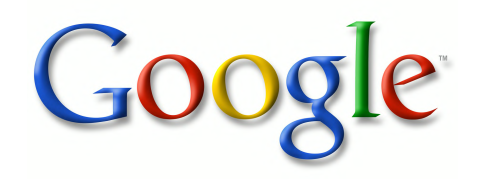
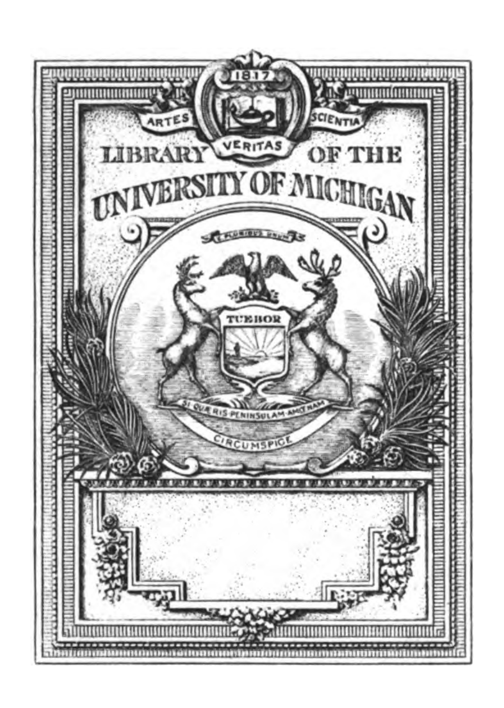
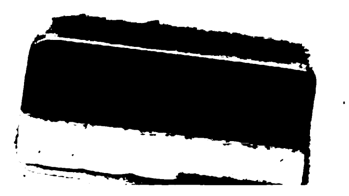





1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Historique, des Maisons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME VIII.



A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue saint Jacques.

M. DCC. LXXIV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS AU RELIEUR.

Cartons à placer Pages 25, 491, 743 & 773.



AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

ON trouve beaucoup d'augmentations & de corrections à la fin de ce Volume, ce n'est pas notre faute; mais celle de ceux qui envoyent des *Mémoires* par parcelles, & sur lesquels il faut revenir, même plusieurs fois, après coup. Si un Ouvrage de cette importance demande de l'exactitude & de la part de l'Auteur & du Libraire, il n'en demande pas moins du côté des Familles qui desirent y avoir place. Pour cet effet, nous ne cesserons point de le répéter, il faut que les *Mémoires* envoyés, dressés sur titres & légalisés par le Juge des lieux au moins, s'ils ne sont accompagnés des originaux, soient lisiblement & correctement écrits par rapport aux noms propres, & envoyés *franc de port* à l'Auteur ou au Libraire. Le Public est déja averti que l'on ne fait point usage des *Mémoires anonymes*, ni de ceux envoyés sans la signature & l'adresse des personnes qu'ils regardent.

Ce Volume, comme les précédens, renferme beaucoup de grandes Maisons du Royaume, & plusieurs des pays étrangers, d'où nous avons reçu de précieux *Mémoires*; il renferme aussi l'historique de tous les Biens titrés. La Lettre *L* qui commence dans ce Volume, & ne finira que dans le neuvieme, actuellement sous presse, ainsi que la Lettre *M*, sur laquelle nous travaillons, sont très-abondantes, & plusieurs du reste de l'Alphabet fourniront aussi beaucoup; nous ne présumons pourtant pas que cette Collection contienne plus des 14 Volumes que nous avons annoncés, sans la Table générale, où chacun se trouvera en son rang, avec l'indication de son Tome & de sa page.

Pour seconder le Libraire dans son entreprise, il a besoin du secours des Souscripteurs, & de leur exactitude à retirer chaque Volume à mesure qu'il paroît.

On va trouver dans celui-ci le reste de la Lettre *H*, *I*, *K* & le commencement de la Lettre *L*. Le reste de celle-ci forme plus de moitié du neuvieme, dans lequel entrera *MA* en partie.

On souscrit toujours chez l'Auteur (M. DE LA CHENAYE-DESBOIS, rue Saint-André-des-Arcs, à côté de l'Hôtel d'Hollande), & chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques à Paris. Il faut affranchir les *Lettres* comme les *Mémoires* que l'on adresse soit à l'Auteur, soit au Libraire.

Les personnes qui se bornent à envoyer des *Mémoires* sans souscrire, sont averties, qu'à cause des grands frais qu'occasionne cette entreprise, on ne donnera qu'une notice courte & précise de leur article, à moins qu'elles ne payent, en outre de la souscription, les frais d'impression des détails dans lesquels elles entreroient, comme l'ont fait jusqu'ici plusieurs de nos Souscripteurs. On a averti & on avertit encore, qu'on n'admet

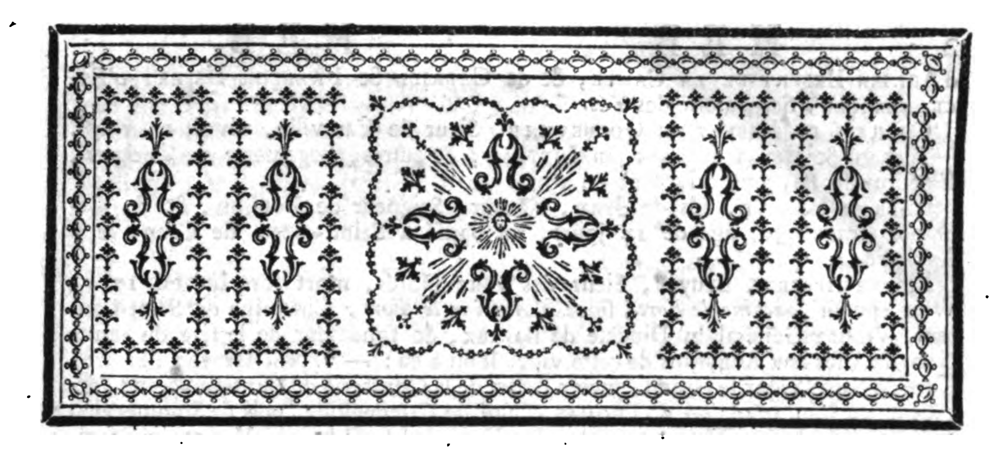


point à acheter ou à souscrire pour un Volume seul, ni pour quelques Volumes seulement, en quelque nombre que ce soit, mais uniquement pour tout l'Ouvrage entier, & que ceux qui se présentent doivent commencer par prendre les huit Volumes qui paroissent, souscrire pour les suivans, & que la souscription consiste à payer deux Volumes d'avance, dont on ne tiendra pas compte, si on cesse.

Il y en a qui se plaignent qu'on a donné comme éteintes des Familles qui ne le sont pas : on est parti d'après les Auteurs qui en ont écrit ; & le chef des branches de ces Familles qui subsistent, en prouvant à l'Auteur leur origine par titres, il se fera un plaisir & même un devoir de les faire connoître pour ce qu'ils sont. Quand un Ouvrage, tel que celui-ci, est annoncé & ne cesse de l'être à la publication de chaque Volume, il semble que c'est aux Familles à instruire un Ecrivain, pour qu'il ne donne pas les fautes que d'autres avant lui auroient publiées. Nous avouerons ici que nous serions fort flattés de n'avoir à travailler que sur des *Mémoires* domestiques & dictés par la vérité, sans être obligé de recourir à des Ouvrages imprimés, dont la plûpart varient. C'est ce qui nous a fait prendre le parti de citer tous les Auteurs que nous consultons, ne prenant rien sur notre compte, pas même les *Mémoires* domestiques, si nous n'en avons pas vu les titres originaux ; ce que nous avons bien soin d'exprimer à chaque article.



DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



HEBERT : Famille noble d'Agen, de laquelle est ANDRÉ-CLAUDE HEBERT, Seigneur de Châteldon, né le 18 Mars 1727, fils d'ANDRÉ, ci-devant Introducteur des Ambassadeurs, mort le 1 Février 1768, à 87 ans, & de *Marie-Anne de Chamborant de la Claviere*, morte le 4 Mars 1758. Il a été reçu Conseiller au Grand-Conseil le 14 Mars 1750, & Maître des Requêtes le 31 Décembre 1751. Les armes : *d'azur, au cerf passant d'or sur une terrasse de même.*

HEBERT, en Normandie.

JEAN HEBERT, Paroisse & Sergenterie de Tour, Election de Bayeux, ainsi que GIRARD & GABRIEL HEBERT DE CANCHY, Sergenterie des Vés, même élection, furent reconnus nobles de race par *Montfaouq.*

JEAN HEBERT DE HEROUVILLE, Sergenterie de Varaville, Election de Caen, & RAULT ou ROGER ou JEAN HEBERT DE MORSALINES, Sergenterie & Election de Valogne, furent renvoyés par ledit *Montfaouq.*

CHAMILLART fait mention de GUILLAUME & JACQUES HEBERT, du lieu de Saint-Malo, Election de Bayeux ; — de JACQUES & PIERRE HEBERT DE MAISONS, & de JOACHIM, Sieur du Mont, de Hupain, Sergenterie de Tour, Election de Bayeux ; — de LOUIS & JEAN-FRANÇOIS HEBERT DE COULOMBIERES ; & de MICHEL HEBERT DE LISON, Sergenterie d'Isigny ; — de DANIEL, d'ETIENNE &

d'Adrien Hebert de la Cambe, & de Gabriel & François Hebert d'Escrameville, Sergenterie des Vés.

Charles de Hebert de Gonneville, Sieur de Varaville, vivoit en 1548. — Hervé & Henri Hebert de Litteau, & autres, Sergenterie de Torigny, Election de Bayeux, vivoient en 1543.

Gabriel Hebert, fils de Jean, Ecuyer, Seigneur de Boullon, & de *Catherine Graindorge*, âgé de 14 jours, fut batisé à Saint-Jean de Caen, le 9 Avril 1614.

Pierre Hebert, Ecuyer, Sieur des Vaux Dorés, mort fort âgé en 1747, avoit épousé *Joachine le Fort*, sœur d'*Antoine le Fort*, Chanoine de Saint-Laurent, Vicaire Général du Diocèse de Bayeux, & fondateur de la fête du Saint-Nom de Jesus aux Augustins de cette ville. Il en a eu: — 1. N... Hebert, Prêtre, Curé de Saint-Vigor le Grand, ancien Préfet de la Confrerie de Saint-Réverend, décédé le 20 Juin 1746; — 2. Thomas, Curé de Cricqueville, puis de Sommervieu & Chanoine de Saint-Laurent; — 3. Jacques, qui suit; — 4. Madelene, femme, 1°. de *Pierre Cauvin*, Procureur en l'Election de Bayeux, & 2°. le 8 Janvier 1746, de *Nicolas Eurry*, Conseiller au Bailliage de Bayeux, ancien Maire de la ville, fils de *Raphael*, Sieur de Criftot, & de *Charlotte Vaultier*; — 5. N..., mariée à *N... de Moustier*, Ecuyer, Sieur de la Couronne; — 6. & une autre fille.

Jacques Hebert, Ecuyer, Sieur d'Orval, Exempt de la Maréchaussée à Bayeux, décéda après son épouse *Anne le Bedey*, petite-fille d'*Isaac*, Ecuyer, Sieur de Vaux, Vicomte & Maire de la ville de Bayeux. Il en eut: — 1. Antoine, qui suit; — 2. N..., mariée au Sieur *de Manrieux*, Ecuyer, Exempt de Maréchaussée, sans enfans; — 3. & N..., femme du Sieur *le Barbey*, Ecuyer, Sieur de Fontenelles, dont une fille.

Antoine Hebert, Ecuyer, Sieur d'Orval, Capitaine d'Infanterie dans la Milice, épousa, le 22 Novembre 1745, Demoiselle *Françoise-Elisabeth Eurry*, fille unique de *Nicolas Eurry*, Conseiller au Bailliage de Bayeux, & de sa premiere femme *Elisabeth Berthemme*. De ce mariage sont sortis une fille & deux fils, dont l'un est mort jeune. Les armes: *d'argent au lion rampant de sable*. Notice envoyée.

Il y a encore six Familles de ce nom, dont deux en Normandie, sçavoir Hebert, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie, Election de Bayeux, qui porte: *de gueules, à 3 pommes d'or, 2 & 1.*

La seconde de Hebert, Ecuyer, Sieur de Bailleul, Election de Caen, dont les armes sont: *d'argent, à 2 fasces de gueules à la bande brochante de même, chargée de 3 besans d'or, 2 & 1.* De l'une de ces deux Familles étoit Pierre-Paul Hebert, Maître des Requêtes honoraire, mort à Saint-Germain en Laye, le 10 Janvier 1762 à 77 ans

La troisieme est Hebert, Trésorier des Menus, qui porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent sur la pointe du chevron, & de deux étoiles d'or un peu plus basses que le croissant, & en pointe de deux levrons l'un sur l'autre, de même.*

La quatrieme, Hebert, Seigneur de Cailleville, dont les armes sont: *d'azur, à 2 palmes d'or passées en sautoir, accompagnées de 2 étoiles de même, l'une en chef & l'autre en pointe.*

La cinquieme, Hebert, Seigneur de la Plegniere, du Quesnay, qui porte: *d'azur, à 3 grenades d'or, ouvertes de gueules.*

De la sixieme, Hebert, Seigneur du Buc, étoit André-Pierre Hebert, Seigneur du Buc & de Villiers, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 22 Mars 1707, laissant d'*Anne-Françoise le Gendre*, sa seconde femme:

Anne-Thérese Hebert, décédée à Paris dans la 51e année de son âge, le 3 Octobre 1733, étant née le 15 Avril 1683. Elle avoit été mariée en secondes noces, le 23 Novembre 1718, avec *Antoine-François Talon*, Colonel d'Infanterie, & ancien Capitaine au Régiment des Gardes Françoises; & en premieres noces le 27 Avril 1705, avec *Pierre Larcher*, Seigneur de Pocancy, Conseil-

ler au Parlement de Paris, mort le 19 Février 1706, à l'âge de 25 ans; duquel elle a eu une fille unique : *N... Larcher*, née posthume le 6 Avril 1706, mariée avec M. *de Voyer de Paulmy*, Comte d'Argenson, Garde des Sceaux de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Chancelier, Garde des Sceaux, Chef du Conseil & Sur-Intendant des Finances du Duc d'Orléans. Hebert du Buc porte pour armes : *d'or, au lion de sable, lampassé de gueules*. Mercure d'Octobre 1733, *p.* 2299.

HEBRAIL : Noblesse ancienne du Languedoc, où il paroît qu'elle s'est établie du tems de *Simon de Montfort*, durant la guerre des Albigeois, puisque, dans ce tems-là, & sous *Amauri de Montfort*, on trouve le nom d'Hebrail (*Hebralli* ou *Ebralli*) souvent rapporté avec celui des autres Gentilshommes qui accompagnerent *Montfort* dans ses expéditions, & auxquels il donna les Terres qu'il avoit conquises ou enlevées aux Hérétiques. La Famille d'Hebrail eut part à ces concessions, & possédoit les Terres de la Cortade, Tonnac, Riviere & Cornabruc, ainsi qu'il est prouvé par les actes d'Armand, qui en est regardé comme l'auteur, étant le premier de cette Famille, depuis lequel la filiation n'est point interrompue.

I. Armand Hebrail, Seigneur de Riviere, la Cortade, Tonnac, &c. épousa *Catherine d'Austriac*, dont il eut :

II. Raimond Hebrail, Seigneur desdits lieux, marié avec *Antoinette de Lautrec*, de laquelle sortit :

III. Othon Hebrail, qui épousa *Cécile de Caillac*, qu'il nomme *Bertrande* dans son testament de l'an 1370, retenu par *Michaelis Verpot*. Leurs enfans furent — 1. Jean Hebrail, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; — 2. & Izarn, dont nous allons parler.

IV. Izarn Hebrail, Damoiseau (*Domicellus*), Seigneur de Riviere, &c. épousa (contrat retenu par *Bernard de Boissanes* & *Jean de Barreira*, Notaires de Lisle), *Béatrix de Beaulat*, fille de noble *Beaulat de Beaulat* (*Beaulatu à Beaulato*) Seigneur de Prat, Nairoux & Saint-Geri. Il passa, le 27 Juin 1379, une reconnoissance à son beau-pere, pour la somme de 1100 florins d'or, que ladite *Béatrix* avoit eue en dot, dans la ville de Saint-Geri (devant *Bernard Vitalis*, Notaire de Gaillac, & *Michel de Cansto*, son substitut). De ce mariage naquirent : — 1. Lucas, qui suit; — 2. & Georges, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

V. Lucas Hebrail, Chevalier, (*Miles*) Seigneur de Riviere, la Cortade, Tonnac, &c. ainsi que l'étoient ses prédécesseurs, épousa, l'an 1422, *Comtesse de Goth de Rouillac*, fille de *Bertrand de Goth*, Seigneur de Rouillac & de Pierrecave, & de *Jeanne de Lautrec*. Elle avoit pour ayeul *Bertrand de Goth*, Seigneur de Villaudran, pere de *Bertrand de Goth*, Archevêque de Bordeaux, élu Pape le 5 Juin 1305, sous le nom de Clément V. *Odet de Goth*, Seigneur de Rouillac, de Pierrecave, du Palais, de Bardingues, & beau-frere de Lucas Hebrail, lui passa une obligation le 18 Juin 1440; & le 31 Décembre 1448, il confessa devoir au même Lucas 103 écus d'or qu'il lui avoit prêtés, & dont il passa titre nouvel à Salvi Hebrail, son neveu, le 26 Mai 1453. Lucas eut de *Comtesse de Goth*, sa femme; — 1. Salvi, qui suit; — 2. Philippe, Chevalier de Malte; — 3. & Béatrix, laquelle assistée de sa mere, & de Salvi Hebrail, son frere, épousa, le 21 Septembre 1458, dans la ville de Gaillac, Diocèse d'Albi, noble *Jean de Gonneau*, Chevalier, Seigneur de Gosse, Moncomblin au Diocèse de Bourges. Ce contrat de mariage a été retenu par *Jean Puet*, Notaire de Gaillac.

VI. Salvi Hebrail, Chevalier, Seigneur de la Cortade, &c. épousa, le 2 Mars 1446, dans la ville de Gaillac, Diocèse d'Albi, *Marguerite de Cardaillac de Bioule*, qui lui porta en dot 1800 moutons d'or (*mutones auri*), fille de

noble *Antoine de Cardaillac*, Seigneur de Montbrun & de Bioule, & de *Jeanne Guerin du Tournel*. Ce contrat fut retenu par *Pierre Lobat* & *Simon Lobat*, Notaires de Gaillac. SALVI rendit hommage au Roi pour les Terres de la Cortade, Riviere, &c. l'an 1463, & eut de son mariage — FRANÇOIS, qui suit; — & SALVIE, femme d'*Arnaud de Rouzet*, Seigneur de la Nogarede. — *Nota.* Tous ceux de cette Maison, en commencant à IZARN HEBRAIL, ont pris dans leurs Actes le titre de *Noble & Puissant Seigneur*.

VII. FRANÇOIS HEBRAIL, Seigneur de la Cortade, Riviere, Tonnac & Cornabruc, rendit hommage au Roi pour ses Terres. Il épousa, l'an 1468, *Marguerite de Milglos*, fille de noble *Arnaud de Milglos*, Baron & Seigneur de Dalon, Sénéchal de Carcassonne en 1462, Conseiller, Chambellan du Roi & son Grand Ecuyer, & d'*Isabeau de Cabaret*, Dame de Villarzel. Par ce mariage les biens de la Maison de *Milglos* fondirent dans celle-ci, la sœur de ladite *Marguerite de Milglos* étant morte sans enfans; c'étoit la Marquise de *Milglos*, mariée à noble *Bertrand de Bar*, fils d'*Edouard de Bar*, Seigneur de Cappendu & de Marseillette, à laquelle ledit *Bertrand*, son mari, fit donation, le 13 Juin 1497, de la somme de 3000 écus d'or, & il lui donna en jouissance les Terres de Marseillette & Cappendu. FRANÇOIS HEBRAIL eut pour enfans: — 1. PONS OU PONTHUS, qui suit; — 2. MARQUIS, Chevalier, Seigneur de Riviere & de Cornabruc, marié à *Jeanne de la Palu*, de laquelle vinrent trois garçons & une fille; sçavoir: — PHILIPPE, ARMAND, & JACQUES, Chevalier de Malte, Commandeur de Morlas; — & FRANÇOISE HEBRAIL, Religieuse au Monastere de Saint-Benoît de la Salvetat. Leur pere fit son testament dans son Château de Riviere, le 8 Mai 1551, retenu par *Ramond Romanhac* & *Bernard Lobat*, Notaires de Gaillac. Il y ordonne qu'on appelle à ses obseques 400 Prêtres, qu'on habille de noir 40 pauvres, qu'on lui fasse une Chapelle ardente tendue de velours noir, ainsi qu'il l'avoit fait faire à *Jeanne de la Palu*, sa femme; qu'on lui eleve un mausolée dans l'Eglise de Saint-Jean de Riviere, qu'on mette ses armes & timbres à toutes les Eglises de ses Terres & Jurisdictions. Il donne une pension à FRANÇOISE HEBRAIL, sa fille Religieuse, & appelle à son hérédité PHILIPPE, ARNAUD & JACQUES, Chevalier de Malte, ses fils, qu'il substitue l'un à l'autre; & au cas qu'ils vinssent à mourir sans enfans, il nomme pour son héritier PIERRE HEBRAIL, son frere puîné, & après la mort dudit PIERRE, il nomme, en les substituant l'un à l'autre, JEAN & ANTOINE, ses neveux, fils de PONTHUS son frere aîné; — 3. PIERRE, Chevalier de Malte, Commandeur de Grezan; — 4. ROSE, morte sans alliance; — 5. FRANÇOISE, qui assistée de la Marquise *de Milglos*, sa tante, & de PONTHUS HEBRAIL, son frere, épousa, 1°. le 11 Août 1512, noble *Guillaume de Cortelle*, fils de *Jean de Cortelle*, Seigneur de Fontiers & de Floure, Diocèse de Carcassonne, dont elle eut deux filles appellées *Hélene* & *Jeanne*; & 2°. *Antoine de Maige*, Seigneur de Salsa, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fit donation le 13 Juin 1515 des 2000 livres tournois que lui avoit données la Marquise de *Milglos*, sa tante, femme de *Bertrand de Bar*, à PONTHUS HEBRAIL, son frere, en reconnoissance des services & sommes qu'elle avoit reçus de lui, & elle fit son testament le 5 Mai 1530, pardevant *Antoine Cazeneuve*, Notaire de Trebes, Diocèse de Carcassonne, dans lequel elle nomme ses filles héritieres de ses biens, & fait un legs à PONTHUS, PIERRE, MARQUIS & ROSE HEBRAIL, ses freres & sœur; — 6 & 7. JEANNE & ISABELLE, Religieuses au Couvent de Vielmur.

VIII. PONS OU PONTHUS HEBRAIL, Chevalier, Capitaine de 50 hommes d'armes, Baron & Seigneur de la Cortade & de Dalon, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Château de Beaucaire, héritier de la Maison de *Milglos* tant par *Marguerite de Milglos*, sa mere, que par *Marquise de Milglos*, sa tante, femme de *Bertrand de Bar*, transigea au mois de Mars 1524, avec MARQUIS & PIERRE HEBRAIL ses freres, sur les Terres de Riviere, la Cortade & autres qui leur revenoient de la succession de leur pere. Il avoit épousé, le 12 Août 1512, *Jeanne de Fontaines*, fille de *Paul de Fontaines*, Baron & Seigneur de Fendeilhe, & de *Gabrielle d'Ornezan*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit;

— 2. Alexandre, auteur de la branche de Canast, rapportée ci-après; — 3. Jean, dit *de la Cortade*, substitué aux nom & armes de *Fontaines*, & héritier de tous les biens de cette Maison, par le testament que fit en sa faveur, le 28 Juin 1528, *Philippe de Fontaines*, Seigneur & Baron de Fendeilhe, frere de *Jeanne de Fontaines*, sa mere. Ce testament fut retenu par *Jean Terasso* & *Hugues Michaelis*, Notaires de Castelnaudari, & collationné par *Simon Dayen*, Notaire de Villeneuve, Diocèse de Saint-Papoul. Jean Hebrail épousa, le 4 Mars 1459, *Marie de Narbonne-Fimarcon*, dont il eut pour fille unique : — Catherine Hebrail, dite *de Fontaines*, mariée à *Antoine de Bassabat*, Marquis de Pordeac, Capitaine de 50 hommes d'armes, duquel elle eut plusieurs enfans, entr'autres — *Antoine-Scipion de Bassabat*, Marquis de Pordeac, Baron des Etats du Languedoc, — & *Susanne de Bassabat de Pordeac*, femme d'*Antoine de Roquelaure*, Maréchal de France, & mere de *Louise de Roquelaure*, mariée à *Alexandre de Levi*, Marquis de Mirepoix, Maréchal de la Foy; — 4. & Jeanne Hebrail, mariée, le 21 Février 1551, au Château de Dalon, Diocèse de Pamiers, à *Jean de Borassier*, Ecuyer, Seigneur de Peirens & de Treville, dont elle n'eut point d'enfans. Elle donna quittance de tous ses droits, le 21 Février 1561, à Antoine Hebrail, son frere aîné, & le 21 Mars de la même année, elle épousa, 2°. par contrat passé devant *Bayort*, Notaire de Pamiers, *Hugues de Comenge*, Vicomte de Conserans, Seigneur de Pointis, Jurisdiction de Taurignan, & Terres en dépendantes. Elle fut assistée de ses freres Antoine, Alexandre & Jean, & de *Jeanne de Fontaines*, sa mere, laquelle âgée de près de 100 ans, fit son testament au mois de Mars 1575, retenu par *François Bayort*, Notaire de Pamiers, & institua pour son héritier Antoine, son fils aîné; donna la légitime à Alexandre, son second, à *Catherine de Fontaines*, fille de Jean Hebrail, dit *de Fontaines*, son troisieme fils, mort avant elle, & à Jeanne Hebrail, sa fille, veuve de *Hugues de Comenge*, & à tous ses petits-fils & petites filles.

IX. Antoine Hebrail, Seigneur & Baron de Dalon, la Cortade & autres lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du pays de Sault & du Château de Beaucaire, transigea, le 5 Février 1578, avec Alexandre Hebrail, Seigneur de Canast, son frere, pour les biens délaissés par Pons Hebrail, son pere, & testa au Château de Dalon, le 22 Juillet 1584, par-devant *Helias Goulhard*, Notaire à Varilles, Diocèse de Pamiers. Il avoit épousé, le 29 Juillet 1555, au Château de Paulin, *Louise de Rabasteins*, fille de *François*, Vicomte de Paulin, & de *Jeanne d'Arpajon*; & sœur de *Bertrand de Rabasteins*, dont : — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Alexandre, marié avec *Jeanne de Sainte-Colombe*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Bastide & de Lanta, & de *Marie de Villenouvelle*. Il en eut — Alexandre & Marie Hebrail, desquels on ne connoît pas la postérité, & qu'on croit n'en avoir point eu; — 3. Corbeiran, Chevalier de Malte; — 4. Irenée, mort sans postérité; — 5. Jeanne, mariée, le 17 Janvier 1580, à *François Rogier de Cahuzac*, Seigneur de Festes, fils de *Hugues Rogier de Cahuzac*, Seigneur de Caux & d'Herminis, laquelle donna quittance de sa dot, le 17 Février 1582; — 6. Anne, alliée, 1°. le 24 Septembre 1588, à *Antoine de Saint-Gassia*, Seigneur de Canettes, fils de *François de Saint-Gassia*, Seigneur de la Bastide, & de *Gabrielle de Fontaines*; & 2°. le 24 Juillet 1592, contrat passé devant *Etienne Roillet*, Notaire de Cuillan, Diocèse d'Aleth, à *Hugues de Moléon*, Seigneur de Nebias, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne Rogier de Cahuzac de Caux*. Elle donna quittance de sa dot à Bertrand Hebrail, son frere, le 27 Octobre de la même année.

X. Bertrand Hebrail, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine ou Gouverneur du pays de Sault & Château de Beaucaire, Chevalier, Baron de Dalon & la Cortade, Seigneur de Villeneuve, Broze, Montels, Vals & autres lieux, héritier de sa mere par son testament du 19 Mars 1611, & d'*Hélene de Rabasteins de Paulin*, sa tante, du 20 Novembre 1598, testa dans la ville de Gaillac, le 8 Septembre 1616, par-devant *François Pelroux*, Notaire de Gaillac, Diocèse d'Albi. Il avoit épousé au Château de Paulin en

Albigeois, le 6 Avril 1590, *Anne de Roquefeuil*, fille de *Charles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron & Seigneur de la Barte, Sauveterre, Granval, &c. Ce contrat fut retenu par *André Villeneuve*, Notaire, & collationné par *Antoine Mazenc*, Notaire de Paulin en Albigeois. De ce Mariage vinrent : — 1. ANTOINE LOUIS, qui suit ; — 2. CÔME, Seigneur de Broze ; — 3. ALEXANDRE, Chevalier de Malte ; — 4. HONORAT, Chanoine de Pamiers, tous les trois morts ; — 5. & ISABEAU, femme, le 23 Juillet 1519, de *Philippe d'Esparbez de Lussan*, fils de *François* & d'*Anne Daulin*. Elle fut mariée au Château de Dalon, Diocèse de Pamiers.

XI. ANTOINE-LOUIS HEBRAIL, Chevalier, Baron de Dalon, Seigneur de la Cortade, Villeneuve, Broze, &c. Gouverneur de Beaucaire, par Lettres-Patentes du 8 Novembre 1617, épousa, dans la ville de Preissac en Agenois, le 20 Décembre 1618, *Jeanne de Montlezun*, fille de *Jean*, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Seigneur & Baron de Tajan, Parissac, Saint-Martori, Tharastès, &c. & de *Catherine de Montpezat*. L'acte fut passé devant *Pierre Chabuiber*, Notaire de Preissac en Agenois. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, Baron de Dalon, Seigneur de la Cortade, Rieux, Artix, Saint-Bauseil, &c. héritier d'*Anne de Roquefeuil*, sa grand-tante, par son testament du 16 Août 1650. Il reçut commission des Maréchaux de France avec l'attache du Prince *de Conty*, le 4 Novembre 1660, pour juger des différends survenus entre les Gentilshommes du Languedoc. Après la mort de son pere, il transigea avec ses freres, & fut maintenu avec eux dans sa noblesse le 19 Décembre 1668, par Ordonnance de M. *de Bazin*, Intendant de Languedoc, & il mourut sans postérité de son mariage contracté avec *Anne de Montlezun*, fille de *Bernard*, Baron de Tajan, &c. & de *Catherine d'Escars* ; — 2. GASPARD, Chevalier, Vicomte de Borsent, d'abord Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villeroy, ensuite Mestre-de-Camp, Commandeur de Montivilliers, mort sans postérité ; — 3. PHILIPPE, Chanoine de Sainte-Cécile d'Albi ; — 4 & 5. LOUIS, Seigneur de Broze, mort sans postérité ; & ANTOINE-Scipion, Chevalier de Malte ; — 6. & ISABEAU, mariée, par contrat passé le 14 Août 1657, au Château de Dalon, (devant *Michel Clarac*, Notaire dudit lieu) à *Pierre de Canalz*, Vicomte de Monles, Seigneur de Lastronques & autres places, premier Baron de Comenge. Elle donna quittance de tous ses droits la même année à JEAN HEBRAIL, son frere.

Branches des Seigneurs de CANAST.

IX. ALEXANDRE HEBRAIL, second fils de PONS ou PONTHUS, & de *Jeanne de Fontaines*, transigea le 5 Février 1578, avec ANTOINE HEBRAIL, Baron de Dalon, son frere aîné, sur la succession des biens de leur pere, & testa le 18 Août 1591, devant *Hugues Gaubert*, Notaire de Castelnaudari, Diocèse de Saint-Papoul. Il épousa, par contrat passé le 6 Février 1558 à Maineville, Diocèse de Mirepoix, devant *François Bayon*, Notaire de Pamiers, *Marguerite de Martres*, fille de *Jean*, Seigneur de la Fitte, & de *Jeanne de Tersac*, sœur de *Gabrielle de Tersac*, veuve de *Hugues de Fontaines*, oncle de *Jeanne de Fontaines*, mere d'ALEXANDRE HEBRAIL, laquelle *Gabrielle de Tersac* donna en faveur de ce mariage 8000 livres Tournois, & la jouissance de la Terre de Canast, dont ALEXANDRE HEBRAIL acquit la propriété, le 14 Octobre 1588, de *François de Tersac*, Baron de Montberaud, Palamini, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, son cousin-germain, & héritier de ladite *Gabrielle de Tersac*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. BLAISE, Seigneur de Laval, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui servit long-tems, & eut un bras emporté d'un coup de Canon au siége d'Arsens. Il testa en faveur de son frere aîné, le 16 Mai 1596, devant *Gabriel Amiel*, Notaire à Castelnaudari ; — 3. & JEANNE, mariée à *Jean Denos*, Seigneur de Montauriel.

X. JEAN HEBRAIL, Seigneur de Canast, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Baron *de Pordeac*, son cousin, puis Lieutenant de celle du Baron

de Ferrals, Sénéchal du Lauraguais, se trouva à plusieurs batailles, où il se distingua en repoussant les ennemis, sur-tout à deux rencontres, où étant à la tête de la Noblesse du pays, il fut blessé à Besplas de deux coups de pistolet dans l'épaule ; & il resta estropié du bras gauche d'où l'on ne put tirer les balles. Il prit par escalade le Fort de Miraval, & tua lui-même plus de 100 soldats ennemis avec sa main droite, qui seule pouvoit lui servir. Il rendit hommage le 31 Mai 1611, pour sa Terre de Canast, à la Reine MARGUERITE Duchesse DE VALOIS, comme Comtesse du Lauraguais. Il avoit transigé le 1 Février 1593, avec BLAISE HEBRAIL, son frere, & épousa, le 5 Novembre 1595, *Diane de Monstron*, fille de *Jean*, Seigneur de Coulouhre, & de *Marie Pompedor* : il fut assisté de JEAN HEBRAIL DE FONTAINES, Baron de Fendeille, son oncle paternel, & eut de son mariage : — 1. CÉSAR, employé souvent dans les Armées du Duc *de Ventadour*, Pair de France, par le Maréchal Duc *de Joyeuse*, le Prince *Henri*, Duc *de Bouillon*, & le Maréchal *de Schomberg*. Il reçut plusieurs blessures, entr'autres un coup de mousquet à l'épaule gauche, au combat de Saint-Germain en Vivarais, & un coup de feu à la tête dans une autre rencontre. Après la mort de son pere, il transigea avec ses freres & sœurs, le 2 Décembre 1644, & partagea les biens avec LOUIS HEBRAIL, son puîné, le 27 Mars 1645. Il rendit hommage au Roi pour la Terre de Canast, le 9 Juin 1672, fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 4 Janvier 1671. Il avoit épousé, le 3 Avril 1652, *Marie de Crouset*, fille de *N... de Crouset*, Seigneur de Zebel, dont il n'eut point d'enfans, & il fit une donation de ses biens le 6 Novembre 1679, qu'il confirma par son testament du 6 Juin 1684, à JACQUES HEBRAIL, son neveu, fils de LOUIS, son frere ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Laval, qui, le 19 Octobre 1545, épousa *Madelene de Capreol*, fille d'*Odet*, Seigneur de Paira, & de *Sara de Marion* : il mourut sans enfans ; — 3. LOUIS, qui suit ; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Sieur de la Prade, Capitaine d'Infanterie, le 22 Octobre 1635, mort sans enfans ; — 6. MARIE, laquelle testa le 26 Mai 1685, devant *P. Germain Anthoni*, Notaire de Castelnaudari, en faveur de JACQUES, son neveu, fils de LOUIS : elle est morte sans postérité ; — 7. MARGUERITE, aussi morte sans postérité, laquelle fit donation de ses biens à LOUIS, son frere, par Acte passé, le 5 Septembre 1649, devant *Bernard Sauret*, Notaire de Castelnaudari ; — 8. & JEANNE, mariée à *Melchior de Foix*, Seigneur de la Mothe.

XI. LOUIS HEBRAIL, Chevalier, Seigneur de Canast, héritier de *Diane de Monstron*, sa mere, par son testament du 26 Mars 1653, passé devant *Pierre Pineau*, Notaire de Belesta, Diocèse de Mirepoix, transigea avec CÉSAR HEBRAIL, son frere, le 27 Mars 1645. Il fut député par *Gaston-Jean-Batiste*, Duc *de Roquelaure*, Pair de France, Lieutenant-Général, & depuis Maréchal de France, & Commandant de la Province de Languedoc, avec lequel il étoit issu de cousin-germain, pour aller le représenter comme Baron aux Etats de la Province, le 9 Octobre 1655, & le 10 Décembre 1662. Il testa devant *Bernard Sauret*, Notaire de Castelnaudari, & avoit épousé, le 29 Mai 1653, *Jeanne Ducup*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Issel, & de *Jeanne de Gameville*, celle-ci fille de *Jean de Gameville*, Seigneur de Montpapou & de Puginier, & de *Marguerite de Severac*. Le contrat fut passé devant *Bonnelevai*, Notaire de Castelnaudari. Il ne laissa de son mariage qu'un fils, nommé — JACQUES, qui suit ; — & deux filles, FRANÇOISE & MARGUERITE, mortes sans alliance. Sa veuve, pendant la minorité de son fils, rendit hommage au Roi pour la Terre de Canast, le 9 Juin 1672.

XII. JACQUES HEBRAIL, Seigneur de Canast, né le 13 Janvier 1657, fut maintenu dans sa noblesse, & déclaré *noble d'ancienne race*, par Ordonnance de *M. de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 4 Janvier 1671 ; rendit hommage au Roi pour la Terre de Canast, le 4 Février 1689 ; le renouvella, à cause de l'heureux avénement de LOUIS XV. à la Couronne, le 26 Juin 1722, & testa le 9 Septembre 1735. Il avoit épousé, le 20 Juillet 1698, à Castelnaudari, *Marie Ducup*, fille de *François*, Seigneur de Ricaut, & d'*Hélene de Saurets*, dont il

eut : — 1. JEAN-BATISTE-LOUIS, qui suit ; — 2. JOSEPH, né le 14 Mai 1713, tué d'un coup de canon au siége de la Mirandole, étant au service d'Espagne ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, né le 31 Mai 1715, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, & Chevalier de Saint-Louis. Il a été un des meilleurs Officiers des troupes du Roi ; fut toujours employé avec succès ; se trouva à plusieurs batailles, où il donna les plus grandes preuves de bravoure, & se distingua beaucoup à la prise de Minorque. Etant à la tête de 100 hommes, pour soutenir les travailleurs au siége du Fort-Saint-Philippe, il fut terrassé par un éclat de bombe, & quoique tout meurtri, il ne voulut point quitter son poste, & se rendit maître de 5 piéces de canon qui étoient sur le chemin-couvert du Fort-Saint-Philippe à Mahon, où il est mort le 25 Avril 1759 ; — 4. JACQUES, né le 14 Juin 1716 ; — 5. GEORGETTE, née le 15 Février 1707 ; 6. & HÉLENE, née le 2 Avril 1718.

XIII. JEAN-BATISTE-LOUIS HEBRAIL, Chevalier, Seigneur de Canast, né le 29 Août 1711, fut reçu aux Gentilshommes Cadets de la Citadelle de Strasbourg, ensuite fait Lieutenant au Régiment de Picardie ; se trouva à plusieurs batailles, dans l'une desquelles il enleva deux piéces de canon aux ennemis ; conserva un Drapeau de son Régiment au passage de la Sechia, où il se défendit seulement avec cinq Soldats qu'il avoit avec lui, contre un Escadron de Hussards qui le poursuivoit, & ne put l'empêcher de rejoindre l'armée. Il eut la cuisse percée d'un coup de bayonnette à la bataille de Parme, le 29 Juin 1734. Il a rendu hommage au Roi pour sa Terre de Canast, le 8 Mai 1752, & a de son mariage, contracté le 11 Novembre 1737, avec *Marie d'Aubisson*, fille de *Jean-Germain d'Aubisson*, Seigneur du Fort, & de *Germaine du Four* : — 1. JEAN-GERMAIN-MARIE, qui suit ; — 2. & MARIE-JACQUETTE, née le 8 Octobre 1744, mariée, le 30 Avril 1769, à *Jean-Batiste-Joseph-Marie-Pascal de Ferrand-de-Druilhe*, fils de *Jacques de Ferrand*, & de *Jeanne-Marie de Druilhe*, & petit-fils de *N... de Ferrand*, Conseiller au Parlement de Toulouse.

XIV. JEAN-GERMAIN-MARIE HEBRAIL, Seigneur de Canast, né le 3 Février 1739, a rendu hommage au Roi le 24 Octobre 1769, pour la Terre de Canast, dont il a donné le dénombrement le 4 Janvier 1770. Assisté de son pere, il a épousé, le 26 Août 1764, à Millegrand, Diocèse de Carcassonne, *Marie-Anne-Thérese-Rose-Amable de Bellissens*, fille de *Jacques-Henri*, Marquis *de Bellissens*, Seigneur d'Airoux, la Bastide, Laval, Millegrand, &c. & d'*Anne de Grave*, fille de *Marc-Antoine de Grave*, de laquelle Maison il y avoit, en 1247, un Sénéchal de Carcassonne, appellé *Jean de Grave*. De ce mariage sont issus : — 1. JACQUES-MARIE-JOSEPH HEBRAIL, né le 1 Février 1769 ; — 2. MARIE-ANNE-LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 18 Juillet 1765 ; — 3. & MARIE-GEORGETTE-JEANNE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, née le 6 Mai 1770. Les armes : *d'azur, à 2 lievres d'or, passans l'un sur l'autre.*

HECTOR DE MARLE.

CHRISTOPHE HECTOR DE MARLE, Seigneur de Vercigny & de Beaubourg, Maître des Requêtes, eut de *Madelene Barthelemi-de-Beauverger*, sa seconde femme :

JACQUES HECTOR DE MARLE, Seigneur de Beaubourg & de Closomont, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 12 Décembre 1612, puis Président au Grand-Conseil le 27 Novembre 1631, mort le 10 Octobre 1651. Il avoit épousé, 1°. *Bonne Lottin*, morte le 9 Novembre 1630, fille de *Guillaume Lottin-de-Charny*, Président aux Enquêtes, & de *Madelene Morin* ; & 2°. *Claude Amariton*, morte le 9 Novembre 1643, veuve d'*Adrien Portail*, Conseiller au Parlement de Paris, & fille de *Jean Amariton*, Seigneur de Fresneau, Avocat au Parlement, & de *Marie d'Epinet*. Il eut du premier lit : — 1. THÉODORE, Conseiller en la Cour des Aides le 16 Janvier 1646 ; — 2. LOUIS, Abbé, puis allié à *Marie Ollin*, morte veuve le 15 Novembre 1701 ; — 3. GABRIELLE, Religieuse aux Annonciades ; & du second lit : — 4. CLAUDE HECTOR DE MARLE,

mariée à Bernard Hector de Marle, Seigneur de Vercigny, Maître des Requêtes, son cousin, le 16 Mai 1665, mort en 1694.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 tours d'or*, qui est d'Hector; *au 2 & 3 d'argent, à une bande de sable chargée de 3 molettes d'argent*, qui est de Marle.

HEDELIN : Famille noble établie à Nemours, originaire de Souabe.

Claude Hedelin, Conseiller au Trésor-Royal, s'établit à Nemours en 1610, où il fut Lieutenant-Général. Il excelloit dans la Poësie Latine & Françoise, & épousa *Catherine Paré*, fille du fameux *Ambroise Paré*, premier Chirurgien du Roi, dont il eut douze enfans, entr'autres : — 1. Anne, qui suit; — 2. Jacques, Seigneur de Montatelon, Commandant en chef à Belle-Isle, mort le 17 Janvier 1667. Il avoit épousé *Marguerite de Roumillé*, d'une famille de Bretagne, dont — Henri Hedelin, Commandant d'un Bataillon du Régiment de Saulx, mort en 1704. Il avoit épousé *Françoise Cazalis*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. Henri, Seigneur de Bois-Regnier, qui servit long-tems, étant Lieutenant dans le Régiment d'Alsace; il se trouva à la tête de 40 hommes de pied dans le Fort de Malberg, par-delà le Rhin, en 1637. Le Commandant d'un détachement de l'Armée Impériale l'envoya sommer de se rendre, avec menace de le faire pendre lui & sa Garnison, s'il ne se rendoit : Henri Hedelin proposa une capitulation, par laquelle il demandoit de sortir avec les honneurs de la guerre, ce qui lui fut refusé. Se voyant forcé dans ses retranchemens, il se retira avec les siens dans une maison où il tint encore ferme pendant trois heures. Le Général ennemi voyant sa résistance, lui envoya sa capitulation, signée, telle qu'il l'avoit demandée, qui étoit de sortir de la place *tambour battant, mêche allumée, balle en bouche, chariots couverts*, & conduit dans une des Garnisons Françoises, soit à Schelestat ou à Colmar. Lorsqu'il fut sorti, le Commandant, piqué d'avoir été retardé par si peu de monde, auroit dechiré la capitulation s'il avoit pu; mais le Sieur *de Bois-Regnier* l'avoit mise dans sa poche. On lui fournit tout ce qu'il avoit demandé, & il insista pour qu'on le conduisît dans une des deux garnisons accordées; n'en sçachant pas le chemin, on le mena à Ausbourg, où on le retint prisonnier : s'en étant plaint, on le relâcha quelques jours après, & ayant rejoint son Régiment, en récompense de sa belle défense, on lui donna une Compagnie. Il fut tué au siége de Caruë de deux coups de feu; — 4. Michelle, mariée, 1°. à *Claude des Barres*, demeurant en Champagne; & 2°. à *Louis Chapotin*, Seigneur de Fromontville & Darvault, Bailli de Nemours. — Les autres enfans sont morts sans postérité, ou en Religion.

Anne Hedelin, Lieutenant-Général au Présidial de Nemours, épousa, en 1643, *Françoise Amy*, dont : — 1. Louis, qui suit; — 2. Pierre, Prêtre, Prieur des Prieurés de Grillaud & de Loublande, & Chapelain de S. A. R. le Duc d'*Orléans*, mort en 1695; — 3. & François, appellé l'*Abbé d'Aubignac*, Précepteur du Duc *de Fronsac*. S'étant rendu célebre dans la République des Lettres, il fut un des premiers qui assembla quelques Sçavans à l'Hôtel Matignon, où il se faisoit un discours public. On la nomma long-tems l'Académie de l'*Abbé d'Aubignac*; mais comme il ne put obtenir de Lettres-Patentes du Roi, pour l'établissement de cette Académie, sous la protection de M. le Dauphin, elle fut dissipée, même avant sa mort, après s'être assemblée quelque-tems chez l'Abbé *de Villeserin*, depuis Evêque de Senez.

Louis Hedelin, Lieutenant-Général de Nemours, épousa *Jeanne-Marie Allegrin*, dont il eut : — 1. François, aussi Lieutenant-Général de la même Ville, marié à *Catherine Guyot-de-Chesne*, dont il a eu deux filles, l'une morte sans alliance; — & Catherine-Auguste Hedelin, femme de *Louis-Marie le Petit*, auquel passerent toutes les charges de Judicature que la Famille avoit eues : celle de Lieutenant-Général fut vendue après sa mort, arrivée en 1757; — 2. Louis Hedelin-de-Challemaison, Capitaine dans le Régiment de Grençay, qui ayant reçu un coup de feu à la bataille de Luzara, en Italie, mourut à Castiglione le 30 Novembre 1703; — 3. & Jacques, qui suit.

JACQUES HEDELIN, Seigneur d'Aubigny, Lallier & autres lieux, épousa *Françoise Berthier*, fille de *François Berthier*, Procureur du Roi, & d'*Hélene Charlot*, dont :

CHARLES-JACQUES HEDELIN, Seigneur de Tancarville, Martroy, &c. ancien Officier d'Infanterie au Régiment d'Auvergne, qui a quitté le service par infirmités. Il a épousé, 1°. *Agathe-Elisabeth Bataille*, fille de *Charles*, Conseiller du Roi, & élu en l'Election de Nemours; & 2°. *Marie-Louise le Febvre*, fille de *N... le Febvre-de-Chanterenne*, Procureur au Parlement. Il a eu du premier lit : — ANNE-ANTIPAS-JACQUES HEDELIN; & du second : — JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-FRUCTUEUX.

Les armes : *d'azur, au chevron brisé d'or, & un rossignol de même en pointe.*

HEÉRE (DE). *Voyez* DEHEÉRE, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p. 529 & suiv.*

HEILLY. Branche éteinte de la Maison de *Crequy*, qui a commencé à *Philippe de Crequy*, second fils de *Baudouin*, IV. du nom, & d'*Helis*, Dame DE HEILLY & de Rumilly, sa premiere femme. Il prit le surnom & les armes de HEILLY, qu'il transmit à sa postérité. *Voyez* CREQUY.

De l'ancienne Noblesse de HEILLY ou HELLY, étoit BLANCHE, Dame DE HEILLY, mariée à *Jean de Pisseleu*, Chevalier, dont postérité. Les armes : *de gueules, à cinq fusées d'or, posées en bande.*

* HEISMESTROFF, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Treves.

La Seigneurie de HEISMESTROFF-LE-GROS fut érigée en *Comté*, sous le nom de HEISMESTROFF, par Lettres du 11 Septembre 1720, en faveur de FRANÇOIS, Comte DU HAN, Chambellan du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Lieutenant au Gouvernement de Nancy, & Commandant des Ville & Château de Bar, mort à Nancy le 19 Mars 1746. Il avoit épousé, l'an 1704, *Catherine-Françoise de Ravenel*, Demoiselle d'honneur de S. A. R. MADAME, & fille de *Jean-Batiste de Ravenel*, Marquis de Sablonnieres, & de *Jeanne de Germiny*, dont il a eu, entr'autres enfans :

LÉOPOLD, Comte DU HAN & d'Heismestroff, né en 1706, Chambellan du Duc LÉOPOLD & de l'Empereur, & premier Ecuyer de feu la Duchesse Douairiere de Lorraine. Il a épousé, 1°. en 1730, *Yolande de Spada*, fille d'honneur de la Duchesse de Lorraine; & 2°. en 1745, *N... d'Adhemar de Marsanne*, aussi fille d'honneur de la même Princesse. Du premier lit il a deux fils & une fille; & du second plusieurs enfans. *Tablettes Généalogiques & Historiques, Part. VIII, pag. 232.*

HELAINE, Ecuyer, Sieur de la Chanterie, Election de Caen en Normandie, porte : *d'azur, à la molette d'or.*

* HELLANDE : Terre située dans le Bailliage de Caux, proche le Bourg de Tostes, qui a donné son nom à une ancienne Famille.

Dans le rôle des Seigneurs Normands qui furent à la conquête de Jérusalem, on trouve JEAN DE HELLANDE. — Un autre JEAN, Seigneur DE HELLANDE, dans le pays de Caux, obtint une rémission qui se trouve dans les Regîstres des Chartes du Roi, depuis l'année 1331 jusqu'en 1349. — LÉVI DE HELLANDE, ou un autre du même nom, Chevalier, servoit dans les guerres sous Messire *Colart d'Estouteville*, en 1369, étoit employé, avec deux autres Chevaliers & trois Ecuyers, à la Garde de Montivilliers, en 1371; & dans une quittance qu'il donna l'an 1372, il paroît, sur son sceau en cire rouge, qu'il portoit pour armes : *une bande chargée de 3 marteaux*, & pour cimier, *deux longs cols* ou *têtes d'oiseaux.*

ROBIN DE HELLANDE servoit à la guerre avec trois Ecuyers, en 1379 & 1381. C'est peut-être le même qui, sous le nom de ROBERT, Seigneur DE HELLANDE & de Lamberville en Caux, Chevalier, servoit aussi le Roi dans les guerres de Picardie & de Flandre avec un autre Chevalier & cinq Ecuyers de sa Com-

pagnie, sous l'Amiral de France, suivant la quittance qu'il donna de ses gages à *Jean de Flamenc*, Trésorier des guerres du Roi à Bethune, le 31 Juillet 1383. Lui, ou un autre du même nom & des mêmes qualités, est nommé dans une montre, sous *Robert d'Estouteville, Chevalier Banneret*, du 29 Juillet 1392, & il passa en revue en qualité de Chevalier-Bachelier, sous *Guillaume*, Seigneur *de Gamaches*, Chevalier Banneret à Compiegne, le 2 Juillet 1408. — Un autre Messire ROBERT DE HELLANDE, Chevalier, Chambellan, avec 33 Ecuyers de sa Compagnie, sous le Duc *de Guienne*, en 1412, se trouva la même année dans l'armée du Roi, contre les rebelles du pays de Berri; fut établi Bailli de Rouen par Lettres du 23 Mars 1413, & élu sur le fait des Aides pour la guerre; mais il étoit mort le 18 Décembre 1415, que *Raoul*, Seigneur *de Gaucourt*, fut pourvu à sa place.

Un ROBERT, Seigneur DE HELLANDE & de Lamberville, épousa, l'an 1363, *Jeanne de Montmorency*, fille de *Jean de Montmorency*, II. du nom, & d'*Isabeau de Nesle-d'Offemont.* Son mari & elle, donnerent quittance à *Hue de Montmorency*, son frere, à la garde duquel elle avoit été depuis la mort de sa mere, de la somme de 300 florins, sur son mariage le 1 Juin 1393; & le 20 Juillet 1416, elle donna quittance, avec son fils aîné, de 25 livres sur 100 que feu son mari avoit pour gage d'Elu. Ses enfans furent: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. GUILLAUME, élu Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, le 13 Avril 1444, étant alors Archidiacre de Reims & Chanoine de Chartres. Il rendit hommage de son temporel au Roi le 2 Juin suivant; prit possession de son Evêché par Procureur le 21; fit son entrée le 24 Août de la même année; ne prêta serment qu'en 1454; assista, l'année suivante, au Concile de Soissons & à Vendôme, comme Pair de France, au procès du Duc d'*Alençon* en 1457, mourut le 3 Avril 1461, & fut enterré dans sa Cathédrale, à laquelle il avoit fait plusieurs donations; — 3. ANTOINE, Seigneur de Montigny, Ecuyer-Tranchant du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Reims & des environs, depuis 1444 jusqu'en 1461, qu'il eut pour successeur le Seigneur *de Croy*, Comte de Porcean. Il épousa, 1°. *Agnès de Fleurigny*, fille de *Jean*, Seigneur *de Fleurigny*, Chevalier, & de *Marguerite de Ferrieres*, à cause de laquelle il partagea avec *Philippe de Fleurigny*, Chevalier, Chambellan du Roi, son beau-frere, le 28 Décembre 1451, & transigea le 20 Décembre 1457, ayant pris pour arbitre *Georges*, Seigneur & Baron *de Clere*, Chevalier, leur neveu. Il épousa, 2°. *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean de Mailly*, Seigneur d'Auvillers, & de *Jeanne de Wesieres*; — 4. & ISABEAU, mariée à *Jean*, Seigneur & Baron *de Clere*, fils de *Georges*, ci-dessus mentionné, & de *Jeanne de Mallemain.*

On trouve encore RENÉE DE HELLANDE, femme de *Gilles de Trousseauville*, qui possédoit, à cause d'elle, vers l'an 1503, un huitieme de fief, nommé HELLANDE, Paroisse d'Euville, tenu du Roi, un quatrieme de fief nommé HELLANDE, Paroisse d'Augerville-de-Tinnemare, aussi tenu du Roi; & un quatrieme de fief nommé *Barville*, du grand fief qui fut à la Comtesse *de Boulogne*, situé à Breauté. Ceci est extrait du *Tome II.* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 281 *& suiv.*

ROBERT, Chevalier, Seigneur DE HELLANDE & de Lamberville en Caux, ainsi qualifié dans la quittance que sa mere & lui donnerent en 1416, épousa *Isabeau de Menou*, fille de *Jean de Menou*, Chevalier. Il en eut: — JEANNE DE HELLANDE, morte jeune. On lui donne pour seconde femme, *Jeanne Maillart*, de laquelle il eut: — ROGER, Seigneur DE HELLANDE & de Lamberville, en 1453, que le *P. Anselme* dit son frere, & être mort fort âgé en 1470. Le même auteur lui donne pour femme *Belleassez Trousseau*, dont il eut: — MARIE DE HELLANDE, Dame de Lamberville, femme de *François le Veneur*, Baron de Tillieres, Seigneur du Hommet & de Carouges, (fils de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillieres, & de *Marie de Blosset*, Dame de Carouges), avec lequel elle vivoit en 1493 & 1503. Elle étoit morte en 1512. Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 marteaux d'or.*

HELLAUD DE VALLIERE, en Anjou : Ancienne Noblesse, dont le nom est écrit indifféremment dans les titres. On y lit HELLAUD, HELLAULT, HOLOT ou HELLAUT. Cette Famille tire son origine de celle de *la Helladiere* ou *Helotiere* en Bretagne. C'est ce qui est prouvé par la représentation des titres faite en différens tems lors de la recherche de la Noblesse, le 7 Juillet 1479, le 3 Juin 1587, le 6 Mars 1668 & le 14 Août 1715; & cette Famille, à toutes ces époques, a obtenu des Jugemens, qui reconnoissent l'ancienneté de son extraction.

I. Sa filiation remonte à GUILLAUME DE HELLAUD, puîné de la Maison de *la Hellaudiere*, qualifié de *noble homme*, qui vint s'établir en Anjou, vers l'an 1367 : sa postérité, comme on va le voir, s'y est toujours maintenue sans jamais se mésallier. GUILLAUME DE HELLAUD épousa *Guillemine Bonet*, (dont les armes sont : *de sable, à 3 besans d'or, 2 en chef & 1 en pointe*), laquelle lui apporta en dot la Terre de la Pontoniere, située dans la Paroisse de Notre-Dame d'Alençon, près Brissac. De ce mariage vint :

II. JEAN DE HELLAUD, Ecuyer, qui épousa Demoiselle *Marguerite des Aulnays*, qui lui apporta les Terres de Valliere & de Monfalloir, situées dans la Paroisse de Loiré en Anjou, où ceux de ce nom, depuis ce tems, font leur résidence. JEAN DE HELLAUD reçut, le 5 Novembre 1400, la déclaration de *Thierry Sezille*, pour le lieu de la Sezillaye, & ce même JEAN DE HELLAUD rendit aveu le 10 Novembre 1454, à cause de *Marguerite des Aulnays*, sa femme, de son fief de Monfalloir, avec les droits de Haute-Justice qui en dépendent, à *haut & puissant Seigneur Tritan du Perrier*, Seigneur de Rochediré. Dans cet aveu il prend la qualité d'*Ecuyer*. De ce mariage il eut :

III. JEAN DE HELLAUD, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Pontoniere, qui rendit aveu de cette derniere Terre le 12 Août 1460, à *noble & puissant Seigneur* frere *Bertrand de Luys*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à cause de sa Commanderie de Changé-l'Hôpital.

Après la mort de JEAN DE HELLAUD, sa succession fut reconnue noble par Sentence rendue à Paris par les Commissaires du Roi, le 22 Janvier 1483. Il est dit dans cette Sentence qu'il étoit issu de *noble & ancienne lignée, qu'il avoit toujours servi fidélement le Roi aux faits des guerres dans ses Armées, & qu'il étoit grandement honoré au pays & Duché d'Anjou*. Il avoit épousé, en 1445, *Gillette de la Hune*, fille de *Louis de la Hune*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, des Brosses & de Landeronde, & de *Simonne de la Haye*. Il en eut : — 1. JACQUES, Conseiller, Procureur-Général du Roi en son pays & Comté du Maine, qui n'eut point d'enfans de son mariage avec *Etiennette le Chat*; sa succession fut partagée noblement entre ses freres, sœurs & beaux-freres, par transaction faite & passée le 7 Juillet 1507, devant *Boujou* & *de la Vallée*, Notaires royaux à Angers. JACQUES DE HELLAUD, par son testament du 26 Mars 1506, donna à l'Eglise de Loiré, sa Paroisse, les dîmes de sa Terre de Valliere ; — 2. MAURICE, qui suit ; — 3. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Durencerie, Paroisse de Saint-Jean des Marais en Anjou, qui prit alliance avec Demoiselle *Blanche Levesque*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle fit son testament le 11 Novembre 1505, en faveur de son mari, — 4. MARGUERITE, alliée, en 1571, à *honorable homme Guy Poyet*, Seigneur de Jupile, Avocat & Echevin perpétuel, Juge de la Mairie & Police d'Angers, dont sont issus — *Pierre Poyet*, Lieutenant-Général d'Angers, — & *Guillaume Poyet*, Chancelier de France, en 1538 ; — 5. THOMINE, mariée à noble homme *Jean Hardy*, Seigneur de la Riviere ; — 6. & CLÉMENCE, alliée à noble homme *Macé Davoynes*.

IV. MAURICE DE HELLAUD, Ecuyer, Seigneur de Valliere, de la Pontoniere, & de Cœurderoy, près Saint-Denis de la Varranne, devenu l'aîné par la mort de JACQUES son frere, s'allia avec Demoiselle *Françoise Davoynes*, dont les armes sont : *de gueules, au Léopard d'argent*. De ce mariage vinrent : — 1. MA-

THURIN, qui suit; — 2. MICHELLE, mariée à *Jean Moreau*, Ecuyer, Seigneur du Boulay; — 3. & JACQUINE, alliée, par contrat passé en la Cour de Rochediré, devant *Bellanger*, Notaire d'icelle, le 26 Avril 1528, avec *René de Perriers*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dans la Paroisse de Blou, Election de Saumur.

V. MATHURIN DE HELLAUD, Ecuyer, Seigneur de Valliere, de la Durencerie & de la Fosse, Paroisse de Grezillé en Anjou, partagea avec ses sœurs, par acte passé le 10 Juillet 1538, devant *Sandet*, Notaire de la Cour du Tourail, les successions de ses pere & mere, & en eut les deux parts avec le préciput. Il épousa, par contrat passé devant *Picault*, Notaire de la Cour de la Jaille-Yvon, le 7 Décembre 1525, *Renée de la Saugere*, fille aînée de *Jean de la Saugere*, Chevalier, Seigneur du Bourgdiré & de la Motte-Milon, & de *Marie de la Faucille*. Leurs enfans furent: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. & NICOLAS, qui rendit au Palais Royal d'Angers, le 9 Février 1548, aveu de la Terre de la Pontoniere, dont il ne jouissoit que par usufruit, à *très-noble & puissant Seigneur Eutrope Cailette*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Changé-l'Hôpital, signé *Bigot*, Sénéchal, & *Marguiau*, Greffier.

VI. RENÉ DE HELLAUD, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Fosse, servit en qualité d'Archer des Gardes-du-Corps du Roi, sous la charge de M. *de Brezé*, & épousa, par contrat passé devant *P. Bernardin*, Notaire de la Cour de Montreuil-Bellay, le 22 Janvier 1550, Demoiselle *Florence de Chavigny*, fille de *Michel de Chavigny*, Ecuyer, Seigneur de la Goujoniere, dans la Paroisse de Couziers près Sontrevault, Archer de la Garde-du-Corps du Roi, & de *Perrine de Champeaux*, dont les armes sont: *d'hermines, au lion de gueules, armé & couronné de sable*. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, marié, par contrat passé devant *Nicolas Bertrand*, Notaire royal à Angers, le 8 Juillet 1582, avec *Françoise de Lespinay*, fille aînée de *René de Lespinay*, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Riviere, & d'*Anne Hunault de la Chevallerie*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. MELCHIOR, qui suit; — 3. ANTOINE, Religieux Sous-Prieur en l'Abbaye d'Asnieres-Bellay; — 4. CHARLOTTE, mariée, par contrat passé devant *Jean Revest*, Notaire de la Cour de Rochediré, le 23 Avril 1579, avec *Charles Gastinel* Seigneur de la Foultiere, demeurant dans la Paroisse de Chazé-sur-Argos, fils aîné & principal héritier de *Pierre Gastinel*, & de *Catherine d'Andigné*; — 5. & RENÉE, mariée à *Claude de la Roque*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

La filiation ci-dessus mentionnée fut prouvée & justifiée par titres représentés, en 1587, par FRANÇOIS DE HELLAUD, Seigneur de Valliere, devant *François de Ruzé*, Seigneur de la Brissoniere, Conseiller du Roi en son grand Conseil, l'un des Commissaires députés par Sa Majesté pour le réglement des tailles en la Généralité de Touraine, dont il obtint Sentence de maintenue de sa noblesse le 3 Juin audit an, signée *Gastier*, Greffier. Par le même acte il est prouvé, entr'autres, que JEAN DE HELLAUD, Ecuyer, étoit fils d'un autre JEAN, & de *Marguerite des Aulnays*, lequel étoit fils de GUILLAUME, puîné de la Maison de *la Hellaudiere* ou *Helotiere* en Bretagne, ce qui remonte vers l'an 1367. *D. Maurice*, dans son second volume des Mémoires pour servir à l'Histoire de Bretagne, fait mention, en l'an 1389, de JEAN HELOTHERE, Ecuyer, qui avoit pour adjoints onze autres Ecuyers, pour servir sur la frontiere de Picardie, sous le commandement du Sire *de Clisson*.

VII. MELCHIOR DE HELLAUD, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Durencerie, devenu l'aîné par le decès de FRANÇOIS, son frere, s'allia, par contrat passé devant *Julien Massecot*, Notaire de la Cour de Veru, le 30 Mars 1595, avec *Jacquine de Vigré*, fille de feu *Jean de Vigré*, Ecuyer, Seigneur de la Devansaye, & de *Simonne Fouin*, dont,

VIII. FRANÇOIS DE HELLAUD, Chevalier, Seigneur de Valliere, Enseigne au Château d'Angers, sous le commandement de M. *de Brezé*, & Lieutenant dans la Citadelle de Calais. Il fut ensuite Gentilhomme de M. le Prince *de Condé*, ainsi qu'il paroît par la sauvegarde que lui donna ce Prince, le 19 Juin 1651, &

épousa, par contrat passé devant *Thomas Trochon*, Notaire royal à Craon en Anjou, le 27 Décembre 1659, *Jeanne de la Saugere*, fille de feu *André de la Saugere*, Chevalier, Seigneur de la Boussardiere, de Feschal & de Gobert, & de *Françoise du Plessis d'Argentré*. Cette double alliance de la famille de Hel-laud avec celle de *la Saugere*, lui en donne avec les Maisons de Craon, de Lezillé, de Beaumont-le-Vicomte, du Plessis-Baudouis, de la Plesse, de Scepeaux, de le Clerc de Juigné, dont nous avons parlé dans le *Tome IV* de ce Dictionnaire, d'Andigné, de Pierres, &c. *Jeanne de la Saugere* étant devenue veuve, fit la représentation des titres de son mari devant M. *Voisin de la Noiraye*, & obtint Sentence de maintenue à Tours le 16 Mars 1668. Elle eut de son mariage pour fils unique,

IX. François-Nicolas de Hellaud, Chevalier, Seigneur de Valliere, qui fut Page de Monsieur, frere unique du Roi Louis XIV, le 25 Mars 1675, & s'allia, par contrat passé devant *Martin Gaudiches*, Notaire royal à Angers, le 15 Septembre 1695, avec *Marie-Charlotte Herbereau*, fille de *Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de la Chaise, Conseiller du Roi, & ancien Président au grenier à sel de la ville d'Angers. Leurs enfans furent: — 1. Melchior-François, qui suit; — 2. Marie-Anne, Religieuse en l'Abbaye Royale de Nidoiseau; — 3. Louise-Françoise, non mariée; — 4. & Henriette-Charlotte, mariée, par contrat passé devant *Deville*, le jeune, Notaire à Angers, le 9 Juillet 1764, avec *Jean-Joseph de Vezins-de-le-Vesons*, Chevalier, Lieutenant au Régiment des Carabiniers de M. le Comte de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, fils majeur de feu haut & puissant Messire *François de Vezins-de-le-Vesons*, Chevalier, Seigneur, Comte de Vezins, & de *Jacquette de Berne*.

X. Melchior-François de Hellaud, Chevalier, Seigneur de Valliere, de la Verrie & de la Devansaye, a servi en qualité de Garde-du-Corps du Roi, & a épousé, par contrat passé devant *Routard*, Notaire royal à Angers, le 23 Septembre 1726, *Renée-Marguerite Hullin*, fille unique de *René Hullin*, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, & de *Marguerite Hunault de la Chevallerie*. De ce mariage sont issus: — 1. Joseph-Charles-François, qui suit; — 2. Hiacinthe, mort jeune, Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Anjou, Infanterie; — 3. & Marguerite-Eulalie, mariée, par contrat passé devant *Jacques Campaux*, Notaire royal à Cheffet, le 15 Avril 1758, avec *Charles-Louis-Artus de Bonchamps*, (dont les armes sont: *de gueules, à 2 triangles entrelacés d'or*), fils aîné & principal héritier d'*Anne-Artus de Bonchamps*, Chevalier, Seigneur de la Baronniere & de la Coudraye, & d'*Anne-Elisabeth-Angélique de Farcy*.

XI. Joseph-Charles-François de Hellaud, Chevalier, Seigneur de Valliere, de la Devansaye & du Bois-Cent, né le 25 Août 1728, a servi Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillant, a été réformé à la paix, & s'est allié, par contrat passé devant *Jacques-René Campaux*, Notaire royal, résidant à Cheffet, le 3 Novembre 1761, avec *Agathe-Luce de Barrin*, fille de feu *Achille-Roland de Barrin*, Chevalier, Seigneur du Palet, Vallet & Mouzillon, & de *Marie*, Marquise *d'Anthenaise*, Dame de la Jaille, Monguillon, le Port-Joullain & Landifer. *Agathe-Luce de Barrin* est petite-niece de *Roland Barrin de la Galissonniere*, Lieutenant-Général des Armées navales, pere d'un autre *Barrin*, Marquis de la Galissonniere, Commandant à la nouvelle France, Lieutenant-Général des Armées navales, & mort Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & sœur d'*Achille-Marc*, Comte *de Barrin*, Marquis de Fromenteau, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Armand-Charles*, Vicomte *de Barrin*, aussi Maréchal-de-Camp, & Commandant en basse Bretagne en 1768. De ce mariage sont nés: — 1. Achille-Joseph, mort jeune; — 2. Agathe-Françoise, née le 7 Septembre 1762; — 3. & Marc-Eulalie de Hellaud de Valliere, née le 5 Mars 1764.

Les armes: *de gueules, au griffon d'or.* Généalogie dressée sur les titres originaux communiqués.

HELLENVILLIER, en Normandie: Ancienne Famille maintenue dans sa No-

blesse le premier Septembre 1667. Elle étoit considérable du tems de PHILIPPE-AUGUSTE, que vivoit CLAUDIN DE HELLENVILLIER, à qui ce Prince donna en garde un Château qu'il avoit fait élever au bout du Pont de Rouen. Il est qualifié de *Gentilhomme signalé de la Province*, dans les titres de la Chambre des Comptes. Il y a une Généalogie qui commence à

JEAN, Sire DE HELLENVILLIER, qui vivoit dans le XIe siécle. Il avoit épousé la fille du Comte *de Périgord*, dont il eut: — JEAN DE HELLENVILLIER, qui eut pour femme *Perrette de Harcourt*, mere de JEAN DE HELLENVILLIER, qui épousa la fille du Baron *de Garancieres*, dont trois fils.

JEAN DE HELLENVILLER, l'aîné, fut pere de ROGER, & ayeul de JEANNE DE HELLENVILLIER, femme de *Robert de Mainemares*.

CLAUDIN DE HELLENVILLIER, le second fils, sieur d'Auteuil, Maréchal de Normandie, qualifié de *Monseigneur* & *Chevalier*, fut envoyé en ôtage par le Roi CHARLES V, au Roi de Navarre. Il avoit épousé la fille du Seigneur *de Fontenay*, de la Maison de *Roye*, Dame d'Avrilly. De leur mariage vint:

ROGER DE HELLENVILLIER, Seigneur d'Avrilly, qui épousa, 1°. en 1369, *Marguerite de Dreux*, Dame de la Chapelle-Gautier, descendue de LOUIS LE GROS, Roi de France, dont naquit: — ROGER-CLAUDIN, Seigneur de Baigneux; & 2°. *Agnès de la Champagne*, dont il a eu:

JEAN DE HELLENVILLIER, Baron de la Ferté-Fresnel, marié avec *Ambroise Loré*, dont plusieurs enfans, entr'autres,

ALAIN DE HELLENVILLIER, allié, l'an 1510, avec *Marie de Boissay*, dont il eut:

JACQUES DE HELLENVILLIER, Baron de la Ferté-Fresnel, qui épousa, en 1518, *Jeanne de Rouville*, dont il n'y eut point d'enfans.

Les preuves de noblesse faites, en 1641, par les Seigneurs d'Avrilly, branche cadette de cette maison, ne commencent qu'à CLAUDE DE HELLENVILLIER, vivant en 1474. — RICHARD DE HELLENVILLIER, Sire d'Avrilly, vivoit en 1477. — LOUIS DE HELLENVILLIER, Seigneur du Mesnil-Jourdain, étoit vivant l'an 1529. — VALERAN DE HELLENVILLIER, Sire d'Avrilly, rendit hommage au Roi le 11 Mai 1575. Il épousa, en 1590, *Anne le Brun*. — LOUIS DE HELLENVILLIER fut marié, le 2 Mai 1603, à *Catherine Pigace*, dont naquit: — VALERAN DE HELLENVILLIER, qui épousa, le 13 Décembre 1628, *Gabrielle Catinat*.

Voyez sur cette Famille, *la Roque, Histoire d'Harcourt, p.* 1530 *& suiv. & p.* 1892 *& suiv.*

Les armes: *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 aiglons d'azur.*

HELLOUIN, Ecuyer, Seigneur de Creuilly, en Normandie, Election de Valogne. De cette Famille est N.... HELLOUIN DE COURCY-CREULLY, Colonel du Régiment de Tournaisis en 1761, Officier distingué. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, & d'un fer de lance d'argent, en pointe.*

HELMSTAT. De cette ancienne Noblesse est le Comte DE HELMSTAT, marié à *Henriette-Louise de Montmorency-Laval*, seconde fille du feu Maréchal de *Montmorency*. Les armes: *d'argent, au coq de sable s'essorant.*

HELYES, anciennement ELYES. Famille originaire du Bessin en basse Normandie.

I. RICHARD HELYES, Seigneur de la Lyserne, eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. THOMAS, Seigneur de Sully, lequel fut pere de cinq enfans; sçavoir: — (a) MICHEL, mort sans hoirs; — (b) LAURENT, décédé sans alliance; — (c) MARTIN, Prêtre, Curé de Bernescq, qui fit bénir la

Chapelle de Saint-Blaise vers l'an 1444; — (d) PERRETTE, mariée à *Pierre le Moisson*, Ecuyer; — (e) RAOULINE, femme de *Pierre Helluin*, Ecuyer; — 3. & ROBERT, Prêtre, Curé de Bernescq, lequel acquit, en 1430, la maison de Barbeville près la Riviere.

II. PIERRE HELYES, I. du nom, Seigneur de la Lyserne, est employé, avec son frere THOMAS HELYES, dans la recherche de *Montfaouq* en 1463. Il eut de *Jeanne Fermine*, sa femme, vivante en 1489: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JEAN, Prêtre, Curé de Monstiers; — 3. ENGUERRAND; — 4. RICHARD, Prêtre, Curé de Foulongne; — 5. MICHEL, aussi Prêtre; — 6. RAOUL, demeurant à Campigny; — 7. & YONNE, mariée à *Jean de la Cour*, Seigneur de la Maillardiere.

III. PIERRE HELYES, II. du nom, Seigneur de la Lyserne, prit à fief la maison de Barbeville de son cousin-germain, MARTIN HELYES, Curé de Bernescq. Il mourut à Bayeux le 23 Avril 1523, laissant de sa femme *Jeanne de Mathan*: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Catherie, rapportée ci-après; — 3. LOUIS; — 4. FRANÇOIS, mort, sans hoirs, le 1 Octobre 1588, & enterré dans le Cimetiere de Barbeville, où l'on voit, contre le mur de l'Eglise, son épitaphe en 4 vers françois; — 5. ANDRÉ, Prêtre, Curé de Beny, & auparavant Gouverneur de M. le Duc *d'Enghien*; — 6. & GUILLEMETTE, mariée à *Robert de Baussy*, Ecuyer.

IV. NICOLAS HELYES, Seigneur de la Lyserne, mort le 27 Janvier 1555, avoit épousé, le 22 Avril 1527, *Basile du Hamel*, décédée le 2 Août 1585. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui suit, — 2. CATHERINE, femme de *René du Fresne*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Louet, Sommelier du gobelet du Roi CHARLES IX; — 3. MARIE, épouse de *N... du Haussey*, Ecuyer, Seigneur de Ligry; — 4. & GUILLEMETTE, femme de *Pierre de Sabine*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudiere.

V. PIERRE HELYES, III. du nom, Seigneur de la Lyserne, mort le 20 Septembre 1598, âgé de 63 ans, avoit épousé, le 10 Mai 1561, *Barbe de Montailly*, décédée le 29 Octobre 1622, âgée de 88 ans, ayant vu 90 tant de ses enfans que de ses petits-enfans, dont 35 assisterent à son trépas. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ANTOINE, Seigneur de Lieuré, tige des Seigneurs de Houtteville, mentionnés ci-après; — 3. RICHARD, Prêtre, Curé de Saonnet, décédé le 24 Juin 1655; — 4. PIERRE, Seigneur des Castelets, mort en 1655. Il avoit épousé *Marie de Godefroy*, & en eut: — (a) LAURENT HELYES, Seigneur des Castelets, employé comme ancien Noble dans la recherche de *Chamillart*, en 1666. De son mariage avec *Madelene de Saon*, naquirent quatre enfans; sçavoir: — PIERRE-JEAN; — JACQUES; — MARIE & PERRETTE; la derniere Religieuse; — (b) ANTOINE HELYES, Seigneur de Fatouville, allié à *Catherine de Trenchefort*, héritiere; — (c) PIERRE, Prêtre, Curé de Saonnet; — (d) & CATHERINE, femme d'*Olivier de Cabazac*, Seigneur des Vaux; — 5. COLASSE, mariée à *Hector Myffant*, Ecuyer, Seigneur de Berrolles; — 6. CATHERINE, femme de *Guillaume le Breton*, Ecuyer, Seigneur de la Valette; — 7. JEANNE, épouse de *N... de Margueryé*, Ecuyer, Seigneur de Maizerey; — 8. RENÉE, femme de *Julien de Chantelou*, Seigneur de la Moriniere, Vicomte de Thorigny; — 9. & MARIE, alliée 1°. à *Georges de la Dangie*, Seigneur d'Englesqueville, Président en l'Election de Bayeux; & 2°. à *N... des Bois*, Ecuyer, Conseiller au Présidial de Caen.

VI. GUILLAUME HELYES, Seigneur de la Lyserne & de la Fosse, Conseiller du Roi, Grenetier à Bayeux, décédé le 3 Septembre 1655, âgé de 87 ans, avoit épousé *Perrette Ristens*, morte le 31 Décembre 1662, dans sa maison de Beauregard, & inhumée le lendemain à Barbeville. Leurs enfans furent: — 1. RICHARD, qui suit; — 2. JOACHIM, Seigneur de la Lyserne, Procureur du Roi au Bailliage de Bayeux, né le 14 Janvier 1604. Il prit possession de sa charge le 19 Avril 1636, à la place de feu *Jean d'Ollebel*, Ecuyer. De *Madelene Lochard*, sa femme, il eut: — FRANÇOIS, mort sans postérité, & trois filles; sçavoir: — MARIE, femme de *N... André*, Ecuyer; — URSULINE, Religieuse au Couvent des Ursulines de Bayeux; — & GERMAINE HELYES; — 3. JEAN,

Jean, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Chancelier & Chanoine de la Cathédrale de Bayeux, promoteur en l'Officialité de cette ville, Syndic du Clergé, Vicaire général de l'Evêché, décédé le 1 Août 1660, âgé de 54 ans. L'Obituaire de la Cathédrale en parle comme d'un Ecclésiastique recommandable par sa science & sa piété; — 4. Jacques, aussi Docteur de Sorbonne, Archidiacre des Vés, & Chanoine d'Albray en l'Eglise de Bayeux, décédé le 20 Mars 1679; — 5. Pierre, Seigneur de la Noë, & depuis Seigneur des Fresnes & Patron de Campigny, du chef de sa femme *Barbe de Baudre*, morte en couches le 18 Novembre 1638, de Marie Helyes, laquelle porta la Seigneurie des Fresnes, par son alliance du 16 Mars 1663, à *Adrien le Sueur*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Eny; — 6. Barbe, femme de *Pierre du Fayel*, Ecuyer, Seigneur des Hautfoins & de Bley; — 7, 8 & 9. Jeanne, Marie & Perrette, Religieuses Ursulines; — 10. & Catherine, morte fille le 30 Janvier 1652.

VII. Richard Helyes, II. du nom, Seigneur de Subles, Conseiller du Roi, Grenetier & depuis Lieutenant-Général, Civil & Criminel du Bailliage de Bayeux, né le 31 Juillet 1607, mourut âgé de 76 ans, le 18 Septembre 1683, & fut enterré dans sa Chapelle en l'Eglise de Saint-Malo de Bayeux. Il avoit épousé 1°. *Marie Lochard*, décédée le 17 Octobre 1645; & 2°. *Hermaine Potier*, morte le 17 Juin 1683. Du premier lit il eut: — 1. Guillaume, Prêtre & Curé du Bourg d'Isigny; — 2. Joachim, qui suit; — 3. Anne-Madelene, Religieuse Ursuline à Bayeux; & du second lit: — 4. Edouard, Seigneur de Clinchamps, Lieutenant-Général, Civil & Particulier au Bailliage de Bayeux, qui de sa femme *Marie Lourdet*, décédée le 27 Avril 1730, fille de *N... Lourdet*, & de *Jeanne Saffrey*, eut: — Antoine-Edouard Helyes, mort sans postérité, & deux filles, sçavoir; — Jeanne, mariée à *Gilles de Marguerie*, Seigneur & Patron de Vierville; — & Françoise Helyes, femme de *Clément de Quens*, Seigneur de Varaville, Vicomte de Bayeux; — 5. Nicolas, Prêtre, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Bayeux, Chanoine d'Albemy en la Cathédrale de cette ville, & un des Vicaires généraux du Diocèse pendant la vacance du siége, ès années 1718 & 1719, mort le 30 Décembre 1738, âgé de 85 ans; — 6. Marie, femme de *Jean-François André*, Ecuyer, Seigneur du Manoir, Procureur du Roi à Bayeux; — 7. Marie-Françoise, alliée à *Guillaume d'Esson*, Seigneur de Donville; — 8. & Anne Madelene, Supérieure des Ursulines de Bayeux.

VIII. Joachim Helyes, Seigneur de Subles, de Bomparc, Seigneur & Patron de Saint-André de Bayeux, Conseiller du Roi, Assesseur au Bailliage de cette ville, né le 12 Avril 1644, mort le 8 Octobre 1719, avoit épousé *Marie du Hamel*, décédée le 28 Juillet 1737, âgée de 82 ans, dont: — 1. Michel, Seigneur de Subles, né le 15 Novembre 1678, mort en 176...: il s'est distingué par un goût délicat pour les Belles-Lettres & les beaux Arts; — 2. Jean-Batiste, Seigneur de la Lyserne, Capitaine de Cavalerie, Pensionnaire du Roi, décédé le 9 Février 1759; — 3. Jean-François, dit *l'Abbé de Bomparc*, grand Couteur de la Cathédrale de Bayeux, mort le 18 Août 1750; — 4. Augustin-Thomas, qui suit; — 5. Jacques, dit *le Chevalier de Bomparc*, Ingénieur du Roi, mort à Paris en 1739, laissant une fille naturelle, — N... Helyes, mariée au sieur *Cayet*; — 6, 7, 8 & 9. Marie-Claude, Marie-Anne, Religieuse Ursuline; Angélique, Madelene; — 10 & 11. & deux autres filles mortes jeunes.

IX. Augustin-Thomas Helyes, Seigneur de Bomparc, né le 28 Septembre 1689, mort en 1768, avoit épousé, en Décembre 1731, *Bonne-Barbe de Minssant*, dont

X. Claude-Joachim Helyes, Seigneur du Mesnil-Amant & de Monchaton, décédé en 1757, sans enfans de *N... le Breton de Berrolles*, son épouse, auparavant veuve du sieur *d'Heranville d'Aigneaux*.

Seigneurs de Houtteville.

VI. Antoine Helyes, Seigneur de Lieuré, second fils de Pierre, III. du

nom, Seigneur de la Lyserne, & de *Barbe de Montailly*, décéda à Tessy le 7 Juillet 1631. Il avoit épousé 1°. *Marie d'Amours*; 2°. *Perrette Huë*; & 3°. *Marie Goyer*. Du premier lit il eut : — 1. RICHARD, qui suit; & du second: — 2. ANNE, femme de *N... Osber*, Ecuyer, Seigneur de la Vicomtiere; – 3. & FRANÇOISE, Religieuse Ursuline à Bayeux.

VII. RICHARD HELYES, Seigneur de Houtteville, décédé le 28 Octobre 1658, a laissé de sa femme *Raouline de Hermerel*: — 1. OLIVIER, qui suit; – 2. JACQUES, marié à *N... du Fayel*, dont: — MARIE-MADELENE HELYES, femme de *N.. d'Esson*, Seigneur de Douville; — 3. & MADELENE.

VIII. OLIVIER HELYES, Seigneur de Houtteville, fit preuve avec JACQUES, son frere, de son ancienne noblesse, devant M. *de Chamillart* en 1666, & épousa *Françoise le Sens*, dont un fils.

Seigneurs de LA CATHERIE.

IV. JEAN HELYES, Seigneur de la Catherie, second fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur de la Lyserne, & de *Jeanne de Mathan*, épousa *Jeanne Payen de la Poupeliere*, dont vinrent : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN, auteur d'une branche éteinte; – 3 & 4. FRANÇOIS & ANDRÉ, morts sans hoirs; – 5. ROBERT, Religieux Prémontré à l'Abbaye d'Ardenne; — 6. ROBERTE, femme de *N...... d'Arragon*, Ecuyer, Seigneur de Grandcamp; — 7. & BASILE, femme de *Philippe Laillet*.

V. LOUIS HELYES, Ecuyer, Seigneur de la Catherie, épousa *Christine Gautier*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANNE, mariée à *N.. d'Espinoze*, Ecuyer, Seigneur de Belleau; – 3. SUSANNE, femme de *Daniel de Cabazac*, Seigneur de Quiry; — 4. & JUDITH, épouse de *N... de la Marck*, Ecuyer, Seigneur de la Londe.

VI. JEAN HELYES, I. du nom, Seigneur de la Catherie, eut pour femme *Elisabeth du Mesnil*, dont

VII. JEAN HELYES, II. du nom, Seigneur de la Chaterie & de Querquesale, qui épousa *Marie le Chevalier*. Leurs enfans furent : – 1. NICOLAS, Seigneur du Mont, pere, par sa femme, *Michelle de Bonnet*, de — RAOULINE HELYES, mariée à *N.. Huë*, Ecuyer, Seigneur de Port; – 2. PIERRE, Seigneur de Bazenville, marié à *N... Regnault*; – 3. CHARLES, Seigneur de Longueville, décédé sans enfans de *Jacqueline Bunel*, sa femme; — 4. & ISABEAU, femme de *N... Onfroy*, Seigneur de Veret. *Mémoire envoyé.* Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 glands d'or la queue en bas, 2 & 1.*

* HEM : Baronnie dans la Flandre-Wallone, Diocèse de Tournay, érigée en *Marquisat*, par Lettres du Roi Catholique, en 1660, en faveur de *Jacques de Gand-Villain*, second fils de *Gilbert de Gand-Villain*, Seigneur de HEM, & de *Marie-Françoise de Vissocq*, lequel épousa *Michelle de Varennes*, dite *de Bretagne*, Dame de Saint-Léger, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Lannoy*. Voyez GAND.

HEMARD. Famille dont étoit

PIERRE HEMARD, Seigneur de Denonville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié à *Marguerite-Jeanne Fresniere*. Il eut pour fils : — CHARLES DE HEMARD, Licencié ès Loix, Conseiller au Grand-Conseil après la mort de *François de Cambray*, par provisions données à Mons le 1 Avril 1529. Il prêta serment entre les mains du Chancelier, & au Grand-Conseil le 22 du même mois. Il étoit encore Conseiller en 1535; fut Evêque de Mâcon le 20 Novembre 1531, après avoir été Protonotaire & Dataire de la Légation de France, Abbé confeudataire de Saint-Aubin d'Angers & de Saint-Pierre en Vallée, Diocèse de Chartres; fut Ambassadeur de France à Rome depuis 1534 jusqu'en 1537; & le Pape PAUL III le nomma Cardinal le 22 Septembre 1536. Il fut transféré à l'Evêché d'Amiens le 29 Décembre 1538, & mourut le 23 Août 1540, âgé

de 47 ans. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

HEMERY (D'): Famille établie à Langres en Champagne.

JEAN D'HEMERY, II. du nom, Ecuyer, fils d'autre JEAN D'HEMERY, & de *Marguerite le Gruyer*, Receveur des Octrois de la ville, Grenetier, Maire de Langres, &c. Valet-de-Chambre de HENRI *le Grand*, & Commissaire de l'extraordinaire des Guerres, fut annobli, vers 1590, par ce Prince, pour services importans rendus tant par lui que par ses ancêtres au Roi HENRI IV, & à ses prédécesseurs CHARLES IX & HENRI III. Il épousa Demoiselle *Guillemette Petit*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Claudette Boutechoux*. Leurs enfans furent: – 1. GILLES, qui suit; – 2. ANSELME, Chanoine de l'Eglise de Langres & Archidiacre du Dijonnois, mort le 30 Juillet 1666; — 3. JEAN-BATISTE; — 4. MARIE, femme d'*Odinet Javernault*; – 5. MARGUERITE, mariée à noble *Antoine de Lecey*, Receveur des décimes; — 6. & ANNE D'HEMERY.

GILLES D'HEMERY, Ecuyer, Grenetier, puis Président au Bailliage & Siége Présidial de Langres, épousa *Marguerite Piot*, fille d'*African*, Ecuyer, Receveur des Tailles, & de *Marguerite Brottes*, dont 17 garçons & une fille, entr'autres: – 1. GILLES, qui suit; – 2. AFRICAN, Chanoine de Langres en 1648; — 3. ANSELME, Chanoine en 1640, mort en 1648, en odeur de sainteté; — 4. FRANÇOIS, Ecuyer & Grenetier, né en 1648, mort en 1732. Il avoit épousé *Catherine du Molinet*, fille d'*Etienne du Molinet*, Ecuyer, Seigneur de Rosoy, Lieutenant-Général au Bailliage de Langres, & de *Jeanne Andrieu*, dont il n'eut point d'enfans; — 5. & ANNE D'HEMERY, morte le 21 Décembre 1673, avec la réputation d'une grande piété & dévotion.

GILLES D'HEMERY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Percey & de Jorquenay, épousa, par dispense, sa cousine, *Marie-Marguerite Pietrequin*, fille de *Philibert Pietrequin*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, la Villeneuve-aux-Fresnes, Gilley, & de *Bernarde Bouvot*. De ce mariage sortirent 12 enfans; sçavoir: — 1. PHILIBERT-FRANÇOIS, qui suit; — 2. AFRICAN; — 3. BERNARDE, mariée à *Arnoult-Etienne Heudelot*, Ecuyer, Seigneur de Vallepelle & Longeot en partie; — 4. MARIE-ANNE, femme de *Jean-Batiste Petit*, Ecuyer, Seigneur de Bressey, mort en 1742, d'une famille établie à Dijon; – 5. MARGUERITE, mariée à *Thomas Petit*, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, mort en 1759, âgé de 68 ans, fils de *Thomas Petit*, Ecuyer, d'une famille établie à Langres, & de *Marguerite Girault*. Voyez GIRAULT; — 6. FRANÇOISE D'HEMERY; — & 6 autres enfans, morts jeunes.

PHILIBERT-FRANÇOIS D'HEMERY, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, Jorquenay & Chaudenay en partie, mort en Mars 1743, avoit épousé *Elisabeth Remond*, fille de *François Remond*, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, & d'*Elisabeth Helyot*, de Paris, dont: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; – 2. FRANÇOIS-BERNARD, Docteur de Navarre, Chanoine de l'Eglise de Langres, ancien Chambrier, & Grand-Vicaire de M. *de la Luzerne*, Evêque de Langres; — 3. NICOLAS, Officier dans le Régiment de Souvré, tué, en 1734, à la bataille de Guastalla; — 4. & FRANÇOISE D'HEMERY, mariée, par contrat du 6 Mai 1746, à *Claude-Nicolas de Montangon*, Chevalier, Seigneur de Mareuil & Chaudenay en partie.

JOSEPH-FRANÇOIS D'HEMERY, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, Bougey & Chaudenay en partie, Capitaine dans le Régiment de Souvré, épousa, par contrat du 30 Janvier 1741, *Reine-Catherine de Serrey*, fille de *Jean-Marie de Serrey*, Ecuyer, Seigneur de Bougey, & de *Louise-Perrette de Camelin*, dont il n'a point d'enfans. *Mémoire envoyé*.

Les armes: *d'azur, au lion dragonné & ailé d'or; au chef d'argent, chargé de 3 cannettes de gueules*.

HÉMERY: Famille de l'Isle de France, dont étoit JULIE D'HÉMERY, née en 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686. Elle prouva que JEAN D'HÉMERY, Seigneur d'Arcis, & *Jeanne de Sergines*,

sa femme, vivans en 1430, étoient ses septiemes ayeul & ayeule. Les armes : *de gueules, à trois coquilles d'or 2 & 1 ; au chef abaissé de même.*

HEMONT. Les Seigneurs de HEMONT & d'Auffeu, sont une branche cadette de la Maison de CREQUY, dont l'auteur est CLAUDE DE CREQUY, dit *le Jeune*, second fils de CLAUDE, Seigneur de Bernieulles, & de *Marguerite*, Dame *de Guisancourt*, lequel eut en partage les Terres de Wicquenhen, de Hemont & de Friencourt. *Voyez* CREQUY.

HENAULT. De cette Famille étoit

ANTOINE HENAULT, Conseiller Secrétaire du Roi & de ses Finances. Il a eu, entr'autres enfans, de *Catherine le Bel*, LOUIS-ANTOINE HENAULT, Président, Trésorier-Général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Paris, & Commissaire du Roi pour la direction du pavé de Paris, mort le 5 Juin 1738, dans la 81 année de son âge, étant né le 7 Mars 1658 : il n'a point été marié. Il a laissé pour héritiers *Jean Parisot*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, son neveu, qu'il a fait son légataire universel, & qui est fils de feu *Claude Parisot*, vivant, Procureur-Général du Parlement de Bourgogne, & de NICOLE-CATHERINE HENAULT, & les deux fils de feu *Claude Constantin de Ladehors*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & de MARIE HENAULT, aussi ses neveux, auxquels il a fait des legs particuliers. *Mercure de Juin 1738, p. 1228.*

Nous ignorons de quelle Famille étoit feu le Président HENAULT, auteur de l'ingénieux Abregé Chronologique de l'Histoire de France, & célebre par les recherches curieuses qu'il a faites sur l'antiquité. Il avoit été Sur-Intendant des Finances, Domaines & affaires de feu la Reine, & avoit pour sœur Madame la Marquise *de Jonsac*, mere de la Vicomtesse *d'Aubeterre*.

On trouve dans *Dubuisson* les armes de HENAULT, Seigneur de Cantorbe, qui sont : *de sable, au cerf d'or passant, surmonté d'une étoile d'or.*

HENAUT : Autre Famille dont étoit

CHARLES DE HENAUT, Seigneur du Belloy, fils de CHARLES, Conseiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, mort le 15 Décembre 1697, à 95 ans, & d'*Anne Bigot*, décédée le 10 Novembre 1679. Il fut Conseiller au Grand-Conseil le 4 Juin 1680, & mourut le 21 Février 1714, âgé de 77 ans, Doyen de son semestre. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles & d'un épi de bled, tigé & feuillé de même.*

HENCKEL : Maison illustre de Silésie, dont le Comte de ce nom est le chef. LÉONORE-HENRIETTE DE HENCKEL, sa fille cadette, étoit Dame du Palais de la Reine de Prusse.

HENIN. Famille établie à Paris.

NICOLAS HENIN, Payeur des gages de la Chambre des Comptes & Secrétaire du Roi, mort le 31 Août 1698, avoit épousé *Marie-Catherine de Cuigneres*, dont il eut :

NICOLAS-JOSEPH HENIN, né le 3 Mai 1654, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 5 Mai 1688, & mort Sous-Doyen le 13 Avril 1737, à 83 ans. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1688, *Anne-Henriette Brice*, née le 3 Novembre 1659, fille de *Jean Brice*, Seigneur de Beauregard, Receveur-Général des Finances de Limoges, & de *Radegonde le Roux de Plemont*. Elle est morte le 10 Novembre 1734, laissant : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. CLAUDE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Noailles ; — 3. & ANNE RADEGONDE, mariée, le 11 Septembre 1727, à *François-Bernard Boulin*, Conseiller en la Cour des Aides, mort le 3 Septembre 1755, à 77 ans.

NICOLAS HENIN, II. du nom, Conseiller au Parlement de Paris le 31 Décembre 1717, mort en 1756, avoit épousé, le 26 Mai 1739, *Anne-Louise Goislard*

de Montſabert, décédée le 27 Mars 1764, fille d'*Anne-Charles Goiſlard de Montſabert*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Louiſe de Riants*. On ignore s'il y a eu poſtérité de ce mariage.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueules*.

* HENNENCOURT. Nom d'un Château & d'une Terre conſidérable en Picardie, appartenant à la Maiſon de *Lameth*, qui en écartele les armes, ſemblables à celles de *Mailly-Mamès*, branche de la Maiſon de *Mailly*, en Picardie, & dont une héritiere, rentrée dans la branche aînée, y reporta la Terre de Ravenſberg, partage de celle connue depuis ſous le nom d'*Haucourt*, dont le Comte *de Mailly* eſt le chef. Les armes de HENNENCOURT ſont : *d'argent, à 3 maillets de ſable, 2 & 1*.

HENNEQUIN : Famille noble originaire de Flandre, tranſportée à Troyes en Champagne, il y a plus de 460 ans. Elle remonte à

I. PIERRE HENNEQUIN, Ecuyer, qui fit don d'une Verrerie à l'Egliſe de Troyes en 1309.

II. OUDINOT HENNEQUIN, probablement deſcendu de lui, fut confirmé dans ſa nobleſſe par CHARLES, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, (depuis Roi de France, ſous le nom de CHARLES V.) Régent du Royaume pendant la priſon du Roi ſon pere en Angleterre, par Lettres données à Melun, le 23 Juillet 1359, *en conſidération des ſervices que ledit* OUDINOT *avoit fait & faiſoit de jour en jour ès guerres, particulierement en l'Oſt de Breteuil, & en conſidération de ce qu'il étoit de noble perſonne deſcendu* : ce ſont les termes deſdites Lettres. Il eut pour enfans : — OUDINOT, qui ſuit ; — & PIERRE, Ecuyer, ainſi qualifié dans un titre de 1399, mort ſans poſtérité.

III. OUDINOT HENNEQUIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maſſy fut pere de

IV. JEAN HENNEQUIN, Ecuyer Seigneur de Maſſy & de Lantage, qui épouſa *Marie de Caſtelux*, dont — OUDART, qui ſuit ; — & OUDINOT, Auteur de la branche des Seigneurs de Vaubercey, actuellement éteinte, qui portoit pour armes : *vairé d'or & d'azur, au chef de gueules chargé de 3 aiglettes d'argent*, au lieu du *lion* de la branche aînée.

V. OUDART HENNEQUIN, Ecuyer, Seigneur de Maſſy & de Lantage, épouſa *Guillemette de Margey* ou *Margery*, & eut : — SIMON, qui ſuit ; — & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Lantage, marié à *Guillemette de la Garmoiſe*, ſœur de *Gillette*, femme de SIMON, ſon frere aîné. Ce JEAN HENNEQUIN fut auteur de la branche des Seigneurs de Lantage, dont eſt ſortie celle des Seigneurs de Charmont & celle des Seigneurs de Curel. De la branche de Lantage étoit, Meſſire OUDART HENNEQUIN, Evêque de Senlis, puis de Troyes en 1527, Abbé de Saint-Loup & premier Aumônier du Roi FRANÇOIS I, qu'il accompagna dans ſa priſon à Madrid : il mourut en 1544. NICOLAS HENNEQUIN, Comte de Curel, Baron du Saint-Empire, Chambellan & Grand Louvetier du Duc de Lorraine, vivant en 1724, eſt le ſeul des deſcendans de JEAN HENNEQUIN, Ecuyer, Seigneur de Lantage, qui puiſſe avoir laiſſé poſtérité.

VI. SIMON HENNEQUIN, Ecuyer, Seigneur de Blives & de Favieres, épouſa *Gillette de la Garmoiſe*, fille de *Pierre de la Garmoiſe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Meſmin, dont il eut ſept fils, ſçavoir : — 1. PIERRE, Seigneur de Matau, de Favieres, de Blives, Bernonville de Saint-Utin-des-Grêves & de Sermoiſe, allié à *Marguerite de Marle*, fille d'*Arnaud de Marle*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & petite-fille de *Guillaume de Marle*, Chancelier de France. Leur poſtérité s'eſt éteinte & a porté leurs biens dans la Maiſon de *Joyeuſe*, par le mariage de JUDITH HENNEQUIN, avec *Robert de Joyeuſe*, Baron de Verpeil ; — 2. SIMON, Conſeiller au Parlement de Paris, & Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, mort le 28 Septembre 1493 ; — 3. GUILLAUME, Seigneur de la Chapelle, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Avril 1475.

Sa postérité s'est éteinte au premier degré; — 4. Oudart, Doyen de l'Eglise de Saint-Urbain de Troyes; — 5. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'Espagne & de Croissy, dont est sortie celle des Seigneurs du Peray & de Bermainville, finie par deux filles, sçavoir: — Jeanne Hennequin, alliée, 1°. à *Georges Babou*, Chevalier, Seigneur de la Bourdaisiere, 2°. à *Gilbert Filhet*, Seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, Chevalier du Saint-Esprit, & Commandant la Compagnie des 200 Chevaux-Légers de la Garde; & 3°. à *Gabriel d'Aremberg*, Seigneur des Ouches, Capitaine des Gardes-Suisses de M. le Duc d'*Orléans*, desquels elle n'eut point d'enfans; — & Renée-Marie Hennequin, femme de *Henri de Gouffier*, Marquis de Boissy, fille aînée de *Louis de Gouffier*, Duc de Roannois, & de *Léonore de Lorraine-Elbœuf*, dont entr'autres enfans: — *Charlotte de Gouffier*, mariée avec *François d'Aubusson*, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France; — 6. François, auteur de la branche des Seigneurs d'Ozon & de la Merie, établie en Rethelois, que l'on croit éteinte; — 7. & Michel Hennequin, qui a fait celle des Seigneurs de Boinville-Fresne, Barons & Marquis d'Ecquevilly, dont est sortie la branche des Seigneurs de Cury, & celle des Seigneurs d'Assy, que l'on rapportera ensuite.

Branche de Boinville & d'Ecquevilly.

VII. Michel Hennequin, Ecuyer, septieme fils de Simon, Seigneur de Favieres, Blives, & de *Gillette de la Garmoise*, fut Seigneur de Boinville, de Cury & d'Assy en Soissonnois. Il fit hommage de la Seigneurie de Cury en 1505, mourut en 1519, & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins de Troyes. Il avoit épousé, le 23 Juillet 1487, *Catherine Gobaille*, dite *de Crecy*, fille de *Nicolas Gobaille*, dit *de Crecy*, Seigneur en partie de Cury, & de *Marie de Sansac*, dont: — 1. Nicolas, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Président aux Enquêtes du Parlement; — 2. Oudart, qui suit; — 3. Dreux, Chevalier, auteur des Seigneurs d'Assy, rapportés ci-après; — 4. & Anne, mariée à *Jean Lhuillier*, Seigneur de Boulancourt, de Saint-Mesmin, de Champcenetz, d'Angerville & de Presle, Président de la Chambre des Comptes & Prévôt des Marchands de la ville de Paris, dont — *Jeanne Lhuillier*, femme d'*Antoine de Nicolaï*, Chevalier, Seigneur de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris. Voyez Nicolaï.

VIII. Oudart Hennequin, II. du nom, Seigneur de Boinville, de Cury & de la Gastine, Contrôleur Général des Finances en la Généralité d'Outre-Seine & Yonne, épousa, le 28 Janvier 1521, *Jeanne Michon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bagnolet & de Villepinte, & de *Marguerite Chambellan*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jean, auteur des Seigneurs de Cury, rapportés ci-après; — 3. Jeanne, femme de *Henri de Mesmes*, Chevalier, Seigneur de Roissy & de Malassise, Chancelier du Royaume de Navarre; — 4. & Antoinette, mariée à *Jean Brachet*, Seigneur de Forville & de Portmorand.

IX. Pierre Hennequin, Chevalier, Seigneur de Boinville, le Gaillard près Ablis, de Fresne près Meulan, d'Egoulon, de la Castaigne, de Boulervilliers, fut pouvu le 9 Avril 1568, d'une charge de Président à Mortier au Parlement de Paris. Il avoit épousé *Marie Brulart*, Dame de Hez au pays d'Artois, fille unique de *Jacques Brulart*, Baron de Hez, & d'*Isabelle le Picard*. Il en eut: — 1. Oudart, qui suit; — 2. Renée, alliée avec Nicolas Hennequin, son cousin, Seigneur du Peray & de Bermonville; — 3. & Marie, femme, 1°. d'*Olivier le Fevre*, Seigneur d'Eaubonne, Président de la Chambre des Comptes de Paris; & 2°. d'*Antoine de la Marck*, Comte de Braine.

X. Oudart Hennequin, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville, de Fresne & de Hez au pays d'Artois, fut reçu Maître des Requêtes le 17 Novemvembre 1603, & avoit épousé, en 1597, *Renée Potier*, de la Maison de *Gesvres*, fille de *Nicolas Potier*, Seigneur de Blancmesnil, Président à Mortier au Parlement de Paris, Chancelier de la Reine Marie de Medicis, & d'*Isabelle*

Baiflet. Elle étoit sœur de *René Potier*, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, & d'*Augustin Potier*, aussi Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Grand Aumônier de la Reine régente, ANNE D'AUTRICHE, dont il fut un moment le premier Ministre. De ce mariage vinrent — NICOLAS, qui suit; — & plusieurs filles mortes sans alliance.

XI. NICOLAS HENNEQUIN, Baron d'Ecquevilly, Seigneur de Fresne, &c. fut pourvu de la charge de Capitaine Général de la Vénerie des toiles de chasse, tentes, pavillons du Roi & équipage du sanglier, le 6 Mars 1642. Son prédécesseur immédiat dans cette charge, étoit M. *de l'Hôpital de Vitry*, Maréchal de France. Il épousa *Anne de Sarrus*, fille de *Michel de Sarrus*, Conseiller au Parlement de Paris, dont il eut : — ANDRÉ, qui suit; — PIERRE & CLAUDE HENNEQUIN, morts sans postérité; — trois filles mortes en bas âge, & deux autres Religieuses à Poissy.

XII. ANDRÉ HENNEQUIN, Marquis d'Ecquevilly, Seigneur de Fresne, Bouafle, la Muette-Verigny, Gourons, Presle & Baron de Hez au pays d'Artois, fut reçu Capitaine-Général de la Vénerie des toiles de chasse, tentes, pavillons du Roi, & équipage du sanglier, en survivance de son pere en 1659. Il épousa, en 1682, *Madelene-Thérese-Euphrasie de Marillac*, petite niéce de *Louis de Marillac*, Comte de Beaumont-le-Roger, Maréchal de France, & fille de *Michel de Marillac*, Baron d'Attichy, Conseiller d'Etat, & de *Jeanne Potier d'Ocquerre*, dont : — 1. MICHEL-ANDRÉ, Prêtre, Abbé Commendataire de Mezieres; — 2. AUGUSTIN-VINCENT, qui suit; — 3. ANNE-MADELNE, mariée, en 1706, à *Louis-Charles-Bernardin Gigault*, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur de Vincennes, petit-fils du Maréchal *de Bellefonds*; — 4. THÉRESE, alliée, en 1717, à *Louis le Pelletier*, Marquis de Villeneuve, premier Président du Parlement de Paris; — & plusieurs enfans morts en bas âge.

XIII. AUGUSTIN-VINCENT HENNEQUIN, Marquis d'Ecquevilly, Seigneur de Fresne, Bouafle, la Muette-Verigny, Presle, premier Guidon des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, Brigadier de ses Armées, Capitaine Général de la Vénerie des toiles de chasse, tentes, pavillons du Roi & équipage de sanglier, épousa, en 1714, *Madelene du Monceau de Molant*, fille de *Charles du Monceau*, Chevalier, Seigneur de Molant, Olainville, & de *Marie-Charlotte Camus des Touches*, dont : — CHARLES-MARIE, mort au berceau; — & AUGUSTIN-LOUIS, qui suit.

XIV. AUGUSTIN-LOUIS HENNEQUIN, Marquis d'Ecquevilly, Seigneur de Fumechon, Bouafle, Morainvilliers, Chemery, Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Cavalerie, ensuite Maréchal de Camp, Capitaine Général de la Vénerie des toiles de chasse, tentes, pavillons du Roi & équipage du sanglier, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, a épousé, en 1741, *Honorée de Joyeuse*, fille de *Jean-Gédéon de Joyeuse*, Comte de Grandpré, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, & d'*Antoinette de Villers*. De ce mariage sont nés : — 1. ARMAND-FRANÇOIS, dit *le Comte d'Ecquevilly*, Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Cavalerie, pourvu en survivance de son pere de la charge de Capitaine Général de la Vénerie des toiles de chasse, tentes, pavillons du Roi, & équipage du sanglier; — 2. AMABLE, dit *le Chevalier d'Ecquevilly*, Chevalier de Malte de minorité, Capitaine dans le Régiment de son frere; — 3. ACHILLE, qui a embrassé l'état Ecclésiastique; — 4. ADÉLAÏDE, mariée, en 1769, à *Antoine-Philippe-Joseph*, Comte *d'Esterno*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Enseigne des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi; — 5. & AGLAÉ-MARIE, alliée en 1772, à *François-Emmanuel de Cappendu*, Comte de Boursonne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Picardie.

Seigneurs de CURY.

IX. JEAN HENNEQUIN, Seigneur de Cury, de Genicourt & de Villepinte, second fils d'ODUDART, II. du nom, Seigneur de Cury, &c. & de *Jeanne Michon*, Dame de Villepinte, fut fait Intendant des Finances en 1581. Il avoit

époufé, en 1560, *Charlotte le Grand*, fille de *Benoît le Grand*, Seigneur du Pleffis, Maître des Requêtes, & de *Charlotte de Boutteville*, dont : — 1. Jean, Seigneur de Cury, Ecuyer de la petite Ecurie du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, mort fans poftérité ; — 2. Robert, Seigneur de Cury, Genicourt & Villepinte, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auffi mort fans poftérité ; — 3. Jean-Jacques, Chevalier de Malte, dit *le Commandeur de Cury*. Ses preuves furent faites au Grand-Prieuré de France le 7 Mai 1604, étant alors âgé de 17 ans. Il en fera parlé ci-après ; — 4. François, auffi Chevalier de Malte fur fes preuves faites au Grand-Prieuré de France, le 4 Avril 1606 ; — 5. Henri, auffi Chevalier de Malte, tué au fiége de la Rochelle en 1622 ; — 6, 7 & 8. René, Pierre & Charles, morts jeunes ; — 9, 10, 11 & 12. Isabelle, Marie, Charlotte, Marguerite, mortes jeunes ; — 13. & Louise, alliée à *François de Boufflers*, Seigneur de Caigny, Vicomte de Ponche, & premier Comte de Boufflers, Grand Bailli du Beauvoifis. Leur petit-fils fut le Maréchal Duc *de Boufflers*, duquel eft defcendue en ligne directe *N... de Boufflers*, actuellement vivante, Ducheffe *de Lauzun*, & par alliance la branche de *Boufflers-Rennancourt*.

Jean-Jacques Hennequin, Chevalier de Malte, dit *le Commandeur de Cury*, recueillit, par la mort de fes freres, les Terres & Seigneuries de Cury, Genicourt & Villepinte. Elles auroient dû paffer après-lui à Louise Hennequin, fa fœur, Comteffe *de Boufflers* ; mais il les donna, le 12 Avril 1687, à la Religion de Malte, à condition que ce fut un Bailliage uni à celui de la Morée, & qu'il en fut le premier Bailli portant la grand-Croix, & après lui deux de fes neveux, *Robert* & *Nicolas de Boufflers*, fils de *François* Comte *de Boufflers*, & de Louise Hennequin, fa fœur, avec obligation de deux Obits dans la Chapelle de Cury, l'un le 14 Février, l'autre le 4 Novembre ; & une Meffe de la Vierge tous les Samedis. Il eut pour cette donation le confentement du Pape Urbain VIII, le 7 Octobre 1627, & mourut en Sicile allant à Malte en 1628.

Seigneurs d'Assy.

VIII. Dreux Hennequin, Chevalier, Seigneur d'Affy, troifieme fils de Michel & de *Catherine Gobaille*, dite *de Crecy*, fut pourvu, en 1535, de la charge de premier Préfident de la Chambre des Comptes de Paris, mourut en 1650, & fut enterré auprès de fon pere à Saint-Merry. Il avoit époufé *Renée de Nicolaï*, fille d'*Aimar de Nicolaï*, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, premier Préfident de la Chambre des Comptes de Paris, & d'*Anne Baillet*, Dame de Gouffainville : elle lui apporta les terres & Seigneuries de Vincy, d'Orville, de Louvres en Parifis & de Manœuvre. Il en eut fept fils & trois filles, fçavoir :

1. Antoine Hennequin, Seigneur d'Affy & de Champcenetz, Préfident au Parlement de Paris, allié à Jeanne Hennequin, fa coufine, de la branche du Peray & de Bermainville. Ils eurent pour enfans : — (a) Antoine Hennequin de Champcenetz, tué au fiége d'Amiens en 1597 ; — (b) & Catherine, alliée, 1°. à *Charles de Balfac*, Baron des Dunes ; 2°. *César de Balfac*, Comte de Graville ; & 3°. à *Nicolas de Brichanteau*, Marquis de Nangis, Chevalier de l'Ordre du Roi.

2. Oudart Hennequin, Seigneur de Chantereines, d'Orville & de Louvres en Parifis, marié à *Jeanne de Hacqueville*, dont il eut trois garçons morts fans alliance & deux filles : l'une mariée à *Raoul le Feron*, auquel elle porta les Seigneuries d'Orville & de Louvres, & l'autre femme de *Denis Feydeau*, Seigneur de Brou, Confeiller d'Etat.

3. René Hennequin, Seigneur de Sermoife & de Vincy, pourvu d'un office de Maître des Requêtes le 6 Novembre 1569. Il époufa, en 1572, *Marie de Marillac*, fille de *Guillaume de Marillac*, Sur-Intendant des Finances, & fœur de *Michel de Marillac*, Garde des Sceaux de France, & de *Louis de Marillac*, Comte de Beaumont-le-Roger, Maréchal de France. Il eut deux filles, l'une mariée en Lorraine à *Nicolas de Gleyfenoue*, Seigneur de Marainville ; & l'autre femme, 1°. de *Pierre Boucher d'Orfay*, Seigneur d'Houilles & de Vernois, dont une fille mariée dans la Maifon de *Verthamont* ; & 2°. de *Sébaftien*

le

le Hardy, Seigneur de la Trousse, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand-Prévôt de France, dont plusieurs enfans, entr'autres, *Françoise le Hardy de la Trousse*, femme d'*Antoine-Agésilas de Grossolles*, Marquis de Flamarens.

4. AIMAR HENNEQUIN, Abbé de Bernay, puis Evêque de Rennes en 1575, nommé à l'Archevêché de Reims, dont il prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 2 Avril 1594, mort en 1596, avant d'avoir pris possession.

5. NICOLAS HENNEQUIN, Seigneur du Fay, allié avec *Marguerite le Feron*, dont une fille, mariée à *Louis d'Arbaleste*, Vicomte de Melun, Seigneur de la Borde-Neron, de qui descend en ligne directe la Comtesse *de Mailly-Rubempré*, derniere de sa maison.

6. & 7. JÉRÔME HENNEQUIN, Evêque de Soissons, Abbé de Bernay, mort en 1619, âgé de 72 ans; & JEAN, Seigneur de Manœuvre, mort sans alliance; — 8. JEANNE, Religieuse à Fontaine; — 9. ANNE, femme d'*André de Hacqueville*, Seigneur d'Ons-en-Bray, Conseiller d'Etat. Leur fils a été premier Président du Parlement de Paris; — 10. & MARIE HENNEQUIN, femme de *Jean Courtin*, Seigneur de Rosay, mort Doyen du Parlement de Paris en 1653. Les armes: *vairé d'or & d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion d'argent passant.*

HENNEZEL: Noblesse originaire du Royaume de Bohême, dont la principale branche est établie en Lorraine, depuis environ quatre siécles. Elle y a joui, dès ce tems-là, des distinctions des premieres de la Province, s'y est alliée avec les Maisons de l'ancienne Chevalerie, & y a assisté aux Assises. Plusieurs branches sont actuellement répandues en Suisse, en Hainaut, en Franche-Comté, en Nivernois, en Champagne, & autres Provinces du Royaume. Elle s'est par-tout constamment maintenue dans son lustre, par les grandes alliances, la possession des fiefs, & les dignités Militaires. Le plus ancien connu de cette Famille est

I. HENRI HENNEZEL, I. du nom, Ecuyer, qui avoit épousé *Isabeau d'Esche*, avec laquelle il acquit, par contrat du 30 Mai 1392, partie des Seigneuries de Bonviller, & Belrupt; & le 13 Juillet 1394, le Meix-Xolley, au finage de Ville-sur-Illon, de *Jean*, Sire dudit lieu. Ces deux titres qualifient ledit HENRI d'*Ecuyer*. Il laissa:

II. HENRI DE HENNEZEL, II. du nom, Ecuyer, qui fut Maître-d'Hôtel de *Charles*, Duc *de Lorraine*. Il assista aux Assises de la Province, tenues à Nancy le 21 Mars 1417, & il y jugea, avec *Jean de Lenoncourt*, *Göeri de Savigny*, *Collignon de Ludres*, Bailli dudit Nancy, *Jean Goise*, *Ferry de Ludres*, & *Lobion Beffroy*, Secrétaire. Le contrat de mariage de son fils qui suit, constate qu'il épousa *Louise de Bouzey*, dont:

III. JEAN DE HENNEZEL, I. du nom, qui, par contrat du 6 Juillet 1446, épousa Damoiselle *Béatrix de Barizey*, fille de Messire *André de Barizey*, Ecuyer, Seigneur de Blainville & Damelevierre, & de Damoiselle *Béatrix de Thiaucourt*, de laquelle il eut (ainsi qu'il est justifié, par des Lettres de confirmation, de *René II*, Duc *de Lorraine*, du dernier Juillet 1501): — 1. DIDIER, qui suit; — 2. CLAUDE, dont on ignore la postérité; — 3. & JEAN, II. du nom, qui épousa *Jeanne de Mailleroncourt*, à qui il donna, par contrat du 12 Mars 1520, plusieurs immeubles situés au lieu de Hennezel, pour la récompenser des services qu'elle lui avoit rendus.

IV. DIDIER DE HENNEZEL, qualifié d'*Ecuyer* dans les Lettres-Patentes de confirmation du Duc *René II*, du dernier Juillet 1501, obtint par d'autres Patentes du Duc *Antoine*, de l'année 1509, l'ascensement féodal de certains droits: il fut Capitaine au service de ce Prince. Les piéces mentionnées sur les degrés suivans, constatent qu'il épousa 1°. *Marie-Anne de Thiétry*; & 2°. *Cathin* ou *Catherine de Bouzey*. Il eut du premier lit: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. NICOLAS, chef de la branche des Seigneurs de Champigny, rapportée ci-après; — 3 & 4. DIDIER & FRANÇOIS, auxquels on ne connoît point de postérité; — 5. GEORGES, chef de la branche de la

Rochiere aussi rapportée ci-après; & du second lit: — 6. Claude, qui n'a point laissé de postérité connue; — 7. & Isabelle, mariée à *Antoine du Houx*. C'est ce qui se remarque par des partages de la succession du 7 Mai 1553, où ladite *Cathin*, ou *Catherine de Bouzey*, est rappellée, comme belle-mere dudit François de Hennezel, & encore par d'autres partages de biens dépendans de la même succession, du 29 Juin 1561, lesquels partages rappellent lesdits enfans.

V. Guillaume de Hennezel, Ecuyer, Capitaine au service du Duc *Antoine*, fut donataire de son pere, qualifié de *noble homme*, de Terreins au Grand-Mont-Ban de Saint-Pierre, pour y bâtir, par contrat du 15 Décembre 1512. Il obtint, avec Nicolas, son frere, des Lettres-Patentes du Duc *Antoine*, le 12 Mai 1517, portant concession à leur profit, du lieu appellé *le Tolloy*, avec toutes libertés & franchises, comme gens nobles & extraits de noble lignée, & permission de chasser dans les forêts du Souverain à toutes bêtes rouges & noires, avec chiens & à toute espece de harnois, dans lesquelles Lettres-Patentes lesdits Nicolas & Guillaume, sont qualifiés de *nobles hommes*, d'*Ecuyers* & de fils de Didier de Hennezel. On ignore quelle fut l'épouse de Guillaume, mais il laissa:

VI. Claude de Hennezel, I. du nom, Ecuyer, comme il paroît par son contrat de mariage du 16 Mai 1538, avec Demoiselle *Claudine de Montagu*, au Comté de Bourgogne, laquelle fut assistée de *haute & puissante Dame Nicole de Lenoncourt*, Dame de Demangeville, Vovillers, Montureux-sur-Saone, &c. & de plusieurs autres personnes de distinction, ses parens. Ses enfans furent: — 1. Thiébault, qui suit, chef des Seigneurs d'Attigneville; — 2. Hubert, auteur de la branche des Comtes de Beaujeu, dont on parlera ci-après; — 3 & 4. Antoine & Jacques, qui comparurent, en 1570, au contrat de mariage de leur frere Hubert; — 5. & Christophe, tige de la branche des Seigneurs d'Ormois, aussi mentionnés ci-après.

Seigneurs d'Attigneville.

VII. Thiébault de Hennezel, Ecuyer, Gentilhomme du Duc *Henri*, épousa, par contrat du 16 Avril 1600, Damoiselle *Louise du Thisac*, fille de feu *Charles du Thisac*, Ecuyer, Seigneur de Belrupt, & de *Françoise de Bouzey*, auquel contrat, elle fut assistée de cette derniere, & de *François de Ligniville*, son parent. De ce mariage sortirent: — 1. Claude, qui suit; — 2. & Charles, lequel assista, l'an 1627, au contrat de mariage de son frere.

VIII. Claude de Hennezel, II. du nom, Ecuyer, Major du Régiment Lorrain de Dufour, ce qui est prouvé par son brevet, reprit, en 1625, du Duc *Charles de Lorraine*, le fief de Jezonville. Il épousa, le 14 Mars 1627, Damoiselle *Anne de Bisevalle*, fille de *Philippe de Bisevalle*, Ecuyer, & acquit, par contrat du 2 Mars 1633, de *Pierre de Thiétry*, plusieurs immeubles au finage de ce nom, & à Houdrichapelle. Il laissa:

IX. Charles de Hennezel, I. du nom, Ecuyer, né le 16 Juin 1628, Lieutenant-Colonel du Régiment Lorrain de Belrut. Il épousa Damoiselle *Madelene de Vaillant*, de laquelle il eut:

X. Charles de Hennezel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Belleroche, Lieutenant au Régiment de Chartres, Cavalerie, qui épousa, par contrat du 6 Février 1679, *Claude-Nicole de la Forge*, fille de *Charles de la Forge*, Ecuyer, Seigneur d'Autigneville, Voué de Punerot, & de Damoiselle *Marguerite Petitgot*. De ce mariage sortit:

XI. Charles de Hennezel, III. du nom, né le 2 Mars 1681, qui, par contrat du 22 Janvier 1707, où il est qualifié de *Chevalier*, épousa Damoiselle Jeanne-Antoinette de Hennezel-de-Champigny, fille de Nicolas-François, Sieur de Champigny, Chevalier, Seigneur de Bazoilles, du ban d'Escles & de Harol en partie, & de Damoiselle *Antoinette de Grand-Doyen*. Il rendit, en 1717, ses foi & hommages au Roi, à cause de la Terre & Seigneurie de Punerot, & est qualifié de *Chevalier*, dans les Lettres de reprise, qui lui furent expédiées, ainsi que dans le contrat de mariage de son fils aîné. Il eut pour enfans: — 1. Jean-Claude, qui suit; — 2. Charles-Nicolas, Chevalier, Seigneur de Pu-

nerot, marié à *Catherine-Antoinette de Maillart*, fille de *N... de Maillart*, Chevalier, Seigneur de Villacourt, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Royal Roussillon, & de N... DE HENNEZEL.

XII. JEAN-CLAUDE DE HENNEZEL, Chevalier, Seigneur de Valleroy, d'Attigneville & d'Avricourt, a servi dans les Gardes Lorraines. Il a épousé, par contrat du 18 Juin 1746, *Nicole-Thérese de Thomassin*, fille de *Claude-Nicolas de Thomassin*, Chevalier, Seigneur de Chezelle, du Chamois, & en partie de Hénamesnil, Bures, Domjevin & d'Avricourt, Conseiller d'Etat ordinaire de feu S. A. R. LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE. Il obtint, en Janvier 1760, des Lettres-Patentes, Déclaratoires de Gentillesse, de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, enthérinées ensuite en la Chambre des Comptes, qui lui donnent la qualité de *Chevalier*, ainsi que dans un autre Arrêt par elle rendu, le 6 Mars 1765; ce qu'elle n'a fait qu'après avoir par lui justifié, qu'il étoit *Gentilhomme d'ancienne race & extraction*. JEAN-CLAUDE a de son mariage :

XIII. CHARLES-NICOLAS-ANTOINE DE HENNEZEL, né le 11 Mai 1747. Il a été reçu en 1760 dans la Compagnie des Gentilshommes cadets du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, & a ensuite passé au service de France, où il est maintenant.

Branche des Comtes de BEAUJEU, en Franche-Comté.

VII. HUBERT DE HENNEZEL, Ecuyer, second fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Claudine de Montagu*, épousa, par contrat du 2 Avril 1570, BARBE DE HENNEZEL, fille de FRANÇOIS, Ecuyer, & de *Jeanne de Thiétry*. Il en eut : — 1. JOSUÉ, qui suit; — 2. JACQUES, Ecuyer, marié, l'an 1618, à *Claude de la Fresnée*, fille de *haut & puissant Seigneur Messire Jean de la Fresnée*, Seigneur de Martincourt, & de *haute & puissante Dame Bénigne de Choiseul*; — 3. PIERRE, Ecuyer, qui assista aux contrats de mariage de ses freres: on ne lui connoît point d'alliance; — 4. & GABRIELLE, mariée, l'an 1606, à *Jean du Houx*, Ecuyer, fils de *Georges du Houx*, Ecuyer, & de *Claudine du Houx*.

VIII. JOSUÉ DE HENNEZEL, Ecuyer, se maria, en 1615, avec *Marthe de Thiétry*, fille de *François de Thiétry*, Ecuyer, & de *Claudine de Thiétry*, de laquelle il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur d'Oiselet, Capitaine au service de France. Il fut, en 1658, convoqué comme Gentilhomme, aux Etats de Bourgogne.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS DE HENNEZEL, Ecuyer, fit alliance le 3 Décembre 1650, avec *Elisabeth de Thiétry*, fille de *Christophe*, Ecuyer, & de MARTHE DE HENNEZEL. De ce mariage sortit :

X. JEAN-CLAUDE DE HENNEZEL, Chevalier, qui a servi en France. Il obtint, par Lettres-Patentes de l'année 1716, l'érection de sa Terre de *Beaujeu*, en *Comté* : dans ces Lettres, le Roi dit, qu'il est *issu d'une très-noble, & très-ancienne Maison, & dont les ancêtres ont toujours été attachés au service de leurs Souverains*. Il a épousé *N...*, Comtesse *de Champagne*, dont il a eu :

XI. CLAUDE-FRANÇOIS-GASPARD DE HENNEZEL, Chevalier, Comte de Beaujeu, Capitaine au Régiment de Bauffremont, Dragons. Il a épousé, par contrat du 2 Février 1743, *Nicole-Françoise*, née Baronne *de Mahuet de Mailly de Coyviller*, fille de *Nicolas-François de Mahuet*, libre Baron du Saint-Empire, Chevalier, Comte de Mailly, Seigneur de Coyviller, Champenoux & autres lieux. Il fut assisté à son contrat de mariage de DOMINIQUE-FRANÇOIS DE HENNEZEL DE CHAMPIGNY, son parent.

Branche des Seigneurs d'ORMOIS.

VII. CHRISTOPHE DE HENNEZEL, Ecuyer, cinquiéme fils de CLAUDE, & de *Claudine de Montagu*, fut Seigneur d'Ormois, Boufferaucourt, & du Grandmont, ainsi qu'il est constaté par une transaction faite le 24 Juin 1619, à l'occasion des biens à lui échus, par le décès de l'un de ses sujets main-mortables. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mai 1582, (qui rappelle ses pere & mere) Damoiselle *Marguerite de Thiétry*, dont il laissa :

VIII. Jacques de Hennezel, Ecuyer, Seigneur du Corral & de Boufferaucourt, marié, par contrat du 6 Juillet 1625, à Damoiselle *Catherine du Houx*. Il obtint avec le Sieur *de Thiétry*, le 21 Juin 1646, de M. *de Marle de Vaubourg*, Intendant de Lorraine & de Barrois, un Décret au bas de la Requête par eux présentée, qui les maintint dans leurs franchises, priviléges & immunités d'*Ecuyers & de Gentilshommes d'extraction*: ce Décret fut confirmé, par Jugement du Baron *de Tilly*, aussi Intendant desdits Duchés, du 14 Août 1653. Jacques eut de son mariage :

IX. Josué de Hennezel, Ecuyer, Seigneur d'Ormois, ainsi qualifié dans son contrat de mariage, (qui rappelle sa filiation) du 3 Octobre 1664, avec Damoiselle Esther de Hennezel, de laquelle il eut :

X. Nicolas de Hennezel, Ecuyer, qui, par contrat du 4 Juillet 1702, épousa Damoiselle *Alberte-Thérese de Goulard*. Le 13 Mai 1713, il fit l'acquisition de la moitié de la Terre & Seigneurie d'Anthinies, & obtint, le 14 Août 1718, du Conseil de Léopold, Duc de Lorraine, un Arrêt, par lequel il est reconnu avoir justifié sa qualité d'*Ecuyer*, & qui le maintient en la possession de celle de *Gentilhomme*. Il laissa :

XI. Louis de Hennezel, Ecuyer, qui, le 17 Juin 1733, s'allia avec *Marie-Josephe de Goulard*. Il obtint, le 25 Août 1736, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui lui donne acte de la production de ses titres de noblesse & d'*Ecuyer*, & en conséquence le maintient & garde dans lesdites qualités.

Branche des Seigneurs de Champigny.

V. Nicolas de Hennezel, I. du nom, second fils de Didier & de *Marie-Anne de Thiétry*, sa premiere femme, contracta alliance, en 1506, avec *Cathin de Raincourt*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur *de Raincourt*, & de *Jeanne de Gyonvelle*. Il obtint, avec Guillaume de Hennezel son frere, la concession du Tollois, par Lettres-Patentes de l'année 1517, qui les qualifient d'*Ecuyers*; acquit, en 1529, la Terre & Seigneurie de Viomesnil, de *Jean de Ramberviller*, & la substitua, en 1532, en faveur de son fils aîné & de sa postérité masculine. Il eut de son mariage : — 1. Nicolas, qui suit ; — 2. Christophe, lequel reprit, en 1549, de *Christine de Dannemarck*, Duchesse Douairiere de Lorraine, les Seigneuries de Belrupt & Bonviller. Il décéda l'an 1552, suivant l'extrait de son Epitaphe, qui se trouve dans l'Eglise de Bonviller ; — 3. Catherine, mariée, 1°. en 1520, à *Henri de Thiétry*, Ecuyer ; & 2°. en 1535, à *Charles du Thisac*, aussi Ecuyer, lequel décéda en 1574 ; — 4. Nicole, mariée, en 1539, à *Jean du Thisac*, Ecuyer ; — 5. Isabelle, femme, la même année, de *Guillaume du Houx*, Ecuyer ; — 6. & Yolande, mariée, en 1551, à *François du Houx*, Ecuyer.

VI. Nicolas de Hennezel, II. du nom, Ecuyer, reprit, en 1549, de *Christine de Dannemarck*, Douairiere de Lorraine, la Terre & Seigneurie de Viomesnil ; il tira quittance, en 1551, de Nicole de Hennezel, sa sœur, pour sa dot de mariage ; obtint, en 1556, un Jugement des Assises de Mirecourt, qui débouta *Jeanne de Ramberviller* des prétentions qu'elle avoit formées sur la Seigneurie de Viomesnil, & en rendit, en 1562, ses foi & hommages au Duc *Charles de Lorraine*. Il obtint, en 1574, des Lettres de Bourgeoisie du Conseil Souverain de Berne en Suisse, y acquit la Seigneurie d'Essert, dans le Bailliage d'Yverdun, même canton, ce qui est constaté par la qualification de Seigneur dudit lieu, qu'il prit dans un contrat de vente qu'il fit en 1584, au profit de *Philbert de Charmoille*, de certains cens & rentes à lui appartenans, à Jonvelle & Bourbevelle. Il épousa *Catherine Garnier*, dont il eut : — 1. Hector, qui suit ; — 2. & Louis, auteur de la branche des Seigneurs d'Essert, établie en Suisse, rapportée ci-après.

VII. Hector de Hennezel, Ecuyer, obtint, en 1598, du Roi Henri IV, des Lettres de confirmation des droits & franchises de toutes tailles & impositions, sur le motif qu'il étoit *Gentilhomme de race*. Il eut de *Maune de Fricandel*,

son épouse : — 1. Daniel, qui suit ; — 2 & 3, Jean & Charles, qui comparurent, en 1616, au contrat de mariage de Daniel, leur frere aîné, & obtinrent avec lui, en 1654, un Arrêt du Conseil de France, qui les maintint dans leur qualité d'*Ecuyer* ; — 4. & Judith, mariée, en 1608, à Joseph de Hennezel, Ecuyer.

VIII. Daniel de Hennezel, Ecuyer, s'allia, en 1616, avec *Bénédicte Ducrest*, fille de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Ponay en Nivernois, & de *Madeleine de Chargere*. La Famille de *Ducrest* est alliée à celle de *Vauban*. Il eut de son mariage : — 1. Denis, qui suit ; — 2. Hugues, allié à *Marie de Ponard*, avec laquelle il ratifia, en 1653, un contrat fait au profit de Charles de Hennezel, son frere ; — 3. Jean, marié, en 1648, à *Jeanne de Guillot*, fille de *René*, Sieur de Mazeray ; — 4. Isaac, marié, en 1666, à *Barbe de Thiétry*, fille de *Josué de Thiétry*, Ecuyer ; — 5. & Charles, lequel, en 1653, acquit certains biens de son frere Hugues.

IX. Denis de Hennezel, Ecuyer, épousa, en 1648, *Françoise-Elisabeth du Thisac*, fille de *François*, Ecuyer. Il justifia, en 1667, avec Isaac & Hugues ses freres, leur noblesse, & dans les titres qu'ils produisirent alors, l'on remarque plusieurs Lettres de nos Rois & des Ducs de Lorraine qui les avoient maintenus, comme *Gentilshommes*, dans les franchises & exemptions attribuées aux personnes de cette qualité. Il laissa de son mariage : — 1. Nicolas-François, qui suit ; — 2. Claude-François, lequel épousa, en 1691, *Claude des Finances*, fille de *Christophe*, Ecuyer, & de Claude de Hennezel ; — 3. Remi-Joseph, allié, en 1693, avec *Marie-Marguerite Maigrot*, veuve du Sieur *des Finances*, Ecuyer.

X. Nicolas-François de Hennezel, Ecuyer, épousa, en 1677, *Antoinette de Grand-Doyen*, fille de *Dominique*, Ecuyer, Seigneur de Vallois, & de *Barbe de Morisot*. Il fit, en 1681, ses foi & hommages au Roi, pour raison des Terres & Seigneuries de Bazoilles, Ban-d'Escles, Void-d'Escles, Harol & Charmois, dont il fournit son dénombrement la même année, en la Chambre Royale de Metz. Ses enfans furent : — 1. Dominique-Joseph-François, qui suit ; — 2. Denis-Théodore, Capitaine au Régiment Duhan, au service du Duc de Lorraine, allié, en 1721, à *Marie-Catherine de Huyn*, fille de *François*, Chevalier, Conseiller d'Etat & Procureur-Général en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, & de *Louise de Bricard*.

XI. Dominique-Joseph-François de Hennezel, Ecuyer, né en 1681, obtint, en 1704, un Brevet d'Enseigne dans les Gardes-Lorraines ; fut fait Lieutenant en 1706, & ensuite Capitaine au même Régiment. Il épousa, en 1709, *Anne-Charlotte de Tervenus*, & obtint, en 1713, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, portant vérification de sa noblesse, & qui lui abandonne les Seigneuries de Vallois & de Jezonville. Il eut la même année un decret de Léopold, Duc de Lorraine, qui érige en fief sa Maison de Vezelize : on le voit encore rappellé dans différens autres actes qui le qualifient d'*Ecuyer*, ou de *Chevalier*. Il partagea, en 1742, avec Charles-Nicolas, Jean-Claude de Hennezel, ses freres, Chevaliers, Seigneurs de Punerot & d'Attigneville ; ses cousins, & autres co-héritiers, la succession de *Catherine-Françoise d'Aigremont*, leur parente, Douairiere de *Laurent du Châtelet*, Marquis de Levigny, Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie. Il a laissé : — 1. Charles-Joseph-François, qui suit ; — 2. & André-Louis, né en 1722, reçu, en 1743, Cornette dans le Régiment des Gardes à Cheval d'Auguste, Roi de Pologne.

XII. Charles-Joseph-François de Hennezel-de-Champigny, né en 1710, épousa, en 1730, *Jeanne-Henriette-Charlotte de Zerbst*, d'une Maison reçue dans plusieurs Chapitres illustres d'Allemagne, suivant les preuves qui en ont été tirées en 1733, par *Gunther*, Notaire Impérial. Il fut fait, la même année, Capitaine dans les Troupes de Munster, & fit, en 1735, vérifier & attester sa noblesse, par quatre Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie de Lorraine ; sçavoir, le Marquis *de Custine*, le Comte *d'Hunolstein*, le Marquis *de Bassompierre-Baudricourt*, & le Comte *de Ligniville-d'Autricourt*.

Branche des Seigneurs d'Essert en Suisse.

VII. Louis de Hennezel, Ecuyer, second fils de Nicolas, II. du nom, & de *Catherine Garnier*, s'établit en Suisse, & eut pour son partage la Terre d'Essert, située au Bailliage d'Yverdun, au Canton de Berne, & vendit, en 1596, à son frere Hector, ce qui lui appartenoit au Grandmont. Il épousa, par contrat de l'année suivante, où il est encore qualifié de *co-Seigneur de Saint-Martin-Duchesne*, *Marie de Vassan*, fille de *Christophe*, & de *Perrette Pithon*, dont :

VIII. Antoine-Christophe de Hennezel, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouvray, marié, en 1640, à *Jacqueline-Peronne de Sarnaclens*, fille d'*Isaac*, Seigneur de Gransier. Il testa vers 1651, & eut pour enfans: — 1. Antoine-Christophe, qui suit; — 2. & François, qui, en 1695, fut Châtelain, & Lieutenant Baillival d'Yverdun, Seigneur d'Essert & de Saint-Martin, Capitaine de Grenadiers, & Major du Régiment de Sturler.

IX. Antoine-Christophe de Hennezel, II. du nom, Ecuyer, obtint, dès 1653, du Grand-Conseil de Berne, un Brevet de Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, dans le Régiment d'Yost. C'est de lui qu'est issu :

X. Albert-Daniel de Hennezel, Ecuyer, Seigneur d'Essert en Suisse, lequel épousa, en 1674, *Marie-Bernardine Flaxion*, dont: — 1. Georges-Etienne, qui suit; — 2. Scipion, marié, en 1708, à *Réguinée de Graffenreid*, fille de *Christophe de Graffenreid*, Bailli d'Yverdun.

XI. Georges-Etienne de Hennezel, Ecuyer, épousa, en 1720, Demoiselle *Sara de Gilliers*, de laquelle il avoit, en 1737, onze enfans; sçavoir : — Albert, Daniel, Samuel, Christophe, Georges, Gabriel, Louis-Henri, Antoine-Sigismond, Christophe-Daniel, Christophe-François & Antoine.

Branche des Seigneurs de la Rochiere, &c. établie en Hainaut.

V. Georges de Hennezel, cinquieme fils de Didier & de *Marie-Anne de Thiétry*, sa premiere femme, se maria, par contrat du 27 Mars 1565, avec *Claudine de Montagu*. Il fut Gentilhomme de S. A. S. le Cardinal *de Lorraine*, suivant une Lettre qu'il en reçut le 13 Février 1599, (où il est ainsi qualifié & Seigneur de la Rochiere), pour tenir, au nom de Son Altesse, sur les Fonts de Batême, l'enfant du Sieur *de Rogeville*, aussi l'un de ses Gentilshommes. Il eut, le 30 Juin 1602, une autre Lettre de *Charles*, Duc *de Lorraine*, pour se rendre auprès de S. A. S. l'accompagner dans plusieurs voyages, & être présent à l'arrivée des Ambassadeurs de l'Empereur. Il testa le 9 Avril 1600, & établit Nicolas de Hennezel, Seigneur de Viomesnil, son frere, pour son exécuteur testamentaire. Ses enfans furent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. & Nicole, mariée à *Pierre de Thiétry*, Ecuyer.

VI. Jacques de Hennezel, Ecuyer, Seigneur du Hastrel, est ainsi qualifié dans son contrat de mariage du 20 Avril 1615, avec Elisabeth de Hennezel. Il a encore les mêmes qualifications dans un partage fait le 18 Mars 1618, avec *Pierre de Thiétry*, Ecuyer, son beau-frere. Il eut pour enfans : — 1. Moïse, qui suit ; — 2. Christophe, auteur de la branche des Seigneurs de la Rochiere, établie en Champagne, rapportée ci-après; — 3. & Jérémie, Ecuyer, Seigneur du Tolloy.

VII. Moïse de Hennezel, Ecuyer, Seigneur de Grandmont, épousa, par contrat du 2 Octobre 1642, Anne-Marie de Hennezel, & partagea, le 20 Septembre 1669, avec Jérémie, son frere, différens immeubles situés à la Rochiere, à eux échus par le décès de Jacques, leur pere commun. Moïse, suivant un acte tutelaire dressé après sa mort au Présidial de Langres, le 27 Août 1678, eut pour enfans: — 1. Philippe, qui suit; — 2, 3 & 4. Gabriel, Marguerite & Elisabeth, desquels Anne-Marie de Hennezel, leur mere, fut établie Gardienne noble.

VIII. PHILIPPE DE HENNEZEL, Ecuyer, Seigneur de la Rochiere, épousa, par contrat du 14 Avril 1687, MARIE-FERDINANDE DE HENNEZEL, dont:

IX. JACQUES DE HENNEZEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rochiere, né le 20 Novembre 1688, allié, le 27 Octobre 1732, avec *Marie-Anne de Broffard*, de laquelle est issu:

X. ETIENNE DE HENNEZEL, Ecuyer, Seigneur de la Rochiere, maintenu, avec son cousin LOUIS DE HENNEZEL, dans sa noblesse, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, du 25 Août 1736.

Seigneurs de LA ROCHIERE, établis en Champagne.

VII. CHRISTOPHE DE HENNEZEL, second fils de JACQUES I, & d'ELISABETH DE HENNEZEL, comme il paroît par une Enquête faite sur son origine en 1657, épousa, par contrat du 14 Mars 1662, *Anne-Laurence Caudron*, dont:

VIII. CHARLES DE HENNEZEL, qualifié d'*Ecuyer* dans son contrat de mariage du 21 Mai 1694, avec CATHERINE DE HENNEZEL. Il en a eu:

IX. CLAUDE-LÉOPOLD DE HENNEZEL, Ecuyer, qui se maria, par contrat du 25 Juin 1733, avec *Marguerite-Françoise de Maffey*, & fut comme ses cousins, LOUIS & ETIENNE DE HENNEZEL, maintenu dans sa noblesse, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, du 25 Août 1736.

Généalogie rédigée d'après un Mémoire dressé & vérifié sur titres. Les armes: *de gueules, à 3 glands montans d'argent, posés 2 & 1.* Supports, *deux lions au naturel.*

HENNIN, en Flandres.

Cette Famille prétend descendre de HAYNIN-WAMBRECHIES, par INNOCENT, auquel on donne jusqu'à vingt enfans. Leurs armes sont celles de HAYNIN; sçavoir: *d'or, à la croix engrêlée de gueules;* mais ils y ont ajouté *une lune de sable au premier canton.*

CLAUDE HENNIN, Sieur de Querenain, épousa, 1°. *Jeanne l'Aoust*, aliàs *Catherine*; & 2°. *Julienne Préau*. Du premier lit vinrent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. ANTOINE, Evêque d'Ypres; — 3. JACQUES DE HENNIN, dont est sorti un fils nommé — PIERRE DE HENNIN, pere de — CATHERINE, mariée au Sieur *de Héricourt*, Baron de Beaumez & autres lieux. Du second lit sortirent; — 4. HENRI DE HENNIN, Sieur de Morval, enterré à Cambray. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne Godin*, fille de *Daniel Godin*; & 2°. *Marie Corbeau*, morte sans postérité. De *Jeanne Godin*, sa premiere femme, il eut: — (a) MARIE DE HENNIN, alliée à *Jean de Bernemicourt*, par contrat du 15 Mars 1633, dont *Jean-Jacques-Henri de Bernemicourt*, marié à *Madelene de Bernemicourt*, dont — *Catherine-Josephe*, morte en Mars 1748, étant veuve du Comte *de Wagnon*; — & *Jean-François-Joseph de Bernemicourt*, qui épousa *Charlotte de Bernemicourt*, & fut pere de — *Joseph-François-Marie de Bernemicourt*, Marquis de Saluces, mort en Janvier 1747, sans postérité; — (b) & MARIE DE HENNIN, femme de *Jacques des Enfans*, Sieur du Fermont. Elle en eut, entr'autres: — *Catherine des Enfans*, mariée à *Jean de Hainnuyer*, Sieur d'Alencourt, &c. pere de — *Marie-Catherine de Hainnuyer*, épouse de *Jacques-François des Maisieres*, dont — *Jean-François-Antoine-Joseph des Maisieres*, Sieur de Châtel, Desprets, &c. qui épousa *Marie-Cécile-Agnès de Haynin*, laquelle hérita des biens du chef des HENNINS, par la mort du Marquis *de Saluces*; — 5. LOUIS DE HENNIN; — 6 & 7. ANNE & CATHERINE.

CLAUDE DE HENNIN, II. du nom, Sieur de Warlain, Querenain, &c. fils aîné de CLAUDE, & de *Jeanne l'Aoust*, sa premiere femme, épousa *Isabelle d'Ennetieres*, de laquelle il eut:

CLAUDE DE HENNIN, III. du nom, marié à *Justine-Hélene de Bosch*, qui laissa, entr'autres enfans:

JACQUES-PHILIPPE DE HENNIN, Sieur de Querenain, &c. qui épousa *Adrienne-Thérese de Lens-Bleudecq*, dont: — 1. N..., qui suit; — 2. N... DE HENNIN,

mariée à *N... Desclaibes*, Vicomte de Seboing, dont deux filles, mariées sans enfans. L'aînée a épousé M. *de Valsans*, Maréchal-de-Camp.

N... DE HENNIN, Marquis de Querenain, &c. épousa *N... Ladamande*, dont — N... DE HENNIN, Marquise de Querenain, mariée au Marquis *de Nédoncelle*; elle ne laissa qu'une fille, alliée à *N... de Nédoncelle*, son cousin, & décéda peu de tems après, laissant deux garçons, l'un mort en bas âge, & l'autre au Collége à Paris.

* HENNIN, en Bourgogne. Les Seigneuries de *la Rochette*, *Saint-Maurice*, *Saint-Martin-du-Tertre*, &c. furent unies & érigées en *Comté*, sous le nom de *Comté de Hennin*, en faveur de

JEAN-LOUIS DE HENNIN-DE-BLEINCOURT, Marquis de Saint-Phal, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, par Lettres du mois de Septembre 1730, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 14 Juin 1740, sur la Requête d'*Elisabeth-Marie d'Anglebermer*, Comtesse de Legny, sa veuve, & comme mere & tutrice d'ANTOINE-DENIS, Comte DE HENNIN, son fils mineur, mort depuis : sa sœur LOUISE-ELISABETH-JACQUELINE, devenue son héritiere, est morte en Mai 1764. Elle avoit épousé, le 23 Mars 1744, *Joseph-Gabriel-Tancrede de Felix*, Marquis du Muy, Maître-d'Hôtel de feu la Dauphine, en Mars 1745. Voyez ALSACE-HENNIN-LIÉTARD.

* HENNIN-LIÉTARD, en Artois. Comté que CHARLES-QUINT donna au premier Prince *d'Epiney*, & qu'*Anne de Ranchicourt* porta en mariage, l'an 1533, avec les Terres de *Divion*, de *Gouy*, de *Rouy*, de *Mesnil*, de *Furnes*, de *Wasqueshal*, &c. à *Guy de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Capres, de Hourech, de Lawin, de Montigny, &c. Baron de Houllefort, Grand-Veneur du Boulonnois, Gouverneur de la Ville & du Château d'Abbeville, mort l'an 1544. *Voyez* BOURNONVILLE.

HENNOT (DE), Ecuyer, Sieur de Brillevast, Election de Valogne en Normandie. Famille dont les armes sont : *de gueules, au croissant d'argent en cœur, accompagné de trois étoiles d'or*, 2 & 1.

HENRI DE LA MOTTE. Noblesse qui porte : *de sable, à une aigle éployée d'argent.*

* HENRICHEMONT : Petite Souveraineté dans le Berri, ou franc-aleu noble, qui a toujours joui des priviléges de la souveraineté. Elle appartient aujourd'hui à la Maison de BETHUNE. Voyez ce mot, *Tome II* de ce Dictionnaire.

HENRIQUEZ : Maison fort illustre en Espagne & en Portugal.

HENRIQUEZ DE PORTUGAL vient de la même source que HENRIQUEZ D'ESPAGNE. Cette Maison, établie en Portugal, a pour auteur Don FERDINAND HENRIQUEZ, bâtard d'HENRI II, Roi de Castille, & de Dona *Béatrix Fernandez*, Dame de Villa-Franca. Sa postérité subsiste dans Don ANTOINE HENRIQUEZ, qui succéda à son frere Don HENRI. Il a été fait Maître-d'Hôtel de feu la Reine de Portugal, & a épousé *Josephine-Françoise de Schaffemberg*, Dame Allemande du Palais de la Reine, dont est venue — Dona ELÉONORE HENRIQUEZ, née en 1733.

La branche d'Espagne a pour auteur FRÉDERIC, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques en 1342. Elle a formé la branche de la Maison de l'*Amirante*. JEAN-THOMAS HENRIQUEZ-DE-CABRERA, XI. du nom, Amirante de Castille, VII. du nom, chef de sa Maison, quitta le parti de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, passa en Portugal, se déclara pour l'Archiduc CHARLES III, depuis Empereur, sous le nom de CHARLES VI, & mourut sans postérité en 1705.

De la Maison *l'Amirante* sont sorties la branche des Comtes d'*Alva-de-Liste*, éteinte dans Don FRÉDERIC HENRIQUEZ-DE-GUSMAN VIII, Comte d'Alva-de-Liste,

Liste, mort sans avoir pris alliance ; & la branche d'Alcanizar, qui n'a formé que deux degrés. Voyez *Moréri*. Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à 2 châteaux d'or arrondis*, qui est de CASTILLE ; *au deux & trois d'argent, au lion de gueules*, qui est DE LÉON. Les Ducs *de Medina del Rioseco* l'environnent *d'une bordure d'argent, à 4 ancres d'azur*, qui marquent la charge d'Amiral héréditaire de Castille.

HENRY ou HENRI DE BOHAL : Ancienne Noblesse de Bretagne qui a contracté de belles alliances, ainsi qu'il se voit dans les piéces au soutien de l'Arrêt de maintenue, rendu le 11 Janvier 1669, par la Chambre de Réformation établie à Rennes.

N... HENRY fut un des Seigneurs Bretons qui participerent, en 1351, à l'avantage que *Bertrand du Guesclin* remporta sur un parti Anglois, près du Château de la Roche-aux-Anes. — OLIVIER HENRY, Chevalier, se distingua sous le même Général & contre les mêmes ennemis, dans un autre avantage remporté vers 1364, sur les Landes de Combour, auprès de Meillac. — GUILLAUME-HENRY, Ecuyer, se ligua à Rennes avec plusieurs Seigneurs, en 1379, pour les intérêts & le parti du Duc JEAN IV, surnommé *le Conquérant*.

Nous ne rapportons point, faute de Mémoire, la filiation de cette Famille, éteinte depuis peu d'années par la mort de Messire HIACINTHE-ELÉONOR HENRY, Seigneur de Bohal, Villeneuve, &c. dernier rejetton mâle, lequel, de noble Dame *Marie-Cécile-Flavie-Gabrielle le Valois-de Séréac*, son épouse, n'a laissé qu'une fille unique, mariée, en 1771, à Messire *Armand-Marie-Jean du Bot*, Seigneur de la Rouardais & de la Villemoussart. Voyez DU BOT. Les armes : *de sable à 3 épées d'argent en pal, les pointes en bas.*

HENRY DU QUENGO : Famille qui n'est pas moins recommandable que la précédente, quoique l'on ne connoisse point de jonction, malgré la grande similitude d'armoiries & l'identité de nom, de pays & de rang.

Celle-ci fut maintenue par Arrêt de la Chambre de réformation de Bretagne, du 2 Mai 1669. Elle subsiste dans deux freres, connus sous le nom de *Kergoet*, & tous deux mariés avec postérité. L'aîné, Seigneur de Kergoet & de Hardouin, avoit épousé, par dispense, Demoiselle HENRY, sa cousine germaine-Dame de Quengo. Les armes : *de gueules, à 3 épées d'argent en pal, les pointes en bas.*

L'Armorial Breton fait encore mention de quatre Familles du nom d'HENRY, dont nous ne sçavons que les armes, 1°. les Seigneurs de Beauchamp, de Beaucours & de Kergat, maintenus par Arrêt du 12 Novembre 1668, qui portent : *parti d'argent & de gueules, à 2 roses de l'un en l'autre* ; — 2°. les Seigneurs de la Vieuxville, Kerouatenan, Kerloas, la Grange, la Fontaine-Bouché & des Nos, maintenus, par Arrêt du 14 Mai 1669, dont les armes sont : *de sable, à l'aigle éployée d'argent* ; — 3°. les Seigneurs du Baud & de l'Heder, maintenus par Arrêt du 19 Septembre 1670, qui portent : *d'argent, au sanglier effrayé, ou rampant de sable, accompagné de 3 étoiles de même, 2 & 1* ; — 4°. & les Seigneurs de Belestre, maintenus par les priviléges de la Chambre des Comptes, le 24 Mars 1671, & dont les armes sont : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules ; sur le tout une fasce d'or.*

HENRY DE JARNIOST, dans le Lyonnois : Famille ancienne & éteinte, après avoir fait de très-bonnes alliances, sur laquelle on peut consulter les Mazures de l'Isle-Barbe par *le Laboureur*, *Tom. I*, *p.* 366 ; l'*Eloge historique de la Ville de Lyon*, par le P. *Ménestrier*, Jésuite ; l'*Epître dédicatoire* du P. *Théophile Raynaud*, dans son Livre intitulé *Exuviæ panis & vini in Eucharistiâ* ; l'Epître dédicatoire du Docteur *de Lannoy*, dans son Livre *de Scholis* ; l'Histoire de la Maison Royale de Savoie par *Guichenon*, *Tom. II*, *p.* 728 & 1116 ; &c.

I. Philibert Henry, Gentilhomme, demeurant près d'Angers, le plus ancien que l'on connoisse de cette Famille, servit sous Charles VII, pendant la meilleure partie de sa vie. Il eut deux fils: Guillaume, qui suit; & Henri Henry, lequel fut Conseiller de la Cour, & en cette qualité député vers le Roi Louis XI, à Tours, pour lui représenter l'intérêt qu'il avoit à conserver la Pragmatique-Sanction. *Pierre Mathieu* & *François Blanchard* placent cette députation en 1469.

II. Guillaume Henry, I. du nom, Seigneur du Château fort de Croiseuil en Lyonnois, fut Conseiller de Ville à Lyon en 1500 & années suivantes. Il épousa *Marguerite Guillaume*, petite-fille de *Pierre Guillaume*, Conseiller de ladite Ville en 1456, dont il eut: — Jean, qui suit; — & Guyot Henry, Comte de Cremieu, Seigneur de Quirieu, de la Balme en Dauphiné, de Feurs & Donzy en Forez. Il fut Conseiller de Ville à Lyon depuis 1528 jusqu'en 1545, qu'il décéda & fut remplacé par son neveu Guillaume Henry, II. du nom. Il avoit épousé *Pernette Faure*, dont: — Nicolas Henry, Comte desdites Terres & d'Altessan en Piémont, où le Duc de Savoie le fit aussi Bailli de Melphe, ce qui l'obligea à vendre les biens qu'il avoit en France, pour se lier plus étroitement à la personne & au service d'Emanuel-Philibert, Duc de Savoie, qui l'honoroit de ses bonnes graces, & lui donna en mariage *Violante de Savoie*, fille de *Philippe de Savoie*, Comte de Raconis, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & de *Paule Coste*, de la maison des Comtes *de Benne*. De ce mariage vint pour fille unique: — N.... Henry, mariée au Seigneur *de Provana*, de Leini, Comte de Druent, Gouverneur de Nice & Grand-Veneur du Duc de Savoie. Leur fils — *Jean-François de Provana*, Comte de Druent & d'Altessan, Chevalier de l'Annonciade, a épousé, avec dispense, Hélene Henry, sa cousine, fille d'Artus Henry, Seigneur d'Escoussieu, Bourgoing, Jarniost, Trevors, la Salle, Vaux & Quincieu, Maître-d'Hôtel du Roi, Prévôt des Marchands de la ville de Lyon, & de *Denise*, fille de *Pomponne de Bellievre*, Chancelier de France, dont: — *Octavio de Provana*, Comte de Druent & d'Altessan, qui a eu postérité.

III. Jean Henry, I. du nom, Seigneur de Croiseuil & de Mionnay, épousa *Louise de Villars*, fille de *Philibert de Villars*, Ecuyer, & petite-fille de *Pierre de Villars*, huit fois Consul de Lyon, trisayeul de *Louis-Hector*, Duc *de Villars*, Maréchal de France. Voyez Villars-Villars. De ce mariage vinrent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Guyot, mort sans postérité; — 3. & Jean, Seigneur d'Escoussieu & de Bourgoing, co-Seigneur avec son frere aîné de Jarniost, Trevors, & Conseiller de Ville à Lyon en 1558 & 1559. Il épousa *Claudine Prunier*, de la Maison des *Pruniers* du Dauphiné, dont: — Artus Henry, Seigneur desdites Terres & de la Salle, Vaux & Quincieu, Maître-d'Hôtel du Roi, & Prévôt des Marchands de Lyon en 1604 & 1605, marié à *Denise de Bellievre*, fille de *Pomponne de Bellievre*, Chancelier de France, & de *Marie Prunier*. Voyez Bellievre. De ce mariage vinrent trois filles: — 1. Françoise Henry, femme, d'*Eléonore de Baglion*, Seigneur de Saillans, Baron de Jons, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt des Marchands de Lyon en 1638 & 1639, dont: *François de Baglion*, Comte de la Salle, qui a eu postérité. Voyez ce mot. — 2. Elisabeth Henry, mariée à *Jean de Regis*, Baron de Palerne en Auvergne; — 3. & Hélene Henry, alliée, avec dispense, à son cousin *François de Provana*, Comte de Druent & d'Altessan, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, mentionné ci-devant.

IV. Guillaume Henry, II. du nom, Seigneur de Croiseuil, de Mionnay, Jarniost, Trevors, &c. par indivis avec son frere Jean, Conseiller de Ville à Lyon en 1550 & suivantes, fut député en cette qualité vers le Roi, & obtint la suppression du droit des traites foraines. Il se distingua en 1561, & aida beaucoup à repousser le jeune *Maligny*, & les Religionnaires qui vouloient se rendre maîtres de la ville de Lyon. Il épousa *Blanche de Passy*, fille de *Jean de Passy*, Seigneur engagiste de Trevoux, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Roland, Seigneur de la Place, co-Seigneur de Jarniost avec son frere aîné. Il fut Echevin de Lyon

en 1599 & années suivantes, & épousa *Marie Tricand*, du Bugey, dont vint: — FRANÇOIS HENRY, Seigneur desdits lieux, Conseiller au Parlement de Paris en 1620, qui acquit de GUYOT HENRY, son cousin-germain, l'autre moitié de la Terre de Jarniost. Il épousa, avec dispense, sa cousine *Marie de Gabiano*, petite-fille de JEAN HENRY, II. du nom, & de *Claudine Prunier*, dont pour fille unique: — CATHERINE HENRY, femme de *Claude de Menardeau-de-Champré*, Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui a eu par ce mariage la Terre de Jarniost; — 3. & ISABELLE, femme de *Guillaume Scarron*, Seigneur de Vavres & de Vaujour, dont l'arriere-petite-fille, en ligne directe, du nom de *Catherine Scarron*, fut mariée à *Antoine d'Aumont de Rochebaron*, Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine de ses Gardes. Voyez AUMONT.

V. JEAN HENRY, III. du nom, Seigneur de Croiseuil, Mionnay, Jarniost, Trevors, &c. Receveur-Général des Provinces de Lyonnois, Auvergne, Bourgogne, Dauphiné, Provence, Languedoc & Berri, mort au Château de Jarniost en 1593, avoit épousé *Bonne de Besine*, & en eut: — 1. GUYOT, qui suit; — 2. ANTOINE, mort sans avoir été marié; — 3. & BLANCHE, femme, le 25 Avril 1592, de *Pierre de Ponceton*, Ecuyer, Seigneur de Franchelins, Bailli de Dombes & de Beaujolois, dont: — *Claude de Ponceton*, en Bresse.

VI. GUYOT HENRY, Seigneur de Jarniost & de Precellins, embrassa le parti des armes, fut dès sa premiere jeunesse Guidon de la Compagnie des Lanciers du Seigneur *de la Pie-Chalmayel*, du tems de la Ligue, puis Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans son Régiment, & ensuite Secrétaire des Commandemens de la Reine MARGUERITE DE VALOIS. Il fut nommé, en 1608, pour commander la jeunesse de la ville de Lyon, à la réception du Seigneur *d'Hallencourt*, nouvellement pourvu du Gouvernement de cette ville. Il marcha, en 1621, avec la Noblesse de la Province, commandée pour faire le siége de Montauban, & fut Capitaine des chasses, bois & forêts du Gouvernement de Lyonnois, Bresse, Bugey, Valromey & Gex, par la démission, en sa faveur, de *François Scarron*, Seigneur de Privas, son cousin-germain, & par provisions du Roi LOUIS XIII, du 6 Mars 1618. Il épousa *Claudine Croppet*, fille d'*Odet Croppet*, Seigneur de Saint-Romain & de Fromont, & de *Madelene de Grimault*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & MARGUERITE, mariée, le 21 Janvier 1641, à *Jean-Ambroise de Ferrari*, Ecuyer, Sieur de la Vaupierre. Voyez FERRARI.

VII. FRANÇOIS HENRY, Avocat célebre du Parlement de Paris, lié avec les plus sçavans hommes de son tems, dont l'éloge historique & généalogique se trouve dans le Supplément de *Moréri*, par l'Abbé *Goujet*, & dans le Dictionnaire historique de l'Abbé *Ladvocat*, (au mot HENRY) épousa *Marie Thibault*, fille de *Tristan Thibault*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Denis, & petite-fille, par sa mere, de *Julien le Pelletier*. Leurs enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & MADELENE, femme de *Pierre Evrard*, Ecuyer, Seigneur de Cherville & de la Chevalerie.

VIII. GUILLAUME HENRY, III. du nom, aussi Avocat au Parlement de Paris & au Conseil du Roi, fut maintenu dans son ancienne noblesse & dans les qualités de *Noble* & *d'Écuyer*, le 1 Septembre 1701, par Ordonnance des Commissaires généraux du Conseil députés contre les usurpateurs du titre de noblesse, & épousa, à Paris, le 16 Novembre 1692, *Louise du Mellier*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Généalogie dressée sur un *Mémoire envoyé*, certifié véritable & exact par le Comte *de Ferrari*. Les armes: *d'argent, au cœur de gueules, marqué du nom de* JESUS *à l'antique d'or; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent*. Devise: DEDIT ILLI NOMEN QUOD EST SUPER OMNE NOMEN.

* HENU, au Comté de Saint-Pol en Artois: Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1722, en faveur de *N... de Coupigny*, Seigneur de Henu, &c. issu de l'ancienne & illustre Maison

de *Coupigny*, dite *Malet*, alliée aux plus considérables & aux plus nobles Maisons de la Province d'Artois.

HEQUET, en Normandie, Election de Valogne. Famille qui porte: *d'or, à deux cors de gueules, coupé de gueules, au cor d'or.*

HÉRAULT: Famille originaire de Normandie, établie dans la même Province, dans celle de Bretagne, à Paris & en Picardie. Le premier que l'on connoisse, est

I. GEOFFROY HÉRAULT, Seigneur fieffé de la Sergenterie de Genest, dans la Vicomté d'Avranches. Son existence est prouvée par quatre actes originaux des 2 Septembre 1379, 8 Septembre 1380, 7 & 18 Février 1396.

II. JEAN HÉRAULT, I. du nom, que l'on croit être son fils, fut Seigneur de Plomb, de Saint-Jean du Corail & de Dragey, terres situées dans le Diocèse d'Avranches. — On trouve dans les Histoires de Bretagne & de Normandie, principalement dans la premiere, *Tome II, p. 6 & 268*, un HENRI HÉRAULT, Chevalier de l'Ordre de l'Hermine en 1445, que l'on pourroit soupçonner être frere dudit JEAN, aussi bien qu'un FRANÇOIS HÉRAULT, lequel, dès l'an 1423, fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel, & dont le nom & les armes se voyent encore aujourd'hui dans la Chapelle des Chevaliers.

JEAN HÉRAULT, I. du nom, épousa *Guillemette Corbel*, & en eut: — 1. MICHEL, mort sans postérité; — 2. GEOFFROY, qui suit; — 3. JACQUES, Seigneur de Plomb, qualifié aussi dans plusieurs actes *Seigneur de Saint-Nicolas*, dont la postérité s'est éteinte dans son petit-fils, — GILLES HÉRAULT, Ecuyer, Seigneur de Plomb, de Saint-Jean du Corail & du Motet, mort sans postérité, & dont les biens ont passé à JEANNE HÉRAULT, sa sœur, femme, en secondes noces, de *Jean de la Cour*, qui, par cette alliance, devint propriétaire de la Sergenterie-Hérault. — *Roland de la Cour*, son fils, la vendit, en 1612, à *Gabriel Hullin*, Ecuyer, sieur de la Huberdiere & du Motet, Président en l'Election d'Avranches, qui en fit hommage au Roi en 1615. On ignore en quels mains passa la Terre de Saint-Jean du Corail après la mort de ladite JEANNE; — 4. & GUILLAUME, que l'on croit être auteur d'une branche existante aujourd'hui à Dragey, sous Avranches, & dont il sera parlé ci-après.

III. GEOFFROY HÉRAULT, II. du nom, Ecuyer, eut en partage dans les biens de ses pere & mere, la Sergenterie de Hérault, & JACQUES, son frere, lui céda les Terres de Plomb & de la Benoitiere. Il eut de sa femme, qu'on ne connoît point, pour fils unique:

IV. FRANÇOIS HÉRAULT, Seigneur de la Benoitiere & de la Bassecourt, qui fut, à ce que l'on croit, dépossédé de la Terre de Plomb, ou obligé de la vendre pour suivre différens procès qu'il avoit trouvés dans la succession de son pere. De son mariage, accordé l'an 1535, avec *Saturne de Saint-Cler*, naquit:

V. JACQUES HÉRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Benoitiere & de la Bassecourt, qui fut un des Gentilshommes retenus à faire le service de l'arriere-ban du Bailliage de Coutances, comme l'avoient été ses peres; & ayant été assigné, vers 1598, pardevant les Commissaires départis par le Roi HENRI IV, pour la réformation des usurpateurs du titre de noblesse, il comparut & fit preuve de ses titres, eut acte de cette comparution & de ses preuves le 4 Décembre 1598. Il épousa *Françoise de Poilvilain*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui a fait postérité, dont on ignore aujourd'hui l'existence; — 2. PIERRE, Ecuyer, sieur de la Vallée, lequel s'établit en Bretagne. PIERRE HÉRAULT, son petit-fils, sieur de la Vallée, naquit en 1650. *Françoise de Rouvraye*, sa mere, obtint un Arrêt, par lequel il fut déclaré *noble* & issu *d'extraction noble*, & comme tel maintenu aux droits d'avoir des armes & des écussons timbrés, tels qu'ils appartenoient à sa qualité, de jouir de tous les droits, franchises, priviléges & prééminences attribués aux autres Nobles de la Province; & par le même Arrêt, que son nom seroit em-

ployé au Rôle & Catalogue des Nobles de la Sénéchaussée de Rennes. On ignore sa postérité; — 3. & BERTRAND, qui suit.

VI. BERTRAND HÉRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Bassecourt, maintenu dans sa noblesse le 20 Juin 1624, avec PIERRE, son frere, & MICHEL, son neveu, eut de son mariage, accordé en 1611, avec *Anne Gérard:* — 1. JEAN, qui suit; — 2. & ESTHER, mariée, le 25 Juillet 1646, avec *Alexandre Richer*, Ecuyer, sieur du Haut-Hamel dans la Paroisse de Chavoy, où cette famille subsiste encore.

VII. JEAN HÉRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bassecourt, se trouva, le 26 Juin 1642, à l'appel des Nobles pour la convocation du ban & arriere-ban du Bailliage de Coutances. Il mourut en 1682, laissant de *Marguerite du Guey*, son épouse: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. GABRIEL, auteur des Seigneurs de la Bassecourt, rapportés ci-après; — 3. & ANNE.

VIII. LOUIS HÉRAULT, sieur du Perche, depuis Seigneur d'Epones & de Mezieres, Receveur-Général des domaines & bois de la Généralité de Rouen, servit quelques années en qualité d'Officier dans le Régiment de Champagne, fut maintenu par Arrêt des Commissaires généraux du 24 Juillet 1704, dans la qualité de *Noble* & *d'Ecuyer*, & épousa, 1°. en 1677, *Christine Bouret;* & 2°. en 1690, *Jeanne-Charlotte Guillard*, fille de *Jean Guillard*, Ecuyer, Seigneur de la Vacherie. Du premier lit vinrent deux garçons, morts sans postérité, & une fille, mariée, en 1707, avec *Jean-Batiste Guillard*, frere de sa belle-mere, Ecuyer, Seigneur de la Vacherie, Chevalier de Saint-Louis, Chambellan du Duc *de Berri*, & Gouverneur de la Citadelle d'Arras en 1732; & du second lit: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. LOUIS, né en 1694; — 3. PIERRE-CHARLES, né en 1695, Docteur de la Maison & Société de Navarre en 1720, Abbé des Abbayes de Landais, Diocèse de Bourges, & de Jouy, Diocèse de Sens, mort à Paris en 1732; — 4. PIERRE-JACQUES, Jésuite, mort à Paris en 1739; — 5. & JEAN-BATISTE, né en 1700, mort aussi à Paris en 1720, alors Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Luynes, & Ecuyer ordinaire du Roi.

IX. RENÉ HÉRAULT, Seigneur de Fontaine-l'Abbé & de Vaucresson, né le 23 Avril 1691, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 4 Septembre 1712; Procureur-Général du Grand-Conseil le 16 Février 1718; Maître des Requêtes le 28 Novembre 1719, avec Lettres de Compatibilité; Intendant de Tours le 23 Mars 1722; Conseiller d'honneur au Grand-Conseil le 28 du même mois; Lieutenant-Général de Police le 24 ou 29 Août 1725; Conseiller, Maître des Requêtes honoraire le 29 Mai 1731; & Intendant de Paris le 30 Décembre 1739, est mort le 2 Août 1740. Il avoit produit devant le Juge d'Armes de France, plusieurs titres originaux, qui, avec d'autres qui se trouvent à la Bibliothéque du Roi, prouvent l'ancienneté du nom & de la noblesse de HÉRAULT. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 9 Août 1719 ou 1720, *Marie-Marguerite Durey*, morte le 1 Mars 1729, fille de *Jean-Batiste Durey*, Seigneur de Vieuxcourt, Président au Grand-Conseil, & de *Louise le Gendre;* & 2°. par contrat du 28 Décembre 1732, *Marie-Hélene Moreau de Sechelles*, née en Octobre 1715, fille de *Jean Moreau*, Seigneur de Sechelles, Maître des Requêtes, Intendant du Hainaut, puis Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Anne-Catherine d'Amorezan de Precigny*. Du premier lit il a eu: — 1. LOUIS-HENRI-JACQUES-RENÉ, mort à 8 ans, le 6 Novembre 1732; — 2. LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 21 Avril 1726, morte le 9 Mars 1754, âgée de 32 ans, femme, du 23 Juillet 1738, de *Claude-Henri Feydeau*, Seigneur de Marville, de Dampierre, Comte de Gien, par acquisition qu'il en a faite du Duc *d'Estissac*, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Août 1726; Maître des Requêtes le 2 Mars 1736; Président au Grand-Conseil le 25 Janvier 1738; Lieutenant-Général de Police le 12 Janvier 1740; Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal au mois de Mars 1747; premier Président au Grand-Conseil pendant l'année 1748; & nommé, en Juin 1773, Directeur général des Economats. Voyez FEYDEAU; — 3. JEANNE-CHARLOTTE, née le 21 Avril 1726, morte le 14 Avril 1753, âgée de 27 ans, femme, du 18 Janvier 1746, de *Jean-François-Gabriel*, Comte *de Po-*

lastron, Colonel du Régiment de la Couronne, Grand-Sénéchal du Comté d'Armagnac; — 4. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 25 Janvier 1728, morte; & du second lit: — 5. JEAN-RENÉ, né le 23 Janvier 1734, mort le 17 Août 1742; — 6. ALEXIS-VICTOR, né le 3 Janvier 1735, mort le 21 Août 1742; — 7. & JEAN-BATISTE-MARTIN, qui suit.

X. JEAN-BATISTE-MARTIN HÉRAULT, Seigneur de Sechelles, né le 16 Octobre 1737, Colonel du Régiment de Rouergue, mort de ses blessures à la bataille de Minden en 1759, avoit épousé, en 1758, *N... Magon de la Lande*, dont il a eu: — JEAN-MARIE HÉRAULT-DE-SECHELLES, né en 1759.

Seigneurs de LA BASSECOURT, *&c.*

VIII. GABRIEL HÉRAULT, second fils de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite du Guey*, Ecuyer, Seigneur de la Bassecourt, de la Benoitiere, de Bellesmes, de la Petittiere, de la Chaise, de la Motte, &c. épousa, en 1693, *Louise l'Empereur*, qui lui apporta en mariage les fief & terre noble de la Giffardiere, situés dans la Paroisse de Saint-Jean de la Haize proche Avranches. Leurs enfans furent quatre garçons & trois filles, dont une Religieuse aux Ursulines à Vire, & les deux autres mariées.

IX. LOUIS-GUSTAVE HÉRAULT, quatrieme fils de GABRIEL, né le 3 Septembre 1703, a été Capitaine dans le Régiment de Souvré, & a épousé, en 1740, *Catherine-Charlotte de la Rochette de Saint Pierre*, fille de *Charles de la Rochette*, Seigneur de Saint-Pierre & de Beaumont, Brigadier des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majesté dans les villes de Courtray & d'Abbeville. Il y a des enfans de ce mariage.

La branche de HÉRAULT qui subsiste encore à Dragey, Bourg éloigné d'environ 3 lieues d'Avranches, descend de GUILLAUME HÉRAULT, quatrieme fils de JEAN, I. du nom, & de *Guillemette Corbel.*

Ledit JEAN étoit fils de GEOFFROY HÉRAULT, par lequel on a commencé la Généalogie. Suivant une transaction faite le 18 Juin 1465, entre noble GUILLAUME HÉRAULT, Ecuyer, Seigneur de Dragey, & les Abbé Commendataire & les Religieux du Mont-Saint-Michel, à l'occasion d'un pressoir & d'un four banal que ledit GUILLAUME avoit fait bâtir au lieu de Dragey, les Abbé & Religieux, après avoir consenti à ce droit de pressoir & de four sans banalité, reconnoissent (chose remarquable) que ledit GUILLAUME *étoit noble & extrait de noble lignée, lui & les siens, de si ancien tems, qu'il n'étoit mémoire d'homme au contraire*, & GUILLAUME HÉRAULT cede aux Religieux une rente à prendre sur un particulier, auquel JEAN HÉRAULT, son pere, avoit autrefois donné à fief certains héritages. Cette branche existe, mais faute de Mémoire on en ignore le détail. *Armorial de France, Registre II, Part. I.* Les armes: *d'argent, à 3 canes ou canards de sable, béqués & membrés d'or, posés 2 & 1.*

HERAUT, en Champagne. Famille qui porte: *d'azur, à trois têtes de limier d'or, à la bordure de gueules.*

* HERBAULT: Terre & Seigneurie dans le Blaisois, avec un bon Château, où *Raimond Phelypeaux*, Secrétaire d'Etat, fit bâtir une Chapelle d'ordre dorique, infiniment estimée des connoisseurs. *Voyez* PHELYPEAUX.

HERBEREAU: Famille noble d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud de Valliere*, par le mariage de

MARIE-CHARLOTTE HERBEREAU, fille de MATHIEU, Ecuyer, Seigneur de la Chaise, Conseiller du Roi & ancien Président au grenier à sel de la ville d'Angers, avec *François-Nicolas de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, fils unique de *Melchior*, & de *Jeanne de la Saugere.* Leur contrat fut passé devant *Martin Gaudiches*, Notaire royal à Angers, le 15 Septembre 1695. Voyez HELLAUD DE VALLIERE. Les armes d'HERBEREAU sont: *écartelé au 1 & 2 d'azur, à une Croix de Malte d'argent; & au 3 & 4 de gueules, à un écureuil rampant d'or.*

HERBERT, en Poitou.

Suivant *l'Armorial de France, Reg. I, Part. I, p. 290,* François Herbert, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds, fut marié avec *Bernardine Vernon*, dont il eut, entr'autres enfans,

François Herbert, II. du nom, pere de Charles Herbert, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds, qui fit un partage noble avec Jacques Herbert, son oncle paternel, Ecuyer, Sieur de l'Isle, le 10 Juillet 1557. Ledit Charles Herbert épousa *Madelene le Bascle*, de laquelle vint:

François Herbert, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds, Conseiller au Siége Présidial de Poitiers, marié, en 1591, avec *Jeanne Baron*, dont il eut: — 1. François, qui suit; — 2. & Jeanne, femme de *Zacharie du Bellay*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Bellay, &c.

François Herbert, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds, de la Garenne & de Crué, Conseiller du Roi, Juge Magistral au Siége Présidial de Poitiers, épousa, l'an 1628, *Jeanne de Maulay de la Garenne*, & en eut, entr'autres enfans,

Laurent Herbert, Ecuyer, Châtelain de Bellefonds & de la Garenne, allié, en 1653, avec *Elisabeth Henri*, mere de Jacques & d'Alexandre.

Alexandre Herbert, Ecuyer, Seigneur de Grandmont, fut maintenu dans sa noblesse avec Jacques, son frere aîné, le 24 Septembre 1667. Il épousa, le 21 Avril 1687, *Marguerite-Thérese Racheteau*, dont: — 1. Laurent-Jacques, qui suit; — 2. & Marie-Elisabeth, femme de *Philippe Thoreau*, Ecuyer, Seigneur de la Martiniere, &c.

Laurent-Jacques Herbert, Seigneur de Grandmont & de Preugné, fut maintenu dans sa noblesse le 9 Avril 1699, & le 18 Février 1715. Il fut fait Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie, le 29 Novembre 1709, & épousa, en 1711, *Anne-Charlotte Curieux*, dont est issue, entr'autres enfans: — Marie-Elisabeth-Charlotte Herbert-de-Grandmont, née le 21 Mars 1725.

Les armes: *de gueules, à 3 besans d'argent, posés 2 & 1; au chef aussi d'argent, chargé d'une hure de sanglier de sable, les défenses d'argent.*

HERBERT, en Normandie, Election de Valogne. Famille qui porte: *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.*

HERBOUVILLE. Ancienne Noblesse de Normandie, dont la filiation, non interrompue, remonte à

Colard, Seigneur d'Herbouville, Chevalier, vivant au commencement du XIIIe siécle, puîné de la Maison de *Mortemer*, lequel n'en conserva que les armes & le cri, & prit, suivant l'usage du tems, le nom de la Seigneurie, qu'il transmit à sa postérité. De lui descendoit

Robert, Seigneur d'Herbouville, marié à *Jeanne de Houdetot*, de laquelle il eut: — Jean d'Herbouville, I. du nom, qui s'allia à *Robine d'Enys*, dont — Richard d'Herbouville, lequel épousa *Isabeau Banastre*. — Charles d'Herbouville, leur fils, Seigneur de Thiouville, le Menil, &c. eut de *Marie de Dampierre*, sa femme,

Hector d'Herbouville, Seigneur de Berquetot & de Feuilletot, Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de sa Chambre. Il épousa, en 1545, *Hélie de Villezan*, de laquelle sortit:

Jean d'Herbouville, II. du nom, Seigneur de Berquetot, de Putot, Ecuyer du Roi de Navarre, Capitaine & Gouverneur du Château de Gaillon. De *Marguerite de Baoult*, son épouse, naquit:

Adrien d'Herbouville, I. du nom, Seigneur & Patron de Luneray, la Gaillarde, &c. qui s'allia, au mois de Mai 1597, avec *Marie de Croismare*, & en eut:

Charles d'Herbouville, II. du nom, Marquis de Saint-Jean, Seigneur du Bourg-d'Un, &c. marié à *Charlotte de Houdetot*, dont

Adrien, II. du nom, Marquis d'Herbouville, Brigadier des Armées du Roi,

qui épousa, en 1662, *Marie-Madelene de Monchy*, qui lui porta en dôt les Baronnies de Longueval en Picardie & de Lagny. Il eut pour fils:

ADRIEN, III. du nom, Marquis D'HERBOUVILLE, Seigneur de Saint-Jean, de Cardonnay, Longueval, Lagny, la Cour-le-Comte, &c. premier Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort le 8 Juin 1762, en son Château de Saint-Jean en Normandie, âgé de 96 ans. Il avoit épousé *Françoise-Chrétienne Dauvet d'Eguilly*, dont: — 1. FRANÇOIS-FORTUNÉ, qui suit; — 2. & LOUIS-FRANÇOIS, dit l'*Abbé* D'HERBOUVILLE.

FRANÇOIS-FORTUNÉ, Comte D'HERBOUVILLE, Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou en 1751, a épousé, le 18 Avril 1746, *Anne-Victoire de Cambis de Velleron*, morte le 22 Septembre 1756, à 31 ans, laissant: — 1. ADRIENNE-CATHERINE, née le 9 Septembre 1747; — 2. & CATHERINE-LOUISE, née le 30 Octobre 1751. Il est parlé de cette Famille dans le Mercure de France, du mois de Décembre 1751. Les armes: *de gueules, à la fleur de lis d'or.*

HERCÉ (DE): Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Registre I, Part. I, p.* 291.

JEAN DE HERCÉ, I. du nom, Sieur dudit lieu & des Loges, eut deux fils: — GUILLAUME, Ecuyer, Sieur desdits lieux, &

FRANÇOIS DE HERCÉ, Seigneur de la Haye-Peaudeloup, qui épousa, le 30 Janvier 1529, *Catherine Rabinard*, dont pour fils aîné

JEAN DE HERCÉ, II. du nom, Sieur de la Haye-Peaudeloup, marié, l'an 1552, avec *Marguerite de Vanembras*, mere, entr'autres enfans, de

CÉSAR DE HERCÉ, Ecuyer, Sieur de la Haye, qui épousa, l'an 1606, *Marie Regnaut*, & en eut, entr'autres,

JEAN DE HERCÉ, III. du nom, Ecuyer, Sieur de Hercé, maintenu dans sa noblesse en 1669, avec RENÉ DE HERCÉ, son frere aîné, Sieur de Landel. JEAN épousa, l'an 1651, *Jeanne Baslin*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. &. JULIEN, Ecuyer, Sieur de Rubemard.

JEAN DE HERCÉ, IV. du nom, Ecuyer, Sieur de Hercé, fut Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment de Milice, Infanterie, de la Généralité de Tours en 1689. Il épousa, en 1678, *Anne des Vaux*, fille & héritiere principale de *César des Vaux*, Ecuyer, Sieur du Bouveray, veuve alors de *Pierre des Portes*, Sieur du Bouley. De ce mariage naquit:

JEAN DE HERCÉ, V. du nom, Ecuyer, Seigneur du Plessis, marié, le 17 Mai 1698, à *Françoise des Ormes*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. MICHEL-CÉSAR; — 3. & JEANNE, femme de *Charles Galery*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Tremblaie.

JEAN-BATISTE DE HERCÉ, Ecuyer, Seigneur du Plessis, né le 15 Mai 1699, a partagé noblement, en 1729, avec son frere & sa sœur, & a épousé, le 6 Janvier 1719, *Françoise Tanquerel*, dont, entr'autres enfans: — FRANÇOISE-CHARLOTTE DE HERCÉ, reçue à Saint-Cyr le 13 Décembre 1732. Les armes: *d'azur, à 3 herses d'or posées 2 & 1.*

* HERENT: Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 17 Août 1658, en faveur de *René de Mol*, Seigneur de Herent, Balent & Dessel, d'une ancienne Noblesse du pays.

* HERICOURT (DE), en Picardie. Ancienne Noblesse qui tire son nom de la Terre de *Hericourt*, située dans le Comté de Saint-Pol. Le plus ancien connu, est

BAUDOUIN DE HERICOURT, I. du nom, Seigneur dudit lieu & de Blingiel, qui vivoit en 1380, avec *Nicole le Jeune*, son épouse.

BAUDOUIN DE HERICOURT, II. du nom, leur petit-fils, Seigneur dudit lieu & de Blingiel, épousa, en 1434, *Firmine de Crequy*, fille de *Louis*, Seigneur des Granges & de Rimboval, & d'*Anne de la Barre*. De ce mariage vint:

ADAM, Seigneur DE HERICOURT & de Blingiel, allié 1°. avec *Catherine de l'Etoile*,

l'Etoile, dont les prédécesseurs fonderent l'Abbaye de Saint-Venant; & 2°. à *Marguerite de Bofsles*, fille d'*Enguerrand*, & de *Marie Havesquerque*. Du premier lit il eut: — 1. JEAN, Seigneur DE HERICOURT, mort en Italie, Lieutenant de M. *de Sandricourt*, Lieutenant-Général pour le Roi LOUIS XII, au Royaume de Naples, & inhumé à Gayette, devant le Crucifix de la principale Église; — 2. FERRY, qui suit; & du second lit: — 3. WALERAN DE HERICOURT, Seigneur de Barâtre, auteur d'une branche rapportée ci-après.

FERRY, Seigneur DE HERICOURT, après son frere JEAN, donna son dénombrement en 1506, à *Adrien de Mailly*, Seigneur de Canlers, dont il relevoit, & épousa *Isabeau de la Roziere*, fille de *Waleran*, Seigneur de Ribaucourt, & de *Barbe de Licques*. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, Chevalier de Malte, tué à l'entreprise de Zoara en Barbarie, l'an 1552. *Bosio* le nomme, dans son Histoire de Malte, le premier de la langue de France qui périt en cette journée. Le P. *de Goussencourt* en fait aussi mention dans son Martyrologe des Chevaliers de Malte, où il rapporte le blason de ses armes; — 2. & NICOLAS, qui suit.

NICOLAS, Seigneur DE HERICOURT, puis de Canlers, dont il fit acquisition parce que son fief de Hericourt en relevoit, s'allia avec *Claude de Septfontaines*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Caulaincourt*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. CHARLES, dit *le jeune*, marié avec *Marguerite d'Anglure*, fille de *Claude*, Seigneur de Jons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Légionnaires de Champagne & de Brie, & d'*Isabeau de Joyeuse-Grandpré*. A cause de cette alliance & des grands biens de sa femme, il alla s'établir dans la Province de Champagne, où il mourut. D'eux sont issus les Seigneurs de Bussy, du Catelet, de Soille, &c.; — 3. NICOLAS, Seigneur de Noyelle, qui épousa *Anne le Page*, Dame de Hedouville, dont il eut: — GEORGES DE HERICOURT, Seigneur de Noyelle, Wazigny, qui produisit ses titres depuis l'an 1506, & fut maintenu dans sa noblesse avec HECTOR & JACQUES DE HERICOURT, ses cousins. Il mourut en 1673, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié trois fois 1°. avec *Anne de Caulaincourt*, morte sans postérité; 2°. avec *Madelene de Fay*, Dame de Wazigny; & 3°. avec *Anne de Tassart*. Il eut plusieurs enfans de ces deux dernieres femmes; — 4. autre CHARLES DE HERICOURT, Seigneur de Noyelle en partie & de Hedouville, Capitaine au Régiment de Longueval, mort en 1634. Il avoit épousé *Jeanne des Croisettes*, dont naquirent: — LOUIS DE HERICOURT, mort au siége de Pavie en 1655, Enseigne de la Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre; — & JULIEN DE HERICOURT, Seigneur de Hedouville, qui produisit aussi ses titres avec GEORGES, HECTOR & JACQUES, ses cousins, & fut maintenu dans sa noblesse. Il eut de *Jeanne de Sellier*, son épouse, plusieurs enfans, dont l'aîné: — JEAN-BATISTE DE HERICOURT, Seigneur de Hedouville, fut Capitaine au Régiment de Picardie.

CHARLES, Seigneur DE HERICOURT & de Canlers, fils aîné de NICOLAS, & de *Claude de Septfontaines*, est mentionné dans la Coutume de Mont-Didier de l'an 1567. Il épousa *Marie d'Ococh*, fille & héritiere de *François*, Seigneur de Loches & de la Cornoye, Baron de Beaumer, & Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes de pied, de laquelle il eut: — 1. ANTOINE, Seigneur DE HERICOURT & de Canlers, fait *Chevalier* par Lettres-Patentes de l'Archiduc ALBERT D'AUTRICHE, du 18 Mars 1618, & mort sans enfans de son épouse *Marie Morel*, fille & héritiere de *Jean Morel*, Seigneur de Zecalus, & de *Marie de Boufflers*; — 2. JEAN, qui suit; — 3. CHARLES, Seigneur de Wavilliers, lequel a laissé postérité de son mariage avec *Honorine de Bachelet*; — 4. ADRIEN, Seigneur de la Cornoye, mort, sans alliance, en Italie au siége de Verceil, Capitaine au Régiment de Coing; — 5. ANNE, femme de *Louis de Comtes*, Seigneur du Bucamp & de Blingiel; — 6. & MARIE, Religieuse en l'Abbaye de Notre-Dame de Soissons, où il se fit un miracle en sa personne au commencement du dernier siécle, lors de la descente de la châsse des Martyrs St Crespin & St Crespinien, dont les reliques reposent dans cette Abbaye, dit *Haudicquer de Blancourt*.

Jean de Hericourt, Seigneur de Loches, épousa *Anne Grenel*, Dame de Garins, dont il eut :

Lamoral-François de Hericourt, Seigneur de Loches, puis de Hericourt, de Canlers & de Beaumer après la mort, sans enfans, d'Antoine, son oncle. Il laissa postérité.

Seigneurs de Baratre & de Beaurepas.

Waleran de Hericourt, Seigneur de Barâtre, fils d'Adam, & de *Marguerite de Bofles*, sa seconde femme, s'allia avec *Barbe du Puy*, de laquelle sortirent : — 1. Jean, Exempt des Gardes du Duc *d'Enghien*, tué près de la personne de ce Prince à la bataille de Saint-Quentin, donnée le 10 Août 1557; — 2. Jean, dit *le jeune*, Chevalier de Malte, tué à l'entreprise de Zoara avec Antoine de Hericourt, son cousin-germain, en 1552, duquel *Bosio* fait aussi mention dans son Histoire de Malte, où il le nomme mal-à-propos François; — 3. & Jacques, qui suit.

Jacques de Hericourt, Seigneur de Barâtre, épousa *Michelle de Vaux*, dont il eut, entr'autres : — 1. Charles, Seigneur de Barâtre, qui ne laissa que quatre filles de *Catherine d'Anglure*, son épouse; — 2. & François, qui suit.

François de Hericourt, Seigneur de Beaurepas, s'allia avec *Marie de Berry*, Dame dudit lieu, & en eut : — 1. Hector, Seigneur de Berry; — 2. Jacques, qui suit; — 3. & César, Lieutenant aux Gardes Françoises, tué à la bataille de Lens en 1648.

Jacques de Hericourt, Seigneur de Beaurepas, produisit ses titres ainsi que son frere Hector, avec Georges, Seigneur de Noyelle, leur cousin, ce qui les maintint les uns & les autres dans leur noblesse. Il eut des enfans de *N.... Picquet*, son épouse. Voilà ce que nous apprend *Haudicquer de Blancourt*, dans son Nobiliaire de Picardie, *p. 267 & suiv.*

Julien de Hericourt occasionna l'établissement de l'Académie de Soissons & en fut le Directeur : il mourut en 1705. — Louis de Hericourt, son second fils, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Soissons, mort le 19 Février 1731, âgé de 78 ans, joignit à de grandes vertus une profonde érudition. Le célebre Avocat de ce nom au Parlement de Paris étoit neveu de ce dernier.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent.*

* HERICY : Terre & Seigneurie dans la Brie Françoise, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1566, regiſtrées le 6 Septembre 1567, en faveur *d'Etienne*, Seigneur *d'Argeville*.

HERICY (le), Chevalier, Seigneur d'Estrehan, en Normandie, Election de Bayeux. Ancienne Noblesse dont il est parlé dans les Echiquiers de cette Province.

Jean le Hericy, Ecuyer, Seigneur de Fierville, transigea avec *Pierre Auzeray* en 1380 & 1381. — Garin le Hericy, Ecuyer, vivoit en 1426. — Jean le Hericy, Ecuyer, Seigneur de Fierville, hérita de *Marguerite de Sully*, vers l'an 1463. — Jean le Hericy, Official à Caen, reçu Conseiller Clerc au Parlement de Rouen en 1499, étoit frere de Jean le Hericy, Chevalier, marié à *Guillemette de Creulet*, dont il eut : — Guillaume le Hericy, Chevalier, Seigneur de Pompieres, marié, vers 1500, avec *Françoise de Bures*, fille de *Jean*, Seigneur *de Bures*, & de *Jacqueline de Nollent*.

Raoul le Hericy, Ecuyer, Seigneur de Préaux, Baron de Montbray, épousa, le 11 Novembre 1613, *Barbe de Vassy*; — & Guillaume-François le Hericy fut reçu Chevalier de Malte en 1673. — Plusieurs autres du nom de Hericy sont mentionnés dans les Echiquiers de Normandie, ès années 1401 & 1414, & ceux de 1454 jusqu'en 1462.

MM. *de Vaucieux de Marcellet*, proche Caen, sont de cette Famille. Il y a une autre branche dans l'Election de Vire, connue sous le nom des Seigneurs *de Montbray*. M. le Hericy, Marquis d'Estrehan, ci-devant Capitaine-Lieute-

nant des Chevaux-Légers de la Reine, fait Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, est aussi de cette Famille, sur laquelle on peut consulter l'Histoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, celle de la Maison de *Harcourt* par *la Roque*, & celle de Rouen, *Tome II.* Les armes : *d'argent, à 3 hérissons de sable, 2 & 1.*

* HERINGUEL : Terre & Seigneurie en Artois, appartenante à une des branches de la Maison de GANTÈS. *Voyez* ce mot.

* HERISSON : Seigneurie en Picardie, Diocèse de Laon, qui appartient au Prince *de Condé*. La Ville de ce nom a souffert un incendie le 3 Avril 1763, & plus de 300 bâtimens ont été consumés avec tous les meubles, grains, fourages & effets qui s'y trouvoient enfermés.

Il y a une Famille du nom de HERISSON, en Champagne, dont les armes sont : *d'azur, à trois roses d'argent.*

* HERMENC : Terre & Seigneurie qu'eut en partage *Nicolas de Beaufort*, quatrieme fils de *Guillaume*, II. du nom, Comte *de Beaufort*, & de *Marie de Chambon*, sa premiere femme, par la donation que lui en fit son pere, lors de son mariage avec *Marguerite Gallard*, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur de Limeuil en Limousin, & de *Philippe de Lautrec*. Voyez ROGIER.

HERMERAY : Branche éteinte de la Maison de *la Taille*, qui a commencé à *Louis de la Taille*, second fils de *Louis*, Seigneur d'Hanorville, & de *Jeanne Hatot*. Il fut Seigneur de *Hermeray*, & sa postérité a fini à son petit-fils. *Voyez* TAILLE.

HERMINE. *Voyez* SAINTE-HERMINE.

HERMITE (L') : Maison éteinte, dont étoit

TRISTAN L'HERMITE, Chevalier, Seigneur de Moulins & du Bouchet, Conseiller, Chambellan du Roi, Prévôt des Maréchaux de France, qui fut commis à l'exercice de la charge de Maître de l'Artillerie de France. On ne sçait point le tems de sa mort; il vivoit encore en 1475. Il fut en grand crédit sous le regne du Roi LOUIS XI, qui lui confia, en 1464, la garde de 10 prisonniers de Savoie, qui étoient au Bois de Vincennes, & qu'il transféra le 12 Mars de la même année au Château de Tours. Sa postérité s'est éteinte dans GILLES L'HERMITE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis-sur-Huygne, Election de Mortagne, Bailliage du Perche, maintenu dans sa noblesse par M. *de Marle*, Intendant d'Alençon en 1667. Il étoit alors âgé de 35 ans, & n'avoit point d'enfans de *Catherine Cirier*, son épouse. Voyez l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, page 132 & suiv.* Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 gerbes d'or liées de gueules; au 2 & 3 d'argent, à une tête ou massacre de cerf de sable.*

HERMITE : autre Famille de Normandie, Election de Mortagne, qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, surmontée de trois étoiles d'argent, & accompagnée en pointe d'un croissant de même.*

HERMITE, Seigneur Baron de Fresnay, en Normandie, Election de Falaise, dont les armes sont : *tiercé d'argent, de gueules & d'herminés, la partie du chef chargée d'une fasce d'azur, crênelée de trois creneaux; & le gueules chargé de trois croix d'argent.*

HERMITE D'HYEVILLE, en Normandie. Famille dont étoit

PHILIPPE L'HERMITE, Conseiller au Grand-Conseil, le 21 Juillet 16... Il épousa *Anne le Picard*, dont il eut :

Philippe l'Hermite, Seigneur du Mesnil-Lievry, d'Hyeville, Montchamps, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié à *Anne le Sens*, contrat reconnu le 12 Mai 1676. Il eut pour fils :

Philippe l'Hermite, III. du nom, Seigneur d'Hyeville, mort en Novembre 1711. Il avoit épousé, par contrat du 14 Août 1675, *Marie-Catherine d'Angenne*, morte en Juin 1714, fille de *Jean*, Seigneur de Sainte-Colombe, puis de Fontaine-Riant, & d'*Isabelle de Graffart*, veuve de *Charles Lamy*, Baron de Montireau. De ce mariage est issue Elisabeth l'Hermite, fille unique, & femme, le 23 Mars 1700, de *Pierre de Montesquiou d'Artagnan*, Maréchal de France, mort, suivant le Mercure de France, le 12 Août 1725, & elle en Mai 1770, à 92 ans. Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules de deux pieces & demie chargée de 3 croisettes alaisées d'argent, & en pointe 7 hermines de sable*, 4 & 3.

HERMITE, en Provence. Suivant l'état de la Noblesse de cette Province, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 820, cette Famille, originaire de Toulon, remonte à

Jacques Hermite, fils de Guillaume, vivant en 1464. Il eut pour fils :

Elzeas Hermite, qui s'établit à Olioules, où il fit son testament en 1517, & institua pour son héritier :

François Hermite, son fils, lequel se maria, en 1537, avec *Jeanne de Mathei*, de la ville de Pertuis. Il en eut : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Madelene, mariée, en 1558, à *Pierre de Candole* ; — 3. & Marquise, alliée, en 1561, avec *Charles de Vento*.

Antoine Hermite, Seigneur de Belcodene, rendit hommage de cette Terre au Roi en 1607. Il avoit porté les armes dans sa jeunesse, & eut Commission de *M. de la Valette*, Gouverneur de Provence en 1589, de faire la levée d'une Compagnie d'Infanterie, & de la mettre en garnison dans le Château de Cassis, dont il fut fait Commandant. Il eut de *Françoise de Cerenton*, son épouse :

Charles d'Hermite, Seigneur de Belcodene, marié, en 1617, avec *Françoise de Vento*, fille de *Nicolas de Vento*, Seigneur de la Baume, & de *Marquise de Felix*, dont : — 1. Nicolas ; — 2. Charles, qui suit ; — 3. & Marquise, mariée à *Lazare Tournier*, Seigneur de Saint-Victoret.

Charles d'Hermite, II. du nom, Seigneur de Belcodene, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, en 1654, *Anne de Montolieu*, sœur de *Louis de Montolieu*, Capitaine d'une des Galeres du Roi, & Chef d'Escadre. Il n'en eut point d'enfans. Les armes : *d'azur, à un pélican dans son aire, avec sa pitié d'argent.*

On trouve dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*, *page* 12, une Famille d'Hermite, qui porte les mêmes armes, & a pour auteur :

Jacques Hermite, Seigneur de Maillane, reçu Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes le 10 Juin 1687. Il avoit épousé la sœur de *Cyprien Armelin*, Ecuyer, dont : — 1. Cyprien, qui n'eut point de postérité de son mariage avec *Marie de Cadenet-Tamarlet* ; — 2. & Antoine, qui suit.

Antoine Hermite, épousa *N... Audibert*, fille de noble *Pierre*, Assesseur d'Aix, Procureur du pays, dont : — 1. Jacques-Cyprien, qui suit ; — 2. Antoine, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines ; — 3. Auguste, Officier des Vaisseaux du Roi ; — 4. & une fille, femme de *Joseph-François Benoît*, Avocat au Parlement de Provence.

Jacques-Cyprien Hermite, Seigneur de Maillane, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 3 Juin 1739, a épousé *Madelene de Gemien*, de la ville de Grignan, dont plusieurs enfans encore jeunes en 1759.

HERON DE LA THUILLERIE : Famille établie à Paris.

Jacques-Philippe Heron de la Thuillerie, Ecuyer, Conseiller du Roi, Secrétaire & Contrôleur Général de la Cavalerie Légere de France en deça des Monts, & depuis par autres Lettres du 5 Mars 1694, pourvu de l'office d'E-

cuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mort à Pontoise le 10 Mai 1730, âgé de 77 ans, avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1685, Demoiselle *Marguerite du Poirier*, aussi décédée à Pontoise, le 8 Décembre 1724, fille de feu *Jacques du Poirier*, Ecuyer, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Capitaine de Cavalerie, & de Dame *Marguerite de Vallois*. De ce mariage sont issus : — JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit; — & CATHERINE-THÉRESE HERON, aînée de son frere, mariée, en 1718, à Messire *Pierre de Sabine*, Comte de la Queize.

JOSEPH-AUGUSTIN HERON, Ecuyer, Sieur de la Thuillerie, ancien Lieutenant au Régiment du Prince *de Pons*, Infanterie, mort à Saint-Dizier le 6 Septembre 1739, avoit épousé, en 1734, *Marguerite Papin*, aussi morte à Saint-Dizier le 4 Octobre 1771, laissant : — AUGUSTIN-CLAUDE-JOSEPH HERON, Prêtre, Licencié en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, Vicaire-Général de l'Evêché de Bayeux, mort à Caen en Décembre 1763; — & JEAN-BATISTE-CLAUDE, dont nous allons parler.

JEAN-BATISE-CLAUDE HERON, Ecuyer, sieur de la Thuillerie, Conseiller du Roi, Receveur Général des Consignations de ses Conseils, Cour de Parlement & autres Jurisdictions de la ville de Paris, a épousé Demoiselle FRANÇOISE-CHARLOTTE HERON DE COURGY, dont il a : — 1. MARC-JEAN, né en 1771; — 2. JACQUES-CHARLES, né en 1773; — 3. FRANÇOISE-MARIE-MARGUERITE, née en 1769; — 4. & CHARLOTTE-MARIE HERON, née en 1772.

M. HERON DE LA THUILLERIE, porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 grenades tigées & feuillées aussi d'or, ouvertes de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe*, qui est de HERON; *au 2 & 3 d'argent, à 3 lezards grimpans de sinople, 2 & 1, & en chef un lion de gueules armé & lampassé de même*, qui est DU POIRIER. Et Madame HERON DE LA THUILLERIE porte : *écartelé au 1 & 4* de HERON comme ci-dessus *au 2 & 3 coupé d'azur & d'or; l'azur chargé de 2 fleurs de lis d'or, & l'or de 2 dauphins adossés d'azur, crêtés de gueules; une couronne de France fermée d'or, posée sur le coupé*, qui est MERCIER. Article dressé sur les Titres originaux & Procès-verbaux d'armoiries communiqués.

* HEROUVILLE, dans le Vexin François, Diocèse de Rouen. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1654, enregistrées le 14 Septembre 1657, en faveur

D'ANTOINE RICOUART, Maître des Requêtes, dont le frere étoit l'ayeul du feu Marquis d'HEROUVILLE, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi. Celui-ci a été marié deux fois, a eu du premier lit le Comte *de Claye*, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & du second lit trois autres garçons, dont deux ont été successivement Colonels du Régiment de Bourgogne après leur frere aîné & leur pere; & le troisieme, appellé *l'Abbé* d'HEROUVILLE, est Chanoine de Notre-Dame de Paris. RICOUART D'HEROUVILLE porte pour armes : *d'azur, au soleil d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion de sable.*

HERSENT : Famille noble dont est

MARIE-ANNE HERSENT, alliée, le 5 Mai 1733, à *Jacques de la Fons*, Chevalier, né, le 2 Mai 1698, Seigneur de Cuy & des Essarts, qu'il acheta de *Claude*, son cousin, Chambellan & Boutillier du Vermandois, fils aîné de *François de la Fons*, Chevalier, Seigneur de Givercourt & de Commanchon, & d'*Anne-Françoise Blin*. Voyez FONS (DE LA). Les armes : *d'azur, à 3 têtes de lion d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, accompagnées d'un chevron d'or chargé de 3 croissans de sable, 1 à la pointe & 2 aux côtés.*

HERTES : Famille de Picardie, dont étoient

JEAN DE HERTES, Seigneur de Hailles, Président au Présidial d'Amiens; & FRANÇOIS DE HERTES, Seigneur de Septoulhe, Lieutenant d'Infanterie, marié à *Françoise Picquet*, fille du Seigneur de Becquigny, & de *Marguerite de Les-*

tocq, dont il a eu des enfans qui ont servi. Ils tirent leur origine de Jean de Hertes, Seigneur de la Montoye, Trésorier de France en Picardie, leur ayeul, qui fut annobli par Lettres du mois d'Octobre 1594, vérifiées dans toutes les Cours. Les armes : *d'azur, à 3 fleurs de soucis d'or*. Nobiliaire de Picardie, *page* 270.

* HERTRÉ, Subdélégation d'Alençon. Baronnie réunie, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1716, à plusieurs autres fiefs, & érigée en *Comté* sous la dénomination de l'*Isle*, relevant de la Couronne, à cause du Château d'Alençon, en faveur de *Louis-François des Moulins*, Chevalier, Seigneur de l'Isle, premier Comte de Hertré en Normandie, dit *le Comte de l'Isle*. Il étoit fils de *François des Moulins*, Seigneur de l'Isle, & de *Marie*, bâtarde *de la Marck*, légitimée en 1640, & mariée le 17 Mars 1654, étant veuve de *François Godet*, Seigneur des Marais, tué au combat du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris, le 2 Juillet 1652. *Voyez* Moulins (des).

HERVÉ : Famille du Dauphiné, dont étoit

François Hervé, Seigneur de la Boissiere, fils de Charles Hervé, Conseiller au Parlement de Grenoble, puis de Paris, mort Doyen le 28 Août 1697. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 22 Octobre 1667, & Honoraire le 22 Août 1675. Il épousa *M... Elisabeth Miron*, fille de *Robert Miron*, Seigneur du Tremblay, Maître des Comptes & Maître-d'Hôtel du Roi, tué dans la sédition de l'Hôtel de Ville de Paris, le 4 Juillet 1652, & d'*Adrienne de la Ferté*, dont : — 1. Robert-François ; — 2. François, Seigneur de Moulberton & de Montreuil-aux-Lions, Chevalier de Saint-Lazare, mort le 8 Juin 1749 ; — 3. & Marie-Elisabeth, femme d'*Antoine-Thomas le Secq de Saint-Martin*, Procureur-Général des Eaux & Forêts en la Table de Marbre du Palais. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles, de même*.

HERVIEU. Il y a deux Familles nobles de ce nom en Normandie. La premiere, Election de Valogne, qui possede la Seigneurie de Cleret, porte : *d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules*. La seconde, qui possede la Seigneurie de la Hogue, Election de Caen, a pour armes : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1*.

HERVILLY, en Picardie. Ancienne Noblesse qui portoit autrefois le nom de le Cat.

Jean le Cat, Seigneur de Beaumont, épousa *Jeanne de Thugny*, & en eut :

Artus le Cat, Seigneur de Beaumont, allié avec *Jeanne*, Dame & héritiere *d'Hervilly*, à la charge par ses descendans de porter le nom & les armes d'Hervilly. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

Antoine de Hervilly, Seigneur dudit lieu, de Devise, de Beaumont, &c. qui épousa *Jeanne d'Amerval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Liencourt, & de *Gabrielle Moucquet*, Baronne de Benay. Leur enfans furent : — 1. N..., Seigneur de Hervilly & de Beaumont, pere d'Isaac de Hervilly, Seigneur dudit lieu, demeurant à Louvetin, Election de Noyon, lequel avec son fils — Jean de Hervilly, Seigneur de Beaumont, où il demeuroit, Bailliage de Chauny, fit preuve depuis le 19 Mars 1542, & fut maintenu dans sa noblesse ; — 2. & François, qui suit.

François de Hervilly, Seigneur de Devise & de Paperville, épousa, le 25 Janvier 1597, *Claude de Monchy*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Senarpont & de Wimes, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Vaux-Saintines*, dont il eut : — 1. Michel, qui suit ; — 2. & Françoise de Hervilly,

mariée, le 21 Novembre 1612, avec *Jacques de Sailly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Raucourt, de Martinpuis, &c.

MICHEL DE HERVILLY, Seigneur de Devise, où il demeuroit, Prévôté de Peronne, & PAUL-FRANÇOIS DE HERVILLY, son fils, firent aussi preuve depuis le 19 Mars 1542. Nobiliaire de Picardie, *p.* 270.

Cette Famille a donné un Evêque de Boulogne dans AUGUSTIN-CÉSAR DE HERVILLY DE DEVISE, mort à Dierval près Bethune, le 11 Octobre 1742, âgé d'environ 40 ans. Elle portoit d'abord pour armes: *de gueules, à la tour d'argent*, qui est LE CAT; & depuis ANTOINE, *de sable, semé de fleurs de lis d'or*, qui est HERVILLY.

* HERVIS ou HERVI: Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* en faveur de *Jean-Edouard de Poussemothe*, par Lettres du mois d'Octobre 1685, registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. *Voyez* GRAVILLE.

HERVY-DUCLOS: Famille noble, alliée à celle *de la Fons*, originaire de Picardie, & qui porte pour armes: *d'azur, au phenix d'argent, perché sur un bucher de gueules, regardant un soleil d'or.*

* HERZELLES. La Seigneurie de *Facuvrez* en Brabant, près de Nivelle, fut érigée en *Marquisat*, sous le nom d'HERZELLES, par Lettres du Roi Catholique, du 1 Septembre 1689, en faveur & considération de la naissance & du mérite de *Guillaume Philippe*, Baron *de Herzelles*, de Werchin & de Liedekerke, Seigneur de Faulquez, Ittre, Samme, Sart, Conseiller d'Etat, Président du Grand-Conseil à Malines, puis Chancelier de Brabant.

HESDIGNEUL, nom d'une branche de la Maison de *Bethune*, établie en Artois. *Voyez* BETHUNE.

* HESECQUE, en Artois, Diocèse de Boulogne: Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de l'an 1666, en faveur de

Charles de la Haye, Seigneur de Hesecque, d'Ecquedecque & de Relingue, issu de *Jean de la Haye*, Seigneur des mêmes lieux, qui vivoit encore le 16 Mars 1509. Il avoit épousé *Claude d'Allennes*, de laquelle il eut — *Pierre-Charles de la Haye*, Chevalier, Seigneur d'Ecquedecque, Hesecque, Radinghen, &c. allié à *Louise de Hallwin*, fille de *Jean*, Seigneur de Roxeric, & d'*Anne Van Hout*. De ce mariage vint

Charles de la Haye, créé Comte d'HESECQUE, mentionné ci-dessus. Il avoit été marié, en 1663, à *Marguerite Robles*, fille d'*Alexandre*, Comte d'Annapes, dont — *Charles-Antoine de la Haye*, Comte d'Hesecque, Seigneur d'Ecquedecque, Pavie & Pavilly, &c. qui épousa, le 5 Mai 1689, *Isabelle-Marguerite-Ruffine de Mailly*, fille aînée de *Guillaume de Mailly*, Marquis du Quesnoy, Seigneur de Buires-au-Bois, &c. & d'*Isabelle-Marguerite de Longueval de Bucquoy*, sa seconde femme. Il ne vint de cette alliance — qu'*Isabelle-Marguerite de la Haye*, Dame d'Hesecque, Radinghen, Buires-au-Bois, &c. mariée à *Charles-Alexandre de France*, Marquis de Noyelle, dit *le Baron de Vaux*. *Voyez* FRANCE-NOYELLE.

HESLIN, Election de Dourdan. Famille dont étoit

JEAN HESLIN, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, sous Dourdan, fils de PIERRE, Seigneur dudit lieu, & de *N... Morel*. Il épousa, par contrat devant *Geraut*, Notaire à Guillerval, le 7 Mars 1634, *Gabrielle de Prunelé*, fille de *Josias*, Baron de Caniel en Normandie, & Guillerval en Beauce, & de *Susanne de Saint-Pol*, dont six enfans. Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois coquilles de sable; au 2 & 3 fascé d'argent & d'azur de six pièces, la premiere fasce d'argent chargée de cinq roses de gueules.*

* HESSE : Maison l'une des plus illustres d'Allemagne par sa noblesse, son antiquité, & les grands hommes qu'elle a produits. Elle tire son origine de la Maison de *Brabant*. La Hesse faisoit autrefois partie des Etats des Landgraves *de Thuringe*. Après leur extinction, & une longue guerre entre deux prétendans, il se fit, par un traité de l'an 1264, un partage de la Thuringe & de la *Hesse*.

Henri *le Magnanime*, Duc de Brabant, eut deux fils de deux femmes, sçavoir Henri, surnommé *le Clément* ou *le Débonnaire*, de *Marie de Souabe*; & un autre Henri, dit *l'Enfant* ou *le Jeune*, de *Sophie de Thuringe*, fille de Saint-Louis, VI. du nom, Landgrave de Hesse & de Thuringe, & de Sainte-Elisabeth de Hongrie. Ces Landgraves descendoient, à ce qu'on prétend, de Louis II, fils de Charles de France, Duc de Lorraine, & de sa seconde femme *Agnès de Vermandois*, connue sous le nom *de Thuringe*. Les Princes de la Maison de Hesse, compris dans le Cercle du haut Rhin, ont trois voix, & les différentes branches dont nous allons donner la filiation, ont pour auteur commun :

I. Henri I, né l'an 1245, dit l'*Enfant* ou *le Jeune*, parce que son pere, qui mourut l'an 1247, le laissa au berceau. Il succéda aux biens de sa mere *Sophie*, héritiere de son frere Hermand II, empoisonné le 3 Janvier 1240, âgé de 18 ans, sans laisser de postérité de *Béatrix*, fille de Henri VI, Duc de Brabant. *Sophie* fut obligée d'abandonner la Thuringe à *Henri*, dit l'*Illustre*, Marquis *de Misnie*, fils de *Judith de Thuringe*, sa tante paternelle. Henri, dit l'*Enfant*, mort le 8 Avril 1308, avoit épousé 1°. *Adélaïde*, fille d'*Othon*, Duc *de Brunswick*; 2°. *Mathilde*, fille de *Thierri* VI, Comte *de Cleves*; & 3°. *Anne*, fille de *Louis*, dit *le Severe*, Comte Palatin, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. Othon, qui suit; — 2. Louis, Evêque de Munster, mort en 1320; & du second lit; — 3. Jean, Prince de Hesse, mort en 1311; — 4. Elisabeth, mariée 1°. à *Jean*, Comte *de Sayn*; & 2°. à *Gerard*, Comte *de Epstein*; — 5. Mathilde, alliée à *Godefroy*, Comte *de Zigenheim*; — 6. Alix, femme de *Berthold*, Comte *de Henneberg*; — 7. Agnès, mariée à *Jean*, Burgrave *de Nuremberg*; — 8. Sophie, femme d'*Othon* III, Comte *de Waldeck*; — 9. Anne, alliée au Comte *de Hochsenstein*; — 10. & N...., mariée au Comte *de Gortz*.

II. Othon, Landgrave de Hesse-Cassel, mort le 17 Janvier 1325, avoit épousé *Adélaïde*, Comtesse *de Ravensberg*, dont — 1. Henri, qui suit; — 2. Louis, rapporté après son frere aîné; — 3. Herman, mort jeune; — 4. Othon, Archevêque de Magdebourg, mort le 30 Avril 1361; — 5. Anne, femme d'*Albert*, Duc *de la Basse-Saxe*; — 6. & Agnès, mariée à *Gerlac*, Comte *de Nassau*.

III. Henri, II. du nom, dit *de Fer*, Landgrave de Hesse, mourut âgé de 104 ans, & eut d'*Elisabeth*, fille de *Frédéric*, dit *le Fort*, Marquis *de Misnie* & de Thuringe : — 1. Henri, mort avant son pere, sans postérité de *Mathilde*, fille de *Thierri* IX, Comte *de Cleves*; — 2. Othon, mort aussi avant son pere, sans postérité d'*Elisabeth de Cleves*, autre fille de *Thierri* IX; — 3. Judith, morte jeune; — 4. Adélaïde, morte de chagrin, en 1356, d'avoir été répudiée par Casimir, Roi de Pologne; — 5. Elisabeth, femme d'*Othon*, Duc *de la Basse-Saxe*; — 6. & autre Judith, mariée à *Othon*, Duc *de Brunswick*.

III. Louis, Prince de Hesse, I. du nom, second fils d'Othon, mourut en 1343, & avoit épousé *Marguerite*, Comtesse *de Spanheim*, dont : — 1. Herman, qui suit; — 2. Othon, mort sans alliance; — 3. & Anne ou Agnès, Abbesse d'Itenach.

IV. Herman, surnommé *le Docte*, donna du secours à *Balthasard*, Landgrave *de Thuringe*, contre *Othon*, Duc *de Brunswick*, s'acquit de la réputation dans les armes, & mourut le 24 Mai 1413. Il avoit épousé 1°. *Jeanne*, fille de *Jean*, Comte *de Nassau-Saarbruck*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marguerite*, fille de *Fréderic* IV, Burgrave *de Nuremberg*, de laquelle vinrent : — 1. Louis, qui

qui suit; — 2. & 3. Henri & Fréderic, morts jeunes; — 4. Marguerite, femme de *Henri*, Duc *de Brunswick* & de Lunebourg; — 5. Agnès, morte le 23 Février 1471, épouse d'*Othon de Brunswick*; — 6, 7 & 8. Anne, Elisabeth & Agnès, mortes jeunes.

V. Louis, dit *le Pacifique*, Landgrave de Hesse, II. du nom, né en 1402, refusa l'Empire, qui lui fut offert l'an 1440, après la mort d'Albert d'Autriche, & mourut le 17 Janvier 1458. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Fréderic*, Electeur *de Saxe*, I. du nom, morte en 1463, laissant: — 1. Louis, qui suit; — 2. Fréderic, mort jeune; — 3. Herman, Evêque de Hildesheim en 1471, Archevêque de Cologne en 1481, & Evêque de Paderborn en 1489. Il défendit Nuitz contre Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & mourut le 29 Novembre 1508; — 4. Henri, Landgrave de Hesse-Marbourg, né en 1440, mort le 12 Janvier 1484. Il avoit épousé *Anne*, fille & héritiere de *Philippe*, dit *le Vieux*, dernier Comte *de Catzenellebogen*, dont — (a) Guillaume, dit *le plus jeune*, né le 7 Septembre 1471, mort le 17 Février 1500, sans enfans d'*Elisabeth de Baviere*, fille de *Philippe*, Electeur Palatin, qu'il avoit épousée en 1498; — (b, c, d) Fréderic, Louis, Henri, morts jeunes; — (e) Elisabeth, femme de *Jean*, Comte *de Nassau-Dillenbourg*; — (f) & Mathilde, mariée en 1481, à *Jean* II, Duc *de Cleves*; — 5. & Elisabeth, épouse de *Jean*, Comte *de Nassau-Weilbourg*.

VI. Louis, III. du nom, dit *le pieux*, Landgrave de Hesse-Cassel, né le 7 Septembre 1428, mort de poison le 6 Novembre 1471, s'étoit allié, en 1451, avec *Mathilde*, fille de *Louis*, Comte *de Wirtemberg*, morte en 1495, dont: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. autre Guillaume, rapporté après son aîné; — 3. Anne, Religieuse; — 4. & Elisabeth, morte sans alliance.

VII. Guillaume, dit *le vieux*, Landgrave de Hesse-Cassel, né le 4 Juillet 1466, Prince chagrin & querelleur, fut dépouillé de ses Etats, & mourut le 18 Février 1515, laissant, d'*Anne*, fille de *Guillaume*, Duc *de Brunswick-Gottingen*; — 1. Elisabeth, morte le 4 Janvier 1563. Elle avoit été mariée, 1°. le 1 Octobre 1525, à *Louis*, Comte Palatin *des Deux-Ponts*; & 2°. à *Georges*, Comte Palatin *de Simmeren*; — 2. Mathilde, morte le 17 Août 1558, femme de *Conrad*, Comte *de Tecklenberg*; — 3. Catherine, mariée à *Adam*, Comte *de Beichlingen*; — 4 & 5. Anne & Mathilde, mortes sans alliance.

VII. Guillaume, surnommé *le puîné*, Landgrave de Hesse-Rhinfelds, né le 26 Août 1468, & mort le 11 Juillet 1509, avoit épousé, 1°. en 1496, *Yolande de Lorraine*, morte en 1500, fille de *Ferri II*, Comte de Vaudemont, & d'*Yolande d'Anjou*; & 2°. la même année, *Anne*, fille de *Magnus*, Duc *de Meckelbourg*. Du premier lit il eut: — 1. Guillaume, mort jeune; & du second; — 2. Philippe, qui suit; — 3. Elisabeth, femme, en 1525, de *Jean-Georges*, Duc *de Saxe*; — & Madelene, morte sans alliance.

VIII. Philippe, I. du nom, dit *le Magnanime*, successeur à tous les biens de la Maison de Hesse, né le 13 Novembre 1504, près du Camp de Guillaume, son pere, qui assiégeoit Champ, ville du Palatinat, fut un des plus grands Princes de son tems. Il établit la Religion Protestante dans ses Etats, finit la guerre des Paysans en Allemagne; remit *Ulrich*, Duc *de Wirtemberg*, en possession de ses Etats; calma les troubles du pays de Munster; fit prisonnier le Duc *Henri de Brunswick*, avec son fils *Charles-Victor*; prit la ville de Wolfembutel; fut un des principaux chefs de la ligue qui se fit en 1531, à Smalcald, pour la défense de la liberté Germanique; ne fut pas heureux à la bataille de Mulberg, donnée le 24 Avril 1547; tint cependant ferme contre l'Empereur Charles-Quint, qu'il fut trouver sur la foi d'un écrit, & que ce Prince fit arrêter prisonnier, & fut remis en liberté en 1552. Enfin, il envoya des troupes aux Huguenots de France, commandés par le Prince *de Condé*, qui les avoit demandées au nom de la Régente, & mourut le 31 Mars 1567. Il avoit épousé, 1°. en 1523, *Christine*, fille de *Georges*, dit *le Barbu*, Duc *de Saxe*, morte le 15 Avril 1549; & 2°. avec la permission des Ministres Protestans, *Luther*, *Melanchton*, *Bucer*, &c. du vivant de sa premiere femme, parce qu'il étoit né avec un fort

tempérament, *Marguerite de Saal*. Du premier lit vinrent : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Louis, Landgrave de Hesse, né le 17 Mai 1537, mort le 9 Octobre 1604, sans laisser de postérité de ses deux femmes ; la premiere avec *Hedwige*, fille de *Christophe*, Duc *de Wirtemberg*, morte en 1590 ; la seconde, *Marie*, fille de *Jean*, Comte *de Mansfeld* ; — 3. Philippe, né le 22 Avril 1541, mort le 20 Novembre 1583, sans laisser d'enfans de son mariage contracté, le 17 Janvier 1569, avec *Elisabeth de Baviere*, morte en 1609, fille de *Fréderic III*, Electeur Palatin ; — 4. Georges, tige des Landgraves de Hesse-Darmstadt, rapportés ci-après ; — 5. Philippe-Louis, mort au berceau ; — 6. Agnès, née le 31 Mai 1529, morte le 14 Novembre 1555, femme, en premieres noces, de *Maurice*, Electeur de *Saxe* ; & en secondes, de *Jean-Fréderic*, Duc de *Saxe* ; — 6. Anne, femme de *Wolfang*, Comte Palatin *des deux-Ponts* ; — 7. Barbe, née le 8 Avril 1536, morte en 1568, laquelle avoit épousé, 1°. *Georges de Wirtemberg*, Comte de Montbelliard ; & 2°. *Daniel*, Comte *de Waldeck* ; — 8. Elisabeth, née le 13 Février 1539, morte le 14 Mars 1582, femme, en 1560, de *Louis V*, Electeur Palatin ; — 9. & Christine, née le 29 Juin 1543, mariée à *Adolphe*, Duc *de Holstein-Gottorp* ; & du second lit : — cinq garçons, Maurice, Christophe, François, Volrach, Fréderic, morts sans alliance, — & une fille nommée Marguerite, mariée, 1°. à *Jean-Bernard*, Comte *d'Erbestein* & de la Forêt-Noire ; & 2°. à *Etienne-Henri*, Comte *d'Erbestein-Neuvarten*, mort le 6 Juillet 1556.

IX. Guillaume, IV. du nom, Landgrave de Hesse-Cassel, surnommé *le Sage*, né le 14 Juin 1533, fit des progrès dans les Belles-Lettres, & laissa même publier ses Observations Astrologiques & autres piéces de sa facon ; eut part aux affaires d'Allemagne, & mourut le 25 Août 1592. Il avoit épousé, en 1556, *Sabine*, fille de *Christophe*, Duc *de Wirtemberg*, morte le 17 Août 1581, dont : — 1. Maurice, qui suit ; — 2. Christian, né le 14 Octobre 1575, mort en 1578 ; — 3. Anne-Marie, née le 27 Janvier 1567, alliée, en 1589, à *Louis*, Comte *de Nassau-Saarbruck* ; — 4. Hedwige, née le 30 Juin 1569, mariée, en 1597, à *Ernest*, Comte *de Holstein-Schauvembourg* ; — 5. Agnès, sœur jumelle de la précédente, morte en naissant ; — 6. Sophie, née le 20 Juin 1571, morte jeune ; — 7. Sabine, née & morte en 1573 ; — 8. Sidoine, née le 29 Juin 1574, morte en 1585 ; — 9. Elisabeth, née le 11 Mai 1577, morte en 1587 ; — 10. Christine, née le 10 Octobre 1578, morte le 19 Août 1658, âgée de 80 ans, femme, en 1598, de *Jean-Ernest*, Duc *de Saxe-Eisenach* ; — 11. & Julienne, née & morte en 1581.

X. Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, né le 25 Mai 1572, Prince sçavant & courageux, mais peu fortuné, quitta la Religion Luthérienne pour embrasser celle des Calvinistes, attira contre lui les armes de l'Empereur Ferdinand II, qui lui fit perdre Marpurg en 1623, & l'obligea, en 1626, à céder son Etat à Guillaume, son fils aîné ; & mourut à Eschwegue le 15 Mars 1632. Il avoit épousé, 1°. le 24 Septembre 1593, *Agnès*, fille de *Jean*, Comte *de Solms*, morte le 3 Septembre 1602 ; & 2°. le 23 Mai 1603, *Julienne*, fille de *Jean*, Comte *de Nassau-Dillenbourg*, morte le 15 Février 1643. Il eut du premier lit : — 1. Othon, Administrateur de Hirschfeld, né le 25 Décembre 1594, mort le 7 Août 1617, sans postérité de ses deux femmes ; sçavoir, *Catherine-Ursule*, fille de *Georges-Fréderic*, Marquis *de Bade*, mariée, le 24 Août 1613, & morte le 15 Février 1615 ; & *Agnès-Madelene*, fille de *Jean-Georges*, Prince *d'Anhalt*, mariée le 14 Juillet 1617, & morte en 1626 ; — 2. Maurice, né le 4 Juillet 1600, mort le 11 Août 1612 ; — 3. Guillaume, qui suit ; — 4. Elisabeth, née le 25 Mars 1597, mariée, en 1518, à *Jean-Albert*, Duc *de Meckelbourg*, & morte le 16 Décembre 1625 ; & du second lit : — 5. Philippe, né le 26 Novembre 1604, tué à la bataille de Lutter, le 27 Août 1626 ; — 6. Herman, Seigneur de Rodenbourg, né le 15 Août 1607, mort en 1658, sans laisser de postérité. Il avoit épousé, 1°. le 1 Janvier 1634, *Sophie-Julienne*, fille de *Christian*, Comte *de Waldeck*, morte le 15 Septembre 1637, dont un fils, né le 1 Décembre 1634, mort sans être nommé ; & 2°. le 2 Janvier 1642 ;

Cunegonde-Julienne, fille de *Jean-Georges*, Prince *d'Anhalt*, dont: — Julienne, née le 25 Mars 1646, & morte le 22 Mai suivant; — 7. autre Maurice, né le 13 Juin 1614, mort le 18 Février 1633; — 8. Fréderic, Prince d'Eschwegue, né le 9 Mai 1617, tué le 24 Septembre 1655, en Pologne, où il accompagnoit le Roi de Suede son beau-frere; car il avoit épousé, à Klebourg, sa sœur *Eléonore-Catherine*, fille de *Jean-Casimir*, Comte Palatin des *Deux-Ponts*, dont il eut trois filles; sçavoir: — (a) Christine, née le 30 Octobre 1648, mariée, en 1667, à *Ferdinand-Albert*, Duc *de Brunswick-Beveren*; — (b) Julienne, née en 1652, alliée à *Jacques*, Baron *de Lilienbourg*, aux Pays-Bas, morte le 20 Juin 1693; — (c) & Charlotte, née en 1653, mariée, 1°. en 1673, à *Auguste*, dit *le jeune*, Duc *de Saxe Kerfurd*; & 2°. à *Jean-Adolphe*, Comte *de Tecklenbourg*; — 8. Ernest, tige des Landgraves de Hesse-Rhinfelds, rapportés ci-après; — 9. Christian, né le 4 Février 1622, mort le 14 Décembre 1641; — 10. Philiphe, né le 8 Septembre 1626, mort le 8 Juillet 1629; — 11. Agnès, née le 13 Mars 1606, mariée, le 23 Février 1623, à *Jean-Casimir*, Prince *d'Anhalt*, morte le 28 Mai 1650; — 12. Julienne, née le 8 Octobre 1608, morte sans alliance le 15 Décembre 1628; — 13. Sabine, née en 1610, morte le 21 Mai 1620; — 14. Madeleine, née le 25 Août 1611, mariée, le 18 Mai 1646, à *Eric-Adolphe*, Comte *de Salm*, morte; — 15. Sophie, née le 12 Septembre 1615, mariée, le 18 Octobre 1644, à *Philippe*, Comte *de Lippe*, morte; — 16. Christine, née le 9 Juillet 1625, morte le 25 Juillet 1626; — 17. & Elisabeth, née le 23 Octobre 1628, morte le 11 Février 1633.

XI. Guillaume, V. du nom, dit *le Constant*, Landgrave de Hesse-Cassel, né le 14 Février 1602, eut beaucoup de part aux guerres d'Allemagne, & mourut le 21 Septembre 1637. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1619, *Amélie-Elisabeth de Hanaw*, célebre Héroïne du XVIIe siécle (dont il est parlé dans Moréri, où nous renvoyons), morte le 8 Août 1651, fille de *Philippe-Louis*, Comte *de Hanaw*. De ce mariage vinrent: — 1 & 2. Maurice, né en 1621, mort jeune, & Guillaume, né le 31 Janvier 1625, mort le 11 Juillet 1626; — 3. autre Guillaume, qui suit; — 4. Philippe, né le 16 Juillet 1630, mort le 17 Décembre 1638; — 5. Adolphe, né le 15 Décembre 1631, mort le 24 Mars 1632; — 6. Charles, né le 18 Juin 1633, mort le 9 Mars 1635; — 7. Agnès, née le 24 Novembre 1620, morte le 20 Août 1626; — 8. Elisabeth, née le 21 Octobre 1623, morte le 12 Janvier 1624; — 9. Emilie, née le 11 Février 1626, mariée, le 1 Mai 1648, à *Henri-Charles*, Sire de *la Trémoille*, Prince de Tarente, Duc de Thouars, Pair de France, Chevalier de la Jarretiere. Elle est morte le 15 Février 1693; — 10. Charlotte, née le 20 Novembre 1627, morte le 16 Mars 1686, femme, le 12 Février 1650, de *Charles-Louis de Baviere*, Comte Palatin du Rhin, Electeur de l'Empire; — 11. Elisabeth, née le 22 Juillet 1634, Abbesse d'Herwrod en 1686, morte le 24 Mars 1688; — 12. & Louise, née le 5 Novembre 1637, morte le 5 Janvier 1638.

XII. Guillaume, VI. du nom, Landgrave de Hesse-Cassel, né le 23 Mai 1629, rentra dans les biens de ses ancêtres par le soin & la conduite de la Princesse sa mere, & mourut le 16 Juillet 1663. Il avoit épousé, le 9 Juillet 1649, *Hedwige-Sophie*, fille de *Georges-Guillaume*, Electeur *de Brandebourg*, morte le 26 Juin 1683, laissant: — 1. Guillaume, né le 21 Juin 1651, mort à Paris le 21 Novembre 1670, sans avoir été marié; — 2. Charles, qui suit; — 3. Philippe, auteur de la branche de Philipstadt, rapportée ci-après; — 4. Georges, né le 20 Mars 1658, mort à Geneve le 4 Juillet 1674; — 5. Charlotte-Amélie, née le 27 Avril 1650, morte le 25 Mars 1714, femme, le 25 Juin 1667, de Christian V, Roi de Dannemarck; — 6. Louise, née le 11 Septembre 1652, morte le 23 Octobre 1653; — 7. & Elisabeth-Henriette, née en 1661, morte le 7 Juillet 1683, femme, le 23 Août 1679, de *Fréderic III*, Electeur *de Brandebourg*.

XIII. Charles, Landgrave de Hesse-Cassel, Prince d'Hirsfeld, Comte de

Catzenellebogen, &c. né le 3 Août 1654; mort le 23 Mars 1730, âgé de 75 ans, avoit épousé, le 21 Mai 1673, *Marie-Amélie*, fille de *Jacques*, Duc *de Curlande*, morte le 16 Juin 1711, laissant: — 1. Guillaume, né le 29 Mars 1674, mort jeune; — 2. Charles, né le 24 Février 1675, mort le 7 Décembre 1677; — 3. Fréderic, qui suit; — 4. Christian, né le 2 Juillet 1677, mort jeune; — 5. Charles, né le 12 Juin 1680, mort le 17 Novembre 1702; — 6. Guillaume, rapporté après son aîné; — 7. Léopold, né le 30 Décembre 1684, mort à Venlo en Hollande, le 12 Septembre 1704; — 8. Louis, né le 5 Septembre 1686, tué au combat de Ramillies le 23 Mai 1706, étant Colonel d'Infanterie; — 9. Maximilien, né le 28 Mai 1689, blessé à la défaite des Turcs devant Belgrade, le 16 Août 1717, mort à Cassel le 8 Mai 1753. Il avoit épousé, le 28 Novembre 1720, Fréderic-Charlotte, fille d'Ernest-Louis, Landgrave de Hesse-Darmstadt, née le 8 Septembre 1698, dont: — (a) un fils, né en 1721, mort en Décembre 1722; — (b) Ulrique-Frédérique, née le 31 Octobre 1722, mariée, le 21 Novembre 1752, à *Fréderic-Auguste*, Duc *de Holstein-Gottorp*; — (c) Charlotte-Christine, née le 11 Février 1725; — (d) Willelmine, née le 26 Février 1726, mariée, le 25 Mai 1752, à *Fréderic-Henri-Louis*, Prince de Prusse; — (e) & Caroline-Willelmine-Sophie, née le 10 Mai 1732, mariée, le 8 Novembre 1753, à *Fréderic-Auguste*, Prince *d'Anhalt-Zerbst*; — 10. Georges, né le 8 Janvier 1691, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, en Juillet 1723; — 11. Sophie-Charlotte, née le 16 Juillet 1678, mariée, le 2 Janvier 1704, à *Fréderic-Guillaume*, Duc *de Meckelbourg-Schwerin*, mort le 4 Juillet 1723; — 12. Marie-Louise, née le 7 Février 1688, morte à Lewarde le 9 Avril 1765, âgée de 77 ans. Elle avoit épousé, le 20 Avril 1709, *Jean-Guillaume-Frison*, Prince *de Nassau-Dietz*, Stathouder de Frise, mort malheureusement au Mordick le 14 Juillet 1711; — 13. Antoinette-Léonore, née le 11 Janvier 1694, morte le 17 Novembre suivant; — 14. & Willelmine-Charlotte, née le 8 Juillet 1695, morte en 1722.

XIV. Fréderic, Prince héréditaire de Hesse-Cassel, né le 28 Avril 1676, nommé Gouverneur du Duché de Cleves en 1703, Général de la Cavalerie des Etats d'Hollande en 1707, s'est signalé en plusieurs occasions à la tête des troupes de son pere & de celles des Cercles, à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Hochstet en 1704, au siége de Traerbach la même année, & à celui de Toulon en 1707, où il fut blessé. Le Roi de Suede (Charles XII.) le nomma, en 1705, Général de son armée contre les Moscovites, & fut fait Généralissime des Troupes de Terre & de Mer, par les Etats assemblés. Il épousa, 1°. le 31 Mai 1700, *Louise-Dorothée-Sophie*, fille de *Fréderic III*, Electeur *de Brandebourg*, morte le 19 Décembre 1705, sans postérité; & 2°. le 4 Avril 1715, Ulrique-Eléonore, sœur de Charles XII, Roi de Suede. Il a été couronné Roi de Suede le 14 Mai 1720, & est mort sans enfans le 5 Avril 1751.

XIV. Guillaume, devenu Landgrave de Hesse-Cassel, après Fréderic, Roi de Suede, son frere, né le 10 Mars 1682, Major-Général de la Cavalerie des Etats d'Hollande, en Avril 1704; Gouverneur de Breda, puis de Mastricht, mort en Janvier 1760, avoit épousé, le 1 Octobre 1717, *Dorothée-Willelmine*, fille de *Maurice-Guillaume*, Duc *de Saxe-Zeitz*, dont: — 1. Charles, né le 21 Août 1718, mort le 4 Octobre 1719; — 2. Fréderic, qui suit; — 3. & Marie-Amélie, née le 7 Juillet 1721, mariée à *Charles*, Marquis *de Brandebourg-Sonninbourg*, mort le 22 Juin 1752, dans la 57e année de son âge.

XV. Fréderic, II. du nom, Landgrave de Hesse-Cassel, Prince de Hirschfeld, Comte de Shaumbourg, Seigneur d'Ucht & de Frudemberg, dans le Comté de Hoya & de Franckeinstein dans celui de Hennberg, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Général d'Infanterie au service de Prusse, & Gouverneur de Wezel, né le 14 Août 1720, s'est fait Catholique, & a épousé, le 27 ou 28 Juin 1740, Marie, née le 5 Mars 1723, quatrieme fille de Georges-Auguste, Roi d'Angleterre, & de *Willelmine-Dorothée de Brandebourg-Bareith*, dont: — 1. Georges-Guillaume, qui suit; — 2. Charles, né le 19 Octobre 1744, marié, le 30 Août 1766, avec Louise, née le 30 Janvier 1750, troisieme fille de

FRÉDERIC V, Roi de Dannemarck, & de LOUISE D'ANGLETERRE, fille du Roi GEORGES II, dont une fille nommée — JULIE-LOUISE-AMÉLIE, batisée le 8 Janvier 1773; elle a eu pour parreins le Roi & le Prince FRÉDERIC DE DANNEMARCK, & pour marreines la Reine Douairiere JULIE, & la Princesse AMÉLIE D'ANGLETERRE; — 3. & FRÉDERIC, né le 11 Septembre 1747. Nous présumons, suivant la Gazette de France de 1773, qu'il s'est marié le 12 Janvier de cette année, avec la Princesse *Philippine-Auguste-Amélie de Brandebourg-Schwedt*, née le 10 Octobre 1745, fille du Margrave *Fréderic-Guillaume de Brandebourg*, de la branche de *Schwedt*, qui descend du Margrave *Fréderic-Guillaume*, fils cadet de l'Electeur *Fréderic-Guillaume*, & frere consanguin de FRÉDERIC I, Roi de Prusse.

XVI. GEORGES-GUILLAUME, Prince héréditaire de HESSE-CASSEL, né le 3 & batisé le 5 Juin 1743, Administrateur du Comté de Hanau, le 31 Décembre 1754, a épousé, le 1 Septembre 1764, GUILLELMINE-CAROLINE DE DANNEMARCK, seconde fille du feu Roi de Dannemarck, dont un fils, né le 8 Octobre 1767.

Branche de PHILIPSTADT, sortie de celle de HESSE-CASSEL.

XIII. PHILIPPE DE HESSE-CASSEL, troisieme fils de GUILLAUME VI, & de *Hedwige-Sophie de Brandebourg*, né le 14 Décembre 1655, s'établit à Creuzberg, fit bâtir la Citadelle de Philipstadt, & mourut d'apoplexie à Aix-la-Chapelle, le 18 Juin 1721, d'où son corps fut porté à la Haye, où il avoit fait dresser un tombeau pour sa famille dans l'Eglise Allemande. Il avoit épousé, en 1680, *Catherine-Amélie*, fille de *Charles-Othon*, Comte *de Solms-Laubach*, dont il eut : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. PHILIPPE, né le 31 Juillet 1686, Commandant de Rhinfelds, mort à Mayence en Mai 1717, laissant de *Marie*, fille de *Georges-Albert*, Comte *de Styrum*, qu'il avoit épousée en Août 1714, pour fille unique, — AMÉLIE-SOPHIE DE HESSE, née le 8 Juin 1716; — 3. GUILLAUME, rapporté ci-après; — 4. GUILLELMINE-HEDWIGE, née le 9 Octobre 1681, surnommée HEYDON, Princesse très-accomplie, qui sçavoit la Théologie, la Chronologie, l'Histoire ancienne & moderne, la Géographie, & qui a laissé des Cartes de sa façon, d'uue justesse & d'un travail admirable. Cette Princesse parloit plusieurs Langues vivantes, & mourut de la petite vérole, en Août 1699; — 5. AMÉLIE, née le 25 Septembre 1684; — 6. AMANA, née le 13 Mars 1685, morte le 1 Avril 1686; — 7. FRÉDERIQUE-HENRIETTE, née le 16 Juillet 1688; — 8. & SOPHIE, née le 6 Avril 1695, mariée à *N...* Duc *de Holstein-Beck*.

XIV. CHARLES, Prince DE HESSE-PHILIPSTADT, né le 23 Septembre 1682, après avoir servi dans les troupes de Dannemarck, est entré au service de France, au mois de Mars 1721, & a été fait Lieutenant-Général le 18 du même mois. Il a épousé, le 24 Novembre 1725, *Caroline-Christine*, fille de *J. Guillaume*, Duc *de Saxe-Eisenack*, morte le 25 Juillet 1743, laissant: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. FRÉDERIC, né le 17 Février 1729; — 3. CAROLINE-AMÉLIE, née le 28 Février 1728; — 4. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 11 Août 1730, seconde femme d'*Antoine-Ulric de Saxe-Meinungen*; — 5. & ULRIQUE-PHILIPPE, née le 1 Octobre 1731.

XV. GUILLAUME, Prince DE HESSE-PHILIPSTADT, né le 29 Août 1726, a épousé, le 25 Juin 1755, ULRIQUE-ELÉONORE, fille de son oncle GUILLAUME, mentionné ci-après, née le 27 Avril 1732, dont: — 1. le Prince CHARLES, né le 6 Novembre 1757; — 2. le Prince GUILLAUME, né le 4 Septembre 1764; — 3. & la Princesse CAROLINE-WILLELMINE, née le 2 Avril 1756.

XIV. GUILLAUME, Prince DE HESSE, troisieme fils de PHILIPPE, & de *Catherine-Amélie de Solms-Laubach*, né le 2 Avril 1692, épousa, le 31 Octobre 1724, *Willelmine-Charlotte*, fille de *Lebrecht*, Prince *d'Anhalt-Bernbourg*, dont : — 1. GUILLAUME, né le 18 Mars 1726; — 2. FRÉDERIC, né le 13 Février 1727, Lieutenant-Colonel au service de Hollande; — 3. PHILIPPE, né le 8 Août 1728; — 4. CHARLES, né le 27 Février 1734; — 5. CATHERINE-FRÉDERIQUE, née le 1 Mai 1725; — 6. JEANNE-CHARLOTTE, née le 22 Janvier 1730; — 7. ANTOINETTE-

Caroline, née le 18 Janvier 1731; — 8. Ulrique-Eléonore, née le 27 Avril 1732, mariée, le 25 Juin 1755, à Guillaume, Prince de Hesse-Philipstadt, son cousin; — 9. & Anne-Frédérique-Willelmine, née le 14 Décembre 1735.

Branche de Rhinfelds-Rothembourg.

XI. Ernest, Landgrave de Hesse-Cassel & de Saint-Goar ou Rhinfelds, huitieme fils de Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, & de *Julienne*, Comtesse *de Nassau-Dillenbourg*, sa seconde femme, naquit le 8 Décembre 1623. Il embrassa la Religion Catholique avec sa femme en 1652. Il avoit épousé, 1°. le 1 Juillet 1647, *Marie-Eléonore*, fille de *Philippe-Rainbard*, Comte de *Solms*, morte en Août 1689; & 2°. en 1690, avec une fille d'un petit Officier d'armée, nommée *Ernestine*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. & Charles, auteur de la branche de Wanfried, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

XII. Guillaume, Landgrave de Hesse-Rhinfelds, né en 1648, mort à Schwarlbach le 20 Novembre 1725, passa pour être le plus âgé des Princes de l'Empire. Il avoit épousé, en 1669, *Marie-Anne*, fille de *Ferdinand-Charles*, Comte *de Lowenstein-Werthein*, & d'*Anne-Marie de Furstemberg*, morte en 1688, laissant: — 1. Ernest-Léopold, qui suit; — 2. Marie-Eléonore-Amélie, née le 25 Septembre 1675, mariée, le 9 Juin 1692, à *Théodore de Baviere*, Prince Palatin de Sultzbach, morte le 19 Janvier 1720; — 3. Sophie, née & morte en 1677; — 4. Elisabeth-Catherine-Félicité, née en Octobre 1678, alliée, le 18 Octobre 1695, à *François-Alexandre*, Prince *de Nassau-Hadamar*; — 5. Marie-Willelmine, née l'an 1679, morte l'an 1680; — 6. Anne-Jeanne, née le 13 Septembre 1680, Chanoinesse à Torn; — 7. & Ernestine-Louise, née en Octobre 1681.

XIII. Ernest-Léopold, Landgrave de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, né le 25 Juillet 1684, épousa, le 12 Novembre 1704, *Eléonore-Marie-Anne de Lowenstein*, née le 22 Mai 1687, fille de *Maximilien-Charles*, Prince du Saint-Empire & de *Lowenstein*, & de *Marie-Polixene Khuoniu de Belasy*, Comtesse de Liechtenberg, dont: — 1. Joseph, qui suit; — 2 Guillaume, Prince de Hesse, né en 1708, mort; — 3. François-Alexandre, né le 5 Décembre 1710; — 4. Constantin, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 5. Polixene-Christine-Jeanne, morte le 13 Juin 1735, troisieme femme du feu Roi de Sardaigne; — 6. Sophie, Princesse de Hesse-Rhinfelds, née en 1702, décédée; — 7. Eléonore, née le 18 Octobre 1712, veuve, depuis 1733, de *Jean-Christian*, Prince *de Sultzbach*; — 8. Charlotte, née le 18 Août 1714, morte à Paris le 18 Juin 1741, femme du Duc de Bourbon, Prince du Sang, Pair & Grand-Maître de France, mere du Prince *de Condé*; — 9. Christine-Henriette, née le 24 Novembre 1717, mariée, le 4 Mai 1740, à *Louis-Victor-Joseph de Savoie*, Prince de Carignan, né le 25 Septembre 1721; — 10. & Anne-Jeannette, morte sans alliance, en Juin 1766.

XIV. Joseph, Prince de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, né le 22 Septembre 1705, mort le 24 Juin 1744, avoit épousé, le 8 Mars 1726, *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, Princesse *de Salm*, née le 29 Avril 1707, troisieme fille de *Louis-Othon*, Prince *de Salm* & du Saint Empire, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine de Nassau-Hadamar*, laquelle se remaria, le 13 Juin 1753, avec le Prince *Nicolas-Léopold de Salm-Salm*, veuf de sa sœur. Elle eut de son premier lit: — 1. Anne-Marie-Victoire, née le 25 Février 1728, mariée, le 11 Décembre 1745, troisieme femme, sans enfans, de *Charles de Rohan*, Prince de Soubise; — 2. & Marie-Louise, née le 18 Avril 1729, alliée, le 16 Mars 1756, à *Maximilien-François-Ernest*, Prince *de Salm-Salm*.

XIV. Constantin, Landgrave de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, regnant depuis le 29 Novembre 1749, né le 29 Mai 1716, quatrieme fils d'Ernest-Léopold, & d'*Eléonore-Marie-Anne de Lowenstein*, Général-Feld-Maréchal au service de l'Impératrice Reine, a épousé, le 25 Août 1745, *Marie-Eve-*

Sophie, née le 12 Décembre 1725, ci-devant Douairiere du Prince *Guillaume-Hiacinthe de Nassau-Siégen*, & fille de *François-Antoine*, Comte *de Staremberg*, & de *Marie-Antoinette de Staremberg*, dont : — 1. CHARLES-EMMANUEL, né le 5 Juin 1746, Capitaine de Cavalerie, en 1769, au service de l'Impératrice Reine ; — 2. LOUIS, né le 13 Octobre 1749 ; — 3. CHRISTIAN, né le 30 Novembre 1750 ; — 4. CHARLES-CONSTANTIN, né le 10 Janvier 1752 ; — 5. CLÉMENTINE-FRANÇOISE, née le 5 Juillet 1747 ; — 6. MARIE-HEDWIGE, née le 26 Juin 1748, mariée, le 17 Juillet 1766, à *Jacques-Léopold-Charles-Godefroy de la Tour-d'Auvergne*, Prince de Bouillon ; — 7. ANTOINETTE-FRÉDERIQUE, née le 31 Mars 1753 ; — 8. WILLELMINE, née le 26 Février 1755 ; — 9. MARIE-LÉOPOLDINE, née le 18 Janvier 1756 ; — 10. & FRÉDERIQUE-CHRISTIANE, née le 3 Avril 1759.

Branche de WANFRIED, issue de la précédente.

XII. CHARLES, Landgrave DE HESSE, second fils d'ERNEST, Landgrave DE HESSE-RHINFELDS, & de *Marie-Eléonore*, Comtesse *de Solms*, sa premiere femme, né le 3 Août 1649, s'établit à Wanfried, sous le Werre, & mourut d'apoplexie le 1 Mars 1711. Il faisoit profession de la Religion Catholique, comme son frere & son pere. Il avoit épousé, 1°. en 1669, *Sophie-Madelene*, fille d'*Eric-Adolphe*, Comte *de Salm-Reifferscheid*, morte en couches à Venise au retour de Rome, le 15 Mai 1675 ; & 2°. le 4 Juin 1678, *Alexandrine-Julienne*, fille d'*Emicon*, Comte *de Leiningen*, & veuve de GEORGES, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, laquelle se fit Catholique après son mariage. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES-ERNEST-ADOLPHE, né le 25 Octobre 1669, mort au mois de Décembre même année ; — 2. GUILLAUME, qui suit ; — 3. FRÉDERIC, né le 17 Mai 1673, Chanoine de Cologne, mort en Hongrie en 1692 ; — 4. PHILIPPE, né en Juin 1674, mort en Savoie en 1694 ; — 5. MARIE-ANNE-ELÉONORE, née le 8 Octobre 1670, morte en Janvier 1671 ; & du second lit : — 6. ERNEST, né le 20 Avril 1680, mort le 24 Juin suivant ; — 7. CHARLES-ALEXANDRE, né le 6 Novembre 1683, mort en Février 1684 ; — 8. CHRISTIAN, né le 17 Juillet 1689, mort en Octobre 1755, âgé de 67 ans. Il avoit épousé, le 11 Août 1731, *Marie-Françoise*, fille de *Philippe-Charles*, Comte *de Hohenloë-Battenstrein* ; — 9. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 8 Mars 1679, mariée, le 25 Septembre 1694, à *François*, Prince *Ragotski*, chef des Confédérés de Hongrie, morte à Paris le 18 Février 1722 ; — 10. SOPHIE-LÉOPOLDINE, née le 17 Juillet 1681, mariée, le 26 Juin 1700, à *Philippe-Charles*, Comte *de Hohenloë*, morte en Avril 1724 ; — 11. MARIE-ANNE-JEANNE-LOUISE, née le 28 Janvier 1685, mariée, le 17 Juillet 1703, à *Daniel de Ingelheim* ; — 12. MARIE-THÉRESE-ELISABETH-JOSEPHE, née le 5 Avril 1687, morte le 20 Avril 1689 ; — 13. CHRISTINE FRANÇOISE-POLIXENE, née le 23 Mai 1688, mariée, le 28 Juillet 1712, à *Dominique-Marquard de Lowenstein-Werthein*, & morte en couches le 15 Juillet 1728 ; — 14. JULIENNE-ELISABETH-ANNE-LOUISE, née le 20 Octobre 1690, alliée au Comte *de Styrum*, & morte le 1 Août 1724 ; — 15. MARIE, née & morte le 31 Août 1693 ; — 16. & ELÉONORE-BERNARDINE, née le 21 Février 1695, mariée, en Juin 1717, à *Herman-Fréderic*, Comte *de Benthein*.

XIII. GUILLAUME, Landgrave DE HESSE-WANFRIED, né le 25 Août 1671, après avoir été Chanoine de Cologne, épousa, avec dispense, le 16 Septembre 1719, *Ernestine-Elisabeth de Baviere*, Princesse Palatine de Sultzbach. Nous ignorons s'il en a eu postérité.

Branche de HESSE-DARMSTADT.

IX. GEORGES, I. du nom, dit *le Débonnaire*, quatrieme fils de PHILIPPE I, & de *Christine de Saxe*, sa premiere femme, né le 10 Septembre 1547, mort le 7 Février 1596, avoit épousé, 1°. en 1572, *Madelene*, fille de *Bernard*, Comte *de Lippe*, morte le 26 Février 1587 ; & 2°. le 24 Mai 1589, *Léonore*, fille de *Christophe*, Duc *de Wirtemberg*, veuve de *Joachim-Ernest*, Prince *d'Anhalt*, morte le 2 Janvier 1618. Il n'eut de cette seconde femme qu'un fils, nom-

mé HENRI, né le 21 Mai 1590, mort le 8 Janvier 1601. Les enfans du premier lit furent : — 1. PHILIPPE-GUILLAUME, né le 16 Juin 1576, mort le 5 Septembre suivant ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3. PHILIPPE, né le 26 Décembre 1581, mort le 28 Avril 1643, sans laisser de postérité de ses deux femmes, sçavoir ; *Marguerite*, fille de *Fréderic*, dernier Comte *de Diepholt*, qu'il avoit épousée le 29 Juillet 1610, morte en 1629 ; & *Christine-Sophie*, fille d'*Ennon*, III. du nom, Comte *de Oostfrise*, qu'il avoit épousée le 2 Juin 1632 ; — 4. FRÉDERIC, auteur de la branche de Hombourg, rapportée ci-après ; — 5. JEAN, né le 22 Février 1587, mort jeune ; — 6. CHRISTINE, née le 25 Novembre 1578, morte le 26 Mars 1596. Elle avoit épousé, en 1594, *Fréderic-Magnus*, Comte *d'Erspach* ; — 7. ELISABETH, née le 26 Novembre 1579, morte en 1625, femme de *Jean-Casimir*, Comte *de Nassau-Saarbruck* ; — 8. MARIE-HEDWIGE, née le 2 Décembre 1580, & morte le 12 Décembre 1582 ; — 9. ANNE, née le 3 Mars 1583, morte en 16..., femme, le 8 Octobre 1601, d'*Albert-Othon*, Comte *de Solms* ; — 10. & MADELENE, née le 5 Mai 1586, morte le 28 du même mois.

X. LOUIS, I. du nom, dit *le Fidele*, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, né le 24 Septembre 1577, obtint le droit d'aînesse dans la maison de HESSE, & la ville de Marpurg avec d'autres avantages qui furent restitués à la branche de Cassel par le traité de Munster. Il mourut le 27 Juillet 1626, ayant eu de *Madelene*, fille de *Jean-Georges*, Electeur *de Brandebourg*, qu'il avoit épousée en 1597, & qui mourut le 24 Mai 1616 ; — 1. GEORGES, qui suit ; — 2. JEAN, Landgrave DE HESSE-BREUBACH, né le 27 Juin 1609, lequel se rendit célebre dans les guerres de son tems, & mourut le 1 Avril 1651, sans laisser de postérité de *Jeanne*, Comtesse *de Sayn*, qu'il avoit épousée en 1631. Elle se remaria, en 1661, à *Jean-Georges*, Duc *de Saxe-Eisenach*, & mourut fort âgée, le 28 Septembre 1701 ; — 3. HENRI, né le 1 Avril 1612, mort à Sienne en Italie, le 11 Octobre 1629 ; — 4. LOUIS, né le 12 Décembre 1614, mort 4 jours après ; — 5. FRÉDERIC, né le 28 Février 1616, qui se fit Catholique en 1636, fut Chevalier de Malte, Grand-Prieur d'Allemagne, Général des Galeres de la Religion, où il se distingua, & nommé Cardinal par le Pape INNOCENT X, le 19 Février 1652. L'Empereur le nomma Protecteur d'Allemagne, Evêque de Breslaw en Silésie en 1670, puis Gouverneur de cette Province. Il mourut le 25 Février 1682, âgé de 66 ans ; — 6. ELISABETH-MADELENE, née le 23 Avril 1600, morte le 9 Juin 1624, femme, du 13 Juillet 1617, de *Louis-Fréderic*, Duc *de Wirtemberg* ; — 7. ANNE-ELÉONORE, née le 30 Juillet 1601, morte en 1659, épouse, le 14 Décembre 1617, de *Georges*, Duc *de Brunswick-Lunebourg* ; — 8. MARIE, née le 1 Décembre 1602, morte le 10 Avril 1610 ; — 9. SOPHIE-AGNÉS, née le 12 Janvier 1604, morte en 1664, femme, du 7 Novembre 1624, de *Jean-Fréderic*, Comte Palatin *de Sultzbach-Niltpolstein* ; — 10. JULIENNE, née le 14 Avril 1606, mariée, le 5 Mars 1631, à *Ulric*, Comte *d'Oostfrise*, morte le 25 Janvier 1659 ; — 11. AMÉLIE, née le 20 Janvier 1607, morte, sans alliance, le 15 Septembre 1627 ; — 12. & HEDWIGE, née le 21 Juin 1613, morte le 2 Mars 1614.

XI. GEORGES, II. du nom, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, né le 17 Mars 1605, mourut le 11 Juin 1661. Il avoit épousé, le 1 Avril 1627, *Sophie-Eléonore*, fille de *Jean-Georges*, Electeur *de Saxe*, morte le 2 Juin 1671, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. GEORGES, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, dit *de Lauterbach*, né le 29 Septembre 1632, mort le 19 Juillet 1676. Il avoit épousé, 1°. en 1661, *Dorothée-Auguste*, fille de *Jean-Christian*, Duc *de Holstein-Sunderbourg*, morte en 1662, sans postérité ; & 2°. le 21 Juillet 1667, *Alexandrine-Julienne*, Comtesse *de Leiningen-d'Axbourg*, dont ; — (a) SOPHIE-JULIENNE, morte en naissant ; — (b) ELÉONORE-DOROTHÉE, née le 15 Août 1669, morte le 4 Septembre 1714 ; — (c) MADELENE-SIBILLE, née le 14 Octobre 1671. La veuve de GEORGES II se remaria, le 4 Juin 1678, à CHARLES, Landgrave DE HESSE-RHINFELDS, comme on l'a dit ci-devant ; — 3. JEAN, né le 24 Novembre 1642, mort le 22 Février 1643 ; — 4. MADELENE-SIBILLE, née le 3 Septembre 1631, morte,

morte, sans alliance, le 5 Août 1651; — 5. SOPHIE-ELÉONORE, née le 4 Janvier 1634, morte le 7 Octobre 1663, femme, du 21 Avril 1650, de GUILLAUME-CHRISTOPHE, Landgrave DE HESSE-BINGENHEIM; — 6. ELISABETH-AMÉLIE-MADELENE, née le 19 Mars 1635, mariée, le 24 Août 1653, à *Philippe-Guillaume*, Duc *de Neubourg*, depuis Electeur-Palatin, morte le 4 Août 1709; — 7. LOUISE-CHRISTINE, née le 5 Février 1636, mariée, le 29 Octobre 1665, à *Louis-Christophe*, Comte *de Stolberg-Ortemberg*, morte le 11 Novembre 1697; — 8. ANNE-MARIE, née le 9 Février 1637, morte le 21 Avril suivant; — 9. ANNE-SOPHIE, née le 17 Décembre 1638, co-Adjutrice, puis Abbesse de Queddimbourg, morte le 13 Décembre 1683; — 10. AMÉLIE-JULIENNE, née le 22 Novembre 1639, morte le 20 Décembre suivant; — 11. HENRIETTE-DOROTHÉE, née le 14 Octobre 1641, mariée, en 1667, à *Jean*, Comte *de Waldeck*, morte le 22 Décembre 1672; — 12. AUGUSTINE-PHILIPPINE, née le 29 Novembre 1643, Chanoinesse de Gandersheim, morte le 4 Février 1672; — 13. AGNÈS, née & morte en 1645; — 14. & MARIE-HEDWIGE, née le 26 Novembre 1647, alliée, l'an 1671, à *Bernard*, Duc *de Saxe-Meinungen*, morte le 19 Avril 1680.

XII. LOUIS, II. du nom, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, né le 15 Janvier 1630, Prince d'une probité, d'une équité & d'une modération reconnue, mourut le 4 Mai 1678. Il avoit épousé, 1°. le 24 Novembre 1650, *Marie-Elisabeth*, fille de *Frederic*, Duc *de Holstein-Gottorp*, morte le 7 Juin 1665; & 2°. le 5 Décembre 1666, *Elisabeth-Dorothée*, fille d'*Ernest*, dit *le pieux*, Duc *de Saxe-Gotha*, morte le 29 Août 1709. Du premier lit vinrent: — 1. GEORGES, né le 19 Juillet 1654, mort le 21 Juin 1655; — 2. LOUIS, né le 22 Juin 1658, qui ne survécut à son pere que 4 mois, étant mort le 30 Août 1678, sur le point de se marier avec *Ermuthe-Dorothée*, fille de *Maurice*, Duc *de Saxe-Naumbourg*; — 3. FRÉDERIC, né le 1 Octobre 1659, mort d'une chûte en jouant à la paume, le 28 Janvier 1676; — 4. MADELENE-SIBILLE, née le 25 Avril 1652, mariée, le 6 Novembre 1673, à *Guillaume-Louis*, Duc *de Wirtemberg*, morte en Septembre 1712; — 5. SOPHIE-ELÉONORE, née le 26 Juillet 1653, morte le 10 Août suivant; — 6. MARIE-ELISABETH, née le 11 Mars 1656, alliée à *Henri*, Duc *de Saxe-Reinchild*; — 7. AUGUSTE-MADELENE, née le 7 Mars 1661, mariée, le 28 Février 1681, à *Christian*, Duc *de Saxe-Gotha*, morte en Août 1712; & du second lit: — 8. ERNEST-LOUIS, qui suit; — 9. GEORGES, né le 25 Avril 1669, lequel se fit Catholique. Après avoir servi en Irlande pour le Prince d'Orange, il passa en Espagne, où il fut fait Grand de la premiere Classe, Chevalier de la Toison d'or, Viceroi de Catalogne. Le Duc *de Vendôme* prit sur lui Barcelone en 1697. Après la mort de CHARLES II, Roi d'Espagne, il quitta le parti du Roi PHILIPPE V, pour embrasser les intérêts de l'Empereur CHARLES, qui l'envoya en Portugal en 1702, pour détacher le Roi des liaisons qu'il avoit avec la France & l'Espagne, en quoi il réussit. L'Empereur le nomma Général de Cavalerie en 1704; mais après s'être signalé au siége de Gibraltar la même année & la suivante, il fut tué devant Barcelone, à l'attaque du fort de Mont-Joui, le 14 Septembre 1705, âgé de 36 ans, sans avoir été marié; — 10. PHILIPPE, né le 20 Juillet 1671, Gouverneur de Fribourg en 1698; Général des troupes du Royaume de Naples en 1708; & Gouverneur du Duché de Mantoue en 1715. Il mourut la nuit du 10 au 11 Août 1736, & avoit épousé, le 25 Mars 1693, *Marie-Thérese-Josephe de Croy*, fille de *Ferdinand-François*, Prince d'Havré, morte le 20 Mars 1714, laissant — (a) JOSEPH, né le 2 Janvier 1699, Chanoine de Cologne, de Liége & d'Augsbourg; — (b) LÉOPOLD, né le 11 Avril 1708; — (c) CHARLES, né le 9 Juillet 1710, mort le 22 Septembre suivant; — (d) THÉODORE, née le 6 Février 1706, mariée, à Mantoue, le 23 Février 1727, avec *Antoine-Ferdinand de Gonzague*, Duc de Guastalla; — 11. JEAN, né le 21 Décembre 1672, mort le 7 Mars 1673; — 12. HENRI, né le 29 Septembre 1674, Gouverneur de Lerida, lors de la prise de cette place par l'Armée d'Espagne en Octobre 1707; — 13. FRÉDERIC, né le 18 Septembre 1677, qui se fit Catholique & prit l'habit clérical à Rome en 1697; mais il embrassa depuis le parti des armes, & mourut en Moscovie le 12

Octobre 1708; — 14. Sophie-Louise, née le 6 Juillet 1670, mariée, le 11 Octobre 1688, à *Albert-Ernest*, II. du nom, Prince *d'Oetingen*; — 15. & Elisabeth-Dorothée, née le 24 Avril 1676, mariée, en Février 1700, à Frédéric-Jacques, Landgrave de Hesse-Hombourg, morte en couches le 9 Septembre 1721.

XIII. Ernest-Louis, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 15 Décembre 1667, mort à Jégerbourg le 12 Septembre 1739, avoit épousé, le 1 Décembre 1687, *Dorothée-Charlotte*, fille d'*Albert*, Marquis *de Brandebourg-Anspach*, morte le 15 Novembre 1705, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Charles-Guillaume, né le 17 Juin 1693, mort le 17 Mai 1707; — 3. François-Ernest, né le 17 Juin 1695, mort le 8 Janvier 1716; — 4. Dorothée-Sophie, née le 4 Janvier 1689, mariée, le 13 Février 1710, à *Jean Fréderic*, Comte *de Hohenloë-Eringen*, morte en Juin 1723; — 5. & Frédérique-Charlotte, née le 8 Septembre 1698, veuve de Maximilien, oncle du Landgrave de Hesse, mort le 18 Mai 1753, qu'elle avoit épousé le 29 Novembre 1720.

XIV. Louis, III. du nom, Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, né le 5 Avril 1691, déclaré par l'Empereur, au mois de Juin 1722, Lieutenant-Feld-Maréchal de ses Armées, avoit épousé, le 25 Avril 1717, *Charlotte-Christine de Hanaw*, morte le 2 Juillet 1726, dans la 27[e] année de son âge, étant née le 1 Mai 1700, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Georges-Guillaume, rapporté après son frere aîné; — 3. Georges-Fréderic-Charles, né le 7 Mai 1726; — 4. Louise-Caroline, née le 11 Juillet 1723, mariée, le 2 Janvier 1751, à *Charles-Fréderic*, Margrave *de Bade-Dourlach*, né le 12 Novembre 1708, dont des enfans; — 5. & Louise-Auguste-Madelene, née le 16 Mars 1725.

XV. Louis, IV. du nom, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 15 Décembre 1719, Lieutenant-Général au service de Prusse, a épousé, le 11 Août 1741, *Henriette-Christine-Caroline-Louise*, fille de *Christian III*, Comte Palatin *des Deux-Ponts*, de laquelle sont issus: — 1. Louis, né le 14 Juin 1753; — 2. Fréderic-Louis, né le 10 Juin 1759; — 3. Caroline, née le 2 Mars 1746; — 4. Frédérique-Louise, née le 6 Octobre 1751; — 5. Amélie-Frédérique, née le 20 Juin 1754; — 6. Willelmine, née le 25 Juin 1755; — 7. & Louise, née le 30 Janvier 1757. Il n'y a de ces Princesses vivantes que Caroline, Amélie-Frédérique & Willelmine. Suivant la Gazette de France, (N°. 63, du 6 Août 1773, article des Deux-Ponts, 26 Juillet dite année), un courier dépêché de Petersbourg, & arrivé à Pirmasentz, résidence actuelle du Landgrave de Hesse-Darmstadt, a apporté à ce Prince la nouvelle, que le choix du Grand Duc de Russie étoit tombé sur la Princesse Willelmine, sa fille, & ce mariage a été célébré le 10 Octobre 1773.

XV. Georges-Guillaume, second fils de Louis, III. du nom, & de *Charlotte-Christine de Hanaw*, & frere cadet du Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, né le 11 Juillet 1722, a épousé, le 15 Mars 1748, *Marie-Louïse-Albertine*, Comtesse *de Leiningen-Heidesheim*, née le 16 Mars 1729, dont: — 1. Louis-Georges-Charles, né le 27 Mars 1749; — 2. Georges-Charles, né le 14 Juin 1754; — 3. Charles-Guillaume-Georges, né le 16 Mai 1756; — 4. Auguste-Fréderic-Georges, né le 21 Juillet 1759; — 5. Frédérique-Caroline, née le 2 Août 1752; — 6. Charlotte-Willelmine-Christiane-Marie, née le 5 Novembre 1755; — 7. & Louise-Caroline Henriette, née le 26 Février 1761.

Branche de Hesse-Hombourg, &c. sortie de celle de Darmstadt.

X. Fréderic, Landgrave de Hesse-Hombourg, quatrieme fils de Georges I, Landgrave de Hesse-Darmstadt, & de *Madelene*, Comtesse *de Lippe*, sa premiere femme, né le 5 Mars 1585, & mort le 9 Mai 1638, avoit épousé, en 1622, *Marguerite-Elisabeth*, fille de *Christophe*, Comte *de Leiningen*, dont: — 1. Louis-Philippe, né le 20 Août 1623, mort le 16 Mars 1643; — 2. Georges, né le 29 Octobre 1624, mort le 25 Décembre 1625; — 3. Guillaume-Chris-

TOPHE, qui suit ; — 4. GEORGES-CHRISITAN, né le 10 Décembre 1626, qui se fit Catholique, & mourut sans postérité, le 11 Août 1667. Il avoit épousé, le 11 Octobre 1666, *Anne-Catherine*, veuve de *Fréderic*, Comte *d'Ahlefeld*, & fille de *Detleve Pogo-Wisch*, morte le 28 Mai 1694 ; — 5. FRÉDERIC, rapporté après son frere aîné ; — 6. & ANNE-MARGUERITE, née le 31 Août 1629, mariée, en 1650, à *Philippe-Louis*, Duc *de Holstein-Wisembourg*, morte le 4 Août 1686.

XI. GUILLAUME-CHRISTOPHE, Landgrave DE HESSE-BINGENHEIM, né le 13 Novembre 1625, mort le 27 Août 1682, avoit épousé, 1°. le 21 Avril 1650, SOPHIE-ELÉONORE, sa cousine, fille de GEORGES II, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, morte le 7 Octobre 1663 ; & 2°. en 1665, *Anne-Elisabeth*, fille d'*Auguste*, Duc *de Saxe-Lawembourg*, avec laquelle il eut de grandes brouilleries, qui furent suivies de leur séparation : elle mourut sans enfans en 1688. Ceux du premier lit furent : — 1. FRÉDERIC, né le 12 Mars 1651, mort le 27 Juillet suivant ; — 2. LÉOPOLD-GEORGES, né le 15 Octobre 1654, mort le 26 Février 1675, sans enfans de son mariage avec *Christine*, fille de *Fréderic*, Comte *d'Ahlefeld*, & de Rixingen, Chancelier de Dannemarck ; — 3. autre FRÉDERIC, né & mort le 5 Septembre 1655 ; — 4. GUILLAUME, né le 13 Août 1656, mort le 4 Septembre suivant ; — 5. un autre fils né & mort le 3 Juin 1657 ; — 6. PHILIPPE, né le 10 Juin 1659, mort le 6 Octobre suivant ; — 7. CHRISTINE WILLELMINE, née le 30 Juin 1653, femme, en 1671, de *Fréderic*, Duc *de Meckelbourg* ; — 8. & MADELENE-SOPHIE, née le 24 Avril 1660, mariée, en Janvier 1679, à *Guillaume-Maurice*, Comte *de Solms-Greifenstein*.

XI. FRÉDERIC, Landgrave DE HESSE-HOMBOURG, & puis de Bingenheim, après la mort de son frere, né le 30 Mai 1633, servit dans les armées du Roi de Suede, & perdit une cuisse au siége de Copenhague, puis il s'attacha à l'Electeur de *Brandebourg*, qui lui donna le Gouvernement de Poméranie. Il mourut le 24 Janvier 1708, dans sa 75e année, & avoit épousé, 1°. le 12 Mai 1661, *Marguerite Brahé*, fille d'*Abraham*, Comte *de Wisinspug*, Chancelier de Suede, veuve de *Jean*, Comte *d'Oxenstiern*, Grand-Maréchal de Suede, morte, sans enfans, en 1669 ; 2°. en 1671, *Louise-Elisabeth*, fille de *Jacques*, Duc *de Curlande*, morte le 26 Décembre 1690 ; & 3°. le 17 Avril 1692, *Sophie-Sibille*, Comtesse *de Leiningen-Westerbourg*, veuve de *Jean-Louis*, Comte *de Leiningen-Heidesheim*. Du second & troisieme lit vinrent : — 1. FRÉDERIC-JACQUES ou JACOB, qui suit ; — 2. CHARLES-CHRISTIAN, né le 24 Mars 1674, tué au siége de Namur le 8 Septembre 1695 ; — 3. PHILIPPE, né le 24 Mars 1676, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703 ; — 4. FERDINAND, né le 2 & mort le 4 Août 1683 ; — 5. CHARLES-FERDINAND, né le 25 Décembre 1684, mort le 29 Août 1688 ; — 6. CASIMIR-GUILLAUME, né le 3 Mars 1690, mort, sans enfans, le 9 Octobre 1726 ; — 7. GEORGES-LOUIS, né le 19 Janvier 1693, marié, le 28 Mai 1710, à *Christine-Madelene-Julienne*, fille de *Wolrath*, Comte *de Limbourg*. Il est mort au mois de Mars 1728, ne laissant que deux filles : — FRÉDERIQUE-SOPHIE, née le 7 Mars 1713 ; — & la seconde née le 10 Février 1714 ; — 8. CHARLOTTE-SOPHIE-DOROTHÉE, née le 17 Juin 1672, mariée, le 4 Novembre 1694, à *Jean-Ernest*, Duc *de Weimar* ; — 9. HEDWIGE-LOUISE, née le 2 Mars 1675, mariée, le 9 Janvier 1702, à *N... Schlieben*, en Prusse ; — 10. WILLELMINE-MARIE, née le 7 Janvier 1678, mariée, le 19 Mai 1711, à *Antoine*, Comte *d'Altenbourg* ; — 11. ÉLÉONORE-MARGUERITE, née le 23 Septembre 1679 ; — 12. & ELISABETH-JULIENNE-FRANÇOISE, née le 6 Janvier 1681, mariée, le 7 Janvier 1702, à *Fréderic-Guillaume*, Prince *de Nassau-Siégen*, morte le 12 Novembre 1707.

XII. FRÉDERIC-JACQUES, Landgrave DE HESSE-HOMBOURG, né le 19 Mai 1693, épousa, 1°. en Février 1700, ELISABETH-DOROTHÉE, fille de LOUIS II, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, morte en couches le 9 Septembre 1721 ; & 2°. au mois d'Octobre 1728, *Christine*, fille de *Fréderic-Louis*, Comte *de Nassau-Saarbruck*, veuve de *Charles-Louis*, Comte *de Nassau-Saarbruck*, son cousin. Les enfans du premier lit sont : — 1. FRÉDERIC-GUILLAUME, né le 1 Octobre 1702, mort le 19 Août 1703 ; — 2. LOUIS-JEAN-GUILLAUME, qui suit ; — 3. JEAN

Charles, né le 25 Août 1706; — 4. une fille, née & morte le 28 Novembre 1700; — 5. Frédérique-Dorothée, née le 29 Septembre 1701, morte le 11 Mars 1704; — 6. Louise-Willelmine, née le 2 Décembre 1703, morte le 20 Août 1704; — 7. Ernestine-Louise, née le 19 Novembre 1707, morte le 19 Décembre suivant; — 8. & une fille, née le 1 Septembre 1721, morte au mois de Décembre de la même année.

XIII. Louis-Jean-Guillaume, Landgrave de Hesse-Hombourg, s'est marié, le 3 Février 1738, à *Anastasie*, fille d'*Yvan* ou *Jean*, Prince *de Trubeskoi*, dont: —— 1. Louis-Guillaume, qui suit; —— 2. & une fille, née en 1739.

XIV. Louis-Guillaume, Prince de Hesse-Hombourg, a épousé, le 10 Octobre 1741, *Louise-Ulrique de Solms-Braunfels*, de laquelle est issu: — Frédéric-Louis, Prince de Hesse-Hombourg, né le 30 Janvier 1748.

Les armes de Hesse-Cassel, Seigneurs de Rhinfelds, de Rothembourg, selon *du Buisson*, sont: *parti d'un trait, coupé de deux, ce qui forme six quartiers: au 1 d'argent, à la croix pattée & à double traverse de gueules*, qui est d'Hirschfeld; *au 2 coupé de sable & d'or, le sable chargé d'une étoile à six rais d'or*, qui est de Ziegenhayn; *au 3 d'or, au léopard armé & couronné d'azur*, qui est de Catzenellebogen; *au 4 de gueules, à 2 lions léopardés d'or, armés & lampassés d'azur, l'un sur l'autre*, qui est de Dietz; *au 5 coupé de sable & d'or, le sable chargé de 2 étoiles à six rais d'or*, qui est de Nidda; *au 6 de gueules, à 3 clouds de la passion d'argent, posés en pal, & accompagnés de 3 feuilles d'ortie aussi d'argent, posées en triangle, chevronnées & appointées au cœur de l'écu, qui est chargé d'un petit écusson coupé d'argent & de gueules*, qui est Chaumburg; *sur le tout: d'azur, au lion burelé d'argent & de gueules*, qui est le Landgraviat de Hesse.

HESSELIN, en Picardie: ancienne Famille noble, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 271 *& suiv.*

Denis Hesselin, Conseiller & Maître-d'Hôtel du Roi, son Pannetier ordinaire & Capitaine du Château de la Bastille, fut élu Prévôt des Marchands de la ville de Paris l'an 1470, charge qu'il exerça pendant quatre années, & rendit de fideles services au Roi Louis XI, ayant secouru la ville de Beauvais de poudre à canon & de coulevrines, lorsque les Bourguignons la tenoient assiégée l'an 1472. Il fortifia beaucoup Paris, ayant fait réédifier les murailles de cette Capitale, raccommoder les fossés, boulevards, barrieres, &c. & fit divers réglemens pour la sûreté de la ville, dont le Roi & le Peuple furent contens. Il avoit fait publier à Paris, en 1465, par ordre de ce Monarque, la révocation de plusieurs impôts, que la bonté de Sa Majesté avoit porté d'ôter pour le soulagement de ses sujets, qui, par réjouissance, en crierent *Noël, Noël*, suivant l'usage du tems, dit *Haudicquer de Blancourt*. Il avoit épousé *Marie Boucher*, fille de *Bureau*, Seigneur d'Orçay, Maître des Requêtes, & de *Gillette Raguier*.

Jacques Hesselin, frere de Denis, fut Ecuyer du Roi Louis XI, qui le nomma pour aller sommer la ville d'Auxerre de se rendre. Il étoit ayeul de — Marguerite Hesselin, femme de *Pierre Briçonnet*, Seigneur de Cormes, Echanson de la Reine, & Trésorier général du Duché de Milan, dont elle laissa postérité, neveu de *Guillaume Briçonnet*, Cardinal, Evêque de Saint-Malo, puis de Nîmes, & de *Robert Briçonnet*, Abbé de Saint-Waast d'Arras, Conseiller au Parlement, Archevêque & Duc de Reims, premier Pair & Chancelier de France.

Jean Hesselin, Chapelain de la Maison & Collége de Boissy à Paris en 1465, étoit sorti, par les femmes, de *Godefroy de Boissy*, Secrétaire du Roi Jean, qui fonda ce Collége, en 1358, pour ceux de sa famille seulement, de laquelle on prend toujours le Principal, le Chapelain & les Ecoliers boursiers.

Paris Hesselin, Maître des Comptes à Paris, fut nommé par le Roi Henri II, l'an 1550, pour aller informer & punir ceux qui avoient commis des abus au fait du domaine de la ville & banlieue de Rouen.

Germaine Hesselin s'allia avec *Jean Bureau*, Seigneur de Montglat, de la Malmaison & de la Houssaye en Brie, Conseiller & Chambellan des Rois Char-

les VII & Louis XI, Maire perpétuel de Bordeaux, Gouverneur de Castillon & autres lieux, Trésorier général de France, Capitaine de Gendarmes & de 1500 arbalêtriers du Roi, & Maître de l'Artillerie de France. Il mourut le 5 Juillet 1463, & fut inhumé en sa Chapelle dans l'Eglise Saint-Jacques de la Boucherie à Paris, où sa veuve fit des biens considérables, & fonda deux messes chaque semaine, par contrat du 25 Septembre 1493. Elle eut de son mari trois garçons & deux filles.

Bureau Hesselin, Seigneur de Gacourt en 1510, épousa *Charlotte de Croulavoine*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Paris, & en eut huit enfans, entr'autres : — Christophe, qui suit ; — & Madelene Hesselin, mariée avec *François de Belloy*, Seigneur de Morangles, dont postérité.

Christophe Hesselin, Seigneur de Gacourt en 1440, l'aîné des garçons de Bureau, s'allia avec *Etiennette de Hangest*, fille de *Martin*, Seigneur d'Argenlieu, & de *Françoise d'Argillieres*, de laquelle vint : — Jean Batiste Hesselin, Seigneur de Gacourt, où il demeuroit, proche de Luzarche, depuis Prévôté. Il fit preuve depuis le 18 Octobre 1477. Les armes : *d'or, à 2 fasces d'azur, semé de croix fleuronnées de l'un en l'autre.*

HESSELIN, aussi en Picardie. Famille différente de la précédente.

François de Hesselin, l'aîné, demeurant à Croutry ; — François de Hesselin, le jeune, Seigneur d'Aucourt ; — Louis de Hesselin, Seigneur de Gondrecourt, & *Antoinette des Marquetz*, veuve d'Octavien de Hesselin, Seigneur de Roquemaure, tous demeurans à Jauzy, Election de Soissons ; — & Jean-Claude de Hesselin, Seigneur d'Audeville, demeurant à Chelles, Election de Crespy, tirent leur origine de Claude de Hesselin, leur ayeul, annobli par Lettres de l'an 1597, vérifiées dans toutes les Cours. *Nobiliaire de Picardie, p. 275.*

HETTEHOU, Ecuyer, Seigneur de Saussay en Normandie, Election de Bernay. Famille qui porte : *de sable, à trois croissans d'argent 2 & 1.*

HEU : Maison, éteinte depuis 1560, qui a toujours été rapportée entre les plus grandes & anciennes Familles de la ville de Metz. On croit qu'elle avoit pris son nom de la ville de Huy dans le pays de Liége, où l'on prétend que ces Seigneurs ont été Avoués.

Roger de Heu, établi dans le pays Messin en 1232, & mort en 1271, passe pour être la tige de cette maison, qui a possédé dans ce pays plusieurs francs-aleus nobles, qui étoient autant de justices souveraines, & qui la rendant la plus puissante du pays, lui firent avoir beaucoup de part au Gouvernement de la ville de Metz. — Gilles de Heu, Maire de la ville de Liége, dégouté de sa patrie par les divisions qui y regnoient alors, se réfugia aussi à Metz, l'an 1261, avec ses deux fils Gilles & Robert. Ce dernier fut pere de — Thibaut, qui de sa seconde femme, *Alix de la Cour*, eut : —— Jean de Heu, Evêque de Toul en 1363, & décédé l'an 1372.

Robert de Heu, Seigneur de Malroy, peut-être le même que celui qui contribua le plus, en 1552, à faire recevoir dans Metz les troupes du Roi Henri II, épousa 1°. *Philippe de Chievresson*, Dame de Montoy ; & 2°. par contrat du 21 Septembre 1545, *Claude du Châtelet*. Du premier lit il eut une fille, nommée Catherine de Heu, dont le mariage fut arrêté avec *Claude-Antoine de Vienne*, fils aîné de *Claude du Châtelet*, seconde femme de Robert de Heu, son pere ; & du second lit : —— 1, 2, 3 & 4. Robert, Marguerite, mentionnée ci-après ; Bonne & Anne de Heu, qu'il laissa, par son testament, sous la tutelle de *Claude du Châtelet*, sa seconde femme, de *Marguerite de Brandenbourg*, sa mere, & de ses freres Jean de Heu, Seigneur de Blettanges, & de Martin de Heu, Seigneur de Crepy. *Claude-Antoine de Vienne*, en qualité de leur curateur, passa une transaction, en 1564, avec *Nicolas de Vienne* & *Bonne du Châtelet*.

Marguerite de Heu, fille aînée de *Robert*, fut mariée 1°. à *Georges de Savigny* ; & 2°. à *Jacques de Ligniville*, & mourut sans enfans.

On trouve encore un GASPARD DE HEU, Seigneur de Huy, célebre dans notre Histoire, par la part qu'il eut, avec son frere, à l'introduction des troupes françoises dans la ville de Metz, & ensuite par l'occasion que son malheur donna à la conspiration d'Amboise. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 coquilles de sable.*

* HEUCHIN, en Artois. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mars 1691, en faveur d'*Alexandre-François de Croix*, Seigneur des Prévôtés, fils de *Pierre-Felix de Croix*, Seigneur d'Heuchin, des Prévôtés, &c. (issu de l'ancienne Maison de *Croix*, en la Châtellenie de Lille, connue dès la fin du XII[e] siécle), & d'*Anne-Eléonore de Sainte-Aldegonde-Noircarmes.* Voyez CROIX DE HEUCHIN.

HEUDEBERT. De cette Famille étoit

CONSTANTIN HEUDEBERT, sieur du Buisson, natif de Valengin en Suisse, Chef du Conseil de HENRI D'ORLÉANS, Duc de Longueville, Trésorier général des Etats de Normandie, qui de *Jacqueline Gueroult*, son épouse, eut pour fils : — NICOLAS HEUDEBERT, sieur du Buisson, né à Paris le 6 Janvier 1655, Maître des Comptes le 23 Juillet 1674; honoraire par Lettres du 9 Mars 1675; Maître des Requêtes le 4 Juin 1679; Procureur-Général de la Chambre de l'Arsenal en 1682; Président au Grand-Conseil le 14 Mai 1689; supprimé en vertu de l'Edit du mois de Février 1690; Maître des Requêtes & Président honoraire le 7 Juin même année; & ensuite Conseiller d'Etat & Intendant des Finances. Il mourut le 11 Octobre 1715, & fut inhumé dans l'Eglise de Limeil près Valenton. C'est ce que nous sçavons, faute de Mémoire, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à 3 fers de lance d'argent.*

HEUDELOT, en Champage : Famille noble alliée à celle de *Girault* de Langres, & de laquelle étoit

FRANÇOIS HEUDELOT, Ecuyer, Seigneur de Montesson, qui épousa *Anne Gillet*, dont vint : — ANNE-MARIE HEUDELOT, mariée, par contrat du 14 Mai 1695, avec *Gabriel Girault-de-Belfond*, Chevalier, né le 10 Juin 1664, Seigneur de Genevrieres, Belfond & du Vergillet, Lieutenant de Dragons au Régiment de Falon, mort le 9 Avril 1733. Voyez GIRAULT. Les armes d'HEUDELOT sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 trefles d'argent.*

HEUDEY ou HEUDÉ : Ancienne Famille noble de Normandie, Généralité d'Alençon.

Les Regiſtres de la Chambre des Comptes parlent de RENAUD HEUDÉ, dans des Lettres du 18 Mai 1389, & de JEAN HEUDÉ, Ecuyer, dans le siécle suivant. — Les Regiſtres de *Gervais Thievin* & de *Guillaume Troterel*, Tabellions en la ville & banlieue de Falaise, font mention, en un contrat du 1 Octobre 1487, de GUILLAUME HEUDÉ, fils de JEAN, de la Paroisse de Jort. — Noble homme ROBERT HEUDÉ, Ecuyer, Seigneur de Raiville & de Noron, & SÉBASTIEN HEUDEY, Ecuyer, Seigneur de Goulaffre, sont compris dans deux autres contrats des Mardi 1 Juillet, & Samedi 4 Octobre 1588. — OUDART HEUDÉ, Ecuyer, Sieur du fief de la Motte, sis en la Paroisse de la Breteche, tant pour lui que pour ses freres, bailla en échange, par contrat du 15 Mai 1472, à GUILLAUME HEUDEY, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, 4 livres de rente, faisant partie de 9 livres qu'il avoit droit de prendre sur M. OUDART HEUDEY, Ecuyer, son oncle, lesquelles 9 livres avoient été données par échange, à défunt BERNARD DE HEUDEY, Ecuyer, son pere.

De cette Famille étoit issue ANNE DE HEUDEY, Dame de Boissey & de la Motte-Pelley, mariée, 1°. à *Galois de Harcourt*, Sire de Bailleul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre ; & 2°. par contrat du 27 Septembre 1587, à *François de Vauquelin*, Seigneur de Sacy, en présence de GABRIEL

Heudey, Ecuyer, Sieur des Linieres. Elle étoit fille de Pierre de Heudey, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Pelley & de Boissey, & de *Catherine de Lonval.*

I. Un Mémoire envoyé, dressé sur les titres, remonte la filiation de cette Famille à Guillaume de Heudey, ou Heudé, I. du nom, Ecuyer, qui de sa femme, dont on ignore le nom, eut :

II. Guillaume de Heudey, II. du nom, Ecuyer, marié à Demoiselle *Marguerite du Barquet.* Il fut pere de

III. Jean de Heudey, I. du nom, Ecuyer, qui épousa Demoiselle *Michelle du Petitfauney*, fille puînée de *Colin du Petitfauney*, Ecuyer, & de *Jeanne Bigot*, Dame de Pommainville. Dans les partages qu'il fit de la succession de son beau-pere & de sa belle-mere, avec *Nollente du Petitfauney*, sœur aînée de sa femme, & veuve de *Geoffroy Gastel*, il eut la Terre de Pommainville dans son lot. De son mariage sortirent plusieurs enfans. L'aîné fut :

IV. Guillaume de Heudey, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, qui, comme héritier de ses pere & mere, transigea, le 7 Juin 1445, devant les Tabellions d'Argentan, avec *Giret Droullin* & *Jeannette Gastel*, sa femme, fille aînée & héritiere de *Nollente du Petitfauney*, & avec *Jeanne Gastel*, veuve de *Pernet Gaultier*, seconde fille héritiere de ladite *Nollente*, au sujet d'arrérages, qui leur étoient dûs sur la Terre de Pommainville. Guillaume testa le 12 Novembre 1506, & fit son exécuteur testamentaire son fils Gilles, en présence du même Gilles, de la femme de ce Gilles, & de Macé de Heudey, Prêtre. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, qui acquit 7 sols de rente, faisant partie de 31 sols dûs, sur *Jean Feron*, de la Paroisse de Pommainville, par contrat passé au Tabellionage de la Châtellenie d'Ablonville, le 24 Novembre 1479. Il paroît qu'il mourut sans alliance; — 2. Gilles, qui suit; — 3. & Jean, Ecuyer, que son pere émancipa, & mit hors de son pouvoir paternel, par acte délivré aux assises d'Hiesmes, le 24 Septembre 1476. — On ne sçauroit dire si ce Guillaume fut encore pere de Jacqueline de Heudey, Abbesse d'Almenesches, laquelle fut transférée, en 1517, de son Monastere en celui de Sainte-Croix de Poitiers.

V. Gilles de Heudey, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, fit son testament le 6 Mars 1523, & le confirma en 1527. Il avoit épousé *Gestine Moynet*, fille de *Geoffroy*, Ecuyer, & de *Catherine Benats*, dont : — 1. Jean, qui suit; — 2. Marie, laquelle, étant veuve de *Jean Brossart*, Ecuyer, Seigneur de Beauvoys & du Desert, eut l'amortissement de sa rente dotale, le 12 Juillet 1530, de Jean de Heudey, Seigneur de Pommainville, son frere; — 3. & Catherine, femme de noble homme *Jean de Mora*, lequel reconnut, par acte du 29 Mars 1556, avoir reçu le payement de la dot de sa femme, de Gilles de Heudey, son beau-pere.

VI. Jean de Heudey, II. du nom, Seigneur & Patron de Pommainville & de Meliour, Vicomte d'Argentan & d'Exmes, obtint main-levée pour son fief de Pommainville, le 24 Mai 1554, des Commissaires des francs-fiefs & nouveaux acquêts. Il avoit épousé, par contrat du 4 Août 1542, (reconnu au Tabellionage d'Argentan le 2 Janvier 1547) *Isabeau le Muterel*, fille de défunte noble personne Messire *Simon le Muterel*, Seigneur de Soulle, Procureur-Général au Parlement de Rouen, de laquelle il eut plusieurs enfans, lesquels étoient, en 1557, sous la tutelle de Pierre de Heudey, Ecuyer, Sieur de la Motte, & entr'autres :

VII. Nicolas de Heudey, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, Boquencé, Maubuisson, le Châtellier, Saint-Pierre & Saint-Germain de Fauville, près Evreux, Conseiller du Roi au Parlement de Normandie. Il fut déclaré majeur par acte passé aux Assises d'Argentan, le 19 Décembre 1575; rendit foi & hommage le 11 Octobre de l'année suivante, au Château d'Alençon, pour la Seigneurie de Pommainville, & en rendit aveu le 22 Février 1582, au Duc d'*Alençon*, frere unique du Roi, comme *noble & extrait d'ancienne noblesse.* Il avoit obtenu main-levée de ses fiefs le 21 Juillet 1580, des Commissaires des francs-fiefs, & fut représenté par noble homme Jean de Heudey, Seigneur de la Bigne,

fondé de sa procuration. Il donna ensuite, le 10 Novembre 1610, le dénombrement de sa Terre de Pommainville, testa le 16 Mai 1611, & mourut en 1612, ou 1614. Il avoit épousé, par traité reconnu le 25 Novembre 1582, *Charlotte Duval*, décédée en 1624, fille héritiere en partie de feu *Nicolas Duval*, Ecuyer, Seigneur de Boquencé, homme d'armes des Ordonnances du Roi, sous le commandement du Seigneur *de Vassé*, & de *Catherine de la Riviere*, Dame en partie du Mesnil-aux-Crottes. De ce mariage vinrent: — 1. NICOLAS DE HEUDEY, Seigneur de Pommainville, Fauville, la Messangere, la Breque de Caumont, &c. qui eut deux enfans; sçavoir: — NICOLAS DE HEUDEY, Seigneur de Pommainville, marié à *Charlotte le Conte de Nonant*, tué peu de tems après par *François le Cornu*, Seigneur de Couronne, sans laisser de postérité; — & MARIE DE HEUDEY, femme de *Claude de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de Montigny; — 2. & CHARLES, qui suit.

VIII. CHARLES DE HEUDEY, Seigneur de Boquencé, puis de Pommainville, Chambor, Samelle, Saint-Silvestre, Manneville, Savigny, le Bourgeois, &c. fut mis, en 1624, sous la tutelle de NICOLAS DE HEUDEY-DE-POMMAINVILLE, son frere aîné, après le décès de la Dame leur mere. Il obtint des Lettres de *relevement* le 28 Novembre 1628, contre l'accord fait entre lui & son frere aîné, touchant leur partage, attendu qu'il n'avoit que 16 ans, lors de cet accord. Il comparut à l'Assemblée des Gentilshommes de la Province de Normandie, tenue à Evreux le 2 Août 1635, pour le ban & arriere-ban; servit, avec armes & chevaux, dans l'armée du Roi en Lorraine, suivant les certificats du Marquis *de Nonant*, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Evreux & d'Alençon, & du Duc *de Longueville*, en date des 20 Septembre & 10 Octobre 1635; & servit encore depuis comme Volontaire dans l'armée de Bourgogne, commandée par le Marquis *de Villeroy*, Lieutenant-Général, qui lui en délivra un certificat le 18 Décembre 1640. Il acheta, par contrat du 1 Octobre 1651, la Terre de Pommainville, de son neveu NICOLAS DE HEUDEY, qui la vendit pour avoir un équipage à *Charlotte le Conte-de-Nonant*, qu'il venoit d'épouser. CHARLES DE HEUDEY fut tué en trahison à Guibray, en 1662, après avoir désarmé deux Maîtres. C'étoit un des plus braves hommes de son tems. Il avoit épousé, par contrat du 18 Janvier 1628, (reconnu le 1 Mars de la même année) *Catherine de Mesflet-d'Asseville*, fille de *Robert de Mesflet*, Ecuyer, Seigneur d'Asseville, & de *Marie de la Palu*, dont: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, batisé le 11 Mai 1642; — 3. GASTON, Seigneur de Chambor & de Samelle, batisé à Saint-Germain d'Argentan le 15 Octobre 1643; — 4. MARIE, morte sans enfans au mois de Novembre 1709. Elle avoit épousé, 1°. par traité du 8 Juillet 1668, (reconnu à Orbec le dernier Mars 1669) *Gaston de Bonnechose*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Jean de Thenney; & 2°. par contrat du 5 Janvier 1694, *Gilles-Armand de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de Boquencé; — 5. MARGUERITE, née le 28 Décembre 1645, nommée, le 23 Juillet 1647, par SÉBASTIEN DE HEUDEY, Prêtre & Curé de Boquencé; — 6 & 7. GABRIELLE & JEANNE.

X. GUILLAUME DE HEUDEY, IV. du nom, Seigneur de Pommainville, la Haye, Chambor, Samelle, &c. mort en 1663, avoit épousé, par traité du 19 Mars 1662, *Anne Morin*, fille d'*Etienne Morin*, Chevalier, Seigneur de Banneville, Grenteville & Cormelles, & de *Marguerite Gillain-de-Barneville*. Sa veuve se fit maintenir, avec ETIENNE DE HEUDEY, son fils unique, qui suit, dans sa qualité de *Noblesse* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 13 Janvier 1670, contre le Traitant, chargé de la recherche des Usurpateurs de la Noblesse, qui avoit attaqué leur qualité, sur ce que, lors de la recherche de 1666, leurs titres avoient été représentés à *M. de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, & non à *M. de Marle*, Intendant de la Généralité d'Alençon, de laquelle releve la Terre de Pommainville.

X. ETIENNE DE HEUDEY, Chevalier, Seigneur de Pommainville, Chambor, la Haye, &c. batisé à Saint-Jean de Caen le 18 Mars 1663, mis sous la tutelle de la Dame sa mere, par acte du 26 Octobre de la même année, fut reconnu noble

noble d'extraction, par certificat de *M. de Chamillart*, du 29 Janvier 1668. Il fit un accord le 13 Mars 1684 & le dernier Mars 1685, avec MARIE, MARGUERITE, GABRIELLE & JEANNE DE HEUDEY, ses grand'tantes, pour la liquidation de leur légitime, & mourut le 13 Avril 1710. Il avoit épousé, par contrat du 10 Juillet 1686, *Charlotte du Four*, batisée à Saint-Germain d'Argentan, le 22 Septembre 1664, & morte le 6 Septembre 1721, fille de *Jacques du Four*, Ecuyer, Seigneur de Bellegarde, Lieutenant Civil & Criminel des Vicomtés d'Argentan & d'Exmes. Leurs enfans sont: — 1. JACQUES-ETIENNE, qui suit; — 2. autre JACQUES-ETIENNE, Seigneur de la Haye-Saint-Silvestre, né le 26 Décembre 1691, Garde de la Marine en 1706, mort à Brest le 16 Juin 1713; — 3. JEAN-ANTOINE-ADRIEN, né le 19 Janvier 1695, entré au service du Roi en 1712, Capitaine au Régiment de Louvigny en Janvier 1715, blessé au genou à la bataille de Guastalla en Italie, le 10 Septembre 1734, & mort de sa blessure le 13 Octobre suivant; — 4. JEAN-CHARLES, né le 11 Novembre 1699, Ecclésiastique en 1719, Abbé Commendataire de Royal-Pré, le 16 Juin 1725, mort à Paris le 29 Mars 1748; — 5. LOUISE-ELISABETH, née le 5 Avril 1689, mariée, le 9 Mai 1715, à *François-Gabriel du Four*, Chevalier, Seigneur & Baron de Cuy, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis; — 6. CHARLOTTE, née le 14 Février 1693, Religieuse en 1711, & morte le 25 Février 1732; — 7. CATHERINE, née le 24 Février 1697, Religieuse aux Ursulines de Caen, le 24 Février 1715; — 8. JEANNE, née le 10 Septembre 1701, mariée à *René Guyon*, Ecuyer, Seigneur des Digueres, le 10 Janvier 1721; — 9. RENÉE-BARBE-PHILIPPE, née le 4 Septembre 1704, mariée à *N... Yver*, Ecuyer, Sieur de Bois-Meley; — 10. & CHARLOTTE, née le 11 Novembre 1708, reçue à Saint-Cyr le 6 Février 1717, sortie en Octobre 1728, & mariée à *N... de Mecflet*, Ecuyer.

XI. JACQUES-ETIENNE DE HEUDEY, Chevalier, Seigneur de Pommainville, Fonteney, Saint-Pere, le Mesnil, &c. né le 10 Septembre 1690, Mousquetaire en 1714, a épousé, par contrat du 25 Mars 1718, insinué au Châtelet de Paris le 5 Mai de la même année, *Armande de Vassé*, fille d'*Artus-Joseph*, Comte *de Vassé*, Marquis d'Equilly, Seigneur de Marsilly, Saint-Avy, Bercy, & de *Louise de Fesque*, dont: — 1. N..., née à Paris le 13 Mai 1719, morte 5 jours après; — 2. & MARIE-LOUISE-ARMANDE DE HEUDEY-DE-POMMAINVILLE, née le 10 Mars 1721, mariée, par traité du 15 Février 1738, à *Nicolas-Joseph Morin*, Chevalier, Seigneur & Patron de Banneville.

Les armes: *d'argent, au lion rampant d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or à l'épaule.* Quelques Armoriaux les blasonnent: *d'or, au lion coupé de gueules & d'azur.*

* HEUDICOURT: La Terre & Seigneurie de *Trougnon*, située dans le Barrois non mouvant, Bailliage de Saint-Mihiel, fut portée en mariage par *Claude de Fresneau*, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur de Pierrefort, à *Charles-Louis*, Seigneur *de Lenoncourt*, Conseiller d'Etat de CHARLES III, Duc *de Lorraine*; & *Marie-Anne-Françoise de Lenoncourt*, sa petite-fille, la porta à *Denis Sublet*, son mari, dont le fils puîné, *Gœuri Sublet*, ayant eu *Trougnon* en partage, en obtint l'érection en *Marquisat*, sous le nom d'*Heudicourt*, avec union de la Mairie des trois villes, Voinville, Varneville & Buxerule, par Lettres du 7 Février 1737. *Voyez* SUBLET.

* HEVERLÉ: Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie* en faveur de *Guillaume de Groy*, Seigneur de Chievres, que le Roi Catholique CHARLES I qualifie son *Cousin*, dans les Lettres d'érection du mois de Novembre 1518.

* HEUQUEVILLE: Baronnie en Normandie, dont une branche de la Mai-

son de *Roncherolles* a pris le nom. Cette branche subsiste. *Voyez* RONCHEROLLES.

HEURTAULT DE LAMMERVILLE : Famille de Normandie, qui remonte à

ADRIEN HEURTAULT, qualifié *noble homme*, connu par plusieurs aveux qu'il rendit pour certains héritages qu'il possédoit dans la Paroisse de Beaunay & à Biville-le-Bagnard; sçavoir, en 1514, 1536, 1542, 1548, &c.

JEAN HEURTAULT, I. du nom, son arriere-petit-fils, Ecuyer, Sieur de Sainte-Geneviéve, Conseiller & Procureur du Roi au Bureau général des Traites-Foraines en Normandie, fut déchargé du droit de francs-fiefs, par Ordonnance des Commissaires du Roi, du 12 Août 1636, & mourut en 1656, laissant pour fils aîné :

JEAN HEURTAULT, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouën-le-Mauger & de Sainte-Geneviéve, Conseiller au Parlement de Rouen, & Commissaire aux Requêtes du Palais, qui, de *Catherine Thomson*, son épouse, eut, entr'autres, enfans :

JEAN-CHARLES HEURTAULT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Gruchet & autres lieux, Conseiller au Parlement de Rouen, & Commissaire aux Requêtes du Palais, dont il obtint des provisions le 14 Mai 1689. Il épousa, en 1702, *Marguerite Lernault*, dont il a eu : — 1. JEAN-CHARLES, qui suit ; — 2. MARIE-CLOTILDE, femme de *N... de Gonord*, Ecuyer, Seigneur de Grosly, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie ; — 3 & 4. MARIE-MARGUERITE & MARIE-CLAUDE, mortes filles.

JEAN-CHARLES HEURTAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lammerville & autres lieux, épousa, le 23 Juillet 1729, *Marie-Catherine Groffin-de-Saint-Thurien*, fille de *Louis Groffin*, Seigneur de Saint-Thurien, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie. De cette alliance sont issus : — 1. JEAN-LOUIS-THOMAS HEURTAULT-DE-LAMMERVILLE, Ecuyer, né le 3 Mars 1733, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en 1750 ; — 2. JEAN-MARIE, né en 1740 ; — 3. & MARIE-MARGUERITE-LOUISE, mariée, le 10 Janvier 1750, à *Pierre-Adrien de Rouen*, Seigneur de Bermonville, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes d'aigles d'or, arrachées & posées 2 & 1*. Il est parlé de cette Famille dans l'*Armorial de France, Regiſtre IV*.

HEURTEBIZE. De cette Famille étoit JOSIAS DE HEURTEBIZE, qui fit preuve de trois degrés de noblesse, & une fille, laquelle fut Dame d'honneur de la Reine, femme de LOUIS XIV. Les armes : *d'argent, à trois fasces de gueules, chacune soutenant trois loups passans de sable*. Nobiliaire de Picardie, *pag.* 269.

* HEUSDEN. Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 2 Mars 1688, en faveur de THÉODORE DE HEUSDEN D'ESSCHOUT, Chevalier Banneret, Seigneur de Middeswraele & de Kyrsel, sur-Intendant du Canal royal de Bruxelles, & de ses descendans mâles & femelles.

* HEUSE (DE LA) : Terre située dans le pays de Caux, proche la riviere d'Arques, laquelle a passé entre les mains du Seigneur de *Tronc*, Président en la Chambre des Comptes de Normandie. Elle a donné son nom à une ancienne Noblesse, dont étoit

JEAN DE LA HEUSE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, nommé dans un Catalogue des Seigneurs renommés de la Province de Normandie en 1012. Il eut pour fils : — PIERRE, I. du nom, Seigneur DE LA HEUSE, Chevalier, compris parmi les Seigneurs qui accompagnerent le Duc GUILLAUME à la conquête du Royaume

d'Angleterre en 1066. Il fut auffi de ceux qui firent le voyage de la Terre-Sainte avec le Duc ROBERT *de Courteheuse*, en 1097. — JEAN, Sire DE LA HEUSE, Chevalier, fon fils, mourut en 1149, pere de — HENRI, Sire DE LA HEUSE & de Surcey, en 1210, qui laiffa pour fils & fucceffeur, — RICHARD, Sire DE LA HEUSE, de Surcey & des Ventes, en 1266, lequel époufa *Marie de Moy*, fille de *Jean*, Seigneur de Creffy, dont il eut:

MARTIN, Seigneur DE LA HEUSE, de Surcey & des Ventes, en 1290, marié à *Jeanne d'Efneval*, de laquelle vint, entr'autres enfans: — ROBERT, Seigneur DE LA HEUSE, de Surcey & des Ventes, vivant en 1309, avec *Jeanne de Bailleul*, fon époufe, dont: — 1. PIERRE, qui fuit; — 2. JEAN, dit BAUDRAN, Chevalier; — 3. & GUILLAUME, dit GALOIS, Chevalier en 1338.

PIERRE, II. du nom, Seigneur DE LA HEUSE, Châtelain de Bellencombre, Seigneur de Surcey & des Ventes, donna 10 fols de rente à l'Abbaye de Bonport, & mourut fort vieux en 1388, laiffant pour enfans: — 1. ROBERT, qui fuit: — 2. JACQUES, dit BAUDRAN, Amiral de France en 1368, lequel ne laiffa qu'une fille — JEANNE, femme de *Robert*, IV. du nom, Seigneur *d'Efneval*; — 3. JEAN, Seigneur de Quevilly, mort au fiége de Coignac avec l'Amiral fon frere, en 1375. Il avoit époufé *Mahaud de Bailleul*, fille de *Foucaud*, Seigneur *de Bailleul*, & de *Mahaud d'Eftouteville*, dont il eut: — (a) PHILIPPE DE LA HEUSE, Seigneur de Quevilly, puis de la Heufe, Bailli & Capitaine de Mante, mort en 1414; laiffant — MARTIN DE LA HEUSE, Seigneur des mêmes lieux, qui rendit aveu au Roi de toutes fes Terres, ès années 1429 & 1434. Celui-ci eut trois fils: — JEAN, Seigneur DE LA HEUSE & de Bailleul, en 1449; — RICHARD, Seigneur de Thionville; — & JAMES, Seigneur de Bacon; — (b) MARIE, femme de *Guillaume Mafquerel*, Seigneur de Hermanville; — (c) MARGUERITE; — 4. & MARGUERITE, femme de *Georges*, *Sire de Clere*.

ROBERT, II. du nom, Seigneur DE LA HEUSE, Châtelain de Bellencombre, & de la Mailleraye, Capitaine de Mante en 1413, Confeiller & Chambellan du Roi, Prévôt de Paris en 1415, époufa *Jeanne de Chaumont*, dont: — JEAN, qui fuit; — & JACQUES, rapporté après la poftérité de fon aîné.

JEAN DE LA HEUSE, Baron d'Efcotignies, fut tué du vivant de fon pere, en 1415, à la bataille d'Azincourt. Il laiffa de *Marie d'Eftouteville*, fon époufe, fille de *Robert*, Seigneur d'Aufbofc, & de *Marie de Sainte-Beuve*,

ADRIEN DE LA HEUSE, Baron d'Efcotignies, mort, avant fon ayeul, fans enfans de *Madelene de Pifseleu*, fon époufe.

JACQUES DE LA HEUSE, fecond fils de ROBERT II, & de *Jeanne de Chaumont*, tué auffi à la bataille d'Azincourt en 1415, avoit époufé *Jeanne de Brione*, fille aînée & héritiere de *Raoul Morel*, Sire de Brione, de Heuditot, &c. & de *Peronnelle d'Auvrecher*, dont pour fille unique — MARGUERITE, Dame DE LA HEUSE, de Bellencombre & de la Mailleraye, mariée, 1°. fans enfans, à *Charles le Brun*, Seigneur de Neville; & 2°. en 1441, à *Colard*, Sire *de Moy*, fils de *Guy-Goulard*, Sire *de Moy*, & d'*Ifabeau de Chin*. C'eft ce que nous fçavons de cette ancienne Nobleffe, dont les armes font: *d'or, à 3 heufes ou houffeaux de fable*.

HEUSEY: Famille noble, dont les titres, en Angleterre & en France, remontent au XIVe fiécle. NICOLAS HEUSEY, Ecuyer, Bailli de Briquebec, eft cité dans le traité de mariage d'ADRIENNE, fa fille, avec *Philippe le Fevre*, Ecuyer, Sieur du Perron en 1602. *Notice envoyée*.

HEUZÉ. HENRI HEUZÉ, Seigneur de Heurtevent, Lieutenant-Général de Montreuil-fur-Mer, & ISAAC HEUZÉ, Seigneur de Fontevieu, fon frere, furent déclarés *Nobles* par Arrêt du Confeil du 17 Octobre 1669. Nobiliaire de Picardie, *pag.* 275.

HEUZEY, Sieur de la Valette & de Fontaines en Normandie, Election de Valogne. Les armes: *d'argent, à la botte de fable pofée en pal & éperonnée d'or*.

HEYSSEN. Suivant un *Mémoire envoyé*, dressé sur piéces authentiques, c'est une ancienne Famille de l'Empire connue sous l'Empereur MAXIMILIEN I.

JEAN DE HEYSSEN épousa, en 1463, *N... de Turlinger*, dont : — 1. REICHERT, qui suit ; — 2. JEAN ; — 3. & SIBILLE.

REICHERT DE HEYSSEN se maria avec *N... de Mistelbach*, & en eut :

SEIGFRIED DE HEYSSEN, qui épousa *N... de Priesen*, de laquelle vint :

GEORGES DE HEYSSEN, marié avec *Caroline de Wertheren*, de l'illustre Famille de ce nom, originaire de Saxe, issue de BERTHAIRE, Roi de Thuringe. Il en eut : — 1, 2, 3 & 4. GEORGES, WOLFF, LÉONARD & MICHEL. Ils furent reconnus tous les quatre par un Diplôme de l'Empereur RUDOLPHE, II. du nom, donné dans son Château Royal de Prague, le 30 Juin 1597, « pour être nés » vraiment Tourniers & Chevaliers du Saint-Empire, de quatre quartiers paternels » & maternels des deux côtés, en droit de posséder tous fiefs nobles, d'entrer dans » tous, un chacun Chapitre, d'y posséder hauts & bas emplois, de fréquenter les » Tournois, ainsi que toutes leurs lignées, nées & à naître, de l'un & de l'autre » sexe, hoirs de leurs hoirs & postérités, pour toujours à jamais, comme tous » ses autres, ceux de l'Empire, Royaumes, Duchés & pays héréditaires, vraiment » nés nobles, feudataires, Tourniers & Chevaliers, sont en droit de faire (ce sont » les termes du Diplôme) ». Et pour plus de marques & graces spéciales, Sa Majesté Impériale a amélioré leurs armes héréditaires avec celles de la famille de *Neumarck*, éteinte, comme proche parent de la mere des susdits quatre freres, avec les marques d'honneur & de distinction. On trouvera, à la fin de cet article, l'explication des armes de la Maison DE HEYSSEN.

MICHEL DE HEYSSEN, un des quatre freres ci-dessus mentionnés, épousa *N...*, Baronne *de Vegeleben*, dont :

SIMON DE HEYSSEN, Lieutenant-Colonel dans les Impériaux, qui fut blessé à mort dans une rencontre en 1635, près de Bouzonville. Il avoit épousé *N...*, Baronne de *Séebach*, de laquelle sortit :

CHRISTOPHE DE HEYSSEN, marié, en 1642, à *Susanne Weyer-de-Kintzingen*. Leur fils fut :

FRANÇOIS DE HEYSSEN, qui épousa, en 1660, *Boler de Granderen*, laquelle lui apporta en mariage le fief de ce nom. Il en eut :

JEAN-JACQUES DE HEYSSEN, Seigneur de Granderen, marié, 1°. en 1683, à *Claudine-Marguerite de Muller*, qui lui apporta les Seigneuries de Montenach & de Frichingen. Elle avoit épousé, en premieres noces, *Andréa de Nibles*, Chevalier, Seigneur du Château-Double, Capitaine au Régiment de *Jean Sacq*, Infanterie. Cette *Claudine-Marguerite de Muller* avoit pour sœurs — *Marguerite*, mariée à *Antoine de Poquieres*, Capitaine au Régiment du Plessis ; — & *Lucie*, femme d'*Antoine de Bock*, Chevalier, Seigneur de Petrange près Boulay, en Lorraine. Le pere de ces trois filles, *Claude de Muller*, Seigneur de Kirch, Evendorff, Montenach, &c. Contrôleur-Général de la Lorraine Allemande, avoit pour frere *Jean de Muller*, Seigneur de Weis, Kirch près Bitche, &c. JEAN-JACQUES DE HEYSSEN épousa, 2°. *Marguerite Chardon-de-Peilling*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. GERTRUDE ; & du second : — 3. THOMAS, rapporté ci-après.

JEAN-BATISTE DE HEYSSEN, Chevalier, Seigneur de Montenach & Frichingen, inhumé dans l'Eglise de Halstroff, Paroisse de Forget-Ville, avoit épousé, en 1727, *Marie-Elisabeth Petit-des-Dards*, dite *de Klein*, sœur de *Jeanne Petit*, dite *de Klein*, femme de *Claude de Musiel*, Chevalier, Seigneur en partie de Berg-sur-Moselle, toutes deux filles d'*Antoine Petit-des-Dards*, dit *de Klein*, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Fimarcon, Dragons. JEAN-BATISTE a eu de son mariage : — 1. JEAN-CLAUDE DE HEYSSEN, Chevalier héréditaire du Saint-Empire Romain, & Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Austrasie, à présent Légion de Lorraine. Il réside à sa Terre de Forget-Ville, près Bouzonville, dans la Lorraine Allemande, & s'est allié avec *Marie-Françoise de Forget*, dite *de Barst* ; — 2. &

Philippe-Laurent, appellé *le Chevalier* de Heyssen de Klein, servant, en 1773, en qualité de Capitaine dans la Légion de Lorraine.

Thomas de Heyssen, fils de Jean-Jacques, & de *Marguerite Chardon-de-Peilling*, a eu de sa femme, dont on ignore le nom, deux filles; sçavoir, — Marguerite de Heyssen, mariée à *N... Reinhard*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans le Régiment de Royal-Baviere; — & Marie-Marguerite de Heyssem, épouse de *Léopold-Henri de Geyer-d'Orth*, demeurant à Sarhalbe en Lorraine. Il est issu d'une illustre Famille d'Allemagne & de Suède. Un de ses ayeux, *Jean-de Geyer-d'Orth*, Général, Feld-Maréchal de l'Empire, prit d'assaut la ville de Magdebourg en 1631, & *Jean-Adam de Geyer-d'Orth*, Général-Major de la Cavalerie Suédoise sous Gustave I, étoit fils de *Henri de Geyer-d'Orth*, & d'*Anne-Louise*, Baronne *de Jungkenn*.

Les armes: *d'or, à la fasce de sable, chargée d'une rose d'or boutonnée*. L'écu *parti, pallé, en senestre, de 4 pals, le 1 & 3 d'argent; le 2 & 4 de gueules, avec une échappe d'azur brochante sur le tout*, aux armes anciennes de Heyssen; sçavoir, *à une montagne d'or de 3 coupeaux, celui du milieu plus élevé que les deux autres, ardens & enflammés de gueules*. L'écu timbré d'un *casque ouvert, taré à tournois, orné de son bourelet & lambrequin d'argent & de gueules à senestre, & d'or & d'azur à dextre*. Couronne de Roi, *surmontée de 3 flammes*. Cimier, *une aigle issante de gueules, languée, bequée d'or au col de même, éployée, dont le vol sénestre est pallé d'argent & de gueules; & le dextre d'or, à la fasce de sable, chargée d'une rose d'or boutonnée, semblable à celle de l'écu*.

* HIERES, en Provence. Seigneurie qui a servi long-tems d'apanage à des puînés des Comtes de Marseille, de la Maison de *Fos*. Ce fut *Geoffroy*, II. du nom, Vicomte de Marseille, qui, en 1140, donna Hieres à *Pons de Fos*, son puîné. Sa postérité en jouit jusqu'en 1267. Charles de France, Duc d'Anjou, du Maine, &c. frere de Saint-Louis, n'eut pas plutôt épousé *Béatrix*, fille & héritiere de *Raimond-Bérenger*, dernier Comte de Provence, de la Maison de *Barcelone*, qu'il prit possession des Comtés de Provence & de Forcalquier, & reçut l'hommage & les sermens de ses vassaux. Ce Prince ne voulant souffrir en Provence d'autres Souverains que lui, les soumit tous, les uns après les autres, en commençant par les plus puissans. *Roger de Fos* & *Bertrand*, son frere, Seigneurs d'Hieres, furent ceux en qui il trouva plus de résistance contre son attente. Charles fut obligé de lever des troupes & d'assiéger la Ville & le Château d'Hieres. Les deux freres soutinrent ce siége pendant cinq mois; mais réduits à de grandes extrêmités, ils furent obligés d'écouter les conseils de leurs parens & amis, qui leur représenterent la puissance du Comte, & le peu d'espérance qu'ils avoient d'être secourus. Cela les détermina à un accommodement conclu le 15 Octobre 1257, par lequel *Roger*, *Bertrand* & *Mabille de Fos*, leur sœur, remit au Comte de Provence la ville d'Hieres, son territoire, ses Isles, droits, jurisdictions, pêches & généralement toutes les appartenances & dépendances. De son côté, le Comte de Provence leur promit des Terres en toute justice jusqu'à la valeur de 1000 sols royaux, &, en exécution du traité, il leur donna les terres de Bormes, la Molle, Coloubrieres, la Verne, Cavallerie, Pierrefeu, le Canet & autres.

Depuis que la Provence est unie à la Couronne, les Isles d'Hieres ont été deux fois érigées en *Marquisat*, l'une en 1531, par François I, en faveur de *Bertrand d'Ornezan*, Baron de Saint-Blancard; & la se-

conde, en 1549, par HENRI II, en faveur de *Cristophe*, Comte *de Roquendolf*, & de Gunderroff, Baron de Molembourg, Seigneur de Condé & de Revaix, Grand-Maitre héréditaire d'Autriche, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en reconnoissance de ce qu'il avoit laissé les grandes Terres qu'il tenoit dans la Germanie & les pays circonvoisins, pour venir servir Sa Majesté, qui lui donna les Isles de *Bagneaux*, de *Porte-Cros* & de *Levant*, communément appellées les *Isles d'HIERES*, lesquelles étoient désertes, & servoient de retraite aux pirates & ennemis de l'Etat, pour attendre les navires des Marchands & les enlever. Le Roi décora ces Isles du nom d'*Isles d'Or*, & lui permit d'en disposer en faveur de toutes personnes, pourvû qu'elles soyent regnicoles, sous la redevance annuelle de dix mailles d'or, & à chaque mutation de Seigneur, d'un faucon portant sonnettes d'or & vermeilles aux armes de France, avec le chaperon de soie, & au bas des longes, les armes du Marquis de ces Isles. Ce *Marquisat* fut depuis acquis par *Gaspard Coüet*, qui en institua héritier son neveu *Jean-Batiste Coüet*, Marquis de Marignane. *Voyez* ce mot.

* HIGUERES : Terre & Seigneurie en Béarn dans la Sénéchaussée de Morlas au Diocèse de Lescar, possédée, à titre de Baronnie, par un cadet de la Maison de *Belsunce*. Voyez ce mot.

HINNISDAEL, dans les Pays-Bas.

L'Empereur CHARLES VI accorda à FRANÇOIS D'HINNISDAEL, Seigneur de Betho, Alei, Grantaxhe, &c. pour lui & ses descendans mâles & femelles, le titre de *Comte*, applicable sur quelqu'une de ses terres dans les Pays-Bas, par Lettres du 10 Février 1723. Ce Comte est issu de HERMAN D'HINNISDAEL, mort en 1418, qui avoit épousé *Catherine de Gustchoven*. Il en eut : — ARNOUL, qui suit ; — & HERMAN, auteur d'une seconde branche rapportée ci-après.

ARNOUL D'HINNISDAEL s'allia avec *Marie Averweys*, dont : — WATHIEU D'HINNISDAEL, marié à *Marguerite de Kerbeck*, de laquelle vint : — MELCHIOR D'HINNISDAEL, qui épousa *Marie Vanden Cruys*, & en eut : — LÉON D'HINNISDAEL, époux de *Marie Vander Ulst*, dite *Taxis*.

MELCHIOR D'HINNISDAEL, leur fils, Commissaire décideur à Mastricht, épousa *Jeanne de Méeres*, dont : — FRANÇOIS D'HINNISDAEL, Seigneur de Monstreuil, mort en 1675. Il avoit épousé *Catherine-Dorothée de Beeckman*, de laquelle il eut : — WATHIEU-LAMBERT, qui eut, entr'autres enfans, de *Jeanne-Marie de Simonis*, morte en 1672 : — FRANÇOIS D'HINNISDAEL, créé *Comte*, lequel étant veuf de *Marie-Anne-Florence-Thérese de Berchin*, Dame de Tongelaer, Crainhem, Saint-Pierre, &c. prit le parti de l'Eglise, fut Chanoine de celle de Liége, & Prévôt de Tongre. Ses enfans sont : — 1. JOSEPH-GUILLAUME-WATHIEU, Comte d'HINNISDAEL, &c. marié, en 1723, à *Isabelle-Charlotte*, Comtesse *d'Hoensbroeck-de-Geull*, dont il a eu : — HENRI-ANTOINE-BERNARD, né le 23 Mai 1725 ; — 2. & DOROTHÉE-FRANÇOISE, Dame de Tongelaer, mariée, en 1715, à *Adrien-Joseph Vander Gracht*, Baron de Romerswale & de Vremde, Seigneur de Lodoyck, Battenbrouck, &c.

SECONDE BRANCHE.

HERMAN D'HINNISDAEL, II. du nom, second fils de HERMAN & de *Catherine de Gustchoven*, épousa *Isabelle de Rickel*, dont :

HERMAN D'HINNISDAEL, III. du nom, qui s'allia avec *Marguerite Choors*, de laquelle il eut : — HERMAN D'HINNISDAEL, IV. du nom, marié avec *Elisabeth de Langhen*, dont : — HERMAN D'HINNISDAEL, V. du nom, mort en 1548. Il avoit

épousé *Marie de Corswaren*, & en eut : — Robert d'Hinnisdael, allié à *Barbe de Rosu*, Dame de Danicken, de laquelle vint : — Nicolas d'Hinnisdael, I. du nom, Seigneur de Danicken, qui, de son mariage avec *Christine de Donchierf*, eut :

Nicolas d'Hinnisdael, II. du nom, Seigneur de Danicken, puis de Fumal, par sa femme *Antoinette*, Dame *de Fumal*, qu'il avoit épousée en 1603, dont :

Philippe-Herman d'Hinnisdael, Seigneur de Fumal, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général au Gouvernement de Namur, marié, en 1657, à *Barbe d'Ostrel-de-Lieres*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ferfay, & de *Jacqueline de Rillebeke*, de laquelle il eut :

Philippe-Herman-Dominique d'Hinnisdael, Seigneur de Fumal, Capitaine d'une Compagnie de hauts Allemands, allié, en 1673, à *Caroline-Catherine de Wallenrodt.* De ce mariage vint :

Jean-Herman d'Hinnisdael, Chevalier, Baron de Fumal, Seigneur de Ferfay, Brigadier des Armées du Roi, qui épousa, en 1714, *Marie-Claire-Eugénie de Carnen*, fille de *Maximilien-François*, Marquis de Lillers, & d'*Alexandrine-Charlotte de Hesdigneul*, de la branche de *Béthune* en Artois. Leurs enfans sont : — 1. Adrien-Eugene-Herman, qui suit ; — 2. Maximilien-Herman-Druon, dit *le Chevalier de Fumal*, né le 2 Avril 1721, Chevalier de Saint-Louis, & ci-devant Capitaine au Corps des Grenadiers de France ; — 3. Philippe-Herman, dit *l'Abbé de Fumal*, né le 26 Septembre 1723, Abbé Commendataire de Beauport en Bretagne, & Prévôt de la Cathédrale de Cambray ; — 4. & N..., dite *Mademoiselle de Fumal*, Religieuse à l'Abbaye de Bourbourg.

Adrien-Eugene-Herman d'Hinnisdael, Baron de Fumal, Seigneur de Ferfay, né le 30 Août 1718, a épousé, en 1747, *Marie-Philippine de Bournel*, fille de *Jean-Charles*, Marquis de Monchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Catherine de Forcadel*, dont il a deux fils. *Tablettes Généal. part. V, pag.* 230.

HINSELIN. Famille dont il est parlé dans les mêmes *Tablettes Généalogiques*, *Part. VI*, *pag.* 16. Elle a donné de grands hommes & a fait de très-belles alliances.

Edme-Ravan de Vieilbourg, Marquis de Myennes, Lieutenant-Général au Gouvernement des Provinces du Nivernois & Donziois, étant mort au mois d'Août 1741, sans postérité, Anne-Perette Hinselin-de-Morache se trouva la plus proche héritiere pour le Marquisat de Myennes, dont elle fit donation au mois d'Octobre de la même année à son neveu, Pierre-Antoine Hinselin, Chevalier, Seigneur de Morache, fils de Pierre-René Hinselin, Chevalier, Seigneur dudit Morache, & de *Marie-Catherine du Roux-de-Reveillon*, petit-fils de Jean Hinselin, Chevalier, Seigneur de Morache, connu par le Portrait Géographique & Historique de l'Europe, & par plusieurs autres ouvrages de Littérature, lequel étoit frere de Pierre Hinselin, Gouverneur des Isles de la Guadeloupe & de la Désirade, dont on voit l'histoire dans les Livres des Antilles, par les Peres *du Tertre* & *Labat.*

Le Marquis *de Myennes* est marié depuis 1738, avec *Claudine-Henriette de Pouilly*, fille de *François de Pouilly*, Chevalier, Seigneur de Neuftilly, élu de la Noblesse du Charolois, & de *Françoise d'Arlai*, dont deux garçons, l'un né le 8 Octobre 1743 ; le second, Marie-François, né le 14 Octobre 1744 ; — & deux filles : — Anne-Pierrette-Françoise, née en Avril 1741 ; — & Françoise-Henriette, née le 27 Juillet 1749.

Il y a une autre branche de la famille de Hinselin, qui subsiste dans la personne de Gabriel-François Hinselin, Chevalier, Seigneur du Mesnil-la-Croix & Trianges, lequel n'a point d'enfans de son épouse *Antoinette-Catherine de Pintherel-Desbiès.* Il a eu six sœurs, dont quatre Ursulines à Pontoise, & deux mariées ; sçavoir, Geneviéve Hinselin, le 3 Janvier 1730, à *Jean-Batiste de la Boissiere*, Comte de Chambors au Vexin-François, dont elle fut la seconde femme ; elle

mourut à Paris le 1 Février 1738, âgée de 61 ans ; & MARIE-ANNE HINSELIN, femme de *François-Thomas Talon*, Seigneur de Chalembert, aussi morte sans enfans, âgée de 30 ans, le 28 Octobre 1735.

HITTE (LA). *Voyez* COS DE LA HITTE, *Tome V*, *p.* 140 de ce Dictionnaire.

HOBACQ. JEAN HOBACQ, Seigneur de Cagne, & GABRIEL HOBACQ, Seigneur de Belleterre, demeurant à Marc, pays reconquis, furent déclarés *Nobles* par Arrêt du Conseil du 18 Février 1669. *Nobiliaire de Picardie*, *pag.* 275.

HOCART, *Hocar*, *Hocard*, *Hoccard*, *Hoccart*, *Hocquard* & *Hocquart*, en Champagne : Famille qui a formé plusieurs branches, & qui remonte à

PHILIPPE ou PHILIBERT, dit aussi PHILIPOT HOCART, qui avoit pour frere NICOLAS, Chantre & Chanoine de l'Eglise de N. D. de Laon, & pour femme *Jacquette Galus*, d'une famille noble du Clermontois, dont il eut : — 1. NICOLAS, qui obtint le 4 Janvier 1536, ainsi que JEAN son frere, une Sentence des Elus de Réthelois, par laquelle ils furent déclarés l'un & l'autre *nobles*, *nés & extraits de noble lignée*, exempts du payement des Tailles, & maintenus dans tous les priviléges de la Noblesse, sur ce qu'ils avoient fait apparoir de leur Généalogie ; — 2. JEAN ; — 3. & CLAUDE, auteur de la seconde branche.

On ne trouve la filiation de la premiere branche que jusqu'au VIe degré inclusivement, dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre V*, *Part. I*, parce que les titres pour la suite de cette branche n'ont pas été produits.

La seconde branche, qui, comme on l'a dit, a pour auteur CLAUDE-HOCART, subsiste dans les enfans de LOUIS HOCART, Ecuyer, Conseiller, Procureur du Roi aux Siéges Royaux de Sainte-Menehould, & de *Barbe-Marguerite Tisserand*, son épouse, qui sont : — 1. LOUIS-JEAN HOCART, né le 19 Mars 1700, marié, le 26 Avril 1729, avec *Louise Baudelot*, veuve de *Louis-Auguste Maucourant.* Il a été maintenu dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, avec ses freres & sœurs, rendu le 6 Août 1760, & il a eu de son mariage — CLAUDE HOCART, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Châlons ; — & LOUIS, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois ; — 2. PIERRE, batisé le 27 Octobre 1704, & mort le 7 Octobre 1727 ; — 3. JACQUES, batisé le 26 Février 1706, marié, le 22 Juin 1734, avec *Louise le Serrurier*, fille de *Jean*, ancien Commissaire des Maréchaussées de Metz, Toul, Verdun & Sainte-Menehould, & de *Claude Cousinat ;* — 4. FRANÇOIS-JOSEPH, Religieux Prémontré de l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon ; — 5. FRANÇOIS-BENOÎT, dit *le Chevalier* HOCART, nommé successivement Lieutenant en second dans le Régiment d'Anjou, Infanterie, le 7 Mars 1735 ; Lieutenant en second dans celui de Bassigny, le 25 Août 1737 ; Enseigne le 3 Octobre 1738 ; Lieutenant le 12 Mars 1739 ; Capitaine le 1 Août 1747 ; Capitaine en second dans Royal-Comtois, le 2 Octobre 1750 ; Capitaine d'une Compagnie dans le même Régiment, le 1 Septembre 1755 ; & reçu Chevalier de Saint-Louis le 1 Octobre de la même année ; — 6. CLAUDE, Prêtre, Bachelier de Sorbonne, Chanoine & Sous Chantre de l'Eglise de Châlons, batisé le 13 Octobre 1712 ; — 7. autre CLAUDE, né le 25 Janvier 1697 ; — 8. MARGUERITE-MADELENE, morte quelques jours après sa naissance, le 1 Janvier 1698 ; — 9. MARIE-CHARLOTTE, morte en 1699, âgée d'environ cinq mois ; — 10. ELISABETH, batisée le 11 Mai 1702, & maintenue dans sa noblesse avec ses freres ; — 11. & MARIE, batisée le 10 Juin 1703.

De la troisieme branche, sortie de la seconde au VIe degré, est GASTON-JEAN-ZACHARIE HOCART, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Renneville, &c. Grand-Bailli de Châlons en Champagne, ci-devant Capitaine au Régiment de Picardie, né le 28 Mars 1714, marié, le 20 Mai 1744, avec *Marie-Madelene Baudouin*, fille d'*Augustin*, & de *Madelene Rapinat.* Il a deux sœurs mariées.

La branche des Seigneurs de Montfermeil & de Coubron, établie à Paris, subsiste

subsiste dans Jean-Hiacinthe-Emmanuel Hocart, né le 30 Octobre 1727, Conseiller au Parlement de Paris le 19 Août 1747, Président en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, le 9 Janvier 1758, marié, par contrat du 17 Octobre 1751, avec *Louise-Rose Poullard*, fille de *Pierre-Denis*, Gentilhomme ordinaire de la grande Vénerie du Roi, & de *Michelle-Anne Gobillon*, dont il a un fils & deux filles; sçavoir : — 1. Jean-Hiacinthe-Louis, né le 29 Août 1752; — 2. Marie-Amable-Charlotte, née le 27 Février 1755; — 3. & Louise-Emmanuelle-Rose, née le 22 Juillet 1758.

Il y a encore la branche des Seigneurs de la Motte, établie en Bretagne, représentée par Jean-Batiste-Simon Hocart, Sieur de la Motte, émancipé par acte du 22 Septembre 1728, fils de Jean-Marie, & de *Laurence Lebrat*.

Les armes : *de gueules, à 3 roses d'argent, posées 2 & 1*. Voyez le *Registre V de l'Armorial de France, Part. I.*

HODENEAU DE BREVIGNON. Famille de Nivernois, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Registre II, Part. I.*

Antoine Hodeneau, Ecuyer, Seigneur de Brévignon, de Bonneaux, &c. fut, en 1585, Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de *François de la Magdelene*, Seigneur de Ragny, Baron de Châteauneuf. Il comparut en cette qualité le 29 Juin de la même année à la montre générale des Nobles faite dans la Plaine de Sablon d'Estampes près de Saint-Léger. Il fut confirmé deux fois dans sa noblesse : la premiere par Ordonnance du 4 Juin 1586; la seconde par Jugement du 9 Février 1599. — Charles-Joseph Hodeneau, son arriere-petit-fils, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, eut pour femme *Marie-Pauline Oriot*, dont : — 1. Pierre-Claude Hodeneau, Ecuyer, Seigneur de Brévignon, &c. — 2. Gilles-François; — & quatre filles. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

HODIC : Famille noble du Berri, qui porte : *d'argent, à trois croix ancrées de gueules.*

HOENS ou HUENS : Noblesse originaire de Malines, connue dans la Magistrature dès l'an 1542.

Rombout Huens, né à Malines, étoit, en 1555, le sixieme Abbé de l'Abbaye de Boneffe au Comté de Namur. Il mourut le 10 Août 1560. — Augustin Huens, dit *Hunnæus*, né à Malines le 29 Juillet 1521, mourut à Louvain le 7 Septembre 1578, étant Prêtre, Docteur & Professeur Royal en Théologie, & est enterré en l'Eglise de Saint-Pierre. Ce fut un des plus sçavans hommes de son tems. — François Huens, Licencié ès Droits, Echevin de Malines, mourut le 24 Avril 1717. Il étoit fils de Sébastien Huens, Receveur de Malines, & de *Gertrude de Somer*, petit-fils de Rombout Huens, *le jeune*, aussi Receveur de Malines, & de *Catherine de Smet*, & arriere-petit-fils de Rombout Huens, dit *le Vieux*, Echevin, Trésorier & Receveur de Malines, & de Marguerite Huens, sa niéce à la mode de Bretagne.

Ce François Huens épousa, le 1 Février 1678, *Marie-Thérese Vanden Zype*, née à Malines le 28 Février 1649, morte le 4 Septembre 1713, & enterrée dans l'Eglise de Saint-Jean à Malines, auprès de son mari, fille de *Bernard-Alexandre*, Chevalier, Conseiller & Procureur-Général au Grand-Conseil, & d'*Isabelle Douglas*, dit *Schot*. De ce mariage vinrent : — 1. Bernard-Alexandre Huens, Licencié ès Droits, Echevin & Bourguemestre de Malines, mort le 20 Mai 1735, & enterré à Saint-Jean. Il avoit épousé *Marie-Anne Van Volden*, fille d'*Antoine*, Secrétaire & Greffier du Grand Conseil, & d'*Anne-Claire Dieusart*, (& sœur de *Pierre Van Volden*, Président dudit Grand-Conseil), dont sont issus — Philippe-Antoine Huens; — & deux filles; — 2. Charles-Joseph-François, qui suit; — 3. Isabelle-Gertrude, morte le 11 Avril 1707, & enterrée à Saint Jean. Elle avoit épousé, le 13 Août 1700, *Alexandre Della Faille*, fils d'*Alexandre*, Margrave d'Anvers, & de *N... Brueseghem*, sa premiere femme.

Il est mort en 1729 laissant entr'autres — *François-Alexandre Della Faille*, né l'an 1709, marié, 1°. à *N... Van Male*, morte le 1 Juin 1737, enterrée en ladite Eglise de Saint-Jean; & 2°. à *Charlotte-Natalie de Ghendt*, fille de *François*, Seigneur de Terdonck & Wontergen, & de *Marie-Anne Damman*. Du second lit sont issus, deux fils, sçavoir: —— *Jean-Charles-Alexandre Della Faille*, né le 3 Février 1741; —— & *Charles-Joseph Della Faille*, né le 23 Octobre 1744; —— 4. MARIE-HUENS, morte sans hoirs le 15 Juillet 1742, & enterrée à Saint-Rombout à Malines. Elle avoit épousé *Sébastien-Ignace Douglas*, dit *Schot*, Bourguemestre de Malines, fils de *Bernard-Victor*, & de *Norbertine-Eléonore-Thérese Van Werve*; — 5. & FRANÇOISE-LAMBERTINE HUENS, mariée, 1°. en 1713, à *Charles-Ferdinand Vander Noot*, Colonel au service d'Espagne, mort à Girone en 1724; & 2°. à *N... du Faing*, du pays de Limbourg, dont elle n'eut point d'enfans: elle est morte en 1749, ayant eu de son premier lit, — *Marie-Françoise-Charlotte-Josephe Vander Noot*, née à Girone le 9 Août 1714, mariée, en 1734, à *Claude-François le Roy*, Marquis de Valenglart, &c. fils de *Claude*, Seigneur de Moyenneville, Valenglart, le Quesnoy, Allery, &c. & de *Marie-Anne Trudaine*, dont plusieurs enfans.

CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS HUENS, né l'an 1689, Greffier de Malines, dès 1725, mort le 18 Août 1742, avoit épousé *Isabelle-Claire Keyaerts*, batisée à Saint-Pierre de Malines le 26 Février 1700, fille de *Jean-Ferdinand*, Chevalier, Conseiller & Procureur-Général au Grand-Conseil, & de *Jeanne-Catherine Hasaert*. De ce mariage il a eu: — 1. N... HUENS, mort aux études; — 2. PHILIPPE; — 3. PIERRE-JEAN-ANDRÉ, qui fit ses licences ès droits à Louvain, le 20 Octobre 1756; — 4. JEAN-FERDINAND; — 5 & 6. JEANNE & MARIE-THÉRESE; — 7. MARIE-ANNE HUENS, morte le 10 Mars 1755, & enterrée à Saint-Pierre de Malines; — 8. & LUCIE HUENS, morte en Novembre 1746. *Notice envoyée.*

Les armes: *écartelé au 1 d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules; au 2 aussi d'argent au tourteau de sable, chargé d'une étoile de 5 rais d'or; au 3 de sable, à 3 annelets d'or; & au 4 d'or, au chevron de sable chargé d'une chaîne de 4 chainons d'argent.*

On lit dans les *Tablettes Généalogiques, Part. VI, p. 136*, que JOSEPH HUENS BUSTANZI, Ecuyer, Seigneur de Voerde, fils de *Jacob Bustanzi*, fut adopté dans la Famille de HOENS par le testament de son grand-oncle maternel HENRI HOENS, du 30 Décembre 1630, à la charge de porter à perpétuité lui & ses descendans les nom & armes de HOENS ci dessus expliquées. Il étoit petit-fils de *David Bustanzi*, qui vint s'établir en Brabant, & y épousa JEANNE HOENS. Il obtint de l'Empereur CHARLES VI, pour lui & ses descendans mâles & femelles, le titre de *Baron* DE HOENS-BUSTANZI, avec faculté d'appliquer ces titres & dénominations sur quelques Terres dans les Pays-Bas Autrichiens, par Lettres du 16 Juillet 1725.

HOEUFFT: Famille noble & très-ancienne, originaire de la Flandre Wallone, autant que les Mémoires authentiques, qui ont été sauvés de l'embrasement, de l'année 1554, de Ruremonde, où cette Famille étoit établie quelque tems auparavant, l'ont pu prouver.

Le premier qu'on trouve, fut WALGAND HOEUFFT, Chevalier, qui vivoit l'an 1140. Il eut pour femme la fille du Seigneur *d'Antoing*, d'une Famille illustre par ses alliances, entr'autres avec la Maison de *Melun*. De ce mariage vint;

ROLAND HOEUFFT, Chevalier, qui épousa la fille du Seigneur *de Viierden*, Gentilhomme du pays de Juliers, de laquelle sortit:

GAUTIER HOEUFFT, marié avec la fille du Seigneur *de Sombreff*. Il en eut: — GUILLAUME HOEUFFT, pere de — WAUTIER HOEUFFT, Chevalier Banneret, comme il se voit par la description d'une joûte qui se fit l'an 1298 à Lille, où se trouverent le Comte de Flandres & autres grands Seigneurs des Pays-Bas. Il épousa *Geertruyde Hoffstad*, dont:

JEAN HOEUFFT, Ecuyer, premier Echevin de la ville d'Ypres en 1308, 1311

& 1314, mort en 1315, laissant de sa femme *Sophie Loetsboeck* : — 1. Arnold, qui suit; — 2. Gautier, rapporté après son frere aîné; — 3. Daniel, mort sans enfans; — 4. Marie, morte Abbesse de Porck; — 5. & Alix, femme, en 1342, de *Samson de Swenegem*, Ecuyer.

Arnold Hoeufft, eut pour enfans : — Tassard, qui suit; — & Libert, allié, 1°. avec *Marie de Blochere*; & 2°. à *Catherine d'Ophem*, morte sans postérité.

Tassard Hoeufft épousa *Béatrix de Borsele*, & en eut plusieurs enfans, dont la postérité a duré jusques fort avant dans le XVe siécle après avoir été alliée à diverses Familles nobles des Pays-Bas, comme à celle d'*Eynatten*, *Neufchâtel*, *Gulpen*, *Embise*, *Pipempoi*, *Heppart*, &c; mais plusieurs Mémoires ayant été perdus dans l'embrasement dont on a parlé, on ne peut rapporter aucune particularité des charges & dignités dont ils ont joui.

Gautier ou Wautier Hoeufft, second fils de Jean, est nommé avec ses deux freres Arnold & Daniel, *noble Chevalier* dans les guerres de France avec les Ducs de Bourgogne, suivant les Archives de l'Eglise de Marchienne. Il mourut en 1340, & est enterré avec sa femme *Jeanne de Deken* à Poperinge, dans l'Eglise Paroissiale en la Chapelle de Saint-Michel, où se voit à main droite contre la muraille, leur épitaphe. Leurs enfans furent : — 1. Mathieu, mort sans alliance; — 2. Jean, qui suit; — 3. Isabeau, épouse de *Baudouin Van Hautem*, Ecuyer; — 4. & Anne, morte sans avoir été mariée.

Jean Hoeufft épousa *N... Van Delffe*, dite *Enarrers*, dont — 1. Jean, qui suit; — 2. & Pierre, Chevalier, mort sans enfans. Il fut avec son frere au service du Duc de Brabant sous la conduite du Vicomte *de Lembourg*, à la bataille de Baswilre au pays de Juliers, comme il paroît par un ordre exprès du Duc de Bourgogne & de Brabant de l'an 1368, envoyé à son frere aîné, afin qu'il lui amenât des troupes, l'exhortant à suivre les bons exemples de ses ancêtres, qui avoient toujours bien servi leur Prince.

Jean Hoeufft, III. du nom, Chevalier, Conseiller & Chambellan, épousa *Marie Crummel*, & s'établit à Ruremonde, Capitale de la Gueldre Espagnole, ce qui a fait croire que la Famille de Hoeufft étoit originaire de ce pays-là, ses descendans y ayant toujours été comptés parmi les Nobles & dans la Magistrature jusqu'à la révolution de l'an 1586, qu'ils quitterent ce pays. Il eut de son mariage :

Diderik Hoeufft, Bourguemestre de Ruremonde, qui prit alliance avec *Agnès Van Baërle de Kriekenbeck*, dont :

Arnold Hoeufft, II. du nom, Ecuyer, Echevin de la ville de Ruremonde, mort en 1431, & enterré dans le Chœur des Chartreux de ladite ville, où l'on dit encore actuellement quatre Messes par semaine dans la Chapelle de Bethléem sur l'Autel de Sainte-Marguerite, & l'on y distribue encore par semaine à 10 pauvres une certaine quantité de seigle & de bierre, en vertu d'une somme qu'il légua audit Couvent des Chartreux. Il avoit épousé Agnès Hoeufft, sa cousine, de laquelle vint :

Diderik Hoeufft, qui succéda à son pere dans la Magistrature, & ajouta encore une Messe par semaine & une fête annuelle à la fondation de son pere en 1460, & mourut 12 ans après. Il avoit épousé *Hillegonde Vander Grende*, dont : — 1. Diderik, mort sans alliance; — 2. & Arnold, qui suit.

Arnold Hoeufft, III. du nom, épousa *Elisabeth Haënen de Hornes*, laquelle lui porta en mariage plusieurs Terres & Fiefs relevans du Comté de Hornes, qui depuis ont été & sont encore possédés par ses descendans. Leurs enfans furent : — 1. Jean, mort Chartreux; — 2. Christophe, marié à *Catherine Gremer*, dont une fille mariée à *Diderik Puytlinck*; — 3. Goder, marié à *Catherine Van Hel*, dont deux filles : l'aînée, mariée avec *Diderik Speigel*; & la cadette, femme, 1°. de *Christophe Gremer*; 2°. de *N... Lom*; & 3°. de *N... Salm*; — 4. Diderik, qui suit; — 5. Marie, morte Religieuse; — 6. & Anne, mariée, 1°. à *Adolphe Royen*; & 2°. à *Magnard de Neerderhoove*.

Diderik Hoeufft, III. du nom, épousa *Catherine Verken*, de laquelle il

eut : — 1. DIDERIK, marié à *Gertruyde Van Crughten*, dont trois enfans morts sans postérité. Un d'eux avoit eu pour femme *Anne Van Steyne*; — 2. ARNOLD, qui suit; — 3. JEAN, rapporté après son frere aîné; — 4. & ELISABETH, femme de *Diderik Van Crughten*.

ARNOLD HOEUFFT, IV. du nom, se maria avec *Isabelle Sixti*, dont trois fils: — 1. N..., mort jeune; — 2. ARNOLD, qui suit; — 3. DIDERIK, rapporté après son frere; — 4 & 5. & deux filles : l'une morte jeune, & la seconde mariée à *Théobald Erlewin*.

ARNOLD HOEUFFT, V. du nom, épousa *Marie Marck*, dont un fils nommé DANIEL, marié à *Catherine Duffel*, mort sans enfans.

DIDERIK HOEUFFT, IV. du nom, frere cadet d'ARNOLD, s'allia avec *Sibille Berk*, & en eut une fille nommée SIBILLE HOEUFFT, mariée avec *Gerard Puytlinck*.

JEAN HOEUFFT, IV du nom, troisieme fils de DIDERIK III, & de *Catherine Verken*, entra dans la Magistrature de Ruremonde jusqu'en 1586, qu'il fut obligé de se retirer pour cause de religion avec sa Famille à Aix, puis à Liége & à Hinsbergen où il mourut, en 1621, âgé de 85 ans : sa Famille se dispersa ensuite en France, en Hollande, & une partie resta dans le pays. Il avoit épousé *Catherine Van Wessem*, dont vinrent : — 1. JEAN, qui s'établit en France, fut Conseiller-Secrétaire du Roi & de ses Finances, Commissaire des Etats Généraux des Provinces-Unies, & mourut sans alliance en 1651; — 2. DIDERIK, qui suit; — 3. CHRISTOPHE HOEUFFT, mort à Utrecht, & enterré dans l'Eglise de Sainte-Catherine avec ses quartiers ainsi qu'on peut le voir sur son tombeau au Chœur de ladite Eglise. Il avoit épousé *Agnès Van Beek*, dont — (a) JEAN HOEUFFT, marié à *Louise Regnon de Chalignie*; — (b) GODEFROY, qui épousa *Marie de Mandat*. Ils s'établirent l'un & l'autre en France; — (c) ANNE, alliée à *L. Oostervyck*; — (d) MARGUERITE, femme de *D. de la Croix*; — (e) & CATHERINE, épouse d'*Oct. de Strada*, Baron d'Aubiere & de Cournon; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles : la premiere, mariée à *Ger. Linsenigh*; la seconde, à *J. Middelman*; la troisieme, à *André Schoonenberg*; & la quatrieme à *P. Fabrice*.

DIDERIK HOEUFFT, V. du nom, s'établit en Hollande, & alla demeurer à Dordrecht. Il fut Tréfoncier de la Cathedrale d'Utrecht, & eut d'*Anne de Luls*, son épouse, trois fils & sept filles, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit; — 2. MATHIEU, rapporté ci-après; — 3. DIDERIK, aussi mentionné ci-après; — 4, 5 & 6. trois filles mortes sans alliance; — 7, 8, 9 & 10. & quatres autres mariées : la premiere à *Gabriel de Paulmier*, Seigneur de Saint-André, Général de Bataille en France; la seconde, avec *André Mammouchet*, Seigneur d'Houdringe; la troisieme, à *Thomas Clethscher*, Bourguemestre de la ville d'Amersfoort dans la Province d'Utrecht; & la derniere, à *Jean de Vallée*, Conseiller de la ville de Dordrecht.

JEAN HOEUFFT, V. du nom, demeura à Utrecht, & épousa *Isabelle Deutz*, dont vinrent : — 1. ARNOLD, mort sans alliance; — 2. JEAN-JÉRÔME, Tréfoncier de la Cathédrale d'Utrecht, lequel épousa *Marie Malapert*, & mourut sans enfans; — 3. GÉDÉON, premier membre des Etats d'Utrecht en 1686, Député à l'Amirauté en 1695, à la Chambre des Comptes de la Généralité, & en 1708 à l'Assemblée des Etats-Généraux. Il mourut sans enfans de ses deux femmes, *Sara Fannius*, & *Catherine Copal*; — 4. JOSEPH, qui suit; — 5 & 6. ANNE-CATHERINE & ELISABETH, mortes sans alliance; — 7. ISABELLE, mariée à *Henri d'Uyttenhooven*, Seigneur d'Amelisweert, Président du Corps des Nobles de la Province d'Utrecht, Lieutenant-Général de l'Infanterie des Provinces-Unies, Commandant de Bois-le-Duc, &c. — 8. ANNE-MARIE, femme de *Jean Bodaën Courten*, Seigneur de Saint-Laurent & Popkensbourg, Conseiller de la ville de Middelbourg en Zélande, Directeur de la Compagnie des Indes Orientales. — 9. & CONSTANCE, épouse de *Jean Loote*, Bourguemestre de la ville de Wyk, Député à l'Assemblée des Etats de la Province d'Utrecht.

JOSEPH HOEUFFT, Seigneur de Lunenbourg, Conseiller de la ville d'Utrecht,

& Député à l'Amirauté, épousa *Constance Van Thol*, & est mort laissant une fille.

SECONDE BRANCHE.

MATIEU HOEUFFT, Seigneur de Buttingen, &c. second fils de DIDERIK V, & d'*Anne de Luls*, épousa, 1°. *Elisabeth Ghim*, & 2°. *Marie Zwer de Landas*, dont il eut : — 1. JEAN-DIDERIK, qui suit ; — 2. MATHIEU, rapporté après son aîné ; — 3. GABRIEL, mort jeune ; — 4. LÉONARD, tué à la bataille de Mont-Cassel, Capitaine de Cavalerie & Aide-de-Camp du Prince *de Nassau-Saarbruck* ; — 5. ANNE-CONSTANCE, mariée à *Adrien Busêroo*, Seigneur de Geenhove ; — 6. MARIE, morte jeune ; — 7. & autre MARIE, femme d'*Herman Schaep*, Seigneur du Dam & de Beersen, Gentilhomme de la Chambre du Prince d'Orange, & Major de Cavalerie.

JEAN-DIDERIK HOEUFFT, Seigneur de Buttingen, mort en 1712, avoit épousé *Agneta Paauw de Heemstede*, de laquelle il a eu cinq fils & une fille. Des garçons, deux moururent jeunes ; le troisieme, nommé JEAN-DIDERIK, fut Capitaine de Cavalerie, & tué quelques mois avant la mort de son pere dans une action, à 3 lieues de Mons en Hainaut, où il est enterré.

MATHIEU HOEUFFT, II. du nom, Seigneur d'Oyen & Onsenoort en 1674, frere du précédent, fut Capitaine en 1677, Major en 1683, Colonel en 1689 dans la bataille de Boine en Irlande, Brigadier en 1704, & Lieutenant-Général de la Cavalerie des Provinces-Unies. Il épousa *Constance-Théodore Doublet de Saint-Annelandt*, & en eut six fils & sept filles, dont un fils & deux filles morts jeunes.

TROISIEME BRANCHE.

DIDERIK HOEUFFT, Seigneur de Fontaine-Peureuse, troisieme fils de DIDERIK, V. du nom, & d'*Anne de Luls*, fut dans la Magistrature de Dordrecht, Député aux Assemblées des Etats de Hollande, ensuite à l'Amirauté de la Meuse en 1658, 1659 & 1660, à la Chambre des Comptes de la Généralité en 1665, 1666 & 1667, & encore à ladite Amirauté en 1670, 1671 & 1672. Il mourut l'an 1688, laissant de *Marie de Witt*, qu'il avoit épousée en 1641. — 1. DIDERIK, qui suit ; — 2. JACOB, rapporté ci-après ; — 3. & une fille morte sans alliance.

DIDERIK HOEUFFT, Seigneur de Fontaine-Peureuse, Tréfoncier de la Cathédrale d'Utrecht en 1669, Aide-de-Camp du Sieur *de Heumen*, Lieutenant-Général de la Cavalerie en 1672, Commandant la Garnison de Tergoude en 1673, Capitaine de Cavalerie en 1676, & envoyé au Duc *de Vilhermosa*, Gouverneur des Pays-Bas, s'établit à Utrecht, & fut Député de la part des Etats de cette Province, en qualité de Directeur de la Compagnie des Indes Orientales, à Amsterdam en 1707, 1708, 1709, 1710, &c. Il avoit épousé, en 1680, *Isabelle Deutz*, dont : — trois fils morts jeunes ; — & cinq filles. L'une morte jeune ; les autres furent : — 1. MARIE-CATHERINE, femme de *Vincent-Maximilien de Lokhorst*, Seigneur de Termeer, Député de la part des Nobles à l'Assemblée des Etats d'Utrecht & à l'Amirauté d'Amsterdam ; — 2. ISABELLE-AGNÈS, mariée à *Reinold-Gerard de Thuyl de Serooskerke*, Seigneur de Zuyle, Westbroëk, &c. Député de la part du premier Membre aux Etats de ladite Province, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Député à l'Assemblée des Etats-Généraux ; — 3 & 4. ANNE-JACOB & AGNÈS, qui n'ont point pris d'alliance.

JACOB HOEUFFT, second fils de DIDERIK, & de *Marie de Witt*, fut aussi Tréfoncier de la Cathédrale d'Utrecht, Conseiller de la ville de Dordrecht en 1691, Bourguemestre de ladite ville en 1700, Conseiller des Etats de Hollande en 1698, 1699 & 1700, & Drossart de la Zud-Hollande, &c. Il épousa *Sophie d'Everwin*, & en eut 14 enfans ; neuf fils, dont cinq sont morts jeunes & cinq filles.

L'ancienne Noblesse de cette Famille a été reconnue par Brevet sous le grand sceau de l'Empereur LÉOPOLD en 1692. Elle a toujours porté pour armes : *de*

sable, au sautoir d'argent. On en voit aussi quelques-unes avec une *petite tête d'or au haut de l'écu*, à cause qu'environ l'an 1530, se trouverent deux HOBUFFT, oncle & neveu, en même tems Echevins de Ruremonde, portant tous les deux le nom de DIDERIK, de sorte que n'y ayant point de distinction ni dans leur cachet ni dans leur signature, l'un y ajouta la *petite tête*. MORÉRI.

* HOFFELIZE. La Terre & Seigneurie de *Bainville*, près de Mirecourt en Lorraine, unie à celle de *Valfroicourt*, fut érigée en *Comté*, sous le nom de HOFFELIZE, par Lettres du 16 Juin 1726, en faveur de

MARC-CÉSAR DE HOFFELIZE, Chambellan du Duc LÉOPOLD, en considération de sa naissance, de ses services & de ceux de ses ancêtres. Il avoit pour sixieme ayeul:

REGNAUT DE HOFFELIZE, issu d'une ancienne Maison du pays de Liége: il vint, vers le milieu du XVe siécle, seconder *Rodolphe* Comte *de Linange* & de Rechicourt, dans la guerre qu'il faisoit à *Conrad*, Evêque de Metz. Il fut pourvu, l'an 1456, du fief masculin d'Obersing pour lui & ses descendans.

DIDIER DE HOFFELIZE, son fils, Seigneur d'Obersing, Capitaine de Marsal, fut pere de

DIDIER DE HOFFELIZE, II. du nom, Seigneur d'Obersing & d'Ohéville, Gouverneur de Moyenvic, mort le 7 Janvier 1569. Il avoit épousé *Barbe de Guebonhouse*, de laquelle il eut:

CÉSAR DE HEFFELIZE, Seigneur d'Obersing, Ohéville & Burthecourt, marié, le 5 Février 1569, avec *Isabeau de Fournier*, Dame Vouée de la ville de Toul. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & CÉSAR, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

PIERRE DE HOFFELIZE, Seigneur d'Obersing, Valfroicourt & Bainville, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, eut de sa femme, qu'on ne connoît point:

CÉSAR DE HOFFELIZE, II. du nom, Seigneur des mêmes Terres que dessus, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES IV, &c. qui épousa *Marie de Baillivy*, fille de *Jean*, Seigneur de Houdemont, Conseiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES & du Duc HENRI, & de *Catherine de Rennel*, dont il eut:

FRANÇOIS-CÉSAR-MARIE DE HOFFELIZE, Chambellan & premier Maître-d'Hôtel du Duc LÉOPOLD, qui épousa sa cousine-germaine *Françoise*, fille de *Nicolas*, Baron *de Fournier*, Seigneur de Zugmantel, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc CHARLES IV, Général Major de ses troupes, Gouverneur de Saint-Hippolite, & de MARGUERITE DE HOFFELIZE. Elle est morte le 7 Avril 1738, laissant: — 1. MARC-CÉSAR, qui suit; — 2. & MARIE-NICOLE, alliée à *Charles-Ignace de Mahuet*, Comte de Lupcourt.

MARC-CÉSAR, créé Comte DE HOFFELIZE en 1726, Chambellan du Duc LÉOPOLD, mourut le 13 Mars 1747. Il avoit épousé *Marguerite*, Comtesse *de Franquemont*, fille d'honneur de feu la Duchesse de Lorraine, de laquelle il a eu: — 1. CÉSAR, Comte de HOFFELIZE, Capitaine de Cavalerie dans Royal-Etranger, au service du Roi; — 2. NICOLAS, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Impératrice Reine de Hongrie, dans le Régiment de Palphy; — 3. THÉOBALDE, reçu Page du Roi en 1755; — 4. & N... Demoiselle DE HOFFELIZE.

CÉSAR DE HOFFELIZE, second fils de CÉSAR, & d'*Isabeau de Fournier*, fut Seigneur de Burthecourt, Ohéville & Arnoux, & Gentilhomme de la Chambre du Duc FRANÇOIS, &c. Il épousa, par contrat du 25 Novembre 1619, *Sébastienne de Marien*, laquelle étant veuve de lui, se remaria, en 1645, à *Jean-Jacques de Montesquieu*, Seigneur de la Serre, Lieutenant au Gouvernement de Nancy, veuf de BARBE DE HOFFELIZE, sa belle-sœur. *Sébastienne de Marien* eut de son premier mari,

GEORGES DE HOFFELIZE, Seigneur de Burthecourt & Chambrey, qui épousa, 1°. par contrat du 15 Novembre 1648, *Agnès d'Anglure*; & 2°. *Anne Dietreman*. Du premier lit vint pour fils unique: — CÉSAR, qui suit; & du second — CLAUDE DE HOFFELIZE, Capitaine au Régiment de la Fere, mort en 1745,

Conseiller d'Etat du Roi de Pologne, & premier Président de son Parlement de Nancy, pere de la Baronne *Dubois de Riocourt*, & de la Baronne *de Mahuet*, Comtesse de Mailly.

César de Hoffelize, Seigneur de Burthecourt & Chambrey, Capitaine au Régiment de la Fere, épousa *Antoinette de Bouvet*, laquelle le fit pere de la Baronne *le Grand-de-Rehainviller*, & de la Comtesse de *Rennel-de-Lescut*. Extrait des *Tablettes Généalogiques*, *Part. VII*, *p.* 117.

HOHENLOE ou HOLAC: Ancienne Maison de Comtes de l'Empire, qui tient le premier rang entre celle du cercle de Franconie. Ces Comtes sont alliés aux meilleures Maisons d'Allemagne, possedent une étendue de pays très-fertile entre le Duché de Wirtemberg. Ils seroient très-puissans s'ils n'étoient divisés en plusieurs branches. La filiation suivie de cette Maison, quoiqu'ancienne, ne commence, dans les Auteurs que nous avons consultés, qu'à

I. Albert, *le Vieux*, Comte de Hohenloe, mort en 1429. Il avoit épousé, en 1410, *Elisabeth*, fille d'*Ulric*, Comte *de Hanaw* & de Zigenheim, morte en 1475, laissant: — 1. Craton, qui suit; — 2. Godefroy, Administrateur de l'Archevêché de Mayence en 1435; — 3. Albert, mort, sans alliance, le 4 Septembre 1490; — 4. Georges, Chanoine de Treves, mort en 1470; — 5. Ulric, mort, sans alliance, en 1490; — 6. & Agnès, femme de *Philippe*, Comte *de Nassau-Saarbruck*.

II. Craton, I. du nom, Comte de Hohenloe, mort le 31 Mai 1472, avoit épousé, en 1455, *Marguerite*, fille de *Fréderic*, Comte *d'Oëtingen*, morte le 24 Février 1472, dont il eut 12 enfans, entr'autres: — 1. Godefroy, mort en 1497, qui eut d'*Hippolite Muslahr*, morte en 1479, quatre filles, & — Jean, mort en 1509, laissant d'*Elisabeth*, fille de *Fréderic IV*, Landgrave *de Leuchtenberg*, qu'il avoit épousée en 1484, morte en 1503, un garçon & trois filles; — 2. & Craton, qui suit.

III. Craton, II. du nom, Comte de Hohenloe, mort le 2 Août 1503, avoit épousé, en 1476, *Hélene*, fille d'*Ulric*, Comte *de Wirtemberg*, morte le 9 Février 1506, laissant 17 enfans, entr'autres: — 1. Fréderic, Chanoine de Mayence & de Spire; — 2. Sigismond, mort Doyen de Strasbourg en 1534; — 3. Louis, Chanoine de Mayence, de Strasbourg & de Spire, mort en 1550; — 4. Georges, qui suit; — 5. Philippe, Chanoine de Bamberg & de Wirtzbourg, tué le 2 Mars 1541, par *Poppton*, Comte *de Henneberg*; — 6. & Jean, Commandeur de Kapfenbourg, de l'Ordre Teutonique, mort en 1530.

IV. Georges, Comte de Hohenloe, né le 17 Janvier 1488, mort le 16 Mars 1551, avoit épousé 1°. *Praxede*, fille de *Rodolphe*, Comte *de Sulz*, morte en 1521; & 2°. en 1529, *Hélene*, fille de *Georges Truchses-Walbourg*. Du premier lit vint, entr'autres enfans: — 1. Louis-Casimir, qui suit; & du second: — 2. Ebrard, auteur de la branche de Waldembourg, rapportée ci-après.

V. Louis-Casimir, Comte de Hohenloe, né le 12 Janvier 1517, mort le 24 Août 1568, avoit épousé, en 1540, *Anne*, fille d'*Othon*, Comte *de Solms-Laubach*, morte le 9 Mai 1592, dont 10 enfans, entr'autres: — 1. Wolfgang, qui suit; — 2. & Philippe, lequel servit les Hollandois pendant 34 ans. M. *de Thou* dit de lui, que c'étoit un des plus braves Généraux de son tems, qui n'avoit d'autre défaut qu'un peu de férocité. Il mourut, sans enfans, en 1550, de son épouse *Marie*, fille de *Guillaume*, Comte *de Nassau*, Prince d'Orange.

VI. Wolfgang, Comte de Hohenloe, né le 14 Juin 1546, mort le 28 Mars 1610, avoit épousé, en 1567, *Madelene*, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, Comte *de Nassau-Dillenbourg*, morte en 1638, dont, entr'autres enfans: — 1. Georges-Fréderic, qui servit le Roi de Suede dans les guerres d'Allemagne, & mourut en Juillet 1645, âgé de 76 ans. Il fut marié deux fois, & n'eut de sa seconde femme qu'une fille unique, nommée Eléonore-Madelene, mariée, en

1652, à Henri-Fréderic, Comte de Hohenloe-Langenbourg, son cousin; — 2. Craton, qui suit; — 3. Philippe-Ernest, auteur de la branche de Langenbourg, rapportée ci-après; - & des filles.

VII. Craton, III. du nom, Comte de Hohenloe-Nevenstein, né le 14 Novembre 1582, mort le 18 Avril 1641, avoit épousé, le 7 Mai 1615, *Sophie*, fille de *Charles*, Comte Palatin *de Birkenfeld*, morte le 6 Novembre 1676, dont, entr'autres enfans: — 1. Jean-Fréderic, qui suit; — 2. Wolfgang-Jules, lequel fut Maréchal-de-Camp général des Armées de l'Empereur, & se signala dans les guerres de Hongrie. Il fut marié deux fois, & n'eut point d'enfans; — 3. Jean-Louis, qui eut pour son partage une partie du Comté de Gleichen, dont les Comtes de ce nom avoient faits héritiers les Comtes de Hohenloe en 1631. Il ne laissa point de postérité de son mariage avec *Madelene-Sophie*, fille de *Joachim-Ernest*, Comte *d'Oëtingen*; — & des filles.

VIII. Jean-Fréderic, Comte de Hohenloe-Oetingen & de Gleichen, né le 31 Juillet 1617, épousa, en 1665, *Louise-Amene*, fille de *Fréderic*, Duc *de Holstein-Norbourg*, morte le 4 Juin 1685: il n'en a eu que quatre garçons & plusieurs filles.

IX. L'aîné Fréderic-Craton, Comte de Hohenloe, né le 22 Février 1667, épousa, en 1695, *Christine-Elisabeth-Sophie*, fille de *Georges-Albert*, Comte *d'Erpach-Furstenau*.

Branche de Langenbourg.

VII. Philippe-Ernest, Comte de Hohenloe, fils puîné de Wolfgang, & de *Madelene*, Comtesse *de Nassau-Dillenbourg*, né le 11 Août 1585, mort le 29 Janvier 1608, avoit épousé en 1609, *Anne-Marie*, fille d'*Othon*, Comte *de Solms-Sonnewald*, morte le 20 Novembre 1634. Il eut de ce mariage plusieurs garçons & filles, entr'autres,

VIII. Henri-Fréderic, Comte de Hohenloe-Langenbourg, né le 5 Septembre 1625, marié, 1°. le 25 Janvier 1652, à Eléonore-Madelene, fille unique de Georges-Fréderic, Comte de Hohenloe-Weickersheim, morte le 14 Novembre 1657; & 2°. le 27 Juin 1658, à *Julienne-Dorothée*, fille de *Wolfgang-Georges*, Comte *de Castell*. Du premier lit il n'eut que deux garçons morts sans alliance, & deux filles; & du second, entr'autres,

IX. Albert-Wolfgang, Comte de Hohenloe-Langenbourg, né le 6 Juillet 1659, mariée, le 22 Août 1686, à *Sophie-Amélie*, fille de *Gustave-Adolphe*, Comte *de Nassau-Senarpont*, dont il a eu trois garçons morts sans alliance, & trois filles.

Branche de Waldembourg & de Pfadelbach.

V. Ebrard, Comte de Hohenloe, fils de Georges, & d'*Hélene Truchses-Walbourg*, sa seconde femme, né le 11 Octobre 1535, mort le 5 Mars 1570, avoit épousé *Agathe*, fille de *Conrad*, Comte *de Tubinge*, Seigneur de Liechtenegk, morte en 1609, laissant, entr'autres enfans,

VI. Georges-Fréderic, Comte de Hohenloe-Waldembourg, né le 30 Avril 1562, mort le 22 Octobre 1600. Il avoit épousé *Dorothée de Ruth-de-Plawen*, laquelle se remaria à *Guillaume*, Seigneur *de Limbourg*, & mourut le 2 Décembre 1631. Elle eut de son premier mari, entr'autres enfans: — 1. Louis-Ebrard, qui suit; — 2. Philippe-Henri, qui a continué la branche de Waldembourg, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & Georges-Fréderic, auteur de la branche de Schillingsfurst, mentionnée en son rang.

VII. Louis-Ebrard, Comte de Hohenloe-Pfadelbach, né le 19 Janvier 1590, mort le 1 Novembre 1650, avoit épousé, le 28 Octobre 1610, *Dorothée*, fille de *Georges*, Comte *d'Erpach*, morte en 1643, dont, entr'autres enfans: — Fréderic-Craton, qui suit; — & Hiskias, rapporté après son frere aîné.

VIII. Fréderic-Craton, Comte de Hohenloe-Pfadelbach, né le 27 Novembre 1623, mort le 8 Avril 1681, avoit épousé, le 18 Mai 1657, *Floriane-*

Jeane-Ernestine de Wirtemberg, morte le 6 Décembre 1672, de laquelle il n'eut que trois garçons morts sans alliance, & deux filles.

VIII. Hiskias, Comte de Hohenloe-Pfadelbach, frere puîné de Fréderic-Craton, naquit le 8 Septembre 1631, & mourut le 6 Février 1685. Il avoit épousé, en 1666, Dorothée-Elisabeth, fille de Philippe-Godefroy, Comte de Hohenloe-Waldembourg, dont, entr'autres enfans,

IX. Louis-Godefroy, Comte de Hohenloe-Pfadelbach, né le 6 Décembre 1668, marié, le 27 Octobre 1689, à Louise-Charlotte, sa cousine, fille de Henri-Fréderic, Comte de Hohenloe-Langenbourg. Il est mort en 1728, sans laisser d'héritiers mâles, & ses états ont passé aux Comtes de Hohenloe-Barstenstein-Schillingsfurst, ses cousins.

Suite de la branche de Waldembourg.

VII. Philippe-Henri, second fils de Georges-Fréderic, & de *Dorothée de Ruth-de-Plawen*, né le 3 Janvier 1591, eut pour son partage la Terre de Waldembourg, & mourut le 25 Mars 1644. Il avoit épousé, le 7 Mai 1615, Dorothée-Walburge, fille de Wolfgang, Comte de Hohenloe, son cousin, dont, entr'autres enfans: — 1. Wolfgang-Fréderic, qui suit; — 2. & Philippe-Godefroy, rapporté après son aîné.

VIII. Wolfgang-Fréderic, Comte de Hohenloe-Waldembourg, né le 17 Avril 1617, mort le 21 Mars 1658, avoit épousé, le 24 Août 1646, Eve-Christine, fille de Philippe-Ernest, Comte de Hohenloe-Langenbourg, dont il eut trois garçons morts dans l'enfance, & des filles.

VIII. Philippe-Godefroy, Comte de Hohenloe-Waldembourg, fils puîné de Philippe-Henri, né le 6 Juin 1618, mort le 14 Décembre 1679, avoit épousé, le 2 Septembre 1649, *Anne-Christine*, fille de *Henri*, Comte *de Limpourg-Gailndorf*, morte le 28 Mai 1685, de laquelle il n'eut que des filles.

Branche de Schillingsfurst & Barsteinstein.

VII. Georges-Fréderic, Comte de Hohenloe, troisieme fils de Georges-Fréderic, & de *Dorothée de Ruth-de-Plawen*, né le 16 Juin 1595, eut pour son partage le domaine de Schillingsfurst, & mourut le 20 Septembre 1635. Il avoit épousé, le 7 Avril 1616, *Dorothée-Sophie*, fille d'*Herman-Adolphe*, Comte *de Solms*, morte le 8 Janvier 1660, dont, entr'autres enfans: — 1. Christian-Louis, qui suit; — 2. Joachim-Albert, mort à Vienne en 1664, après s'être signalé à la bataille de Saint-Gothard; — 3. & Louis-Gustave, rapporté après la postérité de son aîné.

VIII. Christian-Louis, Comte de Hohenloe-Schillingsfurst, né le 21 Août 1627, s'attacha à l'Electeur de Baviere, & mourut le 1 Juin 1675. Il avoit épousé, le 18 Février 1658, *Lucie*, fille d'*Herman*, Comte *d'Hatzfeld*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

IX. Philippe-Charles-Gaspard, Comte du Saint-Empire Romain de Hohenloe-Barsteinstein & de Gleichen, Seigneur de Langenbourg, de Kircheberg & de Cranichfeldt, né le 28 Septembre 1668, nommé Chambellan par l'Empereur Léopold, le 10 Juin 1688; Conseiller aulique de l'Empire le 22 Novembre 1699; Conseiller intime actuel d'Etat de S. M. I. le 14 Novembre 1703; confirmé dans son rang en cette qualité par l'Empereur Joseph le 29 Septembre 1705, & par l'Empereur Charles VI en 1712; nommé, le 7 Janvier 1722, Grand-Juge de la Chambre Impériale du Saint-Empire Romain à Wetzlar, introduit en cette qualité, le 22 Mars suivant, dans le Collége de l'Empire, mourut après avoir exercé cette charge l'espace de 6 ans, 10 mois, à Wetzlar, le 15 Janvier 1729, dans sa 61e année de son âge. Son corps fut transporté à sa Terre de Barsteinstein, où il fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit été marié 1°. avec sa cousine-germaine, Sophie-Marie-Anne, fille de Louis-Gustave, Comte de Hohenloe-Schillingsfurst, morte en couches en 1698, à l'âge de 25 ans; & 2°, le 26 Juin 1700, avec *Sophie-Léo-*

poldine de Hesse-Rhinfelds-Wanfried, fille de *Charles*, & d'*Alexandrine-Julienne*, née Comtesse *de Leiningen*, sa seconde femme. Elle est morte au mois d'Avril 1724, ne laissant que des filles mariées.

VIII. LOUIS-GUSTAVE, Comte DE HOHENLOE-SCHILLINGSFURST, dernier fils de GEORGES-FRÉDERIC, & de *Dorothée-Sophie*, Comtesse *de Solms*, né le 8 Juin 1634, s'attacha au service de l'Empereur, fut Gentilhomme de sa Chambre & l'un de ses Conseillers, s'acquitta avec honneur de plusieurs commissions vers les Cercles, principalement vers celui de Franconie, & mourut le 21 Février 1697. Il avoit épousé, 1°. le 18 Février 1658, *Marie-Eléonore*, fille d'*Herman*, Comte *d'Hatzfeld*, sœur de *Lucie*, qui épousa CHRISTIAN-LOUIS, son frere aîné; & 2°. en 1668, *Anne-Barbe*, fille de *Philippe-Erwin*, Baron *de Schonborn*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans: — 1. PHILIPPE-ERNEST, Comte DE HOHENLOE-LANGENBOURG, Chanoine de Mayence & de Cologne, né l'an 1663; & du second lit: — 2. JEAN-PHILIPPE, né le 13 Mars 1669, mort à Heilbronn, le 22 Août 1683, d'une blessure qu'il reçut dans un parti contre les François, — & des filles, les unes mortes jeunes, & les autres mariées.

Voilà un abrégé de ce qu'on lit sur cette Maison dans *Moréri*, & voici d'après le petit *Almanach de poche*, qui s'imprime en françois tous les ans à Berlin, l'état actuel de toutes les branches subsistantes.

La premiere, qui est HOHENLOE-WALDEMBOURG-BARSTEINSTEIN, & qui professe la Religion Catholique, a pour Chef le Prince LOUIS, qui suit. Il a pour freres: — 1. ARMAND, Chevalier de Malte, Lieutenant-Colonel au Cercle de Franconie, né le 31 Décembre 1732; — 2. JOSEPH, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, né le 6 Novembre 1740; — 3. & CHRISTIAN, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, né le 11 Décembre 1742.

Le Prince LOUIS, regnant, né le 5 Novembre 1731, a épousé, le 6 Mai 1757, *Josephine-Frédérique*, fille de *Chrétien-Othon*, Comte *de Limbourg-Styrum*, née le 28 Octobre 1738, dont: — 1. LOUIS-ALOÏSE, né le 18 Août 1765; — 2. SOPHIE-CAROLINE, née le 13 Décembre 1758; — 3. MARIE-ANNE, née le 20 Mars 1761; — 4. & JOSEPH-ELISABETH, née le 10 Mars 1763.

La seconde branche est HOHENLOE-WALDEMBOURG-SCHILLINGSFURST, de la Religion Catholique. Le Chef est le Prince CHARLES-ALBERT, né le 22 Septembre 1719, qui regne depuis 1753. Il a de *Sophie-Willelmine de Loewenstein-Wertheim*, son épouse: — 1. PHILIPPE, Chevalier de Malte, né le 17 Octobre 1743; — 2. FRANÇOIS, Chanoine de Cologne, Strasbourg & Elwangen, né le 27 Novembre 1745; — 6. & MARIE-ANNE-THÉRESE, née le 23 Février 1741, Chanoinesse d'Essen & Thorn.

Le Comté de HOHENLOE-NEVENSTEIN, *Religion Luthérienne*, a été érigé en *Principauté* de l'Empire en 1764, à condition que le titre de *Prince* n'appartiendroit qu'aux Princes regnans & à leurs fils aînés. Cette Principauté comprend les quatre branches suivantes.

HOHENLOE-ŒRINGUE.

JEAN-FRÉDERIC, né le 3 Juillet 1682, a eu de *Dorothée-Sophie*, Princesse *de Darmstadt*, morte en 1723: — 1. LOUIS-FRÉDERIC, qui suit; — 2. CHARLOTTE-LOUISE, née le 10 Juillet 1711; — 3. SOPHIE-CAROLINE, née le 8 Janvier 1715, mariée, le 21 Janvier 1749, à CHARLES-AUGUSTE, Prince DE HOHENLOE-KIRCHBERG, mentionné ci-après; — 4. WILLELMINE-ELÉONORE, née le 20 Février 1716, mariée, le 25 Septembre 1743, avec HENRI-AUGUSTE, Prince DE HOHENLOE-INGELFINGUE, dont il sera parlé ci-après; — 5. LÉOPOLDINE-HENRIETTE, Chanoinesse de Hervorden, née le 16 Mars 1718; — 6. & SOPHIE-MAXIMILIENNE, née le 16 Mai 1721.

LOUIS-FRÉDERIC, Prince héréditaire DE HOHENLOE-ŒRINGUE, né le 23 Mai 1702, s'est marié, le 28 Janvier 1749, avec *Sophie-Amélie-Caroline*, née le 21 Juillet 1732, sœur du Duc *Ernest-Fréderic-Charles de Saxe-Hildburghausen*.

Hohenloe - Langenbourg.

Le Chef de cette branche eſt Chrétien-Albert, qui ſuit. Il a pour ſœur: Louise-Charlotte, née le 20 Décembre 1729, mariée, le 4 Juin 1760, avec Chrétien-Fréderic, Prince héréditaire de Hohenloe-Kirchberg, mentionné ci-après; — 2. & Eléonore-Julienne, Chanoineſſe de Quedlimbourg.

Le Prince Chrétien-Albert de Hohenloe-Langenbourg, né le 26 Mars 1726, a épouſé, le 13 Mars 1762, *Caroline*, née le 27 Juin 1736, fille du Prince *Charles Stolberg-Gueden*, dont eſt iſſu: — Charles-Louis, Prince héréditaire, né le 10 Septembre 1763.

Hohenloe - Ingelfingue.

Philippe-Henri, né le 10 Septembre 1702, s'eſt marié, le 4 Mars 1727, avec Albertine, née Comteſſe de Hohenloe-Langenbourg, dont eſt iſſu: — Albert-Wolfgang, Prince héréditaire, né le 22 Septembre 1744.

Philippe-Henri a pour freres: — 1. Henri-Auguste, Général-Feldt-Maréchal du Cercle de Franconie, né le 11 Juillet 1715, marié, le 25 Septembre 1743, avec Willelmine-Eléonore de Hohenloe-Œringue, née le 20 Février 1716, fille puînée de Jean-Fréderic, & de *Dorothée-Sophie*, Princeſſe *de Darmſtadt*. De cette alliance il a le Comte Louis, né le 31 Janvier 1746; — 2. & Auguste-Guillaume, né le 22 Mai 1720, Général-Lieutenant au ſervice de Gotha, marié, le 30 Décembre 1754, avec la Comteſſe *Joſine-Eliſabeth*, fille de *Jean Eberhard de Rechtern.*

Hohenloe - Kirchberg.

Le Chef de cette branche eſt Charles-Auguste, né le 6 Avril 1708, marié, en troiſiemes noces, le 21 Janvier 1749, à Sophie-Caroline de Hohenloe-Œringue, née le 8 Janvier 1715, fille de Jean-Fréderic, & de *Dorothée-Sophie*, Princeſſe *de Darmſtadt*. Du premier lit ſont ſortis; — 1. Chrétien-Fréderic, qui ſuit; — 2. & Christiane-Sophie, née le 11 Avril 1731.

Le Prince héréditaire Chrétien-Fréderic, né le 10 Octobre 1729, a épouſé, le 4 Juin 1760, Louise-Charlotte de Hohenloe-Langenbourg, mentionnée ci-devant.

* HOHENZOLLERN. Ancien Château en Souabe, élevé ſur une pointe de montagne où il y a garniſon, dont une partie reconnoît le Prince de ce nom, & l'autre fait ſerment à l'Empereur. Après que ce Château eut été ruiné par *Henriette*, Comteſſe *de Wirtemberg* & de Montbelliard, il fut rebâti, en 1460, par Josse-Nicolas, Comte de Hohenzollern. *Philippe*, Duc de Bourgogne, *Albert*, Electeur *de Brandebourg*, *Albert*, Duc *d'Autriche*, & *Charles*, Marquis *de Bade*, y mirent la premiere pierre, ce qui ſe fit avec beaucoup de ſolemnité, ces Princes ſe ſervant d'une auge, d'une truelle & d'un marteau d'argent.

Les Seigneurs de cette illuſtre Maiſon ſortent d'une même tige que les Marquis *de Brandebourg*, & deſcendent, auſſi bien qu'eux, d'*Eitel-Fréderic*, & de ſa femme, *Eliſabeth*, fille d'*Adalbert*, Comte *de Hapsbourg*, & ſœur de l'Empereur Rodolphe I, qui vivoit encore en 1251. Les Comtes de Hohenzollern ſont Chambellans héréditaires de l'Empereur depuis le regne de Maximilien I, qui, pour récompenſer les ſervices d'Eitel-Fréderic, II. de ce nom, l'honora de cette charge pour lui & ſes ſucceſſeurs. Comme cette Maiſon eſt une branche de celle de *Brandebourg*, l'aîné eſt auſſi Vicaire du Grand-Chambellan de l'Empire, & donne à laver à l'Empereur lorſqu'il mange en cérémonie, ſi l'Electeur *de Brandebourg* eſt abſent. Eitel-Fréderic, Comte de Hohenzollern, fut fait *Prince* à la Diéte de Ratiſbonne en 1623. Ceux de ce nom ſont du Cercle de Souabe. Cette Maiſon ſubſiſte en deux branches, ſçavoir; celle de

Hohenzollern-Hechingen, & celle de Hohenzollern-Sigmaringen. Ces deux branches professent la Religion Catholique.

Le Chef de la premiere branche est le Prince Joseph-Guillaume, Major général au service de l'Impératrice Reine, né le 13 Novembre 1717. Il regne depuis le 3 Juin 1750, & a épousé, en secondes noces, en 1751, *Marie-Thérese*, Comtesse *de Truchses-Zeil* en Wrzach, née le 26 Janvier 1737, dont pour fils unique: – Joseph-Meinard, Prince héréditaire, né le 12 Novembre 1752.

Le Chef de la seconde branche est Joseph Fréderic-Ernest, né le 24 Mai 1702, qui regne depuis le 20 Octobre 1716. Il a épousé, en troisiemes noces, le 22 Octobre 1743, *Marie-Thérese*, née Comtesse *de Truchses-Walbourg*. De l'une de ses deux premieres femmes il a: — Charles-Fréderic, Prince héréditaire, Lieutenant-Général au Cercle de Souabe, né le 9 Janvier 1724, allié, le 23 Février 1749, à *Marie-Jeanne-Sophie*, née le 14 Avril 1727, fille de *François-Guillaume*, Comte *de Berg-Hohenzollern*. Almanach de poche de Berlin, pour l'année 1765. On peut sur cette Maison consulter *Moreri*, où cependant l'on n'en trouve pas l'état actuel, *Imhoff* & *Heiss*, Histoire de l'Empire.

HOIRIEU (d'): Ancienne Famille de laquelle étoit Blanche d'Hoirieu, mariée, par contrat du 28 Mars 1397, avec *Antoine de Mont-d'Or*, fils de *Philippe*, Chevalier, vivant en 1344, & de *Sibille de Vernays*, dont vint postérité. *Voyez* Mont-d'Or. Les armes: *de sable à la fasce d'argent, surmontée d'une étoile de même.*

HOLAND: Maison qui a donné plusieurs Princesses à l'Angleterre.

Robert Holand, Secrétaire de Thomas d'Angleterre, Comte de Lancastre, eut la tête tranchée le 7 Octobre 1328. Sa postérité a fini dans Henri Holand, Duc d'Excester, Comte de Huntington, mort en 1473, sans enfans d'Anne, fille de Richard d'Angleterre, II. du nom, Duc d'Yorck. Voyez *Moréri* & *Imhoff*, dans ses Pairs d'Angleterre.

* HOLLANDE: Province des Pays-Bas, avec titre de *Comté*, & la principale des Provinces-unies, qui sont comprises ordinairement sous son nom. Elle a eu ses Comtes particuliers. Le premier fut Thierri I, en 863; & le dernier, Philippe II, Roi d'Espagne, qui fut déchu de la Seigneurie des sept Provinces-unies. Les Provinces de Gueldre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, d'Ower-Issel, de Frise & de Groningue, s'étant soulevées contre ce Prince, firent, en 1579, à Utrecht, une union qui est le fondement & l'époque de leur liberté, & se formerent en République sous le nom d'*Etats-Genéraux des Provinces-unies*.

Elles élurent pour leur Chef, avec la qualité de *Stathouder*, *Guillaume de Nassau*, I. du nom, Prince d'Orange, qui fut aussi fait Capitaine & Amiral-Général, charges qui sont devenues depuis comme inséparables. Ce Prince fut assassiné le 10 Juillet 1584. Les Provinces-unies ont été gouvernées par des Stathouders jusqu'en 1702, que cette dignité a été supprimée. Elle a été rétablie le 5 Mai 1747, dans la personne de *Guillaume-Charles Henri-Frison*, Prince *de Nassau-Dietz* & d'Orange, né posthume, le 1 Septembre 1711, mort le 22 Octobre 1751. Cette dignité a été rendue héréditaire à tous enfans mâles & femelles, à charge, pour celles-ci, de ne point être mariées que du consentement des Etats.

Guillaume-Charles-Henri-Frison a laissé d'*Anne de Brunswick*, fille aînée de Georges II, Roi de la Grande Bretagne: — *Guillaume*, qui suit; — & *Wilhelmine-Caroline*, Princesse *de Nassau-Dietz*, née le 28 Février 1743.

Guillaume, né le 8 Mars 1748, devenu Stathouder des Provinces-unies & Stathouder particulier de Gueldre, Zutphen, Frise & Groningue, par succession paternelle, le 22 Octobre 1751, a été déclaré premier Noble de la Province de Zélande le 8 Novembre suivant; confirmé dans la dignité de Stathouder des

Provinces-unies le 20 du même mois; nommé Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere le 30 Mars 1752; & reçu à la Haye en Mars 1754. Il a épousé, le 5 Octobre 1767, *Frédérique-Sophie-Guillelmine de Prusse*, née le 7 Août 1751, dont un fils & une fille, nommée *Frédérique-Louise-Guillelmine*, née le 28 Novembre 1770. De ce mariage vient encore de naître, en Février 1774, un Prince, nommé, le 3 Mars de cette année, par les Etats de la Province de Gueldre.

* HOLOKEN, en Brabant. Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 20 Mars 1600, en faveur de *Conrad* (*Schets*) *de Grobbendonck*, & en considération de ses services, en qualité de Conseiller & de Commis des Finances de S. M. C., & sur-Intendant des Aides, &c.

* HOLSBECKE: Autre Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 17 Août 1661, en faveur de *Fréderic Dilbecke*, avec union des Seigneuries d'*Attenkoven* & *Dutsele*.

HOLSTEIN. La Maison des Ducs de HOLSTEIN ou HOLSACE, descend, à ce que l'on prétend, de l'ancienne Maison de *Saxe*, fondée par WITIKIND *le Grand*, qui fut le cinquieme ayeul de SIGEFROY, I. du nom, Comte d'Oldembourg, dont la ligne directe finit à FRÉDERIC, qui, vers l'an 1140, laissa le Comté d'Oldembourg à ELIMAR, son cousin paternel. La postérité de ce dernier, après huit générations, se réduisit à THÉODORIC *le Fortuné*, qui recueillit tous les biens de sa Maison; & CHRISTIAN, VII. du nom, né le 29 Janvier 1749, Roi de Dannemarck & de Norvege le 13 Janvier 1766, qui en est issu au XII[e] degré, a pour frere FRÉDERIC, Prince DE DANNEMARCK. *Voyez* DANNEMARCK.

Outre cette premiere branche de la Maison de HOLSTEIN, il y en a onze autres, sçavoir HOLSTEIN-SUNDERBOURG, sortie des Rois de Dannemarck; la seconde, HOLSTEIN AUGUSTBOURG; la troisieme, HOLSTEIN-BECK; la quatrieme, HOLSTEIN-WIESENBOURG; la cinquieme, HOLSTEIN-NORBOURG; la sixieme, HOLSTEIN-GLUCKSBOURG; la septieme, HOLSTEIN-PLOEN: toutes ces branches sont sorties de celle de SUNDERBOURG. La huitieme, HOLSTEIN-NORBOURG; & la neuvieme, HOLSTEIN-REDSWISCH, sorties de celle de HOLSTEIN PLOEN; la dixieme, HOLSTEIN GOTTORP, sortie des Rois de Dannemarck; & la onzieme, HOLSTEIN-OTTENGEN-EUTIN, est sortie de celle de GOTTORP, & a fini en 1686.

Les anciens Comtes de HOLSTEIN ont commencé à ADOLPHE I, DE SANDERSLEBEN, premier Comte de Schownbourg, investi, l'an 1030, par l'Empereur CONRAD II. ADOLPHE VII, mort en 1390, est le dernier de cette branche.

La seconde branche des Comtes de HOLSTEIN a pour tige GERARD, I. du nom, fils puîné d'ADOLPHE IV, mort en 128.. Il eut en partage la Stromarie & le Comté de Schownbourg. CHRISTIEN-D'OLDEMBOURG I, Roi de Dannemarck, hérita du Duché de Slefwick & du Comté de Holstein, du chef de sa mere *Hedwige*, sœur d'*Adolphe* VIII, & ce fut en sa faveur que le Comté de HOLSTEIN fut érigé en *Duché*, le 14 Février 1474, par l'Empereur FRÉDERIC III. Il mourut en 1481. FRÉDERIC I, Duc DE HOLSTEIN en 1481, & Roi de Dannemarck en 1523, mourut en 1533. CHRISTIEN III, son fils aîné, mourut en 1559. ADOLPHE, frere de CHRISTIEN III, a fait la branche de HOLSTEIN GOTTORP. FRÉDERIC II, fils aîné de CHRISTIEN III, a fait la branche Royale de Dannemarck; & de JEAN, *le Jeune*, son frere, est sortie la branche de HOLSTEIN-SUNDERBOURG, qui se subdivise en *Augustbourg*, *Beck*, *Wiesenbourg*, *Glucksbourg* & *Ploen*. On ne va parler ici que des branches qui subsistent.

Celle de HOLSTEIN-AUGUSTBOURG a pour auteur JEAN, dit *le Jeune*, Duc de Sunderbourg, mort le 9 Novembre 1622, & de lui est descendu — CHRISTIAN-AUGUSTE, né le 4 Août 1696, marié le 21 Juillet 1720, à *Frederique-Louise*,

Comtesse *de Danneskiold*, fille de *Christian Guldenlaw*, née en Octobre 1699; dont sont issus : — 1. Fréderic-Christian, Duc de Holstein-Augustbourg, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Dannemarck, marié, en 1762, à Charlotte-Amélie-Willelmine, seconde fille de feu Fréderic-Charles, Duc de Holstein-Ploen, mort le 22 Octobre 1761, & de *Christine Armgard*; — 2. Emil-Auguste, né en Avril 1722, Général-Lieutenant au service de Dannemarck; — 3. Sophie-Charlotte, née le 31 Mai 1725; — 4. Christine-Ulrique, née le 15 Mars 1727; — 5. Sophie-Madelene-Marie, née le 23 Mai 1731; — 6. & Charlotte-Amélie, née le 24 Janvier 1736.

Le Duc Régent a pour sœur Marie-Charlotte, née le 5 Septembre 1697, veuve, depuis le 12 Novembre 1729, de Philippe-Ernest, Duc de Holstein-Glucksbourg.

La branche de Holstein-Beck a pour auteur Auguste-Philippe, mort en 1675, quatrieme fils d'Alexandre, Duc de Sunderbourg. Il a eu pour enfans: — 1. Auguste, qui suit; — 2. & Louis-Fréderic, rapporté après son frere.

Auguste de Holstein-Beck, mort le 26 Septembre 1689, eut pour héritier Fréderic-Guillaume, mort le 25 Juin 1719, laissant de *Marie-Antoinette-Josephe*, fille d'*Antoine-Emmanuel*, Comte *de Sanfré*, deux filles, sçavoir — Marie-Léopolde, née le 1 Août 1717; — & Jeanne-Amélie, née en 1719.

Louis-Fréderic, second fils d'Auguste-Philippe, auteur de la seconde branche de Holstein-Beck, mort le 7 Mars 1728, a laissé — 1. Fréderic Guillaume, qui suit; — 2. Charles-Louis, né le 18 Septembre 1290, qui se fit catholique en 1723, & épousa, le 10 Août 1730, *Anne*, Comtesse *d'Orzelska*, fille naturelle du Roi Auguste, séparée en 1733, dont — Charles-Fréderic, né le 5 Janvier 1732, mort Colonel au service de France en 1746; — 3. Philippe-Guillaume, né le 1 Février 1693; — 4. Alb.-Sophie, née en 1694, mariée, le 1 Mai 1737, à *Albert-Fréderic de Segath*, Comte de Stamislawski, & du Saint-Empire; — 5. Sophie-Henriette, née en 1696, mariée le 11 Avril 1736, à *Charles-Flore*, Comte *de Dohna*; — 6. & Charlotte, née en 1701, mariée, en 1737, à *Louis-Fréderic*, Comte *de Dohna*.

Fréderic-Guillaume, Duc de Holstein-Beck, né le 18 Juin 1687, a épousé, le 3 Décembre 1721, *Ursule-Anne*, fille de *Christophe*, *de Dohna*, dont : — 1. Fréderic, né en 1724; — 2. & Sophie-Charlotte, née en Décembre 1722, morte à Hambourg le 7 Août 1763, dans la 41e année. Elle avoit épousé 1°. le Burgrave *de Dohna-Schiobitten*, dont elle a eu le Comte *de Dohna*, Colonel au service du Roi de Prusse, & la Comtesse *de Hohen-Solms*; & 2°. Georges-Louis, Prince de Holstein-Gottorp, dont elle a laissé deux Princes.

La branche de Holstein-Wiesenbourg a pour auteur Philippe-Louis, cinquieme fils d'Alexandre, Duc de Sunderbourg. Il acheta Wiesenbourg en Misnie, & mourut le 10 Mars 1689, ayant eu : — 1. Fréderic, mort le 7 Octobre 1724; — 2. & Léopold, qui suit.

Léopold, Duc de Holstein-Wiesenbourg, né le 12 Janvier 1674, mort, avoit épousé, le 6 Mars 1713, *Marie-Elisabeth*, née le 30 Mai 1683, fille de *Jean-Adam*, Prince *de Lichtenstein*, dont il a : — 1. Thérese-Marie-Anne, née le 19 Décembre 1713, mariée, le 27 Mai 1735, à *J. Louis*, aujourd'hui Prince *d'Oettingen-Spielberg*; — 2. Marie-Eléonore-Charlotte, née le 18 Février 1715, mariée, le 29 Avril 1731, à *Joseph-Marie de Gonzague*, Duc de Guastalla; — 3. Marie-Gabrielle-Félicité, née le 12 Octobre 1716, veuve de *Charles-Fréderic*, Prince héréditaire *de Furstemberg-Moeskirch*, qu'elle avoit épousé le 27 Mai 1735; — 4. & Marie-Charlotte, née le 18 Février 1718, mariée, le 15 Juillet 1736, à *Charles-Thomas*, Prince regnant *de Loevenstein-Wertheim*.

La branche de Holstein-Glucksbourg a pour auteur Philippe, mort le 27 Septembre 1669, troisieme fils de Jean, *le Jeune*, Duc de Holstein-Sunderbourg. Il eut pour fils : — Christien, décédé le 17 Novembre 1698. Philippe-Ernest, fils de ce dernier, mort le 12 Novembre 1729, avoit épousé 1°. *Christine*, fille de *Christien*, Duc *de Saxe-Eisenb*, morte le 25 Mai 1722; 2°. le 3 Septembre de la même année, *Catherine-Christine*, Comtesse *d'Ahlefeld*, morte

en 1726; & 3°. le 17 Octobre de la même année, CHARLOTTE-MARIE, fille de FRÉDERIC-GUILLAUME, DUC DE HOLSTEIN-AUGUSTBOURG. PHILIPPE-ERNEST a eu du premier lit: — 1. FRÉDERIC, qui suit; — 2. LOUISE-SOPHIE-FRÉDERIQUE, née le 18 Février 1710, Abbesse de Valloë en Dannemarck; — 3. & CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 11 Septembre 1711, Chanoinesse à Gandersheim.

FRÉDERIC, DUC DE HOLSTEIN-GLUCKSBOURG, né le 1 Avril 1701, Lieutenant-Général au service du Roi de Dannemarck, a épousé, le 20 Juin 1745, *Henriette-Augustine*, Comtesse *de la Lippe-Detmald*, née le 20 Mars 1725, dont: — 1. FRÉDERIC HENRI-GUILLAUME, né le 15 Mars 1747; — 2. SOPHIE-MADELENE, née le 22 Mars 1746; — 3. LOUISE-CHARLOTTE-FRÉDERIQUE, née le 5 Mars 1748; — 4. & JULIENNE-GUILLELMINE, née le 30 Avril 1749. Voyez les Souverains du Monde, *Tome II, p.* 224.

La branche de HOLSTEIN-PLOEN a pour auteur JOACHIM-ERNEST, mort le 5 Octobre 1671, quatrieme fils de JEAN, *le Jeune*, DUC DE HOLSTEIN-SUNDERBOURG. Son fils AUGUSTE mourut le 17 Septembre 1699, & CHRISTIEN-CHARLES, fils d'AUGUSTE, mort le 2 Mai 1706, avoit épousé, le 20 Février 1702, *Dorothée-Christine*, fille de *François d'Aichelberg*, de laquelle est issu:

CHARLES, DUC DE HOLSTEIN-PLOEN, né le 4 Août 1706, qui eut Norbourg en 1722, & Ploën en 1729. Il avoit épousé, le 18 Juillet 1730, *Christine-Ermengarde*, née le 2 Mai 1711, Comtesse *de Reventlau*, fille de *Christien-Detlen*, Comte *de Reventlau*, dont: — 1. FRÉDERIQUE-SOPHIE-CHARLOTTE, née le 17 Novembre 1736, mariée, en Octobre 1764, au Château de Ploën, avec *Georges-Louis*, Comte regnant *d'Erbach-Schomberg*; — 2. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 1 Avril 1744; — 3. & LOUISE-ALBERTINE, née le 24 Juillet 1748.

Le Duc DE PLOËN a pour sœur GUILLELMINE-AUGUSTE, née le 17 Novembre 1704, mariée, le 20 Septembre 1731, à *Conrad-Detlen*, Comte *de Reventlau*.

La branche de HOLSTEIN-GOTTORP ou SLESWICK, a pour tige ADOLPHE, DUC DE HOLSTEIN, troisieme fils de FRÉDERIC I, Roi de Dannemarck. Il mourut le 1 Octobre 1586. Son fils ADOLPHE décéda le 31 Mai 1616. — FRÉDERIC, fils du précédent, obtint, par la paix de Roschild, en 1658, la souveraineté du Duché de Sleswick. Il mourut le 10 Août 1659, & eut pour successeur CHRISTIEN-ALBERT, mort le 24 Décembre 1694. — FRÉDERIC, fils de celui-ci, mort le 19 Juillet 1702, avoit épousé HEDWIGE-SOPHIE, sœur aînée de CHARLES XII, Roi de Suede, morte en 1708, dont

CHARLES-FRÉDERIC, mort le 18 Juin 1739. Il avoit épousé, le 1 Juin 1725, ANNE PETROWNA, fille de PIERRE I, Empereur de Russie, morte le 15 Mai 1728, laissant CHARLES-PIERRE-ULRIC, déclaré, en 1742, Grand Duc de Moscovie. *Voyez* RUSSIE.

La branche de HOLSTEIN-EUTIN a commencé à CHRISTIEN-AUGUSTE, fils puîné de CHRISTIEN-ALBERT, DUC DE SLESWICK. Il est mort le 25 Avril 1726, & avoit épousé, le 3 Septembre 1704, *Albertine-Fréderique*, née le 30 Juillet 1720, fille de *Fréderic-Magnus*, Margrave *de Bade-Dourlach*. De ce mariage sont issus: — 1. ADOLPHE-FRÉDERIC, devenu Roi de Suede. Voyez son mariage & sa postérité au mot SUEDE. — 2. FRÉDERIC-AUGUSTE, né le 20 Septembre 1711, DUC DE HOLSTEIN-EUTIN, marié le 22 Novembre 1752, à *Ulrique-Fréderique-Guillelmine de Hesse-Cassel*, née le 31 Octobre 1722, dont — PIERRE, né le 3 Janvier 1754; — 3. GEORGES-LOUIS, né le 16 Mars 1719, marié à SOPHIE-CHARLOTTE DE HOLSTEIN-BECK, veuve, en premieres nôces, du Burgrave *de Dohna*, mentionnée ci-devant à la branche de HOLSTEIN-BECK; — 4. ANNE, née le 3 Février 1709, mariée, le 7 Novembre 1742, à *Guillaume*, Duc *de Saxe-Gotha*; — 5. JEANNE-ELISABETH, née le 24 Octobre 1712, épouse, le 8 Novembre 1727, de *Chrétien-Auguste*, Prince *d'Anhalt-Zerbst*, mort en Mars 1747, & elle le 30 Mars 1760, laissant, entr'autres enfans, — CATHERINE, II. du nom, Impératrice de Russie. *Voyez* RUSSIE. — 6. & FRÉDERIQUE-SOPHIE, née le 2 Juin 1713. On peut, sur la Maison de HOLSTEIN, consulter *Moréri*, où l'on est entré dans une filiation suivie de toutes les branches, mais où l'on n'en trouvera

pas l'état actuel, que nous avons tiré de l'Almanach de poche de Berlin, année 1765.

* HOMBEKE ou HOMBEKQ. Seigneurie dans le territoire de Malines, vendue, par CHARLES II, à *Charles de Roccabel*, le 18 Février 1649. Elle fut ensuite transportée, en 1670, à *Jean Arazola-Ognati*, qui, à son tour, la revendit à *Jean Loquet*, du Conseil suprême de S. M. C. à Madrid, Président du Grand-Conseil à Malines & Chancelier de Brabant, en faveur duquel le Roi Catholique l'érigea en *Vicomté*, par Lettres du 20 Septembre 1681. *Voyez* LOQUET.

* HOMBERT. Comté en Suisse, qui, après la mort de *Werner*, VII. du nom, sans postérité, en 1330, passa aux Ducs d'Autriche, sur lesquels les Cantons l'ont pris.

HOMBLIERES, en Picardie. Ancienne Noblesse qui remonte à

ENGUERRAND DE HOMBLIERES, Ecuyer, Seigneur de Malvoisine, nommé dans les titres de Warinville de l'an 1208. De lui descendoit — ENGUERRAND DE HOMBLIERES, Ecuyer, Seigneur de Malvoisine, vivant en 1500, quart-ayeul de — FRANÇOIS DE HOMBLIERES, Seigneur de Malvoisine, demeurant à Wavegnies, — & de CHARLES DE HOMBLIERES, Seigneur d'Herly, résidant à la Neufville, Election de Clermont, qui produisirent des titres de six degrés depuis 1500. — CHARLES DE HOMBLIERES, Seigneur du Pressoir, & NICOLAS son frere, demeurant à Ambleny, Election de Soissons, produisirent, en 1693, des titres de cinq degrés, depuis l'an 1504. CLAUDE DE HOMBLIERES, Chevalier de Malte, & Commandeur d'Orléans en 1551, étoit de cette Maison. Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 12 croix recroisetées de même, posées 2 & 1 à chaque canton.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 275 *& suiv.*

* HOMBOURG : Ville & Châtellenie dans la Lorraine Allemande, que *Folmar*, Comte de Metz, donna à son fils *Hugues*, qui mourut sans laisser d'héritier ; ce qui fit que les voisins se saisirent de HOMBOURG. Mais *Etienne de Bar*, Evêque de Metz, soutint qu'elle devoit lui revenir au défaut d'héritiers du dernier propriétaire, & ce Prélat, se voyant alors dans les bonnes graces de l'Empereur FRÉDERIC *Barbe-Rousse*, assembla des troupes & prit HOMBOURG, qu'il réunit au domaine de son Eglise de Metz. En 1648, par le traité de Westphalie, le fief Impérial de l'Evêché de Metz fut cédé & incorporé à la Couronne de France, & HOMBOURG tomba en conséquence sous la suseraineté du Roi.

N.,. DE BRISACIER, Gouverneur de Scierck, fit l'acquisition de Hombourg en 16... Il avoit épousé une Demoiselle de la Maison *de Monby*, de laquelle il eut une fille unique, mariée à *Jacques-Gustave de Malortie*, Chevalier, Seigneur de Boudeville, Brigadier des Armées du Roi, Inspecteur général de Cavalerie & Dragons, en faveur duquel la Seigneurie de HOMBOURG fut confirmée, &, en tant que besoin seroit, érigée en titre & dignité de *Comté de Hombourg*, par Lettres données à Versailles, en Janvier 1715, registrées au Parlement de Metz le 6 Avril suivant. Ce Comté passa à leur fils, — *François de Malortie*, dit *le Marquis de Boudeville*, mort Maréchal-de-Camp en 1747, sans postérité. Il avoit épousé, en Avril 1729, *Françoise-Charlotte de Senneterre*, ou *Saint-Nectaire*, veuve de *François-Gabriel-Thibault de la Carte*, & fille de *Henri-François de Senneterre*, Duc de la Ferté, Pair de France, & de *Marie de la Motte-Houdancourt*. Il avoit une sœur unique, mariée à *N... Goddes de Martenneville*, Vicomte d'Omar, près d'Abbeville, Mestre-de-Camp de Cavalerie. Ils n'ont eu qu'une fille unique, riche héritiere, qui a épousé, en 17...., *N.,. de Hunolstein*, frere de la Comtesse *le Begue*,

HOMME

HOMME (du), Ecuyer, Sieur de Chailly en Normandie, Election d'Avranches. Famille dont les armes sont: *d'azur, au léopard d'argent, accompagné de six besans d'or, trois en chef & trois en pointe.*

HOMMEL, Ecuyer, Seigneur de Sarcilly, même Province & Election, porte: *d'argent, au sautoir d'azur.*

Il y a du Hommel de Coqueville en Normandie, dont les armes sont aussi *d'argent, au sautoir d'azur*, & que l'on croit être une branche de la Famille ci-dessus.

Guillaume du Hommel, Seigneur de la Vaudelée & du Mesnil-Berard, plaidoit aux Echiquiers dès les années 1454, 1462 & 1463, pour la présentation à l'Eglise de la Vaudelée. Il avoit épousé *Marguerite de Murdrac.* — Jacques du Hommel, Seigneur de Coqueville, vivoit en l'an 1552. Voyez *la Roque*, Histoire de la Maison de Harcourt.

* **HOMMET**: Terre & ancienne Baronnie dans la basse Normandie, qui, après avoir passé avec celle de *Varenguebec* dans les Maisons de *Harcourt* & de *Longueville*, est à présent unie au Marquisat de Canisy. *Voyez* Carbonnel. Quant à la terre du Hommet, elle a donné son nom à une Maison des plus anciennes de la Province de Normandie, éteinte il y a plusieurs siécles.

Richard Turstin, dit *Bardouf*, Chevalier Danois, vivant en 1009, épousa *Emme*, sœur de *Gonnor*, Duchesse de Normandie, dont: — Yvon-Cappel, Seigneur de la Haye-du-Puis, fondateur de l'Abbaye de Lessay en 1056. Il eut pour fils: — Robert, auteur de la branche de la Haye-du-Puis. Voyez Haye (de la), — Richard & Raoul.

Richard, Seigneur de la Haye-du-Puis & de Varenguebec, Connétable de Normandie, épousa *Mathilde de Vernon*, qui lui porta en dot les Baronnies de la Haye-du-Puis, de Varenguebec & de la Luthumiere. Il en eut trois filles: — 1. Gillette, qui suit; — 2. Isabelle, femme du Seigneur *de Roullours*; — 3. & Nicole, femme du Comte *de Lincoln.*

Gillette de la Haye, Dame de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, épousa Richard, I. du nom, Baron du Hommet, qui par elle devint Connétable de Normandie. Il signa, en cette qualité, à une fondation de l'Abbaye de Saneguy, l'an 1212. Il laissa — Richard, qui suit, — & Guillaume, rapporté après la postérité de son aîné.

Richard du Hommet, II. du nom, Seigneur de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, Connétable de Normandie dès 1152, épousa, en 1155, *Agnès de Say*, fille de *Jourdain*, Seigneur *de Say* & d'Aulnay. Il fit, avec elle, la seconde fondation de l'Abbaye d'Aulnay, dont la premiere avoit été faite par les Seigneurs *de Say*. Il fut témoin, l'an 1176, à l'hommage rendu par Guillaume, Roi d'Ecosse, à Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il se fit Moine à Aulnay, où il mourut en 1181, suivant *Robert*, Abbé du Mont Saint-Michel, laissant quatre fils: — Guillaume, qui suit; — Enguerrand, — Jourdain; — & Jean du Hommet, Chevalier.

Guillaume du Hommet, Connétable de Normandie dès 1175, Baron de Say, du Hommet, d'Aulnay & de Langrune, par le partage fait avec ses cousins, ce qui fut confirmé par Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donna à l'Abbaye d'Aulnay sa Terre de Langrune, du tems de l'Abbé *Jean*, III. du nom, & épousa *Agnès de Semilly*, fille de *Guillaume*, de laquelle il eut: — 1. Richard, qui suit; — 2. Guillaume, Moine à Saint-Etienne de Caen, ensuite Abbé de Westminster, mort en 1222; — 3. Henri, Chevalier; — 4. Jourdain, Doyen, puis Evêque de Lisieux en 1200; — 5 & 6. Thomas & Enguerrand du Hommet, Chevaliers.

Richard du Hommet, III. du nom, Baron du Hommet, de Say & d'Aulnay,

Connétable de Normandie, confirma, avec ses freres, la donation de la Terre de Langrune, faite, par son pere, à l'Abbaye d'Aulnay. Il eut de *Gillette de Varnevilte*, son épouse:

Guillaume du Hommet, II. du nom, Baron du Hommet, de Say & d'Aulnay, Connétable de Normandie, qui confirma, en 1213, les donations faites par ses prédécesseurs à l'Abbaye d'Aulnay. Sa femme s'appelloit *Laurence*, comme il se voit par son épitaphe de 1240, de laquelle il est vraisemblable qu'il n'eut point d'enfans, puisque ses parens lui succéderent dans sa charge.

Guillaume du Hommet, Chevalier, second fils de Richard, I. du nom, & de *Gillette de la Haye*, son épouse, eut en partage les terres de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, & fut aussi Connétable de Normandie, pendant la minorité de Guillaume du Hommet son neveu. Il assista, en 1196, en qualité de Connétable de Normandie, à l'échange des villes de Dieppe & d'Andely fait entre Richard, *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, & l'Archevêque de Rouen. En 1200, il fut donné pleige au traité fait entre le Roi Philippe-Auguste & *Jean sans terre*, puis, en 1205, un des Députés, pour informer des droits des Ducs de Normandie sur le Clergé. Il eut pour enfans: — 1. Thomas du Hommet, Connétable de Normandie, nommé, en 1208, entre les Chevaliers Bannerets, mort sans enfans; — 2. & Enguerrand, qui suit.

Enguerrand du Hommet, Baron de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, Connétable de Normandie, après la mort de Guillaume du Hommet, son cousin, est nommé, en 1210, avec Thomas son frere, parmi les Chevaliers Bannerets, sous le Roi Philippe-Auguste. En 1251, il signa encore une Charte, & laissa de son mariage: — Jourdain, qui suit; — & Roger, Archidiacre de Bayeux, puis élu Evêque de Dol en 1280.

Jourdain du Hommet, Baron de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, Connétable de Normandie, n'eut que trois filles; sçavoir: — Jeanne du Hommet, Dame de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, Terre qu'elle porta avec la charge de Connétable de Normandie, à *Amaury*, Seigneur *de Villiers*, — Jeannette du Hommet, femme de *Philippe de Hotot*, Châtelain de Beaumont-le-Richard; — & Nicole du Hommet, mariée à *Robert de Mortemer*.

De la même Maison étoit Pierre du Hommet, Chevalier, qui épousa, en 1380, *Philippine de Vassy*, fille de *Philippe de Vassy*, Chevalier, Seigneur de la Forêt-Auvray.

Perronnelle du Hommet étoit, en 1516, femme de *Jean de Sainte-Marie-d'Agneaux*, fils de *Jean*, & de *Jeanne de Silly*.

On trouve dans les Antiquités d'Angleterre, une Charte de Richard I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, par laquelle *Bertrand de Verdun* & Richard du Hommet, Connétable de Normandie, donnent à l'Hôpital de Saint-Jean-Batiste de Stanford, au pays de Lincoln, une place pour bâtir l'Eglise & le Cimetiere; & il y a une autre Charte de l'an 1270, de Richard du Hommet, Connétable de Normandie, pour l'Abbaye de Saint-Michel de Stanford. Voyez sur cette ancienne Maison *Montfaouq*, le *Neustria Pia*, l'histoire de la Maison *de Harcourt*, *Duchesne*, *Rymer*, &c. Ses armes, telles qu'elles sont dans l'Armorial dressé sous le Roi Charles V, étoient: *d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules.*

HONCOURT, en Normandie. Famille maintenue dans sa noblesse le 9 Septembre 1668.

Louis de Honcourt servoit sous *Hue de Châtillon*, Maître des Arbalêtriers de France en 1372. — André de Honcourt avoit épousé *Jeanne du Quesnoy*. — Guillaume, Seigneur de Honcourt & de Gueneuse-Ville, eut pour fils — Antoine, Seigneur de Honcourt, vivant en 1466, pere de — Geills de Honcourt, dit *Lancelot*, Seigneur de Honcourt & de Villedieu, Bailli de Gisors, qui rendit aveu de ses Terres au Roi, le 13 Décembre 1461. Il avoit épousé *Louise d'Estouteville*, fille de *Blanchet d'Estouteville*, Seigneur de Villebon, & eut pour fils — Antoine, Seigneur de Honcourt, de Saint-Germain-sur-Eaune

& de Duencourt, lequel fut qualifié de *Messire* & *Chevalier*, en l'an 1500. Voyez sur cette Famille la Généalogie de la Maison de *Mailly*, qui possede la Terre de *Honcourt*, nommée aujourd'hui *Haucourt*, & l'Histoire de la Maison *de Harcourt* par *la Roque*, *pag.* 588 & *suiv.* Les armes : *d'or, à trois pals de sable.*

HONDI ou HONDIS : Famille noble originaire de Naples.

Noble AUGUSTIN HONDI, Chevalier, Seigneur de Matalon & de Carvin, fit son testament en cette ville, le 3 Novembre 1460, & un codicille le 25 Janvier 1461. De *Catherine Mendez*, sa femme, il eut : — PHILIPPE, qui continua la postérité à Naples, où ses descendans porterent la qualité de *Marquis* ; — & THOMAS ; dont nous allons parler.

THOMAS HONDI, Chevalier, vint demeurer à Nice en Provence, où il étoit déja marié, lors du codicille de son pere, dans lequel il lui legue 1000 sequins, outre ce qu'il lui a donné par son testament. Il fit le sien à Nice le 19 Septembre 1531, où il se dit originaire de Naples, & prend la qualité de *Chevalier*, & fit héritiers les enfans qu'il eut d'*Anne-Marie de Lascaris*, son épouse ; sçavoir : LOUIS, qui suit ; & ANTOINE, marié à *Douce du Port*, auteur d'une branche éteinte.

LOUIS HONDI, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, au Comté de Nice, fit un codicille le 20 Mars 1539, par lequel il ordonne d'être enterré dans l'Eglise du Couvent de Saint-Dominique à Nice, & au tombeau de son pere. Il laissa, de *Françoise Varlette*, sa femme :

BATISTE HONDI, qui demeuroit tantôt à Saint-Paul-lès-Vence, & tantôt à Nice, où il épousa, l'an 1528, *Jeannette de Peire*, dont sortit :

HONORÉ DE HONDIS, allié avec *Louisette d'Escudier*, de laquelle il eut :

ANTOINE DE HONDIS, marié, l'an 1604, avec *Julie de Requistons*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Alons.

ANDRÉ DE HONDIS, Seigneur d'Alons, leur fils, fit sa demeure ordinaire dans la ville de Saint-Paul-lès-Vence. Il épousa, 1°. *Françoise de Flotte*, fille de *Christophe de Flotte-d'Agout*, Seigneur de Saint-Auban ; & 2°. *Gabrielle de Villeneuve*, fille de *Claude*, Sieur de Boade, cadet des Seigneurs *de Vauclause*. Du premier lit il eut : — CÉSAR, qui suit ; & du second, — JOSEPH & FRANÇOIS.

CÉSAR DE HONDIS, Seigneur d'Alons, s'allia, en 1661, avec *Marthe de Pontevès*, fille de *Charles*, Seigneur de Vaye, cadet des Seigneurs *de Bargeme*, dont des enfans.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après l'état de la Noblesse de Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II, pag.* 221 & *suiv.* Les armes : *d'azur, à 3 bandes ondées d'argent.*

* HONGRIE. Ce Royaume s'étend sur une partie de l'ancienne Pannonie, de la Dacie & du pays de Jazyges. Les *Huns* l'ayant conquise sur les Romains après le milieu du XIIIe siécle, furent obligés de la céder aux *Goths* après la mort d'*Attila*. Ces derniers en furent chassés par les Lombards, qui, peu après, l'abandonnerent aux *Abares* ou *Avares*, pour passer en Italie. Ceux-ci en furent aussi chassés en partie, l'an 797, par PEPIN, Roi d'Italie, & furent remplacés par les *Sclaves*, soumis aux François. Ce pays demeura sous la dénomination de CHARLEMAGNE & de ses descendans, jusqu'à la mort de CHARLES *le Gros*. Sur la fin du IXe siécle il devint la proie d'un nouveau Peuple, sorti, comme les *Huns* & les *Avares*, de la Scythie-Asiatique ou Tartarie, & composé d'*Onigours* & de *Madgiares*. Les Pannoniens leur donnerent le nom de *Hongrois*, qui n'est qu'une corruption de celui d'*Onigour*.

Le chef de cette conquête fut *Almus*, ou *Almon*, nommé, par les Orientaux,

Salmuts, qui se prétendoit issu d'*Attila*. Il eut un fils nommé *Arpad*, lequel, lui ayant succédé, transmit ses Etats, en 907, à son fils *Zulta*, ou *Zoltan*. Les armées de celui-ci se répandirent dans l'Europe & ravagerent l'Allemagne, l'Italie & la France Orientale. *Zulta* fut remplacé par son fils *Toxun*, dont le Gouvernement fut le contraste de celui de son pere. La paix que ce Prince établit dans ses Etats en ouvrit l'entrée aux étrangers. Ce fut par leur ministere que *Geisa*, son fils & son successeur, connut & embrassa la Religion Chrétienne. Ce dernier eut de *Sarolth*, son épouse, en 969, un fils nommé *Etienne*, par où commence la Chronologie des Rois de Hongrie.

Ce Royaume est tombé dans la Maison d'Autriche, par le mariage de Ferdinand I, Archiduc d'Autriche, Roi de Bohême & de Hongrie, du chef de sa femme, Anne, sœur du Roi Louis, laquelle mourut le 27 Janvier 1547. Ferdinand fut Empereur en 1550, & Marie-Thérese, Archiduchesse d'Autriche, aujourd'hui Impératrice Reine, a succédé après la mort de son pere, (l'Empereur Charles VI.) arrivée le 20 Octobre 1740, au Royaume de Bohême & de Hongrie. Elle a été couronnée Reine de Hongrie le 25 Juin 1741, à Presbourg. Voyez, dans l'*Art de vérifier les dates*, la Chronologie historique des Rois de Hongrie, *pag.* 489; & pour l'état actuel de la Maison d'Autriche, au mot Autriche, *Tome I.* de ce Dictionnaire.

HONGUEMARE, en Normandie: Terre aujourd'hui possédée par M. *le Boucher*; & qui a long-tems appartenu à ceux du nom de *Toustain*. Voyez Frontebosc, où nous avons donné la Généalogie de cette ancienne Noblesse.

HONORAT, en Provence. Cette Famille éteinte, qui avoit possédé la Seigneurie de *Pourcioux*, tiroit son origine de Gaspard Honorat, Receveur général en Provence, vivant encore vers le milieu du XVIe siécle. Elle étoit alliée aux Maisons de *Bompar*, de *Thoron*, d'*Albert-d'Aubagne*, &c. & avoit donné un Conseiller & un Avocat-Général au Parlement de Provence. Les armes: *d'azur, au croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or.* Il est parlé de cette Famille dans l'Etat de la Noblesse de Provence par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 223.

HONORÉ. Famille de laquelle étoit

René Honoré, Seigneur de la Merye, qui, de *Bonne-Geneviéve Bachelier*, son épouse, eut pour fils — René-Honoré, II. du nom, Seigneur de la Merye, né le 27 Février 1700, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 27 Juillet 1731. Il a épousé, 1°. *Marie-Geneviéve Bricault*, fille de *Jacques*, & de *Marie-Thérese le Bailly-de-la Chenaye*; & 2°. *Marie-Marguerite de Marconnay*, fille de *Charles* & d'*Anne Jardé*. Du premier lit sont issus: — 1. Nicolas-Eléonor, Avocat au Parlement; — 2. Marie-Claude Bonne, alliée, le 9 Septembre 1760, avec *Nicolas Guy Billard-de-Charenton*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie; — 3. Marie-Victoire-Geneviéve; — 4. Anne-Marie; & du second lit; — 5. Marie Anne. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'or, & accompagné de 3 hures de sanglier de sable, lampassées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

HONSBROUCK ou HONSBRUCK, au pays de Liége: Famille dont étoit

Walter-François de Honsbrouck, qui obtint l'érection de sa Terre en Comté en 1660. — Isabelle-Agnès, Baronne de Honsbruck, épousa *Honoré-Henri-Arnol du Châtelet*, Marquis de Trichâteau, à qui elle apporta les Terres de Ham, de Beringhen au pays de Liége, avec le titre de *Maréchal héréditaire de Gueldre*. Elle fut Dame d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, & étoit fille d'Adrien-Arnaud, Baron de Honsbruck, Maré-

chal héréditaire de Gueldre, & d'Anne-Catherine, Baronne de Honsbruck. Elle est morte en 1712, & son époux au mois d'Août 1720.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de 8 piéces, au lion de sable couronné, armé & lampassé d'or brochant sur le tout.*

HOO. Ancienne Maison d'Angleterre.

Thomas, Seigneur d'Hoo, Chevalier, vivoit en 1337. — Guillaume Hoo, Chevalier, servoit dans la garnison de Calais en 1407. Il épousa *Alix de Saint-Maur*, fille & héritiere de *Thomas de Saint-Maur*, Chevalier, & de *Jeanne de Malesmains*, fille & héritiere de *Nicolas de Malesmains*. — Thomas Hoo, II. du nom, Chevalier, originaire du Comté de Betfort en Angleterre, qui tiroit son nom du manoir de Hoo, reçut les Sceaux de France le 1 Octobre 1435, fut employé dans les guerres de France en 1446, & dans le Traité de paix fait avec le Roi Charles VII, au Prieuré de Juliers entre Mantes & Meulan, le 15 Décembre 1446. Il acquit le titre de Baron de Hoo, & d'Hasting en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à son Roi. Il fut honoré de l'Ordre de la Jarretiere, exerça la charge de Chancelier de France jusqu'au 1 Octobre 1449, qu'il fut fait Gouverneur de Mantes, selon *Chartier*. Voyez le Baronnage d'Angleterre, *Tom. III, p.* 233. Il eut de sa premiere femme *Elisabeth Felton*, — Thomas Hoo, mort sans postérité du vivant de son pere ; de sa seconde femme *Elisabeth Wichingham*, fille héritiere de *Nicolas Wichingham*, Chevalier, — Anne Hoo, femme de *Geoffroy Bulles*, Chevalier, Maire de Londres ; & de sa troisieme *Eléonore*, fille de *Léon*, Baron *de Welles* : — 1. Eléonore Hoo, mariée à *James Karew de Bedington*, au Comté de Surri, Chevalier ; — 2. Jeanne, femme de *Roger Coplei*, Chevalier ; — 3. & Elisabeth, femme de *Jean Devenich*. Les armes de Hoo sont : *écartelé au 1 & 4, contrecartelé de.... & de..... ; au 2 & 3 une fasce accompagnée de 6 croisettes recroisettées, 3 en chef & 3 en pointe ; sur le tout fretté de.... à un chef de...* Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p.* 394.

* HOOCHSTRATE : Ville & Baronnie du Brabant, dont les anciens Seigneurs étoient de la Maison de *Gimmie*, de laquelle cette Seigneurie passa, par mariage, à *Jean*, Seigneur *de Guik*.

Jean de Guik, son neveu, vendit Hoochstrate à *François*, Sire *de Borselle*, Gouverneur de Hollande, dont la sœur *Léonore* eut de son mari, *Jean de Bueren*, pour fille unique — *Elisabeth de Bueren*, Dame de Hoochstrate & de Borselle, mariée à *Gerard*, Sire *de Culembourg*. — Leur fils *Gaspard*, Sire *de Culembourg* & de Hoochstrate, mourut en 1504, ne laissant de sa femme *Jeanne de Bourgogne*, que cinq filles. — *Isabeau de Culembourg*, l'aînée, eut Hoochstrate & Borselle, dont elle fit donation entre-vifs à son second mari *Antoine de Lalaing*. De la Maison de *Lalaing*, cette Baronnie a passé dans celle de *Salm*. Les Comtes Rhingraves de *Salm* ont été créés Ducs d'Hoochstrate.

* HOOGEVORST : Autre Seigneurie en Brabant unie à celle de Tervorden, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 27 Septembre 1663, en faveur de *Philippe Vander Linden*, Chevalier, grand Trésorier du Duché de Brabant, charge qui avoit été possédée par son pere & par son ayeul.

HOPHBRUNE : Famille originaire d'Ecosse, issue des Barons de Vaucheron, dont étoit Jean Hophbrune, Ecuyer, établi dans l'Election de Montargis, marié, le 30 Juin 1664, à *Susanne de Longieres*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or chargé de trois roses de gueules accompagnées en chef de deux lionceaux affrontés de même, & en pointe de trois molettes, d'or, mal ordonnées 1 & 2.*

HOPITAL (l') : Famille noble de la Province d'Auvergne, éteinte, qui a donné un Chancelier de France. Le premier dont il soit fait mention, est

Jean de l'Hôpital, premier Médecin de Charles, Duc de Bourbon, Connétable de France, qui fut un des principaux de son Conseil. Il suivit le parti de ce Prince, qui le fit son Bailli de Montpensier le 22 Mai 1515, puis Auditeur de ses Comptes à Moulins le 4 Décembre 1522. Il vivoit encore en 1537, & eut, entr'autres enfans,

Michel de l'Hôpital, né à Aigue-Perse en Auvergne. Il fréquenta le Barreau en qualité d'Avocat, fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris le 14 Juin 1537, ensuite Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, Chancelier de Marguerite de France, Duchesse de Berri & de Savoie, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris le 6 Février 1554, & Chancelier de France le 30 Juin 1560. Il se démit des Sceaux en 1568, dont il obtint des Lettres de décharge le 6 Février de la même année, avec réserve des titres, honneurs & émolumens sa vie durant. Il mourut le 13 Mars 1573, âgé d'environ 70 ans, ayant ordonné par son testament que le nom de l'Hôpital seroit ajouté à celui de ses petits-enfans issus de sa fille unique Madelene de l'Hôpital & de *Robert Hurault*, son mari, Seigneur de Belesbat. Les armes: *d'azur, à la tour d'argent, posée sur un rocher de même; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles pointées d'or.*

HOPITAL. Maison sortie de celle de *Gallucci* ou *Galluccio*, qui fleurissoit dès l'an 1163, dans le Royaume de Naples, où il reste encore le Duc *de Tora*. Elle a donné deux Maréchaux de France & cinq Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit. En voici la filiation d'après le P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, page 432 & suiv.*

I. Jean de Galluccio passa en France vers le milieu du XIV[e] siécle, & prit le nom de l'Hôpital, parce qu'un de ses parens, nommé Jean de l'Hôpital, en le mariant avec *Jeanne Braque*, le fit son héritier universel, à condition qu'il porteroit son nom & ses armes seules. Depuis, ses descendans n'ont point porté d'autre nom que celui de l'Hôpital. Ce Jean de l'Hôpital, Clerc des Arbalêtriers, Seigneur de Montignon & d'Ozouer-le-Vougis, est qualifié *neveu & Lieutenant* de François de l'Hôpital, Clerc des Arbalêtriers du Roi, dans un acte par lequel il reconnut devoir à *Jehan l'Anglois*, Maître des Garnisons du Roi, 40 livres: il est daté du 20 Mars 1338, scellé d'un sceau en cire rouge, sur lequel paroît un *coq, avec une bordure engrêlée:* supports, *deux sauvages, & l'ecu posé sur un sauvage.* Il fut naturalisé par Lettres du 26 Septembre 1349. Charles, fils aîné du Roi, Régent du Royaume, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois, depuis Roi Charles V, lui donna, au mois d'Octobre 1358, la Terre & Seigneurie des *Alleux* en Palluel, mouvante du Château de Crevecœur en Brie, en échange d'une rente de 200 livres qu'il prenoit sur le trésor dès le 11 Septembre 1350. Il fit hommage au Roi des biens qu'il avoit eus de François de l'Hôpital, son oncle, & avoit donné quittance le 19 Août 1356, en qualité de Clerc des Arbalêtriers du Roi, à *Nicolas Fournier*, Receveur Général des subsides, de 500 livres: elle est scellée d'un petit sceau en cire rouge, sur lequel paroît un *coq*. Il fut depuis Trésorier du Duc d'Anjou en 1367, & Trésorier de France en 1369. La même année le Roi lui remit tout ce que son oncle & lui pouvoient devoir, en demeurant quitte avec lui de ce qui leur pouvoit être dû. Ce Prince le gratifia l'année suivante d'une somme de 4000 francs d'or pour lui aider à marier une de ses filles. Il étoit mort le 23 Décembre 1376. Il avoit épousé *Jeanne Braque*, Dame de Soisy-aux-Loges, fille de *Nicolas Braque*, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, & de *Jeanne du Tremblay*. Elle se remaria à *Philippe de Beaumont*, Seigneur de Lusarches, qui étoit issu des anciens Comtes *de Beaumont*-sur-Oise. Elle eut de son premier lit: — 1. Jean, Ecuyer, qui étoit majeur lorsque sa mere prit, le 23 Décembre 1376, la tutelle de ses autres enfans. Il est nommé sergent d'armes du Roi Charles V, dans une Commission qu'il eut par Lettres de Sa

Majesté données à Villepesche le 8 Septembre 1378; fut Capitaine & Garde du Fort du Pont de Charenton, aux gages de 200 francs d'or qu'il prenoit sur le trésor en 1380. Il servit dans les guerres du Roi avec sept Ecuyers, & ce Prince lui donna en récompense de ses services 3000 livres au mois de Mai 1381. Il mourut le 24 Septembre 1385 sans avoir été marié; — 2. François, qui suit; — 3. Jacques, Ecclésiastique; — 4. Nicole, mariée à *Ansiau le Bouteillier*, Seigneur d'Orville; — 5. Agnès, femme de *Jean de Beaumont*, Chambellan du Duc de Berri, & Maître des Eaux & Forêts ès pays de France, Champagne & Brie en 1416; — 6. Catherine, mariée à *Nicolas de Fontenay*, Seigneur de Saint-Liebault, & enterrée en la Chapelle Sainte-Anne dans l'Eglise de Saint-Merry, suivant son testament du 10 Janvier 1392; — 7. & 8. Gillette & Marguerite de l'Hôpital, qui eurent en partage quelques rentes sur le Trésor, dont elles jouissoient en 1386, & moururent sans avoir été mariées.

II. François de l'Hôpital, Chevalier, Seigneur de Soisy-aux-Loges, dit vulgairement *Choisy*, Conseiller & Chambellan du Roi, & de *Louis*, Duc de Touraine puis d'Orléans en 1390, Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts ès pays de France, Champagne & Brie en 1400, fut Capitaine du Fort du Pont de Charenton après la mort de son frere, auquel il succéda & à ses sœurs aux biens qu'ils prenoient sur le Trésor, & qu'il vendit au Roi en 1398. Il fut aussi, en 1407, Maître-d'Hôtel du Dauphin, & grand Maître-d'Hôtel de la Reine Isabeau de Baviere en 1416, & Capitaine & Garde du Chastel de Crevecœur en Brie; se trouva à l'Assemblée des Etats tenus à Clermont en Auvergne, où ayant travaillé long-tems au profit du Roi, il fut payé des dépenses qu'il y avoit faites par Lettres du 16 Juillet 1421; & par d'autres du 26 du même mois il reçut une somme de 4000 livres qui lui étoit due comme l'un des Commissaires sur le fait des Aides. Au mois d'Août de la même année il fut remboursé en qualité de Chambellan du Dauphin, des frais & mises qu'il avoit faits depuis le départ de ce Prince, pour la Garde de son Château & Forteresse de Soisy, assis ès frontieres des Rebelles. Charles, fils du Roi de France, depuis Charles VII, étant parvenu à la Couronne, le retint un de ses Conseillers aux gages de 1000 livres par an, par Lettres du 7 Novembre 1425, & le confirma dans l'office de Maître-d'Hôtel, par Lettres données à Meun-sur-Eure le 20 Décembre suivant, mandant aux gens de son Parlement de l'installer en cet office, après avoir reçu son serment. Il mourut le 24 Novembre 1427, & est enterré en l'Eglise de Choisy, où est son épitaphe. Il avoit épousé *Catherine l'Orfevre*, fille de *Pierre*, Chancelier de Louis de France, Duc d'Orléans, de laquelle il eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. & Catherine, mariée à *Jean de Courtenay*, I. du nom, Seigneur de Bleneau, fils de *Pierre*, II. du nom, Seigneur de Champignelles, & d'*Agnès de Melun*.

III. Jean de l'Hôpital, Seigneur de Choisy, Chevalier, mort avant le 19 Juin 1458, avoit épousé, en 1446, *Blanche de Sanne*, fille de *Thomassin de Sanne*, & d'*Eléonore de Bures*. Elle fit hommage étant veuve, le 19 Juin 1458, de la Terre de Nogent-sur-Avon, & en rendit aveu en 1460. Elle étoit tutrice, en 1465 de ses enfans, sçavoir: — 1. Adrian, qui suit; — 2. Louis, Seigneur de Nogent en Brie & de la Tour-Roland, dont il fit hommage le 3 Juillet 1493, & de Nogent le 20 Décembre 1498. Il mourut en 1511 sans avoir été marié, ayant institué ses neveux héritiers; — 3. Claude, épouse de *Michel Pigace*, Seigneur de Carentonne en Normandie, Diocèse d'Evreux. Elle étoit veuve en 1488, & tutrice de *Jean Pigace*, son fils, âgé de 17 ans; — 4. & Marie de l'Hôpital, Dame de Grandmesnil & de Liverdy, femme, 1°. d'*Hutin de l'Estandart*, Seigneur de Coubert & de Boutarvilliers, duquel elle étoit veuve en 1487; & 2°. de *Jean Chenu*, Seigneur du Bessay au Vexin, mort en 1503. Elle avoit la garde de ses neveux en 1511.

IV. Adrian de l'Hôpital, Chevalier, Seigneur de Choisy, étoit sous la tutelle de *Philippe de Crevant*, Seigneur de Puygirault en 1477. Il fut Capitaine de Caudebec en 1487, eut différend la même année contre *Navarrot d'Au-*

glade, qui avoit épousé la veuve du Maréchal *Rouault*, pour la succession de ce Maréchal, à cause de sa femme; fut jugé digne par sa valeur de commander l'avant-garde de l'Armée du Roi à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, & défit le Seigneur *de la Moussaye*, Chevalier Breton. *Louis*, Vicomte *de la Trémoille*, qui commandoit l'armée, arriva & battit entierement l'armée Bretonne. Le Roi CHARLES VIII, en faveur des services d'ADRIAN DE L'HÔPITAL en cette journée, lui fit la concession de porter en *sautoir* derriere l'écu de ses armes les *bannieres de France & de Bretagne*, & à l'aîné de ses enfans mâles à perpétuité. Il se signala encore à la conquête du Royaume de Naples, avec 50 lances, & à la journée de Fornoue, où il combattit avec le Roi. Il fit hommage à ce Prince de ses Terres en 1498, & l'année suivante le Duc de Bourbon, duquel il étoit Chambellan, le fit Gouverneur & Bailli de Gien, à la place de *Philibert de la Platiere* Seigneur des Bordes. Il mourut en 1503, & avoit épousé *Anne Rouault*, fille de *Joachim Rouault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France, & de *Françoise de Volvire*. Elle avoit, en 1510, la garde de ses enfans : — 1. ALOPH, qui suit; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Marquis & Ducs de Vitry, rapportée ci-après; — 3. JACQUELINE, mariée, par contrat du 21 Mai 1505, à *Claude de Bigny*, Seigneur d'Ainay-le-Vieil, Capitaine de la Bastille. Elle étoit Dame de la Reine CATHERINE DE MEDICIS en 1547; — 4. JEANNE, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Boucart* & de Blancafort; — 5. CATHERINE, épouse de *Guillaume du Moulin*, Seigneur de Bris; — 6 & 7. N..., & N... DE L'HÔPITAL, Religieuses au Prieuré de Saint-Dominique à Montargis.

V. ALOPH DE L'HÔPITAL, Chevalier, Seigneur de Choisy, Echanson de Madame d'ANGOULÊME, mere du Roi FRANÇOIS I, qui le commit avec autres le 4 Janvier 1527, pour réunir à son Domaine les Terres & Seigneuries de la Maison *de Bourbon*, fut depuis Chambellan du Roi, Gouverneur de Brie, Capitaine de Fontainebleau, Maître des Eaux & Forêts, & Grand-Forestier de la Forêt de Bievre le 16 Février 1538. Il avoit fait hommage de la Terre de Roulon en 1534, & deux heures après de la quatrieme partie de celle de Chailly qu'il avoit acquise de *Jean de Couttes*, Chevalier, & mourut vers l'an 1561. Il avoit épousé *Louise de Poisieu*, Dame de Sainte-Mesme, fille de *Claude de Poisieu*, Seigneur de Sainte-Mesme & de Montigny-Lancoup, & d'*Anne Lucas*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. RENÉ, Auteur de la branche des Comtes de Sainte-Mesme, rapportée ci-après; — 3. HENRI, Vicomte de Vaux, Seigneur de Menneville, Maître de la Garderobe de HENRI, Duc d'Anjou en 1561, mort sans enfans de sa femme *Françoise de la Platiere*, Dame des Bordes, Baronne d'Espoisses, fille de *François de la Platiere*, Seigneur des Bordes, & de *Catherine Motier-de-la-Fayette*, & héritiere du Maréchal *de la Platiere-Bourdillon*, son oncle; — 4. CLAUDE, mariée à *Christophe de Coüé*, Seigneur de Fontenailles; — 5. LOUISE, femme d'*Imbert d'Anlezy*, Seigneur d'Unflin; — 6. ANNE, épouse de *Saladin de Montmorillon*, Seigneur de Vesigneux, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 7. PHILIPPE, Prieure de Saint-Loup; — 8. & GABRIELLE DE L'HÔPITAL, aussi Prieure de Saint-Loup après sa sœur, puis de Saint-Dominique de Montargis.

VI. JEAN DE L'HÔPITAL, Chevalier de l'Ordre du Roi, obtint l'érection de la Terre de *Choisy* en *Comté*, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté, Gouverneur de la personne de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, & Sur-Intendant de sa Maison; mourut en 1578, & fut enterré avec sa femme en l'Eglise de Choisy. Il avoit épousé à Fontainebleau, en présence du Roi, le 22 Octobre 1547, *Eléonore Stuart*, fille naturelle & légitimée de *Jean Stuart*, Duc d'Albanie, & de *Jeanne Abernethil*, Ecossoise, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & CATHERINE, mariée, 1°. à *Jean*, Baron *d'Orbec*, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 2°. le 17 Novembre 1584, à *René de Laval*, Seigneur d'Auvilliers, dont elle n'eut point d'enfans.

VII. JACQUES DE L'HÔPITAL, Marquis de Choisy, Capitaine de 50 lances, Cornette de la Compagnie de Sa Majesté, premier Ecuyer du Duc d'Anjou, Chambellan

Chambellan & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; Chevalier d'honneur de la Reine MARGUERITE, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne, fut élevé auprès des enfans du Roi HENRI II, se trouva en toutes les actions & rencontres de guerre qui se passerent durant les troubles du Royaume, s'attacha fortement à HENRI III; & s'étant joint à la Noblesse du pays, il lui conserva pendant la Ligue l'Orléanois, Montargis & Estampes. C'est en considération de ses services, que ce Prince transféra à Choisy le Bureau des Finances qu'il avoit créé pour être établi en la ville de Montargis, ce qui n'eut point d'effet. Après la mort de ce Monarque, il suivit le parti de son légitime successeur HENRI IV, auquel il remit les Troupes & Enseignes dont il avoit le commandement, & qu'il avoit eu de son prédécesseur; refusa les avantages que ceux de la Ligue lui proposerent, fit preuve de sa valeur & de sa fidélité à la bataille d'Yvry, où il fut blessé & eut son cheval tué sous lui; & se trouva dans toutes les occasions de guerre du temps de ce Prince, qui, pour récompense de ses services, érigea le Comté de *Choisy* en *Marquisat*, & le fit Chevalier de ses Ordres le 2 Janvier 1599. Il fut député de la Noblesse aux Etats tenus à Paris en 1614. Il avoit épousé, 1°. le 19 Mai 1578, *Madelene de Cossé*, fille d'*Artus de Cossé*, Comte de Secondigny, Seigneur de Gonnor, Maréchal de France & de *Françoise Bouchet*, sa premiere femme; & 2°. *Françoise le Picart*, veuve de *Jacques de Beauvau*, Baron du Rivau, fille aînée de *Joachim le Picart*, Seigneur de Boille près Chartres, & de *Françoise du Frêne*. Du premier lit il eut: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. HENRI, mort jeune; — 3. ARTUS, Capucin; — 4. ACHILLE, Baron de Cordoux, mort sans enfans de *Catherine de Bruges*, Dame de la Grutuse, &c. — 5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte; — 6. LOUISE, mariée à *Jean de la Croix*, Comte de Castries & de Gourdiegues, fils de *Jean de la Croix*, Baron de Castries, & de *Marguerite de la Voglia*; — 7. MADELENE, Religieuse à Bonsecours; — 8 & 9. JACQUELINE & MADELENE, nées jumelles; la derniere Religieuse à Montivilliers; — 10. FRANCIENNE, Comtesse de Secondigny, mariée à *Jacques le Roy*, Seigneur de la Grange-Quincy; — 11. & GENEVIÉVE DE L'HÔPITAL, Prieure de l'Hôtel-Dieu de Corbie.

VIII. CHARLES DE L'HÔPITAL, Marquis de Choisy, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny-Lancoup & de Courtauville, épousa, en 1606, *Renée de Beauvau*, fille aînée de *Jacques*, Baron du Rivau, & de *Françoise le Picart*, belle-mere de son mari. De cette alliance vinrent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. autre CHARLES, Comte de Cordoux, dit *le Comte* DE L'HÔPITAL, Gouverneur de Château-Regnault, & de la forteresse de Monaco, Commandeur de l'Ordre de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, mort au mois de Juin 1697, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Charlotte*, fille naturelle & légitimée d'*Alexandre de Rohan*, Marquis de Marigny, & de *Charlotte Fachon*. Elle est morte à Paris le 20 Novembre 1703, & est enterrée aux Augustins déchaussés, laissant: — (a) ALEXANDRE; — (b) FRANÇOIS, dit *le Marquis* DE L'HÔPITAL, Gouverneur & Lieutenant-Général des Evêchés de Toul & de Verdun, mort le 28 Avril 1702, & enterré aux Augustins déchaussés de Paris, où sa veuve lui fit élever un mausolée. Il avoit épousé, en 1686, *Marie Mestayer*, veuve de *Pierre Rioult de Douilly*, Receveur-général des Finances de Poitiers, & Secrétaire du Roi. Elle est morte sans enfans de son second mari, le 5 Mars 1725; — (c) MARIE-CHARLOTTE, Religieuse à Fontevrault; — (d) MARGUERITE-GENEVIÉVE; — (e) & CATHERINE, mariée à *François le Hardy de la Trousse*; — 3, 4 & 5. JACQUELINE, FRANÇOISE & HENRIETTE DE L'HÔPITAL, mortes sans alliance; — 6. RENÉE, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Corbie; — 7. & FRANCIENNE, Prieure dudit Hôtel-Dieu.

IX. RENÉ DE L'HÔPITAL, Marquis de Choisy, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny, vendit le Marquisat de Choisy au Marquis *de Vitry*, son parent. Il épousa 1°. *Marie-Charlotte de la Marck*, fille d'*Henri-Robert de la Marck*, Comte de Brenne & de Maulevrier, & de *Marguerite d'Authun*; 2°. *Anne Gruget*, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur des Roches & de Vendeuvre en Poitou, Con-

trôleur des Finances à Poitiers; & 3°, en 1642, *Hélene de Monstiers*, fille de *Jean*, Vicomte de Merinville, mort au mois d'Avril 1640, & de *Françoise Chasteigner*. Du premier lit il eut : — 1 & 2. deux filles mortes jeunes; — 3. Henriette, Religieuse; — 4. N..., morte jeune; & du troisieme lit : — 5. Gabriel, qui suit; — 6 & 7. Françoise & Françoise-Marguerite de l'Hôpital, Religieuses à Fontevrault.

X. Gabriel de l'Hôpital, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny, mort au mois de Décembre 1709, avoit épousé *Elisabeth de Challet*, fille de *Léonor de Challet*, Seigneur de Chanteville, & d'*Anne l'Aumônier*. Elle vivoit encore en 1723. De ce mariage sont issus : — 1. Paul-François, qui suit; — 2. & N..., née en 1692, Religieuse à Fontevrault.

XI. Paul-François Galluccio-de-l'Hôpital, né le 13 Janvier 1697, Marquis de Châteauneuf-sur-Cher en Berri, &c. dit *le Marquis de l'Hôpital*, a été reconnu pour Napolitain d'origine, & issu d'une ancienne maison de *Gallucci* ou *Galluccio*, d'abord par une Junte ou Conseil secret de la Noblesse Napolitaine, du 12 Décembre 1743, & ensuite par une délibération de 100 Cavaliers ou Nobles Napolitains, du 6 Février 1744, inscrit le même jour dans les Registres du même corps de noblesse, en vertu d'une dépêche du Roi des deux Siciles, en date du 24 Janvier, qui porte que la Noblesse Napolitaine avoit elle-même demandé cette réintégration. Le Marquis de l'Hôpital s'est trouvé, le 11 Février, à une assemblée de la même Noblesse, y a été installé & élu un des Présidens en l'absence d'un autre. Il a été aggrégé au corps des Citoyens Consulaires de Velletri, par Decret du Sénat ou Grand-Conseil de cette ville, le 1 Février 1745, & a obtenu, en 1748, des Lettres-Patentes contenant permission de porter le nom de *Galluccio*, conjointement avec celui de l'Hôpital.

Le Marquis de l'Hôpital, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de N. D. du Mont-Carmel, de Saint-Lazare de Jérusalem, &c. a été successivement fait Cornette au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, le 2 Avril 1712; Aide-de-Camp du Comte *de Beauvau*, son oncle à la mode de Bretagne, & Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie après la campagne de 1713; Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en Octobre 1716, puis de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, avec commission de Mestre-de-Camp de Cavalerie le 27 Septembre 1719; Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom le 29 Mai 1725; Brigadier des Armées du Roi le 1 Août 1734; Inspecteur de la Cavalerie & de Dragons le 1 Octobre 1738; nommé, au mois de Juillet 1739, Ambassadeur ordinaire auprès du Roi des deux Siciles; Maréchal-de-Camp au mois d'Octobre suivant; eut l'agrément du Roi pour se défaire de son Régiment de Dragons en faveur de Jacques-Raimond Galluccio de l'Hôpital, Comte de Sainte-Mesme, son cousin, Capitaine dans ce même Régiment; prit congé de Sa Majesté pour aller à Naples, à son Ambassade, le 3 Février, partit le 22 & arriva à Naples le 7 Juillet 1740; revint de cette ambassade en Septembre 1745, & a été créé Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre suivant. Le Roi des deux Siciles l'a fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier le 25 Janvier 1746. Il retourna à Naples cette même année, & de retour en France, Sa Majesté lui donna, le 25 Septembre 1750, la charge de premier Ecuyer de Mesdames Henriette & Adélaïde. Il a obtenu, le 23 Octobre suivant, des Lettres-Patentes du Roi des deux Siciles, qui le déclarent lui & ses descendans mâles, Citoyens perpétuels de la ville de Naples; a été aggrégé au corps des Citoyens nobles de la ville de Boulogne, avec extension à tous ses descendans légitimes, par décret des Magistrats le 18 Janvier 1751; nommé Chevalier des Ordres de Sa Majesté le 1 Janvier 1753; & reçu le 1 Février suivant, sous le nom de Galluccio de l'Hôpital. Le Marquis de l'Hôpital, ci-devant Ambassadeur extraordinaire à Petersbourg, a épousé, le 1 Octobre 1736, *Elisabeth-Louise de Boullongne*, née en 1720, & morte le 15 Octobre 1767, fille de *Jean de Boullongne*, Conseiller au Parlement de Metz, successivement Conseiller d'Etat, l'un des six Intendans, puis Contrôleur général des Finances, Grand-Trésorier & Comman-

deur des Ordres du Roi. Elle avoit été nommée, au mois de Juillet 1739, l'une des Dames de compagnie de Mesdames HENRIETTE & ADÉLAÏDE, entra en exercice le 17 du même mois, & avoit été brevetée le 2 Mai 1744. De ce mariage sont issues : — 1. MARIE-ELISABETH-CHARLOTTE-PAULINE, née le 14 Août 1737, mariée, le 8 Mai 1754, à *Arnaud-Louis-Marie-Stanislas*, Marquis *de Lostanges*, Brigadier le 5 Novembre 1758 ; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761 ; Mestre-de-Camp du Régiment des Cuirassiers, & reçu en survivance de la charge de premier Ecuyer de Madame ADÉLAÏDE ; — 2. & CHARLOTTE-ELISABETH, née le 19 Mai 1739, mariée, le 4 Juin 1755, à *François-Martial des Monstiers*, Vicomte de Merinville, Baron des Etats de Languedoc, Capitaine Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Brigadier en 1747, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762. Voyez MONSTIERS.

Comtes de SAINTE-MESME.

VI. RENÉ DE L'HÔPITAL, second fils d'ALOPH, Comte de Choisy, & de *Louise de Poisieu*, Dame de Sainte-Mesme, eut en partage la Seigneurie de Sainte-Mesme, & fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il épousa *Louise de Montmirail*, Dame de Chambourcy, fille d'*Etienne de Montmirail*, Seigneur de Chambourcy, dont,

VII. ANNE DE L'HÔPITAL, Seigneur de Sainte-Mesme & de Mesneville, Vicomte de Vaux, Bailli de Dourdan, mort en 1620. Il avoit épousé *Jacqueline Hurault*, fille de *Jacques Hurault*, Seigneur du Marais & de Weil, & de *Marie d'Herbelot*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. GILLES, Prieur de Vilmoustier & de Lens, mort le 6 Octobre 1660, enterré aux Jacobins de la rue Saint-Jacques à Paris. Il a laissé une fille naturelle, nommée GENEVIÉVE ; — 3. MARIE, femme de *Jean Jubert*, Seigneur de Brecourt ; — 4. & ANNE, mariée à *Louis de Beauxoncles*, Seigneur d'Oucques en Vendomois.

VIII. JACQUES DE L'HÔPITAL, Seigneur de Sainte-Mesme, Vicomte de Vaux, étoit mort en 1636, & avoit épousé *Claire Barillon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mancy, dont : — 1. ANNE-ALEXANDRE, qui suit ; — 2. ANTOINE-JACQUES, Vicomte de Vaux, Lieutenant de la Mestre-de-Camp générale de la Cavalerie légere, tué à la bataille de Réthel en 1653, à l'âge de 24 ans ; — 3. MARIE, qui partagea les biens de ses pere & mere le 22 Septembre 1651, eut la Terre de Chambourcy, & épousa *Claude de Villers-la-Faye*, Seigneur de Mauvilly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Légers du Prince *de Condé*, tué au combat de Fribourg. Elle mourut le 10 Septembre 1685, fut enterrée à Chambourcy, & ses biens partagés le 19 Septembre 1686 ; — 4. ELISABETH, Dame de Bassou, morte sans alliance, le 20 Décembre 1691 ; — 5. & SILVIE-ANGÉLIQUE, mariée, par contrat du 6 Septembre 1646, à *Philippe de Torcy*, Seigneur de la Tour, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des villes de Dieppe, de Casal & d'Arras, mort le 4 Mai 1706, âgé de plus de 80 ans. De ce mariage est issu un fils unique : — *Antoine-Philibert*, dit *le Marquis de Torcy*, Baron de la Tour & d'Esgreville, Seigneur & Patron d'Indebeuf, Maréchal-de-Camp, mort sans enfans d'*Anne-Marie Geneviéve Rouault de Gamaches*.

IX. ANNE-ALEXANDRE DE L'HÔPITAL, Comte de Sainte-Mesme, Seigneur de Bretaucourt, d'Oucques, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur, Bailli & Maître particulier des Eaux & Forêts du Comté de Dourdan, premier Ecuyer de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, Chevalier d'honneur & premier Ecuyer de la Duchesse d'Orléans, sa veuve, & depuis Chevalier d'honneur de Madame la Grande Duchesse de Toscane, donna des marques de valeur & de bonne conduite en plusieurs occasions militaires où il se trouva, & mourut en son Château de Sainte-Mesme, le 4 Décembre 1701, âgé de 77 ans. Il avoit épousé *Elisabeth Gobelin*, Dame d'honneur de Madame la Grande Duchesse, fille unique de *Claude Gobelin*, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, & d'*Anne Ardier*, ou de *Marie Plastrier*. Elle mourut le 23 Octobre 1721, âgée de 87 ans. Leurs enfans sont : — 1. GUILLAUME-FRANÇOIS-ANTOINE, qui

suit; — 2. Anne-Raimond, dit *le Comte* de l'Hôpital, Seigneur de Sorbonne, de Villemanoz, de Chambourcy, &c. Chevalier d'honneur & premier Ecuyer de Madame la Grande Duchesse de Toscane, mort sans alliance, le 20 Octobre 1723, âgé de 60 ans; — 3 & 4. deux filles mortes jeunes; — 5. & Susanne-Elisabeth, morte à 15 ans, le 5 Janvier 1684.

X. Guillaume-François-Antoine de l'Hôpital, Chevalier, Marquis de Sainte-Mesme & de Montellier, Comte d'Entremonts par sa femme, embrassa d'abord le parti des armes, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Colonel-Général, & quitta le service par le défaut de sa vue. Sa grande habileté dans l'Algebre, la Géométrie & les autres parties des Mathématiques, ont rendu son nom célebre en France & dans les pays étrangers. Il est mort le 3 Février 1704, âgé de 43 ans, Vice-Président de l'Académie des Sciences. Il avoit épousé, le 10 Juillet 1688, *Marie-Charlotte de Romillé de la Chesnelaye*, fille de *Louis*, Marquis de la Chesnelaye, & de *Françoise Bon de Mouillon*, dite *de Montbel* & d'Entremonts, sa premiere femme. Elle étoit sœur d'*Adolphe-Charles de Romillé*, Marquis de la Chesnelaye, Comte de Mausson, Gouverneur de Fougeres, Brigadier des Armées du Roi, & d'*Alexandre-Hippolite de Romillé*, Chevalier, non profès de l'Ordre de Malte, & de *Renée de Romillé de la Chesnelaye*, Duchesse Douairiere de Gesvres, tous trois enfans du Marquis *de la Chesnelaye*, & d'*Elisabeth-Gabrielle de Belleforiere de Soyecourt*, sa seconde femme, qui s'étoit remariée avec *Joseph-Joachim du Mas*, Comte du Brossay en Bretagne. Cette *Marie-Charlotte de Romillé* est morte le 2 Juillet 1737, âgée de 66 ans, laissant: — 1. Elie-Guillaume, qui suit; — 2. Madelene-Elisabeth, née le 15 Juin 1689, morte le 17 Janvier 1719, âgé de 30 ans. Elle avoit épousé, le 9 Octobre 1709, *Claude-François-Joseph de Chevriers*, Seigneur de Saint-Maurice, Comte du Thil; — 3. Charlotte-Silvie, née le 5 Juin 1695, mariée, le 30 Janvier 1711, à *Claude-Joseph de Chevriers*, Marquis de Chevriers, Seigneur de Flacheres, Magny & Taney; — 4. & Jeanne-Antoinette, née en 1696, morte fille le 11 Juin 1708.

XI. Elie-Guillaume de l'Hôpital, Comte de Sainte-Mesme en Beauce, né le 10 Avril 1693, servit dans les Mousquetaires, & est mort dans son Château de Sainte-Mesme près Dourdan, le 28 Novembre 1732, âgé de 40 ans. Il avoit épousé, au mois de Juin 1718, *Marie-Anne Huart de la Poterie*, fille de *François Huart*, Ecuyer, Seigneur de la Poterie en Vendomois, & de *Madelene Fusée de Charmont*. De ce mariage sont issus: — 1. N..., né en 1720, mort au mois de Mai 1722; — 2. Jacques-Raimond, qui suit; — 3. & Elie-Guillaume, rapporté après son frere aîné.

XII. Jacques-Raimond Galluccio ou Gallucci de l'Hôpital, noble Napolitain, nommé *le Comte* de l'Hôpital-Sainte-Mesme, né en 1721, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom au mois de Novembre 1739, sur la démission volontaire du Marquis de l'Hôpital, son cousin; envoyé Ambassadeur auprès du Roi des deux Siciles; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745; Maréchal-de-Camp à celle du 16 Février 1748; & Lieutenant-Général en 1762, a épousé, le 14 Février 1741, *Benoîte-Marie-Louise*, ou *Louise-Constance Eynard de Ravannes*, née en 1722, fille puînée de *Bénoît Eynard de Ravannes* en Hurepoix, Secrétaire du Conseil des Finances, & ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine.

XII. Elie-Guillaume Galluccio, dit *le Marquis* de l'Hôpital-Sainte-Mesme, né le 18 Décembre 1723, s'est allié, le 5 Août 1751, avec *Marie-Avoye Ourfin*, veuve, avec un fils, de *Jacques-Etienne de Grouches*, Comte de Chepy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & fille puînée de *Jean Ourfin*, Secrétaire du Roi & Receveur général des Finances de Caen, & de *Françoise-Catherine Allen*. Elle s'est séparée, sans enfans, de son mari en 1752, & s'est retirée au Couvent du Cherche-Midi à Paris, où elle vivoit en 1755.

Marquis & Ducs de Vitry.

V. Charles de l'Hôpital, Seigneur de Vitry, second fils d'Adrian, Seigneur

de Choisy, & d'*Anne Rouault*, fut Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans, & épousa *Jeanne l'Orfevre*, Dame de la Motte-Joufferand, fille de *Bertrand*, Seigneur d'Ermenonville, & de *Valentine Luillier de Manicamp*. Elle étoit veuve le 3 Juillet 1556, & eut pour enfans: — 1. François, qui suit; — 2. Madelene, mariée 1°. à *Jacques Lucas*, Seigneur de Courcelles, fils de *Louis Lucas*, & de *Jeanne d'Esgreville*; & 2°. en 1545, à *Charles d'O*, Seigneur de Franconville, fils de *Jacques*, & de *Louise de Villiers-l'Isle-Adam*; — 3. & Marie, femme de *François de la Ferté*, Seigneur d'Huisseau-sur-Maulne & de la Ferté le Vicomte, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre: ils vivoient ensemble en 1564.

VI. François de l'Hôpital, Seigneur de Vitry & de Coubert, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1548, épousa *Anne de la Châtre*, fille puînée de *Claude*, Seigneur de la Maisonfort, Maréchal de France, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Louise, femme de *Jean de Simié*, Maître de la Garde-robe de François de France, Duc d'Alençon & d'Anjou, & morte sans enfans; — 3. Georgette, morte sans alliance, au mois d'Août 1633; — 4. & autre Louise, Abbesse de Montivilliers, morte le 7 Juin 1643, âgée de 76 ans.

VII. Louis de l'Hôpital, Marquis de Vitry, Gentilhomme servant du Duc d'Alençon en 1575, & Gentilhomme de sa Chambre en 1579, suivit le parti de la Ligue, pour laquelle il servit à la défense de Paris en 1590; tâcha envain de secourir Chartres l'année suivante; se trouva au combat d'Aumale en 1592; se jetta dans Meaux pour la défendre, & fut le premier qui donna l'exemple aux autres en rentrant dans son devoir, & remettant cette ville entre les mains du Roi, par traité du 4 Janvier 1594; fut fait Chevalier de ses Ordres le 5 Janvier 1597; Capitaine de ses Gardes, Mestre-de-Camp de la Cavalerie-légere, Lieutenant de la Venerie & Fauconnerie, Gouverneur de Meaux & Capitaine de Fontainebleau, & mourut à Londres en 1611. Il avoit épousé, le 14 Décembre 1579, *Françoise de Brichanteau*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Beauvais, Nangis, & de *Jeanne d'Aguerre*, dont: — 1. N..., envoyé à Rome par son pere en 1600, avec Nicolas, son frere puîné, où il mourut jeune, peu après son arrivée, le 13 ou 14 Novembre 1606; — 2. Nicolas qui suit; — 3. François, dont nous allons parler avant la postérité de Nicolas; — 4. Louise, mariée, 1°. en 1607, à *Henri de Vaudetar*, Baron de Persan; & 2°. à *Denis Amelot*, Maître des Requêtes; — 5. Antoinette, femme de *Charles de Levis*, II. du nom, Comte de Charlus, fils de *Jean-Louis de Levis*, Comte de Charlus, & de *Diane de Daillon du Lude*; — 6. & Anne, Abbesse de Montivilliers, morte le 8 Mai 1662.

François de l'Hôpital, Comte de Rosnay, Seigneur du Hallier & de Beine, Ministre d'Etat, &c. troisieme fils de Louis, & de *Françoise de Brichanteau*, connu d'abord sous le titre de *Seigneur du Hallier*, fut aimé & estimé du Roi Louis XIII, pour sa fidélité incorruptible. Ayant été destiné dans sa jeunesse à l'état Ecclésiastique, il fut pourvu de l'Abbaye de Sainte Geneviéve de Paris, & nommé à l'Evêché de Meaux par le Roi Henri IV. Il quitta cette profession pour celle des armes, fut d'abord Enseigne des Gendarmes de la Garde, puis Sous-Lieutenant de la même Compagnie, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & du Château de Fontainebleau, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde & Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1619. Il prit Pardaillan & Theobon sur les Huguenots; servit aux siéges de Royan & de la Rochelle en 1628; se trouva à la conquête de la Savoie en 1630; passa en Lorraine, & fut à la prise de Nancy en 1633; emporta le Château de Spitzemberg en 1635; commanda l'arriere-garde de l'Armée du Comte *de Soissons*, dans le Luxembourg, au combat donné près d'Ivoy les 31 Mai & 1 Juin 1636; assista, la même année, à la reprise de Corbie; fut fait, en 1637, Lieutenant-Général de l'Armée du Duc *de Weymar*, au combat de Kensingen; servit, en 1638, sous le Maréchal *de Châtillon*, au siége de Saint-Omer, où il fut blessé; commanda ensuite l'Armée en chef; prit Renty & le Castelet; fut pourvu du Gouvernement de Lorraine; défit les troupes du Duc *Charles de Lorraine*, au combat de

Morhange en 1639; acheva de mettre sous l'obéissance du Roi le reste des places de ce pays; contribua beaucoup à la prise de la ville d'Arras en 1640, en amenant du secours au Camp du Roi, qui lui donna le Gouvernement de Champagne & de Brie, au lieu de celui de Lorraine, & le fit Maréchal de France étant à Saint-Germain-en-Laye, le 23 Avril 1643. Il eut, à la bataille de Rocroy, le commandement de l'aile-gauche de l'armée, avec laquelle il regagna le canon perdu, & y fut dangereusement blessé. Quelque tems après il se démit volontairement du Gouvernement de Champagne, & fut pourvu de celui de Paris sur la fin de l'année 1649. Il servit fidelement le Roi pendant les troubles de 1652, & mourut à Paris le 20 Avril 1660, âgé de 77 ans. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé à Rumilly-l'Albanois en Piémont, le 4 Novembre 1630, *Charlotte des Essarts*, morte le 8 Juillet 1651, fille de *François des Essarts*, Seigneur de Sautour, & de *Charlotte de Harlay*, sa seconde femme. Elle avoit été Maîtresse du Roi HENRI IV, dont elle eut: — JEANNE-BATISTE DE BOURBON, Abbesse de Fontevrault, morte le 16 Juillet 1670. Elle eut encore pour amant *Louis de Lorraine*, dernier Cardinal *de Guise*, dont elle eut trois fils & deux filles; 2°. par contrat passé à Paris, le 25 Août 1653, *Françoise Mignot*, veuve de *Pierre de Portes*, Trésorier & Receveur général du pays de Dauphiné. Elle eut de son second mariage une fille ou un fils mort peu de jours après sa naissance. Elle s'est remariée, en troisiemes noces, dans la Chapelle de son Hôtel, sis à Paris, rue des Fossés-Montmartre, Paroisse St Eustache, le 4 Décembre 1672, à JEAN-CASIMIR, Roi de Pologne, pour lors Abbé Commendataire de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Taurin d'Evreux & de quelques autres Abbayes, mort le 14 du même mois de Décembre 1672, à Nevers, âgé de 64 ans. Il avoit été dans sa jeunesse Jésuite pendant deux ans, & Cardinal créé par le Pape Innocent X. Il avoit épousé *Louise-Marie de Gonzague*, veuve de son frere le Roi, son prédécesseur, LADISLAS SIGISMOND, dont il eut une fille en 1650, qui ne vécut pas. Après 20 ans de regne il abdiqua volontairement la Couronne, & se retira en France. Son corps a été porté à Varsovie en Pologne, & son cœur enterré dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés, où les Religieux lui ont fait ériger un magnifique tombeau, avec une épitaphe qui porte, entr'autres choses, qu'il étoit le dernier des Princes de la Maison *des Jagellons*. Il s'étoit trouvé en personne à 17 batailles rangées qu'il avoit toutes gagnées. *Françoise Mignot*, sa seconde femme, est morte le 30 Novembre 1711, dans un âge fort avancé.

On trouve PIERRE-CLAUDE DE L'HÔPITAL, Sieur du Hallier, Chevalier de Saint-Louis, Major de la ville de Longwy, mort le 14 Novembre 1726, & enterré dans l'Eglise de St Nicolas du Chardonnet à Paris.

VIII. NICOLAS DE L'HÔPITAL, second fils de LOUIS, & de *Françoise de Brichanteau*, Marquis, puis Duc de Vitry par brevet, Marquis d'Arc, Comte de Châteauvillain, Seigneur de Coubert, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & Lieutenant-Général en Brie, fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 24 Avril 1617, en prêta serment le 26, & fut reçu Conseiller d'honneur au Parlement de Paris le 22 Mai suivant. Le Roi le créa Chevalier de ses Ordres le 31 Décembre 1619. Il servit à remettre sous l'obéissance de ce Prince, en 1621, Gergeau, Sancerre & Sully, & fut pourvu du Gouvernement de Provence, dont il prêta serment le 27 Septembre 1632. Il fut arrêté & mis à la Bastille le 27 Octobre 1637, & n'en sortit que le 19 Janvier 1643. L'année suivante, le Roi lui donna le brevet de *Duc & Pair de France*, dont il ne jouit pas longtems, étant mort d'une inflammation de poumon en sa maison de Nandy près Melun, le 28 Septembre 1644, en sa 63e année. Il avoit épousé, en 1617, *Lucréce-Marie Bouhier*, veuve de *Louis de la Trémoille*, Marquis de Noirmoustier, fille aînée de *Vincent Bouhier*, Seigneur de Beaumarchais, Trésorier de l'Epargne, & de *Marie Hotman*. Elle mourut à Arques en Bretagne, le 19 Février 1666, à 66 ans, laissant: — 1. FRANÇOIS MARIE, qui suit; — 2. NICOLAS-LOUIS, Marquis de Vitry, Ambassadeur en Pologne, mort à Paris, sans enfans, le 11 Février 1685, âgé de 49 ans, après une longue maladie. Il avoit

épousé, l'an 1662, *Marie Brulart du Boulay*, fille de *Nicolas Brulart*, Seigneur du Boulay, & de *Madelene de Cerisiers*. Elle mourut le 17 Avril 1699, âgée de 64 ans, & fut enterrée le 18 aux Minimes de la Place Royale; — 3. & Louise, Abbesse de Montivilliers, morte à Paris, & aussi enterrée aux Minimes.

IX. François-Marie de l'Hôpital, Duc de Vitry, de Châteauvillain, &c. par Lettres données au mois de Juin 1650, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances & Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment, Infanterie, de la Reine Anne d'Autriche; Ambassadeur à la Diéte de Ratisbonne au mois de Mars 1662, servit de Maréchal-de-Camp sous le Roi en 1672; fut Envoyé extraordinaire en Baviere en 1672 & 1673, & nommé Ambassadeur & Plénipotentiaire pour la paix de Nimegue en 1675; mais ses indispositions ne lui permirent pas de s'y rendre. Il fut fait Conseiller d'Etat d'Epée au mois de Janvier 1678, eut sa place au-dessus du Doyen du Conseil, mourut à Paris le 9 Mai 1679, & est enterré aux Minimes de la Place Royale. Il avoit été fiancé, par contrat du 24 Mai 1646, & avoit épousé, peu après, *Marie-Louise Elisabeth-Aimée Pot*, fille de *Claude Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des cérémonies de France, premier Ecuyer tranchant & porte Cornette-Blanche, & d'*Anne-Louise-Henriette de la Châtre*, Dame de la Maisonfort. Elle se retira après la mort de son mari dans un Couvent, & mourut à Paris le 27 Mai 1684, laissant: — 1. Louis-Marie-Charles de l'Hôpital, Comte de Châteauvillain, enfant d'honneur de Louis, Dauphin de France, qui servit à Mastricht & au combat de Senef en 1674. Il fut tué malheureusement dans un combat singulier à la Place Royale à Paris, la nuit du 20 Novembre 1674, à l'âge de 21 ans, & est enterré aux Minimes de la Place Royale; — 2. Nicolas-Jean, dit *le Chevalier de Vitry*, mort jeune; — 3. Marie-Françoise-Elisabeth, alliée, le 28 Février 1680, à *Antoine-Philibert de Torcy*, Seigneur de la Tour, Baron d'Esgreville en Gâtinois, Brigadier des Armées du Roi, puis Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde: elle mourut sans enfans, le 20 Octobre 1694. Son mari épousa, en secondes noces, *Anne-Marie-Geneviève Rouault de Gamaches*, & mourut sans enfans, le 11 Décembre 1721, dans sa 73e année. — François-Marie de l'Hôpital, Duc de Vitry, eut encore de Marguerite-Geneviéve de l'Hôpital-Cordoux (mentionnée au degré VIII de la premiere branche, dite *de Choisy*), pour fille naturelle: — Marie-Françoise de l'Hôpital, alliée, le 10 Février 1695, avec *Antoine Vandal*, Flamand.

Il y a dans le Royaume de Naples une ancienne Maison du nom de Galucci ou Galluccio, dont l'unique mâle qui reste aujourd'hui dans ce Royaume est Vincent-Hugues Gallucci, Duc de Tora, Gentilhomme de la Chambre du Roi des deux Siciles. Un cadet du Duc *de Tora*, nommé Dominique-Antoine-Nicolas Gallucci, dit *le Baron* de l'Hôpital, Colonel à la suite du Régiment Infanterie, premier Gentilhomme de la Chambre de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare Royal-Italien, en 1763, a épousé, le 14 Février de la même année, dans la Chapelle de Lunéville, *Marie-Anne-Rose Alliot*. Il est parent de Paul-François Galluccio, Marquis de l'Hôpital, dont nous avons parlé degré XI de la premiere branche.

Les armes: *de gueules, au coq d'argent, crêté, membré & becqué d'or, ayant au col un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

Il y a encore deux familles du nom de l'Hôpital: l'une, en Champagne, porte: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 écrevisses de gueules*: l'autre, en Bretagne, dont les armes sont: *d'argent, à la bande de gueules, chargée au milieu d'un coq d'argent, membré, crêté & barbelé d'or, accosté vers le chef d'une merlette de sable.*

* HORBOURG. Bourg, avec titre de *Comté*, dans la haute Alsace, dont le domaine utile appartient au Duc *de Wirtemberg*. Considéré comme dis-

trict particulier de la Province d'Alsace, le Comté de Horbourg comprend seize Paroisses ou Communautés affouagées, dans lesquelles on compte 774 feux; mais dans ce nombre sont aussi comprises les quatre Communautés de la Seigneurie de *Reichweyr*, & les deux Communautés d'*Altweyr* & d'*Ortheim*, qui forment chacune une Seigneurie particuliere. *Dictionnaire des Gaules*, *Tome III.*

* HORNES. Petite Ville sur le territoire de Liége, mais dépendante du Duché de Brabant. C'est un fief Impérial sous l'ancien Comté de Loos, qui a donné son nom à la Maison de Hornes, l'une des plus grandes Maisons de l'Europe. Elle tire son origine des Comtes *de Loos*, Ducs de Hasbaie, sortis, de même que les Ducs de Brabant, des anciens Comtes de Hainault. Elle a pour tige

I. Thierri de Loos, Sire de Hornes, frere puîné d'Arnould, II. du nom, Comte de Loos, & fils d'Arnoud, I. du nom, & d'*Aleyde de Diest*. Il fut créé Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, par l'Empereur Henri IV, & mourut en 1134. Il avoit épousé *Ermengarde de Cuyk*, dont:

II. Gerard de Loos, son troisieme fils, qui épousa *Sophie de Limbourg*, de laquelle il eut:

III. Guillaume, I. du nom, Sire de Hornes, Souverain des villes de Wert, Nedewert, Wesem, & Grand-Veneur héréditaire de l'Empire. Il céda la souveraineté de Hornes au Duc de Brabant, & épousa *Agnès de Cuyk*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. & Herman, Prévôt de Saint-Gerion de Cologne, puis Evêque d'Utrecht.

IV. Jean, I. du nom, Seigneur de Hornes, &c. oubliant ce qu'avoit coûté à son pere l'alliance qu'il avoit contractée avec le Duc de Brabant, entreprit aussi la défense des enfans de ce Duc, & fut tué en combattant pour eux. Il avoit épousé, 1°. *Luce de Tristerbant*, qui descendoit des Comtes *de Cleves*; & 2°. *Adélaïde de Bronchorst*, dont il eut, entr'autres enfans:

V. Guillaume, II. du nom, Seigneur de Hornes, &c. décédé en 1203. Il avoit épousé *Marguerite de Montbelliard*, fille de N..., Comte *de Montbelliard*, & de *Marguerite*, Dame du pays d'*Altena*, de laquelle vinrent, entr'autres enfans: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. & Béatrix, mariée à *Alfard*, Seigneur *de Brederode*, d'où sortirent les Comtes *de Brederode*, si illustres en Hollande.

VI. Guillaume, III. du nom, Seigneur de Hornes, du pays d'Altena, &c. fut d'un tournois fait à Compiegne, où se trouverent les Rois d'Angleterre, d'Ecosse & de Sicile, & décéda vers l'an 1264. Il eut de *Mathilde de Vianen*, sa premiere femme, entr'autres enfans: — Guillaume, qui suit; — & Nicolas, Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique.

VII. Guillaume, IV. du nom, Seigneur de Hornes, &c. Avoué de Thore, épousa, en 1259, *Marguerite*, fille du Comte *de Loos* & de Chiny, & de *Marguerite de Namur*, dont: — Guillaume, mort sans postérité; — & Gerard, qui suit.

VIII. Gerard, II. du nom, Seigneur de Hornes, après son frere, mort en 1330, & enterré avec sa femme dans l'Eglise des Carmes de Bruxelles, où l'on voit son tombeau, avoit épousé, en 1301, *Béatrix de Louvain*, Dame de Gaësbeck, Herstal, Baussignies, &c. fille de *Jean de Louvain*. De ce mariage vinrent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. & Othon, Seigneur de Montcornet, que quelques auteurs nomment mal-à-propos Amiral de France.

IX. Guillaume, VI. du nom, Seigneur de Hornes, mort en 1343, eut deux femmes; le nom de la premiere est inconnu; la seconde fut *Elisabeth de Cleves*. Du premier lit vint: — 1. Gerard, tué dans une bataille que le Comte *de Hollande* donna aux Frisons, où ce Comte fut aussi tué; & du second lit: — 2. Guillaume, qui suit; — 3. Arnoul, Evêque d'Utrecht, puis de Liége,

mort

mort en 1380; — 4. & Thierri, auteur de la branche des Seigneurs de Gaësbeck, Comtes de Houtquerque, &c. rapportée ci-après.

X. Guillaume, VII. du nom, Seigneur de Hornes & d'Altena, épousa, l'an 1349, *Isabeau d'Arkel*, & mourut en 1358, laissant: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Godefroy; — 3. & Thierri, Evêque d'Osnabruck.

XI. Guillaume, VIII. du nom, Seigneur de Hornes, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, eut de *Jeanne*, fille du Seigneur *de Heinsberge*: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Isabelle, femme du Comte *de Wirnenbourg*; — 3. & Marie.

XII. Guillaume, IX. du nom, Seigneur de Hornes, &c. mort en 1453, & enterré dans l'Eglise des Jacobins d'Aix-la-Chapelle, dont il étoit le fondateur, avoit épousé *Jeanne*, Dame *de Montigny*, en Ostrevant. Leurs enfans furent: — 1. Jacques, qui suit; — 2 & 3. Dorothée & Marie.

XIII. Jacques, I. du nom, créé Comte de Hornes en 1450, par l'Empereur Fréderic III, fonda les Récollets de Wert, où il se fit Religieux, après la mort de sa femme, & y mourut le 3 Mai 1488. Il y est enterré devant le Grand-Autel. Il avoit épousé *Jeanne*, fille du Comte *de Meurs*, & de *Béatrix de Cleves*, dont: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Jean, Evêque & Prince de Liége, mort en 1505, enterré aux Récollets de Lichtenberg, qu'il avoit fondés; — 3. Fréderic, Seigneur de Montigny, &c. marié à *Philippote de Melun*, dont pour fille unique — Marie de Hornes, Dame de Montigny, alliée à *Philippe de Montmorency*, Seigneur de Nivelle; — 4. & Marguerite, mariée, 1°. à Philippe de Hornes, Seigneur de Gaësbeck; & 2°. à *Jean de Montmorency*, Seigneur de Nivelle.

XIV. Jacques, II. du nom, Comte de Hornes, &c. décédé le 5 Décembre 1502, avoit épousé, 1°. en 1470, *Philippote*, fille d'*Ulric*, Comte *de Wirtemberg*, & de *Marguerite de Savoie*, fille d'*Amé VIII*, Duc *de Savoie*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. *Jeanne de la Grutuse*, fille de *Louis*, Comte de Winchester, Chevalier de la Toison-d'or & Gouverneur de Hollande, dont: — 1. Jacques, Comte de Hornes, Chevalier de la Toison-d'or, mort en 1530, sans postérité de ses trois mariages: le premier, avec *Claude de Savoie*; le second, avec *Marguerite de Croy*, fille de *Philippe*, Comte de Chimay, & de *Valpurge de Meurs*; & le troisieme avec *Anne de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Seigneur de Beures, Amiral de Flandre, Chevalier de la Toison-d'or, & d'*Anne de Bergues*. Elle prit une seconde alliance avec *Jean de Hennin*, Comte de Bossut, Chevalier de la Toison-d'or, Grand-Ecuyer de l'Empereur Charles-Quint, & Colonel de sa Cavalerie-légere, duquel elle eut des enfans; — 2. Jean, qui suit; — 3. Marguerite, mariée à *Evrard de la Marck*, Comte d'Aremberg, & morte sans postérité.

XV. Jean de Hornes, II. du nom, Prévôt de Liége, & après la mort de son frere aîné, Comte de Hornes, épousa *Anne d'Egmond*, veuve de *Joseph de Montmorency*, Seigneur de Nivelle, & fille de *Floris d'Egmond*, Comte de Bure, Chevalier de la Toison-d'or, de laquelle n'ayant point d'enfans, il en adopta deux de sa femme, pour lui succéder en son Comté de Hornes, & autres Terres. Voyez Montmorency.

Seigneurs de Gaesbeck, Comtes de Houtquerque, &c.

X. Thierri de Hornes, quatrieme fils de Guillaume VI, & d'*Elisabeth de Cleves*, fut Seigneur de Baussignies, de Montcornet, de Herstal, &c. Il épousa *Isabeau*, ou *Marguerite de Montigny*, en Ostrevant, Dame de Braine, dont:

XI. Arnoul de Hornes, I. du nom, Seigneur de Baussignies, &c. marié à *Jeanne de Hondescote*, veuve de *Jean*, Seigneur *d'Offegnies*, Vicomte d'Aumale, & fille unique & héritiere de *Jean*, Sire de *Hondescote*, de Houtquerque, de Locres & de Hebuterne. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. & Jeanne.

XII. Jean de Hornes, Seigneur de Baussignies, de Hondescote, Houtquer-

que, &c. Sénéchal du Brabant, Amiral de Flandres, & Chambellan de JEAN & PHILIPPE, Ducs de Bourgogne, fait Chevalier au siége de Melun en 1420, par PHILIPPE *le Bon*, fut tué a la bataille donnée près d'Ostende, l'an 1436. Ce Duc le fit enterrer dans l'Eglise de Saint-Donat de Bruges, avec les honneurs dus à son rang. Il avoit épousé *Marguerite de la Trémoille*, premiere Dame d'honneur de *Marguerite d'Yorck*, Duchesse de Bourgogne, & fille de *Pierre de la Trémoille*, Baron de Dours, & de *Jeanne de Longuilliers*, dont :

XIII. PHILIPPE DE HORNES, Seigneur de Gaësbeck, de Baussignies, &c. Grand-Chambellan du Duc de Bourgogne. Il emporta la victoire à la bataille de Montenaquen, contre les Liégeois, en 1452, & mourut en 1488. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne de Lannoy*, fille de *Jean*, Seigneur *de Lannoy*, Chevalier de la Toison-d'or, & de *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeu, sa premiere femme; & 2°. MARGUERITE, fille de JACQUES I, Comte DE HORNES, & de *Jeanne de Meurs*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. ARNOUL, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Comtes de Baussignies, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS, Seigneur DE HORNES, mort sans postérité d'*Isabeau de Hallwin*, son épouse; — 4. & ANTOINE, Seigneur de Hubersart.

XIV. ARNOUL, Comte DE HORNES, II. du nom, Seigneur de Gaësbeck, Hondescote, Houtquerque, &c. mort en 1505, & enterré à Anderlecht, près Bruxelles, avoit épousé *Marguerite de Montmorency*, fille de *Jean de Montmorency*, I. du nom, Seigneur de Nivelle, & de *Goudele Villain*, dont : — 1. MAXIMILIEN, qui suit; — 2. JEANNE, femme de *Hugues de Melun*, Vicomte de Gand, Chevalier de la Toison-d'or & Gouverneur d'Arras; — 3. & MARGUERITE, alliée à *Richard*, Seigneur de Petersem.

XV. MAXIMILIEN DE HORNES, Seigneur de Gaësbeck, Hondescote, Vicomte de Berg-Saint-Winox, Chevalier de la Toison-d'or & Lieutenant de la Cour féodale de Brabant, accompagna, en 1501, PHILIPPE, Archiduc d'AUTRICHE, pere de l'Empereur CHARLES-QUINT, & la Princesse JEANNE, sa femme, en leur voyage d'Espagne, avec les principaux Seigneurs des Pays-Bas. Il intenta procès en la Chambre de Spire, pour recouvrer le Comté de HORNES, qui étoit & est encore en engagement en la puissance de l'Evêque de Liége. Il en commença un autre à Malines pour le pays d'Altena en Hollande, qui avoit appartenu à sa Maison; mais l'un & l'autre sont demeurés indécis. Il épousa *Barbe de Montfort*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montfort* en Hollande, & de *Guillemette de Naëldewich*, de laquelle il eut : — 1. HENRI, Vicomte de Berg, mort en 1540, avant son pere, de son alliance avec *Marie de Bouchaut*, Dame de Boubers, veuve du Seigneur *de Rollemont*, & fille de *Daniel de Bouchaut*, & de *Marie de Luxembourg*; — 2. MARTIN, qui suit; — 3. PHILIPPE, Seigneur de Gueldorp; — 4. & ANNE, femme de *Jacques de Croy*, Seigneur de Saimpy, Thou, l'Ecluse, &c.

XVI. MARTIN DE HORNES, Comte de Houtquerque, Seigneur de Hondescote, &c. épousa *Marie de Croy*, Vicomtesse de Furnes, dont : — 1. PHILIPPE, mort sans enfans; — 2. GEORGES, qui suit; — 3. MAXIMILIEN, mort jeune; — 4. GUILLAUME, Seigneur de Heeze; — 5. MARIE, alliée à *Philippe*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre, Chevalier de la Toison d'or; — 6. & ELÉONORE, morte jeune.

XVII. GEORGES DE HORNES, Comte de Houtquerque, Vicomte de Furnes, &c. épousa, en 1574, *Léonore*, fille de *Lamoral*, Comte *d'Egmond*, Chevalier de la Toison-d'or, & de *Sabine de Baviere*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, mort sans alliance; — 2. MAXIMILIEN, mort jeune; — 3. LAMORAL, qui suit; — 4. & SABINE, femme de *Clériadus de Genève*, Marquis de Lullins.

XVIII. LAMORAL DE HORNES, Vicomte de Furnes, &c. épousa *Julienne de Merode*, & en eut, entr'autres enfans :

XIX. PHILIPPE DE HORNES, II. du nom, Comte de Houtquerque, Vicomte de Furnes, Baron de Hondescote, &c. qui épousa, en 1625, *Dorothée de Ligne*, fille de *Charles*, Prince d'Aremberg, Chevalier de la Toison-d'or, &c. & d'*Anne de Croy*, Duchesse d'Arschot, dont, entr'autres enfans :

XX. PHILIPPE-EUGENE, dit *le Comte* DE HORNES, marié à *Julienne de Merode*, de laquelle vint :

XXI. PHILIPPE-MAXIMILIEN, Comte DE HORNES, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Cambray en 1709, sans postérité.

Comtes de BAUSSIGNIES, *Princes de* HORNES, *&c.*

XIV. JEAN DE HORNES, second fils de PHILIPPE, I. du nom, & de *Jeanne de Lannoy*, sa premiere femme, fut Seigneur de Baussignies & de Locres, & épousa *Adrienne de Ranst*, Dame de Boxtel, Cante-Croix & Kessel. Il en eut : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. & ANNE, femme de *Claude de Pontallier*, Seigneur de Flagey.

XV. PHILIPPE DE HORNES, Seigneur de Baussignies, Locres, Boxtel, &c. Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, mourut en 1541. Il avoit épousé *Claire de Renesse*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ADRIENNE, femme de *Baudouin de Lannoy*, Seigneur de Turcoing ; — 3. & ANNE, mariée à *Christophe*, Seigneur *de Gronstein*.

XVI. JEAN DE HORNES, II. du nom de sa branche, Comte de Baussignies, &c. Gouverneur de Bois-le-Duc, épousa, 1°. en 1551, *Marie de Sainte-Aldegonde*, fille de *Jean*, Seigneur de Noircarmes, & de *Marie de Rubempré ;* 2°. *Anne de Flodroy ;* & 3°. *Anne de Brederode*. Du premier lit vinrent : — 1. GERARD, qui suit ; — 2. MAXIMILIEN, Seigneur de Locres, lequel laissa postérité d'*Agnès de Millendonck ;* — 3. GUILLAUME, Seigneur de Kessel, qui eut aussi des enfans ; — 4. ANNE, alliée à *Adrien de Noyelle*, Comte de Marle ; — 5. & CLAIRE, femme de *Charles de Wignacourt*, Seigneur d'Orton.

XVII. GERARD DE HORNES, Comte de Baussignies, &c. Gouverneur de Malines, Chambellan de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & son Ambassadeur en France, mort le 7 Février 1612, avoit épousé, en 1594, *Honorine de Witthem*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Ische, & de *Jossine de Noyelle*. Elle se remaria avec *François-Henri de Croy*, Comte de Meghem, & eut de son premier lit : — 1. AMBROISE, qui suit ; — 2. PIERRE-JEAN ; — 3. & HONORINE-MARGUERITE, femme de *Godefroy*, Comte *de Grimberg*.

XVIII. AMBROISE DE HORNES, Comte de Baussignies, Général de l'Artillerie du Roi d'Espagne, Gouverneur & Capitaine général de la Province d'Artois, & Grand-Fauconnier des Pays-Bas, eut, de *Marie-Marguerite de Bailleul*, son épouse, entr'autres enfans :

XIX. EUGENE-MAXIMILIEN DE HORNES, Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, Comte de Baussignies, de Houtquerque & Bailleul, Baron de Boxtel, &c. en faveur duquel la Seigneurie d'*Overisque* fut érigée en *Principauté*, sous la dénomination de HORNES, par Lettres du Roi CHARLES II, du 19 Octobre 1677. Il a épousé *Marie-Jeanne de Croy-Solre*, morte à Bruxelles le 31 Janvier 1704, fille de *Philippe-Emmanuel-Antoine-Ambroise de Croy*, Comte de Solre, Chevalier de la Toison-d'Or, & d'*Isabelle-Claire de Gand-Isenghien*, dont :

XX. PHILIPPE-EMMANUEL, Comte & Prince DE HORNES & d'Overisque, Comte de Baussignies, de Houtquerque, de Bailleul, &c. Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Gouverneur & Capitaine de la Province de Gueldre & de Zutphen, Pair de Saint-Martin, &c. Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Catholique. Il fit ses premieres campagnes en Hongrie contre les Turcs, se trouva à la bataille de Gran, à la prise de Neuhausel, de Cassovie & autres places ; fut du nombre des Seigneurs qui conduisirent en Espagne la Princesse *de Neubourg*, seconde femme du Roi CHARLES II. Il fut alors nommé Général de bataille. Après avoir servi dans les Pays-Bas, il fut envoyé en Alsace pour commander les troupes Espagnoles, en qualité de Lieutenant-Général ; servit sous le Duc de Bourgogne au siége de Brisac, & à celui de Landau, sous le Maréchal *de Tallard ;* se distingua à la bataille de Spire en 1703, & continua de servir dans les armées en Flandres, jusqu'à la bataille de Ramillies, qu'il fut blessé de sept coups, & fait prisonnier par les Anglois à

Bruxelles. Il avoit épousé, en 1694, *Marie-Antoinette de Ligne*, fille de *Henri-Louis-Ernest*, Prince *de Ligne*, Chevalier de la Toison-d'or, Grand-d'Espagne, & de *Marie-Jeanne d'Arragon*, fille de *Louis-Ferdinand-Raimond d'Arragon*, Duc de Cordoue, Grand-d'Espagne, & de *Marie-Thérese Benavides*, sa seconde femme, dont: — 1. Maximilien-Emmanuel, qui suit; — 2. & Antoine-Joseph, Comte de Hornes, Capitaine réformé de Cavalerie, né le 21 Novembre 1698, mort le 26 Mars 1720.

XXI. Maximilien-Emmanuel, Prince de Hornes, d'Overisque & du Saint-Empire, Grand-d'Espagne, Grand-Ecuyer & Grand-Maître de la Cour de Bruxelles, Chevalier de la Toison-d'Or, né le 31 Août 1695, est mort à Bruxelles le 12 Janvier 1763, en sa 67e année, le dernier mâle de sa Maison, & son décès fait passer la Grandesse au Prince *de Salm-Kirbourg*, son gendre. Il avoit épousé, 1°. *Miladi-Marie Bruce*, Comtesse d'Aillesburi; 2°. *Henriette-Norbertine Wild*, Rhingrave de Salm, décédée en Avril 1751; & 3°. en Août 1752, *Marie-Albertine*, née Princesse *de Gavre*, seconde fille de *François-Norbert*, créé premier Prince *de Gavre*, par Diplôme du 13 Juin 1736, & de *Louise-Henriette*, Baronne *de Waha de Frouville*, Dame de Haversein. Elle est morte le 26 Octobre 1736. Du premier lit sont sorties: — 1. Marie-Thérese-Josephe, née le 19 Octobre 1726, & mariée à *Philippe-Joseph*, Prince *de Salm-Kirbourg*, auquel, par la mort de son pere, la Grandesse a passé; — 2. & N..., mariée, en 1751, au Prince *de Stolberg*. Les armes: *d'or, à 3 cors ou trompes de chasse de gueules, liées & virolées d'argent.*

Nous avons dit dans le cours de cette Généalogie, que Jean, II. du nom, Comte de Hornes, n'ayant point eu de postérité, avoit adopté deux enfans de sa femme, *Anne d'Egmond*, veuve de *Joseph de Montmorency*, Seigneur de Nivelle. Ce *Montmorency* étoit chef de toute l'illustre Maison de ce nom, & ses enfans tiennent une grande place dans l'histoire. L'aîné a été le fameux Comte de Hornes, auquel le Duc *d'Albe* fit trancher la tête; le second, le Baron de Montigny en Ostrevant, mourut à Madrid.

Leur sœur est représentée par le Prince *de Croy-Sobre*, lequel reclame encore tous les biens confisqués. Après le décès de ces deux grands Seigneurs, l'aînesse de *Montmorency* échut à la branche *de Fosseuse*, dont est chef le Baron *de Montmorency*, Chevalier des Ordres. Son fils, titré Duc *de Montmorency*, a épousé la fille du feu Maréchal Duc *de Luxembourg*, dont des enfans. Ses cadets sont aujourd'hui, le Duc de *Châtillon-Ollone*, le Prince *de Tingry* & les Comtes *d'Estaire*, Princes de Robecque & Grands d'Espagne. Voyez Montmorency.

HOSENBEKE (Van-): Famille noble & ancienne de la ville de Bruxelles en Brabant, dont nous allons donner un extrait que nous avons tiré de l'*Arbre de lignage* de la Maison de *Van-Coudenberg*, l'une des sept nobles Familles de ladite Ville.

Lancelot Van-Hosenbeke, I. du nom, Ecuyer, épousa *Mechtildis Van-Coudenbergh*, (aliàs *T'Serhúyghs*), de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Lancelot Van-Hosenbeke, II. du nom, Ecuyer, qui s'allia avec Demoiselle *Françoise Van-Halsstiüys*, fille de *Jean Van-Halsstiüys*, Ecuyer, vivant Echevin de la ville de Bruxelles. De ce mariage vint:

Jean Van-Hosenbeke, Ecuyer, marié avec Demoiselle *Marguerite Van-Winckele*, fille de *Jean Van-Winckele*, Ecuyer, dont, entr'autres enfans,

Isabelle Van-Hosenbeke, Demoiselle, femme de *Jacques Ryckwaërt*, Ecuyer, fils de *Marc Ryckwaërt*, Ecuyer, & de Dame *Françoise Van-Vlaënderen-Drinchamp*, dont postérité. Voyez Ryckwaert.

Les armes: *de sable, à une trompe d'argent, virolée & enguichée d'or.* Cimier, *un casque de Baron, au bourlet d'argent & de sable, sommé d'une trompe d'argent, virolée & enguichée d'or, & posée entre un vol à l'antique de sable.*

HOSTAGER: Famille ancienne en Provence, où elle est connue depuis plus de 400 ans.

PIERRE D'HOSTAGER, Châtelain de Vitroles, rendit de grands services à *Raimond*, Sire *des Baux*, Comte d'Avelin. Ce Prince, en récompense, accorda à JACOBET D'HOSTAGER la permission de jouir des priviléges des Nobles établis dans la ville des Baux, & dans les autres Terres de sa dépendance, par Lettres-Patentes, dont on conserve l'original, du 21 Janvier 1366.

I. JEAN D'HOSTAGER, un des descendans de JACOBET, épousa *Madelene d'Isnard*, de laquelle il eut

II. SERIS D'HOSTAGER, qui craignant qu'on ne lui disputât la noblesse accordée à ses ayeux par *Raimond des Baux*, voulut avoir un titre incontestable, & obtint, en conséquence, du Roi HENRI II, des Lettres de confirmation de noblesse, plutôt que d'annoblissement, dans le mois d'Avril 1558, enregistrées le 3 Mars de l'année suivante. Il avoit épousé, par acte passé le 24 Février 1537, devant *Jupin*, Notaire à Cavaillon, *Jeanne de Gasqui*. Il testa à Salon devant *Ponsard*, Notaire, le 18 Octobre 1574. Ses enfans furent: — 1. BARTHELEMI, marié, le 8 Octobre 1583 (*Dile* & *Blanc*, Notaires à Marseille), à *Claire d'Olivier*, de laquelle il n'eut point de postérité mâle; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. & JULIE D'HOSTAGER, dont on ignore la destinée.

III. PIERRE D'HOSTAGER, Seigneur de la Grande-Bastide, alla s'établir à Marseille, & épousa, le 24 Janvier 1574, (*Vinatier*, Notaire de Marseille), *Elisabeth de Vento*, des Seigneurs *de Pennes*. Il rendit des services considérables à l'Etat, & HENRI IV, pour l'en récompenser, lui accorda le privilége d'ajouter une *fleur de lis* à ses armes. Cette concession fut enregistrée au Parlement de Provence le 12 Décembre 1596. Il fut ensuite pourvu de la charge de Conseiller & de Maître-d'Hôtel du Roi, de laquelle il prêta serment entre les mains du Comte *de Soissons*, Grand-Maître de France, le 12 Juillet 1601. PIERRE d'HOSTAGER eut de son mariage: — 1. BALTHASARD, qui suit; — 2. PIERRE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3. JEAN-ANTOINE, marié à *Elisabeth d'Andron*, dont un fils mort sans postérité; — 4 & 5. ANNE & FRANÇOISE D'HOSTAGER, mariées: la premiere avec *Antoine de Foresta*, Seigneur de Colongue; & l'autre, avec *Theocrène de Glandevès*, Seigneur de Cuges.

IV. BALTHASARD D'HOSTAGER, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 11 Janvier 1603 (*Barnoin*, Notaire à Marseille), *Louise de Tournier*, des Seigneurs *de Saint-Victoret*, dont il laissa:

V. ANTOINE D'HOSTAGER, qui s'allia, par contrat passé devant *Gilles*, Notaire à Marseille, le 16 Novembre 1641, *Anne de Porrade*. Leurs enfans furent: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. PIERRE, Capitaine dans le Régiment de Piémont, mort des blessures qu'il avoit reçues dans les différentes actions où il s'étoit trouvé; — 3. JEAN-BATISTE, Religieux dans l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille; — 4. ANNE, épouse d'*Antoine de Barras*, Chef d'Escadre des Galeres du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis; — 5. & CATHERINE D'HOSTAGER, alliée à noble *Joseph de Cipieres*.

VI. GASPARD D'HOSTAGER épousa, par contrat passé devant *Julien*, Notaire à Marseille, le 25 Mars 1697, *Claire de Boisson*, dont — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. BALTHASARD, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoises; — 3. & PIERRE, Aumônier de l'Abbaye de Saint-Victor, dont il fut nommé Prévôt lorsqu'elle fut sécularisée.

VII. ANTOINE D'HOSTAGER, épousa, le 16 Février 1724 (*Urtis*, Notaire à Marseille), *Jeanne de Cambis*, fille de *Joseph de Cambis*, Chevalier, Marquis de Veleron, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Chef d'Escadre des Galeres du Roi. Il fut pourvu, en 1735, de la charge de Sénéchal d'Epée de la ville de Toulon, & eut de son mariage — JEAN-BATISTE D'HOSTAGER, qui lui a succédé dans sa charge; — & JEAN-ANTOINE, Chanoine de l'Abbaye sécularisée de Saint-Victor-lès-Marseille.

SECONDE BRANCHE.

IV. PIERRE D'HOSTAGER, Seigneur de Courmes, second fils de PIERRE, I. du

nom, & d'*Elisabeth de Vento*, fut pourvu, en 1612, de la charge de Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, élu Procureur joint pour la Noblesse, par les Etats, tenus à Marseille en 1620, & mourut à Aix en 1648. Il avoit épousé, par contrat du 9 Novembre 1605, reçu par *Gabriel Coquillat*, Notaire à Rians, *Diane d'Arcussia*, des Vicomtes d'*Esparron*, de laquelle il eut: — 1. François d'Hostager, Seigneur de Courmes, marié, sans enfans, à *Susanne de Villeneuve*; — 2. Dominique, reçu Chevalier de Malte en 1624; — 3. Augustin, allié avec *Claire de Royere*, dont une fille, mariée à son cousin; — 4. & Charles, qui suit.

V. Charles d'Hostager épousa, en 1644 (*Pomier*, Notaire à Lyon), *Marie Liobard*, fille de *René*, Seigneur de Rufieu, de Sainte-Julie & de la Liobardiere en Bresse, dont — Pierre, qui suit; — & François, Chevalier de Malte.

VI. Pierre d'Hostager, III. du nom, eut d'Elisabeth d'Hostager, sa cousine-germaine, — Augustin, dont les descendans continuent leur noblesse; — & Catherine d'Hostager.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 13 & suiv.* Les armes: *parti, coupé, tranché, taillé d'or & d'azur, à la croix dentelée brochant sur le tout; écartelé de l'un en l'autre & chargé en cœur d'un écusson de gueules, en losange, surchargé d'une fleur de lis d'argent.* L'Abbé *Robert* parle aussi de cette Famille dans le *Tome II, p. 225*, de son Etat de la Noblesse de Provence.

HOSTE (l'): Famille dont étoit

Antoine-Léonor l'Hoste, Seigneur de Beaulieu, Maître des Comptes à Paris en 1683, qui de *N.... Raymond d'Arfeuil*, son épouse, eut

Nicolas-Léonor l'Hoste, Seigneur de Beaulieu, né le 25 Août 1686, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 7 Décembre 1714, charge qu'il résigna en 1722. Il a épousé *Adrienne-Eulalie Cazier*, de laquelle est issu:

Marie-Antoine-Léonor l'Hoste, Seigneur de Beaulieu, Maître des Comptes le 20 Mai 1756. De *Jeanne-Marguerite le Cointe*, son épouse, il a, entr'autres enfans: — 1. Achille-Léonor l'Hoste de Beaulieu, né le 20 Janvier 1746, Clerc, Chanoine de l'Eglise de Lescar; — 2. N.... l'Hoste de Beaulieu, mariée, en 1764, à *Simon Berthelot de Versigny*, Conseiller au Parlement de Paris; — 3. & une autre fille, femme, le 11 Janvier 1766, de *Nicolas Durant*, Seigneur de Belguise, Secrétaire du Roi, Receveur général des Finances à Soissons, mort le 13 Mars 1768. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à deux roses d'argent en chef, & un treffle d'or en pointe; au 2 & 3 contr'écartelé, au 1 & 4 d'azur à trois épis d'or, au 2 & 3 de gueules, à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable, & accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

HOSTINGE (de), Ecuyer, Sieur de l'Isle & de Longs Champs, en Normandie, Election de Valogne. Famille qui porte: *d'argent, à un croissant d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de sinople 2 & 1.*

HOSTON (de): Ancienne Noblesse du pays d'Artois, qui remonte à

Jean de Hoston, Chevalier, Seigneur de Hauteville, marié à *Isabeau de la Croix*, de laquelle il eut

Louis de Hoston, Seigneur de Hauteville, &c. qui épousa *Marguerite de Manrage*, dont

Guillaume de Hoston, Seigneur de Hauteville, &c. allié avec *Jeanne de Naste*. Il en eut

Jean de Hoston, II. du nom, Seigneur de Hauteville, &c. De son mariage avec *Jeanne de Baston*, Dame de Frezignies, vint

Jean de Hoston, III. du nom, Seigneur de Frezignies, &c. qui épousa *Marie de Berſacque*, de laquelle ſortit

Louis de Hoston, Chevalier, Seigneur de Frezignies, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes pour le ſervice de Sa Majeſté. Il épouſa, au Château de Fontaine, à Blaringhem près Saint-Omer, le 21 Juin 1637, *Anne de Wignacourt*, héritiere des Terres & Seigneuries de Fontaine & de Tatinghem; mourut le 4 Septembre 1642, & ſa femme le 21 Juin 1667. Leurs enfans furent — Edouard, qui ſuit; — & Françoise-Philippe de Hoston, née le 5 Janvier 1639, mariée, le 12 Août 1658, à *Maximilien le Brum de Miraumont.*

Edouard de Hoston, Seigneur de Frezignies, &c. batiſé à Brugelette le 8 Janvier 1642, épouſa *Marie-Lucréce de Villers-au-Tertre*, dont

Florent-Joseph de Hoston, Seigneur de Fontaine & Tatinghem, né le 27 Décembre 1669 à Blaringhem, mort le 9 Janvier 1742. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1731, *Iſabelle-Louiſe-Joſephe de Berrard*, fille unique de *Joſeph de Berrard*, Major du Régiment de Brancas, & de *Barbe-Thérèſe-Françoiſe Petitpas.* Elle ſe remaria, le 4 Décembre 1742, à *Charles-François-Marie le Febvre*, Ecuyer, Seigneur de Gouy en Ternois, dont elle a quatre enfans. De ſon premier mariage ſont iſſus, entr'autres, — Charles-François de Hoston, Seigneur de Fontaine & Tatinghem, né le 26 Décembre 1732, à Saint-Omer, Lieutenant au Régiment du Roi; — & Cajetan-Joseph de Hoston, né le 14 Décembre 1734, Lieutenant au Régiment de Beauvoiſis.

HOSTUN, en Dauphiné. C'eſt une Maiſon illuſtre & ancienne qui a donné, ſur la fin du Regne de Louis XIV, un Maréchal de France. Dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome V, pag. 259 & ſuiv.* elle remonte à

I. Guillaume, Seigneur d'Hostun, en Dauphiné, qui teſta le Lundi après la Saint-Julien 1311, & inſtitua pour ſon héritier ſon fils.

II. Jean, I. du nom, Seigneur d'Hostun, Châtelain de Villeneuve-Saint-Etienne en 1318. Il eſt employé ſous le titre de *Chevalier*, Maître des Machines de Guigues, VIII. du nom, Dauphin de Viennois dans un compte de 1334. Cette charge eſt la même que Humbert II, Dauphin de Viennois, donna à *Jean Allemand*, Seigneur de Sechiline, pour lui & ſes ſucceſſeurs à perpétuité ſous le nom de *Magiſtri Machinatorum & Machinarum exercituum Delphinalium quorumcumque.* Elle répondoit en quelque façon à celle de Grand-Maître de l'Artillerie. Celui qui en étoit pourvu, avoit ſoin des Machines & de tout ce qui les regardoit. Jean d'Hostun eut en cette qualité la conduite des Machines qui furent employées au ſiége du Château de la Perriere. Il déclara *Julienne de Quincieu*, ſa femme, tutrice de ſes enfans par ſon teſtament du 10 Août 1347, où il eſt qualifié *Nobilis & potens Dominus.* De ſon mariage vinrent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Guillaume, nommé au teſtament de ſon frere en 1373; — 3. Guillemette, femme du Seigneur *de Royanes*; — 4. & Blandine, Religieuſe à Saint-Paul en 1373, — On trouve Gerard d'Hostun, auquel le Roi rendit au mois de Mars 1356 quelques Terres qui avoient été confiſquées ſur le Comte *de Montfort.*

III. Jean, II. du nom, Seigneur d'Hostun, de la Baume, de Veicors & de Saint-Nazaire, fit le 5 Septembre 1373 ſon teſtament, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Martin d'Hoſtun, au tombeau de feu Robert d'Hostun, ordonna que Guillaume d'Hostun ſon fils, feroit hommage au Seigneur *de Saſſenage, ſauf néanmoins la fidélité due au Dauphin*; partagea ſes biens à Guillaume & à Antoine, ſes fils; leur ſubſtitua *Guillaume de Royanes*, ſon neveu, *François* & *Jacques de Quincieu*, ſes couſins, & fit ſes exécuteurs teſtamentaires *Arnaud de Fabrice* & *François de Quincieu.* Il fut marié deux fois, le nom de ſa premiere femme eſt inconnu; la ſeconde fut *Miracle de Monteillez*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Monteillez* près de Valence & de *Guyon-*

nette, mariée le 26 Janvier 1361, laquelle testa le 22 Janvier 1418. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de la Baume-d'Hostun, qui s'attacha à LOUIS II, Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem & d'Arragon, lequel l'employa en plusieurs occasions. Il fut Gentilhomme de sa Chambre en 1380, rendit, conjointement avec ANTOINE, son frere, le 6 Juin 1405, & le 3 Novembre 1413 hommage des Château, Terre & Seigneurie de la Baume-d'Hostun au Roi, comme Dauphin de Viennois, & mourut sans enfans de *Falconne Baboy*, sa femme. Il avoit fait son testament le 1 Mai 1409, par lequel il légua les usufruits de ses biens à sa mere, nomma exécutrice son épouse, institua héritier le posthume qu'elle auroit, lui substitua ANTOINE D'HOSTUN, son frere; à son défaut JACQUES & JEAN D'HOSTUN, fils d'ANTOINE, & à eux l'un des enfans de *Jean de Quincieu*, Seigneur de Saint-Lallier, à la charge de porter son nom & ses armes; au défaut de ce dernier, *Guigues Boniface*, fils de *Didier Boniface*, Seigneur de Saint-Etienne & de Saint-Yvers; & enfin à *Guigues Boniface*, les enfans de *Henri de Quincieu*; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. JEAN, Chanoine de Saint-Bernard de Romans, mentionné dans le testament de GUILLAUME, son frere; — 4. & 5. GUYONNETTE & CATHERINE, mentionnées dans le testament de leur pere.

IV. ANTOINE D'HOSTUN, Damoiseau, Seigneur de la Baume-d'Hostun, de la Lopie, &c. Sénéchal de Valentinois, Capitaine de 50 Arbalêtriers, servit en Italie sous *Jean le Meingre*, dit *Boucicaut*, Maréchal de France, fit la foi & hommage de la Terre de la Baume-d'Hostun avec son frere aîné le 6 Juin 1405, & ensuite comme héritier de son frere le 3 Novembre 1417. Il fit son testament le dernier Mars 1440, donna la Terre de la Lopie à GUILLAUME, l'un de ses fils; fit héritier JACQUES & JEAN ses autres enfans, & leur substitua *Claude* & *Ennemond Iseran*, enfans d'*Ennemond*. Il avoit épousé, par contrat du 13 Novembre 1423, *Pauline de Bessey*, qui eut 8000 florins en mariage, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ANTOINE, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Grenoble, légué aussi par son pere de 1000 florins; — 3. GERARD, Chanoine & Présenteur de Saint-Bernard de Romans, legué aussi par son pere de 1000 florins; — 4. JOYEUX, Religieux de Saint-Antoine de Vienne, légué pareillement de 1000 florins; — 5. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Baume, Comtes de Verdun, rapportée ci-après; — 6. GUILLAUME, Seigneur de la Lopie, Capitaine de 100 Chevaux au Royaume de Naples, mort sans enfans; — 7. & CLAUDINE, léguée de 500 florins outre sa dot, mariée, en 1440, à *Boniface Aleman*, Seigneur d'Uriege.

V. JACQUES, Seigneur D'HOSTUN, de la Lopie & de Veicors, servit le Roi sous le Maréchal *de Boucicaut*, en Italie avec une Compagnie de Cavalerie, mourut le 11 Janvier 1474, & fut enterré aux Cordeliers de Romans auprès de sa femme *Béatrix de Claveson*, Dame & héritiere de Claveson, fille de *Geoffroy*, Seigneur dudit lieu. Il fut réglé par leur contrat de Mariage que leurs enfans porteroient le nom & les armes de *Claveson*, avec celles D'HOSTUN. Elle mourut au Château d'Hostun le 11 Juillet 1473, & fut enterrée à Romans, au Couvent des Cordeliers en habit de Religieuse. Leurs enfans furent : — 1. GEOFFROY, qui suit; — 2. GILLES; — 3. ISABEAU, femme de *N... de Bressieu*, Seigneur de Beau-Croissant; — 4. & ANTOINETTE, mariée, 1°. à *Antoine Bolomier*, Seigneur de Tullins, la Bastide & du Montillier, Trésorier Général de Savoie en 1438, puis Général des Finances de Dauphiné, fils de *Henri*, Seigneur *de Bolomier*, & d'*Anne de Rossillon*, au pays de Gex; & 2°. à *N... Chelar*.

VI. GEOFFROY, Seigneur D'HOSTUN, de Claveson, Mureil, Mercurol, Saint-Just, la Bastie & de Veicors, *écartela* ses armes d'HOSTUN & de CLAVESON, qui est *de gueules, à la bande d'or chargée de 3 clefs de sable*. Il partit, le 6 Février 1470, avec *Gilles*, son frere, pour aller servir le Roi dans la Compagnie des Seigneurs de *Saint-Vallier* & de *Tournon*, contre CHARLES, Duc de Bourgogne, & mourut le 23 Mars 1505. Il est enterré dans la Chapelle de Claveson, & eut de *Jeanne Bolomier*, son épouse, fille d'*Antoine*, morte le 24 Juillet 1478, & enterrée au Couvent des Cordeliers de Romans, auprès du pere &

& de la mere de son mari, — 1. Louis, qui suit; — 2. Jacques, Seigneur de Mercurol; — 3. Antoine, Chevalier, Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Chazelles en Forez & de la Marche, qui aida Louis, son frere, à rebâtir la maison de Claveson. Il partit pour Rhodes en 1515, fut blessé d'une arquebusade à la main au siége de cette ville, d'où il revint à Claveson le 1 Août 1523; — 4. & Charlotte, Religieuse à Saint-Just.

VII. Louis, Seigneur d'Hostun, de Claveson, Mercurol, &c. fit rebâtir le Château de Claveson en 1508, mourut la troisieme fête de Pâques 1529, & fut enterré dans la Chapelle de Claveson. Il avoit épousé, le 15 Août 1508, *Meraude de Monchenu*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Châteauneuf, dont: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Mercurol, Prieur de Saint-Aoust, né en 1514; — 3. Louise, née le 21 Septembre 1509, femme de *Louis de la Roüe*, Vicomte de Lavieu; — 4. Peronne, née en 1510, mariée à *Honorat du Puy*, Seigneur de Rochefort; — 5 & 6. Deux filles, l'une née en 1512, l'autre en 1513, mortes au berceau; — 7. Agnès, née en 1514, femme d'*Aymar Alleman*, Co-Seigneur de Chaste & de Puvelin; — 8. & Jeanne, née en 1519, dont l'alliance est ignorée.

VIII. Pierre, Seigneur d'Hostun, de Claveson, Mureil, Mercurol, &c. né en 1511, fit bénir, le 20 Février 1535, la Chapelle de Claveson, sous l'invocation de la Vierge, y fonda une Messe tous les Dimanches le 28 Août 1536, qu'il transfera au Lundi par acte du 29 Mars suivant; fut un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, fit rebâtir, en 1550, le Château de Hostun, qui avoit été brûlé, mourut le 8 Août 1560, & fut enterré à Claveson. Il avoit épousé, 1°. le 30 Janvier 1542, *Jeanne du Fay*, fille de *N... du Fay*, Seigneur de Saint-Jean de Bourney, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, morte en couches le 16 Février 1543, dont une fille morte après avoir reçu le batême; & 2°. le 8 Décembre 1545, *Madelene de Monteynard*, fille de *Louis*, Seigneur de Montfrin & de Chalençon, & de *Madelene d'Albarens*, dit *Alleman*, de la Maison de *Glandage*. Etant devenue veuve elle se remaria à *Claude*, Seigneur *de Montchenu* & de Châteauneuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne de la Compagnie *de la Suze*. De son premier lit elle eut: — 1. Charles, qui suit; — 2. Pierre, Gouverneur de Coucy & de Briançon, né le 29 Septembre 1548; — 3. François, né le 14 Février 1551, Chevalier de Malte qui servit en Flandres sous François de France, Duc d'Alençon, en qualité de Mestre-de-Camp de Cavalerie, & mourut le 6 Septembre 1582; — 4. Jean, né le 5 Octobre 1552, Gouverneur de Briançon, Baron de Montfrin & Prieur de Saint-Aoust; — 5. Claude, né le 28 Juillet 1557, mort à Paris à la suite du Roi, sans alliance, le 9 Mai 1579; — 6. Madelene-Françoise, née le 1 Septembre 1550, femme d'*Aymar de Chaste de Gessans*, Seigneur de la Bretonniere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine & Gouverneur de Briançon, puis de la Ville & Citadelle de Valence. Elle vivoit veuve en 1602 lors du mariage de *Bertrand de Chaste de Gessans*, son fils; — 7. Louise, née le 23 Juin 1555, Abbesse de Saint-Just & ensuite mariée à *Charles de Peloux*, Seigneur d'Escolans & de Bressinan; — 8. Laurence, née le 18 Novembre 1559; — 9. & Léonarde, femme de *Jean de Blanc*, Seigneur d'Alenet.

IX. Charles d'Hostun de Claveson, Seigneur de Mercurol, Mureil, &c. né le 3 Mars 1547, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa, 1°. le 29 Juin 1574, *Elisabeth de Bauffremont*, fille de *Nicolas*, Baron de Senecey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, & de *Denise Patarin*, Dame de Cruys, morte le 3 Novembre 1590 dans sa 40[e] année; & 2°. le 22 Juillet 1591, *Renée de Peloux*, fille de *Nicolas*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Gourdan, Marclan, la Motte, Gouverneur des Ville & Château d'Annonay. Il eut du premier lit: — 1. Florisel, qui suit; — 2. Florent, né le 8 Mai 1576, mort à Claveson, âgé de 8 à 9 ans; — 3. Charles, né le 3 Décembre 1579, mort aussi à Claveson en 1594; — 4. N..., né le 14 Novembre 1581, mort âgé de 2 mois; — 5. Claude, Seigneur de Rives, né le 3

Février 1584; — 6. ROCH-ANTOINE, né le 28 Juin 1586, mort âgé de 6 mois; — 7. AYMAR, Chevalier de Malte, né le 16 Novembre 1588, qui se fit Capucin; — 8. JEAN, né le 14 Mars 1590, mort le 23 Octobre suivant, 10 jours avant sa mere; — 9. MADELENE, née le 3 Octobre 1577, femme d'*Amieu de Borel*, Seigneur de Hauterive & de Ponsonas; — 10. ANNE, née le 28 Octobre 1578, Religieuse au Puy; — 11. CONSTANCE, née le 17 Décembre 1582, morte en 1590; — 12. HÉLÈNE, née le 4 Avril 1585, Religieuse à Avignon; — 13. CHARLOTTE, née le 26 Mai 1587, aussi Religieuse à Avignon; & du second lit: — 14. CHARLES, né le 27 Mars 1597, qui ne fut point marié; — 15. & LAURENCE, née le 17 Janvier 1595, femme de *Hugues de Lyonne*, Seigneur de Presseins, Conseiller au Parlement de Grenoble. Sa postérité hérita de la Terre de Claveson.

X. FLORISEL D'HOSTUN DE CLAVESON, Seigneur de Mercurol, &c. né le 5 Avril 1575, partit de Claveson le 8 Octobre 1608, pour aller à Notre-Dame de Lorette, parcourut les principales villes de l'Italie, en écrivit la relation qui se trouve dans le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, & mourut avant son pere. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1602, *Jeanne d'Apchon*, fille de *Charles*, Baron de Tournoilles, Vicomte de Miremont, & de *Léonore de Gadagne*, dont: — 1. CHARLES, né le 2 Novembre 1603, mort le 22 du même mois; — 2. MADELENE, femme, par contrat du 23 Février 1618, de *Claude-Loup de Beauvoir*, Seigneur de Bellenave; — 3. & N..., née le 8 Août 1604, & morte 4 heures après avoir été batisée.

Seigneurs de LA BAUME D'HOSTUN, Comtes de VERDUN.

V. JEAN D'HOSTUN, III. du nom, cinquieme fils d'ANTOINE & de *Pauline de Bessey*, Seigneur de la Baume-d'Hostun, de Saint-Nazaire & de Beauregard, institué héritier par son pere avec son frere aîné le dernier Mars 1440, testa le 26 Juin 1480, nomma ses exécuteurs testamentaires *Charles de Grolée*, Seigneur de Châteauvillain, & *François de Vinay*, Seigneur de Saint-Jean d'Antaveau. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1443, *Jeanne de Grolée*, fille d'*Imbert*, Seigneur de Châteauvillain & de Viriville, & de *Béatrix Laure*, Dame de Brotel, laquelle testa en 1487. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. CLAUDE, Doyen de Saint-Apollinaire de Valence, Chanoine de Romans, Prieur de Gilonne & de Pommiers en Forez; — 3. BARLEC, marié à l'héritiere de *Marnais* en Bourgogne; — 4. PHILIBERT; — 5. FRANÇOISE, femme de *Jean Brotin*, Seigneur de Paris; — 6. ALIX, femme d'*Yves Terrail*, Seigneur de Bernin; — 7 & 8. MARGUERITE & POLIE, Religieuses à Saint-Just.

VI. CHARLES d'HOSTUN, Seigneur de la Baume, Co-Seigneur de Beauregard & d'Aigluy, fit hommage au Roi de la Seigneurie de la Baume, le 17 Août 1484, entre les mains de *Jean de Daillon*, Seigneur du Lude, Gouverneur de Dauphiné, fonda une Chapelle dans son Eglise de la Baume le 29 Mars 1491, en exécution du testament de son pere, & fit le sien le 5 Septembre 1510, par lequel il institua son héritier universel MERAUD, son fils aîné, à qui il substitua ANDRÉ, son second fils, & partagea le reste de ses biens à ses enfans. Il avoit épousé *Françoise Chabod*, fille de *N... Chabod*, Seigneur de Lescherenne, & de Villeneuve près de Chamberi en Savoie. Elle eut 10000 livres en mariage, & fonda, étant veuve, une Chapelle dans l'Eglise de la Baume, sous le nom de *Saint-François*, le 24 Avril 1521. Ses enfans furent: — 1. MERAUD, Chevalier, Seigneur de la Baume-d'Hostun, Saint-Nazaire & Royans, marié, le 23 Août 1516, à *Françoise de Clermont*, fille de *Bernardin*, Vicomte de Tallart, Baron de Saint-André en Royans, & d'*Anne d'Usson-Tonnerre*, dont il n'eut point d'enfans. Il testa le 23 Juillet 1544; institua son héritier JEAN D'HOSTUN, IV. du nom, son neveu; donna à sa femme, l'usufruit des Seigneuries de la Baume-d'Hostun & de Saint-Nazaire, & ordonna que sa dot de 15000 livres lui fut rendue. Il mourut le 20 Août 1553 au Château de la Baume-d'Hostun; — 2. ANDRÉ, qui suit; — 3. ANTOINE, Prieur de Pommiers en

Forez ; — 4. JEAN, Chanoine de Valence, qui céda à MERAUD D'HOSTUN, son frere aîné, le 27 Mars 1527, tous ses droits maternels ; — 5. THÉODORE, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué d'un coup de fauconneau à la prise de Rhodes par SOLIMAN II, en 1522 ; — 6. EMMANUEL, Religieux à Saint-Antoine de Vienne, Commandeur de Saint-Aubans en Gascogne ; — 7. HUMBERT, Chanoine de Romans ; — 8. ISABEAU, femme du Seigneur *de Sugny* en Forez ; — 9. JEANNE, femme d'*Armand Odouar*, Seigneur de Barcelonne ; — 10, 11 & 12. CATHERINE, CHARLOTTE & ANNE, Religieuses à Montfleury près Grenoble ; — 13. & FRANÇOISE.

VII. ANDRÉ D'HOSTUN, Seigneur de la Baume-d'Hostun, mort avant MERAUD, son frere aîné, fut marié par son pere le 14 Mars 1501, à *Isabelle de Boniface*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Forteresse, & d'*Antoinette Loubert*. Elle testa étant veuve en 1559, institua héritier universel son fils aîné, & fit des legs à tous ses autres enfans, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PIERRE, Seigneur de la Godiniere, par le testament de sa mere ; — 3. AYMAR, Prieur de Gelonay, auquel sa mere légua 2000 livres ; — 4. JEANNE, mariée, en 1559, à *Guillaume d'Hierres*, Commissaire d'Artillerie ; — 5. ANTOINETTE, femme d'*Exupere de Claveson*, Seigneur de Pernant ; — 6. JEANNE, alliée avec *Guillaume de Gramont*, Seigneur de Vacheres ; — 7 & 8. LOUISE & CLAUDE, Religieuses à Montfleury.

VIII. JEAN D'HOSTUN, IV. du nom, dit *Boniface*, Chevalier, Seigneur de la Baume-d'Hostun, Saint-Nazaire, Royans, &c. institué héritier par MERAUD D'HOSTUN, son oncle, fit hommage de sa Terre de la Baume-d'Hostun, le 22 Août 1553, testa le 5 Juillet 1583, & institua son héritier son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat passé le 3 Janvier 1556, *Claudine de Gramont*, qui eut en dot 8000 écus, veuve de *Joseph*, Baron *de Cardaillac*, & fille de *Guillaume de Gramont*, Chevalier, Seigneur de Vacheres, & de *Claire de la Baume-Suze*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Forteresse, né le 8 Mai 1561, mort sans postérité ; — 3. FRANÇOISE, femme du Seigneur d'*Aubignan* ; — 4. & ISABEAU, née le 12 Août 1557.

IX. ANTOINE D'HOSTUN DE LA BAUME, né le 13 Septembre 1558, Chevalier, Seigneur de Saint-Nazaire, de Royans, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé le 2 Juin 1611, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Sénéchal de Lyon, fait Maréchal-de-Camp le 26 Juin 1614, nommé Chevalier des Ordres, & ses preuves faites le 20 Février précédent, mourut sans avoir été reçu, ayant fait son testament le 20 Février 1616, par lequel il institua son fils aîné son héritier. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Botheon, le 22 Mai 1584, *Diane de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de Lyon, & de *Jeanne de Sugny*. Leurs enfans furent : — 1. BALTHASARD, qui suit ; — 2. AYMAR, Seigneur de la Forteresse & de la Goudumiere, allié à *Marie-Blanche Dizerand*, dont : — MADELENE D'HOSTUN, Dame de la Forteresse & de la Goudumiere, femme de *François de Gineftous de la Tourette*, Seigneur de Saint-Ciergue, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Brigadier des armées du Roi, fils de *Guillaume*, Seigneur de la Bastide, & de *Marie de Vauseche* ; — 3 & 4. ANTOINE & LOUIS, morts enfans ; — 5. GASPARDE, mariée, avec 70 mille livres de dot, le 16 Janvier 1609, à *Antoine de Clermont*, Baron de Montoison, fils d'*Antoine*, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Simiane* ; — 6. MARTHE, alliée, le 25 Février 1612, à *Claude de Bron*, Chevalier, Seigneur de la Liegue, de la Riviere-Bellegarde. Elle eut 70 mille livres de dot, transigea, en 1673, avec le Comte *de la Roue*, héritier de son mari, & eut 113 mille livres pour tous droits dotaux ; — 7. N..., femme du Seigneur *de la Rochefourcha* ; — 8 & 9. FRANÇOISE & une autre fille, Religieuses à Saint-Just de Romans. — ANTOINE D'HOSTUN eut encore pour fils naturel CÉSAR, qui fut curateur de ses neveux, légitimé au mois de Décembre 1633, & annobli le 8 Février 1635.

X. BALTHASARD D'HOSTUN, dit *de Gadagne*, Marquis de la Baume-d'Hostun,

Comte de Verdun, Baron de Mirabel, Belmont, Charmes & Ruynat, Seigneur de Botheon, fut institué héritier par *Guillaume de Gadagne*, son ayeul maternel, à condition de porter le nom & les armes de *Gadagne*, qui sont: *de gueules, à la croix endentelée d'or*, par testament du 2 Septembre 1591, renouvellé le 5 Septembre 1596 & les 25 Avril & Juillet 1600. Il fut Sénéchal de Lyon par Brevet du 4 Juin 1611, Gentilhomme de la Chambre du Roi le 25 Mai 1616, en survivance de son pere; fit un premier testament avec sa femme le 28 Mai 1625; un second au Château de Botheon, après le décès de sa femme le 27 Octobre 1640, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juin 1613, *Françoise de Tournon*, fille de *Just-Louis*, Baron *de Tournon* & de Chalençon, Comte de Roussillon, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Bailli du Vivarais, Grand Sénéchal d'Auvergne, & de *Madelene de la Rochefoucauld*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. ROGER, auteur de la branche des Seigneurs de Tallart, Marquis de la Baume, puis Ducs d'Hostun rapportée ci-après; — 3. LAURENT, Commandant un Vaisseau du Roi, appellé *la Thérese*, mort au Siége de Candie en 1669, sans avoir été marié. Il institua héritier universel ROGER D'HOSTUN, son frere; — 4. HENRIETTE, mariée, par contrat du 1 Août 1641, à *Roger de Nagu*, Marquis de Varennes, Baron de Marzé, Gouverneur d'Aigues-Mortes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils puîné de *François de Nagu*, Maréchal-de-Camp, Chevalier des Ordres, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & d'*Eléonore du Blé d'Uxelles*; — 5. MARTHE, Religieuse Ursuline à Lyon; — 6. & CATHERINE, Religieuse au Couvent de Notre-Dame de Tournon.

XI. LOUIS D'HOSTUN, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Botheon & de Mirabel, Seigneur de Mex & Perigneux, plaida contre son frere puîné, recueillit les Seigneuries de Verdun, de Botheon & autres biens substitués de la Maison *de Gadagne*. Il épousa *Philberte de Becerel*, fille de *Claude*, Seigneur de Marlia, la Bastie, Colonge & de Vaux, au pays de Bresse, & de *Philberte de Chenay*, dont: — 1. GILBERT, qui suit; — 2. CHARLES-JOSEPH, dit *le Comte de Gadagne*, Capitaine de Carabiniers dans le Régiment Royal-Piémont, qui quitta le service en 1694; — 3. autre CHARLES-JOSEPH; — 4. GABRIEL, qui n'a point été marié; — 5. ANTOINETTE-ARMANDE, mariée à *Michel-Joseph de Belly*, Seigneur de Peruciere au Comtat d'Avignon; — 6. & ISABEAU, Religieuse au Monastere de Jourcey en Forez.

XII. GILBERT D'HOSTUN, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Botheon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villeroy, Lieutenant de Roi, Commandant en la Province de Forez, mort à Paris le 5 Février 1732, avoit épousé *Marie-Claire d'Albon*, troisieme fille de *Gilbert-Antoine d'Albon*, Comte de Chazeul, Chevalier d'honneur de HENRIETTE D'ANGLETERRE, & de *Claude Bouthillier-de-Rancé*, morte le 21 Octobre 1727, âgée de 80 ans, dont: — CHARLOTTE-LOUISE D'HOSTUN-DE-GADAGNE, Comtesse de Verdun, Baronne de Botheon, morte le 11 Mai 1750, dans la 68e année de son âge. Elle avoit épousé, 1°. par contrat du 28 Février 1704, FRANÇOIS D'HOSTUN, Marquis de la Baume, son cousin; & 2°. en 1710, *Renaud Constant*, dit *le Marquis de Pons*, Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, chef des nom & armes de la Maison de *Pons* en Saintonge, fils de feu *Isaac-Renaud de Pons*, Marquis de la Cuze, Seigneur & Baron des terres de Thors & des Châtellenies de Saint-Pompain, & de Guenouillé, & de *Constance de Foucault-de-Saint-Germain-Beaupré*. Le Marquis *de Pons* est mort à Paris le 27 Septembre 1741, âgé de 55 ans, laissant pour fils unique: — LOUIS-HENRI, Comte *de Pons*. Voyez PONS.

Marquis de la BAUME-D'HOSTUN, puis Ducs d'HOSTUN.

XI. ROGER D'HOSTUN, Marquis de la Baume-d'Hostun, Baron d'Arlan, de Vauches & de Charmes, Seigneur de Saint-Bonnet, second fils de BALTHASARD, dit *de Gadagne*, & de *Françoise de Tournon*, fut institué héritier de son pere, par son testament du 27 Octobre 1640, acquit, pour 250 mille livres, les Terre

& Comté de Tallart & de Fontaine-Sallée; fut fait Sénéchal de Lyon, par Lettres du 26 Janvier 1641, dont il prêta serment le 15 Février suivant, Commandant pour le Roi en l'absence des Gouverneurs dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Maréchal-de-Camp de ses Armées, & testa le 26 Février 1692. Il avoit épousé, par contrat du 17 Mai 1648, *Catherine de Bonne-d'Auriac*, fille & héritiere d'*Alexandre de Bonne*, Seigneur d'Auriac & de la Rochette, Vicomte de Tallart, Maréchal-de-Camp & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Lyonnois, & de *Marie de Neufville-Villeroy*, dont:

XII. Camille d'Hostun, né en 1652, Duc d'Hostun, Comte de Tallart, Baron d'Arlan, Seigneur de la Terre d'Eymeu, par acquisition faite le 6, & unie au Duché d'Hostun, par Lettres-Patentes du 9 Mars 1713, Seigneur du Duché de Lesdiguieres, par acquisition faite en 1719. Il commença de porter les armes en qualité de Guidon des Gendarmes Anglois, fut Mestre-de Camp du Régiment Royal-des-Cravates en 1665; servit dans la guerre d'Hollande en 1672; se trouva dans toutes les occasions d'honneur où il put acquérir de la gloire, particulierement en 1674, au combat de Senef, eut le commandement du corps de batáille aux combats de Mulhausein & d'Urchem; fit les campagnes de 1675 & 1676; fut fait Brigadier en 1677, continua de servir jusqu'à la paix de Nimegue, & depuis aux siéges de Courtray en 1683, & de Luxembourg en 1684; fut fait Maréchal-de-Camp en 1688, eut part, en 1691, aux avantages que les troupes du Roi remporterent contre l'Electeur de Saxe; à la défaite du Prince *de Wirtemberg*, à la levée du Siége d'Eberssebourg, où il fut blessé, & à l'attaque de Rhinfeld; fait Lieutenant-Général en 1693; il continua de servir jusqu'à la paix; fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & à son retour honoré du Collier des Ordres & du Gouvernement du pays de Foix; passa, au commencement de la guerre suivante, en Allemagne, pour y commander; fut créé Maréchal de France le 14 Janvier 1703; fit lever le siége devant le Château de Traerbach; servit sous le Duc de Bourgogne au siége de Brisac, & après la prise de cette place, le 6 Septembre de ladite année, mit le siége devant Landau, gagna la bataille de Spire le 15 Novembre suivant sur le Prince de *Hesse-Cassel* & le Prince *de Nassau-Weibourg*; fit passer, en 1704, un secours considérable au Duc de Baviere; mais il fut défait & fait prisonnier à la journée d'Hochstet, le 13 Août de la même année, & conduit en Angleterre, où il resta jusqu'au mois de Novembre 1711. Depuis sa détention, le Roi lui donna, au mois d'Octobre 1704, le Gouvernement de la Franche-Comté, & il fut créé Duc d'Hostun, par Lettres du mois de Mars 1712. Il mourut le 30 Mars 1728, âgé de 76 ans, un mois & 25 jours, & fut enterré dans l'Eglise des Dames de Sainte-Elisabeth, rue du Temple à Paris. Il avoit épousé, le 28 Décembre 1677, *Marie-Catherine de Grolée-de-Viriville-la-Tivoliere*, morte le 30 Mai 1701, âgée de 48 ans, fille de *Charles de Grolée*, Chevalier, Comte de Viriville-la-Tivoliere, Chastonnay, Beaurepaire, &c. Gouverneur de la ville & citadelle de Montélimart, & de *Catherine de Dorgeoise*, dont: — 1. François d'Hostun, Marquis de la Baume, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort à Strasbourg, le 20 Septembre 1704, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstet. Il avoit épousé, le 28 Février 1704, Charlotte-Louise d'Hostun-de-Gadagne, Comtesse de Verdun, Baronne de Botheon, sa cousine, fille unique de Gilbert d'Hostun, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, & de *Marie-Claire d'Albon*, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance le 9 Décembre 1710, avec *Renaud Constant*, Comte *de Pons* & de Lonzac. Voyez le degré XII de la branche précédente; — 2. Marie-Joseph, qui suit; — 3. & Catherine-Ferdinande, mariée, par contrat du 18 Mai 1704, à *Gabriel-Alphonse*, Marquis *de Sassenage*, Seigneur de Virey & de Bruslon, Marquis de Pont en Royans, Seigneur d'Izeron & de Vourey, mort en 1706. Il étoit fils de *Charles-Louis-Alphonse*, Baron *de Sassenage*, & de *Christine de Salvaing*.

XIII. Marie-Joseph, Duc d'Hostun, Pair de France, Comte de Tallart, Seigneur du Duché de Lesdiguieres, Baron d'Arlan, Seigneur de Sillan, Saint-

Etienne & Yseaux, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Galmier-Verigneux, &c. Chevalier des Ordres, Gouverneur du Comté de Bourgogne, fut d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, se démit du Prieuré de Saint-Etienne du Plessis-Grimoud, en 1706, après la mort de FRANÇOIS D'HOSTUN, son frere aîné, pour entrer dans les Mousquetaires, demeura prisonnier à la bataille de Ramillies en Flandres, le 23 Mai de la même année, fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, le 30 Novembre 1707; & se trouva à la bataille gagnée sur les Impériaux le 26 Août 1709, par le Comte *du Bourg*. Le Maréchal, Duc *de Tallart*, son pere, se démit en sa faveur de son Duché, dont il obtint l'érection en *Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1715; fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, & pourvu du Gouvernement particulier des ville & citadelle de Besançon, en survivance de son pere, le 20 Mai 1720, & reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724. Il est mort le 6 ou 9 Septembre 1755, dans la 72ᵉ année de son âge. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Versailles, le 14 Mars 1713, *Marie-Elisabeth-Angélique-Gabrielle de Rohan*, née le 17 Janvier 1699, fille d'*Hercule-Meriadec de Rohan*, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Prince de Soubise, & d'*Anne-Geneviéve de Levis-Ventadour*. Elle fut nommée une des Dames du Palais en 1725, Gouvernante des Enfans de France, en survivance de la Duchesse Douairiere *de Ventadour*, sa grand-mere, le 4 Septembre 1729, mise en possession de cette place, en Mars 1732. Elle est morte le 4 Janvier 1754. De ce mariage est issu:

XIV. LOUIS-CHARLES D'HOSTUN, Duc de Tallart, né le 14 Février 1716, fait Colonel du Régiment de son pere le 7 Juillet 1732, Duc par démission, en Décembre de la même année, & alors appellé *Duc* D'HOSTUN, mort le 19 Septembre 1739. Il avoit épousé, le 7 Décembre 1732, *Marie-Victoire de Prie*, née le 28 Novembre 1717, à Thurin en Piémont, morte sans enfans le 3 Août 1738, fille unique du premier lit du feu Marquis *de Prie*, Chevalier des Ordres. Les armes: *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

HOTMAN: Famille originaire de la ville d'Emerick, au Duché de Cleves.

I. LAMBERT HOTMAN, fils de GERARD, vint en France avec *Engilbert de Cleves*, Comte de Nevers, vers l'an 1470, & selon la tradition de ses successeurs, il fut Maître-d'Hôtel de ce Prince, mourut à Paris le 24 Décembre 1514, & fut inhumé dans l'Eglise des Innocens. Il avoit épousé, 1°. *Marie Brempt*; 2°. *Marie Garnier*; & 3°. *Catherine* ou *Jacqueline de Vic*, desquelles il eut 14 enfans, entr'autres de la derniere — 1. LAMBERT, Prieur de Saint-Maurice de Senlis, mort en Février 1573, âgé de 84 ans; — 2. ADRIEN, Religieux à Cluny; — 3. JEAN, qui suit; — 4. THIBAUT, auteur d'une branche éteinte; — 5. PIERRE, auteur de la quatrieme branche, mentionnée ci-après; — 6. CHARLES, Secrétaire du Roi, mort sans enfans le 28 Juillet 1538; — 7. GUILLEMETTE, mariée, 1°. à *Jean le Jay*, Secrétaire du Roi; & 2°. à *Jean le Tellier*, Conseiller au Grand-Conseil & grand Rapporteur; — 8. & ISABEAU, femme de *Pierre le Lorrain*, morte le 1 Août 1571, & inhumée à Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

II. JEAN HOTMAN, Sieur de Balisy, né à Paris en 1479, Caissier ou Trésorier de l'Ordre de Malte, enterré à Saint-Barthelemi, avoit épousé *Thomasse le Lorrain*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. CHARLES, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. JEAN, Greffier en la Cour des Monnoies le 18 Décembre 1558, marié à *Catherine Boucher*, fille de *Pierre*, Sieur d'Orsay, Avocat au Parlement; & de *Jeanne de la Grange*, dont: — MADELENE HOTMAN, femme de *Jean de Cormont*, Seigneur de Villeneuve, Gouverneur de Pont-sur-Seine, morte en 1595, laissant des enfans; — 4. LAMBERTE, mariée à *Michel Vialart*, Président au Grand-Conseil, reçu en 1572; — 5. ANNE, femme, 1°. de *Jean Boursier*; 2°. de *Jean Vivien*; & 3°. de *Guillaume Pichonnat*; — 6. & GUILLEMETTE HOTMAN.

III. PIERRE HOTMAN, Seigneur de Fontenay, mort avant le 5 Juillet 1578, avoit épousé *Jeanne Marteau*, fille de *N... Marteau*, Sieur de la Chapelle, de laquelle il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANNE, femme de *Léonard*

Kerquifinian, Auditeur des Comptes; — 3. Nicole, mariée à *Louis du Hamel*, Seigneur de Guiffeville, Auditeur des Comptes; — 4. & Catherine, mariée, 1°. à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances, dont — *Nicolas de Verdun*, premier Président au Parlement de Paris; & 2°. à *François de Fortia*, Seigneur de la Grange, Trésorier des Parties Casuelles, mort en 1595, & elle en 1627.

IV. François Hotman, Seigneur de Marfontaine, Fontenay & Pailly, Conseiller du Roi en ses Conseils, Conseiller de l'Epargne en 1595, Ambassadeur en Suisse, mort à Soleure en 1600, & inhumé à l'Ave-Maria de Paris, avoit épousé, en 1574, *Lucréce Granger*, fille de *Jean*, Seigneur de Liverdis, Ambassadeur en Suisse & aux Grisons, & de *Louise de Rhuyn*, dont: — 1. François, Seigneur de Morfontaine, Abbé de Saint-Médard de Soissons, Chanoine de l'Eglise de N. D. de Paris, Conseiller au Parlement le 14 Juin 1597, mort en 1636, âgé de 60 ans; — 2. Timoléon, qui suit; — 3. Paul, Enseigne aux Gardes; — 4. Philippe, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 5. Marie, femme de *Vincent Bouhier*, Seigneur de Beaumarchais, Trésorier de l'Epargne, le 12 Juillet 1596, morte en 1626; — 6. & Louise, mariée, 1°. à *Catherine d'Aumale*, Lieutenant des Cent-Suisses de la Garde du Roi, & Gentilhomme ordinaire; & 2°. à *Josias de Montmorency*, Seigneur de Bours, Capitaine aux Gardes.

V. Timoléon Hotman, Seigneur de Fontenay, Trésorier de France à Paris, mort en 1650, avoit épousé *Marie-Marcelle de Bouqueval*, fille de *Claude*, Maître des Comptes, & d'*Anne le Picard*. Leurs enfans furent: — 1. Vincent, Seigneur de Fontenay, Nancel, Marcigny, Conseiller au Grand-Conseil le 30 Mai 1650, Maître des Requêtes le 23 Août 1656, Procureur-Général de la Chambre de Justice en 1663, successivement Intendant de Tours, de Bordeaux, de Paris, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances en 1669, mort le 14 Mars 1683, sans postérité de son mariage avec *Marguerite Colbert*, veuve, en premieres noces, de *Denis l'Hermite*, Capitaine des Chevaux-Légers & Intendant de Cassel; & en secondes de *Claude Machault*, Seigneur d'Arnouville, Conseiller au Grand-Conseil, & fille d'*Oudard Colbert*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Antoinette Sevin*; — 2. Mathieu, qui suit; — 3. Timoléon, Chevalier de Malte, tué sur mer; — 4. Anne, mariée à *François Portail*, Maître des Comptes, fils d'*Antoine Portail*, Procureur du Roi au Mans; — 5. & Madelene, femme d'*Elie d'Aliger-de-Saint-Cyran*, & remariée à *Claude de Rochefort*, Comte de Lucé, le 22 Novembre 1660.

VI. Mathieu Hotman, Seigneur de Villegomblain, Capitaine au Régiment de Picardie, épousa *Ursule Trouillard*, Dame de Baron, près Senlis, morte le 1 Février 1728, dont: — 1. Vincent-Marguerite, qui suit; — 2. Timoléon, Chevalier de Malte le 31 Août 1700; — 3. Mathieu, aussi Chevalier de Malte, reçu le 27 Septembre 1708; — 4. Marguerite, Abbesse de Sainte-Glossinde de Metz; — & d'autres filles, Religieuses.

VII. Vincent-Marguerite Hotman, Seigneur de Villegomblain & de Baron, mourut le 12 Février 1751, sans enfans, de son mariage contracté en 1726, avec *Marie de Breget*.

Seconde Branche.

V. Philippe Hotman, Seigneur de Morfontaine, Montmélian & Pagny, quatrieme fils de François & de *Lucréce Granger*, Maître-d'Hôtel du Roi, Intendant des turcies & lévées de France, mort le 21 Février 1643, & inhumé à l'Ave-Maria, avoit épousé Catherine Hotman, morte le 6 Août 1677, fille de Pierre Hotman, Conseiller au Châtelet, & de *Catherine Champin*: ses enfans furent: — 1. François, qui suit; — 2. Nicolas, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. Pierre, Seigneur de Fontenay, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite de Valade*; — 4. Robert, mort en bas-âge; — 5. Catherine, Religieuse à Longchamp; — 6. & Marie-Louise, Religieuse à Notre-Dame de Meaux.

VI. François Hotman, Seigneur de Morfontaine, Marquis de Villiers-Saint-Georges, près Provins, Maître-d'Hôtel du Roi, épousa *Marie-Thérese Thevenin*, morte en Août 1672, & inhumée à l'Ave-Maria; laissant: — François-Ambroise, mort sans postérité; — & trois filles.

VI. Nicolas Hotman, Seigneur de Montmélian, frere puîné de François, Capitaine au Régiment de Normandie, mort le 24 Octobre 1705, avoit épousé *Anne Pochon*, de la ville d'Orléans, fille de *Nicolas Pochon*, Sieur de Cormorin, dont, entr'autres enfans: — Louis & Nicolas-Hector.

VII. Nicolas-Hector Hotman, Seigneur de Fontenay en Beauce & des Maires, né le 14 Mars 1684, épousa, à Orléans en 1708, *Claude Jogues*, de laquelle sont issus: — 1. Jean-Alexandre, qui suit; — 2. Antoine, Chanoine de l'Eglise d'Orléans; — 3 & 4. Nicolas-Guillaume-Hector, & Louis-César-Charlemagne; — & deux filles.

VIII, Jean-Alexandre Hotman, Seigneur de Fontenay & des Maires, Capitaine au Régiment de Chartres, a épousé, par contrat du 9 Mai 1755, *Marie-Thérese Bayetet-de-Boissy*, fille de *Charles-Boromée*, Seigneur de Boissy, & de *Marie-Françoise Pochon-de-Beauregard*. Nous ignorons s'il en a postérité.

Troisieme Branche.

III. Charles Hotman, second fils de Jean & de *Thomasse le Lorrain*, Seigneur d'Acheres & de Rougemont, Auditeur des Comptes le 4 Décembre 1531, & Maître des Comptes à Paris, mort le 26 Février 1588, & inhumé à Saint-Paul, avoit épousé, le 3 Février 1556, *Geneviéve Perrot*, morte le 2 Décembre 1569, fille de *Miles Perrot*, Maître des Comptes, & de *Madelene Gron*. Il en eut: — Charles, qui suit; — & Madelene, née en Décembre 1558, femme d'*Olivier de Fontenay*, Conseiller au Parlement, dont un fils & une fille.

IV. Charles Hotman, II. du nom, Seigneur d'Acheres & de Rougemont, Maître des Comptes, fut privé de son office en 1594, pour avoir été trop ardent Ligueur. Il avoit épousé *Marie Balard*, fille de *Nicolas*, & de *Jeanne Hemon*. Leurs enfans furent: — 1 & 2. Philippe & Jacques; — 3. Jean, Abbé de la Cour-Dieu; — 4. Charles, maintenu dans sa noblesse par Arrêt de 1671, avec Jean & Nicolas, ses freres; — 5. Nicolas; — 6. Marie, femme de *Nicolas Bouchavet*, Seigneur de Bourcy; — 7. Anne, mariée à *N.... Brachet*, Seigneur de la Brouvesche; — 8. & Madelene, épouse de *N... Lottin*, Conseiller au Parlement de Paris.

Quatrieme & derniere Branche.

II. Pierre Hotman, cinquieme fils de Lambert, & de *Catherine de Vic*, sa troisieme femme, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, Lieutenant des Eaux & Forêts à la Table de Marbre du Palais, puis Conseiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1544, mort le 27 Mars 1554, & inhumé aux Carmes, avoit épousé *Paule de Marle*, fille de *Waast de Marle*, Seigneur de Vaugien & de Villiers-Saint-Pol, & de *Jacqueline Dupuy*, dont: — 1. François, qui suit; — 2. Jean, Secrétaire du Roi, mort à Tours en 1596; — 3. Philippe, Seigneur de Cermaine, Conseiller au Châtelet, mort le 14 Décembre 1593, âgé de 60 ans, & inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé *Catherine Badoulleau*, de laquelle il eut: — (a) Pierre Hotman, Conseiller au Châtelet après lui, mort le 26 Septembre 1624, âgé de 41 ans, laissant de *Catherine Champin*, son épouse, — Catherine Hotman, femme de Philippe Hotman; — (b) Paul, Secrétaire du Roi; — (c) & Madelene, femme, le 6 Novembre 1604, de *Jacques Versoris*, Seigneur de Colomieres, Secrétaire du Roi, dont elle eut des enfans; — 4. Paul Hotman, Trésorier de la Vénerie du Roi, mort à Riom en Auvergne en 1593; — 5. Antoine, Avocat au Parlement, ensuite Avocat-Général du Parlement de la Ligue, mort en 1596, & inhumé à Saint André-des-Arcs. Il laissa de *Jeanne Absolu*, son épouse, — (a) Antoine Hotman, Capucin; — (b) Jacques, Trésorier du Duc *de Guise* en 1618, puis Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des

des guerres en Bourgogne, marié 1°. sans enfans, à *Madelene Ayrault*, fille de *René Ayrault*, Procureur au Parlement, & de *Madelene Rosée*; & 2°. à *Madelene Boucherat*, fille de *Guillaume Boucherat*, Auditeur des Comptes, & de *Marie-Marguerite Perrot*; — (c) JEAN-JACQUES, Seigneur de Marcigny, Avocat au Parlement, puis Gentilhomme servant le Duc *d'Orléans*; — (d) & CATHERINE, femme d'*Alexandre Drouart*, Greffier au Châtelet; — 6. JEAN HOTMAN, Prieur de Saint-Maurice de Senlis, mort en 1572; — 7. & CHARLES, Secrétaire de la Reine ELISABETH, femme de CHARLES IX, mort en 1589, laissant de *Marguerite de la Croix*, son épouse, — MICHEL HOTMAN, Secrétaire du Roi, mort en Provence en 1611; — MARGUERITE, femme de *N.... Poncet*, Intendant du Chevalier *de Vendôme*, Grand-Prieur de France; — & ANNE HOTMAN, femme de *Pierre Chapelain*, Seigneur de Palluau, Maître-d'Hôtel du Duc *de Mercœur*, mort le 29 Août 1624, & inhumé à Saint-Roch.

III. FRANÇOIS HOTMAN, né à Paris le 23 Août 1524, Docteur en droit & célebre Avocat de Paris, Auteur de plusieurs ouvrages de Droit & autres, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, Conseiller d'Etat du Roi de Navarre, mort à Basle en Suisse le 12 Février 1590, avoit épousé *Claude Ambelin*, fille de *Guillaume Ambelin*, Sieur de la Riviere-Goury, dans le Diocèse d'Orléans, & de *Françoise Brachet*. Elle mourut à Montbelliard en 1583, laissant: — 1. JEAN, qui suit; — 2. DANIEL, Abbé de Saint-Nicaise de Reims, puis Prêtre de l'Oratoire, mort en 1634; — 3. THÉODORIE, femme de *Jean Burquenon*, Secrétaire du Prince *de Condé*; — 4. SUSANNE, mariée 1°. à *Jean Mantel*, Seigneur d'Argentenay, & 2°. à *Antoine d'Aillebouft*, Avocat au Parlement; — 5. & MARIE, femme, en premieres noces, de *Jean Masuel*, &, en secondes, de *René Telusson*.

IV. JEAN HOTMAN, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, Conseiller de HENRI DE BOURBON, Roi de Navarre, & Maître des Requêtes de son Hôtel le 14 Janvier 1595, Agent de ce Prince en diverses Cours d'Allemagne, lorsqu'il fut devenu Roi de France sous le nom de HENRI IV, obtint Arrêt de la Cour des Aides, qui le déclara *issu de noble lignée*. Il mourut le 26 Janvier 1636, âgé de 84 ans, & avoit épousé *Jeanne de Saint-Martin*, fille de *René de Saint-Martin*, Seigneur de Vuvigne. Ses enfans furent: — 1. CHARLES ou ROBERT, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Tour, marié à *Madelene de Brosse*, le 24 Septembre 1634, dont deux garçons & trois filles; sçavoir — FRANÇOIS, FLORENT, OLIMPE, CÉCILE & MADELENE; — 3. HENRI, Lieutenant d'une Compagnie en Hollande; — 4. & SUSANNE, femme de *Benjamin de Cumont*, Seigneur de Vassé & de Fiefbrun.

V. CHARLES ou ROBERT HOTMAN, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, Capitaine d'Infanterie, épousa *Marie de la Taille*, fille de *Valentin*, Seigneur de Fresnay & de Faraoville, & de *Louise de Montliard*, Dame de Rumont, dont, entr'autres entr'autres enfans, — CHARLES HOTMAN, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, qui vivoit en 1642. Les armes: *emmanché d'argent & de gueules de dix piéces.*

HOTOT: Famille de Normandie, qui portoit: *d'argent, à la fasce d'azur accompagnée de quatre aiglettes de sable.* Ceux de ce nom ont été reconnus par *Montfaouq*, *Chamillart*, &c. pour être de *noble race.* Voici ce que nous en avons pu recueillir.

JEAN DE HOTOT, portoit: *d'argent, à une fasce d'azur & 4 aiglettes de sable*, dit *Gabriel du Moulin.*

THOMAS DE HOTOT *brisoit d'un lambel de gueules*; d'autres ont aussi *brisé d'une fasce de sable*, dit *la Roque*; ils vivoient à la fin du 14e siécle.

ROGER DE HOTOT vivoit avec *Luce Coulonces*, sa femme, l'an 1247. — ROBERT DE HOTOT, Sieur de Beaumont le Richard & de la Chapelle, est nommé dans deux contrats datés des années 1287 & 1294. — PIERRE DE HOTOT tenoit un fief de Chevalier en entier sous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE.

JEAN DE HOTOT, Chevalier, Seigneur de Hotot & de Vasquel, avoit épousé

Jeanne de Beauchamp, petite niéce du Connétable *du Guesclin;* ils sont nommés en un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1398.

JEAN DE HOTOT, Seigneur de la Motte, fit ses preuves en l'an 1523, commençant à Messire JEAN DE HOTOT, Chevalier, Seigneur de Beaumont, qui avoit épousé *Catherine* (ou *Antoinette*) *de Luxembourg*, dont: — RICHARD DE HOTOT, pere de — THOMAS DE HOTOT, marié à *Jeanne de Percy*. Il en eut: — Messire HENRI DE HOTOT, Chevalier, qui épousa *Jeanne de Vassy*, dont: — THOMAS & ROBERT, qui firent leurs preuves en 1463.

Autres preuves faites en 1624, qui commencent à PHILIPPE DE HOTOT, Châtelain de Beaumont le Richard, la Chapelle, Asnieres, Mesieres & Louviers. Il épousa *Jeanne du Hommet*, dont: — GILLES DE HOTOT, pere de — HENRI DE HOTOT: celui-ci eut pour fils: — THOMAS DE HOTOT, Châtelain de Beaumont, qui eut ses biens confisqués par HENRI V, Roi d'Angleterre, lequel les donna à *Jean Fastofs*, Anglois. Il avoit épousé *Anne de la Luzerne*, dont:

MICHEL DE HOTOT, Châtelain de Beaumont, marié à *Jeanne de Tilly*: ils continuerent la branche. *Hist. de Harcourt, page* 1109 *& suivantes*, & *Hist. de Normandie par* GABRIEL DU MOULIN.

On trouve encore en Normandie une autre famille du nom de HOTOT, qui portoit: *d'azur, semé de molettes d'or, au lion d'or, armé & lampassé d'argent.* De cette Noblesse étoient:

SAVARY DE HOTOT & ROBERT, son fils, qui donnerent les fiefs de Hotot & Saint-Suplix en Caux, à la Madelaine & Hôtel-Dieu de Rouen, ce qui fut confirmé par l'Archevêque *Gautier*.

PIERRE DE HOTOT fit aussi le don du moulin de Camey, que confirma HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie: il vivoit dans le XIIe siécle.

PIERRE DE HOTOT, Chevalier, vivoit en 1204; sa femme se nommoit *Julienne*. Monseigneur NICOLAS DE HOTOT, commandant un Vaisseau de guerre, Monseigneur GUILLAUME DE HOTOT, & Monseigneur ROGER DE HOTOT, tous trois Chevaliers, firent le voyage de mer avec Monseigneur *Jean, Sire de Harcourt*, Amiral de France, l'an 1295.

COLART DE HOTOT, Chevalier, vivant en 1337. — THOMAS, Sire DE HOTOT, Chevalier du Bailliage de Caux, & — RICHARD DE HOTOT, Chevalier Bachelier, assisté de dix Ecuyers, servoient en 1337 & 1339.

Cette maison paroît s'être éteinte à la fin du 14e siécle ou au commencement du 15e.

(*Voyez l'Hist. de Harcourt, page 1767 & suivantes*, & celle de Normandie par *Gabriel du Moulin.*

HOUCHIN: Ancienne Noblesse d'Artois, de laquelle étoit

CHARLES-CLAUDE DE HOUCHIN, Seigneur de Longastre & d'Annezin, marié, en 1688, à *Béatrix du Châtelet*, Dame de Hautbourdin & d'Emerin, fille de *François*, Vicomte de Hautbourdin, & de *Claire-Eugénie de Robles*, dont, entr'autres,

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE HOUCHIN, Marquis de Longastre, Seigneur de Hautbourdin, Emerin, Annezin, &c. mort en 1750, ancien Député général & ordinaire du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois. Il avoit épousé *Marie-Josephe-Thérese de Thiennes*, fille & héritiere de *Philippe-Georges-François*, Marquis de Berghes, & d'*Adrienne-Robertine de Thiennes*, sa cousine, de laquelle il a laissé plusieurs filles & un fils, nommé

LOUIS-ALBERT-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte DE HOUCHIN, Seigneur de Hautbourdin, Marquis de Longastre, &c. Député à la Cour pour le Corps de la Noblesse des Etats d'Artois en 1754. Il a épousé, 1°. en 1734, *Marie-Andrée-Josephe*, fille de *Jean-Joseph*, Vicomte *de Berghes*, Prince de Rache, & de *Marie-Josephe-Isabelle de Berghes*, héritiere de la Principauté de Rache; & 2°. en 174.... *Antoinette-Eugénie-Josephe de Bethune*, fille d'*Eugene-François*, Marquis de Hesdigneul, & de *Camille-Marie-Guilaine de Pietra-Santa*. Du premier lit est issu:

JEAN-JOSEPH-ANNE-MARIE, Marquis DE HOUCHIN, Sous-Lieutenant au Régi-

ment du Roi, Infanterie, lorsqu'il épousa, le 20 Juin 1754, *Marie-Jeanne-Georgette-Toussaint de Querouars*; fille de *Sébastien-Louis*, Marquis *de Querouars*, & de *Jeanne-Françoise de Kergroadès*. Nous ignorons s'il y a postérité de ce mariage, n'ayant point reçu de Mémoire.

HOUÇTEVILLE. Famille de Normandie, maintenue dans sa Noblesse le 1 Mars 1668.

Messire CHARLES DE HOUCTEVILLE, Seigneur du Saffey, du Homme, de la Vacherie, de Morsan & d'Aisle, Capitaine de Caen, Louviers, Marignan & Petre-Santo en Italie, avoit épousé *Florentine de Renty*, de laquelle il eut: — BONNE DE HOUCTEVILLE, femme de *Jean de Nollent-Bombanville*, vers l'an 1500.

LOUIS DE HOUCTEVILLE, Seigneur d'Annebos, Capitaine de Louviers, épousa *Françoise-Edmée de Prie*, de la maison de *Toucy*, dont,

LOUIS DE HOUCTEVILLE, Seigneur de Megremont & de Muy, qui épousa, par contrat du 14 Février 1564, *Marguerite des Hayes-d'Espinay*. Voyez *la Roque*, Histoire de la Maison *de Harcourt*, *p.* 973 & 1313. Les armes: *d'argent, à la fasce de sable*.

Il y a en Normandie HOUTTEVILLE DE LA MOTTE, Famille maintenue dans sa noblesse le 14 Juin 1670, qui porte pour armes: *coupé de sable & d'or*, & a beaucoup de rapport dans le nom & même quelque ressemblance dans les armes avec celle de HOUCTEVILLE, ce qui fait présumer que ce seroit la même.

HOUDAIN. Ancienne Noblesse d'Artois, qui remonte à

ANSELME, dit *le Chauve*, I. du nom, Seigneur DE HOUDAIN, lequel souscrivit à des Lettres octroyées par *Baudouin*, Comte de Flandres, à l'Abbaye de Berg-Saint-Vinox l'an 1067. Il eut pour fils:

ANSELME, II. du nom, Seigneur DE HOUDAIN & de Choques, vivant l'an 1120. Il laissa trois garçons; sçavoir: — ANSELME, qui suit; — EUSTACHE, auteur des Seigneurs de Choques, rapportés ci-après; — & GEOFFROY DE HOUDAIN, Chevalier, nommé avec EUSTACHE, son frere, dans un titre de l'an 1148.

ANSELME, III. du nom, Seigneur DE HOUDAIN, eut pour femme *Aigline de Saint-Paul*, fille de *Hugues*, Comte *de Saint-Paul*, & sœur d'*Eguerrand*, aussi Comte *de Saint-Paul*, dont: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. ROBERT, Chevalier, lequel eut une fille, nommée MAHAUD DE HOUDAIN; — 3 & 4. ENGUERRAND & GUY, Chevaliers, nommés dans des Lettres de 1185.

HUGUES, Seigneur DE HOUDAIN, souscrivit à une Charte de l'an 1174, & eut pour fille unique: — BÉATRIX DE HOUDAIN, femme de *Siger*, II. du nom, Châtelain *de Gand*, fils de *Siger*, I. du nom, Châtelain *de Gand*, & de *Pétronille de Courtray*, son épouse.

Seigneurs de CHOQUES.

EUSTACHE DE HOUDAIN, Seigneur de Choques, second fils d'ANSELME, II. du nom, fut pere

D'ANSELME DE HOUDAIN, Seigneur de Choques, qui vivoit du tems de *Gozon*, Abbé de Choques.

EUSTACHE DE HOUDAIN, son fils, Seigneur de Choques, eut de sa femme,

HUGUES DE HOUDAIN, vivant en 1216, & marié à *Mahaud de Bethune*, veuve de *Gautier*, Châtelain *de Bourbourg*, & fils de *Robert le Roux*, Seigneur de Bethune, & d'*Adélaïde de Saint-Paul*. Cette Dame donna à l'Eglise de St Jean-Batiste de Choques, son étang de la Pugnoie, par Lettres du mois de Novembre 1220, & ne laissa qu'une fille, nommée — ALIX DE HOUDAIN, Dame de Choques, femme de *Jean*, Seigneur *de la Chaussée* ou *de la Cauchie*, Chevalier. Ils confirmerent ensemble le don fait de l'étang de la Pugnoie à l'Eglise de Choques, par acte du mois de Décembre 1225. Ils laisserent un fils, nommé *Hugues*, Seigneur de la Cauchie & de Choques, qui de sa femme, nommée *Marie*, eut un garçon & une fille, *Adam* & *Agnès*.

Houdain portoit pour armes : *d'or, au Créquier de sinople*. Les cadets, Seigneurs *de Choques*, y ont ajouté *un lambel d'azur de 3 piéces*.

* HOUDANCOURT. C'est le nom d'une Seigneurie près Beaumont-sur-Oise, érigée en *Comté*. Voyez Mothe-Houdancourt (la).

* HOUDETOT. Terre & Seigneurie dans le pays de Caux, Election de Caudebec en Normandie, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison, qui a formé plusieurs branches, & de laquelle est sortie un Grand Maître des Arbalêtriers de France, dans

Robert, Sire de Houdetot, Chevalier du Bailliage de Caux en Normandie, & Capitaine général du Duché. Il commença à servir en Flandres sous le Maréchal *de Trie*, en 1318, en Languedoc & en Guienne en 1323. Il continua de servir dans les mêmes provinces sous *Raoul*, Comte *d'Eu* & de Guines, Connétable de France en 1337, & encore sous lui en Flandres ès années 1338, 1339 & 1340. Son sceau au bas d'un titre du 15 Juillet 1340, est chargé de *6 porcs, 3, 2 & 1*. Il étoit Sénéchal d'Agenois en 1342, 1343, 1344 & 1345. Il fut créé Maître des Arbalêtriers de France, par Lettres du 15 Mai 1350, servit en cette qualité dans la guerre de Picardie, sur les frontieres de la Normandie, sous le Gouvernement de *Geoffroy de Charny*, en 1350, 1351 & 1352. Il y étoit encore l'année suivante, sous le Maréchal *d'Audenehan*, qui l'envoya de Pontorson, au mois de Mars suivant, pour rendre compte au Roi de l'état du pays; au mois de Février précédent, il avoit été commis avec *Philippe de Troismons*, Chevalier, pour se transporter au Comté de Beaumont-le-Roger, dans les Châtellenies de Conches & de Breteuil, aux Vicomtés de Pont-Audemer, de Valogne & de Côtentin, pour en donner la saisine & possession au Roi de Navarre. Il se trouva au siége de Honfleur, sous *Louis de Harcourt*, Lieutenant du Duc de Normandie, Régent du Royaume au mois d'Août 1357, avec 13 Chevaliers, 39 Ecuyers & 10 Arbalêtriers. Il servit encore sur la fin de la même année à Pont-Audemer, à Orbec, au Bec-Hellouin & aux environs, & étoit mort en 1358.

La Terre de Houdetot a été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1724, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Normandie les 3 Août & 19 Novembre suivant, en faveur de Charles de Houdetot, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Grainbouville, Saint-Laurent, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont nous parlerons en son lieu, dans la Généalogie que nous allons donner de cette Maison. Les Seigneurs de ce nom présentent à la Cure, & rendent aveu au Roi du fief de Houdetot. Voici par ordre chronologique les anciens Seigneurs de Houdetot, dont, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag. 16 & suiv.*, nous ne marquerons les degrés que lorsque la filiation sera suivie.

Jean, le premier connu, Seigneur de Houdetot en Caux, suivit Robert *le Magnifique*, Duc de Normandie, à Jérusalem en 1034. Lui ou un autre Jean de Houdetot, suivit le Duc Guillaume, à la conquête de Normandie en 1066. — Jean & Colard de Houdetot, servirent sous Robert *Courteheuse*, Duc de Normandie, à la conquête de Jérusalem en 1097. — Jean de Houdetot, Chevalier, servit à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile vers l'an 1170. — Richard de Houdetot vivoit en 1229. — Guillaume, Chevalier, Seigneur de Houdetot, épousa, en 1250, *N... de Rippia*, fille de *Thomas de Rippia*, Seigneur & Patron de Vauville, l'Echelle, Doyenné, de Canville en Caux. — Colard de Houdetot vivoit en 1275, avec *N... Malet*, son épouse, fille de *Lucas Malet*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Offay, & de la seconde partie d'Herville. — Richard de Houdetot nomma à la Cure de Vauville Henri de Houdetot, qui y fut reçu par *Gilles*, Archevêque de Rouen, le 24 Janvier 1417. Il avoit épousé *N... Martel*, fille de *Louis Martel*, Seigneur de Buqueville & de Saint-Vigor, & de *Mahaud d'Estouteville*. On lui donne pour frere Guillaume de Houdetot, témoin avec *Pierre de*

Hangest, Bailli de Rouen, à un acte de l'an 1307. — RICHARD DE HOUDETOT étoit un des 15 Ecuyers hommes d'armes de la Compagnie de *Jean Malet*, Sire de Planes, Chevalier, qui fit montre à Rouen le 25 Juin 1355, & le 29 Mai 1356. — RICHARD DE HOUDETOT, l'un des trois Chevaliers de la Compagnie de *Robert d'Esneval*, Sire de Pavilly, passa en revue le 29 Juin 1364. — GUY DE HOUDETOT, dit *Porquet*, donna quittance, à Saint Jean d'Angely, le 16 Juillet 1354, de 30 livres en prêt sur ses gages, ceux d'un Ecuyer & d'un Archer à cheval de sa Compagnie. Il eut de *Marie la Bouteillere*, son épouse: — JEANNE DE HOUDETOT, mariée, en 1406, à *Lionnel de Braquemont*, Seigneur de Harfleur. — RICHARD DE HOUDETOT étoit Bailli de Rouen en 1381, & eut de son épouse *Marie de Boscvimont*, fille & héritiere du Seigneur *de Boscvimont* en Caux, JEAN & GUILLAUME DE HOUDETOT, enterrés à Vauvillé, — & JEANNE DE HOUDETOT, morte en 1396, sans enfans de son mariage avec *Jean Martel*, Seigneur de Bacqueville. — ROBILLARD DE HOUDETOT fit montre avec six Gendarmes de sa Compagnie, reçus à Caen le 21 Septembre 1370, & étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VI. — ROBIN DE HOUDETOT acquit, le 16 Février 1384, le fief de Blasqueville, qu'il céda à RICHARD DE HOUDETOT. — ROBERT DE HOUDETOT, Bailli de Caen, fut appellé à l'Echiquier de Normandie en 1391: il étoit frere de RICHARD DE HOUDETOT, mentionné ci-dessus, & de GUILLAUME DE HOUDETOT, duquel descendent toutes les branches dont nous donnerons la filiation. — GUILLAUME DE HOUDETOT vivoit en 1397, & étoit pere de CARDINET ou RICHARD, & de GUILLAUME DE HOUDETOT, Seigneur d'Esmondeville. — ROBERT DE HOUDETOT, Seigneur d'Esmondeville, fut pere de JEAN DE HOUDETOT, vivant en 1450, qui n'eut que deux filles. — GUILLAUME DE HOUDETOT, Seigneur de Bolleville, eut la Terre de Bihorel, que lui céda, le 29 Avril 1434, *Jeanne de Roncherolles*, veuve de GUILLAUME DE HOUDETOT, Chevalier & tutrice de JEAN DE HOUDETOT, son fils, pour le payement de 500 écus d'or, dont il avoit été caution pour une partie de la rançon du mari de *Jeanne de Roncherolles*; & JEAN DE HOUDETOT, fils de cette Dame, fit hommage au Roi, le 13 Novembre 1438, à cause de *Marie Vargonier*, son épouse, pour un fief situé à Sotteville sur la mer, & un autre à Epineville aussi sur la mer, Vicomté d'Arques.

I. GUILLAUME DE HOUDETOT, frere puîné de RICHARD, de ROBERT & de ROBILLARD DE HOUDETOT, mentionnés ci dessus, épousa, vers l'an 1360, *Marguerite de Regnierville*, morte vers l'an 1385, fille de *Simon*, Ecuyer, & de *Mai nonne de Regnierville*, dont: — GUILLAUME, qui suit; — & JEANNE DE HOUDETOT, femme de *Robert d'Herbouville*, Ecuyer, Seigneur d'Herbouville & de Thiouville, duquel elle étoit veuve en 1427.

II. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE HOUDETOT, &c. Chevalier, Bailli de Rouen, hérita de RICHARD DE HOUDETOT, son oncle, vendit à l'Abbé & au Couvent du Mont de Sainte-Catherine lès Rouen, le fief de Limanville, dans la Paroisse de Saint-Vaast-Dieppedalle, le 22 Février 1403. Il fut arrêté prisonnier lorsque la ville de Rouen fut prise par les Anglois, & paya 4000 écus d'or pour sa rançon à *Jean Robessart*, Chevalier, Seigneur d'Escayon. Son Château de Houdetot, dont il avoit commis la garde à GUILLAUME DE HOUDETOT, Ecuyer, son parent, fut brûlé avec les papiers, Lettres, Chartes, &c. suivant des Lettres de HENRI, Roi d'Angleterre. Il avoit épousé, 1°. le 22 Septembre 1396, *Guillemette de Rouvray*, morte sans enfans, niéce de *Guillaume de Bellengues*, Capitaine des Ville & Château de Rouen; & 2°. *Jeanne de Roncherolles*, fille de *Jean*, Seigneur *de Roncherolles*, & d'*Isabelle de Hangest*, Dame du Pont Saint-Pierre & de Hugueville, sœur de *Jean de Hangest*. Grand-Maître des Arbalêtriers. De ce mariage vinrent: — JEAN, qui suit; — ISABELLE; — & MARGUERITE, à laquelle son pere donna le fief de Quenonville le 6 Mai 1432.

III. JEAN, Ecuyer, Seigneur DE HOUDETOT, mort en 1492, après avoir fait des dons à ses cadets, avoit épousé, par contrat du 21 Août 14[illegible]1, *Marie de la Motte*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Motte-sur-Leret*, au Duché d'Orléans, & de *Catherine de Coutes*. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. GUIL-

LAUME, auteur de la branche des Seigneurs d'Auffay-la-Malet, rapportée ci-après; — 3. ROBERT, auquel ses pere & mere firent don, le 21 Novembre 1486, du patronage des Cures & Bénéfices de leurs Terres, pour parvenir plus honorablement à l'état de la Prêtrise. Il étoit Lieutenant du Château de Godefa à Gènes sous GUILLAUME DE HOUDETOT, son frere, & fut donné en ôtage pendant la Capitulation le 13 Août 1514; — 4. AMBROISE, femme de *Mathieu la Caille*, Seigneur d'Autretot, morte sans enfans; — 5. & PERRETTE, femme, en 1509, d'*Olivier l'Homme*, Archer des Gardes-du-Corps du Roi. Ils vivoient le 3 Janvier 1516.

IV. JACQUES DE HOUDETOT, Ecuyer, qualifié *fils aîné de noble homme* JEAN, Ecuyer, Seigneur DE HOUDETOT, &c. & de *Marie de la Motte*, dans son contrat de mariage, passé sous les sceaux de la Vicomté de Caudebec, transigea avec ses freres, au mois de Mars 1493, devint Seigneur d'Onveville par la mort, sans enfans, de *Guillaume de Sandouville*, frere de sa premiere femme, & mourut en 1513. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 20 Juillet 1484, *Madelene de Sandouville*, fille de *Jean*, Seigneur d'Onveville, & de *Gillette de Pardieu*; & 2°. le 23 Décembre 1490, *Jeanne de la Mare*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vauville l'Escarbot. Du premier lit vint: — JACQUES, qui suit; & du second: — FRANÇOIS, Prêtre.

V. JACQUES DE HOUDETOT, Ecuyer, Seigneur de Herville, fit rendre aveu au Roi par GUILLAUME, son fils aîné, de son fief de HOUDETOT. Il avoit épousé, par contrat du 20 Janvier 1507, *Perronne de Chenu*, fille de *Perrot*, Prince d'Yvetot, & de *N... Bauduchon*, dont: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. SIMON, lequel fut présent au contrat de mariage de son frere aîné, & mourut en 1545. Il avoit épousé *Madelene de Bouquetot*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabus, dont: —— FRANÇOISE DE HOUDETOT, femme de *Georges le Vannier*, Seigneur d'Ancretteville-sur-mer. Ils firent une vente le 7 Février 1573; — 3. & JEANNE, mariée à *Pierre de Roncherolles*, fils puîné de *Louis*, Seigneur de Hugueville, & de *Françoise de Hallwin*.

VI. GUILLAUME DE HOUDETOT, Seigneur d'Herville, rendit aveu de son fief au Roi le 21 Juin 1540, transigea avec son frere sur la succession de leur pere, par acte du 19 Février 1542, & mourut en 1556. Il avoit épousé, par contrat du 24 Juin 1540, *Susanne de Rouville*, fille de *Louis de Rouville*, Seigneur de Grainville, Grand-Veneur de France, & de *Susanne de Coesme*. Son frere *François*, Seigneur *de Rouville*, lui assura 10 mille livres en mariage. Leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; —— 2. JEAN, auteur de la branche des Marquis DE HOUDETOT, rapportée ci-après; — 3. CHARLES, non marié; — 4. ISABEAU, mariée, le 8 Juin 1573, à *Charles de la Fontaine*, Seigneur de Selletot, de la Geole & de Ganseville; — 5. LOUISE, femme de *Guillaume Mandot*, Seigneur de la Gruë; — 6. CHARLOTTE, Abbesse de Saint-Saen en Normandie; — 7. & MARIE DE HOUDETOT, morte fille.

VII. FRANÇOIS DE HOUDETOT, Seigneur de Herville, de Houdetot, de Vauville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, est ainsi qualifié dans l'aveu qu'il rendit à *Jean de Rouville*, Seigneur de Grainville, le 20 Mars 1579. JEAN DE HOUDETOT, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, lui fit donation de son fief du Mesnil, sis à Allouville, le 24 Décembre 1585. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 11 Mai 1562, *Françoise de Fay*, Dame de Perrine, fille & héritiere de *Louis de Fay*, Seigneur de Fercourt, & de *Françoise de Hangard*; & 2°. *Françoise Goupil*, veuve de *Charles Martel*, Seigneur de Fontaines. Elle étoit veuve de son second mari en 1599. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLES DE HOUDETOT, Ecuyer, dont la succession fut partagée en 1600; — 2. ADRIEN, qui suit; — 3. RENÉ, Seigneur de Barville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, suivant le second contrat de mariage de sa fille en 1638. Il épousa, par contrat du 27 Décembre 1600, *Madelene de Mautheville*, Dame dudit lieu, de Saint-Aubin sur la mer & du Bothillon, fille unique & héritiere de *Jacques*, Seigneur *de Mautheville*, de Saint-Aubin & du Bothillon, & de *Charlotte Martel*, Dame des Mesnils & de Senneville. RENÉ DE HOUDETOT eut pour fille unique:

— Adrienne de Houdetot, mariée 1°. à *René de Perenel*, Seigneur de Monterollier; & 2°. le 24 Mai 1638, à *René d'Auber*, Seigneur d'Aubeuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Charles d'Auber*, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, & de *Louise de Prie*; — 4. & Marie de Houdetot, alliée, le 12 Juin 1597, avec *Charles d'Auber*, Seigneur de Theuville en Caux.

VIII. Adrien de Houdetot, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Herville de Vauville, de Barville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, est qualifié *Marquis Châtelain* de Houdetot, *Seigneur & Patron de Vauville sur les Baons, Enneville, Herville, Robertot, Berville & Boisgribout*, dans le contrat de mariage de Catherine, sa fille, du dernier Octobre 1671. Il épousa, 1°. par contrat du 27 Février 1591, *Jacqueline Martel*, fille de *Charles Martel*, Seigneur de Fontaines, & de *Françoise Goupil*, & 2°. par contrat du 23 Avril 1630, *Nicole d'Herbouville*, fille d'*Adrien d'Herbouville*, Seigneur de Luneray, & de *Marie de Croismare*. Les enfans du premier lit furent: — 1. Charles de Houdetot, tué au siége de Montpellier en 1621; — 2. Adrienne, Religieuse à Saint-Saen le 20 Juin 1610, Abbesse en 1631; — 3. Susanne, mariée, le 28 Juin 1615, à *Blaise de Mauviel*, Seigneur de la Tournelle; — 4. Charlotte, femme, le 1 Mai 1628, de *Charles d'Herbouville*, Seigneur de Saint-Jean, fils d'*Adrien d'Herbouville*, Seigneur de Luneray-la-Gaillarde, & de *Marie de Croismare*, dont elle eut : —— *Jean-Batiste d'Herbouville*, reçu Chevalier de Malte en 1669; — 5. Jourdaine, Religieuse à Saint-Saen le 29 Septembre 1631. Du second lit sortirent: — 6. François de Houdetot, qui suit; — 7. Geneviéve, mariée, le 7 Janvier 1657, à *Claude Mallier*, Marquis du Houssay, fils de *Claude Mallier*, Seigneur du Houssay, Ambassadeur à Venise, puis Evêque de Tarbes, & de *Marie de Bailleul*; —— 8. Catherine de Houdetot, alliée, le 31 Octobre 1671, avec *Raoul d'Herbouville*, Seigneur de la Cour-le-Comte, fils de *Charles d'Herbouville*, Seigneur de Saint-Jean, & de Charlotte de Houdetot.

IX. François de Houdetot, Seigneur de Vauville, de Houdetot, de Herville, d'Onveville, le Hestray, &c. fut maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 16 Juillet 1667. Il avoit épousé, le 4 Juillet 1660, *Marie du Four*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaine-le-Châtel, & de *Charlotte du Chemin*. De ce mariage naquirent: — 1. Adrien-Joseph, qui suit; — 2. Jean-François, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Charles, mort le 14 Novembre 1727 sans enfans de *Marie-Elisabeth Erard-le-Gris-d'Eschaufour*, veuve en premieres noces de *N... le Marchand*, Seigneur de Saint-Manvieux; — 4. Nicolas, Cornette de la Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne en 1695, puis Mestre-de-Camp reformé de Dragons, mort sans alliance d'apoplexie en 1738; — 5. Charlotte, morte aussi sans alliance; — 6. Catherine, Religieuse à Bellefonds à Rouen; — 7. & Marie-Constance de Houdetot, Religieuse aux filles de Sainte-Marie à Rouen en 1731.

X. Adrien-Joseph de Houdetot, Seigneur d'Onveville, de Vauville, de Robertot, &c. dit *le Marquis de Houdetot*, mort, avoit épousé, par contrat du 30 Décembre 1694, *Marie-Madelene de Châlons*, fille de *Rodrigue de Châlons*, Seigneur d'Allonville & de Cretot, & de *Catherine Briffaut de Bressy*, dont: — Adrien-François, qui suit; — & Marie-Madelene de Houdetot, mariée, le 24 Juillet 1723, à feu *Louis de Bec de Lievre*, Marquis de Cany, fils de *Thomas-Charles de Bec de Lievre*, Marquis de Quevilly, Président à Mortier au Parlement de Normandie, & de *Marie-Anne Pellot*. Elle est morte le 4 Septembre 1761, dans la 66e année.

XI. Adrien-François, Seigneur de Houdetot, &c. mort le 17 Février 1726, avoit épousé *Marie-Constance d'Espinay*, morte sans enfans en Juin 1742 d'une fluxion de poitrine, âgée d'environ 60 ans, fille de *François*, Marquis d'Espinay & de Boisguerout, & de *Marie-Constance de Châlons*.

X. Jean-François de Houdetot, Seigneur de Fontaines-le-Châtel, second fils de François, Seigneur de Vauville, & de *Marie du Four*, fut Capitaine

d'Infanterie au Régiment Dauphin en 1695. Il épousa, le 30 Mars de la même année *Nicole d'Herbouville*, fille de *Robert*, Seigneur de la Cour-le-Comte, & de CATHERINE DE HOUDETOT, dont : — CHARLES, qui suit; — & MARIE-FRANÇOISE, morte en couches sans laisser d'enfans de *Jacques de Caqueray*, Seigneur de Maucomble, qu'elle avoit épousé le 5 Novembre 1725.

XI. CHARLES DE HOUDETOT, *dit le Comte de Houdetot*, Seigneur de Fontaines-le-Châtel, de Saint-Germain des Essours & des Autieux, né le 1 Janvier 1696, Maréchal de Camp de 1761, a épousé, au mois de Novembre 1731, *Jeanne-Louise d'Herbouville*, morte le 27 Mai 1737, dans la 26e année de son âge, fille d'*Adrien*, Marquis *d'Herbouville*, Baron de Longueval, Lagny, &c. ci-devant premier Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, & de *Françoise Chrétienne Dauvet des Marets*, laquelle est décédée à Paris d'une fluxion de poitrine, âgée de 60 ans, le 6 Juin 1742. Le Comte DE HOUDETOT a de son mariage un garçon & une fille.

Marquis de HOUDETOT.

VII. JEAN DE HOUDETOT, Seigneur d'Aluinbusc & du Boisgribout, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Herville, & de *Susanne de Rouville*, donna aveu à *Charles de Cossé*, Comte de Brissac, Seigneur de Roquefort le 16 Juillet 1598, en donna un autre à cause de sa femme à la Duchesse *de Longueville*, & d'Estouteville le 16 Janvier 1606, & reçut une déclaration d'héritages d'*Abraham de Normanville*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1614. Il épousa *Judith Avenel*, fille de *Jean Avenel*, & de *Catherine Brehen*, dont : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ABRAHAM, auteur de la branche des Seigneurs du Boisgribout, rapportée ci-après; — 3. ETIENNE, qui fut tuteur consulaire des fils de son frere aîné, & mourut sans avoir été marié; — 4. & PIERRE, Seigneur de Vauville, aussi mort sans alliance.

VIII. JEAN DE HOUDETOT, Seigneur d'Aluinbusc, partagea avec ses freres en 1631, & le 20 Juin 1635. Il épousa, 1°. par contrat du 17 Mars 1621 *Marie le Peigné*, fille de *Michel le Peigné*, Seigneur d'Angerville, & de *Marie Ferment*; & 2°. le 3 Août 1644, *Madelene de Boubers*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, mort sans alliance au mois d'Août 1640; — 3. MICHEL, non marié en 1651; — 4. MARIE, morte en 1664 sans avoir pris d'alliance; & du second lit : — 5. DANIEL, dont nous allons parler; — 6 & 7. & deux filles non mariées.

DANIEL DE HOUDETOT, Ecuyer, Seigneur de Roumare, épousa, le 22 Juillet 1677, *Marthe de Rambures*, dont il eut : — DANIEL, Seigneur de Colomby, qui n'étoit pas marié en 1728; — 2. JEAN-DANIEL, dont nous allons parler; — 3. FRANÇOIS JOACHIM, Lieutenant dans le Régiment Infanterie, du Marquis de HOUDETOT, son cousin : il vivoit en 1731; — 4. JEAN-BATISTE, mort Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment d'Artois; — 5. & MARIE-SUSANNE, Religieuse aux Filles de Saint-François de Montdidier.

JEAN-DANIEL DE HOUDETOT, Capitaine reformé dans la suite du Régiment de la Trémoille, épousa, le 5 Novembre 1712, *Marie-Thérese Fistel*, dont : — FRANÇOIS-BERNARD, né le 18 Décembre 1713; — & JACQUES-JOSEPH, né le 2 Juin 1716.

IX. JEAN DE HOUDETOT, II. du nom, Seigneur d'Aluinbusc & de Gromesnil, fils aîné de JEAN, & de *Marie le Peigné*, sa premiere femme, mourut, étant Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, le 29 Décembre 1653. Il avoit épousé, le 4 Décembre 1648, *Jacqueline l'Hoste*, fille d'*Hilaire l'Hoste*, Secrétaire du Roi, Seigneur de Montfermeil, & de *Marie Arnaud*. Elle eut la tutelle de ses enfans le 11 Février 1654, produisit ses titres de noblesse comme étant tutrice, demeurant Paroisse de Saint-Maclou de la Briere, élection de Montivilliers; fut maintenue dans sa noblesse par jugement de M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 16 Juillet 1667, & transigea avec DANIEL DE HOUDETOT, Seigneur de Roumare en 1671. Ses enfans sont : — CHARLES, qui suit; — & JUDITH, non mariée.

X.

X. Charles de Houdetot, Chevalier, Seigneur de Gromesnil & de Montfermeil, né le 10 Janvier 1651, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, Brigadier & Inspecteur Général de Cavalerie, mort en Février 1692, avoit épousé le 14 Juillet 1677, *Catherine le Breton*, Dame d'Hectot, & de Saint-Laurent de Brevedent en Caux, dont : — 1. Charles, qui suit; — 2. Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué à l'assaut de Barcelonne, au mois de Septembre 1714; — 3. & Louis-Pierre, Mestre-de-Camp du Régiment d'Artois le 1 Février 1719, Lieutenant de Roi en Picardie le 25 Juillet suivant, mort le 10 Août 1726. Il avoit épousé, le 11 Janvier 1721, *Marie-Louise-Françoise Fillon de Villemur*, fille de *Nicolas-François Fillon de Villemur*, l'un de 40 Fermiers Généraux du Roi, & ensuite un des Gardes du Trésor Royal. Elle se remaria, au mois de Septembre 1733, à *Alphonse Marie-Louis*, Comte de *Saint-Severin d'Arragon*, alors Envoyé du Duc de Parme en France, mort Ministre d'Etat, & Chevalier des Ordres du Roi. Voyez Saint-Severin d'Arragon. Elle a eu de son premier mari deux filles; sçavoir : — Charlotte-Marie de Houdetot, femme de *N... de Monestay*, Marquis de Chazeron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 2 Mai 1744; — & Adélaïde-Louise-Camille de Houdetot, née le 10 Juin 1725, morte au mois de Mai 1730.

XI. Charles, II. du nom, Chevalier, Marquis de Houdetot, Seigneur de Grainbouville, de Saint-Laurent, &c. Lieutenant pour le Roi dans les Provinces de Picardie & de Boulonnois, ci-devant Lieutenant-Général de la Province de l'Isle de France, & Commandant pour Sa Majesté dans le Comté de Bourgogne, fut fait Colonel d'un Régiment de son nom en Septembre 1702, Brigadier le 1 Février 1719, Colonel du Régiment d'Artois après son frere en Août 1726, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 1 Mars 1738, & est mort le 5 Juin 1748 à 73 ans, étant né le 10 Septembre 1673. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1717, *Catherine-Madelene-Thérese Carrel*, morte le 4 Janvier 1749, à 48 ans, fille de *Louis Carrel*, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, & de *Jeanne-Thérese de Bec de Lievre*. Leurs enfans sont : — 1. Charles-Louis, né à Rouen le 24 Août 1718, qui a depuis quitté le service. Il s'est marié en 1749. — 2. Charles-Antoine, né à Paris le 1 Mai 1721; — 3. Claude-Constant-César, qui suit; — 4. Anne-Charlotte-Simonette, née à Paris le 31 Août 1722, mariée, le 1 Février 1740, au Marquis *de Blainville*, Gentilhomme du Perche; — 5. & Charlotte-Madelene, née le 21 Décembre 1731, mariée, en 1749, à *N... d'Aché*, Seigneur de Marbeuf & du Homme en Normandie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine-Commandant un bataillon du Régiment Infanterie de Royal-Vaisseaux. Elle n'avoit point d'enfans en 1755.

XII. Claude-Constant-César, dit d'abord *le Chevalier*, puis *le Comte* de Houdetot, est entré jeune dans les Mousquetaires Gris, a acheté, en 1743, le Guidon des Gendarmes Flamands; a passé le 14 Décembre 1744, à l'Enseigne des Gendarmes d'Anjou; le 1 Décembre 1745 à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Dauphins, avec Commission de Mestre-de-Camp de Cavalerie du même jour. Il a acheté la Compagnie des Gendarmes de Berri le 1 Janvier 1748, a été fait Brigadier le 1 Janvier 1758, a passé aux Gendarmes Bourguignons le 3 Août même année, & a été fait Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a épousé le 26 Février 1748, *Elisabeth-Françoise-Sophie de la Live*, fille puînée de *Louis-Denis de la Live de Bellegarde*, Ecuyer, Seigneur d'Espinay, de la Chevrette & de la Briche, & de *Marie-Josephe Prouveur*, dont : — César-Louis-Marie-François-Ange de Houdetot, né le 12 Juillet 1749; — & Françoise-Charlotte, née le 15 Mars 1753.

Seigneurs du Boisgribout.

VIII. Abraham de Houdetot, Seigneur du Boisgribout, second fils de Jean, & de *Judith Avenel*, donna aveu à *Marguerite Piedelou*, veuve de *Hector le*

Guerchois, Avocat Général au Parlement de Rouen le 5 Juin 1631, & épousa, le 1 Avril 1628, *Barbe du Hamel*, fille de *Robert*, & de *Jeanne le Blond*, dont :

IX. Adrien de Houdetot, Seigneur du Boisgribout, batisé le 17 Août 1636. Il donna des aveux de ses Terres en 1661 & 1665, & demeuroit en la Paroisse de Hotot-Saint-Sulpice, élection de Caudebec, lorsqu'il produisit ses titres depuis Jacques de Houdetot, son trisayeul, devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, dont il eut acte le 23 Août 1668. Il eut de *Françoise Tolmer*, son épouse; — 1. André, qui suit; — 2. Jean, Seigneur du Boisgribout, non marié; — 3. & une fille, dite *Mademoiselle du Boisgribout*, aussi non mariée en 1731.

X. André de Houdetot, Seigneur du Boisgribout, eut de *Charlotte-Colombe de Cuverville*, son épouse, quatre enfans morts.

Branche des Seigneurs d'Auffay-la-Malet.

IV. Guillaume de Houdetot, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Fulletot, second fils de Jean, & de *Marie de la Motte*, transigea avec son frere le 3 Mars 1492, fut Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, Capitaine du Château de Godefa à Gènes, dont il soutint le siége depuis le 20 Juin 1512, jusqu'au 13 Août 1514; fut Capitaine de Therouanne, dont il soutint aussi le siége, & mourut en 1537. Il avoit épousé, 1°. *Antoinette Blosset*, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, dont : — 1. Antoine, qui suit; — 2. Louis, Curé de Vauville sur les Baons en 1516; — 3. George, Seigneur de Fulletot, Capitaine de Granville, qui eut la garde-noble d'*Odet de Hautbourdin*, son neveu, le 23 Novembre 1538; — 4. Anne, fille d'honneur de la Reine, mariée par le Roi Louis XII, le 20 Janvier 1513, à *François de Hautbourdin*, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi; — 5. Louise, femme du Seigneur de Veires; — 6. & Jeanne, femme de *Robert de Hellenvilliers*. Il paroît par un Arrêt rendu le 21 Juin 1532, par *Etienne de la Londe*, Prêtre, que Guillaume de Houdetot avoit épousé, 2°. *Jeanne d'Erneville*, Dame de Lintot.

V. Antoine de Houdetot, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Fulletot, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, transigea, conjointement avec sa femme, le 2 Août 1537, avec *Robert de Rome*, Bourgeois de Rouen, reçut en qualité de *noble & puissant Seigneur* un aveu de *Perceval le Fillâtre*, le 3 Avril 1541, & rendit lui-même aveu à *Antoine* Duc *de Vendôme*, Baron de Cany-Caniel le 26 Février 1551. Il avoit épousé, le 25 Juillet 1523, *Catherine de Canonville*, veuve de *Jean de Bavent*, Seigneur d'Ypreville, & fille de *Pierre de Canonville*, Seigneur de Malleville, & de *Marie de Grosmenil*. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Renée, femme de *Jacques Pelletot*, fils de *Jacques*, Seigneur de Préfossé-le-Filleul, & de *Marie du Hestray*; — 3. Louise, mariée, le 23 Février 1557, à *Guillaume*, Seigneur *de la Garenne*, mort au mois de Juin 1566, âgé de 73 ans, & enterré dans l'Eglise de la Varenne près de Vernon où leurs armes sont accollées & leurs noms sur la cloche de cette Eglise; — 4. & Anne, Religieuse à Saint-Amand de Rouen.

VI. Pierre de Houdetot, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Fulletot, qualifié *noble & puissant Seigneur*, *homme d'armes de la Compagnie de M. de Montmorency*, dans deux aveux qu'il reçut en 1566, fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567. Il avoit épousé, le 30 Janvier 1561, *Madelene d'Aché*, Dame de Bresolles, veuve de *François de Preville*, Seigneur de Machenanville, & fille d'*Olivier d'Aché*, Seigneur de Bresolles, & de *Madelene le Payen*. Etant veuve, elle transigea avec *Jacques Pelletot*, Seigneur de Préfossé, comme ayant la tutelle de Jacques de Houdetot, son fils, qui suit, le 21 Juin 1568, & se maria en troisiemes noces à *Charles de Mainternes*, Seigneur d'Essay.

VII. Jacques de Houdetot, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Fulletot, Chevalier de l'Ordre du Roi, donna aveu à Henri de Bourbon, Prince de Condé,

Duc d'Enghien, Pair de France; comme Baron de Cany-Caniel le 28 Octobre 1577, & fit ses preuves de noblesse avec ADRIEN, son fils aîné en 1624. Il rendit aveu à *Jacques du Fay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Rouen, Comte de Maulevrier, le 28 Juin 1628, & reçut un aveu le 4 Juin 1637. Il avoit épousé, 1°. le 6 Janvier 1588, *Marguerite de Pontbriand;* & 2°. le 14 Avril 1608, *Susanne de la Forest*, veuve en premieres noces de *François des Marquets*, Seigneur d'Orquainville; & en secondes d'*Antoine d'Ivernil.* Il eut du premier lit : — 1. ADRIEN, qui suit; — 2 & 3. Deux garçons morts au service; — 4. MARIE, femme, le 5 Février 1649, de *François de Normanville*, Seigneur du Baucausse & de Hotot, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Abraham de Normanville*, & de *Julienne d'Angennes*; — 5. & LOUISE, morte sans alliance.

VIII. ADRIEN DE HOUDETOT, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Foucart, fut envoyé comme *noble de race*, par les Commissaires du droit des francs-fiefs le 13 Avril 1641, ayant prouvé depuis 1491. Ses enfans mineurs furent mis en tutelle par Sentence du Juge de Cany-Caniel, du 16 Mai 1641. Il avoit épousé, 1°. *Madelene de Martainville*, fille du Seigneur de ce nom, & 2°. le 10 Décembre 1619, *Claude le Lieur*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Sainte-Catherine & de Martot, & de *Catherine de Caradas du Héron.* Il eut du premier lit : — MADELENE DE HOUDETOT, femme, le 18 Mars 1636, de *François de Vipart*, Ecuyer, fils de *Charles*, & de *Marguerite de Primoult*, & du second lit : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ADRIEN, mort sans postérité. De l'une de ces deux femmes sont encore sorties; — MARIE, femme d'*Antoine de Bonnefay*, Seigneur de Guigneville; — MARGUERITE, Religieuse à Binet; — & GENEVIÉVE & CATHERINE.

IX. FRANÇOIS DE HOUDETOT, Chevalier, Seigneur d'Auffay, Herville & Foucart, demeuroit à Herville, Généralité de Rouen, Election de Caudebec, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 12 Janvier 1668. Il avoit épousé, le 23 Mai 1659, *Catherine Isnel*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Gilles de Cretot, & de *Françoise de Carüel.* Elle se remaria, en 1681, à *Jacques Talbot*, Seigneur & Patron de Saint-Ouen & de Romesnil. Il en eut :

X. ADRIEN DE HOUDETOT, Seigneur d'Auffay & de Foucart, qui donna un aveu le 20 Octobre 1670, & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Herville le 26 Novembre 1719. Il avoit épousé le 17 Octobre 1681, *Marguerite Feullette-du-Fay*, morte en 1729, fille de *Daniel Feullette*, Seigneur du Fay & de Cornay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commissaire Général de l'Artillerie & Intendant des poudres & salpêtres de France, & de *Geneviéve Fournillon*, dont :

XI. LOUIS DE HOUDETOT, Seigneur d'Auffay, de la seconde portion de Herville, de Foucart, &c. marié, par contrat du 27 Novembre 1722, reconnu le 4 Avril 1724, à *Susanne-Madelene Carrel*, fille d'*Antoine Carrel*, Seigneur de Maisonval, Secrétaire du Roi, & de *Susanne de Bailleul.* Leurs enfans sont : — CLAUDE-LOUIS, batisé le 17 Septembre 1726 dans l'Eglise de Notre-Dame de Herville; — & SUSANNE-MARGUERITE, née le 28 Avril, & batisée le 1 Mai 1724.

Il y a une branche des Seigneurs du Verger, du nom de HOUDETOT dans les grands Officiers de la Couronne, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes. Elle n'a formé que cinq degrés, & a pour auteur MARQUET DE HOUDETOT, Ecuyer, Seigneur du Verger, qui se trouva à la montre des Nobles du pays de Caux en 1470, & fit hommage au Roi de sa Seigneurie du Verger le 21 Juillet 1482, & le 2 Juin 1484. Il est nommé MARC dans un titre de l'an 1491. Voyez l'ouvrage ci-dessus cité.

Cette Maison portoit : *de... à 6 porcs de...* & ses armes sont aujourd'hui : *d'argent, à la bande d'azur diaprée d'or de 3 piéces ; celle du milieu chargée d'un lion ; & les deux autres d'une aigle à deux têtes d'or.*

* HOUDEVILLE-D'ESTRÉES : Baronnie, à laquelle Louis XIV, par ses Lettres du mois de Mars 1705, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 15 Septembre 1706, voulut que la dignité de Grand d'Espagne, accordée à *Victor-Marie*, Comte *d'Estrées*, Maréchal de France, par Philippe V, fut attachée à cette Terre. Elle appartenoit à feu *Louis-César le Tellier de Louvois*, Maréchal de France du 24 Février 1757, substitué aux nom & armes de la Maison d'*Estrées*. Voyez Estrées & Tellier de Louvois (le).

* HOUDREVILLE, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, au Bailliage de Vezelise. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Novembre 1720, en faveur de *Marc*, Marquis *de Beauvau*, créé depuis *Prince de Craon*. Voyez Beauvau.

HOUDREVILLE, en Champagne : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & d'un lion de même en pointe.*

* HOVE : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Août 1675, en faveur de *Guillaume d'Espomeraux*, Seigneur de Hove & d'Altena, comme nous l'avons dit au mot Espomeraux.

* HOUÉCOURT, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 20 Janvier 1719, en faveur de *Melchior*, Comte *de Ligniville* & de l'Empire, Conseiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Barrois, & grand Bailli de Vôges, dont la Maison, l'une des quatre de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, portoit anciennement le nom de *Rosieres*, auquel succéda, dans le XIV[e] siécle, celui de *Ligniville*. Voyez Ligniville.

HOUEL : Famille de Normandie, maintenue dans sa Noblesse le 2 Mars 1671, qui porte : *pallé d'or & d'azur.*

Raoul Houel avoit épousé Damoiselle *Robie de Tournebu.* Sa femme étoit veuve & tutrice de ses enfans en 1484.

Antoine de Houel de la Pommeraye fut reçu Chevalier de Malte le 19 Mai 1641, & portoit les mêmes armes que ci-dessus, dit l'Abbé *de Vertot*, & l'*Histoire de Harcourt, p.* 787.

HOUEL d'HOUELBOURG. Famille dont il est parlé dans le Mercure de France du mois de Janvier 1736, *pag.* 379.

Charles Houel, Seigneur de Varennes & de Petitpré, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi des Isles de la Guadeloupe en Amérique, Marquis & Seigneur propriétaire des mêmes Isles, reçu Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances le 20 Mars 1681, mourut le 22 Avril 1682 à l'âge de 66 ans, laissant d'*Anne Hinselin*, son épouse, décédée le 16 Mars 1685, pour fils aîné

Charles Houel, Marquis d'Houëlbourg à la Guadeloupe, Seigneur de la Roche-Bernard, Varennes, &c. né le 29 Janvier 1659, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Gouverneur de l'Isle de Ré, mort dans son Gouvernement le 29 Janvier 1736. Il avoit été reçu, en 1693, Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoises, après avoir passé par les grades d'Enseigne & de Sous-Lieutenant. Il obtint en 1694 une Compagnie, & eut la Croix de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, fut fait Brigadier le 20 Juin 1708, & Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718. Le Gouvernement de l'Isle de Ré lui fut donné au mois de Décembre 1720, & il se démit alors de sa Compagnie aux Gardes, dont il tira récompense. Il avoit épousé, le 14 Mai 1703, *Anne-Henriette de Courdouan*,

fille de *N... de Courdouan*, Marquis de Langey, Seigneur de la Roche-Bernard, Thoreau, Theligny, & de *Diane de Montault de Navailles*. Elle mourut le 20 Décembre 1719, âgée de 45 ans, laissant quelques filles & un fils nommé — CHARLES-FRANÇOIS HOUEL, né le 29 Janvier 1704, qui entra, en 1721, dans le Régiment des Gardes-Françoises, où il a été Capitaine le 15 Avril 1734. On ignore s'il est marié, & sa postérité, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de sable, & accompagnée de 4 glands d'or, 2 en chef en bande & en barre, & 2 en pointe aussi en bande & en barre.*

* HOULEY, en Normandie, Subdélégation de Lisieux. Famille qui porte : *d'azur, à trois coquilles d'argent 2 & 1.*

La Baronnie DU HOULEY a son époque vers 1725. Elle est aujourd'hui possédée par M. DU HOULEY, Conseiller au Parlement de Paris, comme héritier de M. DU HOULEY, son pere, qui en avoit acquis la terre de M. le Marquis *d'Oraison*.

HOVORST : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 15 Janvier 1675, en faveur de *Paul-Melchior de Villegas*, Seigneur de Hovorst, Bouchout, Conseiller & Commis des Domaines & Finances de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas.

HOURDET. Famille originaire de Normandie, dont est auteur

FRANÇOIS HOURDET, né en 1561. Il commença à porter les armes à l'âge de 16 ans, fut Capitaine d'Arquebusiers à Cheval, & ne se retira du service qu'après 70 ans. Il se distingua dans plusieurs occasions s'étant trouvé à divers siéges, combats & rencontres, & le Roi LOUIS XIII, pour le récompenser, lui donna, en 1623, des Lettres d'exemption de tailles. Il fut pere d'OLIVIER — & de FRANÇOIS HOURDET, Sieur de la Londe, Lieutenant & Aide-Major au Régiment de Roncherolles, puis Capitaine au même Régiment. En considération de leurs services & de ceux de FRANÇOIS, leur pere, ils obtinrent des Lettres de noblesse au mois de Décembre 1642, enregistrées à la Chambre des Comptes de Normandie le 24 Février 1644, & à la Cour des Aides le 2 Mars suivant. Elles furent confirmées par d'autres Lettres-Patentes du Roi des années 1665 & 1667.

OLIVIER DE HOURDET, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, fut pourvu de la charge de Capitaine entretenu sur les Galeres de Sa Majesté à Marseille l'an 1643, & testa l'an 1645 en faveur de nobles ANTOINE, JEAN & FRANÇOIS DE HOURDET, ses fils. ANTOINE, demeurant à Marseille, fut maintenu dans sa noblesse par les Commissaires députés en Provence le 16 Mai 1668. Le seul mâle qui reste de cette Famille s'est retiré depuis quelques années en Picardie. Hist. Héroïq. de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 15, & Etat de la Noblesse de cette Province, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II, p.* 227 *& suiv.*
Les armes : *d'or, au lion de gueules, accompagné de 3 trefles d'azur, 2 & 1.*

* HOUSSAY (DU), dans le Vendômois, Diocèse de Blois : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1678, enregistrées au Parlement de Paris le 13 Décembre 1679, & en la Chambre des Comptes le 25 Janvier 1680, en faveur de

Claude Maillier, qui de *Geneviéve de Houdetot*, sa femme, eut pour fille unique — *Louise-Marie Maillier*, mariée au mois de Février 1691, à *Louis-Joseph de Maillé*, Baron de Coulonge, Seigneur de Siquéville, Enseigne des Gendarmes Flamans, mort en 1698, & pere de — *Marie-Anne-Geneviéve de Maillé*, Dame du Houssay, mariée, en 1711, à *Philippe-Claude de Montboissier*, dont le fils aîné a vendu la Terre du Houssay au Vicomte *de Montboissier*, son frere. Voyez MONTBOISSIER.

HOUSSAY, en Normandie, Election de Lisieux. Famille dont les armes sont : *de gueules, à trois feuilles de chou d'argent, 2 & 1.*

HOUSSAYE (LA): Ancienne Noblesse connue en Normandie depuis environ l'an 1200, & qui possédoit des fiefs au Roumois & pays de Caux dès l'an 1317.

RICHARD DE LA HOUSSAYE, Seigneur de la Grand-Houssaye & de Caveaumont, est qualifié *Ecuyer*, dans l'aveu qu'il rendit au Roi de ses fiefs en 1480. Il fut pere de

GUILLAUME DE LA HOUSSAYE, qui eut pour fils — GUILLAUME DE LA HOUSSAYE, II. du nom, Seigneur de la Grand-Houssaye, dont est issu,

RICHARD DE LA HOUSSAYE, II. du nom, marié, 1°. à *Susanne le Neveu*, & 2°. en 1575, à *Marie de Fréville*. Il eut du premier lit : — PIERRE DE LA HOUSSAYE, auteur de la branche des Seigneurs de Tronville, actuellement existante, qui avoit pour frere RICHARD DE LA HOUSSAYE, III. du nom, lequel épousa, le 22 Juin 1628, MARIE DE LA HOUSSAYE, fille de GEOFFROY, Ecuyer, Sieur de l'Eprevier, & de *Marie de Franqueville*. Elle étoit sœur de CHARLES DE LA HOUSSAYE, Ecuyer, Sieur de l'Eprevier, & de NICOLAS, Curé de Châtillon.

RICHARD, II. du nom, eut du second lit — LANFRAN DE LA HOUSSAYE, auteur de la branche des Seigneurs de la Grand-Houssaye, lequel eut de son mariage, célebré en 1629, avec *Elisabeth Mauduit*,

FRANÇOIS DE LA HOUSSAYE, Seigneur de la Grand-Houssaye, qui par *Marie le Tellier*, sa femme, cousine-germaine de *Catherine le Tellier de Tourneville*, mariée, en 1648, à *François de Harcourt*, Marquis d'Hectot & de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi, auteur des Ducs & Maréchaux *de Harcourt*, fut pere de RICHARD, Seigneur de la Grand-Houssaye, qui suit. Il partagea en 1690 avec ses freres, HERCULE, Seigneur de Rue-Benard, GASPARD, Seigneur des Pivans, & ANTOINE, appellé *le Chevalier* DE LA HOUSSAYE, Capitaine d'infanterie.

RICHARD DE LA HOUSSAYE, IV. du nom, Seigneur de la Grand-Houssaye, épousa, en 1687, *Marie de Fréville*, sa parente, fille d'*Antoine de Fréville*, Seigneur de la Haye de Routot, pere & mere de — RICHARD, qui suit, de — GASPARD, Curé de Touffreville, & de — FRANÇOISE, mariée, en 1712, à *Marc-Antoine Toustain*, Seigneur de Richebourg. Voyez TOUSTAIN, au mot FRONTEBOSC.

RICHARD DE LA HOUSSAYE, V. du nom, Seigneur de la Grand-Houssaye, eut pour enfans : — 1. PIERRE-GASPARD-ANTOINE DE LA HOUSSAYE, Seigneur de la Grand-HOUSSAYE, Mousquetaire de la seconde Compagnie, mort des blessures qu'il reçut à Paris, dans une affaire particuliere, & le dernier mâle de cette branche; — 2. MARIE-MADELENE-CATHERINE, accordée, le 5 Avril 1757, avec *Philippe-Clair le Balleur*, Ecuyer, Sieur de Gueutteville; — 3 & 4. MARIE-MADELENE-GENEVIÉVE, & MARIE-ANGELIQUE-ELISABETH DE LA HOUSSAYE. Elles ont vendu en 1753 la Terre de la Grand-Houssaye, à ANTOINE-LOUIS DE LA HOUSSAYE DE SAINT-PAUL, Ecuyer, Seigneur de la Cauchure, leur cousin, issu d'une branche cadette de cette Famille, partagée il y a environ 200 ans. Les armes : *d'argent, à un houx de sinople, arraché & accompagné de trois molettes de sable, posées en chef.* Quelques branches ajoutent *un lion de sable, armé & lampassé, passant au pied du houx.*

HOUSSAYE (LA), Marquis d'Orville. Ancienne Noblesse en Normandie, dont la tradition, soutenue par la similitude d'armes & par l'identité de Province & de nom, rend l'origine commune avec la précédente. M. le Marquis *d'Orville*, chef de la principale branche, a épousé *N... de Monté*, fille du Marquis de ce nom, dont il a eu plusieurs enfans. Les armes : *d'argent, à trois feuilles de houx de sable, 2 & 1, chacune chargée d'une croix au pied fiché d'or.*

Une autre Famille du nom de LA HOUSSAYE, Ecuyer, Sieur du Mesnil-Rainfroy, Election de Caen, porte : *d'argent, à trois feuiles de houx de sinople, 2 & 1.*

Il y a encore plusieurs autres Familles du nom de LA HOUSSAYE, dans les Elections de Lisieux & d'Argentan.

HOUSSE (DE). Ancienne Noblesse issue des Comtes de *Sponheim*, en Hollande.

HENRI DE HOUSSE, Seigneur de Fermont & d'Anderny (fils de FRANQUE DE HOUSSE, Seigneur d'Anderny, & d'*Isabelle de Boulanges*, & arriere-petit-fils de FRANQUE DE HOUSSE, & de *Marie de Sainte-Marie*, qui étoit veuve en 1365), épousa *Jeanne de Watronville*, qui lui apporta en mariage la Baronnie de Watronville, Pairie de l'Evêché de Verdun, fille de *Robert*, & de *Marguerite de la Tour* en Voivre. *Jeanne de Watronville* se maria, 2°. avec *Jean de Saulx*, Seigneur de Solizy & de Ranzieres, Bailli de Clermont; & 3°. avec *Jean de Bouligny*. Elle eut du premier lit — PIERRE — & ROBERT DE HOUSSE. Le premier fut Seigneur d'Anderny, & épousa *Jeanne d'Avillers*, sœur & héritiere de *Gerard d'Avillers*, Seigneur de Mars-la-Tour, Grand-Ecuyer de Lorraine, de laquelle il n'eut que — FRANÇOISE DE HOUSSE, Dame d'Anderny & de Mars-la-Tour, qu'elle porta en mariage à *Vautrin*, Seigneur *de Fiquelmont*, &c.

ROBERT DE HOUSSE, frere de PIERRE, eut en partage les Terres de Watronville & Fermont. Il fut héritier, en 1456, de *Henri*, Seigneur *de Boulanges*, & épousa, 1°. *Agnès de Messency*; & 2°. *Marguerite de Bassompierre*. Du premier lit il eut : — GILLES, qui suit; & du second : — CLÉMENCE DE HOUSSE, femme de *Didier des Armoises*, Seigneur d'Affleville.

GILLES DE HOUSSE, Seigneur de Fermont, Watronville & Boulanges, épousa *Eve de Montoy*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montoy*, & d'*Hamarte de Contoy*, de laquelle vinrent : — ROBERT, qui suit; — & HENRI DE HOUSSE, Seigneur de Boulanges, Gouverneur de Longwy en 1517, de Verdun en 1523, & de Stenay en 1547. Il épousa, en 1512, *Clémence*, fille de *Jacques Wisse*, Capitaine des Gardes de RENÉ & d'ANTOINE, Ducs de Lorraine, & d'*Alix de Bouvigny*, Dame dudit lieu & de Ranzieres, dont : — BARBE DE HOUSSE, riche héritiere, mariée, en 1533, à *Gérard le Bouteiller de Senlis*, Seigneur de Vigneux & de Moucy, Grand-Sénéchal de Lorraine & Gouverneur de Presny.

ROBERT DE HOUSSE, II. du nom, Seigneur de Fermont, Montoy & Watronville, épousa *Marguerite d'Espinal*, fille de *Gérard*, Baron de Cons, & d'*Armangaye de Malberg*, dont vinrent — GASPARD, qui suit; — & GÉRARD, rapporté après la postérité de son frere aîné.

GASPARD DE HOUSSE, Seigneur de Fermont, eut de son mariage avec *Claude de Lutz*, — NICOLAS DE HOUSSE, Seigneur de Fermont, marié à *Antoinette de Pouilly*, dont : — CHARLES DE HOUSSE, dit *le Baron de Fermont*, qui épousa, en 1615, *Marie de Breisgin*, de laquelle vint :

FRANÇOIS DE HOUSSE, Baron de Fermont, Gouverneur de Longwy en 1657; & Capitaine des Gardes du Duc CHARLES V, en 1663. Il épousa, la même année, *Anne-Gabrielle des Armoises*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bazoilles, & de *Mectilde-Catherine du Mesnil-Vaux*, Dame de Mondeval. Leurs enfans furent : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS DE HOUSSE, Major du Régiment de Stainville, pour le service de l'Empereur, mort sans alliance; — 2. CHARLES, dit *le Chevalier* DE HOUSSE, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne, aussi mort sans alliance; — 3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, mariée à *Robert de Ponthieu*, Seigneur de Landaville; — 4. & MARGUERITE, appellée *Mademoiselle* DE HOUSSE.

GERARD DE HOUSSE, Baron de Watronville, Pair & Bailli de l'Evêché de Verdun, mort en 1562, avoit épousé *Yolande de Watronville*, fille de *Jean*, Seigneur de Maizey, & de *Jeanne de Savigny*. Il en eut :

CLAUDE DE HOUSSE, Baron de Watronville, Mestre-de-Camp-Général des Armées du Grand-Duc CHARLES, Gouverneur de Longwy en 1588, Bailli &

Gouverneur de Jamets en 1597, & Grand-Maître de la Maison de ce Duc. Il avoit épousé, en 1583, *Catherine de Buffegnecourt*, fille de *Claude*, Seigneur de Mondrecourt, & de *Rose du Hautoy*, dont:

NICOLAS DE HOUSSE, Baron de Watronville, Gouverneur de Longwy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & d'un de Cavalerie, au service du Duc CHARLES, IV. du nom, Général-Major de ses Armées, & puis de celles d'Espagne. Il épousa, l'an 1618, *Anne de Manteville*. De ce mariage vint:

FRANÇOIS-LOUIS DE HOUSSE, Baron de Watronville, Colonel de Cavalerie au service du Duc CHARLES IV, puis à celui d'Espagne. Il épousa, 1°. en 1650, *Françoise*, Comtesse *de Crehanges*; 2°. *Virginie-Ursule de Custine*. Il eut du premier lit: — JOACHIM-FRANÇOIS, qui suit; & du second: — LOUIS-FRANÇOIS DE HOUSSE, Baron de Watronville, Seigneur de Fiquelmont & de Xonville, mort sans enfans de son mariage en 1700, avec *Marguerite Hennequin de la Merie*.

- JOACHIM-FRANÇOIS DE HOUSSE épousa, en 1684, *Marguerite de la Grange*, & en eut: — BARBE DE HOUSSE, mariée, en 1700, à *François Bardon-de-Segonzac*; — & ANNE-MARGUERITE DE HOUSSE, femme de *Louis de Barrois*, Seigneur de Mortagne, &c. *Tablettes Généalogiques, Part. VII, pag. 334 & suiv.*

HOUSSOIE (DE LA): Famille originaire d'Amiens en Picardie, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p. 293.*

FRANÇOIS DE LA HOUSSOIE, I. du nom, Seigneur de Maisicourt, fut compris au nombre des Gentilshommes de la Prévôté de Vimeu, dans un rôle de l'arriere-ban de Ponthieu en 1557.

JEAN DE LA HOUSSOIE, I. du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur de Maisicourt, épousa, en 1545, *Marie de Boubers*, dont:

LOUIS DE LA HOUSSOIE, Ecuyer, Seigneur de Maisicourt, marié à *Barbe de Bosses*. Il en eut:

JEAN DE LA HOUSSOIE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maisicourt & de Neuvillette, qui épousa, en 1615, *Marie de Saint-Blimont*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Blimont, Ecuyer, Seigneur de Soublicourt, de Verrieres, &c. & d'*Anne de Louvencourt*. De ce mariage sortirent: — JEAN, qui suit; — & ANTOINE, rapporté après la postérité de son aîné.

JEAN DE LA HOUSSOIE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maisicourt, maintenu dans sa noblesse le 17 Décembre 1701, avoit épousé, en 1649, *Elisabeth de Bacouel*, dont il eut trois fils & une fille. L'aîné fut tué à la bataille de Nerwinde, étant Capitaine de Carabiniers. Le second mourut sans postérité. Le troisieme, appellé — JEAN MICHEL-DANIEL, fut tué à la bataille d'Hochstet. La fille, nommée — MARIE DE LA HOUSSOIE, fut la premiere femme de *Claude Langlois*, Seigneur de Beaufresne.

ANTOINE DE LA HOUSSOIE, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, second fils de JEAN II, & de *Marie de Saint-Blimont*, fut Lieutenant d'Infanterie, & épousa, en 1643, *Marie-Françoise de Boubers*, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, Ecuyer, Sieur de Loncourt, Major du Régiment de Quercy, mort en 1719, sans avoir été marié; — 3. FRANÇOIS, Sieur de Chesnoy, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, mort le 8 Décembre 1702, — 4 & 5. GENEVIÉVE & BARBE; — 6. & MARIE-ANNE, alliée, en 1614, avec *Claude Langlois*, Seigneur de Beaufresne.

LOUIS-FRANÇOIS DE LA HOUSSOIE, Seigneur de Maisicourt, de Neuvillette & de Gouy, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, & Chevalier de Saint-Louis en 1703, fut institué héritier de NICOLAS DE LA HOUSSOIE, son cousin-germain, en 1709, & mourut en 1714. De son mariage, contracté le 20 Août 1702, avec *Louise-Françoise Chabot*, fille de *François Chabot*, Ecuyer, Seigneur de Linieres, & de *Louise-Angélique le Porquier*. Il a laissé: — 1. LOUIS-FRANÇOIS DE LA HOUSSOIE-DE-NEUVILLETTE, né le 4 Juillet 1705, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 19 Juin 1720; — 2. NICOLAS-FRANÇOIS DE

LA

LA HOUSSOIE, Ecuyer, né le 20 Juin 1706; — 3. LOUISE-FRANÇOISE-ANGÉLIQUE, née le 22 Octobre 1703, mariée, le 26 Juin 1719, avec ANTOINE-FRANÇOIS DE LA HOUSSOIE, Seigneur d'Avaux en Flandres; — 4. & FRANÇOISE-MARIE-MADELENE, née le 19 Février 1708.

Les armes : *d'argent, coupé d'azur, & sur le tout un lion de gueules, langué, onglé & couronné d'or.*

* HOUSSOYE (LA) : Cette Terre, Seigneurie, fiefs, haute Justice & village de LA HOUSSOYE, en Beauvoisis, situés sur les frontieres du Vexin, ont été possédés, en 1499, jusqu'en 1554, par une Famille noble du nom de *Brunaulieu*, actuellement éteinte. Cette Terre a passé, par succession, à *Adrien de Mailly*, d'une branche de l'illustre Maison des Seigneurs de ce nom, lequel *Adrien de Mailly* étoit petit-fils, par sa mere, de *Nicolas de Brunaulieu*.

La Terre de LA HOUSSOYE a depuis passé, par acquisition, en 1556, à *Jean de la Chenaye*, Trésorier de France en 1651; à *Louis Des Champs-Morel*, Seigneur de Hautteville, & à *Charles des Champs*, Seigneur de Crecy, son fils, ensuite à M. *de Charmont*, sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, & enfin à Messire *Léon Phelippes*, Lieutenant de Roi de Charleville, & à Messire *Nicolas-Léon Phelippes*, son fils, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge.

Les héritiers de ces derniers ont vendu, en 1764, la Terre DE LA HOUSSOYE à *Jean-François-Joseph Geffrard-de-la-Motte*, Chevalier, Seigneur du Bois-Cornillé, Yzé, Tallye, la Duchaye, Bernouville, le Plessis-Torcé en Bretagne, de Plally, Sunois, d'Auroir, Maupertuis, Montvetu en l'Isle-de-France, & en partie d'Annet-sur-Marne, ancien Aide-Major des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant du Tribunal de MM. les Maréchaux de France en la Province du Vexin, & à Dame *Anne-Louise de Rulault-d'Auroir*, Dame de la Motte, son épouse, fille de Messire *Philibert de Rulault*, Seigneur en partie d'Annet-sur-Marne, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris.

Les Sieurs GEFFRARD ne sont point originaires de ce Royaume, mais ils y sont établis depuis long-tems. Ils portent pour armes : *losangé d'argent & de gueules.* Supports d'hermines, ainsi qu'on peut le voir dans l'Armorial de Bretagne, imprimé lors de la réformation de la Noblesse de ce Duché, en 1670, 1671 & 1672, & sur diverses épitaphes sous lesquelles sont inhumées, en différentes Eglises de cette Province, plusieurs personnes de la Famille.

Ils possédoient déja, il y a 200 ans, plusieurs Terres considérables en Bretagne, notamment les Terres, Seigneuries & Châtellenies de la Barre, de la Motte-de-Moutiers & autres Domaines nobles aux environs, dans lesquels Dame MATHURINE GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Dame de Moutiers, Availles, Fourneaux, la Barre, &c. a fondé, en 1699, l'Hôpital, dit *de Saint-Joseph*, au Bourg d'Availles, pour les pauvres vassaux & habitans de ses Paroisses, en conséquence des Lettres-Patentes du Roi, enregistrées au Parlement de Rennes. Elles ont été renouvellées au mois de Janvier 1763, par d'autres Lettres-Patentes de LOUIS XV, confirmatives d'un Decret de l'Evêque de Rennes, portant union de la Chapelle ou Prestimonie, fondée sur la Métairie, dite *du Bourg d'Availles*, en faveur dudit Hôpital de Saint-Joseph d'Availles, & ces secondes Lettres-Patentes ont été aussi enregistrées au même Parlement de Rennes en 1763, pour avoir leur exécution.

Ceux du nom de GEFFRARD ont été pendant 50 ans dans la même Province, depuis 1572, propriétaires de la Motte-Diné, de Barilsbois, des Prunieres, de la Motte-Plessis-Torcé & des Hurlieres. Cette derniere Terre a été possédée long-tems par Dame ANNE GEFFRARD, Dame du Sel-des-Monts, après elle par MATHURIN-CLAUDE GEFFRARD, Seigneur du Plessis-Torcé.

Cette Famille a été honorée, il y a 200 ans, de la charge de Gentilhomme

ordinaire de la Chambre de nos Rois, & de celle de leur Secrétaire. Elle a obtenu en Bretagne, où elle a des alliances considérables, plusieurs Arrêts confirmatifs de sa noblesse. MATHURIN GEFFRARD, Seigneur de la Motte, & JOSEPH GEFFRARD, Seigneur du Plessis-Torcé, ont été, il y a 150 ans, Magistrats de la Chambre des Comptes de Bretagne, pendant plus d'un demi-siécle. Plusieurs Gentilshommes du nom de GEFFRARD ont été inscrits dans l'ordre de la Noblesse, à différentes tenues des Etats de cette Province, & en ont été Pensionnaires. Depuis la mort de CHARLES-FRANÇOIS JOSEPH GEFFRARD-DU-PLESSIS, Capitaine au Régiment de Forez, & Chevalier de Saint-Louis, & d'ATHANASE-FULGENCE-MATHURIN GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Capitaine au même Régiment, & aussi Chevalier de Saint-Louis, l'un & l'autre décédés au service du Roi, les seuls descendans de cette Famille sont: — JOSEPH-AUGUSTIN-PROSPER GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Comtois, & Chevalier de Saint-Louis; — AUGUSTIN-PAUL-GEFFRARD, ancien Mousquetaire ordinaire du Roi dans sa seconde Compagnie; — FRANÇOIS-JOSEPH, son fils; — MARIE, sa fille; — & PHILIBERTE-MARIE-MATHURINE GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, sa niéce.

Il y a encore en Bretagne deux Familles qui portent le nom de GEFFRARD: mais elles n'appartiennent point à celle-ci.

* HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE : Seigneurie dans le Brabant, qui fut portée en mariage par *Anne-Marie Stembort*, à *Florent Thulden*, du Conseil suprême d'Etat aux affaires des Pays-Bas, que Sa Majesté Catholique créa *Baron de Thulden*, pour lui & pour ses descendans, par Lettres du mois de Juillet *1696*, par lesquelles il érigea en *Baronnie* la Terre & Seigneurie de HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE, en faveur de son fils aîné *Corneille-Arnould de Thulden*, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur.

HOWARD : Ancienne & illustre Maison d'Angleterre.

GUILLAUME HOWARD-DE-WIGENHALE vivoit du tems des Rois EDOUARD I, & EDOUARD, II. du nom : — HENRI HOWARD, Duc de Norfolck, Comte-Maréchal d'Angleterre & d'Arondel, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere en 1685, en descendoit au XVI[e] degré.

Les autres branches sont, 1°. les Vicomtes *de Stafford*, dont GUILLAUME HOWARD, cadet des Ducs de Norfolck, aînés de la Maison d'HOWARD, qui prit le nom de Stafford, dont il avoit épousé l'héritiere. Il embrassa la Religion Catholique. Ayant été accusé faussement, par deux scélérats, de tremper dans une prétendue conspiration des Catholiques contre le Roi CHARLES II, il eut la tête tranchée à Londres, le 8 Janvier 1681, à l'âge de 70 ans.

HENRI HOWARD, Comte de Stafford, &c. épousa, en *1694*, *Elisabeth*, fille de *Philibert*, Comte *de Grammont*, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Elisabeth Hamilton*. Il fut pere de — GUILLAUME STAFFORD-HOWARD, Comte de Stafford, Pair de la Grande-Bretagne, mort à Paris le 18 Janvier 1734. La Comtesse de *Chabot* est sœur de Mylord STAFFORD.

2°. Celle des Comtes *de Suffolck*, qui a formé trois degrés. JACQUES HOWARD, Comte de Suffolck, fut marié trois fois: il eut une fille de sa premiere femme, une de la seconde, & n'eut point d'enfans de sa troisieme.

3°. Celle des Comtes *de Berkshire*, qui n'a formé que deux degrés. CHARLES HOWARD, Comte de Berkshire, Vicomte d'Andouer, &c. mort en France en *1679*, eut trois fils & deux filles. Les trois garçons & une fille moururent jeunes; l'autre fille fut mariée.

4°. Celle des Barons *d'Escrick*, qui n'a aussi produit que deux degrés.

5°. Celle des Comtes *de Carlisle*, éteinte après six générations.

6°. Celle des Vicomtes *de Bindon*, dont HENRI HOWARD, Vicomte de Bindon, qui ne laissa qu'une fille unique.

7°. Et la branche des Barons *d'Effingham*, Comtes de Nortingham, qui ont formé VIII degrés, & ont fini à FRANÇOIS HOWARD, Baron d'Effingham.

Voyez *Imhoff*, en son *Histoire des Pairs d'Angleterre*, & le Dictionnaire de *Moréri*, sur la Généalogie de cette Maison, qui a donné, dans la personne de THOMAS HOWARD, I. du nom, Duc de Norfolck, un des plus puissans Seigneurs d'Angleterre, dans le courant du XVI[e] siécle, lequel étoit en grand crédit à la Cour du Roi HENRI VIII; & un Cardinal dans THOMAS-PHILIPPE HOWARD, mort à Rome en 1694, âgé de 65 ans.

HOUX (DU): en Picardie.

CHARLES DU HOUX, Seigneur de Bezu, demeurant à Nesle. — LOUIS-CÉSAR DU HOUX, Seigneur de Maison-Neuve, à Bezu; — & JONAS DU HOUX, Seigneur de la Longue, résidant à Monne, Election de Château-Thierry, produisirent des titres de quatre degrés, depuis 1554. Les armes: *de gueules, à 3 bandes d'argent, accompagnées de 4 besans d'or, posés en barre.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 276.

HOUX (LE): Famille dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Mars 1743, *pag.* 599.

HENRI LE HOUX fut Garde du Scel du Châtelet & des Consuls, charge dans laquelle lui succéda — HONORÉ LE HOUX, son fils, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, marié avec *Elisabeth Hasteau*, dont plusieurs enfans; sçavoir: — 1. ETIENNE-AUGUSTIN LE HOUX, Ecuyer, Sieur de Lavau, mort à Paris le 31 Janvier 1743, âgé d'environ 64 ans. Il s'étoit livré, dès sa jeunesse, au goût qu'il avoit pour les Généalogies. Il a composé ou retouché ce qui se trouve d'articles dans ce genre dans le Supplément de *Moréri*, de 1735. Il donnoit, depuis plusieurs années, pour le Journal, des extraits des naissances, des mariages & des morts, & le Public a témoigné d'être satisfait de l'exactitude de son travail; — 2. HONORÉ LE HOUX, Seigneur des Châteliers; — 3. FRANÇOIS LE HOUX-DE-LOUVY, Capitaine dans le Régiment de Boissieu; — 4. HONORÉ-LOUIS LE HOUX-DE-LA-GUERINIERE, ancien Lieutenant dans le Régiment de Vosge, depuis de Condé; — 5. N... LE HOUX-DE-LAUBRIERE, Lieutenant dans le même Régiment; — 6. LOUIS-ALEXIS, Jésuite; — 7. & MARIE-MADELENE, Religieuse Chanoinesse à Sainte-Geneviéve de Chaillot.

HOZIER (D'): Famille noble originaire de Salon en Provence, établie à Paris depuis plus de 150 ans.

I. ETIENNE HOZIER, I. du nom, de la ville de Salon, est qualifié *noble* dans le second contrat de mariage d'ETIENNE HOZIER, son fils, auquel deux auteurs, ses contemporains & compatriotes, donnent la qualité de *Gentilhomme Salonnois*. Il épousa, par contrat du 4 Décembre 1528, Demoiselle *Catherine Humbert*, cousine-germaine de la femme du fameux *Michel Nostradamus*, Gentilhomme Provençal, & il mourut en 1555. Ses enfans furent, entr'autres: — 1. JEAN, Ecuyer, nommé, en 1599, Viguier de la ville de Salon. Il est appellé *Capitaine* JEHAN HOZIER, dans un acte du 27 Août 1577, & mourut en 1612, sans enfans de Demoiselle *Marthe Raoux*, qu'il avoit épousée en 1571, laquelle eut en dot 1000 écus d'or, fille de noble *Antoine Raoux*, & de Demoiselle *Etiennette Cordurier*; — 2. ETIENNE, qui suit; — 3. ANTOINE, Ecuyer, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, né en 1549, tué le 26 Juillet 1582, dans le combat naval donné contre les Espagnols, par le Général *Philippe Strozzi*, près l'Isle de Tercere, commandant alors une Compagnie dans le susdit Régiment, comme Enseigne du Sieur *de Bus*. Il avoit épousé Demoiselle *Madelene Peiras*, dont: — MARIE HOZIER, femme, en 1593, du Capitaine *Jean Chaillol*, Ecuyer; — 4. BARTHELEMINNE, née en 1537, mariée, en 1553, à *Fréderic*, ou *Ferrin Bernard*, Ecuyer; — 5. LOUISE, née en 1539, alliée, en 1555, avec le Capitaine *Raimond Guinot*, Ecuyer; — 6. & MADELENE, née en 1545, morte

en 1591. Elle avoit épousé, en 1571, *Antoine Bezaudin*, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie du Comte *de Tende*.

II. ETIENNE HOZIER, II. du nom, Ecuyer, né en 1547, est qualifié *noble* ou *Ecuyer*, dans les titres qui le concernent. *Louis de Bellaud-de-la-Bellaudiere*, Gentilhomme Provençal, dont les œuvres furent imprimées à Marseille en 1595, lui adressa, vers l'an 1580, un *Sonnet*, où il l'appelle *Gentilhomme Salonnois*. Il fut fait Capitaine de la ville de Salon le 24 Mai de la même année 1580. Pendant qu'il exerçoit cette charge, il mit en ordre les Archives de l'Hôtel-de-Ville, & en inventoria les titres qui étoient dans une grande confusion. On a de lui quelques petites piéces de Vers imprimées de son tems, tant en *François* qu'en *Provençal*; mais il avoit sur-tout un goût décidé pour l'histoire. Il composa des Chroniques (car on croit pouvoir les appeller ainsi, quoiqu'elles ayent pour titre: *Epitôme des Evénemens du Monde dès sa création*... par le Sieur D'HOZIER, Gentilhomme de Salon en Provence), lesquelles sont assez bien faites pour le tems où il vivoit. Elles prouvent combien il étoit laborieux & appliqué à la lecture. On ne doute nullement qu'il en ait donné communication à *César Nostradamus*, son cousin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, puisque cet Historien, à la derniere page de son Histoire de Provence, imprimée en 1615, cite ETIENNE HOZIER, Gentilhomme de Salon, au nombre de ceux à qui il étoit redevable de différens Mémoires qui lui avoient servi pour la composition de la derniere partie de son ouvrage. Lorsque *Christine de Lorraine* s'embarqua à Marseille pour aller épouser *Ferdinand de Médicis*, Grand Duc de Toscane, il accompagna cette Princesse, & ne fut de retour en Provence, qu'après avoir pleinement satisfait le desir qu'il avoit de s'instruire par lui-même de tout ce qu'il y avoit de beau dans les villes les plus considérables d'Italie. Il mourut à Aix le 6 Mai 1611, âgé de 63 ans. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 8 Mars 1681, célébration le 26 Août suivant, Demoiselle *Marguerite du Destrech*, morte au mois de Mai 1585, fille de *Vincent du Destrech*, dit *Privat*, Ecuyer, & de Demoiselle *Marguerite Biord*, de la ville d'Arles. Il embrassa l'état Ecclésiastique, & obtint, au mois de Février 1587, le Prieuré de Varages, qu'il résigna au mois de Juin suivant, & épousa, 2°. par contrat du 21 Novembre de ladite année 1587, *Françoise le Tellier*, de la ville de Marseille, qui eut pour dot la somme de 1000 *écus d'or sol*, morte à Salon le 8 Avril 1624, fille de noble *Madelon le Tellier-de-la-Garde*, Garde Provincial de l'Artillerie en Provence, & de *Marguerite Jordan*, ou *de Jourdan*. Il est nommé, dans ce second contrat, *noble* ETIENNE HOZIER, *Ecuyer de la ville de Salon*, fils de feu noble ETIENNE, & de Demoiselle *Catherine Humbert*. Il eut de cette seconde femme, entr'autres enfans: — MADELON, qui suit; — & PIERRE, auteur de la seconde branche rappportée ci-après.

III. MADELON D'HOZIER-DE-LA-GARDE, Ecuyer, né à Marseille le 14 Août 1589, se maria, par contrat du 20 Février 1636, avec Demoiselle *Jeanne d'Arennes*, dont: — 1. ESPRIT, qui suit; — 2. CATHERINE, morte en 1701; — 3. & ISABELLE, morte en 1686, femme de *Louis Gaillardon*, Sieur de Saint-Martin, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Fere.

IV. ESPRIT D'HOZIER DE LA GARDE, Ecuyer, batisé le 15 Mai 1644, & mort le 6 Septembre 1705, s'étoit marié, le 20 Mai 1673, avec Demoiselle *Marie de Vignal*, dont entr'autres enfans: — JEAN, qui suit; — & CLAUDE D'HOZIER DE LA GARDE, Ecuyer, né le 22 Octobre 1683, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Oleron, maintenu dans sa noblesse le 2 Août 1720, & mort en 176...

V. JEAN D'HOZIER DE LA GARDE, Ecuyer, né le 30 Mars 1678, maintenu dans sa noblesse avec PIERRE, son frere puîné, servit d'abord pendant deux ans en qualité de cadet dans le Régiment d'Aunis, suivant un certificat du 23 Octobre 1718, où il est dit: « qu'il avoit été blessé d'un coup de feu à l'attaque de Castel-Follit, & qu'il s'étoit trouvé à la prise d'Ostalric, ainsi qu'au siége de Valence en Italie ». Il fut fait Capitaine des Portes de la ville de Strasbourg le 3 Janvier 1730; Chevalier de Saint-Louis le 12 Novembre 1734;

Aide-Major le 25 Août 1735; Major du Château de Lichtemberg le 7 Janvier 1746, & est mort le 2 Août 1747. Il a eu de son mariage, contracté le 16 Mai 1709, une fille unique, nommée CHARLOTTE D'HOZIER DE LA GARDE, née le 12 Septembre 1711, & reçue à Saint-Cyr sur les preuves de sa noblesse, certifiées au Roi le 1 Février 1721, par feu M. *Clairambault*, Généalogiste des Ordres du Roi, commis exprès par Sa Majesté à ce sujet, laquelle s'est mariée, par contrat du 17 Décembre 1735, avec *Jean-François d'Entraigues*, Ecuyer, Seigneur du Pin.

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE D'HOZIER, fils puîné d'ETIENNE, II. du nom, & de *Françoise le Tellier de la Garde*, sa seconde femme, Chevalier, Seigneur de la Garde en Provence, Juge-d'Armes de la Noblesse de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, &c. né à Marseille le 10 Juillet 1592, se rendit digne de la confiance du Roi LOUIS XIII, servit d'abord dans sa premiere jeunesse en la Compagnie des Chevaux-Légers de M. *de Crequy*, & fut fait, en 1620, l'un des 100 Gentilhommes de l'ancienne bande de la Maison du Roi. Il est qualifié *Gentilhomme François*, dans un passeport que l'Ambassadeur de France près de l'Infante en Flandres, lui donna à Bruxelles, le 1 Juillet 1625. GASTON, Duc d'ORLÉANS, le fit Gentilhomme de sa suite le 2 Janvier 1627, & en cette qualité le chargea, le 29 Mai suivant, d'aller notifier la naissance de la Princesse, sa fille, connue depuis sous le nom de *Mademoiselle de Montpensier*, tant au Parlement de Dombes qu'en divers autres Domaines de ce Prince. Ayant été admis au nombre des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel le 31 Mars 1628, (tems où cet Ordre étoit encore recherché par la Noblesse la plus illustre), il en reçut le Collier des mains du Maréchal *de Vitry*, commis exprès par Sa Majesté à cet effet. Le Roi lui accorda une pension de 1200 livres en 1629, pour lui donner plus de moyen de vaquer aux recherches curieuses & connoissances des Maisons illustres de ce Royaume.

Sur diverses remontrances de la Noblesse, présentées au Roi par les Etats généraux, tenus à Paris en 1614, tendantes à ce qu'il fut établi un *Juge-d'Armes, lequel dresseroit des Registres universels des Familles nobles du Royaume*, Sa Majesté avoit créé, en titre d'Office, par Edit du mois de Juin 1615, « un *Juge » général d'Armes*, pour en être à l'avenir pourvu par elle, un *Gentilhomme » d'ancienne race, lequel seroit ordinairement à la suite de Sa Majesté* ».

Les premieres provisions de cette charge furent données, la même année 1615, à *François de Chevriers de Saint-Maurice*, Seigneur de Salagny, d'une ancienne Maison du Mâconnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & l'un de ses Maîtres-d'Hôtel, fils de *Gabriel de Chevriers*, des libres Seigneurs de Saint-Maurice, Capitaine de 50 lances, & de *Françoise de Nagut de Varennes*, tante de *François de Nagut*, Marquis de Varennes, créé Chevalier des Ordres en 1633. *M. de Chevriers de Saint-Maurice de Salagny* indiqua lui-même PIERRE D'HOZIER, au Roi, pour son successeur dans sa charge de Juge-d'Armes de France. Il en fut pourvu le 25 Avril 1641; fait Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1642; &, le 22 Septembre 1643, Sa Majesté le nomma son Commissaire pour lui certifier la Noblesse de ses Ecuyers & de ses Pages; lui fit don d'une somme de 1000 livres en 1647, & le fit Conseiller d'Etat, par Lettres du mois d'Avril 1654. Il mourut à Paris le 30 Novembre 1660, fut enterré dans l'Eglise de St André-des-Arcs sa Paroisse, à côté de la porte de la Sacristie, vis-à-vis de la Chapelle de la Vierge, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1630, dans la ville de Lyon, Demoiselle *Yolande-Marguerite de Cerrini*, fille de *Felici*, dit *Cerrini*, Citoyen Florentin, originaire de la ville de Pise en Toscane, sorti d'une Maison noble de la ville de Florence, & de Demoiselle *Marguerite de Naudé*. Le contrat de mariage fut passé la veille : il y est appellé *Messire* PIERRE D'HOZIER, *sieur de la Garde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la*

Maison de Sa Majesté, natif de la ville de Marseille en Provence, &c. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans: — Louis-Roger, qui suit; — & Charles-René, dont nous allons parler avant.

Charles-René d'Hozier, Chevalier, Juge-d'Armes de la Noblesse de France, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, né à Paris le 24 Février 1640, embrassa d'abord l'état Ecclésiastique, & obtint un Canonicat dans l'Eglise de Vabres, qu'il résigna en 1664, & fut nommé avec Louis-Roger d'Hozier, son frere aîné, pour exercer, conjointement ou séparément en l'absence & en la survivance l'un de l'autre, la charge de Commissaire du Roi, pour lui certifier la noblesse de ses Ecuyers & de ses Pages, par Lettres du 22 Juillet 1663; & l'un & l'autre furent encore pourvus, par d'autres Lettres du 3 Janvier 1666, de la charge de Juge-d'Armes de France, pour l'exercer de même; mais Louis-Roger étant devenu aveugle en 1675, Charles-René, son frere, exerça seul ces deux charges. Il obtint du Roi, le 25 Août 1681, la permission d'accepter l'Ordre de Saint-Maurice, & il prenoit déja la qualité de *Chevalier de cet Ordre* le 15 Août 1682. Cependant il ne fit ses preuves de noblesse pour y être reçu qu'en 1684, & il n'y fit profession que le 10 Janvier 1685.

En 1686, Charles-René d'Hozier fut commis par Sa Majesté pour lui certifier la noblesse des Demoiselles de la Maison Royale de St Louis à Saint-Cyr, & par Brevet du 25 Mars 1699, le Roi lui accorda une pension de 2000 liv. Il avoit obtenu une pension de 1200 livres dès le mois de Mai 1684, & le Roi ayant créé 500 Lettres de noblesse pour être distribuées dans le Royaume, il fut ordonné, par Arrêt du Conseil d'Etat du 18 Décembre 1696, que M. d'Hozier régleroit les armoiries de ces nouveaux annoblis, & que l'adresse des Lettres continueroit de lui être faite comme auparavant. Son office de *Juge-d'Armes* fut supprimé au mois de Novembre précédent; mais il fut rétabli, par Edit du mois d'Avril 1701, & le Roi l'en pourvut de nouveau le 23 Août suivant; & il fut réglé, par Arrêt du Conseil d'Etat du 9 Mars 1706, « que, nul » ne pourroit porter des armoiries timbrées, si elles n'avoient été auparavant ré» glées par ledit Sieur d'Hozier, en qualité de *Juge-d'Armes de France*; voulant, » Sa Majesté, qu'il ne fut expédié aucunes Lettres, tant de noblesse, de mu» tation de noms ou d'armes, que de concessions d'armoiries, & qu'elles ne » fussent vérifiées dans aucune Cour, que les particuliers auxquels elles seroient » accordées, n'eussent obtenu l'acte de réglement dudit Juge-d'Armes, qui seroit » attaché sous le contre-scel desdites Lettres ».

Le Roi ayant créé deux Chevaliers d'honneur dans plusieurs Cours, ordonna qu'ils feroient preuve de leur noblesse devant ledit Sieur d'Hozier, *Juge général des armes & blasons de France, dont ils seroient tenus de rapporter le certificat*. Le 22 Novembre 1717, il fit don au Roi de son Cabinet, c'est-à-dire, des manuscrits, preuves de noblesse, titres, extraits de titres & autres piéces, à l'amas desquelles son pere & lui avoient travaillé pendant l'espace de 100 années, en dédommagement de quoi Sa Majesté lui assigna, par acte du 22 Décembre de la même année 1717, une pension de 4000 livres de rente viagere. Il mourut, sans enfans, à Paris, le 13 Janvier 1732, âgé de 92 ans, & fut inhumé dans la Chapelle du Cimetiere de la Paroisse St Nicolas-des-Champs, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 15 Août 1682, Demoiselle *Marie-Edmée Terrier*, veuve d'*Eloy Rossignol*, Ecuyer, Grand-Forestier de la ville d'Hesdin en Artois; morte le 1 Mars 1733, âgée de 78 ans.

IV. Louis-Roger d'Hozier, Chevalier, Juge-d'Armes de la Noblesse de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fils aîné de Pierre, & d'*Yolande-Marguerite de Cerrini*, né à Paris le 7 Janvier 1634, fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 25 Avril 1658, & fut fait, le 26 Avril 1659, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, dont il reçut le Collier le 27 Mai suivant, des mains du Comte *d'Orval*, Chevalier des Ordres du Roi. Son frere & lui furent nommés pour exercer, conjointement ou séparément en l'absence & en la survivance l'un de

l'autre, la charge de Commissaire du Roi, pour lui certifier la noblesse de ses Ecuyers & de ses Pages, par Lettres du 22 Juillet 1663. Il furent pourvus, par d'autres Lettres du 3 Janvier 1666, de la charge de *Juge-d'Armes de France*, sous les mêmes conditions; mais Louis-Roger étant devenu aveugle en 1675, fut obligé de se désister en faveur de son frere de l'exercice de ces deux charges, en dédommagement de quoi le Roi lui accorda une pension de 1000 liv. Il mourut le 20 Juin 1708, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise paroissiale de Sainte-Marine à Paris. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1680, Demoiselle *Madelene de Bourgeois de la Fosse*, fille de *Samuel*, Ecuyer, Seigneur de la Fosse en Champagne, & de Dame *Charlotte de Lestre de la Motte*, & sœur de *Nicolas de Bourgeois de la Fosse*, Capitaine dans le Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte à Bar-le-Duc le 26 Décembre 1728, âgée d'environ 86 ans, & a été enterrée dans l'Eglise Collégiale de Saint-Maxe de la même ville. De ce mariage sont issus: — 1. Louis-Pierre, qui suit; — 2. Antoinette-Louise-Thérese, née le 25 Février 1681, morte à Paris le 9 Mai 1710, femme, du 22 Septembre 1706, de *Denis Petitpied*, Sieur des Essarts, Capitaine au Régiment de Grancey; — 3. & Marguerite-Charlotte, née le 18 Juin 1682, laquelle fit ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr, devant M. *de Sainte-Marthe*, commis par le Roi à cet effet, le 18 Décembre 1689. Elle y fut reçue le 9 Janvier 1690, & épousa, par contrat du 7 Novembre 1710, *Antoine de Vassart*, Ecuyer, Seigneur de Burnecourt, de Gorze-Sallée & d'Andernay, Gentilhomme ordinaire du Duc de Lorraine. Elle est morte à Bar-le-Duc le 30 Septembre 1721.

V. Louis-Pierre d'Hozier, Chevalier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, né le 20 Novembre 1685, fait Juge-d'Armes de France & Commissaire du Roi pour lui certifier la noblesse de ses Ecuyers & de ses Pages, en survivance de Charles-René d'Hozier, son oncle, le 2 Novembre 1710, fut nommé, le 21 Février 1714, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel; les preuves de noblesse qu'il fit à ce sujet furent admises, le 26 Mars de la même année, par M. *de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi, au rapport de M. *de Clairambault*, Généalogiste de ses Ordres. Il fut pourvu, le 20 Juin 1727, d'un office de Maître des Comptes ordinaire, & obtint, le 22 Mars 1732, une pension de 1500 livres: Sa Majesté lui en accorda une autre, au mois d'Août 1766, de 2000 livres. Il est mort à Paris au mois de Septembre de l'année suivante, Doyen des Chevaliers de l'Ordre du Roi, après avoir rempli les fonctions des charges qu'il tenoit de ses peres, & qui sont divisées aujourd'hui entre ses deux aînés. Il avoit épousé, par contrat du 22 Mars 1716, Demoiselle *Marie-Anne de Robillard*, morte le 7 Février 1739, âgée de 42 ans, (sœur de *Geneviéve-Michelle de Robillard*, mariée, en 1711, à *Joseph-Geoffroy de Malvin*, Seigneur de Saint Symphorien, Conseiller au Parlement de Bordeaux. Voyez Malvin) fille de *Georges de Robillard*, Ecuyer, Seigneur, Comte de Cosnac en Saintonge, & de *Marie-Anne le Beuf*, dont: — 1. Denis-Louis, qui suit; — 2. Antoine-Marie d'Hozier-de-Sérigny, né le 20 Août 1721, Juge-d'Armes de la Noblesse de France, par Lettres de retenue du 1 Octobre 1734, en survivance de son pere; nommé par Sa Majesté Commissaire pour les preuves de noblesse des Eleves de l'Ecole Royale Militaire, lors de l'institution de cette Ecole; reçu, avec permission du Roi, Chevalier de Justice de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, sur ses preuves faites le 24 Mai 1762, & nommé, le 19 Juin suivant, Chevalier, Grand'Croix dudit Ordre, vit sans alliance en 1774. Il s'est distingué & se distingue encore tous les jours par sa sagacité & la justice exacte avec laquelle il assigne à chacun le rang qui lui est dû dans les différens Ordres de la Noblesse de France; — 3. Charles-Pierre, né le 17 Janvier 1731, Vicaire-Général du Diocèse de Chartres, Chanoine de l'Eglise Cathédrale & Archidiacre de Pinserais; — 4. Jean-François-Louis, dit *le Chevalier* d'Hozier, né le 6 Avril 1733, qui a servi en qualité de Garde de la Marine le 8 Avril 1745; a quitté ce Corps le 6 Avril 1748; a été nommé, le 20 Octobre 1756, Gentilhomme de la Cour du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine; puis, le 14 Avril

1758, à la charge de Lieutenant des Maréchaux de France & Juge du point d'honneur de la Noblesse au Département de Paris. Il a fait ses preuves de noblesse le 6 du même mois, devant le Marquis *de Beringhen*, Chevalier des Ordres & premier Ecuyer du Roi, pour être reçu Ecuyer de main de Sa Majesté; a été nommé, le 18 Mars 1760, Gouverneur pour le Roi de la ville de Lagny-sur-Marne, &, le 17 Octobre de la même année, Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine. Il a fait encore ses preuves de noblesse paternelles & maternelles le 7 Décembre 1761, devant les Archevêques d'Auch & d'Ardres, pour être nommé Chevalier des Ordres Royaux de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Sardaigne, a été reçu en conséquence le 24 Mai 1762, avec Antoine-Marie d'Hozier-de-Sérigny, son frere aîné. Il a eu, le 1 Septembre 1766, du Tribunal, commission de Juge du point d'honneur au Département de Meaux, &, le 20 Octobre de la même année, a été nommé Chambellan de l'Electeur Palatin, après avoir fait à cette Cour ses preuves de noblesse de 8 quartiers: il n'est pas encore marié; — 5. Marie-Marguerite-Félicité, née le 15 Novembre 1722, morte en 1752, femme, du 7 Janvier 1750, d'*Ange-François Perrotin de Barmond*, Chevalier, Seigneur de Barmond, du Courpoy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, & Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris; — 6. Marie-Henriette-Louise, née le 15 Juillet 1724, mariée, le 17 Mai 1747, avec *Etienne de Vassart*, Chevalier, Seigneur d'Andernay, son cousin-germain, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre du Conseil & des Comptes du Duché de Bar; — 7. & Anne-Louise, née le 28 Septembre 1735, reçue à Saint-Cyr le 12 Décembre 1743, sur ses preuves faites devant M. *d'Ormesson*, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil royal, commis par ordre exprès de Sa Majesté à cet effet: elle vit sans alliance, en 1774.

VI. Denis-Louis d'Hozier, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, né le 17 Avril 1720, reçu Page de la Chambre du Roi le 1 Janvier 1734, sur ses preuves faites par M. *de Harlay*, Conseiller d'Etat ordinaire & Intendant de Paris, commis par un ordre exprès de Sa Majesté à ce sujet; nommé, le 1 Octobre de la même année 1734, à la charge de Commissaire de Sa Majesté, pour lui certifier la noblesse de ses Ecuyers & de ses Pages, en survivance de son pere, & pourvu, le 7 Avril 1751, d'une charge de Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, a épousé, 1°. le 14 Mars 1754, *Elisabeth-Henriette-Marguerite de Besset*, Dame de la Chapelle-Milon, morte sans enfans, fille de *Daniel-Henri de Besset*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de la Chapelle-Milon, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Intendant des Isles sous le Vent de l'Amérique, & d'*Elisabeth-Marguerite de Guiry*; & 2°. le 10 Janvier 1764, *Adélaïde-Geneviéve de la Croix*, fille de *César-Marie de la Croix*, Chevalier, Seigneur d'Orangis, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, Maître-d'Hôtel de feu la Reine & de Madame la Dauphine, & Intendant de la Martinique, & de *Geneviéve-Elisabeth de Levi*, dont: — Ambroise-Louis-Marie, né le 20 Octobre 1764; — & César-Louis, dit *le Chevalier* d'Hozier, né le 3 Avril 1767.

Les armes; *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de 6 étoiles de même, posées en orle*. Supports: *deux lions*. Devise: ET HABET SUA SIDERA TELLUS. Voyez, pour un plus long détail, *Moréri*, l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, de son Etat de la Noblesse de Provence, & l'Histoire héroïq. de la Noblesse de cette Province, par *Artefeuille*, *Tome II*, où il est parlé avec éloge de cette Famille.

HUART: Famille dont il est parlé dans le *Mercure* du mois d'Avril 1740, *pag.* 815.

François Huart, Seigneur du Bochet, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa *Marie-Anne du Breil*, dont est issue — Marguerite-Françoise Huart, morte le 10 Mars 1740, dans la 70e année de son âge, étant veuve depuis 1725;

1725, de *François-Paul Hay*, Seigneur de Bouteville & de la Montagne, duquel elle a eu trois enfans.

HUAULT : Famille originaire de Touraine, près d'Azay le Rideau, sur la riviere d'Inde. Le premier de ce nom vint s'établir à Paris, lors de la prise d'Azay par le Dauphin CHARLES, sur les partisans de JEAN *sans peur*, Duc de Bourgogne, en 1418.

JACQUES HUAULT, Seigneur de Vaires, Aubigny, &c. Secrétaire du Roi, épousa *Philippe de Hacqueville*, Dame de Vaires, de laquelle il eut

JEAN HUAULT, Seigneur de Vaires & de Bussy, né le 18 Septembre 1539, Conseiller au Châtelet en 1566, puis au Parlement de Paris le 23 Janvier 1567. Il assista à la rédaction de la Coutume de cette Ville le 2 Février 1580, fut Maître des Requêtes le 30 Avril 1586, Président au Grand-Conseil, & reçu le 12 Octobre 1587, fut pris par les Ligueurs au mois de Décembre 1588, après la mort du Duc *de Guise*, comme il sortoit de Paris pour aller trouver le Roi. Son Château de Vaires fut brûlé, & lui obligé de racheter sa vie & sa liberté, moyenant 4000 écus au profit de la Ligue le 16 Janvier 1589. Il fut conduit à la Bastille avec les meilleures têtes des autres Cours, par *Jean le Clerc*, & sa maison pillée; fut depuis rétabli dans sa charge de Président par le Roi HENRI IV, le 31 Décembre 1590; fait Conseiller d'Etat par Brevet du 3 Février 1595, mourut le 15 Septembre 1606, & fut inhumé à Vaires. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1560, *Anne Piedefer*, Dame de Guyencourt, fille de *Robert Piedefer*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Briçonnet de Leveville*, sa seconde femme. Leurs enfans furent — JACQUES, qui suit; — & PHILIPPE, morte le 1 Octobre 1595, âgée de 15 ans.

JACQUES HUAULT, II. du nom, Seigneur de Vaires, Bussy, &c. né en Décembre 1573, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1606, mort le 8 Février 1616, avoit épousé, par contrat du 19 Septembre 1601, *Anne de Maillard*, Dame de Bernay, morte le 6 Octobre 1614, fille de *François de Maillard*, Seigneur de Bernay, Chevalier de l'Ordre du Roi & son Gentilhomme ordinaire, & de *Madelene Janvier*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de Garancieres, Capitaine du Vol dans la grande Fauconnerie du Roi, mort sans alliance en 1637; — 3. PHILIPPE, Prieur d'Ambierle & de la Ferté-Alais, nommé, en 1661, à l'Evêché du Puy, qu'il n'accepta point, mort le 6 Novembre 1665; — 4. BARTHELEMI, auteur des Seigneurs de Bernay, rapportés ci-après; — 5. JANVIER, dit *le Chevalier de Vaires*, tué d'un coup de canon au siége de Bois-le-Duc en 1629; — 6. & ALEXANDRE, né le 23 Février 1613, Chevalier de Malte en 1629, tué au siége de Dôle en 1636.

PIERRE HUAULT, Marquis de Vaires, &c. né en Juillet 1602, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1630, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1635, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1639, Maréchal-de-Camp en 1645, Lieutenant-Général des Armées en 1652, mort le 14 Février 1662, avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1630, *Anne de Heilly de Pisseleu*, Comtesse de Jouy, fille de *Léonor de Pisseleu*, Seigneur de Ribemont, & de *Marie de Gondy*, dont : — 1. N... HUAULT, mort sans alliance; — 2. PHILIPPE, qui suit; — 3. ALEXANDRE, Seigneur de Glatigny, Capitaine de Cavalerie, mort le 2 Février 1665 sans alliance; — 4. MARIE-GENEVIÉVE, Dame d'Huyson, mariée, le 8 Mars 1666, à *Antoine Allain de la Heaulle*, Seigneur de Saint-Thomas, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 5. RENÉE, Dame de Vaires, mariée, le 23 Décembre 1670, à *Louis du Tronchay*, Seigneur de Martigné, morte le 31 Janvier 1716, dont des enfans; — 6. & ANNE, Religieuse Dominicaine à Montargis.

PHILIPPE HUAULT, Marquis de Bussy, né le 20 Mai 1632, Mestre-de-Camp de deux Régimens de Condé, Infanterie & Cavalerie, mort le 17 Mars 1653 des suites de ses blessures reçues au Fauxbourg Saint-Antoine, avoit épousé, le

13 Novembre 1651 à Bordeaux, à l'insçu de ses pere & mere, *Marie de Lancry de Verpilliere*, fille de *Charles de Lancry*, Capitaine d'Infanterie, & de *Geneviéve le Gendre*. Elle mourut à Port-Royal des Champs le 15 Juin 1697, laissant :

ARMAND HUAULT, Marquis de Bussy, né le 2 Août 1652, Page du Roi, ensuite Capitaine au Régiment du Roi, mort le 6 Août 1683, âgé de 31 ans, sans enfans de son mariage contracté à Lille avec *Catherine de Sainte-Aldegonde*, veuve de *Michel Robles*, Comte de Hanappes, & fille de *François-Lamoral*, Comte *de Sainte-Aldegonde*, & d'*Agnès de Davre*. Elle mourut à Arras le 20 Septembre 1681.

Seigneurs DE BERNAY.

BARTHELEMI HUAULT, Seigneur de Bernay, quatrieme fils de JACQUES, II. du nom, & d'*Anne de Maillard*, Dame de Bernay, né en 1610, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort le 8 Juin 1669, avoit épousé, le 30 Juillet 1646, *Marguerite le Vayer de la Fontaine*, fille de *Charles le Vayer*, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite de Nez*, dont : — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. CHARLES-RENÉ, Seigneur d'Arcis, Capitaine au Régiment de Picardie, mort le 20 Février 1714 sans enfans de son mariage contracté le 28 Mai 1679, avec *Marguerite-Anne le Mazoyer de Verneuil*, fille de *Louis le Mazoyer*, Seigneur de Moulignon, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Elisabeth de Valens*, Dame de Verneuil en Brie; — 3. CLAUDE, né le 3 Octobre 1654, dit *le Chevalier*, ensuite l'*Abbé de Champrond*, mort le 9 Juin 1684; — 4. ANNE-MARGUERITE, Religieuse à Colinance le 6 Mai 1664; — 5. MARIE-ELISABETH, Religieuse au même Monastere le 13 Juin 1667; — 6. ANNE, Religieuse à N. D. du Charme, le 6 Mai 1665; — 7. & CATHERINE, morte à 8 ans.

BARTHELEMI HUAULT, II. du nom, Seigneur de Bernay, né le 2 Novembre 1651, épousa, le 18 Mars 1679, *Catherine du Noyer*, fille de *Claude*, Secrétaire du Roi, dont plusieurs enfans morts en bas âge, &

BARTHELEMI-NICOLAS HUAULT DE BERNAY, né le 13 Février 1695, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 9 Juillet 1717, mort le 29 Août 1736. De son mariage, contracté le 15 Septembre 1732, avec *Marie-Marguerite du Temple*, morte le 24 Août 1746, âgée d'environ 40 ans, il a eu deux filles, sçavoir: — MARIE-CATHERINE HUAULT DE BERNAY, née le 9 Mai 1728, morte sans alliance; — & ANNE HUAULT DE BERNAY, née le 11 Janvier 1732, reçue à Saint-Cyr, où elle étoit encore en 1746.

Seigneurs de MONTMAGNY.

LOUIS HUAULT, Seigneur de Montigny, &c. mort le 19 Novembre 1576, avoit épousé *Claire de Bilon*, Dame de la Grange, dont:

CHARLES HUAULT, Seigneur de Montmagny, Richebourg, &c. batisé le 3 Mars 1553, Conseiller au Grand-Conseil le 7 Juin 1579. Il obtint des Lettres du Roi le 28 Janvier 1591, portant son rétablissement dans sa charge ayant porté les armes pour le service du Roi pendant les troubles, & ayant été enfermé auparavant dans Paris, où il avoit été forcé de signer la Ligue; fut Maître des Requêtes le 26 Juin 1592, Intendant en Poitou le 16 Janvier 1599, Député la même année pour la recherche des faux Nobles de cette Province & des abus commis au fait des Finances; mourut le 24 Septembre 1610, & fut inhumé à Saint-Jean en Grêve. Il avoit épousé, le 2 Janvier 1578, *Antoinette du Drac*, fille d'*Adrien du Drac*, Seigneur de Mareuil, Vicomte d'Ay, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Charlotte Rapouel*, Dame de Bandeville & de Vignoles. Ses enfans furent : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. CLAUDE, mort jeune; — 3. ADRIEN, Seigneur de Messy, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, mort en 1648 sans alliance; — 4. CHARLES, Chevalier de Malte le 3 Août 1622. Il commanda les Galeres de la Religion, & remporta une Victoire signalée contre le Bey de Rhodes le 6 Août 1627; eut le même commandement en 1630; fut Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi à Quebec & dans la Ri-

viere de Saint-Laurent, par Lettres du 7 Avril 1639; fut reçu Lieutenant-Général de la Religion le 1 Mai 1653, & fit son entrée en cette qualité dans l'Isle Saint-Christophe en Amérique, qui appartenoit à l'Ordre de Malte, & succéda au Commandeur de *Poincy*; — 5. CLAIRE, morte jeune; — 6. CHARLOTTE, mariée, le 21 Février 1604, à *Antoine de Gouy*, Seigneur d'Arcis & de Cartigny; — 7. & ANNE, morte jeune.

LOUIS HUAULT, II. du nom, Seigneur de Montmagny, de Richebourg, le Clair, Goyencourt & la Baillie, né le 31 Janvier 1585, Conseiller au Grand-Conseil, reçu le 10 Mai 1612 en la charge de *Philippe Lhermite*, & Conseiller d'Etat le 21 Janvier 1643, mourut le 6 Février 1647. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1614, *Catherine Lottin de Charny*, fille de *Guillaume Lottin*, Seigneur de Charny, Vaux le Vicomte, &c. Président des Requêtes du Palais, & *Madelene Morin*. Elle se remaria à *Guillaume Jubert de Bouville*, Seigneur du Bosc & de Mons. Du premier lit vinrent: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. LOUIS, Abbé de Saint-Avi, Prieur d'Ancre & de Revel, Conseiller au Parlement le 6 Juin 1664, mort le 16 Mai 1691; — 3. JACQUES, Seigneur de Miremont, Capitaine de Cavalerie, mort le 1 Décembre 1662 sans laisser d'enfans de *Julie de Magis*, sa femme, noble Florentine; — 4. CATHERINE, Religieuse aux Annonciades de Saint-Denis le 2 Septembre 1634; — 5. CHARLOTTE, Religieuse à la Conception le 24 Décembre 1637; — 6. BONNE, morte jeune; — 7. JEANNE, Dame de Goyencourt, mariée, 1°. le 4 Mars 1647, à *Louis Ribier*, Seigneur de Cottereaux, Conseiller au Parlement, assassiné au mois de Mars 1659 dans la Forêt de Compiegne, sans laisser d'enfans; & 2°. le 21 Février 1660, à *Robert Guerin*, Seigneur de Tarnault, Brigadier des Armées du Roi, assassiné le 5 Janvier 1678 à Epernay, dont: — PIERRE GUERIN, Seigneur de Tarnault & de Goyencourt, Maréchal-Général des Logis des Armées du Roi, marié, le 27 Janvier 1699, avec *Anne-Geneviéve-Marie Hatte de Chevilly*.

ADRIEN HUAULT, Seigneur de Montmagny, Epinay, le Clair, Richebourg, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 26 Avril 1646, après son pere, Honoraire en 1691, mort le 2 Juin 1699 à 80 ans, & inhumé à Montmagny, avoit épousé, le 3 Juillet 1651, *Jeanne d'Espinose*, fille de *Michel*, Président au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne Gazet de Jasson*, dont: — MICHEL-LOUIS HUAULT, Seigneur de Richebourg, mort sans alliance le 7 Octobre 1676, à 24 ans; — & CATHERINE HUAULT, Religieuse à l'Abbaye du Trésor près Gisors en Juin 1676.

Les armes: *d'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 molettes d'éperon d'or, & accompagnée de 3 coquerelles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUBERT, en Beauce: Famille dont étoit

ANNE-FRANÇOIS HUBERT, Seigneur de Faronville, & Landreville, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Berri, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort en Octobre 1715, sans enfans de *Marie-Anne Phelippe*, qu'il avoit épousée le 7 Avril 1709, sœur du Lieutenant-Général des Armées du Roi de ce nom. Les armes: *d'argent, au chien de Saint-Hubert de sable.*

HUBY: De cette Famille étoit

JACQUES-LOUIS HUBY, né le 9 Juillet 1693, fils de LOUIS HUBY, Secrétaire du Roi en 1702. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 19 Mars 1718, résigna sa charge le 26 Octobre 1728 pour se mettre dans la Finance, fut Receveur-Général des Domaines & Bois de la Généralité de Paris, & est mort en Décembre 1764. Il fut marié deux fois, on ignore le nom de sa seconde femme; mais de sa premiere *N... Boucot*, fille de *Jacques Boucot*, Receveur des Domaines de la ville de Paris, & de *Marie Rigolet*, il eut deux fils qui sont morts; le premier Officier d'Artillerie. Les armes: *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUCHET DE LA BEDOYERE. Le nom de HUCHET est connue dans l'Epée

& dans la Robe, & par ses alliances en Bretagne depuis 300 ans ou environ.

Jean Huchet, sieur de la Bedoyere, eut pour fils aîné — Roland Huchet, qui a formé la branche des Seigneurs de la Bedoyere; — & Charles, dont il sera parlé ci-après.

Charles Huchet, descendu de Roland, ci-dessus, Chevalier, Seigneur & Comte de la Bedoyere, Procureur-Général au Parlement de Bretagne depuis le 14 Août 1710, a eu de *Marie-Anne-Guyonne Danycan de l'Epine*, son épouse, entr'autres enfans: — Marguerite-Hugues-Charles-Marie Huchet de la Bedoyere, né le 4 Avril 1709, ci-devant Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris; — & Noel-Florimond Huchet, Chevalier Seigneur de la Bedoyere, qui a épousé, le 14 Septembre 1746, *Marie-Angelique Costé de Saint-Suplix*, fille d'*Alexandre Costé*, Seigneur de Saint-Suplix, Baron de Crespon, & de *Marie-Guillemette Moura*. La Famille de *Costé-Saint-Suplix* est connue à Rouen parmi les bonnes du Parlement, auquel elle a donné plusieurs Conseillers depuis l'an 1617. *Mercure de France*, Septembre 1746, *pag.* 189.

Charles Huchet, Ecuyer, sieur de Rédillac, second fils de Jean, Sieur de la Bedoyere, fut Conseiller au Parlement de Rennes, & épousa, le 5 Mai 1580, *Mathurine de Kerbiquet*, fille aînée de *François de Kerbiquet*, dont il eut pour fils aîné:

Briand Huchet, Ecuyer, Sieur de Kerbiquet, du Langouet & du Plessis-Cintré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1648. Il fut maintenu avec Isaac, son fils, & André Huchet, leur cousin, Seigneur de la Bedoyere, Procureur-Général au Parlement de Rennes, dans la possession de leur ancienne noblesse, qu'ils avoient justifiée par titres depuis 1434. Briand Huchet épousa *Louise Rabinard*, de laquelle vint pour fils aîné:

Isaac Huchet, Seigneur du Plessis-Cintré, de Kerbiquet, de la Hidouze, de la Roche, du Langouet, du Val au Houle, de la Villebeuve, &c. marié, le 2 Février 1666, avec *Angélique de Sesmaisons*, dont pour fils aîné & principal héritier:

Joseph Huchet, Ecuyer, Seigneur de Cintré, du Breuil, d'Issendic, de la Roche & de Treguil, qui épousa, le 12 Novembre 1698, *Catherine Crosnier*, fille de *Claude*, Ecuyer, sieur de la Bertaudiere, & de *Marie Eon de la Baronie*. De ce mariage sont issus: — Louis-Marie Huchet de Cintré, ondoyé le 31 Juillet 1699; — & Claude-Joseph Huchet de Treguil, né le 23 Septembre 1700, tous deux reçus pages du Roi dans sa grande Ecurie le 4 Juillet 1719.

Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, pag.* 295. Les armes : *d'azur, à 6 billettes d'argent percées en rond, & posées* 3, 2 & 1.

HUDEBERT : Ancienne Famille de Normandie, reconnue dans les Elections de Lisieux & d'Argentan, pour être noble de race, dès l'an 1391. Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Neuville*, de *Ruppierre* & d'*Azémar*. Elle a donné plusieurs Officiers, tant dans la Maison du Roi que dans les autres troupes, & a formé plusieurs branches, dont quelques-unes sont éteintes, telles que celles de *la Milletiere*, & des Seigneurs *de Ligneris* & de *Duval*.

Jacques de Hudebert obtint en sa faveur une Sentence, rendue le 23 Janvier 1641, par des Commissaires généraux députés pour la perception du droit de francs-fiefs, par laquelle, après l'examen de plusieurs titres présentés, il fut reconnu que les Sieurs de Hudebert prenoient la qualité d'*Ecuyer*, ce qui paroît par un aveu & contrat de 1391, où Guillaume de Hudebert est qualifié d'*Ecuyer*; par un autre aveu de l'année 1448, rendu à Jean de Hudebert, fils de Guillaume; par un mandement du Bailli d'Alençon en 1458, obtenu

par Jean de Hudebert & Olivier, son frere, touchant la succession de Guillaume, leur pere, où ils prennent l'un & l'autre la qualité d'*Ecuyer;* par un contrat en forme de bail, fait, en 1466, par *Simon Desplace*, tuteur de Pierre de Hudebert, fils de Jean, à Jeannequin de Hudebert, son oncle, du fief de Blancbuisson; par un acte du Bailli d'Evreux, qui prouve que ledit Pierre de Hudebert s'étoit présenté pour servir à l'arriere-ban; & enfin par plusieurs actes des années 1503, 1506 & 1507, dans lesquels il appert que Pierre de Hudebert est issu de Martin de Hudebert, chef de deux branches qui subsistent.

Des Lettres-Patentes de Henri, Roi d'Angleterre, données à Paris le 2 Octobre 1426, portent que *Robert de Breuillar*, Ecuyer, & *Jeanne de Guischainville*, sa femme, vendirent & transporterent à *Guillaume de la Lande*, Bailli de son très-cher & très-amé oncle le Duc *d'Excestre*, Comte *de Harcourt*, deux nobles fiefs, tenus du Roi au Bailliage d'Evreux, & ès Châtellenies de Beaumont-le-Roger & de Conches; & que *Henri de Ruppierre*, Ecuyer, ayant eu intention de réclamer ledit marché par bourse & par lignage, comme provenant du côté de ladite Demoiselle *de Guischainville*, ledit Seigneur Roi assigna aux parties le siége de Beaumont-le-Roger, & Guillaume de Hudebert, Ecuyer, y fut ajourné par les procédures faites le 11 dudit mois d'Octobre.

Une assignation fut donnée le 19 Février 1504, par *Pierre le Lennier*, Sergent, à la Requête de Guillaume & d'Hilaire de Hudebert, Ecuyers, à *Jean de Ruppierre*, Baron de Survie, & à *Marguerin* & *Thibaut de Ruppierre*, ses fils, Chevaliers, pour qu'il leur fut fait défense, en vertu d'une clameur de gage-pleige, de mettre siége ou banc dans l'Eglise de Survie, entre le banc des Demoiselles leurs femmes, & le banc de la Demoiselle desdits *de Ruppierre*, ni que lesdits *de Ruppierre* fissent seoir leurs serviteurs au-dessus du banc desdits de Hudebert, qui soutenoient que leur banc devoit être contigu & joignant celui desdits *de Ruppierre*, comme étant leur place ancienne. Sur cette question intervint Sentence aux assises des mêmes tenues, par *Geoffroy Moynet*, Ecuyer, Lieutenant-Général de M. le Bailli d'Alençon le 28 Avril 1505, portant qu'information seroit faite sur ledit cas, & transport de Juge sur les lieux en ladite Eglise de Survie, ce qui fut fait le jour Saint-Marc; & après lecture de quelques Chartes en présence des parties, par lesquelles il fut prouvé que ledit *de Ruppierre* étoit fondateur de ladite Eglise; & d'après le témoignage de plusieurs personnes de ladite Paroisse, ledit *Moynet* déclara qu'il y auroit un espace de sept pieds entre le banc de MM. *de Ruppierre*, & celui de MM. de Hudebert, pour place des enfans & des domestiques dudit *de Ruppierre*, comme fondateur de ladite Eglise, à quoi les parties acquiescerent.

Jacques de Hudebert, Ecuyer, Seigneur de Blancbuisson, fils de Martin, épousa, par contrat de l'an 1537, Demoiselle *Catherine de Neuville*, dont:

Geoffroy de Hudebert, Ecuyer, marié, le 5 Avril 1572, à Demoiselle *Vincent de Maurey*, fille de noble homme *Gilles de Maurey*, Seigneur de Fangers. Il en eut:

Jacques de Hudebert, Ecuyer, qui épousa, le 14 Décembre 1593, Demoiselle *Françoise de Ruppierre*, fille de *Michel*, Chevalier, Seigneur de la Milletiere. De cette alliance vint:

Jean de Hudebert, Ecuyer, Seigneur de Blancbuisson, qui fut marié le 9 Février 1615: le nom de sa femme est ignoré; mais il en eut:

André de Hudebert, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié à Demoiselle *Anne d'Erneville*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Launey, Polligny & Graffar, dont:

Jean de Hudebert, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épousa, le 16 Juin 1695, *Marie-Thérese de Nollent*, fille de *Jean-Batiste de Nollent*, Ecuyer, Sieur de Bouchaille. Leur fils fut:

André-Charles de Hudebert, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié, le 15 Décembre 1722, à Demoiselle *Charlotte de Ruppierre*, fille de *Thomas-Philippe*,

Baron *de Ruppierre*, Seigneur de Vauferment, Feugeroux, Chiray, Patron honoraire des Paroisses de Sainte-Gauburge & de Sainte-Colombe-sur-Rille.

André-Charles-Alexandre de Hudebert, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Blancbuisson, épousa, le 3 Novembre 1749, Demoiselle *Jeanne-Pélagie d'Azémar*, fille de Messire *Marc-Antoine d'Azémar*, Seigneur des trois Fontaines. Il est veuf, & en a eu trois garçons & trois filles : l'un des garçons est Officier d'Infanterie.

Il y a une autre branche qui subsiste dans Jacques de Hudebert, cousin-germain du précédent, qui est Garde-du-Corps du Roi.

Les armes : *de sable, au fer de moulin d'argent. Mémoire envoyé*, & les actes du 2 Octobre 1426, du 19 Février 1504, & du 28 Avril 1505, qui ont été communiqués, existent en original.

HUDEBERT, en Normandie, Election de Bayeux. Autre Famille, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à deux palmes adossées de sinople ; au chef d'azur, chargé de deux roses d'argent.*

HUE DE MIROMÉNIL. Famille noble de Normandie.

Michel Hue, Seigneur de la Roque & de Miroménil, Conseiller au Parlement de Rouen en 1631, épousa *Marie Duval de Bonneval*, de laquelle il eut :

Thomas Hue, Marquis de Miroménil, Seigneur de la Roque & de Latingy, Conseiller au Grand-Conseil le 29 Mai 1659 ; Maître des Requêtes le 10 Décembre 1668, puis Président au Grand-Conseil le 9 Mars 1671. Il obtint, le 7 Février 1680, permission de démembrer son office de Maître des Requêtes de celui de Président ; fut Intendant de Poitiers en 1672, de Champagne en 1673, de Touraine en 1689 ; Président honoraire le 2 Août 1690 ; & mourut en Août 1702. Il avoit épousé 1°. *Anne-Françoise Courtin*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rozay & de Latingy, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Françoise du Drac* ; & 2°. le 13 Avril 1685, *Blanche de Bar*, fille de *N... de Bar*, Seigneur de Saint-Martin, Président au Présidial de Châlons. Du premier lit vinrent : — 1. Jean-Batiste, Colonel du Régiment de Querci, Brigadier d'Infanterie le 2 Février 1702, Maréchal-de-Camp le 16 Septembre 1710, mort le 27 Décembre 1719, âgé de 53 ans. Il avoit épousé *Susanne Hebert du Buc*, morte en Septembre 1723, fille d'*André-Pierre Hebert du Buc*, Maître des Requêtes, & d'*Anne-Françoise le Gendre*, sa seconde femme, dont deux filles : — Anne-Angélique Hue, mariée à *Claude-Marie*, Marquis *de Valin*, morte sans enfans, en Février 1743 ; — & Madelene Hue, morte en bas âge, le 4 Septembre 1720 ; — 2. Jean-Thomas, Abbé de Saint-Urbain en 1681, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1697, mort le 20 Février 1732, à 63 ans ; — 3. Jean-Sébastien, Chevalier de Malte, Colonel du Régiment de Querci en 1705, Brigadier des Armées du Roi en 1719, mort à Oran le 15 Juin 1733, de ses blessures ; — 4. Marie-Thérese, femme de *Jean-Joseph-Louis-Bernard*, Comte *d'Armagnac*, Seigneur de Salvant ; & du second lit : — 5. François, Capitaine, ensuite Colonel du Régiment de Miroménil en 1710, tué à Oran le 3 Juin 1733. Il avoit épousé, le 19 Avril 1718, *Marie-Elisabeth Jourland*, fille d'un Médecin de Soissons, & veuve de *Michel Heuselin*, Secrétaire du Roi, & Receveur général des Finances de Soissons ; — 6. Thomas, qui suit ; — 7. Marie, morte ; — 8. & Armande-Jeanne-Blanche, mariée, le 1 Avril 1719, à *Louis-Bénigne*, Comte *de Humes*, & de Cherisy, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Touraine, dont sont nés un fils & une fille.

Thomas Hue, Seigneur de Latingy, puis Marquis de Miroménil, par la mort de la Marquise *de Valin*, sa niéce, Capitaine de Cavalerie, mort en 1749, avoit épousé, en 1721, *Anne Lambert*, fille de *Claude-Joseph Lambert*, Auditeur des Comptes, & de *N... Logerot*, dont : — Armand-Thomas, qui suit ; — & Nicolas-Thomas, dit *le Comte de Miroménil*, Seigneur de Latingy, Garde-Marine en 1745, puis Officier aux Gardes-Françoises, Colonel d'un Régiment de Grenadiers-Royaux de l'Isle de France en Mai 1762, & Brigadier des

Armées du Roi. Il est veuf depuis la fin de Janvier 1774, de *Marie Anne-Victoire de Segur*, morte dans sa 39e année, qu'il avoit épousée le 12 Février 1765. Elle étoit fille de *Nicolas de Segur*, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, & de *Charlotte-Emilie le Fevre de Caumartin.*

ARMAND-THOMAS HUE, Marquis de Miroménil, né le 16 Septembre 1723, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 19 Août 1745; Maître des Requêtes le 26 Juillet 1751; premier Président du Parlement de Rouen le 22 Mai 1757, a épousé, 1°. le 24 Août 1750, *Marie-Louise-Anne-Georgette du Hamel*, morte en Avril 1760, fille de *Louis-Marie du Hamel*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Catherine du Fay*; & 2°. le 16 Septembre 1762, *Blanche-Françoise-Rosalie Bignon*, née le 26 Octobre 1744, fille d'*Armand-Jérôme Bignon*, Prévôt Maître des cérémonies des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire de Sa Majesté, mort Prévôt des Marchands, & de *Marie-Angélique-Blanche Hue-de-Vermanoir.* Du premier lit sont issus: — 1. N..., né en 1760, mort au berceau; — 2. une fille née en 1751, mariée, le 6 Juillet 1769, à *N... le Bret*, Avocat-Général au Parlement de Rouen; — 3. une autre fille, née en 1758, morte en 1767; & du second lit: — 4 & 5. un garçon, né en 1764, & une fille, née en Juin 1765.

On trouve sur les Regiftres du Grand-Conseil un CHARLES HUE, Baron de Coursan, Conseiller au Grand-Conseil, par Lettres du 4 Novembre 1589, reçu le 28 Novembre suivant. Il avoit épousé *Françoise Miron*, fille de *François Miron*, Trésorier de France en Bretagne, & de *Renée Chretien.*

Les armes: *d'argent, à 3 hures de sanglier de sable.*

Il y a encore cinq Familles de ce nom en Normandie, dans l'Election de Caen, sçavoir: HUE, Ecuyer, Sieur du Mont, dont les armes sont: *d'azur, à la colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de même.*

HUE, Ecuyer, Sieur de Tounetot, qui porte: *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 étoiles d'or en chef, & de 3 croissans de même, 2 & 1 en pointe.*

HUE, Ecuyer, Sieur de Vaubenard: *d'azur, à l'orle de 8 coquilles d'or, en cœur un écusson d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 mouchetures de champ.*

HUE, Ecuyer, Sieur de Saint-Luc: *d'azur, à l'aigle d'argent, surmontée de 2 étoiles de même.*

Et HUE, Ecuyer, Sieur de Fresnon & de la Chauviniere, même province, dont les armes sont: *d'azur, à la fasce d'or.*

HUE-DE-MUTRECY: Ancienne Noblesse Militaire en Normandie, du côté de Caen, dont le dernier mâle étoit

Messire PIERRE-LOUIS-AUGUSTIN HUE, Chevalier, Seigneur & Patron de Mutrecy, d'Aumont, Saint-Honorine & la Chardronette, lequel n'a laissé que deux filles: l'aînée, mariée à Messire *Jean de Cafot*, d'Allemagne; & la cadette, mariée au Marquis *d'Angerville d'Auvrecher*, d'une ancienne famille du pays. Voyez ANGERVILLE.

Les armes: *fascé d'azur & de sinople, à la bande transversale de gueules, chargée de deux molettes d'argent, 1 en chef & l'autre en abyme, & au milieu une coquille de Saint-Jacques de même.*

HUESCAR: Le Duc de ce nom est de l'illustre Maison de SILVA-MENDOZA, établie en Espagne.

Don FERDINAND DE SILVA-DE-PASTRANE, substitué au nom de Tolede, de Beaumont-Lerin, de Hurtado, de Mendoza, de Haro, de Sotomayor, de Guzman, de Manrique, de Fonseca, de Zuniga, de Henriquez de Cabrera, de Sandoval & de Boxa, est Duc d'HUESCAR, Comte de Galve, de Lerin, de Morente, de Fuentes, Marquis d'Helise, de Tarazona & de la ville de Coria, Seigneur des Baronnies de Pinoy, de Masaplane & de plusieurs autres villes, Grand d'Espagne, Connétable & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Navarre, Gouverneur perpétuel des Châteaux Royaux, portes & ponts de la ville de Tolede, Chevalier des Ordres du Roi, de ceux de la Toison d'or & de Ca-

latrava, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, l'un des Gentilshommes de sa Chambre avec exercice, Grand-Ecuyer de ses Ecuries de la ville de Cordoue, ci-devant Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps du même Monarque, & actuellement Majordôme-Major ou Grand-Maître de sa maison. Il a été nommé Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Espagne en la Cour de France au mois de Décembre 1746, puis Chevalier des Ordres du Roi le 25 Mai 1749. Il est retourné en Espagne vers le même tems, a obtenu, le 19 Octobre, la permission de porter le cordon & la Croix des Ordres, sur l'admission des preuves de sa noblesse; & sans avoir été reçu, il a été fait Majordôme-Major du Roi d'Espagne le 18 Novembre 1753. En remettant la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, il a été nommé Doyen du Conseil d'Etat en Mai 1751. Il avoit épousé, en 1731, *Marie-Bernarde Alvarez de Tolede de Portugal*, fille de *Vincent-Pierre-Ferdinand*, Comte *d'Oropezo*, & de *Marie-Fernande de Cordoue*, morte en 1738 ou 1739, de laquelle il a eu:

François-de-Paule de Silva-de Pastrane, aussi l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi d'Espagne avec exercice, Brigadier de Dragons, commandant la Brigade des Carabiniers Royaux, &c. appellé *Marquis de Loria*. Il a été fait Colonel du Régiment de Dragons de la Reine en 1741, Commandant des Carabiniers en remettant ce Régiment, le 18 Novembre 1753, & Brigadier au mois de Décembre de la même année.

Dona *Marie-Thérese de Tolede-de-Beaumont-Lerin*, de Haro-Guzman, Duchesse d'Albe, mere du Duc d'Huescar, est fille unique de *François Alvarez de Tolede-de Beaumont-Lerin*, dixieme Duc d'Albe, & héritiere, par sa quatrieme ayeule paternelle, de la Maison de *Beaumont-Lerin*, issue d'un fils naturel de *Louis de Navarre-Evreux*, Comte de Beaumont-le-Roger en Normandie, frere cadet de Charles II, Roi de Navarre, Comte d'Evreux & Prince du Sang Royal de France. Elle avoit épousé, à Bruxelles, en 1710, Don Emmanuel-Marie-Joseph de Silva-Mendoza-Haro de Guzman, Comte de Galve, second fils de Grégoire-Marie de Silva-Mendoza-Sandoval, Duc de Pastrane & de l'Infantado, &c. mort à Madrid le 8 Octobre 1728.

C'est par une démission directe du Duc *d'Albe*, son ayeul maternel, que le Duc d'Huescar a eu la jouissance du titre & du Duché de ce nom, avec permission du Roi d'Espagne; & les Duchés de Pastrane & de l'Infantado, que possédoit son ayeul paternel, sont encore dans la branche aînée de sa maison. *Mémor. Gén.* 1754.

HUET: Famille originaire de Normandie, établie depuis à Orléans.

Abraham Huet, I. du nom, mort en 1639, avoit épousé *Catherine Lucas*, dont il eut:

Abraham Huet, II. du nom, marié, en 1633, avec *Claude le Jeune*. Leurs enfans furent: — 1. Abraham Huet, III. du nom, Ecuyer, Conseiller du Roi, Procureur-Général en sa Cour des Aides de Normandie, qui épousa, en 1679, *Marie-Madelene Horouet*, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée — Marie-Anne-Madelene Huet, alliée, en 1707, avec *François-Joseph de Marguerit*, Ecuyer, Seigneur de Versainville; — 2. Antoine, qui suit; — 3. Catherine, mariée, en 1662, à *Nicolas de Campion*, Seigneur de Montpoignant; — 4. & Marie, femme de *Henri de Bethencourt*, Seigneur de Saint-Samson & de Tourville la Riviere.

Antoine Huet, Ecuyer, Seigneur d'Ambrun, &c. épousa, le 6 Septembre 1672, *Catherine le Roux*. De ce mariage sortirent: — Antoine, qui suit; — & Laurent-Claude, rapporté après la postérité de son frere: ils furent tous deux maintenus dans leur noblesse en 1717.

Antoine Huet, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ambrun, &c. fut successivement cadet dans le Régiment des Gentilshommes à Tournay, le 18 Juin 1680; Cornette de la Compagnie d'*Astron* dans le Régiment de Dragons de Marsan en 1691; Lieutenant dans le même Régiment en 1692; Capitaine dans le Régiment du Châtelet en 1702; Major du Régiment de Cavalerie de Braque en 1708;

1708; Lieutenant-Colonel du Régiment de Mallan en 1709; Chevalier de Saint-Louis en 1714; Mestre-de-Camp réformé à la suite du Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, en 1715; & pourvu, en 1737, de la charge de Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Auvergne. Il avoit épousé, 1°. en 1719, *Anne Froment de Villeneuve*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1725, *Marie-Angélique Picquet de Saint-Maurice*, de laquelle sont issus: — 1. ANTOINE-PIERRE, qui suit; — 2 & 3. ANGÉLIQUE-FRANÇOIS, & FRANÇOIS-GUILLAUME HUET D'AMBRUN, tous deux jumeaux, nés le 23 Avril 1733: le premier est Conseiller au Bailliage d'Orléans, & le dernier est mort; — 4. ANGÉLIQUE-CLAUDE, née le 5 Décembre 1726, mariée, en 1756, à NICOLAS-ZACHARIE HUET D'ARLON, son cousin-germain; — 5 & 6. ELISABETH-ANGÉLIQUE HUET D'AMBRUN, née le 25 Juin 1728; & MARGUERITE, toutes deux Religieuses Bénédictines aux filles du Saint-Sacrement au Marais.

ANTOINE-PIERRE HUET-D'AMBRUN, Ecuyer, batisé le 6 Février 1728, Capitaine de Cavalerie & Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, a épousé, en 1756, *Françoise Cureault*, fille de *Henri-Gabriel*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailliage & Siége Présidial d'Orléans, & de *Françoise Tourtier*, dont deux fils: — ANTOINE-PIERRE-HENRI HUET, né le 4 Septembre 1757; — & ANGÉLIQUE-FRANÇOIS, né le 14 Août 1759.

LAURENT-CLAUDE HUET, Sieur d'Arlon, second fils d'ANTOINE, I. du nom, & de *Catherine le Roux*, fut successivement cadet dans le Régiment de Marsan en 1690; Cornette en 1692; puis Lieutenant dans le même Régiment; Capitaine & Major dans celui de Biron en 1705; Capitaine dans Royal-Cravates & Chevalier de Saint-Louis en 1712, & est mort le 1 Janvier 1721. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1715, *Elisabeth-Madelene le Proust*, de laquelle il a laissé: — 1. ANTOINE-LAURENT-CLAUDE HUET-D'ARLON, Ecuyer, Lieutenant dans le Régiment de Provence, Infanterie, mort à Bouchain en 1737; — 2. NICOLAS-ZACHARIE HUET-D'ARLON, Ecuyer, Lieutenant en second dans le même Régiment, & marié, comme il a été dit, à ANGÉLIQUE-CLAUDE HUET, sa cousine-germaine; — 3. & un autre fils, nommé

JEAN-BATISTE-PIERRE HUET-D'ARLON, marié 1°. à *N... de Valais*, fille de *Claude*, Ecuyer, Lieutenant-Général au Présidial de Romorantin; & 2°. à *N... de Bury*. Du premier il a un garçon; & du second deux filles.

Les armes: *d'azur, à un cerf d'or sortant à demi-corps d'une riviere d'argent, mouvante de la pointe de l'écu; au chef cousu de gueules, chargé de 3 molettes d'éperon d'or.*

HUGO, en Lorraine. Famille qui remonte à

GEORGES HUGO, Capitaine dans les Troupes de RENÉ II, Duc de Lorraine. Il fut annobli par Lettres du Cardinal JEAN DE LORRAINE, Archevêque de Reims & de Narbonne, Evêque de Metz, Toul, Verdun & Terouane, datées de Lillebonne, en Normandie, le 14 Avril 1535, & confirmées par autres Lettres-Patentes d'ANTOINE, Duc de Lorraine, frere du Cardinal, datées de Nancy le 16 Octobre 1537. De ce GEORGES HUGO, est descendu au sixieme degré,

CHARLES-HYACINTHE HUGO, Chevalier, né le 16 Décembre 1699. Il servit d'abord en France, en qualité de Volontaire, à la suite du Régiment de Condé, fut ensuite Conseiller, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine. FRANÇOIS, Duc de Lorraine, sous la régence d'ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, sa mere, le créa *Chevalier*, avec ses enfans nés & à naître en légitime mariage, par Lettres du 20 Novembre 1736. Il fut accordé, le 8 Mars 1734, avec *Anne l'Huillier de Spitzemberg*, dont — 1. NICOLAS-DIEUDONNÉ HUGO, Chevalier, né le 12 Juin 1735; — 2. LOUIS-CHARLES-TOUSSAINT HUGO, Chevalier, né le 29 Mai 1736; — 3. & JOSEPHINE-MECTILDE HUGO, née le 6 Juillet 1737. Voyez l'*Armorial de France, Registre IV*. Les armes: *d'azur, au chef d'argent, chargé de deux merlettes de sable.*

HUGON-DU-PRAT. Famille dont il est aussi parlé dans l'Ouvrage ci-dessus, *Reg. I, pag. 298.*

AUBERT HUGON épousa *Antoinette de Saint-Clar*, de laquelle il eut — PIERRE HUGON, Ecuyer, Sieur du Prat, marié, en 1507, à *Jeanne de la Porte*, dont

NICOLAS HUGON, Seigneur du Prat, qui s'allia, en 1541, avec *Jeanne de Betoulat*. Il fut pere de

FRANÇOIS HUGON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Triquerie en Limousin, homme d'armes de la Compagnie du Sieur *de Chazeron*, en 1598. Il fut reconnu *d'extraction noble* depuis 1456, par Ordonnance de 1599. De son mariage avec *Anne de Montagnac*, qu'il avoit épousée en 1581, naquit, entr'autres enfans,

ANNET HUGON, Ecuyer, Seigneur du Prat & de Masgonthiere, Capitaine de Gens de pied dans le Régiment de Millars, allié, en 1614, avec *Perronelle de Villelume*, fille de *Jacques de Villelume*, Chevalier, Seigneur de Barmontès. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres: — FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANTOINE, Chevalier de Malte; — 3. & CLAUDE HUGON, aussi Chevalier de Malte, Commandeur de Carlat en Auvergne, & Châtelain de la Châtellenie de Malte en 1677.

FRANÇOIS HUGON DU PRAT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Masgonthiere, de Pommeau, de Mazieres, &c. épousa, le 30 Novembre 1677, *Louise Joffré de Chabrignac*, fille de *Mercure Joffré de Chabrignac*, Ecuyer, Seigneur de Traversac, & de Fontmartin, &c. & d'*Anne de Jugeals*, dont — CLAUDE, qui suit; — & ANNE HUGON DU PRAT, mariée, en 1701, à *Jean Grain de Saint-Marsaut*, Ecuyer, Seigneur du Verdier & de Vernejoux.

CLAUDE HUGON DU PRAT, Ecuyer, Seigneur de Masgonthiere, Diocèse de Limoges, de Pommeau & de Mazieres, épousa, le 3 Février 1701, *Marie de Boisse*, fille de *Jacques de Boisse*, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie, & de *Marie Chevial*, de laquelle il a eu, entr'autres enfans, — FRANÇOISE HUGON DU PRAT, née le 15 Avril 1714, reçue à Saint-Cyr le 2 Septembre 1722. Les armes: *d'azur, à deux lions d'or posés en pied, langués & onglés de gueules.*

HUGUES DE BEAUJEU (D'): Famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné & en Provence, qui remonte à

PANDULPHE D'HUGUES, Damoiseau, du lieu de Pouzols, au Diocèse de Beziers, marié, en 1090, avec *Richarde de Rocosel*. Elle prouve sa noblesse depuis

I. MOUSSAC D'HUGUES, du Diocèse de Beziers, qui fit son testament, dans lequel il est qualifié d'*Ecuyer*, le 25 Février 1410, en faveur de son fils,

II. N... D'HUGUES, qui fit aussi le sien le 17 Janvier 1477, & y prend la qualité d'*Ecuyer*. De lui naquit

III. JEAN D'HUGUES, qui testa le 12 Avril 1550. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1490, *Elisabeth de Tholosan*, dont

IV. MICHEL D'HUGUES, qui testa le 1 Juillet 1591. Il s'étoit allié avec *Delphine du Pré*, & en eut: — 1. LOUIS, Seigneur de Belbeze, qui porta les armes pour le service du Roi, sous le commandement du Duc *de Montmorency*, Connétable de France. Il fut pere de deux fils, mais on ignore s'ils ont eu postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & GUILLAUME, lequel entra fort jeune dans l'Ordre des Freres Mineurs Conventuels, où il se rendit recommandable, & en fut Général. HENRI IV connoissant ses talens, pour lui donner des marques de sa bienveillance, le chargea des affaires de France dans les différentes Cours d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre, & après sa mort, LOUIS XIII, son fils & son successeur, le nomma à l'Archevêché d'Embrun. MARIE DE MÉDICIS, pour lors Régente du Royaume, voulut qu'il accompagnât en Espagne ELISABETH DE FRANCE, mariée à PHILIPPE IV, Roi d'Espagne. Il fut encore chargé de passer en Angleterre, pour y traiter l'alliance de HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, sœur d'ELISABETH, avec le Prince de Galles, depuis couronné Roi, sous le nom de CHARLES I. Il y conféra publiquement, du consentement de JACQUES I, alors Roi d'Angleterre, le Sacrement de Confirmation à près de dix mille Catholiques, & mourut à Embrun le 27 Octobre 1648. On voit dans le Cloître des Freres Mineurs d'Avignon, sur une pierre, son épitaphe en latin.

V. JEAN D'HUGUES, Seigneur de Villar ou Villaret, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa, par contrat passé le 6 Mai 1596, *Marguerite de Loseran de Fest* ou *Lauzeran*, & testa le 8 Avril 1627. Leurs enfans furent : — 1. DAVID, qui suit; — 2. LOUIS, Prieur de Ribiers; — 3. & JEAN D'HUGUES, Prévôt de l'Eglise d'Embrun.

VI. DAVID D'HUGUES, Baron de Beaujeu, Vicomte de Valernes ou Villerne, Seigneur de Mariant, de la Motte, du Caire, du Villaret, de Turriers, de Vaumeil, &c. Gouverneur pour le Roi des Vallées d'Alloz, & des Fort & Citadelle de Lauzet, en la Vallée de Barcelonette, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté, Maréchal-de-Camp en ses Armées, & Viguier de la ville de Marseille, reçut un ordre du Conseil du Roi, tenu à Grenoble le 1 Novembre 1621, de lever une Compagnie de 100 hommes de pied, pour tenir garnison au lieu de Guillestre, y conserver cette place sous l'obéissance de Sa Majesté, & empêcher que les ennemis ne s'en saisissent. Il obtint ensuite une Commission, datée du Camp de Chambery le 13 Juin 1630, pour commander, en qualité de Gouverneur, dans le Château de Lauzet, avec une Compagnie de 100 hommes qu'il leveroit & qu'il y commanderoit; fut encore nommé, le 29 Août de la même année, par le Roi, pour succéder au feu Sieur *de la Bastie*, dans le commandement qu'il avoit au Bourg d'Alloz, tant sur les habitans que sur la garnison, & se comporta dans cet emploi avec tant de zèle, qu'il en reçut des éloges de LOUIS XIII, dans deux Lettres que ce Prince lui écrivit, ainsi que de plusieurs Seigneurs. Il fut déclaré, par Arrêt du 26 Octobre 1667, *noble & issu de noble race & lignée*. Il avoit épousé 1°. *Anne de Serre*, fille de noble *Daniel de Serre*, Seigneur de Theze, & d'*Anne de Poligny*; & 2°. le 3 Juillet 1640, *Susanne de Hue*. Du premier lit vint — MARIE D'HUGUES, femme de *Jean-François de Roux*, Seigneur de la Perusse, Conseiller au Parlement d'Aix; & du second sortirent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, Chanoine d'Embrun, — 3. JOSEPH, Religieux Mineur; — 4. HENRIETTE, mariée en 1657, à noble *François d'Eyssautier*, Seigneur du Cartier; — 5. & MADELENE D'HUGUES, femme de noble *Edouard de Coriolis*, Viguier d'Aix.

VII. FRANÇOIS D'HUGUES, Baron de Beaujeu, Seigneur de Mariant, de la Motte, du Caire, de Turriers, de Vaumeil, &c. fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1695, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de nouvelle levée dans le Régiment de Normandie, Infanterie, par commission du 25 Janvier 1697. La guerre ayant été portée, en 1707, en Provence par le Duc *de Savoie*, il fut fait Colonel & Commandant de la Milice de cette Province, & se comporta dans cet emploi, sous les ordres du Maréchal *de Tessé* & du Comte *de Grignan*, avec tant de prudence pour le service du Roi, que Sa Majesté lui fit écrire une Lettre des plus obligeantes, par M. *de Chamillart*. Il avoit épousé, le 18 Décembre 1678, *Françoise de Castellane*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Astoin, & de *Françoise de Roland*, dont : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JOSEPH, Colonel du Régiment de Lassay, Infanterie, en 1711, & successivement Lieutenant-Général des Armées du Roi; — 3. GUILLAUME, Chanoine & Prévôt de l'Eglise d'Embrun, Prieur de Jaès, sacré Evêque de Nevers le 5 Mars 1741, & Archevêque de Vienne, mort à Grenoble, âgé de 84 ans, en Janvier 1774; — 4. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment d'Entraigues en 1711, puis Capitaine de Dragons dans celui de Bonnelles en 1724; — 5 & 6. DAVID & GASPARD. Ce dernier, Recteur de la Chapellenie de Saint-Joseph en 1711; — 7. LOUIS, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Blaisois en 1724; — 8. JEAN; — 9. SUSANNE, femme de *Jean-Louis de Plan*, Seigneur de Sieyes, dont un fils Evêque de Die; — 10. & LOUISE D'HUGUES, mariée à *Pierre de Roux*, Seigneur de Belle-Affaire & de Gigors.

VIII. CHARLES D'HUGUES, Baron de Beaujeu, Seigneur de la Motte, du Caire & de Vaumeil, fut élu premier Consul d'Aix en 1723, & Procureur du pays en 1724. Il épousa, le 28 Février même année, *Anne-Marguerite de Pracomtal*, fille d'*Armand*, Gouverneur de Menin, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Catherine-Françoise de Mornay de Montchevreuil*. De ce mariage sont

issus : — 1. FRANÇOIS-ARMAND-ELÉONOR D'HUGUES DE BEAUJEU, né à Gap le 21 Mars 1726 ; — 2. & FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 7 Février 1727. Les armes : *d'azur, à un lion d'or chargé de trois fasces de gueules brochantes sur le tout, & surmonté de trois étoiles d'or, rangées en chef.* Armorial de France, *Reg. II, Part. I ;* l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, *Tome II*, *p. 24 & suiv.* Il en est aussi parlé dans l'Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II*, par l'Abbé *Robert de Briançon.*

* HUGUEVILLE : Ancienne Baronnie qui est entrée dans la Maison de *Roncherolles*, par le mariage d'*Isabelle de Hangest* avec *Jean de Roncherolles.* Voyez RONCHEROLLES & PONT-SAINT-PIERRE.

HUILLIER (L'). De cette Famille étoit

FRANÇOIS L'HUILLIER, Seigneur d'Interville, Secrétaire du Conseil d'Etat, qui d'*Anne Brachet*, Dame de Frauville, sa premiere femme, eut

FRANÇOIS L'HUILLIER, Seigneur de Frauville, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 11 Avril 1619. D'*Anne le Prêtre*, sa seconde femme, sortit

JEAN L'HUILLIER, Seigneur d'Interville, Prieur de Villemoutier-Alou, Conseiller au Grand-Conseil le 28 Janvier 1632, & Conseiller d'Etat, mort le 28 Août 1662, à 55 ans, & enterré à l'Abbaye de Saint-Magloire. Les armes : *d'azur, à la fasce d'or accompagnée de 3 croissans montans de même, en chef.*

HUJOEL. *Voyez* GIELIS-HUJOEL.

HULLIN, en Anjou : Ancienne Famille noble qui remonte au XIIIe siécle.

I. RENAULT HULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, (Terre qui n'est sortie de cette Famille qu'au commencement du siécle dernier), de la Fresnaye, la Chesnaye, la Roche-Joullain, &c. vivoit dans le XIVe siécle, & avoit épousé Demoiselle *Marguerite de Saint-Agnan*, dont : — 1. MACÉ, qui suit ; — 2, 3 & 4. LOUISE, PERRINNE & JULIENNE, restées filles ; — 5. & N... HULLIN, mariée à *Julien de Saint-Michel*, qui, par acte du 4 Mars 1424, reçu par *Paquier*, Notaire à Craon, demanda, tant pour sa femme que pour ses belles-sœurs, à RENAULT HULLIN, son neveu, fils de MACÉ, la tierce partie des héritages provenans de la succession de RENAULT HULLIN, & de *Marguerite de Saint-Agnan*, pere & mere de sa femme & de ses belles-sœurs ; & son neveu lui céda la Terre de la Hunaudiere, située dans la Paroisse de la Selle-Craonoise, & autres héritages, dont ledit *Saint-Michel* se contenta.

II. MACÉ HULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Fresnaye, &c. principal héritier de ses pere & mere, épousa, par contrat passé au mois de Décembre 1397, devant *Bourdon*, Notaire, *Philippe Poüous*, fille de *Renault*, dont :

III. RENAULT HULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Fresnaye, &c. marié, par contrat passé devant *Touin* & *des Seillons*, Notaires en la Cour de Pouancé, le 2 Janvier 1427, à *Jeanne Morel*, fille aînée de *Thomas Morel*, Ecuyer, & de feu *Gillette Ruffier.* RENAULT HULLIN hipothéqua, pour la dot de sa femme, 30 livres de rente, à prendre sur les domaine, moulin & appartenances de la Grange, biens nobles, faisant partie de la Terre de la Fresnaye, qui est restée dans cette Famille jusqu'au commencement du XVIIe siécle. De ce mariage vint :

IV. JEAN HULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Fresnaye, &c. qui épousa, 1°. par contrat passé devant *de Bedier*, Notaire à Châteaugontier, le 15 Octobre 1447, *Jeanne Hocquedé*, fille de *Pierre Hocquedé*, Ecuyer, & d'*Isabelle du Layeul.* Elle fut emparagée noblement ; & 2°. le 5 Octobre 1479, *Françoise de la Chapelle*, veuve de *Jehan de la Noë*, Ecuyer, Seigneur de la Broce. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. MICHEL, marié, par contrat du 19 Mars 1490, à *Thieuvine de Lancrau*, veuve de *Jean Gastines*, Ecuyer, Seigneur de Pontivy, & fille de *Girard de Lancrau*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & du Bois-Ragot. MICHEL HULLIN mourut sans postérité en 1495, & sa veuve se remaria en troisiemes noces avec *Jean de Scepeaux*, Ecuyer ; — 3. & AN-

TOINE, Seigneur de la Menardiere, proche la Roche-Noyan, qui fut employé, avec trois Brigantins, au rôle de l'arriere-ban, du 6 Novembre 1490, au département de Saumur. Il eut commission du Roi FRANÇOIS I, de régler quelques différends qui s'étoient élevés entre plusieurs Gentilshommes de la Province d'Anjou. Il eut d'*Andrée Lailler*, son épouse, — JULIEN HULLIN, auteur d'une branche éteinte dans la Famille noble de *Vancené*.

V. JEAN HULLIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Fresnaye, &c. principal héritier de son pere & de *Jeanne Hocquedé*, sa mere, fut aussi employé au rôle de l'arriere-ban du 6 Novembre 1490, avec trois Brigantins, au département de Saumur. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Thibaut de la Barre*, Notaire à Craon, le 5 Octobre 1479, *Françoise de la Noë*, fille de feu *Jean de la Noë*, Ecuyer, Seigneur de la Broce, & de *Françoise de la Chapelle*, seconde femme de son pere, qui se remaria le même jour. Leurs enfans furent : — JEAN, qui suit ; — & MARGUERITE, mariée avec *Jean Guerif*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Grand.

VI. JEAN HULLIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Fresnaye, &c. est mentionné dans un aveu pour certains héritages rendus au Roi, le 7 Juin 1535, par *François de la Trémoille*, Comte de Guines & Baron de Craon, & reçu par *Jean Cadu*, Lieutenant-Général d'Angers. Il épousa, contrat passé par *Pincault*, Notaire à Craon, le 29 Juillet 1501, *Jeanne de la Barre*, fille aînée d'*Amaury de la Barre*, Ecuyer, Seigneur de Fougeray, & de *Jeanne de la Vignolle*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2 & 3. AIMERY & MICHEL, morts sans alliance ; — 4. RENÉ, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 5 & 6. GILLETTE & JACQUETTE, dont on ignore la destinée.

VII. JEAN HULLIN, IV. du nom, principal héritier de ses pere & mere, donna, pour tierce partie de leur succession, à ses trois freres cadets, les Terres de la Fresnaye & de la Grange, pour en jouir de leur part par viage & usufruit seulement, & à ses sœurs GILLETTE & JACQUETTE, pour en jouir en propriété. Cet acte de partage fut passé devant *Caillau*, Notaire à Craon, le 20 Août 1545. Il y eut encore un autre acte de subdivision entre ces puînés, reçu par *Regneul*, Notaire à Craon, le 16 Mars 1546. JEAN HULLIN épousa *Jeanne de Mesmé*, dont il eut pour fille unique : — MADELENE HULLIN, mariée, 1°. avec *Charles de Flecheres*, Ecuyer, Seigneur de la Jacopiere ; & 2°. avec *Gilles de la Chesnaye*, dont sont venues des filles mariées dans les Familles nobles *du Vinau*, *du Plessis-Milon*, *de Laubiniere-Racapé*, &c.

SECONDE BRANCHE.

VII. RENÉ HULLIN, Ecuyer, quatrieme fils de JEAN, III. du nom, & de *Jeanne de la Barre*, épousa Demoiselle *Julienne Foucault*, dont le mariage n'est constaté que par une Sentence contradictoirement rendue au Présidial d'Angers, le 16 Février 1574, entre MADELENE HULLIN, sa niéce, fille de feu JEAN HULLIN, son frere aîné, & de *Jeanne de Mesmé*, par laquelle Sentence il fut condamné à être déchu & privé de l'usufruit qui lui avoit été donné sur le lieu de la Grange, par JEAN, son frere aîné, suivant les partages du 20 Août 1545, pour avoir vendu partie des héritages qu'il ne tenoit qu'à titre de bienfait & d'usufruit. Il eut de son mariage :

VIII. JEAN HULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Grange, qui, par Sentence rendue par *M. Boucher*, Seigneur de Dampierre, Conseiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Commissaire départi pour le régalement des Tailles, obtint, le 10 Septembre 1587, d'être employé, d'après la vérification de ses titres, au rôle de la Paroisse où il demeuroit, en qualité de *noble*, & exempt de toutes tailles. Il épousa, par contrat passé le 6 Juin 1588, *Marguerite Fardeau*, & en eut : — 1. GEORGES, qui suit ; — 2. JULIEN, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 3. THUGAL, aussi rapporté après ses deux freres ; — 4. RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Poissonnerie, marié avec *N... Guerin*, dont il eut :

— MATHURIN HULLIN, duquel descend autre MATHURIN HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Poissonnerie, marié avec *N... Rochereau*, sans enfans; — 5. GABRIEL, Chanoine Régulier de l'Abbaye de la Roé, de l'Ordre de Saint-Augustin, Diocèse d'Angers; — 6. MATHURIN, auteur de la cinquieme branche mentionnée en son rang; — 7. JEAN, Moine de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, & Sacristain de ladite Eglise: c'étoit un bénéfice considérable dans ce tems-là avant la réforme; — 8 & 9. MARIE & RENÉE, mariées.

IX. GEORGES HULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Grange, de la Chabossiere, &c. fut maintenu, avec THUGAL HULLIN & ses autres freres puînés, dans sa noblesse, le 18 Juin 1635, par Sentence rendue par *M. de Bragelongne*, un des Députés du Roi pour le régalement des Tailles de la Généralité de Tours. Il épousa, le 7 Août 1619, contrat passé par *Serezin*, Notaire Royal à Angers, *Catherine Cormier*, fille de défunt *Claude Cormier*, Seigneur des Fontenelles, & de *Renée Restif*, dont:

X. GEORGES HULLIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Selle-Craonoise, &c. qui fut aussi maintenu dans sa noblesse avec tous ceux de son nom, par Sentence du 20 Mai 1667, rendue par *M. Voisin*, Seigneur de la Noiraye, Commissaire départi pour le régalement des Tailles. Il avoit épousé, par contrat passé le 16 Août 1643, devant *Serezin*, Notaire Royal à Angers, *Anne Lasnier*, fille de *Jacques Lasnier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lambert, Conseiller du Roi, Président au Présidial d'Angers, & de Demoiselle *Anne...*, dont: — GEORGES, qui suit; — & ANNE, mariée à *Erasme de Contade*, Chevalier, Seigneur de Montgeofroy & de la Roche-Thibaut, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Beaufort, ayeul du Maréchal *de Contade*, Chevalier des Ordres du Roi.

XI. GEORGES HULLIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Selle, héritier principal de ses pere & mere, épousa, par contrat passé devant *Mahé*, & son Confrere, Notaires Royaux à Rennes, le 30 Juillet 1674, *Gabrielle Pringuel*, fille de *Jacques Pringuel*, Ecuyer, Conseiller du Roi au Présidial de Rennes, & de *Françoise Geron*, dont: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de la Chabossiere & du Margat, Capitaine au Régiment de Leslande, Dragons, marié avec *N... Jallet de la Verrouillere*, dont deux filles, mortes Religieuses aux Ursulines d'Angers; — 3. & autre JACQUES, Chevalier, Seigneur du Margat, ancien Capitaine au Régiment d'Aquitaine, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Angers au mois de Février 1672, dans la 52ᵉ année de son âge, sans avoir été marié.

XII. GEORGES HULLIN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Selle, de la Frapiniere, &c. Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, maintenu dans sa noblesse, ainsi que tous ceux de sa Famille, par *M. Chauvelin*, le 30 Octobre 1715, avoit épousé, par contrat passé le 22 Février 1704, devant *René Boulier*, Notaire Royal à Angers, *Françoise Grandet*, fille de *François Grandet*, Ecuyer, Seigneur de la Plesse, & de feu *Françoise Jousselin*. De ce mariage sont issus: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. GASPARD, dit l'*Abbé de la Selle*, Chanoine de l'Eglise d'Angers, mort n'étant encore que Diacre, & Licencié de Sorbonne, au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, en 1733; — 3. FRANÇOISE, dite *Madame de la Selle*, morte Religieuse aux Ursulines d'Angers; — 4. & AMÉLIE, mariée, 1°. avec *N... de Scepeaux*, Chevalier, Seigneur de Chalonge; & 2°. à *N... de Chauvel*, Chevalier, Seigneur de Souvigné, de la Planche, &c. ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, & Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte en 17... sans enfans de ses deux mariages.

XIII. GEORGES HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Selle, Saint-Amathour, la Frapiniere, la Salle, Cossé, &c. Page du Roi dans sa grande Ecurie, puis Officier au Régiment des Gardes-Françoises, a épousé, par contrat passé le 17 Mars 1731, devant *Drouault*, Notaire Royal à Angers, *Anne-Madelene d'Orvaux*, sa cousine germaine, fille d'*Antoine d'Orvaux*, Chevalier, Seigneur de la Beuvriere, d'Orvaux, &c. & de GABRIELLE HULLIN, tante dudit GEORGES. Leurs enfans sont: — 1. GEORGES HULLIN-DE-LA-SELLE, Chevalier, Seigneur de la Frapiniere,

Lieutenant aux Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis, non encore marié en Mars 1774 ; — 2. CHARLES-CÉSAR, appellé *le Chevalier de la Selle*, Capitaine au Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, aussi non encore marié ; — 3. N... Religieuse aux Cordelieres d'Euvezin ; — 4. JOSEPHINE-GABRIELLE, mariée, par contrat du 15 Février 1772, à *Charles-Louis*, Vicomte *de Foucault*, Chevalier, Seigneur de la Poupardiere, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel au Régiment de Piémont, Infanterie. Voyez FOUCAULT, *Tome VI, pag.* 583, de ce Dictionnaire ; — 5. & EULALIE-VICTOIRE, mariée avec *N... de Ternes*, Chevalier, Seigneur de Langeoire, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, dont nombreuse postérité.

Troisieme Branche.

IX. JULIEN HULLIN, second fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Grange, & de *Marguerite Fardeau*, épousa, par contrat du 14 Octobre 1619, Demoiselle *de Bonnaire*, & en eut : — 1. JULIEN, qui suit ; — 2. MATHURIN, marié, en 1653, avec *Anne Germain*, dont une fille unique, mariée, 1°. à *François de Maunay*, Chevalier, Seigneur de la Bretêche ; & 2°. à *Louis Gautier*, Chevalier, Seigneur de Bruslon ; — 3. MARGUERITE, femme de *René d'Andigné*, Chevalier, Seigneur de la Barre ; — 4. & RENÉE, mariée à *Jacques Drouillard*, Chevalier, Seigneur de la Barre.

X. JULIEN HULLIN, Chevalier, Seigneur, de la Fresnaye, épousa, par contrat du 11 Octobre 1677, *Renée Trouillant*, dont :

XI. LOUIS HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Fresnaye, marié, suivant l'acte de célébration, le 11 Janvier 1703, avec *Angélique-Marie-Françoise de la Rochederien*, de laquelle sont issus : — RENÉ, qui suit ; — & THÉRESE, femme de *Louis Ferriere*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Rogon.

XII. LOUIS HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Fresnaye, de la Pommeraye, Fontainecouverte, &c. a épousé, par contrat du 1 Février 1747, *Susanne-Martin de Montlige*, dont : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit ; — 2. MARIE, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Nitré ; — 3, 4 & 5. THÉRESE, SUSANNE & LOUISE.

XIII. JEAN-LOUIS HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Fresnaye, la Mothe-de-Chelun, la Pommeraye, Fontainecouverte, &c. n'est pas encore marié en Mars 1774.

Quatrieme Branche.

IX. THUGAL HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, troisieme fils de JEAN, Seigneur de la Grange, & de *Marguerite Fardeau*, épousa, par contrat du 17 Décembre 1634, *Renée de la Vallée-Gandon*, & en eut : — 1. RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, dont la postérité s'est éteinte dans son fils, — RENÉ HULLIN, Chevalier, marié à *Marguerite Hunault-de-la-Chevallerie*, dont il n'a eu qu'une fille unique, — RENÉE-MARGUERITE HULLIN, mariée, par contrat du 23 Septembre 1726, passé à Angers devant *Routard*, Notaire, avec *Melchior-François de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere & de la Verie. Voyez HELLAUD DE VALLIERE, dans ce Volume, au degré X, *pag.* 14 ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. MATHURIN, Chevalier, Seigneur de la Coudre ; — 4. ANTOINETTE, femme de *Guy de Salle*, Chevalier, Seigneur de la Contée ; — 5. MARIE, alliée avec *Pierre de Quellenec*, d'une ancienne famille de Bretagne, dont les armes sont : *de Bretagne, au chef de France* ; — 6. & *Renée*, épouse de *Guy de Bonnaire*, Ecuyer, Seigneur de la Presselliere.

X. PIERRE HULLIN, Chevalier, Seigneur de l'Houmeau, épousa, par contrat du 27 Février 1687, *Madelene Chenu de la Maillardiere*, dont :

XI. PIERRE-GUILLAUME HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Maillardiere, l'un des 30 de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, mort en 1747. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juillet 1716, *Renée Cupif*, de laquelle il a laissé : — 1. PIERRE-GUILLAUME, qui suit ; — 2. THUGAL-FRANÇOIS, dit *l'Abbé de la Maillardiere*, Prêtre, Chanoine de l'Eglise d'Angers ; — 3 & 4. RENÉE

& Marie-Anne-Françoise, non mariées; — 5. & Catherine-Georgette, morte Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Beaufort.

XII. Pierre-Guillaume Hullin, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Maillardiere, a épousé *Renée Pasqueraye-du-Bordage*, & est mort sans postérité.

Cinquieme Branche.

IX. Mathurin Hullin, Chevalier, Seigneur de la Coudre, sixieme fils de Jean, Seigneur de la Grange, & de *Marguerite Fardeau*, épousa *Renée de la Grange-Gault*, de la même famille que *Jean-Batiste* & *Claude Gault*, freres, tous deux Evêques de Marseille. De ce mariage vint:

X. Mathurin-Jean Hullin, Chevalier, Seigneur de la Coudre, allié, 1°. à *Jacquine du Temple-Erreau;* & 2°. à *Marie-Renée Paviot.* Il eut du premier lit: — 1. Mathurin-Jean, qui suit; — 2. Louis-Jean, Prêtre, Licencié ès Loix de la Faculté de Paris, & Chanoine de l'Eglise Royale de Saint-Martin d'Angers; & du second lit: — 3. Marie-Jeanne, Religieuse au Calvaire d'Angers; — 4. Marguerite, Religieuse en l'Abbaye de la Fontaine-Saint-Martin, Diocèse du Mans.

XI. Mathurin-Jean Hullin, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Coudre, a épousé *Anne le Breton-de-la-Roërie*, dont plusieurs enfans.

Les armes: *de gueules, à deux bandes d'argent accostées, chacune, & accompagnées de 3 besans de même.* Généalogie dressée sur les minutes des titres originaux en bonne forme, qui nous ont été communiquées.

HULLIN, Ecuyer, Sieur du Neufbourg en Normandie, Election de Mortain. Autre Famille qui porte: *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles du champ, & accompagnée de trois croix du Saint-Esprit de gueules, deux en chef & une en pointe.*

* HULLUCH, en Artois, Diocèse d'Arras. Terre & Seigneurie qui appartient à une branche cadette de la Famille de *Briois*, l'une des plus anciennes de cette Province. *Voyez* Briois.

* HULLY: Terre & fief en Bourgogne, qui est entrée dans la Famille noble de M. *de Certaines* (dont nous donnerons la Généalogie au Volume des Additions), par sa grand'mere qui étoit une Anstrude, d'une Maison originaire d'Ecosse, dont nous avons déja parlé au *Tome I* de ce Dictionnaire, *pag.* 307. Mais un nouveau *Mémoire envoyé*, dressé sur les titres, nous oblige d'entrer dans un plus long détail, & on en trouvera, dans ce Volume, une Généalogie exacte au mot Keandale.

* HUMBEECK: Terre & Seigneurie dans le Brabant près de Malines, qui fut acquise, vers l'an 1645, par *Bauduin le Cocq*, II. du nom, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde, &c. fils de *François le Cocq*, Seigneur desdits lieux, & d'*Isabelle Damman-d'Oombrughe.* Cette Terre de Humbeeck fut érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de Charles II, Roi d'Espagne, du 24 Novembre 1694, en faveur de *Jacques-François le Cocq*, petit-fils de ce *Bauduin*, II. du nom. *Voyez* Cocq de Humbeeck (le).

HUMBELOT, Ecuyer, Seigneur de Sergueux, &c. à Langres en Champagne.

Suivant un Mémoire envoyé, Antoine Humbelot eut de *Béatrix l'Allemand*, son épouse, — 1. Thevenin, qui suit; — 2. Guillaume, qui fit branche; — 3. Pierre, pere de François Humbelot, Religieux Minime, envoyé en Angleterre par le Pape; — 4. & Nicolas, Bailli de Châtillon sur Seine, qui eut postérité.

Thevenin

Thevenin Humbelot, épousa, 1°. *Agnès de Lecey*, & 2°. *Yolande Aubert*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres pour fils aîné :

Louis Humbelot, marié à *Claire de Fouvens*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Iff en Baffigni, & de *Françoise Lombart*. Il en eut

Etienne Humbelot, Ecuyer, Avocat, qui s'allia avec *Marie Andrieu*, dont :

François Humbelot, marié à *Angélique Petitjean*, de laquelle vint entr'autres enfans :

Antoine Humbelot, qui épousa, 1°. *Claire Mugnier*; & 2°. *Bernarde Robin*. Du premier lit il eut — 1. Simon, qui suit; — 2. Madelene, mariée à *Louis Bouderot*, Maire de Langres; & du second lit : — 3. & Claudette, morte en 1694, femme, en 1685, de *Philibert Pietrequin*, Chevalier, Seigneur de Prangey, Vesvre, Torcenay, la Borde, &c.

Simon Humbelot, né en Juillet 1638, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Langres, épousa *Simonne-Ignace Lambert*, dont : — Antoine Humbelot, mort jeune à Paris.

Il y a plusieurs branches de cette Famille qui ont quitté Langres, & dont on ignore la postérité. Les armes sont : *d'azur, à la bande ondée d'argent, accompagnée de 3 roses d'or.*

HUME. Maison originaire d'Ecosse, l'une des plus anciennes & des plus grandes de ce Royaume, issue, vers l'an 1300, de celles des Comtes de *Merch*, *Mers*, *Marr* ou *Merchie*. Quelques Auteurs, tels que *Moréri*, Dom *Vesset* & l'*Encyclopédie*, varient sur l'ortographe de ce nom, de même que sur l'origine de la Maison de *Merch*, inconnue à cause de son antiquité. Les Seigneurs de ce nom étoient autrefois les premiers Barons, & sont aujourd'hui Comtes & Pairs d'Ecosse. Voyez l'*Etat général de l'Europe*, Edition de Sainte-Marthe 1680, *Tom. II*, *fol.* 376.

Willelme ou Guillaume, fils du Comte de Merch, en reçut, en récompense de sa bravoure, la Terre de Hume, & il en prit alors le nom & les armes qu'il transmit à sa postérité.

Depuis ce Guillaume, Comte de Hume, jusqu'à George II inclusivement, dont il sera parlé ci-après, lequel vint s'établir en France, il y a eu neuf générations, sçavoir : — Jean, issu de ce Guillaume, qui fut pere de — Thomas, lequel ayant épousé l'héritiere de *Duglas*, en acquit la Terre de ce nom. Il eut — David, I. du nom, Baron de Wedderburne, parce qu'*Archibalde* Comte de *Duglas*, lui ayant donné cette Terre en 1400, il en prit le nom & titre; il forma la branche de Wedderburne. Son fils David, II. du nom, fut pere de David III; celui-ci de George I, qui eut David IV, duquel sortit David V, pere de George II, mentionné ci-après. Cette branche, ainsi que celle des Hume, a possédé les plus grandes charges du Royaume d'Ecosse, par exemple, celles de premier Chambellan & de grand Chambellan. Ainsi sont qualifiés dans l'Histoire d'Angleterre les deux Comtes pere & fils, nommés Alexandre de Hume. Les autres l'ont presque toujours été du titre honorable de *Chevaliers Dorés*. Cela se trouve non-seulement dans l'Histoire, mais aussi dans plusieurs actes, & nommément dans un décret porté par *Jacques Duglas*, Comte d'Anguse, & autres arbitres, sur plusieurs discussions d'intérêts, élevées entre David & Alexandre de Hume, en 1441.

George, II. du nom, Comte de Hume, est auteur de la branche Françoise. A peine sorti de l'enfance, il déplut à Jacques V, parce qu'il étoit neveu des *Duglas*, freres de ce Roi, qui avoit conçu contre eux une haine implacable. L'ayant fait mettre en prison, il refusa constamment à *Alicie Duglas*, malgré l'estime qu'il avoit pour elle, la liberté de son fils. Mais enfin George II, ayant trouvé moyen de s'évader, il prit des arrangemens avec David VI, son frere cadet, (qui succéda au patrimoine de leur pere) & passa en France au commencement du siécle 1500 avec Robert Stuart, son parent, Seigneur d'Au-

bigny, Maréchal de France. Ayant servi long-tems sous ses ordres dans la Compagnie des 24 Gentilshommes de la Garde, il obtint du Roi François I, des Lettres de naturalité sous les nom & armes de Hume en Juin 1534, lesquelles furent enregistrées le 13 Novembre suivant. Il avoit acheté, en arrivant, la Terre de Cherizy sous Montreal en Bourgogne, ce qui a fait joindre depuis le nom de cette Terre à celui de Hume. Il avoit épousé, dès le 20 Mars 1531, Damoiselle *Anne de la Boissiere de Santigny*, de laquelle vint

Antoine, Comte de Hume-Cherizy, Seigneur de Cherizy, Moutonble, &c. Gouverneur de Montbelliard & de Flavigny, lequel épousa, le 1 Juillet 1561, Dame *Martine Stuart*, Dame de Quinserot, Sancy, &c. Il en eut

Jean, Comte de Hume-Cherizy, Chevalier, Seigneur de Cherizy, Moutonble, Quinserot, Sancy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Gouverneur de M. le Duc *de Verneuil*, & chargé de beaucoup de Commissions honorables par les Rois Henri IV, Louis XIII, & la Reine régente sa mere. La preuve en est consignée dans plusieurs Lettres, & spécialement dans un Brevet de pension qui lui fut accordée en considération des services signalés qu'il rendit au siége d'Amiens & ailleurs. Il épousa, le 15 Juillet 1596, Damoiselle *Marthe de la Croix*, Dame de Pimelle, Villedieu, &c. de laquelle sortirent : — 1. Charles, reçu Religieux de l'Abbaye de Molesme le 23 Mai 1611, en vertu du Placet du Roi adressé à la Communauté par *haut & puissant Seigneur Louis de la Trémoille* ; — 2. Charles-Antoine, qui suit ; — 3. Marthe, Dame de Pimelle, mariée, le 21 Octobre 1641, à *François Dupé*, Seigneur de Louame, &c. — 4. Jeanne, Dame du fief de Cruzy, alliée, le 30 Janvier 1642, à *Antoine du Perron de Trapin*, Seigneur de Courcelle, &c. — 5. Marguerite, Dame de Moutonble, épouse, du 6 Mai 1624, de *Lazare de Conigham*, Seigneur d'Arcenay, &c. — 6. Louise, Dame de Sancy, femme le 22 Juillet 1647, de *Pierre de Paluot*, Chevalier, Seigneur de Vouarce, Coursemain, Saint-Saturnin, &c. — 7. & Martine de Hume, Dame de Quinserot, mariée, le 13 Janvier 1619, à *Charles de la Motte*, Damoiseau, Seigneur de Serigny, &c. Ces cinq filles eurent pour dot les susdites Terres en vertu de partage, qui fut fait entr'elles & leurs freres le 8 Avril 1644.

Charles-Antoine, Comte de Hume-Cherizy, Chevalier, Seigneur de Cherizy, Villedieu, &c. successivement Colonel des deux Régimens de Condé, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 15 Août 1652, Gouverneur de Clermont & du Catelet, où il fut tué en 1658, avoit épousé, le 12 Février 1635, Damoiselle *Marie de Sivry*, Dame de Conclet, fille de *Guy de Sivry*, Chevalier, Seigneur & Baron de Villargoix, Conclet & autres lieux, dont : — 1. Edme, mort sans alliance ; — 2. Louis, qui suit ; — 3. Roger, marié à Damoiselle *Anne-Lazare de Fresne*. Il en eut : — César de Hume, Capitaine au Régiment de Picardie, mort garçon après avoir testé en faveur de sa mere. Ainsi la Terre de Cherizy que son pere avoit eue en mariage, passa aux héritiers de ladite Dame *de Fresne* ; — 4. Paule-Antoinette, mariée à *N... Darizol*, en Bourbonnois ; — 5. Louise, qui eut la Terre de Conclet, alliée à *Bénigne Jacquiot*, Baron de Tremon ; — 6. & Catherine, Religieuse. Ces trois filles sont aînées de leurs freres.

Louis, Comte de Hume-Cherizy, Chevalier, Seigneur de Villedieu, &c. Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans, frere du Roi, & Capitaine au Régiment de Bourbonnois, épousa, le 8 Janvier 1680, Damoiselle *Jeanne d'Origny*, Dame de Saint-Pars, les Minots, & la Gesse en partie, fille de *Jean-Batiste d'Origny*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pars, les Minots & Montigny, Capitaine de Cavalerie, & Major du Régiment de *Bussy-Lameth*, & de *Claude-Marie d'Auneau*, fille de *Guillaume d'Auneau*, Seigneur de Vizé. De ce mariage sont issus : — 1. Charles-Antoine, Lieutenant au Régiment de Grancey, mort à Luzara en Italie en 1705 ; — 2. Louis-Bénigne, qui suit ; — 3. Jean, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, mort à Strasbourg en 1714 ; — 4, 5 & 6. trois filles mortes enfans ; — 7. une autre Religieuse ; — 8. & Marie

DE HUME, femme d'*Esprit du Bois de Pouilly*, Chevalier, Seigneur d'Aisy, Pont d'Aisy & Dompierre, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forsac.

LOUIS-BÉNIGNE, Comte DE HUME-CHERIZY, Chevalier, Seigneur de Villedieu, les Minots, la Gesse en partie, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Turenne, a épousé, le 1 Avril 1719, *Armande-Jeanne-Blanche Hue de Miroménil*, dont : — LOUIS-THOMAS, qui suit ; — & MARIE-ARMANDE.

LOUIS-THOMAS, Comte DE HUME-CHERIZY, Seigneur de Villedieu, &c. Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 17 Février 1749, *Marie-Elisabeth de Braque*, sœur de *Marie de Braque*, femme, le 31 Mars 1746 de *N... Boucher*, Comte de Floigny, & toutes deux filles de *Paule-Emile*, Marquis *de Braque*, Comte de Loches & du Luat, Intendant & Contrôleur Général des Ecuries & Livrées de Sa Majesté, & de *Marie-Geneviéve Amyot-d'Inville*, sa premiere femme, morte le 27 Juillet 1733. Nous ignorons si le Comte DE HUME a des enfans de son mariage.

Cette Maison a encore pris alliance dans celles de *Saint-Clar*, de *Pringle*, d'*Hamilton*, *de Duglas*, &c. dont il est sorti beaucoup d'enfans mâles, qui ayant fait souche, ont formé les Maisons de *Polvarti*, de *Blacadere*, *Manderston-Brumhous-Simprin*, & *Renton*, *Noberwich*, *Heuch*, *Arguettie*, *Coldingam*, *Codinknos*, *Ayetone*, *Carlesfyd*, *Huttenhall*, *Planderguest*, *Reston*, *Eccles*, *Spott*, *Law*, *Hutten*, *Lafeild*, *Nynholles* & autres, répandues dans différentes provinces, mais sur-tout dans la Merch humienne : elles ont toutes pour tige la Maison de HUME, puisque celle de *Wedderburne*, dont plusieurs descendent, en est elle-même une branche. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *de sinople, au lion d'argent armé & lampassé de gueules, écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'argent avec ordre, l'écu chargé de 8 rosettes à cinq feuilles* ; ce qui lui vient des DOMBARS ; *au 2 trois papegais de sinople, béqués & membrés de gueules*, ce qu'elle a acquis de PAPINGAI DUGLAS ; *& au 3 d'or, à la fasce échiquetée d'argent de 3 traits*, ce qu'elle a hérité de STUART. Pour devise : FIDELE JUSQU'AU BOUT. Il est parlé de cette Maison dans l'*Armorial de France*, *Tome I.* & le *Mercure de France*, du mois d'Août 1749, *pag.* 194.

* HUMIERES. On trouve deux Terres du nom de HUMIERES, l'une en Artois, & l'autre en Picardie, Diocèse de Soissons, appellée *Monchy-le-Perreux*.

Le premier connu de cette ancienne Maison éteinte, est JEAN, Seigneur D'HUMIERES & d'Humereuil en Artois, & de Millefau, qui vivoit en 1150 suivant un titre de la même année. On lui donne pour femme *Richilde de Fosseux*, & pour enfans : — 1. JEAN, Seigneur D'HUMIERES, d'Humereuil & de Millefau, mentionné dans un titre de l'an 1199, lequel fut Gouverneur d'Artois : on lui donne pour femme *Agnès de Renty* ; — 2. HUGUES D'HUMIERES, Seigneur de la Cauchie ; —— 3. & ALIETTE, femme de *Geoffroy de Nedonchel*, Chevalier.

I. MATHIEU D'HUMIERES, (depuis lequel le P. *Anselme*, *Tom. VIII*, *p.* 276 de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, donne la filiation de cette Maison) est qualifié *noble homme Monseigneur* MAHIEU D'HUMIERES, Chevalier, dans un contrat d'acquisition qu'il fit de plusieurs piéces de Terres sises à HUMIERES en 1372. Il vivoit encore en 1381, & épousa, suivant des Mémoires, *Jeanne d'Azincourt*. Il eut trois garçons & une fille.

II. DRIEU, son fils aîné, Sire d'HUMIERES, de Bouzincourt, &c. servit le Duc de Bourgogne en qualité de Chevalier avec 14 Ecuyers & 7 Archers, sous le Comte de Saint-Paul, &c. & fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa, par contrat du 3 Mai 1402, *Isabelle de Willerval*, Dame dudit lieu, de Sains, de Flers, &c. fille de *Louis*, & de *Marguerite de Melun*, dont il eut cinq garçons, l'aîné nommé

III. ANDRIEU, Seigneur D'HUMIERES, de Bouzincourt, &c. se trouva au siége

de Compiegne en 1430, & y fut fait Chevalier par le Duc de Bourgogne; la garnison de Creil le fit prisonnier en 1432, avec *Jean*, bâtard *de Saint-Paul*, & il n'eut sa liberté que moyennant une grosse rançon; servit en 1436 au siége mis par le Duc de Bourgogne devant Calais; commandoit un corps de troupes à la prise par escalade de la ville de Luxembourg, fut fait Chevalier de la Toison d'or, à la fête de Saint-André à Gand, en 1445; accompagna le 15 Avril 1452 ce Prince contre les Gantois rebelles, & étoit du nombre de ceux qui devoient l'accompagner & garder le corps du Duc de Bourgogne à la bataille de Rupelmonde en Juin 1452. Il mourut le 21 Novembre 1458 en Hainaut, & son corps fut porté en la ville d'Humieres où il est enterré. Il avoit épousé *Jeanne de Nedonchel*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Nedonchel*, & de *Marie de la Clite*, dite *de Comines*, de laquelle vinrent trois garçons & une fille.

IV. Philippe, (second fils) Seigneur d'Humieres, de Bouzincourt, Nedonchel, &c. étoit en 1470 l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi, & vendit, le 15 Mars 1489, une maison située au marché de la ville d'Aire. Il est qualifié *Seigneur de Blaireville* dans un acte du 15 Mars 1589, & fit, le 28 Octobre 1500 son testament, dans lequel il nomme ses enfans. Il épousa, par contrat du 21 Juin 1460, *Blanche de Falvy*, Dame de Ribecourt & de Lassigny, fille de *Raoul*, Seigneur desdits lieux, & de *Jeanne de Folleville*. Il en eut six enfans, dont deux garçons, sçavoir: — Jean, qui suit; — & Guillaume, lequel eut en partage, suivant le testament de son pere, les Terres & Seigneuries de Lassigny & de la Taulette, dont il fit hommage le 4 Avril 1505. Il étoit Gouverneur de Mouzon en 1521, lorsque le Comte *de Nassau* l'attaqua pour l'Empereur, & avoit le commandement de 1000 hommes de pied lorsqu'il eut ordre du Seigneur d'Humieres, au mois d'Août 1538, pour entrer dans Turin. Il épousa, 1°. *Henriette de Rubempré*, fille de *Charles*, Seigneur *de Rubempré*, & d'Authy, & de *Françoise de Mailly-Conty*; & 2°. *Barbe du Bois*, veuve de *François*, Comte *de la Rochefoucaud*, & fille de *Jean*, Seigneur *du Bois* & d'Annequin. Du premier lit vinrent: — 1. Guillaume, mort sans alliance. Il fut Colonel de 6000 hommes de pied, & se trouva volontaire sous la Cornette du Comte *d'Enghien*, à la journée de Cerisoles en 1544, où il eut son cheval tué; — 2. Claude d'Humieres, Seigneur de Lassigny, Ecuyer d'Ecurie du Roi à 400 liv. de gages en 1533: il demeuroit à Pinon près Laon, & épousa *Michelle de Clery*, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 3. Charlotte, femme de *Louis de Blois*, Seigneur de Trelon, fils de *Louis*, & de *Jeanne de Ligne*; — 4. Jacqueline, mariée à *Eustache de Bousies*, Seigneur de Vertain; & du second lit; — 5. Claude, épouse de *Florent de Calonne*, Seigneur de Courtebonne; — 6. & Jeanne d'Humieres.

V. Jean, Seigneur d'Humieres, de Ribecourt, de Sauchey, &c. fils aîné de Philippe, & de *Blanche de Falvy*, eut une pension du Roi de 400 livres, fit hommage de la Terre de Monchy le 13 Mars 1497, mourut le 31 Juillet 1514, & fut enterré dans la Chapelle de Roye de l'Eglise de Saint-Corneille de Compiegne, avec sa femme *Jeanne de Hangest*, qu'il avoit épousée par contrat du 19 Janvier 1484, morte le 21 Décembre 1514, fille de *Jean de Hangest*, Seigneur de Genlis, & de *Marie d'Amboise*. De ce mariage vinrent — Jean, qui suit; — & Anne, femme, par contrat de l'an 1511, de *Jean de Sainte-Maure*, Comte de Nesle, fils d'*Adrien*, & de *Charlotte de Chalon*, Comtesse de Joigny.

VI. Jean, II. du nom, Seigneur d'Humieres, de Nedonchel, de Bequencourt, Monchy, Vignemont, Vandelincourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan & Conseiller le 23 Août 1517, Gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye le 16 Décembre 1519, Lieutenant-Général pour le Roi en Dauphiné, Savoie & Piémont, & l'un des Gouverneurs du Dauphin en 1535, fut envoyé le 30 Septembre 1527 en Angleterre pour l'entretenement & la confirmation de alliances entre les deux Couronnes; accompagna, comme Chevalier de l'Ordre, Madame, mere du Roi, à Cambray en 1529, & fit, comme

Commissaire du Roi en exécution de la paix, remettre le Château de Hesdin à l'Empereur : il étoit alors Capitaine de 50 hommes d'armes. En 1530, il accompagna la Reine Eléonore d'Autriche à son arrivée, & assista à son Sacre & Entrée ; suivit, en 1532, François, Dauphin, Duc de Bretagne en cette Province ; fut le second des six Conseillers & Chambellans Chevaliers de l'Ordre, que le Roi commit par ses Lettres du 23 Juillet 1535 pour se tenir près de ses trois fils. Sa Majesté le traite de *cousin* dans ses Lettres de 1536. Il étoit Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances, lorsqu'il accompagna l'Empereur Charles V. de Saint-Quentin à Cambray en 1538 ; se trouva au siége de Perpignan en 1542, fut fait Chambellan du Dauphin & Gouverneur de ses enfans le 1 Octobre 1546, & mourut à Saint-Germain au mois de Juillet 1550, ayant été déclaré Gouverneur des enfans de France pour sa sagesse, sa probité & sa prudhommie. Il avoit épousé, par contrat des 4 Janvier & 22 Février 1507, *Françoise*, Dame *de Contay*, de Forest, &c. fille de *Charles*, Seigneurs desdits lieux, Sénéchal du Maine, & de *Barbe de Hallwin*. Elle fut Gouvernante de M. le Dauphin, & est qualifiée *Gouvernante des enfans de France*, & *Dame de Frechancourt*, dans un codicille du 12 Octobre 1557, par lequel elle confirma son testament & le don qu'elle avoit fait de cette Terre à Jacques, son quatrieme fils, qui suit. Elle eut de son mari 18 enfans, le second fils nommé — Charles d'Humieres, Aumônier de M. le Dauphin, Duc de Bretagne, le 2 Février 1543, Abbé de Saint-Riquier, de Saint-Quentin de Beauvais, de Saint-Martin-au-Bois & de Saint-Barthelemi de Noyon, & Evêque de Bayeux, fut pourvu de la charge de grand Aumônier de France par le Roi François II, le 12 Juillet 1559, & l'exerça jusqu'au 6 Décembre 1560. Il mourut à Bayeux le 5 Décembre 1571, & est enterré dans son Eglise Cathédrale.

VII. Jacques Sire d'Humieres, Marquis d'Encre, Seigneur de Bequincourt, Bouzincourt, Monchy, &c. qualifié *Chevalier, Seigneur de Ronquerolles, Chambellan de M. le Dauphin, & Maître de sa Garderobe*, dans le partage fait avec ses freres le 9 Février 1550, fut fait Conseiller & Chambellan ordinaire du Roi en 1559, Maître des Eaux & Forêts de Peronne, Montdidier & Roye après la mort de Louis, son frere, le 15 Décembre 1560, Gouverneur de Peronne, &c. le même jour ; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes en 1567, & le Gouvernement de Picardie fut séparé de celui de Peronne, Montdidier & Roye l'an 1568 en sa faveur. Il commença la Ligue en Picardie, dont il étoit Lieutenant-Général, à cause que, par le traité de paix du 14 Mai 1576, le Prince de Condé devoit avoir le Gouvernement de Picardie, pour ville de sûreté Peronne, & liberté de conscience pour les Huguenots, à quoi il s'opposa ; fut suivi par la meilleure partie de la noblesse & des villes, & fit autoriser cete Ligue par le Roi même. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit lors de sa création, reçu le 31 Décembre 1578, & mourut au commencement de 1579. Il avoit épousé *Renée d'Averton*, Dame de Belin & de Milly en Gâtinois, fille de *Payen*, Seigneur de Belin au Maine, & d'*Anne de Maillé de la Tour-Landry*. Il en eut — 1. Charles, qui suit ; — 2. Anne, mariée, par contrat du 28 Juillet 1585, à *Louis d'Ongnies*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fils de *Charles*, Comte de Chaulnes, Baron de Brios, Seigneur de Maigny, &c. & d'*Anne des Ursins* ; — 3. & Jacqueline, Dame d'Humieres, héritiere de son frere & de sa sœur, laquelle s'allia, en 1595, avec *Louis de Crevant*, II. du nom, Vicomte de Brigneuil, Seigneur d'Azay, Argy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, fils aîné de *Louis de Crevant*, Seigneur de Cingé, &c. & de *Jacquette de Reilhac*, Dame de Brigneuil. Ses descendans joignirent au nom de *Crevant*, celui d'Humieres. Elle paya en 1604, le droit de relief pour la Terre d'Humieres relevant de Hesdin. Voyez Crevant, *Tome V. de ce Dictionnaire*, p. 325.

VIII. Charles, Sire d'Humieres, Marquis d'Encre, Seigneur de Bray, de Miraumont, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Compiegne durant la Ligue, puis Lieutenant-Général en Picardie, est qualifié *Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine de* 100 *hommes d'armes* dans le contrat de ma-

riage d'Anne, sa sœur, de l'an 1585, fut fait Capitaine de la ville de Compiègne le 18 Août 1587; eut de la succession de son pere les Terres de Monchy, Baugy, Braine, Bienville, Humieres, Encre, Bray & plusieurs autres; se trouva aux journées de Senlis & d'Ivry, & fut tué d'un coup de mousquet à la prise de la ville de Ham sur les Espagnols le 10 Juin 1595. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1585, *Madelene d'Ongnies*, fille de *Charles*, Comte de Chaulnes, & d'*Anne des Ursins*, de laquelle il ne laissa point d'enfans.

Baudouin d'Humieres, dit *le Liegeois*, Chevalier, Seigneur de Vitermont & du Mesnil, second fils de Drieu, Sire d'Humieres, & d'*Isabelle de Willerval*, est auteur de la branche des Seigneurs de Vitermont, qui s'est éteinte au VIIe degré dans Adrien, II du nom, Seigneur de Vitermont, d'Achonvilliers, du Mesnil, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Saint-Quentin, né le 5 Août 1539, qui d'*Anne le Roux*, fille de *Guillaume le Roux*, Seigneur d'Ouville, & de *Nicole de Vieuxpont*, qu'il avoit épousée, par contrat du 1 Avril 1573, n'eut que deux filles: — Marie — & Susanne d'Humieres, mariées, l'une par contrat du 29 Juin 1602, à *Jacques du Bosc*, fils de *Jacques*, Seigneur de Coquereaumont & de Guetteville, & de *Jeanne Jubert*; la seconde, 1°. par traité du 10 Août reconnu le 13 Septembre 1605, à *Antoine de Monsures*, Chevalier Seigneur de Guemicourt; & 2°. par contrat du 29 Novembre 1621, à *Philippe de Torcy*, Seigneur de la Tour, de Lindebœuf & de Rueil, Gouverneur de Partenay, Cazal, puis d'Orléans, fils de *Louis de Torcy*, Chevalier, Seigneur de Rueil, & de *Susanne de Boulainvilliers*. Elle mourut en 1644, & est enterrée avec son second mari dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Waast d'Arras.

Cette Maison portoit pour armes: *d'argent, fretté de sable*. Voyez le P. *Anselme, Tome VIII, p. 274 & suiv.*

Les Terres & Seigneuries de *Monchy* de *Coudun*, &c. furent érigées en *Duché*, sous le nom d'Humieres, par Lettres du mois d'Avril 1690, enregistrées au Parlement le 28 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 30 Mai suivant. Cette érection fut faite en faveur de *Louis de Crevant*, IV. du nom, Pair & Maréchal de France, mort à Versailles le 30 Août 1694, âgé de 66 ans, en considération de ses grands services, avec extension au mari de sa fille, & à leurs enfans légitimes & descendans mâles.

HUNE (de la): Famille noble de la Province d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud de Valliere*, par le mariage, en 1445, de

Gillette de la Hune, fille de Louis de la Hune, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, des Brosses & de Landeronde, & de *Simonne de la Haye*, avec *Jean de Hellaud*, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Pontoniere. Les armes de la Hune sont: *d'or, à 3 chevrons de sable, accompagnés de 3 coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe*. Voyez Hellaud de Valliere.

* HUNOLSTEIN: Ancienne Baronnie au pays de Tréves en Allemagne, à présent l'une des Prévôtés du Chapitre de la Métropole, auquel elle a été engagée par la Maison de Hunolstein, l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne, qui tire son nom du Château de cette Baronnie. Elle tient un rang distingué parmi la principale Noblesse du Duché de Lorraine, & remonte à

I. Jean, Baron de Hunolstein, vivant en 1080. Il eut pour fils:

II. Georges, Baron de Hunolstein, pere de

III. Hugues, I. du nom, Baron de Hunolstein, vivant en 1198, duquel vint:

IV. Ernest, Baron de Hunolstein. Il eut pour fils:

V. Hugues, II. du nom, Baron de Hunolstein, vivant en 1245: celui-ci eut deux enfans: — Jean, qui suit; — & Béatrix de Hunolstein, l'aînée, femme de *Conrad Wildegraf de Daun*.

VI. Jean, II. du nom, Baron de Hunolstein, épousa, vers l'an 1290, *N.. de Schoneck*, & en eut:

VII. Jean, III. du nom, Baron de Hunolstein, marié, l'an 1337, à *Ide de Steincalfelz*, de laquelle vint:

VIII. Jean, IV. du nom, Baron de Hunolstein, qui épousa, en 1360, *Elisabeth*, fille de *Jean Cammeren-de-Vorms*, & d'*Elisabeth de Rodenstein*. Leurs enfans furent: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Jean, Chanoine & Ecolâtre de la Métropole de Tréves; — 3. & Anne de Hunolstein, femme de *Henri*, Baron *de Soëtern*.

IX. Nicolas, Baron de Hunolstein, épousa, l'an 1390, *Lucie de Hagen*, fille de *Tilman*, Baron *de Hagen*; & d'*Elisabeth*, Baronne *de Bayer de Boppart*, de laquelle il eut:

X. Jean, V. du nom, Baron de Hunolstein, qui s'allia, en 1420, avec *Catherine Vetzerin de Geispitzheim*, dont: — 1. Nicolas, Chanoine & Grand-Chantre de la Métropole de Tréves; — 2. Jean, qui suit; — 3. & Elza, leur aînée, femme de *Jean*, Baron *de Leuvenstein*.

XI. Jean, VI. du nom, Baron de Hunolstein, fut d'abord Chanoine & Grand-Chantre de Tréves, & épousa *Agnès*, fille de *Fréderic de Pirmont*, & de *Catherine d'Eltz*. De ce mariage naquirent: — Adam, qui suit; — & Philipotte, l'aînée, alliée, en 1490, avec *Guillaume d'Esche*.

XII. Adam, Baron de Hunolstein, Seigneur de Zuch, se maria, l'an 1486, avec *Elisabeth*, fille d'*Egenolf*, Baron *de Ratzemhausen*, & de *Marguerite de Lenoncourt*. Il en eut:

XIII. Adam, II. du nom, Baron de Hunolstein, Seigneur de Zuch, lequel épousa, l'an 1510, *Marie*, fille de *Jean Hilchin*, Seigneur de Lorch, & de *Dorothée de Rudesheim*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Barbe, femme de *Georges-Guillaume*, Baron *de Sickingen*; — 3. & Eve, mariée, en 1530, à *Jean*, Seigneur *de Barbas*, en Lorraine.

XIV. Jean, VII. du nom, Baron de Hunolstein, Seigneur de Zuch, épousa, en 1556, *Elisabeth*, fille de *Gaspard*, Baron *de Hagen*, & de *Marie de Steincalfelz*, & en eut: — 1. Jean-Schweikart, qui suit; — 2. Jean-Adam, tige des Seigneurs de Soëtern, rapportés ci-après; — 3. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauvoël en Lorraine, mentionnée ensuite; — 4. Marie, femme de *Jacob de Flersheim*; — 5. Antoinette-Elisabeth, mariée à *Georges-Fréderic de Wolffskeel*; — 6. Marguerite, alliée avec *Massilius*, Baron *de Reiffemberg*; — 7. & Christine, femme de *Henri-Philippe Schenck-de-Schmisberg*.

XV. Jean-Schweikart, Baron de Hunolstein, Seigneur de Mertzheim, épousa, en 1583, *Barbe*, fille de *Jean*, Seigneur *de Varsberg*, & d'*Ursule de Schwartzembourg*. Leurs enfans furent: — 1. Philippe-Guillaume, qui suit; — 2. Jean-Schweikart, marié à *Madelene-Marguerite de Montriel*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. Nicolas, Capitaine de Cavalerie, mort aussi sans enfans de Marie-Elisabeth de Hunolstein, son épouse & sa parente; — 4. Marie-Elisabeth, femme d'*Eberard de Stockheim*; — 5. & Marie, alliée avec *Georges-Rodolphe*, Baron *d'Oberstein*.

XVI. Philippe-Guillaume, Baron de Hunolstein, épousa *Louise-Julienne-Christine*, fille de *Henri de Schwerin*, & de *Cunegonde de Landschardin de Steinach*, dont: — 1. Jean-Georges-Nicolas, qui suit, — 2. Georges-Guillaume, mort sans enfans de sa femme *Madelene de Geispitzheim*; — 3. & Louise-Barbe, mariée à *Jean-Nicolas*, Baron *de Steincalfelz*.

XVII. Jean-Georges-Nicolas, Baron de Hunolstein, eut de son épouse *Anne-Barbe*, fille de *Philippe de Partenheim*, & d'*Anne-Marie de Beingarten*: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Marie-Sophie, femme de *Fréderic*, Baron *de Schmidbourg*; — 3. Félicité, mariée à *Bernard-Fréderic*, Baron *de Steincalfelz*; — 4 & 5. Louise-Julienne & Marie-Marguerite.

XIX. Guillaume, Baron de Hunolstein, épousa *Anne-Diane*, fille de *Jean-Fréderic*, Baron *de Steincalfelz*, & d'*Anne-Marie de Moresheim*, dont:

XX. Jean-Georges, Baron de Hunolstein, Seigneur de Mertzheim, marié, en 1700, à *Sophie-Elisabeth*, fille de *Philippe-Adolphe Rauhis de Holtzhausen*, & d'*Anne-Amélie d'Hertingshausen*, de laquelle sont issus trois enfans; sçavoir: — Georges-Ernest; — Fréderic; — & Philippe de Hunolstein.

Seigneurs de Soetern, éteints.

XV. Jean-Adam, Baron de Hunolstein, Seigneur de Soëtern, second fils de Jean, VII. du nom, & d'*Elisabeth de Hagen*, épousa, en 1603, *Barbe-Félicité*, fille de *Conon Ecbrechtin de Darckeim*, & d'*Anne de Landschardin de Steinach*, dont: — 1. Otton-Philippe, qui suit; — 2. Marie-Elisabeth, femme d'*Eberard*, Baron *de la Layen*; — 3. Anne-Marguerite, mariée à *Otton-Louis de Wachenheim*; — 4. & Anne-Catherine, alliée avec *Eberard*, Baron *de Sickingen*.

XVI. Otton-Philippe, Baron de Hunolstein, Seigneur de Soëtern, Conseiller d'Etat, & Grand-Ecuyer de l'Electeur de Tréves, mort en 1681, avoit épousé 1°. *Sophie-Barbe*, fille de *Chrestien*, Baron *de Degenfeldt*, & d'*Anne-Ursule de Lutzelbourg*; & 2°. *Marie-Marguerite*, fille de *Renard de Gemmingen*, & de *Rose-Marie d'Helmstadt*. Du premier lit vinrent: — 1. Ernest-Louis, qui suit; — 2. Madelene-Catherine, l'aînée, femme de *Fréderic Ecbrecht de Darckeim*; — 3. & Marie-Sophie, alliée avec *Jean-Charles*, Baron *de Walbrunn*.

XVII. Ernest-Louis, Baron de Hunolstein, Seigneur de Soëtern & de Zini, épousa *Marie-Sibille*, fille de *Louis de Gemmingen*, & d'*Anne-Marguerite de Walbrunn*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Seigneurs de Chateauvoel, subsistans en Lorraine.

XV. Guillaume, Baron de Hunolstein, troisieme fils de Jean, VII. du nom, & d'*Elisabeth de Hagen*, fut Seigneur de Châteauvoël & de Zuch, Conseiller d'Etat de Charles III, Duc de Lorraine, Bailli de Siesberg & de Schawembourg, & premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Charles IV en 1625. Il avoit épousé en 1589, *Anne-Marie*, fille de *Mertzloff-Richard*, Baron *de Landsberg*, & d'*Anne*, Comtesse *de Rheinack*. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Guillaume, qui suit; — 2. & Jean-Mertzloff, Seigneur d'Idersdorf, marié à *Anne-Catherine de Lutzelbourg*, fille d'*Ernest-Christophe*, & de *Sophie*, Baronne *de Braubach*, dont il eut: — Otto-Guillaume, Baron de Hunolstein, Seigneur d'Idersdorf, Conseiller d'Etat du Duc *de Wirtemberg*, marié, en 1651, à *Louise de Beaujeu*, de laquelle vinrent: — 1. Otto-Louis, Comte de Hunolstein, Seigneur d'Idersdorf & de Gremcey, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de France, Bailli d'Estain, & premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, qui épousa, en 1684, *Henriette-Marie-Adélaïde-Christine du Buchet*, Dame d'Ajoncourt, fille d'honneur d'Adélaïde-Henriette de Savoie, Electrice de Baviere, & fille de *Christophe du Buchet*, Seigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Baviere, & d'*Adélaïde de Marimont*. Elle a été Gouvernante des filles d'honneur d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, Duchesse de Lorraine, & est morte sans enfans, le 28 Mars 1753, âgée de 92 ans; — 2. Léopold-Guillaume de Hunolstein, mort Religieux de l'Ordre de Saint-François; — 3. Félix, tué étant Capitaine au Régiment d'Alsace; — 4. N... de Hunolstein, femme du Comte *de Schafalisky*; — 5 & 6. & deux autres filles, l'une Religieuse à Vic, & l'autre pensionnaire perpétuelle dans le même Couvent.

XVI. Jean-Guillaume, Baron de Hunolstein, Seigneur de Châteauvoël & de Zuch, fut d'abord Chanoine de Tréves, puis Conseiller de guerre, Chambellan & Général de bataille en l'armée de l'Empereur & du Duc de Baviere. Il avoit été auparavant Colonel au service du Duc Charles IV, qui le fit Gouverneur de Bouquenom & de Sar-werden en 1636, & de Marsal en 1640. Il avoit épousé, en 1628, *Elisabeth*, fille d'*Otto-Nicolas*, Baron *de Steincalfelz*, & de *Catherine de Helfenstein*. De ce mariage vinrent: — 1. Philippe-Christophe,

TOPHE, Chanoine de Mayence & de Wirtzbourg; — 2. FRANÇOIS-FÉLIX-CHARLES, qui suit; — 3. FERDINAND-FRANÇOIS, Chanoine de Wirtzbourg; — 4. MARIE-PHILIPPE, femme de *Lothaire de Hedersdorff*; — 5. ANNE-FÉLICITÉ, Doyenne, puis Abbesse d'Espinal; — 6. & N... DE HUNOLSTEIN, Chanoinesse de la même Abbaye.

XVII. FRANÇOIS-FÉLIX-CHARLES, Baron DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Châteauvoël, Capitaine de Chevaux-Légers au service du Duc CHARLES IV, épousa *Elisabeth*, fille d'*Herman*, Baron *de Hatzfeldt*, & de *Marie-Catherine*, Baronne *d'Alberg*. Il en eut:

XVIII. FRANÇOIS-HERMAN, Comte DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Châteauvoël, de Zuch & d'Idersdorf, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie au Régiment de Rose, Allemand, puis successivement Chambellan du Duc LÉOPOLD, premier Ecuyer, Conseiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Barrois, & enfin Envoyé extraordinaire vers le Roi en 1729, pour le féliciter sur la naissance de feu M. le Dauphin. Il est mort à Nancy le 20 Juin 1748, & avoit épousé 1°. *N...*, Baronne *d'Oblestein*, décédée sans enfans; 2°. par contrat du 13 Mars 1706, *Marguerite le Begue*, morte en couche en 1712, fille de *Charles*, Baron de Vitrey, Seigneur du Château bas de Germiny, Colonel-Commandant un Régiment de Cuirassiers au service de l'Empereur, Bailli & Gouverneur du Comté de Vaudémont, & de *Madelene le Preudhomme de Vitrimont*; & 3°. *Jeanne-Barbe-Charlotte d'Eltz*, Chanoinesse de Bouxieres, morte en 1743, fille de *Charles-Henri*, Baron *d'Eltz*, Seigneur d'Ottanges & Volmerange, & de *Marie-Reine de Kesselstadt*. Du second lit il a eu: — 1. GABRIELLE DE HUNOLSTEIN, mariée, le 30 Avril 1726, à *Jean-Pierre-Nicolas*, Baron *de Canon* & du Saint-Empire, Marquis de Ville-sur-Illon; — 2. GABRIELLE-AGNÈS, née le 6 Mars 1710, morte à Bouxieres le 5 Mars 1760. Elle étoit veuve, du 14 Septembre 1738, de *Léopold-Joseph*, Comte *le Begue*, du Saint-Empire & de Germiny, Baron de Torscheviller, Chambellan des Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, & Envoyé extraordinaire, par ce dernier, pour complimenter de sa part la Princesse, sa sœur, sur son mariage avec le Roi de Sardaigne; & du troisieme lit sont issus: — 3. PHILIPPE-CHARLES, qui suit; — 4. & REINE-MADELENE, Chanoinesse de Bouxieres, puis mariée, le 15 Février 1744, à *Charles-Adrien*, Marquis *de Ligny*, Enseigne des Gendarmes de Berri. Elle est morte sans enfans en 1753.

XIX. PHILIPPE-CHARLES, Comte DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Châteauvoël, Zuch, Idersdorf, Ottanges, Boulange, Volmerange, Tiercelet, Baron de Fontay, Chambellan du Duc LÉOPOLD & du Roi de Pologne, & Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, a épousé, par contrat du 23 Juillet 1749, *Marie-Thérese*, fille unique & héritiere de *François-Léonor de Gaudes*, Comte & Seigneur de Martenneville, Vicomte d'Omar, Baron de Cottigny, Chevalier de Saint-Louis, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, & de *Marie-Thérese de Marlorty*, Comtesse de Hombourg, Dame de Boudeville. Il a deux enfans; sçavoir: — N... DE HUNOLSTEIN, qui suit; — le second, dit *le Baron* DE HUNOLSTEIN, né en Mars 1751, est Capitaine dans le Régiment de Schomberg.

XX. N... DE HUNOLSTEIN, né en Mai 1750, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, a épousé, en 1770, *N...*, fille du Marquis *de Barbantane*, Chambellan du Duc d'Orléans, & Envoyé extraordinaire du Roi vers le Grand Duc de Toscane. C'est ce que nous sçavons, d'après un *Mémoire envoyé*, sur cette Maison, qui porte *d'argent, à 2 fasces de gueules, accompagnées de 12 billettes de même, posées 5, 4, 2 & 1.*

HUOT DE VEZET, au Bailliage de Gray en Franche-Comté. Ancienne Noblesse originaire de Flandres, dont nous avons déja parlé dans le *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *pag.* 352. Elle a pour auteur

I. FRÉDERIC HUOT, Seigneur de Crisperg, Chancelier du Brabant, qui fut pere de

II. Jean Huot, Capitaine pour le service de S. M. Catholique, qui l'envoya à Dole en Franche-Comté en 1400, où il se maria. Il eut pour fils:

III. Jean Huot, II. du nom. On n'a point le nom des femmes de ces trois degrés; mais la filiation est prouvée par reprise de fief & autres titres.

IV. Pierre-Conrad Huot, son fils, Ecuyer, Gouverneur des Fort & Château d'Oizelay, épousa, en 1460, Dame *Alix de Saint-Vivant*, d'une bonne Maison de Bourgogne, éteinte, dont: — Jean, qui suit; — & deux autres garçons, morts sans postérité.

V. Jean Huot, III. du nom, Seigneur d'Ambre & de Mont-sous-Vaudrey, Président d'Orange en 1480, Ambassadeur du Prince de ce nom auprès du Roi de France à Compiegne en 1539, admis dans la Confrairie de Saint-Georges après ses preuves faites de 16 quartiers, & Envoyé vers le Roi d'Espagne qui étoit alors à Tolede, épousa *Antoinette d'Andelaw*, d'une bonne Noblesse de la Province d'Alsace, dont il eut: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Louis, mort sans alliance; — 3. & François, duquel descendent Messieurs Huot d'Ambre, de Lons-le-Saunier en Franche-Comté. Cette branche établie à Lons-le-Saunier, subsiste dans M. Huot d'Ambre, qui n'a qu'une fille.

VI. Philippe Huot, Ecuyer, Seigneur de Mont-sous-Vaudrey, Grand Forestier du Prince *de Nassau*, épousa, par contrat du 25 Avril 1547, *Claudine du Pin*, fille de *Charles*, Seigneur de Fied, de laquelle vint:

VII. Ferry Huot, Ecuyer, qui eut en partage un domaine considérable, situé à Vezet en Franche-Comté. C'est ce qui a fait appeller cette branche Huot de Vezet, parce qu'elle y a toujours demeuré. Il épousa, par contrat du 27 Novembre 1571, *Guillemette Perrins*, dont:

VIII. Gabriel Huot, Ecuyer, Gentilhomme appointé de la ville de Dole, marié, 1°. par contrat du 8 Avril 1592, à *Barbe de Santans*; & 2°. par contrat du 20 Juin 1610, avec *Anne Godard*. Il eut du premier lit: — Christophe, qui suit; & du second: — Antoine, auteur de la branche de Huot de Vesoul, rapportée ci-après.

IX. Christophe Huot, Ecuyer, épousa, par contrat du 12 Juillet 1613, *Louise Linglois de Champrougy*, d'une Famille noble établie à Gray. Il en eut:

X. Jean-Batiste Huot, Ecuyer, Sur-Intendant des Fortifications de la ville de Dole en Franche-Comté, avec commission de Capitaine. Il épousa, par contrat du 26 Juillet 1639, *Philiberte de Verney*, de Gray, dont:

XI. Claude-Célestin Huot, Ecuyer, Lieutenant dans la Compagnie de M. *de Chapuis*, & ensuite Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Herbé. Il s'est marié, le 3 Décembre 1691, avec *Anne Trouhette de Laudé Saint-Remy*, de laquelle est issu:

XII. Charles-Bonaventure Huot, Ecuyer, ci-devant Seigneur de Chaast proche Troyes en Champagne, Terre qu'il avoit achetée, & aujourd'hui Seigneur de Feurge proche Gray en Franche-Comté, où il réside actuellement. Il a servi depuis l'âge de 12 ans jusqu'en 1745, & a épousé, 1°. par contrat du 19 Octobre 1726, *Marie-Claire de Ferrette*, d'une Maison illustre d'Alsace; & 2°. par contrat du 8 Octobre 1740, *Jeanne-Charlotte de Mesgrigny*. Il a eu du premier lit: — 1. Françoise-Nicole, mariée, par contrat du 2 Septembre 1758, à *Louis-Alexandre d'Escajeul*, Marquis de Liancourt, Seigneur de Montmirey proche Dole; — 2. Jeanne-Claude, mariée à Nicolas-Claude-Antoine-Marie-Gabriel Huot, Ecuyer, Seigneur de Charmoille, Boufferaucourt, &c. dont il sera parlé à la branche suivante; & du second lit: — 3. & Charlotte-Françoise Huot, morte en 1768.

Seconde branche établie à Vesoul.

IX. Antoine Huot, fils de Gabriel, & d'*Anne Godard*, sa seconde femme, épousa, par contrat du 16 Octobre 1636, *Françoise de Rouhier*, dont:

X. Simon Huot, Avocat Général en la Chambre des Comptes de Dole,

lequel se maria, le 19 Juin 1682, avec *Jeanne-Ursule Chatel*, Dame de Valeroy, de laquelle il eut : — NICOLAS, qui suit ; — & JEAN-BATISTE.

XI. NICOLAS HUOT, Ecuyer, Seigneur de Boussaraucourt, Charmoille, Cuve, &c. obtint, avec son frere JEAN-BATISTE, un Arrêt de maintenue de noblesse de la Chambre des Comptes de Dole, le 29 Mars 1727. Il épousa, le 13 Janvier 1716, *Madelene Mulot*, fille de noble *François Mulot*, Ecuyer, Seigneur de Cuve & de Bouligney. De ce mariage est né

XI. SIMON GABRIEL HUOT, Ecuyer, Seigneur de Boussaraucourt, Charmoille, Cuve, Vilers, Surport, Frasnois, &c. Il a épousé, le 18 Septembre 1745, *Madelene de Faviere*, dont :

XII. NICOLAS-CLAUDE-ANTOINE-MARIE-GABRIEL HUOT, Ecuyer, Seigneur de Charmoille proche Vesoul en Comté, marié, le 30 Novembre 1772, à JEANNE-CLAUDE HUOT, fille de CHARLES-BONAVENTURE HUOT, dernier mâle de la premiere branche.

Mémoire dressé d'après un Arbre Généalogique & les Arrêts obtenus, tant au Parlement qu'à la Chambre des Comptes de Besançon & de Dole, les 29 Mars 1727, & 9 Mai 1746. Les armes : *de sable, à 3 têtes de levriers d'argent, lampassées & colletées de gueules, annelées & clouées d'or.*

HURAULT : Cette Maison paroit avoir eu son origine en Angleterre. Elle possede des titres qui donnent lieu de le croire, elle en a aussi qui montrent que plusieurs de ce nom ont été attachés au service des Ducs de Bretagne, & en ont été récompensés comme d'autres Seigneurs & Barons de cette Province ; mais elle prouve sa Noblesse avec une filiation suivie depuis plus de 400 ans. Elle posséde des Terres en France depuis le même tems, & a donné un Chancelier Garde des Sceaux de France, deux Archevêques d'Aix, des Evêques & Ambassadeurs. Nous avons déja parlé de cette Maison *Tome II* de notre premiere Edition *in*-8°. *p.* 319 & *suiv.* Nous allons suivre ici ce qu'en dit l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, au Chapitre des Chanceliers de France, *Tome VI*, *p.* 501 & *suiv.* Sa filiation remonte à

I. PHILIPPE HURAULT, qui eut un procès contre *Ingerger*, Seigneur d'*Amboise*, avant l'année 1352. Sa veuve, *Marie de Villebresme*, remariée, en 1352, à *Guillaume le Jay*, reprit ce procès, conjointement avec ses deux fils, qui s'établirent à Blois ; sçavoir : — PHILIPPE HURAULT, Seigneur de Saint-Denis-sur-Loire & de la Grange, mort en 1374, & enterré dans l'Abbaye de Bourgmoyen, où il avoit fondé une Chapelle ; — & JEAN, qui suit.

II. JEAN HURAULT, dit JEANNIN, Seigneur de Saint Denis & de la Grange, après son frere aîné, mourut en 1404, & fut enterré à Bourgmoyen. Il avoit épousé *Jeannette Thierry*, fille de *Jean Thierry*, Capitaine de Blois, & de *Marion*, sa femme, & en eut : — DENIS, qui suit ; — & RAOUL, auteur de la branche des Seigneurs de Cheverny, rapportée ci-après.

III. DENIS HURAULT, Seigneur de Saint-Denis, rendit hommage de la Terre de Marcilly au Duc d'Orléans, & vivoit avec sa femme *Jeanne Fleurie*, en 1458.

IV. JEAN HURAULT, II. du nom, leurs fils, Seigneur de Saint-Denis, Maître-d'Hôtel de CHARLES, Duc d'Orléans, mourut le 20 Juillet 1488, & fut inhumé dans l'Eglise de sa Paroisse. Il avoit épousé *Jeanne de Refuge*, fille de *Raoul*, Intendant des finances du Duc d'Orléans, & de *Marie Cadier*, dont : — DENIS, qui suit ; — & PERRETTE, femme de *Jacques de Contremoret*, Seigneur de Marcilly.

V. DENIS HURAULT, II. du nom, Seigneur de Saint-Denis, Capitaine de la Ville & du Château de Blois, Trésorier de la Reine, rendit aveu à LOUIS, Duc d'Orléans, en 1495, & mourut vers l'an 1538. Il avoit épousé *Louise Boudet*,

fille de *Jean*, Seigneur de Rodon, Secrétaire du Roi, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Denis, Seigneur de la Voüe, mort sans enfans, en 1584, de son mariage avec *Marguerite de Bar ;* — 3. Marie, femme, 1°. du Seigneur *de Montivillier*, & 2°. du Seigneur *de la Caille ;* — 4. Jeanne, mariée, le 14 Novembre 1533, à *Jean Bernard*, Seigneur de Champigny-sur-Yonne & de Bretignolles, fils d'*Etienne*, Maître-d'Hôtel du Roi & de la Reine, & d'*Anne le Goux ;* — 5. Jacqueline, épouse de *René de Malherbes*, Seigneur de Pouilly & d'Euchigny ; — 6. Louise, mariée à *François du Ru*, Seigneur de Mesneuc ; — 7. & Soulaine, femme de *Claude de Villebresme*, Seigneur de Fougeres & de Boiseley.

VI. Jacques Hurault, Seigneur de Saint-Denis & de Villeluisant, épousa Marie Hurault, sa parente, fille de Raoul, Seigneur de Cheverny, & de *Marie de Beaune.* Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Denis, Abbé de la Pelice & du Breuil, nommé à l'Evêché d'Orléans en 1584, dont il prêta serment le 26 Mars de la même année. Il posséda cet Evêché en 1585 & 1586, sans se faire sacrer, & le céda à *Germain Vaillant-de-Guelis*, Abbé de Painpont ; — 3. Raoul, Abbé de Clairefontaine & de Lestrée ; — 4. Louis, Seigneur de Villeluisant, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, assassiné dans le Château de Laslay au Maine, où il étoit en garnison, le 15 Juin 1589. Il avoit épousé *Judith de Chauvigné*, fille de *Rolin de Chauvigné*, Seigneur de Boisfront au Maine, & de *Françoise Laisne*, laquelle se remaria à *Jean de Madaillan*, Seigneur de Montataire, Lieutenant des Gendarmes du Prince *de Condé.* Elle en étoit encore veuve en 1616, & eut de son premier mari deux filles ; sçavoir : — Louise Hurault, femme de *Jean Pallot*, Secrétaire du Roi, Contrôleur-Général de l'extraordinaire des Guerres. Elle étoit veuve & tutrice de ses enfans le 22 Décembre 1635, & vivoit encore en 1642 ; — & Judith Hurault, femme de *N... le Prince*, Seigneur de la Bretonniere ; — 5. Jacqueline, mariée à *Etienne Cremeur*, près Galardon ; — 6. Elisabeth, femme, en premieres noces, de *Philippe le Comte*, Seigneur d'Auberville, & en secondes, de *Jean le Morhier*, Seigneur de Brunelles ; — 7. Marie, épouse de *René*, Seigneur *du Fay ;* — 8. & Anne Hurault, Abbesse de Leau, près Chartres.

VII. Jacques Hurault, II. du nom, Seigneur de Saint-Denis, Chambellan du Duc d'Anjou, Lieutenant de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, sous la charge de *M. de Puigaillart*, suivant une quittance du 30 Août 1581, pour un quartier de ses gages, mourut en 1600. Il avoit épousé, le 5 Janvier 1582, *Debora de Guerchy*, fille de *Georges*, Seigneur de Vaux, près Melun, & de *Jacqueline de Silly.* Elle se remaria à *Georges de Fesniere*, Seigneur de Morainville, & eut de son premier mari : — 1. Anne, qui suit ; — 2. Georges, mort en 1612, sans alliance ; — 3. & Marguerite, femme de *François Sublet*, Seigneur d'Hebecourt, fils puîné de *Michel Sublet*, Seigneur d'Heudicourt, & de *Marie Boulier*, sa femme.

VIII. Anne Hurault, Seigneur de Saint-Denis & de la Voüe, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par Lettres du 11 Février 1630, épousa, 1°. par contrat du 13 Février 1611, *Marie Chauvel*, fille de *Nicolas Chauvel*, Juge ordinaire de la Prévôté de Blois, & de *Marie Guillobé ;* & 2°. *Claude Galois*, fille d'*Euverte Galois*, Seigneur de la Borde, Trésorier de France à Riom, Maître des Comptes à Blois, & de *Marie de Nambu.* Du premier lit vinrent : — 1. Jacques-René, mort avant son pere ; — 2. Florimond, qui suit ; — 3. Marguerite, mariée, le 8 Décembre 1632, à *René de Vimeur*, Seigneur de Rochambeau, en Vendômois, Lieutenant des Gendarmes du Duc *de Beaufort.* Voyez Vimeur ; — 4. Elisabeth, Religieuse, en 1634, à Sainte-Véronique de Blois ; & du second lit ; — 5. Anne Hurault, morte en 1676, laissant, de son mariage avec *Françoise Daniel*, petite-fille de *René Daniel*, célebre Avocat, un garçon, né en 1672, & une fille ; — 6. & Jacquette, femme de *N... de Chaumont*, Ecuyer Cavalcadour du Duc d'Orléans.

IX. Florimond Hurault, Seigneur de Saint-Denis de Villeluisant, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, rendit hommage de la Seigneurie de Ville-

luisant au Duc *de Vendôme*, le 2 Juin 1643, & partagea avec Marguerite, sa sœur, le 13 Janvier 1650. Il épousa, 1°. *Anne du Plessis-Savonnieres*, fille de *Henri du Plessis*, Seigneur de Savonnieres, & de *Marie Daguier*; & 2°. *Elisabeth de la Livre*, petite-fille de *Jacques de la Livre*, Seigneur de la Faye en Vendômois, & de *Judith Grimaudet*; & 3°. par contrat du 1 Juin 1674, *Charlotte-Catherine Molien*, fille de *Louis Molien*, Seigneur de la Vernede en Poitou, & de Rochebrune en Auvergne, & de *Marie-Galiote de Lostanges-de-Saint-Alvaire*. Il eut du premier lit: — 1 & 2. Anne-René & Florimonde, morts jeunes; & du second; — 3. Jacques, qui suit; — 4. Philippe, Seigneur de Villeluisant, Lieutenant de Vaisseau, puis Capitaine en 1680, fait Chef-d'Escadre le 7 Juin 1722; — 5. François, Chanoine de Blois; — 6 & 7. deux filles, mortes Religieuses; — 8. Elisabeth-Marie, morte sans enfans, au mois de Mars 1718, de son mariage avec *Louis de Poissy*, Seigneur de Clery; & du troisieme lit: — 9. Florimond-Emmanuel, mort jeune; — 10. Françoise, née à Marigné-sur-Niort en Poitou, le 4 Avril 1675, reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1687, morte en 1729. Elle avoit épousé, le 4 Octobre 1700, *Alexandre de Saint-Quintin*, Comte de Blet, veuf de *Susanne de Girard de-Vaux*, fils de *Daniel de Saint-Quintin*, Baron de Blet en Bourbonnois, & de *Marguerite Payen*. Elle en eut — *Alexandre de Saint-Quintin*, Marquis de Blet, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou en 1734, puis Lieutenant de la même Compagnie, & Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Février 1743. Il a épousé, en 1724, *Marie Peyrenc-de-Moras*; — 11. & Marie Hurault, Religieuse à Saint-Jean-d'Angely.

X. Jacques Hurault, III. du nom, Seigneur de Saint-Denis, Capitaine au Régiment de Royal-Vaisseaux, puis de Dragons, fut tué en 1695. Il laissa, de *Marie de Troye-de-Montison*, son épouse: — David-Nicolas, qui suit; — & Françoise.

XI. David-Nicolas Hurault, Seigneur de Saint-Denis, Cornette dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, épousa *Anne-Jeanne de la Boniniere-de-Beaumont-la-Ronce*, dont: — 1. Anne-Raoul-Marc, Capitaine de Dragons au Régiment de Caraman, ci-devant *Vibraye*, né le 13 Février 1725, marié à Blois en 1749, à *N... de Verriere*, fille de *N... de Verriere*, intéressé dans les affaires du Roi; — 2. André-Guillaume, Vicaire-Général de l'Evêché de Dijon; — 3. Jeanne-Françoise-Philippe, élevée à Saint-Cyr; — 4. & Charlotte-Nicole-Sophie, Religieuse aux Véroniques de Blois.

Branche des Seigneurs de Cheverny.

III. Raoul Hurault, fils puîné de Jean, Seigneur de Saint-Denis, & de *Jeannette Thierry*, fut Seigneur de la Grange en Sologne, & vivoit du tems du Roi Louis XI, en 1482. C'est de lui que sont sorties toutes les branches que nous allons rapporter. Il épousa une Dame nommée *Gommine*, ainsi appellée dans le procès que son mari avoit au Châtelet en 1478 & 1480, contre *Guillaume Gentien*. Leurs enfans furent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Boistaillé & de Belesbat, rapportée ci-après; — 3. & Philippe, tonsuré en l'Eglise de Bourgmoyen en 1466. Il fut ensuite commis à faire les montres de la guerre, le 20 Juillet 1514, & eut pour fils: — Jean Hurault, aussi tonsuré en l'Eglise de Bourgmoyen, le 16 Août 1523, lequel, peut-être, est celui qui obtint dispense, le 8 Janvier 1558, pour épouser *Marie de la Roque*, fille de *Charles de la Roque*, du Diocèse de Chartres.

IV. Jacques Hurault, Seigneur de la Grange, de Cheverny, de Vibraye, de Weil, & Baron d'Huriel, par acquisition qu'il en fit, servit, dans sa jeunesse, Charles de France, Duc de Berri, après la mort duquel il passa au service du Roi Louis XI; fut Trésorier de ses guerres ès années 1479, 1480, 1481, & 1482; fut commis à faire le payement des soldes de 6000 Suisses en 1483, ayant le premier ménagé leur alliance avec la France. Il fut aussi Général des Finances du Roi Louis XII, son Chambellan, Bailli & Gouverneur du Comté

de Blois, & son Ambassadeur en Suisse. Ces titres lui sont donnés dans une inscription qui subsiste encore sur la vître d'une croisée de l'Eglise des Dominicains de la rue Saint-Jacques, sur laquelle sont aussi peintes ses armes. On lit sur ladite vître qu'elle fut donnée par lui à ce couvent en 1514. Il mourut le 25 Octobre 1517, âgé de 80 ans, & fut enterré dans l'Eglise Collégiale de Saint-Jacques de Blois, qu'il avoit fondée : son tombeau y fut détruit par des Soldats en 1568. De *Marie Garandeau*, son épouse, morte le 8 Août 1503, fille de *Pierre Garandeau*, Seigneur de la Hauduniere & de la Lucerie, & de *Jeanne le Masle*, il laissa : — 1. RAOUL, qui suit ; — 2. JACQUES, Abbé de Saint-Lomer de Blois & de Saint-Bénigne de Dijon, élu Evêque d'Autun le 8 Avril 1504, (1505), n'étant encore que Diacre, & âgé de 24 ans. Le Roi LOUIS XII. l'envoya en Ambassade en 1512, auprès du Grand-Duc de Toscane. Soupçonné d'avoir eu part aux conseils de CHARLES, Duc DE BOURBON, Connétable de France, il fut long-tems detenu prisonnier. FRANÇOIS I. lui rendit la liberté, & le rétablit dans ses biens & dignités. Il mourut à Blois au mois de Juin 1546 ; — 3. PHILIPPE, Religieux de Saint-Denis en France, Abbé de Marmoutier-lès-Tours, de Bourgueil en Anjou, de Saint-Nicolas d'Angers & de Saint-Pierre de Sens. Il fut mis à la Bastille, aux sollicitations du Cardinal *de Lorraine*, pour n'avoir pas voulu lui résigner l'Abbaye de Marmoutier, y mourut, non sans soupçon de poison, le 12 Novembre 1539, & fut enterré aux Blancs-Manteaux. Le Duc *de Lorraine* eut sa dépouille, & 10000 écus qu'il avoit comptant ; — 4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Marais, rapportée ci-après ; — 5. MARIE, femme, 1°. en 1512, de *Louis d'Estampes*, Seigneur de Valençay, Bailli & Gouverneur de Blois, second fils de *Robert d'Estampes*, Seigneur de Sallebris, & de *Louise Levraud* ; & 2°. de *Jean d'Estampes*, Seigneur d'Autry & d'Ardelon, neveu de son premier mari. Elle testa le 10 Février 1538 ; — 6. CATHERINE, mariée, le 8 Février 1507, à *Jean Poncher*, Seigneur de Limours, Général des Finances, fils de *Jean*, Seigneur de Chanfreau, & de *Perrine Briçonnet*, & neveu d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, & Garde des Sceaux de France ; — 7. & JEANNE HURAULT, femme de *Jean des Moulins*, Seigneur de Rochefort & de Villelouet, Secrétaire & Greffier du Grand-Conseil, duquel elle étoit veuve en 1537.

V. RAOUL HURAULT, II. du nom, Seigneur de Cheverny, la Grange, Vibraye, Cour-sur-Loire, Baron d'Huriel, &c. Général des Finances en 1522, mourut devant Naples, au mois d'Août 1527, au Camp de M. *de Lautrec*, Lieutenant-Général. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de *Padoue*, d'où il fut transporté dans la Chapelle de Cheverny, par les soins du Chancelier son fils. Il eut, de *Marie de Beaune*, fille de *Jacques de Beaune*, Baron de Samblançay, Vicomte de Tours, Chambellan du Roi sous FRANÇOIS I. (a), & de *Jeanne Ruzé*, qui survécut long-tems à son mari, & ne mourut qu'en 1567 : — 1. JACQUES, Seigneur d'Huriel, de Vibraye, &c. Conseiller d'État, Maître-d'Hôtel du Roi, mort le 2 Mai 1588, âgé de 74 ans, sans enfans de son mariage contracté, le 5 Juillet 1539, avec *Marguerite Poncher*, morte à Vibraye le 28 Novembre 1580, fille de *Jean Poncher*, Seigneur d'Esclimont & de Bretaucourt, & de CATHERINE HURAULT. Elle fit donation de ses biens au Chancelier *de Cheverny*, son beau-frere & cousin, ce qui fut confirmé par Lettres du Roi en 1582 ; — 2. JEAN, Prieur de Moustier ; — 3. RAOUL, Prieur de Montereau-Faut-Yonne ; — 4. DENIS, qui suit ; — 5. PHILIPPE, Chancelier de France, tige des Comtes de Cheverny, rapportés ci-après ; — 6. MARIE, femme de JACQUES HURAULT, Seigneur de Saint-Denis & de Villeluisant, fils aîné de DENIS & de *Louise Boudet*. Voyez *degré VI.* de la premiere branche ;

(a) *Jacques de Beaune*, Baron de Samblançay fut la victime de *Louise*, Duchesse *de Savoie*, mere du Roi, dont la mémoire fut rétablie, & sa postérité comblée de bienfaits par cette Princesse.

— 7. & JEANNE, femme de *Louis de Vendômois*, Seigneur d'Aleray & de Souday, en 1604.

VI. DENIS HURAULT, Baron d'Huriel, &c. servit le Roi HENRI II. dans ses armées d'Allemagne, & fut de sa Cornette en 1551. Il épousa, le 12 Février 1547, (vieux style) *Gabrielle de la Buxiere*, ou *Bussiere*, Dame de Precy, fille de *Jean*, Seigneur de Precy, & de *Louise Gougnon*. Elle étoit veuve en 1559, & se remaria, en 1564, à *Charles de Mehun*, dit *de la Ferté*, Ecuyer, Seigneur de Douais & de Precy, par sa femme. Elle étoit morte en 1569, & eut de son premier mari: — 1. ANNE, qui suit; — 2. DENIS, Abbé de la Pelice, du Breuil & de la Trappe, & nommé à l'Evêché d'Orléans, qu'il refusa; — 3. & MARIE, femme, au mois de Mai 1575, de *Charles le Roux*, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, qui partagea, le 12 Février 1582, avec le Baron *d'Huriel*, son beau-frere.

VII. ANNE HURAULT, Chevalier, Baron d'Huriel, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut tué en 1587, au siége de Salvagnac en Languedoc. Il avoit épousé, le 29 Juin 1578, *Louise de Harville*, fille d'*Esprit de Harville*, Seigneur de Paloiseau, & de *Catherine de Levis*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PHILIPPE, mort jeune; — 3. CATHERINE, mariée, en Janvier 1595, à *Honorat du Bouchet de Sourches*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle mourut le 12 Décembre 1633; — 4. & MARGUERITE, femme de *Jacques de la Voüe*, Seigneur de Tourouvre.

VIII. JACQUES HURAULT, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Baron d'Huriel, Seigneur & Marquis de Vibraye, par Lettres d'érection du mois d'Avril 1625, Mestre-de-Camp, en 1615, d'un Régiment de 500 hommes, & ensuite d'un autre de 1000 hommes en 1622, fut fait Conseiller d'Etat par trois Brevets consécutifs; le premier du 20 Février 1620; le second, du 15 Juillet 1643; & le troisieme, du 10 Septembre 1649. Il avoit épousé *Anne de Vassé*, fille de *Lancelot* dit *Grongnet de Vassé*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise de Gondy*. De ce mariage vint:

IX. JACQUES HURAULT, III. du nom, Comte d'Onzain, mort avant son pere, Mestre-de-Camp du Régiment de Beauce au siége de Thionville en 1639. Il avoit épousé, par dispense, le 20 Janvier 1637, *Augustine le Roux*, fille de *Louis le Roux*, Chevalier, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, &c. & en eut:

X. HENRI-EMMANUEL HURAULT, Marquis de Vibraye, Seigneur de la Roche-des-Aubiers par sa mere, né le 9 Mars 1638, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Roi, & premier Veneur de MONSIEUR, frere du Roi. Il épousa, le 19 Mars 1658, *Polixene le Coigneux*, Dame d'honneur de Madame la Duchesse DE GUISE, fille de GASTON, Duc d'ORLÉANS, & fille de *Jacques le Coigneux*, Président à Mortier du Parlement de Paris, & de *Léonore de Chaumont-Quitry*, sa troisieme femme. De cette alliance sortit:

XI. HENRI-ELÉONOR HURAULT, fils unique, Marquis de Vibraye, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 1 Janvier 1728. Il avoit épousé, le 30 Mars 1689, *Julie-Françoise Adhémar de Monteil de Grignan*, fille du Comte *de Grignan*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & d'*Angélique-Clarice d'Angennes de Rambouillet*, dont: — PAUL-MAXIMILIEN, qui suit; — & JULIE-AUGUSTINE, appellée *Mademoiselle de Vibraye*, morte sans alliance à Paris le 7 Mai 1773, dans la 83e année de son âge. *Gazette de France* 1773, N°. 39.

XII. PAUL-MAXIMILIEN HURAULT, Marquis de Vibraye, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, de la Faloise & des Filtieres, Lieutenant-général des Armées du Roi, Commandant en la basse Alsace, & Gouverneur de Belisle en Mer en 1763, est mort à Paris le 28 Décembre 1771. Il avoi épousé, le 18 Juillet 1729, *Anne-Renée de Fremont-d'Auneuil*, fille de *Nicolas de Fremont*, Seigneur d'Auneuil, Marquis de Rosay, Charleval, &c. mort en 1748, Doyen des Maîtres des Requêtes, Conseiller d'Etat ordinaire, & niéce de feu la Maréchale *de Lorges*. De ce mariage sont issus: — 1. FRANÇOIS-NICOLAS HURAULT, Comte de

Vibraye, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caraman, mort en 1756; — 2. Louis, qui suit; — 3. Alexandre-Maximilien, Chevalier de Malte, reçu Page du Grand-Maître en 1751, mort Enseigne de Vaisseaux en 1758; — 4. Charles-François, dit *le Vicomte de Vibraye*, ci-devant dans l'état Ecclésiastique, ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin en 1761, Colonel aux Grenadiers de France le 3 Janvier 1770, & Colonel du Régiment Provincial d'Argentan le 4 Août 1771; — 5. Adélaide-Julie-Sophie, mariée, en Juin 1751, à *Paul-Jean-Batiste-Alexis Barjot*, Comte de Roncée, Guidon de Gendarmerie, fils d'*Alexis Barjot*, Marquis de Roncée, & de *Geneviéve-Alphonsine Borderie de Vernéjoux*; — 6. & Adrienne-Renée, appellée *Mademoiselle de Vibraye*, mariée, en 1759, à *Louis-Nicolas*, Marquis *de Haye*, alors Lieutenant-Colonel du Régiment de Bourbon-Busset, Cavalerie.

XIII. Louis Hurault, dit aujourd'hui *le Comte de Vibraye*, d'abord Chevalier de Malte, Cornette du Régiment de Dragons de son pere le 1 Décembre 1744, & dans Royal-étranger Cavalerie en 1747, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc le 1 Mars 1749; Colonel du Régiment Dauphin étranger, Cavalerie, le 10 Février 1759; de celui de Dauphin, Cavalerie en 1762; Chevalier de Saint-Louis la même année, & Brigadier en 1768, a épousé, en 1764, *Marie-Louise-Félicité Angran*, fille de *Denis-François Angran*, Procureur-Général du Grand-Conseil, & de *Marie-Angélique-Catherine de Harlus*. Il en a eu: — 1. Maximilien-Henri, mort âgé de 2 ans; — 2, 3 & 4. Anne-Victor-Denis, Charles-Auguste-Éléonor, & Amédée-Louis-Félix.

Branche des Comtes de Cheverny.

VI. Philippe Hurault, cinquieme fils de Raoul, II. du nom, & de *Marie de Beaune*, Seigneur de la Grange, Comte de Cheverny, Chancelier & Garde des Sceaux de France, Gouverneur & Lieutenant-Général de l'Orléannois, pays Blaisois, Chartrain, &c. Chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit à sa création en 1578, mourut le 30 Juillet 1599. Il avoit épousé, le 13 Mai 1566, *Anne de Thou*, morte le 27 Juillet 1584, l'une des Dames de la Reine Louise, femme du Roi Henri III, & fille de *Christophe de Thou*, premier Président du Parlement de Paris. Leurs enfans furent: — 1. Henri, mort en bas âge; — 2. autre Henri, qui suit; — 3. Philippe, né le 19 Septembre 1579, Abbé de Pontlevoy, de la Valasse, de Royaumont, de Saint-Pere & de Saint-Florent-Bonneval, premier Aumônier de la Reine Marie de Médicis, nommé Evêque de Chartres en 1599, sacré en 1607, & mort le 27 Mai 1620; — 4. Louis, Comte de Limours, Vicomte du Tremblay, Baron d'Huriel, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, Bailli & Capitaine de Chartres, mort sans enfans de ses deux femmes en 1639; la premiere fut *Isabelle d'Escoubleau de Sourdis*, & la seconde *Claire de Bridiers*; — 5. Marguerite, mariée, 1°. à *Guy de Laval*, Marquis de Nesle; 2°. à *Anne d'Anglure*, Seigneur de Givry; & 3°. à *Arnaud le Dangereux*, Comte *de Maillé*, — 6. Anne, née à Cheverny le 4 Juin 1577, mariée, 1°. le 12 Septembre 1592, à *Gilbert de la Trémoille*, Marquis de Royan, Chevalier des Ordres du Roi; & 2°. à *Charles*, Marquis *de Rostaing*, Comte de la Guerche; — 7. & Catherine, mariée, 1°. à *Virginal d'Escoubleau*, Marquis d'Alluye, &c. & 2°. à *Antoine d'Aumont*, Chevalier des Ordres du Roi. Elle n'eut point d'enfans de ses deux maris. — Le Chancelier *de Cheverny* eut encore deux enfans naturels, — Raoul Hurault, Abbé de Saint-Nicolas, — & Marie, femme de *Raimond de Fontebride*, Seigneur de Sane.

VII. Henri Hurault, Comte de Cheverny, &c. Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur des villes de Chartres & pays Chartrain, nommé Chevalier des Ordres du Roi avant l'an 1619, mourut le 1 Mars 1648, après avoir rendu des services considérables aux Rois Henri IV & Louis XIII dans leurs guerres. Il avoit épousé, 1°. le 27 Février 1588, *Françoise Chabot*, fille de *Léonor*, Grand Ecuyer de France, & de *Françoise de Rye de Longwy*; & 2°. *Marie Gaillard*, fille

fille de *Galerand Gaillard*, Seigneur de la Moriniere en Blaisois, & de *Marguerite de Nambu*. De ce second mariage, il eut : — 1. MARC-ANTOINE, mort en 1625, à Lyon. Il étoit Seigneur d'Esclimont ; — 2. HENRI, Seigneur d'Esclimont après son frere, mort en 1635 sans avoir pris d'alliance ; — 3. PHILIPPE, Baron de Bretaucourt, mort aussi sans alliance ; — 4. MARGUERITE, morte fille ; — 5. ANNE, femme, le 17 Septembre 1635, d'*Erasme de Daillon*, Comte de Briançon, morte sans enfans ; — 6. ANGÉLIQUE, aussi décédée sans alliance ; — 7. & CÉCILE-ELISABETH, Comtesse & héritiere de Cheverny, laquelle porta cette Terre dans la Maison de *Clermont*, en épousant, le 8 Février 1645, *François-de-Paule de Clermont*, Marquis de Montglas, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de sa Garderobe. Elle mourut le 27 Février 1695, mere de *Louis de Clermont*, Comte de Cheverny, Marquis de Montglas.

Branche des Seigneurs du MARAIS.

V. JEAN HURAUT, Seigneur de Weil & du Marais, quatrieme fils de JACQUES, Seigneur de la Grange, & de *Marie Garandeau*, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 8 Mars 1510, Maître des Requêtes le 18 Mars 1513, commis, en 1539, pour assister aux grands jours d'Angers, y tint le Sceau & mourut le 10 Janvier 1541. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne Poncher*, fille de *Louis*, Seigneur de Lesigny & de Limours, Général des Finances, & de *Robine le Gendre*; 2°. *Jeanne Raguier*, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte de Tilly, & de *Marie de Beauvarlet*; & 3°. *Anne Brethe*, Dame de Longué & de Cherigny, veuve de *Jean Bernard*, Seigneur d'Estiau, & fille de *René Brethe*, Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Jeanne Loppin*. Du premier lit vint : — JACQUELINE HURAULT, Dame de Mincy, & de Villemenon, mariée, en 1530, à *François Robertet*, Baron de Brou & de Guerche, Bailli du Palais. Elle vecut plus de 60 ans après son mariage, & fut enterrée à Saint-Nicolas des Champs où se voit son épitaphe élevé par les soins des Marquis & Comtes *de Rostaing*. Du second lit il eut : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JEANNE, femme de *René de Rochefort*, Seigneur de la Croisette, Baron de Frolois, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Blois, fils puîné de *Jean de Rochefort*, Seigneur de Pleuvaut, & d'*Antoinette de Châteauneuf*; — 3. ANNE, mariée à *François de Kervenoy*, Baron de Carnavallet, Gouverneur du Roi HENRI III dans sa jeunesse, puis Ecuyer de sa grande Ecurie ; & du troisieme lit : — 4. & JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Cherigny rapportée ci-après.

VI. JACQUES HURAULT, Seigneur du Marais, de Weil, des Loges & Châteauneuf, Conseiller au Grand-Conseil le 6 Février 1554, Maître des Requêtes le 8 Juillet 1556, dont il prêta serment le 28 Mai suivant, résigna cet office à son cinquieme fils FRANÇOIS. Il avoit épousé *Marie Herbelot*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Ferrieres, Général des Finances, & de *Catherine Poncher*, dont : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. JACQUES, Seigneur de la Boissiere & de Saint-Maurice, mort en 1649 sans alliance ; — 3 & 4. JEAN & LOUIS, morts au service aussi sans alliance ; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de Venile, de Châteaupers, Maître des Requêtes après son pere, le 19 Mars 1588, blessé près Orléans pendant les troubles de la Ligue vers 1590, & mort six jours après. Il avoit épousé *Rachel de Cochefilet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vaucelas, & de *Marie Arbaleste*. Elle se remaria, en 1592, à *Maximilien de Bethune*, depuis Duc *de Sully*, Pair, Grand-Maître de l'Artillerie & Maréchal de France. Elle mourut le 30 Décembre 1659, & avoit eu de son premier mari PHILIPPE-YVON HURAULT, Seigneur du Marais, tué au siége du Pont de Cé le 7 Août 1620 sans alliance ; — MARIE HURAULT, femme de *Philippe Eschalard*, Baron de la Boulaye, Gouverneur de Fontenay-le-Comte en Poitou, mort à Loudun en 1616 ; — 6. JACQUELINE, femme de *Anne de l'Hôpital de Sainte-Mesme*, Vicomte de Vaux & Bailli de Dourdan ; — 7. FRANÇOISE, mariée à *Anne du Tixier*, Seigneur de Bris ; — 8. CLAUDE, alliée, en 1597, avec *Charles de Roucy*, Seigneur de Sissonne ; — 9. & MARIE HURAULT, Abbesse du Lieu Notre-Dame le 18 Avril 1599, morte le 16 Novembre 1628.

VII. René Hurault, Seigneur du Marais, &c. épousa *Madelene Olivier*, fille de *Jean*, Seigneur de Leuville, & de *Susanne de Chabannes*, dont : — 1. Louis, qui suit; — 2. René, Seigneur de Châteaupers, mort sans alliance en 1656; — 3. Charlotte; — 4. & Reine-Marie, Religieuse, Abbesse du Lieu Notre-Dame en 1628, morte le 19 Mai 1662.

VIII. Louis Hurault, Comte du Marais, de Weil & de Châteaupers, Guidon des Gendarmes du Roi, épousa, en 1625, *Jeanne de Balzac*, fille de *Charles*, Baron de Dunes, & de *Catherine Hennequin*, de laquelle il eut : — 1. Charles, qui suit; — 2. César, Seigneur de Châteaupers, Chevalier de Malte, Capitaine aux Gardes-Françoises, batisé, le 6 Avril 1628, à Saint-Gervais à Paris, tué à la levée du siége d'Arras en 1656; — 3, 4 & 5. & trois filles Religieuses.

IX. Charles Hurault, Comte du Marais, Seigneur de Weil, Châteaupers, &c. Maréchal-de-Camp, mort le 3 Mars 1702, avoit épousé, le 3 Février 1663, *Anne Berrier*, fille de *Louis Berrier*, Secrétaire du Conseil & des Commandemens de la Reine, & de *Renée Hameau*. Elle est morte le 14 Janvier 1683, & a eu de son mariage : — 1. César, qui suit; — 2. Marie-Anne, femme de *Henri*, Comte *de Boulainvilliers*, dont deux filles; — 3. & Renée Hurault, Abbesse de Neufchâtel en 1724.

X. César Hurault, Comte du Marais, Seigneur de Roinville, Baron de Weil en Berri, Capitaine de Cavalerie, puis de Carabiniers, épousa, en 1701, *Antoinette-jeanne-Françoise Robineau de Fortelle*, morte le 16 Octobre 1711, âgée de 33 ans, laissant : — Antoinette-Madelene Hurault, née en Mai 1702, mariée, par contrat du 30 Janvier 1718, à *François Manessier*, Seigneur de Guibermesnil, &c. dont un fils & deux filles.

Branche des Seigneurs de Cherigny.

VI. Jean Hurault, fils de Jean, & d'*Anne Brethe*, Dame de Cherigny, sa troisieme femme, fut Conseiller au Parlement de Paris le 20 Février 1567, pourvû d'une charge de Maître des Requêtes le 14 Juillet 1572, dont il faisoit encore les fonctions en 1582, & mourut âgé de 84 ans le 25 Septembre 1620. Il avoit épousé, 1°. *Catherine Allegrin*, fille de *Louis* & de *Louise Briçonnet*; & 2°. *Susanne de Constant*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontpertuis près Beaugenci. Du premier lit il eut : — 1. Christophe, Conseiller au Parlement, mort en 1606 sans laisser d'enfans de *Marie de Berulle*, sa femme, qui se remaria à *François de Thurin*, Baron de Villeret, &c. Conseiller au Parlement, & mourut au mois de Juin 1653; — 2. Claude, qui suit; — 3. Marie, morte le 18 Octobre 1661, femme de *Jacques Coicault*, Seigneur de la Riviere; — 4. Catherine, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Antoine; & du second lit : — 5. Louis Hurault, Seigneur de Weil en partie, auteur de la branche de ce nom, éteinte dans les enfans de son petit-fils.

VII. Claude Hurault, Seigneur de Cherigny & de Weil en partie, mort le 17 Septembre 1630, avoit épousé *Madelene de Proisy*, fille de *Louis*, Baron de la Bove, & de *Louise le Gris*, laquelle se remaria à *Gaspard de Verdelot*, Seigneur de Villiers Saint-Georges & de Survilliers. Elle eut de son premier mari : — 1. Claude, mort sans avoir été marié; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. Louis, mort le 2 Mars 1666, laissant de *Madelene Riquety*, son épouse, laquelle se remaria en 1699, & mourut en 1714, un garçon mort sans enfans en 1692, & une fille Ursuline à Poissy.

VIII. Nicols Hurault, Seigneur de Cherigny, Baron de Weil, mort au mois Février 1692, avoit épousé le 27 Juillet 1655, *Renée Bachelier*, morte le 9 Mai 1683, & enterrée à Saint-Gervais à Paris. Il eut pour enfans : — 1. François, tué à la bataille de Steinkerque, Capitaine de Dragons, sans avoir été marié; — 2. Marguerite, femme de *N... de Bonnelles*, Seigneur d'Eppeville en Picardie; — 3. & Guillemette-Madelene, mariée le 1 Novembre 1689, à *Pierre Bernage*, Seigneur de Travers, morte le 6 Octobre 1693, & enterrée à Saint-Gervais.

Seigneurs de Boistaillé *& de* Belesbat.

IV. Jean Hurault, Seigneur de Boistaillé & de Belesbat, de Juvisy & de Maisse, second fils de Raoul & de *Gommine*, sa femme, reçu Avocat au Châtelet le 17 Janvier 1473, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mai 1490, premier Président de la Cour des Aides vers l'an 1500, Chancelier de Louis, Duc d'Orléans, depuis Roi Louis XII, acquit, vers 1489, la Terre de Villiers au Comté de Blois, pour laquelle il eut procès, & fut enterré à Sainte-Marine à Paris. Il avoit épousé *Guillemette de Gratteville*, fille de *Robert*, Conseiller au Parlement, Vicomte de Corbeil, & de *Jeanne Amyart*, dont : — 1. Robert, Grand Archidiacre & Abbé de Saint-Martin d'Autun, Chancelier de Marguerite, Reine de Navarre, mort en son Abbaye le 9 Mars 1567, âgé de 83 ans; — 2. Jean, Abbé de Morigny près Estampes, mort le dernier Avril 1560; — 3. Nicolas, qui suit; — 4. Marguerite, femme de *Pierre Aurillot*, Greffier des Présentations, & Secrétaire du Roi en 1515; — 5. Madelene, Religieuse aux Filles-Dieu de Paris; — 6. Louise, femme de *Robert Lottin*, Seigneur de Charny, Conseiller en la Cour des Aides; — 7. Marie, alliée avec *Jacques le Roux*, Conseiller au Parlement de Paris; — 8. & Jeanne, mariée à *François de Morvillier*, Conseiller au même Parlement, fils de *Jacques*, Seigneur de Breuil & de Linieres, & de *Catherine de Nezement*.

V. Nicolas Hurault, Seigneur de Boistaillé, reçu Conseiller au Parlement en 1521, mort au mois de Juin 1560, & enterré en l'Abbaye de Morigny, avoit épousé, 1°. *Claude Allegrain*, fille de *Jacques*, Seigneur de Dian & de Blaines, Conseiller au Parlement, morte sans enfans; & 2°. *Anne Maillard*, fille de *Gilles*, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne Boucher*, dont : — 1. Robert, qui suit; — 2. Jean, marié à *Antoinette le Clerc-Cottier*, fille de *Jacques le Clerc*, dit *Cottier*, Seigneur d'Aunay & de Nonneville, Conseiller au Parlement, & de *Françoise du Prat*. Sa postérité s'est éteinte dans Jean Hurault, son fils aîné, mort fort âgé en 1630, & enterré à Saint-Severin de Paris, lequel n'eut, de *Marguerite Bourdin*, son épouse, qu'un fils, mort jeune, & des filles; — 3. Nicolas, mort jeune; — 4. André, Conseiller au Parlement le 28 Mars 1564, Maître des Requêtes le 3 Mars 1573, Conseiller d'Etat & Ambassadeur deux fois à Venise, où il s'acquit beaucoup de réputation. Il mourut le 22 Septembre 1607, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Morigny. Il n'eut point d'enfans de ses deux femmes, *Renée de Boisleve* & *Catherine de Helin*; — 5 & 6. Esperance & Marguerite, mortes jeunes.

VI. Robert Hurault, Seigneur de Belesbat, Valgrand, Vignay, &c. Conseiller au Grand-Conseil le 1 Juin 1554, Maître des Requêtes le 2 Août 1560; Chancelier de Marguerite de France, Duchesse de Savoie, épousa *Madelene de l'Hôpital*, fille unique de *Michel*, Chancelier de France, & de *Marie Morin*, aux conditions que les enfans qui naîtroient de ce mariage, joindroient à leur nom celui de l'*Hôpital*. Il en eut : — 1. Charles Hurault-de-l'Hôpital, Seigneur de Belesbat, Capitaine des Chevaux-Légers, tué au siége de Chartres en 1591, sans avoir été marié; — 2. Michel, qui suit; — 3. Robert, tige des Barons d'Auneux, rapportés ci-après; — 4. Paul, Maître des Requêtes, ensuite Archevêque d'Aix en 1595, mort à Paris au mois de Septembre 1624; — 5. Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans enfans de *Louise d'Alonville*, fille de *François*, Gouverneur d'Estampes, & de *Jeanne de Billy*, aliàs *de Monceau*; — 6. François, mort âgé de 22 ans, sans avoir été marié; — 7. Marguerite, femme de *Jean de Gontaut de Biron*, Seigneur de Salignac, fils aîné d'*Armand*, & de *Jeanne de Salignac*; — 8. & Marie, épouse de *Louis de la Riviere*, Seigneur de Cheny, morte sans enfans.

VII. Michel Hurault-de-l'Hôpital, Seigneur de Belesbat & du Fay, élevé dans les sciences par son ayeul, le Chancelier de l'*Hôpital*, qui lui laissa sa Bibliothéque, s'attacha au Roi Henri IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre,

Ce Prince l'envoya en Ambassade aux Pays-Bas, en Angleterre & en Allemagne, vers les Princes ses alliés; le fit son Chancelier de Navarre, & lui confia son Gouvernement de Quillebœuf en Normandie, qu'il fit fortifier en qualité de Lieutenant de Roi; mais ce Monarque lui ayant fait signifier, par *du Plessis-Mornay*, qu'il eût à sortir de sa place, pour en remettre le gouvernement au Duc *de Bellegarde*, il en tomba malade, & y mourut de déplaisir au mois de Juin 1592. Il est enterré à Belesbat. Il avoit épousé *Olimpe du Faur*, fille de *Guy*, Seigneur de Pibrac, Président au Parlement de Paris, Chancelier du Duc *d'Anjou*, & d'*Anne de Custos*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. GUY, Archevêque d'Aix en 1618, par la cession que lui fit son oncle. Il mourut à Paris le 13 Décembre 1625, lors de l'Assemblée du Clergé, & fut enterré à Belesbat; — 3. & MADELENE, morte jeune.

VIII. PIERRE HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Belesbat & du Fay, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 19 Février 1605, Maître des Requêtes le 25 Novembre 1610, mort à Saint-Germain-en Laye au mois de Juillet 1623, avoit épousé *Claire de Gessey*, fille d'*André de Gessey*, Greffier au Parlement de Toulouse, & d'*Antoinette Madran*, dont: — 1. HENRI, qui suit; — 2. PAUL, Prieur de Saint-Benoît de Sault, mort le 7 Mars 1691; — 3. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte, tué au siége de Landrecies au mois de Juillet 1637, étant Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises; — 4. GUY, Page du Cardinal *de Richelieu*, puis Capitaine d'Infanterie au Havre-de-Grace en 1641; — 5. JEANNE-OLIMPE, femme, le 8 Février 1628, de *Jean de Choisy*, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat & Chancelier du Duc *d'Orléans*. Elle mourut le 20 Février 1660; — 6. & MARGUERITE, morte sans alliance.

IX. HENRI HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Belesbat, Comte de Beu, Conseiller au Parlement le 20 Mai 1633, puis Maître des Requêtes, mort au mois de Mars 1684, avoit épousé, le 10 Novembre 1637, *Renée de Flexelles*, morte le 26 Mars 1707, âgée de 90 ans, fille de *Jean de Flexelles*, Seigneur de Bregy & du Plessis-aux-Bois, & de *Camille d'Elbene*, dont: — 1. CHARLES-PAUL HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Belesbat, Comte de Beu, mort le 15 Février 1706, sans avoir été marié; — 2. CLAIRE-JULIE, batisée à Saint-Gervais à Paris, le 21 Octobre 1638, morte au mois de Juillet 1699, veuve de *Charles de Beaufort-de-Montboissier*, Marquis de Canillac, mort en 1678, qu'elle avoit épousé le 11 Février 1667, dont un fils unique — *N... de Beaufort-de-Montboissier*, Marquis de Canillac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province du Languedoc, décédé sans alliance en 1726. Il avoit recueilli, par le droit de sa mere, toute la succession de cette branche de HURAULT, qui, depuis sa mort, a été contestée entre les collatéraux de la même branche; — 3. & MADELENE, Abbesse de Reconfort en 1685.

Branche des Barons d'AUNEUX & de VIGNAY.

VII. ROBERT HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Baron d'Auneux & de Vignay, fils puîné de ROBERT, Seigneur de Belesbat, & de *Madelene de l'Hôpital*, mort en 1625, avoit épousé, le 12 Mars 1582, *Espérance Perrot*, fille de *François Perrot*, Seigneur de Mezieres, & de *Nicole Croquet*, dont: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. ANDRÉ, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & IDOINE, femme, en 1624, de *Paul Dorthe*, Seigneur de Falaise, près Sedan.

VIII. PHILIPPE HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Vignay, épousa, par contrat du 30 Janvier 1624, *Jacqueline Lallement*, fille de *Jacques*, Conseiller au Châtelet, & d'*Anne Tristan*, de laquelle il eut: — 1. LOUIS, qui suit; — 2, 3 & 4. JACQUELINE, MARIE & JEANNE, dont nous ignorons la destinée.

IX. LOUIS HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Baron de Vignay, Seigneur de Grandvilliers & de Champmoteux, rendit hommage le 29 Juillet 1649, & épousa, par contrat du 29 Mars 1654, *Marie-Thérese de Montliart*, fille de *Charles de Montliart*, Seigneur de Rumont & de Fremont, & de *Catherine de Verton*, dont: — 1. CHARLES, tué au service du Roi en Sicile; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. PHILIPPE, tué à la bataille de Fleurus; — 4. CATHERINE, femme.

de *N... de Nau*, Seigneur de Coësmes en Touraine; — 5. & MARIE, morte sans alliance.

X. LOUIS HURAULT-DE-L'HÔPITAL, II. du nom, Seigneur de Vignay, né le 26 Janvier 1660, maintenu dans sa noblesse par Jugement de *M. Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, le 15 Janvier 1701, épousa, en 1694, *Anne-Perrette Gineste*, fille de *Jean*, Maître des Comptes à Montpellier, & de *Perrette Charlier*, dont: — 1. PIERRE-LOUIS, né en 1695; — 2. JEAN-ANDRÉ-JOSEPH, mort; — 3. & JOSEPH-ANDRÉ-FRANÇOIS-DE-SALES, né en 1699.

VIII. ANDRÉ HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Baron d'Auneux, second fils de *Robert* & d'*Espérance Perrot*, transigea avec PHILIPPE, son frere aîné, le 4 Juin 1626, touchant la succession de leur pere, & fut institué seul héritier par PAUL HURAULT, Archevêque d'Aix, son oncle. Il partagea la succession de l'ayeul paternel de sa femme le 2 Octobre 1634, & vivoit encore en 1669. Il avoit épousé *Marie Hilaire*, fille unique de *Jean Hilaire*, Seigneur de Laurodonniere, & de *Claude le Maire*, & petite-fille de *Jean Hilaire*, Seigneur de Baigneux, dont: — 1. ANDRÉ, Baron d'Auneux; — 2 & 3. JACQUES & JEAN; — 4. PAUL, Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment de la Marine en 1682; — 5. MARIE, femme d'*Hector de la Forest*, Seigneur d'Hianville; — 6. & CLAUDE HURAULT-DE-L'HÔPITAL, mariée à *Antoine Percheran*, Seigneur de la Haye, laquelle transporta, le 8 Février 1682, à JACQUES son frere, tous les droits qui lui appartenoient des successions de son pere & de son oncle.

Cette branche subsiste en quelques-uns des descendans d'ANDRÉ HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Baron d'Auneux, ou de ses deux freres. Les armes: *d'or, à la croix d'azur, cantonnée de 4 ombres de soleil de gueules.*

* HURAUT. Famille noble de Lorraine, différente de la précédente, dont étoit

FRANÇOIS HURAUT-DE-MANONCOURT, originaire de Ligny en Barrois. Il fut déclaré Gentilhomme par le Duc LÉOPOLD, le 18 Mars 1703. Le même Prince avoit érigé en sa faveur, le 15 du même mois, la Terre de *Ville-sur-Illon* en *Marquisat*, qu'il vendit un an après à *MM. de Canon*, qui portent actuellement le nom de *Marquis de Ville*. De cette famille de HURAUT, il ne reste plus qu'un Chanoine Régulier l'Abbé DE HURAUT, qui a un Prieuré considérable, & une petite-fille, leur niéce (Mademoiselle *de Moranville*), qui a épousé, en 1737, *Camille de Lambertye*, Marquis de Gerbeviller, substitué au nom de *Tornielle*. Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un lion de sable, armé & lampassé d'or, chargé d'une croix potencée de même; au 2 & 3 d'or, à la croix de gueules, l'écu bordé & engrêlé de même, & chargé de 13 billettes d'argent.* Pour cimier, *un lion naissant.*

HUREL, Seigneur de la Londe. Famille noble de Normandie, Election de Carentan, dont les armes sont: *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois tréfles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

* HUSSON. Terre en Normandie, située dans le Bailliage du Côtentin, qui a donné son nom à une ancienne Maison éteinte.

I. GUY DE HUSSON, Chevalier, est nommé au nombre des Bannerets sous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE. Il eut deux fils: — GODEFROY, qui suit; — & FOUQUES.

II. GODEFROY DE HUSSON, Seigneur de Ducé, Chevalier en 1233, eut pour femme, *Alix de Melun*, dont, entr'autres enfans,

III. FOUQUES DE HUSSON, Seigneur de Ducé & de Champsernon, Chevalier, vivant en 1290, lequel fut pere de:

IV. FRASLIN DE HUSSON, Seigneur de Ducé, de Champsernon & de Cherences, Chevalier, vivant en 1341. Il épousa *Clémence du Guesclin*, sœur du Connétable, & fille de *Robert*, Seigneur *du Guesclin*, & de *Jeanne de Malle-mains*. Leurs enfans furent: — HENRI, qui suit; — & TIPHAINE, morte en

1391. Elle avoit été mariée à *Guy de Laval*, dit *Brumer*, Seigneur de Chalouzeau ; & 2°. à *Raoul de Meulan*, Baron de Courseulles.

V. Henri de Husson, Seigneur de Ducé, Chevalier, donna aveu de son fief de Husson en 1393, comparut ensuite à l'Echiquier, & y est nommé dans un Arrêt de l'an 1395. Il épousa *Thomasse de Hellande*, dont : — 1. Olivier, qui suit, — 2. Fraslin, Chevalier, marié à *Jeanne de Meheudin*, Dame de Rouverson & d'Asnebec, fille & héritiere de *Guillaume de Meheudin*, Seigneur de Rouverson & d'Asnebec, & de *Jeanne l'Abbé*. Il en eut pour fille unique: — Marguerite de Husson, Dame d'Asnebec, de Rouverson & de Rasne, femme de *Samson*, Seigneur *de Saint-Germain* ; — 3. Guillaume, Chevalier ; — 4. & Alix, mariée à *Pierre*, Baron *de Fréauville*, fils de *Colard*, & de *Marguerite d'Estouteville*.

VI. Olivier de Husson, Seigneur de Ducé & de Husson, Chambellan du Roi Charles V, épousa *Marguerite de Chalon*, Comtesse de Tonnerre, de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Bertrand, Chevalier, vivant en 1399 ; — 3. & Isabeau, femme de *Philippe de Clinchamps*, Chambellan du Roi Louis XI. Il n'en eut point d'enfans.

VII. Jean de Husson, Seigneur de Ducé, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan en Berri, Valençay & Celles, par sa mere, Chambellan du Roi Charles VII, épousa, vers l'an 1454, *Jeanne Sanglier*, veuve *Jean de la Rochefoucaud*, Seigneur de Barbesieux, & fille de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bisay, & de *Jeanne de Rougemont*. Il en eut : — Charles, qui suit ; — & Marie, femme de *Laurent de Vieuxpont*, Baron de Neubourg.

VIII. Charles de Husson, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan & de Ducé, épousa *Antoinette de la Trémoille*, fille de *Louis*, I. du nom, Sire *de la Trémoille*, & de *Marguerite d'Amboise*, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Claude, Evêque de Poitiers ; — 3. & Anne de Husson, mariée à *Bernardin de Clermont*, Comte de Tallart.

IX. Louis de Husson, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan & de Ducé, épousa *Françoise de Rohan*, & en eut : — 1. Claude, Comte de Tonnerre, tué devant Pavie ; — 2. Louis, Evêque de Poitiers, puis Comte de Tonnerre, après son frere, qui quitta son Evêché pour se marier, & n'eut point d'enfans ; — 3. Madelene, femme de *Jean d'Estampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault ; — 4. & Louise de Husson, Dame de Saint-Aignan, mariée à *Merry de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Nabert.

De la même Maison étoit Emery de Husson, l'un des Chevaliers qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, en son voyage de mer, l'an 1295. Les armes : *d'azur, à 6 annelets d'or*, 3, 2 & 1. Elles se voyent au Château de Saint-Aignan, & ont été mal-à-propos prises par l'Editeur de *Moréri*, pour celles de *Prunelé*, qui sont : *de gueules, à 6 annelets d'or*, 3, 2 & 1.

HUTEAU : Ce nom est connu dans l'Histoire de Bretagne, de Touraine & de Languedoc.

Paul, Hermès, Jean, Zacharie & Hervé Huteau sont employés dans les montres de ces Provinces des XIIIe & XIVe siécles. Il sera parlé d'Hermès & de Jean, après la postérité de Hervé.

Hervé Huteau, Seigneur dudit lieu, de la Haye-Pallue, la Brillabrie & la Laisniere, rendit aveu, en 1520, de la Terre noble de la Haye. Dans cet aveu est rappellé celui fait de la même Terre, le 3 Juin 1450, par Guy Huteau, Seigneur dudit lieu. Hervé épousa, en 1500, *Bertrande Carpentier*, fille de *Jacques Carpentier*, & de *Marguerite Cister*. Il en eut : — Gilles-Clément, Ecclésiastique ; — & Jacques, qui suit.

Jacques Huteau, Seigneur de la Haye-Pallue, la Brillabrie & la Laisniere, épousa, en 1540, *Marguerite Barrault*, fille de *Mathurin* & de *Perrine Flandrin*, dont : — Mathurin, qui suit ; — & Bertrande, mariée, par contrat du 17 Juillet 1558, à *Rolland Bourdin*, Seigneur de la Gueriniere. Elle mourut sans enfans.

Mathurin Huteau, Seigneur de la Haye-Pallue, &c. hérita de sa sœur, comme il appert par la transaction qu'il passa avec les héritiers de *Rolland Bourdin*, son mari, le 20 Novembre 1599. Il avoit épousé, en 1570, *Olive Carré*, fille de *Jean*, & de *Sébastienne Cordier*, Dame de Kervilly, & de Bouchelimer. Il partagea, le 10 Février 1589, avec *Jean Carré*, son beau-frere, quitta le pays de Vannes, qui étoit pour le parti de la ligue, n'ayant pas voulu prendre de Compagnie dans les Régimens que d'*Aradon* avoit levés pour le Duc *de Mercœur*, & se retira à Rennes, qui étoit dans l'obéissance du Roi. On a l'attestation du Marquis *de Créquy*, Lieutenant-Général de Sa Majesté, du 18 Mars 1593, qui lui fit donner une Compagnie dans son Régiment. On a aussi une autre attestation du Seigneur *de Montbarot*, Lieutenant de Roi aux Evêchés, & Gouverneur de Rennes, par laquelle il conste qu'il eut le commandement de 100 hommes, à la tête desquels il se signala, & fit des actions de la plus grande valeur. De son mariage vinrent : — 1. Rolland, qui suit ; — 2. Jacques, rapporté après son frere ; — 3. & Jeanne Huteau, mariée, par contrat du dernier Novembre 1600, à *Jean Morin*, Seigneur de Bosderhaud-Frual, Président de Vannes, fils du premier Président de la Chambre, & de *Françoise de Rhiers*.

Rolland, Seigneur de Huteau, de Cardillac, Kervilly & de Bouchelimer, épousa, en 1614, *Catherine de Roscoet*, fille de *Jean*, Seigneur de Cadillac, Lagrée & Sense, dont : — François, Conseiller au Parlement de Rennes, mort sans postérité ; — & Thérese, mariée, en 1643, à *Claude*, Comte *de Lannion*. Elle est bisayeule du Comte *de Lannion*, mort Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, pere de la Duchesse *de Liancourt* & de la Comtesse *de Pons*, & aussi la bisayeule du Comte *de Kercado*.

Seconde Branche.

Jacques Huteau, Seigneur de la Haye-Pallue, second fils de Mathurin, & d'*Olive Carré*, fut Maître des Comptes de Nantes, & laissa :

N... Huteau, Président de ladite Chambre, & Général des Finances en 1614, lequel eut pour fils :

N... Huteau, aussi Président en ladite Chambre en 1671, Seigneur de Buron près Nantes. Il épousa, en 1714, *Marie Guerry*, sœur du Doyen du Parlement de Rennes, dont deux filles ; sçavoir : — Claire-Eugénie, mariée à *Achille du Guiny*, Conseiller au Parlement de Rennes ; — & Françoise-Angélique, morte en 1755, femme de *N... Freslon-de-la-Freslonniere*, Conseiller au même Parlement, dont un des enfans est Chevalier de Malte.

Judith Huteau, mariée le 17 Mars 1668, grand'mere du Marquis *de Sesmaisons*, Lieutenant-Général, étoit de cette branche. Une niéce de cette Judith a été mariée dans la Maison du *Bois-de-la-Motte*.

Troisieme Branche.

Jean Huteau (mentionné au commencement de cet Article avec Hermès, son frere aîné, qui suit), Ecuyer, l'un des Archers de la Compagnie de 100 hommes d'armes, sous la charge de Messire *Jean de Daillon*, Seigneur du Lude, Chambellan du Roi, Gouverneur du Dauphiné, passa la revue à Narbonne le 7 Juin 1474.

Hermès Huteau, son frere, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie de l'Ordonnance du Roi, dont la revue fut faite à Tours, se fixa à Languedoc, par son mariage du 17 Février en 1546, avec *Madelene de la Vergne*, d'une très-ancienne noblesse de la Province. Il appert par cet acte reçu de *Simon Gaudinelly*, que *Lucas*, frere de ladite *Madelene de la Vergne*, étoit alors Chanoine de Tours, & il paroît, par ses Lettres de Tonsure, qu'il étoit fils de *Guy de la Vergne*, & de Dame *de Tovejo*. Les armes de *la Vergne* sont : *d'azur, à une croix recroisetée d'or ; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.* Hermès Huteau étoit l'ayeul de Jean, Seigneur d'Amour, qui épousa, le 29 Mai 1629, *Françoise Dalmas*, sœur d'*Etienne*, Baron de Brens & de Saint-Felix en Albi-

geois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Gouverneur de Chantilly, Ecuyer de la Princesse Douairiere *de Condé*, mort sans alliance en 1672, le dernier de la branche aînée de cette Maison, & le trisayeul de CLAUDE-ETIENNE HUTEAU, ancien Capitaine d'Infanterie, Commandant dans les Cévennes, Gouverneur de la Ville & Château de Gaillac en Albigeois, marié, le 21 Septembre 1722, avec *Renée de Foucaud-d'Alzon*, fille de *Pierre*, Baron de Brens & de Saint-Felix en Albigeois, Président au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite d'Orbessan*, dont : — BERNARD-CONSTANCE, mort jeune ; — & JEAN-LOUIS-ETIENNE, qui suit.

JEAN-LOUIS-ETIENNE HUTEAU, né le 15 Novembre 1725, appellé *le Comte* D'HUTEAU, ancien Officier d'Infanterie, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Province de Languedoc, dont il a prêté serment entre les mains de Sa Majesté le 26 Juin 1757, Lieutenant des Maréchaux de France, Commissaire-Juge du point d'honneur au Département de cette Province, Conseiller, Chevalier d'honneur de la Cour des Aides & Finances de Montauban, dont il a été pourvu sur le certificat des preuves de sa noblesse du Juge-d'Armes de France, en date du 2 Octobre 1751, & reçu le 14 Février 1753, sur la vérification des mêmes preuves, par Arrêt dudit jour, a épousé *Jeanne-Simonne-Charlotte de Blanc-Fenayrols*, Dame dudit lieu, de laquelle il a : — JEAN-ETIENNE-ANNE, né le 26 Juin 1752, mort en bas âge ; — 2. ETIENNE-LOUIS-CONSTANCE, né le 14 Décembre 1753, Officier au Régiment de Royal-Picardie ; —— 3. JEAN-MARIE-GUY-ETIENNE-PULCHERIE, Ecclésiastique, né le 25 Février 1756 : les cérémonies du batême lui ont été suppléées le 7 Octobre 1759 ; — 4. & MARIE-CÉCILE-BERNARDINE-RENÉE, née le 12 Avril 1751, mariée, par contrat du 16 Février 1769, au Marquis *de Lostanges-Beduer*, Officier au Régiment des Dragons de M. le Dauphin.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'or ; au 2 & 3 d'argent, à une croix de gueules ancrée ;* l'écu timbré d'une couronne murale par concession du Roi CHARLES VII. Voyez *Promptuaire, César* Armorial, *Geliot, Paliot,* les *Tabl. Hist.*, *Moréri*, les *Armoriaux de Bretagne & de Languedoc*, Arrêts de maintenue, &c. *Segoing*, dans son Mercure Armorial & Trésor héraldique. Le Pere *Toussaint* donne quelquefois à la Famille de HUTEAU des *molettes* au lieu d'*étoiles*, qui sont les véritables.

Le Roi, dans les provisions de son Lieutenant en Languedoc, du 14 Juin 1757, s'explique en ces termes : « Nous en avons accordé l'agrément à notre » amé & féal JEAN-LOUIS-ETIENNE, Comte D'HUTEAU, Seigneur d'Amour, déja » pourvu de l'état & office de notre Conseiller, Chevalier d'honneur en notre » Cour des Aides & Finances de Montauban, dont il remplit les fonctions avec » honneur & distinction depuis le 14 Février 1753, qu'il y a été reçu, en con- » séquence de nos provisions que nous lui avions accordées le 20 Novembre » de l'année précédente, & nous y avons été déterminé par la connoissance que » nous avons de la noblesse de sa Famille, qui, étant originaire de notre pro- » vince de Bretagne, s'est établie en Languedoc en 1546, en la personne du » quatrieme ayeul du Sieur D'HUTEAU-D'AMOUR, laquelle nous a donné, ainsi » que lui, en différens tems, des marques de son attachement à notre service, » & notamment ledit Sieur D'HUTEAU-D'AMOUR, tant dans l'exercice dudit office, » qu'en qualité ci-devant d'Officier au Régiment de la Couronne pendant la der- » niere guerre, où il courut risque de sa vie, ayant reçu un boulet de canon » dans les plis de son habit, dans le tems que nous faisions en personne le siége » de Menin ; & encore pour récompenser en lui les services qui nous ont été » rendus ainsi qu'à nos prédécesseurs Rois par les ancêtres du Sieur D'HUTEAU- » D'AMOUR, & par le Sieur CLAUDE-ETIENNE D'HUTEAU DE DALMAS-D'AMOUR, » son pere, Gouverneur pour nous de la Ville & Château de l'Om de Gaillac, » suivant son brevet du 19 Mai 1716, lequel se signala en qualité de Capitaine » pendant la révolte des Cévennes, aux siéges du Château de Nice, de Turin, » de Gironne, & à la défense de Toulon, que par le Sieur D'HUTEAU DE DAL-

MAS-

» MAS-D'AMOUR, son ayeul, qui se distingua aussi en qualité de Mousquetaire de » la premiere Compagnie de notre Garde ». A ces causes, » &c. *Mémoire envoyé.*

HUYN. Maison qui s'est distinguée tant dans l'Eglise & l'Epée, que dans la Robe. Elle a donné un Cardinal, un Maréchal des Armées Impériales, Gouverneur de Province, plusieurs Conseillers d'Etat & un Procureur-Général à la Lorraine. Sa filiation remonte à

I. BEUVIN DE HUYN, Seigneur de Blouc, vivant à Estain en 1350. Il fut pere de — JEAN, qui suit; — & de GUILLAUME DE HUYN, Chanoine & Archidiacre des Cathédrales de Metz & de Verdun, élu Procureur-Général du Concile de Basle, & créé Cardinal en 1444. Il fit construire l'Eglise d'Estain, lieu de sa naissance, mourut à Rome la veille de St Simon St Jude en 1456, & fut inhumé dans l'Eglise de Sainte-Sabine, qui étoit son titre de Cardinal.

II. JEAN DE HUYN, I. du nom, Gouverneur des Salines de Marsal en 1447, eut de *Claude*, son épouse: — BEUVIN, Chanoine & Doyen de la Cathédrale de Verdun en 1453, mort à Rome, & inhumé avec son oncle; — & NICOLAS, qui suit.

III. NICOLAS DE HUYN vint s'établir à Neufchâteau, y fonda une Chapelle dans l'Eglise paroissiale, & en laissa la collation aux aînés mâles issus de lui. Ses enfans furent: — 1. JEAN DE HUYN, dont le fils — FRANÇOIS, fut pere de — JACQUES DE HUYN, qui n'eut que GILLETTE, femme de *Marc Perrin*, & ayeule du Chevalier *Perrin*, Commandeur de Marbotte, & Lieutenant de Roi de Thionville; — 2. & CLAUDE, qui suit.

IV. CLAUDE DE HUYN épousa *Germaine de Bourgogne*, fille de *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Saint-Ouin & Parey-Saint-César, & de *Catherine de la Mothe*, dont: — 1. NICOLAS, qui suit; —— 2. & ALIX, l'aînée, residante à Estain en 1568.

V. NICOLAS DE HUYN fut Pannetier du Prince *Nicolas de Lorraine*, Evêque de Metz, qui l'autorisa, en 1547, à écarteler ses armes de celles de *Germaine de Bourgogne*, sa mere. Il eut pour fils:

VI. CLAUDE DE HUYN, Lieutenant-Général du Bailliage du Comté de Vaudémont, marié, à Neufchâteau, le 1 Janvier 1564, à *Marguerite Pottier*, décédée le 30 Septembre 1587. Il mourut à Vezelise le 24 Décembre 1612, âgé de 86 ans, laissant: — JEAN, qui suit; — & FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Ville, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE HUYN, II. du nom, né au mois d'Août 1565, mourut à Vic, où il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Nicolas de Charmes*, Ecuyer, Capitaine, Prévôt de Marsal, & de *Jeanne de Lescamoussier*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Chaudenay, par sa femme *Elisabeth des Hazards*, qu'il avoit épousée le 29 Mai 1621; — 2. autre JEAN, qui suit; — 3. MARGUERITE, mariée, par contrat du 18 Juillet 1606, à *Claude de Ranfaing*, frere de l'institutrice de l'Ordre de Notre-Dame de Refuge; — 4. & CLAUDE DE HUYN, femme de *Jean de Vitton*, Ecuyer, Conseiller au Bailliage de Vic.

VIII. JEAN DE HUYN, IV. du nom, né le 1 Octobre 1600, Seigneur de Sainte-Croix & Martincourt, Chancelier de l'Evêché de Metz & Lieutenant-Général du Bailliage de Vic, épousa *Catherine de Lançon*, & en eut: — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. NICOLAS, Seigneur de Roville & de la petite Bienville, marié à *Françoise-Christine de Rattel*, dont: —— (a) NICOLAS-FRANÇOIS DE HUYN, Seigneur de Roville & de la petite Bienville, qui a épousé, en 1728, *Anne Mengin*, de laquelle il a laissé des enfans; — (b) & LUCIE-FRANÇOISE, mariée à *N... de Roux de Sigy*, Capitaine au Régiment de Duhan; — 3. MARGUERITE, femme de *Henri de Feriet*, Ecuyer; — 4. & ANNE-CATHERINE, mariée à *François de Maguin*, Seigneur de Vaucourt. Sa petite-fille *Anne-Marguerite de Maguin*, Comtesse de Roucy, est veuve du Comte *de Custine de Guermange.*

IX. CÉSAR DE HUYN, Ecuyer, Seigneur de Bettoncourt, Chancelier de l'E-

vêché de Metz, & Lieutenant-Général du Bailliage de Vic, par Patentes du 30 Juillet 1657, épousa, par contrat du 17 Juin précédent, *Marguerite de Rulland*, dont: — 1. François, qui suit; — 2. Marguerite, mariée, par contrat du 5 Mai 1676, à *Louis de Menonville*, Ecuyer, Seigneur de Viller, Riouville, Voué de Boccarat, & Commissaire des Guerres; — 3. & Catherine, morte le 7 Décembre 1741, veuve de *Jean-Sigisbert*, Comte *de Rennel de Lescut*, Conseiller d'Etat & Président à Mortier en la Cour Souveraine de Nancy, qu'elle avoit épousé, par contrat du 3 Février 1687.

X. François de Huyn, Seigneur de Vernéville, Montigny le Château & Chantreine, Conseiller au Parlement de Metz, épousa *Marguerite Regnaut*, de laquelle il eut:

XI. Paul-Louis de Huyn, Seigneur de Vernéville, Montigny & Chantreine, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Languedoc, marié, en 1735, à *N... de Jobal*, fille d'*Etienne-Louis*, Seigneur de Lus, Président à Mortier au Parlement de Metz, & d'*Anne d'Arros*, sa premiere femme, sœur d'*Armand*, Comte *d'Arros*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Leurs enfans sont: — 1. N... de Huyn, qui suit; — 2. Susanne, mariée, en 1759, à *N... Goussaut*, Seigneur de Montigny, dont elle n'a qu'une fille; — 3. N... de Huyn, alliée, en 1762, avec *Pierre-Henri de Busselot*, Seigneur d'Andilly, dont elle a plusieurs enfans; deux sont reçus Chevaliers de Malte de minorité au Grand Prieuré de Champagne; — 4. & Charlotte de Huyn, mariée, en 1766, à *N... de Lescur*.

XII. N... de Huyn, Officier au Régiment de la Marine en 1771, a épousé, la même année, *N... de Lamis*, fille unique de *N... de Lamis*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel-Commandant l'École d'Artillerie à Metz, & de *N... le Duchat de Ruranges*.

Seigneurs de Ville-Sur-Madon.

VII. François de Huyn, fils puîné de Claude, & de *Marguerite Pottier*, né au mois d'Août 1567, Seigneur de Ville-sur-Madon & de Haraucourt-lès-Marsal, Lieutenant-Général au Bailliage du Comté de Vaudemont, épousa, le 3 Juin 1590, *Françoise Piccard*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Haraucourt-lès-Marsal, & d'*Anne de Rattel*; celle-ci fille de *Hanus de Rattel*, Seigneur de Moncel. Il eut de son mariage:

VIII. Nicolas de Huyn, Seigneur de Ville-sur-Madon, Conseiller d'Etat & en la Chambre des Comptes de Lorraine, & Président de l'Hôtel-de-Ville de Nancy, qui épousa, par contrat du 18 Mars 1619, *Françoise*, fille de *Bernard de Malcuyt*, Seigneur en partie de Pulligny, Ceintrey & Voinnemont, Conseiller d'Etat & en la Chambre des Comptes de Lorraine, & de *Marie de Gennetaire*. Leurs enfans furent: — 1. François-Henri, qui suit; — 2. Balthasard, né à Nancy le 9 Février 1623, Conseiller d'Etat & en la Cour Souveraine de Nancy, & Intendant de la Maison de la Duchesse de Lorraine, mort sans alliance, à Bruxelles, le 31 Juin 1684; — 3. Nicolas-Philippe, Seigneur de Ville-sur-Madon, Grand-Bailli du Biez, né le 20 Août 1630, mort aussi sans alliance, en 1695; — 4. Jean-Joseph, auteur de la branche des Comtes de Huyn, établis en Hongrie, rapportée ci-après; — 5. Marie, alliée, en 1697, avec *Christophe Rousselot*, dont un fils, mort Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Colioure; — 6. & Christine-Ignace, née le 12 Mars 1635, morte en 1718, veuve & sans enfans, d'*Adam de Bécel*, Seigneur de Vaudrecourt.

IX. François-Henri de Huyn, né le 20 Septembre 1621, Seigneur en partie de Jarville, Conseiller d'Etat & Procureur-Général de Lorraine, mort à Nancy, le 17 Avril 1690, avoit épousé, par contrat du 1 Avril 1663, *Louise de Bricard*, morte le 21 Juillet 1679, fille de *François de Bricard*, issu d'une noble & ancienne Famille de Marseille, & d'*Anne de Hierard*, des Seigneurs *de Pont-sur-Madon*, & petite-fille de *Nicolas de Bricard*, Capitaine Porte-Enseigne de la Prévôté de la Marche dans le Barrois, & de *Catherine du Balay*. De ce ma-

riage il a eu ; — 1. BALTHASARD, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, né le 20 Mai 1674, Chanoine de la Primatiale de Nancy, Protonotaire Apostolique du Saint-Siége, Aumônier du Duc LÉOPOLD, & premier Aumônier du Duc FRANÇOIS, mort le 29 Décembre 1739 ; — 3. FRANÇOISE, née le 23 Avril 1666, morte le 1 Janvier 1723, femme de *Balthasard-Joseph-Dieudonné*, Comte *de Rennel*, Conseiller d'Etat, & premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, qu'elle avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1687 ; — 4. HENRIETTE, née le 30 Août 1671, mariée, en 1696, à *René-Nicolas*, Baron *de Wilmin*, Colonel-Commandant du Régiment d'Einsberg en Empire ; — 5. & MARIE-CATHERINE DE HUYN, née le 8 Septembre 1675, morte le 1 Mai 1760, sans enfans. Elle avoit épousé, en 1721, *Denis-Théodore de Hennezey-de-Champigny*, Capitaine au Régiment du Han.

X. BALTHASARD DE HUYN, né le 25 Février 1668, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Furstemberg en Empire, mort le 13 Décembre 1739, avoit épousé *Marie-Catherine*, fille de *Joseph de Massu de Fleury*, Seigneur de Vatimont, Capitaine-Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Mortal au service de CHARLES IV, & de *Marguerite de Rand*. Il n'a point eu d'enfans de son mariage.

Comtes de HUYN, *établis en Hongrie.*

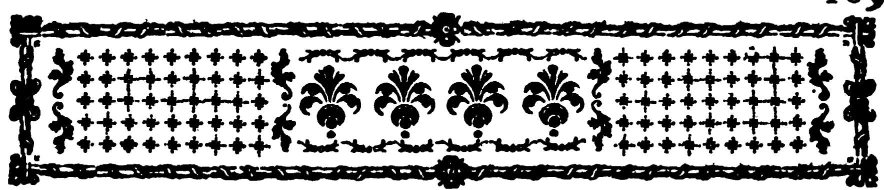
IX. JEAN-JOSEPH, Comte DE HUYN, né à Besançon le 6 Février 1637, où NICOLAS DE HUYN, Seigneur de Ville-sur-Madon, & *Françoise de Malcuyt*, ses pere & mere (dont il étoit le quatrieme fils), s'étoient retirés, à cause des Suédois qui ravageoient la Lorraine, fut Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur, Conseiller en ses Conseils de Guerre, Gouverneur général, pour son service, des Forteresses, Villes, Citadelles & Châteaux de Grand-Sigeth, Mohal, Caposwar, Dombo, Bacsch, Dolno, Sielos, Cinq-Eglises, leurs attenances & dépendances, des pays contenus entre la Drave & le Danube jusqu'en Stirie, Canise, Stul, Weissembourg & Bude ; le tout comprenant trois Evêchés, dix villes & près de 700 Villages. Il fit ses premieres armes dans les Chevaux-Légers de la Garde du Duc CHARLES IV, & fut successivement Exempt de ses Gardes-du-Corps, Gentilhomme de sa Chambre, Sous-Lieutenant de ses Chevaux-Légers, Lieutenant d'une Compagnie de ses Gardes-du-Corps, Colonel de Cavalerie & Gouverneur de Rosieres. Etant passé en Allemagne près du Duc CHARLES V, ce Prince le fit son Chambellan & Commandant des Chevaux-Légers de sa Garde. Il le décora du titre de *Baron*, & lui procura le grade de Colonel dans les Troupes de l'Empereur. Il avoit signalé sa bravoure dans les guerres du Duc CHARLES IV, qui, en 1674, confia sous sa garde, dans Saint-Hippolite, tout l'arriere-ban d'Anjou qu'il avoit fait prisonnier ; se trouva à la bataille de Tréves, au siége de Bonn, & dans les campagnes suivantes en Hongrie, au siége de Bude, où ses services lui mériterent le grade de Général de bataille, avec le Gouvernement de Seguedin, où il sçut si bien ménager ses troupes, que par sa valeur il réduisit & prit la forteresse de Giula, devant laquelle les Généraux *Heissler*, *Veterani*, *Hofkirich* & *Boland*, avoient échoué, après plusieurs tentatives & efforts réitérés. L'Empereur fut si satisfait de cet important service, qu'il lui en écrivit dans les termes les plus obligeans, & accompagna sa Lettre du Brevet de Lieutenant-Général de ses Armées, & d'un Diplôme qui l'élevoit au titre de *Comte*, pour lui & ses descendans mâles & femelles. Par ce même Diplôme il le naturalisoit Hongrois, & le mettoit au rang de la haute Noblesse de Hongrie ; & pour plus grande distinction, il ajouta à ses armes un écu sur le tout : *de gueules, à la Porte de la ville de Giula, d'or*, pour cimier, *la tour de la Mosquée de cette forteresse*. Ce même Diplôme, daté du 20 Juin 1697, rappelle l'ancienne noblesse de ses ancêtres, ses signalés services ; & comme il avoit sçu emporter d'emblée la forteresse de Giula, devant laquelle les Généraux, ci-dessus nommés, avoient échoués, il lui fut expédié franc de tous droits de Chancellerie. L'Empereur lui donna en outre le grand Gouvernement de Sigeth, Villes, Forteresses & Provinces en dépendantes. Les Rébelles de Hongrie l'as-

siégerent & le bloquerent dans Sigeth; mais il eut l'avantage de les battre à plusieurs reprises, & les contint sous la puissance de l'Empereur, qui, en 1704, le fit Général de sa Cavalerie; le 11 Juin 1707, Général Feldt-Maréchal de ses Armées, & enfin Conseiller de Guerre en 1713. Il mourut à Sigeth le 25 Septembre 1719, & sa femme, *Catherine de la Haye*, décorée, le 14 Septembre 1703, par l'Impératrice Eléonore, de son Ordre de la Croix Etoilée, décéda, à Varadin en Hongrie, le 15 Décembre 1707. De ce mariage sont issus: — 1. Nicolas-François, d'abord Capitaine de Cuirassiers, puis Chanoine de la Cathédrale de Cinq-Eglises. Il passa en Angleterre, où le Roi Georges I le gratifia d'une pension, s'y maria, quoiqu'engagé dans les Ordres sacrés, & vivoit à Londres avec sa femme & ses enfans en 1719; — 2. Jacques-Ignace, qui suit; — 3. Léopold-François, Comte de Huyn, marié, en 1720, à *N...*, Comtesse *d'Aversperg*, fille du Comte de ce nom, frere du Prince *d'Aversperg*, dont un fils Page de l'Empereur, dernier mort, Grand Duc de Toscane, ensuite Major du Régiment du Duc Charles de Lorraine, aujourd'hui Gouverneur-Général des Pays-Bas; — 4. Un autre garçon, mort à Vienne le 2 Mai 1751; — 5. Marie-Henriette, Comtesse de Huyn, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée, par contrat du 7 Juin 1699, à *Jacques*, Baron *de Gelhay*, Lieutenant-Colonel du Régiment des Cuirassiers de Stainville; — 6. & une autre fille.

X. Jacques-Ignace, Comte de Huyn, Capitaine de Cuirassiers au Régiment de Wirtemberg, obtint, de l'Empereur, le Gouvernement de Manfredonia, au Royaume de Naples; mais n'en ayant pu prendre possession avant la cession faite de ce Royaume à l'Infant d'Espagne, l'Impératrice Reine, pour l'en dédommager, lui accorda une pension avec le Brevet de Lieutenant-Colonel. Il est mort à Vienne le 20 Janvier 1748, & avoit épousé, en Silésie, *Charlotte*, Baronne *de Stediltz*, dont il a eu deux fils & deux filles.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois fasces ondées d'azur, au 2 & 3 de sable, à six billettes d'or posées 3 & 3; au chef aussi d'or.* La branche établie en Allemagne, porte sur le tout un écusson *de gueules, à une porte de ville d'or, surmonté d'une couronne de Marquis, de laquelle sort une tour de Mosquée aussi d'or.* Mémoire envoyé.





DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

JABLONOWSKI, Maison, dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois d'*Avril 1756*, *Volume second.*

STANISLAS, né Prince JABLONOWSKI, Palatin de Rawa dans la grande Pologne, Chevalier des Ordres du Roi de France du 2 Février 1750, a eu pour sœurs la Duchesse *Ossolinska*, & MARIE-LOUISE, Princesse JABLONOWSKA, veuve d'*Anne-Charles-Fréderic de la Trémoille*, Duc de Châtelleraut, Prince de Talmond, &c. morte le 20 Décembre 1773, dans la 73e année de son âge. Le Prince JABLONOWSKI a aussi deux freres, dont l'un est *Staroste de Cowe*, tous deux mariés en secondes noces. Le Prince JABLONOWSKI a épousé 1°. la Princesse *Potecka*; & 2°. la Princesse *Bronisqwona*, héritiere de sa Maison, qui est la même que celle de *Leczinski*. Il a eu du premier lit, une fille unique, morte en 1753, mariée au Prince *Lubomirski*; & du second, un fils unique, nommé ANTOINE, Prince de JABLONOWSKI.

CATHERINE-DOROTHÉE, Princesse de JABLONOWSKI, épouse de *Maximilien-François de Tennezin*, Duc d'Offolinski, Chevalier des Ordres du Roi de France, Grand-Maître de la Maison du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, est morte sans enfans, le 5 Janvier 1756. Les deux illustres Maisons de JABLONOWSKI & d'OSSOLINSKI, des premieres de Pologne, sont recommandables par l'ancienneté, l'illustration & les grandes alliances, par lesquelles elles appartiennent, ou sont unies, à presque tous les Souverains de l'Europe.

JACHIER. De cette Famille étoit

NICOLAS JACHIER, fils d'un Conseiller au Parlement de Dijon. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 16 Mai 1687, mourut le 19 Juin 1726, & est inhumé à St Roch. Il avoit épousé, en 1696, *Jeanne Pericard*, fille de *Nicolas*, Maire perpétuel de la ville de Troyes, & de *Marie Bablin*. Nous ignorons s'il a laissé postérité. Les armes : *d'azur, à 2 billettes coupées à plomb, posées en bande, l'une en chef & l'autre en pointe.*

JACOB. Il y a une Famille noble de ce nom, dont les armes sont : *d'azur, à un chevron ondé d'argent, accompagné de 3 têtes de léopard d'or.*

JACOMEL, en Picardie.

ANTOINE JACOMEL, Seigneur de Bien-Assize, où il résidoit, & NICOLAS JACOMEL, Seigneur de Froyelle, demeurant à Campaigne, tous deux dans le Gouvernement de Calais, justifierent leur noblesse en 1693, depuis le 5 Août 1523, que vivoit FRANÇOIS JACOMEL, Ecuyer, Seigneur de Villers-Fouchart, leur bisayeul. Nobiliaire de Picardie, *p. 276*. Les armes : *d'argent, à 3 feuilles de vigne de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

JACQUEMAR, à Badonvillers, dans le Comté de Salm.

NICOLAS JACQUEMAR, Ecuyer, épousa *Anne Martin*, laquelle se remaria, le 10 Décembre 1595, à *Jean Danus*, Ecuyer, Seigneur de la Cour-Sauvage. Elle eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ANNE, mariée à *Philippe de Choiseul*, Seigneur de Precigny ; — 3. & MARIE, morte en 1616. Elle avoit épousé, 1°. en 1603, *Etienne Pietrequin*, Ecuyer, Seigneur de Mont, mort en 1610 ; & 2°. en 1611, *Abraham du Puis*, Ecuyer. Elle eut de son premier mari : *Jean-Batiste Pietrequin*, Seigneur de Mont ; & du second *Jacques du Puis*, Ecuyer, vivant en 1640, se disant aussi Seigneur de Mont.

JEAN JACQUEMAR, Ecuyer, Seigneur de Brazey, de Joisel & de Tournay, vivant en 1640, avoit épousé *Marie Tardif*, dont pour fille unique,

MARIE JACQUEMAR, dite *de Tournay*, mariée à *Guillaume Yonnet*, Chevalier, Seigneur de Brachey, Alal, Assize. Il étoit Avocat en Parlement en 1680, & eut pour fille : — *Marie-Jeanne Yonnet*, mariée à *Louis-Emile d'Ernecourt*, Seigneur de Monstreuil. *Mémoire envoyé*. Les armes de JACQUEMAR sont : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de 3 gerbes d'or.*

JACQUEMIN. Cette Famille, quoiqu'originairement françoise, se prétend descendre des JACQUEMINS, cousins de *Jeanne d'Arcq*, si connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*.

Ils sont, comme cette Famille, de l'Election de Chaumont en Bassigny, & furent annoblis avec les freres de ladite *Jeanne d'Arcq*. Ayant été obligée de se retirer en Lorraine à cause de la religion, elle y fut confirmée dans sa noblesse, par Lettres-Patentes du 15 Juillet 1681, exempte de toutes Finances ordinaires & extraordinaires, & enregistrée le 2 Septembre suivant en la Chambre des Comptes ; mais les troubles ayant cessé, cette famille revint en France. En 1690, elle fut appellée à l'arriere-ban de la Noblesse de Champagne, par Ordonnance du Comte *de Bourlemont-Anglure*, Duc titulaire d'Atry, pours lors Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, en date du 23 Juin 1690. Il ne reste plus de cette Famille que CLÉMENT-ANTOINE JACQUEMIN, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, Officier des chasses de M. le Duc d'Orléans, qui a sept enfans, dont quatre garçons & trois filles. Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de 2 croisettes de gueules, & d'une autre en pointe de même. L'écu timbré d'un lion d'or, tenant dans ses pattes une croix de gueules, & issant d'un casque d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs de l'écu.*

JACQUESSON : Famille noble de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de sable, à l'aigle d'or.*

* JAGNOT, en Bourgogne.

CLAUDE DE JAGNOT, Gentilhomme ordinaire du Roi, obtint que la Seigneurie d'*Esparbez* en Bourgogne, fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1642, enregistrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643. Cette Terre est aujourd'hui possédée par MM. *de Berbis de Rancy*, dont nous donnerons la Généalogie aux mots MAILLYS (LES), le Mémoire nous ayant été fourni après l'impression de la lettre *B*.

JAILLARD, en Poitou. Ancienne Famille noble, qu'on croit originaire de Bretagne, dit un *Mémoire envoyé*. Elle ne s'est jamais mésalliée, & a des alliances avec les plus illustres du Royaume. Elle ne s'est occupée que de la profession des armes, & conserve des Lettres écrites par HENRI IV & LOUIS XIV, qui sont des preuves des grands & importans services que plusieurs de ce nom ont rendus à l'Etat. La filiation commence à

I. JEAN JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, qui rendit aveu, le 6 Mars 1391, à noble *Jean de la Muce*, de l'Hebergement noble de la Marronniere, Terre située auprès de la ville des Sables d'Olonne en bas Poitou. Il eut de *Catherine Aymon*, son épouse :

II. LAURENT JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, qui rendit aussi aveu, le 28 Juin 1442, à *Guillaume de la Muce*, Ecuyer, Seigneur de la Chaize & de la Chapelle Hermier, de son Hôtel & Hebergement noble de la Marronniere. Il épousa *Françoise Barillon*, dont naquit :

III. JEAN JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, connu par le même hommage que firent son pere & son ayeul; le sien est du 4 Juin 1463. Il est aussi connu, par un contrat d'acquêt du 7 Octobre 1467, & eut de *Guillermine*, sa femme :

IV. MATHURIN JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, de la Rhambaudiere, &c. qui rendit aveu à noble homme *Gilles Millon*, Ecuyer, à cause de la Seigneurie de la Menardiere, de la moitié de ce fief & de celui de la Faucaudiere le 1 Mai 1479. Il rendit aussi hommage de la Rhambaudiere à la Baronnie du Poiroux le 13 Mai 1497. Il épousa *Catherine Barillaud*, & ils se firent une donation mutuelle le 15 Juillet 1478. De ce mariage vint :

V. CHARLES JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere & de la Rhambaudiere, qui se maria, 1°. le 28 Janvier 1500, à *Jeanne de Mairé*, morte sans enfans; & 2°. à *Jeanne de Morin*, qu'on croit fille de *Pierre de Morin*, descendant de *Guillaume de Morin*, de Loudon, qui avoit épousé Dame MARIE DE DREUX, petite-fille de LOUIS *le Gros*, dont les descendans se sont alliés avec la Maison de *Dassé-de-Montfaucon*, dans le Maine. CHARLES JAILLARD fit une donation à FRANÇOIS, son fils, qui suit, le 12 Février 1532.

VI. FRANÇOIS JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, rendit hommage à *Jean de Bretagne*, Duc d'Estampes, Châtelain d'Aizenay, des fiefs de la Baussardiere & de Guibertiere, & transigea le 12 Février 1532. Il fut exempté du ban, le 10 Mai 1574, par LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, en faveur du service de son fils sous ce Duc, & avoit épousé *Anne de la Touche*, dont :

VII. JEAN JAILLARD, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui rendit aveu à *Daniel Poussart*, le 9 Juin 1594, & fut chargé, en qualité de Lieutenant de *Charles Renaud*, Gouverneur & Commandant en l'absence du Comte *du Lude*, Gouverneur de Poitou, de pourvoir aux vivres de l'Armée du Roi, par commission du 12 Octobre 1569. Le 12 Décembre 1572, on lui confia la garde de la Tour de Moric & du Havre de Saint-Benoît en Poitou. HENRI IV lui écrivit, le 13 Mars 1585, au sujet de quelques associations, ligues & menées préjudiciables à son service, l'exhorta à s'y opposer & à ramener ceux qui s'y étoient engagés. Les services qu'il rendit à l'Etat lui mériterent le Gouvernement de Talmond en bas Poitou, Place pour lors très-forte & importante par sa situation au bord de la mer, & regardée comme une des clefs de la province. La commission lui en fut accordée par le Comte *du Lude* le 6 Février 1577. Il y fut maintenu par le Baron *de Malicorne* le 3 Janvier 1585, & le 7 Mai de la même année, HENRI IV lui témoigna, par une seconde lettre, le bon gré qu'il lui sçavoit de son attachement à son service. Il avoit épousé, par contrat du 25 Septembre 1548, *Nicole de la Mermande*, dont :

VIII. Louis Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, la Rivoire & la Bourciere, qui se maria, par contrat du 2 Octobre 1615, à Demoiselle *Céleste du Puy du Fou*, fille de *Gilbert*, & de Dame *Philippe de Champagne* & de Châteaubriant. Par ce mariage la famille de Jaillard est alliée aux maisons de *Beauvau*, de *Levis*, la *Rochefoucaud*, d'*Amboise*, de *Crussol*, de *Châteaubriant*, de *Rochechouart*, de *Beaumanoir* en Champagne, &c.

IX. Louis Jaillard, II. du nom, fils du précédent, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, la Bourciere, la Rivoire, &c. assista au ban convoqué en 1635. Louis XIV l'honora d'une lettre, écrite le 9 Décembre 1648, pour le remercier de ses bons services. Il avoit épousé, par contrat du 18 Novembre 1633, Demoiselle *Foy de Launay*, fille de *Pierre de Launay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre. Par ce mariage les Terres de Bois-Catu & de la Grange sont entrées dans cette famille. Il eut de son épouse :

X. François Jaillard, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, de la Châtelainie, de la Guange, la Rivoire & la Bourciere, qui épousa, par contrat du 11 Janvier 1669, *Jacquette de Saligné*, fille de *Paul-Pirrhus de Saligné*, Chevalier, Seigneur, Baron de la Chaize-le-Vicomte, Saint-Florent, Badiolle, Torigné, le Bois-Belle-Femme, &c. dont : — Louis, qui suit ; — & Paul, mort en faisant ses caravannes, après avoir fait les preuves les plus complettes de noblesse qu'exige l'Ordre de Malte, le 6 Novembre 1703.

XI. Louis Jaillard, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, a servi 20 ans Capitaine au Régiment de Royal-Cravates, & a épousé, le 17 Avril 1710, *Marie-Louise Aymon de Belleville*, fille de *Louis Aymon*, Baron de Belleville. De ce mariage est issu :

XII. François-Louis Jaillard, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, du Moiron, &c. qui a épousé, par contrat du 8 Février 1745, *Françoise Ferron de la Ferronnays*, fille de *Pierre-Jacques-Louis-Auguste Ferron*, Marquis *de la Ferronnays*, Maréchal-de-Camp, dont : — 1. Louis-Jaillard, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot ; — 2. Charles-Venceslas, dit *le Chevalier de la Marronniere*, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Autichamp ; — 3. & Canut, encore en bas âge lors de l'envoi de ce *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à 3 tours d'or, 2 & 1. Supports, deux lions.*

* JALESNES, en Anjou. Terre, Seigneurie & Châtellenie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1634, enregistrées le 6 Février 1635, en faveur de

Charles, Seigneur de Jalesnes, qui d'*Eléonore de Maillé-Brezé*, tante de *Claire-Clémence*, mariée au Prince *de Condé*, eut pour héritiere Eléonore de Jalesnes, alliée, en 1634, à *Louis de Maillé*, dit *de la Tour-Landry*, du chef de sa trisayeule, principale héritiere de cette maison. De ce mariage elle eut : — *Charles de Maillé*, Marquis de Jalesnes, pere de *Georges-Henri*, chef du nom & des armes de *Maillé*, lequel épousa *Marie-Louise Frezeau de la Frezeliere*. Voyez Maillé de la Tour-Landry.

JALLOT, Comte de Beaumont, en Normandie, Election de Valogne. Noblesse distinguée & alliée aux *Bellefonds* & à plusieurs autres Familles considérables, dont étoit

N... de Jallot, Comte de Beaumont, chef de la principale branche qui subsiste. Ce que nous sçavons de cette famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*, c'est qu'elle porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 3 merlettes de sable 1 & 2, & accompagné de 3 trefles d'or, 2 & 1.*

JAMBON DE SAINT-CYR, en Normandie, Généralité d'Alençon. Famille maintenue dans sa noblesse le 28 Mars 1641, par Jugement des Commissaires

missaires généraux, députés par le Roi dans la Généralité d'Alençon. Il en est parlé dans l'*Armorial de France, Registre II, Part. I.*

JACQUES JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, d'Estrancourt & de la Coudre dans la Vicomté d'Orbec, épousa, en 1598, *Catherine le Hure*, dont:

FRANÇOIS JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de la Coudre, qui servit, en 1635, dans la Compagnie du Sire *de Matignon*, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & son Lieutenant-Général en Normandie : c'est lui qui fut maintenu dans sa noblesse. Il épousa, 1°. en 1640, *Barbe de Mailloc*, fille de *Philippe de Mailloc*, sieur des Esteux; & 2°. *Marie de Mailloc*, fille de *Pierre de Mailloc*, Ecuyer, Seigneur de la Rimeraye. Il est du premier lit: — FRANÇOIS DE JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, vivant en 1671 : on ignore s'il a eu postérité; & du second: — CYR, qui suit.

CYR DE JAMBON, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Cyr, de la Coudre & d'Estrancourt, épousa, en 1674, *Elisabeth-Marie d'Avesgo*, dont cinq garçons, entr'autres,

CYR-YVES DE JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & d'Estrancourt, lequel servit au siége de Saint-Venant en qualité d'Officier dans le Régiment de Saint-Evremont. Il fut ensuite Garde-du-Corps, puis Sous-Brigadier dans la Compagnie *de Harcourt*, & Chevalier de Saint-Louis en 1737. Il a épousé, le 8 Août 1721, *Marie-Louise de la Haye*, fille de *Charles de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Villauney, & de *Louise de Bocquencey*, dont : — 1. CYR-NICOLAS DE JAMBON, Ecuyer, batisé le 31 Octobre 1723; — 2. CHARLES-AUGUSTE-CÉSAR, batisé le 30 Avril 1738; — 3. JULITTE-MARIE, batisée le 3 Décembre 1728; — 4. FRANÇOISE-THÉRÈSE, née le 12 Février 1729, reçue à Saint-Cyr en 1739; — 5. ELISABETH-ROSALIE, batisée le 4 Septembre 1730; — 6. MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, batisée le 30 Septembre 1731; — 7. CATHERINE-AGATHE-GABRIELLE, née le 5 Mai 1733; — 8. & ANGÉLIQUE-ELISABETH, batisée le 27 Octobre 1734. Les armes: *d'argent, à une plante de laurier de sinople, & un chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or à 6 rais.*

JAMBOURG. On lit, dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 276,

Qu'ANTOINE DE JAMBOURG, Seigneur de Montrelet, Mousquetaire du Roi, & FRANÇOIS DE JAMBOURG, Lieutenant d'Infanterie, Seigneur de Maury, où ils demeuroient, Prévôté de Mont-Didier, firent preuve de noblesse en 1693, depuis le 16 Février 1519, que vivoit LANCELOT DE JAMBOURG, Ecuyer, Seigneur de Fouilloy, leur bisayeul. Les armes: *d'argent, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.*

JAMES : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, pag.* 303.

PIERRE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle en Bourbonnois, fut pere de FRANÇOIS DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal *de Saint-André*, marié, en 1528, avec *Perronelle de Montcorbier*, dont il eut entr'autres enfans : — GILBERT, qui suit; — & HENRI DE JAMES, qui a formé la branche des Seigneurs de Montcombroux, aujourd'hui éteinte.

GILBERT DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, de Montifaut, de la Tour en partie, eut entr'autres enfans de *Robine Odin*, sa seconde femme, qu'il épousa en 1568 :

LOUIS DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle & de la Tour, marié, en 1600, avec *Jacquette Bonnin*, dont naquit

JEAN DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de la Tour, maintenu dans sa noblesse en 1634. Il avoit épousé, 1°. en 1626, *Jeanne de Poivre*, Dame de la Boissiere; & 2°. en 1642, *Marguerite de la Laurencie*. De son premier mariage est issu pour fils unique

René de James, Ecuyer, Seigneur des Frenaudies, maintenu dans sa noblesse en 1669. Il épousa, en 1655, *Marie Prevost*, dont il eut :

Elie de James, Ecuyer, Seigneur des Frenaudies, qui épousa, le 8 Janvier 1705, *Jeanne de Pons*, de laquelle sont issus — Antoine de James, Ecuyer; — & Florence, née le 12 Avril 1721, reçue à Saint-Cyr le 5 Juin 1731. Les armes : *de gueules, à un Dauphin d'or, pâmé & couché.*

JAMES, Ecuyer, Seigneur de la Mallerais, en Normandie, Election de Falaise. Autre Famille qui porte : *de sable, à la bande d'or, cotoyée de six coquilles de même, 1 & 2 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

JANART : Famille établie à Paris.

Jean-Jacques Janart, Seigneur de Thury, fils de Jacques, Substitut du Procureur Général du Parlement, fut Conseiller au Châtelet de Paris le 30 Avril 1661, puis au Grand-Conseil le 18 Octobre 1665, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du 2 Décembre 1669, & mourut sans enfans le 16 Janvier 1712. Il avoit épousé, 1°. *Marie-Anne-Françoise-Radegonde le Challeux*, fille de *Jacques le Challeux* Auditeur des Comptes ; & 2°. en Février 1685, *Hélene-Catherine de Gaumont*, morte le 16 Octobre 1715, fille d'*André de Gaumont*, Seigneur de Saussay & de Vaurichard, Avocat au Parlement, Conseiller d'Etat en 1655, mort en 1684, & de *Catherine du Chesne de Grandmaison ;* & sœur de *Jean-Batiste de Gaumont*, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Marie de Gaumont*, femme de *Pierre de Bragelongne*, Président aux Enquêtes du Parlement de Bretagne. Les armes : *de gueules, à 2 cors de chasse adossés & suspendus d'or, accompagnés en pointe d'une molette de même.*

Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 277, remonte cette Famille à Jean Janart, Avocat du Roi, à Château-Thierri, qui vivoit avec *Gillette Hennequin*, son épouse en 1510. Jacques Janart, & son pere, qui étoit Substitut du Procureur-Général du Parlement, furent jugés nobles par Arrêt du Conseil du 19 Décembre 1669. *Haudiquer de Blancourt*, dans son Nobiliaire, donne à cette Famille pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 cors de chasse de même.*

* JANIERE (la), en Bretagne : Seigneurie unie à celle de la *Cognarderie*, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1644, enregistrées à Nantes, en Bretagne, le 14 Février 1645, en faveur de *Jacques Barrin*, Seigneur de la Galissonniere, Maître des Requêtes & premier Président de la Chambre des Comptes de Nantes. *Voyez* Barrin de la Galissonniere.

JANILHAC : Famille ancienne qu'on trouve alliée avec celle de *Vion*. Elle porte pour armes : *d'azur, à six molettes d'éperon d'or, trois en chef & 3 en pointe, & une fasce d'argent chargée d'un lion d'azur.* Voyez Vion.

JANIN (de). Noble & ancienne Famille en Lorraine, éteinte depuis près de 100 ans, dit un *Mémoire envoyé.*

Nicolas de Janin, Seigneur de Manoncourt, épousa, vers l'an 1430, *Marguerite d'Einville*, sœur de *Claude* & de *Jean*, Seigneurs *de Valhey*, Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, dont la Maison s'est fondue dans celles de *Porcellet-Maillane*, de *Colort de Linden* & de *Serrieres.* Nicolas de Janin, eut de son mariage :

Vautrin de Janin, Seigneur de Manoncourt, qui se maria avec *Hilloüy de Symier*, fille de *Jean*, Maître des Comptes de Lorraine en 1450, & de *Béatrix de Mellian*, (petite-fille de *Thirion de Mellian*, Procureur Général de Lor-

raine dès la fin du XIVe siécle), & sœur de *Madelene de Symier*, femme de *Pierre de Pellegrin*, Seigneur de Remicourt, premier Camérier de RENÉ II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine. VAUTRIN DE JANIN eut pour enfans : — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. & JEAN DE JANIN, Seigneur de Manoncourt, marié à *Jeanne de Bertrand,* Dame de Brin, des Barons *de Marimont*, fille de *Didier*, Seigneur de Brin, Trésorier Général des Finances du Duc *Antoine*, & d'*Anne-Marguerite de Küel,* d'une illustre Maison de Silésie. Elle mourut en 1596, & n'eut de son mariage que trois filles, sçavoir : — (a) MARIE DE JANIN, morte en 1560, femme de *Bonaventure de Rennel*, Ministre & Secrétaire d'Etat, qu'elle avoit épousé en 1548; — (b) HILLOUY DE JANIN, mariée, en 1559, à *Nicolas de Rennel*, Seigneur du fief de Rennel à Dehn, Maître-d'Hôtel de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont; — (c) & FRANÇOISE DE JANIN, Dame de Brin & de Manoncourt, qui, en 1575, étoit veuve de *N... de la Neufville*, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Grand Duc *Charles*. Elle étoit remariée, en 1577, à *Francisque de Strozzy*, Gentilhomme de la Chambre de la Duchesse Douairiere de Lorraine, mort en 16... Elle épousa, 3°. *Henri Dorthon*, Gentilhomme de la Duchesse de *Cleves*, issu d'une illustre Maison d'Angleterre, & mourut sans enfans en 1611.

NICOLAS DE JANIN, II. du nom, épousa, 1°. *Marguerite des Fours*, morte le 28 Mai 1527, & 2°. *Philippe de Paynet*, fille de *Nicolas*, Echanson de la Reine de Sicile, & de *Marie de Servais*. Du premier lit il eut : — CLAUDE, qui suit; & du second — MARTHE DE JANIN, mariée, en 1555, à *Thierry-Alix de Veroncourt*, Seigneur dudit lieu & de Forcelles, Ministre, Secrétaire d'Etat & Président unique de la Chambre des Comptes de Lorraine, dont elle eut : — *Marie de Veroncourt*, femme de *Nicolas de Nogent*, Gouverneur de Bouconville, — & *François de Veroncourt*, pere, — 1°. de *Françoise*, mariée à *Philippe-Emmanuel*, Comte *de Ligniville*, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur; — 2°. d'*Agnès de Veroncourt*, femme de *Louis de Thomesson*, Seigneur de Remennecourt, Colonel au service de *Charles IV*; — 3°. & d'*Anne de Veroncourt*, mariée à *Henri de la Chaussée*, Gouverneur de la Fauletre, dont — *Marie de la Chaussée*, femme de *Charles d'Arcy*, Seigneur d'Ourches, & mere des Comtesses d'*Helmstadt* & de *Massembach*.

CLAUDE DE JANIN épousa *Eléonore de Gennebaire*, & en eut : — 1. CLAUDE DE JANIN, Ministre & Secrétaire d'Etat, mort sans enfans de sa femme *Marguerite de Chastenays*; — 2. & JACQUELINE, mariée à *Claude d'Arbois*, Conseiller d'Etat.

Cette famille portoit pour armes : *losangé d'or & de gueules, à une fasce d'azur & une croix fleuronnée d'argent brochante sur le tout.*

JANIN DE GABRIAC, en Languedoc. Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à un arbre sur une montagne, environné de cinq étoiles, le tout d'argent.*

* JANSON, en Provence.

Jean de la Terre, Seigneur de Janson, donna la Sirie de JANSON à sa niéce *Antoinette de la Terre*, mariée, en 1504, à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Barbent, pere de *Gaspard*, & ayeul de *Melchior*, en faveur duquel la Baronnie de Villaure & les Seigneuries de *Janson*, des *trois Emines*, & de *Saint-Esteve*, furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de JANSON, par Lettres du mois de Mai 1626. Voyez FORBIN, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p. 514 & suiv.*

JAQUOT, en Bourgogne. De cette Famille étoit

JACOB-PARIS JAQUOT, Sieur de Neufvy, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Dijon, puis le 19 Novembre 1525, Avocat-Général au Parlement de la même ville, reçu le 4 Décembre suivant, ensuite Conseiller du même Parlement le 12 Novembre 1532; mais sa nomination n'ayant pas eu lieu, il fut pourvu, en 1535, de la charge de Conseiller au Grand-Conseil, où il fut reçu le 15 Février. C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JARDIN (DU), dans le Brabant.

PHILIPPE DU JARDIN, né à Turcoing près Lille en Flandres, fils de NICOLAS & de *Claire Collart*, vint s'établir aux Pays-bas. Il fut Substitut du Procucureur-Général, ensuite Chevalier, Maître des Requêtes de l'Hôtel de l'Empereur & Conseiller au Parlement de Malines, par Lettres-Patentes du 25 Août 1683. Il mourut le 29 Juin 1706, ayant épousé *Caroline-Marguerite-Gratiane Bunnens*, morte le 8 Mars 1717, & enterrée à Saint-Pierre de Malines, sœur de *Catherine-Henriette Bunnens*, morte le 30 Janvier 1742, seconde femme de *Jean-Joseph Vecquemans*, premier Baron de la Verre. PHILIPPE DU JARDIN a eu de son mariage, entr'autres enfans: — JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit; — & CONSTANCE-HIACINTHE-JOSEPHINE DU JARDIN, batisée le 11 Octobre 1688, morte le 17 Décembre 1751, & enterrée à Sainte-Catherine de Malines, premiere femme de *Henri-Joseph Gielis-Hujoel*, Avocat au Grand-Conseil, mort sans hoirs le 18 Septembre 1753. Voyez GIELIS-HUJOEL.

JOSEPH-AUGUSTIN DU JARDIN, Echevin, & ensuite Bourguemestre de Malines, mort au Monastere de Terbanck près Louvain, le 24 Avril 1742, & enterré dans l'Eglise Paroissiale d'Hervelé près dudit Louvain, avoit épousé *Marie-Philippine-Françoise Vander Meeren*, fille aînée de *Gaspard*, Secrétaire & Greffier du Parlement de Malines, & de *Marie-Josephe Nys*, Dame de Terhaeghen, dont: — 1. JOSEPH-HONORÉ DU JARDIN, Prêtre & Chanoine à Anderlecht, près de Bruxelles en 1748; — 2. AUGUSTIN, Chanoine régulier à Hanswyck à Malines; — 3. CHARLES-GASPARD, Seigneur de Terhaeghen; — 4. PHILIPPE, Officier d'Artillerie, au service de l'Impératrice Reine; — 5. REGINE, Religieuse à Terbanck près Louvain; — 6. CAROLINE; — 7. ANNE-LUCRÉCE, mariée, le 21 Septembre 1748, à *Joseph-Emmanuel-François Corten*, Baron de Thulden, Rumsdorp & Overwinde; — 8, 9, 10 & 11. LOUISE, MARIE, FRANÇOISE-ANTOINETTE & ISABELLE DU JARDIN. Les armes: *d'azur, à l'étoile de 6 rais d'or en chef, & un croissant de même en pointe.* Mémoire envoyé, & déja imprimé dans le *Tome V de la premiere édition, page* 357.

JARDINE (DE LA). C'est une ancienne Famille noble de la ville d'Ast en Provence, laquelle, suivant une Enquête dressée de l'autorité des Magistrats de cette Ville en 1535, & le témoignage de *César Nostradamus*, dans son Histoire de Provence, *Part. III*, *p.* 302, passa du Piémont en Provence, en 1446, sous le regne de RENÉ D'ANJOU, surnommé *le Bon*, & s'établit depuis dans le Bourg de Thor au Comté-Venaissin.

I. PERRIN DE LA JARDINE, Chevalier de la ville d'Ast en Piémont, est ainsi qualifié dans des actes passés par GEORGES DE LA JARDINE, son second fils. Ses enfans furent: — 1. ANTOINE, qui continua la branche aînée en Piémont, dont on n'a nulle connoissance; — 2. GEORGES, qui suit; — 3. & SECOND DE LA JARDINE, duquel on n'a que le nom.

II. GEORGES DE LA JARDINE, né à Ast, fut Maître-d'Hôtel du Roi RENÉ par Lettres de l'an 1446, & Gentilhomme ordinaire de la Maison de ce Prince par d'autres Lettres de 1452. Il mérita la confiance & l'estime de la Reine ELISABETH DE LORRAINE, par les services importans qu'il rendit à cette Princesse pendant la prison du Roi son mari, suivant plusieurs Lettres que l'on conserve en original dans la Famille. Il épousa *Jeanne d'Amanzé*, en Bourgogne, (dont les armes sont: *d'azur à 3 coquilles d'or*) fille de *Guillaume*, & de *Marguerite de Semur*, qui lui donnerent en dot 7000 florins d'or. Leurs enfans, chargés d'écarteler leurs armes de celles d'*Amanzé*, furent: — 1. FERDINAND, mort en bas-âge; — 2. MILET, qui suit; — 3 & 4. JEAN & ALEXANDRE, co-héritiers de leur pere & morts sans enfans.

III. MILET DE LA JARDINE épousa, 1°. *Françoise de Paulis*, dont il n'eut point d'enfans: on ne sçait de quelle Famille elle étoit; & 2°. par contrat

passé devant *Jean Femelli*, Notaire d'Avignon, en 1490, *Catherine de la Baye*, veuve de *Pierre Gérard*, Avignonois. Les armes *de la Baye* sont : *au 1 & 4 d'azur, au pin d'or soutenu par deux lions de même ; au 2 & 3 d'argent, au chevron de sable*. Du second lit, Millet eut pour fils :

IX. François de la Jardine, marié, par contrat passé en 1524, devant *Joseph Borelli*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Novarin*, fille de *Barthelemi*, & d'*Argentine de Pascalis*, dont, entr'autres enfans : — François, qui suit ; — & Catherine, mariée, en 1553, avec *Gaspard d'Astriot*.

V. François de la Jardine, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Pape, & Gouverneur du Thor au Comté Venaissin pendant les troubles des guerres civiles, par Lettres, du 21 Avril 1570, du Cardinal *Georges d'Armagnac*, Collegue du Cardinal de Bourbon en la légation d'Avignon, se porta dans toutes les occasions avec beaucoup de valeur & de zéle pour la défense des intérêts du Saint-Siége & du Roi. Il fut blessé dans plusieurs combats, & eut une jambe emportée d'un coup de canon. Ses services & ses talens pour l'art militaire lui acquirent la réputation d'un excellent homme de guerre. *Marc-Antoine de Martinengue*, Commandant en chef dans le Comté Venaissin, reçut commission du Pape, en 1574, de l'armer *Chevalier*, ce qu'il exécuta le 13 Avril de l'année suivante. François de la Jardine épousa, 1°. par contrat passé, en 1559, devant *Fusati*, Notaire, *Anne de Verdelin*, fille de *Jean-Louis*, & d'*Anne de Merles* ; 2°. *Gabrielle d'Alleman*, veuve d'*Antoine Comte*, dit *de Cabassol*, & fille de *Labeau*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoise de Rebòlis* ; & 3°. *Florie de Vassadel*, sœur de *Guillaume*, Grand Prieur de Toulouse, & Général des Galéres de Malte ; & fille de *Jean de Vassadel*, Seigneur de Vacqueiras, & de *Madelene de Thesan de Venasque*. Du premier lit vint : — 1. Marc-Antoine, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1535 ; du second il eut : — 2. Henri, légataire de son ayeul maternel en 1590, reçu Chevalier de Malte en 1594 ; — 3. Marie, aussi légataire de son ayeul maternel la même année que son frere ; & du troisieme lit ; — 4. Guillaume, qui suit ; — 5 & 6. Thomas & Jean-Vincent, reçus Chevaliers de Malte avec leur frere Henri en 1594.

VI. Guillaume de la Jardine épousa *Marguerite de Peruzzis*, fille de *Raimond*, Chevalier de l'Ordre du Pape & de Saint-Etienne de Florence, & d'*Anne Gombert*, Dame d'Albaron lès Arles, dont : — 1. Jean-François, qui suit ; — 2 & 3. Gaspard & Aimar, reçus Chevaliers de Malte en 1639.

VII. Jean-François de la Jardine épousa, 1°. par contrat passé en 1650, devant *Fayard*, Notaire à l'Isle en Venaissin, *Gabrielle de la Forestie*, fille de *Jean-Liberal*, Baron de Beignet, & Co-Seigneur de la Garde-Pareol, & de *Charlotte de Petris de Graville* ; & 2°. par contrat passé en 1651, *Gabrielle Tardon de Villemagne*, fille de *Charles*, & de *N... Agar*. Il eut de cette seconde femme : — 1 Joseph-François, qui suit ; — 2 & 3. Jean-François & Dominique, le premier, Religieux de Cluny, & le second Recolet ; tous deux vivans en 1736.

VII. Joseph-François de la Jardine épousa, en 1680, par contrat passé devant *Plassani*, Notaire au Thor, *Gabrielle de Guillaumont*, fille de *Claude*, Seigneur de Miscon, & de Fosseran, Gouverneur des Château & Viguerie de Roquemaure en Languedoc, & d'*Elisabeth de la Tour de la Charce*, dont il n'a point laissé d'enfans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4, vairé d'or & de sable*, qui est de la Jardine ; *au 2 & 3 de gueules, à 3 coquilles d'or*, qui est d'Amanzé. Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II, p. 139*.

JARENTE. *Voyez* Gerente.

* JARNAC, en Angoumois. Ce lieu est célebre par la victoire que Henri, Duc d'Anjou, frere de Charles IX, depuis Roi Henri III, y remporta sur les Calvinistes au mois de Mars 1569.

La Seigneurie de Jarnac, érigée en *Comté*, est possédée par la branche de *Rohan-Chabot*. *Guy-Henri*, Seigneur, Comte de Jarnac, Lieutenant-Général

au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, chef des nom & armes de *Chabot*, & dernier mâle de la branche aînée, a eu pour fille unique & héritiere *Anne-Marie-Louise Chabot-de-Jarnac*, veuve de *Paul-Auguste-Gaston-de la Rochefoucaud-Montendre*, l'un des cadets du feu Duc *de la Rochefoucaud*, mort sans enfans le 19 Décembre 1714. Elle s'est remariée, le 19 Juin 1715, à *Charles-Annibal de Rohan-Chabot*, d'abord appellé *le Chevalier de Léon*, devenu Comte DE JARNAC par son mariage, ancien Colonel d'Infanterie, né le 14 Janvier 1687.

Un quint de la belle Terre & Seigneurie de JARNAC appartient, depuis 200 ans ou environ, à une des branches de l'ancienne Maison de *Galard*, représentée en 1774, par le Comte *de Béarn*. Ce quint lui est venu par *N... de Chabot*, ayeule du Comte *de Béarn*. Dictionnaire des Gaules, *Tome III*, au mot JARNAC. Voyez CHABOT & GALARD-DE-BRASSAC.

JARNAGE: Famille noble dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. I*, *p.* 305.

JEAN DE JARNAGE, I. du nom, Ecuyer, demeuroit dans la Paroisse de Luçai en Berri, en 1513.

JEAN DE JARNAGE, II. du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur des Cognées, de la Jacqueliniere, &c. comparut avec les autres Gentilhommes du Bailliage de Blois, au ban & arriere-ban, convoqué pour le service du Roi en 1534. Il avoit épousé, en 1513, *Catherine de la Tuille*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LAURENT, Ecuyer, Seigneur des Cognées; — 3 & 4. ANTOINE & GILLES DE JARNAGE, Ecuyers.

FRANÇOIS DE JARNAGE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, épousa, le 16 Août 1563, *Antoinette Soret*, & en eut:

JACQUES DE JARNAGE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, de la Rochecadou & des Aubruns, allié, en 1594, avec *Louise de Cornouaille*. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ DE JARNAGE, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, de Laray, & de la Rochecadou, marié, en 1623, avec *Anne Duret*, dont naquit: — CLAUDE DE JARNAGE Ecuyer, Seigneur de la Riviere, qui épousa *Françoise Cottereau*; — 2. & JACQUES, qui suit.

JACQUES DE JARNAGE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, épousa, le 24 Avril 1650, *Catherine Gaudrion*, dont il eut:

FRANÇOIS DE JARNAGE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, l'un des deux cens Chevaux-Légers de la Garde du Roi, déclaré *noble* & *issu d'extraction noble*, avec FRANÇOIS DE JARNAGE, son frere puîné, le 15 Mai 1710. De son mariage avec *Marguerite Renard*, sortit, entr'autres enfans:

FRANÇOIS DE JARNAGE, III. du nom, né le 25 Novembre 1695, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & des Aubruns, qui a épousé, le 27 Mars 1720, *Bonne de Quinemont*, dont il a eu entr'autres enfans: — JEANNE-BONNE DE JARNAGE, née le 21 Mars 1724, reçue à Saint-Cyr le 14 Août 1735.

Les armes: *de gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux croissans de même, & en pointe d'un scorpion d'or.*

Il y a en Bretagne une branche de cette Famille, qui a été maintenue dans sa noblesse en 1670.

JARRY, à Paris.

ROBERT JARRY, Docteur en Droit, fut Conseiller au Grand-Conseil, par Lettres données au bois de Vincennes le 13 Mai 1527. Il prêta serment entre les mains du Chancelier le 22, & au Grand-Conseil le 23 du même mois, & mourut en 1552, sans alliance. Il étoit fils de ROBERT JARRY, Seigneur de Douesnart, Maître des Comtes de RENÉ, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & de *Philippe de Trepigné*. Les armes: *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 2 étoiles d'or en chef, & en pointe d'une tête de levrier d'argent, accollée de gueules.*

JARS. Les Seigneurs de ce nom sont un rameau de la branche de la Maison

de *Rochechouart-Chandenier*, qui fut subdivisée depuis en deux autres, dont le premier finit en 1749, dans la personne de *Gabriel de Rochechouart*, Seigneur de Jars, frere aîné du Commandeur de JARS. Voyez ROCHECHOUART.

* JARSAILLON, en Bourgogne. C'est une Seigneurie connue autrefois sous le nom de *Villars*, changé en celui de JARSAILLON, par Lettres du mois de Mars 1719, enregistrées le 15 Décembre suivant, en faveur de DENIS DE JARSAILLON. Elle est aujourd'hui possédée par N. DE JARSAILLON, Capitaine de Cavalerie en 1757.

* JARZÉ. Seigneurie en Anjou, qui fut portée en mariage, en 1572, par *Renée Bouré*, à *René du Plessis*, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers, des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Louis du Plessis*, Seigneur de la Roche-Pichemer. Cette Terre de *Jarzé* a été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregistrées le 16 Mars 1696. Ce *Marquisat*, par la mort de *René du Plessis*, III. du nom, Marquis de Jarzé, sans postérité en 1723, a passé à *Paul-Louis-Jean-Batiste-Camille Savary*, Comte de Breves, du chef de sa bisayeule, & la Terre de *Beauvau* est comprise dans le Marquisat de *Jarzé*. Voyez PLESSIS DE LA ROCHE-PICHEMER.

JAS, en Bourbonnois. De cette Famille étoit

GABRIELLE DE JAS de Saint-Geran, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, laquelle prouva qu'elle descendoit de GEOFFROY DE JAS, dont le contrat de mariage, avec *Agnès de Chazelles*, est du 6 Septembre 1396, & porte qu'il étoit issu de PTOLOMÉE, Seigneur DE JAS, auquel *Renaud*, Comte de Forets, fit une fondation au mois d'Avril de l'an 1260. Les armes: *d'azur, à l'aigle d'argent couronnée, béquée & membrée de gueules*.

JASSAUD, en Provence. Nous avons déja parlé de cette ancienne Noblesse, *Tome V* & *Tome VII* de la première Edition de cet Ouvrage; & nous allons répéter ce que nous en avons dit d'après des Mémoires qui nous furent fournis alors. L'Histoire héroïque & universelle de la Noblesse de Provence, imprimée à Avignon en 1759, en fait aussi mention, *T. II*, *p. 27 & suiv.*

Bien des gens, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé, pensent avec quelque fondement que la famille de JASSAUD ou JASSAUDI, est originaire de Normandie, & sur ce principe on la fait descendre d'un Normand de ce nom, qui étoit au service, & vint s'établir en Provence; mais une tradition qui paroît plus fidelle, porte qu'elle est issue d'Italie, ainsi que son ancien nom JASSAUDI dans les actes Latins, semble l'indiquer. Quoi qu'il en soit de son origine, elle est établie en Provence, depuis le XIVe siécle au moins, & a toujours joui des qualités, honneurs & priviléges attachés à la plus ancienne noblesse, ce qui est justifié, 1°. par les investitures, hommages & dénombremens des terres nobles que cette Famille a reçus, prêtés & donnés à la façon des *Nobles*; 2°. par les Arrêts de noblesse ou décharges des droits des francs-fiefs qu'elle a obtenus contre les traitans; 3°. par des Lettres-Patentes des Rois, portant qualification de *Nobles* en faveur de ceux de cette Famille qui les ont obtenues; 4°. par une possession de terre ou fief noble, non interrompue depuis environ trois siécles, & dans les tems où les seuls Gentilshommes avoient droit d'en posséder; 5°. & par les anciennes qualifications de *Noble*, d'*Ecuyer*, *Messire*, *Chevalier*, *Damoiseau*, en Latin *Miles*, *Domicellus*, &c. prises dans tous les documens, & prouvées successive-

ment de pere en fils, sans aucune interruption. C'est ce qu'on va succinctement démontrer dans la filiation que nous allons donner.

I. HUGUES DE JASSAUD (*Nobilis Hugo Jassaudi, Miles de Luco*), fut choisi, à cause de sa sagesse, probité & noblesse distinguée, pour pacificateur d'une rixe survenue entre les Seigneurs *de Fosse-de-Borme*, *de Fosse-de-Mole* & la Chartreuse de la Verne, près de Toulon. On passa, à ce sujet, en 1416, une transaction qui est conservée dans cette Chartreuse. Il est le premier de ce nom dont on ait connoissance, & d'où descendent les branches de JASSAUD établies aujourd'hui en Provence & à Paris. Il étoit né dans le XIVe siécle, & s'établit au Luc, gros Bourg près de la ville de Toulon, dans la basse Provence, comme on le peut voir dans deux différens actes, dont l'un est une transaction du 3 Octobre 1416, reçue par *Durand Fabry*, Notaire dudit lieu du Luc. Comme HUGUES DE JASSAUD faisoit profession des armes, ainsi qu'il convenoit à sa naissance, il fut tué en 1429, à la bataille d'Aquila en Italie, que LOUIS D'ANJOU, III. du nom, gagna sur les Catalans. Sous les premiers descendans de ce HUGUES, il arriva un événement fatal à cette Maison, qui, ayant la jouissance de la Baronnie de Thoraine-Basse, près Digne en Provence, & ses Vallées, sur les frontieres de Provence & de Savoie, y fit transporter tous ses effets, titres & papiers, & s'y établit. Cet événement, rapporté en gros dans l'Histoire de Provence, écrit par un Médecin de Sisteron, a coupé le chaînon par lequel on auroit remonté à une antiquité plus reculée. Il y avoit à Thoraine une forte tour ou un clocher, dans lequel on avoit renfermé les effets les plus précieux & les papiers publics & particuliers : les ennemis, qui faisoient une guerre cruelle, ne pouvant se rendre maîtres de ceux qui s'y étoient renfermés pour défendre ce lieu, y mirent le feu, & tout fut réduit en cendre. De plus, les guerres étrangeres, civiles & de Religion qui sont survenues depuis, n'ont pas peu contribué à priver cette famille des connoissances qu'elle auroit pu avoir sur son ancienne origine.

II. PAUL DE JASSAUD, du Luc, fils de HUGUES, est qualifié *Damoiseau* dans son testament du 10 Juillet 1482, passé devant *Garnier*, Notaire de la ville de Colmars, & étoit mort la même année. Il laissa :

III. JACQUES DE JASSAUD, Vice-Bailli & Capitaine pour le Roi de la ville de Toulon, ce qui est prouvé par une délibération de l'Hôtel-de-Ville, du 17 Juillet 1497. Il épousa *N... de Clapiers-du-Puget*, de la ville d'Hieres, dont : — MONET, qui suit ; — & CLARETTE, mariée dans la Maison de *Clapiers du Puget*.

IV. MONET DE JASSAUD, Seigneur de la Mouthiere, ainsi qualifié dans ses contrats, se transplanta dans la haute Provence, où il posséda le fief de la Mouthiere, & testa devant *Antoine Garnier*, Notaire de la ville de Colmars en Provence, le 25 Décembre 1506. Il avoit épousé *Marthe de Tyran*. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, entr'autres, GEORGES, qui suit ; — BARTHELEMI, LAURENT & JEAN, dont on ignore la destinée.

V. GEORGES DE JASSAUD, Seigneur de la Mouthiere, testa le 21 Mai 1582, devant *Antoine Luce*, Notaire de Thorame-Basse. Il avoit épousé *Catherine de Socy*, dont : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. ANTOINE, Lieutenant au siége de la ville de Digne, mort sans postérité de son mariage avec *Jeanne de Seguier-de-Piosins* ; — 3. ESPRIT, marié à *Louise du Puget*, dont : — MARC-ANTOINE DE JASSAUD, mort fort jeune au College de Riom ; — 4. & ISNARD, qui vint s'établir à Paris, & est auteur des branches qui s'y fixerent, rapportées ci-après.

VI. JOSEPH DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de la Mouthiere, Gentilhomme du Prince *de Condé*, par Lettres-Patentes données à Rouen le 2 Janvier 1597, épousa *Marguerite d'Oraison*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PIERRE, Seigneur de Champagne en Picardie, marié, sans enfans, à *Jeanne de Longuejoye* ; — 3. HONORÉ, pourvu d'un Canonicat dans l'Eglise Métropolitaine de St Sauveur d'Aix, sur la résignation d'ISNARD DE JASSAUD, son oncle, qui l'avoit eu avant d'aller s'établir à Paris ; — 4. & ANTOINE, Religieux Minime, mort en odeur de sainteté.

VII. JEAN DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de Thorame-Basse, acquit, conjointement

tement avec HONORÉ, son frere, une portion de la Terre & Seigneurie de Thorame-Basse, & obtint du Roi, en considération de leurs services, le don & remise du lot, & autres droits dus à Sa Majesté, pour raison de leur acquisition, par Lettres-Patentes signées & contresignées, portant qualification de *Noble*, en leur faveur, données à Paris le dernier Janvier 1620, vérifiées & enthérinées en la Cour des Comptes le 23 Décembre suivant. Il fit son testament olographe le 26 Juillet 1630, & mourut de la peste le 13 Août suivant. Son testament fut vérifié & paraphé par verbal du 24 Septembre 1631, par le Lieutenant au siége de Digne. Il avoit épousé, le 2 Novembre 1601, *Jeanne de Geneste*, dont: — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. PIERRE, Capitaine dans les Chevaux-Légers du Chevalier *de la Vieuville*, tué au siége d'Etampes en 1652, âgé de 24 ans; — 3. JEAN, Prieur de la Chartreuse d'Aix, mort en odeur de sainteté; — 4. ANTOINE, Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix; — 5. HONORÉ, mort garçon. Une autre Généalogie manuscrite le nomme FRANÇOIS, & dit qu'il mourut Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix; — 6. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Rochy-de-Baras*; — 7. & ISABEAU, femme de *Melchior de Melingue*, de Riez.

VIII. ALEXANDRE DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de Thorame, &c. servit le Roi pendant les troubles de Provence, sous les ordres du Duc *d'Angoulême*. Il quitta le service, & mourut le 25 Octobre 1664. Il avoit épousé, 1°. en 1633, un autre Mémoire dit le 1 Novembre 1639, *Marie de Castellane d'A'luys*; & 2°. le 16 Novembre 1647, *Catherine de Bernoin*, de la ville de Carpentras. Il eut du premier lit une fille morte en bas-âge; & du second: — 1. JOSEPH, mort Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix; — 2. ANNIBAL, qui suit, — 3. & FRANÇOIS, mort âgé, retiré du service.

IX. ANNIBAL DE JASSAUD, Chevalier, Baron de Thorame-Basse, né le 4 Novembre 1652, donna à Sa Majesté le dénombrement des biens & droits Seigneuriaux de sa Terre de Thorame, le 12 Novembre 1680: il étoit alors Chanoine-Clerc de l'Eglise Métropolitaine de Saint-Sauveur d'Aix, & s'étant démis de son Canonicat en faveur de JOSEPH, son frere aîné, il épousa à Paris, *Anne-Elisabeth de Fabry*, par acte passé devant *Perichon* & *Doyen*, Notaires de ladite ville, le 26 Novembre 1698. Il avoit obtenu contre les traitans des droits des francs-fiefs, le 19 Décembre 1694, une Ordonnance de Noblesse, & Jugement en dernier ressort, rendu par M. *le Bret*, Intendant & premier Président du Parlement de Provence; & le 2 Juin 1728, il fit rendre encore, pour le même sujet, une pareille Ordonnance, par M. *le Bret*, le fils, qui succéda à son pere dans l'intendance de la premiere présidence du Parlement d'Aix. Il avoit rendu son hommage & prêté serment de fidélité au Roi, pour raison de sa Terre, le 14 Août 1719, testa devant *Martinat*, Notaire de la ville d'Aix, le 13 Mai 1724, & mourut le 11 Avril 1731. Il eut de son mariage: — JEAN-ALEXANDRE, qui suit; — & PIERRE-JACQUES, Lieutenant des Maréchaux de France, vivant garçon.

X. JEAN-ALEXANDRE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de Thorame-Basse, né le 3 Septembre 1699, rendit hommage au Roi le 26 Août 1739, donna le dénombrement de ses biens & droits Seigneuriaux, & mourut le 22 Mars 1747, après avoir fait un testament solemnel, qui fut ouvert le 15 Juin de la même année. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1724, *Madeleine d'Albert*, fille de *Jean-Batiste*, Lieutenant-Général d'Artillerie en Provence, dont: — 1. HIPPOLITE, qui suit; — 2. & JEAN-ALEXANDRE, Officier de Marine & Lieutenant de vaisseau au département de Toulon.

XI. HIPPOLITE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Basse & ses Vallées, né le 8 Février 1726, a prêté hommage & serment de fidélité au Roi, & donné son dénombrement, pour raison de ladite Terre, les 21 Mai & 7 Juillet 1753. Il a épousé, 1°. *Marie de Chaylan-de-Moriès*, dont deux fils morts au berceau; & 2°. le 25 Août 1757, *Marie-Ursule de Vaucance*, de Dauphiné, niéce de feu *Louis-Jacques-François de Vaucance*, Evêque & Seigneur de Senès.

Branche établie à Paris.

VI. ISNARD DE JASSAUD, quatrieme fils de GEORGES, & de *Catherine de Socy*, vint s'établir à Paris sous le regne de HENRI IV, fut premier Commis de M. de *Gesvre*, Secrétaire d'Etat, puis Secrétaire du Roi, Contrôleur de la Chancellerie du Palais de Paris le 23 Mai 1597, & mourut en 1605. Il avoit épousé *Jeanne Tristan*, fille de *Jean Tristan*, Auditeur des Comptes, & de *N... de Morelly*, dont: — 1. LOUIS, Marquis d'Arquinvilliers, Correcteur des Comptes, mort garçon, en Juillet 1661, & inhumé le 30 aux Blancs-Manteaux; — 2. NICOLAS, qui suit; — 3. ANTOINE, Prêtre de l'Oratoire; — 4. & ANNE, mariée à *N... la Motte Boisgras*, Gentilhomme de la Ville de Rouen.

VII. NICOLAS DE JASSAUD, Marquis d'Arquinvilliers, Seigneur de Richebourg, de la Lande, Vicomte de la Borde, &c, Conseiller au Parlement de Metz, le 17 Octobre 1633, Maître des Requêtes le 20 Juin 1640, Secrétaire d'Etat, depuis le 28 Août 1670 jusqu'au 16 Mai 1674, mourut le 16 Décembre 1689, Conseiller d'Etat, âgé de 78 ans, & fut inhumé aux Blancs-Manteaux. Il avoit épousé *Marie de Flandres*, morte en 1700, âgée de 84 ans, fille de *Guillaume de Flandres*, Trésorier des Parties casuelles & deniers extraordinaires, dont: — 1. LOUIS, Conseiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1673, mort sans alliance le 3 Janvier 1681, & inhumé aux Blancs-Manteaux; — 2. JEAN, qui suit, auteur du premier rameau de cette branche; — 3. GUILLAUME, tige du second rameau rapporté ci-après; — 4. ANDRÉ-JEAN, ou ANDRÉ-NICOLAS, Seigneur de Richebourg, d'abord Jésuite, puis Conseiller au Parlement de Paris le 1 Septembre 1694, Président en la Chambre des Comptes le 26 Mai 1700, mort le 4 Juin 1717. Il avoit épousé, le 16 Février 1702, *Marie-Anne-Madelene Coustard*, fille de *Gabriel Coustard*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Regnaud*, dont deux filles; sçavoir: — (a) ANNE-MADELENE DE JASSAUD, née le 8 Mars 1703, mariée, le 25 Février 1719, à *Geoffroy-Macé Camus-de-Pontcarré*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, premier Président au Parlement de Rouen. Elle est morte sans enfans le 23 Janvier 1727, & est inhumée à Saint-Merry; — (b) & ANGÉLIQUE-MARGUERITE DE JASSAUD, née le 16 Octobre 1704, mariée, 1°. au Marquis *de Roncherolles*, dont une fille, morte femme de *René Augustin de Meaupeou*, alors Président à Mortier au Parlement, & aujourd'hui Chancelier de France; & 2°. à *Pierre-Charles de Beaufort-Montboissier*, Marquis de Canillac, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Elle est morte le 29 Novembre 1759, âgée de 55 ans; — 5. AUGUSTIN-NICOLAS, auteur du troisieme rameau rapporté ci-après; — 6. & MARIE-ANNE, femme de *Joseph-Nicolas Foucault-de-Magny*, Conseiller d'Etat en 1704, morte le 25 Septembre 1731, âgée de 77 ans.

Premier Rameau.

VIII. JEAN DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur d'Arquinvilliers, Conseiller en la Cour des Aides, & Maître des Requêtes le 3 Mai 1685, avoit épousé *Louise Charlet*, fille de *Pierre Charlet*, Seigneur d'Ebly, Conseiller au Parlement, & de *Marie de Feulqueux*, sa troisieme femme. Il en a eu: — 1. LOUIS-NICOLAS, qui suit; — 2. N..., mort sans postérité; — 3. LOUISE, mariée, par contrat du 12 Mars 1700, à *Jean Thevenin*, Marquis de Coursan, Maître des Requêtes, mort le 10 Janvier 1710, dont deux filles; l'une mariée au Président *de Villandreau*; & l'autre morte femme de CHARLES-ETIENNE DE JASSAUD, son oncle à la mode de Bretagne, par sa mere; — 4. N... DE JASSAUD, veuve du Comte *de Matha*; — 5. & N... DE JASSAUD, Supérieure d'un Couvent de filles à Meaux.

IX. LOUIS-NICOLAS DE JASSAUD, Marquis d'Arquinvilliers, &c. Exempt des Gardes-du-Corps du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, est mort sans enfans de *Marie du May*, son épouse.

Second Rameau.

VIII. Guillaume de Jassaud, Chevalier, Seigneur de la Borde, Vernon & du Gué, troisieme fils de Nicolas, & de *Marie de Flandres*, fut Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris le 30 Avril 1681, & est mort le 6 Décembre 1718. Il avoit épousé, 1°. le 12 Mai 1683, *Anne Foucher*, morte sans enfans, en 1699; & 2°. le 20 Avril 1700, *Marie Neret*, fille de *Pierre Neret*, Seigneur de Clermet, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de *Marie Cousinet*. Du second lit il a eu: — 1. Pierre-Guillaume, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Rigny; — 3. Charles-Etienne, Seigneur de Vaupereux, Thiers, &c. Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, qui épousa *N... Thevenin de Coursan*, fille puînée de *Jean Thevenin*, Marquis de Coursan, & de Louise de Jassaud, dont une fille: — N... de Jassaud, mariée 1°. à *N...*, Marquis *de Chabenat*, mort Officier aux Gardes-Françoises; & 2°. le 12 Avril 1769, à *N... d'Erlach*, Capitaine aux Gardes-Suisses; — 4. André-Nicolas, Seigneur de Saint-Dié, Auditeur des Comptes; — 5. Marie, morte Religieuse Carmelite; — 6 & 7. Marie-Anne & Charlotte-Elisabeth de Jassaud.

IX. Pierre-Guillaume de Jassaud, Chevalier, Seigneur du Gué, de Vernon, &c. Conseiller au Parlement de Paris le 4 Septembre 1722, a épousé *Michelle Auger*, de laquelle sont issus: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Ambroise-Augustin, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier; — 3. André-Charles, Chevalier, Officier dans la Marine; — 4. Marie-Michelle, femme de *Charles-Louis de Scarron*, Seigneur, Marquis de Dione, &c.; — 5. Marie-Jeanne, alliée, en 1767, avec *N... Francini de Villepreux*; — 6 & 7. Marie-Charlotte & Marie.

X. Pierre de Jassaud, Chevalier, Seigneur de Boischantel, Bornanville, &c. veuf de *Marie-Anne-Thomas de Boischantel*, qu'il avoit épousée en 1755, en a eu une fille, nommée Marie-Alexandrine de Jassaud.

Troisieme Rameau, établi en Picardie.

VIII. Augustin-Nicolas de Jassaud, Chevalier, Seigneur de la Lande, cinquieme fils de Nicolas, & de *Marie de Flandres*, épousa, en Mai 1697, *Marie-Edmée Lottin*, fille de *Nicolas-Louis Lottin*, Seigneur de Charny, Président de la Cour des Aides, & de *Louise Larcher*. Il est mort en Août 1728, laissant: — 1. Augustin-Guillaume, qui suit; — 2. Louis-André de Jassaud de Richeboug, mort sans postérité de *N... de Marquet*, son épouse; — 3. N.. de Jassaud, dit *le Chevalier de la Lande*, mort sans alliance; — 4 & 5. deux filles mortes; — 6. & N... de Jassaud-de-Coursainville, vivante.

IX. Augustin-Guillaume de Jassaud, Chevalier, Seigneur de la Lande, a épousé, à Peronne en Picardie, *N... de Maupoint de Rainville*, de laquelle il a plusieurs enfans, entr'autres: — 1. N... de Jassaud, au service; — 2. N.... de Jassaud Bénédictin; — 3 & 4. & deux filles; l'une Religieuse, & l'autre non mariée en 1765. Ils font leur demeure ordinaire à Soissons.

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

JAUBERT (de), en Querci. Famille maintenue dans sa Noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, le 28 Novembre 1674, & par Jugement de M. *le Gendre*, Intendant de Montauban, rendu le 3 Septembre 1704. Elle subsiste dans les enfans de

Pierre-Jean-Batiste de Jaubert, & de *Marie-Marthe de Cahors*, son épouse, sçavoir: — 1. Jean-Antoine de Jaubert, né le 9 Août 1738; — 2. Louis; — 3, 4, 5 & 6. Delphine-Josephe, Marie-Rose, Marie-Madelene & Françoise-Renée. Voyez l'*Armorial de France, Reg. V, Part. I.* Les armes: *écartelé au 1 d'azur, à une fleur de lis d'or, & une demi-fleur de lis de même*,

mouvante de la partition de l'écu; au 2 de gueules, à 3 palmes d'or posées l'une au dessus de l'autre; au 3 de gueules, à une croix tréflée d'or; & au 4 d'azur, à 3 étoiles d'or, posées l'une sur l'autre.

JAUBERT DE BARRAULT. Famille noble dont étoit

EMERI DE JAUBERT, Comte de Barrault, Baron de Blaignac, Ambassadeur de LOUIS XIII en Espagne auprès du Roi PHILIPPE III. Il eut de Dame *Guyon de la Mothe*, son épouse: — JEAN DE JAUBERT DE BARRAULT, Abbé de St Pierre de Solognac au Diocèse de Limoges, & consacré Evêque de Bazas à Rome au mois d'Août 1612, par le Cardinal *François de la Rochefoucaud*. Deux ans après, il se trouva à l'Assemblée du Clergé qui se tint à Paris, & en 1620, il eut l'honneur de haranguer le Roi dans l'Eglise Métropolitaine, après son retour de l'expédition de Béarn. Il avoit été désigné Grand-Aumônier de HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, Reine d'Angleterre; mais la jalousie de quelques-uns de ses envieux, & principalement des Sectaires de ce Royaume, rendit cette désignation inutile. Il fut nommé à l'Archevêché d'Arles le 30 Juillet 1630, & en prit possession au mois de Décembre 1631; présida à l'Assemblée du Clergé tenue à Paris en 1635, & le 22 Juillet suivant, harangua Sa Majesté au nom de la même Assemblée. Il est mort à Paris le 30 Juillet 1643, & fut inhumé à Bordeaux dans la maison professe des Jésuites, à qui il légua la Bibliothéque qu'il avoit à Arles. *Moréri.*

ANTOINE DE JAUBERT, Comte de Barrault, épousa *Claudine de Saulx*, héritiere de son frere *Henri*, mort sans alliance. Elle lui porta en dot le Château & la Seigneurie de *Mirebel* en Bresse. Leur fille unique, — GABRIELLE DE JAUBERT épousa *Noël de Saulx*, Marquis de Tavannes. Elle fut mere de *Louis-Armand-Marie de Saulx*, Marquis de Mirebel, & ayeule de *Maximilien-Emmanuel de Saulx*, mort sans alliance, le 13 Janvier 1747. Voyez MIREBEL & SAULX DE TAVANNES. Les armes de JAUBERT DE BARRAULT sont: *d'or, à la croix de sable, chargée de 6 coquilles d'argent.*

JAUBERT DE SAINT-GELAIS. Famille différente de la précédente, & qui porte: *d'azur, à la fasce d'or accompagnée de six fleurs de lis aussi d'or, 3 au-dessus, 3 au-dessous rangées en fasce.*

JAUCHE, aujourd'hui JAUSSE: Ancienne & illustre Noblesse, dont les Seigneurs ont tenu un rang distingué dans le Brabant.

REGNIER DE JAUCHE épousa *Ide de Mons*, fille aînée de *Gossvin de Mons*, & de *Béatrix de Rumigny*. Il en eut:

GÉRARD, Sire DE JAUCHE, Pair du Château de Mons, comme Seigneur du Baudour, dont il hérita de son grand-pere maternel, *Gossvin de Mons*, avec plusieurs autres biens. Cette Terre de *Mons* est restée long-tems dans la maison de JAUCHE, & elle a passé dans celle des Princes *de Ligne*. Ce GÉRARD eut un fils aussi nommé GÉRARD DE JAUCHE, & un petit-fils du même nom & arriere-petit-fils.

L'Abbaye de filles, nommée *Rameye*, est dans la Terre de JAUCHE, que les Brabançons nomment *Ghete*, qui vient du nom d'une riviere dont la source est dans le voisinage; & elle a été fondée par GÉRARD, Sire DE JAUCHE, en l'an 1216. Il lui donna le nom de *Ramée* ou *Rameye*, à cause qu'elle étoit dans une campagne couverte d'arbrisseaux. Le Diplôme de cette fondation est conservé dans l'Abbaye. — Un JACQUES, Sire DE JAUCHE, est nommé dans un autre Diplôme de MAXIMILIEN, Duc de Brabant, & de MARIE, *fidele Chevalier & cousin.*

C'est ce que nous sçavons de cette Noblesse, faute de *Mémoire*. Les armes: *de gueules, à la fasce d'or, au chef vivré aussi d'or.*

* JAUCOURT, Terre & Seigneurie située en Champagne près de Bar-sur-Aube, qui fut vendue, en 1307, par JEANNE DE JAUCOURT, à PHI-

LIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*. Le Château de cette Terre étoit alors ceint de larges fossés à fond de cuve, revêtus de pierre, remplis par la riviere d'Aube. Il étoit flanqué de neuf grosses Tours accompagnées de défenses. On voit, dans ce même lieu, plusieurs tombeaux avec des inscriptions gothiques, sur l'un desquels on lit : *Cy gît* JEAN DE JAUCOURT, fondateur de cette Eglise. Sa figure est en relief sur ce tombeau. Cette Terre de JAUCOURT, suivant plusieurs titres, après avoir appartenu long-tems à la Maison de ce nom, & ensuite aux Ducs de Bourgogne, passa aux Rois de Navarre. Lorsque HENRI IV érigea *Beaufort* en *Duché-Pairie*, en faveur de *Gabrielle d'Estrées*, il y joignit JAUCOURT, en qualité de *Baronnie*, avec sa Justice sur 18 Villages, &c. La filiation des premiers Seigneurs de JAUCOURT s'est perdue dans l'obscurité des IX, X, XI & XII[e] siécles, & le *Mémoire* manuscrit qui nous fut communiqué lors de la premiere Edition de ce Dictionnaire, en 1757, n'en commence la Généalogie qu'à

I. PIERRE, I. du nom, Sire DE JAUCOURT, le premier dont il soit fait mention, qui étoit un grand Seigneur. On voit dans *du Tillet*, *Recueil des Rois de France*, *Edition de* 1518, *pag.* 412, un don fait par le Comte THIBAULT DE CHAMPAGNE, à Messire PIERRE DE JAUCOURT, de l'office de Pannetier de Champagne à sa vie & hommage-lige, le Dimanche avant la St Pierre aux-liens en 1224. Dans le même Recueil on voit aussi d'autres conventions, passées en 1230, entre *Thibault*, Comte *de Champagne* & de Brie, & PIERRE, Sire DE JAUCOURT, touchant leurs hommages, qui ne pourront quitter ni passer l'un chez l'autre, &c. PIERRE DE JAUCOURT eut pour enfans : — 1. ERARD, qui suit ; — 2. PIERRE, qui du chef de sa mére fut Seigneur de *Dinteville*, & en prit le nom vers l'an 1255, en conservant les armes de JAUCOURT : ainsi les Seigneurs de Dinteville sont sortis de la Maison de JAUCOURT. M. *Camusat* en rappelle la Généalogie dans ses *Mémoires historiques*. JOACHIM DE DINTEVILLE, Lieutenant-Général pour le Roi en Champagne, vérifia XI degrés, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1583. Il mourut sans enfans, en 1607 : sa sœur RENÉE, Abbesse de Remiremont avant 1563, mourut en 1581. JACQUES DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, a donné lieu à la Généalogie de cette branche, rapportée dans le P. *Anselme*, au Tome des Grands Veneurs de France & des Chevaliers du Saint-Esprit. Nous en avons parlé, *Tome V*. de ce Dictionnaire, *p.* 595 *& suiv.* & nous y renvoyons au mot DINTEVILLE ; — 3. & THOMAS, mort sans alliance.

II. ERARD, I. du nom, Sire DE JAUCOURT, fut présent aux transactions que PIERRE DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, son frere puîné, passa aux mois d'Août & de Septembre en 1255, avec ses parens. Cet ERARD, avec la Terre de JAUCOURT, possédoit les villes de Dolancourt, Arsonval, Arganςon, Moutiers en l'Isle de France & autres, dont il avoit hérité de son pere. De sa femme, nommée *Agnès*, il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. & ALAÏS.

III. PIERRE, Sire DE JAUCOURT, II. du nom, est qualifié *Miles*, dans des Lettres-Patentes de PHILIPPE *le Bel*, au Baili de Chaumont en Bassigny, le 5 Juin 1297, qui l'exempte des subsides qui se levoient pour la guerre de Flandres. Il eut de sa femme, nommée *Jeanne*, laquelle, dans une acquisition qu'elle fit avec son mari, par acte du mois de Novembre 1310, est qualifiée *Madame Jeanne*, & son mari de *noble homme*, *Monseigneur* PIERRE, *Chevalier*, *Seigneur* DE JAUCOURT : — 1. ERARD, qui suit ; — 2. POINCARD, mort sans postérité ; — 3. & RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de Villarnoul, rapportée ci-après.

IV. ERARD, II. du nom, Chevalier, Sire DE JAUCOURT, eut dans les partages qu'il fit avec ses freres, pour son droit d'aînesse hors de part & d'avantages,

le Château & Seigneurie de JAUCOURT, outre les villes d'Arsonval, Mouliers-Beaucontour & de Walhonvillers. Il mourut peu de tems avant la vente que sa fille unique JEANNE, fit de la Terre de JAUCOURT, en 1307, à PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. *Marguerite d'Arc*, femme d'ERARD, II. du nom, Sire DE JAUCOURT, ne lui survécut que peu d'années. Leur fille avoit épousé *Jean*, Seigneur *de Blaisy*, dont la postérité s'est éteinte dans *Susanne de Blaisy*, morte le 25 Novembre 1525, qui porta la Terre de *Blaisy*, dans la Maison de *Rochechouart*, par le mariage qu'elle contracta, en 1508, avec *Christophe de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier-Javarray, la Motte, mort en 1549, fils aîné de *François de Rochechouart*, Seigneur de la Roche-Rabaste & desdits lieux, mort le 4 Décembre 1530, & de *Blanche d'Aumont*, morte le 6 du même mois. Voyez BLAISY & ROCHECHOUART.

Seigneurs de VILLARNOUL.

IV. RICHARD DE JAUCOURT, Seigneur de Villarnoul par sa femme, *Marie de Villarnoul*, qu'il avoit épousée en 1318, fille de *Guy*, (a) eut pour enfans: — PHILIPPE, qui suit; — & GUY, Religieux Prévôt du Monastere de Saint-Benigne de Dijon.

V. PHILIPPE DE JAUCOURT, I. du nom, Seigneur d'Auxois, de Chassigny, Saint-Branchier, Villarnoul, &c. fut Enseigne des Chevaliers du Corps du Duc de Bourgogne, dont *Enguerrand de Coucy* étoit Capitaine. Il fut aussi Conseiller du même Duc de Bourgogne, Gouverneur de son troisieme fils *Philippe*, Comte *de Nevers*, & eut le Gouvernement du Nivernois & Donziois. On fixe sa mort en 1392, du moins il fit alors son testament, par lequel il paroît qu'il avoit des biens considérables. Il avoit épousé *Isabeau de Beauvoir de Chatelux*, veuve de GIRARD DE BOURBON, Seigneur de Montperoux, fille de *Jean de Beauvoir*, qui servoit en Picardie sous CHARLES *le Mauvais*, en 1352, dont: — 1. GIRAULT, mort sans postérité; — 2. GUY, qui suit; — 3. & PHILIPPE, mort sans alliance.

VI. GUY DE JAUCOURT, devenu l'aîné de sa famille par la mort de son frere aîné, fut un des plus riches Seigneurs de son tems. Il étoit tout à la fois Seigneur de Villarnoul, de Mareaux, de Queres, du Vault, de Logny, de Montmardelin, Vilaines, Saint-Branchier, Saint-Ligier, du Fougberay, Beauvilliers, Rouvray, Comdoy, Saulx, Moigny, Saint-Germain-des-Champs, Saint-Georges-des-Carrieres, Aulnay, la Coste, Montjalloing, comme il paroît par son testament du 21 Janvier 1554, dans lequel il fit de grands dons à l'Eglise collégiale d'Avalon. Le Duc de Bourgogne le fit son Conseiller & Chambellan, le commit au Gouvernement des personnes, pays, Terres & Seigneuries des Comtes *de Nevers* & *de Rethel*, ses enfans. Il servit avec distinction dans toutes les guerres que le Duc de Bourgogne eut à soutenir contre la France & d'autres Puissances, & mourut en 1462, comblé d'honneur, de biens, & dans un âge fort avancé. Il avoit épousé *Jeanne de Damas*, en Bourgogne, de laquelle il eut: — 1. PHILIBERT, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, du Vault, &c. Conseiller & Chambellan de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, & Gouverneur de l'Auxerrois, qui se distingua à la bataille de Gavre en 1453, mort sans postérité, en 1454, de son mariage contracté le 15 Novembre 1438, avec *Agnès de la Trémoille*, fille de *Pierre de la Trémoille*, Seigneur & Baron d'Ours. *Olivier de la Marche* parle de ce PHILIBERT DE JAUCOURT, dans ses Mémoires

(a) Guy, Seigneur *de Villarnoul*, frere de *Marguerite de Villarnoul*, mariée à Messire *Guyot Piouche*, dont vint *Huet Piouche*, eut quatre enfans, *Guillaume* & *Huguenin de Villarnoul*, qui moururent tous deux sans postérité & peut-être sans alliances; *Marie* & *Agnès de Villarnoul*. L'aînée, *Marie*, partagea, avec sa cadette, tous les biens de la succession de ses pere & mere, par acte de 1338. *Agnès de Villarnoul* avoit épousé *Jean de Bar*, dont elle n'eut point d'enfans, & ils vendirent ensemble, à *Eudes*, Duc de Bourgogne, la moitié de la Seigneurie de *Villarnoul*, que *Philippe*, Duc de Bourgogne, donna, par la suite à PHILIPPE DE JAUCOURT, fils dudit RICHARD.

imprimés à Gand en 1560, p. 403; & l'auteur de la Généalogie de la Maison de *la Trémoille* dit, qu'il étoit un des plus apparens de l'Armée de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne; — 2. PHILIPPE, fait Chevalier par le Seigneur *de Croy*, avec *Jean de la Trémoille*, en 1452, tué peu après sans avoir été marié; — 3. GUILLAUME, qui suit; — 4. & ANTOINETTE, alliée à *Thibault du Plessis*, Seigneur de Chevigny en Auxois, dont elle eut trois filles; sçavoir: — *Catherine du Plessis*, Dame de Chevigny, mariée, le 1 Juillet 1479, à *Pierre de Choiseul*, Seigneur de Doncourt & de Fresnoy, mort le 10 Février 1510, second fils de *Pierre*, II. du nom, Seigneur d'Aigremont, & de *Richarde d'Oiselet*. Elle en a eu une nombreuse postérité. Voyez CHOISEUL & les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 847. La seconde, nommée — *Jeanne du Plessis*, avoit épousé *Ferry*, Seigneur *de Grancey*, & elle donna les Terres du Plessis & de Barbery à son neveu *Nicolas de Choiseul*, duquel descendent les Ducs de ce nom. La troisieme, nommée *Agnès du Plessis*, épousa JEAN DE JAUCOURT, dit *Digoine*, dont nous allons parler ci-après.

VII. GUILLAUME DE JAUCOURT, sans doute Seigneur des mêmes Terres que son pere, se maria avec *Jeanne de Digoine*, dont il eut:

VIII. JEAN DE JAUCOURT, dit *Digoine*, Capitaine de 100 lances de CHARLES, Duc de Bourgogne, son Conseiller & Chambellan. Il eut grande part à ses secrets. Après la mort de ce Prince, arrivée le 6 Janvier 1476, LOUIS XI, Roi de France, l'engagea à son service, le fit son Conseiller, Chambellan, Bailli de Dijon, Gouverneur d'Auxerre, & lui donna 500 livres de pension, à prendre sur les Finances ordinaires & extraordinaires, dit *Philippe de Comines*, *liv. IX*, *chap.* 6. MARIE DE BOURGOGNE, fille de CHARLES, dernier Duc de Bourgogne, ayant épousé, à Gand, MAXIMILIEN D'AUTRICHE, Roi des Romains, JEAN DE JAUCOURT regarda MARIE comme sa Souveraine légitime, & rentra à son service. MAXIMILIEN, qui le reçut avec joie, le fit son Conseiller & Grand-Maître de son Hôtel; mais LOUIS XI, irrité du changement de JEAN DE JAUCOURT, fit raser ses maisons & Châteaux à Pontlevis, au nombre de quatorze, confisqua tous ses biens, fit arrêter sa femme & ses enfans, & les déclara tous criminels de Leze-Majesté. MAXIMILIEN, en reconnoissance de la fidélité & des grands services de JEAN DE JAUCOURT, le créa Capitaine général de ses Armées, par Lettres données à Nuremberg le 21 Juin 1491, avec plein pouvoir d'assembler & de lever en son nom & en celui de l'Archiduc son fils, autant de troupes que bon lui semblera, de les mener & conduire pour conquérir sur CHARLES VIII, le duché de Bourgogne. Les troupes qu'il eut sous ses ordres surprirent, en 1492, Arras, Saint-Omer & autres places qui furent rendues à la paix. JEAN DE JAUCOURT fut compris dans le traité, revint en France en 1493, & mourut en 1505. LOUIS XII étant parvenu à la Couronne, l'avoit rétabli dans la jouissance de ses biens confisqués. Il eut d'*Agnès du Plessis*, son épouse: — AUBERT, qui suit; — & HUGUES, lequel suivit toujours le parti du Roi des Romains, ce qui contraignit LOUIS XII de le déclarer, le 10 Juin 1513, criminel de Leze-Majesté. Il épousa 1°. *Louise de Roussillon*; & 2°. *Catherine de la Fayette*, veuve de *Philibert de la Platiere*, frere aîné du Maréchal *de Bourdillon*. Il eut du premier lit: — JEANNE DE JAUCOURT, mariée avec *François de la Platiere*, dont une fille, d'où est descendue *Marie-Casimire de la Grange*, fille de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien, Chevalier des Ordres du Roi, mariée, le 5 Juillet 1655, à *Jean Sobieski*, grand Maréchal & Duc de Lithuanie, élu depuis Roi de Pologne le 19 Mars 1674; & du second lit: — MARIE DE JAUCOURT, femme d'*André-Adrien de Veilhan*, Baron de Giry & autres lieux; — & ANNE DE JAUCOURT, mariée, en 1513, à *Gerard de la Guiche*, Seigneur de Martigny le Comte, troisieme fils de *Claude*, Seigneur *de la Guiche*, & de JEANNE DE JAUCOURT, sa seconde femme. Ils eurent: — *Anne de la Guiche*, mariée à *François de Choiseul*, Baron de Clemont, dont postérité.

IX. AUBERT DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, &c. ne voulut point profiter de la donation qui lui fut faite de tous les biens de ses pere & mere, par les Rois LOUIS XI & LOUIS XII, au préjudice de son pere & de son

frere. Il mourut avant l'an 1527, & avoit épousé, en 1491, *Renée le Roux*, fille d'honneur d'Anne, Duchesse de Bretagne, par l'entremise de *Hardy le Roux*, son oncle, qui étoit en grand crédit auprès du Roi. Elle étoit fille de *Louis le Roux*, & de *Jeanne d'Aubigny*, Dame de la Roche des Aubiers. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, Seigneur de Villarnoul, &c. marié à *Verine de Charnier*, dont pour fille unique: — Renée de Jaucourt, femme de *Pierre de Briquemault*, Mestre-de-Camp en Piémont; — 2. Hardy de Jaucourt, Seigneur du Vault, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne, Gouverneur de Seure & Bailli de Mâcon, marié à *Françoise de Hamon*, Dame de Lucinieres, Montigny, Soyaulx & la Martiniere, morte le 12 Février 1571, fille de *Gilles de Hamon*, & de *Guillemette Guibé*, niéce de *Pierre Landais*, Tréforier. Il eut deux garçons: — Hugues, dont nous allons parler; — & Guy de Jaucourt, mort sans alliance, en 1564, d'un coup d'arquebuse. Hugues de Jaucourt, Seigneur de Marrault, Migé, &c. épousa 1°. *Louise de Roussillon*; & 2°. *Catherine Motier de la Fayette*, fille de *Gilbert*, IV. du nom, Seigneur de la Fayette, & d'*Isabeau de Polignac*. Elle étoit veuve de *François de la Platiere*, Seigneur des Bordes, & épousa 3°. *Robert*, Seigneur *de la Marthonie*, Gouverneur & Bailli de Touraine. Hugues de Jaucourt eut du premier lit: — Anne de Jaucourt, Dame de Marrault, mariée à *Philibert de la Platiere*, II. du nom, Seigneur des Bordes, fils de *Philibert I*, & de *Marie de Fontenay*. Elle eut: — *François de la Platiere*, Seigneur des Bordes, qui fut le premier mari de *Catherine Motier de la Fayette*, mentionnée ci-dessus, dont vint: — *Françoise de la Platiere*, Dame des Bordes, mariée, le 27 Décembre 1567, à *Louis d'Ancienville*, Baron de Réveillon, duquel elle eut: — *Anne d'Ancienville*, Dame de Prie, qui fut la troisieme femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, fils de *Charles*, & de *Louise de Rochechouart Jars*. — Hugues de Jaucourt eut du second lit: — Marie de Jaucourt, femme d'*Adrien de Veilhan*, Baron de Giry, &c.; — 3. Jean, qui suit; — 4. Jacques, Abbé de Pontigny & de Barbeaux, mort en 1547; — 5. Antoine, mort sans alliance; — 6. Aimonde, mariée, en 1500, à *Claude de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Courtivron en Bourgogne; — 7. Agnès, mariée, en 1513, à *Claude de la Guiche*, fils de *Gerard*, & de *Marguerite de Pocquieres*, dont elle fut la seconde femme. Ils eurent, entr'autres enfans: — (a) *Gerard de la Guiche*, marié, en 1513, à Anne de Jaucourt, sa cousine, fille de Hugues, Seigneur de Marrault, dont on vient de parler; — (b) *Pierre*, Seigneur *de la Guiche*, marié, en 1491, à *Françoise de Chazeron*, de laquelle descendent les Comtes *de Saint-Geran*, & les Seigneurs *de Sivignon*, dits à présent Comtes *de la Guiche*. Voyez les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 446; — (c) & *Catherine de la Guiche*, femme, le 1 Décembre 1482, de *Philippe de Vienne*, Seigneur de Clervaux, dont postérité. Voyez l'ouvrage ci-dessus cité, *Tome VII*, *p.* 810; — 8. Beraulde de Jaucourt, mariée à *N... Coussin*, Seigneur de Bourzolles en Périgord; — 9. & Anne, Abbesse du Puy.

X. Jean de Jaucourt, II. du nom, troisieme fils d'Aubert, & de *Renée le Roux*, Seigneur de Villarnoul, Rouvray, Rueres, Saint-Andeux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne des 100 Gentilshommes de sa maison, mourut en 1552, à l'Armée du Roi, portant son Enseigne. Il avoit épousé *Françoise de Bar*, Dame d'Etrechy, &c. fille de *François de Bar*, Chevalier, Seigneur de Baugy, Baron de la Guerche, Vicomte de Sauvigny, Maître-d'Hôtel de la Maison du Roi, & de *Renée de Montberon*, dont: — 1. François de Jaucourt, qui suivit le parti de M. le Prince *de Condé*, & fut tué à la bataille de Saint-Denis, le 10 Novembre 1567, sans laisser d'enfans de *Louise-Edmée d'Anlezy*; — 2. Jean, mort sans alliance; — 3. Jacques, mort sans enfans de son mariage, le 10 Mars 1584, avec *Nicole de Vienne*; — 4. Louis, qui suit; — 5. Bernard, Enseigne d'une Compagnie de Gendarmes, tué au Port de Pilles en 1569, sans avoir pris d'alliance; — 6. Edme, aussi tué sans alliance, dans une rencontre près de Villarnoul, par des ligueurs de la garnison d'Espoisses en 1594; — 7. Pierre, mort sans avoir été marié; — 8. Louise, mariée, le 5 Décembre 1555,

à

à *François de Courtenay*, Baron de Bontin, fils aîné de *Louis de Courtenay*, & de *Charlotte du Mesnil-Simon*, Dame de Morogues, dont deux filles: — *Françoise de Courtenay*, mariée à *Guy de Bethune*, Seigneur de Mareuil, — & *Anne de Courtenay*, Dame de Bontin, femme, le 4 Octobre 1583, de *Maximilien de Bethune*, premier Duc de Sully, & mort le 1 Septembre 1634, & elle en Juin 1589, d'où descendent les Ducs *de Sully*. Voyez BETHUNE; — 9. RENÉE DE JAUCOURT, mariée à *François d'Epernay*, Seigneur de Filloufe & de Chinay en Nivernois, dont elle eut deux filles: — *Jeanne* & *Françoise d'Epernay*; — 10. ANNE, morte sans alliance; — 11. & EDMÉE DE JAUCOURT, mariée, vers l'an 1571, à *Guillaume de Coussay*, Chevalier, Seigneur de Fresnay, dont des enfans.

XI. LOUIS DE JAUCOURT, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, 1°. en 1570, *Elisabeth de la Trémoille*, Dame de Menestreux, &c. fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Bréche, & d'*Adrienne de Crecy*, de la Maison de Venarey; & 2°. *Roberte de Haye* ou *Hay*, veuve de *Claude Stuart*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de Menestreux, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, auteur de celle des Seigneurs d'Espeuilles, mentionnée en son rang; — 4. GABRIEL, chef de celle des Seigneurs de la Vaiserie, rapportée après les précédentes; — 5. LOUIS, Seigneur d'Etrechy, Capitaine dans le Régiment de *Gaspard de Coligny*, depuis Maréchal de France, mort sans enfans de *Regine de Chelandres*; — 6. ZACHARIE, Seigneur d'Ausson, né en 1584, qui quitta sa patrie à l'âge de 15 ans, pour s'attacher à FRÉDÉRIC V, Electeur Palatin, depuis Roi de Bohême en 1619, qui le fit premier Gentilhomme de sa Chambre, & lui donna, dans la suite, le Gouvernement de son fils. Il suivit la malheureuse destinée de ce Prince, qui, après la bataille de Prague, donnée le 9 Novembre 1620, se vit dépouillé de sa Couronne Elective & de ses propres Etats héréditaires, & contraint de se retirer en Hollande. En 1621, ce Prince ayant voulu voir les Gallions d'Espagne, dont les Etats Généraux s'étoient emparés, monta, avec son fils, sur un Vaisseau, qui fut brisé par le choc imprévu d'un autre; mais le Prince HENRI-FRÉDERIC, son fils, âgé de 15 ans, fut noyé avec ZACHARIE DE JAUCOURT, qui se jetta dans la mer pour le sauver. ZACHARIE avoit épousé, au Château Royal de Prague, par contrat passé le 20 Septembre 1620, *Louise de Mayerne*, âgée de 29 ans, fille de *Louis-Turquet de Mayerne*, & de *Louise le Masson*, dont il n'eut point d'enfans; — 7. THÉOPHILE, Seigneur de Saint-Andheux, Officier dans le Régiment de Châtillon, tué à l'entreprise faite sur la ville de Venlo contre les troupes de l'Archiduc, le 1 Octobre 1606; — 8. ELISABETH, morte en 1666, veuve de *Roch de Maulmont*, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, décédé en 1642; — 9. & RENÉE DE JAUCOURT, mariée à *Benjamin Aubry-du-Maurier*, Ambassadeur du Roi en Hollande.

XII. JEAN DE JAUCOURT, III. du nom, Seigneur de Villarnoul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa, par contrat du 8 Mars 1599, *Marthe de Mornay*, morte le 26 Mars 1633, fille aînée de *Philippe du Plessis-Mornay*, & de *Charlotte d'Arbaleste*, de la Maison de *Melun*. Elle étoit veuve de *Nicolas de Pas-de-Feuquieres*, & eut de son second mari: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs du Vault, rapportée ci-après; — 3. CATHERINE, mariée à *Paul de Lisle*, Chevalier, Seigneur du Gast, d'Ollon & de Conforgien au pays du Maine, dont *Louis de Lisle*, marié, le 18 Juin 1660, à MARTHE DE JAUCOURT, sa cousine; — 4. BÉNIGNE, femme de *François Prevost*, Seigneur de la Boutheliere en Poitou; — 5. FRANÇOISE, mariée à *Louis de Guéribalde*, Chevalier, Seigneur de Chapelles; — 6. & MARTHE, Dame de Saulx, morte sans alliance.

XIII. PHILIPPE DE JAUCOURT, II. du nom, Seigneur de Villarnoul, Baron de la Forest-sur-Seure, mort dans son Château de la Forest avant 1674, avoit épousé *Marguerite de Guéribalde*, fille de *Paul de Guéribalde*, & de *Madelene de Launay-Grave*, dont: — 1. JEAN-PHILIPPE, qui suit; — 2. PAUL, lequel s'at-

tacha au service de l'Electeur de Brandebourg, qui lui donna un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693; — 3. JEAN-LOUIS, Seigneur de Bussierés, qui quitta le Royaume en 1685. Il étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince *de Wirtemberg*, à la même bataille de Nerwinde où il reçut plusieurs coups, & eut son cheval tué sous lui. GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'Orange, Roi d'Angleterre, qui commandoit l'Armée des Alliés, lui envoya une gratification après la bataille. Il est mort à Coppenhague Colonel reformé au service du Roi de Dannemarck; — 4. FRANÇOIS, Seigneur d'Ausson, lequel s'attacha au service de l'Electeur de Brandebourg, qui le nomma Lieutenant-Colonel de Cavalerie. Il devint Chevalier d'honneur & premier Chambellan de l'Electrice de Brandebourg, lorsque cette Princesse eut le titre de *Reine de Prusse* en 1701. Il est mort sans alliance; — 5. BENJAMIN, mort au service des Etats Généraux, après les avoir servi avec distinction à la tête du Régiment de Tilly, Cavalerie, en qualité de Lieutenant-Colonel; — & quatre filles qui passerent en Hollande avec *Marguerite de Guéribalde*, leur mere, du consentement du Roi. Elles sont mortes sans alliance, excepté MARTHE DE JAUCOURT, femme de *Jacques de Mauclerc*, Ecuyer, Seigneur de Marconnay en Poitou, dont la postérité subsiste.

XIV. JEAN-PHILIPPE DE JAUCOURT, Chevalier, Marquis de Villarnoul, Baron de la Forest-sur-Seure, fut un des Commissaires du Roi pour les affaires du Calvinisme, & en cette qualité traita avec MM. *de Marillac & de Basville*, successivement Intendans en Poitou; mais après la révocation de l'Edit de Nantes, il passa en Hollande en 1687, & mourut à la Haye. Il avoit épousé *Marie Gareau*, riche héritiere, de Famille noble, dont: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. RENÉ-ANNE, lequel passa au service des Etats Généraux, & fut tué à Montjouy en Catalogne à la prise de cette place par les François; — 3. CATHERINE-RENÉE, rapportée après son frere aîné; — 4. MARGUERITE, morte sans alliance à Paris en 1739; — 5. & MARIE-BÉNIGNE, qui se retira en Hollande, & vivoit en 1757.

XV. PHILIPPE DE JAUCOURT, III. du nom, Marquis de Villarnoul, fut employé par le Roi GUILLAUME, en Irlande, en qualité de Capitaine dans le Régiment Royal-Irlandois, & d'Aide-de-Camp du quartier Mestre-Général & Major de Brigade. Il passa ensuite en Hollande avec des troupes Angloises en qualité de Colonel, & mourut à la Haye le 20 Mai 1738, âgé de 68 ans. Il avoit épousé, 1°. *Marie Vander Haven*; & 2°. *N... Aersen de Sommelsdyck*, fille de *François Aersen de Sommelsdyck*, Chevalier du Corps des Nobles de Hollande, Gouverneur de Surinam, Seigneur de Marcilly & de Châtillon en Nivernois, mort à la Haye Amiral de la République. Sa veuve, qui vivoit à la Haye en 1658, s'étoit remariée à un Seigneur du Corps des Nobles.

XV. CATHERINE-RENÉE DE JAUCOURT, Dame de Villarnoul, Baronne de la Forest-sur-Seure, morte à Paris le 21 Avril 1724, avoit épousé *Charles*, Comte *du Bellay*, Seigneur de la Palu, de Benest, des Buards, &c. fils de *Louis*, Comte *du Bellay*, & d'*Anne d'Acigné*, tante de la Duchesse *de Richelieu*, dont: — 1. *Charlotte-Marguerite du Bellay*, morte en 1721 sans avoir eu d'enfans de *Charles d'Estain de Saillan*; — 2. & *Charlotte-Félicité du Bellay*, Dame de Villarnoul, morte à Paris âgée de 19 ans le 3 Juillet 1727, Dame d'honneur de LOUISE-ELISABETH D'ORLÉANS, Reine Douairiere d'Espagne. Elle avoit épousé, le 23 Décembre 1722, *Anne-Auguste de Montmorency*, Prince de Robec, Comte d'Esterre, mort en 174.., dont elle a laissé — 1. *Anne-Louis-Alexandre de Montmorency*, aujourd'hui Prince de Robec, né le 11 Novembre 1723, marié, en Février 1746, avec *Anne-Marie de Montmorency*; — 2. *Louis-Anne-Alexandre*; — 3. & *Anne-Félicité-Isabelle de Montmorency*, qui a pris le voile. Ainsi finit la branche de JAUCOURT-VILLARNOUL, fondue, comme on vient de le voir, dans la Maison de *Montmorency*.

Seigneurs du VAULT.

XIII. JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, second fils de JEAN, III. du nom, Baron de Villarnoul & du Vault, & de *Marthe du Plessis-Mornay*, épousa, par di-

pense du 5 Mars 1638, FRANÇOISE-RENÉE DE JAUCOURT, sa cousine-germaine, fille de PIERRE DE JAUCOURT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Baron d'Espeuilles & d'Huban, & de *Françoise d'Anlezy*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Brazé, marié à *Anne d'Angennes*, dont trois filles passées en Prusse. – L'aînée morte sans alliance ; – la seconde, nommée JUDITH, morte aussi sans alliance en 1757, ayant été Gouvernante des Princesses de Prusse, sœurs du Roi regnant ; – la troisieme a épousé *N... de l'Hôpital*, Général-Major au service de Prusse, & Commandant de Mesmel, dont elle n'a point eu d'enfans ; – 3. MARTHE DE JAUCOURT, mariée, par contrat du 18 Juin 1664, à *Louis de Lisle*, Chevalier, Seigneur d'Ollon, Baron de Conforgien, son cousin-germain, dont elle eut des enfans ; – 4. FRANÇOISE, mariée à JOACHIM DE JAUCOURT, son cousin, Seigneur de Saint-Andheux, rapporté ci-après ; – 5. & CATHERINE, morte sans alliance.

XIV. JEAN DE JAUCOURT, Chevalier, Baron du Vault, &c. mourut peu d'années après son mariage. Il avoit épousé *Françoise d'Aumale*, sa cousine-germaine, fille de *Philippe d'Aumale*, Chambellan & Gouverneur de M. LE PRINCE, laquelle se remaria à *François le Gentil*, Chevalier, Seigneur du Bessay, dont la postérité a fini à *Antoinette le Gentil*, veuve de *Henri-Joseph Grognet de Vassé*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Enseigne des Chevaux-Légers de Bretagne, mort en 1735. Elle a eu de son premier mari :

XV. JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, II. du nom, Baron du Vault, qui fut nommé Alcade des Etats Généraux assemblés à Dijon en 1697, 1700 & 1710. Il avoit épousé *Catherine Bourée*, dont :

XVI. PIERRE-LAZARE, dit *le Comte* DE JAUCOURT, Baron du Vault, né en 1688, qui fut Cornette dans le Régiment Royal, ensuite Capitaine de Dragons dans Bauffremont, &c. Il assista dans la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne, tenus à Dijon en 1730, & fut assassiné la nuit du 8 au 9 Novembre 1734, sur le chemin qui mene de la petite ville d'Avalon au Château du Vault. Il avoit épousé, le 8 Décembre 1721, *Marie-Josephe de Grave*, Dame de Villefargeau, morte âgée de 48 ans le 1 Août 1749, au Palais du Luxembourg, & inhumée à Saint-Sulpice. Elle étoit fille unique de *Jules*, Marquis *de Grave*, Seigneur de Villefargeau, Maître de la Garderobe de MONSIEUR, & de *Josephe le Duc*. De ce mariage sont issus : — 1. PIERRE-ARMAND DE JAUCOURT, Baron du Vault, né le 19 Août 1725, qui a fait les campagnes de 1742 & 1743, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie ; — 2. & JACQUES-ETIENNE, Comte DE JAUCOURT DU VAULT, né le 1 Septembre 1726, Officier reformé au Régiment de Bauffremont, mort à Paris le 4 Janvier 1774, dans la 47ᵉ année de son âge.

Seigneurs de MENESTREUX.

XII. JACQUES DE JAUCOURT, second fils de Louis & d'*Elisabeth de la Trémoille*, fut Seigneur de Rouvray, Menestreux, Saint-Andheux, &c. par partage du 5 Novembre 1609, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & mourut en Décembre 1637. Il avoit épousé, 1°. *Françoise de la Riviere*, fille aînée de *François de la Riviere*, Seigneur de Champremy, & d'*Anne de Veilhan*, qui étoit fille d'*Adrien*, Seigneur *de Veilhan*, & de MARIE DE JAUCOURT ; 2°. *Silvie de Beauchamp*, de la Maison de *Bussard*, en Saintonge, morte en 1619. Elle avoit épousé en premieres noces *François de Mathy*, Seigneur de la Saussaye, dont elle eut pour fille unique — *Clorinde de Mathy*, mariée à JOACHIM DE JAUCOURT, dont dont on va parler; & 3°. *Renée du Plessis*, fille de *N... du Plessis*, Seigneur de la Verine, morte sans postérité. Il eut du premier lit : — 1. JOACHIM, qui suit ; — 2. JEAN, mort à Ratisbonne au service du Roi de Suede, des blessures qu'il reçut à la défense d'une place attaquée par le Duc *de Weymar* ; — 3. LOUIS, tué au siége de Mastricht en 1632 ; – 4. ANNE, femme

de JEAN DE JAUCOURT, son cousin-germain rapporté au XIIIe degré des Seigneurs de la Vaiserie; — 5. FRANÇOISE, morte sans alliance; — 6. & RENÉE, femme du Seigneur d'*Aubonne* en Champagne.

XIII. JOACHIM DE JAUCOURT, I. du nom, Seigneur de Meneftreux, épousa *Clorinde de Mathy*, fille unique de *Silvie de Beauchamp*, seconde femme de son pere, & veuve de *François de Mathy*, Seigneur de la Sauffaye & Gouverneur de Talbourg, dont:

XIV. JOACHIM DE JAUCOURT, II. du nom, Seigneur de Meneftreux, &c. marié à FRANÇOISE DE JAUCOURT, sa cousine, de laquelle il a eu pour fille unique: — RENÉE DE JAUCOURT, morte jeune & sans alliance: ainsi la branche de Meneftreux a fini en lui.

Seigneurs d'ESPEUILLES & Barons d'HUBAN.

XII. PIERRE DE JAUCOURT, troisieme fils de LOUIS, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, né en 1575, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & dans sa jeunesse Enseigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Dauphin, épousa, par contrat du 23 Janvier 1601, *Françoise d'Anlezy*, fille de *François d'Anlezy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Baron d'Espeuilles, &c. & de *Bénigne de Rabutin*, Baronne d'Huban. Cette *Françoise d'Anlezy* paroît issue de la Maison de Bretagne, de la branche *de Penthiévre*, dont elle portoit les armes, qu'on voit sculptées en pierre au Château d'Huban. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, né en 1607, tué en 1629, au siége de Bois-le-Duc; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. MADELENE, mariée à *Philippe d'Aumale*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, morte en 1651; — 4. FRANÇOISE-RENÉE, femme de JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, Baron du Vault, mentionné ci-devant; — 5. ANNE-LOUISE, mariée, par contrat du 4 Février 1644, à *Charles de Couffay*; — 6. EDMÉE, alliée, par contrat du 22 Juin 1647, à *Daniel Favre*, Seigneur de Châteauvieux; — 7. & JUDITH DE JAUCOURT, femme, par contrat du 28 Avril 1668, de *Charles de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Thignonville & Jodinville en Beauce, tué en Catalogne, en 1676, étant Major & Commandant du Régiment de Sultzbach, dont la postérité subsiste.

XIII. PIERRE DE JAUCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Espeuilles & d'Huban, &c. épousa, par contrat du 4 Novembre 1646, *Madelene du Faur*, fille de *Jean-Jacques du Faur*, Chevalier, Seigneur de Courcelles-le-Roi, dont: — 1. PIERRE-ANTOINE, qui suit; — 2. LOUISE, née en 1654, morte à Grenoble le 2 Mai 1726, veuve d'*Antoine de Brunel*, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné; — 3. MADELENE, née en 1656, morte à Paris, sans enfans, le 14 Mai 1717. Elle avoit épousé, en 1581, *Armand de Mormès*, Chevalier, Marquis de Saint-Hilaire, Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, par la démission de son pere, en 1677, mort à Paris le 24 Novembre 1740, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Belle-Isle; — 4. & EDMÉE, née en 1658, mariée à *Guy de Morogues*, Chevalier, Seigneur de Fonfaye en Nivernois, Capitaine dans le Régiment de Langalerie.

XIV. PIERRE-ANTOINE DE JAUCOURT, I. du nom, Marquis d'Espeuilles, Baron d'Huban, &c. né le 8 Octobre 1658, mort le 10 Octobre 1736, avoit épousé, le 14 Septembre 1684, *Marie de Monginot*, morte le 27 Novembre 1732, fille d'*Etienne de Monginot*, Seigneur de la Salle. De ce mariage sont issus: — 1. PIERRE-ANTOINE, qui suit; — 2. ETIENNE-AUGUSTE, né à Paris le 3 Novembre 1688, Cornette des Carabiniers en 1709, Capitaine dans le même corps en 1723, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service en 1735, après la guerre d'Italie, vivant sans alliance; — 3. LOUIS, appellé *le Chevalier* DE JAUCOURT, célebre dans la République des Lettres, non marié; — 4. MARIE-JOSEPHE, née le 6 Mai 1692, femme de *Jean de Carmichael*, d'une grande Maison d'Ecosse,

mort à Dublin, Major de Dragons au service du Roi d'Angleterre; — 5. & Isabelle, née le 30 Avril 1703, non mariée.

XV. Pierre-Antoine de Jaucourt, II. du nom, Baron d'Huban en Nivernois, de Deux-Lions & de Vergnol en Berri, Marquis de Chantôme en Dunois; &c. né à Paris le 26 Octobre 1687, entra de bonne heure au service en qualité de Capitaine de Cavalerie, & épousa, le 7 Janvier 1726, *Susanne-Marie de Vivans*, Dame de Noaillac, de Saint-Cristeau, &c. alors sous la tutelle de *Louis de Meuves*, sa mere, veuve de *Jean*, Marquis *de Vivans*, Lieutenant-Général, mort le 7 Novembre 1719. Leurs enfans sont: — 1. Louis-Pierre, qui suit; — 2. Etienne Vivans de Jaucourt, appellé *le Vicomte* de Jaucourt, né à Paris le 28 Octobre 1727, reçu Gentilhomme à Drapeau aux Gardes-Françoises le 26 Mars 1742; Enseigne à la journée de Dettingen en 1743; Sous-Lieutenant en 1745; Sous-Aide Major en 1751, & Lieutenant en 1756. Il n'est point marié & a été nommé, en 1770, Colonel du Régiment de la Vieille-Marine, Infanterie; — 3. & Armand-Henri, né à Paris le 10 Août 1732, nommé Garde-Marine à Rochefort en Mai 1751, & depuis, le 11 Octobre 1754, Enseigne de Vaisseau.

XVI. Louis-Pierre, dit *le Comte* de Jaucourt, Seigneur d'Huban, né à Paris le 10 Octobre 1726, d'abord nommé Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillan le 15 Juillet 1741; a fait les campagnes de Bohême & d'Allemagne; a été nommé Guidon de la Compagnie des Gendarmes Anglois en 1745; Mestre-de-Camp & Enseigne des Gendarmes Ecossois en 1747; & Chevalier de Saint-Louis en Janvier 1757. Il a épousé, le 11 Juillet 1752, *Elisabeth-Sophie Gilli*, fille unique de *Simon Gilli*, ancien Député de la Province de Languedoc, Directeur de la Compagnie des Indes, &c. & de *Marie-Anne Harenc*, dont: — 1. François-Arnoul, dit *le Marquis* de Jaucourt, né à Paris le 14 Novembre 1757, batisé à St Eustache; — 2. & Elisabeth-Susanne, née le 23 Octobre 1755.

Seigneurs de la Vaiserie.

XII. Gabriel de Jaucourt, Seigneur de Bussiere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, &c. quatrieme fils de Louis de Jaucourt, & d'*Elisabeth de La Trémoille*, épousa, 1°. par contrat du 24 Février 1599, *Claude de la Perriere*, Dame de la Vaiserie, fille unique de *Claude de la Perriere*, Lieutenant de Roi du Nivernois & du Donziois, & de *Silvie d'Orléans*; & 2°. par contrat du 19 Février 1635, *Rachel de Bellanger*, Dame de Chamont, fille de *Simon de Bellanger*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Elie, tige des Seigneurs de Chazelles, rapportés ci-après; — 3. Gabriel, auteur des Seigneurs de Bonnesson, aussi mentionnés ci-après; — 4. & Pierre de Jaucourt, Enseigne-Colonel du Régiment de Touraine, mort sans alliance.

XIII. Jean de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiserie, des Faveras, &c. s'attacha à Henri de Bourbon, Prince de Condé, étoit Capitaine & Sergent-Major du Régiment d'Enghien lorsqu'il fut tué devant Fontarabie, âgé de 38 ans. Il avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1627, Anne de Jaucourt, sa cousine-germaine, fille de Jacques, Seigneur de Menestreux, & de *Françoise de la Riviere*, dont: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Zacharie, mort très-jeune; — 3. Jean-Louis, décédé sans alliance; — 4. Gabriel, marié à *Elisabeth du Faur*, dont il n'eut point d'enfans; — 5. François, tige des Seigneurs des Faveras, rapportés ci après; — 6. & Anne de Jaucourt, morte sans enfans de son mariage avec *Antoine le Fevre de Cormont*, Chevalier, Seigneur des Bordes en Brie.

XIV. Philippe de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiserie, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine en 1655, épousa, par contrat du 16 Octobre 1659, *Marie de Courault*, fille unique de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Chevilly, & d'*Elisabeth de Vignault*, dont: — 1. Charles, qui suit; — 2. Philippe, Seigneur de Plancy, né le 20 Février 1667, Major de l'Escadre

de M. *de Pointis*, pour l'expédition de Cathagene, où il mourut sans avoir été marié; — 3. FRANÇOIS, Enseigne de Vaisseau, noyé à l'entrée du Port de Dunkerque en 1693, âgé de 24 ans; — 4. MARIE, née en 1665, morte Religieuse; — 5. CATHERINE-CHARLOTTE, née le 18 Juin 1670, Religieuse aux Dames de Saint-Dominique à Montargis; — 6. CATHERINE, née le 5 Avril 1672, Religieuse Carmelite à Pontoise en 1737; — 7. & EDMÉE DE JAUCOURT, née en 1679, mariée, en 1711, à *N... de Beauchesne*, mort Commandant du second bataillon du Régiment de Bassigni.

XV. CHARLES DE JAUCOURT, Seigneur de la Vaiserie, &c. Baron de Sernoy, né le 4 Août 1664, entré au service en 1682; nommé Colonel du Régiment de Montferrat en 1703, & après la réforme de ce Régiment, en 1711, Colonel à la suite du Régiment Royal de la Marine; fut nommé par le Roi Gouverneur de CHARLES DE BOURBON-CONDÉ, Comte de Charolois, & le premier Gentilhomme de sa Chambre. Il s'est retiré à son Château de Sernoy en 1717, & y est mort en 1744. Il avoit épousé, par contrat du 21 Mai 1706, *Anne-Bénigne du Faur-de-Pibrac*, fille du Comte *de Marigny*, & de *Marie de Changy*. Leurs enfans sont: — LOUIS-CHARLES, qui suit; & trois filles, Religieuses aux Dames de Saint-Dominique de Montargis.

XVI. LOUIS-CHARLES DE JAUCOURT, Seigneur de Sernoy, &c. né le 30 Octobre 1711, Capitaine au Régiment de la Marine en 1732, marié, en 1734, à *Amélie-Elisabeth-Félicité de Sercey*, Dame d'Arconcey en Bourgogne, fille d'*Antoine-Elie*, Chevalier, Comte d'Arconcey, & d'*Elisabeth-Amélie de Belloy*, a pour enfans: — 1. CHARLES-BÉNIGNE DE JAUCOURT, né le 10 Juillet 1737, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie en 1752, depuis Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons; — 2. LOUIS-CHARLES, né le 13 Mars 1741; — 3. JEAN; — & des filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*; mais nous croyons l'aîné de ces enfans marié.

Seigneurs des FAVERAS.

XIV. FRANÇOIS DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur des Faveras, cinquieme fils de JEAN, & d'ANNE DE JAUCOURT, épousa *Catherine le Pelletier*, dont: — FRANÇOIS-LANCELOT, qui suit; — & MARIE-ANNE DE JAUCOURT, née à Tours le 9 Mai 1688, vivante, non mariée en 1758.

XV. FRANÇOIS-LANCELOT DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur des Faveras, né en 1686, Capitaine dans le Régiment de Sanzay, Infanterie, mort en Décembre 1753, avoit épousé à Tours, par contrat du 9 Janvier 1712, *Catherine de Bois-Gaultier*, de laquelle sont issus: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS-LANCELOT, né à Tours le 3 Septembre 1722, Chanoine de la Cathédrale de cette Ville; — 3. & MARIE-CATHERINE DE JAUCOURT, née à Tours en 1712, vivante en 1758.

XVI. FRANÇOIS DE JAUCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Faveras, né à Tours le 26 Novembre 1713, ancien Capitaine dans le Régiment d'Anjou, a épousé, en 1753, *N... de la Place*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Seigneurs de CHAZELLES.

XIII. ELIE DE JAUCOURT, I. du nom, Chevalier, né le 24 Novembre 1604, second fils de GABRIEL DE JAUCOURT, & de *Claude de la Perriere*, sa premiere femme, fut Enseigne de la premiere Compagnie des Gendarmes du Duc *de Luxembourg*, & mourut le 6 Octobre 1667. Il avoit épousé, par contrat du 15 Décembre 1625, *Anne de Loron*, morte en 1670, fille unique de *Lazare de Loron*, Chevalier, & de *Malechine de la Tournelle*. De ce mariage sortirent 23 enfans, dont le 22[e] & dernier fils, ELIE, qui suit, a survécu à tous ses freres.

XIV. ELIE DE JAUCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Chazelles, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Guitaut, Infanterie, le 17 Avril 1718, avoit épousé *Marguerite-Françoise d'Anlezy*, morte à Paris en 1720, fille de *Jacques d'Anlezy*, Seigneur de Chazelles, dont: — 1. ETIENNE-EDME, qui suit; — 2.

ANNE-FRANÇOISE, née en 1688, Religieuse en Bourgogne; — 3. & CATHERINE-PAULE-FRANÇOISE, née le 8 Juillet 1696, mariée à Dijon, par contrat du 9 Juillet 1721, à *Gabriel-Laurent de Montrichard*, Comte de Fontenay, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

XV. ETIENNE-EDME DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Chazelles, né le 4 Janvier 1695, servit dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, & épousa, par contrat du 3 Août 1728, *Marie d'Arlay*, Dame de la Boulaye, fille de feu *Barthelemi d'Arlay*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye près Autun, de la Verriere-le-Mont, & de *Marie Cartier*, Dame de la Boutiere, dont: — 1. PIERRE, né le 11 Octobre 1732, mort à 13 ans en Italie, dans le Régiment de la Reine, Infanterie; — 2. CHARLES-LÉOPOLD, Chevalier de Malte de minorité, né le 15 Avril 1736, entré au service dans le Régiment de la Reine, Infanterie, en 1745, & Capitaine audit Régiment en 1754. Il obtint, en 1756, un bon du Roi, pour un Guidon de Gendarmerie; — 3. PIERRE-MARIE, né le 18 Septembre 1744; — 4. MARIE-GABRIELLE, née le 22 Octobre 1729, mariée, le 10 Janvier 1752, à *Charles-Marie*, Comte *de Riecé*, Chevalier, Seigneur de Loyse en Bresse; — 5, 6 & 7. LOUISE, née le 13 Avril 1734, MARIE, née le 5 Août 1739, & FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 27 Octobre 1740, toutes trois Chanoinesses.

Seigneurs de BONNESSON.

XIII. GABRIEL DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Bonnesson, troisieme fils de GABRIEL, & de *Claude de la Perriere*, sa premiere femme, entra dans le parti du Prince *de Condé*, sous la minorité de LOUIS XIV, devint la malheureuse victime de la paix que le Prince fit avec le Cardinal *Mazarin*. Il eut la tête tranchée à Paris, le 13 Décembre 1659, & le Prince *de Condé* n'ayant pu le sauver, fit emporter le cadavre dans un de ses carosses pour le faire inhumer. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 3 Août 1639, *Elisabeth Bellanger*; & 2°. *Denise Visinier*. Du premier lit vint: — GABRIEL, qui suit; & du second: — ABRAHAM, Seigneur de Chamont, marié à *N... de Midou*, vivant sans postérité en 1761.

XIV. GABRIEL DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Bonnesson, épousa Demoiselle *Anne Pellault*, dont: — 1. GABRIEL DE JAUCOURT, mort Commissaire d'Artillerie en 1709, âgé d'environ 26 ans; — 2. JACQUES, Seigneur de Bonnesson, Lieutenant-Général d'Artillerie du 3 Juillet 1707, pourvu des Départemens d'Allemagne & de Flandres, mort à Paris le 6 Septembre 1729, sans avoir pris d'alliance; — 3. MARIE-ANNE, veuve, sans enfans, de *François-André de Clery*, Chevalier, Seigneur de Seran, ancien Capitaine de Grenadiers, mort à Paris, âgé de 80 ans; — 4. & MICHELLE DE JAUCOURT, morte Religieuse Carmelite à Metz en Lorraine.

Les armes de la Maison de JAUCOURT sont: *de sable, à deux léopards d'or.*

Six des fils de LOUIS DE JAUCOURT, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, convinrent entr'eux sous le scel privé, de mettre à l'avenir de la distinction dans les Quartiers. C'est peut-être de-là que quelques-unes des branches de cette Maison écartelent simplement de Bourgogne ancien, & d'autres, comme on le voit dans les Nobiliaires de la fin du siécle passé, portent: *d'Hermines, à la bordure de gueules*, qui est d'ANLEZY; *au 2 de gueules, à 3 léopards d'or*, qui est DE MONTAL; *au 3* DE FRANCE, *au bâton péri en barre; au 4 bandé d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui est BOURGOGNE ANCIEN; & sur le tout, *de sable à deux léopards d'or*, qui est DE JAUCOURT.

Les anciens Historiens de France, comme *Froissard*, *du Bouchet*, *Olivier de la Marche*, *Philippe de Comines*, &c. parlent de la Maison de JAUCOURT, & on trouve dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, la branche de *Dinteville*, comme nous l'avons déja dit au *Tome V.* de ce Dictionnaire. Cette Généalogie que nous venons de donner, à quelques corrections près, telle qu'elle est insérée dans le Dictionnaire *de Moréri*, Edition de 1759, a été dressée sur des Mémoires imprimés & manuscrits de cette Maison, tirés des contrats de

mariage, transactions, partages de famille, testamens, &c. & l'Editeur de *Moréri* dit qu'il y en a un grand recueil dans le Cabinet des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit.

JAUSSELIN (DE). Famille noble qu'on croit orginaire du Poitou, établie en Guienne depuis

PIERRE DE JAUSSELIN, marié, le 4 Février 1554, à Demoiselle *Marie de Brocas*, dont:

ISAAC DE JAUSSELIN, qui épousa, le 8 Décembre 1597, *Marthe de Brassay*. Ses enfans furent: — 1. PIERRE DE JAUSSELIN, Seigneur de la Grange, & après de Caudere, par échange fait entre freres. Il s'allia à *Jacquette du Long*, & mourut sans enfans; — 2. JEAN, qui suit; — 3. JEANNE DE JAUSSELIN, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Baroques, Aide-de-Camp-Général des Armées du Roi; — 4. & MARTHE, mariée à *Marc-Antoine de Baroques*, Ecuyer, Seigneur de Lassaubolle.

JEAN DE JAUSSELIN, Seigneur de Brassay, institué héritier universel de *Tobie de Brassay*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France en la Chancellerie de Bordeaux, Seigneur & Baron de Samazan, son oncle maternel, par testament du 7 Mars 1630, à condition de porter en chef, lui & sa postérité, mâle & femelle, le nom de *Brassay*, c'est-à-dire, avant celui de JAUSSELIN, épousa, le 6 Mai 1636, *Madelene de la Borde*. Il en eut: — 1. PIERRE DE BRASSAY-JAUSSELIN, Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, mort au service du Roi; — 2. JEAN-JACQUES DE BRASSAY-JAUSSELIN, mort âgé de 19 ans; — 3. & PAUL, qui suit.

PAUL JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & de Monrepos, Lieutenant des Chevaux-Légers, épousa, 1°. le 27 Novembre 1678, *Marie de Borderie*; & 2°. le 6 Février 1690, *Esther de la Roche-Gajan*. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN-PAUL, qui suit; — 2. MARTHE-MADELENE DE BRASSAY-JAUSSELIN, née le 10 Avril 1681, veuve de *Daniel de la Coste*, Seigneur du Barry & autres lieux; — 3. FRANÇOISE DE BRASSAY-JAUSSELIN, dite *Mademoiselle de la Grange*, Dame de Lauzun, née le 21 Décembre 1682; & du second lit; — 4. HENRI DE BRASSAY-JAUSSELIN, Sieur de Monrepos, Capitaine au Régiment de Monconseil, né le 16 Mars 1692; — 5 & 6. JOSEPH & JACQUES DE BRASSAY-JAUSSELIN, morts sans enfans; — 7. & MARIE DE BRASSAY-JAUSSELIN, veuve de *N... de Laumont*, Seigneur de Castille.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & de Monrepos, épousa, le 6 du mois de Septembre 1723, *Marie-Anne de Melet*, dont: — 1. JEAN-PAUL, qui suit; — 2. JOSEPH DE BRASSAY-JAUSSELIN, mort âgé de 14 ans; — 3. LOUIS-ELÉAZARD, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1753, & Capitaine dans le même Régiment en l'année 1760; — & cinq filles; sçavoir, MADELENE, FRANÇOISE, MARIE, MARGUERITE, & une autre MARIE, toutes vivantes en 1753.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Ecuyer, Seigneur de la Grange, Monrepos, né le 23 Avril 1725, épousa, le 12 Mai 1753, *Marthe-Madelene de Melet*, sa cousine, du second au troisieme degré, fille de *Timothée* & de *Marguerite de la Coste*, dont: — 1. HENRI-RAYMOND DE BRASSAY-JAUSSELIN, né le 11 Juillet 1755; — 2. MARIE, née le 19 Juillet 1756; — 3. MARTHE-MADELENE, née le 4 Mars 1760; — & deux autres enfans, morts au berceau.

Les armes sont: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, posées l'une en chef & l'autre en pointe; parti d'azur, à un lion d'or, surmonté d'une étoile de même, & l'écu timbré d'un casque, orné de lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de gueules.*

* JAVON, dans le Comté Venaissin, Diocèse de Carpentras. C'est un Fief avec haute, moyenne & basse Justice, qui fut inféodé par le Pape LÉON X, à noble *François de Baroncelli*, dont la postérité le possede encore

encore actuellement, & jouit aussi, en 1769, de la Seigneurie de *Saze* en Languedoc.

* JAY DE FLEURIGNY (LE). Famille noble & ancienne, éteinte, que l'on présume être une branche cadette de celle de LE JAY, féconde en grands hommes, & originaire de Paris.

On trouve, suivant *du Tillet* & *Blanchard*, un JEAN LE JAY, Chevalier, Président en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, l'an 1344, marié avec une parente, ou selon d'autres, avec la sœur de *Jean de Dormans*, Cardinal, Evêque de Beauvais & Chancelier de France, dont il eut: — PIERRE LE JAY, Secrétaire du Roi & Prevôt des Marchands de Paris en 1380; — NICOLAS LE JAY, Secrétaire du Roi & Maître des Comptes, vivoit sous le regne de FRANÇOIS I, qui le choisit pour aller, avec le Connétable *de Montmorency*, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur CHARLES-QUINT sur les frontieres du Royaume, & l'accompagner jusques dans ses Etats de Flandres, l'an 1539 & 1540.

Quoi qu'il en soit du nom de LE JAY, il est certain que:

I. PIERRE LE JAY possédoit, au commencement du XIII[e] siécle, la Terre & Seigneurie de *Fleurigny*, ainsi qu'il paroît par un compromis qu'il passa au mois de Juillet 1276, avec le Curé de Fleurigny, par lequel, pour terminer à l'amiable les procès & différends qu'ils avoient entr'eux, ils choisirent, d'un commun accord, *Gillon de Lixi*, Chanoine de Saint-Jean en l'Eglise de Sens, à la Sentence arbitrale duquel ils promirent se soumettre, à peine de 10 livres d'amende. Il fut pere de:

II. JEAN, dit LE JAY, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, qui échangea, par acte du 29 Juin 1307, avec l'Evêque de Chartres & *Jean Pilot*, Chanoine de Saint-Etienne de Troyes, ce qu'il avoit à Villaine, Passy, Coandon, & à Saint-Benoist, soit hommes, femmes, censives, coutumes, bois, maisons, granges, places, dîmes, terres, prez, vignes, justices, fours, seigneuries & moulins, &c. contre ce qu'ils avoient à Villiers sur-Seine, finages & appartenances.

Il fonda, en Octobre 1322, le Samedi après la Fête de Saint-Luc, Evangéliste, une Messe par semaine, dans l'Eglise de Fleurigny, pour l'exécution de laquelle fondation, qui fut ratifiée & confirmée par *Guillaume*, Archevêque de Sens, en 1474, il fit donation à ladite Eglise, d'un demi-muid de grains; sçavoir, 20 bichets de froment, 20 bichets de seigle & 8 de tremoy, à prendre à perpétuité par le Curé de Fleurigny, sur un muid de grains, qu'il avoit droit de percevoir, par chacun an, sur la Grange dîmeresse de Villiers sur-Seine.

Il avoit épousé Dame *Jeanne de Lesdeville*, avec laquelle il fonda, par acte passé devant le Tabellion de Bray, le Mardi après la Nativité de Saint Jean-Batiste 1341, conjointement avec Damoiselle *Jeanne de Breanne*, Dame de Pailly & de Breanne, la Chapelle du Château de Fleurigny, sous l'invocation de *Saint Jean-Batiste & de Saint Jean l'Evangéliste*. Ils donnerent à cette Chapelle les dîmes par moitié des menues dîmes seulement, tant de Villiers, de Villenauxe-la-petite, de Villuis, & du Plessis-Dumée, dont l'amortissement fut fait audit JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, par le Roi PHILIPPE, au mois d'Avril suivant, moyennant 30 liv. avec l'agrément de nommer à perpétuité le Chapelain. Cette fondation fut accordée par JEANNE, Reine de France, le 12 Juillet 1342, & autorisée par *Philippe de Melun*, Archevêque de Sens, le 28 Août 1343, & par le Pape CLÉMENT VI, suivant sa Bulle datée d'Avignon le 5 Août, l'an 8[e] de son Pontificat, par laquelle il donne droit audit Chevalier & à ses héritiers & ayans cause, de présenter à perpétuité à ladite Chapelle. JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, laissa de son mariage: — 1. ROBERT, Chevalier, Chambellan du Duc de Bourgogne, vivant en 1360. Il est appellé dans quelques actes ROBINET DE FLEURIGNY, & assista au contrat de mariage de PHILIPPE DE FLEURIGNY, son frere, qu'il nomma exécuteur de son testament, en date du Jeudi après la Pentecôte, de

l'an 1385, & qu'il institua son héritier. Il avoit épousé *Agnès de Blaisy*, dont il n'eut point d'enfans, morte après 1398; — 2 & 3. Gaillehault & Guyon; — 4. Jean, qui avoit épousé une Dame nommée *Agnès*, comme il paroît par une Charte datée du bois de Vincennes, le 20 Septembre 1348, par laquelle le Roi Philippe VI, dit *de Valois*, qui le qualifie de *noble homme* & de *Chevalier*, lui fait don, & à sa femme, de 50 livres de bois, pour édifier, suivant les Lettres vérifiées par les gens du secret Conseil; — 5. & Philippe, qui suit.

III. Philippe de Fleurigny, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, & premier Chambellan du Duc *d'Orléans*, transigea, comme héritier de Robert de Fleurigny, son frere, sur sa succession, avec *Agnès de Blaisy*, sa veuve, par acte passé devant Notaires à Sens, le 24 Avril 1398. Il avoit épousé *Catherine le Drouais*, niéce de *Pierre*, Chevalier, décédé le 4 Mars 1388, époux de *Jeanne de Cloye*, en Dunois, & de *Jean de Vendôme*, Chevalier, Sire de la Ferté. Par le contrat de mariage, passé devant le Bailli de Chartres, le Vendredi 3 Juin 1379, signé *Boulay*, M. le Comte *de la Marche-de-Vendôme* & de Castres, & son épouse, s'obligent, envers ladite *Catherine le Drouais*, d'une somme de 346 livres de rente, dont ils promettent bailler titres bons & valables audit Philippe de Fleurigny, à sa premiere demande, &c. Il est qualifié *Chambellan de M.* de Valois, *Garde & Capitaine du Chastel & Tour d'Yenville en Beauce*, dans une quittance qu'il donna le 8 Juillet 1382, pour deux termes de ses gages; & suivant des Lettres-Patentes du Roi Charles VI, données à Orléans au mois d'Avril après Pâques 1388, ce Prince lui accorda, à la relation des Ducs *de Berri & de Bourgogne*, la permission de rebâtir, fortifier, & emparer de nouveaux murs, pals & fossés, comme bon lui sembleroit, la Maison-Forte, terre & appartenances de *Pommereuil*, relevante de la Couronne, & assise en la Vicomté & Châtellenie de *Breteuil*. Il eut de son mariage, entr'autres enfans: — 1. Jean, qui suit; — 2. & Catherine, mariée, par contrat du 20 Février 1403, à *Jacques de Trie*, Chevalier, Seigneur de Roulleboise, mort le 5 Octobre 1432, frere de *Renaud de Trie*, Amiral de France, Chambellan du Roi, Maître des Arbalêtriers, Capitaine & Garde des Châteaux de Saint-Malo & Rouen, l'un des plus riches Seigneurs du Royaume, & arrieres-petits-fils de *Thibault de Trie*, troisieme fils de *Mathieu*, Seigneur *de Trie*, Comte de Dammartin, & de *Marcelle de Montmorency*. Elle testa le 25 Mai 1433, & laissa de son mariage, entr'autres, — *Mayette de Trie*, mariée à *Jean le Clerc*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur en Puysaye, Baron de la Forêt-le-Roi, &c. homme d'armes des Ordonnances du Comte *de Nevers*, & Ecuyer du Roi, fils de *Jean*, II. du nom, Chancelier de France, & d'*Agnès le Muet*, sa premiere femme, dont postérité.

IV. Jean de Fleurigny, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épousa *Marguerite de Ferrieres*. Ils ne vivoient plus en 1457, suivant le partage de leurs successions, que firent entr'eux leurs enfans, le 20 Décembre de cette même année, par acte signé *Pacte*, & passé à Chartres ledit jour, en présence de noble homme Messire *Millet d'Illiers*, Doyen en l'Eglise de Chartres, Conseiller au Parlement de Paris, & parent des Parties. De ce mariage vinrent: — 1. Philippe, qui suit; — 2. & Agnès, premiere femme d'*Antoine de Hellande*, Ecuyer, Seigneur de Montigny, Capitaine de Reims, fils de *Robin de Hellande*, Chevalier, Chambellan du Roi, & Bailli de Rouen, & de *Jeanne de Montmorency*. Il épousa, en secondes noces, *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auvillars, & de *Jeanne de Wesieres*. Voyez Hellande.

V. Philippe de Fleurigny, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Gourderas & la Gainiere, Conseiller & premier Chambellan du Roi & du Duc *d'Orléans*, obtint des Lettres-Patentes du Roi Charles VI, datées de Paris le 2 Mars 1406, & du regne de ce Prince le 27e, & contresignées *Begon*, par lesquelles, eu égard au droit de haute, moyenne & basse-justice, il lui fût accordé celui d'avoir justice levée & par espace, fourche ou gibet, (ce qui n'ap-

partenoit alors qu'aux Rois), dans l'étendue de la Banlieue de Chartres. Il épousa *Jacqueline de Boucherville*, ou *Bauchierville*, & mourut en Avril 1482, laissant de ce mariage, pour fille unique:

VI. JEANNE DE FLEURIGNY, Dame de Fleurigny, de Valliere, de la Chapelle-sur-Oreuse, de Sergines, de la Haute-Maison, de Pommereuil, de Saquainville, ou Tachainville, de Bretemer, & du Fief de Gourdes. Elle fut mariée, 1°. avec *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur & Baron du Lau en Armagnac, Grand-Chambellan & Grand-Bouteiller de France, Sénéchal de Guienne, Capitaine de 100 lances, Lieutenant-Général & Gouverneur des Comtés de Roussillon, de Cerdaigne & de la ville de Perpignan, & Baron de Duras en Agenois, & Châtelain de Blancafort, Seigneuries que le Roi LOUIS XI. avoit confisquées sur *Gaillard de Durfort* & *Antoine de Chabannes*, & que ce Prince lui avoit données, ainsi que les terres de Pierre, & de Montferrand, avec la Capitainerie & le revenu de la Châtellenie de Falaise. Il rendit hommage au Roi, en la personne de son Chambrier, des Fiefs, Terres & Seigneuries de Saquainville ou Tachainville, du Fief de Bretemer, relevant du Comté d'Evreux, à Tours le 17 Octobre 1482, ainsi que de la Seigneurie de Pommereuil & du Fief de Gourdes, le 15 Mars 1483, qui étoient du chef de son épouse, & mourut peu de tems après. Elle en étoit veuve le 25 Août 1485, plaidoit en ladite qualité au Châtelet le 15 Octobre suivant; & elle étoit remariée en secondes noces, en 1492, avec *Jean*, Seigneur *de Sandouville*, Maître-d'Hôtel du Roi, & Bailli d'Evreux, qui fut poursuivi, à cause d'elle, par le Procureur du Roi, pour rendre compte de l'exécution testamentaire d'*Antoine de Châteauneuf*, son premier mari.

JEANNE DE FLEURIGNY, devenue également veuve de son second mari, se retira dans sa Terre de Fleurigny, qu'elle avoit fait régir par M. *de Lyons*, bâtard de son second mari, & qu'elle trouva considérablement expoliée dans les censives & droits Seigneuriaux; mais s'étant adressée au Roi, elle obtint des Lettres Royaux, en date du 14 Novembre 1505, par lesquelles il fut ordonné aux habitans de sesdites Terres & Seigneuries, de produire les titres en vertu desquels ils jouissoient de leurs fonds, & à défaut de ce faire, & d'en avoir de valables, il fut permis à ladite Dame de s'en mettre en possession. Sur ces Lettres il en intervint d'autres de *mains confortatives*, signées par le Conseil, *Morelot*, le 19 des mêmes mois & an, portant injonction au Bailli de Sens, &c.

Cette Dame se voyant sans enfans, vendit, avec donation de plus value, à *François le Clerc*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur de Beauvoir, Villebon, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, son cousin-issu-de-germain, ses terres de Fleurigny, Valliere, la Chapelle & Sergines, par acte du 16 Décembre 1513, & à la charge que *Charles le Clerc*, son fils aîné, porteroit le nom *de Fleurigny*, & les armes de cette Maison écartelées avec les siennes. Il prit possession de la Terre de *Fleurigny* le 2 Janvier 1514, & y nomma des Officiers, & le 26 Décembre suivant de la Terre de Sergines & autres. *Voyez* CLERC-DE-FLEURIGNY (LE). Au moyen de ces vente & donation, la Maison *de le Clerc* fut substituée aux noms, biens & armes de celle de LE JAY-DE FLEURIGNY, qui s'est trouvée totalement éteinte, par la mort de ladite JEANNE DE FLEURIGNY, arrivée au mois d'Août 1517. Elle étoit la derniere de son nom, & avoit fait un testament le 21 Mai précédent.

Les armes de cette ancienne Famille étoient: *de sinople, au chef d'or, & un lion de gueules, brochant sur le tout.*

JAY (LE): Famille de Paris, differente de la précédente.

JEAN LE JAY, Secrétaire du Roi l'an 1552, eut de *Guillemette Hotman*, son épouse,

NICOLAS LE JAY, Seigneur de Bevilliers, &c. d'abord Secrétaire du Roi, puis Conseiller & Correcteur des Comptes à Paris l'an 1571. Il épousa *Madelene Gron*, Dame de la Maison-Rouge & de Tilly, & eut, entr'autres enfans: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. LOUIS, Chevalier de Malte; — 3. & JACQUES, rapporté ci-après.

Nicolas le Jay, Baron de Tilly, de la Maison-Rouge & de Saint-Fargeau, Seigneur de Villiers-lès-Salles, Bretigny-sur-Mont, Malabry, Paray, Conflans & les Carrieres, &c. fut Conseiller aux Requêtes du Palais en 1600, Procureur du Roi au Châtelet, & ensuite Lieutenant Civil. L'an 1610, il calma, par sa prudence, la populace de Paris, qui sembloit disposée à exciter quelque orage après la mort funeste de Henri IV; fut reçu Président aux Enquêtes du Parlement en 1613, charge qu'il exerça 17 ans avec beaucoup de probité & de réputation; fut nommé par le Roi Louis XIII, en 1630, d'abord Président à Mortier, & 7 mois après premier Président, lors du décès de M. *Bochard de Champigny*; & fait Garde des Sceaux & Sur-Intendant des deniers des Ordres du Roi, par Lettres du 27 Février 1636. Il mourut le 30 Décembre 1640, sans postérité de *Madelene Marchand*, son épouse, décédée en 1625; mais il laissa plusieurs bâtards. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale, où l'on voit son épitaphe & sa statue que ses neveux y ont fait dresser.

Henri-François le Jay, petit-neveu de ce premier Président, & fils de Henri-François le Jay-de-Bussy, après avoir servi quelques années dans les Mousquetaires, eut la Lieutenance de la Mestre-de-Camp du Régiment de Gadaigne. Il passa en Angleterre, où il épousa *Anne de la Poolle*, Comtesse de Newbourg, s'attacha au service de Jacques II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuirassiers; il se trouva à la défaite & à la prise du Duc *de Montmouth*, & passa ensuite en Irlande avec Sa Majesté Britannique, étant pour lors Lieutenant-Colonel. Le Roi, connoissant son mérite, l'honora de la charge d'Aide-de-Camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que S. M. pour récompenser ses services, lui donna un Régiment.

Jacques le Jay, fils puîné de Nicolas, & de *Madelene Gron*, fut Gentilhomme ordinaire du Roi & Conseiller d'Etat. Il épousa *Geneviéve de Rubentel*, de laquelle il laissa: — Charles, qui suit; — & Henri le Jay, Abbé de Cherbourg, puis marié.

Charles le Jay, Baron de Tilly, de la Maison-Rouge, de Saint-Fargeau & de Villiers-sur-Seine, fut Conseiller au Grand-Conseil le 20 Août 1638; Maître des Requêtes le 28 Février 1642; Intendant à Limoges en 1664; ensuite à Tours, à Bordeaux & en Lorraine, mourut en Novembre 1671, & fut inhumé aux Minimes. Il avoit épousé, le 16 Février 1640, *Gabrielle de Lesrat*, fille de *Guillaume de Lesrat*, Seigneur de Lancrau, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Catherine Feydeau*. Elle mourut le 18 Juin 1686, laissant: — 1. Nicolas le Jay, Baron de Tilly, de la Maison-Rouge, &c. Conseiller au Parlement le 15 Mars 1669, mort le 26 Juin 1700, à 58 ans, sans enfans de son mariage avec *Catherine de la Boutiere*, fille de *Michel de la Boutiere*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Marie de Senecey*; — 2. Henri-Guillaume, Abbé de Cherbourg, Aumônier du Duc *d'Orléans*, Evêque de Cahors le 9 Mars 1680, mort le 22 Avril 1693; — 3. Louis, Seigneur de Tilly, Lieutenant aux Gardes, tué à la bataille de Saint-Denis en 1678; — 4. Jean, Seigneur des Salles, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, mort au siége de Besançon; — 5. Charles, Seigneur de Villiers, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes, tué à Cambray en 1677; — 6. Gabriel-François, Jésuite, qui fut long-tems Professeur d'Eloquence au Collége de Louis *le Grand*, où il est mort le 21 Février 1734, sur la fin de sa 77e année. Il a laissé, entr'autres ouvrages, une Traduction latine de l'Histoire de France, écrite en françois par le P. *Daniel*, son confrere, & il l'a poussée jusqu'à Louis XII. Voyez *Moréri*; — 7. Claude-Joseph, qui suit; — 8 & 9. Marie & Elisabeth le Jay, Religieuses de la Visitation.

Claude-Joseph le Jay, Seigneur & Baron de la Maison-Rouge & de Tilly, Saint-Fargeau, Villiers & les Salles, d'abord destiné à l'Ordre de Malte, puis Capitaine au Régiment des Gardes en 1691, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Ville, Fort & Château d'Aire en Artois, mort le 12 Novembre 1735, à 73 ans, avoit épousé, le 8 Août 1703, *Anne-Marie Pajot*, fille de *Léon Pajot*,

Seigneur d'Ons-en-Bray, Secrétaire du Roi, & Contrôleur-Général des Postes de France, & de *Marie-Anne Rouillé*, dont une fille unique : — MARIE-ANNE LE JAY, femme, le 9 Janvier 1730, de *Paul-Esprit Feydeau*, Seigneur de Brou, Conseiller d'Etat, morte à Paris le 11 Février 1740, laissant des enfans.

Les armes : *d'azur, à une aigle cantonnée de 4 aiglons de même, regardant un soleil placé au canton dextre du chef, le tout d'or.*

JAY : Autre Famille, dont étoit

JEAN LE JAY, Seigneur de Barbery, Docteur en Médecine, qui de *Jeanne Sevin*, son épouse, eut : — JEAN LE JAY, Seigneur de Barbery, Abbé de la Couture du Mans, Conseiller au Grand-Conseil, par Lettres données à Paris le 29 Janvier 1578, & reçu le 17 suivant. Il prit le parti de la Ligue, fut rétabli dans les fonctions de sa charge, par Lettres du 23 Mai 1591 ; fait Maître des Requêtes le 11 Mai 1594, mourut le 6 Janvier 1607, & fut enterré à Saint-Severin. C'est ce que nous sçavons sur cette famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 oiseaux d'argent.*

ICARD. Famille connue à Arles sous les noms de *Pérignan* & de *Périsse*. La premiere branche a pour auteur

NICOLAS D'ICARD, I. du nom, qui, en considération de ses services, obtint des Lettres de noblesse, données à Fontainebleau par HENRI IV, en Avril 1605, & enregistrées à la Chambre des Comptes de Provence le 28 Février 1609. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

ANTOINE D'ICARD, marié, le 15 Juillet 1615, à *Blanche de Meyran*, fille de noble *Etienne de Meyran*, Ecuyer de la ville d'Arles, & de *Marguerite de la Cetta*, Dame de Nans. Leurs enfans furent : — NICOLAS, qui suit ; — JACQUES & GUILLAUME D'ICARD.

NICOLAS D'ICARD DE PÉRIGNAN, II. du nom, fut Capitaine de 100 hommes d'armes l'an 1637, & Aide-de-Camp dans les Armées du Roi en Catalogne. Il se maria, le 1 Juin 1646 ; mais on ignore le nom de sa femme.

NICOLAS D'ICARD DE PÉRIGNAN, III. du nom, un de ses descendans, fit alliance avec *Marthe-Henriette de Sade*, des Seigneurs *d'Aiguieres*, de laquelle il a laissé : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte ; — 3. & une fille, mariée dans la Famille de *Signier*.

JEAN-FRANÇOIS D'ICARD DE PÉRIGNAN a épousé *Gabrielle de Maurellet-la-Roquette*, fille de *Gaspard-Nicolas de Maurellet*, Marquis de la Roquette, & de *Françoise-Julie de Barrigue*, de la ville de Marseille, dont il a plusieurs enfans.

La branche d'ICARD, dite DE PÉRISSE, descend de JEAN-BATISTE D'ICARD, qui obtint des Lettres de noblesse au mois de Février 1623, enregistrées aux Archives de Sa Majesté le 15 Mars 1624. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*, d'après l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p.* 30, & l'Etat de la Noblesse, par l'Abbé *Robert, Tome II, p.* 235. Les armes : *d'azur, au lion d'or, tenant de ses deux pattes une lance de même, posée en pal.*

JEAN. Il y a deux Familles de ce nom en Normandie, sçavoir JEAN, Seigneur de Versainville, Election de Falaise, dont les armes sont : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1.* — & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Monjean, même Election, qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent chargée d'une colombe de sinople posée sur un rameau d'olivier de même ; deux étoiles d'or en chef, & une semblable en pointe.*

JEANÉ, Ecuyer, Seigneur du Rocher en Normandie, Election de Falaise, Famille qui porte : *d'azur, à la montagne d'argent surmontée en chef de deux étoiles de même.*

JEHAN, en basse Bretagne, Evêché de Tréguier, Paroisse de Tregrom. Famille noble qui a pour auteur

N... JEHAN DE PENANGUER. — MICHEL JEHAN, un de ses descendans, eut pour fils : — 1. JEAN, auquel le Roi FRANÇOIS I donna la charge de Conseiller au Parlement de Bretagne, pour son sçavoir & son mérite, en 1532 ; — 2. & ROLLAND, duquel est descendu :

HERVÉ JEHAN, qui fit tous les actes constatant sa noblesse en l'Evêché de Tréguier, y ayant servi au ban en 1568. De lui sont descendus, entr'autres : — ROLLAND & CHARLES. — De ROLLAND sont issus : — 1. PIERRE, maintenu dans sa noblesse lors de la réformation en Bretagne en 1670 ; — 2. & LOUIS JEHAN, duquel descend : — YVES-MARIE JEHAN, sieur de Rosengaret, pere de — JOSEPH JEHAN, Seigneur de Launay, &c.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de 3 chouettes de sable, 2 en chef & 1 en pointe, béquées & membrées d'or.*

JEHANNOT DE BERTILLAC. Famille noble dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Décembre* 1748, *p.* 230.

Feu JOACHIM JEHANNOT, Chevalier, Marquis de Bertillac, Mestre-de-Camp de Cavalerie, avoit épousé *Marie-Françoise le Bel,* morte le 30 Août 1748. De ce mariage sont issus : — 1. LOUIS-JOACHIM, qui suit ; — 2. LOUIS JEHANNOT DE BERTILLAC, Prêtre, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Evreux ; — 3. FRANÇOIS, Cornette au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à Thannes en Baviere, en 1742 ; — 4. ANTOINE JEHANNOT DE BERTILLAC ; — 5. & MARIE-ANNE-CLOTILDE, femme de *Louis-Alexandre de Lombelon*, Chevalier, Marquis des Essarts & d'Avrilly, Seigneur & Patron de Cintray. Voyez LOMBELON.

LOUIS-JOACHIM JEHANNOT, Chevalier, Marquis de Bertillac, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, mort le 10 Septembre 1748, avoit épousé *Jeanne-Françoise Pouymet de la Bliniere*, dont il a laissé quatre enfans.

C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent ; au chef d'or, chargé d'un lion passant de gueules.*

JEUNE DE CRÉQUY (LE), Seigneurs de la Furjonniere, de Bonnevau, du Plessis, &c. en Artois & en Anjou. C'est une branche de la Maison de *Créquy*, illustre par sa haute antiquité, ses alliances & les dignités dont elle a été décorée.

Il est fait mention de cette branche dans le *Regiſtre V, Part. I*, de l'*Armorial de France*, qui lui donne pour chef TASSART ou EUSTACHE LE JEUNE, premier auteur connu des Seigneurs *de la Furjonniere*, qui se trouva jeune, en 1415, à la bataille d'Azincourt. Sa postérité subsiste au Xe degré, dans les enfans de FRANÇOIS LE JEUNE DE CRÉQUY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Furjonniere, Commissaire de l'Artillerie de France, né le 5 Février 1699, & de *Marie-Lancelotte-Philiberte-Renée Richer-de-Neuville*, Dame de la Beurelliere & de la Bruyere, son épouse. Il en a eu 14, sçavoir :

1. FRANÇOIS-MARTIN LE JEUNE, appellé *le Comte de Créquy*, né le 31 Mai 1731, entré au service en 1746, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1755 ; dans la même qualité, Capitaine dans celui de Royal-Champagne, Cavalerie, en 1761 ; Aide-Maréchal-Général des Logis ès Camps & Armées de Flandres en 1762, & en Février 1763, Chevalier de Saint-Louis ; — 2. CHARLES-PIERRE PHILIBERT-LOUIS, né le 10 Mai 1732, Lieutenant au Régiment de Navarre en 1746, qu'il quitta, en 1748, pour passer dans celui d'Aunis, incorporé, à la paix, dans celui de Languedoc, qu'il suivit en Canada, où il fut tué, en 1756, à l'affaire du Lac du Saint-Sacrement ; — 3. N......, mort jeune, sans avoir été nommé ; — 4. GASPARD-HENRI-FRANÇOIS LE JEUNE,

dit *l'Abbé de Créquy*, né le 6 Août 1734, Prêtre, Docteur en Théologie, Vicaire-Général du Diocèse de Lisieux; — 5. PIERRE-JEAN-MARIE, Lieutenant au Régiment de Lemps, Infanterie; — 6. CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL, né le 18 Avril 1740, mort en 17..; — 7. GODEFROY-PHILIPPE-FRANÇOIS, né le 26 Décembre 1741, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Infanterie; — 8. JEAN-BATISTE, né le 17 Février 1743, Lieutenant au Régiment de la Tour-du-Pin, aujourd'hui *Boisgelin*; — 9. EUSTACHE, né le 17 Juillet 1744, Ecclésiastique; — 10. FRANÇOIS-PHILIBERT, dit *le Chevalier de Créquy*, né le 12 Août 1748, Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1762; — 11. FRANÇOISE-LANCELOTTE-LOUISE LE JEUNE-DE-CRÉQUY, née le 14 Mars 1736, Religieuse Professe dans l'Abbaye du Ronceray à Angers; — 12. MARIE-ARMANDE, née le 22 Mai 1737; — 13. LOUISE, née le 17 Décembre 1745; — 14. & MARIE-PERRINE, née jumelle le 12 Août 1748, avec FRANÇOIS-PHILIBERT, morte en 17..

Les armes: *de gueules, au créquier d'argent, & sur la premiere feuille du créquier à droite un petit écusson aussi d'argent, à deux fasces de sable.* Cette branche a constamment conservé les armes de sa maison, dont elle a seulement changé les couleurs: *d'or, au créquier de gueules*, prenant *de gueules, au créquier d'argent*, à l'exemple d'un ENGUERRAND DE CRÉQUY, dit *le Begue*, fils puîné de JEAN II, Sire DE CRÉQUY, vivant en 1364, qui prit le *créquier de sable*, & des CRÉQUY DE REMERTENGHES OU REBRETENGUES, qui, vers l'an 1376, portoient: *d'argent, au créquier de sinople, à la bordure engrêlée de gueules.* Rien n'étoit plus fréquent anciennement que ce changement de couleur dans les armes, pour distinguer les cadets des aînés. C'étoit même, au rapport de *Philippe-Jacques Spener*, presque la seule maniere de briser qui fut autrefois usitée en Flandres. Cet auteur dit, que *Gilles de Mailly*, qui vivoit en 1299, ordonna à trois de ses fils puînés, qu'il avoit eus de *Jeanne d'Amiens*, sa femme, de briser leurs armes en changeant les couleurs, de peur de les défigurer; les *maillets* étant toujours pour les MAILLY, des armes parlantes de quelques couleurs qu'ils fussent, comme le *créquier* pour les CRÉQUY. On ignore l'origine du petit écusson *d'argent, à deux fasces de sable*, que les Seigneurs *de la Furjonniere* portent sur la *premiere feuille du créquier à droite.* Seroit-ce en mémoire de quelque alliance illustre? *Palliot*, (Science des Armoiries, p. 327), donne en effet ces armes à la Maison d'*Isambourg*. Voyez le *Registre V, Part. I*, de l'*Armorial de France.*

IGNY. C'est une des plus anciennes Familles du Comté de Bourgogne.

N..., Seigneur D'IGNY en Comté, épousa *Veronne de Lugny*, fille de *Philibert de Lugny*, Seigneur de Ruffey, & de *Catherine de Saint-Trivier*, dont il eut:

GUILLAUME, Seigneur D'IGNY, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne. Il vivoit en 1418, & fut pere de

JACQUES, Seigneur D'IGNY & d'Auxelles en 1450, qui épousa *Jeanne de Champdeniers*, dont vint:

JEAN, Seigneur D'IGNY, Chambellan de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, en 1460. De *Marguerite de Dinteville*, son épouse, naquit:

HELION, Seigneur D'IGNY, marié avec *Jacquette de Neufchâtel*, Dame de Chemilly, de laquelle il eut:

CLÉRIADUS, Seigneur D'IGNY, Razancourt, Chemilly, &c. qui épousa *Claire de Clermont*, & testa le 28 Décembre 1532, laissant quatre filles: — 1. GUILLEMETTE D'IGNY, femme, 1°. l'an 1532, de *Claude de la Baume*, Seigneur du Mont-Saint-Sorlin, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, veuf, sans enfans, de *Claudine de Toulongeon*, & fils puîné de *Guy de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Jeanne de Longny*; & 2°. l'an 1548, de *Jean d'Andelot*, Seigneur de Myons, premier Ecuyer de l'Empereur CHARLES V; — 2. JEANNE D'IGNY, Religieuse aux Cordelieres du Couvent de Besançon; — 3. CLAUDINE D'IGNY, mariée, le 1 Mars 1544, à *Pierre de Montluel*, Seigneur de Châteaufort, fils de *Nicolas de Montluel*, Seigneur de Châteaufort, & de

Françoise de Luyrieux; — 4. & CLAUDINE D'IGNY, *la jeune*, dont on ignore l'alliance.

On lit dans le *Dictionnaire des Gaules*, *Tome III*, *p.* 215, *colon.* 2, article FONTENOIS, ce qui suit. PHILIPPE D'IGNY, Seigneur d'Anglu & de Rizaucourt, épousa, l'an 1530, *Anne*, fille unique & héritiere de *Gratian de Bressey*, laquelle lui porta en dot les Château, Terre & Seigneurie de Fontenois-sur-Moselle. Ses enfans furent: — 1. TOUSSAINT, qui suit; — 2. & JEAN D'IGNY, lequel fut substitué aux nom & armes de *Bressey*.

TOUSSAINT D'IGNY fut Seigneur de Fontenois, & épousa *Marguerite*, fille de *Louis de Lenoncourt*, Bailli de Saint-Mihiel, & de *Catherine de Haraucourt*, dont,

FRANÇOIS D'IGNY, Seigneur de Fontenois, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, marié, en 1602, à *Claude*, fille de *Simon d'Ernecourt*, Gouverneur de Vaucouleurs, & de *Barbe de Beurges*. Il en eut:

SIMON D'IGNY, Colonel de Cavalerie en Espagne, en faveur duquel la Seigneurie de *Fontenois* fut érigée en *Comté*, par Lettres de 16.... Il épousa, en 1633, *Barbe*, fille de *Blaise le Preudhomme*, II. du nom, Seigneur de Vitrimont, Conseiller d'Etat du Duc HENRI, & d'*Esther de Combes*. SIMON D'IGNY étant mort sans enfans, le Comté de Fontenois passa, par décret, au Marquis *de Lenoncourt*, dont la fille, *Charlotte-Madelene de Lenoncourt*, épouse de *Jacques de Villelume*, Seigneur de Bâtiment en Limousin, Lieutenant-Commandant de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi LOUIS XIV, eut en partage le Comté de Fontenois.

Les armes D'IGNY sont: *burelé d'argent & de gueules de* 10 *piéces*.

* ILLIERS. Ville située dans la Beauce entre Chartres & Orléans, qui a donné son nom à une ancienne Maison, dont nous ne pouvons parler qu'historiquement.

AVESGARD, Sire D'ILLIERS, vivoit du tems de *Thibaut*, Comte *de Chartres*, en 948. La Comtesse *Ledegarde*, veuve de ce *Thibaut*, donna les dîmes & droits de patronage de l'Eglise d'ILLIERS, à AVESGARD, Sire D'ILLIERS, comme on le remarque dans les Chartes de l'Eglise Cathédrale de Chartres. — BODARD D'ILLIERS, suivant un titre de l'Abbaye de Saint-Pere en Vallée, vivoit en 1090. — YVES, Sire D'ILLIERS, selon les titres de l'Abbaye de Saint-Jean lès Chartres, de l'an 1128, épousa la fille de *Gérard*, Vidame *de Chartres*, Abbé de Saint-Jean. — On apprend aussi par les Chartes de la même Abbaye, de 1229, qu'un GODEFROY étoit Seigneur D'ILLIERS, & un GUILLAUME en 1260. — GODEFROY D'ILLIERS, II. du nom, suivant les Archives de Saint-Cheron, de l'an 1289, eut une fille unique, nommée YOLANDE D'ILLIERS, mariée à *Philippe de Vendôme*, fils puîné de *Bouchard*, Comte *de Vendôme*, IV. du nom. Par ce mariage il prit pour lui & pour ses descendans le nom & les armes de la Maison D'ILLIERS. Il eut, entr'autres enfans: — GUILLAUME, Sire D'ILLIERS, que quelques-uns appellent GEOFFROY, vivant en 1366, suivant la pancarte du Domaine de Chartres. Il eut pour fils:

PIERRE, Sire D'ILLIERS, en 1403, qui eut pour enfans: — 1. FLORENT, qui suit; — 2. & MILES, Evêque de Chartres en 1431. Il fut employé en diverses ambassades par les Rois CHARLES VII & LOUIS XI.

FLORENT D'ILLIERS, Bailli & Capitaine de Chartres, se distingua dans les Armées, sous le regne de CHARLES VII; se trouva à la délivrance de la ville d'Orléans en 1429; procura la réduction de celle de Chartres en 1432, & la prise de Verneuil en 1435. Il eut de *Jeanne de Coutes*, son épouse: — 1. JEAN, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de Villeneuve, que l'on croit auteur de la branche des Raderets, dont nous ne pouvons parler, faute de *Mémoire*. Nous sçavons seulement, qu'un JEAN D'ILLIERS, Seigneur des Raderets, eut pour femme *Catherine de Mailly*, dont sortit: — JEANNE D'ILLIERS, femme, en 1451, de *Jean*, bâtard *de Vendôme*, Seigneur de Bonneval, fils de LOUIS DE BOURBON, Comte de Vendôme; & qu'un autre JEAN D'ILLIERS, de la branche des Raderets,

rets, étoit Seigneur du Chênedoré en 1481 ; — 3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Chantemêle, de laquelle nous donnerons ci-après la notice que nous en avons ; — 4. CHARLES, dit *le jeune*, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Chartres ; — 5. FLORENT, Chanoine de Chartres & Chancelier de la même Eglise ; — 6. LOUIS, dit *le jeune*, Abbé de Bonneval ; — 7. MARIN, Seigneur de Bures & de la Boussardiere ; — 8. & RENÉ, Evêque de Chartres après MILES, son oncle.

JEAN, Sire D'ILLIERS, II. du nom, épousa *Marguerite de Chaourses*, fille de *Guy de Chaourses*, Seigneur de Malicorne, & d'*Andrée de Vareze*, dont : — 1. MADELENE, Dame D'ILLIERS, femme de *Jacques de Daillon*, Seigneur du Lude, Sénéchal d'Anjou, auquel elle porta cette Baronnie d'Illiers, dont le Comte *du Lude*, son arriere-petit-fils, jouissoit ; — 2. & ANTOINETTE D'ILLIERS, femme de *Robert Chabot*, Seigneur de Clervaux.

Seigneurs de CHANTEMELE.

CHARLES D'ILLIERS, troisieme fils de FLORENT, & de *Jeanne de Coutes*, épousa *Olive de Saintré*, dont, entr'autres enfans,

CHARLES D'ILLIERS, II. du nom, Seigneur de Chantemêle & de Vaupillon, marié à *Perrette d'Avaugour*, fille de *Jacques*, Seigneur de Courtalain, & de *Mathurine de Saint-Pere*, dont : — 1. OUDARD, qui suit ; — 2. & JACQUES, Seigneur de Beaumont, mort sans postérité.

OUDARD D'ILLIERS, Seigneur de Chantemêle, de Vaupillon, de Beaumont & de Villemor, s'allia avec *Madelene Bertrand*, fille de *Jean Bertrand*, Garde des Sceaux de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, dont pour fils unique :

JACQUES D'ILLIERS, Seigneur de Chantemêle, Baron de Vaupillon & de Beaumont, marié, en 1588, à *Charlotte-Catherine de Balzac*, fille de *François de Balzac*, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, Bailli & Gouverneur d'Orléans, & de *Jacqueline de Rohan*, sa premiere femme, dont : — 1. LÉON, qui suit ; — 2. HENRI, Seigneur de Beaumont, mort sans alliance ; — 3. OUDARD, Seigneur de Villemor, décédé sans enfans ; — 4. MARGUERITE, femme du Marquis *de Saint-Laurens d'Avaugour* ; — 5. JACQUELINE, Abbesse de Saint-Avit lès Châteaudun, & ensuite de Bonlieu, — 6. & CATHERINE, aussi Abbesse de Saint-Avit après sa sœur.

LÉON D'ILLIERS, dit *de Balzac*, Marquis d'Entragues & de Gié, Seigneur de Chantemêle, de Marcoussis, de Vaupillon & du Bois-Mallesherbes en 1612, épousa 1°. *Jeanne Mallier du Houssay*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Catherine d'Elbene*, veuve de *Jean d'Estampes*, Seigneur de Valençay, & fille d'*Alexandre d'Elbene*, Seigneur du Perron, & de *Marguerite d'Elbene*, sa parente. Il mourut en 1669, laissant : — 1. LÉON, qui suit ; — 2. HENRI, Marquis D'ILLIERS, Seigneur de Chantemêle & de Beaumont, marié, mais dont nous ignorons la postérité ; — 3. JOSEPH, Abbé d'Orcamp en Picardie ; — 4 & 5. JOACHIM & ALEXANDRE, Chevaliers de Malte : le premier fut d'Eglise ; — 6. CATHERINE, Co-Adjutrice de l'Abbaye de Saint-Avit ; — 7 & 8. CLAIRE & MARGUERITE, Religieuses à Bonlieu ; — 9. & ELISABETH.

LÉON D'ILLIERS, Marquis d'Entragues & de Gié, qui, par la même substitution, fut obligé de porter le nom de *Balzac*, épousa *N... de Rieux*, fille de *Guy de Rieux*, Marquis de Sourdeac, & de *Louise de Vieuxpont*, dont, entre autres enfans,

LÉON-PÉLAGE D'ILLIERS, Marquis de Gié, mort en 1701, laissant : LOUISE-ELISABETH D'ILLIERS, héritiere de sa branche, qui est restée fille, & vivoit encore en 1734.

Les armes de la Maison D'ILLIERS sont : *d'or, à 6 annelets de gueules, 3, 2 & 1.*

IMBERT. De cette Famille est

JOSEPH-ANDRÉ IMBERT, du lieu de Bausset, reçu Trésorier-Général de France

en la Généralité de Provence le 27 Juillet 1753. Il n'a point de postérité & porte pour armes : *d'azur, à l'arbre d'or ; au chef de nuées, d'où tombent des gouttes d'eau sur l'azur.*

* IMMERSELLE : Seigneurie en Flandres près de Bruges, érigée en *Vicomté*, par Lettres du 31 Décembre 1686, en faveur de *Guillaume-Raimond Van-Werven*, Seigneur de Uremdick, Echevin de la ville de Bruxelles.

* IMPDEM : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Décembre 1659, en faveur de *Charles Verreyckhen*, Audiencier de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas.

* INGRANDE : Seigneurie, avec titre de *Baronnie*, qui releve du Château d'Angers. Elle tomba dans la Maison de *Chantaucé* ou *Chantocé*, & passa, par alliance, dans celle de *Craon*, quoiqu'on prétende que le Comte d'Anjou l'ait donnée à *Maurice de Craon*, qui épousa *Tiphaine de Chantaucé*, l'an 1100. Elle vint depuis à la Maison de *Laval*. Le Maréchal *de Retz* la vendit au Duc de Bretagne. *François II*, dernier Duc de ce pays, en rendit aveu à René, Roi de Sicile & Duc d'Anjou, le 25 Juin 1470, & la laissa à ses enfans naturels, d'un desquels étoit issu le Comte *d'Avaugour*, qui la possédoit il y a environ 40 ans. *Dictionnaire des Gaules, Tome III, p.* 829.

INGUIMBERT. Cette Maison, dite communément *Guimberg*, d'*Inguimberty* & d'*Esguimberg*, se dit être originaire de Vienne en Autriche, où elle subsiste encore aujourd'hui avec honneur, sous le nom d'Ingleberg ou d'Inguelberg.

Dans les dernieres guerres de Louis XIV, Charles d'Inguimbert-de-Montange, commandant le Régiment Wallon de Famechon, ayant eu quelques difficultés pour le logement de sa troupe à Fribourg, le hasard lui fit trouver pour Gouverneur un Comte d'Ingleberg, (portant les mêmes armes que lui, & que les Inguimbert du Comtat), qui le reconnut pour son parent de nom & d'armes. Ce nom est effectivement Allemand, & on l'interprête en François par le mot *Montange*, nom que porte la branche aînée. Ce qui appuie cette présomption, sur l'origine des Inguimbert, c'est le prononcé que l'on trouve dans le contrat de mariage d'Amédée Inguimbert, qui le dit fils de Jean Inguimbert de Vienne en Autriche : *filium nobilis viri* Joannis Inguimbert, *ex Viennâ Austriæ*, (*du Puy*, Notaire à Aix), & une procuration de Jean, passée devant le même Notaire, à noble Charles Ingleberg, son frere, pour exiger tout ce qui lui revenoit à Vienne en Autriche.

Quoi qu'il en soit, ce nom est très-connu en Allemagne, & les Inguimbert l'ont soutenu & illustré dans le Comté Venaissin, & dans les autres Provinces, où ils se sont répandus depuis, par de très-bonnes alliances, & par des services rendus à l'Etat & aux Lettres.

Branche des Inguimbert-Montange, aînée, & souche de toutes les autres.

I. Le premier passé en France que l'on connoisse, est Jean Inguimbert, Chevalier, qualifié noble & puissant, *nobilis & potens*. Il vint de Vienne en Autriche, environ l'an 1470, & s'établit en Provence : on ignore le sujet de cette transmigration. Dans son testament passé devant *Jacques du Puy*, le 19 Décembre 1475, il se dit fils de Frédéric, & marque qu'il veut être enterré en l'Eglise de Saint-Sauveur, au tombeau de son épouse, *Gabrielle de Baux*, d'une des plus grandes Maisons de Provence. Il eut de ce mariage : — 1. Etienne, qui suit ; — 2. & Amédée, marié à *Louise de Rostagny*, fille de *Bertrand de Rostagny*, Conseiller au

Parlement de Provence, & de *Marguerite de Moriès*, de la ville de Carpentras. On ignore sa postérité.

II. Etienne Inguimbert épousa *Antoinette de Materon*, fille de noble *Pierre de Materon*, Citoyen d'Aix. Il fit son testament le 3 Octobre 1509, (Notaire *Jean Mondoni*, de la ville d'Aix), & ses enfans furent : — 1. Barthelemi, qui suit ; — 2. Jean, qui servit dans les troupes de France sous le Maréchal *Strozzi* ; — 3. Claude, passé au service de *Côme de Medicis*, qui le fit, en 1575, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Florence, qu'il avoit fondé en 1561, & pour lequel on demanda quatre degrés de preuves ; — & plusieurs filles.

III. Barthelemi Inguimbert, ainsi nommé, au lieu d'Inguimberg, hérita d'une tante maternelle de quelques biens, à Menerbe, dans le Comté Venaissin, où il s'établit dans la suite. Il épousa, par contrat passé le 11 Avril 1519, (par devant *Esprit du Puy*, de la ville d'Aix), *Marguerite Athenosi*, ou *Athenoux*, de la même ville, fille d'*Arnaud*, d'une famille aujourd'hui éteinte, & fondue dans celle d'*Etienne*, Seigneur *de Chaussegros*, & Marquis de Lioux. Barthelemi testa à Menerbe le 3 Février 1539, & fit ses héritiers, sous la tutelle de leur mere, ses trois garçons ; sçavoir : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Pierre, tige des Barons de Theze, & des autres branches établies à Theze, près Sisteron en Provence, à Carpentras, dans le Lyonnois, & au pays Messin ; — 3. Jean, dont on ignore la destinée ; — 4. & Claude, mariée avec *Melchior de Ruffi*.

IV. Antoine d'Inguimbert-Montange épousa, 1°. le 29 Janvier 1559, *Guillaumette d'Eiguesier*, fille d'*Antoine* ; & 2°. le 28 Octobre 1568, *Delphine de Braides*, fille de *Gilles*. Les enfans du premier lit furent : — 1. Hector, qui suit ; — 2. Barthelemi, marié, le 7 Décembre 1584, à *Marguerite de Rouil*, fille de *Guillaume* & de *Marthe du Canet*. Sa postérité est éteinte ; — 3. Antoine, mort prêtre ; — 4. Anne, mariée à Elzéar de Bélan, de la ville de Vaureas ; & du second lit vint : — 5. Michelle, mariée, en 1584, avec *Barthelemi de Rivettes*.

V. Hector d'Inguimbert, héritier de son pere, qualifié *noble & illustre Chevalier*, accompagna à Venise *Jean-François Conti*, Vice-Légat d'Avignon, qui lui procura, en récompense des services qu'il en avoit reçus dans sa négociation, le Collier de l'Ordre du Pape, d'autant plus honorable alors, qu'il étoit plus difficile à obtenir. Il épousa, le 7 Janvier 1588, *Anne de Biollés*, fille de feu noble *Gabriel*, & de noble Dame *Lucréce de Rivettes*, dont : — 1. Jean-Antoine, qui suit ; — 2. Antoine, marié à *Marguerite de Gay*, fille de *Laurent*, dont il n'eut qu'une fille morte en bas-âge ; — 3. & N... d'Inguimbert, marié à *Catherine de Chatenay*, dont : — Louis, & une fille nommée *Angelo*, ou *Angélique*, mariée à *Jean de Raousset*, dit *de Laudun*, de la ville de Tarascon. Louis, frere d'Angélique, eut de son épouse, *N... de Vanni*, deux fils, dont l'aîné, nommé aussi Louis, mourut jeune & sans alliance ; le second, nommé Joseph, mourut Archiprêtre de l'Eglise Collégiale de Sainte-Madelene d'Avignon, premiere dignité de ce Chapitre, dont la nomination appartient à la Maison d'Inguimbert, dite de *Montange* ; en lui a fini la branche d'Avignon, qui n'a fait que trois degrés.

VI. Jean-Antoine d'Inguimbert, né en 1603, épousa, en 1625, *Marthe d'Aydin*, fille de *Victor* & d'*Honorée de Cardebas*, & petite-fille de *N... d'Etienne*, Dame du Bourguet, dont il eut : — Esprit-Joseph, qui suit ; — 2. Charles, Lieutenant-Colonel du Régiment Wallon de Famechon, à la tête duquel il fut tué à la bataille de la Marsaille, fort regretté du Maréchal *de Catinat*, qui en fit l'éloge. Il avoit refusé, l'hiver précédent, le commandement d'Antibes en Provence, pour consacrer au Roi ses services en campagne ; — & plusieurs filles, dont une mariée dans la Maison *de la Bessiere*.

VII. Esprit-Joseph d'Inguimbert-de-Montange, servit en qualité de Volontaire de Provence, à l'expédition de Messine, & se joignit au Comte *de Grignan*, avec la Noblesse de la Province, pour le service du Roi dans la Principauté d'Orange. Il épousa, le 1 Octobre 1674, *Françoise des Seguins-des-Baumettes*, fille d'*Esprit-François*, & de *Gabrielle de Panisse-Pazzis*, Dame d'Aubignan ; petite-

fille de *Paul des Seguins*, Seigneur des Baumettes, & d'*Aurianne de Boutin-de-Valouse*, & sœur de *Joseph-Claude des Seguins-des-Baumettes*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort Commandeur de Trinquetaille, près d'Arles. Il eut de ce mariage : — 1. Jean-Joseph, qui suit ; — 2. Marguerite, mariée avec Joseph-Marie-Benoît d'Inguimbert, Seigneur de Saint-Veran, son cousin ; — 3 & 4. Gabrielle-Marguerite & Catherine-Rose, mortes sans alliance.

VIII. Jean-Joseph d'Inguimbert-de-Montange, qualifié, comme son pere, de *noble & illustre Seigneur*, a servi dans le Régiment Wallon de Famechon, auprès de Charles d'Inguimbert, son oncle, après la mort duquel il se retira. Il épousa, en 1709, en présence de *Jean-Jacques d'Obeil*, Evêque d'Orange, tuteur de l'épousée, *Louise de Rigaud*, Dame de Taradel, Diocèse de Fréjus, fille unique & héritiere de *Claude de Rigaud*, Seigneur de Taradel, de la ville d'Orange, & de *Françoise-Ursule de Raveneau*. Leurs enfans furent : — 1. Louis-Silvestre, Chanoine & Chancelier de l'Eglise d'Amiens, Abbé de Mareuil, & Vicaire-Général de *Louis-François-Gabriel d'Orléans-de-la-Motte*, Evêque d'Amiens, son parent ; — 2. Charles-François, qui suit ; — 3. Mathieu-Balthasard, dit *le Chevalier* d'Inguimbert-de-Taradel. Il obtint une place de Page auprès du Duc *d'Orléans*, mais d'autres desseins l'empêcherent de la remplir. Il est aujourd'hui Officier dans le Régiment des Gardes de Sa Sainteté, Compagnie Avignonoise à Rome ; — 4. Louis-Joseph, dit *l'Abbé d'Angemont*, Prévôt de Clermont en Beauvoisis ; — 5. Jean-Joseph, dit *de Montange*, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi ; — 6. Esprit-Thomas, élevé Page de la petite Ecurie, ensuite Cornette dans le Régiment du Roi, Cavalerie, où il obtint, en 1743, l'agrément d'une Compagnie, pour récompense de la bravoure qu'il fit paroître sur la chaussée de Mêle en Flandres, où il se trouva Cornette dans le détachement commandé par M. *de Saint-Sauveur*, Capitaine dans le même Régiment ; — 7. André-Louis, Docteur en Théologie de la Maison & Société de Navarre, mort Prévôt de Clermont en Beauvoisis, où son frere lui a succédé ; — 8. Marguerite-Françoise, Religieuse Ursuline à l'Isle en Venaissin ; — 9. Elisabeth-Alexandrine, Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame à Avignon ; — 10. Gabrielle, mariée, en Octobre 1742, avec noble *Hercule de Massip*, Seigneur de Bouillargues, co-Seigneur de Claransac en Languedoc, établi à Nismes ; — 11. Thérese-Marie, Religieuse Carmelite à Carpentras ; — 12. & Marie-Geneviéve, morte en bas-âge.

IX. Charles-François d'Inguimbert, Seigneur de Saint-Victor, co-Seigneur de la Garde-Pareol, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, où il entra en 1733, après avoir servi deux ans dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, a fait toutes les campagnes du Rhin, de Bohême & de Flandres, jusqu'en 1753, qu'il s'est retiré. Il a mérité les éloges du Prince *de Conty*, au passage du Rhin, & à la défense de Bobstatt, le 19 Juillet 1745, & il eut la Croix de Saint-Louis après la prise de Mastricht, en 1748. Il a épousé, le 23 Février 1751, *Louise-Elisabeth de la Fare*, Marquise de Lopis, Baronne du Saint-Empire Romain, par Diplôme de l'Empereur Ferdinand IV, à un de ses ancêtres, tenue sur les Fonts Baptismaux par le Prince *de Conty* & la Princesse sa mere, à Carpentras, en 1730 ; fille d'*Antoine de la Fare*, Marquis de Lopis, Baron du Saint-Empire & Chevalier de Saint-Louis, & de *Jeanne-Catherine de Tonduti*, Marquise de Malijac. Il n'y a point encore d'enfans de ce mariage.

Branche des Barons de Theze.

IV. Pierre d'Inguimbert, I. du nom, second fils de Barthelemi & de *Marguerite Athenosi*, s'établit à Carpentras, où on le voit compris, en 1584, à l'Hôtel-de-Ville, au nombre des Conseillers de l'Ordre des Nobles d'Epée. Il est qualifié de Capitaine dans plusieurs actes. Le Roi Henri IV. lui donna un Brevet de Capitaine de 50 hommes d'armes, le 30 Janvier 1593, daté de Choisy,

dans lequel il est qualifié *Ecuyer*. Il testa le 18 Juillet 1598, & fit ses trois garçons héritiers. Il avoit épousé, en 1560, *Catherine de Mercier*, fille d'*Honoré* & de *Madelene de Geffrois*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Solon, établie à Carpentras, rapportée ci-après; — 3. THOMAS, auteur de celle des Seigneurs de Saint-Veran, éteinte dans MARIE D'INGUIMBERT, Dame de Saint-Veran, alliée, le 22 Juin 1727, à *Joseph-Etienne-Michel de Conceil*, Seigneur de Saint-Romans, de la ville d'Avignon. Le Marquis de Conceil, leur fils, Officier aux Gardes-Françoises, a été député de la ville d'Avignon auprès du Roi, à l'occasion de la réunion de cette Ville à la Couronne de France, depuis rendue au Pape par Sa Majesté; — 4. JEAN, Ecclésiastique, Prieur Commendataire de Grandbois, Diocèse d'Aix, mort avant son pere; — 5. ANGÉLIQUE-JEANNE D'INGUIMBERT-DE-SAINT-VERAN, tante de Madame de *Conceil*, mariée, le 20 Février 1706, à *Pierre de Mathei*, de la ville de Carpentras, dont la postérité subsiste aujourd'hui; — 6. MADELENE, mariée, le 3 Juin 1581, à *Pompée de Jouffrois*, Seigneur de Fonture; — 7. & FLEURIE, épouse de *Jean de Benedicti*, d'où descendent les Comtes de *Gabrieli* & les Florans de Carpentras.

V. CHARLES D'INGUIMBERT, Seigneur de Pramiral, par l'acquisition qu'il en fit en 1618, transigea, avec ses freres, pour la succession de leur pere, en 1599. Il fut honoré, par le Pape PAUL V, de l'Ordre de l'Eperon-d'Or, & il est dit dans le Bref qu'il est *issu de noble race & lignée*; testa le 5 Mars 1644, & eut de *Claire de Raffeli*, fille d'*Elzear*, Seigneur de la Roque, & de *Louise de Tertulle*, qu'il avoit épousée le 28 Novembre 1598: — 1. PIERRE, qui a continué la descendance; — 2. FRANÇOIS, Prévôt du Chapitre de Vaison; — 3. CHARLES, Doyen, crossé & mitré de l'Eglise de Grignan; — 4. JEAN-BATISTE, dont nous parlerons avant son frere aîné; — 5. FRANÇOISE, mariée, en 1642, à *André des Seguins*, Seigneur de Piegon. Cette branche de Seguins est éteinte dans les Dames de *Châteauvieux*, Marquise de Pazzi, & de *Pellissier-Saint-Ferreol*.

JEAN-BATISTE D'INGUIMBERT épousa, 1°. *Anne de Cohorn*, fille de *Thomas*, & de *Marguerite de Sigoyer*; & 2°. le 8 Avril 1648, *Sybille de Julliani*. Du premier lit il eut: — FRANÇOIS D'INGUIMBERT, mort en 1668; & du second; — 1. JOSEPH ESPRIT, qui suit; — 2. DOMINIQUE, Ecclésiastique; — 3. MARGUERITE, mariée à *Paul-Ignace d'Ogier*, à Carpentras.

JOSEPH-ESPRIT D'INGUIMBERT épousa, le 18 Décembre 1681, *Anne de la Plane*, fille de *Jean-François*, & de *Richarde de Sillia*. Il eut de cette alliance: — 1. DOMINIQUE-JOSEPH-MARIE, dont nous allons parler; — 2. SIFFREN, Chanoine de la Cathédrale de Cavaillon; — 3. CLAIRE, mariée à *Jean-Pierre de Fabre*, Seigneur de Saint-Veran, de la ville de Vaison. Leur fils, *N... de Fabre Saint-Veran* a hérité des biens de ce rameau, & en porte le nom & les armes; — 4. & une autre fille, Religieuse à Carpentras.

DOMINIQUE JOSEPH-MARIE D'INGUIMBERT, né à Carpentras le 16 Août 1683, entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, & s'y rendit habile dans les sciences Ecclésiastiques. Le desir d'une plus grande perfection l'engagea à prendre l'habit de Citeaux, dans la Maison de Buon-Solano, où son mérite le fit parvenir aux premieres charges. Envoyé à Rome pour les affaires de la Maison, il s'acquit l'estime du Pape CLÉMENT XII. Ce Pontife le nomma, en 1728, Archevêque de Théodorie *in partibus*, & Evêque de Carpentras en 1735; son discernement & ses lumieres éclaterent en cette place, autant que sa charité. Il vécut toujours en simple Religieux, & les richesses qu'il épargna ne furent ni pour lui ni pour ses parens. Il institua les pauvres ses héritiers universels, fit bâtir un vaste & magnifique Hôpital, & s'est immortalisé par la fondation d'une Bibliothéque immense & précieuse, qu'il a rendue publique à Carpentras, & dont le Pape BENOÎT XIV. a confirmé la publicité & l'économie, par une Bulle du 25 Janvier 1746; c'est au Prélat fondateur que le Pape a adressé cette Bulle, monument sincere pour le progrès des Lettres, & de la générosité de cet illustre & pieux Evêque, mort à Carpentras en 1757, des suites d'un accident d'apoplexie, âgé de 75 ans. *Piganiol de la Force*, dans sa Description de la France, en parlant de *Carpentras*, dit qu'il n'a vu de remarquable dans cette Ville, que l'Evêque,

la Bibliothéque que ce Prélat y a fondée, & l'Hôpital immense qu'il y a fait bâtir. Il est connu dans la République des Lettres par des ouvrages aussi curieux que sçavans. Voyez sur ce Prélat le *Dictionnaire des Gaules*, par l'Abbé d'*Expilly*, au mot *Carpentras*; *Moréri*, & le *Dictionnaire des Hommes Illustres*.

VI. PIERRE D'INGUIMBERT, II. du nom, Seigneur de Pramiral, Melve, Levens, & co-Seigneur de la Motte-du-Caire, qu'il acquit, en 1650, de son beau-frere, le Baron *de Theze*, fils aîné de CHARLES, Seigneur de Pramiral, & de *Claire de Raffeli*, testa en 1652, peu de jours avant sa mort. Il avoit épousé, le 25 Janvier 1637, *Marguerite du Serre*, fille de *Daniel*, Seigneur de Chaliot, Theze, Melve, Orciere, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne de Poligny*, & niéce de *Charles-Salomon du Serre*, Evêque de Gap, qui signa à leur contrat de mariage. De cette alliance vinrent: — 1. JOSEPH-DAVID, Sieur de Levens, mort sans postérité; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 3. LOUIS, Prévôt de l'Eglise de Vaison; — 4. JEAN-BATISTE, auteur de la branche d'INGUIMBERT-PRAMIRAL, établie à Lyon & à Metz, rapportée ci-après; — 5. ANGÉLIQUE, mariée, en 1657, avec *Pierre-Siffren de Gualtery*, Seigneur du Baucet, dont descendoit *Joseph-François de Gualtery*, Evêque de Vaison. La famille de *Gualtery* s'est éteinte dans les Baronnes *de Theze & d'Oizelay*; — 6. MARGUERITE, mariée, le 28 Août 1674, avec *Jacques-Joseph de Gautier-de-Girenton*. Leur fils, le Marquis *de Châteauneuf*, Maréchal-de-Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, a laissé trois filles, dont l'une mariée à *N... de Pontevès*, Seigneur de Baudun, de la ville de Riès en Provence; — 7. & CLAIRE, Religieuse à l'Abbaye de la Madelene, Ordre de Cîteaux.

VII. CHARLES-FRANÇOIS D'INGUIMBERT, Seigneur de Pramiral, Melve, & Levens, se maria, le 4 Janvier 1666, avec sa parente, *Marguerite d'Orléans-de-la-Motte*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Motte, & de Dame *Marie des Seguins-des-Baumettes-d'Aubignan*, dont: — 1. JOSEPH, que sa mauvaise santé empêcha d'entrer au service; — 2. FRANÇOIS-GASPARD, qui suit; — 3. PIERRE-VICTOR, Sieur de Melve, Capitaine dans un des Régimens que le Comté Venaissin fit lever pour la guerre du Pape contre l'Empereur, en 1709; — 4. ANTOINE, Sieur de Pramiral, Officier au même Régiment, & ensuite Lieutenant de la Compagnie d'Avignon au Régiment des Gardes de Sa Sainteté, mort à Rome en 1744; — 5. CATHERINE, Religieuse au Monastere de Sainte-Ursule, à Carpentras; — 6. & URSULE-ROSE, épouse de *Jean-Batiste de Glandevès d'Aubignosc*, de la ville de Forcalquier. Cette branche de *Glandevès* s'est éteinte dans les Dames *de Vilars*, d'*Autrive* & *de Digne* en Provence.

VIII. FRANÇOIS-GASPARD D'INGUIMBERT DU SERRE DE PRAMIRAL, Baron de Theze, prêta hommage des Terres de Melve & de Levens en 1710. Il hérita, en 1718, de *Renaud du Serre*, son oncle, de la Terre de Theze, & de la charge de Sénéchal de Sisteron; & depuis les biens de cette branche *du Serre*, éteinte dans *Christine du Serre*, sœur de *Renaud*, Baron de Theze, sont passés dans la branche d'INGUIMBERT-PRAMIRAL. Cette *Christine du Serre*, morte en 1765, avoit épousé *Gaëtan Gradenigo*, noble Vénitien, dont vint: — *Gaëtana Gradenigo*. FRANÇOIS-GASPARD D'INGUIMBERT rendit hommage de la Terre de Theze en 1719, & se maria, le 25 Mars de la même année, avec *Marie-Rose de Vesc de Briancourt*, fille de *Pierre*, Marquis *de Vesc*, & de *Thérese-Lucréce de Bellis*, Dame & Baronne de Roays. De ce mariage sont issus: — 1. JOSEPH-CHARLES, qui suit; — 2. PIERRE-HYPPOLITE, ci-devant Capitaine au Régiment de Penthievre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la Citadelle d'Arras; — 3. ANTOINE-XAVIER-FRANÇOIS-DE-PAULE-GABRIEL, Capitaine au même Régiment, marié, le 18 Février 1767, avec *Jeanne-Henriette de Pradel*, fille de feu *Jean-Batiste*, ci-devant Capitaine des troupes, employées pour le Roi à la Louisianne, & d'*Alexandrine de la Chaise*. Les armes *de Pradel* sont: *de sable, au lion passant d'argent; au chef d'or, chargé de trois billettes d'azur*; — 4. URSULE-LOUISE; — 5. MADELENE-ANGÉLIQUE, mariée, en 1758, à *Jean-Batiste de Fournier de Chanvert*, Officier de Cavalerie, neveu du Marquis d'Aultanne, Lieutenant-Général, dont — *Catherine-Caroline-Gaëtane*,

née le 7 Août 1759 ; — 6 & 7. CLAIRE-THÉRESE & MARGUERITE-AGATHE, mortes en bas âge.

IX. JOSEPH-CHARLES D'INGUIMBERT DU SERRE-DE-PRAMIRAL, Seigneur, Baron de Theze, & de Melve, Grand Sénéchal de la Viguerie de Sisteron, a épousé, le 11 Janvier 1749, *Marie-Madelene-Anatolie de Gualtery*, sa cousine, fille de *Xavier*, Seigneur du Baucet, & de *Marie-Madelene-Gabrielle-Matilde de Serre de la Marine*, dont : — LOUIS-CYPRIEN D'INGUIMBERT, né le 26 Septembre 1749, & mort au mois d'Avril 1764.

Branche d'INGUIMBERT-PRAMIRAL, établie à Lyon & à Metz.

VII. JEAN-BATISTE D'INGUIMBERT-DE-PRAMIRAL, Capitaine au Régiment de Lyonnois, Major de la ville de Lyon, quatrieme fils de PIERRE, II. du nom, & de *Marguerite du Serre*, épousa, le 10 Décembre 1682, *Marie Pernon de Fournel*, Dame de Bayere, Baronne de Châtillon, fille de *Maurice*, Conseiller au Conseil souverain de Dombes, & de *Marie de Berard*, dont : — 1. CAMILLE, qui suit ; — 2. JEAN-MARIE, Lieutenant-Colonel au Régiment de Penthievre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort le 30 Juin 1767. Il avoit épousé à Metz, le 21 Septembre 1720, *Marguerite-Pétronille d'Herbelet*, fille de *Nicolas*, premier Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons, & de *Susanne de Montigny*. De ce mariage sont issus : — (a) JEAN-CAMILLE, mort en 1749, Capitaine au Régiment de Penthievre ; — (b) MARIE-ESTHER ; — (c) MARIE-ANNE, Religieuse aux Ursulines à Metz ; (d) & MARGUERITE-CHARLOTTE, mariée à *N... le Duchat*, de la ville de Metz ; — 3. GUILLAUME, mort *Capitaine*, au Régiment de Sourches, Infanterie ; — 4. MARIE-ANNE, femme, le 22 Septembre 1721, de *Henri de la Rochette de Baubigneux*, Seigneur de Bonneville, ancien Capitaine au Régiment de Ponthieu, & Chevalier de Saint-Louis ; — 5. GENEVIÉVE, mariée le 26 Août 1723, à *Pierre-Jean-Batiste de Luzi*, Seigneur des Bordes-la-Fayole.

VIII. CAMILLE D'INGUIMBERT DE PRAMIRAL, Baron de Châtillon en Lyonnois, & de Bayere, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Sourches, épousa, le 19 Août 1719, *Elisabeth de Chapuis*, fille de *Jean*, Seigneur de la Faye, & de Dame *Catherine de Bailly* : il n'en a eu que des filles, sçavoir : — 1. MARIE D'INGUIMBERT, Baronne de Châtillon, mariée, le 29 Novembre 1745, avec *Augustin*, Comte *de Foudras*, morte sans enfans en 1746 ; — 2. FRANÇOISE, Religieuse de Sainte-Claire à Montbrison ; — 3. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse à la Visitation de la même ville ; — 4. CATHERINE-FRANÇOISE-BLANDINE, mariée, le 15 Janvier 1755, avec *Louis de Luzi de Pelissac*, Seigneur de Bresson, Paroisse de Moissieux en Dauphiné, ancien Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 5. & MARIE-ANNE, alliée, le 18 Juillet 1757, à *Claude-Ferdinand*, Marquis *de Foudras*, Cornette dans la Colonelle Générale. Ainsi cette branche est fondue dans la Maison de *Foudras*, par un double mariage, & dans celle de *Luzi*.

Branche d'INGUIMBERT-SOLON, établie à Carpentras.

V. FRANÇOIS D'INGUIMBERT, second fils de PIERRE, I. du nom, & de *Catherine de Mercier*, fut institué co-héritier de son pere, par son testament du 8 Juillet 1598. Il épousa, à Pernes le 17 Décembre 1600, (*Pierre Girardi*, *Notaire*) *Delphine de Cheilus*, d'une ancienne Noblesse, dont aujourd'hui l'Evêque de Cahors. Elle est fille de *Jean*, & de *Louise d'Alleman de Châteauneuf*. Ce mariage fut célébré en présence de *Catherine de Mercier*, de CHARLES D'INGUIMBERT, de *César de Cheilus*, frere de la mariée, de *Charles des Seguins*, Seigneur de Piegon, de *Quintin Theisson-de-Blachet*, &c. La dot fut de 2000 écus d'or. Il testa, le 14 Juillet 1623 à Carpentras, devant *François Figurat*, Notaire ; & après avoir choisi sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Antoine, en l'Eglise des Freres Mineurs de cette ville, où avoit été inhumé son pere, & ordonné des legs aux Eglises, à sa mere & à ses enfans, il institue sa femme

héritiere, avec substitution à ses enfans, par droit d'aînesse, fait exécuteurs de ses volontés, *Paul de Florans*, Chanoine, Pénitencier de la Cathédrale, & *Barthelemi Bledier*, Chanoine de la même Eglise. *Pierre de Soubirats*, *Etienne d'Alleman*, Sieur de Longchamp, *Jacques d'Alleman*, Seigneur de Châteauneuf, & *Jean de Benedicti*, furent témoins à ce testament. *Delphine de Cheilus*, sa femme, testa le 20 Octobre 1645, en faveur de SOLON D'INGUIMBERT, l'un de ses enfans, & nomma pour exécuteurs de son testament, *Thomas de Cheilus*, Sieur de Saint-Jean, & *Pierre de Chaussande*, Sieur de Saint-Romain, ses neveux. Les témoins furent *Paul Pelletier-de Gigondas*, Prévôt de la Cathédrale, *Emmanuel Ubaldini*, Chanoine de la même Eglise, &c. Leurs enfans furent : — 1. CÉSAR D'INGUIMBERT, à qui *Catherine de Mercier*, son ayeule, fit donation de tous les droits qu'elle prétendoit sur l'héritage de son pere, devant *François Figurat*, Notaire à Carpentras, le 5 Décembre 1623. Il eut un légs de sa mere de 500 écus; — 2. ESPRIT, Religieux Récollet, nommé *Marc-Chérubin*, à qui son pere laissa un legs de 100 florins; — 3. FRANÇOIS, aussi Religieux Récollet, sous le nom de *Joseph-François*; — 4. SOLON, qui suit; — 5. LOUIS, employé avec ses freres dans le testament de leur pere, pour 1000 écus; — 6. CHARLES, né en 1616; — 7. & YVES D'INGUIMBERT, Religieux Capucin.

VI. SOLON D'INGUIMBERT, par qui cette branche est connue, à cause de la singularité de son nom, acheta, par contrat passé devant *François Figurat*, Notaire à Carpentras, le 30 Août 1646, de *Joachim* & d'*André Doria*, une maison située dans la ville de Carpentras, sur la Place, ou plan Doria, qui sert d'habitation à ses descendans. Il épousa, par contrat passé devant le même Notaire, le 15 Février 1638, en présence de sa mere, *Marie de Soubirats*, (dont les armes sont : *d'or, au coq de sable crêté, & barbelé de gueules, posé sur une montagne à six coupeaux de sable*,) fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite des Seguins des Baumettes*, qui fut présente au mariage de sa fille, avec *Esprit* & *Louis de Soubirats*, Sieur de Saint-Castour ses enfans, qui la doterent de 2000 écus à elle légués, par testament de leur pere, devant *Yves Martin*, Notaire à Carpentras : sa mere lui donna en outre 1000 écus. CÉSAR D'INGUIMBERT, frere de SOLON, *Jean Scipion de Fougasse*, Baron de Sampson, *Jean-Thomas des Armands*, &c. furent présens à son contrat de mariage. De cette alliance, vinrent : — CÉSAR-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ESPRIT-FRANÇOIS, né en 1640; — 3. ESPRIT-JOSEPH, né en 1641, — 4. JOSEPH-FRANÇOIS, né en 1642, Capitaine au Régiment de la vieille Marine, Infanterie; — 5. PIERRE-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Gadagne, au service de la République de Venise. *Voyez l'article de Gallien-Gadagne, Tome 2, de l'Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin, d'Avignon, & de la Principauté d'Orange*; — 6. PAUL, Sieur de Serresan, né en 1647, Garde Marine au département de Toulon, mort fort jeune; — 7. ANTOINE-FRANÇOIS, dit SOLON, Enseigne, & puis Capitaine dans le Régiment de la Marine, sous le Comte *de Tonnay-Charante*, Colonel par Commission de 1668 & de 1684; — 8. & JEAN-BATISTE, né en 1654, Religieux Récollet d'un grand mérite, qui refusa l'Evêché de Lavaur, que le Roi lui fit offrir. Sa mémoire est recommendable, chez les Récollets.

VII. CÉSAR-FRANÇOIS D'INGUIMBERT épousa, du vivant de son pere, par contrat passé le 6 Novembre 1686, par devant *Charles Aymar*, Notaire à Carpentras, *Jeanne de Robaud*, fille de *Jean-Batiste*, & de *Louise-Yolande de Lazaris*. La Famille de *Robaud* s'est éteinte dans cette branche d'INGUIMBERT. *Voyez l'Histoire de la Noblesse du Comtat Vénaissin*, &c. CÉSAR-FRANÇOIS D'INGUIMBERT eut de son mariage : — 1. JOSEPH-PIERRE-ANTOINE, qui suit; — 2 & 3. deux filles mortes sans alliance; — 4. & THÉRESE-CHARLOTTE, mariée, le 1 Avril 1723, à *Jean-Joseph-Siffren de Tillia*, Seigneur Marquis d'Olonne, du Rocan, &c. à Carpentras.

VIII. JOSEPH-PIERRE-ANTOINE D'INGUIMBERT, Lieutenant d'un Régiment d'Infanterie, alors *Saint-Simon*, épousa, le 26 Septembre 1716, *Jeanne de Massan*, fille d'*Ignace* & de *Jeanne Planet*. Elle étoit tante de *N... de Massan*, mort

mort à Saint-Domingue en 1762, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Querci, d'une Famille dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile de même & d'un croissant d'argent en pointe.* De ce mariage vinrent : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. IGNACE-LOUIS, Chevalier de Saint-Louis, lequel a servi 25 ans dans le Régiment aujourd'hui Flandres, où il est devenu premier Capitaine. Il a été blessé à l'affaire de Philinghausen, d'un coup de fer à la main gauche, le 16 Juillet 1761, & s'est retiré du service, avec 600 livres d'appointement, en Avril 1768 ; — 3. SIFFREN-ETIENNE, Chanoine de l'Eglise Paroissiale de Carpentras ; — 4. CÉSAR-ANDRÉ, qui n'a pas servi à cause de ses incommodités ; — 5. LOUIS-ALEXIS, Chanoine régulier de Saint-Ruf, en l'Eglise Collégiale de Saint-Jean du Bourg à Carpentras, & Prieur de Saint-Felix ; — 6. XAVIER-BRUNO D'INGUIMBERT, dit *de Montange*, Capitaine au Régiment de Flandres ; — 7. PAUL-FRANÇOIS-SIFFREN, Lieutenant au Régiment de Flandres, tué le 16 Avril 1761, à la défense du siége de Cassel, faisant, comme Lieutenant postiche aux Grenadiers, l'avant-garde d'une des attaques ; — 8. & MARGUERITE-ROSE D'INGUIMBERT, mariée à Sérignan, le 21 Février 1766, avec *Jean-Charles-Henri de Déchargé*, Chevalier Seigneur de la Brachetiere, pardevant *Joseph-Alexis Bariavel*, Notaire à Carpentras.

IX. JOSEPH D'INGUIMBERT, né à Carpentras le 20 Août 1717, a commencé de servir en qualité d'Enseigne dans le Régiment alors de *Tallard*, le 1 Décembre 1733 ; a été fait Capitaine le 17 Janvier 1742, Chevalier de Saint-Louis par Brevet du 1 Mai 1747, n'étant alors qu'à la queue de ce Régiment, dit la Lettre du Ministre Comte *d'Argenson*, & par la satisfaction que le Roi a eu de ses services, & de la maniere distinguée dont il s'est comporté dans la derniere campagne, à la tête de différens détachemens de volontaires, & ce fut sur le bon compte que rendit d'abord feu le Comte, depuis Maréchal Duc *d'Estrées*, qui l'avoit employé, & le Prince *de Conty*. Le Régiment alors de Monaco fut de la course d'Herentals, sous les ordres du Comte *d'Estrées*, qui ramena ensuite sa division à la grande Armée. C'est dans cette marche, que JOSEPH D'INGUIMBERT cotoyant la gauche, avec 150 volontaires, ayant entendu sur la droite, un bruit de mousqueterie, s'y porta avec la plus grande célérité, y surprit dans un fond les Hussards ennemis, qui attaquoient avec avantage une colonne de nos vivres. Il les força de lâcher prise, les poursuivit jusqu'à une espece de pont dont ces Hussards se servirent à propos pour s'échaper. Ils laisserent quelques-uns des leurs, & des chevaux blessés, & abandonnerent plusieurs fourgons pleins de pain, dont il s'étoient déja emparés, & que d'INGUIMBERT renvoya le même jour au quartier général, sous l'escorte de 50 hommes, aux ordres de MM. *de Laval* & de *Saint-André*, Lieutenans de son détachement. Il fut gratifié de 50 ducats par le Comte *d'Estrées* ; continua d'être employé tout le reste de cette campagne, par le Prince *de Conty*, à qui ce Général le présenta, & eut encore plusieurs actions de guerre heureuses & brillantes. La campagne suivante, il fut blessé d'un coup de fer à travers le bras gauche, à la bataille de Lawfeld, le 2 Juillet 1747. C'est ce que marque une lettre du Ministre, du 27 du même mois, qui lui annonce une gratification de 500 livres ; il a été aussi très-dangereusement blessé d'un coup de fer sur la poitrine, à Philinghausen le 16 Juillet 1761 ; étoit encore alors, & depuis trois ans, Capitaine des Grenadiers ; eut dans cette occasion une gratification de 500 livres ; fut cette même année le 1 Janvier 1761 du détachement, que le Comte *de Broglie*, partant de Cassel, fit à Duderstat, où ayant été laissé de garde à l'une des portes la plus près & vis-à-vis les ennemis, avec sa Compagnie, une d'Aquitaine & une de Provence, qu'il commandoit par ancienneté de Régiment, il fit la retraite de toutes les troupes, sous les ordres de M. *de la Borde*, alors Lieutenant-Colonel du Régiment de Condé, Infanterie ; fut obligé de passer au travers des ennemis, qui occupoient déja les principales rues de cette place, y étant entrés par la porte de sa gauche, que les Grenadiers de Navarre avoient eu ordre de quitter un moment avant. Le sieur

Luffiacre, sous-Lieutenant de sa troupe, y fut blessé, & fait prisonnier & 22 Grenadiers y furent tués ou blessés. MM. le Maréchal Duc *de Broglie* & le Comte, son frere, contents de sa conduite, lui firent avoir 1200 livres de gratification. Il s'est encore trouvé avec son Régiment à la défense du siége de Cassel, étant alors premier Capitaine des Grenadiers de son Régiment. Après la levée de ce siége, il fut gratifié de 500 livres, selon la lettre du Maréchal Duc *de Broglie*, datée de Francfort le 26 Mai 1761, qui lui dit : *Je suis très-charmé que le compte, que mon frere & moi nous avons rendu de la maniere distinguée dont vous vous êtes conduit au siége de Cassel, ait pu contribuer à vous obtenir cette grace.* Le Maréchal Duc *de Broglie* joignit à cette lettre celle que M. le Duc *de Choiseul* lui avoit adressée à ce sujet, pour d'Inguimbert, en date de Marly le 23 Mai 1761. Il perdit à la défense de cette Place, comme on l'a dit, le plus jeune de ses freres, fut fait Commandant de bataillon le 20 Juillet suivant; reformé le dernier Février 1763, & remplacé la même année, le premier Octobre, en qualité de Commandant du Régiment des recrues de Nancy, & a obtenu la Commission de Lieutenant-Colonel le premier Février 1766. A la mort de son pere ses affaires domestiques l'ont obligé de quitter le service, & s'est retiré, le 26 Août 1767, avec 1500 livres d'appointement. Il s'est trouvé aux siéges de Philisbourg, de Mons, Charleroi, Namur, à la défense de Cassel; aux batailles de Rocoux, de Lawfeld, d'Astembeck, de Crevelt, de Lutzerberg, de Minden, de Philinghausen, & à toutes les actions de guerre où son Régiment, aujourd'hui Flandres, s'est trouvé. Voyez *les Essais historiques sur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons*, par M. *Roussel aux Régimens Anjou, Roi, & Flandres.* Joseph d'Inguimbert a épousé, par contrat du 18 Mars 1765, *Elisabeth-Victoire de Matty*, fille de feu *Jean-Ange-Veran-Dominique de Matty*; (dont les armes sont : *d'azur, à une fleche lancée d'or.* Supports, *deux aigles*) & de *Catherine de Simon*, dont il n'y a point encore d'enfans. Son contrat de mariage a été passé pardevant *Joseph-Alexis Bariavel*, Notaire de la ville de Carpentras, conjointement avec *Blaze* & *Poncet*, Notaires de Cavaillon.

Les armes d'Inguimbert, sont : *d'azur, à quatre colonnes d'or, avec chacune son piedestal & son chapiteau, surmontées de deux étoiles d'or, la premiere placée au dessus, entre la premiere & seconde colonnes, la deuxieme, entre la troisieme & quatrieme.* Pour supports, *deux lions.* Cimier, *un autre lion sortant à demi-corps de la couronne de Marquis, tenant de ses griffes une légende où est écrit :* Firmantur ab astris. *Mémoire envoyé.*

* INTEVILLE, en Champagne, Diocèse de Langres. Seigneurie près de Bar-sur-Aube, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1647, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 26 Mars & 12 Mai suivans, en faveur de *Pierre le Goux*, Seigneur de la Berchere, premier Président au Parlement de Grenoble, frere de *Denis*, qui lui succéda, & de *Jean-Batiste le Goux*, premier Président du Parlement de Dijon.

Par d'autres Lettres du mois de Mai 1703, registrées le 15 Juin suivant, les Seigneuries d'*Inteville* & de *Juvencourt*, éloignées l'une de l'autre d'une lieue & demie, furent unies & érigées en *Marquisat* en faveur de *Guillaume le Brun*.

INVAL. *Voyez* Roussel-d'Inval.

JOANNIS : Famille qui fait sa demeure à Aix depuis plus de 300 ans, dit l'Auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, *Tom. II*, *p. 38.*

I. Elle est issue de Jean Joannis, Secrétaire des Commandemens du Roi Louis III. d'Anjou, Comte de Provence, en 1433. Il fit plusieurs acquisitions à Aix & dans son Territoire, & fonda un *Obit* dans l'Eglise Paroissiale de Sainte-Ma-

delene; où il souhaita que lui & ses descendans fussent enterrés. Il avoit épousé à Marseille, *Douce de Fournier*, dont :

II. Jean de Joannis, II. du nom, Secrétaire du Roi René, & Avocat pour les pauvres. Il testa le 12 Janvier 1467, & laissa de *Jeanne de la Terre* : — Jean, qui suit ; — & Odille.

III. Jean de Joannis, III. du nom, Viguier royal de Marseille en 1501, fit alliance avec *Madelene de Forlivio-des-Dourbes*, sœur de *Pierre*, Evêque d'Apt, dont : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Jean, Chevalier de Malte, mort Commandant de Comps ; — 3. Jeanne, femme de *Michel de Begut*, de Mayorque, Juge royal de la ville d'Aix ; — 4. & Honorade.

IV. Pierre de Joannis, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Provence, fit une fondation dans l'Eglise de Notre-Dame de la Seds à Aix, en 1522, & épousa, 1°. *Anne de Durand-Fuveau* ; & 2°. *Marguerite de Villemurs*. Du premier lit vint :

V. Jean de Joannis, IV. du nom, célebre Jurisconsulte, élu Assesseur d'Aix, & Procureur du Pays, aux années 1558 & 1578. Il fit acquisition des terres de Châteauneuf & de la Brillane, & testa le 20 Avril 1579. Il eut de *Françoise de Becaris*, qu'il avoit épousée le 9 Juin 1553 : — 1. Arnoux, qui suit ; — 2. Gaspard, tige des Seigneurs de la Brillane ; — 3. Claude, reçu Chevalier de Malte ; — & six filles, mariées dans les Maisons de *Martin*, à Marseille, de *Fargis-Rousset*, de *Gautier-Grandbois*, de *Crose-Lincel*, de *Fabiy-Fabregues*, & de *Glandevès-de-Bignosc*.

VI. Arnoux de Joannis, Seigneur de Châteauneuf, élu Assesseur d'Aix, Procureur du pays, en 1584, Conseiller du Roi au Parlement de Provence en 1586, épousa, par contrat du 3 Février 1578, *Charlotte de Coriolis*, fille de *Louis*, Président à Mortier, & de *Marguerite des Rolands*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2, 3 & 4. Paul, Louis & François, reçus Chevaliers de Malte ; — & trois filles, mariées dans les Maisons de *Doria*, d'*Arbaud-Rognac* & de *Tabaret-du-Chafaut*.

VII. Jean de Joannis, V. du nom, Seigneur de Châteauneuf, reçu Conseiller au Parlement en 1625, épousa, 1°. *Anne de Laurens*, niéce de l'Archevêque d'Arles, dont un fils nommé — Arnoux, mort Jeune ; & 2°. le 26 Février 1619, *Sibille de la Tour-de-Gouvernet*. Il testa le 26 Février 1639, & eut de son second mariage : — 1. Gaspard, qui suit ; — 2. Jean-Batiste, Chevalier de Malte ; — 3. & Locuste, femme de *Jean de Barras*, Seigneur en partie de Melan.

XIII. Gaspard de Joannis, Seigneur de Châteauneuf, servit en qualité de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Marine, & épousa, le 8 Avril 1650, *Marie de Demandols*, Dame de Clumans, fille de *Claude de Demandols*, & de *Madelene de Tabaret*, dont : — 1. Joseph, Seigneur de Châteauneuf, Page du Roi dans la grande Ecurie, mort sans laisser postérité ; — 2. Charles, qui suit ; — 3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maisons de *Bouvar* & de *Gassaud-Beaurepaire*.

IX. Charles de Joannis, reçu Chevalier de Malte & Officier de Galeres, quitta la Croix, & épousa à Marseille *Françoise-Marquise de Lascours*, fille de *Pierre*, de laquelle il a laissé : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Madelene, mariée, sans enfans, avec son cousin, François de Joannis-d'Aigalades ; — 3. Venerande, épouse d'*Elzear de Liotard*, Capitaine d'Infanterie ; — 4. & Françoise de Joannis, mariée à *Joseph de Chaylan*, Seigneur en partie de Mouriès.

X. Charles de Joannis-Chasteauneuf, II. du nom, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Officier des Galeres du Roi, fait sa résidence à Manosque. Il a épousé, 1°. Demoiselle *N... d'Arquier-Barbegaud*, de la ville d'Arles, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2°. Demoiselle *N... de Gassaud*, sa cousine-germaine.

Seigneurs de la BRILLANE.

VI. GASPARD DE JOANNIS, Seigneur de la Brillane, second fils de JEAN IV, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoise de Becaris*, épousa *Marguerite de Garnier*, fille de *Charles*, Seigneur de la Galiniere, & de *Madelene de Rascas-de-Rousset* Leurs enfans furent : — 1. BONIFACE, qui suit ; — 2 & 3. GASPARD-ALEXANDRE, & JEAN-AUGUSTIN, reçus Chevaliers de Malte aux années 1637 & 1639.

VII. BONIFACE DE JOANNIS, Seigneur de la Brillane & d'Aigalades, reçu Avocat-Général en la Chambre des Comptes, Aides & Finances, en 1648, épousa *Elisabeth d'Amat*, fille d'*André*, Seigneur de la Coste-Giraud & de Vivier, & de *Madelene Flours-de-la-Palu*. De ce mariage naquirent : — 1. ANDRÉ, qui suit ; — 2. CHARLES, rapporté après son aîné ; — 3, 4, 5 & 6. quatre autres fils, reçus Chevaliers de Malte ; — 7 & 8. & deux filles, dont l'une fut Religieuse aux Dames de la Miséricorde d'Aix, & l'autre mariée à Draguignan, avec *Joseph de Brun-de-Boade*.

VIII. ANDRÉ DE JOANNIS, Seigneur d'Aigalades & de la Brillane, laissa de son mariage, avec *Hortense de Perier*, de Flayosc : — 1. FRANÇOIS DE JOANNIS, qui n'a point d'enfans de MADELENE DE JOANNIS-CHASTEAUNEUF, sa cousine ; — 2. & N... DE JOANNIS, mariée à *N... de Flours*, de Meaux.

VIII. CHARLES DE JOANNIS, second fils de BONIFACE, Seigneur de la Brillane, fut élu second Consul d'Aix en 1719, & épousa *Gabrielle de Demandols* la Palu, veuve du Marquis *de Villeneuve-la-Gaude*. Il a laissé : — LOUIS DE JOANNIS-LA-BRILLANE, qui n'étoit pas encore marié en 1759.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé d'argent ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* On peut encore consulter, sur cette Famille, l'Abbé *Robert*, dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II, pag.* 237.

JOANNIS : Autre Famille sortie de Florence & établie à Pertuis, où elle a toujours vécu d'une maniere fort honorable depuis son arrivée dans cette Ville.

ANDRÉ DE JOANNIS, fils de LOUIS, Juge de Pertuis, & de Dame d'*Arnaud*, fut Commissaire du Roi en Provence. Il s'établit à Aix, où il épousa *Elisabeth de Faudran*, le 17 Avril 1652. De ce mariage vinrent : — JOSEPH, qui suit ; — & ANDRÉ DE JOANNIS, Chevalier de Saint-Louis. Il avoit servi pendant long-tems dans le Régiment de Normandie, fut Commandant pour le Roi de la ville de Mantoue, & est mort à Aix le 17 Décembre 1754.

JOSEPH DE JOANNIS, reçu Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 14 Octobre 1686, fut gratifié par le Roi d'une pension annuelle, en récompense de ses services, l'an 1714, & reçu Procureur-Général en la même Cour le 23 Mai 1720. Il épousa *Claire de Glandevès*, dont :

TOUSSAINT DE JOANNIS, reçu dans la charge de Procureur-Général, qu'il exerça conjointement avec son pere, le 28 Mars 1726. Sa Majesté érigea en Fief, sous le nom de JOANNIS, un domaine considérable qu'il avoit à Pertuis, par Lettres-Patentes du 12 Juillet 1754. Il a eu, de son mariage avec Demoiselle *Thérese d'Alemand*,

ANDRÉ-MARC-ANTOINE DE JOANNIS, Seigneur de Joannis, reçu Procureur-Général le 26 Mai 1755.

Il y a une seconde branche de cette Famille établie à Apt. Elle a donné plusieurs Officiers aux armées de nos Rois, & a aujourd'hui pour chef :

FRANÇOIS-LOUIS DE JOANNIS, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, qui a obtenu du Roi des Lettres de relief de Noblesse le 24 Janvier 1710, enregistrées aux Archives du Roi en Provence, le 8 Août 1713. De *Rose de Bezaude*, qu'il a épousée par contrat du 16 Août 1712, est issu :

FRANÇOIS DE JOANNIS, qui a servi en qualité d'Officier, & a épousé, le 12 Octobre 1742, *Marie d'Almaric-Brissan*. Son fils aîné, — N... DE JOANNIS, étoit Officier des Vaisseaux du Roi en 1759.

Les armes de cette Famille sont les mêmes que celles de la précédente. *Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, pag.* 41.

JOBELOT : Famille noble dont étoit

JEAN-FERDINAND JOBELOT, premier Président du Parlement de Besançon, né à Gray en Franche-Comté. Il a passé par tous les degrés de la Robe, avec un applaudissement général de toute la Province; s'est appliqué particulierement à maintenir dans ce Parlement la vigueur des Loix, l'observation des Ordonnances, l'exactitude & le bon ordre parmi ceux qui le composoient alors, & a eu la confiance & l'estime du Roi LOUIS XIV. & de ses principaux Ministres. Comme il est mort, sans enfans, à l'âge de 82 ans, il a fait don de la plus grande partie de ses biens à l'Hôpital de Besançon, qui lui doit son principal établissement, le bon ordre & la magnificence de ses bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus distingués du Royaume. Le Président JOBELOT a laissé trois neveux, sçavoir: CLAUDE-ANTOINE JOBELOT, Seigneur de Montureux (fils de son frere), ci-devant Président à Mortier au même Parlement de Besançon. Les deux autres (fils de sa sœur) sont: — *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angirey, ci-devant Conseiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté; — & *Jean-Batiste Baulart*, Baron de Rigny. *Moréri*, Edition de 1759. Selon *Dubuisson*, elle porte pour armes: *de sable, à la Salamandre couronnée d'or, sur des flammes de gueules.*

* JODAINVILLE: Terre dans la Beauce, appartenant à la Maison de *Prunelé*, & dont une branche cadette a pris le nom. *François de Prunelé*, Seigneur de Jodainville, en partie, mourut vers l'an 1651, sans avoir été marié, & ses biens passerent à ses sœurs. *Voyez* PRUNELÉ.

JOHANNE DE LA CARRE: Famille noble de la ville de Mauléon de Soule, dont les titres ont été brûlés dans deux incendies qui, dans le XVe siécle, consumerent cette ville de Mauléon. Voici ce qu'on lit, sur cette Famille, dans le *Mercure de France* du mois de Mai 1726, *p.* 1069.

ARNAUD DE JOHANNE-DE-LA-CARRE, Ecuyer, Seigneur de Mauléon, de Saumeri & des Landes, fut le premier de sa Maison qui passa du pays de Béarn, d'où elle étoit originaire, dans le Blaisois, sous le regne de HENRI III. Ce fut *Menaud de la Carre*, son oncle maternel, Seigneur de Saumeri, Conseiller & Aumônier du même Roi HENRI III, qui le fit venir dans le Blaisois, & lui donna sa Terre de Saumeri. Lui-même y avoit été attiré par *Bernard de Ruthie*, Abbé de Pont-le-Voy, & Grand-Aumônier de France, son parent. ARNAUD DE JOHANNE fit plusieurs acquisitions qu'il joignit à sa Terre de Saumeri, en 1586, & les années suivantes, & se maria, en 1593, avec *Cyprienne Rousseau*, veuve de noble homme *Pierre Morin*, Seigneur de Villecellier & des Montignis, Contrôleur-Général-Provincial ordinaire des Guerres, ès Pays & Gouvernement d'Orléans, Berri, Blaisois, Dunois, Vendômois, Touraine, Maine & Anjou, & niéce de *Sébastien Malier*, Trésorier général de France en la Généralité d'Orléans, alors transférée à Blois.

Ce fut en faveur de cet ARNAUD DE JOHANNE que HENRI IV. fit expédier des Lettres-Patentes le 4 Novembre 1598, par lesquelles Sa Majesté déclare qu'elle avoit « particuliere connoissance de sa Maison & Famille, & du lieu dont il est » issu, même d'une bonne partie de ses parens & prédécesseurs, qui sont de» meurans & habitués dans son Royaume de Navarre & pays de Basque, n'étant » aussi raisonnable que le changement de demeure qu'il a fait d'une de nos Pro» vinces à une autre, lui change en rien la qualité où Dieu l'a fait naître, & » en laquelle il a toujours vécu; elle veut & enjoint à ses Commissaires, pour » le réglement des Tailles en la Généralité d'Orléans, que si dans leurs procès» verbaux, ou ailleurs, ils ont déclaré icelui Sieur *de Saumeri*, non taillable, à » cause de ses offices seulement, ils ayent à l'en faire rayer & bisser, comme

» étant contre toute raison & justice, voulant ledit Sieur *de Saumeri* être tenu, » censé & réputé, tant par eux que par tous ceux du pays où il est habitué, pour » *Gentilhomme issu de noble race & famille*, & qu'en cette qualité, lui, ses enfans » & postérité, jouissent de tous les privilèges des autres Gentilshommes du » pays, &c. » Ces Lettres furent enregistrées au Bureau de la Commission de l'Election de Blois, le 3 Février 1599.

Arnaud de Johanne ne s'en tint pas seulement à ces Lettres, il fit faire une Enquête en 1613, à Mauléon de Soule, où furent entendus plusieurs témoins, les uns de 90 ans, les autres de 80 & de 75, entr'autres, *Arnaud de Maytie*, Evêque d'Oleron, par laquelle il paroît qu'Arnaud de Johanne, natif de Mauléon, y avoit sa Maison noble, & domicile originaire paternel, dit *de Johanne* & *de Mauléon*, avec les terres, fiefs, cens & autres droits & appartenances d'icelle Maison de Johanne ; qu'il étoit fils d'un autre Arnaud de Johanne, Ecuyer, Seigneur, dudit lieu, & de *Gratiane de la Carre*, que celui-ci étoit fils de feu Evenot, Sieur de Johanne, Ecuyer, &c. que tous les titres de ladite Maison noble de Johanne ont été brûlés deux fois, dans l'intervalle de 75 ans.

Cet Arnaud de Johanne, mari de *Cyprienne Rousseau*, rendit des services importans aux Rois Henri III, Henri IV. & Louis XIII ; remplit différentes charges, & fut honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat le 27 Avril 1616, dont il prêta serment entre les mains du Chancelier *de Silleri*, le 29 du même mois, & mourut dans un âge très-avancé, en 1641. Il eut de son mariage :

François de Johanne-de-la-Carre, Chevalier, Seigneur de Saumeri, premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston, Duc d'Orléans, Capitaine des Chasses de son Comté de Blois, & Capitaine de son Château & Parc de Chambord. Il mourut en 1661, laissant de *Charlotte Martin*, son épouse, fille de *Daniel*, Ecuyer, Sieur de Villiers, Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres dans la Généralité d'Orléans,

Jacques de Johanne-de-la-Carre, Marquis de Saumeri, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, Capitaine du Château & Parc de Chambord, & Grand-Maître des Eaux & Forêts au Département de l'Isle de France, mort le 4 Mai 1709, âgé de 87 ans. Il avoit épousé, le 26 Février 1650, *Catherine Charron*, fille d'*Isaac*, dont : — Jacques-François, qui suit ; — & Jean-Batiste, rapporté après son aîné.

Jacques-François de Johanne-de-la-Carre, Marquis de Saumeri, Gouverneur & Capitaine du Château Royal de Chambord, Gouverneur & Grand-Bailli de Blois, Gouverneur des Isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite, dites *Lerins*, sous-Gouverneur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri, épousa *Marguerite-Charlotte de Montlezun-de-Besmeaux*, dont : — 1. Jean-Batiste, qui suit ; — 2. Alexandre, Evêque de Rieux en 1728, mort en 1747, âgé de 67 ans ; — 3. & N... de Johanne, Baron de Chaimerolles.

Jean-Batiste de Johanne-de-la-Carre, Marquis de Saumeri, Maréchal des Camps & Armées du Roi, sous-Gouverneur de Sa Majesté Louis XV, & Envoyé près du feu Electeur de Baviere, mort à Paris le 5 Mai 1726, âgé de 48 ans, avoit épousé *N... de Lucé*, fille de *N... de Lucé*, Receveur général des Finances de Bordeaux, & veuve de *N... de Chamillart-de-Viliette*. De ce mariage est issu :

Louis-Georges de Johanne-de-la-Carre, Marquis de Saumeri, Gouverneur & Grand-Bailli de Blois, & Gouverneur du Château Royal de Chambord. Il a épousé, le 2 Juin 1756, *Henriette-Françoise de Menou*, fille de *Louis-Joseph*, Comte *de Menou*, Baron de Pont-Château, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de feu *Marie de Charitte*.

Jean-Batiste de Johanne-de-la-Carre, Comte de Saumeri, second fils de Jacques, & de *Catherine Charron*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Orléanois, premier Maître-d'Hôtel de la Duchesse *de Berri*, Gouverneur de Salins, dans le Comté de Bourgogne, avoit été premier Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde

du Roi, & mourut le 27 Août 1738. Il avoit épousé, en Janvier 1683, *Marie-Madelene de Lissavide*, décédée le 9 Septembre 1723, âgée de 55 ans, fille de *Louis de Lissavide*, Commissaire ordinaire des Guerres au Département de Dauphiné, & de *Denise Oudart*, dont, entr'autres enfans : — 1. JEAN-NICOLAS, dit *le Marquis* DE JOHANNE, mort en Juin 1757, à Berattes, près de Château-Thierri, âgé de 53 ans ; — 2. ALEXANDRE-FRANÇOIS, dit *le Comte de Saumeri*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier des Vaisseaux du Roi ; — 3. & ALEXANDRE DE JOHANNE, appellé *le Chevalier de Saumeri*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Mestre-de-Camp de Cavalerie. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*. Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un lion d'or ; au 2 & 3 parti au 1 d'azur, à 3 fasces d'or ; & au 2 de sable, à 3 coquilles d'argent.*

* JOIGNY : Ville en Champagne, Diocèse de Sens. Elle a eu ses Comtes particuliers dès le Xe siécle.

Renaud, I. du nom, Comte de Sens, fit bâtir le Château de Joigny, & mourut en 996. *Fromond*, IIIe Comte de JOIGNY, petit-fils de *Renaud* I, laissa son Comté de JOIGNY à sa fille *Mantfride*, mariée à *Etienne*, dit *de Vaux*, fondateur de Joinville. D'eux descendoit, au IXe degré, *Jean* II, XVIe Comte de JOIGNY, vivant en 1324. *Jeanne*, sa fille & son héritiere, morte en 1336, avoit épousé *Charles de Valois*, Comte d'Alençon, mort après sa femme. En 1338, il avoit échangé le Comté de JOIGNY, pour plusieurs Terres en Bourgogne, avec *Jean de Noyers*, Seigneur de Vandœuvre, qui fut par conséquent le XVIIIe Comte de JOIGNY. *Louis de Noyers*, XXIIe Comte de JOIGNY, son arriere-petit-fils, mort en 1415, laissa le Comté de JOIGNY à *Marguerite*, sa sœur, mariée à *Guy de la Trémoille*, Seigneur d'Huchon, mort en 1438. *Louis de la Trémoille*, II. du nom, fils de *Guy*, mort en 1467, laissa le Comté de JOIGNY & ses autres biens, au fils de *Jeanne*, sa sœur, morte en 1454. Elle avoit épousé *Jean de Châlon*, Baron de Viteaux, dont vint — *Charles de Châlon*, qui fut le XXVe Comte de Joigny. Celui-ci eut pour héritiere sa sœur *Charlotte de Châlon*, mariée à *Adrien de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle. Leur arriere-petit-fils *Charles de Sainte-Maure*, XXIXe Comte de Joigny, mourut, sans postérité, en 1576. Il eut pour héritiere sa tante *Louise de Sainte-Maure*, sœur de son pere, laquelle épousa *Gilles de Laval*, dont le petit-fils *Guy de Laval*, mort en 1590, fut le XXXIe Comte de Joigny. Il eut pour héritiere *Anne de Laval*, sa tante, sœur de son pere, alliée à *Claude de Chandio*, Seigneur de Bussy. *René de Chandio*, leur fils, eut de la succession de *Laval*, le Comté de JOIGNY, qui fut vendu sur lui par décret, & acquis par *Philibert-Emmanuel de Gondi*, Marquis de Belle-Isle, mort en 1662. Son fils, *Pierre de Gondi*, Duc de Retz, mort en 1676, eut pour héritiere sa fille *Paule-Marguerite-Françoise de Gondi*, morte le 21 Janvier 1716. Elle avoit épousé *François-Emmanuel de Blanchefort-Créquy*, Duc de Lesdiguieres. Leur fils unique étant mort en 1703, *Paule-Marguerite-Françoise de Gondi*, sa mere, fit donation des Duchés de Lesdiguieres & de Retz, & du Comté de JOIGNY, à *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroy, mort le 22 Avril 1734. *Voyez* NEUFVILLE-VILLEROY. La Terre de JOIGNY, dit l'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, vaut au moins 60 mille livres de rente.

JOIGNY DE BELLEBRUNE. De cette Famille étoit

PERNELLE DE JOIGNY, mariée à *François de Vion*, Seigneur de Tessancourt, Gruyer de Saint-Germain-en-Laye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Les armes : *de gueules, à l'aigle d'argent.*

JOIGNY DE PAMELE, originaire de France. Suivant un *Mémoire* envoyé, une branche, qui pourroit bien être de la Famille précédente, dont nous venons de donner une notice, (du moins nous en jugeons par les armes), subsiste dans la Flandre Autrichienne. Elle a pour auteur :

Adolph de Joigny, Conseiller du Conseil Privé de l'Empereur Charles-Quint & du Roi Philippe, son fils. Il épousa *Madelene Vanden Heede*, fille du Vicomte *de Vive*, dont: — 1. Guillaume de Joigny-de-Pamele, Chef & Président du Conseil Privé, mort le 21 Janvier 1592, sans postérité de son mariage avec *Anne Winoc*; — 2. Jacques, Archidiacre de Saint-Omer, dénommé Evêque de cette ville, mais mort avant d'être sacré; — 3. Jean, qui suit; — 4. & Adolph, rapporté après la postérité de son aîné.

Jean de Joigny-de-Pamele fut Ecoutette de Bruges, & mourut en 1599. Il avoit épousé 1°. *Jacqueline de Cauwerburgh*; & 2°. *Françoise de Vlaminckpoorte*. Du premier lit il eut: — 1. Guillaume, Chanoine de Saint-Waudru à Mons; — 2. Madelene de Joigny-de-Pamele, morte en 1624, femme de *Simon de Grimaldi*, Secrétaire du Roi en son Conseil Privé, duquel elle eut, entr'autres enfans: — *Anne de Grimaldi*, mariée à *Ferdinand de Spoelberch*, Seigneur de Lovenjoul. Voyez Spoelberch; — 3. & Anne, femme de *Josse de Maldeghem*, Gouverneur de Landrecie. De cette alliance descendent les Comtes *de Maldeghem* & *de Steenhuffel* en Brabant.

Adolph de Joigny-de-Pamele, quatrieme fils d'Adolph, & de *Madelene Vanden Heede*, fut Seigneur de Gothem & Grand-Bailli de Bailleul. Il épousa 1°. *Anne de la Vieuville*; & 2°. *Corneille de Courtewille*, Dame de Linden. Il eut du second lit: — 1. Jean, mort sans postérité; — 2. & Guillain, qui suit.

Guillain de Joigny-de-Pamele, Seigneur de Gothem, épousa *Catherine Heurlebout*, dont il eut, entr'autres enfans,

Pierre-François de Joigny-de-Pamele, marié à *Barbe-Marie-Cécile de Courtewille*. Il en eut, entr'autres,

Martin-François de Joigny-de-Pamele, qui épousa *Anne-Marie-Gabrielle de Grutere*, Dame de Biersselinge, dont: — 1. Adolph-Guillaume, qui suit; — 2. & Marie-Josephe-Thérese, morte en 1763, femme d'*Emmanuel-Joseph-Rodrigue d'Evora-y-Vega*, Marquis du pays de Rodes, Baron de Berleghem.

Adolph-Guillaume de Joigny-de-Pamele, Seigneur de Linden, Grutersale, a épousé *Catherine-Claire Winckielman*, Dame de Steenwerek, dont: — Jean-Charles, qui suit; — & Marie-Françoise de Joigny-de-Pamele, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, femme de *Charles-Joseph*, Comte *de Lichtervelde*, Chambellan actuel de Leurs M. I. & R.

Jean-Charles de Joigny-de-Pamele, Seigneur de Linden, a épousé *Marie-Ferdinande-Pélagie*, Baronne *de Steenhuys*, Comtesse Douairiere de Beaufort-de-Croix, dont deux filles. Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'argent; au 2 & 3, fascé de 6 piéces de gueules & d'or.*

* JOINVILLE. Petite Ville en Champagne, érigée en *Principauté* pour la branche de *Lorraine-Guise*, & possédée, depuis Monsieur, frere unique de Louis XIV, par la Maison d'Orléans, comme on le verra ci-après. Elle a donné son nom à une ancienne & illustre Maison depuis long-tems éteinte. Ceux de ce nom possédoient héréditairement la charge de Sénéchal de Champagne, pendant qu'il y a eu des Comtes dans cette Province. Elle a donné un Maréchal de France dans Ancel ou Anceau, Sire de Joinville & de Rinel, qui vivoit encore en 1351, suivant un titre qui est au Trésor des Chartes du Roi; un Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, après avoir occupé le Siége de Langres, dans la personne de Guillaume de Joinville, vivant dans le XIII[e] siécle.

On prétend que les Sires de Joinville descendoient d'*Eustache de Boulogne*, qui donna la Baronnie de Joinville à *Guillaume*, son troisieme fils. Celui-ci eut pour fils: — *Etienne*, dit *de Vaux*, le même qui épousa *Marie*, Comtesse *de Joigny*. De cette alliance vint: — *Geoffroy*, I. du nom, Comte de Joigny, Baron de Joinville, qui, en 1060, fonda le Prieuré de Joigny, & mourut le

25

25 Janvier 1081. — GEOFFROY, II. du nom, mourut en 1100, & eut pour successeur — ROGER, mort en 1130. — GEOFFROY III lui succéda, & fut Sénéchal de Champagne. C'est lui qui fonda l'abbaye de *Jean Villiers*, l'Eglise Collégiale de Saint-Laurent de Joinville & plusieurs autres Eglises. — GEOFFROY IV, son successeur, Sénéchal de Champagne, mourut en 1191, & laissa: — *Simon*, Sénéchal de Champagne, qui mourut l'an 1233, après avoir accordé au Chapitre de Saint-Laurent le droit de nommer aux prébendes dont il est composé.

JEAN DE JOINVILLE, Sénéchal de Champagne, né en 1224, connu dans notre Histoire sous le nom de Sire DE JOINVILLE, s'attacha particulierement au Roi SAINT-LOUIS, & le servit également à la Cour & à l'Armée, & l'accompagna dans ses expéditions militaires, dont il a décrit l'Histoire avec beaucoup de fidélité. Ce Saint Roi se servit souvent de lui pour rendre justice à ses sujets. Ce JEAN, Sire DE JOINVILLE, épousa 1°. *Alix de Grandpré*; & 2°. *Alix de Rinel*. Il mourut en 1319, & laissa pour successeur:

ANCEAU ou ANCEL, Sire DE JOINVILLE & de Rinel, Sénéchal de Champagne, & Maréchal de France, marié 1°. à *Laure de Saarebrouck*; & 2°. à *Marguerite de Vaudemont*, dont

HENRI, Sire DE JOINVILLE, V. du nom, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, qui épousa *Marie de Luxembourg*. De cette alliance vint:

MARGUERITE, Comtesse de Vaudemont, Dame DE JOINVILLE, mariée 1°. à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montagu; 2°. à *Pierre*, Comte *de Geneve*; & 3°. à *Ferry de Lorraine*, Seigneur de Rumigny, fils puîné du Duc *Jean de Lorraine*. Elle mourut en 1416, mere d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Seigneur de Rumigny & de Joinville, allié à *Marie de Harcourt*, dont:

Ferry de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudemont & de Rumigny, Sénéchal de Champagne, Baron de Joinville, marié à *Yolande d'Anjou*, de laquelle sortit:

René, Duc *de Lorraine* & de Bar, Baron de Joinville, qui épousa *Philippotte de Gueldres*. Le dernier Baron DE JOINVILLE fut *Claude de Lorraine*, Duc de Guise. Il s'allia avec ANTOINETTE DE BOURBON, & mourut le 22 Avril 1550.

François de Lorraine, Duc de Guise, est celui en faveur duquel le Roi HENRI II érigea la Baronnie de JOINVILLE en *Principauté* en 1552. Il avoit épousé *Anne d'Est*, & fut tué devant Orléans, par *Poltrot*, le 29 Février 1562. — *Henri de Lorraine*, Duc de Guise, Prince de Joinville, fut tué aux Etats de Blois, le 23 Décembre 1588. Il avoit épousé *Catherine de Cleves*. — *Charles de Lorraine*, Duc de Guise, Prince de Joinville, épousa, en 1611, *Henriette-Catherine de Joyeuse*, de laquelle il eut plusieurs enfans, & mourut le 30 Septembre 1640. — *François de Lorraine*, Prince de Joinville, mourut sans avoir été marié, le 7 Novembre 1639, âgé de 28 ans. — *Louis de Lorraine*, son frere, Duc de Joyeuse, Prince de Joinville, né le 11 Janvier 1622, mort le 27 Septembre 1654, avoit épousé, à Toulon, le 3 Novembre 1649, *Françoise-Marie de Valois*, fille unique de *Louis-Emmanuel de Valois*, Duc d'Angoulême, & d'*Henriette de la Guiche*. — *Louis-Joseph*, Duc *de Guise* & de Joyeuse, Prince de Joinville, né en 1650, mort de la petite vérole le 30 Juillet 1671, avoit épousé ELISABETH D'ORLÉANS, fille puînée de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Marguerite de Lorraine*. — *François Joseph de Lorraine*, Duc de Guise & Prince de Joinville, lui succéda. Il étoit né le 28 Août 1670, & mourut le 16 Mars 1675.

Par sa mort la Principauté de JOINVILLE passa à *Marie de Lorraine*, connue sous le nom de *Mademoiselle de Guise*, sa tante maternelle. Celle-ci mourut en 1688, & Joinville passa à MADEMOISELLE, fille de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Elle hérita de Joinville du chef de *Henriette-Catherine de Joyeuse*, Duchesse de Guise, sa grand'mere, & elle donna, par son testament, la Principauté de Joinville à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV, & cousin-germain de cette Princesse. On voit par le détail des Seigneurs qui ont possédé successivement cette Seigneurie de Joinville, que cette *Principauté* est patrimoniale à la Maison d'Orléans, & qu'elle ne fait point partie

des diverses Seigneuries qui furent données en apanage à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV.

Quant à l'ancienne Maison de JOINVILLE éteinte, & qui a formé cinq branches, on peut consulter l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, pag. 692.* Elle portoit pour armes: *d'azur, à 3 broyes d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules.*

JOLIS (LE), Ecuyer, Sieur de Rochefort, Election de Carentan en Normandie, porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent, 2 & 1.*

JOLIVET D'ANDOUVILLE. Famille dont les armes sont: *d'argent, au chevron d'azur chargé de trois besans d'or, & accompagné de trois glands de gueules.*

JOLY. Famille originaire du Duché de Bourgogne, où elle a occupé longtems, dans cette Province, les premieres places du Parlement & de la Chambre des Comptes, lorsqu'une de ses branches vint s'établir à Paris sur la fin du XVIe siécle.

Au commencement du XVe on trouve un RENAUD JOLY, Conseiller de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, comme il paroît par les Lettres de provisions de cet emploi, données à Troyes le 22 Avril 1420, au Regiftre de la Chambre des Comptes de Dijon, cotté d'une croix, *fol.* 146. — HENRI JOLY, son fils, fut pere de JEAN JOLY, qui, comme son ayeul, fut Conseiller du Duc de Bourgogne en 1462. — BARTHELEMI JOLY, I. du nom, fils de ce dernier, eut deux fils; sçavoir: — JACQUES & BARTHELEMI, auteur des deux premieres branches de cette famille.

La premiere qui descendoit de JACQUES, fut celle des Seigneurs de Champlené, dont il ne reste plus (en 1759) qu'ANTOINE-BERNARD JOLY, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Langres, & Président en la Chambre des Comptes de Bourgogne, fils de JEAN-BARTHELEMI JOLY, & d'*Antoinette d'Arlay*, issue d'une ancienne Noblesse d'Autun.

V. La seconde fut formée par BARTHELEMI JOLY, II. du nom, Greffier en chef du Parlement de Dijon. Il laissa de *Claude Ferrand*, son épouse: — 1. ZACHARIE, dont descendent: — HECTOR-BERNARD JOLY, Seigneur de la Grange du Preix, qui n'a point d'enfans (en 1759); — BARTHELEMI JOLY, son frere, Seigneur de Drambon, la Borde, Heuilley, Monmanson, qui a épousé *Anne le Goux*, fille de *Germain*, Président à Mortier au Parlement de Dijon, dont il n'a qu'une fille; — & EUGENIE JOLY, Dame de Vélogny; — 2. FRANÇOIS, qui suit, tige des Seigneurs de Fleury; — 3. EDME, mort Maître des Comptes à Dijon, auteur d'une branche éteinte; — 4. & ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Blaisy, dont descend ANTOINE JOLY, Marquis de Blaisy, vivant en 1759, fils de GUILLAUME JOLY, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Marie-Anne de Thésut.* Il a épousé *Marie-Thérese le Compasseur de Courtivron*; fille d'un Président à Mortier au même Parlement, & de Dame *Marie de Clermont-Tonnerre*, de laquelle il n'a point d'enfans. Ainsi trois branches de cette Famille étant éteintes, ou se terminant à des filles, elle ne se soutient aujourd'hui que dans la branche de JOLY-DE-FLEURY, établie à Paris, & dont est auteur FRANÇOIS JOLY, dont nous allons parler, second fils de BARTHELEMI, II. du nom, Greffier en chef du Parlement de Dijon.

VI. FRANÇOIS JOLY s'établit à Paris sur la fin du XVIe siécle. Il acquit la Terre de Fleury-Merosgis près Montlhéri, dont sa branche porte le nom, & les Terres de la grande & petite Mousse & de Brionne, pays du Maine. Il fut un Avocat célebre au Parlement de Paris, Maître des Requêtes de la Reine de Navarre, chef du Conseil du Cardinal *de Richelieu*, & mourut le 22 Octobre 1635. Il avoit épousé *Charlotte Boudon*, fille d'*Etienne*, & de *Charlotte le Liévre*,

dont : — 1. François, Conseiller d'Etat au Conseil Privé du Roi & de ses Finances en 1651 ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. & Charlotte, femme de *Denis Bouthciller*, Seigneur de Rancé.

VII. Jean Joly, Seigneur de Fleury, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1629, ensuite Conseiller au Grand-Conseil le 24 Décembre 1631, mort le 30 Octobre 1649, & inhumé à Saint-André-des-Arcs, avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1634, *Charlotte Bourlon*, morte le 8 Avril 1667, fille de *Mathieu Bourlon*, Maître des Comptes à Paris, & de *Chrétienne Bailly*. Leurs enfans furent : — 1. Jean-François, qui suit ; — 2. Jean-Mathieu, Chanoine de Soissons & d'Amiens, mort au Séminaire de Saint-Sulpice ; — 3. Anne, mariée, le 10 Juillet 1666, à *François de Godet de Soudé*, Maître des Comptes ; — 4. & Marie, née le 14 Mars 1647, Religieuse à l'Assomption, ensuite Abbesse de la Barre le 25 Août 1702, morte le 4 Février 1711.

VIII. Jean-François Joly, Seigneur de Fleury, Avocat-Général au Parlement de Metz le 6 Juillet 1660, Conseiller au Parlement de Paris le 9 Février 1664, mort Conseiller-Clerc de la Grand'Chambre le 11 Octobre 1702, avoit épousé *Madelene* ou *Anne Talon*, fille d'*Omer Talon*, Avocat-Général au Parlement, & de *Françoise Doujat*, dont : — 1. Joseph-Omer, qui suit ; — 2. Guillaume-François, rapporté après son frere aîné ; — 3. & Françoise-Madelene, femme de *Louis de l'Epine*, Seigneur de Grainville, Conseiller au Parlement, morte le 7 Janvier 1717.

IX. Joseph-Omer Joly-de-Fleury, Lieutenant-Général des Eaux & Forêts le 10 Mai 1694, Avocat-Général au Parlement de Paris le 18 Avril 1697, mort le 5 Décembre 1704, avoit épousé, le 6 Février 1698, *Louise Bérault*, morte le 31 Décembre 1738, fille de *Guillaume Bérault*, Seigneur de Villermont, Grand-Audiencier de France, & de *Louise le Mançaut*. De ce mariage sont issus : — 1. Jean-Omer, né en Janvier 1700, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1724, Abbé de Chezy le 9 Mai 1731, & d'Aumale la même année, mort le 26 Novembre 1755 ; — 2. & Jeanne-Louise, mariée, le 27 Avril 1717, à *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, Chevalier de la Toison d'or, mort Maréchal de France, (Voyez Bidal) & elle morte le 23 Novembre 1717.

IX. Guillaume-François Joly-de-Fleury, Chevalier, Seigneur de la grande & petite Mousse, de Grigny, du Plessis-le-Comte, &c. né le 11 Novembre 1675, embrassa d'abord l'état Ecclésiastique, qu'il quitta après la mort prématurée de Joseph-Omer, son frere, qui ne laissoit qu'un fils en bas âge, fut reçu au serment d'Avocat le 11 Août 1695, & fit bientôt briller dans cette profession les talens supérieurs dont il étoit doué. Il l'exerça avec la plus grande distinction jusqu'au mois de Novembre 1700, qu'il fut pourvu d'un office d'Avocat-Général de la Cour des Aides, où il fut reçu le 2 Décembre suivant, puis en l'office d'Avocat-Général au Parlement, (alors vacant par le decès de son frere) le 21 Janvier 1705. Il remplit cette fonction, tant en la Cour des Aides qu'au Parlement, pendant 17 ans, & par-tout il reçut les mêmes applaudissemens ; fut nommé le 2, & reçu le 17 Février 1717, Procureur-Général ; se démit en 1746, & est mort à Paris le 25 Mars 1756, âgé de 80 ans, 4 mois & 13 jours. Son corps fut porté à Saint-Séverin sa Paroisse, & de-là transporté à Saint-André-des-Arcs, où il fut inhumé dans la Chapelle de la Résurrection, lieu de la sépulture de sa Famille. Voyez son éloge dans *Moréri*. Il avoit épousé *Marie-Françoise le Maistre*, morte le 1 Décembre 1759, à 83 ans, fille de *N... le Maistre*, Greffier en chef de la Cour des Aides, dont : — 1. Guillaume-François-Louis, qui suit ; — 2. Omer, rapporté après son frere aîné ; — 3. Jean-François, né le 8 Juin 1718, Conseiller au Parlement le 19 Décembre 1741 ; Maître des Requêtes le 15 Février 1743 ; Président au Grand-Conseil le 1 Janvier 1746 ; Intendant de Dijon en 1749, & Conseiller d'Etat depuis 1761 ; — 4. Louise-Françoise, mariée, le 21 Février 1726, à *Nicolas Megret*, Seigneur de Sérilly, Avocat-Général en la Cour des Aides la même année ; Maître des Requêtes en 1732 ; Intendant de Franche-Comté en 1744, d'Alsace en 1750, mort sans enfans, en 1753 ; — 5. Marie-Louise, femme

de *Gaspard-Nicolas Brayer*, Conseiller au Parlement, dont il n'a point d'enfans; — 6, 7 & 8. trois filles Religieuses, dont une Abbesse de Beauvoir en 1758.

X. Guillaume-François-Louis Joly-de-Fleury, né en 1710, Substitut en 1729, puis Avocat-Général au Parlement de Paris en Septembre 1731; Procureur-Général du même Parlement en survivance le 12 Décembre 1740, titulaire en Juillet 1746, a épousé, le 16 Janvier 1747, *Marie-Renée le Liévre de la Grange*, fille d'*Armand-Joseph le Liévre*, Marquis de la Grange & de Fourille, mort le 2 Juillet 1727, & de *Marie-Madelene de Cassan-Dorriac*, dont pour fille unique: — Marie-Renée Joly-de Fleury, née le 30 Novembre 1747, mariée, le 23 Juillet 1770, à *Amand-Raimond de Montmort*, fils du Lieutenant-Général, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi.

X. Omer Joly-de-Fleury, second fils de Guillaume-François, & de *Marie-Françoise le Maistre*, né le 26 Octobre 1715, Substitut du Procureur-Général du Parlement en 1735; Avocat-Général au Grand-Conseil le 10 Juillet 1737, puis au Parlement le 16 Juillet 1746; Conseiller d'honneur au Grand-Conseil le 9 des mêmes mois & an, & Président à Mortier en 1770, a épousé, 1°. le 31 Août 1740, *Madelene-Geneviéve-Mélanie Desvieux*, morte le 5 Janvier 1747, âgée de 22 ans, fille de *Louis-Philippe Desvieux*, Fermier-Général & de *Madelene-Bonne le Couturier*; & 2°. le 9 Septembre 1760, *Marie-Françoise le Maistre*, sa cousine-germaine, veuve de *Jean-Thomas Havet de Neuilly*, Conseiller au Parlement, Seigneur de Montmirail au Perche. Elle est morte le 15 Juillet 1762, à 28 ans. Il a du premier lit: — 1. Omer-Louis-François, qui suit; — 2. Armand-Guillaume-Marie-Joseph, né le 7 Mars 1746, Conseiller au Parlement le 1 Juin 1767; — 3. Françoise-Bonne-Geneviéve, née le 5 Janvier 1742, mariée, le 17 Mai 1762, à *Louis*, Marquis *d'Estampes*; & du second lit: — 4. N... Joly-de-Fleury, née en Juillet 1762.

XI. Omer-Louis-François Joly-de-Fleury, né le 24 Avril 1743, Substitut du Procureur-Général en 1762, reçu Avocat-Général au Parlement le 28 Août 1767, & nommé Procureur-Général du nouveau Parlement créé en 1771, a épousé, le 3 Février 1768, *N... du Bois de Courral*, fille d'*Anne-Louis*, Conseiller au Parlement, & de *M. Antoinette Chambon*. Faute de *Mémoire* nous ignorons s'il en a des enfans.

Les anciennes armes de cette Famille étoient: *d'azur, au lis d'argent; au chef d'or, chargé d'une croix pattée de sable*. Les différentes branches qui la composoient ayant varié leurs armoiries, elles se réunirent pour en demander d'uniformes; & en conséquence des Lettres-Patentes de Louis XIV, données à Paris au mois de Décembre 1648, elles ont écartelé avec les anciennes armes: *au 2 & 3 d'azur, au léopard d'or, armé de gueules*.

JOLY DE MAIZEROY. Famille noble du pays Messin, une des plus anciennes de cette Province, dont elle paroît être originaire.

François Joly, Gentilhomme du Prince de *Deux-Ponts* en 1517, eut de sa femme, dont on ignore le nom: — Jacques, qui suit; — & Françoise Joly.

Par un acte de partage fait entre ledit Jacques & ladite Damoiselle Françoise, sa sœur, il est notoire que cette Famille étoit alors dans la classe de l'ancienne Noblesse.

Jacques Joly, Seigneur de Gravelotte, épousa *Sara de Braconnier*, dont vint:

Pierre Joly, I. du nom, Seigneur de Mont, Pange, &c. qui d'*Elisabeth de Mancourt*, son épouse, eut pour enfans: — Pierre, qui suit; — & Paul Joly, pere de Daniel, qui a eu pour fils: — Paul, I. du nom, duquel est issu: — Paul Joly, II. du nom, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bigorre, mort sans enfans, en 1752.

Pierre Joly, II. du nom, Seigneur de Bionville, Maizeroy, Pange, &c. fut établi Procureur-Général des trois Evêchés par Henri IV, dont il s'étoit acquis la confiance par son intégrité & ses talens. Ce Monarque l'employa en diverses négociations, où il lui rendit d'importans services. Les droits régaliens dont les Evêques de Metz & de Verdun étoient en possession, furent réunis, par ses soins,

à la Couronne. Attentif à veiller sur les mal-intentionnés qui tramoient des menées contraires aux intérêts du Roi, des ennemis secrets crurent pouvoir s'en défaire en l'accusant de trahison. Le Roi lui accorda des Lettres d'absolution, qui font l'éloge du plus parfait citoyen. Il lui fut permis, à cette occasion, de faire frapper des médailles, où il est représenté en buste avec cette legende: *cœlo tuta quies*. Les affaires sérieuses, dont il étoit chargé, ne l'empêcherent point de s'appliquer à la littérature, & d'acquérir une célebrité parmi les sçavans. Il eut de Damoiselle *Sara de Busselot*, son épouse, trois enfans: — PIERRE, PAUL & JUDITH JOLY.

De PAUL est issu un autre PAUL JOLY, mort Doyen de la Noblesse de la Province, laissant deux fils; sçavoir: — PAUL-GÉDÉON JOLY-DE-MAIZEROY, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, connu par plusieurs ouvrages sur la guerre, très-estimés; — 2. & FRÉDERIC JOLY-DE-MAIZEROY, tous deux vivans en 1774.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or sablée, accompagnée d'une aigle éployée d'argent en chef, & d'une étoile de même en pointe.*

Il y a encore deux autres Familles de ce nom; sçavoir, JOLY, Seigneur de Choin en Bresse, qui porte: *d'azur, à une étoile à 16 rais rayonnante d'or; au chef aussi d'or, chargé de 3 roses de gueules.* — La seconde a pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles aussi d'or, & en pointe d'une tête humaine, soutenue d'un croissant d'argent.*

JONCY. C'est le nom donné à un fils naturel sorti de la Maison d'*Aumont*.

Louis, légitimé d'*Aumont*, grand-oncle naturel du Duc d'*Aumont*, connu sous le nom de Sieur *de Joncy*, annobli en Décembre 1733, est mort Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, & Gouverneur des Pages de la petite Ecurie du Roi. Il est pere d'une fille, mariée à *François Henrion*, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi, sous le Maréchal Duc *de Richelieu* & le Duc d'*Aumont*. Voyez AUMONT.

JONVELLE, en Franche-Comté. Famille dont les armes sont: *d'argent, au lion de gueules armé & lampassé d'azur.*

* JONZAC: Seigneurie qui est entrée dans la Maison de *Bouchard d'Esparbez-de-Lussan*.

Julie-Michelle de Sainte-Maure, fille aînée d'*Alexis de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, & Marquis d'Ozillac en 1677, porta, en 1678, le Marquisat d'Ozillac & le Comté de JONZAC, à son mari *Pierre Bouchard d'Esparbez de Lussan*, Chevalier du Saint-Esprit le 3 Juin 1724. Il étoit petit-fils de *François d'Esparbez*, Vicomte d'Aubeterre, Maréchal de France en 1620, par son second fils *François*, Marquis d'*Aubeterre*, Lieutenant-Général, qui épousa *Marie Pompadour*, & mourut en 1683. La Comtesse DE JONZAC fut mere de *Louis-Pierre-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan*, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Lieutenant-Général en Saintonge & Angoumois, mort en Mai 1750, laissant de *Marie-Françoise Henaut*, son épouse, un fils & deux filles. Voyez ESPARBEZ, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

JORDY DE CABANAC. Famille noble dont étoit

MELCHIOR JORDY DE CABANAC, Seigneur de Grandchamp près Joigny, Ecuyer ordinaire du Roi, Commandant sa petite Ecurie. Il acheta, par contrat du 20 Mai 1691, cette Terre de Grandchamp, des Directeurs des créanciers de *Charles le Maître*, Seigneur dudit Grandchamp. Il avoit épousé *Marie Courtin*, dont il a eu: — 1. MELCHIOR DE JORDY, dit *le Chevalier de Cabanac*, mort sans alliance; — 2. GUY, qui suit; — 3. & MARIE-ANGÉLIQUE JORDY DE CABANAC DE GRANDCHAMP, alliée, le 3 Décembre 1718, avec *Jean-François de Fiske*, II. du nom, Marquis de Soucy (fils de *Jean-François*, Seigneur de Soucy, & de *Geneviéve-Catherine Byet*), qui a toujours servi dans le Régiment Royal-Artillerie, où il est devenu Lieutenant-Colonel, puis Colonel & Brigadier des Armées du Roi.

Guy de Jordy de Cabanac, Marquis de Grandchamp, né le 30 Novembre 1685, Page de la petite Ecurie en 1699, Ecuyer ordinaire du Roi en survivance de son pere, le 23 Janvier 1703, fut gratifié, en 1709, de l'Enseigne des Gendarmes Bourguignons, ayant acheté, en 1703, le Guidon des Gendarmes Dauphins, auquel il fut reçu le 20 Janvier 1704. Il épousa, par contrat du 13 Janvier 1732, *Marie-Anne Guerin de Bruslard*, née le 18 Juillet 1701, fille de *Robert-Jean Guerin de Bruslard*, Major de la ville de Dunkerque, mort le 28 Octobre 1708, & de *Marguerite-Madelene de Courtenay*. Il n'a laissé qu'une fille unique, nommée — Anne-Marie-Madelene de Jordy de Cabanac, Dame de Grandchamp, mariée, 1°. à *Nicolas-René de Massougue*, Comte de la Tour, tué au service le 26 Juin 1758, laissant des enfans; & 2°. à *N... Courtin de Tanqueux*, son cousin, Mousquetaire de la seconde Compagnie. C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont nous ignorons les armes.

JOSEL, en Normandie, Election de Caen. Famille noble qui porte: *d'argent, à douze mouchetures de sable 4, 4 & 4.*

JOSSAUD: Famille alliée aux Maisons de *Laudun*, d'*Aimini*, de *Sabatier*, d'*Astier* & autres, laquelle tire son origine de

Jean Jossaud, Conseiller au Parlement de Turin en 1538. Elle est divisée en deux branches, dont l'aînée fait sa demeure à Nîmes, lieu de son origine, & la cadette à Tarascon. Celle-ci fut maintenue dans sa noblesse par les Commissaires du Roi députés pour la vérification des titres, le 12 Octobre 1668. *Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, Tome II, p. 42.* Les armes: *d'azur, à un lion naissant d'argent; au chef d'or, chargé de 3 losanges de gueules.* Il en est aussi parlé dans l'Etat de la Noblesse de Provence par l'Abbé *Robert, p. 241.*

JOSSÉ-LAUVRAINS ou LAUVREINS, à Toulouse: Ceux de ce nom ont eu des alliances avec plusieurs illustres Maisons, entr'autres avec celles de *Paulo*, qui a donné un Grand-Maître de Malte en 1623, de *Buel* ou *Buellis*, ou *Sancerre*, qui a donné des Maréchaux de France & un Connétable; & de *Gouth* ou *Goth*, qui a donné un Pape, connu sous le nom de Clément V.

Jossé-Lauvrains fut envoyé Ambassadeur en Angleterre par le Roi Saint-Louis. — Arnaud de Jossé-Lauvrains fut Lieutenant-Général, Grand-Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des Lanciers de Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne. — Philippe de Jossé-Lauvrains eut la charge de Garde de Sceaux de *Jean*, Comte *de Nevers*, Duc de Bourgogne, & celle de Grand-Maître de la Maison de ce Prince. — Jean-Batiste de Jossé-Lauvrains eut celles de premier Président au Parlement de Malines en Flandres, de Chancelier des Espagnes, & fut Chevalier de la Toison d'or. Depuis ce Jean-Batiste, il y a eu dans cette Famille neuf Conseillers au Parlement de Toulouse, de pere en fils, des Capitaines & des Chevaliers de Malte.

I. Jossé-Lauvrains, célebre Jurisconsulte, enseigna le Droit à Toulouse, sa patrie, en 1231, dès le commencement de l'institution de l'Université de cette ville. Voyez *l'Histoire de Toulouse*, par *Raynal*, célebre Avocat, *page* 331. Saint-Louis l'envoya en Ambassade en Angleterre, en 1245. Il fut marié avec *Anne d'Escalquens*, issue d'une illustre Maison. Il mourut âgé de 80 ans, en 1311, & fut pere de — Guillaume, qui suit.

II. Guillaume de Jossé-Lauvrains, né en 1298, épousa, en 1315, *Catherine de Carabordas*, fille de *Mathieu de Carabordas*, & de *Jeanne de Vignes*. Il mourut en 1365, & laissa — 1. Mathieu, mort sans postérité au service, sous le Connétable *du Guesclin*; — 2. Arnaud, qui suit; — 3 & 4. deux filles, l'une mariée à *Jean de Paulo*, & l'autre à *Jean de Buellis*, Sénéchal de Toulouse en 1330.

III. Arnaud de Jossé-Lauvrains, né en 1329, Lieutenant-Général, Grand-

Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des Lanciers de PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne, fut, avec son frere MATHIEU, du nombre des Nobles du Languedoc, qui, comme volontaires, suivirent *Bertrand du Guesclin*, en 1366. Ce Connétable à la tête des grandes Compagnies, alloit en Espagne pour chasser de ce Royaume, PIERRE, dit *le Cruel*, Prince qui avoit fait mourir ses freres, & s'étoit rendu aussi odieux par la mort violente de sa femme, BLANCHE DE BOURBON, sœur de la femme du Roi CHARLES V, qu'il empoisonna, pour se livrer à *Marie de Padille*, dont il étoit devenu éperduement amoureux. ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS, & *Bertrand du Guesclin*, son bon ami, furent faits prisonniers ensemble à Bordeaux, & leur rançon étant payée, ils furent mis en liberté. ARNAUD épousa, en 1350, *Agathe d'Acquin*, Dame de la Cour de PHILIPPE *le hardi*, Duc de Bourgogne, que ce Prince lui fit épouser. Il mourut à Dijon en 1368, laissant de son mariage:

IV. PHILIPPE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1356, tenu sur les fonts par PHILIPPE *le hardi*, Duc de Bourgogne. Il fut Garde des Sceaux de *Jean*, Comte *de Nevers*, Duc de Bourgogne, & Grand-Maître de sa Maison. Ce Prince n'eut pas d'autre Conseil que lui, dans ses plus importantes affaires. Il épousa, en 1428, *Dauphine d'Auterrive*, & mourut en 1445, ayant eu

V. JEAN-BATISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, Professeur en Droit en 1509, nommé par le Roi FRANÇOIS I, Conseiller au Parlement de Toulouse en 1513, premier Président du Parlement de Malines, par l'Empereur CHARLES-QUINT, en 1516, Chevalier de la Toison d'or, & Chancelier des Espagnes, en Janvier 1519. Il décéda le 27 Février suivant à Barcelone, & eut de sa femme *Jeanne Rouch*:

VI. JEAN DE JOSSÉ-LAUVREINS, né en 1503, Capitoul de Toulouse en 1554, & donné pour adjoint aux Capitouls de l'année 1560, qui étoient soupçonnés d'hérésie. Il avoit épousé, en Mai 1538, *Catherine de Meilhac*, fille de *Pierre*, & de *Gauzide de Gouth*, de la Maison de *Goth*, qui a donné, comme on l'a déja dit, un Pape, sous le nom de CLÉMENT V, des Cardinaux, & une fille appellée *Renée de Gouth*, mariée avec *Jean*, Comte *d'Armagnac*, d'où descendent les Maisons d'*Albret*, de *Savoie*, de *Tourteville*, de *Berry*, d'*Alençon*, d'*Orléans*, de *Vendôme*, & plusieurs autres grandes & illustres du Royaume, & pour tout dire, l'auguste Maison de *France*. JEAN DE JOSSÉ-LAUVRAINS mourut le 18 Novembre 1573, ayant eu de son mariage:

VII. MICHEL DE JOSSÉ-LAUVREINS, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui épousa, le 22 Février 1568, *Claire de Bousquet*, fille de Messire *N... de Bousquet*, Seigneur des Issards, & d'*Isabelle de Pélissac*. Il mourut le 8 Février 1589, le lendemain du meurtre d'*Etienne Duranti*, premier Président du Parlement de Toulouse & son parent. Il laissa:

VIII. JEAN DE JOSSÉ-LAUVREINS, III. du nom, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui fut compris dans les Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIII, du 29 Novembre 1610, adressées à cette Cour, pour la confirmation de ses privilèges, & épousa, le 9 Juin 1598, *Jeanne d'Agret*, fille de *Geraud*. Il mourut le 10 Octobre 1642, & eut pour fils:

IX. URBAIN DE JOSSÉ-LAUVREINS, Conseiller au Parlement de Toulouse, marié, le 8 Mars 1622, à *Anne de Comere*, fille de *Geraud* & de *Barthelemie d'Abatia*. Il mourut le 2 Octobre 1652, & fut pere de

X. JEAN DE JOSSÉ-LAUVREINS, IV. du nom, Seigneur de Barquil & du Garoussal, Diocèse de Toulouse, & Co-Seigneur des lieux du Vernet & de Colomiers, aussi dans le même Diocèse, né en 1625, Conseiller au Parlement de cette ville. Il épousa, le 1 Juillet 1558, *Louise de Saint-Latgé*, fille de *Jean de Saint-Latgé*, Secrétaire du Roi, du grand College, & de *Catherine d'Hauterive*. Il mourut le 2 Avril 1691, & ses enfans furent: — 1. JEAN-BATISTE, Conseiller au Parlement de Toulouse, mort sans alliance; — 2. PIERRE, Lieutenant-Colonel du Régiment du Comte d'*Averne*, décédé en 1694, âgé de 28 ans; — 3. CHARLES, qui suit; — 4. ANNE, femme de *Jean d'Albaricy*, Secrétaire du Roi; — 5. & FRANÇOISE, mariée avec *Jean de Fleires*, Trésorier

Général de France, neveu de trois Evêques, l'un de Pamiers & deux de Saint-Pons.

XI. CHARLES DE JOSSÉ-LAUVREINS, Seigneur de Barquil & du Garoussal, de Colomiers, & du Vernet, Terres situées dans le Diocèse de Toulouse, né en 1666, fut Capitaine dans le Régiment de Normandie, & après la mort de son frere PIERRE, Capitaine de Dragons, dans le Régiment du Comte *d'Averne*. Il quitta le service quelque tems après la mort de son frere, & épousa, le 10 Juillet 1697, *Anne de Layrac*, fille de *Georges de Layrac*, Seigneur d'Auzeville & autres lieux, veuve de *Germain de l'Hôpital*, de la même Famille que le Maréchal *de l'Hôpital*. De ce mariage il a eu : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. JEAN-GEORGES, Chevalier de Saint-Lazare ; — 3. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1732, décédé en 1757 ; — 4. & GABRIELLE, Religieuse au Couvent de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse. Elle fit ses vœux au mois de Mai 1724, & est morte le 14 Mars 1736, en odeur de sainteté.

XII. JEAN-BATISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, II. du nom, Seigneur de Barquil, Co-Seigneur de Colomiers, du Vernet, & autres lieux, Conseiller au Parlement de Toulouse, né le 7 Février 1699, épousa, le 15 Octobre 1726, *Marie-Thérese des Innocens*, fille de *Gabriel des Innocens*, & de *Jeanne-Marie de Hautpoul d'Aussillon*, d'une Famille noble, qui a donné nombre de Chevaliers, & de Commandeurs à l'Ordre de Malte. JEAN-BATISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, reçu Conseiller au Parlement de Toulouse, le 18 Décembre 1728, étoit, en 1762, de service à la Grand-Chambre. Il a de son mariage : — 1. JEAN-CHARLES, qui suit ; — 2. GABRIEL-DOMINIQUE, né le 7 Juillet 1731, mort le 8 Août 1750, à la veille d'être reçu Chevalier de Malte ; — 3. & JEANNE-CATHERINE, née le 6 Décembre 1733.

XIII. JEAN-CHARLES DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né le 6 Décembre 1727, a été reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 17 Juin 1750. On ignore s'il est marié.

Les armes : *d'or, à un arbre de laurier, arraché de sinople, abaissé sous trois triangles, évidés de gueules, rangés en face, posés sur leurs pointes, appellées pierre de foudre, une fleche de sable qui traverse en barre, le fust de l'arbre de laurier, le dard en bas ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent au milieu, accosté de deux étoiles d'or.* Devise, depuis 1400, FULMINA, SI CESSANT, ME TAMEN URIT AMOR. Généalogie dressée sur un Mémoire imprimé, envoyé, par M. DE JOSSÉ-LAUVRAINS, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Toulouse.

JOUANNE : Il y a trois Familles nobles de ce nom en Normandie, sçavoir : JOUANNE, Ecuyer, Seigneur de la Bonneterie, Election de Falaise, qui porte : *d'azur, au cœur d'argent en abyme, accompagné de trois croix alaisées d'or, deux en chef & une en pointe.*

Les deux autres sont de l'Election d'Alençon, & portent à-peu-près ces armes, ce qui fait présumer que ce n'est que la même Famille.

JOUBERT. Famille dont étoit

LOUIS JOUBERT, Trésorier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux, né à Paris le 2 Janvier 1676, mort le 17 Juillet 1756. Il avoit épousé, le 9 Juin 1710, *Marie-Anne Diévre*, dont il a eu : — 1. LOUIS-CHARLES JOUBERT, né en 1711, Président, Trésorier de France, mort le 23 Janvier 1755 ; — 2. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, né le 2 Juin 1719, Trésorier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux ; — 4. & ANTOINE JOUBERT, né en Mars 1722, Chevalier de Saint-Louis, Garde-du-Corps du Roi.

JEAN-BATISTE JOUBERT, né en 1717, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, a épousé, en 1756, *N... Perrié*, dont sont issus : — JEAN-BATISTE, né en 1757 ; — & CHARLES-ANGÉLIQUE, né le 30 Août 1759. *Notice envoyée.*

JOUBERT

JOUBERT ou JAUBERT.

Suivant les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VI*, *p. 95*, Raimond Joubert, Baron de Juvenie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, en 1615, l'érection de la Terre de *Nantia* en *Vicomté*. Il étoit fils de Jean Joubert, Ecuyer, & d'*Irlande André*. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1606, *Henrie Foucault de Lardimalie*, qui testa en 1659. De ce mariage vint :

Jean Joubert, Seigneur de Nantia, marié avec *Françoise Ricard de Gourdon*, dont — Pierre Joubert, Comte de Nantia, qui épousa *Marie de Beaupoil*, sœur de *David de Beaupoil*, Marquis de Lanmary, lequel avoit épousé Gabrielle Joubert de Nantia, dont est né *Charles de Beaupoil*, Evêque de Tarbes en 1751.

JOUBERT DE LA BASTIDE. Nous n'avons qu'une simple notice de cette Famille.

Jean-François Joubert de la Bastide, Comte de Châteaumorand, fait Chevalier de Saint-Louis en 1709, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général le 30 Mars 1720, mourut le 17 Avril 1727 sans enfans de son mariage avec *Françoise-Judith de Lopriac*, sœur du Comte *de Donges*, qu'il avoit épousée le 15 Octobre 1722. Elle étoit fille de *René de Lopriac*, Marquis de Coetmadeuc, & de *Judith-Hiéronime Rogon*. Elle épousa en secondes noces, le 11 Décembre 1731, *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*, & mourut sans enfans le 17 Juin 1735. Son premier mari étoit fils d'Annet Joubert de la Bastide, Comte de Châteaumorand, & de *Françoise Côtentin de Tourville*, sœur du Maréchal de ce nom. Les armes de Joubert de la Bastide sont : *d'argent à 5 fusées accollées & rangées en face de gueules.*

JOVEN DE LA BLACHETTE : Famille noble, dont étoit le Comte de Joven de la Blachette, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandres, mort le 4 Octobre 1769, à sa Terre du Monestier-du-Perci, près de Grenoble, âgé d'environ 58 ans. *Mercure de France* du mois de *Novembre 1769*, *pag. 225*.

JOUENNE d'ESGRIGNY, en Normandie. Famille dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Novembre* 1741, *pag.* 2549.

René Jouenne, Seigneur d'Esgrigny, du Mesnil, de la Fontenelle, de Fontenay-Saint-Pere, d'Hervilly & de Beauval, ancien Intendant des Armées du Roi en Irlande, en Catalogne & en Lombardie, & auparavant Capitaine au Régiment de la Couronne, mourut le 9 Mai 1732. Il avoit épousé, le 17 Février 1681, *Barbe Gérard*, décédée à Paris le 9 Novembre 1741, âgée de 82 ans, laissant : — 1. Jean-René, qui suit ; — 2. autre Jean-René, rapporté après son frere ; — 3. Barbe-Didier Jouenne d'Esgrigny, femme de *François-Gédéon de Giffart*, Seigneur Châtelain d'Haneucourt, Gargneville, Nangiport & Percheville ; — 4. & Marie-Anne Jouenne d'Esgrigny, veuve de *Louis le Tyran*, Comte de Villers, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat près de Parme en Italie, le 29 Juin 1734.

Jean-René Jouenne d'Esgrigny, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Forez, mort le 30 Février 1734, âgé d'environ 51 ans, avoit épousé *Marie Quentin*, de laquelle il a laissé un fils.

Jean-René Jouenne d'esgrigny, dit *le jeune*, Sieur d'Herville, second fils de René, & de *Barbe Gérard*, Capitaine dans le Régiment de Commissaire-Général, Cavalerie, a épousé *Anne-Marie le Febvre*. On ignore s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'azur, à 3 croix potencées & alaisées d'or.*

JOUFFREI : Cette Famille, que l'Abbé *Robert* (dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tom. II, pag.* 243), fait descendre de JEAN JOUFFREI, Chevalier, Seigneur de Vibrai en 1313, remonte beaucoup plus haut son origine, & on doit la mettre au nombre des plus anciennes de la Province, dit l'Auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tom. II, pag.* 43.

On trouve dans les Chartes du Comté de Die, des XIe & XIIe siécles, que les JOUFFREI étoient parens des Comtes Souverains de ce pays. — GUILLAUME JOUFFREI est présent dans un acte d'inféodation que *Bertrand*, II. du nom, Comte *de Die*, fait, en 1242, en faveur de *Jean Biosc*, un de ses Barons. — On voit dans les Archives de Digne, que JEAN JOUFFREI étoit Gouverneur du Briançonnois en 1308. — PIERRE JOUFFEI, son fils, lui succéda.

GUILLAUME JOUFFREI se trouve compris au rang des Nobles, dans une revision des feux de la Paroisse de Saint-Chaffre, faite à Briançon le 15 Septembre 1434, & produite par extrait des Registres de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il testa en 1447, & fut pere de — PIERRE JOUFFREI, lequel fut substitué avec nobles HUGUES & ARMAND, à ANTOINE JOUFFREI, leur frere. Ledit PIERRE JOUFFREI fut ayeul d'ANTOINE, qui suit.

IV. ANTOINE DE JOUFFREI, II. du nom, Conseiller & Lieutenant-Particulier au Bailliage de Briançon en 1584, fut déclaré *noble & issu de noble & ancienne Famille*, par un Arrêt du Parlement de Grenoble, rendu contradictoirement le 28 Juillet 1603, & maintenu avec sa postérité dans tous les privilèges de sa noblesse, qu'il avoit justifiée depuis 1352, & aussi dans la possession de ses armoiries, telles qu'elles seront rapportées à la fin de cette Généalogie. Il testa le 12 Janvier 1601, & eut de *Barbe-Aimée de Saint-Julien*, sa seconde femme,

V. ANTOINE DE JOUFFREI, III. du nom, Ecuyer, marié, le 18 Janvier 1584, avec *Marguerite de Garret*, fille de *Claude*, du lieu de Volone, & de *Catherine de Bernard*. Il testa le 4 Février 1611, en faveur de son fils,

VI. PIERRE DE JOUFFREI, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vallée de Bardonneche, Avocat au Parlement, & Procureur du Roi en la Ville & Viguerie de Sisteron. Il épousa, 1°. en 1626, *Anne de Lombard*, fille de *Scipion*, Seigneur de Sainte-Cecile, & de *Louise de Laurens*; & 2°. le 15 Décembre 1637, *Louise de Verdonnay*, fille d'*Etienne*, Maître ordinaire à la Chambre des Comptes de Grenoble, & de *Marie Girard*. Du premier lit il eut : — 1. PIERRE-ANTOINE, qui suit; & du second : — 2. PAUL, rapporté après son aîné; — 3. & PIERRE, dont la branche ne subsiste plus que dans N... DE JOUFFREI, mariée à *Jean-Joseph de Laugier*, Seigneur de Beaurecueil, Rousset, &c. Conseiller au Parlement de Provence.

VII. PIERRE-ANTOINE DE JOUFFREI, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Cecile & des Ambiers, né le 6 Mars 1630, fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix l'an 1660, & épousa *Claire Henricy*, dont : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & N... DE JOUFFREI, mariée, sans enfans, avec *François de Boniface*, cadet des Seigneurs de Fombeton & de Peinier, Conseiller en la même Cour.

VIII. PIERRE DE JOUFFREI, II. du nom, Seigneur de Sainte-Cecile & des Ambiers, a laissé de son mariage avec *Lucrèce de Cabanes*, des Barons *de Viens*, plusieurs enfans, entr'autres :

IX. N... DE JOUFFREI, qui a épousé, à Draguignan, *Anne de Camelin*, de la ville de Fréjus, de laquelle il a postérité.

VII. PAUL DE JOUFFREI, Seigneur de la Vallée de Bardonneche, (fils de PIERRE, I. du nom, & de *Louise de Verdonnay*, sa seconde femme) Inspecteur-Général & Lieutenant-Colonel du Régiment de l'Auxerrois, puis Lieutenant de Roi à Mont-Dauphin en Dauphiné en 1696, & Chevalier de Saint-Louis en 1703, avoit épousé, le 3 Février 1693, *Louise-Marguerite Cabassolle*, fille d'*Antoine Cabassolle*, Seigneur de Charbourg en Provence, & de *Madelene Poitevin-de-Valiere*. Leurs enfans sont : — 1 & 2. JOSEPH-PAUL-FRANÇOIS &

PIERRE, Ecuyers; — 3. & LOUISE-MADELENE JOUFFREI, née le 29 Août 1697, reçue à Saint-Cyr le 2 Août 1706.

Les armes: *d'azur, à un croissant d'argent, & un chef d'or, chargé de 3 étoiles de sable.* Supports, *deux lions d'or.* Elles étoient ainsi représentées au-dessus d'une inscription qui s'étoit trouvée sur la porte de l'Auditoire de Justice du Château-Dauphin. *Armorial de France, Reg. I, Part. 1, pag. 309.*

JOUFFROY ou JOFFROY, dans le Comté de Bourgogne.

Suivant un Mémoire envoyé à l'auteur de la nouvelle édition de *Moréri*, par Dom *Remi Ceillier*, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes, Prieur titulaire de Flavigny en Lorraine, on voit que ceux du nom de JOFFROY, en 1356, étoient anciennement nobles, puisqu'ils possédoient de ces grands fiefs dont d'autres fiefs relevoient. Ce fait est reconnu par un traité d'échange fait en cette même année, entre noble homme Messire *N... de Savigny*, Chevalier, d'une part, & *Henri*, dit *Borjois*, de ce qu'il a dans la Terre & Forteresse de Savigny, provenant de *Catherine de Savigny*, sa femme, contre d'autres biens que ledit Seigneur *de Savigny* possédoit dans les Terres de Thise, Amagney, &c. laquelle portion de Savigny, ledit *Henri* déclare mouvante de N... JOFFROY, à cause de sa Terre & Seigneurie de Belne. Ce titre original, de 1356, prouve que la Famille de JOFFROY possédoit de grands fiefs, & qu'elle étoit noble, parce que les fiefs, dans ces tems-là, n'étoient possédés que par des *nobles*. Suivant les Annales de Besançon, on trouve un JOFFROY parmi les nobles, qui battirent les Anglois, Bretons & Gascons, qui vinrent pour s'emparer de cette ville. — BERTRAND JOFFROY est qualifié *noble & Ecuyer*, dans le testament que *Catherine de Montmartin*, son épouse fit en 1398. — ETIENNE JOFFROY, un de leur fils, fut Grand Chambrier de l'Abbaye de Baume en Franche-Comté, où l'on ne reçoit, ainsi qu'à Saint-Claude & à Gigny, que des personnes qui prouvent quatre quartiers paternels & maternels. Cette *Catherine de Montmartin*, femme de BERTRAND JOFFROY, étoit d'une des plus anciennes Maisons du Comté de Bourgogne, & dans ces tems-là, comme dans l'Allemagne & la Flandre, un homme de condition ne s'y allioit qu'avec une personne de qualité, & par le même principe, une fille de qualité n'épousoit pas un homme de basse extraction. Les guerres fréquentes, les révolutions différentes que la Franche-Comté a essuyées, & les incendies qu'elle a soufferts, ont détruit & consommé un nombre infini de Châteaux, Bourg & Villages, où on auroit trouvé beaucoup de monumens éclatans de bien des Maisons qui sont aujourd'hui dans l'impossibilité de justifier leur noblesse autrement que par la tradition ou par les Chartes de différens Chapitres nobles, dans lesquels ces mêmes Maisons étoient reçues anciennement, de sorte que les filiations par titres devinrent presqu'impossibles au delà de trois siécles. Cependant celle de JOFFROY, dont nous allons parler, date sa noblesse depuis 450 ans au moins. Elle en a joui sans interruption & est illustrée par ses alliances. C'est ce qu'on va voir d'après le *Mémoire*, ci-dessus mentionné.

I. PERRIN JOFFROY, Ecuyer, sans doute fils de N... JOFFROY, Seigneur de Belne, dont on a parlé dans l'échange de 1356, épousa 1°. *Jeanne de Savigny*; & 2°. *Marguerite de Prie*, l'une & l'autre de très-ancienne Maison. La preuve de cette filiation se tire de la conformité des dates qui se trouvent dans cet acte avec les suivans, & mieux encore de l'alliance que fit PERRIN avec *Jeanne de Savigny*. Il étoit mort en 1458, & eut de sa premiere femme : — 1. PARIS, qui suit; — 2. JEAN JOFFROY, né vers 1400, Prieur de Notre-Dame du Château sur Salins, Abbé de Saint-Pierre de Luxeul, ensuite Abbé de Saint-Denis en France, puis envoyé en ambassade par le Duc PHILIPPE *le Bon*, auprès du Pape NICOLAS V, & fait Evêque d'Arras. Le Pape PIE II, qui le fit Cardinal en 1461, & depuis Evêque d'Albi, le renvoya Légat en France. Le Pape PAUL II lui donna le même emploi en 1465. Depuis, LOUIS XI lui donna le commandement de son Armée contre *Jean V*, Comte *d'Armagnac*, qui s'étoit rendu maître de la ville de Lectoure. Il mourut en 1473; — 3. & HENRI JOFFROY, qualifié *Ecuyer*, dans une reddition de compte, passée à la Régalie de Besançon, qui

porte aussi qu'il avoit épousé *Isabeau de Vaudrey*. Cet acte est de 1494, long-tems après le décès de PERRIN, qui étoit déja mort en 1458.

II. PARIS JOFFROY, Seigneur de Gonssans, épousa *Pierrette de Maillardet*, & fit son testament, publié à l'Officialité de Besançon, le 1 Avril 1467, dans lequel ses enfans sont qualifiés de *Damoiseaux*, en latin *Domicelli*. De son mariage vinrent: — 1. GEOFFROY, qui suit; — & JACQUES, marié 1°. à *Anne de Joux*; & 2°. à *Béatrix de Marceret*, fille du Grand-Gruyer de Bourgogne, dont les enfans ont formé la branche de JOFFROY-D'ABANS, qui subsiste encore aujourd'hui. Ces faits sont constatés par le testament de ladite Dame *de Maillardet*, en date du 17 Avril 1481, & par son codicille du mois de Novembre 1486.

La Terre d'*Abans* fut portée en dot par *Anne de Joux*, à son mari JACQUES JOFFROY. D'eux descendoit — CLAUDE-FRANÇOIS JOUFFROY, Seigneur de Villers-Saint-Georges, en faveur duquel les Terres & Seigneuries d'*Abans*, *Bians*, *Villers-Saint-Georges* & *Pallantine*, furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom de JOUFFROY-D'ABANS, par Lettres du mois de Mars 1707, registrées à Besançon & à Dole. Le Marquis *d'Abans* épousa *N... de Battefort*. Dictionnaire des Gaules, *Tome III*, *pag.* 838.

III. GEOFFROY JOFFROY, Seigneur de Gonssans, qualifié *Chevalier*, dans l'un & l'autre de ces titres, l'est de même dans une reprise de fief qu'il fait, & donne à *Charles de Neufchatel*, tant en son nom que de celui de JACQUES, son frere, & en celui de *Pierrette de Maillardet*, sa mere. Il mourut jeune, & avoit épousé *Hélene de Bigny*, de laquelle il eut: — ADRIEN, qui suit. Ce fait est prouvé par le testament de sa femme, dans lequel elle se dit veuve de GEOFFROY JOFFROY, Chevalier, & institue son héritier universel ADRIEN, son fils: cet acte est daté du 28 Avril 1482.

IV. ADRIEN DE JOUFFROY, Seigneur de Gonssans, épousa *Anne Despotot*, fille du Seigneur de Dampierre, dont: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PIERRE, marié 1°. à *Anne de Mercéret*; & 2°. à *Claudine de la Tour Saint-Quentin*, dont la postérité a formé la branche de JOUFFROY-GONSSANS, qui subsiste encore aujourd'hui; — 3. & GUILLAUME, duquel on ignore la destinée. Ce fait est constaté par un partage que firent, le 25 Février 1547, LOUIS, PIERRE & GUILLAUME JOUFFROY, dans lequel ils sont tous les trois dénommés fils de noble Seigneur ADRIEN DE JOUFFROY, Seigneur de Gonssans.

V. LOUIS DE JOUFFROY épousa *Louise de Brancion*, ce qui se voit par une donation du 8 Janvier 1543, que lui fit Dame *Anne Despotot*, sa mere, en faveur dudit mariage. Leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANTOINE, mort sans alliance; — 3. & BONNE DE JOUFFROY, mariée au Seigneur *de Raucourt*, ainsi qu'il se voit par une quittance qu'elle donna à FRANÇOIS DE JOUFFROY, du reste de sa dot & portion des biens à elle provenans, tant de LOUIS DE JOUFFROY, son pere, que d'ANTOINE, leur frere.

VI. FRANÇOIS DE JOUFFROY prit alliance avec *Rose de la Tour*, dont il eut: — 1. THOMAS, qui suit; — 2. & JEAN-FRANÇOIS. Leur mere se remaria à *Claude de Mugnan*, Chevalier, & ETIENNE DE JOUFFROY, d'une autre branche, fut chargé de la tutelle de THOMAS & de JEAN-FRANÇOIS DE JOUFFROY, dont il rendit compte, par acte passé à l'Officialité de Besançon, le 8 Janvier 1602. Ce fait est encore constaté par une donation que *Rose de la Tour* fit à THOMAS DE JOUFFROY, son fils, en date du 21 Février 1631.

VII. THOMAS DE JOUFFROY épousa, par contrat du 2 Août 1612, *Jeanne Despotot*, dont il eut, entr'autres enfans:

VIII. PIERRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY, marié, 1°. par contrat du 1 Mars 1646, à *Madelene Desfourg*; & 2°. par contrat du 5 Février 1657, à *Louise de Lallemand*. Du premier lit il eut: — FRANÇOIS, qui suit; & du second: — CLAUDE-FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné.

IX. FRANÇOIS DE JOUFFROY-NOUILLARD eut pour femme *Marguerite de Vésoul*, dont:

X. THOMAS DE JOUFFROY-NOUILLARD, qui épousa, par contrat du mois de Mai 1732, *Gabrielle de Bresley*. Ce degré est prouvé par le testament réciproque

de son pere & de sa mere, qui étoient morts avant son mariage. C'est en faveur de ce THOMAS & de ses descendans mâles, que les Terres & Seigneuries de *Nouillard*, d'*Amagné*, de *Langeau*, de la *Malmaison* & dépendances, furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom de JOUFFROY, par Lettres du 1 Août 1736, registrées à Dole. *Dictionnaire des Gaules*, *Tome III*, *p*. 838. THOMAS a de son mariage pour fils : — CLAUDE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-NOUILLARD.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-D'UZELLE, second fils de PIERRE-FRANÇOIS, & de *Louise de Lallemand*, sa seconde femme, épousa, par contrat du 5 Juin 1686, *Béatrix-Africaine de Montagu*, dont :

X. ALEXANDRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-D'UZELLE, marié, par contrat du 4 Mars 1715, avec *Jeanne-Charlotte de Saint-Ignon*, de laquelle sont issus : — CLAUDE-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de la Marine ; — & LOUIS-JOSEPH DE JOUFFROY-D'UZELLE.

La Famille de JOUFFROY est actuellement divisée en quatre branches : — JOUFFROY-NOUILLARD, qui continue l'aînée ; — JOUFFROY-D'UZELLE, cadette de la premiere ; — JOUFFROY-GONSSANS, qui s'en est séparée environ l'an 1547, dans la postérité d'ADRIEN JOUFFROY ; — & JOFFROY-D'ABANS, anciennement formée par les descendans de JACQUES JOFFROY, second fils de PARIS, marié, environ l'an 1460, avec *Anne de Joux*. Il y avoit encore une branche qu'on nommoit JOFFROY-MARCHAND ou MARCHAUX, qui est éteinte. Toutes ces branches ont donné des Chevaliers de Malte & des sujets à tous les Chapitres nobles de Franche-Comté.

Cette Famille n'a cessé d'être dans le Gouvernement que lorsque la ville de Besançon a cessé elle-même de choisir ses Gouverneurs, c'est-à-dire, en 1674, tems de la conquête de la Franche-Comté, qui avoit pour lors PIERRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY pour Gouverneur.

Les armes : *fascé de sable & d'or de 6 pièces*, *la premiere chargée de 2 croisettes d'argent*.

JOUHAN : Famille de Normandie, Election de Carentan, dont il est parlé dans l'*Histoire de Harcourt*, *pag*. 969 *& suiv*.

HÉLIE JOUHAN est compris entre les Chevaliers qui servoient le Roi en Saintonge l'an 1337. —— LOUIS JOUHAN, Ecuyer, rendit hommage de ses fiefs au Roi CHARLES VII, le dernier Août 1431. — HUB JOUHAN, Chevalier, avoit procès contre *Guillaume le Tellier*, Ecuyer, en 1448. — JEAN JOUHAN étoit Seigneur de la Place la même année. — MICHEL JOUHAN est nommé en 1469.

ROBERT JOUHAN, l'an 1523, tenoit en la Vicomté de Valogne le huitieme du fief de la Varengere, situé à Pouville. — NICOLAS JOUHAN, Seigneur d'Amouville, épousa *Elisabeth de Harcourt d'Ollonde*.

CHARLES JOUHAN, Seigneur de la Place, fit ses preuves de noblesse en 1623 ; & M. JOUHAN, qui tenoit l'Académie, rue des Cannettes, étoit de cette Famille, laquelle est alliée aux Seigneurs *de Harcourt* & à ceux de *Thieuville*. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'argent*, *à 6 roses de gueules*. LA ROQUE ne met que 3 *roses de gueules*.

JOUMARD : Maison éteinte, dont les biens ont passé dans celle d'*Achard*, par le mariage de

JEANNE JOUMARD, sœur d'AUDOIN, Seigneur de Suserte, qui épousa *Jacques*, dit *Jean Achard*. AUDOUIN JOUMARD substitua à sa sœur JEANNE & à son fils, tous ses biens, à la charge de porter le nom & les armes de JOUMARD. En vertu de cette substitution, faite le 20 Décembre 1441, *Audouin Achard*, fils de *Jean Achard*, & de JEANNE JOUMARD, prit le nom de JOUMARD. Voyez ACHARD.

Les armes de la Maison de JOUMARD sont : *d'azur*, *à 3 besans d'or*, *2 & 1*. Le Marquis *d'Argence* porte : *écartelé au 2 & 3 de* TISON D'ARGENCE, qui est :

d'or, à 2 lions passans de gueules, posés l'un sur l'autre, avec un lambel de gueules, chargé de 3 pendans de même en chef; & sur le tout D'ACHARD.

JOURDAIN. *Voyez* ISLE-JOURDAIN.

JOURDAIN : Famille du Poitou, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Regiftre I, Part. I, pag.* 310.

JEAN JOURDAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboft en Poitou, fut marié, avant 1459, avec *Denise Bonine.*

PIERRE JOURDAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboft, étoit sous la sauve-garde de Sa Majesté, suivant une Sentence rendue en 1481, par *Philippe de Comines*, Chevalier, Seigneur d'Argenton, Conseiller, Chambellan du Roi, & son Sénéchal en Poitou.

JEAN JOURDAIN, II. du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur de Trasleboft, épousa, en 1517, *Jeanne de Montfriant*, dont naquit :

GABRIEL JOURDAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboft, marié, en 1552, avec *Jeanne Guiot-d'Asnieres.* Il en eut :

JEAN JOURDAIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboft, qui épousa, le 27 Mars 1576, *Marguerite de la Rochefoucaud*, fille de *François de la Rochefoucaud*, Seigneur de Bayers & de la Bergerie, & d'*Isabeau de Lanes-Rochechalais.* Elle se remaria le 2 Janvier 159..., avec *Jean de Brillac*, Ecuyer, Seigneur de Boiftillé, pere de *Florence de Brillac*, mentionnée ci-après. *Marguerite de la Rochefoucaud* eut de son premier mari :

GABRIEL JOURDAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Trasleboft, qui épousa, en 1608, *Florence de Brillac*, fille dudit *Jean de Brillac* & de *Renée de Parthenay*, sa premiere femme. De ce mariage est issu :

PIERRE JOURDAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiftillé & de Maisonais, maintenu dans sa noblesse en 1667. De *Françoise Rousseau*, qu'il épousa, en 1644, naquirent : — ACHILLE, qui suit ; — & EMMANUEL JOURDAIN, Ecuyer, Seigneur de Crissé, tous deux maintenus dans leur noblesse en 1699.

ACHILLE JOURDAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiftillé & de Maisonais, épousa, le 26 Décembre 1671, *Marie Foucault*, dont il eut :

ACHILLE JOURDAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiftillé & de Maisonais, Capitaine dans le Régiment de Nettancourt, allié, le 4 Février 1700, avec *Marie Aubineau*, fille de *Nicolas Aubineau*, Ecuyer, Seigneur de Rigné, de Montbrun, de la Grignoniere, &c. & de *Marie Pineau-de-Viennai.* De cette alliance est issu : — ACHILLE-NICOLAS JOURDAIN-DE-BOISTILLÉ, né le 11 Mai 1702, maintenu dans sa noblesse le 13 Octobre 1717, & reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie, le 18 Juin 1718.

Il y a une branche de même nom dans la Paroisse d'Auvers, Diocèse du Mans, qui subsiste dans la personne de PHILIPPE JOURDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Panne, au pays du Maine.

Les armes : *de gueules, à une croix de Saint-Antoine, d'argent.*

JOURDAIN, Seigneur de Villemont, porte : *d'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée en chef d'un soleil d'or, & en pointe d'un daim d'argent.*

Il y a deux autres Familles du nom de JOURDAIN ou JOURDAN, sçavoir JOURDAIN, Ecuyer, Sieur de Saint-Sauveur, Election de Valogne, dont les armes sont : *d'azur, à la massue posée en bande d'or, chargée d'une cigale de même.*

Et JOURDAIN, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois sautoirs d'argent, & côtoyée de deux tourteaux d'azur.*

JOURDAN : Famille de Normandie, dont il est parlé dans le *Mercure* du mois *de Mars* 1736, *pag.* 601.

René Jourdan, Seigneur de l'Aunay & de la Bretonniere, Gentilhomme de Normandie, Gouverneur du Château de la Bastille à Paris, & Chevalier de Saint-Louis, avoit épousé, en 1721, *Catherine-Charlotte Sevin-de-Quincy*, morte dans le Couvent de la Roquette, au Fauxbourg Saint-Antoine, sans laisser d'enfans, dans la 37[e] année de son âge, au mois de Mars 1736, étant née le 17 Août 1699. Elle étoit fille unique de *Charles Sevin-de-Quincy*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie, Lieutenant de Roi en la Province d'Auvergne, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Geneviéve Pecquot de Saint-Maurice*.

JOURDEUL, en Champagne: Famille noble, dont est

Catherine Jourdeul, femme de *Nicolas-André de Villeberny*, Ecuyer, Seigneur de Villeberny. De cette alliance est issue: — *Claudette-Adrienne-André de Villeberny*, mariée, par contrat du 7 Mars 1770, passé devant *Dubois*, Notaire à Langres, avec *Claude-Joseph Girault*, II. du nom, né le 25 Février 1726, Chevalier, Seigneur de Genevrieres, Belfond & du Vergillet, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie, fils aîné de *Claude-Joseph Girault-de-Vitry*, I. du nom, & d'*Anne-Marie de Fauge*, sa premiere femme. Voyez Girault.

Les armes de Jourdeul sont: *de sable, au soleil d'argent, parti* de l'Aumône, qui est: *d'azur, à 3 fasces feuillées en scie d'or, surmontées de 3 roses de même.*

JOURNET. De cette Famille est N... Journet, Intendant d'Auch, marié, par contrat signé du Roi & de la Famille Royale à Compiegne, le 22 Août 1773, à Demoiselle *N... de Franclieu*.

JOUVENEL. *Voyez* Juvenel.

* JOUX: Terre dans le Comté de Bourgogne, laquelle a donné son nom à une ancienne Noblesse éteinte. Les Terres, dont elle jouissoit, situées dans une des extrêmités de cette Province, étoient considérables par leur étendue. Quatre Châteaux en dépendoient, sçavoir ceux de *Joux*, de *la Cluse*, de *Mireval* & d'*Usies*. Les deux premiers étoient recommandables par leur force & leur situation dans les gorges du Mont-Jura. Le Château & la Terre de Joux passerent dans la Maison de *Vienne* sur la fin du XIV[e] siécle, par le mariage de *Jeanne*, fille d'*Hugues de Blonay*, Seigneur de Joux, avec *Vautier de Vienne*. *Philippe de Hocberg*, Comte de Neuchâtel, en devint possesseur au siécle suivant, à cause de *Marguerite de Vienne*, sa mere. Quelque tems après, les Souverains du Comté de Bourgogne, connoissant l'importance de ce Château, en firent l'acquisition. Il y a eu d'autres branches cadettes de la Maison de Joux, éteintes dans les Maisons de *Montaugeon*, de *Jouffroy* & de *Grammont*.

* JOUY: Terre & Seigneurie dans l'Isle de France près Versailles, érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1654, registrées au Parlement le 27 Février 1655, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1657, en faveur de *Charles d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, frere de *François*, Cardinal *de Sourdis*, & de *Henri*, Archevêque de Bourges.

Le Roi, par ses Lettres-Patentes du mois de Février 1692, enregistrées le 3 Mars suivant, déclara que le Comté de Jouy ne seroit plus mouvant du Duché de *Chevreuse*, mais de Sa Majesté; & que les appellations des Jugemens des Officiers dudit *Comté*, seroient portées devant le Prévôt de Paris.

Ce Comté fut acquis par *Antoine d'Aquin*, Conseiller d'Etat, premier Médecin du Roi, qui se qualifia Comte *de Jouy*, & dont la fille unique — *Marie-Angelique d'Aquin*, porta ce Comté à son premier mari, *Louis-Rollin Rouillé*, Chevalier, Seigneur des Loges, Villeras, Fontaine-Guerin, Maître des Requêtes, mort en 1712. Elle se remaria à *Jacques Thibault*, Comte de la Carte, & mourut en 1751, laissant des enfans de son premier mari. Voyez Rouillé.

* JOYEUSE : Bourg dans le Vivarais, frontieres de Languedoc & de Gévaudan, qui a donné le nom à une branche de la Maison de *Châteauneuf-Randon*, dont nous avons parlé, *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 304 *& suiv.* Ce Bourg porta d'abord le titre de *Vicomté*, fut depuis érigé en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1581, avec quelques autres Seigneuries, en faveur

d'Anne de Joyeuse, Chambellan ordinaire & favori du Roi Henri III, depuis Amiral de France, & en faveur de ses hoirs, successeurs & ayans-cause. Ce Duché passa dans la Maison de *Lorraine Guise*, par le mariage d'Henriette-Catherine, Duchesse de Joyeuse, avec *Charles de Lorraine*, Duc de Guise. Elle étoit fille de Henri, Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, mort Capucin, frere d'Anne, premier Duc de Joyeuse. *François-Joseph de Lorraine*, Duc d'Alençon, de Guise & de Joyeuse, Pair de France, petit-fils de Henriette-Catherine, Duchesse de Joyeuse, mourut sans enfans le 16 Mars 1675, & cette Pairie fut éteinte & réduite à son premier état de Vicomté. *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, en fit l'acquisition, & ce Comté fut de nouveau érigé en *Duché-Pairie*, sous le nom de Joyeuse, en sa faveur, & pour ses enfans mâles en loyal mariage, au mois d'Octobre 1714. Il est mort sans enfans à Chantilly, le 31 Juillet 1724. Ce Duché a depuis passé au Prince *de Soubise*.

Guy de Chateauneuf, chef de la Maison de Joyeuse, qui est une branche, comme nous l'avons dit, de celle de *Châteauneuf-Randon*, formée au IVe degré, étoit le quatrieme fils de *Guillaume*, II. du nom, Seigneur de *Châteauneuf-Randon*, & de *Marquise*, son épouse. Il eut de son mariage avec *Assumens* : — 1. Guillaume, mort avant l'an 1265, pere de Guigon, âgé de 25 ans, en 1265 ; — 2. & Guigon, qui suit.

V. Guigon de Chateauneuf partagea le Randonat avec Guigon son neveu, par acte passé à Paris le 2 Avril 1265. Il étoit déja marié en 1256, lorsqu'il rendit hommage à *Randon-de-Châteauneuf*, pour Laurac, Châteauvieux, Vernon & la Baume. Il avoit épousé *Randonne d'Anduze*, seconde fille de *Bernard d'Anduze*, Seigneur des Portes, & en partie d'Alais, & de *Vierne du Luc*, Dame dudit lieu, de Pradellert & de Joyeuse. Elle devint Dame de Joyeuse, après la mort de *Bernard*, son frere, arrivée en 1238, sans enfans de *Raimonde de Roquefeuil*. Ce fut elle qui fit mettre en possession, le 10 Décembre 1276, l'Evêque d'Uzès, de la ville & forteresse de Saint-André-de-Crugiere. Ses enfans furent : — 1. Dragonet, qui suit ; — 2. & Irlande, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Estaing*, morte sans enfans avant l'an 1272.

VI. Dragonet-de-Chateauneuf, Seigneur de Joyeuse, de Laurac, de Châteauvieux, de Vernon, de la Baume, de Saint-André-de-Crugiere, rendit hommage à G..., Evêque d'Uzès, le 13 Décembre 1287, pour Châteauneuf, Crugiere & Saint-André. *Randonne de Montauban*, sa tante, fille de *Dragonet de Montauban*, lui donna, par son codicille du 20 Octobre 1270, 5000 écus couronnés Provinciaux. Il avoit épousé *Béatrix de Roquefeuil*, fille de *Raimond de Roquefeuil*, & d'*Alasie de Châteauneuf-de-Tournel*. Elle testa le 9 Novembre 1287, en faveur d'*Arnaud de Roquefeuil*, son frere. De ce mariage vinrent : — 1. Bernard, qui suit ; — 2. Dragonet, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat, près Narbonne, en 1345 ; — 3. & Miralde, femme de *Guillaume*, Seigneur de Laudun.

VII. Bernard, Baron de Joyeuse, dont la postérité prit le surnom, servit aux guerres de Gascogne avec 10 Ecuyers, & comme Chevalier Banneret, en

1341.

1341. Il testa à Aigues-Mortes le 17 Septembre 1344, & avoit épousé, au Château de Beauregard, Diocèse de Mende, le 17 Novembre 1312, *Alexandre de Peyre*, fille d'*Astorgue*, Seigneur *de Peyre*, & de *Marguerite*, Dame de Peyre & de Cheilane en Auvergne, dont : — 1. RANDON, qui suit ; — 2. GUERIN, Chanoine de Viviers en 1333 ; — 3 & 4. GUIGUES & ROSTAING ; — 5, 6 & 7. MARGUERITE, JEANNE, & RANDONNE ; la seconde, mariée en 1343, à *Geraud d'Adhemar*, Seigneur de Monteil, Aymar & de Grignan ; & la troisieme à *Raimond de Peyre*, Seigneur de Servieres.

VIII. RANDON, I. du nom, Baron DE JOYEUSE, testa en 1363, & avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1346, *Flore de Quailus*, ou *Cailus*, fille de *Dieudonné*, III. du nom, Seigneur *de Cailus*, Château au Diocèse de Vabres en Rouergue, & d'*Alasie de Clermont-Lodève*. Il eut pour fils unique :

IX. LOUIS, I. du nom, Baron DE JOYEUSE, qu'il institua pour son héritier universel. Il donna quittance sous son scel & sous celui de LOUIS DE JOCOZE, Chevalier, à *Guillaume d'Enfernet*, Trésorier des guerres du Roi, de plusieurs sommes sur ses gages, d'un autre Chevalier & de 31 Ecuyers de sa Compagnie, desservis & à desservir en la campagne de M. DE BOURBON, & sous le gouvernement du Duc *de Berri*, dans la chevauchée qu'il prétendoit faire en Flandres contre les Anglois, pour le fait de Bourbourg, les 25 Août, 10 Septembre, 28 Octobre & 30 Novembre 1383. JEAN DE FRANCE, Duc de Berri, lui donna Commission, par Lettres expédiées à Avignon en 1384, de faire des levées de plusieurs Compagnies de Gentilshommes, pour courir sus, & chasser de Languedoc la secte des *Tuchins*, qui opprimoient cette Province, ce qu'il exécuta courageusement. Desirant faire le voyage de la Terre-Sainte, il fit son testament à Aigues-Mortes, le 27 Octobre 1390. Il avoit épousé, 1°. le 8 Octobre 1367, *Marguerite de Chalençon*, fille de *Guillaume de Chalençon*, & de *Valpurge*, Dame *de Polignac ;* & 2°. le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame *de Saint-Didier*, la Mastre, Lapté & autres Terres qu'elle apporta en dot à son mari, à condition que lui & ses successeurs écarteleroient leurs armes de *Saint-Didier*. Il eut du premier lit : — CATHERINE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Laudun ;* & du second : — 1. RANDON, qui suit ; — 2. & CLAIRE, qui testa le 6 Juin 1401. Elle avoit épousé, le 8 Février 1399, *Robert*, Vicomte *d'Uzès*, Seigneur de Remoulins, fils d'*Alzias*, Vicomte *d'Uzès*, & de *Dauphine de la Roche*.

X. RANDON, I. du nom, Baron DE JOYEUSE & de Saint-Didier, Chevalier Banneret, Conseiller & Chambellan de CHARLES, Dauphin de Viennois, Régent du Royaume, depuis Roi sous le nom de CHARLES V, fut Gouverneur de Dauphiné en 1424, suivant un acte du 10 Septembre de cette année. Il donna plusieurs quittances sous le nom de RANDON, Seigneur DE JOYEUSE & de Saint-Didier, à *Jean de la Barre*, Trésorier du Dauphiné, sur ses gages de Chevalier Banneret, du Sire *de Beaumont*, Chevalier-Bachelier, & de 18 Ecuyers de sa Compagnie, pour la recouvrance & garde desdits pays, des 21 Octobre, 16 Décembre 1418, 24 Janvier, 6 Mars 1419, & 30 Décembre 1421, scellées en cire rouge avec ses armes : *écartelé au 1 & 4* de JOYEUSE, qui est : *pallé d'or & d'azur de 6 pièces, au chef de gueules, chargé de 3 hidres d'or ; & au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de 8 fleurs de lis d'or*, qui est de SAINT-DIDIER. Il avoit épousé *Catherine Aubert-de-Monteil-de-Gelat*, dite *de Chaslus*, Dame de Botheon en Forez, fille d'*Etienne Aubert*, Seigneur de la Roche-Dagu & de Monteil-Gelat, & de *Marie de Chaslus*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, Chevalier de Rhodes ; — 3. & JEANNE, mariée, le 15 Janvier 1423, au Château de Botheon avec *Gilbert Motier*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France, dont elle étoit veuve le 5 Décembre 1466, qu'elle transigea avec son aîné.

XI. LOUIS, II. du nom, Baron, puis Vicomte DE JOYEUSE, servoit le Roi contre les Anglois, sous le Gouvernement de M. le Régent du Royaume, Dauphin de Viennois, du vivant de son pere, & ne prenoit alors que la qualité d'*Ecuyer*, suivant la quittance qu'il donna le dernier Avril 1429, à *Macé Heron*, Trésorier des Guerres, pour ses gages d'un Chevalier-Bachelier, & 26 Ecuyers de la

Compagnie, à raison de 100 livres par mois. Il demeura prisonnier à la journée de Crevant, l'an 1423, & le Roi, pour le récompenser de ses pertes & des services qu'il lui avoit rendus, lui donna 200 livres de pension, & le Château de Solset, pour en jouir sa vie durant & celle de sa femme. Le même Prnce érigea ensuite sa Baronnie de JOYEUSE en *Vicomté*, par Lettres du mois de Juillet 1432. Il testa le 25 Mars 1441, & avoit épousé à Bourges, le 29 Mars 1419, *Jeanne Louvet*, fille d'honneur de MARIE D'ANJOU, femme du Roi CHARLES VII. Elle étoit sœur puînée de *Marie Louvet*, femme de *Jean*, Bâtard *d'Orléans*, Comte de Dunois, & fille de *Jean Louvet*, Seigneur de Thays, de Saliniere & de Mirandol, Président du Parlement de Provence. Leurs enfans furent : — 1. TANNEGUY, qui suit ; — 2. GUY, dont on ignore la destinée ; — 3. JEANNE, mariée à *Guidon*, Seigneur *de Lestrange* & de Boulogne, au Diocèse de Viviers ; — 4. LOUISE, femme de *Beraud de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal ; — 5. & MARGUERITE DE JOYEUSE, mariée, 1°. le 27 Septembre 1464, à *Jean le Forestier*, Seigneur de Vauvert, de Caudiac & de Marguerites, au Diocèse de Nismes, qui lui apporta ces trois terres qu'elle donna, le 25 Avril 1500, à *Gaillard de Montcalm*, Maître-d'Hôtel des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, Baron de Marvejols, Capitaine du Château de Greze, sixieme fils de *Jean de Montcalm*, Seigneur de Saint-Veran, & de *Jeanne de Gozon-Melac*, petite-niéce de *Deodat de Gozon*, Grand-Maître de Malte. MARGUERITE DE JOYEUSE épousa, 2°. le 20 Janvier 1494, *Gaillard de Montcalm*, qui eut de grands procès à soutenir, pour les trois Terres qu'elle lui donna, contre *Louis de Levis*, Seigneur de la Voute, avec lequel il transigea le 8 Octobre 1515. La Terre de Caudiac lui resta, & celles de Vauvert & de Marguerites retournerent à *Louis de Levis*, dont les auteurs les avoient engagées ou vendues à *Jean le Forestier*.

XII. TANNEGUY, Vicomte DE JOYEUSE, fait Chevalier de l'Ordre du Camail, ou Porc-épic, par le Duc d'Orléans, en 1438, étoit Bailli de Mâcon, Sénéchal, Bailli & Capitaine de Lyon en 1460. Il commandoit 20 hommes d'armes & 60 hommes de trait pour le recouvrement de la Ville & Seigneurie de Gennes, en 1461 ; transigea, le 20 Mars 1446, pour les Châteaux de Gropieres & de Becdejou, qui lui demeurerent ; rendit hommage au Roi en 1465, pour Saint-Geniès de Melgoire, Saint-Bausile & Montignargues, & testa à Joyeuse le 22 Mai 1486. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juin 1448, *Blanche de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Antoinette de la Roüe*. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. CHARLES, Abbé de Chambon, nommé Evêque de Saint-Flour, par le Pape SIXTE IV, le 10 Septembre 1483, & enterré dans le Chœur de son Eglise Cathédrale ; — 3. LOUIS, Seigneur de Botheon, auteur de la branche des Comtes de Grandpré, rapportée ci-après ; — 4. JEANNE, femme de *Guy de la Baume*, Comte de Montrevel en Bresse ; — 5. & ANNE DE JOYEUSE, mariée à *Thibaut de Budos*, Seigneur de Portes.

XIII. GUILLAUME, I. du nom, Vicomte DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Didier, Conseiller & Chambellan du Duc de BOURBON, testa le 19 Mars 1493. Il avoit épousé, en 1472, *Anne de Balsac*, fille aînée de *Roffec de Balsac*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Glisenove, Bonsac, &c. Sénéchal de Nismes & de Beaucaire, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, & de *Jeanne d'Albon*, Dame de Châtillon d'Azargues. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. LOUIS, Evêque de Saint-Flour ; — 3. GUILLAUME, Evêque d'Aleth, & Abbé de Chambon en 1540 ; — 4. JACQUES, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, Doyen de Notre-Dame du Puy en Velay, mort le 27 Juin 1542 ; — 5. THIBAULT, Chevalier de Rhodes ; — 6. JEAN, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, mentionné après son frere aîné ; — 7. ANNE, mariée à *François*, Seigneur *de Rossilles* & de Leras ; — 8. & FRANÇOISE DE JOYEUSE, femme du Baron *de la Tourette*.

XIV. CHARLES, Vicomte DE JOYEUSE, étoit enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII, avant 1497, & testa le 23 Juin 1532. Il avoit épousé, le 9 Décembre 1503, *Françoise de Meüllon*, fille d'*Antoine*, Baron de Bressieux & de Ribieres, Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Isabeau de Peyre*, dont : —

1. Louis, tué à la bataille de Pavie en 1524; — 2. Jacques, appellé *le Vicomte de Joyeuse*, qui testa le 21 Juillet 1540, & mourut la même année âgé de 20 ans, instituant ses oncles ses héritiers; — 3. Hélene, mariée au Seigneur *de Brezons*, & de Montreal en Auvergne; — 4. & Jeanne, épouse de *Gaspard d'Urfé*, Seigneur d'Aurose, second fils de *Jean d'Urfé*, dit *Paillard*, Baron d'Aurose, & d'*Isabeau de Langheac*.

XIV. Jean de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, sixieme fils de Guillaume, I. du nom, & d'*Anne de Balsac*, succéda à Jacques de Joyeuse, son neveu, au Vicomté de Joyeuse, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, sous le Connétable *de Montmorency*; Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la Ville de Narbonne, suivant un don que le Roi lui fit le 11 Avril 1553. Il testa le 3 Février 1555, & avoit épousé, le 22 Novembre 1518, *Françoise de Voisin*, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert & de la Tour de Fenouillet, fille unique & héritiere de *Jean Voisin*, Baron d'Arques, & de *Paule de Foix-Rabat*, dont: — 1. Jean-Paul, Vicomte de Joyeuse, qui testa le 18 Janvier 1557, & mourut sans alliance; — 2. Guillaume, qui suit; — 3. Anne, mariée à *François de Bruyeres*, Baron de Chalabre; — 4. Paule, femme, par contrat du 3 Février 1544, de *François de Chaste*, Bailli de Velay, lequel testa le 4 Août 1554, & elle le 16 Juillet 1586; — 5. Françoise, mariée, 1°. à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Campendu, & 2°. à *Antoine de Gaste*, Seigneur de Lupé; — 6. & Catherine, alliée, 1°. par contrat du 18 Janvier 1553, à *Ennemond de Brancas*, Baron d'Oise & de Maubec en Provence, troisieme fils de *Gaucher*, & d'*Isabeau de Montauban*; & 2°. à *Claude de Berton*, Seigneur de Crillon, & de Saint-Jean de Vassoues, Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 7 Mai 1535, tué le 14 Juin 1574, Commandant l'Infanterie du Pape, & sa Compagnie des Gendarmes, dans un combat donné près de Menerbe, ville assiégée par les troupes commandées contre les Rasats de Provence, par *Thadée de Baschi*, Seigneur de Stoblon, qui vint au secours de cette place, & en fit lever le siége. Catherine de Joyeuse, testa le 6 Avril 1608. — Jean, son pere, eut encore deux fils naturels de *Catherine de Montreal*, sçavoir: — François, Bâtard de Joyeuse, légitimé par Lettres du 14 Juillet 1582; — & Jean, légitimé au mois de Février 1587.

XV. Guillaume, II. du nom, Vicomte de Joyeuse, Seigneur de Saint-Didier, de Laudun, Puyvert, Covissac, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de Saint-Michel, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit lors de son institution en 1578, Maréchal de France, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc en 1575, destiné d'abord à l'Eglise, posséda, du vivant de son frere aîné, l'Evêché d'Aleth; mais n'étant pas encore engagé dans les Ordres sacrés, il le quitta pour lui succéder & prendre le parti des armes. Il mourut fort âgé au Château de Covissac, Diocèse d'Aleth, au mois de Janvier 1592. Il avoit épousé, vers l'an 1560, *Marie de Batarnay*, née le 27 Août 1539, fille de *René de Batarnay*, Comte du Bouchage, & d'*Isabelle de Savoie-Villars*. Elle mourut à Toulouse le 24 Juillet 1595, & de ce mariage vinrent: — 1. Anne, qui suit; — 2. François, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne en 1582, créé Cardinal le 15 Décembre 1583, Protecteur des affaires de France en Cour de Rome sous le Roi Henri III, où il se rendit, ayant pour Secrétaire *Arnaud d'Ossat*, depuis Cardinal. Il fut ensuite pourvu de l'Archevêché de Toulouse, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1589; maintint le parti de la Ligue en Languedoc jusqu'à la conversion du Roi Henri IV, dont il sollicita l'absolution; assista à l'Election des Papes Léon XI & Paul V; tint sur les fonts au nom de ce dernier Pape le Roi Louis XIII; fut nommé, en 1604, Archevêque de Rouen; couronna la Reine Marie de Médicis à Saint-Denis; sacra Louis XIII à Reims le 17 Octobre 1610; mourut à Avignon Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, âgé de 53 ans, & fut inhumé dans l'Eglise des Jésuites de Pontoise, qu'il avoit fondée; — 3. Henri, né à Toulouse en 1567, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Maî-

tre de la Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des pays d'Anjou, du Maine & du Perche, ensuite de Languedoc pendant la Ligue. Il se fit Capucin après la mort de sa femme, le 4 Septembre 1687; y fit profession sous le nom de *P. Ange;* en sortit après la mort de son frere le grand Prieur, pour se mettre à la tête de la Ligue; y rentra en 1599, mourut à Rivoli en réputation d'une grande vertu, le 8 Septembre 1608, âgé de 41 ans, fut enterré devant le grand Autel des Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, sous un tombeau de marbre noir qu'on y voit encore. Il avoit épousé *Catherine de Nogaret la Vallette,* fille de *Jean,* Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guienne, & de *Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde.* Elle mourut à Paris & fut inhumée, le 12 Août 1587, dans l'Eglise des Cordeliers, où se voit son tombeau derriere le Chœur. De ce mariage vint: — HENRIETTE-CATHERINE, Duchesse DE JOYEUSE, Comtesse du Bouchage, née au Louvre le 8 Janvier 1585, mariée, 1°. en 1599, à HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, & 2°. en 1611, à *Charles de Lorraine,* Duc de Guise, auquel elle porta le Duché DE JOYEUSE. Elle mourut à Paris le 25 Février 1656, & est inhumée au Couvent des Capucines; — 4. ANTOINE-SCIPION, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouse, puis Duc DE JOYEUSE après son frere aîné; il se noya dans la riviere du Tarne dans sa retraite après le combat de Villemur, le 20 Octobre 1592, & fut enterré à Villemur; — 5. GEORGES, mort d'apoplexie à Paris, âgé de 16 à 17 ans, le 16 Avril 1584, avant la consommation de son mariage. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1583, *Claude de Moy,* fille de *Charles,* Marquis *de Moy,* Chevalier des Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Vice-Amiral de Picardie, &c. & de *Catherine de Susanne;* — 6. HONORAT, mort jeune; — 7. & CLAUDE DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc DE JOYEUSE son frere aîné, à la bataille de Coutras en 1587, & enterré à Montresor.

XVI. ANNE, Duc DE JOYEUSE, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Normandie, fut tué de sang froid à Coutras, le 20 Octobre 1587; son corps fut porté dans l'Eglise Collégiale de Montresor. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1581, *Marguerite de Lorraine,* sœur puînée de LOUISE, Reine de France, femme de HENRI III, laquelle se remaria, le 31 Mars 1599, à *François de Luxembourg,* Duc de Piney. Elle mourut en 1625.

Comtes de GRANDPRÉ.

XIII. LOUIS DE JOYEUSE, troisieme fils de TANNEGUY, Vicomte DE JOYEUSE, & de *Blanche de Tournon,* fut Seigneur de Botheon en Forez, de Bansac, de Saint-Geniez, de Rochefort, de la Roche-sur-Yon & de Champigny, Comte de Chartres, Conseiller & Chambellan des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, & LOUIS XII; fut Lieutenant au Gouvernement de Paris, Isle de France, Senlis, Beauvoisis, Vermandois, Champagne & Brie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne. Le Roi LOUIS XI lui donna la Seigneurie de Marvejou en Languedoc, & celle de la Roche-sur-Yon. Il mourut au Château de Saint-Lambert en Réthelois, le 4 Mars 1498, & avoit été marié, 1°. le 3 Février 1477, à JEANNE DE BOURBON, Dame de Rochefort, & de Saint-Geniez, que LOUIS XI lui fit épouser, fille aînée de JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme, II. du nom, & d'*Isabelle de Beauvau.* Elle mourut en 1487; & 2°. *Isabeau de Hallwin,* Comtesse de Grandpré, fille de *Jean,* Seigneur *de Hallwin,* & de *Jeanne de la Clite,* Dame de Comines. Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Botheon & de Preaux, marié, le 5 Novembre 1504, à *Anne de Gaste,* Dame de la Barge, dont: — JEANNE DE JOYEUSE, Dame de Botheon, mariée, 1°. à *Claude,* Seigneur *de Saint-Chaumont;* & 2°. à *François de Montmorin,* Seigneur de Saint-Herem, Gouverneur d'Auvergne; — 2. ANNE, alliée, le 3 Octobre 1497, à *Gabriel de Levis,* Baron de Coursant, Bailli de Forez; & du second lit il eut: — 3. ROBERT, qui suit; — 4. JEAN,

Abbé de la Honce & de Belleval; — 5. & Madelene, femme de *Jean d'Illiers*, Baron des Aderets, Gouverneur de Vendôme.

XIV. Robert de Joyeuse, Comte de Grandpré, vivant en 1556, avoit épousé, le 15 Juillet 1519, *Marguerite de Barbançon*, Dame de Montgobert, fille de *François*, & de *Françoise de Villers*, Dame de Montgobert, issue des anciens Comtes *de Grandpré*, dont : — 1. Foucault, qui suit; — 2. Antoine, tige des Seigneurs de Verpel, rapportés ci-après; — 3. Nicolas, Abbé de Belleval en 1556; — 4. & Isabeau, mariée, 1°. à *Robert d'Averoult*, Seigneur de Guillancourt, & 2°. à *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours.

XV. Foucault de Joyeuse, Comte de Grandpré, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur *de Jamets*, & Enseigne du Duc d'*Anjou*, épousa, 1°. *Catherine de Harenge*, veuve de *Claude de Riviere*, Seigneur d'Essey, Sénéchal de Lorraine, Capitaine-Prévôt de Dun; & 2°. par contrat du 24 Août 1547, *Anne d'Anglure*, fille unique de *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours, & de *Françoise de Dinteville*. Du second lit vinrent : — 1. Jean, tué à la bataille de Moncontour en 1569; — 2. Robert, Comte de Grandpré, Mestre-de-Camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort en 1589, sans alliance; — 3. Claude, qui suit; — 4. Antoine, auteur des Seigneurs de Saint-Lambert, rapportés ci-après; — 5. Françoise, mariée à *Robert d'Alaumont*, Baron de Cernay; — 6. Susanne, alliée, 1°. à *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois; & 2°. à *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy; — 7. Marguerite, femme de *Valentin*, Seigneur *de Sugny*, Bailli de Réthelois; — 8. Philippe, épouse de *Charles de Roucy*, Seigneur de Manre; - 9. Claude, marié, 1°. à *Jean de Ficquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour, Ecuyer du Duc de Lorraine; 2°. à *Humbert*, Seigneur *de Bilostein*, Chambellan du Duc de Lorraine; & 3°. à *Louis de Vigneul*, Seigneur du Mesnil; — 10. Louise, femme de *René d'Aspremont*, Seigneur de Vendy; — 11. & Anne de Joyeuse, mariée à *Jean de Thomassin*, Baron de Montbaillon, Gouverneur de Blamont, & Grand Gruyer de Lorraine.

XVI. Claude de Joyeuse, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnance du Roi, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit en 1614, épousa, le 15 Février 1588, *Philiberte de Saux*, fille unique de *Simon de Saux*, Baron de Torpes, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoise d'Anglure*. Ses enfans furent : — 1. Pierre de Joyeuse, Comte de Grandpré, tué au siége de Montauban en 1621, sans alliance; — 2. Catherine, Religieuse à Avenay; — 3. Henriette, femme de *Charles de Lenoncourt*, Seigneur de Gondrecourt; — 4. & Marguerite de Joyeuse, Comtesse de Grandpré, mariée, 1°. en 1612, à *Jean-Pancrace de Mylendonck*, Baron de Peth & de Bruyeres; & 2°. à Antoine-François de Joyeuse, son cousin, auquel elle porta le Comté de Grandpré.

Seigneurs de Saint-Lambert.

XVI. Antoine de Joyeuse, quatrieme fils de Foucault de Joyeuse, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*, sa seconde femme, d'abord Abbé de Belleval, puis Seigneur de Saint-Lambert, Gouverneur de Mezieres, mourut le 26 Octobre 1611. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1594, *Henriette de la Viefville*, fille de *Robert*, Marquis *de la Viefville*, Baron de Rugles, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Grand Fauconnier de France, & de *Guillemette de Bossut*. Elle se remaria à *Jacques de Damas*, Baron de Chalancey, & eut de son premier lit : — 1. Robert, qui suit; — 2. Antoine-François, auteur des derniers Comtes de Grandpré; — 3. Anne, née en 1598, mariée à *Henri de Haraucourt*, Seigneur d'Escraigne, Gouverneur de Nancy; — 4. & Catherine de Joyeuse, née en 1599, Religieuse à Saint-Pierre de Reims.

XVII. Robert de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Champagne, mort en 1660, avoit épousé, 1°. le 2 Juillet 1619, *Anne Cauchon*, fille de *Charles Cauchon*, Baron du Tour & de

Maupas, & d'*Anne de Gondi*; & 2°. par contrat du 6 Janvier 1650, *Nicole de Villiers*, sa cousine au VIe degré, comme descendans tous deux de *Jacques de Grandpré*, Seigneur de Hans, fille de *Jean de Villiers*, Seigneur de Barbaise, & de *Lucie de Bohan*. Etant veuve en 1660, & tutrice de son fils, elle se porta héritiere bénéficiaire de son mari. Du premier lit vinrent : — 1. HENRIETTE-CHARLOTTE DE JOYEUSE, mariée à *Adrien-Pierre de Tiercelin*, Marquis de Brosse; — 2. ANNE-LOUISE; — 3. & MARGUERITE, Chanoinesse à Poussay en 1654; & du second sortit :

XVIII. JULES-CHARLES DE JOYEUSE, Baron de Saint-Lambert, Seigneur de Ville-sur-Tourbe, Vicomte de Warmereville, Page de la Chambre du Roi en Avril 1667. Il épousa *Anne de Sahuguet*, fille de *Daniel*, Seigneur de Termes, Lieutenant de Roi à Sedan, & de *Gabrielle de Pouilly*, dont : — 1. DANIEL, qui suit; — 2. LOUIS, Vicomte de Verpel; — 3. & JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, rapporté après son frere.

XIX. DANIEL DE JOYEUSE, Seigneur de Montgobert, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, vivant en Novembre 1749, âgée de [illegible] ans, avoit épousé 1°. le 7 Février 1707, *Marie de Saint-André*, veuve de *Charles-Albert de Fussemberg*, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Metz, & fille de *Jean de Saint-André*, Secrétaire du Roi, & Fermier général de Sa Majesté, & de *Marie Courtin*, sa seconde femme. Elle mourut à Paris le 24 Mars 1736, âgée de 97 ans. DANIEL DE JOYEUSE épousa 2°. à la fin de Mars 1736, *N... Desetz de Reteuil.*

XIX. JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, Seigneur DE JOYEUSE, de Chouvoy, Comte de Grandpré, par la donation de JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, & par la transaction qu'il fit avec ses freres aînés le 31 Mars 1712, ratifiée le 8 Février 1718, fut Lieutenant-Général au gouvernement de Champagne, Bailliage de Reims, sur la démission de JULES DE JOYEUSE, son parent, ci-devant Mestre-de-Camp du Régiment Royal des Cravates; & commanda, pendant la campagne de 1744, 12000 paysans armés sur la frontiere de Champagne, pour défendre cette Province contre les incursions des Autrichiens, qui avoient passé le Rhin près de Philisbourg, le 30 Juin de ladite année, sous les ordres du Prince *Charles de Lorraine*, & qui menaçoient cette Province & la Lorraine. Il avoit épousé, le 1 Décembre 1712, *Antoinette de Villiers*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rousseville & de Famechon, & de *Marguerite du Fresne-du-Cange*, dont : — 1. N.... dit *le Marquis* DE JOYEUSE, né le 6 Mars 1714, Lieutenant au Régiment des Cravates, en Mai 1724, mort à Paris, de la petite vérole, le 4 Juillet 1731; — 2. NICOLAS, né le 3 Juin 1715, destiné à l'Ordre de Malte, qu'il quitta après la mort de son frere aîné. Il fut pourvu, au mois d'Avril 1738, du Régiment de Ponthieu, Infanterie, & est mort à Paris, d'une maladie de poitrine, le 14 Juin 1740; — 3. JEAN-ARMAND, qui suit; — 4. N.... DE JOYEUSE, d'abord Ecclésiastique, qui a pris ensuite la Croix de Malte, a été fait Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Roi en 1747, & a fait la campagne la même année en cette qualité; — 5. & HONORÉE, née le 9 Mai 1719, mariée, le 2 Juillet 1741, avec *Auguste-Louis Hennequin*, Comte d'Ecquevilly, reçu, en survivance de son pere, à la charge de Capitaine de la Venerie, Toiles de Chasse, Tentes & Pavillons du Roi pour la chasse du Sanglier, fils d'*Augustin-Vincent Hennequin*, Marquis d'Ecquevilly, Brigadier des Armées du Roi, & de feu *Madelene du Monceau de Noblent*. Voyez HENNEQUIN, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

XX. JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, né le 24 Avril 1718, aussi destiné Chevalier de Malte, appellé *le Marquis* DE JOYEUSE, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, eut, après la mort de son frere, le Régiment de Ponthieu, Infanterie; fut fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747; & le Régiment de Ponthieu ayant été supprimé & incorporé dans Provence le 1 Février 1749, il fut fait Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, & eut, en 1751, le Régiment de Montboissier, dont il se démit en 1755. Il a épousé, le 13 Mars 1754, *Anne-Madelene Delpech de Cailly*, fille unique de feu *Pierre Delpech*, Seigneur de Cailly, Président en la

Cour des Aides de Paris, & de *Marie Pajot de Villers*, sa veuve. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Derniers Comtes DE GRANDPRÉ.

XVII. ANTOINE-FRANÇOIS DE JOYEUSE, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & de *Henriette de la Viefville*, né en 1602, d'abord Abbé de Thenailles & de Belleval, qu'il quitta pour suivre le parti des armes, fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, par provisions du 6 Janvier 1633, & Comte de Grandpré par sa femme; & transigea sur son partage avec son frere, en présence de sa mere, le 4 Mai 1629. Il avoit épousé, le 24 Juin 1623, MARGUERITE DE JOYEUSE, fille & héritiere de CLAUDE, Comte de Grandpré, & de *Philiberte de Saux*, dont: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. CLAUDE, Abbé de Mouzon & d'Estan en 1655, mort en 1710; — 3. JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, Baron de Saint-Jean-sur-Tourbe, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, mort le 1 Juin 1710, sans enfans de son mariage, contracté le 4 Juin 1658, avec MARGUERITE DE JOYEUSE, sa cousine, fille de MICHEL, Seigneur de Verpel, & de *Marie de Trumelet*. Elle est morte le 22 Juin 1694; — 4. ANNE-ROBERTE, femme de *Charles de Rouvre*, Baron de Cernay; — 5. CATHERINE-PHILIBERTE, mariée à *Claude de Saint-Vincent*, Baron d'Aunoy; — 6. HENRIETTE, Religieuse; — 7. & MARIE-CATHERINE, née posthume, morte jeune..

XVIII. CHARLES-FRANÇOIS DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 8 Mars 1680, avoit épousé 1°. *Charlotte de Coucy*, fille de *Louis de Mailly*, dit *de Coucy*, Seigneur de Chemery & de Croy, & d'*Elisabeth-Claire-Eugénie de Croy*; & 2°. *Henriette-Louise de Cominges*, fille de *Louis de Cominges*, Marquis de Vervins, & de *Gabrielle de Preuilly*, morte en 1678. Du premier lit il eut: — 1. CLAUDE, mort Religieux Prémontré; — 2. JULES, qui suit; & du second lit: — 3. ABRAHAM, mort par accident; — 4. JEAN, dit *le Comte* DE JOYEUSE, Capitaine de Cavalerie, mort à Paris le 25 Avril 1725, enterré à Saint André-des-Arcs. Il avoit épousé, le 19 Mars 1689, *Marie-Victoire de Merode*, dont — JULES-ARMAND DE JOYEUSE, né au mois d'Octobre 1694, mort avant son pere; — & CLAUDE, née le 3 Septembre 1692, aussi morte avant son pere; — 5. MICHEL, mort jeune sans alliance; — 6. JOSEPH, Prieur des Saints-Geosmes ou Gemeaux, près de Langres, mort hors de France; — 7. HENRIETTE-MARIE-BÉNÉDICTINE, Religieuse; — 8. MARIE, décédée jeune; — 9. & ANNE-FERDINANDINE DE JOYEUSE, Marquise de Vervins, Demoiselle de Grandpré, héritiere en partie de JEAN, son frere, qui plaidoit, en 1729, contre ANNE-GÉDÉON DE JOYEUSE DE SAINT-LAMBERT, mentionné au degré XIX de la branche précédente.

XIX. JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Gouverneur de Stenay, Colonel d'Infanterie, né le 29 Mars 1655, traita, au mois de Mai 1698, de la charge de Lieutenant de Roi de Champagne, dont il prêta serment entre les mains de Sa Majesté, le 21 du même mois; & se voyant sans enfans, il se détermina à donner le Comté de Grandpré à un de ses cousins, fils de JULES-CHARLES DE JOYEUSE, Baron de Saint-Lambert, & cette Terre échut à JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, le puîné des trois, comme il a été dit ci-dessus. Il avoit épousé *Guillemette-Angélique des Reaux*, fille de *René*, Seigneur *des Reaux*, Lieutenant des Gardes-du-Corps, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Anne de Rochereau*.

Seigneurs DE VERPEL.

XV. Cette branche n'a formé que trois degrés, & a pour auteur ANTOINE DE JOYEUSE, second fils de ROBERT, Comte de Grandpré, & de *Marguerite de Barbançon*. Il fut Seigneur de Montgobert, & de Verpel, & avoit épousé, par contrat du 14 Octobre 1572, *Madelene des Lyons*, fille d'*Adolphe des Lyons*, Sei-

gneur d'Espeaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Stenay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette de la Taste*, Dame de Sy. Leurs enfans furent : — 1. ADOLPHE, mort sans alliance ; — 2. NICOLAS, Baron de Verpel, mort en 1586 ; — 3. RENÉ, tué devant Neufchâteau en Lorraine en 1589 ; — 4. ROBERT, qui suit ; — 5. & CHARLES, Seigneur d'Espeaux, grand Louvetier de France, mort en 1614, sans enfans de *Louise de Prud'homme*, & de *Marguerite d'Audenfert*, ses deux femmes.

XVI. ROBERT DE JOYEUSE, Baron de Verpel & de Montgobert, obtint, avec ses freres, en 1588, main-levée de la saisie des biens de son pere. Il succéda au Seigneur *d'Espeaux*, son frere, & fit hommage, le 20 Mai 1614, de ce qui lui étoit échu. Il avoit épousé *Judith Hennequin*, Dame de Mathau & de Clichy, fille de *N... Hennequin*, & d'*Anne du Breuil*, dont : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. ENNEMOND, Jésuite ; — 3. ALEXANDRE, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Bethune, Bailli de Lens, mort sans enfans de *Marie de Fontaines*, qu'il avoit épousée le 6 Avril 1639, & qui mourut le 4 du même mois de l'an 1709, âgée de 82 ans ; — 4. ROBERT, Lieutenant de la Compagnie du Comte *de Grandpré*, tué à la bataille de Sedan en 1642 ; — 5. JUDITH-ANNE, mariée, en 1639, à *François de Riencourt*, Seigneur de Parfondrue ; — 6. & AIMÉE DE JOYEUSE, morte jeune.

XVII. MICHEL DE JOYEUSE, Baron de Verpel, Seigneur de Montgobert, fit la foi & hommage de sa Terre de Montgobert, au Duc d'Orléans, le 3 Décembre 1646. Il avoit épousé, en 1630, *Marie de Trumelet*, veuve de *François de Cussigny*, Baron de Vianges, fille de *Robert de Trumelet*, Seigneur de Gomeris, Gouverneur de Villefranche, & de *Jéronime de Ranipont*, dont : — 1. ROBERT, Baron de Verpel, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte *de Grandpré*, son parent ; — 2. & MARGUERITE DE JOYEUSE, Dame de Verpel, par le décès de son frere, mariée, par contrat du 4 Juin 1658, à JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, Baron de Saint-Jean, Seigneur de Ville-sur-Tourbe, Maréchal de France. Elle mourut à Paris le 22 Juin 1694, sans laisser d'enfans, & a été enterrée à Saint Sulpice.

Les armes : *pallé d'or & d'azur de six piéces, au chef de gueules, chargé de 3 hidres d'or.* Extrait du *Tome III des Grands Officiers de la Couronne, pag.* 835 *& suiv.*

* IRLANDE. Le premier Roi de ce pays, dont il soit fait mention, est DONOALD ou DANIEL ONEAL, vulgairement ONEIL, reconnu Roi de toute l'Irlande en 956, & mort en 980. BRIEN, surnommé BOROIVE ou BORUMA, né Roi de Munster ou Mommonie, mort le 23 Avril 1014, est regardé comme tige de la Maison O-BRIEN, dont étoit chef feu le Maréchal *de Thomond.* L'Irlande fut sans Chef général depuis 1023 jusqu'en 1070. JEAN, quatrieme fils de HENRI II, Roi d'Angleterre, alors appellé *Comte de Mortain*, fut investi par son pere, en 1177, de la souveraineté d'Irlande, sous le titre de *Lord* ou *Sire* ; c'est-à-dire *haut Suzerain.* Il devint Roi d'Angleterre le 6 Avril 1199. Ce Prince & ses successeurs, Rois d'Angleterre, continuerent de posséder l'Irlande, sous le même titre, jusqu'en 1541, que celui de Roi d'Irlande fut donné à HENRI VIII, par Acte du Parlement de ce Royaume, après que tous ses Rois particuliers eurent été détruits, & leurs titres convertis en ceux de *Lords-Comtes* ou *Lords-Barons.*

L'Irlande étoit anciennement divisée en quatre circuits nommés Lagenie ou Leinster, Mommonie ou Munster, Conaught ou Connacie, & Ulster ou Ulconie. Chacune de ces quatre parties se subdivisoit en divers Comtés ou Pays, qui portent encore aujourd'hui, pour la plûpart, les mêmes

mêmes noms qu'ils portoient alors, quoique les Anglois soient toujours attachés à y effacer ou altérer les vestiges de l'antiquité. Ils y ont insensiblement établi le gouvernement Anglois. Mais la Nation a toujours eu son Parlement particulier, son Conseil privé, son Chancelier, son Grand-Trésorier, ses autres Officiers principaux qui y subsistent encore aujourd'hui; & elle n'est dans la dépendance de l'Angleterre, que par l'ascendant, que le changement de Religion, la tyrannie de *Cromwel*, & la révolution de 1689, ont donné aux Anglois, sur des Nations originairement & naturellement aussi libres qu'ils le sont eux-mêmes. Voyez le *Mémorial Généalogique de* 1754, *pag.* 73 *&* 74.

IRLANDE, en Normandie, Election de Bernay. Famille noble qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux merlettes d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

IRUMBERRY DE SALABERRY: Famille distinguée, originaire du Royaume de Navarre, dont la filiation commence à

I. PIERRE D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu, vivant en 1467. Il étoit domicilié à Saint-Jean-Piédeport au Royaume de Navarre, & eut de *Gratiosa de Lacarra*, son épouse, — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. Deux filles vivantes en 1467.

II. JEAN D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu & de Salaberry, dans la Terre de Cissa, fut obligé, par ses pere & mere, de donner à ses sœurs 120 écus sol, & une robe blanche, en faveur de leur mariage. Il fut déclaré en même-tems héritier universel, & *Hiacinthe de Lacarra*, premier Chanoine & Vicaire général de l'Evêque de Bayonne, lui abandonna toutes les prétentions qu'il avoit sur la Terre de Castille. Il épousa, par contrat du 19 Janvier 1467, *Léonore de San-Per*, fille de Don *Léonor de San-Per*, Seigneur dudit lieu, & sœur de *Raymond de San-Per*, Recteur de Saint-Pierre. Elle eut pour sa dot 1400 écus sol. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. DENIS, premier Aumônier de la ville de Saint-Jean-Piédeport, vivant en 1501; — 3. PIERRE; — 4, 5 & 6. & trois filles, vivantes dans le même tems que leur frere.

III. JEAN D'IRUMBERRY DE SALABERRY, II. du nom, Seigneur propriétaire de ces deux lieux, fut déclaré héritier de son pere dans son contrat de mariage, à condition qu'il donneroit la moitié de ses biens à PIERRE, son second frere, & à ses trois sœurs. Il fut déchargé de sa quote-part des sommes accordées au Roi de Navarre, par les trois Etats du pays, pour les années 1526, 27, 28, 29 & 1530, suivant un Arrêt contradictoire rendu à l'audience de la Chancellerie tenue au lieu de Lassarbau en Béarn, le 12 Août 1533, entre lui, les Syndic & habitans de la Paroisse de Bussanaritz, au pays de Cissa. Il épousa, par contrat du 22 Septembre 1501, *Clara de Larramendi*, fille aînée de Don *Fernando*, Seigneur *de Larramendi*, du lieu de Juxie, dans la Terre d'Ostabares, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE; — & trois filles vivantes en 1533.

IV. JEAN D'IRUMBERRY, III. du nom, Seigneur dudit lieu, fut institué héritier universel par son pere, en faveur de son mariage avec *Isabelle de Laxaga*, par contrat du 15 Janvier 1525, fille de *Bernard*, Seigneur *de Laxaga*, Bailli Royal & Garde des armes de la Terre d'Ostabares au Royaume de Navarre, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. autre PIERRE, Vicaire général à Bayonne; — & plusieurs autres enfans, dont on ignore les noms.

V. PIERRE D'IRUMBERRY DE SALABERRY, Seigneur propriétaire desdits lieux, & héritier universel de son pere, eut commission de Capitaine de 300 hommes de pied François, vacante par le décès du Baron *d'Anglure*, datée au Camp de

Pazenai, près Bourges, le 28 Août 1562, & depuis Mestre-de-Camp (*a*). Il épousa, par contrat du 15 Septembre 1550, *Anne d'Arbide de Lacarra*, fille majeure de Don *Antonio d'Arbide*, Seigneur des lieux de Lacarra & d'Arbide. Elle testa le 25 Avril 1593, se maria 2°. avec *Capitan Fordelis*, dont elle eut *Tristan Fordelis* sous sa tutelle; & 3°. *Domingo de Lohitegui*, Seigneur de Coro. Elle voulut être enterrée dans le tombeau du Château d'Irumberry, & nomme pour ses héritiers universels, son troisieme mari & le fils de son premier, duquel elle eut — JEAN, qui suit; — & JEANNE D'IRUMBERRY DE SALABERRY, Dame de Echepare d'Ibarola.

VI. JEAN, IV. du nom, Seigneur D'IRUMBERRY & de Salaberry, dans la Terre de Cissa, testa le 3 Novembre 1590. Il épousa 1°. *Jeanne de Saint-Martin*, & 2°. par contrat du 4 Juin 1582, *Catherine de Garat*, fille de Don *Simon*, Seigneur *de Garat* & de Harietta, dans la Terre de Cissa. Elle testa le 26 Août 1592. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. BERNARD, Prêtre; — 3. PIERRE, Protonotaire du Saint Siége Apostolique; & du second: — 4. PIERRE, qui a passé en France, auteur de la branche de Salaberry, rapportée ci-après; — 5. & GRACIEUSE-MARGUERITE, mariée à *N... de la Borde*, dont une fille nommée *Catherine de la Borde*, vivante en 1592.

VII. JEAN D'IRUMBERRY, V. du nom, Seigneur propriétaire des Palais d'Irumberry & de Salaberry, vivant en 1593, épousa *Catherine d'Aphat*, dont il eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. ARNOUL, Prêtre & Curé de Saint Jean-le-Vieux; — 3. & MADELENE, morte sans postérité.

VIII. ANTOINE D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu & de Bussanaritz, épousa, par contrat du 20 Février 1614, *Jeanne d'Etchepare*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. DOMINIQUE, Prêtre, Prieur d'Utziat, & Vicaire-Général de l'Evêque d'Acqs; — 3. FRANÇOIS, Prêtre & Curé d'Ahaxe; — 4. TRISTAN, Capitaine d'Infanterie, mort au service du Roi; — 5 & 6. THÉOPHILE & MARTIN, tous deux morts en Espagne; — 7. ANNE, mariée avec *N... d'Iratie*, en Mixe; — 8. & MARIE D'IRUMBERRY, femme de *Dominique de Saint-Jullien d'Ahaxe*.

IX. JEAN D'IRUMBERRY, VI. du nom, Seigneur dudit lieu & de Bussanaritz, au pays de Cize, épousa, par contrat du 1 Septembre 1641, *Marguerite d'Eremont de Lostal*, de laquelle il eut: — 1. DOMINIQUE, qui suit; — 2. autre DOMINIQUE, Prêtre, Prieur d'Utziat; — 3. JEANNE, mariée avec *Arnoul d'Elitche-d'Ainhice*; — 4. MARIE, femme d'*Arnoul de Garat*, du lieu de Domesain en Soule; — 5. ANNE, épouse de *Dominique de Rospide*; — 6. JEANNE, mariée à *Bartholomé d'Esquerra*, Sieur de la Salle, de Larramendi & de Juxue; — 7. & GRACIEUSE D'IRUMBERRY, femme de *François*, de la noble Maison *d'Etchepare-d'Arhanxus*.

X. DOMINIQUE D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu, de Bussanaritz & de la Magdelaine, au pays de Cize, épousa, par contrat du 22 Novembre 1667, *Claude de Sainte-Marie*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JEAN, étudiant en Théologie en 1693, mort Prieur d'Utziat & Vicaire-Général du Diocèse d'Acqs; — 3. DOMINIQUE, mort Enseigne de Vaisseau, sans avoir été marié; — 4. GABRIEL, décédé sans alliance, Capitaine au Régiment de Vermandois; — 5. CLAUDINE-CATHERINE, mariée, le 29 Mai 1710, à *Jean de Berval*; — 6. ANNE, alliée, le 10 Janvier 1719, avec *Bernard d'Elrio*, Baron dudit lieu à Sarragosse, en Espagne; — 7. & CLAUDE-CATHERINE, femme, le 22 Mars 1720, de noble *Dominique de Laxague*.

XI. CHARLES D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu, de Bussanaritz & de la Mag-

(*a*) Dans l'*Histoire de la Milice Françoise*, *Tome II*, *p.* 276, à la premiere création du Régiment des Gardes-Françoises par CHARLES IX, de dix Compagnies de 500 hommes chacune, se trouve un IRUMBERY au nombre des neuf Capitaines nommés dans le *Vol. III de l'Extraordinaire des Guerres*, de 1563; sçavoir, *Charri*, *Strozzi*, *Gohas*, *Serrion*, IRUMBERY, *Noaillan*, *la Motte*, *Cosseins* & *Cabanes*.

delaine, au pays de Cize, Cornette de Cavalerie au Régiment de Nassau en 1693, depuis Major au Régiment de la Châtellenie de Navarre, & Commissaire-Inspecteur des Haras de Navarre, épousa, par contrat du 27 Septembre 1716, *Jeanne Dartaguiette-d'Iron*, fille de noble *Jean Dartaguiette-d'Iron*, Capitaine au Régiment de Labour, Seigneur de la noble Maison & Baronnie Daguerre-de-Helette, & de *Marie de Harin*. De ce mariage sont nés : — 1. Jean, qui suit ; — 2. autre Jean, mort aux Cadets de Rochefort ; — 3. Dominique, Capitaine en second au Régiment de Vermandois, décédé sans alliance ; — 4. Gabriel, Lieutenant au Régiment Royal Cantabre, aussi mort sans alliance ; — & quatre Demoiselles, dont trois décédées dans leur enfance ; la quatrieme est restée fille.

XII. Jean d'Irumberry, Seigneur dudit lieu & de la Magdelaine, a épousé, par contrat du 25 Septembre 1757, *Jeanne de Saint-Genes*, dont sont issus : — 1. Simon-Martin d'Irumberry ; — 2. Charles, dit de Salaberry ; — 3. Jean, dit de Belesponde ; — & plusieurs filles.

Branche des Seigneurs de Salaberry.

VII. Pierre-Simon d'Irumberry-de-Salaberry, Ecuyer, fils de Jean d'Irumberry, IV. du nom, Seigneur dudit lieu, & de Salaberry, & de *Catherine de Garat*, sa seconde femme, fut légataire de 500 francs par le testament de son pere, du 3 Novembre 1590, & par celui de sa mere, du 26 Août 1592, de 1000 francs Bourdelois. Le Duc *de Mantoue*, en reconnoissance des services considérables qu'il lui avoit rendus, lui accorda une pension de 300 livres de rente annuelle & viagere, monnoie de France, par un Brevet du 12 Septembre 1631, registré au Bureau de la Chambre des Comptes de Nevers, & ladite pension fut continuée à son fils. Pierre fut pourvu de la charge de Receveur des rentes des maisons de Charleville, & de Payeur des pauvres de l'Hôpital dudit lieu, mourut le 15 Août 1637, & fut enterré en l'Eglise de Bethléem, située entre Charleville & le Pont-d'Arches, où se voit son épitaphe, avec celle de *Jacqueline de la Loy*, sa femme, morte le 21 Mai 1631, & inhumée en ladite Eglise de Bethléem. Leurs enfans furent : — Charles-Simon, qui suit ; — & Charlotte, Religieuse.

VIII. Charles-Simon de Salaberry, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire du Prince Souverain *d'Arches*, Bailli d'Epée & Gruyer de ladite Principauté, succéda à son pere dans les charges de Receveur des rentes des Maisons de Charleville, & Payeur des pauvres de l'Hôpital dudit lieu, suivant le brevet du 15 Novembre 1644, que lui donna *Marie*, Duchesse *de Mantoue* & de Montferrat, Douairiere, prêta serment en qualité de Conseiller en la Cour Souveraine d'Arches, le 12 Août 1658, ayant été pourvu dudit office par Lettres-Patentes du Duc *de Mantoue*, données à Mantoue le 22 Juin précédent ; obtint un brevet de Conseiller honoraire en ladite Cour, le 20 Septembre 1675, registré au Greffe de cette Cour le 30 Avril 1676, dans lequel il est aussi qualifié de *Bailli d'Epée, & Receveur des rentes des Pavillons de la Souveraineté d'Arches* ; & fut appellé aux Etats généraux de Navarre, pour le service du Roi, pendant les années 1662, 68, 72, 84 & 1685, étant du Corps de la Noblesse. Enfin, le Duc *de Mantoue* lui donna un brevet, le 18 Août 1690, de 300 livres de gages annuels, attachés à sa charge de Bailli d'Epée, où il est dit que Charles, Vincent & Claude, ses enfans, jouiroient de cette charge, & qu'elle ne seroit éteinte qu'après la mort du dernier. Il épousa, par contrat passé le 17 Septembre 1656, *Marie-Poncette Morel*, fille de *Claude Morel*, Chevalier, Seigneur de Boistiroux, premier Président en la Cour Souveraine de la Principauté d'Arches, établie à Charleville, Intendant de Justice, Police, Finances & Fortifications dans la Province & Frontieres de Champagne, & de *Jeanne Guerrin*. Leurs enfans furent : — — 1. Charles, qui suit ; — 2. Vincent de Salaberry-de-Benneville, Capitaine de Vaisseau du Roi, puis Chef-d'Escadre le 27 Mars 1728, ensuite Lieutenant-Général des Armées navales, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis,

Gouverneur de Château-Porcien & Vice-Amiral de France, mort en 1749, sans alliance; — 3. CLAUDE, mort enfant: — 4. & JEANNE-CLAUDE DE SALABERRY, mariée à *Nicolas Emmerez*, Sieur de Charmoy, Secrétaire du Roi.

IX. CHARLES DE SALABERRY, ondoyé le 5 Juillet 1659, en la Paroisse de Saint-Remy de Charleville, nommé & batisé le 19 Avril 1661, eut pour parrein le Duc *de Mantoue*, représenté par son premier Président de la Cour de Charleville, Bailli d'Epée de la Souveraineté dudit lieu. Il fut appellé aux Etats de la Noblesse du Royaume de Navarre pour le service du Roi, ès années 1692 & 1704. Le Duc *de Mantoue*, par ses Lettres du 7 Février 1692, lui continua une pension de 400 livres, ainsi qu'à ses freres VINCENT & CLAUDE DE SALABERRY, & aux enfans dudit CHARLES, jusqu'après le décès du dernier. Après avoir été premier Commis sous cinq Ministres différens, & avoir rempli, avec une distinction singuliere, connue de tout le monde, les détails dont il avoit été chargé, il fut pourvu de l'une des quatre charges de Maître des Comptes, créées par Edit du mois de Décembre 1690, suivant ses Lettres de provisions, données le 14 Août 1691, & en prêta serment le 31 desdits mois & an. Depuis il eut un office de Président en ladite Chambre, par Lettres données à Versailles le 20 Octobre 1710, & fut reçu le 15 Novembre suivant. Il épousa, par contrat du 27 Juillet 1691, *Marie-Anne-Françoise d'Arbon-de-Bellou*, fille de *François d'Arbon*, Seigneur de Bellou, des grands & petits Montblains, Conseiller du Roi, Trésorier-général de France à Bordeaux, & d'*Anne Frotté*. Elle mourut âgée de 52 ans, vers 1726, laissant: — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE SALABERRY, qui suit; — 2. LOUIS-CHARLES-VINCENT, Conseiller-Clerc en la cinquieme Chambre des Enquêtes, par Lettres du 7 Avril 1720, dont il prêta serment le 11 Mai, puis en la Grand'Chambre en 1736. Il fut nommé à l'Abbaye Royale de Coulombs, Diocèse de Chartres, le 6 Avril 1742; Conseiller d'Etat en 1758; nommé, en 1760, à l'Abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, & est mort en 1761; — 3. JOSEPH-CHARLES DE SALABERRY-DE-BENNEVILLE, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Mothe-Houdencourt, Lieutenant-Colonel de celui de la Rochefoucaud, & Chevalier de l'Ordre du Roi; — 4. LOUIS-CHARLES, reçu de minorité au Grand-Prieuré de France, en vertu d'un Bref de la Cour de Rome, du 27 Février 1706, *ab incarnatione*, & registré à Malte le 19 Janvier 1708, style de France. Il a quitté l'Ordre, & a été depuis Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, ensuite Ministre du Roi de France dans les Cercles de l'Empire, & Chevalier de son Ordre; — 5. & ANNE-CHARLOTTE DE SALABERRY, mariée, par contrat des 27 & 28 Mars 1719, avec *Louis-Pierre de Romé*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Vernouillet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par commission, fils de *Louis de Romé*, Chevalier, Président à Mortier au Parlement de Normandie, & de *Françoise de Brethel-de-Gremonville*, dont, entr'autres enfans, — *Albert-Marie de Romé-de-Vernouillet*, reçu de minorité au Grand-Prieuré de France, le 1 Octobre 1730, lequel fit preuves de sa noblesse en 1753, dont le procès-verbal fut admis par la Langue de France, à Malte le 9 Mars 1754.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE SALABERRY, Chevalier, Seigneur de Mareuil & autres lieux, Conseiller au Grand-Conseil en 1717, ensuite Président en la Chambre des Comptes, où il fut reçu le 22 Juin 1719, mourut le 2 Juillet 1750. Il avoit épousé, par contrat du 22 Avril 1728, *Marguerite-Hermine Ogier*, morte en Janvier 1773, seconde fille de *Pierre Ogier*, Grand-Audiencier & Receveur général du Clergé de France, & de *Marie-Thérese Berger*. De ce mariage sont issus: — 1. CHARLES-VICTOIRE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLOTTE-FRANÇOISE-HERMINE DE SALABERRY, mariée, le 19 Avril 1748, avec *Pierre-Dominique Hariague*, Baron d'Auneau en Beauce, & Maître des Comptes, fils de *Pierre Hariague*, Seigneur de la Baronnie dudit Auneau & de Guibeville; — 3. & MARIE-JULIE-CHARLOTTE DE SALABERRY, alliée, le 9 Mars 1751, avec *César de Mouré-de-Chaillier*, Comte de Pontgibaut & Chevalier de Saint-Louis.

XI. CHARLES-VICTOIRE-FRANÇOIS DE SALABERRY, Chevalier, a été pourvu

à l'âge de 16 ans & demi, par Lettres données à Versailles le 14 Février 1750, de l'office de Président en la Chambre des Comptes, en survivance, dont il a prêté serment le 20 desdits mois & an, & qu'il exerce depuis le décès de son pere. Il a épousé, par contrat du 22 Janvier 1766, *Anne-Marie le Gendre*, fille de feu *Gaspard-François le Gendre*, Chevalier, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Elisabeth Roslin*, De ce mariage est né: — CHARLES-MARIE DE SALABERRY-IRUMBERRY, âgé de 6 ans, en 1773.

Les armes: *parti au premier, coupé au 1 d'or, au lion de gueules, armé & lampassé de même; au 2 de la pointe, d'or à 2 bœufs de gueules, accornés & clarinés d'azur; & au second parti, de gueules à la croix d'argent, pommetée d'or, à la bordure d'azur, chargée de 8 sautoirs d'or.* Supports, *deux Anges.* Mémoire remis par la Famille, & extrait du procès-Verbal des preuves de noblesse *d'Albert-Marie de Romé-Vernouillet*, admis, comme on l'a ci-devant dit, par la Langue de France, à Malte, le 9 Mars 1754.

ISARN ou IZARN. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Familles du Rouergue. Elle prouve qu'elle descend des anciens Vicomtes *de Saint-Antonin*, Souverains de la Ville de ce nom en Rouergue. La branche des Seigneurs de *Fraixinet* a donné quantité de Commandeurs & Chevaliers de Malte.

FRANÇOIS D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, épousa, 1°. le 19 Janvier 1494, *Anne de Levis*; & 2°. par contrat du 24 Novembre 1506, *Marguerite de Montarnal.* Du premier lit il eut, entr'autres enfans,

ANTOINE D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, marié, le 25 Janvier 1531, à *Gabriel d'Heiral*, fille de *Vital*, Seigneur de Lugan, dont:

VITAL D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, Servieres, Gaillac, &c. créé Chevalier de l'Ordre du Roi le 6 Octobre 1576, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui testa le 9 Mars 1584. Il avoit épousé, le 29 Janvier 1564, *Jeanne de Thesan*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron *de Thesan*, & de *Marguerite de Combret*, Dame de Pujols, dont, entr'autres enfans: — JACQUES, Chevalier de Malte; — & ANTOINE, qui suit.

ANTOINE D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, Servieres & Gaillac, épousa, le 4 Octobre 1604, *Anne de Pestels*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Salers, Fontanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Jeanne de Levis.* De ce mariage naquit:

JEAN-CLAUDE D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, Golignac, Servieres & Gaillac, qui épousa, le 26 Avril 1655, *Jeanne de Corneillan*, niéce de *Bernardin de Corneillan*, Evêque de Rodez. Il en eut, entr'autres enfans: — PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1656; — & BERNARDIN, qui suit.

BERNARDIN D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, s'allia à *Marie de Loubeirac-de-Muret*, Dame de Saint-Saturnin, de laquelle vint, entr'autres enfans:

CASIMIR D'ISARN, Seigneur de Saint-Jean, reçu Chevalier de Malte en Mars 1685, qui quitta l'Ordre, & épousa, par contrat du 30 Juin 1716, *Elisabeth de Roquefeuil-Vrezols*, fille de *Claude*, Seigneur de Vrezols, Bar & Converti, Seigneur & Baron de la Guepie. De ce mariage il reste: — 1. JEAN-CASIMIR, qui suit; — 2. ANTOINE-GODEFROY, né en Janvier 1730, reçu Chevalier de Malte en 1741. Il a été Capitaine au Régiment de Brissac, Infanterie; — 3. HIPPOLITE-CLAUDE, née en Juin 1717, mariée à *N... de Clary*, au Diocèse d'Albi; — 4. JEANNE, appellée *Mademoiselle de Saint-Jean*, née en Juin 1719; — 5. & LOUISE, née en 1723, Religieuse à Nonenque.

JEAN-CASIMIR D'ISARN, né le 18 Novembre 1720, institué héritier universel de son oncle, *Jean-François de Roquefeuil-Vrezols*, Seigneur & Baron de la Guepie, à la charge de porter le nom & les armes de la Maison *de Roquefeuil-Vrezols*, épousa, le 29 Octobre 1754, *Anne de Viches*, fille de feu *Jacques*, Chevalier, Président, Trésorier de France du Bureau de Montpellier, & d'*Anne*

de la Cassagne. De ce mariage est issu : — ANTOINE-GODEFROY-CASIMIR D'ISARN, né le 26 Juillet 1755.

Outre cette branche, dont on vient de donner le détail, d'après le *Dictionnaire des Gaules, Tome III, pag. 683*, au mot GUEPIE, il y en a d'autres qui subsistent ; sçavoir, la branche des Seigneurs *de Valladi*, & celle des Seigneurs *de Fraixinet*.

URBAIN D'ISARN, Seigneur de Valladi, les Vergnettes & Saint-Saturnin, mort depuis quelques années, a laissé de son épouse, *N... de Clermont-du-Buse*, un fils, actuellement Seigneur de Valladi, qui a pour oncles, N... D'ISARN, Seigneur, Marquis de Roussille en Auvergne, marié à *N... de Dienne-de-Cheyladet*, sœur de la Comtesse *de Chambonas* ; & N... D'ISARN, Chevalier de Malte, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie, aujourd'hui *la Marche-Prince*.

La branche des Seigneurs *de Fraixinet*, près de la ville d'Estaing en Rouergue, subsiste en un fils & deux filles de feu N... D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, & de *N... de Ressequier*.

L'Auteur du Dictionnaire des Gaules ne fait pas mention de la branche D'ISARN-DE-VILLEFORT-DE-MONTJEU. Voici ce qu'en dit le *Mercure de France du mois d'Octobre 1740, pag. 1326*.

JACQUES-JOSEPH D'ISARN DE VILLEFORT DE MONTJEU, Seigneur d'Aussy, de Ruenes & de Mortry, co-Seigneur des Ville & Château de Villefort & de Vans en Languedoc, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Major des villes de Valenciennes & de Mons, & Capitaine d'une Compagnie de Dragons, mourut le 24 Septembre 1708, laissant de son épouse *Marie-Susanne de Valicourt*, Sous-Gouvernante des Enfans de France : — 1. LOUIS-ANTOINE D'ISARN DE VILLEFORT DE MONTJEU, Prêtre du Diocèse de Cambray, né à Valenciennes, Docteur en Théologie, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Diloc, Ordre de Prémontré, Diocèse de Sens, depuis le 24 Décembre 1710, Grand Doyen & Chanoine de l'Eglise de Mons, ci-devant successivement Archidiacre & Chanoine de l'Eglise de Viviers, & Chanoine de l'Eglise & Grand Vicaire du Diocèse de Reims, mort à Paris le 1 Octobre 1740, dans la 40ᵉ année de son âge ; — 2. ETIENNE D'ISARN DE VILLEFORT DE MONTJEU, Marquis d'Aussy, Seigneur de Chauvigny & de Bonrepos, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, le 20 Février 1734, Gouverneur de Guerande & du Croisic, ci-devant l'un des quatre Gentilshommes de la Manche du Roi, & ancien Colonel du Régiment de Forez, Infanterie. Il a épousé *Jeanne-Thérese de Launoy de Penkrec*, d'une Noblesse de l'Evêché de Tréguier, dont il n'a point d'enfans ; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; — 4. JEAN-JACQUES, Prêtre & Chanoine régulier de l'Abbaye de Saint-Victor à Paris, & Prieur de Montbéon, Diocèse de Sens, en 1717 ; — 5. autre LOUIS-FRANÇOIS, Prêtre, Chanoine de l'Eglise du Mans, Prieur de Saint-Michel-lès-Argenton en bas Berri ; — 6. PHILIPPE, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, & ensuite le 20 Octobre 1734 nommé Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie ; — 7. MARIE-BARBE veuve, en 1723, d'*Abraham Lafitte*, Marquis de Pelleport, Seigneur de Pagny & de Chevillon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Montlouis & des plaines de Capsi & Puicerda ; — 8. autre MARIE-BARBE ; — 9. & SUSANNE-EDMONDE, Religieuse professe de Gomerfontaine, Ordre de Citeaux, Diocèse de Rouen, & nommée, en 1735, à l'Abbaye d'Argensol, du même Ordre, Diocèse de Soissons.

LOUIS-FRANÇOIS D'ISARN DE VILLEFORT DE MONTJEU, Seigneur de Lestang, Chevalier des Ordres Militaires de Saint-Louis, de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, ci-devant Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, fut blessé dangereusement au siége de Philisbourg, à l'attaque de l'ouvrage à corne. Il a épousé *Marguerite-Louise Billouart de Kervazogan*, dont il a des enfans.

Il a eu pour oncle Louis-François d'Isarn de Villefort de Montjeu, Seigneur de Couffac, appellé *le Chevalier de Villefort*, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Charleroi, mort en 1710.

C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*, sur cette Noblesse, dont les armes sont: *d'azur, à la fasce accompagnée en chef de 3 bezans, & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

ISE (d'): Famille de Provence, qui porte: *d'argent, à un lion de gueules & une bande d'azur brochant sur le tout, chargée en chef d'une fleur de lis d'or.*

ISELIN, en Franche-Comté: *de gueules, à la fleur de lis d'or en bande.*

* ISENGHIEN, dans la Flandre Autrichienne: Terre & Seigneurie portée en mariage, avec celles d'*Emelghem*, *Haverskerke*, d'*Estaires* & autres,

Par *Marguerite de Stavele*, à *Adrien de Gand*, dit *Villain*, Seigneur de Rassenghien, Vice-Amiral de Flandres, mort en 1532. Elle fut mere de *Maximilien de Gand*, souverain Bailli des villes d'Alost & de Grammont, Gouverneur de Douay & d'Orchies, Conseiller d'Etat, Chef des Finances du Roi Catholique aux Pays-Bas, en faveur duquel le Roi Philippe II érigea la Seigneurie d'*Isenghien* en *Comté*, par Lettres du 19 Mai 1582, enregistrées en la Chambre des Comptes de Lille le 30 Mars 1583. *Balthasard-Philippe de Gand*, arriere-petit-fils de ce *Maximilien*, obtint de Philippe IV, Roi d'Espagne, pour lui & ses hoirs le 1 Août 1652, des Lettres portant érection en *Principauté* de sa Terre & Seigneurie de *Masmines*, à laquelle plusieurs de ses Terres du pays d'Alost & de Tenremonde furent annexées. Il mourut Doyen des Chevaliers de la Toison d'or, Gouverneur Général du Duché de Gueldres & du Comté de Zutphen. Voyez Gand, *Tome VII*, de ce Dictionnaire.

ISERAN, en Dauphiné: Famille dont les armes sont: *de gueules, au griffon d'argent; au chef cousu de gueules.*

ISLE. Famille de Saintonge, qui a formé plusieurs branches.

Jean Isle, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Matassiere en 1557, eut pour femme *Bonaventure de Mortagne*, dont:

François Isle, Ecuyer, Sieur de la Matassiere & de Lilleau, qui épousa, en 1556, *Marguerite du Chesne*, de laquelle vint, entr'autres enfans:

Jean Isle, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Matassiere, allié, en 1591, avec *Marie Guichard du Breuil*. Leurs enfans furent: — Daniel, Seigneur de la Cave; — & Jean, qui suit.

Jean Isle III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beauchesne & du Breuil, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Duc *de Candale*; épousa, le 11 Janvier 1639, *Lea de Bessai*, & en eut: — Paul, qui suit; — & Henri Isle, Ecuyer, Seigneur de la Touche, tous deux maintenus dans leur noblesse en 1698.

Paul Isle, Ecuyer, Seigneur du Breuil, fut marié, le 24 Novembre 1664, avec *Madelene Esneau*, dont: — 1. Abraham, qui suit; — 2. Henri; — 3. & Anne Isle, femme de *Jean Croi*, Ecuyer, Seigneur de Ville, Lieutenant de Vaisseau en 1704.

Abraham Isle, Ecuyer, Seigneur de Beauchesne & du Breuil, épousa, le 7 Décembre 1706, *Marie de la Chapelle*, fille de *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Malteriere, & de *Marguerite Mussaud de Touvenac*. De cette alliance sont issues entr'autres enfans: — 1. Anne-Madelene Isle de Beauchesne, née en Juin 1709, — 2. & Marie-Anne-Angélique Isle de Beauchesne, née le 16 Août 1713; toutes deux reçues à Saint-Cyr, l'une le 23 Mars 1720, & l'autre le 30 Juin 1724. *Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, page* 313.

Les armes : *d'argent, à 3 roses de gueules, feuillées & boutonnées de sinople, posées 2 & 1.*

* ISLE (L'): C'est une des quatre premieres Baronnies de l'Armagnac. Elle est possédée, depuis 200 ans, par la Maison de *Noé*, laquelle tire son nom de la Terre de *Noé* en Languedoc. *Voyez* Noé.

* ISLE-ADAM (L'). Bourg, avec titre de *Baronnie*, qui a pris son surnom d'*Adam*, qui en étoit Seigneur avant l'an 1200, & qui l'étoit aussi de Villiers, Village éloigné d'une lieue de L'ISLE-ADAM. C'est de lui qu'étoit issu *Philippe de Villiers l'Isle-Adam*, fameux Grand-Maître de Rhodes. La branche aînée des premiers Seigneurs étant tombée en quenouille, la Terre de L'ISLE-ADAM passa, par acquisition, dans la Maison de *Villiers*, en 1364 (selon le sentiment de ceux qui prétendent que le Grand-Maître de Rhodes ne descendoit pas directement d'*Adam*, qui vivoit avant l'an 1200), & elle en sortit dans le XVIe siécle, pour entrer dans la Maison de *Montmorency*. De celle-ci elle passa dans la Maison de BOURBON-CONDÉ, depuis dans celle de BOURBON-CONTY, à qui elle fut donnée en partage, & qui la possede encore aujourd'hui.

Voici, suivant l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *T. VIII, pag.* 788 *& suiv.* & *Moréri*, la Généalogie des anciens Seigneurs de l'ISLE-ADAM.

I. ADAM, I. du nom, Seigneur DE L'ISLE dans la Châtellenie de Pontoise, est nommé avec plusieurs Seigneurs & Officiers de la Couronne, qui signerent, l'an 1069, la Charte de confirmation que le Roi PHILIPPE I, étant à Pontoise, fit de la fondation de l'Eglise de Saint-Germain, nommée depuis *Saint-Martin de Pontoise*. C'est lui qui fit bâtir la Forteresse & le Bourg appellé depuis L'ISLE-ADAM de son nom.

II. PHILIPPE, son fils, Seigneur DE L'ISLE, mentionné dans un titre de l'Abbaye de Saint-Martin de Pontoise de l'an 1092, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

III. ADAM, Seigneur DE L'ISLE, II. du nom, vivant, en 1113, avec *Adelecia*, son épouse, suivant les titres de Saint-Martin de Pontoise. Il eut pour fils :

IV. ANCEL, Seigneur DE L'ISLE, qui fonda l'Abbaye de Notre-Dame du Val, où il fit venir six Religieux de la Cour-Dieu près d'Orléans. Il étoit mort avant l'an 1162, & fut enterré dans cette Abbaye. Il avoit épousé *Mabille*, fille de *Lancelin de Beauvais*, & d'*Alix de Bulles*, dont : — 1. ADAM, qui suit ; — 2. LANCELIN, Doyen de l'Eglise de Beauvais, lequel fit le voyage d'Outremer, & est mentionné dans des titres de l'Abbaye du Val avec ses freres ; — 3. autre ADAM, Clerc ; — 4. MANASSÈS, Seigneur de Remérangles, marié à *Amilie de Milly*, fille de *Robert*, Seigneur *de Milly* ; — 5. & ALIX, Religieuse à Variville en 1202.

V. ADAM, III. du nom, Seigneur DE L'ISLE, confirma les biens que son pere avoit donnés à l'Abbaye du Val, & les augmenta en présence de sa femme & de ses enfans. Il fit trois fois le voyage de la Terre-Sainte, mourut avant l'an 1190, & est enterré dans l'Abbaye du Val. Il avoit épousé *Adélaïs de Trie*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Trie*, & de *Marguerite de Gisors*, dont : — 1. ANCEL, qui suit ; — 2. THIBAULT, marié à une Dame nommée *Adelide* ; — 3. ADAM, marié à une Dame nommée *Isabeau* ; — 4. AVELINE ; — 5. & MABILLE, femme de *Hugues d'Auneuil*, Chevalier, nommée avec ses freres & sa sœur dans un titre de l'Abbaye du Val en 1190.

VI. ANCEL, II. du nom, Seigneur DE L'ISLE, confirma, en 1190, les donations faites par son pere & son ayeul à l'Abbaye du Val. Il y donna avec sa seconde

conde femme, 4 setiers de bled & 2 muids de vin de rente du meilleur de son clos, pour le pain & le vin de la célébration des Messes, à quoi consentirent ses oncles & ses freres. Il assigna ensuite à la même Abbaye, en 1208, pour le repos de l'ame de sa seconde femme, une rente sur les menus cens de L'ISLE & de Parmain, ce qu'il augmenta encore étant prêt de mourir. Il y fut enterré avec sa seconde femme avant l'année 1219. Il avoit épousé, 1°. *Alix de Beaumont*, fille de *Mathieu*, II. du nom, Comte *de Beaumont-sur-Oise*, Chambrier de France, & d'*Alix de Beaumont*, sa seconde femme, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune; & 2°. *Eve de Garlande*, morte le 18 Août 1208, fille d'*Anceau de Garlande*, Seigneur de Tournehan, & *de Rance*, Dame du Mesnil. Du second lit vinrent : — 1. ANCEL, qui suit; — 2. MANASSÈS, Clerc, qui testa en 1233, & fit du bien à l'Abbaye du Val; — 3. ADAM, Seigneur de Frouville; — 4. PIERRE, auteur des Seigneurs de Puiseux & de Marivaux, rapportés ci-après; — 5. ÆLIS, Dame de Neufmoustier, enterrée dans l'Abbaye de Barbeaux.

VII. ANCEL, III. du nom, Seigneur DE L'ISLE, est le premier que l'on trouve avoir pris le surnom de L'ISLE-ADAM. Il confirma, en 1219, les donations faites par son pere à l'Abbaye du Val, fit le voyage d'Outremer avec *Amauri de Montfort*, Connétable de France, son cousin & autres Princes & grands Seigneurs qui se croiserent en 1239. Etant de retour il confirma au mois de Janvier 1244, ce que sa sœur avoit donné en mourant à l'Abbaye de Barbeaux, & mourut après avoir fait son testament en 1251. Il avoit épousé, 1°. *Marie Mauvoisin-Rosny*, fille de *Guy Mauvoisin*; Seigneur de Rosny, & d'*Alix de Porrhoët*; & 2°. *Clémence de Pompone*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ADAM, Seigneur de Frouville, mort le 16 Décembre 1295; — 3. ANCEL, Seigneur de Balaincourt & de Nesle, qui fit du bien à l'Abbaye du Val, avec sa femme en 1275. Il transigea avec l'Abbé en 1306, & fut arbitre, le 21 Mai 1315, du différend que cet Abbé avoit avec *Guillaume de Flavacourt*. Il avoit épousé *Sedile de Thorote*, dont il eut trois garçons, sçavoir : — (a) GUILLAUME DE L'ISLE, Seigneur de Balaincourt, Chancelier de l'Eglise de Rouen, qui confirma, avec ses freres au mois de Mai 1324, les donations de ses pere & mere, à l'Abbaye du Val; — (b) ADAM, Doyen d'Evreux en 1324, ensuite élu Evêque de cette Eglise le 23 Mars 1327; — (c) & GASSE, Seigneur du Plessis de Launay, qui se trouva en l'Ost de Bouvines en 1340, & mourut le 14 Septembre 1345 sans enfans d'*Œnor de Villiers*, sa femme. Il fut enterré en l'Abbaye du Val, où il fit quelques legs par son testament de la veille de N. D. de Septembre de l'an 1344. ANCEL, III. du nom, eut encore du second lit : — 4. ANCEL, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VIII. JEAN, Seigneur DE L'ISLE-ADAM, confirma avec son pere, en 1239, les acquisitions faites par l'Abbaye du Val, & fit le Vendredi d'après la fête de Saint-Jean-Batiste 1275, son testament scellé de quatre sceaux, dont le premier est le sien. Il avoit épousé *Heloïse*, Dame *de Noerat* & de Crapaumesnil près Montdidier, morte en 1274, dont : — 1. ANCEL, qui suit; — 2. & ISABELLE, femme de *Jean*, Seigneur *de Luzarches*, & de Jouy, dont : — *Guillemette de Luzarches*, laquelle, veuve de *Pierre*, dit *Mauclerc*, Seigneur *de Jagny*, hérita de la Terre de L'ISLE-ADAM, qu'elle vendit en 1364, à *Pierre de Villiers*, Seigneur de Macy, qui fut depuis souverain Maître de l'Hôtel du Roi, en la Maison duquel cette Terre est demeurée jusqu'à ce qu'elle entrât dans celle de *Montmorency*.

IX. ANCEL, IV. du nom, Seigneur DE L'ISLE-ADAM, fit du bien comme ses prédécesseurs à l'Abbaye du Val en 1289. Il avoit épousé *Elisabeth de Moreuil*, fille de *Bernard*, V. du nom, Seigneur *de Moreuil*, & d'*Yolande de Soissons*. Elle plaidoit étant veuve, le 31 Juin 1324, au sujet du travers de l'Isle, contre *Pierre de Cugnieres*. Elle n'eut de son mariage que trois filles : — 1. JEANNE DE L'ISLE-ADAM, Dame de Valmondois, femme de *Mathieu de Montmorency*, III. du nom, Seigneur de Marly, fils de *Mathieu de Montmorency*, II. du nom, Seigneur de Marly, & de *Marguerite de Levis*; — 2. ISABELLE, Dame de No-

gent, mariée à *Guillaume Mallet*, Seigneur de Plannes; — 3. & GUILLEMETTE, partagée de la Terre de L'ISLE-ADAM, morte sans enfans de son mariage avec *Robert*, Baron d'*Ivry*. Elle laissa, après l'année 1360, la Terre de l'ISLE-ADAM, à *Guillemette de Luzarches*, sa cousine.

VIII. ANCEL DE L'ISLE, fils d'ANCEL, III. du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Clémence de Pompone*, sa seconde femme, fut Seigneur de Bourris à cause de son épouse, avec laquelle il vivoit en 1271, & mourut en Arragon le 30 Août 1285, accompagnant le Roi PHILIPPE *le hardi*. On voit son sceau à une Charte qu'il donna, au mois de Mars 1279, en faveur de l'Abbaye du Val. Il est pareil à celui de JEAN, son pere. Il eut d'*Isabelle*, Dame *de Bourris*, sa femme, — 1. JEAN, qui suit; — 2. & CLÉMENCE, vivante en 1290, avec *Renaud de Meru*, son mari.

IX. JEAN DE L'ISLE, Seigneur de Bourris, vendit, avec sa sœur, en 1290, à *Huë de Bouville*, tout ce qu'ils avoient à Puçay en Beauce. Il fit du bien avec sa femme à l'Abbaye du Val en 1303, & eut procès contre le Bailli de Senlis en 1314. Son sceau, dans une Charte qu'il accorda avec sa femme, le Mardi avant l'Ascension, en faveur de l'Abbaye du Val, en 1303, est comme les précédens, *brisé d'un lambel de 5 pendans, & la fasce chargée à droite d'un chien courant.* Il épousa *Alix de Chantemesle*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2, 3 & 4. ADAM, ISABELLE & ALIX DE L'ISLE, nommés dans un titre de l'an 1320.

X. JEAN DE L'ISLE, II. du nom, Seigneur de Bourris, eut différend avec *Renaud de Trie*, contre lequel il plaidoit le 8 Janvier 1325. Ses enfans furent: — JEAN, qui suit; — & JACQUES DE L'ISLE, Seigneur de Bourris en partie, Verdier de Lonchamp, près Gisors, pere de GUILLEMETTE DE L'ISLE, femme de *Robert de Fontaine*.

XI. JEAN DE L'ISLE, III. du nom, Seigneur de Bourris & de la Londe, eut de sa femme, dont on ignore le nom, — SIMONNE DE L'ISLE, Dame de Bourris & de la Londe, mariée, 1°. à *Charles de Saint-Saussieu*, & 2°. avant 1424, à *Jean de Helande*, avec lequel elle obtint rémission, le 3 Janvier 1426, d'avoir tenu le parti contraire au Roi.

Seigneurs de PUISEUX & de MARIVAUX.

VII. PIERRE DE L'ISLE, quatrieme fils d'ANCEL, II. du nom, Seigneur DE L'ISLE, & d'*Eve de Garlande*, sa seconde femme, fut Seigneur de Puiseux près Pontoise. Il est nommé avec ses freres dans un titre de l'Abbaye du Val de l'an 1239, & vendit avec *Jeanne*, sa femme, au mois d'Avril, 1285, une pièce de vigne à cette Abbaye. Il fut pere:

VIII. D'ANCEL DE L'ISLE, Seigneur de Puiseux, qui d'*Eustache*, son épouse, eut pour fils:

IX. ADAM DE L'ISLE, Seigneur de Puiseux & de Boisemont près Chaumont. Il épousa 1°. *Jeanne de Blaru*, Dame de Soudre, mentionnée dans un Arrêt du Parlement de l'an 1374, fille de *Pierre de Blaru*, Seigneur de Boisemont; & 2°. *Nicole de Courcelles*, sœur de *Philippe de Courcelles*. Du premier lit il n'eut qu'une fille: — IDOINE DE L'ISLE, Dame de Soudre, mariée 1°. à *Anceau de Chantemesle*, qui échangea la Terre de Soudre pour celle de Menonville; 2°. à *Thibault de Moreuil*, Seigneur du Coulombier & de la Bretonniere, veuf de *Guyonne de Remicourt*, & fils de *Bernard*, V. du nom, Seigneur *de Moreuil*, & d'*Yolande de Soissons*; 3°. à *Eustache de Ribemont*; & 4°. à *Pierre de Senneville*, Président au Parlement. Du second lit vinrent: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. & ANCEL DE L'ISLE, Seigneur de Puiseux, de Vignay, de Fleury, de Menonville & de Courcelles, premier Echanson du Roi CHARLES VI, qui lui fit don d'une somme de 200 livres sur une aubaine, le 13 Février 1385, & d'une pareille somme en 1388. Il mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épousé *Perrette de Villette*, dont trois enfans; sçavoir: — (a) CHARLES DE L'ISLE, Seigneur de Puiseux, de Vignay, &c. qualifié *Ecuyer*, *premier Echanson du Roi*, dans des quittances qu'il donna sur sa pension de 200 livres, sur les

coffres du Roi, au mois de Janvier, & le 1 Mars 1407. Il mourut avant 1419, sans enfans de *Catherine de Fontenay*, sa femme, laquelle étoit remariée, en 1424, à *Richard Marbry*, Chevalier Anglois, auquel le Roi d'Angleterre fit don des Terres de la Londe, de Bourris, & de moitié de celle de Courcelles; — (b) Blanche de l'Isle, mariée à *Jean de Moulins*, dont: — *Isabeau de Moulins*, Dame de Puiseux, femme de *Hugues des Vignes*, Seigneur de Puiseux à cause d'elle, laquelle, mourant sans enfans, fit héritier Yves de l'Isle, son cousin; — (c) & Marguerite de l'Isle, mariée à *Jean de Seurre*, Seigneur de Gavre.

X. Philippe de l'Isle, Seigneur de Saint-Cyr, de Courcelles & de Boisemont, épousa *Perronelle de Traynel*, Dame de Marivaux, sœur de *Guy de Traynel*, Seigneur de Marivaux. Leurs enfans furent: — 1. Ancelet de l'Isle, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcelles, qui fit partage avec ses freres le 9 Août 1415, & ne laissa qu'une fille, nommée Marguerite; — 2. Jean, vivant en 1415; — 3. & Gasse, qui suit.

XI. Gasse de l'Isle, Seigneur de Marivaux & d'Ybouvilliers, testa à Choisy près Compiegne, le 25 Mars 1465, & y fut enterré. Il avoit épousé *Catherine Cousinot*, fille de *Guillaume Cousinot*, Chancelier du Duc d'Orléans, puis Président au Parlement de Paris, & de *Laurence l'Orfevre*, dont: — 1. Guillaume, Seigneur de Marivaux, Protonotaire Apostolique, Chanoine & Archidiacre de Bruyeres en l'Eglise de Bourges. Il plaidoit avec ses freres en 1488, pour la Terre de Lacy, dont ils furent déboutés; — 2. autre Guillaume, qui suit; — 3. & Yves, auteur des Seigneurs d'Andresy, rapportés ci-après.

XII. Guillaume de l'Isle, Seigneur de Marivaux, de Mesnil-Terribus, de Jagny, d'Ybouvilliers, de Serifontaine en Beauvoisis, alla en Angleterre en 1454, tenir prison pour *Guillaume Cousinot*, son cousin, Bailli de Rouen. Il plaidoit au Châtelet ès années 1477, 1484 & 1492, étoit Maître-d'Hôtel du Cardinal de Bourbon en 1484, & mourut en 1511. Il avoit épousé, par contrat du 15 Octobre 1494, *Marguerite de Balu*, Dame de Bandeville & de Lantricourt, fille de *Jean de Balu*, Seigneur de Bandeville. Elle fit hommage, comme veuve, au mois de Mars 1513, de quelques fiefs, assis à Ybouvilliers, & eut pour enfans: — 1. Charles, Religieux Bénédictin; — 2. Philippe, né le 14 Juillet 1496, Cordelier; — 3. Jean, qui suit; — 4. & Françoise, mariée, par contrat du 5 Octobre 1514, à *Philippe de Boulainvilliers*, Seigneur de Frouville.

XIII. Jean de l'Isle, né le 8 Juin 1500, Seigneur de Marivaux, d'Yvry-le-Temple, de Traynel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Maître-d'Hôtel, Capitaine de Beauvais, Bailli de Mante & de Meulan, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France en 1563, donna quittance de 250 livres à *Raoul Moreau*, Trésorier de l'Epargne, le 22 Septembre 1564, mourut à Marivaux le 22 Mars 1572, & fut enterré à Crespin. Il avoit épousé, le 22 Juin 1519, *Agnès de Vaux*, morte en couches, le 7 Mars 1531, fille de *Louis de Vaux*, Seigneur de Saintines, & de *Françoise Cossart*; & 2°. le 5 Octobre 1542, *Hélene d'Aspremont*, Dame de Trassereux, fille de *Gobert d'Aspremont*, Seigneur de Thulin, & d'*Antoinette de Bissipat*, Dame de Trassereux. Du premier lit vinrent: — 1. Claude, mort jeune; — 2. Georges, Seigneur de Tressereux, tué dans une sortie au siége de Terouane, le 9 Mai 1553; — 3. Charlotte, née le 22 Mars 1529, mariée 1°. à *François d'Aumale*, Seigneur de Nancel; & 2°. à *Charles du Plessis*, Seigneur du Plessis-Biache; — 4. Jacqueline, morte en naissant, en 1531; & du second lit sortirent: — 5. Anceau, mort jeune; — 6. Claude, qui suit; — 7. Louis, Seigneur de Pointillaut, tué portant la Cornette blanche de l'Armée conduite par le Seigneur *de Thoré*, proche de Dormans en 1576, à l'âge de 21 ans; — 8. Jean de l'Isle, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi Henri III, si renommé dans l'Histoire, par le fameux duel, arrivé derriere les Chartreux de Paris, le 2 Août 1589, entre lui & le Seigneur *de Marolles*, qui tenoit le parti de la Ligue, en présence des deux Armées, aux portes de Paris. Il ne laissa point d'enfans de *Renée de Tournemine*, Marquise de Coetmur, sa femme, laquelle se remaria à *Alexandre de Vieuxpont*, Seigneur

de Neufbourg. Elle étoit fille de *Jacques de Tournemine*, Marquis de Coetmur, & de *Lucréce de Rohan-Guemené*; — 9. François, Seigneur de Traynel, rapporté après son frere aîné; — 10 & 11. Antoinette & Geneviéve, mortes jeunes; — 12. Marguerite, née le 27 Août 1545, mariée à *Jean de Carvoisin*, Seigneur d'Achy, Gouverneur du Pont de l'Arche; — 13. Louise, née le 2 Décembre 1546, Religieuse en l'Abbaye du Lys; — 14. Hélene, mariée à *Richard de Nollent*, Seigneur de Chaude; — 15. & Agnès de l'Isle, née le 25 Mai 1557, femme de *Robert de Chelandre*, Seigneur de Soumazan en l'Evêché de Verdun, Gouverneur de la Ville & du Château de Jamets.

XIV. Claude de l'Isle, Seigneur de Marivaux, &c. surnommé *Marivaux le Sage*, donna quittance le 1 Janvier 1577, en qualité de *Conseiller & Chambellan ordinaire de* Monseigneur, *fils & frere unique du Roi, & nagueres Capitaine & Gouverneur du Château & Bourg d'Arques*. Il fit hommage, au nom de sa femme, de la Terre de Courtempierre, les 25 Avril 1585 & 26 Juin 1586, étoit Capitaine de 50 hommes d'armes en 1593, fut Chevalier des Ordres du Roi en 1595; Gouverneur des Ville & Citadelle de Laon, & Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France, & mourut le 17 Mai 1598. Il avoit épousé *Catherine-Béatrix du Moustier*, Dame de Sarragosse & de Courtempierre, veuve de *Jean-Galéas de Saint-Severin*, Comte de Gayasse, & fille aînée de *Pierre du Moustier*, Seigneur de Sarragosse & de Courtempierre. Leurs enfans furent: — 1. Timoléon, né le 26 Octobre 1593, mort jeune; — 2. Hélene, mariée, par contrat du 7 Janvier 1598, à *Louis de Barbançon*, Seigneur de Cany & de Varenne, morte en 1610; — 3. Renée, alliée, 1°. le 25 Novembre 1602, à *François de Hallencourt*, Seigneur de Dromesnil & de Conteville; & 2°. à *Jacques de Belloy*, Seigneur d'Amy, avec lequel elle vivoit en 1612; — 4. Marguerite, Dame de Trassereux & de Blequencourt, mariée, le 17 Janvier 1600, à *Jean de Lamet*, Seigneur de Bournonville; — 5. Catherine, femme, du 15 Janvier 1607, d'*Antoine de Senicourt*, Seigneur de Sesseval & de Warmoise; — 6. Léonore, Religieuse à Poissy; — 7. & Claude, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Antoine à Paris.

XIV. François de l'Isle, Seigneur de Traynel, fils puîné de Jean, & d'*Hélene d'Aspremont*, sa seconde femme, fut Seigneur de Marivaux, par acquisition qu'il en fit de ses niéces, porta la qualité de *Seigneur de Traynel* sous les regnes des Rois Henri III & Henri IV; partagea avec Claude, son frere, par acte du 29 Septembre 1594; fut successivement Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont; Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Reine Marie de Médicis; Gouverneur de Corbeil, de la Bastille en 1594, de la Capelle en 1598, & enfin des Ville & Citadelle d'Amiens en 1604; se trouva à la bataille d'Ivry en 1590; tua de sa main le Commandant-Général de la Cavalerie légere Espagnol; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1604; eut un brevet de Conseiller d'Etat le 30 Janvier 1609, & mourut à la Neufville en Hez, le 18 Août 1611, d'une mort violente, non sans soupçon de poison. Il avoit épousé, par contrat du 10 Janvier 1595, *Anne de Balsac*, Dame de Montagu, fille unique de *Jean de Balsac*, Seigneur de Montagu, & de *Madelene Olivier-de-Leuville*, laquelle se remaria à *Louis Seguier*, Seigneur de Saint-Brisson. Elle eut de son premier mari: — 1. Roger, mort jeune; — 2. François, qui suit; — 3. Henri, dit l'*Abbé de Marivaux*, qui se noya à Paris, le 18 Mai 1652; — 4. Louise, mariée à *René de Vieux-Maisons*, en Brie, Seigneur de Sainte-Colombe; — 5 & 6. Catherine & Anne.

XV. François de l'Isle, Marquis de Marivaux, Seigneur d'Ybouvilliers, de Saint-Crespin, de Traynel, &c. mourut subitement à Paris, le 28 Août 1666. Il avoit épousé, par contrat du 4 Mars 1630, *Catherine Caillebot*, fille de *Louis*, Seigneur de la Salle, & de *Léonore de Molitard*, dont: — 1. Robert, Mestre-de-Camp de Cavalerie; — 2. Augustin, Marquis de Marivaux, aussi Mestre-de-Camp de Cavalerie, tué au combat de Senef, âgé de 28 ans, en 1674; — 3. Louis, Seigneur d'Ybouvilliers, puis de Marivaux, qui produisit ses titres de noblesse à Amiens en 1667; il servit dans les Mousquetaires du Roi, & mourut

en 1691. Il avoit épousé, 1°. en 1681, *Madelene de Malortie*, morte 6 mois après; 2°. *Geneviéve Gruin*, morte sept mois après son mariage, au mois de Décembre 1682, âgée de 18 ans, fille de *Charles Gruin*, Seigneur des Bordes; Secrétaire du Roi, & de *Geneviéve Moy;* & 3°. *Madelene Busquet*, morte le 2 Janvier 1715, fille de *N... Busquet*, Conseiller au Parlement de Rouen. Il a eu pour enfans: — (a) LOUIS DE L'ISLE, mort le 12 Mars 1729; — (b) NICOLAS-BARTHELEMI, Seigneur du Bourville, marié, sans enfans, à *N... Robert;* — (c) LOUISE-MADELENE; — (d & e) deux filles mortes jeunes; — 4. HARDOUIN, qui suit; — 5. MARGUERITE, Religieuse à Variville; — 6. ANNE-MADELENE, morte le 15 Mai 1698, femme, du 17 Février 1661, de *Jean-Louis Lovet*, Marquis de Calvisson, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, mort à Massillargues, le 29 Avril 1700, âgé de 70 ans; — 7. & MARIE-ANNE, alliée, le 19 Juillet 1663, à *David Gallie*, Seigneur d'Ibouville, Bailli de Caux, dont elle étoit veuve en 1708.

XVI. HARDOUIN DE L'ISLE, Marquis de Marivaux après son frere, Seigneur d'Ansauvilliers-la-Roue, &c. Mestre-de-Camp de Cavalerie, Brigadier, Maréchal-de-Camp, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut blessé au Fort du siége de Kell en 1703, & fait prisonnier à la bataille d'Hochstet, le 13 Août 1704, mourut à Paris le 15 Décembre 1709, & fut enterré aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Il avoit épousé, le 27 Mars 1692, *Alphonsine-Elisabeth de Guénegaud*, morte à Paris le 28 Juin 1737, après une longue maladie, âgée de 80 ans, fille de *Claude de Guénegaud*, Seigneur du Plessis-Belleville, Silly, &c. Trésorier de l'Epargne, mort le 13 Décembre 1686, & de *Catherine-Alphonsine-Martel.* Elle institua pour ses légataires universels son fils & sa fille. De ce mariage sont nés: — 1. LOUIS-JEAN-JACQUES, qui suit; — 2 & 3. deux garçons, l'un mort à 8, & l'autre à 11 ans; — 4. & ISABELLE-PLACIDE, née en 1695, morte à Paris sans alliance, le 3 Novembre 1748.

XVII. LOUIS-JEAN-JACQUES DE L'ISLE, Marquis de Marivaux, né au mois d'Avril 1700, Mestre-de-Camp de Cavalerie, premier Cornette des Chevaux-Légers Dauphins, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne en 1733, ensuite Capitaine-Lieutenant de la même Compagnie; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 15 Mars 1740, a donné sa démission de sa Compagnie de Gendarmes, & a quitté le service. Il a épousé, le 15 Septembre 1738, *Marie-Marguerite-Jeanne de Hallot*, troisieme fille de feu *Robert de Hallot*, Chevalier, Seigneur de la Mairie, & de feu *Gabrielle-Marguerite-Françoise de Hallot*, Dame de Goussonville. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a des enfans.

Seigneurs d'ANDRESY.

XII. YVES DE L'ISLE, troisieme fils de GASSE, Seigneur de Marivaux, & de *Catherine Cousinot*, fut Seigneur d'Andresy & de Puiseux, par succession de *Hugues des Vignes*, qui le fit son héritier, & il partagea avec GUILLAUME DE L'ISLE, son frere aîné, le 23 Juin 1477. Il avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1482, *Jacqueline du Tertre*, Dame de Sainte-Marie des Champs, veuve d'*Adrien de Morrand*, dont: — 1. LOUIS, Chanoine de Rouen, Protonotaire du Saint Siége en 1512 & 1513; — 2. BARTHELEMI, qui suit; — 3. ADRIENNE, mariée, le 9 Juillet 1512, à *Guillaume de Chaumont*, Seigneur de Quitry & de Berticheres; — 4. PERRETTE, mariée, le 21 Décembre 1505, à *Jean*, Seigneur *de Valiguerville* & de la Villetarte; — 5. FRANÇOISE, femme, par contrat du 30 Juin 1513, de *Jean Scelles*, Seigneur de Beuzeville.

XIII. BARTHELEMI DE L'ISLE, Seigneur d'Andresy en partie, de Puiseux & d'Artieulle, de Bachaumont & de Courtemanche, partagea avec ses sœurs le 15 Février 1521, & eut, en 1542, la conduite de l'arriere-ban de Senlis, qu'il mena à Corbie: il fut déchargé, à cause de son grand âge, de celui qui fut convoqué en 1555. Il étoit mort avant l'an 1576, & avoit épousé, 1°. par contrat du 16 Janvier 1521, *Louise de Harville*, fille de *Fiacre de Harville*, Seigneur de Paloiseau, & de *Renée de Rouville;* & 2°. par contrat du 24 Avril

1560, *Denise Aligre*, fille de *Claude*, Baron de la Brosse, & de *Marie le Lievre*. Il eut du premier lit: — 1. Jean, mort jeune; — 2. Louis, Prieur de Conflans; — 3 & 4. Yves & François, morts sans alliance; — 5. Claudine, Religieuse à Poissy; & du second lit: — Claude, qui suit.

XIV. Claude de l'Isle, Seigneur d'Andresy, de Puiseux, de Courtemanche, de Sainte-Marie des Champs, &c. Gentilhomme de la Maison du Roi, Grand-Louvetier de France sous Henri IV, n'en faisoit plus les fonctions en 1606, & vivoit encore en 1623. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 6 Mai 1586, *Jeanne de Fumechon*, fille & héritiere en partie de *Philippe de Fumechon*, Seigneur de Chauvaincourt, & de *Françoise de Malterre*, Dame de la Roque-de-Thuit; & 2°. par contrat du 27 Octobre 1592, *Antoinette de la Fontaine*, veuve de *Paul de Bernay*, Seigneur de Cordonoy, Gouverneur de Montdidier, & fille de *Louis de la Fontaine*, Seigneur d'Esches, & de *Catherine Rouffin*, Dame de Cormeilles. Du premier lit vint: — Philippe, Seigneur de Puiseux, mort au siége de Montauban, à l'âge de 25 ans; & du second lit: — 1. Claude de l'Isle, mort sans alliance; — 2. Joachim, qui suit; — 3 & 4. Renée & Marie, mortes filles; — 5. Catherine, mariée, par contrat du 5 Septembre 1612, à *Charles Giffart*, Seigneur d'Hanneucourt; — 6. Antoinette, Religieuse au Trésor; — 7. & Louise, femme de *Nicolas d'Aubourg*, Seigneur de Chavanson.

XV. Joachim de l'Isle, Marquis d'Andresy, Seigneur de Puiseux, de Courtemanche, de Boisemont, &c. mourut le 7 Décembre 1667, & fut enterré à Andresy. Il avoit épousé *Marie de Pelleré*, fille de *Jacques*, Baron de Tourny, & d'*Elisabeth du Bec*, dont: — 1. Claude de l'Isle, Marquis d'Andresy, qui partagea avec ses freres & sœurs en 1677, & mourut sans alliance, le 11 Juillet 1682; — 2. François, Seigneur de Boisemont, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; — 3. Charles, reçu Chevalier de Malte en 1651, mort à Andresy; — 4. Jean-Louis, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; — 5. Antoine-François, Marquis d'Andresy, Capitaine de Cavalerie, mort à Paris sans alliance, le 23 Août 1686; — 6. Isabelle, femme de *Robert de Morainvilliers*, Seigneur d'Orgeville; — 7. Roberte, Religieuse Ursuline à Gisors; — 8. Marie, Religieuse Ursuline à Lions en Forez; — 9. Lucréce, morte sans alliance, le 3 Juillet 1705, âgée de 70 ans; — 10. Catherine, femme de *Jean Charreton*, Seigneur de la Terriere, Maître-d'Hôtel du Roi: il est mort le 27 Février 1709, & est enterré en l'Eglise Saint-Eustache à Paris; — 11. & Françoise, Religieuse à Pontoise.

Les armes: *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 7 merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe.*

* ISLE *d'Aumont*, en Champagne, Diocèse de Troyes. C'étoit un *Marquisat* que le Maréchal *d'Aumont*, lorsqu'il passa en Italie, avoit acheté de *Charles de Gonzague*, Duc de Mantoue. Louis XIV l'érigea en *Duché-Pairie*, sous le nom d'*Aumont*, en faveur de ce Seigneur, l'an 1665. *Voyez* Aumont.

* ISLE-*Belle* (l'). Nom d'une Isle, avec une belle Maison de campagne, dans le Vexin-François & dans l'Election de Mante. Ce terrein, composé de plusieurs fiefs & portions d'Isles, acquises & réunies par feu *Jean-Paul Bignon*, Abbé de Saint-Quentin, Conseiller d'Etat ordinaire & Bibliothécaire du Roi, fut érigé sous la dénomination de l'Isle-*Belle*, en Fief, Châtel & Châtellenie, avec haute, moyenne & basse Justice, conformément à la Coutume de Mante & de Meulan, en faveur dudit Abbé *Bignon* & de ses successeurs, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1724, &c. *Voyez* Bignon.

* ISLEBONNE (l'), dans le pays de Caux en Normandie. Terre & Sei-

gneurie érigée en *Comté*, qui appartient à la Maison de *Harcourt-Beuvron*. Voyez Harcourt.

* ISLE-BOUCHARD : Ville avec titre de *Baronnie*, &c. en Touraine, qui a pris son surnom de *Bouchard*, lequel en étoit Seigneur dans le Xe siécle, & fit bâtir son Château. Cette Maison de l'*Isle-Bouchard* a subsisté pendant plus de 400 ans. Sa succession, ou du moins la Baronnie de l'*Isle-Bouchard*, passa depuis, par alliance, dans la Maison de la *Trémoille*, &, par acquisition, au Cardinal *de Richelieu*. C'est en faveur de ce Ministre qu'elle fut unie au Duché de *Richelieu*, par Lettres-Patentes du Roi Louis XIII, données au mois d'Août 1631. C'est la patrie d'*André du Chesne*, l'un des plus célebres Historiens du XVIIe siécle, par ses sçavantes & curieuses découvertes qu'il a faites dans l'Histoire de France, & beaucoup de Généalogies qu'il a données des grandes Maisons du Royaume, comme *Montmorency*, *Bethune*, &c. dont il y a plusieurs Volumes *in-folio*.

* ISLE-JOURDAIN (l'), en Armagnac. Comté autrefois mouvant de celui de Toulouse. Les anciens Comtes de l'Isle-Jourdain, qui, comme ceux de Toulouse, portoient : *de gueules, à la croix cléchée, vuidée & pommetée d'or*, étoient vassaux des Comtes de Toulouse, leur rendoient hommage & les suivoient dans leurs guerres.

Otto-Raimond est le premier Seigneur de l'Isle, dont on ait connoissance. Il vivoit vers l'an 1100. — Bernard, II. du nom, un de ses descendans au septieme degré, prit le titre de l'Isle-Jourdain, rendit hommage de sa Terre de l'Isle, au Comte de Toulouse, le servit dans la guerre contre les Albigeois, & resta en 1227. Le Roi Philippe de Valois érigea la Baronnie de l'Isle-Jourdain en *Comté* l'an 1341, en faveur des services que lui avoit rendus Bertrand I, Seigneur de l'Isle Jourdain, & ses prédécesseurs, & y joignit plusieurs dons & gratifications. Ce Bernard fut pere de Jean, I. du nom, Comte de l'Isle-Jourdain, dont le fils Bertrand, II. du nom, étant mort, en 1369, sans postérité, eut pour héritier son grand-oncle Jean-Jourdain de l'Isle, Seigneur de Clermont-Soubiran, pere de Jean-Jourdain, II. du nom, Comte de l'Isle-Jourdain, mort en 1412, qui avoit servi dans les guerres de Gascogne, & dont le fils fut pris en guerre par *Gaston*, Comte *de Foix*. Le Comté de l'Isle-Jourdain fut vendu en 1405, par Jean Jourdain, II. du nom, à Jean de Bourbon, Comte de Clermont, qui le vendit à *Bernard*, Comte d'*Armagnac*, pour la somme de 38 mille écus d'or.

Il y a un autre endroit, qualifié du titre de *Ville*, appellé l'Isle-Jourdain, anciennement *Calais*, situé sur le bord de la riviere de Vienne, Election de Confolens, Diocèse & Intendance de Poitiers, du Gouvernement & de la Sénéchaussée de la basse Marche. On tient par tradition dans le pays, à l'occasion du changement de nom de *Calais* pour celui de l'Isle-Jourdain, qu'anciennement le Seigneur *de Calais* se nommoit *Jourdain*, & qu'il fit bâtir un Château au milieu de la riviere de Vienne, sur un rocher assez élevé, qui, lorsque les eaux ne sont pas fort grandes, oblige la riviere de se séparer en deux, & forme une isle, d'où ce Château s'appella l'Isle-Jourdain, & communique son nom à *Calais* : ce Château existe encore. La Terre de l'Isle-Jourdain, dépendante du Château qui porte ce nom, appartient à Mademoiselle *de la Beraudiere*, qui n'étoit point encore mariée en 1761. Elle a pour sœur cadette *N... de la Beraudiere*, qui a eu en partage la Terre de *Rouchet* près de Chatelleraults. Elle est veuve de *Pierre Barton*, Chevalier, Seigneur de Corbeil - Serf dans le Vexin François, & de Dessens en basse Marche, qui s'appelloit *le Marquis de Montbas*,

Elle en a une fille unique, nommée *Jeanne Barton de Montbas*, âgée, en 1760, d'environ 18 ans, qui a été pensionnaire en l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours.

ISLE-JOURDAIN (L'): Terre noble, située dans le Diocèse de Toulouse, & entrée dans la branche aînée de la Maison *du Chateigner* du Querci, qui la possede depuis 400 ans, par l'alliance d'*Anne de Pressac*, veuve de *Guillaume du Cos*, avec BERTRAND DU CHATEIGNER, Seigneur de Hauts-Castels.

Nous avons déja donné une notice de cette ancienne Noblesse, originaire du Poitou, au *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 317. En voici la Généalogie, d'après un *Mémoire* remis & dressé sur les titres.

Ce nom y est différemment écrit. On y trouve *del Castanelier*, *de Castagnier*, *du Chataignier*, *de Chateigner*, *de la Chateigneraye*, tous mots synonimes, également employés, en divers tems, par différentes branches. Elle est alliée, dès les XI & XIIe siécles, aux Maisons les plus considérables du Poitou, & des Provinces circonvoisines. Elle a donné son nom à la Terre de la *Chateigneraye*, qui s'est conservée, depuis des siécles, dans une branche. Quoiqu'originaires du Poitou, les Seigneurs DU CHATEIGNER possédoient des biens dans le Querci. Un ARNAUD-GASBERT, qui étoit de cette Famille, acheta, dans le XIIe siécle, du Comte de Toulouse, pour la somme de 30000 sols Cahortiens, la riche Abbaye de Moissac; mais par une action qui fait éclater sa piété, il restitua gratuitement cette opulente acquisition aux Religieux auxquels elle appartenoit, & qu'on leur avoit usurpée par violence. Ceci est constaté par les actes, conservés encore dans les Archives de ce Monastere.

Le célebre *du Chesne* a tâché de découvrir l'origine de cette Maison, mais les premiers degrés qu'il en a donnés sont si incertains jusqu'à THIBAUT II, qu'on ne peut établir un jugement solide sur ce qu'il rapporte. Quoi qu'il en soit, les deux branches DU CHATEIGNER du Poitou & du Querci se reconnoissent pour parens, & ont, suivant une tradition constante, une tige commune; mais on ignore l'époque de leur séparation. Cependant la vraisemblance est qu'ARNAUD-GASBERT, fils de THIBAUT II, établi en Poitou, vint se fixer dans le Querci, du tems des guerres contre les Albigeois, & qu'il y fut honorablement distingué par le Comte de Toulouse, dans les Coutumes qu'il donna à la ville de Lauzerte en 1241.

I. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, Chevalier, avec *Ratier de Roset* & PONT DU CHATEIGNER, Chevaliers, fut dispensé, dans les Coutumes accordées par le Comte de Toulouse aux habitans de Lauzerte, par un acte daté de Moissac du mois de Février 1241, de toutes les redevances & servitudes auxquelles les autres habitans furent assujettis. Il inféoda, en 1255, une piéce de terre dans sa directe, & épousa, par contrat passé en 1230, devant *Gratecombe*, Notaire, *Alix de Loubejac*, Dame de Hauts-Castels. Par cet acte il est stipulé que lui & les siens prendront les nom & armes de *Loubejac*, qui sont: *un champ d'argent, à trois fasces de gueules;* & il portoit, comme la branche DU CHATEIGNER du Poitou, *un lion passant de sinople sur un champ d'or.* C'est ce qui est constaté par un ancien tableau aux armes du CHATEIGNER & de *Loubejac*, déposé dans la Chapelle du Château de ce nom, possédé actuellement par MM. *de Crugy de Marcillac*, leurs cousins. De ce mariage vinrent: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. ARNAUD-GASBERT, connu par une transaction de l'an 1268, qu'on va citer; — 3. & BERTRAND.

II. BERNARD DU CHATEIGNER, Chevalier, passa une transaction avec ARNAUD-GASBERT, aussi Chevalier, le 30 Juillet 1268, reçue par *Gratecombe*, Notaire, conjointement avec plusieurs Gentilshommes de Lauzerte, par le ministere de *Raymond de Saint-Nazaire*, Chevalier, leur Procureur fondé, avec les Consuls de la Ville, par laquelle il est porté que, suivant les priviléges accordés par le Comte de Toulouse, ils jouiront du revenu de leurs possessions actuelles, pourvu qu'ils

qu'ils contribuent, avec les autres habitans, à l'entretien des ponts publics & des grands chemins. Il rendit hommage le 2 Mai 1270, acte reçu par *Guillaume Fabry*, Notaire de Lauzerte, à *Bertrand de Gourdon*, Seigneur de Sauveterre, pour les biens qu'il tenoit de lui honorablement, & comme Chevalier, à Bulgairas, à Montcalviniac, à Carvas & à Monsentou. Il épousa, par acte de l'an 1260, reçu par *Gratecombe*, Notaire, *Jeanne de Saint-Nazaire*, fille de *Raymond*, Chevalier, Procureur fondé des Gentilshommes de Lauzerte, ci-dessus cité. Ses enfans furent : — 1. ARNAUD-GASBERT, qui suit ; — 2. & BERTRAND.

III. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, II. du nom, Chevalier, refusa à *Bertrand de Gourdon*, l'hommage que son pere avoit rendu, & auquel il avoit servi de témoin, ce qui occasionna un procès, qui fut réglé par une transaction du 1 Avril 1289. Par cet accord, *Bertrand de Gourdon* céda à ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, l'hommage qu'il exigeoit de lui, & le laissa jouir, en toute suzeraineté, desdites Terres ci-devant hommagées. Cet accord fut passé en présence de *Raymond-Bernard de Durfort*, son beau-frere, Baron de C[illegible]nt-Soubiran en Agenois, & de Malauze en Querci. ARNAUD-GASBERT DU [illegible]IGNER rendit hommage à l'Evêque de Cahors, le 8 Janvier 1294, pour les dîmes de Saint-Avit, de Combelongue, Paroisse dans laquelle sa maison de Hauts-Castels étoit située, & dont il avoit déja toute la directe. Il avoit épousé *Barrane de Durfort*, sœur de *Raymond-Bernard de Durfort*, & de *Guillaume*, d'abord Abbé de Moissac, ensuite Evêque & Duc de Langres, & enfin Archevêque de Rouen, qualifié *parent du Pape* CLÉMENT V, *Bertrand de Goth*, dans plusieurs actes de ce Souverain Pontife. Il eut de ce mariage : — 1. BERNARD, mort sans enfans, suivant son testament du 24 Janvier 1366, par lequel il fait héritier BERTRAND, Docteur ès Loix, son frere, & veut que s'il meurt sans faire de testament, son hérédité revienne à ARNAUD-GASBERT, son autre frere, ou à ses héritiers ; — 2. BERTRAND, Docteur ès Loix, institué héritier par son frere aîné, pourvu du Prieuré de Lorson, dépendant de l'Abbaye de Moissac, par *Guillaume de Durfort*, son oncle, pourvu de cette Abbaye, Chanoine d'Agen, & Doyen du Chapitre de l'Isle-Jourdain en 1366 ; — 3. RAYMOND, nommé dans le testament de son frere, dont nous allons parler ; — 4. ARNAUD-GASBERT, qui suit ; — 5. & HONORS, femme de *Bernard de la Garde*.

IV. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, III. du nom, institué héritier de BERNARD, son aîné, fit plusieurs inféodations à Hauts Castels, transigea, en qualité de Procureur de *Guillalme de la Boissiere*, son épouse, avec *Guillaume de Toussailles*, mari de *Séguine de la Boissiere*, sa belle-sœur, le 10 Mai 1368, acte retenu par *Faure Constantino*, Notaire. Il mourut peu après avoir fait son testament, par lequel il établit une Chapelle dans la principale Eglise de Lauzerte, afin d'y faire prier Dieu pour le repos des ames de ses pere & mere, & de celles de BERNARD & de RAYMOND, ses freres. Ses enfans furent : — 1. RAYMOND-ARNAUD, qui suit ; — 2. PIERRE, lequel donna quittance de sa légitime & du legs à lui fait par le testament de *Guillalme de la Boissiere*, sa mere, du 7 Février 1389. La premiere quittance est du 8 Mars 1398, & la seconde du 6 Novembre 1399 ; — 3. & BARRANE, épouse de *Bertrand de Rouset de Lille*, suivant une quittance par lui faite à RAYMOND-ARNAUD, son beau-frere, le 24 Août 1406, pour raison de la dot & des habits nuptiaux de son épouse.

V. RAYMOND-ARNAUD DU CHATEIGNER, Seigneur de Hauts-Castels, &c. *Donzel* de Lauzerte, étoit mineur & sous la tutelle de *Guillalme de la Boissiere*, sa mere, & de *Raymond de la Roche*, depuis l'an 1370 jusqu'en 1375, que ses tuteurs consentirent, en son nom, à deux baux à fief, & firent le titre de la Chapellenie fondée par ARNAUD-GASBERT, son pere. Il fit une échange de directe à *Jean Fauré*, titulaire de la Chapelle fondée par son pere. Il inféoda aussi des Maisons & des biens, en 1397, dans les Fauxbourgs de Hauts-Castels, ce qui fait croire que c'étoit un endroit considérable, quoique ce ne soit aujourd'hui qu'un simple Château démantelé, mais respectable par ses tours & son antiquité. Il rendit hommage à l'Evêque de Cahors, en qualité de mari & de Procureur

fondé de *Jeanne de Grezels*, héritiere de *Bernard*, son grand-pere, le 9 Septembre 1389. Il testa le 26 Décembre 1442, & légua à GUILLAUME, son second fils, les biens qu'il eut de *Mathe de Carcés*, & de *Jean Fauré*, à condition qu'ils seront substitués & reversibles, en cas de mort, sans enfans, à son fils aîné — BERTRAND, qui suit. Il eut aussi une fille nommée MARTINE, femme, sans enfans, de *Bertrand de Mondenard*, suivant une restitution de dot de l'an 1478.

VI. BERTRAND DU CHATEIGNER, *Donzel* de Lauzerte, qualifié *Seigneur de Hauts-Castels*, fondé de procuration de GUILLAUME, son frere, inféoda, avec *Pons de la Riviere*, des biens à Monbarla, sous les deux tiers de la censive pour sondit frere; &, du consentement de JEAN, son fils aîné, il fit, en 1472, le rachat de 4 setiers de bled de froment de rente vendus à noble *Geraud de Manas*, sur un Moulin à eux appartenant à Lauzerte, appellé *le Moulin de Chateigner*, possédé encore aujourd'hui par la branche de *Fauré*. Dans un acte d'inféodation de l'an 1460, il prend la qualité de *Capitaine & Gouverneur du Château de la Garde*[illegible] *l'Abbé de Moissac*, & dans plusieurs actes il est nommé Gouverneur, p[illegible] Roi, de la ville de Moncuq. Il fut marié, du vivant de son pere, en 1423, avec *Marie de Rousset*, fille de *Pons*, Seigneur *de Lastours*, qui, outre les habits & joyaux, lui donna en dot 1800 florins d'or, & testa le 20 Janvier 1478. De son mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. EMERIC, auteur de la branche de la Mothe-Dursaut; — 3. BERTRAND, légué du bien de Fauré, qu'on croit n'avoir point eu de postérité, parce que le bien est retourné à la souche; — 4. PONS, Moine & Aumônier de l'Abbaye de Moissac; — 5. JACQUES, Religieux au même Monastere; — 6. BERNARD, Clerc tonsuré; — 7. JEAN, Curé de St Hilaire de Durfort; — 8. JEANNE, morte, avant son pere, en 1454, sans enfans de son mariage avec *Guillaume d'Arian*, qu'elle fit son héritier, par acte du 25 Juillet de la même année; — 9. FINE, épouse de *Raymond-Bernard de Montegut*, Seigneur de Toussailles; — 10. JEANNE, femme de *Gassiot de Roquepere*, Seigneur de Montalzac; — 11. autre JEANNE, mariée à *François de Roquepere*, frere du précédent; — 12. & CATHERINE, épouse de *Bernard de Saint-Géry*.

VII. JEAN DU CHATEIGNER, Seigneur de Hauts-Castels, &c. *Donzel* de Lauzerte, institué héritier par son pere, se maria, de son vivant, avec *Marguerite de Pechpeyrou*, ce qui est confirmé par le testament de *Jean de Pechpeyrou*, son pere. Il testa le 14 Septembre 1500, pardevant *Raymond de Ponté*, Notaire, & eut pour enfans: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. ARNAUD, légué du bien de Fauré, auteur de la branche des Marquis de Sainte-Foy, rapportée ci-après; — 3. PONS, marié à *Jeanne de la Rochiere*, dont on ne connoît pas la descendance, mais qui demeuroit au Château del Cluzel, Paroisse de Montagnac, Jurisdiction de Pauliac en Agenois; — 4. RIGAL, Religieux à Moissac, dont l'acte de sa profession est de l'an 1493; — 5. JEAN, Curé de Castel-Sacrat & de Saint Hilaire de Durfort; — 6. JEAN, Clerc tonsuré & Titulaire de la Chapellenie par lui fondée; — 7. JEAN, Bachelier ès Droits, don on ne connoît pas la descendance; — 8. autre JEAN, Clerc tonsuré; — 9. RICARD, qu'on croit avoir été Religieux à Moissac; — 10. FINE, épouse *d'Augé de Charry*; — 11. JEANNE, femme de *Pierre Dupré*, Seigneur de Blausac; — 12. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de Seguier*, Professeur ès Loix à Toulouse, Seigneur de la Graviere.

VIII. BERTRAND DU CHATEIGNER, Seigneur de Hauts-Castels, *Donzel* de Lauzerte comme son pere, transigea, le 25 Avril 1503, avec ARNAUD, son frere, & par cet accord il fut stipulé qu'ARNAUD continueroit à jouir des biens qui avoient appartenus à *Jean Fauré*; mais que moyennant une somme d'argent, une fois payée, il renonceroit, en faveur de BERTRAND, son aîné, aux biens qui avoient appartenus à *Mathe de Carcés*. Cette même année il hommagea une maison noble dite *de Chateigner*, située dans la ville de Lauzerte, & se maria, par contrat du 28 Août 1514, retenu par *Jean Faget*, Notaire de Montfort, avec *Anne de Pressac*, veuve de *Guillaume du Cos*, Seigneur de Cassemartin, Co-Seigneur de Montbrun & de Beaupuy. Il testa le 18 Décembre 1536, &

confirma la donation qu'il avoit faite de ses biens à Jean, son fils aîné, lors de son mariage, avec substitution au premier enfant mâle habile à succéder, & il nomme dans son testament tous ses enfans, sçavoir : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Emeric, Protonotaire Apostolique, Chanoine de Montauban, Seigneur de Saint-Paul, qui fut pourvu d'une quantité de bénéfices simples & à charge d'ames, à la faveur d'une Bulle de l'an 1515. Il vivoit encore en 1580 ; — 3. Antoinette, femme d'*Antoine de Pelagrue* ; — 4. Jeanne, mariée à *Arnaud de Sachas* ; — 5. Marie, alliée à *N... de Raimond*, Seigneur de la Valtette ; — 6. & Comtesse, Abbesse de Montalba.

IX. Jean du Chateigner, II. du nom, Seigneur de Hauts-Castels, &c. & par la suite, de la Baronnie de Loubejac, en vertu de la substitution où il fut appellé par le testament de *Jean del Breil*, Seigneur dudit lieu. Il fut compris dans la convocation du ban & arriere-ban de la Sénéchaussée de Cahors, en 1537 ; acquit des biens à Montbrun en 1546, hommagea la Seigneurie de Montbrun en 1552, présenta en sa place, pour faire le service dans la convocation du ban & arriere-ban, en 1557, Bertrand du Chateigner, dit *des Bordes*. Il étoit âgé de plus de 80 ans, lorsqu'il afferma sa terre de Loubejac. *Catherine du Cos*, son épouse, testa le 19 Septembre 1560, pardevant *Jean Barrat*, Notaire ; fit héritier son mari, & légua ses enfans, qui furent : — 1. Claude, dont nous allons parler ; — 2. Jean, lequel servoit en 1562, & étoit mort en 1565 ; — 3. Emeric-Marie, auteur de la seconde branche de Hauts-Castels, rapportée ci-après ; 4. Antoinette, mariée avec le Seigneur *de la Bercantiere* ; — 5. & Comtesse, mariée avec *N... de Beynac*, Seigneur de Floressas.

X. Claude du Chateigner, malgré une donation contractuelle faite en sa faveur par son pere & son grand-pere, fut déshérité, lors du mariage d'Emeric-Marie, son frere ; mais, dès la mort de son pere, il obtint des Lettres pour faire assigner son frere à laisser libres les biens de Hauts-Castels, Loubejac & Cassemartin, à lui donnés comme premier-né. Le Sénéchal du Querci maintint Emeric dans la possession des mêmes biens, & Claude se vit forcé de relever appel de cette Sentence devant le Parlement de Toulouse. En attendant un acte définitif ou une transaction, il passa acte de mariage avec *Françoise de Larrocan*, fille de *Jean*, Seigneur de Thoux & de Lilette, retenu, le 23 Juin 1566, par *Cassmartin*, Notaire. Dans cet acte il donne au fils qui naîtroit de son mariage, la moitié de tous ses biens présens & à venir. Cette donation fut, dans la suite, une source d'un nouveau procès : las de celui qu'il soutenoit contre Emeric-Marie, son frere, au Parlement de Toulouse, & voulant s'assurer, à tout évenement, une partie des biens de sa Maison, il transigea avec lui, le 4 Juin 1566, devant *Granger*, Notaire d'Auvillars, & renonça, par cette transaction, aux terres de Hauts-Castels, Loubejac & autres biens du Querci, & se réserva ceux de Cassemartin, Montbrun & Beaupuy, que sa mere avoit apportés dans sa famille, à condition qu'il les posséderoit quittes & francs de toutes dettes & des légitimes ; à condition encore que son frere lui payeroit 2000 livres dans l'année, avec clause expresse de substitution mutuelle d'enfans mâles, & que chacun des deux partis auroit le droit de disposer de 12000 livres. Claude testa le 27 Juin 1569, pardevant *Calion*, Notaire de l'Isle-Jourdain, fit héritier Gilles, son fils aîné, voulant qu'il pourroit demander les biens paternels & maternels, à Emeric-Marie du Chateigner, frere du testateur, par voie de Justice. Il régla encore, par cet acte, les droits des autres enfans qu'il pourroit avoir. Il vécut encore quelque tems, puisque, le 29 Juin 1571, il fit une quittance de la dot constituée à *Françoise de Larrocan*, son épouse, pardevant *Dégremont*, Notaire. Il eut de son mariage : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Pierre, mort jeune ; — 3. & Jeanne, aussi morte jeune, suivant deux actes de l'an 1577 & 1578, par lesquels il paroît que *Françoise de Larrocan*, leur mere & leur co-héritiere, s'étoit remariée avec *Guillaume de Pontoise*, Seigneur de Pontpertuzat.

XI. Gilles du Chateigner, Seigneur de Cassemartin, &c. après avoir été quelques années sous la tutelle de *Jean de Larrocan*, son grand-pere, se maria, du consentement de son tuteur & de sa mere, par acte du 12 Février 1584, reçu

par *Calion*, Notaire, avec *Paule de Pins*, fille de *René de Pins*, Seigneur de Montbrun & de Forgues, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de la même Famille qui a donné deux Grands-Maîtres de Malte. Le 11 Septembre 1585, il donna quittance de dot des sommes & habits constitués à *Paule de Pins*, son épouse pardevant *Bretereche*, Notaire. Il étoit déja mort en 1599, suivant un arbitrage de ladite année, ne laissant que — René, qui suit; & deux filles, sçavoir : — Comtesse, mariée avec *Jules-César de Montret*, qui transigea avec son frere, le 27 Avril 1615, pardevant *Cazenove*, Notaire; — & Catherine, épouse d'*Elie de Fauré*, Seigneur de Marcillac, suivant un acte d'accord avec le même René, de l'an 1625.

XII. René du Chateigner, héritier de Gilles, vecut, de même que ses sœurs, sous la tutelle de *Paule de Pins*, leur mere commune; mais à la mort de cette Dame, chacun demanda ses droits, & René se maria, par acte du 26 Juillet 1626, reçu par *Cazenove*, Notaire, avec *Susanne de Fenelon*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Villettes dans le Diocèse de Montauban, & de *Gaillarde de Boissadel*. Le 10 Juin précédent, il avoit fait un testament olographe en faveur de sadite future épouse. Il renouvella le procès que Claude son grand-pere avoit suscité à Emeric-Marie, son frere, pour sa succession des biens de Hauts-Castels, Loubejac, &c. Il soutenoit que Claude, donataire contractuel, n'avoit pu être privé d'hérédité, & que ce principe une fois incontestable cette hérédité devoit lui revenir, puisque Claude, son grand-pere n'y avoit renoncé que par une transaction postérieure à son contrat de mariage, par lequel il avoit donné à un fils habile à succéder la moitié de ses biens présens & avenir; que Claude avoit parconséquent donné la moitié de tout ce qu'il comptoit dans l'hérédité de son pere, sur laquelle en qualité de donataire contracteur, il avoit un droit incontestable; que par une transaction il n'avoit pu préjudicier ni revoquer une donation faite dans un contrat de mariage; que la transaction entre Claude son grand-pere, & Emeric-Marie, son grand-oncle étoit donc nulle, & que la moitié de tous les biens de Jean & de Claude devoient retourner à Gilles; & parconséquent à René, son fils unique donataire. Il prévint la difficulté qu'on auroit pu lui faire à raison de sa prescription, en soutenant que Claude n'avoit vécu que 5 ans après la transaction, que Gilles, son fils, étoit mort mineur à l'âge de 26 ans; & que lui, René, lors du procès, n'avoit que 33 ans, ce qui éloignoit toute prescription. On ignore si cette affaire fut abandonnée, ou jugée par Arrêt, ou accommodée par transaction. Il fit, en 1636, déclaration de plusieurs effets, bagues, joyaux & argent, montant à la somme de 8430 livres, pour parti du douaire constitué à *Susanne de Fenelon*, sa femme, par *Arnaud de Fenelon*, son pere. Il mourut sans faire de testament, & eut pour enfans : — 1. Arnaud, qui suit; — 2. Gabriel, dit aussi Michel, Lieutenant de Dragons au Régiment de Guébriant, mort sans hoirs à Givet en Flandres, suivant son testament de l'an 1717, reçu par *Depies*, Notaire; — 3. Erard, auteur d'une branche établie en Astarac, dont il sera parlé ci-après; — 4. & Paule, Religieuse à Rabastens en Albigeois suivant un acte de 1748.

XIII. Arnaud du Chateigner fut maintenu dans la moitié de tous les biens qui appartenoient à René, son pere, par Arrêt du Parlement de Toulouse du 10 Juillet 1649. Il testa le 23 Octobre 1669, pardevant *Clavé*, Notaire, & avoit épousé par acte passé le 22 Octobre 1647, reçu par *Cazenove*, Notaire, *Jeanne d'Aimé*, fille de *Jean*, Seigneur de Ninar, & de *Louise du Faure-Barbazan*, dont : — 1. Erard, qui suit; — 2. Jean-Paul, Lieutenant dans le Régiment de la Garde, & ensuite Lieutenant de Dragons. Il fit un accord pour sa légitime en 1715, avec *Cécile Dariot*, femme de son frere aîné; — 3. Louise, morte novice à l'Abbaye de Fabas, Ordre de Citeaux; — 4. Gabrielle, femme de *Jean Jacques de la Barthe-Sénac*; — 5. Louise, mariée à *N... Daries*, Seigneur de Pardies; — 6. Balthasare, Religieuse à l'Abbaye de Fabas; — 7 & 8. Marie & Susanne, qui n'ont point été mariées.

XIV. Erard du Chateigner se maria du consentement de ses pere & mere, par acte du 15 Juin 1689, retenu par *Ribaut*, Notaire, avec *Cécile Dariot*,

fille de *Guillaume*, & de *Marguerite d'Astagne*, dont : — 1. ARNAUD, qui suit; — 2. JEAN, Archidiacre, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèse de Lombez; — 3. JOSEPH, Chanoine & Précenteur de la même Eglise; — 4. PIERRE, vivant, en 1774, sans enfans des deux mariages qu'il a contractés; — 5. JEAN-ETIENNE, Prévôt & Chanoine de Lombez; — 6. ANTOINETTE, femme de *François de la Serre-Cazaux*, par acte du 3 Avril 1732, reçu par *Dastugue*, Notaire; — 7. & GABRIELLE, morte sans alliance.

XV. ARNAUD DU CHATEIGNER, Seigneur de Cassemartin, Cornette de Dragons, épousa par acte du 24 Mai 1724, reçu par *Depies*, Notaire, *Constance de Loran*, fille de *Jean de Loran*, Seigneur de la Piniere, & de *Marie de Robert*. Il testa le 18 Mai 1762, & sa femme le 26 Juillet 1766. Leurs enfans sont : — JEAN-HUGUES, qui suit; — 2. CHARLES, ancien Officier dans les troupes de France & d'Espagne; — 3. JEAN-LOUIS-JOSEPH, Chanoine de Lombez lors du testament de son pere, depuis Archidiacre de cette Eglise, & Vicaire Général de Saintes en Septembre 1772; — 4. GABRIELLE, vivante sans alliance en 1772; — 5. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse Ursuline au Couvent de la ville de Gimont; — 6 & 7. ANTOINETTE & ONEZIME, Religieuses à Riunettes de la ville de Lombez.

XVI. JEAN-HUGUES DU CHATEIGNER, Seigneur de Cassemartin, &c. a servi quelque tems dans la Marine, & s'est marié, par acte du 4 Juin 1768, avec *Guillaumette-Victoire de la Peyrie*, fille de *Jean-Antoine de la Peyrie*, Ecuyer, Contrôleur des guerres, & d'*Antoinette Ribaut*.

Branche établie à Grenadet en Astarac.

XIII. ERARD DU CHATEIGNER, troisieme fils de RENÉ, Seigneur de Cassemartin, & de *Susanne de Fenelon*, obtint un Jugement de maintenue de Noblesse, le 9 Août 1698, & eut de *Françoise Dumont*, son épouse : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEANNE, femme de noble *N... de Brux*; — 3. & MADELENE, qui ne prit point d'alliance.

XIV. LOUIS DU CHATEIGNER, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Noé, par Commission donnée à Versailles le 1 Janvier 1706, a épousé *Catherine de Sariac*, fille de *Jean de Sariac*, & de *Marthe de Lupeau*, dont : — 1. HIACINTHE, qui suit; — 2. & THÉRESE, vivante sans alliance.

XV. HIACINTHE DU CHATEIGNER a épousé, du vivant de son pere, *Jeanne de Roger*, fille de *Jean-Paul de Roger*, Seigneur d'Ardisas, & d'*Ursule de Vandange*, dont : — 1. JEAN-LOUIS; — 2. JEANNE, morte jeune; — 3. autre JEANNE; — 4. JEANNE-CLAIRE. Tous ces trois enfans vivent ainsi que leur pere.

Seconde branche des Seigneurs de Hauts-Castels.

X. EMERIC-MARIE DU CHATEIGNER, second fils de JEAN, Seigneur de Hauts-Castels, & de *Catherine du Cos*, fut Seigneur de Hauts-Castels, du chef de son pere, & de Loubejac, par substitution de *Jean Del Breil*, son grand-pere. Son pere lui donna la Terre de Loubejac, & le fit héritier de la moitié de tous ses autres biens. Nous avons dit à la précédente branche qu'après la mort de son pere il fut attaqué par CLAUDE, son frere aîné, en délaissement de ladite hérédité, & qu'il passa avec lui la transaction du 24 Juin 1566, dont on a parlé. Il servoit, en 1562, dans la Compagnie de M. *de Charry*, suivant le certificat accordé à son pere par le Sénéchal de Querci. Le Roi HENRI III lui écrivit une lettre le 11 Janvier 1577, qui prouve qu'il servoit avec distinction, & que ce Monarque avoit une entiere confiance en lui. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS lui en écrivit aussi une d'Auch, le 5 Décembre 1578; ce qui prouve aussi la confiance qu'elle avoit en lui pour le service du Roi son fils. Il jouissoit d'une grande considération auprès des Princes qui sollicitoient même son appui dans leurs propres affaires. Par le mariage de son second fils, il paroît qu'il étoit enseigne de 50 hommes d'armes. Il testa en 1586, & avoit épousé, par acte du 9 Juillet 1564, *Anne de Beynac*, fille de *Gabriel de Beynac*, Seigneur

de Larroque, & de *Jeanne de Campurac*, Dame de Larroque-Beynac en Querci, dont : — 1. Jean, qui suit; — 2. Antoine, rapporté après son frere aîné; — 3. Jean-Guy, mort sans enfans de son mariage, avec *Jeanne de Bar*. Il testa en faveur d'Annet son frere cadet, le 26 Avril 1618; — 4. Annet, Seigneur de Saint-Ursice, institué héritier de Jean-Guy, son frere, marié à *Anne d'Astorg*, fille unique de *N... d'Astorg*, Seigneur de Saint-Ursice, dont il eut : — Pierre-Cobeiran, Seigneur de Saint-Ursice, mort sans enfans; — 5. & Gabrielle, qui ne prit point d'alliance.

XI. Jean du Chateigner, assisté de sa mere, d'Emeric, Protonotaire son grand-oncle, & de Comtesse, Dame de Floressas, sa tante, se maria, par contrat du 20 Septembre 1588, avec *Antoinette du Faur*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi, & premier Président au Parlement de Toulouse, Seigneur de Saint-Jorry, & de *Charlotte de la Jugie*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. Antoine du Chateigner, second fils d'Emeric-Marie, & d'*Anne de Beynac*, Seigneur de Hauts-Castels, Loubejac, &c. assisté de sa mere, épousa, par acte du 18 Décembre 1592, reçu par *Fugis*, Notaire, *Françoise de Fetzins*, fille de *Balthasard de Fetzins*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montmerat & de la Tremouilliere, & de *Madelene d'Ebrard de Saint-Sulpice*. Il en eut : — Emeric, mort jeune servant en qualité de Page de la Reine Marguerite. Antoine du Chateigner étant devenu veuf, se remaria, par acte du 18 Septembre 1601, avec *Antoinette de Paluel*, d'une ancienne Maison de Guienne, veuve d'*Antoine de Cardaillac*, Comte de Peyre, Baron de Saint-Siourac, &c. qui lui fit une donation de 15000 livres le 11 Mars 1605. Il testa le 2 Décembre 1639, & eut de ce second mariage : — 1. Antoine, qui suit; — 2. Hélene, dont l'alliance est ignorée; — 3. & Isabelle, morte sans alliance, suivant son testament du 16 Septembre 1622.

XII. Antoine du Chateigner, II. du nom, Seigneur de Hauts-Castels, Loubejac, &c. épousa, du vivant & du consentement de son pere, par acte du 7 Janvier 1625, *Angélique de Roquefeuil*, fille de *Jean-Hector de Roquefeuil*, Seigneur & Baron de Belfort, &c. & de *Catherine de la Tour*. Il testa le 24 Février 1671, & eut de son mariage : — 1. Antoine-Alexandre, qui suit; — 2. Pons, rapporté après son frere aîné; — 3. François, auteur de la branche des Seigneurs de Pomarede, qui fit un accord avec Pons, son frere, le 11 Mars 1682. Nous n'avons point la filiation de cette branche; — 4. Jean-Hector; — 5. Catherine, femme de *Jean de Rouset*, Seigneur de Goudauges; — 6. & autre Catherine, fille de *Ciprien Del Péré*, Chevalier, Trésorier-Général de France.

XIII. Antoine-Alexandre du Chateigner épousa, du vivant de son pere, *Jeanne de Crugy de Marcillac*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIII. Pons du Chateigner, Seigneur de l'Olmede & d'Auzac, second fils d'Antoine II, & d'*Angélique de Roquefeuil*, fit un accord, le 11 Mars 1682, avec François du Chateigner, Seigneur de Pomarede, son frere. Il avoit épousé, le 14 Juin 1678, *Jeanne d'Escayrac*, fille de *Mathurin d'Escayrac*, Baron de Loture, & d'*Elie de Durfort-Boissieres*, dont : — 1. François-Alexandre, Seigneur de Loubejac & d'Auzac, mort sans alliance; — 2. Jean-Hector, Seigneur de Montlery, Capitaine d'Infanterie, mort aussi sans alliance; — 3 & 4. deux autres garçons morts jeunes & sans alliance; — 5. Jeanne, qui suit; — 6. & Catherine, femme de *Louis de Luppé*, Seigneur de Gariés.

XIV. Jeanne du Chateigner, Dame de Loubejac, Montlery & d'Auzac, après la mort sans enfans de ses freres, épousa, le 8 Février 1708, *Pierre de Crugy de Marcillac*, Seigneur de Sauveterre, fils de *Silvestre*, & de *Germaine de Durfort*.

Branche des Marquis de Sainte-Foy.

VIII. Arnaud du Chateigner, second fils de Jean, & de *Marguerite de Pechpeyrou*, acheta six quartons de froment de rente annuelle, établie sur les biens de Saint-Ursice près de Saint-Fort & de son domaine de Fauré, par acte

du 8 Février 1510. Il épousa, du vivant de son pere, *Barbe de Condemene*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & RIGAL, rapporté après son frere aîné.

IX. JEAN DU CHATEIGNER épousa, par acte du 16 Septembre 1578, *Louise de la Boissiere*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Saint-Martin de Genouillac. Elle testa le 11 Avril 1544, & rappelle dans son testament JEAN, son mari, & ses enfans, sçavoir : — 1. & 2. FRANÇOIS & JEAN, morts jeunes, suivant une transaction passée entre FINETTE leur sœur, & RIGAL leur oncle ; — 3 & 4. FINETTE & CLAIRE.

IX. RIGAL DU CHATEIGNER, second fils d'ARNAUD & de *Barbe de Condemene*, épousa, 1°. par acte du 14 Octobre 1537, *Anne d'Elluc*, Dame de Sainte-Foy ; & 2°. par acte du 30 Juillet 1543, *Jeanne de Pelagrue*, fille de *Hugues*, Seigneur de Montagudet, & de *Philberte de Saint-Felix-Moremont*. RIGAL DU CHATEIGNER étoit mort en 1561 ; sa veuve testa le 19 Décembre 1577, & cite ses enfans qui furent : — 1. ARNAUD, qui suit ; — 2. FOY, femme de *Charles de Gouson*, Seigneur d'Aix, d'une Famille qui a fourni dès le XIIe siécle un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — 3. CATHERINE, mariée à *François de Falmon*, Seigneur de Feges ; — 4. JEANNE, mariée à *Antoine de Falmon*, Seigneur de Roquebrune & de Combarnaut, &c. — 5. MARGUERITE, veuve de *François de Buffon*, Seigneur de Montgairal en Périgord, mariée, en secondes noces, avec *Rigal de Pelagrue*, Seigneur de Montagudet, par acte du 7 Novembre 1581, & morte sans enfans ; — 6. & NICOLE, femme de *Jean de Guerin*, Seigneur d'Ols en Rouergue.

X. ARNAUD DU CHATEIGNER, mineur & sous la tutelle de sa mere, vendit à MARGUERITE, sa sœur, le bien de Fauré, par acte du 8 Février 1582, qu'il racheta par un autre acte du 11 Juillet 1588. Il entra dans le parti de la Ligue, qu'il quitta pour prendre celui du Roi HENRI IV ; fut convoqué pour le ban & arriere-ban de sa Province, & fit servir un autre Seigneur en sa place, alléguant les blessures qu'il avoit reçues, & qui l'obligeoient d'aller prendre les eaux de Bagneres ; mais pendant qu'il prenoit celles d'Encausse, il fut fait prisonnier par ordre du Maréchal *de Matignon*, & n'obtint sa liberté qu'en donnant caution. Il épousa, par acte du 28 Juillet 1588, *Marie de Goudail*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontiron, & de *Françoise de Redon*, dont vinrent : — 1. MERIC-MELCHIOR, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Fauré, rapportée ci-après ; — 3. MERIC, Seigneur de Combegrise, mort *ab intestat*, & sans enfans ; — 4. JEANNE, femme de *Jean de Lacroze* ; — 5. FRANÇOISE, qui vendit à JEANNE, sa sœur, le 10 Juillet 1644, les biens qui lui avoient été donnés pour sa légitime, & laquelle épousa *Jacques de Bure*, Seigneur de la Cascinie, suivant une quittance du 29 Octobre 1648 ; — 6. & CATHERINE, Religieuse au Monastere du Chapelet d'Agen le 14 Août 1613.

XI. MERIC-MELCHIOR DU CHATEIGNER, héritier de MARGUERITE DU CHATEIGNER, sa tante, épouse de *Rigal de Pelagrue*, Seigneur de Montagudet, se maria, du vivant de son pere, par acte du 9 Décembre 1637, à *Marquise de Gaulejac*, fille de *Jean-Marc de Gaulejac*, & de *Marie de Gironde*. Il mourut jeune, & sa veuve, dans son testament du 26 Août 1658, rappelle ses enfans, sçavoir : — 1. ARNAUD-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-CÉSAR, Seigneur & Prieur de Francoulés ; — 3. JEAN-MARC ; — 4. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de la Chateigneraye* ; — 5. GERMAIN, souche des Chateigners du Périgord ; — 6. MARGUERITE, femme de *François de Montalembert*, Seigneur de Nagelous ; — 7. & JEANNE.

XII. ARNAUD-FRANÇOIS DU CHATEIGNER obtint une maintenue de noblesse en 1666, testa le 24 Octobre 1685, & avoit épousé, le 22 Octobre 1662, *Catherine de Beynac de Tajac*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Tajac, les Aydies, la Pomarede, &c., & de *Jeanne de Joumard de la Brogelie*. Elle fit son testament le 15 Mars 1710, & eut de son mariage : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, mort sans alliance ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur & Prieur de Francoulés, qui céda la substitution à GASPARD-JOSEPH, son frere ; — 3. GASPARD-JOSEPH, qui suit ; — 4, 5 & 6. GERMAIN, FRANÇOIS & ANTOINE ; — 7 & 8. JEANNE & MAR-

QUISE, la derniere morte jeune; — 9. & HENRIE, veuve d'*André de Parréau*, Seigneur de Boisfredon.

XIII. GASPARD-JOSEPH DU CHATEIGNER, Seigneur de Sainte-Foy, dit *le Marquis du Chateigner*, fut marié, du consentement de sa mere, par acte du 10 Juillet 1707, avec *Marie de Timbrune-Valance*, fille de *François-Emeric de Timbrune*, Seigneur de Cambes, & d'*Elisabeth de Gontaut-Biron*, dont : — 1. MARC, qui suit; — 2. GERMAIN, ancien Aumônier du Roi, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Thiers, Evêque de Saintes, depuis 1763, & sacré le 25 Mars 1764; — 3 & 4. ELISABETH & JEANNE.

XV. MARC DU CHATEIGNER, Marquis de la Chateigneraye, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par acte du 7 Mars 1735, *Claude-Madelene de Pontac*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur d'Anglade, &c. & de *Marie-Anne de Segur*. De ce mariage sont issues : — 1. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de la Chateigneraye*; — 2. & MARIE-ANNE, alliée, par acte du 26 Octobre 1758, avec *Bernard-Joseph de Deshoms*, Baron de Favols, Chevalier, fils de *Jean-François de Deshoms*, & de *Marie-Charlotte de Mathieu-de-Montinet*.

Branche des Marquis du Chateigner, établie en Périgord, sortie du degré V, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

Branche des Seigneurs de Sainte-Foy & de Fauré, sortie du degré VII, de celle de Sainte Foy, sur laquelle aussi nous n'avons point reçu de Mémoire.

Branche des Seigneurs de FAURÉ.

XI. FRANÇOIS DU CHATEIGNER, second fils d'ARNAUD & de *Marie de Goudail*, testa le 10 Juillet 1631. Il avoit épousé, par contrat du 11 Janvier 1625, *Anne de Mondenard*, fille de *N... de Mondenard*, Seigneur de Saint-Aman, & de *Cypriane d'Arnaldi*, dont : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & FRANÇOISE.

XII. CHARLES DU CHATEIGNER rendit hommage pour le bien de Fauré, le Moulin de Chateigner, cens & rentes de Saint-Fort, le 5 Avril 1632, à *Robert de Rohemont*, Chevalier, par le ministere de MERIC DU CHATEIGNER, Seigneur de Combegrise, son oncle, chargé de procuration, par *Anne de Mondenard*, mere dudit CHARLES, qui fut Capitaine d'Infanterie, suivant un certificat du Marquis *de Boisse-Mauvaisin*, du 5 Janvier 1689. Il avoit transigé, le 2 Avril 1653, avec MERIC-MELCHIOR, son oncle, & étoit mort en 1666. *Jeanne de Rouset*, sa veuve, fille de *Henri de Rouset* & d'*Eléonore d'Amblard*, qu'il avoit épousée le 11 Juin 1646, obtint une maintenue de noblesse sur la représentation de ses titres, qui remontoient à ARNAUD, frere de BERTRAND, Seigneur de Hauts-Castels. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & CLAUDE, tué au siége de Namur, où il servoit en qualité de Capitaine au Régiment de Bugey.

XIII. CHARLES DU CHATEIGNER, II. du nom, dit *de Sainte-Foy*, & Seigneur de Fauré, fournit son dénombrement, & rendit hommage pour les biens de cette Terre en 1671. Il servit en 1674, parmi les Gentilshommes convoqués à la levée du ban & arriere-ban sous le Maréchal d'*Albert*, qui lui en donna un certificat daté de Dax, & fournit un second dénombrement de ses biens le 26 Juin 1678. Il étoit Capitaine dans le Régiment de la Garde-Monluc en 1693, & en garnison aux Isles d'Oleron, lorsque *Bonvalet* l'attaqua pour le payement des droits de franc-fief, comme en étant fermier; mais ayant produit ses titres, il fit voir qu'il étoit de l'ancienne Maison *du Chateigner* du Querci, en remontant par titres originaux à ARNAUD, son auteur, frere de BERTRAND, Seigneur de Hauts-Castels, dont il s'étoit séparé en 1489, & obtint, en 1664, un jugement favorable & une décharge. Il fut encore maintenu, en 1698, dans sa noblesse, pour laquelle il avoit été attaqué en 1666. Il avoit épousé, par acte du 2 Août 1671, reçu par *Ducassé*, Notaire, *Marthe de Bosredon-de-la-Galinie*, fille d'*Alain de Bosredon*, Seigneur de la Galinie, & de *Marguerite de Gaulejac*. On ne connoît de ses enfans que :

XIV. JEAN-CHARLES DU CHATEIGNER, né le 12 Décembre 1678, Seigneur de

de Saint-Fort, épousa, par acte du 13 Mai 1705, retenu par *François*, Notaire, *Marie-Thérese-Angélique de Laborie*, fille de *Balthasard*, Seigneur de Figeac, Major de la Citadelle de Strasbourg, & de feu *Jeanne de Brun*. De ce mariage il a eu : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, ancien Major du Régiment de Vermandois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & CHARLES, Sous-Aide-Major dans la Compagnie Ecossoise des Gardes-du-Corps du Roi, aussi Chevalier de Saint-Louis, & mort sans alliance.

XV. CHARLES DU CHATEIGNER, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foy, de Saint-Fort, &c. s'est marié, du consentement de son pere & de son ayeul, avec *Jeanne des Homs*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Favols & de Bias, & de *Marie de Cours*, par acte du 29 Janvier 1732, retenu par *Pons*, Notaire. Son pere lui fit une donation entrevifs, le 23 Juillet 1742, pardevant le même Notaire. Les enfans issus de ce mariage sont : — 1. BERNARD-JOSEPH-CHARLES, qui suit ; — 2. CHARLES-JOSEPH-MARIE, Aide-Major & Capitaine du Régiment de Vermandois ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE-CATHERINE, alliée, par acte du 3 Janvier 1764, à *Jean-Gratian de Laborie*, Seigneur de Rouzet & de Saint-Aignan, fils de *Jean*, & de *Marguerite de Vergnes*.

XVI. BERNARD-JOSEPH-CHARLES, dit *le Marquis* DU CHATEIGNER, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Vermandois, depuis 1766, Lieutenant-Colonel par brevet de 1769, est pensionné du Roi, & n'est point marié en 1772.

Les armes : *d'or, au lion passant de sinople.*

ISLES DE LIBERDIERE (DES) : Famille de Normandie, dont étoit GUILLAUME DES ISLES, suivant un Catalogue de la fin du XIV[e] siécle, qui se trouve à la suite de l'Histoire de Normandie par *Gabriel du Moulin*. Il portoit pour armes : *d'argent, au lion de sable rampant.*

ISLES DE LA VALLÉE (DES) : Autre Famille de la même Province, dont les armes sont : *d'azur, au lion de sable à la bordure engrelée de gueules.*

HENRI DES ISLES les portoit ainsi, comme il se voit au Catalogue cité à l'article précédent, de même GUILLAUME & JEAN DES ISLES, tous trois Ecuyers. —— JEAN DES ISLES, fils d'OLIVIER DES ISLES, & GILLES DES ISLES, Ecuyer, sont mentionnés dans les Echiquiers de la fin du XV[e] siécle. Cette Famille subsiste dans l'Election de Coutances. Voyez l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, *page* 834.

ISLES-D'OR, en Provence. *Voyez* HIERES.

ISLOU ou ILLOU, en Normandie. Ancienne Noblesse éteinte, connue dès le XII[e] siécle, à laquelle la Terre d'ISLOU, près de Nonancourt sur la riviere d'Aure, avoit donné le nom en 1157.

RAOUL D'ISLOU, Chevalier, Seigneur d'Islou & de Pinçon, donna à l'Abbaye de Lestrées, pour le salut de son ame, celle d'*Elite*, sa femme, de TETIA, sa fille, & de FULIO, son fils, la Terre de Merville par une Charte sans date. — GUAVINUS D'ISLOU, fils de RAOUL & pere de SIMON, donna, tant pour lui que pour *Hameline*, sa femme, son fils SIMON, sa fille TETIA, son autre fils GUIBERT, sa sœur TETIA, & RAOUL, fils de sa sœur, à ladite Abbaye de Lestrées, tout le bien qu'il possédoit entre sa Terre de Pinçon & celle de Merville, qui avoit été donnée auparavant auxdits Moines, par RAOUL D'ISLOU, son pere, au mois d'Avril 1230. — SIMON D'ISLOU, Chevalier, Seigneur de Pinçon, confirma aux Moines de Lestrées toutes les donations qui leur avoient été faites par ses ancêtres. En Août 1232, il leur fit de nouvelles aumônes, & au mois de Mars 1233, il leur donna trois arpens de terre. Il souscrivit comme témoin à plusieurs Chartes du XIII[e] siécle, qui sont aux Abbayes de la Trappe & de Lyre.

Le dernier des mâles de cette Famille a été JEAN, Seigneur D'ISLOU & de Pinçon, marié, en 1392, à *Yolande de Chambray*, dont pour fille unique : — JEANNE D'ISLOU, mariée à *Yvonnet de Garencieres*, auteur d'une branche fondue

dans la Maison *du Quesnel*, dont la Marquise *de Mevilles*, en 1761, étoit la seule représentante, & possédoit la Terre de Pinçon.

ISNARD. Il y a plusieurs Familles de ce nom en Provence, & une dans le Comté-Venaissin, qui est ISNARD ou DES ISNARDS. Il en est parlé de deux dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*, *pag.* 44 & 46; & de celle DES ISNARDS, dans l'Histoire de la Noblesse du Comté-Venaissin, *Tome II*, *pag.* 165 & *suiv.*; & au *Tome IV* des Additions, *p.* 631. Nous n'en parlerons point d'après ces Auteurs, parce que nous attendons des *Mémoires* plus exacts. Nous nous contenterons de dire que la premiere Famille d'ISNARD, en Provence, porte : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre molettes aussi d'or.* — Celles d'ISNARD ou DES ISNARDS, du Comté-Venaissin, sont : *d'or, au sautoir de gueules, cantonné de quatre molettes d'éperon d'azur.*

Une troisieme Famille d'ISNARD, en Provence, a pour armes : *d'azur, à trois tulipes, tigées & feuillées, le tout d'or.*

L'Abbé *Robert*, dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II*, *p.* 244, parle d'une quatrieme Famille du même nom, de la ville de Salon, mais éteinte. Elle portoit : *de gueules, freté d'argent.*

ISOARD. Il y a trois Familles de ce nom en Provence, portant les mêmes armes sans avoir la même origine. Voici, d'après l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*, la Généalogie des Seigneurs de *Chenerilles*, du nom d'ISOARD, qui prouvent leur descendance depuis

I. ANTOINE D'ISOARD, Seigneur de Clemensane & d'Esparron, qui acquit la Terre de Chenerilles pour le prix de 400 florins, le 11 Mai 1427. Il eut de *Marguerite de Glandevès*, son épouse :

II. JACQUES D'ISOARD, Seigneur de Chenerilles & d'Esparron, marié à *Constance d'Hugoleny*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Romanil & de la Goa, dont :

III. LOUIS D'ISOARD, Seigneur de Chenerilles, qui testa le 7 Mai 1492. Il avoit épousé *Jeanne de Villemur*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Louise de Forcalquier*, dont : — JEAN, qui suit ; — & FAVETTE, femme d'*Antoine d'Esmivy*, de la ville de Digne.

IV. JEAN D'ISOARD, II. du nom, Seigneur de Chenerilles, testa le 14 Novembre 1537, (*Hermite*, Notaire), & avoit épousé, 1°. *Madelene de Materon-de-la-Perusse*; & 2°. le 17 Novembre 15..., *Marguerite de Materon*, Dame de Peinier. Il eut du premier lit : — 1. MARCELINE, alliée, en 1520, avec *Elzear de Nadal*, Seigneur de Beauvezet ; — 2. CATHERINE, Dame de Chenerilles, femme d'*Antoine de Salvan*, de la ville d'Avignon ; & du second lit : — 3. LOUIS, qui suit ; — 4. JEAN, rapporté après son frere ; — 5. & ANTORONE, femme, en 1542, de *Jean de Roux*, Seigneur de la Javie & des Sieyes.

V. LOUIS D'ISOARD-DE-MATERON, Seigneur de Peinier, Maître-d'Hôtel du Roi, & Chevalier de Saint-Michel, épousa *Marguerite de Ferrier-Saint-Julien*, dont deux filles : — HONORADE D'ISOARD, Dame de Peinier, mariée à *Pierre d'Arbaud*, Seigneur de Bargemont ; — & MARGUERITE D'ISOARD, femme de *Christophe de Vento*, Ambassadeur à Constantinople.

V. JEAN D'ISOARD, fils de JACQUES II, & de *Marguerite de Materon*, sa seconde femme, eut diverses commissions pour lever des troupes qu'il commanda. Il fut fait Viguier de Digne en 1665, & avoit épousé, en 1544, *Catherine de Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de Venasque, dont : — CLAUDE, qui suit ; — & FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1578, mort Commandeur de Comps.

VI. CLAUDE D'ISOARD, Seigneur de Chenerilles, servit avec distinction, & perdit la vue par un éclat de canon, qui le blessa dangereusement. Pour récom-

pense de ses services, Sa Majesté lui accorda, en 1576, une pension sur l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille. Il épousa à Aix, le 18 Mai 1608, *Honorade de Tributiis*, fille de *Melchior*, Seigneur de Sainte-Marguerite, dont :

VII. JEAN-BATISTE D'ISOARD-DE-CHENERILLES, élu second Consul d'Aix, & Procureur du Pays, en 1663. Il épousa, le 18 Avril 1638, *Claire de Grasse*, fille de *N... de Grasse*, Seigneur de Montauroux, & de *Marguerite de Rodulf-de-Châteauneuf*. De ce mariage vinrent : — PAUL, qui suit ; — & quatre autres garçons, reçus Chevaliers de Malte.

VIII. PAUL D'ISOARD-DE-CHENERILLES, second Consul d'Aix, & Procureur du Pays, en 1719, épousa Demoiselle *N... de Tributiis*, Dame de Sainte-Marguerite, dont :

IX. PIERRE D'ISOARD, Seigneur de Sainte-Marguerite, du chef de sa mere, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1718. Il épousa *N... d'Agoult-de-Roquefeuil*, héritiere de la branche cadette de la Maison d'*Agoult-d'Olieres*. Leurs enfans sont : — 1. FRANÇOIS-PAUL, qui suit ; — 2. JEAN PAUL, mort Chevalier de Malte ; — 3. & THÉRESE, mariée avec *Antoine d'Albert*, Seigneur de Saint-Hyppolite & de Montravail, Conseiller en la Cour des Comptes.

X. FRANÇOIS-PAUL D'ISOARD-DE-CHENERILLES, Seigneur de Sainte-Marguerite & de Roquefeuil, a été reçu Conseiller au Parlement d'Aix, le 8 Octobre 1746. C'est ce que nous sçavons de l'état actuel de cette Famille, d'après l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, pag. 46 & suiv.* Les armes : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 loups naissans de sable, lampassés & armés de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

La seconde famille D'ISOARD sont les Seigneurs de Fontienne, qui remontent à ROBERT ISOARD, Seigneur en partie de Romules, marié à *Catherine de Rougiers*, laquelle testa le 25 Août 1451, en faveur de PIERRE D'ISOARD, son fils, Seigneur de Romules, qui fut pere de : — LOUIS D'ISOARD, aussi Seigneur de Romules. Ce dernier épousa *Françoise de Vintimille*, fille de *Louis*, Seigneur de Montpezat, de laquelle vint :

HONORÉ D'ISOARD, Seigneur de Romules, qui de *Florimonde de Tornatoris*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontienne, eut :

MELCHIOR D'ISOARD, Seigneur de Romules, lequel ayant hérité de *Gaspard de Tornatoris*, son oncle, fut aussi Seigneur de Fontienne. Il épousa, en 1573, *Marguerite de Glandevès*, fille d'*Hélion*, Seigneur de Puimichel, & de *Madelene de Barras*.

CHARLES D'ISOARD, leur fils, s'allia, en 1610, avec *Lucréce de Demandols*, des Seigneurs *de la Palu*, & en eut : — JULIEN, JEAN & CHARLES. JULIEN, héritier de son pere, mourut apparemment sans enfans, puisque JEAN & CHARLES ses freres, furent seuls compris dans l'Arrêt qui les maintint dans leur noblesse, le 5 Mars 1668.

JEAN D'ISOARD, Seigneur de Fontienne, étoit marié, en 1650, avec *Anne de Pontevès*, fille de *Jean*, Seigneur de Silans, & d'*Anne d'Adhemar de Castellane*.

De la troisieme Famille du nom D'ISOARD, Seigneurs de Torame, étoit HUBERT ISOARD, Seigneur de Torame, marié, en 1655, avec *Marguerite d'Arbaud*, fille d'*André*, Seigneur de Bresc. Il fut assigné devant les Commissaires députés pour la vérification des titres de noblesse, & y fut maintenu par Arrêt du 21 Juillet 1667, ayant prouvé qu'ANNIBAL ISOARD, son pere, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Duc *de Guise*, en 1628, & qu'ESPRIT ISOARD son ayeul, Seigneur de Torame, avoient vécu noblement ; & que JEAN ISOARD son bisayeul, avoit été élu Syndic de la Noblesse, dès l'an 1598.

* ISQUE : Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de FRANÇOIS D'ISQUE, par Lettres du mois d'Août 1675, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 20 & 21 Janvier 1678.

La Famille d'ISQUE en Picardie, est remarquable par son ancienneté & ses

alliances. ACHILLE D'ISQUE, Vicomte dudit lieu, a eu de son mariage avec *Madeleine de Maulde*, Marquise de Colemberg :

ACHILLE-GABRIEL-FRANÇOIS, Vicomte D'ISQUE, Marquis de Colemberg, qui a épousé, le 10 Décembre 1743, dans le Château d'Alembon, *Marie-Jeanne-Françoise de Roussé*, Marquise d'Alembon, fille aînée & héritiere de *Jean-Batiste de Roussé*, Marquis d'Alembon, Baron d'Ermelinghen, Commandant pour le Roi à Dunkerque. *Roussé* est une ancienne Famille noble de Picardie. *Mercure de Janvier 1743, page 182.*

* Il y a dans le Boulonnois, Diocèse de Boulogne, une Terre & Seigneurie d'ISQUE, laquelle, par Lettres du mois d'Août 1675, regiftrées au Parlement le 6 Juillet suivant, & en la Chambre des Comptes le 6 Avril 1678, fut érigée en *Vicomté*, en faveur de *René Chouet*. Ce feroit donc une Terre du même nom, mais différente de la premiere.

ISSEMBOURG : Maison souveraine d'Allemagne, qui professe la Religion Reformée. Elle subsiste dans

WOLFFANG-ERNEST, II. du nom, Prince d'ISSEMBOURG, né le 17 Novembre 1735, qui regne depuis le 17 Avril 1754. Il a épousé *Sophie-Charlotte-Ernestine*, fille de *Victor-Amédée d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, dont : — FRÉDERIQUE-LOUISE-AUGUSTE, née le 27 Janvier 1765.

Il a pour frere *Christian-Maurice*, né le 16 Juillet 1739, Lieutenant-Colonel au service de Saxe en 1769; & pour mere AMÉLIE-BELGIQUE, née Comtesse d'ISSEMBOURG-MARIEMBOURG, le 29 Février 1716, veuve le 31 Janvier 1741. *Notice* extraite de l'Almanach de poche de Berlin.

* ISSOIRE. Ville ancienne en Auvergne, du Diocèse de Clermont, qui fut autrefois du domaine des Dauphins d'Auvergne; mais elle leur fut ôtée par le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, dans le même tems qu'il dépouilla le Comte *Guy*, de l'Auvergne. C'est la patrie du Cardinal *Antoine du Prat*. Voyez PRAT.

* ISSONCOURT, en Lorraine, Duché de Bar. Le Duc *Léopold de Lorraine* ayant cédé à *Alexandre Mousin-de-Romecourt*, les droits utiles & honorifiques qui lui appartenoient dans les Seigneuries d'*Issoncourt*, *Montrecourt* & *Vignaucourt*, moyennant un cens annuel de 300 liv. Barroises, par contrat du 5 Avril 1715, continué par Lettres-Patentes du 15 du même mois, & en outre la haute, moyenne & basse Justice, réunit en un seul corps ces trois Seigneuries, avec le fief de nom & armes, & autres Terres qui appartenoient audit *Alexandre Mousin de Romecourt*, dans ISSONCOURT, & les érigea en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du 11 Octobre 1723, regiftrées en la Chambre des Comptes de Bar le 17 Décembre suivant, en sa faveur. Il étoit Conseiller d'Etat, Commissaire en la direction des Fermes générales, Voyer de Lorraine & Barrois, Conseiller, Maître Auditeur en la Chambre des Comptes de Bar, & Président de ladite Chambre la même année.

* ISSOUDUN. Cette Ville, du Berri, a eu des Seigneurs particuliers, fameux dès le XII[e] siécle. Ils étoient cadets de l'illustre Maison des Princes *de Deols*, & vassaux des Comtes *de Poitiers*. Ensuite cette Ville fut fort longtems sous la domination des Anglois, après qu'ils se furent rendus maîtres d'une partie du Royaume. PHILIPPE-AUGUSTE la reprit sur eux, la confisqua sur le Seigneur utile, qui étoit de la Maison de *Chauvigny*, & la réunit au Domaine de la Couronne. Néanmoins *la Thomassiere*

veut qu'elle n'ait point été confisquée, mais acquise, par ce Prince, des héritiers de MAHAUD D'ISSOUDUN, vers l'an 1220 ou 1221.

ISTERLIN. Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à la bande de sable dentelée & chargée de trois fermeaux d'or.*

* ITTRE : Seigneurie considérable dans le Bailliage de Nivelle en Brabant, qui fut portée en mariage, en 1550, par

ANNE D'ITTRE, à *Jean de Baliencourt.* Leur fille *Jeanne de Baliencourt*, épousa, en 1581, *Guillaume de Rifflart.* La Seigneurie d'ITTRE fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, en faveur de *Floris de Rifflart*, le 8 Janvier 1652, & en *Marquisat*, par Lettres du Roi PHILIPPE V, du 25 Juillet 1703, en faveur d'*Ignace de Rifflart*, & de ses descendans mâles & femelles. Voyez RIFFLART.

JUBERT, en Normandie. Suivant l'Histoire de la Maison *de Harcourt*, par *la Roque*, cette Famille paroît être plutôt originaire de Vernon que de Gisors. GUILLAUME JUBERT, Ecuyer, passa un contrat, le 10 Janvier 1418, avec *Ide de Beausart*, Dame de Blaru, & *Ide de Saquainville*, Dame de Rosny. Il reçut, le 31 Octobre 1422, de Monseigneur *Jean de Saquainville*, Chevalier, des biens en fief situés à Vernon & aux environs, en considération des bons services qu'il lui avoit rendus. La filiation commence à

I. GUILLAUME JUBERT, Ecuyer, Seigneur de Vely en Vexin, Lieutenant-Général à Gisors en 1470, puis Conseiller en l'Echiquier de Normandie en 1490. Il épousa *Catherine Daniel*, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. HENRI, auteur de la branche de Brecourt, rapportée ci-après ; — 3. JEANNE, mariée, en 1483, à *Guillaume le Roux*, Seigneur de Bouteroue, Maître des Comptes à Rouen ; — 4. PAQUETTE, femme de *Guy Arvillot*, Secrétaire du Roi, puis Auditeur des Comptes, mort en 1496, & elle en 1505.

II. GUILLAUME JUBERT, II. du nom, né à Vernon, Seigneur de Vely, Conseiller au Parlement de Rouen en 1504, & Doyen en 1540, fut marié deux fois, & eut de *Catherine de Blancbaton*, sa seconde femme, qu'il avoit épousée en 1526 : — 1. CLAUDE, Seigneur de Vely, Conseiller au Parlement de Rouen en 1543, mort le 6 Novembre 1559, laissant d'*Anne Raymond*, son épouse, fille de *Pierre*, Président au même Parlement, trois filles ; sçavoir : — (a) MARIE JUBERT, Dame de Vely, femme de *Georges du Bec*, Seigneur de Boury ; — (b) ANNE ou GENEVIÉVE, femme, le 5 Août 1574, de *Jacques du Bosc*, Seigneur de Coquereaumont ; — (c) & MADELENE, mariée, le 7 Février 1582, à *Jean du Fay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Capitaine de Rouen. Elle mourut le 15 Novembre 1613, & lui le 23 Novembre 1615, laissant postérité ; — 2. GUILLAUME, qui suit ; — 3. PIERRE, Seigneur du Merais, Verrier, puis de Soneuze ; — 4. autre PIERRE, Seigneur de Comenere, mort sans alliance ; — 5. JACQUES, auteur de la branche du Thil, rapportée ci-après ; — 6. ANNE, mariée à *Charles* ou *Jean de Croismare*, dont des enfans ; — 7. N..., femme de *N... de Bois-Levêque* ; — 8. & MARGUERITE JUBERT, mariée à *N... de Moncrif*, Seigneur d'Auvray-Mesnil.

III. GUILLAUME JUBERT, III. du nom, Seigneur d'Arcancy, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, mort le 11 Octobre 1600, avoit épousé *Marie Civille*, fille unique d'*Alphonse*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux, & de *Catherine de Hotot.* Leurs enfans furent : — 1. ALPHONSE, qui suit ; — 2. CATHERINE, mariée à *Charles Gruchet*, Seigneur du Menil, Conseiller au Parlement de Rouen ; — 3. MARIE, femme de *Henri le Pelletier*, Seigneur de Grainville, mort le 28 Avril 1586 ; — 4. N..., épouse du Seigneur *de Gauville* ; — 5. & JUDITH JUBERT, mariée à *Jacques de Croismare*, Seigneur de Saint-Just.

IV. Alphonse Jubert, Seigneur d'Arcancy, Conseiller au Parlement de Rouen le 12 Juillet 1602, puis Président de la Cour des Aides en 1699, épousa *Françoise Civille*, Dame de Bouville, fille de *Vincent*, Président aux Requêtes de Rouen, & de *Marthe Ballue*, dont : — 1. Alphonse, Président de la Cour des Aides à Rouen, qui épousa *Marie le Grand*, fille de *Henri*, Conseiller au même Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'*Anne Danès*; — 2. Jacques, qui suit; — 3. Marie, femme de *N... de Gouville*, Président des Requêtes à Rouen; — 4. autre Marie, épouse de *Daniel de Fumechon*, Président des Requêtes du même Parlement; — 5. Françoise, mariée à *N... de Chery*, — 6. & Madelene Jubert, femme, le 20 Février 1647, de *Claude de Malortie*.

V. Jacques Jubert, Seigneur d'Arcancy & de Bouville, Conseiller au Parlement de Rouen le 7 Décembre 1637, puis Maître des Requêtes le 16 Janvier 1647, mourut en Septembre 1656. Il avoit épousé *Catherine Potier*, fille d'*André Potier*, Seigneur de Novion, Président à Mortier au Parlement de Paris, dont:

VI. Michel-André Jubert, Seigneur de Bouville, Marquis de Bizy, Avocat-Général en la Cour des Aides le 5 Avril 1664; Maître des Requêtes le 20 Mars 1674; Intendant d'Alençon, puis d'Orléans en Janvier 1677; Conseiller d'Etat en Octobre 1696; mort en Décembre 1720, avoit acquis la Seigneurie de *Clere-Panilleuse* en Normandie, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1651, enregistrées au Parlement de Rouen, en faveur de *René Pretreval*, Seigneur dudit lieu, & de ses hoirs mâles & femelles. Michel-André Jubert avoit épousé *Nicole-Françoise des Marests*, tante du Maréchal *de Maillebois*, & fille de *Jean*, Trésorier de France, & de *Marie Colbert*, dont : — 1. Louis-Guillaume, qui suit; — 2. Alphonse, Marquis de Bouville, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom en 1702; Brigadier des Armées du Roi le 29 Mars 1710; Maréchal de Camp le 20 Février 1734; Gouverneur de Balaguer, mort le 28 Février 1762, dans sa 83e année. Il avoit épousé, le 9 Février 1713, *Louise-Henriette Goujon*, morte le 29 Août 1737, fille de *Jean*, Seigneur de Gasville, Receveur-Général des Finances de Metz, mort en 1730, & de *Claudine-Henriette Donneau de Vizé*; — 3. N... Jubert, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom après son frere; — 4. Jean-Batiste, Chanoine de St Gilles d'Argense, Prieur de Beaumont le Roger, Grand-Vicaire de l'Evêque d'Evreux, mort le 17 Juin 1724, à 39 ans; — 5. & Catherine, mariée, en Mars 1711, à *Gilles-Marie de Maupeou-d'Ableiges*, Maître des Requêtes.

VII. Louis-Guillaume Jubert-de-Bouville, Marquis de Clere-Panilleuse, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux & de Vinemerville, Conseiller en la Cour des Aides le 13 Décembre 1699; Maître des Requêtes le 15 Février 1703; Intendant d'Alençon en 1708, puis d'Orléans en Février 1713; Conseiller d'Etat en Août 1731, mort le 20 Mai 1741, âgé de 63 ans, avoit épousé, en Avril 1697, *Marie-Gabrielle Martin*, morte le 3 Juillet 1742, fille de *Jean-Louis Martin*, Fermier général, ancien Capitoul de Toulouse, mort le 13 Mars 1710, & de *Marie-Madelene Demas*, & sœur de Mesdames *de Bethune* & de *Chauvelin*. De ce mariage il a eu : — 1. André, qui suit; — 2. Louis-Nicolas, appellé *le Comte de Bouville*, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Dragons, second Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en Avril 1734, & premier Cornette des Chevaux-Légers Dauphins en Janvier 1739. Il eut commission de Colonel le 24 Juin 1740, fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, passa, en 1748, à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Anglois, & fut créé Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1758; — 3. Augustin-Toussaint, successivement Sous-Lieutenant, Lieutenant & Capitaine aux Gardes, Brigadier en Février 1759, Maréchal-de-Camp en 1762, mort à Portmort en Normandie, le 7 Novembre 1770; — 4. Louis-Alphonse, Capitaine des Vaisseaux du Roi le 7 Mai 1751, Chef d'Escadre en Octobre 1764, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Il a épousé, en Mars 1747, *Marie-Louise Potrat*, fille du Conseiller au Grand-Conseil, dont une fille, née en 1758; — 5. Bernard-Marie-Gabriel, Chanoine de Chartres, Abbé de Maissey en 1759, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare; — 6. Félicité, mariée, en Juillet 1733, à *Jean François Guyot*

de Chenizot, Receveur-Général des Finances, morte le 16 Octobre 1735, âgée de 22 ans, dont une fille; — 7. & N... JUBERT-DE-BOUVILLE, Religieuse & Abbesse de Saint-Loup en Avril 1731.

VIII. ANDRÉ JUBERT, Marquis de Bouville, né le 5 Juillet 1698, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 4 Janvier 1720, Maître des Requêtes en 1723, mort le 14 Septembre 1742, en son Château de Dangu, avoit épousé, en 1724, *Marie-Thérese-Julie Guyot de Chenizot*, fille de *François*, Seigneur de Chenizot, Receveur-Général des Finances & Secrétaire du Conseil, & de *Jeanne-Julie Berger*, dont un fils — N... JUBERT, nommé *le Marquis de Bouville*, Baron de Dangu, Capitaine de Cavalerie, duquel nous ignorons l'état actuel; & MARIE-CATHERINE-JEANNE JUBERT, mariée, le 3 Mai 1757, à *Jacques-François de Caryoisin*, Marquis d'Achey, Capitaine de Gendarmerie.

Branche des Seigneurs DU THIL.

III. JACQUES JUBERT, Seigneur du Thil, cinquieme fils de GUILLAUME, I. du nom, & de *Catherine de Blancbaton*, sa seconde femme, fut Conseiller au Grand-Conseil le 7 Septembre 1566; Président des Requêtes à Rouen le 14 Novembre 1571; Maître des Requêtes le 22 Mars 1587, puis Conseiller d'Etat, & mourut le 14 Février 1600. Il avoit épousé, 1°. le 15 Avril 1569, *Marie Guiffard*, fille de *Thomas*, Seigneur de Nonette, & de *Marie Quintanadoine*; & 2°. le 18 Octobre 1588, *Nicole de Montholon*, morte en 1618, fille de *François*, Garde des Sceaux, & de *Marie Boudet*. Du premier lit naquirent: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. JACQUES, rapporté après son frere; — 3. GENEVIÉVE, mariée à *Laurent de Restaut*, Seigneur de Formanville; — 4. MARIE, femme de *Barthelemi Hallé*, Seigneur de Thuit, Maître des Requêtes; — 5. BARBE, mariée à *N... de Bellache*, Seigneur de Fontebosc, Maître des Comptes à Rouen; — 6. & MADELENE, femme de *N...*, Seigneur *de Fontebosc*.

IV. GEORGES JUBERT, Seigneur de Bonnemare, Trésorier de France, mort le 16 Avril 1662, avoit épousé *Marie-Marc de la Ferté*, fille de *Louis*, & d'*Anne Baudouin*, de laquelle il eut: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. ALPHONSE, Seigneur de Garnache, Capitaine aux Gardes; — 3. N... JUBERT, Maître des Comptes à Rouen; — 4. CATHERINE, femme de *Charles Puchot*, Seigneur du Plessis, Conseiller au Parlement de Rouen; — 5. & MADELENE, femme de *François de Thiboutot*, Seigneur d'Alvenant.

V. LOUIS JUBERT, Seigneur de Bonnemare, Conseiller au Parlement de Rouen le 14 Décembre 1637, mort en 1713, avoit épousé *Marie Hebert*, dont:

VI. GEORGES JUBERT, premier Président du Parlement de Rouen en 1699, qui épousa *Marie-Madelene-Susanne de Lesdo*, & en eut:

VII. GEORGES-JEAN-BATISTE JUBERT, mort sans postérité de son épouse *Marie-Louise-Georgette du Hamel*, dont il n'eut qu'une fille — N... JUBERT, morte au berceau.

IV. JACQUES JUBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Thil, second fils de JACQUES I, & de *Marie Guiffard*, sa premiere femme, fut Conseiller au Grand-Conseil le 16 Juillet 1602; Conseiller de l'Hôtel de Paris en 1610; Maître des Requêtes le 16 Janvier 1613; Président des Comptes à Paris le 15 Mars 1618 jusqu'en 1631; Conseiller d'État, & mourut le 3 Décembre 1655. Il avoit épousé, le 4 Mars 1604, *Marie-Anne Danès*, fille de *Jacques Danès*, Seigneur de Marly, Président des Comptes, & d'*Anne Hennequin*, dont: — 1. GEORGES, Maître de la Chapelle de GASTON, Duc d'ORLÉANS; — 2. PIERRE, Capucin; — 3. HENRI, Capitaine aux Gardes en 1645; — 4. LOUIS, Conseiller de Ville en 1643; — 5. CHARLES, marié à *Anne Marc*, dont: — ANNE JUBERT, femme, le 27 Octobre 1633, de *Charles de Roquigny*; — 6. JACQUES, qui suit; — 7. NICOLAS, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631; — 8. FRANÇOISE, femme de *Louis de Brinon*, Conseiller au Parlement de Rouen, morte le 17 Février 1705, dont des enfans; — 9. MARIE, Carmélite à Paris; — 10. ISABELLE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains; — 11. & ANNE JUBERT, femme, 1°. le 8 Octobre 1628,

de *Pierre Dauvet*, Seigneur de Rieux; & 2°. de *Jacques de Mesmes*, Seigneur de Marolles, Trésorier de France à Paris.

V. JACQUES JUBERT, III. du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1632, Maître des Requêtes en 1637, Conseiller d'Etat le 26 Décembre 1641, mort le 12 Mars 1696, avoit épousé, le 20 Juillet 1637, *Marie Courtin*, morte le 29 Octobre 1661, fille de *René*, Seigneur de Villiers, Conseiller d'Etat & Ambassadeur à Venise, & de *Françoise* ou *Marie Bitaut*. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. GEORGES, né le 9 Mai 1649, Chevalier de Malte le 21 Août 1669, & Mestre-de-Camp de Cavalerie; — 3. MARIE-MADELENE, femme, le 28 Février 1671, de *François de Monceaux-d'Auxy*, Marquis d'Anvoile; — 4. ANNE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains; — 5. autre ANNE, Prieure de Courville; — 6. MARIE, Religieuse au Trésor; — 7. & FRANÇOISE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains.

VI. JACQUES JUBERT, IV. du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Brigadier des Armées du Roi, épousa, le 2 Août 1676, *Olimpe Vallot*, fille d'*Antoine*, premier Médecin du Roi, & de *Catherine Gayant*, dont: — 1. FRANÇOIS-EDOUARD, Brigadier des Armées du Roi, mort de ses blessures, au Fort d'Arleux, en Juillet 1711, sans alliance; — 2. GEORGES, qui suit; — 3. JACQUES-RENÉ, dit l'*Abbé du Thil*, Abbé de la Vernuce, Ordre de St Augustin, Diocèse de Bourges, mort à Paris le 15 Avril 1765, âgé de 82 ans; — 4. SUSANNE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains; — 5. & CATHERINE, femme, en 1699, de *Jean Doublet*, Seigneur de Montaigu, Contrôleur des décimes à Coutances.

VII. GEORGES JUBERT, Chevalier, Marquis du Thil, Seigneur de Magnan, Bourguignon, Bellesace, &c. Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp d'Infanterie, mort le 11 Novembre 1732, avoit épousé, le 4 Juillet 1724, *Elisabeth-Geneviéve Cousinet*, morte le 1 Janvier 1738, fille d'*Ambroise Cousinet*, Chevalier, Seigneur de Boisroger, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & de *Geneviéve-Marguerite le Moine*. De ce mariage est issue une fille unique, nommée — OLIMPE-ELISABETH JUBERT-DU-THIL, née le 5 Juillet 1725, mariée à *César-François*, Marquis *de Chastelus*, dont un fils.

Branche de BRECOURT.

II. HENRI JUBERT, Sieur de la Gripiere & de Brecourt, second fils de GUILLAUME, & de *Catherine Daniel*, fut Président de la Cour des Aides de Rouen en 1543, & épousa, en 1532, *Marie le Goupil*, fille de *Pierre*, Sieur du Parquet, dont: — HENRI, qui suit; — & ISABELLE, femme de *N... Raymond*.

III. HENRI JUBERT, Sieur de Brecourt, Gentilhomme ordinaire le 15 Septembre 1577, épousa *Claude de la Rosiere*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes, & de *Geneviéve de Boislevêque*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GENEVIÉVE, femme de *Christophe le Masson*; — 3. & MADELENE, Religieuse à Villerceaux.

IV. JEAN JUBERT, Sieur de Brecourt & de Chailly, Conseiller au Grand-Conseil en 1609, épousa, le 5 Mars 1612, *Marie de l'Hôpital*, fille d'*Anne*, Seigneur de Sainte-Mesme, & de *Jacqueline Hurault*. Il testa le 8 Janvier 1651, laissant, entr'autres enfans: — 1. ANNE, qui suit; — 2. HENRI, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631; — 3. CHARLES, Sieur de Sainte-Peronne, Lieutenant aux Gardes; — 4. LOUIS, Sieur de Senoncourt, Conseiller au Parlement de Rouen, marié, le 22 Avril 1652, à *Marguerite le Roux*, fille de *Louis*, Seigneur d'Infreville, Conseiller d'Etat & Intendant de la Marine, & de *Marguerite Douviray*; — 5. CLAUDE, femme, le 7 Août 1639, de *Marc-Aurele de Giverville*; — 6, 7, 8 & 9. GENEVIÉVE, ANNE, MARIE & MARTHE JUBERT, Religieuses.

V. ANNE JUBERT, Sieur de Brecourt, épousa, le 6 Janvier 1652, *Marie Varin*, fille de *Jean*, Chef général des Monnoies, & de *Jeanne des Jours*, de laquelle il eut: — MARIE-ANNE JUBERT, femme, le 17 Août 1674, de *Jacques de Malortie*, dont elle a eu des enfans.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix alaisée d'or; & au 2 & 3*

d'azur,

d'azur, à 5 fers de pique d'argent, posés 3 & 2. Celles de la branche du Thil sont: *écartelées au 2 & 3 d'azur, à 5 rocs d'échiquier d'argent, 3 & 2.*

JUBIN, en Bretagne. Famille noble qui porte: *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

* IVERGNY : Les Terres, Seigneuries & Fiefs de Famechon, d'Ivergny, du Refuge, d'Ovancourt & de la Motte, situées dans la Province d'Artois, étant à la proximité les unes des autres, ont été réunies & érigées en *Marquisat*, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Mai 1769, en faveur de

François-Joseph de Venant-de-Famechon, ci-devant Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, Gouverneur de la ville d'Uzès, fils de *Jean-François-Joseph de Venant*, Marquis de Sainte-Croix, & de *Jeanne-Josephe de Torcy*, marié avec *Henriette-Françoise*, fille de feu *Charles-Joachim de Chastelier*, Marquis du Mesnil, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur général de la Cavalerie & des Dragons, Commandant pour S. M. en la Province de Dauphiné. Le Marquis d'Ivergny a obtenu cette érection tant en considération de ses services, que de ceux de ses ancêtres. Voyez Venant.

IVETOT, en Normandie. Famille noble dont étoit

Louise Henriette d'Ivetot, née en 1674, fille de Jacques, Ecuyer, & de *Jeanne le Pelletier.* Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1686, après avoir prouvé que Jean d'Ivetot, qui épousa, en 1531, *Marie de Varroc*, étoit son quatrieme ayeul. Les armes : *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de 2 cotices de même.*

JUGIE (la). Cette Famille, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, porte : *au 1 & 4 d'azur, à deux lions affrontés d'or ; au 2 & 3 d'argent, à la bande d'or, accompagnée de six roses de gueules; parti d'azur à la fasce d'or, & sur le tout d'or au lis de trois branches de gueules.*

JUHEY : Famille de Normandie, Election de Carentan, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont ; *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même posées 2 & 1.*

* JUIGNÉ : Terre & Seigneurie au Maine, qui appartient à la Famille de *le Clerc de Juigné.* Voyez le *Tome IV* de ce Dictionnaire, *pages* 571 & *suiv.*

JUIGNÉ (de), en Champagne, Seigneur de la Broissiniere, de Juigné, Lobinaye, &c. Ancienne Noblesse qui remonte à

I. Geoffroy de Juigné, Seigneur dudit lieu, petite ville en Bretagne, mort en 1226, comme il paroît par son testament de la même année.

II. Olivier de Juigné, Seigneur dudit lieu, est qualifié *Vallet*, dans un contrat de vente qui lui fut fait en 1295. Ce contrat est en vieilles lettres gothiques.

III. Godefroy de Juigné, Seigneur dudit lieu, *Vallet*, est connu par le contrat de mariage de sa fille Julienne de Juigné, de l'an 1327, avec *Regnault*, Seigneur *de Saillons.*

IV. Louis de Juigné, Seigneur dudit lieu, épousa Demoiselle *Jeanne de Laval-Guillaume*, de la Maison qui prit dans la suite le nom de *Laval-Boisdauphin*, fondue dans celle du *Bois de la Cour.* C'est ce qui paroît par une donation de l'an 1363, en parchemin, signée *le Bigot*, faite à Louis de Juigné, Ecuyer,

& à *Jeanne*, sa femme, par *Macé de Laval-Guillaume*, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vint :

V. JEAN DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, de la Broissiniere, Brein & Lobinaye. Il épousa *Jeanne de la Touche*, comme il est prouvé par le testament de sa femme de l'an 1449, par lequel elle nomme pour son exécuteur son fils qui suit.

VI. JEAN DE JUIGNÉ, II. du nom, épousa, 1°. par contrat du 31 Décembre 1457, passé pardevant *la Barre*, Notaire en la Cour de Craon, *Marie Baraton*, fille de *Jean Baraton*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Baraton & de Lisle ; & 2°. par contrat du 1 Août 1470, passé pardevant *Poitevin*, Notaire en la Cour d'Angers, *Roberte de Coesme*, de la Maison de *Lucé*, fille d'*Erard de Coesme*, Seigneur de la Salle. Il eut de ce second mariage :

VII. RENÉ DE JUIGNÉ, Seigneur de la Broissiniere, allié, par contrat passé devant *Poisson* & *le Pelletier*, Notaires en la Cour de Craon, le 12 Mai 1500, à *Perrotte de Poncé*, fille de *Jean de Poncé*, dont le Marquis *de Benehard* étoit sorti par son ayeul. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & RENÉ, Seigneur de Lobinaye, marié, par contrat passé à Angers le 7 Mars 1547, à *Avoie le Roy*, fille de noble *René le Roy*, & de *Jeanne Bochon*.

VIII. FRANÇOIS DE JUIGNÉ, Seigneur de la Broissiniere, épousa, par contrat du 15 Septembre 1534, *Claude Pierre*, fille aînée de Messire *René Pierre*, Seigneur du Plessis-Baudouin, & d'*Antoinette d'Hommes*. Ce contrat fut passé à la Cour de Gomart en Anjou. De ce mariage vinrent : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. & JEANNE, femme, par contrat du 28 Novembre 1561, d'*Amauri Amoureux*, Sieur des Aulnais, fils d'*Alard Amoureux*, & de *Jeanne Chaperon*, Dame de Wermusson.

IX. RENÉ DE JUIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Broissiniere & autres lieux, épousa, contrat reçu par *Quentin*, Notaire à Angers, le 3 Octobre 1570, *Jeanne de Sainte-Melaine*, fille de *Jean de Sainte-Melaine*, & de *Catherine de Lisle*, dont descend le Marquis *de Sourdeac*, par les femmes. Il eut pour enfans : — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de la Broissiniere ; — 2. PAUL, Ecuyer, Seigneur de Villemorge ; — 3. ISAAC, qui suit ; — 4. DANIEL, Ecuyer, Seigneur de Mollieres, mort sans postérité ; — 5. RENÉ ; — 6. JEANNE ; — 7. CLAUDE, mariée à *Pierre Girard*, Ecuyer, Seigneur de Montorsier en Anjou ; — 8. & ESTHER, femme de *Pierre Rousseau*, Ecuyer, Seigneur de la Richaudaye.

X. ISAAC DE JUIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Broissiniere & de Marault, épousa, par contrat du 3 Juillet 1628, (passé devant *Jacquemin* & *d'Hauzanvillers*, Notaires en la Prévôté de Vassy, & insinué au Bailliage de Chaumont le 16 Décembre 1628), *Marie de Brabant*, fille d'*Abdemelec*, Ecuyer, Seigneur de Marault, & d'*Esther de Louvier*. De ce mariage sortirent : — 1. ISAAC DE JUIGNÉ, Seigneur de la Broissiniere ; — 2, 3 & 4. LOUIS, ANNE & MARIE. C'est ce que nous sçavons de cette ancienne Noblesse, d'après un *Mémoire envoyé* dressé sur piéces originales. Les armes : *d'argent, au lion de gueules, à la tête d'or.*

* JUILLY *le Châtel*, en Bourgogne, Diocèse de Langres. Ancienne *Châtellenie* qui fut unie à la Terre de *Vaux*, & érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1715, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 2 Juillet & 27 Août suivans, en faveur de *Jacques d'Aubeterre*, Seigneur de Vaux, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé *Gabrielle-Félicité Hennequin de Charmont*, dont postérité. *Voyez* AUBETERRE.

JULIEN, en Provence.

Parmi ceux de cette Famille qui se sont distingués dans le Barreau, ANTOINE JULIEN a laissé des Mémoires sçavans & très-estimés. Il mourut Assesseur d'Aix, Procureur du pays en 1679. Voyez *de Cormis* dans ses *Consultations*, *Tome I*, *Col.* 1810.

Jean-Joseph Julien, Avocat au Parlement de Provence, a été annobli pour les services rendus dans la charge d'Assesseur d'Aix, Procureur du pays de Provence, par Lettres-Patentes de Sa Majesté, du mois de Mars 1748, vérifiées & enregistrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances, suivant l'Arrêt du 6 Juin de la même année; au Parlement, suivant l'Arrêt du 7 dudit mois; & au Bureau des Trésoriers de France, suivant le jugement du 12 du même mois. Il a épousé Demoiselle *N... Meifren*, dont des enfans. *Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, Tome II, p.* 48.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

JULIEN, Ecuyer, Sieur d'Arpentilly, en Normandie, Election de Valogne, porte : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, tenans une épée d'argent, la pointe en haut.*

JULIEN ou JUILIEN DE MONTAULIEU, dans le Comtat-Venaissin. Cette Famille, qui possédoit anciennement les Terres de Richerenches & de Bourbouton, tire son origine de

Barthelemi de Julien, qui vivoit vers le milieu du XV[e] siécle. Il eut de *Marguerite d'Aubert*, son épouse : – Pierre & Antoine de Julien, qui formerent deux branches. Celle d'Antoine est éteinte, & les biens en ont passé, par les filles, dans la Maison de *Nanton*.

Pierre de Julien épousa *Bertrone de Reymond de Chantemerle*, dont il eut : – Guigues & Antoine, auteurs de plusieurs branches. Celle de François de Julien, fils de Guigues, & de *Françoise de Chambaud*, est la seule qui subsiste aujourd'hui.

De la même Famille étoit Gaspard-François de Julien, qui épousa *Rose Beranger*, de laquelle sont issus : — 1. François, qui suit; — 2. Jean-Paul, Archidiacre de la Cathédrale de Vaison, Grand-Vicaire & Official général, bénéfice auquel il a succédé à Esprit-Pierre de Julien, son oncle, qui avoit aussi été Grand-Vicaire pendant plus de 50 ans; – 3. Pierre, Chanoine de la Cathédrale de Vaison, aussi Grand-Vicaire; — 4. Joseph, Prêtre & Official de Valréas; — 5. Thérese, Carmélite à Avignon; – 6 & 7. Esprite & Justine : celle-ci mariée à *Jean-Jacques-Christophe d'André de Ripert*.

François de Julien acquit, le 11 Juillet 1752, de *François-Hélene de Caritat de Condorcet*, les Terres & Seigneuries de Montaulieu, Roche-Blaye & la Bastie-Costechaude, situées dans les Baronnies du Buis, & en prêta hommage noble à la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 7 Mai 1758. De son mariage avec *Geneviéve-Henriette de Bouvayron*, il a : — 1. Joseph-François; – 2. Jean-Paul; – 3 & 4. Marie-Félicité-Henriette, & Marie-Gabrielle-Esprite de Julien. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, faute de *Mémoire*.

JULIENNE (de) : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I, Part. I, p.* 314.

Feu Jean de Julienne, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en Décembre 1736, avoit épousé, le 9 Mai 1720, *Marie-Louise de Brecei*, fille de *Martin de Brecei*, Ecuyer, Sieur de la Sepmondiere, & de *Françoise Bourdin*. De ce mariage sont issus deux enfans, sçavoir : – François de Julienne, Ecuyer, né le 23 Juillet 1722; – & Marie-Françoise de Julienne, née le 29 Janvier 1727, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tiges de julienne d'argent, fleuries de même, tigées & feuillées de sinople; l'écu timbré d'un casque de profil.*

* JULIERS : Petit pays d'Allemagne dans la Westphalie, autrefois avec titre de *Comté*, aujourd'hui avec celui de *Duché*.

Gerard, premier Comte de Juliers, vivoit en 933. — Guillaume, Duc

DE JULIERS, vivoit en 1356, & mourut en 1361. — MARIE, fille de GUILLAUME, Duc DE JULIERS & de Berg, mort en 1511, porta les Duchés de Berg & de Juliers, avec le Comté de Ravensperg, dans la Maison de *la Marck*, par son mariage avec *Jean*, III. du nom, Duc *de Cleves*. Le Duché de JULIERS est à l'Electeur Palatin.

JULIOTE, en Normandie, Election d'Alençon. Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.*

JULLIEN (DE), au Duché de Bourgogne. Voici ce que nous apprend, sur cette Famille, un *Mémoire envoyé*, déja employé dans le *Tome VII* de la premiere Edition de ce Dictionnaire *in*-8°.

GERARD DE JULLIEN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaubussin, vivoit en 1370. — MONIN DE JULLIEN posséda les Seigneuries de Vaubussin & de Frolois. —— HUGUENIN DE JULLIEN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, est qualifié *Capitaine de la Mothe-Ternand & de Châteauneuf.*

GERARD DE JULLIEN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eut trois freres, JEAN, GUILLAUME & EDME, qui suit.

EDME DE JULLIEN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchisy, Clamercy, Montanerot & Lacosme, étoit Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1516. De sa femme, qu'on ne connoît point, vinrent : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. EDME, mentionné ensuite ; — 3, 4 & 5. GUYOT, JEAN & BERNARD dont on ignore les destinées ; — 6. & EMILLAN, rapporté ci-après.

ETIENNE DE JULLIEN, Ecuyer, Seigneur de Verrey, Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1524, fut marié trois fois, & eut, de sa seconde femme, un fils du nom de FRANÇOIS.

EDME DE JULLIEN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchisy & de Verrey, second fils d'EDME I, fut Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1537, & pere

D'EDME DE JULLIEN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchisy, reçu à la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne en 1557, mort sans enfans mâles.

EMILLAN DE JULLIEN, Ecuyer, Seigneur de Lacosme, d'Arcenay, Colonge & Marsilly, sixieme fils d'EDME, I. du nom, fut Avocat-Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne. On ignore quelle fut sa postérité, on sçait seulement qu'en 1560 & 1566, deux de ses cousins furent reçus à la Chambre de la Noblesse de ladite Province.

NICOLAS DE JULLIEN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine, eut deux fils.

EDME DE JULLIEN, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de la Chapelle sous Brancion, fut pere de quatre fils : — NICOLAS, ROBERT, GUILLAUME & ETIENNE DE JULLIEN.

Cette Famille a donné, dans les tems postérieurs, plusieurs Secrétaires en chef des Etats de Bourgogne ; & il subsiste, dans la Province de Forez, une branche de la même Famille, dont le chef actuel est JACQUES-ETIENNE DE JULLIEN, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, lequel a pour fils — CLAUDE-MARCELLIN DE JULLIEN, Lieutenant des Maréchaux de France dans ladite Province. Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

JULLYANIS ou JULLIANIS, en Provence, dont une branche établie à Avignon. Il en est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II*, *p.* 50. L'Abbé *Robert*, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, *Tome II*, dit, à l'article JULLIANIS, que c'est une Famille d'Aix, où elle paroît être venue de la Province de Languedoc, puisqu'elle a parmi ses titres, un testament fait le 5 Octobre 1412, par noble GEORGES DE JULLIANIS, de la ville de Nismes, fils de noble GILLES DE JULLIANIS,

par lequel il ordonne être enterré dans l'Eglise Cathédrale de Nismes, au tombeau où son ayeul étoit enseveli.

Georges de Jullianis épousa *Raimonde de Sade*, ce qui se prouve par un acte de reconnoissance du 6 Février 1412, en faveur du Chapitre de Saint-Didier, par *Raimonde de Sade*, fille & héritiere de *Paulet de Sade*, assistée & autorisée de Georges de Jullianis, son mari, & *Hugues de Sade*, son grand-pere. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Laurent de Jullianis, qui s'allia avec *Anne de Seignier*, fille d'*Antoine*, laquelle étoit issue des Seigneurs *de Piafin*. Il eut de son mariage : — 1. François, qui suit; — 2. Jean de Jullianis, Conseiller du Roi, pourvu, en 1502, d'une charge d'Auditeur des Comptes, & Archivaire dans la Cour des Comptes d'Aix. Il n'eut qu'une fille nommée Catherine de Jullianis, mariée, en 1544, avec *Louis de Rogier*, fils de *Jean*, Seigneur du Pugeton, qui étoit de la ville d'Aix; — 3. & Antoinette de Jullianis, mariée avec *Jean de Thomas*, Seigneur de la Valette, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde. Un de ses fils, ou petit-fils, épousa *Isabelle de Crillon*, sœur de *Louis de Crillon*, surnommé *le Brave*.

François de Jullianis, I. du nom, fut Secrétaire de la Chambre rigoureuse des Raisons d'Aix, par Lettres de provisions signées, le 19 Août 1525, à Avignon, par M. le Comte *de Tende*, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Provence. Il épousa *Yolande de Caradet*, d'une Famille illustre de Marseille, qui a donné plusieurs Consuls & Viguiers à ladite Ville. Les *Caradets* ont été Princes de Melphe & d'Achaye, Comtes de Caserte, & Seigneurs de plusieurs Châteaux, dit *l'Histoire de Provence*, par *Nostradamus*, *p.* 577, imprimée à Lyon en 1614. De ce mariage naquirent : — 1. Balthasard, qui suit; — 2. Jacques, marié à *Jeanne de Barralis*, de laquelle il eut — Pierre & Jean de Jullianis, Ecuyers, — & Aurianne, mariée, en 1575, avec *Pierre Passeri*, d'une Famille noble de Marseille; — 3. François, auteur de la branche établie à Aix en Provence, rapportée après celle de Balthasard, établie à Avignon; — 4. & Melchione, mariée, par contrat du 8 Avril 1548, avec noble *Jacques Roux*, de la ville d'Hieres.

Branche de Jullianis, établie à Avignon.

Balthasard de Jullianis, fils aîné de François, I. du nom, & d'*Yolande de Caradet*, fut Conseiller au Siége Présidial de Marseille en 1580, & épousa *Jeanne Pebresse*, dont il eut, — 1. Nicolas de Jullianis, batisé le 15 Février 1557, & marié, le 10 Mars 1580, avec *Hortense de Beau*, fille d'*Elzear*, & de *Louise d'Arles*, de la ville de Marseille; — & Arnoux, qui suit.

Arnoux de Jullianis, batisé le 19 Juillet 1560, vint étudier à Avignon, où il passa le grade de Docteur ès Droits le 14 Janvier 1584, & le 3 Juillet de la même année, il épousa *Gillette Spere*, fille de *Louis*, & d'*Anne Alvarès*, qui étoit de la ville d'Avignon. De ce mariage naquirent — François, qui suit; — & Jacques, que *Gillette Spere*, leur mere, après la mort de son mari, institua ses héritiers par son testament du 8 Juillet 1612, & par un codicille du 5 Janvier 1613.

François de Jullianis, II. du nom, épousa 1°. par contrat du 30 Juillet 1617, *Etiennette Amblard*, de la ville de Nismes, de laquelle il n'eut que des filles; & 2°. en 1631, *Françoise Belin*, dont une nombreuse postérité, entr'autres,

Louis de Jullianis, marié, 1°. en 1684, avec *Félice d'Inguimbert*, de la ville de Manerbe; & 2°. en 1701, avec *Marguerite Tissaque*. Il a eu du premier lit sept garçons, entr'autres : — 1. Jacques de Jullianis, Prêtre & Chanoine Hebdomadier du Chapitre de Saint-Pierre d'Avignon, auteur d'une Fête donnée les 24, 25 & 26 Octobre 1752, à Avignon, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc *de Bourgogne*, & d'une seconde, donnée le 11 Janvier 1756, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Comte *de Provence*, dont les relations ont été imprimées & données au Public; — 2. Pierre de Jullia-

NIS, qui n'étoit pas marié, en 1761; & du second lit est issu: — 3. & JOSEPH DE JULLIANIS, Prêtre & Chanoine à la Paroisse de St Genez d'Avignon.

Branche de JULLIANIS, établie à Aix.

FRANÇOIS DE JULLIANIS, troisieme fils de FRANÇOIS, I. du nom, & d'*Yolande de Caradet*, se maria, le 11 ou le 14 Janvier 1558, à *Honorade de Geaufroy*, fille d'*Alexis*, Ecuyer, & premier Consul d'Aix, & de *Delphine de Catalan*, de laquelle vint:

JACQUES DE JULLIANIS, mariée, en 1582, avec *Madelene de Penna*, fille d'*André*, Conseiller au Parlement de Provence, dont il a eu,

GASPARD DE JULLIANIS, Assesseur d'Aix en 1635. Il avoit épousé, en 1611, *N... de Mesargues*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, mort Religieux de Saint-Dominique; — 2. FRANÇOIS, marié, le 2 Mars 1641, à *Marguerite de Remusat*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Antonin, de laquelle il eut plusieurs enfans; — 3. & ALEXANDRE, qui suit.

ALEXANDRE DE JULLIANIS, Seigneur du Rouret, Capitaine de Cavalerie & Gouverneur de Brégançon, épousa, le 26 Septembre 1661, *Marguerite de Vivaud*, fille d'*Annibal*, Seigneur du Rouret, & de *Jeanne de Seguiran*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

JEAN-FRANÇOIS DE JULLIANIS, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie au mois de Mai 1687. Il justifia sa noblesse jusqu'au sixieme degré, & à la fin de ses preuves, il est fait mention d'un Arrêt du premier Février 1669, rendu par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de la Noblesse en Provence, portant confirmation de la noblesse d'ALEXANDRE DE JULLIANIS, Seigneur du Rouret, & de FRANÇOIS DE JULLIANIS, son frere.

Les armes: *de sinople, à un pal d'or, accompagné d'un pal de gueules, au chef d'argent, chargé d'une épée de sable, avec le timbre au-dessus.*

JUMEL DE LISORES, en Normandie. Famille maintenue dans sa noblesse le 28 Septembre 1588, de laquelle étoit

PIERRE LE JUMEL, Seigneur de Lisores & du Pont-l'Evêque, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 14 Juin 1563, grand Rapporteur en la grande Chancellerie le 21 Octobre 1568, ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1571. Il résigna en 1597.

NICOLAS LE JUMEL, Ecuyer, Seigneur de Lisores, probablement son fils, ou son frere, étoit Procureur-Général au même Parlement la même année (en 1597). Il avoit épousé *Elisabeth de Vassy*, veuve d'*Antoine le Gris*, Baron d'Eschauffour. *Voyez* l'Histoire de Harcourt, par *la Roque*, *page* 1007.

L'Histoire de Rouen donne pour armes à cette Famille: *d'azur, à l'aigle éployée à 2 têtes d'or; au chef d'argent, chargé de 3 quintefeuilles de gueules.* Et *Louis Chevillard* dit qu'elles sont: *de gueules, à l'aigle éployée à 2 têtes d'argent; au chef de sinople, chargé de 3 molettes d'argent.*

* JUMELLES, en Picardie. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1678, enregistrées le 21 Mars 1681, en faveur de *Henri le Roi*, Seigneur de Jumelles, Cobelet, Forestel & Estombes. *Voyez* ROI DE JUMELLES (LE).

* JUMILHAC: Terre considérable en Périgord, érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1656, & en la Chambre des Comptes de Paris le 28 Mai 1657, en faveur de FRANÇOIS CHAPELLE DE JUMILHAC, Seigneur dudit lieu & de Saint-Jean, Baron d'Arfeuille, fils de JACQUES CHAPELLE, Ecuyer, Seigneur de *Jumilhac*, & de *Madelene de Doucet*. Voyez CHAPELLE DE JUMILHAC, *Tome IV*, *pag.* 212 de ce Dictionnaire.

JUMILLY, en Normandie, Election de Domfront. Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'or, à une rose de gueules en abyme, accompagnée de trois tréfles de sinople, deux en chef & un en pointe.*

JUNET : Famille originaire de la Riviere, & établie à Salins en Franche-Comté au commencement de ce siécle. Elle remonte à

JEAN JUNET-DE-LA-RIVIERE, Procureur-Général des Terres de la Maison de *Chalon*, au Comté de Bourgogne, auquel PHILIPPE II, Roi d'Espagne, accorda des Lettres de noblesse, datées de Madrid le 27 Avril 1598, en récompense de ses services, de ceux de PIERRE & de PHILIBERT, ses fils, & de GRATIAN JUNET, son pere.

Sa postérité subsiste dans PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH JUNET-DE-COURBESSEIN, Ecuyer, Seigneur d'Aiglepierre & Bouverans, ancien Capitaine dans les Milices du Comté de Bourgogne. Il a épousé, le 20 Mai 1745, *Marie-Anne-Desirée Portier*, fille de *Jacques-François*, Seigneur d'Aiglepierre, ancien Capitaine au Régiment de la Serre, & de *Marie-Hippolite Boutechoux*, dont : — 1. PHILIBERT-MARIE, né le 2 Mars 1746 ; — 2. JACQUES-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 22 Octobre 1747 ; — 3. FRÉDERIC-FRANÇOIS-MARGUERITE, né le 5 Janvier 1757 ; — 4. MARIE-HIPPOLITE DESIRÉE, née le 6 Janvier 1753 ; — 5. & MARIE-ANNE-JOSEPHE, née le 5 Juillet 1754. Les armes : *d'hermines, à la fasce de gueules, chargée d'une quintefeuille percée d'or ; l'écu timbré d'un Maure naissant, vêtu d'hermines.* Voyez le Nobiliaire de la ville de Salins, *Tome II, pag. 164 & suiv.*

* JUPILLES : Terre & Seigneurie ayant haute, moyenne & basse Justice, dans la Province du Maine, entre la ville de Fresnay, au Maine, & la ville d'Alençon en Normandie. Elle est située dans la Paroisse de Fié, & releve à foi & hommage-lige de Sa Majesté. LOUIS XIV l'érigea en *Vicomté*, par Lettres obtenues en Chancellerie au mois de Mars 1655, scellées du grand Sceau de cire verte. Les termes de cette Charte annonce assez l'illustration & l'antiquité de la Maison, à laquelle elle a donné son nom, & dont nous allons donner la Généalogie, d'après un *Mémoire* en forme probante, & légalisée par le Juge des lieux.

Dans l'enceinte du Château de JUPILLES est une Chapelle sous l'invocation de SAINT-LOUIS & de *Sainte-Catherine*, dont la présentation appartient au Seigneur DE JUPILLES ; la fondation en est très-ancienne. Il y en a encore une pareille de ce nom dans la Province du Maine, proche le Château du Loir, qui paroît avoir appartenu à cette Maison, & avoir été le partage du chef d'une branche éteinte, dans le détail de laquelle on ne peut entrer, ni dans celui des branches puînées qui se sont établies à Fains & aux Affarts en Beauce & Aulenois, à Saint-Ouen, près Moranne en Anjou, & à Sainte-Susanne en la même Province ; branches éteintes, dont les auteurs & les filiations sont inconnus.

Il y a encore une Paroisse de JUPILLES en Lorraine, dans l'Evêché de Metz ; & enfin une ville de ce nom dans le Brabant, entre Liége & Mastricht, & une famille de JUPILLES, qui porte les mêmes armes que celle-ci ; mais ne pouvant prouver les degrés de sanguinité, ni en quel tems, ni de quelle maniere ces deux branches se sont divisées, ni quels en sont les aînés, on se borne à donner la filiation des JUPILLES du Maine, conformément aux titres & actes qui en font foi.

I. Le premier de cette Maison, depuis lequel la Généalogie paroît suivie, est GUILLAUME DE JUPILLES, Chevalier, qui partagea, en 1223, la Terre & Seigneurie de Vaulx, située en la Paroisse de Gesne au Maine, avec *Guillaume de Curialette*, aussi Chevalier, ce qui se justifie par acte expédié devant *Geoffroy*, Sénéchal de Beaumont, au mois de Janvier de l'an 1223. On ne voit pas le

nom de sa femme, mais on présume qu'il avoit épousé la sœur dudit Sieur *de Curialette*, attendu que, par le partage de la Terre de Vaulx, en 1228, il est dit que ce GUILLAUME DE JUPILLES partagea ladite Terre avec *Guillaume de Curialette*, à cause de la *Fraresche*, (ou fraternité) de sa femme. Il eut pour fils:

II. RAOUL DE JUPILLES, en Latin *Radulphus*, Chevalier, Sire de Jupilles, qui céda ses droits sur ladite Terre de Vaulx, à *Geoffroy Curialette*, Chevalier, ainsi que cela est justifié par acte du mois de Mai 1261. Il fit échange avec SAINT-LOUIS de certaines rentes de bled, chapons, avoine & argent qu'il prenoit sur la Châtellenie de la Ferté-Alais, appartenant audit Seigneur Roi, & qu'il avoit achetée de *Jean Alainville* & de *Mathilde Labouvere*, son épouse. Ledit RAOUL lui a abandonné, à lui & à ses successeurs, à perpétuité, le susdit revenu, pour 6 livres parisis de revenu annuel, à prendre, par chacun an, sur le domaine d'Alençon, à deux termes, sçavoir, moitié à la Saint-Remi, & l'autre moitié à la Nativité de N. S. qui lui seront payées par celui qui sera pour lors Receveur; lesquelles 6 livres à la réquisition du Sieur RAOUL DE JUPILLES, seront réunies au domaine de sa Chapelle de Jupilles. Cet échange se justifie par acte expédié à Rouen, au mois de Juillet 1269, scellé du grand sceau de cire verte, où est empreint une *fleur de lis*, & attaché en las de soie verte & rouge. Par cet acte le Roi donne à RAOUL DE JUPILLES la qualité de *son chéri & fidele serviteur*. La rente de 6 livres se perçoit encore annuellement par le Chapelain de la Chapelle de JUPILLES sur les domaines d'Alençon, conformément auxdites Lettres & Actes postérieurs, tant des Ducs d'Alençon, Chambres des Comptes de Rouen, Présidial d'Alençon, que de l'Arrêt du Conseil du 10 Avril 1703, & à l'état arrêté au Conseil le 24 Avril même année. RAOUL fit le voyage de la Terre-Sainte avec GUILLAUME & GUITIER DE JUPILLES, ses fils, sous la conduite de SAINT-LOUIS, ce qui se voit par les annotations imprimées en l'Histoire de ce Monarque, où les qualités de *Monsieur* & de *Chevalier* leur sont données, & où elles ne paroissent qu'aux personnes de considération. Il obtint de CHARLES, Roi de Sicile & de Naples, Vicaire général de l'Empire Romain pour la Sainte Eglise, des Lettres pour rétablir & doter la Chapelle de Jupilles de 8 livres tournois de revenu annuel, ou de tout autre qu'il voudra. Ces Lettres, du 18 Mars, indiction XIV. l'an sixieme de son regne, sont scellées du sceau de cire & soie rouge. Il épousa Damoiselle *Isabeau de Montreuil*, dont vinrent: — 1. GUITIER, qui suit; — 2. GUILLAUME, Chevalier, lequel fit le voyage de la Terre-Sainte, avec RAOUL, son pere, comme nous l'avons dit, sous SAINT-LOUIS; — 3. & 4. ROBERT & OLIVIER, Ecuyer. ROBERT DE JUPILLES, Ecuyer, Sire des Affarts & de Fains en Beauce & Aulenois, épousa Dame *Marie Bellone de Noëray*, veuve *de Guidebes*, Chevalier, & Dame de Noëray, ainsi qu'il paroît par son contrat de mariage passé en la Cour Royale de Saint-Mars, en date du 22 Août 1307, auquel assisterent OLIVIER & GUITIER DE JUPILLES, ses freres. Par ce contrat, ROBERT donne à sa femme 60 livres de rente tournois sa vie durant, à prendre sur ses terres de Fains & des Affarts au pays de Beauce & d'Aulenois, de laquelle rente sadite femme jouita, nonobstant quelque coutume qui dise que femme ne doit prendre que la tierce partie des héritages. OLIVIER DE JUPILLES, son frere, présent au contrat, le cautionne pour ladite somme de 60 livres, qui étoit payable en deux termes, sçavoir, à la Toussaint & Pâques. En faveur de ce mariage, Messire GUITIER DE JUPILLES abandonne tous ses biens-meubles & immeubles à ROBERT & OLIVIER, ses freres, qu'il auroit pu prétendre en la succession de Damoiselle *Isabeau de Montreuil*, leur mere, renonçant à y rien prétendre, à moins que ce ne fût par défaut d'hoirs, au moyen cependant de ce qu'ils lui feront, chacun an, 40 livres tournois de rente.

III. GUITIER (en Latin *Gulterus*) DE JUPILLES, Chevalier, Sire de Jupilles, fit, comme nous l'avons dit, le voyage de la Terre-Sainte avec RAOUL, son pere, où étant resté au service du Roi de Jérusalem, il obtint des Lettres en Chancellerie le Jeudi avant la Saint-Clément, l'an 1288, à fin de nommer des Procureurs pour gérer ses affaires en son absence, ce qu'il fit ès personnes desdits

dits ROBERT & OLIVIER DE JUPILLES, ses freres puînés, *Olivier de Corbusen*, & *Emeri de Couesme*, Ecuyers, comme il paroît par les Lettres du Garde-Sceau de la Prévôté de Paris, du Jeudi après la Saint-André, l'an 1288. On ne voit par aucun acte quelle fut sa femme; mais il en eut: — GUILLAUME, qui suit; — & ALICE DE JUPILLES, Religieuse à l'Abbaye du Pré au Mans. GUILLAUME, son frere, assista & fut présent à sa Profession, ainsi qu'il est marqué dans l'acte de Profession, du Samedi avant la Saint-Clément, l'an 1305. Par cet acte, GUITIER DE JUPILLES, leur pere, donne à l'Abbaye 60 sols tournois de rente, laquelle donation son fils aîné, GUILLAUME DE JUPILLES, ratifie.

IV. GUILLAUME DE JUPILLES épousa Demoiselle *Jeanne de la Ferriere*, fille de *Robert de la Ferriere*, Chevalier, Sire d'Aulnou, près Séez en Normandie, ainsi qu'il est justifié par le contrat de vente de ladite Terre d'Aulnou, du 23 Octobre 1460, où il paroît qu'il eut pour enfans: — GERVAISE, qui suit; — & JEANNE DE JUPILLES, mariée à *Guillaume de Thouars*, au Maine, Chevalier, Sire de Thouars, Sénéchal du Mans.

V. GERVAISE DE JUPILLES, Ecuyer, épousa Demoiselle *Marie de Moire*, fille de *Jean de Moire*, Ecuyer, Seigneur de Moire, ainsi qu'il est justifié par contrat passé devant *Bouhier*, Notaire à Beaumont, le Jeudi devant la Thyeuphanie (Epiphanie), l'an 1385: à ce contrat assista noble *Jean de Moire*, pere de ladite Demoiselle, à laquelle il donne par héritage 40 livres tournois de rente, à prendre sur ses domaines, payables, chacun an, à la fête de Saint Jean-Batiste, & 80 livres tournois en argent, payables lors de son mariage; il se charge de faire les noces, & en outre de vêtir sa fille suivant son état. Ledit GERVAISE DE JUPILLES fit, le 26 Mai 1385, nouvelle reconnoissance de la rente de 60 sols tournois, donnée à l'Abbaye du Pré, par feu GUITIER DE JUPILLES, son ayeul, ainsi qu'il se justifie par ledit acte de reconnoissance. Ses enfans furent: — 1. RAOUL, qui suit; — 2. JEAN, Ecuyer, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Châtellenie de Gençay en Poitou. Il fonda une Chapelle dans l'Eglise de Notre-Dame de Gençay, & deux Prébendes dans celle de Saint-Maurice dudit Gençay, ainsi qu'il est justifié par son testament passé à Tours le 19 Octobre 1450, mourut sans être marié, & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fondée; — 3. & GUILLEMETTE DE JUPILLES, aussi morte sans alliance.

VI. RAOUL, ou RAOULET DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, fut tué à Séez, en l'Abbaye ou Monastere de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars 1433, par les Anglois, répandus pour lors dans la Province de Normandie, qui lui avoient dressé une embuche, ainsi qu'à d'autres armés, tenant le parti de la France. Il fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale dudit Séez, ce qui se justifie par l'acte d'une fondation faite par GUILLAUME, son fils aîné, le 23 Octobre 1460, d'un service solemnel à son intention, chacun an, à perpétuité, le troisieme jour de Mars. Il avoit épousé Demoiselle *Catherine de Saint-Agnen*, comme il est prouvé par les partages de la succession de ladite *Catherine*, faits après la mort de son mari, le 18 Juin 1472, entre ses enfans, sçavoir: — GUILLAUME, qui suit; — & AMBROISE, mariée à *Jean des Peignes*, Ecuyer, Seigneur des Peignes, ainsi qu'il paroît par les partages qu'elle fit avec GUILLAUME DE JUPILLES son frere, de la succession de *Catherine de Saint-Agnen*, leur mere, le 18 Juin 1472.

VII. GUILLAUME DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, vendit la Terre & Seigneurie d'Aulnou, assise en la Paroisse d'Aulnou, avec tous les droits en dépendans, (laquelle est mouvante à foi & hommage-lige du Roi, à cause de la Châtellenie d'Essay), aux Prieur & Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Gervais de Séez, pour le prix & somme de 2518 écus dix francs, spécifiés dans l'acte passé devant *Blanchet Rifaut*, Clerc, Garde des Sceaux de la Châtellenie d'Essay, le 23 Octobre 1460, en présence de *Jean le Boucher*, Promoteur de Séez, *Robert la Fosse*, Curé d'Essay, & *Jean le Rale*, Secrétaire de l'Evêque de Séez. Il fonda le même jour, par acte passé devant le Notaire du Chapitre de Séez, un Service solemnel par chacun an, en l'Eglise de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars, pour le repos & salut de l'ame de défunt RAOUL DE JUPILLES, son pere, tué par les Anglois le 3 Mars 1433, comme il a été dit, dans le Monastere

de Saint-Martin de Séez, ainsi que pour lui & ses successeurs; à l'effet de quoi il donne, par ledit acte, auxdits Chanoines, en aumônes & pour la fondation, 500 écus d'or au coin du Roi, de valeur de 30 sols tournois, qu'il déclare vouloir être employés en fond d'héritages de suffisante valeur, pour être, chaque année, distribués aux Chanoines présens audit Anniversaire dans cette Eglise, laquelle somme de 500 écus d'or lesdits Chanoines reconnoissent avoir reçue. Dans cet acte il est spécifié qu'au cas que GUILLAUME DE JUPILLES veuille assister ledit jour 3 Mars à la célébration de ce service, lesdits Chanoines s'obligent de le recevoir dans leur maison, avec cinq personnes & leurs chevaux, & s'il n'y venoit pas en personne, de distribuer aux pauvres la portion de deux Religieux Chanoines de ladite Eglise, consistant en pain, viande & boire; & après le décès dudit GUILLAUME DE JUPILLES, ils s'obligent également, eux & leurs successeurs, de distribuer à perpétuité la même aumône. Cet acte est scellé du sceau du Chapitre, & souscrit de Me *Jean Garnier*, Promoteur de la Cour Episcopale de Séez, de *Jean Paigné*, Avocat à la même Cour, & autres soussignés. Il acquit de *Pierre de Tragen*, Seigneur de Saint-Georges, la Terre & Seigneurie d'Oisseau, ayant haute, moyenne & basse justice, & le fief du Boulay-Juhas, par contrat du 29 Septembre 1461, pour le prix & somme de 6216 écus d'or, à la charge de les relever à foi & hommage de la Châtellenie d'Assé-le-Boisne. Il épousa Demoiselle *Marie de Bailleul*, fille de Messire *Jean de Bailleul*, Seigneur de Goron & de Messé, & de Dame *Jeanne de Matheflon*. C'est ce qui se justifie par les partages faits de la succession dudit défunt Sieur *de Goron*, entre noble homme *Joachim de Bailleul*, Ecuyer, Seigneur de Goron & de Messé, & GUILLAUME DE JUPILLES, époux de Demoiselle *Marie de Bailleul*, sa sœur, en date du 18 Juillet 1461. De cette alliance vinrent : — 1. JOACHIM, qui suit; — 2. JEAN, marié à Damoiselle *Perine de Saint-Remy*, qu'il laissa veuve & sans enfans. Elle épousa, 2°. *Jean de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur de Neuvillete. Ces deux mariages se justifient par des procédures faites au Siége du Mans, entre JOACHIM DE JUPILLES, & le Sieur *de Clinchamp*, à cause du douaire de Damoiselle *Perine de Saint-Remy*, veuve de noble JEAN DE JUPILLES, de l'an 1516; — 3. RENÉE, morte fille, & inhumée dans la Chapelle du Château de Jupilles, comme il paroît par l'inscription apposée sur sa tombe; — 4. ANNE, morte sans enfans de son mariage avec *François de Thieulin*, Ecuyer, Seigneur de Rosay; — 5. & GUILLEMETTE DE JUPILLES, femme de *Marguerin de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de Baudet & de la Bunache, ce qui est justifié par les partages de la succession de défunt noble homme GUILLAUME DE JUPILLES, & de Demoiselle *Marie de Bailleul*, faits entre JOACHIM DE JUPILLES & *Marguerin de Villiers*, comme ayant épousé GUILLEMETTE DE JUPILLES, fille dudit GUILLAUME, & sœur dudit JOACHIM.

VIII. JOACHIM, Ecuyer, Seigneur DE JUPILLES, fut Echanson de *René*, Duc *d'Alençon*, Pair de France, Comte du Perche & Vicomte de Beaumont, ainsi qu'il est justifié par les Lettres du 21 Mai 1484. Il épousa, par contrat du 28 Juin 1506, Demoiselle *Jacquine de Pré*, fille de Messire *Louis de Pré*, Chevalier Seigneur de Moulins, & de Dame *Marie du Reffou*; fut admis, pour lui & ses successeurs à perpétuité, aux prieres & suffrages des Freres Mineurs, comme il paroît par les Lettres du R. P. *Binet*, Général de l'Ordre, en date du 8 Mai 1514, scellées du sceau dudit Ordre; & est inhumé proche son épouse dans la Chapelle de Jupilles, ainsi qu'il est justifié par l'inscription qui est sur sa tombe. Il eut pour fils unique & héritier:

IX. JACQUES, Ecuyer, Seigneur DE JUPILLES, maintenu dans sa noblesse par Sentence du pénultieme jour de Décembre 1540, rendue alors par le Commissaire pour le Roi, départi dans la Province pour la recherche des usurpateurs de noblesse. Il avoit épousé Damoiselle *Gillon de Launay*, fille de *Jean de Launay*, Ecuyer, Seigneur de la Campagnere, & de Demoiselle *Guionne de Grasmenil*. En faveur de ce mariage, Demoiselle *Jeanne de Launay*, sa tante, veuve de *Jean de Corduan*, Seigneur de Minbré, donna la Terre du Deffais située dans la Paroisse de Saint-Germain d'Anxure près Laval, par acte du 28 Mars 1538. De ce mariage vinrent beaucoup d'enfans, plusieurs moururent en bas âge. JEAN,

BALTHASARD, GUILLAUME, JACQUES & GALOIS, décéderent grands & sans postérité. JEAN fut inhumé dans la Chapelle de Jupilles au bout de la tombe de JACQUES, son pere. Les autres enfans furent : — GILLES, qui suit; — JEANNE, mariée à *Hector de la Faverie*, Ecuyer, Seigneur de Logrierre, dont une fille morte en bas âge; — & FRANÇOISE DE JUPILLES, femme de *Jean de Marcouville*, Ecuyer, Seigneur de Montgoubert, dont : — *Susanne de Marcouville*, mariée à *Jacques de Belle-Hache*, Ecuyer, Seigneur de Bienville près Caen, ce qui est justifié par le partage du 9 Avril 1579.

X. GILLES DE JUPILLES, aîné des enfans de JACQUES, transigea le 9 Février 1556, assisté de JACQUES DE JUPILLES, son frere, de *Guillaume de Villiers*, curateur ordonné par justice de BALTHASARD, son autre frere, & de FRANÇOISE DE JUPILLES, sa sœur, avec *Gillon de Launay*, sa mere, laquelle eut son douaire sur les biens de défunt son mari. Le même GILLES DE JUPILLES transigea encore le 19 Avril 1579, avec *Jean de Marcouville*, Seigneur de Montgoubert, son beau-frere, mari de FRANÇOISE, sa sœur, au sujet de plusieurs successions & entr'autres de celle de *Gillon de Launay*, sa mere; & il épousa le 15 Janvier 1588, *Esther de Beauvau*, fille de *Jacques de Beauvau*, Chevalier, Seigneur de Ternay & de Tigny, & de *Marguerite de Bigot*. Sa femme se remaria à *Jacques du Sevroy*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Vidame de Chartres. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de cette seconde alliance; mais de la premiere : — RENÉ, qui suit; — & ESTHER, laquelle partagea avec son frere le 2 Avril 1618, & se maria avec *Gilles de Brosset*, Ecuyer, Seigneur de Cuisay & de la Chaux.

XI. RENÉ DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles & Oisseau, Capitaine de 100 hommes d'armes au Régiment de Normandie, fut émancipé le 14 Juillet 1612, par Sentence du Bailliage de Fresnay, du consentement de *Jacques du Sevroy*, son curateur, second mari d'*Esther de Beauvau*, sa mere, partagea, le 2 Avril 1613, la succession de son pere, avec *Gilles de Brosset*, Seigneur de Cuisay, mari d'ESTHER DE JUPILLES, sa sœur; & transigea conjointement avec ledit *Gilles de Brosset*, le 20 Avril 1617, avec *Esther de Beauvau*, femme en secondes noces de *Jacques du Sevroy*, tant pour la demande de son douaire sur les biens de son premier mari, que sur le remplacement de ses deniers dotaux. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Sentence rendue le 4 Juin 1641, par *Jean Guillon*, Ecuyer, Seigneur de Valbré, Conseiller du Roi & Commissaire de Sa Majesté en cette partie. Il épousa, 1°. par contrat du 1 Février 1613, *Marie le Bouyer*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Président au Bailliage & Siége Présidial d'Alençon, & de *Marthe Durand*; 2°. par contrat du 28 Décembre 1616, *Marie de Louët*, fille de *Christophe*, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de la Grange, Fié, Vilette, Bretignolle, le Ravoire & Plessis-Remond, & de *Marie de Saint-Denis*; & 3°. par contrat du 10 Février 1629, *Gabrielle de Turpin*, veuve de *François de Montplair*, fille de *N... de Turpin*, Chevalier, Comte de Crissé, & d'*Eléonore de Crevant*. Du premier lit il eut : — 1. MARTHE, mariée à *Charles de Montplacé*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainsi qu'il se voit par les partages du 5 Novembre 1658; — 2. MARIE DE JUPILLES, femme de *François de Loisel*, Ecuyer, Seigneur du Plessis, comme il est justifié par autre partage du 28 Décembre 1658. Du second lit vinrent : — 3. CHRISTOPHE, qui suit; — 4. JACQUES, dont on ignore la destinée; — 5. RENÉE, mariée à *Etienne d'Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Rons, & quelques autres morts en bas-âge; & du troisieme lit : — EMERIC, mort à l'armée comme il paroît par le contrat de mariage de son pere; — & JACQUES DE JUPILLES, aussi mort à l'armée.

XII. CHRISTOPHE DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles, Oisseau & autres lieux, par la démission que son pere lui fit de tous ses biens, le 17 Avril 1643, épousa, par contrat du 11 Avril 1647, *Marie de Goué*, fille de *Massé de Goué*, Ecuyer, Seigneur de Laugrumiere, & de Damoiselle *Françoise le Faucheux*. De ce mariage il eut 12 enfans, sçavoir : — 1. LÉONOR, qui

suit; — 2. Michel-François, auteur de la branche des Seigneurs de Moulins, &c. rapportée ci-après; — 3. Louis-Christophe; — 4. Renée-Marie-Madelene; — 5. Marguerite-Françoise; — 6. Marthe; — & six autres morts en bas-âge. Ils partagerent, le 3 Septembre 1683, la succession de leurs pere & mere communs, qui consistoit dans les Terres, Fiefs & Seigneuries de Moulins, de Jupilles, d'Oisseau, le Fief de la Rosiere, la Seigneurie de Montguerin & plusieurs autres Terres & biens.

XIII. Léonor de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Jupilles & d'Oisseau, épousa, par contrat du 19 Mars 1678, Damoiselle *Marie de Montesson*, morte en 1690, fille de *Jean de Montesson*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, du Désert, Douillet, &c. & d'*Elisabeth Picart*. Il est mort en 1720, & est inhumé dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale d'Oisseau, à côté de sa femme, dont il a eu : — 1. Alexandre-Léonor, qui suit; — 2. Christophe-Joseph, Chevalier; — 3. Marie-Françoise-Renée, femme d'*Antoine Romé*, Chevalier, Seigneur du Melny, Roullet, Durcé, Beaulandois, &c. — 4 & 5. & deux autres enfans morts au berceau.

XIV. Alexandre-Léonor de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Jupilles, d'Oisseau, &c. mort au Château de Jupilles, le 6 Avril 1742, & inhumé dans la Chapelle dudit lieu, avoit épousé, par contrat du 24 Juillet 1726, Damoiselle *Bonne-Angélique des Vaulx de Levaré*, fille de Messire *René-Gilbert des Vaulx*, Marquis de Levaré, Chevalier, Seigneur des Terres, Fiefs & Seigneuries des Vaulx, Levaré, Hercé, Saint-Bertevin, Vieuvy, & de *Marie-Thérese Caille du Fourny*. De ce mariage sont issus : — 1. Christophe-Joseph, qui suit; — 2. Bonne-Josephe-Léonore-Thérese, née le 22 Mai 1728, mariée, par contrat du 15 Décembre 1747, à Etienne-Bon-François-Alexandre de Jupilles, son cousin germain, dont il sera parlé dans la branche suivante; — 3. Angélique-Renée-Françoise, née le 18 Août 1737, mariée, par contrat du 1 Février 1767, à *François-Augustin de Carrey de Belmare*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment de la Couronne; — 4. & Marie-Angélique-Léonore, née le 21 Avril 1738, Religieuse à l'Abbaye-Royale de Montfort à Alençon.

XV. Christophe-Joseph de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Bretignolle, la Milessiere, &c. Capitaine au Régiment de Vivarais, a épousé *Marie-Jeanne Guimont*, dont il n'a point eu d'enfans, & est mort, le 24 Juin 1744, au Château de Jupilles. Il a été inhumé dans le Chœur de l'Eglise d'Oisseau, ainsi que son épouse, décédée le 23 Septembre même année.

Seconde Branche.

XIII. Michel-François de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagere, &c. second fils de Christophe, & de *Marie de Goué*, a épousé *Marthe de Bonvoust*, veuve de Messire *Antoine de la Fournerie*, dont : — 1. Jean-François, qui suit; — 2. Louis-Christophe, Chevalier, Capitaine au Régiment de Montroy, Cavalerie, mort à l'armée, ainsi qu'il se justifie par le certificat du 16 Septembre 1691, de M. *de Chansseur*, Lieutenant-Colonel dudit Régiment; — 3. Renée, Religieuse au Couvent du Calvaire à Mayenne; — 4. Marthe, Religieuse à l'Abbaye Royale de Sainte-Claire d'Alençon; — 5. Marie-Madelene, qui partagea la succession de ses pere & mere, le 20 Décembre 1694, & épousa *René-Antoine le Feron*, Ecuyer, Seigneur des Roches; — 6. & Marguerite-Françoise, femme de *René le Bigot*, Ecuyer, Seigneur de Charbon, suivant le partage des biens de ses pere & mere, fait entr'elle, son frere & sa sœur.

XIV. Jean-François de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagere, Montfort, &c. épousa, 1°. en 1728, *Marie le Boucher*; & 2°. *Charlotte de Pannard de Champis*, dont il n'avoit point d'enfans. Ceux du premier lit sont : — 1. Etienne-Bon-François-Alexandre, qui suit; — 2. Marie-Anne-Joachim de Jupilles, allié avec *Marie Amiot*, veuve de Messire *de Malasseigne*,

dont il n'y a point d'enfans. Il a eu en partage la Terre, Fief & Seigneurie de Moulins, fort considérable par son étendue & par les droits & priviléges dont elle jouit : il en est le seul Seigneur ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-AMÉDÉE DE JUPILLES, Demoiselle.

XV. ETIENNE-BON-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Douettée, Montfort, la Sauvagere, &c. a épousé, par contrat du 15 Décembre 1747, BONNE-JOSEPHE-LÉONORE-THÉRESE DE JUPILLES, sa cousine-germaine, fille & principale héritiere d'ALEXANDRE-LÉONOR, Chevalier, Seigneur DE JUPILLES, Oisseau, Montguerin, la Rosiere, le Champ à la Louve, &c. & de *Bonne-Angélique des Vaulx de Levaré*, laquelle lui a apporté tous les biens de sa branche. De cette alliance sont nés : — 1. ALEXANDRE-BON DE JUPILLES, né le 9 Novembre 1748, Lieutenant au Régiment de Metz, Artillerie en 1772 ; — 2. ALEXANDRE-LÉONOR, Chevalier, né le 24 Février 1760 ; — 3. une fille, née le 15 Novembre 1749, ondoyée & décédée le même jour, & inhumée dans l'Eglise d'Oisseau le lendemain ; — 4. BONNE-ANGÉLIQUE-JOSEPHE, née le 21 Juin 1753, morte au mois de Mai 1759, & inhumée à Sainte-Marguerite, Fauxbourg Saint-Antoine à Paris ; — 5. & BONNE-ANGÉLIQUE, née le 22 Mai 1762, décédée le 5 Mai 1763, & inhumée dans l'Eglise d'Oisseau le même jour.

Cette Maison possède encore aujourd'hui la Terre & Vicomté DE JUPILLES ; les Fief & Seigneurie de la Paroisse d'Oisseau ; les Terre, Fief & Seigneurie de Bretignolle, située dans la Paroisse de Saint-Victor ; la Terre, Fief & Seigneurie de Lonne dans la Paroisse d'Oisseau ; la Terre, Fief & Seigneurie de Montguerin, Paroisse de Fié ; la Terre, Fief & Seigneurie de la Milessiere, même Paroisse ; le Fief de la Rosiere, Paroisse de Saint-Victor, la Terre, Fief & Seigneurie de Longuemisiere, Paroisse d'Oisseau ; & le Fief du Champ à la Louve, Paroisse de Gesne.

Par le mariage de *Bonne-Angélique des Vaulx de Levaré*, avec ALEXANDRE-LÉONOR DE JUPILLES, est venue par succession du côté de cette Dame, la Terre, Fief & Châtellenie des Vaulx : elle est fort étendue, a de très-beaux fiefs ; le Seigneur *des Vaulx* l'est aussi de la Paroisse de Champeon. Il présente à la Chapelle du Manoir des Vaulx, qui est fort ancienne & de la valeur de plus de 1000 livres, & est située à deux lieues de la Mayenne. Enfin la Maison de JUPILLES par cette héritiere de celle *des Vaulx*, possede encore la Terre, Fief & Seigneurie du Bois-Brault dans la Paroisse de Goron, & la Terre, Fief & Seigneurie du Manoir dans la Paroisse de Lebois.

Les armes : *emmanché d'hermines & de gueules*. Pour cimier, *un cigne essorant d'argent, béqué de sable*. Supports, *deux sauvages au naturel, tenant l'écu d'une main, de l'autre une massue de gueules*. Devise : UTINAM VIRTUS TENET JUNCTA NOBILI ANIMO MENTE.

* IVRY. Ville renommée par la fameuse bataille que HENRI IV gagna contre la Ligue, & située dans le Bailliage d'Evreux en Normandie, sur les bords de la riviere d'Eure. Elle a donné son nom à une ancienne Maison éteinte, que plusieurs Ecrivains disent avoir pour tige *Asperling*, Seigneur *de Bayeux*, mentionné par *Guillaume*, Moine de Jumiége, dans son Histoire. Ce Comte *de Bayeux* vivoit en 924, & eut pour fils

RAOUL, Comte de Bayeux & d'IVRY, dont parle *Guillaume de Poitou*, Archidiacre de Lisieux. Ce RAOUL vivoit en 973, & épousa une femme nommée *Auberde*, de laquelle sortirent : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. HUGUES, Evêque de Bayeux ; — 3. JEAN, Evêque d'Avranches, puis Archevêque de Rouen ; — 4. ALBERREDE, femme de *Richard*, Seigneur *de Beauffou* ; — 5. & MATHILDE, femme d'*Osber*, Seigneur *de Crepon*.

ROBERT, Sire D'IVRY & de Breval, vivoit sous le Duc GUILLAUME en 1032, & laissa pour fils & successeur : — ASCELIN, dit GONEL, Sire D'IVRY & de Breval, qui accompagna le Duc GUILLAUME à la conquête du Royaume d'An-

gleterre en 1066. Il alla dans la suite avec l'armée de ce Prince, faire des incursions dans la France, & piller le Comté de Mante en 1087. Il est nommé dans une Charte de donation faite par HENRI I, Roi d'Angleterre à l'Abbaye de Saint-Evroult en 1113. Sa femme fut *Isabelle de Crepon*, fille de *Guillaume de Crepon*, Comte de Herfort, & d'*Adelise de Toeny*, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2 & 3. ROBERT & ROGER, Chevaliers, vivans en 1130.

GUILLAUME, dit LOUVEL, Sire d'IVRY & de Breval, eut un différend avec *Simon*, Comte *d'Evreux*. Il fut fait prisonnier près le Bourg Theroude en 1124, & eut pour femme *Auberée de Meulan*, fille de *Robert*, Comte *de Meulan*, & d'*Isabelle de Vermandois*, dont : — GALERAN, qui suit ; — & GOEL, Chevalier, vivant en 1138.

GALERAN, Baron D'IVRY, Seigneur de Breval en 1163, fut un de ceux qui parurent en Aquitaine dans l'Armée du Duc de Normandie en 1173. Il eut d'*Agnès*, Vicomtesse *de Melun*, son épouse : — 1. ROGER, qui suit ; — 2. ROBERT, nommé entre les Chevaliers-Bannerets, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, en 1210 ; — 3. & GOEL D'IVRY, Chevalier, qui demanda l'an 1229, partage à sa mere, comme il se voit par l'Echiquier de Rouen.

ROGER, Baron D'IVRY, Seigneur de Breval, fonda l'Abbaye d'Ivry, & y mit pour premier Abbé *Pierre*, Moine de Colombes en 1183. Il signa comme témoin au don que le Duc de Normandie fit à l'Abbaye de Saint-Denis en France. Il eut pour femme *Adeline de Grentemenil*, fille de *Hugues de Grentemenil*, Comte de Licester, & d'*Adelise de Beaumont*, dont : — GUILLAUME, qui suit ; — & GALERAN, Chevalier, vivant en 1230.

GUILLAUME, II. du nom, Baron D'IVRY & de Breval, est nommé dans un Rôle de la Chambre des Comptes de l'an 1236. Il laissa de sa femme dont le nom est ignoré : — ROBERT, qui suit ; — & GUILLAUME, Chevalier.

ROBERT, II. du nom, Baron d'IVRY & de Breval, signa avec GUILLAUME D'IVRY, son frere, à la fondation du Prieuré de Boscmaret en 1267, faite par *Guillaume*, Sire *de Ferrieres*. Il fut ensuite établi Pleige, de la part du Roi, au combat qui se fit entre *Jean de Blainville*, *Pierre* & *Jean de Préaux* & *Robert de Montenay* en 1270. Il laissa entr'autres enfans :

JEAN, Baron D'IVRY & de Breval, Chevalier en 1279. Il épousa, du vivant de son pere, *Marguerite de Mouret*, qui en étoit veuve en 1289. Elle en eut pour enfans : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JEAN, Chevalier en 1312 ; — 3. ROBERT, fait Chevalier en 1313 ; — 4. & THOMAS, vivant en 1338.

CHARLES, Baron D'IVRY & de Breval, est nommé dans un Echiquier de l'an 1339. Il fut premier Ecuyer tranchant du Roi en 1343, & épousa *Jeanne de Vendôme*, laquelle, après sa mort, se remaria à *Jean*, Sire *de Vieuxpont*. Du premier lit elle eut : — GUILLAUME, qui suit ; — & JEAN, mort jeune.

GUILLAUME, III. du nom, Baron D'IVRY & de Breval, Seigneur d'Olffery & de Saint-Pathus, fut témoin, en 1360, à l'hommage rendu au Roi CHARLES V, par *Jean*, Duc *de Bretagne*. Il épousa, en 1363, *Marie de Montmorency*, fille de *Charles*, Seigneur *de Montmorency*, Maréchal de France, & de *Jeanne de Roucy*, sa seconde femme, dont : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JEAN ; — 3. & AGNÈS D'IVRY, femme de *Jean de Mauvoisin*, Baron de Saint-André de la Marche.

CHARLES, II. du nom, Baron D'IVRY, est nommé un des parens pour élire un tuteur à *Simon de Roucy*, en 1395. Il fut aussi Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, ès années 1412 & 1426. C'est ce que nous sçavons de cette ancienne race éteinte, dont les armes sont : *d'or, à 3 chevrons de gueules.*

JUSSAC : Famille noble du Berri, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & qui porte pour armes : *fascé, enté & ondé d'argent, & de gueules de six pièces, au chef d'argent chargé d'un lambel d'azur à trois pendans, mouvans du chef de l'écu.*

JUSTINIANI.

Le Prince *de Chio*, Chevalier né de l'Ordre de Christ, Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie, fils du Prince JUSTINIANI, a reçu, le 14 Octobre 1772, de l'Evêque *de Glandevès*, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice les cérémonies du Batême, a eu pour parrein & Marreine l'Electeur & l'Electrice *de Baviere*. L'Electeur a été représenté par le Comte *d'Eyck*, son Envoyé extraordinaire à la Cour de France, & l'Electrice par la Comtesse *d'Eyek*. Il a été nommé MAXIMILIEN-JOSEPH-MARIE-ANNE-PIERRE-MICHEL-FRANÇOIS-FERDINAND-AUGUSTE. Le Prince JUSTINIANI, son pere, est petit-fils de VINCENT JUSTINIANI, l'un des Princes souverains de l'Isle de Chio, qui fut attiré en France par le Roi CHARLES IX, après la perte de cette Isle. Ce fait & cette descendance sont prouvés par les Lettres-Patentes de LOUIS XIV, données au mois de Mars 1688. Le Prince *de Chio*, qui avoit été ondoyé à sa naissance & à qui l'on vient de suppléer les cérémonies du Batême en Octobre 1772, est âgé de 19 ans. Extr. de la Gazette de France N°. 85. article Paris, année 1772.

JUVENEL ou JOUVENEL, surnommé DES URSINS. Ancienne & illustre Famille de Champagne, qui a donné un Chancelier de France & deux Archevêques de Reims, dont il reste une branche établie à Pezenas en Languedoc.

La plupart des Historiens qui font mention du Chancelier de France & des deux Archevêques de Reims, leur donne indifféremment le nom de JUVENEL, JOUVENEL, JOUVENAL, & ordinairement le surnom DES URSINS, parce qu'apparemment JEAN JOUVENEL, pere des susnommés, Prévôt des Marchands de Paris, obtint du Roi CHARLES VI, en récompense de son zele & de sa bonne conduite, l'Hôtel *des Ursins*, dont il prit le surnom. Il est parlé de cette Famille dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, aux Chapitres des Chanceliers de France, & des Archevêques de Reims. JACQUES JUVENEL, Archevêque de Reims, sacra, en cette qualité, le Roi LOUIS XI, en 1461. Le malheur des guerres civiles a détruit les papiers de famille & anciens titres qui pourroient en prouver la descendance. Tout ce que l'on sçait, c'est que la branche qui subsiste à Pezenas, & dont ne parle pas l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, ayant eu le malheur d'être entraînée dans les erreurs du Calvinisme, chercha une paisible retraite jusqu'aux extrêmités du Royaume; mais elle est entrée dans le sein de l'Eglise Catholique. De cette branche étoit :

ANDRÉ JUVENEL, ou JOUVENEL (car ce nom, de même que celui de tous ses descendans, se trouve écrit indifféremment de ces deux manieres), fut le premier qui s'établit à Pezenas. Il y fut attiré vers l'an 1596, par le Connétable *de Montmorency*, dont il étoit particulierement connu & fort aimé; & qui lui marquoit dans ses Lettres que, *quoi qu'il pût arriver, il ne changeoit ni ses affections, ni sa résolution de servir ses amis, au nombre desquels il tenoit un des premiers rangs*. Il épousa, en 1613, *Isabeau de la Roque*, fille de noble *Antoine de la Roque*, & de *Miralde de Bompart*, dont : — 1. FÉLIX, qui suit; — 2. ANNIBAL, Lieutenant de la premiere Compagnie des Chevaux-Légers, & Aide des Camps & Armées du Roi, mort au service sans avoir été marié; — & plusieurs filles, desquelles descendent les Familles de *Lupé*, de *Noé*, de *la Loge*, & le Comte *de Champagne*, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Colonel du Régiment d'Auvergne.

FÉLIX JUVENEL, né en 1617, eut pour marreine la Princesse *des Ursins*, épouse du Duc *de Montmorency*, qui fut aussi son parrein. FRANÇOIS JUVENEL-DES-URSINS, Marquis de Tresnel, Chevalier des Ordres du Roi, &c. avoit épousé cette Princesse *des Ursins*, par procuration du Duc *de Montmorency*, passée sous le scel de la Prévôté de Paris, au mois de Décembre 1612. FÉLIX JUVENEL perdit son pere à l'âge de 5 ans, passa les premieres années de sa jeunesse au service, en qualité de Capitaine au Régiment de Saint-Aulnès, & épousa, le 22 Décembre 1646, *Jeanne de Vaissiere*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Carlencas,

& d'*Isabeau de Guilleminet*. Il en eut : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, tué au siége de Namur sans avoir été marié, étant Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges ; — & plusieurs filles.

HENRI JUVENEL, Seigneur de Carlencas, &c. Mousquetaire, & ensuite Capitaine au Régiment de la Marine, mort le 29 Avril 1681, à l'âge de 27 ans, avoit épousé, le 16 Novembre 1678, *Marie de Grave*, fille de *Jean-Louis de Grave* & d'*Anne d'Apolit*, dont pour fils unique :

FÉLIX JUVENEL, II. du nom, Seigneur de Carlencas, qui se maria, le 9 Octobre 1704, avec *Anne de Michel*, surnommée *Martelly*, vivante en 1773, âgée de plus de 84 ans, fille de noble *Pierre de Michel-Martelly*, & de *Jeanne de Salelles*, de la ville de Pertuis en Provence. De ce mariage naquirent plusieurs enfans mâles, morts en bas âge, à l'exception de celui qui suit.

ANTOINE-HENRI JUVENEL, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Moncarrier, de Lavaigne, des Clausels, &c. épousa, le 27 Avril 1740, *Marie-Anne Grenier*, fille de *Jean-Jacques*, ancien Conseiller du Roi, & de *Marie Maintenon*, dont : — 1. FÉLIX-ANTOINE, qui suit ; — 2. HENRI, né le 7 Septembre 1747, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, Congrégation de France ; — 3. MATHIEU, né le 24 Novembre 1748, nommé *le Chevalier* DE JUVENEL, Lieutenant au Régiment de Lyonnois ; — 4 & 5. ANNE & MARIE ; la premiere, née le 9 Novembre 1743 ; & la seconde, le 18 Janvier 1745.

FÉLIX-ANTOINE JUVENEL, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Moncarrier, de Lavaigne, des Clausels, &c. a épousé, le 10 Avril 1769, *Antoinette-Catherine Magnol*, fille de *Pierre Magnol*, Président, Trésorier & Grand-Voyer de France, Intendant des Domaines en la Généralité de Montpellier, & des Gabelles du Languedoc, & de *Catherine d'Aché*. De ce mariage sont sortis : — PIERRE-ANTOINE, né le 16 Août 1772 ; — & JEANNE-FRANÇOISE-CATHERINE-ANTOINETTE, née le 8 Février 1770.

Les armes de cette branche sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trefles d'argent, 2 & 1 ; au chef aussi d'azur, chargé d'une demi-fasce d'or, surmontée de 3 étoiles d'or.* Supports, *deux ours.* Cimier, *un ours issant.*

La branche rapportée dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VI, page* 403 *& suiv.* a fini dans CHARLOTTE JUVENEL, dite DES URSINS, héritiere des biens de cette branche, qui les porta à son mari, *Eustache de Conflans*, Vicomte d'Ouchy, Chevalier des Ordres du Roi. Cette branche portoit pour armes : *bandé d'argent & de gueules de 6 piéces ; au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules, boutonnée d'or, soutenue de même*, qui sont les armes DES URSINS d'Italie, parce qu'elle a porté le surnom DES URSINS.

JUVIGNY, Ecuyer, Sieur de Saint-Nicolas des Bois, en Normandie, Election de Coutances. Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à la croix ancrée d'azur.*

JUVRECOURT, dans le pays Messin. Famille noble, dont étoit

JEAN, Seigneur DE JUVRECOURT, Maréchal-des-Logis d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*, marié à *Jeanne de Raville*, d'une des plus illustres Maisons du Duché de Luxembourg, dont il eut :

JEAN, II. du nom, Seigneur DE JUVRECOURT, de Raville & Hénamesnil, Gouverneur de Moyenvic, mort en 1569. Il avoit épousé *Françoise de Puthegney*, fille de *Jean*, Seigneur de Puthegney. De ce mariage vint :

JEAN, III. du nom, Seigneur DE JUVRECOURT, Raville, &c. Gouverneur de Vic, qu'il défendit en 1575. Il mourut en 1621, laissant d'*Alix le Galland*, son épouse :

SIMEON, Seigneur DE JUVRECOURT, Pair de l'Evêché de Metz, qui eut de son mariage avec *Anne de Praillon* : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. ELISABETH, mariée, en 1631, à *Gabriel de Nettancourt*, Baron de Châtillon ; — 3. & ANNE, alliée, en 1634, à *Louis*, Seigneur *de Silly*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service du Duc CHARLES IV, & Gouverneur d'Arches.

JACQUES,

JACQUES, Seigneur DE JUVRECOURT, Pair de l'Evêché de Metz, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES IV; Sergent de bataille de ses Armées, Colonel de deux Régimens, l'un d'Infanterie & l'autre de Cavalerie, pour son service, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, tué à la bataille de Lens, avoit épousé, le 25 Juin 1628, *Marie-Dieudonnée de Rennel*, fille unique de *Simon*, Seigneur d'Ast-sur-Meurte, frere consanguin de *Balthasard de Rennel*, Président de Lorraine, de laquelle il eut :

CHARLES-HENRI DE JUVRECOURT, commandant les Mousquetaires de la Garde du Duc CHARLES IV, qui épousa, en 1692, *Marie-Françoise de Rennel*, dont est issu :

CLAUDE-JOSEPH, ou JOSEPH-CLAUDE DE JUVRECOURT, Chambellan de l'Empereur, Colonel du Régiment de ses Gardes, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toscane. Il fut élevé à la dignité de *Comte*, pour lui & ses descendans, par Lettres du 28 Décembre 1734, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Lorraine & en la Cour Souveraine de Nancy, les 9 & 15 Février 1735. Il est mort à Florence le 18 Octobre 1750, sans enfans, & le dernier de son nom. *Dictionnaire des Gaules, Tome III, pag.* 885.

JUYÉ. De cette Famille étoit

ISAAC DE JUYÉ, Seigneur de Moric, fils de PIERRE DE JUYÉ, Seigneur de Forges, Président à la Rochelle. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 30 Avril 1607, Conseiller de l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1615, Maître des Requêtes le 16 Juillet 1616, Intendant en Touraine, Poitou, Berri & Guienne, Conseiller d'Etat en 1632; mourut Doyen le 25 Septembre 1651, à 68 ans, & est inhumé à Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers. Il avoit épousé, 1°. *Madelene de Champrond*, fille de *Jacques*, Président aux Enquêtes, & de *Madelene de Montmirail*, & 2°. *Françoise Giroult*, fille de *Claude*, Trésorier de France à Soissons, & de *Marie Targas*. Il a eu du premier lit : — CATHERINE, femme de *René de Carbonnel*, Marquis de Canisy, Maréchal-de-Camp & Gouverneur d'Avranches; — & GENEVIÈVE, morte jeune.

Les armes, suivant l'*Armorial de France*, sont: *d'azur, à la montagne d'or, surmontée en chef d'une épée d'argent, la poignée d'or;* & selon d'autres: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de 3 croissans d'argent, 1 & 2; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

JUYS, en Dombes. Ancienne Noblesse, dont étoit

GUILLAUME DE JUYS, Chevalier, nommé dans un titre de l'an 1260. — ETIENNE DE JUYS, Chevalier, probablement son fils, fit hommage à *Humbert*, IV. du nom, Sire *de Thoire* & de Villars en 1291. — PHILIPPE DE JUYS, Seigneur de Bellevey, épousa *Marguerite de Salagny*, d'une Maison noble du Beaujolois, dont il eut : — HENRI DE JUYS, Seigneur de Bellevey en Dombes, marié à *Louise de Franchelins*, fille de *Guillaume de Franchelins*, Seigneur de la Bastie, & de *Catherine de Talaru*. Leurs enfans furent : — HENRI, dont nous allons parler ; — & MARGUERITE, mariée à *Claude du Saix*, Seigneur du Rivoire, Gouverneur de Nice, Conseiller & Maître-d'Hôtel de S. A. de Savoie, & fils de *Josserand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*.

HENRI DE JUYS, Seigneur de Bellevey & de la Bastie en Dombes, épousa *Béraude du Saix*, sœur de son beau-frere, & fille du même *Josserand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. PIERRE, Chanoine & Comte de Lyon en 1425 ; — 3. & LOUISE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Escrilles* en Comté.

ANTOINE DE JUYS, Seigneur de Bellevey & de la Bastie, s'allia avec *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aimar de Grolée*, Seigneur de Mespieux, & de *Catherine du Quart*, sa premiere femme, dont pour fille unique : — CLAUDINE DE JUYS, mariée, le 20 Juin 1447, à *Jean du Saix*, Seigneur de Riguena & de la Roche, fils de *Boniface du Saix*, Seigneur des mêmes lieux.

Jean de Juys eſt le dernier de la branche aînée, il ne laiſſa qu'une fille: — Eléonore, Dame de Juys, & femme, en 1337, de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Bouligneux, fils de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Bouligneux, & de *Françoiſe de Grolée*.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe ne nous ſont pas connues, & nous ignorons auſſi ſi elle ſubſiſte dans les branches cadettes; mais il y avoit un Pierre de Juys, Evêque de Mâcon, ſur la fin du XIII[e] ſiécle, qui étoit de la même Famille.



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

KADOT : Ancienne Maison de Normandie, alliée aux *Gigault de Bellefonds*, aux *Davy*, & à beaucoup d'autres des meilleures de cette Province. Elle est plus connue aujourd'hui sous le nom de *Sebville*.

De cette Maison étoit la derniere Abbesse de Montivilliers, qui joignoit à beaucoup d'esprit une piété supérieure. Elle a gouverné pendant plus de 50 ans cette célebre Abbaye, avec une sagesse, une prudence & une édification qui doivent y rendre à jamais sa mémoire respectable. Nous avons parlé, au *Tome III* de ce Dictionnaire, *pag.* 404 *& suiv.* de cette ancienne Maison, qui porte pour armes: *de gueules, à 3 roses d'or, 2 & 1, & en cœur une hure de sanglier de sable allumée, défendue d'argent & couronnée d'or.* Voyez CADOT.

KAER. C'est une ancienne Famille noble de Bretagne, originaire de Vannes, qui portoit: *de gueules, à une croix ancrée d'hermines.* Elle s'est fondue dans la Maison de *Malestroit*, dit *Guy le Borgne*, Auteur de l'Armorial de Bretagne, imprimé à Rennes en 1691.

KAERBOUT, en Bretagne, anciennement ESCARBOT.

Suivant l'*Armorial de France, Registre I, Part. I, pag.* 315, JEAN D'ESCARBOT, I. du nom, Seigneur de Gémasse, eut pour femme *Jeanne de la Teillaie*, dont, entr'autres enfans:

JEAN D'ESCARBOT, II. du nom, Seigneur de Gémasse, marié à *Jacqueline de Rosin*. Il en eut:

ANTOINE D'ESCARBOT, Seigneur de Gémasse, de Couléon, de Launay, &c. qui épousa *Adrienne de Blavette*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres: — LANCELOT, qui suit; — & PHILIPPE. Ils partagerent les biens de leur pere en 1575.

LANCELOT DE KAERBOUT, nommé dans plusieurs actes ESCARBOT, Ecuyer, Seigneur de Gémasse, de Couléon, de Boismauclerc, de la Cruche, de la Bes-

niere, des Aunais, &c. s'allia avec *Lucrèce de Houdon*, & en eut : — LANCELOT DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Gémasse, qui fit un partage, le 22 Mai 1608, avec LOUIS, son frere puîné, qui suit. Ce LANCELOT DE KAERBOUT, Seigneur de Gémasse, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, au mois de Juin 1618, l'érection en *Baronnie* de ses terres de *Baillau-le-Pin* & d'*Ormoy*, situées au pays Chartrain.

LOUIS DE KAERBOUT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cruche, épousa, le 5 Juillet 1609, *Judith des Loges*, fille unique de *Louis des Loges*, Ecuyer, Seigneur de Louye. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, mort à l'armée ; — 3. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Harangere ; — 4. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Gourdiniere en 1667 ; — 5. & ANNE DE KAERBOUT, femme de *Jacques du Bois*, Ecuyer, Sieur du Bois-Motté en Normandie.

LOUIS DE KAERBOUT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, épousa, le 28 Octobre 1645, *Marie de Vallée*, dont :

JACQUES DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, maintenu dans sa noblesse en 1698, mort en Décembre 1713. Il laissa de *Marie de Fontenai*, sa femme, pour fils aîné :

FRANÇOIS-RENÉ DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Teillé, de la Cruche, de Boismauclerc, &c. qui a épousé, le 8 Janvier 1719, *Marie-Madelene-Charlotte du Bois*, fille de *Jean-Charles*, Ecuyer, Sieur *du Bois-Tesselin*, & de *Marie-Charlotte des Rotours*. Il en a eu, entr'autres enfans : — MARIE-MADELENE DE KAERBOUT, née le 16 Janvier 1724. Les armes : *de gueules, à 3 boucles* ou *fermeaux d'argent, posées 2 & 1*.

KAERNEVOI ou CARNAVALET, en Bretagne. Ancienne Noblesse, dont les armes sont : *vairé d'or & de gueules au canton d'argent, chargé de cinq hermines, 2, 1 & 2*.

* KAMBOURG ou KERAMBOURG : Terre & Châtellenie considérable en basse Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1551, confirmées avec celles de l'érection de la Châtellenie de *Kaer* en *Baronnie*, du mois de Septembre 1552, par d'autres Lettres du 4 Décembre 1553, enregistrées dans la Jurisdiction de Ploermel, en faveur de *Claude de Malestroit*, Seigneur dudit lieu.

Cette Vicomté fut acquise avec la Châtellenie de *Laval-Tancarville* & plusieurs autres terres, par *Jean de Robien*, Maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, second fils de *Christophe de Robien*, Vicomte de Plaintel, &c. & de *Catherine de Bourgneuf-de-Cucé*. Son petit-fils, *Thomas de Robien-de-Kambourg*, Président au Parlement de Bretagne, a eu pour fille unique : — *Julienne-Andrée-Françoise de Robien*, qui a porté la Vicomté de *Kambourg*, la Baronnie de Lamvaur, la Châtellenie de Laval-Tancarville, &c. dans la branche aînée de sa Famille, en épousant *Christophe-Paul de Robien*, Président au Parlement de Bretagne, son cousin, au IV[e] degré. *Voyez* GAUTRON, *T. VII* de cet Ouvrage.

KARNAZET, en Bretagne : Famille noble, dont nous avons déja parlé *Tome VII* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p. 296 & suiv.* Elle tire son nom de la Terre de KARNAZET, en la Paroisse de Laprez-Valets, Evêché de Léon, dont étoit Seigneur SALOMON DE KARNAZET, vivant en 1355. Ses armes sont les mêmes que porte sa postérité en Beauce.

I. YVES DE KARNAZET, Seigneur de Lardy, sur la Riviere d'Estampes, dont il bâtit & fonda l'Eglise, & où il est inhumé, rendit aveu de cette Terre, au Roi, en 1446. Il fut un des Chevaliers qui accompagnerent le Comte *du Maine*, pour l'union de la Bretagne, en 1418, Gouverneur de Vincennes en 1440, Capitaine des francs Archers de CHARLES VII, & mourut le 13 Octobre 1462. Il

avoit épousé *Marguerite Bureau*, fille de *Gaspard*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Seigneur de Ville-Comblé, Nogent & Montfermail, Capitaine de Poissy, & de *Richarde de Verine*. Elle accepta la garde de ses enfans le 14 Juillet 1464. Elle se remaria à *Charles de Buf*, & mourut en 1499. Elle est inhumée, avec son mari, dans l'Eglise de Lardy. On ne connoît de ses enfans du premier lit, que

II. René de Karnazet, né en 1450, Chevalier, Seigneur de Lardy-Limours & Saint-Vrain, Gouverneur de Longjumeau & de Chailly en 1478, qui fonda l'Hôtel-Dieu de Saint-Antoine, en la Paroisse de Saint-Vrain, & mourut en 1523. Il laissa de *Marie de Mornay*, son épouse, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villiers le Château, Baron de la Chapelle la Reine, & d'*Anne de Vieuville*, dite *la Brune* : — 1. Guillaume, Seigneur de Lardy, Edeville, Billy, Valgrand, &c. mort en 1523, ne laissant de *Madelene de Suze*, fille de *Philippe*, Seigneur de Versine, que deux filles : — (a) Jeanne de Karnazet, femme de *Nicolas de Champgirault*, Seigneur de Germonville ; (b) & Catherine, mariée avec *Adam de Champgirault*, Ecuyer, Seigneur du Verger ; — 2. Antoine, qui suit ; — 3. & Antoinette, qui partagea avec ses freres, en 1514, & céda, en 1522, à Antoine, son frere, les droits qu'elle avoit sur les Terres de Brazeux & de Montaubert. Elle épousa 1°. *Charles de Beaumotte*, Ecuyer ; 2°. *François d'Auquoy*, Seigneur de Courcelle en Soissonnois ; & 3°. *Jean de Bombelle*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1532.

III. Antoine de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Brasseux, Maître d'Hôtel du Roi en 1544, mort le 29 Décembre 1552, avoit épousé, le 16 Décembre 1521, *Marguerite de Brillac*, morte en 1584, fille de *Charles*, Seigneur d'Argis, & de *Louise de Balzac*, dont : — 1. François, Seigneur de Brasseux, Capitaine de 100 hommes d'armes, présent à la réformation de la Coutume d'Estampes, mort en 1568, laissant deux garçons, morts sans postérité, de *Jacqueline de Prunelé*, son épouse, morte en 1560, veuve de *Jean de Perey*, Ecuyer, & fille de *Pierre de Prunelé*, Seigneur de Richarville, & d'*Antoinette de Nacelles* ; — 2. Adam, qui suit ; — 3. Louis, Seigneur de Brasseux ou Brazeux, Grigny, Montaubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel du Duc d'Anjou. Il testa en 1587, & mourut en 1588. Il avoit épousé, en 1570, *Antoinette d'Anglebermer*, veuve de *Guy d'Aumale*, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lagny, & d'*Isabeau de Bucourt* ; — 4. Anne, Dame de Brasseux, femme, en 1544, de *François Gouffier*, le *jeune* ; — 5. Marie, épouse de *Ludovic de Cappo*, Seigneur du Cref, Gouverneur de la Citadelle de Turin ; — 6 & 7. Jeanne, morte Abbesse de Gif en 1584, & une autre fille Religieuse à Farmoustier.

IV. Adam de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, Chambellan du Duc d'*Alençon*, mort en 1584, avoit épousé *Françoise de Moustiers*, Dame de Rozay & de la Folie-Herbault, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur desdits lieux. Il en eut :

V. Antoine de Karnazet, II. du nom, né en 1576, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, mort en 1625. Il avoit épousé, en 1593, *Marie de Lavoisins*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Achy, Jongeon-le-Fresne, Villepoix, &c. & de *Marguerite de l'Isle-de-Marivaut*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2, 3 & 4. Antoine, Henri-Marc & Jean, morts jeunes ; — 5. Jeanne, mariée 1°. en 1618, à *Paul de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Fains & de Fontenay-sur-Conie ; & 2°. à *Claude d'Estoré*, Ecuyer, Seigneur de Villegontart, dont des enfans des deux lits ; — 6. Jacqueline, née en 1600, femme, en 1633, de *Henri de Tienne*, Chevalier, Seigneur du Châtenier & de Mordese, en Touraine ; — 7, 8 & 9. Marguerite, Susanne & Marie, Religieuses ; — 10. & Marie, dite *la Jeune*, femme, en 1645, d'*Antoine de Lanniere*, Chevalier, Seigneur d'Omecourt & de Bautuvaut, en Beauvoisis, dont des enfans.

VI. François de Karnazet, né en 1602, Baron de Saint-Vrain, rendit hommage de cette Terre au Chapitre de Chartres, le 24 Juillet 1629, & mourut en 1657. Il avoit épousé 1°. en 1624, *Anne de Campremy*, fille de *Pierre*, Seigneur

de Montacoy, & de *Marguerite le Maréchal*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Geneviéve du Noyer*, fille de *Nicolas*, Receveur & Payeur Provincial d'Orléans, & de *Geneviéve d'Alexandre*; & 3°. en 1653, *Marie Lombard*, fille de *Pierre*, Secrétaire des Finances du Duc *d'Orléans*, & de *Catherine Cartier*. Du second lit il eut : — Alexandre de Karnazet, né en 1640, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 29 Avril 1671, qui a laissé des enfans de ses deux femmes, *Louise Bonton* & *Anne de Villereau*; & du troisieme lit: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jacques, mort en 1704. Il avoit épousé, le 31 Mars 1683, *Madelene Luttel*, morte en 1694, fille de *Bertrand*, Maître-d'Hôtel du Prince *de Condé*; — 3. & Marie, qui a été mariée dans l'Isle de Madagascar.

VII. Pierre de Karnazet, né en 1654, maintenu noble par Arrêt du 7 Avril 1674, épousa, par contrat passé à Malicorne, Election de la Flèche, en 1682, *Françoise Durand*, & en eut : — Pierre-Michel, qui suit; — & Guillaume, rapporté après son frere.

VIII. Pierre-Michel de Karnazet, né en 1684, Chevalier, Seigneur de Grand-Fontaine-Masson, Capitaine d'Infanterie en 1706, épousa 1°. en 1712, *Louise-Gabrielle de Clinchamp*, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau, & de *Gabrielle Pavée*, dont deux enfans morts jeunes; & 2°. en 1715, *Claire d'Avy*, sa parente maternelle, fille de *Jacques*, & de *Renée Fournigault*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. Guillaume de Karnazet, né en 1685, fils puîné de Pierre, & de *Françoise Durand*, justifia de sa noblesse par titres, en l'Election de Châteaudun, le 23 Février 1717, & laissa de *Marie Ménager*, sa femme, fille de *Pierre*, & de *Madelene Nion*, entr'autres enfans,

IX. Pierre-Guillaume de Karnazet, né en 1712, Chevalier, Seigneur de Broussy, maintenu noble par Arrêt de la Cour des Aides, le 23 Juin 1742. Il a épousé, le 11 Juillet 1729, *Geneviéve de Mézange*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Montdouat. De ce mariage sont issus : — 1. Pierre-Guillaume, né le 14 Juin 1730; — 2. Louise-Charlotte, née le 25 Juillet 1732; — 3. Marie-Geneviéve, née le 20 Mars 1734; — 4. Renée-Perrette, née le 26 Mai 1735; — 5. & Marie-Anne-Thérese, née le 8 Juin 1740.

Les armes : *burelé d'argent & de gueules, à une grive de sinople brochant sur le tout, accompagnée de trois herses d'or à la bordure componée d'argent & de gueules de dix piéces.*

KEANDALE. C'est l'ancien nom de la Maison d'Anstruther, en François Anstrude, l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Ecosse. Elle possédoit, dès l'an 1150 (& non en 1550, comme on le lit au *Tome I* de ce Dictionnaire, *p.* 307, faute d'impression qui a échappé au Correcteur d'épreuve), les Ville & Baronnie d'Anstruther, dans la Province de Fiffe. Son nom de Keandale se voit dans un Cartulaire des Moines de Balmerinoch, fondés par David, Comte de Huntington, frere de Malcom, quatrieme Roi d'Ecosse, qui commença de regner en 1150. Avant de donner la filiation de cette Maison, d'après un nouveau *Mémoire* envoyé & dressé sur les titres, il est bon d'observer que

Guillaume, Baron d'Anstruther, en Ecosse, (dont il sera parlé degré XV de la premiere branche), voulant donner à la Baronnie de son nom un éclat digne de lui, obtint, en 1704, de la Reine Anne d'Angleterre, une Charte du grand Sceau, par laquelle cette Princesse, en réunissant à cette Baronnie les charges de premier Ecuyer-Tranchant, & de Maître-d'Hôtel, pour être éternellement possédées par les Barons d'Anstruther, ses successeurs, y a ajouté encore 1°. le Bailliage entier de Pittenuen, avec le domaine entier qui en dépend, & tous les droits de féodalité, d'aubaine & autres droits y annexés; 2°. la Baronnie d'Ardrooll; 3°. toutes les Terres, Villes & Baronnie d'Ely, avec leur Capitale & un port de mer qui en dépend, dans lequel, ainsi que dans celui

d'ANSTRUTHER, tous les vaisseaux qui y abordent sont tenus de payer au Baron D'ANSTRUTHER, les droits d'entrée & de sortie; 4°. les Terres & Baronnies de Clarmenuie & de Balkasky, celles de Chargremur, avec le droit de patronage dans toutes les Eglises d'Ely; 5°. toutes les Terres qui composent la Baronnie d'Ersay, tant domaniales qu'autres, ensemble la Seigneurie d'Innergelly, avec le droit de féodalité sur tous les fiefs & maisons situés dans ladite Baronnie; 6°. & le droit de patronage dans toutes les Eglises de Miltrenny, & dans toutes les Terres ecclésiastiques qui sont situées dans la Vicomté de Fiffe: toutes lesquelles Terres, ANNE, Reine de la grande Bretagne, a érigées en une libre *Baronnie*, pour être possédée par ledit GUILLAUME, Baron D'ANSTRUTHER, & ses descendans, à la charge de l'hommage envers sa Couronne, par Lettres-Patentes données à Kenscingthon au mois d'Avril 1704.

I. Il est dit dans le Cartulaire des Moines de Balmerinoch, que GUILLAUME DE KEANDALE, Seigneur D'ANSTRUTHER, donna, à perpétuité, aux Moines qui servoient *Dieu* & qui le serviront dans cette Eglise, une piéce de terre, située dans la partie orientale de la ville d'ANSTRUTHER.

II. HENRI, fils de GUILLAUME, Seigneur D'ANSTRUTHER, confirma la donation faite par son pere, & donna, par le même acte, des droits sur la ville d'ANSTRUTHER, à l'Abbaye de Dryburgh.

III. HENRI II, fils du précédent, fut un des Seigneurs d'Ecosse choisis pour s'opposer aux entreprises d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre, qui vouloit subjuguer l'Ecosse, & auquel lâchement JEAN DE BAILLEUL, alors Roi d'Ecosse, avoit soumis sa personne & son Etat. Il confirma la Charte de donation de son pere aux Moines de Dryburgh, en 1292.

IV. GUILLAUME D'ANSTRUTHER, II. du nom, fils de HENRI II, confirma, en faveur des mêmes Moines de Dryburgh, la ratification de la Charte que son pere leur avoit accordée, ce que *Guillaume de Lamberton*, Archevêque de Saint-André, approuva en 1306, sous le regne de ROBERT BRUSS, *l'invincible Roi d'Ecosse*.

V. HENRI, III. du nom, fils & successeur de GUILLAUME, & Seigneur D'ANSTRUTHER, confirma, par une autre Charte, munie de son Diplôme, les donations faites par HENRI & GUILLAUME, ses prédécesseurs, à ses Moines de Dryburgh, des biens dont ils jouissoient d'après les concessions de ses peres. Cette Charte fut signée, comme témoins, par *Thomas Rendolph*, Comte de Murray, Régent du Royaume, pendant la minorité de DAVID II, l'an 1332, & par *David de Wiems*, l'un des principaux Seigneurs du Royaume. Il épousa *Mathilde Stuart*, fille du Baron *de Rosyth*, de la Province de Fiffe, lequel étoit de la Maison Royale d'Ecosse. De ce mariage vint:

VI. RICHARD, qui le premier prit le nom D'ANSTRUTHER, par Charte du grand Sceau, pour lui & ses descendans, obtenue, en 1362, de DAVID II, Roi d'Ecosse, la trente-troisieme année de son regne. Il épousa *Marguerite de Gordon*, de l'ancienne & illustre Maison de *Gordon*, dont est aujourd'hui chef le Duc de ce nom. Il en eut:

VII. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, marié à *Isabelle de Bethune*, par corruption *Beton*, fille du Baron *de Balfour*, branche de l'illustre & ancienne Maison de *Bethune*, qui tient un des premiers rangs dans le Royaume d'Ecosse, tant par ses alliances distinguées, que par les charges qu'elle y a occupées (*a*). Elle étoit

(*a*) Cette branche de la Maison de *Bethune* remonte, comme celles établies en France, à *Robert de Bethune*, Avoué d'Arras, qui, dès l'an 932, s'intituloit dans ses Chartes *Seigneur de Bethune, par la grace de Dieu*. Voyez la Généalogie que nous en avons donnée d'après le célebre *du Chesne*, & des Mémoires de Famille fournis par M. le Duc *de Bethune*, *Tome II* de ce Dictionnaire, *p.* 418 *& suiv.* Nous ajouterons ici que cette branche de *Beton*, en Ecosse, de la Maison de *Bethune* en France, a donné trois grands personnages: le premier dans *Jacques Beton*, I. du nom, Prélat d'un rare mérite, d'abord Abbé d'Arbrot en Ecosse, ensuite Archevêque de Glascow, puis de Saint-André, Légat *à Latere*, Chancelier & Régent du Royaume pendant la minorité de JACQUES III,

sœur de *N... Beton*, femme de *Jacques Hamilton*, fils du Comte *d'Anan*, Gouverneur du Royaume d'Ecosse, & Duc de Chatelleraut en France, & de MARIE D'ECOSSE, sœur de JACQUES III, Roi d'Ecosse. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, eut de son alliance : — 1. ANDRÉ, qui suit ; — 2. ROBERT ; — 3. & DAVID, auteur de la branche établie en France, rapportée ci-après. Ces deux derniers freres y passerent vers l'an 1515, pour servir le Roi FRANÇOIS I, dans la Compagnie des Gentilshommes Ecossois de la Garde-du-Corps du Roi. Ils y furent d'abord *Archers* du nombre des 25, actuellement connus sous la dénomination des *Gardes de la Manche du Roi*. Ils s'y signalerent par leurs services, & ROBERT, devenu Exempt de cette Compagnie, ensuite Enseigne, mérita, pour ses services rendus, plusieurs gratifications du Roi, entr'autres une pension considérable affectée sur l'Evêché de Tarbes en Gascogne. Il retourna en Ecosse en 1575, où il mourut sans postérité. La preuve s'en tire d'une procuration qu'il laissa à RAOUL, DAVID & ROBERT, ses neveux, enfans de DAVID, pour le faire payer de ce qui lui étoit dû en France, & particulierement de sa pension sur l'Evêché de Tarbes.

Barons D'ANSTRUTHER, en Ecosse.

VIII. ANDRÉ, Baron D'ANSTRUTHER, fils aîné de ROBERT, & *d'Isabelle de Bethune*, obtint, en 1483, sur la résignation de son pere, une Charte du Roi JACQUES IV, qui lui confirmoit la propriété de la Baronnie d'ANSTRUTHER. Il épousa *Christine Sandilandes*, d'une Maison d'Ecosse, dont Milord *Torpichem* est chef. Ses enfans furent : — JEAN, qui suit ; — & ANDRÉ, Baron D'ANSTRUTHER, tué à la bataille de Flondon en 1513.

IX. JEAN, Baron D'ANSTRUTHER, épousa 1°. *Marguerite de Douglas*, fille du Comte *de Morton* ; & 2°. *Elisabeth Spence*, fille de *Thomas Spence*, Baron de Woermistoun, dans la Province de Fiffe. Il obtint, avec sa premiere femme, en 1520, la concession de plusieurs Terres, & en eut :

X. ANDRÉ, II. du nom, Baron D'ANSTRUTHER, tué, du vivant de son pere, en 1547, à la bataille de Pinkic. Il avoit épousé *Marguerite d'Albererromby*, fille du Maréchal, Baron *d'Albererromby*, dans la Province de Fiffe, dont

XI. JEAN, II. du nom, Baron D'ANSTRUTHER, mort en 1610. Il avoit épousé 1°. *Marguerite Clephan*, fille du Gouverneur de Carslogie, dans la Province de Fiffe, laquelle réunissoit dans sa personne tous les titres & honneurs de sa Maison ; & 2°. *Marguerite Learmont*, veuve du Baron *de Woermistoun*, & fille du Baron *de Dairsy*, de la même Province de Fiffe. De la premiere femme vinrent : — JACQUES, qui suit ; — & MARGUERITE, femme du Baron *de Fingaske*, du nom de *Fforet*, dans la Province de Fiffe.

XII. JACQUES, Baron D'ANSTRUTHER, obtint, sur la donation de son pere, la Baronnie de ce nom, par un Diplôme Royal de l'an 1583. Il fut créé, en 1585, premier Ecuyer-Tranchant des Rois d'Ecosse, & un des Maîtres-d'Hôtel en 1592. Ses successeurs, Barons D'ANSTRUTHER, ont joui successivement de ces deux charges depuis cette concession. Il fut Maître des Requêtes, Conseiller des Conseils les plus secrets & les plus sacrés du Roi d'Ecosse ; & mourut en 1606. Il avoit épousé *Jeanne Scot*, fille de *Thomas Scot*, nommé Milord *Arbsall*, de

---

Roi d'Ecosse : le second dans *David Beton*, neveu du précédent, Ambassadeur en France, & négociateur du mariage de MARIE STUART, Reine d'Ecosse, avec FRANÇOIS II. Il avoit été d'abord nommé, par FRANÇOIS I, à l'Evêché de Mirepoix, depuis Cardinal du titre de *Saint-Etienne au Mont Celius*, sur la recommandation de ce Prince, ensuite Archevêque de Saint-André, Primat d'Ecosse, Chancelier du Royaume & Légat *à Latere* ; & le troisieme dans *Jacques Beton*, II. du nom, aussi Archevêque de Glascow, Ambassadeur en France pour différens Rois d'Ecosse, & Fondateur du College des Ecossois à Paris, sur la porte duquel on voit ses armes, du côté gauche en entrant, & celles du Roi d'Ecosse à droite, à la même hauteur. On conserve dans ce College une Lettre que MARIE STUART, Reine d'Ecosse, lui écrivit de sa propre main le jour de sa mort, laquelle Lettre est toute pénétrée des larmes de cette Princesse. Ce Prélat est mort à Paris, & a été inhumé dans une Chapelle de Saint Jean de Latran, où est son monument.

la Maison des célebres & très-anciens Barons *de Balruiric*, sortis de la Province de Fiffe. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. ROBERT, rapporté après son frere aîné ; — 3. & JEANNE, mariée à *Jacques de Douglas*, Gouverneur de Montroff, second fils du Comte *de Morton*.

XIII. GUILLAUME succéda à son pere dans la Baronnie D'ANSTRUTHER, fut, comme lui, premier Ecuyer-Tranchant, & Maître-d'Hôtel du Roi d'Ecosse, & fait Gentilhomme de la Chambre du lit de JACQUES VI. Apres la mort de la Reine ELISABETH, il fut envoyé en Angleterre, y fut créé Chevalier du Bain, continué Gentilhomme de la Chambre du lit de CHARLES I, Roi d'Angleterre, en récompense de ses longs & fideles services, & mourut en 1649, sans postérité de son mariage avec *Euphémie*, fille d'*André de Wiems de Myrcairnie*, Chevalier, Sénateur de la Cour Souveraine d'Ecosse.

XIII. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, second fils de JACQUES, & de *Jeanne Scot*, succéda à son frere dans ses biens, fut, comme lui, premier Ecuyer-Tranchant, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme du lit de CHARLES I, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande ; & peu après chargé de différentes Ambassades, tant de la part de son Souverain, que de FRÉDERIC, Roi de Bohême, comme à la Diéte de Ratisbonne, & vers les Princes d'Allemagne assemblés à Hailbron. Il avoit épousé, *Catherine*, fille d'*Edouard Suist*, de la Province d'Yorck, en Angleterre, & d'*Ursule de Damby de Masham*, sœur du Vicomte *de Carlinford*, dont : — 1. ROBERT, qui succéda à son pere dans tous les biens qu'il posséda en Angleterre, & mourut sans postérité, de son mariage avec *Anne Corbet de Stohé*, fille de *Jean* ; — 2. & PHILIPPE, qui suit.

XIV. PHILIPPE, Baron D'ANSTRUTHER, succéda à son pere dans cette Baronnie, ainsi que dans les charges de premier Ecuyer-Tranchant & de Maître-d'Hôtel des Rois d'Ecosse. CHARLES II, après son retour de Bréda en Flandres, connoissant son attachement & son zéle pour son service, lui donna le commandement de son Armée, à la tête de laquelle il passa en Angleterre en 1650. Il fut fait prisonnier par les Anglois, dans un combat donné à Ligomian. Ses biens furent confisqués jusqu'au retour du Roi en 1660, & il mourut en 1702. Il avoit épousé *Christine*, fille de *N.... Lumsden d'Imergelly*, dans la province de Fiffe, Directeur général des Armées, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. JACQUES, Baron d'Arderic, marié à la fille du Seigneur d'Illayard, du nom de *Skenc*, dont pour fils unique : — PHILIPPE, Capitaine aux Gardes Angloises, ensuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort sans laisser de postérité en 1763, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Angleterre ; — 3. ROBERT, Baron de Batkasky dans la province de Fiffe, marié 1°. à *Jeanne Montheih*, fille & héritiere du Seigneur *de Wrac* ; & 2°. à *Marie Preston*, fille du Chevalier *Guillaume Preston*, Baron & Seigneur de Tarcy-Field. Il a eu du premier lit : — (a) PHILIPPE D'ANSTRUTHER, Greffier en chef de la Cour Souveraine d'Ecosse ; — (b) GUILLAUME, Capitaine au Régiment Général-Preston, qui, sous le commandement du Général *Willis*, fut tué à la bataille de Preston, en poursuivant vigoureusement les Rebelles, en 1715 ; — (c) ROBERT, d'abord Capitaine au Régiment du Général ANSTRUTHER, ensuite Lieutenant-Colonel de ce même Régiment, & Colonel, mort Brigadier général en 1768, sans laisser de postérité ; — (d) GEORGES, mort Lieutenant au Régiment d'ANSTRUTHER ; — (e) JEAN, mort avant son ayeul ; — (f) ALEXANDRE, décédé sans postérité ; & du second lit : — (g) CHARLES, Major du Régiment d'ANSTRUTHER, mort aussi sans postérité ; — 4. PHILIPPE, Capitaine au Régiment de Tully-Barn, marié avec *Elisabeth Hamilton*, fille de *Jacques Hamilton*, Baron de Montainhall, dans la Jurisdiction d'Edimbourg, dont : — PHILIPPE, Capitaine au Régiment D'ANSTRUTHER ; — 5. & ALEXANDRE, marié à *Jeanne Leslé*, fille aînée & héritiere des biens & honneurs de *David*, Milord *Leslé*, Comte de Neronark, de laquelle il a trois fils : — GUILLAUME, DAVID & ALEXANDRE.

XV. GUILLAUME, Baron D'ANSTRUTHER, premier Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel des Rois d'Ecosse, fut un des Députés de la Noblesse de la province de Fiffe, à l'assemblée du Parlement, tenue à Edimbourg en 1680, à laquelle

le Duc d'Yorck, frere du Roi, présidoit. Alors uni avec les autres Patriotes, il fit maintenir les usages & priviléges de sa Patrie; ensuite ayant reconnu que la révolution, arrivée en Angleterre en 1688, entraînoit le renversement général de la Religion & des Loix, il s'y opposa avec la plus grande fermeté. Il fut créé par Marie & Guillaume III, Conseiller de leur Conseil Privé, & établi Grand-Juge ou Chef de la Justice du Royaume d'Ecosse. En cette qualité il contribua beaucoup à la réunion du Parlement d'Ecosse avec celui d'Angleterre, dans la vue d'affermir plus solidement la succession de la Couronne & du Royaume dans la Maison d'Hanover. C'est lui qui, pour donner à la Baronnie de son nom un éclat digne de lui, obtint de la Reine Anne, en 1704, une Charte du Grand-Sceau, dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie. Il avoit épousé *Hélene Hamilton*, fille de Milord *Hamilton*, Comte d'Addinton, dont:

XVI. Jean, III. du nom, Baron d'Anstruther, successeur de son pere dans cette Baronnie, Seigneur de beaucoup d'autres Terres, Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel du Roi, Député de la province de Fiffe au Parlement d'Angleterre, a épousé *Marguerite Carmichael*, fille aînée de Milord, Comte *d'Hindfort*, morte en 1720, laissant: — 1. Jean, qui suit; — 2. Jacques, mort enfant, peu après sa mere; — 3. & une fille, décédée quelques années après son frere.

XVII. Jean, IV. du nom, Baron d'Anstruther, vivant en 1774, premier Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel du Roi, & Député de la Noblesse de la province de Fiffe au Parlement d'Angleterre, est marié & a des enfans; sçavoir: — 1. Philippe, Baron d'Anstruther; — 2. autre Philippe, Baron d'Arderic; — 3. Jean; — 4. & une fille.

Branche établie en France.

La Terre, Fief & Seigneurie de *Bierry* en Bourgogne, a été érigée en *Baronnie*, sous le nom d'Anstrude, par Lettres-Patentes du Roi Louis XV, en forme d'Edit, données à Versailles au mois d'Août 1737, en faveur de François-César, Baron d'Anstrude, mentionné ci-après au degré XIII. Voici la teneur de ces Lettres-Patentes.

« Louis, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous présents & avenir, Salut. L'attention que nous devons avoir à répandre nos » bienfaits sur nos Sujets qui s'en sont rendus dignes par leurs services, doit » s'étendre, sur-tout, à ceux dont les ancêtres, nés sous une domination étrangere, se sont consacrés au service des Rois nos prédécesseurs, & après nous » avoir donné des preuves éclatantes de leur fidélité & de leur vertu, se sont » établis dans nos Etats, où ils ont laissé une postérité digne de leur nom. *C'est* » *ce qui nous engage à donner des marques de notre affection & de notre estime* » *à notre bien Amé* François-César Anstrude, *Seigneur de Bierry au Bailliage* » *de Semeur en Auxois, issu d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons* » *du Royaume d'Ecosse, laquelle a pris des alliances dans les Maisons de* Stuard » *& de* Gordon, *& a possédé, dès l'an* 1150, *& possede encore aujourd'hui la* » *Ville & Baronnie* d'Anstruther, *dans la province de Fiffe*, ainsi qu'il paroît » par des jugemens & témoignages autentiques qui nous ont été représentés par » ledit François-César Anstrude, & dont il résulte que Robert Anstruther, Seigneur & Baron de la Ville de ce nom, l'un de ses ancêtres, ayant » eu trois enfans de son mariage avec Isabelle Beton de Balfour; sçavoir: » — André, Robert & David; ces deux derniers vinrent en France vers » l'année 1515, pour y servir le Roi François I, dans la Compagnie des Gardes » Ecossoises, où ils se signalerent par leurs services. Tous les descendans de » David, dont est issu ledit François-César Anstrude, ont servi successivement » & sans interruption, dans la Compagnie des Gardes-Ecossoises, jusqu'au pere » dudit François-César Anstrude, qui fut d'abord Capitaine de 100 hommes » dans le Régiment de Toulouse, Infanterie, & ensuite Capitaine de Grenadiers » au Régiment du Sieur Comte *d'Aligny*: & ne pouvant mieux reconnoître les

» services qui Nous ont été rendus par les ancêtres dudit François-César Anstrude, en l'honorant du même titre dont ceux de sa Maison, qui sont demeurés en Ecosse, jouissent dans ce Royaume depuis plusieurs siécles, bien informé que sa Terre & Seigneurie de *Bierry* est un ancien fief de notre province de Bourgogne, mouvant de la Comté & Pairie de Noyers, possédée par notre cher & bien Amé le Duc *de Chevreuse*, & qui est capable, par son revenu & par les droits qui y sont attachés, de porter le titre de Baronnie: A ces causes, de notre grace spéciale, pleine puissance & autorite Royale, Nous avons créé & érigé, élevé & décoré, créons & érigeons, élevons & décorons par ces présentes, signées de notre main, en titre, nom & dignité de *Baronnie*, ladite Terre, Fief & Seigneurie de *Bierry*, dont nous avons changé & commué le nom en icelui d'Anstrude; voulons qu'à l'avenir tous actes de justice & autres faits dans ladite Baronnie, soient à jamais intitulés dudit nom d'Anstrude, pour en jouir par ledit François-César Anstrude, ses successeurs ou ayans cause, & les descendans d'iceux en légitime mariage, à une seule foi & hommage, aveu & dénombrement, droits & devoirs requis par la Coutume de ladite Province, audit titre, nom & dignité de *Baron*: Voulons que tels ils se puissent dire, nommer & qualifier en tous actes, tant en jugement que dehors, qu'ils jouissent des droits d'armes, blasons, honneurs, prérogatives, rang, prééminences en fait de Guerre, Assemblées de Noblesse & autres, ainsi que les autres Barons de notre Royaume & Province de Bourgogne. Que les Vassaux, arrieres-Vassaux & autres tenans noblement & en roture les reconnoissent pour *Barons*, fassent leur foi & hommage, baillent leurs aveux, dénombremens & déclarations, le cas y échéant, sous ledit nom de *Baron* d'Anstrude, sans que pour raison de ladite érection & changement de titre & nom, ils soient tenus à autres plus grands droits que ceux qu'ils doivent à présent; & que les Officiers, exerçant la Justice en ladite Terre, intitulent leurs Sentences & Jugemens de ladite qualité de Baron, & qu'ils jouissent des mêmes pouvoirs, autorités & droits que les Officiers des autres Barons, sans aucun changement de mouvance ni de ressort, ni contrevenir aux cas royaux, à la charge que ladite *Baronnie* ne pourra à l'avenir être partagée ni démembrée entre co-héritiers, qu'au cas de la Coutume des lieux. Si donnons en Mandement, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans notre Cour de Parlement & Chambre des Comptes de Dijon, que ces présentes, nos Lettres, ils fassent registrer, & du contenu en icelles, jouir & user ledit Sieur Baron d'Anstrude, pleinement, paisiblement & perpétuellement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchement contraires: Car tel est notre bon plaisir. Donné à Versailles au mois d'Août, l'an de grace 1737, & de notre regne le 22. *Signé* LOUIS; *& sur le repli*, Phelypeaux. *Visa*, signé Daguesseau, pour érection de la Seigneurie de *Bierry* en *Baronnie*, sous le nom de Sieur Anstrude ». Ces Lettres ont été registrées au Parlement de Dijon le 1 Juillet 1738.

VIII. David, fils puîné de Robert, & d'*Isabelle de Bethune*, tige des Barons d'Anstrude en France, Gentilhomme de la Garde-Ecossoise du Roi, s'établit au Duché de Bourgogne, où il épousa *Claude de Mussy*, fille de *Nicolas de Mussy*, Ecuyer, Seigneur de Lisle-sur-Seine, & de *Jophrine de Chaillot*. Elle étoit sœur de *Colette de Mussy*, femme, en 1540, de *Jean Stuart*, Seigneur de Vezines au Comté de Tonnerre, & Lieutenant de la Compagnie des Gentilshommes Gardes-Ecossois, commandés par *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, puis Maréchal de France. De ce mariage vinrent: — 1. Arnoult, qui servit dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes-Ecossois, & fut tué d'un coup de mousquet au siége de Laon; — 2. David, qui suit; — 3. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de Rosfey & de Tronchois, au Comté de Bourgogne, éteinte il y a plus de 150 ans; — 4. & une fille, mariée à *Nicolas Gordon*, Capitaine d'une Compagnie de 200 Chevaux-Légers Ecossois.

IX. David d'Anstrude, Capitaine-Exempt des Gentilshommes Gardes-Ecossois du Corps du Roi, épousa *Eléonore de l'Ecluse*, fille d'*Edme de l'Ecluse*, Ecuyer,

& de *Charlotte de Lentage*, dont : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Joseph, Gentilhomme de la Garde-Ecossoise, marié avec *Charlotte de Thelis*, Dame de Fulvy, & mort sans postérité ; — 3. & Henri, lequel servit aussi dans la même Compagnie. On ne voit point qu'il ait contracté d'alliance.

X. Charles d'Anstrude, Seigneur de Hully & de Jonchery, un des 25 Gentilshommes de la Garde-Ecossoise, épousa *Peronne de Bute*, fille d'*Alain de Bute*, Ecuyer, & de *Jeanne de Marchesfeuil*, Dame dudit lieu. Leurs enfans furent : — Claude, qui suit ; — & Charles, tué jeune, étant Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Champagne, à Lerida en Catalogne, en 1647.

XI. Claude d'Anstrude, un des 25 Gentilshommes de la Garde-Ecossoise du Roi, donna, moyennant 6000 livres, sa démission de cet emploi en faveur du Sieur *de Thiecourt*, & fut ensuite Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie royale de 400 hommes, sous la charge du Comte *d'Aligny*, son parent. Il fut Seigneur de Hully, de Jonchery, de Manlay, de Moulin & de Thyroux, & épousa *Françoise de Chargere-la-Boutiere*, fille de *Charles de Chargere*, Seigneur de la Boutiere, Bierry, Souliard, Villiers-le-haut & Mercueil en partie. De ce mariage vinrent : — 1. André-François, qui suit ; — 2. Colombe, mariée à *Pierre Quarré de Chatel-Regnaut*, Comte d'Aligny, Colonel & Brigadier d'Infanterie, Gouverneur de Pierre-Châtel & d'Autun, & Grand-Bailli de la Noblesse du Charolois ; — 3. & Barbe, mariée à *Charles de Lenfernax*, Seigneur de la Resle & des Bordes au Comté d'Auxerre.

XII. André-François d'Anstrude, Seigneur de Hully, Jonchery, &c. d'abord Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes au Régiment de Toulouse, Infanterie, ensuite Capitaine de Grenadiers dans celui d'Aligny, l'espace de 10 ans, servit avec beaucoup de valeur & de distinction. Il épousa *Jeanne de Bezanne*, fille de *François-Eléonor*, & de *Jeanne de Certaines de Vilmolin*. (Voyez Certaines, au Volume des Additions, dernier Tome de ce Dictionnaire). Leurs enfans sont : — 1. Nicolas-Edme, Chanoine Régulier du Chapitre noble de Sauvigny, Diocèse de Lyon, & Prieur, Seigneur de Montrosier & de Coursicat ; — 2. & un autre fils, nommé

XIII. François-César d'Anstrude, aujourd'hui Baron d'Anstrude, par Lettres-Patentes en forme d'Edit, données à Versailles au mois d'Août 1737, enregistrées au Parlement de Dijon le 1 Juillet 1738, comme nous l'avons dit au commencement de cette branche. Il a épousé, 1°. le 7 Septembre 1730, *Hélene-Thérese Quarré d'Aligny*, fille de *François Quarré d'Aligny*, premier Avocat-Général au Parlement de Dijon ; & 2°. en Octobre 1770, *Claire-Ode Gilbert-de-Voisins*, fille de *Pierre Gilbert-de-Voisins*, Comte de Loheac & Crapado, veuve d'*Etienne de Clugny*, Baron de Nuys-sur-Armançon, Conseiller au Parlement de Dijon. Du premier lit sont issus : — 1. André-François, qui suit ; — 2. Nicolas-Edme, Vicaire-Général de l'Evêché de Langres, Député de la Province de Lyon à l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris au mois de Mai 1770 ; — & trois filles, Chanoinesses du noble Chapitre de Leignieux en Forez.

XIV. André-François d'Anstrude, II. du nom, Capitaine de Cavalerie à la suite des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1749, *Marie-Henriette de Channe*, fille de *Louis-Henri de Channe*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Vizanne ; & niéce de *George-Philippe-Léon de Channe*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Aide-Major en chef des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majesté. Leurs enfans sont : — 1. François-César, né Baron d'Anstrude, âgé de 3 ans en 1773 ; — & quatre filles, Chanoinesses du Chapitre noble de Leignieux.

Tous les auteurs qui ont donné les armes de la branche d'Anstruther en Ecosse, & de celle d'Anstrude en France, se sont trompés. Elles portent : *d'argent, à 3 clous sacrés de sable, mis en pal*, & non 3 *pieux*.

KEINGIAERT : Famille fort ancienne ; ayant toujours été à la tête du Magistrat de Bruges & d'Ypres, & alliée aux meilleures Maisons de Flandres.

CHARLES-PHILIPPE KEINGIAERT mourut en 1733, âgé de 88 ans, étant Lieutenant du Grand-Bailli de la noble Cour de Cassel. Cette Jurisdiction est composée d'un Grand-Bailli, d'un Lieutenant & de six Gentilshommes que le Roi nomme tous les ans. — ANNE-FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE-ABONDANCE KEINGIAERT, sa fille, est morte à Lille en Flandres, le 24 Juin 1740, sans laisser d'enfans de *Guillaume-Armand de Châteauvieux*, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & Capitaine d'Infanterie, qu'elle avoit épousé le 10 Février 1736. *Mercure de France* du mois de *Juin 1740, p.* 1466.

KERAENNECH, en Bretagne, porte : *d'argent, au pin de sinople, chargé d'une pie au naturel.*

KERALY. Famille noble de la même Province, dont les armes sont : *d'azur, à trois coquilles d'argent, & une fleur de lis d'or en abyme.*

* **KERAVÉON** : Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Georges de Talhoet*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, par Lettres du mois de Septembre 1636, enregistrées le 25 Septembre 1637.

KERBERIO : Branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de *Coetlogon*, en Bretagne, qui a eu pour auteur *Vincent de Coetlogon*, Seigneur de Kerberio, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV. *Voyez* COETLOGON, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p. 9 & suiv.*

KERBOUDEL. Famille de Bretagne, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Registre I, Part. I, p.* 317.

THOMAS DE KERBOUDEL, Seigneur de la Villeguénal & de la Vallée, épousa *Jeanne de Chateautro*, & en eut : — JEAN & YVES, qui suit.

YVES DE KERBOUDEL, Seigneur de la Ville au Voyer & de Lesperan, reçut comme Juveigneur, en 1528, son partage des biens de son pere, de JEAN DE KERBOUDEL, son frere aîné. De *Jacquette Bonnet*, sa femme, naquit, entr'autres enfans,

RENÉ DE KERBOUDEL, Seigneur de la Courpéan, de Port de Roche, &c. marié, en 1546, avec *Jeanne de la Grée*, dont pour fils aîné : — JACQUES DE KERBOUDEL, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, Prévôt des Maréchaux de Bretagne, & Commandant en l'absence du Duc *de Mercœur*, dans les Ville & Château de Châteaubriant, où il fut ensuite assassiné. De *Louise des Ridelieres*, son épouse, il laissa :

CLAUDE DE KERBOUDEL, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan & de la Lande, qui fut marié avec *Julienne de Quelen*, dont : — PIERRE & JEAN, qui suit.

JEAN DE KERBOUDEL, Seigneur de la Courpéan, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1644, avoit épousé, en 1625, *Anne de Caradeuc*. Il en eut pour fils aîné :

ANNE DE KERBOUDEL, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, de la Moriniere & de la Motte-au-Chancelier, marié, en 1665, avec *Jeanne Colobel*, fille de *Jean Colobel*, Ecuyer, Seigneur du Bot, de Kervallo & de Roche, &c.

JACQUES-SÉBASTIEN DE KERBOUDEL, leur fils aîné, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, épousa, en 1708, *Jacquette Gardin*, veuve alors de *Nicolas de Saint-Genis*, Seigneur des Hommeaux, dont est issu :

JEAN-MARIE DE KERBOUDEL, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, né le 22 Août 1719, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie le 22 Septembre 1734.

Les armes : *de sable, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en bas.*

KERCABUS, en Bretagne, porte : *d'argent, au freté de sable de six pièces, & une croix pleine alaisée de gueules en abyme sur le tout.*

* KERCADO : Nous avons déja parlé de cette Terre & Seigneurie, située en Bretagne, dans le *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 503, au mot CARCADO. OLIVE DE KERCADO la porta en mariage, sur la fin du XIII[e] siécle, à *Eon le Sénéchal*, d'une des plus anciennes & illustres Maisons de la Province, & depuis ce tems le nom de KERCADO s'est toujours joint à celui de *le Sénéchal*. Voyez ce mot.

KERCOENT. On trouve dans l'Armorial Breton, par *Guy le Borgne*, imprimé à Rennes en 1681, une Famille de ce nom, qui porte : *d'argent, au lion de sable, brisé d'un fasce en devise de gueules*. Nous ignorons si elle subsiste.

KEREMPUIL, en Bretagne, autrefois SAESY. Cette Famille, par allusion à son nom & à sa valeur, prit pour devise *qui est* SAESY, *est fort*. Le premier dont on ait connoissance, est

ALAIN SAESY, Seigneur de Kerempuil, auquel le Roi CHARLES V donna & à *Alain de Kerlouet*, son compagnon d'armes, 1800 francs d'or, pour récompense de leurs services, par Lettres du 22 Avril 1376. Il eut pour fils :

ALAIN SAESY, II. du nom, Seigneur de Kerempuil, marié, en 1433, à *Meance de Tremedern*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Bannet en Bretagne, & de *Jeanne du Plessix*. Il en eut :

GUILLAUME SAESY, Seigneur de Kerempuil, qui s'allia avec *Fleurie de Seauf*, fille de *Charles de Seauf*, Seigneur du Dreor, des Naux, Chateaudacy & Perineuc, dont :

PIERRE SAESY, Seigneur de Kerempuil, qui se maria avec *Marguerite Rinquier*, fille d'*Yon Rinquier*, Seigneur du Poulguenin, & de *Catherine du Fou*. De cette alliance vint :

PIERRE SAESY, II. du nom, Seigneur de Kerempuil, qui quitta le nom de SAESY, pour porter celui de KEREMPUIL, & se maria avec *Germaine de Kernennec*, fille unique de *Maurice de Kernennec*, Seigneur de Bigodo près Morlaix, & de *Marguerite Denin*. D'eux sortirent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. HERVÉ, Religieux, puis Abbé de Saint-Maurice ; — 3. & JEANNE, femme d'*Yves de Kergoec*, Seigneur de Runelle & de Kerdanaon.

JEAN, Seigneur DE KEREMPUIL, épousa *Marie de Kerprigem*, fille & héritiere d'*Yvon de Kerprigem*, Seigneur de Goascunot, & de *Jeanne de Beaucourt*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PIERRE, Seigneur DE KEREMPUIL, marié à *Jeanne de Bothon*, Dame de Brunolo, dont : — MICHEL DE KEREMPUIL, Seigneur de Brunolo, qui épousa *Catherine Botherel*, de la Maison *de Villageffroy*, dont pour fille unique : — BLAISE DE KEREMPUIL, Dame de Brunolo, femme de *Bernard le Bihan*, Seigneur de Kerouffac, & mere de *Jeanne le Bihan*, Dame de Brunolo, mariée à *Maurice de la Riviere*, Seigneur de Saint-Gerneon.

JEAN, Seigneur DE KEREMPUIL, se maria, le 2 Octobre 1540, avec *Susanne du Rufflay*, Dame de Boisnou, fille de *Pierre*, Seigneur *du Rufflay*, & de *Perine de Languenoez*, dont, entr'autres enfans,

HENRI, Seigneur DE KEREMPUIL, marié, le 12 Avril 1600, à *Jeanne Euzeno*, fille de *Louis*, Seigneur de Kersalaun, & de *Jeanne de Kersandi*. Il en eut :

PIERRE, Seigneur DE KEREMPUIL, marié, 1°. en 1625, avec *Jeanne de Kergrist* ; & 2°. en 1628, avec *Françoise le Borgne*, fille d'*Alexandre le Borgne*, Seigneur de Lesquifiou, & de *Jeanne de Lanuzouarn*. Après la mort de son mari, elle se remaria avec *Guy Autret*, Seigneur de Missirion, veuf, sans enfans, de *Blanche de Loheac*. Du premier lit vinrent : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. JEAN, mort en 1652, laissant de *Renée Mocant*, son épouse, fille de *René Mocant*, Seigneur de Perenon, Sénéchal de Quimper, & d'*Urbane de la Boissiere*, deux fils mineurs ; sçavoir : — SÉBASTIEN & HENRI ; & du second lit : — 3. une fille, nommée MARIE-JOSEPHE DE KEREMPUIL, mariée, 1°. en 1647, à *Guy Autret*,

Seigneur de Lesoualhe, fille d'*Yves Autret*, Seigneur du même lieu, & de *Marie du Menez*; & 2°. en 1653, à *Philippe du Disquiey*, Seigneur de Kernent, fils de *Claude du Disquiey*, Seigneur de Botilio, Président au Présidial de Quimper, & de *Françoise de Lezodevez*, sa premiere femme.

HENRI, II. du nom, Seigneur DE KEREMPUIL, épousa *Catherine le Vayer*, fille de *Claude*, Seigneur du Ster, & de *Susanne Pennecouet*, de la Maison de *Kerroualle*, dont plusieurs enfans, entr'autres : — GUILLAUME & RENÉ DE KEREMPUIL, dont nous ignorons la postérité. Les armes : *de gueules, à 3 pigeons d'argent, 2 & 1.*

KERENOR, de Bretagne, porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, au paon faisant la roue de sable ; au 2 & 3 d'argent, à trois coquilles de gueules, & un croissant montant de même en abyme.*

* KERFILY : Terre & Seigneurie possédée par la Maison de *Serent*, l'une des plus anciennes de Bretagne. *Voyez* SERENT.

KERGOURNADECH : Maison des plus anciennes de Bretagne, dans le Diocèse de Léon. On prétend même que le droit qu'avoient les Seigneurs de KERGOURNADECH, d'entrer dans l'Eglise de Léon, *bottés & éperonnés, & l'épée au côté*, avoit été accordé par *Saint-Paul-Aurélien*, premier Evêque de Léon, mort vers l'an 600, à un Chevalier de la Paroisse de Cleder, qui étoit demeuré auprès de ce Saint, lorsque toute la Noblesse & le peuple l'avoient abandonné, à la vue d'un Serpent qui désoloit le pays ; & que ce Chevalier, Seigneur de KERGOURNADECH, s'offrit de tuer ce monstrueux animal. Cette Maison s'est éteinte dans la personne

D'OLIVIER, Seigneur DE KERGOURNADECH, mort sans postérité. Il étoit fils de FRANÇOIS, Seigneur DE KERGOURNADECH, de Coetquelfen, & de *Françoise de Kersauson*. JEANNE DE KERGOURNADECH, sa sœur aînée, hérita de ses biens, & les porta en dot à *Alain de Kercoent* (aujourd'hui *Kerhoent*), qui fut obligé de faire quitter à son fils aîné les armes de sa Maison, quoique gardant le nom, pour prendre celles de KERGOURNADECH.

KERHOENT, anciennement KERCOENT, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Registre I, Part. I, p.* 318. C'est une ancienne & illustre Maison de Bretagne, qui tire son nom du Château de KERHOENT, à présent possédé par les Seigneurs *de Koëtanscourt*, auxquels il est venu de la Maison de *Kerjan*, qui l'avoit eu par succession, depuis le mariage d'ISABEAU, héritiere DE KERHOENT, avec *Henri de Nevet*, contracté le 16 Février 1452.

Le premier de la Maison de KERHOENT, dont on fasse mention, est PAUL, Seigneur DE KERHOENT, qui vivoit en 1105. — Les Seigneurs *de Kergoulenraven*, branche de cette Maison, ont fini au XIII[e] degré. Ils avoient pour tige VINCENT DE KERHOENT, mort en 1261.

FRANÇOIS, II. du nom, dernier mâle de la branche aînée, eut de *Jeanne*, Dame *de Botignac*, deux filles — RENÉE DE KERHOENT, héritiere *de Kergournadech*, mariée, le 30 Avril 1616, à *Sébastien*, II. du nom, Marquis *de Rosmadec* ; — & CLAUDE DE KERHOENT, mariée à *François*, Sire *de Kergroadès*, Chevalier, Baron de Kerlac, mort sans enfans.

Les Marquis *de Coëtanfao* sont devenus les aînés de la Maison de KERHOENT. Ils ont commencé à CHARLES DE KERHOENT DE KERGOURNADECH, second fils d'OLIVIER DE KERHOENT, Sire de Kergournadech, & de *Marie Ploeuc*. Il partagea les biens de sa mere avec son frere aîné, le 6 Mai 1586, & après la

mort de leur pere ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598; mais s'étant pourvu en Justice contre cet acte, son frere lui céda par transaction, du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de Coëtanfao. Il mourut avant le 5 Août 1509. Il avoit épousé *Isabelle de Crechquerault*, fille & héritiere de *François*, Chevalier, Seigneur *de Crechquerault*, & de *Marie de Penhoët* (a). Cette Dame avoit apporté à son mari, entr'autres Terres celle de Kerautret, en vertu de laquelle les Marquis *de Coëtanfao* sont les seuls Seigneurs qui ayent une Chapelle fermée ou prohibitive dans l'Eglise de Saint-Pol de Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont aussi par cette Terre, de même que par le Comté de Penhoët plusieurs Bénéfices & Chapellenies, qui se desservent dans cette Cathédrale. CHARLES eut de son mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. HERVÉ, Seigneur de Kerautret; — 3. & CLAUDE, auteur des Seigneurs de Locmaria, rapportés ci-après.

FRANÇOIS DE KERHOENT, Seigneur de Coëtanfao & de Kerautret, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, mort le 2 Août 1642, avoit épousé *Anne de Kerouseré*, fille aînée & principale héritiere de *Vincent de Kerouseré*, Seigneur de Keraudraon, de Kerasquer, de Morisur, du chef du Bois, &c. & de *Claude de Percevaux*, dont: — 1. SÉBATIEN, qui suit; — 2, 3 & 4. TOUSSAINT, RENÉ & JOSEPH; — 5. & RENÉE DE KERHOENT, femme de *Roland de Calouet*, Seigneur de Lanidi.

SÉBASTIEN DE KERHOENT, Seigneur de Coëtanfao, Kerautret, Crechquerault, Mescouin, &c. épousa, le 20 Mars 1654, *Marie-Renée de Kergoet*, fille aînée & principale héritiere de *François de Kergoet*, Seigneur du Quily, de Coetgallou & de Kerézerec, Président au Siége Présidial de Quimpercorentin. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS-TOUSSAINT, qui suit; — 2. ROLAND-FRANÇOIS, mort, en 1719, Evêque d'Avranches; — 3. MAURICE-SÉBASTIEN, reçu Page du Roi en 1690, tué à la bataille de Ramillies étant Capitaine de Cavalerie; — 4. & JEAN-SÉBASTIEN, rapporté après son frere aîné.

FRANÇOIS-TOUSSAINT DE KERHOENT, Seigneur de Coëtanfao, Kerautret, Mescouin, &c. Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, épousa, le 24 Juin 1696, *Marie-Françoise Bertault*, fille de *François Bertault*, Ecuyer, Seigneur de la Freauville & de Courcelle, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie de la Garde*.

JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, frere du précédent, Chevalier, Marquis de Coëtanfao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, &c. reçu Page du Roi le 30 Mai 1690, Brigadier de ses Armées en 1710, Sous-Lieutenant dans la Gendarmerie par Brevet de 1712, nommé Major-Général des 16 Compagnies de ce Corps en 1719, & déja Gouverneur des Ville & Château de Morlaix en Bretagne, fut pourvu, le 19 Février 1723, de l'office de Gouverneur de Saint-Pol de Léon, Roscoff & Isle-Bas. Il épousa, en 1729, *Innocente-Catherine de Rougé*, fille de *Jean Gilles de Rougé*, Seigneur du Plessis-Belliere, & de *Florimonde-Renée de Lantivi de Crosca*. Elle s'est mariée en secondes noces au feu Duc d'Elbeuf, *Emmanuel-Maurice de Lorraine*, mort sans postérité en 1763, âgé de 86 ans. Après la mort, sans postérité de JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, le Marquisat de Coëtanfao a passé à son neveu *Toussaint-Sébastien le Vicomte*, Comte de Rumain.

Seigneurs de LOCMARIA.

CLAUDE DE KERHOENT-COETANFAO, second fils de CHARLES DE KERHOENT, & d'*Isabelle de Crechquerault*, épousa, le 24 Octobre 1644, suivant l'armorial de France, *Marie de Chebri*, & suivant les *Tablettes Général. Part. VI*, p. 80, *Anne de Chevri*, dont il eut ;

(a) *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France, avoit, par l'héritiere de la branche aînée *de Penhoët*, ce Comté, qui appartient au Marquis *de Coëtanfao*. Cette Terre s'appelle encore aujourd'hui le Comté de *Penhoët-Gié*.

BERTRAND

Bertrand-René de Kerhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, allié avec *Marie Guiller*, de laquelle vint :

Louis-René de Kerhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, Capitaine de Dragons, mort en Mars 1723. Il avoit épousé, le 3 Avril 1717, *Marie de Rumeau*, nommée dans l'Armorial de France, *Marie Thérese de Rameru*, fille d'*Antoine de Rameru*, Ecuyer, Seigneur du Chesnoi, & de *Louise Chauvel*. De ce mariage sont issus : — 1. Joseph-Marie, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie le 26 Février 1734 ; — 2. Louis-Joseph, qui suit ; — 3. & N... de Kerhoent.

Louis-Joseph de Kerhoent, Brigadier des Armées du Roi, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, a obtenu, par Lettres de 1742, l'érection en *Comté* des Seigneuries de Montoire en Vermandois & autres, sous le nom de Kerhoent. Il a épousé, le 15 Juin 1752, *Félicité de Lopriac*, fille de *Guy-Marie de Lopriac*, Comte de Donges. Nous ignorons s'il y a postérité.

Les Seigneurs *de Harlan* & de Boisruault sont encore une branche de la Maison de Kerhoent. Ils ont pour auteur Tanneguy de Kerhoent, mort en 1322, second fils de Tanneguy de Kerhoent, II. du nom, & de *Guyomarde de Botguignen*.

Jacques de Kerhoent, Chevalier, Seigneur de Harlan & du Squiriou, eut un grand procès à soutenir contre Renée de Kerhoent, sa sœur, pour la succession collatérale qui étoit tombée dans leur Maison, des grands biens de celle de *Huon*. Par la déposition des témoins, il fut prouvé que la Maison de Kerhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches & nobles du Minihi de Saint-Pol, où le Château de Kerhoent est situé, & que ceux de cette Maison avoient coutume de partager leur succession l'un & chacun d'eux noblement, ainsi que sont les autres Nobles issus d'ancienne Chevalerie du pays, sçavoir les deux tiers à l'aîné, l'autre tiers au puîné. La même Enquête prouve que la Seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de *Léon*, donnée en partage à *Guyomar*, fils puîné de *Hacon de Léon*, & que ces Seigneurs de Harlan avoient brisé les armes de Léon, qui sont : *d'or, à un lion de sable, à la fasce de gueules brochante sur le lion*. Cette Enquête fit gagner le procès à Jacques de Kerhoent, qui mourut le 10 Octobre 1573, ne laissant de *Marie de Kergournadech*, qu'une fille — Françoise de Kerhoent, qui porta la succession de son pere en mariage à *Charles de la Forest*, Chevalier, Seigneur de Keranroux, d'où elle passa par leur fille unique aux Seigneurs de *Lesardo du Parc-Locmaria*.

Robert de Kerhoent, frere puîné de Jacques, auteur des Seigneurs de Boisruault, eut pour son partage la Terre de Boisruault, sise dans l'Evêché Saint-Malo, du chef de son ayeule, *Gillette le Prêtre*, de la Maison de *Lochiere*. Sa postérité subsiste près Ploermel en Bretagne.

Les armes de Kerhoent sont : *losangé d'argent & de sable*. Les Marquis de *Coëtanfao* écarteloient *au* 1 & 4 de Kergournadech, qui est : *échiqueté d'or & de gueules ; au* 2 & 3 *de* Coetanfao, qui est : *d'azur, à la fleur de lis d'or, côtoyée en pointe de deux macles de même, & sur le tout* de Kerhoent.

KERHUEL : Branche de la Maison de *Coëtlogon*, en Bretagne. Les Seigneurs de Kerhuel ont commencé à *Jean de Coëtlogon*, Seigneur de Kerhuel, &c. Cette branche est éteinte. *Voyez* Coetlogon, *Tome V.* de ce Dictionnaire.

* KERJAN, dans le Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne. Terre, Seigneurie & Châtellenie considérable, unie à celles de Languen, Rodalvez, Kerbiguet & Trocurum, & érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1618, en faveur de

René Barbier, Seigneur de Kerjan, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel

& Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tant en considération de son ancienne noblesse, qu'en récompense de ses services & de ceux de ses ayeux.

René Barbier, Marquis de Kerjan, avoit épousé *Françoise de Parcevaux*, Dame d'honneur de la Reine, dont pour fils aîné : — François, qui suit. Sébastien Barbier, l'un de ses juveigneurs, fut élu par la Noblesse du Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, pour en être le Major.

François Barbier, élu à la pluralité des voix de la Noblesse du même Diocèse pour le service du Roi, en tems de guerre, pour en être le Colonel, & le Commandant en chef, avoit épousé, en Novembre 1619, *Catherine de Goësbriand*, sœur du bisayeul du Comte de Goësbriand, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. De cette alliance vint :

Marie-Barbier de Kerjan, qui s'allia, 1°. à *Jean*, Seigneur *de Penhoëdic*, & 2°. à *Vincent du Louet*, Seigneur de Coëtjanval, dont elle fut la troisieme femme.

Cette Noblesse a produit un Amiral de l'Escadre de Bretagne, des Colonels & autres Officiers supérieurs dans les troupes de terre, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, de Malte, &c. Elle est aujourd'hui réduite à une seule branche, dont le chef est

Claude-Alain Barbier, Comte de Lescoët. Il a quitté le service à la paix de 1748, & s'est retiré dans son Château de Kerno près de Brest. De son mariage avec *Françoise Perrine le Borgne de Lesquiffiou*, il lui reste six fils, dont le dernier est Ecclésiastique, & a fait ses preuves pour les Comtes de Lyon. Des cinq autres, qui sont tous au service, il y en a trois Chevaliers de Malte. *Tablet. Généalog. Part. VII.*

Les armes de Kerjan sont : *d'argent, à une tour à dôme, ou couvert de sable.*

KERLEC ou QUERLEC, en Bretagne. N... de Kerlec obtint, en Décembre 1576, des Lettres de création de *Baronnie* & de *Châtellenie*, lesquelles furent vérifiées le 2 Octobre 1578. Nous ignorons si cette ancienne Noblesse subsiste. Elle est originaire de l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, & ses armes sont : *d'azur, à dix grillets ou sonnettes d'argent, 4, 3, 2 & 1.*

KERMAN : Terre & Seigneurie en Bretagne, dont nous avons parlé au mot Carmen, *Tome III, p. 514* de ce Dictionnaire. Les Marquis de Kerman, Seigneur de Lillette, sont une branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de *Maillé*. Voyez Maillé.

KERMEL : Famille de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p. 320.*

Jean de Kermel, épousa *Marie de Coatnevenoi*, dont : — N... de Kermel, lequel eut pour enfans : — Prigent, qui suit ; — & Olivier de Kermel. Ils partagerent les biens nobles de leurs ayeul & ayeule.

Prigent de Kermel, épousa *Marguerite de Kerespers*, de laquelle vint pour fils aîné :

Gilles de Kermel, Ecuyer, Sieur de Kermezen, marié, en 1544, à *Jeanne de Rosmar*, dont, entr'autres enfans :

Louis de Kermel, Sieur de Tuoulan, allié, en 1584, avec *Louise de Botloi*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur du Val & du Bislou, dont pour fils aîné :

Henri de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kermezen & de Kervegan, marié, en 1619, avec *Françoise de la Noe*, Dame de Kerthepaut, dont : — Louis, qui suit ; — & Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Kermadec.

Louis de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kervegan, de Kermezen, &c. épousa, le 24 Janvier 1643, *Madelene de Kergadaran*, fille unique de *François de Ker-*

gadaran, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Kerlean*, dont : — Louis, qui suit; — & Jacques, Ecuyer, Seigneur de Kervegan.

Louis de Kermel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Kermezen, fut déclaré issu *d'extraction noble*, & maintenu dans sa qualité d'*Ecuyer* le 22 Juin 1669. Il épousa, en 1694, Elisabeth de Kermel, Dame de Kermel, dont pour fils aîné :

Yves-Pierre-Louis de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kermezen, qui a épousé le 6 Juin 1715, *Marie de Coëtrieu*, fille de *François de Coëtrieu*, Ecuyer, Seigneur de Coëtrieu & de Kerguil, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & de *Jeanne-Françoise d'Aligné*, dont :

Olivier-Jean-Marie de Kermel, né le 17 Avril 1716, Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 18 Février 1734. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Elle porte pour armes : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de 2 léopards d'or, posés 1 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

* KERMENO, même Province. Les Seigneuries de Kermeno & de *Baud*, dans le Diocèse de Vannes, furent érigées en *Marquisat*, en faveur de René de Kermeno, Seigneur dudit lieu, de Gand & de Lannouan, Conseiller au Parlement de Rennes. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, dont les armes sont, *de gueules, à 3 macles d'argent, 2 & 1.*

KERMENON, KERMESSET, KERMEUR ou KERMUR & KERMOISAN, sont quatre autres Familles de la même Province. La premiere porte : *d'or, à trois fasces ondées d'azur.* La seconde : *d'or, à la fasce accompagnée de trois molettes, 2 & 1, le tout de gueules.* La troisieme : *de gueules, à six annelets d'argent, 3 en chef & 3 en pointe; & trois losanges de même en face.* Et la quatrieme : *de gueules, à sept coquilles d'argent, 3, 2 & 1.*

KEROUART. Ce nom est remarquable entre les Nobles de la Province de Bretagne, par son ancienneté & ses alliances.

Paul-François-Xavier de Kerouart, Seigneur dudit lieu, un des descendans de cette Maison, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berri, & Brigadier des Armées du Roi, eut de *Louise-Anne Dauvet de Rieux*, sa seconde femme, — Marie-Anne-Louise de Kerouart, morte le 21 Décembre 1745. Elle avoit épousé, le 26 Janvier 1729, *Georges Phelypeaux*, Seigneur d'Herbault, Lieutenant de Roi du pays Blaisois, dont, entr'autres enfans : — *Louis-Balthasard Phelypeaux-d'Herbault*, né le 29 Mai 1731, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France en 1735. *Voyez* Phelypeaux. Les armes de Kerouart sont : *d'argent, à une roue de sable, accompagnée de 3 croisettes de même.* Mercure de Janvier 1746, p. 202.

KEROUSERÉ. Ancienne Maison éteinte de la même Province.

Vincent, Chevalier, Seigneur de Kerouseré, ne laissa que des filles. L'aînée, nommée Anne de Kerouseré, épousa *François de Kerhoent*, surnommé *de Kergournadech*, Seigneur de Coëtanfao, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, mort le 2 Août 1642.

Un Seigneur de cette Maison, dit *Guy le Borgne*, auteur de l'Armorial Breton, en considération des bons & fideles services rendus par son pere & par lui, qui contribua à redonner la liberté au Duc Jean, détenu dans la Forteresse de Palluau en Poitou, avec Richard, son frere, obtint à titre de viage & de bienfait, en 1420, de ce Seigneur Duc, 50 livres de rente sur la Terre de Châtelaudren.

Les armes : *de pourpre, au lion d'argent* : devise LAISSE FAIRE.

KERPOISSON, même Province, porte : *d'or, au lion de gueules, la queue entre les jambes & remontant en haut.*

KERRIMEL : Ancienne Noblesse qui, selon l'Armorial Breton, *par Guy le Borgne*, a donné un Maréchal de Bretagne dans GEFFROY DE KERRIMEL, partisan & associé de *Bertrand du Guesclin*, vaillant Chef de guerre, en la plupart de ses exploits militaires.

ALAIN, Seigneur DE KERRIMEL, vivant en 1363, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans :

PIERRE, Seigneur DE KERRIMEL, marié, en 1392, avec *Marguerite*, Dame *de Coetenisan*, fille de *Roland*, Seigneur *de Coetenisan*, & de *Jeanne de Gondelin.* Ils transigerent, le 2 Avril 1421, avec *Mahotte de Coetenisan*, leur sœur, & *Pierre de Coetmohan*, son mari. PIERRE eut pour enfans : — ROLAND, qui suit ; — & YVES DE KERRIMEL, Chevalier, auquel le Duc de Bretagne donna les biens de *Guillaume*, Seigneur *de Gondelin*, son parent, qu'il avoit confisqués, l'an 1422. Il mourut sans enfans.

ROLAND, Seigneur DE KERRIMEL & de Coetenisan, épousa *Pleson de Quelen*, fille d'*Eon*, Seigneur *de Quelen*, & d'*Aliette de Vieux-Chastel.* Il en eut, entre-autres enfans :

YVES DE KERRIMEL, Seigneur de Coetenisan & de Gondelin, qui s'allia avec *Jeanne de Bouteville*, fille de *Jean*, Seigneur de Kerrat, & de *Marie de Launay*, dont :

JEAN DE KERRIMEL, Chevalier, Seigneur de Coetenisan, de Gondelin & de Kerrat, Chambellan du Duc de Bretagne. Il épousa *Jeanne de Beaumanoir*, fille de *Jean de Beaumanoir*, Seigneur du Bois-de-la-Motte, & de *Matheline Goyon*, de laquelle il laissa :

JACQUES DE KERRIMEL, Chevalier, Seigneur de Coetenisan, de Gondelin & de Kerrat, marié avec *Jeanne du Chastel*, fille de *Thomas du Chastel*, Seigneur de Coetlès, & de *Marguerite de Coetenen.* Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. MARGUERITE, femme de *Vincent de Druesnay*, Seigneur de Keradenec ; — 3. & JEANNE DE KERRIMEL, mariée à *Jean de Kerguezay*, Seigneur de Kergomar.

JEAN DE KERRIMEL, Seigneur de Coetenisan, Gondelin, Kerrat & Coetlès, épousa *Marie de Kerouseré*, fille de *Jean*, Seigneur *de Kerouseré*, & de *Jeanne de Rosmadec*, dont vint une fille unique : — MARIE DE KERRIMEL, Dame de Coetenisan, &c. femme de *Pierre*, Seigneur *de Boiseon*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Boiseon*, & de *Perronnelle du Chef-du-Bois.*

Les armes de KERRIMEL étoient : *d'argent, à 3 fasces de sable.*

KERSAINGILY, dans l'Evêché de Léon. Ancienne Noblesse, qui a donné des Chevaliers de Rhodes & de Malte, & dont les armes sont : *de sable, à six trèfles d'argent, 2 & 1.*

KERSAUSON. Il y a deux Familles de ce nom, l'une dans l'Evêché de Léon, & l'autre dans celui de Tréguier. La premiere est une des bonnes & anciennes Noblesses du pays, que l'on tient prendre sa premiere origine & étymologie d'Angleterre. Ses armes sont : *de gueules, à une boucle ronde ou fermail d'argent, hardillonné de même.*

La seconde a donné deux Sénéchaux Royaux de Tréguier consécutifs, & portoit : *de sable, au château d'or, sommé de 3 tourillons de même.*

KERSULGUEN : Famille l'une des plus anciennes de Bretagne, & alliée, de tout tems, à ce qu'il y a de plus considérable.

JOSEPH-HYACINTHE DE KERSULGUEN, Chevalier, Seigneur, Marquis de Klorec, fut élu deux fois, d'une voix unanime, Président de l'Assemblée des Etats de 1731, en l'absence du Duc *de la Trémoille*, & est mort le 19 Janvier 1734, laissant deux fils. L'aîné, N... DE KERSULGUEN, Marquis de Klorec, s'est distingué dans le service de la Marine, & est Chevalier de Saint-Louis. Le cadet, N... DE KERSULGUEN, dit *le Chevalier de Klorec*, Lieutenant des Vaisseaux & Chevalier de Saint-Louis, est aussi fort connu par ses services & son mérite personnel. C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Janvier* 1734, *pag.* 192 *& suiv.* Elle porte pour armes : *d'or, au lion de gueules couronné, armé & lampassé d'azur ; au franc canton écartelé d'or & de gueules.*

KERSYMON, en Bas-Léon. De cette Famille il y eut un Capitaine & Gouverneur de Brest, qui, en l'an 1558, avec assez peu de secours, repoussa généreusement plus de dix mille Anglois, qui ayant descendus en la côte de Léon, brûlerent & pillerent le Bourg du Conquêt & autres circonvoisins, faisant un grand ravage sur le plat-pays. Les armes : *écartelé d'or & de gueules.* Armorial Breton.

KERVASI, de Bretagne, porte : *de gueules, à 8 besans d'or, 2, 3 & 3, au franc canton d'argent, chargé d'hermines sans nombre.*

KERVEN : Famille noble de basse Bretagne, dont étoit

N... DE KERVEN, Capitaine de Vaisseau du Roi. Il fut pere de — FRANÇOISE-JEANNE DE KERVEN, mariée, le 3 Avril 1688, à *Louis-Hyacinthe Castel*, Comte de Saint-Pierre, ci-devant premier Ecuyer de S. A. R. la Duchesse Douairiere D'ORLÉANS, & ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi. Elle est morte à Paris le 27 Février 1740, dans la 71e année de son âge, laissant deux fils & une fille. *Mercure de France*, du mois de *Mars* 1740, *pag.* 608.

Les armes, selon l'*Armorial Breton*, par *Guy le Borgne* : sont : *d'azur, à une croix potencée d'argent, portée sur un chevron de même, accompagné de 3 coquilles aussi d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

KERVENO. Il y a deux Familles de ce nom.

La premiere, en Bretagne, porte : *d'azur, à dix étoiles d'argent, 4, 3, 2 & 1.*

La seconde, dite KERVENO DE LA ROCHE, a pour armes : *d'or, à 3 coquilles de gueules.*

KETLER DE COURLANDE. Maison qui a été investie du Duché de Courlande & de Sémigalle, le 5 Mars 1562, par SIGISMOND, Roi de Pologne, en la personne de GOTHARD KETLER, Gentilhomme du Duché de Bergue, & dernier Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers de Livonie, bisayeul du Duc FERDINAND, rapporté ci-après.

JACQUES KETLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, mort le 31 Décembre 1682, avoit épousé *Louise-Charlotte de Brandebourg*, morte le 29 Août 1676, laissant quatre garçons, entr'autres, pour fils aîné : — FRÉDERIC-CASIMIR KETLER, Duc de Courlande, mort le 22 Janvier 1698, & FERDINAND, qui suit.

FERDINAND KETLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, mort à Dantzic le 4 Mai 1737, dans la 82e année de son âge, étant né le 2 Novembre 1655, avoit embrassé la Religion Catholique en 1698, avoit été Lieutenant d'Artillerie des troupes de l'Electeur *de Brandebourg*, & ensuite du Roi de Pologne. Il eut, après la mort de son frere aîné, la Régence & l'Aministration du Duché de Courlande, jusqu'en 1710, pendant la minorité du Duc FRÉDERIC-GUILLAUME KETLER, son neveu, qui mourut le 21 Janvier 1711. Il devoit être son successeur, étant

le seul mâle qui restât dans sa maison; mais *Anne Iwanowna*, veuve de son neveu, quoique sans enfans, garda ses Etats jusqu'en 1730, qu'elle fut appellée au Trône de Russie, ensorte qu'il ne reçut l'investiture du Duché de Courlande & de ses dépendances, du Roi de Pologne, que le 28 Février 1731. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1730, *Jeanne-Madelene de Saxe*, née le 17 Mars 1708, fille de feu *Jean-Georges*, Duc *de Saxe-Weissenfels*, & de *Fréderique-Elisabeth de Saxe-Eysenach*. Il n'en a point eu d'enfans, desorte qu'en lui finit la Maison de Ketler. *Mercure de France* du mois de *Juin* 1737, *pag.* 1227.

KIRIASSE ou CIRIASSE. On trouve Guillaume Kiriasse ou Ciriasse, qui fut pourvû de la charge de Prévôt des Marchands de Paris, le 12 Septembre 1417.

KLASTEN : Ancienne Noblesse d'Allemagne.

Suivant l'*Armorial de France, Regiſtre I, part. I, pag.* 321, Ernest de Klasten, Seigneur de Falkembourg, d'Ieterstorf & de Liebenthal, fut créé *Comte de l'Empire*, par Lettres de l'Empereur Frédéric III, en 1349, avec permission d'orner ses armes de l'*aigle de l'Empire* & de la *couronne de Comte*. Il épousa, en 1455, *Catherine de Felden*, dont :

Jean de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkembourg, d'Ieterstorf, &c. qui épousa, en 1498, *Anne-Marie de Wedel*. De ce mariage vint :

Henri de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkembourg, de Ruckenwald, &c. allié, en 1579, à *Catherine-Elisabeth de Mizback*, dont entr'autres enfans :

Jacques de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkembourg, d'Arensheim & de Weissenfels, qui épousa, en 1616, *Ursule de Czarnekow*, & en eut :

Jacques-Casimir, Comte de Klasten, naturalisé François, par Lettres du Roi Louis XIV, du mois d'Avril 1672. Il épousa, le 19 Novembre de la même année, *Marguerite Laudier*, dont :

Jean-Gilbert de Klasten, Ecuyer, Seigneur de Cohon & de Lignerote, établi à Alençon en Normandie. Il a épousé, le 21 Août 1705, *Madelene Darot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur de Clermont, & de *Madelene Forrezer*. De ce mariage sont issus : — 1. Gaspard-Jean, Ecuyer, — 2 & 3. Jacques-Casimir & Pierre-Michel ; — 4, 5, 6, 7 & 8. Madelene, Catherine, née le 9 Mars 1711, Marie-Madelene, née le 2 Janvier 1721, Marie-Geneviéve & Anne-Sophie, née le 20 Mars 1724, & reçue à Saint-Cyr le 4 Août 1728.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un lion d'or couronné de même ; au 2 & 3 de pourpre, à une licorne d'argent, sortant à demi-corps d'une riviere de même ; & sur le tout d'or, à une aigle de sable à deux têtes, les ailes étendues.*

KLINGHIN ou KLINGLIN.

Christophe de Klinglin, Chevalier, a été reçu Chef du Conseil Supérieur d'Alsace le 15 Juillet 1747.

Il est d'une Famille originaire d'Alsace, constamment attachée au service du Roi, depuis la réunion de cette Province à la Couronne. Son ayeul paternel fut pourvu, en 1662, d'une charge de Conseiller au Conseil Supérieur d'Alsace, & fut depuis employé en différentes occasions importantes. Son pere étoit Prêteur Royal de Strasbourg, & s'étoit acquis une grande considération par les services essentiels qu'il avoit rendus au Roi, & qui lui mériterent la distinction particuliere d'orner l'écu de ses armes de *trois fleurs de lis.*

Le premier Président avoit été reçu, en 1716, Conseiller au même Conseil,

& avoit succédé, en 1719, à son oncle, dans la charge de second Président. Il a épousé, en 1725, *Marie-Anne de Montjoie-d'Hemericourt*, Chanoinesse à Remiremont, fille de *François-Ignace*, Chevalier *de Montjoie*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Jeanne*, Comtesse *de Reichenstein*. De ce mariage il lui reste deux garçons & une fille. Il a pour sœur N... DE KLINGLIN, Comtesse de Lutzelbourg, mere du Comte *de Lutzelbourg*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lis d'or, 2 & 1.* DUBUISSON, dans son Armorial, dit : *d'argent, à la fasce de gueules,* au lieu *d'azur, à la fasce d'argent.*

KLOGUEN, en Bretagne. Famille qui a donné deux Présidens à la Chambre des Comptes de Nantes, en 1426 & 1447, dans MAURICE DE KLOGUEN, pere & fils. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, dont nous ignorons les armes.

KNYPHAUSEN, en Prusse. De cette Famille est DODON-HENRI, né Baron DE KNYPHAUSEN, Conseiller privé de Sa Majesté Prussienne, ci-devant Conseiller d'Ambassade en France. Il a été nommé, en 1754, son Ministre Plénipotentiaire en la même Cour, & n'étoit pas alors marié.

KŒNIS-EGG. Maison noble d'Allemagne.

EUSEBE, Comte DE KŒNIS-EGG-ROTHENFELDS, épousa *Claire-Philippine-Marie-Félicité*, fille de *Valentin-Ernest*, Comte *de Mandorscheid-Blanckenherm*, de laquelle sont issus : — 1. CHARLES-FERDINAND, qui suit ; — 2. MAXIMILIEN-FRÉDERIC DE KŒNIS-EGG, né le 13 Mai 1708, ci-devant grand Doyen du Chapitre de Cologne, Capitulaire & Camerier de la Cathédrale de Strasbourg, & Coadjuteur de la Prévôté du Chapitre de Saint-Géron, élu le 26 Avril 1761, sacré le 16 Août suivant Archevêque & Electeur de Cologne, est, par cette promotion, Archi-Chancelier du Saint-Empire Romain, en Italie. Il a été encore élu, le 16 Septembre 1762, Evêque de Munster, Légat né du Saint-Siége Apostolique, & Duc de Westphalie & d'Angrie ; — 3. & MARIE-CHRISTINE-JOSEPHE, Doyenne du Chapitre d'Elten, morte le 7 Juin 1762, au Château de Brulh, âgée de 59 ans.

CHARLES-FERDINAND, Comte DE KŒNIS-EGG, né le 1 Octobre 1696, a épousé, en 1720, *Hélene-Hyacinthe de Boischott*, fille du Comte *d'Erps*, & *d'Adrienne de Florence-de-Lannoy*, dont : —— MARIE-JOSEPHE-THÉRESE, née le 27 Décembre 1724, mariée le 6 Août 1744, à *Jean*, Comte *de Scherotin*.

* KŒURS. Ancienne Châtellenie dans le Duché de Bar, Diocèse de Toul, qui fut donné en appanage, par le Duc ANTOINE, à son fils puîné NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont. Son petit-fils HENRI DE LORRAINE, Marquis de Mouy, légua ses biens à *Charles-Lamoral de Ligne*, second fils de LOUISE DE LORRAINE, sa sœur, & de *Florent de Ligne*. Ce légataire vendit, vers l'an 1707, la Terre & Châtellenie de KŒURS, à *François de Barrois*, Baron de Manonville, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & son Envoyé extraordinaire à la Cour de France, qui l'érigea, en sa faveur, en *Comté*, par Lettres du 24 Août 1717. Nous parlerons de cette Famille de BARROIS au Volume des Additions.

* KREBS. Le Roi LOUIS XIV céda en toute propriété, en toute jouissance, la Seigneurie de *Weittersheim* en Alsace, à N... DE KREBS DE BACK, Chancelier du Margrave *de Baden*, & l'érigea, pour lui & ses descendans,

en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1662, enregistrées au Conseil souverain d'Alsace au mois de Septembre 1680, tant en considération du zéle qu'il avoit montré à la conclusion de la paix de Westphalie, que pour le dédommager des trois villages de Vingersheim, Momemheim & Rumersheim, qu'il avoit obtenus de la Prévôté d'Haguenau, & qu'il avoit perdus par la cession de l'Alsace à la France au Traité de Munster. *Tablet. Généal. Part. VII, pag.* 349.



DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

* LAAS : C'est une des six petites Baronnies du Béarn, possédée, en 1760, par *N... de Leuger*, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, qui n'a point d'enfans de *N... de Jaffe*, son épouse.

LABARRE (DE) : Nous avons donné, *Tome II, p.* 744 de ce Dictionnaire, la Généalogie de cette ancienne Noblesse, d'après un *Mémoire* que feu M. le Marquis *de Prunelé*, Seigneur de Tignonville proche Estampes, nous fournit alors. Celle-ci n'a pas paru exacte à M. DE LABARRE D'ARBOUVILLE, chef de la branche aînée, lequel nous a fait passer un autre *Mémoire*, qui dit que cette ancienne Famille noble est originaire de Flandres, qu'elle a donné de Grands-Baillis de Gand, & un souverain Bailli de Flandres. C'est ce qu'a sans doute ignoré feu M. le Marquis *de Prunelé*, qui la disoit originaire de Beauce; mais c'est une branche qui s'y est établie en 1330, & dont nous allons donner la filiation.

I. GUILLAUME DE LABARRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Chauvincourt, épousa Dame *Robine d'Orval*, dont il eut:

II. JEAN DE LABARRE, Chevalier, marié à Demoiselle *Clémence de Saint-Quentin*. Il fut pere de

III. JEAN DE LABARRE, II. du nom, Ecuyer, qui s'allia avec Demoiselle *Marguerite*, dont il eut : — JEAN, qui suit; — & GUILLAUME, mort Commandeur des Commanderies de Châlons, Metz & Nancy, ainsi qu'il paroît par un ancien *Mémoire* de Famille.

IV. JEAN DE LABARRE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, ainsi qu'il est prouvé par des aveux & dénombremens, épousa *Jeanne de Souplainville*, fille de *Guillaume de Souplainville*, Chevalier, Bailli & Gouverneur de Montargis. De ce mariage vint :

V. Guillaume de Labarre, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, Châtelain en titre d'office de la Sénéchaussée de Ponthieu, ce qui est justifié par la commission à lui donnée par Henri, Roi d'Angleterre, en date du 18 Juillet 1426. Le *Mémoire*, sans nommer sa femme (*a*), lui donne pour fils :

VI. Jean de Labarre, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, dont il fit hommage le 20 Juin 1483, au Chapitre de l'Eglise de Paris, & de Bandeville ; & par sa femme, Seigneur de Groslieu, Arbouville & Vaubenard, mort le 8 Mars 1489, & inhumé dans l'Eglise de Saint-Germain de Dourdan. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Rolere*, Tabellion à Estampes, le 18 Novembre 1455, *Marie Desmazis*, née le 28 Mars 1440, fille de *Jean Desmazis*, Ecuyer, Seigneur de Brieres, Marchais, &c. Capitaine & Bailli des Ville & Château d'Estampes & de Dourdan, & de *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume de Brouillard*, Chambellan du Roi, & de *Marguerite d'Orgemont*, laquelle épousa, en secondes noces, *Jean II*, Seigneur *de Montmorency*, Grand-Chambellan de France, dont descend la branche des Ducs de ce nom. Du mariage de Jean de Labarre, IV. du nom, avec *Marie Desmazis*, vinrent : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Laage en Poitou, rapportée ci-après ; — 3. Marguerite, femme, le 12 Août 1495, de *Nicolas du Bouchet*, Ecuyer, Seigneur d'Etrechy en Brie ; — 4. & Claudine, (elle est nommée Catherine dans le *Mémoire* de feu M. le Marquis *de Prunelé*) femme de *Claude de Saintoyré*, Ecuyer, Seigneur de Sous.

VII. Jacques de Labarre, I. du nom, & deuxieme Seigneur d'Arbouville, Groslieu & Vaubenard, mort le 11 Juillet 1528, avoit épousé *Jeanne du Bouchet*. Ils furent inhumés l'un & l'autre dans la Chapelle de Groslieu, & eurent pour enfans : — 1. François, qui suit ; — 2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de la Chaussée, établie en Nivernois, rapportée ci-après ; — 3 Marguerite, femme, le 2 Septembre 1514, de *Louis d'Estouteville*, Chevalier, Seigneur de Villeconin ; — 4. & Anne, femme, le 1 Décembre 1515, de *Jean de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Sousy. Voyez Reviers.

VIII. François de Labarre, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de son Hôtel, Seigneur d'Arbouville, Groslieu, Vaubenard, d'Harocourt, des grand & petit Jouanais & de Bandeville, épousa, par contrat passé devant *Guy*, Tabellion à Estampes, le 6 Juillet 1532, *Pernelle de Fleury*, fille de *François de Fleury*, Chevalier, Seigneur de Ruperfond, & de *Jeanne de Requiers*, Dame d'Harocourt, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. & Anne, femme de *Louis de Duisson*, Chevalier, Seigneur de Rougemont. Elle partagea devant *Chantosme*, Notaire à Bretaucourt, le 25 Mars 1569, avec son frere, la succession de ses pere & mere. Le second *Mémoire* dit, qu'elle épousa *Jean de Sinxe*, Chevalier, Seigneur de Quatrevaux & d'Ormeville. C'est sans doute en secondes noces.

IX. Jacques de Labarre, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groslieu, Harocourt, des grand & petit Jouanais, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, mort en 1587, avoit épousé 1°. *Louise d'Argenson*, fille de *François d'Argenson*, Chevalier, Seigneur d'Avesnes & de Montchery, & de *Jeanne de Cochefilet* ; & 2°. le 25 Avril 1577, *Claude de Duyson*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Boisminard, & de *Marthe de Percy*, Dame de Guigneville (*b*). Il eut du premier lit : — 1. Antoine, qui suit ; & du second, deux

---

(*a*) Dans la premiere Généalogie que nous avons donnée de cette Famille, feu M. le Marquis de *Prunelé* donne à ce Guillaume, pour femme, *Robine d'Orval*, que M. *de Labarre d'Arbouville* donne à Guillaume, I. du nom, qui est venu s'établir en Beauce. Ce Monsieur m'eut bien fait plaisir de me donner sa demeure, pour que je lui eusse demandé des éclaircissemens sur ce point.

(*b*) Le premier *Mémoire envoyé* dit que ce Jacques eut trois femmes. La premiere *Marthe Acarie*, fille de *Girard*, Ecuyer, Seigneur de Lissermeau, & de *Marie Chantault*, morte sans enfans. La seconde, *Louise d'Argenson* ; & la troisieme, *Claude de Duyson*. Ce Mémoire donne

filles; l'une mariée à *Jacques de Nuleard*, Chevalier, Seigneur de Boissy; & l'autre à *François de Poilloue*, Chevalier, Seigneur de Saclas.

X. ANTOINE DE LABARRE, Ecuyer, Seigneur d'Arbouville, Groslieu, d'Harocourt, le grand & petit Jouanais, d'Hattonville & de Boisminard, mort le 1 Septembre 1641, avoit épousé *Marie le Roux*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ANDRÉ, Capitaine au Régiment du Plessis-Praslin, tué au siége de Crémone; — 3. & MARGUERITE, mariée à *César de Galmet*, Ecuyer, Seigneur de Lintrie & de la Croix (*c*).

XI. JACQUES DE LABARRE, III. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Arbouville, Groslieu, Hattonville, Boisminard, épousa, le 16 Novembre 1631, *Marie Desmazis*, fille de *Gédéon-Sanguin Desmazis*, Chevalier, Seigneur du Fronchet, Chalo-Saint-Mars, Bregy, Vicomte de Beaumont en partie, homme de la Chambre du Roi, Enseigne de ses Gardes-du-Corps, & d'*Anne de Rochechouart*, fille de *Louis de Rochechouart*, & de *Marie de Castelnau-Mauvisiele*, dont: — 1. LOUIS ALEXANDRE, qui suit; — 2. LOUIS, dit *le Chevalier de Groslieu*, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & du Mont-Carmel, mort le 11 Août 1666, Commandant le Vaisseau des dix Ordres pour le service du Roi, après avoir pris quatre Vaisseaux Anglois, & en avoir fait échouer deux. Voyez *Moréri* au mot GROSLIEU; — 4. PAUL, Chevalier, Seigneur de Boisminard, Capitaine au Régiment de Rambures, mort sans alliance; — 5. & MARIE, alliée à *Paul de la Mouchetiere*, Chevalier, Seigneur de Guignonville.

XII. LOUIS-ALEXANDRE DE LABARRE, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groslieu & Hattonville, épousa, sous l'autorité de LOUIS XIV, *Elisabeth Doufrere*, dont: — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; — 2. PAUL GÉDÉON, marié à *Eloïse de Bouseube*, veuve de *N.... de Dillon*, Capitaine dans le Régiment du Milord *Dillon*, son frere, laquelle fut élevée à Saint-Cyr; — 3. & MARGUERITE, morte fille.

XIII. LOUIS-ALEXANDRE DE LABARRE, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groslieu & Hattonville, mort le 3 Mars 1740, avoit épousé *Henriette de Languedoue de la Villeneuve*, fille de *Chrétien de Languedoue de la Villeneuve*, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Reclinville, Montguignard, & de *Marie d'Alegre*. Elle est morte à Groslieu la même année que son mari. Leurs enfans sont: — 1. LOUIS-HENRI-RENÉ, qui suit; — 2. PAUL-ARMAND-ALEXANDRE, dit *le Chevalier* DE LABARRE, marié à *Madelene Pichonel*; — 3. MARIE-MARGUERITE-JULIE, dite *Mademoiselle d'Arbouville*, née le 28 Septembre 1724, morte le 13 Mai 1762. Elle avoit été mariée, le 29 Janvier 1753, dans l'Eglise de Saint-Gilles à Estampes, à *Hector de Tarragon*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, ancien Capitaine au Régiment de Bassigny, dont un fils; — 4. & ADÉLAÏDE, morte fille le 12 Mai 1762.

XIV. LOUIS-HENRI-RENÉ DE LABARRE, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groslieu, Hattonville & Reclinville, a épousé, en 1756, *Denise-Jeanne-Batiste de Mosset*, fille de *Pierre de Mosset*, Chevalier, Seigneur de Chillois & des Roches, Brigadier des Armées du Roi, dont il n'y a point d'enfans en 1772.

Branche des Seigneurs de LA CHAUSSÉE.

VIII. LOUIS DE LABARRE, Seigneur de la Chaussée & de Villemue en Nivernois, second fils de JACQUES, I. du nom, Seigneur d'Arbouville, &c. & de *Jeanne du Bouchet*, vivoit encore en 1550, avec *Jacquette de Fontenay*, sa femme, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, marié à *Marguerite de Cleves*, fille natu-

---

à cette troisieme pour fils, CLAUDE, dont la postérité masculine est éteinte, & non deux filles, comme le marque le second *Mémoire*, d'après lequel nous écrivons.

(*c*) Cet ANTOINE, suivant notre premiere édition au *Tome II*, eut trois femmes, la premiere, *Marie de la Motte*, morte sans enfans. La seconde, *Marie de Brosset*, aussi morte sans enfans; & la troisieme, cette *Marie le Roux*. Pourquoi le Chevalier *d'Arbouville*, qui est si au fait de sa Généalogie, a-t-il oublié ces deux mariages?

gelle de *Charles*, Duc *de Nevers*; dont il n'eut qu'une fille, nommée ANNE DE LABARRE, mariée à *Jean de Meung*, Chevalier, Seigneur de Doys, laquelle n'eut point d'enfans; — 2. PHILIBERT, qui suit; — 3. & MARGUERITE.

IX. PHILIBERT DE LABARRE, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée & de Villemue, eut d'*Anne de Beron*, son épouse, quinze enfans, entr'autres trois garçons; sçavoir: — 1. ALAIN, l'aîné, tué au siége de la Mure en Dauphiné; — 2. CLAUDE, marié à *Elisabeth de Murat*, de laquelle vinrent: — FRANÇOIS & ETIENNE, tous deux tués au service; le dernier d'une mousquetade au côté, au-dessus de la hanche, étant Capitaine au Régiment de Langeron; — & MARGUERITE, Dame de Villemue, mariée; — 3. & SIMON, qui suit.

X. SIMON DE LABARRE, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée & de Chevroux près Clamecy en Nivernois, épousa 1°. *Aimée de Sillerieu*; & 2°. *Anne de Brou*. Il eut du premier lit: — 1. THOMAS, qui suit; & du second: — 2. ALEXANDRE, qui étoit encore bien jeune lors du siége de Corbie en 1636, & dont on ignore l'alliance.

XI. THOMAS DE LABARRE, Chevalier, Seigneur de Lorgues, justifia de sa noblesse devant l'Intendant de Moulins, le 7 Juin 1667, & est le bisayeul de N... DE LABARRE, Capitaine de Cavalerie.

Branche des Seigneurs de LAAGE en Poitou.

VII. JEAN DE LABARRE, second fils de JEAN, IV. du nom, & de *Marie Desmazis*, fut Archer de la Garde du Roi, & vint s'établir près de Saint-Maixent en Poitou, où il épousa, le 12 Octobre 1492, *Jeanne de Poispaillie*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & JACQUES, auteur de la branche de la Guessonniere, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*.

VIII. JEAN DE LABARRE, II. du nom de cette branche, aussi Archer de la Garde du Roi, s'établit près de Chatellerault en Poitou, & y épousa Demoiselle *Tiennette de Maize*, Dame de la Salle, dont:

IX. MAURICE DE LABARRE, titré *Lieutenant de Robe-Courte*, dans une donation à lui faite par le Roi, en date du 11 Septembre 1572. Le 8 Décembre 1573, Sa Majesté le fit Capitaine du Château de Châteauneuf-sur-Charente, puis le 1 Juin 1574, il fut fait un de ses cent Gentilshommes. Il épousa, le 3 Février 1577, Demoiselle *Claude de Laage*, qui lui porta la Terre de son nom, & en eut:

X. HENRI DE LABARRE, aussi l'un des cent Gentilshommes du Roi, & Capitaine de 100 hommes dans le Régiment de Laval, qui épousa, le 25 Mars 1641, Demoiselle *Renée le Merre*. De ce mariage vint:

XI. HENRI-JOSEPH DE LABARRE, Seigneur de Laage, Mousquetaire du Roi, puis Subdélégué des Maréchaux de France. Il épousa, le 21 Août 1670, Demoiselle *Françoise de Prezeau*, dont:

XII. JOSEPH DE LABARRE, Seigneur de Laage, Mousquetaire du Roi, marié, le 21 Août 1701, avec Demoiselle *Marie-Madelene Mangot*, de laquelle sont sortis: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. PIERRE & JACQUES; — 4 & 5. HENRIETTE & MARIE DE LABARRE.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS DE LABARRE, Seigneur de Laage, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Richelieu le 17 Juillet 1731, a épousé, le 16 Janvier 1738, Demoiselle *Marie-Jeanne de Blom*, fille de Messire *Silvain de Blom*, Chevalier, Seigneur de Beaupuy en Poitou, dont: — 1. ALEXIS-THIBAULT-GASPARD, qui suit; — 2. HENRI-THIBAULT DE LABARRE-DE-LAAGE, d'abord éleve de l'Ecole Royale-Militaire, puis Cornette au Régiment de Lanant, Dragons; — 3. MARIE-DOROTHÉE, femme de *N... de Vety de Villeneuve*, Marquis de Vittere; — 4. & VICTOIRE DE LABARRE, morte éleve à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr.

XIV. ALEXIS THIBAULT-GASPARD DE LABARRE, Seigneur de Laage, d'abord Page du Roi, puis Capitaine Commandant de la Colonelle du Régiment des Hussards de Chamborant, a épousé *Geneviéve Lévêque*, Américaine, de laquelle on ignore s'il a des enfans.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or, & accompagnée de deux merlettes de sable, l'une en chef & l'autre en pointe.* Supports : *deux lions.*

LABAY DE VIELA. Famille noble d'ancienne Chevalerie de la Province de Béarn, établie depuis long-tems dans l'Armagnac.

Les Seigneurs de ce nom ont rendu de grands services au pays, & se sont signalés dans des occasions importantes durant les troubles de la Ligue & les guerres de Religion, comme il est justifié par les Regiftres des Etats de la province & par les titres de cette Famille. Elle a donné plusieurs Gouverneurs & Commandans de Places & de grands Capitaines. Elle a possédé les Baronnies de Doumy, (Terre, depuis, vendue, vers 1680, à *Dominique d'Esclaux-Mesplez*, Evêque de Lescar), de Gerderest, les Terres de la Motte, de Bernadets, Aubous, Lherm, Brassempouy, Hourssarieux, Montaut, Laguian & le Comté de Viela. Ses alliances sont avec les Maisons les plus considérables, comme celles de *Béarn*, de *Miossans*, d'*Albret*, de *Gassion*, de *Mauléon*, d'*Asté de Gramont*, de *Neys de-Candau*, de *Rochefort-Théobon*, de *Boisse*, de *Caupenne*, de *Hitton* & de *Noé*.

Elle subsiste dans la personne de JACOB-JOACHIM DE LABAY, Seigneur, Marquis de Viela, marié, le 9 Janvier 1744, à *Thérese-Charlotte de Noé*, fille de *Marc-Roger*, Marquis *de Noé*, Baron de Lisle & Sénéchal-Gouverneur du pays des quatre Vallées, Colonel d'Infanterie, alors Brigadier des Armées du Roi, & de *Charlotte Colbert de Saint-Mars*, dont pour fils aîné : — LOUIS PIERRE-CHARLES DE LABAY, Comte de Viela en Armagnac, né le 20 Novembre 1744, Capitaine de Carabiniers ; — & quatre autres enfans. *Notice* dressée sur les titres, & fournie par M. LABAY, Comte de Viela.

Les armes : *écartelé au* 1 de NOÉ, qui est *losangé d'or & de gueules ; au* 2 *de gueules, à un lion d'or rampant,* qui est de HITTON ; *au* 3 de ROCHEFORT-THÉOBON, qui est *de gueules, à* 3 *fasces d'or ; au* 4 de BÉARN, qui est *d'or, à* 2 *vaches passantes de gueules, accornées, accolées, onglées & clarinées d'azur. Sur le tout* DE LABAY, qui est *d'or, à* 2 *sangliers de sable.*

LABBE. Famille noble du Berri, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à trois fasces de gueules, au lion d'or armé & lampassé de gueules, couronné d'or, brochant sur le tout.*

LABBÉ, Seigneur de la Trochardais & de Meurtel, en Bretagne, porte : *d'argent, à quatre fusées de gueules posées en face.*

LABBÉ, en Lorraine.

CLAUDE-FRANÇOIS LABBÉ, Baron de Bauffremont, Sur-Intendant des Postes & Messageries de Lorraine & Barrois, mort en 1701, Ministre d'Etat & Garde des Sceaux du Duc LÉOPOLD, a laissé de *Marguerite Diez*, Dame de Coussey, de Forcelle Saint-Gergonne, Lillonne-le-Grand, la Neufflotte & Villoucey, qu'il avoit épousée en 1646, entr'autres enfans : — SIMON-MELCHIOR, qui suit ; — & JEANNE, décédée le 10 Juillet 1739, âgée de 90 ans, femme, par contrat du 21 Février 1673, de *Maximilien de Choiseul*, Marquis de Meuse, mort en 1710, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, & Grand-Bailli de Saint-Mihel, pere du Marquis *de Choiseul-Meuse*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées & Gouverneur de Saint-Malo.

SIMON-MELCHIOR LABBÉ, Doyen du Conseil d'Etat du Duc de Lorraine, est mort en 1755, âgé de 90 ans. C'est en sa faveur que la Terre & Seigneurie *de Coussey* a été érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Août 1736. Il a épousé *Henriette de Jacquesson*, dont : — 1. N... LABBÉ, Comte de Coussey pour moitié, Seigneur de Bezongo, Barville & Seraumont, Ministre & Secrétaire d'Etat en survivance de son pere, sous le Duc LÉOPOLD, puis Titulaire, par la démission

volontaire de son pere, en 1735. Il avoit épousé *N... de Bourcier*, fille de *Jean-Léonard*, Baron de Montureux, Conseiller d'Etat & premier Président de la Cour Souveraine de Nancy, & d'*Anne Boulet*, de laquelle il lui est resté pour fille unique : — N... LABBÉ-DE-COUSSEY, mariée, en Mars 1749, à *N...*, Comte *d'Aspremont-de-Linden* & du Saint-Empire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel d'un Régiment de Hussards, &c. ; — 2. JEAN-CHARLES LABBÉ-DE-ROUVROY, Comte de Coussey pour moitié, Seigneur de Génicourt, Conseiller d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, premier Président de la Cour Souveraine de Nancy, allié, 1°. en 1726, à *Marie-Marthe d'Olivier*, Dame de Manonville, morte le 29 Novembre 1738. Elle étoit cousine-germaine du Duc *de Mirepoix*, & fille de *Charles-Joseph d'Olivier*, Baron de Méligny, Ministre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, & de *Charlotte-Louise de Bérauville-de-Villandré*, sa seconde femme ; & 2°. en Mars 1739, à *Thérese de Gauvain*, fille de *Henri de Gauvain*, Seigneur de Champé & de Lixieres, & de Dame *Marguerite Hurault-de-Moranville*, tante de *Barbe Hurault-de-Moranville*, femme de *Camille*, Comte *de Tornielle-de-Lambertye*. Du premier lit sont issues deux filles, & autant du second ; — 3. & JEANNE-ANTOINETTE LABBÉ-DE-COUSSEY, mariée à *Charles-François Durand-de-Silly*, Seigneur des Francs, Capitaine aux Gardes des Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, puis Capitaine-Commandant la Compagnie des Grenadiers de la Garde de feu la Duchesse Douairiere *de Lorraine*, Princesse Souveraine de Commercy. Ce *Charles-François Durand* étoit fils de *Charles-Henri*, mort en 1712, & de *Françoise de Mayerulles*. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, dont il est parlé dans le *Nouveau Nobiliaire de Lorraine*, *p.* 428.

LABBEY. Il y a en Normandie & autres Provinces du Royaume, plusieurs Familles du nom de LABBEY, LABBÉ ou de LABBEÏ. Celle dont nous allons parler est ancienne, & *noble de race & d'extraction*. Elle a toujours bien servi dans les guerres, & est alliée aux Maisons d'*Estampes*, de *la Rochefoucaud*, de *Rouxel-Medavy*, Comte de Grancey & de *Hautemer de Fervaque*. L'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne fait mention de ces différentes alliances. On y lit entr'autres, *Tome IV*, *p.* 457, & *Tome VII*, *p.* 545, que *Gédéon de la Rochefoucaud*, Seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudiere, s'allia avec N... LABBEY, & ensuite avec une fille de la Maison de *Hautemer de Fervaque* ; & qu'*Alison d'Estampes* épousa un ROBERT LABBEY, Seigneur d'Héroussart.

Il y a eu un Lieutenant-Général des Armées du Roi qui portoit le nom de LABBEY, & l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne parle d'un LABBEY, Gouverneur du fils d'un Duc de Bretagne : ce LABBEY fut envoyé, en qualité d'Ambassadeur, en Angleterre, pour y demander en mariage une Princesse, fille du Roi, pour son fils ; & l'on voit qu'un JEAN LABBEY, avec plusieurs autres Chevaliers, accompagna, au mois d'Août 1321, *Bertrand VII*, Baron *de Briquebec* & de Roncheville, dans son ambassade vers *Jean de Luxembourg*, fils de l'Empereur HENRI VII, Roi de Bohême. L'Histoire de Normandie par *Masseville*, fait mention d'un BRICE LABBEY, qui fut du nombre des Seigneurs de la Province qui accompagnerent le Duc GUILLAUME *le Conquérant*, à la prise du Mont-Saint-Michel ; & *La Roque*, dans son Traité des bans & arrieres-bans, & dans toute son Histoire de la Maison *de Harcourt*, parle de plusieurs Chevaliers ou Ecuyers Normans de ce nom. Mais sans nous arrêter davantage, le premier, depuis lequel on decouvre un filiation bien suivie, est :

I. COLIN ou NICOLAS LABBEY, *Gentilhomme notable & de grande honnêteté*, qui fut Ecuyer du Connétable *du Guesclin*. Il étoit de sa solde, n'en prenant gages que comme personne noble, & suivoit les guerres dans sa Compagnie,

selon un Arrêt du 27 Septembre 1470 ; dont il sera parlé ci-après. Il épousa *Isabelle de Victot*, fille de *Jean*, Ecuyer, frere puîné de *Philippe*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Victot, dont: — RAOUL, qui suit; — & JEAN, marié en Bretagne par le Connétable *du Guesclin*.

II. RAOUL LABBEY épousa *Raoulette Vattier*, fille de *Colin*, Ecuyer, de laquelle il eut: — 1. COLIN, qui suit; — 2. ETIENNE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. JEAN LABBEY; — 4. & une fille, nommée ROBINE.

III. COLIN LABBEY s'allia avec *Denise Gosse*, fille de *Jean*, Ecuyer, & fut pere de

IV. PIERRE LABBEY, qui de sa femme, dont le nom est ignoré, eut:

V. NICOLAS ou COLIN LABBEY, confirmé dans sa noblesse d'*ancienne extraction*, par Arrêt du 27 Septembre 1470, rendu par les Généraux Conseillers du Roi LOUIS XI, tenans la Cour des Aides à Rouen: les Paroissiens de Hotot, où il demeuroit, la lui avoient contesté. Il laissa des enfans qui continuerent cette branche aînée, éteinte dans N... LABBEY, Curé de Querville.

SECONDE BRANCHE.

III. ETIENNE LABBEY, Seigneur d'Escots près Saint-Pierre-sur-Dive, & d'Hericourt, second fils de RAOUL, & de *Raoulette Vattier*, acheta, le 23 Mars 1429, de *Michelle Dussy*, veuve de *Jean Gosse*, la Terre & Seigneurie de Héroussart, située dans la Vicomté d'Auge, Paroisse de Saint-Jouin. Il acquit encore, le 22 Octobre 1453, la Seigneurie de Beneville sur la mer, près le Pont l'Evêque, de *Jean de Grente*, Seigneur de Saint-Pierre-Azif, Villerville, &c. Il épousa *Marguerite du Buchot de Gerponville de Boissey*, dont vinrent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. MARIE, femme de *Guillaume de Neufville*, auquel elle porta en dot la Terre & Seigneurie de Boissey; — 3. & N... LABBEY, qui eut en mariage la Terre de Saint-Léger, & épousa *Jean Costard*.

IV. JACQUES LABBEY, Seigneur d'Escots, d'Hericourt, d'Héroussart & de Beneville, épousa 1°. *Jeanne de Bigards*; & 2°. *Jeanne de Martinville*. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du second sortirent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur d'Escots, mort sans postérité; — 3. & JEANNE, mariée à *Richard de Querville*, auquel elle porta en dot le fief du Coudrey, situé dans la Paroisse de Favrolle.

V. JEAN LABBEY, Seigneur d'Héroussart, &c. épousa *Marie le Gris*, fille du Baron *d'Echauffour*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. JACQUES, Seigneur d'Auvillers; & CHRISTOPHE, Seigneur de Lombelon, tous deux morts sans postérité.

VI. JEAN LABBEY, Seigneur d'Héroussart, &c. épousa *Catherine Baignard*, fille de *N... Baignard*, Seigneur de la Rocque-Baignard & d'Auvillers. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après; — 3. & MARIE LABBEY, femme d'*Olivier d'Emery*, Seigneur de Villers-sur-Mer, la Motte, Glanville, &c.

VII. JEAN LABBEY, Seigneur de la Rocque-Baignard, épousa *Ambroise de Lombelon* fille du Baron *des Essars*, & en eut: — 1. BATISTE, tué, le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. ROBERT, Seigneur de Favrolle; — 4. & MARIE LABBEY, femme de *Malfillastre*, Seigneur de Montreuil, représenté aujourd'hui par M. *de Matharel*, Gouverneur de Honfleur, & par M. *de Grieu*.

VIII. FRANÇOIS LABBEY fit bâtir, en 1577, un Château à la Rocque-Baignard, dont il subsiste encore aujourd'hui une petite partie, & épousa, en 1585, *Anne de Trihan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Bourgeauville. Il en eut: — 1. PHILIPPE, mort sans postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. M... ESME, Seigneur de la Motte, demeurant à Hotot, maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen. Il se maria & fut chef d'une branche qui est tombée en quenouille après avoir formé quelques degrés; — 4. & GENEVIÉVE LABBEY, mariée à *N... de Mathan*.

IX. Jean Labbey, Seigneur de la Rocque-Baignard, épousa, en 1628, *Elisabeth de Cordouan de Montbrey*, de la Famille des Seigneurs *de Laugey* au Maine, dont : — 1. François, Seigneur de la Rocque, marié à *Anne de Guimont*, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée Anne Labbey, Dame de la Rocque-Baignard, mariée à *Charles de Vauborel*, Comte de Lapanti : M. *de Vauborel*, Seigneur d'Auvillers en est le petit-fils ; — 2. & Pierre, qui suit.

X. Pierre Labey, Sieur d'Ecajeul, maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. *Barrin de la Galissoniere*, Intendant de Rouen, rentra dans la Terre de la Rocque, & eut de son mariage, contracté en 1676, avec *Madelene Crestey*, — 1. Jean, Seigneur de la Rocque, mort sans postérité ; — 2. Pierre, qui suit ; — 3. & Madelene, mariée à *Charles de Nocey*, Chevalier, Seigneur de Torquesne, grand-pere de celui d'aujourd'hui.

XI. Pierre Labbey, II. du nom, Seigneur d'Ecajeul & de la Rocque, épousa, *Catherine-Jeanne de Lambert*, fille de *Benjamin*, Sieur de Janville, dont — 1. Jean-Batiste-Pierre, qui suit ; — 2. Marie-Madelene-Jeanne-Catherine, mariée à *Jacques-Antoine-Adrien de Cacheleu de Maisoncelles de Frevam*, Seigneur de Tourville & d'Eudreville, d'une Famille originaire de Picardie ; — 3. Marie-Charlotte, femme de *Pierre de Lyée*, Seigneur de Belleau & du Mesnil-Simon, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie ; — 4. & Madelene-Adrienne Labbey, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Desir proche Lisieux.

XII. Jean-Batiste-Pierre Labbey, Chevalier, Seigneur de la Boissiere & de la Rocque-Baignard, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Normandie, mort en 1764, avoit épousé, par contrat du 18 Avril 1752, *Louise-Gabrielle-Jeanne Filleul*, seconde fille d'*Olivier-Joseph Filleul*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieil, des Chenets, & héritiere, pour les Terres & Seigneuries du Marais & de Croicy, de son oncle *Louis-Gabriel Filleul*, Seigneur des Chenets, le dernier mâle de sa Famille, mort il y a quelques années. Il avoit été reçu de majorité Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France, & est mort Commandeur de Castres. Jean-Batiste-Pierre Labbey a eu de son mariage : — 1. Pierre-Elie, Seigneur de la Rocque-Baignard, chef de toute sa Famille, né à Rouen le 26 Décembre 1753, Mousquetaire dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 2 Mai 1772 ; — 2. & Louis-Marie-Victor, Seigneur du Marais, né à Rouen le 28 Juillet 1756, aussi inscrit dans la même Compagnie des Mousquetaires du Roi.

Troisieme branche, dite d'Héroussart & d'Ussy près Falaise.

Outre les alliances mentionnées ci-devant, que cette branche a contractées avec les précédentes, elle a encore l'avantage d'en avoir par celle de *Grente*, avec les Maisons de *Harcourt*, *Matignon*, *Maillé-Brezé*, *Bouteiller-Chavigny*, *le Veneur*, (dont un *Jean le Veneur*, Evêque & Comte de Lisieux, Abbé du Bec, Cardinal & Grand-Aumônier de France, qui vivoit en 1533.) *Saint-Germain*, *d'Espinay*, de la branche des Marquis *de Saint Luc*, *Longaunay*, *Themines*, *Pontaillier*, *Dinteville*, *Cantiers*, *Vienne*, *Vipart*, *Chabannes*, *Rochechouart*, *Saulx-Tavannes*, &c. Cette branche qui a produit plusieurs rameaux, dont on se contentera d'en indiquer quelques-uns, a pour chef :

VII. Jacques Labbey, second fils de Jean, & de *Catherine Baignard*, qui eut pour son partage la Terre de Héroussart. Il épousa *Marguerite du Busc*, fille de *Jean*, Seigneur du Fontenil & de Semerville, dont :

VIII. Jean Labbey, Seigneur de Héroussart, marié, par contrat du 13 Novembre 1591, avec *Anne du Breuil*, fille & héritiere en partie de *Roland du Breuil*, Seigneur d'Ussy, Saumont, Ollendon, Percy, Estrez, la Chapelle-Haute-Grue, &c. & de *Jacqueline d'Héricy de Creulet*. De ce mariage vint :

IX Roland Labbey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & patron d'Ussy & de Hérouffart, qui épousa, par contrat du 21 Juillet 1617, *Françoise Doilliamson*, fille de *Julien*, Vicomte de Coulibeuf, Baron de Courcy, Seigneur de Fribois & d'Ouilly, & de *Marie de Grente*, fille aînée de *Robert de Grente*,

Grente, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte de Harcourt*. Cette *Marie de Grente* partagea la succession de son pere, avec *Françoise de Grente*, sa sœur, mariée à *Antoine de Longaunay*, Chevalier, Gouverneur des Ville & Château de Carentan. Il y a un certificat du Duc *de Longueville*, de l'an 1635, comme ROLAND LABBEY avoit été près de Sa Majesté, pour son service au voyage de Lorraine, avec attestation de son décès à Verdun, revenant dudit lieu; la même année sa veuve, en 1641, fut déchargée des droits de Francs-Fiefs, & main-levée lui fut accordée de la saisie des Fiefs de Héroussart & d'Ussy, en faveur de ses enfans mineurs, sçavoir: — 1. TENNEGUY, qui suit; — 2. JACQUES, lequel eut pour son partage la Terre de Héroussart. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen. Il se maria & forma une branche dont est héritiere Demoiselle MARIE-ANNE-CATHERINE LABBEY, Dame de Héroussart, qui vient d'épouser MICHEL-JOSEPH LABBEY, II. du nom, appellé *le Chevalier de Druval*, son cousin au IVe degré, comme on le verra ci-après; — 3. & autre JACQUES, dont on parlera en son rang.

Nous n'avons donné qu'une simple notice, *page* 447 du volume VII, de la Famille de *Grente*, tombée en quenouille dans celles *Doilliamson*, Marquis de Courcy, de *Longaunay*, du *Bouillonney d'Orgere*, & *du Bouillonney de Saint-Pierre-Azif.* Voici ce que nous en apprend une *notice* qu'on nous a envoyée jointe à la Généalogie de LABBEY, dont nous parlons ici. On lit dans l'Histoire *de Harcourt*, que cette Famille de *Grente* a possédé de grands biens, tant en Normandie qu'en Angleterre, & un titre dit que *Raoul de Grente*, Prieur en Angleterre, fut élu Abbé d'Utique en Normandie en 1325 (aujourd'hui Saint-Evroul). Ce *Robert de Grente*, pere de *Marie* & de *Françoise de Grente*, mentionnées ci-dessus, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Patron de Villerville, Bavent, Benerville, Brucourt, Poriez, Saint-Vaast, Launay & Brandecourt en Caux, fut marié, par contrat du 18 Novembre 1750, à Demoiselle *Stevenotte de Harcourt*, née le 18 Novembre 1547, qualifiée *fille de haut & puissant Seigneur Messire Guy de Harcourt*, Chevalier, Seigneur & Baron de Beaufort & autres Terres, & de noble Dame *Marie de Saint-Germain*, Dame de Saint-Laurent en Caux, &c. qu'il avoit épousée, par contrat du 25 Novembre 1546. On lit dans l'Histoire de *Harcourt*, que *Stenevotte* ou *Stevenotte le Veneur*, étoit mere de *Marie* & de *Jeanne de Saint-Germain*; que *Robert de Grente* étoit beau-frere du Marquis *de Beuvron*, époux de *Gillonne de Matignon*, le 12 Janvier 1613, & qu'il fit sa preuve pour être admis à l'Ordre du Saint-Esprit. On lit aussi dans la même Histoire, *p.* 1233, que *Thomas & Jacques Doilliamson*, étoient ses cousins-germains; & à la *page* 1236, *Tome II*, que *Jean*, Comte *de Harcourt*, épousa CATHERINE DE BOURBON, sœur de JEANNE, femme de CHARLES V, Roi de France.

Robert de Grente, époux de Demoiselle *Stevenotte de Harcourt*, avoit pour pere *Robert de Grente*, Seigneur & Patron de Villerville, marié, 1°. à Demoiselle *Lucque de Fors*, fille de Messire *Guillaume de Fors*, & de *Marie de Cantiers*; & 2°. à Demoiselle *Anne des Hayes*, dite d'*Espinay*, de la Maison d'*Espinay Saint-Luc*, qui a donné dans *Timoléon d'Espinay*, un Maréchal de France. Ce *Robert de Grente*, pere de celui ci-dessus, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, étoit fils de *Jean de Grente*, Seigneur de Saint-Pierre-Azif, Villerville, Bavent, Benerville, Brucourt, &c. & de Demoiselle *Philippe de Vipart*, Dame de Launay & de Saint-Vaast. De cette Famille de Vipart, étoit *Jacques-Joseph de Vipart*, Marquis de Silly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, Conseiller d'État & d'Epée, décédé, le 29 Novembre 1727, en son Château de Silly, en Normandie.

X. TENNEGUY LABBEY, Seigneur d'Ussy & de Héroussart, épousa, par contrat reconnu devant Notaires, le 1 Février 1640, Demoiselle *Marguerite Polin*, Dame de Saint-Martin des Moutiers en Punelay, au Diocèse de Seez. Il en eut: — 1. JACQUES, dont la postérité subsiste au même Diocèse, Paroisse de Saint-Martin des Moutiers; — 2. TOME-PIERRE, qui suit; — 3. & FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son frere.

XI. Tome-Pierre Labbey, Seigneur du Moutier, dans le Diocèse de Lisieux, épousa à Pont-l'Evêque, le 18 Novembre 1696, *Susanne-Françoise Dandel*, dont :

XII. Jacques Labbey, Chevalier, Seigneur du Moutier, Beaumonchel, Gonnoville, Lanney & de Saint-Vaast, marié, le 9 Août 1725, à *Anne-Charlotte de Livet*. Il a hérité, en 1750, du Marquis *de Bennehart*, de la Maison de *Maillé*, & en 1757, il a partagé cette succession avec les Comtes de *Lauraguais-Brancas* & *de Montboissier*. Il a acquis, le 14 Novembre 1770, du Comte *de Lauraguais-Brancas* un herbage, nommé *la Butte des Haules*, où étoit anciennement le Château fort de Vauville, Glébe de la Seigneurie de Benerville, dite *de la Haule-Bavent*, possédée autrefois par Etienne Labbey, Seigneur d'Escots, qui l'avoit acquise, le 22 Octobre 1453, de *Jean de Grente*, mentionné ci-devant à la seconde branche degré III. Jacques Labbey, vivant en 1774, a de son mariage : — 1. Louis-Jacques-Armand, qui suit ; — 2. Jean-Prosper, Sieur de Saint-Vaast, non encore marié en 1774 ; — 3. & Anne-Susanne-Françoise-Charlotte, femme, 1°. de *Louis-Charles-Antoine de la Bouque*, Seigneur & Patron de Manneville-la-Raoul & des Mottes ; & 2°. de *Jacques-Marie de Touchet*, Ecuyer, Seigneur de Courcelle près Caen. De ce second mariage est issu un fils nommé *Jacques-Armand-Aimé de Touchet*, âgé de 6 ans en 1773.

XIII. Louis-Jacques-Armand Labbey, Seigneur de Villerville & Gonnoville, a épousé le 18 Septembre 1752, *Madelene-Elisabeth-Charlotte Thierry*, Dame du Buquet, dont : — 1. Louis-Charles-Victor, sieur de Villerville, né à Honfleur le 20 Mai 1754 ; — 2. & Elisabeth-Victoire.

XI. François de Labbey, Sieur de Punelay, troisieme fils de Tenneguy & de *Marguerite Polin*, Dame de Saint-Martin des Moutiers en Punelay, épousa *Catherine du Buisson*, & en eut : — Charles qui suit ; — & François-Christophe, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la Garde du Roi.

XII. Charles de Labbey a épousé *Françoise du Bosc*, dont il a eu : — François-Charles, qui suit ; — & deux filles mariées.

XIII. François-Charles de Labbey, Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épousé, le 15 Novembre 1770, *Anne-Françoise Doilliamson*, morte quelques mois après, fille du Marquis *de Courcy*, Vicomte de Coulibeuf.

Seigneurs de Druval.

X. Jacques Labbey, troisieme fils de Roland, & de *Françoise Doilliamson*, fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand Prieuré de France, le 2 Septembre 1646, après avoir fait ses preuves. Il se fit relever de ses vœux, avec beaucoup de difficultés, quitta le nom de *Chevalier d'Ussy*, qu'il avoit porté jusqu'alors, & prit celui de *Poussendre*, sous lequel *M. Barrin de la Galissonniere* le maintint dans sa noblesse le 6 Juillet 1668. Il avoit dès lors épousé *Barbe d'Auge*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

XI. Jacques Labbey, Seigneur de Druval, au Diocèse de Lisieux, qui de *Marie d'Auge*, son épouse, eut :

XII. Michel-Joseph Labbey, Seigneur de Druval, allié, par contrat reconnu devant les Notaires de Cambremer, le 13 Mai 1734, avec *Marie-Barbe de Percaval*, de laquelle sont issus : — 1. Charles-Louis, qui suit ; — 2. Michel-Joseph, rapporté après son frere ; — 3 & 4. & deux filles.

XIII. Charles-Louis Labbey, Seigneur de Druval, a épousé, 1°. par contrat du 4 Juin 1764, *Marie-Madelene-Gabrielle le Gouestier de Montcarel de Putot* ; & 2°. par contrat du 14 Janvier 1767, *Jeanne-Françoise du Mont*, de laquelle il a — Charles-Joseph Labbey, & trois filles.

XIII. Michel-Joseph Labbey, II. du nom, appellé *le Chevalier de Druval*, frere du précédent, a épousé, en 17.. Marie-Anne-Catherine Labbey, Dame de Héroussart, sa cousine au IVe degré, comme on l'a dit.

Les armes de Labbey, sont : *d'argent, au sautoir de sinople*. Supports, *deux levrettes*. Timbre, *un heaume ou casque ayant 5 grilles, tarré en profil, avec*

les *lambrequins d'argent & de sinople, & le bourlet de même de 6 pièces.* Cimier, *un col de levrette paroissant sortir derriere le heaume.* Généalogie dressée sur un extrait des archives du Grand-Prieuré de France, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & sur un *Mémoire envoyé*, soutenu de titres originaux.

LABOULIE, en Provence : Famille dont il est parlé dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province, *Tome II, p.* 49.

LIBERAL DE LABOULIE, Secrétaire du Roi en grande Chancellerie, épousa, en 1672, *Marie-Anne de Souchon-d'Espreaux*, de la ville de Gap. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Tallard, Infanterie, ensuite Commandant dans la ville de Calais, où il se maria.

JEAN-FRANÇOIS DE LABOULIE, Seigneur d'Aigalades, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1709, s'allia, en 1712, à *Hippolite de Pisani-Saint-Laurent*, de laquelle est issu :

PIERRE DE LABOULIE, reçu dans la charge de son pere en 1738. Il avoit épousé, en 1735, *Marie-Anne de Perrin*, dont : — PIERRE-JOSEPH DE LABOULIE, Ecuyer. Nous ignorons les armes de cette Famille, ainsi que son état actuel.

* LABOURD, Pays de Gascogne, dont Bayonne est la Capitale. De la domination des Romains il passa sous celle des *Wisigoths*, & ensuite sous celle des François. C'est une des premieres contrées où les Gascons s'établirent. Les Sarrasins y firent aussi quelque séjour, & après qu'ils eurent été chassés du Royaume, le LABOURD fut soumis aux Ducs de Gascogne, & suivit le sort de ce Duché. Mais la ville de Bayonne eut des Vicomtes particuliers depuis 1060 jusqu'en 1205, que JEAN *sans Terre*, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, réunit cette Vicomté au Duché de ce nom. Au mois de Septembre 1451, CHARLES VII expulsa les Anglois de Bayonne, & réunit cette Ville à son Domaine. Depuis ce tems, tout le pays de LABOURD s'est signalé par une fidélité constante pour la France.

LABROUE (DE), en Poitou. Cette Famille est plus connue aujourd'hui sous le nom de *Vareilles.* Elle remonte à

I. JEAN DE LABROUE, qualifié *noble* & habitant de la ville d'Aurillac, Diocèse de Saint-Flour en 1420. Il eut pour enfans : — FRANÇOIS, qui suit ; — & AMAURY, demeurant à Aurillac, compris dans la montre de l'arriere-ban de la Noblesse d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. FRANÇOIS DE LABROUE épousa, le 22 Octobre 1458, noble *Alunguet de Valsergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vican, Diocèse de Cahors. De ce mariage vint :

III. PHILIPPE DE LABROUE, qui, de *Huberte de Lescars*, sa femme, eut pour fils :

IV. OLIVIER DE LABROUE, marié à *Susanne du Montois*, dont : — 1. SALVY, qui suit ; — 2. & MARTIN, auteur d'une branche en Languedoc. Nous en rapporterons seulement l'état actuel à la fin de cette Généalogie, n'en ayant pas reçu de *Mémoire.*

V. SALVY DE LABROUE, Seigneur de Boisset, épousa *Antoinette de Costaing.* Leurs enfans furent : — 1. GASPARD, qui suit ; — 2 & 3. HENRI, Seigneur de Villefreto, & PIERRE ; — 4. LOUISE DE LABROUE, Religieuse à l'*Ave-Maria* de Toulouse.

VI. GASPARD DE LABROUE, Seigneur de Boisset, épousa, le 28 Août 1547, *Marguerite Bérenger*, fille de *Guillaume Bérenger*, Conseiller au Parlement de Toulouse. Il en eut : — SALOMON, qui suit ; — & FRANÇOISE.

VII. SALOMON, Seigneur DE LABROUE & des Pouyaux, Châtelain de Rocherault & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi HENRI IV, & Ecuyer du Duc

d'*Epernon*, épousa, le 4 Janvier 1598, *Jeanne Guy*, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrieres & de Fontenilles, & d'*Antoinette Paulte*. Cette *Jeanne Guy* se remaria à *Jean de Rustaing*, Seigneur de Clain. De son premier lit elle eut : — 1. Jean-Louis, Seigneur de Labroue, de Dignac & de Pouyaux, Officier dans la Compagnie du Duc d'*Epernon*, au siége de Montauban en 1625. Il servit dans la Brigade de la Noblesse d'Angoumois, au ban convoqué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Comte *de Nançay* en 1636 ; — 2. Bernard, qui suit ; — 3. Luce, mariée, en 1618, à *Charles Desmier*, Seigneur de Rocq, Capitaine au Régiment de Piémont. Elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs *du Rocq*, de *la Remigère*, *du Montet*, de *la Carliere*, &c. — 4. & Marie de Labroue, femme de *Jean Desmier*, Seigneur du Nutin. Sa postérité s'est éteinte à *Gaspard Desmier*, Seigneur de Montenac, mort sans enfans en 1751.

VIII. Bernard de Labroue, Seigneur de Pouyaux, épousa, le 3 Janvier 1624, *Jacquette Compaing*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Exempt de ses Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, & de *Marguerite d'Aloüe*. Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Pierre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — 3. André, Seigneur de Labroue, des Verrieres & des Pouyaux, Major du Régiment Royal-des-Cravates, Gouverneur de Bastogne, Chevalier des Ordres Hospitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il épousa, le 19 Février 1677, *Marie-Anne Juvernay*, & mourut le 13 Octobre 1699, ayant eu pour fille unique : — Marie-Monique de Labroue, laquelle épousa, le 25 Mars 1698, Louis de Labroue, son cousin. Etant devenue veuve, elle se fit Carmelite à Poitiers en 1733 ; & mourut Sous-Prieure des Carmelites de Niort en 1737 ; — 4. René, Seigneur de Bouece & de la Mothe-d'Autefa, Lieutenant au Régiment de Renel, marié en Franche-Comté. Il eut postérité, mais elle ne s'est pas fait connoître ; — 5. Luce-Marguerite, mariée à *François Laurent*, Seigneur de la Chaize & de Gorce. Elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs de *Reyrat*, de *Malabert* & de *Gorce*. Les *la Rochebeaucour-de-la-Mondie* & les *Dupin-de-Monbron*, descendent chacun d'une *Laurent*, fille de Luce-Marguerite de Labroue ; — 6. & Jacquette, Prieure des Bénédictines de Civray.

IX. François de Labroue, Seigneur de Vareilles & des Pouyaux, Capitaine de Cavalerie, mort en 1664, avoit épousé, le 31 Mai 1657, *Gabrielle-Emerie Hélyes-de-la-Roche-Ainard*, fille de *Jean*, Comte *de la Roche-Ainard*, & de *Jeanne-Marguerite de Rochechouart-Mortemart-Montpipault*. De cette alliance il a eu : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Marguerite, mariée, 1°. le 3 Janvier 1694, à *Gabriel le Pelletier*, Baron de Mons ; & 2°. à *François Chardebœuf*, Seigneur d'Etruchats. Elle est morte sans enfans en 1738 ; — 3. Louise, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734 ; — 4. & Catherine-Françoise, Religieuse à Fontevrault, morte en 1702.

X. Louis de Labroue, appellé *le Marquis de Vareilles*, né en 1664, Seigneur, Baron de Sommieres, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie *de Harcourt*, Brigadier de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 25 Avril 1729, avoit épousé, le 25 Mars 1698, Marie-Monique de Labroue, sa cousine, (mentionnée ci-devant, degré VIII), fille d'André, & de *Marie-Anne Juvernay*. De ce mariage sont issus : — 1. Jean-François, qui suit ; — 2. Jean-Marie, rapporté après son aîné ; — 3. François, né le 15 Octobre 1714, appellé *le Baron* de Labroue, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, ancien Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou. Il a servi dans les trois Escadrons de la Noblesse du haut Poitou, au ban convoqué en 1758. De *Marguerite-Céleste-Félicité Maron*, qu'il a épousée le 21 Septembre 1743, fille de *Henri-Louis Maron*, Seigneur de Villeseche, la Bonardeliere & Cerzé, & de *Marie Desgitons-de-Cerzé*, il y a cinq filles, sçavoir : — (a) Charlotte-Céleste-Françoise-Julie, appellée *Mademoiselle* de Labroue, née le 13 Avril 1745 ; — (b) Elisabeth-Marguerite, appellée *Mademoiselle d'Exireüil*, née

le 14 Mars 1746 ; — (c) ANNE-MARIE-FÉLICITÉ, appellée *Mademoiselle d'Aubigny*, née le 13 Mars 1747 ; — (d) JEANNE-ADÉLAÏDE, appellée *Mademoiselle de Faye*, née le 10 Août 1748 ; — (e) & MARIE-JOSEPHINE-ROSALIE, appellée *Mademoiselle de la Clergerie*, née le 19 Mars 1750 ; — 4. LOUISE-ANTONINE, née le 18 Novembre 1712, appellée *Mademoiselle de Vareilles*, Religieuse Supérieure de l'Abbaye de Fontevrault, & Secrétaire de l'Ordre ; — 5. & CHARLOTTE-LOUISE, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 1 Janvier 1731, à *Joseph de Villedon*, Seigneur de la Chevreliere, Gournay, la Seguiniere & des Plats, dont des enfans. *Voyez* VILLEDON.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE LABROUE, appellé *le Baron de Vareilles*, chef des nom & armes, né le 12 Octobre 1706, ci-devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Assais, terres qu'il a cédées à son fils aîné, a servi dans le second Escadron de la Noblesse du haut Poitou, au ban convoqué en 1758. Il avoit épousé, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette Dubois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette Thoreau-d'Assais*. Leurs enfans sont : — 1. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-HENRY, appellé l'*Abbé de Vareilles*, né le 4 Septembre 1734, Vicaire-Général du Diocèse de Metz, Trésorier & Chanoine de la Cathédrale ; — 3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Vareilles-Sommieres*, né le 19 Septembre 1744, Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, puis Lieutenant de Grenadiers-Royaux en 1761 ; — 4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle* DE LABROUE, née le 29 Novembre 1739, Religieuse à Fontevrault ; — 5. MARIE-MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Vareilles-Sommieres*, née le 10 Novembre 1740 ; — 6. & MARIE-HENRIETTE, appellée *Mademoiselle de Saint-Romain*, née le 30 Mars 1742.

XII. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE DE LABROUE, appellé *le Baron de Vareilles-Sommieres*, né le 1 Août 1733, Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & d'Assais en Poitou, de Saint-Germain-lès-Couillis, de Gérême, du Briais, &c. en Brie, a été Lieutenant au Régiment de la Marche, Infanterie, depuis 1747 jusqu'en 1749 ; Officier d'Artillerie en 1749, Aide-Major des villes de Cassel en 1761 & 1762, & servoit encore, en qualité de Lieutenant en premier, au Corps-Royal de l'Artillerie en 1765. Il a épousé, le 6 Juin 1763, *Elisabeth de la Barre-de-Martigny*, fille de *Jean-Batiste*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtieres, de Loges-Arthus, de Cornillon, de Saint-Germain, de Gérême & du Briais, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Hélene de Lauzieres-de-Cardaillac*, Comtesse de Themines. De ce mariage est issue : — HORTENSE-GUYONE-ELISABETH-RADEGONDE DE LABROUE, née le 12 Septembre 1764.

XI. JEAN-MARIE DE LABROUE, appellé *le Comte de Vareilles*, second fils de LOUIS, & de MARIE-MONIQUE DE LABROUE, sa cousine, né le 7 Août 1708, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Premier Lieutenant, commandant la Compagnie des Gardes-du-Corps *de Tingry*, mort le premier Octobre 1764, avoit épousé, le 9 Novembre 1731, *Radegonde de Marcillac*, fille de *Nicolas*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélégué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne Forien*. Il a laissé de son mariage : — 1. NICOLAS-MARIE, qui suit ; — 2. THIBAULT, dit *le Chevalier de Vareilles*, né le 6 Janvier 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine ; — 3. & ANNE-MARIE-JEANNE, appellée *la Vicomtesse de Crémoux*, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à *N... de Crémoux*, Vicomte du Boulois, dont des enfans.

XII. NICOLAS-MARIE DE LABROUE, appellé *le Marquis de Vareilles*, né le 21 Avril 1733, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, Moye, &c. en Poitou, de Montry, &c. en Brie, Capitaine de Cavalerie, & Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, a épousé, le 10 Septembre 1759, *Louise-Julie-Adélaïde de Langlois de Montry*, Comtesse du Saint-Empire Romain,

dont sont issus : — 1. N... DE LABROUE, né le 10 Décembre 1766, Comte du Saint-Empire Romain ; — 2. & un fille, née le 13 Janvier 1764, Comtesse du Saint-Empire Romain.

Il y a en Languedoc une branche de cette Famille, qui descend de MARTIN DE LABROUE, lequel étoit frere de SALVY DE LABROUE, qui vivoit au milieu du XVI[e] siécle. PIERRE DE LABROUE, Evêque de Mirepoix, étoit de cette branche. Ceux qui restent actuellement sont : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Medoc, Infanterie.

PIERRE-FRANÇOIS DE LABROUE a épousé *Marie de Courbe*, dont il a : — 1. JOSEPH-GERMAIN-PAUL, né en 1753 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1756 ; — 3. MARGUERITE-JEANNE-FRANÇOISE, née en 1749 ; - 4. MARIE-CYPRIENNE, née en 1752 ; — 5. & MARTHE-MARIE-JEANNE, née en 1754.

JEAN DE LABROUE, en 1420, portoit pour armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.*

FRANÇOIS, en 1458, les quitta, en épousant une *Valsergues*, & prit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent & d'un gantelet de même, renversé en pointe*, avec la devise : IN MANIBUS DOMINI SORS MEA.

BERNARD, en 1624, y ajouta un chef des armes de la famille de *Guy*, qui est : *d'argent, à 3 fermeaux*, ou *boucles de sable en face*, & mit *une main*, au lieu du *gantelet.*

LOUIS, en 1680, ôta le chef de la famille de *Guy*, & fixa les armes de la sienne, comme elle les porte encore aujourd'hui ; sçavoir : *écartelé au 1 & 4, burelé d'argent & de gueules aux fusées de sable sans nombre, rangées en face brochantes sur le tout*, qui est de HÉLYES DE LA ROCHE-AINARD ; *au 2 & 3 fascé, enté, ondé, nébulé d'argent & de gueules*, qui est de ROCHECHOUART ; & sur le tout : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main de même en pointe, posée en pal*, qui est DE LABROUE. Couronne Ducale (la branche aînée porte la couronne de Baron, ornée de coquilles d'argent). Devise : IN MANIBUS DOMINI SORS MEA. Supports : *deux Anges, habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées par devant du surtout de l'écu, indifféremment assis dans un nuage, ou debout, soutenant ou portant des étendards, cantonnés d'or & d'argent, à la croix d'azur, dans chacun desquels est écrit le cri d'armes :* CUM VIRTUTE NOBILITAS.

Cette Famille est alliée par *Marguerite Bérenger*, en 1547, à la Maison de *Sassenage*, par *Jeanne Guy*, en 1598, à celle de *Puirobert*; par *Jacquette Compaing*, en 1624, à celles de *Barbezieres*, de *la Tour-Girard* & d'*Aloüe* ; par *Gabrielle-Emerie Hélyes de la Roche-Ainard*, en 1657, à celles de *Rochechouart-Mortemart, Tavannes, la Baume-Montrevel, Laval-Montmorency, la Rochefoucaud, Aumont, Luxembourg, Montalembert, Turpin de Crissé, Neufcheze*, &c. *Mémoire envoyé*, & déja imprimé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VII, pag. 292 & suiv.*

LAC (DU), en Beauce. On trouve, au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans, un BERNARD DU LAC, qui servoit, en 1283, avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

BERTRAND DU LAC, Chevalier, Seigneur de Douville, acquit les terres de Chamerolles & de Chilleurs en 1440, & fut inhumé à la Cour-Dieu, dans la Forêt d'Orléans. Il est auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa premiere femme fut *N... de Mornay*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Gomeraye, dit *de la Tour de Mornay*, dont descend la premiere branche des Seigneurs d'*Ouville*. Sa seconde femme fut *Pernette de la Lande*, fille du Seigneur de *Monpoulain*, de laquelle sortit :

LANCELOT DU LAC, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536. Il avoit épousé, 1°. *Anne de Souplainville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. en 1519, *Louise de Coligny*,

veuve de *Louis de la Ferté*, Chevalier, Seigneur d'Huisseau, près Melun, de laquelle il eut : — CLAUDE, qui suit, & MARIE DU LAC, femme d'*Antoine de Cugnac*, ayeul du Cordon-Bleu.

CLAUDE DU LAC, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chilleurs & Tréfontaine, Bailli & Gouverneur d'Orléans, après la mort de son pere, épousa *Louise de Juvigny*, dont :

LANCELOT DU LAC, II. du nom, Seigneur de Chamerolles, mort en 1622. Il avoit épousé, 1°. en 1622, *Marie Pote*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chameaux, & de *Georgette de Balzac*; & 2°. *Catherine Dupuy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berri, & de *Jeanne de Prunelé*, Dame de Douarvillé, Châteauvieux & Courbanton. Du premier lit vint : — 1. GASPARD, qui suit ; & du second il eut : — 2. N..., qui ne laissa point d'enfans de *Claude de Villebrune* ; — 3. & LOUISE DU LAC, Dame de Châteauvieux & de Courbanton, morte sans laisser d'enfans de son mari, *Claude de Patay*, Chevalier, Seigneur de Clerreau, dans la Forêt d'Orléans.

GASPARD DU LAC, Seigneur du Coudray, se maria avec *Charlotte Dupuy*, fille de *Jean* & de *Jeanne de Prunelé*, dont :

LANCELOT DU LAC, III. du nom, Seigneur de Chamerolles, qui n'eut de *Louise Remond*, sa seconde femme, morte en 1636, qu'une fille : — CHARLOTTE DU LAC, Dame de Chamerolles, mariée, par contrat passé devant *Malot* & *Bietz*, Notaires, le 29 Juin 1656, à *Jean de Braschoux*, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1624, fille de *Tristan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de Salinot, & d'*Esther de Marcilly*, dont deux fils & deux filles.

Seigneurs de MONTREAU, *&c.*

Cette branche subsiste dans la postérité de CLAUDE DU LAC, Seigneur de Montreau, qui, étant obligé de se retirer en Lorraine, laissa sa Terre à AUGUSTIN DU LAC, son frere puîné, qui la vendit à *Jean Delpech*, Seigneur de Méréville, Conseiller de Grand'Chambre, sous la réserve d'une pension viagere, dont il jouit jusqu'à l'âge de 97 ans, qu'il mourut au Château de la Forêt-le-Roi. Il avoit épousé à Nancy, en 1646, *Claude Pichard*, dont pour fils aîné :

LAURENT-MARIE DU LAC, marié, à Nancy le 15 Février 1688, à *Louise-Françoise Michelet*. Il en eut : — 1. LOUIS-LAURENT, qui suit ; — 2. NICOLAS-LAURENT, dit *Montreau*, marié, le 1 Mai 1728, à *Elisabeth Baudouin*, riche veuve, dont il n'a point eu d'enfans, & qui vivoit à Metz en 1744 ; — 3. PIERRE-CHARLES, marié, à Capoue, à *Marie-Angele Ombriani*, fille de *Patrice Ombriani*, dont pour fille unique : — ELISABETH DU LAC, née à Crémone, batisée par l'Evêque du lieu ; — 4. N... DU LAC, morte sans alliance, âgée de 24 ans ; — 5. & une autre fille, née en 1702, vivante, non mariée, avec sa mere, à Lay-Saint-Christophe, près Nancy.

LOUIS-LAURENT DU LAC, dit *Montreau*, mort Capitaine, commandant le Régiment du Prince *Charles de Lorraine*, pour le service de la Reine de Hongrie, a épousé *Anne du Moulin*, dont il a laissé, entr'autres enfans, deux garçons, qui ont été sous la tutelle de N... LAURENT, leur oncle ; sçavoir : — JEAN-BATISTE DU LAC, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine ; — & PAUL, né en 1729.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent, & en pointe d'une fleur de lis au pied nourri de même.*

LAC (DU) : Famille noble de Languedoc, de laquelle étoit

LUCRÉCE DU LAC-DE-MONTVERT, née le 2 Janvier 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1686, après avoir prouvé qu'ARNAUD, Seigneur DU LAC, qui vivoit en 1398, étoit son sixieme ayeul.

JACQUES DU LAC-VIVIER, Docteur en Droit, ci-devant Juge-Mage de Foix, fut Conseiller au Grand-Conseil, par Lettres données à Orléans le 21 Décembre 1560, sous la résignation de *François Seguier*, prêta serment entre les mains du

Chancelier, le 1 Mars 1560, & au Grand-Conseil à Melun le 11 du même mois. Les armes : *de gueules, à l'écu d'argent.*

LACS (DES) ou LAC (DU). Ce nom, qui est connue en Guienne, dès le XIIe siécle, se trouve écrit, dans les anciens titres latins, *de Lacu* ou *de Lacubus*. C'est une ancienne Noblesse qui a possédé dans cette Province, ainsi que dans l'Agenois & le Querci, des Terres & Seigneuries considérables. Elle est alliée aux meilleures Maisons de ces trois Provinces, a toujours occupé des Gouvernemens & autres emplois militaires au service de nos Rois, & a donné plusieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites pour cet Ordre, & les titres actes & contrats en bonne forme, qui furent produits à cet effet, on voit que dès l'an 1336, cette Famille possédoit la Seigneurie *des Lacs*, à laquelle on ne sçait si elle a donné son nom, où si elle le lui a donné, & celles de Brettes, de Boësse & de Kerües. Dans ce siécle, ceux de ce nom habitoient le Château de Pern, en Querci, qui étoit très-fortifié, dans lequel ils eurent plusieurs attaques à soutenir contre les Anglois, maîtres de presque tous le Pays : ils prirent ce Château & le brûlerent. Une partie des titres de cette Famille devint la proie des flammes.

On trouve cependant des vestiges de l'antiquité de cette Noblesse dans des manuscrits fort anciens, paraphés par *Mauriceti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il est fait mention de 5 à 600 arrentemens, hommages & reconnoissances, rendus, à la Maison DES LACS, par leurs vassaux. Ces manuscrits sont écrits partie en latin, & partie en langue vulgaire. Quoi qu'il en soit de son antiquité, le premier de ce nom, dont on ait connoissance, & dont l'existence est prouvée, & sa postérité, par contrats de mariage, testamens & autres titres, est

I. THOMAS DES LACS, qui est qualifié de *Noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur du Bousquet & d'Arcambal*, dans son contrat de mariage, (écrit en latin, où il est nommé *Nobilis, Miles, DE LACUBUS, de Bosqueto Dominus*, &c.) retenu par *Jean Senbuazel*, Notaire de Flauniac, le 10 Décembre 1256, avec noble Demoiselle *N... de Beauffort*, d'une des plus anciennes & illustres Maisons du Languedoc. Quelques anciens titres, & le rapport que l'on apperçoit dans le nom & dans les armes, semblent annoncer qu'il étoit originaire du Béarn, & qu'il tiroit son nom de la Terre & Seigneurie *des Lacs*, l'une des premieres & des plus considérables *Baronnies* de cette Province, dès le Xe siécle ; quoique cependant on auroit lieu de croire qu'il fut originaire de Cahors, en Querci, où cette Famille possédoit, de tems immémorial, les Seigneuries du Bousquet ou Bosquet, & d'Arcambal, Terres qui ont haute Justice, & dont les Seigneurs avoient le droit de porter banniere. On ignore s'il eut d'autres enfans que

II. EMERIC DES LACS, Chevalier, qui se dit son fils, dans son testament de l'an 1318, par lequel il institue son héritier,

III. BERTRAND DES LACS, Chevalier, qui épousa, par contrat du 9 Janvier 1329, noble *Clotilde de Montsaran*, fille de noble *Archambauld de Montsaran*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, — 1 & 2. GUILLAUME, qui suit, & RAMOND, Chevaliers. Ils fonderent ensemble les Chapellenies de Toussaints & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*, à Lauzerte en Querci. Ce dernier, qui fut enterré dans l'Eglise des Chartreux de Cahors, l'an 1463, est qualifié de *noble Chevalier*, & de *Seigneur du Bousquet*, sur son tombeau.

IV. GUILLAUME DES LACS, I. du nom, Chevalier, se maria, par contrat du

12 Mai

12 Mai 1369, avec noble *Barare Dejean*, fille de noble *N... Dejean*, Baron de Saint-Projet, descendant de celui qui avoit accompagné le Roi SAINT-LOUIS en Terre Sainte. Il en eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. AMADON, Chevalier de réputation. Il combattit à coups de lances un Chevalier Anglois, qu'il tua près du Moulin de Pern, en présence de plusieurs autres Chevaliers François & Anglois. Il habitoit les Châteaux des Lacs & de Brettes ; dota HÉLENE & JEANNE DES LACS, ses deux niéces, de 400 moutons d'or ; & fut inhumé dans l'Eglise des Chartreux de Cahors, au tombeau de ses ancêtres ; — 3. JEAN, Official & Grand-Vicaire de Cahors ; — 4. & SOUBIRANE ou SOUVERAINE, morte, à ce que l'on croit, sans alliance.

Depuis GUILLAUME I, toute la filiation des différentes branches de la Maison DES LACS, connues sous le nom de *Pern*, d'*Arcambal*, du *Bousquet*, *des Lacs*, de *Brettes*, de *Beverlac* & de *Cadillac*, est prouvée par les contrats de mariage, testamens & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre presque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin ; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont souvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le *Mémoire domestique* fourni.

V. GUILLAUME DES LACS, II. du nom, Chevalier, épousa noble *Comtesse de Rouzet*, issue de la Maison de *Montsarat-d'Orgueil*, fille unique & héritiere de noble *Armand*, Comte *de Rouzet*, & de noble Dame *Honorée de Dadoul* ou *Dédol*, héritiere aussi de cette illustre Maison, & fille de *Bertrand Dadoul*, & de Dame *Guansida de Santo-Jorio*. *Bertrand Dadoul* donna en mariage à sa fille la Terre du Poujoula, & légua ensuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de ce GUILLAUME, qui eut de son mariage : — 1. RAMOND, qui suit ; — 2. ANTOINE, Seigneur DES LACS, Protonotaire Apostolique, dans un tems où cette dignité n'étoit donnée qu'à la Noblesse la plus considérable. Il est qualifié *noble & puissant Seigneur*, dans la donation qu'il fit à GIBERT DES LACS, son neveu, Seigneur de Repaire-des-Lacs ; — 3. JEAN, Gouverneur de Navarre ; — 4. HÉLENE, que l'on croit morte fille ; — 5. & JEANNE, mariée à noble & puissant Chevalier *Isson de Roquefeuil*. Etant devenue veuve, elle fonda, conjointement avec *Hélene de Roquefeuil*, sa fille, un Hôpital pour les Chevaliers & Pélerins qui venoient de la Terre-Sainte, au lieu appellé depuis *Hospitalet*, en Querci. Elle est nommée dans l'acte de cette fondation, écrit en latin, *de Lacu*, &c.

VI. RAMOND DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, de Saint-Paul, &c. parle de noble *Cécile de Tautauresse*, sa femme, dans le testament qu'il fit le 17 Mai 1463, en faveur de son fils aîné, qu'il institue son héritier principal & noble, & par lequel il fait différens legs à ses autres enfans. De son mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ANTOINE, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut tué avec PIERRE & SICARD DES LACS, ses neveux, aussi Chevaliers du même Ordre, au fameux siége de Rhodes fait par les Turcs ; — 3. GILBERT, Chevalier, mort jeune ; — 4. & HÉLENE, mariée, lors du testament de son pere, avec *N.... de Folmont*, Sénéchal du Querci, de l'Agenois & de Gascogne.

VII. JEAN DES LACS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, de Saint-Paul, &c. surnommé *Lou Capitani*, servit avec distinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugniac, qu'il avoit eu commission d'attaquer, & obtint des certificats de M. *de Savoie*, Gouverneur de Guienne, qui annoncent les signalés services qu'il rendit au Roi. Il épousa 1°. *Hélene de Folmont* ; & 2°. *Finette du Rozet*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. MARIE, femme de noble *Aroux de Sézenbal* ; & du second, vinrent : — 3. ANTOINE, auteur des Seigneurs de Pern, rapportés ci-après ; — 4. PIERRE, dit *l'Aîné*, Evêque de Montauban ; — 5. & 6. autre PIERRE, dit *le Jeune*, & SICARD, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, tués au siége de Rhodes, fait par les Turcs, avec ANTOINE DES LACS, leur oncle.

VIII. JEAN DES LACS, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, servit avec distinction, comme il se voit par les certificats de M. *de Savoie*, Amiral de France, & du Duc *de Villars*, son parent. S'étant emparé du Châ-

teau de Flaugniac, par ordre du Roi, il en fut fait Gouverneur, par commission du 24 Février 1577, & obtint, le 16 Juin suivant, une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges, de faire guet & garde dans ses Châteaux des Lacs & de Brettes. Il fit son testament devant *Fournelly*, Notaire, le 27 Mars 1587, & avoit épousé, par contrat passé devant *Lussasseau*, Notaire, le 18 Juin 1548, noble *N... de Rozieres*, fille de *N... de Rozieres*, Baron des Craux, Jespactes, &c. dont:

IX. Baras des Lacs, Chevalier, qui épousa, par contrat reçu par *Castelly*, Notaire Royal (dans lequel il se qualifie de *noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur des Lacs*, de *Brettes*, *&c.*) noble Demoiselle *Gabrielle de la Peyriere*, fille de noble *Vincent de la Peyriere*, Seigneur de la Bastide, & de noble *N... de Lustrac*. Il obtint du Marquis *de Montpezat*, le 21 Mars 1593, une Ordonnance, par laquelle fut renouvellé le droit qui lui avoit été accordé, ainsi qu'à son pere, de faire faire guet & garde dans ses Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, de Brettes & de Neveges. Le 28 Mars 1601, il fut aussi rendu, en sa faveur, un Arrêt du Parlement de Toulouse, contre les Prêtres habitués de la ville de Lauzerte, qui lui adjuge la nomination des Chapelles de Toussaints, Tales & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*. Il fit son testament au Château de Brettes, devant *Saux*, Notaire, le 26 Octobre 1619, par lequel il voulut que son corps fut transporté dans l'Eglise de son Château des Lacs, & inhumé dans le tombeau de feu noble Jean des Lacs, son pere. Ses enfans furent: — 1. Vincent, qui suit; — 2. Pierre, dont on ignore le sort; — 3. Anne, Religieuse au Couvent du Puget; — 4. Jeanne, mariée à *Guyon d'Aragni*; — 5. & Antoinette, mariée à *Jean de Doumergue*, Seigneur de Montbel, frere d'*Armand de Doumergue*, Seigneur de Salavel.

X. Vincent des Lacs, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, obtint des Lettres-Patentes du Roi, le 3 Juillet 1630, portant permission de lever une Compagnie de gens de pied, dont il fut fait Capitaine. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1620, noble Demoiselle *N... de Ramond*, fille de noble *Josué de Ramond*, Seigneur d'Auty, & de noble Dame *Marie de Mauléon*, présence de *Pierre de la Peyriere*, Seigneur de la Bastide, de *Jean-Hector de Maffré*, Seigneur dudit lieu de Maffré, & autres proches parens dudit noble des Lacs, lequel eut pour enfans: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jacques, appellé *le Chevalier* des Lacs, Capitaine d'Artillerie, par commission de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la suite de ses blessures; — 3. & Guillaume, appellé *le Chevalier de Brettes*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Clérambaud, tué au service du Roi.

XI. Pierre des Lacs, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Chapelle, &c. servit le Roi avec distinction, & fut maintenu dans tous les priviléges de son *ancienne noblesse*, par Arrêt du 18 Janvier 1660, rendu par la Chambre Souveraine établie à Cahors, par ordre du Roi, pour la recherche des faux nobles. Il avoit épousé, par contrat du 2 Août 1633, noble Demoiselle *Marguerite de la Garde*, & fit son testament devant *Noziere*, Notaire à Cahors, le 27 Janvier 1677, en faveur de son fils aîné, qu'il institua son héritier principal & noble. Ses enfans furent: — 1. Pierre, dit *l'aîné*, qui suit; — 2. autre Pierre, dit *le jeune*, Seigneur de la Capelle, Ecclésiastique; — 3. Marc, auteur des Seigneurs de Castanet, rapportés ci-après; — 4. Pierre-Paul, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foix; — 5. & Gabrielle, Religieuse au Couvent du Puget.

XII. Pierre des Lacs, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de Capelle, de Cadillac, &c. épousa, 1°. par contrat du 15 Mars 1663, *Catherine des Roaldes*; & 2°. en 1690, *N... de Jougla-de-Montagne*. Le 22 Août 1699, il obtint un Arrêt des Commissaires députés par le Roi, pour la recherche de la Noblesse, par lequel ils le déclarerent *d'une noblesse si ancienne, qu'il n'est mémoire du contraire, & qu'en cette qualité, il sera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liste devoit être envoyée à Sa Majesté, qu'ils supplient d'y avoir égard.* Il eut du premier lit: — 1. Pierre, dit *l'aîné*, qui suit; — 2. Gabriel, Capitaine de Fusiliers; — 3. Jean, Capitaine de Sapeurs, tué au siége de Landaw; — 4. Marc, mort jeune; — 5. Isabeau, dont on ignore la destinée; & du second

vinrent : — 6. VINCENT, auteur des Seigneurs de Cadillac, rapportés ci-après ; — 7. autre PIERRE, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Vilottes, Lieutenant d'Infanterie, qui a épousé, en 1745, noble Demoiselle *N... de Gatignols*, Dame de Placques, dont il n'a point d'enfans ; — 8. HONORÉ, Prieur de Saint-Jean de Perges en Querci ; — 9. & autre GABRIEL, Eccléfiaftique.

XIII. PIERRE DES LACS, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Brettes, époufa, en 1700, *Françoife de Regourde*, dont : — 1 & 2. MARC & AMBROISE, morts en bas-âge ; — 3. MARC-ANTOINE, qui fuit ; — 4. ISABEAU, morte ; — 5. & FRANÇOISE, Dame de Brettes, vivante, fans alliance.

XIV. MARC-ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'abord Lieutenant au Régiment d'Anjou, depuis Aquitaine, ayant été bleffé dangereufement à la bataille de Guaftalla, fut obligé de quitter le fervice. Il a époufé, le 25 Juin 1743, *Jacqueline de la Grange-de-la-Cofte*, dont il a : — 1. FRANÇOISE, mariée à *Louis le Franc*, Ecuyer ; — 2. & JACQUETTE, appellée *Mademoifelle de Saint-Benoît*, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

Seigneurs de CADILLAC.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, fils aîné de PIERRE, II. du nom, Seigneur DES LACS, de Brettes, & de *N... de Jougla-de-Montagne*, fa feconde femme, fe maria à Lifac en Querci, l'an 1729, avec Demoifelle *Marie-Anne de Molinet*, & fit fon teftament en 1730, en faveur de fon fils aîné, qu'il inftitua fon héritier principal & noble. Ses enfans font : — PIERRE, qui fuit ; — & THÉRESE, Religieufe au Puget en Querci.

XIV. PIERRE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, & autres lieux, a époufé, en 1745, noble *Madelene de Vignals*, dont il a : — HONORÉ, Chevalier, encore jeune, en 1765 ; — & JEANNE, Demoifelle.

Seigneurs de CASTANET.

XII. MARC DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caftanet, troifieme fils de PIERRE, I. du nom, Seigneur DES LACS & de Brettes, & de *Marguerite de la Garde*, fe maria dans l'Albigeois, contrat reçu par *Rudelle*, Notaire, avec noble *Gabrielle du Faur*, fille de feu noble *Jean du Faur*, Seigneur de Paignot, & de Demoifelle *Judith de Loupiac-de-la-Prade*, fœur de noble *Goddon de Loupiac*, & en eut : — 1. VINCENT, qui fuit ; — 2. & N... DES LACS, mort.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caftanet, de la Bonandie, a été Lieutenant de Dragons au Régiment de Bouelles, & a quitté le fervice, ayant été réformé. Il a époufé, par contrat paffé devant *Martin*, Notaire, le 29 Août 1732, noble *Marie-Rofe de la Combe*, fille de *Jean de la Combe*, Ecuyer, & de noble Dame *N... de Genton-de-Villefranche*, dont : — 1 & 2. JEAN-PIERRE & VINCENT, morts en bas-âge ; — 3. JACQUES, Eccléfiaftique, étudiant en Sorbonne, & élevé dans le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, appellé *l'Abbé d'Arcambal*, nommé, en Mai 1771, à l'Abbaye de Candeil, Diocèfe d'Albi ; — 4. MARIE-JEANNE, vivante. On ignore fi elle eft mariée ; — 5. MARIE-GENEVIÉVE-RADEGONDE, morte en bas-âge.

Seigneurs de PERN.

VIII. ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, fils de JEAN, Seigneur DES LACS, de Brettes, de Pern, de Saint-Paul, & de *Finette du Rozet*, fa feconde femme, fervit avec diftinction, & ayant été demandé à Bayonne pour le fervice du Roi, par le Gouverneur de Guienne & le Sénéchal de Querci, il fut bleffé dangereufement à un combat qui fe donna près cette Ville, & mourut à Agen, où il fit fon teftament, le 17 Septembre 1536. Il avoit époufé, par contrat du 10 Mai 1528, noble *Catherine du Boufquet*, ou *du Bofquet*, Dame & Baronne dudit lieu, & d'Arcambal, fille de noble *N... du Boufquet*, Gouverneur de Cahors, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *N... de Meroule*. *Catherine du Boufquet* étoit de la même famille que *Bertrand du Boufquet*, Archevêque de Naples, créé Car-

dinal par le Pape URBAIN V, en Septembre 1368, & qui fit bâtir l'Eglise Paroissiale du Bousquet, aux voûtes de laquelle on voit ses armes (qui étoient : *d'or, à la croix de gueules, vuidée, cléchée & fleurdelisée*, avec *des lions* pour supports), & la grande Tour du Château, en la même année 1368; & en 1371, le College de Périgord à Toulouse. ANTOINE DES LACS eut de cette alliance : — PHILIBERT, — & FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS DES LACS, I. du nom, Seigneur de Pern, de la Chantre, de Lon-Poujoula, Baron du Bousquet & d'Arcambal, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi le 1 Mai 1570, avec le Baron *de Luseck*, & le Seigneur *de Therone*, fut fait Gouverneur de la ville de Cahors, par Lettres de provisions du 26 Janvier 1573, & Commandant d'une troupe de 200 Arquebusiers, suivant la montre faite alors. Il fit son testament devant *Fournelly*, Notaire, le 7 Juin 1553, lors de son premier mariage, & institua, pour son héritier, JEAN, son fils aîné, & légua tous ses autres enfans, présens & à venir, avec substitution, les mâles préférés aux femelles. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé devant *Mibiole*, Notaire, le 17 Décembre 1549, *Germaine de Gouth*, ou *Goth-de-Rouillac*, fille d'*Antoine de Gouth*, ou *Goth*, Seigneur & Baron de Rouillac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Aussandre, dernier de son nom, & d'*Andrée de Lille*; & 2°. avec *Helene Dejean-de-Saint-Projet*, fille d'*Antoine Dejean*, Baron de Saint-Projet, la Bastide, Marnhac, Montesquieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Il eut de sa premiere femme, dont la Maison illustre a produit dans 4 freres un Pape, sous le nom de CLÉMENT V, dans la personne de *Bertrand Goth*; un Connétable de France, mort sans enfans, dans celle de *Robert-Bertrand Goth*; un Cardinal dans celle de *Raimond Goth*, & un Chevalier de l'Ordre du Roi dans celle d'*Axises Goth*, auteur de la derniere branche de cette ancienne Maison : — 1. JEAN, tué au siége de la Rochelle, contre les Calvinistes, sans avoir été marié; — 2. GILIBERT, qui suit; — 3 & 4. MARIE & MARGUERITE, mortes sans alliance; & du second vinrent : — 4. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche des Seigneurs de Pern, rapportée ci-après; — 5. JACQUES, mort garçon; — 6. & CATHERINE, mariée à *Gaspard de Gaulejac*, Seigneur de Piac.

X. GILIBERT DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron du Bousquet & d'Arcambal, reçu Chevalier de Malte de la vénérable langue de Provence, le 20 Mai 1572, obtint (par grace particuliere) d'être relevé de ses vœux, ainsi qu'il paroît par une Bulle du Pape CLÉMENT VII, qui fut présentée en original, en 1663, aux Commissaires députés par l'Assemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand-Prieuré de Toulouse, le 1 Décembre de cette année, pour les preuves de FRANÇOIS, son arriere-petit-fils. Il épousa, par contrat passé devant *Deilhes*, Notaire, le 11 Octobre 1581, noble *N... de Gautier-de-Savignac*, & fit son testament devant *Richard*, Notaire, le 26 Avril 1622, en faveur de ses enfans; sçavoir : — GILIBERT, mort sans être marié; — & FRANÇOIS, qui suit.

XI. FRANÇOIS DES LACS, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Poujoula, Baron du Bousquet, d'Arcambal, & autres lieux, épousa, par contrat passé devant *la Faurie*, Notaire, le 28 Mars 1612, noble *Hélene de Montratier*, fille de *François de Montratier*, Seigneur de Favols, & d'*Hélene de Mondenard*. Lors dudit mariage, GILIBERT, son frere aîné, lui fit donation de tous ses biens, à lui échus par la mort d'*Alibert du Bousquet*, son oncle, à la charge, par ledit FRANÇOIS, Seigneur du Poujoula, de porter le nom & les armes de la Maison *du Bousquet*, avec celles de DES LACS. Il fit son testament le 4 Mai 1622, & eut pour enfans : — JEAN, qui suit; — & FRANÇOIS, mort, sans être marié, à la bataille de Lerida.

XII. JEAN DES LACS, Seigneur & Baron du Bousquet, d'Arcambal, &c. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis *de Guebré*, s'allia, par contrat passé devant *Cabries*, Notaire, avec *N... de Vignes*, fille de *François de Vignes*, Seigneur de la Bastide, Puy-la-Roque, Belmont, & de *Gabrielle de Salignac-de-Fénelon*, & fit son testament le 31 Décembre 1686, en faveur de ses enfans : — 1. JEAN-FRANÇOIS, dit *l'aîné*, qui succéda à son pere dans sa Compagnie de Cavalerie. Il fut blessé à l'armée que commandoit le Maréchal *de Luxembourg*, en Allemagne, & mourut des suites de ses blessures à Landaw, en 1636, sans avoir été marié; — 2. JEAN-FRANÇOIS, dit *le jeune*, Capitaine au Régiment de

la Reine, Dragons, mort aux eaux de Bagnieres, de la suite de ses blessures; — 3. HENRI, aussi tué au service, sans avoir été marié; — 4. JEAN GUY, Capitaine au Régiment de Champagne, qui servit outre-Mer, & mourut aussi sans alliance; — 5. & FRANÇOIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS DES LACS, III. du nom, Seigneur & Baron du Bousquet, d'Arcambal, &c. d'abord reçu Chevalier de Malte le 1 Décembre 1663, sur ses preuves faites le 9 Mai précédent; fut Capitaine au Régiment de Champagne, Aide-de-Camp du Maréchal *de Vivonne*, & quitta la croix pour se marier, après la mort de ses freres. Il épousa, 1°. par contrat passé devant *Gisbert*, Notaire, le 29 Octobre 1681, *Jeanne de Beaulieu*, lors veuve de noble *Jean de Brousse*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par acte passé le 17 Novembre 1711, ELISABETH DES LACS, sa cousine au 3e degré, fille de FRANÇOIS DES LACS, Seigneur de Pern, & de Dame *Elisabeth de Beaumont*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE, qui suit; — 2. FRANÇOIS-JACQUES, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général du Diocèse de Nîmes, & Archidiacre de cette Cathédrale, appellé *M. l'Abbé du Bousquet*; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH, appellé *le Chevalier du Bousquet*, Colonel-Général du Régiment de Rouergue en 1765; — 4 & 5. MARIE-URSULE, & FRANÇOISE-ANTOINETTE, reçues, l'une & l'autre, Dames de Justice dans l'Ordre de Malte, au Couvent de Beaulieu en Querci.

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron d'Arcambal, du Bousquet, de Pasturac, de la Galessie, &c. d'abord Mousquetaire du Roi, a quitté le service, & a épousé Demoiselle *Marie-Victoire de Chevailles-de-Saint-Maurice*, de laquelle il a:

XV. MARIE-VICTOIRE-FRANÇOISE DES LACS, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

Suite des Seigneurs de PERN.

X. FRANÇOIS DES LACS, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Pern, fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Pern, Baron du Bousquet & d'Arcambal, & d'*Helene Dejean-de-Saint-Projet*, sa seconde femme, se maria, par contrat passé devant *Cuquel*, Notaire, le 24 Juillet 1607, avec Demoiselle *N... Dayrac-de-Cantemerle*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. GEORGES, tué au siége de Fontarabie; — 3. & JEAN, auteur des Seigneurs de la Nauze & d'Audebran, rapportés ci-après.

XI. JACQUES DES LACS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, épousa Demoiselle *Charlotte de Charron*, ou *Caron*, en Picardie, de laquelle il eut:

XII. FRANÇOIS DES LACS, II. du nom, Seigneur de Pern, qui se maria avec *Elisabeth de Beaumont*, dont: — JACQUES, qui suit; — & ELISABETH, seconde femme, par contrat du 17 Novembre 1711, de noble FRANÇOIS DES LACS, III. du nom, Chevalier, Baron du Bousquet & d'Arcambal, son cousin au 3e degré, dont nous venons de parler.

XIII. JACQUES DES LACS, II. du nom, Seigneur de Pern, a épousé *Hélene d'Escayrac*, fille de *N... d'Escayrac*, Seigneur de Maraval & de Cayriex, dont il n'a eu pour fille unique, que:

XIV. FRANÇOISE DES LACS, Dame de Pern, de Maraval, de Cayriex, mariée à *N... de Pélagrue*, Seigneur de Montagudet, & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité.

Seigneurs de la NAUZE & D'AUDEBRAN.

XI. JEAN DES LACS, Seigneur de la Nauze, d'Audebran, &c. troisieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Pern, & de *N... Dayrac-de-Cantemerle*, épousa, par contrat du 26 Juin 1642, *Henriette de Cayssac*, héritiere de la Maison de *Jagot*, près Caussade, dont:

XII. FRANÇOIS DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui se maria, le 21 Janvier 1677 (contrat reçu par *Debec*, Notaire de Caussade) *Marguerite de la Combe*. Il en eut:

XIII. JACQUES DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, marié, par

contrat passé devant *Boussac*, Notaire; avec noble *Jeanne de Becays*, de laquelle sont issus: — PIERRE-JEAN, Ecclésiastique; — & MARGUERITE, Demoiselle.

Les armes: *écartelé au 1 & 4, à 3 fasces d'or; au 2 & 3 à la tour donjonnée & denchée d'argent, & le champ de gueules environné de fleurs de lis & de besans. Mémoire envoyé*, & déja imprimé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VII, pag. 505 & suiv.*

* LACANORGUE ou LA CANORGUE. Fief avec haute, moyenne & basse Justice, au Comté-Venaissin, Diocèse d'Apt, érigé en *Comté*, par Bref du Pape BENOÎT XIV, le 24 Avril 1747, en faveur de *Joseph de Meri*, III. du nom, Comte de Lacanorgue, enregistrées aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre de la même année. *Voyez* MERI.

LADVOCAT. C'est une Famille annoblie, dont étoit:

NICOLAS, Maître des Comptes en 1632, Secrétaire du Roi en 1646, mort en 1662, laissant de *Marguerite Rouillé*, morte en 1691: — JEAN-ANTOINE LADVOCAT, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 6 Juin 1653, & Rapporteur du point d'honneur, charge qu'il exerça le premier: il mourut sans alliance, le 5 Mai 1706, âgé de 77 ans, & fut inhumé à Saint-Eustache. — LOUIS LADVOCAT, Seigneur de Sauveterre, fils de LOUIS-FRANÇOIS, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Madelene Dauphin*, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 19 Janvier 1668, & mourut en Janvier 1710. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Risaucourt*, morte en Août 1702; & 2°. *Marie-Anne des Croisettes*, morte le 21 Juillet 1763, fille de *Pierre des Croisettes*, Seigneur de Grandville, & de *N... Witasse*. Il a eu de ce second mariage: — LOUIS-FRANÇOIS LADVOCAT, Seigneur de Sauveterre, né le 29 Juillet 1710, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 18 Février 1735, & honoraire le 14 Juillet 1758. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, qui porte pour armes: *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 croissans d'or, & en pointe d'un lion passant de même, armé & lampassé de gueules.*

* LAERNE: Seigneurie dans le Comté de Flandre, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 26 Août 1673, en faveur de *Gerard Van Vilsteren*, Ecuyer, Seigneur de Laerne, troisieme Commissaire au renouvellement des Magistrats du Comté de Flandre.

LAFAYE, en Périgord. Cette Noblesse est ancienne.

I. On voit, par un acte du 13 Août 1513, que *Sirac de Vins-de-Montignac*, d'une Famille illustre, fit une donation entre-vifs à *Guillierme* ou *Guillaumette de Vins*, sa fille, femme d'ALEXANDRE DE LAFAYE, laquelle donation fut acceptée par FRANÇOIS DE LAFAYE, leur fils, qui suit, & petit-fils du donateur *Sirac de Vins-de-Montignac*.

II. FRANÇOIS DE LAFAYE étoit Maître-d'Hôtel d'*Ammanion* ou d'*Amanjeu*, Cardinal *d'Albret*, qui, le 10 Février 1517, lui donna des Lettres de provisions de Capitaine de ses Château, Terre & Jurisdiction de Montignac le Comte, Gouvernement vacant par la résignation de Messire *de Caumont*, Seigneur de Lauzun, de la Maison de *la Force*. Ce qui prouve que ce Gouvernement ne se donnoit qu'à des personnes de distinction. Son pere ALEXANDRE DE LAFAYE, lui constitua en dot le Château de Lafaye avec la Terre d'Auriac. Il épousa, par contrat du 10 Mars 1530, *Souveraine d'Aubusson*, fille de *Jean d'Aubusson*, Seigneur de Miramont, qui la dota de 15000 livres pour tous droits paternel & maternel. *Voyez* AUBUSSON, *Tome I de ce Dictionnaire*. De cette alliance vinrent: — 1. AMMANION ou AMANJEU, qui suit; — 2. GABRIEL, auquel son frere aîné céda la Seigneurie de Saint-Privat & de Robert; — 3. & GUILLAUMETTE, mariée, par contrat du 30 Août 1551, avec *François Sounier*, Ecuyer, Sieur

de la Barie. Elle n'eut que 3000 livres en mariage, & donna quittance des parties de sa dot.

III. AMMANION DE LAFAYE épousa, par contrat du 9 Février 1549, *Catherine de Bellissier*, fille de *Pierre*, & fit son testament le 15 Février 1556, dans lequel il déclare avoir eu de son mariage : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2 & 3. CATHERINE & SUSANNE, à chacune desquelles il veut qu'il soit payé 8000 livres, somme considérable dans ce tems-là, & que sa femme jouisse de tous ses biens, à la charge de les remettre à ANTOINE, son fils, lorsqu'il aura 25 ans.

IV. ANTOINE DE LAFAYE, Ecuyer, reçut, le 15 Septembre 1570, une Ordonnance de 1000 écus, que CHARLES IX lui donna au Camp de Tonnay-Boutonne, pour faire fortifier & garder le Château de Montignac ; & HENRI III, par des Lettres du 10 Septembre 1581, lui donna ordre de remettre ce Château, dont il étoit Commandant ou Gouverneur, au Maréchal *de Matignon*. En 1612, il eut une affaire d'honneur avec le Sieur *de Campagniac de la Vassandie*, qui en mourut, & le Roi LOUIS XIII lui accorda, au mois de Juillet 1613, des Lettres de grace. Il fit son testament le 2 Janvier 1619, vécut long-tems après, & voulut en faire exécuter les dispositions de son vivant. Il avoit épousé, 1°. le 2 Février 1610, *Françoise de Sanaux*, fille de *Jean*, Seigneur de la Fonciade, & d'*Antoinette de Lissac*, Dame de Sanaux, qui la doterent de 4500 livres ; & 2°. *Antoinette de Belair*. Il eut du premier lit : — PIERRE, qui suit ; & du second lit : — 1. FRANÇOIS, qui eut pour son partage la Terre de Puigauffier & Villiat ; — 2. GABRIEL, partagé du fief de Baubrul & de la Terre d'Auriac ; — 3. & CATHERINE, à laquelle GABRIEL, son frere, fut chargé de payer 1500 livres pour sa dot. Dès 1609, ANTOINE DE LAFAYE, leur pere, avoit fourni hommage ou déclaration aux Commissaires en la réformation du Domaine du Château de Lafaye & dépendances, situé en la Paroisse d'Auriac, du fief de la Motte, de Villiat & dépendance, Paroisse & Jurisdiction de Montignac, du repaire noble de la Baylardie, Paroisse de Saint-Crépin, Jurisdiction d'Auberoche, mouvant du Roi à cause du Comté de Périgord, & des dîmes de Milha, voulant, comme on l'a dit, faire exécuter les dispositions de son testament. Il passa devant *Jalimier*, Notaire royal, un acte le 4 Janvier 1641, avec PIERRE, son fils du premier lit, pour le faire jouir de tous les biens de sa mere *Françoise de Sanaux*. Ils les liquiderent à 4500 livres, & ANTOINE paya à PIERRE, son fils, 1500 liv. comptant, promit de lui payer le surplus, & fixa sa légitime paternelle à 5000 livres, payables dans deux ans. PIERRE lui donna une quittance générale devant *Bacibe*, Notaire à la Sauvetat en Agenois, le 4 Juillet 1645.

V. PIERRE DE LAFAYE épousa, par contrat du 15 Mai 1638, *Anne de Quenque*, & y est qualifié *noble* PIERRE DE LAFAYE, Ecuyer, fils à noble ANTOINE DE LAFAYE, duement émancipé, & de feu *Françoise de Sanaux*, habitant du Château de Lafaye. Il paroît que son pere ne le dota qu'en argent, & qu'il dissipa tout son bien. Il mourut 5 ans après son mariage, laissant trois enfans, sçavoir : — 1. CIRILLE, qui suit ; — 2 & 3. ETIENNE & FRANÇOIS.

VI. CIRILLE DE LAFAYE, Ecuyer, se maria, par contrat du 15 Janvier 1694, avec Demoiselle *Susanne Rigual*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2, 3 & 4. ANNE, ISABEAU & MARIE, dont nous ignorons la destinée.

VII. JEAN-BATISTE DE LAFAYE, Ecuyer, passa aux Isles de la Martinique, & y épousa, par contrat du 15 Avril 1724, Demoiselle *Marie-Rose le Curieux*. De ce mariage sont issus cinq fils & une fille. — L'aîné des garçons, nommé LAFAYE-BORDON, est mort Lieutenant au Régiment Royal-Marine : — le second est Capitaine d'Artillerie : — les troisieme & quatrieme, nommés LAFAYE-DE-GUERRE & LAFAYE BAUBRUN, sont Lieutenans d'Infanterie, par commission de Sa Majesté ; — & le cinquieme, nommé LAFAYE-DUFON, est Lieutenant, en 1773, dans le Régiment Royal-Marine.

Un certificat du Comte d'*Henery*, ancien Gouverneur des Isles du Vent, du 21 Mars 1772, prouve que cette Famille de LAFAYE vit noblement à la Mar-

tinique, qu'elle y est dans une grande considération, & qu'ils sont tous au service du Roi.

Un autre certificat du Chevalier *de la Valliere*, Gouverneur, Lieutenant-Général des Isles du Vent, du 4 Octobre 1772, prouve aussi que les Messieurs DE LAFAYE se sont toujours distingués pour le service du Roi & de la Patrie, & qu'ils marchent sur les traces de leurs ancêtres.

Les armes : *de gueules, à la croix pattée d'argent, accompagnée en chef d'un lambel de 5 pendans de même.* Généalogie redigée & extraite sur une autre, imprimée, en Juin 1773, chez *Cailleau*, rue Saint-Severin, remplie de fautes d'impression, tant pour les noms propres, que pour les dates, à la suite de laquelle se trouve plusieurs contrats de mariage, des testamens, transactions, les Lettres-Patentes de CHARLES IX & de HENRI III, dont on a parlé; l'hommage de la Terre de LAFAYE, faite au Roi par ANTOINE DE LAFAYE; les Lettres de grace de LOUIS XIII à lui accordées, &c. ce qui prouve la filiation suivie de cette Famille.

LAFITTE (DE) : Ancienne Noblesse établie en Champagne & à Toulouse, dont nous avons déja parlé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p. 305 & suiv.*

PIERRE DE LAFITTE DE PELLEPORC, Seigneur de Goussencourt, Prévôté de Vaucouleurs, mentionné ci-après, degré X de la premiere branche, ayant été assigné le 29 Août 1664, à la recherche de la Noblesse, produisit les preuves de la sienne depuis 1225, par 12 générations sans remonter à l'origine, & fut déchargé par Arrêt du Conseil du 12 Février 1665, au rapport de M. *Colbert.*

I. PIERRE DE LAFITTE, est qualifié *Damoiseau* l'an 1275, dans la Charte de franchise, retenue par *Guillaume Guillemin*, Notaire à Toulouse, qu'il accorda aux habitans de Pelleporc, dont il étoit co-Seigneur. Il eut pour enfans : — 1. GERARD DE LAFITTE, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Aiceline* ; — 2. & GAILLARD, dont nous allons parler.

II. GAILLARD DE LAFITTE, Damoiseau, épousa, par contrat du 1 Avril 1308, (reçu par *Guillaume Clavel* & *Bertrand de Plussan*, Notaires de Leunac), *Marquise de Beaulac*, dont vinrent : — GERARD & JEAN.

III. JEAN DE LAFITTE, Damoiseau, co-Seigneur de Pelleporc, épousa 1°. *Honorée de Quélus* ; 2°. *Gérarde de Sobole* ; & 3°. *Cébelie de Fauquier.* Du premier lit il eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut

IV. FORTANIÉ DE LAFITTE, Damoiseau, Seigneur de Pelleporc, institué héritier universel par JEAN, son pere, l'an 1371. Il laissa de sa femme, qu'on ne connoît point ; — BERNARD, qui suit ; — & PHILIPPE DE LAFITTE, veuve de *Sance de la Manie*, Seigneur d'Aullac.

V. BERNARD DE LAFITTE, Damoiseau, Seigneur de Pelleporc, épousa, par contrat du 8 Juin 1464, (retenu par *Broteron*, Notaire du Chapitre de Toulouse), *Marguerite de Roufiac*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUETTE, femme de *Pons d'Arpajon* ; — 3. & BERTRANDE DE LAFITTE, mariée à *Bernard de Deopotola.*

VI. JEAN DE LAFITTE, II. du nom, Seigneur de Pelleporc, eut de *Galliane* des Comtes de *Lisle-Jourdain*, son épouse : — ANTOINE & ODET.

VII. ODET DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, Capitaine d'une bande de 1000 hommes de la Légion du Languedoc en 1534, puis homme d'armes de la Compagnie du Sénéchal de Toulouse, & Maréchal-des-Logis de la Compagnie de 50 lances du Maréchal *de Montpezat*, l'an 1544, laissa de sa femme *Belette de Verdusan* : — 1. BALTHASARD, qui suit ; — 2. PIERRE-HONORAT, rapporté ci-après ; — 3. & CATHERINE, mariée à *Mathias*, Seigneur *de Florian.*

VIII. BALTHASARD DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, épousa *Jeanne de Lanes*, en présence de *François de Lanes*, son oncle, Commandeur du Brugaud. Il en eut : — JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Lacenay ; — & JEAN-PIERRE.

IX. JEAN-PIERRE DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, s'allia, par contrat du 2 Juin 1577, (reçu par *Chameau*, Notaire de Thil en Gascogne), avec *Gabrielle*
de

de *Gramont*, fille de *Mathieu*, Seigneur de la Roque, & de *Françoise de Laumont*. De ce mariage vint :

X. JEAN-FRANÇOIS DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, Gentilhomme ordinaire de la Maison de la Reine MARGUERITE, puis Gentilhomme servant ordinaire du Roi. Il épousa, 1°. par contrat du 5 Mai 1699, *Marie de Belleforest*, fille d'*Arnaud-Guilhem*, & de *Françoise de Malenfant*; 2°. *Françoise de Seguier-Villandry*, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. par contrat du 5 Juin 1629, *Isabeau de Baron*. Du premier lit il eut : — JEAN, qui suit; & du troisieme beaucoup d'enfans, dont deux nommés — PIERRE DE LAFITTE, se sont établis, l'un en Lorraine & l'autre en Guienne, où il a fait branche.

PIERRE DE LAFITTE DE PELLEPORC, l'aîné, Seigneur de Goussencourt, Prévôté de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dont nous avons parlé au commencement de cet article, épousa *Anne de Chatenoy*, Dame de Goussencourt, dont il eut : — ANTOINE DE LAFITTE DE PELLEPORC, qui n'a laissé qu'une fille, nommée ANNE DE LAFITTE, mariée au Marquis *de Choiseul-Lanques*. De cette alliance est issue : — *Madelene-Antoinette de Choiseul*, mariée à *N... de la Tour-Gouvernet*, Marquis de la Charée. Elle est mere de MM. *de la Tour du Pin*.

XI. JEAN DE LAFITTE, Chevalier, Seigneur de Pelleporc, Capitaine au Régiment de Fabert, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan, sous le Maréchal *de Fabert*, son beau-frere, qui en étoit Gouverneur, épousa, par contrat du 5 Septembre 1644, *Anne Richard-de-Clevant*, sœur de *Claudine Richard*, femme d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, & fille de *Dominique Richard*, Seigneur de Clevant, & d'*Anne Maillet*. Il en eut :

XII. ABRAHAM DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Mont-Louis, qui épousa *Barbe de Villefort*, fille de la Marquise *de Villefort*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont plusieurs enfans, entr'autres,

XIII. RENÉ DE LAFITTE, dit *le Marquis de Pelleporc*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont, Prince. Il a épousé *N... de Chabrignac de Condès*. De ce mariage est issu, entr'autres : — GÉDÉON DE LAFITTE DE PELLEPORC.

SECONDE BRANCHE.

VIII. PIERRE-HONORAT DE LAFITTE DE PELLEPORC épousa, par contrat du 11 Avril 1562, (reçu par *Dujougla*, Notaire du Brugaud en Gascogne), *Marie de Pochepodi*, dont vint :

IX. BERTRAND DE LAFITTE, qui prit le surnom *de Gourdas*. Il se maria, (par acte retenu le 6 Février 1594, par *la Bause*, Notaire de Puicasquié en Gascogne), avec *Claire de Lautrec de Donnhas*, sœur de *Pierre de Lautrec*, Seigneur de Donnhas, dont :

X. ANTOINE DE LAFITTE, qui épousa, par contrat du 29 Août 1637, *Françoise de Rommecourt*, sœur de *Claude de Rommecourt*, Seigneur d'Anonville, Poisson & Messay. Ils avoient pour mere *Blanche de Courtenay*. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. MERIC, donataire de sa mere de 3000 livres le 30 Octobre 1668; — 3 & 4. FRANÇOIS, Seigneur de Mayné, & ARNAUD-MERIC; — 5. & CATHERINE DE LAFITTE.

XI. LOUIS DE LAFITTE épousa, par articles du 13 Octobre 1668, célébration le 30 Décembre suivant, *Anne-Marguerite de Rollet*, fille de *Blaise de Rollet*, Marquis de Cordes, d'une Famille qui a donné trois Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1569, & de *Susanne de Faudoas*, d'une Maison distinguée en Gascogne. Il en eut :

XII. ANNET DE LAFITTE, né en Février 1670, & maintenu dans sa noblesse le 30 Janvier 1698. Il épousa, le 2 Juillet suivant, *Marie de Charrue*, dont cinq enfans : l'aîné, nommé

XIII. JEAN-JACQUES DE LAFITTE, s'établit à Toulouse, & épousa, par contrat du 10 Juillet 1721, (retenu par *Rieux*, Notaire de Toulouse, célébration le

3 Janvier 1722) ISABEAU DE LAFITTE, sa parente, légataire de 20 mille livres de *François de Rollet*, Marquis de Cordes, suivant son testament du 8 Novembre 1711. De ce mariage est issu :

XIV. GILLES DE LAFITTE, qui a épousé, le 3 Janvier 1742, *Louise-Lucrèce de Lassere*, dont : — 1. JEAN-BERNARD-TRISTAN ; — 2. DURAND-MAURICE ; — 3. JOSEPH-RENÉ ; — 4. THÉODORE ; — 5 & 6. FÉLICE & CLAIRE-JUSTINE DE LAFITTE. Nous ignorons l'état actuel de ces enfans.

Les alliances de LAFITTE DE PELLEPORC, sont avec les Maisons de *Gramont*, de *Choiseul*, *Seguier*, *Lisle-Jourdain*, *Arpajon*, *Beaulac*, *Sobole*, *Deopotola*, *Villefort*, *Faudoas*, *Rollet*, &c. Cette ancienne Noblesse subsiste depuis 600 ans, & a toujours servi le Roi dans les emplois les plus distingués, jusqu'au grade de Lieutenant-Général.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'argent, armé & lampassé de gueules, à la bordure d'or, chargée de 11 merlettes de sable affrontées.* La couronne ceintrée de 7 *merlettes en orle affrontées, & une soutenant celle du milieu.*

LAFOENS, en Portugal.

Les Ducs de ce nom sont sortis de Don MICHEL, légitimé de PORTUGAL, fils naturel du Roi Don PEDRE, & de Dona *Anne-Armande de Verga*, née le 15 Octobre 1699, & morte le 13 Janvier 1724. Il avoit épousé, en 1715, Dona *Louise-Casimire de Ligne-Sousa*, héritiere d'Aronches, morte le 16 Mars 1729, dont : — 1. Don *Pedre-Henri de Bragance-Sousa*, né le 19 Janvier 1718, créé Duc DE LAFOENS le 5 Décembre suivant ; — 2. Don *Jean de Bragance-Sousa & Ligne*, né le 6 Mars 1719 ; — 3. & Dona *Jeanne-Françoise-Antoinette-Perpetue*, née le 11 Décembre 1716, mariée à Don *Louis-Alvarez de Castro*, quatrieme fils de *Cascaës*.

LAGARRIGUE, Noblesse originaire de la ville de These en Béarn. On trouve dans les titres LAGARRIGUE, LAGARIGUE & LAGUARIGUE. Cette Famille est différente de celle de GARRIGUES DE LA DEVEZE, en Languedoc, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Registre III*, *Part. I*, & que nous n'avons fait qu'indiquer *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 108. Celle dont nous allons donner la Généalogie, remonte, par filiation suivie, à

I. JEAN DE LAGARRIGUE, chef commun des différentes branches. Il servit en Hollande en qualité de Lieutenant en 1550, où il donna des preuves de son courage, ce qui lui fit obtenir du Roi HENRI IV, une Compagnie. Il ne cessa de donner des preuves de sa valeur, & mourut les armes à la main, en combattant à Tasque contre les Ligueurs, pour son Roi, qui lui donna en récompense de ses services une portion de Terre située proche de la ville de These. Il avoit pour frere puîné autre JEAN, auteur de la seconde branche rapportée ci-après. Les enfans de JEAN, I. du nom, furent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JEAN, Sergent de la Mestre-de-Camp de Languedoc, lequel ayant donné des preuves signalées de son courage en présence de LOUIS XIII, mérita de ce Prince d'entrer dans la Compagnie de ses Mousquetaires, faveur qu'il n'accordoit qu'à des personnes qui donnoient de pareilles marques de valeur. Ceci est rapporté dans les Causes célebres *Tome XIII*, *p.* 149, & dans un acte de reconnoissance de MM. DE LAGARRIGUE, DE THESE, passé a Auga, le 11 Février 1773, retenu par *Minbielle*, Notaire Royal ; — 3. & JACQUES, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

II. PIERRE DE LAGARRIGUE, I. du nom, héritier de la valeur de son pere, alla, avec sa Compagnie, défendre la ville de Castelnau en Armagnac, où le Capitaine *Viela* commandoit ; & se trouva ensuite à la tête de 60 hommes avec le Capitaine *Brau*, au siége d'Aire. Il épousa, par contrat du 15 Août 1591, *Eléonore d'Auga*, fille de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, & de *Bernuche*, Dame *d'Espez*. De ce mariage vinrent : — PIERRE, qui suit ; — & JEAN, auteur d'une branche établie dans la ville de Nay en Béarn, & qui subsiste au-

jourd'hui (1774) dans N... DE LAGARRIGUE, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi.

III. PIERRE DE LAGARRIGUE, II. du nom, fut employé en qualité de Lieutenant sous les ordres de M. *de Gondrin*, dans la Compagnie de *Simpceux*, servit à Saint-Jean-Pié-de-Port; se trouva au siége de Fontarabie, & obtint du Roi l'érection de sa Maison, avec 10 arpens de terre en *Fief noble*, sous l'hommage & redevance au Roi d'un fer de lance doré à chaque mutation de Seigneur, par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1653, vérifiées & enregistrées au Parlement de Paris, le 21 Mai 1654, tant en considération de ses services, que de ceux de ses prédécesseurs. Il obtint aussi par les mêmes Lettres l'entrée aux Etats Généraux de la Province de Béarn, avec rang, séance & voix délibérative & tous droits, honneurs & prérogatives, dont jouissent les autres Nobles. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme; mais de sa seconde, *Marie Melet*, vinrent: — 1. EGRÉGY-JEAN-PAUL, qui suit; — 2. & ABRAHAM DE LAGARRIGUE, lequel s'établit dans la ville de These, en 1660 ou environ. Il y épousa, le 22 Décembre 1661, *Marie-Anne d'Auga*, fille de *Tristan*, Seigneur *d'Auga*, dont il eut — THIBAUD DE LAGARRIGUE, qui servit en Espagne. Par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE NAY, son parent, il s'y maria, & eut trois garçons & deux filles, tous mariés avec postérité & peu de fortune.

IV. EGRÉGY-JEAN-PAUL DE LAGARRIGUE, Abbé lay de Meillac, d'abord Lieutenant-Général puis Sénéchal de Morlas, & Conseiller au Parlement de Navarre, passa, en Mars 1660, un acte avec ABRAHAM DE LAGARRIGUE, son frere puîné, en présence de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, de *Jean de Laspomadere de Céby*, & d'ABRAHAM DE LAGARRIGUE DE LEMBEGE, amis communs & parens des parties, pour lui payer tous ses droits de légitime, tant du côté paternel que du côté maternel. Il épousa, le 23 Juillet 1651, *Catherine de la Lanne*, fille de Noble *Pierre de la Lanne*, Seigneur de Peré, & de *Sauvade de Marca*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. DOMINIQUE, lequel fut placé auprès du Roi de Siam par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE LEMBEGE, son parent. Lui ayant ensuite témoigné qu'il étoit appellé à l'état Ecclésiastique, il l'envoya à Saint-Sulpice à Paris, & il obtint pour lui, comme proche parent de la Maison de *Marca*, une prébende dans cette Eglise. Il fut nommé Curé de la Paroisse de Lemedou & ensuite Archiprêtre de These; — 3. & FRANÇOISE, mariée à noble *François de Fanget*, par contrat du 21 Juin 1689, retenu par *Castetberd*, Notaire.

V. PIERRE DE LAGARRIGUE, III. du nom, Maire de la ville de These, épousa, en 1697, *Marie de la Cassaigne*, sœur de *Martin de la Cassaigne*, Seigneur de Maucor, & de *Jeanne de Faget*, dont:

VI. JACQUES DE LAGARRIGUE, Abbé Lay de Meillac, qui se maria, 1°. avec *Anne de Cazemajor-de-Sauveterre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 14 Avril 1742, à *Marie Bizanos*, fille de *Jacques* & de *N... de Montlaur de Prechac*. De ce second mariage sont issus: — 1. JACQUES, âgé de 27 ans en 1773; — 2. FRANÇOIS-GUILLAUME-MARIE, âgé de 19 ans; — 3. MARIE, morte le 3 Janvier 1773; — 4. & CATHERINE, vivante la même année, âgée de 22 ans.

II. JACQUES DE LA LAGARRIGUE, troisieme fils de JEAN I, vint s'établir à Lambege vers l'an 1590, & fut Ministre de l'Eglise de ce lieu. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, — ABRAHAM, qui suit; — & deux autres garçons morts Capitaines dans le Régiment de Navailles.

III. ABRAHAM DE LAGARRIGUE servit, comme ses freres, dans le Régiment de Navailles, & se maria, par contrat du 3 Décembre 1640: le nom de sa femme est aussi ignoré; mais ses enfans furent: — JEAN, qui suit; — & un autre fils mort Major dans le Régiment d'Enghien.

IV. JEAN DE LAGARRIGUE, Capitaine de Vaisseau, épousa *Jeanne-Marie de Lussan*, dont: — ARMAND-HENRI, qui suit; — & deux autres garçons qui ont

servi, l'un en qualité de Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Gondrin; & l'autre, en qualité de Lieutenant au même Régiment.

V. Arnaud-Henri de Lagarrigue passa aux Isles & revint ensuite s'établir à Paris. On ignore s'il a laissé postérité.

Seconde Branche.

Cette branche a donné grand nombre d'Officiers à l'Etat, tant sur mer que sur terre & dans les Colonies, dont il y en a onze qui ont été décorés de la Croix de Saint-Louis. Elle a pour auteur :

I. Jean de Lagarrigue, Seigneur de Viane, & co-Seigneur de Miremont ou Miraumont, frere puîné de Jean I, par lequel commence cette Généalogie. Il épousa, environ vers l'an 1530, *Anne de Miraumont*, sa parente, du Diocèse d'Auch, dont :

II. Pierre de Lagarrigue, qui servit en France en qualité de Capitaine dans le Régiment de Champagne. Il fut ensuite Maréchal de bataille de l'Infanterie Françoise, & Gouverneur de Nogent, Bray & Pont-sur-Seine. Il prenoit indifféremment le nom de Lagarrigue & celui de *Miraumont*, sous lequel il est connu dans l'Histoire de la Ligue, & dans une Lettre qu'il écrivit à M. *de Praslin*. Il épousa, en 1579, *Marguerite d'Auga*, fille de *Jean d'Auga*, Gouverneur de Fontainebleau & des villes de Montereau-Faut-Yonne & de Moret. De ce mariage naquirent : — Jean, Capitaine d'Infanterie, tué en 1644, sans avoir pris d'alliance; — & Savinien, qui suit.

III. Savinien de Lagarrigue, reçu Chevalier de Malte en 1603, à l'âge de 13 ans, quitta la Croix, fut Capitaine d'Infanterie, & mourut au service. Il avoit épousé, en 1625, *Catherine de Meaux-Rocourt*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

IV. Jean de Lagarrigue, qui, après avoir servi en France, & voyant ses Terres de la Tournerie & de Lailly decretées, prit le parti de passer, en 1654, en qualité de Capitaine, à l'Isle de Saint-Christophe en Amérique. Il y fut blessé, en 1666, dans une bataille contre les Anglois, qui possédoient la moitié de cette Isle. De son mariage, contracté en 1656, avec *Elisabeth Rossignol*, il eut : — 1. Jean, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort laissant deux garçons, l'aîné mort Major de Milice; & le cadet, enseigne des Vaisseaux; — 2. Jacques-Antoine, qui suit; — 3. Savinien-Michel, rapporté après son frere aîné; — 4. Claude, mentionné après ses deux freres; — 5. Charles, mort Garde de la Marine; — 6. & Philippe de Lagarrigue-Rocourt, Capitaine d'Infanterie à la Martinique, blessé en 1666, & mort sans postérité.

V. Jacques-Antoine de Lagarrigue de la Tournerie, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Colonel des Milices aux Isles, après avoir été Brigadier des Gardes de la Marine, a laissé six garçons tous morts dans les Milices du pays, excepté l'aîné, nommé :

VI. Jacques de Lagarrigue de la Tournerie, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi. Il avoit épousé *Louise-Angélique Faure*, dont est issu :

VII. Jean-Jacques-Mélanie de Lagarrigue de la Tournerie, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi, retiré du service. Il a de *Susanne-Anne Sarry de la Chaume*, son épouse, plusieurs enfans.

V. Savinien-Michel de Lagarrigue de Savigny, Chevalier de Saint-Louis, troisieme fils de Jean, & d'*Elisabeth Rossignol*, est mort Lieutenant de Roi à la Guadelope, & a laissé de *Catherine Pinel*, sa femme, cinq garçons, tous au service; sçavoir : — 1. Jean-Savinien de Lagarrigue, Lieutenant d'Infanterie, mort sans postérité; — 2. Michel-Guillaume de Lagarrigue-Savigny, Capitaine d'Infanterie, mort, en 1768, sans postérité de *Marie-Anne du Pont*; — 3. François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie; — 4. Pierre de Lagarrigue-Savigny, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées na-

vales, & Capitaine de Vaisseaux à Rochefort, marié à *Susanne-Pauline-Marie-Magloire Gréen de Saint-Marsault*, dont une fille : — ANTOINETTE-SUSANNE-PAULINE, née le 17 Septembre 1770 ; — 5. & CHARLES DE LAGARRIGUE-ROCOURT, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi. Il avoit épousé, en 1764, *Marie-Victoire de Laville*, née à Rochefort, dont une fille, — MARIE-ARMANDE-VICTOIRE DE LAGARRIGUE.

V. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, quatrieme fils de JEAN, & d'*Elisabeth Rossignol*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Isle de la Martinique ; & ensuite Colonel des Milices, a épousé *Luce de la Salle*, dont : — 1. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon de Milice, qui vit sans postérité ; — 2. autre CLAUDE, qui a laissé deux garçons ; — 3. & CHARLES, qui suit.

VI. CHARLES DE LAGARRIGUE-SAINT-ISLE, Major de Milice à la Martinique, a de *Madelene le Blanc*, son épouse, — 1. CHARLES-JEAN-BATISTE ; — 2. JACQUES-VINCENT ; — 3. JACQUES-MARIE ; — 4. RENÉ-ROBERT ; — 5. & JEAN-JACQUES-PHILIPPE.

Généalogie dressée sur des Lettres-Patentes de LOUIS XIII, & autres piéces originales qui nous ont été communiquées. Les armes : *de gueules, à trois têtes de lion d'or, 2 & 1.*

LAGE, en Bretagne.

I. Par un hommage, du Vendredi avant la Nativité de la Vierge 1339, rendu par *Guillaume Béon de Villaunel*, à GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, on voit qu'il étoit fils de GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, I. du nom. Ce GUILLAUME II fut pere :

II. d'HELIE DE LAGE-LANDRY, auquel il fit une donation la veille des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul, par acte passé, en 1343, sous le Scel de la Cour du Roi de Navarre, Comte d'Angoulême. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

III. GUYOT DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, qui rendit hommage par acte passé, le 25 Mars 1399, devant *Painel*, Notaire en la Châtellenie de Charoux en Poitou, à l'Abbé dudit lieu pour l'hebergement de Volade, assis dans la Paroisse d'Aloue, qui lui appartenoit, à cause de Demoiselle *Jeanne Rabaude*, son épouse, héritiere de feu *Geoffroy de Volade*.

IV. JEAN DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, son fils, est qualifié *noble & puissant homme*, dans un hommage du Samedi avant la fête Saint-Thomas, que lui rendit, en 1401, *Jean Boër*, de la Paroisse d'Aloue. Il eut pour fils :

V. GUILLAUME DE LAGE-LANDY, qui acheta, le 27 Mars 1430, par acte passé devant *Floquet*, Notaire à Poitiers, une rente de 20 livres due par *Perrot d'Asnieres*, Ecuyer, son beau-pere, & par *Marguerite de Varezé*, sa femme, à *Catherine Herbert*, veuve de *Pierre d'Yse*. Il eut de *Catherine d'Asnieres*, son épouse,

VI. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Ecuyer, qui rendit hommage de l'Hôtel du vieux Serrier en Angoumois, le 21 Juin 1456, à Dame *Catherine Chenin*, veuve de feu Messire *Nicolas de la Chambre*, Chevalier, Seigneur de Champagné. Il rendit aussi hommage, le 29 Novembre 1458, de l'Hôtel de Villemiers, mouvant du Château de Charoux, à *Jacques d'Armagnac*, Comte de la Marche, & Seigneur de Charoux. Il eut de son mariage : — JEAN, qui rendit hommage, le 21 Juin 1471, à *Jeanne de Confolant*, Dame de la Vilate en basse Marche, pour la Seigneurie de LAGE-LANDY qui lui appartenoit, ainsi qu'à son frere LOUIS, qui suit, de la succession de leur pere.

VII. LOUIS DE LAGE, Ecuyer, eut de son pere, le 11 Février 1469, la Seigneurie de Lisleau, & épousa, par contrat passé le 18 Janvier 1484, devant *le Roy*, Notaire à Saint-Jean d'Angely, *Jeanne du Courret*, fille de feu *Jacques du Courret*, Ecuyer, Seigneur de Genoillé en Angoumois, & de *Marguerite Prévost de Sansac*. De ce mariage vint :

VIII. RENÉ DE LAGE, Ecuyer, qui rendit hommage-lige, le 3 Janvier 1525,

de l'Hôtel de Volade & de celui de Villemiers, à *Pierre Châteigner*, Abbé de Charoux. Il épousa *Françoise de Chaperon*, fille de *Louis*, Chevalier Seigneur de la Roche, & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de feu *Marie Bouinette*, à laquelle son pere donna pour sa dot sa Seigneurie de la Roche. Il en eut — Léon, Ecuyer, qui suit; — & Pierre, lequel partagea, avec son frere, le 18 Février 1550, les biens de la succession de leur pere & mere: ce partage fut ratifié, par acte passé le 22 Mars 1552, devant *Trouvat*, Notaire en la Châtellenie d'Aloue.

IX. Léon de Lage-Landry, Ecuyer, Seigneur de Lage & de Volade, épousa, par contrat du 3 Août 1531, reçu par *Mercier* & *Bladu*, Notaires au lieu de Saint-On en Saintonge, *Jeanne Joubert*, fille de *Jean Joubert*, Ecuyer, Sieur de Salignac, & de *Madelene Vidault*, Dame de Chaillonnais, Paroisse de Saint-Martin de Saint-On. Léon de Lage rendit hommage lige, le 20 Novembre 1558, pour les Seigneuries de Volade & de Villemiers, à *René de Daillon*, Evêque de Luçon & Abbé de Charoux au Diocèse de Poitiers, & eut pour enfans: — 1. René, qui suit; — 2 & 3. Renaud & Clément de Lage, Ecuyers. Ils transigerent, le 22 Décembre 1579, par acte passé devant *Bouissent*, Notaire en la Cour d'Aloue en la Marche, Diocèse de Poitiers, sur les différends qu'ils avoient comme héritiers de leurs pere & mere.

X. René de Lage, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Volade, épousa, par contrat du 15 Octobre 1570, (reçu par *Montazeau*, Notaire en la Châtellenie de Montrochier en Limousin) *Françoise de Brettes*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur & Baron du Cros en Limousin, & de feu *Anne de Roches*. Leurs enfans furent — Paul, qui suit; — & Helie de Lage, Ecuyers. Ils partagerent noblement, par acte du 28 Juin 1620, passé devant *Biard*, Notaire à Hennebond, les biens de la succession de leurs pere & mere.

XI. Paul de Lage, Ecuyer, Seigneur de Lage & de Volade, épousa, par contrat du 20 Janvier 1610, passé devant *le Rouzic*, notaire au lieu de Kérigoumarch, Evêché de Vannes, *Marie Bizien*, fille de Noble *Louis Bizien*, Ecuyer, Seigneur de Kérigoumarch, & de *Catherine de l'Hôpital de la Rouardaye*. De ce mariage vint:

XII. Jacques de Lage, Chevalier, Baron de la Chatre, Châtelain de Moréac, Seigneur de Kérigoumarch, Paroisse d'Arzano, de Kergueneveu & de la Villeneuve. Il eut Commission d'Enseigne-Colonel au Régiment de Brissac, le 20 Août 1635, & rendit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Bretagne, le 19 Août 1647, du lieu de Lestiala, qui lui appartenoit à cause de *Jeanne le Heuc*, sa femme, fille & héritiere principale de *Charles le Heuc*, Seigneur de Lestiala, Lezongar, Penfont, Lezeguer, Lestudoré, Kérevren & Tréganet, du ressort de Quimper, & d'*Anne de Jégado de Kérolam*, qu'il épousa, par contrat du 7 Juin 1633, reçu par *Pitois*, Notaire au lieu d'Arzano, Evêché de Vannes. De ce mariage sortirent: — Sébastien-François, batisé le 12 Septembre 1662, dans la Paroisse de Saint-Jean de Rennes, par *Simon*, Curé de cette Eglise; — & René de Lage, qui fit ses preuves au Grand-Prieuré d'Aquitaine, le 3 Mai 1663, pour entrer dans l'Ordre de Malte.

Un extrait des Regiftres de la Chambre des Comptes établie par le Roi pour la réformation de la Noblesse en Bretagne, signé *Malescot*, porte maintenue de noblesse, accordée le 29 Novembre 1668, à Jacques de Lage, Seigneur de Moréac, demeurant dans la Jurisdiction Royale de Ploermel, sur la production qu'il avoit faite des mêmes titres énoncés dans cette preuve devant les Commissaires. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille faute de *Mémoire*. Les armes: *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de gueules béquées & membrées d'azur*. Casque surmonté d'une *couronne de Comte*.

* LAGNY, dans le Comté de Saint-Pol, en Artois, Terre & Seigneurie, avec titre de *Marquisat*, érigée, en 1694, en faveur du Sieur *de la Bussiere*.

* LAGNY: Autre Terre, qui est une *Baronnie* située dans l'Evêché de Noyon, actuellement possédée par le Marquis *d'Herbouville*. Voyez Longueval.

LAGUILLE : Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules.*

LAIDET.

On lit dans l'*Etat de la Noblesse de Provence, Tome II, p.* 253, par l'Abbé *Robert de Briançon*, que le nom de Laidet est ancien & illustre, puisque l'Histoire & les titres apprennent que Bertrand de Laidet, Comte de Charance, vivoit en 1030, & qu'Alasie de Laidet, qui par divers degrés en étoit issue, épousa *Amiel de Fos*, Seigneur Souverain d'Hieres, qui vivoit en 1189 & en 1202; mais les titres manquant, l'on ne peut sçavoir, dit l'auteur, si la Famille de Laidet, qui subsiste en Provence, descend de cette ancienne souche. Elle se reduit à deux branches; celle des Seigneurs *de Sigoyer*, & celle des Seigneurs *de Vaumeil.* Chacune de ces branches prouve sa descendance sous le nom de Laidet, au-delà de plus de 200 ans; sçavoir, celle des Seigneurs *de Vaumeil & de Jarjayes*, depuis Antoine Laidet, Seigneur en partie de Vaumeil, de Salignac & d'Entrepeires, dont le fils — François Laidet, épousa, l'an 1440, *Marguerite de Matheron*; & celle des Seigneurs *de Sigoyer*, qui a fait plusieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

Quant à la branche *de Vaumeil*, qui a toujours porté le nom de Laidet, elle en a formé trois principales; celle des Seigneurs *de Fombeton*, celle des Seigneurs *de Vaumeil*, & celle des Seigneurs *de Jarjayes.* La branche de *Fombeton* a fini dans les enfans de Gaspard Laidet, Seigneur de Fombeton, Conseiller au Parlement, marié à *Catherine de Pontis.* — L'aîné Louis de Laidet, Seigneur de Fombeton, reçu, en 1619, Conseiller au Parlement, ne laissa point d'enfans de *Marguerite de Forbin de la Barbent*, son épouse. — Lucréce de Laidet, sa sœur, porta les biens de sa branche à *Pierre de Boniface*, Seigneur de Peinier, son mari.

Les autres branches, Seigneurs *de Jarjayes & de Vaumeil*, maintenues dans leur noblesse lors de la recherche faite en Provence en 1668, y subsistent encore, dit l'Abbé *Robert.*

Quant à la branche des Seigneurs *de Sigoyer*, elle en a formé trois autres; sçavoir, celles *de Sigoyer*, de *Calissane & de Montfort.* Cette derniere a donné plusieurs Chevaliers & un Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Mais les Seigneurs *de Sigoyer*, dit l'auteur cité, prouvent qu'ils ne portent le nom & les armes de Laidet, que par la disposition testamentaire de Mabile de Laidet, Dame de Sigoyer, du 7 Novembre 1452, laquelle fit son héritier *Jacques de Fos*, son fils, à condition de porter son nom & ses armes, ce qui a été exécuté par ses descendans.

Voici comme en parle l'auteur de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 49 *& suiv.* Cette Famille de Laidet est, sans contredit, une des plus anciennes & des plus illustres de cette Province.

Pons, qui en est la tige, étoit réputé fils d'autre Pons, Vicomte de Marseille, & frere de Guillaume, autre Vicomte de cette ville, qui se distingua par sa bravoure dans les guerres du XIe siécle. Il fut pere de Guy de Fos, lequel eut Pons, III. du nom, pere d'Amiel, qui suit, & de Rostaing de Fos, Archevêque d'Aix.

Amiel de Fos épousa, 1°. en 1060, *Guitarde*, sans enfans; & 2°. *Belielse*, dont il eut : — 1. Pons, qui suit; — 2. Bertrand, pere d'Amiel II, & ayeul de Gui II, marié sans enfans, avec *Guillemette de Blaccas*; — 3. & Geoffroy, pere de Gui, Archevêque d'Aix, & de Pons, dont le fils Raimond-Geoffroy, eut de *Sibille*, sa femme : — Rostaing & Guillemette, mariée à *Aubert*, Comte *de Vintimille.* Pons de Fos IV, surnommé *de Peynier*, Vicomte de Marseille, eut de *Gueirarde*, son épouse,

Pons, V. du nom, co-Seigneur de la ville d'Aix, Seigneur de Fos & d'Hieres, lequel fut marié deux fois, mais on ignore le nom de ses femmes. De la premiere vint : — Amiel, qui suit; & de la seconde sortirent quatre garçons, morts sans lignée.

Amiel de Fos, Seigneur Souverain d'Hieres, de Cuers & de la Garde, fut attaqué dans ses Etats par *Idelphons*, Comte de Provence; mais il se défendit avec beaucoup de valeur, & obligea son ennemi à se retirer. Il épousa *Alasie de Laidet*, Dame de Lavena, de laquelle il eut: — 1. Raimond-Geoffroy, Marquis de Fos, mort sans enfans; —— 2. Guillaume *le Grand*, lequel n'eut pas de postérité; — 3. Roger, qui suit; — 4. Bertrand, Seigneur de la Garde & de la Valette, Terres qu'il échangea avec *Charles I*, Comte de Provence, pour celles du Canet & de Pierrefeu; — 5. & Mabile de Fos, mariée au Seigneur de *Sault-d'Agoult*.

Roger de Fos fut contraint, l'an 1257, de céder sa ville d'Hieres à ce même Prince, qui lui donna celles de Bormes, de la Molle & de Cavalaire. Il avoit épousé *Tiburgette des Baux*, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, de laquelle il eut: — 1. Guillaume de Fos, tige de la branche des Barons de Bormes, de la Molle & de Colobrieres, qui prouve par des piéces très-authentiques, (dit l'auteur de l'*Histoire de la Noblesse de Provence*), sa filiation jusqu'à Jacques de Fos, ci-après, par lequel nous la commençons; — 2. Philippe, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de Briançon; — 3. & Bellette de Fos, femme de *Boniface de Castellane*.

II. Jacques de Fos, fils d'Albert de Fos, I. du nom, & de *Mabile de Laidet*, dont il prit le nom & les armes, fit son testament le 25 Novembre 1468. Il épousa 1°. *Anne de Laidet-de-Fos*, fille de *Jean*, dit *Lavena*, Co-Seigneur de Sigoyer; & 2°. *Louise de Laidet-de-Fos*, fille d'*Honoré*, autre Co-Seigneur de Sigoyer. Du premier lit naquit: — 1. Barthelemi, qui suit; & du second il eut: — 2. Libert, auteur d'une branche éteinte; — 3. & Antoine, rapporté ci-après.

III. Barthelemi de Fos, dit Laidet, eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

IV. François de Laidet, Seigneur de Sigoyer, qui ayant embrassé la Religion prétendue réformée, se trouva obligé de sortir du Royaume. Il se retira auprès de l'Electeur Palatin, dont il fut Chambellan. Il mourut sans enfans, après avoir fait son testament en faveur de ses parens du nom de Fos.

III. Antoine de Laidet, fils puîné de Jacques de Fos, & de *Louise de Laidet-de-Fos*, sa seconde femme, fut Seigneur de Bormes & de Sigoyer en partie, par acte du 22 Juillet 1485, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa *Alix de Grolée de Bressieux*, de laquelle il laissa:

IV. Jean de Laidet, Seigneur en partie de Sigoyer, qui testa le 23 Janvier 1562. Il eut de *Guillemette de Margaillan-Mirabel*, son épouse, pour fils unique:

V. Jean-Louis de Laidet, Seigneur de Sigoyer, né l'an 1550, & reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1586. Il épousa, par contrat du 10 Juillet 1583, *Jeanne de Châteauneuf*, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Gassin, Conseiller en la même Cour, & de *Gabrielle d'Agoult*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Pierre, auteur des Seigneurs de Calissane, rapportés ci-après; — 3. Louis, auteur de la branche des Marquis de Sigoyer, mentionnée ensuite; — 4. Susanne, épouse de *Michel Grimaldi*, Seigneur de Saint-Martin, fils du Marquis *de Regusse*; — 5. & Anne de Laidet, femme de *Henri d'Armand*, Trésorier général de France.

VI. Jean de Laidet, Seigneur de Sigoyer, & Conseiller au Parlement, mort en 1666, avoit épousé, en 1623, *Marguerite de Cormis de Beaurecueil*, d'une noble & ancienne Famille éteinte de nos jours, dont: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Joseph, Chevalier de Malte; — 3. & Louise, femme d'*Honoré de Rascas*, Conseiller au Parlement.

VII. Pierre de Laidet, Seigneur de Sigoyer, Conseiller en la même Cour, épousa 1°. *Jeanne de Rascas du Canet*, & 2°. *Clerice de Villeneuve-Trans*, de laquelle il laissa, entr'autres enfans: — Pierre, qui suit; — & Clarice de Laidet, mariée à son cousin N.... de Laidet, Seigneur du Bignosc, mentionné à la troisieme branche ci-après.

VIII.

VIII. Pierre de Laidet, II. du nom, Baron de Barreme, Marquis de Sigoyer, fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1719.

Seigneurs de Calissane.

VI. Pierre de Laidet, Seigneur de Calissane, second fils de Jean-Louis, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut Président aux Enquêtes, & ensuite Conseiller au Parlement. Il épousa *Lucrece de Châteauneuf*, sa cousine, dont: — 1. François, qui suit; — 2 & 3. Joseph & Jacques, reçus tous deux Chevaliers de Malte: le dernier est mort Commandeur; — 4. Charles, Seigneur du Sambuc, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1681; — 5. Jean, Seigneur de Saint-Lambert, marié sans enfans, avec Demoiselle *N... d'Archy*, de la ville d'Estampes; — 6. & Jeanne de Laidet, épouse de *Gaspard de Morel-Villeneuve*, Seigneur de Mons & de Valbonnette, Conseiller au Parlement.

VII. François de Laidet, Seigneur de Merveilles, & de Calissane, Conseiller au Parlement, mourut en 1712, laissant de *Louise de Porcellet*, sa femme: — Jean-Joseph, qui suit; — & N... de Laidet, mariée, à Draguignan, avec noble *Joseph de Rafelis*, Seigneur de Tourtour.

VIII. Jean-Joseph de Laidet, Seigneur de Calissane, reçu en l'office de ses pere & ayeux, est veuf sans lignée de *Gabrielle de Guerin*, son épouse.

Marquis de Sigoyer.

VI. Louis de Laidet, troisieme fils de Jean-Louis, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut marié, à Sisteron, avec Demoiselle *de Sigoins*, Dame de Chaulieu, de laquelle il eut: — Jean, qui suit; — & deux filles, alliées aux Maisons de *Boniface-Fonbeton* & de *Michaëlis du Seuil.*

VII. Jean de Laidet, Seigneur de Montfort & du Bignosc, épousa, à Aix, la fille de noble *Pierre de Thibaut de Tisati*, Seigneur de Sanes, & de Dame *Françoise des Martins-Puilobier*, dont il laissa pour fils unique:

VIII. N... de Laidet, Seigneur du Bignosc, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, qui épousa Claire de Laidet, sa cousine, fille de Pierre de Laidet, Seigneur de Sigoyer, & de *Clarice de Villeneuve-Trans*, sa seconde femme, d'où sont issus: — Pierre, qui suit; — deux Chevaliers de Malte; — & une fille, mariée au Sieur *de Lombard-Châteauvieux.*

IX. Pierre de Laidet, Marquis de Sigoyer, a laissé de son alliance avec *Marie-Anne de Rivier*, fille unique & héritiere de noble *Augustin de Rivier*, Seigneur de Romoules: — Pierre-Joseph de Laidet, Marquis de Sigoyer, Seigneur de Romoules; — & une fille, mariée dans la Maison de *Thomas Pierrefeu.* C'est ce que nous sçavons sur l'état actuel de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *de gueules, à une tour ronde pavillonnée d'or.*

LAIGLE *de la Montagne*, en Champagne: Famille noble qui porte pour armes: *de gueules, à l'aigle à deux têtes éployée d'argent.*

LAIGLE-HOUX, *aliàs* Laigloux. De cette Famille étoit

Paul de Laigle-Houx, Ecuyer, Seigneur de Goinville, du chef de *Jeanne de Rambert*, sa mere. Il épousa, le 5 Juillet 1566, *Susanne Colas du Coudray*, dont:

Paul de Laigle-Houx, II. du nom, Seigneur de Goinville, marié, le 6 Janvier 1601, à *Hélene de la Forest*, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Bénigne d'Orval*, de laquelle il eut:

Jacques de Laigle-Houx, Seigneur de Saugeville & de Vaugoin, qui épousa, par contrat du 28 Janvier 1636, passé devant *Bonvalet*, Notaire à Baugency, *Marie de Grattemesnil*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugoin & Monsrieux, & de *Marguerite Brachet*, dont des enfans.

C'est ce que nous sçavons, n'ayant pas reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes sont: *d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé & lampassé de même.*

LAIGUE, en Dauphiné. Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, sçavoir : *de gueules, à la pluie d'argent*, ou *semé de gouttes d'eau d'argent, à trois trangles ondées de même en chef.*

LAILLET. Famille de Normandie, maintenue dans sa Noblesse le 7 Février 1767.

RAOUL LAILLET, Ecuyer, Seigneur de Cussy, épousa *Jeanne Suhart*, le 18 Décembre 1423. — JEAN LAILLET fut choisi pour servir à l'arriere-ban au nom de RAOUL LAILLET, Ecuyer, Seigneur de Cussy, le 20 Septembre 1513.

Cette Famille a produit ses titres aux Elus de Bayeux l'an 1523, faisant voir son *extraction de noblesse*, dont étoient issus, en droite ligne & succession, nobles personnes RAOUL LAILLET, Ecuyer, Sieur de Cussy, ANTOINE, JEAN & LAURENT, dits LAILLET, Ecuyers. *Hist. de Harcourt, pages* 1445, 1508, *& Tome III, p.* 1057. Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

* LAILLIER ou LALLIER (DE) : C'est le même nom, ainsi que le prouvent des monumens publics & les titres de cette Famille, que nous croyons originaire ou de Bretagne, ou de Normandie. Voyez l'Histoire de Bretagne, *Tome I, pag.* 1345, année 1337.

Dans les tems reculés, les signatures des Parties ne se mettoient point au bas des actes, on y écrivoit les noms comme ils étoient prononcés. C'est ce qui a donné lieu à beaucoup de variétés dans la maniere d'écrire le même nom ; celui de RICHARD DE LAILLIER & de MICHEL DE LAILLIER, qui font le sujet de cet article, se trouve écrit dans les *Registres du Parlement* 1422, *Cotte* 13, *Fol.* 260, *R°.* & dans les Mémoriaux de la Chambre des Comptes, *Registre Genut. Fol.* 129, *Art.* 105, DE LAILLIER, LALLIER, DE LAILLER, LASLIER, LALIER, DE LALLIE. Ces variétés ont induit à erreur quelques branches de cette Famille, en faisant écrire aux uns leur nom différemment des autres. LAILLER DE PRAVILLE & LAILLIER DE VIGNY, ont écrit leur nom LALLIER ; mais il paroît que de toute antiquité le nom a été LAILLIER. C'est ainsi qu'il se trouve écrit dans les anciens Auteurs, & dans les listes de la Noblesse militaire qui existoit sous PHILIPPE DE VALOIS. Ce sont deux volumes qui se trouvent à la Chambre des Comptes. D'ailleurs les LAILLIER ayant donné leur nom à plusieurs Terres dès l'origine des Fiefs, les noms de ces Terres s'écrivent encore aujourd'hui LAILLIER, tel que *Montigny-Laillier* près Gandelus, de laquelle Terre de Gandelus les LAILLIER étoient Seigneurs en 1495. Voyez le procès-verbal de la Coutume de Paris, *p.* 280, *lig.* 12. *Idem* la Coutume de Vitry en Pertois, *pag.* 577 *&* 581.

La Terre de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, dans la Paroisse de Vouvray en Touraine, a été possédée par PIERRE DE LAILLIER en 1460. Voyez les Registres du Parlement 21 Mai 1472, *la Colombiere* & *Palliot.* — Une autre Terre de LAILLIER, près Chandenier, Diocèse de Poitiers, étoit possédée, en 1530, par N... DE LAILLIER. — Il y a aussi, dans l'Evêché de Rennes, une Terre de LAILLIÉ. D'ARGENTRÉ & les Mémoires de Bretagne font mention des Seigneurs DE LAILLIER. Selon les Archives de la Chambre des Comptes de Nantes, Livre cotté 1856, 62e cahier, *art.* 8 *& suiv.* GUILLAUME DE LAILLIER avoit épousé *Guillemette de Craon.* Le pere de ce GUILLAUME DE LAILLIER possédoit des biens à Nantes en 1326, comme on le voit dans l'acte de fondation du Couvent des Carmes de cette Ville, par *Théobald de Rochefort.*

Enfin il y a encore en Normandie, près le Pont-Audemer, entre cette Ville & le Pont-Autou, la Paroisse de *Saint-Etienne de Laillier*, du nom de la Famille des LAILLIERS, à qui l'on croit que cette Terre a appartenu. Quoi qu'il en soit, il est certain que N.... DE LAILLIER possédoit, en 1300, des biens considérables en cet endroit & au Bourgtheroulde. Il eut pour enfans quatre garçons & deux filles, sçavoir : — RICHARD, GILLES, JEAN, GUILLAUME, THOMASE, & PERRETTE DE LAILLIER.

RICHARD DE LAILLIER fut attaché au Roi CHARLES VI, comme on le voit

dans les Mémoriaux de la Chambre des Comptes, par les faveurs que Richard & les siens reçurent de ce Monarque. — Guillaume fut Conseiller au Parlement en 1409. — Gilles & Jean servirent dans les Armées; mais nous en ignorons la postérité, ainsi que les alliances de Thomase & de Perrette. Par ce que nous venons de dire, on voit que le nom de cette Famille s'est écrit, dès l'origine, Laillier, & qu'elle est d'une noblesse ancienne. Nous allons faire voir son attachement pour nos Rois, pendant plusieurs siécles, & ses services rendus à l'Etat.

Richard de Laillier hérita, en Normandie, des biens de son pere. Celui-ci avoit deux freres, l'un Conseiller du Roi & son Avocat en la Vicomté de Valogne; l'autre, appellé Pierre, alla s'établir à Ganat, fut attaché aux Ducs de Bourgogne, & vivoit en 1382. Il est auteur de la branche de Laillier-Plessis-Regnaud, en Touraine, &, suivant quelques-uns, des Lailliers, Seigneurs de Fayel en Picardie, qui viennent de s'éteindre par les mâles.

Quant à noble homme Richard de Laillier, dont nous avons parlé ci-devant, & qui fait le sujet de cet article, il demeuroit à Paris en 1366, &, suivant les Regiſtres des cens de l'Archevêché & le compte du Domaine, il avoit un bel Hôtel près Saint-Germain l'Auxerrois, & mourut sur cette Paroisse en 1402. Par son testament, du 6 Juillet de la même année, il légua ses biens de Normandie à Gilles & Jean, ses deux freres, qui étoient au service; ordonna sa sépulture dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois, laissa 40 francs d'or pour ses obseques; fonda une Chapelle vis-à-vis le premier pillier du Chœur; assigna un revenu suffisant à l'entretien de cette Chapelle, & de deux Chapelains pour y dire la Messe à perpétuité; fit un très-grand nombre de legs pieux, tant aux pauvres qu'à plusieurs Eglises & Monasteres de Paris; légua au Trésorier de l'Eglise Saint Laurent du Bourgtheroulde, une somme pour acheter de nouveaux ornemens à la Chapelle que sa Famille avoit dans cette Eglise; & nomma, pour exécuteurs de son testament, Michel, son fils aîné, *Jean de Chatillon* & *Germain Vivien*, Général des Monnoies. Son testament fut fait en présence du Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de *Jacques Hesselin*, son gendre, & de *Nicolas de Grand-Rüe*.

Suivant une Généalogie de cette Famille, déposée à la Bibliothéque du Roi, il eut de *Jeanne Saclay*, son épouse, Dame d'Aubervillers: — 1. Michel, qui suit; — 2. Jacques; — 3. Catherine, mariée à *Jacques Hesselin*, dont *Germain Hesselin*, marié, suivant l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II, p. 1065*, à *Jean Bureau*, Chevalier, Seigneur de Mongla, Gouverneur de Bordeaux. De cette alliance vinrent : — *Isabeau Bureau*, femme de *Geoffroy Cœur*, Chevalier, Seigneur de la Chaussée, dont descendent les *Lhuillier* & les *du Harlay*; — & *Philippette Bureau*, mariée à *Nicolas de la Balue*, Seigneur de Villepreux, dont *Etiennette de la Balue*, femme de *Girard le Cocq*, Seigneur d'Egresnay, Maître des Requêtes, dont sortent les *le Cocq*, Sieurs de Corbeville & du Porchenon; — 4. & N... Laillier, dont on ignore la postérité.

Michel de Laillier, I. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de la Chapelle, du Vivier & d'Aubervilliers, reçu Maître des Comptes en 1410, Prévôt des Marchands en 1436, donna les plus grandes marques de son attachement aux Rois Charles V, Charles VI & Charles VII; fut exécuteur testamentaire de Charles VI, & rendit de grands services à l'Etat. Le plus signalé & le plus mémorable fut celui de former & d'exécuter le hardi projet de disposer de la milice de Paris, de se mettre à la tête & de chasser les Anglois de cette Capitale, qui en étoient les maîtres depuis long-tems. Les anciennes Chroniques de France (année 1436), & un de nos meilleurs Historiens, (recherches de *Pasquier*, ancienne Edition, *p. 458*), rapportent qu'il falloit une prudence consommée & un courage héroïque pour tenter cette révolution, les Anglois étant toujours sur leur garde & tellement inquiets, qu'ils venoient de faire écarteler & noyer plusieurs concitoyens, accusés de conspiration: aussi les Regiſtres du Parlement de ce tems témoignent que Michel Laillier s'exposa à la perte de son corps & de ses biens. La grandeur du péril ne l'effraya point, & l'entreprise

fut rapidement exécutée. « Le jour même, dit la Chronique, Messire MICHIEL
» DE LAILLIER, sur le pont Notre-Dame, présenta au Connétable un étendard
» aux armes de France. Le Connétable embrassa ce généreux citoyen, & dit
» à ceux qui l'environnoient : Mes bons amis, le Roi CHARLES vous remercie
» cent mille fois, & moi, de par lui, de lui avoir regagné la plus belle &
» la principale ville de son Royaume, &c. ». MICHEL DE LAILLIER fut aussi grand politique que Négociateur habile. On voit par les actes de *Rymer*, (*vol. X*, *p. 758*, année 1440), qu'il fut envoyé plusieurs fois en Angleterre, pour y traiter d'affaires importantes. En 1440, étant allé à Saint-Omer avec le Chancelier, il fut attaqué de maladie, & y mourut le 10 Septembre de la même année. Il avoit épousé *Guillemette Jourdain*, fille de *N... Jourdain*, Conseiller au Parlement, dont : — MICHEL, qui suit ; — & JEANNE, mariée à *Pierre l'Orfevre*, Seigneur de Pont-Saint-Maxence, Maître des Comptes, à qui elle porta la Terre d'Ermenonville. Elle fut mere de *Pierre l'Orfevre*, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, & Chambellan du Roi, qui s'allia avec *Gecfrine Baillet*, dont il eut : — *Bertrand l'Orfevre*, Seigneur d'Ermenonville, marié à *Valentine Luillier*. De ce mariage vinrent deux filles : — *Anne l'Orfevre*, femme de *Juvenal des Ursins*, Seigneur de la Chapelle ; & *Jeanne l'Orfevre*, épouse de *Charles de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry.

MICHEL DE LAILLIER, II. du nom, Seigneur de Bertrand-Fosse, reçu Conseiller au Parlement le 12 Novembre 1439, mourut en 1460, après avoir rempli pendant 20 ans les devoirs de son office avec beaucoup d'intégrité. Il avoit épousé Demoiselle *Catherine de Cambray*, fille de Messire *Adam de Cambray*, premier Président au Parlement de Paris, & laissa mineurs : — JEAN, qui suit ; — & ANDRÉE. Suivant deux Arrêts du Parlement de 1470 & 1471, ils étoient sous la tutelle de *Denis Hesselin*, & selon un autre Arrêt du Parlement, du 9 Juin 1497, ils plaidoient l'un & l'autre comme héritiers de feu *Adam de Cambray*, leur ayeul. ANDRÉE DE LAILLIER épousa 1°. *Guillaume de Sabrevoye* ; & 2°. Messire *Claude de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur de Bourrai & de Naxiene. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages, & étoit Dame de la Terre de Noir-Epinay en Beauce, qu'elle donna à NICOLAS DE LAILLIER, son neveu.

JEAN DE LAILLIER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Malme & de Gandelus, embrassa le parti des armes dès sa jeunesse, fut Maréchal-des-Logis de LOUIS XI, puis Valet-de-Chambre des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII. Il épousa Demoiselle *Anne le Maître*, veuve de *Jean de Montmirail*, Prévôt des Marchands, dont : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. ANTOINE ; — 3. & BARBE. On n'a point les titres sur les alliances d'ANTOINE & de BARBE.

NICOLAS DE LAILLIER, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, épousa, par contrat du 29 Janvier 1530, passé devant *Gastineau*, Notaire à Denonville, *Anne de Hemard*, fille de *Pierre de Hemard*, Chevalier, Seigneur de Denonville en Beauce, & de *Jeanne de Fresniere*, fille de *Jean de Fresniere*, Seigneur de Vaux-le-Vicomte. Il en eut : — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, tué dans les guerres de la Ligue. Il avoit épousé Demoiselle *Aimée de Guerchy*, fille de *Georges de Guerchy*, Chevalier, Seigneur de Vaux, dont vinrent deux filles ; sçavoir : — ANNE DE LAILLIER, alliée, par contrat passé en 1601, devant *Briquet*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Charles de Barbançois*, Chevalier, Seigneur de Sarsay. Elle lui porta en mariage la Terre de Noir-Epinay ; — & LÉONORE DE LAILLIER, morte Religieuse ; — 2. & autre JACQUES, qui suit.

JACQUES DE LAILLIER, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, servit dès sa premiere jeunesse dans les guerres du tems. Il épousa, 1°. vers l'an 1564, *Jacqueline de Silly*, veuve de *Georges de Guerchy*, Seigneur de Vaux, & fille de *François de Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre & de Malherbe. Elle étoit Dame de la Terre de Saint-Agnan au Maine, qu'elle tenoit de *Claude de Mauny*, sa mere, & mourut vers 1586. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de ce second mariage ; mais suivant un Arrêt du Parlement du 3 Décembre 1575, elle en avoit du premier qui étoient mineurs. Il épousa, 2°. par contrat du 21 Février 1588, passé devant *Charles Fardeau*, Notaire au Châtelet de Paris, Demoiselle *Louise*

de Paviot, fille de *Jacques de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boissy-le-sec, & de Dame *Jeanne de Brisay*. De ce mariage vint pour fils unique & héritier:

JACQUES DE LAILLIER, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, batisé à Saint-Pierre de Merinville le dernier Mars 1593. Il resta mineur & orphelin, & fut élevé par les Seigneurs de Boissy-le-Sec ses parens. Après avoir servi long-tems comme son pere, il fut tué en Août 1639. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juillet 1627, passé devant *Biche*, Notaire royal à Binville-le-Comte en Beauce *Jacqueline de Croix*, fille de *Jacques de Croix*, Ecuyer, Seigneur de la Salle, & veuve de *Jean le Breton*, Ecuyer, Sieur du Rossay, morte au mois de Janvier 1639, laissant: — JEAN; — PIERRE, qui suit; — CHARLES-ETIENNE, rapporté ci-après; & JACQUES. JEAN DE LAILLIER, l'aîné, mourut sans alliance, à l'âge de majorité. Lui & CHARLES-ETIENNE, avoient traité de leurs droits successifs avec PIERRE DE LAILLIER, leur frere. L'acte passé devant *Belechere*, Notaire royal à Villeconnin, est du 4 Juin 1659.

PIERRE DE LAILLIER, I. du nom, auteur de la branche de Praville, épousa, par contrat du 14 Octobre 1658, passé devant *Doleant*, Notaire de la Baronnie du Puisset en Beauce, Demoiselle *Marie de Croix*, sa cousine, fille d'*Ezechiel de Croix*, Ecuyer, Sieur de Senives, de laquelle vint pour fils unique:

PIERRE DE LAILLIER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Praville, qui resta mineur sous la tutelle de sa mere. Etant parvenu à l'âge de majorité, il épousa, par contrat passé au mois de Mai 1687, devant *Tupin*, Notaire à Yenville, Demoiselle *Catherine-Judith de Meaussé*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, Ecuyer, Sieur de Loupille, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel, mort sans alliance, en 1750; — 2. LOUIS, Curé d'Ecrône, mort en 1765; — 3. LOUIS-FLORENT, Curé de Franconville en Beauce, mort le 16 Novembre 1773; — 4, 5, 6 & 7. CATHERINE, MARIE-ANTOINETTE, MARIE-MADELENE & MARIE-ANNE DE LAILLIER, élevées à Saint-Cyr, & mortes sans alliances; — 8. & JEANNE-RENÉE, aussi élevée à Saint-Cyr, & Religieuse au Couvent de la Congrégation de N. D. de Châteaudun.

CHARLES-ETIENNE DE LAILLIER, troisieme fils de JACQUES, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, & de *Jacqueline de Croix*, est nommé CHARLES-ETIENNE dans son extrait de batême du 3 Janvier 1636, tiré des Registres de l'Eglise de la Chapelle d'Annainville en Beauce; & cependant dans tous les autres actes qui le concernent, il ne prend que le nom de CHARLES. Il eut pour parrein Messire *Charles de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boissy-le-Sec, & pour marreine Demoiselle *Angélique de Fresniere*, ses cousin & cousine. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il servit dans l'arriere-ban. On trouve son nom dans les Listes de ce tems. Traité du ban & arriere-ban, par *Jacques de la Lande*, imprimé à Orléans chez *Hotot*, en 1675. Il traita, comme nous l'avons dit, de ses droits successifs avec PIERRE, son frere, & du produit de cette vente, il fit l'acquisition du Fief de Meserette, Paroisse de Pithiviers-le-Vieil. Le contrat est du 18 Juin 1659, au rapport de *Sedillot*, Notaire Royal à Pithiviers. Il épousa Demoiselle *Louise de Fretart*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur des Rocheux. L'acte de célébration de ce mariage, tiré du Registre de la Paroisse de Montiers en Beauce, est du 25 Novembre 1658. De cette alliance vinrent un grand nombre d'enfans dont on a les actes de batême tirés des Registres de la Paroisse de Pithiviers-le-Vieil. — Le premier dont on n'a pu lire le nom, paroît être FRANÇOIS, né le 20 Mai 1660, qui eut pour parrein JEAN DE LAILLIER, Ecuyer, & pour marreine Demoiselle *Anne de Guy*; — le second, MARIE, née le 12 Septembre 1661: elle eut pour parrein *César de Paviot*, Ecuyer, & pour marreine Demoiselle *Aimée de Fretart*; — le troisieme, dont on n'a pu lire le nom, né le 24 Mars 1663, eut pour parrein Messire *Thomas de la Cour*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & pour marreine *Anne-Marie de Boulard*; — le quatrieme, FRANÇOIS, né le 3 Juin 1665, eut pour parrein Messire *François Dubois*, Maître-d'Hôtel du Roi, & pour marreine Dame *Anne Descures*; — le cinquieme, FRANÇOISE DE LAILLIER, née le 3 Janvier 1667, eut pour parrein Messire *François Toussain*,

Chevalier, Seigneur d'Ecrennes, & pour marreine *Hélene d'Effiez*; — le sixieme, nommé CHARLES, né le 16 Décembre 1668, eut pour parrein *Jean-Batiste Guillart*, Chevalier, Seigneur d'Aumoy, & pour marreine *Elisabeth d'Avignon*, Dame de Javerssy; — le septieme, PHILIPPE-CHARLES, né le 19 Juillet 1670, eut pour parrein *Jacques Staburet*, Curé d'Enginville, & pour marreine Demoiselle *Marthe Gedoin*; — le huitieme, FRANÇOISE-MARIE, née le 1 Juin 1671, eut pour parrein *Henri de Barville*, & pour marreine Demoiselle *Marie de Paviot*; — & le neuvieme, CHARLES-BORROMÉE DE LAILLIER, né le 22 Mars 1677, eut pour parrein *Charles de Gauville*, Chevalier, Seigneur de Javercy, & pour marreine *Jacqueline de Fretart*.

La Terre de *Meserette* fut vendue par Décret, & CHARLES DE LAILLIER & ses enfans demeurerent sans aucun bien. *Louise de Fretart*, leur mere, mourut le 29 Septembre 1708, & fut inhumée dans le Cimetiere de Pithiviers-le-Vieil. Son mari ne lui survéquit pas long-tems: accablé d'année & de pauvreté il se retira chez une Dame de condition de ses amies, sur la Paroisse de Guignonville, Diocèse d'Orléans. Il y mourut & fut inhumé dans l'Eglise de cette Paroisse, le 1 Décembre 1710, n'ayant pas 86 ans, comme porte son extrait mortuaire, mais à-peu-près 74 ans, étant né en 1636.

Ses enfans ont formé des branches dans différents endroits du Royaume, entr'autres FRANÇOIS, dont la postérité subsiste; & MARIE DE LAILLIER, qui a été mariée, & a eu des enfans. Mais comme nous ne sommes pas assez instruits sur la filiation, nous attendons des Mémoires à ce sujet pour continuer cette Généalogie, dont nous mettrons la suite dans le volume du supplément, qui doit paroître à la fin de cet ouvrage. On doit aussi nous fournir des titres & documens concernant les premiers Seigneurs de LAILLIER, qui ont possédé & donné leur nom aux différentes Terres dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Les armes primitives des Seigneurs de LAILLIER sont : *d'azur, à 7 losanges d'argent, mises en bande, accompagnées de 2 molettes d'éperon d'or, l'une en chef & l'autre en pointe*. Elles paroissent ainsi sur le sceau de GUILLAUME DE LAILLIER, frere de RICHARD, & sur le sceau de MICHEL DE LAILLIER, son fils, Maître des Comptes & Prévôt des Marchands en 1436. Ces armes sont gravées de même dans l'Armorial des Prévôts des Marchands & Echevins de la ville de Paris.

Le sceau de GUILLAUME DE LAILLIER est encore apposé au bas d'un titre de 1418, qui se trouve à la Bibliothéque du Roi, & nous avons eu sous les yeux le sceau de MICHEL DE LAILLIER au bas d'un autre titre original de 1413.

C'est pourquoi nous pensons que ceux qui ont donné à MICHEL DE LAILLIER, Maître des Comptes, pour armes : *sept losanges d'argent rangées 3, 3 & 1 sur l'écu de gueules*, se sont trompés; & qu'ils ont pu être induits à erreur voyant les *sept losanges d'argent rangées 3, 3 & 1*, écartelées dans les armes de MICHEL DE LAILLIER, II. du nom, Conseiller au Parlement, qui est qualifié dans son acte de réception, rapporté par *Blanchard*, Seigneur de Bertrand-Fosse, portant pour armes : *sept losanges d'argent, rangées 3, 3 & 1*.

JEAN DE LAILLIER, son fils, Seigneur de Gandelus, ajouta aux mêmes armes un *lion armé & lampassé*. Nous ignorons les raisons de ces brisures qui ont été occasionnées sans doute par des alliances qui nous sont inconnues.

NICOLAS DE LAILLIER, fils de JEAN, Seigneur de Gandelus & sa postérité ont porté les mêmes armes que ci-dessus jusqu'à PIERRE DE LAILLIER, I. du nom, Seigneur de Praville, qui ne prit pour armes que le *lion* seul *lampassé & armé de gueules*.

La branche des LAILLIER DE PRAVILLE a continué de les porter ainsi; mais CHARLES-ETIENNE, & sa postérité, ont toujours porté les armes de leurs ancêtres.

Quoique pour l'ordinaire les cadets des anciennes Maisons changent ou brisent leurs armes suivant les alliances qu'ils contractent, les Terres qu'ils acquierent ou les dignités auxquelles ils parviennent, nous avons cru nécessaire ce que nous

venons de dire pour éviter que la différence de armes dans une même Famille ne paroiffe une contradiction; & pour ne laiffer aucun doute à ce fujet, on nous a produit le procès-verbal d'une Enquête faite à Gandelus, contenant la defcription des armoiries de JEAN DE LAILLIER, jadis Seigneur dudit lieu. Il eft énoncé qu'elles font écartelées, comme il eft dit ci-devant, & qu'elles font en bas-relief fur les pilliers, & peintes fur les vitraux de l'Eglife de Gandelus, bâtie par les LAILLIERS. Ce procès-verbal eft figné du Curé de la Paroiffe, du Seigneur *de Givry*, des Marguilliers & des principaux habitans. Du tout a été requis acte devant *Parichaud*, Notaire Royal au Bailliage de Château-Thierri, à la réfidence de Gandelus, qui en a la minute.

LES LAILLIERS ont eut des alliances avec les plus anciennes Familles de la haute Robe, comme celles *des Urfins*, *Vaudetard*, *Cambray*, *Bailet*, *du Harlay*, *Luillier*, *le Coeq*, *le Maître*, &c. & avec des Familles nobles d'Epée, comme l'*Hôpital*, *Rabodanges*, *Brifay*, *Denonville*, *Silly*, *Sabrevoye*, *Guerchy*, *Barbançois*, *Prunelay*, *d'Alonville*, &c.

Tout ce que nous venons de rapporter, a été tiré des monumens publics & des titres originaux qui nous ont été communiqués par M. DE LAILLIER, Confeiller, Correcteur des Comptes, iffu de cette ancienne & noble Famille.

LAINCEL. Suivant le Supplément à l'Hiftoire héroïque de la Nobleffe de Provence, *pag.* 76, cette Famille noble tire fon nom de la Terre de LAINCEL ou LINCEL, dans la Viguerie de Forcalquier, au Diocèfe de Sifteron, comme le remarque l'Abbé *Robert* dans fon Etat de la Provence, *Tome II*, *pag.* 256, où il obferve que dès l'année 1061, cette Famille étoit en poffeffion de cette Terre, qu'elle eft une des plus anciennes du Royaume, qu'elle a poffédé fucceffivement les Seigneuries de Romoules, d'Aubenas, de Puimichel, d'Hofpitalier de Monriès, de Thorame, du Brufquet de Mouftier, de Moufteiret & autres; & qu'elle eft des plus illuftres, pour avoir donné deux Evêques de Gap & plufieurs Chevaliers de Malte.

Le plus ancien connu de cette Famille, dit l'auteur de ce Supplément, eft LAMBERT DE LAINCEL, qui, en l'année 1150, tenoit le parti du Comte de Provence contre la Princeffe *Etiennette des Baux* & fes enfans. L'Abbé *Robert* en donne une filiation exacte & fuivie jufqu'à SCIPION DE LAINCEL, qui mourut, laiffant de *Sufanne d'Ifoard*, fa femme, fix garçons & quatre filles. Cette filiation n'eft point rapportée dans ce Supplément. L'auteur obferve feulement, qu'après la mort de SCIPION DE LAINCEL, fa veuve vendit à M. *de Crofe*, Confeiller en la Cour des Comptes d'Aix, la Terre de LAINCEL, & fe retira avec fa famille à Forcalquier, où prefque tous fes enfans moururent. Il ne lui refta que — FRANÇOIS-ANNE, qui fuit; — & deux filles, mortes à Aix vers l'an 1720.

FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL fe voyant cadet d'une nombreufe famille, entra, par le moyen de fes amis, dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, où il fervit avec diftinction. Il fe retira à la follicitation de fes fœurs, qui trouverent une fubftitution en fa faveur, faite par *Efprit de Boufquet*, fon ayeul, de la Terre *du Buiffon*, & de fes autres biens, fitués dans le Comtat. L'affaire fut plaidée à Rome, où FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL obtint gain de caufe. Il fe maria dans le Comtat, en 1705, avec *Françoife de Beauvezet de Fontanelle*, dont:

VICTOR-ANTOINE-LOUIS DE LAINCEL, marié, 1°. en 1745, à noble Demoifelle *du Lour*, de la ville de Nifmes; & 2°. en 1760, avec noble Demoifelle *Claire-Elifabeth-Catherine de Catelin*, fille de *Jofeph de Catelin de la Garde*, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *N... Depierre-Defport*. Du premier lit eft né: — LOUIS-FRANÇOIS DE LAINCEL, d'abord Page du Prince *de Conty*, & actuellement Officier dans fon Régiment de Cavalerie; & du fecond lit: — CHARLES-PAUL-VICTOR DE LAINCEL.

Les armes : *de gueules, à un fer de lance d'argent, posé en bande.*

LAIRE.

Suivant *Haudicquer de Blancourt*, p. 278 de son Nobiliaire de Picardie, CHARLES DE LAIRE, Seigneur d'Escordat, demeurant à Nampret, avec CHARLES DE LAIRE, son fils, & CLAUDE DE LAIRE, Seigneur de Bugny, demeurant à Franqueville, Election de Laon, produisirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1550. — SIMON DE LAIRE étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. *d'Humieres*, Gouverneur de Peronne, ainsi qu'il paroît par la revue qui en fut faite en cette ville le 9 Janvier 1523.

LAISNÉ, en Picardie. On lit dans le même Nobiliaire, *p.* 179, que

JACQUES LAISNÉ, Prévôt royal de Cugnac, fut annobli par Lettres du Roi CHARLES VIII, au mois de Novembre 1491, vérifiées le dernier Janvier 1492. Il eut pour femme *Anne Odeau*, dont :

CLÉMENT LAISNÉ, Seigneur d'Aumont, qui épousa *Marie de Voyon*. Il en eut :

CIBARD LAISNÉ, Sieur de la Marguerie & de la Dourville, qui fut pere

D'ELIE LAISNÉ, Seigneurs des mêmes lieux, successivement Conseiller au Parlement de Paris ; Maître des Requêtes en 1617 ; Intendant de Poitou & de Touraine ; Président en la Chambre des Comptes ; premier Président du Parlement d'Aix en 1631 ; puis Conseiller d'Etat ordinaire, mort le 30 Novembre 1656. Il avoit épousé *Anne Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy*, Seigneur *de Pontcarré*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, premier Président du Parlement d'Aix, & de *Jeanne Sanguin-de-Livry*, dont :

LOUIS LAISNÉ, Seigneur de la Marguerie & de la Dourville, Conseiller au Grand - Conseil le 12 Octobre 1635 ; Maître des Requêtes le 5 Avril 1644 ; Intendant en Guienne, Languedoc, Normandie & Bourgogne ; ensuite premier Président au Parlement de Dijon le 26 Janvier 1654 jusqu'en 1657 ; puis Conseiller d'Etat & Directeur des Finances la même année, où il s'acquit beaucoup de réputation ; ordinaire en 1671, mort à Paris le 22 Novembre 1680, âgé de 65 ans, & inhumé aux Carmelites du Marais. Il avoit épousé *Anne Marcel*, morte le 18 Octobre 1683, fille de *Claude Marcel*, Seigneur de Villeneuve, Maître des Requêtes, & de *Marguerite l'Huillier d'Interville*. Il en eut : — MICHEL, qui suit ; — & HENRI, Prieur de Bonneuil en Picardie, & Abbé d'Ardennes, mort en Avril 1689.

MICHEL LAISNÉ, Seigneur de la Marguerie & de Plassac, Lieutenant au Régiment des Gardes, mort en 1682, avoit épousé *Marie Bonneau*, fille de *Claude*, Trésorier de France, & de *N... Courtin*. Elle se remaria à *Bon-André de Broë*, Seigneur de la Guette, Capitaine - Lieutenant des Gendarmes Anglois. Elle est morte en Février 1709, ayant eu de son premier lit : — le Pere LAISNÉ, Jésuite ; — & ANNE, mariée, le 23 Septembre 1723, à *Pierre-Nicolas Camus*, Seigneur de Pontcarré, premier Président du Parlement de Rouen, mort le 9 Décembre 1724, dont elle fut la quatrieme femme, & n'en eut point d'enfans.

Selon *Haudicquer de Blancourt*, les Sieurs de *la Barde*, de *Francherville*, de *Nouclars*, de *Chardonneaux*, des Elections d'Angoulême & de Cognac, ont justifié descendre du même JACQUES LAISNÉ, annobli en 1491, & ont été maintenus par jugement de l'Intendant.

Les armes : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LAISNÉ DE PAVILLY : Famille établie à Paris & dans l'Isle de France, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.*

ANTOINE LAISNÉ, I. du nom, Ecuyer, (petit-fils de GRATIAN LAISNÉ, Ecuyer, ainsi qualifié dans une épitaphe placée dans l'Eglise Royale & Collégiale de la ville de Dreux,) fut pourvu, en 1660, de l'office de Conseiller du Roi en la Cham-

bre

tre des Eaux & Forêts au Siége général de la Table de Marbre du Palais à Paris. Il fut commis, par Lettres du Roi du 12 Février 1699, pour exercer la fonction de Procureur-Général de la Chambre de l'Arsenal, & mourut Conseiller-Secrétaire du Roi le 3 Décembre 1716, âgé de 82 ans. Il avoit épousé, en 1663, *Simonne de Moucheni*, dont : — MATHURIN, qui suit ; — & ANTOINE, rapporté ci-après.

MATHURIN LAISNÉ, I. du nom, Ecuyer, né le 24 Février 1664, mort en 1723, avoit épousé *Anne Loyer*, fille de *Jean Loyer*, Conseiller du Roi, Commissaire & Contrôleur ordinaire des Guerres. De ce mariage naquirent : — PIERRE-LOUIS, Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, né en 1694 ; — & ANTOINE, qui suit.

ANTOINE LAISNÉ, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pavilly, créé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, par Lettres du 15 Octobre 1721, épousa, en 1717, *Marie-Madelene le Roy*, fille d'*Etienne-Honoré le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Lunezy, & de *Madelene Ricard*, dont : — 1. MATHURIN, né le 1 Mars 1721, élevé Page de la Chambre du Roi en 1740 ; — 2. ANNE, née le 10 Septembre 1724 ; — 3. & MADELENE-LOUISE, né le 8 Juin 1730.

ANTOINE LAISNÉ, Ecuyer, second fils d'ANTOINE, I. du nom, & de *Simonne de Moucheni*, Conseiller du Roi, Directeur de la Monnoie de Lyon, né en 1668, épousa, en 1708, *Françoise-Madelene le Fevre*, fille de *François le Fevre*, Ecuyer, Trésorier des Gardes-du-Corps du Roi, dont il a eu : — 1. ANTOINE, mort jeune ; — 2. ANTOINE-BERNARD, Ecuyer, né le 17 Mai 1716, Lieutenant d'Artillerie au service du Roi de Sardaigne ; — 3. MADELENE, née le 28 Février 1709, mariée, par contrat du 7 Mars 1728, à *Laurent-Charles de Gayardon*, Marquis de Fenoyl, Seigneur de Tiranges, &c. ; — 4. MARIE-ANNE, née le 7 Juillet 1710 ; — 5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 29 Avril 1715 ; — 6. MARIE MADELENE, née le 17 Janvier 1720, Religieuse au Couvent de l'Annonciade à Popincourt ; — 7. CHARLOTTE, née le 15 Août 1721, Religieuse à Montbrison ; — 8 & 9. CLAUDINE & ANTOINETTE : la premiere, née le 23 Août 1723 ; la seconde le 25 Décembre 1724.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or alaisée & accompagnée de 3 étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LAISNÉ, Seigneur de Torchant, Election de Domfront en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

LAISTRE (DE), en Picardie.

NICOLAS DE LAISTRE, Seigneur de la Mothe, & JEAN-BATISTE DE LAISTRE, Seigneur de Nuisement, demeurant à Montlibault, Election de Château-Thierri, produisirent des titres de cinq races, depuis l'an 1539. Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *p.* 280. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même, & surmonté d'un croissant d'argent en chef.*

LAIZER DE SIOUGEAT, en Auvergne & en Artois. Maison dont nous avons déja parlé *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p.* 380 *& suiv.* Elle est une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, des mieux alliées, & également distinguée par ses services militaires, & par les charges honorables qu'elle a occupées à la Cour dans tous les tems. Ses alliances sont avec les Maisons d'*Apchier*, *Alegre de Tourzel*, *Veyssiere*, *Landouze*, *de la Tour-d'Oliergue* & *du Gripel*, *la Gueste*, *Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, *Oradour*, *Besse-la-Richardie*, *des Roziers-Montcelet*, *la Châtre*, en Berri, *Eschalard-la-Boulaye*, Comte de la

Marck, *Broglie*, *Beaufort-Canillac*, *Tana*, en Piémont, *Pons-Tallendre*, *Becket*, en Angleterre, *Miremont-Vedrines*, *Espinchal*, &c.

Le premier connu de ce nom est GUILLAUME DE LAIZER, Chevalier, qui rendit foi & hommage au Comte d'Auvergne en 1227 : l'Acte en est aux Chartes du Roi, *Chap.* 2.

JEAN DE LAIZER est qualifié *Chevalier* dans un acte passé en 1295, déposé à la Bibliothéque du Roi à Paris, dont copie collationnée.

ROLAND DE LAIZER servoit dans les guerres contre les Anglois en 1338, avec les Gentilshommes d'Auvergne, sçavoir, de *Chambon*, de *Veyssiere*, de *Monroy*, de *Malescu*, de *Lienard*, de *Perusse*, *Chobert* & autres.

JEAN DE LAIZER, II. du nom, est du nombre des Gentilshommes convoqués au ban le 13 Septembre 1352, suivant la montre d'*Armand Caramin*, Chevalier, qui est un manuscrit déposé à Paris, dans la Bibliothéque du Roi, dont copie collationnée.

AMBLADON DE LAIZER est dans la liste des Gentilshommes convoqués au ban à Lille, le 16 Octobre 1386, suivant la montre de *Louis de Montboissier*, Chevalier. AMBLADON fut encore convoqué, en 1387, au ban, suivant la montre d'*Aubert Dupuy*, commandée par *Guillaume de Naillac*. On ne connoît point les alliances des ci-dessus nommés.

I. YVES DE LAIZER vivoit en 1370, avec *Marguerite d'Apchier*, son épouse, fille de *N... d'Apchier* & de *Claudine d'Alegre-de-Tourzel*, & petite-fille d'*Isabeau de la Trémoille*, & arriere-petite-fille de *Morimot de Tourzel*, & de *Marguerite de Vichy*, lesquels avoient pour pere *Assali*, troisieme Seigneur *de Tourzel*, & pour mere *Marguerite d'Espinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Besse. Ceci est prouvé par une donation & une reconnoissance au profit de l'Abbaye de Mégemont près Chidrac, du 15 Septembre 1370, & dont le titre se trouve dans les Archives de cette Abbaye. YVES DE LAIZER eut de son mariage :

II. RENAUD DE LAIZER, Damoiseau, qui épousa *Marguerite de Veyssiere*, Dame de la Montagne de Veysseyras, d'une Maison des plus anciennes de l'Auvergne, qui a donné, dans tous les tems, des Comtes au Chapitre de Brioude. Leurs enfans furent : — 1. GEORGES, qui suit ; — 2. PIERRE, mort sans alliance ; — 3. ANTOINETTE, alliée à *Pierre Aubier*, ou *Aubert*, Seigneur du Ceudre ; — 4. & ELISABETH, Religieuse à l'Abbaye de Mégemont, près Chidrac.

Ce degré est prouvé, 1°. par un acte, en Latin, du 23 Septembre 1394, de la Chancellerie de JEAN DE BOURBON (fils de JACQUES DE BOURBON, & de *Jeanne de Saint-Pol*) Comte de Ponthieu, de la Marche & de Montaigu ; 2°. par une quittance de dot d'ANTOINETTE DE LAIZER ; 3°. par un autre acte de 1415 ; 4°. par une transaction de 1428, entre GEORGES, PIERRE & ANTOINETTE, enfans de RENAUD DE LAIZER, & de *Marguerite de Veyssiere*, d'une part, & *Claude d'Apchier* & *Claudine de Tourzel*, sa femme, d'autre part.

III. GEORGES DE LAIZER, Damoiseau, Seigneur du Drac, épousa, en 1440, *Marguerite de Landouze*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, homme d'armes du Roi, marié avec *Hélene de Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, le 8 Novembre 1494 ; — 3. & CÉCILE, mariée avec *François de Baron*, Seigneur de la Martre, le 15 Mars 1585.

Ce degré est prouvé, 1°. par une transaction passée le 16 Octobre 1471, avec *Marguerite de Landouze*, veuve de GEORGES DE LAIZER, Damoiseau, & JACQUES, son fils, au sujet de la Montagne de Veysseyras, qui avoit appartenu à *Marguerite de Veyssiere*, femme de RENAUD DE LAIZER, Damoiseau, d'une part, & *Draguinet de Lastic*, Chevalier, d'autre part ; 2°. par une obligation de 10 écus d'or, du 25 Novembre 1444, faite au profit de GEORGES DE LAIZER, par *Pierre de Murat*, Damoiseau, & pour noble Dame *Antonia d'Alegre* ; & 3°. par une reconnoissance au profit du Commandeur *de la Ronziere*, passée, le 27 Février 1457, devant *Bonnefoye* & *Dumas*, Notaires Royaux.

IV. JACQUES DE LAIZER, Damoiseau, Seigneur de Siougeat, Maître-d'Hôtel, en 1484, de JEAN DE BOURBON, II. du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne,

& Bailli du Comté d'Auvergne en 1494, épousa, le 1 Août 1465, Demoiselle *Antonia de la Tour*, fille de *Pierre de la Tour*, Seigneur d'Oliergue & de Gripel, & de *Jeanne de Verdinet-de-la Guesle*, dont: — FALCONNET, qui suit; — & FRANÇOIS, l'un des 100 hommes d'armes d'une des 15 Compagnies d'Ordonnance, mort sans avoir été marié.

Ce degré est prouvé, 1°. par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, Damoiseau, avec *Antonia de la Tour*, Damoiselle, en date du 1 Août 1465; 2°. par les Lettres-Patentes de Maître-d'Hôtel de JEAN DE BOURBON, Comte de Boulogne & d'Auvergne, le 26 Octobre 1494; 3°. par un acte d'association entre JACQUES & FRANÇOIS DE LAIZER, freres-germains, passé devant *Courte*, Notaire, le 2 Décembre 1482; & 4°. par un acte de foi & hommage rendu au Roi, à cause de sa Justice d'Issoire, en 1470 & 1478.

V. FALCONNET DE LAIZER, Seigneur du Drac & de Siougeat, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut ensuite son Maître-d'Hôtel, à la charge par lui de remettre, entre les mains de Sa Majesté, la charge de Gentilhomme dont il étoit pourvu. Il épousa, le 10 Mars 1494, *Jeanne de la Guesle*, Damoiselle, fille de *Jean*, Seigneur *de la Guesle*, (Maison connue par son ancienneté & ses alliances, & qui a donné des Gouverneurs de la Province, un Maître-d'Hôtel de la Reine MÉDICIS, & autres personnes illustres), & d'*Isabelle de Neyreux*. De ce mariage vinrent: — JACQUES, qui suit; — & MARTIN, qui fut d'Eglise.

Ce degré est prouvé, 1°. par le contrat de mariage de FALCONNET DE LAIZER, avec *Jeanne de la Guesle*, du 10 Mars 1494, reçu par *Berton*, Notaire; 2°. par le brevet de retenue de la charge de Maître-d'Hôtel; & 3°. par des actes d'échange, ventes, transport, &c. reçus par *Blaise Cohade* & *Jean Regnaud*, Notaires, le 11 Novembre 1496, & le 26 Janvier 1506.

VI. JACQUES DE LAIZER, II. du nom, Gentilhomme de la Chambre de MADAME, sœur du Roi, épousa, le 8 Décembre 1530, *Hippolite d'Oradour*, fille de *Jacques d'Oradour*, Seigneur de Saint-Gervasy & Betel, & d'*Antoinette de Torcia*, de laquelle il eut: — 1. JACQUES, Maître-d'Hôtel de MADAME, sœur du Roi, mort sans postérité; — 2. MARTIN, qui suit; — 3. & MADELENE, mariée avec *Gabriel*, Seigneur *de Monteil*, près Saint-Alban en Gévaudan.

C'est ce qui est prouvé, 1°. par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, II. du nom, avec *Hippolite d'Oradour*, du 18 Décembre 1530; 2°. par celui de MADELENE DE LAIZER, leur fille, avec *Gabriel de Monteil*, Seigneur dudit lieu; 3°. par les Lettres de provision de la charge de Maître-d'Hôtel; 4°. par deux Arrêts rendus, l'un par le Parlement de Paris, l'autre à Moulins, par les Gens tenans les Grands-Jours, en 1530; & 5°. par une Sentence rendue à Riom au profit de JACQUES DE LAIZER, II. du nom, & d'*Hippolite d'Oradour*, sa femme, le 9 Octobre 1535.

VII. MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épousa, le 27 Août 1578, *Anne de Douhet-de-Marlat*, fille de *N... de Douhet*, Seigneur de Marlat, Boude & Sainte-Colombe. Leurs enfans furent: — 1. JÉRÔME, marié à *Marguerite de Besse*, Dame de la Richardie & de Puidesel, de laquelle il n'eut que deux filles, sçavoir: — (a) LOUISE DE LAIZER, épouse de *Jean-Batiste de Saigne*, qui n'eut qu'une fille: — *N... de Saigne*, mariée à *François des Rosiers*, Seigneur de Vichel & de Montcelet; — (b) & MARIE DE LAIZER, femme de *Philibert de Chanderasse*, Baron, Seigneur de Creste, Lin, Moulin-Neuf & Solignac; — 2. JULIEN, qui suit; — 3. & JEANNE DE LAIZER, mariée à *N... de Dignon*, Seigneur de la Chaumette.

Ce degré est prouvé, 1°. par le contrat de mariage de MARTIN DE LAIZER, avec *Anne de Douhet-de-Marlat*, reçu par *Chapinel*, Notaire, le 27 Août 1578; 2°. par son testament, reçu par *Chanchat*, Notaire, le 23 Mars 1608, dans lequel il institue son héritier JÉRÔME DE LAIZER, son fils aîné, & dote JULIEN, son fils puîné, & JEANNE, sa fille; & 3°. par le contrat de mariage de cette JEANNE, & de LOUISE & MARIE DE LAIZER, ses deux niéces.

VIII. JULIEN DE LAIZER, second fils de MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épousa, le 15 Novembre 1604, *Charlotte de Chambon*, fille unique & héritiere de *Jean de Chambon*, & de *Jeanne de Binazat*. Il en eut: — 1. JEAN,

qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer de la grande Ecurie de LOUIS XIII, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Effiat, & Aide-de-Camp de GASTON, Duc D'ORLÉANS, frere du Roi. Il fut gratifié d'une pension de 2000 livres, & fut tué au premier siége de Gravelines, en reprenant une demi-lune sur les ennemis ; — 3. AMABLE, Capucin, & célebre Prédicateur de son Ordre ; — 4. & GASPARDE, mariée à *Jean d'Herody*, Seigneur de Roque, Baron de Saint-Diery, Montplaisir, Solignac, Ludesse, &c. Elle n'eut que deux filles, sçavoir : — *N... d'Herody*, mariée à *N... Eschalard*, Marquis de la Boulaye, Comte de la Marck, Prince de Jamès & de Fleurange ; — & *N... d'Herody*, épouse de *N... de Canillac-de-Montboissier*, qui n'eut qu'une fille, mariée, 1°, à *Fréderic*, Comte *de Tana*, Piémontois ; & 2°. à *Jérôme*, Comte *de Broglie*.

Ce degré est prouvé par le contrat de mariage de JULIEN DE LAIZER, avec *Charlotte de Chambon*, du 15 Novembre 1604, par un brevet de pension de 2000 livres, accordé à FRANÇOIS DE LAIZER, Aide-de-Camp de GASTON, Duc D'ORLÉANS, & par les provisions d'Ecuyer de la grande Ecurie du Roi LOUIS XIII, dudit Sieur DE LAIZER, par la quittance de dot de GASPARDE DE LAIZER, femme de *Jean d'Herody*, Baron de Saint-Diery, passée à Clermont le 22 Novembre 1645 ; & par une procuration donnée à cette Dame, veuve dudit *Jean d'Herody*, Baron de Saint-Diery, passée à Paris le 25 Août 1654.

IX. JEAN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, Château-Gay, Montauron, Ribains, Baron de Brion & Compains, Capitaine au Régiment d'Effiat, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi LOUIS XIII, en même tems que FRANÇOIS, son frere, épousa, le 29 Juillet 1648, *Jeanne de Bellinay*, fille de *François de Bellinay*, Seigneur de la Peyre, d'Allozy & de Besse, & de Dame *N... de Pellamorgue*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, Capitaine de Cavalerie, mort sans avoir été marié ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. autre JEAN, Marquis de Siougeat. Il fut d'abord Enseigne aux Gardes-Françoises, puis en Novembre 1695, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, de nouvelle création, lequel fut réformé après la paix de Riswick en 1697 ; obtint la Croix de Saint-Louis en 1703 ; fut nommé Brigadier le 26 Octobre 1704 ; eut peu après le Régiment d'Oleron, réformé à la paix de 1714 ; & en Décembre, même année, le Régiment de Béarn ; fut créé Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur de Thionville en Avril suivant, & est mort le 14 Mai 1743, âgé de 76 ans. Il avoit épousé *Anne-Michelle Favet*, décédée le 8 Février 1763, âgée de 67 ans, ayant eu un garçon & deux filles : — (a) N... DE LAIZER, Capitaine de Dragons au Régiment du Roi, mort à l'âge de 20 ans, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Fribourg ; — (b) GUILBERTE-PERETTE DE LAIZER, mariée à *N... de Riviere*, dont point d'enfans ; — (c) & LOUISE DE LAIZER, morte à l'âge de 16 ans ; — 4. HUGUES, marié à *N... de Beaufort-Canillac*, dont : — (a) N... DE LAIZER, mort à l'âge de 19 ans, étant Capitaine de Dragons ; — (b) GILBERTE, femme d'*Antoine de Bourdeilles*, Seigneur de Couzance & de Circou, dont des enfans ; — (c) ANNE, mariée à *Joseph de Mars*, Seigneur de Baleine & de Beaumont en Bourbonnois, duquel elle a des enfans ; — 5. & N... DE LAIZER, fille unique de JEAN, Seigneur, Baron de Brion, &c. morte en odeur de sainteté, Religieuse au Couvent des Ursulines à Clermont.

Ce degré est prouvé, 1°. par le contrat de mariage dudit JEAN, avec *Jeanne de Bellinay*, reçu par *Baduel*, Notaire, le 29 Juillet 1648 ; 2°. par l'acte de tutelle des cinq enfans mineurs, fait le 18 Février 1676, signé le Baron *de Saint-Diery*, *Jérôme*, Comte *de Broglie* & *Jacques d'Oradour*, tous trois cousins germains du côté paternel ; 3°. par les titres de provision de la charge d'Ecuyer de la grande Ecurie du Roi ; & 4°. par la substitution des biens dudit JEAN, insinuée au Bailliage de Montpensier le 13 Octobre 1671, en faveur de son fils aîné, & des fils aînés de ses descendans, &c.

X. FRANÇOIS DE LAIZER, dit *le Comte de Brion*, fut, après la mort de JEAN, son frere aîné, non marié, à cause de la substitution, Seigneur de Siougeat, Ribains, Montauron, Baron de Brion & Compains. Il fut Commandant du second

bataillon du Régiment de Lyonnois, Chevalier de Saint-Louis, & eut le bras droit emporté à l'affaire de Denain. Ayant été obligé de quitter le service, à cause de ses blessures, il fut gratifié de 3000 livres de pension, réversible à ses enfans. Il épousa, le 11 Juillet 1770, à Aire en Artois, *Marie-Philippine de Becket*, fille de *Paul-Philippe de Becket*, Capitaine-Commandant au service d'Espagne, & mort Gouverneur du Fort de l'Ecluse dans le Brabant, pour l'Espagne, & d'*Anne Thuyery*. La famille de *Becket* est très-ancienne & illustrée en Angleterre. La branche, dont est issue *Marie-Philippine*, étoit établie, de tous les tems, dans le Duché de Cornouaille. François de Laizer a eu de son mariage douze enfans, dont cinq morts jeunes, & sans avoir pris d'alliance. Les sept autres sont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Joseph-François-Félix, Vicaire-Général de Sens, Abbé des Abbayes d'Honnecourt & de Manglieu, Aumônier de feu Madame la Dauphine & de Madame la Comtesse de Provence, depuis son mariage ; — 3. Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé ; — 4. Charles, titré *Comte* de Laizer-de-Siougeat, par Lettres-Patentes du 9 Novembre 1759, Colonel réformé à la suite du Régiment de Béarn, Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare. Il a épousé, à Offin en Artois, le 24 Juillet 1746, *Marie-Jeanne-Françoise de Valicourt*, fille unique & héritiere de *Charles-Albert de Valicourt*, Seigneur de Ricamez, Offin, Ecquemicourt, &c. & de *Marie-Josephe de la Rüe*, dont un garçon ; — 5. Louise, Religieuse à Notre-Dame de Brioude ; — 6. Anne, Religieuse dans le même Couvent ; — 7. & Antoinette, Abbesse de l'Abbaye Royale du Lys, près Melun.

Ce degré est prouvé, 1°. par le contrat de mariage de François de Laizer, dit *le Comte de Brion*, reçu par *de la Forge*, Notaire à Aire en Artois ; 2°. par l'acte de tutelle des enfans mineurs, fait le 28 Décembre 1722, signé le Marquis *de Tana*, *des Rosiers*, Seigneur de Vichel & de Montcelet, le Marquis *de Siougeat*, par procuration, tous trois parens du côté paternel ; & 3°. par l'ordonnance de pension de 3000 livres.

XI. Jean de Laizer, Seigneur de Siougeat, Ribains, Baron de Brion & de Compains, dit *le Comte de Brion*, mort à 28 ans, après avoir vécu 8 mois avec *Louise de Miremont*, qu'il avoit épousée par contrat du 29 Octobre 1733, fille unique & héritiere de *N... de Miremont*, Seigneur de Vedrines, la Chapelle-Laurent, Couteuge, Capitaine de Cavalerie, & de *Louise de l'Espinasse*, dont un fils posthume, nommé Jean-Charles, qui suit.

C'est ce qui est prouvé, 1°. par le contrat de mariage de ce Jean de Laizer, dit *le Comte de Brion*, reçu par *Thomas*, Notaire à Brioude, le 29 Octobre 1733 ; 2°. par l'acte de tutelle de l'enfant mineur, fait en Décembre 1734, signé, par procuration, le Marquis *de Siougeat*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur à Thionville, grand-oncle paternel ; *Fréderic*, Marquis *de Tana*, *Charles des Rosiers-de-Montcelet*, *Antoine de Bourdeilles-de-Conzance*, tous trois cousins-germains du côté paternel.

XII. Jean Charles de Laizer, Seigneur de Siougeat, Ribains, Baron de Brion, Compains, Montaigu-le-Blanc, &c. dit *le Comte de Brion*, né en 1734, a épousé, en 1753, *Louise-Françoise d'Espinchal*, présentée le 26 Septembre 1773, fille unique de *Thomas*, Marquis d'*Espinchal*, Seigneur de Massiac, Dumires, Saint-Maresselin, du Vernet & Vieille-Espéce, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Salses en Roussillon, & de *Françoise de Chavagnac*, dont : — Louis-Gilbert, Page de la petite Ecurie du Roi ; — & Joseph-François, au College du Plessis à Paris.

Les armes : *de sable, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile & d'une rose de même, & en pointe d'une rose & d'une étoile d'argent.* L'écu surmonté d'une *Couronne de Comte à 9 perles.* Voyez le Nobiliaire d'Auvergne de *M. de Fortia.* C'est ainsi que les portoit Jacques de Laizer, Seigneur de Siougeat, mari d'*Hippolite d'Oradour*, lequel les fit inscrire en la Chambre des Comptes en 15..

LALAING ou **LALAIN**, dans les Pays-Bas. Maison illustre, dont nous n'allons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de *Mémoire*.

ANTOINE DE LALAING, Seigneur de Montigné, épousa, en secondes noces, *Isabeau de Culembourg*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Hoochstrate & de Borselle. CHARLES I, Roi d'Espagne, érigea en sa faveur *Hoochstrate* en *Comté*, par Lettres du mois de Juin 1518. Ce Seigneur qui fut Chevalier de la Toison d'or, Conseiller & Chambellan de l'Empereur, & Lieutenant-Général de ses Armées, mourut le 11 Avril 1540. Ce Comté passa à

PHILIPPE DE LALAING, qui épousa *Anne de Rennebourg*, dont il eut — ANTOINE DE LALAING, II. du nom, Comte de Hoochstrate, marié à *Eléonore de Montmorency*, mere, entr'autres enfans de — CHARLES DE LALAING, Comte de Hoochstrate, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, pere — d'ALBERT-FRANÇOIS DE LALAING, qui de sa seconde femme *Isabelle de Ligne-Aremberg*, eut : — FRANÇOIS-PAUL DE LALAING, Comte de Hoochstrate. Il eut pour héritier — NICOLAS-LÉOPOLD, aujourd'hui Prince *de Salm*.

PHILIPPE DE LALAING, Seigneur de la Mouillerie & de Masle, fut Maître-d'Hôtel de la Princesse MARGUERITE D'AUTRICHE, Duchesse de Savoie, Régente des Pays-Bas, & Ambassadeur de l'Empereur CHARLES V. en France. Il épousa *Florence Rechem*, Vicomtesse d'Oudenarde, dont :

JACQUES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de la Mouillerie, de Masle, &c. qui s'allia avec *Marie d'Enghien*, Dame de Santberghe, Bouclair & Rénégelst. Il en eut :

CHARLES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, marié à *Catherine de Fourneau*, de laquelle vint :

FERRY DE LALAING, Seigneur de Santberghe, qui épousa *Marie Vander Noot*. De ce mariage naquit :

JACQUES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, allié avec *Marie-Thérese Rym*. Ils eurent pour fils :

MAXIMILIEN-JOSEPH DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, créé *Comte* DE LALAING, par Lettres de l'Empereur CHARLES VI, du 7 Avril 1719, avec permission à lui & à ses descendans de porter le titre de *Comte* DE LALAING, applicable sur telle Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques. Il fut aussi Comte de Tildoncq, par sa femme *Marie-Catherine de l'Archier*, qu'il épousa le 31 Janvier 1703, & morte le 25 Juin 1709; Conseiller d'Etat intime actuel de leurs Majestés Impériales, Conseiller d'Etat d'Epée au Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, Général d'Artillerie, Surintendant Général de la Gendarmerie de la Province de Flandre, Gouverneur & Grand-Bailli des villes & district de Bruges, & du pays & territoire de Francq. Il est mort à Bruxelles, le 19 Avril 1756, âgé de 79 à 80 ans, sans laisser d'enfans de sa seconde femme *Digne Van-Hove*, Douairiere du Comte *de Winterfeldt*, Gouverneur de Denremonde, qu'il avoit épousée en Mars 1726, fille de *Jean*, Bourguemestre de la ville d'Anvers, & d'*Anne-Marie Roose*. Cette seconde femme est morte à Bruxelles, le 6 Janvier 1763, à 78 ans. Le Comte DE LALAING a fait un legs de 40 mille livres au jeune M. *Lambert*, son parent, Officier de Dragons au Régiment de Thianges, fils de *N... Lambert*, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillant, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville de Saintes. Le Comte DE LALAING a eu de *Marie-Catherine de l'Archier*, sa premier femme : — 1. CHARLES, Comte DE LALAING; — 2 & 3. HÉLENE-JACQUELINE & CHARLOTTE.

Les armes : *de gueules, à 10 losanges d'argent, posées 3, 3, 3 & 1.*

* **LALEU** : Baronnie, située en basse Normandie, qui appartient à l'Evêque de Séez. Il y a une Famille du nom de LALEU, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au lion d'or couronné de même, surmonté de deux étoiles d'argent.*

LALLEMAN, en Berri. De cette Famille étoit

ETIENNE LALLEMAN, Seigneur de Marmagne & de Vouzé, Maître des Comptes à Paris, & Secrétaire du Roi, qui eut pour fils puîné,

ETIENNE LALLEMAN, II. du nom, Seigneur de Vouzé, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 16 Septembre 1551; Maître des Requêtes le 6 Octobre 1553, office qu'il exerçoit encore en 1585, & Maire de la ville de Bourges en 1561. Il avoit épousé *Anne du Tillet*, fille de *Séraphim du Tillet*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Pichon*, de laquelle il n'eut qu'une seule fille — ANNE LALLEMAN, femme de *Jacques Viole*, Seigneur d'Andrezel & d'Aigremont, Conseiller au Parlement & Président des Requêtes du Palais.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent.*

LALLEMAN. Ancienne Maison du Dauphiné, qui tire son origine des anciens Barons *de Faucigny*, fondus dans celle de *Savoie*, de laquelle étoit sorti le célebre Cardinal d'Arles, Président du Concile de Basle, & la mere du Chevalier *Bayard*.

CHARLOTTE LALLEMAN épousa *Renaud du Châtelet*, né en 1466, & qui ne vivoit plus le 21 Avril 1493 : elle lui apporta les Terres de Châteauneuf & de Larbenne, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné, dans laquelle il succéda à JEAN LALLEMAN, son beau-pere. La mere de CHARLOTTE LALLEMAN étoit *Bonne de Chalant*, d'une Maison illustre de Savoie, sur laquelle on peut consulter *Guichenon.*

Les armes : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout.*

LALLEMAND DE WAITTE: Ancienne Maison du Comté de Bourgogne.

HUGUES DE LALLEMAND, Chevalier, est nommé dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux, de l'an 1222.

I. PONS DE LALLEMAND, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chassaigne, eut pour fils :

II. PONCELIN DE LALLEMAND, Ecuyer, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chassaigne, qui vendit certains Fiefs qu'il possédoit en Franche-Comté à l'Archevêque de Besançon, par contrat du mois de Février 1332, dans lequel il est fait mention de PONS DE LALLEMAND, son pere. Il eut pour enfans : — THOMAS, tué à la bataille de Poitiers en 1356; — & RODOLPHE, qui suit.

III. RODOLPHE DE LALLEMAND, fut pere de

IV. JEAN DE LALLEMAND, Ecuyer-Tranchant d'*Othon*, Comte *de Bourgogne.*

V. JACQUES DE LALLEMAND, fils du précédent, Seigneur de Dombest, épousa *Jeanne de Salins*, & en eut : — GERARD, qui suit; — & JEANNE, dont le testament fut publié à l'Officialité de Besançon l'an 1361, dans lequel elle nomme ses pere & mere.

VI. GERARD DE LALLEMAND, Chevalier, Tribun, autrement Colonel dans l'Armée, avec laquelle *Jean*, *Duc de Bourgogne*, entra dans Paris en 1407, avoit épousé *Etiennette de Grozon*, dont :

VII. HUGUES DE LALLEMAND, Seigneur de Grozon, créé *Chevalier* par *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, & Tribun des Soldats lors de la prise de la ville de Liége en 1408. Il eut de son mariage avec *Bonne de Plaine*,

VIII. PIERRE DE LALLEMAND, Conseiller du Conseil secret de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, tué à la bataille de Morate, laissant de sa femme, *Louise de Rosey*,

IX. ETIENNE DE LALLEMAND, Seigneur de Grozon, marié à *Oudette de Jouffroy*, dont vint :

X. GUILLAUME DE LALLEMAND, Ecuyer, Seigneur de Grozon, qui épousa *Claudine d'Augerans*, & en eut :

XI. Guillaume de Lallemand, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grozon & d'Augerans, marié à *Catherine de Boudiere*, Dame de Montmirey, dont :

XII. Jean de Lallemand, II. du nom, Chevalier, Baron de Bouclans, Waitte, Longepierre, Tavaux, Nancuisse, Seigneur de Grozon, Augerans, Montigny, Belmont, Costebrune, Courmaillon, Roulans, Douvot, Chastelot, Rantfire, Nancray, Saint-Cyr, Choisel, Criset, Nans, Champvans, Fontein, Binans & des trois Ougney. Il fut Garde des Sceaux de l'Empereur Charles-Quint; Ministre & Secrétaire d'Etat, Inspecteur-Général des Royaumes d'Arragon & des deux Siciles, Ambassadeur Plénipotentiaire pour le traité de Madrid qu'il conclut avec le Roi François I, & qu'il signa au nom de l'Empereur, qui le créa *Comte*, par Diplôme du 9 Juillet 1523. Il testa le 26 Août 1560, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé, par contrat passé à Burgos le 10 Juillet 1524, *Anne d'Anneton*, Comtesse d'Ascot, Dame de Bayette, Cassy & Labaux. Elle testa le 5 Mars 1545, & fut inhumée dans la Chapelle de Bouclans, où l'on voit son mausolée & celui de son mari, sur lequel sont les armes de leurs 16 quartiers paternels & maternels. Leurs enfans furent : — — 1. Jean, Comte de Lallemand, Baron de Longepierre, Capitaine de 100 Arquebusiers à cheval, tué en 1565, sans enfans d'*Anne de Dugny*, sa femme; — 2. Charles, Baron de Waitte, mort sans postérité légitime. Il eut plusieurs enfans de Demoiselle *Marie de Louvrein*, Flamande, qui ont fait souche en Flandres; — 3. Pierre, Baron de Montigny, créé Chevalier par Philippe II, Roi d'Espagne. Il épousa *Jeanne*, fille de *Claude de Montfort-Taillans*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, & d'*Anne de Couhé*, dont il eut deux filles, sçavoir : — Nicole de Lallemand, mariée à *Adrien de Rosieres*, Seigneur de Sorans; — & Dorothée de Lallemand, femme de *Henri de Pierre-fontaine*, Seigneur de Voillans; — 4. Guillaume, Baron de Tavaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi Philippe II, qui le créa *Chevalier* : il mourut sans enfans; — 5. Claude, qui suit; — 6. Nicolas, Seigneur de Crissey, Choisel, Courmaillon, Costebrune & des trois Ougney, marié à *Eve de Meligny*, dont il n'eut que deux filles, sçavoir : — Françoise de Lallemand, femme de *N... de Falletans*, Seigneur de Melin, Commissaire-Général de la Cavalerie au service d'Espagne; — & Anne de Lallemand, épouse d'*Antoine d'Orsans*, Seigneur dudit lieu, Bailli de Charolois; — 7. Claudine, mariée à *Claude de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Richecourt, Chambellan du Duc de Lorraine; — 8. Mencie, alliée, 1°. à *Simon de Meligny*, Seigneur de Dompierre; & 2°. à *Pierre de Grachaux*, Seigneur de Raucourt, Gouverneur de Dole; — 9. & Catherine de Lallemand, femme de *Pierre de Saubiz*, Seigneur de Montrond.

XIII. Claude, Comte de Lallemand, Seigneur de Belmont, tué devant Mastricht, étant Enseigne-Colonel du Comte *de Vergy*. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1563, *Anne de Mailly*, fille de *Gaspard*, Baron d'Escot, Bailli de Dijon, & de *Claude de Prie* (fille d'*Aimar de Prie*, Baron de Montpoupon, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Claudine de la Baume-Montrevel*). De ce mariage vinrent : — François, qui suit; — & Henri-Denis, pere par sa femme *Catherine d'Andelot*, de — Françoise de Lallemand, mariée à *Pierre Aubert*, Seigneur de Rezies & de Chaumersem.

XIV. François, Comte de Lallemand, Chevalier, Baron de Waitte, Seigneur de Courmaillon, Costebrune, Belmont, Augerans, Chastelot & des trois Ougney, Gouverneur de Bletterans, fut Député vers le Roi de France pour la neutralité des deux Bourgognes; créé *Chevalier* par Lettres de l'Archiduc Albert, du 26 Avril 1608, tant en considération de la Noblesse de *son extraction*, que des importantes commissions dans lesquelles il avoit réussi pour le bien de l'Etat & de la Province; fut reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, le 30 Avril 1612, & mourut le 22 Décembre 1613. Il avoit épousé, 1°. *Catherine de Montrichard*; & 2°. par contrat du 12 Septembre 1596, *Anne de Chassois*, fille de *Bénigne*, Seigneur de Courcelles, Purgerot, Munant & Danjoux, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, & de *Bonne de Sceys*, fille de *Claude*, Seigneur

Seigneur de Buttier, Maillot, Angirey, & d'*Adrienne d'Andelot-Tromaré*. Du premier lit vinrent deux filles; — l'une, Chanoinesse à Migette; — & l'autre nommée ETIENNETTE DE LALLEMAND, femme de *N... de Pillot*, Seigneur de la Motte. Du second lit il eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. & ADRIEN, tige de la branche de Belmont, rapportée ci-après.

XV. HENRI, Comte de LALLEMAND, Baron de Waitte, Seigneur de Courmaillon, Costebrune & des trois Ougney, créé *Chevalier* par Lettres du Roi d'Espagne du 27 Septembre 1623, avoit épousé, par contrat du 20 Septembre 1621, *Anne-Françoise d'Oiselet*, Chanoinesse de Remiremont, fille de *Claude*, Seigneur de Villers-Chemin & de Lavigney, & de *Claudine d'Oiselet*. Elle testa le 11 Mars 1632 & eut pour enfans: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Montigny; — 3. JEAN-BATISTE-CLÉRIADUS, Religieux à Saint-Claude; — 4. CLAUDINE, femme d'*Hermanfroy d'Hennezey*, morte sans enfans; — 5. CLAUDINE-BÉNIGNE, Abbesse des Bernardines de Dole; — 6. & LOUISE, mariée, par contrat du 25 Février 1654, à *Pierre-François de Jouffroy*, Seigneur de Douillart, dont elle fut la seconde femme. D'eux descendent la branche de *Jouffroy d'Uxelles*.

XVI. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE LALLEMAND, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Courmaillon, Costebrune, Lescouvotte & la Bertiniere, fut reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, Capitaine d'une Compagnie de 120 Cuirassiers avec Brevet de Mestre-de-Camp au service d'Espagne, & Gouverneur de Faucogney. Sa Terre de *Lavigney* fut érigée en sa faveur en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, du 26 Novembre 1663. Il testa le 21 Mai 1671, & mourut la même année. Il avoit épousé, par contrat du 13 Décembre 1659, *Anne-Alexandrine de Cointet*, fille de *Fréderic*, Seigneur de Châteauvert, & de *Marguerite de Chassoy*, dont: — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Saint-Maurice, tué, en 1690, à la bataille de Staffarde, sans alliance; — 2. FRÉDERIC, Grand-Chambrier de Saint-Claude, co-Adjuteur du Cardinal *de Polignac*, pour l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, Abbé Commendataire de Saint Airy de Verdun, par Brevet du 10 Juin 1720, & par Bulles du 13 Février 1721; — 3. THOMAS, Grand-Chambrier du Chapitre de Gigny, & Prieur de Chastel; — 4. JACQUES-FRANÇOIS-ADRIEN, Chevalier de Malte tué à la bataille de Staffarde, étant Cornette de la Compagnie de son frere; — 5. CHARLES-BATISTE, qui suit; — 6. & une fille, dite *Madame de Lavigney*, Chanoinesse de Migette.

XVII. CHARLES-BATISTE, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Costebrune, Courmaillon, Lessey, la Bertiniere, Lescouvotte, fut d'abord reçu dans le Chapitre de Saint-Claude, puis dans la Confrairie de Saint-Georges le 22 Avril 1696, & épousa, par contrat du 28 Octobre 1700, *Olimpie-Hippolite*, Comtesse *d'Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, fille de *Claude-Nicolas*, Comte d'*Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mathuy, Mandeure, Tresvillers, Roye, la Coste, & d'*Anne-Théodore*, Comtesse *de Daun*, Baronne de la Terre libre & Impériale d'Esloo, Dame de Sasenem, Keit, Soleuvre & de Chifflange; & petite-fille de *Nicolas*, Comte *d'Arberg*, de Valengin & du Saint-Empire, & d'*Olimpie-Thérese-Hippolite de Gaure*, née Comtesse de Frezin, Baronne d'Esloo, fille de *Pierre-Ernest de Gaure*, Comte de Frezin, Baron d'Inchy & d'Esloo, Gouverneur du Quesnoy, & d'*Elisabeth*, Comtesse *de la Marck*, fille de *Philippe*, Comte *de la Marck*, Baron de Lumain, & de *Catherine*, Comtesse *de Manderscheydt*. Le Comte DE LALLEMAND obtint, en Mai 1706, des Lettres-Patentes de LOUIS XIV, qui lui confirmerent le titre de *Comte*, accordé à JEAN DE LALLEMAND par l'Empereur CHARLES-QUINT. Ces Lettres qui rappellent l'ancienneté de sa Maison, furent enregistrées au Parlement. Il eut de son mariage: — PHILIPPE-VIRIC-LAURENT, qui suit; — 2. NICOLAS, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine au Régiment de Touraine, tué à la bataille de Dettingen sans alliance; — 3. THO-

MAS, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, puis Chanoine de Saint Claude, mort jeune; — 4. & THÉODORE-GABRIELLE, Chanoinesse de Migette, puis mariée, 1°. à *Edmond*, Comte *de Bressey*, Chevalier, Seigneur de Rougemont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen; & 2°. au Baron *de Malsaigne*.

XVIII. PHILIPPE-VIRIC-LAURENT, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Courmaillon, Lessey, Costebrune, Glamondans, Vauchamps, Champline, Mathey & Mandeure, fut d'abord Page du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, entra ensuite au service de France; fut Capitaine au Régiment de Touraine, & reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges. Il est mort le 9 Mars 1773, & avoit épousé *Françoise d'Esterno*, fille de *Lambert-Joseph*, Comte *d'Esterno*, Seigneur de Refrenche, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Grosbois, & de *Jeanne-Alexis de la Haye-de-Verpe*, fille unique & héritiere de *Marc de la Haye-de-Verpe*, Chevalier, Seigneur de Pithgam, Cham & Herbelliere, Mayeur de Saint-Omer, & de *Marie-Jeanne*, Baronne *de Vinterfeldt*, sœur des Marquis & Comte *de Vinterfeldt*, Lieutenans-Généraux des Armées d'Espagne. De ce mariage sont nés: — 1. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLITE, qui suit; — 2. GABRIEL-THÉODORE, d'abord Page du Roi, & ensuite Aide-Major du Régiment de Bauffremont, Dragons; — 3. ANTOINE-EMMANUEL, dit *le Baron de Waitte*; — 4. & GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, femme de *Charles-Etienne-Maximin*, Comte *de Jouffroy*, Seigneur de Gonsans.

XIX. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLITE, Comte DE LALLEMAND, né le 6 Décembre 1739, Chevalier, Baron de Waitte, Seigneur de Costebrune, Courmaillon, Lessey, Champline, Glamondans, Vauchamps, Mathey, & Mandeure, embrassa d'abord l'état Ecclésiastique, & fut Chanoine de Baume sur ses preuves reçues le 20 Novembre 1749. Après la mort de son frere il prit le parti des armes; fut fait, le 1 Mars 1756, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Belsunce, & eut une Compagnie le 15 Octobre 1761. Il est Capitaine au Régiment de Flandres, & a été reçu dans la Confrairie de Saint-Georges en 1767. Il a épousé, par contrat du 22 Mai 1766, *Jeanne-Henriette*, Comtesse *de Rennel*, fille de *Nicolas-François* Comte *de Rennel*, & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Ministre & Secrétaire d'Etat de L. A. R. DE LORRAINE, & de *Madelene*, Comtesse *de Pons de-Rennepont*, fille de *Claude-Alexandre*, Marquis *de Pons-de-Rennepont*; Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne-Dorothée de Bettainvillers*; & petite-fille de *Pierre de Pons*, Marquis de Rennepont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Choiseul-Meuse*. De cette alliance il y a eu: — GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, née le 15 Mai 1767, morte le 30 Mai 1768; — & HENRIETTE-ALEXIE-FRANÇOISE, née le 25 Mars 1768.

Seigneurs de BELMONT.

XV. ADRIEN DE LALLEMAND, fils puîné de FRANÇOIS, & d'*Anne de Chassois*, sa seconde femme, Seigneur de Belmont, Augerans & Chastelot, reçu à la Confrairie de Saint-Georges le 26 Avril 1654, entra au service d'Espagne avant 1619, fut Adjudant Général de la Cavalerie, & successivement nommé Commandant des Châteaux de Neufchâtel, de Nozeroy & de la Ville de Dole, le 22 Avril 1645, & mourut en 1657. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 26 Août 1626, *Anne-Elisabeth de Choiseul*, fille de *François*, Baron d'Aigremont, & d'*Adrienne de Lavaulx*; & 2°. *Anne de Fauche*, fille de *Nicolas*, Avocat-Général au Parlement de Dole, & niéce de *Jean-Jacques de Fauche*, Archevêque de Besançon. Il eut du premier lit: — 1. CLAUDE-BÉNIGNE, Religieux à Saint-Claude; — 2. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée à *François-Batiste d'Aubanne*, Seigneur de Tieffrans; & du second lit: — 3. GASPARD-BONAVENTURE, qui suit; — 4, 5 & 6. JACQUES-ADRIEN, CLAUDE & CHARLES-ALBERT, morts sans alliance.

XVI. GASPARD-BONAVENTURE, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Seigneur de Belmont, épousa *Anne de Rohan*, dont il eut — BERNARDINE-JOSEPHINE DE LALLEMAND, mariée à *Paul-François*, Marquis *de Saint-Mauris-Chastenoi.*

Les armes de LALLEMAND DE WAITTE sont : *d'argent, à la fasce de sable accompagnée de 3 trèfles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé.

LALLEMANT, Seigneur de l'Etrée en Champagne, porte : *de sable, au chevron accompagné de trois étoiles, celle de la pointe surmontée d'un bezan, le tout d'or.*

LALLEMANT DE MACQUELINE : Cette Famille est originaire de Châlons en Champagne, où elle est connue, entre les plus considérables, il y a plus de 200 ans.

CHARLES-LOUIS LALLEMANT, Comte de Levignen, Seigneur de Betz, de Macqueline & d'Ormoy-le-Davion, Receveur-général des Finances de Soissons, & Fermier-général, est mort le 18 Février 1730, laissant de *Catherine-Charlotte Troisdames*, décédée le 2 Septembre 1740 : — 1. LOUIS-FRANÇOIS LALLEMANT, Comte de Levignen, Maître des Requêtes, depuis 1719, & Intendant d'Alençon, depuis 1726 ; — 2. JACQUES-CHARLES-ALEXANDRE LALLEMANT, Evêque de Séez, mort le 6 Avril 1740 ; — 3. MICHEL-JOSEPH-HIACINTHE LALLEMANT-DE-BETZ, Fermier-général ; — 4. ETIENNE-CHARLES-FÉLIX LALLEMANT-DE-NANTOUILLET, aussi Fermier-général, & Receveur-général des Finances de Soissons ; — 5. ALEXIS, qui suit ; — 6. N... LALLEMANT, premiere femme de *Pierre-Paul Hébert du Buc*, ci-devant Maître des Requêtes ; — 7. N... LALLEMANT, mariée avec *Claude-Félix le Pelletier-de-la-Houssaye*, Intendant des Finances ; — 8 & 9. & deux autres filles, Religieuses de la Visitation à Paris.

ALEXIS LALLEMANT-DE-MACQUELINE, Ecuyer ordinaire du Roi, a épousé, le 19 Septembre 1743, *Marie-Anne-Louise le Cocq*, sa cousine-germaine, fille de feu *Jean-Batiste le Cocq*, Marquis de Goupillieres, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 1 Avril 1737, & de *Geneviéve-Marguerite Dazy*, sa seconde femme. Faute de *Mémoire*, nous ignorons s'il a des enfans. *Mercure de France* des mois de *Février* 1740, *pag.* 392, & de *Novembre* 1743, *pag.* 2534. Les armes : *de gueules, au lion d'or.*

* LA LOUPTIERE, en Champagne, Diocèse de Sens. Terre seigneuriale avec plusieurs mouvances & un Château, qui a donné son nom à un aîné de la Maison de *Relongue*, connue dans la République des Lettres par ses Poësies. *Voyez* RELONGUE.

LALYE : Famille noble de Salins, en Franche-Comté, dont étoit

NICOLAS & CHARLES DE LALYE, qui parurent à l'arriere-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1562. Elle s'éteignit dans celles d'*Udressier* & de *Patornay*, par les mariages de BARBE DE LALYE, avec *Philippe d'Udressier*, Ecuyer, & d'ANNE DE LALYE, avec *Nithier Patornay*, aussi Ecuyer. Cette Famille portoit : *d'argent, à 3 aigles éployées de sable.* Nobiliaire de la ville de Salins, *Tome II*, *pag.* 169.

* LAMBALLE : Comté en Bretagne, qui appartient au Duc *de Penthievre*, dont le feu fils, LOUIS-ALEXANDRE-STANISLAS DE BOURBON, étoit titré *Prince de Lamballe.*

LAMBERT : Famille établie en Angoumois, en Bourgogne & en Périgord, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre II*, *Part. II.* L'ancienne noblesse des Seigneurs *de Bonnes*, en Angoumois, auteurs communs des Marquis *de Saint-Bris*, en Bourgogne, & des Seigneurs *de la Mazardie*, en Périgord, tous du surnom de LAMBERT, se prouve par sept titres latins originaux ; le premier, de l'an 1276 ; le second,

de 1288; le troisieme, de 1302; le quatrieme, de 1310; le cinquieme, de 1313; le sixieme, de 1318; & le septieme, du 5 des Calendes de Mars 1329.

I. Pierre de Lambert, Damoiseau, Seigneur de Lamourat, autrement de la Filolie (en Latin *de Lamorato*, ou *del Amorato*) de la Mazardie & de la Jarissie, épousa, en 1441, *Catherine de Lamourat*, dont, entr'autres enfans:

II. Raimond de Lambert, Seigneur de Lamourat, de la Mazardie, &c. déclaré à Périgueux le 16 Septembre 1491, exempt de la comparution aux bans & arriere-bans des Nobles de la Sénéchaussée de Périgord. De *Marie Chasserel*, sa femme, il eut:

III. Jacques de Lambert, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, &c. qui épousa *Marguerite Arnal-de-la-Faye*, de laquelle vinrent: — Bertrand, qui suit: — & Pierre de Lambert, auteur des Seigneurs de Rouziers, de la Mazardie, &c. rapportés ci-après.

IV. Bertrand de Lambert, Ecuyer, Seigneur de la Filolie, autrement nommée *Lamourat*, eut de son premier mariage, accordé en 1541, avec *Jeanne de Laux-de-la-Coste-d'Allemans*, entr'autres enfans:

V. Jean de Lambert, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Filolie & des Ecuyers, qui, après avoir été homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, Henri IV, depuis Roi de France, continua de servir ce Prince dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir, lors de son avénement à la Couronne. Il étoit Maître-d'Hôtel de sa Maison en 1591, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Il épousa, en 1576, *Marguerite Robinet-de-la-Serve*, dont naquirent: — 1. Gaston de Lambert, Page du Roi Henri *le Grand*, successivement Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1610, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince *Henri de Nassau*, en 1618, mort sans postérité en 1622; — 2. François de Lambert, Seigneur de Lamourat, Mestre-de-Camp & Gouverneur des Ville & Citadelle de Noyon, mort au siége de Montauban en 1621, sans alliance; — 3. Henri, filleul du Roi Henri IV, l'un des Aumôniers de ce Prince, Abbé de Grosbosc, ou Grosbois en 1614, & depuis Prieur de Cirey, Abbé de Saint-Pierre d'Auxerre & de Hautefontaine, Diocèse de Châlons en Champagne; — 4. Jean, qui suit; — 5 & 6. & deux filles mariées: l'aînée, en 1601, à *N... de Champagne*, Seigneur du Mas en Périgord; & la seconde, en 1612, à *N... Denard*, Seigneur de Vauzelle en Périgord.

VI. Jean de Lambert, II. du nom, Marquis de Saint-Bris en Auxerrois, Baron de Chitry, Seigneur des Ecuyers, &c. d'abord Page du Roi Henri *le Grand*, fit ensuite ses premieres armes en Hollande, sous le Prince *Maurice de Nassau*. De retour en France, il servit dans toutes les guerres qui agiterent le Royaume, & fut fait Maréchal-de-Camp en 1635. Louis XIII. lui donna le Gouvernement de Metz & du Pays Messin, vacant par la mort du Cardinal *de la Valette*. Il se trouva, en 1644, au siége de Gravelines, où il rendit au Roi & à l'Etat un service très-signalé, en empêchant l'ennemi de profiter de la division qui étoit dans l'armée Françoise, provenue d'une dispute entre les Maréchaux *de la Meilleraye* & *de Gassion*, dans la tranchée, qui s'étoient emportés jusqu'à appeller, chacun de son côté, les troupes qui avoient pris parti dans cette querelle. Il arrêta le Régiment des Gardes & celui de Navarre, déja prêts à se charger, & leur défendit, de par le Roi, de reconnoître, en cette occasion, leurs Généraux. Il fut nommé Lieutenant-Général en 1648, & chargé de conduire le secours qu'on envoyoit à Naples: cet ordre n'eut point son exécution, l'envoi ayant été arrêté par la prise du Duc *de Guise*. Dans la guerre civile, arrivée peu de tems après, il ne quitta point le parti du Roi, quelques avantages que le parti opposé lui offrît. Sa Majesté, satisfaite de sa fidélité, lui écrivit pour l'en remercier, & lui fit expédier, à son insçu, le 21 Novembre 1651, un brevet de Chevalier, Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il avoit acquis, le 26 Octobre 1642, la Terre de *Saint-Bris* en Bourgogne, ancienne Baronnie mouvante du Comté d'Auxerre, érigée en *Marquisat* au mois de Mars 1619, pour *Charles de Coligny*,

Marquis d'Andelot. Cette érection fut confirmée par Lettres du mois de Février 1644, enregistrées au Parlement de Paris le 27 Avril, & en la Chambre des Comptes de Dijon le 3 Juin suivant, en faveur dudit JEAN DE LAMBERT, Baron de Chitry. De son mariage, accordé en 1626, avec *Anne de Gentils*, il eut deux garçons & quatre filles, entr'autres : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. N... DE LAMBERT, mariée au Comte *d'Apremont* en Lorraine ; — 3. & une autre fille, Abbesse du Perrai en Anjou.

VII. HENRI DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris, Baron de Chitry, né le 3 Novembre 1631, mort en 1685, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Duché de Luxembourg, avoit épousé, en 1666, *Anne le Marguenat*, fille d'*Etienne le Marguenat*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, dont : — HENRI-FRANÇOIS, qui suit ; — & MONIQUE-THÉRESE DE LAMBERT, mariée, en 1703, à *Louis de Beaupoil*, Marquis de Saint-Aulaire.

VIII. HENRI-FRANÇOIS DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris & Baron de Chitry, connu sous le nom de *Marquis* DE LAMBERT, d'abord Mousquetaire dans la premiere Compagnie en 1694, Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en 1695, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, par commission du 2 Février 1697, Brigadier le 4 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis en 1709, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Mars 1720, & Gouverneur d'Auxerre, est mort le 21 Avril 1754, en sa 78e année. Il avoit épousé, 1°. le 10 Janvier 1725, *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de Rochefort*, alors veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte sans postérité en 1736, fille de *Jean-Batiste de Larlan-de-Kercadio*, Seigneur de Rochefort, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & de *Madelene Courtin* ; & 2°. le 26 Février 1740, *Louise-Thérese de Menou*, morte le 28 Février 1766, en sa 52e année, fille de *François-Charles*, Marquis *de Menou*, Seigneur de Prunay-le-Gillon, &c. Brigadier des armées du Roi, & de *Marie-Anne-Thérese de la Grandiere-de-Meurcey*. Le Marquis DE LAMBERT a eu de ce second mariage un fils, mort enfant.

Seigneurs de ROUZIERS, *de* LAMOURAT *& de* LA MAZARDIE, *en Périgord.*

IV. PIERRE DE LAMBERT, I. du nom, Seigneur de Rouziers, de Lamourat, & de la Mazardie, fils puîné de JACQUES DE LAMBERT, Seigneur de Lamourat, &c. & de *Marguerite Arnal-de-la-Faye*, fut, selon un titre du 11 Mai 1564, Conseiller de la Reine de Navarre, mere du Roi HENRI IV, son Vice-Chancelier & Garde des Sceaux en Périgord & en Limousin. De sa premiere femme, *Jeanne d'Alby*, il eut :

V. BERNARD DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, qui épousa *Catherine de Ciourac*, dont :

VI. PIERRE DE LAMBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouziers & de la Mazardie, marié, en 1595, avec *Anne Sandillon-de-la-Foucaudie*. Il fut pere de :

VII. MARC DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Rouziers, qui épousa, 1°. en 1615, *Marguerite Texier* ; & 2°. en 1640, *Antoinette d'Abzac*, de la branche d'*Abzac de Mayac*, cadette d'*Abzac de la Douze*. Du premier lit il eut : — 1. PIERRE DE LAMBERT, III. du nom, maintenu dans sa noblesse en 1667. Il épousa *Françoise des Ecuyers-de-Grandillac*, & n'en laissa qu'une fille : — N... DE LAMBERT, mariée, en 1698, avec le Seigneur *de Clapier*, en Saintonge ; & du second lit : — 2. HENRI DE LAMBERT, Seigneur du Change en Périgord, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle de Saintes en 1676, marié à *Catherine Guiot-du-Dognon*, dont il n'eut que deux filles, sçavoir : — MARIE-LOUISE THÉRESE DE LAMBERT, femme de *N... Massan*, Seigneur de Puizeux ; — & CATHERINE DE LAMBERT, épouse de *N... de la Taste*, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & Maréchal-de-Camp ; — 3. & GUILLAUME, qui suit.

VIII. GUILLAUME DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Saint-

Antoine en Périgord, co-Seigneur du Change, &c. épousa, en 1685, *Catherine de Glane*. De ce mariage est issu :

IX. Henri de Lambert, Seigneur de la Mazardie, &c. Mousquetaire du Roi en 1711, ensuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillant, ci-devant la Tour. Il a épousé, le 18 Février 1734, *Marie-Anne-Adélaïde Guischard*, fille de *Charles Guischard*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Auxé, de Gueperoux, du Moulinet, &c. & de *Marie-Françoise de la Cervelle*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a postérité.

Les armes : *coupé, emmanché de gueules de 3 piéces, sur deux & deux demi-piéces d'argent.*

Il y a encore plusieurs autres familles du nom de Lambert, dont trois en Normandie : la premiere du Diocèse & Election de Bayeux, dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 2 croissans de même en chef, & d'une étoile d'or en pointe.*

De la seconde étoit Marie-Angélique-Charlotte Lambert de Londe, reçue à Saint-Cyr, en Novembre 1685, après avoir prouvé sa noblesse depuis Jean Lambert, Ecuyer, qui, ayant été recherché sur sa noblesse par les habitans de la Paroisse de Heugueville, fit preuve suffisante, & y fut maintenu le 23 Février 1324. Les armes : *d'argent, à 3 bandes de sable.*

La troisieme est Lambert d'Herbigny. François Lambert, Seigneur d'Herbigny, fils de François, Seigneur d'Herbigny, Lieutenant du Bailli de Rouen au siége de Pont-l'Evêque, & de *Jeanne Amedien*, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 16 Juin 1614, Conseiller au Parlement de Paris le 27 Avril 1616, & Maître des Requêtes le 5 Avril 1621. Il résigna, en 1628, & fut Conseiller d'Etat ordinaire. Il épousa, le 2 Mars 1615, *Jeanne de Mesmes*, fille de *Jean-Jacques de Mesmes*, Seigneur de Roissy, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette Grossaine*, dont : — 1. Henri, qui suit ; — 2. François, Seigneur de Mont-Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; — 3. Jean-Jacques, Capitaine au Régiment des Gardes en 1648 ; — 4. Jeanne-Marie-Angélique, femme de *Charles de Rune*, Marquis de Fouquesolle, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — 5. & Antoinette, Religieuse à Reims.

Henri Lambert, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 3 Novembre 1623, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Février 1650, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1660, Intendant à Moulins en 1666, en Dauphiné en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, puis à Rouen, Conseiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1700, âgé de 77 ans, avoit épousé *Elisabeth Rouillé*, fille de *Jacques Rouillé*, Receveur-général des Finances à Rouen, morte en Janvier 1730, âgée de 96 ans, laissant : — 1. Henri-François, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller au Grand-Conseil le 12 Avril 1682, Maître des Requêtes le 19 Janvier 1687, Intendant de Montauban en 1691, de Lyon en 1694, & de Rouen en 1700, mort sans alliance le 29 Juillet 1704 ; — 2. Pierre-Charles, qui suit ; — 3. Elisabeth, Religieuse à Reims ; — 4. & Angélique, Religieuse Supérieure de Sainte-Avoye en 1728.

Pierre-Charles Lambert, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller au Parlement de Metz le 6 Mars 1683, puis à celui de Paris le 6 Mai 1685, Maître des Requêtes le 25 Février 1693, Rapporteur du point d'honneur, & Conseiller d'Etat le 1 Février 1723, mort le 15 Mars 1729, à 70 ans, avoit épousé, le 28 Novembre 1703, *Louise-Françoise-Armande d'Estrades*, morte le 10 Octobre 1731, fille de *Louis*, Comte d'*Estrades*, Gouverneur de Dunkerque, & de *Marie-Anne Blouin*, sa seconde femme, dont : — 1. Henri, qui suit ; — 2. Pierre-Armand, né le 26 Février 1712, Conseiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1734, mort sans hoirs le 15 Septembre 1736, à 28 ans ; — 3. Elisabeth, née le 31 Décembre 1704, mariée, le 13 Septembre 1728, à *François-Guillaume Briçonnet*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris ; — 4. Louise, née le 23 Mars 1706, mariée à *Robert-François-René le Sens-de-Folleville*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Rouen ; — 5.

Marie-Armande, née le 8 Avril 1708; — 6. & Marie-Angélique, née le 22 Décembre 1709.

Henri Lambert-d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 14 Décembre 1710, Mestre de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, a épousé, le 10 Décembre 1731, *Louise-Elisabeth de Rochechouart*, née le 5 Décembre 1702, fille de *Louis de Rochechouart*, Seigneur de Montigny, & d'*Elisabeth de Cugnac*. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont il est parlé dans le *Mercure de France*, du mois de *Septembre 1736*, *pag. 2052*.

Les armes: *d'azur, au lion d'or; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules*.

LAMBERT: Autre Famille, de laquelle étoit

Jean-Pierre Lambert, Contrôleur en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1728. Il avoit épousé *Marie-Catherine Pepin*, fille de *Claude Pepin*, Correcteur des Comptes, dont:

Claude-Guillaume Lambert, né le 9 Novembre 1694, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 29 Janvier 1718, & Doyen du Semestre d'Été le 4 Janvier 1756. Il a épousé, en Mai 1724, *Catherine-Thérese Patu*, fille de *Philippe Patu*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Louise-Claude de Launay*. De ce mariage sont issus: — 1. Claude-Guillaume, qui suit; — 2. Jean-Pierre, né en 1728, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Mai 1753, marié le 7 Mai 1765, avec *Anne-Louise Guignace-de-Villeneuve*, fille de *Jean-Pierre Guignace-de-Villeneuve*, Conseiller au Grand-Conseil, & d'*Anne le Maître*; — 3 & 4. & deux filles mortes.

Claude-Guillaume Lambert, II. du nom, né le 9 Août 1726, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Août 1748, & Maître des Requêtes en 1767, a épousé *M. Madelene de Beissier*, fille d'*Augustin de Beissier*, Maître des Comptes, & de *M. Marguerite Gautier*, dont des enfans.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croissans montans d'argent, & en pointe d'un arbre arraché d'or*.

* LAMBERTYE, en Périgord. Un *Mémoire*, dressé sur titres & travaillé avec la derniere exactitude, nous apprend que cette Maison est ancienne & illustre, & qu'elle tient, depuis un tems immémorial, un des premiers rangs dans cette Province du Périgord. Elle a donné son nom à un Château très-considérable, rebâti pour la troisieme fois. Il fut brûlé par les Anglois sous le regne du Roi Charles VI, & une seconde fois par l'Amiral *de Coligny*, dans les troubles de la Religion Prétendue Réformée. Ce dernier incendie consuma tous les titres qui se trouverent aux Archives de ce Château, où étoient réunis ceux des Châtellenies de Melet, de Noyre, d'Eschalat, de Saint-Paul-la-Roche, Vassoux & les Plassons, biens appartenans à François de Lambertye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers, Commandant une Compagnie de Gendarmes, qui étoit alors absent avec ses enfans, pour le service du Roi. Tous ces faits sont reconnus par les Lettres-Patentes que le Roi Charles IX lui accorda le 21 Mai 1571, par lesquelles ce Prince ordonne à son Sénéchal de Périgueux & autres, de se transporter sur les lieux, de dresser procès-verbal dudit incendie, & de faire rendre, par autorité Royale, tous les droits qu'on devoit audit Sieur de Lambertye, dont les Censitaires vouloient se soustraire faute de titres. Le procès-verbal & le papier terrier qui furent faits, en conséquence de ces Lettres-Patentes, par ordre de Sa Majesté, se trouvent aux Ar-

chives du Château de LAMBERTYE, & l'on voit encore les ruines de l'ancien, & celles du Village & de l'Eglise, où l'on distingue la forme de trois Autels.

La Terre a été depuis érigée en *Comté*, par Lettres du 1 Juin 1644, signées LOUIS, la Reine Régente présente, homologuées au Parlement & en la Chambre des Comptes, pour GABRIEL DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, mentionné ci-après degré VI de la premiere branche.

Celle de *Cons-la-Grandville* a été érigée en *Marquisat*, en faveur de NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE LAMBERTYE, Colonel des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Grand-Bailli de Luneville & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Voyez le degré IX de la seconde branche. Il y a aux Archives de ce *Marquisat* plusieurs Lettres de CHARLES IX & de ses Successeurs, adressées à MM. DE LAMBERTYE, lesquelles annoncent la confiance que ces Princes avoient en eux, la distinction de leurs services & de leur naissance. Ils ont, dès le commencement du XV[e] siécle, pris les qualifications de *hauts & puissans Seigneurs*, *Barons*, *Comtes*, &c. Depuis 1600, une branche de cette Maison a occupé les premieres places en Lorraine, comme celles de Maréchaux de Lorraine & Barrois, de Grands-Baillis de Nancy & de Luneville, de Gouverneurs de Nancy, de Metz, de Longwy, &c., de Chambellans, premiers Gentilshommes de la Chambre des Ducs de Lorraine & du feu Roi de Pologne, d'Ambassadeurs en France, en Angleterre & en Allemagne; & celle de Colonel des Gardes-du-Corps de Sa Majesté le Roi de Pologne. Depuis 1590, vingt & un du nom DE LAMBERTYE ont été tués au service.

Cette Maison a donné un Lieutenant-Général des Armées, deux Chevaliers de l'Ordre du Roi, quatre Maréchaux de Camp, quatre Mestres-de-Camp de 12, de 16 & de 20 Enseignes à Drapeaux blancs, de cent hommes chacune; douze Capitaines de 100 hommes; trois de Chevaux-Légers, un de Gendarmerie, deux Enseignes, deux Guidons; un Brigadier des Armées du Roi; cinq Lieutenans-Colonels; 27 Capitaines, tant de Cavalerie, Dragons, que d'Infanterie; plusieurs Gouverneurs ou Commandans de Nancy, Metz, Furnes, Longwy, Neufchâteau, Clermont, Jamets & Stenay.

Dans la recherche que l'on a faite des titres de cette Maison à la Bibliothéque du Roi, dans les Archives du Languedoc, dans celles de la Chambre des Comptes de Pau; aux Châteaux de Montignac & de Pompadour; aux Abbayes de Dalon, de Solminiac & de Limoges; au Bureau des Finances de Bordeaux, aux Châteaux de Chabanois & de Rochechouart, & à la Tour de Londres, on a trouvé

BERENGER DE LAMBERTI, établi dans un Plaids, tenu en bas Languedoc avec *Bernard d'Anduze* & *Ponce de Pomerol*, en 1119. Il reçut les paroles de *Bernard IV*, Comte *de Melguel*, avec *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, pour un nouvel accord en 1129; servit de témoin avec *Raimond d'Anduze*, *Ponce de Montlaur* & autres, à l'accord fait entre *Raimond*, Comte *de Provence*, & *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, en 1135; fut présent avec RAIMOND & BERNARD DE LAMBERTI & autres, à l'accord fait entre *Béatrix*, Comtesse *de Melguel*,

guel, *Bernard Pelet*, son mari, & *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, en 1146; & encore présent avec *Raimond de Castres*, *Bertrand de Narbonne* & autres, à la donation faite par le Seigneur *de Lunel*, au Comte *de Montpellier*, en 1152.

RAIMOND DE LAMBERTI signa le traité de paix entre *Guillaume VII*, Comte *de Montpellier*, & les Seigneurs *de Pignan*, dont il étoit arbitre, avec *Pierre de Narbonne*, *Guy d'Anduze*, & autres, en 1162.

PONCE DE LAMBERTI est établi avec *Guillaume de Sabran*, *Pierre de Montferrant*, *Bertrand de Montlaur* & autres, comme témoins du serment mutuel de *Raimond V*, Comte *de Toulouse*, & de *Guillaume VII*, Seigneur *de Montpellier*, en 1164. — On trouve un RAIMOND DE LAMBERTI, nommé comme témoin au testament de *Guillaume VII*, Comte *de Montpellier*, à la Saint-Michel, au mois de Septembre 1172.

BERNARD DE LAMBERTY est nommé comme témoin de la donation du Comté de *Melguel*, par la Comtesse *Béatrix* au Comte *de Toulouse*, avec *Pierre de Tarascon*, au mois de Décembre de la même année 1172; & il fut présent à la publication du testament d'*Ermezinde*, Comtesse *de Melguel*, en 1176. — BERENGER LAMBERTI, *Miles*, & PIERRE LAMBERTI, aussi qualifié *Miles*, (Chevalier) sont nommés dans deux Chartes, citées dans la collection de Dom *Estiennot*, Bénédictin; la premiere, du 5 Juin 1175, est tirée du volume intitulé : *Antiquitatum in Septimaniâ seu Occutannia Benedictinorum*, *Partie I*, *N°. 557*; la seconde, en date du 7 Juillet 1196, est aux Archives de l'Abbaye de Solminiac, & extraite du volume intitulé: *Antiquitatum Lemovicencii Benedictinorum*, *Partie III*, *page 199*.

GEOFROI DE LAMBERTI, *Miles*, fut témoin à un acte passé à l'Abbaye de Dalon en 1207. — AMANIEU LAMBERTI, *Miles*, est établi comme pere d'ARNAUD, dans un acte de l'an 1256, où ce dernier met ses biens sous la protection du Roi d'Angleterre. — PIERRE & RAPHAEL DE LAMBERTI sont nommés dans un acte passé à Bordeaux en 1274. Ces deux titres sont aux Archives du Bureau des Finances de Bordeaux. On trouve aussi PIERRE DE LAMBERTI, qui épousa *Matilde*, fille de *Bernard d'Escossan*, Seigneur de Langoiran, avant 1306.

ERARD DE LAMBERTI fut témoin d'un hommage rendu à *Helie de Talleyrand*, pour le lieu de Châteauneuf, le 15 Août 1280; il servit encore de témoin à un acte passé en 1285, entre *Guichard*, fils de *Falcon de Vend*, & son frere, où il prend le titre de *Miles*; & fut Gouverneur & Bailli de Meymac, par commission d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre, où il prend aussi la qualité de *Miles*, en date du 24 Mai 1289.

GUILLAUME DE LAMBERTI, Damoiseau, servit de témoin à un acte passé en 1303, & rendit la veille de l'Ascension, en 1312, deux hommages à *Archambaud*, Comte *de Périgord*, pour sa maison & dîmes de LAMBERTIE, & pour les dîmes qu'il possédoit aussi dans la Paroisse de Davanceins. *Nota*. C'est ici que l'on voit pour la premiere fois *e* ajouté au mot de LAMBERTI, pour la Maison seulement, & ceux de ce nom l'ont pris dans la suite.

RANULFE DE LAMBERTI, Damoiseau, consentit à une vente en faveur de *Jean Vaully*, en la paroisse de Lastour, le 14 des Calendes de Juin 1317.

HELIE DE LAMBERTI, Damoiseau, consentit aussi à une vente en faveur de *Jean Bavelly*, en la paroisse de Burgnac, le jour de la Nativité, en l'année 1336.

On trouve dans les Archives de la Maison de *Chastaignier*, un titre de l'année 1390, où il est fait mention de JEAN DE LAMBERTIE, Grand-Sénéchal de Parthenay. Il y a toute apparence qu'il est pere de PIERRE, qui suit, & fils d'HELIE; & que ce dernier est fils de RANULFE, petit-fils de GUILLAUME, & arriere-petit-fils d'ERARD DE LAMBERTI, qualifié *Miles*, Gouverneur & Bailli de Meymac en 1289. Des Mémoires de Famille annoncent, qu'une Demoiselle de la Maison de *Perusse-d'Escars* est entrée dans celle de LAMBERTIE, & que sa dot fut un démembrement des Terres de la Vauguyon & de la Coussiere, consistant dans les fiefs du Domphon, de Mouton & des Sauvages qui sont encore réunis au

Comté de Lambertye, & dont on rend hommage aux Seigneurs *de la Vauguyon* & *de la Coussiere*. L'époque de cette réunion feroit croire que cette Demoiselle *de Perusse* feroit femme de Jean de Lambertie, & mere de

I. Pierre de Lambertye, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies de Lambertye, de Melet & des fiefs de Vassoux; de Barronie, paroisse de Saint-Pierre de Frugy; de Domphon, paroisse de Maissonay; de Mouton, paroisse de Samathie; & d'un autre fief, paroisse de Pressignat. Il avoit pour sœur Jeanne de Lambertye, mariée, en 1380, à *Amanieu de Madaillan*, III. du nom, Sire de l'Espare. Ils firent bâtir le Château de Montataire, où leurs armes sont encore. D'eux descendent les Marquis *de Lassé*, les Duc & Comte *de Lauraguais* & la Marquise *de Coligny*.

Pierre de Lambertye épousa, en 1380, *Catherine de Farges*, fille de *Guillaume-Raimond de Farges*, & d'*Armande*, fille de *Pierre de Gontaut*, Baron de Biron, Chevalier Banneret, vivant en 1338, & de *Marie de Grailly*. Ses ayeules étoient des Maisons de *Lomagne*, *Hautefort*, *Bruzac*, *Grimoard*, &c. Etant devenue veuve elle rendit hommage, le 10 Mai 1428, pour son fils, du fief de Domphon au Seigneur *de la Vauguyon*; & le 1 Décembre de la même année à *Jean de Vendôme*, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanois, du chef de *Catherine de Thouars*, sa femme, pour les biens qu'elle avoit dans la paroisse de Pressignat, au nom & comme tutrice de ses enfans; sçavoir: — Jean, qui suit; — & trois filles, Cécile, Marguerite & Jeanne.

II. Jean de Lambertye, Seigneur, Châtelain de Lambertye, de Melet, de Vassoux, de Domphon, de la Brousse, des Barreaux, de Barronie, de Mouton, paroisse de Samathie, aujourd'hui *Saint-Mathieu*, de Noyre, d'Eschalat, & de Saint-Paul-la-Roche, du chef de sa femme, rendit sept hommages; le premier, le 25 Avril 1441, à *Jehan de Bretagne*, Vicomte de Limoges, pour les biens qu'il possédoit dans les paroisses de Chalus, Chabrol, Maumont, Corbesy, Abjac, Savignat & dans la Baronnie de Nontron; le second, le 15 Avril 1445, au Seigneur *de la Vauguyon*, pour le fief du Domphon; le troisieme, à *Jehan de Vendôme*, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanois, le 5 Septembre 1445, pour le fief de Chelitrac, paroisse de Pressignat, dans lequel il est énoncé fils & principal héritier de noble homme Pierre de Lambertie, Damoiseau, Seigneur de Lambertie; le quatrieme, le 27 Mars 1473, à *Jehan*, Vicomte *de Rochechouart*, sans désignation des lieux; le cinquieme & le sixieme, le 10 Mai 1483, à *Gauthier de Perusse*, Seigneur de la Vauguyon & de la Coussiere, l'un pour une partie de la Terre de Lambertye, & l'autre pour les fiefs de Mouton & du Domphon; & le septieme hommage, le 22 Mars 1483, à *Jehan*, Baron *de Montbrun*, pour les fiefs de la Brousse & des Barreaux. Jean de Lambertye reçut une déclaration de rente en 1451, aux droits de *Jeanne Vigier*, Demoiselle, sa femme, fille de noble *Hugon Vigier*, Damoiseau, dans la paroisse de Bussieregalant, & fit un échange, le 6 Juin 1461, avec *Pierre de Maulmont*. Il avoit servi de témoin, le 18 Mars 1443, en qualité de parent au contrat de mariage de *Marguerite*, fille de *Raimond de Salignac*, & d'*Alix de Perusse*, avec *Jean de Bonafos*, Seigneur de Tessieux. Il parut le troisieme dans la montre des hommes d'armes de la Compagnie d'*Alain d'Albret*, Comte de Périgord, en qualité de *Brigantinier à quatre chevaux avec son Courtilleur*, tous les deux armés d'un corset, épée & javeline. Dans la même montre sont compris *Louis de Caumont*, le Baron *de Biron*, *Antoine de Salignac* ou *Salagnac*, le Sieur *de Hautefort*, *Arnoul de Bourdeil*, *Pierre de Saint-Gelais*, *Jean de Saint-Astier*, *Tristan de Turenne* & autres. Il y a aux Archives du Château de Conezac plusieurs déclarations de rentes qui lui furent rendues depuis 1445 jusqu'en 1483. Il épousa, comme nous l'avons dit ci-dessus, Demoiselle *Jeanne de Vigier*, fille de noble *Hugon*, Damoiseau, descendue d'*Etienne de Vigier*, qui prenoit le titre de *Chevalier* en 1190, d'une Famille alliée aux Maisons de *Boisse*, d'*Aubusson*, de *Ventadour*, *Beynac*, *Comborn*, *Pierre-Buffiere*, *Noailles*, *Périgord*, *Turenne*, *Gontaut*, *Salignac*, *la Rochefoucaud*, *la Trémoille*, *Laval*, &c. De ce mariage vinrent: — 1. François, qui suit; — 2. Guy, Seigneur de Vassoux, mort sans

postérité. Il y a au Château de Conezac plus de 60 déclarations de rentes à lui rendues ; — 3. RAIMOND, Prêtre, Bachelier en droit, Seigneur de Saint-Raphael ; — 4. JEAN, homme d'armes dans la Compagnie du Comte *de Périgord*, mort sans postérité ; — 5. & AGNÈS, qui de *N... de Mesnard*, eut pour fils noble *Antoine de Mesnard*, Damoiseau.

III. FRANÇOIS, Seigneur Châtelain DE LAMBERTYE, de Melet, Vassoux, Domphon, Noyre, d'Eschalat, la Soupeze, la Brousse, Barronie, Chelitrac & Saint-Paul-la-Roche, est compris au nombre des hommes d'armes qui se trouverent à la montre & à la revue faite à Leuvolen en basse Bretage, le 15 Juin 1491. Il est aussi compris, en qualité d'homme d'armes, ainsi que GUYON & JACQUES DE LAMBERTIE, dans la montre de la Compagnie du Comte *de Laval*, dont la revue se fit à Dinan en 1492. Il rendit hommage à *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, pour un fief qu'il possédoit paroisse de Pressignat, Jurisdiction de Chabanois ; & un second, au Comte *de Périgord*, en 1515. Il avoit partagé avec ses freres le 8 Septembre 1508, & testa le 11 Août 1528. Il y a aux Archives de Conezac 53 déclarations de rentes rendues à FRANÇOIS DE LAMBERTYE, des années 1492, 1493, 1494 & 1495, & il est dit dans quelques-unes fils aîné & héritier de JEAN, Ecuyer, Seigneur DE LAMBERTYE. Il avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Alexandre de Maumont*, Baron de Saint-Vit, & de *Philippie d'Aubusson*, & sœur de *Louis de Maumont*, Baron de Saint-Vit, mari de *Françoise de Noailles*. Voyez MAUMONT. Leurs enfans furent : — 1. RAIMOND, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après ; — 3. autre FRANÇOIS, Prêtre, Bachelier en Droit ; — 4. AGNETTE, mariée, le 6 Février 1516, à *François de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & des Roberts ; — 5. ELIE, femme de *Guillaume de Calvau*, Seigneur de Lozellerie ; — 6. CATHERINE, alliée à *Fortan de Fourien*, dit *Flament*, Ecuyer, Seigneur de Beluziere ; — 7. FRANÇOISE, épouse de *Jean de Jehan*, Ecuyer, Seigneur de Bord ; — 8. LOUISE, femme, le 16 Juillet 1533, de *Louis*, fils de *Foucaud de Coustin*, Seigneur de Manadaux, & d'*Isabeau de Fongera* ; — 9. MARGUERITE, mariée à *Henri de Tallemond*, Seigneur de Vallassiez ; — 10 & 11. MARIE & MÉDAR, non mariés.

IV. RAIMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Chevalier, Seigneur de Lambertye, de Melet, de Vassoux, de Noyre, d'Eschalat & de Saint-Paul-la-Roche, rendit hommage au Comte *de Périgord* en 1540, pour les biens qu'il possédoit à Savignac & à Nontron. Il servit avec distinction dans les Compagnies d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Prince *de Navarre* & du Seigneur *de la Vauguyon*, & reçut plusieurs blessures ; c'est ce qui se lit sur son tombeau. Il testa le 15 Janvier 1559, & avoit épousé, par contrat passé à Romain, devant *Baylle*, Notaire, le 12 Octobre 1530, *Jeanne Hélie* fille de *Guy Hélie-de-Coulonges*, Seigneur dudit lieu, de Romain, Piegu, Douginiac, Bourdet, &c. & de *Jeanne de Flament*. Cette branche de la Maison d'*Hélie* est cadette de celle d'*Hélie-de-Pompadour*, qui, ainsi que celle de *Flament*, est des plus illustres, des plus anciennes & des mieux alliées du Périgord. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEANNE, alliée 1°. à *Jean de Brie*, dont elle eut, entr'autres enfans : — *Catherine de Brie*, mariée à *François de Meiliars*, Chevalier de l'Ordre du Roi ; & 2°. au Seigneur *de la Guionnie* ; — 3. CATHERINE, femme de *François Texier*, Seigneur de Javerliac ; — 4. autre CATHERINE, mariée à *Jean Aymery*, Seigneur du Chatain ; — 5. & FRANÇOISE.

V. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom, Baron de Montbrun, Seigneur de Melet, Vassoux, Plassons, d'Eschalat, de la Soupeze, de la Brousse, de la Valouze & de Saint-Paul-la-Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes, servit avec la plus grande distinction ; contribua à la reprise de la ville de Périgueux sur les ennemis du Roi ; défendit celle de Limoges, & entretint dans les provinces de Guienne, Périgord & Limousin, l'attachement & la fidélité de ses compatriotes pour le service de L. M. CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV. La confiance dont ces Princes l'honorerent est prouvée par plusieurs lettres qu'ils lui écrivirent, conservées aux

Archives du Marquisat de la Grandville. Dans l'une, Charles IX lui accorde le Collier de son Ordre en faveur de sa naissance & de ses services; dans les autres, Henri III l'invite à l'aider de ses services & de ceux de ses Vassaux pour reprendre la ville de Périgueux, à le servir de tout son crédit & autorité pour maintenir ses sujets dans la fidélité & l'obéissance qu'ils lui doivent, & à employer ses soins pour faire revenir ceux qui se sont *fourvoyés* de leur devoir. Dans une cinquieme lettre, il l'instruit des événemens qui se sont passés pour le bien de l'Etat, & des moyens qu'il veut prendre pour faire regner la paix dans son Royaume & le bonheur de ses sujets. Dans une sixieme, il l'invite à donner du secours à la ville de Limoges, ajoutant qu'il a mandé au Sieur *de Chambery*, Gouverneur de cette ville, de le recevoir comme si c'étoit lui-même. Dans une septiemè, il s'adresse à lui, comme à un des plus apparens de sa Noblesse de Guienne, pour recommander, recevoir & faire reconnoître, en son nom, le Duc *d'Epernon* en son Gouvernement de Limosin : Henri IV l'honora aussi de sa confiance. Ce Monarque, dans une premiere lettre, après avoir fait les plus grands éloges de ses services, de sa fidélité & de son attachement, l'instruit des événemens qui peuvent le plus concourir au bien de ses sujets : dans une seconde, il y témoigne sa satisfaction des services que ses enfans lui ont rendus, l'assurance qu'ils auront toujours en lui un véritable ami; & dans une troisieme, il l'invite à venir, avec le plus grand nombre de ses amis & de ses vassaux, dans son pays de Lyonnois, pour s'opposer aux forces que ses ennemis y font descendre. Il fut tué à l'armée avec deux de ses fils & un de ses petits-fils. Il avoit épousé, contrat passé au Château de la Douze en Limousin, par *Castaing*, Notaire, le 1 Juillet 1571, Demoiselle *Jeanne d'Abzac*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur de la Douze, de Veilhac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Antoinette de Bernard*, Dame de Vielleville & de Puyramond, descendu d'*Ithier de Bernard*, qui fonda en partie le Monastere de Boubon en 1119, & prenoit le titre de *Miles*. Voyez Abzac, *Tome I* de ce Dictionnaire. De ce mariage vinrent : — 1. Gabriel, qui suit; — 2. Louis, successivement Capitaine au Régiment de Sarbœuf, Mestre-de-Camp de 16 Enseignes, de 100 hommes chacune, & Maréchal-de-Camp; — 3. autre Gabriel, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après; — 4. Jean, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1602; — 5. François, Lieutenant de Roi à la Citadelle de Metz; — 6. Georges, Capitaine au Régiment de Lambertye, tué à l'armée; — 7. autre François, Commandant dans la Ville & Citadelle de Furnes; — 8. un troisieme Gabriel, Capitaine au Régiment de Lambertye, aussi tué à l'armée; — 9. Catherine, femme de *Leonnet de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & du Bost; — 10. Charlotte, alliée à *N... Vassogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte; — 11. Gabrielle, mariée à *Guy Arlot*, Seigneur de Frugy, dont descendent MM. *de Chapt-de-Rastignac*; — 12. Isabeau, épouse de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, &c.; — 13. Henriette, non mariée; — 14. Françoise, femme de *N... Texier*, Seigneur de Javerliac; — 15. & Catherine de Lambertye, mariée à *Roland de la Vergne*, Seigneur d'Estivaux.

VI. Gabriel, Comte de Lambertye, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, Noyre, d'Eschalat, de Saint-Paul-la-Roche, Vassoux, &c. successivement Capitaine de Chevaux-Légers, Mestre-de-Camp de 12, de 16 & de 20 Enseignes à Drapeaux-Blancs, de 100 hommes chacune, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de Sa Majesté, avec le commandement en chef dans les villes & citadelles de Nancy & de Metz, & Maréchal des Camps & Armées, défit un Corps de Lorrains en 1630; fut envoyé par le Roi, le 10 Juin 1632, pour prendre possession des Villes & Citadelles de Jamets, Clermont & Stenay, avec pouvoir d'y commander la garnison, fut dangereusement blessé à l'attaque des retranchemens de Leucate en 1637, sous les ordres du Duc *de Hallwin*; eut commission du Roi, le 15 Juin 1642, d'aller commander en chef les troupes destinées à la défense de Neufchâteau; fut honoré de plusieurs Lettres des Rois Henri IV & Louis XIII, où ils lui témoignerent la plus grande satisfaction de ses services & de ceux de son frere. C'est en sa faveur que la Châtellenie de

LAMBERTYE, celles & Justices de *Miallay* & *Pensol*, avec la Baronnie de *Montbrun*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du 1 Juin 1644. Il est dit, dans ces Lettres d'érection, qu'il a servi pendant 50 ans avec la plus grande distinction, que son pere, deux de ses freres & un de ses fils, ont été tués au service des Rois de France, auxquels eux & leurs ayeux ont toujours été fideles; qu'ils ont possédé & porté le nom de LAMBERTYE depuis un tems immémorial; qu'ils tiennent rang parmi les plus anciennes & les plus illustres Maisons du Périgord, & qu'ils se sont alliés aux meilleures du Royaume. Il épousa, par contrat passé devant *Pinguet* & *Reynaud*, Notaires, le 3 Février 1605, *Isabeau*, fille de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Madelene de Bouillé*, fille de *René de Bouillé*, Comte de Créance, & de *Jacqueline d'Estouteville*. Cette alliance rendoit le Comte DE LAMBERTYE parent, du IV au Ve degré, aux Rois HENRI III, HENRI IV; aux Rois d'Espagne, d'Angleterre, à l'Empereur, aux Ducs *de Lorraine*, *de Savoie*, *de Baviere*, *de Mantoue*, *de Médicis*, &c. *Voyez* ROCHECHOUART. Le Comte DE LAMBERTYE eut de son mariage : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après; — 3. GEORGES, Capitaine au Régiment de la Ferté, mort sans postérité; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, tué à l'armée; — 5. CATHERINE, femme de *Gaspard de Gentil*, Seigneur de Villebranges; — 6. & JEANNE, mariée à *Charles de la Bastide*, Baron de Cognac, fils d'*Annet*, Baron de Châteaumorand, & d'*Hélene de Joussinneau*.

VII. JEAN-FRANÇOIS, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, Pensol, Noyre, d'Eschalat, Saint-Paul-la-Roche, Echilais, Charente, Mariliac-le-Serf, la Tranchade, Saint-Victurmin, Mariliac-le-Franc, la Robiniere & le Breuil, épousa 1°. *Jeanne de Nossay*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat passé, le 23 Novembre 1633, devant *Joly*, Notaire, *Emerie de Nesmond*, fille de *François*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Gendarmes, & de *Jeanne de Volvire*; & sœur de *Marie de Nesmond*, épouse de *Jean de Rochechouart*, fils de *René*, Vicomte de Mortemart, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne*, fille de *Gaspard de Saulx-Tavannes*, Maréchal de France. De ce mariage sortirent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ISABEAU, mariée à *Martial-de Verthamont*, Comte de Lavaux, premier Chambellan du Duc *d'Anjou*; — 3. MARIE, alliée à *François de Maumont*, dont descendent les Comtes *de Cagnac*, *de Connan* & *de Vignerac*; — 4. & autre MARIE DE LAMBERTYE, épouse 1°. de *Jacques Viroulaud*, Chevalier, Seigneur de Marilliac, dont descendent les Barons *du Chatenier*, *du Lendois*, & MM. *de Haumont* & *de la Rochefoucaud-Magnac*; & 2°. de *Robert Enjoubert*, Chevalier, Seigneur de Martilliac, Major-Général des Dragons.

VIII. JEAN-FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, &c. épousa, par contrat du 1 Octobre 1654, *Marie des Dyes*, fille d'*Armand*, Comte *des Dyes*, Seigneur des Bernardieres, & de *Charlotte de Belcier*, fille de *Louis*, Baron de Crozes en Saintonge, & de *Marie de Nesmond*. La Maison *des Dyes* est alliée à celles de *Comminges*, *Pons*, *Châteauneuf*, *Salagnac*, *Talleyrand*, *la Tour-d'Auvergne*, *Gontaut*, *Caumont*, *Bretagne*, *Bourdeil*, &c. De ce mariage sortit

IX. MARIE, née Comtesse DE LAMBERTYE, alliée, le 20 Mars 1691, avec *Hubert*, Marquis *de Choiseul-Chevigny*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, fils de *François de Choiseul*, & de *Paule de la Riviere*. Cet *Hubert de Choiseul-Chevigny*, après la mort de sa femme, se remaria avec *Henriette-Louise de Beauvau* : c'est de lui que descend le Duc *de Praslin*, Chevalier des Ordres, & ancien Ministre de la Marine. *Voyez* CHOISEUL.

Le Comté de LAMBERTYE appartient, par droit de succession, au Marquis *de Chapt de Laxion*, & la Baronnie de Montbrun, au Comte *de Connan*.

Seconde Branche, en Lorraine, dite de LA GRANDVILLE *&* DE GERBEVILLER, *divisée en deux.*

VII. JEAN DE LAMBERTYE, second fils de GABRIEL, & d'*Isabeau de Rochechouart*, Baron de Saint-Paul & de Cons-la-Grandville, Seigneur de Bioncourt, d'Araix, de la Tour en Voyre, & de toutes les Terres domaniales de la Prévôté de Longwy, fut successivement Capitaine de 100 hommes, Lieutenant-Colonel au Régiment de son pere, Mestre-de-Camp de 16 Enseignes, Lieutenant de Roi, avec le commandement en chef, dans les Villes & Citadelles de Metz & de Nancy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy. En reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat, & particuliérement au siége de Longwy, dont le succès fut dû à son intelligence & à sa valeur; & en considération des blessures qu'il avoit reçues en différentes batailles, le Roi lui donna toutes les rentes, droits de Justice, prez, bois & moulins dépendans de la Prévôté de Longwy. Il fut honoré de plusieurs Lettres de LOUIS XIV, & de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, qui prouvent la distinction avec laquelle il servoit. Il fut fait prisonnier & dangereusement blessé à la bataille de Boulinguem. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Dujean* & *Bostel*, Notaires, le 1 Janvier 1641, *Marguerite de Custine*, Abbesse de l'illustre Chapitre des Dames Chanoinesses de Bouxieres, fille de *Jean de Custine*, Baron de Cons-la-Grandville, Conseiller d'Etat de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & de *Dorothée de Ligniville*. Voyez CUSTINE & LIGNIVILLE, deux grandes Maisons de Lorraine. On voit dans l'Eglise des Bénédictines de Cons-la-Grandville, le Mausolée de JEAN DE LAMBERTYE & de son épouse, élévé le 13 Février 1689, où sont, avec les armes de LAMBERTYE, celles de *Rochechouart*, *Abzac*, *Hélie-Pompadour*, *Vielleville*, *Tournon*, *Bouillé*, *Estouteville*, *Ligniville*, *Guermanche*, *Epinal*, *Liocourt*, *Comty*, *des Armoises*, *de Cazaty* & *Dannemarck*. Leurs enfans furent: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. HENRI-JOSEPH, Chevalier de Malte; — 3. & MARIE-THÉRESE, femme de *Louis-René*, Comte *de Fiquemont*, fils de *Léonard*, & d'*Anne de Raigecourt*, dont une fille, Chanoinesse à Remiremont en 1690, qui a été mariée au Marquis *des Salles*. Voyez ce mot.

VIII. GEORGES, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Cons-la-Granville & de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Araix, de Drouville, Rechicourt, grand & petit Failly, fut successivement Capitaine des Chevaux-Légers, Conseiller d'Etat de S. A. R. le Duc LÉOPOLD; Maréchal de Lorraine & Barrois, Grand-Bailli & Gouverneur de Nancy. Suivant un certificat du Maréchal *de Schomberg*, il reçut plusieurs blessures au service de Sa Majesté, dont il obtint la permission d'aller à Montpellier pour se faire traiter. Il épousa 1°. par contrat passé, le 3 Avril 1672, devant *Adam* & *Antoine*, Notaires à Noulroy, Bailliage de Saint-Mihiel, *Christiane*, fille de *François*, Marquis *de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, & d'*Antoinette*, fille de *François de Savigny*, Grand-Bailli de Clermont, Maréchal-de-Camp & Général des Armées de Lorraine, & de *Madelene de Brauback*, sœur de la trisayeule du Duc *de Choiseul*. Voyez LENONCOURT. Il épousa 2°. *Charlotte-Erardine d'Anglure*, fille d'*Arnaud Saladin d'Anglure*, & de *Christine du Châtelet*, dont la sœur se maria au Duc *de Durfort-de-Randan*. Voyez DURFORT. Cette *Charlotte-Erardine d'Anglure* se maria, en secondes noces, au Maréchal *de Beauvau*. *Christiane de Lenoncourt* donne à la Maison de LAMBERTYE, plus de dix alliances avec les Maisons de FRANCE & de BOURBON, & cinq avec celle de LORRAINE. GEORGES, Comte DE LAMBERTYE, eut du premier lit: — 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANDRÉ-LOUIS, Capitaine des Gardes de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, mort sans postérité; — 3. JEANNE-MARGUERITE, Chanoinesse-Comtesse du Chapitre des Dames de Bouxieres, mariée, le 1 Février 1698, à *Philippe-François*, fils de *Jean Evrard*, Vicomte de la Fontaine-d'Harnoncourt, & de *Marguerite de Mailler*; — 4. ANTOINETTE-LOUISE, alliée, le 9 Août 1700, à *Joseph*, Comte *de Torniel*, Marquis de Ger-

beviller; Comte de Brionne, Baron de Bauffremont, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R., fils de *Henri*, Comte *de Torniel* & de Solarol, Marquis de Gerbeviller, Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite de Tiercelin*; — 5. FRANÇOISE-CRISTOPHORINE, mariée, le 24 Juin 1699, à *Georges*, fils de *Georges de Mozel*, Comte de Grunne, & de *Claude de Fleurance de Copin*, dont des filles Chanoinesses à Remiremont: l'une est mariée au Comte *de Warté*; & quatre fils, dont un est Général, & les autres Colonels au service de l'Empereur; — 6, 7, 8, 9 & 10. & cinq autres filles, Religieuses à Nancy & à Verdun.

IX. NICOLAS-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Marquis de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Araix, de Drouville, Richecourt, d'Inville, Aujard, Envillez, du grand & petit Failly, &c. a été successivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen, premier Ecuyer, Chambellan & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. le Duc LÉOPOLD DE LORRAINE; son Envoyé extraordinaire en France, en Angleterre, à Cologne, Tréves, Mayence & Manheim; Grand-Bailli de Luneville; Colonel des deux Compagnies des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, lesquelles furent réunies en sa faveur; & Lieutenant-Général des Armées au service de France. C'est en considération de son illustre naissance, de ses services & de ceux de ses ancêtres, que la Baronnie de *Cons-la-Grandville* avoit été érigée en *Marquisat*; & c'est par les mêmes égards que le Duc LÉOPOLD lui donna les Terres domaniales, prez, bois, rentes & moulins d'Inville, Aujard, Bourlemont, &c. Il épousa, par contrat passé devant *Richard*, Notaire à Nancy, le 23 Novembre 1705, & signé des Princes & Princesses de Lorraine, *Elisabeth de Ligniville*, née Comtesse *de Tumejus*, fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Chevalier, Seigneur de Lironcourt, Gironcourt, Bessoncourt, les Thays-sous-Montfort, &c. Chambellan de S. A. R., Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*, (fille de *Joseph*, Commandant de 500 hommes d'Infanterie, & d'*Angélique de Condé*); & sœur d'une autre *Elisabeth de Ligniville*, femme de *Marc de Beauvau-Craon*, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R., Grand-d'Espagne de la premiere Classe, & Chevalier de la Toison d'or. *Voyez* LIGNIVILLE. De ce mariage sont issus: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANDRÉ-LOUIS, Chambellan de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & Capitaine au Régiment du Général *de Ligniville*, son oncle: il a été tué en Corse; — 3. JOSEPH, Chevalier de Malte; — 4. CHARLES-PHILIPPE, aussi Chevalier de Malte, premier Gentilhomme de la Chambre de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Abbé Commendataire de Bouzonville & Prieur de Romont; — 5. CAMILLE, rapporté après son frere aîné; — 6. CHARLES-ALEXANDRE, tenu sur les fonts de Batême par le Prince CHARLES DE LORRAINE, frere du feu Empereur, & par la Princesse *de Lorraine-Lixin*, sa cousine germaine, le 24 Mai 1725; Capitaine au Régiment de Harcourt, Dragons, successivement Chambellan du Roi de Pologne, & Envoyé extraordinaire du Roi de France auprès de celui d'Angleterre. Il a épousé, par contrat passé le 13 Février 1747, devant *Fauveau*, Notaire à Troyes, *Angadreme du Puget*, Dame d'honneur de S. A. S. la Princesse *de Conty*, dont — MARIE-STANISLAS DE LAMBERTYE, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Paris; — 7. CATHERINE-ANTOINETTE, Chanoinesse du Chapitre de Mons, mariée à *Jean-Batiste-François de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, & Guidon de Gendarmerie, fils de *Charles-Henri-Gaspard*, Marquis *de Lenoncourt*, Chambellan de S. A. R., & de *Charlotte de Nettancourt*, dont sont issus le Marquis *de Lenoncourt*, & la Marquise *de Langheac*; — 8. THÉRESE, Chanoinesse-Comtesse du Chapitre de Remiremont, ensuite mariée à *Christophe-Charles du Bost*, Marquis du Pontdoye, Comte de Sel, Président aux Etats de la Noblesse du pays de Luxembourg, dont plusieurs enfans; — 9. BÉATRIX, Chanoinesse-Comtesse de Remiremont, morte sans postérité de son mariage avec le Marquis *des Armoises*; — 10. & ANGÉLIQUE, aussi Chanoinesse-

Comtesse de Remiremont, mariée 1°. à *François Hourier*, Comte de Viarmé; sans enfans; & 2°. à *Pierre-François de Lopes de la Villanouva*, Marquis de la Farre, dont elle a un fils & une fille.

X. Antoine-François, Marquis de Lambertye & de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur de Villers, de Cosne, Flaveuville, Rhuty, Chenievres, &c. tenu sur les fonts de Batême, le 22 Octobre 1718, par François, Duc de Lorraine, depuis Empereur, & par la Princesse aînée de Lorraine; Lieutenant-Colonel au Régiment des Gardes, Chambellan du Duc François, & ensuite du feu Roi de Pologne, a été marié trois fois, 1°. avec *Marie-Anne de Custine*, morte sans postérité, fille de *Charles-Ferdinand*, Comte de Wiltz, & de *Marie-Xaviere d'Arnoud*, Baronne de Messenbourg; 2°. le 1 Juillet 1736, *N...*, dont il n'a point eu aussi d'enfans; mais de la troisieme, un fils né en 1772.

X. Camille, Comte de Lambertye, tenu sur les Fonts par le Prince Camille de Lorraine, & la Maréchale *de Ligniville*, son ayeule, cinquieme fils de Nicolas-François, & d'*Elisabeth de Ligniville*, substitué aux nom & armes de *Torniel*, Marquis de Gerbeviller, Comte de Raumont, Chevalier, Seigneur de Vilrus, d'Audun, &c. a été successivement Capitaine au Régiment d'Anjou, Cavalerie, Chambellan de l'Empereur, Grand-Maître du Vautray du Prince Charles de Lorraine, frere de l'Empereur dernier mort, Grand-Louvetier, en survivance, de S. M. feu le Roi de Pologne, & Chevalier de Malte, est mort en 1771. Il avoit quitté la Croix pour épouser, par contrat passé devant *Maujeon*, Notaire à Nancy, le 21 Juillet 1736, *Barbe Huraut-de-Moranville*, fille de *François-Joseph Huraut-de-Moranville*, Conseiller d'Etat, Seigneur d'Audun, de Vilrus, &c. dont: — 1. Camille-Nicolas-François, qui suit; — 2. Louise-Antoinette-Gabrielle, mariée à Emmanuel-François, Marquis de Lambertye, mentionné au degré IX. de la derniere branche; — 3. & Louise-Françoise-Antoinette, non mariée.

XI. Camille-Nicolas-François, Comte de Lambertye, successivement Capitaine au Régiment Mestre-de-Camp, Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers de Provence, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, est, depuis la mort de son pere, en possession du Marquisat de Gerbeviller & du Comté de Raumont.

Troisieme Branche, dont la Marquise de Taillefer *est l'héritiere en partie.*

VI. Gabriel de Lambertye, troisieme fils de François, II. du nom, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Abzac*, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie, de la Valousse & de la Salmonie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, épousa, par contrat passé à Rochechouart, devant *Renaud*, Notaire, le 6 Juin 1615, *Charlotte de Vigier*, dont il eut: — Jean, qui suit; — & Jeanne, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Sanzillion* & de Douliac, grand-mere de *N... de Sanzillion*, épouse du Marquis *de Taillefer*, Seigneur de Roussille, &c.

VII. Jean de Lambertye, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie & de la Valousse, épousa, par contrat passé à Saint-Brice le 22 Mai 1647, devant *Dupuy*, Notaire, *Françoise de Carbonnieres*, (d'une Maison des plus distinguées de l'Auvergne & du Limosin, qui étoit alliée aux Vicomtes *de Comborn*, *de Turenne* & *de Rochechouart*, dès l'an 1070. *Voyez* Carbonnieres, *Tome III* de ce Dictionnaire), fille d'*Annet de Carbonnieres*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambery, &c., & de *Françoise des Montiers*, fille de *Jean*, Vicomte de Merinville, & de *Françoise de Chategnier*. Jean de Lambertye eut de son mariage quatre fils: l'aîné, Lieutenant-Colonel au Régiment Dauphin, Dragons; deux autres, Capitaines au même Régiment; & le quatrieme, Capitaine au Régiment de Saint-Fremont, Dragons, tous tués au service du Roi. Leur succession a passé à la Marquise *de Taillefer*, leur cousine issue-de-germaine, & à MM. *de Sanzillion-de-Douliac*.

Quatrieme

Quatrieme Branche, dite de MENET *&* de SAINT-SORNIN.

IV. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Chevalier, Seigneur de Menet, Pery & du Couraud, second fils de FRANÇOIS, Seigneur Châtelain de LAMBERTYE, de Noyre, d'Eschalat, de Barronie, de la Brousse, de Melet, Vassoux, Domphon, &c., & de *Marguerite de Maumont*, seconde Baronne du Limosin, est compris au nombre des hommes d'armes dans les montres des Provinces de Périgord & d'Angoumois. Il partagea, le pénultieme d'Août 1538, contrat passé par *Baylle*, Notaire, avec noble RAIMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, son frere aîné, les biens de feu GUYON DE LAMBERTYE, Ecuyer, Seigneur de Vassoux, Paroisse de Saint-Pierre de Frugy, leur oncle, & épousa, par contrat passé devant *de Chierres* & *Thibaud*, Notaires à Montbrun, le 17 Décembre 1530, *Jeanne*, fille de *Jean de la Faye*, Seigneur de Menet, & de *Jeanne Giraud*. La Maison de *la Faye* possédoit la Terre de Menet depuis 1308, que *Marguerite*, fille de *Bost de Ceris*, II. du nom, Chevalier, la porta en mariage à *Arnaud de la Faye*, Chevalier. FRANÇOIS DE LAMBERTYE fit son testament le 8 Juillet 1568, par lequel il paroît qu'il eut de sa femme : — 1. RAIMOND, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de Boyraux & de la Rousserie, lequel eut quatre enfans bâtards, sçavoir : de *Marguerite des Bordes*, — NADAUD, LÉONARD & PIERRE DE LAMBERTYE ; & de *Marguerite Gauthier*, — un quatrieme nommé LÉONARD-FRANÇOIS. Ces enfans furent annoblis par Lettres de légitimation du Roi HENRI IV, le 20 Mai 1609, homologuées au Parlement & à la Chambre des Comptes, au mois d'Octobre suivant : il est dit, dans ces Lettres, qu'ils ont servi, ainsi que leur pere, avec grande distinction, sous la conduite des Sieurs *de la Vauguyon*, *de Bourdeil* & *d'Esears* ; — 3. autre JEAN, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, auteur de la huitieme branche rapportée ci-après ; — 4. CATHERINE, épousa de *Pierre de Saint-Laurent*, Seigneur de Feuilade ; — 5. LOUISE, alliée avec *Mathieu de Vassogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte, dont sont issues les Marquises *de Sainte-Hermine* ; — 6. MARIE, femme de *Jean de Maumont*, Seigneur de Maumont ; — 7 & 8. autre MARIE, & JEANNE, qui épousa *François du Rousseau* ; — 9. & CHRISTINE, mariée à *François de Barbyeres*, Seigneur de la Trie, fils d'*Aimeric*, & de *N.. de Maumont*.

V. RAIMOND DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Pery, de Chapt & du Couraud, servit avec la plus grande distinction, & reçut plusieurs blessures, ce qui se lit sur le Mausolée qu'on lui a élevé dans l'Eglise de la ville de Mont-Bron en Angoumois. Il épousa 1°. en 1574, *Louise de la Marthonie*, fille de *Geofroy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Mareuil* ; & 2°. par contrat passé à la Terne en Angoumois, le 8 Novembre 1594, devant *Gachet*, Notaire, *Madelene*, fille d'*Alain de Ceris*, Seigneur de la Mothe, Saint-Claud, Châteaurenaud & Montaumard, & de *Jeanne de Bouchaud*. Cette *Madelene de Ceris* descendoit de *Bost de Ceris*, I. du nom, qui prenoit le titre de *Miles* en 1257, qu'il rendit hommage de la Terre & Seigneurie de Menet. *Martial de Rosigniac* épousa la sœur de *Madelene de Ceris*, & la Comtesse *d'Estissac-de-la-Rochefoucaud* signa son contrat de mariage, comme parente, ainsi que MM. *de Villars*, *du Lau*, *de la Porte*, *Vassogne* & *Montalembert*. RAIMOND DE LAMBERTYE eut du premier lit : — ANNE, mariée à *Jean de Crozent*, Seigneur de Riviere ; — 2. FRANÇOISE, femme de *Gabriel de la Croix*, Seigneur de la Fenestre ; & du second : — 3. FRANÇOIS, qui suit ; — 4. & JEANNE, non mariée.

VI. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom de sa branche, Seigneur de Menet, Pery, Chapt, du Couraud, du Bois & de Germanas, Capitaine de 100 hommes au Régiment de LAMBERTYE, épousa 1°. par contrat passé à Angoulême devant *Valere* & *Juliard*, Notaires, le 20 Mai 1616, *Catherine*, fille de *Guillaume du Vignaud*, Chevalier, Seigneur de Nistrac & de Vaucartes, & de Dame *Marguerite de Rippe* ; & 2°. par contrat passé devant *du Rousseau*, Notaire, le 19 Janvier 1634, *Marquise*, fille de *Gabriel de Rossignac*, Seigneur de Sanna, du Cros & de Baledan, Lieutenant des Chevaux-Légers (d'une Maison alliée à

celles de *Noailles*, *Maumont*, *Hélie-de-Pompadour*, *Saint-Exupery*, &c.) & de *Renée l'Evesque*. Les Maisons de *Rossignac* & de l'*Evesque* sont très-anciennes, & tiennent un rang distingué dans le Périgord & l'Angoumois. Il y a eu un Grand-Maître de Malte de la derniere. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom, par son testament du 7 Juillet 1648, signé *Rigaud*, Notaire, reconnoît avoir eu de *Catherine du Vignaud*, sa premiere femme: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JOSEPH, Seigneur du Bois, Capitaine de Fusiliers au Régiment de Tessé, tué au siége de Chivas, sans avoir eu d'enfans de *Marie-Catherine du Lau*, son épouse, fille de *François du Lau*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Marthon, & d'*Esther du Haumont*; — 3. MARIE, femme de *François de Brie*, Seigneur de Beaufrand, fils de *Jean de Brie*, Seigneur de Gouvencies, & de *Madelene Arlot de Frugy*; — 4. autre MARIE, restée fille. De la seconde femme vinrent: — 5. GABRIEL DE LAMBERTYE, Seigneur de Grignol, Capitaine de 100 hommes d'armes au Régiment de LAMBERTYE, marié, le 27 Septembre 1665, à *Jeanne*, fille d'*Abraham Leriget*, Ecuyer, Seigneur des Loges, & d'*Esther de Boisseuil*. Il est auteur de la septieme branche de LAMBERTYE, dite *des Seigneurs de la Brousse, de Grignol & de Montecaille*, qui subsiste aujourd'hui en deux garçons & deux filles âgées, non mariées; — 6. MARIE, femme de *N... de Beaufran*, Seigneur de Soumagnac; — 7 & 8. JACQUETTE & ANNE.

Dans la représentation des titres de FRANÇOIS DE LAMBERTYE, pardevant les Juges de la Noblesse, il produisit trois hommages rendus par FRANÇOIS DE LAMBERTYE aux Seigneurs *de la Vauguyon*, en 1483, 1510 & 1511, & un contrat de partage entre le même FRANÇOIS, chef des noms & armes DE LAMBERTYE, & GUYON, son frere, le 1 Mars 1482.

VII. JEAN DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Pery, du Bois, du Couraud & de Germanas, Colonel d'un Régiment de son nom, épousa, par contrat passé au Château de Lambertye devant *Albert*, Notaire, le 12 Février 1654, *Marguerite*, fille de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Saint-Privat & de Segonsac, & d'ISABEAU, fille de FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes (mentionné au degré V de la premiere branche), & de *Jeanne d'Abzac*. — *Jeanne de la Faye* & *Marguerite de la Faye*, descendoient d'*Arnaud de la Faye*, Chevalier, qui épousa *Marguerite de Ceris*, en 1308. Du mariage de JEAN DE LAMBERTYE, vinrent: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, Aide-Major & Capitaine au Régiment de Condé, tué au siége de Valence; — 3. & JOSEPH, Capitaine au Régiment de Tessé, tué à celui de Chivas.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, Pery, de Roussinne, du Bois, du Couraud & de la Fenestre, Capitaine au Régiment de Navarre, épousa, par contrat passé à Varagne, le 1 Mars 1683, devant *Montazeau*, Notaire, *Marie*, fille de *Jacques de la Croix*, Seigneur de la Fenestre & des Ombrais, & d'*Angélique*, fille de *Guillaume de Masacrez*, Seigneur de la Bregement, & de *Catherine Guy*. Leurs enfans furent: — 1. N... DE LAMBERTYE, Officier au Régiment de Tessé, tué à l'armée; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 3. LÉON, rapporté ci-après; — 4. LOUIS, Cornette au Régiment du Colonel-Général, tué à l'armée; — 5. MARIE, femme de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize; — 6. & MARGUERITE, non mariée.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom de sa branche, Seigneur de Roussinne, Pery & de la Fenestre, Capitaine au Régiment de Tessé, épousa, par contrat passé le 4 Mars 1717, devant *Becharde* & *la Lande*, Notaires, *Elisabeth de Vidal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piouga, & de *Susanne Roux-de-la-Forêt-de-Luçon*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. LÉON, Capitaine au Régiment de Lyonnois, & Chevalier de Saint Louis; — & deux filles, non mariées.

X. PIERRE, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Pery & de la Fenestre, a épousé, par contrat passé le 22 Juin 1767, devant *Royer*, Notaire, *Marguerite-Françoise de Fayolle*, fille d'*Alain-Thibaud*, Marquis *de Fayolle*, Sei-

gneur du Mas-Poitevin, de Tocanne, de Bellet, & de *Françoise du Barry*. De ce mariage sont issus trois fils & une fille.

IX. Léon de Lambertye, Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, troisieme fils de Jean-François, Seigneur de Menet, &c. & de *Marie de la Croix*, épousa, le 7 Janvier 1733, *Marie Radegonde*, fille de *Jean-Pierre de Naullin*, Seigneur de Fondfaix, & de *Catherine Regnier*, dont: — 1. Jean-Pierre, Seigneur de Saint-Sornin, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint Louis, chef de la sixieme branche; — 2. Jean-François, Gendarme de la Garde du Roi, qui a eu de *Philippine*, son épouse, fille de *Jean Thybaud-de-Plas*, & de *Marguerite de la Croix*, trois garçons & deux filles; l'une étoit auprès de feu S. A. S. Madame *de Vermandois*, Abbesse de Beaumont-lès-Tours, tante du Prince de *Condé*; & l'autre a été reçue à Saint-Cyr en 1770; — 3. & Joseph, qui suit.

X. Joseph de Lambertye, Capitaine au Régiment de Poitou, puis Lieutenant-Colonel du Régiment du Port-au-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 1 Septembre 1772 (contrat passé devant *Baron*, Notaire, & signé par le Roi & la Famille Royale), *Anne-Françoise de Redon*, fille de *François de Redon*, Commandant aux Ances, Isle Saint-Domingue, & d'*Anne de Castel*.

Huitieme Branche, dite de Marval & de Montluçon, qui subsiste.

V. Jean de Lambertye, second fils de François, Seigneur de Menet, de Pery, du Couraud & de Chapt, & de *Jeanne de la Faye*, Seigneur de Prun, de Lartimache, Lepinacie, Milaguet & des Salles, Capitaine au Régiment de Lambertye, épousa, par contrat passé le 22 Novembre 1577, au Château de Lastours, devant *Martial Limosin*, Notaire, *Catherine de Monfrebœuf*, fille de *François*, Seigneur de Marval, de Prun, des Roberts, & de *Catherine des Pouces*. La Maison de *Monfrebœuf* est connue, dit *le Mémoire* d'après lequel nous écrivons, dès le huitieme siécle, & elle subsiste. Ceux de ce nom ont fondé en partie le Monastere de Boubon en 1119. Ils étoient Seigneurs de Nontron en 1219, & de Marval en 1308. Jean de Lambertye eut de son mariage: — 1. Jean, qui suit; — 2 & 3. Léonard & autre Jean, morts sans postérité; — 4. Gabriel, chef de la derniere branche établie en Poitou, rapportée ci-après; — 5. autre Léonard, mort Ecclésiastique; — 6. Jeanne, mariée, 1°. en 1608, à *Guy Roux*, fils de *Léonard*, Seigneur de la Forêt-de-Luçon, de la Salle, de Maumont, & de *Marguerite d'Abzac*; & 2°. à *Gabriel de Saint-Mathieu*, Seigneur de Campagnac; — 7. autre Jeanne, mariée, en 1629, à *Antoine du Barry*, fils de *Louis*, Seigneur de Flageac, de Puicheny, & de *Léonarde de la Rodrie*; — 8. & Henriette, femme de *Bertrand de Maumont*, Seigneur de la Trie.

VI. Jean de Lambertye, II. du nom de sa branche, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, des Roberts & de Perignac, épousa, contrat passé par *Andoury*, Notaire, le 17 Janvier 1624, *Jeanne de Coustin*, fille de *Jean*, Seigneur du Manadaux & du Masgondin, & de *Françoise de Jussac-d'Ambleville*. De ce mariage vinrent: — 1. Léonard, qui suit; — 2. Anne, femme de *François de Saulnier*, Seigneur de Plaissac; — 3. & Renée, mariée, le 15 Janvier 16.. à *Jean d'Abzac*, fils de *Pierre*, Seigneur de Villars, Saint-Pardoux, la Riviere & de Meziere, & d'*Anne de Pery-Saint-Auvent*, dont sont issus les Marquis d'*Allogny*, *de Chateignier*, *de la Roche-Aymon*, *de Lestrade-de-Boullien*, & *de Segonsac*. Voyez Abzac.

VII. Léonard de Lambertye, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, la Chapelle-Saint-Robert, Soufragnia, Milaguet & Perignac, épousa, par contrat passé devant *Tondainne*, Notaire, le 22 Juillet 1648, *Marie de Fonlebon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, du Fraisse & du Chatelard. La famille de *Fonlebon* est ancienne & illustre, & alliée, dès le XIIe siécle, à la Maison de *Rochechouart*, avec laquelle elle passa un acte de partage, qui se trouve aux Archives de la Vicomté de *Rochechouart*. Elle est aussi alliée aux Maisons de *Renaud*, *Saint-Gelais* & de *la Boissiere*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, d'abord Page du

Roi, puis Capitaine au Régiment de Lenoncourt, marié, sans postérité, à *Rose de Boisson*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Jussac, de Clain, du Roulet & de Rocheraud, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, belle-sœur du Marquis *de Galard-de-Béarn*; — 2. Jacques, qui suit; — 3. Léonard, Page du Roi, ensuite Capitaine au Régiment de Condé, tué au siége de Valence; — 4. & Anne, mariée, en 1693, à *Pierre de Rocard*, fils de *François*, Seigneur de Saint-Maurice de Lyon, Saint-Laurent & de Ceris, & de *Henriette de Renaud*, dont les filles & petites-filles se sont alliées aux Seigneurs *de la Ramiere*, *de la Sourdiere*, *de Chauvron* & *de la Raille*.

VIII. Jacques, Comte de Lambertye, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, du Fraisse, de Chey, du Chatelard, la Chapelle-Saint-Robert, Soufragnia, Fompatour, &c. Major & Capitaine du Régiment de Tulles, épousa, par contrat passé à Bordeaux devant *Lhomme* & *Perisson*, Notaires, le 21 Septembre 1702, *Marie-Françoise de la Rochefoucaud*, fille de *Casimir*, Seigneur de Fompatour, de Chey, des Fontaines, & de *Françoise de Maziere*, fille de *Daniel*, Seigneur de Voutron, & d'*Elisabeth de Sainte-Hermine*. Voyez Rochefoucaud, pour la Généalogie de cette Maison & ses alliances. Leurs enfans sont: — 1. Pierre, Marquis de Lambertye, non marié; — 2. Jean, qui suit; — 3. Emmanuel, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Il n'a point d'enfans de son épouse, *Marie de Châteauneuf*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur du Peyrat, & d'*Aimée de David-de-Lastours*; — 4 & 5. deux garçons, morts aux Isles; — 6. & une fille, morte sans alliance.

IX. Jean, Comte de Lambertye, IV. du nom de sa branche, Seigneur de Marval, du Cluzeau, de Quinzainne & des Fontaines, Capitaine au Régiment de Poitou & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, 1°. en 1740, *Françoise de Lestrade*, fille de *Jacques*, Baron d'Arcelot, Seigneur de la Cousse, des Bordes, Presilly, &c. & d'*Elisabeth de Pousy*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. par contrat passé à Montluçon en Bourbonnois, le 25 Juin 1747, devant *Raby*, Notaire, *Elisabeth-Aimée*, fille de *Gilbert Alamargot-de-Fonbouillant*, Seigneur du Cluzeau, Quinzainne & Châteauvieux, & de *Madelene de Tissandier*. De ce mariage sont nés: — 1. Pierre-Michel, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, & actuellement (1774), Capitaine au Régiment de Custine, Dragons; — 2. Gilbert-Emmanuel, Officier au Régiment de Bourbon, Cavalerie; — 3. & Claire-Madelene, mariée, le 20 Septembre 1770, à *Nicolas-Pierre-Elisabeth Geofroy*, Comte de Villemain, Seigneur du Mesnil, d'Ordoux, de la Heuse, de Meuniere & de la Châtellenie de Quinzainne, du chef de sa femme.

Derniere Branche établie en Poitou.

VI. Gabriel de Lambertye, Seigneur du Bouchet, Lartimache & de Puydemeaux, (quatrieme fils de Jean, Seigneur de Prun, de Marval, Lepinacie & des Roberts, & de *Catherine de Monfrebœuf*), successivement Capitaine de 100 lances, puis de 100 hommes d'armes, aux Régimens de Beuil, de Bourdeil, de Lambertye & de Pons, fut tué dans ce dernier Régiment pour le service du Roi, le 30 Juillet 1636. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Juillet 1630, à Chagniers, devant *Marciliaud*, Notaire, *Claude du Lau*, fille de *Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur du Chambon, de Seltette & de Chagniers, & de *Henriette de Pons*, fille de *Jacques de Pons*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*; celle-ci fille d'une *Beaupoil-Saint-Aulaire*. Cette *Claude du Lau* épousa en secondes noces, par contrat du 1 Juin 1643, *Desse d'Aubusson*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Priez, & de *Gabrielle de Trompondon*. Elle en eut la Vicomtesse *de Campagnac* & autres enfans. De son premier lit vint:

VII. Jean, Marquis de Lambertye, Seigneur de Saint-Martin-Lars, du Bouchet, Puydemeaux, Lartimache, la Fougerais, le Plessis-Bars, Rongis, Sauray, &c. Baron de Corigné. Il fut Colonel d'un Régiment de son nom, Infanterie, & épousa, par contrat passé le 8 Octobre 1660, devant *Grilhiere* &

Bellaud, Notaires, *Marie du Raynier*, Dame d'atours de S. A. R. Madame, & Dame d'honneur de S. A. R. Isabelle d'Orléans, Duchesse d'Alençon, de Guise & d'Angoulême; fille de *Charles du Raynier*, Marquis des Defans, & de *Marie-Françoise de Mechinet*, Dame d'honneur de S. A. R. Madame. Elle fut envoyée, par Louis XIV, pour rétablir l'union & l'intelligence entre le Grand-Duc de Toscane & la Princesse, son épouse, cousine-germaine de ce Monarque. Cette *Marie du Raynier* a huit ayeules de la Maison de France, dix de celle de *Dreux*, & deux de celle d'*Albret*. Voyez Raynier (du). Elle épousa, en secondes noces, *Jean de Vivonne-de-la-Chateigneraye*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bissy, sans postérité, fils de *Tobie*, II. du nom, & de *Madelene de Jousseran*. Du premier lit vinrent: — Joseph-Emmanuel, Marquis de Lambertye, Baron de Corigné, premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, marié, le 30 Janvier 1700, à *Françoise du Barry*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Puicheny, de la Grange, &c. & de *Marie-Anne de Nesmond*; — 2. Côme, qui suit; — 3. Marie-Anne, femme de *François de Vivonne-de-la-Chateigneraye*, dont une fille, — *Marie-Anne de Vivonne*, épouse de *Charles-Armand de Bermondet*, Marquis de Cromieres. D'eux sont issus le Marquis *de Cromieres*, Lieutenant des Gardes de M. le Comte *de Provence*; le Comte *de Bermondet*, Lieutenant-Colonel de Dragons, & plusieurs autres enfans; — 4. & N... de Lambertye, mariée à *N... du Repaire*, Marquis de Landeye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, sans enfans.

VIII. Côme, Comte de Lambertye, Seigneur de l'Epine, Lavau, la Cour-d'Usson, la Corbiere, & en partie de Saint-Martin-Lars, né le 4 Mai 1678, tenu sur les Fonts de Batême par S. A. R. Isabelle d'Orléans, Duchesse d'Alençon, de Guise & d'Angoulême, & S. A. S. le Prince Côme de Médicis, Grand-Duc de Toscane; Mestre-de-Camp & premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, servit pendant 45 ans avec la plus grande distinction, se trouva à plusieurs batailles, où il reçut plus de 15 blessures, notamment à celles de Luzara & de Santa-Vittoria. Il épousa, par contrat passé à Usson le 20 Mai 1718, *Marie-Angélique de Breuilhelion*, fille de *Louis*, Seigneur de Lavau & de la Cour-d'Usson, & de *Susanne de Breugnon*. Voyez Breuilhelion, au Volume des Additions. De ce mariage sont nés: — Emmanuel-François, qui suit; — & Marie-Anne-Susanne, épouse de *Louis de Brilhac*, Seigneur de Piloué, de Vouvant, dont une fille, mariée à *Charles*, Chevalier, Seigneur *de la Coindardiere*, Baron de la Frapiniere.

IX. Emmanuel-François, Marquis de Lambertye, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puydemeaux, Lartimache, la grande & petite Epine, la Cour-d'Usson, Bessé, &c. successivement Mousquetaire du Roi de sa seconde Compagnie, Cornette des Chevaux-Légers d'Aquitaine, Enseigne des Gendarmes de Bourgogne, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, 1°. par contrat passé le 24 Novembre 1747, devant *Bourbau*, Notaire, *Marie-Jeanne*, fille de *Louis Danché*, Seigneur de Bessé, Magné, Touchabran & le Chatenet, & d'*Aimerie de Volvire*. (Voyez Danché, au Vol. des Additions); & 2°. par contrat passé devant *Tronchet*, Notaire à Nancy, le 30 Décembre 1758, avec l'agrément du Roi & celui du feu Roi de Pologne, Louise-Antoinette-Gabrielle de Lambertye, fille de Camille, Comte de Lambertye, de Torniel, de Raumont, Marquis de Gerbeviller, Seigneur de Vilrus & d'Audun, & de *Barbe Huraut de-Moranville*. A ce contrat de mariage sont établis les Princes & Princesses *de Beauvau-Craon*, *de Henin*, *de Chimay*, la Maréchale *de Mirepoix*; les Marquises *de Lenoncourt*, *du Pontdoye*, *de la Fare*, *Montrevel*, *Boufflers*, *Bassompierre*, *Ligniville*, *Choiseul*, *Bielle*; les Duchesses *de Capoue* & *de Calabretto*, grand'tantes, & les autres tantes, cousins & cousines-germaines. Du premier lit sont nés: — 1. Emmanuel-François-Joseph-Auguste, qui suit; — 2. Marie-Angélique-Mélanie-Adélaïde-Félicité, alliée, le 28 Juin 1771, avec *Pierre-Louis*, Comte *de Beaucorps*, Seigneur de Sigogne, Saint-Sornin, la Marche, &c. Capitaine de

Dragons des Volontaires, ci-devant de Clermont-Prince, & fils de *Louis-Charles*, Marquis *de Beaucorps*, Seigneur de la Bastiere, & de *Henriette-Silvie de Roquefeuil*; & du second lit sont sorties : — 3. MARIE-ANGÉLIQUE-LOUISE-GABRIELLE, née le 29 Novembre 1759; - 4. & CAMILLE-LOUISE-FRANÇOISE-SOPHRONIE, née le 3 Décembre 1762, reçue Chanoinesse-Comtesse du Chapitre des Dames de Poussay en Lorraine, sur ses preuves faites le 10 Mai 1772.

X. EMMANUEL-FRANÇOIS-JOSEPH AUGUSTE, Comte DE LAMBERTYE, successivement Officier au Régiment du Roi, Guidon & Enseigne des Gendarmes d'Artois, Lieutenant-Colonel & Mestre-de-Camp de Cavalerie, n'est pas encore marié en 1774.

La Maison de LAMBERTYE, indépendamment de diverses alliances directes avec les Maisons de FRANCE, *d'Albret*, de *Lorraine*, de *Savoie*, *&c.* en a plusieurs autres particulieres, avec tous les Princes du Sang, par les Maisons de *Beauvau*, de *Montmorency*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Rohan*, de *Maillé*, du *Plessis-Richelieu*, *&c.* dont elle est descendue. Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or.*

* LAMBESC : Ville, avec titre de *Principauté*, en Provence, qui appartient à *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, en Normandie, d'Armagnac, en Gascogne, Prince de Lambesc, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Ecuyer de France, &c. *Charles*, né Prince *de Lorraine*, fils unique du Comte *de Brionne*, né le 28 Septembre 1751, est appellé *Prince de Lambesc.* Voyez GUISE.

LAMBILLI : Ancienne Famille noble de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Registre II*, *Part. II.*

I. GUILLAUME, Seigneur DE LAMBILLI en 1379, qualifié *Monseigneur*, suivant un aveu qui lui fut rendu en 1407, épousa *Marguerite* ou *Margot de la Motte*, héritiere principale & noble de sa Maison, & de la Terre de la Motte, dont entr'autres enfans :

II. JEAN, Seigneur DE LAMBILLI, qui prit part aux troubles excités en Bretagne, par *Charles de Blois* & le Comte *de Montfort.* Il suivit le parti de ce dernier, & *Jean V*, Duc *de Bretagne*, l'honora de la dignité de Grand-Chambellan & premier Gentilhomme de sa Chambre & de sa Maison, par Lettres du 16 Décembre 1415. De son épouse *Olive de la Soraie*, héritiere principale & noble de la Maison de *la Soraie*, il eut :

III. JEAN DE LAMBILLI, II. du nom, marié avec *Isabelle de Castel*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

IV. ROBERT DE LAMBILLI, Ecuyer, Seigneur de Lambilli, Capitaine-Général des Francs Archers & élus de Vannes suivant des Lettres de *François*, Duc *de Bretagne*, datées du 28 Mai 1484, par lesquelles ce Prince lui donnoit ordre d'aller abattre les Châteaux de ceux de ses sujets qui s'étoient revoltés. On ignore le nom de sa femme, mais son fils fut :

V. YVON DE LAMBILLI, marié, par contrat du 17 Septembre 1509, à *Jeanne Giffart*, fille de *Robert Giffart*, Seigneur du Feil, dont :

VI. RENÉ DE LAMBILLI, Ecuyer, Seigneur de Lambilli & de la Soraie. Il épousa *Rolande du Houx*, & en eut, entr'autres enfans :

VII. CLAUDE DE LAMBILLI, Seigneur de Lambilli & de la Soraie, marié avec *Anne Brehault*, de laquelle naquit :

VIII. FRANÇOIS DE LAMBILLI, Ecuyer, Seigneur desdits lieux & de Quengo-Bréant, mort le 6 Janvier 1632, laissant de son mariage accordé le 2 Février 1609, avec *Jeanne Gatechair*, Dame de Lezerneau & de Vauguais :

IX. GUILLAUME DE LAMBILLI, Chevalier, Seigneur de Lambilli, de Kergrois & de la ville de Naché, qui fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Bretagne, pour la Terre & Seigneurie de Kergrois. S. M. lui accorda, par Lettres-Patentes du mois de Novembre, registrées au Parlement de Rennes le 10 Juin 1667, la permission d'établir au Bourg de Remingolle, Evêché de

Vannes, un Marché tous les Mardis de chaque semaine & deux Foires par an, l'une le 28 Avril; & l'autre le 27 Août. Les habitans de Bretagne s'étant soulevés, quelques années après, en plusieurs endroits de cette Province, il signala en cette occasion son zèle & sa fidélité pour le service du Roi. Les Etats de Bretagne s'étant assemblés en la ville de Saint-Brieux en 1687, l'Ordre de la Noblesse le choisit pour son Président. Il avoit épousé, en 1644, *Susanne Rogier*, fille unique & héritiere de *Pierre Rogier*, Seigneur du Crevist, dont pour fils aîné :

X. PIERRE DE LAMBILLI, Seigneur de Lambilli, de Kergrois & de la ville de Naché, reconnu, avec son pere, comme *noble & issu d'ancienne extraction noble*, dès l'année 1380, par Arrêt des Commissaires de Bretagne du 17 Novembre 1668. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1666, *Jeanne de Rollée*, fille unique & héritiere principale de *Thomas de Rollée*, Seigneur de la Moennerie. De ce mariage vint :

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAMBILLI, Seigneur de Lambilli, du Broutai & de la ville de Naché, né en 1679, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 20 Mai 1695, puis Conseiller au Parlement de Bretagne & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, par Brevet du mois de Mars 1720. Il avoit épousé, en 1701, *Hélene-Céleste Magon*, fille de *Jean Magon*, Ecuyer Seigneur de la Lande. Il en a eu : — 1. PIERRE-LAURENT, qui suit; — 2. MARIE-JEAN-LOUIS DE LAMBILLI DU BROUTAI, né le 2 Janvier 1705, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 10 Juin 1720, depuis Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoises; — 3. CHARLES-HIACINTHE, né le 11 Janvier 1706, reçu Page dans la même Ecurie, le 20 Mai 1721, depuis Sous-Lieutenant audit Régiment des Gardes; — 4. JEANNE-CÉLESTE, mariée à *Jacques le Pennec*, Chevalier, Seigneur de Boisjoland; — 5. & HÉLENE-MODESTE, femme de *N... de Ruelan*, Seigneur de Tiercent.

XII. PIERRE-LAURENT DE LAMBILLI, Seigneur de Lambilli, épousa, au mois de Novembre 1734, *Laurence-Thérese Magon*, dont est issu — PIERRE-LAURENT-MARIE DE LAMBILLI, né le 21 Novembre 1735. Les armes : *d'azur, à six quintefeuilles d'argent, posées 3, 2 & 1.*

LAMBRÉ : Famille noble de Franche-Comté, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagnée de 3 fermoirs en losanges aussi d'or.*

LAMESAN (DE) : Famille noble de Lorraine.

Noble homme MATHIEU DE LAMESAN, Seigneur de Lamesan & d'Ambas au Diocèse de Lombès, testa le 2 Avril 1485. Il avoit épousé noble *Agnès d'Arrès*, & en eut : — 1. BERNARD DE LAMESAN, institué héritier universel par le testament de son pere, qui lui avoit fait une donation le 2 Avril 1439, signé *Molinier*, Notaire à Samatan, par laquelle il confirme les conventions de son mariage, avec noble *Jeanne d'Aulin*; — 2. & ISARN, qui suit.

ISARN DE LAMESAN, Seigneur de Juncet, fut légataire par le testament de son pere, qui lui fit donation du Domaine de Juncet, le 15 Juillet 1483. Il épousa, par contrat du jour précédent (reçu *Augéri*, Notaire à Villefranche auprès de Toulouse), noble *Cébélie de Benque*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Mauran, & de noble *Jeanne de Lagoursan*; & fit son testament le 24 Novembre 1516 (reçu *de Lubia*, Notaire à Saint Frangulfe en Comminges), par lequel il laisse à sa femme l'usufruit des biens qu'il avoit à Juncet. Leurs enfans furent : — 1. ARNAUD-GUILLEM, qui suit; — 2 & 3. BERNARD & JEAN, légataires par le testament de leur pere.

ARNAUD GUILLEM DE LAMESAN, Seigneur de Juncet, institué héritier universel par son pere, donna au Comte *de Toulouse*, le 16 Décembre 1540, le dénombrement des biens nobles qu'il tenoit dans les Jurisdictions de Château-Gaillard, d'Agassac & de Mauvelin, au Comté de Comminges. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1520 (reçu *Marcha*, Notaire à Auch), noble *Catherine de Signe*, fille de *Jean de Signe*. De ce mariage vinrent : — 1. BERNARD, Sei-

gneur de Juncet, qui fit son testament le 29 Juillet 1593, (reçu par *Barneire*, Notaire à Ambas en Comminges), par lequel il fait ses légataires ses trois neveux, & institue son héritier universel son fils. Il avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1553, (reçu par *Bedanne*, Notaire à Samatan en Comminges) Demoiselle *Françoise de Polastron*, dont : — 1. Bernard de Lamesan; — 2. & Batiste, qui suit.

Batiste de Lamesan, Seigneur de Juncet, s'allia, par contrat du 15 Janvier 1581, (reçu *Richaud*, Notaire à Andonfielles en Comminges) Demoiselle *Antoinette de Touges*, fille d'*Oger de Touges*, Seigneur de Noaillan au Comté de Comminges. Il eut pour enfans : — 1. & 2. Oger & François; — 3. & Jean-Batiste, qui suit.

Jean-Batiste de Lamesan, né le 22 Janvier, & batisé le 11 Avril 1590, Seigneur de Juncet, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de Piémont, puis pourvu par le Roi, le 1 Janvier 1635, de la charge de Capitaine & Gouverneur des Villes & Château d'Espinal. De sa femme *Apoline de Simons*, naquit :

François de Lamesan, Ecuyer, Seigneur de Juncet en Comminges, au Diocèse de Lombès, qui épousa, par contrat du 19 Janvier 1665, (reçu par *le Béhugnon*, Notaire à Gorze en Lorraine) Demoiselle *Madelene de Salin*, fille d'honoré Seigneur *Henri de Salin*, Seigneur de Marimbois & de Poligny, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie pour le service du Duc de Lorraine, & Lieutenant au Gouvernement de Marsal, & de Dame *Louise de Baillivy*, dont pour fils — Michel de Lamesan, batisé le 10 Novembre 1666, ainsi qu'il appert de l'extrait du registre des batêmes de la Paroisse de Dommartin, au Diocèse de Metz, signé *Bainville*, Curé de cette Eglise.

Les armes : *d'azur, à une main d'argent mouvante du flanc dextre de l'écu, & tenant une fleur de lis d'or.* L'écu surmonté *d'un casque couronné d'un cercle de Baron.* C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

LAMET ou LAMETH : C'est une des plus illustres Noblesses de Picardie.

On lit dans *Moréri, Tome IV*, édition de 1759, au mot de Delamet, qu'elle sort d'un cadet de la Maison de *Neuville*, qui eut en partage la Terre de Lamet, située dans les Pays-bas. Il en prit le nom suivant l'usage de ce tems-là, & le transmit à sa postérité, ayant néanmoins conservé les armes de son origine. On trouve un Seigneur de Lamet, qui se croisa contre les infideles en 1096, sous *Godefroy de Bouillon*. C'est de ce Seigneur qu'est descendu par divers degrés :

Robert, Seigneur de Lamet, Chevalier, qui en 1212, fut Ecuyer de *Baudouin*, Comte *de Flandre* & de Hainaut, & Empereur de Constantinople. Il s'allia avec *Jeanne de Bossut*, dont :

Enguerrand, Seigneur de Lamet, mort en 1248 au siége de Damas en Syrie. Il avoit épousé *Marie de Gueret*, fille de *Heuchin de Gueret*, Chevalier, & en eut :

Ancelin, Seigneur de Lamet, Conseiller & Chambellan de *Guy*, Comte *de Flandre*, marié, avec *Françoise de Luxembourg*, dont :

Enguerrand, II. du nom, Seigneur de Lamet, Ecuyer de Robert II, Comte d'Artois, avec lequel il se trouva à la bataille de Courtray en 1302. Il avoit épousé *Marie de Saint-Omer*. Leur fils fut :

Thibault, Seigneur de Lamet & de Saint-Martin en Artois, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, y portant l'étendard de la Maison de *Neuville*, selon *Monstrelet;* ce qui confirme que celle de Lamet en est sortie, comme on l'a dit. Il avoit épousé *Jeanne d'Aspremont*, & en eut :

Pierre, Seigneur de Lamet & de Saint-Martin, marié à *Gillette Waencourt*, dite *Watelle*, dont vinrent : — Antoine, qui suit; — & Jeanne de Lamet, mariée le 5 Juin 1440, avec *Guillaume de Linieres*, Seigneur de Domfront.

Antoine de Lamet, I. du nom, Seigneur de Lamet, de Saint-Martin, & du

du Plessier, chef de toutes les branches rapportées par *la Morliere*, fut premier Ecuyer de Charles, Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, qui lui donna le Gouvernement de la Tour du Comté d'Arras. Après la mort de ce Prince il entra au service du Roi Louis XI, qui le fit son Conseiller & Chambellan, Bailli de Lens en Artois, d'Autun & de Moncenis en Bourgogne, Capitaine de la ville & grosse Tour de Bourges. Ce Prince le nomma pour arbitre d'un différend qu'il avoit avec le Pape Alexandre VI, à cause des Comtés de Valentinois & de Diois. Le Pape s'en remit à sa décision, & il contenta les deux partis. Charles VIII, successeur de Louis XI, le continua dans ses mêmes charges à cause des services qu'il avoit rendus à la Couronne. Il rendit hommage de sa Terre du Plessier à l'Evêque d'Amiens en 1486, mourut le 22 Décembre 1494, dans cette Ville, & fut inhumé dans le Prieuré de Saint-Denis. Il avoit épousé, en 1460, *Jacqueline de Henencourt* ou *Hennecourt*, selon *Moréri*, héritiere de sa Maison, sœur d'*Adrien*, Doyen de l'Eglise Cathédrale d'Amiens, & fille de *N...*, Seigneur *de Henencourt*, & de *N... de Beauvoir*, à condition d'en faire porter le nom & les armes à un de leurs enfans. Cette convention fut exécutée par Jacques de Lamet, leur fils aîné, qui devint héritier de cette grande succession. Il mourut le 14 Juin 1541, & est enterré dans l'Eglise de Henencourt, où l'on voit son épitaphe. De lui sont descendus les Seigneurs *de Henencourt*, *de Bournonville* & *de Condeville*, &c.

Antoine de Lamet, II. du nom, second fils d'Antoine I, né à Bourges le 17 Juin 1479, Seigneur du Plessier-sur-Saint-Just & de Saint-Remy en l'Eaue, Conseiller & Maître-d'Hôtel de François I, seul Général de ses Finances aux Provinces de Picardie, Champagne & Brie, & son Ambassadeur en Suisse en 1522. Il est bisayeul de Louis & de Charles, dont nous allons parler.

Louis, Comte de Lamet, Vicomte de Laon, & Seigneur de Pinon, eut pour fils — François de Lamet, Seigneur de Pinon, Election de Soissons, qui produisit, en 1520, ses titres authentiques, par lesquels il justifia sa noblesse avec sa qualité de *Chevalier*. Il eut des enfans de Françoise de Lamet-Bussy, sa cousine; — l'aîné, Claude-François, Comte de Lamet & Baron de Ressons, s'allia avec *Henriette de Roucy-Sissonne*.

Charles de Lamet, II. du nom, (frere puîné de Louis), Comte de Bussy, Seigneur du Plessier-sur-Saint-Just, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézieres, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il signala sa valeur à la défaite des Anglois dans l'Isle de Ré en 1627, où il fut le premier au combat & le dernier à la retraite; soutint ensuite le siége de Coblens & celui de Hermenstein, pendant deux ans & trois mois, avec beaucoup de courage & de vigueur. Il ne rendit cette place que faute de secours, de vivres & de munitions, par une capitulation honorable & après en avoir rendu compte au Roi, qui le reçut avec grande marque d'estime. Ce Prince lui donna la conduite de l'Armée qu'il avoit destinée pour le secours de la Capelle, & il y fut tué pendant le siége, en 1637, dans le tems que le Roi lui alloit envoyer le bâton de Maréchal de France, comme Sa Majesté le déclara. Il avoit épousé *Jeanne de Duras*, fille de *Jean*, Baron de Marigny, & de *Françoise Bouton*. Leurs enfans furent : — Antoine-François, qui suit; — & N... de Lamet, Baronne de Pont-Saint-Pierre.

Antoine-François de Lamet, Comte de Bussy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Mézieres, décéda le 22 Juin 1652. Il avoit épousé *Claire de Nicey-Romilly*, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres, la Princesse *de Courtenay*, & la Marquise *du Châtelet-Cirey*, desquelles la postérité est éteinte. La mere du Comte *de Mainville* en a hérité.

Claude de Lamet, troisieme fils d'Antoine, I. du nom, & de *Jacqueline de Henencourt*, Seigneur de Beaurepaire & de Maubeuge, fut Gouverneur & Capitaine de Loigny au Perche, & de Meun-sur-Loire, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, Lieutenant-Colonel de 1000 hommes de pied; & servit, en qualité d'Officier Général, dans les Guerres d'Italie. Il est ayeul de Louis de Lamet, Chevalier de Malte, & bisayeul d'Augustin de Lamet, Ba-

ron de Baulle, & de Blancfossé, Gouverneur des Ville & Citadelle de Dourlens, qui fit sa preuve de noblesse le 15 Septembre 1513.

N..., Marquis DE LAMET, marié à *Josephe-Françoise Fournier de Vargemont*, a eu pour enfans : — N..., Marquis DE LAMET, qui suit; — & une fille, alliée, en 1747, au Comte *de Clermont-Thoury*, chef des noms & armes de sa Maison.

N..., Marquis DE LAMET, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, en 1752, Brigadier le 22 Décembre 1757, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, est mort la même année. Il avoit épousé le 20 Décembre 1751, *Marie-Thérese de Broglie*, fille de feu *François-Marie*, Duc *de Broglie*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Thérese-Gillette Loquet de Grandville*, dont des enfans. La branche de *Bussy* subsiste. C'est ce que nous pouvons dire sur cette Maison, d'après le *Mercure de France* du mois de *Juillet* 1752, *page* 196, & ce qu'en dit le Dictionnaire de *Moréri*, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 6 croix recroisetées au pied fiché de même, mises en orle*. L'Auteur du Nobiliaire de Picardie, (*Haudicquer de Blancourt*) les écartele de NEUVILLE, qui est : *d'or, freté de gueules, brisé d'un franc canton d'or à une étoile à 6 rais d'azur*.

LAMI, en Touraine. Famille noble & ancienne, dont étoit

PHILIPPE LAMI Chevalier, Seigneur de Louri, qui de sa femme, *Jeanne d'Albiac*, fille de *Pierre d'Albiac*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut

CHARLES LAMI, Chevalier, Seigneur de Louri, & de Bourneuf, marié avec *Jacqueline d'Arzac*, fille de *Louis d'Arzac*, Ecuyer, Seigneur de la Boissellerie, Gré & Saint-Benoît, & de Dame *Anne de Réaux*. Leurs enfans furent : — MARC, qui suit; — 2 & 3. & deux autres fils; l'un, Cornette de Chevaux-Légers, & l'autre Capitaine de gens de pied.

MARC LAMI, Chevalier, Seigneur de Louri, épousa *Anne Barathon*, Dame d'Acheres, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Mongogus en Touraine, & de *Barbe de Mornay*, Dame d'Acheres, dont : — 1. N... LAMI, qui eut le commandement d'une Enseigne de 50 hommes d'armes sous la charge de M. le Comte *de Graville*, dit *de Dunes*; — 2. & SUSANNE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1584, à *Charles du Mesnil-Simon*, Chevalier, Seigneur de Maupas, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à une aigle d'or ayant une tête de femme de carnation, & posée de front*, autrement dite *une harpie d'or éployée*. Supports, *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules*. Cimier, *une aigle comme celle de l'écu*, aliàs *une harpie éployée*.

LAMIRAULT : Ancienne Noblesse établie dans l'Orléanois & le Soissonnois, qui a formé plusieurs branches. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre IV*.

Celle établie dans le Soissonnois fut maintenue dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat, rendu le 14 Décembre 1671, sur la représentation des titres qui remontent à JEAN LAMIRAULT, Ecuyer, trisayeul de FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de la Lande, & des Watines, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Infanterie, qui obtint cet Arrêt de maintenue. De son mariage, accordé en 1659, avec *Jeanne de Brodart*, fille de *N.... de Brodart*, Ecuyer, Sieur de Gratepierre & des Watines, il eut :

JEAN-BATISTE LAMIRAULT, né le 17 Août 1660, Ecuyer, Seigneur de la Lande, d'Etreaupont, &c. Gouverneur d'Aubenton, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guise, nommé, par le Roi, le 25 Juin 1724, pour faire l'imposition de la capitation de la Noblesse de l'Election de Guise, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soissons, mort en 1743. Il avoit épousé, 1°. le 6 Septembre 1695, *Anne-Marguerite des Forges*; & 2°. le 27 Octobre 1705, *Louise de Préseau*. Du premier lit sont nés trois garçons & une fille, Religieuse Carmelite; & du second, deux garçons, l'un desquels est : — JEAN-BATISTE, qui suit; — & trois filles.

JEAN BATISTE LAMIRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cerny, de Noircourt, de Thuel, d'Etreaupont en partie, de Foisdettré & de Saint-Lazare-Neuvillette, né le 25 Août 1707, fait Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem le 8 Janvier 1725; Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guise le 2 Novembre 1732, & Gouverneur d'Aubenton le 22 Juillet 1743, a été nommé par le Roi, en 1744, pour faire l'imposition de la capitation de la Noblesse de l'Election de Guise, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soissons. Il épousa, par contrat du 25 Avril 1736, *Elisabeth-Susanne de Lancry*, fille de *Louis de Lancry*, Seigneur de Prompleroy, de Maucourt, de Noroy en partie, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. De ce mariage sont issus: — 1. JEAN-BATISTE LAMIRAULT, né le 6 Octobre 1738; — 2. JOSIAS, né le 9 Janvier 1740; — 3. JOSEPH-HENRI, né le 2 Décembre même année; — 4. LOUIS-FRANÇOIS, né le 6 Avril 1743; — 5. ANNE-LOUISE, née le 25 Février 1737; — 6. & MARIE-JOSEPHE-ALBERTINE LAMIRAULT, née le 26 Novembre 1741, morte en 1742.

Branche établie dans l'Orléanois.

HERVÉ LAMIRAULT, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Langloischere, du Bouchet, de Marchais-Lambert & de Plissay, Trésorier-Général de France en la Généralité d'Orléans le 31 Octobre 1587, épousa, en 1573, *Anne Amanjon*, de laquelle il eut onze enfans, entr'autres: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. HERVÉ, auteur des Sieurs de Marchais-Lambert, rapportés ci-après; — 3. & CHARLES, tige des Sieurs de la Saugerie, mentionnés ensuite.

JACQUES LAMIRAULT, I. du nom, Ecuyer, Sieur du Bouchet, des Francsbois, de Plissay, de la Touche, du grand & petit Mouillerant, de Laizeau, de Mantellon, de Champcarré & de Cheminiers, Trésorier de France dans la Généralité d'Orléans en 1606, épousa *Marie l'Hoste*, dont vint:

ETIENNE LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur du Bouchet, de Ruys & de Plissay, qualifié, en 1669, *l'un des Gendarmes de la Garde du Roi, & Capitaine appointé de la même Compagnie*, compris en qualité de Brigadier de la Noblesse du Bailliage d'Orléans dans un rôle du ban & arriere-ban arrêté, en 1674, par le Maréchal *de Turenne*. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Février 1648, & par autre Arrêt du Conseil d'Etat rendu le 10 Avril 1668. De *Marie du Chon*, sa femme, sont nés plusieurs enfans, entr'autres: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & ANTOINE, auteur des Seigneurs de Ruys & de Cottinville, rapportés ci-après.

JACQUES LAMIRAULT, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Plissay & de Chaussy, Capitaine dans le Régiment de Varais, épousa, par contrat du 2 Juillet 1696, *Madelene le Rebours*, fille de *François-de-Paule le Rebours*, Ecuyer, Seigneur de Chaussy & de la Fontaine, dont il a eu: — 1. JACQUES-JOSEPH LAMIRAULT, batisé le 1 Mai 1697, Prêtre, Chanoine au Château de Gien; — 2. FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit; — 3. & MARIE-MADELENE LAMIRAULT-DE-CHAUSSY.

FRANÇOIS-DE-PAULE LAMIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chaussy, né le 15 Août 1700, épousa, par contrat du 13 Avril 1744, *Marie-Madelene Bezanson*, fille de *Jean-François Bezanson-de-Soulers*, Ecuyer, Trésorier & Général des Finances de la Généralité d'Orléans. On ignore s'il a des enfans, faute de *Mémoire*.

Seigneurs de RUYS & de COTTINVILLE.

ANTOINE LAMIRAULT, fils puîné d'ETIENNE, & de *Marie du Chon*, Ecuyer, Seigneur de Ruys & de Cottinville, épousa, en 1704, *Marie-Madelene du Coing*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après son frere; — 3. & MARIE LAMIRAULT, alliée, le 11 Avril 1727, avec *François d'Orléans*, Seigneur de Tracy, son cousin-germain.

ANTOINE LAMIRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cottinville, né en 1706, épousa, le 25 Août 1738, *Marie-Catherine de Tolede*, fille de *Charles-*

Gabriel de Tolede, Ecuyer, Seigneur de Lorme, de Halopin, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut. On ignore s'il en a des enfans.

Louis-François Lamirault, Ecuyer, Seigneur du Guay du Roi, né le 20 Septembre 1711, (fils puîné d'Antoine, I. du nom, & de *Marie-Madelene du Coing*), Aide-Major dans le Régiment de Nivernois, Infanterie, le 11 Janvier 1742, eut commission pour tenir rang de Capitaine dans le même Régiment. Il a épousé, par contrat du 7 Février 1746, *Madelene - Thérese Sinson de Sevestreville*, fille de *Pierre Sinson de Sevestreville*, Seigneur de Bellair.

Sieurs de Marchais-Lambert.

Hervé Lamirault, Ecuyer, second fils d'Hervé, I. du nom, & d'*Anne Amanjon*, Sieur de Plissay, de Marchais-Lambert, de la Saugerie, de Pierrefitte & de Lormoy, acquit par décret, le 9 Décembre 1622, la Terre de Pierrefitte. De son mariage, accordé en 1613, avec *Madelene Colas*, naquit, entr'autres enfans:

Jacques Lamirault, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert & de Portmorant, maintenu dans sa noblesse, le 18 Août 1649, par Sentence des Elus d'Orléans, & le 14 Juillet 1663, par Arrêt du Conseil d'Etat. Il avoit épousé, en 1648, *Marie Geuffronneau*, dont vinrent six enfans, l'aîné desquels fut

Jean-Batiste Lamirault, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert, batisé en 1650. De *Marie Luillier*, sa femme, il eut: — 1. Jean-Claude, qui suit; — 2. Jacques, Ecuyer, Sieur de Lormoy; — 3, 4 & 5. Marie, Claude & Anne.

Jean-Claude Lamirault, Ecuyer, batisé en 1683, épousa, 1°. le 10 Avril 1709, *Marie - Madelene Tourtier*; & 2°. le 28 Février 1724, *Claude Bardin d'Origny*.

Sieurs de la Saugerie.

Charles Lamirault, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Buisson, troisieme fils d'Hervé, I. du nom, & d'*Anne Amanjon*, fut Trésorier de France à Orléans en 1627. De *Marie Nouel*, sa femme, il eut dix enfans: l'aîné fut

Charles Lamirault, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Courtois. Il épousa, le 29 Janvier 1663, *Marie du Val*, dont vint:

Jean-François Lamirault, Ecuyer, batisé le 9 Septembre 1665, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, qui se maria avec *Jeanne-Florentine Charpentier*. Leurs enfans furent: — 1. Jean-François, qui suit; — 2 & 3. Marie & Jeanne-Florentine.

Jean-François Lamirault, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie, né le 24 Mars 1713, épousa, le 22 Juillet 1738, *Marie-Anne de Tullieres*, fille d'*Hector de Tullieres*, Ecuyer, Sieur de la Guimonniere, & d'*Eve - Marie de Paris*. De ce mariage sont issus: — 1. Jean-Marie-Pierre Lamirault de la Saugerie, Ecuyer, né le 22 Juillet 1742; — 2. Marie-Léonore-Sébastienne, née le 20 Janvier 1741; — 3. & Marie - Madelene, née le 22 Juillet 1744.

Les armes: *d'or, à une rose de gueules, & un chef de même.*

LAMIRÉ. Il y a deux Familles de ce nom en Picardie.

Claude de Lamiré, Seigneur de Nouvion, — Robert de Lamiré, Seigneur de Bachimont, Capitaine d'Infanterie; — Jean de Lamiré, Seigneur de Caumont & d'Espagne; — & François de Lamiré, Seigneur de Larrez, tous de la Sénéchaussée de Ponthieu, firent preuve de noblesse le 13 Décembre 1534. — Gilles Lamiré, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Nouvion, & *Nicole de la Garde-Behen*, étoient leurs trisayeuls. Il y a beaucoup de services militaires dans cette Famille.

Gilles Lamiré, Seigneur de Nouvion, ayeul de Claude, en considération de ses services, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Charles IX.

Les armes: *d'argent, à la bande de sable, accompagnée de 6 billettes de même, 3 en chef & 3 en pointe, posées en bande.*

De la seconde étoit Gabriel de Lamiré ou Lamyré, Seigneur de la Mothe-

Sterpigneulle, Prévôté de Peronne, déclaré *noble* par Arrêt du Conseil du 12 Juillet 1668. Elle porte : *d'azur, à 3 aigles d'or, membrées & diadémées de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *p.* 283 & 284.

* LAMOIGNON : Maison, l'une des plus anciennes du Nivernois, distinguée, depuis près de deux siécles, dans les premieres charges de la Magistrature qu'elle a occupées, & dans les Conseils du Roi. *Moréri*, que nous suivons, dit qu'elle tire son nom du fief de LAMOIGNON, situé dans le Fauxbourg de Donzi, dont elle jouit depuis le XIIIe siécle, & qui est encore possédé par le chef de la branche de *Basville*. La plus grande partie de la ville de Donzi & son Fauxbourg, sont mouvans de ce Fief.

I. GUILLAUME DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mannai, Chanai & Nannai, trois Seigneuries situées en Nivernois, vivoit sous les regnes de SAINT-LOUIS, de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, & de PHILIPPE IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le 9 Avril, Vendredi après les Octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit GUILLAUME DE LAMOIGNON, Chevalier, ainsi qualifié dans le contrat, acquit de *Hugues d'Augeron*, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame *Alix*, sa femme, la maison forte de Pomai en Nivernois, mouvante de *Louis de Flandre*, Comte de Nevers. Leurs enfans furent : — PIERRE, qui suit ; — & JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, qui, le Vendredi avant la Résurrection de N. S. 1292, acquit de *Geofroi Broceau*, Chevalier, un tenement en la Justice du Prieuré de Saisi.

II. PIERRE, Chevalier, Seigneur DE LAMOIGNON, Pomai, Mannai, Chanai & de Nannai, acquit avec Damoiselle *Isabelle*, sa femme, par contrat du Dimanche avant la Fête de la Purification 1291, plusieurs Terres de *Pierrot de Picques*, Châtelain de Germigni, & de *Bernard*, son fils. Il fut pere de

III. CHARLES DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Pomai, &c. qui fournit deux aveux à *Louis de Flandre*, II. du nom, Comte de Nevers, le Vendredi après les Octaves de Pâques, (8 Avril) 1323 ; le premier pour sa maison-forte de Pomai, dans lequel il est dit fils de *noble homme Monsieur* PIERRE, dit LAMOIGNON, *Seigneur de Pomai* ; le second, au nom de sa premiere femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la haute & basse Justice du Champ de Sanci. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomai, au même Comte *de Nevers*, le Samedi après les Octaves de la Fête Saint-Jean-Batiste 1327, & le Lundi après la Fête Saint-Martin d'hyver, (13 Novembre 1335). Il servit le Roi PHILIPPE DE VALOIS, dans l'Ost de Bouvines, ayant en sa Compagnie un autre Chevalier & huit Ecuyers, depuis le 22 Juin jusqu'au 27 Septembre 1340, comme on l'apprend du Comte *Jean du Cange*, Trésorier des Guerres ; fit son testament le Samedi après les Octaves du Corps de Christ, (4 Juin) 1345, & mourut avant le second Dimanche de Carême 1356. Il avoit épousé, 1°. avant le 8 Avril 1323, *Jeanne d'Anlezy*, Dame en partie du Champ de Sanci, fille de *Guillaume d'Anlezy*, Chevalier, (issu des Seigneurs *de Chazelle* en Bourgogne, qui portoient : *d'Hermines, à la bordure de gueules*, & que l'on croyoit, par cette brisure, cadets de la Maison de *Bretagne*) ; & 2.° *Agnès de Saisi*. Du premier lit vinrent : — 1. PLAMON, qui suit ; — 2. MICHEL, auteur des Seigneurs de Vieil-Mannai, de Grandpré, &c. rapportés ci-après ; — 3. JEANNE, mariée à *Dreux de Merri*, Ecuyer, nommée dans le testament de son pere, qui la rappella à sa succession, pour prendre telle portion qu'un de ses enfans mâles, quoiqu'elle y eut renoncé par son contrat de mariage ; — 4. N..... DE LAMOIGNON, mariée à *Thevenet de Chazault*, nommée dans une transaction du Lundi après le Dimanche *Reminiscere*, (second Dimanche de Carême) 1346, dans laquelle elle est qualifiée sœur germaine de PLAMON DE LAMOIGNON, Seigneur de Pomai ; & du second lit sortit : — 5. & PERRIN DE LAMOIGNON, Ecuyer, nommé dans la transaction de 1346. Il servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de *Dreux de Mello*, Chevalier,

comme on l'apprend du rôle de cette Compagnie, en date du 4 Octobre 1359, qui se trouve en la Chambre des Comptes.

IV. PLAMON DE LAMOIGNON, Seigneur de Pomai, transigea, en présence de *Jean d'Anlezy*, son oncle, avec *Agnès de Saisi*, sa belle-mere, veuve de CHARLES DE LAMOIGNON, son pere, le Lundi d'après le second Dimanche de Carême 1346. Il fut pere de

V. PIERRE DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur de Pomai, dont la veuve *Jeanne de Mornay*, se remaria à *Odet de Senac*, Damoiseau. Ils contracterent ensemble le Mardi après la Fête Saint Laurent, (15 Août) 1386, avec *Philippe de Molins*, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de son premier lit: — JEAN DE LAMOIGNON, Damoiseau, Seigneur de Pomai, nommé dans le contrat de 1386: il mourut sans postérité.

Seigneurs de VIEIL-MANNAI, de GRANDPRÉ, &c.

IV. MICHEL DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mannai & Nannai, fils puîné de CHARLES, Seigneur DE LAMOIGNON, & de *Jeanne d'Anlezy*, sa premiere femme, prit, en mémoire de sa mere, un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de sa Maison, ce qui a été retenu par ses descendans. Il est fait mention de lui dans trois titres, l'un du Dimanche, jour de l'apparition de N. S. 1330, (6 Janvier 1331, suivant le calcul présent), l'autre du Dimanche *Lætare*, qui est le quatrieme de Carême, (26 Mars) 1348, vieux style; & le troisieme du Mardi devant la Fête Saint-Vincent, (19 Janvier) 1349, aussi vieux style. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief de la Terre de Huban, assise en la paroisse de Champlemis, au Val-de-Barges. Le premier à *Raoul de Brienne*, I. du nom, Comte d'Eu, à cause de sa femme *Jeanne de Mello*, le Vendredi après la Fête Saint-André, (4 Décembre) 1338; le second, à la même Dame, pour lors veuve en 1345; le troisieme, après la Purification 1349; & le quatrieme, à *Jeanne de Brienne*, Comtesse d'Eu & Duchesse d'Athènes, veuve de *Gautier de Brienne*, Connétable de France, le Vendredi jour de la Fête Saint-Silvain 1357. Il rendit encore un autre aveu, en qualité de tuteur de *Hugues* & de *Jean*, enfans de *Guillaume Vaubron*, le Dimanche avant les *Brandons*, (c'est-à-dire, le Dimanche de la *Quinquagesime*, 27 Février) 1350, vieux style. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut:

V. GUILLAUME, Damoiseau, Seigneur DE LAMOIGNON, de Mannai, Nannai, Laleuf & d'Arthe en partie, qui fit aveu, en 1471, pour la Seigneurie de Mannai, mouvante de Châtel-Neuf, au Val-de-Barges; & le Samedi avant la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Batiste, (21 Juin) 1376, à *Louis*, III. du nom, Comte *de Flandre*, pour la moitié de la Maison d'Arthe, mouvante de la Châtellenie de Monthenaison. Il en avoit fait un autre à *Louis*, II. du nom, Duc *de Bourbonnois*, le Mercredi devant la Madelene, (19 Juillet) 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du chef de sa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Aisnai. Il fit son testament au mois d'Avril 1388, & sa veuve *Jeanne de Troussebois*, Dame de Laleuf, fille d'*Eudes de Troussebois*, Chevalier, Seigneur de Laleuf, fit le sien le Jeudi après la Fête N. D. de la mi-Août, (19 de ce mois) 1389. Tous les deux sont inhumés en l'Eglise de Mannai, suivant leurs testamens. Ils eurent pour enfans: — 1. PIERRE, qui suit; —— 2. REGNAULT DE LAMOIGNON, Seigneur de Nannai, de Chanai, de Montifault & de Champdevis, nommé avec PIERRE, son frere aîné, exécuteur des testamens de ses pere & mere. Il acquit, par contrat du 5 Mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montifault, en cédant en échange la dîme des bleds de la Paroisse de Chanai, par contrat du 26 Mars 1420; constitua, par autre contrat du 6 Août 1444, dix livres de rente au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le 9 des même mois & an par *Marguerite du Deffans*, sa veuve, qui étoit fille de *Guillaume du Deffans*, & de *Collette de Fougeroi*. Le 28 des même mois & an, elle transigea pour son douaire & autres conventions matrimoniales, avec *Miles de Prenai* & GUYOT

DE LAMOIGNON, neveux & héritiers de son mari; — 3. JEANNE, femme de *Pierre de Baugi*, Chevalier, dont *Jeanne de Baugi*, mentionnée au testament de son ayeule maternelle en 1389; — 4. & PHILIPPE DE LAMOIGNON, Dame d'Arthe en partie, mariée à *Jean de Prenai*, Ecuyer, qui, le Mercredi 30 Juin 1406, fit aveu à *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, pour la moitié de la maison-forte d'Arthe. Leur fils, *Miles de Prenai*, fut héritier en partie de REGNAULT DE LAMOIGNON, son oncle paternel, &c. Sa postérité subsistoit en la personne de *Pierre de Prenai*, son petit fils, le 29 Janvier 1504, vieux style.

VI. PIERRE, Ecuyer, Seigneur DE LAMOIGNON, de Mannai, Vieil-Mannai, Riviere, Laleuf & en partie d'Arthe, est nommé comme aîné dans les testamens de ses pere & mere. Il fut homme d'armes de la Compagnie de *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-sur-Loire le 12 Mai 1412, en l'Ost du Roi au pays de Berri, le 14 Juin suivant, & devant Bourges le 15 Juillet de la même année. Il fit son testament le Vendredi 21 Juillet 1424, par lequel il élut sa sépulture en l'Eglise du Prieuré de N. D. de l'Espault-lès-Donzi, où il fonda quatre Anniversaires solemnels & quatre Messes basses par chacun an à perpétuité, & fit plusieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzi, & aux Eglises de Saint-Keradeu de la même Ville, de Saint-Martin-du-Pré, de Mannai, de Baignaux, de Viz & de Channai, nommant pour ses exécuteurs testamentaires ses deux fils aînés, & REGNAULT DE LAMOIGNON, son frere. Il avoit épousé *Marguerite de Fougeroi*, fille de *Jean*, Seigneur de Riviere, & d'*Isabeau*, sa femme. De ce mariage vinrent: — 1. GUYOT, qui suit; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Basville, rapportée ci-après; — 3. & LOUIS, Religieux de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, à qui *Isabeau*, son ayeule maternelle, légua, par son testament du Mercredi avant la Fête Saint-Valentin, (7 Février) 1419, vieux style, cent sols de rente, jusqu'à ce qu'il fut pourvu d'un bénéfice.

VII. GUYOT, Seigneur DE LAMOIGNON, de Riviere, Mannai, Vieil-Mannai, la Chastiere, Montifault, Villorgeul, Bretinelles, Grandpré & en partie de Thorigny, fut nommé, par son pere, exécuteur de son testament avec son frere JEAN, & ils le confirmerent en présence de leur oncle REGNAULT DE LAMOIGNON, Seigneur de Nannai, le 22 Septembre 1424. Il partagea avec *Miles de Prenai*, son cousin-germain, la succession de sondit oncle. Ce fut au nom de sa femme qu'il fit aveu, en 1455, à *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thorigny. Il fut inhumé avec ses pere & mere au Prieuré de l'Espault, le 17 Avril 1457, & avoit épousé *Alexandre* ou *Alixand de Maisonconte*, fille de *Tristan de Maisonconte*, Ecuyer, Seigneur de Villorgeul, Bretinelles & Thorigny, & de *Jeanne de Bazoches*. De son mariage il eut quatre enfans; sçavoir: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. CHARLES, rapporté après son aîné; — 3. PIERRE DE LAMOIGNON, Sieur de Meurtin, de la Chastiere & de Montifault, Ecuyer & Echanson de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers & de Rethel. Il étoit sous la tutelle de sa mere, lorsque l'on fit, avec ses freres & sœur, le partage des biens de feu leur pere, le 1 Juin 1472. Par cet acte les Terres de la Chastiere & de Montifault lui échurent avec une partie des dîmes inféodées de la paroisse de Chanai, pour lesquelles il eut procès avec CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Riviere, son frere, qui fut terminé en conséquence d'un compromis passé entr'eux le 9 Février 1477, (vieux style,) dans lequel il est qualifié *Ecuyer* & *Echanson* de *Jean de Bourgogne*. Cette même qualité lui est donnée dans deux titres de la Chambre des Comptes de Nevers, des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 Avril 1479, pour sa Terre de la Chastiere, à *Louis*, I. du nom, Sire *de la Trémoille*, Seigneur de Sulli. On proposa de le marier à *Jeanne Bastart*; & pour y parvenir, ROBERT DE LAMOIGNON, son frere aîné, lui donna, par contrat du 1 Août 1481, une maison dans la ville de Donzi; mais cette alliance ne s'effectua pas. Il épousa, 1°. par contrat du 11 Mai 1484, *Marie Deschamps*, morte en 1493, fille de *Philippe Deschamps*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette Doroer*; & 2°. *Marguerite de Marri*. Il mourut en 1511, ayant

eu des enfans de l'une & de l'autre. Du premier lit vinrent : — (a) Françoise de Lamoignon, à laquelle *Alexandre de Maisonconte*, mere de Pierre, son pere, donna, par contrat du 5 Juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles ; — (b) Jeanne, mariée à *Charles Chaulvin*, Ecuyer, avec lequel elle obtint des Lettres Royaux le 18 Août 1512, pour assigner au Parlement de Paris, *Antoine de Marri*, tuteur de ses freres & sœurs du second lit de son pere ; — (c) Jeanne, dite *la jeune*, Dame de la Chastiere & de Montifault, mariée à *Guillaume Davi*, Sieur de la Brulerie, dont, entr'autres enfans : — *Jean Davi*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les enfans du second lit de Pierre de Lamoignon furent : — (d) Jean, Sieur de la Chastiere, nommé ès Lettres Royaux obtenues par Jeanne, l'aînée, sa sœur du premier lit, & dans un partage du 6 Avril 1537, mort sans alliance ; — (e) Guillaume, Sieur de Montifault, nommé dans les mêmes Lettres & le même partage, aussi décédé sans alliance ; — (f) Anne, qui n'est pas nommée dans le partage de 1537 ; — (g) Madelene, mariée, 1°. par contrat du 4 Janvier 1517, vieux style, à *Charles de Corcelle*, Ecuyer ; & 2°. à *Erard du Couldrai*, Ecuyer. Ils donnerent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thorigny en 1535, & tous deux sont nommés dans le partage de 1537, — (h) & Cécile, nommée avec ses freres & sœurs du même lit, dans les Lettres Royaux de 1512 ; — 4. & Jeanne, fille de Guyot de Lamoignon, mariée, par contrat du 9 Juillet 1461, à *Jean d'Armes*, Sieur de Truci l'Orgueilleux, Président au Parlement de Paris, dont la postérité, dit *Moréri*, est rapportée par *François Blanchard*, en son *Histoire des Présidens du Parlement de Paris*.

VIII. Robert, Seigneur de Lamoignon, de Villorgeul, de Bretinelles, & en partie de Vieil-Mannai, fut condamné, par Sentence de l'Official d'Auxerre, du Vendredi après la Saint-Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Espault, 12 bichets de froment par chacun an, que Pierre de Lamoignon, son ayeul, y avoit légué par son testament de 1424. Il partagea avec ses freres & sœurs le 1 Juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu Guyot de Lamoignon, leur pere, avoit laissées ; & le fief de Lamoignon, avec la Seigneurie de Vieil-Mannai, lui échurent. Il succéda à celles de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de sa mere, & testa le 8 Février 1500 (vieux style), élisant sa sépulture au Prieuré de l'Espault, où il fonda un anniversaire solemnel, & une Messe basse de Notre-Dame par chacun an, au jour annuel de son trépas. Son tombeau s'y voyoit encore en 1648, nonobstant la ruine de cette Eglise, où il étoit représenté armé de toutes piéces, avec ses armoiries *losangées, au franc quartier d'hermines*. Il ne fut point marié, & laissa seulement une fille naturelle, — Jeanne, bâtarde de Lamoignon, nommée dans le testament de son pere, mariée à *Guillaume Matheri*.

VIII. Charles de Lamoignon, second fils de Guyot, & d'*Alexandre de Maisonconte*, fut Seigneur de Riviere, & en partie de Vieil-Mannai, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie, & des Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de Robert, son frere. Il en fit hommage à *Françoise d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant & Comte de Nevers, le 25 Février 1507, fit son testament le 27 Janvier 1516 (vieux style), ordonnant sa sépulture, près de ses ancêtres, au Prieuré de l'Espault, où il fonda un anniversaire. Il eut de *Claude d'Auroux*, son épouse, nommée dans une transaction du 4 Septembre 1519, entre ses enfans, tous mentionnés dans son testament ; sçavoir : — 1. Blaise, qui suit ; — 2. Etienne, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. Perrette, mariée, du vivant de son pere, à *Jean Regnier*, Ecuyer. Elle renonça alors à la succession de son pere, qui ordonna, par son testament, que cette renonciation auroit lieu : son frere, Blaise, lui fit un legs, par son testament du 30 Décembre 1541 ; — 4. Marie, aussi alliée par son pere, au moyen d'une renonciation pareille à celle de sa sœur, à *Philippe de Poyseulx*, Sieur de Chanai, dont elle étoit veuve le 22 Août 1517, qu'elle passa une transaction, en qualité de tutrice de *Louis de Poyseulx*, Sieur de Chanai, son fils unique, & un bail à rente en la même qualité, le 2 Novembre 1526. *Louis de Poyseulx* mourut sans enfans, & eut pour héritiers Blaise, Edme & Marie

DE

de Lamoignon, ses cousins-germains maternels, comme on l'apprend d'une transaction du 19 Août 1561 ; — 5. Jeanne, Dame de Champromain, mariée 1°. à *Pierre de la Barre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle est nommée dans une transaction du 4 Septembre 1519 : elle en eut trois fils & une fille, — *Jeanne de la Barre*, à laquelle son oncle Blaise de Lamoignon fit un legs; & 2°. à *Pierre Marion*, Ecuyer. Elle fit son testament le 5 Mai 1530, ordonnant sa sépulture au Prieuré de l'Espault, auquel elle légua un setier de bled froment par chacun an ; — 6. & autre Jeanne, dite *la jeune*, Dame en partie de Vieil-Mannai, femme 1°. d'*André de Château-Vieux*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzi, avec lequel elle est nommée dans la transaction du 4 Septembre 1519 : elle en eut deux fils; & 2°. de *Claude le Cœur*, Ecuyer, Sieur des Guyons.

IX. Blaise, Sieur de Lamoignon, de Vieil-Mannai, de Riviere, de la Brosse, des Aduits, &c. Ecuyer d'Ecurie de *Françoise d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, & Comtesse douairiere de Nevers, eut pour sa part, dans la succession de son pere, la Seigneurie de Riviere, partie de celle de Vieil-Mannai, & la moitié du fief de Lamoignon. Il acquit, depuis, l'autre moitié d'Etienne, son frere, par contrat du 16 Juin 1520, & avoit épousé, avant 1505, *Jeanne de Laveine*, fille de *Pierre de Laveine*, Seigneur de la Brosse & des Aduits, & de *Dauphine Brechart*. Il donna sa déclaration au Roi, le 30 Mars 1540, qu'il possédoit la Terre & Seigneurie de la Brosse en la Paroisse de N. D. du Pré, le fief de Lamoignon, sis à Donzi & ès environs, la Seigneurie de Riviere, & les deux tiers de celle de Mannai; fit son testament le 30 Décembre 1541, & ordonna sa sépulture au Prieuré de l'Espault, où il fonda un anniversaire, tant pour lui que pour *Dauphine Brechart*, sa belle-mere, & mourut le 18 Novembre 1544. Son cœur fut inhumé dans l'Eglise des Récollets de Nevers, où se voit son épitaphe. De son mariage vinrent : — 1. François, mort, avant ses pere & mere, le 2 Février 1527, & inhumé dans l'Eglise Saint-Laurent de la ville d'Eu, sous une tombe, sur laquelle est gravée son épitaphe ; — 2. André, Seigneur de la Brosse, des Aduits, de Champromain, de Vieil-Mannai en partie, &c. nommé dans le testament de son pere. Il obtint des Lettres Royaux le 11 Septembre 1546, pour être restitué contre un acte qu'il avoit passé le 4 Mars 1544 (vieux style), par lequel il s'étoit désisté de deux donations faites le 17 Mars 1536, l'une par son pere des biens de Jeanne de Lamoignon, veuve de *Pierre de la Barre*; & l'autre par *Jeanne de Laveine*, sa mere, des biens de *Pierre de Laveine*, son frere. André de Lamoignon & Etienne, son frere, fournirent un aveu à *Louis de Lorraine*, Cardinal de Guise, Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, le 9 Novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vieil-Mannai, qui leur étoient échus par la mort d'Helin de Lamoignon, leur frere. Il mourut sans enfans de *Marguerite de Vieuxbourg*, qu'il avoit épousée par contrat du 5 Février 1557 (vieux style), fille de *Pantaléon*, Seigneur *de Vieuxbourg*, & de *Dynette d'Aruce* ; — 3. Etienne, Chanoine de Saint-Etienne d'Auxerre, & Curé de Birri & de Romilli, lequel fut présent, le 8 Février 1557, à la quittance que son frere André donna d'une partie de la dot qui avoit été promise à *Marguerite de Vieuxbourg*, sa femme. Il hérita en partie de son frere Helin, & eut ensuite toute la succession de son frere aîné, & devint Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit possédées : il vivoit encore en 1573 ; — 4. Helin, Sieur de Riviere, de la Brosse près Donzi, & en partie de Vieil-Mannai, Gentilhomme ordinaire de *François de Cleves*, I. du nom, Duc de Nivernois, qui le choisit, comme un des plus adroits Gentilshommes de son tems, pour l'accompagner en un tournois célebre qui se fit à Paris aux mois de Juin & de Juillet 1549. Ce Duc lui fit épouser *Françoise de Cleves*, fille naturelle de *François de Cleves*, Abbé de Treport, son oncle, à laquelle il donna, en la mariant, la Terre de la Brosse près Donzi; mais il mourut, sans enfans, en 1555, & elle se remaria à *Antoine*, Sieur *de Pernay* ; — 5. & Claude de Lamoignon, qui survéquit à ses freres & recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée, par contrat du 12 Juin 1526, à *Antoine*, Sieur *de Maulmigni* & de la Boue, dont elle laissa postérité.

IX. Etienne de Lamoignon, Seigneur de Vieil-Mannai & de Grandpré, Ca-

pitaine, Concierge & Garde du Château de Donzi, second fils de Charles, & de *Claude d'Auroux*, fut institué par son pere pour un de ses héritiers. Il vendit à Blaise, son frere aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de Lamoignon, par contrat du 16 Juin 1520. Jeanne, sa sœur, femme de *Pierre Marion*, lui légua un setier de bled froment de rente annuelle à perpétuité, par son testament de 1530. Blaise, son frere, le nomma son exécuteur testamentaire en 1541, & il fut présent au partage des biens de sondit frere, fait le 14 Mars 1547 (vieux style). Il avoit épousé 1°. *Jeanne d'Anlezy*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Eugénie de la Grange*, de laquelle vinrent: — 1. Blaise, Seigneur de Vieil-Mannai, & de Chanai, héritier des biens maternels de *Louis de Poyseulx*, Seigneur de Chanai, son cousin-germain, fils de *Philippe de Poyseulx*, & de Marie de Lamoignon, Dame de Chanai: il fut tué dans une rencontre près de la Rochelle, sans avoir été marié; — 2. Edme, qui suit; — 3. & Marie, héritiere, pour sa part, de *Louis de Poyseulx*, son cousin, étant, comme ses freres, sous la tutelle de *Jean-Olivier*, lequel transigea avec les héritiers paternels dudit *Louis de Poyseulx*, par acte du 19 Août 1561.

X. Edme de Lamoignon, Sieur de Vieil-Mannai, de Chanai, de Grandpré & de Mects, héritier, pour son tiers, de *Louis de Poyseulx*, son cousin, fut maintenu dans l'exemption des tailles, par deux Jugemens du 9 Juin 1586, & 9 Mars 1599. Il épousa, par contrat passé à Saint-Sauveur en Puisaye, le 26 Octobre 1578, *Anne Anseau*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur de Mects, & de *Marguerite de Gayot*. Leurs enfans furent: — 1. Loup, qui suit; — 2. Gilbert, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Louis, auteur des Seigneurs de Mects & de la Bouille, mentionnés ensuite; — 4. Jean, batisé à Marci le 22 Octobre 1589, Enseigne de la Compagnie du Baron *de Joux*. Il fut présent, en 1615, au contrat de mariage de Gilbert, son frere; — 5. Claude, Sieur de Belleroche, batisé le 11 Mars 1597, qui fut présent au second contrat de mariage de Loup, son frere, en 1644. De son épouse, *Antoinette Fadelle*, il eut six enfans; sçavoir: — (a) Toussaint de Lamoignon, inhumé le 16 Janvier 1645; — (b & c) Louis & Loup, morts en bas âge; — (d) Gilberte, batisée à Marci le 13 Mars 1625, femme de *Jean Hannequin*; — (e) Louise, mariée à *Louis Defreau*; — (f) & Edmée, née le 13 Mai 1636, alliée à *Edme Collion*; — 6. Adrien, mort garçon; — 7. François, tué au siége de la Rochelle en 1628, sans avoir été marié; — 8. & Edmée de Lamoignon, femme de *Thibault Furnault*, Ecuyer, dont des enfans.

XI. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, fut présent, le 6 Juin 1622, à la tutelle de Gilbert, son neveu, & parrein, le 16 Janvier 1627, de Loup, fils de son frere Claude de Lamoignon, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par Sentence de l'Election de Clameci, du 20 Juin 1634; représenta ses titres de noblesse avec Gilbert, Louis & Claude de Lamoignon, ses freres, le 5 Mars 1641, devant le Sieur *de Pontault*, Trésorier de France à Orléans, Commissaire député pour l'exécution de l'Edit du mois de Novembre 1640; fut présent, en 1642, au contrat de mariage de Gilbert de Lamoignon, Sieur de Beaulieu, son neveu, & mourut avant le 17 Janvier 1652. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Mulor*, morte, sans enfans, le 20 Février 1642, fille de *François de Mulor*, Ecuyer, & de *Claude de Corquiller*; & 2°. par contrat du 18 Janvier 1644, *Catherine de Leuvault*, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Châlons*. Comme on reconnut, après la célébration du mariage, qu'ils étoient parens au III[e] degré d'affinité, ils obtinrent une dispense du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariés de nouveau dans la Chapelle de Saint-Laurent de Migni, le 6 Mars 1646. De cette seconde alliance vinrent: — 1. Charles, qui suit; — 2. Mathurin, né le 7 Janvier 1646; — 3. François, né le 30 Avril 1647, qui eut de *Marie de Chanpuit*, sa femme, — Edme de Lamoignon, batisé à Marci le 28 Septembre 1664; — 4. Jean-Eléonard, né le 28 Février 1650; — 5. & Marie de Lamoignon, née le 19 Avril 1648.

Catherine de Leuvault, leur mere, se remaria à *Antoine de Viri*, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 Mai 1652.

XII. Charles de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, né le 31 Janvier 1645, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du 8 Septembre 1670, mourut le 8 Janvier 1699, & fut inhumé à Champlemis. Il avoit épousé, par contrat du 21 Janvier 1664, Françoise de Lamoignon, sa cousine du II. au IIIe degré, fille de Gilbert, Seigneur de Beaulieu, II. du nom, & de *Gabrielle de Veilhan*. Elle mourut le 8 Juillet 1688, & fut enterrée à Marmi, ayant eu — Marie de Lamoignon, batisée le 4 Octobre 1685.

XI. Gilbert de Lamoignon, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, second fils d'Edme, Sieur de Vieil-Mannai, Chanai, Grandpré, &c., & d'*Anne Anseau*, fut maintenu, avec son frere Loup, dans l'exemption des tailles en 1634, présenta avec lui les titres justificatifs de leur noblesse en 1641, & fut présent au contrat de mariage de sondit frere en 1644. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juillet 1615, *Madelene de Sargeres*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine Ballard*. Elle mourut avant le 6 Juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de son fils qui suit.

XII. Gilbert de Lamoignon, II. du nom, Sieur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, batisé à Marci le 23 Octobre 1618, fut présent, avec son pere, au contrat de mariage de Loup de Lamoignon, son oncle, en 1644; rendit foi & hommage, le 2 Février 1657, au Seigneur *de Changy*, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changy. Il avoit épousé, par contrat du 2 Novembre 1642, *Gabrielle de Veilhan*, fille de *Philibert*, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne de la Magdelaine*; celle-ci fille de *François*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Il mourut le 15 Mai 1668, & sa veuve fut tutrice de ses enfans, sçavoir: — 1. Eugin, mort le 7 Septembre 1644; — 2. Gilbert-Charles, mort jeune avant son pere; — 3. Jean, né le 5 Janvier 1654, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de France, le 5 Juin 1677, après avoir fait ses preuves le 18 Juin 1676: il mourut à Malte; — 4. Hilaire, batisée à Varzi le 9 Avril 1647, morte avant son pere; — 5. Françoise, mariée, par contrat du 12 Janvier 1664, à Charles de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, cousin-germain de son pere; — 6 & 7. Marie & Catherine, nées jumelles, batisées à Varzi le 3 Mai 1648, mortes avant leur pere; — 8. autre Françoise, batisée à Marci le 12 Novembre 1652, morte aussi avant son pere; — 9. & Charlotte, née le 26 Décembre 1656, qui resta sous la tutelle de sa mere, & mourut Religieuse à l'Abbaye de Ronceray.

Seigneurs de Mects & de la Bouille.

XI. Louis de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Mects, & en partie de Vieil-Mannai, troisieme fils d'Edme, Sieur de Grandpré, & d'*Anne Anseau*, fut présent, le 6 Mai 1622, à l'acte de tutelle de Gilbert de Lamoignon, son neveu, & inhumé à Marci le 6 Mars 1645. Il avoit épousé *N... Guinault*, de laquelle il avoit eu quatre fils, qui furent reconnus lors de la célébration de leur mariage, & encore deux autres fils; sçavoir: — 1. N... de Lamoignon, mort jeune; — 2, 3, 4, 5 & 6. Loup, Etienne, Claude, Hubert & Jean, rapportés les uns après les autres.

XII. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Cruzi, épousa 1°. *Jeanne du Bois*, & 2°. par contrat du 14 Septembre 1665, *Anne Berthier*, fille de *Jean Berthier*, Ecuyer, Seigneur de Vasnai, & de *Jeanne Meullot*. Il eut du premier lit: — 1. Catherine, batisée à Vouzi, le 3 Août 1649; & du second: — 2. & 3. René & Jacques, morts au berceau; — 4. Paul, né le 1 Avril 1670, Seigneur de Cruzi, & de Vasnai, Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1724; — 5. & Anne, mariée 1°. à *Achille Philippe*; & 2°. à *Pierre de Vaujoli*.

XII. Etienne de Lamoignon, troisieme fils de Louis, Ecuyer du Roi, épousa *Jeanne de Veilhan*, seconde fille de *Philibert*, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne*

de la Magdelaine-Ragny, dont : — 1. Gilbert, né le 19 Mai 1655 ; — 2. Joseph-François, né le 21 Décembre 1667 ; — 3. Edmée, née le 16 Mars 1659 ; — 4. & Anne, née le 20 Août 1661.

XII. Claude de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, quatrieme fils de Louis, & de *N... Guinault*, épousa *Edmée Billard*, dont il eut : — Jean, qui suit ; — & Gilbert, né le 4 Mai 1661.

XIII. Jean de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, batisé à Varzi le 5 Janvier 1654, vivoit le 29 Décembre 1705. Il avoit épousé *Edmée Collesson*, vivante le 30 Août 1695, fille d'*Anne Collesson*, & de *Laurence Maillot*. De ce mariage vinrent : — Jean, Ecuyer ; — & Claude, né le 4 Juillet 1682.

XII. Hubert de Lamoignon, Sieur de la Bourdonniere & des Ruisseaux, cinquieme fils de Louis, & de *N... Guinault*, fut batisé à Marci en Nivernois, le 27 Novembre 1634. Il épousa 1°. *Urbaine du Pont-Saint-Pierre* ; & 2°. par contrat du 23 Janvier 1663, *Anne de Cressonville*. Du premier lit il eut : — 1. Irier, qui suit ; & du second : — 2. Charles, né le 8 Juin 1664 ; — 3. Batiste-Dominique, né le 16 Mars 1666, mort jeune ; — 4. & Jean, né le 20 Avril 1670.

XIII. Irier de Lamoignon, Ecuyer, batisé à Orcuse le 28 Juillet 1658, mort en 1705, avoit épousé *Marie Boullé*, de laquelle il laissa : — 1. Hubert, né en 1688, Lieutenant dans le Régiment de Poitou en 1722 ; — 2. Claude, né le 26 Août 1695 ; — 3. Jean, né posthume le 28 Novembre 1705 ; — 4. & une fille.

XII. Jean de Lamoignon, dernier fils de Louis, Seigneur de Meats, & de *N... de Guinault*, fut présent, en 1664, au contrat de mariage de Charles de Lamoignon, Sieur de Grandpré, & le 15 Mai 1668, à l'acte de tutelle de Gilbert de Lamoignon, II. du nom, Sieur de Beaulieu. Il épousa *Jeanne de Violaines*, dont : — Daniel, né le 29 Mai 1664 ; — & Claude de Lamoignon, batisé à Marci le 11 Septembre 1665.

Branche des Seigneurs de Basville.

VII. Jean de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur d'Arthe en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, second fils de Pierre, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, & de *Marguerite de Fougeroi*, épousa *Jeanne Dourde*, fille de *Guillaume Dourde*, ce qui s'apprend par un contrat de sa fille. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit ; — & Huguette de Lamoignon, mariée à *Pierre de la Salle*, Ecuyer. Etant veuve elle vendit, par contrat du 27 Mars 1483, une maison sise dans la ville de Nevers, aux tuteurs de ses deux neveux.

VIII. Jean de Lamoignon, II. du nom, Seigneur d'Arthe & de Laleuf, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. est nommé, en cette qualité, dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il y épousa, le 25 Novembre 1477, *Marie de Lestang*, morte le 17 Mai 1482, dont : — François, qui suit ; — & Jean, né le 6 Novembre 1481, Conseiller de Marguerite d'Orléans, Reine de Navarre, Duchesse de Berri, marié à *Jeanne Alabat*, fille de *Louis*, Seigneur de la Chabotiere, & de *Jeanne d'Orléans*. Il mourut le 28 Juin 1530, & fut enterré dans la Chapelle de Beauquant de Saint-Austrille, de la ville de Bourges. Sa postérité est éteinte.

IX. François de Lamoignon, Seigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigni, né le 17 Mai 1480, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de *Françoise d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, contresigna, en qualité de Secrétaire de cette Duchesse, un acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 Février 1507, par Charles de Lamoignon, son oncle, à la mode de Bretagne, pour les Terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épousa à Donzi, en présence de la Duchesse, le 14 Janvier 1509 (vieux style), *Marie du Coing*, morte le 21 Décembre 1520, fille de *Vincent du Coing*, Sieur de Grateiz & de Marigni, & de *Marguerite Bourgoing*. De ce mariage vinrent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Helin, Abbé de Bellevaux,

Prieur de Saint-Pierre-le-Moustier, qui eut un fils naturel nommé LOUIS DE LAMOIGNON, Procureur au Bailliage & Siége Présidial de Saint-Pierre-le-Moustier; — 3. FRANÇOISE, née le 23 Février 1510, suivant l'ancien style, tenue sur les Fonts de Batême par *Françoise d'Albret*, Duchesse Douairiere de Brabant, Comtesse de Nevers, mariée à *Pierre Luillier*, Contrôleur ordinaire de la Maison du Roi, dont postérité; — 4. & MARIE, femme, 1°. de *François du Broc*, Seigneur de Noizet; & 2°. de *Louis Olivier*, Seigneur d'Avreau & de Surpaliz. Elle eut des enfans de l'un & de l'autre.

X. CHARLES DE LAMOIGNON, Seigneur de Basville, Launai-Courson, la Folleville, les Tuilleries, né le 1 Juin 1514, filleul de CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de la Riviere, oncle de son pere, à la mode de Bretagne, fut le premier de son nom, qui embrassa la profession de la Robe. Il prit le Bonnet de Docteur à Ferrare, le 20 Juillet 1543, vint à Paris se faire recevoir Avocat au Parlement le 16 Décembre de l'année suivante; parut avec éclat dans le Barreau; se fit recevoir Conseiller en la Jurisdiction des Eaux & Forêts au Siége de la Table de Marbre, le 23 Décembre 1547, dont il ne fit les fonctions que peu de tems; reprit celle d'Avocat; fut établi chef du Conseil de *François de Cleves*, I. du nom, Duc de Nivernois, qui lui donna, par contrat du 1 Février 1552 (vieux style), la Terre & Seigneurie de Launai-Courson, près Mont-Lhéri, dont il rendit hommage au Roi entre les mains de *Jean Bertrand*, Garde des Sceaux de France le 13 du même mois; eut des provisions de Conseiller au Parlement le 30 Septembre 1557, & fut reçu le 4 Octobre suivant; fut nommé exécuteur testamentaire le 26 Octobre 1561, de *François de Cleves*, Duc de Nivernois; pourvu par le Roi CHARLES IX. d'un Office de Maître des Requêtes, au mois de Janvier 1564; nommé un des Commissaires pour l'Inspection des Gabelles dans la Provence, le Languedoc & le Dauphiné; & enfin, pourvu d'un Office de Conseiller au Conseil d'Etat, dont il prêta serment le 3 Octobre 1572. Il mourut au mois de Novembre suivant, dans sa maison de Paris, sur la Paroisse des SS. Côme & Damien, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers devant le Crucifix. Il avoit épousé, le 25 Juillet 1547, *Charlotte de Besançon*, née le 10 Octobre 1526, morte le 17 Octobre 1594, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Potier*. Elle fut élue tutrice le 23 Décembre 1572, de ses enfans au nombre de 20; sçavoir: — 1. CHARLES, né & mort le 16 Mars 1548; — 2. autre CHARLES, né le 25 Juillet 1552; — 3. PIERRE, né le 27 Août 1554, Seigneur de Basville, de Launai-Courson & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement, Prieur d'Andoye, Diocèse d'Auxerre, l'un des plus sçavans de son tems, qui testa le 27 Juillet 1584, en faveur de sa mere, & mourut le 14 Août suivant; — 4. NICOLAS, né le 25 Février 1555; — 5. CHARLES, né le 18 Juillet 1558; — 6. autre CHARLES, né le 23 Décembre 1559; — 7. ANTOINE, né & mort le 9 Avril 1560; — 8. BARTHELEMI, né le 6 Mars 1562, vieux style; — 9. autre CHARLES, né le 23 Janvier 1563, reçu Secrétaire du Roi le 15 Novembre 1585, mort à Messe, près Melun, le 28 Septembre 1590; — 10. CHRÉTIEN, qui suit; — 11. JEAN, né le 19 Février 1569; — 12. FRANÇOIS, né le 19 Mai 1570; — 13. autre FRANÇOIS, né le 27 Mai 1571, mort en Novembre 1572; — 14. CHARLOTTE, née le 8 Août 1549, mariée, le 23 Février 1567, à *Jean de Bullion*, Seigneur d'Argni, Maître des Requêtes, dont postérité; — 15. MARGUERITE, née le 24 Juillet 1550, tenue sur les Fonts de Batême par le Cardinal *Odet de Châtillon*, & par MARGUERITE DE BOURBON, Duchesse de Nivernois; — 16. MADELENE, née le 25 Août 1551, mariée, le 19 Mai 1573, à *Jean Midorge*, Sieur de la Maillarde, Conseiller au Parlement, dont postérité; — 17. JEANNE, née le 5 Octobre 1553; — 18. MARIE, née le 26 Février 1556, vieux style, Religieuse Professe à l'Abbaye de Chelles, le 22 Juillet 1574; — 19. HENRIETTE, née le 3 Février 1564 (filleule de *Henriette de Cleves*, Duchesse de Nivernois) mariée, 1°. le 2 Juillet 1591, à *Charles de la Villeneuve*, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 2°. à *Jean Spifame*, Sieur des Granges, Conseiller au Siége des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris; & 3°. à *N... de Louviers*, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 Février 1637; — 20. & LOUISE DE LAMOIGNON, née le 9 Janvier

1566, Religieuse Professe de l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, dont elle fut Prieure. Elle passa, en 1624, à Port-Royal-des-Champs, où on lui donna le nom de *Sainte-Praxede*, & fut une des discretes du Monastere de Port-Royal de Paris, où elle mourut le 18 Janvier 1638.

XI. Chrétien de Lamoignon, né le 22 Août 1567, Seigneur de Basville, de Launai-Courson, la Folleville, les Tuilleries, Breuil-Pont & de Loré, pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement le 18 Mai 1595, puis Président aux Enquêtes le 22 Février 1623, & Président au même Parlement en 1633, mourut le 18 Janvier 1636, fut inhumé dans une des Chapelles des Cordeliers de Paris, & son cœur porté aux Récollets de Saint-Denis en France. Il avoit épousé, le 10 Juin 1597, *Marie de Landes*, née le 28 Septembre 1576, morte le 31 Décembre 1651, fille de *Guillaume de Landes*, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conseiller au Parlement, & de *Bonne de Vitry*, Vicomtesse de Meaux. Leurs enfans furent: — 1. Guillaume, né le 19 Août 1603, mort à Basville le 9 Octobre 1605; — 2. autre Guillaume, qui suit; — 3. Marie, née le 13 Septembre 1601, morte le 8 Octobre 1609; — 4. Anne, née le 24 Octobre 1605, morte le 28 Mars 1663, femme, par contrat du 10 Septembre 1624, de *François-Théodore de Nesmond*, Seigneur de Saint-Dysan, depuis Président au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1664, dont elle eut trois garçons, morts sans postérité; — 5. Elisabeth, née le 24 Avril 1608, Religieuse Professe le 4 Avril 1630, au Monastere de la Visitation Sainte-Marie, au Fauxbourg Saint-Jacques, morte la nuit du 11 au 12 Août 1658; — 6. & Madelene, née le 18 Septembre 1609, morte sans alliance le 14 Avril 1687, après avoir passé sa vie dans la pratique des vertus, & sur-tout de charité envers les pauvres. Elle fut inhumée aux Cordeliers.

XII. Guillaume de Lamoignon, né le 23 Octobre 1617, Marquis de Basville, Comte de Launai-Courson, Baron de Saint-Yon, Avocat au Parlement le 19 Avril 1635, Conseiller au même Parlement le 14 Décembre suivant, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1644, & pourvu de l'Office de premier Président le 2 Octobre 1658, obtint l'érection de ses Terres & Seigneuries de *Basville* & de *Boissy* en *Marquisat* en sa faveur, & de ses hoirs mâles & femelles, par Lettres du mois de Décembre 1670, registrées au Parlement le 8, & en la Chambre des Comptes le 20 Janvier 1671; & de celles de *Cincehour* & de *Launai-Courson*, en *Comté*, sous le nom de *Launai-Courson*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, aussi par d'autres Lettres du mois de Décembre 1670, registrées ès mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 2 Février suivant. Il rendit foi & hommage au Roi, pour raison de ses Marquisat & Comté, entre les mains du Chancelier *Seguier*, le 31 Janvier 1671, & au mois de Juillet suivant, il obtint d'autres Lettres par lesquelles la Châtellenie de *Bry* fut unie à son *Comté*. Elles furent registrées au Parlement le 17 Août, & en la Chambre des Comptes le 1 Septembre suivant. Il mourut le 10 Décembre 1677, & fut inhumé le lendemain, dans la cave de sa Famille, en l'Eglise des Cordeliers. C'étoit un Magistrat distingué par sa piété, sa sagesse, sa douceur, son affabilité, & son amour pour les sciences. *M. Flechier*, depuis Evêque de Nîmes, prononça son Oraison funébre dans l'Eglise de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 18 Février 1679. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1640, *Madelene Potier*, sa cousine au IVe degré, morte le 18 Octobre 1705, & inhumée auprès de lui aux Cordeliers, fille de *Nicolas Potier*, Sieur d'Ocquerre, & de *Marie Barré*, dont: — 1. Chrétien-André, né le 30 Octobre 1641, mort le 5 Avril 1643; — 2. Chrétien-Augustin, né le 20 Mai 1643, mort le 28 Mars 1644; — 3. Chrétien-François, qui suit; — 4. René, né le 17 Septembre 1646, mort le 30 Septembre 1652; — 5. Nicolas, auteur d'un rameau rapporté ci-après; — 6. Marie, née le 2 Août 1645, morte à Paris le 12 Janvier 1733, dans la 88e année de son âge, femme, depuis le 29 Août 1666, de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglie*, depuis Maréchal de France; — 7. Madelene, née le 14 Avril 1649, morte au Château de Stains près Saint-Denis en France, le 28 Octobre 1671, & inhumée à Saint-Eustache à Paris, dans la Chapelle de Sillery. Elle avoit épousé, le 12 Septembre 1667, *Achille de Harlay*,

Comte de Beaumont, Seigneur de Grosbois, depuis premier Président du Parlement de Paris, mort le 23 Juillet 1712 ; — 8. ELISABETH, née le 30 Juin 1650, Religieuse Professe aux filles de Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques, le 25 Mars 1667 ; — 9. ANNE, née le 8 Mars 1654, qui fit profession au même Monastere le 13 Décembre 1670 ; — 10. & CHRISTINE, née le 18 Février 1657, & morte le 1 Février 1659.

XIII. CHRÉTIEN-FRANÇOIS DE LAMOIGNON, né le 26 Juin 1644, Marquis de Basville, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Blancmesnil, du Plessis-aux-Bois & de Cerisay, fut Conseiller au Parlement en 1666, Avocat-Général en 1674, charge qu'il occupa pendant 25 ans, avec tout l'éclat qu'on avoit lieu d'attendre de ses rares talens ; Président à Mortier en 1690, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en 1704, Président de cette Compagnie en 1705 ; se démit, en 1707, de sa charge de Président à Mortier, en faveur de son fils aîné, & mourut après une longue maladie, le 7 Août 1709, âgé de 65 ans. Voyez son éloge dans *Moréri*. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1674, *Marie-Jeanne Voisin*, morte le 1 Septembre 1727, âgée de 73 ans, fille de *Daniel Voisin*, Seigneur du Plessis-aux-Bois & de Cerisay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Talon*, dont : — 1. CHRÉTIEN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, né le 17 Juin 1677, mort le 20 Juillet 1679 ; — 3. autre GUILLAUME, auteur des Seigneurs de Blancmesnil, rapportés ci-après ; — 4. CHARLES-FRANÇOIS, né le 25 Septembre 1689, mort le lendemain ; — 5. ARMAND, né le 28 Décembre 1690, mort le 28 Avril 1691 ; — 6. MARIE-MADELENE, née le 6 Février 1675, morte le 15 Septembre 1694, sans postérité de son mariage qu'elle avoit contracté le 13 Avril 1693, avec *Claude de Longueil*, Marquis de Maisons, Président au Parlement ; — 7. FRANÇOISE-ELISABETH, née le 15 Novembre 1678, morte le 27 Avril 1733, dans la 55[e] année de son âge, femme, depuis le 26 Novembre 1705, de *Jean-Aymar Nicolaï*, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes ; — 8. JEANNE-CHRISTINE, née le 9 Juin 1686, mariée, le 4 Juillet 1707, à *Joseph-Gaspard de Maniban*, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon, &c. Conseiller au Parlement de Toulouse, & premier Président au même Parlement, dont il prêta serment entre les mains du Roi, le 14 Octobre 1721 ; — 9. & SUSANNE-LÉONINE DE LAMOIGNON, née le 24 Juillet 1688, Religieuse Professe le 17 Mai 1705, aux filles de Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques.

XIV. CHRÉTIEN DE LAMOIGNON, né le 14 Mars 1676, Marquis de Basville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, Gignac, Auterive, Sainte-Ivoine, la Queilhe & Boisjardin, Avocat au Parlement le 26 Janvier 1693, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 24 Mai 1694, Conseiller au Parlement le 3 Septembre 1698, Président à Mortier au Parlement, en survivance de son pere, le 30 Août 1706, reçu, le 7 Mai 1707, Commandeur-Greffier des Ordres de Sa Majesté, dont il prêta serment le 13 Décembre 1713, & dont il se démit en Février 1716, mourut le 28 Octobre 1729. Il avoit épousé, le 5 Septembre 1706, *Marie-Louise Gon*, morte le 3 Janvier 1728, fille de *Louis Gon*, Seigneur de Broc, Bergonne, Gignac & la Queilhe, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite Chaudesolle-d'Auterive*, dont : — 1. CHRÉTIEN-GUILLAUME, qui suit ; — 2. & CATHERINE-LOUISE, née le 16 Novembre 1715, mariée, 1°. le 23 Février 1734, avec *François-Louis Dauvet*, Comte des Marests, Grand-Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie, mort en 1648 ; & 2°. le 27 Avril 1750, à *N... d'Estourmel-du-Fretoy*, dit *le Comte d'Estourmel*, Maréchal-de-Camp & Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, (& non pas au Marquis *d'Estouteville*, comme dit *Moréri*, car il n'y en a plus de cette grande Maison de Normandie, fondue dans la Maison Royale de BOURBON), dont un fils, né en 1762.

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 1 Octobre 1712, Marquis de Basville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, de Cannes, &c. d'abord Conseiller au Parlement, ensuite reçu Commissaire aux Requêtes le 7 Juillet 1730, puis Président à Mortier le 19 du même mois, à la place de son pere ; Grand-Croix & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis, est mort le 23 Mai 1759, âgé de 47

ans. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1732, *Louise-Madelene-Henriette Bernard*, née le 7 Juillet 1719, fille de *Samuel-Jacques Bernard*, Doyen des Maîtres des Requêtes, Prévôt, Maître des Cérémonies & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Sur-Intendant des Finances de la Reine, & d'*Elisabeth-Louise Frottier-de-la-Coste-Messeliere*, dont: — 1. Chrétien-François, qui suit; — 2. Catherine-Luce, née le 1 Février 1738, morte au berceau; — 3. Elisabeth-Olive, née le 2 Décembre 1738, mariée à *N... de Gourgue*, Marquis de Vayres, son cousin, Président à Mortier; — 4. & N... de Lamoignon, née le 18 Juin 1741, morte.

XVI. Chrétien-François de Lamoignon, né le 18 Décembre 1735, Marquis de Basville, Baron de Saint-Yon, &c. d'abord reçu Conseiller au Parlement le 5 Septembre 1755, puis Président à Mortier en Avril 1758, a épousé, les mêmes mois & an, *Marie-Elisabeth*, fille de feu *Nicolas-René Berryer*, Lieutenant-Général de Police, & ensuite nommé, en Octobre 1761, Garde des Sceaux de France. De ce mariage sont issus: — 1. N... de Lamoignon, né en Juin 1765; — 2. Marie-Catherine, née en Mars 1759; — 3. & Marie-Gabrielle-Olive de Lamoignon, née le 18 Janvier 1761.

Seigneurs de Blancmesnil & de Malesherbes.

XIV. Guillaume de Lamoignon, né le 6 Mars 1683, Seigneur de Blancmesnil, de Malesherbes, de Cerisay, troisieme fils de Chrétien-François, Marquis de Basville, & de *Marie-Anne Voisin*, Avocat au Parlement le 19 Juillet 1702, ensuite Conseiller le 4 Juin 1704; Avocat-Général le 2 Juin 1707, reçu Président à Mortier le 20 Décembre 1723, premier Président de la Cour des Aides en 1746, a été nommé Chancelier de France le 9 Décembre 1750, & est mort en 176... Il avoit épousé, 1°. le 1 Septembre 1711, *Marie-Louise d'Aligre*, morte le 25 Juillet 1697, fille d'*Etienne d'Aligre*, Seigneur de la Riviere, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madelene le Pelletier*, sa premiere femme; & 2°. le 4 Mars 1715, *Anne-Elisabeth Roujault*, morte en couches à Paris, le 2 Novembre 1734, dans la 43e année de son âge, fille de *Nicolas-Etienne Roujault*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, successivement Intendant en Berri, Hainaut, Poitou & Normandie, & de *Barbe-Madelene Maynon*. Du premier lit il a eu: — 1. Chrétien-Etienne-François, né le 16 Octobre 1712, mort le 15 Septembre 1719; — 2. N..., mort en naissant, le 24 Septembre 1713, sans avoir été nommé; & du second lit: — 3. un garçon, aussi mort en naissant le 23 Septembre 1720, sans avoir été nommé; — 4. Chrétien-Guillaume, qui suit; — 5. Marie-Elisabeth, née le 10 Mars 1716, mariée, le 3 Août 1733, avec *César-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte veuve en 1758; — 6. Barbe-Nicole, née le 25 Juin 1717; — 7. Anne-Nicole, née le 6 Juin 1718, mariée, en 1735, à *Jean-Antoine-Olivier de Senozan*, ci-devant premier Président de la quatrieme Chambre des Enquêtes, ensuite Conseiller d'Etat, dont: — *François de Senozan*, né le 3 Novembre 1736, mort Avocat-Général au Grand-Conseil le 25 Mars 1759, âgé de 23 ans. Il reste encore un fils; — 8. Marie-Louise, née le 7 Juillet 1719, mariée à *Guillaume Castanier-d'Auriac*, Maître des Requêtes, ensuite Conseiller d'Etat, Secrétaire des commandemens de feu la Reine, & Président du Grand-Conseil, dont un fils; — 9. & Agathe-Françoise, née le 4 Février 1723, Religieuse à la Visitation du Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

XV. Chrétien-Guillaume de Lamoignon-de-Malesherbes, né le 6 Décembre 1721, Substitut du Procureur-Général en 1741, Conseiller au Parlement le 3 Juillet 1744, pourvu en survivance de la charge de premier Président de la Cour des Aides, en exercice le 9 Décembre 1750, Honoraire de l'Académie des Sciences le 7 Mars de la même année, & ensuite de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, a épousé, le 4 Février 1749, *Marie-Françoise Grimod*, fille de *Gaspard*, Sieur de la Reyniere, Seigneur de Clichy-la-Garenne, Fermier-général, & de *Marie-Madelene Mazade*, laquelle devenue veuve, a épousé, en secondes noces, le Marquis de

de la Ferriere, de la ville de Lyon, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie *de Villeroy*, en 1758, & Lieutenant-Général du 17 Novembre 1759. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON-DE-MALESHERBES a de son mariage : — MARGUERITE, née le 6 Février 1756 ; — & FRANÇOISE-PAULINE, née le 15 Juillet 1758.

Seigneurs de LAUNAI-COURSON.

XIII. NICOLAS DE LAMOIGNON, né le 26 Avril 1648, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launai-Courson & de Montrevaux, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavaignes, cinquieme fils de GUILLAUME, premier Président du Parlement, & de *Madelene Potier*, fut reçu Avocat au Parlement le 21 Novembre 1666, Bailli d'Epée du Comté de Limours le 27 Mars 1768, Gouverneur du Château de ce nom, & Capitaine des Chasses, & Gruyer du même Château, par deux différentes Lettres-Patentes du 11 Septembre 1669, Conseiller au Parlement le 12 Décembre 1670, Maître des Requêtes le 7 Décembre 1673, Intendant de Montauban, de Béarn, de Poitiers en 1682, & de Languedoc en 1685, Conseiller d'Etat de semestre la même année, puis ordinaire le 19 Février 1697, & obtint du Roi, par Lettres du mois de Mai de la même année, l'union de la Terre & Seigneurie de *Vauglineuse*, à son Comté de *Launai-Courson*. Sa Majesté érigea, au mois d'Octobre 1700, sa Terre & Seigneurie de *la Mothe* en *Marquisat*, par Lettres enregistrées au Parlement, au mois d'Août 1701. Il mourut à Paris le 17 Mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, le 8 Avril 1672, *Anne-Louise Bonnin-de-Chalucet*, morte le 4 Janvier 1732, âgée d'environ 87 ans, fille de *Jean-François Bonnin*, Marquis de Chalucet-Messignac, Comte & Vicomte des grand & petit Montrevaux, Baron de Bohardy, d'Artron, Thimar & du Vau de Chavaignes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des Ville & Château de Nantes, Pays & Comté Nantois, & d'*Urbaine de Maillé-Brezé*. De ce mariage il a eu : — 1. GUILLAUME-URBAIN, né le 7 Mars 1673, mort au berceau ; — 2. URBAIN-GUILLAUME, qui suit ; — 3. NICOLAS-CHRÉTIEN, né le 13 Octobre 1675, mort le 4 Avril 1680 ; — 4. CHARLES, né le 7 Octobre 1677, mort le 14 Mai 1681 ; — 5. MARIE-LOUISE, née le 28 Août 1676, morte le 23 Mai 1684 ; — 6. JEANNE-LOUISE, née le 3 Novembre 1678, morte le 18 Novembre 1680 ; — 7. LOUISE, morte peu après sa naissance en 1683 ; — 8. & MADELENE, née à Montpellier en 1687, morte le 8 Août 1744, femme, par contrat du 14 Septembre 1706, de *Michel-Robert le Pelletier-des-Forts*, Comte de Saint-Fargeau, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal des Finances.

XIV. URBAIN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 29 Octobre 1674, Marquis de la Mothe, Comte de Launai-Courson & de Montrevaux, &c. Bailli d'Epée, Gouverneur, Capitaine des Chasses & Gruyer du Comté & Château de Limours, soutint ses thèses pour être admis au degré de Licencié en l'Université de Montpellier le 14 Juillet 1692, en présence de FRÉDERIC, Prince, depuis Roi de Dannemarck, des Etats de Languedoc, & de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier ; prêta serment d'Avocat en la même Cour, le 22 Août suivant ; fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 10 Décembre 1692, Commissaire des Requêtes le 3 Septembre 1698, nommé Intendant de Rouen le 3 Novembre 1704, de Bordeaux le 14 Août 1709 ; Conseiller d'Etat en Novembre 1716, Conseiller au Conseil Royal des Finances, en Janvier 1730, & mourut le 12 Mars 1742. Il avoit épousé, par contrat du 23 Octobre 1695, *Marie-Françoise Meilland*, morte le 13 Août 1740, fille de *Claude*, Seigneur de Breviande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne de Gomont*, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. CHRÉTIEN-NICOLAS, Sieur de Bournan, né le 25 Décembre 1700, Conseiller au Parlement le 23 Juillet 1721, Maître des Requêtes en 1728, mort sans alliance le 25 Août 1733 ; — 3. FÉLIX-URBAIN, né à Bordeaux le 17 Septembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 22 Février 1716, mort ; — 4. ANNE-VICTOIRE, née à Montpellier le 5 Septembre 1696, mariée, le 7 Mai 1712, à *Charles-René de Maupeou*, Seigneur de Bruyeres, ancien premier Président du Parlement ; — 5. MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Octobre 1699, Religieuse aux filles de Sainte-Marie

du Fauxbourg Saint-Jacques ; — 6. MARIE-CHARLOTTE, née le 2 Août 1701 ; morte le 26 Mars 1708 ; — 7. ELISABETH-HENRIETTE, née le 10 Janvier 1710 ; morte au mois d'Octobre 1711 ; — 8. LOUISE-CLAIRE, morte femme d'*Armand-Pierre-Marc-Antoine de Gourgue*, Conseiller au Parlement, mort Maître des Requêtes en 1743 ; — 9. & ANNE-LOUISE DE LAMOIGNON, mariée à *Antoine-Jean-Gagne de Perigny*, Maître des Requêtes.

XV. GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 6 Octobre 1697, Seigneur de Montrevaux, reçu Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 29 Juillet 1718 ; Maître des Requêtes le 29 Avril 1724, Président à Mortier le 25 Avril 1747, charge dont il s'est démis en 1758, en faveur de *M. de Gourgue*, Marquis de Vayres & d'Aunay, a épousé le 29 Août 1726, *Marie-Renée de Catinat*, veuve de *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, & fille de *Pierre de Catinat*, Seigneur de Saint-Mars & de Saint-Gratian, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Françoise Fraguier*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *losangé d'argent & de sable, au franc quartier d'hermines.*

LAMOUREUX DE LA JAVELLIERE : Famille noble, dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Novembre* 1753, *p.* 203.

JOSEPH LAMOUREUX, Seigneur de la Javelliere en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philisbourg, est mort le 2 Juillet 1753, âgé de 88 ans. Il avoit épousé, *Marguerite Trudaine*, Dame de Tartigny en Picardie, & en a eu deux filles Religieuses à Saint-Paul lès Beauvais, & deux autres mariées.

L'aînée, MARGUERITE-SÉBASTIENNE LAMOUREUX, a épousé, le 10 Septembre 1739, *Charles-César Favier de Lancry*, Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, tué d'un coup de Fauconneau, au siége du Château de Rhinfels en Brisgaw, le 24 Septembre 1744, âgé de 32 ans, laissant un fils & une fille.

La cadette, GENEVIÉVE LAMOUREUX, femme, du 4 Mars 1745, de *Denis-François*, Marquis *de Mauroy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Tarascon, dont : — *N... de Mauroy*, né le 15 Juin 1750. Les armes de LAMOUREUX sont : *gironné d'argent & de gueules de 10 piéces.*

LAMPERIERE DE MONTIGNY : Famille de Normandie, qui subsiste, possédant le fief de Montigny, & dont il est parlé dans l'*Histoire de Rouen.*

De cette Famille étoit CHARLES DE LAMPERIERE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, né en 1642, d'abord cadet dans les Gardes-du-Corps, d'où il sortit pour prendre une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bretagne. Il eut ensuite une Compagnie dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il fut tiré, lui quatrieme, par ordre du Marquis *de Louvois*, en 1670, pour former le Régiment des Fusiliers, appellé depuis *Royal-Artillerie*, & à la tête duquel il a servi l'espace de 40 ans, en qualité de Lieutenant-Colonel avec Commission de Colonel ; se trouva pendant la guerre de Hollande à la prise de 40 Villes ou Places fortes, & depuis à plus de 10 batailles & combats, tant sous M. le Prince *de Condé*, que sous le Vicomte *de Turenne* & autres Généraux ; servit, en 1673, au siége de Mastricht ; reçut, en 1674 au combat de Senef, un coup de Mousquet au travers du corps, qui fut si considérable, qu'il rendoit ses excrémens par la plaie, se trouva, en 1678, au combat de Saint-Denis près de Mons ; en 1688, aux siéges de Philisbourg, de Spire, de Worms, Manheim, Franckendal & autres places en Allemagne ; en 1689, à l'affaire de Valcourt ; & les années suivantes à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steinkerque, & enfin à la bataille de Nerwinde. Il fut fait Chevalier de Saint-Louis le 10 Mai 1693, Brigadier des Armées du Roi le 28 Avril 1694, & mourut à Paris le 8 Février 1735, dans la 95[e] année de son âge. *Mercure de France*, des mois de *Février* 1735, *p.* 399, & de *Mars*, *p.* 612.

Les armes de cette Famille sont : *d'azur à 2 pots d'argent en chef, chargés chacun de flammes de gueules, & en pointe un lion passant d'or.*

LAMY DE BEZANGES : Famille originaire de Lorraine, dont la seule branche qui reste est établie à Metz depuis plusieurs siécles.

N... Lamy de Bezanges obtint du Duc Léopold pour récompense de ses services, des Lettres-Patentes portant Brevet de *Baron d'Etat*, tant pour lui que pour ses enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage. L'ancienneté de sa noblesse est rappellée dans ces Lettres-Patentes, & on y lit que plusieurs de ses ancêtres ont successivement possédé, dès le XVe siécle, les emplois de Chambellan au service des Princes de *Lorraine*. Ces Lettres ont été confirmées par d'autres de Sa Majesté Louis XV, enregistrées & enthérinées sur son Mandement à la Cour Souveraine de Nancy & à la Chambre des Comptes.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent en sautoir entortillées de deux serpens d'or.* On les voit gravées en relief avec le casque ouvert & en face, sur la plus ancienne porte de la ville de Metz, ce qui constate l'époque du tems qu'elle se gouvernoit par les treize Officiers qui en représentoient pour lors la souveraineté. C'est ce quenous sçavons n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.

LANCE. Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 284.

Daniel de Lance, Seigneur de Chevrisis-Notre-Dame, demeurant à Richecourt; & les veuve & héritiers de feu François de Lance, demeurant à Aippe, élection de Laon, ont produit des titres de cinq races depuis l'an 1547. Les armes : *d'azur, à un pal d'or, cottoyé de 7 coquilles de même.*

LANCESSEUR, Ecuyer, Sieur de la Polliniere en Normandie, Election d'Avranches, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1.*

LANCHALS : Ancienne Noblesse militaire du Brabant, de laquelle étoit issu

Maximilien de Lanchals, Ecuyer, Seigneur d'Oissene, Exarde, Dentergem, Gotthem, qui obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Exarde* en Flandres, en *Baronnie* par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregistrées à Lille.

LANCHY, en Picardie.

On lit dans le Nobiliaire de cette Province, par *Haudicquer de Blancourt*, que Louis de Lanchy, Seigneur de Marquay, demeurant à Estrée, proche Peronne, fit preuve depuis l'an 1467, que vivoit Jean de Lanchy, Ecuyer, son bisayeul. Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 lances de même, posées en pal.*

LANCIZE, Ecuyer, Sieur du Hamel, en Normandie, Election d'Avranches. Famille qui porte : *d'argent, à trois canes de sable, membrées & béquées de gueules, 2 & 1.*

* LANCOSME : Terre & Seigneurie dans le Vendômois, possédée, depuis plus de 400 ans, par la Maison de *Savary*, l'une des plus anciennes de la Province de Touraine. Elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du mois de Février 1631, confirmées en 1705, & ensuite unie avec la Châtellenie de Bauché, le Fief des Roches, les Fiefs & Seigneuries de la Morendiere & du Gué-Rossignol, & les Fiefs & dîmes de Montjouan, Rouablé & Saint-Lactensin, & les Justices qui en dépendent; & érigée en *Marquisat*, par d'autres Lettres-Patentes du mois de Juin 1738, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes

de Paris, les 18 Mars & 18 Avril 1739, & au Bureau des Finances de Tours le 6 Mai 1740, en faveur de *Louis-François-Alexandre de Savary*, Baron de Lancoſme, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Richelieu, en conſidération, tant de ſon ancienne nobleſſe, que de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres envers les Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, en qualité de leurs Chambellans, de Gentilshommes de leur Chambre, d'Ambaſſadeurs, de Gouverneurs de places, & Lieutenans-Généraux de leurs Armées. Le Marquis *de Lancoſme* eſt mort le 12 Juin 1755, laiſſant poſtérité. *Voyez* SAVARY.

LANCRAU : Famille noble d'Anjou, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. I*, *pag.* 324.

I. GIRARD DE LANCRAU eut de ſa femme *Mathurine de Brie*, entr'autres enfans :

II. YVONET DE LANCRAU, Sieur de la Saudraie, marié, en 1459, avec *Catherine Cheminart*, dont :

III. ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, qui épouſa, en 1479, *Catherine Ridouet*, & en eut :

IV. MATHURIN DE LANCRAU, Seigneur de la Saudraie, marié, en 1504, avec *Ambroiſe Boutier*. Leur fils fut :

V. ANDRÉ DE LANCRAU, qui épouſa, en 1532, *Françoiſe de Porſal*, de laquelle ſortit :

VI. JEAN DE LANCRAU, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, qui eut de ſa premiere femme, *Françoiſe de la Boueſſiere*.

VII. JEAN DE LANCRAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, du Tertre, de la Haute-Porée, de la Prévôté, &c. maintenu dans ſa nobleſſe en 1635, avec JACQUES, ſon fils, qui ſuit.

VIII. JACQUES DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, épouſa, 1°. le 13 Avril 1622, *Claude de Salles* ; & 2°. le 21 Décembre 1649, *Renée de Meaulne*. Du ſecond lit vinrent : — ALEXIS, qui ſuit ; — 2. & HENRI, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere en 1667.

IX. ALEXIS DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, de la Motte-Saint-Pean, de la Motte-Boiſroyer, de la Grand-Maiſon, épouſa, en 1686, *Françoiſe-Marie de Bréon*, dont :

X. MARC-ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, né le 11 Novembre 1688, marié, le 6 Avril 1714, à *Louiſe-Sophie le Chat*, fille de *Henri le Chat*, Seigneur de Verné, Conſeiller au Parlement de Rennes, & de *Louiſe-Renée du Verdier de Genouillac*. Il en a eu

XI. ALEXIS-MARC-ANTOINE DE LANCRAU DE CHANTEIL, né le 24 Mai 1715, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 30 Août 1730.

Les armes : *d'argent, à un chevron de ſable, accompagné de 3 roſes de gueules boutonnées d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

LANCRY. Voici ce qu'on trouve ſur cette Famille, dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 284.

LOUIS DE LANCRY, Seigneur de Pronleroy, y demeurant, Prévôté de Mont-Didier juſtifia ſa nobleſſe depuis l'an 1548, que vivoit JEAN DE LANCRY, Ecuyer, Seigneur de Pronleroy & de Bains, ſon biſayeul.

ANTOINE DE LANCRY, Seigneur de la Berliere, Prévôté de Roye ; — CHARLES DE LANCRY, Seigneur de Carrouges-Riverolles, réſident à Fontaines-ſous-Mont-Didier ; — & MICHEL DE LANCRY, Seigneur de Bethencourt, demeurant à la chauſſée du Bois, Prévôté de Mont-Didier, prouverent qu'ils étoient de la même Maiſon & armes.

CHARLES DE LANCRY, Seigneur de Bains & de Boullongne, fils puîné de JEAN, épouſa *Diane de la Porte*, fille de *François de la Porte*, Seigneur d'Au-

treville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, son Ambassadeur en Angleterre, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal Duc *de Montmorency*, & de *Claude de Sainte-Christine*, sa première femme. De ce mariage vinrent : — 1. Isaac de Lancry, Seigneur de Bains & de Boullongne, qui servit long-tems en Hollande en qualité de Capitaine de Cavalerie; — 2 & 3. Henri & Charles, morts Chevalier de Malte; — 4. & Marie de Lancry, qui fut fille d'honneur de la Reine Marie de Médicis, & se fit ensuite Carmelite. Les armes: *d'or, à 3 ancres de sable.*

LANCY, dans le Laonois. Famille noble divisée en trois branches, & qui remonte à

Jean de Lancy, vivant, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, qui eut de sa femme qu'on ne connoît point :

Charles de Lancy, I. du nom, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, lequel rendit aveu & dénombrement à l'Evêque de Laon, à cause de plusieurs héritages qu'il tenoit en fief dudit Seigneur Evêque, le 20 Novembre 1525, dont l'original est en parchemin. Il avoit épousé *Madelene de Villiers*, dont il eut — 1. Charles, qui suit; — 2. & Christophe, auteur de la branche des Seigneurs de Raray, rapportée ci-après, selon l'*Armorial de France*, *Reg. II*, *Part. II.*

Charles de Lancy, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laval, partagea avec son frere, Christophe, le 15 Mars 1535, & avoit épousé, le 15 Avril 1534, *Isabeau Branche*, de laquelle vinrent : — 1. Charles, Vicomte de Laval & de Nouvion, marié, par contrat du 15 Janvier 1593, avec *Claude de May*; — 2. & Claude, qui suit.

Claude de Lancy, Seigneur de Charlu, épousa du consentement de son pere, le 5 Février 1577, *Marguerite Brisset*, fille de *Robert Brisset*, & d'*Isabeau d'Ailly*, par contrat passé devant *Malbeste*, Notaire à Laon. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit; — 2. Charles, Conseiller du Roi au Bailliage de Laon, marié à *Elisabeth Marcigny*, qui resta veuve & tutrice de ses enfans suivant un accord fait le 12 Décembre 1643, avec Jean de Lancy, son beau-frere; — 3. & Antoinette de Lancy, femme de noble homme *Charles Aguet*, Conseiller du Roi, Lieutenant en la Prévôté de Laon.

Jean de Lancy, Conseiller du Roi, élu en l'Election de Laon, épousa, par contrat du 24 Novembre 1625, passé devant *Thourie*, Notaire à Auvillées, Bailliage de Vitry, *Madelene Martin*, fille de *Jean Martin*, Seigneur de Signy-le-petit, dont :

Charles de Lancy, Avocat au siége Présidial de Laon, marié, en 1653, avec *Elisabeth Saubinet*, fille de *Claude*, & de *Nicole de Rayaux*. Il en eut :

Louis de Lancy, Seigneur du Bois-Carbonet, Commandant du second bataillon du Régiment de Champagne, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1736, après avoir servi pendant 47 ans sous Louis XIV & Louis XV. Il avoit épousé, par contrat du 1 Avril 1723, passé devant *Philippe de la Croix*, Notaire de la Prévôté de Maubeuge, *Marie-Catherine-Thérese Poschet*, fille de *François Poschet*, Ecuyer, Seigneur de Nahaut, & de *Charlotte Poschet*. Elle fut tutrice de ses enfans mineurs qui sont : — 1. Louis-Charles, né & batisé le 13 Décembre 1726; — 2. Nicolas-Charles-Gabriel, né le 10 Septembre 1731, & batisé le 12 du même mois; — 3. & Marie-Madelene-Françoise de Lancy, née le 1 Janvier 1725, & batisée le 4 du même mois.

Sur la Requête présentée au Roi en son Conseil par la veuve de ce Louis de Lancy, Sa Majesté a déclaré, le 6 Mai 1738, la maintenue de noblesse du 30 Novembre 1697, accordée à Charles-Ambroise de Lancy, commune avec Louis-Charles, Nicolas-Charles-Gabriel & Marie-Madelene-Françoise de Lancy, enfans dudit Louis de Lancy, & de *Marie-Thérese Poschet*, sa veuve. Par cet Arrêt, Sa Majesté veut que nonobstant l'omission de la qualité d'*Ecuyer* dans tous les actes passés aux noms des pere, ayeul & bisayeul, de laquelle Sa Majesté les a relevé & releve en considération des services de feu leur pere

& de ceux de leur Famille, eux & leurs enfans avec leurs descendans nés & à naître en légitime mariage, soient reconnus *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels ils jouissent ensemble, ainsi que ladite Dame veuve leur mere, tant qu'elle demeurera en viduité, des priviléges attribués à la noblesse, qu'ils soient inscrits dans le Catalogue général des Nobles du Royaume, & que leurs armoiries soient enregistrées au rang de celles des Nobles, par le Juge d'armes de France, avec défense à toutes personnes de les inquiéter sur le fait de leur noblesse, tant qu'eux, leurs enfans & leurs descendans ne feront aucun acte de dérogeance.

Seigneurs de Raray.

Christophe de Lancy, Ecuyer, Sieur de Nouvion, second fils de Charles, I. du nom, & de *Madelene de Villiers*, eut de sa femme dont on ignore le nom,

Nicolas de Lancy, Ecuyer, Seigneur & Baron de Raray, Trésorier Général de la Maison de Gaston de France, Duc d'Orléans, mort en 1639. Il avoit épousé *Lucréce de Lanchise*, fille de *Barthelémi de Lanchise*, citoyen Florentin, & de *Madelene d'Aguesseau*, tante du premier Président du Parlement de Bordeaux, ayeul de M. le Chancelier. De ce mariage vint entr'autres enfans:

Henri de Lancy, Baron de Raray, Seigneur de Néri, de Faverolles, de Verines & d'Aramont, Châtelain héréditaire de Bethizi & de Verberie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Monsieur, Duc d'Orléans, & Gouverneur de Brescou en Languedoc. Il épousa, en 1633, *Catherine d'Angennes*, dont: — 1. Gaston-Jean-Batiste, qui suit; — 2. Charles, tué au siége de Lille en 1667; — 3. & Marie-Charlotte, mariée à *Louis des Acres de Laigle*, Baron du Lac.

Gaston-Jean-Batiste de Lancy, Baron de Raray, Seigneur de Néri & de Ribecourt, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Valois, & Capitaine de la Meutte pour le Chevreuil, épousa, en 1660, *Louis Aubery de Vastan*, fils de *Robert Aubery*, Seigneur, puis Marquis de Vastan, dont vinrent: — 1. Charles-Henri, Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 6 Juillet 1679; — 2. Gaston-Jean-Batiste; — & cinq filles. La quatrieme Marie-Luce, héritiere de Lancy & de Raray, porta ces Terres à *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt.

Il y a une branche qui est l'aînée, & dont est auteur Pierre de Lancy, Seigneur de Niville, sur laquelle nous n'avons point de connoissance, faute de *Mémoire*. Les armes, suivant l'Armorial de France, sont: *d'or, à une aigle de sable, ayant les aîles étendues, & chargée sur l'estomac d'un écusson d'azur à 3 lances d'or, rangées en pals, les pointes en haut.*

LANDAIS: Famille noble originaire de Touraine, où elle est connue, par titres, depuis le XII[e] siécle, & établie en Bretagne.

François de Landais, Seigneur de Châteaubilly en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur du Fort Saint-François, eut pour fils:

Etienne de Landais, Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à l'assaut & prise de Berg-Op-Zoom s'étant avancé & emporté par son courage presque seul au milieu de la place. Il étoit âgé d'environ 20 ans, & n'a laissé qu'un frere jeune alors. *Mercure de France*, du mois d'*Octobre* 1747, *p.* 153.

Les armes: *d'azur, à une fasce alaisée & échancrée, & accompagnée en chef d'un croissant, posé entre deux étoiles, & en pointe d'une rose, le tout d'or.*

LANDAS, dans les Pays-Bas. Famille noble, dont nous n'avons qu'une simple notice.

Nicolas de Landas, Chevalier, Seigneur de Heules, fils de Valerand, & d'*Antoinette de Bethencourt*, épousa *Chrétiennne de Ferrare*, fille de *Jean-Batiste* & d'*Yolande de Haynin*, dont: — 1. Jacques de Landas, Seigneur de Louvi-

gnies, Bierque, & Clabecq, Chevalier d'honneur à la Cour de Mons, mort en 1613. Il avoit épousé *Marie Lesquillon*; — 2. LAMORAL, Seigneur de Henles, Larbion & Florival, marié à *Adrienne de Beaufort*, fille de *N... de Beaufort*, Seigneur de Cohin, & de *Claude de Hallwin*.

Le Comte *de Louvignies* descendant de LAMORAL DE LANDAS, & le fils du Baron *de Grincourt*, possedent la Terre de *Louvignies* avec le titre de *Comte* par le retrait qu'en ont fait les descendans de JACQUES DE LANDAS, frere aîné de LAMORAL.

LANDE (LA) : Famille de la basse Marche & du Poitou, laquelle justifie sa noblesse, par titres, depuis l'an 1404, que vivoit

PERROT DE LA LANDE, Seigneur de la Vaux, mari d'*Hélene du Plessis*.

ROBERT DE LA LANDE, Seigneur de Saint-Etienne, épousa, l'an 1628, *Renée Frotier de la Messeliere*, fille de *Gaspard Frotier*, Seigneur de la Messeliere, & *Elisabeth de la Rochefoucaud-Bayers*. Ce ROBERT DE LA LANDE étoit un Gentilhomme d'un mérite si généralement reconnu, que, le 9 Mars 1646, il fut pourvû de la charge de Sous-Gouverneur de LOUIS XIV. Ses provisions portent que ce fut en considération des longs services qu'il avoit rendus à la guerre, & dans plusieurs autres emplois importans, où sa générosité & sa prudence avoient toujours été égales. Ces Lettres sont signées au bas LOUIS, & sur le repli, par le Roi, la Reine Régente présente, DE GUENEGAUD, & scellées. ROBERT eut pour fils :

JEAN DE LA LANDE, marié à *Françoise Fileau*, dont sont sorties — MARIE-ANNE, née en 1673 ; — & JEANNE DE LA LANDE, née en 1678, toutes deux reçues à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688.

De la branche établie en Poitou, est descendue RENÉE DE LA LANDE DE LA VAU, née en 1680, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé sa noblesse depuis NICOLAS DE LA LANDE, Seigneur de la Vau, marié, en 1543, à *Jeanne de Rases*, ses quatriemes ayeul & ayeule. Les armes : *écartelé d'azur & d'argent.*

Il y a aussi quatre Familles de ce nom en Normandie, sçavoir LA LANDE, Ecuyer, Seigneur de Cerqueux, Election de Lisieux, dont les armes sont : *de sable, à trois molettes d'argent, 2 & 1.*

LA LANDE, Election de Conches, qui porte : *d'argent, au sautoir de gueules.*

DE LA LANDE, Ecuyer, Sieur des Côtils, Election de Vire, qui porte aussi : *d'argent, au sautoir de gueules.*

Et DE LA LANDE, Ecuyer, Sieur de Saint-Jean du Corail, Election d'Avranches, dont les armes sont : *d'argent, au lambel de gueules, coupé d'azur.*

LANDES (DE) : Famille noble originaire de Gênes.

PIERRE DE LANDES, noble Gênois, vint s'établir en France sous le regne de PHILIPPE DE VALOIS. Il acquit, en 1354, la Terre de Magnanville près Mantes.

Cette Famille a produit, en 1438, un Prévôt des Marchands nommé PIERRE, dont la sœur, MARIE DE LANDES, épousa *Nicolas Rolin*, Chancelier de Bourgogne sous PHILIPPE *le Bon*, & fut mere du Cardinal *Jean Rolin*, Evêque d'Autun, décédé en 1483. Elle s'est, depuis, partagée en deux branches.

La branche aînée a fini dans la personne de GUILLAUME DE LANDES, Seigneur de Sagy & de Magnanville, mort, Doyen des Conseillers du Parlement, il y a plus de 100 ans. Il voulut que son cœur fut mis aux pieds de la Dame sa mere, en l'Eglise de Saint Leu & Saint Gilles, où le tombeau, qu'il lui avoit fait dresser, & qui mérite la curiosité des connoisseurs, sera un monument éternel de la charité de la mere envers les pauvres, & de la piété du fils envers la mere. De *Bonne de Vitry*, Vicomtesse de Meaux, il ne laissa que deux filles. — L'aînée, MARIE DE LANDES, née le 28 Septembre 1576, épousa, en l'Eglise de Saint Leu, Saint Gilles à Paris, le 10 Juin 1597, *Chrétien de Lamoignon*, Président au Parlement, dixieme fils de *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Basville, Launai-Courson, &c., & de *Charlotte de Besançon*. Elle mourut le 31 Décembre 1651 : son cœur fut mis aux Cordeliers ; mais son corps, qu'elle avoit ordonné être

porté aux Recollets de Saint-Denis, étant en dépôt en l'Eglise de Saint Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de sa Famille, par les pauvres de cette Paroisse, où *Guillaume de Lamoignon*, premier Président, son second fils, lui fit élever un tombeau de la main du fameux *Girardon*, Sculpteur, avec une épitaphe latine. *Voyez* LAMOIGNON.

N... DE LANDES, seconde fille de GUILLAUME, & de *Bonne de Vitry*, Vicomtesse de Meaux, épousa *N... Briçonnet*, Maître des Requêtes, & porta dans cette Famille la Terre de Magnanville, qui avoit été près de trois siécles dans celle DE LANDES, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée, a eu plusieurs emplois militaires de distinction.

FRANÇOIS DE LANDES, Seigneur d'Houville, (grande Terre au pays Chartrain, acquise par JEAN DE LANDES, son ayeul), Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c. au pays Chartrain, mort au Château du Tronchet, proche Estampes, le dernier mâle de sa Famille, le 28 Septembre 1739, âgé d'environ 68 ans, avoit eu pour sœur CATHERINE DE LANDES, morte audit Château du Tronchet le 10 Août précédent, sans enfans, âgée de 75 ans, veuve d'*Alexandre de Mazis*. Ce FRANÇOIS DE LANDES avoit épousé 1°. *Marie Mesnard*, morte en 1738; & 2°. le 4 Mai 1739, *Cécile-Thérèse Levi*, fille de *Jacques-Michel*, & de *Marie-Elisabeth Hallé*. Il a laissé de sa premiere femme, pour fille unique,

FRANÇOISE-NICOLE DE LANDES-D'HOUVILLE, mariée, le 3 Février 1727, à *Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt*, Conseiller au Parlement de Paris. *Mercures de France* des mois de *Février* 1727 & de *Septembre* 1739. Les armes: *d'argent, à une bande d'azur.*

LANDES (DES), en Normandie: Famille noble & ancienne, dont il est parlé dans l'Histoire de cette Province par *du Moulin*, Curé de Manneville. Elle a pour auteur:

JEAN DES LANDES, I. du nom, Banneret, & Guidon de la Noblesse de Vire, à la Croisade de 1096, sous ROBERT, dit *de Courteheuse*, Duc de Normandie. Ce JEAN DES LANDES possédoit, dès ce tems, divers Fiefs & Terres, qui sont encore dans sa Famille, aujourd'hui divisée en trois branches. La branche aînée remonte à

I. PHILIPPE DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui épousa *Anne des Roches*, dont

II. ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, marié, par contrat du 9 Octobre 1503, à *Damiane Chauvin*, fille de *Jean Chauvin*, Ecuyer, Seigneur de la Rocque. Il en eut:

III. MARGUERIN DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, lequel épousa, présence de son pere, par contrat du 20 Février 1534, *Guillemine Morel*, fille de *Thomas Morel*, Ecuyer, Seigneur de Fresne; ce qui est justifié par un extrait en forme de compte, en date du 6 Mai 1535, rendu à la Chambre des Comptes de Paris, par les Sieurs *Néel* & *de la Bigne*, du recouvrement par eux faits sur les Nobles de la Vicomté de Vire, pendant les années 1529 & 1530, du dixieme de leur revenu, pour contribuer à la rançon des Enfans de France, en ôtages en Espagne, dans lequel ils font recette de la somme de 8 livres, payée par ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, & MARGUERIN, son fils. Ce dernier fut pere de

IV. JEAN DES LANDES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui transigea avec *Jean de Sert*, le 4 Mars 1559; & se maria, par contrat du 31 Janvier 1560, avec noble *Barbe le Louvetel*, dont vinrent: — 1. JEAN, qui suit: — 2. MICHEL, lequel servit, pour son pere, au Camp devant Avranches, où il fut tué, suivant son certificat de service, du 3 Janvier 1591, signé, *de Saint-Denis-Maillot*, &c.; — 3. & MARIE, alliée, le 1 Mars 1599, à *Guillaume Caillot*, Ecuyer, Seigneur de la Menardiere.

V. JEAN DES LANDES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, est prouvé fils de JEAN II, dans une assemblée de parens, pour délibération de son mariage, contracté

contracté le 25 Mai 1590, avec noble *Françoise Desmonds*; & par deux Ordonnances rendues & signées par François de Bourbon, Duc de Montpensier, les 6 & 12 Mars 1591, sur la Requête qui lui fut présentée par ledit Jean des Landes, III. du nom, au sujet de l'emprisonnement fait de la personne de son pere, par le Capitaine *les Monts*, comme *prétendu rébelle au Roi*, & du pillage de tous ses biens, titres & papiers, pendant les guerres civiles. Par ces Ordonnances, il fut jugé *non rébelle au Roi, l'ayant toujours fidélement servi & ses ancêtres*, fut remis en liberté & ses biens restitués. Jean des Landes, III. du nom, eut de son mariage: — 1. Jean, qui suit; — 2. Bertrand, qui partagea, avec Jean & Georges des Landes, ses freres, les successions de leurs pere & mere, par acte du 13 Février 1631; — 3. & Georges, déchargé du droit de francs-fiefs, comme *noble*, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Février 1656, & le Traitant fut condamné à restitution. Ces trois freres furent maintenus dans leur *ancienne noblesse*, par Arrêt des Commissaires Généraux de la Cour des Aydes de Rouen, du 12 Mai de l'année suivante 1657, dans lequel tous les contrats de mariage & l'Arrêt de décharge du droit de francs-fiefs, ci-dessus cités, sont énoncés.

VI. Jean des Landes, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, se maria, par contrat du 13 Février 1631, avec noble *Susanne du Bourg*, dont

VII. Michel des Landes, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & de la Heuserye, lequel épousa, par contrat du 6 Janvier 1666, noble Demoiselle *Ambroise de Rallu*. Leurs enfans furent: — 1. Michel, Ecuyer, qui servit à l'arriere-ban, en qualité de Brigadier, dans le détachement de la Noblesse d'Alençon & de Domfront, sous les ordres du Sire *de Goyon-de-Matignon*; — 2. & Jean, qui suit.

VIII. Jean des Landes, V. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, servit dans la Maison du Roi, & fut Capitaine de Dragons. De *Marie-Michelle de Beauville-de-Ronfugeray*, qu'il avoit épousée, par contrat du 26 Janvier 1717, il laissa

IX. Louis des Landes, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville, Seigneur & Patron de Sainte-Melaine, de Presle, de Linette, de Lagoulande & autres lieux, qui a servi dans la Maison du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Il a épousé, par contrat du 3 Janvier 1747, noble *Marie-Madelene-Charlotte-Elisabeth le Forestier*, fille unique & héritiere de *Toussaint-Armand le Forestier*, Chevalier, Seigneur de Danneville, de Saint-Martin d'Estaville (lequel est d'une ancienne Noblesse originaire de Flandres, dont fait mention *Louis Guichardin*, dans son *Histoire* de cette Province, qui a pour auteur Lyderic de Harlebeeck, Comte de Flandres, & qui porte pour armes: *d'argent, au lion de sable couronné d'or, armé & lampassé de gueules, la fourche de la queue de même.*), & de Demoiselle *Charlotte Belot*. Du mariage de Louis des Landes, sont issus: — 1. Louis-Charles-Armand, Ecuyer, né en 1750, Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie; — 2. & Marie-Madelene-Charlotte-Augustine, née en 1757.

La seconde branche, établie d'abord en Dauphiné, puis aujourd'hui en Bretagne (sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoires*), dès le tems de la Duchesse Anne, a donné deux Evêques de Tréguier, un Président aux Etats de la Noblesse de Bretagne, & un Conseiller d'Etat, mort à Paris le 4 Octobre 1655, âgé d'environ 82 ans. *Voyez* le *Recueil* de la Gazette de France, *Numéro 9*.

Et la troisieme branche, successivement établie en Poitou & en Anjou, & ensuite en Bretagne depuis près de 120 ans, ne subsiste plus que dans un seul rejetton, établi à Paris, où il avoit épousé, en 1723, noble Demoiselle *Marie Vata*, d'une ancienne Famille distinguée en Normandie, & alliée à celles *de Manherbe* & *de la Luzerne*. De ce mariage sont nés, outre plusieurs fils morts au service: — 1. Robert-Noel, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, mort à Francfort, âgé d'envi-

ron 31 ans & quelques mois, suivant le *Supplément du Courier de ladite Ville, du 25 Mai 1762.* Voyez le Calendrier des Princes de la Noblesse de 1768. Ses services importans ayant été représentés au Roi par M. le Duc *de Choiseul*, Ministre de la Guerre, Sa Majesté a eu la bonté d'accorder une pension honorable, sur l'Extraordinaire, au pere & à la mere, reversible en partie à ses quatre sœurs; — 2. ALEXANDRE-JULES, qui suit; — & quatre filles.

ALEXANDRE-JULES DES LANDES, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, qui a succédé à son frere ROBERT-NOEL, en 1762, dans l'office de Conseiller du Roi, Commissaire Provincial des Guerres en Bretagne, est marié & a des enfans.

Ces trois branches ont toujours constamment porté & portent pour armes: *d'azur, à trois chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre*, lesquelles se voyent encore peintes & sculptées en plusieurs Eglises, Chapelles & monumens anciens, & qui sont celles que portoit JEAN DES LANDES, I. du nom, lors de la Croisade de 1096. *Mémoire envoyé*, & certifié dressé sur les titres.

LANDES (DES): Famille de Normandie, Election de Vire, cité dans les recherches *de Chamillart*, & confondue, par un Généalogiste, avec l'ancienne Noblesse DES LANDES, avec laquelle elle n'a rien de commun. De cette Famille, une branche a été annoblie en 1642, dans la personne de MICHEL DES LANDES, d'autres sont restées roturieres & existent à Vire & à Coutances, dans les Bailliages de ces deux Villes. Quelques-uns de celle annoblie ont servi dans la Maison du Roi. Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'or.* Notice envoyée.

LANDO: Famille noble & ancienne de Venise, qui a donné de grands hommes à cette République.

PIERRE LANDO, Doge de Venise en 1539, mourut en 1645. — MARC LANDO fut élu Evêque de Venise l'an 1401, & mourut en 1417. — JERÔME LANDO fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Constantinople pour les Latins, depuis 1474 jusqu'en 1485. — AUGUSTIN LANDO, Comte de Compiano, fut un des Conjurés contre *Pierre-Louis Farnèse*, Duc de Parme, l'an 1547. — Et MARC-ANTOINE LANDO fut tué à la bataille de Lepante en 1571. *Moréri.*

LANDOIS D'HÉROUVILLE: Famille noble de Normandie.

M. *Huet*, dans ses *Origines de la ville de Caen, pag.* 44, dit qu'il y a dans cette Ville une Tour, nommée *la Tour au Landois*, que l'on croit bâtie avant l'an 1346, & que cette Tour a pris son nom des Seigneurs nommés LE LANDOIS, qui avoient une maison tout proche de cet endroit, & que GUILLAUME LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venoix, possédoit une maison tout près de-là l'an 1436.

Un contrat de l'an 1430, qualifie COLIN LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venoix, *Maréchal de la Prairie de Caen*, qualité annexée à un Fief, nommé *le Fief au Maréchal.* Cette Famille, dit encore M. *Huet*, *pag.* 44, a possédé, jusqu'à nos jours, la Terre d'Hérouville proche de Caen.

PIERRE LE LANDOIS, Ecuyer, héritier de COLIN LE LANDOIS, vivoit en 1462, dit *la Roque*, dans son Histoire de la Maison *de Harcourt*, *pag.* 1003.

Il y a des Arrêts de l'Echiquier de l'an 1505, entre *la Mouche* & *le Landois*, pour le fief d'Hérouville. Voyez le *Traité de la Noblesse*, *p.* 34.

JEAN LE LANDOIS, qui possédoit la Terre d'Hérouville, en prit le nom & les armes, qui sont: *de gueules, à deux fasces jumelles & un chef d'or.* Voyez le *Traité des Noms*, *p.* 55. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.

LANDRES.

JEAN DE LANDRES, Chevalier, Seigneur de Taxey, Conseiller, Chambellan du Roi de Sicile, d'une ancienne Noblesse de nom & d'armes, dans la Châtellenie

de Briey, épousa, sur la fin du XV[e] siécle, ou au commencement du XVI[e], *Alix du Châtelet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Amand, & d'*Yolande de Haraucourt*.

Les armes : *d'or, à trois pals de gueules.*

LANDRY. De cette Famille étoit

MARIE-MARTHE LANDRY, morte à Paris le 1 Octobre 1755, âgée de 21 ans, épouse de *Pierre-Guy-Balthasard-Esme de Guiffrei*, de substitution de Monteynard, Comte de Marcieu, Marquis de Boutieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Grenoble, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majesté. Elle a eu un frere, & avoit été marié le 3 Juillet 1753. Son pere, CLAIR-LOUIS LANDRY, Ecuyer, Seigneur de la Ronse, & feu le Marquis *de Verneuil*, Introducteur, étoient enfans de cousines-germaines. M. LANDRY a été marié, par contrat du mois de Juillet 1729, à *Angélique Bouret*, sœur de trois Fermiers Généraux, & tante de M. *Préaudeau*, aussi Fermier-Général, & des Dames de *le Gendre de Villemorin*, *de la Haye des Fosses*, & *Thiroux de Montsaugé*.

Les armes de LANDRY sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, 2 & 1, surmonté d'une devise d'azur, chargée de trois trefles d'argent ; au chef d'or.*

LANDWING, en Suisse : Ancienne Famille Patricienne de la ville de Zug. Elle possédoit autrefois les Terres nobles de Wulfflingen, de Lussy & d'Adelsmatten. Depuis l'an 1352, elle a donné, sans interruption, des sujets au Conseil d'Etat, qui y ont rempli, avec distinction, les premieres charges de *Landammen*, de *Ratthalter*, de *Banneret*, &c.

De ce même Conseil d'Etat est aujourd'hui JEAN-FRANÇOIS-FIDELE DE LANDWING-LUSSY, Seigneur Châtelain de Kaam, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine général des Bailliages libres & Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

Cette ancienne Noblesse posséde une Compagnie de pere en fils en France, dont est Capitaine en pied JEAN-GEORGES DE LANDWING, & elle est alliée aux premieres Familles nobles du pays, comme à celle de *Zenagle*, *Koly*, *Zurlauben*, *Pfiffer*, *d'Altishoffen*, &c.

Nous attendons un Mémoire dressé sur titres, d'après lequel on trouvera, dans le volume des additions, à la lettre *L*, la Généalogie de cette ancienne Famille étrangere.

LANERY. On trouve dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 286, CHARLES DE LANERY, Seigneur de Rimberlieu, Election de Compiegne, déclaré *noble*, par Arrêt du Conseil du mois de Janvier 1668.

LANFERNAT. *Voyez* LENFERNAT.

LANGAN DE BOIS-FEVRIER. Maison comptée entre les plus nobles & anciennes de Bretagne, & alliée aux meilleures de cette Province, de celles du Perche, de Normandie & d'Anjou.

La Seigneurie de *Bois-Fevrier* en Bretagne, dont nous avons parlé au *Tome II* de ce Dictionnaire, fut portée en mariage, en 1431, par *Isabeau de Fevrier*, à SIMON DE LANGAN, Ecuyer, fils de GEOFFROY, ce dernier mort en 1415, & de *Jeanne du Perrier de Quintin*, & petit-fils de SIMON DE LANGAN, & de *Perronelle des Portes*.

Cette *Isabeau Fevrier*, femme de SIMON DE LANGAN, fut mere d'ETIENNE DE LANGAN, que le Roi envoya en ambassade auprès d'*Anne de Bretagne*. De *Julienne du Bouchet du Mur*, son épouse, il eut :

GUYON DE LANGAN, Seigneur de Bois-Fevrier, décédé en 1545, qui avoit épousé *Marguerite d'Orange de la Feuillée*, dont vint :

TRISTAN DE LANGAN, Baron de Bois-Fevrier, Pannetier de la Reine, Capitaine de Rennes, & Lieutenant de Roi en Vendômois, mort le 10 Mai 1569. Il avoit épousé, en 1540, *Jeanne de la Ferriere*, Dame de Pascoux. Elle fut mere de

RENÉ DE LANGAN, Baron de Bois-Fevrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chambellan du Duc *d'Anjou* en 1571. De *Susanne de la Vove*, Dame de la Vove au Perche, de Saint-Agil & de Saint Vandrille au Maine, qu'il épousa en 1572, naquit:

PIERRE DE LANGAN, Baron de Bois-Fevrier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, marié, en 1619, avec *Sainte le Febvre de Rousieres*. Il en eut:

CÉSAR DE LANGAN, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épousa, en 1640, *Charlotte Constantin de la Feraudiere*, dont:

GABRIEL DE LANGAN, né en 1642, en faveur duquel la Châtellenie de Langan, les Terres & Seigneuries de la Trumiere, du Breuil, de la Chaussaye & de Bressain, furent unies à la Baronnie de *Bois-Fevrier*, & érigées en *Marquisat*, par Lettres de 1674, enregistrées le 13 Juillet suivant. Le Marquis *de Bois-Fevrier* avoit épousé, 1°. en 1666, *Claude-Hippolite de Visdelou* ou *Vis-de-Loup-Bienassis;* & 2°. en 1673, *Jeanne-Charlotte Brûlart de Sillery*. Du premier lit il laissa:

CHARLES-PIERRE-FRANÇOIS DE LANGAN, Marquis de Bois-Fevrier, qui épousa, le 1 Janvier 1697, *Marie-Charlotte de Puisaye de Mesvieres*, dont: – 1. LOUIS-CHARLES, qui suit; – 2. PIERRE-HERCULE, né le 7 Novembre 1712, reçu Page du Roi en 1728; — & une fille.

LOUIS-CHARLES DE LANGAN, Seigneur de Bois-Fevrier, de la Vove, d'Aulnay & de Monbouan, épousa 1°. *Louise de Montgommery;* & 2°. le 23 Juillet 1735, *Bonne-Marie-Charlotte de Farcy*, née le 22 Octobre 1711, fille de *René-François*, Seigneur *de Pontfarcy*, Conseiller de la Grand'Chambre à Rennes, & d'*Anne-Marie de Moland*. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *de sable, au léopard d'argent, armé, lampassé & couronné d'or.*

LANGE : Famille noble du Lyonnois, de laquelle étoit

HUMBERT DE LANGE, Seigneur de Lescheneau, marié, en 1500, avec *Odille de Maugis*. – ARNAUD DE LANGE, Seigneur de Villemenant, épousa, en 1621, *Marie de la Grange*, fille d'*Antoine de la Grange*, Chevalier, Seigneur d'Arquien, & de *Marie de Cambray*. – LOUISE DE LANGE, petite-fille d'ARNAUD, née le 5 Septembre 1678, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687. Les armes: *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile de même.*

LANGELÉ. Famille établie à Paris, dont étoit

JEAN LANGELÉ, Secrétaire du Roi, qui épousa *Hélene Toustain*, morte le 25 Octobre 1728, à 54 ans, laissant:

LOUIS-JACQUES LANGELÉ, né le 8 Mars 1701, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 10 Février 1720. Il avoit épousé, en Septembre 1730, *Louise-Marie des Escures*, morte le 1 Avril 1767, fille de *Jacques des Escures*, Conseiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, & de *N... Chaulce de Chazelle*, dont: – 1. LOUISE-HÉLENE LANGELÉ, née en 1735; — 2. MARIE-LOUISE; – 3. MARTHE-ELISABETH, mariée, en Février 1764, à *Nicolas du Perrier du Mouriez*, Trésorier de France à Montauban; – 4. & MARIE-PIERRE LANGELÉ. C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont les armes sont: *d'azur, au lion contourné d'or.*

* LANGERON, en Nivernois. Terre & Seigneurie possédée, dès le XVI[e] siécle, par *Geoffroi Andrault*, Ecuyer, qui épousa, en 1532, *Gabrielle Raquier*. Elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1656, regîstrées au Parlement le 30 Juillet 1660, en faveur de leur arriere-petit-fils, *Philippe Andrault*, Seigneur de Langeron, &c. Maréchal-

de-Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc D'ORLÉANS, dont il avoit été élevé Page. *Voyez* ANDRAULT, *Tome I* de ce Dictionnaire, *pag.* 256.

LANGES, à Orange & à Geneve. Selon l'Histoire de la Noblesse du Comté-Venaissin, *Tome IV*, *p.* 494, cette Famille remonte à

JEAN DE LANGES, Consul & Assesseur de la ville d'Orange. Il fut député avec *Laurent Chabert*, Viguier de cette ville auprès d'Orange, pour solliciter la punition des partisans *de Montbrun*, l'un des Chefs des Calvinistes du Dauphiné en 1551. Il fut envoyé par ses compatriotes à la Cour de France en 1564, pour obtenir la permission d'avoir des radeaux sur le Rhone, & eut une pareille commission auprès du Roi, au sujet de la réunion de la Principauté d'Orange à la Couronne, au mois d'Août 1568. Jusques-là JEAN DE LANGES se rendit recommandable dans sa patrie par son zéle, la religion de ses peres & le bien public; mais dans la suite il s'engagea dans les nouvelles erreurs dont la ville d'Orange fut infectée, & en devint un des plus ardens défenseurs. Aussi fut-il marqué au point de la proscription par les Catholiques, qui, devenus plus forts à Orange, y massacrerent les Calvinistes la nuit du 2 Février 1571. JEAN DE LANGES périt dans cette barbare entreprise avec deux de ses enfans, PIERRE, son frere, & FRANÇOIS, son neveu.

LOUIS DE LANGES, Seigneur de Montmirail & de Martignan, Viguier & Conseiller au Parlement d'Orange, fils aîné de JEAN, échapa du massacre, & ne s'acquit pas moins de gloire que son pere. *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange, l'annoblit par Lettres du 3 Septembre 1583, vérifiées au Parlement d'Orange le 28 Mars de l'année suivante, *sur le fondement que dès sa jeunesse il avoit fait profession des armes, & depuis avoit été employé dans les premieres charges de la ville, même en celle de Viguier.* Il fut pourvu d'un office de Gentilhomme servant auprès du Roi de Navarre, par brevet du 15 Décembre 1584. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le confirma dans sa noblesse; par Lettres données au mois de Janvier 1610, renouvellées avec annoblissement *en tant que de besoin*, par le Roi LOUIS XIII, au mois d'Août de la même année, & vérifiées au Parlement de Grenoble le 12 Décembre 1611. Il y a lieu de présumer que LOUIS DE LANGES étoit attaché à *Lesdiguieres*, & qu'il le suivit dans les guerres de Piémont & de Savoie; car il fut envoyé de sa part, au mois de Mai 1593, au Connétable *de Montmorency*, pour lui demander du secours contre le Duc de Savoie qui assiégeoit Exilles; & prit cette place sur le Sieur *de Blacons*. Il fut député, étant Viguier d'Orange, avec les Sieurs *de Chabert*, *Guillaumont* & *Servant*, pour assister à la conférence indiquée à Grenoble, devant *Lesdiguieres*, au sujet de ce même *Blacons*, usurpateur du Gouvernement d'Orange en 1599. Il prêta serment de fidélité avec les autres membres du Parlement, dont il étoit Doyen, au Prince *Fréderic-Henri de Nassau*, le 15 Mars 1625. Il fit son testament le 21 Février 1619, & y rappelle les enfans qu'il eut de son épouse *Françoise Colas*, fille d'*Antoine*, Président du Parlement, (dont les armes sont: *de sable, au lion d'or, armé & lampassé de gueules; au chef d'azur, chargé d'une colombe essorante & contournée d'argent*). De ce mariage vinrent, entr'autres: — 1. FRÉDERIC, qui suit; — 2. ANDRÉ, rapporté après son frere aîné; — 3. & MARIE, alliée, en 1670, avec *Marius de Vaesc-de-Loriol* en Dauphiné.

FRÉDERIC DE LANGES, Seigneur de Montmirail, de Lubieres, Saint-Sauveur & du Vilar, Conseiller au Parlement d'Orange, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

LOUISE DE LANGES, Dame de Montmirail, &c. mariée, vers 1660, à *Pierre Berenger*, Baron de Violès dans la Principauté d'Orange, Seigneur de Beausain & de Pipet en Dauphiné, dont la postérité prit le nom de LANGES. De cette alliance vinrent: — 1. FRÉDERIC-BERENGER DE LANGES, Baron de Violès, Seigneur de Beausain, Pipet, Montmirail & Martignan, Procureur-Général au Parlement d'Orange, mort, ne laissant qu'un fils naturel: — *Henri de Montmirail*,

vivant en 1725 ; — 2. Amélie Berenger de Langes, femme de *Jean de Rainaud*, Seigneur de la Tour à Orange ; — 3. & Rose Berenger de Langes, mariée, en présence de son frere & sa sœur en 1688, avec *Alexandre*, Seigneur *de Galliffet*, au Comté Venaissin.

Une branche des Seigneurs *de Beaufain* passa en Prusse après la révocation de l'Edit de Nantes. André de Langes, second fils de Louis, & de *Françoise Colas*, légataire de son pere, fut Avocat au Parlement de Grenoble, où il fut reconnu noble par Jugement de M. *de Seve*, Intendant du Dauphiné, & Commissaire du Conseil, le 19 Janvier 1641. Il eut de *Madelene Mathieu*, son épouse : — 1. Claude, qui suit ; — 2. & autre Claude, Officier au Régiment de Normandie.

Claude de Langes, batisé dans l'Eglise réformée de Grenoble le 3 Septembre 1642, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, le 30 Juin 1667. Il suivit la profession d'Avocat, & se maria, en 1674, avec *Anne Sarrazin*, fille aînée de *César*, d'une Famille ancienne de Geneve. Il refusa un office de Conseiller de la Chambre de l'Edit de Grenoble, pour n'avoir pas l'occasion de rentrer dans la Religion Catholique, & se retira à Geneve avec sa femme, après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Il fut estimé dans cette ville à cause de son érudition & de la douceur de ses mœurs, & mourut à Geneve en 1717, âgé de 74 ans.

Il y a eu une branche de Langes à Val en Vivarais, & à Bagnols en Languedoc, sortie de Daniel de Langes ; mais elle ne fut point reconnue pour noble lors de la recherche de 1666, malgré des Lettres d'annoblissement accordées à Jean de Langes, fils de Daniel, pere de Gédéon & d'Hector, par *Philippe-Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange, le 16 Mai 1616.

Les armes : *de gueules, au cerf aîlé & élancé d'or.*

LANGES : Ancienne Noblesse de Bresse, éteinte. Voici ce que nous apprend une simple notice que nous en avons.

Benoît de Langes, Evêque du Bellay, vivoit en 1208. — Girard de Langes étoit Bailli du Bugey en 1269. — Thomas de Langes étoit Prieur d'Inimon en 1364. — Louis, Seigneur de Langes, vivoit en 1393, avec *Henriette*, Dame *de Saint-Sulpis*, son épouse, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur *de Saint-Sulpis.*

Louis de Langes, Ecuyer, qui peut être leur fils, fut pere de — Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, qui se maria, le 20 Septembre 1476, à *Claudine de la Tonniere*, fille de *Jean de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, & de *Guillemette de Cornon.*

Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, épousa *Claudine de Malaval*, dont il eut : — Antoinette, Dame de Langes, mariée 1°. à *Jean de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, frere de *Claudine de la Tonniere*, ci-dessus ; & 2°. en 1533, à *Jean du Mouton*, fils de *Louis*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Salornay.*

On trouve encore Philibert de Langes, Seigneur du Solier, marié, en 1512, à *Guillemette de Mincé*, dont sortit : — Claudine de Langes, Dame du Solier, femme de *Guy de Burges*, Seigneur d'Amareins, fils de *Pierre de Burges*, & de *Jeanne de la Salle.*

LANGEVIN, en Normandie, Election de Carentan : Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de huit molettes d'argent.*

* LANGHEAC ou LANGEAC. Ancienne Baronnie, Capitale du Langeadois, petit pays limitrophe du Gevaudan & de l'Auvergne, qui a toujours conservé ses Coutumes particulieres. Cette Baronnie a donné son nom à une Maison également illustre par ses alliances & son origine, dont les anciens Cartulaires conservent les monumens. La tradition veut que

Saint-Allire, Evêque de Clermont, vivant dans le IVe siécle, en étoit issu. Il est vrai que la Maison de LANGHEAC jouit de plusieurs beaux droits dans l'Abbaye qui porte le nom de ce Saint. *Pons*, Comte *de Gévaudan* & de Forez, Seigneur de Langheac en 1010, donna à l'Eglise de Saint-Julien de Brioude LANGHEAC, avec ses dîmes & appartenances, comme partie de son patrimoine héréditaire.

Le premier, dont la filiation est certaine, est BERNARD, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac, qui eut de sa femme *Luce*, morte, suivant le Martyrologe de Brioude, en 1187,

BERNARD, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac, décédé en 1190. Il avoit épousé *Teulingue de Mercœur*, dont:

GUILLAUME, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac, qui se maria avec *Turgabize d'Arlenc*. De cette alliance vint:

BERNARD, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac. De sa femme, dont le nom est ignoré, naquit:

BOMPART, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac, marié, en 1280, avec *Agnès d'Alegre*. Il en eut:

ARMAND, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC, qui épousa *Catherine*, fille d'*Astorg*, Vicomte *d'Aurillac*, & de *Douce de Themines*.

PONS, leur fils, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac, Sénéchal d'Auvergne, (charge qui fut longtems comme héréditaire dans cette Maison), épousa, en 1338, *Isabelle de Polignac*, de laquelle naquit, entr'autres enfans:

PONS, II. du nom, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac après ses freres aînés, qui de sa seconde femme, *Antoinette de Maubec*, eut:

JEAN, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac, Sénéchal d'Auvergne & de Beaucaire, & Chambellan du Roi CHARLES VII. Il épousa, en 1421, *Marie Gouge*, dite *de Charpaignes*, niéce de *Martin Gouge*, Evêque de Clermont, & Chancelier de France, Maison éteinte, dont nous avons parlé dans le *Tome VII.* Leurs enfans furent: — JACQUES, qui suit; — & PONS, auteur de la branche des Seigneurs de Dalet, rapportés ci-après.

JACQUES, Seigneur DE LANGHEAC & de Brassac, Vicomte de la Motte, épousa *Isabelle*, fille de *Tristan de Clermont*, des Comtes *de Cupertino* au Royaume de Naples, & de *Sibille de Baux-des-Ursins*, alliance qui le rendit beau-frere de *Ferdinand d'Arragon*, Duc de Calabre, fils du Roi de Naples, & des Ducs *de Venoza* & *d'Andria*; des Maisons de *Baux* & de *Saint-Severin*. De JACQUES descend au IVe degré:

FRANÇOISE, heritiere de la Terre de LANGHEAC, fille de JEAN, Seigneur DE LANGHEAC, & de *Marie de Chabannes*, qui porta en dot cette Terre, le 31 Août 1586, à *Jacques de la Rochefoucaud*, Seigneur de Chaumont, fils aîné d'*Antoine*, & de *Cécile de Montmirail-de-Chambourcy*. Sa postérité a pris le nom de la *Rochefoucaud-Langheac*, & s'est divisée en plusieurs branches, dont l'aînée, dite *de Lascaris-d'Urfé*, a encore en sa possession la Seigneurie de LANGHEAC. Voyez ROCHEFOUCAUD.

Seigneurs de DALET.

On trouve JEAN DE LANGHEAC, (troisieme fils de TRISTAN, Seigneur DE LANGHEAC, & d'*Anne d'Alegre*), Seigneur de Bonnebault, Comte & Prévôt de Brioude, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Gildas-aux-Bois en 1505, de Saint-Lo en 1523, de Pibrac en 1525, & Conseiller au Grand-Conseil en 1516, après avoir rempli plusieurs ambassades en Portugal, Pologne, Hongrie, Ecosse, Angleterre, Venise, Suisse & à Rome. Il fut confirmé dans son office de Maître des Requêtes par Lettres-Patentes du 8 Décembre 1527, étant déja Evêque d'Avranches; fut ensuite transféré à l'Evêché de Limoges le 22 Juin 1533; & mourut le 27 Juillet 1541. Il est inhumé dans la Cathédrale de cette derniere Ville. Il avoit pour neveux ANTOINE DE LANGHEAC, Abbé de Saint-Antoine de Vien-

nois; & FRANÇOIS DE LANGHEAC, Abbé de Saint-Pierre de Chezy, tous deux freres, vivans en 1535.

PONS DE LANGHEAC dit PONCHOT, second fils de JEAN, & de *Marie Gouge*, fit partage des biens de ses pere & mere, par transaction du 26 Mars 1450. Il épousa 1°. *Marie*, fille d'*Athon-Joan*, Seigneur *de Bellenave*, & de *Blanche Loup*, dite *de Beauvoir*; & 2°. *Alix*, héritiere *de Dalet*, issue de la Maison dont étoit *Saint-Allire*, quatrieme Evêque de Clermont, vivant dans le IV[e] siécle. De ce second mariage vint:

ALLIRE DE LANGHEAC, Chevalier, Seigneur de Dalet, qui épousa *Catherine*, fille de *Jacques de Chazeron*, & d'*Anne d'Amboise*. Il en eut:

GILBERT-ALLIRE DE LANGHEAC, Seigneur de Dalet, marié, le 26 Août 1525, avec *Anne de Rochefort-Theobon*, dont:

GILBERT-ALLIRE DE LANGHEAC, II. du nom, Seigneur de Dalet, qui épousa, en 1550, *Jacqueline de Coligny-Saligny*.

GILBERT-ALLIRE DE LANGHEAC, III. du nom, leur troisieme fils, Seigneur de Dalet, Malintras, Cisternes, Peyrignat, Merdogne & d'Escolore, par don de GABRIEL DE LANGHEAC, son grand-oncle, à cause de son mariage, en 1588, avec *Antoinette de Gras de Paing*, dite *de la Courtine*, veuve de *François de la Roche-Aymon*, sur lequel elle reprit les Baronnies du Crest & de Juillac, qu'elle porta à son second mari, duquel elle eut pour fils aîné:

GILBERT-ALLIRE DE LANGHEAC, IV. du nom, Comte de Dalet, qui épousa, le 11 Septembre 1607, *Anne Loup*, dite *de Beauvoir*, fille unique & héritiere de *Gaspard*, Comte de Montsan, Seigneur de Preschonnet, &c. & de *Charlotte de Montboissier*. D'eux naquit:

GILBERT-ALLIRE DE LANGHEAC, V. du nom, Comte de Dalet, marié, 1°. en 1634, à *Barbe de Coligny-de-Cressia*; & 2°. en 1645, à *Gilberte d'Estanin*. Du premier lit il eut: — 1. GILBERT-ALLIRE, qui suit; & du second: — 2. CLAUDE-GILBERT-ALLIRE, rapporté ci-après; — 3. & LOUIS, Chanoine, Comte de Brioude.

GILBERT-ALLIRE DE LANGHEAC, VI. du nom, Comte de Dalet, Marquis de Coligny, &c., mort au siége de Condé en 1676, laissa de sa femme *Louise de Rabutin*, fille aînée du Comte *de Bussy*:

MARIE-ROGER, dit *le Comte* DE LANGHEAC, mort à Avignon en 1746. De son mariage avec *Eléonore-Palatine de Dio-de-Montpeiroux*, il n'est resté que six filles; sçavoir: — 1. LOUISE-ELÉONORE, suivant le Mercure, ou MARIE-LOUISE-ELÉONORE DE LANGHEAC, d'abord Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Claude-Elisabeth*, Marquis *de la Guiche*, Comte de Sivignon, &c. mort, & que ses blessures, reçues à Malplaquet, avoit forcé de quitter le service. Elle est décédée le 16 Février 1772, à Rouanne, dans le 72[e] année de son âge; — 2. FRANÇOISE-CHARLOTTE mariée, le 17 Juillet 1732, & veuve de *Jean-Batiste-François de Cugnac*, Marquis de Dampierre; — 3. N..., Abbesse de Saint-Julien à Dijon; — 4, 5 & 6. trois autres filles Religieuses à Prasson.

CLAUDE-GILBERT-ALLIRE DE LANGHEAC, fils de GILBERT-ALLIRE, V. du nom, & de *Gilberte d'Estaing*, sa seconde femme, fut Seigneur de Preschonnet, & après la mort de *Madelene de Montanier*, son épouse, Dame de Franc-Séjour, &c. & celle de LOUIS DE LANGHEAC, Chanoine, Comte de Brioude, son frere. Il recueillit, en se faisant Prêtre, la Terre & Seigneurie de Bonnebault, éteinte sur lui, & qui subsistoit depuis 1436, en faveur des cadets de la Maison de LANGHEAC, qui s'engageroient dans les Ordres. CLAUDE-GILBERT-ALLIRE eut de son mariage:

GILBERT-ALLIRE-ANTOINE, dit *le Marquis* DE LANGHEAC, Seigneur de Preschonnet, Bonnebault, Conneaux, Palbort, Baron du Crest & de Juillac, Sénéchal d'Auvergne, qui épousa 1°. *Marguerite-Reine de Rochette*, fille de *Joachim*, Seigneur de Fromental; & 2°. le 5 Mai 1742, *Louise-Elisabeth de Melun*, Princesse d'Espinoy. Du premier lit il a: — 1. JEAN-GILBERT-ALLIRE, qui suit; — 2. CATHERINE, Abbesse de Sainte-Claire lès Clermont; — 3 & 4. deux autres Religieuses;

Religieuses; & du second lit: — 5, 6 & 7. LOUISE-ELISABETH, ANNE-LOUISE & ADÉLAÏDE-LOUISE-VICTOIRE DE LANGHEAC.

JEAN-GILBERT-ALLIRE, dit *le Comte* DE LANGHEAC, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Conty, Cavalerie, en 1744, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé, en 1733, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Claude de la Queuille*, Comte de Pramenou, & d'*Anne de Chabannes*. Elle est morte le 2 Août 1766, à Villefranche en Beaujolois, âgée de 51 ans. De ce mariage sont issus: — 1. ANTOINE-GILBERT, qui suit; — 2. N..., destiné à l'état Ecclésiastique; — 3. & JEAN-MADELENE-GILBERT-ALLIRE, dit *le Vicomte* DE LANGHEAC, reçu Chevalier de Malte de minorité, Capitaine de Cavalerie.

ANTOINE-GILBERT, dit *le Marquis* DE LANGHEAC, Mestre-de-Camp du Régiment de Conty, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi en 1766, s'est marié, le 12 Octobre 1765, avec *Charlotte-Christine-Antoinette de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a postérité.

Les armes de la Maison de LANGHEAC sont: *d'or, à 3 pals de vair.*

LANGLE, en Normandie. Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre II*, *Part. II.*

MATHIEU DE LANGLE, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Mosny & de Dardez ou Dardée, Receveur des tailles de l'Election d'Evreux, fut annobli, par Lettres du mois de Juillet 1661, données en faveur de la paix conclue entre la France & l'Espagne; mais tous les annoblissemens expédiés depuis le 1 Janvier 1634 ayant été révoqués par un Edit de 1664, il obtint des Lettres de confirmation, données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Décembre 1675, non-seulement en considération de son zéle pour le service du Roi, mais encore de celui de plusieurs de sa Famille, particulierement de FRANÇOIS DE LANGLE, Sieur de Roncenay, l'un des Gentilshommes servans ordinaires de Sa Majesté, qui servit pendant près de 30 ans dans la Compagnie des Gendarmes, alors commandée par M. *du Hallier*, depuis Maréchal de France, dont il fut fait Sous-Brigadier, puis Capitaine appointé de l'Infanterie du Roi à la suite de la même Compagnie. Ledit MATHIEU eut de sa femme dont on ignore le nom: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Sieur du Plessis, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Evreux, Protonotaire du Saint Siége; — 3. PIERRE, Abbé de Saint-Lo, sacré Evêque de Boulogne-sur-mer le 14 Décembre 1698; — 4. & MATHIEU, rapporté après la postérité de son aîné.

RENÉ DE LANGLE, Ecuyer, Seigneur de Mosny, de Fontaine-sous-Jouy, de Launay & de Conches, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial d'Evreux, fut maintenu dans la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Rouen, du 15 Mai 1700. De son mariage, accordé en 1666, avec CATHERINE DE LANGLE, sa cousine, il eut:

MATHIEU-CLAUDE DE LANGLE, Ecuyer, né en 1684, Seigneur de Fontaine-sous-Jouy, de Launay, de Conches & de Mosny, qui épousa, le 25 Février 1724, *Marguerite-Geneviéve Giraud*. Leurs enfans sont: — 1. TAURIN-FRANÇOIS, né le 3 Mars 1728; — 2 & 3. CLAUDE & MATHIEU-RENÉ, nés jumeaux, le 13 Septembre 1729; — 4. ANTOINE-ARMAND, né le 23 Juin 1736; — 5. & LOUIS-ANTOINE DE LANGLE, né le 11 Septembre 1737.

MATHIEU DE LANGLE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dardez & de Mosny, quatrieme fils de MATHIEU, I. du nom, fut Receveur des tailles de l'Election d'Evreux, & fournit au Duc *de Bouillon*, Comte d'Evreux, en 1682, son aveu du fief de Dardez. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. MATHIEU, qui suit; — 2. & ESPRIT DE LANGLE, Seigneur de la Ronce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Toulouse, marié à *Françoise de Varstat*, dont il a laissé un fils, nommé — ESPRIT-MATHIEU DE LANGLE, Seigneur de la Ronce.

MATHIEU DE LANGLE, III. du nom, né en 1675, Seigneur de Dardez & de Mosny, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Caumont en 1707, épousa,

en 1729, *Marguerite Rotrou*, dont il a eu : — 1. PIERRE, né le 3 Octobre 1730 ; — 2. & MATHIEU-DE LANGLE, né le 25 Avril 1736.

C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux glands de même, tigés & feuillés chacun d'une seule feuille de sinople, & en pointe d'une rose d'or.*

LANGLOIS : Famille établie à Paris.

ROBERT LANGLOIS, Seigneur de la Fortelle en Brie & autres Terres en Hurepoix, mort Président en la Chambre des Comptes de Paris, avoit épousé, 1° *N... Cherré*, & 2°. *N... de Castille-Chenoise*. Il a eu du premier lit N... LANGLOIS DE LA FORTELLE, Conseiller au Parlement de Paris ; — & ANNE-REMIETTE-SOPHIE LANGLOIS DE LA FORTELLE, mariée, le 2 Décembre 1739, au feu Président *Potier de Novion*, morte sans enfans le 26 Janvier 1741.

Le feu Président *de la Fortelle* avoit pour frere l'Abbé LANGLOIS, Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille n'ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 & 1.*

Nous trouvons LOUIS-CHARLES LANGLOIS, Seigneur de Guerard, né le 14 Mai 1706, fils de PHILIPPE LANGLOIS, Grand-Audiencier de France, & de *Louise Sandrier*, sa seconde femme, qui porte les mêmes armes que LANGLOIS DE LA FORTELLE. Il a été Conseiller au Châtelet le 24 Janvier 1727, puis Grand-Audiencier de France en survivance, ensuite reçu Conseiller au Grand-Conseil le 7 Août 1737, & honoraire le 2 Mai 1770. Il a épousé, le 13 Février 1765, *Angélique-Françoise Tousard*, née le 22 Février 1719, fille de *Jean-Batiste Tousard*, Receveur du Grenier à Sel à Paris, & d'*Anne-Catherine Dupaud*.

LANGLOIS, en Picardie.

JACQUES LANGLOIS, demeurant à Brouchy, Election de Laon, produisit des titres de cinq races, depuis l'an 1526. Nobiliaire de Picardie, *p.* 286. Les armes : *de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés de 3 trefles d'or.*

LANGLOIS, en Normandie. Famille noble distinguée dans la Robe.

N... LANGLOIS eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. GEORGES, qui suit ; — 2. & NICOLAS LANGLOIS, premier Président de la Chambre des Comptes de Rouen en 1587.

GEORGES LANGLOIS DE MOTTEVILLE, I. du nom, Seigneur de Plainbosc, Président de la Chambre des Comptes de Paris, & premier Président des Trésoriers de France à Rouen en 1580, eut pour fils,

GEORGES LANGLOIS, II. du nom, Seigneur de Plainbosc, Président des Trésoriers de France à Rouen en 1612. Il épousa *Marie Aubert*, dont :

GEORGES LANGLOIS, III. du nom, Seigneur de Plainbosc, d'Etouteville & de Motteville, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 2 Septembre 1634, premier Président en la Chambre des Comptes de Rouen le 2 Décembre 1641, Conseiller d'Etat le 19 du même mois, qui prit le nom *de Motteville*, en 1658, en conséquence des Lettres-Patentes qu'il obtint. Il épousa, 1°. par contrat du 23 Décembre 1635, *Madelene de Hanivel*, morte le 17 Juillet 1643, fille de *Robert de Hanivel*, Seigneur de Rouvray & de la Chevalerie, & de *Madelene Aubourg* ; 2°. *Angélique le Charron*, fille d'*Antoine*, Baron de Dormettes, & de *Madelene de Vieuvre* ; & 3°. par contrat du 28 Avril 1655, *Anne de Monteclerc*, fille d'*André de Monteclerc*, Seigneur de Fouilloux-le-Tremblay, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Marie de la Fleiche*. Il eut du premier lit : — 1. MARIE LANGLOIS, femme de *François*, Marquis *de Monteclerc* ; du second lit : — 2. MARIE-MADELENE, alliée, 1°. le 26 Avril 1665, avec *Louis-Olivier d'Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Conseiller au Parlement de Rouen ; & 2°. avec *Claude d'Anzeray*, Marquis de Durcet ; & du troisieme lit : — 3. FRANÇOIS-MARIE LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de Boisgilbert, premier

Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen ; — 4. BRUNO-EMMANUEL, qui ſuit ; — 5. GEORGES-MICHEL, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1699 ; — 6. & EMMANUEL-BRUNO, qui partagea, en 1702, avec ſes freres la ſucceſſion de leur mere.

EMMANUEL-BRUNO LANGLOIS, Comte de Motteville, d'abord Conſeiller au Parlement de Rouen, puis premier Préſident de la Chambre des Comptes en 1689, au lieu de ſon frere aîné, enſuite Préſident à mortier au même Parlement le 3 Juin 1692, obtint en ſa faveur l'érection de ſa Terre de *Motteville* en Normandie, en *Comté* par Lettres du mois de Mars 1718, enregiſtrées au Parlement de Rouen. Il avoit épouſé, en Août 1689, *Françoiſe-Anne du Fay*, fille de *Louis du Fay*, Baron de la Haye du Puy, Préſident à Mortier au même Parlement, & d'*Anne-Charlotte de Magneville*, dont : — 1. MARIE-LOUIS-BRUNO-EMMANUEL, qui ſuit ; — 2. & PIERRE-GEORGES LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de la Haye du Puy, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1720.

MARIE-LOUIS-BRUNO-EMMANUEL LANGLOIS, Seigneur de Motteville, Conſeiller au Parlement de Rouen, le 22 Février 1714, puis Préſident à Mortier le 20 Novembre 1723, par réſignation de ſon pere, épouſa, le 2 Août 1717, *Claudine-Louiſe le Peigné-d'Oſmeſnil* ou *d'Ouxmenil*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Claude Hallé d'Argeville*, dont : — 1. MARIE-LOUIS-BRUNO-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. BRUNO-GILLES, né le 6 Mai 1726, Chevalier de Malte, mort en Janvier 1739 ; — 3. & PIERRE, né le 29 Janvier 1729, Chevalier de Malte.

MARIE-LOUIS-BRUNO-CLAUDE LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de Plainboſc, Baron de la Haye du Puy, Conſeiller au Parlement de Rouen le 22 Juin 1742, depuis Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1757, avoit épouſé, le 21 Avril 1749, *Marie-Geneviéve-Roſalie-Urſule Pajot*, fille de *Pierre*, Seigneur du Port, Maître des Requêtes honoraire, & de feu *Geneviéve-Françoiſe de Verſoris*. Elle s'eſt remariée à *Jacques de Flecelles*, Maître des Requêtes.

D'une autre branche étoit NICOLAS LANGLOIS, Seigneur de Colmolins, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen, mort le 23 Août 1650, à 76 ans, Sous-Doyen des Conſeils d'Etat & privé, & directions des Finances. Il avoit épouſé *Marguerite Reſtout*, & en eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. & GEORGES, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 11 Mars 1651, honoraire le 25 Mars 1671, marié, le 14 Mai 1663, à *Françoiſe Fraguier*.

JEAN-BATISTE LANGLOIS, Seigneur de Colmolins & de Canteleu, Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Janvier 1642, en la place de GEORGES LANGLOIS, Seigneur de Plainboſc, fut fait Maître des Requêtes le 18 Novembre 1650, mourut, le 5 Mars 1667, à 52 ans, & fut inhumé à Canteleu. Il avoit épouſé *Gabrielle de Maupeou*, morte, le 18 Août 1651, à 33 ans, fille de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Marie Feydeau*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. RENÉ, Baron de la Croix-Cardamville, Tréſorier de la Maiſon de MONSIEUR, mort le 1 Juillet 1698 ſans enfans, & inhumé à Saint-Euſtache ; — 3. & GABRIELLE, mariée, par contrat du 15 Juillet 1669, à *Gilles de Pilon de Guerville*, Seigneur de Glatigny, Conſeiller au Parlement de Rouen.

NICOLAS LANGLOIS, Seigneur de Colmolins & de Canteleu, Maître des Comptes à Paris, le 15 Mai 1671, mort en 1720, avoit épouſé, 1°. *Catherine de Brinon*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Françoiſe Jubert* ; 2°. le 19 Septembre 1700, *Anne Dauvet de Rieux*, morte le 28 Septembre 1706, fille d'*Anne-François Dauvet de Rieux*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & d'*Anne de Leſcoux* ; 3°. le 19 Avril 1708, *Catherine-Françoiſe de Roncherolles*, âgée d'environ 38 ans, fille de *Claude de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & de *Catherine le Veneur de Tillieres* ; & 4°. en 1710, *Eliſabeth-Geneviéve de Thiremois*, morte, le 23 Décembre 1746, à 80 ans, fille de *Jean*, Seigneur d'Herqueville, Doyen du Parlement de Rouen, & de *Marie*

de *Fresnel.* Il a eu du premier lit — CÉCILE LANGLOIS, mariée, le 19 Septembre 1691, à *Pierre-Louis de Turgis*, Conseiller au Parlement de Paris, le 5 Mai 1691.

Les armes : *d'or, à 2 lions léopardés de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 bezans d'or.*

Il y a encore quatre Familles du nom de LANGLOIS en Normandie, la premiere, de l'Election d'Avranches, a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné des deux aigles d'or en chef, & d'une étoile de même en pointe.*

La seconde, de l'Election de Caen, porte : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 cosses de pois anglois & de sinople, 2 & 1.*

La troisieme, LANGLOIS, Seigneur de la Mayrie & de Jouy du Bois, dans l'Election de Falaise, dont les armes sont : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de 3 roses de même, & en pointe de 3 cœurs aussi de geules, 2 & 1.*

Et la quatrieme, nommée LANGLOIS, Ecuyer, Seigneur de la Poterie & de Saint-Roch, dans l'Election d'Argentan, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles de même, & en pointe d'un croissant aussi d'or.*

* LANGON, dans le Blaisois, Diocèse de Bourges. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juillet 1657, enregistrées le 23 Août suivant, en faveur de *Jacques d'Arcemale.*

LANGON : Ancienne Noblesse originaire de Guienne, qui a passé dans le Dauphiné. Elle remonte à

I. Noble GAILLARD DE LANGON, I. du nom, qui le 12 Mars 1262, s'obligea sous peine de 50 marcs Sterlings envers noble *Henri Amousenk*, Baron, Seigneur de Cuzances, Sénéchal de Gascogne, de faire tenir les conventions passées entre les Seigneurs & Dames *de Navailles*, à cause du Château de Saulces & autres places, & envers EDOUARD, Duc *de Guienne*, fils de HENRI III, Roi d'Angleterre. Cet acte est en vieux langage Gascon, extrait du livre cotté *C*, du Bureau des Trésoriers de France, de Guienne. Ce GAILLARD y est qualifié *Seigneur* DE LANGON. Le nom de sa femme est ignoré, mais ses enfans, nommés dans un hommage, furent : — 1. GAILLARD, auteur d'une branche établie en Gascogne, à présent éteinte ; — 2. PERROT OU PIERRE, qui suit ; — 3. JEAN ; — 4. VITAL, Commandeur de Saint-Antoine, qui prêta hommage, le 6 Mars 1273, pour les biens de son Ordre, situés dans le Diocèse de Bazas. Ceci est conforme à un extrait du Registre du Bureau des Trésoriers de France, cotté *F. folio* 63 ; — 5. & GERALDE.

II. PERROT OU PIERRE DE LANGON, II. du nom, issu des Seigneurs DE LANGON en Guienne fut, suivant les titres de Famille, un des 300 Chevaliers qui accompagnerent EDOUARD, Roi d'Angleterre, lors de la huitieme croisade, quand ce Prince fut joindre l'Armée de SAINT-LOUIS, qui faisoit le siége de la ville de Tunis : ces 300 Chevaliers étoient Anglois & Gascons. Au retour de cette croisade, ils prirent différens partis. Pour PERROT DE LANGON, en passant en Dauphiné, il y trouva de l'emploi dans les troupes de *Jean*, I. du nom, Dauphin de Viennois, & s'y établit. Il avoit prêté hommage le Mercredi 11 Mars 1272, au Roi d'Angleterre, comme Duc de Guienne, avec ses freres & sœur pour tout ce qu'ils possédoient dans la Paroisse de Saint-Pez (*Sancti Luperci*), paya au Roi à ce sujet des chaussures rouges d'écarlate ; & s'engagea de le suivre à l'armée avec ses gens. PERROT OU PIERRE & ses freres ont dans cet hommage les qualités de *Domini, Domicelli, filii quondàm fortis Gaillardi de Langonis.* Il faut remarquer que le mot *fortis* revient à la qualité de *haut & puissant Seigneur.* L'acte est en Latin & extrait du Registre cotté *C*, déposé dans les Archives du Bureau des Trésoriers de France de Guienne. Il épousa en Dauphiné, le 20 Juin, 1281, (contrat reçu par *Julliani*, Notaire) Demoiselle *Catherine de Moras*, fille de *Guillaume de Moras*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui suit ;

— 2. DENIS, blessé à la bataille de Varey en 1325, & tué à la bataille de Crecy, le 26 Août 1346; — 3. & FRANÇOIS, vivant en 1349.

III. PIERRE DE LANGON, II. du nom, épousa, (acte reçu le 2 Juillet 1337, par *Arbort* & *Villard*, Notaires) Demoiselle *Lionnette de Marnas*, fille de *Guillaume* & de *Marguerite Chabier*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. GEOFFROY, tué à la bataille de Poitiers en 1356; — 3. AYNARD, marié avec *Anstrude de Commiers*, fille de noble *Guillaume de Commiers*; — 4. ARMERY, héritier de son frere AYNARD, qui, comme lui, prenoit la qualité de Chevalier, *Miles*. Il rendit la dot à sa belle-sœur *Anstrude de Commiers*, par acte reçu devant *Moliner*, Notaire, le 8 Avril 1370; — 5. & CLAUDINE, mariée à noble *Jean de Laval*.

IV. JEAN DE LANGON, I. du nom, Chevalier, épousa, le 22 Juin 1361, (acte reçu par *Ferrand* & *Meyeres*, Notaires) *Béatrix de Colonel* (*Colonelli*), fille de noble *Jean de Colonel-de-Clerieu*. Leurs enfans furent : — PIERRE qui suit; — & JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1385.

V. PIERRE DE LANGON, III. du nom, Chevalier, se maria, par contrat du 30 Juin 1381, reçu par *Rasanel*, Notaire, *Béatrix de Buissiere*, fille de noble *Didier de Buissiere*, & de *Marguerite de Moras*. Il hommagea au Roi conjointement avec *Guillaume de Buissiere*, son beau-frere, le 7 Décembre 1383, entre les mains de *Pierre du Four*, Notaire, Commissaire à ce Député, les hommes, les cens, &c. qu'il avoit dans le Mandement de Saint-Nazaire, dont il donna le dénombrement, qui est extrait de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il fit son testament le 17 Février 1400, reçu par *Jean Boyer*, Notaire, & il y rappelle sa femme & ses enfans, sçavoir : — JEAN, qui suit; — & ANTOINE, Commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine.

VI. JEAN DE LANGON, II. du nom, Chevalier, rendit hommage au Roi, le 30 Août 1405 entre les mains d'*Etienne Faravel*, Notaire & Commissaire député par la Chambre des Comptes de Dauphiné, des cens, hommes & servis, ainsi que son pere l'avoit fait en 1383. Il est qualifié *noble* JEAN DE LANGON, fils de noble PIERRE DE LANGON; & rendit encore le même hommage le 27 Novembre 1413. Il avoit épousé le 27 Juillet 1407, acte reçu par *Vouray*, *Guigi* & *Morel*, Notaires, *Jeanne de Charpey*, fille de noble *Pierre de Charpey*, & de *Françoise Bachasson*. Ses enfans, nommés dans un rôle de l'arriere-ban de 1436, furent : — 1. DIDIER, qui suit; — 2. PIERRE, lequel fut pere de JEAN & de JOFFREY, qui transigerent conjointement avec FRANÇOIS & ETIENNE, leurs cousins, d'une part, & le Châtelain de Saint-Nazaire de l'autre, pour & au nom du Roi. JOFFREY n'eut point d'enfans, & JEAN n'eut qu'une fille nommée PHILIPPA, mariée à noble *Gerenton Bertrand*, laquelle, devenue veuve, rendit hommage en la Chambre des Comptes de Grenoble le 12 Décembre 1540; — 3. LOUIS, marié à la fille du Vicomte *de Chareavedon* en Vivarais, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué au combat d'Anthon en Dauphiné en 1430, contre le Prince *d'Orange*; — 4. & PERRETTE, mariée, le 23 Juillet 1440, acte reçu par *Arbort* & *Bertrand*, Notaires, avec noble *Pierre de la Meerie*.

VII. DIDIER DE LANGON, Chevalier, partagea avec PIERRE, son frere, le 8 Janvier 1457, la succession de JEAN, leur pere. Ils sont l'un & l'autre mis au rang des Nobles dans une revision des feux, du 14 Février 1431. DIDIER DE LANGON prêta, le 1 Mars 1440, & 1 Mars 1446, le même hommage des cens, prés, terres, servis & hommes, qu'avoient rendus son pere & son grand-pere. Il avoit épousé, 1°. le 23 Octobre 1443, acte reçu par *Rolland*, Notaire, *Antoinette de Revel*, fille de noble *Pierre de Revel*, & de *N... de Joffroy*. La Maison de *Revel*, à présent éteinte, étoit très-ancienne, & a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, élu en 1260, & mort en 1278. Il épousa, 2°. le 4 Janvier 1458, acte reçu par *Petinot*, Notaire, *Marie Chabert*, fille de noble *Berton Chabert*, & de *Marguerite Chambaut*. Il testa, le 4 Septembre 1478, devant *Boutaru* & *Bolini*, Notaires; fit héritier par moitié FRANÇOIS, son fils aîné, & ETIENNE, fils de sa seconde femme, laquelle, veuve de lui, fit aussi, le 5 Août 1482, ses héritiers par égales portions FRANÇOIS &

Etienne de Langon. Du premier lit vinrent : — 1. François, qui suit ; — 2. Ponçon, marié avec *N... de Montmere*, Dame de Queriere & de Marinerac, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué à la bataille de Montlhery en 1465 ; — 3. Louis, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1468 ; & du second lit : — 4. Etienne, qui eut un fils nommé — Jean, mort sans postérité masculine, — & une fille nommée Françoise, mariée à noble *Jean Sorrel ;* — 5. Françoise, alliée, le 2 Décembre 1482, à noble *Jean Ferrier*, contrat reçu par *Brunel*, Notaire ; — 6. Antoinette, mariée, le 16 Février 1476, (acte reçu par *Goneti*, Notaire) à noble *Artaud de Theys*, demeurant à Mantouin ; — 7. & Gonette, femme de noble *Antoine de Flandel*, qui rendit hommage au Roi Dauphin, le 22 Décembre 1491, de ses hommes & servis, suivant le terrier de Saint-Nazaire, tiré de la Chambre des Comptes.

VIII. François de Langon, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, rendit, le 14 Mars 1493, le même hommage de ses propriétés au Roi Dauphin, que ses prédécesseurs avoient rendus, & fut présent à une transaction passée le 5 Juin 1499, avec le Châtelain de Saint-Nazaire. Il avoit épousé *Catherine du Rivail*, fille de noble *Aymar du Rivail*, & il donna quittance de sa dot passée, le 6 Mars 1486, devant *Guignon*, Notaire, à nobles *Guigne* & *Aymar du Rivail*, freres de son épouse. De ce mariage vint :

IX. Nicolas de Langon, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui s'allia en présence, de l'autorité & du consentement de François de Langon, son pere, le 25 Avril 1507, acte reçu par *Michel Martin*, Notaire, en la minute de *Colombat* & *Pierre Blancs*, Notaires, *Jeanne de Fassion*, fille de noble *Falcos de Fassion*, & de *Catherine de Chambaran*, ancienne Famille du Dauphiné, éteinte. Il y eut partage de biens entre lui & François, son pere, d'une part, & Etienne de Langon, son oncle, de l'autre. Il donna, à l'exemple de ses peres, le 31 Août 1540, le dénombrement de ses propriétés, & fit son testament le 20 Août 1549, reçu par *Magnen*, Notaire, dans lequel il nomme tous ses enfans, sçavoir : — 1. François de Langon, qui suit ; — 2. Antoinette, Religieuse à Laval-Bressieux : la quittance de sa dot est du 12 Avril 1530 ; — 3. Isabeau, Religieuse à Sainte-Colombe de Vienne : la quittance de sa dot est du 3 Juin 1543 ; — 4. Claude, mariée, par contrat passé le 29 Juillet 1525, devant *Esbruin* & *Salesti*, Notaires, à noble *Jean de Cayn*, Seigneur de Saint-Michel ; — 5. Catherine, mariée, le 10 Octobre 1529, acte reçu par le même *Esbruin*, Notaire, avec *Jean de Barlethier* ; — 6. Louise, femme, du 1 Juin 1533, (acte reçu par *le Bruin*, Notaire,) de noble *Arnaud Bechat*, Seigneur de Rancurel ; — 7. Jeanne, alliée, le 2 Mai 1538, à noble *Jacques de Tivolay ;* — 8. Françoise, mariée, acte reçu par *Magnen*, Notaire, le 25 Septembre 1547, à noble *Jean de la Meyrie*, Seigneur de la Jassandiere ; — 9. & Hélene, femme, (par acte reçu de *Maridat*, Notaire, le 30 Août 1558,) de noble *Pierre de Grasse*.

X. François de Langon, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, se trouva à la bataille de Cerisoles le 14 Avril 1544, où il fut blessé, & épousa, 1°. par acte reçu d'*Enod*, Notaire, le 5 Mars 1564, *Anne de Fromenton*, fille de noble *Giraud*, Seigneur de Bresson, & d'*Antoinette de Fugieres*, dont il n'eut point d'enfans, & 2°. le 17 Avril 1576, acte reçu par *Bouttu*, & *Heurard*, Notaires) *Isabeau de Revel*, fille de *Gaspard* & d'*Isabeau de Sassenage*. Il testa le 25 Juin 1594, devant *Villette*, Notaire, nomma ses enfans vivans, plusieurs étant morts en bas âge, sçavoir : — 1. Nicolas, qui suit ; — 2. Gaspard, Seigneur de Saint-Thomas, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, marié, par contrat du 26 Octobre 1629, passé devant *Noel*, Notaire, Demoiselle *Imberte Monier-de-Rochechinard*, fille de *Romain Monier-de-Rochechinard*, & d'*Imberte Bruyere*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. Antoine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort Député de son Ordre. Il avoit fait ses preuves pour être reçu le 15 Novembre 1604 ; — 4. & Florie, mariée, 1°. à *Guillaume de Leusse*, Sieur du Puy, le 25 Juillet 1605, dont elle eut

un fils nommé *Hippolite*, mort jeune; & 2°. en 1629, (acte reçu par *Chenevier*, Notaire) avec noble *Gaspard de Chaponais*, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *Claude de Vitrolles*.

XI. Nicolas de Langon, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Artemonay, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, hommagea au Roi, le 24 Mars 1621, la Seigneurie de Montrigaud en partie en 1634; fut un des Députés généraux pour les affaires de la Noblesse; rendit un second hommage de sa Terre de Montrigaud le 6 Mars 1646, testa le 30 Avril 1650, & fit son second fils héritier. Il avoit épousé, par contrat du 24 Août 1618, *Clémence de Monteynard*, fille de *Mary de Monteynard*, Seigneur de la Pierre & de Theis, & de *Joachim Coct*, dont: — 1. Claude, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes dans le Régiment du Rouve, mort de ses blessures en Flandres, sans avoir été marié; — 2. François, qui suit; — 3. Jacques, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites le 15 Mai 1641. Il fut Aide-de-Camp de M. le Duc *de Modene*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Canillac, & mourut de ses blessures reçues en Italie en 1657; — 4. Marie, alliée, 1°. (acte reçu par *Juvenet*, Notaire) le 27 Mai 1640, à noble *Gabriel de Chatelard*, Seigneur de la Beraudiere & du Bouchet; & 2°. par contrat du 6 Juin 1545 (reçu *Bocon*, Notaire) *Jean-Batiste de Monchenu*, Seigneur de Monchenu & de Châteauneuf-de-Galaure; — 5. Marguerite, Religieuse à Tournon; — 6. & Isabeau, Religieuse à Saint-Just.

XII. François de Langon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Montrigaud, Saint-Julien, Chaffaure, Artemonay, Baron d'Uriage, Capitaine dans le Régiment de la Marcousse, épousa, le 12 Août 1659 (acte reçu par *Meyer*, Notaire) *Thérese de Boffin*, fille de *Félicien de Boffin*, Seigneur de Revel, Avocat-Général au Parlement de Grenoble, & de *Jeanne de la Croix-de-Chevrieres*, Dame d'honneur de la Reine. Ladite *Thérese de Boffin* hommagea pour lui la Baronnie d'Uriage le 28 Février 1687. Il fit son testament le 28 Mars de la même année (reçu par *Pasquier*, Notaire) dans lequel il nomme ses enfans, sçavoir: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Claude, Capitaine de Frégate sur les Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

3. Joseph de Langon, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1682, Commandeur de Ville-Dieu, & Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il eut le commandement de cent Gentilshommes Gardes-Marine, qui furent envoyés à Naples en 1702, & en récompense des services qu'il y avoit rendus, il fut fait Capitaine de haut bord des Vaisseaux du Roi le 1 Janvier 1703; alla, en 1704, avec la permission de la Cour, qui lui conserva son rang dans la Marine de France, commander un des Vaisseaux de son Ordre; introduisit, en 1707, avec son seul Vaisseau de 50 canons & 300 hommes d'équipage, un convoi de munitions de guerre & de bouche dans Oran, place d'Afrique, passant au travers des sept plus gros Vaisseaux d'Alger, & en présence de leur Roi, ou Dey d'Alger, & essuya le feu de leur mousqueterie & de leur canon pendant trois heures. Il fut fait Lieutenant-Général des Escadres de son Ordre, & en commandant les Vaisseaux, il combattit, le 19 Juillet 1708, corps à corps, le Vaisseau l'*Amiral de Tripoli*, monté de 60 canons & 700 hommes d'équipage, qui avoit à sa suite une barque armée en guerre avec 200 hommes. Après un combat qui dura une grande partie du jour, où l'ennemi avoit perdu la moitié de son monde, les Turcs aimerent mieux mettre le feu à leurs vaisseaux & à leur barque que de se rendre. On pêcha 300 hommes, au nombre desquels étoit le Capitaine *Bacha de Tripoli*, très-grand homme de mer, & Vice-Amiral des Flottes du Grand-Seigneur. Il prit, en 1710, sur les côtes d'Espagne, la Capitane d'Alger, montée de 56 canons & 500 hommes, & fut tué d'un coup de fusil, tiré après que le vaisseau s'étoit rendu. Son corps fut porté à Carthagêne, & enterré dans le Chœur de la Cathédrale. Le Gouverneur lui fit rendre les plus grands honneurs, & la Reine Marie de Savoie dit, en apprenant sa mort, qu'*il y avoit des personnes qui ne devroient jamais mourir*. Le Grand-Maître lui a fait mettre, aux dépens de l'Ordre, une pierre sépulcrale dans l'Eglise de

Malte, avec une épitaphe où sont détaillées ses actions. Il y a aussi un Mausolée à Carthagêne avec pareille épitaphe.

4. François de Langon, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, tué à la bataille de la Marsaille en 1693, ayant reçu 9 blessures de fer & 4 de feu; — 5. Pierre, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1688, puis Commandeur de Maisonnisse, & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Epinay, Dragons, en 1705.

6. Adrien de Langon, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1697; successivement Commandeur d'Argentin & Sainte-Anne, Puissaubrant & Limoges. Il commença de bonne heure à servir sur les vaisseaux du Roi, d'où il passa au service de son Ordre; fut fait Capitaine de Vaisseaux en 1708, attaqua, en 1712, avec son seul Navire de 50 canons & 300 hommes d'équipage, six vaisseaux Algériens, chargés de troupes, dont trois portoient au-delà de 50 canons, en mit deux hors de combat, qu'il laissa à la discrétion des autres vaisseaux de l'Ordre qui étoient en arriere, & continua le combat contre les autres jusqu'à la nuit, qui, jointe à une violente tempête, fit perdre les fruits de la victoire. En 1713, il prit, corps à corps, sur les côtes d'Espagne, un vaisseau Algérien de 50 canons & 400 hommes d'équipage, & tira des fers 36 Chrétiens. Il coula à fond, en 1714, sur les côtes de Provence, avec son seul vaisseau de 52 canons & 300 hommes, après un combat de 7 heures, un navire Algérien de 56 canons & 500 hommes d'équipage, & 50 Chrétiens esclaves, dont il n'en put sauver que deux & sept Turcs. Le Pape le nomma, en 1716, Lieutenant-Général de ses Escadres, & le choisit pour commander cinq vaisseaux de guerre qu'il envoyoit au secours des Vénitiens contre les Turcs, qui assiégeoient Corfou. Sa Sainteté, & le Grand-Maître, le firent alors de grace Grand'Croix. En 1720 il fut créé Général des Galeres, & Ambassadeur de son Ordre en Sicile; prit dans le passage deux demi-galeres de Tripoli, de 200 hommes; eut, quelques mois après, le commandement des vaisseaux de l'Ordre; prit aussi, en 1721, sur les côtes d'Afrique, en vue d'Oran, corps à corps, un vaisseau de 46 canons & 350 hommes d'équipage, & tira des fers 40 Chrétiens. L'Isle du Goze, jointe à celle de Malte, étant menacée d'une descente en 1722 & 1723, par les flottes du Grand Seigneur, il fut chargé, par le Conseil de l'Ordre, de la défendre; il y pourvut si bien que les Turcs n'oserent rien entreprendre.

7. Ferdinand de Langon, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1700. Il commença de servir sur les vaisseaux du Roi, d'où il passa au service de son Ordre, & fut Capitaine de Vaisseaux en 1716 & 1717, dans la guerre des Vénitiens contre les Turcs. Le Grand-Maître lui donna de grace la Commanderie de la Rochelle & celle de Carlat. Il s'est trouvé dans tous les combats que ses freres ont livrés.

8. Christine de Langon, Religieuse à Montfleury; — 9 & 10. Angélique & Marie, Religieuses à Saint-Joire; — 11. Thérese, Religieuse à Saint-Just à Romans; — 12. & Isabeau, Abbesse de Vernaison, Ordre de Cîteaux, à Valence.

XIII. Nicolas de Langon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Baron d'Uriage, co-Seigneur, avec Sa Majesté, de Seissens, Seissinet, Saint-Nizier, Pariset, Seigneur d'autre Montrigaut en Grésivaudan, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Tessé en 1688, rendit hommage de toutes ses Terres en la Chambre des Comptes de Grenoble en 1696, & fit son testament le 25 Juillet 1709 (reçu par *Amabert*, Notaire) où il nomme ses enfans. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1693 (acte reçu par *Siraud*, Notaire) *Marguerite de la Tour*, fille de noble *Claude de la Tour*, & d'*Anne de Pelisson*, de laquelle il a eu: — 1. François-Joseph, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Epinay en 1710; & en 1716, Major-Général d'une Escadre de cinq vaisseaux du Pape au combat de Passava. Il est mort à Toulon au retour de la campagne; — 2. Jean-Batiste, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1706, Capitaine de Dragons dans le Régiment du Roi; — 3. Hugues, qui suit; — 4. Augustin, Seigneur de Chemault en Gâtinois, de Nancray

&

& Montbarois, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1723, Aide-de-Camp de M. le Maréchal *de Coigny* en Italie, en 1734, puis Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vibraye, & commandant les Dragons à pied dans celui de Caraman; — 5. & CATHERINE, Religieuse à Sainte-Marie.

XIV. HUGUES DE LANGON, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeilleur, Rives, & Baron d'Uriage, a été reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1723, & Capitaine en second d'un Vaisseau du Grand-Maître en 1725. Il rendit hommage au Roi de ses Terres en sa Chambre des Comptes de Grenoble, les 29 Mai 1731 & 30 Juillet 1738. Il a quitté la Croix, & a épousé, le 18 Novembre 1732 (acte reçu par *Pain*, Notaire), *Madelene de Gallien-de-Chabons*, fille de Messire *Achille de Gallien-de-Chabons*, Seigneur de Montmeilleur, & d'*Elisabeth du Roux-de-Champfleury*; & petite fille de Messire *Jean-Batiste de Gallien-de-Chabons*, Procureur-Général au Parlement de Dauphiné. De ce mariage sont issus: — NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit; — & MARIE-FRANÇOISE, née le 19 Août 1738, mariée, le 11 Décembre 1754 (acte reçu par *Didier*, Notaire), à Messire *Isidore de Marnais*.

XV. NICOLAS-FRANÇOIS DE LANGON, Chevalier, né le 5 Mars 1742, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeilleur, Baron d'Uriage, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 3 Juillet 1767 (acte reçu par *Jullien*, Notaire), Demoiselle *Anne-Marie-Josephe de Prunier de-Saint-André*, fille de Messire *René-Ismidon-Nicolas de Prunier*, Comte de Saint-André, Baron de Beauchêne, Seigneur de Bellecombe, la Bussiere, Marquis de Virieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Dame *Alexandrine-Guicharde de Chaponais*, dont il a: — 1. HUGUES-ALEXANDRE; — 2 & 3. MADELENE-JEANNE, & MARIE-FRANÇOISE-AUGUSTINE.

Les armes: *de gueules, à la Tour d'argent, crénelée de quatre pieces de même, maçonnée, fenestrée & portillée de sable.* Généalogie dressée d'après les titres originaux, communiqués au Généalogiste des Ordres.

* LANGOURLA, en Bretagne. Nous apprenons, par une Lettre qui nous a été écrite de Rennes le 27 Octobre 1770, lors de l'Assemblée des Etats, que cette Maison, divisée en plusieurs branches, est de la plus grande antiquité; & qu'elle tient son nom d'un Château situé dans l'Evêché de Saint-Brieux. Plusieurs Paroisses relevent de ce Château. Les Fiefs sont de *haubert*, & en grand nombre, il y a quatre poteaux patibulaires. La Justice y est exercée par le Sénéchal, Alloué, Lieutenant-Civil & Sergent Banier. Il s'y tient des Foires & des Marchés. Les Seigneurs DE LANGOURLA ont des droits seigneuriaux sur les Moulins, Bois, Forêts, Garennes, Colombiers & beaucoup de dîmes, &c. Cette Maison a été maintenue, par Arrêt du 24 Mars 1669, dans la qualité d'*ancienne Chevalerie*, & elle passe pour telle en la Province.

Une BONAVENTURE DE LANGOURLA, devenue héritiere du Château & de la Terre de ce nom en 1603, la porta à son mari *Florent l'Evêque*. Elle en eut des enfans, dont les biens passerent dans la suite dans la Maison de la Duchesse d'*Elbeuf*.

MM. DE LANGOURLA prétendent tirer leur origine des Comtes *de Porrhoet*, primitifs du sang des Rois de Bretagne, ainsi que les Princes de la Maison de *Rohan*. Les Ducs de Bretagne, dit la Lettre ou le Mémoire qu'on nous a fait passer, rendoient visite aux Seigneurs DE LANGOURLA, les appelloient *cousins*, nommoient leurs enfans, & ceux-ci étoient appellés à la tutelle des Princes de Bretagne.

On lit dans l'histoire du pays qu'un PIERRE DE LANGOURLA fut choisi de toute la Nation, il y a plus de 800 ans, pour porter le Cercle Ducal du Prince à son couronnement; & HENRI IV. venant en Bretagne, écrivit à JEAN DE LANGOURLA, l'appella *son cousin*, & lui demanda son amitié. L'Histoire donne à ceux de ce

nom la qualité de *Sire* & de *Vicomte de Maugremien*, Terre qui n'est plus dans la Maison.

Le seul de ce nom que nous connoissions est MARIE-AUGUSTE DE LANGOURLA, Seigneur de la Chenelaye, de plusieurs autres Terres & Paroisses, veuf d'*Anne-Renée Jouneaux-de-Breoussoux*, fille du Seigneur de ce nom, Chevalier, Conseiller au Parlement de Bretagne, qu'il avoit épousée le 3 Mars 1740. Il en a eu un garçon, mort enfant, & une fille nommée MARIE-SAINTE DE LANGOURLA, mariée, par acte de 1756, à *Zacharie Gibon*, Chevalier, Seigneur du Pargo, Capitaine de Dragons. Elle est morte, ainsi que les enfans qu'elle a eus.

Les alliances de LANGOURLA sont avec les Maisons de *Rohan*, *Châteaubriant*, *Avaugour*, *la Moussaie*, *Brefeillac*, *la Houssaie*, *Poulain-Mauny*, *Talua*, *Bourdon*, *du Bourg-Blan*, *Goyon-de-Matignon*, *du Chatelier*, *Mauléon*, *Jocet*, *Conen*, *la Boixiere*, *&c.* Les armes : *d'azur*, *à 3 bandes d'or*, *& écartelé de* ROHAN, CHATEAUBRIANT & D'AVAUGOUR. Supports, *deux lions*.

* LANGRES : Ville située sur une montagne, près la source de la riviere de Marne dans le Bassigni, Province de Champagne. Son Evêque, Suffragant de l'Archevêché de Lyon, est Duc & Pair de France. Plusieurs Auteurs ont cru que c'étoit en considération de *Bruno de Roussy*, Evêque de Langres, que HUGUES-CAPET avoit attribué à son Eglise la dignité de Pair de France, mais il n'y a pas de preuves. *Gautier de Bourgogne*, 57e Evêque de Langres, parut, comme Pair Ecclésiastique, au sacre de PHILIPPE-AUGUSTE, en 1179. Voyez la liste des Evêques de Langres dans le P. *Anselme*, *Tome II. Gilbert de Montmorin*, frere du feu Marquis *de Montmorin*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, né le 6 Juillet 1691, a été d'abord Supérieur du petit Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, nommé Coadjuteur de l'Evêque d'Aire en Gascogne, en Juin 1722 ; a été sacré Evêque titulaire de Sidon, le 7 Novembre 1733, est devenu Coadjuteur de l'Evêché d'Aire le même jour ; a été nommé Evêque, Duc de Langres, le 29 Août 1734, reçu au Parlement comme Pair, le 15 Mars 1736 ; nommé Prieur du Val-des-Choux en 1740 ; Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, le 1 Janvier 1742, & reçu le 2 Février suivant. Il est mort en 1770, & *César-Guillaume de la Luzerne* est son successeur.

LANGUEDOC. Le fameux Canal de ce nom est un des plus magnifiques & des plus curieux ouvrages du Royaume. Il fait l'admiration de l'Europe, a été inventé, imaginé & construit, en 1666, par *Pierre-Paul Riquet*, Seigneur de Bonrepos, arriere-petit-fils de noble *Reynier Riquet*, d'une branche de la Maison de *Riquet-Mirabeau*, originaire de Provence, où elle vint s'établir de Toscane dans le XIVe siécle. C'est en sa faveur que LOUIS XIV, par son Edit du mois d'Octobre de la même année, & par ses Lettres-Patentes du 7 des mêmes mois & an, duement enregistrées, créa & érigea le *Canal Royal* de communication des deux Mers, avec ses bords & rigoles de dérivation, en *Fief relevant immédiatement de la Couronne*, avec droit de haute, moyenne & basse Justice dans toute son étendue, sur 40 lieues de Languedoc, qui en font près de 50 communes des environs de Paris. La Justice y est administrée par un premier Juge-Châtelain, six Lieutenans principaux & six Procureurs jurisdictionnels. L'appel des Sentences de cette Jurisdiction va directement à la Grand'-

Chambre du Parlement de Toulouse. Les Propriétaires du Canal ont le droit de bâtir un Château, avec des Tours crenelées, pour y placer le chef-lieu de leur Justice. Le Propriétaire, & ses héritiers & ayant cause, en doivent jouir en toute propriété incommutablement & à perpétuité, sans que cet effet puisse jamais être reputé Domanial ni sujet à rachat, le Roi ne l'ayant pas possédé, & la construction, ainsi que la propriété incommutable, étant inséparables: c'est là la premiere condition de l'entreprise, ainsi que Louis XIV le déclare par l'Edit du 7 Octobre 1666. *Pierre-Paul Riquet de Bonrepos*, Propriétaire incommutable de ce Canal, le laissa à *Jean-Mathias* & à *Pierre-Paul*, ses enfans. Il appartient présentement à *Victor-Maurice Riquet*, Comte de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi; à *Marie-Jean-Louis Riquet*, Marquis de Caraman, Mestre-de-Camp, Commandant le Régiment Colonel général des Dragons, l'un & l'autre arrieres-petits-fils de *Pierre-Paul*, I. du nom; & à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Baron de Bonrepos, son petit-fils. *Voyez* Riquet. Extr. du Diction. des Gaules, *Tome III*, aux Additions, *pag.* 892.

LANGUEDOUE : Famille noble originaire du pays Chartrain. Nous en avons déja parlé *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p.* 686. Un nouveau *Mémoire*, que nous avons reçu depuis, dit que son origine se perd dans l'obscurité des tems. Ce *Mémoire* n'en rapporte la filiation que depuis qu'elle est appuyée de titres authentiques.

I. Jean de Languedoue, Chevalier, épousa, vers 1220, *Olive de Lamoignon*, fille de *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur dudit lieu, de Mannay, Chanay & Nannay en Nivernois. Il est fait mention de ladite *Olive* & de son époux dans deux contrats originaux en parchemin, d'acquisitions faites en 1334 & 1345. Il eut pour fils :

II. Jean de Languedoue, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue & de Reclainville, qui, suivant plusieurs actes & aveux, épousa *Pernelle de Corbeil*, dont vint :

III. Jean de Languedoue, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Béséguë, Gouverneur de Dourdan & de Galardon, qui se maria avec *Catherine Chenard*, d'une illustre Famille de Beauce, fille de *Philippe Chenard*, Seigneur de Louville, la Vesville & du Bois, & de *Jeanne de Prasle*, du pays du Maine. A cause de son mariage, il fit partage, devant *Pierre David*, Prévôt d'Yenville, le 15 Mai 1359, avec sa belle-sœur *Agnès Chenard*, & avec *Guyon d'Orléans*, Seigneur de Chassonville, époux de *Jeanne Chenard*. Leurs enfans furent : — 1. Renaud, qui suit; — 2. Jeanne, mariée à *Jean des Loges*, ou *de Loges*, suivant un acte du 27 Août 1383, déposé aux Archives de Louville; — 3. & Olive, femme de *Renaud de Gouffier*, Chevalier, dont : — *Marguerite de Gouffier*, Dame de Reclainville, Terre qu'elle porta en mariage, avec 200 francs d'or (dont le Duc de Bourgogne avoit gratifié *Catherine Chenard*, sa grand'mere) à *Jean d'Allonville*, tige de toutes les branches de cette Famille, dont nous avons parlé, *Tome I* de ce Dictionnaire.

IV. Renaud de Languedoue partagea, le 27 Août 1383 & le 10 Mai 1396, devant *Nicolas Guinguant*, Tabellion Royal à Chartres, la succession de ses pere & mere, avec ses sœurs & ses beau-freres : les Terres de Louville, Epincy & d'Ignonvillier lui échurent, & *Renaud de Gouffier*, son beau-frere, eut la Terre de Reclainville, avec les 200 francs d'or dont on vient de parler. Il épousa *Marguerite de Baune*, de la Province de Touraine, dont il eut : — Guillaume, qui suit; — & Jeanne, mariée, le 17 Août 1421, à *Pierre d'Allonville*, Chevalier,

Seigneur de Louville, petit-fils de *Jean d'Allonville*, & de *Marguerite de Gouffier*, dont descendent, par divers degrés, la Marquise *du Roure*, Dame de Louville.

V. Guillaume de Languedoue, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, Epincy, Moutiers, Pussay, Gaudigny & Chavannes, transigea avec son beau-frere *Pierre d'Allonville*, devant *Jean Jubert*, Tabellion à Chartres, le 18 Avril 1458. Il épousa *Michelle de Richebourg*, fille *de Jean de Richebourg*, Seigneur d'Orval, & de *Marguerite de Crosne*, ou *d'Escrones*, Dame d'Oisonville & de Pussay, fille d'*Adam de Crosne*, & de *Jacqueline d'Angennes*, niéce de *Charles*, Comte de Vendôme, & de *Charles d'Angennes*, dit *le Cardinal de Rambouillet*. Il partagea la succession des pere & mere de sa femme, devant *Michel Prevost*, Tabellion à Chartres, le 23 Avril 1469, avec sa belle-sœur *Bertrane de Richebourg*, femme de *Jean d'Allonville*. Il traita aussi, en 1467, avec *Jean d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, & son beau-frere *Charles d'Allonville*, pour raison des biens de *Jacqueline d'Angennes*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Guillaume, rapporté après son frere aîné ; — 3. Laurent, Seigneur de Gaudigny, mort le 16 Juin 1524. Il avoit épousé *Claudine de Billy*, morte le 12 Mai 1525, fille de *Perceval de Billy*, Seigneur de Courville & d'Ivor, & de *Louise de Vieuxpont ;* celle-ci, fille de *Louis de Vieuxpont* & de *Jacquette Brouillard*, sœur utérine de *Guillaume*, Baron *de Montmorency*. Ce *Louis de Vieuxpont* étoit fils d'*Yves de Vieuxpont* & de *Blanche de Harcourt*, petite-niéce de Catherine de Bourbon, belle-sœur du Roi Charles V. Ce Laurent de Languedoue eut de son mariage : — Laurent de Languedoue, mort le 30 Mai 1520 ; — Anne-Marie & Jeanne : celle-ci mariée, par contrat de l'an 1538, à *Odard du Roux*, Baron de Tachy, fils de *Jean du Roux* & de *Catherine de Brichanteau-Nangis ;* — 4. & Marguerite de Languedoue, mariée, en 1509, à *Pierre Desmazis*.

VI. Louis de Languedoue, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Béséguë, dont il donna aveu à Ouarville le 2 Mai 1490, épousa *Catherine du Monceau*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Cyr, & d'*Elie d'Hiebes*, dont : — 1. François, Seigneur de Quemonville, Moutiers, mort sans enfans, de son mariage contracté le 27 Janvier 1547, avec *Marguerite d'Auxy-des-Coutures*, fille de *Jean d'Auxy*, & de *Louise de Moelart de Congerville ;* — 2. Madelene, mariée à *Guillaume Desmazis*, Seigneur de Marchais ; — 3. Jeanne, femme de *Mathurin de Villereau*, Seigneur de Beauvilliers, dont la postérité subsiste dans les *Villereau-Launay*, *Villereau-Genonville*, *de Cosne*, *de la Taille-Esclenville*, & de *Challet-Chanceville* ; — 4. Marguerite, mariée à *Pierre Desmazis*, Seigneur des Brieres-les-Scellés, dont postérité ; — 5. & Agathe, morte fille, laquelle fit son légataire universel François de Languedoue, son frere. Tous ces enfans partagerent la succession de leurs pere & mere, devant *Mathurin Polluche*, Tabellion à Boisville, le 30 Avril 1544. Ils eurent pour arbitres de leur partage, *Pierre Desmazis*, Claude de Languedoue-de-Pussay, *Antoine de Villereau*, *Pasquier de Cosne-du-Houssay*, *Jean de Reviers-de-Souzy*, tous parens & amis.

VI. Guillaume de Languedoue, frere puiné du précédent Chevalier, Seigneur de Pussay, rendit, suivant les antiquités d'Estampes & d'Orléans, aveu au Roi de cette Terre, qui releve de la Tour d'Estampes, le 1 Juillet 1485, & épousa, par contrat passé devant *Denis Marchandeau* & *Jean Almaury*, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Novembre 1484, *Yolande de Sabrevois*, fille de *Richard de Sabrevois* & de *Catherine Quentien*. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Nicolas, Seigneur du Clos & de Bourgonné, près Montfort-l'Amaury. Il épousa *Marie de Longueau*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Courcelles*, dont : — (a) Hector de Languedoue, mort garçon ; — (b) Jean, décédé sans postérité de son mariage avec *Anne de Hallot ;* — (c) & autre Jean de Languedoue, mariée, 1°. à *N... de Clery ;* & 2°. à *Hélene du Coudray*, dont : — Charles, Nicolas, autre Charles, & Marie, filleule de Marie de Médicis, Reine de France, & femme de Henri IV. Ces quatre enfans resterent orphelins, & *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, leur plus proche parent, les emmena avec lui, & les fit élever ; — Charles de Languedoue, le dernier des trois freres, se maria au pays du Maine, avec *N... le Mosnier*, dont il eut : — Jean-

DE LANGUEDOUE, pere de N... DE LANGUEDOUE, dernier de cette branche, qui n'a point d'enfans de son mariage avec Mademoiselle *de Courchamp*; — 3. & FLORENTINE, morte fille.

VII. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puffay & de Bercheres en Brie, épousa, par contrat passé devant *Girault* & *Jean le Comte*, Notaires au Bailliage d'Estampes, le 3 Octobre 1528, *Charlotte de Châtillon*, (de l'illustre Maison de *Châtillon-sur-Marne*, plusieurs fois alliée directement à la Maison Royale de France, & à toutes les autres Souveraines de l'Europe) fille d'*Antoine de Châtillon*, Seigneur de Marigny, & de *Marguerite de Tuillieres-de-Châteaurenaud*. Elle étoit veuve de ses enfans mineurs, lorsque, le 29 Juillet 1534, elle en eut la garde noble, & porta foi & hommage au Roi en son Château d'Estampes, & en l'Abbaye de Marigny le 16 Juillet 1546. De cette alliance vinrent: — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Puffay, qualifié *Gentilhomme ordinaire du Roi, & Gouverneur de Dourdan & de Galardon*, suivant un partage passé devant *Bretoneau*, Notaire à Baugé, le 13 Février 1581. Il avoit épousé, par contrat passé le 3 Août 1579, devant *Hannony*, ou *Hannonyn*, Tabellion à Puffay, *Jeanne Durand*, fille de *Jean Durand*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Renée Germis*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. ANTOINE, Chevalier & co-Seigneur de Puffay. Il reçut l'hommage d'*Etienne de la Planche*, Seigneur de Villeneuve-le-Bœuf, le 10 Janvier 1549. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne des Ligneris*, fille de *Renée des Ligneris*, Seigneur d'Alay, Echanson de la Reine de Navarre, & de *Jeanne de Champrond*, Dame de Villecoy, de laquelle il n'eut point d'enfans, suivant le partage de la succession de cette *Jeanne des Ligneris*, du 12 Novembre 1527; & 2°. *Anne de Bombelle*, dont il n'eut point aussi d'enfans; — 3. LOUIS, Chevalier, mort au Havre de Grace en 1561, des blessures qu'il avoit reçues aux environs de cette ville, sans laisser de postérité. Sa succession, & celle de son frere ANTOINE, fut partagée devant *Baudier*, Notaire à Puffay, le 4 Octobre 1566; — 4. FRANÇOIS, qui suit; — 5. CLAUDE, Auteur des Seigneurs d'Ouarville, &c. rapportés ci-après; — 6. JEANNE, femme de *Gabriel de Pré*, Seigneur de la Queue & de la Salle, près Mante, dont postérité; — 7. CHARLOTTE, mariée, par contrat passé devant *le Noir*, Notaire à Dourdan, le 26 Juin 1578, à *Aimery de la Chabrienne*, Seigneur de Neuville; — 8. CLAUDINE, alliée, par contrat passé devant *Pierre Thibaut*, sous *Claude Saillart*, Tabellion-Juré à Estampes, le 9 Janvier 1547, à *Jean de Rimbert*, Seigneur de la Chapelle, & d'Aunainville; — 9. & MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Meaucé*.

VIII. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puffay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 200 hommes d'armes, suivant une Ordonnance de la Chambre des Comptes de Dijon, fut ensuite Gouverneur & Capitaine d'Avesnes en 1570. CHARLES IX & HENRI III. lui écrivirent plusieurs lettres sur les blessures qu'il reçut en diverses occasions, & sur la mort de sa mere. Il fit des actions d'éclat de la plus grande valeur, à la bataille gagnée par le Roi dans la plaine de Saint-Denis, le 9 Novembre 1567, & à la tête d'un détachement des troupes royales, il fit lever le siége de la ville d'Estampes, assiégée par le Prince *de Condé*. Le Duc *du Maine* l'envoya, en Juin 1589, avec 200 chevaux à Estampes, & *François d'Isy*, Seigneur de la Montagne, lui remit, par ordre du Roi, le 7 Juin, le gouvernement de cette Ville. Après y avoir soutenu un siége meurtrier, la Ville fut prise d'assaut le 23 du même mois. Il épousa, 1°. par contrat passé devant *Picault*, Notaire Royal à Coulomiers en Brie, le 21 Octobre 1566, *Marie Picot*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Dampierre, & Seigneur de Pomeuse, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat passé devant d'*Arbonne* & *Croissy*, Notaires au Châtelet de Paris, le 1 Juin 1580, *Louise de Rivaulde*, fille de *Guillaume*. Il mourut âgé de 80 ans, le 18 Septembre 1596, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise de Puffay, où l'on voit son Epitaphe, & sa seconde femme le 4 Mai 1710. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, mort sans alliance avant 1644; — 2. JEAN, qui suit; — 3 FRANÇOISE, mariée, par contrat passé devant *Simphorien Fouchet*, le 2 Avril 1606, à *Etienne de la Vallade*, Seigneur de Hanches, près Epernon, fils d'*Alexandre*

de la Vallade, & de *Françoise de Noncellas*, dont : — *Marguerite de la Vallade*, femme de *Pierre de Hotmant*, Chevalier, Seigneur de Fontenay-fur-Conie, fuivant fon contrat de mariage paffé devant *Revillart*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1666. Elle mourut fans enfans à Chartres, en Février 1684, & fa fucceffion fut partagée par acte paffé devant *le Maître*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1687; — 4. ELISABETH, mariée, par contrat du 10 Mars 1616, à *Antoine Deiffat*, Seigneur des Fermes, près Riom en Auvergne, dont la poftérité fubfifte (en 1774) dans *Jean-Batifte Deiffat-des-Bravards*, demeurant en fon Château des Salles, près Billon en Auvergne, qui, de *Marie de Saulx-Tavannes*, a plufieurs enfans; — 5. CHARLOTTE, mariée à *Jean de Saulnier*, Seigneur du Plux, dans la Châtellenie de Chantel, pays du Bourbonnois, dont la poftérité fubfifte dans les Maifons de *Chambon*, *Marcillac*, de *Villars* en Bourbonnois, & de *Durat* en Auvergne; — 6. & JEANNE, femme de *N... de Pré*, Seigneur de la Queue & de la Folle, près Montfort-l'Amaury, dont poftérité.

IX. JEAN DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puffay, fut d'abord Officier des Chevaux-Légers de la Compagnie du Marquis *de Buffy*; & fuivant les Lettres d'Etat du 29 Février 1638, & d'autres du 29 Août 1643, il étoit au fervice du Roi depuis 30 ans, & alors Capitaine de Carabins fous le Duc *d'Epernon*. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Mouffe* & *Arragon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Avril 1613, *Louife du Coudrier*, fille de *Gilles du Coudrier*, Seigneur de Houville & de la Briche, & de *Françoife de Baudouin*; celle-ci fille de *Michel de Baudouin*, Gouverneur de Dreux, & de *Charlotte des Hôtels-de-la-Roche-Courbon*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-BATISTE-GASTON, Capitaine au Régiment de Havart, tué au fervice du Roi; — 2. LOUIS, Capitaine au Régiment de Meigneux, auffi tué au fervice; — 3. FRANÇOIS, qui fuit; — 4. FRANÇOISE, morte fans alliance à Paris en 1613; — 5 & 6. LOUISE & N... DE LANGUEDOUE, Religieufes au Val-de-Grace à Paris; — 7. & CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Seigneur de Leffay, demeurant dans la Paroiffe de Garencieres. Elle mourut fans laiffer de poftérité.

X. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, Seigneur de Puffay, donataire de *Jean de Rivaulde-de-Villegomblain*, fuivant l'acte de donation entre-vifs, du 5 Avril 1670; & en vertu de cette donation, Seigneur de Rivaulde & de Baufy, fut Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince *de Condé*, & commanda l'arriere-ban de la Nobleffe d'Eftampes, aux gages de 3600 livres. Il époufa, 1°. par contrat paffé devant *du Pré*, Notaire Royal à Eftampes, le 18 Juillet 1660, *Marie le Roux*, fille d'*Etienne le Roux*, Seigneur de Marmontagne & de Chateaupers, dans le pays Rochellois, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallain*. Elle tefta en faveur de fon mari, qui, par acte paffé le 23 Janvier 1662, devant *Jean Boucher*, Notaire à Dourdan, tranfigea, au fujet de la fucceffion de fa femme, morte fans enfans, avec MM. *le Roux-de-Chateaupers*, *de Boete*, *de Chavernay*, Mefdames *Defmazis de Brieres*, & *de Morifet*, freres & fœurs de la défunte, fous l'arbitrage de MM. *de Brifet*, *de Denonville* & *de la Villeneuve-d'Ouarville*, leurs parens & amis. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE époufa, 2°. par contrat du 25 Juillet 1666, paffé devant *Guillard*, Notaire à Sours près Chartres, *Hélene de Compans-Becquet*, fille de *Louis de Compans*, Seigneur de Brichanteau, &c. & de feu *Jacqueline-Elifabeth de Havart-de-Senantes*. Ils eurent plufieurs enfans, dont la poftérité fubfifte dans *Ambroife-Compiegne de Gaya*, Officier d'Artillerie, & dans la famille *d'Archambault*.

*Seigneurs d'*OUARVILLE, *&c.*

VIII. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puffay en partie, de Rétréville & de la Barre, cinquieme fils de CLAUDE, & de *Charlotte de Châtillon*, époufa, par contrat paffé devant *le Barbier*, Notaite à Guillerval, le 2 Septembre 1563, *Jacqueline de Prunelé*, fille d'*Urban de Prunelé*, Seigneur de Guillerval & de Saint-Aignan, & de *Jeanne-Françoife des Ligneris*, dont : — 1. CHARLES, qui fuit; — 2. ALEXANDRE, Seigneur de Saint-Aignan, mort garçon; — 3. ANNE,

morte fille à Mereville ; — 4. CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Marquis d'Oisonville ; — 5. & JEANNE, femme d'*Alexandre Martin*, Seigneur des Ecuries.

IX. CHARLES DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, épousa, par contrat passé devant *du Tartre*, Tabellion à Bonnelle, le 17 Octobre 1596, *Marie de la Villeneuve*, fille de *Charles de la Villeneuve*, Seigneur de Bonnelle, Bissy & Orgot, & de *Jeanne du Ru*, fille de *Martin du Ru*, & de Demoiselle *N... de Nosselle*, Dame de Domerville. Suivant le partage de la succession de leurs pere & mere, passé devant *Boucher*, Notaire à Angerville-la-Gâte, le 15 Février 1604, ils eurent pour enfans : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2 & 3. LOUIS & EUSTACHE ; — 4. GABRIEL, Seigneur de Lalun, mort au Château de Pussay en 1638. Son décès occasionna de longs & disgracieux procès, qui ne furent assoupis que par les transactions passées devant *Billeheu*, Notaire au Châtelet de Paris, ès années 1720, 1724 & 1726, entre MM. DE LANGUEDOUE-D'ARCHAMBAULT, & d'*Allonville*, Marquis de Louville. Il avoit épousé, 1°. en 1629, *Marie de Cafardel-d'Yermenonville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. en 1633, *Susanne de Baudart-d'Herouville*, de laquelle naquirent deux filles, sçavoir : — JACQUELINE DE LANGUEDOUE, mariée à *Louis de Vion*, Seigneur de Cottainville, dont postérité ; — & GABRIELLE DE LANGUEDOUE, femme de *François l'Escalopier*, Seigneur de Challot-Saint-Marc, Major des Mousquetaires du Roi ; — 5. CHARLES, auteur des Seigneurs de Domerville & de Saint-Léger, mentionnés ci-après ; — 6. & MARGUERITE.

X. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Ensonville, Offonville & Moulineux, Ecuyer ordinaire du Roi, épousa, par contrat passé devant *Chevre*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Octobre 1626, *Catherine du Pré*, de laquelle vint :

XI. CLAUDE DE LANGUEDOUE, III. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Ensonville, Offonville & Moulineux, Ecuyer ordinaire du Roi. Il quitta son nom de LANGUEDOUE pour prendre celui de *la Villeneuve*, avec les armes de cette ancienne Maison, afin de satisfaire au testament fait le 15 Avril 1645, par *Henri de la Villeneuve*, Conseiller d'Etat, son grand-oncle, dont M. le premier Président *de Lamoignon* fut nommé exécuteur. Il épousa, par contrat du 2 Juin 1653, *Anne Brisay-de-Denonville*, dont il eut : — 1. HENRI-GUILLAUME, qui suit ; — 2. LOUIS-BERNARD-LÉONARD DE LA VILLENEUVE, Chanoine-Chambrier de l'Eglise de Chartres, Abbé de Notre-Dame de Longuay en Champagne ; — 3. CLAUDE, Seigneur d'Offonville, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps. Il eut de sa femme, dont nous ignorons le nom, un fils, successivement Page du Roi & Officier aux Gardes-Françoises, mort sans laisser de postérité ; & plusieurs filles, Religieuses à l'Abbaye de l'Eau & au Ronceray, près Angers ; — 4. & 5. ANNE & FRANÇOISE DE LANGUEDOUE-LA-VILLENEUVE, Religieuses en l'Abbaye de l'Eau, près Chartres.

XII. HENRI-GUILLAUME DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, Seigneur d'Ouarville, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, épousa, par contrat passé devant *Brux*, Notaire au Châtelet de Paris, *Marie d'Alegre*, fille de feu *Jean d'Alegre*, Seigneur de Fleurac, & d'*Anne de Veillart*, dont : — 1. CHRÉTIEN, qui suit ; — 2. & HENRIETTE-ADÉLAÏDE DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, mariée à *Louis-Alexandre de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Grosslieu, Arbouville, & Hattonville. Elle en eut, entr'autres, deux garçons, mariés sans avoir eu d'enfans ; — & *Marie-Marguerite-Julie-Elisabeth-Charlotte de la Barre-de-Groslieu*, mariée dans l'Eglise de Saint-Gilles d'Estampes, le 29 Janvier 1753, à *Joseph-Victor de Tarragon*, Seigneur de Mainvilliers, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment de Bassigni, dont un fils.

XIII. CHRÉTIEN DE LA VILLENEUVE, élevé Page du Roi, vendit sa Terre d'Ouarville, fut Seigneur de Laigny au Perche, & épousa, 1°. *Gitton Carré-de-Maugiron* ; 2°. *N... l'Héritier* ; & 3°. *N... Fouchais-de-la-Foucherie*. Il a eu du du premier lit : — CHRÉTIEN, qui suit ; du second, plusieurs enfans morts ; & du troisieme, entr'autres, — 1. MARIE DE LANGUEDOUE-DE-LAIGNY, marié à *N...*

d'*Orlange-de-la-Grofardiere*, dont deux garçons; — 2. & Henri-Guillaume de Languedoue-de-la-Villeneuve, Officier au Régiment de Penthievre, Infanterie.

XIV. Chrétien de Languedoue-de-la-Villeneuve, Seigneur de Maugiron, au pays de Sologne, a repris son nom de Languedoue, & a épousé *N... le Gros-du-Bouchet-Pincé*, sa cousine, dont il a deux garçons.

Seigneurs de Domerville *& de* Saint-Léger *en Artois.*

X. Charles de Languedoue, cinquieme fils de Charles & de *Marie de la Villeneuve*, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, épousa, par contrat passé le 5 Juin 1644, devant *Venard*, Tabellion à Hormois, *Marie de Mosnier-de-la-Genesie*, fille de *N... de Mosnier-de-la-Genesie*, Seigneur de Marolles & Hormois-la-Riviere, près Estampes, dont, entr'autres enfans,

XI. Claude de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, qui épousa, 1°. par contrat passé le 31 Décembre 1681, devant *Vacherot*, Tabellion à Auneau, *Susanne-Elisabeth de Chartres*, morte sans enfans, fille de *Henri de Chartres*, Seigneur de Cherville, Douaville, Chatenay, Villeray, & d'*Anne de Goth*; & 2°. par contrat passé devant *Morlon* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Février 1689, *Anne le Gros*, fille de *Jacques-Louis le Gros*, Seigneur de Pincé en Anjou, le Bouchet & Chappes, Grand-Bailli de Beaufort en Vallée. Il eut de cette seconde femme, entr'autres enfans: — 1. Claude, mort au Plessis-Saint-Benoît en 1715; — 2. Claude-Charles, Lieutenant au Régiment d'Esclainville, Cavalerie, mort à Hasbrouk; — 3. Jean-Batiste, dit *l'Abbé* de Languedoue, Prêtre & Chanoine de l'Eglise de Nantes, Prieur d'Oisé au Maine; — 4. Adrien-Bernard, successivement Aide-Major à Bapaume & à Cambray, mort en Juin 1753, laissant de *N... Boniface*, son épouse, deux filles, pensionnaires du Roi, dont l'une a été élevée à Saint-Cyr; — 5. & Louis-Alexandre, Seigneur de Saint-Léger en Artois, Colonel d'Infanterie, ancien Commandant de Bataillon du Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, dit *le Marquis* de Languedoue, suivant les Lettres-Patentes de Sa Majesté, tant en considération de son ancienne noblesse & de ses services, que de ceux de ses ancêtres. Ces Lettres ont été enregistrées, en 1761, au Conseil Souverain d'Artois. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Desmures* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Reine-Anne de Rosieres*, veuve du Marquis *d'Aoust*, morte sans avoir eu d'enfans de son second mariage.

Les armes: *à huit coquilles de sable, 3, 2 & 3, séparées par deux bandes de gueules; la coquille du milieu en chef plus haute, & celle du milieu en pointe plus basse.*

LANGUET DE GERGY, en Auxois. Famille qui a produit de grands hommes.

Lambert Languet vint s'établir à Vitteaux, ville du Bailliage de Semur en Auxois, où *Jean de Montagu*, pour l'engager à y rester, lui accorda de grands priviléges en 1373. — Hubert Languet, Ministre d'Etat d'*Auguste*, Electeur *de Saxe*, se rendit recommandable par son esprit dans le seizieme siécle. — Germain Languet, ami de *Philippe Melanchon*, après avoir beaucoup voyagé, fut attiré à la Cour d'*Auguste*, Electeur *de Saxe*, qui l'employa en plusieurs négociations & ambassades. Il étoit, pour la seconde fois, son Envoyé en France, lors de la sanglante journée de la Saint-Barthelemi.

Claude Languet, Seigneur de Saint-Côme, un des freres de Hubert, eut une des premieres charges à la Chambre de la Reine Catherine de Médicis. S'étant retiré de la Cour, il épousa, en Bourgogne, *Marcelline Pyvert*. Son petit-fils Denis Languet, Comte de Rochefort, Baron de Saffre, de Gergy, Saint-Côme, la Villeneuve, successivement Conseiller au Parlement de Rouen & Procureur général au Parlement de Dijon, office qu'il exerça pendant 26 ans, mourut le 20 Août 1680. Il avoit épousé, par contrat du 12 Août 1661, *Marie Robelin*, fille de *Lazare Robelin*, Baron de Saffre, second Président du Parlement

ment de Bourgogne, & de *Marie Villers*. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon ; — 2. JACQUES-VINCENT, qui suit ; — 3. PIERRE-BÉNIGNE, Baron de Montigny-sur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, Grand-Bailli de Calp, Chambellan de l'Electeur de Baviere, Maréchal-de-Camp, Général de la Cavalerie du Duc *de Wirtemberg*, son Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'Août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que Sa Majesté avoit fait rendre à ce Prince, lorsqu'il avoit passé par ses Etats pour aller prendre possession de la Principauté de Montbelliard. Il est mort dans son Château de Montigny, le 11 Janvier 1743, âgé de 75 ans. On trouve son éloge historique dans le *Mercure de France* du mois d'Avril de la même année ; — 4. JEAN-BATISTE-JOSEPH, Docteur de la Maison de Sorbonne, nommé Curé de Saint-Sulpice à Paris au mois de Juin 1714, mort le 11 Octobre 1750, dans son Abbaye de Bernay en Normandie. Voyez son éloge dans *Moréri* ; — 5. LAZARE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de Saint-Sulpice en Bugey en 1710, élu Abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur-Général de son Ordre, & mort en l'Abbaye de Rosieres au Comté de Bourgogne, durant le cours de ses visites, le 20 Janvier 1736 ; — 6. JEAN-JOSEPH, Docteur de la Maison de Navarre, Abbé de Coëtmaloën en 1729, de Saint-Just en 1723, ci-devant Aumônier de feu Madame la Dauphine, puis sacré Evêque de Soissons le 23 Juin 1715 ; reçu à l'Académie Françoise en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731, mort à Sens le 11 Mai 1753, dans la 76e année de son âge. Ce Prélat s'est fait connoître par un grand nombre d'ouvrages polémiques, au sujet de la fameuse Bulle *Unigenitus*, dont il s'est montré zélé défenseur ; — 7. & THÉRESE LANGUET, mariée à *Claude Rigoley*, Seigneur de Puligny, premier Président de la Chambre des Comptes de Dijon.

JACQUES-VINCENT LANGUET, batisé le 29 Avril 1667, Comte de Gergy, Seigneur de Montchanut, Aunay, Raconnay, Bougetot, & des quatre Villeneuves, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, choisi par LOUIS XIV, au mois de Novembre 1697, pour son Envoyé extraordinaire à Stutgard auprès du Duc *de Wirtemberg* ; nommé, au mois de Janvier 1702, pour passer en Italie avec la même qualité auprès des Ducs *de Mantoue* & *de Parme* ; Envoyé extraordinaire auprès du même Duc *de Mantoue*, au mois de Décembre 1704, & fit son entrée à Mantoue au mois d'Avril 1706. Le Roi le nomma encore, au mois de Juillet 1709, pour passer en la même qualité auprès du Grand Duc *de Toscane*, & il fit son entrée à Florence le 1 Octobre 1710. Il y résida jusqu'en 1715, qu'il fut nommé au mois de Janvier Envoyé extraordinaire à la Diéte de Ratisbonne. Il occupoit encore ce poste, lorsqu'il fut, en 1721, Ambassadeur de Venise, où il arriva le 5 Décembre 1723, & fit son entrée publique le 4 Novembre 1726. Il est mort le 17 Novembre 1734, dans la 68e année de son âge. Voyez le *Mercure de France* de ce mois & de la même année, *p.* 2536. C'est en sa faveur que la Terre & Seigneurie de *Gergy*, acquise de M. le Prince *de Condé*, par AUGUSTIN LANGUET, Aumônier du Roi, son grand-oncle, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1706, enregistrées au Parlement de Dijon, en récompense de tous ses services. Il avoit épousé, le 21 Octobre 1715, *Anne Henry*, sœur puînée de la Dame *Regnault*, fille de *Jean Batiste Henry*, ci-devant Trésorier général des Galeres de France, & de *Marie-Anne le Large du Moulon*. Il n'a laissé d'elle que des filles, entr'autres :

ANTOINETTE-BARBONE-THÉRESE LANGUET, héritiere du Comté de Gergy, née le 15 Septembre 1723, mariée, le 10 Juin 1737, par son oncle paternel, feu l'Archevêque de Sens, avec feu *Louis de Cardevaque*, Marquis d'Havrincourt, Gouverneur d'Hesdin, Ambassadeur de France en Suéde. *Voyez* CARDEVAQUE.

On lit dans *Moréri*, que M. *d'Hozier* a donné, dans son Armorial, la Généalogie de cette Famille, & l'on y trouve un long article concernant HUBERT LANGUET, dressé & composé par M. l'Abbé *d'Estrées*, Prieur de Nesville, connu par d'autres écrits. On parle aussi, dans la Bibliothéque des Auteurs de Bourgo-

gne, par feu l'Abbé *Papillon*, d'Hubert Languet & de ses ouvrages, & de plusieurs autres de cette Famille; entr'autres de Claude Languet, Seigneur de Saint-Côme, neveu d'Hubert, né à Châlons, de Jean Languet, & de *Jeanne de Loisy*, & mort en cette ville le 6 Septembre 1620. On dit qu'il étoit très-versé dans l'étude de l'Ecriture Sainte & des Saints Peres, & que son zéle pour la Religion lui fit entreprendre un voyage à Rome avec Françoise Languet, sa sœur, veuve de *Robert de Pontoux*, laquelle a laissé beaucoup de monumens de sa piété.

Les armes de Languet sont: *d'azur, au triangle cléché & renversé d'or, chargé de 3 molettes de gueules, posées une à chaque extrémité du triangle.*

LANGUSSEL : Ancienne Famille du Languedoc, éteinte.

Guiraud de Langussel acheta, vers l'an 1285, de *Guillaume Bucuci*, Pannetier du Roi, Aubais, Paroisse & Château considérable dans le Diocèse de Nîmes, avec les lieux de Nages & Solorgues. Guiraud de Langussel fut pere de Bertrand I, & bisayeul de Bertrand II, Seigneur d'Aubais. Celui-ci fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il eut pour héritiere sa sœur Marie de Langussel, mariée, en 1359, avec *Raimond Pelet*, qui testa en 1374, & qui ne laissa qu'une fille; car le Vicomte *de Narbonne* descend d'*Alzias*, frere de *Jeanne Pelet*, mariée, le 19 Janvier 1380, à *Antoine Bermond du Caila*. Voyez Aubais & Bermond.

LANJAMET DE VAUCOULEURS : Famille noble de Bretagne, dont les armes sont: *d'argent, à une aigle à deux têtes de sable.*

* LANNE : Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Février 1676, pour *Marie-Catherine Cools*, & *Jean-Philippe de Xavier*, son fils, qu'elle eut de feu *Antoine de Xavier*, Mestre-de-Camp, & Brigadier de Cavalerie.

LANNION : Maison de Bretagne qui tire son nom de la Ville de Lannion. Elle a toujours été considérée dans cette Province, comme une des plus distinguées parmi la meilleure Noblesse. Voici ce qu'en dit *Moréri*.

I. On voit par une transaction, passée l'an 1282, avec *Jean II*, Duc *de Bretagne*, que *Roland de Dinan* s'engagea à dédommager Guiomar de Lannion, d'un retour de partage sur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & conservés dans le Prieuré de Kermaria, en la ville de Lannion, qui font foi que Guiomar étoit fils de *Juhaël d'Avaugour*. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

II. Briant de Lannion, I. du nom, qui épousa *Adelise de Kergorlar*, dont vint :

III. Briant de Lannion, II. du nom, l'un de ces braves Bretons qui furent compagnons d'armes de *Bertrand du Guesclin*. A la prise de Mante il fit prisonnier *Logier d'Orgessin*, fils de *Jean d'Orgessin*, Seigneur de Sainte-Mesme & Grand-Veneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois. Briant II reçut plusieurs gratifications du Roi Charles V. Il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance; mais dans la guerre civile de Bretagne, pour la succession à ce Duché, il s'attacha à *Jean de Montfort*, contre *Charles de Blois*, & combattit à la journée d'Auray, le 24 Septembre 1364, qui décida ce long différend; fut ensuite un des Députés par les Etats de Bretagne au Roi Charles VI, pour lui demander l'honneur de ses bonnes graces envers le nouveau Duc, avec la paix, ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il passa en Angleterre en qualité d'Ambassadeur, & l'an 1383, il signa à la fondation de l'Eglise de Saint-Michel près d'Auray, où est maintenant une célebre Chartreuse. Il avoit épousé *Marguerite de Cruguil*, de laquelle sortit :

IV. Jean de Lannion, I. du nom, marié avec *Anne de Languevoës*. Il fut pere de

V. Roland de Lannion, lequel épousa *Guyonne de Grezy*. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui suit ; — 2 & 3. Olivier & Yves, honorés, par le Duc *d'Orléans*, de son Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent, l'un après l'autre, Vice-Amiraux de Bretagne. Yves, le troisieme, fut aussi Maître-d'Hôtel du Duc *de Bretagne*.

VI. Jean de Lannion, II. du nom, eut grande part dans la faveur de *Jean V*, Duc *de Bretagne*, dont il fut Chambellan & Maître-d'Hôtel. Il fut aussi Gouverneur des Villes de Dol, de Guerrande & du Croisic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Château-Ceaux, quand ce Prince fut enlevé par *Olivier de Penthiévre*, & il fut arrêté avec lui. Après sa délivrance, & sur un ordre du Duc, il poursuivit jusqu'en Hainaut les *Penthiévres*, qui s'y étoient retirés, & prit sur eux Avesnes, dont il traita avec le Duc *de Baviere*. De son mariage avec *Hélene de Clisson*, il eut :

VII. François de Lannion, I. du nom, qui épousa *Françoise Lots*, dont vint :

VIII. François de Lannion, II. du nom, lequel s'enferma dans Metz avec le Duc *de Guise*, l'an 1552. Il reçut, en 1554, ordre d'assembler & de commander la Noblesse, pour la défense des côtes de Bretagne. Il épousa *Julienne Pinart*, sœur de *Jeanne Pinart*, mariée dans la Maison de *Goulaine*. Leurs enfans furent : — Claude, qui suit ; — & Jean, Seigneur des Aubrais, dont la branche est éteinte, & a porté de grands biens dans la Maison de *Pontcallec*.

IX. Claude de Lannion, I. du nom, épousa *Renée de Quelen*, Dame du Vieux-Châtel. Ils eurent pour fils :

X. Pierre de Lannion, I. du nom, Baron du Vieux-Châtel, qui entra dans les engagemens qu'avoient les Seigneurs *d'Aradon* avec le Duc *de Mercœur*, & rendit d'importans services à son parti. Il se remit enfin à l'obéissance de Henri IV, de qui il obtint plusieurs faveurs considérables. Il épousa *Renée d'Aradon*, fille unique & héritiere de *René d'Aradon*, Seigneur d'Aradon, Quinipili & Camor, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance. De ce mariage vint :

XI. Claude, II. du nom, Comte de Lannion, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, Aradon, Quinipili, Camor & autres lieux, Baron de Malestroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du ban & arriere-ban du Diocèse de Vannes, & des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. Il épousa 1°. *Thérese Huteau de Cadillac*, d'une ancienne Famille de Bretagne, dont elle recueillit les Terres après la mort de son frere, le dernier de la branche aînée : cette Famille ne subsiste plus qu'en Albigeois ; & 2°. *Jeanne-Françoise de Beringhen*. Du premier lit il eut : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. N..., appellé *l'Abbé* de Lannion ; — 3. N..., dit le *Chevalier* de Lannion, Capitaine de Vaisseau, tué au combat de Malaga en 1704 ; — 4. une fille, mariée au Marquis *de Kercado* ; — & cinq autres Religieuses ; & du second lit : — 10. François-Armel de Lannion, Marquis de Crenan, tué, avec son frere le Chevalier de Lannion, du même coup de canon, au combat de Malaga.

XII. Pierre de Lannion, II. du nom, succéda à tous les titres de son pere, servit dès sa premiere jeunesse, fit sa premiere campagne en Hongrie, sous le Comte *de Coligny*, fut fait Capitaine de Cavalerie, ensuite Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, avec brevet de Mestre-de-Camp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine ; Brigadier des Armées du Roi en 1688 ; Maréchal-de-Camp en 1693 ; & Lieutenant-Général en 1702. Entre plusieurs commandemens importans dont il fut honoré, il eut la conduite de l'arriere-garde de l'armée que le Roi envoya au secours du Duc *de Baviere*. S'étant distingué dans les deux batailles d'Hochstet, Sa Majesté le gratifia du Gouvernement de Saint-Malo, par ses Lettres du 14 Février 1710, & mourut le 26 Mai 1727, âgé de 75 ans, trois mois, avec la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Il avoit épousé *Françoise Eschallard-de-la-Marck*, élevée fille d'honneur auprès de la Reine, & morte le 27 Avril 1726, dans la 76e année de son âge.

De ce mariage sont issus : — 1. Anne-Bretagne, qui suit ; — 2. Jean-Batiste-Pierre-Joseph, rapporté après son frere aîné ; — 3. [illegible]cinthe-François, Vicomte de Malestroit, Colonel du Régiment de la Province de Bretagne, mort à 47 ans, sans alliance, le 25 Février 1738 ; — 4. Julie-Françoise, mariée à *Charles-Felix-Hiacinthe des Issarts*, Marquis de Castelet, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, mort le 10 Novembre 1719, sans enfans ; — 5. & Eléonore, Chanoinesse-Comtesse de Munster-Bilsen.

XIII. Anne-Bretagne, Marquis de Lannion, fait Colonel de Saintonge en Novembre 1704, après l'avoir été d'un nouveau Régiment de son nom, depuis le 23 Juillet 1702 ; Brigadier le 29 Mars 1710 ; Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719 ; Lieutenant-Général le 1 Août 1734 ; blessé le 19 Septembre suivant à la bataille de Guastalla, & transporté dans cette ville, où il mourut de sa blessure, le 28 Décembre de la même année, à 52 ans, avoit épousé, en Janvier 1708, *Caëtane de Mornay*, morte en son Château de Boisgeffroy près Rennes, en Décembre 1764, fille unique de *Louis de Mornay*, Comte de Montchevreuil, ou *Gaston-Jean-Batiste de Mornay*, tué à la bataille de Nerwinde en 1693, & de *Perrine Barrin de Boisgeffroy*. Il a laissé, entr'autres enfans :

XIV. N..., Comte de Lannion, Colonel du Régiment de Medoc le 14 Mars 1739, puis de Lyonnois en 1745 ; Brigadier des Armées du Roi le 1 Mai de la même année ; Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748 ; Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759, mort Gouverneur de Mahon le 2 Octobre 1762, en sa 44e année. Il avoit épousé, le 4 Juin 1738, *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, née le 21 Août 1721, fille aînée du feu Comte, & d'une sœur du Duc *d'Estissac*, dont : — 1. Félicité-Sophie, née le 19 Octobre 1745, mariée, par contrat du mois d'Août 1764, au Comte *de la Rochefoucaud*, fils du Duc *d'Estissac* ; — 2. & Pulchérie-Tranquille de Lannion, née le 14 Janvier 1747, mariée, en Février 1766, au Marquis *de Pons*, Capitaine de Cavalerie, fils du Vicomte de ce nom, & de *Gabrielle-Rosalie le Tonnellier de Breteuil*, seconde fille du feu Ministre de la Guerre, & sœur de la Comtesse *de Clermont-Tonnerre*, Dame du Palais de feu la Reine.

XIII. Jean-Batiste-Pierre-Joseph, Chevalier, puis Vicomte & ensuite Marquis de Lannion, après la mort de son frere aîné, Anne-Bretagne, fut Colonel d'un Régiment de son nom en 1704, réformé, en 1714, dans Poitou ; Brigadier le 1 Février 1719, & Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734. Il épousa *Marthe de Kersalguen*, morte veuve à Guingamp en Bretagne, le 17 Mars 1764. De ce mariage est issue : — Marie-Anne de Lannion, mariée, le 27 Juin 1752, à *Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agout*, quatrieme Marquis d'Ollieres.

C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse de Bretagne, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable ; au chef de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'argent.*

* LANNOY. C'est un gros Bourg en Flandres, autrefois sous la domination de la France, & aujourd'hui compris dans la Flandre Autrichienne, & du Diocèse de Tournay. Ce fut Charles de L'Annoy, Prince de Sulmone, Vice-Roi de Naples, & Chevalier de la Toison d'Or, qui obtint le titre de *Comte* de Lannoy & de l'empire, par Diplôme de l'Empereur Charles-Quint, donné à Tolede le 10 Février 1526. On trouve, dans les Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag. 71 & suiv.* & dans *Moréri*, la Généalogie de cette Maison, & aussi dans le Dictionnaire des Gaules, au mot Lannoy, par M. l'Abbé *d'Expilly*. Nous allons répéter ici ce qu'il en rapporte.

La Maison de Lannoy, dit-il, a pour auteur un Chevalier nommé Jean, qui vint en Flandres au commencement du XIVe siécle, où il épousa, en 1312, *Mahaud*, Dame *de Lannoy* & de Lys, héritiere de l'ancienne & illustre Maison

de LANNOY, laquelle tiroit son nom du Bourg dont on vient de parler. On ignore si ce Chevalier étoit de la Maison d'*Allery* en Picardie, ou de celle de *Franchimont* au pays de Liége. Ce qu'il y a de certain, c'est que HUGUES, son fils, qui suit, & sa postérité continua de porter le nom de LANNOY.

HUGUES, Seigneur DE LANNOY, mourut en 1349, laissant de *Marguerite*, Dame *de Maingoval*: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. & GUIBERT, Seigneur de Santes, dont la postérité sera rapportée ci-après.

HUGUES, II. du nom, Seigneur DE LANNOY, de Lys & de Maingoval, vivoit en 1373. Il eut de *Marie de Barlemont*, son épouse:

JEAN DE LANNOY, II. du nom, allié à *Jeanne de Croy*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & ANTOINE, dont il sera parlé ci-après.

JEAN, III. du nom, Seigneur DE LANNOY & de Lys, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Lille, de Douay & d'Orchies, Bailli d'Amiens & Ambassadeur en Angleterre, mort en 1397, avoit épousé 1°. *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeu; & 2°. *Jeanne de Ligne-Barbançon*. Il eut du premier lit: — JEANNE DE LANNOY, femme de *Philippe de Hornes*, Seigneur de Gaerbeck; & du second, entr'autres enfans: — BONNE, Dame DE LANNOY, femme de son cousin PHILIPPE DE LANNOY, Seigneur de Santes.

ANTOINE DE LANNOY, fils puîné de JEAN, II. du nom, & de *Jeanne de Croy*, fut premier Maître-d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, & épousa *Marguerite de Ville*, fille de *Quentin*, Seigneur d'Andregnies, & de *Jeanne*, Dame *de Sanzelles*, dont:

JEAN DE LANNOY, IV. du nom, mort en 1498. Il avoit épousé 1°. *Catherine de Neuville*; & 2°. *Philippote de Lalain*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui suit; & du second: — 2. CHARLES, Seigneur de Sanzelles, auteur d'une branche actuellement éteinte, à ce que nous croyons, dans CHARLES, Comte DE LANNOY, ancien Colonel d'Infanterie, Gouverneur, après son pere, des Ville, Château & Comté d'Eu, & de Treport-sur-mer, mort en son Château de la Motte en Picardie, âgé d'environ 60 ans, dans le mois de Septembre 1738; fils de CHARLES, Comte DE LANNOY, Gouverneur des Ville, Château & Comté d'Eu, & de *Jeanne-Antoinette de Belloy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Catillon, & d'*Amicie de Courtenay*. Il avoit épousé, le 13 Mars 1704, *Philippe-Louise de Furstemberg*, seconde fille d'*Antoine-Egon*, Landgrave *de Furstemberg*, Prince du Saint-Empire, mort Régent de l'Electorat de Saxe, & de *Marie de Ligny*. Il en a eu pour fille: — N.... DE LANNOY, mariée, sur la fin du mois de Mai 1731, avec le Vicomte *d'Epinoy*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, d'une des plus anciennes Maisons de la Province de Champagne.

JEAN DE LANNOY, V. du nom, Seigneur de Maingoval & d'Andregnies, épousa 1°. *Marguerite de Flandre*, dite *de Praët*; & 2°. *Philippine de Plaines*, veuve de *Pierre de Bourbon*, Seigneur de Carency. Il eut du premier lit: — LOUISE DE LANNOY, femme de *Louis*, Seigneur *de Revel*; & du second, entr'autres enfans:

PHILIPPE DE LANNOY, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toison d'or, qui se maria avec *Isabelle Colonna*, veuve de *Louis de Gonzague*, & fille de *Vespasien Colonna*, & de *Béatrix Appia*. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, créé Comte DE LANNOY & de l'Empire en 1526; — 2. PROSPER, mort sans postérité; — 3. HORACE, Prince de Sulmone après son frere, & Chevalier de la Toison d'or, décédé sans enfans d'*Antoinette d'Avalos*, fille d'*Alphonse*, Marquis de Pesquieres, & de *Marie d'Arragon*; — 4. BÉATRIX, femme d'*Alphonse de Guevarra*, Comte de Potencia; — 5. MARIE, Religieuse; — 6. & VICTOIRE, épouse d'*Albert d'Aquaviva*, Duc d'Atri.

Seigneurs de SANTES, de MOLEMBAIS, &c.

GUIBERT DE LANNOY, second fils de HUGUES, & de *Marie de Maingoval*, Seigneur de Santes & de Beaumont, épousa *Catherine*, Dame *de Molembais*, dont il eut: — 1. HUGUES, Maître des Arbalêtriers de France & Chevalier de

la Toison d'or, mort sans enfans de son mariage. Voyez son article dans les Grands-Officiers de la Couronne; — 2. GILBERT DE LANNOY, Conseiller, Chambellan du Duc de Bourgogne, son Ambassadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toison d'or, qui fut trisayeul de FRANÇOISE DE LANNOY, laquelle porta les Terres de Lannoy, de Santes, de Rollaincourt & de Boulers à son mari *Maximilien d'Egmond*, Comte de Buren, Chevalier de la Toison d'or; — 3. BAUDOUIN DE LANNOY, dit *le Begue*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Lille, mort en 1474. Il fut trisayeul de MARIE DE LANNOY, alliée à *Jean de Berghes*, Comte de Walhain, duquel n'ayant point eu d'enfans, les Terres de Molembais & de Solre échurent à YOLANDE DE LANNOY, sœur consanguine de son pere, & femme de *Jacques de Croy*, Seigneur de Sempy, dans la postérité duquel ces Terres sont encore; — 4. & JEAN, qui suit.

JEAN DE LANNOY, dit PERCHEVAL, Seigneur de la Motterie & d'Ogimont, épousa *Marie de Cordes-Watrimont*, dont:

JEAN DE LANNOY, marié à *Isabelle du Metz*, dite *de Croix*. Il en eut: — 1. ROBERT, dont la postérité ne subsiste plus; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. PIERRE, Seigneur de Hardiplanque, tige des branches de Lesdain, des Marets, de Herpinghen, de Hardiplanque & du Hautpont, aujourd'hui toutes éteintes.

ANTOINE DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, épousa *Philippine Abonnel de Gros*, de laquelle vint:

ANTOINE DE LANNOY, II. du nom, allié à *Jacqueline de Bois-de-Hoves*, dont:

LOUIS DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, qui épousa *Michelle d'Ongnies*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Estrées, & d'*Anne Prandt-de-Blaesvelt*. De ce mariage sortit:

JACQUES DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, mort en 1587. Il avoit épousé *Susanne de Noyelles*, décédée en 1590, dont, entr'autres enfans: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. CLAUDE, tige des Comtes de la Motterie, rapportés ci-après; — 3. VALENTIN, dont la postérité est éteinte; — 4. & ADRIENNE, Chanoinesse de Nivelle.

ADRIEN DE LANNOY, Seigneur de Wasmes, Touttelers, &c. épousa 1°. *Honorine Baudain*, fille de *Jacques Baudain*, Seigneur de Mauville; & 2°. *Catherine de Croix du Metz*, fille de *N... de Croix du Metz*, Seigneur de Danizelle. Du premier lit vint, entr'autres enfans:

FRANÇOIS DE LANNOY, Baron de Wasmes, Touttelers & d'Eterberg, Gouverneur de Bourbourg, (suivant le *Dictionnaire des Gaules*, au mot LANNOY), épousa *Mathilde de Berghes*, Chanoinesse de Munster-Bilsen, fille de *Jérôme*, Baron de Trips, & d'*Anne Pallant*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & PHILIPPINE-THÉRESE DE LANNOY, fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 11 Mai 1675, à *Jacques-Marie de la Baume*, Comte de Montrevel.

FRANÇOIS, II. du nom, dit *le Comte* DE LANNOY, eut de sa seconde femme *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, Dame de Renauville & d'Estrées (nous ignorons le nom de sa premiere), — 1. PIERRE-MAXIMILIEN, qui suit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après son frere aîné; — 3. & MARC, mentionné après ses deux freres.

PIERRE-MAXIMILIEN, Comte DE LANNOY & d'Annapes, Baron de Wasmes, Seigneur de Renauville, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, mort en 1749, avoit épousé *Marie-Françoise-Éléonore d'Angerville*, de laquelle sont issus: — 1. FRANÇOIS-FERDINAND, Comte DE LANNOY & d'Annapes, Baron de Wasmes, &c. né le 3 Février 1732, d'abord Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie. Nous ignorons son état actuel; — 2. MARIE-THÉRESE-ROBERTINE, mariée, en 1754, à IGNACE-GODEFROY, Comte DE LANNOY-BEAUREPAIRE, son cousin; — 3. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Benauville*; — 4. & MARIE-ALBERTINE, dite *Mademoiselle d'Annapes*.

CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY, second fils de FRANÇOIS, II. du nom, & de *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, sa seconde femme, Comte de Watignies,

Seigneur de Raineval, &c. a épousé *Marie-Caroline-Françoise Clement du Vaulx*, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Heraulle, dont : — 1. Charles-François de Lannoy de Watignies, d'abord Lieutenant au Régiment du Roi; — 2. Augustin-François : nous ignorons l'état actuel de ces deux freres; — 3. & Marie-Charlotte-Josephe de Lannoy, Chanoinesse à Denain en 1754.

Marc, Comte de Lannoy, frere des précédens, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Léopold, épousa *Claire-Hippolite*, Comtesse *de Staremberg*, & en a eu — 1. Marie-Françoise, Comtesse de Lannoy & de l'Empire, épouse d'*Adam-Maximilien*, Comte *de Staremberg*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur; — 2. & Ernestine de Lannoy, femme de *N...*, Comte *d'Herberstein.*

Comtes de la Motterie.

Claude de Lannoy, second fils de Jacques, & de *Susanne de Noyelles*, fut Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Mastricht, puis de Namur, créé *Comte de la Motterie*, par Philippe IV, Roi d'Espagne, en 1628, & mourut en 1643. Il avoit été Mestre-de-Camp de l'Armée Espagnole aux Pays-Bas. Sa premiere femme fut, selon les Grands Officiers de la Couronne, *Marie-Françoise le Vasseur*, dite *de Guernonval*, fille de *Philippe le Vasseur*, Seigneur de Guernonval & de Rosemond, Gouverneur & Capitaine-Général de la Ville & du Château de Gravelines, & de *Cimine de Nieuchese*; &, suivant le Dictionnaire des Gaules, *Marie le Quieu*, Dame de Conteville, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonvel, Baron d'Ekelsbeke, ce qui nous paroît être la même. Il avoit épousé, 2°. *Claudine*, Baronne *d'Elst* & de Clervaux, au pays de Luxembourg, fille & héritiere de *Godefroy*, & *d'Elisabeth Heu.* Du premier lit il eut : — 1. Philippe, qui suit; & du second : — 2. Albert, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & Madelene-Thérese, mariée à *Albert*, Baron *de Merode*, & de l'Empire, Comte de Warous, &c.

Philippe de Lannoy, Comte de la Motterie, Seigneur de Conteville, Mestre-de-Camp d'un terce d'Infanterie Wallone, Maître-d'Hôtel des Archiducs Léopold & Don Juan d'Autriche, fut tué à la bataille des Dunes, près Dunkerque en 1658. Il avoit épousé, 1°. *Anne d'Avre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Louise-Michelle d'Ongnies-Beaurepaire*, Baronne de Sombref, Chanoinesse de Mons, dont vinrent entr'autres : — 1. François-Hiacinthe, qui suit; — 2. & Ignace-Philippe, rapporté après son aîné.

François-Hiacinthe de Lannoy, Comte de la Motterie, Baron de Sombref, Envoyé extraordinaire de l'Empereur vers le Roi d'Espagne, & plusieurs fois Député de la Noblesse des Etats de Brabant, mourut en 1725, laissant d'*Anne-Françoise de Gavre-Aiseaux*, son épouse; — 1. Eugene-Marie, qui suit; — 2. & Marie-Thérese, alliée, en 1716, à *Joseph-Lothaire*, Comte *de Kœnigsegg*, Chevalier de la Toison d'or, Maréchal & Grand-Chambellan de l'Empereur, & son Ambassadeur en Angleterre.

Eugene-Marie de Lannoy, Comte de la Motterie, Grand-Maréchal de la Cour de Bruxelles, & le seizieme de sa Maison, Chevalier de la Toison d'or, est mort à Bruxelles en 1755. Il avoit épousé *Lambertine-Lamoraldine du Faing*, Comtesse d'Hasselt, Baronne de Jamoigne, dont : — Christian, Comte de Lannoy de la Motterie & de Liberchies, Baron de Sombref, Chambellan de S. M. Impériale, qui vivoit sans alliance en 1756.

Ignace-Philippe de Lannoy, Comte de Beaurepaire, second fils de Philippe, & de *Louise-Michelle d'Ongnies-Beaurepaire*, épousa *Françoise de Colonna*, fille de *François*, Baron de Bornhem, dont entr'autres : — 1. François-Joseph, mort sans enfans de *Marguerite-Madelene de Clermont-Tonnerre de Thoury*, qu'il avoit épousée en 1720; — 2. & Charles-François, qui suit.

Charles-François de Lannoy, Comte de Beaurepaire, Seigneur de Caucourt, mort en 1752, avoit épousé *Alix-Barbe-Guye de Saint-Waast*, fille & héritiere de *Gaston-François*, Marquis *d'Honnecourt*, Seigneur de Courchelette, &c. & de *Marie-Madelene de Beauffort de Lassus.* De ce mariage sont nés : — 1. Ignace-

Godefroy, Comte de Lannoy & de Beaurepaire, allié, le 23 Décembre 1754, à Marie-Thérese-Robertine de Lannoy de Wasmes, sa cousine; — 2. N... de Lannoy, au service de France; — 3. N... de Lannoy, dans les Gardes-Wallones en Espagne; — 4. & Ferdinande de Lannoy, Chanoinesse à Denain.

Albert de Lannoy, fils de Claude, & de *Claudine*, Baronne *d'Elst*, sa seconde femme, fut Baron de Clervaux, Seigneur de Wenerauge, Ambassadeur de Charles II, en différentes Cours, épousa *Anne-Marguerite*, Baronne *de Ree* [illegible] *Saasvelt*, Dame de Bouland, dont, entr'autres enfans, — 1. François-Ferdinand, qui suit; — 2. & Maximilien, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

François-Ferdinand, Comte de Lannoy, épousa *Anne-Appoloine*, Baronne de *Vander Horst*, Dame de Ham, dont: — Adrien-Damien-Geraud, qui suit; — & deux filles Chanoinesses à Nivelle en 1740.

Adrien-Damien-Geraud, Comte de Lannoy & de l'Empire, Baron de Clervaux, a épousé *Aldegonde-Louise-Françoise*, Baronne *de Warnant*, de laquelle sont nés: — 1. N..., qui suit; — 2. Adrienne-Thérese, Chanoinesse à Nivelle en 1750; — 3. & N... de Lannoy, Chanoinesse de Maubeuge, puis femme de *Louis-Albert*, Comte *d'Outremont*.

N..., Comte de Lannoy, de Clervaux & de l'Empire, a épousé *N... de Wignacourt*, Chanoinesse de Maubeuge, fille d'*Albert-Denis-Florent*, Comte de Vletren, Grand-Bailli de Cassel.

On peut consulter pour un plus long détail les grands Officiers de la Couronne, & *Moréri*; mais où l'on ne trouve pas l'état actuel de cette Maison. Les armes: *d'argent, à 3 lions de sinople armés, lampassés de gueules & couronnés d'or, 2 & 1.*

Chazeau de Nantigny donne, dans ses Tablettes historiques, *Part. VI*, les armes des Lannoy-d'Ameraucourt, en Picardie, qui sont *un échiqueté d'or & d'azur.*

LANOY. Ancienne Noblesse, originaire du pays de Normandie, qui n'a rien de commun avec la Maison de *Lannoy*, dont nous venons de parler.

On trouve dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes Benoît de Lanoy, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi en 1452. Les Echiquiers de Normandie de l'an 1453, parlent aussi de *Jean le Sens*, Atourné, & de Jean de Lanoy, Administrateur de l'Hôtel-Dieu de Caen. Ceux de 1469 font mention de Guillaume de Lanoy, Atourné, de Benoît de Lanoy, & de Jean de Lanoy, Administrateur de l'Autel & Chapelle de Saint-Philippe & de Saint-Gracien de Caen. — En 1497, Jean & Gilles de Lanoy plaidoient contre *Jean de Boislichausse*, Ecuyer, & *Pierre Moges*, Procureur de Jean de Lanoy & de Guillaume de Lanoy, Seigneur de Criqueville, pareillement contre *Guillaume de Beuville*, Ecuyer.

La preuve de noblesse de cette Famille de Lanoy fut faite en 1540, par Charles de Lanoy, Seigneur de Criqueville & de Clermont; Robert de Lanoy, Seigneur de Bray, & Laurent de Lanoy, ses cousins, comme aussi par Guillaume, Michel, Laurent & Thomas de Lanoy, ayant tous pour auteur celui qui suit.

Benoit de Lanoy, dénommé dans un titre de l'an 1466, épousa *Marie de Parfouru*, dont: — 1. Richard, qui suit; — 2. Guillaume, Seigneur de Criqueville, rapporté ci-après; — 3. Jean, tige des Seigneurs de Clermont, mentionnés ensuite; — 4. Jeanne, femme de *Michel Dieu-Avant*, Seigneur du Fossé, fils de *Michel Dieu-Avant*, Seigneur de Montenay & de *Jeanne Hamon.*

Richard de Lanoy, I. du nom, Seigneur de Livet, eut pour fils — Richard de Lanoy, II. du nom, Seigneur de Livet, lequel fut pere de — Jean de Lanoy, Seigneur de Livet, dont nous ignorons la descendance.

Guillaume de Lanoy, Seigneur de Criqueville, second fils de Benoît de Lanoy, & de *Marie de Parfouru*, est dénommé avec Richard & Jean de Lanoy, ses freres, dans un titre de l'an 1488. Il épousa *Jeanne de Betheville*, fille

fille de *Jacques*, Seigneur *de Betheville*, & de *Marguerite le Veneur*. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. CHARLES, Seigneur de Petiteville, qui eut un fils & une fille, Dame de la Bardouillere ; & d'une Maîtresse, quelques autres enfans qu'il fit légitimer ; — 3. & FRANÇOISE DE LANOY, femme de *Guillaume de Saffrey*, Seigneur de Vimont.

ROBERT DE LANOY, Seigneur de Criqueville, épousa *Marguerite Richard*, Dame de Heronvillette, de laquelle il eut : — TANNEGUY DE LANOY, Seigneur de Criqueville, Président à Mortier du Parlement de Rouen, mort sans hoirs.

Seigneurs de CLERMONT.

JEAN DE LANOY, troisieme fils de BENOÎT, & de *Marie de Parfouru*, épousa *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Clermont, & en eut : — 1. HENRI, qui suit ; — 2, 3 & 4. THOMAS, JEAN & GUILLAUME.

HENRI DE LANOY, Seigneur de Clermont, s'allia, en 1503, avec *Blanche de Vieux*, dont : — MICHEL, qui suit ; — & MARIE DE LANOY, femme de *Gabriel de Harcourt*, Bâtard *de Tilly*, fils de *Jacques de Harcourt*, Baron de Beuvron.

MICHEL DE LANOY, Seigneur de Clermont, épousa, le 19 Octobre 1539, *Guillemine de Ruppierre*. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & ROBERT, marié à *Isabeau Regnier*, de laquelle il eut trois fils, sçavoir : — GUILLAUME ; — JACQUES, allié avec *Françoise le Comte* ; — & ROBERT DE LANOY, tous trois dénommés dans des Lettres de dérogeance en 1621.

JACQUES DE LANOY, Seigneur de Clermont, eut de *Jeanne Frontin*, sa femme : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. ROBERT ; — 3. & une fille, nommée ANNE.

JACQUES DE LANOY, II. du nom, Seigneur de Clermont, épousa, l'an 1648, *Jeanne Caillou*. On ignore s'il en eut postérité, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable.*

* LANQUES, dans le Bassigny en Champagne. Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en mariage, l'an 1412, par *Isabelle*, fille & héritiere de *Jean*, Baron *de Lanques*, & d'*Isabelle de Bessey*, à *Louis de Choiseul*, Baron de Clémont. *Voyez* CHOISEUL.

Vers la fin du XVIe siécle, la Baronnie de *Lanques* fut acquise par *Hanus de Berman*, Seigneur d'Uzemain & d'Isché en partie ; & *N... de Berman*, Baronne de Lanques, Dame d'Offroicourt, (fille unique de *Louis-Claude de Berman*, Baron de Lanques, Seigneur d'Uzemain & d'Offroicourt, & d'*Elisabeth de Serocourt*,) l'a portée à son mari CLAUDE-GODEFROY DE CHANDON, Seigneur de Briaille, duquel elle eut : — N... DE CHANDON-DE-BRIAILLE, Brigadier des Armées du Roi, mort sans alliance, & N... DE CHANDON DE BRIAILLE, Baron de Lanques, qui épousa *N... Segro*, dont il a eu : — 1. N... DE CHANDON, dit *le Comte de Briaille*, Baron de Lanques ; — 2. & N... DE CHANDON, dit *le Chevalier de Briaille*.

LANTAGE : Famille de Champagne, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province.

JACQUES DE LANTAGE, fils d'ANTOINE, & de *N... Davoust*, épousa *Elisabeth de Bretel*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CHARLES, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forbin, mort à Gazolo près Mantoue, le 29 Août 1706, & enterré dans l'Eglise paroissiale du même lieu ; — 3. CHARLES-CYRUS, Major de Cavalerie du même Régiment, tué à la bataille de Castiglione en Italie, le 9 Septembre 1706, à la tête du second escadron de ce Régiment, commandé par JEAN DE LANTAGE, son aîné : il fut enterré dans l'Eglise de Medoli ; — 4. ELISABETH, Chanoinesse de Bouxieres, près Nancy en Lorraine ; — 5. MARIE-GABRIELLE, alliée avec *Charles-Joseph de Ravenel*, Chevalier, Seigneur de Jussanvigny, Bailliage de Chaumont en Bassigny, & de *N... de Menardeau*, dont une fille morte au berceau ; — 6. & BARBE-MARGUERITE, morte enfant.

Jean de Lantage, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie, épousa, le 13 Juin 1695, *Marie-Elisabeth Achard*, fille de *Guy Achard*, Chevalier, Seigneur Suzerain & Patron de Juvigny, Seigneur de Bonvouloir & de Loyauté, Bailliage d'Alençon, & d'*Anne-Geneviéve de Frebourg*. De ce mariage vinrent : — 1. Omer, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort à Marienbourg en Hainaut, le 12 Avril 1726, dans la 24e année de son âge, & enterré dans l'Eglise paroissiale de ce lieu; — 2. Jean-Louis-Cyr, Lieutenant de Cavalerie; — 3. Françoise-Emée, morte en Juillet 1724, & enterrée dans l'Eglise de Saint-Denis de Sezanne en Brie; — 4 & 5. Elisabeth-Anne & Marie-Geneviéve, dont nous ignorons la destinée.

Nous trouvons encore, suivant une notice de feu *Piganiol de la Force*, auteur de la description de la France & de Paris, & de plusieurs autres ouvrages, qui étoit Gouverneur des Pages de M. le Comte *de Toulouse*, qu'Edme de Lantage eut pour fils — Nicolas, Antoine & Jean; il n'y eut qu'Antoine, qui se maria. Jean de Lantage eut de *N... Renaud*, un fils naturel, nommé François.

Ce François de Lantage, fort bien élevé par son pere, devint Secrétaire de M. de *Pomponne-Bellievre*, premier Président du Parlement de Paris. Il le servit dans ses Ambassades, acheta une charge de Secrétaire du Roi, se maria & eut pour enfans : — 1. Pomponne, qui suit; — 2. François, qui a laissé une nombreuse postérité que nous ignorons; — 3. & une fille, mariée à *N. de Favincourt*, Maréchal des Logis des Mousquetaires du Roi.

Pomponne de Lantage a été Avocat-Général au Bureau des Finances de Paris, & a eu — N... de Lantage de Sélicourt, Fermier-Général en 1726; — & une fille mariée à *N... Broutin*. Les armes de Lantage en Champagne sont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la croix d'or; au 2 & 3 d'azur, au fer de moulin d'argent.*

* LANTENAY : Terre & Seigneurie au Bailliage de Dijon, érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1677, en faveur de *Bernard Bouhier*, Président au Grand-Conseil. Ces Lettres furent enregistrées au Parlement de Bourgogne le 29 Décembre de la même année, & en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1678. *Voyez* Bouhier.

LANTENNE : Famille noble de Franche-Comté, qui porte pour armes : *de sable, à la croix d'argent.*

LANTI-DE-LA-ROERE. Maison d'Italie, sur laquelle, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une notice, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, pag. 294.*

Hippolite Lanti de la Roere, Duc de Bonmars, eut de *Christine d'Altemps*, son épouse, morte en 1712 :

Antoine Lanti de la Roere, Duc de Bonmars, Prince de Belmont, Marquis de la Roche-Sinibalde, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1696, sur ses preuves admises, & mort à Rome le 5 Mai 1716. Il avoit épousé, en Novembre 1682, *Louise-Angélique de la Tremoille*, sœur de la Princesse *des Ursins*, & fille de *Louis de la Tremoille*, Duc de Noirmoustier, & de *Renée-Julie Aubery*, dont il eut : — 1. Louis, qui suit; — 2. Alexandre Lanti de la Roere, Prince de la Roche-Sinibalde; — 3. Fréderic, Chevalier; — 4. & Marie-Anne-Césarine Lanti de la Roere, mariée, en Juin 1712, à *Jean-Batiste-Joseph de Croy*, Duc d'Havré.

Louis Lanti de la Roere, Prince de Belmont, a épousé *Anne Vaini*, veuve de *N...*, Comte *de Litto*, Milanois, & fille de *Guido Vaini*, Prince de Cantaloupe, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne Ceuli*. Les armes : *d'azur, à 3 aigles d'or en fasce.*

LANTIN, en Bourgogne : Famille distinguée dans la Robe, & dont plusieurs

de ce nom se sont rendus célébres dans la République des Lettres, sur-tout

JEAN-BATISTE LANTIN, né à Dijon le 9 Novembre 1620, fils de JEAN-BATISTE LANTIN, Conseiller au Parlement de Bourgogne, né à Châlons-sur-Saone, le 13 Décembre 1572, qui eut plusieurs enfans d'*Anne Ocquidem*, son épouse, fille de *Bénigne Ocquidem*, Conseiller au Parlement, & qui lui résigna sa charge. Voyez *Moréri*, au mot LANTIN. Les armes: *d'azur, à la couleuvre d'argent, au chef d'or.*

* LAON. Ville ancienne, Capitale du Laonois, dont l'Evêque est Duc & Pair de France. On prétend que ce fut HUGUES-CAPET qui fit Duc & Pair de France *Adalberon*, Evêque de cette Ville, pour lui avoir livré *Charles*, Duc *de Lorraine*, le dernier des Princes de la race *Carlovingienne*. L'Evêque & Duc de Laon porte la Sainte-Ampoule au Sacre de nos Rois. Cet Evêché faisoit partie du Diocèse de Reims. Il fut établi vers l'an 497, par Saint-Remi, qui mit à Laon *Saint-Genebaud* pour premier Evêque. M. le Cardinal *de Rochechouart*, nommé à cet Evêché en 1741, est le 80e. Il est porté dans une Charte, de l'an 1225, que LOUIS *le Gros*, Roi de France, donna à *Barthelemi de Vir*, Evêque de Laon, les *Vidamé* & *Prévôté* du Laonois, à condition que lui & ses successeurs Evêques ne pourroient mettre ces dignités hors de leurs mains ou les séparer de leur Eglise; mais après la mort de ce Prince, *Barthelemi de Vir*, peu jaloux de sa promesse, conféra le *Vidamé* du Laonois à un Seigneur du pays, nommé *Gerard de Clacy*, enterré dans le Cimetiere de Saint-Vincent de Laon.

Il eut d'*Adeline*, son épouse, une fille unique, nommée — *Sarrazine de Clacy*, qui porta le nom, les armes & la terre de Clacy, ainsi que le Vidamé de Laon à un Chevalier appellé *Hector*. De ce mariage vinrent: — *Gerard* & *Raoul de Clacy*. — *Gerard*, II. du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonois, épousa une Demoiselle, nommée *Mahault*, de laquelle il eut: — *Gobert* & *Gerard de Clacy*, l'un après l'autre Seigneurs de Clacy & Vidames de Laonois. — *Gerard*, III. du nom, Seigneur *de Clacy*, & Vidame de Laonois, eut de *Marie*, son épouse, deux fils & une fille. L'aîné fut *Gerard de Clacy*, IV. du nom, Vidame de Laonois, qui mourut sans enfans. — *Baudouin*, I. du nom, laissa de sa femme qu'on ne connoît point, — *Baudouin* & *Marie*. — *Baudouin*, II. du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonois, vivoit en 1301 & 1327. Il laissa une fille unique, nommée — *Marie de Clacy*, héritiere de tous ses biens qu'elle porta à son mari *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Rosoy, fils de *Gaucher de Châtillon*, Comte de Porcean, Connétable de France, & d'ISABELLE DE FRANCE. Depuis la derniere entrée solemnelle que fit, le 11 Juin 1621, *Benjamin de Brichanteau*, Evêque & Duc de Laon, le Vidamé de Laonois a été réuni à l'Eglise de Laon, de laquelle il avoit été séparé.

Du tems de la seconde race de nos Rois, la ville de Laon portoit le titre de *Comté*. Dans les IXe & X^e^ siécles, elle devint une des plus considérables places du Royaume, non-seulement par sa situation; mais encore par la demeure ordinaire qu'y firent les Rois CHARLES *le simple*, LOUIS *d'Outremer*, LOTHAIRE, LOUIS V, & HUGUES-CAPET. Leur Palais est occupé aujourd'hui par les Cordeliers, auxquels SAINT-LOUIS le donna, & on le nomme encore actuellement la vieille Cour du Roi.

LAPORTE: Ancienne Noblesse du Querci, originaire de Figeac, où elle a occupé les premiers emplois. La preuve en est, que l'écusson de ses armes se trouve sur les plus anciens édifices de cette Ville.

La branche aînée (Seigneurs de *Puy-la-Garde* en Querci) s'est éteinte en 1758. Il ne subsiste plus que la branche des Seigneurs *de Larnagol*, dont nous ne pouvons donner la filiation que depuis

GUILLAUME DE LAPORTE, issu de la branche aînée, qui laissa de noble *Marie de Ferrier*, son épouse, entr'autres enfans :

PIERRE DE LAPORTE, lequel, par acte du 16 Décembre 1638, fit l'acquisition de la Terre & Baronnie de Larnagol, dont dépendent les Paroisses de Saint-Chel & de Saufac. Il épousa, le 15 Février 1643, *Isabelle de Saugnac-de-Belcastel*, fille de *Bertrand de Saugnac-de-Belcastel*, Seigneur de Berganti, & de *Françoise de Peyronenc-de-Saint-Chamuran*, dont :

FÉLIX DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, Seigneur de Saint-Chel, Saufac, le Poujols, né à Figeac le 2 Septembre 1651, Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Calvo en 1674, & reçu Chevalier d'honneur de la Cour des Aides de Montauban en 1709, lors de la création desdites charges. Il avoit épousé, le 27 Juillet 1668, *Marie de Viguier*, fille de Messire *Jean de Viguier-de-Fraust*, Seigneur de Souillols & de Giniez, Président en la Cour des Aides & Finances de Guienne, & d'*Antoinette de Dinetty*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie, blessé au siége de Turin, & mort sans postérité ; — 3. & MARIE-MADELENE, alliée, le 15 Mai 1709, avec *Jean-Joseph de Corneli*, Seigneur de Camboulit, de Cambe & de Boussac.

JEAN DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, épousa, par contrat du 4 Mars 1709, *Foy-Marie le Blanc*, fille de noble *Pierre le Blanc*, Seigneur de Trespoux, & de *Marguerite Baudus*, dont : — 1. JEAN-JOSEPH, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, en Avril 1733, mort sans avoir été marié ; — 2. ETIENNE-ALEXANDRE, qui suit ; — 3. JOSEPH-ANTOINE, né le 13 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie ; — 4. & MADELENE, née le 3 Mars 1711, mariée, par contrat du 27 Juin 1737, à *Jean de Montaigu*, Seigneur de Cremps & Boulnac.

ÉTIENNE-ALEXANDRE DE LAPORTE, Seigneur, Baron de LARNAGOL, Saint-Chel, Saufac & Poujols, né le 3 Août 1722, a servi plusieurs années dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, & a été reçu, en 1738, sur ses preuves faites en 1737, devant le Juge d'armes de France (*M. d'Hozier*), Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban. Il a épousé, par contrat du 5 Mai 1752, *Jeanne-Josephe de Lantrom*, fille de feu Messire *Jacques de Lantrom*, Seigneur de Saint-Hubert, Bruyeres, &c. & de Dame *Jeanne de Landom-Sauvat*. Il y a de ce mariage, en 1774, un garçon & deux filles.

Les armes : *d'azur, à une Croix de Calvaire d'or, mouvante de la pointe de l'écu, & soutenue par deux poteaux aussi d'or, posés en forme de chevron ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent posé entre deux étoiles d'or.*

LARA. *Voyez* NARBONNE-LARA.

LARBOUILLARD DU PLESSIS. Famille noble, dont étoit

LOUIS-FRANÇOIS LARBOUILLARD DU-PLESSIS, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire, mort à l'Hôtel, rue du Bacq, dans un âge avancé, le 25 Septembre 1738. Il s'étoit retiré du service le 1 Juillet précédent, & avoit été récompensé d'une pension de 1500 liv. & d'une somme de 30000 liv. *Mercure de France*, du mois d'Octobre 1738, *pag.* 2302.

L'ARCHER, autrefois L'ARCHIER. Ancienne Noblesse de Bretagne, qui n'a rien de commun avec celle de Paris, dont nous parlerons ci-après.

Les Seigneurs de ce nom, en Bretagne, ont dans tous les tems servi avec distinction les Ducs leurs Souverains, & depuis la réunion de ce Duché à la Couronne de France, plusieurs sont morts à son service, & en commandant les troupes Françoises. Suivant les Régistres de la Chambre établie par le Roi, en date du mois de Janvier 1669, pour la réformation de la Noblesse du Pays & Duché de Bretagne,

sa noblesse remonte à 400 ans, quoiqu'on trouve bien auparavant dans les Registres des Paroisses, les actes civils, les preuves de noblesse consignées dans les dépôts publics, des personnes du nom de l'Archer, ou l'Archier, qui faisoient profession des armes.

On trouve, en 1171, un Pierre l'Archer, Chevalier & Capitaine de 100 hommes d'armes, sous le regne de *Conan IV*, Duc de *Bretagne*, dit *le Petit*, tué en défendant la ville de Fougere contre les Anglois. L'origine de cette ancienne Famille, comme beaucoup d'autres, se perd dans l'obscurité des tems.

Jean l'Archer, Chevalier, qui vivoit en 1427, eut de sa femme, dont on ignore le nom: — Pierre l'Archer, pere d'un autre Pierre l'Archer, noble d'ancienne extraction, qui partagea avec ses sœurs. — Olivier & Jean l'Archer, ainsi qu'Abel & Rose l'Archer, vivoient en 1430.

Pierre l'Archer, vivant en 1473, eut pour femme *Perinne de Beluand*, de la Maison *d'Avaugour*, de laquelle vinrent, entr'autres enfans: — Olivier, qui suit; — & Guillaume, qui partagea avec son frere aîné la succession de *Perinne de Beluand*, leur mere.

Olivier l'Archer, Chevalier, obtint du Roi Louis XII, en 1500, le titre de *Comte*, pour des services que ce Prince en avoit reçus, n'étant que Duc d'Orléans. Il épousa *Marie de Boisglé*, dont: — Guillaume & Françoise l'Archer.

François l'Archer, Chevalier, épousa *Françoise le Prêtre*. Ils laisserent en bas-âge

François l'Archer, dont Guillaume l'Archer, Seigneur de la Tourbourdin, son oncle, fut déclaré tuteur le 26 Janvier 1562.

François l'Archer, né le 14 Septembre 1600, fut tuteur de Mathurin, son neveu, qui renonça, le 30 Janvier, à la seconde communauté de *Roberte de Trebulan*, sa mere, laquelle se remaria à *Sir Jean du Lieu*. Il épousa *Flavie de Queheon*, après le décès de Jean & de Julien, ses aînés, & partagea, comme aîné, la succession de ses pere & mere, avec François, son frere, & Françoise, sa sœur.

Jean l'Archer, Seigneur de Triogat, fils aîné de François l'Archer & de *Françoise Blondeau*, épousa, par contrat du 2 Décembre 1632, *Madelène Rioux de Brambuant*, Dame de Gravelle & autres lieux, dont il eut: — Jean-François l'Archer, né le 19 Janvier 1645; — & Jean-Batiste-Pierre, né le 24 Juin 1664.

Jean l'Archer comparut les 17 & 21 Septembre 1668, au Greffe de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Noblesse du pays & Duché de Bretagne, avec Barthelemi l'Archer, *Barbe de Lewel*, Dame de Chirsel, veuve de Guillaume l'Archer, mere & tutrice de Joseph & de Jean l'Archer; & sur les degrés de leurs ayeux qu'ils produisirent, ils furent maintenus dans leur noblesse, & reconnus pour être d'*ancienne & noble extraction*.

Barthelemi l'Archer, frere aîné de Guillaume, se présenta encore pour lui, pour Joseph & Jean l'Archer, enfans mineurs de feu Guillaume, & testa le 12 Mai 1672. Jean l'Archer, qui avoit le titre de *Colonel de Dragons*, fut tué à la bataille de Villa-Viciosa.

François l'Archer eut, de son mariage avec *Thérese Merelle*: — 1. Pierre l'Archer, Seigneur du Bois du Loup; — 2. Gratien, Recteur & Prieur de Moncontour; — 3. Isidore, qui suit; — 4. & Joseph-Marie l'Archer. Après la mort de Jean-François, cette *Thérese Merelle* & ses enfans firent le partage de sa succession le 9 Avril 1712.

Isidore l'Archer, dit *le Chevalier du Bois-du-Loup*, épousa, le 20 Mai 1719, *Marie-Anne Gaillard*, dont:

Jean-Chrisostôme l'Archer, Seigneur de la Touraille, né le 5 Avril 1720, dit *le Comte de la Touraille*, Chevalier de S. Louis, & Mestre-de-Camp de Cavalerie. Il a épousé, 1°. le 9 Mai 1739, *Jeanne-Françoise le Douarin*, d'une Maison de Bretagne, alliée aux Maisons de *Rohan* & de *Rieux*; & 2°. le 6 Février 1759, Demoiselle *Marguerite-Louise Patiot*, fille de *Jean-Batiste Patiot*, ancien Trésorier des Armées du Roi, & d'*Anne Larmina*. Du premier lit il a eu: — 1. Isidore-François,

né le 12 Mai 1740, tué en 1759, sur la Frégate *la Calipso*, étant employé en qualité d'Enseigne de Vaisseaux, laquelle défendoit aux Anglois l'entrée de la riviere de Brest; — 2. JOSEPH-JEAN-CHRISOSTÔME, né le 24 Avril 1741, Enseigne de Vaisseaux du Roi; — 3. MARIE-FRANÇOISE-EMILIE, née le 27 Avril 1742, morte à Saint-Cyr en 1747; & du second lit: — 4. LOUIS-JOSEPH-ANTOINE, né le 2 Octobre 1760, tenu sur les Fonts de batême par S. A. R. M. le Prince *de Condé*; — 5. & LOUIS-ESPRIT-JUVENAL L'ARCHER, né le 25 Décembre 1767.

A toutes les preuves que ceux de ce nom ont données à la Chambre établie par le Roi, on peut encore ajouter celles de plusieurs Gentilshommes des plus qualifiés de la Province, qui, par un écrit signé du 8 Janvier 1749, ont attesté que JEAN-CHRISOSTÔME L'ARCHER, Chevalier, Seigneur de la Touraille, étoit d'une des plus anciennes Noblesses de la Province de Bretagne. Les titres de cette Famille sont déposés à la Chambre des Comptes & au Greffe du Parlement de Bretagne, & dans les Archives de la Maison de *Langan-Bois-Fevrier*, dans laquelle la branche aînée de la famille DE L'ARCHER est tombée en quenouille. Tout ceci est encore certifié par le Juge d'armes de France. Elle porte : *de gueules, à 3 fléches d'argent empennées, la pointe en bas*, 2 & 1.

LARCHER : Autre Famille originaire de Paris, qui s'est distinguée par les places honorables qu'elle a occupées successivement dans la Magistrature, & remonte, dans *Moréri*, par filiation suivie, à

I. N... LARCHER, qui, sous le regne de CHARLES VII, étoit Lieutenant de *Simon Morhier*, Prévôt de Paris, en 1427 ou 1429. Il fut pere de :

II. PIERRE LARCHER, I. du nom, vivant en 1460, lequel eut pour fils :

III. SIMON LARCHER, Conseiller de la ville de Paris en 1502. Il eut de sa femme, dont le nom est aussi ignoré : — 1. BENOÎT, qui suit; — 2. & GERVAIS, aussi Conseiller de la ville de Paris en 1533, pere de GUILLAUME, qui exerça la même charge en 1543, & eut de *Madelene Hennequin*, son épouse : — GUILLAUME & JEANNE LARCHER, morts sans postérité.

IV. BENOÎT LARCHER, Conseiller du Roi & Général en sa Cour des Aides le 13 Octobre 1508, épousa, le 12 Janvier 1515, *Marthe Gilbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoise Brinon*, dont : — 1. MICHEL, qui suit; — 2. CLAUDE, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. MARIE, alliée à *Guillaume du Moulinet*, Procureur-Général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551; — 4. & FRANÇOISE, femme d'*Eustache Allegrain*, Seigneur d'Herbelay-sur-Seine, Correcteur des Comptes le 11 Mars 1537.

V. MICHEL LARCHER, I. du nom, Seigneur d'Olisy, Bojacourt, Nogent, le Chemin, &c. reçu Conseiller de la Cour des Aides le 4 Janvier 1548, Conseiller au Parlement le 26 Janvier 1554, Super-Intendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Président des Enquêtes le 5 Novembre 1570, mourut le 14 Décembre 1581, ainsi qu'il est justifié par l'extrait des Registres du Parlement, du 18 du même mois, lequel, pour honorer sa mémoire, (& en considération de ses grands services & de la généreuse mort de CLAUDE LARCHER, son frere), se trouva en corps à son service; & par son épitaphe en l'Eglise des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris, lieu de la sépulture de sa Famille. MICHEL LARCHER avoit épousé *Madelene de Barillon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perette Olivier*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, tige des Seigneurs de Bojacourt & de Pocancy, rapportés ci-après; — 3. MARTHE, mariée à *Guillaume Goussault*, Seigneur du Chesne, Conseiller au Parlement en 1580; — 4. & MADELENE, femme, le 23 Mai 1588, de *Germain Texier*, Seigneur de Grandvilliers, Maître des Comptes.

VI. PIERRE LARCHER, II. du nom, Seigneur d'Olisy, &c. Maître des Comptes le 17 Février 1588, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & direction de ses Finances, le 12 Août 1623, avoit épousé, le 27 Août 1554, *Jeanne de Lyon*, de laquelle il eut pour fils unique :

VII. Michel Larcher, II. du nom, Marquis d'Esternay, Baron de Reveillon, la Fortelle, d'Olisy, Bojacourt, &c. Il fut reçu Conseiller au Parlement le 5 Janvier 1618, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 21 Janvier 1619, Maître des Requêtes le 15 Juillet 1623, Président de la Chambre des Comptes le 13 Mai 1626, Conseiller du Roi ordinaire en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & direction de ses Finances, le 10 Novembre 1629. Il épousa, 1°. *Anne de Flexelles*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marie Merault*, fille de *Claude*, Seigneur de la Fossée, Maître des Comptes le 20 Juillet 1594, & de *Jeanne le Comte de Montauglan*. Du second lit vinrent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Germain, Prieur de Saint-Gaon en Champagne, Conseiller-Clerc au Parlement le 17 Mai 1658; — 3. Michel, Marquis d'Olisy, &c. Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 15 Décembre 1645, Enseigne des Gendarmes de la Compagnie du Maréchal *de Schulemberg*, le 11 Novembre 1653, Capitaine & Major du Régiment de Picardie en 1654, Grand-Bailli d'Epée de Vermandois le 18 Janvier 1666, & Capitaine des Chasses en Champagne le 28 Février 1667. Il est mort le 15 Novembre 1709, sans enfans de *Françoise Martin*, & de *Simonne de Blanchebarbe*, ses deux femmes; — 4. Marie, épouse de *Nicolas le Camus*, Procureur-Général & depuis premier Président de la Cour des Aides en 1672; — 5. & Geneviève, mariée à *Edouard Colbert*, Marquis de Villacerf & de Payens, premier Maître-d'Hôtel de la Reine Marie-Thérese d'Autriche & de Madame la Dauphine, & Surintendant général des bâtimens du Roi. Elle est morte en 1709.

VIII. Pierre Larcher, III. du nom, Marquis d'Esternay, Baron de Reveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. reçu Conseiller au Grand-Conseil en Mars 1652, Président de la Chambre des Comptes le 10 Juillet 1654, & Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & direction de ses Finances, est mort le 14 Novembre 1712. Il avoit épousé, le 15 Juin 1654, *Françoise Mangot*, morte en 1662, fille d'*Anne Mangot*, Seigneur de Villarceau, Conseiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie Phelypeaux*, & petite-fille de *Claude Mangot*, Garde des Sceaux de France. De ce mariage il eut: — 1. Michel, qui suit; — 2. Pierre-Germain, Chevalier de Malte en 1664, mort en 1682; — 3. & Marie-Anne, épouse de *Jacques Pollart*, Seigneur de Villequoy, &c. Conseiller au Parlement le 4 Septembre 1671, morte en Janvier 1688.

IX. Michel Larcher, III. du nom, Marquis d'Olisy, Bojacourt, Nogent, le Chemin, Baron de Baye, Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. Conseiller au Grand-Conseil le 24 Septembre 1681; Grand-Rapporteur en Chancellerie le 19 Mars 1682; Maître des Requêtes le 23 Février 1687; Commissaire de la Chambre Souveraine pour la réformation de la Justice aux grands jours le 11 Août 1688; Intendant de la Généralité de Rouen le 25 Février 1690, puis de celle de Champagne le 24 Décembre 1691; Conseiller du Roi en tous ses Conseils & Président en la Chambre des Comptes, sur la démission de son pere, le 17 Février 1700, est mort le 9 Avril 1715. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 5 Mars 1685, *Gabrielle Rioult de Douilly*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Douilly*, Cursay, Estouy, &c. & de *Marie Métayer*, depuis remariée au Marquis *de l'Hôpital*, Gouverneur de Toul; & 2°. *Marguerite le Cornier*, sans enfans. Du premier lit il en eut cinq, dont trois morts en bas-âge: les deux restans furent: — Pierre, qui suit; — & Marie-Louise Larcher, alliée, en 1712, à *Antoine Galliot*, Marquis *de Saint-Chamans*, de Mezieres & de Montaiguillon, Comte du Pescher, Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Etranger, Brigadier, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de ses Gardes-du-Corps, Gouverneur de Puy-Laurens & Grand-Bailli d'épée de Sezanne: il est mort en 1731, & sa veuve le 5 Décembre 1751, dans son Château de Villenaux en Champagne. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, entr'autres, deux garçons & une fille vivans. Voyez Saint-Chamans.

X. Pierre Larcher, IV. du nom, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly en Bourgogne, Conseiller au Châtelet le 23 Mars 1709, Grand-Bailli d'épée de Vermandois après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Olisy,

son grand-oncle, en 1710; Conseiller au Parlement de Paris en 1712; Président de la Chambre des Comptes en 1715, mort le 17 Juillet 1724, à 37 ans, avoit épousé, le 12 Juillet 1712, *Marie-Anne de Jaucen*, fille de *Jean-Martial*, Seigneur & Baron de Crône & de Noisy-sur-Seine, & de *Marguerite de la Live*, dont: — 1. MICHEL, qui suit; — 2. PIERRE-MARTIAL, né le 19 Juillet 1716, mort en bas-âge; — 3. & MARIE-MARGUERITE LARCHER, née le 2 Décembre 1721, mariée, en 1740, à *François-Armand des Montiers*, Seigneur & Baron de Mérinville, la Liviniere & Ferals en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Port de la Nouvelle, Baron des Etats de Languedoc, Mestre-de-Camp de Cavalerie & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmerie.

XI. MICHEL LARCHER, IV. du nom, né le 4 Mars 1714, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly & autres lieux, Conseiller au Parlement le 13 Mai 1735, Maître des Requêtes le 27 Janvier 1741, a épousé, le 20 Décembre 1735, *Jeanne-Lazare Thiroux-de-Villercy*, morte le 10 Novembre 1754, fille de *Claude Thiroux-de-Villercy*, Seigneur d'Ouarville & Villemesle, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Marie-Anne le Meignan*. Il en a eu: — 1. PIERRE, né en Octobre 1736, mort en Mai 1742; — 2. MARIE-LOUIS-MICHEL, né en Janvier 1738, mort en Septembre 1739; — 3. PIERRE-NICOLAS, né en Octobre 1742, mort en Février 1750; — 4. MICHEL-FRANÇOIS-LOUIS, né le 12 Octobre 1754, vivant en 1773; — 5. ANNE-ADÉLAÏDE, née en Février 1744, morte en Juillet même année; — 6. & MARIE-PHILIBERTE LARCHER, morte en Juillet 1750, trois jours après sa naissance.

Seigneurs de BOJACOURT *& de* POCANCY.

VI. FRANÇOIS LARCHER, fils puîné de MICHEL, I. du nom, & de *Madelene de Barillon*, Seigneur de Bojacourt, &c. fut reçu Maître des Comptes le 4 Février 1606. Il épousa *Claude Godet*, Dame de Pocancy, fille de *François Godet*, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite Molé*, dont: — 1. EDOUARD, qui suit; — 2. N... LARCHER, Abbesse de Crisenon en Bourgogne; — 3. MADELENE, mariée à *Jean le Clerc*, dit *Cottier*, Marquis d'Aulnay; — 4. & MARIE, femme, le 28 Avril 1642, de *Jean de Gourgue*, Marquis d'Aulnay, Comte de Vayres, Président à Mortier du Parlement de Bordeaux. Voyez GOURGUE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

VII. EDOUARD LARCHER, Seigneur de Bojacourt & de Pocancy, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 4 Septembre 1636, épousa *Gabrielle de Loubert*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de Pocancy, Conseiller au Grand-Conseil, mort sans postérité; — 3. & MARIE, Abbesse de Vinetz, à Châlons en Champagne.

VIII. JEAN-BATISTE LARCHER, Seigneur de Pocancy, &c. Conseiller de la Cour des Aides le 16 Mars 1675, mort en 1692, laissa de *Marie le Clerc*, son épouse: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MADELENE, mariée, sans enfans, à *Charles-Joseph de Fortia*, Conseiller au Parlement le 28 Avril 1698, & depuis Conseiller d'honneur & chef du Conseil de M. *le Duc*; — 3. & MARIE, Abbesse de Vinetz.

IX. PIERRE LARCHER, Seigneur de Pocancy, reçu Conseiller au Parlement le 2 Juillet 1704, mort le 19 Février 1706, âgé de 25 ans, avoit épousé, le 27 Avril 1703, *Anne-Thérese Hebert*, fille d'*André-Pierre Hebert*, Seigneur de Buc, Maître des Requêtes. Elle s'est remariée, le 23 Novembre 1718, à *Anne-François Talon*, ancien Capitaine aux Gardes-Françoises, & est morte le 3 Octobre 1733, âgée de 51 ans, laissant de son premier mari:

ANNE LARCHER, née posthume le 6 Mars 1706, mariée, le 24 Mai 1717, à *Marc-Pierre de Voyer de Paulmy*, Comte d'Argenson, lors Maître des Requêtes, depuis Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, dont deux fils. *Voyez* VOYER. Elle est morte à Paris le 14 Avril 1754, âgée de 58 ans.

TROISIEME BRANCHE.

V. CLAUDE LARCHER, I. du nom, second fils de BENOÎT, & de *Marthe Gilbert*,

bert, reçu Conseiller de la Cour des Aides; ensuite Conseiller du Parlement le 30 Décembre 1567, puis Conseiller de Grand'Chambre, fut à l'âge de près de 70 ans, victime de sa fidelité pour son Roi & sa Patrie, ayant été honteusement exécuté pendant la Ligue, par la *faction des Seize*, au commencement du regne de HENRI IV, avec *Barnabé de Brisson*, Président du Parlement, & *Jean Tardif*, Conseiller au Châtelet le 15 Novembre 1591. Il fut enterré dans l'Eglise des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé *Marie Courtin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Rosay, & d'*Anne le Cirier*, dont: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. ANDRÉ, Conseiller au Parlement, mort sans enfans; — 3. MICHELLE, mariée à *Jérôme Crespin*, Conseiller au Parlement, & depuis Président des Enquêtes le 26 Mai 1596; — 4. & MARIE, femme d'*Antoine d'Epinoy*, Conseiller de Grand'Chambre en 1583.

VI. CLAUDE LARCHER, II. du nom, Conseiller au Parlement le 17 Décembre 1598, épousa *Marie le Picard*, fille de *Jean le Picard*, & de *Louise Brebar*. Leurs enfans furent: — JEAN, qui suit; — & LOUISE, mariée à *Barthelemi de Mascranni*, Lieutenant-Général de la Maison de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans.

VII. JEAN LARCHER, Maître-d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de MADAME, Duchesse d'Orléans, avoit épousé *Anne Foullé*, fille de *Jean Foullé*, Maître des Requêtes, & de *Marie Charron*, dont: — ANDRÉ & EDMÉE, morts sans enfans; — & LOUISE LARCHER, femme de *François Lottin*, Seigneur de Saint-Per-Avy & de Charny, Président de la Cour des Aides le 31 Août 1675: ainsi cette branche est éteinte.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 roses en chef & d'une croix patriarchale d'argent en pointe.*

LARCHIER, Ecuyer, Seigneur de Martainville, Election de Caen en Normandie. C'est une ancienne Noblesse, qui porte pour armes: *d'argent, au porc épic de sable.*

* LARÉ ou LAREY: Terre & Seigneurie située dans le Bailliage d'Alençon, & qui a passé dans la Maison d'*Achey*, par le mariage

d'ALIX, Dame DE LARÉ, fille de THOMAS, Seigneur DE LARÉ & d'Escures, & de *Jeanne de Silly*, avec *Pierre*, Seigneur *d'Achey*, fils de *Jean*, Seigneur d'Achey, dit *le Galois*, & d'*Isabeau de Harcourt*. Cette Terre a donné son nom à une ancienne Noblesse, établie en Normandie & en Allemagne.

On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Martin de Séez, qu'OLIVIER, Seigneur DE LARÉ, fils de NICOLAS, Seigneur du même lieu, donna à ce Monastere le patronage de Semale, de Congé, de Saint-Pierre, de la Chapelle, de N. D. de Bouillon & de Saint-Germain du marché de Séez, donation qui fut confirmée, en 1207, par *Silvestre*, Evêque de Séez. — L'Echiquier de Normandie, de l'an 1347, parle de ROLAND ou ROULLAND DE LARÉ, Chevalier. — Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris, contiennent un rôle de l'an 1326, dans lequel est employé OLIVIER DE LARÉ, possédant des biens avec *Robert de Courcy* & *Nicolas de Mallemains*, & dans le nombre des Chevaliers Bacheliers est employé ROBERT DE LARÉ. — Un rôle de la Chancellerie de Normandie fait connoître que LOUIS DE LARÉ, Chevalier, vivoit, en 1420, avec *Agnès de Grainville*, son épouse, & qu'ils furent maintenus dans leurs biens par HENRI V, Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé de la Normandie.

HECTOR DE LARÉ étoit Maître-d'Hôtel de la Reine de France en 1428. — JEAN DE LARÉ, Seigneur du Mesnil-Guerard, eut de *Perrette de Tournebu*, son épouse, Dame de Franqueville, une fille mariée à *Jean de Longaunay*, Seigneur d'Amigny, Chambellan de LOUIS XI. — Il y a un Arrêt de l'Echiquier, donné en 1424, entre JEANNE DE LARÉ, veuve de *Jean de Longaunay*, & *Robert Seran*, Ecuyer. — Un rôle des Nobles tenans fiefs dans le Bailliage d'Alençon, de l'an 1503, fait mention de CHARLES DE LARÉ, Seigneur des Quatre-Faveris, qui tenoit ladite Seigneurie & étoit Seigneur & Patron de l'Eglise de ce nom.

Il avoit aussi un quart de fief, nommé *le Mesnil-Guerard*, situé dans la Paroisse de Trun, mouvant par parage du fief de Laré, situé dans la Châtellenie d'Alençon. – Jean de Laré, Seigneur des Quatre-Eaveris, eut un fils aussi nommé Jean, mort sans hoirs; — & deux filles Isabeau & Charlotte. La derniere mariée à *Gilles de Bailleul*, Seigneur de Beauvais. Il y a une vérification de dénombrement, donnée par *Marie de Saint-Denis*, en 1552, & en conséquence de la Déclaration du Roi pour l'arriere-ban en 1557, on voit que Robert de Laré étoit enrôlé dans la Compagnie de M. *de Mouy*. – *Bonaventure de Guerpel*, fils de *Guillaume de Guerpel*, Docteur ès Loix, & de *Jeanne Mallart*, Dame de Montchauvau, épousa Florence de Laré, Dame du Mésnil de Trun.

Antoine de Laré, qualifié *noble personne*, Seigneur de Flauville, de Moyaux & de Pistrate, fut présent aux articles de mariage de Robert de Laré, avec *Catherine le Poigneur*, datés du 25 Janvier 1561. Ce Robert de Laré, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, Archer d'une Compagnie d'ordonnance, est appellé, dans un certificat qui lui fut donné, le 7 Août 1560, par *Jean d'Estouteville*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Robert de Laré, *Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, Lieutenant-Commandant la garnison de Harfleur*. Il fut pere de

Jean de Laré, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, qui épousa *Marguerite Appris*, dont: — Jean, Ecuyer, qui a formé la branche des Seigneurs d'Hainneville, de laquelle nous n'avons pas la filiation; — & Jacques, qui suit.

Jacques de Laré, Ecuyer, épousa *Sera Missant*, & en eut:

Isaac de Laré, né le 25 Janvier 1639, Ecuyer, Seigneur de Courmenil. Il s'attacha à l'Electeur *de Brandebourg*, depuis Roi de Prusse, & en reçut de grands bienfaits. Dans son testament du 16 Mars 1719, il se qualifioit *Conseiller de Cour & d'ambassade de ce Prince*. Il eut de son mariage avec *Anne Eudes*:

Henri de Laré, Comte du Saint-Empire, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de la République de Hollande. Il obtint, le 14 Novembre 1739, un Diplôme de l'Empereur Charles VI, en forme de Lettres-Patentes, par lequel S. M. I. le créa & tous ses enfans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, avec leurs descendans, *Comtes du Saint-Empire*.

Thomas-Isaac de Laré, son fils, né le 8 Janvier 1703, Comte du Saint-Empire & Grand-Sénéchal du Comté de Kniphausen, Ministre de leurs hautes Puissances les Etats généraux auprès du Roi de France, épousa, le 8 Juin 1732, *Joachine-Julie-Louise de Welzien*, fille aînée d'*Ulric-Fréderic Welzien*, Grand-Sénéchal de Kniphausen, & de *N.....*, Baronne *de Lilienburg*. De ce mariage sont sortis: — 1. Antoine de Laré, né le 27 Février 1735; — 2. Charles-Henri, né le 3 Septembre 1742; — 3. Charles-Edouard, né le 19 Novembre 1743; — 4. & Willelmine-Marie, née le 14 Mai 1733.

Les armes: *d'or, à neuf losanges d'azur, posées en pal 3, 3 & 3.*

Nous croyons aussi qu'il y a une branche de cette Maison établie au Maine, qui sont les Seigneurs *de Bellemare*, dont le chef Jean de Larey, (car c'est ainsi que ceux-ci écrivent leur nom) passa en Angleterre avec Robert, son fils, en 1666, à la suite de Guillaume *le Conquérant*. C'est ce qu'on lit dans les Archives de la Chambre des Comptes de Rouen: ils y fixerent leur séjour. D'eux sont issus les Barons *d'Husdon* & les Comtes *de Ferninest*. – Nicolas Larey, un des descendans de Jean, Grand-Ecuyer d'Angleterre, y eut la tête tranchée.

Pierre Larey, son fils, ayant trempé dans la conspiration contre la Reine Marie, fille de Henri VIII, se retira en Normandie sur la fin du regne de Henri II, Roi de France, avec un de ses fils, & se cacha entre Rouen & Lisieux.

Jean Larey, un de ces trois fils, se maria avec *Anne de la Porte*, d'une Famille de Normandie, dont: – Nicolas; – & deux autres garçons qui entretinrent des Compagnies à leurs dépens pendant la guerre civile: l'un d'eux, nommé

Jean Larey, commanda une des portes de Rouen, & rendit quelques ser-

vices au Roi Henri III, ce qui les fit connoître de ce Prince ; & comme ils ne pouvoient plus retourner en Angleterre, leurs biens y étant confisqués à cause de leur changement de Religion, le même Prince leur accorda des Lettres de naturalité & de noblesse en 1581, avec les mêmes prérogatives dont jouissent les anciens Nobles du Royaume. Mais Henri IV leur accorda des Lettres en forme de brevet en 1598, par lequel ils n'étoient pas tenus de payer la taxe des nouveaux Nobles, attendu qu'ils n'étoient pas annoblis, mais maintenus dans leur noblesse d'*ancienne extraction*. Ce Jean de Larey eut pour fils :

Nicolas de Larey, qui épousa *Marie Baudouin du Balet*, fille d'un Conseiller au Parlement de Rouen, de laquelle vint :

Jean de Larey, marié avec *Antoinette Costard*, de la Famille de MM. *de Bursal*, en Normandie près de Séez. Il en eut : — Pierre, qui suit ; — & N... de Larey, Chanoine de Lisieux. On voit son tombeau dans la Chapelle du Cimetiere des pauvres de cette ville.

Pierre de Larey épousa *Anne-Marie du Bois de Courcelliers*, fille de *Claude du Bois*, Seigneur de Courcelliers & de Bordeaux, & d'*Anne-Marie du Plessis*. De ce mariage naquit :

Guillaume de Larey, marié à *Gabrielle Laudier*, fille de *Guillaume Laudier*, Ecuyer, sieur de la Crochardiere, & de *Marguerite de la Fournerie*, dont :

Pierre-François de Larey, qui épousa *Marguerite Bondonet de Parence*, fille de *N... Bondonet de Parence*, Conseiller du Roi, & son Avocat au Présidial du Mans, & de *Marguerite le Gendre*.

Pierre-Guillaume-Nicolas de Larey, leur fils, reçu d'abord dans la Compagnie des cadets Gentilshommes à Metz, passa ensuite dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, où il fut Capitaine. Il épousa *Jacqueline-Françoise de Renusson*, fille de *Pierre de Renusson*, Conseiller honoraire au Présidial du Mans, & de *Françoise-Marguerite Olivier*, dont : — Pierre-Gaspard-Gabriel de Larey.

Une autre branche est établie en Normandie, & subsiste dans trois freres, dont l'aîné possede la Terre de Bellemare : le second n'a qu'une fille, & le troisieme vit sans postérité.

LARGE (le), Ecuyer, Sieur de Goustienville, Election de Caen en Normandie, porte : *d'argent, l'aigle de sable.*

LARGENTIER, en Champagne : Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à trois chandeliers d'Eglise, d'or.*

* LARGEZ (du), dans la haute Bretagne : Baronnie de toute antiquité, toujours connue sous le nom de Gael ou Hael, qui, en langue Bretonne, signifie Largez. Elle est située dans la Paroisse du Largez, Diocèse de Saint-Malo, aussi de tout tems connue sous le nom de Gael, & a donné son nom, ou le tient, d'une très-ancienne Noblesse de cette Province, dont la Terre du Largez, en basse Bretagne, située dans la Paroisse de Louargat, Diocèse de Tréguier, tire son origine. Cette Maison, comme beaucoup d'autres, suivant des Procès-verbaux du 22 Mai 1649, & du 14 Septembre 1668, n'a pas été épargnée pendant les guerres de la Ligue. En 1592, ses titres, pour la plupart, furent incendiés ou pillés ; mais Dom *Maurice*, & tous les anciens Historiens de Bretagne, font mention de ce nom.

Méen, Even, Guillaume, Carioc & Trescand du Largez, (pere de Robert), enfans de Raoul du Largez, qualifiés *hauts Barons*, dans des actes de Conan, III du nom, vivoient en 1027, 1058 & 1075. Raoul du Largez eut de Guillaume, Roi d'Angleterre, en 1074, l'ancien Royaume de Castangle, qui comprenoit les Comtés de Norfolck & de Suffolck, en récompense de

la part qu'il avoit eue à la conquête d'Angleterre. Ayant déplu à ce Prince, ses Comtés furent confisqués, & il passa en Bretagne, où il se révolta contre son Duc; mais ses armes ne furent pas plus heureuses. — Un autre RAOUL DU LARGEZ & ALAIN, son fils & JUHAEL, pere de BARDOUL DU LARGEZ, se croiserent avec le Duc ALAIN en 1096, & eurent très-grande part à la conquête de la Terre-Sainte. Suivant une Charte de l'Abbaye de Marmoutier, RAOUL DU LARGEZ, vivoit en 1096. —— Suivant une autre de celle de Redon, ROBERT DU LARGEZ, Religieux de cette Abbaye, vivoit en 1112; — & EVEN DU LARGEZ, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de la Vieuville, vivoit en 1170 & 1171.

On trouve dans le XIII[e] siécle GEORGES & THOMAS DU LARGEZ, Marquis & Comte de Tolbiac & de Lincoln; — ROBERT & PIERRE DU LARGEZ, Seigneurs de Thoeffithois; — PIERRE, RICHARD & CHRISTOPHE, Seigneurs de Wasconie & Walcotie; — ROBERT DU LARGEZ & *Jouhanne*, son épouse, Seigneur & Dame de Thaisgarth; — WALTER & WITME DU LARGEZ, Seigneurs de Sowthférébi; & enfin JOUHAN DU LARGEZ & *Jouhanne de Legs*, son épouse, Seigneur & Dame de Westhalthon, pere & mere de RICHARDE, & d'ELISABETH DU LARGEZ. Tous ces dénommés sont qualifiés *hauts Barons*, dans un titre scellé de deux sceaux des armes de la Famille, passé à Tolbiac.

Dans le commencement du XIV[e] siécle vivoient THOMAS DU LARGEZ, Chevalier-Bachelier, Gendarme d'ARTUR DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Capitaine d'hommes d'armes du Duc *de Guienne*, fils de France; & ROLAND DU LARGEZ, Gendarme de RICHARD DE BRETAGNE, Comte d'Estampes, & Gentilhomme de sa Chambre, qui servoit dans la Compagnie du Seigneur *de la Hunaudaye*, qu'il avoit suivi dans les guerres, sous les ordres des Connétables *Bertrand du Guesclin* & *Olivier de Clisson*. — Un Seigneur DU LARGEZ, Gendarme du Seigneur Vicomte *d'Aunay*, ensuite Capitaine de gens de guerre, tant Gendarmes Infanterie que Suisses, Gouverneur & Commandant en second des pays de Dinan & de Saint-Malo, prit d'assaut, le 24 Août 1488, le Château du Plessis-Bertrand, sur un Seigneur *du Guesclin*, qu'il fit prisonnier avec tous ses gens.

I. La filiation suivie de cette ancienne Noblesse, prouvée par titres, ne remonte qu'à JEHAN, Seigneur DU LARGEZ, qui comparut & fit ses preuves lors de la réformation de la Noblesse, en 1427. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

II. PHILIPPE, Seigneur DU LARGEZ, qui s'étoit trouvé aux montres générales de 1420, en qualité d'Archer en Brigandine. Il épousa 1°. *Plesoue de Keranrais*; & 2°. *Amice de Coatvout*. Du premier lit il eut, entr'autres: — 1. JEHAN, qui suit; & du second: — 2. autre JEHAN, dont nous allons parler; — 3. & PHILIPPE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

JEHAN DU LARGEZ, fils aîné, principal & présomptif héritier de PHILIPPE, & d'*Amice de Coatvout*, sa seconde femme, Seigneur de Coatvout en Botlezan, Curé de Glomel, Abbé de Daoulas, premier Chanoine de la Cathédrale de Quimper, Evêque titulaire d'Avesnes, co-Adjuteur de Vannes & de Cornouailles, & enfin Evêque de Vannes, mourut en son Abbaye, le 6 Juin 1533. Sa tombe, placée au milieu du Chœur de cette Eglise, est couverte d'une plaque de cuivre, armoriée aux quatre coins des armes de sa Famille. Il fonda beaucoup de Chapellenies, entr'autres dans les Eglises de Daoulas, Belle-Isle en Terre, Botlezan, Laneven, Quemperven, Louargat; & dans celle-ci la Chapellenie DU LARGEZ, où il fait mention de ses parens défunts, entr'autres de GUILLAUME DU LARGEZ, en son tems Abbé de Daoulas. Dans la fondation de la Chapelle Sainte-Marguerite, en la ville de Belle-Isle en Terre, il parle de RENÉ DU LARGEZ, premier Fondateur de cette Chapelle, Evêque de Vannes. C'est peut-être ce RENÉ qui a été Cardinal. Le premier de ces actes est du 15 Février 1525, & le second du 28 Octobre 1616. Ce Seigneur Abbé JEHAN DU LARGEZ, frere germain de GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye de Begard, donna, le 21 Janvier 1527, à sa niéce MARGUERITE, fille de son frere

germain, Charles du Largez, une tasse armoriée de ses armes, de 38 écus d'or sol, & le domaine de Kerhellou avec ses appartenances & dépendances, en faveur de son mariage. Le pere de cette Marguerite comparut à cheval au premier rang des Gentilshommes de la Paroisse de Belle-Isle en Terre, & il lui fut enjoint de comparoir & fournir, au premier mandement, brigandine, sallade, gorgeline, arcs & trousses, & d'être en état & en habillement d'Archer, bien & duement armé & monté.

III. Jehan du Largez, II. du nom, fils aîné de Philippe, & de *Plesoue de Keranrais*, sa premiere femme, se trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, & y ayant été sans harnois, il lui fut ordonné d'y comparoître, au premier mandement, & de fournir deux archers, armés de brigandine, sallade, banniere, gorgeline, arcs & trousses, bien & duement montés. Il avoit épousé, en 1480, *Jouhanne du Cleuziou*, (de la Maison *du Cleuziou*, Juveigneurie du Comté de Guingamp), fille de *N... du Cleuziou*, & de *Denise le Long*, & petite-fille de *Guillemette le Goüer*. Leurs enfans furent: — Roland, qui suit; — & Hervé, rapporté après la postérité de son frere.

IV. Roland du Largez, épousa *Catherine de l'Isle-de-Penanprat*, & en eut pour fils aîné:

V. Guillaume du Largez, marié à *Jouhanne de Thuomelin*, dont: — Louise du Largez, Dame & héritiere du Guerredevollais, qui eut pour tuteur & curateur *Pierre de Kerguezay*, Seigneur du Guermorvan, arriere-petit-fils de Marie du Largez, Dame de Kergouziou, morte sans hoirs. Elle institua son héritier Vincent du Largez, mentionné ci après.

IV. Hervé du Largez, Seigneur du Garzmorvan, second fils de Jehan II, & de *Jouhanne du Cleuziou*, épousa 1°. *Françoise de Carantez*; & 2°. *Jouhanne de Kermeno*. Il eut plusieurs enfans de ses deux femmes, entr'autres de la premiere, pour fils aîné: — Guillaume, qui suit; & de la seconde: — Jehan du Largez, marié à *Françoise de Taillart du Restolles*, dont un garçon & deux filles; sçavoir: — Jehan, duquel on ne sait rien; — Marie, Dame de Kezperk, femme de *Vincent de Coetrieux*, Seigneur de Kerderien; — & Catherine du Largez, mariée à *Christophe de l'Isle*, Seigneur de Penanprat.

V. Guillaume du Largez, II. du nom, Seigneur de Kerancrech, fut maintenu dans sa noblesse lors de la réformation de 1535, & épousa *Anne de Suasse*, de la Maison de *Corech*, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

VI. Vincent du Largez, devenu chef de ce nom & d'armes, par la mort de Louise du Largez, Dame du Guerredevollais. Il épousa 1°. *Claudine de Kerfiliou du Réchou*, fille de *Marie le Bossec*, & petite-fille d'*Adélice de Coatarrel*; & 2°. *Marie de la Bouessiere de Kerouchant*, Dame de Kervenno, issue du côté maternel des Maisons de *Quelen* & de *Penfeunteniou*. Il eut du premier lit: — Vincent, qui suit; & du second: — Françoise, mariée à *François le Blonsart*, Seigneur du Bois de la Roche; — & Marguerite du Largez, femme de *Gilles de Kerloaguen*, Seigneur du Gouzhallé.

VII. Vincent du Largez, II. du nom, Seigneur de Kermathemantz, se trouva au ban & arriere-ban en 1636, eut deux Brevets de Capitaine, datés des 1 Décembre 1639 & 2 Avril 1660; fit déclaration au Roi de tous ses biens nobles & Seigneuries en 1690 & 1693, & épousa *Susanne le Mignot de Kerlan*, fille de *N... le Mignot de Kerlan*, & de *Françoise de Guillaume*, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Kerlan, marié à *Françoise Fleschard de Ferrand*, de laquelle il eut pour fille unique: — Marie-Anne du Largez, morte sans hoirs de son mariage contracté avec *Charles-René-Joseph le Rouge*, Chevalier, Seigneur de Goazruz. Elle laissa pour son héritier Joseph-Jean-Marie du Largez, mentionné au degré XI de la branche suivante; — 3. & Françoise, Dame de Rubriant, morte sans hoirs.

VIII. Louis du Largez, Seigneur dudit lieu, de Kermathemantz & autres Terres & Seigneuries, comparut avec ses frere & sœur, & avec René & Yves du Largez, Seigneurs de Portzancoz & de Parloz, dont il sera parlé au degré IX de la branche suivante; & ils furent maintenus dans leurs qualités de *no-*

bles d'ancienne extraction, lors de la réformation de la Noblesse de 1670. Ce Louis du Largez mourut sans hoirs.

Seconde Branche.

III. Philippe du Largez, II. du nom, fils puîné de Philippe & d'*Amice de Coatvout*, sa seconde femme, Seigneur de Portzancoz, se trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, où il comparut à cheval avec l'épée & la javeline, & il lui fut enjoint de comparoir & de fournir, au premier mandement, brigandine, gorgeline, sallade, banniere, arcs & trousses, bien & duement monté & armé. Il épousa *Jehanne de la Haye de Kergomar*, dont pour fils aîné :

IV. Yves du Largez, qui se maria avec *Anne de Loz de Kergouanton*, & en eut : — 1. Philippe, qui suit ; — 2. Marie, femme de *Pierre de Kerrovallan*, Seigneur de Kerprigent ; — 3. & Cuilleine, Dame de Kermorvan, mariée à *Jacques de Lizquildry*, Seigneur de Keranprat.

V. Philippe du Largez, III. du nom, fut un des Gentilshommes envoyés, en 1562, à la défense du Port-Blanc, & épousa *Jeanne le Mignot de Rosalic*, dont pour fils aîné :

VI. Jehan du Largez, Seigneur de Portzancoz, Ecuyer du Roi Henri IV. Il épousa, 1°. *Françoise de la Bouessiere de la Fontaine-Platte*, issue, du côté maternel, des Maisons du *Droniou*, *Cleauroux*, *Jourdain*, *Bottilliou*, *Plessixeon* & de *la Rochejagu* (qui avoit une alliance avec l'illustre Maison de *Rohan*) ; & 2°. *Marie du Hezou.* Du premier lit il eut : — Henri, qui suit ; & du second : — 1. René, Seigneur de Parloz, Gendarme de M. *de Kergomar*, Capitaine de Gens de guerre, Gouverneur & Commandant en second des ville & pays de Guingamp ; — 2. Marie, femme de *Jacques Robin*, Seigneur de Maisonfort ; — 3. & Anne, mariée à *Yves du Dresnay*, Seigneur de Pondelory.

VII. Henri du Largez, Seigneur de Portzancoz, épousa *Françoise de Rozmar-de-Kergo*, fille de *N... de Rozmar*, Seigneur de Kergo, & de *Catherine Rogier*, de la Maison Comtale de *Vieuxville*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui suit ; —— 2. Louise, femme de *Pierre le Gonidec*, Seigneur de la Villeneuve ; —— 3. Catherine, mariée à *Claude le Paige*, Seigneur de Kervastoue ; —— 4. & Anne, épouse d'*Olivier Geslin*, Seigneur des Barrieres, le Prédavid & de la Villeneuve.

VIII. Charles du Largez, Seigneur de l'Isle & de Portzancoz, fournit à Tréguier, en 1636, avec son pere, aux Commissaires du Roi un état de ses Terres & Seigneuries avec l'extrait de l'arriere-ban de 1503. Il épousa, 1°. *Jeanne du Dresnay de Kerouet*, fille de *N... du Dresnay*, Seigneur de Kerouet, & de *Claudine de Rozmar*, petite-fille d'*Anne de la Haye*, & arriere-petite-fille de *Françoise de Benervent* ; & 2°. *Marguerite de Glevedez*, de la Maison du *Portzou-l'Isle-Kernoval*, fille de *Claudine de Kersaliou*, & petite-fille de *Jeanne de Fraval*, fille de *Jeanne du Quellenec.* Du premier lit il eut : — René, qui suit ; & du second : — 1. Vincent, dont on ne sçait rien ; — 2. Yves, Seigneur de l'Islebelle, qui de *Catherine de Geffroy*, sa femme, eut pour fils aîné — Yves-Jean du Largez, Seigneur de l'Isle-Kerbasquiou, marié à *Barbe le Ny*, de la Maison Baroniale de *Coëtelez*, issue du côté maternel des Maisons de *Thuomelin*, *Keranflech*, *Kergournadech*, *Kerven*, *Tournemine*, *Roualles*, *Tréfily* & de *Coëtelez* ; — 3. & Marie du Largez, Dame de Lamouan, femme de *Pierre de Larchiver*, Seigneur de Penanstang.

IX. René du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Coatgonoz, épousa *Jeanne de Trolong du Rumain*, fille de *Jeanne de Beaucours*, petite-fille de *Françoise du Dresnay*, & arriere-petite-fille de *Marguerite le Chapponnier.* Ils eurent pour fils puîné :

X. Vincent du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Kerballannen, lequel fut du nombre des 50 Gentilshommes qui, à la tête de 1200 hommes de Marine, défirent 1200 Anglois à la descente de Camaret, le 16 Juin 1694. Il épousa

Catherine de Trolong de Coatdelez, fille de *Jacquette de Hamon*, petite-fille de *Marie le Merdy*, & arriere-petite-fille de *Renée du Hallegoet*, fille de *Lezuron*, issue du côté maternel des Maisons de *Kercabin*, du *Droniou*, de *Budes* & autres. De ce mariage est issu :

XI. Joseph-Jean-Marie du Largez, Chevalier, Seigneur de Kerballannen, héritier principal & présomptif de Marie-Anne du Largez. Il a épousé *Marie de Kerantreff*, fille de *Catherine le Dourguy de Lambert*, en Léon (qui avoit pour mere *Marguerite de Jouhan*), petite-fille de *Marguerite de Rozpiec*, & arriere-petite-fille d'*Anne de Treouret*. Leurs enfans sont : — Pierre-François, appellé *le Comte* du Largez, vivant sans alliance en 1774 ; — & Louis-Gabriel, Curé de Ploemiliau, près Lannion.

On trouve une Amice du Largez, femme de *François de l'Isle*, & un Yves du Largez, Seigneur de Parloz, marié, en 1578, à *Egidie de Quintin*, dont il eut nombre d'enfans.

Cette ancienne Noblesse, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems, est alliée aux Maisons de *Rohan*, de *Duras*, de *Lorges*, d'*Aiguillon* & autres. Elle portoit anciennement pour armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules* ; & aussi *d'argent, au lion de sinople, armé, lampassé de gueules & couronné d'or*. C'est ainsi que les portoit le Cardinal du Largez, comme elles se voyent au Château du Portzou. On les trouve aussi dans une infinité d'Eglises, comme dans celles de Louargat, Tregron, Cuburien, Folgoet, Daoulas & à la Cathédrale de Quimper. Ceux de ce nom portent aujourd'hui : *d'argent, au lion de sinople, armé, lampassé & couronné de gueules*.

LARLAN DE KERCADIO : Famille noble de Bretagne, de laquelle étoit

Vincent-Exupere de Larlan de Kercadio, Seigneur de Nitré & de Rochefort, Conseiller, puis Président au Parlement de Bretagne, marié à *Renée de Kerouars*, dont :

Jean-Batiste de Larlan, Seigneur de Kercadio & de Rochefort, Conseiller au Grand-Conseil, le 18 Avril 1685, puis Président à Mortier au Parlement de Bretagne, le 20 Octobre 1692. Il épousa *Marie-Madelene Courtin*, fille d'*Honoré Courtin*, Comte des Menues, Maître des Requêtes, & de *Marie-Elisabeth le Gras*. Leurs enfans furent : — 1. François-Julien, qui suit ; — 2. Marie-Renée-Angélique, femme, 1°. de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant-Général des Armées ; & 2°. le 10 Janvier 1725, de *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Brice, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Auxerre : elle est morte le 3 Mai 1736 ; — 3. & N... de Larlan, troisieme femme de *N...*, Comte *d'Acigné*.

François-Julien de Larlan, Conseiller au Parlement de Rennes, le 12 Avril 1715, & Président à Mortier le 25 Septembre 1717, épousa *Marie-Thérese Bonnier de la Coquerie*, dont :

Jean-Anne-Vincent de Larlan de Kercadio, Marquis de la Badiais, Comte de Rochefort, Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou, allié, le 13 Mars 1736, avec *Marie-Thérese de Brancas*, née le 2 Avril 1716, fille de *Louis de Brancas-Cereste*, Lieutenant-Général, Chevalier de la Toison d'Or, Ambassadeur en Espagne, Maréchal de France, & d'*Elisabeth-Charlotte-Candide de Brancas-Villars*.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à la croix chargée de 9 macles de sable*.

* LARNAGOL : Terre & Baronnie située en Querci, sur la riviere du Lot, hommagée & dénombrée depuis plusieurs siécles, de laquelle dépendent les Paroisses de Saint-Chel & de Sausac. Cette Terre appartient à *Alexandre-Etienne de Laporte*, Baron de Larnagol. *Voyez* ci-devant Laporte.

LARRARD (de), anciennement de Larralde, en Guienne. Famille divisée en deux branches.

De la premiere est ALEXANDRE-JEAN-MARIE DE LARRARD, Ecuyer, Seigneur du Marquisat de Puyguilhem, & de la Baronnie de Saint-Barthelemi, né à Paris le 9 Août 1744, entré, le 27 Février 1762, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, & nommé, le 18 Septembre 1763, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises.

De la seconde branche est JACQUES DE LARRARD DE MÉLAC, Ecuyer, d'abord Garde-du-Corps du Roi, Compagnie *de Harcourt*, où il a servi pendant six ans avec distinction, ensuite Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Brion. Il a passé au service de l'Empire, où il a été fait Capitaine au Régiment des Cuirassiers de l'Empereur. De retour en France, en 1740, il a épousé, le 21 Janvier 1741, *Gratienne de Geres de Camarsac*, fille de feu *Jean*, Seigneur du Bacquey, & d'*Isabeau de Chaufour*, dont il a deux filles, — BARTHOLOMÉE, née le 10 Mars 1742; — & JEANNE, née le 13 Juin 1743.

Les armes: *parti, au 1 d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois coquilles de sable posées 2 en chef & un en pointe; & un chef d'azur, chargé de trois têtes de loup d'argent; au 2 d'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, & en pointe d'un pin de sinople.* Voyez l'*Armorial de France, Registre VI.*

* LARREY: Terre & Seigneurie en Bourgogne, Bailliage de Châtillon, érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Marquisat de Fabert*, par Lettres du mois de Mai 1650, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon, les 30 Juin & 4 Juillet suivans, en faveur d'ABRAHAM DE FABERT, Gouverneur de Sedan, créé Maréchal de France en Août 1658, & de ses enfans mâles & femelles. *Voyez* FABERT. Le Marquisat *de Fabert* ayant été vendu, a repris son premier nom de LARREY. Il est possédé actuellement par la Maison *de Condé*, & feu M. *le Duc* en a affecté les revenus à l'entretien de l'Hôpital de Chantilly, en se réservant la Seigneurie.

LARRINVILLE, en Beauce. De cette Famille noble étoit

PIERRE DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, Paroisse de Pithiviers-le-Vieux en 1482, vivant encore en 1528. Il étoit petit-fils d'ADAM DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Baudreville, Paroisse d'Arceville en Beauce, qui, suivant un acte passé devant *Barbier*, Notaire à Orléans, vivoit en 1387. PIERRE épousa *Catherine*, aliàs *Bertrande de Valliniere*, de laquelle vint:

GUILLAUME DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, qui d'*Antoinette Deschelles*, sa femme, eut pour fille unique — CLAUDE DE LARRINVILLE, Dame de Montguignard, mariée, le 5 Janvier 1531, à *Jean de Billy*, dont la postérité possede actuellement la Ferme de Montguignard.

Les armes: *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

LART (DE): Cette Famille noble, du Diocèse d'Auch, dans le Comté d'Armagnac, n'ayant pû recouvrer ses titres anciens, qui sont dans celle de LART DE RIGOULIERES, ne remonte, par filiation, que jusqu'à l'an 1506.

I. ARNAUD DE LART, Seigneur de Rigoulieres, épousa *Bernarde de Lustrac*, dont: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. FRANÇOIS, marié à *Marguerite de Beaupuy*, Dame de Saint-Camalcheri & de la Terre de Limeuil en Périgord; — 3. & JACQUES, auteur de la branche du Garoussel qui subsiste dans N... DE LART DU GAROUSSEL, marié au Port Sainte-Marie en Agenois, avec l'héritiere de Madame *de Mesenger*. Cette branche a donné dans N... DE LART DE LA BOULBENE, un Capitaine de cent hommes d'armes. Ces trois freres BERTRAND, FRANÇOIS & JACQUES DE LART transigerent, par acte du 25 Avril 1506, passé devant *de Gardies*, Notaire Royal, sur la succession d'ARNAUD DE LART, & de *Bernarde de Lustrac*, dont ils sont dit fils, pour leurs droits tant paternels que maternels.

Depuis

Depuis cette époque, la branche *de Rigoulleres* a toujours subsisté dans ce lieu jusqu'à présent qu'elle est tombée en quenouille par deux filles ; l'aînée N... de Lart, a épousé *N... de Rafin d'Hauterive;* & la cadette, le Baron *de Junies.* Leur mere vivoit encore en 1769. — N... de Lart, frere cadet de leur pere, s'est marié près Villeréal, & a eu trois garçons, — l'aîné N... de Lart, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, s'est retiré à l'Hôtel Royal des Invalides ; — & les deux autres, Capitaines au Régiment de Normandie, ont quitté le service. — Il y a encore une autre branche, sortie de celle *de Rigoulleres*, établie à Caudecoste en Armagnac.

II. Bertrand de Lart, Seigneur de Rigoulieres & de Montagnac, épousa, par contrat passé le 10 Décembre 1579, devant *Jean Vernhes*, Notaire Royal de Montflanquin en Agenois, *Catherine de Cotlonges*, & en eut :

III. Jean de Lart, Seigneur de la Motte, de Calignac & de Fieux, qui épousa, par contrat du mois de Juin 1601, passé devant *Donnen*, Notaire de Villeneuve, *Marie de Beauger*, dont vinrent : — Daniel, qui suit ; — & Bertrand, auteur des Seigneurs de Bordeneuve, rapportés ci-après.

IV. Daniel de Lart, Seigneur de Lascombes, s'établit à Eause en Armagnac. Il épousa, par contrat du 27 Mars 1623, retenu par *Bats*, Notaire, *Paule de Pardaillan-Gondrin*, & en eut :

V. Pierre de Lart, Seigneur de Lascombes, qui s'allia, par contrat retenu le 8 Avril 1654, avec Demoiselle *Marie de Vilheres*, de laquelle sortit

VI. Jean-Charles de Lart, Seigneur de Cazaux. Il fut reçu opposant au Jugement de forclusion de M. *Pellot*, Intendant de la Province; déchargé de l'assignation qui lui avoit été donnée, & maintenu, avec ses enfans & sa postérité nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *noble*, pour jouir des priviléges & exemptions attribués aux Gentilshommes, tant que ceux de sa postérité vivront noblement & ne feront acte de dérogeance à noblesse. Ce faisant, il fut inséré dans le Catalogue des Nobles de cette Généralité, par déliberé du 24 Juillet 1716, signé *Catallacoture*, Procureur du Roi ; & fut maintenu à Auch, le 11 Août de la même année, par M. *le Gendre*, Intendant de la Province. Il avoit épousé, par contrat du 5 Septembre 1688, passé devant *Sabatier*, Notaire, *Madelene de Cours*, dont il a eu :

VII. Joseph de Lart, Seigneur de Cazaux, mort en 1768, laissant de Demoiselle *Marie de Lacassin*, qu'il avoit épousée par contrat du 13 Juin 1731, — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Joseph, Archiprêtre de Cieutat, l'une des paroisses d'Eause, Diocèse d'Auch ; — 3. & Jacques de Lart, marié, en 1771, avec Demoiselle *N... de Larrendat.*

VIII. Pierre de Lart de Labarthe-Massey, Seigneur de Mahon & des Etangs de Bernede, établi à Eause, a épousé, en 1766, Demoiselle *Huguette Marcellier de Gaujac*, fille de *N... Marcellier*, Baron de Gaujac, dont il n'avoit point d'enfans vivans en 1774.

Les armes de cette branche sont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'argent ; au 2 d'azur, au lion rampant armé & lampassé d'or ; & au 3 d'argent, à trois pieux de sable.*

On trouve dans les titres de cette Famille ces armes chargées au premier quartier d'une *barre d'azur & d'un franc canton de sinople*, ce qui différencie celles des autres branches. La raison (dit le *Mémoire* qu'on nous a fait passer) est que Bertrand de Lart de Rigoulieres, Chevalier, permit à Jean de Lart, de faire bâtir sur une de ses Terres une maison seigneuriale, où seroient ses armes *brisées d'une barre sur le côté*; mais à condition qu'il lui feroit hommage d'un fer de pique doré. Cette transaction fut passée par devant *Dangles*, Notaire, le 23 Juin 1608, & elle est conçue en ces termes : « Messire Bertrand » de Lart, Chevalier, Seigneur de Rigoulieres & de Montagnac, permet à » Jean de Lart, Seigneur de Calignac, son bon parent & notable ami, que » tous les biens qu'il possede en la Seigneurie de Montagnac soient tirés des » cadastres, terriers & lieves de ladite Seigneurie ; & pour l'affection qu'il a » envers ledit de Lart, il entend & déclare que lui dit de Lart porte les

» armes rustiques & marques dudit Seigneur, y mettant une *barre de travers* » *tendant sur la main droite*, desquelles ledit DE LART pourra user, &c. ».

Seigneurs de BORDENEUVE.

IV. BERTRAND DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, second fils de JEAN, & de *Marie de Beauger*, épousa, suivant ses articles de mariage dressés le 3 Janvier 1641, & remis à *Maigne*, Notaire, le 22 du même mois, Demoiselle *Françoise de Coquet*, dont :

V. ANTOINE DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui se maria, par contrat du 19 Septembre 1678, passé devant *de Forès*, Notaire de Marmande, assisté de BERTRAND, son pere, Demoiselle *Elisabeth de Sacriste*, de laquelle il eut :

VI. JEAN DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui, suivant son contrat de mariage du 7 Mai 1722, remis à *Carriere*, Notaire de Villeneuve, épousa *Jeanne de Baratet*. Leurs enfans sont : — JEAN-JACQUES, qui suit ; — & N... DE LART, appellé *le Chevalier de Bordeneuve*, Chevalier de Saint-Louis.

VII. JEAN-JACQUES DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, testa le 16 Janvier 1752. (*Jean-Batiste Magnan*, Notaire Royal & Greffier du Bourg du Temple du Bruil en Agenois). Il avoit épousé *Jeanne d'Albert*, dont est issu :

VIII. CHARLES DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui a fait dresser un Procès-Verbal de la filiation de sa branche devant *Jean Gairard*, Juge & Magistrat Civil, Criminel & de Police dudit Bourg, Paroisse & Juridiction du Temple du Bruil en Agenois, le 1 Juillet 1769. Cette filiation est signée de lui & dudit *Magnan*, Greffier, qui en a délivré expédition. Ce CHARLES DE LART a de sa femme, dont nous ignorons le nom, — un fils nommé JEAN CHARLES.

Cette Famille DE LART possédoit beaucoup de biens au Duché d'Albert, comme il conste par un Procès-Verbal de vérification d'hommage au Roi de Navarre sous la date du 8 Octobre 1538, au *folio* 19 des Archives du Château de Nerac, sous la cotte 4 *Z*, 2[e] liasse, où il est dit que noble homme ANTOINE DE LART, Ecyer, Seigneur de Birat, d'Aubiac & de Baulens, Seigneur foncier des rentes appellées de Saint-Etienne de Cabugieres en Durance & de Baillard Capatibet en Lausignan, a présenté le dénombrement, &c. & une maison dans ladite Ville appellée au *Pont de Lart*, &c.

* LARTAUDIERE : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1729, enregistrées au Parlement de Grenoble le 20 Mai 1730, en faveur de *Claude-Mathias de la Porte*, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

* LARTIGUE : Il y a deux Terres de ce nom, l'une située dans le Diocèse d'Auch, qui a donné son nom à une des plus anciennes Noblesses du pays ; & l'autre en Chalosse.

Le nom de LARTIGUE est connu depuis l'an 1174, suivant les Chroniques Ecclésiastiques du Diocèse d'Auch, imprimées à Toulouse en 1746. L'histoire fait mention de plusieurs personnes de ce nom, illustres par le rang qu'ils tenoient, & par les terres & les fiefs qu'ils possédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne noblesse. L'Histoire de Béarn par *M. de Marca*, parle de différens Seigneurs de LARTIGUE, & d'un de ce nom, Chancelier du Roi de Navarre. En 1173, GUILLAUME DE LANGLADE, *pro Casalâ* de Langlade & VITAL DE LARTIGUE, avec GUILLAUME, son neveu, *pro Casalâ de Lartiguâ*, firent hommage à EDOUARD, Roi d'Angleterre. Ces Seigneurs étoient de la plus haute & de la plus ancienne Noblesse de Guienne & de Languedoc, puisqu'en ce même tems ARMAND & BENOÎT DE LARTIGUE, Vicomtes & freres, souscrivirent comme témoins, avec cette qualification, dans des actes passés en 1163 & 1181, par *Raimond*, Comte de *Toulouse*, avec l'Abbé de la Garde-Dieu, & *Pierre*, Abbé d'Aurillac en Querci & Rouergue, ce qui est rapporté plus au long dans le *Gallia Christiana*, Tome I. de la lettre *E*, seconde colonne & suivantes.

Les auteurs qui ont parlé des services militaires de cette Maison, sont *MM. de Thou* & *Davila*; *Girard*, dans la Vie du Duc *d'Epernon*; *Jean de Serre*, dans son Inventaire général de la France; *Scipion Dupleix*, *Guillaume* & *Martin du Bellay*; l'Abbé *Fleury*, dans son Histoire Ecclésiastique, sous l'année 1522; *Jean-Louis Chevillard*, Historiographe & Généalogiste de France; & *le Bret*, dans son Histoire & Siége de Montauban, &c. La filiation de cette ancienne Noblesse dans *Moréri*, commence à

I. Arnaul, Seigneur de Lisse & de Lartigue, qui fut, en 1236, sous le Roi Saint-Louis, du nombre des Seigneurs de Guienne, convoqués à Saint-Germain-en-Laye, comme on le voit dans *la Roque*, *pag. 55 & 56*. On croit que ses enfans furent: — 1. Arnaul, qui suit; — 2. & Philippe, ce qui est confirmé dans la liste des Seigneurs hommagés de Guienne, d'Edouard I, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, où Arnaul & Philippe de Lartigue rendirent, en 1306, hommage pour les deux Terres de Lartigue, & pour celle de Lisse en Gascogne.

II. Arnaul, Seigneur de Lartigue, II. du nom, laissa de son épouse, dont le nom est ignoré: — Amanieu, qui suit; — & N... de Lartigue, rapporté après son frere.

III. Amanieu, Seigneur de Lartigue, Damoiseau, l'un des grands Capitaines de son tems, vivoit dans le XIVe siécle. Il fut un de ceux qui essuyerent le plus les vexations de Louis, Duc d'Anjou, ensuite Roi de Naples, & qui, en l'absence du Roi Jean, gouvernoient le Royaume, & avoient été Gouverneurs du Languedoc. Les cruautés de ce Prince obligerent Amanieu de Lartigue de se joindre à *Pierre de Savoie*, à *Nolli* & à *Pavaillon*, & à prendre les armes en faveur d'Edouard II, alors encore Duc de Guienne. Ces quatre Capitaines ravagerent une partie du Languedoc, prirent, à la tête de 2000 hommes, les villes de Montolieu, au Diocèse de Carcassonne & de Pommerol, au Diocèse d'Agde. Ils rentrerent en grace, en 1358, avec Louis d'Anjou; mais ayant été de nouveau accusés, en 1360, d'avoir conspiré contre la vie de ce Prince, pour le livrer à Edouard, Louis d'Anjou les défit avec son armée, les fit prisonniers avec partie de leurs troupes, ayant les armes à la main; & fit sur le champ trancher la tête dans Toulouse à *Pierre de Savoie*, Amanieu de Lartigue, & fit pendre *Nolli* & *Pavaillon*, une partie de leurs troupes, & noyer le reste. Ces faits sont rapportés par Dom *Vaissette*, Religieux Bénédictin, dans son Histoire du Languedoc, qui les a tirés du *Talamus* & Chronique Consulaire, qui est manuscrite, à l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, à la Chambre des Comptes de la même Ville, & en celle de Paris.

III. N..., Seigneur de Lartigue, frere puîné d'Amanieu, eut deux fils: — l'aîné, N..., Seigneur de Lartigue, fut pere de Charles de Lartigue, qui se rendit illustre sous plusieurs Rois par son courage, ses emplois militaires, & les services qu'il rendit en différentes rencontres à son Prince. Il commença à porter les armes sur mer sous Louis XI, fut fait, vers 1420, Chef-d'Escadre, donna des preuves de sa valeur sous Charles VIII & Louis XII. En 1513, étant Commandant-Général des Armées navales, il battit & coula à fond la Flotte Angloise sur les côtes de Bretagne, disent *Ferron* & *Dupleix*, tua leur Amiral, & prit leurs Vaisseaux, ce qui sauva la Bretagne & la France de l'invasion des Anglois; fut fait Vice-Amiral en Bretagne sous François I, & en 1521 & 1522, Général & conducteur de l'Armée navale que ce dernier Prince envoyoit à Fontarabie, assiégée par les Espagnols. Il mourut en 1523, au retour de cette expédition, & sans alliance. Le cadet, fils du frere puîné d'Amanieu, fut:

IV. Antoine de Lartigue, I. du nom, Ecuyer & Damoiseau, qui épousa, en 1410, une Demoiselle *de Montcassin*, branche de la Maison *de Montlezun*, & laissa de son mariage plusieurs fils, dont les branches, dans la suite des tems, se sont éteintes, & il ne resta qu'un cadet qui suit:

V. Ce cadet, Seigneur de Lartigue, quitta la Chalosse sur la fin du XVe siécle, & vint se marier dans le Condomois, avec *Françoise de Baultian*, fille unique & riche héritiere du Seigneur *de Baultian-Roussanne*, ou *Loussanne de Montela*. Leurs

enfans furent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. ANTOINE, dont nous parlerons ensuite ; — 3. JEAN, rapporté après ses deux freres ; — 4. & BERNARD, qui fut long-tems Gendarme, puis Capitaine de 50 lances. Il avoit épousé la fille du Seigneur *de Bouzet-Poudenas*, d'une branche de *Roquepinne* & de *Marin*, & dont la postérité a fini vers *1678*, en la personne de BERTRAND DE LARTIGUE, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Maulevrier, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi. C'est ce qu'on peut voir dans le Mercure historique & militaire de ce tems. Pendant que ces quatre freres étoient au service, leurs Châteaux & Maisons furent réduits en cendres, leurs titres, papiers & autres effets brûlés, ou pillés, & leurs femmes & enfans chassés : de-là vient en partie la décadence de cette Maison, au dire de plusieurs auteurs, comme *Blaise de Montluc*, Maréchal de France, dans ses Mémoires, impression de Paris, *1746*, *Tome III*, *pag. 397*.

VI. PIERRE DE LARTIGUE, Ecuyer, surnommé *d'Eüs*, d'une Terre en Condomois, qui lui échut du partage qu'il fit avec ses freres, des biens de *Françoise de Baultian*, leur mere, fut en son tems un grand Capitaine. Il commença à porter les armes sous le Seigneur DE LARTIGUE, Vice-Amiral, son cousin, puis servit sur terre, & fut ensuite Capitaine de 500 hommes ; contribua, avec sa troupe, à pénétrer, en 1530, dans la Savoie, où l'Amiral *Chabot* l'envoya en *1536*. En *1537*, le Maréchal *d'Humieres* le chargea, avec un de ses freres, de la garde de Turin, capitale du Piémont ; fut ensuite envoyé par ce Maréchal, avec *Jules des Ursins* & *Pierre Strozzi* (depuis Maréchal de France), pour garder Albe, ville d'Italie. Il fut du nombre des Seigneurs qui composoient l'armée du Comte *de Busançois*, sous M. le Dauphin, & il conduisit sa troupe sous ses Enseignes ; fut depuis de l'armée commandée sous M. le Dauphin, par le Grand-Maître *de Montmorency* ; contribua à forcer le Pas-de-Suze avec le Capitaine *Ratdeforces*, aussi Gascon, commandant alors l'aile gauche ; fut le premier à sauter au-dessus du bastion gauche, qui étoit le plus fortifié, & commanda au Capitaine *Gabaret*, son Lieutenant, de forcer avec lui, pour pénétrer, ce qu'ils firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'ils s'en rendirent maître, de même que de la place ; ils taillerent en piéces tous ceux qui oserent se présenter les armes à la main, chasserent & mirent le reste en fuite. Cette action fut trouvée, par M. le Dauphin, le Grand-Maître *de Montmorency* & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient à perdre espérance de cette entreprise.

PIERRE DE LARTIGUE-D'EUS s'étoit signalé dans d'autres rencontres, où il reçut plusieurs blessures, comme au combat de Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'un coup d'arquebusade à la cuisse, ce qui lui fit recevoir plusieurs bienfaits de FRANÇOIS I, de qui il devint tellement le favori, que ce Prince l'avoit toujours auprès de sa personne, & ne l'appelloit jamais que son *Moureau*, à cause qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le seul théâtre sur lequel PIERRE DE LARTIGUE D'EUS se distingua. Il se signala encore dans différentes occasions après la mort de FRANÇOIS I, & porta les armes sous HENRI II, qui l'envoya, avec sa Compagnie, à Metz. Il contribua au siége & à la prise de cette Ville, & à faire lever aux Impériaux le siége de cette place qu'ils vouloient reprendre, & se trouva encore à la bataille de Renty que le Duc *de Guise* gagna sur les ennemis en 1553. HENRI II, ayant fait, en 1558, sa paix avec l'Espagne, & étant mort en 1559, après avoir comblé de bienfaits PIERRE DE LARTIGUE D'EUS, celui-ci, couvert de blessures, & avancé en âge, fut obligé de quitter le service & de se retirer en Gascogne. Ayant toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, aulieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & sa faveur auroient pu lui procurer, il y consomma son patrimoine ; car il ne lui resta, lors de sa retraite, qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à son retour à une journée de Blaye, par un parti Huguenot, qui ravageoit alors le Bordelois, & tous ses équipages furent pillés. Il vécut encore quelques années dans la Province, aimé & respecté de toute la Noblesse, qui le prioit sans cesse de lui servir de Juge dans toutes les querelles & différends entre Gentilshommes. Il mourut en 1579, âgé de 98 ans ou environ, & avoit épousé la fille du Seigneur *d'Estinguos*, d'une Mai-

son noble & ancienne de la Navarre, de laquelle naquirent six filles & deux garçons, sçavoir : — Guy, qui suit ; — & Antoine, mort sans alliance, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment *de Mauvoisin*.

VII. Guy de Lartigue se trouvant d'une foible complexion, demeura auprès de son pere, qui mourut, comme on vient de le dire, sans biens, mais comblé de gloire : c'est ce qui fit que son fils épousa une riche héritiere, fille d'un gros Marchand, & embrassa le commerce après la mort de son beau-pere, parce qu'il se trouva alors chargé de sept filles & de deux fils. L'aîné fut :

VIII. Guy de Lartigue, II. du nom, appellé par d'autres Gassion de Lartigue, qui laissa de son mariage :

IX. Geraud de Lartigue, Ecuyer, Seigneur de Caplice, qui porta toute sa vie glorieusement les armes pour son Prince, s'adonna au génie, & entra de bonne heure dans ce corps, où il fut reçu Ingénieur ; c'est en cette qualité qu'il fut appellé à Bordeaux au secours de cette place, où, se trouvant enveloppé d'un parti Huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Il parvint à la tête des Ingénieurs, & mérita, par ses services, plusieurs bienfaits, & la faveur de Louis XIII. Ce Prince, en considération de son ancienne & noble extraction, des services de ses ancêtres & des siens, lui accorda des Lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être issu de noble Pierre de Lartigue-d'Eus, son bisayeul. Ce relief de noblesse, en connoissance de cause, fut donné à Chantilly le 20 Mars 1634, scellé de cire jaune, signé LOUIS, & plus bas Phelypeaux. En conséquence des ordres du Roi, la Cour des Aides de Guienne, séante alors à Agen, ordonna une Enquête, & députa pour cela, en qualité de Commissaire, *Robert de Mellet-de-Fondelin*, Conseiller du Roi & Président en l'Election du Condomois & Bazadois, qui fit cette Enquête le 1 Juin de la même année 1634, & entendit dix déposans & témoins, tant Seigneurs Gentilshommes, Capitaines & nobles, qu'autres, tous âgés de 95 à 98 ans, qui tous déposerent en faveur de Geraud de Lartigue, pour avoir vu dans le pays & les Armées, & pour avoir oui dire par leurs ayeux & bisayeuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres, de pere en fils, que la Maison de Lartigue étoit *noble d'ancienne extraction*. Geraud de Lartigue eut de son mariage : — 1. Jean-Jacques, qui suit ; — 2. Jean, Seigneur de Caplice, Prêtre, Docteur en Théologie, Religieux Prémontré, reçu Docteur de Sorbonne à Paris, où son mérite & ses ouvrages l'avoient attiré, ensuite Historiographe de France, mort après 1680 ; — 3. Bernard, mort sans alliance, étant Gendarme de la Garde du Roi ; — 4. Jean-Arnaud, tué avec son cousin sur le Pont de Maubeuge, sans avoir pris d'alliance ; — 5. & Louis, marié à Gabarret en Condomois, où il posséda des fiefs & des directes. Il laissa deux enfans, sçavoir : — Joseph de Lartigue, connu sous le nom de Seigneur *d'Aignestous*, mort sans alliance, étant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie ; — & Arnaud de Lartigue, Officier de mérite & de distinction, soit par ses emplois, soit par ses différentes preuves de valeur. Il mourut, vers 1698, Lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Bedfort en Alsace, & Chevalier de Saint-Louis, ne laissant de son mariage que deux filles. La cadette reçue Chanoinesse à Maubeuge, & l'aînée vivoit veuve du Seigneur *de Lavergne*, à Vesoul en Franche-Comté.

X. Jean-Jacques de Lartigue, Ecuyer, épousa *Françoise de Barrault-Parron*, cousine de *Jean Jaubert-de-Barrault*, Evêque de Bazas, puis Archevêque d'Arles & Président des Etats en 1634. Ce Prélat étoit fils de *Méri Jaubert-de-Barrault*, Seigneur de Parron, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & son Ambassadeur en Espagne. Jean-Jacques eut pour fils :

XI François-Annibal de Lartigue, mort Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Saint-Aignan. Il a laissé de son mariage :

XII. Arnaud-Gervais de Lartigue, qui fut long-tems Capitaine dans le Régiment Danois, réformé en 1714. De son mariage contracté avec *Marie Deschamps*, il a eu : — 1. Jacques de Lartigue, Prêtre, Docteur en Théologie & Religieux Bénédictin de l'Ordre de Cluny à Mezin ; — 2. Joseph, Capitaine dans le Régiment de Montboissier, qui s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux & Lawfeld, & aux siéges de Lille & de Berg-op-zoom ; — 3. & Jean-

Batiste, qui a toujours servi avec son frere, & étoit, en 1759, Lieutenant de sa Compagnie.

Seconde Branche.

VI. Antoine de Lartigue, Damoiseau, (frere puîné de Pierre de Lartigue-d'Eus), Seigneur de Loubes, Bassabat, Romat, Lassalle, Auzan, Ballos, Seigneur direct d'une partie de la ville & jurisdiction de Mezin en Condomois, (fief qui appartenoit, en 1759, à Mademoiselle *de Saint-Marc*), fut un Gentilhomme d'un grand mérite, & distingué par sa valeur & sa fidélité pour son Prince. Il fut d'abord Lieutenant dans la Compagnie de son frere, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied; commanda ensuite une Cornette à Saint-Jean-de-Luz; donna divers ordres à *Montluc*, depuis Maréchal de France; se trouva avec ce Seigneur au combat qui se donna, en 1523, à Saint-Jean-de Luz; plaça *M. de Montluc* dans un poste avec 80 Arquebusiers, devint Colonel de 5 Enseignes Gasconnes, avec lesquelles il se distingua contre Don *Pedro de Navarre*; fut du nombre des Seigneurs qui s'opposerent à la descente de ce Prince qui alloit par mer au secours de l'armée Espagnole; donna des preuves éclatantes de sa valeur au siége de Naples, & dans un Château voisin, en repoussant les ennemis qui vouloient faire une sortie par un poste où ils avoient déja gagné du terrein, & en les forçant de rentrer dans la place. Le choc fut vif de la part des assiégeans & des assiégés. Lartigue y fut blessé, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ses ordres, de contribuer à la retraite de Don *Pedro*, & de se signaler par son courage dans un second combat qui s'y livra, où l'armée Françoise, obligée de céder au premier feu, se replia avec précipitation; mais il resta sur le champ de bataille avec sa troupe, & fut en bon ordre sous le rempart joindre son bataillon. Ceci est tiré des Mémoires *de Montluc*. Antoine de Lartigue, comme son frere aîné Pierre, consomma une partie de son bien au service, & mourut vers l'an 1578, âgé près de 93 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1530, *Françoise de Corbon-de-Luppé*, fille du Seigneur de *Corbon*, morte en 1540; & 2°. en 1545, contrat passé en Condomois par *Castera* & *la Roche*, Notaires, *Marie de Melignan*, fille de *François*, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marsan*. Du premier lit il eut: — 1 & 2. Arnaud & Bertrand de Lartigue, tués au service, étant Gendarmes de la Garde du Roi, Compagnie du Maréchal *de Bellegarde*. Tout le monde sçait, que par les Ordonnances de Charles VIII, François I, Henri II, & Henri III, il falloit, pour être reçu dans ces Compagnies, être de qualité & *Gentilhomme de race*, ainsi que pour occuper des charges auprès de leurs personnes; & du second lit sortirent: — 3. François, Seigneur de Lassalle & d'Auzan, qui porta toute sa vie les armes pour le Roi; donna, en différentes occasions, des preuves de sa valeur, & mourut sans alliance, étant Gouverneur des ville & citadelle de Die; — 4. Bonpart, Seigneur de Ballos & de Lailhon, lequel ne se distingua pas moins que son frere. Il avoit été blessé en diverses rencontres; & fut tué, sans alliance, en 1626, au siége de Montauban, étant presqu'à la tête du Régiment de Piémont, où il étoit depuis long-tems Capitaine: c'est ce qu'on peut voir dans l'*Histoire du Siége de Montauban*, par *le Bret*, Chanoine & Prévôt de Montauban; — 5. Daniel, qui suit; — 6. & Marie de Lartigue, alliée, le 26 Juillet 1605, à *Jean de Claret*, Ecuyer.

VII. Daniel de Lartigue, Seigneur de Bassabat & de Romat se rendit recommandable par son mérite, sa valeur & sa fidelité envers son Prince. Il fut Capitaine de 500 hommes, qu'il commanda en plusieurs rencontres; assista aux guerres de Béarn & de Bigorre; se trouva au siége de Rabasteins, y fut commandé, à la tête de 40 Pionniers, pour enlever la terre & mieux placer l'artillerie, afin de battre en bréche; il y travailla lui-même pour animer les ouvriers & les encourager à pousser les ouvrages; eut ensuite ordre avec *Salles de Beart*, & leurs Compagnies, pour garder seuls la bréche; & furent les premiers commandés pour monter à l'assaut. Il fut encore du nombre des Seigneurs avec M. *d'Ambleville*, qui allerent au secours du Duc *d'Angoulême* auprès du Duc *d'Epernon*, pour appaiser les troubles & la sédition causée par les Huguenots & habitans de cette ville, qui voulurent s'emparer du Château, & se fai-

ſir de la perſonne du Duc & des Seigneurs qui étoient avec lui. DANIEL DE LARTIGUE & le Seigneur *d'Ambleville*, ſe ſaiſirent de la porte du Château, y entrerent & taillerent en piéces tous les conjurés, à la reſerve d'un Conſul, ce qui fit mériter au Seigneur DE LARTIGUE, & aux autres, une amitié particuliere de la part des Seigneurs d'*Epernon* & *de la Valette*. Après cette expédition, il alla battre un parti Huguenot qui venoit de ſurprendre Condom entre cette ville & Lectoure, où, pour joindre les ennemis, il fit conſtruire un pont, qui porte encore ſon nom. Il ſe maria avec *Madelene de Noaillan*, fille & héritiere de *Henri de Noaillan*, Seigneur d'Eſpeiroux & de Gajo, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Adrienne des Apas de Vaquedanno*, Maiſon noble & ancienne de la Navarre, petite-fille du Seigneur *de Vaquedanno*, Sénéchal de la Navarre. Ce *Henri de Noaillan*, pere de *Madelene*, s'étant marié en ſecondes noces avec *Françoiſe Jaubert de Barrault-Parron*, & en ayant eu deux garçons, voulut fruſtrer ſa fille du premier lit, de ſes droits portés par le contrat de mariage. En conſéquence il attaqua ſon contrat de mariage, & DANIEL DE LARTIGUE, qui l'accuſoit de crime de rapt. DANIEL mépriſa ſes pourſuites, étant d'ailleurs abſent pour le ſervice du Roi, ce qui fit que le Sénéchal & le Parlement de Bordeaux caſſerent le mariage, condamnerent DANIEL DE LARTIGUE à perdre la tête ſur un échaffaud, & ladite *Madelene*, ſon épouſe, à revenir auprès de ſon pere & lui demander pardon; mais HENRI IV ayant ordonné deux Enquêtes à l'égard des Familles de *Noaillan*, & DE LARTIGUE, elles furent faites par les plus grands Seigneurs de la Province & âgés de 80 à 90 ans, le 20 Septembre 1598, & ce Prince accorda à DANIEL DE LARTIGUE des Lettres de grace & d'abolition en tant que beſoin ſeroit, & caſſa tous les Arrêts & procédures. *Henri de Noaillan*, pere, nonobſtant ces Lettres du Roi, s'oppoſa à l'enthérinement, & intenta procès au Parlement. Nouvelle Enquête fut ordonnée, en 1606, à Nerac, où étoit alors la Chambre; & le Parlement, ayant vu que la malice, le crédit & les alliances du ſieur *de Noaillan* avec la faveur de ſa femme ne lui avoient rien fourni à oppoſer à la nobleſſe, aux ſervices & à la validité du mariage du Seigneur DE LARTIGUE, pour obéir aux ordres du Roi, ordonna l'enthérinement de ces Lettres, par Arrêt de la Cour & Chambre de l'Edit de Guienne, le 18 Septembre 1606, étant alors à Nerac. DANIEL DE LARTIGUE, Seigneur de Baſſabat, &c. eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. DANIEL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. CATHERINE, femme, en 1640, du Seigneur *de la Barthe*; — 4. MARIE; — 5. & MADELENE-MARIE, alliée en 1628, à *Barthelemi de Montgaillard*, par contrat paſſé à Salzſolz en Armagnac par *Dubarry*, Notaire.

VIII. PIERRE DE LARTIGUE DE BASSABAT, Seigneur de Romat, perdit un procès à Pampelune dans la Navarre, où la Terre de Baſſabat eſt ſituée; cette perte monta à 20000 écus. Il marcha ſur les traces de ſes ancêtres; mais ſon courage fut arrêté preſqu'au milieu de ſa courſe. Les Comte *de Candale* & le Cardinal *de la Valette*, ne pouvant joindre leurs corps d'armée à Maubeuge, parce que le pont étoit gardé par *Picolomini* avec 8000 hommes, PIERRE DE LARTIGUE, Enſeigne des Gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de ſes Gardes par le Comte *de Candale*, & le Cardinal *de la Valette*, pour aller chaſſer les ennemis de deſſus le pont, & faciliter la jonction des deux armées. C'eſt ce que fit glorieuſement DE LARTIGUE, il battit *Picolomini*, tailla en piéces ſon armée, en fit noyer une partie; mais il y reçut pluſieurs bleſſures, dont il mourut le lendemain, en 1634, avec ſon couſin JEAN-ARMAND DE LARTIGUE, qu'il laiſſa mort ſur le champ de bataille. Ces deux braves Officiers furent regrettés de toute l'Armée & des Généraux. Il avoit épouſé, en 1623, *Anne-Louiſe de Montlezun*, fille de *Bernard de Montlezun*, & de *Jeanne de Balzac d'Entraigues*, ſœur de *François de Montlezun*, Seigneur de Liguardes, & iſſue de *Bertrand de Montlezun*, & de *Françoiſe de Roquelaure*. De cette alliance vinrent : — 1. JEAN-BONPART, qui ſuit; — 2. CHARLES, mort ſans alliance étant Lieutenant dans le Régiment de Boiſſe-Pardaillan; — 3. & ELÉONORE, mariée, en 1660, avec le Seigneur *de Gajan*, Gentilhomme d'Armagnac.

IX. Jean-Bonpart de Lartigue de Bassabat entra, en 1650, dans les Mousquetaires de la Garde du Roi, fut, en 1663, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit plusieurs campagnes en Flandres & ailleurs sous Louis XIV, qui d'abord lui donna une pension de 600 livres, que ce Prince augmenta en 1680 jusqu'à 1000 francs : il la conserva jusqu'à sa mort. Il étoit fort connu de ce Prince par sa naissance, son courage & sa force extraordinaire; fut fait Major de la Citadelle de Valenciennes en 1680, & Chevalier de Saint-Louis en 1695. Il mourut sans alliance dans sa majorité en 1699, & avoit fait son testament à Paris, chez *le Roy*, Notaire, en 1698, par lequel il laissa à ses cousins-germains Joseph-Herman, Regnaud & François-Martial de Lartigue, dont il sera parlé ci-après, la jouissance des fonds de 24000 livres qu'il avoit placés sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, seul bien qui lui restoit de ceux qu'il avoit vendus à Paris & dissipés au service; & par le même testament il donna ce fond, après la mort du dernier survivant de ses cousins-germains, à Notre Dame de l'Anne, jurisdiction de Mezin, en Condomois, où il fonda une Chapelle desservie par quatre Chapelains, leur donnant 300 livres à chacun, à condition de dire tous les jours une messe de *Requiem*, pour le repos de son ame & de celle de ses ancêtres, & d'autres ses parens, à la reserve du Samedi, où elle sera dite à l'Invocation du Saint-Esprit & de la Sainte-Vierge; & le Dimanche, selon l'usage du Diocèse. Il veut aussi que tous les Dimanches les Marguilliers ou autres principaux habitans, ayant charge de l'Eglise, publient à haute voix à la Messe de Paroisse le nom du fondateur & ses intentions; & laisse la nomination de ces quatre Chapelains à l'Evêque de Condom.

VIII. Daniel de Lartigue, II. du nom, second fils de Daniel, & de *Madelene de Noaillan*, étoit Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, lorsqu'il tua en duel le Chevalier *de Saurin*, son cousin, ce qui l'obligea de vendre une partie de son patrimoine & de passer quelques années dans le pays étranger; mais ayant obtenu sa grace en 1632, il revint en France, & fut remis en possession du bien qui lui restoit. Il servit avec distinction dans l'armée du Roussillon, commandée par Henri de Bourbon en 1639, & joignit quelques années après l'armée composée de la Noblesse du pays, & commandée par le Marquis *de Fimarcon*. Il donna des preuves de sa valeur & de son attachement pour son Prince, en contribuant à remettre Bordeaux & la Province sous l'obéissance du Roi, comme il paroît par une lettre que le Duc *d'Epernon*, Commandant dans la Province, lui écrivit, laquelle est rapportée en abrégé dans *Moréri*. Il fut du nombre de la haute noblesse parmi laquelle il y avoit trois Chevaliers du Saint-Esprit & deux Capitaines des Gardes qui assisterent comme parens, en 1637, au contrat de mariage du Seigneur *de Mauvaisin*, avec *Françoise de Bessolles*. Il épousa, en 1642, à Sainte-Livrade en Agenois, *Jeanne de Menoire*, fille unique & héritiere de *Jean-Jacques de Menoire de Feuillade*, Ecuyer, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, & de *Marie de Cours*. De ce mariage vinrent : — 1. Joseph-Herman, qui suit; — 2. Michel-Joachim, rapporté après son aîné; — 3. Regnaud, mentionné après ses deux freres; — 4. François-Martial, qui a continué la postérité; — 5. Anne, mere du sieur *de Miramont*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Bassigni, ensuite de Grenadiers Royaux & Chevalier de Saint-Louis; — 6. Jeanne, veuve du sieur *de Montplaisir*; — 7. & Marie, femme de *Guillaume Dupleix de Villamade*, Ecuyer.

IX. Joseph-Herman de Lartigue de Bassabat, entra, en 1662, dans les Chevaux-Légers de la Garde, en sortit en 1666, pour être de la Compagnie d'Ordonnance des Gardes-du-Corps, fut ensuite Capitaine, puis Aide-Major dans le Régiment de la Marche en 1671, Lieutenant-Colonel en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1695, & Brigadier des Armées du Roi en 1700, avec 800 livres de pension. Il avoit assisté à nombre de batailles & sieges sous Louis XIV, en Allemagne & en Flandres; s'étoit trouvé à la bataille du Pont-Major, en Catalogne, sous M. *de Bellefonds* en 1684, où il reçut un coup de feu à la cuisse qui le fit boiter le reste de sa vie; avoit été de l'embarquement avec son Régiment

giment pour l'Irlande, en faveur de JACQUES II, Roi d'Angleterre, sous les ordres du Comte *de Lauzun* & *de Tirconel*; & avoit assisté aux batailles qui s'y donnerent en 1690, contre les Princes *d'Orange* & Maréchal *de Schomberg* à Boine; & en 1692, à celle de Drogheda, sous les ordres du Comte *de Lensac*, à qui le Comte *de Lauzun*, ramenant le Roi d'Angleterre en France, remit le Commandement. JOSEPH-HERMAN DE LARTIGUE DE BASSABAT fut fort aimé & estimé du Comte *de Lauzun*, qui le fit porter dans le Château de Lauzun, pour éviter les poursuites de la Justice, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684, pour le parti des Seigneurs *de Malvin-Montazet*, y ayant été dangereusement blessé, & quoiqu'il eut tué deux de ses adversaires. Il mourut de ses blessures à Rocroy, sans alliance en 1700.

IX MICHEL-JOACHIM DE LARTIGUE, frere du précédent, entra, en 1663, dans le Régiment de la Marine en qualité de Lieutenant, fut ensuite Capitaine dans le Régiment de la Marche, Major de ce Régiment en 1690; & Chevalier de Saint-Louis en 1696, avec 600 livres de pension. Il fit toutes les campagnes avec son frere, & pendant celle de Flandres, en 1697, ayant été appellé en duel par le Chevalier *Bardelle*, Capitaine dans ce même Régiment, qui voulut venger la mort de son frere, que DE LARTIGUE avoit tué en duel, ils se tuerent tous les deux. Le Seigneur DE LARTIGUE fut généralement regretté de l'Armée & du Prince *de Condé*, qui honora alors son frere de sa visite. MICHEL-JOACHIM DE LARTIGUE mourut aussi sans alliance.

IX. REGNAUD DE LARTIGUE DE BASSABAT, puîné des précédens, servit quelque tems avec ses freres en qualité de volontaire, fut ensuite Lieutenant; s'embarqua avec ses freres pour l'Irlande; assista aux batailles qui s'y donnerent; s'attira l'estime du Roi d'Angleterre, qui le fit Major, en 1690, du Régiment Irlandois Ofoofsolrs, & obtint en même tems de LOUIS XIV une pension de 400 livres. Le Roi d'Angleterre étant mort, REGNAUD DE LARTIGUE, accablé de goutte & de pesanteur par la grosseur de son corps, se retira en Province, & se maria, par contrat passé dans le Château de Montsegur en Agenois en 1704, avec *Marguerite de Fumel*, fille de *Jean de Fumel*, Baron de Montsegur & de l'Isle en Périgord, & de *Marie de Choisi de Moleri*: il mourut sans postérité en 1718, à Sainte-Livrade en Agenois.

IX. FRANÇOIS-MARTIAL DE LARTIGUE, dit *le Chevalier de Bassabat*, quatrieme fils de DANIEL, & de *Jeanne de Menoire*, fut quelque tems dans le Régiment de la Marche avec ses freres, (dont étoit Colonel le Seigneur *de Biron*, depuis Maréchal de France) ensuite Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il fut Capitaine en 1690. Il en sortit, en 1695, pour être Major du Régiment de Marcilly, & obtint du Roi 400 livres de pension. Il se trouva à une grande partie des guerres de LOUIS XIV, tant en Flandres qu'en Allemagne, ainsi qu'en Irlande; étoit fort connu & aimé de LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, comme il paroît par deux Lettres de ce Prince de 1699 & 1712. Etant presque perclus de la goutte, il se retira chez lui, où il eut l'estime des Evêques & des Commandans de la Province. Il épousa, 1°. en 1701, *Anne*, héritiere & veuve du Seigneur *François de Cours*, laquelle mourut sans enfans & fit son mari son héritier; & 2°. à Sainte-Livrade en Agenois en 1708, *Elisabeth de Nombel*, d'une ancienne & honnête Famille de la Province. De ce second mariage vinrent: — 1. REGNAUD, qui suit; — 2. JEAN, dit *le Chevalier de Bassabat*, né en 1713, mort jeune; — 3. JEANNE, aussi morte jeune; — 4. autre JEANNE, née en 1711, Religieuse au Couvent de Sainte-Ursule à Sainte-Livrade; — 5. MARIE, femme du Seigneur *Gailard*; — 6. MARGUERITE, née en 1715, Religieuse avec sa sœur en 1742; — 7. FRANÇOISE, née en 1717, Religieuse à Cahors en 1738; — 8. & autre MARIE, née en 1719, Religieuse, en 1741, au Couvent de Notre-Dame de Villeneuve en Agenois.

X. REGNAUD DE LARTIGUE DE BASSABAT, Chevalier, né le 18 Avril 1712, envoyé à Condom, en 1721, au College des Peres de l'Oratoire, ensuite, en 1725, à Pontlevoy près de Blois, au College des Bénédictins, entra par le crédit du Maréchal *de Biron*, dans une des Compagnies des Cadets Gentilshommes; mais

ces Compagnies ayant été dans le même tems supprimées, il entra, en 1733, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Richelieu. Il contribua aux deux retraites consécutives à Hailbron, du Prince *Eugene*, Général des ennemis, & fut ensuite commandé pour aller à Manheim, dans le Palatinat, y construire un pont sur un bras du Rhin à la face des ennemis, lesquels se retirerent après quelques légeres escarmouches, après quoi il fit faire le siége de Philisbourg, où ayant perdu un œil, il faillit à perdre totalement la vue, ce qui l'obligea de passer deux ans à Paris entre les mains des Oculistes qui lui conseillerent de quitter le service & de se retirer dans son pays natal. Il obtint, le 18 Mars 1748, un Arrêt contradictoire au Parlement de Bordeaux, sur la question d'Etat en faveur de sa noblesse; un second le 27 Mai 1752, qui fut imprimé dans les affiches des Provinces, du Mercredi 16 Août même année 16e feuille hebdomadaire; & un troisieme, le 18 Août 1753, au même Parlement contre l'Evêque & le Clergé de Condom, qui n'ont fait que confirmer l'Arrêt dans la même cause du Parlement de Paris, du mois d'Août 1749, où il est fait mention de ses services, de ceux de ses ancêtres, & d'un nouvel incendie, qui lui consuma, avec tous ses effets, une partie de ses titres, suivant les différentes attestations des Gentilshommes qualifiés du pays, de l'Intendant de la Province, du Curé, Maire, Consul, Juge Civil & Criminel de la ville de Sainte-Livrade. Il avoit épousé, 1°. en cette ville dans l'Agenois, en 1737, *Marthe Dangeros de Castelgaillard*, morte le 12 Août 1751, fille de *Joseph Dangeros*, Seigneur de Castelgaillard, ci-devant Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, & de *Henriette Poujade*; & 2°. à Bordeaux en Décembre 1758, *Marie de Vidouze*, âgée de 38 ans. Du premier lit il a eu : — 1 & 2. Jean & François, morts jeunes; — 3. François-Martial-Jean-Antoine, qui suit; — 4. Pierre-Antoine, dit *le Chevalier de Bassabat*, né le 27 Octobre 1745; — 5. Elisabeth, morte jeune; — 6. Jeanne; — 7. & autre Jeanne, destinée pour la Maison de Saint-Cyr en 1759, reçue depuis sur les preuves faites par son pere, qui est venu à Paris en 1747, muni d'un certificat de l'ancienne noblesse de sa Maison, des services de ses ancêtres & des siens, signé des quatre plus grands Seigneurs de la Noblesse de l'Agenois. Feu M. d'*Hozier*, Juge d'armes de France, pere de MM. d'*Hozier* d'aujourd'hui, auquel il porta ses titres, a dressé sa généalogie tirée sur les originaux, dont il en a rapporté avec ses titres un certificat de son ancienne noblesse signé de lui, le 18 Janvier 1747.

XI. François Martial-Jean-Antoine de Lartigue, Seigneur des Hebrards, né le 17 Juillet 1744, instruit dans une pension à Bordeaux, où l'on éleve la plûpart de la Noblesse de cette ville & des environs, entra, pour marcher sur les traces de ses ancêtres, dans le Régiment de Soissonnois, en qualité d'Enseigne de la Colonelle, par Brevet du 30 Septembre 1760 (le Comte *de Narbonne de Lara* en étoit alors Colonel). Son Régiment ayant été envoyé, en 1761, pour garder les côtes aux environs de la mer dans la crainte d'une descente des Anglois, le jeune de Lartigue, lors d'une alerte dans le Camp, fut envoyé vers le Maréchal *de Richelieu*, Gouverneur de la Province, pour prendre en conséquence ses ordres; il suivit son Régiment dans l'Isle de Ré, qui y resta en garnison jusqu'à sa réforme faite à la Rochelle en 1763. Il est entré ensuite en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Périgord, par Brevet du 18 Juin 1768. Il n'est pas encore marié en 1774.

Troisieme Branche.

VI. Jean de Lartigue, I. du nom, troisieme fils de N... de Lartigue, & de *Françoise de Baultian*, & frere puîné de Pierre de Lartigue-d'Eus, fut d'abord Gendarme du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Bellegarde*, ensuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied en 1540. La Reine Marguerite l'attacha à son service, & le fit Gentilhomme de sa Chambre le 7 Octobre 1568, dont il prêta serment entre les mains de *Michel de Bouzet*, Sieur de Marin, son premier Maître-d'Hôtel, duquel descend le Seigneur *du Bouzet*,

Marquis de Marin. Il étoit défendu par HENRI III, aux Etats de Blois en 1588, art. 259, & par HENRI IV en 1600, art. 58, comme il avoit été par les précédens Rois, de posséder des charges chez le Roi, comme de Gentilhomme de sa Chambre & d'être Gendarme, qu'on ne fut *ancien Gentilhomme & de noble race*. JEAN DE LARTIGUE mourut fort avancé en âge vers l'an 1574. Il avoit épousé, 1°. en 1540, la fille du Marquis *de Roquepinne*, branche de *Bouzet-Marin* & *Podenas*; & 2°. en 1565, *Jeanne de Pattas*, de la même branche que les Seigneurs à présent de *Campagnau* & *de Ligardes*. De ce dernier mariage vint :

VII. BERNARD DE LARTIGUE, Seigneur de Casaux, &c. en Condomois, qui assista aux Etats, ayant été Député de la Noblesse de cette Province, le 27 Mai 1610. Il donna des preuves de son courage en différentes rencontres dans la Province & au siége de Montauban, & accompagna à cet effet le Duc *d'Epernon*, comme il paroît par une lettre de ce Seigneur du 4 Juin 1625. Il épousa, le 2 Mai 1610, *Madelene de Goth* ou *du Gout*, cousine de *Cécile du Gout*, femme de *Jean de Roquelaure*, I. du nom, de la même Maison que les Seigneurs *de Goth* ou *du Gout*, d'*Aubeze* & de *Malezhe*, Maison qui a donné dans *Bertrand de Goth* ou *du Gout*, Archevêque de Bordeaux en 1300, un Pape élu en 1305, & connu sous le nom de CLÉMENT V. De cette alliance il eut :

VIII. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE, Seigneur de Casaux, du Hillet & du Courrejos, qui fut quelque tems Gendarme dans la Compagnie de Sainte-Croix, & ensuite Capitaine au Régiment de Roquepinne, Cavalerie, en 1639. Il assista, le 29 Juin 1650 & le 2 Juillet 1651; aux Etats, en qualité de Député de la Noblesse du Condomois. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE fut maintenu dans sa noblesse, le 1 Mai 1645, par Sentence du Sénéchal de Condomois, confirmée par deux Arrêts contradictoires du Parlement de Bordeaux rendus le 29 Novembre même année & le 28 Octobre 1651; le tout prouvé & énoncé dans la relaxe qu'il obtint, en 1667, de M. *Pellot*, alors Intendant de la Province, en conséquence de l'Arrêt du Conseil de 1666, pour la recherche des faux nobles. Il épousa, en 1649, *Charlotte de Noaillan*, de la même Maison dont nous avons parlé ci-devant. De ce mariage il eut deux garçons; l'aîné — N... DE LARTIGUE, n'a laissé que deux filles, la premiere est mariée près de Nerac, avec le Chevalier *du Vernet*.

Le frere puîné du précédent a aussi été marié, & a laissé un fils, Seigneur du petit Goalard, qui a été quelque tems Lieutenant de Cavalerie. Il a épousé *N... d'Arodes*, & en a des enfans.

C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse, en partie d'après *Moreri* & quelques *Mémoires* de Famille qui nous ont été adressés. Les armes : *de gueules, au lion d'or*. Couronne de Marquis. Supports, *deux Léopards*. Ce sont celles des anciens Comtes de Rouergue souverains, &, suivant la tradition, la Maison DE LARTIGUE pourroit en descendre; mais les ténebres de l'antiquité, le malheur des guerres, les incendies & autres pertes domestiques ne permettent pas à cette Famille de le prouver par des titres originaux & authentiques.

La Maison de LARTIGUE a fait de très-belles alliances, sçavoir : avec celles de *Lorraine*, *Rohan*, *Narbonne-Pelet*, *Narbonne-Lara*, *Cayla*, *Baschi-d'Aubais*, *Belsunce*, *Roquelaure*, *Pons-de-Pons*, *Grammont*, *Grossolles-de-Flamarens*, *Balzac*, *d'Argenson*, *Podenas*, *Goth*, *du Bouzet*, *Podenas de Marin & de Roquepinne*, *d'Estinguos*, *Patras*, *Melignan de Trignan*, *Noaillan*, *Montlezun*, *Fumel*, *Dangeros de Castelgaillard*, &c. & beaucoup d'autres.

LAS, en Nivernois. Famille noble, dont les armes sont : *de sable, à trois coquilles d'argent, 2 & 1*.

LASCARIS-LASCARIS. Cette Maison a été une des plus illustres de la Grece : elle rendit son nom bien plus célebre, encore, sur les différens Trônes qu'elle occupa en Orient; la branche aînée de la Maison de VINTIMILLE, en héritant de ses droits, releva son nom & ses armes.

GUILLAUME-PIERRE, I. du nom, Comte souverain de VINTIMILLE, fut l'auteur

de toutes les branches des VINTIMILLE-LASCARIS, connues sous les noms de *Tende*, de *Châteauneuf*, du *Castellar*, de *la Brigue*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Le Comte GUILLAUME-PIERRE épousa, en 1263, EUDOXIA LASCARIS, sœur de l'Empereur JEAN, & fille de l'Empereur THÉODORE LASCARIS, II. du nom, & d'HÉLENE, fille du Roi de Bulgarie, arriere-petite-fille de l'Empereur THÉODORE LASCARIS, I. du nom, & d'ANNE COMNENE, qui avoit pour pere l'Empereur ALEXIS-ANGE, détrôné en 1204.

VINTIMILLE-LASCARIS, représentans des LASCARIS-LASCARIS. JEAN LASCARIS, Comte de Vintimille & de Tende, fils aîné du Comte GUILLAUME-PIERRE & de la Princesse EUDOXIA, prit le nom & les armes de sa mere, en vertu de ses droits & prétentions à l'Empire; les Comtes souverains *de Tende* ont toujours été reconnus pour la branche aînée de tous les VINTIMILLE-LASCARIS; elle finit à ANNE LASCARIS, Comtesse de Tende. Leur branche puînée s'est perpétuée jusqu'à nos jours, par un cadet des Barons *de Châteauneuf*, transplanté en Languedoc l'an 1593. Les rameaux sortis de cette branche sont:

1°. Les LASCARIS, Comtes de Tende, éteints dès le XVe siécle, dans la personne d'ANNE LASCARIS, & fondus, comme nous l'expliquerons plus amplement en son rang, dans la Maison de SAVOIE.

2°. Les LASCARIS, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes *de Tende*, successivement Barons de Puicheric: cette branche produisit différens rameaux, il n'existe plus, (à moins que la postérité de TIBERE, frere de CLAUDE, ne se soit perpétuée sur la côte de Gênes) que celui des LASCARIS du Languedoc, comme on pourra aisément s'en instruire dans le *Mémoire* qui les concerne particuliérement, rapporté à la fin de ce volume, *pag.* 729 *& suiv.* Ce mémoire a été composé d'après les titres originaux, sur lesquels M. *de Beaujon*, Généalogiste des Ordres du Roi, porta son jugement favorable & justificatif, sur un ordre exprès de Sa Majesté, pour ce qui regarde lesdits Seigneurs DE LASCARIS du Languedoc, l'an 1770; cet ordre du Roi fut sollicité & obtenu par tous les chefs du nom de VINTIMILLE & DU LUC, à la priere du Comte FRANÇOIS-PAUL DE VINTIMILLE-LASCARIS, Grand-Chantre de la Primatie de Lorraine.

Nous rapporterons aussi, dans le même *Mémoire*, avec un détail plus étendu, tous les faits cités ci-dessus, & tous ceux qui pourront en faire partie ou leur être analogues, consacrés dans tous les Historiens les plus accrédités.

3°. Les LASCARIS, Seigneurs du Castellar; de cette branche sont sortis encore quantité de rameaux, dont nous rapporterons toute la filiation si nous en recevons un Mémoire particulier, comme nous l'attendons.

Pour les Seigneurs de VINTIMILLE-MARSEILLE, de même sang & armes (aux brisures près) que les Seigneurs DE VINTIMILLE-LASCARIS, aînés de leur Maison, voyez VINTIMILLE.

Il arrive quelquefois que des Historiens (contre la vérité des faits) font finir des branches, parce qu'ils n'en suivent souvent que les aînés, ainsi que les possessions des Terres; il est vrai que cette derniere preuve est toujours la plus séduisante comme la plus ostensible; mais des cadets, quoiqu'ils n'ayent reçu trop souvent qu'une très-foible légitime, en sont ils moins de leur Maison, & n'en deviennent-ils pas légitimement les chefs, quand leurs aînés leur cedent ce droit par leur extinction? On en voit l'exemple dans les VINTIMILLE-LASCARIS du Languedoc. Voyez, à la fin de ce volume, le *Mémoire* que nous avons déja cité.

LASCASES, en Espagnol LASCASAS: Ancienne Noblesse originaire d'Espagne, dont nous avons déja parlé dans le *Tome V*, *p.* 405 *& suiv.* de la premiere Edition de ce Dictionnaire.

CHARLES DE LASCASES fut un des Seigneurs nommés pour accompagner BLANCHE, fille du Roi de Castille, qui vint en France en 1200, pour épouser LOUIS VIII, dit *le jeune*, fils aîné de PHILIPPE-AUGUSTE. Il obtint permission du Roi de Castille de rester en France, & servit dans les guerres contre les Anglois, notamment dans celles du Languedoc, où il s'établit. Il fit acquisition,

en 1224, des Terres & Seigneuries de Belveze, Cesseras, & ensuite de celle de la Bellouidere. Un de ses descendans, nommé

PIERRE DE LASCASES, Damoiseau, ayant éprouvé des troubles, occasionnés par les guerres, obtint main-levée, en conséquence de Lettres-Patentes accordées par PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, datées du 7 Février 1331, & fut remis en possession desdites Terres de Belveze & de Cesseras, comme il paroît par un acte du Sénéchal de Carcassonne de la même année. Ces Terres resterent dans cette Maison jusqu'en 1594, qu'ANTOINE DE LASCASES, Chevalier, les vendit à noble *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur de la Cortelle, & fit acquisition de celles de la Caussade & de Lamerie, que le Marquis DE LASCASES, un de ses descendans, possede encore aujourd'hui.

GUILLAUME DE LASCASES, Seigneur de Belveze, Cesseras & la Bellouidere, épousa noble *Delphine Otho*, Dame de Roquefort, de Laudomie & de la Tour, co-Dame de Cambolit, qui étoit veuve de noble *Pierre de Gramont*. Il en eut deux enfans: l'aîné resta en Languedoc sur les Terres de son pere, & le cadet s'établit en Querci, sur celles de sa mere. Cette Dame, devenue aussi veuve de son second mari, obtint, le 5 Octobre 1453, un Arrêt du Parlement de Toulouse, pour rentrer dans ses Terres du Querci, que les guerres l'avoient forcée d'abandonner.

BERTRAND DE LASCASES, fils cadet de GUILLAUME, Seigneur, Baron de Roquefort, co-Seigneur de Cambolit, reçut de sa mere différentes procurations, en date du 16 Janvier 1450, du 30 Octobre 1455, & du 5 Décembre 1458. Il épousa, de son consentement, par contrat du 27 Mai 1458, *Madelene de Barras*, fille de *Déodat*, Seigneur de Baduer, de Grialou, &c. Il fit son testament le 16 Avril 1473, dans lequel, après nombre de substitutions faites en faveur de ses enfans, il y rappelle son neveu PIERRE DE LASCASES, Chevalier, Seigneur de Belveze, Cesseras, &c. & institue son héritier universel noble DIEUDONNÉ DE LASCASES.

Cette ancienne Noblesse est divisée en trois branches: l'aînée est établie au Diocèse de Lavaur dans le haut Languedoc; la seconde, dans l'Agenois; & la troisieme, dans le Querci.

Le chef de la branche aînée est FRANÇOIS-HIACINTHE, Marquis DE LASCASES, Seigneur de la Caussade, Lamerie & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Revel, Sauves, Puy-Laurens, &c. marié, en 1765, avec *N.... de Rares*, dont trois enfans en bas âge.

Le Marquis DE LASCASES a pour sœur JEANNE, née Marquise DE LASCASES, mariée, le 26 Août 1765, avec *Gabriel de Bernez*, Comte de Bernez, Gouverneur de Marcigny, nommé, par le Roi de Sardaigne, Chevalier de Saint-Maurice. Sur production de ses titres, il a été reconnu par ceux du nom de *Bernez* qui restent en Piémont, pour être de leur ancienne & illustre Maison, & reconnu pareillement par le Marquis *Joseph-César de Bernez*, Seigneur du Bout-du-Bois, & par son fils, ainsi qu'il nous est apparu. Leurs enfans sont: — *Etienne-Charles-Gabriel*; — & *Emmanuel-Armand-Charles-Constant*, Chevaliers de Malte.

Le Marquis DE LASCASES avoit un oncle marié à *N.... de l'Hostel*, dont il a eu deux garçons. — LOUIS DE LASCASES, l'un d'eux, est Chanoine du noble Chapitre de Saint-Louis de Gigny depuis 1771.

Le chef de la seconde branche est PIERRE-JEAN, Marquis DE LASCASES-BEAUVOIR, Seigneur du Peré & de Maziere en Agenois, élevé Page du feu Roi dans sa petite Ecurie. Il a une sœur mariée, en 1771, à *N.... d'Abadie*, Lieutenant de Vaisseau.

LOUIS DE LASCASES, chef de la troisieme branche, marié, par contrat du 26 Avril 1699, à *Catherine de Lostanges*, a eu trois fils & deux filles. Des garçons, deux ont été mariés & n'ont point eu d'enfans: le troisieme est mort sans alliance. Les deux filles ont été Religieuses Maltoises à Beaulieu en Querci.

Les armes: *d'or, à la bande d'azur; bordure de gueules. Couronne de Marquis.*

* LASCOS : C'est une Seigneurie en Auvergne, mouvante du Roi à cause de son Duché d'Auvergne, dont fit hommage au Roi à Riom, le 1 Juillet 1665, JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, au nom de *Gilberte d'Anglard*, son épouse.

La Maison d'ASTORG ou d'ASTORGUE, dont nous n'avons donné qu'une notice historique, faute de *Mémoire*, dans le *Tome I* de ce Dictionnaire, *p. 473*, est une des plus anciennes de l'Auvergne, & tient, par ses alliances, à celles qui sont les plus distinguées, tant de cette Province que des circonvoisines, comme à la Maison de *Noailles*, dans le XIIIe siécle, par le mariage d'*Elie*, I. du nom, Seigneur *de Noailles*, avec DOUCE D'ASTORG, Dame de Noaillac, fille de PIERRE, Seigneur de Noaillac, laquelle étoit veuve au mois de Novembre 1260, & vivoit encore en 1268. C'est ce qu'on lit dans *Moréri*, *Tome VII*, édition de 1759, au mot NOAILLES, degré III de la Généalogie de cette Maison. — MARGUERITE D'ASTORG épousa, dans le XVIe siécle, *Antoine d'Espie*, Capitoul de Toulouse, d'une ancienne Noblesse du Languedoc ; & GASPARDE D'ASTORG, fut mariée, le 8 Avril 1650, à *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, de la branche établie en Auvergne. La famille d'ASTORG a aussi eu des alliances avec les Maisons *du Chateigner*, originaire du Poitou, de *Montmorin*, de *Mayet* & autres, comme on le verra ci-après, & a fourni plusieurs sujets tant au Chapitre des Chanoines, Comtes de Brioude, qu'à celui de Saint-Amable.

La tradition de cette Famille est qu'elle sort d'Espagne, qu'elle a demeuré près d'un siécle à Milan, & qu'elle a passé dans le Languedoc, la Guienne & l'Auvergne, dans le XIIe siécle ; mais elle a eu le malheur de perdre la plus grande partie de ses titres, dans l'incendie arrivé au Château de Mirmont, le Dimanche 9 Juillet 1752, où *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, époux de MARIE ASTORGUE, périt lui-même, en faisant d'inutiles efforts pour sauver ses titres & papiers, & ceux de la Maison d'ASTORG qui y étoient en dépôt, pendant l'absence de JACQUES D'ASTORG, frere de JEANNE & MARIE, lequel étoit au service, & Officier dans le Régiment de Noailles. Cette perte est constatée par Procès-verbal & informations du Bailli de Mirmont, du 12 du même mois de Juillet, dont expédition fut donnée en bonne & due forme.

Des titres échappés aux flammes & retrouvés dans les Maisons de *Sarrazin* & autres, auxquelles celle d'ASTORG est alliée, le plus ancien est le contrat de mariage d'ANNE D'ASTORG, fille de noble homme HUGUES D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montitoy, avec *Bertrand de Mayet*, Ecuyer, Seigneur de la Villatelle, du 28 Mai 1475, passé pardevant *Guillaume Rousselet*, Secrétaire, tenant le sceau de *très-excellent Prince Monseigneur* JEAN, Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, Pair & Chambrier de France, en présence de noble homme *Jean du Monteil*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, *Claude Salon*, Ecuyer, & *Jean de la Roche*, dit *de Mongenay*, Ecuyer. Mais vû la perte ci-dessus mentionnée, nous ne pouvons remonter la filiation qu'à

I. PIERRE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, du Tillet & de Châtel-Guyon, qui épousa Demoiselle *Marie du Monteil*, au nom de laquelle il donna aveu & dénombrement de ce domaine du Monteil, situé au Diocèse de Clermont, le 7 Juillet 1539, à *François de la Roche*, Seigneur & Baron de Châteauneuf. Il eut de son mariage :

II. GASPARD D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, qui épousa, contrat reçu par *Chapon*, Notaire à Montferrand, le 25 Février 1545, *Françoise de la Bourderie*, dont

III. MICHEL D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, marié, acte reçu par *Dupré*, Notaire à Saint-Avi, le 1 Octobre 1584, à Demoiselle *Antoinette de Jarrie*, dite *de Clairvaux*, fille de noble *Gilbert de Jarrie*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Saint-Avi, dans la Marche, au Diocèse de Limoges, & de *Claude de Montmorin*. *Antoinette de Jarrie*, devenue veuve, passa une obli-

garion le 6 Février 1611, laquelle fut acquittée par FRANÇOIS, son fils, qui suit. Cet acte fut reçu par *Rongier*, Notaire à Saint-Georges de Mons, & elle fit créer un curateur à son fils, dans la Sénéchaussée d'Auvergne, le 4 Décembre 1603.

IV. FRANÇOIS D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, au Diocèse de Clermont, épousa, accord reçu par *Dupré*, Notaire à Mirmont, le 15 Octobre 1612, Demoiselle *Amable de Neuville*, fille de *François de Neuville*, Ecuyer, Seigneur du Poirier, & de *Jeanne de Saint-Julien*. De ce mariage vint :

V. AMABLE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet & de la Feuillade, qui obtint des Lettres Royaux au mois de Novembre 1665, comme héritier d'*Amable de Neuville*, sa mere; & le 6 Juin 1668, un Jugement de M. *de Fortia*, Intendant en Auvergne, par lequel il lui donne acte de la représentation qu'il a faite de ses titres pour la justification de sa noblesse, conformément à la Déclaration de Sa Majesté. Il rendit hommage au Roi à Riom, au Bureau des Domaines de la Généralité d'Auvergne, le 1 Juillet 1669, de sa Seigneurie de Chaludet; & il se trouva au ban & arriere-ban de la Noblesse d'Auvergne, convoqué conformément à la Déclaration du Roi du 9 Août 1674. Il avoit épousé, contrat reçu par *Fougerol*, Notaire au Croc, le 26 Avril 1654, Demoiselle *Antoinette de Saintan*, de laquelle il eut :

VI. JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, qui, par accord du 17 Février 1669, reçu par *Grandseigne*, Notaire à la Celle, au Bailliage du Croc, en Auvergne, épousa Demoiselle *Gilberte d'Anglard*, fille de feu *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Lascos, & de *Jeanne de Serviere*. Il rendit hommage à Riom, au nom de son épouse, le 1 Juillet 1669, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, de la Seigneurie de *Lascos*, mouvante du Roi. Sa veuve, qu'il fit tutrice de ses enfans, par son testament, rendit aussi, en 1685, au Bureau des Domaines & Finances de Riom, hommage & dénombrement de cette Seigneurie. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. JEANNE, mariée à *Joseph de Sarrazin*, Ecuyer, Seigneur de Bonnefond. Devenue veuve, elle fit passer un acte de tutelle de ses enfans mineurs, devant le Lieutenant-Particulier en la Sénéchaussée de Riom, le 19 Juillet 1718. Cet acte est signé *Morand*, Greffier; — 3. & MARIE, Dame de Mirmont, née & batisée le 4 Mars 1686, dans la Paroisse de Saint-Priest des Champs, au Diocèse de Clermont. Elle fut reçue à Saint-Cyr, sur ses preuves faites & vérifiées à Paris le 2 Janvier 1698, par *Charles d'Hozier*, Généalogiste de la Maison du Roi, Garde de l'Armorial de France; & ces preuves nous ont été communiquées en original, signé de *Marguerite-Susanne du Ham-de Crevecœur*, lors Supérieure de la Maison Royale de Saint-Cyr, & d'*Anne-Claire de Bosredon*, Maîtresse générale des Classes. Elle épousa *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, qui périt dans l'incendie de ce Château, arrivé le 9 Juillet 1752, comme il a été dit au commencement de cet article.

VII. JACQUES D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Lascos, batisé le 11 Janvier 1678, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, puis Capitaine d'une Compagnie d'Invalides, eut pour parrein *Jacques de Macé*, Ecuyer, Seigneur de Vesneil, & pour marreine GASPARDE D'ASTORG, femme de *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire. Il épousa, contrat reçu par *Guyerret*, Notaire à Poligny en Franche-Comté, le 24 Juin 1729, Demoiselle *Rose-Antoinette Nicod*, dont : — 1. & 2. CLAUDE-MARIE, qui suit, & HUGUES-JOSEPH, frere jumeau, rapporté ci-après.

VIII. CLAUDE-MARIE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Cluni, la Charmée, &c. batisé le 8 Août 1730, eut pour parrein *Claude Nicod*, & pour marreine *Marie Morreau*, épouse de Messire *François-de-Sales Monnoyeur*, Lieutenant-Général au Bailliage de Poligny. Il obtint un Arrêt, en date du 23 Août 1760, de la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, pour la vérification de ses titres de Noblesse, & par un autre Arrêt du 14 Décembre 1768, du Parlement de Franche-Comté, il a été maintenu dans

le droit & possession de prendre la qualité d'*Ecuyer*. Il a servi dans une des Compagnies des Mousquetaires de la Garde du Roi, & a épousé, contrat reçu par *Carron*, Notaire, le 29 Août 1760, *Marie-Françoise-Bénotte Tribillet-de-Condal*, fille de *N.... Tribillet-de-Condal*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de feu *Françoise Chary*, dont sont issus: — 1. MARIE, né & batisé le 5 Août 1761. Il a eu pour parrein JACQUES D'ASTORG, son grand-pere, & pour marreine *Marie-Anne Morreau*, femme de *Joseph-François Monnoyeur*, Conseiller du Roi, & Lieutenant-Général honoraire au Bailliage de Poligny; — 2. LOUIS-NICOLAS, né le 25 Août 1765; — 3. & MARIE-DENISE, née au mois de Juin 1763.

VIII. HUGUES-JOSEPH D'ASTORG, Ecuyer, second fils de JACQUES, & de *Rose-Antoinette Nicod*, batisé le 8 Août 1730, a eu pour parrein *Claude-Hugues-Joseph Nicod*, & pour marreine MARIE D'ASTORG, Dame de Mirmont, sa tante paternelle. Il a d'abord été Capitaine d'Infanterie, ensuite Conseiller-Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & est aujourd'hui Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Poligny, dans la même Province, par provisions données à Versailles le 21 Novembre 1766, dont il a prêté serment, par commission du 20 Janvier 1767, de M. *de Maupeou*, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, entre les mains de M. *de Grosbois*, premier Président du Parlement de Besançon. Il a épousé, acte reçu par *de Balay*, Notaire à Poligny, le 23 Août 1758, *Barbe-Claudine Chevalier*, fille unique de Messire *François-Felix Chevalier*, Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & de *Catherine-Protade Dunod-de-Charnage*, dont — JACQUES-PIERRE-PROTADE D'ASTORG, Ecuyer, batisé dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Hippolite de Poligny, le 1 Août 1759. Il a eu pour parrein JACQUES D'ASTORG, son ayeul paternel; & pour marreine *Thérese-Catherine-Protade Dunod-de-Charnage*, son ayeule maternelle.

La filiation de ces degrés a été dressée sur titres originaux communiqués. Les armes: *de sable, à un faucon d'argent, longé & grilleté d'or, posé sur une main gantée aussi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs de lis d'argent, & en pointe d'une demi-fleur de lis de même, mouvante de l'extrémité du flanc dextre de l'écu.* Ces armes sont des signes distinctifs de la haute & ancienne Noblesse, & en voici la preuve. C'est que (comme on le voit dans les *Essais historiques* sur Paris, *Tome V, p. 2.*) anciennement les Princes & les personnes distinguées par leur naissance, alloient par-tout, même à l'Eglise, *l'oiseau sur le poing*. C'étoit une marque de prééminence & de noblesse. Le Trésorier de la Cathédrale de Nevers a le droit d'assister au chœur botté, éperonné, l'épée au côté & l'oiseau sur le poing, & de mettre pour timbre au-dessus de l'écu de ses armoiries *l'épée & l'oiseau*.

LASNIER: Famille noble originaire d'Angers, qui a fondé le Prieuré de la Papillaye, proche de cette Ville.

JEAN LASNIER, Seigneur de Monternaut & de l'Effectiere, fut Maître-d'Hôtel de la Reine ANNE, & Echèvin de la ville d'Angers en 1505. Il épousa *Marie Renaud*, Dame de Sainte-Gemme, & en eut: — GUY, qui suit; — & FRANÇOIS LASNIER, célebre Jurisconsulte, Professeur en Droit.

GUY LASNIER, I. du nom, Seigneur de Sainte-Gemme, de l'Effectiere & de Monternaut, Conseiller au Présidial d'Angers, & Maire de cette ville en 1560, se maria avec *Isabeau Colin*, dont:

GUY LASNIER, II. du nom, Conseiller au Grand-Conseil, par Lettres données à Paris le 23 Mai 1578, & reçu le 15 Juillet suivant. Il composa un Traité des Libertés de l'Eglise Gallicane, mourut à Angers le 23 Octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Julien, sa Paroisse. Il étoit oncle de FRANÇOIS LASNIER, rapporté ci-après, & avoit épousé *Charlotte le Lievre*, de laquelle vinrent: — GUILLAUME, qui suit; — & ELISABETH LASNIER, femme d'*Antoine de la Brunetiere*, Seigneur du Plessis-de-Gesté, Capitaine dans le Régiment de Brezé, mort en 1635, dont des enfans.

GUILLAUME

GUILLAUME LASNIER, Seigneur de l'Effectiere, d'abord Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand-Conseil le 23 Décembre 1608, Conseiller honoraire le 15 Septembre 1643, & doyen des Conseillers d'Etat, épousa *Lucréce Louet*, fille de *René*, Seigneur de la Souche, Maître des Requêtes du Duc d'*Anjou*, & Lieutenant-Particulier au Présidial d'Angers, & de *Lucréce Thevin*. De ce mariage sortit:

GUILLAUME LASNIER, II. du nom, Seigneur de Baubigné, Conseiller au Grand-Conseil en 1643, marié à *Marthe le Févre-de-la-Faluere*, sœur de *N... de la Faluere*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, dont il n'eut point d'enfans. Etant devenue veuve peu de tems après son mariage, elle se retira aux Ursulines, où elle demeura 50 ans, jusqu'au 25 Juillet 1716, qu'elle mourut, à 90 ans, en odeur de sainteté.

FRANÇOIS LASNIER, Seigneur de Sainte-Gemme, neveu de GUY LASNIER, II. du nom, fut Procureur du Roi, Lieutenant-Général & Président au Présidial d'Angers, & Maire de cette Ville en 1619. Il épousa *Angélique Davy-de-la-Fautriere*, & en eut:

FRANÇOIS LASNIER, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Baron de Sainte-Gemme-sur-Loire, qui fut Conseiller au Grand-Conseil en 1625, grand Rapporteur en la Chancellerie le 13 Novembre de la même année, Maître des Requêtes le 25 Juin 1632, charge qu'il résigna en 1636, Intendant des Armées dans la Valteline, puis en Flandres, Picardie & Anjou; Commissaire aux Etats de Bretagne & de la Chambre de Justice de l'Arsenal, ensuite Ambassadeur en Suisse, & deux fois en Portugal, en 1653. Il épousa *Jeanne Licquet*, fille de *Jacques Licquet*, Seigneur de la Maison-Neuve, Procureur du Roi de la Prévôté & Echevin d'Angers en 1609, & Maître des Requêtes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & de *Jeanne Gourreau-de-la-Proustiere*, dont plusieurs enfans.

De cette famille étoit RENÉ LASNIER, Avocat-Général au Grand-Conseil, mort en 1609. Il avoit épousé *Marie Frubert*, laquelle se remaria à *François de Sainte-Marthe*, Avocat au Grand-Conseil, mort en 1641. De son premier lit elle eut: — MARIE LASNIER, alliée, le 11 Février 1625, à *François de Montholon*, Avocat au Parlement, & Conseiller d'Etat par Brevet, dont elle eut deux fils & deux filles. Elle mourut à Ecouis, à 7 lieues de Rouen, le 2 Février 1692, à 94 ans.

C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, dont les armes sont: *d'azur, au sautoir losangé d'or, accompagné de 4 laniers éployés, ou de 4 aiglettes de même.*

* LASSAY: Ville, avec titre de *Marquisat* & un Château, dans le pays du Maine, & dont la Seigneurie s'étend sur trente Paroisses.

* LASSAY est une autre Seigneurie dans le Blaisois, qui est entrée, avec plusieurs Terres, dans la Maison de *Madaillan*, par le mariage

De *Judith de Chauvigné* avec *Jean de Madaillan de Lespare*, Seigneur de Montataire, en faveur duquel la Seigneurie de LASSAY fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1647, regiſtrées le 7 Septembre 1649. *Isaac de Madaillan* fut pere de *Louis*, mort le 17 Mai 1708, laissant de sa femme, *Susanne de Vipart*, Marquise de Sainte-Croix, — *Armand de Madaillan-de-Lespare*, Marquis de Lassay, Chevalier des Ordres du Roi en 1724, mort en 1738, pere de *Léon de Madaillan*, Comte de Lassay, marié, le 3 Avril 1711, à *Reine de Madaillan de-Lespare*, sa tante, fille de *Léon*, Marquis de Montataire, & de *Marie-Thérese de Rabutin*, sa seconde femme. Voyez MADAILLAN.

LASTIC, en Auvergne. Suivant un *Mémoire* dressé sur titres originaux par M. *Clabault*, Archiviste & Généalogiste, cette Maison remonte à

I. HUGUES DE LASTIC, Chevalier, issu d'un puîné de la Maison de *Mercœur*. Il étoit déja créé *Chevalier*, lorsqu'en l'an 1211, il donna le Conseil à *Simon*, dit *le Machabée*, Comte de *Montfort*, Général des Croisés contre les Albigeois, commandés par *Raimond*, Comte de *Toulouse*, de ne pas l'attendre, & de sa

jetter dans Castelnaudary, pour l'arrêter dans sa marche; avis que le Comte *de Montfort* suivit, malgré l'opposition de quelques-uns des siens. Hist. Génér. du Languedoc, *Tom. III, pag.* 216. Il vivoit encore en 1225, qu'il fit, avec sa femme, diverses fondations en l'Eglise de Brioude, & eut sans doute pour frere, ou pour oncle, ETIENNE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, qui, dès l'an 1161, comparut en cette qualité comme témoin à la fondation faite par *Odile de Chambon,* aussi Chanoine de Brioude, de l'Eglise du Pont de la Bajasse, où ce dernier avoit déja fait construire un Hôpital pour des lépreux.

Cet ETIENNE DE LASTIC vivoit encore en 1200, qu'il fut aussi présent à une transaction passée entre le Chapitre de Brioude & *Odile de Mercœur.* Archives de Brioude.

HUGUES DE LASTIC avoit épousé *Ermengarde*, dont le nom de famille est ignoré, laquelle consentit aux fondations par lui faites à l'Eglise de Brioude en 1225. Leurs enfans furent: — BOMPAR, ou BONPAR (*sive Boniparis*), qui suit; — & GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine, Prieur de Vieille-Brioude, puis Abbé de Pibrac, ensuite Archiprêtre de Brioude & de Langeac. Il doit être le même qui comparut comme témoin à une transaction faite le 11 des Nones de Juin 1214, entre *Odile de Chambon*, aussi Chanoine de Brioude, & les Chanoines de la Bajasse, touchant le droit de patronage, qui fut conservé au premier. Il étoit Prieur de Vieille-Brioude, lorsqu'il fut élu Abbé de Pibrac, vers 1225; transigea alors avec les Chanoines de Saint-Julien de Brioude, touchant sa prébende qu'il se réserva; & ayant gouverné son Abbaye de Pibrac pendant deux ans, il la résigna, en 1227, à *Pierre de Chavagnac*, qui mourut deux ans après. GUILLAUME DE LASTIC, étant rentré dans cette Abbaye, s'appliqua à en faire confirmer tous les droits par *Robert*, Comte *de Clermont*, en 1231; transigea, en qualité d'Abbé de Pibrac, avec le Chapitre de Brioude, en 1234; reçut, au mois Septembre 1238, la Terre de la Roche, d'*Odilon, de Mercœur*, Prévôt de Brioude; & après avoir gouverné son Abbaye pendant douze ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1240, & avoir été fait Archiprêtre de Brioude & de Langeac, il abdiqua de nouveau l'Abbaye de Pibrac, en faveur de *Jean de Pauliac*, qui s'en démit aussi deux ans après, en 1242. *Hugues*, Evêque de *Clermont*, reçut de lui la foi & hommage, & le serment de fidélité (*eum absolvit & quittavit*) en qualité d'Archiprêtre de Brioude & de Langeac, le Mercredi après la Pentecôte 1245, & il vivoit encore le Mercredi après la Fête Saint-André 1248, suivant une Charte, dans laquelle il est aussi qualifié *Prieur de Vieille-Brioude. Gallia Christiana, Tom. III, Col.* 277, *A*, & 460, *C. D. E.*

II. BOMPAR, Seigneur DE LASTIC & de Valeilles, Chevalier, est le même que le Sire DE LASTIC, qui, ainsi que plusieurs autres Seigneurs & Barons d'Auvergne, transigea, en 1254, avec ALPHONSE, Comte de Poitiers, (frere du Roi SAINT-LOUIS), Seigneur de ce qu'on appelloit alors la Terre d'Auvergne, & depuis nommé *Duché d'Auvergne*, au sujet des franchises & immunités de la Noblesse de cette Province, enfreintes en plusieurs choses par les Officiers D'ALPHONSE, auquel ces Seigneurs en avoient adressé leurs plaintes. Il ne vivoit plus en 1256, que sa femme & BERTRAND-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, leur fils, rendirent hommage à l'Evêque de Clermont pour la Terre de Valeilles: c'est ce qui appert par les Archives de l'Evêché de Clermont, N°. 85. Il est rappellé avec le titre de *Chevalier*, dans le compte rendu en 1288, par *Antoine de Leotoing* & *Bernard de Charrey*, Chanoines de Brioude, au Chapitre de cette Eglise, touchant les fondations faites en la même Eglise, & où, à l'article des Messes, il s'en trouve une annotée pour BONPAR DE LASTIC, Chevalier; ce qui prouve que de son vivant il avoit exercé des bienfaits envers ce Chapitre. Il avoit épousé *Alde*, Dame *de Valeilles*, laquelle étant veuve, soumit, pour la premiere fois, avec BERTRAND-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, son fils, à l'Evêque de Clermont, à cause de son Comté d'Alleuze, la Terre de Valeilles, qui avoit toujours été un aleu noble & indépendant: ils en rendirent foi & hommage à ce Prélat en 1256. Elle vivoit encore en 1262, que sondit fils se porta garant envers elle du don qu'il fit alors au Prieur *de Pauliac.*

BONPAR eut de son mariage : — 1. BERTRAND-BONPAR, qui suit ; — 2. GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine Comte de Brioude l'an 1237. Il doit être le même que ce GUILLAUME-BONPAR (a), Abbé de Saint-André de Megemont-lès-Clermont, en 1243 & 1251, & qui ne l'étoit plus en 1255. *Gall. Christ. Tom. II, Col.* 411, *E.* Il fut présent, avec PIERRE & ETIENNE DE LASTIC, aussi Chanoines de Brioude, ses freres, à une Charte de ce Chapitre de l'an 1256, touchant l'investiture des Terres vacantes, qu'il avoit coutume de conférer à des séculiers pour leur usage particulier, laquelle coutume le même Chapitre abolit, par cet acte, comme y ayant alors 80 Prépendaires, & n'étant pas permis, y est-il dit, de dispose ainsi du patrimoine de *Jesus-Christ*. Au mois de Juillet de l'an 1261, il fit don au même Chapitre, pour le repos de l'ame de ses oncles (*avunculorum meorum*), du domaine direct de ses dixmes de Mazeyrac, de Montchassela, de Biroc, & leurs appartenances, sauf le domaine utile & la propriété des mêmes dixmes, qu'il reconnut, par cet acte, tenir dorénavant en fief de ce Chapitre, sous la redevance d'une obole d'or de cens chaque année à la Saint-André ; & pour raison de quoi il fit de suite l'hommage, & jura fidélité au même Chapitre, pour lui, ses héritiers & successeurs, du consentement & approbation de *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, de PIERRE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, son frere, & de *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ses neveux, enfans dudit *Dalmas de Fontenilles*. Le sceau de GUILLAUME DE LASTIC, pendant à cette Charte, est *une fasce*. Il fut présent, avec autre GUILLAUME-BONPAR, son neveu, à une transaction faite, en 1277, entre le Chapitre de Brioude & *Ithier de Rochefort*, Doyen de la même Eglise, à l'occasion d'une mine que l'on comptoit trouver au terroir de Chazelles. *Gall. Christ. Tom. II, Col.* 145, *E. instrum.* Il vivoit encore en 1280, qu'il fut aussi présent au traité passé entre ce Chapitre & *Beraud*, Sire *de Mercœur*. Dans cet acte il prend le nom de BONPAR, *aliàs* DE LASTIC. Archives de Brioude ; — 3. PIERRE DE LASTIC, Chanoine Comte de Brioude & *Bayle* de ce Chapitre en 1254. Il comparut avec GUILLAUME, son frere, à la Charte de l'an 1256, ci-dessus mentionnée. Il est dit frere du même GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine de Brioude, dans la donation que ce dernier fit au Chapitre de cette Eglise au mois de Juillet de l'an 1261, & que PIERRE DE LASTIC approuva. Il est encore dit frere de BERTRAND-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, dans un don fait, par ce dernier, au Prieur de Pauliac ; & vivoit encore en 1266, qu'il comparut aussi, comme témoin, à la résignation faite par *Bernard d'Auriole*, de sa Prébende canoniale de Brioude, le Mardi après la Fête Saint-Michel ; — 4. ETIENNE DE LASTIC, Chanoine Comte de Brioude, & Abbé de Saint-Amable de Riom. Il fut aussi présent avec GUILLAUME & PIERRE DE LASTIC, ses freres, au réglement fait, en 1256, par le Chapitre de l'Eglise de Brioude, touchant les terres vacantes qu'il avoit coutume de conférer à des séculiers ; & est dit frere de BERTRAND-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, dans un don fait, par celui-ci, au Prieur de Pauliac, en 1262. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom, le Mardi après l'Octave de la Pentecôte 1285, qu'il prêta serment d'obéissance à *Guy de la Tour*, Evêque de Clermont, & ne l'étoit plus en 1289. *Gall. Christ. Tom. II, Col.* 389. *D.* — 5. & LOUISE DE LASTIC, sans doute la même qui fut mariée à *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, lequel, avec ses trois enfans *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, approuva la donation faite, au mois de Juillet 1261, au Chapitre de Brioude, par GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine de la même Eglise, qui dans cet acte appelle *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ses neveux, & ledit fils de *Dalmas de Fontenilles*. Le sceau de ce dernier, pendant à cette charte, étoit un écu chargé de *quatre pals*.

(a) C'est-à-dire GUILLAUME, fils de BONPAR : premiere époque où l'on trouve le nom de BONPAR adopté par lui & son frere aîné, en mémoire de BONPAR, Seigneur DE LASTIC, leur pere.

III. BERTRAND BONPAR (*b*), Sire DE LASTIC de Valeilles & de Pauliac, Chevalier, rendit hommage en 1256, avec *Alde*, Dame *de Valeilles*, sa mere, pour raison du Château & Seigneurie de Valeilles, qu'ils soumirent pour la premiere fois par cet acte à l'Evêque de Clermont, à cause de son Comté d'Alleuze, quoique cette Terre eut toujours été auparavant un aleu noble & indépendant, comme nous l'avons dit ci-devant. Ils rendirent en même tems aveu de tout ce qu'ils possédoient à Saint-Flour. BERTRAND-BONPAR accorda, tant pour lui que pour ses successeurs, à *Bernard de Vernoire*, Achiprêtre de Saint-Flour, & Prieur de l'Eglise de Pauliac, par charte du Jeudi après la fête de la résurrection de *N. S.* 1262, le droit de lever la dixme dans toute l'étendue de sa Terre de Pauliac au nom de cette Eglise, tant sur ses terres que sur celles de ses feudataires; & il promit de faire garantir cette donation par *Alde*, sa mere, PIERRE & ETIENNE DE LASTIC, ses freres. Il prenoit encore la qualité de *Sire* DE LASTIC en 1263 & 1270, qu'il moûrut suivant le Necrologe de Saint-Julien de Brioude. Il avoit épousé *Aude*, que des *Mémoires* surnomment *d'Aurillac*, laquelle est rappellée dans le testament de PIERRE-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, son fils, de l'an 1299. Ils laisserent de leur mariage: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. BERTRAND DE LASTIC, lequel eut un différend avec ETIENNE DE LASTIC, que l'on croit son neveu, concernant ses droits héréditaires. Il intervint entr'eux le Mercredi avant la fête de Saint-Grégoire de l'an 1327, une Sentence arbitrale touchant ses prétentions sur le Château de Valeilles, dans laquelle il est dit qu'ETIENNE DE LASTIC pourroit seul exercer toute justice civile & criminelle, & avoir droit de four banal. Cette Sentence décide aussi que les 8 deniers que BERTRAND DE LASTIC avoit droit de percevoir au Mas de Lastours, paroisse de Cussac dans la Jurisdiction d'ETIENNE DE LASTIC, ainsi que le droit que ledit BERTRAND avoit encore coutume de percevoir depuis le moulin du Pont jusqu'au Pont de Valeilles, appartiendront dorénavant à perpétuité à ETIENNE DE LASTIC, sans que BERTRAND DE LASTIC & les siens puissent rien demander dans les limites de Valeilles, & les eaux y renfermées. Ce BERTRAND peut avoir eu pour enfans: —(a) GARIN DE LASTIC, qui comparut comme témoin au testament de *Maragde de Pauliac*, femme de PIERRE, dit BAYART, Seigneur DE LASTIC, de l'an 1316; —(b) DROGON, Chanoine de Brioude, qui le Samedi, veille de la Pentecôte 1326, fut présent à une obligation de la somme de 100 livres Tournois, faite par le Chapitre de la même Eglise, au profit de GUILLAUME & PIERRE-BERNARD, freres; —(c) & ETIENNE DE LASTIC, qui fit, étant simple Clerc, hommage de ses Terres à l'Evêque de Clermont en 1329. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom au mois de Novembre 1340, & ne l'étoit plus en 1345; — 3. GUY, Abbé de Saint-Amable de Riom, le Lundi après la fête Saint-Julien en Janvier 1292, qu'il accorda à *Jean Collabier*, & à *Etienne Boyer*, Clerc, la faculté de lire (*legendi*) la Grammaire & la Logique à Riom, tant qu'il ne revoqueroit pas cette permission; *Gall. Christ. Tom. II, Col* 389. *E.* — 4. & GUILLAUME, Abbé de Chantoin, puis de Saint-Amable de Riom, Chanoine Comte de Brioude en 1277, qu'il comparut en cette qualité avec autre GUILLAUME DE LASTIC, son oncle, à une transaction faite entre le Chapitre de Brioude & *Etienne de Rochefort*, Doyen de cette Eglise, à l'occasion d'une mine d'argent qu'on esperoit trouver au terroir de Chazelles. Il fut élu Abbé de Chantoin après *Etienne*, qui gouvernoit encore cette Eglise en 1293, & ensuite Abbé de Saint-Amable de Riom après son frere GUY, le 9 Mars 1296. Il ne l'étoit plus longtems avant 1317 qu'il avoit eu deux successeurs. Il mourut fort âgé en 1326, suivant son épitaphe. Le nom

(*b*) C'est-à-dire, BERTRAND, fils de BONPAR. M. *de Marca*, dans son Histoire de Béarn, *Liv.* 3, *Chap.* 5, *p.* 207 & 208, observe que les anciens Ecrivains voulant exprimer les noms patronimiques, ajoutoient au nom de batême du fils, celui du pere ou de l'ayeul; & que l'on trouve cet usage fort reçu, même parmi les Romains, du tems de la République.

de BONPAR ou de LASTIC, que lui & son oncle prenoient indifféremment, démontre clairement l'identité de Maison. Il est prouvé d'ailleurs que les Seigneurs qui se nommoient collectivement ou simplement BONPAR-BONPAR ou LASTIC, portoient les mêmes armes.

IV. PIERRE-BONPAR, I. du nom, Sire DE LASTIC & de Valeilles, Chevalier, rendit hommage, en 1266, à l'Evêque de Clermont, pour sa Terre de Valeilles, que BERTRAND, Seigneur DE LASTIC, son pere, & *Alde*, Dame de *Valeilles*, son ayeule paternelle avoient soumise à cet Evêché, en 1256. Au mois de Juin 1270, il fit la foi & hommage, & fournit aveu & dénombrement à *Godefroy*, Prieur du Couvent de Saint-Flour pour raison d'un certain *Courtil*, assis à Cussac, nommé *li Chaminada;* de son mas de Snaurat, Paroisse de Cussac & ses appartenances, & d'autres héritages qu'il avoit reçus du Couvent en indemnité & récompense des dixmes qu'il avoit données au même Monastere dans ses Terres de Cussac, Pauliac, Cezen, Oradour (*Droratorio*) & de Las Ternas, ainsi que pour raison de la forteresse qu'il devoit édifier à Cussac dans le Fief & Seigneurie de ce Couvent, à condition cependant que lorsque la troisieme partie de la tour de cet édifice seroit achevée, le Couvent fourniroit alors 25 livres Tournois pour la finir. Il rendit encore foi & hommage, en 1281, au Roi PHILIPPE *le hardi*, à cause de ses Comtés de Poitou & d'Auvergne, comme héritier du Prince ALPHONSE, frere de SAINT-LOUIS, pour raison de sa Terre de Lastic; & transigea le Samedi après la fête de l'Annonciation de la Vierge en 1300, avec *Sobeirane de Pierrefort*, femme d'ETIENNE-BONPAR, son fils aîné, au sujet de la dot à elle assignée par *Gislebert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, son pere, sur le mas de Pauliagol, de laquelle dot il avoit vendu partie à *Jean d'Ussel*. Par cet acte il donna en indemnité à *Sobeirane de Pierrefort*, sa bru, 10 livres de rente à prendre sur le mas d'Obax & ses appartenances, & sur le fief du Puy assis en la paroisse de Cezen. Il a dans ce même acte la qualité de *Damoiseau*, vivoit encore le Dimanche après la Toussaint de l'an 1310, qu'il fut présent au contrat de mariage d'ALASIE DE LASTIC, sa petite-fille, avec *Dracon de Châteauneuf*, Damoiseau, comme il est prouvé par des Lettres du Dimanche Fête de *Saint-Clément*, Pape, de l'an 1371, dans lesquelles, ainsi que dans une transaction faite entre ses enfans, pour raison de sa succession, dès le Samedi après la Fête de Sainte Foy, de l'an 1323, il est rappellé avec le titre de *Chevalier*. Il avoit fait son testament en 1299, par lequel il choisit sa sépulture au Cimetiere du Prieuré de Rochefort, voisin de sa Terre de Lastic; disposa de 50 livres tournois pour le repos de l'ame d'*Aude*, sa mere, & de celle de *Gallienne*, son épouse, en faveur de diverses Eglises; fit un legs aux pauvres filles de sa Terre de LASTIC & de Valeilles; fonda un *Obit* au Prieuré de Rochefort; fit plusieurs autres legs pieux, dont un de 5 sols tournois à l'Hôpital du Val-Rouade. Il paroît qu'il mourut en 1317, qu'ETIENNE-BONPAR, son fils, avoit déja disposé du Château de Lastic en faveur de PIERRE, dit BAYART, fils de ce dernier. Il avoit épousé *Julienne*, Dame *de Valeilles* (*c*), que l'on croit avoir été fille de *Guillaume du Bec*, & sœur de *Robert*, & de *Béralde du Bec*. Cette opinion est fondée sur la donation faite le 6 Octobre 1323, par *Béralde du Bec*, autre fille du même *Guillaume du Bec*, à ETIENNE-BONPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, fils de PIERRE-BONPAR, de tous les droits & actions sur le mas & territoire de Valeilles, Paroisse de Neuveglise, pour raison de son partage & légitime paternelle & maternelle, & de la succession directe de *Robert du Bec*, son frere défunt; termes qui prouveroient en effet que *Julienne* étoit de la Maison *du Bec*. Quoi qu'il en soit, elle ne vivoit plus lors du testament de

(*c*) Il y avoit trois Châteaux du nom de *Valeilles*. Le supérieur ou suzerain étoit tenu par les Seigneurs DE LASTIC, avant l'an 1256. L'inférieur, dont il est ici question, appartenoit, dans le XIVe siécle, à *Bernard de Rocher*, Damoiseau; & le troisieme, également inférieur, étoit possédé par une Maison de *Valeilles*. Ces deux derniers Châteaux relevoient du premier, dont le nom fut enfin changé, vers l'an 1472, en celui de Château de *Rochegonde*.

son mari, en 1299, dans lequel elle est rappellée. Leurs enfans furent : — 1. ETIENNE-BONPAR, qui suit ; — 2. PIERRE-BONPAR, Chanoine-Comte de Brioude, rappellé dans le testament de son pere, qui lui fit don de 40 livres tournois de rente, à prendre dans l'étendue de la Terre de Valeilles, avec pouvoir de disposer de cette somme jusqu'à 10 livres tournois. Il transigea avec son frere aîné, par acte du Jeudi après l'Assomption de N. D. 1321 ; étoit mort lors du testament d'un autre PIERRE DE LASTIC, son neveu, du 18 Mars, que l'on comptoit encore 1327, & fut enterré, suivant son testament, à Brioude, devant la porte de la Chapelle Sainte-Marie-Madelene ; — 3. GUY-BONPAR, nommé dans le testament de son pere, qui lui légua 20 livres tournois de rente à prendre sur la Terre de Valeilles, & le mit sous la tutelle de PIERRE, son frere ; — 4. MARQUISE, aussi rappellée dans le testament de son pere, qui lui donna un marc d'argent, 15 livres tournois de rente, & 350 livres tournois. Elle fut femme de *Truc de Mayrone* ; — 5. & GALLIENNE, Dame de Montsuc, dite femme de *Guillaume de Taillac*, Damoiseau, Seigneur dudit lieu. Son pere lui donna, par son testament, un marc d'argent, 25 livres tournois de rente, & 500 liv. tournois en especes. ALASIE DE LASTIC, sa niéce, & *Dracon de Châteauneuf*, son mari, firent cession à *Guillaume de Taillac*, par acte du Vendredi après la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste 1320, de 50 livres tournois de rente, à eux constituées en dot par leurs conventions matrimoniales de l'an 1310, moyennant certains autres écus & rentes que ledit *Guillaume de Taillac* leur bailla en compensation.

V. ETIENNE-BONPAR, I. du nom, Seigneur DE LASTIC, de Valeilles, &c. Chevalier, est nommé dans une charte de l'Eglise de Pibrac de l'an 1290 *aliàs* 1296. Son pere, par son testament, ratifia les avantages qu'il lui avoit faits lors de son mariage, & il a dans cet acte le titre de *Damoiseau*. Il fut présent à l'acte de remploi d'une partie de la dot de sa femme, par PIERRE-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, son pere, par acte du Samedi après la Fête de l'Annonciation de la Vierge, de l'an 1300, & émancipa en 1312, par acte du Lundi après la Saint-Pierre-aux-Liens, PIERRE-BONPAR, son fils. Il prend, dans ces deux actes, le titre de *Damoiseau*, & celui de *haut & puissant Seigneur* & *Chevalier*, dans plusieurs autres. Il testa, avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, le 10 Juin 1334, élut sa sépulture au Prieuré de Rochefort, au tombeau de ses ancêtres ; fit divers legs pieux, institua son héritier universel ETIENNE DE LASTIC, son second fils, établit une substitution graduelle entre tous ses enfans, assigna un douaire à sa femme ; légua 100 livres tournois, une fois payées, pour marier 13 pauvres filles de sa Terre de Valeilles, & 12 pauvres filles de sa Terre de Lastic ; légua à *Guillaume de la Fage de Chassin*, son Ecuyer, 50 liv. tournois de rente viagere ; fit ses exécuteurs testamentaires *Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez, & son frere *Bertrand de Pierrefort*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, *Guillaume de Taillac*, Chevalier, *Adelbert*, son fils, & autres Seigneurs. Il vivoit encore en 1336, qu'il fut présent au contrat de mariage d'ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, son fils, & étoit mort le 6 Avril 1340, suivant une transaction de ce jour, dans laquelle il est rappellé. Il avoit épousé, avant l'an 1299, *Sobeirane de Pierrefort*, fille de *Gislebert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, sœur de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur du même lieu, & d'*Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez. Elle vivoit encore lors du testament de son mari, le 10 Juin 1334, par lequel il lui assigne pour douaire, durant sa vie, son domaine de Stors avec tous ses droits, & 100 livres de cens à prendre sur sa Terre & Paroisse de Cezen, & étoit morte au mois d'Août 1243. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE-BONPAR, qui suit ; — 2. ETIENNE-BONPAR, rapporté après son frere ; — 3. autre PIERRE, Chanoine de Brioude, ainsi qualifié dans son testament du 18 Mars 1327, par lequel il élut sa sépulture au Cimetiere de l'Eglise de Brioude, à côté de PIERRE DE LASTIC, aussi Chanoine de Brioude, son oncle ; institua son héritier universel *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, qu'il appelle son *très-cher frere*, & fit plusieurs legs pieux ; — 4. ADELBERT, Seigneur de la Chaumette, Clerc, qui comparut, comme témoin, à l'émancipation, en 1332,

de CATHERINE DE LASTIC, sa niéce, & à celle d'ETIENNE DE LASTIC, son frere, en 1333. Il est rappellé dans le testament de son pere, du 10 Juin 1334, par lequel il lui légua, pour tous droits de légitime, 45 livres tournois de rente annuelle & viagere, avec la jouissance & usufruit des Châteaux de Soleyra & de Valeilles; & le substitua à ETIENNE DE LASTIC, son frere, au mariage duquel il assista en 1336; — 5. GISLEBERT, Chanoine de Brioude, qui n'avoit que le titre de *Clerc*, lorsqu'en 1332 il fut présent, avec ADELBERT, son frere, à l'émancipation de CATHERINE DE LASTIC, leur niéce; mais il avoit la qualité de *Chanoine de Brioude*, dans le testament de son pere, par lequel il lui légua aussi 45 livres de rente, avec la jouissance du Château de Valeilles, & le substitua à ses freres. Il comparut encore, comme témoin, à une transaction faite entre ETIENNE, son frere & ALIÉNOR DE LASTIC, leur niéce, en 1343; — 6. ALASIE, mariée, en présence de son pere & de son ayeul, par contrat du Dimanche après la Toussaint 1310, avec *Dracon de Châteauneuf*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel elle apporta en dot 50 livres tournois de rente, à prendre sur le village de Sestrieres. Ils ne vivoient plus l'un & l'autre lors de la transaction faite le Dimanche, Fête de *Saint-Clément*, Pape, de l'an 1311, entre *Louis de Châteauneuf*, Chevalier, leur fils, JEAN-BONPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, & *Guillaume de Taillac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, au sujet des droits d'ALASIE DE LASTIC, mere de *Louis de Châteauneuf*; — 7. N... DE LASTIC, femme de *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, que PIERRE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, appelle son très-cher frere (*dilectum & carissimum fratrem meum*), dans son testament du 18 Mars 1327; — 8. GUILLARDE, rappellée dans le testament de son frere, qui lui légua, pour tous droits de légitime, la somme de 1200 livres tournois, une fois payée, pour la marier; — 9. BONPARE, Religieuse au Monastere de la Vaudieu *aliàs* Comps, lors du testament de son pere, qui lui donne, en cette qualité, un legs ou une pension de 10 livres; — 10. ADE, aussi Religieuse dans le même Monastere, mentionnée dans le testament de son pere, qui lui légua aussi une pension de 10 livres; — 11. MARAGDE, dite, dans le testament de son pere, Religieuse au Monastere de Beaumont, à laquelle il donna une pension annuelle de 12 livres; — 12. & DAUPHINE, Religieuse au même Monastere, à laquelle son pere légua une pareille pension qu'à sa sœur.

VI. PIERRE-BONPAR, II. du nom, dit BAYART, pour le distinguer de PIERRE, Chanoine de Brioude, son frere, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Pauliac, la Garde, Chabrejol, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champestieres, la Chaumette, Valeilles, la Quayria, la Barmhella, Bosbovic, &c. émancipé par son pere, comme on l'a dit, en 1312, passa, avec lui, plusieurs transactions, rendit hommage de sa Terre de Pauliac au Chapitre de Brioude, & est qualifié *Chevalier* dans plusieurs actes. Il vivoit encore en 1332, & ne vivoit plus lors du testament de son pere, du 10 Juin 1334. Il avoit épousé, 1°. vers la fin du mois d'Août 1312, *Maragde*, Dame *de Pauliac*, la Garde, Chabrejol, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champestieres, &c. fille d'*Herald de Pauliac*, & de *N... de Langeac*. Elle hérita d'*Herald de Pauliac*, son frere, & apporta dans la Maison de LASTIC de grands biens. Elle testa le Mercredi, jour de Sainte-Foy, Vierge, de l'an 1316, élut sa sépulture au cimetiere du Prieuré de Rochefort, Diocèse de Clermont, au tombeau des ancêtres d'ETIENNE, Seigneur DE LASTIC; institua son héritier universel l'enfant dont elle étoit enceinte, si c'étoit un garçon, sinon ses deux filles, auxquelles elle substitua PIERRE DE LASTIC, son mari, & ordonna que son héritier seroit tenu d'envoyer un serviteur à pied, & armé suffisamment, au premier passage d'Outremer pour le subside de la Terre-Sainte. Elle vivoit encore en 1317, & étoit morte le 21 Décembre 1328, que se firent les accords du mariage de ses deux filles. PIERRE-BONPAR DE LASTIC avoit épousé, 2°. par contrat du Mercredi dans l'Octave de la Nativité de Saint-Jean-Batiste en 1332, *Béatrix de Boschant*. Etant veuve, elle se remaria à *Jean*, dit *Lochard Syrot*: elle eut procès pour son douaire de 50 livres tournois de rente, avec le Château de Val, pendant sa vie, ainsi qu'il étoit porté dans ses conventions matrimoniales. Si ce douaire lui fut contesté, c'est que lors de son mariage elle étoit mineure de 10 ans, & qu'à la

mort de son premier mari, elle étoit encore mineure de 12 ans; mais il fut convenu qu'il lui seroit payé pour son douaire la somme de 500 livres. Elle ratifia cet accord le Jeudi avant la Fête de Saint-Jacques & de Saint-Philippe, de l'année 1340. Il eut du premier lit: — 1. CATHERINE DE LASTIC, Dame de Pauliac, Saint-Bodeil, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champestieres, &c. Elle épousa, par accord du 21 Décembre 1328, *Raimond de Montujol*, fils émancipé d'*Emery de Montujol*, Damoiseau. Il lui fut assigné en dot & pour sa part, dans l'hérédité de *Maragde de Pauliac*, sa mere, l'hôtel ou auspice de Pauliac, situé en la ville de Brioude, & autres biens & rentes, avec la forêt de Boschant, sise devant le Château de Vernieres & ses appartenances, & tout ce que sa mere avoit au lieu de Saint-Bodeil, à la charge que tous ces biens retourneroient à son pere, en cas qu'elle mourût sans enfans. Elle étoit mariée le 21 Avril 1333, que son mari rendit hommage au Chapitre de Brioude de la Terre de Pauliac. De cette alliance vint: — *Marie de Montujol*, qui porta, par son mariage, la Terre de Pauliac dans la Maison de *Rochefort-d'Aurouze*; — 2. ELÉONORE, Dame de Chabrejol, &c. substituée à CATHERINE DE LASTIC, sa sœur, par le testament de *Maragde de Pauliac*, leur mere. Elle fut promise en mariage, par traité du 21 Décembre 1328, à *Lordet de Chiriac*, Seigneur de Cassagnol, Damoiseau, auquel elle apportoit en dot le Château de Chabrejol, près Brioude, avec les mas du Boschet & de Racolas, & la dixme des bleds & vins aux mêmes lieux, les terres de Saint-Saturnin & de Saint-Bovit, avec haute & basse justice, & tout ce que *Maragde de Pauliac*, sa mere, avoit au lieu de Saint-Jérôme & en la Terre de Champestieres, sauf le domaine de Chaumette; mais ce mariage n'eut pas lieu. Elle épousa, 1°. noble & puissant *Guy de Chastel* (*de Castro*), Seigneur de Boschant, Damoiseau, par traité du Mercredi dans l'Octave de la Fête Saint-Jean-Batiste 1332, en présence d'ETIENNE & de PIERRE-BONPAR, ses ayeul & pere, qui lui assignerent en dot le Château de Chabrejol, 120 livres tournois de rente, avec haute & basse-justice, sçavoir, 90 livres, sur la Châtellenie de Chabrejol & le lieu voisin, 30 livres sur la Châtellenie de la Garde, avec la somme de 1000 livres tournois; & son mari lui constitua pour douaire la jouissance de tous ses biens, présens & à venir. Elle étoit remariée à *Guillaume de Verdusan*, Chevalier, lors de son testament du 13 Février 1363, par lequel elle légua à l'Eglise de Brioude 15 livres tournois, pour être délivré, chaque année, le jour de son décès, à perpétuité, à chacun des Chanoines de cette Eglise, un denier à l'heure de Matines, un autre denier pour la Procession qui se feroit ensuite, & un troisieme denier à la Messe des Morts; légua aussi, à l'école de la même Eglise de Brioude, 10 livres, monnoie forte, pour une Messe des Morts, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires, ETIENNE-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, *Guillaume de Taillac* & *Guillaume de Verdusan*, son mari, Chevaliers, qu'elle appelle ses chers amis (*carissimos amicos meos*). Elle ne vivoit plus, ni son mari, le 16 Avril 1379, qu'il fut délivré, par extrait, une expédition de son testament; — 3. & N... DE LASTIC, enfant, dont *Maragde de Pauliac* déclara être enceinte lors de son testament de l'an 1316, nommée femme du Seigneur *d'Alcaze* dans la transaction faite le 6 Avril 1340, entre ETIENNE II, Seigneur de LASTIC, & ses freres, & *Béatrix de Boschant*, seconde femme de PIERRE-BONPAR DE LASTIC, à l'occasion du douaire de cette derniere.

VI. ETIENNE-BONPAR, II. du nom, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur DE LASTIC & de Valeilles, &c. second fils d'ETIENNE-BONPAR I, & de *Sobeirane de Pierrefort*, émancipé, comme on l'a dit, par son pere, transigea, en 1343, avec ALIÉNOR-BONPARE DE LASTIC, Dame de Chabrejol, sa niéce. Il a dans plusieurs titres la qualité de *noble & puissant Seigneur*, & de *Chevalier*, rendit hommage à l'Evêque de Clermont en 1352, pour sa Terre de Valeilles; se trouva à la bataille de Poitiers en 1356; servit dans toutes les guerres contre les Anglois, sous les regnes du Roi JEAN & de CHARLES V; fit don à JEAN, son fils aîné, le 12 Octobre 1358, de ses Château & Châtellenie de Valeilles, pour qu'il pût soutenir plus dignement son rang; assista à son contrat de mariage passé en 1358; fut un des exécuteurs testamentaires d'ELÉONORE DE LASTIC, sa niéce, & rendit encore foi & hommage le 11 Janvier 1364, au Comte *Dauphin*, Seigneur, Baron de Mercœur, de ses

Château

Château & Terre de Lastic, de ses Terres & Seigneuries de Saint-Pons, &c. Il ne vivoit plus le Dimanche, Fête de *Saint Clément*, Pape de l'an 1371. Il avoit épousé, par contrat du Jeudi après la quinzaine de la Nativité de S. Jean-Batiste 1336, *Ahelis de Montagu*, Dame de Champeils, de Lodenc, &c. fille de noble & puissant Seigneur *Pierre de Montagu*, & de feu *Isabelle*, Dauphine d'*Auvergne*, celle-ci fille de *Robert III*, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne, & d'*Isabeau de Châtillon*, en Bazois. Elle apporta en dot à son mari de grands biens, provenans, tant du côté paternel que maternel, & son mari lui assigna pour douaire 55 livres tournois de rente viagere, sur le Château de Lastic. Ils eurent pour enfans: — 1. JEAN-BONPAR, qui suit; — 2. BAYART, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Torette. Il paroît être le même à qui le Roi CHARLES V. fit un don en 1368 ou 1369, pour s'être remis sous son obéissance. Il servit en qualité de Chevalier-Bachelier dans toutes les guerres contre les Anglois, ès années 1375, 1377 & 1379. Il fut encore employé en cette qualité à la garde & défense des Pays d'Auvergne, sous le commandement de *Poncet de Lansac*, le 15 Janvier 1380, qu'il donna quittance pour ses gages & ceux de 9 Ecuyers de sa Chambre. Il fut porteur des lettres que la Dauphine d'*Auvergne*, Comtesse de Clermont, écrivit, le 28 Mai 1385, au Comte *d'Armagnac*, pour la délivrance de son frere, alors fait prisonnier de guerre. Une de ces lettres est conçue en ces termes, rapportée par *Baluze*, *Tom. II*, aux Preuves, *pag.* 779: « Cher Sire, » il est ainsi que le Seigneur DE LASTIC, frere du porteur des présentes, est prison- » nier des *Alonze*, si vous prie, cher Sire, tant cherement que je puis, qu'il vous » plaise de le avoir pour recommandé & lui aidier, s'il vous plaît, à sa délivrance, » & à soutenir son bon droit; car il avoit sauf-conduit des Anglois. Si vous prie, » que en ce ne me feuilliez faillir, car votre parole lui voudra moult, & veuillez » sçavoir, cher Sire, que ledit Seigneur DE LASTIC est du lignage de Monsieur (*d*); » & par ce je vous en écry plus affectueusement ». Il fut présent, en 1392, au partage fait entre ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, & BAYART, dit BERTRAND DE LASTIC, freres, ses neveux, touchant la succession de leur pere; — 3. PONS, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Montcalm & Maréchal de Rhodes, qui fit une fondation dans l'Eglise de Brioude en 1362. Il étoit mort avant le 10 Juillet 1437, suivant une transaction, où on lui donne encore la qualité de *Commandeur de Montcalm*; — 4. & peut-être DROGON, Chanoine, Comte de Brioude en 1450, & Prévôt de cette Eglise, depuis l'an 1385 jusqu'en 1388.

VII. JEAN-BONPAR DE LASTIC, Seigneur de Lastic, de Valeilles, &c. qualifié *Chevalier* dans un acte du 12 Octobre 1358, fait prisonnier par les Anglois, étoit mort avant le 29 Février 1392, que ses enfans partagerent sa succession. Il avoit fait deux testamens, comme on le voit par une transaction du 21 Juillet 1395, & avoit épousé en Janvier, par contrat du Mardi après la Fête Saint Hilaire, que l'on comptoit encore 1358, *Helis de Montcellés*, Dame d'Unsac & de Segonzac, veuve de *Jean du Breuil*, dit *Trolhart*, Chevalier, Seigneur du Breuil, & fille de *N... de Montcellés*, Seigneur d'Unsac & de Segonzac, & de *Dalmasie*.... Elle porta à son mari les Terres d'Unsac & de Segonzac, avec tous leurs droits & revenus, circonstances, appartenances & dépendances, qui lui étoient échus de la succession de son pere, ainsi que tout ce qui pouvoit lui écheoir. Elle eut en douaire 50 liv. tournois, & vivoit encore le Dimanche après la Fête Saint Luc de l'an 1408.

De son premier mariage vint une fille, morte avant elle; & du second sortirent: — 1. ETIENNE-BONPAR, qui suit; — 2. BAYART, dit BERTRAND, auteur des Seigneurs d'Unsac & de Segonzac, rapportés ci-après; — 3. autre ETIENNE-BONPAR, Damoiseau, Clerc-Bachelier en décret, qui fit avec ETIENNE, son frere aîné, le 20 Mars 1395 (vieux style), une transaction sur le procès élevé entr'eux au sujet des successions de JEAN, leur pere, & d'ETIENNE, leur ayeul. Il lui fut assigné 50 liv.

(*d*) *Alix de Montagu*, mere de JEAN, Seigneur DE LASTIC, étoit en effet fille d'*Isabeau*, Dauphine *d'Auvergne*.

de rente sur les terres de Lastic & de Boscharat, avec la somme de 100 liv. tournois une fois payée. Il transigea encore pour le même sujet avec son frere, en 1399, parce qu'il se proposoit de faire ses études, & ils convinrent, en révoquant leur premier arrangement, qu'Etienne, son aîné, lui payeroit un pension annuelle & viagere de 50 livres tournois, monnoie courante, pour tout droit. Il a, dans ce dernier accord, le titre de *noble & puissant Seigneur* & de *Damoiseau*. Il rendit foi & hommage à Jean de France, Duc de Berri & d'Auvergne, pour raison de ce qu'il possédoit dans la Châtellenie de Belinays, par acte du 16 Juillet 1404, & il étoit Bachelier en décret le 8 Septembre 1414, lorsqu'il intervint un Arrêt du Parlement sur de nouveaux différends qui s'éleverent entre lui, Etienne, son aîné, & Bertrand, dit Bayart, son autre frere, à l'occasion de leurs droits respectifs dans la succession de leur pere, parce que, par un autre Arrêt du 18 Mars 1412, il s'étoit emparé du revenu du lieu de Boscharat, dont Bertrand, son frere, étoit en possession depuis long-tems; – 4. Jean-Bonpar, né vers l'an 1371, entré dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après le 21 Juillet 1395, Grand-Prieur d'Auvergne & Commandeur de Montcalm, qui servit dans les guerres contre les Anglois, & fut probablement fait prisonnier avec son pere en 1385. Il étoit absent de l'Isle de Rhodes, lorsque sa grande réputation le fit juger digne, au commencement du mois d'Octobre 1437, de succéder à *Antoine Flaviana*, Maître de son Ordre. Ce fut lui qui le premier prit le titre de *Grand-Maître*. On le regarde comme un des héros de son Ordre. Il soutint vaillamment, en 1444, le second siége de Rhodes contre toute la puissance de *Mahomet*, qui, tant qu'il vécut, n'osa plus l'attaquer, dit l'Abbé *de Vertot* dans son *Hist. de Malte, Tom. II, p.* 234; — 5. & Beraud de Lastic, Damoiseau, qui comparut comme témoin au partage fait entre Etienne & Bertrand, dit Bayart de Lastic, freres, le 26 Février 1392. Il est cru leur frere avec d'autant plus de raison, que dans une transaction du 21 Juillet 1395, entre Etienne & Jean-Bonpar de Lastic, freres, il est dit que ce dernier prétendoit un quart dans la succession de leur pere; & Etienne, Seigneur de Lastic, y observe qu'ils étoient quatre freres vivans avec l'héritier, ce qui prouveroit qu'ils étoient cinq. On ignore au surplus sa destinée.

VIII. Etienne-Bonpar de Lastic, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Valeilles, &c. homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne (*Beraud II, dit le Grand*), ès années 1383 & 1384, fournit, le 22 Février 1397, son aveu & dénombrement à *Henri*, Evêque de Clermont, pour ce qu'il tenoit de son Evêché; testa le 7 Août 1426; élut sa sépulture au Mont de Rochefort; fit des legs en faveur de ses enfans & de ses parens; fonda un *Obit* dans la Paroisse de Neuveglise, pour le 18 Août de chaque année, suivant une quittance touchant cette fondation, donnée le 18 Septembre 1511, par la Communauté des Prêtres de cette Eglise, à Louis, Seigneur de Lastic, son petit-fils. Il avoit épousé, par traité du 31 Décembre 1392, *Agnès de Taillac*, Dame de Montsuc, fille de feu noble & puissant *Astorge de Taillac*, Damoiseau, & d'*Helis de Vissac*, sa veuve. Il paroît qu'elle étoit morte, lors du testament de son mari du 7 Août 1426; car il n'y est fait aucune mention d'elle. De leur mariage vinrent: – 1. Draguinet, qui suit; – 2. Pons, rapporté après son aîné; — 3. Louis, rappellé dans le testament de son pere, qui lui fit don de 100 livres de rente à vie seulement, qu'il substitua à Pons de Lastic, son frere, aussi substitué à Draguinet, son aîné; — 4. Guillaume, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Lyon, de Celles & de Carlat, Sénéchal de son Ordre, mentionné dans le testament de son pere, qui lui fit un legs de 40 livres tournois. Il étoit Sénéchal de Rhodes, lorsque pour pénétrer les desseins des Infideles, Jean de Lastic, alors Grand-Maître de la Religion de Rhodes, son oncle, l'envoya avec deux vaisseaux vers les côtes d'Egypte & de Barbarie. Il rendit toujours d'utiles services dans les emplois que ce Grand Maître lui commit; – 5. Jean, Religieux Hospitalier de la Case-Dieu, ainsi qualifié dans le testament de son pere, qui lui fit un legs à vie seulement; — 6. Helis, mariée, par contrat du 26 Janvier 1420, à *Geraud Bastet*, Seigneur de Crussol & de Beaupré, auquel elle porta en dot la Terre de Collat, au Diocèse de Saint-Flour,

avec ses dépendances, & 3000 livres tournois, moyennant quoi elle renonça à la succession de ses pere & mere. La Terre de Collat lui avoit été donnée par *Helis de Vissac*, son ayeule maternelle; — 7. Agnès, Religieuse au Monastere des Chazes, nommée en cette qualité dans le testament de son pere, qui lui légua une pension viagere de 20 livres; — 8. & Gabrielle, aussi rappellée dans le testament de son pere, par lequel il lui fit don de 3000 livres tournois pour la marier. Elle fut accordée par *Robert*, Dauphin d'Auvergne, Evêque de Chartres, & Louis de Bourbon, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, & de Sancerre, son frere aîné, faisant pour Draguinet, à *Jean de Murol*, de la Maison *d'Apchon*, Chevalier, avant le 5 Février 1428, & elle l'épousa au mois de Septembre 1429. De ce mariage elle eut trois garçons & une fille, nommée *Dauphine de Murol*, alliée à *Anne d'Aubieres*, Chevalier, duquel elle étoit veuve lors d'une transaction passée le 2 Août 1491.

IX. Draguinet, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Valeilles, de Montsuc, &c. Conseiller, Chambellan de Louis de Bourbon, Comte de Montpensier, puis Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, Grand-Maître-d'Hôtel de la Reine, &c. servit en qualité de Chevalier-Bachelier contre les Anglois en 1419 & 1423. Il fut un des Commissaires ordinaires pour le Roi pour l'imposition de l'Aide de 18000 livres octroyée à Sa Majesté par les gens des trois Etats du pays d'Auvergne, lorsque le 22 Octobre 1441 & le 10 Février 1442, il donna quittance au Receveur du même Aide; & acquit, en 1443, de *Jacques de Montmorin*, Seigneur de Chac & de Rillac, moyennant la somme de 800 réaux, bon or, tous les cens & rentes en bled & en argent & autres à lui appartenans aux lieux de Bodabet, Aubatz, la Valette, Chassaiguemoret & du Brolliet, &c. situés dans les Jurisdictions & Paroisses de Valeilles, de Cezen & de Cussac, comme le tout ayant été autrefois des appartenances de la Terre & Châtellenie de Valeilles, vendues aux prédécesseurs de *Jacques de Montmorin*, par ceux de Draguinet de Lastic. Il rendit foi & hommage des Terres de Lastic & de Valeilles, tant à Louis de Bourbon, Dauphin d'Auvergne, Baron de Mercœur qu'aux Evêques de Clermont & de Saint-Flour, Seigneurs Suzerains; confirma les donations qu'il avoit faites aux Freres Mineurs de Clermont & à d'autres Couvents d'Ordres mendians; releva tous ses Officiers, tant Capitaines, Châtelains, qu'autres, de leur serment, voulant qu'ils obéissent à Pons de Lastic, son frere, & à ses enfans mâles, & mourut au mois de Janvier 1473, suivant une transaction du 11 Mars de cette année. Il fut enterré dans l'Eglise du Prieuré conventuel de la Voute, selon la fondation faite en ce Prieuré par Pons de Lastic, en 1484. Il avoit épousé *Marie de Peyrols*, Dame de Saint-Diery, de Langlade, &c. fille de *N... de Peyrols*, & d'*Helis de Saillant*, dite *de Langlade*, Dame de Saint Diery. Elle fit don en présence de son mari, par acte du dernier Juin 1468, de l'Hôtel & lieu de Langlade avec 25 livres de rente seigneuriale, sauf l'usufruit, à *Robinet de Murol*, Chevalier, lors de son mariage avec *Gabrielle de Beaufort de Saint-Quintin*, sa niéce. Cette *Marie de Peyrols* est encore rappellée avec sa mere, dans une transaction du 11 Mars 1473, (vieux style) & dans la ratification de cet acte du 18 Avril 1474. Elle laissa de son mariage : — 1. Gabrielle de Lastic, Dame de Saint-Diery, &c. mariée, par contrat du 1 Juin 1454, à noble & puissant Seigneur *Jacques de Tourzel*, Chevalier, Seigneur, Baron d'Allegre, de Livradoix, Meillan, &c. Elle eut en dot le Château de Saint-Juery, nommé *le Châtel Souverain*, avec 250 livres de rente, la somme de 5000 écus d'or & autres biens & droits; & étoit morte lors de la transaction du 11 Mars 1473, entre Anne de Lastic, sa sœur puînée & Pons de Lastic, leur oncle : son mari étoit mort le 15 Septembre 1490; — 2. & Anne de Lastic, mariée à *Léonard de Saint-Priest*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamond, dont elle étoit veuve le 20 Février 1473, qu'elle chargea de sa procuration *Jean*, bâtard *de Saint-Ennemond*, aliàs *Saint-Chamond*, pour transiger en son nom, au sujet de ses droits avec Pons de Lastic, son oncle, transaction qui fut en effet passée le 11 Mars suivant, &

qu'elle ratifia le 18 Avril que l'on comptoit 1474. Elle étoit morte le 27 Novembre 1496.

IX. PONS DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Lastic & de Rochegonde, *aliàs* Valeilles, Seigneur de Montsuc, de Cussac, &c. second fils d'ETIENNE-BONPAR, III. du nom, & d'*Agnès de Taillac*, fut substitué à DRAGUINET, son frere aîné, par le testament de son pere. Il étoit un des Commissaires du Roi sur le fait des Aides ordonnées par Sa Majesté au haut pays d'Auvergne, le 7 Novembre 1443, qu'il donna quittance au Receveur des mêmes Aides, de la somme de 60 liv. Tournois, pour avoir vaqué à cette imposition, & donna encore quittance, le 22 Octobre 1445, au Receveur des Aides dudit pays d'Auvergne, de la somme de 6 vingts livres en qualité d'Elu par le Roi, sçavoir 100 livres Tournois pour ses gages ordinaires, & 20 livres Tournois pour voyages & chevauchées par lui faites. Il a le titre de *Chevalier* dans un accord qu'il fit, le 15 Janvier 1447, tant en son nom qu'en celui de sa femme avec DRAGUINET, Seigneur DE LASTIC, son aîné, & *Antoine de Senneterre*, aliàs *Saint-Nectaire*, Seigneur dudit lieu, &c. Il étoit encore élu pour le Roi, sur le fait des Aides le 22 Juillet 1456, & rendit, le 12 Septembre 1470, la foi & hommage à *Antoine de Leotuin-de-Montgon*, Evêque de Saint-Flour, pour raison de sa Terre de Cussac avec tout droit de justice, haute & basse, tenue en fief franc & noble de ce Prélat, à cause de son Eglise. Il a les qualités de *magnifique & puissant Seigneur* & de *Chevalier*, dans des lettres du 26 Mars 1482, par lesquelles il émancipa ANTOINE, LOUIS, DRAGUINET & JEAN DE LASTIC, ses enfans, à qui il fit divers dons; & se réserva la somme de 1500 liv. Tournois tant pour sa sépulture qu'autrement, qui seroit payée par ANTOINE & LOUIS DE LASTIC, chacun à concurrence de la valeur des biens à eux donnés. Le 17 Mars, que l'on comptoit encore 1484, il fonda, à l'exemple de DRAGUINET DE LASTIC, Chevalier, son frere, de l'avis de LOUIS & de JEAN, ses enfans, deux Messes de *Requiem* en l'Eglise du Prieuré conventuel de la Voute, où il élut sa Sépulture; & ne vivoit plus le 1 Février, que l'on comptoit encore 1488, suivant une quittance de ce jour, dans laquelle LOUIS DE LASTIC, son fils, prend la qualité de son héritier universel. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1447, *Michelette de Saint-Nectaire*, née vers 1427, fille & héritiere de feu noble & puissant *Armand de Saint-Nectaire*, & de noble & puissante Dame *Ahelips de Soubzlatour*, aujourd'hui *Sautour*. Elle étoit âgée de 20 ans lors de ce traité de mariage, par lequel *Antoine*, Seigneur *de Saint-Nectaire*, son frere, lui constitua en dot pour tous droits paternels, maternels & fraternels la somme de 2500 réaux ou écus vieux d'or. Elle vivoit encore le 16 Mai 1499, lors du mariage d'ANNE DE LASTIC, sa petite fille, avec *Jean de Saillant*. De ce mariage ils laisserent: — 1. ANTOINE, DAMOISEAU, Seigneur DE LASTIC, & de Montsuc, émancipé le 26 Mars 1482, mort le 18 Septembre 1484. Il avoit épousé, par contrat du 28 Mars 1482, *Christine de Montchodat*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu & de Muret. Elle se remaria, le 28 Février 1489, à *Jean de Chapelu*, dit *de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & elle étoit morte le 25 Octobre 1498. Elle eut de son premier mari: — ANNE DE LASTIC, Dame de Montchodat, de Muret, de Montbacou, alliée, par contrat du 16 Mai 1499, à *Jean*, Seigneur *de Saillant*, dont elle eut deux fils — *Jean* & *Antoine de Saillant*; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. DRAGUINET, Chanoine de Valence, qui ne vivoit plus le 17 Mars 1484; — 4. JEAN, Protonotaire du Saint-Siége, & Grand Prieur de Saint-Etienne de Viennois. Il vivoit encore le 24 Novembre 1523; — 5. & MARGUERITE, mariée du vivant de son pere, par contrat du 6 Septembre 1478, à *Gabriel de Gimel*, Ecuyer, Seigneur de Gimel, de Serran, d'Ambiers, &c. Il mourut en 1496, & sa veuve reconnut auoir reçu plusieurs sommes de LOUIS DE LASTIC, son frere, en déduction de sa dot. Elle eut un fils de son mariage, nommé *Aimé de Gimel*.

X. LOUIS, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, Baron de Rochegonde, Montsuc, &c. fut présent à la fondation faite par PONS, son pere, en

l'Eglise de la Voute, le 17 Mars 1484. Il vivoit encore le 4 Septembre 1520, suivant une sommation qu'il fit faire à *Antoine*, Seigneur *de la Fayette*, à l'occasion de la dot de sa femme, & mourut peu après, suivant une transaction du 12 Novembre 1522, où il est décédé depuis deux ans. Il avoit épousé, par contrat des 21 Janvier, que l'on comptoit encore 1489, & 18 Avril 1490, *Anne de la Fayette*, née le 25 Juillet 1475, fille de *Gislebert*, Seigneur *de la Fayette*, Pontgibaut, Monteil, Gelat, Saint-Romain, Rochedagu, & d'*Isabeau de Polignac*. Elle apporta en dot la somme de 7700 livres Tournois à son mari, qui lui assigna pour douaire en cas d'enfans ou non, 200 livres de rente avec un Château fort. Elle vivoit encore le 1 Juin 1543, que *Jean* & *Gaspard Soureau*, pere & fils lui donnerent quittance de la somme de 300 liv. qu'elle avoit assignée en dot à Madelene de Lastic, fille légitime & naturelle, de son mariage avec le même *Gaspard Soureau*. Ses enfans furent : — 1. Jacques, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Montsuc, Baron de Rochegonde, &c. né le 23 Juin 1498, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1516, qualifié *Chevalier* dans deux accords qu'il fit les 9 Juin & 7 Août 1522, avec Louis & Philippe de Lastic, ses freres. Il vendit, par acte du 26 Octobre 1526, aux Religieux du Prieuré de la Voute, pour 400 livres Tournois, la dixme de bled qui lui appartenoit aux lieux de Malfraize & de la Vessiere, & 14 setiers de seigle qu'il avoit droit de prendre sur la dixme de Vedrines; fit son testament le 5 Septembre 1526, par lequel il élut sa sépulture au Prieuré de la Voute, dans la Chapelle de Saint-Odile; fit un legs de 100 livres pour les réparations de cette Chapelle & diverses autres dispositions.

— 2. Christophe, né le 27 Octobre 1499, peut-être le même qui fut présent avec *Anne de la Fayette*, à l'accord fait entre lui & Thibaut de Lastic, freres, le 7 Juin 1538. On a cependant lieu d'en douter n'étant rappellé avec ses freres dans aucun autre acte antérieur à celui-ci, pas même dans la Sentence concernant leur tutelle & curatelle, du 4 Novembre 1523, c'est tout ce qu'on sçait de lui; — 3. Antoine, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine de l'Eglise & Curé de Saint-Flour, né le 6 Décembre 1500, qui transigea, ainsi que plusieurs de ses freres, avec le Chapitre de Saint-Flour, au sujet de divers cens & rentes assis au village de la Chaumette, le 12 Novembre 1522. Il a dans cet acte le titre de *Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Flour*, est qualifié *Protonotaire* & encore *Chanoine de Saint-Flour*, dans la transaction qu'il fit, ainsi que tous ses freres & sœurs, le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mere, au sujet de son douaire. Il obtint, le 14 Novembre suivant, des provisions en Cour de Rome, pour la Cure de Saint-Flour; — 4. Philippe, né le 20 Février 1501, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il transigea pour sa légitime, le 7 Août 1522, avec Jacques, son frere aîné, qu'il tint quitte moyennant la somme de 600 livres; & il est qualifié *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, dans l'acte de transaction passée entre ses freres & sœurs avec leur mere; — 5. Claude, qui suit; — 6. Jean, né le 29 Octobre 1504, Prieur de Theroudel, rappellé dans le testament de Jacques, son frere aîné, & dans la transaction faite entre Louis & Thibaut, ses autres freres, le 7 Juin 1538, par laquelle il lui reserve 100 livres tournois jusqu'à ce qu'il fut pourvu de Bénéfices ecclésiastiques, de la valeur de 400 livres de rente.

— 7. Louis, né le 7 Mars 1505, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Grand Prieur d'Auvergne, Commandeur de Blaude, de Montchamp, de Salins, de la Vauxfranche, de Verrieres, de Lureuil, Grand-Maréchal du même Ordre, Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre. Il fit ses preuves au grand Prieuré d'Auvergne, & fut reçu le 12 Mai 1523. *Philippe de Villiers-l'Isle-Adam*, Grand-Maître de l'Ordre, le pourvut par Lettres, du 4 Avril 1530, de la Commanderie de la Chau en Vau dans le Prieuré d'Auvergne. *Claude des Angles*, Grand-Maître de Malte, lui conféra la Commanderie de Montchamp & la dignité de Maréchal de l'Ordre après la mort de *Pierre des Roches*, par deux Brevets, l'un du 27 Septembre 1554, & l'autre du 3 Juillet 1555; lui accorda l'ancienneté avant tous

les autres, & lui assura le grand Prieuré d'Auvergne après la mort d'*Imbert de Murinez* : il le possédoit le 16 Septembre 1559. Il fut employé dans les guerres contre les Religionnaires sous le regne du Roi CHARLES IX ; & aidé du Vicomte *de Polignac*, des Seigneurs d'*Apchier*, *de Lestrange* & autres, ramassa autant qu'il put de troupes en Auvergne, en Gévaudan & en Vivarais ; & le mois de Septembre suivant, il alla joindre le Comte *de Suze* & le Duc *de Joyeuse*, qui s'avançoient vers Montpellier, pour réduire à l'obéissance du Roi les Places que *Baudiner*, Chef des Religionnaires, occupoit en Languedoc. S'étant rendu à Messine, en 1565, avec plus de 200 Chevaliers, Commandeurs & Grand-Croix de différentes Langues de son Ordre, dans l'espérance d'y trouver des Vaisseaux qui les portassent à Malte, assiégé par les Turcs, il fut un de ceux qui désespérés de la lenteur de *Garcias de Tolede*, Viceroi de Sicile, mêlerent les reproches à leurs prieres ; de sorte que ce Vice-Roi fier & hautain s'en plaignit, & trouva mauvais que ces Chevaliers en lui parlant ne le traitoient pas d'*Excellence*. LOUIS DE LASTIC lui répondit d'un air cavalier : *pourvu, Seigneur, que nous arrivions à Malte assez à tems pour secourir la Religion, je vous traiterai avec plaisir d'*EXCELLENCE, *d'*ALTESSE, *& même, si vous le voulez, de* MAJESTÉ. Le Viceroi ne fit que sourire à ce discours, & ayant appris que ce vieux Chevalier étoit d'une illustre naissance, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de gloire en France contre les Huguenots, il le tira en particulier & lui dit que par considération pour sa qualité & son mérite, il vouloit bien s'ouvrir à lui, & lui faire sçavoir ses intentions. Il servit encore en qualité de Capitaine des Ordonnances du Roi en 1567, 1568 & 1569 ; & reçut deux brefs du Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 24 Janvier 1569, l'un pour convoquer tous les Chevaliers & leur ordonner de se rendre avec armes par devers lui ; & l'autre, pour enjoindre à tous les Baillis, Commandeurs, Chevaliers & Servans du même Ordre, de se tenir prêts à marcher contre les Turcs qui menaçoient l'Isle de Malte. Il mourut au mois de Septembre 1576.

—— 8. GEORGES, Ecuyer, Seigneur DE LASTIC & de Montsuc, Baron de Rochegonde, &c. né le 18 Février 1510, rappellé avec ses freres dans la transaction faite entr'eux & le Chapitre de Saint-Flour, le 12 Novembre 1522. Il reçut, en 1536, les foi & hommages de ses Vassaux de Lastic, de Rochegonde & de montsuc ; transigea le 10 Avril 1537, avec CLAUDE & LOUIS ses freres, à l'occasion de leur partage ; (vieux style) que LOUIS & THIBAUT DE LASTIC, ses freres, étoient déja en possession des biens de la Maison de LASTIC.

—— 9. THIBAUT, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Rochegonde, &c. né vers 1514, nommé le dernier de ses freres dans la transaction ci-dessus énoncée. Il est qualifié *Baron* DE LASTIC dans un acte du 7 Septembre 1539. Une partie des troupes des Religionnaires, au nombre d'environ 4000 hommes, ayant passé la Loire au Pont de Saint-Lambert, &, après avoir traversé la forêt, s'étant rendus à Gannat sur les frontieres de l'Auvergne, & passé l'Allier au pont de Vichy, le 4 Janvier 1568, le Baron DE LASTIC & plusieurs autres Seigneurs rassemblerent aussitôt un corps de troupes le Mardi suivant, jour des Rois ; formerent une armée supérieure en Cavalerie à celle des Religionnaires, & marcherent à leur rencontre pour leur couper le passage entre Gannat & le village de Cognac (Histoire générale de Languedoc *Tome V, page* 283). Il a le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans les articles de mariage de sa fille de 1568 ; étoit, en 1569, Gouverneur & Commandant en la ville de Saint-Flour, suivant un Mandement du Roi aux Baillis & Sénéchaux du Carladez ; a aussi le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans l'acte d'émancipation & de donation en faveur de LOUIS DE LASTIC, son fils, du 26 Mars 1578 ; & étoit mort le 30 Décembre 1582. Il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1542, *Anne d'Ancezune*, Dame de Caderousse, fille de feu magnifique & puissant Seigneur *Jean d'Ancezune*, Chevalier, Seigneur de Caderousse, & de *Marie de Crussol*. Par le partage fait avec *Françoise d'Ancezune*, veuve de *Gaspard de Brancas*, Baron de Cereste, & *Louise d'Ancezune*, femme de *Christophe*, Baron *de Saint-Chamond*, ses sœurs, le 26 Mars 1560, il lui échut la moitié de la Terre de Ca-

derousse. Etant veuve le 30 Décembre 1582; elle fit donation à LOUIS DE LASTIC, son fils, de tous ses biens, à la réserve de l'usufruit & de la somme de 2000 écus pour en disposer à sa volonté. Elle eut de son mariage : — (a) LOUIS DE LASTIC, II. du nom, Seigneur, Baron de LASTIC, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi. Il étoit Guidon de la Compagnie de LOUIS DE LASTIC, son oncle, Grand-Prieur d'Auvergne, le 23 Novembre 1567, qu'il donna quittance de ses gages ainsi qu'en 1568. Il fut émancipé, le 26 Mars 1578, par THIBAUT, son pere, avec lequel il transigea le 29 Novembre 1579. Il a la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 2 Avril 1587; — (b) & FRANÇOISE, Dame DE LASTIC, après son frere, mariée, 1°. par contrat du 30 Janvier 1569, à *Joseph de Foix*, Seigneur, Baron de Mardogne, Moissac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort avant le 6 Août 1581; & 2°. vers le mois de Mai 1582, (suivant une lettre qu'elle en écrivit, le 15 de ce mois, à LOUIS DE LASTIC, son frere) avec *Jean de la Guiche*, Seigneur, Baron de Bournoncle, fait Chambellan ordinaire de FRANÇOIS, fils de France, frere unique du Roi, Duc d'Anjou & d'Alençon, par Lettres du 25 Février 1580 (*e*), qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi* & *de Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté* dans des Lettres Royaux, obtenues par sa femme les 27 Septembre 1588, & 29 Août 1590, ainsi que dans plusieurs autres actes. Elle fit son testament le 27 Mars 1602, par lequel elle élut sa sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, en l'Eglise de Rochegonde, & un codicille le 30 du même mois de Mars. Elle étoit morte lors des articles de mariage proposés, le 15 Avril 1604, entre *Louise de la Guiche*, sa fille du second lit, & *Godefroy de la Guiche*, Seigneur de la Perriere; mais il n'eut point lieu.

10. GISLEBERTE DE LASTIC, née le 27 Janvier 1493, Religieuse de Megemont, Ordre de Citeaux, lors du testament de JACQUES, Seigneur DE LASTIC, son frere aîné, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un legs de 100 livres; — 11. ISABEAU, née le 8 Mai 1495. Elle vivoit veuve, le 7 Août 1522, de *Bertrand-Pierre*, Seigneur, Baron *de Pierrefort*, suivant une transaction de cette date, passée entre JACQUES & PHILIPPE DE LASTIC, ses freres, où ledit JACQUES déclare être chargé de payer sa dot; & est dite femme de *Monseigneur de Bosignes*, dans le testament du même JACQUES DE LASTIC, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un don de 100 écus; — 12. GABRIELLE, née le 3 Avril 1497; — 13. FRANÇOISE, née le 17 Août 1508; — 14. MARIE, née le 6 Septembre 1509; — 15. & MADELENE DE LASTIC, vivante, sans alliance, lors de la transaction qu'elle & ses freres firent le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mere, à l'occasion de son douaire.

XI. CLAUDE DE LASTIC, Chevalier, Seigneur de Montsuc, de Sieujac, &c. né le 26 Avril 1503, fut présent à l'acte de prise de possession de la Terre de Rochegonde, par *Anne de la Fayette*, sa mere, du 29 Juillet 1522; & a la qualité de *puissant Seigneur*, dans l'accord sur partage qu'il fit avec LOUIS & GEORGES DE LASTIC, ses freres, le 10 Avril 1537. Il fit son testament le 11 Mars 1545, par lequel il élut sa sépulture en l'Eglise de Rochegonde, au tombeau de ses prédécesseurs; donna 300 livres aux Curé & Prêtre de Neuveglise, à la charge de célébrer, tous les Vendredis, une Messe haute de *Quinque plagis*; institua pour héritier universel JEAN DE LASTIC, son fils aîné; fit divers legs à ses autres enfans; & étoit mort avant le 28 Janvier 1573. Il avoit épousé, par contrat du 15 Janvier, que l'on comptoit encore 1537, *Marguerite des Farges*, Dame de Sieujac, fille de noble *Pierre des Farges*, Seigneur des Farges & de Sieujac, & de défunte *Jeanne de Neuveglise*, sœur de *Guerin*, Seigneur *de Neuveglise*. Elle apporta en dot 3000 écus d'or à son mari, qui lui assigna pour douaire, tant

(*e*) *Jean de la Guiche* a dans ces Lettres la qualité de *Seigneur*, *Baron de Bournoncle*, ainsi il y a erreur dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 44, où il est énoncé qu'il n'a eu cette Seigneurie qu'en 1603.

qu'elle resteroit en viduité, 133 écus d'or un tiers de rente. Il la nomma tutrice de ses enfans, par son testament du 11 Mars 1545, & voulut qu'elle ne fut forcée de rendre compte de sa tutelle, que dans le cas où elle convoleroit en secondes noces. Elle vivoit encore le 28 Janvier 1573, qu'elle fut présente au contrat de mariage de son fils aîné, & étoit morte le 12 Mars 1577, que ses enfans partagerent sa succession. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. autre Jean, rappellé dans le testament de son pere, par lequel il le substitua à son frere aîné; lui fit un legs de 500 livres, qui lui seroit payé lors de sa majorité, & ordonna que dans le cas où il décéderoit mineur, son aîné lui succéderoit. Il fit partage avec lui, le 12 Mars 1577, pour raison de ses droits héréditaires; & moyennant la somme de 500 livres qui lui fut assignée par cet acte, il renonça à tout ce qu'il pouvoit prétendre dans la Seigneurie de Sieujac & autres biens paternels; — 3. & Antoine de Lastic, aussi nommé dans le testament de son pere, qui lui légua 500 livres, dont son frere aîné seroit héritier, s'il mouroit en minorité. Il partagea avec lui ledit jour 12 Mars 1577.

XII. Jean de Lastic, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Seigneur de Saint-Maurice, Naumale, Neuveglise, la Tremolliere, le Buisson, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Châteauneuf en Carladez, & l'un des Gentilshommes d'honneur de la Reine Marguerite, fut institué héritier universel par le testament de son pere, & étoit homme d'armes de la Compagnie de 50 lances de Louis de Lastic, Grand-Prieur d'Auvergne, son oncle, en 1568 & 1569. Le Roi François II, par ses Lettres écrites à Riom le 2 Juillet 1571, & signées de sa main *votre bon ami* François, le pria d'avoir soin que *Longueville*, l'un des Secrétaires de Sa Majesté, fut satisfait de ce qui lui étoit dû par le défunt vice-Bailli du haut pays d'Auvergne; & *Charles de Lorraine*, par d'autres Lettres de Paris du 15 Juin 1576, signées *votre anciennement meilleur ami*, Charles de Lorraine, « l'assura que sur tous les amis quil avoit, il devoit & le prioit de faire état » de lui comme du plus parfait entre tous, ayant bien fort grand envie, con» tinue ce Prince, de vous en faire une bonne preuve en quelque bonne oc» casion où je me pourai employer, qui sera si suffisante, que vous serez du» tout asseuré de quelle bonne volonté je vous aime & honore ». Le Roi Henri III, par une Lettre datée de Blois le 16 Mars 1577, prouve l'estime qu'il fait de lui en le mettant au nombre de ses *bons serviteurs & fideles sujets*. Elle est conçue en ces termes: « Monsieur *de Sieughac*, encore que je vous » estime, tant zélateur de mon service que du repos de ce Royaume, que je » masseure n'estre besoing de vous exciter à y rendre l'office que je peus atten» dre d'un Gentilhomme de votre qualité, si est-ce que faisant état de vous » entre mes bons serviteurs & fideles sujets, je n'ay voulu laisser à vous écrire » pour vous prier qu'aux occasions qui s'offriront, vous vouliés de plus en plus » faire paroître l'affection que vous avés au service de votre Roy & conserva» tion de votre Patrie, assuré que je n'oublierai le bon devoir que vous fairés, » priant Dieu, Monsieur *de Sieughac*, vous avoir en sa sainte garde. Signé Henry ». Il servoit en qualité d'hommes d'armes & Guidon de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, sous la charge de M. *de la Fayette*, le 15 Juin suivant, qu'il donna quittance de 300 livres pour un quartier de ses gages. *Jean de Beaufort de Montboissier*, Marquis de Canillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. lui envoya ordre, le 17 Janvier 1580, de lever 12 Cuirassiers, dont il le fit chef & Commandant, pour veiller à la conservation du pays d'Auvergne. Henri III lui écrivit encore le 7 Mai 1586, pour assister & favoriser, autant qu'il lui seroit possible, le Maréchal *d'Aumont*, afin de purger le pays du Velay, d'Auvergne, de Rouergue & du Gévaudan, des désordres qui s'y commettoient par les ennemis; & le 27 Août suivant, *Anne*, Duc *de Joyeuse*, Lieutenant-Général pour le Roi en son Armée d'Auvergne, lui envoya ordre de faire travailler en diligence au démantelement & démolition des murailles, remparts & fortifications de la ville de Marvejols, en l'absence d'*Antoine de la Tour*, Baron de Saint-Vidal, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi au même pays.

pays. Il rendit aussi de grands services à HENRI IV dans ses guerres, & reçut de ce Prince une Lettre, écrite au Camp devant Laon, en date du 4 Août 1594, conçue en ces termes : « Monsieur *de Syoughat*, après l'heureuse issue qu'il a plu » à Dieu me donner du siége de ma ville de Laon, j'ai advisé, pour le bien » de mon service, avant que de m'éloigner de ce pays, de donner ordre à ce qui » est nécessaire pour la sureté de nos frontieres de Picardie & Champagne, ce » que j'espere avoir fait dans peu de jours, & aussi-tôt m'acheminer dans mon » pays de Lyonnois, pour, avec mon armée, empêcher les desseins de mes » ennemys sur ma ville de Lyon. J'ay mandé, pour cest effaict, à tous mes Servi- » teurs des Provinces de-delà, de se tenir prest pour me venir trouver, en fai- » sant état que serez de ce nombre, je vous fais la présente pour vous faire en- » tendre ma vollunté, & vous dire que s'offrant cest occasion, je veux croire » que ne la vouldrez laisser passer, sans me faire paroistre l'affection qu'avez à » mon service : tenez-vous donc prest pour me venir trouver, avec ce que vous » pourrez assembler de vos amis, pour me joindre sur mon passage, qui sera in- » continent, vous assurant que jauray très-agréable votre service, lequel je sçau- » ray bien reconnoître en toutes les occasions qui s'offriront pour votre conten- » tement, à quoy m'asseurant que ne ferez faulte. Je prieray Dieu vous avoir, » Monf. *de Syoughat*, en sa sainte garde. Signé HENRY ». JEAN DE LASTIC fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris, le 5 Février 1607, pour raison de sa Seigneurie de Sieujac, mouvante de Sa Majesté, à cause de la Vicomté de Murat ; & don entrevifs, le 12 Juin 1610, de tous ses biens situés en pays Coutumier de la haute Auvergne, des Seigneuries de Sieujac, Neuveglise & autres, à PHILIBERT DE LASTIC, son fils. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1573, *Madelene d'Espinchal*, Dame ordinaire de MARGUERITE, Reine de France, fille de feu *Pierre*, Seigneur *d'Espinchal*, & de *Jeanne de Leautoing de Montgon*. Elle lui apporta en dot 2666 écus sol & deux tiers, & 100 écus pour acheter des robes. Elle vivoit encore le 3 Avril 1625, qu'elle fit un don à PHILIBERT DE LASTIC, son fils, & étoit morte peu de jours après, le 8 Octobre de la même année. Elle eut de son mariage : — 1. PHILIBERT, qui suit ; — 2. JEANNE, mariée, par contrat du 21 Juin 1498, à *Louis du Bourg*, Seigneur, Baron de Saillant, qui donna quittance de la somme de 1000 écus sol, en déduction de la dot de sa femme, à JEAN DE LASTIC, son beau-pere, le 24 Février 1499 ; — 3. CATHERINE, nommée dans le premier testament de son pere, du 25 Mars 1600, par lequel il lui fit un legs de 7000 écus sol ; — 4. & MARGUERITE, aussi rappellée dans ce premier testament de son pere, par lequel il lui légua pareillement 7000 écus sol ; & dans son second du 24 Octobre 1610, par lequel il lui fit encore un legs de 15000 livres, outre la somme de 5000 liv. qu'il avoit chargé PHILIBERT, son fils, de lui payer quand elle se marieroit. Elle épousa, par contrat du 21 Novembre 1619, *Jacques*, Seigneur *de Sevrac*, Baron de la Garde, &c. auquel elle porta en dot la somme de 30 mille livres. Elle étoit morte, sans enfans, le 10 Avril 1636.

XIII. PHILIBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuveglise, la Tremolliere, Alleuze, du Buisson, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, institué héritier universel par son pere, obtint de MARIE, Reine de France & de Navarre, par Lettres du 4 Septembre 1630, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prit possession le 18 Décembre suivant. Il testa le 13 Juillet 1637, ordonna sa sépulture dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Georges ; fonda une Messe, en l'honneur de la Vierge, chaque premier Dimanche du mois, & une Messe des Morts tous les Lundis ; fit divers legs à ses enfans, & institua son héritier universel FRANÇOIS, son fils. Il étoit mort le 5 Août suivant, que sa femme prenoit la qualité de tutrice de ses enfans. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1620, *Marguerite de Beaufort-de-Canillac-de-Montboissier*, fille de feu *Jean-Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé, Lieutenant-Général, pour Sa Majesté, au Gouvernement du bas pays d'Auvergne, Vicomte

de la Mothe, de Canillac, &c. & de *Gabrielle de Dienne*, sa veuve. Elle apporta en dot à son mari tous ses droits paternels, avec une somme de 5000 livres pour ses droits maternels. Il lui fut assigné, pour son douaire, une somme de 1200 livres de rente sur la Seigneurie de Sieujac, tant qu'elle resteroit en viduité, sinon 600 livres seulement. Elle fit don, par acte du 30 Novembre 1663, aux Curé & Prêtres de l'Eglise de Saint-Pierre de Bredon, de la somme de 94 liv. tournois, pour une Messe haute à perpétuité, devant l'Autel du Rosaire, le jour de la Notre-Dame d'Août; & vivoit le 14 Mars 1674. Elle eut de son mariage: — 1. François, qui suit; — 2. Jean-Antoine, Seigneur Abbé de Bredon, mort en 1709; — 3. Gabrielle, nommée dans le testament de son pere, du 13 Juillet 1637, par lequel il lui légua la somme de 15000 livres. Elle fut mariée à *N... d'Oradour*, Seigneur de Saillant, duquel elle eut des enfans. Elle étoit morte le 19 Mars 1674. *Marguerite de Beaufort-de-Canillac*, sa mere, dans la donation qu'elle fit de tous ses biens à François de Lastic, son fils aîné, en réserva 2500 livres en faveur des enfans de Gabrielle, sa fille, comme un témoignage d'amitié seulement, ayant été avantageusement dotée; — 4. & Gabrielle, dite *la jeune*, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie en la ville de Saint-Flour, rappellée dans le testament de son pere, qui lui légua aussi 15000 livres.

XIV. François de Lastic, I. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuveglise, Alleuze, du Buisson, la Tremolliere, &c. Capitaine de Châteauneuf en Carladez, Guidon de la Compagnie du Duc *de Candale*, institué héritier universel par le testament de son pere, obtint, après sa mort, par Provisions du Roi, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prêta serment le 16 Novembre 1639, qu'il en fut mis en possession par le Juge de la Vicomté de Murat. Il fut blessé au combat de Solsonne en Catalogne, donné le 19 Septembre 1655, étant Guidon dans la Compagnie du Duc *de Candale*. Sa mere lui fit don de tous ses biens, comme on l'a dit, par acte du 19 Mars 1674, sauf l'usufruit. Suivant un certificat du 3 Décembre de la même année, il fournit un Ecuyer pour servir, en sa place, à la convocation du ban; fit don, le 16 Juin 1683, au Chapitre Collégial de Saint-Flour, de la somme de 100 livres, à la charge, par ce Chapitre, de dire des Prieres pour l'ame de sa défunte femme; eut ordre, le 18 Avril 1693, de se rendre à la revue des Gentilshommes convoqués pour le ban, au 5 Mai suivant, dans la ville de Riom. Il fut chargé, par Louis XIV, de travailler à la confection du Rôle de la capitation, comme ayant une connoissance particuliere de la Noblesse du Bailliage de Saint-Flour, avec M. *d'Ableiges*, Intendant de la Province. Le même Monarque le chargea encore, par d'autres Lettres écrites de Versailles le 14 Avril 1701, de travailler aux états de répartition de la Capitation sur la Noblesse, dans l'Election de Saint-Flour, avec M. *d'Ormesson*, Commissaire départi en cette Généralité. Il mourut fort âgé en 1716, & avoit épousé, par contrat du 21 Mai 1673, *Louise de Peyronnenc de Saint-Chamarand*, fille de feu *Antoine de Peyronnenc de Saint-Chamarand*, Seigneur de Marsenac, Livinhac, &c. Maître-d'Hôtel du Roi, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Marie de Grignolles*, sa veuve. Elle apporta en dot à son mari 30 mille livres pour ses droits paternels, & 10 mille liv. pour ses droits maternels; & par cet acte il fut convenu qu'elle auroit pour douaire une pension annuelle de 2500 livres, avec un appartement convenable à sa qualité, & une litiere. Elle étoit morte le 16 Juin 1683, que son mari fit, comme on l'a dit, pour elle une fondation dans l'Eglise du Chapitre Collégial de Saint-Flour. Ils eurent de leur mariage: — 1. François, qui suit; — 2. Claire, mariée, en 1696, à *François de Malras*, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Yolet, Anteras, la Feillouze, Beaulieu, Entragues, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment de Berri, Cavalerie, mort en 1727, & sa femme en 1742; — 3. & Marguerite, Abbesse de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de la ville de Clermont en Auvergne, aussi morte en 1742.

XV. François de Lastic, II. du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de

Sieujac, Vicomte de Murat, Baron d'Alleuze, de Saint-Georges, &c. dit *le Marquis de Sieujac*, ondoyé le 8 Novembre 1680, batisé le 27 Mai 1692, Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 13 Février 1694, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 18 Janvier 1700, Capitaine au même Régiment le 23 Avril 1702, mort en 1749, avoit épousé, par contrat du 29 Août 1706, *Marie de la Roche-Aymon*, morte en 1754, sœur de *Charles-Antoine-Renaud de la Roche-Aymon*, Cardinal, Archevêque Duc de Reims, premier Pair Ecclésiastique, Grand-Aumônier de France, &c. & fille de *Renaud-Nicolas*, Chevalier, Seigneur, Comte *de la Roche-Aymon*, Mensac, Lavaud, Humes, Sauriat, Tommy, Villers-Saint-Denis, la Chapelle, &c. & de *Françoise-Geneviève de Baudry de Piencourt*. De cette alliance sont issus : — 1. François, qui suit ; — 2. Antoine, d'abord Prieur d'Allauche, Abbé de Saint-Guilhem du Désert ; puis Evêque de Cominges, sacré en 1740, nommé ensuite Evêque, Comte & Pair de Châlons-sur-Marne en 1763, mort la même année ; — 3. Charles-Antoine-Renaud, né en 1713, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, premier Gentilhomme de S. A. S. M. le Duc *de Penthievre*, dit *le Chevalier* de Lastic, Brigadier des Armées du Roi en 1748. Il fit ses preuves pour Malte, le 12 Novembre 1728 ; — 4. & Angélique-Isabelle, mariée, en 1742, à *Politrate d'Escars*, Marquis de Montal & de la Roquebrou, Seigneur de Carbonnieres, &c. dit *le Marquis d'Escars*, chef de cette Maison.

XVI. François de Lastic, III. du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Vicomte de Murat, &c. dit *le Marquis* de Lastic, né en 1706, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & premier Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Ecossoise, mort en 1772, avoit épousé en 1726 *Madelene-Hélene Camus de Pontcarré*, sœur de Madame la Marquise *d'Urfé*, fille de *Nicolas-Pierre Camus*, Chevalier, Seigneur de Pontcarré, premier Président au Parlement de Rouen, mort en 1734, & de *Marie-Françoise-Michelle de Bragelongne*, morte en 1765. Leurs enfans sont : — 1. François, qui suit ; — 2. Charles-Henri, mort en bas âge ; — 3. Marie-Nicole, née le 18 Octobre 1727, Abbesse de l'Abbaye Royale de Saint-Laurent de Bourges ; — 4. & Jeanne-Antoinette, mariée, en 1755, au Comte *de Montagnac-des-Lintieres*, dont un fils & deux filles.

XVII. François de Lastic, IV. du nom, Chevalier, dit *le Comte* de Lastic, né le 13 Juillet 1729, Mousquetaire de la seconde Compagnie le 1 Janvier 1743, Capitaine au Régiment de Saint-Jal en 1748, Colonel aux Grenadiers de France en 1755, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, aujourd'hui Beaujolois en 1761, fait Brigadier des Armées du Roi en 1762, & Maréchal-de-Camp en 1770, a épousé, par contrat du 30 Avril 1755, *Anne Charron de Menars*, Dame de Mesdames *de France* Victoire & Sophie depuis 1760, fille de feu *Michel-Jean-Batiste Charron*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Menars, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort en 1739, & d'*Anne Castera de la Riviere*. De ce mariage sont issus : — 1. Anne-François, né en 1759 ; — 2. Alexandre-Esprit-Jean-François, né en 1766, reçu Chevalier de Malte de minorité ; — 3. & Madelene-Antoinette-Hélene de Lastic, née en 1765.

Seigneurs d'Unsac & de Segonzac.

VIII. Bertrand, dit Bayart de Lastic, Chevalier, Seigneur d'Unsac, Segonzac, Boscharat, la Chaumette, &c. second fils de Jean, I. du nom, Seigneur de Lastic, & d'*Helis de Montcellés*, Dame d'Unsac & de Segonzac, servit en qualité de Chevalier-Bachelier à la garde & défense du pays d'Auvergne, sous le commandement de *Poncet de Lansac*, Ecuyer, en 1380, & transigea, le 29 Février 1392, avec Etienne de Lastic, son frere aîné, touchant le partage de la succession de leur pere & d'*Helis de Montagu*, leur ayeule paternelle. Il est mentionné comme mort avec Robert-Bonpar, son fils, dans un Arrêt du Parlement de l'an 1461. Il avoit épousé *Jeanne Montlaur*, sœur de

François de Montlaur, Chevalier; lequel comparut au contrat de mariage de Marguerite de Lastic, sa petite niéce, avec *Claude de Solignac*, du 10 Février 1487. De ce mariage vinrent : — 1. Robert, qui suit; — 2. Jean, duquel sont descendus les Seigneurs de *Jarry* en Auvergne, *la Vergnette*, *Vigouroux*, *Lescure*, dont est M. l'Evêque de Rieux & autres; & les Seigneurs de *Saon* en Dauphiné; — 3. & Adhémar, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui servit à la défense de Rhodes en 1480, & qu'on croit fils de Bertrand de Lastic, Seigneur d'Unsac.

IX. Robert de Lastic, Chevalier, Seigneur d'Unsac, Segonzac, Boscharat, Lodieres, Clemensac, Enval, &c. né après 1407, est qualifié *Chevalier* dans le contrat de mariage de Marguerite de Lastic, sa fille, du 10 Février 1487, ainsi que dans l'accord fait entre Barthelemi & Hector de Lastic, ses enfans, du 27 Octobre 1496, auquel il consentit; & étoit mort avant le 19 Novembre 1511. Il avoit épousé *Antoinette de Maubec*, morte lors de l'accord fait le 27 Octobre 1496, de laquelle il eut : — 1. Barthelemi, qui fit don à son frere Hector de tous ses droits & prétentions sur la succession de leur mere, moyenant une pension annuelle & viagere de 200 livres tournois, laquelle cesseroit d'avoir lieu quand il auroit obtenu des bénéfices ecclésiastiques jusqu'à la valeur de 350 livres tournois de rente; — 2. Hector, qui suit; — 3. & Marguerite, mariée en présence de ses pere & mere, par contrat du 10 Février 1487, à *Claude de Solignac*, Chevalier, Seigneur de Vieil-Armé (*veteris armati*). Elle lui porta en dot pour tout droit dans la succession future de ses pere & mere la somme de 4000 livres tournois. Elle vivoit encore le 25 Mars 1536, & eut de son mariage : — *Jean*, *Jeanne* & *Marguerite de Solignac*: la premiere des filles fut alliée à *Bernard Galbert*, Seigneur de Roccolles; & la seconde, Religieuse à l'Abbaye de Bleile.

X. Hector de Lastic, Chevalier, Seigneur d'Unsac, de Segonzac, Boscharat, &c. né vers l'an 1460, rendit foi & hommage & aveu pour raison de ses Terres de Boscharat & d'Enval, à *Antoine*, Duc *de Calabre* & de Lorraine. Il avoit épousé, 1°. vers l'an 1497, *Germaine d'Espagne*, fille d'*Arnaud d'Espagne*, IV. du nom, Seigneur de Montespan, & de *Madelene d'Aure*, des Vicomtes *de Larboust*. Elle se maria en secondes noces, par contrat du 28 Août 1542, à *Louis de Sassenage*, Seigneur de Baure, qu'elle déshérita ensuite pour cause de sa mauvaise conduite envers elle, par son testament du 1 Septembre 1547. Elle étoit morte sans postérité de son second mariage le 13 Juillet 1549, que *Roger d'Espagne*, Baron de Montespan, son frere, plaidoit avec *Louis de Sassenage*, son second mari; & il obtint des Lettres Royaux pour rentrer dans les biens d'Hector de Lastic, dans lesquelles il est dit que ce dernier, lors de son mariage avec *Germaine d'Espagne*, étoit âgé de 70 ans & plus. *Roger d'Espagne* & Thibaut de Lastic plaidoient encore à ce sujet, le 9 Mai 1554. Hector de Lastic eut pour fille naturelle — Jeanne de Lastic, Dame de Lodieres, mariée en présence de son pere, par contrat du 3 Avril 1532, à *Louis d'Apchier*, Seigneur de Brossedoux. Elle apporta en dot à son mari la Seigneurie de Lodeyre, *alias* Lodieres en la paroisse de Montchamp avec toute Justice, haute, moyenne & basse. Il rendit aveu, à cause d'elle, au Duc *de Lorraine*, de Calabre & de Bar, Baron de Mercœur pour raison de ladite Terre de Lodieres, le 1 Septembre 1538; & étoit mort le 26 Août 1561, que Jeanne de Lastic, sa veuve, rendit encore aveu au même Prince pour raison de cette Terre de Lodieres.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent.*

LASTOURS : Ancienne Maison du Limosin, qui a possédé, dès le commencement du XIe siécle, la Terre de *Hautefort*, une des plus belles du Périgord, tant par son étendue, que par le nombre de vassaux qui en relevent, & par une ancienne Forteresse qui y a longtems existé.

Guy, possesseur de cette Terre, possedoit en même tems les Châtellenies de

LASTOURS & de Terrasson. Une ancienne Chronique met ce GUY au rang des Princes du pays Limousin, c'est-à-dire, dans la classe de ces anciens Seigneurs qui tenoient leurs Terres en franc-aleu, & n'en rendoient au Souverain qu'un hommage de simple formalité. *Voyez* HAUTEFORT. Il ne laissa qu'une fille, mariée avec un autre Seigneur, nommé *Aimar Comtour de Léron*. De ce mariage sortit un fils nommé GUY, qui succéda à tous les biens de sa mere, & prit le nom DE LASTOURS. De trois fils qu'eut celui-ci, & qui tous trois porterent comme lui le nom propre de LASTOURS, l'un nommé GOLFIER DE LASTOURS, Chevalier très-célebre dans les guerres de Palestine, eut en partage la Châtellenie de Hautefort, qu'il possédoit en 1126 & vers 1140; mais OLIVIER DE LASTOURS, son fils & son successeur, mort vers l'an 1160, n'ayant laissé qu'une fille, nommée AGNÈS DE LASTOURS, la Terre de Hautefort passa dans la Maison de *Born*, par le mariage de cette AGNÈS DE LASTOURS avec *Constantin de Born*, qu'elle fit pere d'un fils, nommé GOLFIER DE LASTOURS, & Seigneur de Hautefort, après elle. *Voyez* BORN. Les armes de LASTOURS sont: *de gueules, à un bras armé d'or du côté senestre de l'écu, & tenant une épée nue d'argent en pal, la garde & la poignée d'or.*

LASTRES: Ancienne & illustre Famille d'Artois.

JACQUES DE LASTRES épousa *Marie Morel-Tangri*, dont il eut: — ADRIEN DE LASTRES, Seigneur d'Ayettes, qui épousa *Philippine de France*, de laquelle vint — ADRIEN DE LASTRES, II. du nom, Seigneur de Wallonvillers, marié, le 26 Mai 1611, avec *Yolande de Landas-Mortagne*.

JEAN-PHILIPPE DE LASTRES, leur fils, Chevalier, Seigneur d'Ayettes, Rutoire, le Vigne, le Prez-Lievin, Wallonvillers, &c. épousa *Valentine-Marie-Madelene de Boulogne*, qui lui porta en mariage la Terre de Neuville. De ce mariage naquit:

CHRISTOPHE-FRANÇOIS DE LASTRES, Chevalier, Seigneur d'Ayettes, en faveur duquel & de son ancienne extraction la Seigneurie de *Neuville* fut érigée en *Comté*, avec union des Fiefs & Seigneuries de Sailly & d'Ayettes, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1719. Il avoit épousé, en Août 1693, *Marie-Françoise de Brias*, fille de *Charles-Silvestre*, Comte *de Brias*, & de sa premiere femme *Véronique Bernard*. Il a eu pour fils:

CHARLES-VALENTIN DE LASTRES, Comte de Neuville, qui a laissé de son mariage avec *Elisabeth de Champigny*, —— 1. THÉODORE-CHARLES-ANTOINE DE LASTRES, Comte de Neuville, qui a été Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie; —— 2. & VALENTINE-ADRIENNE-ELISABETH DE LASTRES.

LATENAY, ci-devant à Beziers en Languedoc, actuellement à Bise, près de Narbonne, même Province, en Languedoc. Cette Famille, originaire de la Gréce, établie en France depuis plusieurs siécles, a formé différentes branches. L'on voit une inscription, de l'an 1626, dans la Chapelle Sainte-Croix, Paroisse Saint-Felix à Beziers, qui dit qu'elle est ancienne & illustre, & a des alliances avec des Maisons très-nobles. Les armes sont au haut de cette inscription.

La branche aînée a fini vers l'an 1556, dans FRANÇOIS DE LATENAY, Chevalier, Seigneur de Corneillan, co-Seigneur de la ville de Beziers, allié avec *Marthe de la Coste*, qui n'a eu qu'une fille nommée FRANÇOISE. Elle fut mariée avec *Louis Hebert*, Chevalier, Baron du Viala, Maître-d'Hôtel du Roi, & mourut sans enfans en 1626.

Les autres branches sont aussi éteintes; il n'en reste qu'une de SIMON DE LATENAY, Seigneur de Pousolles. Il épousa, en 1508, *Jeanne de Clermont*, fille de *Sicart de Clermont*, Comte de Lodeve & du Bosc. Cette ancienne Maison a eu de grandes alliances, & a produit le Maréchal *de Clermont-Castelnau*, & le Cardinal du même nom, Archevêque de Narbonne.

JEAN DE LATENAY se maria, en 1553, avec *Jaquette de Puymisson*, dont la

sœur fut mariée à *Jean de Themines*, qui eut pour fils : — *Pons de Themines*, Maréchal de France. *Charles*, fils unique du Maréchal, eut : — *Catherine de Themines*, mariée à *François-Annibal*, Duc *d'Estrées*, Maréchal de France.

Un autre Jean de Latenay, Seigneur de Lissac, épousa *Claire d'Arnaut*, fille du Seigneur *de Nessiés*, issue d'une ancienne Noblesse, dans laquelle la Maison de *Rosset*, Duc *de Fleury*, a pris alliance.

Simon de Latenay, Sieur de la Coste, se maria, en *1660*, avec *Anne de Bouscat*, & en *1664*, avec Anne de Latenay, sa cousine-germaine, dont la mere étoit de la Maison de *Roquefeuil*, Président à la Cour des Aides de Montpellier.

Anne de Latenay avoit pour frere, Simon-François, Docteur de Sorbonne, Religieux dans l'Ordre des Grands-Carmes, Assistant-Général de l'Ordre. Le Pape voulant le fixer à Rome, le nomma *Qualificateur du Saint-Office* & *Consulteur de l'Index*, charges qu'il quitta par ordre du Roi en *1701*, pour accompagner le Duc *d'Anjou*, Roi d'Espagne, à Madrid, où il demeura plusieurs années, & retourna en France avec le Cardinal *d'Estrées*, qui le demanda pour être son Théologien. Il mourut à Paris en *1730*, regretté des Grands & des Sçavans.

Ledit Simon de Latenay, marié avec sa cousine-germaine, a eu pour enfans — 1. Joseph, Enseigne des Vaisseaux du Roi, tué fort jeune au service de Sa Majesté; — 2. Antoine, qui suit; — 3. & Catherine, morte sans alliance.

Antoine de Latenay, Sieur de Lissac, marié, en *1702*, avec *Catherine de Barrés*, fille de *N... de Barrés*, Sieur de la Barthe, Avocat au Parlement, Juge, Vérificateur & Conservateur du pays Nivernois, a eu pour enfans, — 1. Simon, dit l'*Abbé* de Latenay, Prieur du Prieuré Royal de Saint-Sauveur de Narbonne, co-Seigneur de ladite ville, mort en *1742*; — 2. Charles-Blaise, qui suit; — 3. & Simon-François de Latenay, Sieur de Laval, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major avec Brevet de Commandant de la ville & Gouvernement de Brouage en Saintonge.

Charles-Blaise de Latenay, Sieur de Lissac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandres, retiré du service en *1762* avec une pension de 800 livres, a épousé, en *1752*, *Anne de Page*, dont :

Anne-Charles-Blaise de Latenay, né en *1754*, reçu à l'Ecole Royale Militaire en *1764*.

La noblesse de cette Famille fut vérifiée & confirmée en *1669*, par Monsieur *Bazin de Bezons*, Maître des Requêtes, & Intendant de Languedoc, nommé Commissaire du Roi pour la vérification des titres de la Noblesse de ladite Province.

Les armes sont : *d'azur, à une tour d'or, maçonnée de sable, à laquelle est enchaînée une épée d'argent posée en pal, pointe en bas, soutenue par un lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

LATIL, en Provence. L'Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province, *Tom. II*, *p. 53*, dit que dans la derniere recherche des titres de noblesse, cette Famille prouva la sienne depuis

I. Noble Louis de Latil, qui vivoit au commencement du XV[e] siécle. Il fit une fondation dans l'Eglise Paroissiale de Méez, & eut pour fils :

II. André de Latil, qui testa en *1552*. Il laissa de noble *Claudine de Gaillard-Bellafaire*, sa femme, — Louis, qui suit; — & Jeanne, mariée, en *1558*, à *Bernard d'Abisse*, de la ville de Tarascon, Ecuyer.

III. Louis de Latil, II. du nom, acquit les Terres d'Entraigues & de Villosc, aux années *1599* & *1600*, & fit son testament le 16 Août 1601. Il avoit épousé *Sillette de Roquefeuil-de-Convertis*, de laquelle naquirent : — 1. Joseph, qui suit; — 2. Gaspard, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Henri, reçu Chevalier de Malte en 1600, Commandeur de Puymoisson, mort Bailli de Manosque en *1655*; — 4. & Madelene, mariée à *Joseph de Thomassin*,

Seigneur de la Garde & de Tailles, Avocat-Général en la Cour des Comptes.

IV. Joseph de Latil, Seigneur d'Entraigues, épousa, en 1698, Demoiselle *Gabrielle de Bardel*, dont

V. Charles de Latil, Seigneur d'Entraigues & de Villosc, marié, en 1741, avec *Susanne de Roye*, dont il a des enfans.

IV. Gaspard de Latil, second fils de Louis, II. du nom, & de *Sillette de Roquefeuil*, épousa, en 1696, *Lucrèce de Bardel*, dont

V. Manaud de Latil, Seigneur de Converti, qui s'est marié, en 1734, avec Dame *Lucrèce de Villeneuve*, dont on ignore la postérité.

Cette Famille a été maintenue dans sa Noblesse le 28 Février 1668. Les armes: *d'azur, à six losanges d'or, posées 3, 2 & 1*. L'Abbé *Robert* en parle dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 264*.

LATRE-DOBY: Famille originaire de Dinant, dans le pays de Liége, dont étoit

Pierre-François de Latre-Doby, né à Dinant le 19 Septembre 1696, fils unique de Dominique-François de Latre-Doby, Contrôleur des grandes & petites Chancelleries de France, & d'*Anne de Velette*, sa premiere femme. Il a été Substitut du Procureur-Général du Grand-Conseil, le 29 Février 1720, reçu Avocat-Général audit Conseil le 9 Novembre 1722, & est mort, sans alliance, le 10 Mars 1729. Les armes: *coupé d'azur & d'or, à trois écussons de l'un en l'autre*. — La Gazette de France de l'année 1773, parle de Marc-Antoine de Latre, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, décédé le 6 Février 1773, à Saint-Germain-en-Laye. Nous ignorons de quelle Famille il étoit.

LATTAIGNANT. Suivant *Haudicquer de Blancourt, p. 286 & suiv.* de son Nobiliaire, cette Famille noble, originaire de Picardie, remonte à

I. Jean de Lattaignant, qui servoit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, l'an 1342.

III. Pierre de Lattaignant, son petit-fils, fut Seigneur du Vivier, & épousa, vers l'an 1395, *Jeanne Carbonnier*, (d'une ancienne Famille originaire du Cambresis, dont une branche puînée s'établit, en 1568, dans le pays de Bresse), fille de *Guy Carbonnier*, Seigneur de la Mothe, & de *Jeanne d'Estourmel*, desquels ils partagerent la succession, le 18 Mai 1416, avec *Mathieu Carbonnier*, Seigneur de la Mothe & du Fournel, *Jacques*, Seigneur de Brucourt, *Pierre*, Seigneur de la Fosse, & *Jean*, Chanoine de Terouane, freres de ladite *Jeanne Carbonnier*. Elle eut de son mariage:

IV. Jean de Lattaignant, Seigneur du Vivier, qui s'allia avec *Marie le Vasseur*, de laquelle vint:

V. Alphonse de Lattaignant, I. du nom, Seigneur du Vivier, mentionné dans un titre de l'an 1463, avec *Jeanne d'Achey*, sa femme. Leurs enfans furent: — Alphonse, II. du nom, Seigneur du Vivier, mort sans alliance; — & Gabriel, qui suit.

VI. Gabriel de Lattaignant, Seigneur du Vivier après son frere, servit long-tems les Rois Charles VIII. & Louis XII, & fut tué au combat de Guinegaste, l'an 1513. On voit dans un titre de l'an 1489, qu'il avoit épousé, dès l'an 1484, *Jeanne Roussel-de-Miannay*, dont il eut entr'autres: — Pierre, qui suit; — & Gabriel, Seigneur de Blengues, lequel servit long-tems le Roi François I, dans ses Compagnies d'Ordonnance.

VII. Pierre de Lattaignant, Seigneur du Vivier, rendit de notables services au même Prince, qui l'honora de sa bienveillance, & fut tué au siége de Hesdin en 1537, après y avoir donné des preuves de son courage. Il avoit épousé, en 1518, *Marguerite le Maupin*, des Seigneurs *de Bouvaque*, du consentement de laquelle il vendit quelques héritages à *Antoine Guillerault*, Sieur des Forges, comme il paroît par son testament du 28 Janvier 1525. De ce mariage vinrent: — 1. Pierre, Seigneur du Vivier, allié, l'an 1546, avec *Jeanne Guillerault*, décédée sans en-

fans en 1560. Il transigea pour sa succession, le 4 Août 1561, avec *Antoine* & *Jacques Guillerault*, Seigneurs des Forges & de Fontaines, ses beaux-freres, & mourut en 1574; — 2. ALPHONSE, qui suit; — 3. GABRIEL, auteur des Seigneurs de Blengues, du Galet & de Beuffingue, rapportés ci-après; — 4 & 5. ROBERT & MARGUERITE.

VIII. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, III. du nom, Seigneur du Vivier, épousa, l'an 1548, *Marie de Beauvarlet*, fille d'*Antoine de Beauvarlet*, Seigneur d'Ailly en partie, avec laquelle il constitua 150 livres de rente le 22 Juillet 1561, & en eut: — PIERRE DE LATTAIGNANT, Seigneur du Vivier, mort sans postérité, après 1575; — & MARGUERITE, qui suit.

IX. MARGUERITE DE LATTAIGNANT fut mariée, l'an 1573, avec *Jean le Bourg*, Seigneur de Closratel. Ils racheterent la rente ci-dessus le 20 Juillet 1575, & eurent deux fils & une fille, nommée *Colette le Bourg*, alliée, le 22 Février 1603, avec *Firmin Haudicquer*, Seigneur de Blancourt, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ayeul de l'auteur du Nobiliaire de Picardie.

Seigneurs de BLENGUES, *du* GALET *& de* BEUSSINGUE.

VIII. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, troisieme fils de PIERRE, Seigneur du Vivier, & de *Marguerite le Maupin*, épousa, en 1550, *Catherine Obry*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Cayeu, & de *Catherine Clairé*, & sœur de *Claude Obry*, époux de *Marie le Tonnelier*, de la Maison de Breteuil. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. GABRIEL, rapporté après son frere; — 3. & HÉLENE DE LATTAIGNANT, mariée, par ses pere & mere le 15 Octobre 1575, avec *Noël de Lattre*, Seigneur de Scizes, ayeuls de *Catherine de Lattre*, mere de l'auteur cité.

IX. ROBERT DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, épousa, en 1586, *Anne Bonné*, fille de *Jacques*, Avocat en la Cour, & de *Marie Lucas*. Il vivoit encore en 1641, âgé de 88 ans, & eut pour fils:

X. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, marié, le 10 Juillet 1633, avec *Marguerite Gagot*, fille de *Nicolas*, Avocat en la Cour, & de *Marie Malhoste*, dont: — CATHERINE DE LATTAIGNANT, restée fille unique, femme de *Pierre Pecquot*, Seigneur de Saint-Maurice, Conseiller-Secrétaire du Roi, & Greffier de son Conseil. Elle en eut 5 garçons & une fille. Voyez PECQUOT.

IX. GABRIEL DE LATTAIGNANT, II. du nom de cette branche, Seigneur du Galet & de Beuffingue, près Calais, fils puîné de GABRIEL, Seigneur de Blengues, & de *Catherine Obry*, fut présent au contrat de mariage d'HÉLENE, sa sœur, en 1575, & épousa *Marie Raoul*, dont il eut: — 1. GABRIEL, Sieur du Galet, décédé jeune; — 2. autre GABRIEL, qui suit; — 3. CATHERINE, femme de *Pierre Poncet*, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablys, Conseiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Conseiller d'Etat ordinaire; — 4. ELISABETH, mariée à *Pierre-Naud Monet*, Seigneur de la Salle, Président à Boulogne; — 5. & MARIE DE LATTAIGNANT, épouse de *David du Boissel*, Avocat-Général de la Reine.

X. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur du Galet & de Beuffingue, fut d'abord reçu Conseiller au Parlement de Paris le 13 Mai 1639, puis de Grand'Chambre le 13 Mai 1676, & mourut le même jour. Il avoit épousé *Jeanne de Montescot*, fille de *François*, Maître des Requêtes, & de *Marguerite Simon*. Leurs enfans furent: — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. GABRIEL, Seigneur de Grange-Menant, marié à *Hélene Lalemant-de-Lestrée*, morte en couches en 1686, mere d'un seul fils; — 3. & LOUIS, Religieux en l'Abbaye de Saint-Victor, & Prieur de Bussy-le-Roy, Diocèse d'Orléans.

XI. ALEXANDRE DE LATTAIGNANT, Seigneur du Galet & de Beuffingue, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 Août 1676, épousa *Marie-Marthe-Gabrielle de Bragelongne*, fille de *Jacques de Bragelongne*, Intendant de la Maison de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux Deniers du Roi, mort en 1679, (d'une des anciennes Familles de robe, originaire de Bourgogne,

où

où ils ont long-tems possédé la Terre de ce nom), & de *Marie de Saint-Mesmin*. De ce mariage il y a des enfans.

De cette Famille est M. l'Abbé DE LATTAIGNANT, Chanoine de Reims, connu dans la République des Lettres par ses Poësies légeres. Les armes : *d'azur, à 3 coqs d'or.*

LATTIER (DE) : Ancienne Famille noble du Dauphiné, dont nous avons déja parlé dans le *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *pag.* 407 *& suiv.* Son séjour a été autrefois dans la ville de Grenoble & à Vourais. S'étant divisée en plusieurs branches, elle a passé dans le Valentinois où elle est encore. Des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & du Temple, qu'elle a eus presque sans interruption, sont une marque certaine de son ancienneté. Les alliances qu'elle a faites avec plusieurs des plus illustres Familles du Dauphiné, & les Officiers de mérite qu'elle a donnés dans tous les tems, sont encore une preuve de la considération où elle a toujours été. Ses armes étoient anciennement *trois lacs d'amour d'argent, sur un fond d'azur*, avec la devise : POUR TROIS. Depuis environ deux siécles, ces *lacs d'amour* ont été changés en *trois frettes*, pour la brisure des branches cadettes.

Le premier de ce nom connu est JACQUES DE LATTIER, qui hommagea des terres au Dauphin l'an 1290. — HUGUES DE LATTIER, Chevalier de l'Ordre du Temple, vivoit dans le même tems, & fit une transaction en faveur de la Commanderie de Saint-Jean de Vourais. — JEAN DE LATTIER reconnut les mêmes terres au Dauphin, & eut pour enfans : — JACQUEMET, mort sans postérité ; — & ANTOINE, qui vivoit l'an 1350. Ce dernier eut pour fils : — BERTRAND, pere de FRANÇOIS, & de GUIGONNE DE LATTIER, laquelle fit, en 1417, une donation en faveur des Freres Prêcheurs de Grenoble. — FRANÇOIS DE LATTIER vivoit en 1380, & eut pour enfans : — HUGUES & ANTOINE DE LATTIER. — HUGUES fut pere

I. De GEORGES DE LATTIER, Capitaine de 50 lances en 1431, qui rendit hommage au Dauphin LOUIS VIII, pour une maison forte qu'il avoit à Vourey ou Vourais. Il testa en 1468, & eut de *Gillette de Fassion*, son épouse : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. BERTRAND, mort Capitaine à Bayonne ; — 3. PIERRE, Conseiller au Parlement de Grenoble, qui se maria, & n'eut que trois filles ; — 4. JEAN, auteur de la branche de Charpey, rapportée ci-après ; — 5. autre JEAN, Chanoine à Saint-André de Grenoble ; — 6. ANTOINE, Moine à Saint-Robert ; — 7. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — 8. & HUGUES, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine.

II. CLAUDE DE LATTIER fut d'abord Juge-Mayeur des appellations & des nullités de tout le Dauphiné, ensuite Conseiller & Avocat-Général au Parlement de Grenoble. Il épousa, par contrat du 13 Septembre 1464, *Marie d'Arvillars*, & testa le 14 Septembre 1493. Ses enfans furent : — 1. GEORGES, qui suit ; — 2. CLAUDINE, Religieuse à Montfleury ; — 3. & MARTHE, mariée.

III. GEORGES DE LATTIER, II. du nom, Seigneur de Mantonne, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, se trouva aux guerres d'Italie. Il eut de *Jeanne Armuet*, son épouse : — 1. FRANÇOIS DE LATTIER, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort à la bataille de Pavie en 1525, étant de l'armée du Duc de *Montmorency* ; — 2 & 3. & deux filles, mariées.

Branche de LATTIER-CHARPEY.

II. JEAN DE LATTIER, quatrieme fils de GEORGES I, & de *Gillette de Fassion*, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers & d'Ordonnance du Roi, Gouverneur du Comté de Roussillon, de Perpignan & de Sardaigne. Il épousa, par contrat du 10 Novembre 1482, *Antoinette de Vilheu*, & testa en 1518. De son mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. LOUIS, auteur de la branche de

Bayane, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, tué dans un combat naval contre les Infideles; — 4 & 5. deux filles, mariées.

III. PIERRE DE LATTIER, Seigneur de Charpey, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, se trouva à la bataille de Marignan contre les Suisses en 1515, & à celle de Pavie, où il reçut un coup de lance dans l'œil, qui le mit hors de combat. Il avoit épousé, le 16 Mars 1518, *Catherine de la Tourette*, fille de *Gillet*, Seigneur *de la Tourette* en Vivarais, dont il eut: — CLAUDE, qui suit; — & deux filles, mariées.

IV. CLAUDE DE LATTIER, I. du nom de cette branche, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, épousa, le 15 Juin 1550, *Honorade d'Urre*, fille de *Giraud d'Urre*, Seigneur d'Ourches, d'une ancienne & illustre Maison du Dauphiné. Leurs enfans furent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. PIERRE, lequel s'allia dans la Maison de *Montaigu-Fourmigere*. On ignore le nom de son épouse, de laquelle il eut: — LOUIS DE LATTIER, marié avec *Marguerite de Saint-Vincent*, dont: —— 1. CHARLES DE LATTIER, mort jeune au service, étant Cornette de Cavalerie; — & une fille, mariée à *N... de Rochepierre*, en Vivarais; — 3. & ANNE, mariée deux fois.

V. CLAUDE DE LATTIER, II. du nom, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut successivement Capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, puis Mestre-de-Camp. LOUIS XIII. lui donna une pension de 3000 livres, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, le 1 Janvier 1582, *Françoise Bertrand*, fille d'*Imbert*, co-Seigneur de Vatillieu. Il testa en 1605, & ne laissa que deux filles, mariées.

Branche de LATTIER-BAYANE.

III. LOUIS DE LATTIER, second fils de JEAN & d'*Antoinette de Vilheu*, transigea avec PIERRE DE LATTIER, son frere, en 1524, eut une Compagnie de gens à cheval; servit avec distinction sous les regnes de FRANÇOIS I. & de HENRI II; se trouva, en 1529, à l'armée que commandoit le Comte *de Saint-Paul*, contre le Duc de *Brunswick*; testa le 11 Juillet 1569, & eut de son épouse, *Alix de Brottin*, Dame de Souspierre: — 1. PIERRE, Seigneur de Bayane, marié, le 25 Février 1582, à *Françoise d'Ysevan*, fille de *Philibert*, & de *Françoise des Lemps*, mort sans postérité, étant Capitaine d'Infanterie; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. GEORGES, Chevalier de Malte, Commandeur de Valence, tué à la bataille de Lépante; — 4. autre PIERRE, aussi Chevalier de Malte & Commandeur du Pont-Laval; — 5. JEAN, tué au siége de Livron; — 6. JEAN-DENIS, Capitaine d'Infanterie, mort sans postérité. Il avoit épousé, le 11 Mars 1584, *Françoise de Marinais*, fille de *François*, & de *Françoise du Motet*; — 7. & une fille, mariée.

IV. CHARLES DE LATTIER, Seigneur de Souspierre & d'Ourcinas, porta les armes pendant 24 ans, servit en Piémont sous le Maréchal *de Brissac*, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, par commission du 26 Mai 1577; eut le commandement de 150 hommes de gens de pied François, par une autre commission du 14 Juin 1579, & fut ensuite Capitaine & Sergent-Major du Régiment de Livarrot, Cavalerie, par commission du 24 Juin 1580. Il épousa, le 20 Janvier 1582, *Louise de Moreton de-Chabrillan*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. ANDRÉ, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; — 3. JEAN, auteur de la branche de Souspierre, rapportée ci-après; — 4. GASPARD, auteur de celle de Burlet, mentionnée ensuite; — 5, 6 & 7. & trois filles.

V. ANTOINE DE LATTIER, Seigneur d'Ourcinas & de Bayane, Capitaine d'une Compagnie Franche en 1615, se signala en plusieurs occasions, & épousa, le 20 Juin 1620, *Andrée de Salignon*, fille de *Thomas* & de *Marguerite de Theys*, dont:

VI. CHARLES-ANTOINE DE LATTIER, qui servit également avec distinction, & épousa, le 20 Septembre 1656, *Eléonore du Maine*, fille d'*Antoine*, Comte du Bourg, dont: — ANTOINE-MARIE, qui suit; — & deux filles.

VII. Antoine-Marie de Lattier servit aussi avec honneur, & se distingua à la prise de Condé. Il eut de *Marguerite de Varre*, sa femme : — 1 & 2. Claude & Charles, Capitaines au Régiment Royal, morts au service ; — 3. Louis, qui suit ; — 4. & Antoine, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie.

VIII. Louis de Lattier, Marquis de Bayane, épousa, le 5 Novembre 1727, *Catherine de Sibeuf*, fille d'*Hercule de Sibeuf*, Chevalier, Seigneur de Saint-Ferreol, Gouverneur de la ville & citadelle de Die, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Armand, Chevalier de Malte, d'abord Enseigne des Vaisseaux du Roi, puis Major du Régiment Provincial de Valence en 1770 ; — 3. & Alphonse-Hubert, Chanoine, depuis 1770, de la Cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence, Vicaire général du Diocèse de Coutances, & Abbé de Saint-Guilhem-le-Désert, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rodez, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Cardinal *de Luynes*.

IX. Louis, appellé *le Marquis* de Lattier, Capitaine de Cavalerie, ensuite Colonel du Régiment Provincial de Valence, depuis 1770, est marié.

Branche de Lattier-Souspierre.

V. Jean de Lattier, troisieme fils de Charles, & de *Louise de Moreton-de-Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épousa, le 20 Janvier 1619, *Marguerite d'Urre*, dont : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Charles, Chevalier de Malte ; — 3. Adrien, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 4 & 5. & deux filles, mariées.

VI. Pierre de Lattier, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet & de Souspierre, épousa, le 15 Février 1652, *Isabeau de Belin-de Marcel*, & en eut : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Claude, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Poët-Laval ; — 3. Laurent, mort Capitaine de Dragons ; — 4. Joseph, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Chabrillan, tué à la bataille d'Hochstet ; — 5. & une fille, mariée à *André de Pays*, d'une Famille originaire du Comtat d'Avignon.

VII. Louis de Lattier épousa, le 10 Juillet 1697, *Victoire-Agnès de Blegiers-de-Taulignan* (*a*), dont : — 1. Joseph, mort Officier d'Infanterie dans le Régiment de Lyonnois ; — 2. Joseph-Joachim, d'abord Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment Royal-des-Vaisseaux, marié, le 7 Avril 1744, avec *Madelene-Gabrielle-de-Vervins* ; — 3. Pierre, Capitaine au Régiment Royal-Italien, Chevalier de Saint-Louis ; — 4. Jean, Chevalier de Malte ; — 5. Jean-François, aussi Chevalier de Malte & Capitaine dans le Régiment Royal-des-Vaisseaux, tué à la bataille de Lawfeld ; — 6. Françoise-Flaviane-Thérese, mariée à *André-Thomas de Clémens-des-Tourettes*, dont une fille unique, appellée *Madelene-Charlotte* ; — 7. Marie-Elisabeth ; — 8. & Madelene de Lattier, mariée avec *Charles de Genton-de-Lostal*.

VI. Adrien de Lattier, troisieme fils de Jean & de *Marguerite d'Urre*, épousa, 1°. *Jeanne de Vesc-de-Becone* ; & 2°. *Jeanne d'Arsac*. Du premier lit il eut une fille, mariée à *N... d'Urre*, Lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Montelimart ; & du second lit : — 1. Charles-Antoine, mort sans postérité ; — 2. Adrien, Prêtre ; — 3. & Jérôme, qui suit.

VII. Jérôme de Lattier épousa, en 1713, *Marie-Agathe-Antoinette Dupuy-de-Montbrun*, dont sont issues : — 1. Justine-Agathe, mariée, le 5 Février 1736, avec *Louis de Viennois* ; — 2. Laurence-Antoinette, mariée avec *Joseph-*

(*a*) Elle avoit deux tantes, l'une nommée *Marthe-Ursule de Blegiers-de-Taulignan*, épouse de *N... d'Orléans de la Motte*, d'où sont sortis *Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte*, né à Carpentras en 1683, sacré Evêque d'Amiens le 4 Juillet 1734 ; & le Commandeur *de la Motte*, qui a été Capitaine des Chevaux-Légers du Pape à Avignon ; l'autre, nommée *Madelene de Blegiers-de-Taulignan*, a épousé *Balthasard de Gerente-de-la-Bruyere*, & est ayeule de l'ancien Evêque de Die, aujourd'hui Evêque d'Orléans, qui a eu la Feuille des Bénéfices.

Séraphin de Pluvinel-de-Tertulle, Marquis de la Roque ; — 3. & SUSANNE-THÉRÈSE DE LATTIER.

Branche de LATTIER-BURLET.

V. GASPARD DE LATTIER, quatrieme fils de CHARLES & de *Louise de Moreton-de-Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épousa *Isabeau de Villette*, fille d'*Etienne* & d'*Isabeau du Pont*. Il testa le 12 Janvier 1665, & laissa de son mariage : — 1. CHARLES-ANTOINE, qui suit ; — 2. ANTOINE, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine ; — 3. & FRANÇOISE-LOUISE, Religieuse de l'Ordre de Citeaux à Valence.

VI. CHARLES-ANTOINE DE LATTIER, Sieur de BURLET, servit avant la paix de 1661, & n'ayant que 14 ans, étant Lieutenant de la Compagnie de Mestre-de-Camp au Régiment du Comte *de la Guiche*, il se signala à la bataille de Dunkerque, où il prit le Comte *de Merle*, Lieutenant-Général de l'armée ennemie, qui mourut de ses blessures dans sa tente. Il se fit connoître à la bataille de Sintzheim, en Allemagne, étant Capitaine dans le Régiment de Montferrier. Ce fut proche de lui que son Mestre-de-Camp fut blessé à mort. Le Vicomte *de Turenne* l'estima à cause de sa valeur. Il mourut sans postérité, & avoit épousé, le 13 Juin 1666, *Anne du Claux*, fille de *N...*, Seigneur *de l'Etoile*, & de *Marguerite de Saint-Georges*. Les armes, comme au commencement de cet Article.

LAU (DU) : Ancienne & illustre Noblesse, qui a des alliances avec les Maisons de *Pons*, *la Porte*, *Beaupoil-Saint-Aulaire* & de *Lambertye*, par le mariage, contracté le 19 Juillet 1630, de

CLAUDE DU LAU, fille de HENRI, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur de Chambon, de Seltette & de Chagniers, & de *Henriette de Pons*, (fille de *Jacques*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*, sortie d'une *Beaupoil-Saint-Aulaire*), avec *Gabriel de Lambertye*, quatrieme fils de *Jean*, Seigneur de Prun, &c. & de *Catherine de Montfreboeuf*. Il fut son premier mari. Voyez LAMBERTYE. Elle épousa en secondes noces, par contrat du 1 Juin 1643, *Desse d'Aubusson*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Priez, & de *Gabrielle de Trompondon*, dont elle eut la Vicomtesse *de Campagnac*, & autres enfans.

LAVAGNAC, Baron des Etats Généraux en Languedoc, porte : *d'or, au lion de gueules ; au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

* LAVAL. Il seroit fort difficile de déterminer exactement l'étendue de la Sirie & Comté de LAVAL, au Maine : ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens Sires DE LAVAL recevoient les hommages de plus de 140 Terres nobles, dont il y en a quatre de titrées, 36 Châtellenies, plusieurs desquelles sont de 10 à 12000 livres de rente ; & en tout 112 Paroisses, comprises dans le Comté de LAVAL, qui est uni à celui de la Province du Maine.

Cette Seigneurie, l'une des plus grandes du pays, étoit anciennement une Baronnie qu'une branche de l'illustre Maison *de Montmorency* avoit acquise par alliance, vers l'an 1218. *Yves*, I. du nom, Sire *de Laval*, est le premier possesseur de cette Terre dont on ait connoissance. De lui descendoit, au VIII[e] degré, *Emme*, ou *Edmée*, Dame *de Laval*, sœur & héritiere de *Guy* VI, alliée, 1°. à *Robert*, Comte *d'Alençon* ; 2°. à *Mathieu*, Sire *de Montmorency* ; & 3°. à *Jean* VI, Sire *de Tocy*. Le fils de *Mathieu de Montmorency* & d'*Edmée de Laval*, quitta son nom pour prendre celui de *Laval* qu'il laissa à ses descendans, sans cependant quitter les armes *de Montmorency*, qu'il brisa de *5 coquilles d'argent.*

Les Seigneurs *de Laval-Montmorency* ont fini, en 1465, dans la personne d'*Anne*, fille unique de *Guy* XII, dix-septieme Seigneur *de Laval*, mort en 1413, laquelle s'étoit alliée à *Jean*, Comte *de Montfort*, en Bretagne, qui prit le nom de *Guy XIII de Laval*. C'est en faveur de *Guy* XIV, leur fils, que la Baronnie de *Laval* fut

érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Juillet 1429, dans lesquelles le Roi lui donne le titre de *cousin*, & lui accorde le même rang & les mêmes honneurs dont jouissoient alors les Comtes *d'Armagnac*, *de Foix* & de *Vendôme*. *Guy*, XVI. du nom, troisieme Comte *de Laval*, arriere petit-fils de *Guy* IV, mourut en 1531, & eut pour successeur son fils *Guy* XVII, mort sans postérité en 1547. Il laissa ses biens à ses deux sœurs, *Catherine* & *Anne de Laval*. L'aînée, *Catherine*, épousa *Claude de Rieux*, Comte de Harcourt, dont la fille aînée: — *Renée de Rieux*, fut mariée à *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, & mourut sans enfans en 1567. *Anne de Laval*, sœur cadette de *Catherine*, avoit épousé, dès l'an 1521, *François*, Seigneur *de la Tremoille*. C'est par représentation de cette *Anne de Laval* que *Charles de Bretagne*, Duc de la Tremoille, possede aujourd'hui la Terre de *Laval*.

Il est bon de remarquer ici, d'après le Dictionnaire des Gaules, que si *Mathieu*, Sire *de Montmorency*, quitta son nom pour prendre celui de *Guy* VII, Sire & Comte *de Laval*, ce changement de nom n'étoit pas nouveau par rapport aux Seigneurs *de Laval*; d'ailleurs il étoit fondé. On trouve en effet que le nom de *Guy* étoit attaché à la Seigneurie de *Laval*, & que celui qui portoit un autre nom le quittoit pour prendre celui de *Guy*. Ce privilége, si c'en est un, fut accordé, dit-on, à *Guy*, III. ou IV. du nom, Baron *de Laval*, par le Pape Pascal II, vers l'an 1101, pour son fils & ses successeurs, Seigneurs de *Laval*, en mémoire perpétuelle des services qu'il avoit rendus à la Chrétienté, au voyage qu'il fit à la Terre-Sainte, sous *Godefroy de Bouillon*. Cette concession, ajoute-t-on, fut confirmée par Lettres de Philippe I, Roi de France, & a fait quelquefois donner le nom de *Laval-Guyon*, à la ville de *Laval*.

En observant & ratifiant ce privilége, *Guy*, VII. du nom, ordonna, par son testament de l'an 1268, que les aînés de cette Maison porteroient le nom de *Guy*, avec le surnom & les armes *de Laval*; que ceux qui refuseroient de le faire, seroient privés de la succession qui passeroit au mâle le plus proche du lignage de *Laval*; & que la Seigneurie de *Laval* seroit indivisible. Cette disposition de *Guy* VII. donna lieu à une grande contestation du droit François, qui étoit de sçavoir si en pays coutumier les particuliers de grande Maison pouvoient substituer les terres & les rendre indivisibles, malgré les dispositions de la Province où elles étoient situées. On allégua des raisons pour & contre; mais par son Arrêt solemnel du 9 Avril 1595, le Parlement de Paris jugea que la substitution n'auroit point lieu, & que les filles succéderoient au Comté de *Laval* pour leur part & portion, suivant la coutume du Maine, si mieux n'aimoit le propriétaire, leur payer leur légitime. Au mot Montmorency nous parlerons de la branche de Laval-Montmorency.

LAVAL. C'est une Famille noble établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a suivi ces Princes à la guerre.

Claude-Hector de Laval suivit son Prince avec son frere & ses vassaux, en bon équipage & à ses frais, & lui rendit de bons & loyaux services. Son fils,

Claude-Louis-François de Laval, Seigneur de Bosserville, se distingua aussi par ses services, & laissa:

Joseph-Anne de Laval, Seigneur de Charmoy, Baron de Meuvy & d'Azelach, qui s'attacha à S. A. S. *Guillaume-Hiacinthe*, Prince *d'Orange*, de Neufchâtel & de Nassau, qui le fit son Conseiller Résident à la Cour de France, poste qu'il occupa pendant plusieurs années, ensuite son Conseiller intime d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de son Ordre, puis lui expédia des Lettres de créance données à Cologne le 27 Mars 1724, pour aller, en qualité de son Envoyé, au Congrès de Cambray, y représenter & appuyer ses intérêts. Il a laissé un fils, nommé:

Joseph-Claude-Lazare de Laval, qui a eu pour fils: — Louis-Joseph de Laval, lequel entra, au mois de Janvier 1741, au Régiment de Saintonge. Peu de tems après il fut fait Lieutenant de la Colonelle, & obtint ensuite une commission de Capitaine. Il a servi 15 ans, s'est trouvé aux siéges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, à la bataille de Rocoux, à plusieurs détachemens, & à l'attaque des retranchemens du Col de l'Assiette, où il a été blessé. Il a épousé, le 3 Février

1750, *Angélique-Louise-Charlotte Audiger*, & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, sçavoir : — LOUIS-JOSEPH, LOUIS-ANNE, LOUIS, REMI, PIERRE, & LOUISE-MADELENE. *Mémoire envoyé*, & déja employé dans le *Tome VII* de la premiere édition de ce Dictionnaire, *pag.* 309.

Les armes : *d'or, semé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de 5 flammes d'or ; l'écu surmonté d'un armet d'acier poli, chargé de lambrequins des métaux & couleurs dudit écu.* Pour cimier, *trois flammes de gueules, sortant d'un tortil d'or, d'azur & de gueules.* Support, *deux salamandres d'or.* Devise : SPES MEA CRUX ET AMOR.

LAVAL, en Normandie, Election de Falaise. Famille noble qui porte : *de sable, semé d'hermines d'argent.*

LAVAL DE RAIS, est une autre Famille, dont les armes sont : *d'or, à la croix de sable.*

* LAVARDIN : Terre & Seigneurie au Maine, avec un Château que *Marie de Riboulle* porta à son mari *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Bois-billy. Il fut le quatrieme ayeul de *Jean de Beaumanoir*, que le Roi HENRI IV fit Maréchal de France & Chevalier de ses Ordres en 1595, & en faveur duquel il érigea la Terre de *Lavardin* en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1601, enregistrées en 1604. Sa postérité masculine s'éteignit le 15 Novembre 1703, dans la personne d'*Emmanuel-Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, tué à la bataille de Spire. *Voyez* BEAUMANOIR.

LAVAULX. Noblesse ancienne en Lorraine & en Barrois, qui occupoit les premieres places aux Assises du Duché de Luxembourg. Quelques-uns disent qu'elle descend des Comtes *de Chiny*. Voyez le sixieme Volume des *Tablettes Généalogiques*, *page* 72.

I. FRANÇOIS DE LAVAULX, II. du nom, issu de VARY, Seigneur DE LAVAULX, ayant perdu son fils unique au siége de Neufchâteau qu'il défendoit, épousa, en secondes noces, *Alexie de Dampierre*, dont il eut :

II. ERARD DE LAVAULX, I. du nom, Seigneur de Sorbey & de Bellefontaine, Gouverneur de Châtel-sur-Mozelle en 1548. Il avoit acquis, le 30 Mars 1524, de la Maison de *Choiseul-de-Bignecourt*, la Seigneurie de Vrecourt dans le Barrois mouvant, au Bailliage de la Marche. Il épousa *Barbe de la Marc*, Baronne de Gironcourt, dont il eut, entr'autres enfans :

III. JEAN DE LAVAULX, Seigneur de Vrecourt, Dombrot, &c. qui épousa, en 1555, *Didiere d'Auxy*, Dame de Romain, de laquelle vint, entr'autres,

IV. ADAM DE LAVAULX, Seigneur de Dombrot, Grand-Veneur du Duc CHARLES III, en faveur duquel la Seigneurie de *Vrecourt* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 29 Septembre 1612. Il avoit épousé *Catherine de Faltans*, & en eut, entr'autres,

V. ERARD DE LAVAULX, II. du nom, Baron de Vrecourt, Grand-Chambellan du Duc CHARLES IV, marié à *Véronique de Lutzelbourg*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES-FRANÇOIS ; — 2. CLAUDE-LOUIS ; — 3. & ERARD, III. du nom, auteurs chacun d'une branche que nous allons rapporter.

VI. CHARLES-FRANÇOIS DE LAVAULX, Baron de Vrecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Condé, Cavalerie, épousa *Marie de Rochefort-d'Ailly*, dont :

VII. CHARLES DE LAVAULX, Baron de Vrecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gournay, Infanterie, en 1696. Il avoit épousé, en 1683, *Marie-Ursule de Bazentin*, Dame de Malapret, & de Dauzainville, morte en 1711. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur CHARLES VI, créé *Comte* en 1734, par FRANÇOIS, Duc DE LORRAINE, depuis Empereur. Il est mort en 1748, & avoit

épousé *Marie-Victoire de Viegenick*, Dame de Tabor, dont il a eu cinq garçons & six filles : — L'aîné, nommé François, Comte de Lavaulx, né en 1735, Seigneur de Tabor, Capitaine de Dragons au service de l'Empereur ; — 3. Jean-Batiste, Baron de Lavaulx, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, marié, en 1740, à *Elisabeth*, Baronne *de Christianstat*, en Silésie, dont il n'avoit point d'enfans en 1753 ; — 4. Joseph-Alexis, Baron de Lavaulx, Seigneur de Sauville, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses du Duc Léopold, marié, en 1728, à *Catherine de Sarrazin*, Dame de Germainvilliers, dont trois filles, sçavoir : Catherine de Lavaulx, mariée, en 1750, à *François*, Comte *de Greiche* ; Charlotte & Marie, dont nous ignorons la destinée ; — 5. Anne de Lavaulx, mariée, en 17.., à *Charles de Chatelies*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne ; — 6. & Marie-Catherine, qui n'a point pris d'alliance.

VIII. Charles, II. du nom, Comte de Lavaulx, Baron de Vrecourt, &c. obtint l'érection de cette Baronnie en *Comté*, par Lettres du 12 Avril 1725. Il épousa, en 1730, *Anne-Françoise-Agathe Jolly-de-Morey*, dont :

IX. Jean-Charles-François, Comte de Lavaulx, Baron de Vrecourt, Guidon de Gendarmerie, & Chambellan du feu Roi de Pologne. Il s'est marié à Paris, le 9 Juillet 1754, à *Marie-Madelene de Peichpeyroux-Cominges-de-Guittaud*, fille de feu *Louis-Athanase de Peichpeyroux-Cominges*, Comte de Guittaud, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inspecteur général de Cavalerie, & d'*Elisabeth-Madelene Chamillart*.

Seconde Branche.

VI. Claude-Louis de Lavaulx, Baron de Vrecourt, que nous croyons second fils d'Erard II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, eut de sa femme, *Marguerite de Montarby* :

VII. Claude-Henri de Lavaulx, Baron & Seigneur de la Hasnaut & d'Attingneville, Lieutenant de Roi au gouvernement de Bassigny, qui épousa, en 16.., *Catherine*, fille de *Jean l'Escamousier*, Colonel d'Infanterie, & Gouverneur de Bassigny. De ce mariage vint :

VIII. Claude-Antoine, Baron de Lavaulx, Seigneur de Martigny, de Pompierre, &c. qui s'allia, en 1697, avec *Christine*, fille unique & héritiere de *Jean*, Comte *de Thiancourt*, Seigneur de Sommerecourt, Pompierre & Bazeilles, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le service de Louis XIV, & de *Marguerite de Bagary-de-Montaigu*, Chanoinesse d'Epinal. Leurs enfans sont : — 1. François, Baron de Lavaulx, Seigneur de Pompierre, Courcelles & Blaincourt, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur Charles VI, marié, en 1741, à *Louise le Roy*, Baronne de Seraucourt, de laquelle il a : — Charlotte de Lavaulx, née en 1745 ; — & Charlotte, mariée, en 1732, à François, Comte de Lavaulx, Seigneur de Sommerecourt, son cousin, dont on parlera ci-après.

Troisieme Branche.

VI. Erard de Lavaulx, III. du nom, que nous croyons troisieme fils d'Erard II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, épousa, en 1646, *Anne Lépine*, qui lui porta en dot la Seigneurie de Saint-Ouain en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — 1. Joseph, qui suit ; 2. & Antoine, rapporté après la postérité de son frere.

VII. Joseph de Lavaulx, Chevalier, Seigneur de Sommerecourt, Bermont, Villars & Franois, épousa, en 16.., *Gabrielle d'Ourche-de-Vidampierre*, & en eut :

VIII. François, Comte de Lavaulx, Seigneur de Sommerecourt, Capitaine des Gardes du Duc Léopold de Lorraine, qui s'allia, en 1732, avec sa cousine, Charlotte de Lavaulx-de-Pompierre. Leurs enfans sont : — 1. Charles-Gabriel de Lavaulx, reçu Page du feu Roi de Pologne en Avril 1751. Nous ignorons ses grades de service, & s'il est marié ; — 2. François ; — 3. Charlotte,

reçue Chanoinesse de Poussay en 1742, mariée, le 30 Octobre 1750, à *Louis de Faguier*, Marquis de Luigné, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie; — 4. JOSEPHINE, reçue Chanoinesse à Poussay en 1748; — 5. MARIE, aussi reçue, en 1751, au même Chapitre; — 6 & 7. CHARLOTTE & THÉRESE.

VII. ANTOINE DE LAVAULX, Baron & Seigneur de Bourbeville, Jaudoncourt, & Saint-Ouain, fils puîné d'ERARD, III. du nom, & d'*Anne Lépine*, fut Colonel d'un Régiment de Dragons Lorrains, pour le service de LOUIS XIV. Il épousa, en 1699, *Françoise de Ranfin*, Dame de Battigny, dont:

VIII. CLAUDE-ANTOINE DE LAVAULX, Seigneur de Battigny, Capitaine de Dragons, créé *Comte de Saint-Ouain*, par Lettres du Duc FRANÇOIS DE LORRAINE, du 24 Février 1734. Il a épousé, en 1735, *Susanne de Baillet-de-Dépence*, de laquelle sont issus: — 1. G. ANTOINE DE LAVAULX-DE-SAINT-OUAIN, qui a été Mousquetaire du Roi. Nous ignorons ses grades de service, & s'il est marié; — 2. & 3. & deux filles.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 traites d'argent, surmontées d'une couronne d'or*, qui est DE CHINY; *au 2 & 3 de sable, à 3 herses d'argent*, qui est DE LAVAULX; *& sur le tout, un écu de sable, à 3 tours d'argent*, armes de récompense. *Cet écu surmonté d'une couronne murale, en ayant une en pointe de Comte, accompagnée de 2 petites bannieres*, l'une de *Chiny*, & l'autre de *Luxembourg*.

LAVAUR-ARGENTINE. C'est une branche de la Maison de *Galard de Brassac*, dont est auteur *Charles de-Galard de Brassac*, fils puîné de *René*, & de *Marie de la Rochefoucaud*. Il eut en partage la Seigneurie de *Lavaur-Argentine*. Sa postérité en a pris le nom. *Voyez* GALARD DE BRASSAC, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

LAVAUR DE GAIGNAC, en Querci. Famille noble qui porte: *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois croissans de même posés 2 & 1; & un en chef, d'azur, chargé de trois étoiles d'or*.

* LAUBEPIN: Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut portée en mariage, après l'an 1600, par

BARBE, fille unique de CLAUDE DE LAUBEPIN, à *Léonel Mouchet*, dit *Battefort*, Baron de Tramelay, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, dont le pere, *Jean Mouchet*, Seigneur de Villeseraine & de Beauregard, Trésorier général de Bourgogne, & Ambassadeur de CHARLES-QUINT, en Suisse, avoit épousé LOUISE DE BATTEFORT, fille unique de LÉONEL DE BATTEFORT, Baron de Tramelay. BARBE DE BATTEFORT fut mere de GABRIEL DE BATTEFORT, Baron de Tramelay & de Laubepin, Chevalier de Saint-Jacques & Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, qui, d'*Anne de Harlay-de-Beaumont*, eut: — CHARLES-ACHILLE DE BATTEFORT, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Allemande au service d'Espagne, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, en faveur duquel le Roi d'Espagne érigea la Seigneurie de LAUBEPIN en *Comté*, par Lettres du 17 Mars 1649. Il épousa *N... d'Aussonville*, mere de — LOUIS DE BATTEFORT, Comte de Laubepin, marié, en 1687, à *N... de Saint-Moris*, de laquelle il a eu: — CLAUDE-JOSEPH DE BATTEFORT, Comte de Laubepin, reçu à la Confrairie de Saint-Georges en 1712, — & N..., mariée au Marquis *de Jouffroy-d'Abans*. Diction. des Gaules, *Tome III*, au mot LAUBEPIN.

LAUBERIE (DE), en Normandie, Election de Bayeux. JACQUES DE LAUBERIE, confirmé dans sa noblesse aux francs-fiefs, se fit autoriser, en 1603, à changer son nom de *Miette* en celui de *Lauberie*. Les armes: *de gueules, à trois moutons passans d'or, 2 & 1*.

LAUBESPINE: Famille dont étoit

CLAUDE DE LAUBESPINE, Sieur d'Erdeville, Bailli de Saint-Euverte d'Orléans, Conseiller

Conseiller & Echevin de ladite Ville en 1516. Il eut de *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbilliere : — 1. CLAUDE DE LAUBESPINE, Secrétaire d'Etat ; — 2. SÉBASTIEN, mort Evêque de Limoges ; — 3. & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE LAUBESPINE, Sieur de Bois-le-Vicomte & de la Corbilliere, Lieutenant-Général de la ville de Bourges en 1547, Président de la Justice de Metz, puis Maître des Requêtes le 30 Décembre 1558, épousa *Antoinette-Marie Cotton*, fille de *Gerard*, ou de *Nicol Cotton*, Président de la Justice à Metz, suivant *la Thaumassiere*, & de *Madelene*, ou *Antoinette de la Grange-Trianon*, selon les Mémoires de *Castelnau* & *la Thaumassiere*. De ce mariage vint :

CLAUDE DE LAUBESPINE, Dame de la Corbilliere & de Bois-le-Vicomte, alliée avec *Mery de Barbezieres*, Sieur de Chemerault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maréchal-des-Logis, mort à Paris le 5 Mai 1609, dont elle n'a point laissé d'enfans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un sautoir alaisé d'or, accompagné de 4 billettes de même*, au lieu *de gueules, à 3 aubépines d'argent*, que les prédécesseurs de FRANÇOIS DE LAUBESPINE avoient portées ; *au 2 & 3 d'azur, au heaume d'argent*, qui est *Berruyer*.

LAUDUN, en Languedoc. Famille noble, qui porte : *d'azur, au sautoir d'or, surmonté d'un lambel de gueules*.

* LAVEDAN, en Gascogne. Petit pays dont Lourde est la Capitale. Il releve du Comté de Bigorre, & a eu, dès le Xe siécle, ses Seigneurs particuliers, sous le titre de *Vicomtes*.

Aneman & *Ancilius*, premiers Vicomtes *de Lavedan*, vivoient vers 950. *Jeanne*, fille & héritiere de *Raimond-Garcias*, porta, sur la fin du XVe siécle, cette Vicomté à *Gaston du Lion*, Seigneur de Malause, son mari. *Louise du Lion*, leur fille & héritiere, épousa CHARLES, bâtard DE BOURBON, fils naturel de JEAN II, Duc *de Bourbon*. CHARLES DE BOURBON mourut le 8 Septembre 1502. — JEAN-JACQUES DE BOURBON, son arriere-petit-fils, mort sans postérité en 1610, donna la Vicomté de *Lavedan*, par testament, à sa femme, *Marie de Gontaut-de-Saint-Geniez*, qui en fit don à sa niéce, *Judith de Gontaut*, Dame de Saint-Geniez, qui épousa *Philippe de Montault*, Baron de Benac, créé *Duc de Lavedan*, & Pair de France, en 1650. — *Philippe de Montault*, son fils, appellé *Duc de Navailles*, Pair & Maréchal de France, mourut le 6 Février 1684. Il laissa deux filles : — *Françoise de Montault*, l'aînée, mourut sans postérité le 11 Juin 1717, troisieme femme de *Charles III de Lorraine*, Duc d'Elbeuf. — *Gabrielle-Eléonore*, la cadette, morte le 30 Août 1698, avoit épousé *Henri d'Orléans*, Marquis de Rothelin, mort le 19 Septembre 1691. *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, héritier de la Duchesse *d'Elbeuf*, sa tante, né en 1688, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1734, mort depuis quelques années, avoit épousé en secondes noces, en 1739, *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles*, née le 27 Septembre 1707, fille de *Michel*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, dont sont nés un fils & une fille. Voyez *Montault* & *Rothelin*.

* LAVELINE. Petit Bourg dans le Duché de Lorraine, dont les habitans rendirent plusieurs services importans au Duc RENÉ II, pendant les guerres qu'il eut à soutenir contre CHARLES *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, &, entr'autres, ayant surpris & défendu courageusement le Château de Bruyeres, ce Duc leur accorda, en 1476, des priviléges considérables. On appelle encore aujourd'hui leurs descendans, réduits à un très-petit nombre, les *Gentilshommes de Laveline*. Ils portent pour armes : *de gueules, à deux épées d'argent, emmanchées d'or, posées en sautoir, & un rateau la tête en bas, mis en pal d'argent, liés d'un cordon d'or ; au chef cousu d'azur, chargé d'une levrette d'argent, col-*

lisée d'or. Pour cimier, *une épée comme celle de l'écu*. Non-seulement ces Gentilshommes *de Laveline* transmettroient leurs priviléges à leur postérité de mâle en mâle; mais encore les maris de leurs filles devenoient *Gentilshommes de Laveline*. Par Arrêt de son Conseil des 4 Septembre 1739 & 18 Mai 1743, le feu Roi de Pologne ordonna que les descendans mâles des Gentilshommes de *Laveline*, transmettroient leurs priviléges à leur postérité masculine; mais que les maris des filles n'en jouiroient que pendant leur vie. *Diction. des Gaules*, *Tome IV*, *p.* 163, au mot LAVELINE.

LAVERDI. *Voyez* DE L'AVERDI, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 544.

LAVERGNE DE TRESSAN, en Languedoc. Cette Maison est connue dans les anciens titres, tantôt sous le nom de *Vernie*, tantôt sous celui de *Lavernie*, & enfin sous celui de *Vergne* ou de *Lavergne*. Aujourd'hui elle est plus connue sous le nom de LAVERGNE DE TRESSAN, & c'est sous cette derniere dénomination qu'on en trouve la Généalogie dans *Moréri*. Nous en avons aussi parlé au mot VERGNE, dans le *Tome III* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *pag.* 427. Cette Maison perdit ses biens, & fut dépouillée de ses Terres, dans le tems de la guerre des Albigeois, ayant eu le malheur de suivre ses erreurs & le parti du Comte *de Toulouse*, à la Maison duquel elle avoit l'honneur d'être alliée & attachée. Elle ne s'établit en Languedoc que par l'acquisition que le Cardinal DE LAVERGNE fit sur la fin du XIV[e] siécle, des Terres de Tressan & de Montbasin, ou Montbazen, qu'il partagea entre ses deux neveux, branche qui subsiste aujourd'hui.

Depuis un tems très-ancien la Maison de LAVERGNE a eu des Comtes de Lyon de son nom, & les Cartulaires de ce Chapitre montrent, par les différentes preuves qui y sont admises, qu'elle tient, par la filiation maternelle & par les alliances, aux plus anciennes Maisons de Languedoc, du Dauphiné & de la Provence, entr'autres, avec celles de *Beon*, *Monteinard*, *Levis-Mirepoix*, *Montmorency*, *la Tremoille*, *la Tour-du-Pin*, *Berenger*, *Narbonne*, *Causan*, *Hautpoul*, *Seguin*, *Caballoles*, *Perussi*, *la Fare*, *Marcieu*, *Simiane*, *Sassenage*, *Thoiras*, *Roquefeuil* en Rouergue, &c. La Généalogie de cette Maison ne remonte, dans *Moréri*, qu'à

I. N... DE LAVERGNE, qui eut pour enfans: — 1. RIGAUD, qui suit; — 2. JEAN, Evêque & Comte de Lodeve en 1410. Il acheta d'*Antoine de Roquefeuil*, les Château, Terre & Seigneurie de Tressan, au Diocèse de Beziers, & donna, le 4 Août de l'an 1413, cette Terre à RIGAUD DE LAVERGNE, son frere, qu'il avoit fait Viguier de Lodeve l'an 1410.

II. RIGAUD DE LAVERGNE, né, comme son frere JEAN, à Aurillac, au Diocèse de Saint-Flour, est qualifié *Chevalier* dans les Lettres du Roi CHARLES VII, du 21 Avril 1429. Le 21 Janvier 1410, il avoit acheté d'*Antoine de Roquefeuil*, les Château, Terre & Seigneurie de Puylacher, & par la donation que lui fit JEAN DE LAVERGNE, son frere, il fut aussi Seigneur de Tressan. Il fit son testament le 12 Avril 1452, dans lequel il se qualifie *noble & puissant homme & Chevalier*. Il épousa *Aignes de Cairac*, sœur d'*Aaron de Cairac*, Seigneur de Lauffac, & fille d'*Imbert de la Fabrice*. Elle testa le 30 Juillet 1413, & eut pour enfans: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. GENIEZ, vivant en 1452; — 3. ASTORG, légataire de

sa mere en 1413 ; — 4. BÉATRIX, aussi légataire de sa mere en 1413 ; — 5. CATHERINE, femme de *Pierre de la Salle*, Seigneur de Montaigu, au Diocèse de Saint-Flour ; — 6. & JEANNE DE LAVERGNE, légataire de son pere, l'an 1452.

III. GEORGES DE LAVERGNE, Seigneur de Tressan & de Puylacher, épousa, 1°. le 21 Août 1431, *Jeanne de Voisins* ; & 2°. *Jeanne de l'Estang*, Dame de Montbazen, veuve de *Bernard de Maffred*, Seigneur de Parlages, duquel elle avoit eu six filles. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. RIGAUD, auteur de la branche des Seigneurs de Montbazen, rapportée ci-après ; — 3. ANTOINE, Vicaire de Saint-Pierre de Montbazen en 1485 ; — 4. & ANTOINETTE, nommée dans le testament de son ayeul en 1452.

IV. JEAN DE LAVERGNE, Seigneur de Tressan & de Puylacher, épousa *Marguerite de Maffred*, fille de *Bernard*, Seigneur de Parlages, & de *Jeanne de l'Estang*, Dame de Montbazen, dont la succession fut partagée en 1461 & 1466, entre lui & son pere GEORGES. Il testa le 25 Février 1470, & eut pour enfans : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. JOSEPH, Seigneur de Puylacher ; — 3. autre ANTOINE, Seigneur de Montmalet & de la Varagne, au Diocèse de Saint-Pons ; — 4. JEANNE ; — 5. CATHERINE, femme de *Louis-Pierre*, Seigneur *de Montolivet*, du lieu de Melgueil, lequel donna quittance de la dot de sa femme, le 12 Février 1492, à ANTOINE DE LAVERGNE, son beau-frere ; — 6. & VESIADE, mariée à *Pierre du Caylar*, co-Seigneur d'Espondillan, lequel donna aussi quittance de la dot de sa femme le 25 Octobre 1488.

V. ANTOINE DE LAVERGNE, I. du nom, Seigneur de Tressan & de Puylacher, épousa, le 1 Août 1475, *Galienne de Pouzolles*, fille du Seigneur *de Lagna*. Il testa le 20 Novembre 1520. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. & 3. RIGAUD & BERTRAND, nommés dans le testament de leur pere ; — 4. JEAN, Prieur de Tressan ; — 5. autre JEAN, Seigneur de la Valette ; — 6. CATHERINE ; — 7. MADELENE, femme de *Sicard Ychery*, ou *Iterii*, co-Seigneur de Soubez ; — 8. & MARGUERITE, Religieuse.

VI. ANTOINE DE LAVERGNE, II. du nom, Seigneur de Tressan & de Puylacher en 1548, étoit marié, avant le 20 Novembre 1520, avec *Marguerite de Montredon*, & testa le 5 Mars 1553. De son mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANTOINE, Prieur de Saint-Agnan, & Chanoine de Montpellier en 1553 ; — 3. & FRANÇOISE, femme de *Denis Pataut*, Seigneur de Rogean, en 1553.

VII. FRANÇOIS DE LAVERGNE, Seigneur de Tressan & de Puylacher, testa le 8 Mai 1597. Il avoit épousé, le 22 Mai 1548, *Anne de Montbouton*, fille de *Fulcran*, Seigneur de Colombier, & d'*Isabelle de Cornillan*. Elle testa le 6 Avril 1610, & eut pour enfans : — 1. ANTOINE, né le 2 Août 1553, Seigneur de Puylacher, marié, le 8 Mars 1584, à *Fulcrande de Gregoire-des-Gardies*, veuve de *Pierre de Saussan*, & fille d'*Audebert de Gregoire*, Seigneur des Gardies, & de *Madelene Clément*, dont : — MARTHE DE LAVERGNE, mariée avec *Jean d'Aireboudouze*, duquel elle eut deux filles : — *Madelene* & *Anne* ; — 2. MARQUIS, né en 1558 ; — 3. FRANÇOIS, né en 1561 ; — 4. PIERRE, qui suit ; — 5. JEAN, Seigneur de Clausels, né le 15 Mars 1564, marié à *Jeanne de Châlons* ; — 6. PAUL, né le 11 Novembre 1565 ; — 7. PAULIN, né le 25 Septembre 1569 ; — 8. PHILIPPE, né le 27 Septembre 1570 ; — 9. JÉRÉMIE, rapporté après PIERRE, son aîné ; — 10. DAVID, né le 20 Octobre 1577 ; — 11. MARGUERITE, née le 16 Avril 1551 ; — 12. FRANÇOISE, née le 11 Octobre 1554 ; — 13. MADELENE, née le 5 Septembre 1556 ; — 14. ANNE, née le 19 Février 1567, mariée à *N... Arnaud*, Seigneur de Haumez, & veuve en 1597 ; — 15. MARIE, née le 17 Mars 1568, mariée à *François Arnaud*, Seigneur de Neffiez, dont une fille, épouse de *Guillaume Berard*, Seigneur de Plansoles ; — 16. ISABEAU, née le 15 Avril 1572, alliée à *Gaspard de Bompar*, dont deux fils & une fille ; — 17. & ISABELLE, née le 1 Mars 1576.

VIII. PIERRE DE LAVERGNE, Seigneur de Calmetz, né le 1 Décembre 1562, épousa, le 20 Octobre 1612, *Marie d'Auzoles*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Peire, Diocèse de Saint-Flour, & de *Marie Fabry*, dont : — 1. PIERRE, né le 11 Avril 1615, Aumônier du Roi, Chanoine de l'Eglise de Rouen, Prieur de Roncheres ; — 2. POLIDORE, né le 16 Novembre 1616, Secrétaire de la Chambre

du Roi, maintenu par *M. Bazin-de-Bezons*, Intendant de Languedoc, le 15 Décembre 1668; — 3. & MARIE, née le 8 Septembre 1612, mariée, le 23 Février 1637, à *Charles*, Seigneur *de Combas*.

VIII. JÉRÉMIE DE LAVERGNE, Seigneur de Tressan, neuvieme fils de FRANÇOIS & d'*Anne de Montbouton*, né le 2 Août 1573, Ecuyer du Connétable *Henri de Montmorency*, épousa, le 30 Janvier 1598, *Anne d'Izarn*, fille de *François*, Seigneur du Villars, & de *Marguerite du Luc-de-Boutenac*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, Capitaine dans le Régiment de Madame Royale de Savoie; — 3. ALPHONSE, Seigneur d'Agnac & de Meysolant, au Diocèse de Montpellier, & Capitaine dans le même Régiment que son frere LOUIS. Il épousa, le 19 Juin 1656, *Isabeau de Sarret*, & fut maintenu dans sa noblesse, par Jugement de *M. Bazin-de-Bezons*, du 15 Décembre 1668; — 4. GABRIELLE, Abbesse de Clermont de Lodeve; — 5. ANNE, femme de *N... de Grave*, Seigneur de Felines; — 6. HENRIETTE, mariée avec *Barthelemi le Noir*, Seigneur de Blomez; — 7 & 8. FRANÇOISE & MARIE, Religieuses Ursulines à Pézenas; — 9. & FLEURETTE, mariée, en 1653, avec *Henri le Noir*, Seigneur de Blomar.

IX. FRANÇOIS DE LAVERGNE, II. du nom, Seigneur de Tressan & de l'Estang, Lieutenant-Colonel du Régiment de Madame Royale de Savoie, épousa, le 27 Février 1627, *Louise de Monteynard*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Tour, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment de *Savoie*, & de *Blanche de Seguins*, de la ville de Tullet, au Diocèse de Vaison. Il testa le 16 Février 1656, & eut de son mariage: — 1. JÉRÉMIE, qui suit; — 2. LOUIS, né le 13 Septembre 1638, premier Abbé de Bonneval, Maître de la Chapelle & de l'Oratoire du feu Duc *d'Orléans*, nommé Evêque de Vabres, & premier Aumônier de ce Prince, ensuite Evêque du Mans en 1672, mort le 27 Janvier 1712, âgé de 82 ans; — 3. GUILLAUME, né le 29 Mai 1639; — 4. ALPHONSE, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, vivant en 1712; — 5. ELISABETH, femme de *Charles de la Motte-Houdancourt*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berg-Saint-Vinox, en Février 1712, depuis Maréchal de France; — 6. JEANNE, née le 20 Mars 1628; — 7. MADELENE, née le 29 Décembre 1636; — 8. & MARIE, fille d'honneur de MADAME, morte sans enfans en 1681, de son mariage contracté, en 1676, avec *Jean-Paul de Gourdon*, Comte de Vaillac, Chevalier des Ordres du Roi.

X. JÉRÉMIE DE LAVERGNE, II. du nom, né le 28 Septembre 1629, Seigneur de Tressan, de l'Estang & de la Tour, Maréchal des Camps & Armées du Roi, seul Procureur Général de Sa Majesté en Languedoc, demeurant à Pézenas, au Diocèse d'Agde, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de *M. Bazin-de-Bezons*, du 15 Décembre 1668, & avoit épousé, le 1 Mars 1667, *Marguerite de Boon*, fille de *François*, Seigneur de Casaux, & d'*Agnès de Levis-de-Mirepoix-Terride*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & LOUIS, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de l'Espeau, premier Aumônier du Duc *d'Orléans*, Evêque de Vannes, ensuite de Nantes, du Conseil de Conscience, & mort Archevêque de Rouen en 1733.

XI. FRANÇOIS DE LAVERGNE, III. du nom, Marquis de Tressan, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, Aide-de-Camp de M. le Duc *de Lauzun*, en Irlande, où il fut blessé à la bataille de la Doine; ensuite Enseigne de Gendarmerie, se trouva, en cette qualité, à plusieurs affaires générales & détachemens, après la bataille de Marsaille, où il servit utilement à la tête d'un Escadron, dont tous les Officiers avoient été tués ou mis hors de combat. Le feu Roi, pour l'attacher à sa personne, lui donna l'agrément de premier Guidon des Gendarmes de sa Garde. Il y continua ses services jusqu'au tems où ses incommodités, occasionnées par la chûte d'un cheval blessé qui tomba sur lui, l'obligerent de se retirer. Il mourut le 15 Mars 1750, dans sa 84e année. Il avoit épousé, en 1704, *Louise-Madelene Brulart*, de la branche *de Genlis*, fille du Marquis *de Broussin*, veuve alors du Marquis *de Roquepine*, tué dans un fourrage, en Italie, en 1701, à la tête d'un Régiment de Cavalerie de son nom. De ce mariage est issu:

XII. Louis-Elisabeth de Lavergne, Comte de Tressan, né le 4 Novembre 1705, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majesté en Toulois, ci-devant Commandant en Bourbonnois & aux côtes de Picardie, & aujourd'hui Commandant dans la Lorraine-Allemande; Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Il a de son mariage avec *N... Reuxel*, Ecossoise, deux fils. — L'aîné, appellé *le Marquis de Tressan*, étoit Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, en 1769; — le second, dit l'*Abbé de Tressan*; — & deux filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, n'ayant pas reçu de *Mémoire*.

Branche de Montbazen.

IV. Rigaud de Lavergne, second fils de Georges, & de *Jeanne de Voisins*, sa premiere femme, fut Seigneur de Montbazen, à cause de *Jeannne de Maffred*, son épouse, fille de *Bernard de Maffred*, Seigneur de Parlages, de Saint-Privat & de la Valette, & de *Jeanne de l'Estang*, Dame dudit lieu de Montbazen, de Montmalet & de Varagne. Il transigea, sur la succession de *Jeanne de l'Estang*, en 1461 & 1466, avec Georges de Lavergne, son pere, & Jean, son frere aîné; & la Terre de Montbazen resta à *Jeanne de Maffred*, son épouse, laquelle testa le 9 Mai 1494. De ce mariage vinrent: — 1. Etienne, qui suit; — 2. Antoine, Seigneur d'Antonegues & de Montbazen. Il testa le 5 Avril 1525, & ne vivoit plus en 1527; — 3. & Antoinette, veuve du Seigneur *de Cambons* en 1580.

V. Etienne de Lavergne, Seigneur de Montbazen en 1593, épousa *Isabelle de Saint-Felix*, fille de *Bremond*, Seigneur de Saussan, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Françoise Boissevin*, sœur de la Dame *de la Croix-Castries*. De ce mariage vinrent: — 1. Barthelemi, qui suit; — 2. Pierre-Raimond; — 3. Guillaume, Chanoine de l'Eglise de Montpellier; — 4. Antoinette, Religieuse; — 5. & Isabeau, femme de *Jean-François de Saluces*, Seigneur de la Mente en Piémont, dont — *Adrien de Saluces*, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1580.

VI. Barthelemi de Lavergne, Seigneur de Montbazen & Gouverneur de Saluces, épousa, le 15 Juillet 1584, *Françoise de Varangue*, & testa en 1590. Leurs enfans furent: — 1. Antoine, Seigneur de Montbazen, marié à *N...*, Dame *de Voise*, en Beauce, dont deux garçons morts au service, & deux filles, sçavoir — Françoise de Lavergne, Dame de Voise, mariée à *Jacques Boursaut*, Seigneur de Viantès; — & Anne de Lavergne, femme de *Jacob de Chartres*, Seigneur de Cherville; — 2. Guillaume, Seigneur d'Antonegues, allié avec *Marie de Montmorency*, fille naturelle du Connétable *Henri de Montmorency*; — 3. François, qui suit; — 4 & 5. Barthelemi & Remi; — 6. Charlotte; — 7. & Françoise, femme de *Robert de Cancer*, Seigneur de Pignan & de Saint-Martin de Vignogoul.

VII. François de Lavergne, Seigneur de Montbazen, épousa, le 1 ou 18 Juin 1586, *Susanne de Sarret*, fille de *N... de Sarret*, Seigneur de Fabregues, dont: — 1. François, qui suit; — 2. Charles, Chevalier de Malte; — 3. Louis, Prieur de Montbazen; — 4. Alexandre-Guichard, commandant un Régiment en Piémont; — 5. Jacques; — 6. Charlotte, femme de *Henri de Torches*, Seigneur de Saint-Hubert; — 7. & Isabeau, mariée à *N...*, Seigneur *de Loubatiere*.

VIII. François de Lavergne, Seigneur de Montbazen, épousa, le 18 ou 27 Juin 1611, *Marguerite de Torches*, & en eut: — 1. Alexandre Guichard ou Guitard, Seigneur de Montbazen; — 2. Jean, qui suit; — 3. Louis, Prieur de Montbazen, maintenu dans sa Noblesse avec son frere Jean; — 4, 5 & 6. Susanne, Jeanne & Charlotte.

IX. Jean de Lavergne, Baron de Montbazen, fut maintenu dans sa Noblesse par M. *Bazin de Bezons*, le 10 Octobre 1668. Il avoit épousé, le 20

Décembre 1647, *Catherine-Geoffroy de Bouzigues*, dont — 1. N. DE LAVERGNE; — 2. TIMOTHÉE; — 3. & JEAN-LAMBERT, qui suit.

X. JEAN-LAMBERT DE LAVERGNE, Seigneur de Montbazen, né en 1653, mort à Montpellier le 20 Septembre 1739, avoit épousé, 1°. N... *Lort de Lanfax*; 2°. *N... Vedel*; & 3°. à Saint-Geniez de Beziers, le 8 Avril 1709, *Constance de Moissac*, fille de *Jean-François de Moissac*, & de *Marie de Lort de Serignan*; celle-ci morte en Décembre 1741. Il eut de sa troisieme femme: — 1. N..., qui suit; — 2. N... DE LAVERGNE, né en 1713, Lieutenant au Régiment d'Enghien; — 3. N... DE LAVERGNE, né en 1723; — 4. N... DE LAVERGNE DE LA TOUR, né en 1724; — 5. N... DE LAVERGNE, né en 1725; — 6. & une fille née en 1726. Voilà ce que dit *Moréri*. Mais nous croyons d'après un état actuel, qui nous a été remis, que cette branche de *Montbazen* subsiste dans trois des fils de JEAN-LAMBERT DE LAVERGNE, sçavoir: — ANTOINE-FÉLIX, JOSEPH & PIERRE, qui ont deux sœurs, l'une mariée, en 1746, à *Gabriel de Froment d'Argillers*, & l'autre Religieuse à l'Abbaye des Dames du Saint-Esprit de la ville de Beziers en Languedoc.

ANTOINE-FÉLIX DE LAVERGNE, Marquis de Montbazen, Lieutenant-Colonel du feu Empereur CHARLES VII, Electeur de Baviere, & Chambellan de l'Electeur de Baviere actuel, a de *Marie-Josephe-Françoise de Ravial*, son épouse; — JULES-THADÉE DE LAVERGNE, né en 1760.

JOSEPH DE LAVERGNE, frere d'ANTOINE-FÉLIX, veuf depuis 1757, d'*Hélene de Plantade*, a deux garçons & une fille, sçavoir: — MICHEL-ETIENNE-VICTOR, — ESPRIT-ELEAZAR-XAVIER, — & MARIE-HÉLENE-THÉRESE-JOSEPHE.

PIERRE DE LAVERGNE, appellé *le Marquis du Manteau*, que nous croyons troisieme fils de JEAN-LAMBERT, suivant une notice envoyée, a épousé en 1752, *Marie-Susanne Danyeau de la Renaudiere*, dont: — 1. JEAN-LOUIS-PIERRE, né en 1757; — 2. CHARLES-MARIE, né en Juillet 1765; — 3. CHARLES-HENRI-MARCEL, né en Décembre 1766; — 4. MADELENE-ADÉLAIDE-LOUISE, née le 13 Janvier 1760; — 5. MARIE-MARGUERITE-ROSALIE; — 6. & LOUISE-CONSTANCE-RENÉE, née le 6 Août 1763.

Les armes: *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles aussi d'argent.*

LAUGIER, en Provence. Maison ancienne & illustre, dont une branche s'est établie en Lorraine sur la fin du dernier siècle.

I. RAIMOND, Baron DE LAUGIER, Chevalier, est mentionné au nombre des Barons & Seigneurs Provençaux, qui, en 1114, suivirent le parti de *Bérenger*, Comte *de Provence*, dans la guerre qu'il fit à la Maison *des Baux*: il est placé le huitieme Baron dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs Barons au Comte *Raimond-Bérenger*, dans la ville de Tarascon, au mois de Février 1146. Il eut pour enfans: — PIERRE, qui suit; — & RAIMOND DE LAUGIER, Evêque de Nice en 1166.

II. PIERRE DE LAUGIER, est nommé au nombre des Barons & Prélats qui prêterent hommage à *Raimond*, dit *le jeune*, Comte de Provence, à l'assemblée des Etats tenus à Aix en 1173. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2 & 3. BERTRAND & RAIMOND.

III. GUILLAUME DE LAUGIER, Seigneur de Lisle & de Sault en partie, fut choisi parmi les Barons de Provence avec *Pierre de Lambesc*, pour être garant du traité de mariage entre *Ildephonse*, Comte *de Provence*, & *Garcenne* ou *Garcende de Forcalquier*, en 1173; & se trouva présent avec ses deux freres à l'hommage que *Guillaume*, Comte *de Forcalquier* rendit au Comte *de Toulouse* en 1194. Les mêmes furent aussi présens à plusieurs autres actes conservés dans les Archives du Roi & dans celles de l'Archevêché d'Embrun. Il avoit épousé *Frédegonde d'Agoult*, des Comtes *de Sault*, & fut nommé par le Comte *Raimond-Bérenger*, tuteur des enfans de *Raimond d'Agoult*, son parent. Il eut de son mariage: — 1. ISNARD, qui suit; — 2. & MATHIEU, qualifié *Chevalier d'Ai-*

rel, Terre située dans le Comté de Sault. Il est mentionné dans une transaction passée à Carpentras au Palais Episcopal en 1254, entre *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Sault, & l'Abbé de Saint-André-lès-Avignon. Ce Mathieu fut pere d'Hélene de Laugier, mariée à Guillaume, Baron de Laugier, son cousin.

IV. Isnard, Baron de Laugier, Seigneur de Lisle & de Sault en partie, fit transport à *Raimond d'Agoult*, son cousin, des droits qu'il avoit dans la Baronnie de Sault, & il accompagna, en 1248, Charles d'Anjou, Comte de Provence, lorsque ce Prince fut avec le Roi Saint-Louis, son frere, dans la Palestine. De *Françoise de Pontevès*, son épouse, il eut:

V. Bertrand, Baron de Laugier, qui suivit le même Charles d'Anjou en 1264, à la conquête du Royaume de Naples. Il épousa *Anne de Lincel*, dont vint:

VI. Guillaume de Laugier, II. du nom, qui fut présent à l'hommage que rendit le grand *Isnard-d'Entrevennes*, à Charles d'Anjou pour sa Baronnie de Sault, en 1291. Il accompagna, en 1309, le Roi Robert, qui alloit prendre possession du Royaume de Naples, & prêta hommage à ce Prince, en 1331, pour ses Terres d'Aurel & d'Esparron. Il épousa sa cousine Hélene de Laugier, avec laquelle il fit une fondation en l'Eglise Cathédrale d'Apt, où ils furent inhumés.

VII. Raimond de Laugier, II. du nom, leur fils, fut, en 1341, avec les principaux Gentilshommes de Provence à une nombreuse armée que *Fouquet d'Agoult*, Grand-Sénéchal de Provence, fit assembler pour aller attaquer *Robert de Duras*, qui occupoit le Château des Baux. Il épousa *Décane de Remusat*, sœur de *Pons de Remusat*, Seigneur de Rousset, & fille de *Renommée de Sabran*, dont: — Elzéar, qui suit; — & Louis, auteur d'une branche éteinte dans la personne de Huguette de Laugier, morte sans postérité.

VIII. Elzéar, Baron de Laugier, transigea, le 7 Octobre 1378, avec Louis, son frere, d'une part, & *Pons de Remusat*, Seigneur de Rousset, d'autre part, à cause de la succession de la Dame *de Sabran*, leur ayeule maternelle. Il se joignit, en 1382, au Seigneur *de Sault*, avec quelques autres qui marcherent à la tête de leurs Vassaux au-devant de Louis d'Anjou, héritier de la Reine Jeanne, pour aller combattre *Charles de Duras*, qui s'étoit emparé d'une partie de la Provence. Il épousa *Lucréce de Servieres*, fille de *Jean*, Ecuyer de la ville de Digne, & en eut:

IX. Jean, Baron de Laugier, Seigneur en partie de Thoard, Quinson, Colobrieres, & Saint-Paul-le-Fougassier. *Foucquet d'Agoult* & *Fanette*, son épouse, lui firent transport de la portion qu'ils avoient dans la Terre de Thoard, par acte du 6 Juin 1404. Il en prêta hommage au Comte *de Provence* le même jour, & la même *Fanette d'Agoult* lui donna la Terre de Saint-Paul-le-Fougassier en 1405. Il épousa *Auguste* ou *Huguette de Costa*, fille de *Bertrand*, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. & André, auteur de la branche des Seigneurs *de Colobrieres*, de laquelle étoit Antoine de Laugier, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix, le 20 Juin 1512. Cette branche éteinte en mâles, est fondue dans la Maison *de Marguillet*.

X. Louis, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, servit René d'Anjou dans ses guerres d'Italie, & épousa, en 1429, *Lucréce de Guiramans*, des Seigneurs de *la Penne* & de *la Gremuse*. Il rendit hommage au Roi René en 1454, pour ses Terres de Provence, & eut de son mariage:

XI. Antoine, Baron de Laugier, né en 1432, Seigneur de Thoard, de Baucouse & de Barras, du chef de sa femme. Il accompagna le Roi René dans toutes ses expéditions, prêta hommage pour ses Terres en 1444, reçut celui des habitans de Thoard la même année; & obtint de ce Prince, le 15 Mars 1484, permission de faire construire des tours & fossés à son Château de Thoard, & d'ouvrir une porte de secours aux murailles de la ville. De *Romaine de Barras*, qu'il avoit épousée par contrat du 10 Novembre 1448, il eut: — Pierre,

qui suit; — & Louis, auteur de la branche de Baucouse, rapportée ci-après.

XII. Pierre, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard & de Barras, fut du nombre des Barons qui rendirent hommage à Charles d'Anjou, Comte de Provence, en 1480; partagea avec son frere, le 14 Janvier 1508, la succession de leur pere, & avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1487, *Jeanne de Richiere*, des Barons *de Montjardin* en Dauphiné, & en eut: — Louis, qui suit; — & Antoine, qui servit le Roi Louis XII dans ses guerres d'Italie, & fut pere, par sa femme, *Catherine de Lincel*, — de Gaspard de Laugier, mort sans postérité; — de Melchior, Chevalier de Rhodes; — & d'une fille mariée dans la Maison *d'Arbaud*.

XIII. Louis, Baron de Laugier, II. du nom, Seigneur de Thoard, Barras, Villars, Verdache & la Javie, &c. épousa, par contrat du 26 Avril 1537, *Françoise*, fille d'*Antoine de Pontis* & de *Catherine de Raffe*, dont pour fils unique:

XIV. Jacques, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdache & la Javie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, marié, en 1582, à *Lucréce de Verdillon*, Dame de Châteauredon, fille de *Jacques*, Seigneur de *Verdillon*. Il en eut:

XV. Jean, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Verdache, la Javie & Châteauredon, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1614, *Jeanne de Roux*, fille d'*Honoré de Roux*, des Marquis *de la Perusse* & *de Courbons*, dont:

XVI. Honoré, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Villars, Verdache, la Javie & Châteauredon, qui s'allia, par contrat du 7 Septembre 1642, avec *Isabeau du Puget*, des Barons *de Châteauneuf* & *de Saint-Marc*, fille de *Hubert* & de *Marguerite de Villeneuve*. Leurs enfans furent: — 1. Hubert, qui suit; — 2. Jean-François, Prieur de Colmar; — 3. Marc-Antoine, Chevalier de Malte, mort Capitaine au Régiment Royal-des-Vaisseaux; — 4. & Louis-Maxime, aussi tué au service étant Capitaine au Régiment de Normandie.

XVII. Hubert, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdache & Châteauredon, Capitaine au Régiment de Vendôme, suivit le Duc *de Beaufort* au siége de Candie, & épousa, en 1679, *Isabeau*, fille de *Louis de Castellane*, Marquis de Majastre, & de *Renée de Guillen de Salla-de-Montjustin*, dont pour fils unique:

XVIII. Honoré, II. du nom, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, d'Auzet & Châteauredon, qui après avoir servi en qualité de Capitaine dans les Régimens de Savine, Bourgogne & Flandres, s'est retiré à cause de ses blessures avec commission de Lieutenant-Colonel & une pension. Il a ensuite été Lieutenant des Maréchaux de France, & a épousé, le 2 Septembre 1715, *Marie-Marguerite*, fille de *Guillaume Pigaut*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont: — 1. Jean-François-Hippolite, qui suit; — 2. Louis-Antoine, Abbé de N. D. du Temple à Nice; — 3. & une fille.

XIX. Jean-François-Hippolite, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Auzet & Châteauredon, Capitaine de Carabiniers, décoré de la Croix de Saint-Louis à l'âge de 25 ans, a été maintenu par le Roi dans le titre de *Baron*, qui s'est perpétué dans sa Maison depuis plus de 600 ans; & a épousé, le 15 Juillet 1751, *Marie-Jeanne-Elisabeth de la Croix*, d'une Famille qui donne des Maîtres des Comptes à Paris, depuis 13 générations.

Seigneurs de Baucouse.

XII. Louis de Laugier, II. du nom, fils puîné d'Antoine & de *Romaine de Barras*, fut Seigneur de Baucouse & de Thoard en partie. Il épousa *Jeannette de Guiramans*, des Seigneurs *de la Gremuse* & *de la Penne*, dont:

XIII. Pierre de Laugier, Seigneur de Baucouse & en partie de Thoard, qui servit dans les guerres d'Italie sous François I. Il épousa *Yolande de Pontevès*, des Seigneurs *de Sillans*, & en eut:

XIV.

XIV. Elzéar de Laugier, Seigneur de Baucouse & en partie de Thoard, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes des Ordonnances au service du Roi Henri II. Il se maria, par contrat du 14 Août 1542, avec *Valerienne des Ferres*, du Comté de Nice, dont: — Jean-Sébastien, qui suit; — & Vincent, auteur des Seigneurs du Puy, rapportés ci-après.

XV. Jean-Sébastien de Laugier, Seigneur de Baucouse, servit sous les Rois François II, Charles IX, Henri III, & fut pourvu du Gouvernement d'Entrevaux. Il épousa, par contrat du 25 Septembre 1569, *Catherine*, fille de *Jean Giraud*, Conseiller au Parlement d'Aix, & en eut:

XVI. Louis de Laugier, Seigneur de Baucouse, marié, par contrat du 20 Avril 1596, à *Marguerite de Bardonanches*, fille de *Gaspard*, Baron *de Bardonanches* en Dauphiné, dont:

XVII. Alexandre de Laugier, Seigneur de Baucouse, Capitaine de 100 hommes d'Ordonnances au service du Roi, marié, par contrat du 30 Juillet 1629, à *Lucréce de la Chaisse*, de laquelle vinrent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Alexandre, Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Royal-des-Vaisseaux; — 3. Antoine, Docteur de Sorbonne; — & trois filles mariées dans les Maisons de *Barras* & de *Baschi*.

XVIII. Louis de Laugier, IV. du nom, Seigneur de Baucouse & de Thoard, né avec un génie sublime pour les accommodemens les plus importans, fut un des Gentilshommes nommés par Louis XIV, pour être arbitres des différends du point d'honneur & autres affaires entre la Noblesse de Provence, par Lettres-Patentes du 1 Juillet 1680. Il avoit épousé, par contrat du 26 Octobre 1660, *Marguerite*, fille de *Gaspard de Barras*, Seigneur de la Penne & de Barroux, de laquelle il eut 17 enfans, entr'autres: — 1. Joseph, Commandant d'un bataillon du Régiment de Sansais, mort au siége de Toulon en 1707, sans enfans de son mariage avec *Marie-Anne*, fille de *Louis de Pontis*, Gouverneur de Saigne; — 2. Pierre, Major du même Régiment, tué au siége de Liége; — 3 & 4. Charles & Jean-Louis, Chevaliers de Saint-Louis, & Capitaines au Régiment de Montmorency, retirés du service avec pension, à cause de leurs blessures; — 5. Jean-Batiste, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Douay en 1759; — 6. Louis-François, qui suit; — 7 & 8. Deux garçons Ecclésiastiques; — & trois autres morts en bas âge.

XIX. Louis-François de Laugier, Seigneur de Baucouse & de Thoard en partie, a servi sur les Vaisseaux du Roi, & s'est retiré avec pension & la Croix de Saint-Louis. Il a épousé, le 4 Septembre 1709, *Isabeau de Berthet*, fille de *Jean-François*, Seigneur de la Clue, & de *Marguerite de Sabran*, des Marquis *de Baudinar*. De ce mariage sont nés 14 enfans, entr'autres: — 1. Louis-Joseph, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Victor à Marseille; — 2. Jean-François, Chanoine Sacristain au Chapitre Royal de Tarascon; — 3. Jean-Paul, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaisseaux du Roi à Toulon; — 4. Gaspard, aussi Chevalier de Malte, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort à Mahon le 24 Mai 1756, de la blessure qu'il reçut au combat naval, donné le 20 du même mois, sur le vaisseau du Roi *le Content*, de l'Escadre commandée par le Comte *de la Galissonniere*, Lieutenant-Général des Armées navales; — 5. Charles-Gaspard, qui suit; — 6. N.... de Laugier, mort en bas-âge; — & plusieurs filles Religieuses.

XX. Charles-Gaspard de Laugier, Seigneur de Baucouse & de Thoard en partie, a commencé à servir dès l'âge de 10 ans, a été successivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Fleury, Infanterie, Commandant, pour le Roi, à Lauterbourg, en 1759, & est Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, par contrat passé le 21 Octobre 1754, devant *Segond*, Notaire à Marseille, *Claire d'Estelle-Daren*, fille d'*André-Jean-Batiste d'Estelle*, Chevalier, Seigneur de la Plage & Daren, dont: — 1. Joseph-Charles, né le 21 Septembre 1755; — 2. & Marie-Elisabeth, née le 25 Mars 1757.

Seigneurs DU PUY.

XV. VINCENT DE LAUGIER, fils puîné d'ELZÉAR, & de *Valerienne des Ferres*, naquit le 23 Décembre 1550. Son pere le fit émanciper à Apt le 30 Novembre 1573. Il donna quittance à LOUIS DE LAUGIER, son neveu, de la somme de 400 écus d'or, pour raison des droits qui lui revenoient sur les héritages de ses pere & mere, par acte du 3 Mai 1584. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1580, *Françoise de Laurens*, fille de *Guillaume*, & d'*Anne Deimonety*, de la ville d'Apt, où il vint s'établir sur ses vieux jours, en la maison de ses ancêtres, qui lui échut par succession. Il y décéda, & fut inhumé, avec sa femme, dans l'ancien tombeau de sa Famille, élevé à côté de la petite porte de l'Eglise Cathédrale. De leur mariage vinrent : — ESPRIT, qui suit ; — & FRANÇOISE DE LAUGIER, femme d'*Annibal de la Pierre*, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. ESPRIT DE LAUGIER, Seigneur du Puy, servit en sa jeunesse dans le Régiment de Sault. Il donna quittance, le 6 Août 1632, à ALEXANDRE DE LAUGIER, Seigneur de Bauçouse, son cousin-germain, des droits qu'il avoit encore à prétendre sur la succession d'ELZÉAR, son ayeul, & testa en 1644. Il avoit épousé, 1°. *Madelene de la Pierre*, sœur de son beau-frere, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'Eglise des Cordeliers, où ils sont inhumés dans le tombeau de la Famille de *la Pierre*. Il s'étoit allié, 2°. par contrat du 12 Février 1626, avec *Madelene de Rians*, fille de *Joseph*, & de *Sibille d'Etienne-de-Villemurs*. Elle testa en 1643, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. MARC-ANTOINE, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, par commission du 10 Décembre 1676, marié avec *Hortense de Pioule*, veuve du Seigneur *de Reillane*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; — 3. JOSEPH, Prêtre de la Doctrine Chrétienne ; — 4. & MARIE, Religieuse en l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt.

XVII. JEAN DE LAUGIER, Seigneur du Puy, entra dès sa jeunesse au service de CHARLES-EMMANUEL, II. du nom, Duc de Savoie, qui le fit Capitaine en 1650. Sa Compagnie, avec cinq autres, furent choisies, en 1652, pour faire la fonction de Gardes de ce Prince, puis augmentées par d'autres dont fut formé le Régiment des Gardes. Il épousa, en 1655, *Blanche de Ripert*, fille de *Jean*, & d'*Anne-Susanne de Bely*, dont : — 1. JEAN-JOSEPH, qui suit ; — 2. MARC-ANTOINE, tué à la bataille de Steinkerque, en 1592, à l'âge de 25 ans, étant Lieutenant de Dragons au Régiment Dauphin. LOUIS XIV, en récompense de ses services, lui avoit fait présent d'une très-belle épée ; — 3. FRANÇOIS, reçu dans la Compagnie des Gentilshommes cadets établie à Metz, dès sa création, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1689, Capitaine en 1694, tué au siége de Verue, étant Major du Régiment ; — 4. JEAN-BATISTE-ANDRÉ, tige de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après ; — 5. DOMINIQUE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué d'un coup de mousquet pendant le siége de Tortose en Espagne. Il institua pour son héritier le fils de son frere établi en Lorraine ; — 6, une fille, Religieuse de la Visitation à Apt ; — 7. & N... DE LAUGIER, femme de *Jean-Antoine de Boyeres*.

XVIII. JEAN-JOSEPH, Baron DE LAUGIER, Seigneur du Puy, Chevalier de Saint-Louis, avec pension, fit sa premiere campagne dans les guerres de Hollande, en qualité de cadet, dans la Compagnie Générale des Dragons, que son oncle, MARC-ANTOINE DE LAUGIER, commandoit ; se trouva au passage de l'Issel, à la prise du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois ; fut fait Cornette du Régiment Dauphin, Dragons, dans la Compagnie de son oncle, ensuite Lieutenant & Capitaine au même Régiment, d'où on le tira en 1690, pour le faire Major de celui de Marsan, Dragons ; & enfin, Lieutenant-Colonel de ce Régiment en 1697. Il commanda le Régiment de la Reine, Dragons, à la bataille de Spire en 1734. Il avoit épousé, le 10 Mai 1701, *Catherine de Ripert*, dont : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. N..., mariée à *Pierre de Saporte*, Capitaine au Régiment de Bourbon, morte de sa premiere couche ; — 3. N..., femme d'*Ignace de Vero* ; — 4. & N... DE LAUGIER, alliée avec *Auguste de la Tour-du-Pin*, des Marquis *de Gouvernet*.

XIX. PIERRE-FRANÇOIS DE LAUGIER, Seigneur du Puy, a fait plusieurs campagnes en Italie, étant Officier au Régiment de Bourbon, & s'est trouvé aux prises de Pizzigitone, Novare & Tortone.

Branche établie en Lorraine.

XVIII. JEAN-BATISTE-ANDRÉ, Baron DE LAUGIER, quatrieme fils de JEAN & de *Blanche de Ripert*, fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sar-Louis, à l'âge de 16 ans, en 1687, & en sortit l'année suivante pour passer à une Sous-Lieutenance dans le Régiment de Languedoc; fut ensuite fait Lieutenant en 1691, & en même tems Capitaine audit Régiment dans le second bataillon, & fut tué à la bataille de Hochstet en 1704. Il avoit épousé à Nancy en Lorraine, en 1699, *Marguerite-Reine de Rennel*, fille de *Charles-Jean*, Comte *de Rennel*, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & de *Thérese-Françoise de Rousselot*. Il en a eu: — CHARLES, qui suit; — & FRANÇOIS DE PAULE, Ecclésiastique.

XIX. CHARLES, Comte DE LAUGIER, d'abord Page du Duc LÉOPOLD, vint servir en France, & retourna en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes, & ensuite Chambellan. Il servit aussi l'Empereur en qualité de son Chambellan. Il a épousé *Marguerite de Bry-d'Arcy*, fille de *Louis-César*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Bernbourg, & de *Charlotte de Mahuet*, dont: — 1. N..., Capitaine au Régiment du Duc CHARLES DE LORRAINE; — 2. LOUIS-ANDRÉ, qui suit; — 3. LÉOPOLD, Capitaine au Régiment des Gardes du Grand-Duc de Toscane; — 4. LOUIS-GABRIEL, Chanoine de la Métropolitaine de Florence; — 5. ANDRÉ-REMY, Capitaine au Régiment de Konnigseck; — 6. CÉSAR-LUCIEN, Officier dans la Marine de Toscane; — 7. CHARLOTTE-FRANÇOISE, élevée à Saint-Cyr, puis fille d'honneur de la Duchesse *de Wirtemberg*; — 8. & JULIE DE LAUGIER, née le 23 Novembre 1743.

XX. LOUIS-ANDRÉ, Comte DE LAUGIER, ancien Capitaine au Régiment du Duc CHARLES DE LORRAINE, a épousé à Nancy, le 7 Septembre 1768, *N... Dumesnil*, fille de *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de Limousin, & de *Marie-Elisabeth du Fresnoy*, Baronne de Maupas, Villiers & Vimeux: celle-ci fille de *Nicolas*, Marquis *du Fresnoy*, & de *Marie-Alexandrine de Coligny*, sœur puînée de la Marquise *de Nesle*, & du dernier mâle de l'illustre Maison *de Coligny*.

Les armes de LAUGIER sont: *d'argent, à un lion de gueules, armé & lampassé de même*. Supports, *deux lions*. Devise: NON FORTIOR ALTER.

Il y a encore à Aix la Famille des Seigneurs *de Saint-André*, qui portent les mêmes armes, & qui se disent sortis du même tronc. L'auteur de l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence dit qu'elle ne lui est pas assez connue pour fixer au juste son origine. Voici ce qu'il en a trouvé aux Archives du Roi en Provence, Regiſtre *Misericordia arm. 6, fol. 285*: Lettres-Patentes données en Janvier 1728, obtenues par ANTOINE LAUGIER, Subdélégué général de l'Intendance de Provence, enregistrées le 21 Mai suivant, par lesquelles le Roi maintient & confirme ledit LAUGIER, ensemble ses enfans nés & à naître de légitime & loyal mariage, dans la noblesse de leurs ancêtres, sans que les actes dérogeans à noblesse, contractés par PONS LAUGIER, ayeul dudit ANTOINE, puissent lui nuire, & ordonne en conséquence qu'ils jouiront de tous les droits, priviléges & franchises dont ont accoutumé de jouir les anciens Nobles, avec faculté de porter les mêmes armes que leurs ancêtres, tant qu'ils vivront noblement, & ne feront acte de dérogeance, avec défenses à toutes personnes de les troubler. Par ces Lettres il paroît que les ancêtres de PONS LAUGIER jouissoient des priviléges accordés aux Maisons nobles; mais comme l'auteur de l'Histoire citée n'a pas vu les piéces originales qui regardent cette Famille, il se contente seulement de dire que PONS eut deux fils; sçavoir: — ANTOINE, qui suit; — & JOSEPH, Conseiller du Roi, Subdélégué général de l'Intendance, pere d'ANTOINE DE LAUGIER, aussi Subdélégué général de l'Intendance, dont la fille unique a épousé *Charles-Alexandre de Mazenod*, Président en la Cour des Comptes.

ANTOINE DE LAUGIER, reçu Conseiller du Roi & Correcteur en la Cour des

Comptes de Provence le 9 Novembre 1675, épousa, le 18 Janvier 1677, *Anne de Theric*, des Seigneurs *de Gabardaux*. Il fut reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur général des domaines & bois de Provence, le 10 Décembre 1693. Il eut pour fils :

ANTOINE DE LAUGIER, II. du nom, Seigneur de Saint-André, marié, le 18 Février 1704, avec *Marie-Rose de Sauvaire*, après avoir été reçu dans la charge de son pere, le 28 Septembre 1703. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE-LOUIS-ROCH, qui suit ; — 2. THÉRESE-ANGÉLIQUE, mariée, en 1730, dans la Famille de *Bonaud-la Galiniere* ; — 3. MARGUERITE, qui vit sans alliance ; — 4. & ELISABETH, femme de *Claude d'Archias*, Seigneur de Rustrel & Duclos, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine dans le Régiment de Flandres.

ANTOINE-LOUIS-ROCH DE LAUGIER, Seigneur de Saint-André, reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur général des domaines & bois de Provence, le 9 Janvier 1750, a épousé, le 24 Juin 1754, *Gabrielle de Bonnet-de-Costefred*, fille de *Philippe-André*, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Marguerite d'Arbaud-de-Jouques*, dont : — ANTOINE-IGNACE-JUSTIN & JULIE-JOSEPHE, qui étoient en bas-âge en 1759.

La seconde Famille de LAUGIER dont il est parlé dans l'ouvrage ci-devant cité, est connue à Arles, où elle fait sa résidence sous le nom de *Monblanc*. Elle jouissoit des priviléges accordés aux Nobles dès le XVI siécle.

CHARLES DE LAUGIER, I. du nom, fut fait Lieutenant du Gouvernement de la ville des Baux, le 4 Avril 1570, & épousa *Raimonde Achard*, fille de *Jacques*, dont :

HONORÉ DE LAUGIER, Capitaine pour le Roi de la ville des Baux, qui testa le 24 Septembre 1634. Il avoit épousé, par contrat du 4 Septembre 1595, *Madelene de Barreme*, & en eut : — CHARLES, qui suit ; — & MARIE-ANNE, alliée, en 1635, à *Guillaume de Meyran*, Seigneur de Nans.

CHARLES DE LAUGIER, II. du nom, Seigneur de Monblanc & de la Garde, eut permission du Prince *de Monaco* d'établir des Officiers au lieu de Monblanc en 1642 & 1662. Il fut reçu Conseiller aux Requêtes du Parlement d'Aix en 1641, & au semestre de la même Cour en 1648. Il s'allia, le 10 Novembre 1641, avec *Alphonsine de Glandevès*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Rousset, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Véronique de Ruffan*, Dame de Rousset. De ce mariage naquirent : — CHARLES, qui suit ; — & MADELENE, mariée avec *Joseph de Cuys*.

CHARLES DE LAUGIER, III. du nom, Seigneur de Monblanc, Lieutenant principal au siége & ressort d'Arles, a laissé des enfans dont les descendans continuent leur noblesse à Arles. Les armes : *d'argent, à la croix de Lorraine de sable*.

La troisieme Famille de LAUGIER remonte sa filiation à

CLAUDE-JOACHIM LAUGIER, Seigneur de Beaurecueil, Rousset & Roqueshautes, Tréforier général de France en la Généralité de Provence. Il eut de son épouse, *Marie-Catherine Barlattier*, des Seigneurs *de Mas* : — 1. JEAN-JOSEPH, qui suit ; — 2. PAUL-JOACHIM, Seigneur de Roqueshautes, Chevalier de Saint-Louis & Commandant d'un bataillon du Régiment de la Tour-du-Pin. Il a rempli la place de Lieutenant de Roi de la ville d'Ostende dans la guerre terminée en 1749 ; — 3. CHARLES-BERNARD, Curé de la Paroisse Sainte-Marguerite à Paris ; — 4. FRANÇOIS-ETIENNE-MARTIN, ancien Chanoine & Vicaire-général à Senez ; — 5. MARIE-ANNE, veuve de *Louis de Bougerel*, Seigneur de Fontienne, Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix ; — 6. & THÉRESE LAUGIER, mariée à *Balthasard de Faudran-Laval*, Seigneur de Taillades.

JEAN-JOACHIM DE LAUGIER, Seigneur de Beaurecueil, Roqueshautes & Rousset, Conseiller au Parlement de Provence, a été honoré, en 1757, d'une pension du Roi de 1000 livres. Il a épousé, en 1732, *Marie-Françoise de Jouffrei*, fille de *Pierre de Jouffrei-de-Châteaubon*, de la ville de Sisteron, & de *Justine du Pilon*. De cette alliance sont issus, entr'autres enfans : — 1. JOACHIM-FRANÇOIS-SERGE DE LAUGIER, qui étoit Enseigne à Piquet des Gardes-Françoises en 1759 ; — 2. JOSEPH-PIERRE-PAUL-EMILE, Garde de la Marine, mort au retour

de la prise du Port-Mahon ; — 3. & ESPRITE-MARIE-JUSTINE, mariée, en Dauphiné en 1732, avec *Joseph-Louis-Marie de Bufferent*, Seigneur de Vatilion, Mireboi & la Cerriere.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur chargée de trois demi-vols d'argent.*

LAVIER ou *Laviez, Laisvez, Laviel, Lavy, Lavey, Lavel & Level*, en Franche-Comté. Voici ce que nous avons déja dit sur cette Famille, dans le *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire.

PIERRE DE LAVIER, batisé le 10 Août 1459, eut pour femme *Jeanne de Mugnans*, dont naquit, pour fils aîné,

THIBAULT DE LAVIER, Ecuyer, Sieur ou Seigneur à Noiroi, né en 1502, marié à *Simonne de Chazeaulx*, mere d'ETIENNE DE LAVIER, Capitaine des Elus de la Prévôté de Montjustin. Il fut du nombre des Gentilshommes qui, en 1571, accompagnerent Don JUAN D'AUTRICHE, & combattirent sous ses ordres à la fameuse journée de Lépante. Il épousa, en 1576, *Anne le Doux*, qui lui porta en dot la Terre de Calmoutier. De ce mariage sortit, entr'autres enfans :

GUY DE LAVEY ou LAVIER, Sieur de Calmoutier, qui prit les armes pour son Souverain dans les premieres années de la longue guerre déclarée entre la France & l'Espagne, le 19 Mai 1635, & ne le servit pas moins fidélement que ses prédécesseurs, sur-tout au siége de Dôle en 1636. Il épousa, par contrat du 7 Mars 1615, *Claude Prevost de Pelouzey*, dont il eut deux fils & trois filles.

JEAN-FRANÇOIS DE LAVIER, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Calmoutier, ayant quitté dans un âge fort jeune son pays natal, alla servir au Pays-Bas dans l'armée entretenue par les Magistrats des Etats de Flandres, & y étoit Capitaine en 1661. Il fut Capitaine de Dragons en 1669, eut encore de la Cour d'Espagne, le 18 Octobre 1671, une commission de Capitaine d'une Compagnie de cent Arquebusiers à cheval de nouvelle levée ; mais peu de temps après il quitta le service, pour celui de France, où il entra en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Listenois, Dragons, lors de sa création en 1673. Il fut Colonel du même Régiment le 6 Juin 1676, & quitta le service à la paix de Nimegue en 1678. La guerre ayant été déclarée à la France par les Puissances conjurées à Ausbourg en 1687, le Roi qui connoissoit sa bravoure, le fit Colonel d'un des trois Régimens de Milices levés en Franche-Comté, & Capitaine de la premiere Compagnie du nombre de 50 hommes d'armes, par commission du 12 Novembre 1692. Suivant un *Mémoire* de Famille, le Régiment prit son nom, distinction honorable, & il ne partagea cet honneur qu'avec les Marquis *de Bauffremont* & *de Vaulgrenant*. Il fut déclaré, par Ordonnance de M. le Maréchal *de Duras*, du 21 Avril 1678, *Gentilhomme d'ancienneté* ; & le 22 Avril de l'année suivante, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

CLAUDE-FRANÇOIS DE LAVIER, son fils, Chevalier, Seigneur de Calmoutier, né au mois d'Octobre 1694, fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment d'Aubeçon, par Brevet du 6 Juin 1711. Il obtint, en 1737, des Lettres en forme de Chartre, par lesquelles le Roi le fit Chevalier, lui & ses enfans & descendans mâles, nés & à naître en légitime mariage. Il avoit épousé, en 1718, *Marie-Louise de la Baziniere*, fille de *Pierre de la Baziniere*, Ecuyer, Seigneur de Morvillars & de Frand-Villars, & d'*Angélique-Françoise de Cointel de Fillain*, dont : — 1. FRANÇOIS-CAMILLE DE LAVIER, né le 12 Février 1720 ; — 2. FRANÇOIS-HENRI, né le 13 Février 1721, Ecclésiastique ; — 3. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 7 Octobre 1733, reçu Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte par Bref du Grand-Maître, daté du 10 Janvier 1735 ; — 4. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 29 Mars 1726 ; — 5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née en 1727 ; — 6. FERDINANDE, née en 1729, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1740 ; — 7. & CLAUDE-FRANÇOISE-MARIE-CLAIRE DE LAVIER, née le 9 Avril 1737.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'argent.*

LAUMONIER. On trouve dans l'Histoire de Cambray par *Carpentier*, LAUMOSNIER ou AULMOSNIER. Cette Famille est connue parmi les Patrices de la ville de Cambray, dès l'an 1340.

JEAN LAUMONIER, surnommé *Gonet*, étoit Echevin en 1341, lorsque *Regnaud*, Sire *de Haucourt*, jura de garder fidelement & de défendre avec ses soldats la ville de Cambray. Il laissa un fils nommé — JEAN LAUMONIER, qui eut d'*Agnès Pingret*, — JEAN, Chanoine de Saint-Aubert de Cambray; — HUGUES, marié à *Jeanne le Mahieu*; — PIERRE, qui suit; — & une fille.

PIERRE LAUMONIER épousa *Guillemette de Wingles*, de laquelle sortirent — JEAN, JACQUEMART & GUY LAUMONIER. Ce dernier fut franc fieffé de l'Evêché de Cambray, & s'allia avec *Marguerite de Saint-Hilaire*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Yolande Rosel*. Il en eut une nombreuse postérité, dont aucuns, pour mieux subsister, s'engagerent dans le commerce. L'Abbaye de Premy a eu une Abbesse de ce nom. Cette postérité s'est dispersée en Picardie, en Champagne, à Valenciennes & ailleurs.

On trouve dans les titres de Saint-Aubert de Cambray, un MARTIN LAUMONIER, homme de fief de cette Eglise. — THOMAS, JEAN, NICOLAS & PIERRE, furent nommés Echevins de la ville de Cambray dans les années de 1554 à 1564. On voit dans l'Eglise de Notre-Dame la Grande à Valenciennes, l'épitaphe en vers François de PIERRE LAUMONIER, qui fut Maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, vulgairement appellé l'*Hôtellerie*. C'étoit toujours un premier Magistrat qui administroit cet Hôpital.

Ceux du nom de LAUMONIER établis en Champagne, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, furent, sur la production de leurs titres, maintenus dans leur noblesse, au mois de Février 1670, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne. La Filiation suivie de cette Famille commence à

I. JEAN LAUMONIER, Trésorier de la Princesse *Marie de Luxembourg*, Duchesse Douairiere de Vendômois, Comtesse de Saint-Paul & de Marle. Il obtint des Lettres d'annoblissement, au mois de Novembre 1526, du Roi FRANÇOIS I, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 23 Février 1530, & au Greffe du Bailliage de Vermandois, le 19 Avril 1582. Il étoit Seigneur de Tournevelle & de Travecy près de la Fere, & laissa de *Marie le Fevre*, son épouse: — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Chanoine des Eglises de Notre-Dame & de Saint-Jean de Laon; — 3. ANTOINETTE, femme de *Jean Pigache*, Seigneur de Marcy; — 4. LOUISE, mariée à *Claude Denuet*, Seigneur de Membercourt; — 5. & MADELENE, épouse de *Jean Grouchet*, Bailli de Chauny en Picardie.

II. JEAN LAUMONIER, II. du nom, Receveur général des Finances de *Marie de Luxembourg*, Duchesse Douairiere de Vendômois, &c. partagea, le 27 Septembre 1531, les biens de ses pere & mere, avec son frere FRANÇOIS & ses sœurs, & rendit foi & hommage, le 12 Mars 1534, pour raison des Fiefs, Terres & Seigneuries de Tournevelle & de Travecy en partie, devant le Bailli de Marle, à *haute & puissante Princesse* la Duchesse Douairiere *de Vendôme*. Il épousa *Marie de Feret*, dont: — 1. ADRIEN, tué en 1562, étant Capitaine & Commandant d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour le service du Roi; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3, 4, 5, 6 & 7. PIERRE, FRANÇOIS, JEAN, ROLAND, Ecuyer, Seigneur de Levry; & autre JEAN, desquels nous ignorons la destinée; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sounnette.

III. CLAUDE LAUMONIER, Ecuyer, passa bail avec sa mere, qui étoit veuve, le 12 Mai 1565, des Terres de Tournevelle & de Travecy, à *Antoine Garidroit*, Laboureur, demeurant à Travecy, & transigea, le 6 Juin 1571, pardevant *le Preux* & *Dartois*, Notaires Royaux de Noyon, avec son beau-frere *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sounnette, & Lieutenant-Général de Noyon. Il épousa, par contrat passé, le 30 Juin 1571, devant *Peron* & *Gaudicher*, Notaires au Châtelet de Paris, assisté de son frere ROLAND, *Catherine*, fille de *Jean Anjor*,

rant, Seigneur de Cloye & de Souilly, Président au Parlement de Paris, & de *Catherine Budé*. Leurs enfans furent : — 1. ISAAC, Ecuyer, Seigneur de Tournevelle, qui obtint un Arrêt confirmatif de Noblesse de la Cour des Aides, le 8 Août 1614. Il épousa *Marie de Proisy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens*, Dame d'Houval ; — 2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Motte-Souilly, Avocat en la Cour du Parlement à Paris ; — 3. & HENRI, qui fuit.

IV. HENRI LAUMONIER, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Vaux & de la Chapelle, eut commission de Capitaine de 100 hommes de pied, le 4 Mars 1614, du Prince *de Condé*, pour faire & composer partie du Régiment de Saint-Paul, & fut tué au premier siége de la Motte, en conduisant le fourneau, qu'il fit jouer si heureusement, que cette place se rendit. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 16 Octobre 1608, *Susanne de Proisy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens* ; & 2°. par contrat du 18 Juillet 1619, *Marthe*, fille de *Salomon de Brosse*, Architecte du Roi, Seigneur du Plessis, &c., & de *Florence de Metinier*. Il eut du premier lit — HENRI & JACQUES, qui suit.

V. JACQUES LAUMONIER, Chevalier, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, Capitaine au Régiment de Turenne, par commission du 12 Mai 1635, Lieutenant-Colonel au même Régiment le 16 Juillet 1641, récompensé d'une pension annuelle de 1500 livres, en considération de ses longs services, le 9 Décembre 1643 ; Commandant dans Spire le 10 Août 1645 ; eut, le 5 Avril 1647, le brevet de faire la charge de Major-Général de l'armée en Allemagne, le long du Rhin ; fut fait Maréchal-de-Camp le 15 du même mois, Gouverneur des Ville & Château de Réthel le 21 Juin 1654 ; & eut commission, le 16 Juin 1655, en l'absence du Vicomte *de Turenne* & du Marquis *de Castelnau*, de commander l'Armée de Flandres en qualité de Lieutenant-Général. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1638, *Marthe du Fay*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Etienne, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. DAVID, rapporté après son frere ; — 3. & MADELENE, mariée à LOUIS LAUMONIER, son cousin, Seigneur de Travecy.

VI. JACQUES LAUMONIER, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, épousa, par contrat passé devant *Olry* & *Mariniel*, Notaires Royaux en la ville de Metz, le 27 Avril 1665, *Anne-Henriette d'Orthe*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Fontaine & autres lieux, & de *Madelene de Pas de Feuquieres*.

VI. DAVID LAUMONIER, Chevalier, Seigneur d'Eville, second fils de JACQUES I, & de *Marthe du Fay*, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

VII. LOUIS LAUMONIER, Ecuyer, Lieutenant des Gardes de M. le Vicomte *de Turenne*, qui a laissé pour fils :

VIII. JACQUES LAUMONIER-DE-LA-FERTÉ-SAINT-MARC, Ecuyer, lequel, selon ses certificats, servit auprès de MONSIEUR, frere unique de LOUIS XIV, en qualité de Garde & d'Exempt de ses Gardes pendant 42 ans. Il suivit ce Prince dans toutes ses campagnes ; servit encore, comme Volontaire, avec ses chevaux, armes & bagages, depuis 1670 jusqu'en 1678 ; &, le 7 Juin 1673, il fut d'un détachement de Volontaires, commandés pour éloigner les partis ennemis, & enlever les fourages qui se trouvoient dans les Villages à la proximité de Mastricht, dont LOUIS XIV vouloit former le siége. Il y fut blessé au bras & au côté droit, servant alors à ses frais avec chevaux, armes & bagages, mourut âgé de 82 ans ; & avoit épousé *Marie Tarteret*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2 & 3. ANNE & MARIE, mortes filles.

IX. LOUIS LAUMONIER-DE-BOISJULIEN, Ecuyer, a servi plus de 40 ans, sçavoir 14 ans 11 mois en qualité de Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, & ensuite, en qualité d'Officier, dans les Régimens de la Reine & de Valgrand, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1721, & a eu de *Marguerite-Françoise de Porteau*, son épouse,

X. FRANÇOIS-JEAN-LOUIS LAUMONIER-DE-BOISJULIEN, Chevalier, Mousque-

taire du Roi en sa seconde Compagnie; avec brevet de Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Septembre 1757, après avoir servi plus de 21 ans dans ce Corps, dont cinq années comme surnuméraire. Il y a été reçu le 2 Mai 1741, & a laissé, de *Marie-Charlotte Galois*, son épouse,

XI. Louis-Charles-Jean Laumonier-de-Boisjulien, Officier, en 1773, au Régiment de Penthievre.

Les armes: *d'azur, à trois coquilles d'or*, telles qu'elles se trouvent dans l'Histoire de Cambray par *Carpentier*. Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 289, porte qu'elles sont: *d'or, à trois hures de sanglier de sable*. Devise: Le pauvre desire Laumonier. Cimier, *un lion issant* d'une couronne de Comte. Généalogie dressée sur des copies collationnées en bonne forme.

LAUMOY, Seigneur de Gironville, sous Brinon.

I. Eustache de Laumoy, fils de Guillaume, Seigneur du fief de Lugny, assis à Gironville, & de *Jeanne Boursier*, est qualifié *Ecuyer, Seigneur de Gironville*, dans son contrat de mariage du 11 Mars 1512, avec *Antoinette de Gentils*, morte avant 1548. Il en eut: — 1. Tristan, marié, le 9 Novembre 1543, à *Françoise de Granchay*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans; — 2. Jean, qui suit; — 3 & 4. Louise & Charlotte; — 5. & Pétronelle, femme, en 1545, de *Jacques de Neufville*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-du-Muis, près de Chartres.

II. Jean de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, pour lequel il porta la foi au Seigneur *de Courrance*, le 9 Mars 1570, mort en 1580, avoit épousé, en 1554, *Lionne de la Rocque*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Larmieres; Paroisse de la Ferté-Gaucher en Brie, & de *Louise du Moutier*, dont: — 1. André, qui fit la foi à Courrance, pour lui & Charles, son frere, le 12 Juillet 1583, mort sans alliance; — 2. Charles, qui suit; — 3 & 4. deux filles, mariées à Sedan & en Normandie.

III. Charles de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, Larmieres, &c. paya les profits qu'il devoit pour Gironville à *Pierre Clausse*, Seigneur de Courrance, qui lui en donna quittance sous son seing privé, le 28 Février 1593, & fit depuis la foi audit *Courrance*, le 29 Avril 1624. Il avoit épousé, par contrat passé à Reims le 20 Décembre 1592, *Madelene Cauchon*, fille de *Thierri*, Ecuyer, Seigneur de Condé, & de *Madelene Brulart*. Leurs enfans furent: — 1. Théodore, qui suit; — 2. Claude, mort en 1633; — 3. Charles, auteur de la branche de Seigneurs de Larmieres, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 4. Marie, femme, le 28 Juin, 1619, de *Louis de Longueau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel; — 5. & Madelene, femme de *Paul de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville.

IV. Théodore de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, acquit, le 28 Mars 1594, le fief de Monclard, situé à Gironville, de *Gaspard de la Chapelle*, qui étoit au lieu de *Claude de Monclard*, Ecuyer, Seigneur dudit fief, & de la Briere, en la Châtellenie de Lorry en Gâtinois, & épousa, le 15 Novembre 1632, *Louise de Crevecœur*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vienne, & de *Claude de Montdoucet*; ladite *Crevecœur* étoit veuve & tutrice de ses enfans, pour lesquls elle demanda souffrance au Seigneur *de Courrance*, devant *Chartier*, Notaire à Melun, le 9 Mai 1651, sçavoir: — 1. Louis, qui suit; — 2. & Charles, fondé de la procuration de sa mere, dans la souffrance du 19 Mai 1651, mort sans postérité.

V. Louis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Gironville, des grands & petits Carneaux, & de Boigneville en partie, mort avant 1605, avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1675, *Elisabeth-Madelene du Hamel*, morte en 174.., fille du Seigneur *de Denainvilliers*, près Pitiviers, dont: — 1. Alexandre-Louis, qui suit; — 2. Joseph-Charles, Seigneur de Lugny, mort à Pitiviers le 12 Avril 1754. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1734, *Josephe-Christophe-Marguerite de Longueau*, née en 1711, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, mort le 1 Janvier 1753, & de *Louise-Susanne Viart-de-Villebazin*, morte en 1732, dont deux fils & une fille, aujourd'hui vivans; — 3. Henri-Théodore, dit *le Chevalier* de Laumoy,

Seigneur

Seigneur de Digny en Gâtinois, non marié ; — 4. & MADELENE, femme, le 15 Décembre 1718, de *Christophe d'Estray-de-Marnay*, Chevalier, Seigneur de la Roche, dont il reste aujourd'hui *Elisabeth-Madelene d'Estray*, Dame de la Roche, femme, le 17 Septembre 1751, de *Charles-Léon de Fera*, Chevalier, Seigneur de Rouville.

VI. ALEXANDRE-LOUIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Gironville, des grands & petits Carneaux, l'Humery, &c. ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 3 Avril 1750, avoit épousé, 1°. le 9 Janvier 1713, *Marie-Madelene Hemart*, mere de FÉLICITÉ, femme, le 28 Décembre 1749, de *Joseph-Paul-Augustin Martiny*, fils de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean & de Bréganςon, Conseiller-Doyen du Parlement de Provence, & de *Madelene du Thibault*, dont des enfans ; & 2°. en vertu d'une dispense de Rome, le 26 Février 1732, *Anne-Isidore de Foyal*, Dame de Formarville, née le 11 Octobre 1708, morte le 2 Juin 1734, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, &c. né en 1663, mort en 1731, & de *Marguerite-Angélique de Savoie*, Dame de Nanteau & de Formarville en Beauce, née en 1670, morte en 1738. Du second lit est issue : — ANGÉLIQUE-ISIDORE DE LAUMOY, Dame de Gironville, des grands & petits Carneaux, l'Humery & Formarville, née le 11 Mars 1733, mariée, le 9 Septembre 1750, à *André-Victor de Bizemont*, Chevalier, Seigneur de Fontaine, Sous-Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, & Chevalier de Saint-Louis en Mars 1758, dont des enfans.

Branche des Seigneurs de LARMIERES.

IV. CHARLES DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Larmieres, &c. Capitaine au Régiment de Touraine, épousa, le 17 Février 1637, *Henriette de Berziau*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Molins, dont, entr'autres enfans : — 1. CHARLES, Chevalier de Saint-Lazare, mort sans alliance ; — 2. ALEXIS, qui suit ; — 3. & MADELENE, femme de *Louis-Joseph de Longueau*, Chevalier, Seigneur du Bois-Corneille.

V. ALEXIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Toulotte, Cosseray & la Boulais, né le 31 Avril 1657, eut d'*Angélique de Champagne*, son épouse, plusieurs enfans, dont le dernier est :

VI. CLAUDE DE LAUMOY, Chevalier, Baron de Molins, né le 29 Décembre 1715, marié, le 24 Novembre 1744, à *Charlotte-Perrine Berthe*, Dame de Nolongue. Leurs enfans sont : — 1. ALEXIS-CHARLES-AUGUSTIN, né en Septembre 1745 ; — 2. & MARIE-PERRINE-ADÉLAÏDE, née le 15 Janvier 1748.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croissans de gueules.* Cet extrait est tiré sur les titres & mémoires de famille envoyés par feu M. le Marquis *de Prunelé*, & déja imprimés dans le *Tome V.* de la premiere édition de ce Dictionnaire.

* LAUNAY-COURSON, dans le Hurepoix, Isle de France, Diocèse de Paris. Terre & Seigneurie que *François de Cleves*, Duc de Nevers, donna le 1 Février 1551, à *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Basville, chef de son Conseil, depuis Maître des Requêtes, & ayeul de *Guillaume*, premier Président du Parlement de Paris, en faveur duquel *Basville* fut érigé en *Marquisat*, & *Launay-Courson* en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1670, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 & 20 Janvier 1671. Ce Comté fut donné en partage à son second fils, *Nicolas de Lamoignon*, qui fut pendant 33 ans Intendant en Languedoc, & mourut Conseiller d'Etat, le 17 Mai 1724. *Voyez* LAMOIGNON, dans ce Volume.

LAUNAY. Il y a plusieurs Familles nobles de ce nom, sçavoir LAUNAY,

Ecuyer, Seigneur de Villamois, Election de Vire en Normandie, qui porte : *d'hermines, à trois pots de gueules, 2 & 1.*

LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de Cochardon, même Province, Election d'Alençon, porte : *de vair, à trois fasces de gueules.*

Et LAUNAY ou LAUNOY, Seigneur de Criqueville, aussi en Normandie. De cette Famille, maintenue dans sa noblesse le 30 Janvier 1668, étoit

TANNEGUY DE LAUNAY, Seigneur de Criqueville, fils de ROBERT, Seigneur de Criqueville & de Lullay, & de *Marguerite Richard*, Dame d'Herouvillette & de Ranville. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 8 Mars 1614, Maître des Requêtes le 23 Mai 1620, Président au Parlement de Rouen le 29 Août 1632, & mourut en 1650, sans enfans de son mariage avec *Anne Vialart*, morte le 5 Février 1638, fille de *Félix Vialart*, Seigneur de Herse, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin.* Les armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes, éployée de sable.* Voyez l'Histoire de Rouen, *Tome II, pag.* 156.

LAUNAY, Seigneur de la Borde, dans l'Orléanois : Famille dont étoit

FRANÇOIS DE LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de la Borde, qui eut de sa seconde femme, *Marie Besnard*, veuve de *Salomon de Foville*, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles Besnard*, Ecuyer, Seigneur d'Harville, & de *Claude de Clery*,

PIERRE DE LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de la Borde & de Villemevaut, marié, par contrat du 18 Décembre 1645, présent *le Dagre*, Notaire à Beaugenci, avec *Judith de Renier*, dont on ignore la postérité.

Les armes : *de sable, à 7 roses d'argent, mises en orle.*

LAUNAY, en Sologne.

N... DE LAUNAY, Seigneur de la Prévôtiere, dont il rendit aveu en 1518, épousa, 1°. le 19 Avril 1528, *Louise de Trossy*, & 2°. présent *Garçonnet*, Notaire à Beaugenci, *Catherine Joulain.* Il eut des enfans de ces deux femmes. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, qui porte : *d'Hermines, au chevron d'azur.*

LAUNOY, en Champagne : Autre Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à trois pals de gueules, accostés de 14 mouchetures d'hermines, posées 4, 3, 3 & 4.*

LAVOCAT, en Bretagne : Famille noble, qui porte : *d'azur, à la bande dentelée d'argent, accostée de trois coquilles d'or, 2 & 1.*

LAUR : Noble & ancienne Famille de Gascogne.

Suivant la production des titres de noblesse en 1669, ARNAUD, Seigneur DE LAUR, testa en 1485, & eut pour fils : — ARNAUD, II. du nom, Seigneur DE LAUR, qui se maria, en 1506, avec *Antonine de Momen*, de laquelle sortit : — ESTEBEN, Seigneur DE LAUR, qui fut pere de — VINCENT DE LAUR, marié à *Bertrande de Mora*, dont vint : — GABRIEL DE LAUR, qui testa le 24 Octobre 1553, & laissa de *Françoise de Vehic*, son épouse : — GABRIEL DE LAUR, II. du nom, marié, le 13 Juin 1567, avec *Isabeau de Gachissans*, de laquelle naquit : — JACQUES DE LAUR, Gouverneur des ville & citadelle de Navarreins, pere, par sa femme *Madelene de Moureuil*, de — JACQUES DE LAUR, II. du nom, qui testa le 20 Avril 1663. Il avoit épousé *Jeanne de Lons.*

PHILIPPE DE LAUR, leur fils, Baron de Lescun & de Bonnegarde, Seigneur de Cours, des Prez & de Vellignan en Boulonnois, Gouverneur des Ville & Château d'Orthès, se maria, le 20 Août 1667, avec *Marie de la Farguesouche*, & mourut en 1705, laissant plusieurs enfans, l'aîné desquels fut :

CHARLES-CÉSAR DE LAUR, Baron de Lescun, qui épousa, en 1712, *Marthe de Faget.* Ils moururent l'un & l'autre en 1744. Leurs enfans sont : — 1. CHARLES-DANIEL DE LAUR, Ecclésiastique ; — 2. ALEXANDRE DE LAUR, Baron de Les-

ean, &c. — 3. & Jeanne-Marie, alliée, en 1736, à *Joseph d'Arraç*, Baron de Saut & de Vignes.

La Baronnie de *Lescun*, l'une des douze premieres du Béarn, est possédée par la famille de Laur depuis 100 ans. *Tabl. Généalog. Part. V, pag.* 318. Les armes: *écartelé au 1 d'argent, à une tour d'azur, surmontée d'un croissant de gueules; au 2 & 3* de Lons; *au 4 d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lion de même brochant; & sur le tout, coupé d'or & de gueules, en chef au rameau d'olivier de sinople, mouvant du flanc sénestre de l'écu; en pointe, au cœur d'or.*

* LAURAGUAIS: Petit pays de France, situé entre la Province de Languedoc, aux environs de Castelnaudary, qui en est la capitale, tire son nom du Château de Laurac, dont il ne reste que des ruines, & qui est proprement dans le Toulousain.

L'an 1258, Jacques, Roi d'Arragon, céda au Roi Saint-Louis tout le droit qu'il avoit sur ce pays, qui dépendit du domaine de la Couronne jusqu'en 1477, ou 1478. Au mois de Janvier de cette année, Louis XI. l'érigea en *Comté* pour *Bertrand de la Tour*, II. du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit saisi après la mort de Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & *Bertrand de la Tour* lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut *Jean*, III. du nom, pere d'*Anne de la Tour*, mariée à *Jean Stuart*, Duc d'Albanie, & de *Madelene de la Tour*, femme de *Laurent de Médicis*, Duc d'Urbain. La premiere mourut sans enfans, & eut pour héritiere la Reine Catherine de Médicis, sa niéce. Ce fut en faveur de cette Princesse que le Roi Henri II, son mari, établit, en 1553, un Présidial à Castelnaudary pour le Lauraguais. Charles de Valois, fils naturel du Roi Charles IX, avoit eu ce Comté & celui d'Auvergne, par donation; mais il en fut dépossédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris, parce que le contrat de mariage du Roi Henri II. & de Catherine de Médicis, du 27 Octobre 1533, portoit substitution. Ces Comtés furent adjugés à la Reine Marguerite, fille de Catherine de Médicis, qui les remit, par donation entre-vifs, au Dauphin, depuis Louis XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne.

Le Comté de *Lauraguais* étoit possédé par *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, mort le 29 Février 1760, dont le fils, nommé *Louis*, a porté le titre de *Duc de Lauraguais*. *Louis-Léon-Félicité de Brancas*, dit *le Comte de Lauraguais*, fils aîné du premier lit du Duc *de Lauraguais*, né le 7 Juin 1733, fait Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment Royal-Roussillon en 1749, a épousé, le 11 Janvier 1755, *Elisabeth-Pauline de Gand-d'Isenghien*, fille du Comte de Middelbourg. *Tabl. Généalog. & Historiq. Part. VII, pag.* 130. Voyez Brancas.

LAURE: Ancienne Noblesse du Dauphiné, que nous croyons éteinte. En voici une notice.

Jacques Laure, Chevalier, surnommé *le Buffe*, Seigneur de Brotet & de Chapeau-Cornu en Dauphiné, vivoit en 1303, & avoit pour sœur Matheline Laure, mariée, le 7 des Ides de Novembre 1312, avec *Gilles d'Arlos*, Seigneur de la Cernette, fils de *Gilles d'Arlos*, Chevalier.

Jacques Laure, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, probablement fils du précédent, vivant en 1383, avoit épousé *Jeanne de la Poype*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrieres, & d'*Eléonore de Saint-Priest*, sa troisieme femme. De ce mariage vint: — Jeanne Laure, Dame de Brotel & de Chapeau-Cornu, femme, en 1415, de *Humbert de Grolée*, Seigneur de Viriville, Sénéchal & Gouverneur de Lyon, Maréchal de Dauphiné, Bailli de Mâcon, mort en 1446. Il étoit fils d'*André de Grolée*, Seigneur de Passin, & de *Béatrix de Genève*.

Aimar-Laure, Seigneur de Brotel, vivant en 1455, épousa *Claudine de Buenc*, fille de *Jean*, Seigneur de Mirigna, & de *Gabrielle d'Urfé*, dont il eut: — Gabriel Laure, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, Chevalier, qui vivoit en 1482, avec *Louise de la Baulme*, son épouse, fille de *Guillaume*, Seigneur *de la Baulme*,

& de *Françoise de la Balme*, Dame de Montérey. De cette alliance vint : — Louis Laure, Seigneur de Brotel, qui vivoit en 1529.

C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse, dont les armes sont : *d'azur, au chef échiqueté de vair & de gueules de deux traits.*

LAURENCIE (de la) : Famille noble établie en Angoumois, Poitou & Saintonge, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Registre II*, *Part. II*, & que nous avons déja insérée, d'après un *Mémoire envoyé*, dans le *Tome VII* de la premiere Edition, *p. 532 & suiv.* Ceux de ce nom ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maisons les plus distinguées du Royaume, c'est-à-dire, une Terre du nom de Laurencie, des alliances illustres, la possession des qualités de *noble & puissant*, & de *haut & puissant Seigneur*, depuis un tems où l'usage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne permet pas à cette Famille de remonter son origine au-dessus du septieme ayeul.

I. Louis de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de la Laurencie, eut pour fils :

II. François de la Laurencie, I. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Charras & de Claix, accordé, par contrat de mariage du 25 Janvier 1493, avec *Marie de Plouer*, fille de *Jean de Plouer*, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Claix, qui fit une donation à sa fille de la Terre & Seigneurie de Charras. Ainsi François de la Laurencie, devenu Seigneur de Charras, obtint, au mois de Mars 1519, des Lettres-Patentes en forme de Chartre, par lesquelles François I créoit & établissoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de marché par semaine, Sa Majesté, selon l'expression même des Lettres, voulant traiter favorablement l'impétrant *en considération de ses bons & agréables services.* Il passa un acte, le 25 Juillet 1528, avec *Jacques de la Chambre*, Seigneur de Champagne & de Melleran, où l'un & l'autre sont qualifiés *noble & puissant Seigneur.* Il mourut le 21 Janvier 1536. *Marie de Plouer*, son épouse, testa le 22 Août 1541, élut sa sépulture au lieu de Claix; mais elle ne mourut qu'après le 30 Août 1556, puisque ce jour-là elle fit insinuer elle-même son testament au Greffe des insinuations d'Angoulême. Elle eut de son mariage : — 1. René, Ecclésiastique, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, Prieur de Charras & Curé de Massignac ; — 2. & Christophe, qui suit. Ces deux freres, le jour du décès de leur pere, convinrent entr'eux, par acte passé au Château noble de la Laurencie, devant les Notaires d'Angoulême, du consentement de leur mere & de *Louis de Lerisse* leur cousin, Ecuyer, Seigneur de la Coust, que le premier ayant cédé son droit d'aînesse à son puîné, il avoit le tiers de la Terre & Seigneurie de la Laurencie avec ses dépendances pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre, tant dans la succession de leurs pere & mere, que dans celles des feues Françoise & Louise de la Laurencie.

III. Christophe de la Laurencie, Ecuyer, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, de Charras & de Claix, eut, suivant le testament de sa mere tous & un chacun de ses biens meubles, acquêts, immeubles présens & à venir quelconques en quelque part & lieu qu'ils fussent situés, tant en Angoumois, Poitou que par-tout ailleurs ; & pour ôter tout sujet de discussion entre lui & son frere aîné, elle ordonna que le partage fait entr'eux dès le 21 Février 1536, seroit exécuté de point en point. Il avoit épousé, le 20 Juillet 1528, *Marie de la Chambre*, fille de *noble & puissant Seigneur* Messire *Jean de la Chambre*, Chevalier, Seigneur & Baron de Champagne de Melleran, de Villeneuve-la-Comtesse, & de Dame *Franquine* ou *Jacquine de la Rochefoucaud.* Cette *Marie de la Chambre* étoit sœur-germaine de *Jacques de la Chambre*, Seigneur, Baron de Champagne, qui, en faveur de son mariage, lui céda pour la portion qui lui appartenoit dans la succession de leurs feu pere

& mere, freres & sœurs, les Château & Châtellenie de Villeneuve-la-Comtesse, ses appartenances & dépendances à la charge de l'hommage dû au Roi, & des autres devoirs anciens, droits & facultés que Sa Majesté pourroit prétendre. De ce mariage vinrent : — 1. François, qui suit; — 2. & Philippe, tige des Seigneurs de Charras, rapportés ci-après.

IV. François de la Laurencie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Clais & de Villeneuve-la-Comtesse, reçut l'hommage, le 11 Août 1562, d'*Arnaud d'Estissac*, Docteur ès Droits, Abbé de Celles, pour son Hôtel ou Manoir de la Croix-la-Comtesse, mouvant de sa Terre de Villeneuve. Il épousa, 1°. par contrat passé au Château d'Orfeuille dans la paroisse de Prissé, ressort de Niort, le 21 Avril 1560, *Sidoine de Canquelin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Oste & de Prahec, & de *Catherine de Mathefelon*. Cette *Sidoine de Canquelin* vivoit encore en 1573, qu'elle est nommée dans une transaction du 10 Septembre de la même année. Il épousa, 2°. *Jeanne Frottier de la Messeliere*, qui, dès le 24 Avril de l'an 1598, étoit remariée avec *Charles de la Forest*, Ecuyer, Seigneur de Malvaut & de la Roche-Montbaut. Pendant les troubles qui agiterent le Royaume dans les Provinces du Poitou, de Saintonge & d'Angoumois, il paroît par deux Lettres de Henri III, l'une du mois de Novembre 1585, & l'autre du 24 Novembre 1588, écrites à François de la Laurencie, qu'il n'abandonna ni la créance de ses peres, ni le service de ses Souverains. Il eut de sa premiere femme : — Catherine de la Laurencie, alliée à *Jacques Nourigier*, Ecuyer, Seigneur des Granges; & de sa seconde :

V. Gabriel de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, dont il fit hommage au Roi le 15 Mai 1612. Il mourut peu d'années après, & avoit épousé, par contrat passé à Migré, le 11 Février 1603, du consentement de sa mere, & de *Gaspard Frottier*, son cousin-germain, *Catherine Chesnel*, fille de *Guy Chesnel*, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Migré-lès-Groyes & de la Flamenicherie, & d'*Amice de Polignac*, sœur de *Léon de Polignac*, Chevalier, Seigneur d'Escoyeux, &c. dont : — 1. Charles, qui suit; — 2. Louis, mort sans postérité le 3 Août 1660; — 3. & Gabriel, Seigneur de Moulieres, à qui le Maréchal *de la Force* donna, du Camp de Bioncourt, un certificat de services le 13 Novembre 1635. Il fit à son frere aîné, le 2 Mars 1640, une cession de toutes les parts & portions qui pouvoient lui appartenir dans les successions de leurs pere & mere. Cependant depuis cette cession, il se maria avec *Madelene Girault*, & en eut : — Bénigne de la Laurencie, alliée avec Charles de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, dont il sera parlé ci-après.

VI. Charles de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, donna, le 21 Avril 1623, un dénombrement de sa Terre tel qu'il avoit été donné en 1612 par son pere, & antérieurement par ses autres auteurs, possesseurs de cette Terre. Il eut du Roi, le 11 Septembre 1627, commission de Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée, de 100 hommes de guerre à pied dans le Régiment de Jonsac; fut pourvu, le 31 Décembre 1633, d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en considération de ses bons & agréables services; & le 6 Juillet de l'année suivante, il obtint en l'Election de Niort une Sentence portant qu'en conséquence des titres qu'il avoit produits, il seroit employé au rang des Nobles, & en cette qualité jouiroit de l'exemption des tailles tant qu'il vivroit noblement & ne feroit acte dérogeant à noblesse. Il avoit épousé, par contrat passé au lieu de Deuil, ressort de Saint-Jean d'Angely, en présence de *Jean Chesnel*, son oncle maternel, le 8 Juillet 1624, *Luce de Montberon*, sœur de *Jean*, & fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, & de *Françoise de Francœur*, nommée *Françoise de Faucœur* dans les grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 28*, de la Généalogie de *Montberon*. Leurs enfans furent : — 1. Henri, qui suit; — 2. Charles, Seigneur de Beaulieu-Saint-Méard, dans la paroisse d'Aulnay, marié avec Bénigne de la Laurencie, sa cousine-germaine, dont Henri-Charles de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, allié avec une fille de Henri de la Laurencie, son oncle; — 3. & 4. Marie & Françoise, l'une mariée à *Jean Aubert*,

Ecuyer, Seigneur du Petit-Mont & de Salsebeuf; & l'autre à *Bernard d'Algret-d'Aulede*, Seigneur de Servanche en Périgord.

VII. Henri de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, qualité dans laquelle son hommage fut reçu au Bureau des Trésoriers de France à Poitiers le 5 Janvier 1663, prit comme aîné ses préciput & avantages nobles suivant la coutume, & partagea avec son frere le 21 Juin 1664. Il avoit épousé, le 3 Août 1660, *Renée de Castello*, fille de *Pierre de Castello*, Seigneur de Tesson, dans la paroisse de Saint-Jean de Prissé, & de *Claude de Béchillon* : à ce contrat de mariage assisterent Charles de la Laurencie, son frere, Louis & Gabriel, ses oncles, & plusieurs parens tant de son côté que de celui de sa femme. Cette *Renée de Castello* avoit pour sœur *Marie*, l'une & l'autre héritiere dans la succession de *Renée d'Albene*, leur ayeule maternelle, par représentation de *Claude de Béchillon*, leur mere; & *Renée de Castello*, qui étoit l'aînée, exerça ses droits d'aînesse dans cette succession. Henri de la Laurencie, son mari, étoit mort le 25 Août 1685, & laissa pour enfans : — 1. Pierre-Henri, qui suit; — 2. Pierre, nommé avec son aîné dans l'acte d'un partage noble, du 17 Septembre 1697; — 3. Louise, mariée avec Henri-Charles de la Laurencie, son cousin-germain, Seigneur de Beaulieu; — 4. Catherine, femme de *Léon-Jourdain*, Seigneur *de Chantecour*; — 5, 6 & 7. Bénigne, Elisabeth & Marie-Anne; les deux premieres, Religieuses Carmelites à Niort, & la troisieme aux Ursulines de la même ville.

VIII. Pierre-Henri de la Laurencie, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, de la Fontguion, des Vallées, &c. fut assigné devant M. *de Maupeou-d'Ableiges*, Intendant & Commissaire départi dans la Généralité de Poitiers lors de la recherche de la Noblesse, & obtint, le 29 Janvier 1700, un Jugement de cet Intendant, qui le maintint dans sa noblesse après l'avoir justifiée par plusieurs titres depuis l'an 1493, c'est-à-dire, depuis l'époque où remonte cet article. Il avoit épousé, par contrat du 29 Août 1685, passé devant le Notaire Royal du Bourg de Champnier, *Jeanne du Laux*, fille d'*Armand du Laux*, Seigneur de Champnier en Périgord, & de *Marie-Sibille Jaubert de Saint-Gelais*, dont : — 1. Charles-Henri, qui suit; — 2. François, né le 8 Mai 1688, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître, le 24 Décembre 1699, sur ses preuves tant paternelles que maternelles faites au grand Prieuré d'Aquitaine, devant les Chevaliers, *Jacques de Ferrieres de Champigny*, Commandeur d'Ausigné, & *Gabriel Thibault de la Carte*, Commandeur des Espaux, Commissaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. Il étoit, en 1728, Commandeur de Saint-Remi & de Lavanceau; — 3. Jean-Batiste, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux; — 4 & 5. Marie-Anne & Catherine.

IX. Charles-Henri de la Laurencie, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande Ecurie le 30 Avril 1701, obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubusson le 25 Avril 1706, eut la Croix de Saint-Louis le 29 Octobre 1720, en considération de ses services dans ce Régiment, soit pendant qu'il portoit le nom d'*Aubusson*, soit quand il portoit celui de *Cayeux*. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1728, Marie-Anne de la Laurencie, sa cousine, de la branche des Seigneurs de Charras, dont nous allons parler. De ce mariage sont issus : — 1. Bernard-Henri, dit *le Comte* de la Laurencie, né le 30 Novembre 1731; — 2. François, né le 15 Août 1735, Chevalier de Malte & Enseigne des Vaisseaux du Roi; — 3. Jean-Henri, né le 22 Octobre 1736, aussi Chevalier de Malte; — 4. autre François, né le 5 Mars 1738, appellé *l'Abbé* de la Laurencie; — 5 & 6. & deux filles.

Branche des Seigneurs de Charras.

IV. Philippe de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c. second fils de Christophe, & de *Marie de la Chambre*, partagea avec son frere aîné

le 10 Septembre 1573, qui lui céda la Terre de Charras, & en même tems lui remit tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la Terre de Villeneuve-la-Comtesse & sur celle de Claix. Il avoit épousé, par contrat du 20 Décembre 1570, *Jeanne de Lerisse*, fille & héritiere de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Coust dans la Vicomté de la Rochechouart, en Poitou, & de *Louise du Guéroys* ou *Guéroulhet*, *Guérouher*, *Guéroulx*, suivant les titres. Il la laissa veuve de bonne heure avec un fils JEAN, qui suit : elle se remaria deux fois; la premiere, avec *Moudot de Blon*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, dont elle eut un fils nommé *Pierre de Blon*, qualifié *Ecuyer*, Sieur de la Salle; la seconde, à *Arnaud Lesperon*, Ecuyer, Sieur des Loges, avec lequel elle vivoit encore en 1611, date d'une transaction faite entr'elle & son fils du premier lit pour son douaire & des redditions de compte de tutelle.

V. JEAN DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur de Charras, épousa, le 5 Juin 1595, *Susanne de la Garde*, fille de *François de la Garde*, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, & de *Catherine d'Authon*. Il paroît, par son contrat de mariage, qu'à la révolution que la Religion souffrit en Poitou, il ne conservoit pas la croyance de ses peres aussi fidélement que la branche aînée de sa Famille; car suivant les articles de son mariage il devoit se faire dans l'Eglise reformée. Au reste HENRI IV, par ses Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1609, rétablit les Foires & Marchés qui avoient été interrompus dans le lieu de Charras pendant les guerres, & avoient été établis par FRANÇOIS I, en faveur de FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, son bisayeul. Il vivoit encore fort âgé le 27 Juin 1646, qu'il fit cession de sa Terre de Charras à l'aîné de ses enfans; sçavoir : — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. GUY, Seigneur de montgeillas ou Montguillard, nommé Capitaine de 100 hommes de pied dans le Régiment de Fougeres, par commission donnée à Saint-Germain en Laye, le 16 Septembre 1627; — 3. & JÉRÔME, Seigneur de la Plaine en 1619.

VI. BERTRAND DE LA LAURENCIE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Seguiniac, embrassa le parti de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mere de LOUIS XIII, & eut de cette Princesse, le 20 Juillet 1620, commission de lever une Compagnie de 100 hommes de gens de pied des plus vaillans & des mieux aguerris dans la guerre, contre les insolens favoris qui obsédoient le Roi son fils, sous les ordres du Duc *d'Epernon*. Cette guerre fut presqu'aussitôt éteinte qu'allumée, par la défaite des troupes de la Reine au pont de Cé, le 7 Août de la même année 1620. Voyez les *Mémoires* de ce tems. BERTRAND, assigné devant M. *d'Aguesseau*, Maître des Requêtes, Président au Grand-Conseil & Commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité de Limoges, Election de Saintonge & de Cognac, justifia sa descendance depuis FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, son trisayeul, mari de *Jacquine de la Rochefoucaud*, & obtint sa maintenue de noblesse le 22 Décembre 1666. Il avoit épousé, dès le 27 Décembre 1619, *Léonarde Audier*, sœur de *Marguerite Audier*, femme de *Guy d'Aydie*, Seigneur de Bernardieres, toutes deux filles de *Bertrand Audier*, Ecuyer, Seigneur de Monchenil, dans la paroisse de Saint-Martial de la Valette en Périgord, & d'*Antoinette de Pourtenc de la Labarde*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, Seigneur de Charras & de Jumilhac, allié, le 24 Juin 1653, à *Louise des Doucets*, dont il n'eut point d'enfans. La Terre de Charras retourna à son puiné par une donation spéciale qu'il lui fit, & de tous ses droits en justice haute, moyenne & basse, cens, rentes & devoirs Seigneuriaux, soit du fonds de la Terre, soit acquis par lui-même; — 2. & ARMAND, qui suit.

VII. ARMAND DE LA LAURENCIE, Seigneur de Montgeillas ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie & des Thibaudieres, eut ces trois dernieres Terres dès son contrat de mariage passé à Angoulême, le 10 Mai 1668, avec *Marie Cladier*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chadurie, l'un des anciens Pairs de l'Hôtel-de-Ville d'Angoulême (ce qui veut dire peut-être Echevin) & de *Catherine Dussieux*. Ceux-ci donnerent à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages situés dans la paroisse de Rodas, de Maignac, de Juillac & de Maisac; ensemble toutes les rentes Seigneuriales qui leur étoient dues tant sur

le bourg que sur les habitans de Rodas; & *Jean Cladier*, leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie Cladier* avoit renoncé à leur succession, étant mort sans postérité, celle-ci hérita de tous les biens du nombre desquels étoient la Terre de Chadurie, & le Fief des Thibaudieres dans la même paroisse de Chadurie. ARMAND testa conjointement avec son épouse, le 11 Décembre 1704, & ne survécut pas beaucoup à cette époque. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. & FRANÇOIS, Seigneur de Chadurie, des Thibaudieres, de Chez, &c. suivant l'Armorial de France, *Registre II, Part. II*, né le 4 Novembre 1677. Il fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Piémont en 1691, reformé en 1697, remis en pied le 12 Février 1700; fait Lieutenant le 28 Octobre de l'année suivante, & obtint la Compagnie vacante par la retraite de son frere. Il épousa, en 1707, *Anne-Catherine des Forges*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, Conseiller du Roi, Doyen du Siége Présidial & Sénéchaussée d'Angoumois, & d'*Anne Girard*. Il a eu de ce mariage une fille nommée — FRANÇOISE — & BERTRAND DE LA LAURENCIE, Seigneur de Chadurie, qui a épousé, le 22 Mars 1734, *Marie-Madelene Challier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vouillac, de Puyrenaud, de Boismuret & du Fresse, & de *Bénigne-Henriette Lainé*.

VIII. BERTRAND DE LA LAURENCIE, II. du nom, Seigneur de Charras, de Névig, de Surville, des Seurres en Saintonge, né le 22 Septembre 1669, entra vers la fin de 1686 ou au commencement de 1687, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, où il resta jusqu'au 10 Septembre 1688, que le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie ou de Chevaux-Légers avec laquelle il eut ordre de passer dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, sous le Marquis *de Livarot*, Mestre-de-Camp de ce Régiment. Il y servit pendant 13 ans avec distinction suivant un certificat donné à Clermont en Auvergne, le 26 Juin 1722, par M. le Vicomte *de la Baume*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant en la Province d'Auvergne & pays de Combrailles. Il se retira du service, & trois mois après il obtint un Office de Lieutenant des Maréchaux de France, & eut la Croix de Saint-Louis, avec une pension de 1500 livres, suivant une lettre de M. *le Blanc*, Secrétaire d'Etat & Ministre de la guerre: il se démit de cet Office le 6 Mai 1739. Il avoit épousé, 1°. le 12 Février 1700, *Anne Arnault-de-Méré*, fille de *Jean Arnault*, Ecuyer, Seigneur de Bouex, de Méré, d'Enclave, de Gural, de Breuil, d'Edignac, &c. Conseiller du Roi, Lieutenant-particulier au Présidial d'Angoumois, & de *Jeanne d'Exmier*; & 2°. *Marie de Chazeau*, veuve de *Jean Paulte*, Seigneur des Fiefs de Riffaut, de Bourlaveau, dans la paroisse de Ruelle, & des Grimardieres, Conseiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts d'Angoumois. Il a eu du premier lit: — 1. NOEL-BERTRAND, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui son pere, par acte du 20 Décembre 1731, fixa pour sa légitime, la Terre & Châtellenie des Seurres avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances; — 3. & MARIE-ANNE, femme de CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, mentionné à la branche précédente.

IX. NOEL-BERTRAND DE LA LAURENCIE, né le 8 Novembre 1707, Chevalier, Marquis de Charras & de Névig, Baron des Seurres, Seigneur des Châtellenies de Maumont, Magneville, Herte, &c. Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint-Jean d'Angely & de Coignac, a épousé, le 20 Décembre 1731, *Marie Paulte*, née le 18 Mai 1717, fille de *Jean*, & de *Marie de Chazeau*, dont: — 1. BERTRAND-JEAN, Marquis de Charras, né le 27 Avril 1737, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 6 Août 1754; — 2. FRANÇOIS, né le 22 Février 1741, dit *le Baron* DE LA LAURENCIE, puis *Marquis de Charras*, après la mort de son frere aîné, sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie, en Août 1764; — 3. BERTRAND, né le 13 Juillet 1743, appellé *le Chevalier de Charras*, Enseigne des Vaisseaux du Roi; — 4. MARC-RENÉ, né le 1 Avril 1744, appellé *l'Abbé de Charras*; — 5. CHARLES-CÉSAR,

les-César, né le 26 Août 1745, dit *le Chevalier de Charras*, Capitaine-sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie; — 6. Jean-Bertrand, né le 16 Février 1748, dit *le Chevalier de Névig*, Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la derniere campagne en qualité de volontaire dans celui d'Auvergne; — 7 & 8 Noel-François & Bertrand: le premier, né le 5 Juillet 1749; & le second le 3 Septembre 1751, qui étoient tous deux aux études en 1765; — 9. Marie, née le 23 Février 1736, mariée, le 9 Juin 1756, & veuve en 1762, de *Nicolas-Noël-Armand*, Seigneur *de Vouzan* & de la Bergerie, dont un fils & une fille; — 10. Marie-Anne, né en 17.. appellée *Mademoiselle*, de la Laurencie; — 11. autre Marie-Anne, née le 4 Janvier 1747, appellée *Mademoiselle de Névig*; — 12. Marie, née le 18 Juillet 1760, appellée *Mademoiselle des Seurres*; — 13. Marie-Anne, *la jeune*, née le 10 Avril 1753, appellée *Mademoiselle Dubreuil*; — 14. & autre Marie, née le 11 Août 1754, appellé *Mademoiselle de Riffaut*.

IX. Bertrand de la Laurencie, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Chadurie, des Thibaudieres, &c. né en 1709, que nous croyons fils de Bertrand II, & de *Marie de Chazeau*, sa seconde femme, mort le 22 Octobre 1752, avoit épousé, le 12 Septembre 1740, *Marie-Anne Thomas-d'Authon*, dont: — 1. Antoine, né le 20 Mai 1742, Seigneur de la Chadurie & Garde de la Marine; — 2. Charles-Joseph, né le 7 Septembre 1744, appellé *le Chevalier* de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie; — 3. Bertrand-Jean-Batiste, né le 28 Septembre 1745, appellé *le Chevalier des Thibaudieres*; — 4. Arnaud, né le 17 Janvier 1748, appellé *le Chevalier Dubreuil*; — 5. Marie-Thérese, née le 15 Octobre 1747; — 6. & Anne, née le 20 Mai 1751.

Ces enfans ont pour oncles François de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint-Yrier en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaise en Poitou; & Charles de la Laurencie, né le 30 Août 1715, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire-Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, marié, le 11 Août 1755 avec *Thérese Bourlon*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont: — Paul-Pierre de la Laurencie, né le 6 Juillet 1756.

Les armes: *d'azur, à une aigle d'argent à deux têtes, le vol abaissé*, pour la branche aînée. Les autres portent: *d'argent, à l'aigle, à deux têtes de sable, éployée, béquée & membrée de gueules.*

LAURENCIN. On voit à Lyon, à l'un des coins de la clôture des jardins de Saint-Marcel, une inscription ou plutôt une épitaphe fort ancienne des Laurentins, dont on croit que descendent les Laurencins d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, on ignore d'où la Famille des Laurencins, noble & ancienne, tire son origine; mais par les vestiges qui en restent, entr'autres à Lucques, on pourroit présumer qu'elle est originaire d'Italie. On pourroit aussi la croire d'Allemagne, à en juger par d'anciens *Mémoires* domestiques, & d'anciennes monnoies ou testons frappés à leurs armes, & conservés dans les Archives des aînés de cette Maison. *Paradin*, en son Histoire de Lyon, imprimée le 15 Mars 1575, parle, *Liv.* 3, *fol.* 264, de son ancienneté, par rapport à l'Hôtel de Rouannès, à présent le Palais de la Justice. Elle remonte, suivant différens monumens, jusqu'au XII[e] siécle. Sa premiere alliance avec les *Gorrevod*, qui étoient Ducs, prouve qu'elle étoit fort ancienne à cette époque; mais comme les Terres & Châteaux de cette Famille, à l'extinction de la branche aînée, ont passé dans des mains étrangeres, nous nous bornons à en parler d'après un *Mémoire* communiqué, dressé sur

les titres. Elle a formé trois branches, & a donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ses alliances sont, entr'autres, avec les Maisons d'*Amboise*, *Chalmazel-Talaru*, *Foudras*, *Senneterre*, *Choiseul-de-Traves*, *Rochefort-d'Ailly*, *Lucinge*, *la Tour d'Auvergne*, *d'Amanzé*, *Mont-d'Or*, *Meynier de la Salle*, *Béthisy*, &c. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. NICOLAS DE LAURENCIN, qui, selon son testament, avoit pour sœur JEANNE DE LAURENCIN, mariée à *Martin de Jaux-de-Gorrevaux*, Seigneur de Crusille. Il épousa, le 17 Octobre 1417, une fille de la Maison *de Gorrevod-Pont-de-Vaux*, dont :

II. ETIENNE DE LAURENCIN, marié à *Catherine de Chaland*, de laquelle il eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. PIERRE, mort jeune ; — 3. JEAN, Sacristain de Saint-Juste de Lyon ; — 4. JEANNE, mariée à *Jean de Salagny* ; — 5. MUNDE, femme de *Jacques du Fenoüil* ; — 6. & CATHERINE, épouse de *Claude du Blé-d'Uxelles*.

III. CLAUDE DE LAURENCIN, I. du nom, Seigneur & Baron de Riverie, Chatelus, Fontaney, & les Mazoyers, épousa *Sibille d'Amboise*. Leurs enfans furent : 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. JEAN, Trésorier de Rhodes, Commandeur du Ramier-de-Morges & de Châlons-sur-Saône, Abbé de Val-Benoît, où il mourut le 18 Décembre 1547 ; — 3. ETIENNE, Prieur de Saint-Irenée de Thalny ; — 4. PONTUS, Grand-Prieur de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de l'Omus-de-Netha en Lorraine, de Bruyeres en Berri, de Montelidon, de N. D. de Chaselles & de Saint-Georges de Lyon, mort à Malte le 5 Novembre 1536 ; — 5. BARTHELEMI, premier Aumônier de FRANÇOIS I ; — 6. FRANÇOIS, homme de guerre, mort sans alliance ; — 7. PIERRE, dont on ignore la destinée ; — 8. BONNE, mariée à *Jean de Bothéon* ; — 9. FRANÇOISE, femme de *Jean Charpin*, Seigneur de Montrillier, Gentilhomme de la Maison du Roi ; — 10. & JEANNE, Prieure de la Bruyere.

IV. CLAUDE DE LAURENCIN, II. du nom, Baron de Riverie, Chatelus & Fontaney, épousa *Marie Buatier*, dont : — 1. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de Prapin, éteinte ; — 2. FRANÇOIS, Précepteur & premier Aumônier de MONSIEUR, frere du Roi, & Prieur de Saint-Irenée ; — 3. JEAN, Prieur de Narge en la Marche ; — 4. autre JEAN, Chanoine de Saint-Paul à Lyon ; — 5. ANTOINE, mort jeune ; — 6. RENÉ, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs de la Bussiere en Bourgogne ; — 7. JACQUETTE, mariée à *Jean de la Tour* ; — 8. EMERAUDE, Religieuse à l'Abbaye de la Deserte à Lyon ; — 9. BONNE, Religieuse à la même Abbaye ; — 10. & FRANÇOISE, Prieure de Sales en Beaujolois.

Branche des Seigneurs de la BUSSIERE.

V. RENÉ DE LAURENCIN épousa *Marguerite de Palfy*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de la Bussiere, de Neronde, de Clepé, &c. dont : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. JEAN, Prieur de Saint-Irenée de Lyon ; — 3. GEORGES, dont la postérité nous est inconnue ; — 4. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de l'Abbaye Royale d'Ainay à Lyon, & Prieur de Thalny ; — 5. TOUSSAINT, Capitaine d'Infanterie, mort au service ; — 6. MARGUERITE, mariée à *Etienne de Foudras*, Seigneur de Châteautier, dont postérité ; — 7. MARIE, femme du Baron *de Saint-Leger* en Beaujolois ; — 8. & CONSTANCE, alliée avec *François du Terrail*, Seigneur d'Ornaison, dont postérité.

VI. PHILIPPE DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Bussiere, la Garde, Deschalas, & Bailli de la Noblesse du Mâconnois, épousa, 1°. *Jeanne*, sœur d'*Etienne de Foudras*, fille de *Jean*, Seigneur *de Châteautier*, & de *Jeanne*, (fille d'*Antoine de Choiseul-de-Traves*, & de *Renée Girarde de Basoges*) ; & petite-fille d'autre *Jean de Foudras*, & de *Madelene de Senneterre* ; & 2°. *Marthe de Chape-de-Chandieu*, niéce du Cardinal de ce nom, des Barons *de Poullès* en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — JEAN, qui suit ; — & RAIMOND, auteur de la branche des Seigneurs de Beaufort en Comté, rapportée ci-après.

VII. Jean de Laurencin, Seigneur & Baron de la Bussiere, épousa *Marguerite Mellier*, fille & unique héritiere de *Laurent Mellier*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ambassadeur de Sa Majesté dans la Valachie & à Constantinople, Baron de Chauzé, Seigneur de Curis, la Serra & autres lieux, dont: — 1. Charles, tué au siége d'Arras le 4 Octobre 1650, étant Cornette au Régiment Cardinal; — 2. Pierre, qui suit; — 3. & François, dont on ignore la postérité.

VIII. Pierre de Laurencin, Chevalier, Seigneur & Baron de la Bussiere, la Garde, Cruis, Saint-Leger, Trembly, d'Arcy, Mont-Pressenton, &c. épousa *Marie-Anne-Françoise de Rochefort-d'Ailly-de-Saint-Point*, fille de *Claude*, Seigneur & Comte de Montferrand & de Saint Point, Marquis de Senneret, Gouverneur de Saint-Jean de Laune, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal, Infanterie, & d'*Anne de Lucinge*, fille de *René*, Comte de la Mothe, Chevalier des Ordres de Savoie, & d'*Honorade de Galles*. Cette *Marie-Anne de Rochefort* étoit petite-fille de *N... de Rochefort*, & de *Claire de la Tour-d'Auvergne*, fille d'*Antoine*, Grand-Maître de l'Artillerie de France. Pierre de Laurencin eut de son mariage: — 1. Jean-Alexandre, qui suit; — 2. Marie-Anne; — 3. Marie-Artemise, alliée avec Jean de Laurencin, Seigneur d'Avenas & du Péage, son oncle, à la mode de Bretagne, dont des enfans; — 4. & Marie-Hippolite, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de Marcigny-sur-Loire.

IX. Jean-Alexandre de Laurencin, Chevalier, Marquis de la Bussiere, appellé *le Baron d'Ormont*, Colonel au service de l'Empereur, Castellan du Château de Trieste dans la Pouille, sur la mer Adriatique, Gouverneur en survivance de Brandose & de Barlette, dans le Royaume de Naples, avoit épousé *Marie-Anne de Meleser*, Allemande, Demoiselle de l'Impératrice regnante, dont il est veuf, avec un fils & une fille; sçavoir, Léopold-Joseph-Ignace & Théodore de Laurencin, qui font tige en Allemagne.

Branche des Seigneurs de Beaufort, *en Comté.*

VII. Raimond de Laurencin, Chevalier, second fils de Philippe, Baron de la Bussiere, & de *Jeanne de Foudras*, sa premiere femme, épousa *Jeanne de Kröpet*, d'une ancienne Famille de Vienne en Autriche, transportée à Lyon, fille de *N... de Kröpet* & de *Madelene d'Amanzé*. Leurs enfans furent: — 1. Philippe, Chanoine d'Ainay à Lyon; — 2. & 3. Pierre & Jean, dont on ignore la destinée; — 4. Antoine, qui suit; — 5. Charles, mort sans alliance; — 6. N... de Laurencin, Religieux à l'Abbaye de Savigny; — 7. Jeanne, mariée à *Antoine de Mont-d'Or*, Chevalier; — 8. Françoise, femme de *N... la Porte*, sans enfans; 9. & Isabeau, alliée à *N... Garbaud*, dont postérité.

VIII. Antoine de Laurencin-de-Persange, Major du Régiment de Dauphiné, Infanterie, épousa *Françoise de Berton*, Dame de Beaufort, Flacey & Maynal, dont: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Marc-Antoine, Capitaine de Cavalerie, lequel, de *N... de Glane*, son épouse, eut: — Marc-Antoine de Laurencin, Docteur de Sorbonne, Abbé de Foucarmont en Normandie; — 3. Pierre-Antoine-François, rapporté après son aîné; — 4. Jean-François, Comte d'Avenas, Capitaine au Régiment de Navarre: on ignore s'il est marié; — 5. Jeanne-Marie, épouse *de Claude-Louis*, Baron *de Saint-Germain*, Seigneur de Courlans, Chavannes, &c. — 6. Marie-Artemise, Chanoinesse au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, près Mâcon; — 7. Jeanne-Marie, femme de *Marc-Joseph de Saporte-la-Boissiere*; — 8. & Antoinette-Marie, alliée avec *Alexis d'Argy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général.

IX. Philippe de Laurencin, Chevalier, Seigneur de Beaufort, Flavy, Crevecœur, &c. a épousé *Simonne-Gabrielle de Beaurepaire*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Saint-Léonard, Varey, &c. & de *N... de Hennin-Liétard*, dont six enfans, entr'autres: — N... de Laurencin, Chevalier, Seigneur de Beaufort, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berri; — & une fille, mariée à *N... de Charbonnier*, Seigneur de Crangeac & de Longes.

IX. Pierre-Antoine-François, Comte de Laurencin-de-Persange, troisieme fils d'Antoine & de *Françoise de Berton*, Commandant & Lieutenant-Colonel par brevet au Régiment de Normandie, puis nommé à la Lieutenance de Roi de Phalsbourg en Alsace, a épousé *Françoise-Gabrielle de Paregaud-de-Roussel*, fille de Messire *Georges de Paregaud-de-Roussel*, héritier & substitué aux nom & armes, pour lui & sa postérité, de MM. *de Roussel*, l'un, Maréchal-de-Camp, & l'autre, Colonel au service des Empereurs Rodolphe & Léopold, comme on peut le voir par les Lettres & Patentes de ces deux Empereurs, enregistrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris. Pierre-Antoine-François a eu de son mariage : —— 1. François-Gaspard, Comte de Laurencin-de-Maynal, Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, & Commandant d'un Bataillon de ce Régiment à l'Isle de France ; — 2. & François-Alexis, qui suit.

X. François-Alexis, Comte de Laurencin, Capitaine au Régiment de Normandie, a épousé *Louise-Françoise-Catherine de Meynier-de-la-Salle*, fille de *Joseph*, Seigneur de Publy, &c. & de *Catherine de la Tour-de-Manse*. Elle est niéce, par sa grand'mere, de Madame *de Béthisy*, Abbesse de Panthemont, cousine d'*Eugène*, Comte *de Béthisy*, Colonel du Régiment de Poitou ; & par là alliée à Madame la Comtesse *de Brionne* & Madame la Princesse *de Ligne*. De ce mariage est né : — Charles-Marie de Laurencin, qui a eu pour marreine Madame l'Abbesse de Panthemont, & pour parrein M. le Prince *de Soubise*.

Lés armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 & 1.* Supports, *deux lions*. Devise : Lux in tenebris, et post tenebras spero lucem.

LAURENS : Famille noble d'Anjou.

Philippe de Laurens, Seigneur de la Crillouere ; marié à *Anne Savary*, fille aînée & héritiere de feu *René Savary*, Seigneur de la Crillouere, obtint une Sentence le 26 Janvier 1530, en la Cour Royale d'Angers, au sujet des différends qu'il eut avec honorable homme Maître *Morille Genaut*, Sieur de Lorchieres, dont le pere *Guillaume Genaut*, ou *Geraut*, avoit fait décréter les biens de la succession de feu *Lezin Garnier*, duquel *René Savary*, beau-pere de Philippe de Laurens, étoit héritier en ligne paternelle. Philippe eut pour enfans : —— 1. Claude, Ecuyer, Sieur de Joreau ; — 2. Gilles, qui suit ; — 3. & Catherine ; c'est ce qui paroît par un Arrêt du Parlement, rendu le 26 Janvier 1547, entre leur pere, Philippe, *Charlotte Gouffier*, veuve de *René de Cossé*, Chevalier, Seigneur de Brissac, *Charles de Cossé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & *Artus de Cossé*, ses enfans, sur le procès qu'ils avoient pour la Seigneurie de la Crillouere, criée sur feu *René Savary*, pere d'*Anne Savary*, au profit de *René de Cossé*, dans la jouissance de laquelle ledit Philippe de Laurens & sa femme s'étoient obligés de le maintenir en 1518.

Claude & Gilles de Laurens, Ecuyers, Sieurs de Joreau, obtinrent une Sentence le 17 Mars 1550, rendue à Angers par le Lieutenant-Général du Sénéchal d'Anjou, sur l'enthérinement des Lettres Royaux, laquelle Sentence les portoit héritiers par bénéfice d'inventaire de leurs pere & mere. Gilles de Laurens épousa, par contrat du 10 Mai 1552, reçu par *Beautemps*, Notaire au lieu de Sarre, ressort de Saumur, *Françoise Taupier*, veuve de noble homme *Guy de Bournan*, Seigneur de Champdoiseau & de Sarre. De ce mariage vinrent : — François, qui suit ; — & Renée de Laurens, femme de *Claude Balne*, Seigneur du Bois & du Chemin, dans la Paroisse de Saint-Sauveur de Flée. Elle partagea la succession de ses pere & mere avec son frere, par acte passé le 8 Décembre 1586, devant *Fauveau*, Notaire à Angers.

François de Laurens, Seigneur de Joreau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, par contrat passé le 19 Mars 1590, devant *Davonneau*, Notaire de la Cour de Vilaines en Touraine, *Madelene Rouxellé*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Treille, & de *Renée Savary*, Dame de Saché. Il en eut :

Jean-Batiste de Laurens, Ecuyer, Seigneur de Joreau, qui fut condamné, à cause de ses fiefs, pour sa contribution, au ban & arriere-ban de la Sénéchaussée

de Saumur, dont il avoit été élu chef pour la Noblesse ; mais sa taxe fut modérée par Sentence du Sénéchal de Saumur, le 24 Septembre 1639. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1631, par contrat passé devant *du Chesne* & *Fieffé*, Notaires au Châtelet de Paris, *Bonne Miron*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Hermitage, du Breuil, de Malassis, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Maître honoraire en sa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Charlotte de Beauclerc*. Leurs enfans furent : — 1. URBAIN, qui suit ; — 2. LOUIS ; — 3. HILAIRE ; — 4. CÉSAR ; — 5. ALIX ; — 6. MARIE ; — 7. JEANNE ; — 8. CHARLOTTE ; — 9. BONNE, femme de *Jacques Boison*, Ecuyer, Sieur de la Guierche ; — 10. & MADELENE, mariée à *Augustin de Gennes*, Ecuyer, Sieur de la Rouilliere. Tous ces enfans obtinrent, sur le partage des biens de leurs pere & mere, un Arrêt du Parlement, signé *du Tillet*, qui fut rendu le 11 Mars 1670.

URBAIN DE LAURENS, Chevalier, Seigneur de Joreau, épousa, par contrat passé le 15 Août 1665, devant *Drouin*, Notaire à Angers, *Marie Gilles*, fille de *Jean Gilles*, Ecuyer, Seigneur de la Grue, & de *Marie Chotard*, dont :

JEAN-URBAIN DE LAURENS, batisé le 4 Mai 1666, dans l'Eglise de Saint-Maurice d'Angers, par *le Gendre*, Curé de cette Paroisse.

C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*, sur cette famille, qui porte : *d'azur, coupé d'argent, au lion coupé de l'un en l'autre.* Supports, *deux lions d'or*. Pour timbre, *un casque de front.*

LAURENS, en basse-Marche : Famille dont sont sortis les anciens Seigneurs de Darnac & ceux du fief de Lezignac.

GUILLAUME LAURENS, Ecuyer, Sieur de Lezignac, vivoit le 13 Mars 1461. Il reste encore de cette famille JEAN LAURENS, Ecuyer, appellé *M. de Lezignac*, demeurant à Pressac, marié à *N... du Theil* : il est fils de feu ANTOINE LAURENS, Ecuyer, qui portoit aussi le nom de *Lezignac*, & de *Marie de Montalembert*. Nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

LAURENS : Noblesse des plus anciennes du Languedoc, mise, par *de la Faille*, au rang de celles qui ont illustré le Capitoulat dès le XIIIe siécle, tems auquel elle possédoit la Terre de Soupets & le Fief du Castelet-lès-Puginier. La premiere de ces Terres n'est sortie de cette Famille qu'à l'extinction de la branche aînée, dans le XVIe siécle ; & l'autre est encore possédée par les Seigneurs de ce nom. Cette possession, non interrompue, des mêmes Fiefs, n'a pas peu servi à établir la filiation depuis cette ancienne époque jusqu'à nous, ayant eu recours aux actes seigneuriaux, lorsque la perte des titres, si commune dans presque toutes les Familles, occasionnoit un dérangement dans la descendance. Cette filiation remonte à

I. RAIMOND LAURENS, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, lequel eut, entr'autres, deux fils ; sçavoir : — IMBERT, qui suit ; — & PIERRE, tuteur des enfans de son frere.

II. IMBERT LAURENS, Seigneur de Soupets, eut, de légitime mariage, trois enfans, — PIERRE, qui suit ; — RAIMOND & IMBERT ; lesquels, à sa mort, procéderent au partage de ses biens, par acte du 3 Novembre 1282, passé devant *Anduse*, Notaire, sous les auspices de PIERRE, leur oncle.

III. PIERRE LAURENS, Seigneur de Soupets, fut, conjointement avec PIERRE, son oncle, & GERAUD LAURENS, son cousin, maintenu dans la Justice dudit lieu, par Sentence du Sénéchal de Toulouse rendue en 1316. Ledit GERAUD avoit en partage un domaine noble, appellé *les Brullats*, qu'il vendit au Chapitre de Lautrec en 1336 : ce Chapitre le possede encore. Les enfans de PIERRE furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. & 3. CYRILLE & FOULQUES, lesquels passerent tous trois, avec leur pere, & PIERRE, leur grand-oncle, un accord,

en 1323, sur les droits & biens dont ils jouissoient; — 4. Jeanne, épouse de *Philippe de Rosiers*; — 5. Anne, alliée à *Aimeri de Kiriès*; — 6. & Guillemette, mariée à *Pons de la Passe*. Ces trois filles céderent ensemble une partie de leurs droits auxdits Seigneurs *de Soupets*, par acte de 1327, passé devant *Rosandi*, Notaire.

IV. Guillaume Laurens, Damoiseau, Seigneur de Soupets, ne jouit pas longtems de cette Terre. Les derniers actes qu'on trouve de lui, sont de 1333. Il eut pour fils:

V. Raimond Laurens ou Laurent, Damoiseau, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, dès l'an 1328. Il passa plusieurs actes en ces qualités, jusqu'en 1349, la plupart retenus par *Rosandi*, Notaire de Soupets; & laissa ses biens à Bertrand, qui suit, & des fiefs à Hugues, qu'on croit fils cadet dudit Raimond.

VI. Bertrand Laurens ou Laurent, Damoiseau, fut co-Seigneur de Soupets & de Puginier jusqu'en 1387. On trouve quantité d'actes de baux à fiefs, échanges & ventes, la plupart retenus par *Fernand*, Notaire de Villepinte, *Bistan*, *Gayraud* & *Descousses*, Notaires d'autres lieux. On ne lui connoît d'autre fils que

VII. Bertrand Laurens, II. du nom, co-Seigneur de Soupets & de Puginier dès 1390, dont on trouve des actes, retenus par *Descousses*, *Clavel*, *Hugonis*, *Rosandi* & *Miravallan*, Notaires. Il reconnut, par acte, du 16 Avril 1411, passé devant *Russé* ou *Rupé*, Notaire, la dot de sa femme, *Bienne de Plagnolle*, fille de *Jourdain*, & de *Jeanne*. De son mariage vint:

VIII. Jean Laurens, I. du nom, qualifié *noble & puissant Seigneur*, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, qui rendit ses hommages & dénombremens en 1463 & 1464. Il eut plusieurs enfans, entr'autres: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Guillaume, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3. Catherine, alliée, en 1482, à *Jean des Casses*, Seigneur dudit lieu, d'une ancienne Noblesse éteinte; — 4. & Isabeau, mariée à *Rigaud de Blanzac-de-Cambiac*, laquelle (en présence des Seigneurs *de Plagnolle-Saint-Germier*, *de Varagne-Belestat*, *de la Tour-Juges*, *d'Astorg-Escapont*, *de Villeneuve-la-Crosille*, *de Castelnau-Vareilles*, *de Peites-Saint-Paulet*, *de Guignes de Roche*, tous Seigneurs des meilleures Maisons, & ses alliés) céda des droits en faveur dudit Bertrand, son frere, acte retenu, le 22 Novembre 1484, par *Gazelle*, Notaire de Caraman.

IX. Bertrand Laurens, III. du nom, Seigneur de Soupets en 1478, fit ses dénombremens, & rendit ses hommages en 1492; traita, en 1505, avec Guillaume, son frere, sur ses droits légitimaires, & lui céda les Andivats. Sa femme fut *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur de Juges, & de *Siamonde de Rigaud*. Il s'étoit accordé, avec les droits qu'elle avoit, en 1478, & en eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Simon, lequel traita, en 1508, avec son frere, sur ses droits légitimaires. Il paroît qu'il fut Curé de Miraval, & qu'il testa en 1526, devant *Bouquier*, Notaire de Montmaur; — 3. Pierre, Religieux de Saint-Benoît, Capiscol de Saint-Papoul; — 4. Claire, mariée à *N.... de Capriol*, Seigneur de Bellefontaine; — 5. Jeanne, épouse de *Mathieu de Nos*, Seigneur de Montmaur, lequel donna quittance de ses droits en 1496; — 6. & Antoinette, mariée à *Jean de* ...... Elle donna quittance à son frere en 1508, *Caussidieres*, Notaire de Castelnau.

X. Jean de Laurens, II. du nom, qualifié de *noble & puissant Seigneur*, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, rendit son hommage en 1532, & fit procéder, en 1537, au partage de la Terre de Puginier, dont la quatrieme partie lui appartenoit. C'est à cause de ce partage que ses descendans & héritiers ont pris la qualité de *Seigneurs du Castelet*, chef-lieu de la portion qui fut adjugée alors audit Jean. Il avoit épousé, en 1511, *Isabeau de Galard*, fille de *Bertrand*, Seigneur de l'Isle en Bosc. Ce *Bertrand* descendoit de *Geraud*, qui, en 1270, partagea avec *Assieu*, II. du nom, son frere aîné, les biens d'*Assieu* I, Sire *de Galard*, son pere, & fut la tige des Seigneurs *de Galard de*

l'Isle, éteints en la personne de *Jean*, Sénéchal d'Armagnac, frere de ladite *Isabeau de Galard*, lequel testa en faveur d'AMANIEU DE LAURENS, son neveu, mentionné ci-après, à la charge de porter ses nom & armes. Le contrat de mariage d'*Isabeau de Galard* fut passé en présence des parens respectifs, tous de la meilleure noblesse. JEAN DE LAURENS, II. du nom, fit son testament en 1538, & un codicille l'année suivante; & sa femme testa en 1568. Leurs enfans furent: — 1. BALTHASARD, qui suit; — 2. CLAIRE, mariée 1°. à *François de Beauville*, Baron dudit lieu; & 2°. avec *Jean de Signan*, Seigneur de Lartigue. De son premier lit elle eut: — (a) *François-Louis de Beauville*, qui eut des contestations avec les LAURENS-ANDIVATS, sur la succession de CLAIRE, sa mere; — (b) *Isabeau de Beauville-de-Laurens*, épouse 1°. de *Blaise de Montluc*, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi; & 2°. de *François*, Comte *d'Escars*, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général de Guienne. Ladite *Isabeau* termina le grand procès mû entre CLAIRE, sa mere, & les LAURENS-ANDIVATS, au sujet de la succession de la branche aînée; — (c) & *Claude de Beauville*, alliée, en 1563, avec *François de la Tour*, Seigneur de Castanet; — 3. & CHARLOTTE LAURENS, mariée 1°. à *Achille de Bonne*, Sieur de Margarittes; & 2°. avec *N....*, Seigneur *de Gorade*.

XI. BALTHASARD DE LAURENS, Seigneur de Soupets & de Puginier, d'abord Page d'HENRI DE NAVARRE, puis homme d'armes dans les Compagnies des Maréchaux *de Montpezat* & *de Melphes*, fut fait prisonnier avec le Duc *d'Aumale*, blessé à Ulpian, & mourut à Turin. Il avoit testé en 1553, & acquis la Terre de Souillanets, de la Reine MARGUERITE, en 1554. Il avoit épousé, en 1542, *Claude de Beauville*, fille de *François*, dont: —— FRANÇOIS-JOSEPH, qui servit long-tems, & testa en faveur de son frere AMANIEU, n'ayant point eu d'enfans d'*Isabeau de Rigaud-Vaudreuil*, son épouse; —— & AMANIEU DE LAURENS, institué héritier par *Jean de Galard*, Sénéchal d'Armagnac, son grand-oncle: il mourut sans lignée. A son décès, CLAIRE DE LAURENS, sa tante, intenta un grand procès aux Seigneurs *des Andivats*, pour la succession des biens de son neveu, en qui finit la branche aînée.

Branche des ANDIVATS & du CASTELET.

IX. GUILLAUME DE LAURENS, fils puîné de *noble & puissant Seigneur*, JEAN, I. du nom, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, eut en partage les Andivats, & testa, en 1519, devant *Bocqueri*, Notaire de Montmaur. Il épousa *Yolande de Vital*, fille de *Jean*, de laquelle il laissa: — 1. GAILLARD, qui suit; — 2. GELIS, Religieux; — 3. & ANTOINETTE, qu'on croit épouse du Seigneur *de Roquefort*.

X. GAILLARD DE LAURENS, Sieur des Andivats, déclaré *noble* en 1531, fit ses dénombremens en 1542 & 1552, & épousa *Isabeau des Guillots*, des anciens Seigneurs *du Faget*, Barons d'Auriac, fille aînée de *Jacques des Guillots*, Baron d'Auriac, Gouverneur de Brest, & d'*Isabeau de Montbrun*. Il fit une donation, en faveur de ses enfans, en 1566, & permit à son épouse d'en faire autant, en 1569. De leur mariage naquirent: —— 1. JACQUES, qui suit; —— 2. ANTOINE, Sieur de la Peire, d'abord Religieux de Bolbonne. Il se fit relever de ses vœux, & mourut sans lignée; —— 3. FRANÇOIS, lequel donna quittance de ses droits devant *Labay*, Notaire; —— 4. ADRIEN, Sieur de la Riviere, qui traita sur ses droits avec JACQUES, son aîné, en 1576 & 1587, & décéda, sans lignée, avant 1592. Il eut une fille naturelle, nommée ANTOINETTE LAURENS, mariée à *Jean Scargueil-de-Saint-Pons*; —— 5. autre ANTOINE, Religieux, donataire de ses pere & mere; —— 6. CATHERINE, mariée à *Antoine de Bernon*, Sieur de Crusi, pere de *Vincent*. Il donna quittance de la dot de sa femme, en 1549; —— 7. JACQUELINE, alliée, par contrat de 1557, avec *Pierre de Bouschier*, Sieur de la Roque; —— 8. & ISABEAU, Religieuse.

XI. JACQUES LAURENS, Sieur des Andivats, commença le grand procès pour la succession de la branche aînée. Il en eut le fief de Puginier, dit *du Castelet*,

dont il fut mis en possession en 1578; & transigea définitivement, en 1584, avec *Isabeau de Beauville-de-Laurens*, Comtesse *d'Escars*. Il avoit épousé, en 1554, *Gabrielle de Bonvillard*, sa cousine, fille de *Thomas*, Seigneur de Saussens, & de *Catherine de Plagnolle*. Leur contrat fut retenu par *Jounou*, Notaire du Bourg Saint-Bernard. Ils eurent pour enfans: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. MARC-ANTOINE, lequel donna quittance de ses droits par plusieurs actes, en date des années 1591, 1601 & 1606; — 3. & ANNE, mariée à *Olivier de Peites*. Il transigea, en 1603 & 1604, avec ANTOINE LAURENS, son beau-frere, pour les droits légitimaires de sa femme, en présence des Seigneurs *de Montagut* & *de Tréville*, ses parens; & eut une partie des Andivats.

XII. ANTOINE LAURENS, Seigneur des Andivats & du Castelet, vendit les Andivats, sous faculté de rachat, à *Yolande de Durfort*. Il épousa, en 1585, *Marguerite de Villeneuve*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Crosille & de Maurens, & mourut vers 1606. Sa veuve testa en 1608, ratifia la vente des Andivats, & décéda en 1615, laissant: — 1. JACQUES, Seigneur de Puginier & du Castelet, qui revendit les Andivats, aussi sous faculté de rachat, à *Jean de la Faille*, qui les céda au Seigneur *de Folcarde*, duquel ledit JACQUES LAURENS les retira dans la suite. Etant mort sans lignée, vers 1613, ses biens passerent à ses freres, en vertu des substitutions; — 2. MARC-ANTOINE, mort jeune; — 3. JEAN-GEORGES, qui quitta le Monastere de Sorèse, pour recueillir la succession de JACQUES, son frere. Il fut Seigneur du Castelet, donna son dénombrement en 1615, & mourut sans alliance; — 4. OLIVIER, qui suit; — 5. & ANNE, Religieuse aux Casses.

XIII. OLIVIER DE LAURENS, Seigneur du Castelet, succéda à JEAN-GEORGES, en vertu des anciennes substitutions, rendit son hommage en 1625, & servit long-tems. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement du 20 Décembre 1638, & transigea avec *Jean Scargueil-de-Saint-Pons*, mari d'ANTOINETTE LAURENS, fille naturelle d'ADRIEN, mentionné ci-devant degré X de cette branche. OLIVIER testa le 27 Janvier 1665, & avoit épousé *Isabeau de Brassac*, fille d'*Olivier*, Sieur de Crusi, & de *Martre de Soubiran*. Elle testa en 1672, & eut pour enfans: — 1. MARC-ANTOINE, Seigneur du Castelet, maintenu, par les Commissaires du Roi, dans sa noblesse, avec tous ses freres, en 1668, y ayant été troublé. Il donna des dénombremens en 1672 & 1680, & mourut sans alliance; — 2. BARTHELEMI, qui suit; — 3. JEAN-JACQUES, lequel transigea, en 1693, avec son frere, pour ses droits légitimaires. Il servit d'abord en qualité de Cadet aux Gardes, puis entra dans les Gardes-du-Corps; fut successivement nommé Aide-Major de Salses & Major du Prat de Mouillou, & mourut sans lignée; — 4. FRANÇOIS, mort jeune; — 5. ALEXANDRE, mort au service en 1670, sans postérité; — 6. SCIPION, qui prit également le parti des armes, & mourut à Limbourg en Allemagne; — 7. MARTIAL, mort en 1685, après avoir servi dans les Gardes-du-Corps; — 8. AUGUSTIN, Garde-du-Corps du Roi, mort de ses blessures en 1674; — 9. ELÉONOR, épouse, en 1668, de *Marc-Antoine de Mauleon-de-Narbonne*, Seigneur de Nebias. Elle transigea avec son frere BARTHELEMI, pour ses droits légitimaires; — 10. HÉLENE, Religieuse aux Casses; — 11. & DELPHINE, donataire de *Marc-Antoine de Brassac*, Sieur de la Raiserie, morte sans alliance.

XIV. BARTHELEMI DE LAURENS, Seigneur du Castelet, d'abord Bénéficier à Puy-Laurens, embrassa ensuite le parti des armes, & fut Garde-du-Corps de Sa Majesté. Il transigea avec la plupart de ses freres & sœurs, & épousa, en 1679, *Susanne de Soubiran-d'Arifat*, qui testa le 11 Mars 1681, laissant pour fils unique:

XV. ALEXANDRE DE LAURENS, Seigneur du Castelet, donataire de *Françoise de Soubiran*, sa tante. Il épousa, 1°. en 1707, *Marie-Anne de Rapin*, dont il n'eut point lignée; & 2°. par acte du 13 Août 1720, *Gabrielle de Coussin*, des Seigneurs *du Valès*. Il décéda peu après, laissant: — 1. N... DE LAURENS, marié à Demoiselle *N... de Russon-de-Roquevias*, morte sans postérité; — 2. N... DE LAURENS, qui a épousé la fille du Marquis *de Loubens-de-Verdalle*, dont deux enfans; — 3. & une fille vivante, sans alliance, en 1774.

Les

Les armes: *de gueules, à trois coquilles d'argent rayées de sable 2 & 1.* Supports, *deux Sauvages armés d'un arc bandé.* Mémoire envoyé, dressé sur les titres originaux.

LAURENS : Cette Famille, originaire du Duché de Toscane, est connue en Provence depuis le XIV[e] siécle.

I. Noble JEAN DE LAURENS étoit, en 1345, Juge de la Cour Royale de Draguignan, *Judex Curiæ Regiæ Castri Draguignanensis.*

II. Noble ANTOINE DE LAURENS, son fils, étoit pourvu, en 1374, de la même charge. C'est ce qu'on voit par l'extrait du compte du Clavaire de Draguignan, conservé aux Archives du Roi en Provence, où il est qualifié *Nobilis vir Dominus Antonius Laurensius, de Florentiâ.*

III. HUGUES DE LAURENS, fils d'ANTOINE, épousa *Bertrande*, laquelle étant veuve, fonda, le 7 Novembre 1420, avec sa sœur *Alix*, un Anniversaire dans l'Eglise de Fréjus. Elle est qualifiée, dans le titre de fondation, *Bertranda, uxor quondam Domini Hugonis Laurensii.*

IV. GEORGES DE LAURENS fut marié avec *Camille de Castellane.* Il sont rappellés dans le contrat de mariage de leur fils, nommé

V. SCIPION DE LAURENS, qui épousa, par contrat du 7 Novembre 1493, *Catherine d'Apremont*, dont il eut :

VI. BERNARD DE LAURENS, Seigneur en partie de Roquebrune, qui fit hommage au Roi, le 4 Avril 1537, & testa le 19 Mai 1566. Il avoit épousé, le 12 Mars 1527, *Anne de Bertatis*, fille de *Jean-Antoine*, co-Seigneur de Tourrettes & de Mauvans. De ce mariage vint :

VII. JEAN DE LAURENS, II. du nom, qui épousa, en 1554, *Julie de Laugier*, fille d'*Elzéar*, des Barons *de Thoar*, & de *Jeannette de Castellane.* Il en eut :

VIII. PIERRE DE LAURENS, I. du nom, marié, le 11 Octobre 1601, avec *Madelene d'Albertas*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Villecroze, & de *Claudine de Blacas-d'Aups*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JEAN-ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par commission du 10 Mai 1655 ; — 3. ANTOINE, Capitaine au même Régiment ; — 4. & JACQUES, Seigneur de Vaugrenier, marié, en 1625, avec *Anne de Grasse*, fille de *René*, des Seigneurs *de Saint-Tropès*, & de *Diane de Villeneuve*, dont il eut : — RENÉ, Capitaine au Régiment de Vendôme, par commission du 20 Juillet 1660, tué au siége de Grave ; — & trois fils, Capitaines dans d'autres Régimens, tués aussi au service du Roi. La branche que JACQUES forma, s'est terminée en plusieurs filles mariées dans les Maisons de *Pontevès-Bargême*, de *Michaëlis-du-Bignosc*, & de *Guidi.*

IX. PIERRE DE LAURENS, II. du nom, fixa sa demeure à Aix, où il fut reçu Conseiller au Parlement en 1623. Il épousa, le 1 Février même année, *Jeanne de Seguiran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bouc, alors Président au Parlement, & depuis premier Président de la Chambre des Comptes d'Aix. Il fit ériger, en 1665, sa Terre de *Saint-Martin de Pallieres*, en *Marquisat.* Il en fit hommage au Roi en 1672, & testa le 30 Septembre même année. Il eut de son mariage, plusieurs enfans, entr'autres : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Peyrolles, rapportée ci-après ; — 3. & SUSANNE, mariée, en 1653, à *Dominique de Benaud de Lubieres.*

X. HENRI DE LAURENS, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, Seigneur de Tourtou, Conseiller au Parlement de Provence en 1654, fut marié, le 1 Janvier 1648, à *Catherine d'Agut*, fille de *Jean-Barthelemi*, Conseiller au même Parlement. Il testa le 18 Septembre 1693, & eut de son mariage plusieurs enfans, entr'autres : — 1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ; — 2. & N...., Prévôt de l'Eglise de Barjols.

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, I. du nom, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, &c. successivement Conseiller, Procureur-Général & Président à Mortier au Parlement de Provence, épousa, le 30 Août 1665, *Aimare de Forbin*, fille de *Henri*, Baron d'Oppede, premier Président du Parlement de Provence, & de

Marie-Thérese de Pontevès. Il fit sont testament le 5 Novembre 1714, & eut pour enfans : — 1. Pierre-Joseph, qui suit; — 2. Jean-Batiste, mort chef d'Escadre des Armées Navales du Roi; — 3. Reynaud, Prévôt de l'Eglise de Barjols; — 4. & Vincent, Page du Roi, ensuite Capitaine au Régiment d'Anjou, tué au service du Roi à la prise d'Asti en Piémont en 1702.

XII. Pierre-Joseph de Laurens, II. du nom, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, &c. Président à Mortier au Parlement de Provence, eut de son mariage avec *Gabrielle de la Roque*, fille du Président de ce nom, — 1. François, qui suit; — 2. François-Bernard de Laurens-Vaugrenier; — 3. Pierre-François-Gabriel, Chanoine de l'Eglise d'Aix; — 4. Aimare, mariée à *Honorati de Jonquerete*, Capitaine d'Infanterie; — 5, 6 & 7. & trois filles Religieuses; l'une au Couvent des Ursulines; les deux autres au Couvent de la Miséricorde d'Aix.

XIII. François de Laurens, Marquis de Bruë & de Saint-Martin, Seigneur de Sault, de Vaugrenier, de Brais, &c. a épousé à Paris, le 29 Août 1734, *Louise-Antoinette-Thérese de Melun*, née le 21 Janvier 1710, batisée par le Cardinal *de Noailles*, qui la nomma avec la Duchesse *de Richelieu*. Il n'a eu de ce mariage que — Marie-Marguerite, mariée en 1752, avec Pierre de Laurens, Seigneur de Peyrolles, alors Avocat-Général au Parlement de Provence, ensuite Président à Mortier au même Parlement.

Branche des Seigneurs de Peyrolles.

X. Antoine de Laurens, II. du nom, Seigneur de Peyrolles, second fils de Pierre II, Marquis de Saint-Martin, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Seguiran*, fut Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie; passa en la même qualité dans celui de Foucault, Cavalerie, & fut grand Prévôt de Provence. Il épousa, en 1658, *Françoise d'Anjou*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres: — 1. Pierre, qui suit; — 2. & Balthasard, rapporté après la postérité de son aîné.

XI. Pierre de Laurens, III. du nom, Seigneur de Peyrolles, Conseiller au Parlement de Provence en 1686, épousa, en 1690, *Anne de Cornier*, dont il eut : — 1. Henri, qui suit; — 2. Antoine; — 3. Anne, mariée à *Joseph-Geoffroy d'Entrechaux d'Arenne*, Conseiller au Parlement de Provence; — 4. & Claire, mariée à *Joseph de Croze*, des Seigneurs *de Montlaux*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame de la Garde à Marseille.

XII. Henri de Laurens, Seigneur de Peyrolles, épousa, en 1723, *Thérese de Raymondis*, dont : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Joseph, Capitaine de Frégate; — 3. & Claire, mariée, en 1753, à *François-Honoré d'Estienne-Chaussegros*, Seigneur de Lioux.

XIII. Pierre de Laurens, IV. du nom, Seigneur de Peyrolles, Avocat-Général au Parlement de Provence, ensuite reçu Président à Mortier au même Parlement en 1766, épousa, en 1752, Marie-Marguerite de Laurens, fille de François, Marquis de Bruë & de Saint-Martin, & de *Louise-Antoinette-Thérese de Melun*.

XI. Balthasard de Laurens, second fils d'Antoine II, & de *Françoise d'Anjou*, fut Grand Prévôt de Provence, & épousa, le 26 Juin 1703, *Marie-Anne de Robert d'Escragnolles*, dont il a eu entr'autres enfans,

XII. Jacques de Laurens, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Inspecteur Général des Maréchaussées, Lieutenant des Maréchaux de France, & Grand Prévôt de Provence, marié en 1738, avec *Anne de Griffeuil*.

Cette Famille de Laurens, distinguée en Provence par l'ancienneté de sa Noblesse & par ses alliances, porte pour armes : *d'or, au laurier de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Supports, *un cerf à dextre, & un loup à senestre.* Cimier, *un cerf naissant.*

LAURENS : Famille éteinte, différente de la précédente, quoiqu'elle porte à-peu-près les mêmes armes. Elle étoit originaire de Savoie, & subsistoit à Arles sur la fin du siécle passé, dit l'Abbé *Robert*, dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tom. II*, *p.* 270.

LOUIS DU LAURENS eut de *Louise de Castellane*, une nombreuse postérité, sçavoir : — 1. HONORÉ DU LAURENS, qui exerça pendant plusieurs années la charge d'Avocat-Général au Parlement d'Aix, & fut marié avec *Anne d'Ulme*, fille de *François d'Ulme* (*de Ulmo*), Seigneur de Montravail & premier Avocat-Général au même Parlement. Etant devenu veuf, il se fit d'Eglise, fut nommé à l'Archevêché d'Ambrun en 1600, & y mourut en 1612. Il eut de son mariage : — JEAN-BATISTE DU LAURENS, mort Abbé de Sinanque ; — & LOUISE, mariée, en 1599, avec *Hubert de Laincel*, Seigneur de Saint-Martin ; — 2. RICHARD, qui suit ; — 3. ANDRÉ, premier Médecin du Roi, & Seigneur de Ferrieres en France. Il eut d'*Anne Sanguin*, son épouse, des Seigneurs de *Sanguin de Livry*, un fils, Seigneur de Ferrieres, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui ne laissa point de postérité ; — 4. JEAN, Capucin, sous le nom de P. *Jérôme*, qui fut trois fois Provincial de sa Province, refusa les Archevêchés donnés à ses freres, & fut noyé dans la mer, revenant de sa visite du Martigues ; — 5. JULIEN, Théologal de l'Eglise de Saint-Trophine à Arles, qui y mourut de la peste, s'étant exposé pour secourir ceux qui en étoient affligés ; — 6. ANTOINE, Abbé de Saint-Pierre de Vienne & Aumônier du Roi ; — 7. & GASPARD, Archevêque d'Arles en 1603.

RICHARD DU LAURENS, Seigneur de Chivry, épousa la fille d'*Anne Robert*, célebre Avocat au Parlement de Paris, de laquelle il eut quatre fils & plusieurs filles : trois des garçons ont été successivement Conseillers au Parlement de Paris ; — un a été marié & n'a point laissé d'enfans ; — le quatrieme, Grand Prieur de Cluny, a été nommé à l'Evêché de Bellay ; une des filles, LOUISE DU LAURENS, a été mariée à *Jean Baltazard*, Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite Maître des Requêtes. Les autres ont été Religieuses à l'Abbaye de Saint-Antoine de Paris & à celle de Poissy. Les armes : *d'argent, à un laurier de sinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LAURENS : Troisieme Famille de la même Province, établie à Arles, & originaire de la ville d'Avignon, dont il est parlé par l'Abbé *Robert*, & dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tom. II*, *p.* 67. Elle remonte à

I. BARTHELEMI DE LAURENS, qualifié *noble* & *Ecuyer* dans un acte d'achat passé devant *Bontois*, Notaire à Avignon, en 1470. Il fut élu premier Consul de cette ville en 1477, & eut pour fils : — PONCET, qui suit, ainsi qu'il conste par son testament du 10 Août 1500.

II. PONCET DE LAURENS épousa *Elisabeth de Damian*, & testa devant *Villiardy*, Notaire à Avignon, le 17 Avril 1545. De son mariage vint :

III. BERNARDIN DE LAURENS, allié à *Anne Morelly*, par contrat passé devant *Laurency*, Notaire à Avignon, le 16 Novembre 1549. Il fut élu premier Consul d'Avignon en 1556, & Député vers le Pape PAUL IV l'année d'après. Il laissa de son mariage :

IV. MARC-ANTOINE DE LAURENS, I. du nom, qui épousa, le 6 Janvier 1607, par contrat passé devant *Veyrier*, Notaire à Avignon, *Lucréce de Claudian*, fille de *Philippe*, & de *Françoise de Vani*, dont :

V. MARC-ANTOINE DE LAURENS, II. du nom, marié, 1° à *Claudine de Blancheti*, par acte passé devant *Remon*, Notaire à Avignon, le 1 Août 1632 ; & 2°. le 19 Mai 1643, à *Françoise de Maris*, par acte passé devant *Escofier*, Notaire à Arles. Il fut premier Consul de cette ville où il s'établit en 1659, & maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi en 1667. Il eut de sa seconde femme :

VI. François de Laurens, marié, le 3 Avril 1676, acte reçu par *Bressi*, Notaire à Beziers, à *Marguerite de Maureillan*, fille de *François de Maureillan*, Seigneur & Baron dudit lieu, & d'*Elisabeth de la Roque-Bouillac de Saint-Gesy*. Leur fils fut :

VII. Marc-Antoine de Laurens, III. du nom, qui acquit la Terre & Baronnie de Beaujeu, Viguerie de Digne, le 11 Novembre 1690, & épousa, par acte passé devant *Leotard*, Notaire à Beaucaire, le 29 Septembre 1698, *N... du Long*, dont :

VIII. Charles-François de Laurens, Baron de Beaujeu, Seigneur de Mariaud, marié, par contrat passé devant *Vaugier*, Notaire à Arles, le 26 Décembre 1718, à *Thérese du Roure*, fille de *Nicolas*, Conseiller du Roi, Capitaine, Viguier pour Sa Majesté de la ville d'Arles, & de *Brigitte de Meyran d'Ubaye*. Leurs enfans sont : — 1. Henri, Baron de Beaujeu, Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1759 : nous ignorons s'il est marié ; — 2. Jacques, dit *le Chevalier de Beaujeu*, sous-Lieutenant & Aide-Major des Grenadiers à cheval en 1759, puis Lieutenant en 1760 jusqu'en 1764, avec rang de Mestre-de-Camp de Cavalerie ; — 3. & Jean-Batiste, Chanoine de l'Eglise d'Arles.

Les armes : *d'or, à la Croix pattée de gueules, le parti senestre chargé de 3 bandes de gueules.*

* LAURENT-SART, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Comté*, par Lettres du 16 Décembre 1674, en faveur de *Pierre-Ignace de Verreycken*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Baron de Boulez & de Geves, Vicomte de Brevecq, Seigneur de Sart, Ways, Ruart, Chambellan héréditaire du Comté de Namur, Grand-Bailli de Nivelle & du Roman, pays de Brabant.

LAURENTS (des), quelquefois dits *Laurenti*, *à Laurentiis* & *de Laurentiis*, dans les actes latins, & que l'on prononce encore par corruption de Laurans, est une Famille originaire de la ville de Rome, où elle étoit distinguée dès le XIII[e] siécle, selon l'Auteur du Nobiliaire du Comté-Venaissin, *Tome II*, *p.* 177. Elle passa, dit-il, en Piémont en 1380, & s'établit à Avignon sur la fin du XV[e] siécle. On trouve en effet, dans le Traité des diverses espéces de Noblesse du P. *Menestrier*, *p.* 378, les *Laurentii*, les *Pagani*, &c. parmi les Nobles de la ville de Perusse. En voici la Généalogie, telle à-peu-près qu'on la trouve dans le Nobiliaire ci-dessus cité.

I. Othon Laurenti, Gentilhomme Romain, s'attacha à la Maison *de Savoie*, vers l'an 1380, & épousa, par acte passé devant *Joseph Angelo*, Notaire de la ville d'Asti en Piémont, le 17 Juillet 1392, *Catherine Philippini*, dont, entr'autres enfans :

II. Louis ou Aloisio Laurenti, qui servit avec son pere dans les troupes de Savoie, & épousa, par contrat passé le 23 Octobre 1380, devant *Jacques de Sulso*, Notaire à Milan, *Thérese Mangaroni*, fille de *Carlo Mangaroni*, Patrice de Milan. Il en eut — Moneto, qui suit ; — & Clarice, mariée avec *Antoine des Rollands*, d'Avignon.

III. Moneto Laurenti servit en qualité de Maréchal de Bataille dans les troupes auxiliaires que *Louis*, Duc *de Savoie*, envoya dans le Milanois, après la mort de *Philippe-Marie*, leur dernier Duc, de la Maison des *Visconti*, sous les ordres des Seigneurs *de Compeys* & *de Varax*, en 1449. Monet ou Moneto Laurenti, servit aussi en la même qualité dans l'armée d'*Amédée* IX, Duc *de Savoie*, sous les ordres de *Philippe de Savoie*, Comte de Bresse, contre *Guillaume*, Marquis *de Montferat*, & fut nommé, à la fin de la campagne, Capitaine

ou Gouverneur du Château de Nice par Lettres datées du camp d'Agano, du 14 Septembre 1467, jour auquel les deux Princes firent leur traité de paix. Il avoit épousé, par contrat passé le 4 Novembre 1464, devant *Jean Gonizi*, Notaire à Turin, *Louise Sabionelli*, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Guillaume, lequel continua la postérité dans la ville d'Ast, où Othon Laurenti, son bisayeul, avoit établi sa famille en 1392. Il y épousa *Andrivette de Campanellis*, qui se remaria, par contrat passé devant *Girardi*, Notaire d'Avignon, avec *Guillaume de Panisse*, Gentilhomme de la ville d'Ast ; — 3. & Nicolas, qui quitta le service du Duc *de Savoie*, & accompagna son frere aîné à Avignon. Il prit depuis parti dans l'Armée que le Roi François I envoya en Italie sous la conduite du Vicomte *de Lautrec* en 1528. L'armée Françoise ayant été dissipée par les maladies, Nicolas Laurenti se retira à Porchia, ville de la Marche d'Ancone, & s'y maria avec la niéce du célebre Jurisconsulte *Antonini*, Professeur en l'Université de Macerata, depuis Evêque titulaire de Nicosie. Cette branche subsistoit encore en 1676, dans une ville de la Marche d'Ancone, appellée *la Ripatronsona*, dans la personne de François Laurenti, fils de Rodomond.

IV. Louis Laurenti, II. du nom, élevé à Nice par son pere dans la profession des armes, passa à Avignon avec son frere Nicolas. Peu après son mariage, il quitta le parti de l'épée pour prendre celui de la robe, alors en grande considération à Avignon ; fut reçu Docteur en Droit en 1504, & y mourut. Il avoit épousé, par contrat passé le 14 Septembre 1498, devant *Ortigue*, Notaire d'Apt, *Anne de Garens*, sœur de *Jeanne de Garens*, Abbesse de Sainte-Croix de la même ville (dont les armes sont : *d'or, au chevron de sable, accompagné de 3 bouquets de ...*) De ce mariage vinrent : — 1. Jérôme, qui suit ; — 2. Jean, Grand Prieur de Cluny, administrateur du College de Saint-Martial d'Avignon, & l'un des quatre Auditeurs Apostoliques de cette ville, dont il étoit Conseiller dans le tems des troubles causés par les Calvinistes en 1562. Il vivoit encore en 1565 ; — 3. & Marguerite, mariée, par contrat passé devant *Hugues Gazari*, Notaire à Apt, le 26 Avril 1535, avec *Georges de Sabran*, des Comtes *de Forcalquier*.

V. Jérôme des Laurents, Comte aux Loix, admis dans la premiere classe de la Noblesse d'Avignon en 1550, nommé Auditeur de la Rotte de cette ville lors de la création de ce Tribunal, dont il devint Doyen en 1579, fut député par la ville d'Avignon vers les Papes Pie IV & V, dont il obtint des franchises & des priviléges pour les habitans de Pernes & de Menerbe au Comté Venaissin, & fut chargé par les Avignonois de complimenter les Rois Henri II & Henri III, à leur avénement à la Couronne. Il mourut à Avignon âgé de près de 100 ans, après avoir fait des fondations dans les Eglises de Saint-Martial & de Sainte-Claire, pour le repos des ames de ses pere & mere, en 1557 & 1588. Il avoit épousé, par contrat passé le 28 Janvier 1548, devant *Honoré Joannis*, Notaire d'Avignon, *Isabelle de Lopès de Villanova*, fille de *Michel*, & d'*Anne de Pomard*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Jean, tige des Marquis de Brantes rapportés ci-après ; — 3. & Guillaume, qui assista au mariage d'*Alexandrine de Siroc*, sa cousine, avec *Antoine d'Alman*, co-Seigneur de Châteauneuf, le 16 Août 1595.

VI. François des Laurents, Auditeur de la Rotte après son pere, par Bref du Pape Clément VIII. de l'an 1599, épousa, par contrat passé à Avignon en 1599, devant *Théodore Joannis*, Notaire de cette ville, *Hélene de Serres*, fille de *Raimond*, Capitaine Châtelain de la Roque-sur-Pernes, & d'*Eléonore de Benoît*. Leurs enfans furent : — 1. Barthelemi, qui suit ; — 2. Isabelle, femme de *Loup de Ribere*, à Avignon ; — 3. & Françoise-Marie, morte Abbesse de Saint-Laurent d'Avignon.

VII. Barthelemi des Laurents, Auditeur de la Rotte d'Avignon, en survivance de son pere, auquel il succéda en 1622, se maria, en 1625, par contrat passé devant *Gabriel Barniolli*, Notaire d'Avignon, avec *Marie de Quiqueran*, fille de *Balthasard*, Seigneur de Ventabren, Colonel de l'artillerie du Pape

à Avignon ; & de *Marguerite Filleul de la Madelene*, Dame de Remusat, sa seconde femme. Il en eut :

VIII. ANTOINE-BALTHASARD DES LAURENTS, marié, par contrat passé en 1664, devant *Antoine Chanuel*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Garcin*, fille de *Théodore*, & de *Jeanne Meyronnet*, dont :

IX. ANTOINE-JEAN-BATISTE DES LAURENTS, Seigneur de Champfort, qui épousa, par contrat passé en 1699, devant *Esprit-Michel Gollier*, Notaire d'Avignon, *Marie*, fille de *François Poulle*, de laquelle il a eu : — 1. JOSEPH-BALTHASARD, qui suit ; — 2. CLAUDE-IGNACE, appellé *le Chevalier* DES LAURENTS, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1719 ; — 3. ANTOINE-JOSEPH, dit *l'Abbé* DES LAURENTS ; — 4. & DIANE-LUCRÉCE, Religieuse au Monastere du Verbe Incarné à Avignon.

X. JOSEPH-BALTHASARD DES LAURENTS, Seigneur de Champfort, Saint-Alexandre & Saint-Nazaire, co-Seigneur de Montagut & de Carsan, reçu Page de la Duchesse *de Berri*, depuis Officier de Dragons, a épousé, le 6 Avril 1744, *Claudine-Madelene Ferrand-d'Ecossei*, fille de *François Ferrand-d'Ecossei*, Baron d'Avernes, Gouverneur de Navarrens & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Madelene de Flexelles de Bregy*, Dame de Flexelles, dont pour fille unique : — ELÉONORE-JOSEPHINE-PULCHERIE DES LAURENTS, née à Avignon le 18 Mars 1745.

Marquis de BRANTES *à Avignon & à Paris.*

VI. JEAN DES LAURENTS, fils puîné de JÉRÔME, & d'*Isabelle de Lopès*, épousa, par contrat passé devant *François Marez*, Notaire d'Avignon, le 29 Décembre 1594, *Lucréce le Blanc*, Dame de l'Olive & du Broc en Provence, fille de *Pierre*, Auditeur-Général de la Légation d'Avignon, sous le Cardinal *Georges d'Armagnac*, & de *Camille Gaultier de Girenton*, dont : — 1. ANTOINE, marié à *Françoise de Bellis*, fille de *Pierre* & de *Catherine de Candiac*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. GEORGES, qui embrassa le Calvinisme, & se maria dans la ville de Montelimar avec *Françoise de Berenger*, Dame de Puy-Giron dans le Valentinois, dont un fils mort au service, & deux filles Religieuses ; — 3. HENRI, qui suit ; — 4. LOUIS, sieur de l'Olive, Gentilhomme servant du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, marié dans l'Eglise de Surêne lès-Paris, le 14 Janvier 1652, avec *Marie de Fresne*, dont : — (a) CHARLES DES LAURENTS, qui servit dans différens Régimens, & se maria dans l'Eglise Saint-Laurent à Paris, le 11 Octobre 1691, avec *Jeanne Bonvalet*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, deux filles, sçavoir — JEANNE DES LAURENTS, vivante sans alliance en 1741 ; — & FRANÇOISE-LOUISE, reçue à Saint-Cyr en 1707, mariée, en 1723, avec FRANÇOIS-LOUIS DES LAURENTS, Baron de Beaumont & de Montserein, son cousin issu de germain, mentionné ci-après ; — (b) MARIE-LOUISE, femme, en 1671, de *Jacques de Polastron*, Seigneur de Pominet & de Tarquat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — (c) CATHERINE, mariée, en 1718, avec *Henri de Nains*, Marquis de Candeau, Gentilhomme de la Manche des Ducs d'Anjou & de Berri, & Capitaine au Régiment des Gardes ; — 5. & FRANÇOISE DES LAURENTS, mariée avec *Annibal de la Cépéde*.

VII. HENRI DES LAURENTS, Seigneur de l'Olive & du Broc, Auditeur de Rotte en 1632, épousa, par contrat passé le 4 Novembre 1636, devant *Felix Jay*, Notaire d'Avignon, *Catherine de Rhodes*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle Feraudy*, dont : — 1. GEORGES-DOMINIQUE, qui suit ; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, marié à Uzès en Languedoc. Il y forma la branche des Seigneurs *de Jonquerolle*, dont il ne restoit qu'une fille non mariée en 1749 ; — 3. THOMAS, mort sans alliance ; — 4, 5, 6 & 7. quatre filles Religieuses à Avignon.

VIII. GEORGES-DOMINIQUE DES LAURENTS, Seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, Baron de *Brantes*, au Comté Venaissin, dont il obtint l'érection en *Marquisat*, par Bulles du Pape CLÉMENT X, données au Palais de Sainte-Ma-

rie-Majeure le 13 Juillet 1674, épousa, par contrat passé le 15 Janvier 1675, à Lambesc en Provence devant *Besse*, Notaire de cette ville, & *Flassani*, Notaire du Thor, *Louise-Thérese de Lauris*, Dame de Beaumont & de Montserein, au Comtat, fille d'*Emery*, Marquis de Taillade & de Valbonette, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château du Pont de Cé, tué en Allemagne, le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, & de *Françoise de Castellane la Verdiere*, sa seconde femme. Leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS, dit *l'Abbé de Brantes*; — 2. JEAN-DOMINIQUE, Marquis de Brantes; — 3. HIACINTHE-DOMINIQUE, titré *Marquis de Laurens*, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1724, par contrat passé devant *Baudouin* & son confrere, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Marie-Yolande d'Estrées de Lauzieres-Themines*, fille de *François-Annibal*, III. du nom, Duc *d'Estrées*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Madelene de Lyone*, sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans. Ils étoient cousins au IVe degré, par *Julienne-Hippolite d'Estrées*, Duchesse de Brancas, bisayeule maternelle du Marquis *de Laurens*; & son épouse l'institua son héritier, à condition de porter le nom & les armes *d'Estrées*; — 4. LOUIS-JOSEPH, appellé *le Comte d'Ampus*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Mestre-de-Camp Général, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi, honoraire à Saint-Domingue, marié, 1°. en 1719, avec *Constance-Eléonore d'Estrées*, sœur aînée de la précédente; & 2°. le 15 Octobre 1727, à *Marthe le Blond de la Joupiere*, veuve du Vicomte *de Choup*, Major du Pont Goave en Amérique, & fille de *N... le Blond*, Sieur de la Joupiere, Conseiller au Conseil Suprême de Saint-Domingue, & de *Marthe Renoul*. Il n'a point eu d'enfans de ces deux mariages; — 5 & 6, ESPRIT & FRANÇOIS, dont on ignore la destinée; — 7. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; — 8. JEAN-DOMINIQUE, dit *le Chevalier de Laurens*, Capitaine dans le Régiment de Nieuperg au service de la Maison d'AUTRICHE; — 9. & MARIE-THÉRESE, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon.

IX. FRANÇOIS-LOUIS DES LAURENTS, Baron de Montserein & de Beaumont, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Fort le Normand, par Commission du 15 Septembre 1710, épousa, par contrat passé devant *Martin*, Notaire au Châtelet de Paris en 1723, FRANÇOISE-LOUISE DES LAURENTS, sa cousine, dont il a été parlé ci-dessus. De ce mariage sont sortis: — 1. JOSEPH-JEAN DES LAURENTS DE MONTSEREIN, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Flandres; — 2. JOSEPH-MARTHE; — 3. HIACINTHE-DOMINIQUE; — 4. FRANÇOISE-MARTINE-ELÉONORE, dite *Mademoiselle de Montserein*; — 5. LOUISE-ELISABETH; — 6. ROSE-JOSEPHE; — 7. & LOUISE-ADÉLAIDE, tenue sur les fonts de Batême par feu M. le Duc D'ORLÉANS, & feu Madame D'ORLÉANS ancienne Abbesse de Chelles.

Les armes: *d'or, à 2 palmes de sinople, adossées & mises en pal.* Il est aussi parlé de cette Famille dans le *Registre V de l'Armorial de France, Part. II.*

Pour le Marquisat de *Brantes*, dont fit acquisition, en 1697, *Pierre du Blanc*, Inspecteur des troupes d'Avignon. Voyez BRANTES, *Tome III* de ce Dictionnaire *pag.* 141.

LAURÈS (DE), en Guienne.

Les filiations suivies de cette Famille, justifiées devant le Juge d'armes de France, soit en original, ou par expéditions délivrées sur les minutes en forme authentique, soit par l'Ordonnance de maintenue de noblesse, rendue le 20 Septembre 17.5, par *M. de Lamoignon*, Intendant en Guienne, en faveur de noble GEOFFROY DE LAURÈS-DE-LA-DEVÉSE, remontent à BÉRAUD DE LAURÈS, Conseiller au Parlement de Pau. Depuis ce BÉRAUD, cette Famille a formé cinq degrés jusqu'à ce jour, & porte pour armes: *d'or, à trois branches de laurier de sinople en pal, posées 2 & 1; & un chef de gueules, chargé de trois foudres d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, part. II.*

LAURIERE. Noblesse, l'une des plus anciennes de la Province du Limousin, dont sont issus les Seigneurs & Barons *de Moncaut*, en Gascogne.

Bertrand de Lauriere, Seigneur d'Andat, fils puîné de Jean, Baron de Lauriere, & de *Bertrande de Durfort*, épousa, 1°. *Anne de Lomagne*, dont il n'eut point de postérité ; & 2°. en 1550, *Antoinette de Mondenard*, fille de *François de Mondenard*, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, & de *Catherine de Foudras*. De ce mariage vint :

Blaise de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, Saint-Pessere, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de la ville & citadelle de Layrac, tué devant la ville de Marmande, à la tête des troupes qu'il commandoit pour le Roi de Navarre, & en sa présence. Ce Prince le fit transporter dans la ville de Tonneins, & inhumer au tombeau des Seigneurs dudit lieu, & assista à ses funérailles, avec plusieurs personnes de sa suite & de son armée, comme il est rapporté dans le Procès-verbal fait à cette occasion en 1580. Il avoit épousé *Catherine de Coutures*, Baronne de Sarrasin & de Saint-Loubers, au pays de la Chalosse, & Dame d'atours de la Reine Jeanne de Navarre. Il en eut :

Blaise de Lauriere, II. du nom, Seigneur & Baron de Moncaut & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, qui épousa, le 28 Juin 1597, *Marie de Fabas*, fille de Messire *Jean de Fabas*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Castels, Andaure, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes du Roi, Maréchal-de-Camp des Armées Françoises, Gouverneur pour Sa Majesté au pays du Haut-Albret. Leur fils fut :

Joseph de Lauriere, Baron de Moncaut, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il s'allia, le 17 Février 1622, avec *Marie de Lusignan*, fille de *haut & puissant Seigneur François de Lusignan*, Marquis dudit lieu, Galapian, Monbaleu, Saint-Surin, Goux, &c. de laquelle il eut :

Louis de Lauriere, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, marié, par contrat du 29 Juillet 1654, avec *Françoise de Boudon*, fille de feu *Henri de Boudon*, & de *Charlotte de Catus*. De cette alliance vint :

Blaise de Lauriere, III. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui épousa, en 1687, *Marguerite de Sarrau*, fille de *Jacob de Sarrau*, Seigneur d'Arasse, & de *Constance de Goudail*. Il eut, entr'autres enfans :

Claude de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, marié, en 1718, avec *Antoinette de Bessiere*, fille de *Joseph de Bessiere*, Conseiller en la Cour des Aides de Guienne, dont :

Joseph de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, Capitaine au Régiment de Piémont, Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, en 1755, *Marie-Anne de Sarrau*, & est mort en 1765, laissant : — Claude de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, né le 1 Janvier 1766. *Notice envoyée.* Voyez Moncaut.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé, lampassé & couronné de même.* Supports, *deux lions.*

* LAURIS, en Provence : Ancienne Noblesse qui tire son nom de la Terre de Lauris, qu'elle a possédée pendant plus de 500 ans, ce qui est prouvé par des hommages rendus aux Comtes de Provence par les Barons de Lauris.

L'Abbé *Robert*, dans son Etat de la Provence, *Tome II*, *pag.* 276 ; l'Abbé *Pithon-Curt*, dans son Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II*, *pag.* 186 ; & l'Auteur de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*, *pag.* 69, parlent de cette famille. On croit que la Ville de Marseille est le vrai lieu de son origine, du moins la premiere époque de son existence semble-t-elle l'indiquer, puisque, dès l'an 1262, cette Ville voulant de nouveau s'ériger en République, & s'étant révoltée contre *Charles d'Anjou*, Comte de Provence, son Souverain, elle députa à *Barral de Baux*, qui étoit venu à la tête d'une armée pour l'assiéger, *Colomb de Pierre-Sainte*, son Podestat, accompagné des principaux Citoyens, parmi lesquels étoit un Guillaume de Lauris, pour fléchir la

la colere de ce Prince, & implorer sa clémence : cela prouve que dès-lors la Maison de Lauris étoit une des premieres de la ville de Marseille. On trouve dans le même siécle & dans le suivant, plusieurs Gentilshommes de ce nom, tels que Hugues de Lauris, Damoiseau de Valbonette, à qui le Prieur de ce lieu rendit aveu & dénombrement au mois de Septembre 1276, pour des héritages qui relevoient de sa Seigneurie. — Un Chevalier de Lauris, qui fut du nombre de ceux que *Charles d'Anjou*, I. du nom, Comte de Provence, avoit choisis pour le fameux duel de cent contre cent, qu'il avoit indiqué à Bordeaux en 1283, contre Pierre, Roi d'Arragon, au sujet de leur démêlé touchant le Royaume de Sicile, & qui n'eut point d'effet, par la lâcheté de l'Arragonois. – Et un autre Guillaume de Lauris, vivant à Aix en 1355, lequel avoit pour contemporain Bertrand de Lauris, demeurant à Malemort, Diocèse de Marseille.

I. Vers ce tems vivoit aussi, dans le même lieu, Hugues de Lauris, Damoiseau, co-Seigneur de Valbonette, ainsi qualifié dans des aveux qui lui furent rendus en 1360 & 1362. *Ferrier de Saint-Chamas* (*Saint-Amant*), lui donna tout ce qu'il possédoit à Lauris, à Piévert, à Villebaure, à Cadenet & à Merindols, terres situées en Provence, ce qui fait présumer qu'il étoit son parent. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : – Montolin, qui suit ; – & Alayone, mariée avant l'an 1400, avec *Louis de Valbelle*, Seigneur de la Garde.

II. Montolin, ou Montolien de Lauris, Damoiseau, co-Seigneur de Valbonette, épousa, par contrat du 14 Mai 1420, *Dauphine d'Allamanon*, Dame en partie de la ville de Lambesc, fille de *Pierre*, issu d'une ancienne Famille de Provence, qui possédoit les Seigneuries de Lambesc, de Rougnes & d'Aureille, dès le commencement du XIIIe siécle. De ce mariage vint :

III. Elzéar de Lauris, qui obtint un délai d'un an pour la prestation de l'hommage qu'il devoit au Roi René, Comte de Provence, pour raison de ses Seigneuries de Lambesc & de Valbonette en 1454. Il eut pour fils :

IV. Fréderic de Lauris, co-Seigneur de Lambesc, que Louis d'Orléans, Marquis de Rothelin, Grand-Sénéchal de Provence, dispensa de payer au Domaine du Comte de Provence, les subsides qu'il devoit à ce Prince, à cause de ses biens, parce qu'il avoit dès-lors, en 1507, douze enfans de *Marguerite de Gantès*, avec laquelle il avoit été marié par contrat du 21 Mai 1469. Elle étoit fille de *Pierre*, sçavant Jurisconsulte du lieu de Cuers, au Diocèse de Toulon, & de *Louise de Cuers*. De ces douze enfans, sept ont été reçus Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, séant à Rhodes. On n'en connoît que deux, sçavoir : – Honoré, qui suit ; — & Antoinette de Lauris, mariée, en 1530, à *Jean de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la Tour-d'Auvet, dont le petit-fils, *Paul-Albert*, reçu Chevalier de Malte en 1589, mourut Grand-Prieur de Saint-Gilles, & Lieutenant-Général des Galeres de France. Il avoit été le premier Ambassadeur de Malte à la Cour de France. *Voyez* Forbin.

V. Honoré de Lauris, co-Seigneur de Lambesc en Provence, & de Taillade au Comté Venaissin, épousa, par contrat du 2 Mars 1522, *Catherine Roux* (*Ruffi*), fille de *Jean*, Seigneur de la Tour-de-Beauvezet, co-Seigneur de Lamanon & d'Aurons, & d'*Alix Flotte-de-la-Roche*, de la ville de Salon. Il testa le 29 Août 1562, en faveur de ses enfans : — 1. Esprit, qui suit ; — 2. Melchior, surnommé l'*Ecuyer de Taillade*, l'un des Capitaines de la Milice d'Avignon, pendant les guerres des Calvinistes, en 1562, &c. Il se trouva dans le détachement des gens de pied qui accoururent au secours du Château de Sorgues, assiégé par les Huguenots, & qui les chasserent de ce lieu le 30 Août 1562. Il continua de servir dans les guerres du Comtat, & assista aux Etats de Provence tenus à Aix, pour pacifier les troubles de la Province avec les Seigneurs *de Beaujeu-d'Oyse*, *de Croze* & *de la Barbent*, & autres ligueurs, le 28 Avril 1592. Il épousa *Louise de Castellane*, dont il n'eut point d'enfans, & disposa de ses biens en faveur de son neveu, par son testament de l'an 1595 ; – 3. Catherine, mariée à *Félix-Saturnin Chapus*, de la ville de Lambesc ; – 4. Lucréce, femme de *Nicolas Seguin*, du lieu d'Aiguille, au Diocèse d'Aix ; — 5. & Anne, alliée à *Guillaume Arquier*, de la ville de

Lambesc. — On trouve, en 1565, un Claude de Lauris, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué au siége de Malte.

VI. Esprit de Lauris, Seigneur de Valbonette & de Taillade, nommé Viguier de Marseille, après *Antoine de Rizzo*, par provisions du 1 Mai 1570, avoit épousé, le 20 Mai 1565, *Isabelle de Damians*, fille de *Michel*, Seigneur de Vernegue, & de *Gillette d'Andréa*, dont : — 1. François, héritier de son oncle, & mort sans enfans, — 2. Jean, Chevalier de Malte, tué au service de la Religion le 26 Juin 1625 ; — 3. & Claude, qui suit.

VII. Claude de Lauris, aussi Chevalier de Malte, défendit les intérêts du Roi pendant les troubles de la ligue en Provence, & fut un de ceux qui s'opposerent au ravitaillement de la ville de Salon, tenue par les ligueurs le 13 Avril 1593. Il quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après la mort de son frere aîné, & épousa, le 7 Juin 1632, *Madelene de Saint-Chamas*, fille d'*Emery*, & de *Françoise Mingre*, de la ville de Lambesc. Il en eut :

VIII. Emery de Lauris, Marquis de Valbonette & de Taillade, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château du Pont de Cé, tué en Allemagne le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, avec la réputation d'un des plus braves hommes de son tems. Il avoit épousé, 1°. *Renée de Forbin*, de la branche de Bonneval, niéce de *Paul-Albert de Forbin*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, dont nous avons parlé ci-devant ; & 2°. en 1658, avec *Françoise de Castellane*, fille de *Henri*, Seigneur d'Ampus, près de Draguignan, & de *Marie de Brancas-Villars* ; & sœur de *Dominique de Castellane*, qui se noya dans le naufrage que firent cinq de nos Galeres auprès de Gènes, en 1655. Elle en hérita. Du premier lit vinrent : — Thérese, mariée, en 1666, à *François-Louis de Forbin*, Seigneur de la Barbent & de la Goye ; — & quelques autres filles, Religieuses. Du second lit il eut : — 1. Joseph-Mathias, qui suit ; — 2. Jean-Charles, reçu Chevalier de Malte en 1667, & vivant Commandeur de Favoillane en 1729 ; — 3. Louise-Thérese, Dame de Beaumont & de Montserein au Comtat, femme, par contrat du 2 Février 1673, (& le même auteur, à l'article *Laurents*, marque le 15 Janvier 1675 ; laquelle de ces deux dates croire ?) de *Georges-Dominique des Laurents*, Marquis de Brantes à Avignon ; — 4. & Marie, Religieuse Professe au Monastere de Sainte-Praxede à Avignon.

IX. Joseph-Mathias de Lauris-de-Castellane & des Gerards, Marquis d'Ampus, Seigneur de Villehaute, de Taillade, de Valbonette & de Lagneroux, connu sous le nom de *Marquis de Castellane*, fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du pays en 1713, & mourut à l'Isle au Comtat Venaissin en 1734. Il avoit épousé, vers 1688, *Marie de Vassadel*, fille & héritiere d'*Alexandre*, Seigneur de Vaqueiras, ou Vaqueras, au Comté Venaissin, dont : — Alexandre, qui suit ; — & Marie-Louise-Thérese, femme, en 1710, de *Louis-Daniel de Montcalm*, dit *de Gozon*, Marquis de Saint-Veran en Languedoc.

X. Alexandre de Lauris-Castellane, Marquis d'Ampus, &c. né en 1689, épousa *Françoise-Geneviéve de Deffand*, fille de *Jean-Batiste*, Marquis de la Lande en Bourgogne, Gouverneur de Neuf-Brisak, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marguerite Amelot-de-Bisseuil*, dont un fils qui suit, & une fille, morte sans alliance à Roquemaure en Languedoc, auprès de la Dame *de Vaux*, sa parente.

XI. N... de Lauris-de-Castellane, Marquis d'Ampus, &c. élu Syndic de la Noblesse en 1741, est marié, depuis le mois de Janvier 1737, avec la fille de *Dominique de Riviere-de-Brueix*, Lieutenant de Roi à Besançon, & de *Marie*, ou *Madelene-Thérese de Rhaisse*. Nous ignorons s'il y a postérité.

Les armes : *d'argent, à 3 bandes, dont deux sont de gueules ; celle du milieu de sinople.*

LAUTHIER : Famille originaire du Dauphiné, de laquelle étoient

Philippe de Lauthier, Président des Monnoies, mort en 1450 ; — & Anne de Lauthier, Dame de Chambondoüin.

Charles de Lauthier, Brigadier des Armées du Roi en 1711, & Chevalier

de Saint-Louis, mort en 1755, avoit servi d'abord en Espagne, où il fut Gouverneur des Isles de Mayorque & de Minorque, & Colonel des Gardes Wallones. Dans le tems de la guerre entre les deux Couronnes de France & d'Espagne, il quitta le service de celle-ci pour entrer au service de l'autre, ne voulant pas porter les armes contre son Prince. Il avoit trois freres qui sont morts au service, étant Capitaines en pied.

* LAUTREC : Vicomté située en Languedoc, Diocèse de Castres, laquelle a donné son nom à une des plus anciennes Maisons du Royaume, qui, suivant un *Mémoire* envoyé, subsiste encore en deux branches, établies à Gailhac en Albigeois & à Castres. L'origine de cette Maison a souvent occupé les Sçavans & les Généalogistes.

On convient que BERTRAND & SICARD, freres, & Vicomtes DE LAUTREC au XIIIe siécle, sont les tiges des branches dont on va parler; & le sentiment commun est qu'ils descendent des anciens Comtes *de Toulouse*. Les uns prétendent, avec *Olhagarai*, que *Raimond* III, Comte *de Toulouse*, fut frere de *Baudouin*, Vicomte DE LAUTREC, pere de *Pierre*, époux d'ALIX DE LAUTREC, dont il eut BERTRAND & SICARD. Les autres disent, avec *Borrel*, dans ses Antiquités de Castres, que ce *Baudouin* étoit fils de *Raimond* III. Ceux-ci, suivant *Labbe* & *Louvet*, croyent que *Baudouin* étoit fils de *Bertrand*, & de *Comtoresse de Rabastens*, & petit-fils de *Raimond* VI; qu'il épousa ALIX DE LAUTREC, héritiere des anciens Vicomtes, & que ce fut à la charge de porter le nom & les armes de LAUTREC; qu'en conséquence, FLOTARD, leur fils, fut Vicomte, & en transmit le nom & les armes à BERTRAND & à SICARD, ses enfans. Enfin d'autres, guidés par les Auteurs de la sçavante Histoire du Languedoc, simplifient cette descendance, & disent que *Baudouin*, fils de *Raimond*, fut mis à mort, pour avoir porté les armes contre *Raimond* VI, son frere, & que ses biens héréditaires furent confisqués. Ils supposent qu'il épousa ALIX DE LAUTREC, qu'ils prouvent être devenue héritiere de la Vicomté de Lautrec, par le décès de FLOTARD, son frere, mort sans alliance : ils en concluent que BERTRAND & SICARD étoient propres fils de *Baudouin*, & qu'à raison de la susdite confiscation, ils n'hériterent que de la Vicomté de LAUTREC. Ils confirment ce sentiment par le sceau des enfans de SICARD, & ils font observer que de trois freres, l'un portoit pour armes l'écusson de TOULOUSE en plein; l'autre, celui de LAUTREC; & le troisieme *écarteloit au* 1 *&* 4 DE TOULOUSE, *& au* 2 *&* 3 DE LAUTREC; & comme ils supposent, avec raison, que ces Seigneurs n'auroient pas certainement osé prendre l'écusson de *Toulouse*, s'ils n'avoient été de cette Maison, ils en tirent une derniere preuve bien frappante de leur sentiment.

Quoi qu'il en soit, il est démontré que les Auteurs les plus anciens & les plus accrédités l'ont adopté, quant au fonds. Il falloit même que ce fait parut bien établi, puisque *Guillaume de Puylaurens*, vivant dans le XIVe siécle, en parle comme d'une chose notoire. Cela prouve du moins que ce n'est pas une fable inventée de nos jours par les Seigneurs DE LAUTREC, comme le prétendent certaines personnes peu instruites en cette matiere. On pourroit même leur prouver que les LAUTREC du XVe siécle, avancerent, sans contradiction, en plein Parlement de Toulouse, qu'ils descendoient de ces anciens Comtes, & qu'ils en avoient toujours porté les armes. Ils appuyerent même ce fait par un Mémoire généalogique, où il est notamment fait mention du contrat de mariage de *Baudouin* & d'*Alix*, qui existoit alors, dans les Archives de Carcassonne. Enfin il est encore démontré que les Maisons d'*Ambres* & d'*Arpajon*, qui prirent des alliances avec les LAUTREC, dans le XIVe siécle, ont toujours écartelé de *Toulouse* plein, fondées sur la notoriété des tems, qui fixoit la tige de ces Vicomtes DE LAUTREC, dans la Maison des Comtes *de Toulouse*. Mais quelque parti que l'on prenne dans cette discussion, on ne pourra du moins contester à ceux du nom de LAUTREC qui subsistent, une origine bien illustre, puisqu'il est prouvé que leurs ancêtres étoient Vicomtes de LAUTREC dans le XIIIe siécle, & mar-

choient de pair avec les premiers Seigneurs du Royaume. En conséquence on va se contenter ici de donner leur descendance, d'après ces deux Vicomtes BERTRAND, qui suit, & SICARD, rapporté après son frere aîné.

I. BERTRAND, Vicomte DE LAUTREC, partagea, en 1242, avec ses neveux, & eut la moitié de la Vicomté. Il céda des droits à l'Abbesse de Vielmur, & eut pour enfans : – 1. SICARD, qui suit ; – 2. RAIMONDE, alliée, le 1 Novembre 1272, avec *Raimond de Brassac*, d'une ancienne maison qui ne subsiste plus ; – 3 & 4. SIBILLE & COMTORESSE, Abbesses de Vielmur.

II. SICARD *aliàs* SICARDET, Vicomte DE LAUTREC, accorda des franchises aux habitans de Lautrec. Il eut deux femmes dont on ignore les noms, & mourut avant 1267. Ses enfans furent : – SICARD, Seigneur de Paulin & d'Aigrefeuille, Seigneur suzerain de Janes & Vicomte de Lautrec. Il vivoit encore en 1350 ; – 2. BERTRAND, Vicomte DE LAUTREC, lequel céda, le 25 Janvier 1305, ses droits, sur la Vicomté, au Roi, qui lui donna en échange le Comté de Carman. Il fut pere de FREDOT, dont on ignore la destinée ; – 3. PHILIPPE, allié, en 1285, à *Marie de Tournelen*. On ne sçait plus rien de lui ; – 4. GUILLAUME, Seigneur de Brassac & de Belfourtès en 1309. Il ne paroît pas qu'il ait laissé de postérité ; – 5. JEAN, Archidiacre de Beziers ; – 6. ALETS ou ALIX, épouse de *Sicard d'Allaman*, d'une Maison illustre alliée aux Comtes *de Toulouse*, qui fut pere d'un autre *Sicard*, à qui *Jeanne de Toulouse* donna, par son testament de 1270, le Château de Cailus en Querci, en considération de son mariage avec *Gaillarde de Burniquel* ; – 7 & 8. JEANNE & AGNÈS, Abbesses. C'est tout ce qu'on sçait de la postérité de BERTRAND.

I. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, son frere, mort vers 1235, avoit épousé *Agnès de Mauvoisin*, fille de *Guy*, Seigneur de Rosny, & d'*Alix de Porrohet*, deux alliances illustres ; car la Maison de *Mauvoisin* étoit alliée de très-près à celle de *Montfort*, & tenoit un rang distingué dans le Royaume. Personne n'ignore aussi que les *Porrhoet* sont la tige de tous les Seigneurs *de Rohan* ; ce qui procure aux LAUTREC les plus grandes alliances. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, dût beaucoup déplaire au Roi, puisque tous ses biens furent confisqués ; mais ils furent ensuite rendus à sa veuve, qui, par les soins du Comte *de Montfort*, son cousin, eut encore les Terres de Monredon & de Senegas. Après le décès de SICARD, il y eut un partage de biens entre ses enfans, en 1255 & en 1256. Ils prirent pour arbitre de leurs différends, les Nobles & les habitans de la Vicomté de LAUTREC. De son mariage vinrent :

– 1. PIERRE, Seigneur de la Bruyere, mort sans lignée, de son épouse *Vaquerie de Monteil-Adhemar*. Sa succession fut, en 1270, divisée entre ses freres survivans. Il est à remarquer que ce PIERRE portoit pour armes l'écusson de LAUTREC en plein. Cela paroît justifier les conditions qu'on suppose avoir été apposées au contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX DE LAUTREC ; —— 2. IZARN, qui suit ; – 3. FLOTARD, qui rendit hommage, en 1281, à l'Evêque de Cahors, & mourut sans postérité ; – 4. GUY, dont on ne sçait rien ; – 5. BERTRAND, Seigneur de Senegas, donataire de son pere, & exécuteur testamentaire de *Sicard d'Allaman*. Il accorda des droits aux habitans de Lautrec, & fut pere de BÉATRIX, mariée trois fois, 1°. à *Philippe*, aliàs *Guy de Levis*, auteur des Seigneurs *de Mirepoix*, qui, en 1287, reconnut les droits de son épouse ; 2°. à *Bertrand de Goth* (a), pere de plusieurs filles, & entr'autres, de – *Régine*, épouse de *Jean* I, Comte *d'Armagnac*, – & de *Braide*, alliée à *Reginald*, Vicomte de Burniquel, fils naturel de *Raimond* VI, Comte *de Toulouse* ; & 3°. à *Roger de la Barthe*, d'une ancienne Maison qui a formé plusieurs branches ; – 6. AMALRIC, Seigneur d'Ambres, à qui son frere BERTRAND céda quelque droits sur Lautrec. Il donna, de son chef, des priviléges aux habitans, & rendit hom-

(a) Des Généalogies particulieres nomment sa femme JEANNE.

mage à l'Evêque de Cahors, dont les prédécesseurs avoient obtenu des droits de Suzeraineté sur la Vicomté de LAUTREC, des anciens Seigneurs dudit lieu. — Par *Alix d'Allaman*, son épouse, il devint la tige des Seigneurs *d'Ambres*, ayant eu pour enfans: — FLOTARD, dont on ne sçait rien; — & SICARD, qui fut pere — d'AMALRIC, dont nous allons parler, — & D'ERMENGAUDE, épouse de *Bertrand* V, *de Cardaillac-Bioules*, tige des Seigneurs de ce nom. AMALRIC rendit son hommage en 1336, & épousa *Marguerite de Périgord*, dont il eut — (a) SICARD, Evêque de Beziers; — (b) ARCHAMBAUD, Evêque de Châlons; — (c) AMALRIC, époux de *Jeanne de Narbonne*, de laquelle il n'eut que BRUNISSENDE, alliée à *Yves de Garancieres*: n'en ayant point eu d'enfans, elle testa le 22 Janvier 1418, laissant à *Jean de Voisins*, son parent, tige des Seigneurs *d'Ambres-Voisins* & *Gelas*, tous les biens de la Maison de LAUTREC; & à *Guillaume de Narbonne*, tous ceux qui lui étoient échus du chef maternel; — (d & e) ELÉONORE & JEANNE, Abbesses de Vielmur; — 7. & BÉATRIX, mariée à *Sicard d'Allaman*, alors veuf de *Philippe*. Il épousa 3°. *Béatrix de Meuillon*, dont on ignore la lignée. Il eut du premier lit — *Elis d'Allaman*, épouse d'AMALRIC, Vicomte DE LAUTREC, son oncle; — & *Cécile*, mariée à *Hugues de Monteil-Adhemar*; & du second lit: — *Sicard d'Allaman*, donataire de *Jeanne de Toulouse*, comme on l'a remarqué ci-dessus; — & *Agnès d'Allaman*.

II. IZARN, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monredon, Brassac & Camarets, céda des privilèges aux habitans de Lautrec; assista aux Etats de la Province, convoqués à Carcassonne en 1275, & testa la même année. Il portoit les armes de *Toulouse* en plein. On lui connoît, de *Jeanne de Saissac*, son épouse, trois enfans; sçavoir: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. BÉATRIX; — 3. & FLOTARD, Seigneur de Monsa, marié à *Yolande*, morte en 1312. Il en eut — GUILLAUME, Seigneur de Monsa & de Lautrec, qui s'allia avec *Alix de Pons*, mere de deux filles. — La cadette épousa le Seigneur *de Villars*; — & l'aînée, appellée HÉLENE, se maria au Seigneur *d'Arpajon*, à qui elle transmit tous ses droits sur la Vicomté de LAUTREC, ainsi que sur la Terre de Monsa; mais *Hugues d'Arpajon*, petit-fils d'HÉLENE, rendit cette Terre à PIERRE DE LAUTREC, qui suit, lequel lui donna en échange la Terre de Monredon. C'est à cause de ce mariage que les Seigneurs *d'Arpajon*, descendans de ladite HÉLENE, écartelerent toujours leurs armes de celles de *Toulouse*.

III. PIERRE, Vicomte DE LAUTREC & Seigneur de Monredon, épousa *Ermessinde*, dont on ignore le surnom. On ne leur connoît d'autre enfant que

IV. AMALRIC, Seigneur de Monredon & Vicomte DE LAUTREC, qui reconnut, en faveur d'IZARN DE LAUTREC, la dot d'HÉLENE DE LAUTREC, future épouse de PIERRE II, qui suit; & mourut vers 1341, laissant un autre fils appellé GUY, allié à *Blanche de Gardouch*. On ne lui connoît point de lignée.

V. PIERRE, II. du nom, Vicomte DE LAUTREC, fut Seigneur de Monredon, Saint-Germier, le Cailar, &c. testa & mourut avant 1390. Il portoit pour armes: *de Toulouse, au chef chargé d'un lion passant*, par allusion à celles de LAUTREC ancien. Il avoit épousé *Hélene de Lautrec* (sans doute des *Lautrec-Venès*), qui lui survécut plusieurs années. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche de Saint-Germier, rapportée ci-après; — 3. AMALRIC, mentionné au testament de son neveu PIERRE; — 4. & JEANNE, mariée à *Guiraud de Belafar* ou *Belafaire*, Seigneur d'Auriac, dont on croit la lignée éteinte.

VI. PIERRE, III. du nom, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monredon, fut Chambellan de JEAN, fils du Roi. C'est par erreur que les Bénédictins donnent cette qualité à son pere. En présence de sa mere il transigea avec JEAN, son frere, sur la succession paternelle, & en eut même tous les droits qu'il pouvoit avoir sur Monredon, en échange desquels il céda à JEAN les fiefs de Saint-Germier & du Cailar. En 1408 il acheta de *Philippe de Lautrec-Venès*, tous les droits qu'il avoit dans la Vicomté; se battit en duel contre *Amauri de la Motte*, qu'il vainquit; & fit deux testamens, l'un le 11 Avril 1390; & l'autre le 1 Juillet 1402. Dans le premier, il se dit époux d'*Ermessinde de Montaud*, Maison distinguée, fille

de *Raimond*, fait mention de ses mere, freres, sœur & oncle, & institue héritier Pierre, IV. du nom, qui suit; fait des legs à Marguerite, sa fille, & substitue à Jean, son frere. Dans le second testament, il confirme, en faveur dudit Pierre, l'institution d'héritier, & substitue ensuite 1°. en faveur de Jean, Innocent, Catherine, Agnès, Ermessinde, ses autres enfans; 2°. de Jean, son frere; 3°. de *Guillaume*, *Amalric* & *Hugues de Belafar*, ses neveux, & 4°. en faveur de *Philippe de Lautrec-Venès*. On ignore la destinée de tous ces cadets.

VII. Pierre, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Monsa, la Bruyere & de la Montagne de Montaud, Terres que lui céda *Hugues d'Arpajon*, son cousin, à qui il avoit donné en échange celle de Monredon, sauf toutefois les droits appartenans à Guillaume de Lautrec-Saint-Germier, son cousin. Pierre vendit une partie de ses droits aux Comtes *de Foix*, & mourut en 1444. Il avoit épousé *Marguerite de Pestels*, fille de *Guy*, Seigneur de Varantan & de Salerne, d'une Maison connue. Leurs enfans furent: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Sicard, dont on ignore la destinée; — 3. François, duquel les actes ne disent rien; — 4. Anne, mariée à *Jean de Severac* aliàs *Savignac*, Seigneur de Belcastel en Rouergue. On ignore, dit le *Mémoire*, s'il étoit de la même Maison que le Maréchal de France. — 5. Catherine, épouse de *Perramond de la Barrine*, Seigneur de Saint-Sernin en Rouergue. On ne connoît plus cette Maison; — 6. Isabeau, femme de *Raimond de Saint-Germier*, en Lauraguais, d'une Maison éteinte; — 7. Jeanne, alliée à *François Hebrail*, Seigneur de la Cortade, d'une branche des *Hebrails*, Seigneurs de Canast en Lauraguais; — 8. & Louise, qu'on croit née posthume. Elle fut mariée à *Louis d'Auriol*, Seigneur de Boissesson, Laurion, Boussenac, Lacalm & les Vignals, fils de *Jean*, Seigneur de Montagut, des anciens Seigneurs *de Montagut* en Lauraguais. Il en subsiste encore deux branches; mais celle de *Boissesson* s'est éteinte dans la Famille des *Calouin*, Seigneurs de Tréville, par le mariage (contrat passé le 11 Juin 1623) d'*Anne d'Auriol*, petite-fille de Louise de Lautrec, avec *Mathurin de Calouin*, Seigneur de la Calouïniere & de Montoulivet. *Voyez* Calouin, *Tome III* de ce Dictionnaire. Ladite Louise de Lautrec donna quittance, devant *Brossati*, Notaire, à Antoine, son frere, des droits qui lui étoient échus du chef de Pierre, son pere.

Nota. On trouve un testament fait en 1572, par *Guillaume de Villespassans*, dans lequel *Marguerite*, sa sœur, est dite veuve de Pelfort de Lautrec, Seigneur de Sallettes, pere de Hugues; & un acte de 1552, où il est dit qu'Olivier de Lautrec avoit épousé *Jeanne de Hugues;* mais on n'a pas pu découvrir de quelle branche ils étoient.

VIII. Antoine, qualifié de *noble & puissant Seigneur*, dit *de Toulouse*, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Monsa, la Bruyere & Ferrals, qu'il avoit dénombré au Roi, vécut plus d'un siécle. En 1445, il obtint la récréance des biens de la Vicomté dépendans de l'hérédité de son pere, & soutint un grand procès contre Sicard, son frere, pour ses droits légitimaires. C'est dans le cours de ce procès qu'il se dit publiquement *issu des anciens Comtes de Toulouse*. Il en donna la descendance, à commencer par le contrat de mariage de *Baudouin* avec Alix de Lautrec, & prouva que ses ancêtres en avoient toujours porté les armes en plein. Il fit quelqu'échange avec Antoine, Seigneur de Saint-Germier, son cousin, par acte de 1482, & testa le dernier Juillet 1527. Il fut prouvé que de son tems le Château de Monsa avoit été envahi & pillé, & qu'il s'y perdit quantité de titres. Il avoit épousé, 1°. *Catherine de Costiere;* & 2°. *Seguine de Bar*, niéce de *Seguine d'Ornezan*, Dame de Vaudreuil, & donataire de *Marie de Bar*, sa sœur, veuve de *Jean de Châteauverdun*, & héritiere de son mari, & d'*Imberte*, sa fille. Du premier lit vinrent: — 1 & 2. Jeanne & Louise, Religieuses à Vielmur; — 3. Catherine, Religieuse à la Salvetat; — 4. Marie, épouse de *haut & puissant Seigneur Jean d'Antin*, Seigneur de Ferrals, vraisemblablement du chef de sa femme, laquelle testa en 1528, devant *Malbouisson*, Notaire. Elle fut mere de: — *Ramonde d'Antin*, alliée à *Robert de Manent*, Seigneur de Garus; — de *Blanche d'Antin*, mariée à *Bertrand Auberard*, Seigneur de Las-Bordes en Lauraguais; — de *Marie*

d'*Antin*, femme de *Jean de la Valette*; — & de plusieurs autres; — 5. Madelene, alliée à *Jean*, aliàs *Bernard d'Albert*, Seigneur de la Ginié & de Puicalvel, dont on ignore la descendance. Les enfans du second lit furent: — 6. Pierre, Baron de la Bruyere, héritier de son pere. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne Rigaud-de-Vaudreuil*, son épouse, & mourut en 1598; — 7. François, qui suit; — 8. Philippe, dont on ne sçait rien; — 9. Seguine, mariée avec *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur des Houmes; — 10. Imberte, femme d'*Antoine d'Anticamareta*, Seigneur de Villeneuve & de Louvens; — 11. Violante, *aliàs* Charlotte, alliée avec *Jean de Lordat*, Seigneur de Saint-Victor en Foix : c'étoit sans doute un collatéral des *Lordats Cazeneuves*; — 12. Claudine, épouse de *Hugues de Padiès*, Seigneur dudit lieu, Maison ancienne qui subsiste encore dans le Diocèse de Lavaur; — 13. Catherine, Religieuse à Castres; — 14, 15 & 16. Isabeau, *aliàs* Guillemette, Anne & Françoise, Religieuses à la Salvetat.

Nota. On trouve dans le même tems une Marguerite de Lautrec, épouse de *Jacques de Nadal*, ou *Noel*, ancienne Maison de Castres; mais on ignore de qui elle est fille.

IX. François, Vicomte de Lautrec, & déclaré seul fondé à porter ce titre, Baron de Monfa & de la Bruyere, Sieur de Peyreficade, Chevau-Léger de la Compagnie de Randan, puis Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fut maintenu en la succession d'Antoine son pere, & testa le 26 Septembre 1565, en présence d'Antoine de Lautrec-Saint-Germier, son cousin. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1547, *Catherine de Sales*, fille de *Pons*, Seigneur de Lagriffout, co-Seigneur d'Algars, & d'*Anne Lafont*, fille de *Guillaume*, de la Maison de *Ferreirols*. De ce mariage vinrent: — 1. Pons, Vicomte de Lautrec & Baron de Monfa, allié, le 17 Juillet 1569, avec *Jeanne d'Aure*, dont il paroît qu'il n'eut que: — Jean, Vicomte de Monfa, Seigneur de la Montagne-de-Montaud, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, qui eut un grand procès contre les co-Seigneurs & habitans de Lautrec. Il fit un accord avec Pierre, son oncle, & mourut sans lignée; — 2. Pierre, qui suit; — 3. & autre Pierre, dont on ne trouve rien.

X. Pierre, V. du nom, de Toulouse & de Lautrec, Baron de Monfa, testa le 10 Mars 1624, & avoit épousé *Anne de Noel*, aliàs *Nadal*, fille de *Jean*, Seigneur de la Crosette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Commandant pour sa Majesté en Languedoc, en l'absence du Duc d'*Anville*, & de *Marguerite de Sales*, fille de *Louis*, Seigneur de Lagriffout, Gouverneur de Leucate, & de *Renée de Chauviers*, de la Maison de *Poussan*. *Anne de Noel* descendoit encore, par ses ayeules, des Maisons de *Lafont-Ferreirols* & de *Padiès*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre-Auguste de Toulouse-Lautrec, Baron de Monfa, vraisemblablement décédé sans alliance; — 2. Bernard, qui suit; — 3. Jean de Toulouse-Lautrec, reçu Chevalier de Malte. On voit dans ses procès-verbaux d'Enquêtes & de preuves, qu'il portoit des armes écartelées *au 1 & 4 de gueules, à la croix d'or pometée aux douze pointes*, qui est de Toulouse; *& au 3 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, couronné de fleurs de lis d'or*, qui est de Lautrec ancien. On y voit encore que tous les témoins déposent qu'il est notoire que ledit Jean descend des Comtes *de Toulouse*; — 4 & 5. Abel & Jacques; — 6 & 7. Renée & Geneviéve.

XI. Bernard de Toulouse-Lautrec, Seigneur de Monfa, épousa *Marguerite de Vitroles*, & testa le 5 Septembre 1656, laissant: — 1. Alexandre, qui suit; — 2. Jean-Guillaume; — 3. Louise, épouse de *Bernard Antoine de Montesquieu*, Seigneur de Sainte-Colombe; — 4. & Renée.

XII. Alexandre, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Fernaye en Dauphiné & de Beine, vendit Monfa au Marquis d'*Ambres*. Il s'allia, le 7 Mars 1650, avec *Catherine de Cambefort*, & en eut: — 1. Jean de Toulouse-Lautrec, allié, le 8 Mai 1678, avec *Françoise de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Seigneur de Coudols, Plegas, Lerre, Clapier, &c. & de *Marie de Brandovic*, dont: — Marie, épouse, par contrat du 27 Janvier 1700, de *Joseph de Brunet*, Comte de Panat. Elle est morte en 1745; — & Madeleine-Dorothée, femme, le 29 Juin 1700, de *Jean*

Henri de Roquefort-Marquein; — 2. BERNARD, qui suit; — 3. & JEAN-ALEXANDRE, qui de sa femme, dont le nom est ignoré, a eu trois enfans, sçavoir: — BERNARD DE TOULOUSE-LAUTREC, Page & Gentilhomme du Duc D'ORLÉANS, Capitaine aux Gardes-Françoises en 1751, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier; — FULCRAND, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis; — & ISABEAU, alliée au Seigneur *de Bonne-Monmaur*.

XIII. BERNARD DE TOULOUSE-LAUTREC, II. du nom, épousa *Hélene de Passemar de Bertoule*, dont il eut:

XIV. ALEXANDRE DE TOULOUSE-LAUTREC, II. du nom, marié avec *Catherine de Villeneuve*, fille d'*André*, Seigneur de la Roque, des anciens *Villeneuves*, connus en Languedoc depuis le XI[e] siécle, & de *Catherine Boyer de Pechmeja*. Il a eu pour enfans: — 1. ANTOINE-JOSEPH, mort en bas-âge; — 2. ALEXANDRE, Capitaine de Cavalerie, marié en 1748; — 3. BARTHELEMI-JOSEPH, Prêtre; — 4. & CHARLES-JOSEPH CONSTANTIN, qui suit.

XV. CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN DE TOULOUSE-LAUTREC, dit *le Comte de Toulouse*, ancien Capitaine d'Infanterie, a épousé *Jeanne-Marie-Françoise d'Aroux*, fille de *Jean-Batiste-François-Xavier*, Seigneur de la Serre, & de *Catherine-Anastasie d'Abrial*, dont lignée.

Branche des Seigneurs de SAINT-GERMIER.

VI. JEAN DE LAUTREC, second fils de PIERRE, II. du nom, & d'*Hélene de Lautrec*, transigea avec PIERRE, son frere, les 25 Mai 1390, & 3 Juillet 1392, eut en partage le fief de Saint-Germier, & fut substitué aux biens dudit PIERRE. Par son mariage avec *Marguerite de Vilettes*, sœur d'*Amiel*, Seigneur de Monledier, il devint la tige des LAUTREC-SAINT-GERMIER. On voit par-là que les Editeurs de l'Histoire générale de Languedoc se sont mépris en faisant descendre ces Seigneurs de GUY DE LAUTREC. Les enfans de JEAN furent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2, 3 & 4, JEAN, JEANNE & MARGUERITE.

VII. GUILLAUME DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, eut la réserve de ses droits sur Monredon, lorsque PIERRE céda cette Terre à *Hugues d'Arpajon*. En 1436, il donna son dénombrement, & rendit hommage au Comte *de Foix* en 1452. Il avoit épousé, par contrat du 7 Octobre 1435, *Bertrande de Mirabeau*, fille de *Pierre*, Seigneur de Rosieres au Diocèse d'Alby, & de *Bertrande de Paulin*. Ces deux Maisons tenoient alors un rang distingué dans la Province, & avoient des alliances les plus flatteuses. De son mariage vinrent: — 1. SIMÉON, qui suit; — 2. PIERRE, Chanoine d'Alby, lequel céda tous ses droits à FRANÇOIS, son neveu, par acte du 5 Août 1503; — 3. ISLANDE, Religieuse à Vielmur; — 4. & ANTOINETTE, alliée, le 10 Octobre 1464, à *Guy de Puy*, Seigneur d'Elga. Il donna quittance des droits de son épouse le 16 Février 1496.

VIII. SIMÉON DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, le Cailar, Laux, Saint-Giniès, Saint-Jean-de-Vals, & co-Seigneur de Mirandoul, Pontfiron & Thorene, fit des échanges avec ANTOINE DE LAUTREC-MONFA, acquit quelques biens de *Jean de Châteauverdun*, Seigneur de Saintes-Camelles, & dénombra en faveur des Comtes *de Foix*, le 16 Octobre 1459. Il épousa, 1°. en Juillet 1468, *Catherine de Morlhon*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincens, à qui il donna quittance des droits d'icelle le 1 Avril 1482; & 2°. *Marguerite d'Ysalguier*, d'une Maison très-ancienne, alliée à la meilleure Noblesse, & mise, par M. *de la Faille*, au rang de celles qui ont illustré le Capitoulat de Toulouse. Du premier lit il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, lequel dénombra, le 19 Mars 1539, pour ANTOINE, son neveu & pupille, & testa le 1 Novembre 1543, en faveur de ses neveux; — 3. ISSALINE, mariée à *Pierre de l'Escure*. Elle céda quelques-uns de ses droits à FRANÇOIS, son frere, le 22 Juin 1490. — *Nota*. On trouve que LAURENCE DE LAUTREC étoit alliée, en 1490, avec un *Perrin*, dans une Généalogie imprimée de cette Famille; mais on n'a pu découvrir, dans aucun des titres des LAUTREC, la filiation de cette LAURENCE. Du second mariage de SIMÉON naquirent: — 4. FRANÇOIS, Abbé d'Ambres; — 5. CHARLES, Sieur du Bousquet,

Bousquet, qui épousa *Jeanne Doulcet*, co-Dame de Massaguel, maintenue par Arrêt de 1559, contre *Antoine de Vernioles*. Elle avoit dénombré au Roi, le 19 Mars 1539, & fut mere de Jean de Lautrec, héritier de *Jean de Mons*, Sieur de la Bessiere. Il dénombra le Bousquet & Massaguel, & assista au mariage d'*Antoine de Vernioles*, avec Brunette de Lautrec, mentionnée ci-après, degré X. De son alliance avec *Jeanne Delhom*, ou *de Levi*, il eut deux filles, sçavoir : — (a) Marie de Lautrec, femme, 1°. de *Samuel de Rabastens*, Seigneur de Mailloc, fils de *Philippe*, Baron de Paulin, & de *Louise de Roquefeuil*, (& frere d'*Olimpe de Rabastens*, épouse du Sieur *de Tanus*, & de *Jeanne de Rabastens*, alliée à *Charles de Rigaud-Vaudreuil*), dont *Charlotte de Rabastens*, épouse de *Guillaume Viguier*, Sieur de Durfort ; & 2°. de Jacques de Toulouse-Lautrec, rapporté ci-après, degré XII. — (b) & Marguerite de Lautrec, alliée à *Jean de Nadal*, ou *Noel*, Seigneur de Massaguel ; — 6. & Catherine, épouse de *Fulcon Olric*, fils de *Sanxius*, qui reçut ses droits le 14 Novembre 1502. Cette Maison d'*Olric*, jadis puissante, & qui possédoit des grands fiefs en Lauraguais, est vraisemblablement éteinte.

IX. François de Lautrec, Gentilhomme des Roi & Reine de Navarre, donataire de son pere en 1501, de son oncle Pierre, Chanoine d'Albi, & de sa sœur Issaline, transigea, le 7 Août 1508, avec *Marguerite d'Ysalguier*, sa belle-mere ; & avoit épousé, le 29 Novembre 1501, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Seigneur de Cazeneuve, & sœur de *Corbeiran*, qui lui constitua sa dot. François testa le 5 Janvier 1511, fit deux codicilles, l'un en 1512, & l'autre en Janvier 1518, & mourut le 21 du même mois, laissant *Brunette*, son épouse, tutrice de ses enfans, avec lesquels elle transigea le 9 Février 1551. Elle avoit testé le 2 Novembre 1539, en faveur d'Antoine, son troisieme fils. Elle eut de son mariage : — 1. Simon, héritier, lequel donna procuration le 19 Février 1522, à sa mere, pour l'acquit des droits de ses sœurs, & décéda sans lignée ; — 2. Corbeiran, qui suit ; — 3. Antoine, héritier de sa mere & de Jacques, son oncle. Il fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & substitué aux biens de Corbeiran. Lors des troubles qui agiterent Toulouse, dans le XVIe siécle, il fut arrêté & brûlé, laissant un fils nommé Jacques, dont on ignore la destinée ; — 4, 5, 6 & 7. Jeanne, Catherine, Marguerite & Catherine-Jeanne, Religieuses à Vielmur ; — 8. Seguine, mariée, par contrat du 23 Juin 1542, avec *Bringuier de Flavin-de-Sigal*, Sieur de la Capelle. — *Nota*. On trouve, en 1550, un Guillaume de Lautrec, dit époux de *Jeanne Bousquete*, qui rendit hommage ; mais on ignore sa filiation.

X. Corbeiran de Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, testa le 8 Mars 1535, & étoit mort en 1547. Il avoit épousé *Isabeau des Combes*, laquelle se disoit Dame de Haupoul & de Mazamet, fille de *Michel*, & de *Françoise de Monredon-Escales*, sœur de *Gilbert*, Seigneur d'Escales. Elle transigea sur ses droits le 18 Octobre 1568, avec *Lise de Padiès*, sa belle-sœur, veuve de *Jean des Combes*, son frere, faisant, tant pour elle que pour *Anne des Combes*, sa fille, épouse de *François d'Auriol*, Seigneur de Laurion, Boissesson, &c. & testa en 1546 & 1572, laissant pour enfans : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Brunette, mariée, par contrat du 7 Novembre 1547, avec *Antoine de Vernioles*, Seigneur de Campan, dont elle eut : — (a) *Antoine de Vernioles*, lequel donna quittance le 16 Juillet 1569, à Antoine, des droits de ladite Brunette, sa mere ; — (b) *Isabelle de Vernioles*, épouse de *Balthasard de Soubiran* ; — (c) & *Jeanne de Vernioles*, alliée à *Jacques de Marion*, Seigneur de Paira, auquel on ne connoît d'autre fille que — *Sara de Marion*, épouse d'*Odet de Capriol*, dont les descendans possedent encore ladite Terre de Paira. *Odet* eut, entr'autres enfans, *Madelene de Capriol*, mariée à *François Hebrail*, Sieur de Canast ; — 3. & Jeanne de Lautrec, qui fit des donations en faveur d'Antoine & de Brunette, ses frere & sœur.

XI. Antoine de Toulouse-Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, le Cailar, Lacalm & la Meylarié, fut mis sous la tutelle de Jacques, Abbé de Saint-Pierre, son oncle ; dénombra en 1539 & 1558 ; transigea, en 1598, avec Jean de Toulouse-Lautrec, Seigneur de Monsa ; & en 1598 & 1599, avec Jacques, son fils. Il épousa, 1°. en 1555, *Jeanne de Varagne*, fille de *Gaillard*,

Seigneur de Belesta-les-Casses & Gardouch, dont il est certain qu'il eut un fils, & JEANNE épouse d'*Arnaud de Vernon*, Seigneur d'Aiguesvives, qui fit quittance de sa dot le 7 Août 1579. On lui donne encore pour enfans — ISABEAU, alliée à *Pierre du Mas*, Seigneur de Comtaucel, — & GAILLARD, substitué par *Isabeau des Combes ;* mais mort sans lignée. ANTOINE épousa, 2°. le 15 Mars 1572, *Germaine de Foix*, (dont la dot fut payée en 1580,) fille de *Jean*, Vicomte de Conzerans, & de *Constance de Mauleon ;* & sœur de *Paul de Foix ;* & 3°. le 9 Août 1602, *Jeanne de Huc*, fille du Seigneur de Montsegon, & de *Gilette d'Amat-Del-Ram*, de laquelle il n'eut que — PAUL-ARNAUD : on ignore sa destinée. Les enfans du second lit furent : — 1. PAUL, dont on ne sçait rien ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. DEBORA, épouse d'*Arnaud Moliet*, Sieur de la Reole ; — 4. SUSANNE, femme, 1°. de *Gaspard de Lacalm*, & 2°. de *Guerin de Monfaucon*, Seigneur de Belflou ; — 5. & CATHERINE, mariée à *Nicolas de la Baume*, Sieur d'Arifat.

XII. JACQUES DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, Sénéchal de Castres, soutint un grand procès contre les co-Seigneurs DE LAUTREC & les Habitans dudit lieu. Il épousa, le 10 Juin 1596, MARIE DE LAUTREC, sa cousine, fille de JEAN, Seigneur de Massaguel, & de *Jeanne Delhom*, & veuve de *Samuel de Rabastens*, laquelle transigea avec les Seigneurs *de Latger*, le 12 Septembre 1620, & testa le 23 Juillet 1629. De ce mariage vinrent : — 1. MARQUIS, qui suit ; — 2. autre MARQUIS, mentionné dans une Sentence du Sénéchal de Carcassonne ; — 3. PAUL, Sieur de Durfort, décédé *ab intestat*. Ses biens furent partagés entre ses freres & sœurs ; — 4. MARC-ANTOINE, rapporté après son frere aîné ; — 5. MARGUERITE, mariée, le 29 Décembre 1628, à *César de Voisins*, Baron de Blagnac, qui en étoit veuf en 1646 ; — 6. ISABEAU, alliée, le 26 Août 1636, à *Galibert de Legibus*, Baron de Felzins, Sieur de Sorgues, lequel transigea le 31 Mars 1645, avec MARC-ANTOINE, son beau-frere ; — 7. & ALDONCE, femme de *Jacques le Noir*, Seigneur de Cambon & du Puget.

XIII. MARQUIS DE TOULOUSE-LAUTREC, Baron de Cestairols, Sénéchal de Castres, héritier contractuel de ses ayeux, servit long-tems le Roi, & mourut d'une maladie qui le surprit à Leucate. Il avoit transigé avec ses freres & sœurs, & avoit épousé, le 1 Novembre 1617, *Isabeau de Latger*, héritiere d'une branche des anciens *Latger*, de Castres, dont il y a eu nombre de Conseillers au Parlement, & dont il ne reste que les branches de Castres & de Castelnaudary. Elle étoit fille de *Jean de Latger*, Seigneur de Massuyés, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite de Dammartin*. Le Seigneur *de Massuyés* avoit eu un fils, appellé — *Hercule de Latger*, qui lui succéda dans sa charge de Conseiller ; mais il mourut sans alliance, & laissa sa sœur *Isabeau*, héritiere générale. MARQUIS DE TOULOUSE-LAUTREC avoit testé le 31 Décembre 1637, laissant son épouse héritiere, laquelle en qualité de tutrice de ses enfans, transigea, le 7 Mai 1641, avec les Seigneurs de *Vaudreuil* & MARC-ANTOINE DE LAUTREC, son beau frere, & vendit Cestairols au sieur *Carlot*, son beau-fils. Leurs enfans furent : —— 1. MARIE, alliée, le 1 Juin 1641, avec *Pierre Carlot*, Conseiller à la Chambre de l'Edit, fils de *Jérôme* & de *Gabrielle de Vernet*. Ce *Pierre* fut l'auteur des Seigneurs actuels *de Massuyés ;* — 2. MARGUERITE, mariée, le 28 Octobre 1645, avec *Pierre de Rouzel* ou *Rouzet*, Seigneur de Causse ; — 3. LUCRÈCE, épouse, le 12 Mars 1647, de *Jacques de Gastoulle*, Seigneur Belfourtès ; - 4. ISABEAU, femme, par contrat du 3 Mai 1645, de *Marquis*, alias *Jacques de Corneillan*, Sieur de la Brunie & de Padiès ; — 5. & LOUISE, alliée, le 3 Septembre 1650, avec *Jean Izarn*, Avocat à la Chambre de l'Edit.

XIII. MARC-ANTOINE DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, hérita des biens substitués, dont avoit joui précédemment MARQUIS son frere aîné, & en donna son dénombrement en 1639, après avoir plaidé contre ses niéces, fille dudit MARQUIS. Il épousa, le 17 Avril 1636, *Jeanne de Tignol*, fille de *Jacob*, & d'*Isabeau de Vidal*. Elle survécut à son mari, & fit donation à MARC-ANTOINE, son petit-fils. Ils eurent pour enfans : — 1. LOUIS, qui suit ;

— 2. Jean, Sieur du Cailar; — 3. Jacques, Sieur de Montſegon; — 4. & Pierre, Sieur du Bouſquet.

XIV. Louis de Toulouse-Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, émancipé le 18 Juin 1661, donataire des biens de ſes pere & ayeux, épouſa, 1°. par contrat du 16 Avril 1657, *Jeanne d'Albié*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Rey*, & traita avec ſon pere au ſujet de ce mariage. Sa femme teſta le 11 Décembre 1670, & mourut ſans lignée. Il épouſa, 2°. *Anne de Mellier*, qui lui ſurvécut, & tranſigea avec les héritiers de ladite *Jeanne d'Albié*. Il eut de cette ſeconde femme: —— Marc-Antoine, qui ſuit; —— & une fille naturelle appellée Dalphine.

XV. Marc-Antoine, dit *le Comte* de Toulouse-Lautrec-Saint-Germier, élevé ſous la tutelle d'*Anne de Mellier*, ſa mere, & donataire de *Jeanne de Tignol*, ſon ayeule, rendit hommage en 1725, & ſon dénombrement le 5 Mai 1731. Il mourut chef d'une brigade dans les Carabiniers, & avoit épouſé, par contrat du 14 Décembre 1716, *Marie-Charlotte de Perrin*, dont: — 1. Pierre-Joseph, qui ſuit; — 2. André-Hercule, Chanoine; — 3. & Etienne, Abbé de Gaillac.

XVI. Pierre-Joseph de Toulouse-Lautrec, dit *le Comte de Toulouſe*, Seigneur de Saint-Germier, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, a épouſé *Jeanne Eliſabeth*, dont il a pluſieurs enfans en bas-âge.

Les armes pleines de Toulouse, qui ſont: *de gueules, à la croix d'or pometée aux douze pointes.*

Cette Maiſon eſt alliée à la meilleure Nobleſſe du Languedoc & autres des plus grandes du Royaume & de la Cour.

LAUZANNE. C'eſt une ancienne Nobleſſe diviſée en trois branches; la premiere, établie dans la Marche; la ſeconde, en Auvergne; & la troiſieme, en Bretagne. Mais les deux premieres viennent de tomber en quenouille. Cette Famille, comme beaucoup d'autres, par le laps des tems, le ravage des guerres & les incendies, a perdu ſes anciens titres, & ne peut remonter ſa filiation qu'à

Pierre de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, qui fut déchargé du payement des francs-fiefs & nouveaux acquêts, par Sentence du 27 Septembre 1473, en conſéquence de ſes preuves de nobleſſe qu'il fit; ce qui prouve que cette Famille eſt ancienne.

Jacques de Lauzanne, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, ainſi qualifié dans un contrat d'acquiſition du 9 Octobre 1548, rendit ſes foi & hommage au Roi pour ſa Terre & Seigneurie de Leſtang ès années 1542, 1553, & 1557, & épouſa, par contrat paſſé devant *Picot*, Notaire, le 5 Mars 15.., Demoiſelle *Françoiſe de Malleret*, dont: — 1. Cathelin, qui ſuit; — 2. François, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. & Jean, que nous trouvons mentionné dans le contrat de mariage de ſon frere aîné.

Cathelin de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, inſtitué principal héritier par ſon pere, à la charge de donner à Jean, ſon frere, la ſomme de 30 mille livres, épouſa, (ſon pere préſent) par contrat du 28 Juin 1568, Demoiſelle *Jeanne de Saint-Julien*, dont: — 1. Claude, qui ſuit; — 2. & François, qui rendit ſes foi & hommage, & fit ſon dénombrement au Roi à cauſe de la Terre de Leſtang, dont il étoit en partie Seigneur, les 17 Février & 7 Avril 1610. Il obtint une Sentence des Officiers de l'Election de la Marche, Commiſſaires députés par ſa Majeſté, laquelle ſur la production de ſes titres, le maintint, le 23 Juin 1624, dans ſa qualité d'*Ecuyer*. Nons ignorons ſi ce François a eu poſtérité.

Claude de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, épouſa, par contrat paſſé devant *Suyet*, Notaire, le 25 Octobre 1586, *Gabriel Gauther*, qu'il laiſſa veuve avec ſon fils mineur, nommé

Geffroy de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, qui ſe maria, par contrat du 24 Avril 1647, paſſé devant *Mayignon*, Notaire, *Marguerite de Pierrebrune*, dont vinrent : — Sébastien & Antoine de Lauzanne, Ecuyers, Seigneurs de Leſtang. D'un de ces deux freres deſcend une fille unique, qui a porté les biens de ſa branche avec les titres primordiaux de ſa famille, dans la Maiſon *de la Trolliere*.

Branche établie en Auvergne.

François de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de Leſtang en partie, ſecond fils de Jacques, & de *Françoiſe de Malleret*, tranſigea devant *Picot*, Notaire, le 18 Juin 1581, avec Cathelin, ſon frere aîné, & tous les deux ſignerent dans cet acte *de Leſtang* (nom de leur Terre au lieu de Lauzanne, leur nom propre). Ce François obtint en ſa faveur une Sentence du 25 Juin 1579. Il fut tuteur de Claude, ſon neveu, fils de Cathelin; & après lui avoir rendu compte de ſa tutelle, il en reçut quittance paſſée devant *Picot*, Notaire, le 8 Mai 1585. Il avoit épouſé en préſence de douze de ſes parens & amis, Gentilshommes, par contrat paſſé devant le même *Picot*, Notaire, le 13 Septembre 1584, Demoiſelle *Françoiſe de Vichy*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Luſignac, qui devenue veuve, fut déclarée, par acte paſſé le 29 Mars 1603, en la Sénéchauſſée de la Marche, tutrice de ſes enfans — Pierre, qui ſuit; — & Annet, reçu, par Brevet du Roi, Ecuyer de ſa grande Ecurie.

Pierre de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur du Puis-Malſignac, rendit au Roi ſes foi, hommage & dénombrement, & fut, avec ſon frere, maintenu dans ſa nobleſſe, par Sentence de l'Election, du 29 Juin 1634, en conſéquence des titres qu'ils produiſirent & de leurs certificats, par leſquels il paroît qu'ils ſervirent le Roi dans ſes Armées en 1630, 1633, 1634, 1635 & 1637. Pierre de Lauzanne avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Reynaud*, Notaire, le 14 Janvier 1618, *Louiſe de Hautefaye*, dont vinrent : — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Sébastien, auteur de la branche établie en Bretagne, rapportée ci-après; — 3. & Philbert de Lauzanne, connu ſous le nom de *Veauroussel*. Ayant eu une affaire d'honneur à Paris, il fut contraint de quitter le ſervice de France, & paſſa à celui de l'Impératrice Douairiere, qui le fit d'abord ſon Gentilhomme d'honneur, & il étoit Lieutenant-Colonel du premier Régiment des Cuiraſſiers, quand il fut ſurpris & tué en 1684, avec quatre Compagnies de ſon Régiment, paſſées au fil de l'épée par un camp volant Hongrois, qui vint l'attaquer dans ſon quartier nommé *Obernuſdorf* aux montagnes blanches du Comté de Fribourg. Ce fait eſt atteſté par un certificat adreſſé au Comte *de Lobkowitz*, alors Ambaſſadeur de S. M. I. à la Cour de France.

Claude de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur du Puis-Malſignac, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere Sébastien & ſes couſins Sébastien & Antoine, par Jugement rendu, le 11 Novembre 1667, par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de la Province. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bertrand*, Notaire, le 5 Mars 1658, *Aimée de Ponthe*, dont il eut deux garçons nommés Sébastien. De l'un d'eux deſcendent trois garçons & une fille.

L'aîné des garçons, N... de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Puis-Malſignac, Capitaine dans le Régiment de Baſſigni, enſuite dans celui de Royal-Comtois, où ſon Régiment a été incorporé, Chevalier de Saint Louis avec penſion, & Capitaine des Grenadiers au même Régiment, a ſervi 38 ans, & eſt mort en 1766, deux ans après ſa retraite, laiſſant de ſon mariage avec *N... Madot*, une fille pour ſeule & unique héritiere.

Le ſecond des garçons, N... de Lauzanne, Chevalier, ancien Garde-du-Corps du feu Roi, & âgé de 50 & quelques années, n'étoit pas marié en 1769. Il avoit vendu à ſon aîné ſa portion paternelle & maternelle, & après ſa mort & celle de ſa belle-ſœur, il s'eſt chargé de la tutelle de ſa niéce, qu'il faiſoit élever dans un Couvent en 1769.

Le troiſieme des garçons étoit, la même année, Religieux Minime.

Branche établie en Bretagne.

SÉBASTIEN DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur du Buy, second fils de PIERRE & de *Louise de Hautefaye*, plus connu dans ses brevets sous le nom de *Chevalier du Buy*, fut pourvu d'une Compagnie dans le Régiment de Mazarin, Infanterie, le 25 Avril 1653; se distingua suivant plusieurs certificats de service aux siéges de Landrecie, Condé & Saint-Guislain, où il fut blessé. En 1656, il fut pourvu d'une charge de l'un des 36 Gentilshommes de Sa Majesté; envoyé à Calais, en 1657, par le Cardinal *Mazarin* pour affaires secretes; & à Turin, en 1659, pour autres affaires d'Etat; fait Ecuyer de la grande Ecurie du Roi le 29 Avril 1663; reçut une lettre de S. M. le 1 Octobre 1667, pour se rendre aux Etats de Bretagne; & obtint un Arrêt du Parlement de Rennes le 19 Novembre 1669, qui le maintint dans son ancienne noblesse. Suivant un certificat du Duc *de Chaulnes*, en date du 12 Février 1678, ce SÉBASTIEN DE LAUZANNE s'acquit fidélement de son devoir & en homme de courage dans toutes les occasions où il a été question du service de S. M. soit dans la tenue des Etats de Bretagne, soit pendant les séditions & troubles arrivés en cette Province, où il exposa plusieurs fois sa vie, ayant eu un cheval tué sous lui, & deux de ses gens dangereusement blessés de coup de fusil. Il mourut le 25 Octobre 1695. Il avoit épousé, 1°. par contrat signé du Roi, le 18 Juin 1664, & de plusieurs Seigneurs de la Cour, *Anne de Porcaro*; & 2°. par contrat du 1 Juin 1680, *Anne de Querleon*, veuve de *Pierre Ferriere*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Rogon, &c. & fille de *Hervé de Querleon*, Chevalier Seigneur de Lanvenne & autres lieux, & d'*Anne de Grindorge*. Elle est morte à Tréguier le 8 Octobre 1723, & est inhumée dans la Cathédrale de cette ville. Du premier lit il a eu trois garçons, dont il n'y en a eu qu'un de marié à une Demoiselle *de Porcaro*, sa parente; & du second lit deux garçons: l'aîné est mort sans hoirs; & le second est:

JOSEPH-MARIE DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur du Buy, &c. né le 24 Septembre 1684. Il servit d'abord en qualité de Garde-Marine; fut ensuite Lieutenant de Frégates, suivant un certificat de M. *de Pontchartrain*, du 23 Avril 1706; s'est retiré après 22 ans de service, le 16 Mars 1728, & est mort le 3 Septembre 1749. Il avoit épousé *Catherine-Françoise le Roux de Kerninon*, dont pour fils unique:

JEAN-BATISTE DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur de Keraulter, Kerjan, du Dresnay, &c. né le 8 Août 1718, batisé le lendemain, & marié, le 22 Janvier 1750, à *Claudine-Jeanne de Launay*, née le 10 Juin 1732, fille unique de feu *René-Jean de Launay*, & de *Marie-Anne Guiller*, Dame de Saint-Perran, du Cosquer & du Louaut. Leurs enfans sont: — 1. GUY-RENÉ-MARIE, né au Château de Keraulter le 21 Décembre 1750, tenu sur les fonts de batême, par *Claude*, Comte *de Sarsfield*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Colonel du Régiment de Provence, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, & par *Marie-Charlotte de Marhalla*, Dame du Leslay; — 2. TOUSSAINT-JOSEPH, né le 13 Mars 1754; — 3. & CLAUDINE-FRANÇOISE-FORTUNÉE, née le 28 Novembre 1758. Généalogie dressée sur des copies de piéces envoyées, collationnées sur les titres & sur les maintenues de noblesse.

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent accompagné de 2 étoiles d'or, l'une en chef & l'autre en pointe*, suivant la maintenue de noblesse de 1667.

LAUZIERES: Bourg dans le bas Languedoc, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier & Diocèse de Lodève, dont tire son nom l'ancienne Maison de LAUZIERES, qui a donné un Chevalier des Ordres & Maréchal de France, & un Maître Visiteur & général Réformateur de l'Artillerie. Nous allons en rapporter la Généalogie, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 411. Elle commence à

I. Frotard, Seigneur de Lauzieres, qui, conjointement avec sa femme, reçut plusieurs hommages & reconnoissances en 1168. Il testa aux Ides de Septembre, férie septieme de l'an 1173; fit plusieurs legs à différens Monasteres; donna la jouissance de son bien à sa femme, nommée *Riscende*, tant qu'elle vivroit en viduité, le Château de Lauzieres à son fils aîné Arnaud, qui suit, à condition qu'il le donneroit à Pierre, son fils, s'il vivoit; & si ce Pierre étoit décédé, à ses autres enfans mâles, sçavoir, à l'aîné, ensorte que la Seigneurie de Lauzieres n'eût jamais qu'un seul Seigneur, & ne pût appartenir aux femmes. Il mit, par ce testament, Guiraud de Lauzieres, son second fils, qui étoit muet, entre les mains d'Arnaud, son aîné; donna un pré à Pierre-Bernard, son petit-fils, & plusieurs biens à Raimond, Hugues & Guillaume, ses enfans; fit la même chose pour Beguon & Fredlon, ses autres enfans, divisant en trois portions les biens qu'il avoit donné à Frotard, son autre fils, Religieux; l'une pour Arnaud, l'aîné; la seconde pour Raimond, Hugues & Guillaume; la troisieme pour Beguon & Fredlon, & les substitua les uns aux autres. Il chargea de plus Arnaud d'avoir soin de Beguon & de Fredlon, en cas que leur mere vint à mourir, jusqu'à ce qu'ils fussent faits Chevaliers; & jusqu'à ce tems, il voulut qu'Arnaud eut leurs biens, & ordonna que dès qu'ils seroient faits Chevaliers, Arnaud & ses héritiers leur donnassent 300 sols melgoriens, & à Raimond, Hugues & Guillaume, pareille somme. Après sa mort, l'ouverture de son testament fut faite le 14 des Calendes de Juin 1178.

II. Arnaud, Seigneur de Lauzieres, I. du nom, suivant une Enquête du mois de Janvier 1213, faite par *Pierre*, Evêque de Lodève, & scellée par lui dans l'Eglise de Lauzieres, en présence de plusieurs témoins, du nombre desquels étoient Beguon & Fredlon, freres d'Arnaud, fit son testament avec Pierre-Bernard, son fils aîné, qui suit, & Reine, une de ses filles. Il chargea Pierre-Bernard d'entretenir honorablement Arnaud, son second fils; donna à Ricarde, sa fille aînée, 200 sols; à Riscende, la seconde, 10 sols. Des témoins déposerent qu'il avoit légué, à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, 20 sols; à celui des Templiers 10 sols; & d'autres déposerent qu'il avoit légué à ce dernier 100 sols, & au premier 30 sols. Le nom de sa femme est ignoré.

III. Pierre-Bernard de Lauzieres, institué héritier de la Terre de Lauzieres, par le testament de Frotard, son ayeul, Seigneur de Lauzieres, de Velers, de Prades, d'Albias, de Malevieille, de Saint-Jean de Loubas, &c. fut émancipé en 1197, en présence de l'Evêque de Lodève, par Arnaud, son pere, qui lui donna le Château de Lauzieres, & ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Sainte-Marie de Rouvignac. Il épousa, par contrat du mois de Janvier 1197, *Elisabeth de Tours*, fille de *Bérenger de Tours*, laquelle eut en dot 3300 sols melgoriens, dont la restitution fut évaluée, en cas de décès sans enfans, à 65 marcs d'argent. Elle testa le 11 des Calendes de Mars 1252, & nomma dans son testament Raimond, un de ses fils, & Elisabeth, sa petite-fille. Ses enfans furent: — 1. Frotard, Seigneur de Lauzieres, qui fut pere d'Elisabeth de Lauzieres, femme de *Berenguier de Saint-Guiraud*; — 2. Pierre-Bernard; — 3. Guillaume-Raimond, qui donna son bien à Raimond, son frere, suivant un acte du 16 Décembre 1244; — 4. & Raimond, qui suit.

IV. Raimond, Seigneur de Lauzieres, I. du nom, Chevalier, mentionné dans des actes des années 1235, 1240, 1243, 1244, 1245, 1257, 1263 & 1266, fit son testament le 7 des calendes de Mars 1261, par lequel il fit plusieurs legs à diverses Eglises. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 16 des Calendes de Juillet 1232, *Béatrix de Maffre-de-Lunas*, fille d'*Oger de Maffre* & de *Bérengere*; son pere lui constitua 3000 sols melgoriens pour sa dot; & 2°. *Bertrande*, nommée dans le testament de son mari. Il eut du premier lit: — 1. Arnaud, qui suit; — 2. Pierre-Bernard; — 3. Ermengarde; — 4. Cornélie, mariée à *Pierre-Roger de Falguieres*; — 5. Raimonde; — 6. Bérengere, femme de *Raimond de Bausan*; & du second lit vint: — Raimond, qui fut Seigneur de Pezennes.

V. Arnaud, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lauzieres, institué héritier par le testament de son pere de l'an 1261, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

— 1. ARNAUD, qui suit; — 2. PIERRE-BERNARD; — 3. autre ARNAUD, Abbé de Saint-André-lès-Avignon; — 4. BÉATRIX, femme de *Guillaume de Soubès*; — 5. BÉRENGERE, alliée à *Pierre de Brignac*, Damoiseau; — 6. & GUILLEMETTE, alliée à *Pierre Blanché*.

VI. ARNAUD, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE LAUZIERES, qualifié *noble* ARNAUD DE LAUZIERES, *Damoiseau*, dans l'hommage qu'il rendit, en 1325, à *Bernard*, Evêque de Lodève, pour la Terre & Seigneurie de Lauzieres, épousa *Garcinde de Monstuejols*, sœur de *Raimond de Monstuejols*, Cardinal, Evêque du Puy, & ensuite de Saint-Papoul en 1327, dont: — 1. ANGLE, dit ANGLESIAN, qui suit; — 2. ARNAUD, Seigneur de Montesquieu; — 3. RAIMOND; — 4. BÉRENGER, auteur de la branche des Seigneurs de Soubès. Le dernier de cette branche, au XVe degré, étoit FRANÇOIS DE LAUZIERES, co-Seigneur de Soubès, déchargé des francs-fiefs le 12 Mars 1639, lequel eut de son mariage contracté, le 18 Février 1664, avec *Catherine de Herail*: — JEAN-GASPARD & PIERRE DE LAUZIERES, co-Seigneurs de Soubès, qui furent maintenus dans leur noblesse par Jugement de *M. Bazin de Bezons*, Intendant en Languedoc, du 18 Septembre 1669; — 5. PONS, exécuteur du testament de RAIMOND, son oncle, qui fut Prieur de Saint-Martin de Colombe, Chanoine & Official de Lodève: il mourut en odeur de sainteté, & fut canonisé par le Pape URBAIN V; — 6. PIERRE-BERNARD, Seigneur de Montpeiroux; — 7 & 8. BÉATRIX & GUILLAUMETTE.

VII. ANGLE, ou ANGLESIAN DE LAUZIERES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lauzieres, de Montagnac, de Conas, &c. fonda, du vivant de son pere, en 1350, l'Abbaye des Religieuses de Saint-Etienne de Gorjan, Ordre de Saint-Benoît, près de Clermont-Lodève, du consentement du Pape CLÉMENT VI, & de *Bertrand Dumas*, Evêque de Lodève, & la dota de 6000 florins d'or du coin de Florence. Suivant la Bulle du même Pape, donnée à Poitiers, le Patronage de cette Abbaye appartient à la Maison de LAUZIERES, qui y a toujours nommé. ANGLESIAN DE LAUZIERES fut élu des Etats de Languedoc pour conservateur de leur délibération, ce que JEAN DE FRANCE, Comte de Poitiers, confirma, comme Gouverneur de Languedoc, par Lettres du 15 Avril 1359. Il eut de *Guillaumette de Rochefixe*, son épouse: — 1. RAIMOND, qui suit; — 2. & ARNAUD, nommé dans le testament de son frere aîné.

VIII. RAIMOND DE LAUZIERES, II. du nom, Seigneur de Lauzieres, de Montagnac, de Conas, de Ceiras, de Saint-Jean de la Coste, & en partie de Cognac, testa le 17 Août 1361, fit un codicille le 19 du même mois, par lequel il changea quelques dispositions à son testament, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Jean de Lauzieres. Il avoit épousé, par contrat du 13 Août 1344, *Marguerite de Clermont-Lodève*, fille de *Rostaing de Clermont*, Seigneur de Céiras, Chevalier, dont: — 1. ROBERT, institué héritier par le testament de son pere, & mort sans postérité; — 2. ROSTAING, qui suit; — 3. ANGLESIAN, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jean de la Coste, rapportée ci-après; — 4. & VASSADELLE, mentionnée au testament de son pere, qui lui légua 800 florins d'or.

IX. ROSTAING, Seigneur DE LAUZIERES, épousa, 1°. *Agnès de Guilhem*, fille de *Meric de Guilhem*, Baron de Clermont-Lodève, laquelle testa en 1393, en faveur de ses enfans, & à leur défaut en faveur de son mari, qui donna des quittances de sa dot en 1357 & 1358. Il épousa, 2°. le 3 Novembre 1398, *Catherine de Penne*, veuve de *Jean de Castelnau*, & fille de *Rathier*, Seigneur de Penne, & d'*Hélene de Cardaillac*, Dame de Themines, de Ceiras, d'Espardaillac & de Cardaillac en partie: elle testa en 1444. Du premier lit vinrent: — 1. ARNAUD, vivant en 1404, mort sans alliance; — 2. PONS, aussi mort sans alliance; & du second lit: — 3. RAIMOND, qui suit; — 4. DOMINIQUE, Prieur de Saint-Jean de Bodie; — 5. DORDET-ARNAUD, Seigneur de Montesquieu; — 6. autre PONS; — 7, 8 & 9. ANNE, ELISABETH & MARGUERITE, Religieuses à Gorjan; — 10 & 11. ISABELLE & JEANNE.

X. RAIMOND, III. du nom, Seigneur DE LAUZIERES & de Themines, co-Seigneur de Cardaillac, testa en 1451, & avoit épousé *Jeanne-Gaillarde de Nogaret-Cauvisson-*

Trelans, dont : — 1. Rostaing de Lauzieres, Seigneur de Ceiras, &c. marié à *Dragonette de Belvezé*, de laquelle il eut : — Dordet, mort sans enfans, après avoir testé le 3 Juin 1504, & le 13 Septembre 1512, en faveur de Louis de Lauzieres-Themines, fils de Guillaume, & de *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il sera parlé ci-après, avec clause de substitution graduelle & perpétuelle ; — 2. Dordet, qui suit ; — 3, 4, 5, 6 & 7. Arnaud, Angle, Louis, Rostaing & Michel ; — 8. Guy, dit Guinot, dont nous allons parler ; — & Louise.

Gui, dit Guinot-de-Lauzieres, Chevalier, Seigneur de Montreuil, de Pezanne & de la Chapelle, Maître-d'Hôtel du Roi & Sénéchal d'Armagnac, eut en don du Roi Louis XI, au mois de Mai 1482, la Châtellenie de Saint-James-de-Beuvron ; fut établi Maître-Visiteur & général Réformateur de l'Artillerie de France, après la mort du Seigneur *de Brussac*, par Lettres données à Creil le 21 Avril 1493 : s'étant démis de sa charge de Sénéchal d'Armagnac, il en fit serment le 7 Mai suivant, & posséda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1504. Il avoit épousé, 1°. *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont : — Jeanne de Lauzieres, mariée à *François*, Seigneur *de Gourdon* & de Senevieres ; & 2°. *Jeanne de la Roche*, de laquelle il eut : — 1. Robert, qu'il fit son heritier universel ; — 2. François, Protonotaire Apostolique ; — 3. & Catherine, mariée, 1°. à *Mathelin de Combret*, Seigneur de Boquieres, Diocèse de Rodez ; & 2°. par contrat du 30 Juin 1506, en présence de sa mere & de ses deux freres, à *Vital de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, &c.

XI. Dordet de Lauzieres, Seigneur de Penne, appellé à la succession de son ayeule, & héritier de *Raimond de Penne*, Seigneur de Themines, son grand-oncle maternel, à la charge de quitter le nom & les armes de Lauzieres, pour prendre le nom & les armes de *Themines-Cardaillac*, fut Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, par Lettres du mois d'Août 1483 ; & par d'autres de l'an 1495, il eut la charge de faire les montres, revues & conduites des Gentilshommes du ban & arriere-ban de Querci. Il avoit testé dès le 18 Avril 1477, & avoit épousé, en 1452, *Miracle de Cardaillac*, laquelle testa en 1472, fille de *Pons de Cardaillac*, Baron de Varaires, & de *Miracle de Senaret*, dont : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Jean, Protonotaire Apostolique ; — 3. Bertrand, Seigneur de Loubejac ; — 4 & 5. Olivier & Guy, nommés dans le testament de leur pere ; — 6. Louise, mariée à *Arnaud de Saint-Felix*, Seigneur de Gulapian ; — 7. Catherine, femme de *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte ; — 8. & Marguerite, mariée à *Tristan de Murat*.

XII. Guillaume de Lauzieres, Seigneur de Themines, de Lauzieres, de Ceiras, d'Espardaillac, &c. testa le 3 Juin 1504, & fit les substitutions en faveur de tous les enfans mâles de sa Maison. Il avoit épousé, en 1487, *Souveraine d'Ebrard*, fille de *Raimond*, Baron de Saint-Sulpice, & d'*Agnès d'Estaing*, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2 & 3. Antoine & Frotard ; — 4. Jean, Prieur d'Authon ; — 5. Jeanne, mariée à *François de Gourdon*, Seigneur de la Vercantiere ; — 6. Catherine ; — 7. Marguerite, femme de *N... de Clermont*, Seigneur de Touchebeuf ; — 8. Louise, alliée à *Gaston de Sautant* ; — 9. Marie, épouse de *Jacques de...* ; — 10. autre Marguerite, femme du Seigneur *de Mairac* ; — 11. Marie, dite *la jeune* ; — 12. & une troisieme Marguerite, mariée à *Arnaud*, Seigneur *de Mathas* en Albigeois, laquelle n'est point mentionnée dans le testament de son pere, à moins qu'elle ne soit une des deux rapportées ci-dessus.

XIII. Louis, Seigneur de Lauzieres, de Themines, &c. institué héritier par le testament de Dordet, son grand-oncle, & par celui de son pere, fit le sien le 30 Octobre 1558, où il nomme ses enfans. Il avoit épousé *Madelene de Roquefeuil*, laquelle testa en 1552, fille de *Bérenger*, & d'*Anne de Tornoel*, dont : — 1. François, Seigneur de Lauzieres, mort avant son pere. Il eut de *Madelene de Bazillac*, son épouse : — Pierre, qui testa le 5 Avril 1570, & mourut sans alliance ; — & Louise, décédée avant 1570 ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. Pierre, Seigneur de Villeneuve ; — 4. Gabrielle, mariée à *François de Roffignac*, Seigneur de Cousages ; — 5. Marguerite, femme, en 1543, de *Gaillard*, ou *Galliot de Turenne*, Seigneur d'Aynac, Capitaine de la Ville & du Château de Puymirol en Agenois, Commissaire d'Artillerie le 11 Juillet 1546, qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un

Arrêt

Arrêt du Parlement de Toulouse, du 9 Avril 1581; — 6. MADELENE, femme de *Raimond de Pellegrin*, Seigneur de Vigan; — 7. ANNE, alliée au Seigneur *de Salvaizon*; — 8, 9 & 10. JEANNE, GABRIELLE & CATHERINE, Religieuses à Nonenque.

XIV. JEAN, Seigneur DE LAUZIERES, de Ceiras & de Themines, après la mort de PIERRE, son neveu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, Gouverneur de Beziers, testa le 16 Juin 1576, & eut d'*Anne de Puymisson*, son épouse: — 1. GABRIEL, mort sans alliance; — 2. PONS, qui suit; — 3. ANNE, femme de *Jean de la Tude*, Seigneur de Fontez. Elle testa en 1615, & institua héritier son neveu; — 4. GLORIANDE, femme du Seigneur *de Conas*; — 5. CLAIRE, mariée au Vicomte *du Bousquet-Roquefeuil*; — 6. & GABRIELLE.

XV. PONS DE LAUZIERES-THEMINES-DE-CARDAILLAC, Marquis de Themines, servit dès l'âge de 17 ans sous le Maréchal *de Damville*, aux guerres de Languedoc, & au siége de Montauban sous le Duc *de Mayenne*. Il rendit de grands services aux Rois HENRI III & HENRI IV, dans leurs guerres; signala son courage au combat de Villemur en 1592; réduisit à l'obéissance du Roi le pays de Querci, dont il fut Sénéchal & Gouverneur; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier des Ordres en 1595, & après 40 ans de service, & avoir arrêté prisonnier le Prince *de Condé*, il fut créé Maréchal de France le 1 Septembre 1616; commanda l'armée du Roi au siége de Montauban en 1621; prit plusieurs places sur les Huguenots en 1625, où il fit de grands dégâts; eut le Gouvernement de la Bretagne le 23 Juin 1626, mourut à Auray le 1 Novembre 1627, âgé de 74 ans, & fut enterré à Cahors. Il avoit épousé, 1°. *Catherine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, qui testa en 1618, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Sulpice, & de *Claude de Gontaut*; & 2°. au mois de Septembre 1622, *Marie de la Noüe*, veuve en premieres noces du Seigneur *de Chambray*, & en secondes de *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neufville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Prévôt de France, & fille de *François de la Noüe*, dit *Bras de Fer*. Il n'eut des enfans que du premier lit, sçavoir: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. CHARLES, rapporté après son frere; — 3. CLAUDINE, premiere femme de *Jean de Gontaut*, Comte de Cabrerès, fils de *Jean de Gontaut*, II. du nom, & d'*Anne de Cheverry*; — 4. & GLORIANDE, premiere femme de *Louis d'Arpajon*, Marquis de Severac, puis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres, fils de *Jean* III, & de *Jacquette de Castelnau-Clermont-Lodeve*.

XVI. ANTOINE DE LAUZIERES, Marquis de Themines, fut tué, du vivant de son pere, au siége de Montauban, le 4 Septembre 1621. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1606, *Susanne de Montluc*, Dame de Montsalez, fille de *Charles*, Seigneur de Caupenne, & de *Marguerite de Balaguier*, dont: — 1. SUSANNE, mariée à Paris, le 26 Mars 1634, à *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, dont elle fut la premiere femme, & mourut sans enfans en 1645; — 2. & MARIE, épouse du Marquis *de Sourdès*.

XVI. CHARLES, Seigneur de LAUZIERES, fut aussi tué, du vivant de son pere, devant Montheur, le 11 Décembre 1621. Il avoit épousé, le 16 Octobre 1618, *Anne Habert de Montmor*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montmor*, laquelle se remaria à *François-Annibal*, Duc *d'Estrées*, Pair & Maréchal de France, dont: — 1. PONS-CHARLES, Marquis de Themines, Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre, Sénéchal de Querci, par provisions du 4 Avril 1622, tué au siége de Mardick en 1646, âgé de 26 ans, sans avoir été marié; — 2. MARIE, dite *Mademoiselle de Themines*, morte à Rome sans alliance; — 3. & CATHERINE, héritiere de sa branche, mariée à *François-Annibal*, II. du nom, Duc *d'Estrées*, Pair de France, fils de *François-Annibal*, I. du nom, Maréchal de France, & de *Marie de Béthune-Selles*, sa premiere femme, avec substitution des noms & armes de LAUZIERES pour leurs descendans.

Le Maréchal *de Themines* portoit pour armes: *écartelé au 1 d'argent, au buisson, ou ozier de sinople; au 2 de gueules, à 2 chevres passantes d'argent l'une sur l'autre; au 3 de gueules, au lion d'argent, à l'orle de* 8 *besans de même*, qui est DE CARDAILLAC; *& au 4 d'or, à 3 fasces de sable, au chef d'hermines*, qui est DE CLERMONT-LODEVE.

Branche des Seigneurs de SAINT-JEAN-DE-LA-COSTE, *&c.*

IX. ANGLESIAN DE LAUZIERES, II. du nom, Damoiseau, troisieme fils de RAIMOND, II. du nom, Seigneur DE LAUZIERES, & de *Marie de Clermont-Lodeve*, fut Seigneur de Saint-Jean de la Coste, de Guiraud, de Conas, &c. testa le 25 Janvier 1414, ordonna sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Blaise de Saint-Jean de la Coste, & fit plusieurs legs pieux. Il eut de *Martrete Joenine*, son épouse, mentionnée dans son testament :

X. GUIRAUD DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Jean de la Coste, &c. Chevalier, mort avant le testament de son pere. Il avoit épousé *Audette de Saint-Beaulize*, fille de *Guyon*, Seigneur de Saint-Beaulize, Damoiseau, dont : — 1. ANGLESIAN, qui suit ; — 2. RAIMOND, nommé dans les testamens de ses ayeuls paternels & maternels ; — 3, 4, 5 & 6. JEANNE, MARGUERITE, GUINOTTE & LEVEZONNE, toutes légataires de leur ayeul paternel.

XI. ANGLESIAN DE LAUZIERES, III. du nom, Seigneur de la Coste, de Saint-Guiraud, &c. fut institué héritier par les testamens de son ayeul paternel, du 25 Janvier 1414, & de son ayeule maternelle, du 21 Avril 1426, & donna, le 10 Mars 1423, quittance à sa mere de l'administration de sa tutelle. Il testa le 5 Mars 1450, fit plusieurs legs pieux & légua ses enfans. Il eut de *Bellette*, son épouse, à laquelle il laissa l'usufruit de la Terre de la Coste, tant qu'elle vivroit en viduité : — 1. ANGLESIAN, qui suit ; — 2. PONS, auteur d'une branche qui finit dans une fille mariée dans la Maison des Seigneurs *de Thésan*, Vicomtes de Pujols. C'est par cette alliance que la Maison de *Pujols* jouit aujourd'hui de la Terre de Conas ; — 3. TRISTAN ; — 4, 5 & 6. GUIRAUDE, AUDETTE & GAILLARDE, toutes légataires dans le testament de leur pere.

XII. ANGLESIAN DE LAUZIERES, IV. du nom, Seigneur de la Coste, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c. fit son testament le 27 Août 1479, par lequel il fit plusieurs legs, & légua ses enfans, neveux & niéces, & son épouse *Jeanne de Saint-Felix*, à qui il laissa 100 livres outre sa dot : elle étoit fille de *Michel*, co-Seigneur *de Saint-Felix*, & en eut : — 1. ARNAUD, qui suit ; — 2, 3 & 4. TOINETTE, HELIX & DURANTONE ; — 5. ANTONIE, femme de *Guiraud de Tubieres* ; — 6, 7, 8 & 9. BÉRENGERE, CATHERINE, GASPARDE & AGNÈS, toutes légataires chacune de 500 florins par le testament de leur pere.

XIII. ARNAUD DE LAUZIERES, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Coste, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize & de Saint-Jean Del Capiès, testa le 12 Juin 1542. Il avoit épousé *Elix Comtesse*, laquelle donna, le 11 Avril 1558, un dénombrement devant le Sénéchal de Carcassonne, comme mere & légitime Administratrice de la personne & des biens d'ARNAUD DE LAUZIERES, son fils, qui suit. Elle eut encore une fille nommée FRANÇOISE, mariée à *Paul de Solages*, Seigneur d'Alsac.

XIV. ARNAUD DE LAUZIERES, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c. fit son testament le 24 Janvier 1593, & avoit épousé, 1°. par contrat du 21 Mars 1565, *Jeanne de Fourès de Carlencas*, fille de *Thomas*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marie Roubin* ; & 2°. *Gabrielle de Castelnau*. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui eut ordre du Roi HENRI IV, de s'opposer aux courses que les Religionnaires faisoient dans les pays de Rouergue, sur-tout au Monastere de Silvanès, Ordre de Saint-Bernard. Il s'y rendit à la tête des troupes qu'il commandoit, y fut tué dans un combat le 27 Mai 1591, & fut enterré dans la Chapelle de Saint-Blaise de ce Monastere ; — 2. JEAN, mort sans avoir été marié ; — 3. PAUL, qui suit ; — 4, 5 & 6. HELIX, ANNE & MARIE, nommées dans le testament de leur pere ; & du second lit : — 7. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Guiraud, rapportée ci-après.

XV. PAUL DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Beaulize, du Bosc & de Bernas, obtint, le 12 Septembre 1622, du Roi LOUIS XIII, un Brevet de représailles contre les Religionnaires de Milhau, de Saint-Afrique, de Saint-Felix, &c. à cause du ravage & des enlevemens des bleds & bestiaux qu'ils avoien

faits dans sa Terre de Saint-Beaulize. Il testa le 30 Mai 1661, fit plusieurs substitutions en faveur des enfans & descendans mâles de HENRI, &c, à leur défaut, de ses autres enfans. Il avoit épousé, par contrat du 24 Novembre 1618, *Marguerite de Carrion*, fille de *Jean-Raimond de Carrion de Nizas*, & de *Judith de Contour*, dont : — 1. HENRI, qui suit; — 2. ANTOINE, marié à *Rose de Rosset de Roquesel*, dont : — JOSEPH-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, qui n'étoit point marié au mois de Septembre 1730; — 3 & 4. FRANÇOIS & JEAN-ANTOINE, Chevaliers de Malte non profès le 30 Mai 1661; — 5. & ESCLAIRMONDE, femme de *Jean Dorieu*, de la ville de Pezenas.

XVI. HENRI DE LAUZIERES, Chevalier, Seigneur de Saint-Beaulize, du Bosc, &c. testa le 17 Avril 1681, & institua son héritiere universelle sa femme avec pouvoir de régler les légitimes de ses enfans mâles & femelles. Il avoit épousé, par contrat des 5 Octobre & 23 Novembre 1670, *Marguerite de Nogaret-Trelans*, fille de *François*, Seigneur de Trelans, de la Bastide, &c. & d'*Anne-Renée de la Font de Caumont*, Dame de Briolz, du Pont de Camaret, &c. dont : — 1. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Beaulize, marié à *Marguerite de Levezon de Vezins*, mere de PAUL-HENRI, mort à Paris le 15 Septembre 1726, âgé de 7 ans; — 2. JEAN-LUC, qui suit; — 3. PAUL-HENRI, Chevalier de Malte, non profès vivant en 1730; — 4. LOUIS, mort en bas-âge; — 5 & 6. MARIE-ANNE & ROSE, mortes sans alliance, la premiere en 1729, & la seconde en 1716.

XVII. JEAN-LUC DE LAUZIERES, Marquis de Themines, reçu Chevalier de Malte en 1699, Capitaine dans le Régiment de Bezons, Cavalerie, avec rang de Mestre-de-Camp par Brevet du 1 Décembre 1718, eut une pension du Roi de 3000 livres sur l'Evêché de Périgueux, par Brevet du 11 Janvier 1721; fut institué, le 11 Mai suivant, donataire entrevifs de *Louis-Armand* Duc *d'Estrées-Lauzieres-Themines*, Pair de France; fait Gouverneur des ville & Château de Domme en Périgord; nommé Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Orléans*, premier Prince du sang, par provisions du 5 Mars 1724; & fut maintenu, par Arrêt contradictoire du Parlement de Toulouse du 29 Mai 1728, dans la propriété, possession & jouissance des Terres & Seigneuries à lui données par le Duc *d'Estrées*. Il mourut à Paris le 1 Avril 1737, âgé de 63 ans, sans postérité de son mariage contracté, le 12 Novembre 1730, avec *Angélique-Sophie de Hautefort*, qui se remaria, le 20 Mars 1743, avec *Henri-Camille de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi & Chevalier de ses Ordres.

Branche des Seigneurs de SAINT-GUIRAUD.

XV. CHARLES DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 29 Avril 1586, fils d'ARNAUD, V. du nom, & de *Gabrielle de Castelnau*, sa seconde femme, mort âgé de 36 ans en 1622, avoit épousé, le 15 Avril 1605, *Louise de Pluviez*, fille de *Louis*, Seigneur de Salezon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Bonnel*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS; — 3. MARGUERITE, femme d'*Hector de Bedos*, Seigneur de Selles, lequel transigea avec son beau-frere, le 7 Février 1637; — 4. & MADELENE.

XVI. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 15 Octobre 1607, renonça à la succession de son pere en 1624, commanda cent hommes contre les rebelles & les ennemis de l'Etat, en 1622 & 1636, & testa le 13 Mars 1653. Il avoit été marié à Saint-Guiraud, par l'Evêque de Lodeve, contrat passé le 12 Février 1649, avec *Marguerite Julien*, fille de *François Julien*, & d'*Antoinette Simondy*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-JACQUES, marié à *N... des Fours*, dont postérité; — 3. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de Condom, en 1700; — 4. LOUIS-ARNAUD, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes du Duc *d'Orléans*, Maire perpétuel de la ville de Meaux, maintenu dans sa noblesse avec ses freres par jugement de M. *de Bezons*, Intendant du Languedoc, du 3 Décembre 1668, & par autre Juge-

ment de M. *Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, du 3 Décembre 1700. Il avoit épousé, 1°. le 29 Juillet 1683, *Catherine le Bert*, veuve de *Jean Grenier*, Seigneur des Roches, Secrétaire du Roi, morte le 21 Septembre 1707; & 2°. le 26 Décembre de la même année, *Paule-Marguerite-Hélene Payen*, fille de *Nicolas*, Président & Lieutenant-Général de Meaux, & d'*Hélene le Feron*, dont : — (a) NICOLAS-LOUIS-PONS, né le 19 Septembre 1708, mort le 17 Août 1710; — (b) CHARLES-GABRIEL, né le 25 Juillet 1710, mort le 20 Avril 1712; — (c) PONS-FARON, né le 12 Février 1717; — (d) LOUISE-HÉLENE-JEANNE MARIE, née le 27 Septembre 1711, morte le 25 Août 1714; —(e) & CATHERINE-LOUISE, née le 14 Avril 1715; — 5. CHARLES, Enseigne des Gardes du Duc *d'Orléans*, marié à *Catherine de Phelype*, dont il a eu des enfans; — 6. GASPARD, Lieutenant des Vaisseaux, en 1700; — 7. PHILIPPE-ANDRÉ, Capitaine au Régiment de Vermandois, tué au siége de Luxembourg, le 16 Mai 1684; — 8. & CHARLOTTE, femme d'*Antoine de Meny*, Seigneur de Medasse.

XVII. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, Mousquetaire en 1666, nomma, le 13 Avril 1667, la Supérieure du Monastere de Gorjan, fondé par ses ancêtres, comme avoit fait son pere en 1636; & fut maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, du 3 Décembre 1668. Il eut de *Madelene de Massip*, son épouse :

XVIII. JOSEPH DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1723, qui a eu de sa femme dont nous ignorons le nom, un fils, nommé :

XIX. HENRI DE LAUZIERES, Marquis de Themines, Capitaine de Cavalerie, lequel est marié & avoit une fille nommée — MARIE-FRANÇOISE-DIANE DE LAUZIERES, morte le 1 Novembre 1749, & inhumée à Saint-Roch.

C'est ce que nous sçavons sur l'état actuel de cette Maison, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

Il y a encore une autre branche de LAUZIERES, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, laquelle, suivant l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, a formé cinq degrés, & s'est éteinte dans LOUIS-AMBROISE DE LAUZIERES, Seigneur de Lemosy, marié à *Marguerite de Montagut*, le 22 Septembre 1679. Il fut déchargé des francs-fiefs, par M. d'*Herbigny*, Intendant de Montauban, le 12 Juin 1693, & maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. *Samson*, Intendant de la même Généralité, du 16 Janvier 1698.

Les armes : *d'argent, au buisson* ou *ozier de sinople*.

LAUZON (DE) : Famille noble établie à Paris, dont étoit

FRANÇOIS DE LAUZON, Conseiller au Parlement, qui eut d'*Isabelle Lottin*, son épouse, — JEAN DE LAUZON, Sieur de Livé, Conseiller au même Parlement le 8 Février 1613, Maître des Requêtes le 23 Mai 1622, Président au Grand Conseil, charge qu'il exerçoit encore le 1 Juillet 1628; Intendant en Provence & en Guienne, Gouverneur du Canada, puis Conseiller d'Etat & l'un des douze Conseillers d'Etat ordinaires, reservés à la réforme du Conseil en 1657. Il épousa *Marie Gaudart*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Denise Canaye*. D'autres lui donnent pour femme *Colombe de Chabans*, veuve de *François le Blanc*, Conseiller au Parlement de Bordeaux. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 serpens mordant leur queue d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*.

* LAUZUN, en Guienne : Ancienne Baronnie qui étoit possédée, dans le XIIIe siécle, par *Nompar de Caumont*, d'une fort ancienne Maison en Guienne, dont la branche aînée, distinguée par le surnom *de la Force*, a eu deux Maréchaux de France, & sept Ducs & Pairs.

Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, l'an 1570, en faveur de *François-Nompar de Caumont*, pere de *Gabriel-Nompar*, Comte *de Lauzun*, reçu le 31 Dé-

cembre 1585, Chevalier des Ordres du Roi, dont fut aussi honoré son fils — *François-Nompar de Caumont*, Capitaine des cent Gentilshommes au Bec-de-Corbin, qui se démit de cette charge en faveur de son fils — *Gabriel-Nompar*, II. du nom, Comte *de Lauzun*, pere — d'*Antoine-Nompar de Caumont*, créé *Duc de Lauzun*, par Lettres du mois de Mai 1692, vérifiées au Parlement le 13 du même mois. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Colonel-Général des Dragons, puis Capitaine des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berri, étant mort sans postérité le 19 Novembre 1723, le Duché de *Lauzun* échut à sa niéce, *Marie-Antonine de Bautru de Nogent*, mariée à *Charles-Armand de Gontaut*, Maréchal-Duc de Biron, mort Doyen des Maréchaux de France le 23 Juillet 1756, à 93 ans. *Voyez* Caumont & Gontaut-Biron. Diction. des Gaules, *Tome IV*, *p.* 167 *& suiv.* au mot Lauzun.

LAW : Famille connue en Ecosse pour très-ancienne & très-illustre, & qui subsiste dans

Jacques-François Law, Comte de Tancarville, appellé *le Chevalier* Law, né le 20 Janvier 1724, Chevalier de Saint-Louis, Major-Général & Commandant des troupes du Roi dans l'Inde. Il a épousé, le 22 Février 1751, *Marie Carvalho*, fille de Don *François*, noble Portugais, & de *Marie de Saint-Hilaire*. En considération de ses services distingués, rendus à la Compagnie des Indes, il a obtenu en 1765, le Brevet de Colonel, & a été nommé, en 1766, Major-Général & Commandant des troupes de l'Inde. Il a pour enfans — 1. Jacques Law, né le 8 Août 1758; — 2. Marie, née le 1 Mars 1752; — 3. Françoise, née le 12 Mars 1754; — 4. & Jeanne, née le 18 Juillet 1757.

Les armes : *d'hermines, à une bande de gueules, accompagnée de deux coqs de même, posés l'un en chef & l'autre en pointe; & une bordure engrêlée aussi de gueules.* Voyez l'*Armorial de France*, *Regiſtre VI.*

LAWENBOURG. Les Ducs de Basse-Saxe ou de Lawenbourg, ont commencé à

Jean, I, Electeur de Saxe en 1260, qui mourut le 12 Juillet 1285. Après la mort sans postérité masculine de Jules-François, Duc de Lawenbourg, arrivée le 29 Septembre 1689, l'Electeur *de Saxe*, les Ducs de *Brunswick-Luneboug* & les Princes d'*Anhalt*, formerent chacun des prétentions sur ce Duché, dont le séquestre a été donné à la Maison de *Brunswick*; & le suffrage de la diéte a été suspendu.

* LAXION : Terre & Seigneurie qui, avec celle de Saint-Jorry, fut le partage

D'*Antoine Chapt de Rastignac*, frere puîné d'*Adrien*. Sa fille *Marguerite* en devint héritiere, & épousa, en 1599, son cousin-germain *Peyrot Chapt de Rastignac*, qui mourut le 26 Juillet 1621. Leur second fils *François*, marié à *Jeanne de Hautefort-Marquessac*, eut Laxion, dont il fut créé *Marquis* en 1653. Celui-ci fut pere de *Charles* I, & ayeul de *Charles Chapt de Rastignac*, II. du nom, en faveur duquel le Marquisat de *Laxion* fut renouvellé & confirmé par Lettres du mois de Mars 1724. *Voyez* Chapt de Rastignac, *Tome IV de ce Dictionnaire.*

LAYE : Ancienne Noblesse du Beaujolois, éteinte.

Philibert & Guillaume de Laye, Chevalier, sont nommés présents au contrat de mariage d'*Odet*, Seigneur *de Chandée* avec *Beraude de Vassalieu*, l'an 1309 : — Marie de Laye, vivante en 1423, fut femme de *Jean de Saint-Trivier*, Seigneur de Chaselles en Dombes.

Claude de Laye, Seigneur de Rotellia, vivoit en 1470, & eut deux fils : — Claude, qui suit ; — & Hugonin, Chevalier.

Claude de Laye, II. du nom, Seigneur de Rotellia, épousa *Claudine du Blé d'Uxelles*, dont sortit — Antoinette de Laye, Dame de Rotellia, femme

d'*Antoine*, Seigneur *Monsonnent*, veuve de *Philiberte de Buisadam*, & fils de *Henri*, Seigneur *de Montsonnent*, & de *Claudine de Chevrel*.

Hugonin de Laye, Chevalier, Seigneur de Meximieux en Dombes, vivant en 1384, épousa *Marguerite de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur *de Feillens*, & de *Lionnelle de la Baulme*. D'eux descendoit :

Pierre de Laye, Seigneur de Meximieux, marié, 1°. avec *Aremburge de Saint-Amour*; & 2°. à *Marguerite de Chavannes*. Du premier lit il eut : — Jean, qui suit ; & du second : — Antoinette de Laye, femme de *Jean de Chabeu*, III. du nom, Seigneur de Feillens, fils de *Jean de Chabeu*, II. du nom, Seigneur de Feillens, & de *Marguerite de Botheon*.

Jean de Laye, Seigneur de Meximieux, épousa *Marie d'Alinges*, fille de *Rodolphe d'Alinges*, Baron de Coudrée, & d'*Isabelle de Menthon*, dont vinrent : — 1. Amable ; — 2. Humbert, qui suit ; — 3. & Antoinette de Laye, marié à *Antoine de Bagié*, Seigneur de Bereins, fils de *Jean de Bagié*, Seigneur de Bereins, & d'*Andrée de Tarlet*.

Humbert de Laye, Seigneur de Meximieux, eut de *Gabrielle de Boyvert*, sa femme, entr'autres enfans : — Lambert de Laye, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 6 Décembre 1575.

Claude de Laye, Seigneur de Meximieux, épousa *Louise de Seyturier*, fille de *Louis de Seyturier*, Baron de la Versonniere, & de *Claude de Candie*. Il en eut deux filles, sçavoir : — Claudine de Laye, femme de *Claude de la Poype*, fils de *Balthasard de la Poype*, Seigneur de Vertrieu, & d'*Anne de Montferrand* ; — & Isabeau de Laye, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Montferrand*, fils de *Jean*, Seigneur *de Montferrand*, & de *Jeanne de Meyria*.

Amé de Laye, Seigneur de Meximieux, fut pere de — Jacques & de Françoise de Laye, femme, le 16 Août 1527, de *Claude du Saix*, Seigneur de Barbarel, fils de *Philibert du Saix*, Seigneur de Barbarel, & de *Claudine de la Porte*.

Jean, Seigneur de Laye en Beaujolois, étoit marié, en 1510, avec *Huguette de Chacipol*, fille de *Jacques*, Seigneur de Leal, & d'*Antoinette de Marzé*. Ce peut être lui qui épousa, 2°. en 1515, *Jeanne d'Oncieux*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montiernos, & de *Jacqueline de Montsonnent*.

Pierre de Laye, Seigneur de Saint-Lagier en Maconnois, épousa *Marie de la Palu*, fille d'*Aimé de la Palu*, Seigneur de Varembon, & d'*Alix de Corgenon*, sa seconde femme.

On trouve encore de cette Famille — Jacquemette de Laye, mariée à *N... de Lanieu*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — Jeannette, Dame de Laye, femme de *Henri de la Teyssonniere*, Chevalier, fils d'*Etienne*, Seigneur *de la Teyssonniere*, & de *Jeanne de Bererel* ; — N..., Seigneur de Laye, vivant en 1503, marié à *Louise de Feurs*, fille de *Jean de Feurs*, Seigneur d'Estours, & d'*Antoinette de Sachins* ; — & Guigonne de Laye, vivante en 1540, femme de *Claude de Bourgeois*, Seigneur de Verny. Manuscrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes : *d'argent, à la croix de sable*.

LEAUTAUD ou LEOTAUD, en Provence : Famille originaire de Tarascon, qui jouissoit des priviléges accordés à la Noblesse vers le milieu du XVe siécle.

I. Etienne de Leautaud est qualifié *Ecuyer* dans son contrat de mariage, passé en 1460, avec *Madelene de Davin*, dont il eut : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Jeanosse, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ; — 3. & Louis, auteur d'une branche éteinte, connue par plusieurs Officiers qui se sont distingués dans les armées où ils ont eu des commandemens, & par deux Chanoinesses qu'elle a données au Chapitre de Metz.

II. Guillaume de Leautaud épousa, en 1528, *Françoise de Vincent*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

III. Jean de Leautaud, qui, peu de tems après son mariage, en 1569, avec

Anne-Marthe de Cognet, se retira à Arles, où il fixa sa demeure. Il eut pour enfans : Joseph, qui suit ; — & Antoine, auteur d'une branche éteinte, qui a donné un Gentilhomme de la Chambre du Roi, & a fait des alliances dans les Maisons de *Quiqueran* & de *Biord*.

IV. Joseph de Leautaud épousa, en 1609, *Marguerite de Domnine*, héritiere de cette Famille, dont il prit le nom. Leurs enfans furent : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Guillaume, mort au service ; — 3. & Marguerite, femme, en 1647, de *Guillaume d'Antonelles*.

V. Antoine de Leautaud-Domnine se maria, en 1649, à *Françoise de Mandon*, de laquelle il eut : — 1. Joseph, qui suit ; — 2. Guillaume, mort sans alliance ; — 3 & 4. deux filles, Religieuses.

VI. Joseph de Leautaud-Domnine, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, Commandant d'un Bataillon de Milice, épousa, en 1675, *Jeanne d'Antonelles*, dont : — 1. François-Louis, qui suit ; — 2. François-Joseph, Sous-Brigadier des Gardes du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Major & Commandant de Sa Majesté à Senlis, mort en 1750 ; — 3. Antoine-Joseph, Religieux de Saint-Dominique ; — 4. & Antoine, Capitaine-Major & Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & fait Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Saint-Martin de l'Isle-de-Ré. Il est mort en 1750, sans postérité de son mariage avec *Madelene de Gautier*.

VII. François-Louis de Leautaud-Domnine, Officier dans le Régiment de Limousin, Infanterie, épousa, 1°. le 18 Octobre 1701, *Marie de Ferrier*, & 2°. en 1718, *Marie d'Icard*. Il a eu du premier lit : — 1. Pierre, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie ; — 2. Blanche, morte Ursuline à Beaucaire ; — 3. Marguerite, Religieuse à Saint-Césaire d'Arles ; & du second : — 4. Guillaume, mort en bas-âge ; — 5. Jean-Jacques, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 6. Marie-Madelene, Ursuline à Beaucaire ; — 7. & Marie-Sibille, morte en bas-âge.

Seconde Branche.

II. Jeanosse de Leautaud, second fils d'Etienne & de *Madelene de Davin*, épousa, en 1525, *Marie de Monges*, dont : — Pons, qui suit ; & Louis, auteur d'une branche éteinte dans la personne de Jean-Batiste de Leautaud, marié, en 1678, à *N... de Gras*, veuve du Sieur *de Saint-Ange*.

III. Pons de Leautaud, Docteur ès Droits, Juge-Royal de Beaucaire, épousa, en 1555, *Marthe de Poitevin*, qui lui porta en dot la Terre de Masblanc & de la Tour de Canillac. Il en eut :

IV. Jean de Leautaud, Seigneur de Masblanc & de la Tour de Canillac, marié, en 1591, à *Anne du Pré*, dont :

V. Guillaume de Leautaud, qui épousa, en 1614, *Louise d'Aimini*. De ce mariage vint :

VI. François de Leautaud, allié, en 1652, avec *Diane de Prise*, de laquelle sortit :

VII. André-Joseph de Leautaud, époux, en 1699, de *Marie de Payan*, dont est né :

VIII. Jean-Louis de Leautaud, qui s'est allié, en 1739, avec *Marie de Privat* : c'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, pag.* 71, & d'après l'Etat de cette Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II, pag.* 282.

Les armes : *d'azur, à un anneau d'or, accroché* ou *cramponné de* 4 *croix recroisetées ou patriarchales de même.*

LEBEL, en Picardie.

Suivant le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 289, Jacques Lebel, Seigneur de Huchenneville, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Ponthieu, fils de Nicolas Lebel, Seigneur du même lieu, ancien Conseiller en ladite Sénéchaussée, & de *N... du Bos-de-Tasserville*, fut déclaré *noble* par Arrêt du Conseil, & eut des en-

sans de *N... Foulques*, son épouse. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de 3 roses de gueules, boutonnées d'or; & accompagné de 3 molettes aussi d'or.*

LECEY (DE), en Champagne, Diocèse de Langres. Cette Famille, suivant un *Mémoire envoyé*, remonte à

I. JEAN DE LECEY, Officier au Grenier à Sel de Langres, mort le 10 Novembre 1503. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne Sterot*, & 2°. *Claire de Mauleon*. Il en eut un grand nombre d'enfans, entr'autres :

II. ROBERT DE LECEY, marié à *Claudine d'Aillancourt*, dont :

III. PHILIBERT DE LECEY, né en 1509, mort en 1591, âgé de 32 ans. Il avoit épousé, 1°. *Catherine Odinet*, & 2°. *Marguerite Plusbel*, de laquelle sortit :

IV. CHRISTOPHE DE LECEY, qualifié *noble* dans plusieurs titres, marié, 1°. à *Quentine Genevois*, morte sans enfans; & 2°. à *Louise Pietrequin*, dont, entre autres : — JEAN-BATISTE, qui suit; — & CHRISTOPHE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

V. JEAN-BATISTE DE LECEY, Secrétaire du Roi, Elu à Langres, épousa, 1°. *Jacquette Voinchet*, & 2°. *Anne Coust de-Basleroy*, de Sens. D'un de ces deux mariages vint :

VI. ETIENNE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, premier Président au Présidial de Langres, qui épousa *Marie-Marguerite Pietrequin*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de Mauveignant & de Damremont, Conseiller au Grand-Conseil en 1741, puis Secrétaire d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 15 Octobre 1760. De *Marie-Nicole Robertot*, son épouse, il n'a eu que : — MARGUERITE DE LECEY, mariée à *N... de Wull*, Gentilhomme Irlandois, demeurant à Troyes, dont elle a été séparée en 1759; — 3. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Lacquency, Montormentier, &c. allié avec *Marie Tierce*, morte sans enfans le 15 Avril 1765; — 4. MARIE-MARGUERITE, femme de *Jean-Auguste Bichet*, Ecuyer, Seigneur d'Isome, Procureur du Roi au Bailliage & siége Présidial de Langres; — 5. & MARGUERITE, non mariée.

VII. JEAN-BATISTE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, premier Président au Bailliage & Siége Présidial de Langres, épousa *Marguerite de Serrey*, morte en 1765, laissant : — 1. PHILIPPE-ETIENNE, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE-MARIE, Docteur de Sorbonne; — 3. ETIENNE, Jésuite, puis Chanoine de Langres; — 4. JEAN-BATISTE-AUGUSTE, Lieutenant des Maréchaux de France, marié, en 1768, à Demoiselle *de Loyauté de Grissey*, dont deux filles : l'une née en Mars 1769; & l'autre en 1770; — 5. GENEVIÉVE, morte jeune; — 6. & BERNARDE, née le 28 Octobre 1732.

VIII. PHILIPPE-ETIENNE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, Président au Présidial de Langres, a épousé, le 25 Septembre 1741, *Marguerite Pechin*, dont : — JEAN-BATISTE-XAVIER, né le 10 Août 1743, mort jeune.

SECONDE BRANCHE.

V. CHRISTOPHE DE LECEY, Ecuyer, Procureur du Roi à Langres, second fils de PHILIBERT & de *Marguerite Plusbel*, sa seconde femme, épousa *Raimonde Girault*, dont, entr'autres enfans :

VI. SÉBASTIEN DE LECEY, Seigneur de Récourt, Secrétaire du Roi, qui épousa *Louise-Gabrielle de Lorraine-de-Chaumont*, morte en 1732, laissant : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. CLAUDETTE, premiere femme de *Claude des Barres*, Ecuyer, Seigneur de Marat; — 3. & ANNE, mariée à *N... des Barres*, Seigneur de Brechainville.

VII. JEAN-BATISTE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Récourt, épousa *Catherine-Charlotte de Rimancourt*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, mort le 5 Décembre 1739, âgé de 17 ans; — 2. N... DE LECEY; — 3. NICOLAS, Seigneur de Récourt & de Poiseul en partie, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Langres le 27 Février 1763, sans enfans de son mariage avec *Angélique le Febvre*; — 4.

— 4. JEAN-BATISTE, qui suit; — 5. ANTOINE, Seigneur de Doncourt en partie; — 6. N... DE LECEY-D'ANDILLY, Seigneur en partie d'Aisey, marié, en 1766, à *N... Genevois*, dont il a une fille; — ; 7. N..., Ecuyer, Seigneur de Récourt; — 8. & MARGUERITE, mariée à *N... de Rivau*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'or, portant sur une croix un petit étendard d'argent.*

LE CLERC DE LA MOTTE : Famille originaire du Nivernois, qui remonte à

I. ETIENNE LE CLERC, annobli par Lettres-Patentes de PHILIPPE DE VALOIS, du mois de Février 1349, en considération des services rendus par JEAN LE CLERC, son fils, tant en guerre qu'autrement. Ces Lettres sont les premieres de cette espece qui furent enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris, suivant un acte obtenu en ladite Chambre, sur la Requête présentée en icelle en 1627, par GERMAIN LE CLERC, Général des Finances, des Camps, Armées & Garnisons de France, mentionné ci-après, degré VII.

II. JEAN LE CLERC, I. du nom, Seigneur de Saint-Sauveur en Puisaye, fils d'ETIENNE, étoit Secrétaire du Roi dès 1355, & mourut vers 1367. Il est qualifié *Clerc & Notaire* du Roi JEAN & de CHARLES, fils aîné, Lieutenant du Roi de France pendant sa captivité, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — JEAN, qui suit; — & GUILLAUME, rapporté après son frere aîné.

III. JEAN LE CLERC, II. du nom, reçu Secrétaire du Roi en 1368, (probablement après la mort de son pere, ou sur sa démission), Seigneur de Saint Sauveur en Puisaye, Diocèse d'Auxerre, dans le Nivernois, mort en 1395, & enterré à Saint-Sauveur, avoit épousé *Marie de Cran*, dont :

IV. JEAN LE CLERC, III. du nom, Garde-Scel de la Prévôté de Nevers en 1400. Il étoit alors Conseiller du Comte *de Nevers*, & l'étoit encore en 1416, que se fit en cette Ville la joyeuse entrée de BONNE D'ARTOIS, Comtesse de Nevers. Il fut Maître des Requêtes en 1418, envoyé Ambassadeur pour le Roi en Angleterre en 1419, & ayant rempli les fonctions de son Ambassade, conformes aux vues de la Reine ISABEAU DE BAVIERE, il fut élevé, en 1420, à la dignité de *Chancelier de France*. Sa premiere femme, dont soit restée postérité, s'appelloit *Agnès le Muet*, originaire de Varzy en Nivernois, Diocèse d'Auxerre. Il en eut : — 1. HUGUES, Secrétaire du Roi, mort sans enfans avant son pere. Il avoit épousé *Catherine de Nanterre*, fille de *Simon*, Président à Mortier, & sœur de *Mathieu de Nanterre*, premier Président du Parlement de Paris; — 2. JEAN, que le *Mémoire envoyé* dit auteur des *le Clerc-de-Fleurigny*. Voyez CLERC-DE-FLEURIGNY; — 3. HUGUES, nommé à l'Archevêché de Toulouse, ce que ne dit pas le P. *Simplicien* dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne; — 4. CATHERINE, mariée à *Guillaume Freppier*, fils de *Josseran*, annobli par le Roi CHARLES VI, en 1398; — 5. MARIE, femme, dès 1428, de *Jean Guesdat*, Procureur-Général de Nivernois; — 6. JEANNE; — 7. & ISABEAU, mariée, dès l'an 1420, à *Guillaume de Dangeul*.

III. GUILLAUME LE CLERC, second fils de JEAN, I. du nom, fut Général des Finances, titre qui revient à la charge d'Intendant des Finances, & eut de sa femme, qu'on ne connoît point :

IV. GUILLAUME LE CLERC, II. du nom, Maître des Requêtes en 1418, qui épousa *Jacquette des Portes*, fille de *Dreux des Portes*, Secrétaire du Roi CHARLES VI, & d'*Isabeau Porcher*. Cette *Isabeau* descendoit d'*Etienne Porcher*, habitant de Joigny, qui fut annobli par le Roi CHARLES V. en 1364, & obtint, en 1368, de *Miles de Noyers*, Comte de Joigny, concession pour lui & les siens, de prendre & porter les armes des anciens Comtes *de Joigny*, qui sont : *de gueules, à l'aigle d'argent, armée & béquée d'or*. GUILLAUME LE CLERC eut de son mariage : — JEAN, qui suit; — & MARIE, femme de *Guillaume Gontier*, notable Auxerrois, fils de *Jean Gontier*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Auxerre, & de *Germaine Regnier-de-Guerchy*. D'un frere de cette *Germaine Regnier-de-Guercy* descendoit en ligne directe le feu Comte *de Guerchy*, Ambassadeur en Angleterre, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi. On voit les armoiries

de cette Marie le Clerc adossées à celles de *Gontier*, sculptées sur la pierre, dès le milieu du XVe siécle, au pan d'une maison, dite *l'Hôtel Gontier*, à Auxerre.

V. Jean le Clerc, IV. du nom, Conseiller au Parlement de Paris, épousa *Jeanne Fassier*, fille de *Thomas Fassier*, Maître des Requêtes, & en eut :

VI. Guillaume le Clerc, III. du nom, Maître des Requêtes sous Charles VIII, suivant ses provisions données à Angers le 10 Juin 1488. Il épousa *Isabeau de Pougues*, d'une Famille noble du Nivernois, qui tire son nom de la Seigneurie de Pougues. *Pierre de Pougues*, Evêque de Nevers en 1430, étoit grand-oncle de cette *Isabeau*, & il avoit succédé à *Robert de Dangeul*, Evêque de Nevers, parent de *Guillaume de Dangeul*, marié à une fille du Chancelier le Clerc, comme on l'a vu ci-devant. Guillaume, III. du nom, eut de sa femme : — 1. Jean, Curé de Flory & de Chailny ; — 2. Philbert, Seigneur de Sigougues en Nivernois, Sommelier & Echanson de *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, qui portoit le titre de *Duc de Brabant*. Il eut aussi le même office auprès de *Françoise d'Albret*, épouse du Comte *Jean*. Ce Philbert le Clerc est trisayeul de Jacques le Clerc-de-Chateau-du-Bois, Conseiller au Parlement, & ce Jacques est ayeul maternel de la Comtesse *d'Aubigné*, mere de feu la Maréchale *de Noailles* ; — 3. & Guillaume, qui suit.

VII. Guillaume le Clerc, IV. du nom, Seigneur des Barres, Procureur du Roi au Bailliage d'Auxerre en 1490 & 1500, fut, avec son frere Philbert, maintenu dans sa noblesse en 1512, & déclaré de la même famille que le Chancelier le Clerc. Il épousa *Edmone Trouvé*, d'une ancienne Famille d'Auxerre, nommée ci-devant *Inventi*, laquelle a donné plusieurs Conseillers au Parlement de Bourgogne, entr'autres, *Germain Trouvé* en 1438. Cette *Edmone* avoit deux sœurs, l'une nommée *Laurence*, mariée à *Jean de la Porte*, d'abord Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris en 1490, ensuite Grand-Prévôt de l'Hôtel ; l'autre fut mariée à *Jean Thiard*, Ecuyer, Seigneur du Mont-Saint-Suppli, près Seignelay, Bailli d'Auxerre, mort sans postérité. Il étoit l'aîné de la Maison connue aujourd'hui sous le nom de *Bissy*. Guillaume, IV. du nom, eut pour enfans : — 1. Etienne-François, qui suit ; — 2. Jean, Licentié ès Loix, & Avocat au Bailliage d'Auxerre dès 1507. Craignant, en 1519, que ses fonctions d'Avocat à Auxerre ne fissent tort à sa qualité d'*Ecuyer*, il obtint du Roi François I, des Lettres-Patentes, pour être maintenu dans la noblesse de ses ancêtres. Ces Lettres du Prince étoient *ad Cautelam*. En conséquence, en 1524, ayant constaté sa noble extraction, il fut déclaré, par Jugement contradictoire, issu de *gens nobles lui & sa postérité noble*. Il eut pour femme *Barbe Chubrier*, dont vint entr'autres enfans : — (a) Jean le Clerc, Seigneur de la Forest, de la Motte & de Luzarches, pere — d'Antoine le Clerc, Seigneur de la Forest, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, mort en 1628, en odeur de sainteté. Il avoit aussi été maintenu dans sa noblesse en 1613, & reconnu pour être de la famille du Chancelier ; — (b) autre Jean, pere de Germain le Clerc, dont est venu : — Ithier le Clerc, auquel on dressa une épitaphe à Auxerre, qui perpétue l'idée que cette Famille est issue de *noble & ancienne race* ; — 3. Henri, qui fut pere de Germain le Clerc, Lieutenant-Général au Présidial d'Auxerre, ayeul de Henri le Clerc, aussi Lieutenant-Général au même Présidial ; & bisayeul de Germain le Clerc, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne, Conseiller d'Etat, Général des Finances, des Camps, Armées & Garnisons de France. C'est lui qui obtint, en 1627, l'acte d'enregistrement à la Chambre des Comptes de Paris, des Lettres de noblesse accordées à Etienne le Clerc, dont on a parlé au commencement de cet article. Le fief *des Barres*, situé dans le Nivernois, que possédoit Guillaume le Clerc, IV. du nom, s'est conservé dans la branche de Henri le Clerc ; — 4. & Isabeau, veuve, le 10 Septembre 1535, de *Claude Brinon*, d'une Famille patricienne, qui a donné un premier Président au Parlement de Rouen.

VII. Etienne-François le Clerc est mentionné dans un acte du 30 Juin 1544, comme déja mort, & il y est qualifié *Ecuyer, Capitaine d'Infanterie*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

IX. Jean le Clerc, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lisle, mort avant le

3 Juillet 1549. Il avoit épousé *Adrienne Piget*, de laquelle vinrent : — JEAN, qui suit ; — & un autre JEAN, Seigneur de Juvay, Lisle, Beauretour, &c. Capitaine au Régiment de Picardie, qui rendit hommage pour la Seigneurie de Juvay & de Lisle, par acte passé à Tonnerre le 26 Mai 1560. Il avoit épousé, par contrat passé à Tonnerre le 8 Février 1559, *Jeanne de Lhermite*, fille de *Mathias*, Seigneur de Villers-Vimeux, & d'*Agathe de Sautour*. Il en eut, entr'autres enfans : — PIERRE LE CLERC, Seigneur de Lisle & de Juvay, Guidon d'une Compagnie d'Ordonnance, qui épousa, par contrat passé à Noyers en 1601, *Judith d'Origny*, dont : — SUSANNE LE CLERC, mariée avec *Antoine de Clermont*, Comte de Dannemoine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, fils de *Charles-Henri*, Comte *de Clermont* & de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne. De cette alliance vint : — *Antoine de Clermont*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, en Juin 1666.

X. JEAN LE CLERC, VI. du nom, rendit foi & hommage, le 3 Juillet 1549, de la Seigneurie de Lisle, à lui échue par la succession de son pere, à *François du Bellay*, Comte de Tonnerre, & mourut en 1580. Il avoit épousé, par contrat passé au commencement de 1549, *Edmone de Chevreuil*, & en eut : — JEAN, Seigneur de Lisle-Saint-Michel ; — & REGNAULD, qui suit.

XI. REGNAULD LE CLERC fut, avec son frere, dispensé de l'arriere-ban, parce qu'ils étoient employés à la garde de la ville de Tonnerre, comme Capitaines Quarteniers de ladite Ville. Cet acte de dispense est du mois de Juin 1594. Il avoit épousé *Marie Mignard*, native de Noyers, dont vint :

XII. PAUL LE CLERC, qui épousa, en 1615, *Guillemette de Cerveau*, née à Tonnerre, fille de *Guillaume de Cerveau*, Seigneur de Brions, & de *Catherine de Beaupoil*. Ses pere & mere furent présens à son contrat de mariage, ainsi que *Jean d'Auximel*, Seigneur de Paisson, son parent, & *Pierre de la Croix*, Seigneur de Pimelle, parent de *Guillemette de Cerveau*. PAUL eut plusieurs enfans, entr'autres :

XIII. JEAN LE CLERC, Seigneur du Péray & de la Motte, Officier de la Maison de la Reine MARIE-THÉRESE, mort à Tonnerre en 1697. Dans le dénombrement qui fut fait, avant ce tems, de l'Election de Tonnerre, il fut certifié que lui & ses ancêtres n'avoient jamais été mis sur le rôle des tailles, attendu leur qualité de *Nobles* & d'*Ecuyers*. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris en 1646, Paroisse Saint-Roch, *Jeanne de Mérey*, née à Tonnerre, dont, entr'autres : — 1. PIERRE, Capitaine au Régiment de Luxembourg, mort sans alliance en 1705 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 3. & LOUISE, Prieure au Monastere du Précieux Sang, à Paris.

XIV. JEAN-FRANÇOIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né en 1658, Chevalier Hospitalier du Saint-Esprit de Jérusalem, dit *de Sainte-Marthe*, & Chevalier de Saint-Louis, mourut en Espagne, des blessures qu'il avoit reçues au siége de Lerida, en 1707, étant alors premier Capitaine des Grenadiers du Régiment de Hainaut. Il avoit obtenu, le 12 Janvier 1693, un acte du certificat authentique, mentionné au degré précédent, lors du dénombrement de l'Election de Tonnerre. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1699, à l'Isle-de-Ré, *Susanne de Gauvrit*, née en cette Isle. Elle avoit une sœur, nommée *Marie-Anne de Gauvrit*, morte à Paris le 11 Décembre 1731, veuve de Messire *Jean-Joseph de Marans*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cotentin. *Joachim de Gauvrit*, leur frere, fut Chevalier de Saint-Louis, & servit long-tems dans la Marine. Cette *Susanne de Gauvrit* est morte à la Roche, fief auprès de Corbeil, le 7 Août 1736, laissant de son mariage avec JEAN-FRANÇOIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE : — PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, qui suit ; — & FRANÇOISE-JULIE, mariée, le 4 Mars 1737, à Messire *Henri de la Peyre*, Ecuyer, Président, Trésorier de France au Bureau des Finances de Tours. Elle est morte à Paris le 17 Mai 1753.

XV. PIERRE-FRANÇOIS-DENIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, reçu Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françoises, le 18 Février 1728, en est sorti pour entrer dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'en est retiré après 30 ans de

services & plusieurs blessures; a été reçu Chevalier de Saint-Louis par le Roi, après la bataille de Rocoux, en 1746; & est mort à Rosoy en Brie, le 17 Août 1770. Il avoit épousé, 1°. le 18 Mars 1738, *Jeanne-Françoise Mesnard*, morte le 3 Septembre 1755, & 2°. le 10 Mars 1759, *Marie-Henriette de Pujol*, veuve de Messire *Jean-Batiste de Gensse*, Ecuyer, Seigneur de Neuville, morte, sans enfans, le 23 Août 1766. Elle étoit sœur de Dame *Marie-Léopolde de Pujol*, épouse de Messire *Henri de Lyonne*, Chevalier, Seigneur, Comte de Servon en Brie. Du premier lit il a eu: – 1. Antoine, né à Paris le 22 Juin 1739, mort à Corbeil au mois d'Août suivant; — 2. François-Auguste, qui suit; — 3. & Henriette-Charlotte le Clerc-de-la-Motte, née à Yvri, près Paris, le 4 Septembre 1747, morte sans alliance, à Rosoy en Brie, le 22 Août 1770.

XVI. François-Auguste le Clerc-de-la-Motte, né à Paris le 25 Décembre 1741, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Février 1773, après 25 ans de services. Il a épousé, le 12 Juin 1771, *Marie-Adélaïde de Loynes*, d'une ancienne Famille alliée aux *Nicolaï* & à plusieurs Familles illustres, fille de Messire *François-Joseph de Loynes*, Chevalier, Seigneur de la Potiniere, des Fosses, Rueuil, Changeart, &c. Conseiller du Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes. Elle a pour freres & sœur, – Messire *François-Joseph de Loynes*, Chevalier, Seigneur de la Potiniere, Auditeur des Comptes; – Messire *Jean-Charles de Loynes-de-la-Potiniere*, aussi Auditeur des Comptes; – & Dame *Marie-Thérese de Loynes*, épouse de Messire *Michel-François de Moucheron-de-la-Brétigniere*, Chevalier de Saint-Lous, servant dans la Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi. *Voyez* Loynes.

François-Auguste le Clerc-de-la-Motte a de *Marie-Adélaïde de Loynes*, son épouse, un fils, nommé – Antoine-Auguste le Clerc-de-la-Motte, Chevalier, né à Rosoy en Brie, le 6 Mars 1772.

Les armes des le Clerc-de-la-Motte sont: *d'azur, au lion d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois têtes de femme de carnation, coëffées d'or, posées de front.*

Jean le Clerc, IV. du nom, mentionné au degré V de cet article, qui portoit, comme ses prédécesseurs, *trois bustes de femme* dans ses armoiries, en supprima *un*, sans qu'on en sçache la cause, pour y substituer *une aigle*, malgré les monumens de deux siécles précédens, & quoique les premiers le Clerc, ses prédécesseurs, eussent toujours porté comme ci-dessus. — Etienne-François le Clerc, un de ses descendans, auteur du degré VIII, reprit l'écusson, qui, depuis, s'est toujours conservé dans sa postérité, & tel que les le Clerc-de-la-Motte le portent aujourd'hui, comme on vient de le voir. Quelques le Clerc d'Auxerre se sont même avisé, il n'y a pas un siécle, de donner *deux têtes à l'aigle*. D'autres portent: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de sable, armés & lampassés, accompagnés de deux bustes de femme en chef, & d'une aigle éployée & béquée en pointe.* Quoique la ressemblance se trouve assez pour les piéces essentielles, la disposition & la quantité se trouvent différentes.

On demandera pourquoi l'écusson des descendans du Chancelier le Clerc, differe de celui des le Clerc-de-la-Motte. La seule raison est que les le Clerc-de-la-Motte, ne venant que d'un oncle du Chancelier, ils ont conservé leurs anciennes armes, tandis que celui-ci, ou par idée, assez fréquente dans l'accroissement de fortune, ou pour quelque mariage contracté sous cette condition, ou pour donation faite sous telle clause, aura quitté ses premieres armoiries. *Olivier*, étant devenu Chancelier, changea ses armes, qui néanmoins lui venoient de son pere, premier Président du Parlement; *Pierre Brulart*, reçu Conseiller au Parlement en 1522, portoit: *d'argent, à trois têtes de maure de sable; & une losange de gueules, en cœur;* son petit-fils, *Nicolas Brulart*, Chancelier, portoit d'autres armes, sçavoir: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barillets de sable*, cela empêche-t-il que les autres, *Olivier*, *Brulart*, &c., qui s'en seroient tenus ou s'en tiendroient à leur premier cachet, ne soient de la même Famille?

Le Chancelier LE CLERC portoit : *d'azur, à trois cignes d'argent*, si l'on en croit *le Féron*, qui publia, en 1555, le Blâson des Chanceliers ; mais il est apparent, par des titres qu'il n'avoit pas consultés, & qui sont restés entre les mains des LE CLERC-DE-LA-MOTTE, que le Chancelier portoit dans ses armoiries *deux lions, un chevron & trois bustes de femme*, écusson dont celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE est néanmoins peu différent. Généalogie redigée sur un *Mémoire* certifié dressé sur les titres originaux.

LECZINSKI. Maison de Pologne qui a donné, dans ces derniers tems, un Roi à la Pologne, & une Reine à la France.

RAPHAEL LECZINSKI, Comte du Saint-Empire & de Leckno, Palatin de Brzest, mort en 1569, laissa trois fils, dont l'aîné fut

ANDRÉ LECZINSKI, Palatin de Brzest, Cujavie, &c., qui mourut en 1606. Il avoit épousé *Anne*, Comtesse *de Radziminska*, fille du Palatin de Podlachie, de laquelle il eut pour fils aîné

RAPHAEL LECZINSKI, II. du nom, Castelan de Kalisk, puis Palatin de Brzest. Il fut pere

De BOGESLAS LECZINSKI, Vice-Chancelier, puis Grand-Trésorier de la Couronne de Pologne, marié 1°. avec *Anne*, Comtesse *de Donhoff*, fille d'*Ernest*, Palatin de Siradic ; & 2°. avec une Princesse *de Radziwil*, morte sans enfans. Il eut du premier lit :

RAPHAEL LECZINSKI, III. du nom, Comte de Leckno, Palatin de Kalisk, de Posnanie & ensuite de Lencici, Général de la grande Pologne, & enfin Grand-Trésorier. Il avoit épousé *Anne*, Comtesse *Jablonowski*, fille de *Stanislas Jablonowski*, Castelan de Cracovie, & Grand-Général de l'armée de la Couronne, dont :

STANISLAS LECZINSKI, né le 18 Avril 1677, & selon d'autres, le 20 Octobre, élu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, ensuite Duc de Lorraine & de Bar, mort à Luneville le 23 Février 1766. Il avoit épousé, en 1698, *Catherine Opalinska*, Comtesse de Bnin, née le 5 Novembre 1680, morte à Luneville le 19 Mars 1747, âgée de 66 ans, 4 mois & 14 jours, fille de *Henri Opalinski*, Castelan de Posnanie, décédé en 1697, & de *Catherine Czarnkowska*, morte le 2 Décembre 1701. De cette alliance est sortie pour fille unique :

MARIE LECZINSKA, née le 23 Juin 1703, mariée, par contrat signé à Versailles le 9 Août 1725, & célébration à Strasbourg le 15 du même mois, avec LOUIS XV, mort le 10 Mai 1774, dont dix enfans ; & elle est morte le 24 Juin 1768.

Les armes : *d'argent, à une tête de buffle de sable, le musle bouclé d'or.*

LEDO : Famille dont nous ne connoissons que les armes, sçavoir : *d'argent, à trois fasces de gueules, à la bordure d'azur, chargée de dix bezans d'or.*

LE DOUX-DE-MONTIGNY. C'est une branche cadette d'une Famille originaire de Picardie, établie en Armagnac depuis le milieu du XVIe siécle.

JEAN LE DOUX, Seigneur de Ratebourg, avoit pour frere puîné noble JOSEPH LE DOUX, qui, par acte du 10 Mars 1555, renonça, en faveur de son frere aîné, à tous les biens échus de la succession de ses pere & mere, moyennant la somme de 6000 livres. JEAN LE DOUX eut de sa femme, dont le nom est ignoré, — BERNARD, qui suit ; — & ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, lequel traita avec son frere aîné des droits à lui légués par son pere JEAN, Seigneur de Ratebourg. C'étoit la somme de 4000 livres à lui payable un an après le décès de son pere, en payement desquelles son aîné lui céda la maison noble de Montigny.

BERNARD LE DOUX, Seigneur de Ratebourg, vivant en 1575, eut pour enfans — GUILLAUME, qui suit ; — & PIERRE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Balagny.



Guillaume le Doux, Ecuyer, Seigneur de Montigny, Gendarme dans la Compagnie du Roi, renonça au procès pendant au Présidial d'Amiens, en faveur de Pierre, son frere, Seigneur de Ratebourg, & transigea avec lui le 20 Mai 1608, moyennant la somme de 10 mille livres pour ses prétentions sur la succession de ses pere & mere. Il épousa Demoiselle *Thomas Barrin*, dont :

Jean le Doux, Seigneur de Montigny, Ecuyer, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui, suivant ses certificats des dernier Septembre 1647, 1648, 1649 & 1650, commença ses services dans les Gardes-du-Corps de la Reine. Sa commission d'Archer des Gardes est du 10 Janvier 1651. Il avoit été fait Gendarme de la Reine le 7 Octobre 1649; eut une commission de Capitaine dans le Régiment de Bourgogne le 22 Avril 1650; fut créé Maître-d'Hôtel dans la Maison du Roi le 26 Janvier 1654; décoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel le 22 Mai même année, & déchargé, le 7 Juillet suivant, de la taxe des francs-fiefs. On le trouve qualifié de *Gentilhomme du pays de Guienne*, dans un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 26 Mars 1670. La Reine mere ayant voulu reconnoître les services qu'il avoit rendus auprès de sa personne, & notamment dans les guerres de Guienne, lui avoit fait épouser, en 1650, noble *Louise de Lavardac*, qui lui apporta en dot la Terre de Saint-Amand en Armagnac. Jean le Doux obtint, par concession de Sa Majesté, la qualité de *Chevalier*, & *trois bras tenant chacun une épée* pour être ajoutés à ses armes, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat. Il eut de son mariage : — N... le Doux de Montigny, mort Lieutenant dans le Régiment de Champagne; — & Joseph, qui suit.

Joseph le Doux de Montigny, Chevalier, Baron de Saint-Amand, Lieutenant dans le même Régiment que son frere aîné, testa, le 2 Août 1740, en faveur de son fils aîné. Il avoit épousé, 1°. par contrat du dernier Octobre 1690, Demoiselle *Elisabeth de Florans*, morte sans enfans; 2°. le 7 Février 1719, Demoiselle *Catherine d'Aubert de Peyrelongue*, fille de *Guillaume d'Aubert*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, morte aussi sans enfans; & 3°. le 18 Avril 1723, Demoiselle *Jeanne de Cours*, fille d'*Antoine de Cours*, Seigneur de Latrille, dont : — Antoine, qui suit; — & Louise, de laquelle on ignore la destinée.

Antoine le Doux de Montigny, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Amand, transigea, le 8 Août 1763, avec *Bernard-Laurent du Haget*, Chevalier, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France. Il a testé le 3 Février 1773, & est mort la même année. Il avoit épousé, le 1 Février 1751, *Marie-Anne de Montesquiou*, la derniere de sa branche, fille de *Pierre de Montesquiou*, ancien Capitaine, descendant d'une ancienne & illustre Maison, alliée aux Princes du sang de France, aux Rois de Navarre, aux Ducs & Rois d'Arragon, aux Comtes d'*Armagnac* & *de Fezensac*. De ce mariage sont nés : — Joseph, qui suit; — & Jeanne-Marie-Claire, appellée *Mademoiselle de Montigny*, non encore mariée.

Joseph le Doux, II. du nom, Seigneur, Baron de Saint-Amand, né le 26 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Vivarais, Infanterie, par Brevet du 11 Mai 1769, s'est présenté, en Mars 1774, à faire ses preuves de noblesse, pour être reçu dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il n'est pas encore marié.

Les alliances de le Doux de Montigny, sont avec les Maisons de *Lavardac*, *Montesquiou*, *Aydie*, *Lart*, *Medrano*, *Lasseran*, *Massencomme*, *Montluc*, *Paigne-de-Montespan*, *Castelbajac*, *d'Aspremont*, *du Faur*, *Villemur*, *Foix-Carmain*, *Pardaillan*, *d'Antin*, *de Pouylobon*, *Montlezun-Saint-Lary*, *Daatz*, *Sarcy*, *Bazillac*, *Lambadès*, *Fortaner*, *Bombar de Baulieu*, *d'Escalup*, &c. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, accosté de deux bras armés chacun d'une épée d'argent.* Couronne de Baron, surmontée d'un *casque, duquel sort aussi un bras armé d'une épée d'argent.*

* **LÉEDE**, dans la Flandre Autrichienne.

Baronnie qu'*Isabeau de Grutere* porta en dot à son mari *Jacques Bett*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle & de Peronne en Mélanthois, sous la Châtellenie de Lille, du chef de sa mere *Jacqueline de Verdiere*, femme d'*Adrien Bett*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle, issu de *Gérolff Bett*, Général du Comte *Robert le Frison*, à la bataille de Cassel, où il fut tué l'an 1072. Cette Baronnie de Léede fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du Roi Catholique, du 3 Août 1633, registrées à Lille, en faveur de *Guillaume Bett*, Colonel d'Infanterie & Grand-Bailli de Gand, fils de *Jean Bett*, Baron de Léede, & de *Jeanne de Berghes-Grimbergh*. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV*, *p.* 171, *colonne* 1.

* **LÉEFDAEL** : Ancienne Baronnie du Brabant, qui fut acquise du Marquis *de Deinse*, par *Jean-Philippe Helman*, Ecuyer, lequel en fit une donation entre-vifs à sa fille unique *Anne-Françoise Helman*, & à son mari *Jean Brouckoven*, fils aîné de *Jean-Batiste*, Comte de Bergeyck, en faveur duquel, & de ses hoirs & successeurs mâles & femelles, le Roi Catholique confirma le titre de *Baron de Léefdael*, par Lettres du 15 Juin 1679.

* **LÉEW-SAINT-PIERRE** : Terre & Seigneurie considérable du Brabant, démembrée de celle de *Gaesbeke*, dans la Cour féodale de Brabant, par la vente qui en a été faite publiquement à *Jean-Charles Roose*, Conseiller au Grand-Conseil des Pays-Bas, en faveur duquel le Roi Charles II l'a érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Septembre 1690.

LEISSIN. *Voyez* Leyssin.

LEITH : Famille originaire d'Ecosse, dont étoit

Patrice Leith, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Hays, Election de Pethiviers, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, de la Compagnie Ecossoise. Il justifia sa noblesse devant M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, sur les Lettres-Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665. Les armes : *d'azur, à 3 losanges d'argent, à la croix au pied fiché d'or en cœur, & deux croissans d'argent en chef.*

LELAY-DE-VILLEMARÉ : Famille déclarée d'*ancienne extraction noble*, par les Commissaires de la Chambre établie pour la recherche de la Noblesse de la Province de Bretagne en 1670.

L'Histoire qui en a été donnée par le P. Dom *Lobineau*, Religieux Bénédictin, fait souvent mention de ce nom, notamment d'Alain Lelay, lequel signa, en 1380, la ratification du traité de paix faite entre le Roi de France & le Duc de Bretagne. La branche aînée de cette Famille est fondue dans celle de *Kerousy*, dont M. le Président *de Marbeuf* a épousé l'héritiere.

Jean-Bonaventure Lelay, Chevalier, Seigneur de Villemaré, de Guébriant, du Rocher, &c. ci-devant Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, mourut à Paris le 29 Octobre 1743, âgé de 84 ans, laissant de son mariage avec *Anne Crocq*, morte au mois d'Avril 1729. — 1. Germain Lelay de Villemaré, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1711, mort sans alliance, — 2. Paul-Marie-Bonaventure Lelay, Chevalier, Seigneur du Plessis-Lelay, de Hirel, du Buchon ou Buisson, de Lespinasse, de la Cornilliere, de la Saulniere, &c. ci-devant Capitaine dans le Régiment de Gesvres, Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé, le 3 Mars 1734, *Marie-Madelene Delpech*, fille de *Paul Delpech*, Seigneur de Chaumot, Receveur-Général d'Auvergne, & de *Madelene de Monchy* ; — 3. Jean-Bonaventure Lelay de Guébriant, reçu Conseiller au Parlement de Paris, Commissaire aux Requêtes du Palais, le

27 Août 1728, & Lecteur de la Chambre du feu Roi; —— 4. Anne Lelay, veuve de *Nicolas Ysoré d'Hervaux*, Marquis de Pleumartin, dont elle a des enfans; — 5. & Louise-Françoise-Bonaventure Lelay, mariée, au mois d'Avril 1729, avec *Pierre Poncet de la Riviere*, Président de la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, depuis le 15 Décembre 1728, frere de l'ancien Evêque de Troyes. *Voyez* les Mercures de France du mois de Mars 1734, *p.* 621, & du mois de Novembre 1743, *p.* 2533.

La Famille de Lelay de Villemaré porte pour armes: *d'argent, à une fasce d'azur, accompagnée en chef de trois annelets de gueules, & en pointe d'une aigle de sable, éployée, béquée & membrée de gueules.*

LE LONG-DE-CHENILLAC. C'est une des plus anciennes Maisons du Bourbonnois. Nous n'en pouvons donner qu'une notice, extraite d'un Mémoire généalogique de la Maison de *Guerin*, Barons de Lugeac.

Pierre le Long, Seigneur de Chenillac, qualifié de *noble & puissant Seigneur* dans une acte du 11 Avril 1536, avoit épousé *Anne de Berton*, fille de *Pierre de Berton*, Chevalier, Vicomte de Monbas, dont il eut:

Gilbert le Long, Seigneur de Chenillac, qui se maria, le 2 Avril 1574, à Demoiselle *Diane de Solignac*, de laquelle vint, entr'autres enfans:

Pierre le Long, II. du nom, Seigneur de Chenillac, Solignac, &c. marié avec *Eléonore de Cavalque*, d'une Maison originaire du Duché de Parme, & dont la mere étoit de celle *d'Urfé*, sœur d'*Honoré d'Urfé*, Seigneur de Châteauneuf, auteur du *Roman de l'Astrée;* d'*Antoine d'Urfé*, Evêque de Saint-Flour, & de *Jacques*, Marquis *d'Urfé & de Baugé*, Grand Ecuyer de Savoie. *Voyez* Urfé. De ce mariage vint:

Honorée le Long de Chenillac, mariée, en 1628, à *Claude de Guerin*, Baron de Lugeac, Seigneur de Pouzols, Chaseaux & Bussiol, fils aîné d'*Yves de Guerin*, II. du nom, & de *Jeanne de Bayard.* Elle apporta à son mari de grands biens, entr'autres le Comté de Bueil, situé près de Nice, ce qui a donné lieu aux Barons *de Lugeac* de faire de tems en tems des diligences dans le dessein d'y rentrer un jour. Ils ont même affecté de prendre, avec raison, le titre de *Comte de Bueil;* mais malgré leur bon droit, à cause des guerres qui ont duré si long-tems entre la France & la Savoie, ils n'ont pu y rentrer; & cette Terre est aujourd'hui possédée par une petite-fille du feu Baron *de Chenillac*, mariée au fils du Comte *de Maffey*, ci-devant Viceroi du Royaume de Sicile. *Voyez* Lugeac.

Les armes de le Long de Chenillac sont: *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 étoiles d'argent.*

Celle de la Maison de *Calvaque*, originaire du Duché de Parme, sont: *écartelé au 1 & 4 d'or, à une tête de cheval de gueules saillant de l'angle senestre de l'écu; au 2 & 3 d'or, à trois chevrons d'azur;* sur le tout *d'azur, à un demi-corps de cheval d'argent, saillant du côté dextre de l'écu.*

LEMAIRE: Ancienne Noblesse du Gâtinois, dont nous allons parler d'après une *Notice envoyée.*

Guillaume Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud-sur-Loire, vivoit en 1367, avec *Marguerite de Meillian*, sa femme: ils étoient morts en 1439, & eurent pour enfans — Robert, qui suit; — & Louis.

Robert Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud, épousa *Marie de Fontaine;* ils vivoient en 1454. D'eux naquit:

Pierre Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, lequel vivoit, en 1494, avec *Anne de Neufmoulin*, sa femme, dont il eut — François, qui suit, — & Louis.

François Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, épousa, 1°. *Marguerite de Saint-Martin;* & 2°. *Jacqueline des Roches.* Ils vivoient en 1539, & eurent plusieurs enfans, entr'autres, pour fils aîné:

Louis

Louis Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Varennes, marié, 1°. à *Françoise de Saint-Phalle*; & 2°. à *Renée de Piclavy*. Du premier lit il eut : — François Lemaire, Capitaine au Régiment de Rambure, tué au siége de la Rochelle en 1627; & du second :

Charles Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Courtigy & de Charmoy, qui fut élu en Justice, en 1635, pour commander la Noblesse dans le ban & arriere-ban des Bailliages de Montargis & de Nemours, & depuis par ordre du Roi pour la conduite de celle de Nemours. Il vivoit, en 1658, avec *Madelene de Guibert*, sa femme, & en eut : — Charles, qui suit; — & Nicolas.

Charles Lemaire, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Charmoy, épousa *Marie Hardouin*, dont plusieurs enfans, entr'autres : — Claude, qui suit; — & Charles, Chevalier, Seigneur de Vieillemaison, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Piémont, mort sans enfans de son mariage avec *Suzanne de Saint-Martin*.

Claude Lemaire, Chevalier, Seigneur de Charmoy, a servi dans la Marine, & épousa *Thérese de Noirat de Platteville*, dont est issu :

Charles-Claude Lemaire, Chevalier, Seigneur de Charmoy, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment des Arquebusiers de Graffin, d'où il a passé Capitaine de Cavalerie au Régiment des Volontaires du Hainaut. Il a épousé *Marie-Anne de Quarré de Rougemont*, dont il avoit, en 1762, deux enfans, sçavoir : — Louis-Charles & Marie-Thérese-Chrlotte Lemaire.

Les armes : *d'or, à un lion de sable, tenant dans ses pattes un écusson d'azur.*

LEMOS : Maison illustre d'Espagne, sortie des Ducs *de Bragance*, qui portoient : *au 1 & 4* de Portugal; *au 2 & 3 contr'écartelé au 1 & 4 d'argent, à six tourteaux d'azur, 2, 2 & 2*, qui est Castro; *au 2 & 3 d'or, à deux loups passans de gueules*, qui est Osorio.

Ils ont commencé à *Denis de Portugal*, Comte de Lemos, fils puîné de *Ferdinand de Portugal*, II. du nom, Duc de Bragance, & d'*Isabelle de Portugal-Visco*. Il épousa, vers 1500, *Béatrix de Castro-Osorio*, Comtesse de Lemos. Sa postérité a formé VIII degrés, & a fini à *Salvador de Portugal-Castro*, Comte de Castro, de Lemos, d'Andrada & de Villalva, Marquis de Sarria, Duc de Torizano, mort le 19 Août 1694. Il ne laissa que des filles.

LENET : Famille noble de Dijon, dont étoit

Claude Lenet, Conseiller au Parlement de Bourgogne, qui, d'*Anne Fyot*, son épouse, eut : — Pierre Lenet, né à Dijon, reçu Conseiller au même Parlement le 22 Septembre 1637, sur la résignation de son pere. Il fut Procureur-Général en cette Cour le 3 Avril 1641, & joignit à cette charge celle de Procureur-Général à la Table de Marbre, en laquelle il fut reçu le 19 Novembre 1646. Il fut, pendant le siége de Paris, l'un des Intendans de Justice, Police & des Finances, & le siége fini, il retourna à la Cour, où on l'employa en beaucoup d'occasions importantes & de confiance. La même Cour le destina, en 1649, pour l'Ambassade de Venise, & il a mis par écrit ce qui se passoit de plus considérable de son tems. Il mourut à Paris le 3 Juillet 1671. On a imprimé ses Mémoires, contenant l'Histoire des guerres civiles des années 1649 & suivantes, principalement celles de Guienne & autres Provinces; il s'y montre très-attaché à la Maison *de Condé*, & l'on y voit que, pendant la prison des Princes, ce fut lui qui dirigea les entreprises les plus importantes.

De cette Famille étoit aussi Philibert-Bernard Lenet, Chanoine Régulier, ancien Professeur en Théologie dans l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, ancien Abbé du Val-des-Ecoliers, vivant en 1748, & mort depuis. C'est ce que nous sçavons d'après *Moréri*, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes de Lenet sont : *d'azur, à la fasce d'argent ondée, accompagnée de 3 quintefeuilles d'or.*

LENFANT, en Bretagne, porte : *d'azur, à la bande d'argent, accostée de 2 cotices ou filets d'or.*

LENFANT, Ecuyer, Sieur du Pont, en Normandie, Election de Valogne. Ancienne Nobleſſe alliée aux *Saint-Pierre, Suhard* & *Croville*, & dont les armes sont : *d'argent, au cor-de-chaſſe lié de gueules, enguiché & virolé d'or, accompagné de trois molettes de gueules 2 & 1.*

Une autre Famille de ce nom dans la même Province, porte : *d'azur, au croiſſant d'or, ſurmonté d'un lambel d'argent.*

LENFERNAT ou LANFERNAT : Ancienne Nobleſſe originaire de Brie, qui a des branches en Bourgogne & en Champagne, encore ſubſiſtantes.

N... DE LENFERNAT, qui s'établit dans le Perche en 1490, étoit le triſayeul de LOUISE-MARIE DE LENFERNAT, née le 4 Décembre 1663, épouſe de *François de l'Oſmone*, Seigneur du Bois-de-la-Pierre, Exempt des Gardes-du-Corps, Chevalier de Saint-Louis, tué, en 1709, à la bataille de Malplaquet. Elle n'en eut point d'enfans, & mourut le 14 Septembre 1730. Elle étoit ſçavante dans l'Hiſtoire & la Généalogie. Parmi les ouvrages qu'elle a compoſés, & qui ſont manuſcrits, il y a une Hiſtoire du Monaſtere de Chaiſe-Dieu (*Caſa Dei*), de l'Ordre de Fontevrault, fondé dans le XII[e] ſiécle par l'ancienne Maiſon de *Laigle*. C'eſt en cette Dame que s'eſt éteinte la branche de LENFERNAT, établie en Perche. *Mercure* du mois de *Février* 1731.

La branche du Comté de Bourgogne a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1667.

OUDER DE LENFERNAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre, épouſa, en 1430, *Jeanne Bocaire*, petite-fille de *Richard*, Bailli de Senlis, & ſœur de *Richard Bocaire*, Abbé de la Paliſſe, proche Nogent-le-Rotrou.

JEAN DE LENFERNAT, marié, en 1456, à *N... de Poully*, fille de *Jean*, Seigneur de Gagné en Brie, rendit aveu, en 1471, au Seigneur *de Morment*, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans. L'aîné fut :

JEAN DE LENFERNAT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Gagné en Brie, & de Villiers au Perche, Conſeiller d'Etat ſous LOUIS XI. Il épouſa *Louiſe d'Aſſé*, fille de *François*, Seigneur de Montfaucon, & de *Marie de Mondoucet*, Dame de la Grere, Horengeau, Saint-Victor, &c.

PIERRE DE LENFERNAT fut marié, le 16 Juin 1499, à *Marguerite de Prenois*. — JEAN DE LENFERNAT, III. du nom, épouſa, en 1530, *Michelle d'Aſſigny*.

On voit dans l'Egliſe de Souſy en Brie, à dix lieues de Paris, l'épitaphe d'un ADRIEN DE LENFERNAT, en ſon vivant, Seigneur de Souſy, & premier homme d'armes de M. le *Prince de la Roche-ſur-Yon*, décédé le 1 Octobre 1556.

GEORGES DE LENFERNAT, Ecuyer, Seigneur, Baron de Pruniers & de Villiers-ſur-Toulon, Ponceaux, &c. épouſa, en 1556, *Françoiſe d'Eſtampes*, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche de Sains*, iſſue de la Maiſon de *Marigny* en Picardie, dont : — ARTUS, qui ſuit ; — & JACQUES-FRANÇOIS DE LENFERNAT, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, en 1572.

ARTUS DE LENFERNAT épouſa, le 25 Janvier 1573, *Charlotte de Saint-Phal*.

JACQUES DE LENFERNAT, Seigneur, Baron de Pruniers & de Treigny, Gentilhomme ordinaire d'HERCULE-FRANÇOIS, Duc D'ANJOU, frere du Roi, Guidon de la Compagnie du Seigneur *de la Ferté-Imbault*, épouſa, en 1615, Demoiſelle *Marie de Courtenay*, fille de *N...*, Seigneur de Bleneau, & d'*Hélene de Quinquet*.

CHARLES DE LENFERNAT, fils de CHARLES, épouſa, le 28 Décembre 1635, *Claude du Pleſſis-Liancourt*.

EDME DE LENFERNAT, Seigneur de la Jacqueminiere, Aſnieres, la Grange-Rouge, Villars, &c. épouſa, le 19 Juin 1676, *Catherine Sauvat*.

GASTON-JEAN-BATISTE DE LENFERNAT, Seigneur d'Aſnieres, Villars, la Grange-Rouge, Crotteau & du Marquiſat de Tavere, a épouſé, le 7 Juin 1715, *Anne Guillaume-de-Marſangy*.

Gaston-Joseph de Lenfernat s'est marié, au mois d'Avril 1741, à Demoiselle *Perrette-Marie Davigneau*.

C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à trois losanges d'or*, 2 & 1. Supports, *un Ange & un Sauvage*. Pour cri & devise : qui fait bien, l'Enfer n'a.

LENGLANTIER : Ancienne Noblesse, dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 289 *& suiv.*

Race de Lenglantier, Seigneur de Sainte-Eusoye, mentionné dans les titres de l'Eglise de Beauvais, de l'an 1331, fut pere de : — Bertault de Lenglantier, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de Sainte-Eusoye, qui eut pour enfans : — Jean, qui suit ; — & Simon, Ecuyers. Ils transigerent ensemble le 23 Avril 1476.

Jean de Lenglantier, Seigneur du Plessis & de Sainte-Eusoye, fut bisayeul de Charles de Lenglantier, Seigneur de Sainte-Eusoye, tué au siége de la ville d'Amiens, pour le service du Roi, en 1596. Il avoit épousé *Charlotte de Rouveroy*, & en eut :

François de Lenglantier, Seigneur de Sainte-Eusoye, qui se maria avec *Anne Filion*, dont vinrent — Charles de Lenglantier, Seigneur de Sainte-Eusoye, Prévôté de Montdidier ; — & Claude de Lenglantier, Seigneur de Neureux, Election de Compiegne, qui furent déclarés *nobles* au Conseil, par Arrêt du mois de Septembre 1667. C'est ce que nous sçavons d'après l'ouvrage ci-dessus cité. Les armes : *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

LENONCOURT : C'est une des quatre plus anciennes Maisons de Chevalerie de Lorraine, qui a porté, dans ses commencemens, le surnom de Nancy.

Odelric de Nancy, ou Nancey, souscrivit, en 1069, à une Charte d'*Eudes*, Evêque de Toul, & dans un autre d'*Adalberon*, Evêque de Metz, de l'an 1065. On trouve un Odelric, frere du Duc *Gerard* ; — Drogon de Nancy, Sénéchal de Lorraine, souscrivit à une Charte de *Thierry*, Duc *de Lorraine*. Le même, ou un autre Drogon de Nancey, qui en souscrivit aussi une de *Simon*, Duc *de Lorraine*, pour l'Abbaye de Clairlieu, le 14 Mai 1176, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Beaupré, Diocèse de Toul. Il y fit une donation du consentement de ses deux fils, Simon & Wautier, qui fut ratifiée par le Duc *Simon*, le 11 Janvier 1176 ; & il y dit que ce Drogon de Nancey avoit été Sénéchal du feu Duc *Mathieu*, son pere.

Le *P. Jérôme Vignier*, de l'Oratoire, aux *preuves de ses Tables généalogiques de la Maison de Lorraine*, a marqué, *pag.* 113, que c'est de ce Drogon que sort la Maison de Lenoncourt. L'Abbé *le Laboureur* paroît être de ce sentiment. La Généalogie que nous allons donner, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome II*, *pag.* 53, a été dressée sur titres, particulierement sur l'Inventaire fait par feu *M. du Fourny*, qui se trouve à la Bibliothéque du Roi, & sur ceux du Cabinet des Ordres.

I. Gerard de Nancy, dit *le Tartre*, qui vivoit en 1250, eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. Thierry, qui suit ; — 2. Jacques, surnommé *le Tartre*, Chevalier, lequel fut pere de : — Regnier de Nancy, Chevalier, qui céda à *Raoul*, Duc *de Lorraine*, la Maison forte qu'il avoit à Rosieres, avec ses dépendances ; ce Duc lui donna en échange tout ce qu'il avoit aux deux Ferrieres, & au ban de Bettaivilliers, ne retenant que la garde du Clergé. Ce Regnier, & son fils Jacquemin, passerent un acte en 1345, par lequel ils consentirent, qu'après leur mort & celle de leurs femmes, *Alix* & *Jeanne*, le Duc pourroit racheter, entre les mains de leurs hoirs, pour la somme de 600 livres, toutes les terres qui venoient d'être échangées, & que s'ils mouroient sans hoirs, ces héritages retourneroient au Duc, excepté ce qui leur appartenoit en la petite Ferriere. On ne sçait si Jacquemin eut postérité ; — 3 & 4. Gerardin & Jean, dont on ne trouve que les noms.

II. Thierry de Nancy, Bailli de *Ferry*, Duc de Lorraine, fonda les Cordeliers de Toul en 1261, où il fut inhumé en 1313. On y voit son tombeau sous une arcade, au côté senestre du Maître-Autel; sa statue couchée représente un Chevalier armé, & sur son écu est une *croix dentelée en bosse*. Son *Obit* est marqué au 24 Juin dans le Nécrologe de ce Monastere, & celui de sa femme *Elvis*, ou *Elvide*, qui est représentée à côté de lui, au 3 de Juin. Leurs enfans furent: — 1. Gerard, qui suit; — 2. Alix, femme de *Warry d'Ormes*, Seigneur de Flevilly; 3. Béatrix, mariée à *Jean de Meirey*; — 4. & Catherine, épouse de *Geoffroy de Blecourt*.

III. Gerard de Nancy, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lenoncourt, porta le nom de *Gerardin* du vivant de son pere, qui lui donna, en 1313, tout ce qu'il avoit à Lenoncourt. Il fut aussi Seigneur de Gondreville, de Trouan, de Champigneulles, d'Isy & de Guillancourt, par partage avec ses sœurs en 1317. Il transigea avec *Raoul*, Duc *de Lorraine*, pour la reprise de la Seigneurie de Lenoncourt, le 9 Février 1342, & le 20 du même mois, il reconnut par ses Lettres tenir du même Duc sa Maison forte de Lenoncourt, la Ville, le Ban, &c. testa le 7 Janvier 1348, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Toul, où il avoit fondé une Chapelle en l'honneur de Notre-Dame, depuis nommée *la Chapelle de Lenoncourt*. Son *Obit*, avec celui de *Felice d'Ormes*, son épouse, qui étoit veuve de *Henri de Ferrieres*, est marqué au 12 Janvier dans le Nécrologe de ce Monastere. Il eut pour enfans: — 1. Thierry, qui suit; — 2. Nicolas, de qui l'on tient que descendent les Seigneurs de Loches, dits *sur Thil*, & de Marolles, rapportés à la fin de cette Généalogie; — 3. & Herman, qui fut pere d'Elvis de Lenoncourt, femme de *Henri de Dompmar*.

IV. Thierry, II. du nom, Seigneur de Lenoncourt, en prit plus communément le nom, quoique, dans quelques actes, il se trouve encore surnommé de Nancy. Il repose dans l'Abbaye de Clairlieu, avec ses deux femmes, qui furent *Agnès du Châtelet*, morte en 1352, & *Jeanne de Paroy*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Haraucourt*, avec lequel elle vivoit en 1344. Il eut du premier lit: — 1. Gerard, qui suit; — 2. Henri, Primicier de l'Eglise de Metz; & du second lit: — 3. Colart, qui partagea avec son frere Henri & ses neveux, enfans de Gerard. Il épousa *Lise de Florenges*, fille de *Philippe*, III. du nom, vivante veuve le 4 Janvier 1430 (vieux style.) Il en eut deux filles: — Jeanne de Lenoncourt, Dame en partie de Florenges, mariée, 1°. par contrat du 2 Juin 1403, à *Jean de Marley*, Seigneur de Saulcis, pere de *Colart de Marley*, dont la fille unique porta la succession à *Robert de la Marck*, I. du nom, Seigneur de Sedan; & 2°. avant le 3 Octobre 1430, à *Henri de la Tour*, Seigneur de Pierrefort, Bailli de Vitry; ils se firent une donation mutuelle entrevifs, le 20 Février 1431, & vivoient ensemble le 2 Août 1438. — Marguerite de Lenoncourt, seconde fille de Colart, Dame en partie de Florenges, fut femme de *Michel de Castres*.

V. Gerard, III. du nom, Seigneur de Lenoncourt, fit son testament le 16 Juin 1380, & épousa *Catherine de Haraucourt*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Paroy*, dont: — 1. Thierry, Seigneur de Lenoncourt, mort sans postérité avant le 15 Décembre 1385; — 2. Jean, qui fit un compromis entre les mains de *Jean*, Duc *de Lorraine*, les mêmes jour & an de la mort de son frere aîné, pour une rente dont il avoit joui, & qui étoit due par *Robert*, Duc *de Bar*, Marquis de Pont-à-Mousson, sur la Châtellenie de l'Avant-Garde. Il avoit épousé *Lise des Armoises*, fille de *Richard*, & en eut: — Marguerite de Lenoncourt, mariée, en 1414, à *Guillaume de Savigny*, Seigneur de Tonnoy, avec lequel elle vivoit le 20 Octobre 1455; — 3. Herman, qui suit; — 4. Didier, mentionné dans des actes de 1383, 1394 & 1398; — 5. & Catherine, femme de *Blanchelin de la Tour*, Bailli de Vitry.

VI. Herman de Lenoncourt vivoit en 1429, & étoit mort avant le 25 Février 1449. Il gît aux Cordeliers de Toul, avec son épouse *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, sœur de *Blanchelin de la Tour*, tous deux enfans de *Gilles*, Bâtard *de Luxembourg*, & de *Clémence de la Tour*, Dame de la Tour en Voivre. Il en eut: — 1. Thierry, qui suit; — 2. Philippe, Grand-Ecuyer du Roi de Sicile;

— 3. autre PHILIPPE, tige des Seigneurs de Gondrecourt, rapportés ci après; — 4. & NICOLE, qui transigea avec ses freres, THIERRY & PHILIPPE, sur la succession de *Gilles de Luxembourg*, leur ayeul maternel, le 25 Février 1449.

VII. THIERRY, III. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fut, en 1436, une des cautions & ôtages pour la rançon de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, prisonnier du Duc *de Bourgogne*. Il fut nommé, par le Roi CHARLES VII, Bailli de Vitry en Partoy, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, Conseiller & Chambellan de LOUIS XI, aussi bien que du Duc *de Guienne*, son frere, & Capitaine de la Rochelle pour ce Duc. Le même Monarque lui donna la Capitainerie des Terres & Seigneuries de Dun-le-Roi, le 13 Octobre 1472, celle de Châtillon-sur-Marne le 3 Octobre 1474; & en Septembre 1477, les Comtés & Terres de Beaufort, Larzicourt, Soulaines & Villemayeu, près Vitry, confisqués sur *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours. Il avoit été envoyé Ambassadeur avec deux autres, vers l'Empereur, en Mars 1474. Enfin il se trouva, pour le Roi RENÉ, Duc de Lorraine, contre le Duc *de Bourgogne*, à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1476. Il étoit mort le 7 Novembre 1483, comme le porte son épitaphe aux Cordeliers de Toul, où il est inhumé. Il avoit épousé, 1°. *Marguerite de Laval*, veuve d'*Arnoul de Saimpigny*; & 2°. *Antoinette*, Dame *de Harouel*, fille, selon une Généalogie manuscrite, de *Henri*, Seigneur *de Sarobbé*, & d'*Isabelle de Nancy*. Du second lit il eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. & ELÉONORE, femme d'*Erard de Dompmartin*, dont elle eut un fils.

VIII. HENRI DE LENONCOURT, homme d'armes sous *Geoffroy de Saint-Belin*, Ecuyer-d'Ecurie du Roi, Bailli de Chaumont, & Capitaine de 50 lances en 1461, rendit hommage au Duc *de Lorraine* le 31 Janvier 1464, des Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui; & le 25 Décembre 1468, à *Hennequin*, Comte *de Linanges*, Seigneur d'Apremont, de certains fiefs mouvans de cette Seigneurie. Il étoit Conseiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, & mourut le 18 Septembre 1477, suivant son épitaphe aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé, en 1450, *Jacquette*, ou *Jeanne de Baudricourt*, morte le 19 Février 1493, & inhumée à côté de son mari, sœur de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, & fille de *Robert*, Seigneur *de Baudricourt*, Chambellan du Roi, & d'*Alearde de Chambley*, dont: — 1. THIERRY, qui suit; — 2. ROBERT, Abbé Commendataire de Tournus, de Saint-Remy de Reims, Prieur de Saint-Pourçain en 1503 & 1509, qui avoit été nommé à l'Archevêché de Tours le 21 Juillet 1484, qu'il permuta pour celui de Reims, avec le Cardinal de *Carreto*; il en prêta serment à Lyon, le 7 Avril 1508; sacra à Reims le Roi FRANÇOIS I, le 25 Janvier 1514; & lors d'une famine survenue dans la Champagne en 1520, il nourrissoit tous les jours 300 pauvres; fit de grands biens à son Eglise & à plusieurs autres, & mourut le 25 Septembre 1532; — 3. & CLAUDE, Seigneur de Harouel, Bailli de Vitry le 23 Décembre 1483, & Capitaine de cette Ville & du Château en 1487. Il eut un don de 300 écus en 1491, pour récompense de plusieurs ambassades; fut envoyé, en 1493, avec *Jean de Pierrepont*, Maître des Requêtes, par le Roi CHARLES VIII, aux États de Bourgogne, & étoit Maître-d'Hôtel du Roi en 1496; mourut peu après, sans enfans de son mariage avec *Marguerite d'Alegre*, Dame de Buffet, fille de *Bertrand de Tourzel*, dit *d'Alegre*, Baron de Puisagut, de Buffet, &c. & d'*Isabelle de Levis-Cousan*, sa seconde femme. Elle se remaria à *Pierre de Bourbon*, Bâtard de Liége, tige des Comtes *de Busset*. Voyez ce mot.

IX. THIERRY, IV. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fit hommage au nom de *Jacquette de Baudricourt*, sa mere, de 200 florins de rente qu'elle prenoit sur les Salines de Marsal & de Moyenvic, le 22 Octobre 1478; & au Seigneur d'*Apremont*, tant pour lui que pour ses freres ROBERT & CLAUDE, à cause des Terres mouvantes de lui. Le 29 Septembre 1480, il donna dénombrement à *Philippe de Linanges*, Seigneur d'Ormes, des biens mouvans de cette Terre par *indivis*. Il fut installé Châtelain & Bailli de Vitry, le 30 Septembre 1496, & rendit hommage, le 19 Septembre 1499, au Duc *de Lorraine*, tant en son nom que celui de ROBERT, Archevêque de Tours, son frere, de ce qui leur étoit échu ès Duchés de Lorraine & de Barrois par la mort de *Jean*

de Baudricourt, Maréchal de France; leur oncle. Il en rendit un autre au Duc *Antoine de Lorraine*, le 18 Janvier 1509, pour les Places, Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui aux mêmes Duchés & dans le Comté de Vaudemont; & fut naturalisé François, par Lettres du mois de Janvier 1514. Il mourut à Paris le 20 du même mois, & fut enterré aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé *Jeanne de Ville*, morte à Vitry le 3 Février 1525, suivant son épitaphe aux Cordeliers de Toul, fille & héritiere de *Colignon*, Seigneur de Ville-sur-Illon, & de *Mahaud de Ville*, dont : — 1. HENRI, qui suit; — 2. ROBERT, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, Prieur de Saint-Pourçain au Diocèse de Clermont, & Abbé de Saint-Remy de Reims en 1532, après la mort de l'Archevêque de Reims, son oncle. Il fut envoyé vers l'Empereur CHARLES-QUINT, sur le différend qu'il y avoit sur le Duché de Gueldres; nommé durant cette négociation à la recommandation du Roi FRANÇOIS I, Cardinal le 20 Décembre 1538; se démit de son Evêché en faveur de son neveu, dont il sera parlé ci-après; fut pourvu de celui de Metz en 1551, ensuite de l'Archevêché d'Arles, puis de celui d'Embrun en 1554. C'est lui qui fit bâtir le magnifique tombeau de Saint-Remy dans l'Eglise de cette Abbaye. Il concourut à l'élection du Pape JULES III en 1550, de MARCEL II & PAUL IV, en 1555; & à celle de PIE IV en 1559; entra dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, opta l'Evêché de Sabine le 13 Mars 1560, & mourut le 2 Février 1561, dans son Prieuré de la Charité, où il fut inhumé; — 3. NICOLE, femme d'*Erard du Châtelet*, Seigneur de Vauvillars, dont elle étoit veuve, & avoit la tutelle de ses enfans le 6 Octobre 1532; — 4. & JACQUELINE, mariée à *Jean d'Aguerre*, Baron de Vienne-le-Châtel, & Chambellan du Duc *de Lorraine*, avec lequel elle vivoit le 13 Mars 1540, lors du partage avec ses freres & sa sœur. Elle se remaria à *Charles de Coutes*, Seigneur de Pavan. D'autres ont remarqué que c'étoit une de ses sœurs.

X. HENRI, II. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, Bailli de Vignory, Seigneur de Ville, de Baudricourt, & de Pacy en Valois, Comte de Nanteuil-le-Haudouin dans l'Isle de France, sur le chemin de Paris à Crespy en Valois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, institué Bailli de Vitry après son pere, le 18 Avril 1515, entra enfant d'honneur du Roi FRANÇOIS I, en 1518; fut Bailli & Gouverneur de Valois, le 16 Septembre 1528, & Lieutenant du Duc *de Lorraine* en sa Compagnie de 60 lances fournies, des Ordonnances du Roi, dont Sa Majesté permit qu'il en restât vingt ès pays du Duc pour leur garde & sûreté. La Châtellenie de *Nanteuil-le-Haudouin*, fut érigé en sa faveur en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1543, enregistrées le 26 Novembre suivant. Il étoit Gouverneur d'Ivry en 1544, & HENRI II l'ayant envoyé en Allemagne pour ôtage de sa parole, il y mourut en 1555. Il avoit épousé *Marguerite de Broyes*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Pacy en Valois & de Nanteuil-le-Haudouin, & de *Jeanne de Villiers*. Elle se remaria à *George d'Urre*, Seigneur de Venterolle, auquel elle donna, en 1555, la troisieme partie du Comté de Nanteuil. Elle vendit ce Comté à *François de Lorraine*, Duc de Guise, & à *Anne d'Est*, son épouse, pour le prix de 260 mille livres, s'en réservant l'usufruit sa vie durant. Elle eut de son premier mari : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. PHILIPPE, né au Château de Coupvray en 1527, Abbé de Monstier-en-Der, Diocèse de Châlons; de Moutier-Saint-Jean, Diocèse de Langres; de Rebais, Diocèse de Meaux; d'Oigny, Diocèse d'Autun; d'Epernay, Diocèse de Reims, qu'il avoit eu dès sa jeunesse, & qu'il quitta en 1551; de Barbeaux; & Prieur de la Charité-sur-Loire. Il parvint à l'Evêché de Châlons, sur la démission de son oncle en 1550; s'en démit en 1556; fut fait Evêque d'Auxerre & envoyé en cette qualité par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, à Rome en Juillet 1562, pour les affaires de son fils; se démit encore de cet Evêché en 1563; fut fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1579, nommé Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Onuphre, par le Pape SIXTE-QUINT, le 17 Décembre 1586; assista aux Etats de Blois en 1588, retourna à Rome, où le même Pape le nomma Archevêque de Reims; mais il n'en fit jamais les fonc-

tions étant mort à Rome le 13 Décembre 1591; — 3. Louis, Seigneur de Colombey, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 4. Jean, dit Henri, Abbé d'Essommes, au Diocèse de Soissons, & Prieur de Marisi, qui embrassa le parti de la Ligue, & eut, après la mort de son frere le Cardinal, du Duc *de Mayenne*, les Abbayes de Monstier-en-Argonne, de Moutier-Saint-Jean, de Barbeaux & de Rebais; — 5. Henri, Seigneur de Lenoncourt & de Coupvray, Chevalier des deux Ordres du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Maréchal-de-Camp. Il fut d'abord destiné à l'Ordre de Malte, nommé Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1580, & mourut, le 5 ou 31 Décembre 1584, âgé de 47 ans. Il avoit épousé *Françoise de Laval*, fille de *René*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Catherine Baif*, sa premiere femme. Elle se remaria à *Louis de Rohan*, VI. du nom, Prince de Guemené, dont elle fut la seconde femme, & n'en eut point d'enfans. Du premier lit vint: — Madelene de Lenoncourt, Dame de Coupvray, mariée, 1°. à *Louis de Rohan*, VII. du nom, premier Duc de Montbazon, fils aîné de *Louis* VI, & de sa premiere femme; & 2°. par contrat du 24 Octobre 1594, à *Hercule de Rohan*, second Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, (frere puîné de son premier mari) duquel elle fut la premiere femme: elle mourut en 1602; — 6. Madelene, nommée Marie par *la Roque*, alliée, par contrat du 28 Juin 1544, avec *Pierre de Harcourt*, Baron d'Asnebec, de la branche de *Beuvron*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie. Elle vivoit veuve le 6 Octobre 1575, & mourut à Rannes sans enfans le 21 Novembre 1581; — 7. Jeanne, mariée le 12 Décembre 1547, à *René de Laval*, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, dont elle fut la seconde femme, mort en 1557, & elle en 1582, l'une des Dames de la Reine Louise, femme de Henri III; — 8. & Charlotte, allié à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches, dont elle fut la premiere femme en 1553, & n'eut qu'un fils mort jeune. Elle étoit décédée avant le 15 Février 1573, que son mari se remaria.

XI. Robert, Seigneur de Lenoncourt, Comte de Vignory par érection faite en sa faveur, Baron de Pacy en Valois, de la Voivre, de Dannemarie, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Bailli & Gouverneur de Valois, mourut peu après le 26 Août 1566. Il avoit épousé, le 20 Mai 1543, *Jossine de Pisseleu*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Heilly, & de *Charlotte d'Ailly*, laquelle se remaria à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Espaux, & vivoit avec lui le 24 Août 1578. Elle n'eut de son premier mari que deux filles, sçavoir: — Madelene de Lenoncourt, Comtesse de Vignory, par partage fait avec sa sœur en 1572, & femme de *François de Quinquempoix*, Seigneur de Muy; — & Guillemette de Lenoncourt, Dame de Pacy en Valois, mariée, le 20 Juin 1577, à *Louis le Clerc*, Seigneur de Fleurigny près Sens.

XI. Louis de Lenoncourt, troisieme fils de Henri, II. du nom, & de *Marguerite de Broyes*, Seigneur de Colombey & Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon d'une Compagnie de 50 lances, sous le Seigneur *de Piquigny* en 1562 & 1565, puis de celle du Duc *de Guise* en 1567, épousa *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Chenets, & de *Louise de Rochechouart*, laquelle se remaria à *Philbert de Choiseul*, II. du nom, Baron d'Aigremont. Elle eut de son premier mari: — 1. Charles, qui suit; — 2. Philippe, Abbé de Rebais en 1632; — 3. Gabrielle, femme de *Renée du Châtelet*, Seigneur de Châtillon & de Thou; — 4. & N... de Lenoncourt, fille.

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Colombey, épousa le 14 Janvier 1594, *Antoinette de Blaigny*, fille de *Pierre le Genevois*, Seigneur de Blaigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise d'Anglure de Bourlemont*, dont: — 1. Claude, dit *le Marquis* de Lenoncourt, Gouverneur de Lorraine pour le Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur particulier de Clermont en Argonne, tué d'un coup de mousquet devant Thionville, le

25 Juillet 1643, sans avoir été marié, & inhumé aux Cordeliers de Toul, où l'Abbé *de Rebais*, son frere, fit mettre une épitaphe composée par *Jerôme Vignier*, Prêtre de l'Oratoire; — 2. PHILIPPE, Abbé de Rebais, & Aumônier du Roi LOUIS XIII: il vivoit encore en Septembre 1655; — 3. PIERRE, Abbé de Monstier-en-Argonne; — 4. & CHARLOTTE, Religieuse Carmelite.

Seigneurs DE GONDRECOURT.

VII. PHILIPPE DE LENONCOURT, troisieme fils d'HERMAN, & de *Jeanne de Luxembourg-la-Tour*, fut Seigneur de Lenoncourt en partie, de Gondrecourt, de Serres & de Frouart, grand Ecuyer de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, Chevalier de l'Ordre du Croissant, lors de son institution en 1448. Il fut, avec son frere THIERRY, l'un des Seigneurs qui se rendirent caution de la rançon du Roi RENÉ, & un des tenans de l'*emprise* ou joûte que ce Prince fit pour défendre un Château de bois qu'il avoit fait construire près de Saumur, & qui fut nommé le *Château de la Joyeuse-Garde*. LA COLOMBIERE a donné la description de cette joûte dans son *Theâtre d'honneur, p.* 82. Le Roi LOUIS XI le fit Ecuyer de son écurie, son Conseiller & Chambellan. Il avoit épousé 1°. *Catherine de Beauvau*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Precigny, & d'*Anne de la Tour-Landry*, sa premiere femme; & 2°. *Marguerite Bayer de Boppart*, morte en 1496, & inhumée à Nancy. Il eut du premier lit: — 1. LOUIS DE LENONCOURT, Vicomte de Meaux, Conseiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, qui rendit foi & hommage à *N... de Hesse*, Comte de Linanges, Seigneur d'Apremont, de ce qu'il avoit au ban & finage d'Yvelin. Il mourut sans enfans de son mariage avec *Claude de la Marck*, fille de *Robert*, Seigneur de Sedan, & de *Jeanne de Marley*, & fut enterré aux Cordeliers de Toul; — 2. BERNARDIN, qui suit; — 3. JEAN, que l'on dit avoir été Trésorier de l'Eglise Abbatiale de Saint-Martin de Tours, & avoir été élu Evêque de Verdun; mais il n'en est point fait mention dans le *Gallia Christiana*; — 4. & JEANNE, femme d'*Antoine de Baissey*, Seigneur de Longecourt, Bailli de Dijon sous LOUIS XI, CHARLES VIII, & LOUIS XII, & Colonel des Suisses & Lansquenets. Du second lit vinrent: — 5. & JEANNE, femme de *Henri de Haraucourt*, tué à la bataille de Nancy en 1476. Elle mourut le 9 Mai 1482.

VIII. BERNARDIN DE LENONCOURT, homme d'armes sous M. *de Baudricourt*, Gouverneur de Bourgogne en 1490, depuis Seigneur de Gondrecourt, &c. Bailli de Saint-Mihel, Capitaine d'Artillerie du Duc *Antoine*; Gouverneur de Blamont, mourut le 21 Octobre 1533, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé *Marguerite de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Bailli de Nancy, & de *Blanchefleur de Chambley*, Dame dudit lieu, dont pour fils unique:

IX. LOUIS DE LENONCOURT, II. du nom, Seigneur de Serres & de Gondrecourt, Conseiller & Chambellan de *François*, fils aîné d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*; Capitaine d'Artillerie, & Bailli de Saint-Mihel; Gouverneur de Blamont. Il fut naturalisé François avec son épouse, mourut le 10 Septembre 1544, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Gerard*, & de *Françoise d'Anglure*, laquelle se remaria à *Théodore de Saulx*, Seigneur d'Ormes & de Paroye par elle, & Sénéchal de Lorraine. Elle eut de son premier mari: — 1. BERNARDIN, qui suit; — 2. JEAN, tige des Seigneurs de Serres, rapportés ci-après; — 3. CHARLES, Seigneur d'Ormes, &c. qui testa le 12 Décembre 1589, & mourut, avant le 30 Mars 1596, sans enfans légitimes de son mariage avec *Gabrielle Marteau*. Mais il eut de *Gilberte de Baudreuil*, une fille naturelle, nommée CHARLOTTE, à laquelle il légua 500 écus pour la mettre en religion ou la marier; — 4. FRANÇOISE, mariée, 1°. le 15 Septembre 1546, à *René de Fresneau*; & 2°. à *Philbert de Chastelet*, Baron de Saint-Amand & de Cirey; — 5. NICOLE, Dame des Sœurs Prêcheresses de Nancy; — 6. MARGUERITE, Dame de Bouxieres; — 7. & N..., femme du Seigneur *de Lieu-Dieu*, Gouverneur de Verdun.

X. BERNARDIN DE LENONCOUT, II. du nom, Seigneur de Gondrecourt, &c. Chevalier

Chevalier de l'Ordre du Roi, donna dénombrement au Duc *de Lorraine*, en son nom & en celui de son frere, de la Terre de Richecourt, le 15 Février 1573, fut Bailli de Saint-Mihel, & mourut en 1605. Il avoit épousé *Claudine de Choiseul*, fille d'*Antoine*, Baron de Lanques, Seigneur de Precigny, & d'*Anne de Ray*, dont : — 1. Théodore, qui suit ; — 2. Antoine, Abbé Commendataire de Beaupré, Ordre de Citeaux, Diocèse de Toul, Seigneur & Prieur de Luy, Conseiller & Gentilhomme de la Chambre du Cardinal *de Lorraine* ; — 3. & Philiberte, Dame de Remiremont, Chantre de cette Abbaye, le 2 Août 1579, mariée, depuis, à *Jean d'Allamon*, Seigneur de Mallandry.

XI. Théodore de Lenoncourt, Seigneur de Gondrecourt, &c. Comte de l'Empire, Bailli de Saint-Mihel, Gouverneur de Marsal, puis de Nivelle, Conseiller d'État du Duc *de Lorraine*, le 5 Septembre 1607, mort en 1613, avoit épousé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Seigneur de Chambley, & d'*Eve de Lucy*, dont : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Théodore, mort en 1613 ; — 3. & Marguerite, femme de *Charles Danois*, Seigneur de Roncheres.

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Gondrecourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, épousa *Henriette de Joyeuse*, fille aînée de *Claude*, Comte de Grandpré Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & de *Philiberte de Saulx-Torpes*, de la branche de *Tavannes*. Il en eut : — 1. Antoine, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, mort sans enfans, avant 1645, de *Catherine de Sainte-Maure*, qu'il avoit épousée en Février 1635, fille de *Léon de Sainte-Maure*, Baron de Montausier, & de *Marguerite de Châteaubriant*. Elle se remaria, en 1645, à *Philibert-Élie de Pompadour*, Marquis de Laurieres, dont postérité ; — 2 & 3. Claude & Thierry, morts avant leur aîné ; — 4. & François, qui suit.

XIII. François de Lenoncourt, Baron de Neuvron en Verdunois, puis Marquis de Blainville après la mort de son aîné, Seigneur de Gondrecourt, Comte de l'Empire, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie, mort avant le 10 Août 1664, avoit épousé *Antoinette de Savigny*, fille unique & héritiere de *François*, Gouverneur & Bailli de Clermont, Maréchal-de-Camp, Général des Armées de Lorraine, & d'*Anne-Madelene de Braubach*, dont : — 1. Charles-Henri-Gaspard, qui suit ; — 2. François, tué en duel ; — 3. Charles-Antoine-Joseph, tué en Hongrie ; — 4. Antoine, Chanoine régulier de Saint-Augustin, Abbé de Chaumozey, du même Ordre, au Diocèse de Toul, mort en 1699 ; — 5. Robert, Chanoine régulier à Pont-à-Mousson, mort à 18 ans ; — 6. Ferry, mort jeune ; — 7. Françoise-Agnès, Religieuse à Sainte-Glossinde de Metz, élue Abbesse le 24 Décembre 1647, dont elle prit possession en vertu des Bulles du Pape. Mais le Roi, usant de son droit, y nomma *Louise de Foix-Candale*, qui y fut maintenue par Arrêt de son Conseil, & en prit possession le 30 Mars 1654. Françoise-Agnès de Lenoncourt mourut en Février 1663 ; — 8. Christine, Religieuse de Sainte Marie à Pont-à-Mousson ; — 9. Charlotte-Madelene, Dame Chanoinesse d'Espinal, mariée, 1°. au Seigneur *de Majastre*, Gouverneur d'Espinal ; 2°. à *N... de Villelume*, Seigneur du Bâtiment en Limousin ; & 3°. au Seigneur *de Vierne* en Picardie ; — 10 & 11. Marie-Madelene & Marie-Claire, Religieuses de la Visitation avec leur sœur Christine ; — 12. & Henriette-Madelene, femme de *Georges*, Marquis *de Lambertye*, Maréchal de Lorraine.

XIV. Charles-Henri-Gaspard de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, Grand-Chambellan de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, son Envoyé en France, puis à Rome en 1698, mourut le 14 Décembre 1713. Il avoit épousé, le 31 Août 1679, *Charlotte de Nettancourt*, fille de *François*, Seigneur de Passavant, & de *Henriette des Armoises-Beurigu*, dont : — 1. Charles-Louis, qui suit ; — 2. Jean-Batiste-François, rapporté après son frere aîné ; — 3. Louis-Antoine, Abbé de Saint-Mihel, au Diocèse de Verdun ; — 4. Charlotte-Thérese, Dame de Remiremont, puis mariée, le 17 Septembre 1704, à *Louis-Alexandre de Choisy*, Marquis de Moi-

gneville, dont des enfans ; — 5. Antoinette-Charlotte, aussi Dame de Remiremont, & mariée, ensuite le 11 Décembre 1715, à *François-Delphin d'Aulede*, Seigneur de Margaux en Medoc ; — 6. & Elisabeth-Marthe-Christine, aussi Dame de Remiremont, & mariée, le 23 Avril 1714, à *Bernard de Rhins*, Baron de Vannes, Seigneur du Bariset dans le pays Messin.

XV. Charles-Louis de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs *de Lorraine*, *Leopold I.* & *François III.* est mort en son Château de Blainville, à quatre lieues de Nancy le 15 Juin 1735, âgé de plus de 55 ans. Il avoit épousé, le 14 Octobre 1710, *Thérese-Angélique de Ligniville*, fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, &c. Maréchal des Duchés de Lorraine & de Bar, &c. & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. Elle est morte en Hainaut le 16 Juillet 1770, dans la 77e année de son âge, laissant deux filles : — l'aînée, Secrete à Remiremont en 1749 ; — la puînée, nommée Gabrielle-Charlotte de Lenoncourt, a été mariée, la même année, à *Joseph*, Marquis *de Raigecourt*, Comte de Gournay, Chambellan de L. M. I, fils de *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, Maréchal-de-Camp en France, mort en Février 1744, & de *Marie-Elisabeth de Gournay*, dont un fils né en Mars 1754, & une fille née en Juillet 1748.

XV. Jean-Batiste-François de Lenoncourt, frere puîné du précédent, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand-Maître de la Garderobe du Duc *Léopold*, & Guidon de Gendarmerie, s'est marié, en 17..., avec *Catherine-Antoinette*, née Comtesse *de Lambertye*, ci-devant Chanoinesse de Mons, fille de *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertye*, premier Gentilhomme de la Chambre de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, son Envoyé à la Cour d'Angleterre en 1714, mort en 1741, Colonel des deux Compagnies des Gardes-du-Corps de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'*Elisabeth de Ligniville*. De ce mariage est né, entr'autres enfans :

XVI. Charles-François, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, qui a épousé, le 25 Mars 1749, *Marie-Jeanne-Thérese Cleron*, fille de *Charles-Bernard*, Comte de Haussonville, Grand-Louvetier du feu Roi de Pologne, Maréchal-de-Camp du 1 Janvier 1748, & mort à Nancy le 4 Février 1754 dans sa 54e année, & de *Marie-Françoise de Mensbaque*, morte le 3 Mai 1747.

Seigneurs de Serres.

X. Jean de Lenoncourt, second fils de Louis, II. du nom, & de *Catherine de Haraucourt*, Seigneur de Serres, Guidon de la Compagnie du Duc *de Lorraine*, son Grand-Maître-d'Hôtel, & chef de ses Finances, Gouverneur de Villefranche & Bailli de Saint-Mihel, fut tué au siége de Stenay en 1591, & inhumé aux Minimes de Serres, qu'il avoit fondés. Il avoit épousé *Barbe du Puy-du-Fou*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, Bailli de l'Evêché de Metz, & d'*Isabeau de Beauvau*. Elle étoit veuve le 14 Mai 1612. Leurs enfans furent : — 1. Charles, tué le 15 Mai 1570 ; — 2. Louis-Jean, qui suit ; — 3. & Catherine, Abbesse de Juigny, Ordre de Saint-Benoît, près de Stenay.

XI. Louis-Jean de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Gouverneur de Villefranche, Bailli de Saint-Mihel, mourut, âgé de 27 ans, en 1594, laissant, de *Claude de Fresneau*, fille & héritiere universelle de *Jean*, Seigneur de Pierrefort, &c. pour fils unique :

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, & Bailli de Saint-Mihel. Il défendit cette Ville contre l'armée de Louis XIII, qui y étoit en personne ; mais forcé de se rendre à discrétion le 2 Octobre 1635, il fut envoyé prisonnier à la Bastille, où il resta près de 4 ans. Il mourut en 1644, & avoit épousé *Christine-Léonore de Madruce*, Comtesse de Chalant, &c. morte en 1669, fille de *Ferdinand de Madruce*, & de *Bonne de Livron*, dont : — 1. Henri, Marquis de Lenoncourt, Comte de Chalant, Seigneur de Serres, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, Lieutenant-Général de Bataille, & Colonel d'un Régiment de 20

Compagnies au service du Duc *de Savoie*. Il épousa *Christine d'Havart*, fille unique de *François*, Seigneur de Senantes, &c. Chevalier de l'Annonciade en 1660, & de *Chrétienne-Maurice Damas*, Dame d'honneur de Madame Royale, Duchesse *de Savoie*, dont un fils mort jeune, & une fille, mariée au Marquis *de Balestrin*, en Savoie; — 2. Antoine, qui suit; — 3. & Charlotte-Marguerite, Abbesse d'Espinal, sur la Moselle.

XIII. Antoine de Lenoncourt, Comte d'Ave & d'Asberg, prit le titre de *Marquis* de Lenoncourt après son aîné; fut Grand-Ecuyer du Duc *de Lorraine*, auquel il resta attaché, & mourut en Juin 1705. Il avoit épousé *Marie-Cécile de Morsberg*, fille de *Jules-Neidhard*, Comte *de Morsberg*, Chevalier de Saint-Jacques en Espagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & de *Marie-Sidoine d'Eggenberg*, sœur du Prince de ce nom. De ce mariage il a eu: — Marie-Françoise, Marquise de Lenoncourt, née en Styrie, amenée, seulement âgée de 10 mois, en Lorraine, & mise entre les mains de sa tante, Abbesse d'Espinal, qui la fit recevoir, n'étant encore qu'enfant, dans ce Chapitre. Elle fut Gouvernante des enfans du Duc *de Lorraine*, mourut en 1709, & est enterrée à Espinal à côté de sa tante. Elle avoit épousé *Denis Sublet*, Comte de Heudicourt, & ses enfans ont pris le nom & les armes de Lenoncourt. *Voyez* Sublet.

Seigneurs de Loches, &c.

IV. Nicolas de Lenoncourt, second fils de Gerard de Nancy, II. du nom, & de *Felice d'Ormes*, & qui passe pour être auteur de cette branche, est nommé Colin de Lenoncourt, avec son frere aîné, Thierri, II. du nom, dans un acte du 16 Janvier 1344.

V. Antoine de Lenoncourt, qui peut avoir été son fils, Ecuyer, Seigneur d'Y-sur-Thil, Bailli de Dijon, mort le 24 Avril 1448, & enterré dans l'Eglise d'Y, avoit épousé *Jeanne de Vienne*, morte en 1453, laissant:

VI. Philbert de Lenoncourt, Seigneur d'Y-sur-Thil, de Loches, à deux lieues de Bar-sur-Seine, de Chaufour, Gouverneur de Dijon, mort en 1485, & inhumé dans l'Eglise de Loches, où il est nommé Philippe sur sa tombe. Il avoit épousé *Isabeau de Marchesoin*, nommée, dans une Généalogie, *Oudette de Haussonville*, dont: — Philippe, qui suit; — & Agnès, femme de *Didier de Ludres*, dont elle étoit veuve le 11 Novembre 1473.

VII. Philippe de Lenoncourt, I. du nom, Seigneur de Loches, de Chaufour, Marolles & Breul, institué Bailli de Bar-sur-Seine le 1 Janvier 1514, fit donation, à son fils aîné, des Terres & Seigneuries de Loches, s'en réservant l'usufruit, & à *Philippotte de la Marche*, sa femme, veuve de *Thierri de la Charme*, & fille d'*Olivier de la Marche*, en Bresse, premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc. Leurs enfans furent: — 1. Jean, Seigneur de Loches & de Servigny, Bailli de Bar-sur-Seine, sur la résignation de son pere, par Lettres du 22 Septembre 1516. Il testa le 31 Août 1539, fit son héritier Olivier, son frere, légua ses autres freres, & fut enterré à Loches. Il avoit épousé, par contrat passé à Bruxelles le 18 Janvier 1500, *Cornélie des Champs*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Olivier, qui suit; — 3. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de Marolles, rapportée ci-après; — 4. Philippe, Curé de Saint-Germain près de Chastel-sur-la-Moselle, qui résigna ce bénéfice en 1538. Il se trouve qualifié *Chanoine & Vidame de l'Eglise de Reims*, dans le partage des biens de son pere, du 18 Mars 1518; — 5. & Esmonde, déja mariée lors dudit partage, à *Jean de Cusance*, Seigneur d'Arcy, Bailli de la Montagne, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Olivier de Lenoncourt, qualifié *Seigneur de Chaufour & Bailli de Langres*, dans le partage fait avec ses freres & sa sœur en 1518, est nommé Seigneur de la Marche, de Douart & d'Y-sur-Thil, Guidon des Gendarmes du Duc *de Guise*, & Bailli de Langres, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par *Jean Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Herce, le 31 Août 1531. Il eut la garde du Château de Saulx-le-Duc, en Bourgogne, par commission du Roi, le 6 Août 1541, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé, 1°. par contrat du

5 Juillet 1520, *Claude de Meligny*, veuve d'*Hugues d'Amoncourt*, Seigneur de Prépape, & fille de *Jean de Meligny*, Seigneur de Dampierre; & 2°. *Philippotte de Malain*, qui fit un don entre-vifs à CLAUDE DE LENONCOURT, petit-fils de feu son mari, le 27 Septembre 1570. Du premier lit vinrent: — PHILIPPE, qui suit; — & EDMOND, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Langres. Il étoit tuteur & curateur le 4 Avril 1555, avant Pâques, des enfans de PIERRE, Seigneur de Marolles, son oncle.

IX. PHILIPPE DE LENONCOURT, II. du nom de cette branche, Seigneur de Loches, d'Y-sur-Thil & de la Marche, Capitaine du Châtel de Dijon, épousa, le 25 Février 1543, *Anne de Chauvirey*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aunay & de Gratedon, & de *Jeanne de Saulx*, dont: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. EDME, Seigneur de Souvigny, que *Marie de Maumont*, sa femme, fit pere d'ANNE DE LENONCOURT, mariée à *Jean Postel*, Seigneur d'Ormoy; — 3 & 4. RENÉE & CHARLOTTE; — 5. EDMONDE, Religieuse à Sainte-Glossinde de Metz; — 6. & ANNE, femme de *N...*, Seigneur *de Bussillon*.

X. CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Loches, la Marche & d'Y-sur-Thil, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli de Bar-sur-Seine, par provisions du 18 Mars 1575, mourut avant le 7 Mai 1605. Il avoit épousé, par contrat passé à Dijon le 11 Décembre 1570, *Henriette de Saulx*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant-Général au pays de Bourgogne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Christine de Vergy*. Leurs enfans furent: — 1. ETIENNE, qui fit ses preuves, pour l'Ordre de Malte, au grand Prieuré de Champagne, le 13 Mars 1594, âgé de 17 ans, & mourut avant son pere; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Marche, qualifié *fils aîné* le 7 Mai 1605, mort sans enfans, d'*Anne de Marmiers*, son épouse; — 3. RENÉ, qui suit; — 4. ANNE, émancipée le 7 Mai 1605; — 5 & 6. GUILLEMETTE & EDMONDE: cette derniere fit ses preuves à Remiremont, le 3 Janvier 1620; — 7. & MARGUERITE.

XI. RENÉ DE LENONCOURT, Seigneur de la Marche, mort le 24 Juin 1620, avoit épousé, par contrat du 1 Octobre 1608, *Marguerite Fyot*, morte en 1620, & inhumée à la Marche, dont il n'eut que deux filles, — FRANÇOISE DE LENONCOURT, Dame de la Marche; — & ANNE, Religieuse.

Seigneurs de MAROLLES.

VIII. PIERRE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, troisieme fils de PHILIPPE, I. du nom, Seigneur de Loches, & de *Philippotte de la Marche*, étoit, en 1537, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & fut tué à la Fere par le Seigneur *de Traves*. Il avoit épousé à Compiegne, le 2 Novembre 1529, *Isabeau de Canisy*, fille d'*Adrien*, Seigneur *de Canisy*, en Picardie. Elle étoit veuve le 18 Décembre 1542, se remaria à *Antoine des Champs*, Seigneur de Rozay, & mourut en 1558. Les enfans de son premier lit furent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de Chaufour, mort avant le 7 Mai 1586. Il avoit épousé *Françoise de Brancion*, fille d'*Hugues*, des Seigneurs *de Pernant*, en Bourgogne, & d'*Edmonde de Lantage*. Elle se remaria à *Louis de Villers-la-Faye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, avec lequel elle vivoit le 7 Mai 1586. De son premier mari elle eut — (a) CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Chaufour, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui épousa 1°. *Hélene le Bourdier*; & 2°. *Jeanne Humbert*: il vivoit en 1650. Sa postérité s'est éteinte dans ses fils, morts sans alliance; — (b) & JEANNE DE LENONCOURT, mariée 1°. à *Philbert de Villers-la-Faye*, Seigneur de Gela; & 2°. à *Louis de Pouly*, Seigneur dudit lieu & de Bessey; — 3. & ANNE DE LENONCOURT, femme de *Robert de Laumont*, Seigneur de Bolandre.

IX. CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, est qualifié *Chevalier, Guidon de la Compagnie de M. de Dinteville*, dans un échange qu'il fit le 7 Mai 1586. Il avoit épousé à Briel, au Bailliage de Bar-sur-Seine, par contrat du 12 Juin 1565, *Anne de Maumont*, fille de *Beraud*, Seigneur de Château-Chinon en Berri, de la Vacherie, &c. dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. & MARIE, alliée, le 1 Juillet 1596, à *François le Bascle*, Seigneur d'Argenteuil, Chambellan

du Comte *de Soissons*. — Claude eut encore pour fils naturel, — Germain de Lenoncourt, dit *de Marolles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, Capitaine de Cavalerie, demeurant à Virey-sous-Bar, mentionné dans un acte de son frere Antoine, Seigneur de Marolles, du 1 Juillet 1596. Il mourut sans enfans, & laissa sa succession à son neveu Joachim de Lenoncourt, Seigneur de Marolles.

X. Antoine de Lenoncourt, Seigneur de Marolles, Poligny, &c. Bailli de Bar-sur-Seine, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *du Plessis-Praslin*, épousa, par contrat passé au Château de Crioust, Bailliage de Montdidier, le 13 Septembre 1602, *Marie d'Angennes*, fille de *Philippe*, Seigneur du Fargis, & de *Jeanne de Hallwin*. Il en eut: — 1. Joachim, qui suit; — 2 & 3. Charles & Bernard, tués au service; — 4. Paul, tué en duel près de Marolles; — 5. Madelene-Claire, mariée, par contrat du 21 Décembre 1649, à *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont elle fut la premiere femme. Elle mourut, sans enfans, le 16 Août 1661; — 6. & Marie, Religieuse Bénédictine en l'Abbaye de Jouare.

XI. Joachim de Lenoncourt, dit *le Marquis de Marolles*, Bailli de Bar-sur-Seine, Mestre-de-Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Thionville, fut tué devant le Château de Mucy, en Lorraine, en 1655. Il avoit épousé *Isabelle-Claire-Eugénie de Cronemberg*, laquelle se remaria deux fois. Elle en eut: — 1. Louis-Anne de Lenoncourt, dit *le Marquis de Marolles*, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie étrangere, mort, sans alliance, en 1665; — 2. & Marie-Sidonie de Lenoncourt, Dame de Marolles, alliée, 1°. en 1666, avec *Charles de Champlais*, Marquis de Courcelles, Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, fils de *Louis*, Marquis de Courcelles, & de *Marie de Neufville de Villeroy*; & 2°. avec *Jacques Gauthier*, Seigneur de Tilleul en Normandie, Capitaine de Dragons. Les armes: *d'argent, à la croix engrêlée de gueules*.

LENS : Ancienne Noblesse qui tire son nom de la ville de Lens en Artois.

Hugues étoit Châtelain de Lens en 1096. Ses descendans, jusqu'à la cinquieme génération, lui ont succédé dans cette charge. — Godefroy de Lens, Seigneur de Lowez, de Hourdes, &c. fils puîné de Baudouin, Châtelain de Lens, Seigneur de Camblain, & de *Sara de Lowez*, épousa *Isabeau*, Dame & héritiere *d'Annequin*, dont il eut — Baudouin, pere, par *Marguerite d'Azincourt*, sa femme, de — Baudouin de Lens, III. du nom, Sire d'Annequin, Chevalier, Chambellan du Roi, Gouverneur de Lille, de Douay & d'Orchies, qui servoit en Picardie, & sur les frontieres de Normandie, sous *Geoffroi de Charny*, ès années 1350, 51 & 1352. En reconnoissance des grands services qu'il avoit rendus, le Duc de Normandie, Régent du Royaume, lui donna, au mois d'Août 1358, mille livres de rente à vie, à prendre sur le trésor, dont il jouit jusqu'à sa mort; & l'institua Maître des Arbalêtriers de France, après le décès du Sire *de Houdetot*. Il suivit M. le Régent à la visite des places de Melun, de Corbeil, de Crecy & de Pontoise, en Février 1358; accompagna le Roi de Chypre jusqu'à Poitiers, au commencement de 1364; & s'étant trouvé à la bataille de Cocherel, il y mourut le 23 Mai de cette année.

Godefroy de Lens, Seigneur de Lowez, dont nous avons parlé ci-devant, eut encore un fils naturel, nommé Gilles, bâtard de Lens, dit *l'Esclave*, qui fut pere de — Tassart de Lens, & ayeul de N... de Lens, dite *d'Annequin*, femme d'*Elie d'Aix*, Seigneur d'Aix en Gohelle, dont les descendans ont pris le nom & les armes de Lens. Voyez le *Tome VIII* des Grands Officiers de la Couronne, *p.* 28 *& suiv.*

Les armes de cette Maison éteinte, étoient: *écartelé d'or & de sable*.

LENTIVI : Noblesse, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de la Bretagne, où elle est connue dès le XIIIe siécle. Elle a produit ses titres dans les différens tems de la recherche de la Noblesse, en 1480, 1483, 1513, 1669 & 1671, & a obtenu des Jugemens qui reconnoissent l'an-

cienneté de son extraction. On prétend qu'elle est originaire d'Angleterre, & que deux freres passerent de ce Royaume en Bretagne, où ils se fixerent par des mariages avantageux.

L'aîné, JEAN DE LENTIVI, Chevalier, Baron d'Arches, Seigneur des Combes n'eut point d'enfans de *Julienne de Rochechouart* & de *Françoise de Cramezel*, dite *de Querameзel*, ses deux femmes.

I. Le cadet, nommé PIERRE DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Saint-Urcin, & de Vaudemont, étant devenu veuf, sans enfans, d'*Aliénor de Lanvault*, des anciens Barons *de Lanvault*, se remaria, en 1298, avec *Adélaïde de Baud*, fille & héritiere de *Guillaume de Baud*, Chevalier, & de *Béatrix de Lanvault*. Il eut de cette seconde femme pour fils aîné: — RAOUL, qui suit. On rapporte que ce PIERRE avoit le don singulier de guérir, par *le toucher*, d'une espece de mal, appellé *Malitouche*, don qui ne peut être qu'une faveur du Ciel. Ses descendans se vantent d'en jouir, & de guérir encore ceux qui leur sont présentés.

II. RAOUL DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Quernazel, Saint-Urcin, Quervenallée, Querviti, &c. épousa, 1°. *Alliette de Lannouan*; 2°. *Aliénor de Querseu*, de laquelle il n'eut point de postérité; & 3°. *Alix de Baud*. Du premier lit naquirent plusieurs enfans, entr'autres: — JEAN, qui suit; — & OLIVIER DE LENTIVI, lequel ratifia la paix de Guerrande entre le Roi & le Duc *de Bretagne*, comme il se voit dans l'acte de 1381, rapporté à Saint-Brieux, scellé du sceau dudit LENTIVI. Cet acte est déposé à Paris, chez M. *Dupuis*, Garde des Chartes de France. Du troisieme lit vint, entr'autres enfans, pour fils aîné: — EON DE LENTIVI, auteur de la Branche des Seigneurs *du Crosco*, qui, quoique cadette, devint la plus riche & la plus renommée. Cette branche finit, à la huitieme génération, dans CLAUDE-FRANÇOIS DE LENTIVI, Seigneur de Crosco, lequel, de son mariage avec *N... l'Evêque*, laissa pour fille unique: — FLORIMONDE DE LENTIVI, riche héritiere, mariée à *N... de Rougé*, Marquis du Plessis-Belliere, pere d'*Innocente-Luce de Rougé-de Belliere*, Princesse *d'Elbeuf*.

III. JEAN DE LENTIVI, I. du nom, Seigneur de Quernazel, Quervenallée, Quenars, Querian, Querandreno, Querviti, &c. épousa, 1°. *Marion de Maletroit*, & 2°. *Marguerite Hilari*. Il eut pour fils aîné:

IV. JEAN DE LENTIVI, II. du nom, Seigneur de Quernazel, &c. marié avec *Catherine Phelipot*, dont pour fils aîné:

V. GUILLAUME DE LENTIVI, Seigneur de Quernazel, &c. qui épousa *Louise de Querboutier*. Leurs enfans furent, entr'autres: — 1. ALAIN, dont la fille unique: — BLANCHE DE LENTIVI, épousa GUILLAUME DE LENTIVI, cadet de la branche des Seigneurs *du Crosco*; — 2. FRANÇOIS, qui suit, auteur des Seigneurs *de Talhouet*; — 3. & GUILLAUME, dont la postérité s'est éteinte dans le dernier siécle.

VI. FRANÇOIS DE LENTIVI eut en partage de son pere, en Juveignerie, la Terre de Querandreno, par acte du 14 Août 1516, & acquit conjointement, avec sa femme, *Noele de Quilien*, la Seigneurie de Talhouet.

VII. RAOUL DE LENTIVI, leur fils aîné, Seigneur de Talhouet, épousa, le 1 Mai 1525, *Marie de Buleon*, de laquelle il eut:

VIII. JACQUES DE LENTIVI, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Talhouet, Gouverneur de Pontivy, qu'il défendit contre le Duc *de Mercœur*, un des chefs de la Ligue. Il épousa, 1°. *Marguerite de Tenouel*, & 2°. *Perinne le Douarin*. Du premier lit vint: — MICHEL, qui suit; & du second: — JACQUES, auteur des Seigneurs du Reste & de Fremur, rapportés ci-après.

IX. MICHEL DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, partagea, en 1604, avec son frere, & épousa *Anne de Quervasie-de-Maletroit*, dont pour fils aîné:

X. JEAN DE LENTIVI, III. du nom, Seigneur de Talhouet, marié avec *Françoise de Tregouet*. Il en eut pour aîné:

XI. LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, qui fut assassiné le 25 Février 1673, à Quimpercorentin, laissant, de *Gillette Abillan*, Dame de Quejo, sa femme:

XII. HERVÉ DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Talhouet, marié avec *Jeanne*

le Bondoul, Dame de Bonhervo, dont sont nés : — 1. VINCENT-LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, qui a épousé *Claudine Robert*, fille de l'Intendant de la Marine, au département de Brest, dont il n'avoit point d'enfans en 1757 ; — 2. CLÉMENT, marié avec *N... de Lage*, sans enfans ; — 3. PIERRE, qui a épousé *N... de Salarun-de-Coué* ; — 4. & LOUISE, femme d'*Alexandre de Bouenil-Campel*, Chevalier.

Seigneurs du RESTE & de FREMUR, &c.

IX. JACQUES DE LENTIVI, II. du nom, fils de JACQUES I, & de *Perinne le Douarin*, sa seconde femme, transigea, le 8 Janvier 1604, sur la succession paternelle, & s'établit au Reste, paroisse de Noyal, Evêché de Vannes. Il épousa, par contrat du 6 Septembre 1647, *Nicole Hamon*, fille unique de *François Hamon*, Ecuyer, Seigneur de Quernau, dont, entr'autres enfans : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. JACQUES, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. & FRANÇOIS, marié avec *Michelle-Jeanne de la Chenaye-du-Belliquet*, dont il a eu : — (a) JEAN-LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Kerlogondenne, sans enfans de *Julienne Guépin*, sa femme ; — (b) & JOSEPH-MAURICE DE LENTIVI, Seigneur de Liveri, dont la veuve, *Marie-Josephe de Cramezel*, fille unique de *Pierre de Cramezel*, Chevalier, Seigneur de Kerjaut, s'est remariée avec *N... de Gouvelle*, Chevalier, Seigneur de Keriaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie.

X. BERNARD DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur du Reste & de Fremur, se maria, le 27 Juillet 1686, avec *Catherine de Menardeau-de-Montbreuil*, de laquelle il a eu : — 1. JÉRÔME-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & CATHERINE, alliée à *Hilarion-Eléonor de Forsan*, Chevalier, Seigneur du Houx, Conseiller au Parlement de Rennes.

XI. JÉRÔME-FRANÇOIS DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur du Reste & de Fremur, a épousé, le 27 Janvier 1727, *Guyonne-Françoise-Pélagie Robert-de-Bellangeraye*. Leurs enfans sont : — 1. JULIEN-HILARION-JÉRÔME DE LENTIVI, reçu Conseiller au Parlement de Rennes en 1740 ; — 2. FRANÇOIS-CLAUDE-CAMILLE, qui a été Cornette de Dragons dans le Régiment de Harcourt, & étoit dans les Chevaux-Légers en 1757 ; — 3. INNOCENT-LOUIS-BRETAGNE, Ecclésiastique ; — 4. & GUYONNE-CLAIRE.

X. JACQUES DE LENTIVI, III. du nom, Seigneur de Querlot, fils puîné de JACQUES II, & de *Nicole Hamon*, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

XI. JOSEPH DE LENTIVI, Seigneur de Pendelau, marié à *N... de Chef-du-Bois-de Gueguiomart*, de laquelle est issu pour fils unique : — JACQUES DE LENTIVI, âgé de 21 ans, en 1757.

Il y a encore une branche de LENTIVI, dite *de la Lande*, établie dans le Craonnois en Anjou, dont sont sortis deux Conseillers au Parlement de Bretagne. L'unique héritier de cette branche a épousé *N... de Milon*, niéce de feu l'Evêque de Valence.

PIERRE DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Kerlon & de Dauteuil, Marquis de Limur, Comte de Saint-Urcin, mourut le 10 Juin 1753, âgé de 64 ans, près de Segur en Guienne. *Mercure de Septembre, pag.* 205.

Suivant l'Armorial Breton, *pag.* 172, cette Famille, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, porte pour armes : *d'azur, à huit billettes d'or, 3, 2, 2 & 1, au franc canton de gueules, chargé d'une épée d'argent en pal, la pointe en bas.* Devise : QUI DESIRE, N'A DE REPOS.

LENTRIN, en Normandie, Election de Bayeux. Famille qui porte : *de gueules, au croissant d'or surmonté d'un lambel d'argent.*

LENTZBOURG (DE), en Alleman VON-LENZBURG ou LENZBURGER : C'est une des plus nobles & des plus anciennes Familles de la Suisse, & Patricienne de la République de Fribourg. Il en est fait mention dans plusieurs Auteurs, tels que *Michel Stettler*, *Jean Stonmpff*, le célebre *Tchoudy de Glaris*, *Jean Gouler*, *Munsterus*, *Fortunat Sprecher*, le

P. *Christophe Hartman*, dans sa Chronique des Hermites, le Baron *de Zurlauben*, Auteur de l'Histoire militaire des Suisses, le Baron *d'Alt*; & dans plusieurs actes, Chartes & manuscrits des Abbayes de Muri, de Wettingen, & du célebre Chapitre de Munster en Argeu; & dans les Archives des villes de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Zoug & de Fribourg.

Les Nobles de LENTZBOURG, suivant les actes des Abbayes de Muri & de Wettingen, étoient originairement Barons, Echansons héréditaires, Vidames, Seigneurs feudataires des Comtes Souverains de LENTZBOURG & de Kibourg. Plusieurs ont été les bienfaiteurs de l'Abbaye de Muri, vers l'an 1136 & l'an 1140, du tems de l'Abbé *Ronzelin*, qui eut l'administration de cette Abbaye, depuis l'an 1119 jusqu'en 1145.

EGLOLF DE LENTZBOURG, Chevalier, fils d'un autre EGLOLF, fit donation, vers l'an 1128 à 1132, du tems de l'Abbé *Ronzelin*, à l'Abbaye de Muri, d'un domaine considérable appellé *Crettingen*, à condition qu'on y célébreroit, toutes les semaines de l'année, excepté celles de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, deux Messes pour les Morts, & l'Anniversaire à perpétuité du Seigneur EGLOLF, son pere, au 5 des Kalendes d'Octobre.

I. BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, qu'on présume être descendu de cet EGLOLF, vivoit, suivant d'autres actes de l'Abbaye de Muri, en 1284. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munster en Argeu, canton de Lucerne, qui vivoit en 1340; — 2. JACQUES, qui fut aussi Chanoine dudit Chapitre en 1340; — 3. & VALTHER, qui suit.

II. VALTHER DE LENTZBOURG épousa *Elisabeth de Hunaberg*, au nom de laquelle & de celui de *Marguerite*, veuve du Seigneur *Hartman de Hunaberg*, il céda, entre les mains de *Herman de Bonsteten*, les droits qu'elle avoit sur le Bourg & la Baronnie *de Wedenschwil*, dans le canton de Zurich: l'acte fut signé à Caam, l'an 1300, par plusieurs Barons & Chevaliers de l'Argeu, & est conservé dans les Archives de la Chancellerie de Zurich. VALTHER eut de son mariage:

III. HENRI, Vidame DE LENTZBOURG, qui vivoit en 1336, & eut pour fils:

IV. CONRAD, Avoyer de la ville DE LENTZBOURG, qui épousa noble *Anne Segenser*, & en eut: — HENRI, qui suit; & ULRICH. Lui & ses deux fils transigerent avec *Godefroi* & *Pierre de Hunaberg*, du consentement de BÉATRIX, Abbesse de Zurich, & de ses Religieuses, pour toutes les prétentions réciproques sur le village de Stinhousen, aujourd'hui petit Bailliage du canton de Zoug, sur le district dit *Van-Kaulant*. Ledit CONRAD, & HENRI, & ULRICH, ses fils, prirent en fief lesdites possessions des Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD: l'acte fut dressé en Allemand à Zurich, en 1372, le jour des SS. Martyrs JEAN & PAUL, & est conservé dans la Chancellerie de Zoug. Ils obtinrent aussi, des mêmes Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD, le droit de juger à mort, & la charge héréditaire de *Schultheis*, qui veut dire en Allemand *Avoyer de la ville de Lentzbourg*. On les appella depuis *Schultheis de Lentzbourg*, & ils furent aussi décorés du droit de Bourgeoisie de la ville de Zurich en 1384. Le surnom de *Schultheis* resta longtems dans cette Famille.

ULRICH, fils cadet de CONRAD, fut Religieux à Einsidlen, puis Evêque & Prince de Coyre en 1332. *Fortunat Sprecher*, dans son Histoire Latine des Grisons, imprimée à Bâle en 1617, *in*-4°. sous le titre de *Pallas Rhœtica*, *l*, 3, *p*. 86 & 88, parle au long de ce Prélat, & dit, *liv*. 8, *p*. 216, qu'il fut le cinquante-neuvieme Evêque, Prince de Coyre, après avoir été Abbé de Pheffers; que vers l'an 1346, voulant aider CHARLES, Roi de Bohême, à s'emparer du Comté de Tirol, qui appartenoit à l'Empereur LOUIS DE BAVIERE, IV. du nom, il fit la guerre au fils de ce dernier, Margrave *de Brandebourg*, LOUIS, dit *le Romain*, le même qui fut si célebre par ses expéditions contre les Infideles de la Prusse; & que ce Prélat, dans un combat livré contre ce Prince dans le Tirol, fut fait prisonier, avec un grand nombre de Nobles, mais ensuite remis en liberté, & qu'il mourut dans son

son Evêché le 25 Mars 1355, à Sargans. Ce Prélat avoit abandonné les intérêts de l'Empereur Louis de Baviere, dont il avoit été le zélé partisan, puisqu'il avoit été envoyé, quelque tems auparavant, de sa part, à Avignon, avec le Comte *de Nassau*, auprès du Pape, qui l'avoit excommunié. Les foudres du Vatican effrayerent si fort l'Evêque de Coyre, qu'il renonça au parti de Louis de Baviere, pour embrasser celui de Charles de Luxembourg, Roi de Bohême. *Voyez* la Cosmographie Allemande de *Sébastien Munster*, imprimée à Bâle en 1592, *in-fol. liv.* 5, *ch.* 115, *pag.* 951 & 952; le P. *Hartman*, dans ses Annales imprimées à N. D. des Hermites, *pag.* 314 & 315; & *Moréri*, au Catalogue des Evêques de Coyre.

V. Henri de Lentzbourg, fils aîné de Conrad, Avoyer de Lentzbourg, vendit à son oncle, *Jean Segenser*, Avoyer de Mellingen, le village de Steinhausen, situé près de Zoug, avec tous ses droits seigneuriaux, par acte passé & scellé à Mellingen, le jour de la Pentecôte 1383. Il fonda à Vilmergen le bénéfice de Saint-Michel, & après la mort de ses deux filles, l'une nommée *Margareta*, & l'autre *Anna*, en 1403, il alla finir ses jours à l'Abbaye de Muri, où il mourut le 15 Août 1431. Il eut encore de son épouse trois garçons, sçavoir: — Hans, ou Enselin, qui suit; — Ulrich, qui étoit, en 1398, Chapelain de l'Eglise Collégiale de Zurich, Curé, en 1420, de l'Eglise de Saint-Pierre dans la même ville, où il desservoit encore la Chapelle de Sainte-Catherine. Il mourut le 17 Avril 1445; — & Verner, lequel, avec sa femme *Ursule de Buttiken*, vendit, à la ville de Lucerne, la moitié de la Seigneurie de Triengen, près de Buren, qu'ils possédoient avec toute jurisdiction, cens, dixme, &c. L'acte en fut passé le Jeudi, jour de Sainte-Croix, 14 Décembre 1457, & est conservé dans les Archives de la Chancellerie de Lucerne. On ignore s'il a eu postérité.

VI. Hans, ou Enselin de Lentzbourg, qui veut dire en Allemand Jean, entra, en 1410, dans l'alliance contractée entre un grand nombre de Villes & de Gentilshommes, sujets de la Maison *d'Autriche*. Ce traité est rapporté par *Tchoudy*, Chronique Helvétique, *liv.* 8, *pag.* 650. La Maison *d'Autriche* ayant perdu, au Concile de Constance, tous les biens qu'elle possédoit en Argeu, par l'excommunication & la prescription interjettée contre Fréderic, Duc d'Autriche, l'Empereur Sigismond confirma & continua, en 1414, au même Jean, ou Hans, Avoyer, dit *Schultheis* de Lentzbourg, le droit que sa Famille avoit obtenu, en 1374, des Ducs *d'Autriche*; & après la conquête que les Bernois firent sur la Maison d'Autriche de la Ville & Comté de Lentzbourg en 1415, Jean, sous le nom de *Henselinus* de Lentzbourg, accompagna le Duc *d'Autriche* à Fribourg en Suisse, où il fut admis dans ses Conseils, & inscrit dans le Livre des Patriciens en 1416, disent les plus anciens Registres des Archives & Chancellerie de Fribourg, *fol.* 17. Il vendit, du consentement de noble *Verene de Reinach*, sa femme, en 1433, à la ville de Berne, les droits & titres qu'il avoit de haute & basse jurisdiction, péage, cens, directe, coupage de bois, généralement toutes ses autres prétentions sur la Ville & Comté de Lentzbourg. Voyez *Michel Stettler*, dans sa Chronique, *liv.* 3, *p.* 127. Il eut pour enfans: — Hans, ou Jean, qui suit; — & Henri, nommé en Allemand *Trugsess*, qui veut dire *Echanson*. Il fut encore surnommé *Dapifer* de Lentzbourg, & reçu avec distinction à Soleure dans les fêtes de carnaval en 1452, étant accompagné de l'Avoyer *d'Aaraco*. Il fut bienfaiteur du Chapitre de Mellingen en 1486, & épousa noble *Judith de Barenfels*; mais nous ignorons s'il en a eu postérité. *Voyez* l'ancienne Charte de l'Abbaye de Muri.

VII. Hans, ou Jean de Lentzbourg, II. du nom, fut du Conseil de la République de Fribourg en 1473, & commanda un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Fribourgeoises, envoyé au secours des Bernois qui faisoient le siége de Valshout en 1468. Il se trouva aussi à la bataille de Morat en 1476, & à celle de Nancy contre Charles VI, Duc de Bourgogne, en 1477; fut admis par distinction au Conseil des Soixante en 1494, & mourut en 1502. Ceci est tiré des Registres de la Chancellerie de Fribourg. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom:

VIII. Jean de Lentzbourg, III. du nom, qui fut aussi du Conseil de la République de Fribourg en 1505 & 1507. Il porta la banniere des troupes Fribour-

geoises, qui firent, avec les autres Suisses, le siége de Dijon, que le Duc *de la Trémoille* défendoit en 1513 : il s'y distingua, & fut ensuite envoyé avec d'autres troupes en Italie, où il fut blessé à la bataille de Marignan, que FRANÇOIS I. gagna contre les Suisses, le 13 Septembre 1515. A son retour, ayant fait connoissance avec CHARLES, Duc DE SAVOIE, il se présenta comme caution pour une somme considérable que ce Prince avoit empruntée du Chapitre de Saint-Pierre de Bâle, sous l'hypotheque du Château & Ville de Romont, & Seigneurie de Condrefin, qui tomberent ensuite au pouvoir des Républiques de Berne & de Fribourg, dans la conquête qu'elles firent du pays de Vatis : l'acte est en parchemin, signé de sa main & scellé de son sceau, & de plusieurs Seigneurs, Comtes & Barons, & plus bas par *Antoine Lardet*, son Secrétaire, à Chamberi, le 14 Mai 1529. Plusieurs années après, le même JEAN DE LENTZBOURG reçut de nouveau, pour services rendus à l'Empereur CHARLES-QUINT, la confirmation de ces prérogatives & priviléges pour lui & les siens, accordés, comme feudataires de l'Empire, par un diplôme signé de S. M. I. & plus bas par *Jean Bernbourger*; & à côté par *Jean-Batiste Vilsegger*, avec le grand sceau Impérial, daté de Ratisbonne le 2 Mai 1539. Il eut de noble *Anne Alex*, son épouse : — 1. JEAN, qui acheta les Seigneuries de Carouge, de Meziere-le-Jorat ; celle de Donne-Loye, de Prahim & de Grange, près de Payerne, de noble *Jean de Blonnay*, pour 4500 écus d'or au soleil, au coin du Roi de France : l'acte est en parchemin, & signé d'*Egrege-Henri Michon*, Notaire & Bourgeois de Romont, du 28 Juin 1536, & de *Laudo*, au nom de Leurs Excellences de Berne, par *Michel Quiodi*, Commissaire rénovateur des fiefs nobles, & par *Hans Friching*, Bailli de Mondon. Il donna ensuite, par son testament, à la ville de Berne, 100 écus d'or au Soleil : l'acte est en parchemin, signé *Hans Hecht*, Notaire, & daté de Fribourg le 14 Mars 1546 ; — 2. & JEAN-DONZEL, qui suit.

IX. JEAN-DONZEL DE LENTZBOURG prêta à *Michel*, Comte *de Gruyere*, 1400 écus d'or au soleil, pour laquelle somme il lui assigna, pour assurance, la Seigneurie de Corbiere, qui est aujourd'hui un Bailliage du canton de Fribourg : l'acte est signé de sa main, scellé de son sceau, & passé à Fribourg le 7 Juillet 1545.

X. JEAN DE LENTZBOURG, IV. du nom, son fils, appellé dans plusieurs actes HENZIMAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, fut, après un voyage qu'il fit à la Terre Sainte, admis au Conseil Souverain de la République de Fribourg en 1592, élu Seigneur-Bailli de la ville de Montagnié en 1595, & du Conseil des Soixante en 1607.

XI. JEAN DE LENTZBOURG, V. du nom, son fils, Chevalier, se distingua en qualité de Capitaine dans le Régiment de Gersberg, Infanterie, au service de MAXIMILIEN, Duc DE BAVIERE, à la bataille de Veissenberg, près de la ville de Prague en 1621. Il quitta ensuite le service, fut admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1625, élu Seigneur-Bailli de la ville de Montagnié en 1629, député, le 21 Avril 1630, de sa République, pour aller complimenter le Maréchal *de Bassompierre*, à son passage à Payerne en Suisse, & fut élu Sénateur en 1635. Il eut de noble Dame *Catherine-Elisabeth de Boccard*, son épouse : — 1. BEAT-LOUIS, qui suit ; — 2. & JEAN-ULRICH, qui leva une Compagnie de 200 hommes du canton de Fribourg, dans le Régiment de Greder, Suisse, le 2 Janvier 1639. Il s'est trouvé au siége d'Ivoy & à différens autres, en qualité de Lieutenant de la Compagnie de Praroman, au Régiment des Gardes-Suisses, en 1646. *Voyez* l'Histoire Militaire des Suisses, par le Baron *de Zurlauben*, *Tome II*, *p.* 83, *Tome VI*, *p.* 463, &c.

Ce fut lui qui dressa à Paris, le 23 Novembre 1649, le Mémoire que le Régiment *de Reynold* présenta au Roi avec celui de *Molondin*, au sujet de la réforme de 15 Compagnies Suisses en France. Ayant ensuite quitté le service, il fut aggrégé au Conseil Souverain en 1654, & envoyé, de la part de sa République, avec un corps de troupes Fribourgeoises, pour appaiser une révolte de Paysans à Berne ; il s'y distingua si glorieusement, qu'il en reçut une Lettre de remercimens de la République de Berne, datée du 21 Janvier 1654, avec une médaille d'or ; & en 1658, il fut nommé du Conseil des Soixante ; & Avoyer de Morat, par considération de services & de ceux de son pere, rendus à la République de Fribourg.

Cet acte, passé le 29 Janvier 1668, est signé de *Protasius Alt*, avec le sceau de la République de Fribourg.

XII. Beat-Louis de Lentzbourg commença à être Enseigne en France au Régiment des Gardes-Suisses. Il commanda, dans la suite, un détachement employé à la défense de la ville d'Armentieres, & se distingua, dans plusieurs sorties, contre les troupes de l'Archiduc d'Autriche, qui investissoient la place en 1647. Il leva, en 1648, une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Reynold; se trouva au siége de Tortose en Espagne, à l'assaut de la ville d'Ager, sous les ordres du Maréchal *de Schomberg;* & commanda aussi les troupes auxiliaires que la République de Fribourg envoya, avec ses Alliés, au Prince *de Porentrui*, en 1674. Il avoit été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1654, élu Bailli de la Ville & Comté de Romont en 1663, du Conseil des Soixante en 1669; & enfin fut choisi pour *Tribun* ou *Banneret du Peuple* en 1684. Voyez l'Histoire Militaire des Suisses, *Tome II, pag.* 224 & 258. Il eut de noble Dame *Anne-Marie de Than*, son épouse: — 1. Simon-Pierre, qui suit; — 2. François-Pierre, Lieutenant dans la Compagnie Colonelle de Castella, Suisse, au service de France, tué au siége de Pignerol, en Piémont, en 1694; — 3. Jean-Nicolas, qui fut admis au Conseil Souverain en 1687, nommé Seigneur Avoyer de la Ville & Bailliage de Morat en 1695, & du Conseil des Soixante en 1703; — 4. Jean, admis aussi au Conseil Souverain en 1701, nommé Avoyer substitué de la Ville & Seigneurie d'Estavayé en 1704; — 5. Tobie, marié à noble *Anne de Praroman*. Il fut admis au Grand-Conseil Souverain en 1703, au Conseil des Soixante en 1714, & élu *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1720; — 6. & Jean-Antoine, Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses en France, qui a été admis au Grand-Conseil Souverain en 1705, nommé Bailli de la Ville & Comté de Romont en 1713, du Conseil des Soixante en 1722; & élu Sénateur de la République en 1731.

XIII. Simon-Pierre de Lentzbourg, Officier dans les troupes de la République de Hollande, a passé ensuite à une Lieutenance dans le Régiment de Phiffer, Suisse, au service de France. Il s'est trouvé aux siéges de Lille, d'Ostende, &c. à la bataille de Steinkerque en 1692, & à celle de Nervinde en 1693, où il fut blessé. Il avoit été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1681; fut nommé Bailli de Surpierre en 1699, du Conseil des Soixante en 1702, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1711; & Sénateur de la République en 1716. Il a eu de noble *Marie-Ursule de Chambriez*, dit en Allemand *Kammerling*, Famille originaire de Neufchâtel: — 1. Joseph, qui a été Enseigne dans la Compagnie d'Affry, au Régiment Suisse de Villard, sous Louis XIV, & fut tué à la bataille de Ramillies en 1706; — 2. Jean-Antoine, qui suit; — 3. François-Pierre-Emmanuel, qui a été Lieutenant dans la même Compagnie que son frere. Il s'est trouvé aux siéges de Saint-Sébastien & de Fontarabie en 1719; a été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1721, & élu Seigneur-Bailli de Grasbourg en 1730; — 4. & François-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine-Commandant au Régiment Suisse de Vigier en France, où il a servi pendant l'espace de 32 ans. Il s'est trouvé aux siéges de Saint-Sébastien, de Fontarabie & de Rose en Espagne, en 1719, a fait les campagnes d'Italie de 1734 & 1735, a été à la prise des Châteaux de Pont & de Lachenal, en Piémont, en 1743, à la prise des retranchemens de Montalban, & au siége de Villefranche, Comté de Nice, en 1744. Il fut admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1731, nommé Seigneur-Bailli d'Echalens, au pays de Vaud, en 1745, & du Conseil des Soixante en 1748.

XIV. Jean-Antoine de Lentzbourg a été Lieutenant dans la Compagnie de Castella, au Régiment Suisse de Hessi, en France, s'est trouvé aux siéges de Kaisers & de Landau, où il a été blessé à la jambe gauche en 1713; a été admis au Grand-Conseil Souverain la même année, & élu Bailli de Bulle en 1737. De son mariage avec noble Dame *Marie-Ursule de Vevay-d'Estavayé*, il a eu: — 1. Simon-Nicolas, qui suit; — 2. François-Pierre-Emmanuel, Religieux Bernardin, appellé frere *Bernard* de Lentzbourg, élu d'une voix unanime, par son

Chapitre, Abbé de l'Abbaye d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, le 19 Septembre 1761. Il est connu dans la République des Lettres, & a été nommé, par le Chapitre général, tenu à Citeaux, Commissaire, avec l'Abbé de *Salem*, pour dresser les Mémoires qui ont servi à la défense du procès que les quatre premiers Peres de l'Ordre avoient intenté à l'Abbé de Cîteaux, Général de l'Ordre, en 1765. Il a été nommé Promoteur, au Chapitre général de 1768, & choisi, par ce Chapitre, pour l'un des cinq Abbés rédacteurs des Constitutions de l'Ordre, assemblés à Paris en 1770; — 3. GEORGES-JOSEPH, qui, en qualité de Lieutenant dans la Compagnie de Castella, au Régiment Suisse de Vigier, a fait les campagnes de Gênes de 1746 & 1747. Sa santé n'a pû lui permettre de continuer le service; — 4. JOSEPH-PANCRATZ, Lieutenant dans la Compagnie de Weck, Régiment Suisse de Valdner, en 1754. Il a fait, en Allemagne, la campagne de 1757, sous les ordres du Maréchal *d'Estrées;* s'est trouvé à la bataille de Rosback, en Saxe, en 1758, où il reçut deux blessures, l'une à la tête, l'autre au bras gauche; à celles de Sunderhausen, de Bergen près de Francfort, de Minden, en 1759; & à la vigoureuse défense de la ville d'Ilembourg, le 7 Janvier 1760, où il a été fait prisonnier par les Hanovriens, & conduit, avec sa troupe, à Stade, sur l'Elbe, près de Hambourg. Il s'est trouvé en Septembre 1762, à la sanglante affaire du Pont, au-dessous d'Amnesbourg, sous les ordres de M. *de Castries*. Il avoit été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1757, & nommé Seigneur-Avoyer de la Ville & Bailliage de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1765; — 5, 6 & 7. & trois filles, MARIE-AGNÈS, MARIE-URSULE & MARIE-FRANÇOISE.

XV. SIMON-NICOLAS, Baron DE LENTZBOURG, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare le 3 Mai 1764, a été Lieutenant dans la Compagnie de Boccard, au Régiment Suisse de Bourgui, appellé actuellement *Castella*, au service de France, a servi en Italie en 1734, à Borgoforte près de Mantoue; a fait la campagne de 1735, celle de 1743 en Piémont, en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Comte *de Courten,* alors Maréchal-de-Camp, commandant l'armée Françoise combinée avec celle d'Espagne, aux ordres de Dom PHILIPPE: il s'est aussi trouvé à la prise du Château de Pont en Piémont, à l'attaque des retranchemens de Montalban, où il reçut un coup de feu au travers du corps, la nuit du 29 au 30 Avril 1744; aux siéges de Coni, d'Aqui, à la prise des Bains, à la bataille & passage du Tidon, proche Plaisance, aux ordres du Maréchal *de Maillebois;* à l'affaire de la Bouquette; aux sorties pendant le siége de Gênes; aux débarquemens faits en Corse en 1745, 1746 & 1747, & à plusieurs autres expéditions. Il a été admis au Grand-Conseil Souverain de la République de Fribourg en 1745, nommé Seigneur-Bailli de Châtel-Saint-Denis en 1750, du Conseil des Soixante en 1756, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1759, & Avoyer de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1767. Il a épousé, à Besançon, au mois de Juin 1768, *Bonaventure de Belot*, Marquise de Vilette, ci-devant Chanoinesse de Lons-le-Saunier, dont une fille, nommée SUSANNE, née en 1770.

Cette ancienne Famille fut divisée en plusieurs branches, dans l'Argouw, à Zurich & à Fribourg, comme on vient de le démontrer. Quelques-unes ont été appellées aulieu de LENTZBOURG, LENZBURGER. Du tems des Croisades, l'une portoit pour armes: *un buste d'homme sans bras, la tête couverte d'un bonnet rayé & terminé en haut par trois ou quatre plumaches.*

Une autre a porté: *trois coupes antiques*, & souvent, *une seulement, couverte par le haut, & posée penchante du côté sénestre, ou en barre, ornée de lambrequins;* le cimier, *rehaussé d'un bonnet piramidal à côté de deux coupes, ayant le haut relevé par une aigrette de plumaches de sable.*

Et celle qui existe aujourd'hui, porte: *de gueules, à une lune dans son croissant d'or, les pointes en haut, soufflant une fléche d'argent, empennée & ferrée de même, posée en pal, la pointe vers le chef.* Cimier, *un cercle d'or de Baron, orné de perles d'argent, & rehaussé d'un lion naissant d'azur, colleté d'or & d'ar-*

gent, & armé d'une fléche ferrée & empennée d'argent en bande, la pointe en bas, vers l'écusson.

* LEON. Province d'Espagne, qui a eu ses Rois particuliers.

Ils commencent à PÉLAGE I, mort en 736. SANCIE, sœur de WERMOND III, dernier Roi de Leon, mort en 1037, étant devenue Reine de Leon, épousa FERDINAND DE NAVARRE, Roi de Castille, qui réunit les deux Couronnes, & fut Roi de Navarre, de Leon & de Castille. Ces trois Royaumes, avec celui d'Arragon, sont réunis à la Monarchie d'Espagne. Mais HENRI IV, Roi de Navarre en 1572 & de France en 1589, unit la basse Navarre & ses autres Etats à la Couronne de France.

* LÉON : Comté en Bretagne, dont quelques Seigneurs prirent le titre de *Comte, par la grace de Dieu*, comme *Hervé* II, mort en 1169; mais ses descendans ne prirent que le titre de *Vicomte*.

Après *Hervé* IV, qui dissipa tous ses biens, & mourut en 1277, le Duc de Bretagne acquit le Comté de LÉON, qui est aujourd'hui dans la Maison de *Chabot*, par héritage d'une branche puînée de *Rohan-Gié*, dans laquelle l'ancienne Sirerie de LÉON & la Vicomté de *Rohan*, avoient été portées par une héritiere de la branche aînée. Celle de *Montbazon*, qui subsiste dans les Princes *de Guemené* & *de Soubise*, étoit aînée dans la postérité du Maréchal *de Gié*. Le Duc de *Rohan-Chabot* d'à présent se qualifie *Prince de Léon*, & préside alternativement aux Etats de Bretagne avec le Baron *de Vitré*, Duc de la Trémoille. Ce droit appartient à la Terre de LÉON, & il est dans la Maison de *Rohan*, depuis le mariage de *Jean*, I. du nom, Vicomte *de Rohan*, avec *Jeanne*, sœur & héritiere de *Hervé* VIII, son frere, morte en Septembre 1372. *Voyez* CHABOT & ROHAN. *Hervé*, VI. du nom, mort en 1337, eut un frere nommé *Guillaume*, qui fit une branche, & dont l'héritiere MARGUERITE DE LÉON, porta les Terres de Hacqueville & de Crelot dans la Maison de *Roncherolles*. Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

Une Famille du nom de LÉON, en Bretagne, porte : *d'argent, au lion de gueules armé d'or.*

LÉONARD, Ecuyer, Sieur de Rempun & d'Ourvillé en Normandie, Election de Bayeux. Famille, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, & accompagné de trois flammes d'or, 2 & 1.*

LEONARD : Autre Famille, dont étoit

ADRIEN LEONARD, Seigneur de Letterie, demeurant à Estrée-Saint-Denis, Election de Clermont, qui produisit des titres de quatre degrés depuis l'an 1530. Les armes : *d'or, au lion de gueules rampant sur un rocher de sable.* Nobiliaire de Picardie, *page* 290.

LEOTOING : C'est une des plus illustres & anciennes Maisons d'Auvergne, alliée à celle de *Guerin-de-Lugeac.*

JACQUETTE DE LEOTOING, fille d'ANTOINE DE LEOTOING, Seigneur de Charmensac, Gemeaux, &c. & sœur de ROBERT DE LEOTOING, Seigneur des mêmes lieux, & de LEGER, Chanoine & Comte de Brioude, avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1511, *Yves de Guerin*, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, fils aîné d'*Antoine*, & d'*Isabeau de Bullons.* Elle testa en 1545, & fut inhumée à côté de son mari dans l'Eglise paroissiale de Monlet. Elle eut des enfans de ce mariage. *Voyez* GUERIN, au mot LUGEAC. Nous ignorons si l'ancienne noblesse de LEOTOING subsiste. Ses armes sont : *d'or, à trois fasces d'azur.*

LEOUZE : Famille noble de Marseille, qui portoit anciennement le nom d'ALIX.

LAURENS ALIX, qui vivoit en 1550, eut un fils appellé — GILLES ALIX, lequel ayant hérité d'ANTOINE DE LEOUZE, son parent, par testament du 11

Mai 1577, à la charge de porter son nom & ses armes, quitta le nom d'Alix pour prendre celui de Leouze. Il fut pere de — Melchion de Leouze, & ayeul de Pascal, qui suit.

Pascal de Leouze, maintenu dans sa qualité de *Noble* & *d'Ecuyer*, le 26 Novembre 1668, avoit épousé, en 1652, *Françoise de Borelli*, dont il eut plusieurs enfans qui étoient dans le service en 1693.

C'est ce que nous sçavons d'après l'Etat de la Noblesse de Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, p.* 284. Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de sinople*. Elles sont parlantes, le Provençal appellant un chêne vert, un *Eouze*.

LÉPINETTE-LE-MAIRAT : Famille noble établie à Paris.

Jean-Louis Lépinette, dit le Mairat, fut héritier universel de *Pierre le Mairat*, Baron de Lustrac, Avocat au Parlement, mort le 24 Novembre 1625, son frere utérin, suivant son testament du 14 Mai 1624, à la charge de se dire de Lépinette-le-Mairat. Les Lettres-Patentes pour ce changement de nom furent accordées en Octobre 1632, & enregistrées les 13 & 17 Novembre au Parlement de Paris & en la Chambre des Comptes. Il fut reçu Maître des Comptes le 26 Novembre de ladite année, Conseiller d'Etat par Brevet du 13 Décembre suivant, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 1 Mai 1633; acheta, en 1641, la Terre de Bruyeres-le-Châtel, de *Marie d'Aubray*, veuve de *Louis le Cirier*, Seigneur de Neufchelles, & mourut en 1662. Il avoit épousé, par contrat du 18 Avril 1633, *Charlotte Lesné*, fille d'*Aubert Lesné*, Maître des Comptes, & de *Catherine Passart*, dont : — 1. Antoine, qui suit; — 2. Jean-Jacques Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Verville, de Beaupré, &c. Conseiller au Grand-Conseil par provisions du 9 Mai 1671, reçu le 17 Juin suivant; honoraire le 9 Juillet 1691, mort le 29 Juin 1694. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1675, *Marie Sallé*, fille de *Henri*, Trésorier de France à Paris, & de *Marie Gaillard*. Elle se remaria au Marquis *d'Avaugour*, veuf de *N... de Bombon*, & mourut le 28 Juin 1738, âge de 78 ans. De ce mariage vint: — Charlotte-Henriette le Mairat de Verville, mariée, par contrat du 27 Décembre 1694, à *Louis Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, Président à Mortier, puis premier Président du Parlement de Paris, dont des enfans. Elle est morte le 13 Décembre 1660, âgée de 84 ans; — 3. Jean-Louis Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Bruyeres, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660, charge qu'il résigna, en 1693, à Jean-Louis, son neveu. Il mourut le 2 Août 1713, âgé de 76 ans; — 4. & Catherine, mariée à *Louis le Boulanger*, Seigneur de Haqueville, Maître des Requêtes, & morte en 1693.

Antoine Lépinette-le-Mairat, Baron de Lustrac, Seigneur de Nogent, Maître des Comptes le 28 Juin 1663, mort en 1710, avoit épousé, par contrat du 6 Février 1668, *Louise Bourgouin*, fille de *Louis*, Seigneur de la Grange-Bateliere, Maître des Comptes, & d'*Anne Gedoin*. Il en a eu : — Jean-Louis, qui suit; — & Joachim, rapporté après son frere.

Jean-Louis Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Nogent, né le 21 Mai 1670, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Janvier 1693, sur la résignation de son oncle, Maître des Requêtes le 27 Août 1700, & honoraire le 27 Décembre 1719, est mort le 30 Décembre 1729. Il avoit épousé, 1°. en Mai 1699, *Hélene Bougier*, décédée, sans enfans, le 19 Décembre 1700, âgée de 20 ans, fille d'*Edme Bougier*, Seigneur de Montrouge, Fermier général, & d'*Hélene de Laitre*; & 2°. par contrat du 16 Juin 1701, *Renée Balet*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Chenardiere, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Renée Michau*. De ce second lit il a eu — Marie-Renée Lépinette-le-Mairat, mariée, par contrat du 12 Août 1722, à *Felix Aubry*, Marquis de Vatan, Maître des Requêtes.

Joachim Lépinette-le-Mairat, né le 11 Août 1681, Seigneur de Nogent, puis de Bruyeres-le-Châtel, second fils d'Antoine, & de *Louise Bourgouin*, fut

Maître des Comptes le 12 Mars 1710, Président en cette Chambre le 5 Juill. 1718, & est mort le 15 Avril 1755. Il avoit épousé *Edmée-Geneviéve Vallier*, décédée le 20 Septembre 1765, fille de *Guillaume Vallier*, Président aux Requêtes du Palais, & d'*Elisabeth-Françoise du Mas*. De ce mariage il a eu : — 1. André-Edme, Conseiller au Parlement le 4 Février 1749, mort, âgé de 29 ans, le 19 Juin 1750 ; — 2. Louis-Charles, qui suit ; — 3. Pierre-Joachim, dit le *Chevalier de Mairat*, Seigneur de Virbon, Officier au Régiment des Gardes-Françoises, & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. N...., mariée à *Adrien-Jules Gaultier*, Seigneur de Besigny, Conseiller au Parlement de Paris, puis Président aux Requêtes du Palais ; — 5. & Marie-Anne, alliée, en Février 1753, avec *Léon-François le Gendre de l'Ormoy*, Comte d'Onze-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Louis-Charles Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Février 1749, & Président de la Chambre des Comptes en 1755, a épousé *Marie-Thérese-Geneviéve Pecquot-de-Saint-Maurice*, fille de *Pierre-Claude*, Président en la Chambre des Comptes, & de *N.... de Chaumont*, dont des enfans.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé à la cime d'un écusson d'or, à l'arbre de sinople ; le chevron accompagné de trois têtes & cols de paon, arrachés d'azur.*

LERAN. Les Seigneurs de Leran sont une branche de la Maison de Levis. *Voyez* ce mot.

LERIGET-DE-LA-FAYE, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris.

Pierre Leriget, Sieur de la Faye, Conseiller du Roi, Receveur général en l'Election de Vienne en Dauphiné, & Commissaire établi par Sa Majesté, pour la vérification & la liquidation des dettes des Villes, Bourgs & Communautés de cette Election, fut pourvu, le 23 Juillet 1680, d'un office de Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances. Il avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1670, *Anne Heraud*, dont : — 1. Jean-Elie, qui suit ; — 2. & Jean-François Leriget-de-la-Faye, Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1697, & Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Lassay, Infanterie, le 11 Janvier 1702. Il avoit un talent si rare pour manier les esprits, que Louis XIV se servit de lui pour le bien de l'Etat. Ce Prince le fit successivement Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Secrétaire du Cabinet ; le chargea, diverses fois, des commissions les plus importantes, entr'autres, à Gênes, où il parut revêtu du titre d'Envoyé-Extraordinaire ; au Congrès d'Utrecht, d'où il porta à Sa Majesté la ratification des Traités, & en Angleterre, où il ménagea seul les intérêts de la France, l'espace de six mois. Il parcourut la plupart des Cours de l'Europe, & se montra par-tout avec distinction.

Jean-Elie Leriget, Seigneur de la Faye, né à Vienne en Dauphiné le 15 Avril 1671, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, par commission du 2 Janvier 1704, passa une grande partie de sa vie dans le service, où il se signala. Le Roi, pour le récompenser, le fit Chevalier de Saint-Louis, par Lettres du 17 Mars 1711. L'exercice des armes ne faisoit pas seul toute son occupation ; il sçut, aussi bien que son frere, y réunir la culture des Lettres. Il mourut en 1718, & avoit épousé, en 1708, *Marie le Gras*, fille de *François le Gras*, Seigneur du Luart, Conseiller du Roi, Doyen du Grand-Conseil, & de *Marie Martin*, dont il a laissé pour fils unique :

Jean-François Leriget-de-la-Faye, Seigneur de Condé, Sacconnay, Courthiesy, Savigny, Beaune, Selles, Monthurel, Pargny, Montigny, This, Neuville, Houdisy, des Loges, &c. Secrétaire du Cabinet du Roi, puis Colonel du Régiment Royal-Comtois, mort à Gênes, des blessures qu'il avoit reçues dans une action passée le 21 Mai 1747, entre les troupes qui défendoient la ville de Gênes, & celles que commandoit le Comte *de Schullembourg*, pour l'Impératrice Reine. Il avoit épousé, par contrat du 24 Août 1739, *Marguerite-Charlotte*

Pape-de-Saint-Auban, fille de *Guy-Antoine Pape*, Marquis de Saint-Auban, & de *Marie-Charlotte du Puy-Montbrun*, dont des enfans.

C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*. Voyez l'*Armorial de France*, *Reg. II*, *Part. II*, & le *Mercure* du mois de *Juin 1747*, *pag. 211 & 212*. Les armes: *d'azur, à une bande d'or, chargée de trois aiglettes de gueules, les aîles étendues.*

LERIN.

Les Comtes DE LERIN sont sortis de *Charles de Beaumont*, fils naturel de LOUIS DE NAVARRE, Comte de Beaumont-le-Roger, lequel étoit fils de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE.

Louis de Beaumont, I, Comte de Lerin, fils aîné de *Charles de Beaumont*, fut Connétable de Navarre, & mourut à Madrid en 1462. Sa postérité a fini à *Louis de Beaumont*, IV, Comte de Lerin, mort en 1565. Sa fille, *Briante de Beaumont*, Comtesse de Lerin, épousa, en 1565, *Diego-Alvarez de Tolede*, second fils de *Ferdinand-Alvarez de Tolede*, III. du nom, & troisieme Duc d'Albe, si fameux dans l'Histoire.

La branche aînée de *Tolede de Beaumont*, Duc d'Albe & Comte de Lerin, est fondue dans une branche cadette de *Sylva*, sortie des Ducs *de l'Infantado*, dont le Duc *de Huescar*, Ambassadeur en France. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'héritiere de *Sylva*, Duchesse *de l'Infantado-Pastrane*, a épousé un cadet de *Tolede-Albe*. Les armes: *écartelé au 1 & 4* DE NAVARRE, *au 2 & 3 losangé d'or & d'azur.*

LESCALLEY, en Normandie.

GUILLAUME, Sieur de Tour, fut annobli par Lettres de FRANÇOIS I, du mois de Janvier 1543, vérifiées à la Chambre des Comptes de Rouen, le 6 Mars suivant. Il fut pere de

LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Tour, Saint-Vigor & d'Auval, qui épousa *Françoise Desmarets de Brunville*, & en eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. PIERRE, rapporté ci-après; — 3. ARTUR; — 4. GUILLAUME, Ecuyer, demeurant à Tour près Bayeux, lequel fit ses preuves, en 1598, devant M. *de Roissy*, tant pour lui, qu'au nom de ses fils DANIEL, PIERRE & JACOB; — 5 & 6. LAMBERT & FRANÇOIS; — 7. JEANNE, mariée, le 26 Juin 1560, à *Jacques de Cussy*, Ecuyer, Sieur de Verquereuil; — 8. & CATHERINE, femme de *Jean de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Rommilly & de Herils, Conseiller au Parlement de Rouen.

ANTOINE LESCALLEY, Ecuyer, Avocat du Roi à Bayeux, mort avant 1575, laissa pour enfans: — 1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Grevilly, employé dans la recherche de M. *de Roissy*, l'an 1598, par PIERRE LESCALLEY, son oncle. Il eut pour fils — LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Vaux, Lieutenant du Vicomte *de Bayeux*, confirmé, l'an 1666, dans sa noblesse, par M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen; & pere de — CHARLES LESCALLEY, Chanoine de Feuguerolles en la Cathédrale de Bayeux, âgé de 20 ans en 1670; — 2. JOACHIM, qui suit; — 3. & JUDITH, vivante en 1575.

JOACHIM LESCALLEY, Avocat du Roi, employé, comme son frere JACQUES, dans la recherche de M. *de Roissy*, mourut le 21 Août 1617, âgé d'environ 47 ans, laissant sa femme enceinte, & quatre fils & une fille, dont l'aîné n'avoit pas plus de dix ans. Entr'autres enfans, il eut — JACQUES & MICHEL, déclarés *nobles*, l'an 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. MICHEL, Ecuyer, Sieur d'Auval, frere de JACQUES, fut pere de — RENÉ-JOACHIM LESCALLEY, Ecuyer, Sieur des Vallieres.

PIERRE LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Tour & d'Auval, second fils de LAMBERT, & de *Françoise Desmarets de Brunville*, fut Avocat du Roi après ANTOINE, son frere aîné. Il produisit ses preuves de noblesse, en 1584, devant *Jacques Joncy*, Conseiller du Roi, Général de ses Finances en la Cour des Aides de Rouen, & Commissaire de Sa Majesté, tant pour lui, ARTUR, GUILLAUME, FRANÇOIS & LAMBERT, ses freres, que pour ses neveux JACQUES & JOACHIM,

JOACHIM, fils de feu ANTOINE, son aîné. Il fit la même preuve, en 1598, devant M. *de Roissy*, pour lui, ANNIBAL & GERMAIN, ses enfans, & pour JACQUES & JOACHIM, ses neveux. Il mourut, âgé près de 82 ans, le 12 Juin 1611, à Bayeux, d'où il fut porté le lendemain à Mandeville, où il est enterré. Il avoit eu pour enfans : — 1. JEAN, mort sans alliance avant 1598 ; — 2. ANNIBAL ; — 3. GERMAIN, qui suit ; — 4. & RENÉE, femme de *Jean de la Cour*, Ecuyer, Sieur du Bisson, Vicomte de Caen.

GERMAIN LESCALLEY, Ecuyer, Sieur d'Auval, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, puis Capitaine appointé de Sa Majesté, épousa *Marguerite d'Achey*, dont on ignore la postérité.

JACQUES LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Saint-Vigor, assista, comme parent, à la délibération, tenue le 28 Octobre 1615, pour la tutelle des enfans en bas-âge de feu *Geoffroy de Boran*, Seigneur de Castilly, & de *Jeanne de Hericy*, sa veuve.

N.... LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Torteval, conduisit, au mois de Mars 1649, un détachement de Bourgeois de Bayeux vers M. *de Matignon*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, pendant qu'il faisoit le siége de Valogne sur M. *de Bellefond*.

Demoiselle ANNE LESCALLEY fut enterrée dans l'Eglise des Carmelites de Caen, quoique, par son testament du 27 Mai 1675, elle eut choisi sa sépulture aux Jacobins de la même Ville.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après une *Notice envoyée*. Les armes : *d'azur, à trois heaumes, ou casques d'or.*

LESCALOPIER. *Voyez* ESCALE & ESCALOPIER.

LESÇHASSIER : Famille établie à Paris, qui remonte à

I. LAURENT LESCHASSIER, marié 1°. avec *Jeanne Messier* ; &, 2°. à *Anne Hennequin*. Du premier lit il eut : — JEAN, dont on ignore le sort ; & du second : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. & FRANÇOIS, Auditeur des Comptes, mort le 12 Novembre 1569. Il avoit épousé *Madelene Veau*, décédée le 16 Juin 1602, fille d'*Alain Veau*, Receveur général des Finances, & de *Jeanne de Neuville-Villeroy*, dont — JEAN LESCHASSIER, Conseiller au Châtelet, qui de sa femme, *Marie Pithou*, fille du célebre *Pierre Pithou*, Substitut du Procureur-Général, & de *Catherine Palluau*, eut deux filles, sçavoir : — MARIE-LOUISE LESCHASSIER, alliée, le 8 Février 1626, à *Louis le Pelletier*, Secrétaire du Roi, Trésorier de France en Dauphiné, morte en 1651, laissant des enfans ; — & CATHERINE LESCHASSIER, mariée à *Claude Fornier*, Président & Trésorier de France à Poitiers.

II. PHILIPPE LESCHASSIER, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, épousa *Claude Miette*, fille de *Jean*, Seigneur de Boiseaul près Amiens, & en eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JACQUES, né en 1650, célebre Avocat, Auteur de plusieurs Ouvrages sur les Libertés de l'Eglise Gallicane & autres, mort le 28 Avril 1625 ; — 3. & un autre JACQUES, époux de *Marie Gobelin*, fille de *Philbert Gobelin*, & de *Catherine Favereau*, dont il eut — CLAUDINE LESCHASSIER, mariée à *Jean Lombart*.

III. LOUIS LESCHASSIER, Secrétaire du Roi le 18 Janvier 1588, résigna en 1624, mourut le 9 Avril 1631, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Leu. Il avoit épousé *Denise Breuillet*, morte le 6 Janvier 1622, âgée de 55 ans, laissant : — CHRISTOPHE, qui suit ; — & ANNE LESCHASSIER, mariée à *Jean-François de Bragelogne*, Seigneur de Norville, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1631, dont des enfans.

IV. CHRISTOPHE LESCHASSIER, Correcteur, puis Maître des Comptes en 1634, avoit épousé *Marguerite Miron*, fille de *Robert Miron*, Maître des Comptes, dont : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice en 1704, mort Doyen de la Sorbonne le 18 Août 1725, âgé de 84 ans ; — 3. & MADELENE.

V. ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Maricourt, Avocat du Roi au Châtelet

en 1656, Conseiller au Parlement le 19 Décembre 1659, mort Honoraire le 28 Juin 1723, âgé de 87 ans, avoit épousé, 1°. *Marie Loisel*, fille d'*Antoine*, Conseiller au Parlement, & d'*Anne le Boulanger*; 2°. *Anne Brayer*, morte le 13 Juillet 1687, âgée de 45 ans, fille de *Nicolas Brayer*, Médecin du Roi, & de *N... Josse*; & 3°. *Louise Deschamps*, dite *Morel*, Dame de Maricourt. Du second lit vinrent : — 1. Nicolas-Christophe, Seigneur de Maricourt, Conseiller en la Cour des Aides le 19 Mars 1695, mort à Maricourt le 4 Octobre 1727, âgé de 59 ans. Il avoit épousé, le 23 Avril 1696, *N... Soufflot*, fille de *N... Soufflot*, Secrétaire du Roi, & de *N... Rondelet*, de laquelle il n'eut que deux filles, sçavoir : — N... Leschassier, mariée à *Jacques-Louis-Sébastien Hericart-de-Thury*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, mort le 24 Octobre 1757, dont des enfans : — & Marie-Geneviéve Leschassier, femme de *Jean-Batiste-Pierre Lambert*, Correcteur des Comptes. Elle est morte le 10 Juillet 1749, laissant des enfans; & son mari est décédé le 31 Janvier 1763 ; — 2. Thomas, né le 11 Décembre 1672, Conseiller au Grand-Conseil le 7 Mai 1701, mort le 17 Octobre 1737, sans alliance, dans sa 65e année; — 3. N..., qui suit; — 4. & Anne-Marguerite Leschassier, mariée à *Charles Loiseau*, Conseiller au Parlement.

VI. N... Leschassier, Seigneur de Cormont, Enseigne au Régiment des Gardes en 1700, a eu de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. Etienne-Robert, qui suit; — 2. N..., Chevalier de Saint-Louis & Officier d'Artillerie; — 3. & une fille, mariée, le 24 Juin 1748, à *Philbert Richer de Montheard*.

VII. Etienne-Robert Leschassier, Seigneur de Mery, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 1 Décembre 1739, a épousé *N... Thoré*, fille d'un Secrétaire du Roi, dont des enfans, entr'autres, une fille : — N... Leschassier, mariée, le 28 Janvier 1771, à *N... Lambert Deschamps*, Auditeur des Comptes.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermines de sable, & accompagné de trois demi-vols d'argent.*

LESCOT, en Dauphiné. Famille qui porte : *d'or, à trois têtes de lion arrachées de gueules.*

* LESCOUET : Famille originaire de Bretagne, dont étoit

Auffrai de Lescouet, Sieur de la Guerrande, Conseiller d'Etat & premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne, obtint (comme nous l'avons dit au *Tome II, pag.* 677 de ce Dictionnaire) que la Seigneurie *de Boschet*, avec union de celle de la *Chalotais*, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Juillet 1608, enregistrées à Rennes & à Nantes les 17 Février & 27 Mars 1609. Cette Vicomté étoit possédée, en 1757, par N... de Lescouet, veuve du Marquis *de la Roche*.

Les armes : *de sable, à l'épervier d'argent, armé, béqué & accompagné de 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

L'Armorial Breton, imprimé à Rennes en 1691, donne les armes de deux autres Familles de Lescouet, ou Lescoet. L'une porte : *de sable, à une fasce d'argent, chargée de 3 quintefeuilles percées de sable.* — L'autre, établie dans le bas Léon, porte : *d'argent, à 6 croix recroisetées d'azur en orle, avec un écusson de gueules en abyme.*

On trouve une Jeanne de Lescouet, Dame de la Moguelaye, Dame d'honneur de la Reine, mariée à *Charles de Bruges*, Seigneur de Sevois en Lorraine, & une autre du nom de Lescouet, mariée à *Jean du Cambout*, Baron de Pontchâteau, qui fut mere du Marquis *de Coislin*, pere du Duc & Cardinal *de Coislin*, de la Comtesse *de Harcourt* & de la Duchesse *d'Epernon*. Nous ignorons si elles étoient de la premiere Famille de Lescouet, dont nous avons donné une notice, ou de l'une des deux autres.

LESCOUX. Il est parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 290.

Henri de Lescoux, Seigneur de Torsy, demeurant à Hautevesne, Election de Château-Thierri, produisit des titres de cinq degrés depuis l'an 1523. Les armes, *de gueules, au sautoir échiqueté de deux traits d'argent & d'azur.*

* LESCUN : C'est une des douze premieres Baronnies du Béarn, qui fut possédée, jusqu'au commencement du XIIIe siécle, par des Seigneurs auxquels elle avoit donné son nom. Elle passa depuis dans divers Maisons, entr'autres dans celle de *Foix*, & donna son nom à *Thomas de Foix*, dit *le Maréchal de Lescun*. Cette Baronnie est possédée, depuis 100 ans, par ceux du nom de *Laur*, d'une noble & ancienne Famille de Gascogne, suivant la production de leurs titres de Noblesse de 1639. *Voyez* LAUR.

* LESCURE, en Languedoc, Diocèse d'Albi. Ancienne Baronnie qui donne droit d'entrée à l'Assiette de ce Diocèse, & est possédée par *N.... de Valdens*, fils de feu *N.... de Valdens*, tué en Italie, étant Colonel du Régiment Dauphin, Dragons, & de *N.... de Clisson*. Quant à la Famille de LESCURE, voici ce que nous en sçavons, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Septembre 1734, avoit épousé, le 14 Février 1714, *Henriette-Elisabeth de Granges-de-Surgeres*, fille de *François*, Marquis de Puiguion & de la Floceliere, Lieutenant-Général des Armés du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Françoise de la Cassaigne*, dont un fils, qui suit. — Cet ALPHONSE avoit pour frere, LOUIS, dit *le Chevalier* DE LESCURE, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis.

FRANÇOIS-ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Fléve, Trebons, &c. Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, tué à la bataille donnée sous Plaisance, le 16 Juin 1746, commandant tous les Dragons de l'armée, avoit épousé, le 15 Février précédent, *Agathe-Geneviéve Sauvestre-de-Clisson*, Comtesse des Mothes, fille de feu *Charles-Bernard-Xavier*, Comte *de Clisson*, Grand-Sénéchal du pays d'Aunis & de Marennes, & de *Marie-Anne-Sara de Pont*, sœur du Comte *de Clisson*, Capitaine aux Gardes-Françoises, tué à la bataille de Fontenoy en 1745 ; & petite-niéce de M. le Comte *de Clisson*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine des Grenadiers aux Gardes-Françoises. Elle a été présentée, le 3 Janvier 1748, par feu Madame la Princesse *de Montauban*, & admise dans les carosses de feu la Reine à Compiegne, en 1764. Elle a pour fils unique :

LOUIS-MARIE-JOSEPH, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Fléve, Valderiés, Marcel, &c. né posthume le 25 Novembre 1746, tenu sur les Fonts à la Rochelle, en Juillet 1748, par feu M. le Dauphin & Madame la Dauphine, représentés par M. le Comte & Madame la Comtesse *de Chabannes*. Il a été Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin en 1766, & Cornette des Mousquetaires de la seconde Compagnie en 1768. Il avoit épousé, le 17 Juin 1765, *Jeanne de Durfort*, présentée le 20 du même mois, fille puînée de *Jacques de Durfort*, II. du nom, dit *le Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal-des-Vaisseaux, Ambassadeur de France auprès du Roi des deux Siciles, &c. & de *N... de la Faurie*, l'une des Dames de Mesdames de France. Voyez DURFORT, branche de *Civrac*.

La branche de *Ledon*, ou *Ledou*, s'est éteinte dans JACQUES DE LESCURE, Seigneur de Ledon, mort depuis plusieurs années, laissant pour fille unique : — N... DE LESCURE, mariée à *N... du Lac*, Seigneur de Monvert, à Castres en Languedoc, dont des enfans. Les armes DE LESCURE sont : *d'or, à un lion d'azur.*

LESCUT : Ancienne Noblesse du Duché d'Anjou, dont une branche a subsisté long-tems en Lorraine, & s'est éteinte dans la Maison de *Rennel* ; une branche de celle-ci a relevé le nom de LESCUT.

I. Louis de Lescut, Ecuyer d'Ecurie de Louis, Duc d'Anjou, épousa *Marguerite de Tillon*, & en eut :

II. Hardi de Lescut, Chevalier, Seigneur du Sace en partie, Chambellan du Duc *d'Anjou*, marié à *Barbe de Chahanay*, dont vint :

III. Louis de Lescut, II. du nom, Capitaine de 100 lances au service du Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épousa *Anne du Buchet*, fille de *Louis*, Seigneur *du Buchet*, en Anjou, & de *Jeanne de Châteaubriant*. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit ; — & René, Capitaine dans l'armée du Duc *de Calabre*, qu'il suivit dans sa conquête de la Catalogne. Il épousa à Barcelone la Dame *de la Maille*.

IV. Jean de Lescut, Capitaine de 100 lances au service de Jean-d'Anjou, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, vint en Lorraine, où il épousa *Marguerite de Bouzey*, fille de *Jean de Bouzey*, Seigneur de Dombrot & de Saint-Germain, & de *Bonne de Saint-Loup* ; celle-ci fille de *Mathieu*, Seigneur *de Saint-Loup*, (fils de *Guillaume de Saint-Loup*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Choiseul*), & de *Jeanne de Vergy*, dont les pere & mere étoient *Jean de Vergy*, Seigneur de Richecourt, & *Catherine de Haraucourt*. Cette *Marguerite de Bouzey* étoit petite-fille de *Liébaut*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Catherine de Thuillieres*, & arriere-petite-fille de *Jean*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Marie de Bauffremont*. Elle fut mere :

V. De Louis de Lescut, III. du nom, Seigneur en partie de Saint-Germain, Conseiller d'Etat des Ducs de Lorraine, René II, Antoine, François & Charles, & Vice-Bailli de Nancy. Il mourut en 1555, & avoit épousé, en 1503, *Isabillion Guerin*, tante de *Claude Guerin*, Seigneur du Montet, Ministre, Secrétaire d'Etat & Président de Lorraine. Elle fonda, le 18 Septembre 1555, la Chapelle Saint-Louis & Sainte-Elisabeth, en l'Eglise Saint-Georges de Nancy, où son époux étoit inhumé, testa le 1 Mars 1563, & décéda le 23 Juin 1573, ayant eu de son mariage : — 1. Claude de Lescut, mort sans alliance ; — 2 Jean, qui suit ; — 3. Bernard, mort Religieux Bernardin, en l'Abbaye de Clairlieu, près de Nancy ; — 4. Olry, mort Religieux Bénédictin, en l'Abbaye de Saint-Epvre à Toul ; — 5. Nicolas, Seigneur de Saint-Germain, Secrétaire d'Etat & Ambassadeur des Ducs Antoine, François & Charles, vers l'Empereux Charles-Quint. Il négocia le fameux traité de Nuremberg, du 26 Août 1542, & l'Empereur le créa *Comte du Saint-Empire*, par diplôme du 30 Mai 1544, avec clause qu'au défaut de sa postérité, cette dignité passeroit à son frere Jean de Lescut, & à ses descendans mâles ; & au défaut de ceux-ci, à sa fille aînée & à sa postérité masculine. Le Comte de Lescut mourut sans postérité le 22 Février 1580. Il avoit épousé, en 1546, *Claude le Clerc*, morte en 1603, sœur aînée de *Barbe*, seconde femme de Jean de Lescut, son frere aîné ; — 6. Anne, mariée, en 1536, à *Joachim des Fours*, Ecuyer, Seigneur de Mont, & morte le 3 Juin 1551. D'elle sont issus les Comtes *des Fours*, établis en Bohême. *Voyez* ce mot ; — 7. & Barbe, mariée, 1°. à *Gerard de Valthier*, Seigneur de Xivry, Broucey, Rolcourt & Marvoisin, Capitaine de Bouconville ; 2°. à *Jacques de Menuceau*, Ministre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, mort sans enfans ; 3°. à *Jean du Hautoy*, Seigneur de Luzy, dont elle n'eut que : — *Philippe du Hautoy*, femme de *Charles de Roucy*, Seigneur de Chastel en Réthelois, Manre, Termes & Apremont-sur-Aisne, Chambellan du Duc *de Lorraine*, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de France ; & 4°. à *Jean de Saint-Phlin*, Seigneur dudit lieu, Maréchal-des-Logis du Duc *de Lorraine*. Elle n'en eut point d'enfans.

VI. Jean de Lescut, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt, Malzéville, Vice-Bailli de Nancy, en survivance de son pere, mort le 17 Mai 1581, avoit épousé, 1°. par contrat du 17 Octobre 1534, *Mayelle de Beurges*, fille de *Jean*, Seigneur de Remicourt, Villers, Houdemont, Contrôleur Général de Lorraine, & de *Claude d'Eumont*, sa premiere femme. Elle étoit sœur consanguine de *Charles de Beurges*, Seigneur de Sivry, Belleau & Osseville, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nommeny, pere de : — *Philippe de Beurges*, mariée à *Charles du Cambout*, Marquis de Coislin, dont elle eut : — *Marguerite-Philippe du Cambout*, épouse du Prince Henri de Lorraine, Comte de Harcourt, Grand-Ecuyer de France. Jean de Lescut avoit épousé, 2°. par contrat du 21 Octobre 1554, *Barbe*

le Clerc, fille de *Claude*, Seigneur de Pulligny, Ceintrey, Voinnemont, Malocourt, Chamagne, &c. Voué de Saint-Nicolas, & de *Catherine de Tresves*, Dame d'Erise, Saint-Dizier, & des deux Marasses. Du premier lit il eut : — JEAN DE LESCUT, qui suit; & du second lit: — 1. BARBE DE LESCUT, Comtesse du Saint-Empire, titre qu'elle transmit à sa postérité masculine. Elle mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans, & avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1575, *Balthasard de Rennel*, alors Ecuyer d'Ecurie de *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, frere de la Reine LOUISE, ensuite Ministre d'Etat & Président de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans. Voyez RENNEL; — 2. ELISABETH, Dame de Pixerécourt, mariée, par contrat du 31 Août 1586, à *Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat du Duc *de Lorraine*; — 3. & CLAUDE DE LESCUT, Dame de Malocourt, alliée, 1°. à *Perrin Lescuyer*, Seigneur de Remesnil & Hannonville, mort sans enfans, lequel lui légua tous ses biens; & 2°. par contrat du 11 Juin 1598, à *Jacob de Ruttant*, Conseiller d'Etat & Président unique de la Cour Souveraine de Saint-Mihel.

VII. JEAN DE LESCUT, III. du nom, Chevalier, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt & Saint-Germain, mourut en 1589, sans enfans de sa femme *Jeanne le Pougnant*, fille de *Jean le Pougnant*, Conseiller d'Etat & Président de la Cour Souveraine de Saint-Mihel.

Les armes de cette Famille sont: *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, portant sur l'épaule un écusson d'argent.*

LESCUYER, en Picardie. Voici ce que nous apprend, sur cette Famille, le *Mercure de France* du mois de Novembre 1741, *pag.* 2545.

JÉRÔME LESCUYER, Comte de Gressy, eut de *Marie Viole*, son épouse:

JÉRÔME LESCUYER, II. du nom, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui obtint que la Seigneurie *de Muret*, près Soissons, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1659, enregistrées au Parlement le 29 Août suivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Juin 1660. Le Comte *de Muret* fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674. De son mariage avec *Françoise de Boullenc-de-Saint-Remy*, il a eu :

JÉRÔME-FRANÇOIS LESCUYER, Comte de Muret, Seigneur de Troissy, Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy-lès-Crouas, & en partie d'Acy, de Balagny, Courcelles & Bagneux, & du Fief LESCUYER, qui commença à servir, en 1683, en qualité d'Aide-de-Camp du Comte *d'Auvergne*, au siége de Courtray. Il fut successivement Lieutenant dans le Régiment Dauphin en 1686, Capitaine au même Régiment en 1689; Colonel du nouveau Régiment d'Albigeois en 1692, puis de celui de Beauvoisis la même année; Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1702; Maréchal-de-Camp le 26 Octobre 1704; Chevalier de Saint-Louis en 1705; Commandeur du même Ordre, avec 4000 livres de pension, en Décembre 1707; & enfin Lieutenant-Général des Armées du Roi le 27 Mars 1710. Il obtint la Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 18 Avril 1721, & le Gouvernement de Thionville le 1 Octobre 1731, dont il se démit en Juin 1733, & fut récompensé d'une pension de 8000 livres. Il est mort à sa Terre de Muret dans le Soissonnois, vers la fin du mois d'Octobre 1741, âgé de près de 80 ans. Il avoit épousé *Louise-Agnès Aubert*, fille de *Simon Aubert*, de la Province du Limousin, Capitaine dans le Régiment d'Anjou, & de *Catherine Barbade-de-Mezieres*, dont pour fils unique :

LOUIS-JÉRÔME LESCUYER, Marquis de Muret, né en 1722. Nous ignorons s'il est marié, faute de *Mémoire*.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 bezans de gueules, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'or; & au 2 & 3 d'azur, à la bande d'or.*

LESDAIN: Ancienne Noblesse originaire du Cambresis, qui vient de s'éteindre. Son antiquité, ses illustrations & ses alliances sont prouvées par

une quantité de Chartres des Abbayes de Flandres, d'Artois & du Cambresis, & par les Historiens de ces Provinces.

On croit que le Bourg, qui porte le nom de LESDAIN, dans le Cambresis, a été l'un des appanages de l'illustre Maison de *Crevecœur*, dont sont sorties plusieurs autres Maisons, comme *Saint-Aubert*, *Honnecourt*, *Walincourt*, *Busigny*, *Haucourt*, *Beaumont*, *Frincourt*, *Apremont*, *Lesdain*, *Clermont*, *le Bouc*, *Pillaizo*, *Busigneuil*, & plusieurs autres du Cambresis.

Les descendans de ces Maisons, dit le *Mémoire* manuscrit qui nous a été communiqué, ne se sont fait connoître que sous les noms de leurs appanages, quoiqu'issus d'une même souche, les uns s'étant contentés de briser ou diversifier leurs armes de quelques piéces; les autres de retenir les simples couleurs, ou de les changer tout-à-fait, retenant tous néanmoins le cri de *Crevecœur*, ou d'*Oizi*, en mémoire de leur *Estoc*.

Il est parlé dans le *Tom. II*, de l'Histoire de Flandres, sous l'an 1096, d'un ARNOULD DE LESDAIN, entre les Chevaliers de Cambresis, qui se trouverent au Tournois d'*Anchin*.

Parmi les principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de Vaucelles, fondée, en 1131, par *Hugues d'Oizi*, on compte, les Seigneurs *de Coucy*, *de Montmirail*, *de Saint-Aubert*, *de Courtenay*, *de Walincourt*, *de Beaumaiz*, *de Lesdain*, & autres Chevaliers, &c. D'anciennes Chartes, de 1148, justifient, que les Seigneurs de LESDAIN furent avec d'autres Seigneurs, bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray. Les Maisons d'*Oizi*, *de Coucy*, *de Montmirail*, *d'Yvry*, *de Luxembourg*, *de Beaumaiz*, de LESDAIN, de *Walincourt*, &c. contribuerent, en 1180, à la fondation de l'Abbaye de Prémy. On lit aussi dans l'Histoire de Flandres, que GILLES DE LESDAIN se croisa pour la Terre-Sainte, avec *Renaud de Haucourt*, *Allard de Saint-Wast*, *Gerard de Saint-Aubert*, *Gilles de Croisy*, & une quantité d'autres Chevaliers. Les mêmes Chartes & Histoires, disent que les Chanoines de Valincourt, reconnoissent pour leurs bienfaiteurs, les Seigneurs *de Crevecœur*, *de Luxembourg*, *de Beaumaiz*, *de Melun*, *de Haucourt*, DE LESDAIN, &c.

On lit enfin dans une Charte de l'Abbaye de Vaucelles de 1263, qu'*Adam*, Sire d'*Audincourt*, *Jean le Leu*, *Weric le Leu*, *Vatier de Thourote*, Sire d'Honnecourt, & Châtelain de Noyon, & *Gerard d'Averne*, eurent de grands procès, pour la succession de leurs ayeuls, qui ne finirent que par une Sentence solemnelle, donnée par la Cour Féodale de l'Evêché de Cambray, composée d'un grand nombre d'hommes de Fiefs, tant Chevaliers, qu'Ecuyers, dont les principaux étoient, *Simon d'Escars*, Grand-Bailli de Cambray, *Baudouin de Walincourt*, *Jean de Creton*, dit *d'Estourmelles*, *Hugues*, dit *l'Enfant de Crevecœur*, ARNOULD DE LESDAIN, *Landri d'Oizi*, *Renaud d'Haucourt*, *Mathieu d'Havrincourt*, & autres Chevaliers, qualifiés tous *hommes de Fiefs*, *du Palais Episcopal de Cambray*.

De RENAUD DE LESDAIN, sortirent, plusieurs enfans mâles : un des aînés, eut la Terre de Lesdain, & n'eut qu'une fille, qui porta cette Seigneurie à Messire *Renaud d'Haucourt*, vers l'an 1314 dans la Famille desquels cette Terre a resté jusqu'en 1475, qu'une fille, héritiere de ladite Seigneurie, la porta à *Pierre de Lannoy*, son mari.

I. PIERRE DE LESDAIN, cadet, des fils de RENAUD, quitta son pays vers l'an 1350, épousa une Demoiselle *de Saint-Omer de Morbec*, & passa en Normandie, où il acheta plusieurs Terres, entr'autres la Terre & le Fief de Lachalerie près de Domfront. Il fut Châtelain du Château de cette ville, sous *Pierre*, Comte *d'Alençon*, auquel il rendit de très-grands services. Il conserva Domfront, malgré tous les efforts des Anglois ; en reconnoissance de sa valeur, il eut la permission de placer l'écu de ses armes, sur celles de la ville. Il eut de son mariage ;

II. PIERRE DE LESDAIN, II. du nom, qui épousa *Anne d'Orglandes* de la Maison de *Pretot* du Côtentin, aujourd'hui *Briouze*. Il fut Châtelain du Château de

Domfront, & Chevalier de l'Ordre de Saint-michel, Ordre où l'on ne recevoit alors que les personnes les plus qualifiées, tant par l'antiquité que par l'illustration de leur naissance. Pierre de Lesdain rendit aveu, le 11 Juillet 1469, de son Fief de Lachalerie aux Abbé & Religieux de Lonlay, à cause de leur Baronnie de Lonlay, dont il releve. Il eut de son mariage :

III. Pierre de Lesdain de Lachalerie, III. du nom, qui épousa, 1°. en 1492, *Guillemette Mustrel du Bois-Roger*, dont vint : — Guillaume, qui suit; & 2°. Demoiselle *Madelene de Neuville*, dont il eut : — Thomas, tué à la tête d'un Régiment qu'il commandoit. Son tombeau se voit dans l'Eglise paroissiale de N. D. de Domfront, & il est représenté dans un tableau à genoux, ayant l'épée au côté.

IV. Guillaume de Lesdain, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, transigea, le 2 Juillet 1539, avec *Julien Gilbert*, au sujet d'une maison assise à Domfront. De son mariage contracté, le 2 Janvier 1524, avec *Mahée Foucaut*, il eut :

V. Pierre de Lesdain de Lachalerie, IV. du nom, marié, par acte passé devant les Tabellions de Domfront, le 17 Juin 1555, à Demoiselle *Renée Roger*, Dame du Champ-au-Gué. Il rendit aveu, au Duc *d'Alençon*, pour les héritages par lui possédés à Domfront; fut député par la Noblesse de cette ville en 1586, pour aller présenter au Roi, l'état déplorable, où les guerres l'avoient réduite, & obtenir de Sa Majesté, la permission de lever sur les marchandises un droit d'octroi pendant un certain tems. Le Roi Henri III lui donna une Lettre en parchemin, & scellée des armes de France, qui permettoit à Pierre de Lesdain, Ecuyer, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de Chevaux-Légers au pays de Normandie, de lever & mettre sur pied, quelques gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie. Le Roi le qualifie dans cette Lettre, de *notre cher & bien amé* Pierre de Lesdain, & il ordonne, à tous les Lieutenans-Généraux, & Gouverneurs des Provinces & Villes, Maréchaux de France, Mestres-de-Camp, Baillis, Sénéchaux, Capitaines & conducteurs de gens de guerre, & à tous ceux qu'il appartiendra, de le laisser, & souffrir faire sûrement & librement ladite levée de gens de guerre, & à le laisser passer, &c. cette Lettre est du 15 Mars 1589. Pierre de Lesdain rendit de grands services pendant les guerres, dont la ville de Domfront fut affligée. Il en fut nommé Capitaine en chef, le 3 Novembre 1590, rendit hommage de son fief de Lachalerie, le 8 Octobre de la même année, aux Abbé & Religieux de Lonlay, & laissa de son mariage :

VI. René de Lesdain, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui obtint du Roi Henri IV, des Lettres de confirmation de noblesse, avec dispense d'une plus grande production de titres, que ceux qu'il produisit, & qu'il avoit pu réchapper des guerres & des incendies, auxquels fut en proie la ville de Domfront, & particulierement sa maison, sur laquelle les ennemis de l'Etat se vengerent. Il obtint une seconde confirmation de noblesse, le 11 Décembre 1611; remit en état son fief de Lachalerie, qui avoit souffert quelques dénombremens par ses prédécesseurs, à cause des dépenses, qu'ils avoient été forcés de faire à la guerre; & servit fidelement, son Roi & sa patrie sous les regnes d'Henri III, d'Henri IV, & Louis XIII. Ce dernier Prince lui accorda un Brevet de Capitaine d'Infanterie, avec une lettre écrite de sa main, qui lui ordonnoit de lever avec toute diligence cette Compagnie, & de joindre l'armée à la ville de Meaux. Il épousa, par contrat passé en 1586, devant les Tabellions de Domfront, Demoiselle *Madelene Cornier*, dont vint :

VII. François de Lesdain, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui rendit foi & hommage au Roi, en 1628, de la Sergenterie de Lepicé, dite *de Lonlay*. Il fut Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de Quincé, où il servit pendant trois ans avec courage & fidélité dans toutes les occasions qui se présenterent, suivant un certificat du Seigneur Comte *de Quincé*, du 1 Février 1644. De *Nicole de Marguerit*, qu'il épousa, par contrat du 30 Janvier 1628, il eut :

VIII. Jacques de Lesdain, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui eut un Brevet de Capitaine d'Infanterie, en 1652, fut déchargé par un Arrêt contradic-

toire, rendu en la Chambre Souveraine établie par le Roi, de la taxe imposée pour les droits de francs fiefs, & de nouveaux acquêts; & il fut fait défense de le troubler, comme étant *noble d'ancienne race*, & *d'ancienne extraction*. Son fief de *Lachalerie* fut uni avec celui de la *haute Chapelle*, & érigé en plein fief de *Haubert;* & l'échange du fief de la *haute Chapelle* entre le Seigneur *de Lachalerie*, & les Religieux de Lonlay, fut confirmé par des Lettres-Patentes de *1662*, enregistrées en *1663*. JACQUES DE LESDAIN épousa, 1°. *Marguerite Hebert*, fille de *Jean Hebert*, Ecuyer, Conseiller du Roi, & Doyen des Auditeurs des Comptes de la Chambre de Normandie, & d'*Anne Thouroude;* & 2°. *Anne-Marie de Caignou*. Il eut du premier lit: — PIERRE, qui suit; & du second: — CHARLES-CLAUDE DE LESDAIN, Capitaine d'Infanterie pendant quelques années, Gentilhomme du Duc *d'Orléans*, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Lieutenant des Maréchaux de France, Grand Bailli d'Epée de la Généralité d'Alençon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, Maître des Eaux & Forêts de Domfront, & de Falaise. Il épousa, en 1736, Demoiselle *Henriette-Charlotte Peron de Grand-Champs*, fille de Messire *N... Peron de Grand-Champs*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Cambresis, & de noble Dame *Charlotte-Thérese de Bassompierre*, niéce du Maréchal de ce nom. De ce mariage, (qui donne des alliances à la Famille de LESDAIN, avec les Maisons de *Choiseul*, *Bassompierre*, *Thiars de Bissy*, &c.) est née, — MARIE-MICHELLE-FRANÇOISE-CHARLOTTE DE LESDAIN, mariée à son cousin-germain, rapporté ci après.

IX. PIERRE DE LESDAIN, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Lachalerie, & de la Haute-Chapelle, Seigneur, Patron Haut-Justicier de Clecy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy, Baron de la Landelle, né le 4 Novembre 1666, fut Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, & pourvû de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage de Falaise, le 30 Janvier 1700. Il épousa Demoiselle *Catherine-Thérese de Croisille*, fille de Messire *Simon de Croisille*, Chevalier, Seigneur de Chassonville, Moulins, & de la Baronnie de la Landelle, & de *Catherine de Perrochel*. De ce mariage, il a eu: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & CHARLES-PIERRE-ADÉLAIDE DE LESDAIN, Capitaine de Dragons au Régiment de Harcourt, Chevalier de Saint-Louis, mort le 4 Mars 1756.

X. PIERRE-FRANÇOIS DE LESDAIN, Chevalier, Seigneur de Lachalerie & de la Haute-Chapelle, Seigneur & Patron, Haut-Justicier de Clecy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy-sur-Orne, a été Page du Roi en sa petite Ecurie, Cornette, puis Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis en 1745, Lieutenant des Maréchaux de France, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Conseiller du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaise, a obtenu du Roi par Lettres-Patentes, accordées en Juin 1759, l'érection de six nouvelles Foires, à son Bourg de Clecy: ces Lettres ont été lues au Parlement de Rouen le 6 Août de la même année, & enrégistrées le 21 Décembre suivant. Il a épousé, le 18 Juin 1754, par dispense de Rome, du 10 Mai précédent, sa cousine-germaine, MARIE-MICHELLE-FRANÇOISE-CHARLOTTE DE LESDAIN, fille de CHARLES-CLAUDE, son oncle, & de *Charlotte-Thérese de Bassompierre*. Il est mort depuis quelques années, & n'a laissé qu'une fille unique, nommée

XI. LOUISE-HENRIETTE DE LESDAIN, née le 26 Juillet 1755, qui a eu pour parrein & marreine, M. le Duc & feu Madame la Duchesse d'ORLÉANS. Elle est mariée.

La Terre de *Lachalerie*, réunie au fief de la *Haute-Chapelle*, est dans cette Famille, depuis 1340, & la Terre & la Baronnie de *la Landelle*, y a passé, en 1632, par acquisition de M. *de Pellevé*, Comte de Flers.

Les armes, telles qu'on les voit à la voûte, & à trois Chapelles de l'Eglise paroissiale de Domfront, sont: *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles de même, & en pointe d'un cœur aussi d'or*. L'écu est surmonté *d'un casque*

casque de front, orné de panaches. Supports, *deux lions.* Extrait d'un *Mémoire envoyé*, dressé sur les titres.

* LESDIGUIERES, en Dauphiné. Les Terres de Lesdiguieres & de *Champsaur* furent érigées, au mois de Septembre 1619, en *Duché-Pairie*, en faveur de

François de Bonne, Seigneur de Lesdiguieres, devenu Duc *de Lesdiguieres*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Gouverneur de Dauphiné, né à Saint-Bonnet de Champsaur en Dauphiné le 1 Avril 1543, d'une Famille noble & ancienne. Il se signala dès sa jeunesse par sa valeur & sa prudence, devint un des principaux chefs des Calvinistes, pour lesquels il prit diverses places. Henri IV, étant monté sur le Trône, lui donna de nouvelles marques de son estime, le fit Lieutenant-Général de ses Armées de Piémont, de Savoie, & de Dauphiné. Lesdiguieres défit le Duc *de Savoie* à la bataille d'Esparron le 15 Avril 1595, & en plusieurs combats, & conquit la Savoie. En reconnoissance de ses services, il eut le Bâton de Maréchal de France en 1607. Dans la suite il abjura le Calvinisme à Grenoble, & après cette abjuration le Maréchal *de Créquy de Blanchefort*, son gendre, pour lequel, par une grace singuliere, la Terre de Lesdiguieres avoit aussi, en même tems que pour son beau-pere, été érigée en *Duché-Pairie*, lui présenta les Lettres, par lesquelles le Roi le faisoit Connétable, le 24 Juillet 1622. Il commanda l'Armée en Italie en 1625, & mourut à Valence en Dauphiné le 28 Septembre 1626, à 84 ans, *rassassié de jours & comblé de gloire*, dit le Duc *de Rohan*. Louis XIII fit de lui cet éloge, *d'avoir toujours été vainqueur & de n'avoir jamais été vaincu.*

Charles de Blanchefort, Sire de Créquy, avoit épousé *Madelene de Bonne*, fille du Duc *de Lesdiguieres*. Ce *Duché-Pairie* a été éteint par la mort d'*Alphonse de Blanchefort*, dit *de Créquy*, Duc de Lesdiguieres, arrivée le 5 Août 1712. *Camille d'Hostun de la Baume*, Comte de Tallard, Maréchal de France, acquit ces Terres en 1719. *Voyez* Hostun.

Les Seigneurs de *Bonne-Lesdiguieres* portoient pour armes : *d'argent, au lion d'or, au chef d'azur, chargé de 3 roses de gueules*, qui est Bonne. Les Seigneurs de *Blanchefort* portoient : *coupé, parti en chef & tiercé en pointe*, qui fait cinq quartiers, *au 1 d'or, à deux lions léopardés de gueules*, qui est Blanchefort; *au 2 d'or, au loup ravissant & rampant d'azur, armé de gueules*, qui est d'Agoult; *au 3 & 1 quartier de la pointe, d'azur, à 3 tours d'or, posées 2 & 1*, qui est Montauban; *au 4 pallé d'argent & d'azur, au chef d'or*, qui est Vesc; *au 5 d'or, à deux lions léopardés d'azur*, qui est Montlaur; & *sur le tout d'or, au créquier de gueules*, qui est Créquy.

LESDO ou LESDOS DE SAINT-VALLERY, en Normandie.

Thomas de Lesdo, Sieur de la Riviere & de Durescu, Avocat en la Vicomté de Valogne, rendit des services signalés à Henri IV, tant au fait de la Justice, pendant 20 ans, qu'au fait de la Guerre, pendant les troubles, où il avoit aidé à conserver, en l'obéissance de Sa Majesté, la ville de Cherbourg. Il avoit épousé *Jeanne Messent*, de laquelle il eut : — 1. Nicolas, Evêque de l'Isle de Milo; — 2. Jean, qui suit; — 3. Gratien, Doyen de la Hague; — 4. Pierre, Avocat au Conseil, qui laissa postérité de *Catherine Aubery*, son épouse; — 5. & Richard, Bailli de Cherbourg. Le 24 Novembre 1632, il y eut Sentence rendue au Bailliage de Côtentin, Siége Présidial de Coutances, sur le partage des biens de Thomas de Lesdo, entre sa veuve & ses enfans.

Jean de Lesdo, Seigneur de la Riviere, épousa, en 1615, *Marguerite Thomas*, dont :

Jacques de Lesdo, Ecuyer, Avocat au Parlement de Rouen, marié, en 1648, à *Susanne Busquet*, fille de *Renaud Busquet*, Ecuyer, Seigneur & Châtelain du Heron, Conseiller, Garde des Sceaux en la Chancellerie du Parlement de Rouen, & de *Madelene le Guerchois*. De ce mariage vint :

Jean-Batiste de Lesdo, Procureur-Général en la Cour des Aides de Rouen en

1679, & pourvu ensuite de la charge de premier Président en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Normandie, par provisions du 12 Décembre 1706, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant 25 ans, dans la charge de Procureur-Général. Il avoit épousé, en 1687, *Marie-Madelene Hebert*, fille de *François Hebert*, Ecuyer, Conseiller, Maître des Comptes à Rouen, & de *Marie le Diacre*, dont :

Thomas-Amable-Nicolas de Lesdo, né le 19 Juin 1696, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1712.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules.*

LESENERAC ou LESNERAC-DU-BOUILLON, comme écrit *la Roque*. Ancienne Noblesse de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de gueules, à trois aigrettes d'argent, 2 & 1.*

Il y a, dans la même Election, un Sieur *de Mesniville*, qui prétend être de la Famille de Lesenerac. Ses armes ne different qu'en ce qu'il y a un *chevron*.

LESENS DE FOLLEVILLE, Famille qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois encensoirs de même, deux en chef & un en pointe.*

LESGUISÉ, en Picardie.

Jacques Lesguisé, Seigneur de Rocq, & Nicolas Lesguisé, Seigneur d'Aigremont, demeurant à Blesmes, Election de Château-Thierry, produisirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1523. — Jean Lesguisé, Chanoine, puis Evêque de Troyes en Champagne, en 1426, mort le 3 Août 1450, & inhumé dans l'Eglise de Troyes, rendit des services considérables au Roi Charles VII, en lui faisant remettre cette ville sous son obéissance. Cette Famille est alliée à celles de *Hennequin* & de *Molé*. Les armes : *d'azur, à 3 têtes de Léopard d'or.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 290.

LESHÉNAUT DE BOUILLÉ : Famille établie en Anjou.

Antoine-Hercule Leshénaut, Ecuyer, Seigneur de Bouillé-Theval & de Saint-Sauveur-de-Flée, né à Châteaugontier le 28 Janvier 1692, fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. *Chauvelin-de-Beauséjour*, Intendant de la Généralité de Tours, sur les titres qu'il produisit en original, depuis Jacques Leshénaut, son trisayeul, Ecuyer, Sieur de Lepinai, vivant en 1524. Il étoit fils d'Antoine-Hercule Leshénaut, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauveur & de Bouillé, Capitaine des Gardes-du-Corps de Monsieur, frere du Roi, & avoit pour frere Paul-François Leshénaut, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, en 1737. Antoine-Hercule, II. du nom, épousa, 1°. le 19 Juin 1717, *Françoise-Gabrielle Louet*, fille de *Guillaume-Nicolas Louet*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Orvaux ; & 2°. le 10 Mai 1723, *Marie-Anne-Catherine de Scepeaux*, fille de *Joseph de Scepeaux*, Seigneur de Houssay, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & de *Catherine Chaillaux*. Il y a des enfans de ces deux mariages. *Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.* Les armes : *d'or, à trois croix pattées de gueules, posées 2 & 1, & une étoile d'azur en cœur.*

LESMERIE ou LESMERYE, en Poitou.

Jean-Jacques-Philippe-Joseph Lesmerie, Marquis d'Eschoisy, épousa, le 24 Juillet 1756 (suivant le Mercure de France du mois d'Août de la même année) *Claudine-Césarine de la Tour-du-Pin-de-Montauban*, fille de *Louis de la Tour-du-Pin*, Comte de Montauban, premier Ecuyer de S. A. S. le Duc d'Orléans, & de *Marie-Olimpe de Vaulserre-des-Adrets.*

De cette Famille étoit Philippe-Joseph de Lesmerie-d'Eschoisy, Bailli, Grand-Croix de Malte & Grand-Prieur d'Aquitaine, mort à Poitiers le 30 Mars 1734, dans la 95e année de son âge.

* LESPARE : Baronnie qui appartient à la Maison Ducale de *Gramont*. Voyez GRAMONT.

LESPERON, en Picardie.

MICHEL LESPERON, Seigneur de la Jonquiere, annobli par Lettres du mois de Mars 1594, vérifiées dans toutes les Cours les 21 Juillet & 27 Août 1595, avoit épousé *Antoinette Tardieu*, de laquelle il eut :

JEAN DE LESPERON, Seigneur de la Jonquiere, marié avec *Marguerite Maillart*, dont sortirent : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2 & 3. JEAN & LOUIS, Seigneurs de Belloy, qui demeuroient à Abbeville.

ALEXANDRE DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt, laissa de son épouse *Marguerite Manessier* :

PHILIPPE DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt, qui s'allia avec *Charlotte d'Aguesseau*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ignocourt, & de *Marie de Louvencourt-Clapisson*, & en eut : — JEAN DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt & des Granges. Voilà ce que nous apprend le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 291, sur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent.*

LESPERON-D'ANFREVILLE, en Normandie. Famille maintenue dans sa Noblesse le 26 Janvier 1666, dont il est parlé dans l'Histoire de Rouen, *T. II*, *pag.* 19. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or.*

LESPINACE. *Voyez* ESPINASSE.

LESPINASSE, en Limousin. Famille, dont une branche s'est établie à Toulouse depuis plus d'un siécle. Il y avoit de ce nom un Conseiller au Parlement de Toulouse en 1761.

LESPINAY. Il y a plusieurs Familles de ce nom.

La premiere, originaire d'Anjou, est alliée à la Famille de *Hellaud*, de la même Province, par le mariage (contrat passé devant *Nicolas Bertrand*, Notaire Royal à Angers, le 8 Juillet 1582), de FRANÇOISE DE LESPINAY, fille aînée de RENÉ DE LESPINAY, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Riviere, & d'*Anne Hunault-de-la-Chevallerie*, avec *François de Hellaud*, fils aîné de *René*, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Fosse, & de *Florence de Chavigny*, dont il n'y eut point d'enfans.

Les armes de LESPINAY sont : *d'argent, à la fasce de gueules, au lion de sable brochant sur le tout.*

LESPINAY, Seigneur de Marteville & de Pensy. Famille établie en Picardie, en Beauvoisis & dans le Soissonnois.

Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 291, en fait mention, & dit que TIMOLÉON DE LESPINAY, Seigneur de Bracheu, demeurant à la Fraye, Bailliage & Comté de Clermont, & JEAN DE LESPINAY, Seigneur de Magny, à la Fosse, Bailliage de Saint-Quentin, firent preuve de leur noblesse depuis le 10 Octobre 1476, que vivoit ANTOINE DE LESPINAY, Ecuyer, quart-ayeul de TIMOLÉON.

Suivant l'*Armorial de France*, *Regiſtre II*, *Part. II*, JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Marteville, Vendelle, Ville-l'Evêque, Jeancourt, Attilly, du Varguier & de Holmon, fut successivement Capitaine dans le Régiment de Pertuis, Cavalerie, le 7 Janvier 1676, puis dans celui de Villeroy le 5 Octobre de la même année, dont il fut fait Major le 20 Février 1686, & Lieutenant-Colonel le 9 Mai 1691, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Mestre-de-Camp, pour tenir rang d'ancienneté, le 4 Mai 1704, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Capitaine de la premiere des Compagnies qui le composoient, le 29 Juin de ladite année, Brigadier de Cavalerie le 29 Janvier 1709, & fait Maréchal-de Camp le 1 Février 1719. Il servit avec distinction dans toutes les guerres où il fut employé. LOUIS XIV. le choisit pour commander les troupes

à Cambray, & il mourut le 13 Mai 1728. De son mariage, accordé en 1686, avec *Catherine d'Abancourt*, fille de *Louis d'Abancourt-de-Vadancourt*, Seigneur de Lonchamp, Maréchal-de-Camp & Lieutenant pour le Roi des Ville & Gouvernement de Saint-Quentin, & de *Marie du Breuil*, il laissa : — 1. Louis, Seigneur de Marteville, Ville-l'Evêque, Holmon, Attilly, &c. Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Marteville en 1709, qui étoit celui de son pere, & Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1721. Il épousa, en 1729, *Marie-Jeanne-Geneviève Camus-de-Pontcarré*, fille du premier Président de Rouen, dont il n'a eu qu'une fille ; — 2. Jacques, qui suit ; — 3. & Elisabeth, mariée à *Ferdinand-Gillon de Lens*, Marquis de Licques.

Jacques de Lespinay, Seigneur de Pinsy, de Chamouille, de Colligy, &c. Major du Régiment du Luc, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Puisieux, par commission du 16 Janvier 1735, produisit, par titres, avec son frere aîné, les preuves de leur filiation, depuis Pierre de Lespinay, Seigneur de Lorides, leur septieme ayeul, qualifié d'*Ecuyer* dans un aveu qui lui fut rendu en 1420, pour des héritages relevans de son fief de Lorides. Il épousa, le 23 Février 1739, *Michelle-Charlotte-Catherine de Lens*, sœur germaine du Marquis *de Licques*, mentionné ci-dessus, & d'*Anne-Michelle-Alexandrine le Sart-de-Premont*. Ils ont eu pour enfans : — 1. Louis-Jean de Lespinay, Ecuyer, né le 25 Août 1730 ; — 2. Jacques-Ferdinand, né le 2 Octobre 1731 ; — 3. Pierre, né le 29 Octobre 1735 ; — 4. & Anne-Michelle de Lespinay, née le 27 Octobre 1736. Les armes : *d'argent, à 3 losanges de gueules, 2 & 1.*

LESPINAY-DE-LA-VRIGNONIERE : Famille différente des deux précédentes, établie en Bretagne & en Poitou, qui a formé plusieurs branches.

Jean de Lespinay, Ecuyer, Seigneur de Bodouan, de Lespinay & de Tremar, Conseiller du Roi, Trésorier & Receveur général des Finances du Duché de Bretagne, épousa, avant le 26 Avril 1479, *Bertranne Robelot*, & mourut le 30 Juillet 1754, sans avoir rendu entierement ses comptes au Domaine, ensorte que sa succession fut totalement perdue pour ses héritiers. Il en revint au Roi, entr'autres choses, les Terres & Seigneuries de *Tremar* & de *Lespinay*, que Sa Majesté donna à *Louis du Perreau*, Seigneur de Castillon ; mais ces Terres sont rentrées depuis dans cette Famille, par le mariage de Pierre de Lespinay, arriere-petit-fils de Jean, ci-dessus énoncé, avec *Aliénore*, ou *Léonore du Perreau*, dont il eut :

Samuel de Lespinay, qualifié *noble & puissant*, Ecuyer, Seigneur de Chaffault, de Monceaux, de Villers-lès-Guise, d'Erselle, de Pratz, du Fief de Rozandal, de Lodic, de Briort & du Pré-Nouveau. Il épousa, en 1585, *Susanne des Rousfieres*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, & de *Bonaventure Louer*, Sieur & Dame de Briort, du Pré-Nouveau, &c. Leurs enfans furent : — 1. Samuel de Lespinay, II. du nom, pere de : — Charles de Lespinay, Seigneur de Monceaux, de Briort, &c. déclaré *noble*, & issu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668 ; — 2 & Jacob, qui suit, tige des Seigneurs *de la Russeliere* & *de la Vrignoniere*, établis en Poitou.

Jacob de Lespinay, I, du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villers-lès-Guise & de Buhelle, épousa, par contrat du 3 Novembre 1632, *Anne Tinguy*, dont, entr'autres enfans :

Jacob de Lespinay, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villers-lès-Guise, Buhelle & de la Russeliere, déclaré *noble* & issu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668. Il vendit, le 22 Novembre 1662, la Terre de Villers-lès-Guise à *Jean du Wé*, & eut de *Henriete de Goulaine*, sa premiere femme :

Samuel de Lespinay, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Russeliere, maintenu dans sa noblesse, lui, ses enfans & sa postérité, nés & naître, en légitime mariage, par Ordonnance de l'Intendant de Poitiers ; & dans le droit de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*. Il épousa, avec dispense de Rome, le 30 Juillet 1696, *Louise de la Bussiere*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Vrignoniere, dont :

— 1. Louis-Jacob, qui suit; — 2. Charles-Samuel, Seigneur de Soullandeau, né le 9 Septembre 1699, marié, le 2 Juillet 1742, à *Françoise-Perrine de la Rochefoucaud*, fille de *Pierre-Joseph*, Seigneur de la Ferronniere, & de *Françoise Rivaudeau*; — 3 Marc, Sieur de la Flotterie, né le 6 Septembre 1700; — 4. Alexis, né le 15 Juillet 1704; — 5. Louise-Aimée, née le 10 Septembre 1701, mariée avec *Jean-Batiste le Bœuf*, Seigneur de la Noue; —— 6. Anne-Henriette, sœur jumelle de la précédente; — 7. & Henriette de Lespinay, née en 1702.

Louis-Jacob de Lespinay, Seigneur de la Ruffeliere & de la Vrignoniere, né le 30 Juillet 1697, épousa, le 7 Juillet 1726, *Marie-Elisabeth de Nouhes*, fille de *René*, Seigneur de Beaumont & du Pally, Chevalier de Saint-Louis. Leurs enfans sont: — 1. Samuel-Alexis, né en 1727; — 2. & Louis-Gabriel de Lespinay, né en 1728. Ils ont été reçus Pages du Roi dans sa grande Ecurie, le 18 Mars 1744.

Armorial de France, Regiſtre IV. Les armes: *d'argent, à 3 buiſſons d'épine de ſinople, poſés 2 & 1.*

LESPINE, en Picardie.

De cette Famille étoit Léonard de Lespine, Seigneur du Meſnil en Ponthieu, où il demeuroit, lequel fit preuve depuis le 10 Février 1511, que vivoit Jean de Lespine, Ecuyer, ſon biſayeul. Nobiliaire de Picardie, *pag. 292.* Les armes: *d'or, à une épine à 3 racines de ſinople.*

LESQUEN-DE-LA-VILLEMENEUST: Maiſon originaire de Bretagne. On lit dans l'Hiſtoire de cette Province, par *d'Argentré*, qu'en 1386, *Saint-Guenolay*, né en Angleterre, fuyant la perſécution des Anglois-Saxons, vint en Bretagne avec ſon pere & ſa mere, & s'établit à Lesquen, dans l'Evêché de Quimper. Les Seigneurs de ce nom en poſſedent la Terre de tems immémorial, ils ont toujours fait leur partage ſuivant l'*Aſſiſe* du Comte *Geffroy*, & ont comparu aux anciennes réformations, commencées en 1426. Ils conſervent, depuis près de 400 ans, un ſceau à leurs armes, telles qu'ils les portent encore aujourd'hui, & ils ont contracté des alliances avec les Maiſons les plus diſtinguées de la Province. Toutes les preuves réunies d'une nobleſſe ancienne & diſtinguée, donnent lieu de penſer qu'une branche des Seigneurs de Lesquen, établie dans l'Evêché de Quimper, porta ſon nom dans celui de Saint-Brieux, & le donna à la Terre ſituée en la Paroiſſe de Pluduno; & que les Seigneurs de Lesquen poſſedent encore aujourd'hui, & de tems immémorial.

Suivant l'Hiſtoire de la Province, Guillaume de Lesquen, Commandant ſur les côtes de Saint-Brieux, avec cent hommes d'armes, reçut ordre, en 1333, d'augmenter ſa Compagnie d'autres 100 hommes d'armes. — Un autre Guillaume de Lesquen étoit, en 1362, Abbé de Beaulieu dans l'Evêché de Saint-Malo. On y voit ſon tombeau avec ſes armes; c'eſt une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Auguſtin, laquelle étoit autrefois très-conſidérable, à cauſe de la grande étendue de ſes fiefs. On ne nommoit à cette Abbaye que des perſonnes de Maiſons diſtinguées, leſquelles étoient ſouvent à la Cour des Ducs de Bretagne, & y poſſédoient des charges. On ne commence la filiation de cette Maiſon qu'au XIV[e] ſiécle, & à Guillaume, qui ſuit, les premiers degrés n'ayant pas paru aſſez certains, parce que les titres primordiaux ont été conſumés dans le premier incendie de la ville de Rennes, au commencement du XIV[e] ſiécle.

I. Guillaume de Lesquen, Chevalier, Seigneur dudit lieu, reçut, le Jeudi après le jour des Cendres, de l'an 1346, hommage de ce qu'un particulier poſſédoit dans la tenue de ſa Terre de Leſquen. Il épouſa, le Mardi après la mi-Août 1364,

Jeanne du Parc, de l'ancienne Maison *d'Avaugour*, issue des Ducs de Bretagne (a). Sa mere n'est pas nommée dans le contrat ; elle est dite seulement fille aînée de *Pierre du Parc*, qui lui assigna 30 livres de rente sur les biens qu'il possédoit dans les Paroisses de Ploermel, Pluduno, Hiliant, Hénon & Brehant, au ressort de Rennes, & s'obligea encore de lui payer la somme de 200 écus d'or : ce contrat fut passé en la Cour de Rennes, & scellé de cinq sceaux qui ont été perdus, mais dont on voit encore les attaches. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. OLIVIER, dont on ignore l'alliance ; mais il y a tout lieu de présumer qu'il est auteur de la branche de LESQUEN-DE-LARGENTAIS, établie dans l'Evêché de Saint-Brieux, dont les armes sont différentes de la branche aînée, suivant l'usage de ce tems-là, comme il se voit dans plusieurs Maisons, bien reconnues pour être sorties de la même souche, quoique les armes ne soient pas les mêmes. Nous parlerons de cette branche à la fin de la Généalogie, d'après l'*Armorial de France*. Le pere d'OLIVIER DE LESQUEN lui fit don d'une dime dans la Paroisse de Pluduno, au mois de Janvier 1399 : le sceau, dont cet acte est scellé, est un écu à l'antique, sur lequel se voit encore *trois jars*, ou *oyes couronnés*. C'est ainsi que les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours porté leurs armes, & que leurs descendans continuent de les porter ; — 3. BIENVENUE, mariée au Seigneur *de Plouer*, dont une fille, qui s'allia à *Roland de Saint-Meloir*, Chevalier ; — 4. JEANNE, femme de *Roland de la Villéon*, Sénéchal de Hennebon, qui fut envoyé, par le Duc de Bretagne, en Angleterre ; — 5. & THOMINE, dont on ignore la destinée.

II. GUILLAUME DE LESQUEN, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, comme fils aîné & héritier principal & noble de GUILLAUME son pere, fit un accord avec THOMINE DE LESQUEN, sa sœur, sur la demande qu'elle lui fit de la part qui lui revenoit en *noble* dans la succession de ses pere & mere, par acte du 17 Septembre 1423, & lui céda les droits Seigneuriaux qui se levoient sur le tenement de la Terre de Lesquen. Il épousa *Jeanne de la Motte-Fouqué*, veuve en premieres noces, avec un fils & une fille de *Bertrand de la Moussays*, Chambellan du Duc de Bretagne, fils de *Guillaume*, frere d'*Edouard* l'aîné, dont la branche s'est éteinte dans la Maison de *Goyon de Matignon*, & fille de *Geoffroy de la Motte-Fouqué*, & de *Jeanne de Mathefelon*, (Famille qui a donné, en 1324, un Evêque d'Angers, mis au nombre des sçavans). Elle étoit sœur de *Guillaume de la Motte-Fouqué*, Chambellan du Roi CHARLES VI, marié à *Bullone de Montfaucon*. Cette *Jeanne de la Motte-Fouqué*, qui reçut en dot 25 livres de rente & 100 écus d'or, eut de son second mariage : — JEAN, qui suit ; — & OLIVIER.

III. JEAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, eut pour curateur, après la mort de son pere *Jean du Parc*, son oncle, qui fit en son nom une ratification d'une Sentence arbitrale, rendue le 23 Janvier 1426, sur les demandes des enfans mineurs de *Roland de Saint-Meloir*, sur le partage qui étoit dû à BIENVENUE DE LESQUEN, leur ayeule : cette ratification fut faite aux Plaids de la Cour de Plancoet, le 18 Septembre 1428. JEAN DE LESQUEN fut compris dans la réformation de la Noblesse des Paroisses de l'Evêché de Saint-Brieux, de 1427. Il épousa, étant encore mineur, *Gervaise Tircoy-du-Boishermer*, fille de *Bertrand Tircoy*, Chevalier, Seigneur du Boishermer, & sœur de *Bertrand Tircoy*, marié à *Olive Ploüer*, & de *Jeanne Apolaine*, qu'on croit être de la Maison d'*Apelvoisin*, anciennement établie en Bretagne. JEAN DE LESQUEN eut de son mariage : — RICHARD, qui suit ; — & ROLANDE. *Gervaise Tircoy* étant devenue veuve,

(a) Il y avoit alors en Bretagne deux branches issues de la Maison d'*Avaugour*, connues sous le nom de *du Parc*. On voit dans ces mêmes tems un *Pierre du Parc*, marié à *Jeanne de Dol*. Il étoit fils d'*Henri du Parc*, & de *Jeanne de Brive*. Il est dit qu'il eut deux filles, *Jeanne* & *Renée*. La dot de *Jeanne du Parc*, mariée à GUILLAUME DE LESQUEN, étoit telle qu'on n'en donnoit que de pareilles aux filles des Maisons les plus distinguées ; ce qui donne à penser que cette *Jeanne du Parc* étoit fille de *Pierre du Parc*, de la Maison d'*Avaugour*, & de *Jeanne de Dol*.

se remaria à *Pierre*, Seigneur *de Belloüan*, nommé Commissaire de la réformation de la Noblesse, en 1426.

IV. Richard, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen & de la Villemeneuft, héritier principal & noble de Jean, son pere, fut sous la tutelle d'Olivier de Lesquen, son oncle, qui fit un accord avec *Pierre*, Seigneur *de Belloüan*, pour le douaire de *Gervaise de Tircoy*, sa femme, veuve de Jean de Lesquen. Il épousa, étant encore mineur, sous l'autorité de son oncle, le 5 Avril 1445, *Jeanne de Bodegat*, d'une race également ancienne & distinguée, fille d'*Alain de Bodegat*, Chevalier, Seigneur de la Riaye, & de *Jeanne de Limur*, dont la mere étoit de la Maison de *Malestroit*. Cette *Jeanne de Bodegat*, étoit arriere-petite-fille de *Caro de Bodegat*, l'un des Chevaliers qui se trouverent au fameux combat entre 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351; & sœur de *Caro de Bodegat*, marié, en 1450, à *Marie de Rohan-du-Gué-de Lisle*, fille d'*Olivier*, Vicomte *de Rohan*, premier Ecuyer du Duc de Bretagne, & de *Marie de Rostrenan*. Il fut stipulé, dans le contrat de mariage de *Jeanne de Bodegat*, par son pere & sa mere, que la part qu'elle avoit dans leurs héritages & richesses, seroit sur leur Terre du Vaumorvan, dans le ressort de Rennes. Richard de Lesquen fit un échange, le 13 Juillet 1456, avec *Jean le Felle*, Seigneur de la Villegourez, son parent, pour une rente qui lui revenoit, comme héritier principal & noble de *Jeanne de la Motte-Fouqué*, son ayeule; & sur la plainte qu'il fit à *Jean*, Evêque de Saint-Brieux, que des particuliers avoient rompu, dans la Paroisse de Pluduno, les armes & les marques de sa noblesse, *signa & nobilitatis insignia*, il obtint, pour la réparation de ce tort, contre les malfaiteurs, un Monitoire, qui fut fulminé, sous peine d'excommunication, le 26 Juillet 1460. Il eut de son mariage: — Olivier, qui suit; — & Rolande de Lesquen, mariée à *Pierre de Saint-Main*, Seigneur de la Cordonays.

V. Olivier, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuft & du Vaumorvan, épousa, le 4 Septembre 1475, *Anne de Goyon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Bouétardays, & d'*Olive de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Seigneur de Carmoran, mort en 1439, & enterré aux Jacobins de Dinan, dans une Chapelle fondée par la Maison de *Beaumanoir*. Cette *Anne de Goyon* étoit arriere-petite-fille de *Jean-Louis de Goyon*, l'un des 30 Bretons qui se trouverent au fameux combat de 1351, dont nous avons parlé ci-dessus. *Voyez* Goyon. De ce mariage vinrent: — 1. Olivier, qui suit; — 2. Jacques, tige des Seigneurs du Plessis-Treben, rapportés ci-après; — 3 & 4. Madelene & Françoise; — 5. Jeanne, mariée, le 2 Avril 1513, à *Michel Labbé*, Seigneur de la Villeguerie, en la Paroisse de Tregon; — 6. Marguerite, femme de *Guyon le Breton*, Seigneur de la Hingandays, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Lalnay-Commats*; — 7. & Jeanne, alliée à *Lancelot de Guébriant*, d'une ancienne Noblesse, qui a donné un Maréchal de France.

VI. Olivier, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuft & du Vaumorvan, fit un accord, le 25 Juin 1511, avec Rolande de Lesquen, sa tante, pour terminer les différends qu'ils avoient au sujet des droits qu'elle repétoit dans les successions de Richard de Lesquen, & de *Jeanne de Bodegat*, ses pere & mere, dont il étoit le petit-fils & l'héritier principal. Il donna partage noble à ses sœurs Madelene & Françoise de Lesquen, & l'accord en fut fait le 19 Juin 1547. Il avoit épousé *Marguerite du Breil-du-Chalonge*, fille d'*Olivier du Breil*, Seigneur du Chalonge, & de *Guillemette Lenfant*. Cet *Olivier du Breil* étoit Procureur-Général de Bretagne, & Sénéchal de Rennes, & frere de *Roland du Breil*, Seigneur de Rays, Sénéchal de Dinan, qui a formé les branches de *Rays* & de *Pontbriant*. Olivier de Lesquen, II. du nom, eut de son mariage: — 1. Jean, qui suit; — 2. Guy, Prieur de Saint-Nicolas; — 3. Jeanne, mariée, le 25 Novembre 1545, à *Jean Langlais*, Seigneur de Prémorvan, fils de *Jean Langlais-de-Prémorvan*, & de *Marie de Goyon*; — 4. & Gillette, mariée, le 9 Septembre 1555, à *René de Coetquen*, Seigneur de la Dieuxays, d'une Maison ancienne & illustre, dont l'héritiere *Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coetquen*, fille unique du feu Marquis *de Coetquen*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a épousé,

le 6 Octobre 1735, *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de sa Chambre.

VII. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneust & du Vaumorvan, fut chargé, en 1541, de la garde des côtes de l'Evêché de Saint-Brieux, sous le regne de FRANÇOIS I, qui, depuis l'union de la Bretagne à la France, fut le premier reconnu, par les Bretons, pour Duc de Bretagne. Depuis cette époque, les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours continué de remplir des emplois militaires, & donné, en plusieurs occasions, des preuves de leur valeur & fidélité. JEAN DE LESQUEN reçut, le 3 Juillet 1574, l'hommage de *Pierre le Bouëtoux*, Ecuyer, pour les héritages qu'il tenoit & qui relevoient de la Seigneurie de la Villemeneust. Il épousa *Madelene de la Duchays*, fille de *Guerin*, Chevalier, Seigneur *de la Duchays*, dont le nom est le même que celui du Marquis *de Saint-Brice*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, marié, en 1751, à *Jacquette-Hiacinthe le Prêtre-de-Châteaugiron*. JEAN DE LESQUEN, II. du nom, eut de son mariage : — LAURENT, qui suit ; — & trois filles, sçavoir LAURENCE, PÉTRONILLE & GUILLEMETTE.

VIII. LAURENT, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneust, du Vaumorvan & de la Duchays, épousa, le 15 Octobre 1569, *Jeanne de Goyon*, sa parente au IVe degré, morte le 20 Octobre 1624, âgée de 80 ans, fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de la Bouëtardays. Leurs enfans furent : — 1. MARC, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué à la guerre en Picardie, & transporté à Corbie où il fut inhumé ; — 2. GILLES, qui suit ; — 3. FRANÇOIS, marié à *Perronelle de Kergu*, fille de *François de Kergu*, & de *Jeanne de Visdelou*. Il en eut — N.... DE LESQUEN, mariée à *Jean Poullain*, Seigneur de la Chauffiere, dont plusieurs enfans ; — 4. autre FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du Plessis & de Casso, rapportée ci-après ; — 5. JEAN, Prieur de la Trinité ; — 6. VINCENT, Religieux ; — 7. autre JEAN, Recteur d'Evran ; — 8. & JULIEN, marié à *Jean Desnos*, Seigneur de la Barre ; fils de *Jean Desnos*, & de *Gillette Lambert*. *Charlotte-Susanne Desnos-de-la-Feuillée*, héritiere en plus grande partie de cette Famille, a épousé, le 22 Novembre 1753, *Paul-Louis*, Duc *de Beauvilliers*.

IX. GILLES, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneust, du Vaumorvan, la Duchays, la Ville-Auvray, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort vers l'an 1630, avoit épousé, 1°. en 1602, *Bertranne Collet*, fille de *Jean Collet*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Geoffroy, & de *Gillette de Kergu* ; & 2°. le 19 Juin 1621, *Louise du Guiny*, veuve d'*Isaac Giffard*, Seigneur de la Perrine, & fille de *Jean du Guiny*, Seigneur de la Garoulays & de Bonaban, & de *Julienne le Filshux*. Du premier lit vinrent : — 1. PIERRE, mort à 8 ans ; — 2. ALAIN, qui suit ; — 3. CLAUDE ; — 4. PERRONELLE, mariée à *Jean Chartier*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Caniot (il y a eu sous le regne de LOUIS XI, un Evêque de Paris du nom de *Chartier*) ; — 5. & GABRIELLE.

X. ALAIN, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneust, du Vaumorvan, de la Duchays, la Ville-Auvray, la Ferté & la Ville-Geoffroy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, en considération de ses services, depuis 20 ans, dans les armées & dans les Etats de la Province, fit un accord, le 8 Juin 1630, avec *Louise du Guiny*, veuve de son pere, pour l'assiette de son douaire. Il épousa, 1°. le 17 Février 1630, *Françoise Ferré*, fille de *Daniel Ferré*, Seigneur de la Villezblanc, & de *Renée de Champagne* ; & sœur de *René Ferré*, marié, en 1658, à *Anne-Louise Descartes* ; 2°. le 11 Février 1640, à *Marie de Ploeuc*, fille de *Vincent de Ploeuc*, Baron de Kergorlay, & de *Susanne de Courtarvel* ; & 3°. le 9 Mai 1648, à *Marguerite de la Paluelle*, veuve de *Louis Poullain*, Marquis de Tramain, fille de *Jean-Jacques de la Paluelle*, & de *Marguerite de la Blinays*, & sœur d'*Isaac*, Marquis *de la Paluelle*, marié à *Renée de Rosmadec*, dont il eut — *Charlotte de la Paluelle*, fille unique, ayeule de la Comtesse *de Forcalquier*, & de MM. *de Canisy*. ALAIN DE LESQUEN eut du premier lit : — 1. RENÉE, mariée à *Eustache Ferron*, Seigneur du Chesne, fils de *Guillaume*, & d'*Anne Guerin* ; — 2. JEANNE ; du second lit : —

3.

3. Jean, Capitaine de Chevaux-Légers, tué à l'attaque d'un poste à Pierrefontaine en Flandres, en 1667; — 4. François, Chevalier de Malte; — 5. Françoise, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Georges à Rennes; — 6. Marguerite, mariée au Baron *de Kerohent*, près Quimper; & du troisieme lit: — 7. Joseph, qui suit; — 8. & Alain, reçu Chevalier de Malte en 1661.

XI. Joseph, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneust, Duval, &c. Capitaine de Chevaux-Légers, épousa, le 6 Juin 1669, *Elisabeth de Fradel*, fille de *Jean de Fradel*, Chevalier, Seigneur des Granges en Bourbonnois, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & de *Susanne de Rollon de Villeneuve*, dont: — 1. Paul-Alain de Lesquen, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort en 1741, sans enfans de son mariage contracté avec *Thomasse du Hallay*, fille d'*Emmanuel du Hallay*, Seigneur dudit lieu, de la Borderie & de Kergouanton, & de *Marie-Renée de Sévigné-de-Montmoron*; — 2. Joseph, qui suit; — 3. Jean-Laurent, appellé *le Chevalier Duval*, Capitaine au Régiment de Charost, tué à la défense de la Citadelle de Liége, qui avoit reçu une garnison, le 23 Octobre 1701, & qui fut prise par les ennemis le 23 Octobre 1702; — 4. Marguerite, mariée à *Jean de Talhouet*, Comte de Keravéon, fils de *Georges de Talhouet*, Seigneur de Keravéon, & de *Henriette du Breil-du-Chalonge*; — 5. & Olive, nommée Abbesse de Saint-Sulpice en Bretagne, en 1721.

XII. Joseph de Lesquen, II. du nom, appellé *le Chevalier de Villemeneust*, Seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, Député des Etats de Bretagne, Brigadier des Armées du Roi, fut sur la liste des Maréchaux-de-Camp, qui parut peu de tems après sa mort, arrivée le 29 Décembre 1732. Il avoit mérité l'estime particuliere de Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, qui lui donna un nom d'affection, l'appellant presque toujours *son brave Colonel*. Il avoit servi avec distinction & donné des preuves de la plus grande valeur dans la guerre, terminée par le Traité de Ryswick, de 1697; & dans celle pour la succession d'Espagne. Il se trouva à nombre de siéges & de batailles, particulierement à celle d'Almanza, le 25 Avril 1707, où les François, commandés par le Maréchal *de Berwick*, battirent les Portugais & les Anglois, commandés par Milord *Galouai* & le Marquis *de Lasminas*. Le Régiment d'Orléans plia à la premiere charge des ennemis, qui fut vigoureuse, & étoit en désordre, lorsque le Marquis *de la Villemeneust* saisit un drapeau de son Régiment & se jetta au travers des ennemis; ce qui ranima les soldats de son Régiment, qui les repousserent. A l'assaut de Barcelone, en 1714, il fût un des premiers sur la brêche d'un des bastions attaqués; quoique blessé, il resta à son poste à la tête de sa division: en 1713, au siége de Landau, il fut chargé d'attaquer, à la tête des Grenadiers d'Orléans & de Saintonge, une redoute des ennemis, dont le terrein étoit miné. La mine occasionna d'abord un grand désordre, il y fut presqu'enterré; mais il ne fut pas plutôt dégagé, qu'il se mit à la tête des piquets les plus avancés, & qu'il repoussa les ennemis jusques dans leur chemin-couvert. Le Roi lui fit écrire, pour lui en marquer sa satisfaction, & lui accorda 2000 livres de pension.

Les personnes qui estiment les qualités du cœur liront avec plaisir un trait particulier qui a fait autant d'honneur au Marquis *de la Villemeneust*, que ses faits de guerre, & qui caractérise aussi Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Ce Prince lui donna une preuve singuliere de son estime dans le tems de la querelle des Princes légitimes sur les droits & prérogatives des Princes légitimés. La plûpart des courtisans, pour faire leur cour aux Princes légitimes, s'étoient retirés de la Cour du Comte *de Toulouse*, & le Marquis *de la Villemeneust* n'avoit pas discontinué de lui faire la sienne en ayant toujours éprouvé des bontés; ce qui fit que par une raillerie piquante, dans l'intention de le desservir auprès du Duc d'Orléans, on voulut lui en faire un crime dans l'esprit de ce Prince; mais le Régent répondit: *je connois le Marquis de la Villemeneust, je sçais qu'il n'est pas capable d'abandonner ses amis dans aucune circonstance.* Cette réponse fait autant d'honneur au Prince qu'à celui qui en étoit l'objet.

Le Marquis *de la Villemeneust* avoit épousé, 1°. le 21 Novembre 1699, *Anne-Barbe le Chevalier*, veuve d'*André du Buisson de Varenne*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, morte sans postérité au mois de Mai 1720; & 2°. le 3 Juillet de ladite année 1720, *Barbe-Marguerite-Perette de Garnier de Grandviliers*, fille d'*Armand-Josse de Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Grandviliers, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-sur-Oise, Capitaine au Régiment d'Orléans, Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, & de *Barbe Tissart*. Du second lit il a laissé: — 1. Charles-Louis-Joseph, qui suit; — 2. autre Charles-Louis-Joseph, né le 19 Octobre 1727, appellé *le Chevalier de la Villemeneust*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine; — 3. Perette-Françoise de Lesquen de la Villemeneust, née le 29 Juillet 1726, mariée, le 27 Avril 1746, à *André des Friches de Brasseuse*, appellé *le Marquis Doria*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fienne, veuf de *Marie-Anne Colbert de Villacerf*. Le Marquis *Doria*, d'une Maison ancienne de Picardie, est substitué au nom *de Doria*. *François des Friches de Brasseuse* ayant épousé *Catherine Doria*, qui étoit venue en France avec *Pierre Doria*, son oncle, Capitaine de la Galere de Marie de Médicis, Reine de France, fut institué héritier de la Terre de Cernoy, située en Picardie, par le testament de *Pierre Doria*, du 8 Juin 1630, à condition par lui & ses descendans mâles de porter le nom & les armes de la Maison de *Doria*, l'une des quatre premieres de l'Etat de Gênes; — 4, 5 & 6. un fils & deux filles mortes en minorité.

XIII. Charles-Louis-Joseph de Lesquen, appellé *le Marquis de Villemeneust*, né le 19 Mars 1721, Seigneur de Lesquen, & de la Villemeneust, Chevalier de Saint-Lazare de minorité en 1724, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, de l'agrément du Roi, le 27 Mars 1765, *Thérése du Hautoy*, fille de *Charles*, Comte *du Hautoy*, Chambellan de feu Léopold, Duc de Lorraine, & Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de sa Garde, & de *Charlotte de Runes*; & sœur de *Jean-Charles* Marquis *du Hautoy*, Colonel au Régiment Royal-Roussillon, Infanterie.

Seigneurs du Plessis & de Casso.

IX. François de Lesquen, quatrieme fils de Laurent, & de *Jeanne de Goyon*, épousa, le 9 Avril 1616, *Renée de Talguern*, fille d'*Elie de Talguern*, Seigneur du Plessis & de Casso, & d'*Isabeau de Teillac*. Il eut pour fils:

X. Claude de Lesquen, Seigneur du Plessis & de Casso, qui épousa, 1°. en 1644, *Julienne Rogon*, fille de *Jacques Rogon*, Seigneur de Kermartin, Coisquel, & de *Renée Giboir*; & 2°. le 11 Janvier 1668, *Louise de la Garde*, fille de *François de la Garde*, Seigneur de la Rive, & de *Marie de Lijen*. Elle étoit veuve de *Gilles Peschard*, Seigneur de la Durantays, fils de *Paul Peschard*, Seigneur de la Durantays, & de *Madelene de Bégasson*. Il fut pere:

XI. d'Alexandre-Marie de Lesquen, Seigneur de Casso, Capitaine de Dragons au Régiment de la Villegagnon, marié, le 10 Avril 1707, à *Renée-Pélagie de Bahuno de Berrien*, fille de *François de Bahuno*, Seigneur de Berrien, & d'*Anne de la Coudrays de Kerboutier*, dont: — 1. Claude-Louis, qui suit; — 2. & Alexandre-Gabriel de Lesquen, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guastalla en Italie en 1734.

XII. Claude-Louis de Lesquen, Seigneur de Casso, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, épousa, le 27 Mai 1728, Marie-Céleste Susanne de Lesquen, sa parente, veuve de *Charles-Martian le Meneust du Chastelier de Bréquigny*, & fille de Barthelemi-Louis de Lesquen, Seigneur de Karmenec & de *Jacquemine-Agnès de Chevrier*. De ce mariage sont issus: — 1. Maxime-Louis-Joseph de Lesquen, Capitaine, en 1759, au Régiment de Rohan-Rochefort, aujourd'hui *Poitou*, mort à sa Terre de Casso le 11 Septembre 1762, sans enfans de *Victoire-Louise de la Landelle*, qu'il avoit épousée le 15 Juillet 1762, fille de *René de la Landelle*, & de *Marguerite d'Andigné de la Chasse*; — 2. René-Alexandre, qui suit; — 3. & Céleste-Louise Hélene, mariée, en 1756,

à *Philippe*, Baron *de la Charbotiere*, Seigneur de la grande Bretoniere près Mortagne au Perche, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres.

XIII. René-Alexandre de Lesquen, Seigneur de Caffo, Capitaine d'Infanterie, en 1760, au Régiment de Poitou, a épousé, le 7 Février 1764, *Gabrielle-Julienne de Nourquer du Camper.*

Seigneurs du Plessis-Trehen.

VI. Jacques de Lesquen, Seigneur du Plessis-Trehen, second fils d'Olivier, I. du nom, Seigneur de la Villemeneust & du Vaumorvan, & d'*Anne de Goyon*, épousa *Simonne le Commandeur*, & en eut : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jacques, auteur d'une branche dont on ignore la descendance; — 3. & Bonaventure.

VII. Pierre de Lesquen, Seigneur du Plessis-Trehen, épousa *Bertranne de Vaujoyeux*, dont vinrent : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Gilles, tige des Seigneurs du Pont-à-Lasne, rapportés ci-après; — 3. & Françoise de Lesquen, mariée à *Julien le Fruglais.*

VIII. Jacques de Lesquen, II. du nom de sa branche, Seigneur du Plessis-Trehen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant de 200 hommes de pied pendant la Ligue sous Henri III, dont il soutint les intérêts avec beaucoup de valeur & de fermeté, épousa, 1°. *Françoise Simon*, fille de *François Simon*, Seigneur de Tuaumenec, & de *Madelene de Bréal* ; & 2°. *Gillette de Kergu.* Ses enfans furent : — Jacques, qui suit; — & Isabeau de Lesquen, mariée à *Claude de Kergu*, fils de *Georges de Kergu*, & de *Bertranne Durand.*

IX. Jacques de Lesquen, III. du nom, Seigneur du Plessis-Trehen, épousa *Anne Chartier*, fille de *Charles Chartier*, Seigneur de la Ville-Caniot, & de *Renée Giffart.* Il n'en eut point d'enfans, & la Terre du Plessis-Trehen passa à Isabeau de Lesquen, sa sœur.

Seigneurs du Pont-a-Lasne.

VIII. Gilles de Lesquen, Seigneur du Pont-à-Lasne, second fils de Pierre, Seigneur du Plessis-Trehen, & de *Bertranne de Vaujoyeux*, épousa *Louise Morice*, & en eut :

IX. François de Lesquen, Seigneur du Pont-à-Lasne, marié à *Jeanne de la Hays-Laré*, fille de *Pierre de la Hays*, & de *Jacquette de Tournemine*, dont vint :

X. François de Lesquen, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Lasne, qui épousa, le 27 Juillet 1616, *Jeanne de la Chenays*, fille & unique héritiere de *François de la Chenays*, Seigneur de la Gréemeno, Felgué, Kerousault, & de *Marguerite Bayon.* Leurs enfans furent : — 1. Barthelemi-Louis, qui suit; — 2. Pierre-René, tige des Seigneurs de Goizac, rapportés ci-après; — 3. Jean-Florimond de Lesquen, Seigneur de la Riviere & de Kervarin, Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1704, mort jeune; — 4. François, Seigneur de Kerousault, rapporté après la postérité de ses deux freres; — & trois filles.

XI. Barthelemi-Louis de Lesquen, Seigneur de Karmenec, épousa, le 3 Août 1694, *Jacquemine-Agnès de Chevrier*, dont : — 1. Alain-Jean, qui suit; — 2. Marie-Céleste-Susanne, mariée en secondes nôces, le 27 Mai 1728, à Claude-Louis de Lesquen, Seigneur de Caffo, son cousin, mentionné ci-devant; — 3. Jeanne, Grande-Prieure de l'Abbaye Royale Saint-Sulpice près Rennes; — 4. Marie, Religieuse à l'Abbaye Royale de Montcassin près Josselin; — 5. & autre Marie de Lesquen, restée fille.

XII. Alain-Jean de Lesquen, Seigneur de Karmenec, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, fut Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1713. Ayant été présenté à Louis XIV, ce Prince lui dit : *Vous êtes bien jeune pour être déja Capitaine.* Il répondit à Sa Majesté avec vivacité : Sire, *c'est qu'on ne vieillit point dans votre Régiment d'Orléans.* Cette réponse plut beaucoup au Roi, qui le fit Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, avec 2000 livres de pension, en récompense de ses belles actions & des blessures qu'il avoit

reçues au siége de Barcelone en 1714. Il s'est fait, depuis, Religieux à la Chartreuse d'Auray en Bretagne, où il est mort le 22 Octobre 1755.

Seigneurs de Goizac.

XI. Pierre-René de Lesquen, Seigneur de Felgué & de Goizac, second fils de François, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Lasne, & de *Jeanne de la Chenays*, épousa *Charlotte Troussier*, & en eut : — Robert, qui suit ; — & deux filles, sçavoir Marie & Charlotte de Lesquen.

XII. Robert de Lesquen, Seigneur de Goizac, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, depuis Major des Gardes-Côtes de l'Evêché de Vannes, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1728, *Angélique de Boutouiller*, de laquelle est issue :

XIII. Marie-Anne de Lesquen, mariée, le 17 Juillet 1760, à *Julien-Louis de Robien*, Seigneur de Truellan, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, fils de *Jean de Robien*, & de *Joséphine Éon de Carmant*, dont plusieurs enfans.

Seigneurs de Kerousault.

XI. François de Lesquen, Seigneur de Kerousault, quatrieme fils de François, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Lasne, & de *Jeanne de la Chenays*, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, & a épousé, en 1713, *Elisabeth Moro*, dont : — René-Jean, qui suit ; — & Anne de Lesquen.

XII. Jean de Lesquen, Seigneur de Kerousault, Capitaine, en 1745, au Régiment de Mailly, Infanterie, aujourd'hui *Guienne*, puis Chevalier de Saint-Louis, a été blessé au siége de Fribourg en Brisgaw en 1744, & à la bataille de Rocoux en 1746. Il a épousé, le 21 Février 1753, *Jeanne-Cécile Bossinot*, fille de *Pierre-Louis*, & de *Jeanne Perrée*, dont il n'a qu'une fille — Anne-Louise de Lesquen. *Mémoire envoyé*, dressé sur les titres.

Les armes de Lesquen de la Villemeneust, sont : *de sable, à trois jars d'argent, bégués & onglés de gueules 2 & 1.*

Branche des Seigneurs de Largentais, établis dans l'Evêché de Saint-Brieux.

On présume que cette branche, a pour auteur Olivier de Lesquen, second fils de Guillaume, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, & de *Jeanne du Parc.* Son pere (comme nous l'avons dit) lui fit don d'une dîme dans la paroisse de Pluduno au mois de Janvier 1399. On ignore le nom de la femme d'Olivier ; mais on croit qu'il eut pour fils :

Louis de Lesquen, reconnu *noble* & *issu de nobles ancêtres*, & déclaré exempt de tous subsides le 23 Janvier 1400. Il fut pere de

Pierre de Lesquen, Ecuyer, Sieur de Levinaye, compris dans plusieurs rôles des montres générales des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, des années 1467, 1477, &c.

Thomas de Lesquen, Sieur de Jeunebosc, comparut au nom de Pierre de Lesquen, son pere, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo, en 1477, 81 & 1483. Il fut fait prisonnier de guerre par les François, & racheté moyennant 14 piéces de bon or, que Dom Jean de Lesquen, son frere, donna le 12 Août 1488. Du mariage de Thomas, accordé avant 1516, avec *Jeanne de Bréhant*, vint, entr'autres :

Olivier de Lesquen, Seigneur de Jeunebosc, qui épousa, avant 1564, *Anne Chapin*, dont il eut pour fils aîné :

Georges de Lesquen, Ecuyer, Sieur de Jeunebosc, mort de la peste avec *Françoise de la Bouexiere*, sa femme, laissant pour fils unique :

Jean de Lesquen, Ecuyer, Sieur des Salles, de la Marre, de la Ménardais & de Jeunebosc, Capitaine & Lieutenant du Château du Guildo. Il épousa *Jeanne Lavocat*, Dame du Bouan, dont le mariage fut déclaré en la Cour de Villemenou attendu qu'elle étoit de *bonne race & famille, de bon gouvernement & religion.* Leurs enfans furent : — 1. René, qui suit ; — 2. Julien, Ecuyer, Sieur de la Rougerais ; — 3. & Yves de Lesquen, Ecuyer, Seigneur des Sal-

les, Avocat au Parlement de Rennes, puis Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Malo.

RENÉ DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de la Ménardais, des Salles & de la Marre, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général de la Marine, & Sénéchal de la Cour de Saint-Malo, fut déclaré *noble, issu d'extraction noble*, & maintenu dans sa qualité d'*Ecuyer* le 14 Décembre 1668. Il avoit épousé, en 1639, *Jeanne Artur*, Dame des Milieres, dont pour fils aîné :

FRANÇOIS DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de Largentais, marié, en 1656, à *Mauricette-Renée de Gourcuff*. Il en eut : — 1. RENÉ-MAURICE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Major de Milices entre les rivieres de la Rance & d'Arguenon ; — 3. ALAIN-JOSEPH, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Humieres ; — 4. LOUIS-JEAN, Sous-Lieutenant dans le même Régiment ; — 5. ETIENNE, Sieur de la Vieuville, Cadet dans la Flotte du Roi ; — 6 & 7. JEANNE-RENÉE & MAURICETTE-ROSE.

RENÉ-MAURICE DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de Largentais, de la Ménardais & de Kerohan, épousa, en 1686, *Geneviéve Bouan*, dont : — 1. RENÉ-YVES, qui suit ; — 2. CONSTANCE-RENÉ, Ecuyer ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE, femme séparée de corps & de biens de *N... du Bouilly, Ecuyer*, Seigneur de Resnon.

RENÉ-YVES DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de Largentais, né le 8 Mars 1687, épousa le 7 Février 1710, *Marguerite-Françoise-Agnès de la Chapelle*, Dame de la Villesalou, fille de *François de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Villesalou, Lieutenant-Colonel de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieux, & de *Renée-Agnès Tranchant*, dont :

CONSTANCE-FRANÇOIS-RENÉ DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de Largentais, né le 10 Mai 1711, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 13 Mai 1718. Extrait de l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p.* 333.

Cette branche, dont nous n'avons point l'état actuel, porte pour armes : *de gueules, à un épervier d'argent, le bec, les pattes, les longes & les grillots d'or, la tête contournée & surmontée d'un croissant aussi d'or, ayant les pointes tournées du côté droit de l'écu ; & trois molettes d'éperon de même posées* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

LESRAT : Famille établie à Angers.

GUILLAUME DE LESRAT, né à Villiers-Charlemagne, dans le Diocèse du Mans, fils de PASCAL LESRAT, fut Docteur en Droit en l'Université d'Angers, le 3 Septembre 1521, Avocat à Paris, depuis Abréviateur des Lettres Apostoliques sous CLÉMENT VII, à Rome, Commandant de l'armée de l'Eglise sous ce Pontificat, & ensuite Conseiller au Grand-Conseil. Il se trouve sur la liste du 20 Juin 1537 ; ce fut dans ce tems qu'il quitta le nom de *le Rat*, pour prendre celui de LESRAT. Il retourna à Angers, où il fut Lieutenant-Général en la Sénéchaussée, puis Lieutenant-Général & Président au Présidial, créé en 1551. Il mourut le 10 Juillet 1563, âgé de 64 ans, & avoit épousé *Michelle*, ou *Marie Boudet*, alliée aux *Morvilliers* & aux *Seguier*, de laquelle il eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. GUY, Seigneur de Briottieres, Chanoine de l'Eglise d'Angers, en Juillet 1558, jusqu'en 1560, Conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite Président & Lieutenant-Général au Présidial d'Angers. MM. DE LESRAT d'aujourd'hui en descendent ; — 3. JEANNE, femme de *René Louet*, Lieutenant-Particulier au Présidial d'Angers ; — 4. & ANNE, morte fille.

GUILLAUME DE LESRAT, Seigneur de Lancrau, Président au Présidial d'Angers, puis Président au Parlement de Bretagne le 1 Septembre 1573, mort à Paris en Septembre 1586, avoit épousé *Françoise de Grignon*, morte le 20 Mai 1580, laissant :

GUILLAUME DE LESRAT, Chevalier, Seigneur de Lancrau, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 6 Août 1613, Procureur du Roi au Châtelet le 3 Septembre 1618, puis Président aux Requêtes du Palais le 12 Janvier 1628, & Président en la troisieme Chambre des Enquêtes du Parlement, cité aux preuves de Malte de 1673. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1615

Catherine Feydeau, fille de *Denis Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Brou, Prunelay, la Villeneuve, Calende, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & de *Marguerite le Maire*, sa premiere femme, dont il eut :

GABRIELLE DE LESRAT, mariée, le 16 Février 1640, à *Charles Jay*, Maître des Requêtes, Baron de Maisonrouge & de Tilly, Conseiller au Grand-Conseil, mort en Septembre 1671.

On trouve encore de cette Famille deux filles, qui peuvent être sorties du mariage de GUY, Seigneur de Biottieres, dont nous avons parlé ci-devant ; sçavoir : — FRANÇOISE DE LESRAT, femme de *Christophe de Sesmaisons*, Seigneur de la Sauziniere, dont des enfans ; — & LUCRÉCE DE LESRAT, mariée à *Jean Chaillou*, Maître des Comptes.

Les armes : *d'azur, à une tête de loup arrachée d'or, au chef cousu de gueules.* C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

LESSAY. Les Seigneurs de ce nom sont une branche de la Maison de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *Charles Briçonnet*, Seigneur de Lessay, &c. second fils de *François Briçonnet*, & de *Jeanne de Tavel*, dont la postérité subsiste. *Voyez* BRIÇONNET.

LESSELINE ou LIESSELINE : Ancienne Famille de l'Election de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

JEAN DE LESSELINE, de la Paroisse de Trungy, Sergenterie de Bricquesart, Election de Bayeux, fut reconnu *noble d'ancienne race*, l'an 1463, par *Raimond de Montfaouq*, Commissaire du Roi. Ses descendans firent également leurs preuves d'ancienne noblesse, ès années 1598 & 1599, devant M. *de Roissy*.

JEAN DE LESSELINE, Ecuyer, de la Paroisse de Bernieres-Bocage, Sergenterie de Bricquesart, Election de Bayeux ; — JEAN & PHILIPPE, de la Paroisse de Loucelles, Sergenterie de Cheux ; — & JEAN DE LESSELINE, de la Paroisse de Cresserons, Sergenterie d'Oistrehan, Election de Caen, furent confirmés dans leur noblesse, en 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen.

Un manuscrit ancien marque que JEAN DE LESSELINE, bâtard, fut légitimé & annobli par le Roi en 1532.

OLIVIER DE LESSELINE, Ecuyer, fut tué proche Putot, à 3 lieues de Caen, le Samedi 7 Mars 1573. Il étoit redouté dans le pays. — MATHIEU DE LESSELINE, Ecuyer, & sa femme, de la R. P. R. furent brûlés par accident dans leur maison, le 14 Janvier 1575. — JACQUES DE LESSELINE, Ecuyer, décéda le 22 Mars 1595, & Demoiselle *Françoise de Vassy*, son épouse, mourut peu de tems après lui. Ils laisserent une modique fortune à leurs enfans, par le peu d'œconomie qu'ils avoient eu.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de six billettes de même, 2 & 1 en chef, & de trois épées d'argent, la pointe en bas, 2 & 1.*

* LESTANG : Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1643, enregistrées au Parlement le 26 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1646, en faveur d'*Antoine de Murat de Lestang*, premier Baron du Lyonnois, fils de *Jacques de Murat de Lestang*, Maréchal-de-Camp en 1576, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Sébastienne de Grolée de Viriville*. Voyez MURAT DE LESTANG.

LESTANG : Famille établie dans le Berri, qui a formé plusieurs branches, sçavoir celles de *Villement*, des *Girards*, de *Rochepeau* & de *la Courtaudiere*, anciennement Sieurs de Montaboulin.

Il y a dans l'Evêché de Léon une Famille du nom de LESTANG-DU-RUSQUER,

déclarée *noble & issue d'extraction noble*, par un Arrêt des Commissaires du Roi, en Bretagne, du 18 Juillet 1669. Deux de ses descendans, l'un, Ambroise-Marie de Lestang, Seigneur du Rusquer; l'autre, du côté maternel, *François de Launay*, Seigneur de Lestang, comme héritier de Jeanne de Lestang, sa bisayeule, reconnurent, par une Déclaration signée d'eux, en date du 19 Août 1724, que les Sieurs *de Montaboulin* étoient, par une tradition suivie, de la même souche que les Seigneurs *du Rusquer;* qu'ils avoient connoissance qu'un Guillaume de Lestang, Ecuyer, suivit le parti de Charles de Blois, contre *Jean de Montfort;* qu'après la mort de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray en 1364, ayant été contraint de quitter la Bretagne, sa patrie, il se retira au service de Jeanne de Bretagne, veuve de Charles de Blois, de laquelle il obtint la charge de Gouverneur & Capitaine du Dorat, & qu'il forma trois branches, qui s'établirent, l'une en Provence, l'autre en Poitou, & la troisieme dans le Berri. C'est de cette derniere dont nous allons parler, d'après l'*Armorial de France, Reg. III, Part. I.*

Pierre de Lestang, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Borderousse, né en Bretagne, eut pour fils:

Guillaume de Lestang, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de Villeclair, de Pondeau, de Bourdoiseau, de Condé, de la Chaise, de Ronzay-le-Fresne, de Vaux, &c. Il fut pere

De Jacques de Lestang, Ecuyer, Sieur de Pondeau, qui épousa *Françoise Pennier*, & en eut:

Pierre de Lestang, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, &c. marié trois fois. Sa premiere femme fut *Jacquette Perrotin*, dont vint:

Jacques de Lestang, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de la Tremble, de Rochepeau & de Beauregard, Conseiller-Procureur au Siége Royal des Prévôté, Eaux & Forêts, & Bailliage d'Issoudun, en 1650. Il avoit épousé, le 12 Juin 1637, *Jacquette Mayet*. Leurs enfans furent: — Pierre, qui suit; — & François, auteur des Sieurs de Rochepeau, rapportés ci-après.

Pierre de Lestang, III. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, Conseiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Issoudun en 1683, puis Honoraire, par Lettres du 16 Juin 1710, avoit épousé, par contrat du 31 Janvier 1669, *Marie Augier*, de laquelle il eut:

François-Joseph de Lestang, Ecuyer, Sieur de Montaboulin & des Girards, né le 18 Septembre 1684, Conseiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux de la ville d'Issoudun, dont il obtint des Lettres d'Honoraire en 1734. Il fut déchargé du droit de francs-fiefs, tant par une décision du Conseil du 8 Septembre 1726, en conséquence de ce qu'il avoit justifié la possession de sa noblesse depuis l'an 1610, que par une Ordonnance de l'Intendant de Berri, du 19 Février 1727. Il avoit épousé, en 1709, *Anne Courtin*, dont sont issus: — 1. Pierre-Joseph, qui suit; — 2. Philippe, batisé en 1711, Prieur de Cencoings, au Diocèse de Bourges; — 3. François, rapporté après son aîné; — 4. Félix-François, mort en bas-âge; — 5, 6 & 7. trois filles, l'une mariée, & les deux autres Religieuses.

Pierre-Joseph de Lestang, Ecuyer, Seigneur de Villement, batisé le 7 Août 1711, Conseiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Issoudun, a épousé, le 4 Novembre 1733, *Catherine Thabaud*, dont est issue une fille, nommée: — Anne de Lestang, née le 9 Janvier 1736.

François de Lestang, Ecuyer, Seigneur des Girards, batisé en 1717, troisieme fils de François-Joseph, & d'*Anne Courtin*, fut Lieutenant dans le Régiment de la Marine le 16 Mars 1735, & déchargé, comme *noble* du droit des francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Berri, du 25 Mars 1740. Il a épousé, le 15 Avril 1739, *Anne-Marie-Thérese Bonnin*, dont deux filles.

Sieurs de Rochepeau.

François de Lestang, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né en 1650, second

fils de JACQUES II, Sieur de Montaboulin, & de *Jacquette Mayet*, épousa, en 1687, *Anne Pearron*, & en eut, entr'autres enfans :

JEAN DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, Lieutenant-Particulier & Criminel au Bailliage & Siége Présidial d'Issoudun, qui épousa, par contrat du 9 Mai 1723, *Elisabeth le Roy*, dont il a laissé : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 5 Septembre 1726 ; — 3. PIERRE, batisé le 2 Août 1727 ; — 4. & CATHERINE-ELISABETH DE LESTANG, née le 21 Juin 1731.

RENÉ DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né le 29 Mars 1725, a été reçu Conseiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Issoudun, le 20 Janvier 1747, sur la résignation de PIERRE-JOSEPH, son cousin. On ignore s'il est marié, & sa postérité, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, posées deux en chef, & la troisieme sous le chevron, soutenue de 2 cœurs de même, appointés au bas de l'écu.*

On lit dans le *Mercure de France* du mois de *Mai* 1740, *pag.* 1039, que JACOB DE LESTANG-DE-RY, d'une ancienne noblesse de Poitou, Commandant pour le Roi dans les Ville & Château de Saumur, & pays Saumurois, avoit épousé *Louise de Sainte-Eslan*, dont il a eu : — LOUISE-FRANÇOISE DE LESTANG, mariée avec *Pierre-Marc-Antoine Gouffier*, Comte de Caravas & de Passavant, chef du nom & des armes de la Maison de *Gouffier*, & le seul qui restât de la branche des Ducs *de Rouannois*, mort le 2 Mai 1740, âgé de 66 ans 4 mois, ne laissant que des filles.

LESTENDART, *Voyez* ESTENDART, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 161 *& suiv.*

LESTEVENON-VAN-BERKENROODE : Famille noble de Hollande, dont est

MATHEUS LESTEVENON-VAN-BERKENROODE, Seigneur de Berkenroode & de Styen, dans la Province de Hollande, Forestier héréditaire de Bréderoode, Député de la Province de Hollande à l'Assemblée des Etats-Généraux des Provinces-Unies, Ambassadeur de leurs Hautes Puissances à la Cour de France, &c. Il a épousé, 1°. le 28 Juillet 1749, *Catherine Windsor*, morte sans enfans, fille de feu *Thomas Windsor*, Lord-Baron de Montjoi en Angleterre, Pair de la Grande-Bretagne, Vicomte & Baron de Windsor en Irlande, aussi Pair de ce Royaume ; & 2°. *Marie-Willelmine Vander-Duyn*, fille de feu *Nicolas*, Baron de Duyn, Seigneur de Saint-Gravemoer, Lieutenant-Général de la Cavalerie Hollandoise, Quartier-Maître-Général des Armées de la République, & de la sœur de Milord *Albermale*, dont pour fils unique :

WILLEM-ANNE LESTEVENON-VAN-BERKENROODE, né à Paris le 14 Octobre 1750, & tenu sur les Fonts au nom du Prince Stathouder, & de la Princesse Gouvernante.

C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, qui, selon l'Armorial par *Dubuisson*, porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au croissant d'argent ; au chef d'or, chargé de trois sautoirs de sable ; au 2 & 3 d'argent, à 3 roses de gueules, & un croissant en abyme, le tout enclos dans un double trécheur contre-fleuré de sinople ;* sur le tout *de gueules, au lion écartelé de sable & d'argent.*

LESTOCQ : Famille noble & ancienne de Picardie, qui remonte à

JEAN DE LESTOCQ, Ecuyer, Seigneur de Grandval, lequel servoit en qualité d'Ecuyer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de *Robin Emery*, Ecuyer, puis dans celle de *Jean Bretas*, Chevalier-Bachelier, comme il paroît par les revues qu'en fit, les 8 Mai & 8 Juin 1407, *Ayas Heron*, Trésorier des guerres. Il servit aussi dans la Compagnie de *Raoul de Flandres*, Chevalier-Bachelier, suivant la montre qui en fut faite à Paris par le Maréchal *de Bourgogne*, le 27 Octobre 1411, & se trouva à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois le 25 Octobre 1415, ainsi qu'il conste par le rôle fait alors, qui est en la Chambre des Comptes.

NICOLAS DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, descendu de JEAN par divers degrés, fonda la Chapelle de Saint-Nicolas en sa Terre de Tirancourt, par son testament du

du 2 Novembre 1677, & possédoit un cabinet de médailles très-curieux, qu'il avoit eu de son pere, ainsi que l'ont remarqué *du Cange* & *Tristan*, aussi-bien que le *P. Sirmond*. Il avoit épousé *Antoinette du Mont*, sœur de *Nicolas du Mont*, Seigneur de Termont & de Belloy en partie, Conseiller au Présidial d'Amiens, de laquelle il eut : — ADRIEN, qui suit ; — & FRANÇOISE DE LESTOCQ, mariée, en 1651, à *François de Villers*, Seigneur de Rousseville, Contrôleur des Guerres en 1693, fils de *Louis de Villers*, Seigneur de Rousseville, & de *Catherine de Sachy*.

ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, de Termont, de Riviere-lès-Tirancourt & de Belloy en partie, Lieutenant François des 100 Suisses de la Garde ordinaire du Corps de MONSIEUR, frere unique du Roi, obtint de Sa Majesté des Lettres de confirmation de noblesse au mois de Novembre 1680, qui furent enregistrées dans toutes les Cours au mois de Février 1681. Il épousa *Henriette-Bénédicte de Sorel*, femme de Chambre de MADAME, Duchesse D'ORLÉANS, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres : — 1. PHILIPPE DE LESTOCQ, nommé par MONSIEUR, frere unique du Roi, & Madame la Duchesse *de Savoie* ; — 2. CHARLOTTE-PHILIPPE, nommée par M. le Duc *de Chartres*, & par MADAME, Duchesse D'ORLÉANS ; — 3. & CATHERINE DE LESTOCQ.

Cet ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, avoit pour cousins-germains — GUILLAUME DE LESTOCQ, célebre Docteur, & Professeur Royal en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, Prieur de Dommart en Ponthieu, & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens ; — & ANTOINE qui suit.

ANTOINE DE LESTOCQ, Seigneur de Salleux, a exercé la charge de Procureur du Roi à Amiens pendant plus de 30 ans, & a laissé de *Marie Parmentier*, sa femme : — CHARLES DE LESTOCQ, Seigneur de Salleux, qui lui a succédé dans la même charge ; — & plusieurs cadets, qui ont servi dans les troupes de Sa Majesté, en qualité de Capitaines. *Nobiliaire de Picardie*, *pag.* 293 & 294.

Les armes : *d'azur, semé de billettes d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout, chargée de 3 molettes d'éperon de gueules.*

LESTRADE DE LA COUSSE, en Périgord. C'étoit une coutume, dans les tems reculés, parmi la grande Noblesse, que les cadets quittassent le nom propre de leur Famille, pour prendre celui d'une Terre qui leur appartenoit : celle de LESTRADE DE LA COUSSE, originaire du Périgord, est du nombre. Elle est venue s'établir en Bourgogne depuis environ 70 ans. Elle quitta le nom de LESTRADE & ne retint que celui de LA COUSSE, Terre possédée par cette Famille depuis plusieurs siécles, & qui l'est encore aujourd'hui par PHILIBERT DE LESTRADE, Comte de la Cousse, en Périgord, chef de la branche aînée. Le peu d'ordre qui se trouve dans les Archives de cette Famille, ne permet pas d'en donner une filiation bien suivie au-dessus du XIVe siécle. Au reste, en ne remontant que jusqu'à ce tems, elle peut entrer dans tous les Chapitres nobles. Le premier, dont on ait connoissance, est

I. BERNARD DE LESTRADE, qui vivoit dès 1410. Il prend la qualité de *Chevalier*, dans son contrat de mariage, du 11 Avril 1439, avec *Marie de Jaubertie*, reçu par *Leymarie de Jacot*, ayant les sceaux. Ce contrat est signé de *haut & puissant Prince Jean*, Duc *de Bretagne*, Comte de Périgord & Vicomte de Limousin, & passé en sa présence. Il constitua même la dot de cette *Marie de Jaubertie*, dont la quittance du payement est au bas. Il est bon de remarquer ici que le Duc *de Bretagne* n'auroit pas fait épouser, à BERNARD DE LA COUSSE, cette Demoiselle, s'il n'eut été de bonne noblesse ; & que ce Prince n'eut pas permis qu'il prît, dans son contrat de mariage, la qualité de *Chevalier*, titre qui n'étoit donné, dans ces tems-là, qu'aux Seigneurs de la plus haute distinction. Il y avoit même des Gentilshommes de très-bonnes Maisons, qui ne prenoient alors que la qualité d'*Ecuyer*. Du mariage de BERNARD DE LESTRADE, vinrent :

— 1. JEAN, dont on ne sçait rien, si ce n'est qu'il mourut sans enfans, puisque par son testament, du 6 Mars 1506, il institua, pour son héritier universel, JEAN DE LESTRADE, son neveu, mentionné au degré III; — 2. & autre JEAN, qui suit.

II. JEAN DE LESTRADE, Chevalier, Seigneur de la Cousse, épousa *Marie de Marthillon*, d'une Maison illustre de Périgord, dont il eut:

III. JEAN DE LESTRADE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Cousse, qui s'allia, par contrat du 19 Juin 1509, reçu par *le Favre*, Notaire Royal, *Jeanne de la Tour-d'Auvergne*, d'une des plus illustres Maisons du Royaume. De ce mariage vinrent: — JEAN, qui suit; — & autre JEAN, réduit à sa légitime par le testament de sa mere, du 19 Avril 1520, reçu par *Malardit*, Notaire Royal. On ignore s'il prit alliance.

IV. JEAN DE LESTRADE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Cousse, épousa, par contrat du 10 Juillet 1543, reçu par *Geraudon*, Notaire Royal, *Françoise de Reilhac*, d'une des plus illustres Maisons d'Auvergne, dont: — FRANÇOIS, qui suit; — & ALAIN, auteur d'une branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

V. FRANÇOIS DE LESTRADE, Chevalier, Comte de la Cousse, Seigneur dudit lieu, de Colaure & de Verriere, épousa *Jeanne de Gemel*, Dame de Salvert. C'est ce qui paroît par leur testament mutuel, reçu par *Fargis*, Notaire Royal, en date du 17 Mars 1604. Ils eurent pour fils unique:

VI. JEAN DE LESTRADE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Cousse, qui se maria avec *Isabeau de Ferriere*, Dame de Sauvebœuf, d'une bonne Maison du Périgord.

VII. CHARLES DE LESTRADE, leur fils, Chevalier, Comte de la Cousse, épousa, par contrat du 10 Janvier 1660, reçu par *Desmoulins*, Notaire Royal, *Antoinette du Chesne*. Il fit son testament le 18 Septembre 1685, reçu par *Guichon*, Notaire Royal. De son mariage vinrent: — PHILIBERT, qui suit; — & un autre garçon, dont on ignore le nom.

VIII. PHILIBERT DE LESTRADE, Chevalier, Comte & Seigneur de la Cousse, Colaure, Verriere, &c. eut, de *Marguerite de Bony*, son épouse: — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. CHARLES, dit *le Chevalier de la Cousse*, Capitaine d'Infanterie; — 3. ANNE, dit *le Chevalier* DE LESTRADE, aussi Capitaine d'Infanterie; — & sept filles, dont trois Religieuses, & quatre mariées à des Seigneurs de distinction dans le Périgord.

IX. GABRIEL DE LESTRADE, Chevalier, Comte & Seigneur de la Cousse, Colaure & Verriere, Capitaine de Cavalerie, a épousé *N.... Couteaux de Saillant*, fille du Marquis de ce nom. De ce mariage sont nés des enfans, dont on ignore les noms.

Nota. On n'a point rapporté les services de cette branche de Périgord, parce qu'on n'a pas les brevets, & qu'on est trop éloigné pour les sçavoir au juste.

Branche établie en Bourgogne.

V. ALAIN DE LESTRADE-DE-LA-COUSSE, Baron d'Arcelot, second fils de JEAN, III. du nom, & de *Françoise de Reilhac*, quitta le nom de LESTRADE, & ne signa que celui de *la Cousse*. Il eut 10 mille livres pour sa légitime, dont il donna quittance à FRANÇOIS DE LESTRADE, son frere, en date du 2 Décembre 1608, reçue par *Fargis*, Notaire. Il fut amené en Bourgogne en qualité de Capitaine de cent Reitres, l'an 1581, lors de l'assemblée des Etats de Bourgogne par le Duc *de Mayenne*, Gouverneur de la Province. Son mérite & sa valeur lui firent obtenir une charge de Capitaine de cent hommes d'armes, & il épousa, par contrat passé devant *Jean Clopin*, Notaire Royal, le 2 Mai 1599, *Claude-Françoise de Baissey*, fille & unique héritiere d'*André de Baissey*, Chevalier de l'Ordre du Roi (d'une Maison originaire d'Amsterdam, & qui vint s'établir en Bourgogne dès le XII[e] siécle), & de *Claude de Marmier*; & petite-fille d'*Antoine de Baissey*, Chevalier, Baron de Treschâteau, Bourberan, &c. Lieutenant pour le Roi dans

le Duché de Milan, Colonel de 14 milles Suisses, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Bailli de Dijon. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, appellé *le Chevalier d'Arcelot*, Gentilhomme de la Reine, mere de LOUIS XIII, tué devant Nancy, sans alliance ; — 3. GASPARD, nommé *le Chevalier de la Cousse*, tué, dans le Château de Tronchant, par *Galas*, qui commandoit l'armée Impériale, au siége de Saint-Jean-de-Lône ; — 4. JEAN-BATISTE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ainsi qu'il résulte de l'acte du 31 Janvier 1637, reçu par *Beruchet*, Notaire Royal, & du testament de sa mere, fait le 10 Septembre 1631 : il mourut en 1651 ; — 5. & ANNE, mariée à *Charles de Pontalier* (d'une très-bonne Maison du Comté de Bourgogne), Marquis de Trailly, Colonel d'un Régiment de son nom, & Chef-d'Escadre sur les mers du Ponant.

VI. CHARLES DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, ainsi qualifié par Arrêt du Roi rendu en son Conseil Privé, en date du 27 Août 1650, servit, pendant près de 20 ans, dans le Régiment du Prince *de Conty*, & dans celui de Trailly, en qualité de Capitaine. Il commandoit le Régiment du Marquis *de Trailly*, son beau-frere, près du Pont de Sainte-Menehould, le 29 Janvier 1639. *Galas*, Général de l'armée Impériale, étant venu faire le siége de Saint-Jean de Lône, le 25 Octobre 1661, CHARLES DE LA COUSSE, qui étoit pour lors dans son Château de Tronchant, se jetta dans cette Ville avec le Sieur *de Tremond*, fit prendre les armes aux habitans, & la défendit si glorieusement, qu'il força le Général Allemand d'en lever le siége le 3 Décembre suivant, & d'abandonner son entreprise ; mais il alla faire le blocus du Château de Tronchant, qu'il avoit appris appartenir à CHARLES DE LA COUSSE, le prit d'assaut & le brûla, après avoir fait massacrer GASPARD DE LA COUSSE, qui le défendoit avec les habitans de ses Terres. Il épousa, en 1638, *Jeanne de Malain*, fille unique de *Jean*, Baron *de Malain*, Seigneur dudit lieu & de Savigny, & de *Michelle de Bouvot*. De cette alliance vinrent : — 1. GASPARD, qui suit ; — 2 & 3. JULIEN & CHARLES, Religieux.

VII. GASPARD DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, fut Alcade de Chambre de la Noblesse de Bourgogne en 1677. La mort, qui l'enleva jeune, ne lui permit pas de rendre aucun service au Roi & à sa Patrie dans les armées. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1674, *Languet*, Notaire, *Marie du Jarry de la Jarrie*, fille de *N.... du Jarry de la Jarrie*, Seigneur de la Prévôté de Cessey, Ecuyer de la grande Ecurie, & de *Marie le Mulier*. Elle se remaria à *Claude d'Orsan*, Chevalier, Baron d'Orvain, & en eut : — *Claire d'Orsan*, Dame d'Ampilly-les-Bordes, décédée en 1768. De son premier lit sortirent : — JACQUES, qui suit ; — & JOSEPH-FRANÇOIS DE LA COUSSE, dit *le Chevalier d'Arcelot*, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Colonel du Régiment de Poitou. Il servit son Prince, pendant l'espace de 52 ans, avec distinction, se trouva aux siéges de Casal en Italie, & de Fribourg en Brisgaw, où il commandoit le Régiment : il prit une demi-lune d'assaut, où il y eut plus de 20 Officiers tant tués que de blessés, & où lui-même courut grand risque de sa personne. Cette action lui attira l'admiration de toute l'Armée, & l'éloge du Maréchal *de Villars*, son Général. Il se trouva aussi aux batailles de Malplaquet, d'Huningue & d'Oudenarde ; fit depuis les campagnes de Bohême, de Baviere & d'Italie, où il se distingua particulierement dans la guerre de 1741. Il commanda son Régiment à l'affaire du Château-Dauphin en Piémont, où il montra combien il avoit acquis d'expérience à la guerre, par la bonne contenance qu'il fit en montant à l'assaut, malgré son grand-âge ; se trouva encore aux batailles de la Madona, de Loulme & du Tanaro ; & se retira du service en 1748, à cause de ses infirmités, avec l'estime & la reconnoissance de son Prince, & les regrets de tout son Régiment, tant Officiers que soldats. Le Roi lui accorda 2000 livres de pension pour récompense de ses services. Il est mort, à Réthel-Mazarin en Champagne, où il s'étoit retiré, le 11 Mai 1770, âgé d'environ 97 ans.

VIII. JACQUES DE LESTRADE DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, Seigneur de Boux, Presilly, les Bordes, Bouzot, la Tour-Charotte, &c. ancien Capitaine aux Régimens de Tournon & de Poitou, dans lesquels il servit avec

distinction l'espace de 15 ans, se trouva au siége de Nice, où il fut dangéreusement blessé. S'étant retiré du service, il fut maintenu & admis dans le Catalogue des Nobles d'Epée, par procès-verbaux du 21 Juin 1700, & fut ensuite Doyen de la Chambre de la Noblesse de Bourgogne, où il avoit été deux fois Alcade, trois fois Commissaire, & une fois Rapporteur aux Requêtes. Il est mort à sa Terre de Boux en 1762, âgé de 89 ans. Il avoit épousé, contrat reçu par *Languet*, Notaire, le 20 Décembre 1699, *Elisabeth de Pousy*, fille de *Jacques de Pousy*, Ecuyer, & de *Françoise de Briet*, dont : — JACQUES-JOSEPH, qui suit ; — & FRANÇOISE, morte sans postérité. Elle avoit épousé, en 1740, *Jean*, Comte *de Lambertye*, Seigneur de Marval, du Cluzeau, &c. Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis, d'une très-bonne Maison du Périgord. *Voyez* LAMBERTYE dans ce Volume, degré IX de la huitieme branche.

IX. JACQUES-JOSEPH DE LA COUSSE, Baron DE LESTRADE, d'Arcelot, Seigneur de Boux, Bouzot, Presilly, les Bordes, la Tour-Charotte, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Poitou, a servi l'espace de 24 ans; a fait toutes les campagnes depuis 1722 jusqu'en 1746; s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734, où le Maréchal *de Berwick* fut tué; a fait les campagnes de Bohême, de Baviere & d'Italie; s'est aussi trouvé au siége du Château-Dauphin en Piémont, où il fut dangéreusement blessé, en montant à l'assaut à côté du Chevalier *d'Arcelot*, son oncle, qui commandoit le Régiment; aux batailles de la Madona, de Loulme & du Tanaro, & s'est retiré du service, de l'agrément de la Cour, en 1746, étant second Capitaine Factionnaire, avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, 1°. au mois de Juin 1746, *N... Richard de Curty*, morte peu de tems après son mariage; & 2°. contrat reçu par *Delau*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Septembre 1748, *Madelene-Françoise de Pilmier-de-Montfort*, fille unique du Marquis de ce nom, bonne Maison du Comté d'Auxerre, morte le 28 Mars 1761, âgée de 32 ans, laissant : — 1. JACQUES-MADELENE, Officier au Régiment de Poitou; — 2. JOSEPH-CLAIR-BRUNO; — 3. & MARIE-MADELENE-JOSEPHE. Ces enfans, encore jeunes, sont sous la tutelle de leur pere.

Nous n'avons fait remonter cette Généalogie que jusqu'à l'an 1410 : il est cependant certain qu'elle est beaucoup plus ancienne, puisqu'on trouve dans les Abbayes du Comté du Périgord, plusieurs Chartes des XII[e] & XIII[e] siécles, qui font mention des fondations faites, par les anciens Seigneurs de ce nom : de plus le contrat de mariage de BERNARD DE LA COUSSE avec *Marie de Jaubertie*, & qui est le premier que nous avons rapporté, prouve que cette Famille étoit bien qualifiée dès ce tems-là. Ses alliances sont avec celles de *Jaubertie*, *Marthillon*, *la Tour-d'Auvergne*, *Reilhac*, *Gemel*, *Salvert*, *Ferriere-Sauvebœuf*, *Bony*, *Saillant*, *Lambertye*, &c. ; & en Bourgogne, *Baissey*, *Lenoncourt*, *Vienne*, *Vergy*, *Saulx*, *Malain*, *du Châtelet*, *Saint-Belin*, *Thiard de Bragny*, *Ragny-de-la-Magdelene*, *Imbercourt*, *Lannoy*, &c.

Les Terres qu'a possédées cette Famille, & qu'elle possede encore pour la plûpart, sont la Cousse, Colaure & Verriere en Périgord; & en Bourgogne, d'Arcelot, Arceaux, Orgueux, Fouchy, Fouchange, Tronchant, la Tour de Charotte, Boux, Presilly, les Bordes sous Salmaise, Bouzot, Chevigny, &c.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & accompagnée de trois hermines de sable, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports, *deux palmes.* Couronne de Marquis.

* LESTRANGE, en Périgord. Vicomté que *Marie de Lestrange* porta, avec d'autres Terres, à son mari *René de Hautefort*, second fils de *Gilbert*, Seigneur *de Hautefort*, & de *Louise de Bonneval*. Voyez HAUTEFORT.

LESTRANGE : Famille du Languedoc, qui porte : *de gueules, au lion d'argent en chef, & deux lions d'or adossés en pointe.*

* LESVAL, selon la prononciation LEZEVAL : Terre & Seigneurie située dans le Comté de Flandres, qui a reçu ou donné son nom à l'ancienne Fa-

mille de Lesval, connue dans ce Comté depuis plus de 400 ans, qui s'est ensuite transplantée en Guienne & en Poitou. Elle a contracté, dans ces trois Provinces, les plus grandes alliances, & une branche cadette s'est établie en Bourgogne. Dans un renvoi de Noblesse de la Généralité de Guienne, en date du 27 Juillet 1667, par M. *Pellot*, Intendant de la Province, ceux du nom de Lesval produisirent, avec leurs autres titres, un arbre généalogique, qui fut visé par lui. Cet arbre remonte à Guy, I. du nom, Seigneur de Lesval, vivant en 1280. C'est depuis cette époque que nous allons donner la filiation de cette ancienne Noblesse, d'après un *Mémoire* dressé sur les titres originaux.

I. Guy de Lesval, Ecuyer, Seigneur de Lesval, établi en Flandres en 1280, portoit pour armes : *de sinople, à la tour crenelée de trois creneaux d'argent, ajourée de sable & maçonnée de sinople.* Il eut pour enfans: — 1. Robert, vivant en 1302, mort sans postérité; — 2. Guillaume, qui suit; — 3. & Guy, aussi vivant en 1302 & mort sans postérité.

II. Guillaume de Lesval, tué, en 1317, dans une rencontre contre les Anglois, eut de sa femme, dont le nom est ignoré; — Baudouin; — Michel, qui suit; — & trois filles.

III. Michel de Lesval, I. du nom, épousa, en 1382, l'héritiere de *Wandripont*, qui lui apporta la Terre de son nom située en Flandres. Il coupa son écu des armes de *Wandripont* ou *Wantrepont*, qui sont : *d'azur, à 3 ponts d'argent l'un sur l'autre, de cinq arches chacun maçonnées de sable.* Wantrepont signifiant en François de *trois ponts*, ces armes sont parlantes. Michel eut de son mariage : — 1 & 2. N..., & N... de Lesval, Chanoines au Chapitre noble de Tournay en Flandres; — 3. Robert, qui suit; — 4. N... de Lesval, tué à la guerre; — 5 & 6. deux autres fils morts en bas âge.

IV. Robert de Lesval, Seigneur de Wandripont, épousa, en 1430, l'héritiere d'une branche de sa Famille, laquelle lui apporta en dot la Terre de Lesval. Il en eut :

V. Arnaud, Seigneur de Lesval & de Wandripont, marié, en 1499, avec *Valentine Sarra*, riche héritiere de Tournay, au Comté de Flandres. Il ajouta à son écu les armes de *Sarra*, sçavoir : *d'or au lion de sable*, qui est de *Flandres. Voyez* sur la Maison de *Sarra* l'histoire de Flandres de *Strada in-fol°*. Paris 1644, *Tom. II, pag.* 535. Les enfans d'Arnaud de Lesval furent : — 1. Michel, qui suit; — 2 & 3. Jacques & Louis; — & sept filles.

VI. Michel, II. du nom, Seigneur de Lesval, né à Tournay, épousa, le 18 Février 1540, (contrat passé devant *Jedoin* & *Ajoussa*, Notaires) Demoiselle *Marie de Clerambault*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Chantebuzain en bas Poitou, & de *Catherine de Rochequercy* : elle lui apporta en dot la Terre noble de la Perratiere, paroisse de Grand-Lande en bas Poitou, dont l'hommage demeura reservé à *Antoine de Clerambault*, un des ancêtres du Maréchal de ce nom, Chevalier des Ordres du Roi. Michel de Lesval eut de son mariage : — 1. Michel-Louis, qui suit; — 2. Baudouin; — & trois filles, mortes de la peste.

VII. Michel-Louis, Seigneur de Lesval & de la Perratiere, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1586, Commandant au Château d'Archiac en Saintonge, épousa, par contrat du 25 Décembre 1585, passé devant *Simonnet* & *Filianne*, Notaires, Demoiselle *Susanne de Corlieu*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Chantegrelet, & de *Florence de Chaturie*, demeurans à Angoulême. De ce mariage vinrent : — 1. Faustain, marié deux fois. Il eut beaucoup d'enfans morts jeunes. Son aîné fut tué en Allemagne en 1605; — 2. Jacques, Seigneur de la Mogedie, Gendarme d'Ordonnance du Roi : il servit à l'arriere-ban de sa Province en 1635, & n'eut point de postérité de son ma-

riage contracté en 1631; — 3. Noel, qui suit; — 4. & François, Seigneur de la Fenestre, chef de la Branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

VIII. Noel de Lesval, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, reçut de M. le Comte *de Soissons*, le 21 Juin 1622, une gratification, pour services rendus à la guerre. Il servit jusqu'en 1632, suivant le certificat de M. *d'Epernon*. Sa noblesse fut vérifiée & maintenue par Sentence de l'Election d'Angoumois, le 18 Juin 1634, tant pour lui que pour François, son frere. Il servit au ban & arriere-ban en qualité de Gentilhomme en 1635, & mourut en 1663, laissant de Demoiselle *Marie de la Rochefoucaud*, qu'il avoit épousée, par contrat du 26 Novembre 1617, — 1. Charles, qui suit; — 2. Louis, Seigneur de Wandripont, mort sans postérité. Il avoit été maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, du 27 Juillet 1667; — 3. Jacques; — 4. Salomon, tué à la guerre; — & des filles qui partagerent l'hoirie de leur pere, le 28 Novembre 1663.

IX. Charles de Lesval de Bois-Joly, maintenu dans sa noblesse, par Ordonnance de l'Intendant de Guienne, du 27 Juillet 1667, avoit épousé, 1°. Demoiselle *Françoise du Puy*; & 2°. en 1654, *Jeanne d'Estaing*, dont il eut: — 1. Charles, mort sans postérité; — 2. François, qui suit; — 3. Guillaume de Lesval de la Sauve, marié à Demoiselle *de Lavois*, dont vint — Arnaud de Lesval, qui n'eut point d'enfans de *N... de Chadirac*, fille d'un Conseiller au Parlement de Bordeaux; — 4. & N..., connu sous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort sans alliance.

X. François de Lesval, épousa, en 1678, *Jeanne d'Anglade*, & en eut: — 1. Joseph, dit *de Quinaut*, demeurant à Libourne; — 2. Jean, qui suit; — 3. Anne, morte sans postérité de son mariage avec Pierre de Lesval; — 4. & Marie-Anne, femme de *N... de Seridor*, Gentilhomme Angoumois, dont elle a eu deux filles mariées à Messieurs d'*Arsal*, Gentilshommes.

XI. Jean, connu sous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort en 1754, avoit épousé *Jeanne-Honorée de l'Etourneau*, dont il a eu:

XII. Joseph, Vicomte de Lesval, né à Libourne, le 22 Septembre 1748. Il est seul du nom de Lesval.

Branche établie en Bourgogne.

VIII. François de Lesval, Seigneur de la Fenestre, quatrieme fils de Michel-Louis, Seigneur de Lesval & de la Perratiere, & de *Susanne de Corlieu*, servit dans la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes du Duc d'*Epernon*, suivant un certificat de 1632. Il produisit ses titres de noblesse, le 23 Juin 1634, à la Cour des Aides d'Agen, qui rendit un Arrêt conjointement avec les Maire & Jurats de ladite ville, par lequel il fut maintenu dans sa noblesse, & ses titres enregistrés. MM. *de Verthamon* & *de Gourgue*, Commissaires députés par le Roi pour le réglement des tailles de la Généralité de Guienne, ayant visé les titres de François de Lesval, lui donnerent une décharge le 12 Janvier 1635. Le 21 Juillet, il fut nommé Jurat Gentilhomme de la ville de Libourne, ensuite Gouverneur de ladite ville, puis confirmé dans cette place par les Comte *de la Vauguyon* & Duc *d'Epernon*, en 1645 & 1650. Sa noblesse ayant été vérifiée, il y fut encore maintenu par Ordonnance de la Généralité de Bordeaux du 12 Janvier 1635, & aussi par ordonnance de l'Intendant du 27 Juillet 1667. Il avoit épousé, le 29 Avril 1626, *Catherine Bayard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Le contrat fut passé pardevant *Troncher*, Notaire Royal à Guitre, Sénéchaussée de Guienne. Il eut de son mariage: — 1. Joseph de Lesval, Seigneur de la Fenestre, qui épousa, le 26 Septembre 1655, Demoiselle *N... du Soliere*, & en eut un fils nommé Pierre de Lesval, & une fille; — 2. Jean, Seigneur de la Fenestre, Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne en 1683. Il se maria & n'eut point d'enfans; — 3. & Jean-Guy, qui suit, avec lequel, Jean, son frere, transigea le 1 Décembre 1680.

IX. Jean-Guy de Lesval, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né à Libourne

le 15 Octobre 1639, & batisé le 6 Novembre suivant, eut pour parrein *Jean-Guy de Voisin*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & pour marreine *Charlotte Blanchard*, veuve de M. *de Gerasse*. Il fut Garde-du-Corps de la Compagnie des cent Gentilshommes de la Garde du Roi; se trouva à la bataille de Senef, où il fut blessé; commanda en qualité de Brigadier, en 1689, l'arriere-ban de Bourgogne; & servit encore à son compte en qualité de Gentilhomme en 1691. Il fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche qui en fut faite en 1696, fit enregistrer ses armoiries dans l'Armorial de France en 1697, & obtint aussi maintenue de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne, datée de Dijon, le 15 Avril 1698. Il mourut à Corpau le 5 Mars 1713, & avoit épousé, 1°. par contrat passé le 18 Octobre 1671, devant *Nerat* & *Cabillon*, Notaires à Paris, *Marie de Varenne*, qui lui apporta en dot un fief à Corpau près Chagny en Bourgogne, dans lequel il s'établit; & 2°. par contrat passé, le 7 Janvier 1677, devant *Vaudremont*, Notaire Royal à Châteauvillain, Bailliage de la Montagne, *Marie-Françoise Lamiral*, fille de feu *François*, & d'*Elisabeth de Mange*. Il laissa pour enfans: — 1. Antoine-Melchior de Lesval, né le 29 Mars 1680, Officier au Régiment de Provence, mort en 1729, sans postérité de *Marguerite de Gagnarre*, demeurant à Châlon-sur-Saone, qu'il avoit épousée en 1716; — 2. Silvestre, qui suit; —— 3. François, mort d'un coup de fusil à la chasse; —— 4. Marie-Elisabeth de Lesval, alliée, 1°. à *N... Guichard*, de Paris; & 2°. par contrat passé à Paris, (reçu de *la Fosse*, Notaire) le 21 Juin 1742, à Messire *Antoine-Hercule-Victoire de Michault de Feuquerolles*, Capitaine au Régiment de Curcy le 21 Octobre 1703, & Chevalier de Saint-Louis. Il a eu les deux yeux emportés d'un coup de pistolet à la bataille de Ramillies en 1706, & est mort à Paris le 9 Novembre 1767 sans enfans. Sa femme décédée à Paris le 14 Juin 1758, eut de son premier lit *Marie-Octavie Guichard*, mariée, 1°. à M. *Belot*; & 2°. à M. *Duret de Meynieres*, Président au Parlement de Paris; — 5. Jeanne, née à Corpau le 24 Mars 1687, mariée à *Claude de Berbis-des-Maillys*, Ecuyer, Seigneur de Chassey, Officier au Régiment de Souvré, mort à Châlon-sur-Saone en 1741; & elle le 26 Novembre 1750; — 6. & Anne, femme de *Jacques-Marie Tissier de Beaumont*, Ecuyer, demeurant à Châlon, morte le 21 Juillet 1766; — 7. & Pierrette, épouse de *Joseph-Marie-Beaune Gillet-d'Epernay*, ancien Officier au Régiment de Tournaisis, morte à Beaune le 16 Novembre 1767.

X. Silvestre de Lesval, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 27 Octobre 1684. Page de M. le Comte *de Toulouse* en 1707, & ensuite Officier au Régiment de Provence, par Brevet du 10 Août 1708, épousa, à Beaune, par contrat passé le 24 Janvier 1714, devant *René Garnier*, Notaire, Demoiselle *Anne Brunet de Bussy*, fille de feu *Jean de Bussy-lès-Nollet*, & d'*Anne Rousseau de Colonge*. Il est mort le 18 Février 1743 à Beaune, & sa veuve le 7 Novembre 1758 à Corpau, ayant eu de leur mariage: — Gerard-Philibert-Joseph de Lesval de Saint-Martin, né le 8 Janvier 1716, mort le 25 Juin 1744, sans alliance; — 2. & Anne-Philiberte de Lesval de Saint-Martin, derniere héritiere de la branche de Bourgogne, née le 22 Juin 1718, mariée, par contrat du 26 Août 1744, passé devant *Marie*, Notaire à Beaune, avec *Claude-Alexandre Ganiare de Baissey*, Ecuyer, fils de *Jean-Batiste Ganiare*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, Baissey, la Cour, Chancelay, Joursanvault, & de *Pétronille l'Eschenault*. Voyez Ganiare, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

En 1666 tous les titres mentionnés dans cette Généalogie & autres piéces servans à établir la noblesse de Messieurs de Lesval, qui prouvent la filiation depuis Guy, furent produits contradictoirement entre *Nicolas Cartel*, proposé pour la recherche des usupateurs de Noblesse, & Louis de Lesval, Seigneur de Wandripont, Charles de Lesval, Seigneur de Bois-Joly, & Joseph de Lesval, leur cousin-germain.

Les dires desdits Sieurs de Lesval & l'Arbre Généalogique par eux présenté pour prouver leur noblesse d'extraction, ayant été contredits par ledit sieur *Cartel* & visés par le Lieutenant, ils furent maintenus dans leur noblesse par Ordon-

nance de M. *Pellot*, Intendant de la Généralité de Guienne, rendue le 27 Juillet 1667. Les preuves & la filiation de la branche de Bourgogne furent également vérifiées.

Les armes : *mi-parti coupé au 1er de finople, à la tour crenelée de 3 creneaux d'argent, ajourée de fable*, qui eft DE LESVAL, *au 2e* (de Flandre ancien) *d'or, au lion de fable*, qui eft DE SARRA ; *coupé d'azur, à trois ponts d'argent l'un fur l'autre de cinq arches chacun*, qui eft DE WANDRIPONT. Pour fupports, au côté dextre de l'écu, un *homme armé de toutes piéces, ayant à la main droite une lance, & dans fon bras une banniere chargée des armes de Flandres* ; & au côté feneftre, *un lion de fable, armé & lampaffé de gueules.* Cimier, *un lion d'or à demi-corps en face, tenant de fa patte droite une épée, & de la gauche une clef d'or à l'antique.* Devife : STAT VIRTUS NIXA FIDE.

LETTES : Ancienne Nobleffe, dont on trouve la Généalogie dans le *Tom. VII* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 188. Elle remonte à

NICOLAS DE LETTES, Chevalier, Seigneur de Campendu, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, Capitaine de Saintes, Maître-d'Hôtel du Duc *d'Anjou* qui fervoit, ès années 1352 & 1353, dans les guerres de Gafcogne avec trois Ecuyers & trois Sergens. Elle a donné dans fon arriere-petit-fils ANTOINE DE LETTES, un Maréchal de France, qui prit le furnom de *des Prez*, & fut Seigneur de Montpezat, du Puy, de la Roche, &c. fuivant la difpofition teftamentaire de *Pierre des Prez*, fon oncle maternel. Il fut établi Gouverneur du Languedoc, en la place du Connétable *de Montmorency* en 1542, & honoré du Bâton de Maréchal de France à Saint-Germain en Laye, le 13 Mars 1543, après la mort du Maréchal *d'Aubigny*, de la Maifon de *Stuart.* Il ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort, le 26 Juin fuivant 1544, dans une de fes Terres près de Beziers; & fut enterré en l'Eglife de Saint-Martin de Montpezat. Il a laiffé de *Lyette*, Dame *du Fou*, fon époufe, plufieurs enfans, & fa poftérité s'eft éteinte au VIe degré dans les enfans de MELCHIOR, fon fils aîné. Les armes : *d'or, à 3 bandes de gueules au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LETTRE, auffi ortographié *Leftre*, *Laitre* ou *Laiftre*.

GUILLAUME DE LETTRE, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir en Caux, Vicomté de Montivilliers, vivoit en 1358 & 1409, époque d'un contrat de conftitution de 45 livres de rente, qu'il paffa au profit de Meffire *Henri Ségouin*, Prêtre, Curé de Toftes, à prendre fur fa Terre de Saint-Martin du Manoir, qui fut décretée pour fes dettes au plaids de Harfleur en 1419; ce qui fit que noble *Jean Guédon* & *Jeanne Ségouin*, fa femme, fille de *Jean Ségouin* & niéce & héritiere de *Henri Ségouin*, créanciers privilégiés dudit GUILLAUME DE LETTRE, furent envoyés en poffeffion du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir en 1432. *Voyez* GUÉDON. C'eft ce que nous apprend une *notice envoyée.*

Les armes de LETTRE font : *pallé d'argent & d'azur de fix piéces, au chevron de gueules brochant fur le tout.* D'autres difent : *d'or, à la bande dentelée de gueules.*

LEUBERT : On trouve de ce nom PIERRE LEUBERT, reçu Confeiller au Grand-Confeil le 16 Novembre 1582, & Maître des Requêtes le 5 Décembre 1589. Il portoit pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or.*

LEUCTRE : Famille ancienne à Chambery, felon la tradition de fes defcendans; mais comme nous n'avons aucune preuve de cette ancienneté, nous n'allons donner la filiation que de ceux qui ont vécu ou poffédé des Terres en Provence, d'après l'Hiftoire héroïque de la Nobleffe de cette Province, *Tome II, pag.* 73 *& fuiv.*

I.

I. Jean de Leuctre est dit originaire de Chambery, & est qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans son testament qu'il fit devant *Jean Robert*, Notaire à Noves, le 7 Décembre 1553. Il eut de sa femme dont le nom est ignoré:

II. Pierre de Leuctre, Ecuyer, qui épousa, en 1560, (*Jean Robert*, Notaire à Noves) Demoiselle *Reginel*, dont la Famille étoit aussi originaire de Savoie, comme il conste par son contrat de mariage. Leurs enfans furent: — Etienne, qui suit; — & une fille mariée dans la Maison de *Roux*, de la ville d'Avignon.

III. Etienne de Leuctre, Seigneur de Canillac, obtint de Louis XIII, en qualité de Gouverneur des Ville & Château des Baux, une exemption de logement des gens de guerre pour ses maisons & métairies. Il acquit par acte du 21 Mai 1626, passé devant *Berge*, Notaire de Châteaurenaud, & par autre du 8 Mars 1627 (*Astier*, Notaire à Tarascon) la Terre, Place & Seigneurie de la Tour de Canillac, de *Louis d'Aimini*, Seigneur du Masblanc, & de *René de Tornatoris*, Conseiller au Parlement. Il reçut l'investiture de cette Terre le 7 Mai 1627, en fut mis en possession par acte du 11 du même mois, passé devant *Eynaud*, Notaire à Arles; & prêta hommage au Roi, à la maniere des Nobles la même année. Il avoit épousé, le 2 Octobre 1617, (*Camaud*, Notaire de Tarascon) Demoiselle *Marie d'Herval*, fille de *Jacques d'Herval*, Seigneur de Concoules, & d'*Anne d'Altier*, d'une Famille de Languedoc. De ce mariage vint:

IV. Antoine de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canillac, qui obtint en reconnoissance de ses services des Lettres-Patentes du Roi pour le maintien de la justice de la Tour de Canillac. Elles furent expédiées le 14 Novembre 1664, & enregistrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, par deux Arrêts, l'un du 6 Mars & l'autre du 4 Décembre 1665. Il prêta hommage au Roi pour sa Terre le 5 dudit mois, & avoit épousé, le 2 Novembre 1661, (*Roux*, Notaire à Maillane) *Françoise de Balestrier*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Marazel*, de laquelle il laissa: —— Etienne, qui suit; —— & une fille, mariée dans la Famille noble de *Matei*, établie à Carpentras.

V. Etienne de Leuctre, II. du nom, prêta hommage pour sa Terre de Canillac en 1689, & fut deux fois à l'arriere-ban convoqué sous les ordres de M. le Comte *de Grignan*, Lieutenant-Général pour le Roi en Provence. Il fut attaqué par le Sieur *le Lievre*, pour les francs-fiefs, & déchargé par M. *le Bret*, qui le maintint dans sa noblesse sur les titres ci-dessus mentionnés, par Ordonnance du 9 Novembre 1710. Il avoit épousé, le 30 Mars 1689, (*Rey*, Notaire de Cavaillon) *Marie-Rose de Gabrielly*, fille de *Charles*, Comte de Baccaresque, & de *Charlotte de Guillaumont*, Dame de la Baume. De ce mariage il eut: — Joseph-Charles, qui suit; — & une fille alliée à la Famille de *Senchon*, établie à Noves.

VI. Joseph-Charles de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canillac, épousa, le 3 Mai 1728, (*Salvatoris*, Notaire de Carpentras) *Eléonore de Gautier*, fille de *Pierre-Siffren*, & d'*Eléonore de Bernard*, de la ville de Carpentras, dont:

VII. Etienne-Joseph-Léon de Leuctre, Chevalier, Seigneur de Canillac, qui a épousé, le 15 Juin 1751, (*Terras*, Notaire à Carpentras) *Marie-Henriette-Charlotte de Barjavel*, fille d'*Alexis-Charles*, & d'*Henriette-Siffren de Pelletier de Gigondas de la Garde*. De ce mariage sont issus plusieurs enfans.

Les armes : *d'or, à un caducée de gueules.*

* LEUVILLE, dans le pays Chartrain. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1650, enregistrées le 9 Juillet suivant, en faveur de

Louis Olivier, Seigneur de Leuville, Baron de la Riviere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 5 Août 1663. Il avoit pour bisayeul *François Olivier*, Chancelier de France en 1545. Sa postérité s'étant éteinte en 1684, *Louis du Bois*, Marquis de Givry, fils de *Françoise Olivier*, (grand'tante de

Louis Olivier) & de *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaines-Morant, hérita du Marquisat de LEUVILLE, dont le titre fut renouvellé par Lettres du mois de Mai 1700, enregistrées le 25 Juin suivant, en faveur de son fils, *Louis-Thomas*, qui prit le nom d'*Olivier-de-Leuville*. *Voyez* BOIS DE GIVRY, *Tome II* de ce Dictionnaire, *p.* 596 *& suiv.*

LEUZE : Branche éteinte de l'ancienne & illustre Maison de *Châtillon-sur-Marne*, qui a commencé à *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leuze & de Carency, troisieme fils de *Guy de Châtillon*, Comte de Blois & de Saint-Paul, & de *Mahaud de Brabant*. Cette branche n'a formé que trois degrés. *Voyez* CHATILLON.

LEVAL : Cette Noblesse est dénommée dans le Catalogue des anciennes Familles Patriciennes de Cambray.

GUILLAUME DE LEVAL, Chevalier, fut Prévôt de la ville de Cambray en 1194, avec *Doucet de Leboe* ou *de Lebores*. —— GOSSVIN DE LEVAL, Chevalier, son fils ou son frere, fut présent, en 1206, avec *Watier de Segencourt*, *Gilles de Wasnes*, *Gilles de Lesdaing*, *Pierre Gocelet*, *Jean Creton*, *Druon de Preux*, *Alard Dablain*, *Gossvin du Quesnoy*, *Anselme de Herin*, *Watier de Gherbode*, *Enguerrand de Maulde*, *Michel Bernard* & *Gilles Maubus*, tous Chevaliers, à une donation que fit à l'Abbaye de Cantimpré, *Alard*, Seigneur *d'Antoing*, avec *Raimond de Croisilles*, *Jean de Croisilles*, *Adam de Gomiecourt* & *Raoul de Wailly*, son cousin. —— JEAN DE LEVAL, Chevalier, fut présent, en 1265, avec plusieurs autres, tant Chevaliers qu'Ecuyers, à la ratification que fit *Enguerrand de Coucy*, IV. du nom, Sire de Coucy, de Montmirail, de Crevecœur, d'Havraincourt, Châtelain de Cambray & Vicomte de Meaux, (du consentement de *Marguerite de Gueldres*, sa femme) de toutes les donations que ses ancêtres, Seigneurs d'Oisy, avoient faites à l'Abbaye de Cantimpré. JEAN DE LEVAL fut Grand-Bailli de Cambresis en 1267 ; — GILLES DE LEVAL fut Bailli de *Guillaume de Flandres*, Seigneur de Crevecœur en 1292.

I. JACQUES DE LEVAL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Ville de Warneton, épousa *Jeanne de Châlon*, en Bourgogne, & en eut :

II. ROGER DE LEVAL, Chevalier Seigneur de Leval en Warneton, qui se maria, vers 1370, avec *Marguerite de Lannoy*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Lannoy* & de Lys, & de *Marguerite de Maingoval*, Dame & héritiere dudit lieu. Leurs enfans furent : —— JACQUES, qui suit ; —— & ROBERT, Chevalier, Gouverneur du Château d'Auxy, qui épousa, 1°. *N... de la Vichte*, & 2°. *Jeanne de Bigny*, de laquelle il eut trois filles, sçavoir : —— MARIE DE LEVAL, femme de *Jean le Tendre*, Ecuyer ; —— CATHERINE, mariée à *Pierre de Maës*, Chevalier ; —— & PERONNE DE LEVAL, épouse de *Valeran de Wavrin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

III. JACQUES DE LEVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Warneton, mort en cette ville en 1402, où il est inhumé, avoit épousé *Marie Parolle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Ghin en Mélanthois, & de *Jeanne Després*, dont il eut : —— 1. HUGUES, marié à *N... le Neveu* ; —— 2. GUY, qui suit ; —— 3. GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs du Ponchel, rapportée ci-après ; —— 4. CATHERINE, femme de *Pierre de Promesque*, Ecuyer ; —— 5. & MARIE, épouse de *Jean de Lesandre*, Ecuyer.

IV. GUY DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa *Isabelle Mallet de Coupigny*, & en eut : —— JEAN, qui suit ; —— & MARIE, femme de *Jean Fremault*, Ecuyer.

V. JEAN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, se maria avec *Gillette de la Vacquerie*, Dame de Lusiers en Picardie & de Floris, de laquelle vinrent : —— 1. RICHARD, qui suit ; —— 2. SOYER, Chanoine & Doyen de l'Eglise de Châlon-sur-Saone ; —— 3. & JEANNE, mariée à *N... de Renescure*, Ecuyer.

VI. RICHARD DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lusiers & de Floris, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils unique :

VII. Martin de Leval, Ecuyer, Seigneur, de Graincourt, qui vivoit encore en 1516. Il épousa *Guilaine de la Vacquerie*, aliàs *Jeanne de Beaumont* en Artois, dont il eut : — 1. Hugues, qui suit; — 2. Jean, auteur des Seigneurs de Monville, rapportés ci-après; — 3. & Madelene, vivante encore en 1491, femme de *Guillaume de Buissy*, Ecuyer, Seigneur de Louvet.

VIII. Hugues de Leval, Chevalier, Seigneur de Graincourt, fit preuves de sa noblesse en l'Election d'Artois l'an 1583, dans lesquelles il dit ses ancêtres originaires de Warneton aux Pays-Bas, &c. Il laissa de *Jeanne de la Fosse*, sa femme,

IX. Philippe de Leval, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Graincourt, de la Hamaïde, de Briastre, de Ninel, Grand-Bailli de Douay, qui fut inhumé en l'Eglise Collégiale de Saint-Amé de ladite ville, où il mourut le 9 Décembre 1605. Il avoit épousé, 1°. *Madelene de Croix*, fille de *Jean de Croix*, Seigneur de Wasquehal, & de *Marie de Tenremonde*; & 2°. sans enfans *Colle de Manchiccurt*. Il eut du premier lit : — Maximilien, qui suit; — & Marie, femme de *Charles le Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Briastre.

X. Maximilien de Leval, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de la Hamaïde, mort à Douay, & inhumé en l'Eglise Collégiale de Saint-Amé de cette ville, avoit épousé *Yolande de Malery*, fille de *Jacques de Malery*, & de *Françoise Mouchin*, dont : — 1. Philippe, qui suit; — 2. Pierre, Officier au service du Roi d'Espagne, tué à la bataille de Fleurus en 1622; — 3. & Marie, femme de *Louis de Grebert*, Chevalier, Seigneur de Douchy & d'Aissonville, Chevalier d'honneur au Conseil Provincial d'Artois, mort en 1627, dont une fille qui épousa le Baron *de Nédonchel*.

XI. Philippe de Leval, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt, de la Hamaïde, de Briastre & de Ninel, épousa *Anne de Lannoy*, fille de *N... de Lannoy*, Seigneur de Haut-Pont. Leurs enfans furent : — Louis-Jean-Batiste, qui suit; — & Casimir, Religieux à l'Abbaye de Saint-Waast d'Arras.

XII. Louis-Jean-Batiste de Leval, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de Briastre, épousa *Françoise de Bonmarchiez*, dont il eut postérité, aujourd'hui éteinte.

Seigneur de Monville.

VIII. Jean de Leval, Ecuyer, Seigneur de Monville, second fils de Martin, & de *Guilaine de la Vacquerie*, épousa *Claire de Beaumont* en Cambresis, fille de *Nicolas de Beaumont*, Seigneur de Serenvilliers, & d'*Adrienne de Wancquetin*, dont : — 1. Christophe, qui suit; — 2. Jean, Ecuyer, Capitaine de gens de pied, mort en 1572, sans postérité de *Jeanne de Fiennes*, son épouse, fille de *N... de Fiennes*, Seigneur de Saint-Martin; — 3. & Antoine, Religieux à l'Abbaye de Saint-Waast d'Arras.

IX. Christophe de Leval, Chevalier, Seigneur de Monville, de Monchipreux & des Essars, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épousa, vers l'an 1530, *Claire de Grebert*, fille de *Jean de Grebert*, Seigneur de Blécourt, & de *Jacqueline de Maulde*, Dame de Breucq. De ce mariage vinrent : — 1. Marie, Dame de Blécourt, épouse de *François d'Yve*, Chevalier, Seigneur de Poix en Hainaut, dont une fille Chanoinesse à Nivelle, puis mariée à *Lamoral de Landas*, Baron de Graincourt; — 2. & Jacqueline de Leval, femme de *Philippe de Bosfles*, Chevalier, Seigneur de Souchez.

Branche des Seigneurs du Ponchel.

IV. Georges de Leval, Ecuyer, troisieme fils de Jacques, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Leval en Warneton, & de *Marie Parolle*, fut Conseiller & Chambellan du Prince *de Chimay*. Ayant tué à Lillers un des premiers Conseillers du Duc de Bourgogne, il se retira à Rhodes, où il fut en grande considération, & y commanda plusieurs Galeres. On lui donna la Croix de l'Ordre

de Saint-Jean de Jérusalem, à cause des grands services qu'il avoit rendus à cet Ordre, sans être obligé de faire ni preuves ni vœux dans la suite. Il revint en Flandres, où il épousa *N... Raoust*, dont vint:

V. JEAN DE LEVAL, I. du nom de sa branche, mort à Lillers en 1500, où il fut inhumé. Il avoit épousé, 1°. *Catherine Saulx;* 2°. *Jeanne de Lieres;* & 3°. *Gasin le Brun.* Du premier lit vinrent : — 1. CHRISTOPHE, qui suit; — 2. LOUIS, lequel résida à Beauvais, & servit long-tems dans les Armées du Roi de France; — 3. GEORGES, mort en 1521 d'une blessure qu'il reçut au bras au Fauxbourg de Saint-Venant; — 4. & ALARD, Auteur de la branche des Seigneurs de la Marche, rapportée ci-après. Du second lit il eut : — 5. MARIE, femme de *Jean Hauvel*, Ecuyer, demeurant à Berghettes; & du troisieme sortirent : — 6. JEAN, Ecuyer, qui servit long-tems dans les troupes de l'Empereur, & mourut sans postérité de *Barbe Schay*, fille de *Jean Schay*, Ecuyer; — 7 & 8. GUILLAUME & FLORENT, morts à Alger; — 9. & FRÉDERIC, Archer de la Garde de la Gouvernante des Pays-Bas.

VI. CHRISTOPHE DE LEVAL, Ecuyer, Mayeur de la Ville d'Aire, & inhumé dans l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre de cette ville, où il mourut, avoit épousé, 1°. *Jeanne Carpon;* & 2°. *Jeanne Cauderon*, fille de *Bauduin Cauderon*, & de Dame *Jeanne Duriet.* Il eut du premier lit : — 1. GEORGES, Religieux de Saint-Antoine; & du second : — 2. JEAN, qui suit; — 3. BARBE, mariée, 1°. à *François Roland*, Ecuyer, & 2°. à *Adrien de Grebert*, Ecuyer; — 4. JEANNE, femme de *Claude le Tardieu;* — 5. GUILLEMETTE épouse de *Jean Maneſſier*, Seigneur de Fontaine; — 6. CLAUDE, Béguine à Aire; — 7. & MARIE, qui fut mariée deux fois.

VII. JEAN DE LEVAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Ponchel, mort le 27 Septembre 1553 à Arras, & inhumé dans l'Eglise des Carmes de cette ville, avoit épousé *Marguerite Couronnel*, fille de *N... Couronnel*, & de *Jeanne de Bernicourt*, de laquelle il eut:

VIII. MARGUERITE DE LEVAL, Dame du Ponchel, mariée à *Hugues de Beaufort*, Chevalier, Seigneur du Saulchoy & du Corrois.

Branche des Seigneurs de LA MARCHE.

VI. ALARD DE LEVAL, I. du nom, Ecuyer, quatrieme fils de JEAN, & de *Catherine Saulx*, sa premiere femme, mourut en 1543. Il avoit épousé *Marie Raulin*, fille de *Guillaume Raulin*, & de *Barbe de Bernemicourt*, sa troisieme femme. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. PHILIPPE, mort sans postérité de *Barbe Prounier*, sa femme; — 3. & MADELENE, mariée à *Pierre le Maire*, Seigneur de Belguin.

VII. JEAN DE LEVAL, Ecuyer, Conseiller à Valenciennes, épousa *Anne le Saulch*, dont il eut : — 1. ALARD, qui suit; — 2. JACQUES, pere de MICHEL DE LEVAL, qui eut une fille nommée BARBE DE LEVAL, femme de *Jean d'Aine*, Seigneur de Becu; — 3. & ANNE, mariée à *Hector le Merchier*, Seigneur du Payage.

VIII. ALARD DE LEVAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, épousa *Anne de Belvalet*, fille de *Pierre de Belvalet*, Seigneur de Pomera, & de *Jeanne de Loës.* De ce mariage vinrent : — 1. GUILAIN, Abbé régulier de Chooques en Artois; — 2. MAXIMILIEN, qui suit; — 3. MARGUERITE, femme de *Maximilien le Merchier*, Seigneur de Renaucourt; — 4. & ALIX, épouse de *Jacques de Fremicourt*, Ecuyer.

IX. MAXIMILIEN DE LEVAL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marché, mort avant son pere, avoit épousé, en Décembre 1605, *Catherine Payen*, laquelle se remaria à *Louis de Boutry*, Ecuyer, Seigneur de Frevillers. Elle étoit fille de *Ponthus Payen*, Ecuyer, Seigneur d'Essars, de la Buquiere, & de *Catherine le Hardy*, sa premiere femme. Leurs enfans furent : — 1. MAXIMILIEN, qui a continué la descendance, rapporté ci-après; — 2. JACQUES, dont nous allons parler; — 3. CHARLES, mort Officier du Régiment de Molinghin, au service du Roi d'Espagne; — 4. JEANNE, Religieuse Chanoinesse à l'Abbaye

d'Avesnes-les-Nonains près Arras, morte âgée de 16 ans le 15 Janvier 1625; — 5. & Marie-Claire, femme, 1°. d'*Ignace Wignon*, Ecuyer, Seigneur d'Ovencourt, & 2°. de *Jacques-Philippe des Masures*, Seigneur du Val-Bernard.

Jacques de Leval, Ecuyer, Seigneur de Grandcourt, Sergent, puis Major de bataille d'un Terce Wallon au service du Roi d'Espagne, épousa, le 30 Mai 1654, *Marie de Haynin*, Dame de Calbreuc, laquelle se remaria à *Philippe-François de Gavrelle*, Ecuyer, Seigneur de Grandcourdel. Elle étoit fille de *Bastiste de Haynin*, Chevalier, Seigneur de Calbreuc, & de *Jeanne du Bus*; & eut de son premier mari : — 1. Joseph-Adrien, Seigneur de Sains-lès-Marquion, Chanoine gradué noble & grand Pénitencier de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer, mort au mois de Janvier 1731; — 2. Jeanne, mariée, le 20 Juillet 1681, avec Jacques de Leval, Ecuyer, Seigneur de la Marche, &c. son cousin germain, mentionné ci-après; — 3. Dorothée, Religieuse aux Dames de la Thieuloye à Arras; — 4. & Marie-Barbe de Leval, femme, 1°. de *N... Mathon*, Ecuyer; & 2°. de *N... d'Aix*, du pays d'Artois.

X. Maximilien de Leval, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, (frere aîné du précédent) épousa, le 21 Janvier 1639, *Antoinette-Thérese de Citey*, fille de *Maximilien de Citey*, Ecuyer, Seigneur de Mofflès, & d'*Isabeau de Bonmarchiez*, dont il eut : — 1. Maximilien, Ecuyer, Seigneur de la Tour, mort sans alliance; — 2. Robert, Ecuyer, Seigneur de Ponche, Capitaine d'Infanterie au service du Roi d'Espagne; — 3. Jacques, qui suit; — 4. & Marie-Catherine, alliée, 1°. avec *Louis Raulin*, Ecuyer, Seigneur de Belval; & 2°. avec *N... de la Buissiere*, Ecuyer, Seigneur de Lugy. Du premier lit elle eut un fils, marié avec *N... de Vintimille*, de Nice, pere de *N... Raulin*, Seigneur de Belval, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Citadella & à Mahon en 1757.

XI. Jacques de Leval, Chevalier, Seigneur de la Marche, Marlerie, Burlendrie & de Ponche, épousa, comme nous l'avons dit ci-devant, le 20 Juillet 1681, Jeanne de Leval, sa cousine germaine, fille de Jacques, Ecuyer, Seigneur de Sains-lès-Marquion, & de *Marie de Haynin Calbreuc*, dont il eut : — 1. François, qui suit; — 2. Charles-Joseph, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Lieutenant au Régiment de Saint-Valier, mort sans alliance, le 20 Septembre 1708, & inhumé dans l'Eglise de Gauchin-Legal; — 3. & Jeanne-Elisabeth de Leval la Marche, femme, 1°. de *Louis-Ernest de Marbais*, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, dont elle a eu un fils Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment Royal des Carabiniers; — le second, Officier aux Gardes-Wallones; — le troisieme, *Philippe-François-Eugene de Marbais*, Lieutenant-Colonel au service du Roi d'Espagne; — & une fille, nommée *Rosalie de Marbais*. Cette Jeanne-Elisabeth de Leval, morte le 13 Juillet 1744, avoit épousé, 2°. le 7 Janvier 1723, *Michel-Ignace de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Foncqvillers, Saint-Marcq, &c. né à Aire en Artois, le 4 Décembre 1688, & mort le 10 Décembre, 1752, fils de *Michel de Gantès*, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal des Cravattes, & de *Jeanne-Hyacinthe-Ignace de Hannedouche*. Voyez Gantès, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

XII. François de Leval, Ecuyer, Seigneur d'Attin, de Rouchefay, de la Marche, d'Inaucourt, de Butin & de Ponche, mort au Château de Gauchin-Legal, au mois d'Août 1754, avoit épousé *Florence Roger*, dont il a laissé : — 1. Jeanne-Josephe-Florence-Adrienne, seconde femme d'*Eugène-François de Bernard*, Comte de Calonne, Seigneur de Souverain-Moulin, veuf d'*Anne-Claire de Larmoy*, & fils de feu *Louis-François de Bernard*, Comte de Bailleul, & de *Marguerite-Charlotte de Berghes-Raches*; — 2. & Marie-Anne-Françoise de Leval, mariée, par contrat du 17 Février 1756, à *Philippe-François-Eugène de Marbais*, mentionné ci dessus, son cousin-germain, Chevalier, Seigneur de la Tour, & Lieutenant-Colonel au service d'Espagne.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, & une fasce vivrée d'azur en*

chef, brochante sur le tout. Cimier, *une tête & col de sanglier de sable, posée sur un casque de gueules & d'or, de six grilles.* Supports, *deux aigles.*

LEVEMONT, en Normandie. Famille dont étoit JEAN DE LEVEMONT, Chevalier de Malte en 1566. Il portoit pour armes: *fascé d'argent & d'azur, à la mouche mal terillée de gueules.*

LEVESQUE: Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud*, par le mariage

De BLANCHE LEVESQUE avec *Jean de Hellaud*, Ecuyer, Seigneur de la Durencerie, troisieme fils de *Jean* II, Ecuyer, Seigneur de Valliere, &c. & de *Gillette de la Hune.* Elle n'en eut point d'enfans, & testa, en faveur de son mari, le 11 Novembre 1505.

Les armes de LEVESQUE sont: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 tourteaux de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LEVEVILLE. Les Seigneurs de ce nom sont une branche de la Maison de *Briçonnet.* Ils ont commencé à *François Briçonnet*, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Leveville.* Voyez BRIÇONNET, *Tome III* de ce Dictionnaire.

* LEVIS: Cette Maison a pris son nom (dit l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, pag.* 11 *& suiv.*) de la Terre de LEVIS ou LEVIES près de Chevreuse, suivant les anciens titres. Elle a fondé l'Abbaye de N. D. de la Roche, Ordre de Saint-Augustin, près de LEVIS; & c'est cette fondation, les biens que les Seigneurs DE LEVIS ont donnés à cette Abbaye, & leurs tombeaux & monumens, qui fournissent des preuves pour les premiers degrés. La Généalogie de cette grande Maison commence à

I. PHILIPPE DE LEVIS, Chevalier, qui peut être le même que celui mentionné dans une fondation que *Guy de Chevreuse* fit à l'Abbaye de Saint-Denis en 1179. Il étoit mort en 1203, & son épouse, nommée *Elisabeth*, vivoit encore en 1210, qu'elle fit une donation à l'Abbaye de la Roche, en présence de *Pierre*, Evêque de Paris. Leurs enfans furent: — 1. MILES, Seigneur DE LEVIS, nommé, avec sa mere & ses freres, dans un traité fait, après la mort de son pere, avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Denis, en 1203. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu: — MARGUERITE, Dame DE LEVIS, mariée à *Jean de Nanteuil*, Chevalier, qui, en qualité de sieur de Levis, confirma avec elle à l'Abbaye de la Roche en 1237, 43, 45 & 1248, les donations faites par ceux de la Maison de sa femme, qui y fut enterrée; — 2. GUY, qui suit; — 3. PIERRE, autrement nommé PHILIPPE, lequel fit du bien à l'Abbaye de la Roche en 1208, & fut Archidiacre de Pincerais en 1209; — 4. ALEXANDRE, nommé, avec ses freres, au traité fait avec l'Abbé de Saint-Denis en 1203. Il vendit, en 1233, du consentement d'*Isabelle*, sa femme, à l'Abbé de Saint-Magloire-lès-Paris, ce qu'il avoit à Rotoire. On ne sçait s'il laissa postérité; — 5. & SIMON, exécuteur testamentaire de PHILIPPE DE FRANCE, mari de *Mahaut*, Comtesse *de Boulogne.* Il vivoit encore en 1239, & avoit épousé, 1°. *Perronelle*, Dame *de Poivilliers* & de Nanteuil, qui donna, en 1222, dix-huit setiers de bled & autant d'avoine à l'Abbaye de la Roche, & mourut à Coutances, où elle fit son testament, que son mari confirma. Il en eut: — ISABELLE, femme, en 1243, de *Gautier de Poissy*, Chevalier. SIMON DE LEVIS avoit épousé, 2°. *Mabille*, vivante avec lui en 1224, dont vint: — JEAN DE LEVIS, qui confirma, en 1245, une donation que sa sœur ISABELLE avoit faite à l'Abbaye de la Roche. Il étoit mort en 1252, tems où *Marie de Cognieres*, sa veuve, fit aussi quelques biens à cette Abbaye, le Lundi avant Noel.

II. GUY DE LEVIS, I. du nom, chef de toutes les branches de cette Maison, qui jouissoit déja de tous les attributs de la grandeur, fonda, en 1190, l'Abbaye

de la Roche, près de Levis, dans le lieu appellé *le Bois Guyon*, & y fit plusieurs dons en divers tems. Cette fondation fut confirmée par *Maurice*, Evêque de Paris, en 1196, & par *Eudes*, aussi Evêque de Paris, en 1201. Il se croisa sous le Comte *de Montfort*, son voisin, pour la guerre des Albigeois, fut fait Maréchal de l'armée, transmit à ses successeurs, Seigneurs *de Mirepoix*, le titre de *Maréchaux de la Foy*, ou de *Mirepoix*, parce que cette armée avoit été destinée contre les Hérétiques, & qu'il avoit eu la Terre de Mirepoix & plusieurs autres, situées en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être trouvé dans toutes les expéditions de guerre qui se firent contre eux. Il rendit hommage-lige au Roi en 1226, & reçut de ce Prince, en accroissement de fief, la Terre de Montségur. Il étoit mort au mois de Novembre 1230, & avoit épousé *Guiburge de Montfort*, fille de *Simon*, III. du nom, & d'*Amicie de Leicestre* en Angleterre, mentionnée, avec son mari, dans plusieurs titres de l'Abbaye de la Roche. De ce mariage vinrent: — 1. Guy, qui suit; — 2. Philippe, mentionné, avec sa mere & son frere aîné, dans une donation faite par son pere à l'Abbaye de la Roche en 1226; — 3. & Jeanne, femme de *Philippe de Montfort*, II. du nom, Comte de Castres. Ils vivoient en 1230.

III. Guy de Levis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, donna, en 1232, quatre mille livres parisis à l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche: le Château de Montségur, qui avoit été repris par les ennemis, lui fut inféodé par le Roi, en accroissement de fiefs qu'il tenoit de lui. Il mourut le 20 Septembre 1247, & eut de sa femme, nommée *Jeanne*: — 1. Guy, qui suit; — 2. N..., mariée, du vivant de son pere, à *Jean de Bruyeres*, Chevalier; — 3. Jeanne, femme de *Mathieu de Marly*, II. du nom, Connétable de France, après la mort duquel elle se retira à Port-Royal, & y fut enterrée; — 4. Philippe, Abbesse de cette Abbaye en 1275: elle ne l'étoit plus en 1281; — 5 & 6. Yolande & Catherine, Religieuses au même Monastere; — 7. & Elisabeth, Religieuse Dominicaine à Prouille, morte le 12 Mars 1330.

IV. Guy de Levis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur & de Florensac, Maréchal de la Foy, fut maintenu, par Arrêt de 1261, dans la possession des Terres de Florensac & de Pommerols, données par le Comte *de Montfort* à son ayeul, contre les héritiers de *Bérenger de Puy-Sorgier*. Alphonse de France, frere de Saint Louis, Comte de Toulouse & de Poitou, lui donna, en 1264, la Terre de Plaigne en échange d'autres Terres; deux ans après, il suivit en Italie Charles, Roi de Sicile & de Naples; se trouva au combat donné le 4 Mars 1266; & fut conservé, par Arrêt de l'an 1269, dans la possession & saisine de juger & de connoître du fait d'hérésie dans toutes ses Terres de Languedoc. Il testa le 4 des Ides du mois d'Août 1276; choisit sa sépulture dans l'Eglise de la Roche, fondée & dotée par ses prédécesseurs, & vivoit encore en 1286. Il avoit épousé *Isabelle de Marly*, veuve de *Robert de Poissy*, Seigneur de Malvoisine, & fille de *Bouchard*, Seigneur *de Marly*, II. du nom. Elle mourut le 4 Septembre 1292. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Thibaut, auteur des Barons de Montbrun, dont nous allons parler; — 3. Pierre, Evêque de Maguelone en 1307, & de Cambray en 1310. Le Pape Jean XII lui donna commission, en 1320, pour examiner la vie & la conduite des Béguines. Il fut présent à la donation que le Seigneur *de Mirepoix*, son neveu, fit à l'Eglise de Mirepoix en 1321, après qu'elle eut été érigée en Cathédrale. En 1324, il permuta son Evêché de Cambray pour celui de Bayeux en Normandie, & mourut en 1334; — 4. Philippe, auteur de la branche des Vicomtes de Lautrec, &c. rapportée ci-après; — 5. Eustache, Seigneur de Cessac, & en partie de Florensac, qui rendit hommage au Roi en 1316. Il mourut le 8 Novembre 1327, & fut enterré dans le Couvent d'Azilhan. Il eut de son épouse, *Béatrix de Turey*, fille de *Lambert*, Seigneur de Cessac: — Isabelle de Levis, Dame de Cessac & de Florensac en partie, mariée à *Bertrand*, Seigneur de *l'Isle-Jourdain*. Elle fit, au mois de Septembre 1328, du consentement de son mari, don à sa mere de tout son patrimoine, & fit une fondation au Monastere d'Azilhan en 1331, où elle fut enterrée; — 6. & François, Seigneur de la Garde & de Montségur, qui eut procès avec Jean, son frere aîné, au sujet de

la succession de PIERRE DE LEVIS, Evêque de Bayeux, son autre frere, & contre *Gaucher*, Seigneur *de Bousies*, en 1336, au sujet d'une rente que cet Evêque lui avoit promise. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — FRANÇOIS DE LEVIS, Seigneur de la Garde & de Montségur, à qui le Roi fit don, les 26 Juillet 1337, 25 Mai 1338 & en 1344, de la moitié des aydes imposées sur ses Terres pour la guerre de Gascogne. Il vivoit encore en 1351, & eut de *Soubirane d'Aure*, son épouse, fille de *Bernard d'Aure*, Vicomte d'Aster, & de *Soubirane de Joyeuse*, trois filles, sçavoir : — ELIPS DE LEVIS, Dame de la Garde & de Montségur, Terres qu'elle porta en mariage à ROGER-BERNARD DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, son parent ; — ISABELLE, femme de *Guy de Montlaur*, en 1344 : ils plaidoient en 1360, contre ce ROGER-BERNARD DE LEVIS ; — & JEANNE DE LEVIS, morte le 27 Juillet 1341.

THIBAUT DE LEVIS, second fils de GUY, III. du nom, & d'*Isabelle de Marly*, eut en partage, en 1280, une partie des Terres de Serignac & de Florensac, & devint, par son mariage avec *Anglesie*, Dame *de Montagu*, de Montbrun & de Penne, Seigneur des Baronnies de Montbrun & de Penne. Il mourut en 1309, & eut de son mariage : — 1. THIBAUT, mentionné ci-après ; — 2. GAILLARDE, Dame de Montagu, femme de *Guillaume de Narbonne*, fils d'*Aimeri* III, & de *Jeanne de l'Isle-Jourdain* ; — & ANGLESIE, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Bueil*.

THIBAUT DE LEVIS, II. du nom, Baron de Montbrun, de Penne & de Saint-Benoît, fut sous la tutelle de l'Evêque de Cambray, son oncle, en 1316. Il servit, avec 23 Ecuyers & 48 Sergens, dans les guerres de Gascogne en 1350 & 1351, & avoit avec lui un Chevalier, 28 Ecuyers, 50 Sergens, pour la garde de ses places, depuis le 18 Février 1359, jusqu'au 17 Avril 1360. Il eut de *Seguine de Comminge*, son épouse : — CÉCILE DE LEVIS, femme de *Charles d'Espagne*, son parent, qui l'enleva, s'empara du Château de Montbrun en 1374, & en chassa son beau-pere. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1392, laissant deux enfans : — *Thibaut* & *Bertrand d'Espagne*, dit DE LEVIS, légitimés le 17 Avril 1379, attendu que leur pere s'étoit marié sans dispense, étant parent de leur mere au troisiéme degré.

V. JEAN DE LEVIS, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, fils aîné du GUY III. & d'*Isabelle de Marly*, accompagna *Jean*, II. du nom, Sire *de Harcourt*, Amiral de France, dans son voyage d'Outre-mer en 1295 ; servit en Flandres en 1302, en qualité de Chevalier-Banneret, & eut ordre du Roi, en 1303, de se rendre en personne à Arras, le Mardi d'après la Pentecôte, avec le plus de Gendarmes qu'il pourroit pour le servir en Flandres. Il fut un des Seigneurs de Languedoc qui se trouverent à l'Assemblée tenue à Montpellier le 25 Juillet de la même année, lesquels déclarerent qu'ils adhéroient à tout ce que le Roi avoit arrêté au sujet du Pape BONIFACE VIII ; fut encore mandé, le 29 Juillet 1318, pour se trouver à Toulouse, où le Roi servoit en personne, & mourut peu après. Il avoit épousé, le 2 Février 1296, *Constance de Foix*, fille de *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, & de *Marguerite de Moncade*. Elle testa au Château de Leran le 8 Septembre 1332 ; ordonna sa sépulture au Monastere des Religieuses de Cîteaux, dit *de Beaulieu*, à Mirepoix ; fit des legs pieux à diverses Eglises, à plusieurs particuliers & à ses domestiques ; légua 1000 livres tournois à ISABELLE, une de ses filles, & fit ses deux fils légataires universels. Elle eut de son mariage : — 1. ROGER, dont l'*Obit* est marqué aux 11 des Calendes de Mai, dans le Nécrologe de l'Abbaye de la Roche ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. GASTON, tige des Seigneurs de Leran, rapportés ci-après ; — 4. & ISABELLE, à laquelle son frere promit 20 mille livres pour sa dot. Elle fut mariée, le 20 Octobre 1320, à *Bertrand*, Seigneur *de la Tour* en Auvergne, fils aîné de *Bernard* & de *Béatrix de Rodez*.

MARQUISE DE LEVIS, qui fit donation à *Gaston d'Armagnac*, Vicomte de Fezensaguet, des droits qu'elle avoit au Royaume d'Arragon, de Majorque, & au Comté de Barcelonne en 1310, peut avoir été fille du Seigneur *de Mirepoix*.

VI. JEAN DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, amortit, le 21 Décembre 1321, plusieurs biens, en présence de ses parens, en faveur de l'Eglise de Mirepoix, nouvellement érigée en Cathédrale, & partagea, avec

avec son frere GASTON, le 25 Novembre 1329. Il servit dans les guerres de Gascogne sous le Comte *d'Armagnac* en 1355; & pour les pertes qu'il avoit souffertes, en servant sous le Comte *de Poitiers*, il en reçut récompense le 25 Octobre 1360. Il étoit mort en 1372, & avoit épousé, 1°. au mois de Septembre 1318, *Mahaut de Sully*, fille de *Henri*, Sire *de Sully*, Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*; & 2°. avant 1344, *Aliénore de Montaut*, fille de *Sicard*, Baron *de Montaut* & de Hauterive. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui se trouva en l'Ost de Bouvines, & servit à la bataille du Duc de Normandie, avec quatre Ecuyers vênus de Mirepoix, le 26 Août 1340, jusqu'au 7 Mai suivant. Il fut tué dans une sortie de la ville de Bergerac, assiégée par les Anglois en 1342, au rapport de *Froissard*, sans avoir été marié; — 2. ROGER-BERNARD, qui suit; & du second lit: — 3. JEAN, qui dut être entretenu aux études suivant sa qualité, jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un bénéfice; — 4. PHILIPPE, mort en 1370; — 5. THIBAUT, Seigneur de Livrac, qui intenta procès à son frere aîné pour son partage, & le fit condamner, par Arrêt du 29 Novembre 1392; — 6. & ELÉONORE, mariée, 1°. en 1361, à *Bertrand de Terrides*, Vicomte de Gimay; & 2°. à *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier, avec lequel elle plaidoit, en 1371, contre son frere, pour sa dot, sa légitime, & sa part de la succession de PHILIPPE, son frere.

VII. ROGER-BERNARD DE LEVIS, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, servit dans les guerres de Gascogne & de Languedoc, avec 30 Ecuyers & 50 Sergens, sous le Comte *de Poitiers*, depuis le 11 Mai 1360, jusqu'au 13 Juillet suivant, & en récompense des pertes & des dommages qu'il y avoit soufferts, il fut payé d'une somme de 6000 florins. Il eut de grands démêlés avec son propre fils, qui l'arrêta prisonnier à Mirepoix. Pour s'en venger, il donna tous ses biens au Seigneur *de Leran*, son cousin, par son testament du 5 Octobre 1388; associa le Roi dans la propriété de toutes ses Terres, par traité du 27 Juillet 1390, en considération de quoi ce Prince lui transporta certaines Terres en 1393. Il mourut peu après, & avoit fait un nouveau testament le 21 Mai 1392. Il avoit épousé, en 1343, ELIPS DE LEVIS, Dame de la Garde & de Montségur, sa parente, morte en 1364, fille unique de FRANÇOIS DE LEVIS, Seigneur des mêmes Terres, & de *Soubirane d'Aure*, dont:

VIII. JEAN DE LEVIS, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde & de Montségur, Maréchal de la Foy, qui prit, du vivant de son pere, la qualité de *Seigneur de la Garde*, servit sous ce titre en Picardie, sous le Seigneur *de Sempy*, & fut Capitaine d'Hargentun en 1382. Il eut un long procès avec le Baron *de Leran*, son parent, au sujet de la donation que son pere avoit faite à ce Seigneur, au préjudice de ce qui lui avoit été assuré en mariage. Il étoit mort en 1397, & avoit épousé, le 10 Juillet 1371, *Jeanne d'Armagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Fezensaguet, & de *Marguerite de Carmain*. Elle eut en dot 20 mille florins, testa le 30 Septembre 1418, & mourut à Sessac en Carcassez. Ses enfans furent: — 1. ROGER-BERNARD, qui suit; — 2 & 3. GASTON & JEAN, qui plaiderent contre leur frere aîné pour leur partage; le premier en 1405, & le second en 1408; — 4. JEANNE, mariée, 1°. à *Pierre Tison*, dit *Cramaut*, Seigneur de Pujols & de Nerbonnez, avec lequel elle obtint provision sur la succession de son pere, le 24 Novembre 1408. Elle épousa, 2°. en 1418, *Louis de Pierrebuffiere*, Seigneur de Châteauneuf, & sa mere l'institua son héritiere en toutes ses Terres; — 5. ELIPS, à laquelle fut assignée en dot 8000 livres, pour son mariage avec PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur d'Arques, dont elle n'eut point d'enfans. Sa mere lui laissa une rente par son testament; — & cinq autres filles, dont on ne trouve point les noms, entre autres, ISABELLE, mariée, en 1374, avec *Bernard de Cabresa*.

IX. ROGER-BERNARD DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, la Garde, Montségur, &c. Maréchal de la Foy, obtint recréance le 20 Mai 1399, avec ses freres & sœurs, de tous les biens que son pere avoit donnés, par son testament, au Baron *de Leran*. La dissipation qu'il fit de la plupart de ses biens, obligea ses parens d'obtenir des Lettres, les 8 & 23 Avril 1418, pour en arrêter le cours. Il mourut peu après au Château de Puyvert, & fut enterré aux Cordeliers de Mirepoix. Il avoit épousé, en 1402, *Jeanne de Voisin*, fille de *Gerard*, Seigneur

d'Arques & de Magnac, & d'*Alix de Bruyeres*, dont : — 1. PHILIPPE, Seigneur de Mirepoix, qui fut mis sous la garde de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Lautrec & de la Roche, son parent, par Lettres du 13 Mai 1408, & mourut en 1442, sans alliance, au retour de Guienne, où il étoit au service du Roi ; — & JEAN, qui suit.

X. JEAN DE LEVIS, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Montségur & de Puyvert, Maréchal de la Foy, né posthume au Château de Valanet, fit hommage de ses Terres de Mirepoix & de la Garde le 30 Mars 1442, obtint des Lettres le 25 Avril 1445, pour se faire relever de la succession des Seigneurs *de Pardiac* & *de Fezensaguet*, ses parens, testa le 21 Novembre 1491, choisit sa sépulture au couvent des Cordeliers de Mirepoix ; laissa, à sa seconde femme, l'administration de ses biens, fit des legs à son fils PHILIPPE DE LEVIS, à ses filles, & au bâtard de son fils aîné, & institua, son héritier universel, son second fils, appellé JEAN, auquel CHARLOTTE DE LEVIS, par son testament du 1 Septembre 1499, laissa 200 livres. Il avoit épousé, 1°. en 1434, *Marguerite d'Archiac*, fille de *Hugues*, Seigneur *d'Archiac*, morte sans enfans ; & 2°. CHARLOTTE DE LEVIS, fille d'EUSTACHE, Seigneur de Quélus, & d'*Alix de Damas*, Dame de Cousan. Elle testa au Château de la Garde le 1 Septembre 1499 ; élut sa sépulture auprès de son mari ; laissa, à l'Evêque de Mirepoix, son fils, 50 livres ; à MARGUERITE, sa fille, la même somme ; à JEANNE, son autre fille, 400 livres ; au bâtard de son frere aîné 200 livres ; fit son héritier universel JEAN, son second fils, & nomma son exécuteur testamentaire GUY DE LEVIS, Seigneur de Villeneuve. De ce second lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, mort du vivant de son pere, ne laissant qu'un fils naturel ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. PHILIPPE, Abbé de Notre-Dame de la Grasse, Prieur de Camone, nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1491. Il fit rachever son Eglise Cathédrale, qu'il dota richement, & mourut le 28 Août 1537 ; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Basillac*, dont elle eut : — *Gaston de Basillac*, époux de JEANNE DE LEVIS-LERAN ; — 5 HÉLENE, femme de *Jean de Voisin*, Baron de Lautrec, Seigneur d'Ambres ; — 6. ANNE, dite ANNETTE, mariée, le 30 Décembre 1487, à *Galobie d'Espagne*, Seigneur de Panassac, laquelle testa le 23 Octobre 1517, & le 28 Octobre 1521 ; — 7. GABRIELLE, femme de *Rigaud*, Seigneur *de Pestels*, — 8. MARGUERITE, Religieuse à Prouille ; — 9. & JEANNE, mentionnée, aussi-bien que ses sœurs, dans le testament de ses pere & mere.

XI. JEAN DE LEVIS, V. du nom, Seigneur de Mirepoix & de la Garde, &c. Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Languedoc, en l'absence du Connétable *de Bourbon*, obtint, en 1492, une gratification sur les quints & requints de la Terre de Puyvert que son pere avoit acquise. Il fut un des exécuteurs testamentaires d'*Aimar*, Comte *de Poitiers*, Seigneur de Saint-Valier en 1510, testa lui-même en 1530, & mourut le 8 Mai 1533. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne de Poitiers*, fille d'*Aimar de Poitiers*, Seigneur de Saint-Valier, & de *Jeanne de la Tour*, dite *de Boulogne* ; & 2°. en 1500, *Françoise d'Estouteville*, fille de *Jacques*, Seigneur *d'Estouteville*, & de *Louise d'Albret*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOISE, femme de *Gaston*, Seigneur *d'Andouins* ; — 2. MARGUERITE, mariée à *Meraud de Grolée*, Seigneur de Viriville & de Château-Villain, morte en 1518 ; & du second lit : — 3. PHILIPPE, qui suit ; — 4. JEAN, né le 9 Mai 1507, mort avant 1528, devant Naples, laissant une fille, morte avant le 20 Juin 1569, femme de *Batiste Chapelle*, Seigneur de la Vigne ; — 5. & CHARLOTTE, femme du Seigneur *de Senaret*.

XII. PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, Arzans, Allairoc, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa, au Château Royal de Carcassonne, le 20 Juin 1569. Il avoit épousé, le 13 Septembre 1538, *Louise de la Trémoille*, fille de *François*, Seigneur *de la Trémoille*, & d'*Anne de Laval*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. FRANÇOISE, femme de *Paul*, Seigneur *de Basillac* ; — 3. & LOUISE, mariée 1°. à *N.... de Bruyeres*, Seigneur de Chalabre ; & 2°. à CLAUDE DE LEVIS,

Baron d'Audon & de Belesta, dont elle étoit veuve en Avril 1598, avec un fils nommé PHILIPPE DE LEVIS, Baron de Luvellans, né le 27 Janvier 1544, Sénéchal de Castres, mort le 30 Septembre 1571.

XIII. JEAN DE LEVIS, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, Baron de la Garde & de Montségur, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers en 1578, avoit épousé, le 1 Février 1563, *Catherine-Ursule de Lomagne*, fille d'*Antoine de Lomagne*, Vicomte de Gimay, Baron de Terrides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Cardaillac-Saint-Sirq*, laquelle lui porta en dot la Baronnie de Terrides, à condition que leur postérité joindroit le nom de *Lomagne* à celui de LEVIS. Elle fit héritier son second fils, par donation passée au Château de Mirepoix, le 14 Juin 1596. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, Seigneur de Mirepoix, Vicomte de Montsegur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de Carcassonne par résignation de son pere, mort à Toulouse, sans alliance, le 31 Août 1603; — 2. ANTOINE-GUILLAUME, qui suit; — 3. ETIENNE, Seigneur de Sainte-Foy, qui eut du Roi 1200 écus de pension sur l'Epargne, en 1614 & 1616; — 4. PHILIPPE, Seigneur de Vollanez, mort à Pamiers le 11 Juillet 1601. C'est de lui qu'on fait descendre les Seigneurs de *Saint-Geniès*; — 5. JEAN, Seigneur de Roquefort (vraisemblablement celui qui est qualifié *Comte de Terrides*), marié à *Louise Bertrand*, fille de *Barthelemi Bertrand*, & de *Guillemette de George*, dont: — AGNÈS DE LEVIS, mariée, le 29 Août 1643, à *François de Beon*, Seigneur de Casaux & de la Bastide, fils de *Michel de Beon*, Seigneur de Casaux, & d'*Anne de Grand-Montesquieu*; — 6. HENRI, Seigneur de Roquefort & Gouverneur de Mirepoix; — 7. CATHERINE, mariée, le 4 Octobre 1597, à GABRIEL DE LEVIS, Baron de Leran; — 8. & CLAUDE, dont l'alliance est ignorée, qui testa à Mirepoix le 30 Septembre 1617.

JEAN DE LEVIS, VI. du nom, eut, pour fils naturel, — JEAN, auquel PHILIPPE DE LEVIS, son ayeul, légua, le 20 Juin 1569, trois cents livres de rente sur la Terre de Saint-Julien de Grascapon, jusqu'à ce qu'il eut 1000 livres de rente en bénéfice.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME DE LEVIS, Vicomte de Terrides, puis Seigneur de Mirepoix, après la mort de son frere aîné, Baron de la Garde, &c. Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, vivoit le 29 Juin 1621, & mourut avant 1628. Il avoit épousé, le 26 Avril 1593, *Marguerite de Lomagne*, fille de *Gerard*, Seigneur de Serignac, & de *Louise de Cardaillac de Peyre*. Elle testa, au Château de Terrides, le 21 Juillet 1628, & mourut en 1635, laissant: — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. JEAN, Baron de Mirepoix, Capitaine au Régiment de Navailles, tué près de Mirecourt entre le 20 Octobre & le 7 Novembre 1635; ayant eu, de *Catherine de Caulet*, son épouse, fille de *Jean-Georges de Caulet*, Seigneur d'Hauterive, & de *Marguerite Garaut*, — un fils mort jeune; — & MARGUERITE DE LEVIS, mariée à *Louis*, Vicomte *de Fumel*, en Querci; — 3. HENRI, auteur des Marquis de Gaudiez, rapportés ci-après; — 4. & LOUISE DE LEVIS, mariée, le 6 Janvier 1619, à *Antoine-Scipion de Bassabat*, Baron de Campendu (Terre qui donnoit autrefois entrée aux Etats de Languedoc) & de Fendheille. Elle mourut avant 1655, & fut mere de 18 enfans.

XV. ALEXANDRE DE LEVIS, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, fut tué à l'attaque des lignes de Leucate, petite Ville en bas Languedoc, assiégée par les Espagnols en 1637. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 29 Mai 1620, *Louise de Bethune*, fille de *Maximilien*, Duc de Sully, & de *Rachel de Cochefilet*; & 2°. par contrat du 20 Juillet 1632, *Louise de Roquelaure*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Roquelaure*, Maréchal de France, & de *Susanne de Bassabat*, sa seconde femme. Elle eut procès contre *Louis de Nogaret*, Evêque de Mirepoix, qui disputoit à son fils la qualité de Fondateur de l'Eglise Cathédrale de Mirepoix, & celle de Maréchal de la Foy. Du second lit vinrent: — 1. GASTON-JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. JEAN DE LEVIS, Marquis de Mirepoix, dont le convoi fut fait à Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le Mardi 30 Novembre 1650; — 3 & 4. deux autres fils nommés JEAN, nés à la Garde, l'un le 9 Juin 1635; & le second, le 15 Juillet 1636.

Ce dernier fut batisé le 18 Octobre 1637; — 5. & Elisabeth de Levis, Abbesse de N. D. de Rieunette le 1 Janvier 1666, assassinée en Juillet 1671, dans sa 39e année, par six hommes armés de fusils sur le grand chemin, comme elle revenoit de prendre possession d'une Terre dépendante de son Abbaye.

XVI. Gaston-Jean-Batiste de Levis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, Gouverneur des pays & Comté de Foix, Donnezan & d'Andore, dont il prêta serment le 27 Janvier 1678, mourut le 6 Mai 1687. Il avoit épousé, le 19 Août 1657, *Madelene du Puy-du-Fou*, batisée à Paris, en l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, le Lundi 24 Novembre 1636, fille & héritiere de *Gabriel du Puy-du-Fou*, Marquis de Combronde, & de *Madelene de Bellievre*. Elle se remaria à *François Salvat de Montfort*, Précepteur de son fils aîné, & eut du premier lit: — 1. Gaston-Jean-Batiste de Levis & de Lomagne, II. du nom, Marquis de Mirepoix, Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires en 1684, Gouverneur, après son pere, des pays & Comté de Foix, Donnezan & d'Andore, & Chevalier de Saint-Louis en 1694. Il mourut le 26 Juillet 1697, & avoit épousé, le 16 Janvier 1689, *Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire*, née en 1678, fille de *Henri de Saint-Nectaire*, Duc de la Ferté, & de *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*. Elle mourut le 31 Mars 1713, sans enfans; — 2. Pierre-Charles, qui suit; — 3 & 4. Madelene-Henriette, & Catherine de Levis, Religieuses au Couvent de la Visitation de la Fleche, le 30 Avril 1681; — 5. & Marie-Marguerite-Thérese-Camille, alliée, par contrat passé à Paris le 11 Mai 1703, à Paul-Louis de Levis, Marquis de Leran, son cousin, mentionné ci-après.

XVII. Pierre-Charles de Levis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, après son frere, du vivant duquel il prenoit la qualité de *Comte de Terrides*, mourut le 10 Juin 1702. Il avoit épousé *Anne-Gabrielle d'Olivier*, morte à Montardy, près Beziers, vers le mois de Janvier 1708, laissant:

XVIII. Pierre-Louis de Levis, né en Janvier 1702, Marquis de Mirepoix, Maréchal héréditaire de la Foy, Comte de Terrides, Vicomte de Gimay, Baron du Mont Fourcaut, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Maréchal de France, appellé *le Duc de Mirepoix*. Il fut d'abord Colonel du Régiment de Saintonge, Infanterie, par commission du 6 Mars 1719, puis, le 20 Février 1734, du Régiment de la Marine, Infanterie, un des six petits vieux, & fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 1 Août 1734. Il eut la permission de vendre le Régiment de la Marine au Comte *de Nassau*, en Juillet 1737, fut nommé en même-tems Ambassadeur auprès de Sa Majesté Impériale, arriva à Vienne le 14 Janvier 1738; fut fait Maréchal-de-Camp le 1 Mars, & signa, le 18 Novembre suivant (1738), en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi, le Traité de paix définitif, avec les Ministres de S. M. I. Le Marquis *de Mirepoix* fut proposé & admis pour être Chevalier des Ordres, au Chapitre tenu par Sa Majesté le 2 Février 1739, & étant retourné à Vienne avant le jour de la Pentecôte, qu'il devoit recevoir le Collier, il eut Lettres du Roi, portant permission d'en porter le Cordon & les autres marques d'honneur. Son Ambassade étant finie au mois de Décembre 1739, il revint à Paris le 10 Janvier 1741, & reçut en personne le Collier de l'Ordre de Saint-Michel & celui du Saint-Esprit, le 2 Février suivant, en la Chapelle du Château de Versailles. Il servit dans l'armée du Roi en Bohême, en sa qualité de Maréchal de-Camp, se distingua fort au combat de Fravenberg, dans lequel, à la tête des Carabiniers, il enfonça & défit la Cavalerie Autrichienne, & contribua beaucoup à la victoire. Il en porta la nouvelle à Francfort, à l'Empereur, & le détail au Roi, au mois d'Août 1742; fut envoyé commander en Provence, où il servit, en sa qualité de Maréchal-de-Camp, dans l'armée sous les ordres du Prince *de Conty*, en 1744; se distingua aussi à la prise du Fort de Montalban & de Villefranche, dans le Comté de Nice; fut fait Lieutenant-Général des Armés du Roi, en Mai 1744, & continua de commander en Provence & dans le Comté de Nice; servit aussi, en 1745, dans l'Etat de Gênes,

& sur les bords de la Mer, où il avoit un commandement particulier; passa en Italie, avec un corps de troupes, en 1746, pour secourir le Maréchal *de Maillebois;* donna des marques de bravoure dans toutes les occasions, tant en Italie qu'en Provence, où les ennemis entrerent & resterent environ quatre mois. Il ne revint à Paris qu'après leur expulsion de cette Province, & le Roi lui donna, au mois de Mars 1747, les Gouvernemens des Ville, Citadelle, Port, Havre & pays du Brouage, vacant par la mort du Vicomte *de Beaune;* fut ensuite nommé pour servir dans l'armée de Flandres, commandée par le Maréchal *de Saxe*, sous les ordres du Roi en personne; y fit la campagne de 1747, en sa qualité de Lieutenant-Général des Armées; mais il ne la finit point entierement; le Chevalier *de Belle-Isle*, Lieutenant-Général, ayant été battu & tué à l'attaque des retranchemens du Col de l'Affiette, qui couvroient le Fort d'Exilles, le 19 Juillet de cette année (1747), où il commandoit en chef, le Marquis *de Mirepoix* fut demandé par le Maréchal *de Belle-Isle*, & se rendit à son armée, où il servit dans le Comté de Nice, jusqu'au commencement de Décembre, que les Armées prirent des quartiers d'hyver. Alors le Maréchal *de Belle-Isle* retourna à la Cour, & le Marquis *de Mirepoix* fut laissé pour commander, en son absence, toutes les troupes Françoises en Provence & en Dauphiné. Il fut nommé, en Décembre 1748, Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, s'y rendit au mois de Juillet 1749, eut sa premiere audience de S. M. Britannique, le 31 du même mois, à Kensington; obtint du Roi, le 25 Septembre 1751, un brevet de *Duc*, & s'appelloit *le Duc de Mirepoix*. Il eut les honneurs de la Chambre en Janvier 1755, revint d'Angleterre le 26 Juillet suivant, quitta son Ambassade par ordre du Roi, & sans prendre congé, à cause de la prise de deux Vaisseaux de guerre François, l'*Alcide* & *le Lys*, par l'Amiral *Boscawen*, avec son Escadre de vaisseaux Anglois, le 8 Juin précédent, sans aucune déclaration de guerre. Il fut fait, le 25 Novembre de la même année, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, & Commandant en cette Province, par la démission volontaire du Maréchal Duc *de Richelieu;* en Avril 1756, Capitaine de la quatrieme Compagnie des Gardes-du-Corps du feu Roi, vacante par la démission volontaire du Duc *de Charost;* & Maréchal de France le 25 Février 1757. Il est mort le 25 Septembre suivant, âgé de 58 ans, sans enfans. Il avoit épousé, 1°. le 17 Août 1733, *Anne-Gabrielle-Henriette Bernard*, fille de feu *Gabriel Bernard*, Seigneur de l'ancien Comté de Rieux en Languedoc, morte le 31 Décembre 1736, d'une suite de couches, après être accouchée d'un enfant mort: elle n'étoit âgée que de 15 ans & demi; & 2°. le 2 Janvier 1739, *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon*, Grande d'Espagne, née le 28 Avril 1707, veuve du Prince *de Lixin*, frere cadet du Prince *de Pons*, seconde fille de *Marc de Beauvau-Craon*, Prince d'Empire, Grand-Ecuyer du Grand Duc de Toscane, Gouverneur pour ce Prince du Duché de ce nom, & de *Marguerite de Ligniville*. Elle a été nommée, en Août 1753, Dame du Palais de feu la Reine, & est titrée *Maréchale-Duchesse de Mirepoix*.

Marquis DE GAUDIEZ.

XV. HENRI DE LEVIS, troisieme fils d'ANTOINE-GUILLAUME, & de *Marguerite de Lomagne*, devint Marquis de Gaudiez par acquisition, & épousa *Marguerite de Caulet*, fille de *François*, Seigneur de Cadars, Maître des Eaux & Forêts du Languedoc, & de *Marie de Fraxines*, dont: — ALEXANDRE, qui suit; — & une fille, née pendant les guerres civiles.

XVI. ALEXANDRE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, épousa *Marguerite de Canmels*, fille de *François*, Seigneur de Grefeuille, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Bourguine de Garraud*. Leurs enfans furent: — 1. BARTHELEMI, tué à Senef en 1674; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. JOSEPH, Chevalier de Malte le 16 Juin 1670, Capitaine des Galeres du Roi, puis Chef d'Escadre des Galeres le 12 Février 1737, mort à Marseille le 24 Mai 1740, âgé de 70 ans; — 4. CHRYSANTE, Aumônier de la Duchesse de Bourgogne, Abbé de Grestin en Avril 1702, mort à Paris, au Séminaire de Saint-Magloire, en Décembre

1727 ; — 5. ALEXIS, Chevalier de Malte & Officier de Galere ; — 6 & 7. PHILIBERTE & CATHERINE ; — 8. & CHRISTINE-PAULINE, Religieuse aux Maltoises de Toulouse.

XVII. ANTOINE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, a eu de son épouse, dont on ignore le nom : — JOSEPH-CHRYSANTE, qui suit ; — & ELÉONORE, mariée à *N.... de Fajac.*

XVIII. JOSEPH-CHRYSANTE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, Capitaine de Galeres, & commandant la Compagnie de l'Etendart, Maréchal de la Foy, comme chef de sa Maison, par la mort du Maréchal-Duc *de Mirepoix*, appellé *le Marquis* DE LEVIS, mort en 1764, âgé de 64 ans, avoit épousé, le 4 Octobre 1750, LOUISE-VICTOIRE DE LEVIS-LERAN, sa parente, dont : — 1. GUY-HENRI-JOSEPH DE LEVIS, né le 6 Septembre 1757 ; — 2. MARIE, née le 11 Juillet 1753 ; — 3. & MARIE-ANNE DE LEVIS, née le 7 Septembre 1754.

Seigneurs de LEVIS-LERAN.

Cette branche, qui écartele *au 1 & 4 d'or, à trois chevrons de sable*, qui est LEVIS ; *& au 2 & 3 d'or, à trois pals de gueules*, qui est DE FOIX, a pour auteur :

VI. GASTON DE LEVIS, second fils de JEAN, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, & de *Constance de Foix*. Il fut Seigneur de Leran, partagea, le 25 Novembre 1329, avec JEAN DE LEVIS, son frere aîné, qui lui céda la Terre d'Annoel en Beauce, par acte du Mercredi après la Saint-André 1333. Il étoit mort le 25 Novembre 1351. On lui donne pour femme, mais sans preuve (dit l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne), *Eléonore de Sully*, veuve de *Vivien*, Seigneur *de Berbecille*, mariée en 1336, & morte le 24 Décembre 1345, laissant : — 1. GASTON, qui suit ; — 2. JEAN, nommé au contrat de mariage de sa sœur JEANNE ; — 3. JEANNE, mariée, par contrat passé à Aleth le 25 Novembre 1351, à *Jean de Voisins*, Seigneur d'Arques, à qui elle porta en dot 6000 livres tournois, que son pere lui avoit léguées par son testament ; — 4. & CONSTANCE, alliée à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Taleyrand.

VII. GASTON DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Leran, fit mention, dans son testament du 3 Mars 1383, de sa femme enceinte, ordonna que l'enfant qui naîtroit de cette grossesse, entrât en Religion, laissa à sa fille 7000 florins d'or, institua pour héritiers ses deux fils mineurs, & nomma pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Florensac. Il avoit épousé, par contrat du 31 Mai 1362, *Jeanne de Rochefort*, fille de *Bernard* ou *Amanjeu de Rochefort*, Seigneur de Seilhan, dont ; — 1. GASTON, qui suit ; — 2. BERTRAND, mentionné dans le testament de son pere, marié à *Marguerite de Malleras*. Il eut une fille naturelle, nommée — JEANNE DE LEVIS, femme de *Pierre de Gardiolle* ; — 3. & ISABELLE, à qui son pere laissa, comme on l'a dit, 7000 florins d'or, mariée, en 1396, à *Jean de l'Isle-Jourdain*.

VIII. GASTON DE LEVIS, III. du nom, Seigneur de Leran, reçut de ROGER-BERNARD, Seigneur de Mirepoix, son cousin, en considération des services qu'il avoit reçus de lui, une maison située au bas de la ville de Carcassonne, nommée communément l'*Hosteau de Mirepoix*, par acte du 14 Août 1387. Il donna quittance au même, datée du 29 Juin 1388, de 1500 écus d'or, que celui-ci lui devoit. Il ne vivoit plus lors du mariage de sa fille, & avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1387, passé au Château de Leran en présence de ROGER-BERNARD DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, *Ysende d'Arpajon*, qui lui apporta en dot 9000 florins d'or. Ses enfans furent : — GASTON, qui suit ; — & CONSTANCE, mariée, par sa mere & par son frere, le 17 Novembre 1421, à *Jean de la Jugie*, Baron de Rieux, de la Lumiere, &c. fils de *Guillaume*, & de *Catherine de Mornalx*. Elle eut en dot 4000 moutons d'or.

IX. GASTON DE LEVIS, IV. du nom, Seigneur de Leran, d'Aguilhane, du Peyrat & de Villars, fut Chambellan du Roi CHARLES VII, qui, en sa considération, exempta les habitans d'Aguilhane, du Peyrat & de Villars, de payer les tailles

durant cinq ans, parce qu'ils avoient été incendiés par les ennemis, lors des guerres du Languedoc. Il fit son testament le dernier Mars 1458, y nomme sa femme, & institue son fils aîné héritier universel, fit des legs à ses autres enfans; vivoit encore en 1478, lors du mariage de son petit-fils, & mourut fort vieux. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1408, *Catherine de Panat*, fille de *Guy*, Vicomte de Pierrebrune, & en eut: — 1. GASTON, qui suit; — 2. JEAN, Evêque de Lescar en 1473. Il signa, en cette qualité, le 1 Août 1477, le contrat de mariage de son neveu; — 3. BERTRAND; — 4. JEAN, Vicomte de Panat & de Pierrebrune, pere de JEANNE DE LEVIS, femme de *Bompar*, Seigneur de Lage; — 5. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Juillet 1468, de *Savari de Mauléon*, Seigneur du Pré, &c.; — 6. MARGUERITE, à qui son pere laissa 4000 moutons d'or; — 7. YSENE ou ALIX, épouse de *Jean de Narbonne-Taleyrand*, fils de *Jean*, & de *Sibille de Carmain*; — 8. & JEANNE, mariée à *Gabriel de Pierrefort*.

X. GASTON DE LEVIS, V. du nom, Seigneur de Leran, &c. eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

XI. GASTON DE LEVIS, VI. du nom, dit *le jeune*, Ecuyer, Seigneur de Leran, qui eut en don, de son ayeul, le Château de Leran avec ses dépendances, la moitié de ses autres biens nobles & rôturiers, présens & à venir, n'en reservant que l'usufruit à *Catherine de Panat*, sa femme, tant qu'elle vivroit. Il avoit épousé, 1°. le 2 Février 1478, *Jeanne de Carmain*, fille de *Jean*, Baron de Negrepelisse & de Laugnac: elle eut en dot 6500 livres tournois, & mourut en 1488; & 2°. par contrat du 30 Novembre 1493, *Marie de Foix-de-Carmain*, morte en 1523. Il eut du premier lit: — CÉCILE DE LEVIS, mariée, en 1532, à *Jean du Maine*, Seigneur du Bourg, fils de *Jean du Maine*, Seigneur d'Escandillac, & d'*Antoinette de Durfort*. On lui céda la Bastide & Peyrat, pour lui tenir lieu de 2000 livres: elle étoit morte en 1545. Du second lit vinrent: — 1. GERMAIN, qui suit; — 2. PAUL, dont on n'a trouvé que le nom; — 3. JEANNE, femme de *Gaston de Basillac*; — 4. GERMAINE, mariée à *Jean de Montesquieu*, Seigneur de Costaussa; — 5. & autre JEANNE.

XII. GERMAIN DE LEVIS, Seigneur de Leran, &c. épousa, 1°. *Françoise de Bruyeres*; & 2°. le 1 Mai 1520, *Marie d'Astarac*, fille de *Jean d'Astarac*, Seigneur de Fontrailles, & de *Catherine de Marestaing*. Elle eut en dot de ses biens paternels & maternels 6000 livres. Ses enfans furent: — 1. GASTON, qui suit; — 2. JEAN-CLAUDE, Baron d'Eaudan & de Belesta, il eut pour sa légitime Belesta & Fougan; fut Sénéchal, Gouverneur du Comté de Foix, & Capitaine de cent hommes d'armes; & mourut à Belesta le 11 Février 1598. Il avoit épousé *Christophette de Bergoignan*, fille de *Roger*, Seigneur *de Bergoignan*, & d'*Anne de Foix*, dont: — LOUISE DE LEVIS-LERAN, femme de *Christophe d'Amboise*, Comte d'Aubijoux, fils de *Louis d'Amboise*, & de BLANCHE DE LEVIS; — 3. BARTHELEMI, mort en Ecosse; — 4. RENÉ; — 5. GERMAINE, femme de *Blaise de Rochefort*; — 6. & FRANÇOISE, mariée à *N... de Laverdac*.

XIII. GASTON DE LEVIS, VII. du nom, Seigneur de Leran, étoit marié, avant le 26 Décembre 1547, avec *Gabrielle de Foix*, fille de *Jean*, Baron de Rabat, & de *Catherine de Villemur*, dont: — 1. PHILIPPE, mort à Paris; — 2. GABRIEL, qui suit; — 3. ANTOINE, Seigneur de Montmaur, qui eut de grands demêlés avec son neveu; — 3. & JEANNE, morte en bas-âge.

XIV. GABRIEL DE LEVIS, Seigneur de Leran, &c. épousa, par contrat du 4 Octobre 1593, CATHERINE DE LEVIS, fille de JEAN, Seigneur de Mirepoix, Vicomte de Montségur, & de *Catherine-Ursule de Lomage*. Elle eut en dot 30 mille liv. & 3000 liv. d'ajustemens. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 2. SALOMON, auteur des Seigneurs d'Ajac, dont on parlera ci-après; — 3. MARGUERITE, mariée, 1°. à *Pierre-Auguste de Lautrec*, Seigneur de Montfa, dont elle étoit veuve sans enfans, le 29 Septembre 1637; & 2°. le 21 Décembre 1645, à *Marquis de Piis*, Seigneur de la Bastide; — 4. N... DE LEVIS, femme de *François de Mauléon*, Baron de Durban; — 5. & GABRIELLE, mariée par

son pere & sa mere, le 26 Avril 1630, à *Jean-Pierre de Bruyeres*, Baron de Chalabre.

XV. Jean-Claude de Levis, Seigneur de Leran, eut de grands démêlés avec Antoine de Levis, Seigneur de Montmaur, son oncle. Il avoit épousé, par contrat du 10 Août 1629, *Angélique de Castelnau*, fille d'*Etienne*, Baron de la Loubere en Bigorre, & de *Jeanne de Basillac*, dont : — 1. Gaston, qui suit ; — 2. Henri-Gaston, mort sans postérité ; — 3. & Isabeau, mariée à *Jacques de Foix*, Baron de Rabat, dont une fille unique.

XVI. Gaston de Levis, VIII. du nom, Vicomte de Leran, de Pradeilles, de Pereilhie, Baron de la Bastide, le Peyrat, l'Imbrassac, Bellec, &c. fut gratifié du Roi d'une pension de 2000 livres par Brevet du 10 Décembre 1685. Il vivoit encore lorsque son fils, Paul-Louis, qui suit, fut marié. Il avoit épousé, le 1 Janvier 1659, *Jeanne Juge*, fille de *Paul Juge*, Baron de Freicheville, Seigneur du Bez, &c. Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne Thomas*.

XVII. Paul-Louis de Levis, qualifié *Marquis de Leran*, né en 1666, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, Lieutenant-Colonel de Royal-Dauphin, avec Brevet de Colonel, puis de Royal-Etranger, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, est mort au Château de Leran, le 6 Avril 1749, dans sa 84e année. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 11 Mars 1703, Marie-Marguerite-Thérese-Camille de Levis-Mirepoix, fille de Gaston-Jean-Batiste de Levis de Lomagne, Marquis de Mirepoix, & de *Madelene du Puy du Fou*, dont : — 1. Gaston-Jean-Batiste, qui suit ; — 2. Henri, Vicaire-Général de l'Archevêché de Bordeaux, nommé par le Roi au mois de Septembre 1741, à l'Evêché de Pamiers, vacant par la mort de *François-Barthelemi de Salignac de la Mothe-Fenelon* ; — 3. N..., Religieuse à la Visitation de la Fleche, nommée par le Roi à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen au mois de Mars 1746 ; — 4. Charlotte, femme de *N... de Pagesse*, Marquis *de Saint-Lieux* ; — 5. Jeanne, mariée à *N... de Palamini* ; — 6 & 7. Elisabeth & Marie.

XVIII. Gaston-Jean-Batiste de Levis-Leran, né en 1704, Capitaine au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, Enseigne, puis sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, s'est démis de cette Sous-Lieutenance au mois d'Avril 1733, & est mort en Avril 1747. Il avoit épousé, en 1723, *Jeanne-Gillette Baillon*, morte en Janvier 1736, fille de *François Baillon*, Secrétaire du Roi, Chevalier de Saint-Michel, Seigneur de Blampignon, originaire de Saint-Malo, qui a laissé un fils Maître des Requêtes du Parlement de Rennes, & nommé Intendant de la Généralité de la Rochelle au mois de Juillet 1755, qui vivoit garçon. Du Mariage de Gaston-Jean-Batiste de Levis-Leran, sont nés : — 1. Louis-Marie-François-Gaston, qui suit ; — 2. Victoire ; — 3. Louise, mariée à Joseph-Chrysante de Levis, Marquis de Gaudiez, Capitaine de Galeres, & Commandant la Compagnie de l'Etendart : *Voyez* le degré XVIII. de la branche précédente ; — 4. Anne, mariée, le 15 Mai 1751, à *Paul-Louis de Pagesse*, Marquis de Saint-Lieux, son cousin-germain, — 5. & Adélaide, mariée, en 1763, à *N... de Valence-Timbrune*.

XIX. Louis-Marie-François-Gaston, Marquis de Levis-Leran, Mousquetaire de la Garde du Roi en 1744, Colonel du Régiment Royal-Marine Infanterie, en Novembre 1745, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourbonnois, se trouva avec son Régiment à la conquête de l'Isle-Minorque sur les Anglois ; & fut, au retour de cette expédition en Juillet 1756, fait Brigadier des Armées du Roi. Il a été mis en possession de la totalité des biens du Maréchal *de Mirepoix* le 25 Septembre 1757, étant son neveu par son ayeul paternel. Il a épousé, le 4 ou le 15 Août 1751, Catherine-Agnès de Levis-Chateaumorand, sa cousine, née le 4 Septembre 1736, fille aînée de feu Charles-François de Levis-Chateaumorand, Comte de Levis, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Nous ignorons (en 1774) s'il en a des enfans.

Seigneurs

Seigneurs d'Ajac.

Cette branche séparée de la précédente en 1593, a pour auteur SALOMON DE LEVIS, Seigneur d'Ajac, issu au XIVe degré, second fils de GABRIEL DE LEVIS, Vicomte de Leran, & de CATHERINE DE LEVIS, fille de JEAN DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix. Ce SALOMON DE LEVIS, Seigneur d'Ajac, eut six garçons, dont deux laisserent postérité. Elle subsiste aujourd'hui dans deux freres, sçavoir : — PIERRE DE LEVIS, Baron d'Ajac, ancien Officier des Galeres du Roi, marié, & qui n'a qu'une fille ; — & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE LEVIS, dit *le Marquis de Levis*, né le 23 Août 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi, nommé Gouverneur-Général de la Province d'Artois en 1765, a épousé, par contrat du 22 Janvier, célébration le 8 Février 1762, *Gabrielle-Augustine Michel*, fille de feu *N.. Michel*, Trésorier-Général de l'Artillerie de France, & l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes. Elle a été présentée, le 28 Février 1762, par la Maréchale *de Mirepoix*. De ce mariage sont nés : — 1. PIERRE-MARC-GASTON ; — 2. GABRIELLE-AUGUSTINE-FRANÇOISE ; — 3. MARIE-GABRIELLE-ARTOIS, tenue sur les fonts de batême, en Avril 1766, par les Etats de la Province d'Artois ; — 4. & HENRIETTE DE LEVIS, née le 22 Avril 1767.

Vicomtes de LAUTREC & Comtes de VILLARS.

V. PHILIPPE DE LEVIS, quatrieme fils de GUY, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Isabelle de Marly*, Seigneur en partie de Florensac, & Vicomte de Lautrec, nommé *Damoiseau* dans un Arrêt du Parlement de 1279, prenoit la qualité de *Seigneur de Florensac*, & portoit les armes DE LEVIS, qui sont : *d'or, à 3 chevrons de sable au lambel componné.* Il avoit épousé *Béatrix*, Vicomtesse *de Lautrec*, veuve de *Bertrand de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand*, Vicomte *de Lautrec*, laquelle testa en 1343, & eut pour enfans : — PHILIPPE, qui suit ; — & BERTRAND, tige des Seigneurs de Florensac, rapportés ci-après.

VI. PHILIPPE DE LEVIS, II. du nom, Vicomte de Lautrec, eut en don d'*Alphonse d'Espagne*, Seigneur de Lunel, Gouverneur de Languedoc, le 26 Juillet 1326, en considération des services qu'il avoit rendus dans la guerre de Gascogne, la Forteresse de la Fons, qui avoit appartenu à la Vicomtesse *de Lautrec*, sa mere, dont les Anglois s'étoient emparés ; & testa à Vabres le 1 Octobre 1346. Il avoit épousé, 1°. en 1309, *Eléonore*, fille de *Guerin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier, & de *Gausserande de Narbonne*. Elle eut en dot 8500 liv. dont son frere reconnut, le 14 Septembre 1329, lui devoir encore 4500 ; testa le 18 Août 1330, & mourut sans enfans ; 2°. en 1336, *Jamague*, Dame *de la Roche-en-Renier*, fille de *Guigues*, Seigneur dudit lieu, & de *Gillette* ou *Guinotte*, Vicomtesse *d'Uzès*. Elle testa le 3 Août 1359, & élut sa sépulture dans l'Eglise des freres Prêcheurs de Montpellier, laissant : — 1. JEAN, enterré dans la même Eglise ; — 2. BERTRAND, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine & Archidiacre de Dreux dans le Diocèse de Chartres. Il testa, le 29 Septembre 1382, dans la ville d'Avignon, & mourut peu de tems après ; — 3. & GUIGUES, qui suit.

VII. GUIGUES DE LEVIS, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, institué héritier universel par *Guigues*, Seigneur *de la Roche*, son ayeul maternel, servit le Roi dans ses guerres de Gascogne en 1355, & en 1359 sous le Comte *de Poitiers*, avec un Chevalier & 16 Ecuyers. Sa mere l'institua son héritier par son testament de la même année ; il fit le sien le 23 Avril 1366, mourut peu-après, & fut enterré dans l'Eglise des Freres Prêcheurs de la ville du Puy. Il avoit épousé *Saure de la Barthe*, fille de *Geraud*, Seigneur d'Aure & de la Barthe, & de *Brunissende*, Vicomtesse *de Lautrec*, sa troisieme femme, dont :

VIII. PHILIPPE DE LEVIS, III. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche-en-Renier, qui testa à Confolens le 2 Août 1280, fit deux codicilles les 16 & 17 du même mois, & élut sa sépulture en l'Eglise des Freres Prêchèurs de

la ville du Puy, où il fut enterré. Il avoit épousé, le 6 Août 1372, *Eléonore de Thoire de Villars*, Dame de Buys en Beaujolois, qui eut en dot 8000 francs d'or & la Seigneurie de Buys. Elle étoit veuve d'*Edouard*, Seigneur *de Beaujeu*, & fille de *Humbert* VI, Seigneur *de Thoire*, de Villars, &c. & de *Béatrix de Chalon*, sa seconde femme. Etant veuve & tutrice de ses enfans en 1380, elle paya l'acquisition du Château de Montagu, que son mari avoit faite de *Guillaume de Tournon*, testa le 4 Août 1385, donna la Terre de Mirebel à son second fils, & élut sa sépulture auprès de son mari. Leurs enfans furent : — 1. GUIGUES, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, institué héritier universel de son pere en 1380, & par l'Archidiacre de Dreux, son oncle, par son testament de 1382. Il mourut sans alliance peu de tems après 1387; — 2. PHILIPPE, qui suit; — 3 & 4. CATHERINE & BÉATRIX, la premiere dotée de 3000 livres par le testament de son pere; & la seconde de 8000 livres.

IX. PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, d'Annonay, de Pradel, &c. Comte de Villars, fut retenu par le Dauphin, depuis CHARLES VII, Roi au mois de Novembre 1398, à 60 hommes d'armes & 24 de trait. C'est de lui dont il est souvent fait mention dans l'Histoire de ce Monarque, qui le fit Gouverneur de Montargis. Il l'accompagna dans son voyage de Dauphiné pour voir la Reine de Sicile, & mourut en 1440, âgé de 60 ans, laissant, par son testament du 11 Novembre 1428, renouvellé le 1 Janvier 1439, la Seigneurie de Montagu en douaire, à *Antoine d'Anduze*, qu'il avoit épousée, le 19 Juin 1395, fille de *Louis d'Anduze*, Seigneur de la Voute, & de *Marguerite d'Apchon*, sa seconde femme. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. BERMOND, Seigneur de la Voute, tige des Ducs de Ventadour, rapportés ci-après; — 3. GASPARDE, mariée, le 9 Septembre 1427, à *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, fils de *Jean*, & de *Jeanne de Chalon*, Comtesse de Tonnerre. — PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, eut encore quatre fils naturels; l'aîné, dit *de Villars*, Seigneur de Bouligneux en Dombes, né d'*Ambroise Godin*, fut légitimé par Lettres données aux Montils lès Tours en 1466, suivant le Registre des Chartes cotté 200, Avril 1466, & 1467.

X. ANTOINE DE LEVIS, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Baron de la Roche & d'Annonay, Seigneur de Vauvert & de Belcastel, prit le titre de *Seigneur de Vauvert*, du vivant de son pere, & servit en cette qualité sur les frontieres du Maconnois en 1412, & sous l'Archevêque de Reims en 1419, pour le recouvrement du pays de Languedoc. Il testa le 13 Août 1454, & élut sa sépulture dans l'Eglise d'Annonay. L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne ne lui donne que deux femmes. Feu le Président *Durey de Noinville*, marque en marge de cet article, *page 28*, qu'il eut pour premiere femme, au mois d'Octobre 1421, *Louise de Tournon*, Dame de Beauchâtel & de Servieres, fille d'*Odon de Tournon*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Corgenon*, Dame d'Harvez : elle mourut avant 1424; il épousa, 2°. le 9 Novembre 1425, *Isabelle de Chartres*, fille d'*Hector*, Seigneur d'Onze-en-Bray & du Chesnedoré, & d'*Antoinette d'Aymery*, & niéce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Chancelier de France, qui lui fit don de la Terre de Vierzon, qu'il avoit acquise du Roi. Elle testa au Château de Castelnau-Bonnefons, au Diocèse d'Alby, le 29 Juillet 1437; & 3°. *Jeanne de Chalançon*, dite *de Polignac*, fille d'*Armand*, Vicomte de Polignac, & d'*Isabeau de la Tour*. Elle survécut à son mari, & transigea pour son douaire, le 11 Juillet 1474, avec le Duc DE BOURBON. Il n'y eut des enfans que du second lit, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANTOINE, Seigneur d'Onze-en-Bray, institué héritier par le testament de sa mere, lequel vendit, en 1461, à JEAN, Duc DE BOURBON tous les droits qu'il avoit en la succession de ses pere & mere, ce qu'il confirma le 9 Mars 1473. Il vendit aussi à ce Prince tout ce qui lui étoit échu depuis la mort de son frere, & céda, le 26 Octobre 1494, au Duc DE BOURBON, une rente qu'il prenoit sur la Terre de Sury-le-Comtal, pour une pension de 600 livres. Il avoit épousé *Jeanne de Chamborant*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle, étant âgée de 40 ans, consentit, par acte passé à Tours le 15 Mars 1496, qu'il

fut promu à l'Ordre de Prêtrise. Il étoit alors âgé de 70 ans; — 3. & CATHERINE, mentionnée au testament de son ayeul, mariée, 1°. à *Antoine de Clermont*, Baron de Surgeres; & 2°. à *Joachim de Velor*, Seigneur de la Chapelle-Bellouin, avec lequel elle vivoit en 1462; elle en étoit veuve en 1478.

XI. JEAN DE LEVIS, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, Onze-en Bray, Chesnedoré, &c. premier Chambellan du Roi, porta la qualité de *Seigneur de Vauvert* du vivant de son pere. Le Roi lui donna, en 1458, la Capitainerie de la Ville & du Château de Vire. Il étoit Chambellan & Grand-Maître d'Hôtel du Duc *de Guienne*, le 25 Avril 1469, lorsque ce Prince lui donna la Ville & Châtellenie de Macaire. Se voyant sans enfans de *Thomine de Vilquier*, fille de *Robert*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Gamaches*, il vendit au Duc *de Savoie*, par contrat passé à Nantes en Bretagne, le 1 Février 1469, son Comté de Villars, & dissipa la plus grande partie de ses biens. Il testa à Porgia le 15 Février 1474, laissa 2000 livres à ANTOINETTE DE LEVIS, sa fille naturelle, & donna les biens qu'il n'avoit pas vendus à GILBERT, Seigneur de la Voute, son cousin-germain.

Barons de LA VOUTE, Comtes & Ducs de VENTADOUR.

X. BERMOND DE LEVIS, second fils de PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, Comte de Villars, & d'*Antoinette*, Dame *de la Voute*, institué, par sa mere, héritier de la Terre de la Voute, & par son pere de celle de Mirebel, fit un traité d'alliance & d'amitié en 1440, avec *Guillaume de Chalançon*, Evêque du Puy, & le Seigneur *de Chalançon*. Il servit avec 30 chevaux en Guienne, comme il paroît par le passeport que CHARLES VII lui donna le 20 Octobre 1442. LOUIS XI le retint pour son Chambellan en 1468, & pour son Conseiller en 1469. Il fit son testament en 1483, & un second le 19 Juin 1487, choisit sa sépulture dans l'Abbaye chef d'Ordre de Saint-Ruf près de la ville de Valence en Dauphiné, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épousé, le 14 Janvier 1422, *Agnès de Châteaumorand*, (fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Froloys*) laquelle lui apporta en dot les Terres de Poligny de Charlus & la Vicomté de Remond. Elle testa à Châteaumorand le 4 Novembre 1476. De ce mariage vinrent : — 1. GILBERT, mort à Rouen, du vivant de son pere, en 1465, & enterré dans l'Eglise des Freres Prêcheurs; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Condat, où il est enterré; — 4. JACQUES, dont nous allons parler; — 5. JEANNE, femme de *Jacques-Loup*, Seigneur *de Beauvoir*, en Bourbonnois, morte lors du testament de son pere, laissant des enfans; — 6. & AGNÈS, mariée, le 16 Janvier 1463, à *Liébaut*, Seigneur *de Lugny*. Elle testa en 1477, & son mari en 1480.

JACQUES DE LEVIS, quatrieme fils de BERMOND & d'*Agnès de Châteaumorand*, prit le nom & les armes de *Châteaumorand*, suivant la volonté de sa mere, & mourut en 1521. Il avoit épousé, le 18 Août 1484, *Louise de Tournon*, fille de *Jacques*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Polignac*, dont : — 1. JEAN, né en 1491, Seigneur de Châteaumorand, de Pierrefitte, de Montarmontier, de Chatelux & de Bornet, institué Sénéchal d'Auvergne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chambellan & Gouverneur du Dauphin en 1532. Il plaidoit contre le Comte *de Ventadour*, pour la succession de Villars, & obtint Arrêt en sa faveur au Parlement de Toulouse le 5 Février 1533. Il mourut sans enfans de *Gilberte d'Estampes*, sa femme, fille de *Jean d'Estampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault; — 2. ANTOINE, Abbé de la Benisson-Dieu, Chanoine & Comte de Lyon en 1525, Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dès 1516, Archevêque d'Embrun en 1526, Archevêché qu'il permuta pour l'Evêché de Saint-Flour. Il céda la Terre de Vauvert au Comte *de Ventadour* en 1543, & étoit mort en 1566; — 3. ISABELLE, femme, en 1509, de *Pierre Barton*, Vicomte de Montbas; — 4. CATHERINE, femme de *Jean de Saint-Chamand*, Baron de Pujols, Sénéchal des Lannes; — 5. PERONNELLE, Abbesse de Cusset; — 6. & JEANNE, Abbesse de Chansalon.

XI. Louis de Levis, Baron de la Voute, frere aîné du précédent, fut Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il suivit dans son expédition du Royaume de Naples, & servit dans l'armée de Bourgogne en 1479. Il fut nommé exécuteur testamentaire d'*Aynard de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, fit son testament le 4 Mai 1521, élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Ruf, & mourut fort âgé. Il avoit épousé, le 12 Juillet 1492, *Blanche de Ventadour*, fille de *Louis*, Comte *de Ventadour*, Seigneur de Granges, & de *Catherine de Beaufort*, Dame de Charlus, où elle mourut le 19 Novembre 1482. De ce mariage vinrent : — 1. Gilbert, qui suit ; — 2. Jean, tige des Seigneurs de Charlus, rapportés ci-après ; — 3. François, Prieur de Saint-Michel des Anges, Evêque de Tulles en 1517, mort en 1535 ; — 4. Charles, Abbé de Valette & de Bouhaigne, qui transigea, avec son frere, le 13 Mars 1525, & fit son codicille le 23 Juin 1536 ; — 5. & Catherine, mariée, par contrat du 9 Décembre 1492, à *Joachim de Brion*, Seigneur du Cheylar en Vivarais, dont elle étoit veuve le 28 Février 1506. Elle se fit Religieuse à Saint-Laurent d'Avignon, où elle vivoit en 1521, lors du testament de son pere.

XII. Gilbert de Levis, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voute, enfant d'honneur du Roi Charles VIII, son Pannetier, en 1496, prit ensuite le titre de *Comte de Ventadour*, avec le nom & les armes, suivant le testament de son ayeule maternelle ; se trouva à la bataille de Marignan en 1525, où il fut blessé ; testa le 7 Mai 1524, fit un codicille le 1 Septembre 1529, choisit sa sépulture en l'Abbaye de Saint-Ruf, & mourut le 5 du même mois. Il avoit épousé, le 5 Octobre 1498, *Jacqueline du Mas*, née le 4 Novembre 1486, morte en 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean du Mas*, Seigneur de l'Isle, Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline de Carbonnel*, dont : — 1. Gilbert, qui suit ; — 2. Pétronille, mariée, 1°. en 1521, à *André de Crussol*, Seigneur de Beaudiner ; & 2°. le 17 Janvier 1524, à *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort & de Saignes, fils de *Jean de Chabannes*, Seigneur de Curton, & de *Françoise de Blanchefort*, Dame de Boissamy ; — 3. Blanche, alliée, le 17 Août 1527, à *Louis d'Agout-de-Montauban*, Baron de Sault & de Roussillon. Elle testa le 25 Décembre 1557 ; — 4. & *Jacqueline*, seconde femme, par contrat passé à la Voute le 28 Juin 1541, de *Jean de Damas*, Seigneur de Digoine, fils de *François*, & de *Jeanne de Saint-Palais*, dont elle fut séparée par Arrêt du Parlement de Paris du 14 Août 1550.

XIII. Gilbert de Levis, II. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voute, Seigneur de Vauvert, enfant d'honneur du Roi François I, en 1524, son Pannetier en 1531, testa au Château de Vauvert le 24 Avril 1557, & mourut âgé de 46 ans. Il avoit épousé, par contrat du 11 Février 1538, *Susanne de Laire*, Dame de la Motte-de-Grigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette de Tournon*. Elle testa, le 17 Mars 1550, & fut enterrée dans l'Eglise de la Voute. De ce mariage vinrent : — 1. Gilbert, qui suit ; — 2. Martial, Abbé d'Auberive en 1554, Aumônier du Roi, mort en 1572 ; — 3. Jacqueline, femme, le 11 Juillet 1543, de *François de Chalançon*, Seigneur de Rochebaron ; — 4. Françoise, mariée, le 14 Juin 1551, à *François de la Baume*, Comte de Suze, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Guillaume de la Baume*, & de *Catherine Albaron des Allemands*. Son mari fut tué le 19 Août 1588, lorsque les Huguenots prirent Montélimart ; — 5. & Blanche, alliée, le 12 Juin 1556, à *Louis d'Amboise*, Seigneur d'Aubijoux, fils de *Jacques* & *d'Hippolite de Chambes-Montsoreau*.

XIV. Gilbert de Levis, III. du nom, Comte, puis créé *Duc de Ventadour* en Février 1578, Pair de France en Juin 1589, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1555, Chevalier de son Ordre, Gouverneur du Limousin en 1571, ensuite du Lyonnois, Forez & Beaujolois, & nommé Chevalier du Saint-Esprit, lors de son institution en 1578 ; mais il ne fut point reçu. Il mourut à la Voute en 1591, & avoit épousé à Fontainebleau, par contrat du 25 Juin 1553, en présence du Roi, *Catherine de Montmorency*, fille d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, & de *Madelene de Savoie*, dont : — Gilbert,

Comte de la Voute, qui suivit le Comte *d'Alençon* en Flandres en 1584, & mourut avant son pere; — & ANNE, qui suit.

XV. ANNE DE LEVIS, Duc de Ventadour, Pair de France, Comte de la Voute, &c. reçu Chevalier des Ordres du Roi le 2 Janvier 1599, Gouverneur & Sénéchal du haut & bas Limousin, après son pere; Lieutenant-Général de la Province de Languedoc; eut 2000 écus de pension, & obtint, le 24 Janvier 1594, l'enregistrement, au Parlement, des Lettres d'érection du Duché de Ventadour en *Duché-Pairie,* qui avoit été faite en faveur de son pere. Il représenta les Comtes *de Champagne* au Sacre de HENRI IV en 1594. Le Pape lui écrivit, le 22 Janvier 1600, pour le prier de favoriser *Charles de Conti*, Evêque d'Ancône, qu'il envoyoit Vice-Légat à Avignon. Il fit l'ouverture des Etats du Languedoc, & y harangua le 8 Novembre 1622. Il avoit testé dès le 23 Juin 1617, fit un codicille le 3 Décembre 1624, par lequel il institua héritier universel HENRI, son fils aîné, avec substitution, & mourut le 30 du même mois. Il avoit épousé, dans la ville d'Alais le 25 Juin 1693, *Marguerite de Montmorency*, fille de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, & d'*Antoinette de la Marck,* sa premiere femme. Elle mourut âgée de 83 ans, le 3 Décembre 1660, & eut pour enfans: — 1. HENRI, Duc de Ventadour, reçu Pair de France au Parlement le 21 Décembre 1624, Prince de Maubuisson, Lieutenant-Général de Languedoc, Comte de la Voute, Tournon, &c. Il avoit épousé *Marie-Liesse de Luxembourg*, Princesse *de Tingry*, fille de *Henri*, Duc *de Luxembourg*, & de *Madelene de Montmorency*, Dame de Thoré. Elle se fit Religieuse Carmelite, du consentement de son mari, dans le Couvent de Chambery qu'elle fonda, & lui, ayant cédé sa qualité de Duc *de Ventadour* au Marquis *d'Annonay*, son frere, par acte du 23 Mai 1631, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, fut Chanoine de N. D. de Paris, Directeur général des Séminaires, mourut le 14 Octobre 1680, âgé de 84 ans, & fut enterré dans l'Eglise de N. D. — 2. FRANÇOIS, Comte de Vauvert, nommé à l'Evêché de Lodève en 1612, n'ayant que 16 ans, tué dans un combat naval donné contre les Rochelois le 17 Septembre 1625; — 3. CHARLES, qui suit; — 4. FRANÇOIS-CHRISOSTÔME, Comte de Brion, premier Ecuyer de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Duc de Damville, par Lettres du mois de Novembre 1648, Gouverneur du Limousin, Capitaine de Fontainebleau, Viceroi de l'Amérique en 1655, mort à Paris le 9 Septembre 1661, & enterré aux Capucins du Fauxbourg Saint-Jacques, sans enfans de son mariage avec *Anne le Camus-de-Jambeville*, veuve de *Claude Pinart*, Vicomte de Comblisy, Baron de Cramailles, qui étoit aussi veuf de *Françoise de la Marck-Maulevrier*, & fille unique d'*Antoine le Camus*, Seigneur de Jambeville, Président au Parlement de Paris, & de *Marie le Clerc-de-Lesseville.* Elle mourut le 10 Février 1651; — 5. ANNE, Abbé de Mainac, de Ruricourt, Dom-d'Aubrac, Baron de Donzenac, Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, Conseiller d'Etat, nommé Archevêque de Bourges en 1649, sacré le 30 Avril 1651, & Gouverneur du Limousin, sur la démission du Duc *de Damville,* son frere, le 28 Novembre de la même année. Il testa les 20 Janvier & 15 Mars 1662, mourut deux jours après, âgé de 57 ans, & est enterré dans l'Eglise Métropolitaine de Bourges, où se voit son épitaphe; — 6. LOUIS-HERCULE, d'abord Jésuite, ensuite nommé Evêque de Mirepoix, sacré le 19 Décembre 1655, mort en Janvier 1679; — 7. CATHERINE, mariée, 1°. à *Henri,* Comte *de Tournon* & de Roussillon, Chevalier des Ordres du Roi, mort sans enfans; & 2°. le 17 Février 1620, à *Louis de Montmorency-Boutteville.* Elle est morte le 14 Mars 1643, laissant un fils, tué devant Philisbourg le 7 Septembre 1644, âgé de 27 ans; — 8. & MARIE, Religieuse à Chelles, successivement Abbesse d'Avenay & de Saint-Pierre de Lyon, morte en 1649 ou 1650.

XVI. CHARLES DE LEVIS, Marquis d'Annonay, puis Duc de Ventadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1638, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, ensuite Gouverneur de Limousin, avoit été nommé à l'Evêché de Lodève en 1604, dont il se démit 3 ans après. Il vendit, le 22 Août 1642, à *Jacques d'Auterille*, Seigneur de Montferrier, la Baronnie de Vauvert, Diocèse de Nîmes, laquelle donnoit entrée aux Etats de Languedoc; porta

un des honneurs à la pompe funèbre de LOUIS XIII, & mourut à Brives en Limousin, le 19 Mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épousé, 1°. le 26 Mars 1634, *Susanne de Lauzieres*, morte sans enfans, fille d'*Antoine de Lauzieres*, Marquis de Themines, & de *Susanne de Montluc*; & 2°. le 8 Février 1645, *Marie de la Guiche de Saint-Geran*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Saint-Geran, Maréchal de France, & de *Susanne Aux-Epaules*. Elle mourut au Château de Sainte-Marie-du-Mont en Normandie, le 23 Juillet 1620, âgée de 78 ans, ayant eu: — 1. LOUIS-CHARLES, qui suit; — 2. MARGUERITE-FÉLICE, morte le 2 Septembre 1717. Elle avoit épousé, en 1668, *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, Pair & Maréchal de France, Capitaine des Gardes-du-Corps, Gouverneur du Comté de Bourgogne & Chevalier des Ordres du Roi; —— 3. & MARIE-HENRIETTE, Religieuse Professe le 1 Mai 1667, au Couvent de la Visitation de Moulins.

XVII. LOUIS-CHARLES DE LEVIS, Duc de Ventadour, Pair de France, Gouverneur de Limousin, mourut le 28 Septembre 1717, & fut enterré le 30 dans l'Eglise des Incurables. Il avoit épousé, le 14 Mars 1671, *Charlotte-Eléonore-Madelene de la Mothe-Houdancourt*, seconde fille de *Philippe*, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louise de Prie*, Gouvernante des enfans de France. Le Roi accorda à la Duchesse *de Ventadour*, le 8 Janvier 1687, une pension de 8000 livres, qui lui fut augmentée de 4000 livres le 10 Décembre 1709. Elle avoit prêté serment entre les mains de Sa Majesté le 1 Juin 1704, pour la charge de Gouvernante des enfans de France, en survivance de sa mere, & elle a gouverné l'enfance de feu LOUIS XV. Elle a été, depuis, Gouvernante des enfans de ce Monarque, dont elle s'acquitta avec beaucoup de dignité & d'intelligence, & voulant, à cause de son grand âge, se démettre de cette charge, le 1 Mai 1732, le Roi la pria, avec tant de tendresse de prendre soin de feu M. le Dauphin, son fils, qu'elle est restée dans l'exercice de cette charge, jusqu'au tems que ce Prince fut remis entre les mains des hommes. Elle est morte en son Château de Glatigny, près Versailles, le 13 Décembre 1744, dans la 93e année de son âge, & a eu de son mariage pour fille unique :

XVIII. ANNE-GENEVIÉVE DE LEVIS, née en Février 1673, morte du 20 au 21 Mars 1727. Elle avoit épousé, 1°. le 16 Février 1691, *Louis-Charles de la Tour-de-Bouillon*, dit *le Prince de Turenne*, tué à Steinkerque en 1692; & 2°. le 15 Février 1694, *Hercule-Mériadec de Rohan*, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi.

Barons & Comtes de CHARLUS.

Les armes de cette branche sont: *au 1 & 4 de gueules, à un lion d'or; au 2 & 3* DE LEVIS; *sur le tout de..., à la barre de..., accompagnée de six besans, ou tourteaux.*

XII. Elle a pour auteur JEAN DE LEVIS, second fils de LOUIS, Baron de la Voute, & de *Blanche de Ventadour*. Il fut Baron de Charlus, Seigneur de Champagnac, des Granges & des Margerides, par donation de *Catherine de Beaufort*, Comtesse de Ventadour, son ayeule maternelle, & mourut avant son pere, en 1519. Il avoit épousé, le 1 Octobre 1501, *Françoise de Poitiers*, fille d'*Aynard de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, Marquis de Cotron, & de *Jeanne de la Tour*, dont: — 1. GILBERT, mort sans alliance; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. LOUIS, Seigneur de Beauregard en Bourbonnois, mort sans alliance; — 4. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué à la prise de la ville d'Alger en 1641; — 5 & 6. BLANCHE & RENÉE, Religieuses à Momigny; — 7. & CATHERINE, mariée, le 1 Février 1553, à *Esprit de Harville*, Seigneur de Paloiseau.

XIII. CHARLES DE LEVIS, Baron de Charlus, des Granges, Vicomte de Lugny, &c. Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut substitué, par le testament de LOUIS DE LEVIS, Seigneur de la Voute, son ayeul, fait en 1521, aux biens de sa Maison, & par celui de GILBERT DE LEVIS, Comte de Ventadour, son oncle, en 1524; fut Pannetier des Rois HENRI II,

François II & Charles IX, Capitaine de la grosse Tour de Bourges en 1549, & exerça la charge de Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, jusqu'en 1563. Il avoit épousé, 1°. le 6 Février 1534, *Marguerite Brachet*, dite *de Montagu*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Montagu, & de *Catherine de Rochechouart*; & 2°. en 1554, *Marguerite de Ricamez*, Dame de Maulde, veuve de *François*, Seigneur *de Stavayé*, & fille de *Jean*, Seigneur *de Ricamez*, & de *Guillemette de Maulde*. Il eut du premier lit: — Claude, qui suit; — & Gabrielle, mariée, en 1556, à *Antoine le Long*, Seigneur de Châteaumorand.

XIV. Claude de Levis, Baron de Charlus, des Granges & de Poligny, Pannetier du Roi en 1559, Gentilhomme de sa Chambre en 1556, Chevalier de son Ordre, Chambellan du Duc *d'Alençon* en 1577, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, testa le 13 Juin 1593. Il avoit épousé, le 23 Août 1559, *Jeanne de Maumont*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maumont* & de Châteaufort, & de *Madelene de Coulonges*. Elle fut retenue une des Dames d'honneur de la Reine, le 6 Mars 1586, & eut pour enfans: — Jean-Louis, qui suit; — & Jeanne-Gabrielle, mariée, le 30 Avril 1597, à *Edme Robert*, Seigneur de Lignerac, & de Saint-Chamant, morte en 1630.

XV. Jean-Louis de Levis, Comte de Charlus, Baron de Poligny, Vicomte de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut assassiné, en 1611, par le Chevalier *de Beauregard-Gadagne* & ses complices. Il avoit épousé, le 16 Mai 1590, *Diane de Daillon-du-Lude*, fille de *Guy*, Comte du Lude, & de *Jacqueline de la Fayette*. Elle transigea, le 10 Octobre 1629, avec ses enfans vivans, & eut: — François, tué, avec son pere, à l'âge de 15 ans; — 2. N..., mort sans alliance le 12 Février 1612; — 3. Charles, qui suit; — 4. Claude, Chevalier de Malte en 1625; — 5. & Jean-Claude, tige des Seigneurs de Châteaumorand, rapportés ci-après.

XVI. Charles de Levis, II. du nom de sa branche, Comte de Charlus, Seigneur de Poligny, des Granges & de Maumont, partagea avec le Seigneur *de Châteaumorand*, son frere, le 10 Novembre 1625; fut Capitaine des Gardes-du-Corps, dont il prêta serment le 6 Octobre 1631, & se démit au mois de Mai 1634; fit ses preuves, pour être admis à l'Ordre du Saint-Esprit, en 1632; mais il mourut, avant d'être reçu, en 1662. Il avoit épousé, le 21 Juillet 1620, *Antoinette de l'Hôpital*, sœur de *Nicolas*, Duc *de Vitry*, & de *François*, Comte *de Ronay*, tous deux Maréchaux de France, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, & de *Françoise de Brichanteau*, dont

XVII. Roger de Levis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, Seigneur de Saignes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, qui vivoit encore en 1682. Il portoit pour armes: *au 1 d'azur, à la croix engrêlée d'argent; au 2 de gueules, au coq d'argent, barbé, crêté, béqué & membré d'or, ayant au col un écusson d'azur; à une fleur de lis d'or*, qui est l'Hôpital; *au 3 échiqueté d'or & de gueules*, qui est de Ventadour; *au 4 de gueules, au lion d'or*. Sur le tout: *d'or, à 3 chevrons de sable*, qui est Levis. Il avoit épousé, 1°. en 1642, *Jeanne de Montjouvent*, fille & héritiere de *Marie-François*, Seigneur dudit lieu, & d'*Angélique de Vienne-de-Soligny*; 2°. en 1656, *Louise de Beauxoncles*, fille de *Louis*, Seigneur d'Oucques, & d'*Anne de l'Hôpital-Sainte-Mesme*; & 3°. *Anne Perdrier*, veuve de *Charles de Bethisy*, Seigneur de Mezieres. Du premier lit vinrent: — 1. Charles-Antoine, qui suit; — 2. Gilbert, Marquis de Poligny, Abbé de Port-Dieu; — 3. Gaspard, mort Chevalier de Malte en 1675; — 4. Claude, Religieuse à Bellechasse à Paris; & du second lit: — 5. Roger, mort jeune; — 6. Elisabeth, qui vivoit en 1682; — 7. & Catherine-Agnès, reçue la même année Chanoinesse de Remiremont.

XVIII. Charles-Antoine de Levis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, Seigneur de Bequier, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois en 1680, mort le 22 Avril 1719, & enterré à Saint Sulpice, avoit épousé *Marie-Françoise-de-Paule de Bethisy*, fille aînée de *Charles de Bethisy*, Seigneur de Mezieres, Camoermont & d'Ignaucourt, & d'*Anne Perdrier*. Elle

mourut le 30 Janvier 1719, & fut enterrée à Saint-Sulpice. Ils ont eu pour enfans : — 1. Charles-Eugène, qui suit ; — 2. Marie-Anne, alliée, le 6 Janvier 1694, à Philippe-Elzéar-François de Levis, Marquis de Châteaumorand, son cousin ; — 3. Madelene, femme de *Louis Fouquet*, Marquis de Belle-Isle. Elle est morte à Paris le 12 Juin 1729, âgée de 69 ans, laissant des enfans ; — 4. autre Marie-Anne, morte le 19 Août 1705, âgée de 32 ans ; — 5. Marie-Hiacinthe, Abbesse de N. D. de Nevers le 1 Novembre 1704, morte à Paris le 4 Mai 1731, âgée de 44 ans, & inhumée en l'Eglise des Religieuses, dites *du Précieux Sang*, Paroisse Saint-Sulpice ; — 6 & 7. N... & N... de Levis ; — 8. & Catherine-Agnès, mariée, par contrat du 20 Septembre 1720, à *Alexandre-François de Montberon*, fils d'*Alexandre-François*, Seigneur d'Esnaude, & de *Françoise-Elisabeth Rougier*.

XIX. Charles-Eugène, Duc de Levis, Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mezieres, &c. commença à servir, en 1688, dans l'armée du Dauphin en Allemagne, eut un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se trouva aux batailles de Fleurus en 1690, de Steinkerque en 1692, & de Nerwinde en 1693, ainsi qu'aux siéges de Mons, de Namur, & de Charleroy & dans d'autres occasions ; fut fait Brigadier en 1701 ou 1702 ; commanda la Cavalerie Françoise dans l'Armée qui fut joindre l'Electeur de Baviere en Allemagne ; se distingua à la bataille de Hochstet, fut fait Maréchal-de-Camp le 10 Février 1704 ; servit en cette qualité les années suivantes ; & le Roi le fit seul, par distinction, Lieutenant-Général de ses Armées le 18 Février 1708. Il continua de servir jusqu'à la paix, fut mis dans le Conseil de guerre au commencement de la minorité de feu Louis XV, & lorsque ce Conseil fut supprimé, S. M. lui confia le commandement en chef dans le Comté de Bourgogne. C'est en sa faveur, & pour ses descendans mâles, que les Terres & Seigneuries de Lurcy-le-Sauvage, Poligny, la Braudiere, Champroux, &c. situées en Bourbonnois, ont été érigées sous le nom de *Duché de Levis*, & *Pairie de France*, par Lettres données à Paris en Février 1723, regîtrées au Parlement le 22 des mêmes mois & an, le Roi y séant en son Lit-de-Justice pour sa majorité ; le Duc de Levis en prêta serment entre ses mains le même jour. Il a été fait Gouverneur de Berg-Saint-Vinox en 1729, & a remis le Gouvernement de Mezieres ; a commandé les troupes assemblées sur la Saone pendant les Etés de 1728, 1729 & 1730 ; a été fait Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1731, est mort à Paris le 9 Mai 1734, en sa 65e année, & a été enterré à Saint-Sulpice. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1698, *Marie-Françoise d'Albert*, fille de *Charles-Honoré d'Albert*, Duc de Chevreuse & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Jeanne-Marie Colbert*. Elle eut 5000 livres d'augmentation de pension après le décès de son mari, & elle est morte à Paris le 3 Novembre 1734, dans la 37e année de son âge, ayant eu : — 1. Charles de Levis, Comte de Charlus, Mestre-de-Camp du Régiment de Charlus, mort le 10 Décembre 1724, en sa 26e année ; — 2. François-Honoré, Marquis de Levis, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, puis Comte de Charlus, & Mestre-de-Camp de Cavalerie après son frere aîné : il est mort à Paris le 24 Février 1727, dans sa 21e année ; — 3. Guy-Antoine, mort le 4 Juin 1725, âgé de de 10 ans ; — 4. & Marie-Françoise de Levis, alliée, par contrat du 20 Janvier 1722, à *Joseph-François de la Croix*, Marquis de Castries, l'un des Barons des Etats de Languedoc, Lieutenant du Roi dans la même Province, Gouverneur des Ville, Citadelle & Diocèse de Montpellier, & de la Ville & Port de Cette, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 24 Juin 1728. Il étoit veuf en premieres noces de *Marie-Elisabeth de Rochechouart*, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette-Louise de Mesmes*. La Marquise *de Castries* est morte le 2 Décembre de ladite année 1728, âgée de 30 ans, & a été enterrée dans l'Eglise de Saint-Sulpice à Paris, sa Paroisse.

Seigneurs

Seigneurs de CHATEAUMORAND.

XVI. JEAN-CLAUDE DE LEVIS, cinquieme fils de JEAN-LOUIS, Comte de Charlus, & de *Diane de Daillon du Lude*, fut Seigneur de Châteaumorand par donation que lui en fit, le 31 Octobre 1625, *Diane de Châteaumorand*, Marquise d'Urfé, sa cousine, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteaumorand*. Il fut aussi Marquis de Valromey, & avoit épousé, le 27 Octobre de ladite année 1625, *Catherine de la Baume*, fille d'*Emmanuel-Philibert de la Baume*, Comte de Saint-Amour, Marquis de Saint-Genis, & d'*Hélene de Perennot de Granvelle*, Dame de Renaix, dont : — 1. GILBERT, Marquis de Châteaumorand, assassiné ; — 2. HENRI-LOUIS, qui suit ; — 3. HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, mariée, en 1644, à *François d'Espinchal*, Baron de Massiac, Mestre-de-Camp de Cavalerie, le 28 Octobre 1651, Maréchal-de-Camp, Colonel-Général & Capitaine des Gardes de l'Electeur *Ferdinand-Marie*, Duc *de Baviere*, Lieutenant-Général de ses Armées, Capitaine d'un Régiment de 600 Cuirassiers, & Commandant en chef les troupes de S. A. E. ; — 4. DIANE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, Religieuse à Benisson-Dieu ; — 5. GABRIELLE, mariée, le 25 Avril 1663, à *Alexandre de Falcoz*, Comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné ; — 6. & une autre HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND.

XVII. HENRI-LOUIS DE LEVIS, Marquis de Châteaumorand, & de Valromey, testa le 15 Septembre 1675, & avoit épousé, le 6 Février 1667, *Marguerite d'Austreins*, Dame de Graveins, veuve de *Claude-Charles d'Apchon*, Comte de Poneins ; & fille de *Louis d'Austreins*, Seigneur de Graveins, & de *Marguerite de Bullion*. Elle testa le 11 Avril 1684, & mourut le 24 Mars 1685, laissant : — 1. PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. MARGUERITE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, mariée, par contrat du 19 Août 1684, à *Pierre de Seve*, premier Président au Parlement de Dombes. Elle eut procès contre son frere, au sujet de la succession de ses pere & mere, & testa le 23 Août 1693 ; — 3. autre MARGUERITE, morte jeune en 1679 ; — 4. DIANE, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Lyon, qui testa le 10 Avril 1692 ; — — 5. MARIE, Marquise de Valromey, non mariée. Elle demeuroit à Châteaumorand en 1714, & étoit morte en 1723 ; — 6. & HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, Religieuse avec sa sœur.

XVIII. PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS DE LEVIS, Marquis de Châteaumorand, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis en 1694, mourut à Châteaumorand en Forez, le 20 Août 1740, âgé de 71 ans. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1694, MARIE-ANNE DE LEVIS-CHARLUS, fille de CHARLES-ANTOINE, Comte de Charlus, & de *Marie-Françoise-de-Paule de Bethisy de Mezieres*, dont :

XIX. CHARLES-FRANÇOIS DE LEVIS-CHATEAUMORAND, Comte de Levis, Colonel du Régiment de Charlus, Cavalerie, que le Roi lui donna après le décès de FRANÇOIS-HONORÉ, Marquis DE LEVIS, son cousin. Il eut après la mort du Duc DE LEVIS, son oncle, la Lieutenance-Générale de la Province du Bourbonnois, fut fait Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1744 ; Lieutenant-Général en 1748, & est mort le 15 Avril 1751. Il avoit épousé *Philiberte Languet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochefort, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon, dont quatre filles : — 1. CATHERINE-AGNÈS, mariée, le 4 ou le 15 Août 1751, à LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-GASTON, Marquis DE LEVIS-LERAN, Brigadier des Armées du Roi, mentionné au degré XIX de la branche de LEVIS-LERAN ; — 2. N... DE LEVIS, mariée au Comte de *Clermont de Montoison*, Brigadier des Armées du Roi, ancien Officier de Gendarmerie, mort en 1765 ; — 3. MARIE-ELÉONORE, Dame du Palais de feu la Reine, alliée, le 13 Avril 1750, à *Charles François-Casimir de Saulx-Tavannes*, Colonel du Régiment de la Reine, menin de feu M. le Dauphin ; — 4. & MARIE-ODETTE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, morte à Paris le 8 Décembre 1766, âgée de 26 ans : elle avoit épousé, le 4 Février 1760,

Achille-Joseph Robert, Marquis de Lignerac, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Grand-Bailli d'Epée, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi dans la haute Auvergne.

Seigneurs de FLORENSAC, &c.

VI. BERTRAND DE LEVIS, second fils de PHILIPPE, I. du nom, Seigneur de Florensac, & de *Béatrix*, Vicomtesse *de Lautrec*, fut Seigneur de Florensac en partie, & d'autres Terres dans la Sénéchaussée de Carcassonne. Il eut, en 1336, la permission de faire régir ses Terres suivant le droit écrit; & fut nommé par le Roi de Mayorque un de ses exécuteurs testamentaires. Il testa le 16 Septembre 1380, & avoit épousé, en 1336, *Jourdaine de la Roche-en-Renier*, sœur puînée de *Jamague*, femme de PHILIPPE DE LEVIS, Vicomte de Lautrec, son frere, & fille de *Guigues de la Roche-en-Renier*, & de *Gillette*, Vicomtesse *d'Uzès*, dont : — HUGUES, mort en 1366; — & PHILIPPE, qui suit.

VII. PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Florensac, Marly, Magny, &c. servit en Flandres au siége de Bourbourg en 1383; fut retenu pour le voyage que le Roi prétendoit faire en Angleterre en 1386; partagea ses biens à ses enfans le 4 Mars 1415, & vivoit encore en 1422. Il avoit épousé, en 1382, *Alix*, Dame *de Quélus*, qui testa en 1418, fille de *Guillaume*, Seigneur de Quélus, & petite-fille de *Déodat de Quélus*, & d'*Hélene de Castelnau*. Leurs enfans furent: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. EUSTACHE, auteur des Seigneurs de Lugny, rapportés ci-après; — 3. & PHILIPPE, Evêque d'Agde en 1411, Archevêque d'Auch en 1429, & d'Arles en 1472, qui se trouva au Concile de Bâle, & fut nommé député de *Jean*, Comte *d'Armagnac*, auprès du Pape MARTIN V, & exécuteur du testament de *Brunissante*, Vicomtesse *de Lautrec*.

VIII. BERTRAND DE LEVIS, II. du nom de sa branche, Seigneur de Florensac, épousa *Gaillarde de Peyre*, fille d'*Astorg*, Seigneur *de Peyre*, & d'*Isabeau d'Agout*, Dame de Tretz. Il en eut:

IX. PHILIPPE DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Florensac, qui fut substitué, en 1439, aux biens de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de la Roche, son cousin, & mourut au siége d'Acqs en Guienne en 1451. Il avoit épousé *Isabeau de Poitiers*, fille de *Louis de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polixene Ruffo*, sa seconde femme. Elle testa en 1482 & 1486, & eut:

X. JEANNE DE LEVIS, Dame de Florensac, née posthume, mise d'abord sous la garde du Comte *de Villars*, son parent, & ensuite sous la tutelle de l'Evêque de Mirepoix, par Arrêt du Parlement de Toulouse. Le Roi LOUIS XI, n'étant encore que Dauphin, lui fit épouser *Louis de Crussol*, son favori, qui lui laissa, par son testament du 18 Août 1473, la jouissance de la Terre de la Bastide. De ce mariage sont descendus les Ducs *d'Uzès*, Pairs de France. Voyez CRUSSOL.

Seigneurs de LUGNY, &c.

VIII. EUSTACHE DE LEVIS, second fils de PHILIPPE, & d'*Alix de Quélus*, fut Seigneur de Villeneuve, la Cremade, Baron de Quélus & de Bornac, servit en Languedoc sous *Charles*, Duc *de Bourbon* en 1421, assista, en 1426, au mariage de *Louis de Bourbon*, Comte de Montpensier, avec *Jeanne*, Dauphine *d'Auvergne*; fit hommage de ses Terres en 1427 & en 1452; fut substitué aux biens de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de la Roche, par son testament de 1439; testa le 24 Novembre 1459, & étoit mort en 1464. Il avoit épousé *Alix de Damas*, Dame de Cousan, fille de *Hugues de Damas*, Seigneur de Cousan, & d'*Alix de Beaujeu*. Elle testa avec son mari en 1459, & fit hommage, en 1464, des Terres de Quélus & de Villeneuve. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, Archevêque d'Auch, étant fort jeune, ensuite élu Archevêque d'Arles, nommé Cardinal par SIXTE IV en 1473, mort à Rome en 1475, & enterré sous un tombeau de marbre dans l'Eglise de Sainte-Marie Majeure où se voit son épitaphe; — 2. JEAN, qui suit; — 3. EUSTACHE, Abbé de Montmajour, Archevêque d'Arles après son frere, mort à Rome le 22. Avril 1489, &

enterré dans le tombeau de son frere; — 4. GUY, Auteur des Seigneurs de Quélus, rapportés ci-après; — 5. autre JEAN, Religieux de l'Isle-Barbe; — 6. MARIE, femme de *Guillaume Rollin*, Seigneur de Beauchamp, frere du Cardinal *Rollin*, Evêque d'Autun; — 7. CHARLOTTE, mariée à JEAN DE LEVIS, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, dont elle fut la seconde femme. *Voyez* le degré X. de la premiere branche; — 8. MARGUERITE, alliée, 1°. le 5 Septembre 1471, à *Guillaume d'Albon*, Seigneur de Saint-Forgeux, mort en 1474; & 2°. au Seigneur de *la Queille*, en Auvergne; — 9. CATHERINE, femme de *Jean de Perusse d'Escars*, fils puîné d'*Audouin de Perusse*, IV. du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, & d'*Hélene de Roquefeuil*; — 10. ISABELLE, mariée, en 1496, à *Bertrand de Tourzel d'Alegre*, Baron de Puysagut, Seigneur de Busset, fils puîné d'*Yves de Tourzel*, Baron d'Alegre, & de *Marguerite d'Apchier*; — 11 & 12. AGNÈS & JEANNE, morte sans alliance.

IX. JEAN DE LEVIS, Seigneur de Cousan, Lugny, &c. institué héritier de son pere, accepta la donation que sa mere fit en sa faveur, & laissa à son frere, par transaction du 15 Septembre 1469, ce que son pere lui avoit laissé, & testa en 1494. Il avoit épousé, 1°. *Marie de Lavieu*, fille de *Hugues*, Seigneur de Feugerolles, de Chalain-le-Comtal, & de *Jeanne de Cassinel*, & 2°. *Louise de Bresolles*, veuve de *Charles de Lavieu*, Seigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine de Bresolles*, Sénéchal de Bourbonnois, & de *Catherine d'Apchon*. Du second lit vinrent: — 1. GABRIEL, Baron de Cousan, qui testa en 1553, en faveur de son neveu, & mourut la même année sans enfans d'*Anne de Joyeuse*, qu'il avoit épousée en 1525, fille de *Louis de Joyeuse*, Comte de Grandpré, & de *Jeanne de Bourbon*; — 2. JEAN, qui suit; — 3. GUY, Seigneur de Marly, &c. vivant en 1500; — 4. EUSTACHE, Chanoine & Chantre de Montbrison, Comte de Lyon en 1525, Prieur de Firmigny, Seigneur de Cureze; — 5. CHRISTOPHE, Chanoine & Comte de Lyon, Prieur de Firmigny & de Chandieu en Forez, où il est enterré; — 6. JEAN-LOUIS, Seigneur de Nervieu, qui survéquit à tous ses freres, & mourut sans enfans de *Marguerite de Sainte-Colombe*, fille de *Guillaume de Sainte-Colombe*, Seigneur de Saint-Priest, & de *Jeanne de Damas Verpré*; — 7. LOUISE, mariée, 1°. par contrat du 15 Octobre 1493, à *Anne de Talaru*, Seigneur de Chalmazel, fils aîné d'*Antoine* & de *Françoise du Bois*; & 2°. à *Guillaume de Talaru*, Seigneur de Nouailly-la-Ferriere; — 8. & ANTOINETTE.

X. JEAN DE LEVIS, II. du nom de sa branche, Seigneur de Lugny & du Plessis, par donation de son frere aîné, testa le 18 Octobre 1533. Il avoit épousé *Jeanne de Chalançon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochebaron, & de *Catherine de Brion*, dont: — CLAUDE, qui suit; — & une fille, femme du Seigneur *de la Motte-Morlet*.

XI. CLAUDE DE LEVIS, Seigneur de Cousan & de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon des Gendarmes du Seigneur *de la Guiche* en 1552, ensuite Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Montpezat*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mourut peu après 1586. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1541, *Hilaire des Prez*, morte en 1575, fille d'*Antoine de Lettes*, dit *des Prez*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Lyette du Fou*, dont: — 1. PIERRE, Baron de Cousan, Chambellan du Duc d'*Alençon* en 1576, mort sans enfans de *Marguerite de Rostaing*, son épouse, fille de *Tristan*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Françoise Robertet*. Elle se remaria à *Gilbert des Serpens*, Seigneur de Gondras, & en troisiemes noces à *Pierre*, Baron *de Flageac* & d'Aubusson. Elle mourut en Octobre 1612; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. JEANNE, femme de *François de la Beraudiere*, Seigneur de l'Isle-Roüet; — 4. & LOUISE, qu'un Mémoire porte avoir épousé le Seigneur *de la Brosse*. — CLAUDE DE LEVIS, Seigneur de Cousan, eut encore de *Jacqueline de Courvie*, non mariée, pour fils naturel *Claude de Cousan*, légitimé en 1599.

XII. JACQUES DE LEVIS, Baron de Cousan, Seigneur de Chalain-le-Comtal, Lugny & le Plessis, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 19 Février 1613. Il avoit épousé, 1°. en 1584, *Paule de Gaste*, morte en 1598, fille d'*Antoine*, Seigneur

de Lupé, & de *Françoise de Joyeuse*; & 2°. *Louise de Rivoire*, fille de *Balthasard*, Seigneur de Saint-Palais & de la Bastie, & de *Gabrielle de la Barge*. Il eut du premier lit: — 1. GASPARD, Baron de Cousan, mort subitement en 1622, sans avoir été marié; — 2. MARGUERITE, femme de *Louis*, Marquis *de Saint-Priest*; & du second lit: — 3. BALTHASARD, institué héritier universel par son pere, mort sans enfans; — 4. CLAUDE, qui suit; — 5 & 6. ANTOINETTE & CLAUDE.

XIII. CLAUDE DE LEVIS, Baron de Lugny, de Bougy, &c. vendit la Baronnie de Cousan, & se retira en Bourgogne. Il épousa le 24 Novembre 1638, *Anne de Chanlecy*, fille de *Ponthus*, Baron de Pluvaut, & de *Jeanne de Pontallier*, dont: — PONTHUS, Baron de Lugny, qui vivoit au mois de Mars 1714; — & N... DE LEVIS, Chevalier de Malte, que nous croyons être le même que:

XIV. JACQUES DE LEVIS, Marquis de Lugny, Seigneur de Bougy & du Plessis, après son frere aîné. Il épousa *Françoise de Saint-Georges*, niéce de *Claude de Saint-Georges*, Archevêque & Comte de Lyon, mort le 9 Juin 1714, âgé de 83 ans, & fille de *Marc-Antoine*, Comte *de Saint-Georges* & de Monceaux, mort le 15 Juin 1719, dans la 94e année de son âge, & de *Gabrielle d'Amanzé-de-Choffailles*, dont: — 1. MARC-ANTOINE, qui suit; — 2. HECTOR, né à Lugny le 18 Juin 1676, Précenteur, Chanoine-Comte de Lyon, le 24 Novembre 1713; — 3. & MARGUERITE-CLAUDE, Abbesse de Saint-Amand de Rouen.

XV. MARC-ANTOINE, Marquis DE LEVIS, Baron de Lugny, &c. né à Paris le 5 Août 1697, entra, en 1718, dans le Régiment des Gardes-Françoises, devint Capitaine en 1731, vendit sa Compagnie, se retira du service en 1734, & mourut à Lugny le 31 Janvier 1767. Il avoit épousé, le 16 Février 1733, *Françoise de Gelas-de-Leberon*, Dame d'Upie, &c. fille de *François-Joseph de Gelas*, Comte du Passage, Seigneur d'Upie, & de *Françoise-Thérese de Gelas-de-Voisins-d'Ambres*, & sœur de *Louis-Hector de Gelas*, Marquis d'Ambres, & de *Daniel-François*, Comte *de Lautrec*, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province de Guienne, & Gouverneur de la ville & citadelle du Quesnoy, mort Maréchal de France. Ainsi, la Marquise DE LEVIS-LUGNY réunit dans sa personne les deux branches uniques de l'illustre Maison de *Gelas*. De ce mariage sont nés: — MARC-ANTOINE, qui suit; — & MARIE, née à Lugny le 16 Août 1734, mariée, le 22 Janvier 1756, & veuve le 12 Août 1759, avec deux filles de *Philippe-Christophe-Amateur de Galliffet*, Baron de Dampierre, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Gouverneur de Mâcon & du Mâconnois, mort Maréchal-de-Camp. Elle s'est remariée, le 28 Octobre 1766, au Vicomte *de Sarsfield*, & a été présentée, le 2 Novembre de la même année, par la Princesse *de Tingry*.

XVI. MARC-ANTOINE, Comte DE LEVIS, né à Lugny le 7 Février 1739, Colonel du Régiment de Picardie le 5 Juin 1763, a épousé, contrat signé le 28 Novembre, célébration le 1 Décembre 1762, *Louise-Madelene Grimod-de-la-Reyniere*, née à Paris le 11 Novembre 1744, présentée le 12 Décembre par la Maréchale *de Mirepoix*, dont: — 1. CHARLES-GABRIEL-LOUIS-GUY, né le 19 Septembre 1766, mort le 27 Août 1768; — 2. ANTOINE-LOUIS, né le 12 Décembre 1767; — 3. & ANTOINETTE-MADELENE, née le 14 Juillet 1765.

Cette branche, comme la précédente, porte DE LEVIS, *au lambel de gueules*.

Barons & Comtes de QUÉLUS.

IX. GUY DE LEVIS, quatrieme fils d'EUSTACHE, Seigneur de Quélus, & d'*Alix de Damas*, Dame de Cousan, fut Baron de Quélus, Seigneur de Villeneuve, la Cremade, & de Perigny, par transaction faite avec son frere en 1469, auquel il céda les Terres de Marly & de Magny, qu'il avoit eues de l'Archevêque d'Auch, son oncle. Il testa le 2 Mars 1508, & mourut la même année. Il avoit épousé, le 15 Février 1475, *Marguerite de Cardaillac*, Dame de Vareyres & de Privasac, fille de *Guillaume de Cardaillac*, Seigneur de Vareyres, & de *Marguerite de Narbonne*. Leurs enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. CATHERINE, épouse de *Pierre de Cardaillac*, Seigneur de Bioule; — 3. MARGUERITE, femme de *Gaston*

de *Lomagne*, Seigneur de Claux; — 4. JEANNE, mariée à *Antoine d'Ebrard*, Seigneur de Saint-Sulpice; — 5. & MADELENE, morte sans alliance.

X. GUILLAUME DE LEVIS, Baron de Quélus, Vareyres, Privasac, & en partie de Florensac, mort en 1524, avoit épousé *Marguerite d'Amboise*, fille de *Hugues*, Seigneur d'Aubijoux, & de *Madelene d'Armagnac*, dont: — 1. JEAN, Baron de Quélus, mort en 1536, sans enfans de *Balthasarde de Lettes-des-Prez*, fille d'*Antoine*, Maréchal de France, & de *Lyette du Fou*; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. JACQUES, mort avant son pere; — 4. & MARGUERITE, Dame de la Villeneuve, la Cremade, de Salvians, de Pourqueiragues & de Montredon, mariée, le 31 Janvier 1541, à *Antoine d'Arpajon*, Baron de Lers, fils de *Bertrand*, Seigneur de Montredon, & de *Louise*, ou *Béatrix de Lers*. Elle testa à Avignon le 1 Juillet 1603, étant alors veuve, ordonna sa sépulture aux Céleftins du Pont de Sorgues, dans le tombeau de *Marguerite de Clermont*, fit son héritier *Antoine de Cardaillac*, Baron de Bioule, fils de sa niéce; & mourut à Nîmes, où son testament fut ouvert le 12 Septembre de ladite année 1603.

XI. ANTOINE DE LEVIS, Baron, puis Comte de Quélus, Baron de Villeneuve & de la Pene, Seigneur de Privasac & de Florensac en partie, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, étoit Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1561, & ès années suivantes; fut aussi Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1570, & fort aimé de HENRI III, qui érigea sa Terre de *Quélus* en *Comté*, par Lettres données au mois de Septembre 1574, registrées au Parlement de Toulouse, & le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, à la promotion du 31 Décembre 1581. Il mourut le jour de Pâques, 6 Avril 1586, & avoit épousé, 1°. avec dispense, le 1 Novembre 1536, *Balthasarde de Lettes-des-Prez*, veuve de son frere aîné; & 2°. *Susanne d'Estissac*, veuve de *Jacques*, Seigneur *de Balaguier* & de Montsalez, & fille de *Louis*, Baron d'*Estissac*, & d'*Anne de Daillon*. Du premier lit vinrent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. MELCHIOR, Abbé de Figeac; — 3. JEAN, Aumônier de la Reine MARGUERITE en 1605, & Abbé de Loc-Dieu. Il se fit Religieux, rétablit la discipline dans son Abbaye; la céda à *Gabriel de Tubieres-de-Caylus*, son neveu, en 1623, & mourut le 30 Mai 1643. *Gall. Christ. nov. Edit. Tom. I, Col.* 266; — 4. MARGUERITE, mariée, le 15 Décembre 1574, à *Hector de Cardaillac*, Seigneur de Bioule; — 5. JEANNE, Dame de Quélus, alliée, par contrat passé à Villefranche en Rouergue, le 16 Janvier 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur *de Pestels* & de Salers. Elle étoit veuve le 28 Mai 1624, qu'elle testa; fit un codicille olographe le 22 Mai 1630, & mourut le 12 Octobre suivant; — 6. & ANNE DE LEVIS, mariée au Château de Privasac, le 10 Avril 1570, à *Jean de Castelpers*, Baron de Panat, Vicomte de Peirebrune, de Requista, de Cadars, de Coupiac & de Burlats, fils de *Jean de Castelpers*, & de *Jeanne de Clermont-Lodeve*. Il mourut le 10 Mars 1598, & eut six enfans.

XII. JACQUES DE LEVIS, Comte de Quélus, l'un des favoris du Roi HENRI III, mourut à Paris le 29 Mai 1578, des blessures qu'il avoit reçues le 27 Avril précédent, dans un combat particulier contre *Charles de Balsac*, Seigneur de Dunes, dit *le Bel Entraguet*. Il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Paul, sous un magnifique Mausolée que le Roi fit faire, & qui fut depuis détruit par les Parisiens, à la nouvelle de la mort du Duc *de Guise*, à Blois, en 1588.

Cette branche portoit: *d'or, à 3 chevrons de sable*, qui est LEVIS.

LEVISTON, LEVINGSTON ou LIVINGSTON. Maison originaire d'Ecosse, dont la branche établie en France a pour auteur

GUILLAUME DE LIVINGSTON, troisieme fils de GUILLAUME & d'*Agnès*, fille de *Malcom*, lord *Fleming*. Ce GUILLAUME passa au service de France, où il servit en qualité d'Archer de la Garde Ecossoise du Corps du Roi, & obtint ensuite le Gouvernement du Château de Montfort: c'est de lui, dont parle le Duc *de Sully* dans ses Mémoires. Il francisa son nom de LIVINGSTON, en celui de LEVISTON, que ses descendans ont porté depuis. Cette branche subsiste.

Les armes de LIVINGSTON, ou de LEVISTON, ou LITHGON, &c. font: *écartelé*

au 1 & 4 d'argent, à trois quintefeuilles, ou giroflées de gueules, posées en orle dans un double trêcheur de sinople, fleuré & contrefleuré de même, qui est LIVINGSTON; *au 2 & 3 de sable, à la bande d'or, accompagnée de six billettes de même, posées en orle*, qui est CALENDAR; & sur le tout DE LINLITHGOW, qui est: *d'azur, au chêne d'or en pal, dans une bordure d'argent, chargée de huit giroflées de gueules en orle.* Supports, *deux Sauvages, armés de leurs massues, ayant la tête & les reins ceints de lauriers.* Pour cimier, *un Sauvage à demi-corps, tenant de la main gauche une massue, & un serpent de pourpre autour de la droite.* Devise: SI JE PUIS.

La seconde branche de LINLITHGOW a le titre de Comte *de Calendar*, & porte les armes sans surtout. Les collatéraux de LIVINGSTON sont obligés, en Ecosse & en Angleterre, de faire un changement dans l'écusson; mais en pays étranger ils peuvent porter les armes entieres, sans y rien changer.

* LEVONCOURT: Seigneurie située dans le Bailliage de Bar, unie à celle de *la Vallée*, & érigée en *Baronnie*, par Lettres du 9 Avril 1721, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 16 du même mois, en faveur

D'ANTOINE-NICOLAS, Baron *de Rouyn*, Seigneur de Vassincourt, Fleury en Argone, &c. mort en 1748, Conseiller d'Etat & Président de la Chambre des Comptes de Bar; & de *François Hannel*, son gendre, à présent Baron de Levoncourt, alors Lieutenant-Général au Bailliage de Bar, & depuis Conseiller-Maître-Auditeur à la Chambre des Comptes de Bar. Ce *François Hannel* n'a point d'enfans de son mariage avec *Barbe de Rouyn*. Extrait des *Tablettes Généalogiques, Part. VII, pag. 352.*

LEYEN. Voici ce qu'on lit, sur cette Maison, dans le premier Mercure de Janvier 1771.

ISABELLE-SIDONIE-WILLELMINE, née Baronne DE LEYEN, Dame de l'Ordre de l'Etoile de l'Impératrice Reine de Hongrie, veuve, depuis 1745, de feu *Henri*, Baron *de Redwitz*, est morte le 13 Octobre 1770, en son Château de Kientzheim, près de Colmar en Alsace, âgée de plus de 100 ans. Elle laisse pour héritiere Demoiselle MARIE-FRANÇOISE-THÉRESE, Baronne DE LEYEN, sa sœur, moins âgée qu'elle de deux ans.

* LEYSCHOT: Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 13 Juillet 1648, enregistrées à Lille, en faveur d'*Eugène-Ambroise de Maldeghem*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de Leyschot, chef de la noble & ancienne Maison des Barons *de Maldeghem*.

LEYSSIN, en Dauphiné. Un Arrêt de la Chambre des Comptes de cette Province, donné le 12 Juillet 1769, en faveur de

FRANÇOIS DE LEYSSIN, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Corniere & de Domessin en Savoie, sur sa Requête présentée & la production de ses titres originaux, confirme l'anciemeté de la noblesse & la filiation de la Maison de LEYSSIN. Nous allons suivre en substance cet Arrêt: il n'y a que deux façons, y est-il dit, de prouver sa noblesse, ou par un titre primordial, qui accorde ce privilége, ou en montrant que cette noblesse se perd dans la nuit des tems. Il ne suffit pas d'avoir des titres qui attestent sa noblesse, il faut montrer encore qu'aucun de ses ancêtres n'a dérogé. FRANÇOIS DE LEYSSIN a prouvé qu'il n'y a aucune époque qui fixe son origine, que sa noblesse remonte aux tems les plus reculés. Il a prouvé encore, par les alliances que ses ancêtres ont contractées, & par les emplois qu'ils ont possédés, que tous ont vécu conformément à leur état.

* La Maison DE LEYSSIN est une des plus anciennes de la Province du Dauphiné. Elle possédoit, dans le XIII[e] siécle, le fief de LEYSSIN, érigé depuis en *Comté*, en faveur de M. *Guillet*. Pour prouver que cette Maison le possédoit dans le

XIIIe siécle, & que par conséquent l'origine de ceux de ce nom se perd dans les tems les plus reculés; on a produit un acte d'investiture de 1409, passé à nobles PIERRE & JEAN DE LEYSSIN, par noble *Jean de Liatard*, Seigneur du fief de LEYSSIN, où ils protestent des droits qu'ils avoient sur ce même fief, en ces termes: *Salvis quoque juribus quæ habent dicti nobiles Petrus & Joannes* DE LEYSSINO, *fratres, in & super domum fortem de* LEYSSINO *& appendentias ejus, quæ fuerunt prædecessorum suorum;* « sauf aussi les droits qu'ont lesdits nobles PIERRE & JEAN » DE LEYSSIN, sur la Maison forte de LEYSSIN & ses dépendances, qui ont appartenus » à leurs prédécesseurs». Il falloit que ces droits & cette possession fussent bien incontestables, puisqu'on en fait mention dans un acte passé avec le possesseur actuel de ce fief, qui avoit un intérêt si réel de s'y opposer, & qui ne s'y opposa pas.

Il est encore prouvé par ce même acte que les Seigneurs DE LEYSSIN possédoient le fief de ce nom avant les Seigneurs *de Liatard*: on a produit pour cela un hommage rendu par *Jean de Liatard*, le 5 Avril 1381, à noble *Sibuet de Virieu*, Seigneur de Faverges, *à la forme* (est-il dit dans cet acte) *de la reconnoissance qui en avoit été autrefois passée par Humbert de Liatard*, qui fut alors représentée. Les Seigneurs *de Liatard* possédoient donc le fief de LEYSSIN au commencement du XIVe siécle; & puisque les Seigneurs DE LEYSSIN le possédoient avant eux, il s'ensuit nécessairement que la Maison de LEYSSIN en étoit en possession au moins dans le XIIIe siécle. Dans ces tems reculés il n'y avoit que les Gentilshommes qui fussent possesseurs de fief; & selon l'article des Libertés Delphinales: *qualiter Nobiles possunt facere Domos fortes*, les Gentilshommes avoit droit de bâtir des Maisons fortes, auxquelles ils donnoient ordinairement leur nom.

I. Pour prouver l'ancienneté de la noblesse de la Maison de LEYSSIN existante, il suffit de démontrer qu'elle descend de PIERRE, ou de JEAN DE LEYSSIN, dont les prédécesseurs possédoient le fief de toute antiquité: c'est ce qu'on va établir de la maniere la plus évidente. PIERRE & JEAN DE LEYSSIN étoient fils d'HUGON DE LEYSSIN, Damoiseau, qui prêta hommage à la Chambre des Comptes du Dauphiné, pour noble *Sibuet de Virieu*, en 1381: il en avoit déja prêté un autre en 1347. PIERRE DE LEYSSIN fut Capitaine de 200 Arbalêtriers, ce qui conste par la transaction de 1409, ci-devant citée, & fut chef d'une branche éteinte depuis plusieurs siécles.

II. JEAN DE LEYSSIN, son frere cadet, vivoit au moins en 1384, puisqu'il étoit majeur lorsqu'il passa l'acte d'investiture ci-dessus mentionné, en 1409. Il fit, le 22 Août 1416, l'acquisition de quelques rentes de noble *Aymard de Paladru*, Seigneur de Montferra, & quelques autres, le 22 Septembre 1426, d'*Hugonnet de Martereto*, aliàs *Roudet*. Ces deux actes, où il est qualifié de *noble*, prouvent qu'il étoit frere de PIERRE. Il épousa *Marguerite de Grolée*, & institue pour ses héritiers, par son testament du 12 Avril 1443, — PIERRE & GUILLAUME ses deux fils aînés, & leur nomme pour tutrice *Marguerite de Grolée*, sa femme. Il eut encore pour enfans: — ANTOINE & PETREMENT DE LEYSSIN. La filiation de PIERRE & de GUILLAUME DE LEYSSIN est prouvée par ce testament & par un acte passé à la Banche de Cour de Saint-Genis, le 28 Septembre 1452, pardevant noble *Antoine de Bocsozel*, Châtelain, où il est dit que noble *Marguerite de Grolée*, veuve de noble JEAN DE LEYSSIN, en son nom, & comme tutrice des nobles PIERRE, ANTOINE, PETREMENT & GUILLAUME DE LEYSSIN, ses fils; & PIERRE DE LEYSSIN, fils aîné, de l'autorité de sadite mere, auroient vendu à noble *Pierre-Antoine de Rigaud*, certaines rentes au prix de 37 ducats d'or, sous faculté de rachat, pendant 20 années. ANTOINE DE LEYSSIN, au nom de sa mère & de ses freres, en l'absence dudit *Rigaud*, qui avoit été ajourné pour comparoître à la Banche de Cour de Saint-Genis, & consentir au rachat, consigna ces 37 ducats, demandant au Châtelain de contraindre le Sieur *Rigaud* de passer la revente de ces rentes, & de lui défendre de les exiger à l'avenir. *Marguerite de Grolée*, comme tutrice de ses enfans, & PIERRE, son fils aîné, vendirent, au Curé d'Aouste, certaines rentes, par acte du 9 Juillet 1455, où ils sont qualifiés, elle, de veuve de JEAN DE LEYSSIN, & lui, de son fils aîné. Dans la révision des feux, faite

du mandement de Faverges, le 16 Juin 1458, dont Aoufte faifoit partie (a) ; Pierre de Leyssin y eft nommé feul, comme étant l'aîné, les autres fe trouvant encore fous la tutelle de leur mere ; & dans une autre révifion du mandement de Faverges, du 14 Septembre 1474 (b), on trouve que les habitans, interrogés s'il y avoit des Nobles dans ledit mandement, déclarerent, entr'autres, les héritiers de noble Jean de Leyssin, dans lefquels font certainement compris Pierre & Guillaume de Leyssin. Dans le rôle des Nobles, arrêté en 1472, pour l'arriere-ban, par *Jean de Comminges*, Gouverneur du Dauphiné, on trouve auffi Pierre de Leyssin & fes freres.

Ce Pierre de Leyssin fut homme d'armes des Ordonnances du Roi Louis XII, dans la Compagnie de M. le Comte *de Dammartin*, Grand-Maître-d'Hôtel de France, mourut à Compiegne, & fut enterré dans la Chapelle des Cordeliers de cette ville, où il avoit fondé une Meffe à perpétuité, tous les Lundis de chaque Semaine : l'acte de cette fondation eft du 5 Juin 1475 (c). Il avoit donné, pour la fondation de cette Chapelle, la chaîne & la croix d'or qu'il portoit, & fa *houchure* de velours, chamarré en or, relevé en boffe & brodé de fa devife, comme il confte par le même acte.

III. Guillaume de Leyssin, frere cadet de Pierre, & héritier comme lui de fon pere, fuccéda à tous fes droits. Dans les actes Latins qui en font foi, il eft qualifié Damoifeau, *Domicellus*, & auffi *contiguus fcutor Regius & armiger* (d). Il fonda, par acte du 9 Octobre 1496, dans l'Eglife d'Aoufte, une Chapelle, fous le vocable de Notre-Dame & de Saint-Pierre, Apôtre, & le patronage en appartient à fes defcendans. Il époufa Demoifelle *Peronnette de Gumin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Romanche, d'une Maifon fondue par mariage dans celle de *Saffenage*, & tefta le 17 Janvier 1512, devant *Philibert de Sales*, Notaire Delphinal. Il inftitua pour fes héritiers Jean & Antoine de Leyssin, fes deux fils, & ordonna au Notaire d'extraire de fon teftament la claufe, portant augmentation de dotation en faveur de la Chapelle qu'il avoit fondée dans l'Eglife Paroiffiale de Saint-Pierre d'Aoufte, pour la remettre au Recteur de ladite Chapelle. — Jean de Leyssin, qui fuit, — & Antoine, fon frere, auteur d'une branche éteinte dans le fiécle paffé, partagerent entr'eux, le 23 Septembre 1529, la fucceffion de leur pere & mere.

IV. Jean de Leyssin, Gouverneur pour le Roi de la ville de Verne en Piémont, eft ainfi qualifié dans un acte d'arrentement que paffa pour lui Antoine de Leyssin, fon frere, le 6 Octobre 1537, par devant *de Sales*, Notaire à Aoufte. Il fut enfuite Lieutenant pour le Roi des Légions de Dauphiné (e), ce qui eft prouvé par un acte du 10 Août 1560, portant droit de rachat perpétuel d'un fonds qu'il avoit vendu. Le Roi Charles IX, ayant jugé à propos d'établir en huit villes de la Province, *un bon & vaillant Gentilhomme Catholique*, pour y gouverner & commander, ainfi qu'il s'en explique par fa Lettre

(a) Dépofée au Regiftre *Denominatio Belluarum Viennenfis & Terræ Turris* 1457 & 1458, Cahier 80.

(b) Regiftre cotté *continuatio revifionis feu denominationis Belluarum Ballivatûs Viennenfis, & Terræ Turris, incœpta* 1448, fol. 1060.

(c) La continuation de cette fondation a été ordonnée par Sentence contradictoire, rendue contre les Cordeliers de Compiegne, par le Lieutenant-Général au Bailliage de ladite Ville, le 18 Mars 1766, à la requête & pourfuite de noble Jean-François de Leyssin.

(d) C'eft-à-dire qu'il portoit les armes & le bouclier devant la perfonne du Roi : c'eft l'explication qu'en donne *Ducange*, dans fon Gloffaire, *page* 287. Ce même Auteur ajoute qu'il n'y avoit que les perfonnes d'une naiffance très illuftre qui fuffent honorées de cet emploi, *viri fummæ dignitatis*. Une preuve que cet emploi étoit très-diftingué, c'eft que ce même Guillaume de Leyssin préfenta une requête au Parlement de Dauphiné, le 1 Juillet 1476, par laquelle il demanda fon *Committimus* à cette Cour, en vertu de fa dignité : *attento quòd fit contiguus fcutor regius & Armiger*. Ce droit de *Committimus* n'étoit accordé qu'aux Lieutenans-Généraux, Commandans, & autres Seigneurs qualifiés de la Province.

(e) Le Lyonnois, le Forez & le Beaujolois, contribuoient à former la Légion de Dauphiné.

de

de cachet, du 1 Mai 1568, adressée à M. *de Morges*, Lieutenant-Général en Dauphiné, le premier qu'il nomma après en avoir conferé avec M. *de Montpensier*, fut JEAN DE LEYSSIN, pour commander à Vienne 100 hommes d'armes. Il avoit passé une reconnoissance en faveur du Duc *de Savoie*, pour une rente en fief franc, imposée sur une maison à Saint-Genis. Il est dit dans cette reconnoissance, fils de GUILLAUME, & petit-fils de JEAN, & de *Marguerite de Grolée* (*f*). Il testa le 10 Décembre 1551, & avoit épousé, 1°. par acte du 11 Juillet 1534, *Françoise d'Hostun de Tallard*, dont il n'eut qu'une fille, Religieuse dans l'Abbaye de Bly, pays de Bresse. Cette Dame, par son contrat de mariage, fit donation à son mari entre-vifs, (par l'amour & dilection qu'elle lui portoit) d'une portion dans ses biens, égale à celle de celui de ses enfans qui auroit la moindre. Il épousa, 2°. par contrat du 30 Avril 1540, *Anne de Champier*, fille de *Jacques*, & d'*Anne Parente*. La Famille de *Champier*, très-ancienne dans le Dauphiné, est fondue par mariage dans celle d'*Allemand de Montmartin*. Du second lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, Capitaine, tué pendant les guerres civiles; — 2. PIERRE-PETREMENT, qui suit; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Philibert de Maubec*, dont elle devint veuve. Elle fut instituée héritiere particuliere dans le testament de son pere pour une somme de 100 écus d'or outre la dot qui lui fut constituée en mariage.

V. PIERRE-PETREMENT DE LEYSSIN, institué héritier par le testament de son pere, ne prit dans la suite que le nom de PETREMENT; mais il n'en est pas moins vrai que c'est le même, ce qui est prouvé, 1°. par l'extrait d'une vente faite à JEAN, son pere, le 4 Mai 1570, acte reçu devant *Manifier*, Notaire, dont l'extrait fut donné & délivré par le même Notaire à PETREMENT DE LEYSSIN, fils & héritier de feu l'Acheteur; 2°. par une quittance du 31 Mars 1580, passée à PETREMENT DE LEYSSIN, par FRANÇOISE, sa sœur, alors veuve de *Philibert de Maubec*, à compte de ce qui lui étoit dû sur sa dot; 3°. par acte de revente passé audit PETREMENT DE LEYSSIN, par *Pierre Ducerf*, d'un grangeage que lui avoit vendu JEAN DE LEYSSIN, son pere. A cet acte du 23 Janvier 1580, est jointe une transaction passée entre *François de Bocsozel* & PETREMENT DE LEYSSIN, du 20 Mars 1579, comme fils & héritier de JEAN, & garant en cette qualité de *Pierre Ducerf*, sur des contestations pour une redevance des rentes dues audit Sieur *de Bocsozel* sur le même grangeage; & 4°. par des Lettres qui lui furent expédiées en la Chancellerie le 23 Janvier 1587, près le Parlement de Dauphiné, comme fils & héritier de JEAN. Suivant un certificat de M. *de Castillon*, du 16 Mars de ladite année 1587, il fut homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de la Valette*. Il testa le 19 Septembre 1624, & avoit épousé, par contrat du 26 Septembre 1588, *Madelene de Carron*, dont il eut plusieurs fils & filles, entr'autres: — PIERRE & ANTOINE, qui suit; — & deux autres garçons tués aux guerre d'Italie. La filiation de PIERRE & d'ANTOINE, est prouvée, 1°. par le testament de leur pere, qui légue à chacun d'eux 600 livres tournoises, institue son épouse, héritiere; & en cas qu'elle meurt sans tester, il veut que PIERRE DE LEYSSIN, son fils, soit subrogé en son hérédité; 2°. par le testament de *Madelene de Carron*, du 30 Août 1629, par lequel elle légue à ANTOINE DE LEYSSIN, son fils, 600 livres tournoises, & institue pour son héritier PIERRE, son aîné. Celui-ci mourut sans enfans, & laissa pour son héritier ANTOINE DE LEYSSIN, son frere, par son testament du 10 Juin 1639, lequel s'est égaré (*g*).

(*f*) Cette rente est encore possédée par le chef de la Maison de LEYSSIN, & a été reconnue le 13 Août 1760, ensuite d'une Ordonnance du Juge de Saint-Genis.

(*g*) Mais ce testament est visé dans le Jugement de M. *de la Guette*, Intendant de Dauphiné, du 27 Mars, 1642, par lequel ANTOINE DE LEYSSIN, & ses descendans en légitime mariage, sont maintenus aux droits & priviléges, titres & exemptions dont jouissent & doivent jouir les anciens Nobles de la Province, avec inhibitions & défenses aux Communautés de LEYSSIN & autres, de les comprendre dans les rôles des tailles, pour les fonds qu'ils possédoient au 1 Mai 1635, même les nommés *Monavon* & *Lombard*, pour ceux qu'ils avoient pris en engagement de PIERRE DE LEYSSIN, dont ANTOINE, son frere, étoit héritier.

VI. Antoine de Leyssin, Seigneur de la Maison forte d'Aouste, Capitaine au Régiment de Bresse, se trouva au siége de Casal, où il reçut plusieurs blessures, qui l'obligerènt à se faire couper une jambe. C'est ce qui resulte d'une Ordonnnance de M. *de Lesdiguieres*, qui le dispensa de servir à l'arriere-ban. Il mourut *ab inteſtat*, & avoit épousé, par contrat du 1 Juin 1642, *Anne de Montquin de-Fossan*, fille de noble *Laurent de Montquin*, dont pour fils unique :

VII. Louis de Leyssin, né le 7 Janvier 1644, Seigneur de la Maison forte d'Aouste, connu par l'extrait mortuaire de son pere, du 2 Octobre 1674, où il signa, & par plusieurs autres actes où il traite de ses intérêts; & par lesquels il paroît qu'il soutint un procès comme fils unique & héritier d'Antoine, son pere. Il servit deux fois dans l'arriere-ban du Dauphiné, & testa le 11 Avril 1703. Il avoit épousé, par contrat du 23 Janvier 1693, Demoiselle *Isabeau d'Allegret*, fille de noble *Balthasard d'Allegret*, Lieutenant-Colonel Commandant du Régiment de Lislebonne. Il y est qualifié fils de noble Antoine de Leyssin, & d'*Anne de Montquin*. De cette alliance est sorti :

VIII. Jean-François de Leyssin, Seigneur de la Maison forte d'Aouste, institué héritier par son pere. Il resta en minorité, & sur la Requête de *François d'Allegret*, Maître des Comptes, son oncle maternel, le Châtelain des lieux, lui nomma un tuteur le 31 Juillet 1705, ensuite de la commission qu'il en avoit eue du Juge de Leyssin, le 8 du même mois. Il épousa, par contrat du 2 Décembre 1715, *Françoise de Magnin de la Villardiere*, fille de noble *Pierre de Magnin de la Villardiere*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tallard, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Thérese de Marquis*, dont : — 1. François, qui suit; — 2. Pierre-Louis, né à Aouste en Dauphiné en 1724, Archevêque & Prince d'Embrun, sacré le 20 Juin 1767, Abbé de Sept-Fontaines, Diocèse de Reims; — 3. Philippe-Achille, Capitaine au Régiment de Rougé, tué en 1760, universellement regretté de ses Officiers-Généraux; — 4. Joseph, d'abord Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Vienne, ensuite Archidiacre de Chartres, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Lodeve, grand Vicaire de l'Archevêché d'Embrun; — 5. François-Louis, Colonel d'Infanterie, par commission de 1770, marié à *N... de Timon*; — 6. Charlotte-Christine, non mariée.

IX. François de Leyssin, Baron de Domessin en Savoie, Seigneur de Malatrait, de Montquin, des Essarts, de la Corniere, &c. ancien Capitaine au Régiment de Monaco, & Chevalier de Saint-Louis, le même qui a obtenu, sur la production de ses titres, l'Arrêt de la Chambre des Comptes de Dauphiné du 12 Juillet 1769, qui confirme l'ancienneté de sa noblesse, & la filiation de sa Maison, a épousé, 1°. par contrat du 8 Janvier 1746, *Françoise-Susanne de Montquin*, fille de *François de Montquin*, Seigneur de la Maison forte, & d'*Anne-Marie de Quinson*; 2°. par acte du 24 Avril 1754, Demoiselle *Françoise de Magnin de la Corniere*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Corniere, & de *Françoise de Corbeau*; & 3°. par acte du 21 Janvier 1768, Demoiselle *Marie-Josephe de Boissac*, fille de noble *François de Boissac*, Seigneur de Cuirieu. Du premier lit est née une fille unique; du second : — Charles-François-Louis de Leyssin; — & Françoise-Julie.

Cette Maison a fait ses preuves pour entrer dans les Chapitres nobles du Dauphiné & à Malte, & sa derniere preuve, pour entrer dans les carosses du Roi, est de 1773. Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Sassenage*, de *Grolée*, d'*Hostun de Tallard*, d'*Allemand*, de *Virieu-Faverges*, de *Loras-Jullianat*, de *Viennois*, de *la Tour-Gouvernet*, de *Corbeau*, de *Morienne*, de *Dumas-Charconne*, de *Chivallet*, de *Batigne*, de *Barral*, de *Guignard de Saint-Priest*, de *Beauvais*, de *Quinson*, de *Michalon*, de *Marnais*, du *Bourg*, de *Prunié-Saint-André*, de *Laube*, de *Bruyeres-Saint-Michel*, de *Grimaldi* & plusieurs autres. Les armes : *d'azur, au sautoir d'or.*

* **LEZAY** : Terre & Seigneurie en Poitou, donnée en partage, dans le douzieme siécle, à

Simon de Lesignem ou *Lusignan*, quatrieme fils de *Hugues* VII, dit *le Brun*, Sire *de Lesignem*, & oncle d'*Amaury* & de *Guy de Lesignem*, l'un & l'autre Rois de Chypre & de Jérusalem.

Sa postérité qui prit le nom de LEZAY, & garda les armes de *Lesignem*, se partagea en deux branches par les deux fils de *Simon* II, Sire *de Lezay* ; sçavoir : *Simon* III, & *Hugues de Lezay*. Celui-ci eut, par le partage fait en 1299, avec son neveu *Simon* IV, le Château & la Châtellenie de Marais, & fut le dixieme ayeul paternel de *Hugues-Joseph de Lezay-Lesignem*, dit *le Comte de Lezay*, allié avec *Marie-Jeanne de la Rochefoucaud d'Estissac*, dont naquit : — *Hugues-François*, Marquis *de Lesignem*, mort en 1748, laissant de sa femme *Louise-Henriette de Foudras de Châteauthiers*, — 1. *Louis-Hugues*, Marquis *de Lesignem*, d'abord Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1762, marié, le 17 Février 1749, avec *N... de la Riviere*, fille du Marquis *de la Riviere* ; — 2. & *Louise-Henriette-Gabrielle de Lesignem de Lezay*, mariée, aussi le 17 Février 1749, à *Lancelot*, Comte *de Turpin-Crissé*, alors Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. *Voyez* LUSIGNAN & TURPIN DE CRISSÉ.

La branche des Seigneurs DE LEZAY, continuée par *Simon* III, fils aîné de *Simon* II, Seigneur *de Lezay*, s'éteignit, vers l'an 1384, dans la personne de *Simon* VII, & la Seigneurie de LEZAY passa alors à sa grand'tante *Marguerite de Lezay*, alliée à *Guillaume de Torsay*, dont vint : — *Jeanne de Torsay*, Dame de Lezay, mariée à *Aimery de Beaumont*, pere de *Jacques*, Seigneur *de Lezay* & de Bressuires, Sénéchal de Poitou. Celui-ci eut de *Marguerite de Rochechouart* — *Philippe de Beaumont*, Dame de Lezay & de Bressuires, alliée à *Pierre de Laval*, Seigneur de Loué, dont le second fils — *Guy*, eut la Terre de LEZAY, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1642, registrées le 27 Juin suivant, en faveur d'*Hilaire de Laval*, son arriere-petit-fils, lequel obtint d'autres Lettres en Octobre 1643, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 16 Février & 18 Juin 1644, pour donner à ce Marquisat la dénomination de *Laval-Lezay*. Voyez MONTMORENCY-LAVAL.

* **LEZAY** (*a*) : Les Terres & Seigneuries de Montonne, Marnesia, le Chatel, Berlier, Noinot, &c. furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom DE LEZAY, par Lettres du mois de Décembre 1721, enregistrées à Dole, en faveur de CLAUDE-HUBERT DE LEZAY, Chevalier, Seigneur de Marnesia, Courlaou, Presilly, Saint-Julien, &c. mentionné au degré XI de cette Généalogie. La Maison de LEZAY, noble de nom & d'armes, & l'une des plus anciennes du Comté de Bourgogne, où elle est connue depuis le XII[e] siécle, sous le même nom qu'elle porte, possede, à titre de *fief masculin*, la Prévôté du Grandvaux, sans qu'on puisse fixer l'époque où cette charge est entrée chez elle (*b*).

(*a*) Le nom originaire de cette ancienne Noblesse n'est pas DE LEZAY, mais *de les Haies*, même *de Lessais*, en latin *de Asseribus*, en françois *des Planches*. C'est MATHIEU, mentionné dans la seconde branche degré IX, qui, le premier, a signé DE LEZAY : son pere signoit DE LESAIS & DE LESAY. C'est cette derniere dénomination que nous allons suivre dans le cours de cette Généalogie, & nous faisons observer qu'il est assez ordinaire que les noms ayent d'abord varié dans les signatures de presque toutes les anciennes Familles.

(*b*) Le *Grandvaux* est un pays qui a trois lieues de longueur sur deux de largeur. Il touche la

I. Pernet ou Perronet de Lezay, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Leyssard, la Ferté, des Fiefs du Châtelet, des Faraux, du Fort du Plane, Prévôt héréditaire du Grandvaux, vivoit en 1260. Ce fait est prouvé par les registres des Comtes de Lyon dans les années 1411 & 1412, à l'occasion de la reception de *Claude d'Allemand*, dans leur Chapitre, qui descendoit par sa mere de Pernet de Lezay, comme on le verra ci-après à la seconde branche. Il est encore fait mention dans l'Histoire de Bresse par *Guichenon*, *p. 73*, à l'article Mornay, de ce Pernet de Lezay, qui se maria avec la fille du Seigneur *de la Ferté*, dont il eut :

II. Etienne de Lezay de Grandval, Chevalier, Seigneur de Lezay, des Hayes, de la Ferté, des Fiefs du Châtelet, du Fort du Plane, des Faraux, &c. Prévôt héréditaire du Grandvaux, qui vécut environ 120 ans, & eut de *Romanette de Vertambot*, son épouse : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Albon, dont on ignore la destinée ; — 3. & Gerard, (dont nous parlerons à la fin de cette Généalogique) d'abord Chambellan de Philippe *le hardi*, Duc de Bourgogne, & ensuite de Charles VI, Roi de France. La fraternité de Pierre de Lezay & de Gerard, est prouvée, 1°. par l'Histoire de Bresse de *Guichenon*, qui rapporte que Gerard, par son testament fait à Dijon le 7 Septembre 1413, fut exécuteur des dernieres volontés de Pierre de Lezay, son frere; 2°. par une transaction du 18 Juin 1405, entre Pierre de Lezay & Gerard de Grandval, son frere, Chambellan de France, au sujet de la succession d'Etienne, leur pere; & 3°. par un acte du 2 Septembre 1390, où Etienne de Lezay, de l'agrément de *Guillaume de la Baume*, Abbé de Saint-Oyan, & du consentement de ses deux fils Pierre & Gerard, fait une donation annuelle de quatre florins d'or à sa Chapelle, située dans l'Eglise de l'Abbaye de Grandvaux.

III. Pierre de Lezay, Seigneur de Lezay, de Grandval, & Prévôt héréditaire du Grandvaux, épousa *Méline de Menthon*, dont : — Jean, qui suit; — & Hubert, Religieux de l'Abbaye de Saint-Oyan, aujourd'hui *Saint-Claude*, où il eut la dignité de Sacristain en 1420.

IV. Jean de Lezay, Chevalier, Seigneur de Lezay, de Grandval, & Prévôt héréditaire du Grandvaux, épousa, le 15 Février 1424, *Etiennette de Prat*, & en eut :

V. Jean de Lezay, II. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, &c. qui se maria, le 4 Janvier 1460, à *Jeanne d'Orlier*, d'une Maison illustre, qui subsiste encore en Savoie, dans la personne du Marquis *de Saint-Innocent*, dont il n'eut qu'une fille, laquelle a été mariée à noble *Thomas Bergeri*, Président de Bresse. Sa seconde alliance est inconnue. Il y a apparence qu'il vécut peu avec cette seconde femme, de laquelle vint :

VI. Jean de Lezay, III. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, &c. Commandant des montagnes de Jura & de Saint-Claude. Il épousa, le 1 Août 1501, *Jeanne*, fille de *Jean de Berchod*, Seigneur de Malatrais en Bresse, & en eut :

VII. Charles de Lezay, Prévôt héréditaire du Grandvaux, marié, le 12 Janvier 1522, à *Antoinette*, fille de *Jean de Civria*, d'une branche cadette de la Maison de *Coligny*, dont : — 1. Sébastien, qui suit; — 2 & 3. Pierre &

Suisse & sert de frontiere à la Franche-Comté. La Prévôté, qui est *à l'instar* des grands Bailliages, donne au Prévôt le droit d'instituer un Lieutenant avec ses Officiers, pour rendre la justice, en son nom, aux habitans de cette contrée. *Pierre de la Baume*, Cardinal, Evêque de Genève, prétendit, en sa qualité d'Abbé de Saint-Oyan (aujourd'hui Saint-Claude), être en droit de disposer de cette Prévôté, & y nomma *Claude de la Baume*, son frere; ce qui donna lieu à un procès, jugé au Parlement de Dole, en faveur de Charles de Lezay. L'Arrêt, qui est de l'an 1517, maintint la Maison de Lezay dans sa possession, & reconnut qu'elle jouissoit de la Prévôté du *Grandvaux* de toute ancienneté.

DENIS, morts sans avoir pris d'alliance; — 4. & PIERRE, dit *le jeune*, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

VIII. SÉBASTIEN DE LEZAY, Prévôt héréditaire du Grandvaux, épousa *Adrienne de la Perriere*, dont il eut : — 1. MARC, mort sans enfans mâles; — 2. JEAN, qui suit; — 3. ANTOINETTE, Chanoinesse de Migette en 1583; — 4. SALOMÉE, dont on ignore la destinée; — 5. & ELÉONORE, mariée à *Jean de Meynier*.

IX. JEAN DE LEZAY, IV. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, après la mort de son frere aîné, épousa *Ursule d'Azuel*, de laquelle vinrent : — 1. HENRI, qui suit; — 2. JEAN, Prêtre; — 3. GASPARINE, femme de *Claude de Marnix*, Baron de Crilla; — 4 & 5. ADRIENNE & CLAIRE, Chanoinesses de Migette; — 6. & ANNE, mariée à *François d'Alpi*, Seigneur de Soriennes.

X. HENRI DE LEZAY, Prévôt héréditaire du Grandvaux, épousa *Marguerite de Binans*, & n'eut qu'une fille, dont on ignore l'alliance. La charge de Prévôt du Grandvaux, passa, à sa mort, à FRÉDERIC DE LEZAY, mentionné ci-après.

SECONDE BRANCHE.

VIII. PIERRE DE LEZAY, dit *le jeune*, Seigneur de Lezay, quatrieme fils de CHARLES, & d'*Antoinette de Civria*, épousa, le 17 Février 1579, *Antoinette*, fille de *Louis d'Azuel*, Seigneur de Montonne, Rothonay, &c. & de *Jeanne du Saisse*. Leurs enfans furent : — 1. MARC, tué au siége de Nuis, où il commandoit un corps de Cavalerie; — 2. MATHIEU, qui suit; — 3. DENISE, mariée à *Louis de Nans*, Seigneur dudit lieu; — 4. SÉBASTIENNE-SALOMÉE, femme de *Louis de Canos*, Seigneur du Pasquier; — 5 & 6. JEANNE & CLAUDINE, Chanoinesses du Chapitre noble de Migette.

IX. MATHIEU DE LEZAY, Seigneur de Montonne, Publi, Marnesia, du Châtelet & Fiefs du Grandvaux, reçu, le 23 Avril 1625, Chevalier de Saint-George, prouva du côté paternel sa noblesse par ses alliances avec les Maisons de *Cotigny*, *Beaupont* & *Courlaou*, & du côté maternel avec celles d'*Azuel*, du *Saisse*, de *Léobald* & de *Courlaou*. L'Empereur LÉOPOLD le nomma Commandant de 200 hommes de pied, Capitaine d'un Corps de Chevaux-Légers & de 50 hommes de Cavalerie. Les Etats du Comté de Bourgogne le chargerent de la répartition du don gratuit accordé au Souverain, & il mourut Elu par ces mêmes Etats. Il avoit épousé, le 12 Février 1614, *Antoinette de Chauvirey*, fille de *Fréderic de Chauvirey*, Seigneur de Recologne, Vaucelle, &c. Gouverneur de Besançon, dont : — 1. FRÉDERIC, qui suit; — 2. THOMAS, rapporté après son aîné; — 3. & ANNE, Chanoinesse de Migette.

X. FRÉDERIC DE LEZAY prit, après la mort de HENRI DE LEZAY, son cousin issu de germain, possession de la charge de Prévôt du Grandvaux; mais comme il mourut sans enfans de ses deux mariages, 1°. avec *N... de Clairon de Haussonville*, & 2°. avec *Louise le Bel*, cette charge a passé dans la derniere branche, comme on le verra ci-après.

X. THOMAS DE LEZAY donna des marques de son zéle, comme son pere, pour le service de son Souverain, fut nommé Commandant de l'arriere-ban de la partie supérieure du Comté de Bourgogne qui touche la Suisse & la Savoie, avec plein pouvoir de choisir & conserver les Officiers qu'il voudroit avoir à ses ordres. Il épousa *Isabelle*, fille de *Joachim de Vichy*, & d'*Anne de Culs*, dont : — 1. HENRI-JOSEPH, Religieux de l'Abbaye Royale de Saint-Claude; — 2. JEAN-GASPARD, Religieux du noble Chapitre de Gigny; — 3. CLAUDE-HUBERT, qui suit; — 4. JEANNE, morte sans alliance; — 5. ANNE-CLAUDINE, Chanoinesse de Lons-le-Saunier; — 6. & LOUISE, morte sans enfans de son mariage avec *Adrien de Moron*.

XI. CLAUDE-HUBERT, Marquis DE LEZAY, Marnesia, Seigneur & Baron des Terres de Courlaou, Presilly, Saint-Julien, Vernantois, Montonne, le Châtelet, &c. Prévôt héréditaire du Grandvaux, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, entra au service dès sa premiere jeunesse, fut successivement Ca-

pitaine aux Régimens de Poitiers & de Croy, Lieutenant-Colonel de ceux d'Aulney & du Maine; Commandant d'une Compagnie de 300 Cadets Gentilshommes, Brigadier des Armées du Roi, Commandant des Ville & Château de Brest, & ensuite des Ville & Château de Toulon. Louis XIV le fit Chevalier de Saint-Louis en 1709, & feu Louis XV en cette qualité lui accorda une pension de 800 livres, & une seconde de 2000 livres, par Lettres-Patentes datées de Fontainebleau du mois de Septembre 1724, & enregistrées en la Chambre des Comptes de Dole & au Parlement de Besançon. C'est en considération de sa haute naissance & des services que lui & François-Gabriel, son fils, avoient rendus & rendoient encore à Sa Majesté; & notamment de ce qu'il s'étoit distingué à divers siéges & batailles, que le Roi a érigé en *Marquisat* sous le nom de Lezay, plusieurs Terres qui lui appartenoient, comme nous l'avons dit au commencement de cet article. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1695, *Claude-Françoise*, fille de *François*, Comte *de Poligny*, Seigneur d'Evans, Augea, &c. & eut de ce mariage : — 1. François-Gabriel qui suit; — 2. Claude-Gaspard, appellé *le Chevalier de Marnesia*, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment d'Orléans, Dragons; — 3. Louis-Albert, Doyen & Comte de Lyon, Abbé de Bellevaux & Evêque d'Evreux.

XII. François-Gabriel, Marquis de Lezay, Seigneur & Baron de Marnesia, Courlaou, Presilly, Saint-Julien, Vernantois, Montonne, Rothonay, & le Châtelet, Prévôt du Grandvaux, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, a épousé, en 1733, *Charlotte-Antoinette*, fille d'*Anne de Bressey*, Seigneur de Manoncourt, Taissey, &c. Chambellan de S. A. R. Léopold, Duc de Lorraine, & d'*Agnès de Raigecourt*. Leurs enfans sont : — 1. Claude-François-Adrien, qui suit; — 2. Anne-Etienne-Gaspard, Chevalier de Malte, Major du Régiment de Custine, Dragons; — 3. & Claude-Gaspard de Lezay-Marnesia, Comte de Lyon, Abbé de Justimont, & Vicaire-Général d'Evreux.

XIII. Claude-François-Adrien, Marquis de Lezay-Marnesia, a servi en qualité de Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & a épousé, le 3 Mars 1766, *Claude-Marie*, Dame & Marquise *de Nettancourt*, dont il a : — Paul-François-Marie-Adrien de Lezay-Marnesia; — & Claude-Françoise-Gabrielle-Adrienne.

Gerard de Lezay-de-Grandval, troisieme fils d'Etienne, & de *Romanette de Vertambot*, fut, selon *Guichenon*, & suivant les titres qui sont dans les Archives de la Maison de Lezay, Seigneur de la Ferté & de Mornay, Chambellan de Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & ensuite Chambellan sous Charles VI. Il obtint, pour ses services, des récompenses considérables, dont la plus précieuse fut la confiance de son Souverain. Il eut d'abord une pension de Charles V, Roi de France, & ensuite plusieurs de Charles VI. Ce Prince le fit Gouverneur de Cornillon en Dauphiné : quelques mécontentemens le forcerent à se retirer de la Cour; cette résolution lui valut une nouvelle preuve des bontés de son Roi, qui lui écrivit, pour lui ordonner de retourner auprès de lui, l'assurant que la Reine n'étoit plus irritée, & qu'elle lui écriroit aussi. Il épousa *Renaude d'Andelot*, & en eut : — 1. Guillaume de Lezay-de-Grandval, Seigneur de la Ferté & de Mornay, Chevalier, Chambellan de Philippe, Duc de Bourgogne, Gouverneur de la Pierre-de-Tarres en Dauphiné; — 2. Poinçard, mort sans lignée; — 3. Jeannette, qui suit; — 4. & Pernette, femme de *Michel de Ferrol*, Gentilhomme de Dauphiné.

Jeannette de Lezay-de-Grandval épousa, 1°. *Evrard de Mornay*, mort sans enfans, qui lui laissa la Seigneurie de Mornay, dont elle fit donation à Gerard de Grandval, son pere, & épousa, 2°. *Pierre d'Allemand*, Seigneur de Coiselet, frere de *Louis d'Allemand*, Cardinal & Archevêque d'Arles, & de *Galois d'Allemand*, Chanoine & Comte de Lyon. De son second lit elle eut : — *Hugonin* & *Claude d'Allemand*. Ce dernier, Chanoine & Comte de Lyon, fut reçu dans ce Chapitre en 1412. Il prouva les 16 quartiers des Maisons de Lezay, de *la Ferté* & de *Vertambot*. Les preuves, dans ces tems reculés, n'étoient admises que sur

le serment de quatre Gentilshommes de nom & d'armes. Ceux qui jurerent la noblesse de la Maison de LEZAY, assurerent, que non-seulement elle étoit fort ancienne, mais qu'elle tiroit son origine de la très-ancienne Maison de *Culs*, aujourd'hui éteinte dans celle de *Boulogne*.

Les armes de LEZAY sont : *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée & ajourée en quarré de l'un à l'autre de même.*

LEZEAU, en Normandie, Election d'Avranches : Famille noble dont les armes sont : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

* **LEZEAU** (MOTTE-LEZEAU) : Terre & Seigneurie en Normandie, acquise, de la Maison de *Montgommery*, par

NICOLAS ANGO, Conseiller-Secrétaire du Roi, & érigée en *Marquisat*, sous le nom de *la Motte-Lezeau*, par Lettres du mois de Juillet 1693, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août 1696, & le 23 Juin 1697, en faveur de *Jean Ango*, son fils, Conseiller au Parlement de Normandie, qui avoit épousé, en 1655, *Marie le Fevre-de-Lezeau*, fille de *Nicolas le Fevre-de-Lezeau*, & petite-fille d'*Olivier le Fevre*, Seigneur d'Ormesson, Contrôleur-Général des Finances en 1573, puis en 1579, Président en la Chambre des Comptes de Paris, qui étoit devenu Seigneur *de Lezeau*, par son alliance, en 1559, avec *Marie d'Alesso*, laquelle avoit pour bisayeule, *Brigitte Martotille*, sœur de *Saint-François de Paule*. Voyez ANGO, *Tome I.* de ce Dictionnaire.

LEZILLE : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux quintefeuilles d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

LEZONNET. Branche éteinte de l'ancienne & illustre Maison de *Coetlogon*, en Bretagne, dont les armes sont : *de sable, à trois coquilles d'argent, 2 & 1.* Voyez COETLOGON.

* **LEZONS** : Terre en Béarn, qui appartient à M. *Dejean*, Conseiller au Parlement de Pau. *Voyez* ce mot.

LEZOT, en Bretagne. Famille dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules 2 & 1.*

LHOSTE : Famille noble de Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*.

NOEL LHOSTE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry, de Caumont en Bocage, & du fief de Plomb, laissa de sa femme deux fils ; sçavoir : — 1. ALEXANDRE-NOEL LHOSTE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry, Caumont, &c. qui rendit aveu au Roi en 1743, pour les Fief & Seigneurie de Plomb, sis à Saint-Germain-d'Ectot, à cause de la Vicomté de Bayeux, qu'il tenoit à droit successif de NOEL LHOSTE, son ayeul. Il mourut le 12 Juin 1753, laissant de sa femme, *Catherine-Sophie de Sorrhouet*, pour fille unique : — ADÉLAÏDE-SOPHIE LHOSTE-DE-LIVRY, morte sans alliance le dernier Juin 1764 ; — 2. & MICHEL-NOEL, qui suit.

MICHEL-NOEL LHOSTE-DE-BEAUMONT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry & de Caumont, après sa niéce, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, est mort le 17 Février 1766. Il avoit épousé *Michelle-Jeanne-Marie-Adélaïde Bloüet*, fille de *François Bloüet*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cahagnoles, & de feu noble Dame *Anne de Bourges*. Elle s'est remariée à M. *de Fribois*, Ecuyer, & a de son premier lit : — 1. MICHEL-CHARLES-NOEL LHOSTE, né à Livry le 22 & batisé le 24 Mai 1763 ; — 2. ETIENNE-ALEXANDRE, né le 3 & batisé le 6 Juin 1764 ; — 3. & JEANNE-AIMÉE, née le 28 Août 1765.

De la même Famille étoit N... LHOSTE, Ecuyer, Sieur du Londel, mort sans postérité en 1772, de son épouse *N... de Touchet*, Dame de Moulineaux, décédée en 1773.

LHUILLIER ou L'HUILLIER DE CHALENDOS, en Poitou & en Brie.

C'est une ancienne Famille noble, qui remonte à GUILLAUME LHUILLIER, Chevalier, Sénéchal du Comté de la Marche & de Porhoet, qui vivoit en 1294.

On trouve un GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, (non encore Chevalier) qui servoit le Roi dans ses guerres en 1381, avec cinq Ecuyers. — JEAN LHUILLIER étoit Conseiller en la Cour en 1389. — PHILIPPE LHUILLIER, Ecuyer, étoit, suivant *Alain Chartier*, en 1457, Enseigne des Gendarmes de l'Amiral *du Beuil*. — DIDIER LHUILLIER vivoit en 1471, sous la tutelle de *Pierre de Villiers*, son oncle. — GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, Conseiller en la Cour, épousa *Marie Janvier*, d'une Famille qui a donné des Conseillers aux Cours Souveraines, & qui portoit pour armes : *à l'aigle d'or, au chef d'argent chargé d'une hure de sanglier de sable*. — GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, Seigneur de Motheux, la Fortelle, Courcelle, la Boulaye, Boisramont, Sigy, Maison-Fleur, & Chalendos en Brie, étoit Conseiller en la Cour en 1543, & vivoit avec *Marie Genard*, ou *Jannart*, son épouse, suivant qu'il est écrit différemment dans les titres. — JÉRÔME LHUILLIER, Chevalier, Seigneur de Maison-Fleur, la Fortelle & Boisramont, fut Gentilhomme des Rois HENRI II. & FRANÇOIS II, & Ecuyer-Tranchant de ce dernier Prince, & de la Reine CATHERINE, sa mere. *Brantôme* en parle dans son Histoire des Dames illustres de France, sous le nom de M. *de Maison-Fleur*, & dit qu'il étoit *gentil Cavalier pour les lettres & pour les armes*. Il avoit épousé *Sébastienne d'Alix*, qui est le nom des anciens Seigneurs *de Rumes*, Chevaliers dès l'an 1339, par titres de la Chambre des Comptes. *Geoffroy d'Alix*, Chevalier en 1092, signa la Charte de Saint-Léonard de Belesme.

JEAN LHUILLIER, Seigneur de Saint-Gratian, la Rigaudiere, Motheux, Chalendos en Brie, étoit Conseiller en la Cour, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES IX. Il fut tué le 10 Novembre 1567, à la bataille de Saint-Denis, où il se trouva, après avoir long-tems combattu, & ayant eu un cheval tué sous lui. Il avoit épousé *Catherine Bochart*, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny & de Norroy. *Voyez* BOCHART. Cette Famille a formé plusieurs branches ; celle de *Chalendos* en Poitou est éteinte ; celle de LHUILLIER-CHALENDOS subsiste, mais nous n'en pouvons parler faute de *Mémoire*.

Il y a une autre Famille de LHUILLIER, nous ignorons si c'est la même, dont les armes sont : *d'azur, au lion issant d'or, posé en cœur, & accompagné de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

Additions pour le Tome VI, pag. 92, avant ESPAGNE DE VENNEVELLES.

ESPAGNE (D'), en latin *de Hispaniâ*, Noblesse originaire de la ville de Castelsarrasin en Languedoc.

Dans le serment de fidélité que rendirent au Roi PHILIPPE, les Nobles & Habitans de la ville de Castelsarrasin, en Novembre 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, on trouve *Joannes de Hispaniâ* : cet acte en Latin est rapporté tout entier par *la Faille*, dans son Histoire de la ville de Toulouse. Des actes des XIVe & XVe siécles, font voir que cette Famille a toujours été distinguée dans sa patrie, par des emplois les plus honorables, & des commissions données par nos Rois à ceux de ce nom. Les alliances de cette Famille sont très-bonnes, & elle a donné au Parlement de Toulouse plusieurs Conseillers, & à cette Ville des Capitouls, qui alors étoient choisis par la Noblesse. Cette Famille ne peut remonter plus haut sa filiation, suivie & prouvée par actes, qu'à

I. PIERRE D'ESPAGNE, de la ville de Castelsarrasin, marié, 1°. en 1489, à *Anne de Pouzols*, d'une ancienne noblesse du Diocèse de Montauban ; & 2°. à *Marie*

Marie Martel. Du premier lit vinrent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. NICOLAS, Capitoul de Toulouse en 1564 & 1568 ; — 3. ALPINIEN, mort de la peste, en se sacrifiant pour sa patrie ; & du second lit : — 4 & 5. FRANÇOIS & BERNARD : celui-ci fut Capitoul de Toulouse en 1580.

II. PIERRE D'ESPAGNE, II. du nom, épousa, par contrat du 19 Octobre 1558, *Anne de Roux*, d'une ancienne noblesse de la Province, qui avoit donné, en 1320, un Capitoul à la ville de Toulouse, & dont ceux de ce nom prenoient alors la qualité de *Chevalier*. De ce mariage vint :

III. PIERRE D'ESPAGNE, III. du nom, qualifié de *Noble*, qui eut une charge de Conseiller au Parlement de Toulouse, & fut deux fois Capitoul : la premiere, en 1627 ; & la seconde, en 1643. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1608, *Marguerite de Caulet*, d'une Famille noble, qui a donné plusieurs Présidens à Mortier au Parlement de Toulouse, & deux Evêques, l'un de Pamiers & l'autre de Grenoble. Leurs enfans furent : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. GUILLAUME, lequel testa en 1693 ; — 3. & PIERRE-LOUIS, Vicaire-Général & Doyen du Chapitre de Montauban.

IV. BERNARD D'ESPAGNE, Ecuyer, Capitoul de Toulouse en 1652, avoit épousé, par contrat du 7 Février 1645, noble *Susanne de Papus*, fille de *Jean de Papus*, & de *Bourguine de Carriere*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. BÉATRIX, mariée à *N... de Mariotte*, Conseiller au Parlement de Toulouse ; — 3. & MARIE-LOUISE, femme de *N... de Long*, Conseiller de Grand'Chambre au même Parlement.

V. JEAN D'ESPAGNE, Maire de la ville de Castelsarrasin, testa le 2 Septembre 1708. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1681, *Françoise de Nicolas*, fille de feu *Jean de Nicolas*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Long*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui suit ; — 2. MARIE-VÉRONIQUE, alliée, par contrat du 25 Avril 1708, à *Jean-Roger de Cominges*, Vicomte de Burniquel, de Bouzenac & de la Berouthe, laquelle testa en faveur de JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, son neveu, le 9 Décembre 1743 ; — 3. & BÉATRIX-JEANNE, femme, par contrat du 5 Avril 1712, de *Pierre-Joseph de Martin*, Conseiller en la Cour des Aides de Montauban.

VI. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE D'ESPAGNE, Ecuyer, Maire de la ville de Castelsarrasin, & Conseiller au Parlement de Toulouse, testa le 12 Novembre 1738. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juillet 1718, *Jeanne-Marie de Saget*, fille de Messire *Jean-Thomas de Saget*, Chevalier, Trésorier général de France en la Généralité de Toulouse, & de Dame *Françoise Duplan*, dont : — 1. JEAN JOSEPH, qui suit ; — 2. ROCH-GALATOIRE ; — 3 & 4. MARIE & MARIE-ANNE, Religieuses à Notre-Dame du Sac à Toulouse ; — 5. & MARIE-VÉRONIQUE, Religieuse au Couvent de Saint-Dominique à Castelsarrasin.

VII. JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, Seigneur, Baron de Cazals en Querci, a épousé, par contrat du 14 Février 1774, Demoiselle *Jeanne-Marie-Victoire de Corneillan*, fille de *Jean*, Vicomte *de Corneillan*, Seigneur de Saint-Germain, la Bastide, Betteilles, & de *Madelene-Thérese de Lantrom-de-Saint-Hubert*, Dame de Saint-Hubert, Masclac & Bruyeres.

Les armes : *d'or, au chêne de sinople, sur lequel sont deux merlettes de sable : au chef d'azur, à 3 étoiles d'argent.* Généalogie dressée d'après un *Mémoire* rédigé sur les titres originaux.

Additions à la page 551, Tome VI.

FORTIA. Nous avons dit, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 551, que ce nom est connu à Avignon, à Carpentras, à Marseille, à Tours & à Paris ; que l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tom. I, p.* 453, & le nouveau Nobiliaire de Provence par *Artefeuil*, *Tome I*, *p.* 417, en donnent la Généalogie ; & qu'enfin nous en avons parlé dans le *Tome V* de notre premiere Edition, *p.* 137 *& suiv.* d'après ces Auteurs, & un *Mémoire* particulier fourni par le chef de la branche établie à Paris, mort depuis

quelques années. Comme ces Auteurs n'ont pas remonté à la véritable origine de cette Maison, on nous a indiqué qu'on la trouvoit dans le *Mercure Galant* du mois de Janvier 1696, *p.* 174 *& suiv.* à l'occasion du Marquis *de Forville*, du nom de FORTIA, (mentionné au degré VII de la branche des Seigneurs de Pilles), par l'importance de ses services en Provence, ce qui est appuyé sur ce qu'on lit en plusieurs endroits du Livre des Annales d'Arragon. Voici ce qui est rapporté dans ce Mercure.

FORTIA, Maison originaire de Catalogne, d'où elle fut transplantée à Montpellier, & de-là au Comté d'Avignon.

I. Elle descend d'un BERNARD DE FORTIA, né au Château de Fortia, dans les environs de Rose. Il avoit pour sœur SIBILLE DE FORTIA, Reine d'Arragon, quatrieme épouse du Roi Don PEDRO, IV. du nom. Elle fut couronnée à la fin de Janvier 1381. Elle étoit fille d'un Gentilhomme de Empurda, & veuve de Don *Artal de Focès*. De son mariage, avec Don PEDRO, naquirent deux fils, morts fort jeunes, & une fille, nommée l'Infante Dona ISABELLE, qui se maria avec Don *Jaume Coute-de-Ulgel*. Extrait du Livre intitulé: *Les cinq Livres de la premiere Partie des Annales de la Couronne d'Arragon*, par *S. Jeromin Curita*, Coroniste d'Espagne, *fol.* 284, *Chap.* 25, *& fol.* 285, *Chap.* 27, &c. Don PEDRO fit BERNARD DE FORTIA son Lieutenant-Général en Catalogne, & lui donna, & à ses successeurs, plusieurs Terres & Seigneuries: ces dons furent confirmés par l'Assemblée générale de Monçon, en 1384; mais après la mort du Roi, cette Reine, & BERNARD DE FORTIA, son frere, furent obligés de se retirer à Barcelone, à cause des persécutions du nouveau Roi, qui confisqua tous les biens de BERNARD: la Reine SIBILLE y mourut en 1391. Ce fut en considération des grands biens que cette Maison perdit en Catalogne, lorsqu'elle vint s'établir en France, & en récompense des services de M. *de Durban*, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Montlouis, (dont il sera parlé, degré VII. de la branche aînée de FORTIA), que Sa Majesté lui fit don de la confiscation de la Terre & Seigneurie de FORTIA, dont il toucha le revenu. Quant à BERNARD DE FORTIA, frere de la Reine SIBILLE, il laissa de sa femme, dont le nom est ignoré:

II. JEAN DE FORTIA, qui se maria à Montpellier en 1422, & fut pere

III. De JEAN DE FORTIA, II. du nom, mort en 1493, & enterré dans sa Chapelle, en l'Eglise des Cordeliers de Montpellier, à laquelle il fit des donations. Il fit un legs à chaque Couvent de l'un & de l'autre sexe, aussi-bien qu'à tous les Hôpitaux de cette Ville, & donna la liberté à quatre Esclaves qu'il avoit, avec 100 écus d'or à chacun, outre leur subsistance dans la maison de son héritier. Après avoir réglé la restitution de la dot de son épouse, dont on ignore le nom, en monnoie de Barcelone, il fit un legs à JEAN DE FORTIA, III. du nom, son fils aîné, qui suit; & nomma son héritier MARC DE FORTIA, son autre fils, qui mourut en 1498.

IV. JEAN DE FORTIA, III. du nom, se transplanta de Montpellier à Avignon, en 1505, à l'occasion de son mariage avec *Françoise de Vital*, noble Romaine, que BERNARD DE FORTIA, II du nom, son frere, alla prendre à Rome, avec un passeport du Roi LOUIS XII, qui qualifie ces deux freres *Citoyens de Montpellier, ses bien aimés & familiers, & de la Reine, son épouse*, faisant expresse mention du train de ce BERNARD dans son voyage, composé de huit chevaux & autant de Valets, or & argent, joyaux & équipages, aussi-bien que du sujet qui le faisoit aller à Rome, pour amener sa belle-sœur à Avignon.

BERNARD DE FORTIA, II. du nom, à son retour de Rome, se transplanta dans la Touraine, où il acquit les Seigneuries de Paradis & de la Branchoire, & fit la branche de M. DE FORTIA, Conseiller au Grand-Conseil, fils de Messire BERNARD DE FORTIA, Doyen des Maîtres des Requêtes, mort en 1694. Il y a eu dans cette branche plusieurs personnes considérables dans l'Eglise & dans la Robe, &

particulierement des Conseillers d'Etat, & un Evêque, qui mourut en allant prendre possession de son Evêché, en Bretagne. CLAUDE DE FORTIA, Chevalier de Malte, mort en 1652, Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté, étoit de la même branche.

JEAN DE FORTIA, III. du nom, qui fit celle de Provence, posséda à Avignon les charges les plus considérables. Il mourut en 1553, & eut de *Françoise de Vital*, son épouse: — MARC, qui suit; — & CHARLES DE FORTIA, lequel fut Gouverneur des Place, Château & Forteresse du Pont-de-Sorgues.

V. MARC DE FORTIA, II. du nom, qualifié *magnifique Seigneur* dans ses documens, fut Seigneur de Caderousse. Il épousa, 1°. à Avignon, en 1549, *Jeanne des Henriques;* & 2°. à Carpentras, en 1559, *Françoise de Filioli.* Il s'y transporta à l'occasion de ce second mariage, & y mourut en 1582. Du premier lit il laissa: — 1. GILLES, qui suit, tige des Seigneurs de Durban; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs de Montréal, rapportés ci-après; & du second lit: — 3. PAUL, auteur des Seigneurs de Pilles, dont nous parlerons ensuite. Ces trois freres hériterent également d'une très-riche succession.

VI. GILLES DE FORTIA, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Caderousse & de Durban, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, & Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté, épousa, 1°. en 1582, *Lucrece de Galean*, des Seigneurs *des Issars;* 2°. en 1592, *Laurence de Tolon*, des Seigneurs *de Saint-Jalle;* & 3°. en 1595, *Françoise de Roquart*, des Seigneurs *de Roquart*. Il ne laissa des enfans que de la derniere, sçavoir: — LOUIS, qui suit; — & JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1639, mort en 1642.

VII. LOUIS DE FORTIA, Seigneur de Caderousse & de Durban, épousa, en 1618, *Gabrielle de la Salle*, des Seigneurs *de la Garde*, & en eut: — LOUIS, qui suit; — & FRANÇOIS DE FORTIA DE DURBAN, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Mont-Louis, dont on a parlé au commencement de cet article.

VIII. LOUIS DE FORTIA, premier Capitaine & commandant un Bataillon du Régiment de la Marine, épousa, en 1631, *Marie de Vivet de Montelus.* Leurs enfans furent: — PAUL, qui suit; — & JACQUES-JOSEPH, connu sous le nom de *Chevalier de Durban*, Capitaine dans les Régimens d'Infanterie de Piémont & de Tournaisis. Il eut la Majorité de ce dernier, & se distingua au siége de Coni, où il eut une épaule cassée d'un coup de mousquet.

IX. PAUL DE FORTIA, Seigneur de Caderousse & de Durban, épousa, en 1681, *Marie-Esprite de Vissec de la Tude-de-Ganges.* Voyez la suite de cette branche, *p. 552 & 553* du *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Branche des Seigneurs de MONTRÉAL.

VI. JEAN DE FORTIA, II. du nom, second fils de MARC, II. du nom, & de *Jeanne des Henriques*, sa premiere femme, fut Seigneur de Montréal, & épousa, en 1583, *Françoise de Seytre*, des Seigneurs *de Caumont*, dont il eut:

VII. PAUL DE FORTIA, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, Capitaine d'une des Galeres du Roi, nommée *la Montréale*, qui se trouva au combat des 15 Galeres d'Espagne en 1638, ayant emporté une Capitane d'Espagne. Il avoit épousé, en 1613, *Catherine de la Salle*, des Seigneurs *de la Garde*, de laquelle naquirent: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. LOUIS, Evêque de Cavaillon & ensuite de Carpentras, sur la démission du Cardinal *Bichi:* il mourut en 1660; — 3. DOMINIQUE, reçu Chevalier de Malte en 1632, mort Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté; — 4. HENRI, reçu aussi Chevalier de Malte en 1631, tué dans un combat naval au service de la Religion; — 5. JEAN-LOUIS, connu sous le nom de l'*Abbé de Montréal;* — 6. & PAUL DE FORTIA, reçu Chevalier de Malte en 1674.

VIII. GASPARD DE FORTIA, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, Capitaine de la même Galere que son pere, épousa, en 1655, *Françoise de Nogaret de Calvisson*, dont:

IX. Jules de Fortia, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, qui épousa, en 1684, *Françoise de Sassenage*, du Dauphiné. Voyez sa postérité, *pag.* 553 du *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Branche des Seigneurs de Pilles.

VI. Paul de Fortia, fils de Marc II, & de *Françoise de Filioli*, sa seconde femme, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans ses Terres, Seigneur de Pilles, Baron de Baumes & autres places, fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance sous Henri III, en 1582, Mestre-de-Camp de la Cavalerie Légere & Etrangere en France, sous Henri IV, en 1591, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1595, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Berre en 1596; Chevalier de l'Ordre du Roi la même année; Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Isles de Marseille, & Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté, nommée *la Pilles*, en 1598; eut cette année 18000 livres de gratification du Roi, avec un brevet de 4000 livres de pension, en récompense de ses services, & fut enfin fait Conseiller d'Etat d'Epée en 1608. Il épousa, en 1599, *Jeanne de Tolon de Saint-Jalle*, fille de *Fouquet de Tolon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Jalle & de Saint-Marcellin, Lieutenant de Sa Majesté en Languedoc, Capitaine de 100 Gentilshommes, fils de *Louis de Tolon*, premier Président au Parlement de Grenoble, & neveu de *Didier de Tolon de Saint-Jalle*, élu Grand-Maître de Malte en 1635. Paul de Fortia mourut en 1621, dans son Gouvernement du Château d'If, laissant six enfans; sçavoir: — 1. Paul, qui suit; — 2. Ludovic, l'un des plus vaillans hommes de son tems. Il fut premier Capitaine du Régiment de la Marine, puis Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté, & mourut au siége de Porto-Longone, où il fut tué d'un coup de canon; — 3. Gaspard de Fortia-de-Coste-chaude, tué au siége de la Rochelle, à la tête du Régiment de son frere aîné; — 4. Joseph de Fortia de Forville, tué au combat de 15 Galeres d'Espagne devant Gênes; — 5. Charlotte, mariée à *Paul de Mistral*, Seigneur de Montdragon, Barbantane & autres places, fils de *Paul de Mistral*, Sieur de Croses & de Dons, & de *Silvie de Brancas;* celle-ci fille d'*Ennemond de Brancas*, Baron d'Oise & de Villars, & de *Catherine de Joyeuse*, sœur du Maréchal *de Joyeuse*, & mere d'*André de Brancas*, Amiral de France, & de *Georges de Brancas*, en faveur duquel la Terre de *Villars* fut érigée en *Duché;* —— 6. & Sibille de Fortia, mariée à *Louis-Aldonse de Thesan de Venasque*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Saint-Gervais, Comte de Nabuton, Baron de Neyvan & Castenet, Seigneur de Metamis & Seneviers-Venasque, Saint-Didier, &c. dont le pere, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit épousé la sœur du Comte *de Clermont-Lodève*, dont l'autre sœur fut mariée au Duc *d'Arpajon*.

VII. Paul de Fortia, II. du nom, élevé auprès de Louis XIII, en qualité d'enfant d'honneur, fut ensuite pourvu d'une Compagnie franche, en garnison au Château d'If, en 1611, n'étant alors âgé que de 11 ans, & de la survivance de tous les Gouvernemens de son pere, aussi bien que du Commandement d'une des Galeres de Sa Majesté, en 1614; fait Mestre-de-Camp de Cavalerie Légere & Etrangere, en France, en 1621; pourvu d'un Régiment d'Infanterie qui portoit le nom de *Pilles* en 1635; signala sa valeur en plusieurs occasions, & sur-tout au siége de Montauban. Ses services, son expérience & sa fidélité, lui ayant fait acquérir l'estime & la confiance de son Prince, Sa Majesté lui donna l'administration des affaires de la Province, dans le tems des troubles de la Provence, qui firent cesser les fonctions des Procureurs du pays. On lui fit expédier un brevet de 4000 livres de pension en 1644: il fut fait Maréchal-de-Camp en 1649, & Gouverneur & Viguier de Marseille en 1660. Dans ce tems, Sa Majesté voulant encore lui donner une marque distinguée de son estime, le fit souper avec elle à Tarascon. Il épousa, en 1627, *Marguerite de Covet*, fille du riche Baron *de Covet*, & de *Lucrèce de Grasse*, Baronne de Bormes. La sœur de cette *Marguerite* avoit épousé *Gaspard de Forbin*, Marquis de

Soliers, Gouverneur de Toulon, l'aîné de la branche de *Palamede de Forbin*, Lieutenant-Général de Provence sous Louis XII. Les enfans de Paul, II. du nom, furent : — 1. Charles-Bernard, qui suit ; — 2. Paul, rapporté après son aîné ; — 3. Gaspard, nommé *M. d'Aubre*, tué au siége de Gigery en 1664 ; — 4. Alexandre, connu sous le nom de *l'Abbé de Pilles*, Seigneur spirituel & temporel des lieux de Saint-Mai, Remusat & leurs dépendances ; — 5. Alphonse, appellé *le Marquis de Forville* (dont nous avons parlé au commencement de cet article), Officier aux Gardes-Françoises en 1659, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment des Cravates en 1667 ; Capitaine d'un des Vaisseaux de Sa Majesté en 1669 ; Capitaine d'une de ses Galeres la même année ; Gouverneur & Viguier de Marseille en 1682, Lieutenant de Roi en Provence, au département d'Aix, en 1693 ; fait Chevalier de Saint-Louis la même année, & Chef-d'Escadre des Galeres en 1695. Il est mort en 1711, sans alliance ; — 6. Joseph, reçu Chevalier de Malte en 1657, mort à Messine, sur la Galere commandée par le Marquis *de Forville*, son frere, dont il étoit Lieutenant ; — 7. & Jeanne, mariée à *Annibal de Grasse*, Comte du Bar, fils de *Charles*, Comte du Bar, & de *Marguerite Grimaldi du Beuil.*

VIII. Charles-Bernard de Fortia, Baron de Baumes, Marquis de Saint-Jalle, Seigneur de Saint-Marcellin & autres places, signala sa valeur en Flandres, dans l'armée commandée par le Maréchal *d'Aumont*, & particulierement aux lignes d'Arras. Il épousa *Marie de Tolon*, héritiere de la Maison de *Saint-Jalle*, & dont la mere, *Louise de Bonne*, étoit fille du Marquis *d'Auriac*, cousin-germain du Connétable *de Lesdiguieres*. De ce mariage vint, pour fils unique,

IX. Joseph de Fortia, Marquis de Saint-Jalle. Voyez son mariage dans le *Tome VI*, *pag.* 554 de ce Dictionnaire.

Marquis de Pilles, *Seigneurs d'*Auges, *&c.*

VIII. Paul de Fortia, III. du nom, second fils de Paul II, & de *Marguerite de Covet*, Marquis de Pilles, Seigneur de Peiruis, Piosin, Auges, Montfort, Costechaude, &c. Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Isles de Marseille, pourvu de ce Gouvernement en 1660, épousa, en 1675, *Geneviéve de Vento des Pennes*, fille du Marquis des Pennes, & de *Renée de Forbin de Janson*, sœur aînée du Cardinal *de Janson*. De ce mariage vinrent : — 1. Alphonse, qui suit ; — 2. Toussaint de Fortia de Pilles, lequel, ainsi que son frere, au sortir des Pages du Roi, entra dans les Mousquetaires (*a*). Il est connu sous le nom de *Chevalier de Pilles*, & est mort en 1760, Chef-d'Escadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant la Marine à Marseille ; — & quatre filles. La premiere épousa *Joseph-Hubert de Vintimille*, des Comtes de Marseille. La seconde, nommée Geneviéve de Fortia de Pilles, s'allia avec *Louis-François*, Comte *d'Urre*, dans le Comté-Venaissin. La troisieme fut femme de *N.... d'Agoult d'Ollieres ;* & la quatrieme, Religieuse au Couvent du Saint-Sacrement à Marseille.

IX. Alphonse de Fortia, Marquis de Pilles, la Bastie, Costechaude, Aubre, Forville, Baron de Baumes, de Peiruis, Seigneur d'Auges, Piosin, Montfort & autres lieux, Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Isles de Marseille, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur & Viguier de cette Ville, &c. est mort en 1729. Il avoit épousé, en 1710, *Elisabeth de Flotte*, des Comtes *de Flotte*, dont : — 1. Toussaint-Alphonse, qui suit ; — 2. un autre garçon ; — & quatre filles. L'une est morte en bas-âge. La seconde, sçavoir Elisabeth de Fortia de Pilles, a épousé, en 1728, le Marquis *de Village de Villevieille*, de Marseille. La troisieme s'est mariée à *N.... de Boisson*, aussi de

---

(*a*) Ici finit la Généalogie de Fortia, dans le Mercure Galant du mois de Janvier 1696, *p.* 174 *& suiv.*

Marseille ; & la quatrieme est Religieuse au Couvent du Saint-Sacrement de Marseille.

X. TOUSSAINT-ALPHONSE DE FORTIA, Marquis de Pilles, Baron de Baumes & de Peiruis, Seigneur d'Auges, Piosin, Montfort & autres lieux, fut reçu, en 1726, Capitaine, Gouverneur & Viguier de Marseille, en survivance de son pere, par Provisions du Roi, de 1723, n'étant alors âgé que de 9 ans. Il entra aux Mousquetaires à 18 ans, fit la campagne de 1733 en Italie, sous le Maréchal Duc *de Villars*, qui faisoit le plus grand cas de sa personne & des talens militaires qu'il marquoit. Après la mort de ce Maréchal, dont il fut un des principaux Aides-de-Camp, il continua de faire les mêmes fonctions sous le Maréchal Duc *de Coigny;* mais la petite vérole lui laissa une surdité assez considérable, qui le força de quitter le service. Il n'en eut pas moins l'occasion de signaler son zéle avec utilité, par les sages mesures qu'il sçut prendre pour s'opposer aux tentatives que les ennemis auroient pu faire sur Marseille en 1746 & 1747, qu'ils entrerent en Provence, & que les Anglois bloquerent cette place par mer. En considération de ses services, le Roi lui accorda la Croix de Saint-Louis, & la survivance du Gouvernement de Marseille pour son fils & son petit-fils. Il épousa, 1°. en 1735, *Anne d'Entrechaux-d'Arenne*, fille unique de *Joseph d'Entrechaux-d'Arenne*, Conseiller au Parlement d'Aix, & d'*Anne de Laurens*, des Seigneurs *de Peirolles* près d'Aix; & 2°. au mois de Septembre 1764, *Félicité de Jarente*, sœur de l'Evêque d'Orléans, dont il n'a point eu d'enfans. Le Roi, en considération de ce mariage, lui accorda une pension de 12000 livres. Il a eu du premier lit : — ALPHONSE-TOUSSAINT-JOSEPH, qui suit; — & trois filles, dont deux mortes en bas-âge. L'autre, nommée ELISABETH-DENISE DE FORTIA DE PILLES, a épousé, le 19 Janvier 1763, *Alexandre-Amable de David*, Chevalier, Comte de Beauregard, Colonel d'Infanterie, fils d'*Alexandre de David-Beauregard*, Brigadier des Armées du Roi, tué à la tête de la Brigade de la Reine, qu'il commandoit, en 1747, à l'attaque des retranchemens du Col de l'Affiette. De ce mariage sont nés jusqu'ici (1774), une fille & cinq garçons, tous vivans. *Voyez* DAVID, *Tome V, p.* 504 *& suiv.* de ce Dictionnaire.

XI. ALPHONSE-TOUSSAINT-JOSEPH DE FORTIA, Comte de Pilles, nommé Gouverneur & Viguier de la ville de Marseille, en survivance de son pere, en 1754, est entré, le 1 Mars 1750, dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il a servi pendant 12 ans, en qualité de Sous-Lieutenant, Lieutenant & de Capitaine; a été nommé Colonel au Grenadiers de France le 2 Mars 1762, Chevalier de Saint-Louis en 1763, Gouverneur de la Tour de Balaguier en 1770, & Colonel du Régiment Provincial d'Aix, à la réformation dudit Régiment, le 4 Août 1771. Il a épousé, en Avril 1756, *Gabrielle-Rosalie de Coriolis*, fille de *Charles-François-Xavier de Coriolis de Villeneuve*, Marquis d'Espinouse, &c. Président à Mortier au Parlement d'Aix, & de *Marie-Bonne-Henriette de le Bret*, fille de *Pierre-Cardin de le Bret*, premier Président au Parlement d'Aix, & Intendant & Commandant en Provence. De ce mariage sont issus cinq enfans, dont deux morts en bas-âge. Les trois autres sont : — 1. ALPHONSE-TOUSSAINT-JOSEPH-ANDRÉ-MARIE-MARSEILLE DE FORTIA DE PILLES, né le 18 Août 1758, Gouverneur & Viguier de Marseille en 1767, en survivance de son pere & de son grand-pere; — 2. JOSEPH-LOUIS-MARIE-FÉLICITÉ, né le 30 Avril 1765, reçu Chevalier de Malte le 29 Septembre de la même année; — 3. & ALPHONSE-JOSEPH-MARIE-BRUNO-NICOLAS, né le 25 Juin 1766.

Pour la branche établie à Paris, voyez le *Tome VI, p.* 555 de ce Dictionnaire, & *p.* 556, où se trouvent les Seigneurs *du Plessis-Fromentieres*, sortis de cette branche.

Les armes : *d'azur, à une tour ronde, crenelée de quatre piéces d'or, maçonnée de sable & posée sur un tertre de sinople.*

Addition à la lettre F, Tome VI. p. 748, avant les armes.

FYOT DE LA MARCHE. A l'article de cette Maison, ajoutez

Claude Fyot de la Marche, fils de Philippe, Président à Mortier du Parlement de Bourgogne, ancien Aumônier du Roi, Conseiller d'honneur audit Parlement, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, mort au mois d'Avril 1721, âgé de 91 ans, après avoir rebâti son Eglise, fait des fondations considérables dans son Chapitre, & rempli deux fois, avec la satisfaction générale, en qualité d'Elu & Député du Clergé des Etats de Bourgogne, les fonctions de premier Administrateur de cette Province, où la mémoire de ses vertus est encore en vénération.

L'Eglise de Saint-Etienne, dont l'Abbé, Séculier de même que ses Chanoines, avoit *Jurisdiction quasi Episcopale*, sur presque toute la ville de Dijon & sur différentes Paroisses de la campagne, est à présent la Cathédrale de l'Evêché, érigé depuis quelques années, & démembré de celui de Langres.

Voyez le *Gallia Christiana*, & le Suplément de *Moréri* de 1735.

François Fyot de la Marche, Baron de Montpont, Conseiller au Parlement de Paris, Auteur de plusieurs Livres estimés, dont les Titres sont rapportés dans le Supplément de *Moréri* de 1735, & dans celui de 1749, étoit neveu du précédent. Il mourut à Paris en 1716, & fut enterré en l'Eglise de Saint-Benoît, où l'on voit son épitaphe. On en trouve encore trois autres pour différentes personnes de cette Maison, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-André-des-Arcs, & à Saint-Roch.

Additions à la lettre G. Article à substituer à celui du Tome VII.

GOISLARD : Famille de Paris, distinguée dans la Robe, dont nous avons déja parlé, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 267. Un *Mémoire* plus étendu, qu'on nous a fait passer, nous oblige d'entrer dans un plus long détail : cette Famille remonte à

Jacques Goislard I. du nom, Secrétaire du Roi, du Grand Collége, par provisions du 6 Octobre 1608. Il épousa *Louise Baussan*, & en eut : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Jacques, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ; — 3. & Louise, mariée à *Gilles Guerrin*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris. Ces trois enfans transigerent ensemble le 22 Décembre 1622, sur les biens de leur pere & mere.

Louis Goislard, Avocat au Parlement de Paris, chargé de la tutelle de son frere & de sa sœur, en rendit compte le 7 Mars 1623. On ignore le nom de sa premiere femme, de laquelle il eut : — Madelaine, mariée, en 16.., à *Augustin Coignet*, mort en 1653, laissant — *Catherine Coignet*, morte en 1691, femme d'*Antoine de Sainton* en 1685, duquel mariage sont sortis deux garçons morts sans postérité ; & une fille *Catherine de Sainton*, aussi décédée sans postérité en 1700. Louis Goislard eut de son second mariage, avec *Catherine Pasquier*, morte en 1668 : — 1. Gilles, Avocat au Parlement, mort sans alliance ; — 2. Marie, née en 1635, morte sans postérité ; — 3. Louise, née en 1637, morte avant *Antoine de Sainton*, son neveu, aussi sans postérité ; — 4. & Geneviéve, née en 1641, mariée à *Claude de Cornouaille*, dont elle eut : — *Geneviéve de Cornouaille*, mariée à *Pierre-Philippe de Vabois* : elle fut mere de *Claude de Vabois*, Officier dans le Régiment de Condé, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du feu Roi. Il est mort en 1773, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Catherine Mallet*. Les titres de cette Famille sont restés dans cette premiere branche éteinte, ce qui fait que nous ne pouvons remonter la seconde branche, qui subsiste, qu'à Jacques, II. du nom, qui suit, frere cadet de Louis.

Seconde Branche.

Jacques Goislard, II. du nom, Secrétaire du Roi, obtint des provisions de Greffier des commissions extraordinaires du Conseil, le 21 Avril 1626. Il épousa, en 16.., *Marie Sevin*, fille de *Jacques Sevin*, Correcteur en la Chambre des

Comptes de Paris, & de *Marie Véron*, & cousine germaine d'*Antoine Sevin*; femme de *Houdart Colbert*, Conseiller au Parlement de Paris, auteur du *grand Colbert*, par *Michel Sevin*, frere de *Jacques Sevin*, son pere. De la Famille de *Sevin*, étoit le Marquis *de Quincy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Historiographe des campagnes de LOUIS XIV, en plusieurs *vol. in-4°.* JACQUES GOISLARD, II. du nom, & *Marie Sevin*, son épouse, passerent un acte d'échange le 18 Octobre 1638, avec *Guy Sevin des Cornets*, & lui céderent toutes les parties & droits, avenus à ladite Dame GOISLARD, de ses pere & mere, *Jacques Sevin* & *Marie Véron*. Cette *Marie Sevin*, veuve de JACQUES GOISLARD, après le décès duquel fut fait inventaire le 12 Mai 1644, épousa, 2°. *Charles de Machault*, Maître des Requêtes, dont descend l'ancien Garde des Sceaux, & elle mourut le 31 Janvier 1667. Elle eut de son premier mari : — 1. JACQUES GOISLARD, III. du nom, Secrétaire du Roi, par provisions du 13 Juin 1643, mort sans postérité: après son décès on fit son inventaire le 23 Décembre 1651; — 2. & ANDRÉ, qui suit.

ANDRÉ GOISLARD, Maître des Comptes à Paris, passa contrat d'acquet, le 16 Septembre 1648, d'une charge d'Auditeur en la Chambre des Comptes; obtint, le 16 Octobre de la même année, un Brevet de Maître-d'Hôtel chez le Roi; le 13 Septembre 1652 des provisions de Greffier des commissions extraordinaires du Conseil, & en Septembre 1654, il eut des Lettres de Garde-Noble de MARC-ANNE GOISLARD, son fils, âgé lors de 13 mois, au décès de *Françoise Treton*, sa premiere femme, fille de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Françoise Cordier*. Il épousa, 2°. *Catherine Bavin*, dont il n'eut point d'enfans. Il passa, le 4 Septembre 1656, contrat d'acquet d'une charge de Maître des Comptes, & s'y fit recevoir. Revenant de campagne, il se noya dans la Seine, y abreuvant son cheval. On fit, le 17 Septembre 1662, l'inventaire de ses biens, à la Requête de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Sevin*, lors Dame *Machault*. Le 26 Août 1665, *Marc Treton*, tuteur honoraire de MARC-ANNE GOISLARD, fils d'ANDRÉ, lui fit rendre compte de la gestion de ses biens par M[e] *le Mée*, Avocat au Parlement, & son tuteur honoraire.

MARC-ANNE GOISLARD, Baron de Richebourg-lès-Toureil, Seigneur de Monsabert, Conseiller au Parlement de Paris, fut pourvu, en 1666, de la charge de Substitut du Procureur-Général au Parlement de Paris, obtint, le 28 Mars 1665, des provisions de Greffier des commissions extraordinaires du Conseil; fut reçu le 12 Janvier 1686 en une charge de Conseiller au Parlement de Paris, & mourut, le 6 Novembre 1712, Doyen des Enquêtes. Il avoit épousé, en Novembre 1676, *Anne le Maître de Monsabert*, fille unique de *Claude le Maître*, Conseiller au Parlement de Paris, Seigneur de Monsabert, & d'*Anne Serezin*; elle décéda le 11 Juillet 1711. De ce mariage sont issus deux garçons —— 1. ANNE-CHARLES, qui suit; —— 2. ANNE-MARC GOISLARD, marié à Venise, dont un garçon & une fille; le garçon Officier dans le Régiment des Gardes-Françoises, tenu sur les fonts à Venise par la République, a été tué Porte-Enseigne, à la bataille du Mein; — & la fille, nommée ANNE-ALBE-CORNÉLIE GOISLARD, morte le 8 Septembre 1769, âgée de 47 ans, a laissé de son mariage avec *Claude de Beau-Repaire*, Seigneur de Liverdy, un garçon & trois filles, sçavoir : — *Charles-Joachim*, *Anne-Françoise*, mariée, le 22 Avril 1773, à *Alexandre de Talques de Tarragon*, Officier de Carabiniers; — *Anne-Cezaire* & *Anne de Beau-Repaire*.

ANNE-CHARLES GOISLARD, Comte de Regmalard & Voré, Baron de Richebourg lès-Toureil, Seigneur de Monsabert, &c. Conseiller au Parlement de Paris, &, sous la Régence, Conseiller d'Etat au dedans du Royaume, fut pourvu, en 1698, de la charge d'Avocat du Roi au Châtelet. Il fut, en 1701, gratifié pour ses services en cette charge, de 1000 livres de pension, pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement le 22 Juin de la même année, chargé du dépôt des titres de la premiere Chambre des Enquêtes, par Arrêt de 1706; honoré, le 15 Septembre 1715, d'un Brevet de Conseiller d'Etat au dedans du Royaume, &, pour ses services en cette place, gratifié de 6000 livres de pension de retraite,

traite. Il est mort à son Château de Monsabert, le 21 Octobre 1733, où il fut transporté blessé d'une chûte en tombant de son équipage, emporté par ses chevaux sur la levée, comme il venoit y passer les vacances avec sa famille, à l'âge de 55 ans. Il avoit épousé, 1°. en Octobre 1704, *Marie-Louise de Ryants*, morte le 16 Mars 1717, fille unique de *Charles de Ryants*, Comte de Regmalard & de Voré, mort en 1690, Cornette au Régiment Général des Dragons, & de *Thérese-Angélique de Bourlon*, (qui épousa en secondes noces *Louis-Charles de Maridor*, Baron de Saint-Ouen, son cousin, dont elle eut *Charles-Louis de Maridor*, qui fut pere de deux enfans: elle mourut en 1697.) & 2°. *Louise-Marguerite Patu*, vivante en 1774, fille de *Philippe Patu*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris. Du premier lit il a eu: — 1. N..., mort en bas-âge; — 2. Anne-Louis, qui suit; — 3. Anne-Jean-Batiste, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1772, laissant de *Marie-Magdelaine-Françoise-Charlotte Mayeux*, son épouse, fille unique de *François Mayeux*, Avocat au Parlement, & Inspecteur du Domaine, & de *Marie-Marguerite Arault*, une seule fille, sçavoir: Anne-Françoise-Cornélie Goislard, femme, en 1769, de *Charles-Louis-Aubin de Planoy*, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1770; — 4. Marie-Anne, mariée à *Philbert Rulault*, Conseiller au Parlement de Paris: elle est morte après son mari en 1772, laissant — *Anne-Louise Rulault*, mariée à *Jean-François Geffard de la Motte*; — 5. Anne-Louise, épouse de *Nicolas-Alexandre Henin*, Conseiller au Parlement de Paris, morte après son mari & sans postérité; & du second lit: — 6. & Louise-Thérese Goislard, vivante, non mariée en 1774.

Anne-Louis Goislard de Monsabert, batisé à Paris, paroisse Saint-Sulpice, le 12 Mars 1708, Seigneur de Lucé, grande & petite Thuaudieres, Vendor, &c. Monsabert, Baillé, Bois-Moze, &c. Conseiller de grand'Chambre au Parlement de Paris, Comte de Richebourg-lès-Toureil, par Lettres d'érection en forme de Chartres, du mois de Mai 1752, enregistrées au Parlement le 15 Juillet 1756, & le 20 Août de la même année en la Chambre des Comptes de Paris, & membre des Académies des Sciences, Belles Lettres & Arts des villes de Lyon & d'Angers, a épousé, le 26 Octobre 1759, *Elisabeth-Françoise le Sage*, batisée, le 1 Janvier 1730, en l'Eglise Saint-Sulpice à Paris, fille de *René-André le Sage*, dont le pere, *Alain-René le Sage*, étoit alors Avocat au Parlement, & de *Marie-Françoise Ricard*, son épouse, suivant l'acte de leur mariage, du 10 Octobre 1726, à Saint-Sulpice de Paris, dont: — Anne-Louis-Charles-Henri-Prosper-Ambroise Goislard, né le 26 Août 1760, batisé à Angers, paroisse Saint-Michel de la Pallue. Il a eu pour parrein Monsieur *de Longueil de Monsain*, Chevalier de Saint-Louis, attaché à la Maison de Monseigneur le Duc d'Orléans; — 2. Anne-Louis-François, né le 10 Décembre 1763, aussi batisé à Angers en la paroisse Saint-Maurille: il a eu pour parrein le *Marquis de Beauvau*, Chevalier de Saint-Louis, cousin du Prince de ce nom; — 3. Anne-Claude-Sainte, batisé dans la même ville le 5 Mai 1766, paroisse de Saint-Laud; — 4. Marie-Anne-Elisabeth-Louise — 5. & Thérese-Elisabeth-Aimée, aussi toutes deux batisées à Angers; la premiere le 27 Janvier 1762; & la seconde le 2 Janvier 1763.

Son fils aîné Goislard & l'aîné des mâles en descendans, sont appellés en quatrieme degré à la substitution du *Marquisat de Villeray* au Perche, par testament du 14 Juillet 1742, de *Denis de Ryants*, ancien Officier de Gendarmerie, Brigadier des Armées du Roi, y décédé, le 26 Avril 1744, la consistance de ladite Terre déclarée au Bureau de Contrôles de Regmalard, le 26 Mai 1745, & ledit testament lu & publié au Bailliage Royal de Belesme, le 3 Juin suivant, & inscrit au Sommier du Bureau des insinuations & Contrôles de ladite ville, à la diligence de Messire *Guy-François de la Porte*, institué en ladite substitution au 1e degré; au 2e degré sont institués les aînés de mâles en mâles de Messire *Guillon de Menetou*; au 3e degré les aînés de mâles en mâles du Comte *de Maridor*; & pour le 4e degré il y est dit, & au cas que M. le Comte *de Maridor de Saint-Ouen* mourut sans enfans mâles, ladite substitution appartiendra au fils de M. Goislad, Conseiller au Parlement, & à l'aîné de ses

enfans mâles tant que ladite substitution pourra avoir lieu, à condition de porter mon nom & mes armes.

Les armes de la Famille de GOISLARD, fixées par le Juge d'armes, & insérées dans l'Armorial de France, sont : *d'azur, à trois roses d'or, 2 & 1.* Supports, 2 *griffons.* Pour légende surmontant l'écu ÆSTRÆA ET PLACIDAS, SPARGIT ACERBA ROSAS.

Généalogie, dressée sur les titres.

Addition à la pag. 475, Tome VII, après GROIGNAUX.

GROING (LE) : Noblesse originaire de la Terre de la Grogne en Espagne, suivant d'anciens *Mémoires* de cette Famille. Il y a long-tems qu'elle a passé en France, puisque parmi les Bienfaiteurs des Abbayes d'Espierre & de Prébenoît, de l'Ordre de Cîteaux, mentionnés dans les titres originaux desdites Abbayes, on trouve plusieurs donations faites par les Seigneurs LE GROING.

RANULFLE LE GROING fit du bien à l'Abbaye de Prébenoît, & vivoit en 1192. Il épousa *Luce de Nosérine*, fille de *Gérand de Nosérine*, & petite-fille de *Guillaume de Nosérine.*

I. Dans les titres de l'Abbaye d'Espierre, on trouve un HUMBEAU LE GROING, Ecclésiastique, vivant en 1261, fils de HUMBEAU LE GROING, vivant en 1221. Ce Chevalier eut encore d'autres enfans, sçavoir : — PIERRE, qui suit ; — JEAN ; GEOFFROY ; GUILLAUME ; — & une fille, nommée MARGUERITE LE GROING. Il n'y eut que les trois premiers enfans qui firent les partages des biens de leur pere, vers l'an 1250.

II. PIERRE LE GROING, Chevalier, donna, en 1261, par son testament, à l'Abbaye d'Espierre deux setiers de bled de rente à prendre sur sa dîme de Montbrat, & confirma le don que Messire HUMBEAU LE GROING, son pere, avoit fait à ladite Abbaye. Il eut deux fils : — JEAN, qui suit ; — & PIERRE.

III. JEAN LE GROING, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, fit son testament le Mardi avant les Cendres 1331, par lequel il veut que *Marguerite de Laron*, sa femme, ait la tutelle de ses enfans mineurs, & le gouvernement de tous ses biens tant qu'elle restera en viduité ; & au cas qu'elle vienne à se remarier, il laisse ce soin à PIERRE LE GROING, son frere. JEAN eut de ladite *Marguerite de Laron* :

IV. GUILLAUME LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, qui accepta, le 3 Juillet 1376, le don que lui fit *Louis de Brosse*, Seigneur de Sainte-Severe & de Boussac, son Seigneur féodal, de la haute Justice de Villebouche, pour récompense des services qu'il lui avoit rendus. Dans cet acte il prend la qualité de *Chevalier.* Il épousa *Isabeau de Curte*, veuve de *Louis de la Lande*, laquelle fit son testament le Vendredi après la *Quasimodo.* Elle s'y qualifie femme de GUILLAUME LE GROING, Damoiseau, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Lerac. Son mari lui survécut, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2 & 3. JEANNE & ELIETTE LE GROING.

V. JEAN LE GROING II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & de la Pouvriere, épousa *Jeanne de Pontgibault*, avec laquelle il vivoit en 1401. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. PIERRE, dont on ignore la destinée ; — 3. & ELIETTE LE GROING, mariée, l'an 1437, à *Pierre de la Souche*, Ecuyer, Seigneur de Salvert.

VI. GUILLAUME LE GROING, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & de la Pouvriere, s'allia avec *Louise de Blanchefort.* Elle étoit veuve le 13 Avril après Pâques 1464, lorsqu'elle donna procuration, comme sœur-germaine & héritiere, pour une quatrieme partie, de feu *Jean de Blanchefort*, Ecuyer, Seigneur de Paudy en la Châtellenie d'Issoudun, à AUBERT, qui suit, & JACQUES LE GROING, Ecuyers, ses fils, de vendre les droits qu'elle avoit en cette

succession. Ces deux enfans acquirent, le 11 Juillet 1461, la haute Justice & Terre d'Herculat, de *Marguerite de Chauvigny*, Vicomtesse de Limoges, & partagerent ensemble les biens de leur pere & mere, le 12 Août 1466.

VII. Aubert le Groing, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat, de la Pouvriere & de Vendégre, est qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & *Lieutenant-Général de la Compagnie du Comte de Penthievre*, dans une quittance qu'il donna, le 12 Mai 1472, de 600 livres pour sa pension commencée le 1 Janvier : le sceau est cassé, & l'on n'y peut distinguer qu'un *griffon* pour support. Il en donna deux autres de pareille somme les 1 Octobre & 7 Mars 1475, où il est qualifié *Conseiller & Chambellan du Roi*. On trouve encore des quittances de lui avec les mêmes qualités, les 15 Avril 1478, & 27 Mars 1480 avant Pâques. *Cabinet de M. de Gaignieres, Bibl. du Roi*. Il épousa *Jeanne de la Forest*, dont vinrent : —— 1. Antoine le Groing, Seigneur de Villebouche, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, sous la charge de M. *le Vidame*. Il donna, en cette qualité, quittance de 400 livres pour sa pension & son entretenement au service du Roi, de l'année courante le 10 Juillet 1498; mourut sans enfans de *Jeanne des Bains*, sa femme, le 18 Mars 1505; & fut enterré à Treignac, paroisse de Villebouche; — 2. Jean, qui suit; — 3. Odin, tige des Seigneurs de la Pouvriere, rapportés ci après; — 4. Guillaume, Commandeur de Saint-Georges de Lyon : il y fit bâtir une fontaine, où l'on voit ses armes; — 5. & 6. Jeanne & Marguerite le Groing, Religieuses à Beaumont.

VIII. Jean le Groing, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, l'un des Gentilshommes de la Maison des Rois Charles VIII, Louis XII & François I, se trouva à la bataille de Marignan près de Milan, contre les Suisses & Lombards en 1515, mourut à Pavie, le 26 Septembre 1525, & fut inhumé en l'Eglise de Treignac, où se lit son épitaphe, qui en fait mention. Il avoit épousé, par contrat du 1 Janvier 1498, *Gilberte Bertrand*, fille de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur du Lis, Saint-George, Conseiller & Chambellan ordinaire du Roi, Bailli & Gouverneur du Berri, & d'*Isabeau du Puy*. Leurs enfans furent : —— 1. Pierre, qui suit; —— 2. Louis, Seigneur d'Herculat, Gentilhomme de la Maison du Roi, marié à *Jeanne Cleret*, de laquelle il eut : — Claire le Groing, femme d'*Antoine*, Seigneur de Chaslus & de Maisonneuve; — 3. Jean, auteur des Seigneurs de Chaslus, rapportés ci-après; — 4. Gilbert, Prieur de Marolles; — 5. & Guillaume le Groing, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Montbrison, vivant en 1549.

IX. Pierre le Groing, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat & du Moutet, épousa *Gilberte Guerin*, fille de *Jacques Guerin*, Chevalier, Seigneur du Moutet, & de *Françoise du Rousset*. Il en eut : — Gabriel, qui suit; — & Chere le Groing.

X. Gabriel le Groing, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat, des Bouis, des Formes & Seusses en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances & Lieutenant au Gouvernement de Berri, sous le Maréchal *de la Châtre*, épousa, le 18 Août 1563, *Jeanne de Bar*, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de la Chassagne en Auvergne, & de *Marie de Rochefort*. De ce mariage vinrent : — 1. Alexandre, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, marié, en 1592, à *Anne de Chaylus*, veuve de Claude le Groing, Seigneur de Chaslus. Il en eut : — Jeanne ou Françoise le Groing, femme, 1°. de *François Bertrand*, Seigneur des Bouis; & 2°. de *N... des Aages*, Seigneur d'Etrou; — 2. Jean, qui suit; — 3. Guillaume, Commandeur de Tortebeze, lequel fonda les Recollets à Montferrand en Auvergne; — 4. Joseph, rapporté après son aîné; — 5. Gilbert, Chevalier de Malte; — 6. Philibert, Commandeur du même Ordre; — 7. Gabriel, Seigneur d'Herculat; — 8. Gabriel, dit *le jeune*, Seigneur des Formes, marié à *N... de Hautefay*, de laquelle il eut : — N... le Groing, Religieuse à Croupieres en Auvergne; — 9. & Gilberte, femme de *Gabriel de Thianges*, Seigneur de Moissac.

XI. JEAN LE GROING, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, de la Salle & de la Lande, fut d'abord Chanoine Comte de Lyon, & épousa, le 21 Mai 1597, *Anne Coeffier*, fille de *Gilbert Coeffier*, II. du nom, Seigneur d'Effiat, & de *Charlotte Gautier*, & sœur d'*Antoine Coeffier*, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat, Maréchal de France. Ils eurent de leur mariage : — 1. CLAUDE, Seigneur de la Salle, marié, le 28 Juin 1638, avec *Anne Boizal*, aliàs *de Boizay*, dont une fille ; — 2. & JEAN, qui suit.

XII. JEAN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Lande, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment, épousa, *Antoinette Mathelin de Bosredron*, fille de *Jean Mathelin de Bosredron*, Baron du Puy Saint-Galmier, & de MARGUERITE LE GROING, dont il eut plusieurs enfans.

XI. JOSEPH LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, quatrieme fils de GABRIEL, & de *Jeanne de Bar*, d'abord reçu Comte de Saint-Jean de Lyon, le 26 Janvier 1589, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Il épousa, 1°. le 16 Octobre 1608, *Isabeau de Sabazac*, fille de *Claude*, Baron de Blanzac, & d'*Anne de le Machat*, aliàs *de Méchaussée*, & 2°. *Marie-Silvie de Beauverger*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — JOSEPH, qui suit ; — & JEAN LE GROING.

XII. JOSEPH LE GROING, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, Capitaine au Régiment de Saint-Mars, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Cornette du ban & arriere-ban de Berri, épousa, le 14 Février 1624, *Gilberte de Murat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vierſat & de Châtelguyon, & de *Marie-Silvie de Beauverger*. Il en eut :

XIII. JACQUES LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, Treignac, Herculat, qui épousa, 1°. *N... Landault*, veuve de *N... d'Assy*, Chevalier, Seigneur de Villemort & de Rochefolle, dont il n'eut point de postérité ; & 2°. *Marie-Agnès de la Châtre*, fille de *Jean-Batiste*, Chevalier, Seigneur de Breuillebault, & de *Jacqueline Turpin*. De cette alliance sont issus : — 1. CHARLES ; — 2. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 3 & 4. deux autres garçons, nommés CHARLES : le second, Chevalier de Malte ; — 5. JACQUES ; — 6. & ANTOINETTE.

XIV. JEAN-BATISTE LE GROING, Chevalier, s'allia, le 15 Janvier 1721, avec *Thérese de Courtais*, de laquelle il a : — GILBERT, qui suit ; — & URSULE.

XV. GILBERT LE GROING, appellé *le Marquis le Groing-de-Treignac*, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 9 Septembre 1770, *Jeanne-Louise de Durat*, née en 1749, fille aînée de *Jean de Durat*, appellé *le Comte de Durat-Buxerolle*, Lieutenant dans le Régiment Royal de la Marine, mort en Novembre 1772, & de *Françoise de Bosredon*, sa seconde femme. Voyez DURAT, *Tome V* de ce Dictionnaire. De ce mariage est né : — JÉRÔME LE GROING. Extrait en partie d'après le *P. Anselme*, *Tome VIII*, *pag.* 144 *& suiv.* & d'après un *Mémoire*.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à 3 têtes de lion arrachées de gueules, lampassées & couronnées d'or.*

Seigneurs de CHASLUS, de la MAISONNEUVE, &c.

IX. JEAN LE GROING, troisieme fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, & de *Gilberte Bertrand*, fut Seigneur de Chaslus, d'Herculat, de Saint-Avit & de la Maisonneuve, en 1530. Il épousa, 1°. *Marguerite de la Grange*, veuve de *Gaspard Boulier*, Seigneur du Chariol. Elle fit, avec son second mari, une fondation aux Célestins de Vichy ; & 2°. en 1554, *Françoise*, ou *Jeanne de la Forest*, fille de *Charles de la Forest*, Seigneur des Crottes & de la Valette, & d'*Antoinette Sedalhe*. Du second lit il eut :

X. CLAUDE LE GROING, Ecuyer, Seigneur de Chaslus, de Saint-Avit, d'Herculat & de la Maisonneuve, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes sous M. *de Randan*, Lieutenant de Roi en Auvergne. Il donna son consentement à une procuration le 7 Mai 1587, & fut tué à la bataille d'Issoire l'an 1590. Il

avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1578, *Anne de Chaylus*, fille de *François*, Seigneur de Sansac, & de *Gilberte de Freigne*. Elle se remaria, en 1592, à ALEXANDRE LE GROING, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, comme on l'a dit au degré X de la branche précédente. Elle eut de son premier lit: — JEAN, qui suit; — & MARGUERITE LE GROING, femme de *Jean Mathelin de Bosredon*, Baron du Puy-Saint-Galmier.

XI. JEAN LE GROING, Seigneur de Challus, de Saint-Avit, de la Maisonneuve, de Sannat & de Beline, épousa, par contrat du 26 Février 1606, *Anne de la Borde*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Beline, & de *Michelle de Veny-d'Arbouze*. Leurs enfans furent: — 1. GILBERT, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Vicomte *de Dienne*, mort à Turin en 1638; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. GILBERT-FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Avit & de Sannat. Il servit les Vénitiens, & épousa *Gilberte Capponi*, fille d'*Alexandre*, Seigneur d'Ambrieu, & de *Marie de Veny-d'Arbouze*, dont il eut des enfans; — 4. ISABELLE, morte sans hoirs; — 5. & MARGUERITE, Religieuse à Beaumont.

XII. FRANÇOIS LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Maisonneuve, servit sous le Duc *de Rohan*, en qualité de Volontaire, en la Valteline, pendant huit ans, & depuis en Piémont. Il épousa, par contrat du 2 Février 1641, *Marguerite de la Richardie*, fille de *Gabriel*, Seigneur *de la Richardie*, & de *Nicole de Combefort*. De ce mariage vinrent: — 1. GILBERT-FRANÇOIS, qui servit dans les troupes de la République de Venise, contre les Turcs; — 2. EMMANUEL, lequel fut Mousquetaire du Roi; — 3 & 4. PIERRE & autre EMMANUEL LE GROING. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, la suite de cette branche, dont est une Dame DE LE GROING, présentée à la Cour en 1773.

Cette branche, selon le P. *Anselme*, porte: *d'argent, à trois têtes de lion arrachées de sable, 2 & 1, avec un croissant d'azur au milieu.*

Seigneurs de la POUVRIERE.

VIII. ODIN LE GROING, 3e fils d'AUBERT, Chevalier, Seigneur de Villebouche, &c. & de *Jeanne de la Forest*, céda ses prétentions, à son frere aîné, sur Villebouche, & eut en partage les Terres de la Pouvriere, de Vendégre & de Puy-Bardin. Il épousa, 1°. le 21 Février 1505, *Madelene de la Forest*, fille de *Jean de la Forest*, Seigneur de Mauvoisin, & de *Jeanne Malleret*; & 2°. *Marguerite de Sabazac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blanzac, & de *Madelene de Rochefort-d'Ailly*. Du premier lit il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier de Malte; — 3. ANNE, femme de *Pierre*, Seigneur *du Vernet*; & du second: — 4. ANTOINE, Chevalier de Malte, mis en tutelle avec sa sœur, le 1 Juin 1538; — 5. & CATHERINE, Religieuse à Beaumont.

IX. FRANÇOIS LE GROING, Seigneur de la Pouvriere, épousa *Gabrielle du Vernet*, fille de *Gilbert*, Seigneur *du Vernet*, & de *Marguerite de Sabazac*, bellemere de son mari. Leurs enfans furent: — 1, 2 & 3. HECTOR, FRANÇOIS & JEAN, morts sans avoir été mariés; — 4. ANTOINE, qui suit; — 5. GILBERT, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît; — 6. JEANNE, mariée, en 1545, à *Gilbert de Saint-Priest*, Seigneur de Fontenay; — 7. & MARGUERITE, Religieuse à Beaumont.

X. ANTOINE LE GROING, Seigneur de la Pouvriere, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Tavannes*, Gouverneur de Vichy, est qualifié *Seigneur de la Pommerie, Maréchal des Logis de la Compagnie de M. de Tavannes, le jeune*, Vicomte de Ligny, dans une quittance de ses gages, qu'il donna le 19 Octobre 1575. Il épousa, en 1564, *Louise de Mussy*, fille de *Charles*, Seigneur du Meage en Bourbonnois, & de *Galienne d'Ast*. De ce mariage vinrent: — 1. GABRIEL, Seigneur de la Pouvriere, né en 1569, qui testa le pénultieme Octobre 1630, & ne laissa point d'enfans de *Claudine de Gaspard*, fille de *Philibert*, Seigneur du Breuil, & de *Bonne Daillon*; — 2. JEAN; — 3. GILBERT, qui suit; — 4. RENÉ, Seigneur de Farnay, pere de SÉBASTIENNE LE GROING, femme de *N... Alleman*, Seigneur de la Levretiere, Commandant

d'un vieux Régiment; — 5. JEAN-LOUIS, rapporté après son frere; — 6. & ANNE, Abbesse de Saint-Pierre de Beaumont-lès-Clermont en Auvergne, morte en 1640.

XI. GILBERT LE GROING, Seigneur en partie de Trisy & de Balorre, s'allia avec *Philiberte de Toulongeon*, fille de *N.... de Toulongeon*, Seigneur d'Ancrede, & d'*Anne de Vouchot*. Il en eut: — 1. CLAUDE, Enseigne de la Compagnie de GABRIEL LE GROING, son oncle, au Régiment du Bourg, mort au retour du siége de la Rochelle; — 2. MARIE, femme de *Charles*, Vicomte *de Hodieres*; — 3. ANNE, alliée à *Gaspard de la Forest*, Seigneur de Bullion & de Savenne; — 4. & APOLLINE LE GROING, Abbesse de Beaumont, après ANNE, sa tante, dont elle avoit été nommée co-Adjutrice. Elle mourut le 10 Juin 1685, âgée de 79 ans.

XI. JEAN-LOUIS LE GROING, Seigneur des Guais, épousa, 1°. en 1610, *Isabeau de Corsant*, fille de *Manassès de Corsant*, Seigneur de Bereins, & de *Lucréce Gaspard du Breuil*; & 2°. par contrat du 15 Septembre 1627, *Peronnelle Chervier*. Du premier lit vinrent: — 1. GABRIEL, Seigneur de la Pouvriere, légataire de son oncle en 1630, maintenu dans sa noblesse avec ETIENNE, son frere, par Jugement de M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne en 1667; — 2. JEAN, mort au siége de Tortone; & du second lit: — 3. ETIENNE, Seigneur des Guais, maintenu dans sa noblesse en 1667; — 4. JACQUES, Curé de Vaudon en 1681; — 5. & ANTOINE LE GROING, marié, le 9 Juillet 1670 à *N.... de Chantelot*.

Voici ce que dit le P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, *pag.* 141 *& suiv.* sur les Seigneurs *de la Mothe-au-Groing*, dont on n'a point trouvé de jonction avec les précédentes, & sur les Seigneurs de *Saint-Sauvier* & *de la Romagere*, p. 149 & suiv.

I. JEAN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe-au-Groing, à qui l'on donne pour frere GUILLAUME LE GROING, eut pour femme *Louise de Naillac*, dont: — JEAN, qui suit; — & PIERRE, tué en Barbarie, en combattant contre les Infideles.

II. JEAN LE GROING, II. du nom, Seigneur de la Mothe-au-Groing & de Belarbre en partie, épousa *Lucque de Praelles*, & en eut: — JEAN, qui suit; — & JEANNE, femme de *Sauvage du Plessis*, Seigneur de la Vervoliere en Touraine, & du Plessis, second fils de *Guillaume*, III. du nom, Seigneur du Plessis, & de *Charlotte de Celle*.

III JEAN LE GROING, III. du nom, Seigneur de la Mothe, servoit sous le Maréchal *de Brosse*, Seigneur de Boussac, & mourut au Château de Brecy, le 13 Août 1446. Il avoit épousé *Heliette de Chamborant*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Vaux, & d'*Ænor de Sainte-Maure*, dont: — 1. GUERIN, qui suit; — 2. ANTOINE, rapporté après son aîné; — 3. HELYON, aussi rapporté après ses deux freres; — 4. GUILLAUME, Abbé de Saint-Martin de Pontoise, Doyen de Gaye en Champagne, mort au Château de la Mothe en 1487; — 5. JEAN, Abbé de la Vernuce & de Plainpied, mort en 1478; — 6. JEAN, dit *le jeune*, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Capitaine de Villeneuve en Agenois, mort en 1479, sans enfans de *Louise de Brard*, héritiere de Lavaur en Agenois. Ce peut être le même qui fut un des 184 Ecuyers de la Compagnie de *Guillaume de Naillac*, Capitaine général en Guienne, & Sénéchal de Saintonge, qui fit montre à la Bastide, devant Ventadour, le 1 Avril 1488; — 7. JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Voisines*, en Sologne; — 8. & LOUISE, épouse de *Jean de Bigny*, Seigneur de la Souchere en Bourbonnois.

IV. GUERIN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe, de Bré, de Challuau en Gatinois, d'Esternay & de Chassain, Bailli de Saint-Pierre-le-Moustier, fut en faveur auprès du Roi LOUIS XI, qui lui fit de grands biens, & lui accorda quatre Foires par an, & un marché tous les Vendredis, en sa Terre de Challuau, par Lettres du mois de Décembre 1482. Il est qualifié *Capitaine de cent lances fournies*, dans une quittance qu'il donna le 14 Mai 1474, de trois cents livres, pour un quartier de son état de Capitaine. Sur son scel paroissent

trois têtes de lion mises de profil. Dans une autre quittance qu'il donna le 25 Juillet 1478, de 1000 livres, pour sa pension ordonnée du Roi, de l'année commencée le 1 Octobre, il prend les qualités de *Chevalier, Seigneur de la Mothe*, &c. *Conseiller & Chambellan du Roi, & Bailli de Saint-Pierre-le-Moustier*. Il mourut à Challuau, le jour des Rois 1491, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Eglise d'Ormeilles. Il avoit épousé 1°. *Isabeau Taveau*, fille de *Jean*, Baron de Mortemer en Poitou, Seigneur de Lussaç, & de *Marie de Chauvigny*; & 2°. *Anne Damas*, Dame de Mareuil près Bourges, veuve de *Charles Trousseau*, dit *de Saint-Palais*, dont elle avoit deux filles, au sujet desquelles son mari eut procès criminel contre *Philippe Trousseau*, qui s'étoit emparé de la Terre de Mareuil. Du premier lit il eut: — 1. Jean le Groing, Seigneur de Challuau, mouvant de Moret, dont il fit hommage le 11 Février 1498. Il épousa, du vivant de son pere, *Marie Trousseau*, dite *de Saint Palais*, fille aînée de *Charles Trousseau*, dit *de Saint-Palais*, & d'*Anne Damas*, sa belle-mere; — 2. N..., mariée à *Antoine de Saint-Julien*, Seigneur de Lazeret; — 3. & Jacquette le Groing, épouse de *Claude de Saint-Avit*, en la Marche, lequel plaidoit, le 10 Septembre 1530, contre *François de Rochechouart*, Baron de Mortemart, & *Renée Taveau*, sa femme.

IV. Antoine le Groing, Chevalier, Baron de Grisse-Gouet, fils puîné de Jean, III. du nom, Seigneur de la Mothe, & d'*Heliette de Chamborant*, fut Capitaine de la Garde à cheval du Roi Charles VI, qu'il servit en ses guerres contre les Anglois. Il monta le premier sur la muraille à l'assaut de la ville de Pontoise, y arbora l'étendard du Roi, y fut blessé dangereusement, & mourut peu après. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Eglise Saint-Paul, le 11 Décembre 1441, où se voit son épitaphe sur une lame de cuivre. Il avoit épousé *Antoinette de la Selle*, fille & héritiere de *Thibaud de la Selle*, Seigneur de Grisse, & de *Béatrix de Coué*, dont: — Jean, Baron de Grisse, mort au service du Roi, à la journée de Mont-Lhéri, en 1465, & enterré, près de son pere, à Saint-Paul; — & Pierre le Groing, mort, sans alliance, à Cheniché, Paroisse de Grisse.

IV. Helyon le Groing, frere des précédens, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-au-Groing, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Lectoure, suivant la quittance qu'il donna, en cette qualité, pour ses gages d'une année, le 24 Septembre 1452, Gouverneur d'Armagnac, Prévôt de Laon & Bailli de Mâcon, fut pourvu de la charge de Général, Maître, Visiteur de toutes les Artilleries de France, après la mort de *Jaspard Bureau*; mais il n'en exerça pas long-tems les fonctions. Il fit bâtir le Château de la Mothe, avança ses freres par son crédit; mourut en son Château, la veille de Noel 1485, & fut enterré en sa Chapelle de Sainte-Catherine de l'Eglise de Lerac. Il avoit épousé *Catherine de Vouhet*, fille de *Georges*, Seigneur *de Vouhet*, de Villeneuve & du Solier, & de *Jeanne de Seris*. Elle mourut à Chastelus en la Marche, le jour de Saint-Christophe, en 1501, & est enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent: — 1. Edme le Groing, Protonotaire du Saint-Siége, mort le 11 Décembre 1503, & enterré à Saint-Jean-en-Grève à Paris; — 2. Luc, élevé en la Maison de Savoie, puis l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Il servit sous le Comte *de Ligny*, aux guerres d'Italie & de Naples, défendit, avec *Louis d'Ars*, la ville de Venouse contre les Espagnols, fut depuis Commissaire des Gendarmes au Duché de Milan, où il mourut le 8 Octobre 1508. Il y fut enterré dans l'Eglise Notre-Dame, où se voit son épitaphe; — 3. Marc, qui suit; — 4. Mathieu, mort jeune au Château de Grisse près Poitiers, le lendemain des Rois 1507; — 5. François, Seigneur de Launay-le-Groing, envoyé à Gênes en 1526; — 6. Isabeau, dite *l'aînée*, Prieure de Villarceaux au Vexin-Normand, puis de Saint-Cyr en Val de Gallye; — 7. Paule, Religieuse à Orsan, où elle mourut le jour du Saint-Sacrement 1508; — 8. & Isabeau, dite *la jeune*, mariée à *Gilles de Mallesecq*, Seigneur de Chastelus en la Marche, auquel elle porta la Vicomté de la Mothe-au-Groing, & dont elle eut deux fils & deux filles, qui recueillirent les biens de cette Famille.

V. Marc le Groing, Vicomte de la Mothe-au-Groing, servit le Roi en plusieurs Ambassades; fut envoyé deux fois vers le Pape, & en 1527, à Savone, vers Don *Pedro de Navarre*, Lieutenant-Général de l'armée de mer; & fut depuis Prévôt de l'Hôtel, & Gouverneur de Saintes. Il est qualifié *Chevalier, Capitaine de Saintes*, dans une quittance qu'il donna le 20 Novembre 1528, de 100 livres, pour son état de Capitaine d'une année, & prend les qualités de *Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de son Hôtel, & Capitaine de Saintes*, dans une autre quittance qu'il donna de pareille somme, en 1532. Il mourut empoisonné, dans sa maison de la Trampaudiere en Touraine, & fut enterré dans l'Eglise de Coussay, sa Paroisse. Il avoit épousé *Jeanne de Crunes*, aliàs *de Cruvel*, Dame de la Trampaudiere, de laquelle il eut plusieurs enfans, morts avant lui. Elle se remaria à *Jean de la Roche-Andry*, Seigneur de Maleſtroit, avec lequel elle vivoit en 1543.

Seigneurs de Saint-Sauvier, de la Romagere, &c.

I. Jean le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, épousa *N... de Passat*, & en eut : — 1. Antoine, mort sans alliance; — 2. autre Antoine, qui suit; — 3. Claudine, mariée, le 12 Janvier 1538, à *Jacques de Bourjat*, Chevalier, Seigneur de Peisat; — 4. & Désirée le Groing, femme de *N.... d'Aubusson*, Seigneur de Montierfré.

II. François le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, de la Romagere & de la Gardette, épousa, 1°. par contrat de l'an 1541, ratifié par sa mere le 10 Novembre 1548, *Françoise du Chateau*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny, & de *Catherine des Aages*; & 2°. *Françoise de Longbost*, fille de *François*, Seigneur *de Longbost*, veuve en 1563. Du premier lit il eut : — 1. Jean, qui suit; — 2. Charles, lequel étoit, avec ses freres & sœurs, sous la tutelle de son frere aîné en 1563; — 3. Jacques; — 4 & 5. Isabeau & Anne, vivantes en 1563; — 6. Gilberte, mariée, par contrat du 5 Novembre 1564, à *Pierre de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Jurigny; & du second lit vint : — 7. & François, vivant en 1563.

III. Jean le Groing Ecuyer, Seigneur de la Romagere, de la Gardette & de Saint-Sauvier en Bourbonnois, dont il fit hommage à la Dame *de Boussac*, le 30 Janvier 1567, partagea avec ses freres & sœurs, le 2 Janvier 1574. Il avoit épousé *Charlotte des Aages*, fille de *Jean des Aages*, Seigneur des Couts, & d'*Antoinette de Maressat*. Leurs enfans furent : — 1. Gilbert, qui suit; — 2. François, Religieux en l'Abbaye d'Espierre en 1595; — 3. & Jacques, vivant en 1595.

IV. Gilbert le Groing, Ecuyer, Seigneur de la Romagere, dont il fit hommage au Roi le 3 Septembre 1609, testa le 4 Septembre 1628, institua héritier universel son fils aîné, & fit des legs aux puînés. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Charlotte du Carlier*, fille de *Jean*, Seigneur de Coutures, & de *Lienarde le Borgne*. De ce mariage vinrent : — 1. Charles, qui suit; — 2. Gaspard, Seigneur de Saint-Sornin en 1667, marié à *Anne de Saint-Julien*, de laquelle il eut : — (a) Jacques le Groing, Ecuyer, Seigneur de Treignac en 1667; — (b) Louise, femme de *François-Laurent de Montsabre*, Ecuyer, Seigneur du Chilloy; — (c) & Gilberte, Religieuse; — 3. & Marie, femme de *Charles du Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Maisonneuve. Elle partagea avec ses freres en 1634.

V. Charles le Groing, Ecuyer, Seigneur de la Romagere & de Saint-Sauvier, partagea la succession de ses pere & mere, avec son frere & sa sœur, le 21 Avril 1634. Il épousa, par contrat du 9 Juin 1639, *Louise du Motet*, fille de *Joseph*, Ecuyer, Seigneur d'Arthes, de Maurepas, de Moulmont & de Mauvais-Champ, & de *Louise d'Avantigny*. Leur fils fut

VI. Joseph le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier & de la Romagere, dont il fit hommage au Roi le 30 Juin 1688. Il demeuroit à Saint-Sauvier, Election de Montluçon, & étoit âgé de 30 ans, lorsqu'il fut maintenu dans sa

noblesse,

Noblesse, par Jugement de M. *Tubeuf*, Intendant de Moulins, le 1 Février 1669. Il s'allia, par contrat du 24 Janvier 1667, avec *Anne de Magnac*, fille de *Louis de Magnac*, Ecuyer, Seigneur de Monteuvrier & de Ceris, Paroisse de Cluys, & de *Catherine du Breuil*. De ce mariage sortirent : — 1. LOUIS, Seigneur de Saint-Sauvier, Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie, non marié au mois de Novembre 1718 ; — 2. CHARLES, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois, aussi non marié en 1718 ; — 3. GILBERT, qui suit ; — 4. FRANÇOIS LE GROING DE LA ROMAGERE, batisé le 4 Novembre 1680, Chevalier de Malte, sur ses preuves faites au Grand-Prieuré d'Auvergne, le 26 Octobre 1699 ; — 5. JOSEPH, né le 12 Novembre 1683, Chevalier de Malte, sur ses preuves faites le 25 Janvier 1701 ; — 6. ALBERT, batisé le 26 Janvier 1687, Page du Grand-Maître de Malte, le 11 Septembre 1697, puis Chevalier dudit Ordre, sur ses preuves faites le 26 Mai 1699 ; — 7. JACQUES, Capucin ; — 8. SILVAIN, Capitaine de Grenadiers, tué au siége de Landau en 1714 ; — 9. ANNE, Religieuse ; — 10. & MARIE LE GROING, Religieuse Bernardine à Montluçon.

VII. GILBERT LE GROING, Ecuyer, Seigneur de l'Age ou des Ages, Garde-du-Corps du Roi, épousa, par contrat du 20 Juillet 1700, *Catherine le Gay*, fille d'*Antoine*, & de *Madelene Coquet*, dont est issue — CATHERINE LE GROING, née le 19 Novembre 1709, reçue aux Demoiselles de Saint-Cyr, près Versailles, le 22 Novembre 1718.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à trois têtes de lion de gueules arrachées & couronnées d'or, 2 & 1, à un croissant montant d'azur mis en cœur.* Voyez *la Thaumassiere*, Hist. de Berri, *Liv. XI, pag.* 913.

Addition à la page 508, Tome VII, avant GUERAPIN DE VAURÉAL.

* GUERAND (DU), en basse Bretagne, Evêché de Tréguier. Terre & Seigneurie, à laquelle ont été jointes les Châtellenie, Terre & Seigneurie de *Porzmeur*, *Ponthou*, *Coatsaof*, *Lesguern* & *Peneneze*, relevantes du Roi, à cause de sa Châtellenie de Lameur, & érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes enregistrées au Parlement de Bretagne le 15 Janvier 1639, en faveur de *Vincent du Parc*, Chevalier, Marquis de Locmaria, Maréchal des Camps & Armées sous le regne de LOUIS XIII, tant en considération de ses grands & considérables services, que ceux de ses ancêtres. *Voyez* PARC DE LOCMARIA (DU).

Addition à la page 633, Tome VII, après HANGEST.

HANGOUART ou HANGOWART : Ancienne Noblesse établie à Lille depuis plus de 500 ans, & dont ceux de ce nom étoient libres Barons d'*Heldronck* ou *Heldrunck*, Ville située dans la Province de Misnie en Saxe.

HANS-CONRARD DE HANGOUART, Chevalier, Baron d'Heldronck, se trouva, avec cinq chevaux à sa suite, au Concile de Constance, commencé en 1414, & fut tué dans une querelle, à l'âge de 30 ans, par un Chevalier, nommé *Etienne Babenthauser*. Il étoit le dernier de la branche aînée, & la Baronnie libre de Heldronck tomba ensuite, par alliance, dans la Maison des Comtes *de Mansfeldt*.

Suivant les titres & un Arbre généalogique sur lesquels il a été dressé, le premier de cette ancienne Noblesse de nom & d'armes, qui vint s'établir aux Pays-Bas, est

BERTHELEMI DE HANGOUART (cadet des Barons *de Heldruncken*), Chevalier, Commandant des Troupes Allemandes en 1003. Il eut de *Willemine Truncken*, son épouse, d'une Famille noble d'Allemagne :

JEAN DE HANGOUART, vivant, en 1052, avec *N.... Ebiere*, son épouse, dont vinrent : — 1. JACQUES, duquel la postérité s'est éteinte dans le XIIIe siécle ; — 2. BELTREMIEU, qui suit ; — 3. & MARIE, vivante en 1080.

BELTREMIEU DE HANGOUART, Ecuyer, vivoit, en 1082, avec *Ly Boisarde*, son épouse, de laquelle il eut : — 1. ROGIER, qui suit ; — 2. BAULDUIN, Ecuyer, vivant en 1120 avec *Madelene Cotterel*, son épouse. Il en eut deux garçons : — BAULDUIN & JEHAN. Le premier vivoit en 1160, avec *Ly Canart*, dont il eut des enfans ; & l'autre vivoit encore en 1170 ; — 3. & JEANNE.

ROGIER DE HANGOUART, Ecuyer, vivant, en 1130, avec *Marie de Ghistelle*, eut pour enfant :

I. ROGIER DE HANGOUART, II. du nom, Ecuyer, qui vivoit en 1180. Cette Maison a formé plusieurs branches ; mais nous nous bornons à ne donner que la filiation suivie, prouvée par titres de celle qui subsiste depuis ce ROGIER, qui eut de son épouse, *N.... le Prevost*, vivante en 1160 ; — 1. GILLES, marié à *N.... de Hauvide* ; — 2. JACQUES, vivant en 1240 ; — 3. JEHAN, qui vivoit aussi, la même année, avec *Marie du Chastel*, son épouse ; — 4. ROGIER, qui suit ; — 5. & SARA, *aliàs* ADRIENNE DE HANGOUART, mariée à *Allard Markant*, dit *Saint-Venant*.

II. ROGIER DE HANGOUART, III. du nom, Ecuyer, est mentionné, avec sa femme & le pere de sa femme, dans un vieux titre qui se trouve dans le Magistrat de Lille, commençant à l'an 1235. L'arbre Généalogique, que nous suivons, lui donne deux femmes. La premiere est *N.... de Bauffremez*, fille de *Robert*, Ecuyer. La seconde, qu'il eut en 1250, est *Emmain Vretès*, fille d'*Allard*, Ecuyer, & de *Marie Lejonc*. Du premier lit vinrent : — 1. ROGIER, dont on ignore la destinée ; — 2. BIETREMIEU, qui suit ; & du second lit : — 3. ALLARD, vivant en 1290 ; — 4. JEHAN, dont la postérité est éteinte ; — 5. JACQUES, vivant aussi en 1290 ; — 6. & ÆLIS, mariée, la même année, avec *N.... du Chastel*, Ecuyer.

III. BIETREMIEU DE HANGOUART, Chevalier, Seigneur de Bauffremez, vivoit en 1280, & étoit mort en 1286, qu'il laissa, de *Marotin Listande* : — 1. BIETREMIEU, qui suit ; — 2. PHILIPPE, Chevalier, *Roi de l'Epinette* en 1293. Selon le P. *Bruno*, il servit son Prince pendant plusieurs années ; — 3. JACQUES, mort en 1326 ; — 4. NICOLAS, Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Lille en 1295 ; — 5. & JEHAN, qui partagea avec son frere aîné, le 1 Novembre 1300. Il eut de *Marie Linoir*, son épouse, fille de *Jehan*, & de *Marie de Fourlignies* : — JEHAN DE HANGOUART, Chevalier, marié à *Catherine Lipois*, morte en 1321, & enterrée dans l'Eglise de Saint-Etienne de Lille.

IV. BIETREMIEU DE HANGOUART, II. du nom, Chevalier, Rewart & Mayeur de la ville de Lille en 1315 & 1316, servit son Prince pendant plusieurs années, & épousa *N.... d'Erembourg-de-Warenghien*, dont : — 1. JACQUEMON, marié en 1310 ; — 2. BELTREMIEU, Ecuyer, vivant, en 1300, avec *Marie de le Falecque*, de laquelle il eut — BELTREMIEU DE HANGOUART, Chevalier, marié à *Jehenne Maillard*, fille de *Jehan*, Chevalier, dont — JEHAN DE HANGOUART, *Roi de l'Epinette* en 1389 ; — & BELTREMIEU DE HANGOUART, Chevalier, qui épousa *Jehanne le Baille*. Ils vivoient en 1346, & eurent pour enfans : — JEHAN DE HANGOUART, mort à marier ; — & JEHANNE, femme, le 19 Mai 1340, de *Guillaume de la Clitte*, Chevalier, frere du Baron *de Comines*, Vicomte de Nieuport, Chevalier de la Toison d'Or, & Chambellan du bon Duc *Philippe de Bourgogne*. De ce mariage vinrent — *Sibille de la Clitte*, Dame de Merignies, alliée avec *Robert de Nedonchel*, Chevalier, Baron dudit lieu, Auchel, Blarville, &c. ; — 3. GILLES DE HANGOUART, Religieux Frere Mineur ; — 4. & WATTIER, qui suit.

V. WATTIER DE HANGOUART, Roi des joutes de l'Epinette de la ville de Lille en 1341, est nommé dans des Comptes de cette Ville la même année, au sujet du vin qui lui fut présenté, en qualité de *Roi de l'Epinette* : il mourut vers l'an 1353. Il avoit épousé, en 1323, *Marie de Villers*, qui vivoit encore en 1370, dont : — 1. BIETREMIEU, qui suit ; — 2. JEHAN DE HANGOUART, Rewart, Mayeur de la ville de Lille, & *Roi de l'Epinette* en 1382. Il épousa, 1°. en 1362, *Marie de Noyelles*, morte sans postérité ; & 2°. en 1393, *Agnès de Fourlignies*. Elle étoit veuve en 1453, & ils sont inhumés à Saint-Maurice de Lille. De ce second mariage vint — MARGUERITE DE HANGOUART, alliée, 1°. en 1437, à *Jean de Wa-*

vrain, Chevalier, Seigneur du Foreftel & des Fontaines, Gouverneur de Lillers, Confeiller & Chambellan de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, qui l'envoya en Ambaffade à Rome, avec l'Evêque de Tournay, vers le Pape, pour la guerre contre les Turcs : fa poftérité eft éteinte ; & 2°. avec *Guillaume de Tenremonde*, d'une ancienne Nobleffe qui entre dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas, & qui fubfifte à Lille ; — 3. & CATHERINE DE HANGOUART, mariée, en 1359, à *Pierre de Preudhomme*, Ecuyer, fils d'*Allard*, & d'*Agnès de Clermez*, dont defcendent ceux du nom de *Preudhomme*, Seigneurs d'Anappes & d'Haillies.

VI. BIETREMIEU DE HANGOUART, III. du nom, Ecuyer, époufa 1°. *Peronne de Noyelles*, qui vivoit en 1362 ; & 2°. *Jeanne le Roy*. Il eut du premier lit : — 1. HUES DE HANGOUART, Ecuyer, vivant, en 1392, avec *Colle Joye*, fon époufe ; — 2. JACQUES, allié, en 1381, avec *Marie de Tencques*, dont vint — AGNÈS DE HANGOUART, Religieufe à Valenciennes ; & du fecond lit : — 3. ETIENNE, marié avec *Jehanne de Houplines*, fille de *Gerard*, Ecuyer, Seigneur *de Houplines*, fur la Lys. Il vivoit en 1422 ; — 4. EVRARD, Ecuyer, *Roi de l'Epinette* en 1426, marié, en 1411, avec *Jehanne Domelfent*, dont la poftérité eft éteinte ; — 5. BERTHELEMI, qui fuit ; — 6. MARIE, femme de *Jacques Joye*, fils d'*Allard*, dont la poftérité eft auffi éteinte ; — 7. & JEHANNE, femme de *N... des Champs*.

VII. BERTHELEMI DE HANGOUART, Ecuyer, Seigneur de Molin, époufa *Marie Warin*, Dame de la Mairie à Gondecourt. Elle étoit veuve en 1453, & vivoit encore en 1457. Leurs enfans furent : — BERTRAND, aliàs BETREMIEU, qui fuit ; — & RICHARD, mort fans poftérité.

VIII. BERTRAND, aliàs BETREMIEU DE HANGOUART, Ecuyer, Seigneur de la Mairie à Gondecourt & de Molin, Prévôt de Lille, *Roi de l'Epinette* en 1453, époufa, le 31 Octobre même année, par contrat paffé devant *Jehan Hereng*, Notaire, *Jehenne de Landas*, fille unique de *Jean*. Elle tefta le 17 Décembre 1494, & ordonna fa fépulture dans l'Eglife de Sainte-Catherine, Chapelle de Notre-Dame. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, Religieux Frere Mineur à Lille ; — 2. BAUDUIN, Seigneur de la Mairie à Gondecourt, Gentilhomme de Madame MARGUERITE D'ANGLETERRE, veuve du Duc *de Bourgogne*. Il fe fit enfuite Chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Auguftin à Phalempin, & en fut Prieur en 1492 jufqu'en 1496. Il avoit fervi les Ducs de Bourgogne MAXIMILIEN & fon fils, & avoit époufé, en 1484, *Agnès le Mefre*, fille de *Pierre*, & de *Marie de Lannoy*, dont vint une fille morte jeune ; — 3. GUILLAUME, qui fuit ; — 4. GERARD, tué à la bataille devant Nancy en Lorraine en 1477, après avoir donné pendant plufieurs années des preuves de fa valeur au fervice de CHARLES, dit *le Téméraire*, Duc de Bourgogne ; — 5. JEHAN, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs à Lille ; — 6. BELTREMIN, aliàs BERTOUL, Ecuyer ; — 7. JEHANNE, Religieufe à Ferlin ; — 8. MARGUERITE, femme de *Jean Denis*, Mayeur & Rewart plufieurs fois de la ville de Lille, dont une fille Abbeffe de Sainte-Claire de la même ville ; — 9. & PIERONE, mariée à *Vat de la Rachie*, Ecuyer, Lieutenant du Gouverneur de Lille & Douay.

IX. GUILLAUME DE HANGOUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Molin, fervit plufieurs années, & fut griévement bleffé à la prife de la ville de Bethune. Il époufa, par contrat paffé le 23 Novembre 1489, *Jehanne des Plancques*, Dame de Ponmeraulx & de Piettre, née en 1471. Elle mourut le 6 Mai 1525, & fut inhumée dans l'Eglife de Saint-Etienne de Lille, où l'on voit fon épitaphe. Elle étoit fille de *Michel des Plancques*, & de *Jeanne du Bufquel*, fa premiere femme. Il en eut neuf fils & fept filles, entr'autres : — 1. GUILLAUME, qui fuit ; — 2. JEHAN, né en 1500, Religieux profès en 1521, à Phalempin ; — 3. ROGIER, Seigneur de Crecquillon, né le 5 Février 1505, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes à Lille en 1528. Il fit l'acquifition du fief de Crecquillon, & étoit mort en 1540 ou 1541. Il avoit époufé *Philippe de Landas*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Fay, Préfident des Comptes à Lille en 1515, & de *Marie Ovart*, fa feconde femme : leur poftérité eft éteinte ; — 4. WALLERAND, né le 23 Février 1509, Doyen de Saint-Pierre de

Lille, Aumônier de l'Empereur Charles-Quint & de son fils; Prévôt de Saint-Amé de Douay, & de Saint-Barthelemi de Bethune, premier Chancelier de l'Université de Douay, mort le 19 Janvier 1567, & inhumé avec épitaphe à Saint-Pierre, où par son testament il fit plusieurs belles fondations; — 5. Philippe, Chevalier, Seigneur de la Rondrie, né le 22 Août 1513, Conseiller de l'Empereur & du Roi Philippe, son fils. Il mourut le 12 Juin 1582, & avoit épousé, 1°. en 1546, *Guillemette de le Flie*, fille de *Jehan*, Ecuyer, Seigneur d'Ennevelin, &c. & de *Jeanne le Prevot*. Elle mourut le 22 Février 1550, & fut inhumée à Saint-Maurice de Lille, avec épitaphe. Il avoit épousé 2°. *Antoinette du Retz*, fille de *Jehan* & d'*Anne le Clercq*. Il eut de ces deux femmes des enfans dont la postérité est éteinte; — 6. Marguerite, née le 5 Octobre 1497, femme de *Jacques le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Frevillers. Il paroît qu'elle avoit épousé en premieres noces *Jean Carpentier*, Ecuyer; — 7. Jehanne, née le 22 Décembre 1498, mariée à *Jean Fremaulx*; — 8. Philippe, née à Lille, le 23 Août 1504, veuve de *Jehan de Lesaubies*, puis femme de *Jehan le Pers*, dont elle eut deux filles; — 9. & Guillemette, née à Lille le 17 Avril 1510, mariée à *N... de Landas*, dont postérité.

X. Guillaume de Hangouart, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Piettre & de Ponmeraulx, né le 2 Février 1491, Conseiller de l'Empereur Charles V, Président de son Conseil Provincial d'Artois, & son Ambassadeur avec le Comte *de Lalaing* & autres, aux traités de paix de Cambray, tréve de Nice & Coni, & à la paix de Crecy, dite *de Soissons*, mourut à Arras le 28 Février 1546, & fut inhumé à Saint-Etienne de Lille, avec épitaphe. Il avoit épousé, le 11 Septembre 1515, *Catherine le Cocq*, fille de *Hugues*, Maître ordinaire des Comptes à Lille, morte le 2 Août 1557, & inhumée à Saint-Etienne de Lille auprès de son mari, avec lequel elle avoit fait son testament à Arras, portant partage entre les enfans, le 28 Juillet 1541. De ce mariage vinrent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2 Jeannette, née en 1516, morte jeune; — 3. Jehanne, mariée en 1541, à *Marie-Jehan de Vlicghue*, Chevalier, Seigneur de la Grurie, Gentilhomme de la bouche de la Reine de Hongrie, sœur de l'Empereur Charles-Quint, Gouvernante des Pays-Bas, dont une fille unique, mariée à *Josse le Martin*, Ecuyer, Seigneur de Molpas; — 4. & Marguerite, mariée, à Lille en 1545, à *Maximilien de Hennin*.

XI. Guillaume de Hangouart, III. du nom, Ecuyer, Sieur de Ponmeraulx, Seigneur de Molin à Fertin, né le 9 Septembre 1529, mort le 19 Décembre 1600, & inhumé à Saint-Etienne de Lille, avoit épousé, le 12 Août 1555, Demoiselle *Antoinette de Croix*, (morte le 1 Juillet 1604, & enterrée à côté de son mari) fille de *Pierre de Croix*, Ecuyer, Seigneur de la Frenoye, & de *Marguerite Ruwel*, Dame d'Elcourt. Cette *Antoinette de Croix*, avoit pour frere *Jehan de Croix*, Sieur d'Elcourt, Gentilhomme de la Chambre des jeunes Princes Mathias & Maximilien, Archiducs d'Autriche. Leurs enfans furent: — 1. Wallerand, né en Juin 1557, mort le 4 Juin 1559 & inhumé à Saint-Etienne de Lille; — 2. François, né le 2 Mars 1563, mort le 4 Juillet 1564, enterré auprès de son frere; — 3. Beltremin ou Bartholomé, qui suit; — 4. Jean, né le 19 Septembre 1577, mort le 21 Janvier 1583, aussi inhumé à Saint-Etienne de Lille; — 5. Catherine, morte en 1556, un mois après sa naissance; — 6. Antoinette, née le 26 Avril 1559, décédée sans alliance, âgée de 24 ans, le 10 Novembre 1583, & inhumée à Saint-Pierre de Lille; — 7. Marie, née le 1 Décembre 1560, mariée, en 1585, à *Jean du Bosquiel*, Ecuyer, Sieur de Gusinam, dont postérité; — 8. Jacqueline, née le 1 Mai 1562, Religieuse de l'Annonciade à Bethune & ensuite à Douay, morte en 1638; — 9. Madelene, née le 6 Mars 1566, mariée, le 20 Novembre 1591, à *Pierre Bernard*, Baron de Taintignies; — 10. Catherine, née le 6 Novembre 1571, qui vécut dans le célibat, & fonda le Couvent des Céléstines à Tournay; — 11. & Jehanne, née le 24 Juin 1575, morte à Tournay le 20 Décembre 1638. Elle avoit épousé *Guillaume le Touchier*, dont postérité.

XII. Beltremin ou Bartholomé de Hangouart, Ecuyer, Seigneur d'El-

court, né le 14 Janvier 1568, créé *Chevalier* par Lettres-patentes de l'Archiduc Albert, du 26 Février 1611, servit plusieurs années, se trouva à différens siéges, & mourut le 23 Octobre 1630. Il avoit épousé, 1°. le 17 Février 1604, *Marie de Pressy*, née Baronne, morte le 1 Février 1616, & enterrée à Saint-Etienne de Lille, fille de *Jehan de Pressy*, Baron de Remy, Sieur de Flenques, & de *Catherine Schetz*; & 2°. le 16 Novembre 1617, *Marie Bernard*, veuve de *Jacques le Touchier*, Ecuyer & fille d'*Antoine Bernard*. Elle mourut sans hoirs. Du premier lit vinrent: — 1. Robert-Ignace, Ecuyer, Seigneur d'Elcourt, fait *Chevalier* en 1641, qui servit plusieurs années, & épousa, en 1643, *Jehanne-Marguerite Bulteel*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Reineghent, & de *Jeanne de Mamez*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique, & décéda le 10 Novembre 1652; — 2. Michel, qui suit; — 3 & 4. deux garçons morts en naissant; — 5. Catherine, née le 31 Décembre 1605, Religieuse professe de l'Annonciade à Lille en 1637, & morte en 1639; — 6. Anne, née en 1606, femme de *Pierre de Preudhomme de Haillies*, Chevalier, Seigneur de Latty, Andrie, Coisne, &c. dont postérité; — 7. Marie-Marguerite, née & batisée à Aubert en 1607, Religieuse professe à l'Abbiette de Lille en 1627; — 8. & Agnès, née & batisée à Aubert, le 28 Juin 1614, Religieuse professe, en Juin 1630, de l'Abbaye de Marquette près de Lille.

XIII. Michel de Hangouart, Ecuyer, Sieur de Ranffard, Piettre, fait *Chevalier* par Lettres-Patentes de Sa Majesté Catholique le 10 Mai 1640, Grand-Bailli des Etats, fut Député ordinaire de ces mêmes Etats, de la Province de Lille, Douay & Orchies, Seigneur d'Elcourt par la mort de son frere aîné, & depuis des villages d'Avelin, de la Magdelaine près Lille, dont il fit l'acquisition; & créé *Baron d'Avelin*, par Lettres-Patentes du Roi de France le 1 Août 1664. Il servit plusieurs années, & fonda les Collectines, dites *du vieux Hesdin*, sur la paroisse de Saint-Sauveur, & mourut en 1699, âgé de 78 ans. Il avoit épousé, en Novembre 1641, *Anne-Marie de Preudhomme de Haillies*, née Vicomtesse de Nieuport, morte le 29 Janvier 1682, & enterrée, ainsi que son mari, aux Collectines de Lille, dont ils étoient fondateurs. Elle étoit fille de *Jehan de Preudhomme de Haillies*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & de *Catherine de Croix*. Leurs enfans furent: — 1. Bartholomé-François-Joseph, qui suit; — 2. Michel-Albert, né à Lille le 3 Août 1648, mort le 29 Août 1649, & inhumé à la Madelene près Lille; — 3. Charles-François-Philibert-Henri-Ferdinand, né le 21 Avril 1655, mort le 9 Juin 1656, & enterré à la Madelene ainsi que son frere. Quelques années après, leurs corps furent exhumés & portés aux Collectines de Lille, avec celui de leur mere, qui avoit été enterré à Avelin; — 4. Catherine-Isabelle-Robertine, née à Lille le 25 Juin 1643, morte le 16 Octobre 1646, & enterrée à Saint-Etienne de Lille; — 5. Marguerite-Andrée, née à Lille le 13 Août 1644, morte le 14 Octobre 1646, aussi enterrée à Saint-Etienne de Lille; — 6. & Marie-Anne, née à Lille le 11 Décembre 1651, & inhumée aux Collectines de cette ville dans la sépulture de ses ancêtres. Elle avoit épousé *Nazaire-Joseph*, Comte de *Dangueville*, Vicomte de Lomprez, Lieutenant-Colonel d'un Régiment étranger, tué à la bataille d'Hochstet en 1704, & son fils unique à ses côtés.

XIV. Bartholomé-François-Joseph de Hangouart, Marquis, Comte de Hangouart, Baron & Seigneur d'Avelin, né le 25 Septembre 1646, créé *Comte* par Lettres-Patentes du Roi au mois de Juillet 1696, & *Marquis* par autres Lettres du mois de Juin 1703, mort le 30 Décembre 1710, avoit épousé, par contrat du mois de Novembre 1670, *Françoise-Isabelle de la Vichte*, née Vicomtesse d'Herbodeghem en 1659, morte le 18 Novembre 1707, & inhumée comme son mari, aux Collectines de Lille. Elle étoit fille de Messire *Ignace de la Vichte*, & d'*Antoinette de la Vichte*. Ils ont eu pour enfans: — N..., mort en naissant, & inhumé à Avelin en 1671; — 2 & 3. Philippe-François-Joseph & Anne-Marie-Joseph, nés jumeaux en 1676, morts la même année; — 4. Antoine-François-Joseph, né & mort en 1678, enterré à Avelin; —

— 5. IGNACE-FRANÇOIS-JOSEPH, né à Avelin en 1679, mort dans l'enfance ; — 6. CHARLES-PHILIPPE, qui suit ; — 7. ANTOINE-FÉLIX, Marquis DE HANGOUART, nommé *le Chevalier d'Avelin*, Seigneur de Saint-Venant, &c. né le 24 Mai 1682, mort sans avoir été marié le 1 Mars 1759, & inhumé dans la sépulture de ses ancêtres aux Collectines de Lille ; — 8. MARIE-ANTOINETTE-MARGUERITE-JOSEPHE, née le 20 Juillet 1673, morte à Gand le 18 Février 1749, & enterrée auprès de Messire *Donat-Maximilien Lanchals*, Baron d'Exarde, Seigneur d'Olsene, Entergheem, Houselghem, mort à Gand subitement en 1727. Elle l'avoit épousé en Février 1697. Ils gissent à Exarde & n'ont eu de leur mariage qu'une fille née à Lille le 31 Janvier 1701, morte âgée de deux ans le 11 Juin 1703 ; — 9. & ANNE-FRANÇOISE-ISABELLE, née le 10 Juillet 1677, morte sans alliance, & inhumée aux Collectines de Lille.

XV. CHARLES-PHILIPPE, Comte DE HANGOUART, Chevalier, Seigneur d'Avelin, de Seclin, Marcq, Antreuil, Attiche, la Magdelaine, la Mairie à Gondecourt, &c. né le 1 Juillet 1680, mort le 19 Novembre 1749, & inhumé aux Collectines de Lille, avoit épousé, 1°. à Malines le 28 Février 1701, *Marie-Florence Snoy*, Vicomtesse d'Oppuers, née à Malines le 26 Septembre 1683, morte à Lille, & inhumée aux Collectines de cette Ville, fille unique & héritiere de *Jean-Jacques Snoy*, Baron d'Oppuers, & de *Marie-Walburge de Steenhuyse* ; & 2°. *Marie-Guilaine de Villers-au-Tertre*, Dame d'Anchy, veuve de *Thomas-Albert de Preudhomme de Haillies*, Comte de Verquimeul, morte sans enfans de ses deux maris, le 14 Avril 1763. Du premier lit sont issus : — ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ; — & MARIE-FRANÇOISE-WALBURGE, née à Malines en 1704, Dame de la Baronnie du Plouich, de la Carnoye, Malfranee, de Renouart, morte en 1756. Elle avoit épousé, en Artois en 1732, Messire *François*, Marquis *de Coupigny*, Seigneur de Forel, Lignereul, &c. né en 1704, fils de *Philippe-François*, & de *Caroline-Thérese de Coupigny de la Barque*, dont sept garçons, trois morts en bas âge ; deux au service de France, Capitaines d'Infanterie en 1751, & deux dans le service de la Marine.

XVI. ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte & Marquis DE HANGOUART, Baron, Seigneur d'Avelin, de Seclin, Marcq, Antreuil, Attiche, la Magdelaine, Mairie à Gondecourt, &c. né à Malines au mois d'Août 1706, a épousé, le 13 Avril 1737, *Marie-Anne-Françoise de Preudhomme de Haillies*, Vicomtesse de Nieuport, née à Poucques, Châtellenie de Courtray, le 31 Décembre 1711, fille aînée de *Marc-Antoine-Albert de Preudhomme de Haillies*, Vicomte de Nieuport, Baron d'Oomberghe, & d'*Antoinette-Alexandrine*, née Baronne d'*Ongnies* & de Courieres, dont : — 1. LOUIS-JOSEPH-HUBERT-COLETTE, Marquis & Comte DE HANGOUART, né à Gand le 14 Décembre 1741. Il a eu pour parrein *Théodore-François*, Baron *d'Ongnies*, & de Courieres, son grand-oncle maternel, Chambellan de l'Impératrice Reine de Hongrie, & pour marreine MARIE-ANTOINETTE-MARGUERITE-JOSEPHE DE HANGOUART, sa grand'tante paternelle. Il est mort à Lille le 30 Mars 1767, âgé de 25 ans, 9 mois 17 jours, & est inhumé aux Collectines de Lille dans la sépulture de ses ancêtres ; — 2. FRANÇOIS-AUGUSTIN-ANNE-HUBERT-COLETTE, qui suit ; — 3, 4, 5 & 6. quatre garçons morts en bas âge ; — 7. LOUIS-MARIE-ANTOINE-JOSEPH, né à Lille, le 14 Décembre 1755, reçu Chevalier de Malte de majorité, sur les preuves faites pour son frere, par le Grand-Maître EMMANUEL PINTO, le 22 Décembre 1772 ; — 8. ALEXANDRINE-CHARLOTTE-MARIE, née à Gand, le 23 Mars 1738, mariée, le 28 Mars 1762, dans l'Eglise de la Madelene à Lille, sa paroisse, à *Charles-François*, Comte *de Lannoy*, & du Saint-Empire, né le 28 Mars 1741, fils de feu *Charles-François*, Comte *de Lannoy* & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, & de *Marie-Caroline-Françoise-Clement du Veaulx* ; — 9. MARIE-ALBERTINE-FÉLICE-COLETTE, née à Gand, le 14 Août 1740, mariée, le 23 Juillet 1771, dans l'Eglise des Religieuses Capucines de Lille, paroisse de la Madelene, le Curé présent, à *Charles-Philippe*, Comte *de Coupigny-de-Baumez*, fils de *Maximilien-Charles*, & de *Marie-Françoise-Philippine de Hericourt*. Il étoit veuf sans enfans de *Marie-Agnès-Constance-Alexandrine de Gosson*, & elle de *N... de Preudhomme*,

Seigneur de Hannecamp, mort à Arras le 21 ou 22 Janvier 1762; — 10. N... DE HANGOUART, née en 1742, morte sans avoir été nommée; — 11. MARIE-THÉRESE-ANTOINETTE, née à Gand, le 11 Avril 1744, entrée Religieuse aux Dames de l'Hôpital de Tournay, le 13 Novembre 1769, où l'on fait preuve de Noblesse. Elle y a fait profession le 19 Novembre 1770; — 12. & JOSEPHINE-FERDINANDE-LÉON-COLETTE, née à Lille le 28 Juin 1754.

XVII. FRANÇOIS AUGUSTIN-ANNE-HUBERT-COLETTE, Comte & Marquis DE HANGOUART, Baron & Seigneur d'Avelin, né à Gand le 11 Avril 1747, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem sur ses preuves faites le 3 Décembre 1749, a obtenu une prolongation de vœux pour cinq ans en 1772, & a quitté la Croix pour épouser, le 14 Juin 1773, *Adrienne-Alardine-Françoise de Francau d'Hyon*, née Vicomtesse de Canteleu, née au Quenoy, Diocèse de Cambray en 1747, fille de *Jacques-Adrien-Joseph de Francau d'Hyon*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Placide-Camille*, Comtesse *de Vanderburch*.

Voilà la seule branche de cette ancienne Noblesse qui subsiste, dont nous avons donné la filiation suivie de près de 500 ans d'après des preuves faites à Malte; des titres originaux communiqués, & un grand arbre généalogique, dressé par les Hérauts d'armes des Pays-Bas Autrichiens. Tout ce que nous venons de rapporter est aussi conforme à un certificat authentique donné en la Chambre Héraldique de Bruxelles, le 23 Juin 1769, par *André-François-Joseph Jaerens*, Conseiller de S. M. I. & R. l'Impératrice Reine de Hongrie, exerçant l'état de premier Roi d'armes, dit *Toison d'or*, aux Pays-Bas & Bourgogne, & par autres Rois & Hérauts d'armes Provinciaux, auxquels les titres originaux ont été communiqués.

Les armes : *de sable, à l'aigle éployée d'argent, béquée & membrée d'or.* L'écu surmonté d'un *heaume d'argent grillé & liseré d'or, fourré de gueules, aux hachemens & bourlet d'argent & de sable.* Cimier : *deux cornes de bœuf de sable.* Supports, *deux lions d'or.*

Addition à la page 736, avant HAYES (DES).

HAYER (LE): Cette Famille est fort ancienne, mais la perte de la plus grande partie de ses principaux titres, arrivée lorsque la Maison de PIERRE LE HAYER fut pillée par les Ligueurs, l'an 1589, ne permet pas d'en donner la filiation suivie au-dessus d'EDMOND LE HAYER.

I. Cet EDMOND LE HAYER étoit un des principaux Officiers de *Marguerite de Lorraine*, Duchesse d'Alençon, veuve de *René de Valois*, Duc d'Alençon, & Comte du Perche. Il étoit, en 1519, un des Echevins & Gouverneur de la ville d'Alençon, avec *François Bouvet*, *Jean Perou* & *Isaac l'Anglois*; fut chargé, par la Duchesse *d'Alençon*, de veiller à la construction du Monastere de l'*Ave-Maria*, qu'elle avoit fondé dans la même Ville, près de son Château; & fit des avances considérables pour le parachever, ainsi que celui d'Argentan, dont il ne put être remboursé après la mort de la Fondatrice. C'est sans doute en reconnoissance, qu'on voit encore aujourd'hui son portrait dans un des vitraux du premier de ces Monasteres, avec cette inscription, EDMOND LE HAYER, & ses armes au maître Autel de l'Eglise. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. LAURENT, lequel passa en Ecosse; — 3. & JOSEPH, ainsi qu'il paroît par le contrat de mariage de ce dernier, passé devant les Tabellions de Montfort proche Alençon, le 4 Août 1541.

II. PIERRE LE HAYER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Hertré, Terre qui a été depuis érigée en *Baronnie*, fut marié trois fois. Le nom de sa premiere femme n'est pas connu; la seconde fut *Marie Caget*; & la troisieme, *Jeanne le Coustellier*, fille de *Pierre le Coustellier*, Ecuyer, & d'*Isabelle le Rouillé*, dont:

III. PIERRE LE HAYER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cuissés, qui vivoit encore en 1537. Il épousa *Françoise le Bovier*, de la même Famille dont étoit le célebre *Fontenelle*. De ce mariage sortit :

IV. PIERRE LE HAYER, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Chable, qui exerça,

pendant plus de 48 ans, la charge de Lieutenant du Bailli d'Alençon, au milieu des troubles du Calvinisme & de la Ligue, & toujours avec un égal attachement pour son Roi. *Nicolas le Barbier*, Lieutenant-Général du Bailli d'Alençon, s'étant déclaré pour le parti de la Ligue, trouva moyen d'introduire, au mois de Mai 1589, le Duc *de Mayenne* dans la ville d'Alençon. Les fideles sujets du Roi eurent beaucoup à souffrir: la maison de Pierre le Hayer fut pillée pendant qu'il étoit dans les prisons, dont il échappa à la faveur des ténebres. Le Parlement de Normandie, séant à Caen, le commit, par Arrêt du 14 Juillet suivant, pour exercer la charge de Lieutenant-Général du Bailli, au lieu de *Nicolas le Barbier*, jugé indigne de la posséder. Il avoit épousé *Madelene le Tessier*, fille d'*Edmond*, & de *Catherine Pannetot*. Leurs enfans furent: — 1. Abraham, qui suit; — 2. Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Cerceaux, Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Présidial d'Alençon, auteur d'une branche aujourd'hui éteinte; — 3. Pierre, Ecuyer, tige des Seigneurs de Semallé, rapportés ci-après; — 4. Adam, Seigneur du fief de Say, situé dans la ville d'Alençon, qui a fait une branche éteinte; — 5. Madelene, mariée à *Hector Hamon*, Sieur de Bemchou; — 6. Marie, femme de *Robert de Chandebois*, Sieur de la Haye, dont descend, par sa mere, le Marquis *de Bonvoust*; — 7. Anne, mariée à *René Guillard*, Ecuyer, Sieur du Buot; — 8. Rachel, femme de *Léonard Ruel*, Sieur de Pere; — 9. Françoise, alliée à *Abraham le Moine*, Sieur de la Palliere. Ils firent partage d'une partie des biens de leur pere & mere, devant les Tabellions d'Alençon, le 2 Décembre 1607; — 10. N.... le Hayer, mariée, avant 1587, à *Antoine Bouvet*; — 11. & une autre fille, femme de *Pierre Cagu*, Seigneur du Pin.

V. Abraham le Hayer, Ecuyer, Sieur du Perron, Docteur en Droit, remplit successivement différentes charges, & fut pourvu, en 1629, de celle de Procureur du Roi au Bailliage & siége Présidial d'Alençon. Craignant de se voir inquiété, ou ses successeurs, dans son ancienne noblesse, il obtint, au mois de Février 1635, des Lettres de confirmation, en cas de besoin. Il épousa *Françoise Blanchet*, fille de *Bertrand Blanchet*, Ecuyer, & de *Marie le Maire*, dont: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Robert, Bénédictin; — 3. Abraham, mort sans alliance; — 4. Gabrielle, mariée à *Noel Ferault*, Sieur de Giberville; — 5. Susanne, alliée 1°. à *N.... Caget*, Sieur de la Fosse & de Bonnefoy; & 2°. à *Charles le Royer*, Ecuyer, Seigneur de la Jaminiere; — 6. & Marguerite le Hayer, mariée à *Jacques le Coustellier*, Ecuyer, Sieur de la Borde.

VI. Pierre le Hayer, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perron, entra jeune au service du Roi, comme il paroît par une Lettre de M. *Desnoyers*, Secrétaire d'Etat, du 8 Octobre 1636. Le Duc *de Longueville*, Gouverneur de Normandie, & commandant une armée en cette Province, lui donna la commission, le 2 Octobre suivant, de conduire, dans les armées de Picardie, les deux Régimens des Sieurs d'*Etot* & *Cler*, & six Compagnies de Cavalerie. Il y rendit de si bons services, que Sa Majesté lui adressa le Brevet pour être élu Chevalier de son Ordre, le 16 Avril 1638, & commission du même jour au Duc *de Brissac*, pour lui en donner le Collier. « Nous ayant servi, dit le Roi, dans toutes les » dernieres occasions qui se sont présentées en Picardie, & témoigné sa géné» rosité, à l'exemple de ses prédécesseurs & auteurs, qui réunissant les Lettres » avec les armes, se sont employés courageusement au service de cet Etat, & » notamment depuis le regne de François I ». Le Duc *de Brissac* lui donna le Collier de Saint-Michel, le 29 du même mois. Il fut pourvu, le 22 Février 1639, d'une charge de Procureur du Roi de l'ancienne Vicomté d'Alençon, nouvellement créée, & de celle de son pere le 22 Février 1642; & fait Conseiller d'Etat en 1662. Il a composé un assez grand nombre d'Ouvrages tant en vers qu'en prose, dont on peut voir le détail, du moins pour la meilleure partie, dans les Lettres de M. *Moisant de Brieux* & dans *Moréri*. Il avoit épousé, par contrat du 5 Janvier 1626, *Françoise de Pallu*, fille de *Jean de Pallu*, Ecuyer, Seigneur de la Violiere, & de *Catherine d'Arot*. De ce mariage vinrent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Robert, Prêtre, Archidiacre de Corbonnois en l'Eglise Cathédrale

Cathédrale de Séez; — 3. EMERIC, mort à la bataille de Strasbourg; — 4. FRANÇOISE, mariée à *François de Foulogne*, Seigneur de la Molle-Madré; — 5. CATHERINE, alliée à *Charles de Bailleul*; — 6. & MARIE LE HAYER, femme 1°. de *Jacques Got*, Sieur de Bray; & 2°. de *Charles Bresnard*, Seigneur de Saint-Pere.

VII. PIERRE LE HAYER, V. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perron, fut pourvu, le 24 Juillet 1663, sur la démission de son pere, de l'office de Procureur du Roi au Bailliage & Siége Présidial d'Alençon. Il épousa *Marie Quillet*, fille d'*André Quillet*, Ecuyer, Seigneur de Vausatier, & de *Marie Bigot*, dont: — 1. PIERRE-JACQUES, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Boligny, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Alençon. Il commanda en cette qualité, en l'absence du Bailli, la Noblesse du Bailliage, lors de la derniere convocation du ban & arriere-ban, & mourut sans laisser d'enfans. Il avoit épousé *N... du Mas de Montbail*, fille de *N... du Mas de Montbail*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & de *N... Duval*, laquelle sortit de France, avec une fille & un fils, lors de la révocation de l'Edit de Nantes & passa à Berlin, où elle fut Gouvernante des Enfans de Prusse, & du Roi aujourd'hui regnant; — 3. & PIERRE-ANDRÉ, auteur des Seigneurs du Breuil, rapportés ci-après.

VIII. PIERRE-JACQUES LE HAYER, Ecuyer, Seigneur du Perron, la Violiere, &c. pourvu de la charge de Procureur du Roi d'Alençon en 1696, épousa, 1°. le 7 Mars 1690, *N... Oudoul*, fille de M. *Oudoul*, Avocat au Conseil; & 2°. *N... Nau*, de la ville de Caen. Du premier lit il eut: — 1. JACQUES PIERRE, qui suit; — 2. PIERRE-JACQUES, mort sans alliance; — 3. & MARIE, Religieuse à la Visitation d'Alençon.

IX. JACQUES-PIERRE LE HAYER, Seigneur du Perron, la Violiere, &c. Conseiller au Parlement de Rouen, épousa, en 1732, *Marie le Page*, sœur de la célebre Madame *du Boccage*, dont: — JACQUES-PIERRE, qui suit; — & PIERRE-MARIE LE HAYER, Capitaine de Carabiniers.

X. JACQUES-PIERRE LE HAYER, Seigneur du Perron, de la Violiere, &c. a épousé, le 28 Décembre 1765, *N... le Cornu de Bimorel*, fille de *N... le Cornu de Bimorel*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, dont est issu — JACQUES LE HAYER.

Seigneurs du BREUIL.

VIII. PIERRE-ANDRÉ LE HAYER, troisieme fils de PIERRE, V. du nom, & de *Marie Quillet*, Seigneur du Breuil, de la Bougrie, &c. épousa, le 12 Novembre 1706, MARGUERITE LE HAYER, fille de THOMAS-FRÉDERIC, & de *Marie Blanchard*, sa premiere femme, dont: — 1. JEAN-FRÉDERIC, mort au service en 1735; — 2. PIERRE-JACQUES, qui suit; — 3. RENÉE-MARIE-MARGUERITE, mariée, en 1739, à *Nicolas de Montesson*, Chevalier, Seigneur du Cormier, morte sans enfans; — 4. MARIE, Religieuse à la Visitation d'Alençon en 1739; — 5. & FRANÇOISE, dite *Mademoiselle des Angles*, morte en 1739.

IX. PIERRE-JACQUES LE HAYER, Seigneur du Breuil, de Semallé, &c., épousa, le 15 Janvier 1751, *Catherine Morel de Than*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Beuzeval & de Than, & de *Marie Blouet*, dont: — PIERRE, mort enfant; — & LOUISE-MADELENE, mariée, le 24 Avril 1770, à *Marie-César de Montagu*, Chevalier, Marquis d'O, Capitaine au Régiment Mestre-de-Camp de Dragons. Il en a: — *Pierre de Montagu*, né le 7 Avril 1773.

Branche des Seigneurs de SEMALLÉ.

V. PIERRE LE HAYER, Ecuyer, Sieur de la Gueslandure, troisieme fils de PIERRE, III. du nom, & de *Madelene le Tessier*, épousa, le 15 Juillet 1592, *Susanne de Semallé*, fille de *Clériadus*, Seigneur *de Semallé*, & de Valoger, qui descendoit d'un frere de *Grégoire l'Anglois*, Evêque de Séez, lequel fonda à Paris le College de Séez, à Angers, celui de Bueil, & à la Basoche, la Chapelle de Saint-Julien, dont la présentation a été conservée à la Famille du nom LE HAYER, par Arrêt rendu au Parlement de Normandie en 1748. PIERRE eut

de son mariage : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. N...., mariée à *N.... Malrot*, Seigneur du Belle ; — 3. FRANÇOISE, alliée, le 26 Mars 1630 à *Edmond de Toustain*, Sieur des Landelles, dont : — le sçavant Dom *Toustain*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Auteur de la nouvelle Diplomatique.

VI. PIERRE LE HAYER, II. du nom de sa branche, Seigneur de Semallé, de la Quevrie & du Menil-Crochard, surnommé *le jeune*, servit long-tems en qualité de Gendarme de la Garde, & épousa, par contrat du 12 Juin 1619, *Marguerite l'Emerault*, fille de *Guillaume l'Emerault*, Avocat-Général à l'Echiquier d'Alençon, &, après la suppression de cette Cour Souveraine, Avocat du Roi au Bailliage & Siége Présidial d'Alençon, & d'*Elisabeth Houssemaine*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. FRÉDERIC, né le 2 Octobre 1622 ; — 3. & ABRAHAM, Ecuyer, Sieur de Saint-Julien, né le 21 Mars 1631, marié, le 26 Mars 1663, à *Anne le Moine*, fille de *Paul le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Coudehard, dont il n'a point laissé d'enfans.

VII. PIERRE LE HAYER, III. du nom, né le 13 Octobre 1621, Seigneur de Semallé, de la Quevrie & du Menil-Crochard, épousa, en 1660, *Renée Duval*, fille de *Thomas Duval*, Seigneur du Noyer, Lieutenant particulier du Bailli d'Alençon, Maître des Eaux & Forêts de ce Duché, & de *Marthe Bizeul*, dont : — PIERRE, né le 8 Octobre 1661, Seigneur de Semallé, mort, sans alliance, vers l'an 1685 ; — & THOMAS-FRÉDERIC, qui suit.

VIII. THOMAS-FRÉDERIC LE HAYER, Ecuyer, Seigneur de Semallé après son aîné, de la Quevrie & du Menil-Crochard, épousa, 1°. le 11 Juillet 1682, *Marie Blanchard*, fille de *Nicolas Blanchard*, Seigneur de Bois-Hubert, & de *N.... Ruel de Launay* ; & 2°. le 19 Septembre 1700, *Marie Houssemaine*, fille de *Pierre Houssemaine*, Sieur du Tertre, & de *Susanne Rouillon*. Du premier lit vinrent : — 1. THOMAS, mort sans postérité ; — 2. MARGUERITE, mariée, le 1 Octobre 1706, à PIERRE-ANDRÉ LE HAYER, Seigneur du Breuil ; & du second lit : — 3. JEAN-FRÉDERIC, qui suit ; — 4. SUSANNE, mariée à *N... de Lescalé*, Ecuyer, dont une fille, alliée à *N... Subtil de Bellangreville*, Capitaine d'Infanterie ; — 5. MARIE, dite *Mademoiselle de Semallé* ; — 6. & MARGUERITE, dite *Mademoiselle de la Quevrie*.

IX. JEAN-FRÉDERIC LE HAYER, Seigneur de Semallé, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Alençon, mort sans enfans, avoit épousé, en 1738, *Marie-Marguerite le Frere de Maisons*, fille du Sieur *le Frere de Maisons*, & de *N... le Frere des Boulais*. Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé de trois croissans d'argent, dont un en chef. Mémoire* envoyé.

Addition à la page 195 de ce VIIIe Volume, après JANIN DE GABRIAC.

JANNEL (DE), en Bourgogne. Ancienne Famille noble, distinguée par les grands hommes qu'elle a produits, tant dans l'Epée que dans la Robe, dont nous allons donner la Généalogie, d'après un *Mémoire* dressé sur les titres originaux. Elle remonte à

I. GUIOT DE JANNEL, qui vivoit dans le XIIIe siécle, & étoit Commandant des Châteaux forts de Richecorts, Luy, Rochefort & Rigny, aux Duché & Comté de Bourgogne, sous *Othe Cuens*, Palatin de Bourgogne. On trouve à la Chambre des Comptes de Dijon, la Lettre de ce Prince en original, par laquelle il donne ordre à ce GUIOT DE JANNEL, de faire démolir la maison forte que *Fouquet de Rigny* avoit osé faire construire à Richecorts, attendu, dit-il, que les Us & Coutumes de Bourgogne sont que le Vassal ne peut bâtir maison forte dans le domaine de son Seigneur, sans sa permission. Cette Lettre est rapportée tout au long dans l'Inventaire du célebre *Bouin*, dont l'original *Cotte* 18, *Layette* N°. 93, fief de Bourgogne, année 1290, se trouve aux Archives de la Chambre des Comptes de ce Duché. Suivant des anciens papiers de Famille, ce GUIOT DE JANNEL épousa *Gombeaud*, dont il eut :

II. Eudes de Jannel, qui fucoéda à fon pere, comme il paroît par une reconnoiffance de vaffalité rendue, en 1339, aux Ducs *de Bourgogne*, en fon Caftel de Dijon, du petit fief de Senecey en Bourgogne. Elle fe trouve dans l'Inventaire du même *Bouin*, fief de Bourgogne, *liaffe* 1027, *Layette* 176, N°. 17, année 1339. On ignore le nom de fa femme, mais il en eut :

III. Jehan de Jannel, qui, l'an 1385, rendit hommage du fief de Senecey en Bourgogne, à *Louis de Chalons*, en préfence de *le Begue de Villames*, *Nicole de Ligne* & *Enguerrand de Hefdin*. Cet hommage fe trouve dans la *Layette* 142, N°. 160, où il eft dit tenir de Eudes, fon pere, *ni prou ni mieux que lui l'hommage-lige qu'il rend à fon Seigneur*. Il époufa, le 10 Novembre 1352, *Huguette de la Platiere*, fille de *Humbert*, Ecuyer de Madame la Comteffe *de Bourgogne*. Il en eut plufieurs enfans, entr'autres : —— Jehan, le feul qui eut poftérité.

IV. Jehan de Jannel, II. du nom, fut Archer du Corps du Duc *de Bourgogne*, furnommé Jean *fans peur*. Il eft nommé dans l'Edit du 13 Août 1416, au nombre des Capitaines, dont le Roi de France avoit fait mettre la tête à prix, à caufe de leur fidélité envers leur Souverain. Cet événement eft écrit au long dans les *Annales de Bourgogne* par *Paladin de Cuzeau*, *pages* 601 & 602. Ce Jehan de Jannel, II. du nom, époufa *Jacquette de Canny*, dont vint :

V. Jacques de Jannel, I. du nom, Officier du Duc Philippe de Bourgogne, marié, l'an 1434, à *Pierrette le Goux-de-Beaume*, fille de *Pierre le Goux*, Chevalier, Docteur ès Loix, & Maître des Requêtes du même Duc Philippe. Il en eut : — Guy, qui fuit, qu'il laiffa en minorité fous la tutelle de *Pierrette le Goux*, fa mere. C'eft ce qu'on voit par la reprife de fief de Senecey, qu'elle fit au nom de fon fils, *Layette* 280, N°. 2892, *Cotte* 77. Ceci eft rapporté dans l'Inventaire de *Bouin*, & juftifié dans l'Etat du Sieur *le Goux*, à la *page* 836 des *Annales de Bourgogne*.

VI. Guy de Jannel, Seigneur de la Tour, paffa au fervice de l'Empereur Charles-Quint, l'an 1508. Il fut attaché à ce Prince en qualité d'Ingénieur de fes Armées. C'étoit l'*Archimede* de fon tems, dit *Strada*. Il avoit pouffé le Méchanifme auffi loin qu'il peut aller, ainfi que de nos jours le fameux *Vocanfon*. Il faifoit voler des oifeaux de bois, battre des armées, &c, par fon induftrie, fçavoit amufer l'Empereur dans fa retraite à Saint-Juft. Il pouffa cet art à un tel point, que le Supérieur du Monaftere de Saint-Juft le croyoit forcier. On lit ces faits dans l'Hiftoire de *Strada*, guerres de Flandres, époque de l'an 1556. Enfin l'Empereur exigea de lui qu'il exécutât l'Aqueduc de Tolede, dont il avoit conçu le plan, monument qui devoit le rendre immortel. On voit dans les Archives de Tolede, & dans un Livre intitulé *Morales Ambrofii Cremonenfis de Defcriptione*, plufieurs particularités fur fon génie dans l'invention. Il fe maria à Milan ; mais on ignore le nom de fa femme, de laquelle il eut trois fils. Deux s'établirent dans cette Ville, & le troifieme fut

VII. Rolin de Jannel, lequel entra en France avec l'Amiral *Chabot*, qui le préfenta à la Reine. Il fervit avec diftinction fous ce Général, qui, s'étant retiré dans fon Château de Couchey, près Dijon, l'y maria à *Houdette de Fyot*, en 1558. Il en eut pour fils unique :

VIII. François de Jannel, co-Seigneur de Courchamp & de Pagney en Bourgogne, qui époufa *Perrette Boileaud*, fille de noble *Jean Boileaud*, Maire d'Auxonne, dont auffi pour fils unique :

IX. Pierre de Jannel, Seigneur de Courchamp, Billey, Villers, Rotain près d'Auxonne, Lieutenant-Général & Criminel de cette Ville, marié, le 1 Mai 1588, à *Marguerite de la Croix*, niéce de noble *Hector de la Croix*, Confeiller d'Etat, Secrétaire de la Reine Catherine de Médicis, & des trois Rois, fes fils, François II, Charles IX, & Henri III. C'eft ce qui eft prouvé par le teftament d'*Hector de la Croix*, du 17 Mai 1611 (paffé à Paris devant les Notaires *Bergeons* & *Lybaut*), mort en cette Ville rue des Blancs-Manteaux. Pierre de Jannel eut pour enfans : — 1. Nicolas de Jannel, Aumônier de Madame la Dauphine ; — 2. Jacques, qui fuit ; — & deux filles Religieufes.

X. Jacques de Jannel, II. du nom, Seigneur de Billey, Villers, Rotain, qu'il reprit de fief, des Granges & Rosottes, Commissaire Examinateur, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean de-Lône, le 7 Septembre 1616., s'est rendu célebre dans la défense de ce siége, fait par les Impériaux le 25 Octobre 1636, & levé le 3 Novembre suivant, par le Général *Galas*. Cette Ville fut investie, & sa prise pouvoit entraîner la perte de la France; il n'y avoit qu'une petite garnison pour la défendre. Jacques de Jannel, II. du nom, inspira cette fameuse délibération, *de mourir plutôt que se rendre;* parut d'abord sur la tour Truchot, pendant que les ennemis harceloient sa petite troupe, couroit par tout où le danger étoit pressant, à la tête des habitans; & y fit la plus généreuse défense: son activité à commander sauva cette Ville, ses compatriotes & la France. C'est ce qui est rapporté par M. *de Sainte-Foy*, dans son cinquieme Volume des Essais sur Paris, & M. *de Ussieux* a jugé cette belle défense digne d'un Drame, intitulé *les Héros François*, imprimé à Paris, récemment réprésenté (1774) à Reims & à Dijon. Le Grand *Condé* & le Comte *de Rantzau*, depuis Maréchal de France, voulurent donner des marques honorables de distinction à Jannel, pour avoir défendu si généreusement sa Patrie; mais il les refusa, en disant *que ses braves concitoyens en méritoient autant que lui, qu'il n'avoit fait que suivre son inclination, & remplir le devoir de sa place.* Le Grand *Condé*, pénétré de tant de bravoure, qui lui avoit donné le tems de venir secourir cette Ville, dit à Jannel les choses les plus flatteuses, l'appella son *ami* & son *bras droit;* l'assura, qu'en mémoire de cet heureux événement, il vouloit qu'il en restât des marques éternelles parmi les descendans de ses braves soldats, & lui déclara, de la part du Roi, qu'il vouloit qu'il surmontât ses armes *d'une tour, en cimier, d'où sort une main armée d'une épée flamboyante*, avec ce cri d'armes: *jay en elle confiance*, & cette légende latine: Galas suorum strage fugatur. Ayant été forcé de manger, avec les siens, pendant le siége, des rats & du cuir bouilli, il mourut, peu de tems après, de la peste. Il avoit épousé 1°. *Philiberte Bossuet*, fille d'un Conseiller au Parlement de Dijon, grand'tante du célebre Evêque de Meaux, dont la mere étoit une *Languet*, & la grand'mere une *Rigoley*; & 2°. le 26 Mai 1631, *Claudine Arnout-de-Bellegarde*, veuve de *Jean de Coligni*, Seigneur de Bellegarde. Du premier lit il eut: — Pierre, qui suit; & du second lit deux fils. — L'un, N... de Jannel, Chevalier de Saint Louis, fut assassiné, par son domestique, sur le chemin d'Auxonne. — Le second, nommé Jacques, sera rapporté ci-après.

XI. Pierre de Jannel, II. du nom, Seigneur de Billey, Villers, Rotain, des Granges & Rosottes, fut Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Lône, sur la résignation de son pere, le 13 Décembre 1630, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XII. Eléonore de Jannel, qui épousa une Demoiselle *Chesne*, laquelle le rendit pere de — Robert de Jannel, Intendant général des Postes & Relais de France, mort à 87 ans, sans avoir été marié, regretté de feu Louis XV, qui lui écrivit, trois heures avant sa mort, une Lettre de sa main, qu'on conserve dans la Famille, comme une marque de la bienveillance dont ce Prince l'avoit honoré, à cause des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat.

XI. Jacques de Jannel, III. du nom, Seigneur de Billey, fils puîné de Jacques II, & de *Claudine Arnout-de-Bellegarde*, sa seconde femme, naquit le 25 Février 1634, deux ans avant le siége de Saint-Jean-de-Lône, & brisa ses armes d'un *chevron*. Il fut pourvu, le 10 Juin 1677, de l'office de Lieutenant-Général, Criminel & de Police des Etats de Bourgogne, & avoit été Député desdits Etats de Bourgogne, à Paris, par Lettres du 1 Janvier 1661: ce fut pour lui une commission des plus honorables. Il exerça sa charge pendant 48 ans, avec un applaudissement universel, ce qui fit, qu'annonçant sa mort au Parlement de Dijon, le Procureur-Général dit aux Mercuriales, *que jamais la Cour n'avoit eu à reformer aucun de ses Jugemens.* Il eut de *Jeanne de Joliclere*, son épouse, fille de *Jérôme de Joliclere*, Secrétaire du Roi à Dijon, en 1639: — 1. Jean-Bernard, qui suit; — 2. & Claude de Jannel, nommé Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Maurice le 21 Août 1688. Il se distingua par plusieurs belles

actions, notamment à la bataille de Stafarde en Piémont, où après avoir emporté un poste, il tomba criblé de coups.

XII. JEAN-BERNARD DE JANNEL, né en 1661, reçu Conseiller, Maître des Comptes en la Cour Souveraine du Comté, par Arrêt du 6 Juillet 1697, avec dispense d'âge, ne prit que la qualité simple de *noble* JEAN-BERNARD DE JANNEL, sur quoi le Procureur-Général lui dit qu'il pouvoit prendre, d'après l'antiquité de sa noblesse, celle de Chevalier, à quoi il répondit : *qu'il ne vouloit avoir dans la Compagnie d'autres titres que ceux qu'il tâcheroit de mériter, en se faisant aimer & estimer.* Il en devint le Doyen de très-bonne heure. Sa Compagnie le chargea, dans le commencement de la conquête de la Franche-Comté, des plus grande affaires vers la Cour. Il y fut député trois fois, & revêtu, d'un consentement unanime, de la charge de Grand-Juge des Salines, où il mit le bel ordre qui y regne encore aujourd'hui. Il reçut plusieurs Lettres de M. le Chancelier d'*Aguesseau*, qui prouvent le cas que ce grand Magistrat faisoit de son mérite. Dans une du 31 Juillet 1729, il lui marque qu'il souhaite que son fils, marchant sur ses traces, dédommage la Compagnie de la perte qu'elle fait par sa retraite ; & dans une autre, il le prie d'assister à la Compagnie dans toutes les occasions importantes. Il eut ses Lettres de Conseiller honoraire en la Cour des Comptes le 16 Janvier 1730, avec un certificat de services, scellé du sceau de la Compagnie, & signé par M. *de Monnier*, premier Président. Ce certificat fut si glorieux pour lui, qu'aucune Cour Souveraine en délivre rarement de cette nature. Il exerça sa charge jusqu'à sa mort, arrivée la même année, & laissa de sa femme, *Anne Belhotel*, petite-fille de *Maximilien de Belhotel*, Capitaine dans le Régiment de Vandy : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JEAN-BERNARD DE JANNEL, Seigneur des Essards, lequel fut Capitaine dans le Régiment de Beaucaire, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis. Il fit les guerres de Bohême avec une distinction remarquable, y eut une affaire d'honneur avec feu *M. d'Armantieres*, pour une méprise faite par ce dernier, qui faillit en être la victime, s'étant tous les deux battus avec une honnête bravoure, à la tête du camp. Dans une rencontre qui précéda le siége d'Anvers, il fut criblé de blessures, & resta pour mort pendant 24 heures. Le Chevalier *de la Perelle* l'ayant reconnu parmi les morts, le secourut ; mais il mourut d'une blessure qu'il reçut à la cuisse l'année suivante, à la défense du Moulin d'Anvers, où il fit des prodiges de valeur. Il n'eut point de postérité de son épouse *Rose de Beauvoisin*, laquelle se remaria au Comte *de Marillac*, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine ; —— 3. ANNE DE JANNEL, mariée à *Claude Bazivet-de-Landon*, Maître des Comptes, mort en 1761 ; — 4. & PHILIBERTE DE JANNEL, alliée à *Charles Vienot*, Ecuyer, Seigneur de Vaublanc, Mimande, demeurant à Beaune. De ce mariage sont issus trois garçons : — le premier, *Charles de Vaublanc*, est Lieutenant-Colonel au Régiment de la Sarre, & Brigadier des Armées du Roi ; — le second, *Vivant-François*, est ancien Major du Cap-Louis en Amérique, Chevalier de Saint-Louis, & retiré du service à Tours. Il est marié, & a des enfans, dont deux sont à l'Ecole Royale Militaire ; — & le troisieme, *Jean-Bernard Vienot de Vaublanc*, s'est marié à Paris, avec Mademoiselle *Peynau*, dont il a aussi des enfans.

XIII. JACQUES DE JANNEL, IV. du nom, Ecuyer, né le 21 Juillet 1701, pourvu, le 19 Août 1729, de la charge de Conseiller, Maître en la Chambre des Comptes de Dole, sur la résignation de son pere, & reçu le 10 Décembre suivant, obtint aussi des Lettres d'Honoraire le 13 Août 1751, & épousa *Marie-Thérese-Elisabeth Perrenot*, qui descend de *Nicolas Perrenot*, Conseiller au Parlement de Dole en 1686, lequel assista au traité conclu entre le Roi de France & la Princesse *d'Orange*. De ce mariage sont issus : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. GABRIEL, ci-devant Sous-Lieutenant des Grenadiers de France, & aujourd'hui Capitaine de Dragons dans Custine ; — 3. CLAUDINETTE, mariée, en 1761, à *Jacques Perreney*, Seigneur de Magny, Aubigny, Gentilhomme de Bourgogne ; — 4. & THÉRESE, non encore mariée.

XIV. ROBERT DE JANNEL, Chevalier, Seigneur du Comté de Belval, de Charmontois, le Chatelier, né le 19 Juillet 1736, a servi dans le Génie, & n'est pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à un chevron brisé d'or, accompagné de 3 jennettes d'argent, 2 & 1 ; l'écu surmonté d'une tour d'argent* en cimier, *saillante de la couronne, d'où sort une main armée d'une épée flamboyante d'or.* Pour légende latine, comme on l'a dit : GALAS SUORUM STRAGE FUGATUR.

Addition à la page 347 de ce VIIIe Volume, avant LABROUE.

* LA BRETESCHE (DE) : Un *Mémoire* tout récemment envoyé sur cette Famille ancienne, & dressé sur les titres originaux, nous apprend qu'elle est établie dans le Valois, & originaire des environs de Nantes en Bretagne. Elle descend, suivant la tradition, des anciens Seigneurs de la terre *de la Bretesche*, située dans les environs de Nantes, érigée sous ce nom en *Baronnie* par SAINT-LOUIS, en 1263, à son retour des Croisades, en considération des services rendus par BALTHASARD DE LA BRETESCHE, dans des grades supérieurs.

La filiation suivie de cette Famille ne commence qu'à JEAN DE LA BRETESCHE, I. du nom, établi dans le Valois, qualifié *Ecuyer*, Seigneur de Croize, Choisy & Boisbezard, Exempt des Gardes-Archers de la Garde sous CHARLES VI. Il épousa à Paris, en 1445, *Guillemette de Garges*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JEAN, lequel s'établit dans les limitrophes du Poitou & de la Bretagne, dont on ignore la postérité ; — 3. & HENRIETTE, mariée à *Georges Hardoin*, Ecuyer, Seigneur de Villers. Ces trois enfans partagerent la succession de leur pere, par acte passé devant *Marillon*, Notaire à Soissons, le 18 Mars 1535. C'est ce qui justifie ce premier degré.

II. JACQUES DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Croize & de Salsongne, Terre dont il donna son dénombrement le 1 Mars 1487, fut Archer de la Garde du Roi. Il se maria, par contrat passé devant *Marillon*, Notaire à Soissons, le 23 Septembre 1480, avec *Perotte d'Auquoy*, (*a*) & en eut plusieurs enfans, entr'autres, deux garçons, l'aîné nommé :

III. JEAN DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Salsongne & de Villeblin, aussi Archer de la Garde du Roi, est compris dans le procès-verbal des Etats de Valois, du 13 Septembre 1539, avec les autres Nobles, lequel fut délivré au Parlement le 20 Mars 1693. Il rendit ses dénombremens pour ses terres de Salsongne & de Villeblin, en 1535 & 1536, & avoit épousé, par contrat du 23 Septembre 1527, passé devant *Monnard*, Notaire à Soissons, *Alison Tartarin*, de laquelle naquirent trois garçons ; sçavoir : — AMÉ, qui suit ; — NICOLAS & JEAN. Ils partagerent, avec leur frere aîné, les biens de leurs pere & mere, par acte passé devant le même *Monnard*, Notaire à Soissons, le 22 Juillet 1563. Un Jugement rendu en faveur d'un JEAN DE LA BRETESCHE, petit-fils de ce JEAN II, & neveu d'AMÉ, par les Commissaires du Roi assemblés à Montdidier en Picardie, qui le maintient dans son ancienne noblesse, le 23 Avril 1599, justifie ce troisieme degré.

IV. AMÉ DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Salsongne, Sery, Sermoise, Villeblin & la Boulois, rendit plusieurs dénombremens en 1570 & 1571, entre autres celui de Villeblin le 3 Août 1572, & épousa, par contrat passé à Braine en 1558, devant *Fontaine & Copinau*, Notaires, *Crespine Thurette*, dont :

V. JACQUES DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Salsongne, Sery, Sermoise, Villeblin & la Boulois, Archer de la Garde du Roi HENRI III, fut inhumé en l'Eglise paroissiale de Braine le 20 Octobre 1598, suivant son

(*a*) La minute du contrat de mariage de JACQUES DE LA BRETESCHE (selon le *Mémoire envoyé*), a été enlevée de chez ce Notaire, en son absence ; suivant sa déposition, par subtilité, d'un Officier de la ville de Laon, connu de la femme du Notaire, qui fut décreté.

épitaphe où sont ses armes. Il avoit épousé, 1°. *Roberte Poitié*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat passé le 6 Janvier 1588, devant *Dupire*, Notaire à Soissons, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & ALEXANDRE, rapporté après son frere aîné. Leur mere, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, veuve de JACQUES, II. du nom, se remaria à *Pierre de Bruselle*, Ecuyer, Seigneur de Hazau, par acte passé devant *Varlé*, Notaire à Braine, le 24 Février 1603. Les enfans de son second mariage partagerent les biens avec ceux qu'elle eut de son premier mari, par acte passé devant *Bauvé*, Notaire à Braine, le 13 Janvier 1638.

VI. JACQUES DE LA BRETESCHE, III. du nom, est auteur d'une branche qu'on croit ne plus subsister. Elle a été comprise dans le Nobiliaire de Champagne. La derniere, qui vivoit en 1725, est morte fort vieille, Abbesse d'Argensol, Diocèse de Soissons.

VI. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, Lieutenant d'une Compagnie Françoise, rendit, avec son frere JACQUES, trois dénombremens en 1616 & 1617, des terres de Salsongne, Villeblin & la Boulois, & épousa, par contrat passé devant *Monseigna*, Notaire à Laon, le 25 Décembre 1619, *Marguerite de Martigne*. Il quitta le service pour succéder à la charge de son beau-pere, Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon, & obtint, avec son frere JACQUES, une commission de la Chancellerie du Parlement de Paris, pour faire passer titre nouvel aux détempteurs de leurs héritages, situés à Salsongne & Villeblin, où il est exposé que la plus grande partie de leurs titres ont été perdus pendant leur minorité. ALEXANDRE eut de son mariage : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. GEORGES, lequel s'établit en Picardie. On ignore s'il a eu des descendans ; — 3. & N... DE LA BRETESCHE, Religieux Prémontré.

Une reconnoissance d'un surcens faite au profit d'ALEXANDRE, du 18 Janvier 1648, suivant l'obligation au profit de JEAN II, son bisayeul, du 23 Septembre 1538, justifie ce sixieme degré.

VII. PIERRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, & du fief de Velle, succéda à son pere dans la charge d'Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon. Il épousa, par contrat passé devant *François Robert*, Notaire de cette ville, le 1 Juillet 1651, *Anne-Marie Aubin de la Maire*. C'est ce qui est justifié par un bail de la Terre de Villeblin, louée à *Joachim Sellier*, passé devant *Huard*, Notaire à Muret, le 23 Novembre 1661, où elle est dite veuve de PIERRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, par une Sentence du Bailliage de Soissons, rendue en sa faveur, le 20 Décembre suivant, & par un arpentage des terres dudit Villeblin, à la diligence de ladite veuve, ayant la garde noble, fait par *Mitelet*, Arpenteur & Notaire à Ezy, le 6 Juillet 1658. Elle eut de son mariage plusieurs enfans, dont deux garçons, nommés : — PIERRE, qui suit ; – & ANTOINE, dont nous allons parler.

ANTOINE DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Villeblin & la Boulois, d'abord Capitaine, Exempt des Gardes de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, fut ensuite Président de l'Election de Laon & du Grenier à Sel de la même ville. Ayant été inquieté sur sa noblesse, le 12 Mars 1692, par ladite Election & le Corps de Ville de Laon joints ensemble, par une opposition à sa qualité d'*Ecuyer*, il se pourvut en conséquence au Conseil d'Etat, où il obtint des Lettres de confirmation le 16 Mai même année, adressées à la Cour des Aides de Paris, en articulant par titres valables & authentiques ces faits de Généalogie, qu'il est issu, en ligne directe, de noble race de JACQUES, I. du nom, lequel étoit fils de JEAN I, & de *Guillemette de Garges*. Sur cette production, ladite Cour rendit un Arrêt le 16 Janvier 1698, contradictoirement avec le Procureur-Général & les Parties, déclara ledit ANTOINE DE LA BRETESCHE issu de *noble race & ligne*, & ordonna l'enthérinement desdites Lettres du Conseil d'Etat, signifié au Procureur-Général & aux Parties le 26 Septembre 1701. Il fut maintenu une seconde fois dans sa qualité de *Gentilhomme*, par autre Jugement de l'Intendance de Soissons, rendu aussi contradictoirement entre les Parties, en date du 9 Décembre 1699, lequel fut signifié aux Parties le 12 des mêmes mois & an. Des gens moins passionnés au-

roient cédé à la force; mais comme ils s'étoient fait une loi de persécuter, sans aucune pudeur, les Familles, ils se sont rendus Appellans de ces deux Jugemens, comme on le verra ci-après. ANTOINE DE LA BRETESCHE rendit son dénombrement des terres de Villeblin & la Boulois, le 7 Juillet 1673; fit une transaction, en forme de partage, avec son frere aîné, passée devant *Hugot*, Notaire à Laon, le 15 Février 1589; obtint un certificat, en forme de brevet, sur parchemin, où sont peintes ses armes, expédié à l'Armorial général de France, au *Registre cotté I*, & délivré le 27 Juillet 1697, par *M. d'Hozier*; & fut inhumé dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Jean de Laon, où se voit son épitaphe avec ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé à Laon le 13 Janvier 1683, *Elisabeth Ague*, de laquelle sont issus douze enfans, tous morts sans postérité. Le dernier avoit vendu la Terre de Villeblin en 1744.

VIII. PIERRE DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Velle, Commissaire des Guerres, mourut, & fut inhumé en l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon, le 15 Juillet 1689, où l'on voit son épitaphe & ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé à Reims le 12 Avril 1678, *Angélique Caloux*, & en eut trois enfans, dont un garçon, nommé: — JEAN-FRANÇOIS, qui suit. Sa veuve & tutrice de ses enfans mineurs rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle le 15 Septembre 1689. Ces enfans eurent pour curateur ANTOINE, leur oncle, par acte de nomination passé devant *Crochar*, Notaire à Laon, le 12 Janvier 1691.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, Boisfay, Variscourt & du Fief de Velle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Langne; & Chevalier de Saint-Louis, rendit dénombrement, foi & hommage au Bureau des Finances de Soissons, en 1735, pour ses terres. Il avoit obtenu un Arrêt du Conseil d'Etat, du 19 Février 1721, qui le renvoyoit au Bureau des Commissaires généraux de la Noblesse, dont il obtint une commission en forme d'Arrêt, qui lui permit de faire assigner le Corps de Ville de Laon, pour reprendre l'instance de l'Appel de l'Arrêt de la Cour des Aides, & du Jugement de maintenue de l'Intendance, des 16 Janvier 1698, & 9 Décembre 1699. Il fit encore donner au Corps de Ville de Laon, assignation, le 9 Janvier 1726, lequel Corps de Ville se désista du procès par acte de son assemblée, du 16 Février de la même année. Copie de ce désistement, portant abandon de son appel, fut délivrée audit JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE; mais par une assignation du 9 Février 1737, donnée à la Requête du Procureur du Roi de l'Election de Laon, aux Collecteurs des Tailles de Bourguignon, ils furent obligés de dire en vertu de quoi ledit Sieur DE LA BRETESCHE étoit au nombre des exempts; en conséquence celui-ci se pourvut au Conseil d'Etat, où il obtint un Arrêt le 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes le même jour, adressées à la Cour des Aides, pour rendre l'Arrêt, obtenu par ANTOINE en la même Cour, le 16 Janvier 1698, commun à JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, son neveu; mais en justifiant, par titres incontestables, qu'il étoit neveu paternel d'ANTOINE; la vérification en ayant été faite vis-à-vis ladite Cour, le Procureur-Général & les Parties, cette Cour rendit l'Arrêt du 16 Janvier 1698, commun entre ANTOINE & JEAN-FRANÇOIS, son neveu, par autre Arrêt du 13 Août 1752, & ordonna l'enthérinement de l'Arrêt du Conseil d'Etat, du 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes du même jour. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE mourut le 25 Mai 1753, & fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon le 26. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Blanché*, Notaire à Laon, le 1 Mars 1701, *Madelene de Martigne*, dont sont issus onze enfans, quatre garçons, deux desquels ont été tués en Italie; — ALEXANDRE; — & JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, qui vont être rapportés.

X. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Variscourt, Boisfay, rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle, le 10 Août 1753, & une autre foi & hommage pour ses terres de Berlancourt & Boisfay, au Bureau des Finances de Soissons, en Août 1760. Il fit enregistrer les Arrêts & Jugement de maintenue de noblesse en l'Election de Laon, le 20

Juin

Juin 1753, & a épousé, par contrat passé devant *Maugras*, Notaire à Laon, le 3 Août 1764, *Louise-Agathe la Mie-d'Angene*, dont sont issus quatre enfans, entre autres: —— Alexandre, né & batisé à Bourguignon, Diocèse de Laon, le 7 Septembre 1769; — & Louis de la Bretesche, né & batisé le 26 Avril 1771.

X. Jean-Charles-François, frere d'Alexandre II, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, ci-devant Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, avec pension du Roi, fut aussi inquiété sur sa noblesse, par des jaloux du Laonnois, qui obtinrent, au mois de Mars 1762, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Paris, adressé à l'Election de Laon, qui enjoignoit auxdits Sieurs de la Bretesche de prouver l'enregistrement des Arrêts en ladite Chambre, faute par eux d'y satisfaire, d'être imposés aux subsides des Paroisses de leur résidence; & après de nouvelles preuves faites par ledit Jean-Charles-François, & son frere, ils furent, pour la sixieme fois, maintenus dans leurs qualités & prérogatives de noblesse, le 18 Janvier 1763, par Arrêt définitif de ladite Chambre des Comptes, lequel Arrêt & les Lettres en duplicata & surannation furent signifiés à l'Election de Laon, le 25 Avril de la même année. Jean-Charles-François de la Bretesche a épousé, par contrat passé devant *Dupuis*, Notaire à la Fere en Picardie, le 14 Février 1760, *Marie-Anne-Charlotte de la Guerre-de-Charbise-du-Lys*, dont il a eu trois garçons & sept filles. Il n'en existe que: —— Marc-Pierre-Anne-Marie-François, né & batisé à la Fere sur l'Oise, le 14 Août 1761.

On croit qu'il y a encore plusieurs branches de cette Famille, dont on ignore l'époque de leur séparation. On sçait seulement qu'il y a eu plusieurs Officiers généraux sous les trois derniers regnes, tant sur terre que sur mer, des même nom & armes que ceux dont nous venons de donner la filiation, qui remontent à Balthasard de la Bretesche, vivant sous le regne de Saint-Louis, lequel portoit pour armes: *d'azur, à la tour d'argent, avec un casque en face, visiere ouverte au-dessus de la couronne*. Ces armes étoient encore, au commencement de ce siécle, sur la grande porte du Château de la Bretesche, & ce sont les mêmes qu'on a reconnues depuis plusieurs siécles être celles de cette Famille. Elles sont parlantes, & signifient en vieux langage Bretesche.

Addition à la pag. 491 de ce VIIIe Volume, après Las

LASCARIS-LASCARIS. Voici l'histoire abrégée & généalogique de la Maison Impériale de Lascaris, & de celle des Comtes souverains de Vintimille (issus au Ve degré des Rois d'Italie, regnans en 870), à dater seulement, pour la premiere, de son avénement à l'Empire; & pour la seconde, depuis son alliance avec la Maison de Lascaris: le tout d'après l'Histoire de la Maison Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne; *Guichenon*, Historien de la Maison de *Savoie*; *Moréri*, Edition de 1759; *Nostradamus*, Historien de Provence; l'Abbé *Robert de Briançon* (Histoire particuliere de la Maison de Vintimille); MM. *de Sainte-Marthe*; l'Auteur de la Généalogie de la Maison de *Grasse*; le Comte *de Gubernatis*; *Laurent Echard*, & autres Historiens des plus accrédités. Pour ce Mémoire historique & généalogique que nous allons donner, en commençant à Louis Lascaris, frere puîné de Guillaume-Pierre, auteur des Comtes souverains *de Tende*, arrieres-petits-fils du Comte Guillaume-Pierre de Vintimille, & de la Princesse Eudoxia Lascaris, nous avons encore consulté les titres originaux, & les propres minutes qui se trouvent dans les Archives du Roi, & dans les Registres anciens & modernes des Notaires publics, & qui nous ont été communiqués.

La Maison de LASCARIS est des plus anciennes & des plus illustres de la Grece, où elle possédoit la souveraineté de Céphalonie ; elle s'est encore rendue plus célebre en Orient. L'Abbé *Robert de Briançon* dit que ses véritables armes étoient un *lion:* c'est ce qu'on voit en effet sur un sceau attaché à un titre de JEAN LASCARIS, Comte de Céphalonie, du 9 Juin 1387, mais elles furent converties en celles de l'Empire d'Orient, depuis l'époque où les LASCARIS furent proclamés Empereurs de Nicée, de Trébizonde & de Constantinople ; armes que leur postérité a conservées, & qui sont : *de gueules, à l'aigle d'or éployée à deux têtes couronnées & diadémées de même*, au lieu que les armes de l'Empire d'Occident sont: *d'or, à deux têtes de sable, diadémées de gueules.*

Sans nous arrêter à l'histoire des Empereurs du nom de LASCARIS, écrite par tant d'Auteurs fameux, & consacrée par tant de monumens respectables ; sans rappeller encore leurs actions héroïques, & tout ce qui peut piquer la curiosité du Lecteur, dans ce genre, nous allons seulement rapporter, dans cet abrégé généalogique, leur auguste descendance par ordre de filiation.

THÉODORE LASCARIS, après la mort de son beau-pere, ALEXIS-ANGE COMNENE, fut proclamé Empereur des Grecs l'an 1218. Ses succès le firent regarder comme le fondateur de la seconde Monarchie des Grecs. *Georges Acropolite* dit que la Nation n'en fut redevable qu'à sa sagesse, à son courage & à son habileté : il regna jusqu'en 1222, & mourut à l'âge de 49 ans. Il avoit épousé 1°. ANNE COMNENE, fille d'ALEXIS-ANGE, laquelle comptoit plusieurs Empereurs dans sa Famille. Etant veuf, il épousa 2°. la fille du Roi d'Arménie, qu'il répudia, pour épouser, en troisiemes noces, MARIE DE COURTENAY, fille de PIERRE DE COURTENAY, le troisieme des Empereurs François à Constantinople. Ce PIERRE DE COURTENAY étoit fils de PIERRE DE FRANCE, & d'*Isabelle*, Dame *de Courtenay*, & petit-fils du Roi LOUIS *le Gros*, & d'une Princesse *de Savoie ;* & cousin-germain de PHILIPPE-AUGUSTE, alors regnant. THÉODORE LASCARIS eut de sa premiere femme, ANNE COMNENE, un fils, qui devoit lui succéder à la couronne ; mais l'Empire éprouvoit de si grandes révolutions, & les affaires étoient en si mauvais état au moment de sa mort, qu'il consulta plutôt les intérêts de sa Patrie que ceux de sa Famille. Ce fils, au rapport de *Laurent Echard*, n'étant âgé que de 8 ans, THÉODORE, I. du nom, craignit qu'une minorité n'occasionnât la perte absolue de l'Empire, déja attaqué de toutes parts, & donna à ce jeune Prince de grands biens, & la Couronne à son gendre JEAN DUCAS, surnommé *Vatace*, dont la très-illustre Famille avoit occupé le Trône, même avant les COMNENE. Ce JEAN DUCAS mourut le 30 Octobre 1255, à Nymphée en Bithinie, âgé de 62 ans. Il avoit épousé 1°. IRENE LASCARIS, fille aînée de l'Empereur THÉODORE I, veuve d'*Andronic Paléologue*, Despote de l'Empire ; & 2°. ANNE, fille de l'Empereur FRÉDERIC II : mais ALEXIS & ISAAC LASCARIS, freres de l'Empereur THÉODORE, irrités de voir passer la couronne Impériale dans une Maison étrangere, quitterent la Cour & se retirerent à Constantinople, où, faisant valoir leurs droits & prétentions sur cet Empire Grec, ils se liguerent, avec ROBERT DE COURTENAY, Empereur de Constantinople, contre JEAN DUCAS, Empereur Grec, gendre de leur frere aîné. Ces deux Princes, dans une déroute, furent faits prisonniers, & dans la suite, pour avoir pris le parti des François contre leur propre Nation, ils eurent les yeux crevés : on donne encore pour frere à THÉODORE I, MANUEL LASCARIS. Ce fait est rapporté par *Laurent Echard*, *Tome IV*. THÉODORE LASCARIS I, eut encore d'ANNE COMNENE, sa premiere femme, plusieurs enfans, parmi lesquels on compte – MARIE LASCARIS, fille puînée, mariée, par son pere, au Roi de Hongrie. Ce fut cette Princesse qui eut la gloire d'avoir entamé la réunion de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine.

THÉODORE LASCARIS, II. du nom, dit *le jeune Ducas* & *Constantin*, second successeur de THÉODORE I, naquit l'an du couronnement de son pere, fut couronné lui-même en 1255, à l'âge de 33 ans, & mourut en Asie en 1259. Son corps fut inhumé dans le Monastere de Sozandre, à côté de celui de son pere. Il avoit établi, par son testament, Régent de l'Empire & tuteur du jeune Prince, son fils, alors âgé de 6 ans, *Georges Muzalon*, Grand-Maître de sa Garderobe,

& le Patriarche de Constantinople. Il avoit donné à MICHEL PALÉOLOGUE, pour femme, THEODORA LASCARIS-DUCAS, de la race Impériale de son nom, & eut de son mariage, contracté avec HÉLENE, fille du Roi de Bulgarie, l'un des plus puissans Monarques Orientaux, entr'autres enfans: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & EUDOXIA LASCARIS, mariée à GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, comme on le verra ci-après.

JEAN LASCARIS, couronné au mois d'Août 1259, ne regna pas long-tems. MICHEL PALÉOLOGUE conspira d'abord contre le Régent de l'Empire, & les soldats, gagnés par lui, vinrent demander à l'Empereur & au peuple la mort de l'infortuné *Muzalon*, qu'ils massacrerent avec toute sa famille, ses amis & ses partisans, avec autant d'injustice que de cruauté. La tutelle du jeune Prince causa ensuite les plus grands troubles: tous les Grands de l'Empire y prétendirent, les uns, dit *Laurent Echard*, représentant leurs services rendus à l'Etat, les autres l'ancienneté & l'extraction de leur noblesse; ceux-ci se faisant un droit des bonnes graces de l'Empereur regnant, qui les favorisoit ouvertement, & d'autres enfin briguant cette place, en qualité de parens de l'Empereur: ils vouloient même qu'on suivit la disposition des Loix à leur égard. Ce fut par cette voie que l'usurpateur PALÉOLOGUE prétendoit couronner sa conspiration, contre l'Empereur JEAN LASCARIS, neveu de sa femme, & par ses intrigues, ses cabales & ses séductions, l'emporter au point d'être couronné avec l'Empereur LASCARIS, toutefois sous cette promesse solemnelle devant les Grands, les Evêques & le Peuple, qu'il n'entreprendroit jamais rien contre les intérêts du jeune Prince, son neveu & son Maître. Mais quand il eut affermi son autorité & accru ses forces, il fit entendre qu'un double regne étoit une source de conjurations, d'exils & de guerres civiles. Il se détermina à se défaire de l'héritier légitime & naturel de l'Empire, projet barbare qu'il exécuta le jour de Noel, en faisant aveugler le jeune LASCARIS avec un fer chaud, & enfermer, peu de tems après, au Fort d'Acibyse, sur le bord de la mer. C'est ainsi que la Maison de LASCARIS se vit dépouillée de la Pourpre Impériale par MICHEL PALÉOLOGUE, qui, non content de ce forfait, éloigna les sœurs du jeune Empereur, en les mariant à des Princes & Seigneurs étrangers.

XIII. Ce fut à cette époque que GUILLAUME-PIERRE, I. du nom, Comte DE VINTIMILLE (*a*), attiré de Gênes à Constantinople, par les révolutions de cet Empire, épousa EUDOXIA LASCARIS, fille de l'Empereur THÉODORE II, & sœur de l'Empereur JEAN, détrôné. Nous rapporterons à l'article VINTIMILLE (lettre *V*), les ascendans de ce Comte. On sçait que cette ancienne & illustre Race étoit d'un rang à prétendre à cette grande alliance. Pour preuve qu'elle ne le cédoit en rien, en fait d'extraction brillante, à celle des LASCARIS, il suffit de dire, avec quantité d'Auteurs, que la Maison de VINTIMILLE descend de celle des Marquis *d'Ivrée*, Rois d'Italie.

GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, traita avec les Génois, ennemis de sa Maison, & en partie usurpateurs de ses biens, le 31 Juillet 1249; & le 10 Novembre 1255, il ratifia le traité de paix, passé entre le Roi de Sicile & PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, son frere. Le 17 Mai 1278, il fit encore un autre traité de paix, conjointement avec ses fils, — JEAN, qui suit; — & JACQUES (qu'il eut entr'autres, de son mariage avec la Princesse EUDOXIA LASCARIS), & ses deux neveux, *Pierre Balb* & *Guillaume*, tous Comtes de Vintimille. Ces différens titres originaux sont déposés dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix.

Nota. Malgré les premieres entreprises des Génois, les Comtes DE VINTIMILLE avoient paisiblement joui de leurs Etats jusqu'en 1222; mais, à cette époque, cette République, leur ennemie, ayant réuni toutes ses forces, tant par mer que par terre, le Prince GUILLAUME, I. du nom, se vit contraint de sortir, par ca-

---

(*a*) Ce GUILLAUME-PIERRE fait le XIIIe degré, à compter des Rois d'Italie, regnans l'an 870.

pitulation, de sa Ville capitale, après une résistance longue & presque incroyable, &, peut-être, sans l'abandon du Comte Emmanuel, son frere, la Maison de Vintimille jouiroit-elle encore de son ancien lustre.

XIV. Jean Lascaris (I. du nom, à compter depuis l'époque de cette alliance), Comte de Vintimille & de Tende, releva le nom & les armes de sa mere, en vertu des droits & prétentions qu'elle avoit sur l'Empire d'Orient. Il rendit hommage de son Comté de Tende, en 1285, à Charles II, Roi de Naples & Comte de Provence; fut rétabli dans la possession du Castellar & du Château de Golbio, le 7 Janvier 1287; & donna, par acte du 5 Février 1301, pouvoir à la Communauté de Tende de nommer ses Consuls à son gré. Le Comte Jean Lascaris fit un traité de paix, conjointement avec le Comte Guillaume-Pierre, son pere, le 21 Janvier 1285, par lequel, desirant mettre fin aux guerres qui régnoient entre les Comtes de Vintimille & les Rois de Sicile, Comtes de Provence, attendu les grands préjudices qu'elles causoient dans leurs Etats, il fut convenu & accordé, qu'ils s'obligeoient de rendre hommage-lige de toutes les Terres, Villes & Châteaux qu'ils possédoient dans le Comté de Vintimille, audit Seigneur Roi, Comte de Provence. Jean Lascaris, I. du nom, eut deux garçons & deux filles, sçavoir:

— 1. Guillaume-Pierre, qui suit, tige des Comtes souverains de Tende, & des Seigneurs, Barons de Châteauneuf-lès-Grasse, en Provence, transplantés en Languedoc l'an 1593; — 2. Manuel Lascaris, qu'on croit avoir eu le Castellar en partage, & être la tige des Seigneurs de Lascaris du Comté de Nice. Quelques autres, au contraire, leur donnent pour auteur un Pierre Lascaris. Ne pouvant articuler sur ces faits, dont nous n'avons point de connoissance, nous observons seulement qu'ils ne pouvoient être Seigneurs du Castellar qu'en partie tout au plus, puisque nous voyons, par actes publics & contemporains, cette Terre du Castellar, avec le Château de Golbio, possédée par Guidon Lascaris, & Louis, son fils, mentionnés dans les deux & troisieme degrés, après celui de Guillaume-Pierre II, leur grand-pere & bisayeul. Le Comte Manuel Lascaris, l'un de ceux de sa Maison qui furent si fort persécutés par les Génois, eut aussi de grands démêlés avec le Comte *de Tende*, son frere, auquel il fut obligé de rendre hommage l'an 1353; — 3. Renée Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, qui épousa *Louis de Caretto*, Marquis de Final, d'une Maison illustre & considérable; — 4. & Eudoxie Lascaris, &c. mariée à *Guillaume de Gueidan*, III. du nom, des Comtes *de Forcalquier*. Ce Seigneur se croisa, & reçut l'Oriflamme de la main du Roi Saint-Louis.

XV. Guillaume-Pierre Lascaris, II. du nom, Comte de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue, &c. fit un traité de paix avec la Reine Jeanne, Comtesse de Provence, & lui rendit hommage l'an 1352, suivant l'ancien traité fait par *Pierre Balb*, Comte de Vintimille, son grand-oncle, en 1285. Le Pere *Anselme*, Auteur de la Généalogie de la Maison de France, rapporte que ce Guillaume-Pierre, « dans ses Lettres, datées de Paris le 10 Février 1306, en » faveur des très-illustres *Philippe* & *Pierre Rubbini*, ses cousins, se qualifie Comte » de Vintimille, Seigneur des Châteaux de Marro, de Prela, de Candiasch, & » de toute la vallée de Marro, dont il les établit Gouverneurs, en les déchar- » geant de tous les impôts & redevances, auxquels étoient tenus ses autres Vas- » saux ». Le Comte Guillaume-Pierre II étoit, comme on vient de le voir, petit-fils du Comte Guillaume-Pierre, I. du nom, qui fut la tige de tous les Vintimille, du nom de Lascaris, quelle que soit la contradiction des Historiens sur les auteurs de leurs différentes branches, particulierement sur celle des Seigneurs de Lascaris, du Comté de Nice.

Premierement, des Lascaris, Comtes Souverains de Tende, branche aînée de toute la Maison de Vintimille, fondue dans la Maison Royale de Savoie, par le mariage d'Anne Lascaris (des Comtes de Vintimille, Comtesse Souveraine de Tende, Dame de Prela, Marquise de Marro, Dame de Villeneuve, de Menton, de Limon, de Pierrelate, d'Alvernante, au-delà des Monts, Dame, conjointement avec la Maison de *Grimaldi*, d'Antibes, de Caignes & de plusieurs autres Places,

nommément sur la côte ou riviere de Gênes), avec le Prince *René de Savoie*, déclaré habile à succéder aux Etats de cette Couronne, dans le cas où *Philibert*, II. du nom, Duc *de Savoie*, son frere, viendroit à mourir sans enfans mâles. Les droits & les biens de cette branche de la Maison de VINTIMILLE sont passés par différentes héritieres, de la Maison *de Savoie*, successivement dans celles d'*Urfé*, de *Montmorency*, de *Mailly*, de *la Rochefoucault-Langheac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. Le Roi de Sardaigne est possesseur de ce Comté de Tende, en vertu d'un échange fait par RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Marquise d'Urfé, l'an 1575, comme nous l'expliquerons plus amplement ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, II. du nom.

Secondement, des LASCARIS, anciens Seigneurs de Châteauneuf-lès-Grasse, en Provence, transplantés en Languedoc vers la fin du XVIe siécle, dans cette partie appellée *le Minervois*, Diocèse de Narbonne. LOUIS LASCARIS, auquel la Reine JEANNE donna le commandement de ses armées, fut l'auteur de cette branche puînée de celle des Comtes *de Tende*.

Troisiemement, des LASCARIS, qui habitent le Comté de Nice, divisés en plusieurs branches, sous les noms du *Castellar*, de *la Brigue*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Leur filiation est rapportée par le *P. Anselme*, auteur des Grands Officiers de la Couronne. Comme nous n'en avons pas vu les titres, ni reçu de *Mémoires*, nous ne pouvons pas, ainsi que nous l'aurions desiré, en faire une mention exacte; ce que nous sçavons, c'est qu'ils ont occupé les plus grands emplois à la Cour de Turin. Le Comte JOSEPH-VINCENT LASCARIS, Ministre des Affaires Etrangeres, & premier Secrétaire d'Etat du feu Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade, Grand du Royaume, sorti d'une de ces branches, est marié avec Mademoiselle *de la Coste*, de Nice.

Ce sont ces LASCARIS qui ont donné à l'Ordre de Malte le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, homme d'un mérite distingué: nous rapporterons son épitaphe à la fin de cette Généalogie. La branche de ce Grand-Maître subsiste dans JEAN-PAUL LASCARIS, Comte de Peille, marié à une Demoiselle de la Maison de *Galéan*. Il fait son séjour à Nice, où il jouit des prérogatives accordées à sa Maison par ce Grand-Maître. Le Comte ALEXANDRE LASCARIS, Evêque de Toulon, descend aussi d'une des branches de ces LASCARIS: ce Prélat a deux neveux, dont l'un est marié à Mademoiselle *de Forbin*, d'Avignon; l'autre occupe la dignité de Grand-Chantre dans l'Abbaye de Figeac. L'Evêque de Toulon a encore un troisieme neveu dans le Comte *de la Brigue*, appellé DIPLO LASCARIS, parce qu'il est LASCARIS du côté paternel & maternel, sa mere étant sœur de cet Evêque. Il sert dans le Régiment Royal-Italien, où, par son application & son zele, il a la réputation d'un excellent Militaire.

Il y avoit encore une branche de ces LASCARIS établie en Flandres, vers la fin du XVIIe siécle, éteinte dans la personne du Comte JULES-CÉSAR LASCARIS, qui n'a eu de son mariage avec Mademoiselle *du Repaire*, qu'une fille, mariée au Marquis *de Fiennes*. Il avoit pour sœur JULIE LASCARIS, alliée avec *François Raulin-de-Belval*, Gentilhomme Flamand, dont le fils, pere de plusieurs enfans qui sont au service, fut fait Colonel d'un Régiment étranger.

Le Baron de LASCARIS, Comte d'Apremont, mort il y a trois ans ou environ, chef d'une des branches établies à Nice, étoit marié avec Mademoiselle *de Roubion*, fille de l'Ambassadeur de ce nom. Il a laissé deux fils; l'aîné n'est point encore marié; le cadet a été reçu, dès le berceau, Chevalier de Malte.

Le Comte GUILLAUME-PIERRE, II. du nom, mentionné ci-devant, a laissé pour fils & successeurs: — 1. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, III. du nom, auteur de la branche des Comtes *de Tende*, éteinte dans le XVe siécle, & représentée par la postérité de *René de Savoie*, & successivement par les héritiers de la Maison d'*Urfé*, comme on le verra ci-après; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, surnommé *Balb*, que quelques Historiens disent mort sans postérité, & que d'autres croyent auteur des Seigneurs DE LASCARIS, dont nous venons de parler dans la division que nous avons faite des LASCARIS, établis dans le Comté de Nice; — 3. & LOUIS LASCARIS, I. du nom, dont nous rapporterons la filiation après celle de GUILLAUME-PIERRE, III. du nom, son frere aîné.

Le nom de *Balb* étoit déja ancien dans la Maison de VINTIMILLE. L'Abbé *Robert de Briançon*, croit qu'il fut retenu depuis l'alliance de GUILLAUME I, Comte DE VINTIMILLE, avec cette ancienne Maison de *Balb*. Voici les propres expressions de cet auteur : « La femme du Comte GUILLAUME étoit apparemment de l'ancienne » Maison des *Balbs*, puisque ses descendans porterent souvent le nom de *Balb*, » & c'étoit assez l'usage anciennement de porter le nom des meres, particulie- » rement lorsqu'elles étoient d'une Maison illustre, telle qu'étoit celle de *Balb*, » laquelle tire son origine de *Bertilion*, proche parent, & que quelques-uns disent » frere de HUGUES, Roi d'Italie ».

La filiation de LOUIS LASCARIS, I. du nom, tige des VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes *de Tende*, transplantés en Languedoc depuis 1593, est prouvée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, par des titres originaux & propres minutes, & par des monumens authentiques, puisés dans les Archives du Roi à Aix, dans celles des Seigneurs de LASCARIS-VINTIMILLE, seuls rejettons de cette branche, à moins que celui de TIBERE, dont on parlera aux degrés d'HONORÉ son pere, & de CLAUDE son frere, ne se soit perpétué sur la côte de Gênes, & enfin chez plusieurs Notaires anciens & modernes, &c.

C'est sur cette branche de LASCARIS-VINTIMILLE, & sur sa descendance, que nous allons nous arrêter plus particulierement, vu qu'il nous paroit qu'elle a été trop négligée dans ses détails généalogiques, par les auteurs qui ont écrit sur cette Maison. Les détails où nous allons entrer, avec connoissance de cause, intéressent essentiellement ces Seigneurs du Languedoc, qui ont produit leurs titres par ordre exprès de Sa Majesté, & sur lesquels ils ont été favorablement jugés en 1770, par le Généalogiste des Ordres du Roi (*M. de Beaujon*), ainsi que nous l'avons annoncé dans ce huitieme volume, *pag.* 492.

Branche des LASCARIS, Comtes de Tende, de la Maison de VINTIMILLE.

XVI. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, III. du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage à la Reine JEANNE DE SICILE & de Naples, Comtesse de Provence, &c. avec PIERRE BALB & LOUIS LASCARIS, I. du nom, ses freres, le 23 Février 1369, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. GUILLAUME-PIERRE, qui suit; — 2. & ANNE, mariée au célebre *Jean de Fiesque*, Comte de Lavaigne, d'une des quatre principales Maisons de Gênes, & des plus illustres d'Italie. On y compte deux Papes, INNOCENT IV & ADRIEN VI, six Cardinaux, plus de 100 Archevêques ou Evêques. Plusieurs de ses filles ont épousé des Princes Souverains, comme les Comtes DE SAVOIE, les Marquis *de Montferrat*, les Comtes DE VINTIMILLE, ceux *de Tende*, les *Viscomti*, Ducs de Milan, &c.

Elle a donné dans *Jean-Louis de Fiesque*, Comte de Lavaigne, un personnage que son ambition & le malheur, qui en fut le fruit, ont rendu célebre. Ce jeune Seigneur, doué de toutes les qualités nécessaires qui font un grand Général, & de l'art de gagner les cœurs & les esprits, voyant avec peine l'élévation de la Maison de *Doria*, résolut de se rendre maître de Gênes, & prit pour cet effet tous les moyens propres à réussir dans son entreprise; & il dit à sa femme, qui le conjuroit, en versant des larmes, de ne la pas suivre : *Madame, ou vous ne me verrez jamais, ou vous verrez demain dans Gênes toutes choses au-dessous de vous.* L'alternative lui fut funeste, ses gens remplirent si bien ses ordres, que se voyant maître de *la Darcenne*, lieu où les Génois tiennent leurs Galeres, il voulut entrer dans une; mais la planche sur laquelle il passoit fut rompue, & l'infortuné & courageux *de Fiesque* tomba dans la mer, avec deux ou trois soldats qui le suivoient. Pour laisser à la postérité un exemple mémorable de cette entreprise, les Génois firent raser l'ancien magnifique Palais que la Maison *de Fiesque* avoit dans Gênes. Le Comte *de Fiesque*, son frere, se jetta dans la Forteresse, où on le fit mourir; & ses deux autres freres, qui furent bannis, se réfugierent à Rome.

XVII. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IV. du nom, ou JEAN, surnommé *Luquain*, Comte de Vintimille & de Tende, &c. eut pour enfans; — 1. ANTOINE,

qui suit; — 2. MARC, Evêque de Riez en 1466, fait Cardinal; — 3. MARIE, alliée avec *Honoré Grimaldi*, Seigneur d'Antibes; — 4. & BÉATRIX, mariée: 1°. au Prince *de Pavie*; 2°. au Duc *de Milan*, de la Maison de *Viscomti*, qui eut la cruauté de lui faire trancher la tête en 1447, pour avoir été innocemment accusée du crime d'adultere. Elle s'est éteinte dans ce Duc. Sa sœur, *Valentine Viscomti*, belle-sœur de BÉATRIX LASCARIS, & fille de *Jean-Galeas Viscomti*, épousa LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, second fils du Roi CHARLES V, & de JEANNE DE BOURBON; ce qui fait que la Maison de LASCARIS a l'honneur d'appartenir à la Maison Royale. C'est cette *Valentine Viscomti* qui a donné le droit que les Rois de France ont eu sur le Duché de Milan. Elle eut de son mariage, contracté en 1389, entr'autres enfans: — CHARLES, Duc D'ORLÉANS, pere du Roi LOUIS XII; — & JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême & de Périgord, donné en ôtage par son frere CHARLES, Duc D'ORLÉANS, aux Anglois, en 1412, qui ne le rendirent qu'en 1444. Il fut enterré en 1467, dans l'Église Cathédrale d'Angoulême. Cette ville fut prise en 1562, durant la fureur des guerres civiles; les Huguenots déchirerent le reste du corps de ce Prince, mort en odeur de sainteté. Il avoit épousé, en 1449, *Marguerite de Rohan*, fille d'*Alain* IX, dont il eut: — CHARLES, Comte d'Angoulême, pere du Roi FRANÇOIS I, ce qui donne une seconde alliance aux VINTIMILLE-LASCARIS, avec la Maison de France. Le Roi FRANÇOIS I, dans plusieurs titres conservés dans les Archives de Sa Majesté à la Chambre des Comptes d'Aix, des années 1512, 1515, 1517, 1520, 1528, 1529, &c. qualifie du titre glorieux de *sa très-chere & amée tante*, ANNE DE VINTIMILLE-LASCARIS, Comtesse de Tende, mentionnée ci-après, laquelle avoit pour beau-frere son cousin, de même sang & de même branche, HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, & de Conio en Albengue, grand-pere d'ANTOINE LASCARIS, auteur de la transmigration en Languedoc, dont il sera aussi parlé ci-après en son rang.

XVIII. ANTOINE LASCARIS, I. du nom, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c. devint feudataire du Duc DE SAVOIE, par l'échange du Comté de Nice entre ce Prince, le Roi & la Reine de Sicile & de Naples, Comtesse de Provence, conclu le 15 Octobre 1419. Il épousa *Françoise de Bouliers*, fille du Marquis *de Cental* en Piémont, & en eut: — 1. HONORÉ, qui suit; — 2, 3 & 4. GUILLAUME, PIERRE & GEORGES, Religieux Chartreux, qui furent élevés aux dignités de leur Ordre; — 5. autre PIERRE, marié avec *Catherine Grimaldi*, fille de *Georges*, co-Seigneur d'Antibes, Gouverneur de Grasse & de Saint-Paul. On lit dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, qu'il laissa de son mariage — HONORÉ & LOUIS LASCARIS, morts sans postérité: ils avoient institué pour leur héritier HONORÉ LASCARIS, leur oncle paternel, dans tous les biens qu'*Honoré Grimaldi*, leur oncle maternel, leur avoit légués, & dont la Seigneurie de Villeneuve faisoit partie; — 6. MARC, Prévôt de Vesou, Diocèse de Cazal, Prieur de Sainte-Marie, nommé Evêque de Riez, le 6 Octobre 1466. Il fut Conseiller d'Etat de RENÉ, Roi de Sicile & de Naples & Comte de Provence, & en considération de son attachement pour lui & ses prédécesseurs, ce Prince lui fit don des droits Régaliens avec toute Jurisdiction dans les Terres dépendantes de l'Evêché de Riez, par Lettres du 12 Octobre 1472. Ce Prélat, qui mourut en 1492, s'étoit démis de sa Prévôté & de son Evêché; — 7. THOMAS, Seigneur de la moitié de Châteauneuf-lès-Grasse, par l'acquisition que son frere aîné, HONORÉ, en fit de JEAN LASCARIS, II. du nom, son cousin de même branche, rapporté dans la suivante, degré XIX. Il fut aussi co-Seigneur de la ville de Riez, où il vint s'établir après son séjour à Châteauneuf, pendant l'Episcopat de MARC, son frere, & il passa quantité d'actes, tant en son nom, qu'en celui de son frere aîné avec son cousin au IIIe degré, JEAN LASCARIS, II. du nom, au sujet de la Terre de Châteauneuf qui leur appartenoit en commun. Il se maria avec *Simonette Adorne*, d'une des plus grandes Maisons de Gênes, laquelle est nommée dans plusieurs actes conservés dans les Rgistres des Notaires de Châteauneuf & de la ville de Grasse. Il en eut: — (a) ANTOINE LASCARIS, qui succéda à l'Evêché & aux autres bénéfices de MARC

Lascaris-de-Tende, ſon oncle, par la démiſſion qu'il lui en fit en Septembre 1490. Il étoit Evêque lors du mariage de ſa ſœur Yolande, & l'on voit par un Synode tenu le 22 Octobre 1517, qu'il gouvernoit encore l'Egliſe de Riez à cette époque; — (b) Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & Seigneur auſſi en partie de la ville de Riez. Il eſt appellé *Jean* dans les Regiſtres de la Terre de Châteauneuf; & dans quelques autres Actes, ſelon le P. *Anſelme*, Jean-Antoine ou Antoine: il eſt qualifié dans quelques Lettres *M. de Châteauneuf*. Il fut Protonotaire Apoſtolique, & obtint des Bulles expectatives ſur la Prévôté de Riez; mais ſa vocation changea en faveur du mariage, & conjointement avec l'Evêque Antoine, ſon frere, il conſtitua des Procureurs à Rome en Octobre 1497, pour faire tomber cette Prévôté à Thomas-Innocent Lascaris-de-Tende, leur frere naturel, qui obtint diſpenſe du Pape Jules II, ſur le défaut de ſa naiſſance, pour pouvoir poſſéder des Bénéfices. Ce Thomas-Innocent Lascaris, nommé à la Prévôté de Riez, fut fait Grand-Vicaire de l'Evêque Antoine, ſon couſin-germain, auquel il ſuccéda à ſon Evêché de Riez l'an 1523. Dans la même année il obligea *Pierre Fabrice de Mazan* & *Maximin de Caſtellane*, co-Seigneurs de Riez, de lui rendre hommage. Il mourut le 10 Avril 1526, après avoir inſtitué ſon héritier Antoine, ſon couſin-germain, qui, à cette époque, étoit Evêque de Beauvais. Le Comte Jean ou Jean-Antoine Lascaris s'allia avec *Catherine de Caſtellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaſſe de la Barge*. Etant devenu veuf, il embraſſa une ſeconde fois l'état Eccléſiaſtique, fut Archidiacre de Riez en 1523, & l'Evêque Antoine, ſon frere, l'inſtitua ſon héritier, conjointement avec *Gaſpard de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, leur neveu. Il eut de ſon mariage deux filles; — La premiere, nommée Claude ou Claudine, épouſa *Jean de Demandols*, Seigneur de Trigance, qui devint, par ſa femme, co-Seigneur de Châteaneuf-lès-Graſſe, & paſſa en cette qualité pluſieurs Actes dans ladite Terre de Châteauneuf; — La ſeconde, nommée Honorade ou Honorate Lascaris, épouſa 1°. *Mayme* ou *Maxime de Caſtellane*, Seigneur de Tournon, Norante, Majaſtre, qui teſta le 1 Mai 1525; 2°. le 3 Janvier 1526. *Gaſpard de Caſtellane*, Seigneur d'Eſparron, de Saint-Julien & de Reguſſe, qui teſta le 10 Octobre 1547. Ces dates ſont tirées de la Généalogie de *Caſtellane*, où elle eſt nommée fille de Jean Lascaris-de-Tende, Seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine de Caſtellane*; 3°. *Honoré de Caſtellane*, Seigneur de Saint-Juers & de Gaſſin; & 4°. *Jean-Jacques de Gribaud*, Seigneur de Montbeau, Gentilhomme Piémontois. Elle teſta le 9 Février 1569, & ordonna ſe ſépulture devant le maître Autel de l'Egliſe de Riez, au tombeau de Monſeigneur *de Châteauneuf*, ſon pere.

— (c) Honoré Lascaris, Chanoine de Riez; — (d) & Yolande Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, alliée, par contrat du 25 Août 1495, avec Bertrand de Vintimille, VII. du nom, des Comtes de Marſeille, ſon couſin, deſcendu d'Emmanuel, frere puîné de Guillaume & de Henri, tous les trois Comtes de Vintimille. Ces trois freres ont été les auteurs de tout ce qui eſt connu, tant du nom de Vintimille-Lascaris, que de celui de Vintimille, ſoit en Italie, ſoit en France, ſoit en Sicile. Il ſeroit poſſible qu'il exiſtât encore des Lascaris-Lascaris; quelques-uns le croyent, & l'Auteur du *Mémoire* que nous redigeons, marque en avoir quelques probabilités.

Antoine Lascaris, I. du nom, Comte de Tende, eut encore de *Françoiſe de Bouliers*, ſon épouſe, — 8 & 9. Catherine, mariée au Seigneur *de Solaire*, en Piémont; — & Marguerite, alliée avec *Gaſpard Grimaldi*, Seigneur d'Antibes, mort en 1466, laiſſant poſtérité, qui eſt aujourd'hui repréſentée par l'Evêque du Mans & le Marquis de *Grimaldi*, ſon frere.

XIX. Honoré Lascaris, Comte de Vintimille, & Souverain du Comté de Tende, fils aîné d'Antoine, I. du nom, & de *Françoiſe de Bouliers*, Chambellan & Conſeiller d'Etat de René, Roi de Sicile & de Naples, acheta d'un de ſes couſins conſanguins, une partie du Comté de Vintimille, qu'il réunit à celui de Tende, ſçavoir Buſſon dans le Royaume de Sicile, Marro, Prela & autres

autres places dans le Diocèse d'Albengue en Ligurie. Il acheta encore la Terre de la Garde-lès-Villeneuve & la moitié de celle de Châteauneuf-lès-Grasse de son cousin JEAN LASCARIS, II. du nom. *Raimond du Puget*, Seigneur de Prats, rendit hommage, le 19 Décembre 1465, de cette Terre de la Garde au Roi RENÉ, en présence d'illustre *Jean Cossa*, Comte de Troyes, Lieutenant-Général des Comtés de Provence & de Forcalquier, au nom & en qualité de Procureur d'HONORÉ LASCARIS, qualifié *spectabilis Miles, Dominus honoratus Lascaris, Comes Vintimilii & Tendæ*. Ce Comte dit avoir acheté cette Terre depuis peu de tems, de son cousin JEAN LASCARIS, qualifié dans ce même acte d'hommage *nobilis & generosus vir, Joannes Lascaris, ex Comitibus Vintimilii, Dominus pro mediâ parte de Castro novo*. Le Roi RENÉ fit don à HONORÉ LASCARIS, en vertu de ses services multipliés des droits de Lods du *Trezin*, & autres par Lettres patentes signées de ce Monarque, le 16 Août 1453, & contresignées de *Charles de Castillon*, & de *Vital de Chabannes*, Seigneur (en Latin) *de Podiecardi*. Ces Lettres sont conçues dans les termes suivans.

« RENATUS, DEI GRATIA, JERUSALEM ET SICILIÆ REX, Endegaviæ & Barri » Dux, Provinciæ Forcalquerii & Pedemontis Comes, Senescallo & Thesau» rario, &c. necnon Magistris rationalibus & nationalibus Regii nostri Archi» viis Aquensis, &c. Consiliariis & fidelibus nostris, &c. gratiam & bonam » voluntatem significamus vobis quod consideratis servitiis plurimis per magni» ficum virum honoratum LASCARIS, Comitem Tendæ, Cambellanum & Con» siliarium nostrum, fidelem dilectum, nobis prestitis & impensis & in futurum » prestituris esperamus, necnon fide quam erga nos gerit, &c. eidem Comite » &c. Laudimium & Trezenum nobis & nostræ Curiæ debita ex causa emp» tionis meditatis Castri novi, &c. De nostra sientia, &c. relaxamus, &c. ex» presse mandamus ne ex causâ emptionis Comitem prædictum aut suos inquie» tetis, turbetis, &c. presentes Litteras nostro secretto sigillo & manus propriæ » suscriptione roboratas efficaciam habere volumus, &c. datum in Curisco Astensi, » die 16 Augusti 1453, RENÉ. Domino Episcopo Massilien; Guidone de Lavalle; » Domino de Loue; Carolo de Castillon, Domino de Albanea, & Vitalis de Cha» bannes, Domino de Podiecardi & Judice majori Provinciæ presentibus ».

HONORÉ LASCARIS fut fait Viguier de Marseille & d'Arles, places alors de distinction, qui ne se donnoient qu'aux Seigneurs les plus qualifiés. Il fut surnommé *le grand*, à cause de sa valeur, & s'allia avec *Marguerite de Caretto*, des Marquis *de Final*, proche parens du Grand-Maître de Malte de ce nom. C'étoit une femme remplie d'un orgueil qui caractérise le vrai courage lorsqu'il est séparé cependant de l'injustice & de la violence. Avide d'étendre ses domaines & d'accroître sa juridiction, plusieurs du sang de son mari éprouverent sa cruauté. Elle les dépouilla, autant qu'il fut en son pouvoir, de leurs biens, & sur-tout de leurs droits de Souveraineté. Pour y parvenir, elle employa la force des armes & les circonstances la favoriserent. La Duchesse *de Gênes*, alors regnante, étoit sa fille, & ce fut envain que les LASCARIS, Comtes de Vintimille, qu'elle persécutoit, eurent recours à cette République. Le Comte HONORÉ LASCARIS eut de cette *Marguerite de Caretto* : — 1. JEAN-ANTOINE, qui suit ; — 2. ANTOINE, Evêque de Limoges, puis de Beauvais, Comte & Pair de France. *Nota*. Cet ANTOINE est dit fils d'HONORÉ, par MM. *de Sainte-Marthe;* mais HONORÉ, dont ils parlent, est le même que l'Evêque de Riez, fils de THOMAS, conséquemment neveu d'HONORÉ, qui fait le XIXe degré & non pas son fils ; — 3. RODOLPHE, Religieux Chartreux ; — 4. GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, mort en odeur de sainteté dans le Couvent de Tende, qu'il fit bâtir des libéralités de son pere & de son frere aîné ; — 5. MADELENE, mariée avec *Augustin Adorne*, Duc & Arbitre souverain de la République de Gênes. Voyez *Moréri* pour la magnificence des bâtimens de la ville de Gênes ; — 6. MARGUERITE, mariée à *François*, des Comtes *de Valpergue ;* — 7. & FRANÇOISE, mariée à *Odon de la Roëre*.

Nota. On lit dans l'Histoire de *Nostradamus*, exact sur quelques points, mais

peu fidele dans d'autres, qu'Honoré ou Honorat Lascaris fut marié deux fois. Voici ce que rapporte cet Auteur : « Et parce que de ce tems *Marguerite Cossa*, » femme de grand & illustre courage, de bon & virile sens, femme du Seigneur » Honorat de Lascaris, Maison qui a produit des Empereurs Grecs (*b*), » Comte de Vintimille & de Tende, étoit Capitainesse & Gouvernante de la » Ville & Château de Castellane, il est bon avoir que le Roi René, sans avoir » égard que les Loix excluent de toutes charges importantes & publiques l'im- » perfection de ce sexe, voulut bien laisser à la postérité, comme chose rare & » mémorable, que de son regne & en son Etat, il avoit eu des Amazones excel- » lentes, & des femmes illustres & généreuses, capables de rompre les barrieres » des Loix civiles, & de bien & courageusement commander ». Cette *Marguerite Cossa* étoit fille d'illustre *Jean Cossa*, Comte de Troyes, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général des Etats du Roi René, ainsi qualifié dans le testament de ce Monarque, dont il étoit Chambellan.

XX. Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comte souverain de Tende, fils aîné d'Honoré, & de *Marguerite de Caretto*, & dernier mâle des Vintimille-Lascaris, Comtes de Tende, Seigneur de Marro, Prela, Menton, Villeneuve, d'Antibes & de Caignes, conjointement avec *Nicolas Grimaldi*, & *Louis*, des Marquis *de Seve*, & de quantité d'autres places, fut un des plus grands, des plus riches & des plus magnifiques Seigneurs de son tems. Il s'allia avec *Isabeau d'Anglure*, fille de *Simon-Saladin d'Anglure*, Baron d'Estoges, & de *Jeanne de Neufchâtel*. Il ordonna par son testament, qu'Anne Lascaris feroit choix d'un mari parmi les races les plus illustres, & exigea que le premier enfant mâle qui naîtroit de son mariage, prendroit le nom & les armes de Lascaris. Jamais volonté de testateur n'a été mieux remplie ; car la postérité d'Anne Lascaris, sa fille, tant par mâles que par femmes s'est appropriée le même droit. On trouve son testament & quantité d'actes qui le concernent, déposés aux Archives du Roi, Chambre des Comptes d'Aix. La Terre d'Estauges ou d'Estoges, selon l'Auteur des grands Officiers de la Couronne, qu'*Isabelle d'Anglure* avoit apportée à son mari, fut réunie avec plusieurs autres places aux biens de *Simon-Saladin d'Anglure*, son pere, par la libéralité de René, dit *le bon*, Roi de Sicile, dont il étoit Conseiller, Chambellan & Chevalier de son Ordre du Croissant. *Jeanne de Neufchâtel* porta aussi à son mari la Vicomté de Blagny. Jean-Antoine Lascaris eut de son mariage avec *Isabeau d'Anglure*, — Anne Lascaris, Comtesse de Tende, qui suit ; il fut encore pere de — Catherine, mariée à son cousin de même sang, Honoré Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Grasse, de Clermont & autres places en Provence & de Conio en Albengue, sur la riviere de Gênes, Marquisat de Marro. Le Comte Jean-Antoine mourut en 1509, après avoir marié en secondes noces la Comtesse *de Tende*, sa fille aînée, sa donataire & son héritiere universelle. Ces faits sont constatés par quantité d'actes, nommément par celui de l'hommage rendu par les habitans de Caignes, aux héritiers du susdit Comte *de Tende*, de l'an 1510, déposé dans les Archives de MM. de Lascaris du Languedoc, dont nous rapporterons la partie probante après le testament énoncé ci-devant, à la fin de cette Généalogie.

Nous observerons ici que quoique tout Gentilhomme (de quelque grande race qu'il tire son origine) doive être flatté qu'un autre Gentilhomme porte son nom & ses armes, il peut survenir des cas qui renversent l'ordre de cette opinion. En le supposant, nous sommes de cet avis que les Vintimille-Lascaris feroient fondés à s'opposer que leur nom fut plus long-tems transmis dans des

---

(*b*.) C'est une erreur de *Nostradamus*. La Maison d'Honorat ou Honoré Lascaris n'a pas eu l'honneur de donner des Empereurs à la Gréce, elle a seulement eu celui d'en épouser une héritiere, & de relever, à cause des droits de cette Princesse, le nom & les armes de cet Empire. *Voyez* le degré de Jean, fils de l'Empereur Théodore Lascaris, II. du nom.

Maisons étrangeres, depuis l'extinction masculine de cette branche de l'illustre Maison de SAVOIE. On verra dans l'acte d'hommage, ci-dessus cité, qu'elle fut obligée de faire l'honneur à celle de VINTIMILLE de prendre le nom de LASCARIS, & d'écarteler ses armes avec la Maison de SAVOIE. *Voyez* les blazons dans un Auteur (autre que le P. *Anselme*) des grands Officiers de la Couronne. Soit que l'héritiere de cette même branche de SAVOIE ait transmis le même droit à la Maison d'*Urfé*, (ce qui demanderoit d'être établi par preuves probantes) soit que cette Maison d'*Urfé* se le soit appropriée depuis son alliance avec RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, héritiere, par l'extinction des mâles, de toute la succession qu'ANNE LASCARIS apporta à RENÉ DE SAVOIE, on ne croit pas que la Maison d'*Urfé* ait le droit incontestable de le transmettre dans une autre sans le consentement de la Maison de VINTIMILLE, & expressément de la branche des LASCARIS; malgré, toutefois, (selon le propre langage de ces Seigneurs) l'honneur que leur fait une aussi grande & illustre race que celle des *Urfé*.

Nous observerons encore ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, que RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, sa sœur & son héritiere, femme de *Jacques*, Marquis *d'Urfé*, céda, par échange, tous ses biens & tous ses droits au Prince regnant de sa Maison; ce qui prouveroit, d'une maniere assez invincible, qu'elle ne put pas les porter dans celle *d'Urfé*, & que cette Maison *d'Urfé*, ou ses héritiers ne peuvent pas, à plus forte raison, faire passer dans une autre le nom de LASCARIS.

XXI. ANNE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comtesse de Tende, Marquise de Marro, Dame de Prela, de Villeneuve, de Menton & de toutes les autres places possédées par le Comte JEAN-ANTOINE, son pere (sauf la place de Conio qu'il donna sans doute pour sa dot à CATHERINE, sa fille), épousa, 1°. à l'âge de 12 ans, *Louis de Clermont*, Vicomte de Nebousan, Seigneur de Clermont, fils de *Tristan de Clermont-Lodeve*, chef de sa Maison & Vicomte desdites places, & de *Catherine d'Amboise*. La Comtesse *de Tende*, après la mort de son premier mari, s'allia, 2°. avec le Prince RENÉ DE SAVOIE, déclaré légitime successeur aux États de cette Couronne, dans le cas où son frere, PHILIBERT, II. du nom, Duc DE SAVOIE, viendroit à mourir sans postérité masculine, laquelle déclaration fut confirmée par le Pape, l'Empereur, le Roi de France & la Reine de Sicile. Il étoit fils de PHILIBERT I, Duc DE SAVOIE, & de *Bonne de Romagnan*. RENÉ DE SAVOIE fut investi par le Duc, son frere, du Marquisat de Villars, des Seigneuries d'Apremont & de Gordans, dans le Duché de Bresse. Outre la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'il possédoit du chef de sa femme ANNE LASCARIS, il étoit encore Seigneur de Villerieu-le-Grand, de Cipieres, de la Bastie, d'Arbeneys, de Verrive, &c. Comte de Sommerive, par sa femme, & Comte de Beaufort, par la libéralité de sa sœur, LOUISE DE SAVOIE, qui lui en fit don, après l'avoir reçu du Roi FRANÇOIS I, son fils.

Le Prince RENÉ, doué de la valeur la plus signalée, montra toujours la plus grande prudence, & le Duc DE SAVOIE, son frere, le fit Lieutenant-Général de tous ses Etats. Quelque tems après, le Duc s'étant marié à MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur MAXIMILIEN, & veuve de Don JEAN, fils unique de FERDINAND, Roi d'Espagne, la nouvelle Duchesse DE SAVOIE (ne pouvant oublier l'injure qu'elle avoit reçue du Roi CHARLES VIII, qui, après l'avoir fait demander en mariage, ne voulut plus l'épouser), prit RENÉ DE SAVOIE en aversion, parce qu'il avoit pour les François beaucoup d'attachement, & une estime toute particuliere; mais ce Prince se voyant une ennemie aussi puissante que sa belle-sœur, prit le parti de se retirer à la Cour de France, au mois de Juin 1502, & le Roi LOUIS XII ayant reconnu son mérite, l'attacha à son service. Il accompagna ce Monarque à l'entrée solemnelle qu'il fit à Gênes, & fut fait Gouverneur & Sénéchal de Provence, pour récompense de ses services. Après la mort de LOUIS XII, le crédit du Prince RENÉ augmenta considérablement à la Cour de France, par l'appui de sa sœur LOUISE DE SAVOIE, mere du nouveau Roi FRANÇOIS I. Il assista, avec tous les Princes, à la cérémonie d'Amboise, à l'occasion du batême de FRANÇOIS II, Dauphin de France; signala son courage à la bataille de Marignan; com-

battit toujours à côté de la personne du Roi; commanda l'armée que François I envoya au secours des Vénitiens en 1519; fut fait Grand-Maître de France; & envoyé en Suisse en 1521, pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à servir Sa Majesté qui alloit en Italie, pour s'emparer du Duché de Milan.

Nota. Nous avons dit au degré XVII de Guillaume-Pierre Lascaris, IV. du nom, que ce Duché fut apporté dans la Maison de France, du chef de *Valentine Viscomti-de-Milan*, belle-sœur de Béatrix de Vintimille-Lascaris, Duchesse de Milan, & femme de Louis de France, Duc d'Orléans, bisayeul du Roi François I.

René de Savoie, second mari d'Anne Lascaris, Comtesse de Tende, &c. avoit, dans le voyage qu'il fit en Suisse, 500 chevaux à sa suite; se distingua au combat de la Bicoque en 1522 & 1523, leva 16 mille Suisses, qu'il mena à Milan, où commandoit le Maréchal de Lautrec; assista, en qualité de Grand-Maître de France, à plusieurs Conseils tenus à Paris, par son neveu le Roi François I, contre l'Empereur Charles-Quint, & le Connétable de Bourbon; alla en Bourbonnois, où il réduisit les meilleures places sous l'obéissance du Roi; fut fait prisonnier avec François I, à la bataille de Pavie, donnée le 24 Février 1525, & mourut des blessures qu'il y reçut. De son mariage avec la Comtesse de Tende, René de Savoie eut: —— 1. Claude de Savoie-Lascaris, qui suit. — 2. Honoré, Comte de Sommerive & de Villars, Maréchal de France & Amiral des mers, Gouverneur de Guienne & de Provence, Grand-Sénéchal & Chevalier de l'Ordre du Roi. Ce Prince, qui ne le céda en rien à la vertu & à la générosité de son pere, après avoir fait plusieurs campagnes avec le Roi, alla à Augsbourg pour une importante négociation avec *Maurice*, Duc *de Saxe*, fut blessé à la bataille de Saint-Quentin, & après la défaite de l'armée Françoise, eut ordre de Sa Majesté de se jetter dans la ville de Laon, avec le Prince *de Condé* & le Seigneur *de Montmorency*; suivit Charles IX à son voyage de Bayonne, assista à l'Assemblée des Grands du Royaume, soumit à l'obéissance du Roi différentes villes du Querci, prises sur les Huguenots; signala sa vie par plusieurs belles actions, & mourut à Paris en 1580. Il avoit épousé *Françoise de Foix*, fille unique d'*Alain de Foix*, Vicomte de Châtillon, & de *Françoise de Montpezat*, dont il eut pour fille unique: — Henriette de Savoie-Lascaris, mariée, 1°. à *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal du Poitou, dont: — *Eléonore des Prez*, alliée avec *Gaspard de Pontevès*, Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant de Roi en Provence; & 2°. à *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, Pair, Amiral & Grand-Chambellan de France, chef de la Ligue, après la mort de ses freres, le Duc *de Guise* & le Cardinal *de Lorraine*; tués aux Etats de Blois en 1584. Ce Duc prit le titre de Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France. Il s'étoit acquis la confiance des peuples; mais, après avoir longtems résisté aux forces de Henri IV, il se soumit enfin à ce Prince, qui le reçut avec bonté, & lui resta fidele. Ce Duc étoit fort gros & fort gras; à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il étoit rendu de lassitude. Un jour Henri IV se plût à le faire beaucoup courir en jouant à quelque jeu, & après cet exercice, qui ne plaisoit pas au Duc, Henri IV lui dit: *Mon cousin, c'est là toute la vengeance que je veux tirer de vous.* Ce Duc, Gouverneur de Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *François de Lorraine* & d'*Anne d'Est*, mourut à Soissons en 1611. Voyez Guise.

— 3. Madelene de Savoie Lascaris, qui s'allia avec le fameux Connétable *Anne de Montmorency*. Le Roi François I, avec toute sa Cour, assista à ce mariage de Madelene de Savoie, sa cousine-germaine. Ce Connétable mourut le 12 Novembre 1587, âgé de 80 ans. Voyez Montmorency, & son éloge, dans les Poësies de *Ronsard*; — 4. Marguerite de Savoie-Lascaris, mariée à Cremieu en Dauphiné, le 7 Mars 1535, à *Antoine de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, qui défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur Charles-Quint. Il étoit fils de *Charles de Luxembourg*, Lieutenant-Général de Picardie, &

au Gouvernement de Paris & de l'Isle de France, & de *Charlotte d'Estouteville*. Il mourut en 1557, laissant postérité. Voyez LUXEMBOURG; — 5. & ISABEAU DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'allia avec *Claude de Batarnay*, Comte de Bouchage, Seigneur de Montrésor.

XXII. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, fils aîné de RENÉ DE SAVOIE, & d'ANNE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comtesse de Tende, &c. fut Amiral des mers du Levant, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, Chambellan du Roi & Général des Suisses, par Lettres des années 1520, 1524, 1528, 1529, 1547 & 1548, &c. Dans le Registre de cette derniere année, on lit: « Pro illustri Domino CLAUDIO SABAUDIÆ Comite Tendæ, magno Senescallo, » locum tenente, Regio Generali Gubernatore & Amiraldo Provinciæ, Litteræ » Regiæ declarationis suæ autoritatis, potestatis & facultatis, undè Litteras missivas ». Dans le Registre Elephantis ann. 1552, on lit: « Pro generosa Domina » *Francisca* DE FOIX, Comitissa Tendæ, Litteræ Regiæ doni bonorum, jurium » & actionum confiscatorum, per Arrestum Curiæ Parlamenti Provinciæ, quæ » fuerunt *Honorati de Grimaldo*, Domini de Monaco ». Dans un autre, aux mêmes Archives du Roi à Aix: « Pro illustrissimo CLAUDIO DE SABAUDIA, Comite Tendæ, » & *Francisca* DE FOIX, ejus consorte, Litteræ Regiæ doni juris Laudimii Castrorum, &c. » On voit dans le Registre de 1554, qu'il avoit de grands droits sur toutes les prises de mer; dans celui de 1556, on lit: « Pro illustribus CLAUDIO » SABAUDIÆ, Comite Tendæ, & HONNORATO DE SABAUDIA, filio suo, Litteræ » Regiæ ad superviventiam CLAUDII, patris sui ».

CLAUDE DE SAVOIE fut pourvu de plusieurs de ses charges, à l'âge de 14 ans, par FRANÇOIS I. Il les posséda toutes en 1521, par la démission du Prince RENÉ, son pere, & en jouit pendant plus de 40 ans, sous les regnes de FRANÇOIS I, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, fut Comte de Beaufort, ainsi que son pere, par la libéralité & l'amitié de LOUISE DE SAVOIE, sa tante, & mere de FRANÇOIS I. Après la mort de CLAUDE, ce Comté fut réuni à la Couronne. Nous avons dit ailleurs qu'il étoit de son domaine. Le Prince CLAUDE rendit de grands services au Roi FRANÇOIS I, contre CHARLES-QUINT; fut fait prisonnier, avec son pere, à la bataille de Pavie, & on le relâcha pour aller chercher la rançon du Prince RENÉ, son pere. Il mourut à Aix le 6 Avril 1566, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Jean, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé, 1°. *Marie de Chabannes*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Palice, Grand-Maître & Maréchal de France, mort devant Pavie, & de *Marie de Melun*; & 2°. *Françoise de Foix*, fille de *Jean de Foix-Candale* (de la seconde race de ce nom), Vicomte de Meille, Seigneur de Gurson, & d'*Anne de Villeneuve-Trans*. De ce second lit il n'eut qu'une fille; sçavoir: —— ANNE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, 1°. avec *Jacques de Saluces*, Marquis de Carde; 2°. avec *Antoine de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Renel; & 3°. avec *Georges de Clermont-Gallerandes*.

Les enfans de CLAUDE DE SAVOIE & de *Marie de Chabannes*, sa premiere femme, furent: — 1. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, qui suit; — 2. RENÉ, Prévôt de Pignans, & pourvu d'autres bénéfices; — 3. ANNIBAL, connu sous le nom *de Tende*. Ce Seigneur prit la Sainte-Baume en se faisant descendre dans une grande caisse attachée au Saint-Pilon par le moyen d'une corde, & la remit ensuite sous l'obéissance du Roi. La Sainte-Baume est ce roc admirable où Sainte-Madelene fit pénitence pendant 30 ans, suivant l'Histoire; il est situé entre Aix, Marseille & Toulon, sur une montagne qui a trois lieues de hauteur & dix d'étendue; — 4. & RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, alliée avec *Jacques d'Urfé*, Gouverneur & Bailli de Forez, d'une des grandes Maisons du Royaume, dont nous aurons encore occasion de parler ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, II. du nom.

Le P. *Anselme* dit que les enfans de cette RENÉE DE SAVOIE, petite fille d'ANNE LASCARIS, Comtesse de Tende, ayant hérité de ses trois oncles maternels, morts sans postérité, prirent le surnom de LASCARIS, & qu'une des petites-filles de cette RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, s'étant mariée dans une des branches de la Maison

de *Mailly*, il fut stipulé que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de Lascaris.

Claude de Savoie-Lascaris, Comte de Tende, eut encore un fils naturel, dont les descendans ont pris le nom *de Tende*, sous lequel ils ont été connus à Paris, en y joignant le titre de Comte. Ils ont toujours été au service de France, & nous en rapporterons la filiation au mot Tende.

XXIII. Honoré de Savoie-Lascaris, Comte de Tende & de Sommerive, Seigneur de Marro, Prela, Villeneuve, Menton, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, épousa, 1°. *Claire Strozzi*, fille de *Pierre Strozzi*, de Florence, qui quitta le service d'Italie pour celui de France, où il fut fait Général des Galeres & Maréchal de France, & de Laudimie de Médicis; & 2°. *Madelene de la Tour d'Auvergne*, fille de *François de la Tour d'Auvergne*, III. du nom, Vicomte de Turenne, mort âgé de 31 ans, & d'*Eléonore de Montmorency*, fille du Connétable *Anne*, & de Madeleine de Savoie-Lascaris. Il mourut sans enfans de ces deux mariages, & Renée de Savoie-Lascaris (veuve du Marquis *d'Urfé*) hérita de tous ses droits, & recueillit sa succession, qu'elle céda aux Princes de sa Maison, comme on va le voir.

Charles III, Duc de Savoie, fut un Prince rempli de grandes qualités, & eut cependant un regne malheureux. Ayant voulu pacifier les différends du Roi François I, son neveu, & de Charles-Quint, son beau-frere, il se vit accablé de tous côtés; son pays devint le théâtre de la guerre, où les deux plus puissans Princes de la Chrétienté vengerent leurs querelles. Les François prirent Turin en 1536, & Nice en 1543. Ce Prince y fut sensible au point d'en tomber malade; mourut d'une fiévre lente, âgé de 66 ans en 1553, après en avoir regné 49, & laissa ses Etats dans le plus grand désordre. Son fils Emmanuel-Philibert lui succéda à l'âge de 20 ans. Ce Prince passa en Allemagne. L'Empereur Charles-Quint le fit Chevalier de la Toison d'or, & Général de l'Armée Impériale: il suivit le Roi d'Espagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. La paix ayant été conclue en 1559, il épousa Marguerite de France, fille du Roi François I: par ce mariage il recouvra presque tous ses Etats & desirant les aggrandir encore & d'y regner seul, il proposa à sa parente Renée de Savoie-Lascaris, Comtesse de Tende, veuve du Marquis *d'Urfé*, un échange auquel elle consentit. Ils passerent en conséquence un accord le 16 Novembre 1575, par lequel Renée, Marquise *d'Urfé*, lui céda la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'elle possédoit dans les Etats de Savoie, & en vertu de cet échange, le Duc lui donna le Comté de Baugé, qu'il érigea en *Marquisat*, pour elle & sa postérité, & d'autres Terres & Châteaux, en se réservant les droits de souveraineté. Le Baugé appartenoit à la Maison de ce nom, & passa dans celle de Savoie, aussi bien que la Bresse en 1272, par le mariage de *Sibille de Baugé*, avec Amé V, Comte de Savoie. Malgré la cession de la Marquise *d'Urfé*, faite au Duc de Savoie, elle retint pour sa postérité le nom de Lascaris, qui en effet a été porté jusqu'ici par les Seigneurs *d'Urfé*. Elle eut de son mari quatre enfans, — Anne d'Urfé, né en 1555, Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteaumorand, Seigneur de la Bastie, Bailli & Gouverneur de Forez, qui ne fut pas seulement illustre par sa naissance, mais encore par son esprit & son mérite. Il succéda à toutes les charges de son pere, & composa, à Marignan, en 1573, *la Diane* en 140 sonnets & *la Hierosolime*, imitée du Poëme *du Torquato Tasso*. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut Comte de Lyon, & céda son droit d'aînesse avec sa succession à son frere puiné; — 2. Jacques, qui suit; — 3. Claude, mort jeune; — 4. Christophe, marié à *Charlotte de la Chambre*, fille de *Jean*, Comte *de la Chambre*, & d'*Aimée de la Baume*; — 5. Honoré, Comte de Châteauneuf, auteur de *l'Astrée*, le plus ingénieux de tous les ouvrages de ce genre. Ce Roman le rendit célebre dans le XVIIe siécle. Il étoit né à Marseille en 1567, & passa à Malte; — 6. Antoine, Abbé de la Chaise-Dieu, puis Evêque de Saint-Flour, mort en 1565; — 7. Françoise, femme de *Claude*

de Rochefort, Seigneur de la Valette; — 8. Gabrielle, morte sans alliance; — 9. Diane, Abbesse de Cussé, puis Religieuse à Soissons; — 10. Catherine, mariée, 1°. à *Jean du Planet*, & 2°. à *Antoine de Montfaucon*, Seigneur de Montagu; — 11. Marguerite, femme d'*Antoine de Broon*; — 12. & Madeleine d'Urfé, qui s'allia avec *Paul-Camille de Calvalque*, que le P. *Anselme* dit être Gentilhomme Parmesan.

XXIV. Jacques d'Urfé de Savoie-Lascaris, II. du nom, surnommé *le Paillard*, (surnom qui avoit été apporté dans la Maison *d'Urfé* par une alliance, dit l'Auteur du Roman de *l'Astrée*, son frere) fut Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteauneuf, Chevalier de l'Annonciade, grand Ecuyer de Savoie, Lieutenant pour le Roi & Bailli de Forez. Il épousa *Marie de Neufville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Magnac, dont : — 1. Charles-Emmanuel, qui suit; — 2. Geneviève, mariée, 1°. à *Charles-Alexandre*, Duc *de Croy*; 2°. avec *Gui de Harcourt*, Baron de Cirei; & 3°. à *Jean*, Baron *de Mailly*: — 3, 4 & 5. Anne-Marie, Gabrielle, & Isabelle-Aimée d'Urfé, Religieuses à Sainte-Claire de Montbrison.

XXV. Charles-Emmanuel Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommerive & de Saint-Just, Seigneur de la Bastie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa, le 24 Avril 1633, *Marguerite d'Alegre*, & mourut le 2 Novembre 1685, âgé de 81 ans, laissant : — 1. Louis Lascaris, Marquis d'Urfé, qui fut élevé à la Cour en qualité d'enfant d'honneur de Louis XIV, dont il étoit filleul; mais il renonça à tous les avantages & de son droit d'aînesse & de son éducation qui l'auroient fait parvenir au but qu'il auroit pu desirer, aidé de sa naissance. Il entra au Seminaire de Saint-Sulpice, fut Evêque de Limoges, où il mourut en odeur de sainteté, le 1 Juillet 1695; & fut enterré dans la Chapelle de son Séminaire sous le cierge qui brûle devant le Saint-Sacrement; — 2. François, Abbé d'Uzerche, mort en 1701; — 3. Claude-Yves d'Urfé, Visiteur de l'Oratoire; — 4. Emmanuel, Doyen de l'Eglise de Notre-Dame du Puy en Velay; — 5. Charles-Maurice-Bonaventure, Comte de Sommerive, Colonel de la Cavalerie, mort en 1682, à l'âge de 32 ans; — 6. Joseph-Marie, qui suit; — 7. & Marie-Françoise Lascaris-d'Urfé, alliée à *Jean de la Rochefoucault*, Marquis de Langheac.

XXVI. Josephe-Marie Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, grand Bailli de Forez, Enseigne des Gardes du Roi, Lieutenant-Général du Limosin, épousa, le 13 Septembre 1684, *Marie-Madelene-Agnès de Gontaut*, fille de *François*, Marquis de Biron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Elisabeth de Cossé*, fille d'honneur de Madame la Dauphine, puis Dame d'honneur de Madame la Princesse *de Conty*, Douairiere. De cette alliance naquit :

XXVII. Louis-Christophe Lascaris, Marquis d'Urfé, &c. mort le 7 Janvier 1734. Il avoit épousé, en 1724, *Jeanne Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, premier Président du Parlement de Normandie, de laquelle il n'a eu qu'un fils, dit *le Marquis d'Urfé*, mort à l'âge de 9 ans, & deux filles, sçavoir : — Adélaïde Marie-Thérese d'Urfé, qui suit; — & Agnès-Marie Lascaris, alliée avec le Marquis *de Colbert*, Duc d'Estouteville. Elle étoit une des plus belles femmes de Paris, & mourut 5 ou 6 mois après son veuvage, âgée d'environ 24 ans, ne laissant point d'enfans.

XXVIII. Adélaïde-Marie-Thérese d'Urfé-Lascaris, née le 6 Août 1727, Marquise de Baugé, la Bastie, Langheac, Baronne des Essars, épousa, le 7 Mai 1754, *Alexis-Jean*, Marquis *du Chastellet-Frenieres*. Nous croyons qu'une partie des biens de la Maison *d'Urfé*, passa dans celle *de la Rochefoucault*, du chef de Marie-Françoise d'Urfé-Lascaris, sœur de Joseph-Marie, arriere-petit-fils de Renée de Savoie Lascaris-Tende. Madame *du Chastellet* vit au Couvent de Conflans, depuis la mort de son mari, dont elle a eu deux fils, qui sont morts en 1756 & 1757. Voyez Chastellet, *Tome IV* de ce Dictionnaire, *page* 254 & *suiv*.

Branche des LASCARIS, *Seigneurs, Barons de* CHATEAUNEUF-*lès-Grasse, puînés des Comtes de Tende, de la Maison de* VINTIMILLE.

XVI. LOUIS LASCARIS, I. du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage, avec ses deux freres, comme il est dit ci-devant, à JEANNE, Comtesse de Provence & de Piémont. Cette Princesse lui ayant donné le commandement de ses armées, il battit les Anglois & les Bretons qui avoient fait irruption dans la Provence, & suivit cette Princesse dans ses Etats de Sicile. Il ne se rendit pas moins célebre par son génie, que par sa valeur & ses exploits. On a de lui plusieurs ouvrages. Il mourut en 1376, & laissa de son mariage, avec la sœur du grand *Isnard de Glandevès*, plusieurs enfans, entr'autres: — GUI, ou GUIDON, qui suit, son aîné, qu'on trouve dans quelques actes de son tems, sous les noms de *Vintimille* & de *Castellar*.

XVII. GUI, ou GUIDON LASCARIS, des Comtes Souverains de Vintimille & de Tende, & par EUDOXIA LASCARIS, sa trisayeule, des Empereurs d'Orient, Seigneur du Castellar, près de Nice & de Golbio, Diocèse de Vintimille, prit alliance avec *Marguerite de Grasse*, Dame de Châteauneuf-lès-Grasse, fille unique & héritiere de *Louis de Grasse*, Seigneur dudit Châteauneuf, issu d'un puîné des Seigneurs de Cabris. Voyez CHATEAUNEUF, en Provence, *Tome IV, p. 295 & suiv.* Ce GUIDON rendit hommage de cette Terre, en qualité de Seigneur & Maître des biens dotaux de sa femme, en 1399, en présence du Roi. Il en rendit aussi un autre pour ses Terres du Castellar & de Golbs, en Italien Golbio, le 19 Avril 1406: ces actes se trouvent dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix. On trouve aussi, dans les anciens Registres des Notaires de la ville de Grasse & de Châteauneuf, plusieurs actes concernant le Comte GUIDON, sa femme & ses enfans, où il est qualifié *magnificus, potens & generosus Miles*. Il testa en 1431, en faveur de ses enfans, qui furent — 1. LOUIS, qui suit; — 2. HENRI, Seigneur en partie du Castellar; — 3. GUILLAUME, pere d'ANTOINE & de BARTHELEMI. Ces deux freres furent Seigneurs de Golbs, ou Golbio; mais on n'a pas encore pu découvrir leur postérité, ni celle de HENRI, leur oncle. On présume cependant, en attendant qu'on puisse en faire la vérification, qu'elle s'est perpétuée dans les Seigneurs de ces deux Terres du nom de LASCARIS. La présomption est d'autant mieux fondée que nous avons vu dans quelques Mémoires généalogiques que ces Seigneurs de Nice avoient pour auteur un BARTHELEMI; — 4. & MESSALINE DE VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, mariée à *Jean de la Lucerne*, ou *de Lucerne*, en Latin *de Lucerna*. Elle en eut: — *Annette de la Lucerne*, qui stipula avec JEAN LASCARIS, II. du nom, son cousin-germain, fils de LOUIS, II. du nom, dans un acte du 18 Septembre 1455, passé à Nice, à l'occasion de la dot que *Jean de Lucerne*, son pere, avoit reçue du Comte GUIDON, pere de MESSALINE.

XVIII. LOUIS LASCARIS, II. du nom, des Comtes de Vintimille de Tende, co-Seigneur du Castellar & de Golbs en Italie, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de la Garde en Provence, passa différens actes ès années 1428, 35, 54, 63 & 1465, qui sont conservés dans les Registres des anciens Notaires de Grasse & de Châteauneuf. Dans l'un de ces actes, il stipula, avec ses deux freres, pour faire bâtir une Chapelle en l'honneur du grand *Saint Antoine*, au profit & usage de *Marguerite de Grasse*, sa mere. Il y est qualifié *magnificus & potens Ludovicus Lascaris, ex Comitibus Vintimilii, ac Tendæ, Dominus Castrinovi, filius magnifici & potentis Militis, Domini Guidonis Lascaris, ex dictis Comitibus, Domini de Golbio & con-Domini de Castellario, Diœcesis Vintimiliensis, & magnificæ Dominæ Marguarittæ de Grassâ, filiæ Domini de Cabris*, &c. Il épousa PHILIPPE, des Comtes DE VINTIMILLE, sa parente (de la branche des VINTIMILLE de Gênes), dont vinrent plusieurs enfans; sçavoir: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUI, ou GUIDON, lequel testa en faveur de sa mere, par acte retenu à Antibes; — 3. HONORÉ, Religieux dans l'Abbaye des Isles de Saint-Honorat de Lerins. Il parvint aux dignités de son Ordre. Cette Abbaye a toujours regardé la Maison de VINTIMILLE comme sa bienfaitrice, vu les grands biens qu'elle en a reçus, avec le droit d'y battre monnoie, comme il conste par un acte conservé dans un Registre couvert de bazanne verte,

verte, cotté *Grasse*, N°. 4, *fol.* 43, *Arm. j*, Archives du Roi, Chambre des Comptes à Aix, de l'an 954, le 3 des Calendes d'Avril, indiction XIIe, contracté par GUI DE VINTIMILLE, qualifié dans cet acte de donation, *Comte Impérial de Vintimille & de Lausane, Marquis des Alpes maritimes*, &c. Comme cet acte est propre à intéresser la curiosité du lecteur, nous le rapporterons mot à mot, tel qu'on le lit dans ledit Registre des Archives du Roi, après les épitaphes, à la fin de cette Généalogie; — 4. MANUEL, ou EMMANUEL, Prieur de Saint-Hilaire; — 5. LUQUINE LASCARIS, mariée au Seigneur *de Thodon*, de la Maison de *Riquerii*, par contrat du 17 Mai 1463, où elle est qualifiée *nobilem Domicellam Luquinam, filiam quondàm magnifici viri, Ludovici Lascaris, ex Comitibus Vintimilii, Domini de Castronovo atque de Gardâ*; — 6. MESSALINE, morte *ab intestat*, pour la succession de laquelle il survint quelques différends entre ses freres; — 7. & MARIONNE, alliée, par contrat de l'an 1453, avec *Balthasard de Grasse*, Seigneur de Cabris & de toute sa vallée. Deux des fils de LOUIS LASCARIS, II. du nom, passerent un compromis à l'occasion de son testament, par la médiation d'OTHON & de BARTHELEMI, des Comtes de Vintimille, leurs cousins-germains, Seigneurs en partie du Castellar & de Golbs. Ces deux fils étoient JEAN & HONORÉ.

XIX. JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, II. du nom, fils aîné de LOUIS, II. du nom, & de PHILIPPE, des Comtes de Vintimille, son épouse, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de la Garde, paroît être le premier qui se fixa d'une maniere plus stable dans sa Terre de Châteauneuf. Il ne possédoit plus celle du Castellar, ni celle de Golbs. On voit que ces deux oncles les transmirent sans partage à leurs descendans. JEAN LASCARIS, II. du nom, stipule dans quantité d'actes avec OTHON, BARTHELEMI, GARNIER, OTTOSIEN & autres LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ses cousins-germains, tous qualifiés *Seigneurs du Castellar & de Golbs*, ou *Golbio*, d'où il est naturel de présumer que tous les LASCARIS du Comté de Nice qui possedent ces deux Terres, sont descendus de ces cousins germains, probabilité cependant contraire à l'opinion des auteurs de la Maison de France & de celle de Vintimille, & autres qui donnent des auteurs différens à ces Seigneurs de Nice, ce qui doit engager les LASCARIS du Languedoc à éclaircir ce fait.

Le Comte JEAN, II. du nom, donna pouvoir, le 19 Novembre 1459, à EMMANUEL LASCARIS, son frere germain, de recueillir la succession qui lui étoit échue du chef d'*Elzear de Podio*, Seigneur en partie de la ville de Riez, en qualité de fils aîné de LOUIS LASCARIS, II. du nom, en faveur duquel *Elzear de Podio* avoit testé. LOUIS LASCARIS est dit dans ce testament neveu dudit *Elzear de Podio*. JEAN, II. du nom, vendit, dans ladite année 1459, à *Florent de Castellane*, sa jurisdiction & tout ce qui lui appartenoit sur la ville de Riez, ainsi que tous les autres lieux & places dépendans de l'hérédité de son grand oncle, *Elzear de Podio*; & le 5 Avril 1461, il fit une cession sur ledit *Florent de Castellane*, son débiteur, à EMMANUEL, son frere, pour le remplir du Légat de LOUIS LASCARIS, son pere. Il avoit encore vendu, en 1453, la moitié de sa Terre de Châteauneuf, à son cousin HONORÉ LASCARIS, Comte de Tende, comme nous l'avons dit ci-devant à la branche aînée. Dans la division qu'ils firent de cette Terre, par acte du 1 Mai 1459, ils sont qualifiés *puissans, magnifiques & illustres Chevaliers & Seigneurs, cousins de même sang & de même branche, & liés par la plus étroite amitié*. Le Comte JEAN vendit de plus, par acte du 5 Juillet 1465, au Comte HONORÉ, sa terre de la Garde, près de Villeneuve, diocèse de Grasse, ou de Vence, & même les biens que son pere lui avoit laissés sur la ville de Nice, & probablement ses droits sur les terres du Castellar & de Golbs, dont son pere étoit co-Seigneur, car lui ne l'étoit plus. Il est vrai qu'on n'a point encore vu d'actes qui établissent les vrais motifs de la fin de cette derniere possession: elle peut avoir eu lieu par les voies légitimaires & collatérales.

Quoi qu'il en soit, par la vente de tous ces biens & par le partage que ces enfans furent obligés de faire entr'eux de sa succession, cette branche perdit beaucoup de son éclat, en perdant autant de sa fortune. On trouve quantité d'actes, dans lesquels JEAN stipule avec HONORÉ & THOMAS, des Comtes *de Vintimille* & *de Tende*, l'un des

freres dudit HONORÉ, dont il hérita sans doute, puisqu'il fut Seigneur de cette moitié de Châteauneuf, & qu'il la transmit à ses descendans. Ce fut ce THOMAS LASCARIS, qui rapprocha les *Vintimille-Marseille* des VINTIMILLE-LASCARIS, tous de même sang (mais dont les branches sont séparées depuis plusieurs siécles) par le mariage d'YOLANDE, sa fille, avec BERTRAND DE VINTIMILLE-MARSEILLE, mentionné au degré d'ANTOINE, quatrieme fils de THOMAS, & de *Simonette Adorne*. Ce fut encore ce même THOMAS qui fit la seconde branche de sa Maison, sous le nom de *Châteauneuf*, depuis l'époque de la vente de la moitié de cette Terre, par les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, aux VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, leurs aînés. Cette seconde branche de Châteauneuf fut encore distinguée par le nom de *Riez*, parce que THOMAS avoit quelque droit de Jurisdiction sur cette ville, où il alla faire son séjour, comme nous l'avons dit, pendant l'Episcopat de son frere. On a aussi vu que cette même branche fondit, 1°. dans celle des *Vintimille-Marseille*, par YOLANDE LASCARIS DE TENDE, sœur de THOMAS, 2°. ensuite dans la Maison de *Demandols*, de la branche de *Trigance*, par CLAUDE ou CLAUDINE LASCARIS DE TENDE, petite-fille de THOMAS, & fille de JEAN LASCARIS-TENDE, co-Seigneur de Châteauneuf, de la seconde branche de ce nom; & en troisieme lieu cette branche s'est fondue dans la Maison de *Castellane*, par le mariage d'HONORADE LASCARIS, sœur de CLAUDINE, filles de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, & de *Catherine de Castellane-Allemagne*, avec trois *Castellane*, mentionnés au degré XVIII d'ANTOINE, I. du nom, branche aînée.

Le Comte JEAN LASCARIS, II. du nom, reçut hommage de ses Vassaux, le 14 Mai 1454, conjointement avec son cousin le Comte *de Tende*, en présence de *Balthasard de Grasse*, Seigneur de Cabris, son beau-frere, & d'*Esparron de Villeneuve*, des Seigneurs *de Tourettes-lès-Vence*; & il passa un compromis à l'occasion d'un bail donné par LOUIS, son pere, le 5 Juin 1470, par l'entremise de NICOLAS, des Comtes *de Vintimille*, Prieur de Seillans & de Valbonne. Il épousa, par contrat de l'an 1452, *Louise de Brandis*, d'une des plus anciennes Maisons du Comté de Nice. Etant veuve elle testa le 13 Mai 1505, & institua ses héritieres particulieres ses filles, une de ses belles-filles, une de ses petites-filles, & pour ses héritiers universels ses trois fils. De son mariage vinrent six enfans, sçavoir : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PIERRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur de Châteauneuf, marié, par contrat du 18 Avril 1491, avec *Georgette de la Mothe*, fille de *Sauveur de la Mothe*, Seigneur dudit lieu de la Mothe, & d'*Antoinette de Glandevès*. Il en eut sept enfans, — (a) QUINTIN, Viguier de Marseille, marié, le 12 Décembre 1520, à *Catherine de Berre*, d'une des plus illustres Maisons de Provence, dont il n'eut point d'enfans; — (b) JEAN, en faveur duquel QUINTIN testa; — (c) JACQUES, qui testa en faveur de QUINTIN, son aîné. Ces trois freres moururent sans postérité; — (d) ANNETTE; — (e) CHARLOTTE; — (f) SIBILLE; — (g) & ANTOINETTE, dont nous allons parler.

ANTOINETTE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, épousa, le 3 Janvier 1526, *Honoré de Villeneuve*, Cadet des Arcs, auquel elle porta tous ses biens, dont vinrent — *Honoré de Villeneuve*, mentionné ci-après, qui fut héritier universel de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, son oncle paternel, suivant son testament du 3 Avril 1572, par lequel il est obligé de prendre ses surnoms & armes avec cette devise GRATIA DEI; — & *Jean de Villeneuve-Lascaris*, qui fut la cause de la transmigration des VINTIMILLE-LASCARIS, en Languedoc, ayant passé dans sa Commanderie, dont le principal Château étoit situé à Peyriac en Minervoix, Diocèse de Narbonne, & emmené avec lui ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Cadet de Châteauneuf, fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Pierre d'Agoult*, & petit-neveu à la mode de Bretagne de cette ANTOINETTE LASCARIS, mere du Commandeur. Cet ANTOINE LASCARIS, étant devenu amoureux de la belle-sœur de *Saint-François de Regis*, le Commandeur *de Villeneuve*, que l'on appelloit vulgairement son *oncle*, le maria avec cette jeune veuve en 1593 dans son Château de Peyriac,

où sa race masculine s'est perpétuée jusqu'à nos jours, comme on va le voir dans la suite de cette filiation.

Honoré de Villeneuve, fils aîné d'*Honoré*, & d'ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, héritier de toute la portion de Châteauneuf, échue en partage à PIERRE LASCARIS, un des trois fils de JEAN II, & de *Louise de Brandis*, épousa *Lucréce de Berre*, niéce de *Catherine*, femme de QUINTIN LASCARIS-VINTIMILLE, ci-dessus mentionné. Il en eut — *Alexandre*, dont on va parler ci-après; — *Jean de Villeneuve-Lascaris*, Commandeur de Malte dans la Province de Languedoc; — & *Honorade de Villeneuve-Lascaris*, femme de *Pierre de Villeneuve*, son parent consanguin, dont est issu l'Abbé *de Villeneuve*, Chanoine de Saint-Victor de Marseille, Vicaire général de Nevers.

Alexandre de Villeneuve-Lascaris, fils aîné d'*Honoré de Villeneuve*, dit LASCARIS, & de *Lucréce de Berre*, épousa *Marguerite de Grasse*, de la branche de *Cabris*, dont naquit — *Marguerite de Villeneuve-Lascaris*, Dame en partie de Châteauneuf, alliée le 19 Novembre 1618, avec *Hubert de Puget*, Ecuyer de la ville de Saint-Maximin, Seigneur de Chasteuil, fils d'*Antoine de Puget*, Baron de Saint-Marc, Seigneur de Chasteuil & de Merveilles, & de *Philippe d'Arnaud*. Par ce mariage & celui d'une autre héritiere du nom de LASCARIS, on verra que la Maison *de Puget*, des Barons *de Saint-Marc*, a réuni toute la Terre de Châteauneuf & les biens de cette branche de la Maison DE VINTIMILLE.

Les autres enfans du Comte JEAN LASCARIS, II. du nom, & de *Louise de Brandis*, furent : — 3. BARTHELEMI, Seigneur de Châteauneuf, conjointement avec ses freres LOUIS & PIERRE. Il fut élevé à la dignité de Viguier de Marseille, & étant prêt à partir pour la conquête du Royaume de Naples, il testa le 17 Juillet 1494, en faveur de PIERRE, auquel il substitua LOUIS LASCARIS, leur aîné; fit des legs à *Louise de Brandis*, sa mere, à BARTHELEMI LASCARIS, & à *Brigide* & *Marguerite*, ses neveu & niéces. On ignore le nom de sa femme, dont il n'eut que des filles, l'une desquelles épousa *Branquin de Villeneuve*, en faveur duquel il fit un autre testament, & substitua à ce beau-fils, QUINTIN, son neveu, fils de PIERRE; & à QUINTIN, HONORÉ LASCARIS, son neveu, fils de LOUIS son frere aîné; — 4. HONORÉE; — 5. MARGUERITE, femme d'*André Isoard* de Barcelone; — 6. & ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, mariée avec *Barthelemi de Flotte*, co-Seigneur de Cabris, d'une des meilleures Maisons de Provence. De cette alliance vint : — *Honoré de Flotte*, qui donna quittance, le 24 Octobre 1580, à LOUIS LASCARIS, son oncle maternel, à l'occasion de la dot d'ANTOINETTE LASCARIS, sa mere. Une des branches de la Maison de *Flotte*, fut obligée de prendre le nom d'*Agoult*, dont la postérité a fini de nos jours dans la Maison de *Villeneuve*, par la branche de *Bargemont;* mais un rameau de cette même branche qui prit le nom d'*Agoult*, en vertu du testament de *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans MM. *de Flotte de Seillans*. L'un d'eux fait son séjour en cette Terre avec ses sœurs, & l'autre à Toulon, où il est Capitaine des Vaisseaux du Roi. Nous aurons encore sujet d'en parler à l'occasion de CLAUDE LASCARIS, marié à la puînée des filles de *Raimond d'Agoult*. *Nota.* C'est par erreur que nous n'avons donné qu'une fille à ce *Raimond d'Agoult*, dans notre premier Volume au mot AGOULT. Il en eut sept & un fils.

XX. LOUIS LASCARIS, III. du nom des Comtes de Vintimille, &c. Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, de Clermont, Oppio & autres places, conjointement avec PIERRE & BARTHELEMI, ses freres, tous les trois fils & héritiers de JEAN II, & de *Louise de Brandis*, fut choisi, par acte du 30 Janvier 1487, pour exécuteur testamentaire de *Balthasard de Grasse*, Seigneur de Cabris & de sa vallée, son oncle maternel par sa femme MARIONNE LASCARIS. Par acte du 13 Septembre 1496, il transigea avec la Communauté de la Brigue, conjointement avec ses freres & *Andronic de Villeneuve*, Seigneur de Tourettes-lès-Vence, ledit *Balthasard de Grasse*, Seigneur de Cabris & de sa vallée; *François de Requiston*, Seigneur d'Escragnolles, & *Vincent de Castellane*. Il fit, par acte du 11 Octobre 1506, les division & partage de la succession de son pere, & nommément de la Terre de Château-

neuf avec PIERRE & BARTHELEMI LASCARIS, ses freres, & les héritiers de THOMAS LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, son cousin; & le 14 Septembre 1510, il dota ANNE LASCARIS, sa niéce, fille de PIERRE, & assista à son mariage avec *Marc Dominici*, Seigneur de Guillaumes.

LOUIS LASCARIS, III. du nom, stipula dans quantité d'autres actes avec PIERRE & BARTHELEMI ses freres, avec *Louise de Brandis*, sa mere, avec JEAN LASCARIS DE TENDE, son cousin, fils de THOMAS, & de *Simonette Adorne*; avec autre JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille, aussi son cousin, fils de GARNIER LASCARIS, co-Seigneur de Golbs, auquel BARTHELEMI LASCARIS avoit vendu partie de sa portion de Jurisdiction sur la Terre de Châteauneuf, & fait don de celle qu'il s'étoit reservée. Cette vente & cette donation furent faites en commun à ce JEAN, fils de GARNIER, co-Seigneur de Golbs, & à PIERRE, son frere, à raison de la grande amitié (selon les propres expressions de l'acte) qu'il avoit pour l'un & pour l'autre. Ce LOUIS stipula encore par acte du 14 Juin 1520, avec *Georgette de la Mothe*, sa belle-sœur, avec QUINTIN, son neveu, fils de PIERRE, & de ladite Dame *de la Mothe*, & avec HONORÉ, son fils. LOUIS LASCARIS, III. du nom, se maria sur la Côte de Gênes, & fit son testament le 3 Juin 1511, retenu par *Antoine Arnaud*, Notaire de Châteauneuf, dont les Regiftres se trouvent chez *André Isnard*, Notaire de Grasse, par lequel il institue son héritier universel HONORÉ LASCARIS, sans doute son fils unique, qui suit, puisqu'il ne nomme que lui dans ce testament, & qu'aucun de ses autres actes qui sont en grand nombre, ne fait mention que de cet HONORÉ ou HONORAT.

« Gratia (ainsi s'exprime ce testament) scienter & sponte in omnibus & singulis aliis suis bonis, &c. Jurisdictionibus, Juribus, actionibus, &c. quibuscumq: qualiacumque, quantacumq: &c. hæredem suum universalem & in solidum fecit & ordinavit, & ex ore suo proprio nominavit, &c. nobilissimum & generosissimum scutiferum HONNORATUM LASCARIS, ex Comitibus Vintimilii, suum dilectum filium legitimum & naturalem » &c.

XXI. HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Grasse, d'Oppio, de Clermont & du Vignal en Provence, & de Conio, dans le Marquisat de Marro en Albengue, fils unique de LOUIS, III. du nom, & son héritier universel, par acte de l'an 1511, faisoit son séjour dans son Château de Conio, sur la riviere de Gênes, comme il appert par acte du dernier Juin, audit an 1511. Il s'y maria avec CATHERINE LASCARIS, sœur de la Comtesse *de Tende*, & fille de JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, dernier Comte de Tende, du nom de LASCARIS, sa parente consanguine au Ve degré. Cette CATHERINE LASCARIS fit son testament dans le lieu *di Ponto di Parnassio*, retenu par le Notaire *Morq*. Ce mariage lui donna le titre glorieux d'oncle du Roi FRANÇOIS I, puisque RENÉ DE SAVOIE (frere de LOUISE DE SAVOIE, mere de ce Monarque), & HONORÉ LASCARIS, épouserent les deux sœurs. FRANÇOIS I, dans toutes ses Lettres-Patentes, transactions, dons & priviléges en faveur de RENÉ DE SAVOIE, & d'ANNE DE VINTIMILLE-LASCARIS, les qualifie *notre très-cher & bien-amé oncle*, & ANNE-LASCARIS, *notre très-chere & bien amée tante*. Ces actes, des années 1517, 1520, 1524, 1530 & autres, se voyent aux Archives du Roi à Aix.

HONORÉ LASCARIS, en qualité d'héritier universel de LOUIS, son pere, fut chargé de payer, à la Dame *Louise de Brandis*, sa grand'mere paternelle, les pensions & légats que JEAN, II. du nom, son mari, & LOUIS, III. du nom, PIERRE & BARTHELEMI, ses enfans, lui firent dans leurs testamens ou actes de donation, dont il reçut quittance finale de ladite Dame *Louise de Brandis*, le 14 Mars 1512. Il prêta serment de fidélité au Roi LOUIS XII en 1506; rendit hommage par Procureur le 2 Septembre 1511; donna, par acte du 15 Mars 1512, à titre de bail, tous ses biens de Châteauneuf, d'Oppio & de Clermont; transigea le 5 Avril 1516, par la médiation de *Louis de Grasse*, Seigneur de Cabris, son cousin, avec PIERRE LASCARIS, son oncle paternel, à l'occasion de quelques différends entre ledit PIERRE LASCARIS, & LOUIS LASCARIS, III. du

nom, son pere; donna à BARTHELEMI LASCARIS, son oncle paternel, par acte du 6 Décembre 1517, pouvoir d'exiger tous ses droits & de percevoir tous ses revenus de Provence; & élut un Juge pour la Cour de Châteauneuf, par acte du 8 Juin 1525, conjointement avec son cousin JEAN LASCARIS, fils de THOMAS, & ledit BARTHELEMI LASCARIS. Le Comte HONORÉ LASCARIS testa le 3 Octobre 1546, (acte retenu par *Conrad,* Notaire de Caravonica,) & institua ses trois fils ses héritiers universels par égales portions, en les substituant les uns aux autres, suivant l'ordre de primogéniture, dans le cas qu'il en mourût sans enfans mâles. De son mariage avec CATHERINE LASCARIS, vinrent: — 1. JEAN-ANTOINE, dont on va parler; — 2. TIBERE, mentionné ensuite; — 3. CLAUDE, qui a continué la postérité, rapportée après ses deux freres. Le Comte HONORÉ LASCARIS eut encore des filles, dont nous ne parlerons pas, attendu qu'elles furent établies, sans doute, sur la côte de Gênes, (où leur pere résidoit, & où il mourut dans son Château de Conio), & que nous n'avons pas la connoissance que nous aurons un jour, (dit l'auteur de ce Mémoire,) de tous les titres & actes passés dans ces contrées, par les Seigneurs de cette branche.

Nota. On trouve dans un manuscrit de feu *Piganiol de la Force,* que *Claude de Lyobard,* le jeune, Seigneur du Chastelard, fils puîné de *Pierre,* & de *Marie de Glaune,* Pannetier ordinaire du Roi FRANÇOIS I, & Gentilhomme de sa Chambre, épousa, dans la Ville de Blois, le 21 Janvier 1523, ISABEAU DE CHATEAUNEUF-LASCARIS, fille d'ELÉONOR, aliàs HONORÉ, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, issu des Comtes *de Vintimille,* & de CATHERINE LASCARIS. Voyez LYOBARD, *Tome IX* du Dictionnaire de la Noblesse.

XXII. JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fut Seigneur en partie de Conio, qu'il eut en partage avec son frere TIBERE, & dont il reçut l'investiture à Turin le 5 Septembre 1581, de CHARLES EMMANUEL, Duc DE SAVOIE. Il passa un bail à Châteauneuf au nom d'HONORÉ, son pere, le 14 Octobre 1538, & se maria sur la côte de Gênes, où il demeuroit. De sa femme, qui n'est connue dans les actes que sous le nom de *Catin* ou *Catherine,* & que l'on croit de la Maison de *Caretto;* mais que d'autres disent être de la même maison que son mari, il laissa: — ISABELLE; — JULIE — & BARBARA LASCARIS, qu'il institua ses héritieres universelles, & leur nomma pour tuteur, par son testament, CLAUDE LASCARIS, son frere, & sa femme qu'il laissa jeune; mais CLAUDE substitua dans sa charge de tuteur, *Honoré de Caretto,* des Seigneurs *de Lavine,* proche parent de ces trois filles, par acte du 17 Juillet 1586. Ce CLAUDE lui succéda dans la possession du fief de Conio en Albengue, & eut un procès avec LOUIS & HONORÉ, ses neveux, fils de TIBERE, touchant cette succession, en vertu du testament d'HONORÉ LASCARIS, pere de CLAUDE, & grand-pere de LOUIS & d'HONORÉ. Ils le terminerent à l'amiable, par une transaction du 22 Juin 1593. Elle commence ainsi: « Attendu que le feu magnifique Seigneur HONORÉ, des Comtes » *de Vintimille,* & des co-Seigneurs de Conio & de Châteauneuf en Provence, » dans son dernier testament, passé par feu M^e. *Conrad des Conrads,* Notaire, » le 3 Octobre 1546, entr'autres dispositions, eut laissé pour ses héritiers à éga» les portions, les Seigneurs JEAN-ANTOINE, TIBERE & CLAUDE, ses enfans lé» gitimes & naturels, à condition qu'ils ne pourroient aliéner leur part des fiefs » dudit lieu de Conio & de Châteauneuf, sinon entr'eux freres & héritiers, & » avec substitution qu'en cas que quelqu'un d'eux vint à mourir sans enfans lé» gitimes, ces freres se succéderoient l'un à l'autre par degrés, comme il est plei» nement spécifié par ledit testament ». On sçait, par relation, qu'on trouve à Marro, Conio, Albengue, &c. plusieurs actes relatifs à cette affaire, concernant ledit HONORÉ, CATHERINE, sa femme, avec leur postérité; sçavoir: — JEAN-ANTOINE, leur aîné; — CLAUDE, leur troisieme fils; *Pierre d'Agoult,* sa femme; AUGUSTIN & ANTOINE, freres & fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Pierre d'Agoult;* TIBERE, fils puîné d'HONORÉ; LOUIS & HONORÉ, freres & fils dudit TIBERE, cousins-germains d'AUGUSTIN & d'ANTOINE LASCARIS, lequel ANTOINE étoit déja passé en Languedoc à cette époque; car AUGUSTIN, son aîné, stipule en son nom dans cette transaction de 1593, & se porte caution pour lui faire ratifier toutes

les clauses qu'elle contient : on trouve dans ce même acte, outre ces quatre cousins-germains, GUIDON & ROGER, des Comtes *de Vintimille*, leurs parens, à un degré plus éloigné.

XXII. TIBERE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c. Seigneur de Conio avec son frere, JEAN-ANTOINE, se maria sur la côte de Gênes: son pere consentit, en sa faveur, une procuration le 20 Juin 1541. On vient de voir qu'il fut pere de LOUIS & d'HONORÉ LASCARIS, qui transigerent avec AUGUSTIN & ANTOINE, leurs cousins-germains. On ne connoît point par titres leur postérité; mais on a des connoissances particulieres qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours, & qu'elle est sur le point de s'éteindre: c'est ce qu'on va voir par la filiation rapportée ci-après, & qui nous a été communiquée dans un *Mémoire* envoyé au Comte PAUL LASCARIS, par un descendant, par femmes, des Comtes *de Vintimille*, qui vit sur les mêmes lieux, où ce rameau de la maison de VINTIMILLE a fait son séjour.

XXIII. LOUIS & HONORÉ LASCARIS, fils de TIBERE, reçurent l'investiture de leur portion de la place de Conio, les mêmes jour, mois & an, que JEAN-ANTOINE, leur oncle, par CHARLES-EMMANUEL, DUC DE SAVOIE, comme il conste de ses Lettres-Patentes données à Turin le 5 Septembre 1581. Ce même Prince en accorda une seconde à LOUIS personnellement, stipulant à Turin au nom d'HONORÉ LASCARIS, son frere puîné, enfans dudit TIBERE, par autres Lettres signées du 17 Mars 1588. Ce LOUIS LASCARIS, I. du nom de cette branche, fut pere de GERENTE, de TIBERE II & de LOUIS II.

XXIV. LOUIS LASCARIS, II. du nom, eut pour enfans : — TIBERE, qui suit; — HONORÉ II — & ROGER.

XXV. TIBERE LASCARIS, III. du nom, fut pere de — LOUIS III, qui fut Prêtre; — d'HONORÉ III; — de JEAN-BATISTE, qui suit; — & de PIERRE-ANTOINE.

XXVI. JEAN-BATISTE LASCARIS eut pour fils:

XXVII. Le Comte TIBERE-CÉSAR LASCARIS, qui épousa *Blanche-Lombarde de Faggia*, qu'on dit être d'une bonne Maison d'Italie. Il a eu de ce mariage une fille unique, (selon ce même *Mémoire*,) que des lettres particulieres nous ont appris être morte en 1766.

Nous avons dit que cette branche finissoit dans la personne du Comte TIBERE-CÉSAR, parce que nous ne croyons pas que sa femme soit d'âge à lui donner d'autres enfans, à moins que devenant veuf il ne se remariât.

On peut observer ici, que dans le nombre des enfans qu'a produit la postérité de TIBERE I, quelqu'un d'eux auroit pu former des branches collatérales; mais nous l'ignorons & ne le croyons même pas, parce qu'il n'est point permis, sur des matieres aussi délicates que les Généalogies, de ne rien appuyer sans connoissance de cause. Ce qui a donné lieu probablement à ce préjugé, *que la lignée masculine de* TIBERE LASCARIS, *ne s'est pas perpétuée jusqu'à nos jours*, ce sont les intérêts de la Maison *de Gubernatis*, qui a hérité des biens & des droits d'une des branches de la Maison DE VINTIMILLE, comme nous l'avons déja remarqué, branche que l'on confond infailliblement avec celle des LASCARIS, dont il s'agit ici. Il est au moins aisé de le conclure sur le raisonnement que fit au Comte FRANÇOIS-PAUL LASCARIS, dans son voyage à Nice en 1770, le Comte *de Gubernatis*, homme, dit-on, de beaucoup d'esprit, & versé dans la partie des Généalogies. Voici son raisonnement : « S'ils étoient LASCARIS par » mâles, je ne jouirois pas des biens dont je jouis, ni du droit de porter le nom » de VINTIMILLE ». Si M. *de Gubernatis* prenoit la peine de bien consulter les faits, il verroit que ces LASCARIS, de la côte de Gênes, qu'il suppose faux, & que l'auteur du *Mémoire* croit vrais, cependant sans preuves, ni juridiques, ni directes, n'ont rien de commun avec ses droits, puisque c'est par une des branches, du nom purement de VINTIMILLE, qu'il les a acquis, & que les LASCARIS, dont il est ici question, sortent de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, quoique tous du même sang & des mêmes armes, aux brisures près, bien différens les uns des autres. Le Comte *de Gubernatis* finit par dire au Comte FRANÇOIS-PAUL, que les LASCARIS Génois étoient *Gandulpho* dans leur propre

nom. C'est à eux à faire leurs preuves. Il est toujours glorieux, quand on porte un beau nom, de ne point souffrir les nuages qui pourroient l'envelopper; plus digne & plus noble de chercher à les dissiper que de les mépriser.

Par l'extinction du Comte TIBERE-CÉSAR LASCARIS, (en supposant son existence jusqu'ici) le Comte JEAN-PAUL LASCARIS, fils aîné du Comte PAUL, né Baron de Puicheric en Languedoc, est le seul chef & le seul représentant des nom & armes de tous les VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, & de tous les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, anciennement Seigneurs du Castellar & de Golbs. Nous disons le seul représentant par mâles; car on a vu dans la premiere branche, que les Comtes *de Tende* sont représentés par la Marquise *du Chastellet*, fille du Marquis d'*Urfé*, & les Seigneurs *de Châteauneuf*, par le Baron *de Châteauneuf*, de la maison *de Puget*, & par les Marquis de VINTIMILLE, Comte du Luc & Marquis DU LUC, du surnom de Marseille, qui descendent; sçavoir, Madame *du Chastellet*, d'ANNE LASCARIS, par la Maison de SAVOIE; M. *de Châteauneuf*, de MARGUERITE LASCARIS, Dame de Châteauneuf; & MM. DE VINTIMILLE & DU LUC, d'YOLANDE, fille de THOMAS LASCARIS-DE-TENDE, co-Seigneur de Châteauneuf.

XXII. CLAUDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c. co-Seigneur de Châteauneuf en Provence, par le partage de la succession d'HONORÉ, son pere, auquel il procéda avec JEAN-ANTOINE & TIBERE, ses freres, par acte du 29 Août 1547, y est qualifié avec eux *les nobles & magnifiques Seigneurs* JEAN-ANTOINE, TIBERE & CLAUDE DE LASCARIS, *freres, fils & héritiers du Seigneur, noble* HONNORAT DE LASCARIS, *des Comtes de Vintimille, leur pere, en son vivant, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de Conio, diocèse d'Albengue.* Il fut élevé à la charge de Viguier de Marseille en 1553, mis en possession de Conio par CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, dans la personne d'AUGUSTIN, son fils aîné, par Lettres-Patentes de ce Prince, données à Turin le 26 Juillet 1586. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juillet 1550, *Pierre* ou *Perrette d'Agoult*, fille puînée de magnifique *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, & d'*Antonone, Antouronne* ou *Antoinette de Raimondis*, de la branche des Seigneurs d'Eoulx, dont la mere étoit née LASCARIS. Il donna, le 2 Avril 1561, quittance à JEAN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur & Prieur de Châteauneuf, son oncle à la mode de Bretagne. Ce fut ce JEAN, qui adopta pour son héritier *Honoré de Villeneuve*, son neveu, en l'obligeant de prendre son nom & armes, en qualité de fils de PIERRE LASCARIS, cité au degré de JEAN II, son pere. Le 22 Février 1562, CLAUDE fonda de procuration, conjointement avec ledit Seigneur JEAN DE LASCARIS, son oncle, *Honoré & Charles de Grasse*, Ecuyers, de Briançon, *Auban d'Agoult*, son beau-frere, Ecuyer, de Saint-Auban, *Honoré de Grasse*, Seigneur de Cabris, *Claude de Grasse*, Seigneur d'Auribel, le Seigneur *de Moriers*, le Seigneur *d'Angles*, & le Seigneur *de Rognes*, tous parens & amis de CLAUDE & de JEAN LASCARIS, *aux fins*, dit cet acte, *de se présenter devant Monseigneur le Comte de Tende, Grand Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en ce pays de Provence, à l'occasion du ban & arriere-ban.* Le Comte CLAUDE LASCARIS reçut, par acte du 10 Septembre 1565, une obligation en vertu de la dot de sa femme, consentie par noble *Auban d'Agoult*, fils de *Raimond*, au nom de son pere, sur les biens, place & Seigneurie d'Eoulx; & par acte du 21 des même mois & an, son beau-pere ratifia la cession qu'*Auban d'Agoult*, son beau-frere, lui avoit faite. Le même CLAUDE LASCARIS, par acte du 13 Mai 1567, donna quittance à son beau-pere, en qualité de mari, de maître & de Seigneur des biens dotaux de sa femme; lui & JEAN, son oncle, par acte du 6 Mai 1577, instituerent un Juge pour leur justice dans la Terre de Châteauneuf; & le dernier Septembre 1579, *Auban d'Agoult*, beau-frere dudit CLAUDE LASCARIS, le nomma son exécuteur testamentaire avec *Jean-Jacques de Villeneuve*, Seigneur de Ville-Vieille. *Perrette d'Agoult*, femme de CLAUDE, par acte du 21 Septembre 1582, fonda de procuration AUGUSTIN LASCARIS, son fils aîné, & *Joseph de Foulques*, Seigneur de la Mothe, en vertu de quelques droits à réclamer de la Dame *Antoinette de Raimondis*, Dame de Saint-Auban,

sa mere & usufruitiere testamentaire du Seigneur *de Saint-Auban*, son mari. Claude Lascaris vendit, par acte du 5 Septembre 1583, les bâtimens, terres & prés, situés à Saint-Auban, tombés en partage à *Perrette d'Agoult*, sa femme, par la succession de *Raimond*, son pere; stipula le 9 du même mois, dans un acte de sentence, sur les biens laissés en partage par *Raimond d'Agoult*, à ses sept filles; contracta quantité d'autres actes en vertu de la même succession, tant avec ledit *Raimond*, son beau-pere, *Auban d'Agoult*, son beau-frere, *Marguerite de Villeneuve*, sa belle-sœur, femme d'*Auban*, qu'avec d'autres héritiers dudit Seigneur *Raimond d'Agoult;* & par acte du 10 Mai 1586, il donna pouvoir & ordre à Augustin Lascaris, son fils aîné, de se transporter à Conio, pour donner à ferme tous les biens, droits & jurisdictions qui lui appartenoient dans ce lieu, par le décès de Jean-Antoine, son frere aîné, mort sans enfans mâles; par le même acte il lui donna aussi pouvoir de prêter serment de fidélité à S. A. le Duc de Savoie. Par un autre acte, du 21 Juillet de ladite année 1586, il revoqua une procuration en ces termes :

« Le Seigneur Claude Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur de » Châteauneuf, de Clermont & d'Oppio-lès-Grasse, tuteur & administrateur, » conjointement avec sa belle-sœur, (en vertu du testament de feu Jean-Antoine » de Lascaris, des Comtes de Vintimille, son frere, Seigneur, en son vivant, » de Conio), des personnes & biens des Demoiselles Isabelle, Julie & Barbara, » filles & héritieres universelles dudit Jean-Antoine, revoque la procuration don- » née à noble *Augustin d'Urbec*, du lieu d'Oneglia, & en charge noble *Honoré de* » *Caretto*, des Seigneurs *de Lavine*, proche parent desdites Demoiselles de Las- » caris ». Dans un autre acte cet *Honoré de Caretto* est dit neveu de Claude Lascaris, qui passa une infinité d'autres actes trop longs à rapporter. Par son testament du 10 Février 1568 (où ses quatre fils & ses trois filles sont nommés, à l'exception de la derniere, qui naquit après l'époque de ce testament), il fait des légats à *Perrette d'Agoult*, sa femme, ordonne qu'Augustin, son fils aîné, paye à ses freres leur légitime, dès qu'ils seront parvenus à l'âge de 20 ans, ou qu'ils auront trouvé place dans l'Ordre de Malte. Ces enfans furent : — 1. Augustin, qui suit; — 2. Auban, mort sans postérité; — 3. Gilly, batisé le 28 Avril 1564, mort sans alliance; — 4. Antoine, rapporté ci-après, qui a continué la postérité; c'est la seule de cette branche de la Maison de Vintimille qui se soit perpétuée jusqu'à l'époque où nous écrivons, à moins (comme nous l'avons assez observé) que celle de Tibere Lascaris, son oncle, n'existe encore sur la côte de Gênes; — 5 & 6. Marguerite & Pierre Lascaris, des Comtes de Vintimille : on ignore si elles ont été mariées; — 7. & Jeanne, alliée, le 2 Janvier 1592, au Seigneur *de Valbonne*, en présence & du consentement de *Pierre d'Agoult*, sa mere; d'Augustin & d'Antoine de Lascaris, des Comtes de Vintimille, ses freres.

XXIII. Augustin Lascaris, héritier universel de Claude, son pere, épousa, en premieres noces, *Jeanne de Foulques*, fille du Seigneur de la Garde, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres : — Guillaume & Claude, dont on va parler; — & une fille, mariée au Seigneur *de Cheiron*, Terre située près de Castellane.

XXIV. Guillaume Lascaris, &c. héritier universel de son pere, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Soleillas (Terre qui appartient aujourd'hui à M. *de Fortis*, Conseiller au Parlement d'Aix) & de Vauplane, porta long-tems le nom de cette derniere Terre, suivant quantité d'actes signés de lui sous ce nom. Il épousa *Jeanne de Grasse*, fille du Seigneur de Moans, & en eut : — 1. César, mort jeune; — 2. Marguerite, dont on va parler; — 3. Françoise, Religieuse à Castellane; — 4. & Isabeau Lascaris, mariée à *Louis d'Haultier*, Seigneur de Chaudes, de la Pene, &c. en Provence, qui laissa postérité.

Marguerite Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Dame de Châteauneuf, de Vauplane, de Clermont & autres lieux, héritiere universelle de ses pere & mere, dont on voit encore le portrait à Châteauneuf (qui représente une très-belle femme), épousa, 1°. *Alexandre de Villeneuve*, Seigneur de Gault, Chevalier de Mons, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frere

frere unique de Louis XIV, fils de *Henri de Villeneuve* & de *Constance de Fernande*, Dame de Mons; — & 2°. *Marc-Antoine de Puget*, des Barons de *Saint-Marc*, Seigneur en partie de Châteauneuf, fils de *Hubert de Puget*, Seigneur de Chasteuil, & de *Marguerite de Villeneuve-Lascaris*, Dame de l'autre partie de Châteauneuf. Ce fut par ces deux alliances de Marguerite Lascaris avec *Marc-Antoine de Puget*, & de *Marguerite de Villeneuve-Lascaris* avec *Hubert*, que tous les biens de la branche des Vintimille-Lascaris-Tende-Chasteauneuf passerent dans les Maisons *de Villeneuve* & de *Puget*.

On trouve une Lettre de cette Marguerite Lascaris, datée de Châteauneuf, du 13 Novembre 1668, écrite à des gens d'affaire, en faveur de Jean Lascaris, III. du nom, son cousin-issu-de-germain; c'est-à-dire, petit-fils d'Antoine, conséquemment neveu d'Augustin I, grand-pere de cette Dame. Elle est conçue en ces termes: « Il est venu ycy un honest homme de la part d'un de nos parens, » qui est habité en Languedoc, &c. & comme c'est un cadet de notre Maison, il a » recours à nous pour avoir les titres qui justifient sa noublesse. Il lui est nécessaire » d'avoir le mariage de Claude Lascaris, Seigneur de ce lieu, avec *Pierre* » *d'Agoult*, fille de Monsieur *de Saint-Auban*, de l'année 1550, &c. J'escripts la » même Lettre à M. *Roubaud*, Procureur au siége; vous me fairés grand plaisir de » travailler de concert, car cest affaire me touche très-sensiblement, & de me » croire véritablement votre très-humble Servante. M. de Lascaris ».

Nota. Il est à remarquer que dans tous les actes que l'on a vus de cette Dame, elle est signée, ainsi que dans cette Lettre, purement de son propre nom. Cette Lettre est une piéce, ou un titre de famille bien excellent, pour appuyer une transmigration.

Cette Marguerite Lascaris eut plusieurs enfans de son mariage avec *Marc-Antoine de Puget*. Elle en plaça plusieurs dans l'Ordre de Malte & au service. *Antoine*, qui suit, continua la postérité.

Antoine de Puget, Seigneur & Baron de Châteauneuf, eut de son mariage, entr'autres enfans: — Louis, qui suit. — Une des sœurs d'*Antoine* fut mere d'*Antoine*, Chevalier *de Villeneuve*, de la branche de Vence, ancien Officier de Carabiniers, & de *Louis*, Marquis *de Villeneuve*, Seigneur de Moans, Senanon & autres lieux, Sénéchal de Grasse. Ils sont leur séjour dans cette Ville, ou dans leurs Terres.

Louis de Puget, des Barons de Saint-Marc, des Seigneurs de Chasteuil & de Merveilles, Seigneur & Baron de Châteauneuf-lès-Grasse, épousa sa cousine-germaine, de même nom & de même sang, & en eut plusieurs enfans, entre autres:

Jean-Paul de Puget, des Barons *de Saint-Marc*, &c. dit *le Baron de Châteauneuf*, qui possede en entier cette terre de Châteauneuf, laquelle a appartenu à la Maison de *Grasse* jusqu'au XIVe siécle, & que les Vintimille-Lascaris-Tende, sortis du Castellar, ont possédée pendant trois siécles ou environ, qu'elle est sortie de leur branche par les héritiers ci-dessus nommés, contre le droit, peut-être incontestable, que donnent les biens patrimoniaux, & même contre l'intention d'Honoré Lascaris & de Claude, son fils, manifestée dans leur testament. *Jean-Paul de Puget*, dit *le Baron de Châteauneuf*, fait son séjour à Grasse, & n'a point encore d'enfans de son mariage avec la sœur du Marquis *de Tourettes*.

XXIV. Claude Lascaris, second fils d'Augustin & de *Jeanne de Foulques*, n'eut de son pere qu'une foible légitime, & alla s'établir à Marseille, où il épousa *Claire de Laurans*, fille du Seigneur *de Septemes*, dont: — Augustin, qui suit; — & Balthasard, mort sans postérité.

Augustin Lascaris, II. du nom, épousa à Marseille *Anne de Brunet*, & en eut: — Théodore Lascaris, des Comtes de Vintimille, &c. On dit qu'elle laissa tous ses biens à MM. *de Chrétien*, Famille annoblie pour avoir contribué (dit-on encore) à la rançon du Roi François I. Cette Théodore Lascaris eut de grands démêlés, & suivit de grands procès avec Marguerite, sa tante, femme de *Marc-Antoine de Puget*, en vertu des droits légitimaires d'Augustin II, son pere, & de *Balthasard*, son oncle, sur ladite terre de Châteauneuf.

XXIII. ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c. batisé à Châteauneuf le 21 Novembre 1566, vulgairement qualifié *cadet de la branche de Châteauneuf*, dernier fils de CLAUDE & de *Pierre d'Agoult*, passa en Languedoc avec *Jean de Villeneuve*, dit LASCARIS, (attendu qu'il étoit fils, ainsi que nous l'avons déja expliqué, d'ANTOINETTE DE VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHASTEAUNEUF, & d'*Honoré de Villeneuve-Tourettes-lès-Vence*, conséquemment son grand-oncle, à la mode de Bretagne), dans la Commanderie de Douzens, dont le Château est situé à Peyriac en Minervoix, Diocèse de Narbonne. Il y devint amoureux (selon la tradition de famille), de Madame *de Regis*, belle-sœur, comme nous l'avons dit, de *Saint-François de Regis*. Après la mort de son pere, & du consentement de la Dame d'*Agoult*, sa mere, manifesté par sa procuration, retenue par Me *Elhias Joseph*, Notaire de Châteauneuf, il épousa cette jeune veuve, par contrat du 4 Novembre 1593, en présence de son oncle, le Commandeur *de Villeneuve*, comme il conste de l'acte de célébration de son mariage, conçu en ces propres termes:

« L'an 1593, & le huitieme jour du mois de Novembre, a été administré le » Sacrement de Mariage à noble ANTOINE DE LASCARIS, cadet de la Maison de » *Châteauneuf-lès-Grasse* en Provence, fils légitime & naturel de feu noble » CLAUDE, des Comtes *de Vintimille*, cosseigneur dudit Châteauneuf-lès-Grasse » & autres lieux, & de Damoiselle *Pierre d'Agoult*, fille du Seigneur *de Saint-* » *Auban*, aussi en Provence, mariés, & à Damoiselle *Claire de Môlet*, veuve du » Capitaine *de Regis*, fille de Messire *Marc de Môlet* & de Dame *Françoise de* » *Caussac-la-Bastide*, sa femme, en présence de noble frere *Jean de Villeneuve*, » Seigneur, Commandeur de Douzens & du présent lieu, oncle du conjoint, » dudit Messire *Marc de Môlet*, & de MM. les Comte *de Rieux*, *de Grave* & » de *la Bastide*, & autres parens & amis ».

On trouve dans les Regiftres de Châteauneuf, de l'an 1583, qu'ANTOINE LASCARIS tint sur les Fonts Baptismaux, avec *Pierre d'Agoult*, sa mere, Demoiselle *Pierre de Garidel*. Par acte du 5 Octobre 1593, il contracta une obligation envers AUGUSTIN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf, son frere aîné; & par un autre acte du 6 du même mois (c'est-à-dire, le lendemain) il contracta une seconde obligation en faveur de sondit frere aîné, qualifié *magnifique* AUGUSTIN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf. On voit par un acte du 9 Février 1598, qu'il fit un voyage à Châteauneuf, pour y régler & terminer ses droits légitimaires avec son frere. Nous allons rapporter succintement la teneur de cet acte.

« L'an 1598, le neuvieme jour du mois de Février, &c. noble ANTOINE DE » LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fils, au Seigneur CLAUDE, en son vivant, » Seigneur du présent lieu de Châteauneuf, d'Oppio & de Conio en Albengue, » lequel, de son bon gré, &c. confesse avoir reçu d'AUGUSTIN DE LASCARIS, » des Comtes de Vintimille, fils & héritier dudit feu CLAUDE, Seigneur en partie » dudit Châteauneuf, son frere présent, &c. sçavoir est la somme de quatre cent » dix écus pour tous & chacuns les droits à lui compétans, & qui lui peuvent ap- » partenir sur l'héritage, tant dudit feu Seigneur CLAUDE, son pere, que de feu » Dame *Pierre d'Agoult*, sa mere, que pour tous & chacuns ses droits de légitime » qui lui peuvent appartenir sur lesdits héritages desdits feu Seigneur CLAUDE & » Dame *Pierre d'Agoult*, ses pere & mere, &c. ».

Par acte du 20 Février de ladite année 1598, il chargea de procuration son beau-frere, pour percevoir toutes les sommes qui pouvoient lui être dues, & les lui faire tenir à Peyriac en Languedoc, lieu de sa transmigration. Depuis cette époque on ignore quel fut son sort, & on n'a pas pu découvrir son testament; mais on trouve quantité d'actes, contractés par sa femme, où elle est qualifiée *de veuve dudit* ANTOINE, entr'autres une ratification de 1601, par *Jean de Villeneuve*, Commandeur de Douzens & de Peyriac, sur une vente qu'elle avoit faite de quelques terres, le 10 Décembre 1600. On voit, par un acte du 18 Juin 1604, qu'elle étoit à Châteauneuf, où elle consentit une procuration en faveur de Dame *Françoise de Caussac*, sa mere. Le 23 Mars 1607, elle ratifia une obligation, à l'occasion de l'entretien de JEAN-PIERRE DE LASCARIS, son fils, pendant le tems

de ses pensions ; & fit enfin, par acte du 26 desdits mois & an, un accord & transaction, en qualité de mere & tutrice de MARC LASCARIS. Elle se maria, 3°. par contrat passé à Grasse, en présence de *noble & magnifique* AUGUSTIN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, son beau-frere, avec pacte exprès que *Jean-François de Giraud*, son mari, seroit chargé de l'entretien général des Seigneurs MARC & JEAN-PIERRE DE LASCARIS, fils, à feu noble ANTOINE LASCARIS, cadet de la Maison *de Châteauneuf*, des Comtes *de Vintimille*, & de ladite *Claire de Môlet*, sa femme.

Nous pourrions citer plusieurs autres actes passés par ledit Seigneur ANTOINE & *Claire*, sa femme, tant à Châteauneuf, Grasse & autres lieux en Provence, qu'à Peyriac, Carcassonne, Narbonne & autres lieux en Languedoc ; mais nous croyons en avoir rapporté assez pour convaincre le lecteur de son existence, & établir sa transmigration de Provence en Languedoc, quelques auteurs ayant négligé d'en parler, ainsi que de plusieurs autres branches dont ils n'ont point fait plus de mention.

Du mariage d'ANTOINE LASCARIS avec *Claire de Môlet*, vinrent : — 1. MARC, qui suit ; — 2. autre MARC, mort jeune ; — 3. & JEAN-PIERRE, batisé le 18 Mars 1597. Il eut pour parrein *Jean-Pierre de Comenge*, & pour marreine la Comtesse *de Rieux*. Il prit, dans quelques actes, le titre de *Chevalier de Châteauneuf*.

XXIV. MARC LASCARIS, fils aîné d'ANTOINE, des Comtes de Vintimille, héritier universel de sa mere, & héritier particulier, conjointement avec JEAN-PIERRE, son frere, d'AUGUSTIN LASCARIS, leur oncle, fut batisé à Peyriac le 11 Août 1594. Il stipula, par acte du 15 Septembre 1614, en qualité d'héritier de la Dame *de Môlet*, sa mere, avec Dame *Françoise de Caussac*, sa grand'mere maternelle, agissant en cette qualité & comme légitime administratrice de la personne & biens de JEAN-PIERRE, fils & co-héritier aussi de *Claire de Môlet ;* ratifia, par acte du 14 Février 1620, avec ledit JEAN-PIERRE LASCARIS DE CHATEAUNEUF, son frere, une vente faite par leur mere, veuve d'ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, cadet de Châteauneuf ; & passa un acte, le 21 Novembre 1627, avec nobles *Antoine & Pierre de Caussac*, freres & Seigneurs de la Bastide, Esparnairenque & de la Fayolle, &c. & le Seigneur *de Paulignan*, en vertu de la dot de la Dame *de Caussac*. On trouve encore quantité d'autres actes sur ce degré. MARC LASCARIS épousa, le 21 Septembre 1632, *Anne de Pochelon*, fille de *Marc*, & d'*Isabeau de Roussiac*, & mourut au Château de Peyriac le 25 Septembre 1651, après avoir fait son testament. Il fut inhumé dans sa Chapelle de Villelisses, dont il avoit hérité par son grand-pere maternel, & qui, depuis cette époque, a servi de sépulture à cette branche de la Maison de VINTIMILLE, transplantée en Languedoc. On y voit ses armes & différentes épitaphes. La concession en fut faite à *Marc de Môlet*, par *Guillaume de Sayx*, Seigneur de Paulignan, son ami & son parent. Cette race *de Sayx* étoit une des plus anciennes & des plus nobles du Languedoc. Le Comte MARC LASCARIS eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, dit *le Chevalier* DE LASCARIS, héritier particulier de son pere, & donataire de tous les biens de sa mere, par acte du 13 Janvier 1666. Son pere l'envoya à Malte, où il fut reçu Chevalier par le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, en qualité de son cousin de même sang, par sa Bulle Magistrale du 11 Novembre 1656, & il lui accorda le privilége de se marier sans quitter la Croix de l'Ordre. Il fut aussi Chevalier de Saint-Louis, & porta toute sa vie les armes au service de son Prince ; fait Capitaine en chef dans le Régiment de Silly ; successivement dans celui de Castelnau ; Commandant du Régiment de Bourbonnois, où il perdit une jambe, par un boulet de canon, au siége de Mastricht, à laquelle il suppléa par une autre de bois, ce qui ne l'empêcha pas de voyager ; eut le Commandement de Charleville & du Mont-Olimpe, & le Gouvernement du Fort des Bains de la ville d'Arles, & d'autres lieux en Roussillon, où étoit alors le théâtre de la guerre. Il accepta, par acte du 8 Mai 1682, l'héritage de JEAN LASCARIS, son frere aîné, qui le fit héritier universel de tous ses biens, à la charge de remettre sa succession à BLAISE, son fils, s'il sçavoit s'en rendre digne, attendu qu'il le laiss-

soit fort jeune; & le 17 Janvier 1695, il acheta les domaines de Violet d'*Augustin de Rambaud*, Conseiller du Roi & Garde des Sceaux de Carcassonne, & mourut dans son Gouvernement, le 28 Avril 1698, où Louis XIV l'avoit honoré de plusieurs de ses Lettres. Nous donnerons son Epitaphe après le degré de Jean-Paul, son arriere-petit-neveu. Il avoit épousé *Toinette de Chaume* ou *de la Chaulne*, Dame de Poussan, dont il n'eut point d'enfans; — 3. & Isabeau Lascaris, mariée à *Paul de Rambaud*, co-Seigneur de Peyriac. Elle testa en faveur de sa mere & de ses freres, par acte du 13 Juin 1663.

Nota. Ce fut à l'époque du siége de Mastricht, en 1673 (la recherche des Nobles ayant lieu en France), que le Traitant, qui n'avoit que l'intérêt pour objet, crut pouvoir tirer parti de l'absence de Jean & Jacques Lascaris, freres. Il leur fit une sommation de produire leurs titres de noblesse, à quoi ils ne purent répondre, étant alors au service; mais un Arrêt du Conseil rendu, le 7 Avril 1681, sur la production que ces deux freres firent de leurs titres au Roi & à son Conseil, Sa Majesté y étant présente, les maintint dans leur *noblesse d'extraction*, avec amende de 3000 livres envers ceux qui pourroient troubler les Exposans dans leur noblesse d'origine. Il intervint ensuite un Jugement contradictoire de l'Intendant du département de Languedoc, qui condamna le Traitant, & déchargea les Exposans de l'amende encourue, faute d'avoir répondu à la sommation de produire leurs titres, suivant l'Edit.

XXV. Jean Lascaris, III. du nom (à dater depuis l'alliance de la Maison de Vintimille avec celle de Lascaris), batisé le 21 Août 1633, servit quelques années, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Silly (devenu *Bourbonnois*, depuis que le Chevalier de Lascaris, son frere, qui le commandoit alors, demanda cette mutation de nom, qu'il obtint de Louis XIV), & se retira dans sa Province. Il y stipula un acte le 1? Avril 1665, en vertu d'un accord passé par *Claire de Mõlet*, son ayeule; il en contracta encore quantité d'autres; testa le 8 Mai 1682, en faveur du Chevalier Lascaris, son frere puîné, pour les motifs énoncés ci-dessus, & mourut âgé de 48 ans. Il avoit épousé, 1°. le 12 Février 1658, *Anne-Paule de Comenge*, fille de *Paul de Comenge*, & de *Marie de Malard*, de Narbonne. Il contracta encore deux autres alliances, dont il eut des enfans; mais on ne voit pas qu'ils ayent vécu. De sa premiere femme il en eut aussi plusieurs; mais le seul qui resta fut:

XXVI. Blaise Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Baron de Puicheric en Languedoc, héritier des domaines de Violet, achetés par le Chevalier Lascaris, son oncle, dont il recueillit toute la succession, tant de ses biens personnels que de ceux du Comte Jean, son pere. Il fut batisé le 10 Février 1664, & eut pour parrein & marreine, *Jacques de Pochelon*, & *Marie de Sayx*, son épouse. Il entra jeune au service, d'abord dans la compagnie des Gentilshommes à Metz, obtint ensuite une Compagnie dans le Régiment de Bourbonnois, où il perdit un bras à la bataille de Steinkerque, & reçut deux blessures dangereuses, à la veille d'être fait Colonel d'un Régiment de Dragons, dont il avoit obtenu l'agrément, & dont le prix étoit déposé au Trésor Royal: cet accident le mit hors d'état de continuer ses services; fut fait Chevalier de Saint-Louis; se retira avec une pension, dont il ne toucha que la premiere année; fut chargé, de la part du Chevalier Lascaris, son oncle, de porter à Louis XIV, 20 mille écus, que ce Monarque lui donna, en lui faisant l'honneur de lui dire: *J'ai perdu plus que vous, en perdant le Chevalier* de Lascaris; *je suis si content de ses services & des vôtres, que si vous avez quelque grace à me demander, je vous l'accorderai avec plaisir*. Le Comte Blaise, qui jouissoit alors d'une très-jolie fortune & d'une femme qu'il aimoit beaucoup, se contenta de répondre à Sa Majesté: *que se voyant hors d'état de lui rendre aucun service militaire, & satisfait de la récompense qu'il venoit d'en recevoir, il alloit s'occuper à lui faire des sujets aussi fideles que lui*; & en effet, comme on va le voir, il a eu une nombreuse postérité; mais il n'a vécu que sept enfans. Le Comte Blaise est mort le 6 Décembre 1741, âgé de 77 ans, & a été inhumé dans le tombeau de ses peres en Languedoc: c'étoit un des beaux hommes de la Cour de Louis XIV.

Il avoit épousé, le 21 Janvier 1695, *Marie-Charlotte de Rambaud*, fille d'*Augustin*, & de *Françoise de Villa*, dont: — 1. JACQUES, batisé le 26 Décembre 1695, mort le 20 Novembre 1698; — 2. GUILLAUME-PIERRE, batisé le 24 Novembre 1696; — 3. PAUL, qui suit; — 4. JACQUES, batisé le 9 Juin 1699, mort le 5 Novembre 1700; — 5. BLAISE, batisé le 7 Octobre 1700, mort deux jours après; — 6. JEAN-JACQUES-PAUL, batisé le 10 Août 1701, mort le 16 Décembre 1702; — 7. MARC-BLAISE, batisé le 23 Juillet 1702, mort le 23 Mai 1705; — 8. FRANÇOIS-PAUL, batisé le 31 Décembre 1705, ancien Officier de Dragons, connu sous le nom & le titre de *Comte de Tende*, veuf, sans enfans, d'*Anne de Chimidlin*, d'Alsace. Il a relevé le nom *de Tende*, en vertu du droit réel que sa branche a de le porter, puisqu'elle en est descendue, & que la branche aînée est tombée en quenouille. Il ne faut pas confondre ce Comte *de Tende*, avec un autre Comte *de Tende*, descendu d'un fils naturel de CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende. Nous en avons promis la filiation à la lettre *T*, d'après un Historien de Provence; — 9. MARC-ANTOINE, batisé le 1 Mai 1709; — 10. LOUIS LASCARIS, IV. du nom, batisé le 13 Février 1711, connu sous le nom de *Chevalier* DE LASCARIS, aujourd'hui titré de *Vicomte*, veuf de *Marie de Montredon*, de la branche de *Saint-Maſſal*, dont il n'a point eu d'enfans; — 11. MARC-BLAISE, batisé le 22 Octobre 1715, tué au siége de Prague, âgé de 17 ans; — 12. ESPRIT-AUGUSTIN, batisé le 15 Octobre 1716, mort le 12 Juillet 1717; — 13. LOUIS-CÉSAR-AUGUSTE, batisé le 4 Juillet 1718; — 14. CLÉMENT-JOSEPH-AUGUSTE, batisé le 16 Janvier 1720; — 15. JEAN-PAUL, batisé le 24 Octobre 1724; — 16. ANTOINETTE, batisée le 3 Juin 1697; — 17. MARIE-FRANÇOISE, batisée le 8 Novembre 1703, morte le 17 du même mois; — 18. MARIE, batisée le 29 Septembre 1707, qui fait son séjour à Peyriac-Minervoix, en Languedoc, avec sa Famille, ou dans le Château de Violet; — 19. FRANÇOISE-CHARLOTTE, batisée le 20 Août 1708, morte Religieuse à l'Abbaye d'Azille en Languedoc; — 20. & ANNE LASCARIS, batisée le 26 Novembre 1713, morte, sans alliance, à Roubia, Diocèse de Narbonne en Languedoc.

XXVII. PAUL-LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, devenu l'aîné par la mort de ses deux freres, batisé le 12 Juin 1698, à Peyriac-Minervoix, servit, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Blaisois, où il fut attiré par le Marquis *de la Mothe*, ancien ami de son pere, qui en étoit Colonel; mais il fut forcé de quitter le service en 1730, à cause des infirmités de son pere, qui se trouvoit dans l'impossibilité de vaquer à ses affaires domestiques, & sur-tout à des procès que les funestes suites du systême lui avoient attirés. PAUL LASCARIS ne fut pas plus heureux que lui dans la poursuite de ces procès, il les perdit, & eut le malheur, vû la grande dépense que son pere fut encore obligé de faire au service, de se voir privé de la fortune honnête dont il devoit jouir; car il étoit né avec la perspective de 25000 livres de rente. Pendant la guerre de 1743, jusqu'à la paix de 1748, il fut employé par M. le Cardinal *de Fleury*, & M. le Comte *d'Argenson*, alors Ministre de la Guerre, rendit des services utiles au Roi & à l'Etat, & manifesta son zéle, tant sous les ordres du Maréchal *de Saxe*, que sous ceux du Maréchal *de Lowendal*, devant Berg-op-Zoom, comme il paroît par une Lettre que le Roi chargea M. *d'Argenson* d'écrire au Comte PAUL, pour lui marquer sa satisfaction, avec ordre de trouver l'occasion de l'en récompenser; mais le Comte PAUL, à l'exemple de ses ancêtres, trouva sa récompense dans le bonheur d'avoir servi son Prince. Il épousa, par acte du 3 Mars 1729, *Germaine de Cazes*, fille puînée de feu *Jean de Cazes*, & de *Françoise des Serres*. Il passa, le 21 Mai 1743, un accord, en vertu de sa procuration consentie, en faveur de sa femme, entre lui & Madame *de Riquet*, épouse du Président au Parlement de Toulouse, pour fixer la légitime de ses freres & sœurs. Par un acte du 26 Février 1732, il avoit consenti une déclaration, en faveur de *Françoise des Serres*, sa belle-mere. Cette Famille DES SERRES a donné un grand nombre de braves Officiers & de Chevaliers de Saint-Louis. *Voyez* SERRES (DES).

Le Comte PAUL voulant faire un voyage à la Cour de Turin, pour y reclamer des droits négligés par ses derniers peres, s'arrêta à Nice, le berceau de

sa Famille; en partit pour se rendre à Aix au devant de son fils aîné qui l'attendoit pour faire avec lui le voyage de Turin. Il y tomba malade chez M. *de Laurans*, où il mourut le 17 Mars 1763, dans la 66e année de son âge, après une maladie de 3 mois, qu'il souffrit avec résignation, courage & patience, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Joachim, à Aix, conformément à l'acte d'élection de sa sépulture, retenu, le 15 Janvier 1763, par Me *Pierre Garcin*, Notaire de ladite ville d'Aix. Son convoi fut assigné par le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Saint-Sauveur, où assisterent différens Corps. La cérémonie funébre fut faite par l'Archidiacre, le Capiscol, & un troisieme dignitaire. Nous rapporterons à la fin de cette Généalogie son épitaphe que l'on voit dans ladite Eglise de Saint-Joachim, en face du caveau où il est déposé, en la Chapelle de Saint-Deodat, accordée en toute propriété & affectée aux enfans dudit Comte PAUL, avec droit de sépulture pour tous ceux de leur Maison, tant mâles que femelles nés ou à naître. Le motif de son élection de sépulture est exprimé dans l'acte énoncé ci-dessus, & dont voici la teneur.

« L'an 1763 & le 15 du mois de Janvier, &c. pardevant le Notaire Royal » à Aix & témoins, fut présent *haut & puissant Seigneur Messire* PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, detenu dans le lit malade » par indisposition corporelle, néanmoins libre de ses sens, vue, mémoire & » entendement, & ferme parole; lequel a élu la sépulture de son corps, décédant » dans cette ville d'Aix, dans l'Eglise de Saint-Joachim dudit Aix, pour y être faites ses funerailles, à la disposition de M. *de Laurans*, son cousin, où il est logé, » *parce qu'il aura toujours des prieres*, ainsi qu'il nous nous l'a déclaré & déclare; » de quoi nous a requis acte que nous avons concédé, fait & publié dans l'Hôtel dudit Messire *de Laurans*, Grand-Prévôt de Provence, &c. »

Le Comte PAUL a laissé de son mariage: — 1. JEAN-PAUL, qui suit; — 2. FRANÇOIS PAUL DE VINTIMILLE-LASCARIS, nommé par feu LOUIS XV, en 1772, grand Chantre de la Primatie de Lorraine; — 3. FRANÇOISE, morte à l'âge de 9 ans, des suites d'une chûte; — 4. & MARIE LASCARIS, qui au décès de sa mere, auprès de laquelle elle avoit toujours été élevée, est entrée Pensionnaire à l'Abbaye Royale de Saint-Antoine à Paris. Après avoir vécu quelques années avec Madame la Marquise *du Barail*, son intime & respectable amie, elle vint joindre, en Lorraine, le Comte FRANÇOIS-PAUL, son frere, où le fixe la dignité dont l'a honoré Sa Majesté. Ces quatre enfans sont nés à Pamiers dans le Comté de Foix en Languedoc, où se maria leur pere, & ont été batisé en l'Eglise Collégiale.

XXVIII. JEAN-PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, &, par sa femme, Baron des Etats de Languedoc, &c. chef de ses noms & armes, a porté le titre de *Marquis* du vivant de son pere. Après sa mort il a pris celui de *Comte*, titre qui a toujours été une prérogative attachée à tous ceux de sa Maison, tous les chefs des branches & même leurs cadets ayant droit de le prendre. Il est entré fort jeune au service en qualité de Cornette dans le Régiment de Conty, Cavalerie. Lors de la paix de 1748, il fut compris dans la réforme considérable qui se fit. M. le Comte *de Langheac*, qui l'aimoit beaucoup, & desiroit de le conserver, obtint pour lui de M. le Prince *de Conty*, dont la protection particuliere pour la haute Noblesse n'a jamais manqué de se montrer, l'agrément d'une Compagnie; mais la réforme d'un nouvel escadron dans le Corps de Cavalerie, a privé le Comte JEAN-PAUL des bontés dont ce Prince, toujours bienfaisant, l'avoit comblé, lorsqu'il eut l'honneur de lui être présenté par son Colonel, pour le remercier de la grace qu'il venoit d'en obtenir. Depuis cette époque, le dérangement absolu des affaires de son pere, malgré tout son desir & son zéle, ne lui a pas permis de rentrer au service. Il a épousé, de l'agrément du Roi, le 23 Octobre 1773, *Françoise-Marie-Gabrielle de Bar*, fille aînée *d'Antoine de Bar*, Marquis de Castelnau, Baron des Etats de Languedoc, & de *Dorothée de Buisson de Beauvoir*. Voyez *Buisson*, dans ce Dictionnaire. Nous aurons occasion dans la suite de parler de la Maison *de Bar*, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Languedoc.

Quoique nous nous propoſions de parler de la Maiſon de VINTIMILLE à la lettre V. Nous dirons cependant ici qu'elle ſe diviſe en trois branches principales, ſçavoir, 1°. la branche des VINTIMILLE-LASCARIS; 2°. la branche des VINTIMILLE-MARSEILLE; 3°. la branche des VINTIMILLE-JERACI, en Sicile.

Chacune de ces trois branches en a produit pluſieurs autres, nous pouvons même dire qu'elles ont formé des tiges, dont les plus conſidérables ſont connues en France, en Italie, en Sicile, &c.

Premierement ſous le nom de *Tende*, éteinte dans le XVe ſiécle & fondue, comme on l'a vu, dans la Maiſon de SAVOIE, ſucceſſivement dans celle *d'Urfé*, & par une de ces branches cadettes dans celle des VINTIMILLE-MARSEILLE.

Secondement, ſous le nom de *Châteauneuf* en Provence, ſortie de celle du *Caſtellar*, tranſplantée en Languedoc en 1593, branche puînée de celle de *Tende*, devenue conſéquemment branche aînée de ſa Maiſon.

Le rameau qui s'établit à Marſeille eſt éteint. Il en exiſte encore un ſur la côte de Gênes, dans le Marquiſat de Marro, ſi la poſtérité de TIBERE (frere de CLAUDE & de JEAN-ANTOINE), s'eſt perpétuée, ſuivant les différentes obſervations que nous avons faites.

Troiſiemement, ſous le nom *du Caſtellar* & *de la Brigue*, dans le Comté de Nice, qui ont produit pluſieurs rameaux, comme celui des Comtes *de Peille*, l'un des plus honorables de la Famille, dont eſt ſorti le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, & celui des Comtes d'Apremont, &c.

Quatriemement, ſous celui de *Seyſſons* en Provence, branche aînée parmi les VINTIMILLE-MARSEILLE, ſortie des Seigneurs d'*Olioules*, aujourd'hui établie à Paris dans la perſonne du Marquis DE VINTIMILLE, Seigneur de Figaniere & de Vidauban, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, qui a épouſé, le 7 Février 1765, *Marie-Madelene-Sophie Talbot*, Dame de Franqueville, fille du Duc de *Tyrconnell* (perſonne n'ignore la grandeur de cette illuſtre race des *Talbot*, nous en parlerons à la lettre T); & dans la perſonne de l'Abbé DE VINTIMILLE, Prieur de Sorbonne (*c*).

Cinquiemement, ſous le nom DU LUC, auſſi en Provence, deſcendue ainſi que celle *de Seyſſons*, des Seigneurs *d'Olioules*, également tranſplantée à Paris dans la perſonne du Comte DU LUC, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & dans le Marquis DU LUC, Colonel du Régiment Royal de Corſe, Gouverneur des Iſles de Porqueyrolles & connu juſqu'à ſon mariage avec Mademoiſelle *de Caſtellane*, ſous le nom de *Comte de Marſeille*. Cette branche DU LUC eſt une de celles qui ont le plus illuſtré leur race : elle a paru avec éclat dans les armes, les négociations & dans l'Egliſe; elle a donné dans un Comte DU LUC, un Ambaſſadeur en Suiſſe, fait Cordon bleu en 1724, &c. & un Archevêque de Paris, Commandeur du même Ordre du Saint-Eſprit, que nous rapporterons en leur rang au mot VINTIMILLE. Elle a toujours eu cet avantage de s'être montrée, dans les occaſions l'appui de pluſieurs des branches des LASCARIS. M. le Marquis DU LUC n'a point dégénéré de ſes peres dans des qualités auſſi honorables dans les Familles. M. l'Abbé DE LASCARIS, pour conſacrer à jamais ſa reconnoiſſance, nous a prié de dire ici qu'il reçut de ce digne parent les traits les plus marqués de ſa générosité & de ſon amitié, à l'époque de la premiere grace qu'il obtint de Sa Majeſté. Pour prouver encore que cette branche DU LUC a été une des plus diſtinguées de ſa race, nous tranſcrirons à la fin de ce Mémoire généalogique l'Epitre dédicatoire de *Robert de Briançon*, à l'ancien Evêque de Toulon, ſorti de cette branche des VINTIMILLE-DU-LUC.

(*c*) C'eſt par erreur que nous avons dit, d'après un *Mémoire*, à l'article FIGANIERE, *Tome VI*, *p.* 395, au degré de GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH DE VINTIMILLE, des Comtes de Marſeille, qu'il étoit chef des nom & armes de ſa Maiſon en France. Tout le monde ſçait, (& il ne faut qu'ouvrir tous les Auteurs) que par-tout où il y a des VINTIMILLE-LASCARIS, ceux-ci ſont les aînés de leur Maiſon.

Sixiemement, des Princes *de Belmonte*, Grands d'Espagne, &c. branche illustre & puissante, dont nous parlerons aussi en leur rang lettre V.

Il y a encore des LASCARIS en Pologne. Le Comte THÉODORE LASCARIS, neveu du Comte LASCARIS, Patriarche de Jérusalem, qui fait son séjour à Rome, vient d'y contracter un mariage très-avantageux, en épousant la Comtesse *Zabietto*. Le Patriarche LASCARIS entretient une relation de parenté avec MM. de LASCARIS en France; mais nous ignorons si c'est en qualité de LASCARIS-LASCARIS, ou de VINTIMILLE-LASCARIS. Sa Lettre du 19 Février de la présente année 1774, au Comte JEAN-PAUL LASCARIS, ne nous paroît pas propre à éclaircir ce doute; en voici la teneur.

« Permettez, Monsieur, que je vous fasse part du mariage que mon unique » neveu, le Comte THÉODORE LASCARIS, vient de conclure avec Mademoiselle » la Comtesse *Zabietto*, fille du grand Veneur du grand Duché de Littuanie, & Che- » valier de l'Ordre Royal de l'Aigle blanc de Pologne : alliance qui lui attire » une très-nombreuse & très-distinguée parenté dans ce pays, où il a été natu- » ralisé & où il a acquis des possessions. Il sert dans l'Armée du Roi & de la Re- » publique dans le grade de Lieutenant-Colonel actuel avec le rang de Colo- » nel en second du Régiment du grand Géneral de Littuanie; ce mariage doit » être celebré le 13 du passé, & j'en attens, à chaque poste, la nouvelle précise. » Comme vous prenez, Monsieur, beaucoup de part avec Madame la Comtesse votre » épouse, ainsi que toute la Famille, à tout ce qui regarde ma personne & » ma branche, j'espere que vous aurez la bonté de ne pas désapprouver cette » alliance, qui à l'aide de *Dieu* vous produira de nouveaux parens & servi- » teurs, & remettra au jour en Pologne la Famille, qui dès le XIIIe siécle » avoit donné à BOLESLAS, pudique, Roi & Duc de Pologne, pour femme une » propre niéce de THÉODORE II, Empereur des Grecs, procréée de sa propre » fille la Reine de Hongrie, & femme de BELA IVe. Et ce fut l'occasion que » du tems de l'usurpation de PALÉOLOGUE quelque LASCARIS parent de ladite » Reine, venerée comme Sainte en Pologne sous le nom de *Sainte Cunegonde*, » se retira dans ce Royaume, & propaga le nom & Famille LASCARIS, qui » subsiste encore; mais sous des noms pris des Villes & Terres que ses suc- » cesseurs y acquirent, ou qu'ils y fonderent, jouissant de tous les honneurs & » plus grandes dignités tant séculieres qu'Ecclésiastiques du pays ».

On a connu encore à Paris, (porte le *Mémoire*) il y a peu d'années, un Comte LASCARIS, du surnom de *Jonas*, qui est établi à Saint-Domingue; il se dit de la Maison de VINTIMILLE, de la branche des LASCARIS, en donna verbalement tous les renseignemens; & promit qu'il reviendroit dans quelques années se faire connoître & reconnoître. On en dit tant de bien à M. l'Abbé LASCARIS, vers l'an 1770, que si la gloire & la délicatesse de noms aussi considérables n'exigeoient pas le plus grand examen dans les faits généalogiques, on s'en rapporteroit, sans balancer, à l'exposé du Comte LASCARIS, dit *Jonas*, tant ce jeune homme (d'environ 28 ou 30 ans à cette époque) paroît digne de ses prétentions; mais ni dans les branches VINTIMILLE-LASCARIS, ni dans les branches purement VINTIMILLE, on n'a jamais entendu dire qu'il se fût faite aucune transmigration dans cette partie d'Outre-mer. Cependant sur ces mêmes matieres généalogiques, il est aussi de la gloire & de la délicatesse des grandes Maisons de ne jamais nier ce qu'on ne connoît pas; il y a tant de révolutions dans les Familles! Quand une race, d'ailleurs, est aussi étendue & qu'elle est déchue de son ancien rang, de son ancienne fortune & de ses anciennes prérogatives, autant que le sont, en grande partie, les branches de la Maison de VINTIMILLE, il n'y auroit rien de surprenant quand il en existeroit d'inconnues à celles qui sont les plus puissantes ou le plus en évidence; c'est ce qui peut arriver, soit par des transmigrations éloignées, soit par la médiocrité de fortune, qui éloigne toujours de toutes rélations ou du moins de relations suivies, & trop souvent encore par ignorance de soi-même, ou par insoucience de caractere (le personnel, dans ces cas-là, fait beaucoup): ces derniers motifs sont très-blâmables & très-repréhensibles. On ne se soutient mutuellement que par l'union

nion & les rapports, & qui n'est bon qu'à soi n'est bon à rien; *vis unita fit fortior.* Sans un amour-propre mal entendu, l'on peut & l'on doit sentir son état & s'y maintenir.

Les Lascaris se qualifient en général, quand ils ne simplifient pas leurs droits, (ce qui est quelquefois très-nuisible, à moins qu'on ne conserve ses biens avec son nom) *des Comtes Souverains* de Vintimille *& de Tende, & des Empereurs d'Orient.* Ils portent pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à l'aigle éployée d'or à deux têtes couronnées de même,* (qui est de Lascaris, Empereurs de Constantinople) ; *au 2 & 3 aussi de gueules, au chef d'or,* (armes simples de la Maison de Vintimille) *avec le bonnet impérial.*

Les *Marseille* se qualifient *des Comtes de Marseille,* & portent pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au chef d'or,* (qui est de Vintimille) ; *au 2 & 3 aussi de gueules, au lion d'or couronné de même,* (armes des anciens Vicomtes de *Marseille*), *avec la couronne de Souverain.*

Les *Jeraci,* se qualifient *des Comtes de Vintimille, Princes de Castelbonne & de Belmonte, Grands d'Espagne, &c.* & leurs armes sont : *au 1 & 4* de Vintimille, comme ci-dessus, *& au 2 & 3* de Jeraci, qui est : *d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'argent & de gueules* (*d*).

La Maison de Vintimille prend pour devise : *præ millibus unus.* René *le bon,* Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, en donna une seconde à cette Maison, ce fut celle de Constance. Il eut en vue, (dit *Robert de Briançon,* page 15, de son Histoire de la Maison de Vintimille) sa fidélité au service de ses Maitres, & sa fermeté dans ses malheurs, qui l'ont fait descendre au rang de simples Gentilshommes, de Souveraine qu'elle étoit. On trouve dans un vieux imprimé latin pour les Lascaris-Lascaris, dont la filiation est conduite jusqu'au XVIIe siécle, *nec me fulgura.*

On voit en la Chapelle de la langue de Provence, dans l'Eglise de Saint-Jean, un magnifique mausolée, dressé en l'honneur du Grand-Maitre Jean-Paul Lascaris, (dont il a été parlé au degré XV de cette histoire,) où l'on lit l'épitaphe suivante.

D. O. M.

« Hic jacet Joannes-Paulus Lascaris-Castellar, M. Magister & melitæ Princeps, qui nascendo ab Imperatoribus & Comitibus Vintimiliæ accepit nobilitatem, vivendo in Consiliis fecit amplissimam, & moriendo inter omnium lacrimas reddidit immortalem ; regnavit annos XXI inter Principes fortunatus, erga subditos pater Patriæ, erga Religionem bene merentissimus, septima triremi quam annuis redditibus stabilivit, nova Commenda quam instituit ; aliis atque aliis quæ construxit, tot terra marique victoriis omnibus celebris soli Deo semper affixus obiit die decimâ-quartâ Augusti anno Domini 1657, ætatis suæ 97 ».

On lit dans la Chapelle de Saint-Sauveur de Peyriac en Minervoix, diocèse de Narbonne en Languedoc, appartenante à la branche des Lascaris, transplantés dans cette province, l'inscription suivante, en l'honneur de Jacques Lascaris, (mentionné ci-devant, degré XXIV,) reçu Chevalier de Malte par son cousin Jean-Paul, Grand-Maître de l'Ordre, dont nous venons de parler.

A LA MÉMOIRE

« De Messire Jacques de Lascaris, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, issu des Comtes *de Vintimille & de Tende,* dont la famille a donné autrefois des Empereurs à Constantinople, & de notre tems des Grands-Maitres à Malte, Gouverneur du fort des Bains, de la Ville d'Arles & autres lieux en dépendans en Roussillon, mort dans son gouvernement le 29 Avril 1698, enterré dans l'Eglise abbatiale dudit Arles, devant le maître-autel, encore vivant dans le cœur de Dame *Toinette de la Chaulne de Poussan,* son épouse, qui lui

(*d*) Nous croyons que le Prince de Vintimille, Grand-Maître actuel de la Maison du Roi de Naples, est chef de ses nom & armes en Sicile.

a fait dresser ce petit monument pour marquer sa douleur & son amour. Passant, priez pour lui ».

Nota. Cette *Toinette de la Chaulne* a partagé, aussi, l'erreur de quelques Historiens, (comme nous l'avons remarqué ailleurs) & autres personnes même du sang de son mari. Elle devoit dire, dont la Famille représente les droits des anciens Empereurs de Constantinople, du nom de LASCARIS (*e*).

Voici l'épitaphe du même JACQUES LASCARIS, (frere puiné de JEAN III) qu'on lit sur son tombeau à Arles.

« Hic jacet nobilis JACOBUS LASCARIS, illustris melitæ religionis summo Magistro sobrino suo decoratus, regiique & militaris Ordinis Sancti Ludovici Eques dignissimus, Castri Balneorum de Avulis Gubernator meritissimus; obiit die 28 Aprilis ann. 1698. Anima ejus bona æterna possideat ».

On lit à Aix en Provence, dans la seconde Chapelle de l'Eglise de Saint-Joachim, l'épitaphe suivante de PAUL LASCARIS, petit neveu de JACQUES, gravée sur une pierre de marbre blanc, enchassée dans le mur, en face du caveau, où reposent ses cendres.

D. O. M.

« Sub hoc marmore jacet illustrissimus Dominus Comes PAULUS LASCARIS, ex summis Comitibus Vintimilii & Tendæ (masculis) Imperatoribusque Orientis, (fœminis) oriundus, stirpis Castrinovi Grassæ in Provinciæ provincia caput; Peyriac Minervensis, Narbonensis Diœcesis, in Volcarum regione natus VI Non. Junii M. DCLXXXXVIII. Obiit die XVIIa Martii, anni M. DCCLXIII, ætatis suæ LXV, pietate atque morum suavitate religioni & naturæ ornamentum suorumque deliciæ parentum. Anima ejus bona æterna possideat ».

On voit dans la même Chapelle de Peyriac en Minervoix, sur une plaque de bronze, enchassée dans le mur près de l'Autel, sur laquelle sont gravées les armes des VINTIMILLE-LASCARIS, l'épitaphe ci-dessus du Comte PAUL, après laquelle est écrit ce qui suit.

« On lit à Aix en Provence, dans l'Eglise de Saint-Joachim, l'épitaphe ci-dessus, gravée sur le tombeau de *très-haut & très-puissant Seigneur Monseigneur le Comte* PAUL LASCARIS, qui lui fut élevée par ses enfans, JEAN-PAUL, chef du nom & armes de cette branche de la Maison souveraine de VINTIMILLE & de Tende, (transplantée à Peyriac Minervoix, Province du Languedoc, l'an 1593, par ANTOINE, dernier fils de CLAUDE, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, & de Dame *Pierre d'Agoult*, fille du Seigneur *de Saint-Auban*); FRANÇOIS-PAUL & MARIE, tous les trois nés de Dame *Germaine de Cazes*; foible témoignage de leur amour & de leur regret. Priez pour lui ».

Dans l'Eglise de Saint-Nicolas de Nancy en Lorraine, on voit un fort beau mausolée, où sont représentés un homme & deux femmes, avec l'épitaphe suivante, au milieu de deux écussons.

Credo videre bona Domini in terra viventium. Psal. XXVI.
Prospere ades huc, lector.

D. O. M.

« Quis hic jaceam quæris? Prospere ille sum ex antiquissima familia *Vintimiliensium* Comitum *Paleologorum* & *Lascarenorum* Impp: affinitate de stemmate illustrissima familia in Italia oriundus, qui in Gallia forisque Lotharenorum Principum fortunæ ac virtuti plures annos pace ac bello addictissimus, stirpi ipsi Lotharenæ Domus Serenissimo HENRICO II, inter nobiles Cubicularios honorificè carus atque à publicis privatisque Consiliis optante illustrissimo, atque excellentissimo Principe Comite *Vademontano*, lectissimis ejus filiis ac spei publicæ flori gemino *Carolo Vademontano*, hodie etiam Lotharengiæ ac Barri Duci *Francisco Nicolao*, Principi *Vademontano*, appositus moderator, qui eorum adolescentiam

(*e*) On trouve la même erreur dans l'Histoire de la Maison de MONTMORENCY par M. *Desormeaux*, *Tome I*, *Degré XVII*, *page* 81.

piè ac providè ex parentum & reipublicæ votis anno XV domestica in reducta uxore è primaria inter Allobroges nobilitate ac spectabili hæroïna Claudia Cornilionaæ in concordissima vitæ societate nullis ex ea susceptis liberis *Yolandam* ejus, è priore toro, filiam natu minimam propriam gentilitii stemmatis ac nominis sui hæredem adoptarat trium uno monumento nomina, hic vides prosperi conjugis natæ tribus bene precare, & mortalitatis tuæ memor pacem mortuis otate; obiit anno Domini M. DCXXVII, die 11 Februarii, ætatis LVII ».

Testament, portant acte de donation, par le Comte GUI DE VINTIMILLE, de l'an 954, en faveur de l'Abbaye des Isles de Lerins, (dont jouit aujourd'hui l'Evêque d'Orléans) tel qu'on le voit dans les Archives du Roi à Aix, où il fut enregistré le 24 Février de l'an 1532. Nous n'avons fait que le citer au degré XVIII de la branche de VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF, article d'HONORÉ LASCARIS, troisieme fils de LOUIS LASCARIS, II. du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c. & de PHILIPPE, des Comtes de VINTIMILLE, sa parente de même sang (*f*). Voici mot pour mot le contenu de ce testament.

« Pro eodem Monasterio beati Honnorati Lerinensis, registratio & archivatio donationis Oliveti & Castri de sepulcro, de quibus in eisdem.

Anno Nativitatis Domini, millesimo quingentesimo trigesimo secundo, & die vigesima quarta mensis Februarii præsentato in Regiis Provinciæ Archiviis, venerabilis ac devoti Monasterii Beati Honnorati Lerinensis parte, instrumento valde antiquo in pargameno descripto tenoris subsequentis, sigilloque plombeo impendenti sigillato, ligato filo levico, esculto ab una parte imagine hominis equestris tenentis ensem in manû dextrâ, in quo scripta & esculta sunt atque apparent verba hæc : GUIDO, *Comes* VINTIMILII *& Lausanæ*; ab aliâ verò parte est escultum animal solitudine primâ facie leonis habens ab iis verbis escultis & *Marchio Alpinæ Maritimæ*, ad fines ac perpetuam rei memoriam in eisdem Regiis Archiviis ac in hoc libro registrandum & archivandum fuit eadem die; eodem instrumento prius viso, beneque palpato, sano, integro in nullaque sui parte suspecto invento registratum & archivatum in eodem presenti libro ejusdem Monasterii parte alias confecto in eisdem Regiis Archiviis & in armario Vicariæ Grassæ conservato per me, Honnoratum *Dinhe*, Secretarium rationalemque ac Archivarium regium prout in eodem continetur ac melius legi potuit, cum eodemque alium originali instrumento debitè collationato prout subsequitur.

IN CHRISTI NOMINE amen. Ego GUIDO, *Imperialis Comes* VINTIMILII *& Lausanæ & Marchio Alpinæ Maritimæ*, proficissens contra perfidos Sarasenos in subsidium illustris Domini Ildephonsi, Regis Hispaniarum, avunculi mei, cum Antonio, fratre meo, preside honoris imperialis in Pedemonte & Alpinæ Marchione & Bonasio Comite Sabaudiæ, fratre Eleonoris, uxoris meæ, & Reoumundo, Marchione Montisferati & Berengario, Comite Valentino, nepotibus meis, & Conrado primogenito meo futuro, Comite Vintimilii & Odone, secundo nato meo, futuro Marchione Alpinæ Maritimæ, & Rolando, postremo nato meo futuro Comite in Lausana & montibus Carsanhanæ & Vivaldo de Castello, cum Bonabella & Odone Cravesana & Carlo Targanigra Domino sepelegi & Errole judice Balbo, Domino de Branchis & Sarsonne, commilitonibus meis, divinum judicium timens & mortis incertitudinem expavescens, de consilio supradictorum, ordino, dispono & eligo pro me & meis liberis ubicumque me & illos mori contingat, sepulturam in Capella Sancti Michaelis, quam pater meus construi fecit in oliveto suo apud Vintimilium; quam Capellam cum hospitio & oliveto juxta posito & cunctis terris cultis & incultis, hortis & molendinis & domibus quæ sunt a porta Burgilactus subtus Vintimilianum usque ad podium supradictum olivetum & sequendo altiora colla dicti podii usque apium & descendendo ab Apio ad Cogalonæ & montes Morlo & circum flumen Rodoro versus prata Rou-

---

(*f*) Elle est appellée dans le P. *Anselme*, *Tome II*, *p.* 291. ADRIENNE, fille de PIERRE-ANTOINE; celui-ci fils, selon *du Cange*, de GUILLAUME, Comte DE VINTIMILLE, qui donna le lieu de Curio, Cunio ou Conio à la République de Gênes.

lini & ad dictam portam lactus equatur, cum omnibus aqueductibus dicti fluminis Rodoro, a dicta porta lactus usque Benevam & castrum de sepulcro & cum mero & libero imperio cum ejus habitatoribus & territorio, sicut incipit a collâ crucis & descendit per vallonum vallis Roganæ & Malasini, & progreditur infima Gallium usque ad passum de Lona, & de dicto passo ascenditur ad Rocam scuram. Super Sepelegum & ex alia parte sicut ad dicta colla crucis progreditur per altiora loca montium medio existentium usque ad montem Nigoni & descenditur per vallonum dicti montis usque ad passum de Gargo & jungitur ad dictam Rocam scuram; quæ supra dicta sunt proprii juris mei, dono, lego pro sepultura mea & anima mea, parentum meorum & ex nunc offero Deo & Beato Honnorato & Alberto Alberti & fratribus Monasterii Sancti Honnorati insulæ Lerinensis, sub expressa conditione quod dictam Capellam neque dictum castrum de sepulcro possint vendere, cambiare aut aliquo modo alienare a Capella & Fratribus Lerinensi habitantibus ibidem; quod si fecerint, amittant prædicta & ad Fratres Monasterii Sancti Petri montis majoris penitus devolvantur; retinens liberis meis & eorum legitimis successoribus, ut possint quandiu in Vintimilio fuerint & hospitium non construxerint cum dictis Fratribus hospitari ibidem ligna, salem, aquam & mapas cum ustensilibus ad coquinam tantum ab ipsis Fratribus accipiendo, injungens *Corrado*, primogenito meo, & suis successoribus se hoc nequiverint adimplere ut ante sepulcrum meum in dicta Capella construi faciant altare beati Antonii, & juxta dictam Capellam hospitale pro infirmis Sancti Antonii, quibus ipsi Fratres serviant & de prædictis rogo & injungo per Henricum, meum Judicem Notarium, & Cancellarium Cameræ conscribi & prænominatis testibus signari, & bulla mea sigillari ad perpetuam memoriam; ego *Guido*, qui supra Comes imperialis Vintimilii & Lausanæ & Marchio Alpinæ maritimæ prædicta omnia supra per me donata approbo.

Ego Antonius, Marchio Alpinæ.
Ego Corradus.
Ego Odo.
Ego Rollandus.
Ego Bonasius, Comes Sabaudiæ.
Ego Reoumundus, Marchio Montisferati.
Ego Berengarius, Comes Valentini.
Ego Vivaldus de Castello.
Ego Bonabella.
Ego Odo de Cravesana.
Ego Carlo Targanigra.
Ego Judex Balbus.
Ego Sayso.

Actum, &c. In Municipio Varageti & scriptum per me Henricum, Judicem & Notarium Cancellarium prædicti Domini Guidonis, Comitis Vintimilii & Lausanæ, & Marchionis Alpinæ Maritimæ præcepto & meo signo, signatum illustri Domino Ludovico, Romanorum Imperatore, feliciter imperante anno Dominicæ Incarnationis nongentesimo quinquagesimo quarto, tertio Calendarum Aprilis, indictione duodecimâ, datum & attestatum & signatum ».

Acte de l'hommage rendu par les habitans de Caignes aux héritiers de Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c. mentionné au degré, XX de l'an 1510, que l'on voit dans les Archives de MM. de Lascaris du Languedoc, dont nous allons rapporter la partie probante.

« In nomine Domini nostri, &c. anno Nativitatis 1510, & die decima octava mensis Februarii, regnante christianissimo Principe & Domino nostro, Domino Ludovico, Dei gratiâ Francorum Rege, &c.

« Noverint universi, &c. ex mandato magnificorum Dominorum Castri de Cagna, &c. in presentia illustris & potentis Domini Renati, &c. ac illustris & potentis Dominæ Annæ conjugum, &c. quod cum in contractu matrimonii celebrati inter eundem illustrem Dominum Renatum Sabaudiæ Comitem Comitatuum prædictorum videlicet Villaris in Ducatu & dictione Sabaudiæ, Sommœripæ de Bosco in Principatu Pedemontis, Domini Apremontis, Verudegran, atq; Sancti

Juliani, Gordanis, Sipieræ, Venciæ & Bastitæ de Albanastorium sub dictione illustrissimi Principis Domini Ducis Sabaudiæ, fratris, & Domini metuendissimi dicti illustris Domini RENATI existentium & illustrem & potentem Dominam ANNAM, filiam & hæredem universalem ac donatariam illustris & potentis bonæ memoriæ Domini JOANNIS-ANTONII LASCARIS, ex Comitibus Vintimilii & Comitis Tendæ, Domini Limoni, Alvernati ultrà montes, Marri, Petralatæ & totius districtus in Ripia Ganuæ, Villenovæ & con - Domini de Antipoli & de Caigna, dederit & donaverit idem quondàm illustris Dominus JOANNES-ANTONIUS LASCARIS, Comes Tendæ, donatione mera, pura, &c. prædictum Comitatum una cum Villis & Castris mero & mixto Imperio, alta & bassa Juridictione, hommagia, terras, jura, actiones, &c. quæ & quas habebat in & super Comitatu, Villis, Castris & terris prædictis cum pacto & lege quod primus nasciturus ex eisdem illustrissimis Domino RENATO & ANNA, jugalibus, masculus habere debeat & tenere cognomen & arma ipsius illustris Domini Comitis Tendæ, constante de præmissis instrumentis publicis super hoc sumptis per egregios & nobiles viros *Andream Renoire* & *Michaelem Rascassi*, Ducales Secretarios & Magistrum *Joannem Cota*, Notarium publicum de Tenda à quibus totalis relatio habeatur de anno Domini 1501, & die vigesima quinta mensis Januarii, cum quidem de anno proxime lapso, & die decima-tertia mensis Augusti proxime lapsi, prædictus illustris Dominus Comes Tendæ suos dies clauserit extremos, relictis prænominatis illustribus Domino RENATO & ANNA, jugalibus, una cum Domicello CLAUDIO SABAUDIÆ, filio ex eisdem jugalibus, nato & superstite; & propterea dictam donationem & legitimam successionem prædicti illustris Domini Comitis Tendæ, &c. ut eisdem illustrissimis Dominis jugalibus tanquàm con-Dominis pro duabus partibus medietatis dicti loci de Caigna, tam ex dictis donatione quam legitima successione prestare habeant hommagium ligium & fidelitatis debitæ sacramentum, &c. qui quidem sindici & alii particulares respondendo dixerunt, quod sunt parati facere & adimplere ea omnia & singula quæ quilibet verus & fidelis subditus suo Domino legitimo & naturali facere tenetur; intellecta intimatione & præcepto facto, existentes in præfatorum illustrium Dominorum RENATI & ANNÆ conjugum, præsentia dicti Sindici nomine Sindicario universitatis & singularum personarum, &c. seriatim descripti, genibus flexis, capite discoperto, tenentes ambas manus suprà Librum Missale & suprà Sancta Dei Evangelia, &c. &c. — Acta & publice recitata fuere hæc omnia in dicto loco de Caigna infrà Ecclesiam Parochialem ante majus altare; presentibus ibidem spectabilibus, nobilibus & egregiis viris Dominis, Dominico *Spinola*, &c. Petro ex Dominis *de la Langueilla*, Casanovæ Domus, AUGUSTINO ex Comitibus VINTIMILII, *Bartholomeo de Caravonica*, ex Comitibus VINTIMILII, GASPARINO DE LASCARO primo de Ripia Ganuæ, &c. &c. & me Claudio Prioris cive & habitatore civitatis Grassæ, Notario publico, &c. qui ex omnia vidi, audivi & notam sumpsi, &c.»

Lettre ou Epître dédicatoire de *Robert de Briançon* (citée, *page* 70, *Art.* 5, sur la branche DU LUC).

A Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime JEAN, *des Comtes de Vintimille de Marseille du Luc, Evêque de Toulon.*

MONSEIGNEUR,

« Ce petit ouvrage (*a*) vous appartient avec tant de droit, que je ne puis le présenter sans injustice à autre qu'à vous; il vous appartient, puisque c'est l'Histoire de votre illustre Maison, & je ne dois le présenter qu'à vous, puisque vous en faites le principal ornement. D'ailleurs, Monseigneur, j'ai reçu de V. G. des marques si particulieres de cette bonté qui vous est si naturelle, que je ne puis me dispenser de vous donner quelque preuve publique de ma reconnoissance, &

(*a*) Généalogie de sa Maison.

je n'ai pas cru vous en pouvoir donner qui vous fussent plus cheres qu'en vous offrant ce qu'il y a de plus considérable dans la vie de vos ancêtres. Je me persuade, Monseigneur, que vous ne me saurez pas mauvais gré du soin que j'ai pris de débrouiller une Généalogie, dont on n'a eu jusqu'ici que des connoissances fort confuses, & d'avoir tiré, comme de leurs tombeaux, tant de grands hommes qu'il y a eu dans votre Famille, pour les faire revivre glorieusement dans la mémoire des hommes; j'espere même de me faire un mérite auprès du Public, en lui donnant le détail d'une Maison si considérable, & par son ancienneté, & par la noblesse de son origine, & par la grandeur de ses emplois & de ses alliances. On apprendra avec plaisir, Monseigneur, que votre Maison a une origine des plus illustres, puisque vous descendez en droite ligne des anciens Comtes Souverains de Vintimille, issus des anciens Rois d'Italie, & que du côté maternel vous avez pour ayeuls les Vicomtes *de Marseille*, issus des anciens Comtes *de Provence*; on admirera ensuite sa grande ancienneté, puisqu'elle peut produire des titres de 7 à 8 siécles, par le moyen desquels, depuis les plus anciens Comtes de Vintimille, on peut, sans interruption, en continuer la suite jusqu'à vous. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, Monseigneur, est de voir que cet illustre sang ait conservé toute sa pureté dans le cours de tant d'années, que le tems, qui cause de si grandes altérations en toutes choses, n'en ait point fait en votre Famille, & que la gloire des descendans ait toujours soutenu celle de leurs ancêtres; on remarquera aussi Monseigneur, que votre Maison a donné des Saints au Ciel, des Evêques à l'Eglise, des peres à la Patrie, des Ambassadeurs aux plus grandes Puissances du monde, des Généraux d'armée, des Grands-Amiraux, des Grands-Chambellans & autres Grands Officiers de la Couronne, sous nos anciens Comtes *de Provence*, Rois de Naples & de Sicile; mais ce qu'il y a de plus remarquable en ceux de votre Maison, c'est leur fort attachement pour les intérêts de leurs Souverains, & la grandeur de leur zele & de leur fidélité, qui les ont obligés d'exposer, non-seulement leurs biens, mais encore leurs vies pour le service de leurs Princes légitimes; & sans aller bien loin, Monseigneur, chercher parmi vos ayeux la preuve de cette vérité, n'a-t-on pas vu de nos jours deux de Messieurs vos freres mourir dans le service, l'un ayant été tué au siége de Beaucaire en Languedoc, & l'autre à la fameuse bataille de Lens, après avoir donné l'un & l'autre des preuves signalées de leur valeur; 2 de vos neveux, marchant sur les traces de leurs oncles, ont suivi leurs destinées, ayant été tués aussi dans le service, l'un à la descente de nos troupes à Gigery en Afrique, & l'autre ces dernieres années, dans l'armée du Roi en Flandres, étant pour lors Page de Sa Majesté. Enfin, M. le Comte du Luc, qui se trouve à présent l'aîné des deux neveux qui vous restent, & qui doit être le soutien de sa Maison, combattant en la journée de Montcassel, à côté de M. le Commandeur *de Forbin*, dans les Mousquetaires du Roi, après s'être distingué dans cette sanglante occasion, y perdit un bras, & faillit à perdre la vie de cette dangereuse blessure; on ne s'étonnera pas après cela si notre grand Monarque, instruit de toutes ces vérités, a des considérations si particulieres pour la Maison du Luc, & s'il a reconnu, en diverses occasions, l'importance de ses services; c'est pour ce sujet, Monseigneur, & pour montrer aussi l'estime particuliere qu'il fait de votre vertu, qu'il vous a élevé aux diverses dignités ecclésiastiques que vous avez si dignement occupées, car ces dignités ne sont pas tant une marque de la bienveillance envers votre Maison en général, qu'une preuve éclatante de l'estime particuliere que S. M. fait de votre vertu & de votre mérite; & c'est cette vertu & ce mérite, Monseigneur, qui doit faire le principal sujet de votre éloge; tout ce qu'on peut dire de la noblesse de vos ancêtres sont des motifs généraux de gloire pour votre Maison, qui vous est commune avec tous ceux de votre sang, d'être issu d'une illustre race; c'est un avantage que plusieurs Gentilshommes du Royaume ont aussi-bien que vous; mais d'être considéré comme vous êtes, d'un Prince si éclairé dans le discernement des personnes, c'est ce qui fait, en votre particulier, la matiere d'un grand éloge; c'est aussi ce qui m'empêchera de m'arrêter dans le détail de toutes les vertus qui reluisent en votre personne; ainsi je ne dirai rien de cette grande douceur qui charme

d'abord tous ceux qui vous approchent, de cette piété solide envers *Dieu*, de cette charité envers le prochain, de cette prudence dans les affaires ; enfin, de cette résidence continuelle que vous faites dans le Diocèse qui vous a été commis, & de ce grand zele pour la doctrine ortodoxe qui a paru avec tant d'éclat aux yeux de toute la France, & qui vous a mérité des louanges dans la Cour de Rome, & une Lettre si obligeante du Souverain Pontife ; toutes ces choses fourniroient assez de matiere pour un grand Panégerique ; mais outre que j'apprehenderois de blesser vôtre modestie, n'ayant pas d'ailleurs assez d'éloquence pour m'en bien acquitter, je me contenterai de vous assurer que je suis avec un parfait attachement & un profond respect,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le T. H. & le T. obéissant Serviteur,

F. DOMINIQUE ROBERT.

La tige des VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, & des Comtes *de Tende*, a donné quatre Evêques à l'Eglise de Riez ; l'un d'eux fut promu au Cardinalat. Les LASCARIS & les VINTIMILLE des autres branches en ont aussi donné à plusieurs villes de France, de Savoie, de Sicile, &c. particulierement à Beauvais, dans la personne d'ANTOINE LASCARIS, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit ; à Aix, à Limoges, dont le siége fut encore occupé par un LASCARIS-SAVOIE-D'URFÉ ; à Marseille, à Paris, à Toulon (anciennement & de nos jours) ; à Vintimille, à Aoste, Evêché suffragant de Tarentaise ; à Messine, Archevêché en Sicile, &c. Cette ville de Messine est dite la plus célebre de ce Royaume & la plus agréable : elle est bâtie en partie sur les collines, & en partie dans la plaine, de façon qu'elle forme un amphithéâtre dont le milieu est le port ; son canal est le passage de tous les Vaisseaux qui viennent du Levant.

Corrections & Additions du Tome VI, Lettre F.

FAUTRIERS, *page* 289, au degré XVII, *ligne 6. effacez* Il chargea, &c. jusqu'aux mots, le Prince HENRI DE PRUSSE, & *lisez ce qui suit*. — Les Brigades de Lameth, Fitz-James & autres, après avoir chargé ou essuyé plus de vingt charges des ennemis, furent forcées de céder au nombre de la Cavalerie Prussienne, sept fois plus forte que la nôtre. Le Comte DE FAUTRIERS qui eut beaucoup de part à cette action, étant épuisé par les blessures, fut cru mort & fait prisonnier de guerre par les Prussiens. Le Roi lui donna la Croix de Saint-Louis, n'ayant que 9 années de services, avec 800 livres de gratification. Voilà ce que portent les Gazettes de ce tems. Le Prince HENRI, &c.

FAY D'ATHIES, *page* 301, *seconde ligne de l'article* Gilly, *lisez* Cilly. — *Ibidem, troisieme ligne, Jeanne d'Epinay de Colle*, lisez *d'Espinoy-de-Colle*. — *Ibid. lignes* 4, 5, 12 & 14 Gilly, *lisez* Cilly.

FAYEL, *page* 305, *ligne* 8, du degré X : *Jean-Claude-Eudes de la Jumetterie*, lisez *de la Jumellerie*.

FERTÉ, *page* 354, le nom de cette Famille est MARC DE LA FERTÉ.

FONS (DE LA), *page* 471, degré VIII, *ligne* 16, *après* Plesnoye, *effacez* tenue sur les fonts de batême par M. le Prince *de Condé*, & la Marquise *de la Wastine de Becelar*. C'est par erreur qu'il l'a été dit. — *Ibidem, ligne* 18, *après* filleule de M. le Prince *de Condé*, *ajoutez* & de Madame la Marquise *de Becelaer*. — *Ibid.* degré IX, *ligne* 3, *après* Compagnie de Beauvau en 1771, *ajoutez* avec Commission de Colonel, & a été reçu Chevalier de Saint-Louis, le 9 Mai

1774. — *Ibid. ligne* 4, du même degré *après* signé, *effacez* cette ligne & la suivante, & *lisez* signé par feu le Roi & la Famille Royale, le 4 Octobre 1773, & la célébration s'en est faite le 6 de ce mois au Château de la Courtaubois, &c. — *Ibid. ligne* 7 du même degré, fille de *N... Vanden-Eryce*, lisez *Vanden Cruyx*.

FONTANGES, *page* 505, degré X, *ligne* 1, *après* 1736, *ajoutez* mort aux Mousquetaires gris en 1754. — *Ibid.* Il y a aussi un FRANÇOIS-ALEXANDRE DE FONTANGES, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, &c. Nous ignorons de quelle Famille il est.

FONTENAILLES, *page* 506, *ligne* 1 de l'article, Terre & Seigneurie que feu M. *de Chasot de Nantigny*, dans ses Tablettes Généalogiques, dit avoir été érigée en *Marquisat* en 1703; mais c'est une erreur à laquelle il nous a induit. Le Seigneur de Fontenailles, près Bayeux, se nomme *Barbey*, & descend d'un *Marc le Barbey de Bussy*, annobli par HENRI IV, dont M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, a donné un article dans *Moréri*, édition de 1759.

FONTENAY, *page* 510, à la fin de l'article, *ajoutez*: La Gazette de France 1774, N°. 9. fait mention de LOUIS-CHARLES-CLAUDE-ANDRÉ, Comte DE FONTENAY, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inspecteur Général du Corps Royal d'Artillerie, mort âgé de 77 ans, en Janvier 1774. Nous ignorons s'il étoit de cette Famille.

FOUCAULT, branche établie dans le Calaisis, *ligne* 5, degré IX, *au bas de la page* 586, Zeloë, *lisez* Léloé dans tout le reste de cet article.

FRANCE, *page* 655, *ligne* 4, le 27 Octobre, *lisez* le 25 Octobre. — *Ibidem. ligne* 16, *après* recevoir, *ajoutez*: Louis XV, surnommé *le bien-aimé*, est mort le 10 Mai 1774, âgé de 64 ans, & son corps a été porté le 12 à Saint-Denis. Il avoit épousé, &c.

FRANQUETOT, *page* 660, *ligne* 8, *après* ANNE D'AUTRICHE, *effacez*: & Gouverneur de Caën. — *Ibid. ligne* 10, héritiere de sa Maison, *lisez* de sa branche.

Corrections & Additions pour le Tome VII, Lettre G.

GAILLARBOIS, *page* 8, à la fin de l'article, *ajoutez* HENRI DE GAILLARBOIS, Comte de Marcouville, Chevalier de Saint-Louis, est mort à Paris en Octobre 1773, Gazette de France de la même année.

GAMACHES, *page* 61, degré VII, *lisez* degré VIII. — *Ibid.* degré XI, *lisez* degré IX, — *Ibid. page* 62, *ligne* 29, Seigneur de Billy, *lisez* Bigny. — *Ibid. ligne* 31, *après* Dragons, *effacez* mort, en 1701, des blessures qu'il reçut à Brescia en Italie.

GAND, *page* 78, degré XXIX, *ligne* 9, *après* Février 1717, *ajoutez* morte le 10 Novembre 1773, dans la 57e année de son âge.

GANTÈS, *page* 83, *ligne* 14, décédée le 20 Mai, *lisez* le 2 Mai. — *Ibid. ligne* 45, d'Auriac, *lisez* d'Aureac. — *Ibid. page* 84, *ligne* 53, née le 20 Septembre, *lisez* le 23 Septembre. — *Ibid. page* 85, *ligne* 9, du 9 Janvier, *lisez* 19 Janvier. — *Ibid. page* 86, *ligne* 9, du degré XIII, Juillet 1744, *lisez* Juillet 1749. — *Ibid. page* 87, *ligne* 10, du degré XIV, Février 1757, *lisez* Février 1751. — même degré, *ligne* 18, née le 8 Janvier, *lisez* le 29 Janvier. — *Ibid. ligne* 21, née le 28 Mars, *lisez* le 8 Mars.

GARDE DE CHAMBONAS, *page* 97, à la fin de l'article, *après* du second lit, deux garçons, *ajoutez*: dont un, appellé *le Marquis de Chambonas*, a épousé, contrat signé du feu Roi & la Famille Royale, le 26 Avril 1774, *N... de l'Espinasse de Langeac*. Gazette de France de cette année.

GAUTIER DE LA MOTTE, *page* 136, *ligne* 9, *après* de la Citadelle de Strasbourg, *ajoutez*: mort en 1774. Il avoit épousé, &c. — *Ibid. ligne* 10 & 11, *après* dont, *effacez* ce qui suit, & *lisez* il a eu un fils, mort à l'Ecole Royale Militaire, & deux filles reçues & mortes à Saint-Cyr. — *Ibid. ligne* 22, après

après Cavalerie, *ajoutez :* Ecuyer de main de Madame SOPHIE DE FRANCE, & Capitaine de Dragons dans la Légion de Flandres en 1774. — *même ligne, après* JEAN-BATISTE-PIERRE-LOUIS, *ajoutez* : sous-Lieutenant de Carabiniers. — *Ibid. ligne* 23, *après* CHARLES-MICHEL-NICOLAS-BONAVENTURE, *ajoutez :* Page des Ecuries de MONSIEUR, ci-devant nommé le Comte de Provence.

GAUVILLE, voici des corrections & additions envoyées depuis l'impression de cet article. *page* 146, *ligne* 12, Philippe de Monnety, *lisez* Philippe de Monnay. — *Ibid. ligne* 4, du degré IV, il épousa, 1°. Anne de la Gouffiere, *lisez* N... de la Gouffiere. — *Ibid.* même degré, *ligne* 7, 2°. Marie de Mousselard, *lisez* Marie de la Mousselarde. — *Ibid. ligne* 9, du même degré, *après* Seigneur de la Fouriere, *ajoutez* : & de Catherine de Languedoue : *effacez* ensuite 4°. Perrette des Taillis, & 5°. & *lisez* 4°. Perrine Touchard, fille de Taffine des Taillis; & 5°. Perrette des Taillis. — *Ibid. ligne* 10, *effacez* il n'eut point d'enfans des deux dernieres, &, *après* du premier lit vint une fille, *ajoutez :* morte sans postérité. — *Ibid. ligne* 14, *après* dont, *effacez* elle eut pour fils *Guillaume le Cesne, & ajoutez :* la fille *Jeanne le Cesne*, fut mariée à *Jean de Graffart*. — *Ibid. page* 147, *ligne* 2, *après* son ayeul, *effacez le reste de l'alinea, & ajoutez :* & du cinquieme lit, il eut deux garçons & deux filles. — *Ibid. ligne* 11, Saint-Priest, *lisez* Saint-Prest. — *Ibid. lignes* 16 & 24, Hycores, *lisez* Hyevres. — *Ibid. ligne* 26, Villeroy, *lisez* Villecoy. — *Ibid. page* 148, *ligne* 9, Nicolas, *lisez* Jean. — *Ibid. ligne* 10, *effacez* 3. Jacques-Claude. — *Ibid. ligne* 22, 4, *lisez* 3. — *Ibid. ligne* 23 Greully, *lisez* Grailly. — *Ibid.* N°. 5, *lisez* 4. — *Ibid. ligne* 25, 6 & 7, *lisez* 5 & 6. — *ligne* 26, Nicolas, *lisez* Jean. — *Page* 149, *ligne* 17, *après* Cavalerie, *ajoutez :* qui donna des marques de la plus grande valeur au combat de Poligny en 1638. — *Ibid. ligne* 20, Thenast, *lisez* Thenart. — *Ibid. ligne* 30, Borne, *lisez* Boine.

Ibid. ligne 32, *après* Picardie, *ajoutez :* il a épousé, par contrat passé à Verquin, le 16 Septembre 1698, déposé au Greffe de Bethune, *Florence de Coupigny*, dont 1 — MARIE-JACQUELINE-FRANÇOISE DE GAUVILLE, née le 16 Février 1699, mariée, 1°. par contrat passé devant *Colin* & *Devey*, Notaires à Aire, le 12 Février 1729, à *Guillaume d'Oshannussy*, Maréchal-de-Camp, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clare, mort sans enfans à Gravelines, le 12 Février 1744 ; & 2°. par contrat passé devant *Queulin* & *Baret*, Notaires à Cambrai, le 4 Juillet 1745, à *Antoine-Dominique-François de Coupigny*, Chevalier, Seigneur d'Estringhuem, son cousin-germain, mort sans postérité le 5 Janvier 1750. *Voyez* COUPIGNY, *Tome V, pag.* 211. — *Ibid, ligne* 39, Bourmer, *lisez* Boursier. — *Ligne* 41, *après* la Forêt, *ajoutez* & de *Françoise Gautier*. — *Ligne* 51, N..., *lisez* Catherine. — *Ligne* 52, Camoulx, *lisez* Ramoulu. — *Page* 150, *lig.* 3, Mantin, *lisez* Mautin. — *Même ligne*, le 13 Juin, *lisez* le 16 Juin. — *Ibid.* 13, *lisez* 6. — *Ligne* 4, François-Charles, *lisez* Charles-François-Nicolas. — *Ligne* 12, Chonville, *lisez* Honville. — *Ibid.* Marie Jarron, *lisez* Geneviéve-Madelene Jarron. — *Ligne* 14, N°. 2, N..., *lisez* RICHARD-NICOLAS DE GAUVILLE. — *Ibid.* N°. 3, N..., *lisez* ELIE-CHARLES-FRANÇOIS-LOUIS. — *Ligne* 15, au Régiment de Lorraine, *lisez* au Régiment de la Reine. — *Ligne* 25, *après* premier mari, *effacez* depuis le N°. 1 jusqu'au N°. 2, *& ajoutez :* — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JEANNE, mariée, le 20 Février 1667, à *Pierre du Closel*, Chevalier, Seigneur de la Bodoniere, par contrat passé devant *Hureau*, Notaire à Montargis ; — 3. & CATHERINE DE GAUVILLE, femme de *Charles du Roux de Godigny*.

XI. CHARLES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur d'Acoux & d'Argent, élevé Page du Roi, & Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, épousa, le 20 Mars 1677, contrat passé devant *Regnault* & *Clerjault*, Notaires à Bourges, *Anne de Gamaches*, fille de *Claude*, Vicomte de Remont & de Jussy, & de *Catherine Nizier*. La sœur de cette *Anne de Gamaches* épousa M. *de Bigny*. Voyez GAMACHES. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES, Officier au Régiment de Normandie, mort à Brescia des blessures qu'il reçut au combat de Chiari en Italie, en 1701 ; — 2. JACQUES, &c. — *Ligne* 33, degré XI, *lisez* degré XII. — *Ligne* 34, Officier,

lisez Capitaine. — *Ibid. effacez* Lieutenant au Régiment des Gardes & Colonel d'Infanterie, & *ajoutez* gratifié d'une sous-aide-majorité dans le Régiment des Gardes-Françoises, où il devint Lieutenant, avec brevet de Mestre-de-Camp. — *Ligne* 40, degré XII, *lisez* degré XIII.

GHERBODE, *page* 199, *ligne* 2 *de l'article*, Saint-Martin, *lisez* Saint-Bertin. — *Ibid. page* 201, *lignes* 5, 10, 12 & 13, de la Haye, *lisez* de la Hoye. — *Ibid. ligne* 14, dite Saint-Wt, *lisez* FF. Wt. — *Ibid. ligne* 40, Berchy, *lisez* Barchy. — *Ibid. ligne* 47, Comte de Merle, *lisez* Comte de Marle.

GILBERT DE VOISINS, *addition à la page* 215, ligne 24, *ajoutez*: De ce mariage est issu: — PIERRE-PAUL-ALEXANDRE GILBERT-DE-VOISINS, né le 23 Avril 1773, batisé le 24, qui a eu pour parrein *Alexandre-Nicolas-Hector Andrault*, Comte de Langeron, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, cousin-germain de sa mere, & pour marreine *Marie-Marthe de Cotte*, veuve de PIERRE-PAUL GILBERT-DE-VOISINS, Chevalier, Seigneur de Medan, ayeule de l'enfant.

GOER DE HERVE, *page* 266, *ligne* 11, du pays de Franquemont, *lisez* de Faulquemont.

GOUIET, ou GOUGET-DE-CASTERAS, *page* 336, *ligne* 4, *effacez* un garçon nommé, & *après* FLORIMOND-PHILIPPE, *ajoutez* MARC-PHILIPPE-LOUIS, né le 25 Avril 1774, & six filles.

GOUZENS, aux Additions du *Tome VII*, *pag.* 753, degré VII, *ligne* 7, *après* BALTHASARD DE GOUZENS a laissé pour enfans, *ajoutez* de sa seconde femme, *Catherine de Calouin*, sa cousine: — 1. CHARLES-JOSEPH DE GOUZENS, né le 24 Octobre 1746; — 2. GRÉGOIRE, né le 13 Juillet 1751; — 3. JEAN-CHARLES, né le 21 Avril 1757; — 4. JACQUES-MARIE, né le 19 Janvier 1760, reçu à l'Ecole Royale Militaire sur ses preuves de noblesse, actuellement éleve de l'Ecole Militaire à la Fleche; — 5. & ANNE-LAURENCE DE GOUZENS, née le 29 Juin 1754.

GRAVIER DE LA GOLSE, *page* 439, *ligne* 32 du degré IV, Malartic de Massas, *lisez* de Massas de Malartic. — *Ibid. page* 441, *lignes* 3 & 4 du degré X, *effacez* & Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué devant Mastricht, en commandant l'Artillerie, & *ajoutez* Brigadier des Armées du Roi en 1746, mort à Anvers le 29 Août 1749, des suites des blessures qu'il avoit reçues au siége de Berg-op-zoom. Il avoit épousé, &c.

Lettre H.

HALLOT, *page* 623, degré XV, *ligne* 20, *effacez* Major au Régiment de M. le Comte *de Provence*. — *Ibid.* avec rang de Colonel, *lisez* avec rang de Lieutenant-Colonel, qui a quitté le service.

HAUDION, *page* 681, degré VIII, *ligne* 2, 1692, *lisez* 1592. — *Ibid. pag.* 682, *lig.* 4 du degré X, & *ligne* 2 du degré XII, Hotet, *lisez* Hostel.

Corrections & Additions depuis l'impression de ce Tome VIII.

HESSE-DARMSTADT, *page* 58, à la fin de la branche, *ajoutez* CHRISTIAN III. DE HESSE-DARMSTADT, Comte Palatin de Birkenfeld, héritier du Duché de Deux-Ponts en 1733, mort le 3 Février 1735, avoit épousé, le 21 Septembre 1719, *Caroline*, Princesse *de Nassau-Saarbruck*, née le 12 Août 1704, morte à Darmstadt le 25 Mars 1774, dans la 70e année de son âge, fille du Comte *Louis-Crato de Saarbruck*. De ce mariage sont nés: — 1. Le Comte Palatin CHRISTIAN IV, Duc regnant de Deux-Ponts; — 2. La Princesse CHRISTIANE, Douairiere du Prince *Charles-Auguste de Waldeck*; — 3. & HENRIETTE-CAROLINE-CHRISTIANE-PHILIPPINE LOUISE, née le 9 Mai 1721, morte au commencement d'Avril 1774. Elle avoit épousé, le 12 Août 1741, le Landgrave LOUIS IX, DE HESSE-DARMSTADT, dont trois Princes & cinq Princesses. La premiere de ces Princesses a épousé le Landgrave DE HESSE-HOMBOURG. La seconde, le Prince DE PRUSSE. La troisieme, le Grand-Duc DE RUSSIE. La quatrieme, le Prince héréditaire *de Bade*. Et la cinquieme est destinée au Duc *de Saxe-Weymar*. Gazette de France, N°. 31, article Francfort, année 1774.

HOUSSOYE, *page* 137 *de ce Volume*, *ligne* 23, Sunois, *lisez* Sanois. — *Ibid. ligne* 26, Anne-Louise de Rulault d'Auroir, *lisez* Anne-Louise Rulault. — *Ibid. ligne* 27, Phillbert de Rulault, *lisez* Philibert Rulault. — *Ibib. ligne* 48, Barilsbois, *lisez* Baril, Bois. — *Ibid. même ligne*, des Prunieres, *lisez* des Pruniers.

HUE DE MIROMÉNIL, *page* 151, *ligne* 7, après 1757, *ajoutez* nommé le 24 Août 1774, par Sa Majesté, Garde-des-Sceaux de France. Gazette de France du 25 Août, N°. 68.

HULLIN, *page* 156 *de ce Volume*, degré III, *ligne* 7, *effacez* jusqu'au commencement du XVIIe siécle. La Terre de la Fresnaye est encore à présent dans cette Famille. — *Ibid. page* 157, degré VII, *ligne* 10, du Vinau, *lisez* de Beauvau-du-Rivau, &c. — *Ibid. page* 158, *lignes* 4 & 5, *après* Mathurin, *effacez* auteur de la cinquieme branche mentionnée en son rang, & *lisez* mort sans avoir été marié. — *Même page*, degré XI, *ligne* 10, mort à Angers au mois de Février 1672, *lisez* 1772. — *Ibid. page* 159, *ligne* 4, N... HULLIN, Religieuse aux Cordelieres d'Euvezin, *lisez* de Vezins en Anjou. — *Même page*, *ligne* 9, EULALIE-VICTOIRE, mariée avec *N... de Ternes*, lisez *de Terves*. — *Ligne* 10, *après* Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, *ajoutez* & Chevalier de Saint-Louis, &c. — *Même page*, degré XII, *ligne* 4, MARIE HULLIN, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Nitré, *lisez* de Notre-Dame de Vitré, en Bretagne. — *Même page*, *quatrieme branche*, degré IX, *ligne* 10, MATHURIN HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Coudre, *ajoutez* auteur de la cinquieme branche, rapportée après la postérité de PIERRE, son frere. — *Ibid. page* 160, *cinquieme branche*, *ligne* 7, degré IX, *lisez* degré X, & *substituez ce qui suit aux deux premieres lignes*. MATHURIN HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Coudre, troisieme fils de THUGAL HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, & de *Renée de la Vallée-Gandon*, épousa *Renée de la Grange-Gault*, &c. — *Même page*, *ligne* 11, degré X, *lisez* degré XI. — *Ibid. lig.* 18, XI, *lisez* degré XII.

HUOT, *page* 170, degré XII, *ligne* 3, Feurge, *lisez* Feurg. — *Ibid. lig.* 9, *après* mariée, *ajoutez* 1°. en 1762, à JEAN-DOMINIQUE HUOT, Ecuyer, Seigneur d'Avilley, Lavoncourt, Arsoncourt, Teuley, Mont-Saint-Leger & Vanne, dont elle n'a point eu d'enfans. Ce JEAN-DOMINIQUE HUOT-D'AVILLEY, descendant de FERRY HUOT, Ecuyer, par JEAN, son fils, frere de GABRIEL, auteur des branches encore subsistantes, est mort sans enfans mâles, & n'a laissé de son premier mariage avec *Anne de Vaudrimé*, que deux filles; sçavoir, ANNE & ROSE HUOT. JEANNE-CLAUDE HUOT s'est mariée, 2°. &c.

Seconde Branche établie à Vesoul.

— *Ibid.* degré IX, *après* ANTOINE HUOT, *ajoutez* Ecuyer, Seigneur de Bousseraucourt. — *Ibid.* degré X, *après* SIMON HUOT, *ajoutez* Ecuyer, Seigneur de Bousseraucourt. — *Page* 171, *ligne* 2, *après* JEAN-BATISTE, *ajoutez* lequel a laissé de son mariage : — 1. JEAN-BATISTE HUOT, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Vesoul; — 2. CLAUDE, fille; — 3. & MADELENE, mariée, en 1774, au Comte *de Mauge*, Officier dans le Régiment de Damas, Dragons, d'une ancienne Maison originaire d'Artois, qui entre dans les Chapitres nobles de Flandres, où il a une sœur.

— *Ibid. ligne* 10, *après* dont, *ajoutez* : — 1. NICOLAS-CLAUDE-ANTOINE-MARIE-GABRIEL, qui suit; — 2. RICHARD-ETIENNE, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Besançon; — 3. JEAN-BATISTE-ALEXANDRE, Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Artois, Infanterie; — 4 & 5, ANTOINE & RENÉ, tous deux actuellement pensionnaires au Collége Mazarin; — 6, 7 & 8. JEAN, FRANÇOISE & LOUISE HUOT, en bas-âge. — *Ibid. ligne* 12, *après* Vesoul en Comté, *ajoutez* Mousquetaire de la premiere Compagnie, s'est marié, &c.

Lettre I de ce Volume.

JAUCOURT, *addition à la page* 213, degré XVI, *ligne* 1, Seigneur d'Huban, *lisez* Seigneur de la Baronnie d'Huban. — *Ibid. ligne* 2, 10 Octobre 1726, *lisez*

26 Octobre 1726, & *ajoutez* premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince *de Condé*. – *Ligne* 3 du même degré, 15 Juillet, *lisez* 5 Juillet. – *Lig.* 4, Guidon des Gendarmes Anglois en 1745, *lisez* le 14 Décembre 1744. – *Lig.* 5, Enseigne des Gendarmes Ecossois en 1747, *lisez* en Mars 1748. — *Ligne* 6, *après* 1757, *ajoutez* Brigadier en 1761, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, & a été Elu de la Noblesse des Etats de Bourgogne en 1772. — *Ligne* 7, *après* Elisabeth-Sophie Gilly, *ajoutez* morte en Mai 1774, au Château de Combreux en Brie, âgée de 39 ans. — *Ligne* 9, François-Arnoul, *lisez* François-Arnail. — *Ligne* 10, *après* Saint-Eustache, *ajoutez* nommé Sous-Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Languedoc, le 28 Juillet 1773. — *Ligne* 11, 23 Octobre 1755, *lisez* 9 Octobre 1755, & *ajoutez* mariée, le 8 Septembre 1772, à *Hercule*, Comte *de Baschi du Cayla*, Colonel du Régiment de Beziers.

Lettre K.

KEANDALE (ancien nom de la Maison d'Anstrude), *page* 319, *ligne* 3, Clarmenuie, *lisez* Clarmenvik. – *Ibid. ligne* 5, d'Ersay, *lisez* d'Aisay. – *Pag.* 320, *ligne* 14, Raoul, *lisez* Arnoul. — *Ibid. ligne* 21, Sandilandes, *lisez* Sandilands. — *Ibid. ligne* 23, à la bataille de Flondon, *lisez* à la bataille de Fludon. — *Ibid. ligne* 26, Woermistoun, *lisez* Woermorston. — *Ibid. ligne* 34, même correction. – *Ibid. ligne* 36, Fingaste, *lisez* Fingak. – *Derniere ligne de cette page* 320, Arbsalle, *lisez* Arbothall. — *page* 321, *ligne* 14, Jeanne Scot, *lisez* Jeanne Stok. — *Ibid.* degré XIV, *ligne* 16, Seigneur de Tarcy-Field, *lisez* Seigneur de Warcifield. — *Ibid. page* 323, degré VIII, *ligne* 11, Rosfey, *lisez* Roffey. — *Ibid. page* 324, degré XI, *ligne* 4, du Comte d'Aligny, *lisez* du Comte d'Origny. — Même degré, *ligne* 11, Charles de Lenfernax, *lisez* Charles de Lenfernat. — *Ibid.* degré XII, *ligne* 8, Sauvigny, *lisez* Savigny. — *Même ligne & suivante*, Seigneur de Montrosier & de Coursicat, *lisez* Seigneur de Montrotier & de Coursieux. — *Ibid. ligne* 4, du degré XIV, Seigneur de Vizanne, *lisez* Seigneur de Vezanne.

Lettre L.

LAURENCIN, *page* 555, *ligne* 3 du degré IX, Branduse, *lisez* Brunduse. – *Idid.* degré VIII, de la branche des Seigneurs de Beaufort en Comté, *ligne* 7, *après* Navarre, *effacez* on ignore s'il est marié, & *lisez* marié, dont un fils, âgé de 24 ans.

LAURENS, *au bas de la page* 560, *ligne* 4 du degré XV. Il décéda peu après, laissant, *ajoutez* : — 1. Charles-Paul de Laurens, Seigneur du Castelet, co-Seigneur de Puginier, marié, par acte du 16 Février 1753, à *Marguerite de Russon-de-Roquevias*, morte sans postérité, fille de *Gabriel*, Sieur de Roquevias, co-Seigneur direct de Marseillete, & de *Marguerite de Russon* ; — 2. Grégoire-Alexandre, qui suit ; – 3. & Gabrielle de Laurens, vivante sans alliance en 1774.

XVI. Grégoire-Alexandre de Laurens, Seigneur de Biès & du Castelet, co-Seigneur de Puginier, a épousé, par acte du 8 Mars 1769, *Anne-Elisabeth-Georgette de Loubens-Verdale*, fille de *Henri-François de Loubens*, Marquis de Verdale, & de Dame *Marie-Antoinette du Cup*. Leurs enfans actuels sont : — 1. François-Alexandre, né le 28 Janvier 1770 ; – 2. Gabriel-Louis-Fréderic, né le 25 Juillet 1773 ; – 3. Charlotte-Marie-Antoinette, née le 3 Janvier 1771 ; – 4. Gabrielle-Josephine de Laurens, née le 25 Mai 1772.

Depuis l'impression des Additions.

ESPAGNE, *page* 696, *ligne* 2, *après* Languedoc, *ajoutez* dans un dénombrement du 2 Mai 1235, par les nobles habitans de Castelsarrasin, rendu aux Comtes *de Toulouse*, il s'y trouve compris des *Durfort*, des *Grimoard*, des Seigneurs *de Vilemode*, des *Brezols* & des d'Espagne. — *Ibid. ligne* 14, degré I, *après* Pierre d'Espagne, de la ville de Castelsarrasin, *ajoutez* fit une fondation le 26 Août 1533, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sauveur, à Castelsarrasin, en la Chapelle

Saint-Antoine, où étoit le tombeau de ses ancêtres, & qui est encore la sépulture de la Famille. Il avoit été marié, &c. — *Ibid. page 697*, degré VI, *ligne* 1, *après* Ecuyer, *ajoutez* né en 1690. — *Ibid. ligne* 3 du même degré, *après* Jeanne-Marie de Saget, *ajoutez* vivante, âgée de 76 ans. — *Ibid. ligne 6*, *après* Roch-Galatoire, *ajoutez* né le 16 Août 1729. — *Ibid. ligne 7*, *après* 5, *effacez* &c. — *Ibid. ligne* 8, *après* Castelsarrasin, *ajoutez* : — 6. & Jeanne-Marie d'Espagne, morte sans alliance en 1767. — Degré VII, *après* Jean-Joseph d'Espagne, *ajoutez* né le 8 Octobre 1726.

FORTIA, aux Additions, *page 698*, *ligne 6* du degré IV, composé de huit chevaux, *lisez* de seize chevaux.

LASCARIS-LASCARIS, *page 730*, *lignes* 46 & 47, *lisez* entre deux parentheses comme il suit : (on donne encore pour frere à Théodore I, Manuel Lascaris). — *Page 731*, *ligne* 20, l'emporter, *lisez* il l'emporta en effet. — *Page 733*, *ligne* 52, Pierre-François, *lisez* Pierre Lascaris. — *Page 735*, *lig.* 5, *effacez* Elle s'est éteinte dans ce Duc, & *ajoutez* : On rapporte à cette mort de la Duchesse de Milan, l'extinction de la Branche Ducale de la Maison des *Viscomti.* —— *Ibidem*, *avant-derniere ligne*, Rgistres, *lisez* Registres. — *Page 736*, *ligne* 37, se, *lisez* sa. — *Page 737*, *ligne* 3, du Puget, *lisez* de Puget. — *Ibid. ligne* 35, proche parens, *lisez* proche parente. — *Page 738*, *ligne* 6, avoir, *lisez* à voir. — *Page 743*, *ligne* 5, Calvalque, *lisez* Cavalque. — *Page 745*, *ligne* 17, ces deux, *lisez* ses deux. — *Ibid. ligne* 54, ces enfans, *lisez* ses enfans. — *Page 746*, *ligne* 15, sœur de Thomas, *lisez* fille de Thomas. — *Page 753*, *ligne* 12, neveu d'Augustin I, *lisez* petit-neveu d'Augustin I. — *Ibid. lignes* 41 & 42, ou environ, qu'elle est sortie de leur branche par les héritiers ci-dessus nommés, *lisez* ou environ ; ils l'ont perdue par les deux héritieres ci-dessus nommées. — *Page 758*, *lig.* 1 & 2, qui l'attendoit, *lisez* qu'il attendoit. — *Ibid. ligne* 36, batisé, *lisez* batisés. —— *Page 759*, *ligne* 10, de ces branches, *lisez* de ses branches. — *Page 761*, *ligne* 23, qui l'ont fait, *lisez* qui l'ont faite.

Additions pour cet Article.

Page 732, *ligne* 28, *après le mot* degrés, *ajoutez* page 744.

Page 733, *ligne* 47, *après* Chevalier de Malte, *ajoutez* une sœur du Baron Lascaris épousa le Baron *de Grimaldi* (de la branche *d'Antibes*), dont elle eut trois garçons placés au service, à Malte & dans l'Eglise.

Page 736, *ligne* 34, *après* & de Catherine de Castellane, *ajoutez* (Voyez encore le *Tome IV* de ce Dictionnaire, au mot Castellane, *pag.* 3, 5 & 9).

Page 744, *ligne* 5, *après* ci-devant, *ajoutez* page 734, degré XVI.

Page 759, *lignes* 27 & 29, *après les mots* & dans la personne, *ajoutez* du Chevalier de Vintimille, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & dans celle, &c. —— *Ibid. derniere ligne*, *après* Vintimille-du-Luc, *ajoutez* Le Marquis du Luc a eu de son mariage avec Mademoiselle *de Castellane* (dont il est veuf), un fils, appellé le Comte Charles & deux filles.

F I N.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce huitième Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

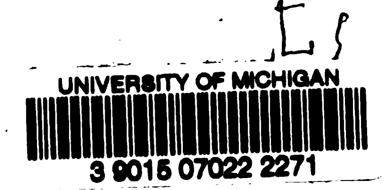
H

J

K

L

FIN DE LA TABLE.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07022 2271

